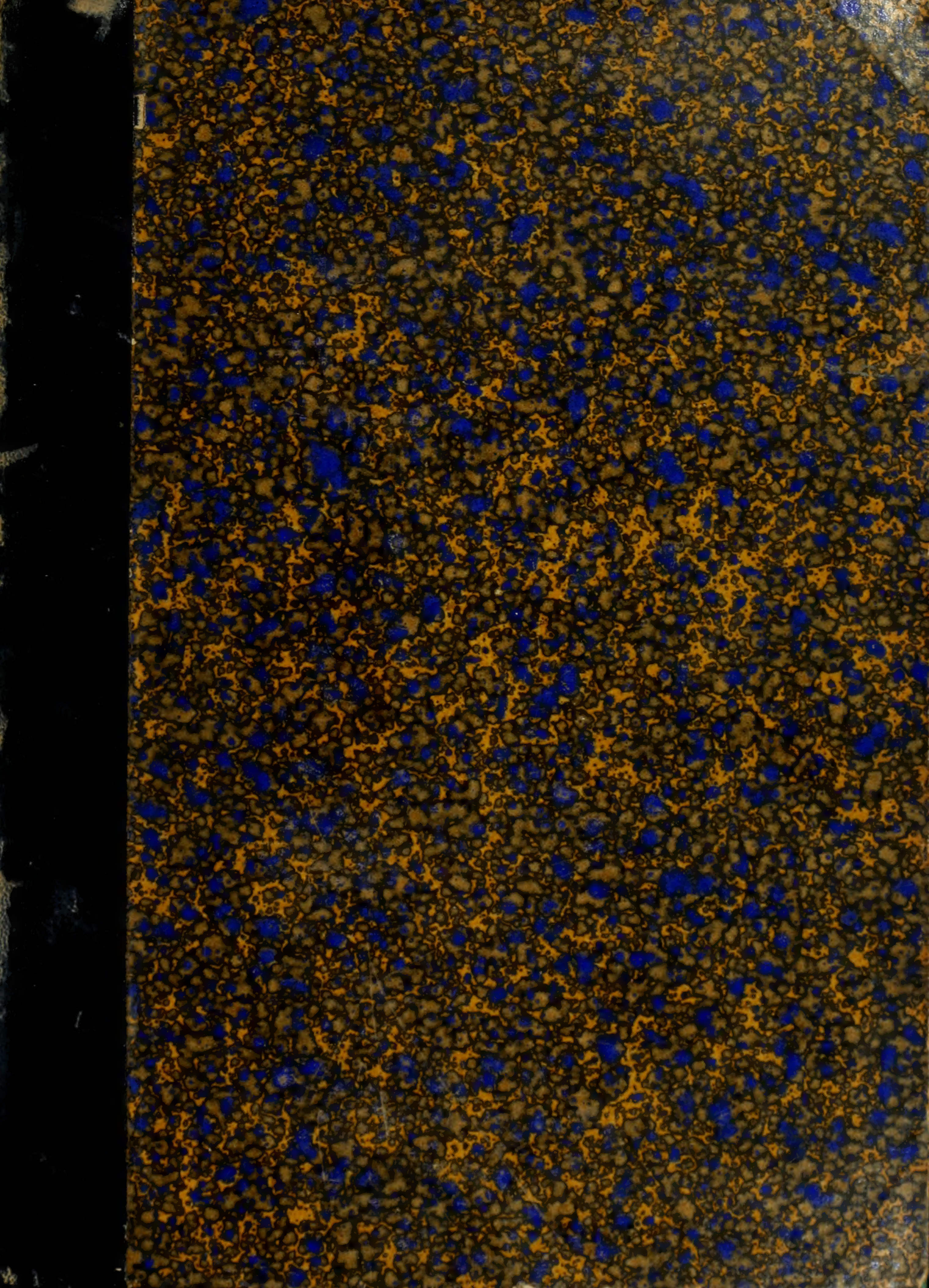
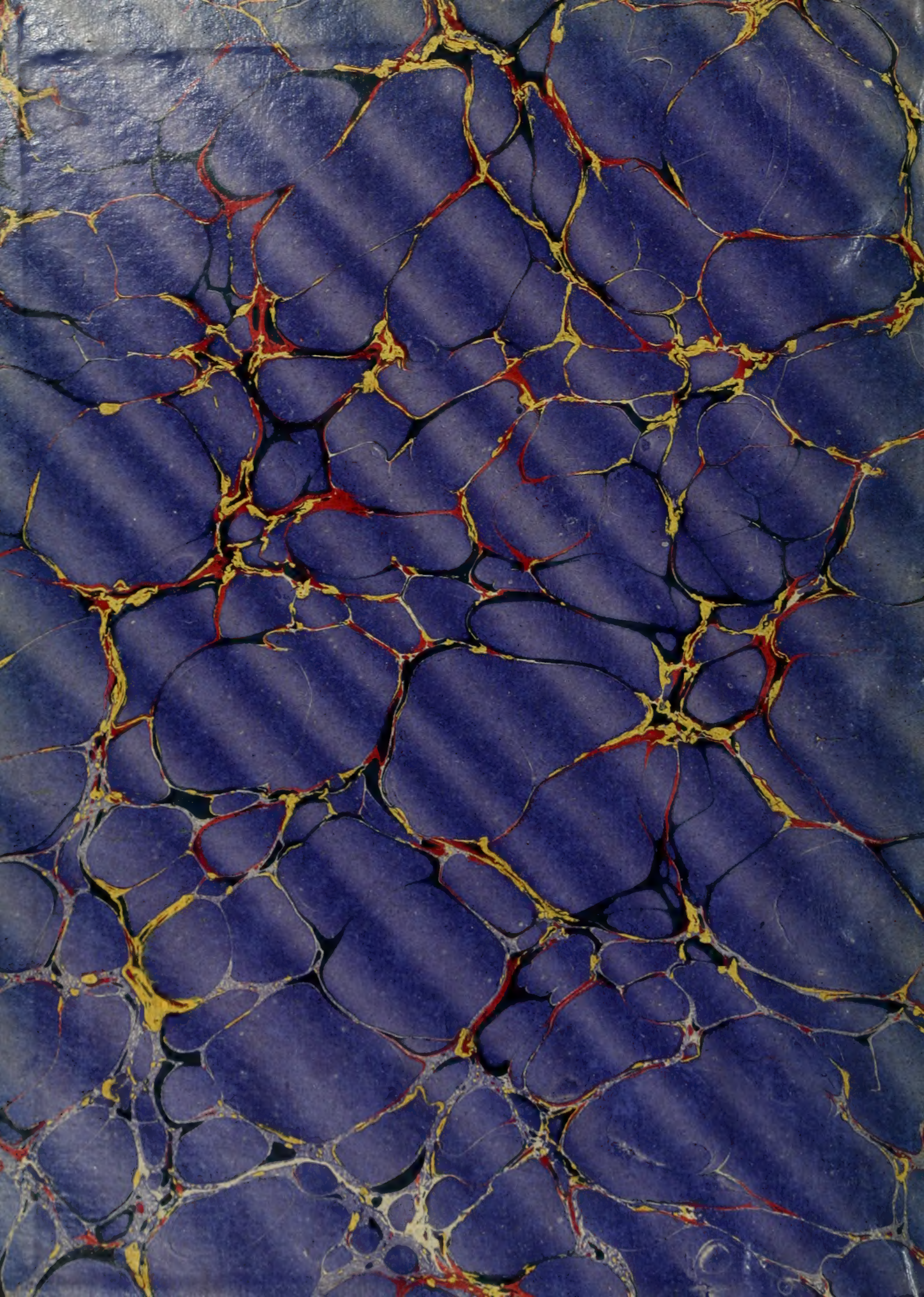
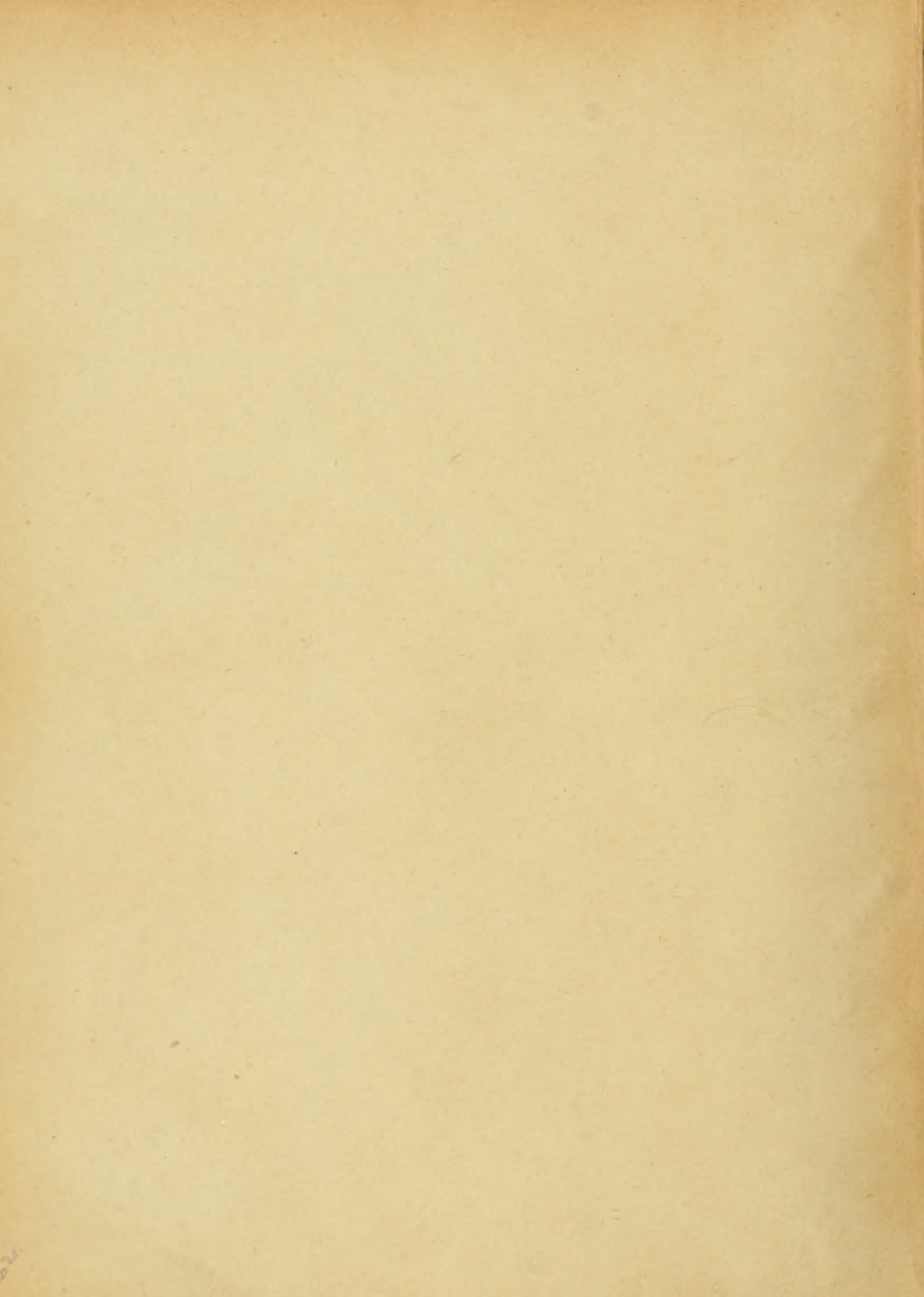








REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

PARIS. — A. DAVY IMP. DE LA REVUE BLEUE ET DE LA REVUE SCIENTIFIQUE
52, rue Madame, 52

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

Fondée en 1863

---

45 ANNÉE — 2 SEMESTRE

Du 1er Juillet au 31 Décembre 1906

PARIS

BUREAUX DE LA *REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE* (*REVUE BLEUE*)
ET DE LA *REVUE SCIENTIFIQUE*

41 bis, RUE DE CHATEAUDUN, 41 bis

—

1914

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 1 — 5e SÉRIE — TOME VI — 7 JUILLET 1906

LETTRES INÉDITES D'IVAN TOURGUÉNEFF A MADAME VIARDOT (1)

Berlin, Hôtel de Saint-Pétersbourg,
jeudi, 11 janvier 1864.

Il est 7 heures 1/4 du soir, chère madame Viardot ; dans ce moment vous êtes tous réunis au salon. Vous faites de la musique, Viardot sommeille au coin du feu, les enfants dessinent, et moi, dont le cœur est aussi dans ce salon bien-aimé, je me prépare à redormir encore un peu, si c'est possible, avant de me mettre en route pour Kœnigsberg (le train part à 10 heures 3/4).

J'ai vu Pietsch chez lui, et je l'attends pour prendre une tasse de thé avec moi. Il vous adore plus que jamais ; il est très triste et découragé, le pauvre garçon ! *pauvre* est le mot, hélas ! Il m'a fait mille questions sur vous, sur vos enfants, etc... J'ai vu aussi sa femme, qui est bien maigre, et les enfants, qui sont bien jolis. Dites à Viardot qu'il est formellement défendu d'importer un fusil en Russie, et que le sien va faire un séjour forcé chez Pietsch, auquel, du reste, je le recommanderai particulièrement.

Je me fais l'effet d'un homme qui rêve : je ne puis m'habituer à l'idée que je suis déjà si loin de Bade, et les personnes et les objets passent devant moi, sans avoir l'air de me toucher. Une fois à Pétersbourg, je vais travailler des pieds et des mains pour me débarrasser au plus vite.

J'achèverai cette lettre demain à Kœnigsberg, ou sur la frontière et je vous l'enverrai. En attendant, je vous serre la main, et j'ai le cœur bien gros.

Le 15, à une heure

Me voici à Kœnigsberg. Je pars dans une demi-heure.

Mille amitiés.

IV. TOURGUÉNEFF.

Bade, hélas non ! Saint-Pétersbourg !
Lundi 18 janvier 1864, Hôtel de France.

Chère et bonne madame Viardot, ma main, en mettant ce nom chéri de Bade au haut de la page, a trahi mes constantes pensées... Je ne suis que trop à Saint-Pétersbourg ! Et pourtant, l'instant présent est le plus doux de la journée : c'est celui où je cause avec vous. Je vais donc vous raconter ce que j'ai fait.

J'ai eu des visites de littérateurs dans la matinée, ce qui m'a empêché de sortir de bonne heure ; puis, toutes les rues avoisinantes étaient pleines de troupes qui se rendaient à la parade de l'Épiphanie. Il m'a été impossible de pousser jusque chez la comtesse Lambert (1), que je verrai demain pour sûr ; j'ai fait deux ou trois visites, puis j'ai dîné chez mon bon Annenkoff (2) avec quelques vieux amis. De là, je suis allé au théâtre entendre l'opéra

(1) Voir la *Revue Bleue* des 16, 23 et 30 juin 1906.

(1) Tourguéneff faisait grand cas du jugement littéraire de la comtesse et soumettait parfois à son appréciation ses écrits ; bien que portant un nom français, elle est d'origine russe.

(2) Critique littéraire et biographe de Tourguéneff. Il fut plus tard son exécuteur testamentaire.

de M. Séroff, *Judith*. Eh bien, je dois dire que c'est une œuvre remarquable, malgré des longueurs et des gaucheries impossibles, une exécution pitoyable, des décors *idem*. Cela procède en droite ligne de Wagner; mais il y a je ne sais quel souffle de passion et de grandeur, où se révèle une physionomie musicale fort intéressante et même originale. La grande scène qui précède le meurtre d'Holopherne m'a vraiment frappé. Mais imaginez-vous (je vous vois rire d'ici), qu'au cinquième acte, Judith arrive la tête de son monsieur à la main, la montre au peuple, puis chante un air avec accompagnement d'arpège sur les harpes, un air bleu de ciel, et qu'il y a même un jeune homme en turban et camard qui l'épouse dans cet instant! Si cette Judith est gravée, je vous l'apporterai. Je suis très curieux de savoir votre opinion. M. Séroff est né des entrailles de Wagner, il est vrai, mais ce n'est pas un trop mauvais fils. On me mène demain soir chez lui.

Le matin je vais au Sénat et je laisse les deux pages suivantes pour y écrire ce qui m'y sera arrivé. J'ai vu au théâtre le prince W..., qui m'a dit avec la gravité qui le distingue : « Wagner a la mélodie chromatique, et Séroff l'a diatonique. » Et je suis allé prendre le thé chez Milutine (1).

Mardi 19/7 janvier 1861.

Avant tout autre chose, merci pour la petite lettre que vous m'avez écrite et qui m'est arrivée ce matin. Elle m'a fait le plus grand plaisir; j'ai des nouvelles de vous et de ce Bade bien-aimé. Merci.

J'ai fait ma visite au Sénat aujourd'hui entre midi et une heure : on m'a introduit avec une certaine pompe dans une grande chambre, où j'ai vu six vieux messieurs en uniforme, avec des crachats. On m'a tenu debout pendant une heure, on m'a lu les réponses que j'avais envoyées. On m'a demandé si je n'avais rien à ajouter, puis on m'a renvoyé en me disant de venir lundi pour être confronté avec un autre monsieur. Tout le monde a été très poli et très silencieux, ce qui est un excellent signe ; et, d'après tout ce qu'on dit, l'affaire va se terminer encore plus vite que je ne l'espérais. Tant mieux (2)!

Du Sénat, je suis allé voir ma vieille amie, la comtesse Lambert, que j'ai trouvée souffrante, comme de coutume, mais peu changée. Sa vie est trop triste... Elle a eu du plaisir à me voir et s'est mise à pleurer. Pauvre femme! J'ai rediné chez Annenkoff, et j'ai passé la soirée chez Séroff; je reviens de là. Il nous a joué des fragments de son nouvel opéra, *Rognéda*; le sujet est tiré de nos anciennes annales. Eh bien, ou je me trompe lourdement, ou ce petit homme bizarre et nerveux a un fort grand talent (1). Deux chœurs surtout, et un air d'adolescent d'une pureté vraiment mozartesque, m'ont transporté... Ma foi! j'ai dit le mot, je le laisse. C'est pour le coup que j'aurais voulu, moi aussi, vous avoir à mes côtés pour pouvoir contrôler mes impressions et lire dans vos traits la confirmation, ou peut-être la négation de mes sentiments. Cette *Rognéda* me parait devoir devenir bien supérieure à *Judith* ; il y a beaucoup plus de franchise et d'originalité, et l'influence de Wagner se fait bien moins sentir (2). Il se démenait comme un diable devant son piano et chantait d'une voix impossible. Ce Séroff est un très grand coloriste et manie l'orchestre d'une façon magistrale. Enfin, je suis revenu sous le charme et j'y suis encore.

Il faut que vous m'écriviez sans perdre de temps les dates exactes de votre séjour à Leipzig, Erfurt, etc., pour que je sache où vous écrire. Il ne fait pas froid du tout ici ; j'espère qu'il ne gèle pas si fort à Bade et que les petits ont repris leur traîneau? Travaillez-vous beaucoup? Dites mille choses de ma part à tout le monde. Je vous baise les mains.

Der Ihrige

Iv. TOURGUÉNEFF.

Saint-Pétersbourg, 31/19 janvier 1861.

Theuerste, beste Freundin,

J'ai reçu aujourd'hui votre lettre datée du petit salon ; je vous en ai écrit deux à Leipzig, en les adressant à *P. V. beruhmte Sängerin* (3), *an Gewandhaus* ; j'espère qu'elles vous sont parvenues. Si pourtant vous ne les aviez pas reçues, je me borne à vous dire que mon affaire avec le Sénat est finie, et que j'ai reçu l'assurance qu'on ne me refuserait pas la permission d'aller où bon me semble, même hors du pays, ce qui fait que dans un mois je quitte Pétersbourg.

Mon pied ne me fait plus mal du tout et ma toux a disparu. A l'exception de deux ou trois jours de froid, le temps a été très doux depuis mon arrivée ici.

J'ai assisté hier à une excellente représentation de *Fidelio* : tous les rôles étaient remplis par les premiers sujets. Calzolari faisait Florestan et Mme Barbot

(1) [illegible] Milutine, célèbre homme d'État, l'un des [illegible] de l'affranchissement des serfs et [illegible] règne d'Alexandre II.

(2) [illegible] les révolutionnaires [illegible], et il fut mandé par le gouvernement à Saint-Pétersbourg, pour se justifier devant la commission du Sénat [illegible] en [illegible].

(1) Les prévisions de Tourguéneff se sont réalisées : Séroff est devenu l'un des plus puissants représentants de l'école musicale russe.

(2) *Rognéda* est en effet considérée comme le chef-d'œuvre de Séroff.

(3) Pauline Viardot, célèbre cantatrice.

est un peu insuffisante comme voix et comme jeu surtout dans la grande scène ; mais il y a un je ne sais quel souffle poétique dans ce qu'elle fait. C'est trop élégant quelquefois, et trop français ; elle se donne beaucoup de peine et chante avec conscience. Bocco et le tyran (Angiolini et Evenardi) étaient parfaits. Le vieux Botkine se pâmait à mes côtés, et je dois dire que la musique m'a fait un effet extraordinaire ; j'ai applaudi comme un claqueur.

Aujourd'hui, j'ai entendu le quatuor 127 (posthume) de Beethoven, joué à la perfection par Wieniawski et Davidoff. C'était bien autre chose que Maurin et Chevillard. Wieniawski a énormément gagné depuis que je l'ai entendu pour la dernière fois ; il a joué *la Chaconne* de Bach pour violon seul, de façon à pouvoir se faire entendre même après l'incomparable Joachim.

Je commence à croire que ma nouvelle ne paraîtra pas ; mes amis sont un peu effrayés et murmurent le mot d' « absurde » ! Vous pouvez vous imaginer ce que dira le public (1) ! Je regrette un peu la somme assez ronde que cette machine m'aurait rapportée ; mais il ne faut pas s'exposer à ce qu'on vous paye moins plus tard... Je suis tout stupéfait moi-même des profonds calculs que je fais là.

Un littérateur de mes amis, du nom de Droujinine, est mort ce matin ; il y a longtemps qu'il était malade (de la poitrine), et je l'ai vu quelques jours après mon arrivée : c'était un spectre. Il s'est endormi tranquillement, il n'a pas souffert. La mort est une grande et terrible chose, et si elle pouvait entendre ce qu'on lui dit, je la supplierais de me laisser encore sur la terre. Je veux vous voir encore, et pendant longtemps, si c'est possible. O ma chère amie, vivez longtemps et laissez-moi vivre auprès de vous tous. Adieu, à après-demain. Dites mille choses à Viardot et à Mlle ***. Quant à vous, je vous baise les mains avec *Innbrunst*.

Der Ihrige

Iv. TOURGUÉNEFF.

Saint-Pétersbourg, rue Karavannaïa,
lundi 3/15 mars 1867.

Chère madame Viardot,

Je veux dire ce que j'ai fait depuis deux jours. J'ai vu le pauvre Milutine, il parle sans trop d'effort, mais il prend constamment un mot pour un autre. Il a oublié les lettres, les chiffres, il m'a demandé si je voulais donner ma *voiture* à un *aqueduc*, c'est-à-dire mon roman à une revue : *Vanitas vanitatum et omnia vanitas!* Lui si brillant, si intelligent, si énergique... un enfant qui balbutie ! Son bras et sa jambe sont complètement immobiles... l'homme peut survivre, mais Milutine est mort.

Mon pied va beaucoup mieux, je n'ai presque plus besoin de canne, et cela malgré le froid horrible qu'il fait : vingt et vingt-deux degrés ! Botkine et moi nous avons passé la soirée d'hier chez Mme Abaza. Elle a organisé des chœurs de jeunes demoiselles, et cela ne marche pas trop mal. Nous y avons trouvé Rubinstein et sa femme. Il a joué comme un lion, en secouant un peu trop sa crinière... musicalement parlant. On a beaucoup parlé de vous.

Mes deux machines font beaucoup de bruit à Pétersbourg, on voudrait me faire lire à droite et à gauche, mais j'ai autre chose à faire. J'écrirai à Bade, à Viardot, à Marianne (1) et à Mme Anstett, dès demain.

Aujourd'hui j'embrasse tout le monde et vous serre cordialement les mains.

Votre

Iv. TOURGUÉNEFF.

Saint-Pétersbourg, Karavannaïa, 5/17 mars 1867.

Chère et bonne madame Viardot,

J'ai reçu hier le télégramme de Viardot qui m'annonce votre arrivée à Bade. Je pars demain pour Moscou, et j'espère y trouver une lettre de vous ou de Viardot, peut-être des deux.

Mon pied est revenu à son état chronique, ni trop bien, ni trop mal ; je marche sans bâton à peu près, mais je boite, et il me semble qu'il est devenu plus court que l'autre. Espérons qu'il sera remis complètement pour l'époque de la chasse.

J'ai eu un très grand plaisir avant-hier soir ; Mme Niessen-Saloman m'a invité de venir assister à une des soirées que le Conservatoire donne une ou deux fois par mois. J'y ai entendu une Mlle Lavroska (2) chanter avec beaucoup de goût et une belle voix de mezzo-sprano votre *Tsvetok* (3) (Fleur desséchée), et *Schopote* (le Murmure), *Sudai* (Evocation (4). Le public, très difficile d'ailleurs, a applaudi à tout rompre. Mme Niessen m'a chargé de mille choses pour vous. Le vieux Pétroff (5), qui se trouvait aussi à cette soirée, m'a parlé de vous avec des larmes dans les yeux, et m'a assuré qu'il ne se passait pas de jour sans qu'il ne pensât à vous. Tout cela m'a fait naturellement beaucoup de plaisir, et je vous le dis, parce que je suis sûr que cela vous en fera aussi.

IVAN TOURGUÉNEFF.

(1) Il s'agit évidemment du récit *Assez*, le seul publié en 1864.

(1) La fille de Mme Viardot.
(2) Devenue célèbre depuis.
(3) Titres écrits en caractères russes.
(4) Compositions sur paroles russes, de Mme Viardot.
(5) Chanteur au théâtre italien.

La vie municipale.

—

L'OCTROI DE PARIS

I

Depuis le dégrèvement obligatoire des boissons hygiéniques, les barrières de l'octroi semblent avoir perdu de leur solidité; l'enceinte fiscale a été forcée en maints endroits. Les Chambres et le Conseil d'État ont rivalisé de générosité envers les tributaires de l'administration parisienne, soit en imposant l'entrée en franchise des raisins frais de table, soit en étendant outre mesure l'abonnement aux combustibles.

Avec beaucoup de raison, le Conseil municipal de Paris se plaint d'être molesté, tout au moins de subir la loi des producteurs. Ceux-ci emportent de haute lutte, par la voie législative, les dégrèvements les plus inattendus, au moyen des procédures les plus singulières La mévente des vins et des chasselas a pour contre-coup des brèches au mur d'octroi, sans même que le Conseil municipal ait voix au chapitre.

Le Parlement, arbitre et représentant des intérêts généraux, a sans doute autorité pour déterminer en dernier ressort le régime financier de toutes les communes de France; il est fondé en fait, étant donné la place exceptionnelle qu'occupe Paris dans la vie nationale, à se préoccuper du fonctionnement et des répercussions économiques des droits d'octroi sur les produits de l'agriculture et de la viticulture. Au cours du débat à la Chambre sur l'introduction en franchise à Paris des raisins frais de table, l'honorable M. Augagneur, le prenant de très haut avec les Parisiens, au nom de son initiative lyonnaise, a été l'interprète éloquent de la pensée provinciale: « Il n'est pas admissible, s'est-il écrié aux applaudissements d'un certain nombre de ses collègues, que la première ville de France, le plus grand marché intérieur du pays, soit encore environnée d'une douane, et, par conséquent, porte un véritable tort à la production française. »

Cette thèse de la solidarité étroite d'intérêts entre le marché de Paris et les régions rurales avait été soutenue avec un grand talent par un autre Lyonnais, M. le Professeur Berthélemy, qui, plus logique avec lui-même, mettait ses prémisses et ses conclusions en harmonie.

Nul n'a démontré avec plus de force, que le savant professeur à la Faculté de droit de Paris, le caractère national de la suppression des octrois et plus particulièrement de la démolition des barrières parisiennes: « Les intérêts des villes et ceux des campagnes sont intimement liés, étroitement solidaires: la campagne vit de la ville et la suppression de la barrière fiscale, qui sépare l'une de l'autre, intéresse l'une autant que l'autre. Pour ces raisons — et ce ne sont pas les seules qu'on pourrait invoquer ici — on ne saurait nier que l'État doit s'intéresser à une réforme qui sera sans contredit la plus importante en matière fiscale que la République aura réalisée. »

C'est en effet le nœud du débat, la solution du problème. L'ardeur véhémente avec laquelle les viticulteurs ont donné l'assaut, en 1897 et plus tard, aux barrières de Paris est la preuve manifeste de l'intérêt qu'ont les producteurs de tout genre à abolir les douanes intérieures.

Les fabricants de fromages du Doubs et du Jura ne sont pas moins impatients de voir leurs produits entrer librement à Paris, que les vignerons eux-mêmes. Il n'est pas une région de la France où ne retentisse le même vœu intéressé d'une réforme fiscale à Paris. Les autres octrois passent inaperçus et la ville de Lyon a pu ouvrir ses portes toutes grandes sans avoir subi aucune contrainte des pouvoirs publics, en dehors de celle qui l'obligeait à dégrever les boissons hygiéniques.

Le grand marché de Paris attire tous les regards et excite toutes les convoitises. C'est pour le conquérir qu'ont été votées la plupart des lois fiscales promulguées en ces dernières années et que surgiront un jour prochain d'autres propositions animées du même esprit.

Cette situation de fait apparaît clairement à la lumière des chiffres. En quelques années, le rendement de l'octroi parisien est tombé de 156 à 110 millions, et du coup les frais de perception se sont élevés de 8 à 10,16 p. 100.

*
* *

Au lieu d'attendre passivement de nouvelles atteintes, l'administration municipale a songé à prendre les devants. Les membres du Conseil les plus influents et les plus écoutés, M. André Lefèvre, M. Chautard, M. Henri Turot, M. Landrin, M. Deville, ont élaboré des projets; le préfet de la Seine a constitué une Commission, les vues et les suggestions ne manquent pas, tant de la part de M. Quennec, directeur de l'octroi, que de M. Albert Fontaine, directeur du cadastre. Les éléments d'études et de délibérations s'amoncellent. Il n'y a pas de motif pour que l'opinion ne coopère pas, de son côté, à la recherche, à l'examen des différentes solutions de remplacement et plus le débat sera général et approfondi, plus les risques d'erreurs s'atténueront.

C'est pourquoi, sans récriminations vaines, une sévère analyse des répercussions et des conséquences de la loi de 1897 et de son application parisienne

est de nature à éclairer le législateur et surtout le Gouvernement sur la méthode à suivre et sur les précautions à prendre en une matière aussi délicate.

Cette expérience récente ne doit pas être perdue. Un bon juge, particulièrement informé, M. Gaston Cadoux, a dressé le bilan de l'opération des taxes de remplacement des droits d'octroi sur les boissons hygiéniques : « Aucun des inconvénients moraux invoqués contre les octrois n'a disparu, a-t-il dit au Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences d'Angers. Les pertes de temps et les perquisitions vexatoires aux gares et aux portes de la ville continuent; la libre circulation des choses et des gens n'est pas réalisée; l'énormité des droits sur l'alcool est une incitation permanente à la fraude. Funeste au budget, la loi de 1897 ne mène pas à la réalisation de la grande réforme que pouvait être l'abolition de toutes nos douanes intérieures. Pour les viticulteurs qui l'ont provoquée, cette mesure de la suppression des droits sur les vins n'a été, accomplie, qu'une déception : l'avilissement des prix a neutralisé l'augmentation momentanée de la consommation. Pour un grand nombre de consommateurs pauvres, elle reste sans effet appréciable. Elle a ralenti la construction; et la surcharge brusque de la propriété foncière a failli déchaîner une crise redoutable; la conséquence, plus ou moins proche, sera une tendance à hausser les loyers des petits logements et des petits appartements loués sans baux. »

Ce tableau est-il poussé au noir ? Un grand nombre de Parisiens de toute condition le tiendront pour une peinture fidèle et malheureusement trop exacte du contre-coup et des effets d'un changement de régime insuffisamment préparé et pesant trop lourdement sur des catégories importantes de contribuables.

En 1901, l'effort de remplacement des droits abolis portait sur une somme d'environ 54 millions ; il atteindrait dans l'hypothèse de la suppression totale 110 millions. M. Chautard prévoit seulement la mise à la disposition de la Ville de 103 millions et demi de ressources nouvelles. Plus pessimiste, M. Deville, partant de ce point de vue qu'il convient d'assurer à la Ville de Paris des perceptions équivalentes dès maintenant au produit normal de l'octroi et aux besoins des services, estime qu'il faut au moins 120 à 125 millions avec progression assurée. Pour M. André Lefèvre, la somme à trouver serait exactement de 110 millions.

C'est donc, d'après les diverses évaluations, une somme supérieure à 100 millions dont la Ville est tenue de se préoccuper, avant de poursuivre et d'achever l'œuvre fiscale inaugurée il y a six ans dans un but nettement avoué de protection des intérêts viticoles.

II

Une question de principe et de fait domine toutes les controverses. La ville de Paris sera-t-elle seule à supporter le poids d'une opération aussi vaste que celle de la démolition radicale des barrières et des murailles d'octroi, ou bien, au contraire, l'État prendra-t-il sa part de sacrifices ?

En équité, en stricte justice distributive, la nation entière n'a pas le droit de se désintéresser de l'entrée en franchise dans les villes des denrées et des marchandises. Les producteurs de tout genre, agriculteurs, vignerons et autres, sont les premiers favorisés par l'abolition des droits urbains ; ils en profitent autant et peut-être plus que les consommateurs eux-mêmes. Les arguments si forts et si probants de M. Cadoux, de M. Berthélemy, de M. Fleury-Ravarin, de M. Chassaigne-Goyon, et de tant d'autres, n'ont jamais été contredits ; ils conservent toute leur force à la veille de prochains débats.

L'exemple de la Belgique et de la Hollande a été souvent invoqué ; il est péremptoire et décisif. Le gouvernement belge a constitué un fonds communal alimenté par le produit des ressources nationales, c'est-à-dire par une subvention. De l'aveu de tous les observateurs, cette participation de l'État à la suppression des octrois communaux a eu les résultats les plus heureux. « Cette réforme, a pu dire en toute assurance M. Roger Lambelin, a eu l'heureux et rare privilège de profiter à la fois au producteur, au consommateur et au commerçant. »

En Hollande, les octrois communaux ont disparu de la même manière, grâce à l'abandon consenti par l'État aux communes des quatre cinquièmes du produit de la contribution foncière dans chacune de ces localités.

C'est en se fondant sur ces précédents et en invoquant des raisons de haute justice que M. Fleury-Ravarin à la Chambre avait présenté sous forme de proposition de loi la solution préconisée par M. Berthélemy. A son tour le Conseil municipal de Paris a voté à l'unanimité un vœu formulé par M. Chassaigne-Goyon, tendant à obtenir du Parlement l'étude des moyens propres à faciliter aux villes l'abolition totale de leurs octrois par l'abandon que ferait l'État à leur profit d'une partie des impôts directs remplacés dans le budget national par celui d'impôts indirects généraux perçus sur l'ensemble des citoyens.

Le principe sur lequel reposent ces différents pro-

jets et vœux est d'une extrême simplicité; il confère à la suppression intégrale des octrois un caractère national.

M. Berthélemy et d'autres encore entrevoient pour l'application de ce principe le retour aux villes des impôts directs, l'attribution à l'État des impôts indirects. D'après eux, les paroisses anglaises et les villes allemandes doivent être un modèle et donnent une utile leçon de choses financière.

L'idée essentielle, qui consiste à nationaliser la suppression totale des octrois communaux, n'entraine pas nécessairement l'adoption des voies et moyens proposés par M. Berthélemy et par M. Fleury-Ravarin. D'autres modes d'intervention de l'État peuvent être envisagés. M. Deville, dans une note soumise au Conseil municipal, se borne à affirmer que la suppression des octrois doit être faite à bref délai, totale et avec le concours de l'État.

M. André Lefèvre fait appel, sinon à la générosité de l'État, au moins à l'esprit d'équité du Parlement; il demande à cet effet que l'État fasse droit à quelques-unes des revendications financières de la ville de Paris, pour le pavage, pour les centimes de l'enseignement, pour les produits du Pari Mutuel, jusqu'à concurrence d'une recette de six millions environ.

Dans le même ordre d'idées, M. Chantard est d'avis que la participation de l'État se traduise par un accroissement de ses subventions au service de l'enseignement primaire, à la police municipale, à l'entretien du pavé; il obtient également, par cette majoration des subventions de l'État, une prévision d'une somme de six millions.

De toutes parts, des suggestions analogues se font jour. On ne peut pas songer raisonnablement à laisser la ville de Paris seule aux prises avec les redoutables difficultés d'un aménagement de ressources nouvelles de plus de cent millions. Le gouvernement, en dehors de l'exercice de ses droits de tutelle, doit avoir la plus grande hâte de venir en aide aux différentes catégories de producteurs dont l'octroi lèse les intérêts.

A une séance de la Société d'économie politique, présidée par M. Frédéric Passy, le 5 décembre 1891, un financier de la plus haute autorité, Léon Say, n'hésitait pas à déclarer et à conclure « que les frais de remplacement, en cas d'abolition, peuvent et doivent être pour partie supportés par toute la France, par les habitants des 1 520 communes à octroi dont la vie se trouve renchérie, et par les habitants des communes sans octroi, qui fournissent aux villes les denrées de consommation, et dont la production est atteinte chez eux parce que la consommation en est entravée ailleurs. » Et, pour donner un corps à cette opinion, Léon Say concevait l'attribution aux communes d'une quotité à prélever sur les impôts généraux de consommation comme les droits sur les tabacs, les sucres et les boissons, cette quotité pouvant dépendre de l'importance de la consommation locale.



Si l'on objecte que la ville de Lyon a opéré à ses risques et périls la suppression totale de son octroi, le précédent n'est pas recevable, d'abord parce qu'il portait sur onze millions seulement, ensuite parce qu'il a eu sa contre-partie pénible au point de vue immobilier. M. André Lefèvre a objecté avec raison que le dégrèvement des boissons hygiéniques à Paris représente proportionnellement à peu près le même effort que l'abolition totale de l'octroi lyonnais. « La suppression des boissons hygiéniques a eu pour les Parisiens cette circonstance aggravante qu'il y a eu un déplacement de contribuables. La population flottante, plus considérable à Paris qu'à Lyon, participait autrefois à cette charge, et c'est la population fixe qui la supporte seule aujourd'hui. Il faut donc chercher d'autres moyens de fournir l'effort supplémentaire. »

Un de ces moyens réside en un concours financier de l'État dans des conditions à déterminer. La nation est comptable envers les villes à octroi et plus particulièrement envers le premier marché d'approvisionnement de France du bénéfice que sont appelés à recueillir les agriculteurs, les expéditeurs, les approvisionneurs de Paris. Cette participation n'est pas seulement équitable; elle n'est pas uniquement destinée à fournir un appoint plus ou moins considérable au fonds des taxes de remplacement; elle aura pour résultat de faciliter et de réaliser une réforme éminemment ardue, d'autant plus difficile qu'elle succède à peu d'années de distance à l'application laborieuse et onéreuse de la loi de 1897, sur le dégrèvement des boissons hygiéniques.

L'émoi occasionné par le déplacement des taxes de 1900 et de 1901 n'est pas entièrement calmé à l'heure qu'il est. Les placements immobiliers n'ont pas repris leur essor accoutumé; la construction n'a pas recouvré sa sécurité d'hier et sa confiance d'antan.

C'est d'une main légère, surtout au milieu des préoccupations budgétaires de l'État, que le réformateur doit aborder le remaniement ou la suppression totale des droits d'octroi, et la situation de Paris, où les intérêts sont si faciles à émouvoir et trop prompts à subir des paniques injustifiées, commande un surcroît de prudence et de vigilance.

Le Conseil municipal de Paris, dont la hardiesse est bien connue, a constamment fait preuve au point de vue fiscal d'une circonspection extrême; il n'est

pas loin de regretter les plus-values des recettes d'octroi, et, s'il est résolu à obtenir une transformation, ou pour mieux dire, la disparition de ce que M. André Lefèvre appelle un organe malade, il ne se dissimule pas pour autant les difficultés de la tâche et la complexité du problème à résoudre.

*
* *

Depuis longtemps, d'ailleurs, les inconvénients d'un impôt improportionnel, vexatoire, prohibitif, ont été dénoncés hautement, et la démolition des barrières d'octroi aurait été effectuée d'enthousiasme, comme sous la Révolution, sans l'embarras d'équilibrer les recettes et les dépenses avec un trou formidable de cent cinquante ou de cent millions.

Aujourd'hui, tout le monde en convient, sous la poussée des producteurs, avec la jurisprudence du Conseil d'Etat et les tendances du Parlement, des résolutions énergiques s'imposent. L'abaissement ou la conversion des droits sur le pétrole, dont le développement intensif de l'automobilisme rend la perception aux portes si gênante, incite à un remaniement immédiat.

Plus d'un projet de transition et de transaction a été et sera présenté et soutenu. Le Trésor et l'Administration des Contributions indirectes ont à s'entendre avec la Ville de Paris pour la taxe sur l'alcool.

Il est advenu dans le passé que les négociations ont été tardives et que les votes du Conseil se sont heurtés soit à l'opposition du gouvernement, soit aux résistances du Sénat. La commission instituée par M. de Selves, pour élaborer un plan de réorganisation ou de suppression graduelle ou totale de l'octroi, permet dès à présent de se livrer à des échanges de vues profitables, voire même à des accords préparatoires en vue des solutions nécessaires et logiques.

L'État a toutes les raisons du monde de s'intéresser directement et effectivement à la préparation des projets de réforme de l'octroi parisien et de remplir tout ensemble ses devoirs de tuteur et d'associé envers Paris. Une autre attitude serait à la fois injuste et imprévoyante et toute autre procédure risque de porter préjudice à Paris et à la France, dont la solidarité économique est non moins évidente que profonde.

PAUL STRAUSS,
sénateur.



LE CYCLOPE

Cette comédie satyrique en deux actes, d'après Euripide, sera représentée pour la première fois à l'inauguration du Théâtre romain de Champlieu, le 8 juillet 1906.

PERSONNAGES

SILÈNE	MM. COQUELIN CADET.
LE CYCLOPE..............	SILVAIN.
ULYSSE...................	ALBERT LAMBERT fils.
1er SATYRE............. .	BRUNOT.
	(De la Comédie-Française.)
2e SATYRE....	PALAU.

ACTE PREMIER

SCÈNE PREMIÈRE

SILÈNE

Dire pourtant qu'avant de naufrager ici,
Je menais une vie exempte de souci,
Transparente au milieu des filles et des vignes,
Je n'étais point astreint à des travaux indignes.
Presque immatériel, lumineux et divin,
Au fond des coupes d'or, à la clarté du vin
Où se réfléchissaient les collines tremblantes,
Je voyais tournoyer le corps nu des bacchantes !
Et maintenant, hélas ! je fais les cabinets,
J'astique les couteaux, je racle les navets,
Je fais la soupe et j'ai pour moi les épluchures.
Sur ces rocs où la foudre a mis ses déchirures,
Mes fils, mes jeunes fils devenus chevriers,
Errent avec les boucs barbus et les béliers !
Étranges compagnons pour leur adolescence !
Je suis à leur sujet plus peiné qu'on ne pense.
Ah ! vieux fou que je fus d'avoir quitté mon nid
Si tiède, pour un exil indéfini !
Bacchus m'avait été ravi par un pirate,
J'armai, pour le poursuivre, un navire à la hâte,
Je formai de mes fils quatre rangs de rameurs,
Je pris le gouvernail et d'immenses clameurs
Succédant aux doux sons des flûtes et des lyres
Annoncèrent au loin le départ des satyres.
Et la mer, écumante au choc des avirons,
Pressait autour de nous ses humides toisons.
Tout alla bien ainsi jusques au cap Malée.
Là d'un vent d'Orient notre voile gonflée
Dans un subit essor enleva le vaisseau
Qui se mit brusquement à fuir comme un oiseau
Et nous précipita sur ces affreux rivages
Où vinrent nous cueillir les Cyclopes sauvages.
Ces monstres n'ont qu'un œil qui luit, énorme et rond,
Comme une lampe horrible au milieu de leur front.
Polyphème, l'un d'eux, m'emploie en sa cuisine,
A dépecer les chairs des gens qu'il assassine.

Son antre est rempli d'os et de restes humains,
On y heurte une tête, on marche sur des mains,
Et le dégoût y siège aux pieds de l'épouvante
Mais j'entends s'avancer une troupe qui chante;
Ce sont mes fils. Comme ils sont bruyants aujourd'hui!
On dirait que Bacchus lui-même les conduit.

SCÈNE II

SILÈNE, CHŒUR DES SATYRES

LE CHŒUR, à une chèvre.

Ohé! Ohé! l'Aventureuse,
Toi dont le père est mon parent,
Descends de ta cime rocheuse,
Fille du bouc mal odorant.

Vois! la brise aux ailes câlines
Erre à l'entour de l'abreuvoir
Et l'ombre qui vient des collines
Devance ici les pas du Soir.

Les Heures s'en vont une à une,
Phœbus pense à s'en retourner,
Sur sa nef d'argent rit la Lune
Que tu vas peut-être écorner!

Je vais te lancer une pierre.
Qu'as-tu donc à gratter encor,
Fol animal, dans la lumière,
Dont tu fais bouger les fils d'or?

ANTISTROPHE

O mére, oublieuse coupable,
Souviens-toi des pauvres petits
Restés seuls au fond de l'étable
D'où tous leurs aînés sont partis,

Transis de peur, de faim peut-être.
Ils ont dormi bien sagement,
Mais tu tardes trop à paraître;
Entends leur plaintif bêlement.

Le doux passé t'attend dans l'ombre,
Mais moi, reverrai-je jamais
Votre profondeur fraîche et sombre,
Bois mystérieux que j'aimais?

ÉPODE

Bruits des tambourins au bord des fontaines,
Dryades riant dans le fond des bois,
Murmure étouffé de flûtes lointaines
J'implore dans le vent l'écho de votre voix.

Et toi, cher Iacchos, où vis-tu solitaire,
Baignant ta chevelure aux flammes du soleil,
Tandis que, misérable, à ses noirs boucs pareil,
Esclave du Cyclope au front visionnaire,
Par le rocher abrupt, en l'air chaud endormi,
Rôde si tristement ton malheureux ami!

SILÈNE

Silence! mes petits enfants, je vous invite
A rentrer les troupeaux dans la grotte, au plus vite.

LE CHŒUR

Qu'est-ce donc?

SILÈNE

J'aperçois, sur le bord de la mer
La carène d'un grand vaisseau qui m'a tout l'air
D'être grec. Les rameurs s'avancent vers cet antre,
Si j'en juge à leur mine, ils n'ont rien dans le ventre,
Ils n'ont pas dû manger depuis au moins trois jours.
Pauvres gens! Ils auront ici peu de secours!
Ils suivent, en portant des urnes sur leur tête
Un chef dont le cimier est orné d'une aigrette.
Malheureux, malheureux qui ne se doutent pas
Que le chemin qu'ils font est celui du trépas
Et qu'ils marchent vers une étrange sépulture!
Le Cyclope en fera bientôt sa nourriture.
Neptune le pourvoit d'amples provisions.

SCÈNE III

LES MÊMES, ULYSSE ET SES COMPAGNONS

ULYSSE

Étrangers, voudriez-vous me dire où nous pourrions,
Sans trop nous éloigner, puiser de l'eau courante
Et s'il serait quelqu'un parmi vous qui consente
A nous vendre en passant des vivres : vous voyez
Devant vous, messeigneurs, d'honnêtes nautonniers
Dans le besoin!—Oh! ciel ce ne sont pas des hommes
A qui je m'adressais. Par Hercule, nous sommes
Sur quelque territoire à Bacchus consacré.
Des satyres en rond dansent autour du pré.
Ils sont toute une troupe étrangement velue.
Salut à ce vieillard, leur chef.

SILÈNE

Je te salue,
Mais apprends-moi d'abord, homme, quel est ton nom..

ULYSSE

Je ne sais s'il te fut connu jamais ou non.
Je suis le roi d'Ithaque et de Céphallénie,
Ulysse.

SILÈNE

Quand j'étais encore en Ionie,
On parlait en effet d'un Ulysse, bâtard
De Sisyphe et le plus intrépide bavard
Et menteur, qu'on connût de l'un à l'autre pôle.
Serais-tu, par hasard, le parent de ce drôle?

ULYSSE

C'est moi. Que t'ai-je fait pour m'insulter ainsi?

SILÈNE

Je dis ce qu'on m'a dit. Mais qui t'amène ici?

ULYSSE

Nous revenons de Troie et notre nef regagne
Ithaque et mon palais bâti dans la montagne.

SILÈNE

Tu ne regardes pas au chemin, je le vois,
Sans doute, tu voulais connaître nos détroits,
Car tu n'es pas pressé de rentrer dans ton île,
Si, pour t'en retourner, tu passes en Sicile.
Tu n'en es pas à deux jours près. Tu prends ton temps.

ULYSSE

Nous fûmes rejetés jusqu'ici par les vents.

SILÈNE

Votre histoire en ce point ressemble à mon histoire.
Qu'on la veuille franchir ou qu'on la veuille boire,
Il n'est pas d'élément à craindre autant que l'eau.
Pour l'avoir oublié, j'y crus laisser ma peau,
Et moi, qu'on révérait, ainsi qu'un dieu rustique,
Je suis tombé si bas que je suis domestique.

ULYSSE

Vous êtes donc aussi de malheureux nochers?

SILÈNE

Hélas!

ULYSSE

Où sommes-nous et quels sont ces rochers?

SILÈNE

C'est le pied de l'Etna, montagne de Sicile.

ULYSSE

Où donc sont les remparts et les tours de la ville?

SILÈNE

Il n'est point de remparts, de ville, ni de tours.
Les rochers ont gardé leurs sinistres contours,
Nul homme n'a jamais dormi sur ces rivages.

ULYSSE

Ne sont-ils donc hantés que des bêtes sauvages?
Quels sont les habitants de ces funèbres lieux?

SILÈNE

Les Cyclopes, demi-bêtes et demi-dieux.
Chacun d'eux, sous le roc, habite une caverne.

ULYSSE

Ont-ils un roi? Quelle est la loi qui les gouverne?

SILÈNE

Cette race est nomade et n'admet point de rois.
Chacun vit dans son trou sans police et sans lois.

ULYSSE

Récoltent-ils du blé? Font-ils de l'élevage?

SILÈNE

Ils vivent de mouton, de lait et de fromage.

ULYSSE

Envers les voyageurs sont-ils hospitaliers?

SILÈNE

Ils en mangent la chair cuite très volontiers.

ULYSSE

Ce que tu dis, vieillard, est bien épouvantable,

SILÈNE

Ce sont gens adonnés aux plaisirs de la table.
Tous les hommes qu'on trouve ici passent au feu,
Mais fort heureusement on en trouve assez peu.

ULYSSE

Et celui que tu sers, oh! ciel, l'effroi me gagne,
N'est pas dans l'antre, au moins?

SILÈNE

Il est dans la montagne,
Il est parti chasser, dès l'aube, avec ses chiens.

ULYSSE

Et tu n'es pas tenté de rompre tes liens,
De t'enfuir de parmi ces bêtes inhumaines?

SILÈNE

Ah! je suis prêt à tout pour toi, si tu m'emmènes.

ULYSSE

Vends-nous donc à manger.

SILÈNE

Je n'ai que du mouton,
Ce n'est pas ton affaire.

ULYSSE

Et pourquoi pas?

SILÈNE

C'est bon
Pour de vils paysans. Il vous faudrait des sauces
Balsamiques, du pur benjoin.

ULYSSE

Tu te gausses
De nous.

SILÈNE

Que comptes-tu payer?

ULYSSE

Un prix divin.
Car si vous n'avez pas de vigne, j'ai du vin.

SILÈNE

O cher enfant, quel mot est sorti de ta bouche!

ULYSSE

Si le mot, à ce point te remue et te touche,
Quel effet produira la vision du dieu?
Or celui que vais t'offrir est de bon lieu
Je le tiens de Maron, que tu dois bien connaître!

SILÈNE

Quoi! le fils de Bacchus, mon élève et mon maître?

ULYSSE

Lui-même. Apprête donc ton gosier et ton bec.

SILÈNE

Tu viens fort à propos. J'ai la gorge d'un sec!...
Ce vin? il est resté, dis-moi, dans le navire?

ULYSSE

Non! il est dans cette outre. Approche-toi. Respire.

SILÈNE

Quel arôme ! J'en ai les sens tout retournés.
Hélas ! c'est juste pour se mettre sous le nez,
Il va rester de quoi mouiller ma langue, à peine.

ULYSSE

Tu t'exagères tes capacités, Silène,
Prends-moi donc cette coupe et pose-la dessous.

SILÈNE

Allons ! verse à grand bruit, et qu'on soit vite saouls !

ULYSSE

Que dis-tu de ce vin ? Ça chante, ça résonne ?

SILÈNE

Jusqu'aux ongles j'en ai tout le corps qui frissonne.

ULYSSE

Quelle somme veux-tu qu'on te paie à présent ?

SILÈNE

Donne seulement l'outre et garde ton argent.

ULYSSE

J'attends toujours que tu livres la marchandise.

SILÈNE

Si le Cyclope n'est pas content, qu'il le dise.
Je m'en vais, de ce pas, vous quérir ses moutons.
Qu'en peut-il résulter ? Quelques coups de bâtons
Que nous partagerons, à tout prendre, en famille.
Qu'est-ce que tout cela, quand la joie au cœur brille !
Nous aurons à ces gens montré de la pitié
Bien bu, le reste, c'est le risque du métier.
Du haut du promontoire effrayant de Leucade,
Je consens qu'on me jette aux poissons de la rade,
Pourvu que de bon vin je sois bien saturé
Et que je n'aille pas, froid et décoloré,
Cadavre gonflé d'eau, du limon sur les lèvres,
Ventre énorme, traînant de petits pieds de chèvres,
Par la verte étendue et sous le soleil d'or
Aux mouettes des mers présenter un dieu mort.
Non ! il faut être fou pour ne pas aimer boire.
Vive le vin, qui fait l'esprit leste et dispos
Et qui donne le tour de main et l'à-propos
Pour finir promptement une amoureuse histoire !
O vin, subtil magicien,
Tisseur de songe,
Qui transforme en moins de rien
L'homme en éponge,
Tu dissipes tous les chagrins
Les plus rebelles
Tu casses bien un peu les reins,
Mais c'est pour nous donner des ailes !

SCÈNE IV

ULYSSE, LE CHŒUR

LE CHŒUR

Veux-tu que nous causions, Ulysse, en attendant ?

ULYSSE

Je ne vois rien de mieux à faire, en ce moment.

LE CHŒUR

Donc, vous avez pris Troie où se cachait Hélène ?

ULYSSE

Le palais de Priam est couché dans la plaine.

LE CHŒUR

Cette Hélène qui fit rouler
Dans la mort un peuple innombrable,
Vous avez dû la violer
D'une façon abominable !
Ah ! que j'aurais voulu voir ça !
Que j'eusse aimé me trouver là
Pour travailler à la vengeance
De tant d'infortunés héros
Dont Troie a trouvé les os
Et soulager ma conscience !
Race des femmes, reste impur,
Survivance du vieux déluge.
La perfidie a son refuge
En leur cœur ondoyant et dur.
Et toi, Zeus, prends en main ta foudre,
Frappe-les, frappe dans le tas
Et réduis-en l'espèce en poudre,
C'est la ruine des États.
Mets à part cependant un lot des plus jolies
Pour divertir un peu le pauvre satyreau,
Sans elles, je ne puis débrouiller l'écheveau,
De mes noires mélancolies.

SCÈNE V

LES MÊMES, SILÈNE.

SILÈNE

J'apporte ce que j'ai trouvé dans la maison,
Plusieurs couples d'agneaux, du fromage à foison
Et tout ce qui restait encor de viande cuite,
Ramassez, emportez, décampez au plus vite.
Je garderai le vin toutefois pour les frais.
Dieux ! voici le Cyclope... eh bien ! nous sommes frais !

ULYSSE

Où fuir ?

SILÈNE

Cachez-vous là, dans le creux de la roche.

ULYSSE

Grand merci du conseil. Pourquoi pas dans sa poche ?

SILÈNE

Vous vous débrouillerez une fois là-dedans.

ULYSSE

Non ! nous ne suivrons pas des conseils si prudents.
Troie aurait contre nous trop de sujets de plainte,
Si, dans l'occasion, nous montrions de la crainte
Et ce serait vraiment un lamentable exploit
De fuir, sans le combattre, un vivant quel qu'il soit.

Nous que n'effrayaient pas les armes de Phrygie
Et dont l'épée au sang des astres s'est rougie.
Quelque terrible aspect qu'elle revête encor
Nous verrons, sans baisser les yeux, venir la mort,

SCÈNE VI

LES MÊMES, POLYPHÈME

POLYPHÈME

Attendez, attendez, je vais mener la danse,
Un solide gourdin règlera la cadence,
Et s'il vous faut de la musique, tour à tour
La peau de l'un de vous servira de tambour.
Eh bien ! vous croyez-vous chez Bacchus, la marmaille ?
On ne s'amuse pas ici, l'on y travaille.
Qu'est-ce que ce remue-ménage et que ce bruit ?
Comment vont les chevreaux qui sont nés cette nuit ?
Têtent-ils ? Voulez-vous, s'il vous plaît, me répondre
Et me quitter ces airs de poules qui vont pondre ?
Avez-vous préparé les corbeilles d'osier
Pour sécher le fromage ? Ouvrez donc le gosier.
Parlez, levez les yeux. Gare à la bastonnade !

LE CHŒUR

Je les lève. Je vois Orion, la Pléiade,
La Grande Ourse.

POLYPHÈME

C'est bon. Mon dîner est-il prêt ?

LE CHŒUR

Puisse ton estomac l'être aussi bien.

POLYPHÈME

Le lait ?...

LE CHŒUR

Nous en avons rempli des cuves presque entières,
Nous pouvons t'en offrir de toutes les manières,
Du mêlé, du demi-mêlé, du pur brebis
Du pur vache ou pur chèvre, à ton goût. Mais le pis,
O Cyclope, serait que tu nous avalasses.

POLYPHÈME

Vous me feriez mourir à force de grimaces
Et de gambades, non.
Oh ! voilà du nouveau !
Que font tous ces gens-là près de l'étable à veau ?
Eh ! ne vous gênez pas, messeigneurs les pirates.
J'aperçois des agneaux attachés par les pattes,
Des paniers de fromage au hasard dispersés
Et ce pauvre vieillard dont les yeux sont pochés.

SILÈNE

Hélas ! je n'en peux plus. Ma pauvre tête est morte !

POLYPHÈME

Et quel est celui qui t'a frappé de la sorte ?
Parle, vieillard.

SILÈNE

Tous, tous, ils s'y sont employés
Chacun son tour, j'en ai les membres tout broyés
Ils te volaient. Je n'ai pas voulu laisser faire.

POLYPHÈME

Ne savaient-ils donc pas que Neptune est mon père ?

SILÈNE

Je le leur ai bien dit, mais rien ne les troublait.
Loin de diminuer, leur appétit doublait
Et fort tranquillement ils mangeaient ton fromage,
Ils mettaient un certain ordre dans leur pillage.
Et tandis que, les uns, manœuvrant le bâton,
A grands coups rythmés sur leur respiration,
Infatigablement de leurs bras longs et fermes,
Me rossaient comme on bat le froment dans les fermes,
Celui-là m'expliquait, à ton égard, leur plan.
Ils voulaient t'attacher à quelque grand carcan.
Puis, aux accents joyeux d'une marche guerrière
Lever, à coups de fouets, la peau de ton derrière,
Puis, les tripes en l'air et le ventre arraché,
Sans retard t'aller vendre au plus prochain marché
Ou t'envoyer dans un moulin tourner la meule,
Disant que ce serait assez bon pour ta gueule !

POLYPHÈME

Ils ont dit tout cela ? Cours chercher mes couteaux.
Allume dans la grotte un bon feu de fagots,
Prépare sans retard le gril et les bassines.
Nous en conserverons quelques-uns en terrines.
Tu me feras bouillir le gros. Pour ce petit,
Je pense qu'il vaut mieux me le servir rôti.

SILÈNE

Parbleu ! c'est un conseil donné par la nature
Qu'il nous faut varier un peu la nourriture,
Toujours du bœuf, toujours du cerf, toujours du veau,
Ça ne vaut rien, quand on travaille du cerveau.

ULYSSE

Tout ce que ce vieillard t'a dit n'est que mensonge,
Cyclope, n'en crois pas le moindre mot et songe
A ne pas offenser les dieux hospitaliers,
Nous sommes, tu le vois, de pauvres mariniers
Que presse le souci d'achever leur voyage,
Notre nef nous attend, amarrée au rivage.
Un filet de fumée, aperçu du chemin,
Nous a fait espérer quelque visage humain,
Nous nous sommes risqués jusqu'au seuil de ta porte.
Toute ma troupe était de faim à demi-morte
Nous avons rencontré ce vieillard. Humblement,
Lui présentant de l'or ou du vin en paiement,
Nous l'avons supplié de nous vendre des vivres.
A ce seul mot de vin, ouvrant de grands yeux ivres,
Il est parti d'un pied fringant, jeune et léger,
Vider le contenu de ton garde-manger,
Puis jusqu'à ton retour il n'a cessé de boire,
Comme tu l'as surpris, il invente une histoire
Il s'est cogné la tête à quelque roc pointu
Pour te persuader que nous l'avons battu.

SILÈNE

Oh ! peut-on concevoir pareille fourberie !
Cyclope, mon petit Cyclope, je t'en prie,
Songe que tout ça n'est que ruse de gibier
Qui voudrait bien duper le pauvre cuisinier.
J'aimerais varier quelquefois ta cuisine,
Pour un jour qu'on pourrait l'avoir un peu plus fine,
Il faudrait... Non ! crois-moi. J'ai défendu tes biens
Je te le puis jurer sur la tête des miens
Et périssent mes fils si je mens.

LE CHŒUR

Merci, père,
Je conçois qu'à ton cou ma tête soit légère,
Mais comme c'est sur moi que portent tes serments
Je me vois obligé de dire que tu mens.

POLYPHÈME

Non ! C'est vous qui mentez ! Surtout, pas de réplique,
Ou je vais vous apprendre, en quelques coups de trique
Les égards, le respect qu'on doit à ses parents.
Quant à vous, étrangers, placez-vous sur deux rangs
Et répondez aux questions que je vous pose.
Quel est votre pays natal ? Pour quelle cause
En êtes-vous sortis ? Pour pirater, bien sûr !
Votre air embarrassé n'annonce rien de pur.

ULYSSE

Tu vois des Grecs rentrant d'une très longue guerre.
Grâce à nous, la célèbre Ilion est par terre,
L'herbe pousse à l'endroit où furent ses remparts.
Mais le vent qui chassa nos navires épars
Nous a poussés jusqu'à cette côte lointaine.

POLYPHÈME

Est-ce donc vous qui, pour venger le rapt d'Hélène,
Êtes partis, voici dix ans, vers Ilion ?

ULYSSE

Et ce fut une bien rude expédition
Où plus d'un a laissé ses os, tu peux m'en croire,
Nous avons payé cher, hélas ! un peu de gloire,
Et tout n'est pas fini.

POLYPHÈME

Mais, espèce de poire,
Que ce Ménélas fût ou ne fût pas cocu,
Qu'est-ce bien que cela pouvait vous faire, en somme ?
Ma parole, il n'est rien de si bête qu'un homme.

ULYSSE

Cyclope, de si grands coups procèdent des dieux ;
Nous nous sommes levés en masse, furieux
Comme les flots qu'émeut le trident de ton père,
Et maintenant, errants sur l'étendue amère,
Lamentables jouets de la mer et des vents,
Nous voyons fuir avec les rivages mouvants,
Les claires îles d'or, douces et fortunées,
Où des toits paternels fument les cheminées.
Souviens-toi qu'Apollon, ainsi que nous proscrit,
A gardé les troupeaux d'Admète et que le cri
De l'Innocence peut réveiller le tonnerre.
Nous avons restauré les autels de ton père
Et du cap de Ténare au port agrigentin
Par les îles se lève, avec le bleu matin,
Au sommet escarpé de chaque promontoire,
Neptune éblouissant de jeunesse et de gloire.

Mais peux-tu devant nous rester indifférent ?
La Sicile t'a fait un peu notre parent,
Il n'est rien au surplus qui ne t'en avertisse.
Les chants dont te berçait autrefois ta nourrice,
Dans mon Ithaque aussi ma mère les chantait ;
Cet Etna qu'une flamme éclaire à son sommet
N'est qu'un pic reculé de notre territoire
Et les dieux dont tu sors ont formé son histoire.
Puisque la Grèce est ta patrie, ainsi qu'à nous,
Relève avec bonté ces soldats à genoux,
Sois-leur hospitalier. Assez longtemps la guerre
A bu de notre sang, dépeuplé notre terre ;
Respecte ceux que Troie a sauvés du trépas,
A d'affreux appétits ne les immole pas,
J'ai fini d'implorer. Zeus maintenant te somme.

SILÈNE

Cyclope, il te faut mettre à la broche cet homme
Vivement, et manger sa langue. Sur l'honneur
Tu deviendras ensuite un très grand orateur.

POLYPHÈME

La Richesse est le dieu que le sage révère,
Je n'en connais point d'autre au ciel ni sur la terre.
Quant à tes caps marins de temples couronnés
Fussent-ils de clients de ton espèce ornés
Et tout riants et glorieux dans la lumière,
Si Neptune, mon père, y tient, c'est son affaire,
Mais moi je t'en dirai tout net mon sentiment :
Je m'en fous. On ne m'en conte pas aisément
A moi, Cyclope, ah ! non. Crois-tu qu'il m'en impose
Par sa foudre, ton Zeus ? Tout ça, c'est de la pose,
A d'autres. Quand il pleut, je rentre en mon rocher,
Je mange un ou deux veaux avant de me coucher,
Puis, bien repu, dispos, à l'aise dans mon antre,
Avec du petit lait je m'arrose le ventre,
Et berçant ma paresse aux vains bruits du dehors,
Délicieusement je digère et je dors.
Et ton Zeus peut alors promener la tempête,
Je l'imite. Pendant qu'il tonne, moi je... pense.
Immense, vénérable, antique, merveilleux,
Ce ventre que tu vois est le plus grand des dieux,
La mer et la forêt se font ses tributaires,
Tu vas en pénétrer toi-même les mystères,
Car salé, cuit à point, arrosé de citron,
Je te vais introduire en ce noir Achéron,
Je vais t'incorporer à ma propre substance,
Et t'évanouissant dans une autre existence,

Tu deviendras la graisse et la moelle d'un dieu,
Tu m'accompagneras désormais en tout lieu,
Cher hôte, c'est pour toi la fin de l'aventure,
Tu n'iras point te perdre au sein de la Nature.
Ni, dans les algues, sous le vaste flot amer
Te prendre aux fins lacets des filles de la mer.
Mais en un grand chaudron, sur un feu de broussailles
Désossé, séparé bientôt de tes entrailles,
Dans le bouillon tout doucement tu dissoudras
En un subtil fumet ton corps douillet et gras.
C'est l'hospitalité que t'offre Polyphème.
J'ai pour règle de m'être agréable à moi-même,
Et comme le plus fort, sans conteste, c'est moi,
Mon bon plaisir devient la souveraine loi.

(Il rentre dans la grotte.)

ULYSSE

D'autant plus effrayant que sa voix semble humaine
Et que l'âme d'un loup sournoisement s'y traîne
Il est parti, sans se laisser toucher par rien.
Que ne suis-je tombé dans le champ phrygien,
Au milieu du tumulte enivrant des batailles!
Tout le camp m'aurait fait de belles funérailles,
Mais finir sous la dent d'un monstre : être mangé!
O dieux, dans quel chemin vous m'avez engagé!
Inconnu chez Hadès, disparu de la terre,
J'aurai parmi les morts un destin solitaire
Et si quelqu'un s'informe auprès de mes parents :
« Où donc Ulysse a-t-il porté ses pas errants? »
A peine pourra-t il trouver qui lui réponde ;
« Plus malheureux qu'Hector, qu'Achille et que la [blonde
Iphigénie, il eut un lugubre trépas.
Au cruel Polyphème il servit de repas.
Sous l'horrible toison de poils qui l'enveloppe,
Il habite à jamais le flanc noir du Cyclope.
Loin du tombeau des siens, loin de son fils, hélas!
Pourra-t-il seulement s'asseoir, fantôme las,
Dans la barque où le vieux nocher conduit les Ombres,
Verra-t-il de l'Hadès s'ouvrir les portes sombres?

LE CHOEUR

Cyclope, ouvre ton grand gosier,
Tiens prêt ton ventre,
Déjà grillent sur le brasier
Au fond de l'antre.
Découpés en petits morceaux.
Tes hôtes :
Poitrine, cervelle, entrecôtes,
Cuissôts.
Leste les flancs de ta chaloupe,
Emplis ton estomac de soupe,
Empiffre-toi jusqu'à crever.
Mange tout, va, garnis ta panse
De cette chair. Je te dispense
Pour moi, de m'en rien réserver.
Et toi, Zeus, protecteur et père
Du besacier, du pèlerin,
De ceux dont la bourse est légère
Et que pousse par tout chemin,
La noire bergère,
La Misère
Aux pieds d'airain.
Maître très doux, très fort, très juste,
Qui relèves, compatissant
L'arbuste
Que ton souffle courbe en passant,
Laisseras-tu l'affreux mystère
S'accomplir
Et ta foudre, ô grand Sagittaire,
Dormir?

(*Rideau.*)

ACTE II

SCÈNE PREMIÈRE

ULYSSE, LE CHOEUR

ULYSSE

Ce que je viens de voir est tellement affreux
Que mon esprit hésite et n'en croit pas mes yeux,
Une immense terreur me glace et m'enveloppe.

LE CHOEUR

De quoi s'agit-il donc, Ulysse? Le Cyclope
Aurait-il dévoré tes pauvres compagnons?

ULYSSE

Il m'en a mangé deux, atroces visions,
Après les avoir bien palpés entre ses pattes,
Pour savoir si les chairs en seraient délicates.

LE CHOEUR

Et de quelle façon la chose eut-elle lieu?

ULYSSE

A peine dans la grotte, il alluma du feu.
Il y jeta le tronc et les branches d'un chêne
Que trois chariots n'auraient transporté qu'à grand [peine,
Se fit un lit avec des feuilles de sapin,
Après quoi, s'en allant à l'étable, il revint
Rapportant un cratère et dans ses flancs sonores
Vida le lait fumant de plus de dix amphores
Et posa tout auprès une tasse de buis
Dont le rebord semblait la margelle d'un puits,
Mon œil épouvanté s'efforçait de le suivre.
Je le vis apporter un grand chaudron de cuivre
Ainsi que deux ou trois broches en bois de houx
Dont il avait au feu fait durcir les deux bouts,
Et des vases enfin pour le sang des victimes.
Quand le noir cuisinier eut fini, nous le vîmes

Empoigner deux des miens. Il prit l'un, le vida,
Le mit dans sa marmite, où le pauvre soldat
Dut cuire environné de choux et de lentilles.
Quant à l'autre, l'ayant saisi par les chevilles,
Il lui brisa la tête aux parois du rocher,
Puis fort tranquillement se mit à l'embrocher.
La cervelle s'était collée aux pierres dures,
Et moi, terrifié, couvert d'éclaboussures
Infâmes, je servais le Cyclope, tandis
Qu'exsangues et sans voix, éperdus, interdits,
Mes compagnons, pareils à des oiseaux qu'on cerne,
Cherchant les coins obscurs, fuyaient par la caverne,
Cependant le Cyclope, ayant le ventre plein
De chair humaine, bâille et perd de son entrain,
Une vague torpeur l'envahit et le gêne
Et l'air est infecté de sa puante haleine,
C'est alors qu'une idée admirable me vint.
Je pris l'outre et remplis une coupe de vin :
« Goûte cette liqueur, m'écriai-je, elle est digne
Des dieux dont tu sortis. C'est le sang de la vigne,
Bacchus en fit présent aux Grecs de mon pays,»
Quand il eut bu : « Vraiment ce breuvage est exquis,
Dit-il, et finit bien le dîner qu'il complète,
Du reste, cette chair humaine était parfaite. »
Voyant la belle humeur où le vin le mettait,
J'emplis une autre coupe, il la vide d'un trait.
Je verse encor. Son œil, où le regard se noie,
Baigne stupidement dans une vague joie.
Le voilà qui commence à chanter des chansons,
Le bruit s'en mêle aux pleurs de mes chers compa-
gnons,
Tout l'antre retentit d'une affreuse musique,
Maintenant, mes amis, l'occasion unique
Se présente pour vous de sortir de ces lieux,
Il s'agit de savoir ce que vous aimez mieux
De retrouver Bacchus et les jeunes Naïades
Ou de traîner ici longtemps des jours maussades.
Votre père, à qui j'ai fait part de mon projet,
L'approuve, mais, hélas ! faible et séduit qu'il est
Par l'outre qui l'attire et qui l'immobilise,
Comme un oiseau dont l'aile à de la glu s'est prise,
Il ne peut se résoudre à s'éloigner du vin.
Mais, vous que la jeunesse et que l'espoir divin
Animent, vous fuirez avec nous l'esclavage,
Loin de cette nature ennuyeuse et sauvage,
A la cour de Bacchus vous reprendrez vos jeux,
Les Nymphes dénoueront pour vous leurs beaux che-
veux.

LE CHŒUR

Puisses-tu dire vrai ? Le passé, comme un rêve,
Aux accents de ta voix qui me berce se lève.
L'Amour qui les rassemble, au seuil de nos forêts,
Fait de nouveaux plaisirs avec mes vieux regrets,

ULYSSE

Écoute donc le plan qu'Athené me suggère
Pour nous venger du monstre et nous tirer d'affaire

LE CHŒUR

Parle-moi de sa mort, parle, j'écouterai
Le bruit de ta voix comme un instrument sacré ;
Ni la cithare et ni la flûte asiatique
N'auront donné le vol à plus douce musique

ULYSSE

Emporté par l'ardeur que le vin lui donna,
Il veut aller chez les Cyclopes de l'Etna
Célébrer une Orgie.

LE CHŒUR

Ah ! j'arrive à comprendre,
Quant il sera tout seul, tu penses le surprendre
Et le précipiter des rochers dans la mer.

ULYSSE

Le sort que je réserve au monstre est plus amer.
Je l'atteindrai par ruse.

LE CHŒUR

Alors, apprends-nous comme ;
Depuis longtemps nous te savons fort habile homme.

ULYSSE

Je veux le détourner d'aller à ce festin
En lui représentant qu'il n'a pas trop de vin
Pour lui tout seul. Et quand, terrassé par la forte
Main de Bacchus, dans l'antre, il dormira de sorte
Qu'il sera hors d'état de plus nous épier,
J'irai prendre une branche énorme d'olivier
Que j'ai vue en un coin où la grotte s'élève,
J'aiguiserai la pointe au tranchant de mon glaive,
Et la mettrai dans les charbons en feu, puis quand
Je l'apercevrai bien prise, vivement
Je l'en retirerai toute rouge et brûlante
Et je la planterai comme un piquet de tente
Par dessus la paupière, au beau milieu du front
Du Cyclope : après quoi, sans retard, comme font
Les charpentiers pour la charpente d'un navire
L'un appuie au-dessus et la tarière vire
Avec rapidité, grâce au jeu combiné
D'une double courroie : ainsi sera tourné
Le tison dans son œil, que sèchera la flamme,
Et pour toujours la nuit rentrera dans cette âme.

LE CHŒUR

Nous sommes transportés de ton invention,

ULYSSE

Après, je reprendrai ma navigation,
Vous monterez avec le vieillard, votre père,
Dans mon navire et nous fuirons de ce repaire
Au plus vite, en forçant de nos rames.

LE CHŒUR

Dis donc,
Tu me laisseras bien prendre un peu le tison,
Car je veux avoir part moi-même à son supplice.

ULYSSE

Certes, je compte bien user de ton service,
Car un pareil tison pèse terriblement.

LE CHŒUR

Pour moi, je porterais tout seul un chargement
Pour pouvoir, sous le noir buisson qui l'enveloppe,
Broyer comme un guépier l'œil du maudit Cyclope.

ULYSSE

Taisez-vous maintenant. Voici l'heure d'agir.
Apprêtez-vous, au premier signe, à m'obéir,
La fuite me serait, vous le voyez, facile,
J'aurais bientôt quitté les bords de la Sicile,
Le souci du devoir est pourtant le plus fort.
Vous le voyez, je reste et vais braver la mort,
Quel que soit le péril qui m'entoure et me presse,
Je ne laisserai pas mes amis en détresse,

LE CHŒUR

Allons ! Qui marche le premier,
Quel est celui qui vient ensuite
Avec le tison d'olivier
Par quoi sera trouée et cuite

La prunelle du cuisinier
Qui mange la chair de son hôte ?
Que son œil de l'orbite saute,
Que de l'ombre il soit prisonnier.

Chut ! Chut ! Je l'entends qui s'avance
Ivre et chantant à plein gosier,
Oh ! quel son infâme et grossier
Et sans mesure ni cadence !

Las ! c'est la dernière chanson
Que chante le fils de Neptune
En lui-même muré comme en une prison,
Il ne verra plus ni soleil ni lune.

Pour que ce soit ton chant du cygne
Je vais te composer, chanteur,
Un chant qui fasse un peu d'honneur
A la vigne.

SCÈNE II

LES MÊMES, POLYPHÈME

POLYPHÈME

Pan. Pan. Pan. Pan. Ran plan plan plan plan. Je suis [plein.
Je suis léger. Le sol sous mes pieds se retire.
Et je me sens aller tout seul comme un navire.
Le Printemps a posé son bonnet de travers
Et s'entrave en marchant dans ses grands habits verts,
La vieille Cybèle est un peu saoule de sève
Tout m'invite et le vent propice me soulève,
Ami, passe-moi l'outre et devant nous marchons.
Pour aimer boire un coup on n'est pas des cochons
Et je veux partager avec les camarades.
Toi, tu perdras ton temps, si tu m'en dissuades !

LE CHŒUR

Te voilà comme un jeune époux
Qu'attend la torche nuptiale.
Cyclope, que ton œil est doux,
Que ton allure est martiale !

L'amour respire en tes cheveux
Et fait cambrer tes reins nerveux,
Une épouse chaste et brûlante
Qui se consume, en t'attendant,

Eprise de ton œil charmant
A ton foyer soupire et chante,
Pourquoi courir un long chemin
Alors qu'on a tout sous la main ?

Beaucoup que l'espoir éperonne,
Une fois sur leur oreiller,
Ont beau faire et beau se fouiller,
Ils ne trouvent rien ni personne.

SCÈNE III

LES MÊMES, ULYSSE, puis SILÈNE

ULYSSE

Cyclope, écoute-moi, crois mon expérience
Savoir boire du vin, c'est toute une science
Difficile. Bacchus exige des égards.
Boire mal, c'est courir de dangereux hasards.

POLYPHÈME

Ce Bacchus que tu viens de me faire connaître
Quelle espèce de dieu, dis-moi, peut-ce bien être ?

ULYSSE

Un très grand dieu, mon cher, secourable et charmant.

POLYPHÈME

J'ai grand plaisir à le roter en ce moment.

ULYSSE

Et jamais à personne il n'a fait mal, en outre.

POLYPHÈME

Comment un dieu peut-il se plaire dans une outre ?

ULYSSE

En quelque lieu qu'il soit, il y reste content.

POLYPHÈME

La peau d'un bouc est donc un logis bien tentant ?

ULYSSE

Mais si le vin te plait, que t'importe le reste ?

POLYPHÈME

J'aime le contenu ; la peau, je la déteste,

ULYSSE

Ne dispute donc pas avec ton plaisir, bois.

POLYPHÈME

Je m'en vais retrouver mes frères, car je crois
Qu'ils auront du plaisir à goûter ce breuvage.

ULYSSE

Garde-le tout pour toi ; ce sera bien plus sage.

POLYPHÈME

Mais le boire avec eux serait plus cordial.

ULYSSE

L'orgie est querelleuse et le vin est brutal,
Tu recevras des coups, je puis te le prédire.

POLYPHÈME

Moi? Que quelqu'un me touche? Étranger, tu veux rire?

ULYSSE

Quand on a bu, mon cher, il faut rester chez soi.

POLYPHÈME

Faut-il rester, Silène? Hein! Qu'en penses-tu, toi?

SILÈNE

Je pense, quand on est assez de deux pour boire,
Que déranger du monde est une sotte histoire.

POLYPHÈME

Au fait, un mol tapis de fleurs et de gazon
Couvre la terre...

SILÈNE

Et nous invite à la boisson,
D'autant qu'avec ce lourd soleil qui vous dessèche,
On ressent le besoin d'avoir la gorge fraîche,
Allons! Assieds-toi là bien tranquille.

POLYPHÈME

C'est fait!...

(Se tournant vers Silène qui emporte la coupe.)

Eh! dis donc, toi là-bas, le gardien du buffet,
Veux-tu bien me laisser le cratère à sa place?

SILÈNE

J'ai peur qu'on ne le vole ou bien qu'on ne le casse.

POLYPHÈME

C'est pour boire en cachette, oh! oh! je vois ton jeu.
Fais-moi donc le plaisir de le mettre au milieu...

(S'adressant à Ulysse.)

Toi, l'hôte, de quel nom faut-il que je t'appelle?

ULYSSE

Personne!... Je t'ai fait une étrenne assez belle,
En récompense, toi, que vas-tu me donner?

POLYPHÈME

Toi, je te mangerai seulement le dernier.

ULYSSE

La faveur, en effet, est d'une espèce rare!

POLYPHÈME, à Silène

Holà! Tu bois le vin en sourdine, toi, gare!

SILÈNE

C'est lui qui m'a baisé, car il me trouve beau.

POLYPHÈME

Un grand singe coiffé d'une tête de veau,
Voilà de tes beautés l'image familière,
Allons! verse, grand fat, et remplis le cratère.

SILÈNE

Voyons d'abord comment le mélange s'est fait.

POLYPHÈME

Tu me feras mourir. Donne-le tel qu'il est.

SILÈNE

Il faut auparavant te mettre une couronne,
Puis pendant que je goûte à ce vin en personne,
Observer d'où le vent souffle.

POLYPHÈME

Échanson pillard!

SILÈNE

En vérité, ce vin vaut mieux que du nectar,
Et toi, sache qu'avant que de boire, on se mouche.

POLYPHÈME

Tiens, j'ai bien essuyé ma moustache et ma bouche.

SILÈNE

Redresse un peu le coude et puis regarde-moi.
Tu vois?... Et bien, c'est fait et voilà comme on boit.

POLYPHÈME, à Ulysse.

Hôte, fais le service et prends-lui le cratère.

ULYSSE

En effet, la vigne est à mes mains familière.
Prends donc et sans laisser la moindre goutte, bois.

POLYPHÈME

La vigne est, à vrai dire, un admirable bois.

ULYSSE

Bientôt, après plusieurs coupes ainsi vidées,
Le vin obscurcira doucement tes idées,
Et le calme sommeil descendra sur ton front,
Tandis que si tu fais à Bacchus cet affront
De lui laisser la moindre goutte inavalée,
Ta langue, pour la vie, en restera salée.

POLYPHÈME

Oh! Oh! Je viens de fuir à la nage, par Zeus,
J'ai pensé chavirer; c'était délicieux...
Mais que vois-je? Le ciel, en ce moment, tout rouge,
Ainsi qu'une tenture au vent frissonne et bouge.
Les choses semblent perdre un peu de leur aplomb.
Voici les dieux avec les Grâces au balcon.
Les coquettes me font cinquante agaceries,
Je préfère pourtant ce gars aux chairs fleuries...

SILÈNE, avec épouvante.

Je suis le Ganymède, ô Cyclope, de Zeus.

POLYPHÈME

Va, nous arrangerons les choses pour le mieux,
Sois tranquille.

SILÈNE

O mes fils, mes chers fils, votre père
Est bien déshonoré.

LE CHŒUR

Cela te désespère
Que Polyphème t'aime et te veuille du bien?
Allons! ne te fais pas du mauvais sang pour rien.
Et sois plus raisonnable.

SILÈNE

Ah! traitement indigne,
Jusqu'où m'as-tu conduit, sacré jus de la vigne?...

SCÈNE IV

ULYSSE, LE CHŒUR.

ULYSSE

Courage, généreux enfants du grand Bacchus!
Le monstre est rentré dans sa caverne, et vaincus
Par le sommeil ses sens vont peu à peu s'éteindre.
Ce n'est plus le moment d'hésiter ni de craindre,
Déjà le tison fume et tout est préparé,
L'ouvrage est court, un œil est vite perforé,
Cela n'exige pas grande menuiserie,
Montrez-vous seulement gens de cœur, je vous prie.

LE CHŒUR

Nous montrerons un cœur de roc, de diamant.
Repose-toi sur nous et rentre hardiment,
Car l'honneur de mon père est en triste posture,
Je doute qu'il se tire intact de l'aventure;
Tâche donc de sauver sa barque de l'écueil.

ULYSSE

Héphaistos, feu divin, accours, brûle cet œil,
Délivre le rayon de clarté qui l'habite,
Que la chauve-souris niche dans son orbite,
Que le rêve impuissant du crime et que l'ennui
Errent dans sa pensée éteinte par la Nuit!
Et toi, puissant Sommeil, achève ta conquête
Et viens t'abattre, oiseau d'Hadès sur cette tête,
Livrez en mon pouvoir votre insulteur, ô dieux,
Ne laissez pas, après tant d'exploits glorieux,
Périr honteusement les compagnons d'Ulysse,
Si vous ne voulez pas qu'en nos cœurs s'abolisse,
L'espoir respectueux qui courbe nos genoux,
Si vous voulez encor que nous croyions en vous.

(Ulysse rentre dans la grotte.)

LE CHŒUR

Les tenailles de la Douleur,
Vont happer le col du Barbare
Au fond de l'antre se prépare
Le feu vengeur,
Déjà le bras de l'arbre immense,
Sous la cendre forme tison,
Bacchus, qu'escorte la démence,
Mets un voile sur sa raison!

SCÈNE V

ULYSSE, LE CHŒUR

ULYSSE

Satyres, tenez-vous tranquilles, je vous prie,
Que personne de vous ne parle, ne sourie,
Je vous défends non seulement de vous moucher,
Mais de cligner des yeux, de souffler, de cracher,
De crainte d'éveiller le Cyclope et l'orage,
Avant que nous ayons terminé notre ouvrage.

LE CHŒUR

Nous retenons en nous la respiration.

ULYSSE

Le tison maintenant est en combustion.
Entrez dans la caverne, allons, venez le prendre.

LE CHŒUR

Mais cher Ulysse, avant que de rien entreprendre,
Ne vas-tu pas régler la marche de chacun?
Pour veiller à la porte, il te faut bien quelqu'un,
Si tu veux, je ferai dehors la sentinelle.

DEUXIÈME DEMI-CHŒUR

Nous ne pourrons d'ici, la branche serait-elle
Deux fois plus longue encore, arriver à son œil.

PREMIER DEMI-CHŒUR

Pour moi, je ne saurais même approcher du seuil,
Car je viens à l'instant de me faire une entorse.

DEUXIÈME DEMI-CHŒUR

Tiens, c'est tout comme moi, mes jambes sont sans force,
Et le cœur me chavire au ventre horriblement

ULYSSE

Cela fait bien des maux venus en un moment!

LE CHŒUR

Nos yeux sont tout remplis de cendre et de poussière
Qui monte on ne sait d'où, ne vois-tu pas?

ULYSSE

Arrière
Ames de lièvres, peaux de cabris, cœurs de veaux!

LE CHŒUR

Que veux-tu? Nous avons pitié de notre dos.
Et nous appréhendons aussi pour notre échine,
L'expérience à la prudence nous incline,
Nomme ce sentiment lâcheté, si tu veux
La peur des coups agit sur les êtres nerveux,
Mais, écoute, je sais une chanson magique,
Telle que le tison charmé par la musique
S'en ira de lui-même au but que vous visez.
C'est un de ces beaux chants qu'Orphée a composés,
Le mouvement en est si pressant et si triste
Qu'il n'est pas à prévoir qu'un tison y résiste.

ULYSSE

Depuis longtemps, ton naturel m'était connu,
Ce dernier trait le met entièrement à nu.
C'est bien; nous verrons donc à nous tirer d'affaire
A nous seuls. Quant à vous, ce que vous pourrez faire
C'est de nous aider en paroles seulement,
Tâchez de nous donner un peu d'entrainement,
Par vos cris tout à l'heure.

LE CHŒUR

Oh! tu peux t'en remettre
A nous, pour cet emploi de crieur; j'y suis maitre

En matière de bruit, je suis un vrai lion
Et j'excelle aux combats par procuration.

Courage, enfant de la victoire
Que ce tison soit un drapeau,
Car vous combattez pour la gloire
Et pour la peau!
En avant, foncez sur la bête
Sans hésitation, sans peur,
Que dans cet œil la nuit soit faite,
Qu'il s'évanouisse en vapeur,
Tournez bien le feu dans l'orbite
Hardi, camarades, tournez
Et retirez-vous au plus vite
Avant qu'il ne lève le nez!

LE CYCLOPE, *hurlant au fond de la grotte.*

Malheur à moi! Mon front n'est plus qu'un trou béant,
Holà! de mon pauvre œil!

LE CHOEUR

Voilà certe un pæan
Superbe et qui te fait grand honneur, ô Cyclope.
Incontestablement ta voix se développe.

POLYPHÈME

Ah! oui, malheur à moi! Comme ils m'ont arrangé!
Je suis perdu . c'est fait, mais je serai vengé.
N'espérez pas sortir de cet antre, canailles.
J'aurai bouché la porte avant que tu t'en ailles,
Rusé bandit, attends. Tu n'y gagneras rien.
Lorsque tu passeras, je t'attraperai bien!

LE CHOEUR

Qu'arrive-t-il? Pourquoi ces clameurs lamentables,
O Cyclope.

POLYPHÈME

Ils m'ont perdu, les misérables!

LE CHOEUR

En effet, tu m'as l'air assez défiguré.

POLYPHÈME

Je suis bien malheureux!

LE CHOEUR

Tu t'étais enivré.
Sans doute, tu seras tombé, l'œil dans la braise.
Qui t'a poussé?

POLYPHÈME

Personne.

LE CHOEUR

Eh bien! je suis fort aise
Que personne ne t'ait fait de mal.

POLYPHÈME

Par les dieux
m'a crevé l'œil.

LE CHOEUR

Qui?

POLYPHÈME

Personne.

LE CHOEUR

Allons, tant mieux?
Tu n'es donc pas aveugle?

POLYPHÈME

Hélas! puisses-tu l'être
Autant que moi!

LE CHOEUR

Comment faut-il s'y reconnaître?
Personne ne t'a fait de mal et cependant
Tu te plains d'être aveugle et geins en attendant.

POLYPHÈME

Tu me railles, mais où se tient-il?

LE CHOEUR

Qui?

POLYPHÈME

Personne!

LE CHOEUR

Mais nulle part, Cyclope.

POLYPHÈME

Oh! le fou qui raisonne!
Écoute, pour parler plus clair, c'est l'étranger
Qui m'a perdu, celui que je devais manger
Le dernier, ce gredin qui me donnait à boire
Pour m'abattre.

LE CHOEUR

En effet, le vin, tu peux m'en croire,
Est un rude lutteur qui dompte les plus forts.

POLYPHÈME

Au nom des dieux, sont-ils dans la grotte ou dehors?

LE CHOEUR

Ils se tiennent cachés à l'ombre de ces roches.

POLYPHÈME

De quel côté?

LE CHOEUR

Sur ta droite.

POLYPHÈME

Où?

LE CHOEUR

Tu t'en rapproches.
Les tiens-tu?

POLYPHÈME

Malheur sur malheur! en me heurtant
Je viens de me briser le crâne, maintenant.

LE CHOEUR

Attention! voilà que la bande s'échappe.

POLYPHÈME

Ils n'étaient donc pas où tu m'as dit?

LE CHOEUR

Attrape,
Cours vite.

POLYPHÈME

Où donc?

LE CHŒUR

A gauche. Ils sont autour de toi.

POLYPHÈME

Non! à la fin, c'est trop; on se moque de moi!

LE CHŒUR

Tiens, tiens, voici leur chef qui devant toi se glisse.

POLYPHÈME

Où donc es-tu gredin?

ULYSSE

Loin de toi, car Ulysse
Garde avec soin son corps de ton atteinte

POLYPHÈME

Eh bien?
Tu prends un nouveau nom maintenant?

ULYSSE

C'est le mien,
Car Ulysse est celui que m'a donné mon père.
Mais il fallait punir tes crimes et j'espère
T'avoir mis hors d'état de les renouveler.
Vainement j'aurais vu les murs troyens crouler,
Si j'étais sans vengeance entré dans ma patrie,
Ma gloire pour jamais en eût été flétrie.

POLYPHÈME

Hélas! l'antique oracle est donc réalisé.
Ton passage, en effet, me fut prophétisé.
Je savais que ta main devait m'ôter la vue,
Mais qu'en punition par la verte étendue
Ton vaisseau longuement errerait sous le ciel.

ULYSSE

Te voilà châtié; c'était l'essentiel,
J'ai rempli le programme en ce qui te concerne,
Nous sommes sains et saufs tous hors de ta caverne,
Je t'engage, Cyclope, à t'y bien divertir,
Quant à moi, mon vaisseau m'attend, je vais partir.
Dans une heure, j'aurai déguerpi de ton île.

POLYPHÈME

Non, certes, car avant une heure, sois tranquille,
Vous serez tous couchés au plus profond des flots,
Toi, ton navire, ainsi que tes fiers matelots.
A défaut de mon œil, ma haine t'accompagne.
Quoique aveugle, je vais grimper sur la montagne,
Je déracinerai les pics pour t'écraser.

LE CHŒUR

Cyclope, ta douleur commence à nous raser,
En conséquence, nous partons avec Ulysse.
Nous allons chez Bacchus reprendre du service.
Dans ton malheur, il faut te faire une raison,
Ne bois pas trop de vin, soigne ta venaison,
Et n'accorde jamais confiance à personne :
C'est l'avis qu'en partant le satyre te donne!

ALFRED POIZAT.

LES PEINTRES DE BARBIZON

Aux environs de l'an 1820, une sensibilité nouvelle, un ardent amour pour la vie réelle et la nature extérieure commencèrent d'éclater, en France, chez les poètes et les artistes. Lamartine s'était révélé par les *Méditations*; Victor Hugo, déjà salué comme « enfant sublime » préparait les *Odes et Ballades*. La *Scène de Naufrage* (le *Radeau de la Méduse*) au Salon de 1819, par Géricault, avait fait résolument entrer l'homme moderne, quel qu'il fût, le plébéien après le noble, le matelot après le soldat, dans l'épopée et le drame pittoresques. Aux Salons suivants, en 1822 et 1824, le plus hardi parmi les jeunes adeptes de Gros et de Géricault, Eugène Delacroix exposant, coup sur coup, la *Barque du Dante* et le *Massacre de Scio*, assurait, définitivement, la victoire romantique. Grâce à la vigueur créatrice d'une imagination chaleureuse, largement ouverte, par tempérament et par culture, à tous les genres d'émotions, Delacroix avait fait revivre, à la fois, sur ces deux toiles, le passé, dans ses rêves les plus poétiques, et le présent, dans ses réalités les plus poignantes. Les champs indéfinis de l'observation, comme ceux de la fantaisie, étaient désormais rouverts à l'art français.

C'est alors que quelques autres jeunes gens, plus naïvement encore épris de vérité, s'avisèrent que le paysage académique, le paysage stylisé, historié, transformé en décor de scènes mythologiques, grecques et romaines, ressemblait, de moins en moins, au paysage aéré, lumineux, mobile et vivant où pouvaient, si facilement, s'aller réjouir, sans effort, tous les yeux. Les formules généralisées de Watelet, Valenciennes, Bidault, etc..., leur semblèrent des recettes démodées et insuffisantes pour exprimer, devant la diversité et la beauté des choses, ce qu'ils éprouvaient d'impressions fraîches et multiples, d'exaltations joyeuses et salubres. Au Salon de 1824, l'apparition des paysages d'Angleterre envoyés par Constable (*Charrette de foin*, aujourd'hui à la National Gallery, *Canal en Angleterre*, *Vue de Londres*) Copley Fielding, Harding, et des paysages de France apportés par d'autres Anglais : Bonington (*Paysages picards et normands*); Thalès Fiedling (*Moulin près la Barrière d'Italie*); Wyld (*Cathédrales d'Amiens, Reims, Rouen, Chartres*), leur dessillèrent tout à fait les yeux.

Ainsi, c'étaient des étrangers qui voyaient, avant nous, comprenaient mieux que nous, admiraient, expliquaient les beautés, graves et douces, de la terre française! Dès ce jour-là, non sans quelque humiliation tardive, on voulut rattraper le temps perdu. La bataille s'engagea, rapide et chaude, contre

la tradition classique. On se précipita, gaîment, vers les campagnes, plaines et forêts, mers et montagnes, au plus vite, de tous côtés.

Dans ce premier groupe d'explorateurs, les plus âgés, Corot et Xavier Leprince, avaient 28 et 25 ans (nés en 1796 et 1799), le plus jeune, Delaberge, en avait 19 (né en 1805). Entre eux, s'espaçaient, marchant, d'ailleurs, d'un pas plus hardi : Camille Flers (de 1802); Decamps, Isabey, Paul Huet (de 1803). Bientôt les allait rejoindre, à dix ans d'intervalle, le second groupe, le bataillon des vainqueurs futurs, alors presque enfants : Jules Dupré (de 1811); Théodore Rousseau, Cabat (de 1812); Charles Jacque (de 1813).

Nouvelle surprise, sur ce point encore, et bien faite pour obliger la critique historique à d'incessantes prudences et réserves dans l'application de la théorie si commode, mais si incertaine, des milieux fatals! C'étaient des Anglais qui, les premiers, avaient regardé la France. Ce furent des citadins qui, les premiers, découvrirent la campagne. Sauf Troyon et J. Dupré, élevés en banlieue (à Sèvres et à l'Isle-Adam), tous les autres, fils de boutiquiers, d'artisans, de bourgeois, tous gamins et écoliers de la capitale, aspirèrent à l'air libre et au ciel ouvert, comme des prisonniers, parce qu'ils en étaient privés. Presque tous eurent à lutter, longtemps, durement, soit dans leur famille, soit contre la misère, avant de suivre, en paix, leur vocation. Le cas, d'ailleurs, n'est-il pas très fréquent, sinon général, dans l'histoire des arts? Si les milieux d'enfance, de famille, d'éducation, agissent sur les esprits supérieurs, mystérieusement doués par la nature d'une faculté spéciale, c'est le plus souvent par contre-coup et réaction, sous des influences secondaires, infiniment variables et multiples, compliquées et délicates, toujours difficiles à analyser, parfois impossibles à préciser. Quelques provinciaux, d'origine ou de hasard, qui vinrent bientôt rejoindre ces précurseurs, Achard, dauphinois (1807), Diaz, bordelais (1808), Marilhat, auvergnat (1801), Ch. Leroux, breton (1814) ne firent que s'associer au mouvement parisien.

Le seul vrai peintre paysan, né sur la glèbe, ayant peiné sur la glèbe, devait être Jean-François Millet (né en 1814). Encore ce campagnard eut-il l'heureuse et rare fortune, grâce à son oncle, le bon curé, d'apprendre à lire, de bonne heure, en latin, la Bible et Virgile, et de les lire en pleins champs, parmi ces mêmes spectacles, éternellement nouveaux, de la splendeur terrestre et du labeur rustique, qui avaient inspiré les psaumes des Prophètes, les paraboles de Jésus, les descriptions des Géorgiques.

S'il fut, de naissance et de cœur, le plus plébéien, Millet fut donc aussi, par goût et par éducation, sinon le plus régulièrement lettré, suivant les formules, du moins, le plus utilement lettré de toute sa génération, par ce précoce et libre contact avec la plus noble poésie, parmi les grandeurs quotidiennes de la nature. Concours de circonstances assez exceptionnel, d'où devait sortir, en effet, le peintre des champs, à la fois le plus sensible et le plus réfléchi, le plus novateur et le plus classique, et qui sut associer, comme nul ne l'avait fait encore, dans une œuvre naïve et savante, la vie de l'homme à la vie des choses, l'âme du terrien à l'âme de la terre.

Dès que toute la bande, impatiente et curieuse, se sentit plus libre, elle se dispersa d'abord, de côté et d'autre. Quelques favorisés partirent au loin, le pauvre Leprince pour Nice, où il allait mourir, le capricieux Flers, en Amérique, où il trouva d'étranges aventures, Decamps et Marilhat vers la Syrie et l'Égypte qui leur apprirent les vertus du soleil oriental ; le doux Corot se dirigea vers l'Italie, où il vécut plusieurs années, dans le même enchantement de rêve lumineux que son maître Claude Lorrain. La plupart, de force ou par goût, demeurèrent sur le sol natal, se contentant, chaque année, de pousser une pointe, plus ou moins longue, en Normandie, Auvergne, Limousin, Bourbonnais, etc., tout au plus, jusqu'en Angleterre. On revenait ensuite s'installer en quelque coin de banlieue parisienne où les voyageurs et les exotiques prirent, eux-mêmes, l'habitude de les rejoindre. C'est ainsi, qu'autour de modestes auberges, aux Vaux de Cernay, à Compiègne, à Villiers-sur-Morin, à Auvers, surtout à Fontainebleau et dans le voisinage de sa forêt, à Moret, Marlotte, Chailly, Barbizon, s'établirent successivement les petites colonies où se forma, de 1830 à 1860, presque toute la nouvelle école des paysagistes français.

De tous les bourgs ou villages de cette dernière région, ce fut le plus humble, mais le mieux situé, Barbizon, qui devint, assez vite, le plus fréquenté; c'est lui qui restera, sans doute, le plus glorieux. Nulle part on ne rencontrait à si courtes distances, rapprochées, rassemblées, en une suite ininterrompue de spectacles grandioses, une si grande variété de beautés forestières. Les majestueuses futaies du Bas-Bréau, les amoncellements gigantesques des rochers monstrueux dans les gorges d'Apremont (la monotone poussée des pins administratifs n'ensevelissait pas encore leurs masses fantastiques), les sablonneuses solitudes du « Désert » de Franchard, et, du côté de la *Belle-Épine*, de *Belle-Croix*, du *Gros Fouteau*, les clairières herbues et silencieuses, dormoirs des vaches à la méridienne, promenoirs des faons sauvages à la chute du jour, largement étalées entre les longs fûts argentés des hêtres pacifiques, les vieux chênes légendaires, groupés ou solitaires, se cramponnant de leurs pieds noueux à la

terre ingrate et tordant leurs bras déformés dans l'orage, le *Rageur*, le *Jean de Paris*, etc., offraient alors à chaque pas, d'innombrables et imposants *motifs* au peintre en quête de formes et de couleurs expressives.

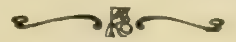
Durant quelques années, néanmoins, les premiers explorateurs de Barbizon ne s'y purent fixer ; il n'y avait pas d'auberge. Il fallait coucher à Chailly. Vers 1834 seulement, les époux Ganne, qui tenaient dans leur maisonnette une petite épicerie, suspendirent un bouchon de paille au-dessus de leur porte. Quelques tables, au rez-de-chaussée, dans une salle blanchie à la chaux ; au premier étage, quelques lits et chaises grossiers dans des chambrettes aussi simples, firent, de la boutique villageoise un semblant d'hôtellerie, qui devait suffire longtemps à des hôtes peu difficiles. Dès lors, les artistes, passagers ou sédentaires, devinrent plus nombreux ; quelques-uns louèrent ou achetèrent des chaumières voisines. En peu d'années, Barbizon devint un centre de travail pour les maîtres et apprentis paysagistes.

Il y a quatre ans, un excellent critique anglais, M. David Croal Thomson avait déjà réuni les biographies de Corot, Rousseau, Diaz, Millet, Daubigny, etc., sous le titre de *The Barbizon Schoal of Painters*, et cette appellation n'avait pas semblée inopportune. C'est à Barbizon, en effet, que s'est condensé le plus viril effort de l'école rustique, c'est par Barbizon qu'ont passé, plus ou moins, presque tous ses adeptes. Peut-être dira-t-on, dans l'avenir, chez les critiques et les amateurs, pour les peintres paysagistes de la France au XIXe siècle, « l'École de Barbizon », comme on disait aux XVIe et XVIIe siècles, pour des peintres de figures « l'École de Fontainebleau ».

Par une suite de circonstances moins singulières qu'il ne semble, puisque la principale est la beauté séculaire de la forêt, qui exerça en tout temps son attrait sur les Parisiens, nobles ou roturiers, chasseurs ou artistes, c'est en effet, dans les mêmes lieux, qu'on aura vu, à trois siècles de distance, se former les deux grandes écoles de peinture dont s'honore l'art français. Écoles bien diverses, contradictoires, sinon même hostiles et franchement ennemies, croirait-on, au premier abord, mais qui, pourtant, se tiennent, au fond, par plus d'un lien, et, répondent, en tous cas, à des besoins permanents de l'âme et de l'imagination françaises. C'est au Palais de Fontainebleau, où François Ier et ses successeurs avaient accumulé les chefs-d'œuvres contemporains, d'Italie et des Flandres, que, durant le XVIe et le XVIIe siècles, furent ouverts le seul Musée et la seule école, « la petite Rome », où les peintres d'histoire, de décors, de portraits, purent venir apprendre leur métier. C'est dans la forêt de Fontainebleau que, de notre temps, leurs successeurs, romantiques et naturalistes, sont allés, le plus vite et le plus fortement, reprendre un contact patient et laborieux avec la nature ; c'est là qu'ils ont retrouvé cette intelligence des choses et des êtres, simple et profonde, naïvement et largement humaine, qui, après s'être d'abord puissamment manifestée dans l'art du paysage a transformé depuis et transforme encore à l'heure actuelle toutes les autres formes, historiques, poétiques, familières de la peinture française. Il n'y a donc point rupture, tant s'en faut, entre les deux courants, classique et romantique, décoratif et réaliste, idéaliste et naturaliste, aristocratique et démocratique, qui sont en train de se rejoindre.

L'idéal incessamment mobile, des générations successives, dans une même race, change beaucoup moins qu'il n'en a l'air. Les plus convaincus des barbizoniers, Corot, Diaz, Millet, n'ont jamais renié leurs ancêtres, Poussin, Corrège, Lesueur, etc., qu'ils n'ont jamais cessé de consulter. Comme eux, plus d'une fois, mêlant le rêve à la réalité, et animant dans la grandeur de la nature la grandeur de la tradition, ils ont revu à travers les trouées frémissantes des feuillées vertes, dans l'antique forêt, s'asseoir et dormir à côté des vachères et des bûcheronnes, coiffées de la marmotte campagnarde, les Dryades deminues ou les baigneuses sculpturales réchauffant leurs belles nudités au soleil en sortant des eaux fraiches.

(*A suivre.*) GEORGES LAFENESTRE,
de l'Institut.



HERMINE GILQUIN (1)

XXVI

Par une autre porte, au fond du jardin, on sortait sur les champs. Hermine ouvrit cette porte, mais resta sur le seuil. Elle se sentait fatiguée, et elle aurait besoin de toutes ses forces le lendemain. Elle se contenta donc de regarder le vaste paysage qui s'étendait devant elle, — les terres des Gilquin. Ce paysage d'hiver était nu et splendide, un océan de terres labourées dont les sillons se suivaient et se pressaient comme des vagues, une ligne d'horizon de forme convexe qui indiquait nettement la forme de la planète. Le cœur de paysanne d'Hermine s'exalta et se navra en même temps. Ce qui était là, sous ses yeux, dans la clarté du soleil d'hiver, c'était le travail et la fortune des siens. Mais qu'est-ce que cela allait devenir, elle partie ? Il lui fallut encore

(1) Voir la *Revue Bleue* des 19, 26 mai, 2, 9, 16, 23 et 30 juin 1906.

aire effort pour s'arracher à sa contemplation et à ses pensées. Pyrame la regardait.

— Viens, mon chien, — lui dit-elle.

Elle referma la porte qui donnait sur les champs, traversa de nouveau le jardin en donnant aux choses ce dernier regard appuyé et profond, qui voudrait tout emporter, et qui est un adieu, rouvrit la seconde porte, la referma, traversa la cour en frissonnant un peu du froid. Le jour tombait, le soleil était déjà caché par les murs et les bâtiments de la ferme, tout était gris, les oiseaux étaient rentrés, les étables étaient silencieuses.

Hermine s'arrêta à la cuisine, demanda à la servante un bol de lait chaud, qu'elle attendit, et qui lui fut servi sans mot dire. Elle le but, dit qu'elle ne descendrait pas dîner, et remonta dans sa chambre. Elle laissa entrer Pyrame, et la bête se blottit auprès d'elle, pendant qu'elle restait assise, songeuse, dans son fauteuil auprès de la fenêtre, attendant la nuit plus noire pour se mettre au lit.

XXVII

Le lendemain, qui était le lundi fixé pour son départ, elle fit ses préparatifs, — des préparatifs invisibles. Hermine ne pouvait songer à rien emporter qui aurait trahi son dessein. Elle se vêtit comme d'habitude, mit de bons souliers, prit sa mante, l'argent qui lui restait dans la cachette, et pour tout bagage, le petit coffret où elle avait ses souvenirs, des portraits, quelques lettres d'amies, le billet de Jean, les petits cahiers où elle écrivait, ses impressions, son encrier, sa plume. Pyrame la regardait faire, avec cette physionomie particulière des chiens qui devinent un projet, et qui demandent s'ils vont y être associés. Il allait et venait autour d'Hermine, levant vers elle ses yeux interrogatifs.

— Oui... promener... — répondit-elle en mettant un doigt sur sa bouche.

Il gambada silencieusement.

Elle descendit, ne rencontra personne, ne vit pas même la petite Zélie, toujours prête à l'accompagner de près ou de loin.

Elle s'arrêta au milieu de la cour, regarda autour d'elle, et tout à coup tressaillit. Ses yeux s'étaient portés vers le grenier où le petit Jean était mort. Il lui sembla qu'une voix plaintive s'exhalait dans l'air glacé, par la porte ouverte. C'était vrai ! A lui seul, elle n'avait pas dit adieu. Une peine enfantine gonfla son cœur. Elle voulut revoir une dernière fois ce lieu funèbre où sa destinée s'était jouée, où elle avait perdu l'enjeu de sa vie. Elle monta péniblement les échelons, fut obligée de s'arrêter au milieu de la courte ascension. Elle suffoquait un peu. Enfin, elle parvint en haut, pénétra dans le grenier, revit les murs, le foin, la poulie.

— Adieu! adieu à tout, — murmura-t-elle.

Elle entendit alors dans le silence, non loin d'elle, une respiration rauque, le ronflement d'un dormeur fatigué. Elle voulut fuir, mais non sans regarder autour d'elle, et en se dirigeant vers la porte, elle aperçut un des vieux ouvriers de la ferme, le père Caillère, étendu parmi le foin et faisant un somme. Elle se hâta, entendant Pyrame gronder, au bas des échelons, mais elle se trouva face à face avec la petite Zélie, qui était l'éclaireur de toute une bande: François Jarry, la servante maîtresse, et les domestiques.

— Ah! je t'y prends, vieille saleté! — lui dit François Jarry. — C'est pour cela que tu passes tout ton temps au grenier... C'est pour y retrouver le père Caillère!... Voyez-vous ça?... Eh bien! restez-y toute votre vie, au grenier, puisque ça vous fait plaisir à tous deux!... Et que je ne te voie plus fiche les pieds à la maison!...

D'un coup de poing, il l'envoya rouler dans le foin, auprès du père Caillère. Elle poussa un cri, auquel répondit dans la cour un hurlement de Pyrame.

Le père Caillère s'était relevé, ne comprenant rien à ce qui lui arrivait, et se frottant les yeux, sous les bourrades et les quolibets, il était redescendu avec les autres

Naturellement, l'affaire fit son chemin dans les conversations hypocrites de la ferme.

— C'est-y possible? — disait-on. — Jarry est un peu brusque, c'est vrai... mais c'est un travailleur, un bûcheur!... Et puis, Hermine a été bien contente de le trouver, quand personne ne voulait d'elle!...

Le père Caillière, montré au doigt après une telle algarade, honteux des sarcasmes décochés sans cesse, des blagues qui l'assaillaient à tout instant, essaya de s'expliquer, mais le maître n'écouta même pas deux mots de son histoire. Le vieux quitta donc la ferme pour aller se replacer ailleurs.

XXVIII

Quand Hermine revint à elle, elle ressentait les mêmes douleurs dont elle avait souffert si cruellement, la veille, sur la route, en allant à la messe, des douleurs intolérables qui s'étaient emparées de tout le côté gauche de son corps, de sa poitrine, de son bras, de sa main. Une fièvre intense la brûlait. Elle se tournait et se retournait sur le foin, sans pouvoir trouver une position possible. Elle se leva, se tenant le bras, lourd comme un bras de plomb. Elle s'approcha de l'ouverture du grenier pour se rafraîchir à l'air glacé du dehors. Elle respira mieux, mais les douleurs ne la quittèrent pas. Elle aperçut la petite Zélie, faillit l'appeler, puis sa fierté pro-

t

esta, elle ferma la porte, se dit qu'elle mourrait là, ou qu'elle se sauverait, si elle retrouvait ses forces.

Elle cacha son coffret et son argent, sous le foin, et attendit.

Vers le soir, elle perçut du bruit dans la cour, on lui montait une couchette, une table, de la soupe, une cruche d'eau. Elle ne put manger, et but à longs traits. Elle se coucha, se releva cent fois, marcha d'un bout à l'autre du grenier, sans pouvoir trouver le repos. Il lui restait un peu d'eau : avec son mouchoir, elle mouilla, de cette eau glacée, sa main, son bras, sa poitrine, et connut un répit à ses souffrances. Elle dormit, rêva sans cesse de Jean, se voyant mariée avec lui, puis tout à coup l'apercevant suspendu aux solives et se balançant, le visage livide, dans la clarté verte du clair de lune.

XXIX

Hermine ne quitta plus le grenier, vécut là en séquestrée. L'espoir revenait parfois en elle, quand ses douleurs s'apaisaient sous l'eau glacée. Elle se disait alors qu'elle allait profiter de cette accalmie pour s'enfuir, mais toujours elle apercevait quelqu'un pouvant mettre obstacle à son entreprise, ou bien l'échelle était retirée. Elle mesurait l'espace qui la séparait du sol, avait l'idée de sauter, puis elle se disait qu'elle resterait à terre, les jambes brisées.

Elle eut parfois un compagnon, Pyrame, détaché de sa niche et qui s'élança en deux bonds jusqu'à elle. Il ne voulut pas descendre, montra des crocs terribles à la servante qui voulait le forcer à s'en venir avec elle. Celle-ci, Agathe, était une vieille bonne, oubliée là, qui avait connu le père et la mère Gilquin, et qui montait deux fois par jour sa soupe et sa cruche d'eau à la recluse, faisait sa couchette. Elle facilita parfois les rentrées au grenier de Pyrame, le détachant lorsqu'il geignait à la chaîne.

Quand le mal ne torturait pas trop Hermine, elle s'accommodait de cette vie, entre le chien qui la regardait comme si elle avait été pour lui tout l'univers, et cette servante qui ne lui disait jamais rien, et chez laquelle elle croyait deviner une pitié complaisante. Mais surtout, la pensée de Jean la faisait vivre avec héroïsme et joie cette existence de solitaire et de martyre.

Chaque jour, sa sensibilité alla s'exaltant. Elle devint une possédée de l'idée fixe, perdue dans le rêve, écrivant parfois, pensant à Jean. Son mari, qui avait voulu la mortifier et la torturer, ne se douta pas que les jours qu'elle vivait là étaient les plus chers instants de sa vie de femme. Il ne se gêna plus, installa définitivement la servante qui avait toute autorité dans la maison. C'était madame Jarry. Hermine était devenue la « mère Caillère. »

XXX

Un matin, après une nuit d'insomnie, Hermine eut de la peine à se lever, à s'habiller. Elle dût s'y prendre à plusieurs fois pour mettre ses bas, ses jupes, pour se laver le visage. Il lui fallut, à plusieurs reprises, s'asseoir, puis s'approcher de la porte pour retrouver sa respiration. Elle eut recours à son remède ordinaire, les compresses d'eau froide, se trouva un peu soulagée, mais elle dût reconnaître que ses forces diminuaient. Elle se regarda dans un petit miroir qui était au fond de son coffret, vit un visage vieilli, ravagé, qu'elle ne reconnaissait pas. Des sillons s'étaient creusés sous ses yeux, de noires cernures de fièvre, et d'autres coupaient ses joues, abaissaient les coins de ses lèvres. Il y avait toujours, pourtant, dans son regard, sa douceur pensive de jeune fille, cette expression profonde et charmante qui la faisait si jolie. Et sa bouche avait toujours le trait pur qui s'animait délicieusement pour le sourire et pour la parole. Mais cela était perdu dans la chair grise, envahi par la cendre du temps : il n'y avait plus là-dessous que des étincelles difficiles à raviver.

Il y avait encore autre chose, malgré tout. Il y avait une pensée qui veillait à travers tout, la pensée de sauver sa maison, son bien, ce qui avait été la vie des siens et sa vie à elle ; la pensée d'enlever cela à ce François Jarry, qui était venu camper là en conquérant, pour faire sa fortune du malheur d'Hermine.

Elle prit son encrier, son papier, écrivit longtemps. Elle avait encore une enveloppe, des timbres. Elle inscrivit l'adresse de Me Philipon, notaire.

Il restait maintenant à faire partir la lettre.

Qui se chargerait de cela ?

La petite Zélie? Il n'y fallait pas penser. Elle n'avait pas osé revenir auprès d'Hermine, elle se contentait de regarder le grenier de loin. Ou elle était foncièrement mauvaise, ou elle était terrorisée. Pour Hermine, le résultat était le même. Si la lettre lui était confiée, elle irait la porter à Jarry pour se faire valoir, ou bien elle la détruirait, si elle n'osait pas aborder ce féroce.

La vieille servante ? Peut-être ! Pourtant, Agathe était bien débile, ne comprendrait pas, était capable, sans malice aucune, de laisser voir la lettre entre ses mains. Sa bonté machinale se bornait à soigner Hermine comme elle aurait soigné une bête à l'étable, il y avait en elle de l'habitude, un reste de l'ancien respect pour la demoiselle Gilquin. Enfin ! Hermine essaierait de lui expliquer ce qu'elle attendait d'elle. Elle n'allait pas tarder à venir : il était onze heures du matin.

(*A suivre.*) GUSTAVE GEFFROY.

LE SOLDAT ALLEMAND

L'armée allemande compte, sur le pied de paix, 24.000 officiers, 80.000 sous-officiers et 506.000 hommes. Au 31 mars 1910, elle comprendra 633 bataillons d'infanterie, 510 escadrons de cavalerie, 574 batteries d'artillerie de campagne, 40 bataillons d'artillerie de forteresse, 29 bataillons du génie, 12 bataillons de télégraphistes et troupes de chemin de fer, 23 bataillons du train des équipages. A la mobilisation, l'armée de premier choc aura un effectif de 1.700.000 hommes, encadrés par 200.000 officiers et sous-officiers. En utilisant toutes les ressources dont il dispose, l'empire peut compter sur 4 millions d'hommes suffisamment instruits pour faire campagne. Aucune autre puissance ne posséde des effectifs aussi énormes et aussi solidement encadrés. C'est qu'elles sont presque inépuisables, les sources où s'alimente la Nation Armée; et le tribut prélevé sur la jeunesse allemande, si lourd qu'il puisse paraître, ne risque pas d'affaiblir l'activité économique ni de porter préjudice à la richesse du pays. Des Vosges au Niémen, 60 millions d'Allemands fournissent un contingent annuel de 514.000 hommes; chaque année, un excédent annuel de 800.000 naissances amène 80 000 conscrits de plus. Dans cette abondante matière première, le recrutement n'a qu'à choisir. Les conseils de révision ajournent, pour insuffisance physique, les 3/5 du contingent; sur 1.200.000 recrues examinées chaque année, 225.000 seulement sont versées dans l'armée active, et un chiffre à peu près égal est affecté à l'*Ersatz-Reserve* et au 1er ban de la *Landsturm*. L'armée allemande, sélectionnée avec un soin rigoureux, ne se compose que d'hommes absolument bons, en pleine possession de leur vigueur et de leur santé.

Tels sont les effectifs dont l'empire dispose. Ils se sont accrus sans relâche, depuis 1872, avec les progrès de la population et sous l'influence des préoccupations extérieures. Ce formidable organisme suit un développement régulier : chaque année, Germania grandit, voit son sang s'enrichir, ses muscles se fortifier, sa corpulence s'accroître. Elle en est fière, à juste titre; et le sentiment de sa force l'incline à la politique d'intimidation, la politique « du poing cuirassé ». Mais la guerre n'est pas seulement une question de nombre. Le muscle n'est rien sans la supériorité morale; l'organisation la plus parfaite s'effondre au jour du danger, si une âme énergique n'envoie pas, à tous les membres du corps, l'esprit de sacrifice et de devoir, l'élan enthousiaste qui font les armées victorieuses. Sous l'uniforme du soldat allemand bat un cœur d'homme; écoutons-le battre, et sans tirer de cette étude des conclusions téméraires, voyons si l'âme est aussi trempée que le corps est vigoureux.

L'armée allemande se subdivise en 23 corps : 17 prussiens, 3 bavarois, 2 saxons, plus la garde. A l'exception de celle ci, recrutée dans tout l'empire parmi les sujets d'élite, et des corps-frontière de l'Ouest, chacun d'eux a le recrutement régional; il s'alimente avec les ressources de la circonscription territoriale; il maintient le contact direct entre les formations actives et les hommes libérés qui viendraient grossir ses rangs à l'heure suprême.

Tout Allemand doit le service personnel : 3 ans dans l'armée active, 4 dans la réserve, 5 dans le premier ban de la Landwehr, 7 dans le deuxième ban, 6 sans la Landsturm. A 17 ans, il compte légalement dans l'armée; mais c'est à titre de ressource suprême pour la défense du sol envahi : ces adolescents composent, avec les hommes mûrs de 39 à 45 ans, le second ban de la Landsturm ou levée en masse. A 20 ans, le jeune homme passe le conseil de révision. S'il est reconnu bon sans restriction, il est désigné pour un régiment actif. Mais les ressources des classes dépassent les besoins : sitôt l'effectif budgétaire atteint, le reste du contingent est versé dans l'*Ersatz Reserve* ou réserve de remplacement; on y verse aussi les rares dispensés comme soutiens de famille, et quelques « bons éventuellement »; c'est dans cette réserve que l'on puise pour combler les vides produits par la mort dans les formations de première ligne. Les non-appelés sont convoqués de temps à autre et reçoivent une instruction sommaire.

Dans la première quinzaine d'octobre, la recrue est dirigée sur la garnison où elle passera deux ans, si elle est affectée à l'infanterie, ou trois ans, si elle est dans l'artillerie ou la cavalerie. Quelques hommes même accomplissent volontairement, dans les armes spéciales, une quatrième année. Le jeune Allemand ne s'éloigne pas beaucoup de son village, en général; il entre dans un régiment dont il sait l'histoire, dont il connaît l'uniforme et où ses frères, ses cousins, peut-être ses pères ont déjà servi. Aussi les régiments allemands présentent-ils des aspects très divers, selon les provinces où ils se recrutent : Prussiens à la haute taille et aux allures brutalement machinales, Rhénans petits, bruns et vifs, Bavarois appesantis par la bière. Ces éléments passent pour être d'une valeur très inégale. Sans attacher une importance excessive aux grandes manœuvres, où régulièrement les corps d'armées du Nord ont raison des Bavarois, il semble bien que le meilleur soldat soit le Prussien, race guerrière, trempé par des siècles de batailles aux marches-frontières contre les Polonais, les Russes et les Suédois, endurci par sa lutte continuelle avec un sol infertile, et pui-

sant dans sa pauvreté un âpre désir de conquête.

Après deux ou trois ans de service actif, voici notre homme en congé (*Beurlaubtenstand*); pendant quatre années, il est réserviste de l'armée active; puis il passe dans la Landwehr ou territoriale; et jusqu'à sa quarante-cinquième année, le voici sous la tutelle du « commandant de cercle », ancien officier supérieur, assisté d'autres officiers subalternes également retraités. La circonscription de ce fonctionnaire est morcelée en secteurs, dans chacun desquels un sergent-major de district a pour seule et unique fonction d'assurer le service du recrutement, la répartition des classes et les appels des hommes convoqués. Ainsi, il n'est pas besoin de recourir à une gendarmerie aux attributions complexes et dont le principal rôle est celui de force publique. La quarantaine fait passer l'Allemand dans la landsturm sédentaire, qui maintiendrait l'ordre en l'absence des armées active et territoriale. Puis, les quarante-cinq ans sonnés, le nom de l'inscrit disparaît des registres du recrutement; mais jusqu'à la fin de sa vie, s'il n'est pas un Alsacien irréductible, un Danois inconsolable, un Polonais obstiné, ou tout simplemennt un socialiste nourri dans la haine farouche du capitalisme et de la monarchie, il garde au cœur l'amour de son régiment, le respect de l'uniforme, l'instinct de la discipline qui valurent à l'armée allemande ses triomphes d'autrefois, et dont l'affaiblissement serait le signe d'une irrémédiable décadence.

Aussi tous les efforts des autorités visent-ils à éveiller l'esprit militaire et loyaliste chez l'enfant, à le développer chez le jeune homme, à le conserver chez l'adulte. Chaque Allemand passe par une filière dont il doit sortir coulé dans un moule uniforme, celui d'un fidèle sujet de l'Empire et de la dynastie des Hohenzollern. Un enseignement primaire orienté vers le culte du souverain et le patriotisme le plus intransigeant prépare le terrain : l'élève apprend que l'Allemagne est la première des nations, l'armée allemande la première des armées, et que l'uniforme est un vêtement d'honneur et non une livrée humiliante. D'innombrables associations, sociétés de musique, de gymnastique, de tir, achèvent de façonner cette âme; et l'adolescent qui fait sa partie dans un concert ou exécute des mouvements d'ensemble, acquiert des habitudes d'ordre, de précision et de discipline qu'il apportera bientôt au régiment. Les sociétés d'anciens militaires (*Kriegervereine*) réunissent les soldats qui ont accompli leur temps; ces vétérans fraternisent volontiers avec les jeunes; ceux qui ont vu le feu leur racontent Sadova, Sedan ou Buzenval; les moins âgés évoquent leurs années de service, les petits tours du métier, initient les recrues à la vie de caserne.

L'heure est venue; les recrues passent aux mains des instructeurs. Le débrouillage est souvent pénible; l'Allemand est endurant, mais difficile à dégrossir; il faut lui répéter souvent les paroles que l'on veut faire pénétrer sous son crâne épais. Mais il retient bien ce qu'on lui a inculqué; il exécute les mouvements avec une précision quasi-automatique; il récite les théories de façon impeccable, exécute les ordres avec ponctualité : à voir les bataillons faire du maniement d'armes ou défiler la *Parade-Marsch*, le spectateur ne sait ce qu'il doit le plus admirer : ou les gradés qui ont obtenu de tels résultats, ou les soldats qui ont permis de les obtenir.

La discipline de l'armée allemande ne saurait être comparée à aucune autre. Nulle part ailleurs, l'instruction militaire ne se rapproche autant d'un dressage mécanique ni l'obéissance de la passivité. Un entraînement continuel brise le corps des hommes, une subordination inflexible assouplit les caractères Aucune initiative n'est laissée au soldat; constamment, le gradé est là pour le commander ou le surveiller. Dans les moindres détails du service, le règlement est observé avec scrupule; dans les exercices, d'instruction individuelle, comme dans les évolutions d'ensemble, on exige cette précision des mouvements, cette correction des alignements, qui donnent l'impression d'une machine merveilleusement montée, et font dire : « Voilà des hommes qui sont véritablement dans la main de leurs chefs. » Cette impression se fortifie, même en dehors du service, dans la rue, à la brasserie, au jardin public : toujours la tenue la plus soignée et l'attitude la plus militaire : nulle part vous ne verrez un soldat débraillé ou titubant. Le subordonné rend à son supérieur les marques extérieures de respect, avec une attention minutieuse. Qu'un officier ou même un sous-officier pénètre dans un café, tous les hommes se dressent et le saluent avec ensemble. Si un gradé adresse la parole à un soldat, celui-ci rectifie la position et prend une attitude de soumission absolue. « A vos ordres, M. le lieutenant. — Oui, M. le sergent. — M. le capitaine veut-il me confier sa casquette? » Dans ce langage indirect disparaît toute volonté personnelle; il n'y a plus qu'un agent de transmission, l'engrenage infime d'une machine immense et compliquée, prête à recevoir d'en haut l'impulsion qui mettra tous ces rouages en mouvement.

C'est à cette forte discipline, autant peut-être qu'aux savantes combinaisons du grand état-major, que l'armée allemande a dû ses éclatants triomphes. Lors même que manqua l'impulsion d'en haut — et elle fit défaut plus souvent qu'on ne se l'imagine — les officiers et les sous-officiers maintenaient l'ordre et la cohésion, commandaient comme à la parade des mouvements ordonnés et réguliers. Rien n'a été

changé depuis lors à un système qui avait si bien réussi. Aujourd'hui, comme il y a trente ans, l'armée allemande est soumise à la même règle impitoyable, à la tradition frédéricienne. Seules, les bastonnades ont disparu. Il n'y a plus de soldats de métier : néanmoins l'armée doit demeurer une caste à part ; elle doit être une famille pour les jeunes gens qui la composent. Et l'on tâche à leur faire aimer cette famille ; dans ce but, l'autorité militaire combine le « système de la cravache et du morceau de sucre ». Le soldat est retenu au quartier le plus longtemps possible ; il ne sort pas tous les jours, les permissions qu'il obtient pour aller voir sa famille sont rares et de courte durée. Aux grandes fêtes, dates de victoires ou anniversaires impériaux, il reçoit des cadeaux, prend part à un banquet, à des réjouissances organisées sous l'œil des officiers. Tous les dimanches, deux colonnes, conduites par des gradés, sortent de la caserne : l'une va au temple, l'autre à l'église catholique ; et le curé comme le pasteur recommandent de rendre à César ce qui est à Dieu, puisque César est le représentant de Dieu sur la terre.

Si la persuasion ne suffit pas, on a recours à la rigueur. Le code militaire allemand est sévère, et les conseils de guerre sont peu enclins à l'indulgence Dans la vie quotidienne le soldat est mené avec une dureté qui serait intolérable à des Latins. Le sous-officier, en particulier, affecte vis-à-vis de ses hommes une sévérité qui parfois confine à la tyrannie ; souvent même il n'est pas avare de coups, généreusement distribués à des malheureux qui ne peuvent les lui rendre. Les journaux socialistes ne se font pas faute de dénoncer les scandales de ce genre et rarement on ose leur opposer un démenti. Le mal est si profond que les conseils de guerre ont dû sévir avec énergie, contre des sous officiers, parfois même des officiers coupables d'avoir maltraité leurs subordonnés. Il y a chaque année, de ce chef, plusieurs centaines de condamnations. Il ne s'agit pas de simples brimades, mais de procédés parfois révoltants de cruauté ou de sadisme ; les exemples cités par Bebel à la tribune du Reichstag ne sont pas toujours les plus répugnants. Et bien que le ministre de la Guerre ait cru pouvoir déclarer, il y a quelques semaines, que les mauvais traitements se faisaient de plus en plus rares dans l'armée, ils n'y sont point, cependant, des cas exceptionnels. Cette armée demeure un organisme absolutiste, où les chefs, du général au moindre gradé, se considèrent comme investis d'une autorité supérieure et discrétionnaire devant laquelle tout doit fléchir, parce qu'ils représentent l'élite de la nation et la pierre angulaire du régime.

(A *suivre*.) Maurice Lair.

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Le roman social

André Couvreur, *Le Fruit.*

Le roman social ! Avons-nous un roman social ? Qui donc nous donnera la formule du roman social ? En vérité, qu'entendons-nous par cette appellation ambitieuse et vague ? Autour de nous les « romans sociaux » se multiplient sans mesure ; la même étiquette convient sans doute au roman de mœurs, que l'on a essayé parfois d'opposer au roman de caractère, et qui ne date point d'hier... et si le privilège de cette désignation ne nous appartient point, de quelle épithète parerons-nous l'objet de nos espérances, ce roman — sera-ce encore un roman ? — que nous pressentons, qui paraîtra demain, qui ne peut pas ne point paraître, parce qu'assurément nous en avons besoin ? Nous attendons une œuvre que le spectacle de notre vie anxieuse et désenchantée, haletante et cependant féconde, aura inspirée, puissante, humaine, et qui réconciliera la science et l'imagination et rapprendra aux foules le respect de la beauté littéraire — au grand bénéfice des lettres et de la culture françaises. Sera ce point un roman social, une façon — oh ! très nouvelle — de roman social, cette œuvre, ce chef-d'œuvre, qui sans doute germe déjà, et demain, demain n'en doutez point, s'épanouira ?

C'est aujourd'hui que nous vivons, que nous argumentons et cherchons parmi l'innombrable troupe des auteurs de « romans sociaux », l'homme habile qui nous renseignera sur les actuelles destinées du genre.

Genre aux multiples espèces ! Toutes dérivent d'un type unique et dont André Couvreur semble bien avoir donné quelques-uns des plus parfaits modèles. Gloire enviable ? Déplorable mérite ? Certes, il a de brillants émules et dont la notoriété dépasse la sienne ; le principe auquel tous se réfèrent, nul ne l'a développé, appliqué jusque dans le détail avec plus de logique, de constance et de conviction ingénue qu'André Couvreur.

Prendre un vice humain, un défaut de notre organisme social, l'isoler, en déterminer les caractères, les conséquences immédiates, lointaines, probables, possibles, substituer à l'observation directe incessamment défaillante, la lecture rapide des enquêtes publiées, des manuels de médecine, de psychologie, d'histoire, de sciences juridiques, en hâte entasser des fiches, imaginer des personnages victimes ou complices, une intrigue sommaire, lâche, qui, à aucun moment ne détourne le lecteur de l'enseignement suggéré, ne point négliger la contre-épreuve,

aux complices opposer d'honnêtes révoltés, aux victimes des êtres sains, vertueux, donc heureux, l'ingénieux, le plaisant travail ! qui exige de l'application, implique le goût et la méconnaissance des méthodes précises, suppose la superstition plutôt que le culte de la science, quelque expérience des procédés d'amplification, et d'ailleurs s'accommode de talents plus rares. Des œuvres célèbres — et qui ne sont point toutes condamnables — ne furent point autrement composées ; le génie, une inconséquence heureuse, ont raison de redoutables préceptes — André Couvreur s'y tient religieusement.

***

Le *Fruit*, c'est *Fécondité*, revu et diligemment émendé par un hygiéniste. Zola, dans l'excès de son zèle repopulateur, fut parfois un peu bien imprudent.

Croissez et multipliez ! Et les débiles, les souffreteux, pis, tous ceux dont l'apparence robuste dissimule les plus fâcheuses hérédités ! Oubliez-vous que la santé de l'homme et de la femme oscille au gré d'une courbe capricieuse, qu'un affaiblissement même momentané de la vigueur des parents condamne à une vie douloureuse l'enfant imprudemment conçu ? Ne redoutez-vous point qu'un ménage longtemps et volontairement privé d'enfant ne donne enfin le jour à un être inviable ou monstrueux, et que la mère ne paie d'une effroyable rançon les joies de l'amante égoïste ?

Réfléchissez ; le pouvoir de donner la vie vous paraîtra exorbitant, le privilège de perpétuer de la souffrance injuste et odieux ; vous rêverez d'un contrôle ; ce contrôle qui donc l'exercera si ce n'est le médecin ? mais alors que d'angoisses, de conflits, conflits au plus intime de la conscience, conflits entre les personnes, la famille déchirée.....

Cependant l'avenir de nos sociétés et de l'humanité tout entière est en jeu : imaginez une humanité régénérée par une sélection prévoyante, une société qui ne connaîtrait plus les tares physiologiques, les hérédités de misère et de crimes ; quelles perspectives d'heureux développement, de progrès humain ! Quel rêve encore inaccessible aux prophètes de la réforme sociale !

Ce rêve, nous ne croyons guère qu'un roman de quatre cent sept pages fut nécessaire pour nous en révéler la splendeur, mais tant de drames entrevus, l'humanité de nos jours asservie à des instincts, ruée au plaisir, à la peine, peuvent animer les plus vastes tableaux. Le malheur est qu'André Couvreur, dominé par sa conception du roman social, ne nous réserve point assez de surprises ; vous devinez, n'est-il pas vrai, dès l'abord, que ce bâtard recueilli à sa naissance par un grand'père médecin et honnête homme, sera le « fruit » idéal prédestiné aux semences fécondes ; vous attendez le petit camarade joli et vicieux dont le contact menacera de pourrir le « fruit », et que l'on surprendra sciant lentement le cou de quelque animal de basse-cour.

« Le regard d'abord était légèrement dévié par un strabisme qui lui laissait néanmoins une expression de tendresse tout à fait particulière ; puis le lobe inférieur de l'oreille adhérait à la joue, tandis que le pavillon se repliait, ourlé par la nature ; et enfin le nez, un peu écrasé d'en haut, et relevé d'en bas se caractérisait d'un soupçon de prognathisme. Pris individuellement, chacun de ses traits était aussi loin que possible de la grâce ; et pourtant ils formaient un ensemble de charme délicat et touchant qui séduisait, apitoyait, comme ces petites fleurs étiolées de serre que les croisements ingénieux des horticulteurs ont modifiées en les affaiblissant. Bouret lui eût volontiers fait ouvrir la bouche pour y découvrir la forme ogivale de la voûte du palais, cet autre stigmate de l'abâtardissement héréditaire..... »

Tel autre enfant mourra de convulsions, victime des fièvres anémiantes d'un père artiste ; affolée, la mère obéira aux injonctions d'un docteur excessivement prudent, et nous ne nous étonnerons point que le père, excellent mari, rebuté, tombe aux mains d'une gourgandine et finisse fort mal. Un couple parent, dont nous avions prévu l'horrifique aventure, nous apitoiera sur le sort promis à un informe rejeton ; froidement l'homme, encore un médecin, commettra l'infanticide libérateur ; ainsi les Spartiates... Que d'horreurs ! mais il répugnerait à André Couvreur de nous déconcerter, fût-ce par la noirceur de ses peintures ; il est optimiste ; n'en étions-nous point bien assurés ?

La femme abandonnée divorcera ; un vigoureux époux lui garantira une maternité heureuse ; une naissance, plusieurs naissances consoleront, récompenseront le couple coupable... Au reste, les naissances ne se comptent pas au cours de ce livre ; André Couvreur entend qu'un sévère contrôle réglemente quelque jour la fécondité humaine, mais il rend hommage à l'inconsciente libéralité de la nature abandonnée à elle-même. Que d'accouchements décrits avec une virtuosité patiente et lourde ! et quel zèle à magnifier, en une scène que Zola dessina avec plus d'ampleur, le bonheur familial et le doux orgueil des ancêtres !

... Après une assez longue séparation, on se regardait, très émus, sans presque rien trouver à se dire. De part et d'autre l'on notait sur les faces vieillies les coups de burin de la vie. Les âmes elles-mêmes semblaient changées. Les filles avaient gardé toutes deux, de leur mère, l'expression de bonté souriante, l'œil vif et charmant. Mais Marceline, l'aînée, rapportait des soleils lointains un teint brûlé et les allures libres des colonies : tandis que Pauline, fraîche, grasse, avec un [illegible] laiteuse de blonde épanouie et une [illegible] [illegible] à

peine sa quadruple maternité, n'avait rien perdu de sa réserve provinciale.

« Mme Bouret pleura beaucoup en les revoyant. La vieillesse ne diminuait rien de son cœur. Bouret, au début, eut peine à s'y reconnaître parmi ses petits-enfants.....

« Enfin, la colonie fut complète. Ce jour-là, le grand banquet des trente couverts fut solennellement donné. Au dessert, Bouret, les joues allumées d'un verre de champagne, se leva, et après avoir réclamé le silence, commença...

« Mes enfants, mes chers petits enfants... »

Pardonnez-moi ce long discours... J'ai dû éprouver à vous le dire plus de plaisir que vous n'en avez eu à l'entendre... Et maintenant, riez, faites du bruit, soyez heureux entre vous!.... Vous êtes la plus belle moisson que je connaisse!

La moisson s'éparpilla bientôt, graines et fruits s'en furent au vent de la vie... »

*
* *

Graines et fruits, les personnages d'André Couvreur, ne sont point autre chose! Leur mission n'est point de vivre devant nous leur vie heureuse ou misérable, laborieuse ou inutile, monotone ou tragique, d'êtres complexes, humains, c'est-à-dire pétris d'instincts contradictoires; sauf leur profession, quelques détails sur leurs complexions, et surtout leurs facultés génésiques, que nous apprend-on d'eux? Que savons-nous de leur caractère, de leurs pensées, de leur individualité véritable? Nous les ignorons au point que le drame le plus poignant se réduit pour nous à une succession, d'événements ridiculement rapetissés. Qui croira qu'un mari, pour reconquérir une épouse d'ailleurs amoureuse, n'ait recours qu'à des surprises d'alcôve et à des artifices de toilette?

« Le deuil le maigrissant, il invoqua le laisser-aller de la campagne pour changer son veston noir en un gris sombre qui l'avantageait mieux. Jugeant que les cravates claires seyaient à son teint mat, il les adopta, ainsi que la culotte de cycliste et les gros bas qui bourraient le mollet tout en laissant se dévoiler la ciselure élégante de la cheville. Le soir, pour aller embrasser Antoinette, il se présentait en pyjama de soie blanche. La chemise de nuit rendait ridicule. . Il soignait précieusement sa bouche. Il ne fumait plus pour garder ses dents éblouissantes, pour ne pas inspirer la répugnance du tabac. Il passait des heures à polir et à lisser ses ongles et déplorait la rareté de ses cheveux..... Antoinette voyait et comprenait le but de ce travail de coquetterie. Elle n'en souriait que pour adorer un peu plus son mari. Quand il arrivait pour s'asseoir à la table du déjeuner, tout frais, tout parfumé, tout élégant, et le teint..... »

C'est bien simple! Cet homme — un brillant artiste (!) — cette femme aux nerfs affinés (!) qui ont vécu des années de joies et de souffrances communes, que voudriez-vous qu'ils se disent?... Quant à ce qu'ils pensent ou éprouvent, André Couvreur s'en désintéresse, n'en doutez point. Il lui suffit que ses personnages incarnent une hérédité définie et s'agitent, et collaborent à de nécessaires aventures, et nous mènent là où il veut que nous allions. Bouret nous guidera à la clinique Baudeloque — toutes les portes s'ouvriront, hélas! devant cet impitoyable cicerone — à l'hospice des Enfants-Assistés — dont aucun secret ne nous sera celé — à l'asile de la Taquainerie.... D'autres parleront, et je ne leur conteste pas une abondance aisée, trop aisée, ni même quelque ardeur éloquente..... Lisez le débat où quatre interlocuteurs résument la substance du livre; les idées s'y affrontent hardiment : « C'était une lutte aussi magnifique que grave, embrassant tout l'avenir de la création, le destin des peuples; dévoilant le conflit nouveau de la nature gaspilleuse et incohérente avec la science économe et sage — morale d'hier et morale de demain... » Les deux médecins développent ce thème : « Dire à certaines gens, faites des enfants! n'est-ce pas leur dire : Faites des épileptiques, des contrefaits, des dégénérés, des proies de la méningite! » Le plus jeune, logique, aboutit au malthusianisme. Le prêtre proteste avec horreur. L'artiste n'est point trop inférieur à son rôle, qui est de glorifier la nature :

« Ah! Science, lumière falote qui change de couleur chaque jour! Ah! savants, girouettes tournées au vent de l'incertitude, qui proscrivez le lendemain la vérité prescrite la veille!.....

Le semeur qui lance la graine au sillon sait-il si cette graine est bonne ou mauvaise? Il n'en sait rien, mais il est convaincu qu'il en lèvera toujours assez pour les multiplications prochaines. Nul être n'est inutile en ce monde, pas plus les dégénérés que les anormaux, cette élite de demi-fous à qui nous devons le progrès et les joies consolantes de l'Art!...

Laissons couler la source humaine plus féconde que la raison et les calculs des restricteurs en chambre! Que les mâles de la race continuent à se hâter vers le flanc des femelles, glorieusement, comme des bêtes! Ne salissons pas l'amour de la souillure des fraudes, de la bassesse des précautions! Epargnons à nos femmes vos examens de police conjugale!...

*
* *

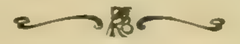
Conférencier, agitateur, André Couvreur déploierait utilement sa verve oratoire au service d'un apostolat social; on le verrait populariser les lieux communs de la science médicale; la puériculture lui est familière; aux statistiques de l'alcoolisme, de la tuberculose, de l'avarie, il ne demande point les éléments d'une inefficace documentation : les chiffres, sans qu'il y tâche, déterminent sa sensibilité, les « graphiques » enflamment son imagination; il constate, s'afflige, s'irrite; la pitié, une généreuse indignation, l'incitent à agir... il saurait nous tou-

cher, nous convaincre... Romancier, il ne m'émeut point ; la ferveur de ses convictions le dessert en le détournant du spectacle de la vie ; trop de vues théoriques, de considérations, de descriptions ralentissent son récit. — La précision des détails, la brutalité de certains tableaux me donneront-elles la sensation du réel? L'inutile abondance des uns m'excède, la vérité des autres ne m'empêche ni de me rebeller contre l'arbitraire groupement des faits, ni de protester contre l'évidente inexactitude de l'ensemble...

Qu'il est donc malaisé de rendre justice au laborieux talent d'André Couvreur ! Bien plutôt serait-on tenté de déplorer qu'il le dépense à tenter une impossible entreprise, et qu'il s'obstine à perpétuer une formule et un art condamnés.

Cette formule, le naturalisme expirant nous l'a transmise ; il y fit entrer son esthétique proprement dite, dont on peut penser ce que l'on voudra, hormis sans doute que notre temps s'en puisse accommoder... et tout juste la dose de « science » que de grands artistes à leur déclin estimèrent nécessaire au prestige de leurs œuvres. Qui donc se satisferait d'une aussi indigente et naïve combinaison ? Ni l'art ni la science n'y gagnent rien. Et si l'on n'imagine guère un roman social que l'esprit des sciences modernes ne pénétrerait pas, du moins souhaite-t-on que cette pénétration s'accomplit sans violence. Nous concevons — n'est-il point vrai ? — une littérature que les idées vivifieraient, que n'alourdirait point cependant un affligeant bagage de vulgarisation, un art qui redouterait de nous rappeler avec trop d'insistance ces illustrations dont des ligues bienfaisantes et moralisatrices décorent les murailles de nos casernes, de nos écoles, ou de nos cabarets, un roman qui d'abord serait une reproduction fidèle de la vie, de notre vie si diverse et si riche, le roman social, le roman de demain... Mais qui donc, ah ! qui donc satisfera nos espérances? Qui donc, demain, nous apportera le roman social ?

Jean Nointel.



LE CHEVALIER PINI ET LE CAVALIER BERNIN

« Chez M. Tambroni, dit Stendhal (*Promenades dans Rome*, II, p. 32), nous parlions quelquefois, devant Canova, de la nécessité pour les sculpteurs des nations civilisées d'imiter les gestes des acteurs célèbres, d'*imiter une imitation*. Nous avions beau chercher à être piquants, Canova ne nous écoutait guère ; il faisait peu de cas des discussions philosophiques sur les arts ; il aimait mieux sans doute jouir des images charmantes que son imagination lui présentait. »

Canova certes avait bien raison. Quoi de plus vain que toutes ces discussions sur les beaux-arts ou les belles-lettres? Pense-t-on amuser ainsi les dilettantes ? Dites qu'on s'expose à leur mépris le plus grand, et que d'ailleurs on les chagrine, loin qu'on leur plaise : car la moindre nuance entre l'opinion qu'on hasarde et celle dont ils se flattent leur parait une horrible faute de goût, et cela les fâche, et cela les attriste. Il faut beaucoup d'audace pour se livrer à ces jeux esthétiques : les délicats qui tiennent partie contre vous sont en effet trop susceptibles ; ils se piquent, et à la moindre contradiction, vous accusent de paradoxe, d'affectation, de dandysme.

Émettre un paradoxe, c'est dire, par exemple, en 1666 : « La chanson de *Ma mie, ô gué* ! vaut mieux que le sonnet d'Oronte » ; en 1766 : « Un rare chef-d'œuvre qu'une église gothique ! » ; en 1836 : « Le moyen âge m'assomme » ; ou en 1906 : « Raphaël a beaucoup de talent, et je ne hais point les Carrache. » On voit tout de suite l'impertinence. Les Dieux me l'épargnent ! Je ne tiendrai pas de tels propos. Si, en peinture, les primitifs ne me touchent guère, et si les impressionnistes me font détourner la vue, il n'y a rien à en conclure.

Seulement, voici quelques semaines, l'illustre chevalier Pini m'inspira plusieurs réflexions que je note, et voilà tout.

*
* *

Qui ne connait le chevalier Pini ? (1)

(Les personnes qui tiennent les sports pour des jeux méprisables, et celles principalement qui ne se soucient pas de l'escrime ont tort, du moins en France et en Italie. Dans ces deux pays, en effet, il faut considérer l'escrime ainsi qu'une spécialité nationale, comme la soierie de Lyon ou les vins de Sicile, l'esprit parisien ou la grâce toscane. En-deçà comme au-delà des Alpes, les bons patriotes ont sujet de s'y intéresser.)

Le chevalier Pini est un maître d'armes, né à Livourne, et qui vint à Paris pour la première fois, voici dix-huit ou vingt ans. Cette descente du jeune Italien dans nos salles d'armes françaises fut une révélation et un triomphe. Sauf Mérignac, alors dans sa gloire, et qui seul se mesura glorieusement contre lui, le terrible tireur toscan déconcerta, bouscula et mit en déroute tous nos meilleurs maitres et nos plus fameux champions. Et depuis, il n'a

(1) Ce célèbre maître d'armes est aujourd'hui [illegible] deur Pini. Mais c'est sous le nom de « chevalier [illegible] l'a connu, admiré, aimé en France, et qu'il est [illegible] laire, presque légendaire à Paris.

cessé de parcourir le monde, fleuret au poing, partout redoutable et partout victorieux.

Rien de plus émouvant que Pini au combat! C'est toute la violence unie à toute la ruse, une vivacité folle, une vigueur inouïe, brutale même, mais à laquelle se joint tant de présence d'esprit et d'intelligence dans la lutte que le spectateur ne sait plus, devant une fureur si bien conduite et une tempête si adroitement réglée, s'il applaudit au génie d'un tel athlète, ou à ses muscles. Pini se ramasse et bondit, mais s'il manque le but, se redresse soudain juste à point, ou fait quelque gambade et s'en va remettre en garde, laissant son adversaire tout sot. Il crie, il fait siffler son arme, il commet enfin une faute, on va le toucher... mais non, car voilà qu'il sourit et retire son masque, prétextant une crampe ou lançant un bon mot: l'assaut se trouve arrêté, le coup fautif escamoté.... Ajoutons, pour achever l'esquisse, que ce gladiateur antique porte un nez de Pulcinella et deux yeux étincelants de Scaramouche, qu'il est petit, chauve comme Falstaff, de carrure énorme, trapu et musclé à l'égal d'Hercule Farnèse, mais la main sèche et les chevilles fines.... Il n'y a pas un contraste, pas un excès qui lui manque.

Écoutez-le parler maintenant: tour à tour bruyant, délirant et verbeux, rappelant frère Jean des Entommeures ou Panurge, et dans le même instant plus subtil et malin que l'ingénieux Ulysse, ou encore, s'il le faut, prévenant, doux, fin, aimable, « seigneurisant chacun d'ung baisement de mains », il s'exprime en quatre ou cinq langues à son gré, avec un accent féroce, mais avec un sens étonnant des nuances: « La gloire, s'écriait-il un jour, il ne faut pas seulement la gagner, il faut la suer!... » Une autre fois il disait: « Je suis franc: si mon adversaire me porte un coup, je le lui chante; mais s'il ne me chante pas les miens.... » Et comme il avait suspecté la bonne foi d'un juge, son ami, dans un tournoi, il ne lui murmurait le lendemain que ces mots: « Pauvre diable! tu as hier vendu ta part de Paradis.... »

Tel est l'étonnant animal humain, le surhomme, qui, âgé de cinquante ans, mais toujours aussi prodigieusement robuste et agile, revenait récemment encore dans ce Paris qui l'adore, et s'y faisait acclamer, plus formidable et jovial que jamais, imprévu, tumultueux, spirituel, éloquent, insinuant, caressant, tonitruant, olympien, superbe, bénin, comique et merveilleux.

***

Or Livourne, pensais-je, n'élèvera-t-elle point quelque jour, sur l'une de ses places, une statue à son glorieux fils, le chevalier Pini? Il la mérite certes, et mieux que tant d'autres! Mais qui donc, actuellement, ferait la statue d'un pareil athlète? Un adepte de Rodin? Mais les sculpteurs de cette école ne donnent vie qu'à des rêves vagues, qu'à des cauchemars. Un artiste amoureux au contraire des lignes énergiques, des muscles puissants, des académies titaniques? Oui, pourvu qu'il rende l'astuce et l'adresse, non moins que la vanité touchante qui émanent de notre Italien. Ou bien un créateur subtil et prompt à saisir l'expression d'un regard, la pensée, l'âme? Peut-être; toutefois qu'il sache tirer de son héroïque modèle un marbre décoratif et glorieux où l'on retrouve bien le panache et la jactance du maître escrimeur, sa force physique et sa joie de vivre....

Bref, il n'exista jamais au monde qu'un sculpteur dont le ciseau eût fait jaillir du marbre et comme lancé sous le beau ciel toscan un Pini splendide, gigantesque et joyeux, inquiétant, presque fourbe à cause du geste outré, et redevenu naïf à force de puéril orgueil: et ce sculpteur, ce fut jadis le cavalier Bernin.

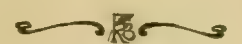
Pini sculpté par le Bernin! Heureuse et magnifique image!... Voilà donc un cas où ce Bernin si décrié eût mis à jour une œuvre exacte et sincère. Tous les défauts de ce pauvre « cavalier », qui a partout une si mauvaise presse aujourd'hui, eussent donc cette fois concouru à la vérité, à la vie réelle, intime et profonde d'une de ses statues. M. André Beaunier, dans un livre délicieux, l'*Art de regarder les tableaux*, propose — d'ailleurs sous toutes réserves — cette définition de l'œuvre d'art: « l'expression parfaite d'une idée. » Le marbre qu'eût tourmenté le Bernin eût pu devenir, eût été l'expression parfaite, assurément, de l'idée que le chevalier Pini évoque pour nous.

Cette idée, ne la saurait-on définir? C'est l'ivresse méridionale tout simplement, c'est ce coup de soleil natal qui grise toutes les cervelles, là bas, qui enivre les Numa Roumestan comme les Benvenuto Cellini ou les Gabriel d'Annunzio. Veut-on que des hommes qui se sentent à chaque instant comme hors d'eux-mêmes, comme éperdus de passion, de santé, de colère, de joie, d'héroïsme ou de galanterie, aillent arrêter après cela leur main qui tient le ciseau, le pinceau ou la plume, et se murmurent: « Halte-là! de la tristesse, de la pauvreté... Corrigeons-nous par nos contraires... »? Non, la main du Méridional suit la pensée trop ambitieuse, et obéit au cœur qui bat, au sang qui court trop vite. Et voilà comment Raphaël, ce virtuose, et l'extravagant Michel-Ange, et jusqu'aux Carrache, et jusqu'au Bernin, ne me semblent point si menteurs, ni si apprêtés, ni si « rhéteurs » qu'on l'a bien voulu dire, vu qu'ils

expriment à merveille la passion continuelle d'une race charmante sous un climat qui rend un peu fou. Pourquoi donc la sincérité serait-elle uniquement l'apanage d'un « tas de Giotto pour Anglaises », comme écrivit quelque part Maurice Barrès?

On nous dira : la beauté parfaite... Ah! mais la beauté parfaite, c'est différent. Elle ne se trouve ni dans les primitifs, ni dans le Bernin, ni dans les Carraches certes, ni... Elle se trouve sur la rive solitaire de Pestum, et au Musée des Antiques, au Vatican. C'est là, et point ailleurs, qu'on la voit. C'est tout un autre rêve.

MARCEL BOULENGER.



Nécrologie

—

ALBERT SOREL

Les écrivains les plus réputés ont tenu à dire, déjà, avec autorité, le grand deuil qu'est pour les Lettres françaises la mort d'Albert Sorel. Ils ont marqué la puissante originalité de cet Architecte de l'histoire, qui était aussi, suivant l'expression surannée mais cependant fort exacte, un maître du style. Ils ont rappelé la noble dignité de sa vie, l'étendue encyclopédique de son esprit, l'ampleur imposante de son œuvre. De tels éloges sont bien ceux qui conviennent à ce grand historien, fervent littérateur, qui n'était pas dépourvu dans sa manière, et jusque dans sa vie quotidienne, de quelque solennité.

Albert Sorel avait foi, en effet, en cette œuvre, *L'Europe et la Révolution française*, qu'il avait fondée sur d'immenses substructions, développée suivant une magnifique ordonnance, et qu'il savait toute pleine d'intérêt humain. Et il portait haut l'orgueil légitime du bon travailleur. Cette allure, qui n'excluait ni une bonté, ni une cordialité foncières, semblait naturelle à ce Normand de robuste stature, au visage régulier coupé par une moustache à la française, tout empreint de grandeur par le vaste front couronné d'une chevelure d'argent, et par les yeux songeurs, aux paupières sans cils, brûlées par les veilles laborieuses.

Albert Sorel vivait moins d'ailleurs dans les disputes et les ambitions du temps présent que dans les conflits tragiques de l'Europe et de la Révolution. Il étudiait en effet le grand mouvement d'émancipation, non plus seulement au club des Jacobins et au comité du Salut Public, mais dans ses répercussions et ses réactions à l'étranger, dans l'opinion des peuples voisins, et la résistance obstinée des Cours. A l'exemple de Tocqueville, il voulait dégager la logique nationale de la Révolution, en montrant les origines de sa politique extérieure dans les vieux desseins de la royauté, et son aboutissement dans l'expansion impériale. Et cette longue démonstration, il l'exposait au cours de huit gros volumes, d'une souveraine clarté, et d'une psychologie lumineuse, malgré l'amas de faits.

La critique de cette œuvre n'est plus à faire. La patience des investigations préalables, la sûreté de la critique, la solidité des inductions en sont notoires, de même qu'y sont manifestes le don de la divination historique, sans lequel les documents demeurent muets, et le talent de l'expression vivante — et volontiers colorée — qui sait faire de l'histoire une résurrection.

Cette œuvre de psychologie et de philosophie historiques procède en droite ligne, par *Les Origines de la France contemporaine* de Taine, et par l'*Histoire des Institutions* de Fustel de Coulanges, du *Port-Royal* de Sainte-Beuve. C'est Albert Sorel lui-même, qui, en l'une de ces périodes pompeuses et alertes à la fois, dont il avait la formule, a dit :

« Si l'érudition, reconnue plus nécessaire et plus justement honorée à mesure que son rôle de défricheur et préparateur se dégage plus nettement, ne menace point cependant l'histoire de son déluge, de ses délayages, de ses références, extraits et renvois à l'infini ; si les textes, sans lesquels il n'y a rien, ne sont pas tout, néanmoins; si la patience et l'application aux fouilles, contrôles, critiques de ces textes, n'a d'intérêt que pour arriver à les comprendre, « à lire par delà le blanc et le noir des pages, à voir sous le griffonnage, le sentiment précis, le mouvement des idées, l'état d'esprit dans lequel on l'écrivait »; si l'homme, qui a pensé les textes et qui les a écrits, dont les textes en même temps contiennent et offusquent l'image, en doit resssortir, ressuscité ; si l'histoire est devenue plus vivante et plus littéraire à la fois;..... si l'âme, le tempérament, le caractère, les passions qui minent toute la machine humaine, doivent apparaître, nécessairement, comme les ressorts et la mécanique, dans l'image que l'historien en dresse, et si la principale explication que l'historien en puisse présenter est dans l'adresse avec laquelle il la démonte devant nous, la remonte et la fait marcher; si l'abstraction retombe à son véritable rôle d'instrument mnémotechnique ; si ces illustres universaux : la Monarchie, la Révolution, la Science, le Progrès retournent au Conservatoire des métaphores et des mythes, au Musée des Arts et Métiers de l'histoire ; si l'être humain, avec sa personnalité, son originalité, son caractère, ses passions, ses infirmités, ses grandeurs, reprend sa place dans les affaires humaines, Sainte-Beuve, sans doute, ne l'a point inventé, mais il l'a défini, déterminé... »

Albert Sorel professait la plus affectueuse déférence pour Taine, mais il se défendait avec raison d'en être le disciple. Philosophe, Taine était enclin à subordonner à ses conceptions les hommes et les événements. Normand, c'est-à-dire réaliste, formé pendant l'année terrible à la dure école des revers, Albert Sorel montrait un tout autre respect du document, une tout autre objectivité.

Aussi lorsque, ces dernières années, de jeunes archivistes lui reprochèrent d'avoir, dans l'élaboration de son dernier volume, omis de consulter quelques instruments diplomatiques, fut-il fort affecté, et se défendit-il avec vivacité. J'ai, disait-il plaisamment, un vieux privilège au ministère des Affaires Étrangères, une [illegible]

réservée. Par suite, on ne me voit jamais dans la salle de travail, et on en conclut que mes recherches sont superficielles ou anciennes. — Je connais, ajoutait-il, les documents en question, mais je ne pouvais en faire état dans une œuvre générale, nécessairement écourtée et résumée.

Par là, il marquait lui-même le défaut de ces splendides fresques, où n'apparaissent point certains détails, qui ne sont pas, cependant, sans portée. — Mais quelle œuvre humaine saurait donner l'impression complète de l'immense réalité !

*
* *

Albert Sorel se distrayait de son lent labeur par des études moins techniques. On sait qu'il débuta dans les Lettres, en 1869, par deux romans ; il ne cessa de s'occuper de critique littéraire. Il écrivit sur Mme de Staël un petit livre admirablement informé et d'une savoureuse psychologie ; il en préparait un autre sur Corneille, où il se flattait d'établir tout ce dont le célèbre écrivain était redevable à la Normandie.

L'historien de la Révolution se piquait en effet d'une érudition spéciale en ce qui touche à l'ancien duché de Rollon. Il connaissait à merveille le pays normand, dont il a fortement dépeint la diversité d'aspects :

« Sur ce plateau, vous vous croyez en pleine Neustrie. « Un Romain y retrouverait les grandes surfaces agricoles, les champs de blé qui ont frappé sa vue, les directions des routes dont il a fait usage. » En cette forêt, on découvre, à ras du sol, des mosaïques intactes, et c'est Rome parée qui sort de terre ; en ce talus, sous cette butte, la tombe d'un chef, et la Gaule qui reparaît. Rouen, la romantique, est de substruction latine ; les églises y ont poussé, pour ainsi dire, sur les assises des temples, et tout y déclare, tout y conserve aussi, en ces châsses de pierre, ces deux trésors accumulés qui ont fait la civilisation française : la tradition romaine et la tradition chrétienne, la loi de raison sociale et la loi de charité évangélique. »

Il vénérait les gloires normandes, de Corneille à Gustave Flaubert, et appréciait les jeunes réputations de là-bas, ainsi celle de Paul Harel.

C'est qu'il était né à Honfleur, d'une famille d'industriels normands. Son père, qui lui avait fait faire des études de science, le destinait à la carrière héréditaire. Mais, discernant mieux les aptitudes du jeune homme, un Normand d'adoption, l'ancien « Premier » Guizot, lui conseilla d'entrer dans la diplomatie. Albert Sorel se fit admettre aux Affaires Etrangères ; en 1870, il devint secrétaire de M. de Chaudordy, chargé de la direction des services diplomatiques, près de la Délégation de Tours. C'est lui qui, avec une justesse et une force étonnantes, rédigea les circulaires de notre ministre, si propres à émouvoir les gouvernements étrangers.

A Tours, il rencontra le vieux peintre Denuelle, qui le présenta à son gendre Hippolyte Taine.

Bouleversé par le désastre, le célèbre philosophe songeait à abandonner ses spéculations coutumières pour des investigations plus positives sur les origines — et les directions — de la France contemporaine. Il engagea vivement son jeune ami à se consacrer à cette recherche de nos traditions nationales. Précisément, dans la même pensée d'éducation de l'esprit public, Émile Boutmy fondait l'École Libre des Sciences politiques. Albert Sorel y fut chargé du cours d'histoire diplomatique : Il allait entreprendre sa grande œuvre.

Sa carrière, dès lors, se déroule sans incidents. En 1876, il adjoint à ses occupations la fonction de secrétaire général du Sénat, qu'il exerça trente ans avec une urbanité et une finesse parfaites. En 1889, il fut élu à l'Académie des sciences morales et politiques. Et en 1894 l'Académie française le coopta, en remplacement de Taine.

Albert Sorel fut pour la *Revue Bleue* un précieux collaborateur. Il lui donna de préférence ces études littéraires qu'il affectionnait, ainsi sur *Tolstoï écrivain*, sur le *Roman militaire*. En 1904, il inaugura à Paris par un brillant exposé de l'*Épopée impériale*, telle que l'ont chantée *Poètes et musiciens*, la série des conférences qu'elle instituait..., à l'exemple de celles qu'elle avait déjà données, avec Taine, Weiss, Sarcey, E. Deschanel, en 1866 ! L'année suivante, il parla, avec son autorité coutumière, à Bruxelles et à Nancy. Il publia alors, — toujours dans la *Revue Bleue*, — une étude merveilleusement déliée et fine sur Sainte-Beuve.

Albert Sorel était l'esprit le plus compréhensif : Passionné de musique, il était assidu aux concerts du dimanche, l'hiver, et il composa même quelques mélodies. Sensible au lyrisme, il avait voué un culte à Victor Hugo — dont il fit cependant de grandiloquents pastiches — et il admirait autant qu'il aimait Sully Prudhomme. Épris même de subtile prose, il fut un des plus ardents à soutenir naguère la candidature de Maurice Barrès à l'Académie française.

Doué d'une telle puissance d'esprit, il était naturellement enclin à priser les qualités spontanées, vigueur, pénétration, sensibilité, plus que les procédés par lesquels, de nos jours, on rénove toutes les disciplines et toutes les organisations. La méthode ! disait-il : Quelle erreur de lui prêter une valeur absolue, de la mettre à l'apogée ! Et quel abus ne fait-on pas du mot, de nos jours !

Albert Sorel a des continuateurs, tel M. Albert Vandal. Le goût, cependant, n'est plus à ces vastes synthèses. Plus modestes ou plus exigeants, nos historiens nouveaux ne prétendent qu'à établir l'authenticité des événements, sur lesquels licence nous est donnée d'exercer notre pensée. Eux se défient des interprétations, trop personnelles, des psychologies, trop hâtives, des « portraits », des « parallèles », du « style », et autres « déformations littéraires ». Réussiront-ils à créer l'histoire scientifique ? Ils y tâchent du moins par de minutieuses monographies.

L'œuvre d'Albert Sorel ne mettra point obstacle à leur patient labeur, d'où peuvent assurément résulter des aperçus nouveaux. Mais elle demeurera la grande œuvre historique de la fin du XIXe siècle.

JACQUES LUX.

Paris — Typ. A. Davy, Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*, 52, rue Madame — *Le propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 2 — 5e SÉRIE — TOME VI — 14 JUILLET 1906

EN RUSSIE
LA DOUMA, LA RÉVOLUTION RUSSE

Je dois vous entretenir ce soir (1) d'un sujet particulièrement grave, d'une révolution, pour l'appeler par son nom, qui tiendra peut-être dans l'histoire de l humanité une place aussi grande que notre Révolution Française.

Je sens avec quelle réserve je dois aborder un pareil sujet, dans la salle de l'Alliance Française; aussi m'appliquerai-je à le traiter d'une manière impartiale, si cela est permis et si cela est possible en face de pareils évènements.

Je vous dirai mes impressions, ou plutôt je chercherai à vous faire voir ce que j'ai vu, à vous faire entendre ce que j'ai entendu. Je m'inspirerai de la seule méthode qui convienne aux études sociales : la méthode d'observation, celle de notre illustre compatriote Le Play, dont, tantôt, au Luxembourg, nous inaugurions la statue.

L'an dernier, j'ai déjà eu l'occasion de vous donner mes impressions de voyage en Russie pendant la guerre du Japon. Je vous disais que la guerre et la défaite seraient, pour la Russie, le commencement d'une ère nouvelle, et que cette guerre une fois terminée, d'autres difficultés, et plus grandes encore, surgiraient devant l'empereur et devant le peuple. Je vous annonçais que la Russie allait avoir une constitution ou une révolution. Peut-être aura-t-elle les deux à la fois, ou, plus exactement, on peut considérer qu'elle est maintenant déjà en pleine révolution, si l'on entend ce mot au sens que lui donnaient nos ancêtres de 1789.

C'est, du reste, l'expression dont se servent couramment les Russes eux-mêmes. Ils disent : « Notre révolution », et cette révolution, ils se plaisent à la comparer à la Révolution française. Ils abusent même peut être de cette comparaison. Ils sont justement, les uns et les autres, à droite comme à gauche, désireux d'éviter les convulsions et les malheurs de la Révolution française, mais peut-être cela les rend-il parfois trop hésitants; car une part des tergiversations du Tsar semble venir de ce qu'il est préoccupé de ne pas imiter Louis XVI, de peur d'avoir le même sort.

Quoiqu'il en soit, je crois, avec les plus clairvoyants des Russes, qu'ils sont en présence d'une de ces crises qui ne durent pas une année, mais des années, peut-être des dizaines d'années.

Je vous racontais, l'an dernier, comment j'étais entré en Russie, en venant des Balkans, par la Roumanie et la Bessarabie, par Kichinev et Odessa. Cette année, je venais de Buda Pesth. Je m'étais arrêté quelques jours en Hongrie et à Cracovie; j'entrai dans l'empire russe par la Pologne.

N'ayant pu le faire le printemps dernier, je tenais à voir quel contre-coup avait, en Pologne, ce que les Polonais, eux aussi, appellent la Révolution russe.

J'ai eu la chance d'assister, en Pologne, à trois élections, dans trois villes différentes; cela parce que le gouvernement russe avait imaginé de suivre la pratique anglaise, de faire procéder aux élections à des jours différents dans les diverses régions et même dans les diverses villes de la même province.

C'est ainsi que j'ai pu voir les élections à Czens-

(1) Conférence faite à Paris, pour l'Alliance Française, le 18 juin 1906.

tokowæ, grand centre industriel et en même temps antique pélerinage de la Pologne; ensuite à Lodz, sorte de grande ville à l'américaine qui a crû presque aussi rapidement que Saint-Louis ou Chicago; Lodz compte aujourd'hui près de 400.000 habitants, alors qu'elle n'en possédait pas 15 ou 20.000, il y a cinquante ans; enfin, j'ai pu encore assister aux élections dans la capitale de la Pologne, à Varsovie, grande cité, elle aussi, d'environ 800 000 âmes.

Ces élections se faisaient sous l'état de siège; on peut dire qu'il en a été de même à peu près partout dans l'empire. En Pologne, tous les bureaux de vote étaient gardés par des troupes; souvent des patrouilles de cosaques stationnaient aux portes; j'ai même vu et j'ai entendu le fouet, la nagaïka des cosaques, s'abattre sur le dos des électeurs de Lodz. Cela n'a pas empêché les électeurs de la Pologne et de presque tout l'empire d'envoyer à Pétersbourg des députés de l'opposition.

A Lodz et à Varsovie le spectacle de ces élections polonaises m'a, en même temps, réjoui et attristé. Le fait même d'assister à des élections en Pologne, dans cette Pologne russe si longtemps asservie et si dûrement opprimée, était assurément réconfortant. Pour moi, qui étais venu autrefois, vingt ans, trente ans plus tôt, à diverses reprises, dans cette infortunée Pologne, pareil spectacle semblait la réalisation d'un rêve naguère encore traité de chimère. Je n'avais jamais désespéré de la Pologne, et j'ose dire qu'une des grandes joies de ma vie a été de voir des électeurs polonais déposer leur bulletin dans l'urne en face des baïonnettes russes.

On nous répète sans cesse, que l'histoire est immorale, que partout la Force triomphe du Droit. Je crois, quant à moi, que c'est là une assertion à tout le moins exagérée. Certes, trop souvent sous nos yeux même, le droit est vaincu; mais il ne l'est pas toujours d'une façon définitive. Les partis, les peuples surtout qui restent fidèles à eux-mêmes, les peuples qui ont foi dans leur destinée, foi dans leur droit, finissent, à la longue, par le faire reconnaître.

Je n'en sais pas de plus noble exemple que celui donné à l'Europe et au monde par deux pays, deux peuples dont le sort apparaissait au vulgaire comme désespéré, par la Pologne russe et par l'Irlande, qu'on pourrait appeler une Pologne anglaise. Ne s'étant pas abandonnés eux-mêmes, ils peuvent espérer l'un et l'autre recouvrer leur droit à une existence nationale.

Ce qu'il y avait d'attristant dans les élections de la Pologne, c'est que, dans les grandes villes, elles se sont faites, malgré le désir des hommes les plus influents, sur une question de race ou de religion. A Lodz comme à Varsovie, c'étaient moins des partis politiques que des partis religieux qui se trouvaient en présence, ou, si le mot de religion n'est pas ici tout à fait à sa place, je dirai des partis de races, bien que ce mot « race » est un terme dont j'aime peu me servir.

Il y avait, d'un côté, les chrétiens, les catholiques, d'un autre côté les Juifs. Les Juifs forment, en Pologne, une nombreuse partie de la population ; dans les grandes villes, ils sont environ un tiers. Varsovie avait droit à deux députés, Lodz à un seul, ce qui était peu pour ces deux grandes cités. Le gouvernement russe a commis la faute, dont il se repent peut-être trop tard, d'avoir, dans la répartition des sièges, favorisé les campagnes aux dépens des villes, s'imaginant trouver, chez les paysans, des électeurs et des députés plus dociles.

Varsovie n'ayant que deux députés, Lodz un seulement, on comprend que la grande majorité des Polonais chrétiens ait préféré nommer des chrétiens; c'est ainsi que, dans ces deux villes, où les Juifs ne formaient que le tiers de la population, les Juifs n'ont pas eu de député. Je suis convaincu du reste que si Varsovie avait eu trois députés, on aurait certainement accordé aux israélites un représentant de leur culte, d'autant que, parmi eux, se distinguent plus d'un homme de mérite et d'un patriote polonais.

Malgré cela, tout en regrettant que le mode même d'élection ait mis chrétiens et juifs aux prises, il n'y en avait pas moins, pour un vieux libéral comme moi, pour un homme qui a passé sa vie à défendre la cause de la liberté religieuse et politique, une véritable satisfaction à voir ces deux parias si longtemps opprimés : le Polonais et le Juif, le catholique et l'israélite, se rendre simultanément à un scrutin, dont dépendait le sort de la patrie commune. S'ils etaient divisés sur les élections à la Douma, ils étaient en somme d'accord, sinon sur la direction à donner à la politique polonaise, du moins sur les revendications à faire valoir auprès du gouvernement russe.

Chrétiens ou Juifs, les Polonais sont presque unanimes sur un point : c'est que la Pologne doit réclamer son autonomie. Elle a une nationalité trop tranchée, elle a, derrière elle, un passé trop ancien, trop glorieux, elle possède une littérature et un art national trop vivant pour abdiquer son individualité nationale. Elle croit avoir droit à l'autonomie, sinon à l'indépendance; et il est juste de dire que l'élite de la société russe lui reconnaît aujourd'hui ce droit. Dans la Pologne actuelle, le nombre des séparatistes est devenu très faible. Il y a pour cela plusieurs raisons : d'abord, les Polonais ont fait de véritables progrès au point de vue politique. Pendant longtemps, ils ont été la dupe d'une sorte de

romantisme national; ils s'enivraient des belles images de leurs grands poètes; ils n'envisageaient pas les réalités. Or, en politique, il n'est qu'un terrain solide, celui des faits et des réalités. Aujourd'hui, — j'ai pu le constater avec une grande joie — les Polonais, qu'on s'était habitué à regarder comme un peuple chimérique, ont appris à devenir, eux aussi, des hommes politiques, des hommes pratiques : ils ont appris à ne demander à une époque que ce que cette époque peut leur donner.

Ils n'ont guère besoin, pour obtenir une autonomie assez large, que de s'entendre entre eux, que de former un faisceau uni, que de ne pas se laisser couper en partis trop nombreux, que de ne point laisser chez eux la haute main aux partis extrêmes.

Il faut dire que cela est peut être déjà difficile. La Pologne russe est devenue un pays industriel; c'est une des régions les plus manufacturières de notre Europe; par suite, il y a chez elle des partis révolutionnaires, notamment un parti socialiste polonais. Il est vrai que, à la différence des socialistes de l'Occident, ce parti polonais socialiste dit P. P. S. a voulu demeurer un parti national, on pourrait presque dire « nationaliste ». Il y a aussi un parti socialiste juif, rattaché au Bund de l'Ouest de la Russie. Ce sont là des éléments révolutionnaires qui peuvent emporter une fraction des Polonais vers des solutions chimériques ou téméraires et, par là même, rendre peut-être plus difficile la constitution de l'autonomie en Pologne.

Les adversaires de son autonomie comptent surtout sur ses divisions. Espérons que le patriotisme polonais saura déjouer leurs calculs. Quoiqu'il en soit, comme libéral et comme Français, je souhaite que la Pologne finisse par obtenir l'autonomie à laquelle elle a droit. Si je dis autonomie et non pas indépendance entière, c'est que, pour plusieurs raisons, politiques, économiques, militaires, la Pologne contemporaine, ne saurait, sans périls pour elle-même, être entièrement séparée du grand Empire slave. Ne fût-ce que pour son industrie, elle a absolument besoin de rester unie à la Russie. Une barrière de douanes entre Pétersbourg et Moscou d'un côté, Varsovie et Lodz de l'autre, serait la ruine de l'industrie polonaise et par suite de la Pologne. A cette industrie il faut un débouché, et ce débouché, l'empire russe peut seul le lui offrir.

La plupart des Polonais le comprennent; ils sentent aussi que s'ils étaient abandonnés à eux-mêmes, ils rencontreraient un autre adversaire plus redoutable pour leur nation que le Russe, parce que plus éloigné d'eux par ses origines et plus envahissant. Cet adversaire que je n'ai pas besoin de nommer, c'est leur voisin de l'ouest, c'est celui qui les opprime en Posnanie et en Silésie; celui qui se souvient encore d'avoir autrefois régné à Varsovie et qui ne tolérerait pas longtemps une Pologne indépendante. Russes et Polonais ont l'œil ouvert du côté de ce péril, que l'Europe elle même ne doit pas perdre de vue. Si la Pologne tombait en proie à une révolution, ce ne seraient peut-être pas les troupes du tsar qui viendraient mettre l'ordre à Varsovie, mais plutôt celles d'un autre empereur.

En ce sens, on peut dire que la question polonaise, qui pendant si longtemps a été l'obstacle entre la France et la Russie, parce que, à nous autres Français, vieux amis de la Pologne, il répugnait d'avoir l'air d'abandonner ou de sacrifier les Polonais aux Russes, peut devenir un lien entre les deux pays, en face d'un adversaire commun. Quant à moi, qui ai toujours prétendu garder pour nous les sympathies des deux peuples, je n'ai cessé de répéter aux Russes : « Vous ne pouvez russifier la Pologne, ne fût-ce que dans votre intérêt, vous devez respecter sa nationalité ; » et aux Polonais : « Vous ne pouvez vous montrer irréconciliables vis-à-vis des Russes, sous peine de devenir la proie des Allemands. » Cette double vérité, je suis heureux que l'élite des deux peuples la comprenne aujourd'hui.

En entrant en Russie par la Pologne, je me trouvais immédiatement, comme devant autant de sphinx menaçants, en face de problèmes qui se dressent à la fois, de tous côtés, devant le gouvernement et le peuple russes : les problèmes de nationalités.

Ayant la conviction que la Pologne a le droit de réclamer son autonomie, je ne me permettrai pas de refuser pareil droit aux autres nationalités de l'Empire. Je crois cependant qu'en laissant à l'avenir le soin de décider quels sont les peuples qui ont assez de cohésion nationale ou assez de maturité pour être en état de revendiquer leur autonomie, il n'y en a qu'un aujourd'hui, en dehors de la noble Finlande, qui soit sans conteste mûr pour une large autonomie : c'est le peuple polonais.

Quant aux autres groupes nationaux, j'incline à croire que, pour le moment et pour une série d'années plus ou moins longue, il suffirait de leur accorder une sérieuse décentralisation. La plupart des Russes sentent du reste que la nouvelle Russie doit être à cet égard le contraire de la Russie ancienne; à la Russie autocratique centraliste, doit succéder une Russie à large self-government local. C'est le seul moyen pour elle de conquérir des libertés effectives et efficaces.

En même temps que je me heurtais en Pologne à la question des nationalités, j'y rencontrai un autre grave problème, que j'avais, l'année précédente, étudié à Kichineff, à Odessa, à Kief, le problème juif. C'est un de ceux qui préoccupent le plus l'opinion,

d'autant, qu'un grand nombre des défenseurs de l'ordre ancien espèrent trouver dans la question juive un moyen de séparer leurs adversaires, un moyen de couper en deux la Douma. Ils imaginent qu'en effrayant les paysans sur la place que prendraient, dans les campagnes, comme dans les villes, les juifs émancipés, le gouvernement pourrait enlever les paysans à l'alliance des libéraux (1).

Je crois que ce calcul sera déçu. En tout cas, quand on observe la question juive en Russie, on est frappé d'un fait : si parmi les révolutionnaires russes, il y a tant d'israélites, la raison en est bien simple, c'est que les lois d'exception, auxquelles sont soumis les enfants d'Israël, les condamnent à devenir des adversaires irréductibles d'un gouvernement qui leur refuse obstinément les droits accordés aux autres habitants du pays.

Il n'y a qu'une chance d'enlever les cinq millions de juifs de la Russie à la révolution et aux conspirations, c'est de leur accorder l'égalité, de leur concéder les droits civils reconnus à leurs compatriotes chrétiens.

Il est juste d'avouer que, à cet égard même, il y a déjà un pas considérable de fait. Si les juifs restent assujettis à des lois tyranniques qui leur interdisent l'intérieur de l'empire, qui leur refusent le droit d'habiter dans les campagnes, ou même d'entrer à volonté dans les collèges de l'État ou les universités, on leur a concédé, du premier coup, le droit le plus important de tous : le bulletin de vote. Ils ont voté, et ayant voté une fois, il est malaisé de les empêcher de le faire une autre fois. Après leur avoir reconnu des droits politiques, peut-on leur contester les droits civils?

Il ont du reste pénétré en nombre dans la Douma : ils y sont une dizaine. Si les grandes villes polonaises, si le royaume même de Pologne proprement dit, n'ont pas élu — je le crois, du moins — de député israélite, d'autres parties de l'Empire n'ont pas craint de le faire. La Lithuanie, les provinces baltiques, et chose plus caractéristique, Pétersbourg et Moscou ont nommé des Juifs. Quoique la population israélite y soit presque insignifiante, les deux capitales ont tenu à honneur de choisir, au nombre de leurs représentants, des membres de ce groupe traité jusque là de paria.

Bien mieux, les hommes qui espéraient que la question juive leur servirait à séparer les paysans des libéraux russes, ont éprouvé une surprise qui a dû leur être singulièrement pénible. Si vous avez pu suivre les discussions de la Douma, vous aurez remarqué que les constitutionnels-démocrates, les cadets, comme on les appelle par un calembour d'origine française, se sont prononcés pour des lois agraires et pour une nouvelle répartition des terres. C'est un député israélite, un élu de Moscou, choisi spécialement pour ses connaissances financières et économiques, M. Hertzenstein, qui a défendu ce projet avec le plus d'autorité et de compétence. Il s'est trouvé ainsi que l'homme, que les paysans ont le plus applaudi, dans cette grave discussion, est un de ces Juifs, qu'on leur désignait comme leurs ennemis naturels.

On peut donc espérer que la question juive recevra la seule solution digne d'un pays qui prétend devenir un État moderne, la solution réclamée par la Douma à l'unanimité — s'il y a eu quelques opposants, ils se sont contentés de s'abstenir : — l'égalité de tous les habitants de la Russie devant la loi, sans distinction d'origine ou de religion.



De Varsovie, je suis allé à Pétersbourg. C'est sur Pétersbourg, grâce à la Douma, que se concentraient les regards et les espérances de tous les peuples de l'immense Empire.

Le voyage en Russie, à partir de la frontière autrichienne, ne se faisait pas sans quelques difficultés. Il y avait d'abord les interminables formalités des passeports; puis chaque station était gardée par un détachement de troupes en armes. Il n'en était pas seulement ainsi des gares, mais encore des ponts et des viaducs, jusque, dans la solitude des forêts du Nord. On craignait que les ennemis du gouvernement, que les terroristes, ne fissent sauter les ponts.

Les précautions qu'on rencontrait sur la ligne, on les retrouvait au débarcadère. A Pétersbourg, notamment, la gare était encombrée de troupes; il est vrai que j'y suis arrivé le premier Mai, notre premier Mai à nous. En descendant de wagon, je fus arrêté par des soldats qui se précipitèrent sur la valise que je portais à la main. Il me semblait qu'à mon âge, je n'avais pas l'air d'un conspirateur; en Russie, les conspirateurs sont d'ordinaire jeunes; il y a de cela plusieurs raisons, dont l'une est qu'on ne les laisse pas vieillir. Malgré ma barbe blanche, ma valise me fut enlevée par trois ou quatre soldats qui l'ouvrirent, la visitèrent, et la retournèrent dans tous les sens. Or, n'étant plus jeune, n'ayant pas une très bonne santé et ayant particulièrement la gorge délicate, j'avais emporté avec moi quelques petits produits pharmaceutiques qui inquiétèrent ces douaniers improvisés. Ils examinaient mes bonbons, mes

(1) [illegible] en cette conférence faite pour [illegible] Pétersbourg en mai dernier, j'avais entendu [illegible] que pour provoquer une diversion [illegible] préparaient dans l'ombre des *pogromes* contre les juifs. Le massacre de Bielostok a justifié ces craintes.

pilules, mes pastilles ; il y eut surtout une boîte en fer-blanc, de forme longue, qui les intrigua tellement qu'il fallut aller devant le chef de poste. Cette boîte contenait une poudre noire que ces défenseurs de l'autorité prenaient pour un explosif; je vous avouerai que c'était de la poudre de charbon !

A vrai dire, comme chaque matin les journaux russes m'annonçaient un nouvel attentat, je ne pouvais beaucoup me scandaliser des précautions prises vis à vis des nouveaux arrivés.

C'était une dizaine de jours avant l'inauguration de la Douma. De tous côtés, il y avait des réunions, non pas des réunions publiques, le gouvernement n'en eût pas toléré — mais de grandes réunions avec cartes d'invitation. On y entendait des orateurs de tous les partis, des partis populaires, surtout, discuter sur toutes les questions, particulièrement sur les droits et la mission de la nouvelle assemblée nationale.

Une des choses qui me frappèrent dans ces réunions, c'est que les hommes les plus acclamés, ce n'étaient pas les orateurs en renom, les écrivains, les professeurs des universités de Pétersbourg ou de Moscou, mais de simples paysans. L'apparition d'un moujik en caftan, sur une estrade, faisait toujours éclater les applaudissements du public ; très rapiment, ces paysans étaient devenus les lions de la capitale.

Cette soudaine popularité ne pouvait manquer d'agir sur leurs sentiments et sur leurs idées : on les voyait, de jour en jour, prendre une attitude plus fière ; on devinait qu'ils en venaient eux-mêmes à se considérer comme les principaux représentants du peuple, pour ne pas dire les seuls vrais représentants de la nation russe.

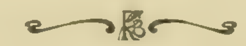
Une de ces assemblées méritait tout particulièrement l'attention : c'était le Congrès des Cadets (K. D.), autrement dit des constitutionnels démocrates. Ce congrès a siégé pendant quatre ou cinq jours, avant l'ouverture de la Douma ; il avait formulé un programme rédigé par le grand historien Millioukof et auquel a été à peu près entièrement empruntée l'adresse de la Douma.

De ce congrès est sorti un comité permanent, le comité des Cadets, qui a la prétention de diriger le parti constitutionnel-démocrate, et qui se rassemble dans un local situé à peu de distance de la Douma. Les Russes, qui font volontiers des rapprochements entre leur révolution et la nôtre, comparaient ce comité, ce club des Cadets, à notre club des Jacobins. Il y a là peut-être un péril pour l'avenir. A ce club des Cadets, comme autrefois à notre club des Jacobins, se donnent rendez-vous beaucoup de députés ; mais ils s'y rencontrent avec des écrivains, des journalistes, des candidats évincés, ceux, par exemple, qui n'ont pu être élus parce qu'ils avaient été incarcérés au moment des élections.

Il faut dire, en effet, que, si le gouvernement russe n'a pas institué de candidatures proprement officielles, s'il n'a pas eu partout « ses candidats », il a cherché à écarter de la Douma les hommes dont il se défiait. Pour cela, il employait souvent un procédé très simple : il les emprisonnait. Aussi, en plusieurs provinces, les partis d'opposition n'ont-ils pas fait connaître d'avance les noms de leurs candidats, de peur d'attirer sur eux les rigueurs de l'administration et de la police. Il y avait du reste dans le règlement de la Douma, tel qu'il a été établi par la bureaucratie impériale, un article, déclarant inéligible tout homme sous le coup de poursuites judiciaires. Le procédé était dépourvu d'artifices, dans toutes les provinces où le Gouvernement jugeait que telle ou telle personne était dangereuse pour lui : on intentait des poursuites contre elle. C'est ainsi que plusieurs des hommes le plus en vue ne figurent pas dans la Douma. Ceux-là ont, bien entendu, trouvé leur place dans le comité des Cadets ; et naturellement, ayant été écartés de la nouvelle Chambre, n'ayant pas la responsabilité des votes d'une assemblée, ils sont plus enclins aux mesures violentes que leurs amis et collègues siégeant au sein de la Douma.

Anatole Leroy-Beaulieu,
de l'Institut.

(*A suivre.*)



LE DIABLE EN HABIT NOIR

Conte fantastique.

I. — Les théories du professeur Z.

Chez le comte C..., pendant une des réceptions habituelles du vendredi, l'on avait dirigé la conversation sur un sujet bizarre et scabreux : on parlait de *jettatura* et de *jettatori*.

Un jeune Napolitain, qui avait été présenté ce même soir à la comtesse, avait raconté quelques faits inexplicables, propres à confirmer certains doutes superstitieux sur un riche et noble gentilhomme de son pays, qui avait la réputation de porter malheur à tous ceux qui l'approchaient ; et les commentaires s'étaient multipliés de telle sorte qu'une discussion s'en était suivie, discussion faite de plaisanteries, de jeux de mots et de balivernes, plutôt que d'idées et de raisonnements, à laquelle hommes et femmes avaient pris part avec une ardeur et un

plaisir vraiment extraordinaires dans une pareille réunion.

A un moment le vieux professeur Z..., qui paraissait avoir sommeillé durant toute la discussion, ouvrit à demi ses petits yeux brillants et s'écria :

— Oui, messieurs, oui c'est vrai : il s'exhale de nos âmes un fluide spécial, qui imprègne subtilement et continuellement l'air autour de nos corps et qui exerce une influence incalculable sur les personnes et jusque sur les choses qui sont près de nous. Oui, il y a parmi nous des êtres privilégiés qui portent la chance et d'autres la malchance, de même que parmi les fleurs, indépendamment de leurs formes et de leurs couleurs, les unes émanent un parfum enivrant, tandis que d'autres provoquent les nausées et occasionnent même la mort. Ah ! vous ne croyez pas à la jettatura ? Vous vous moquez de ceux qui la craignent et qui cherchent à la conjurer?... Eh bien, messieurs, riez-vous de moi : je suis précisément un de ceux-là ; et, vous le voyez, je ne rougis pas de l'avouer. Moi qui n'ai pas tremblé devant les fers rouges, les lames affilées et les yeux fanatiques de mes persécuteurs, moi, je vous le confesse, j'ai éprouvé une véritable terreur quand j'ai rencontré un de ces hommes ayant la réputation d'exercer un pouvoir maléfique.

Le professeur Z... ne fréquentait pas régulièrement chez la comtesse C... et n'y était pas trop bien vu. Fuyant le monde, il venait de temps en temps passer la soirée avec elle, parce que, dans sa jeunesse, il avait connu son père (un homme instruit et avide de savoir) et surtout parce qu'il aimait passionnément le jeu d'échecs. Quand il manquait de partenaire, il restait de longues heures muet et immobile dans un coin, et s'ennuyait, correct et souriant, sans jamais bâiller, avec une philosophie digne d'un stoïque grec.

Petit, presque imberbe, avec ses yeux myopes et toujours mi clos, avec sa peau jaune et lisse et ses pas menus et sautillants, il avait l'air d'un minuscule mandarin grotesquement vêtu à l'européenne; et il en avait en effet l'âme insensible et l'intelligence méticuleuse. En Chine, où il avait résidé plusieurs années, il avait été capturé un jour par une secte fanatique, torturé cruellement, et c'était par miracle qu'il avait échappé à la mort la plus atroce.

Mais il ne gardait pas un trop pénible souvenir de son supplice et de ses bourreaux : il en souriait même, quand il avait l'occasion d'en parler, comme d'une vieille chicane entre frères, et si ses forces le lui avaient permis, il serait retourné volontiers parmi ces barbares, heureux de braver leur sainte fureur, pourvu qu'il se retrouvât au milieu d'hommes qui lui ressemblaient.

Son long séjour en Asie lui avait d'ailleurs fourni d'abondants matériaux pour composer un livre sur les cultes et les temples de l'Extrême-Orient. Ce volume, tiré à peu d'exemplaires, n'avait été lu que par les typographes, par les correcteurs d'imprimerie et par lui. On affirmait cependant que c'était un ouvrage remarquable, rempli d'érudition et non dépourvu d'idées originales.

Ce soir-là, quand il se mit à discourir avec sa voix basse et profonde qui semblait lui sortir des entrailles, ce fut une stupeur générale. Néanmoins, personne ne rit de son langage étrange et inattendu. Les dames fixèrent les yeux sur son visage poli comme une porcelaine. Les jeunes gens (et il y avait parmi eux des sceptiques, des présomptueux et des imbéciles), restèrent graves et attentifs à l'écouter. Seule la comtesse C... qui, en dépit de son air majestueux, était une femme frivole et sans réflexion, osa l'interrompre par une question intempestive.

— Est-ce qu'il y aurait parmi nous un de ces hommes qui inspirent une si diabolique terreur?

— J'espère que non, chère Madame... quoique, franchement, je ne puisse vous l'assurer.

— Comment?... Vous croyez... demandèrent vivement cinq ou six voix confuses.

— Je ne voudrais blesser personne... Oh si je soupçonnais quelqu'un de ceux qui sont ici, soyez bien sûrs que je ne serais pas avec vous en ce moment, — répondit calme et souriant le professeur Z... en se redressant et en promenant un regard tranquille autour de lui. — Il faut avouer, malheureusement, que, dans la plupart des cas, ces individus n'ont aucun signe extérieur qui les distingue des autres hommes. En apparence, ils sont en tout et pour tout pareils à nous, car l'influence qu'ils exercent ne dépend pas d'une conformation particulière de leur corps, mais provient directement de leurs âmes profondes, de cette essence élémentaire indéfinissable et insaisissable que chacun de nous porte cachée comme un trésor ou comme une plaie dans l'intimité de sa propre chair et qui constitue notre véritable et unique personnalité : celle qui ne commence pas au moment de la conception et ne finit pas avec la dissolution et la dispersion au sein de la terre de notre éphémère organisme physique.

— Mon Dieu, cher maître, quelle façon vous avez de parler! je n'y comprends rien — interrompit la comtesse, que les digressions abstraites et l'exposition d'idées générales ennuyaient toujours.

— Laissez-le dire, comtesse. Laissez-le dire — s'écrièrent en chœur les jeunes gens, les uns avec un sourire dédaigneux sur les lèvres, les autres en plissant le front et en l'encourageant par des mouvements de tête

Le professeur Z... reprit sans se déconcerter, avec la calme assurance d'un homme qui expose une chose certaine et irréfragable :

— Ceux qui s'imaginent deviner les qualités occultes des esprits d'après les lignes du visage ou les imperfections du corps doivent être rangés parmi les gens superficiels ou plutôt parmi le vulgaire superstitieux.

L'homme le plus innocent de la terre peut avoir une physionomie fatale ou une démarche sinistre, de même que l'esprit le plus ténébreux peut loger dans une enveloppe aimable, dans la forme parfaite d'une Messaline ou revêtir les traits nobles et impérieux d'un César Borgia. J'irai plus loin : les personnes vraiment maléfiques, celles qui renferment en elles toutes les horreurs et toutes les furies de la perversité, comme les bêtes les plus sanguinaires et les reptiles les plus venimeux, se présentent presque toujours sous un aspect sympathique et charmant. Pourquoi cela, me demanderez-vous. Peut-être parce que le principe qui les régit les veut ainsi, masquées de grâce et de vigueur, afin qu'elles puissent mieux exercer leur triste mission... peut-être (et que les dames ne s'en froissent pas) parce que la force et la beauté sont la splendide livrée de l'infériorité morale, tout comme la maladie, la faiblesse et la difformité sont au contraire le rude vêtement et la tenue misérable des âmes saintes et héroïques.

— La théorie est originale, mais me semble quelque peu hardie — objecta ironiquement un jeune homme brun aux traits fins, à la taille souple et élancée.

— Un proverbe italien — ajouta une avenante dame blonde — dit positivement le contraire de ce que vous avancez, mon cher maître : « Méfie-toi des élus de Dieu. »

— Ce proverbe révèle le caractère léger et sensuel de notre peuple, et en vérité ne nous fait pas honneur — répliqua d'un ton sec le professeur Z... — Il aggrave une injustice de la nature et ne nous met pas en garde contre un danger réel. D'ailleurs j'ai émis un simple doute ; je n'ai pas du tout cru découvrir une loi ou établir une règle. En cette matière obscure, il n'y a ni lois, ni règles, du moins pour notre intelligence frêle et bornée.

— Donc, selon vous — demanda, toujours avec un accent sarcastique, le jeune homme brun — il n'est pas possible de distinguer à vue d'œil un homme dangereux d'un homme inoffensif ?

— Certainement, cher Monsieur, de même qu'il est impossible de distinguer à vue d'œil si un morceau de fer est aimanté ou non. Les êtres doués d'un pouvoir maléfique, c'est-à-dire les jettatori, ne se reconnaissent que par les effets qu'ils produisent sur ceux qui les approchent... mais il faut agir de prudence en interprétant les faits, pour ne pas attribuer à un innocent l'œuvre impersonnelle du hasard.

— Dieu du ciel — s'écria la comtesse en riant gaiement — comme tout cela est compliqué !

— Et même inquiétant — ajouta un Monsieur blond et rose, entre deux âges, qui avait à plusieurs reprises branlé la tête et haussé les épaules en signe de suprême satisfaction. D'après l'éminent professeur, nous devrions attendre que le toit de la maison s'écroule sur notre tête pour mettre gentiment à la porte un jettatore qui nous honore de ses assiduités.

— Allons donc ! La jettatura n'existe pas. C'est une superstition, et une des plus basses. Le professeur veut évidemment se moquer de nous, déclara un autre monsieur à l'air solennel, horriblement barbu, et portant un gros œillet à la boutonnière.

— Que Dieu vous préserve de la connaître, — répartit le professeur Z... imperturbable.

Ce monsieur fixa un instant des yeux surpris et peu rassurés sur le terrible augure ; puis il sortit tout à coup de la poche de son gilet une grosse corne de corail qui parut s'agiter entre ses doigts chargés de bagues comme une chose vivante, et il se mit à la palper avec une sorte de frénésie.

Tous partirent d'un long et bruyant éclat de rire ; les jeunes gens poussèrent en chœur un cri formidable ; mais les dames montrèrent que cette mimique expressive les amusait d'une façon toute particulière. Seuls restaient impassibles, au milieu de l'excitation générale, le professeur et un vieillard chauve, à l'aspect militaire, au visage raviné et broussailleux comme un vieux mur et dont les yeux durs exprimaient une vive attention.

— Mais qu'est-ce que c'est que vos jettatori ?... Et pourquoi donc vont-ils molester les gens qui, la plupart du temps, ne daignent même pas les reconnaître ? demanda en ricanant le comte C...

Le professeur se caressa le menton d'un geste onctueux et répondit avec son assurance accoutumée :

— Les vrais jettatori, qu'il ne faut pas confondre, bien entendu, avec ceux que le vulgaire superstitieux accuse gratuitement à cause de quelque défaut de conformation, ou, qui pis est, à cause du costume qu'ils portent, sont de mauvais esprits et sèment autour d'eux les ennuis et les malheurs simplement parce que telle est leur mission sur la terre.

— Miséricorde ! Enfin ce sont des diables incarnés ? s'écria la comtesse devenue tout d'un coup sérieuse et comme effrayée.

— Si cela rend mieux ma pensée, oui ce sont des diables incarnés.

— Des diables ?... Oh ! quelle histoire !

— C'est vrai! des diables! c'est vrai, affirma, au milieu du murmure de mépris et d'incrédulité, une voix métallique au ton sec et impérieux.

Tout le monde se retourna pour regarder celui qui avait parlé.

— Comment, général?... Vous croyez aux diables? Pas possible!

— Mille bombes, si j'y crois!... J'en ai connu un personnellement dans ma vie.

II. — L'Histoire probante du Général de S...

Si pareille assertion était sortie par hasard d'une tout autre bouche, elle aurait provoqué chez tous les assistants, sauf peut-être le professeur Z., un second accès de gaieté plus intense et plus bruyant que le premier. Mais le général était un homme très considéré, très estimé et de plus très redouté; c'était surtout un personnage sérieux par profession, et dont on n'avait pas l'habitude de rire ou de sourire, quoi qu'il dise ou qu'il fasse. Nature primitive, mais esprit clair et ordonné, il exposait avec une admirable lucidité les opinions les plus naïves et les plus banales; mais il les exposait avec une telle éloquence (le général avait entre autres le don de la parole), une telle noblesse et une si fière conviction, que nul n'aurait jamais osé, je ne dis pas s'en moquer, mais même le contredire ou lui faire une timide objection, comme si l'erreur et le préjugé prenaient dans sa bouche de héros l'inestimable valeur d'un mystère auguste ou d'une vérité transcendante.

Il faut ajouter que le général, né d'une famille aristocratique, avait fait bravement les compagnes de 59, de 66 et de 70, et que, par sa rcuauté dans la répression du brigandage, son nom avait été cité dans un petit cours d'histoire à l'usage des élèves des classes élémentaires.

— Vous avez connu personnellement un diable?

— Quand donc?

— Mais où?

— Comment?

— Racontez-nous cela, général. Racontez-nous cela.

Les demandes, les exclamations, les exhortations surgirent de toutes parts, comme le crépitement de la flamme dans un tas de bois sec qui commence à prendre feu. Ces femmes frivoles, ces jeunes poseurs, ces hommes arides et écervelés avaient renoncé tout d'un coup à leur gai scepticisme et s'étaient abandonnés avec un indicible transport à la joie reposante de la foi qui ne discute ni ne raisonne.

Si le général avait vu le diable, c'est que le diable existait réellement. Qui pouvait le nier désormais? Qui avait assez d'autorité pour émettre le moindre doute contre un pareil témoignage? Donc le diable existait. Restait à savoir de quelle manière le général en avait fait un jour la connaissance personnelle.

Or, voici comment notre héros contenta promptement leur curiosité.

— A cette époque là — que ces temps sont lointains! — j'étais simple lieutenant de hussards, et mon régiment, le Ve, se trouvait en garnison dans une petite ville de l'Italie centrale connue pour son château en ruine, pour une tour branlante et pour ses jolies femmes, tombant aussi facilement que les pierres du château. Par bonheur les pierres tombaient toutes en dehors, tandis que les femmes roulaient à l'intérieur, et nous, officiers, sous-officiers, caporaux et soldats, comme nous habitions à l'intérieur, nous ne courrions aucun danger à cause de la mobilité des premières, tandis que nous avions quelquefois la bonne fortune de profiter de l'instabilité des autres. Vous pouvez vous imaginer comme je me trouvais bien dans cette seconde patrie qui m'était destinée par la grâce de Dieu et la bonté du ministre de la Guerre : j'avais alors vingt-quatre ans, une santé de fer, un estomac d'autruche et pas mal d'argent dans ma poche pendant la première moitié du mois. Eh bien, là, même durant la seconde moitié du mois, j'arrivais à bien manger à peu de frais, à m'amuser beaucoup en dépensant très peu et à aimer tant et plus pour rien. C'était, vous le voyez, un vrai pays de Cocagne.

Le vieux brave en retraite s'interrompit pour reprendre haleine. Son exorde, il faut en convenir, avait réussi à merveille; mais aucun de ses auditeurs ne s'était permis de sourire de ses naïves plaisanteries, un peu parce que l'on n'avait pas l'habitude de sourire des propos du général, et un peu parce que tous attendaient avec impatience l'entrée en scène du diable en personne.

Après un court silence, le narrateur reprit :

— Vous n'ignorez pas quelle est la marche progressive des aventures galantes d'un officier subalterne dans une nouvelle garnison. Cela commence par les filles des rues, par la capture facile de quelque servante plus ou moins propre, d'une ouvrière moins négligée dans sa toilette, de quelque petite bourgeoise vagabonde, et, quand on a la chance, on finit fièrement par l'invasion, bannière déployée, des salons mondains et la conquête éclatante de quelque dame de haut rang. Mon nom et mes relations de famille me permirent de renverser encore une fois l'ordre naturel des choses et de débuter par où mes camarades les plus heureux avaient fini. Or, il faut insister sur ce détail qui a une importance capitale : dans la petite ville de gens riches et oisifs dont je vous parle, les mœurs de la bonne société étaient assez depravées; elles l'étaient même plus

que celles de la mauvaise société. Comtes et marquis, nobles et barons (l'on aurait pu compter ceux qui n'étaient pas titrés), toutes personnes à l'air distingué, bien entendu, aux manières aristocratiques, toujours mises à la dernière mode de Paris ou de Londres, ne vivaient certes pas sous l'égide d'une morale plus austère que celle qui régit notre demi-monde; ils s'amusaient joyeusement entre eux à papillonner et à se tromper tour à tour avec une liberté qui ne me déplaisait pas à moi personnellement, mais qui aurait peut-être scandalisé les dames ici présentes, élevées à une tout autre école et animées de sentiments bien différents.

— Heureusement, général — s'écria la dame blonde, en souriant avec malice et clignant de l'œil au jeune homme brun qui était assis près d'elle.

— Heureusement, sans doute — affirma le vieux militaire, avec amabilité plus que par conviction, en s'inclinant à peine vers elle. — Pourtant, dans cette petite colonie de l'antique Sybaris, qui avait fleuri prodigieusement après trente siècles aux pieds du Haut Apennin, ou qui avait résisté par miracle aux injures du temps, à la colère des Romains, à la fureur des Barbares et aux excommunications des prêtres, on comptait quelques honorables exceptions : peu, à vrai dire, mais qui n'en étaient pas pour cela moins authentiques et moins certaines. Vous ne le croiriez pas... parmi les dames et les demoiselles, c'est-à-dire sur plus d'un millier de femmes civilisées, trois à peine avaient réussi à se conserver à l'abri des soupçons, des malignités et des commérages et, qui plus est, à inculquer aux hommes (et même aux officiers de la garnison), la conviction qu'il n'y avait rien à faire avec elles, ni à tenter. Ces trois Grâces sans grâce pour personne, ces trois mouches blanches dans cette nuée de mouches noires, ces trois bons anges, vivant tranquillement dans l'enfer en compagnie de tant de mauvais anges, s'appelaient (je puis vous citer leurs noms et leurs titres) la marquise Pannicelli, née baronne Caldi, femme incorruptible du plus noble et plus fier gentilhomme de la ville, M[me] Infilzati, jeune veuve inconsolable, et la comtessina Dina, peut-être le meilleur parti de toute la contrée — deux millions de dot et probablement autant à la mort de sa mère, une petite femme toujours indisposée, sèche comme un clou et ardente comme une fournaise, que les médecins avaient déjà condamnée depuis dix ans, mais qui, en dépit de la science, prenait du plaisir pour son compte et pour celui de son irréprochable fille.

— Elles devaient être laides comme le péché mortel, vos trois Grâces — objecta gravement le propriétaire de la corne de corail.

— Au contraire, elles étaient fort belles. Trois types différents, mais qui n'en étaient pas moins charmantes et moins désirables. La marquise, grande et blonde aux yeux bleus, avait un nez légèrement retroussé, les lèvres roses et un teint blanc comme la neige. La jeune veuve était petite et brune, avec des cheveux châtains et les yeux gris... oh, les yeux de cette femme ! à les regarder un peu longtemps, on avait le vertige comme au-dessus d'un gouffre : je crois que son mari, un alpiniste passionné, a malheureusement laissé sa vie dans ces yeux-là ! ...Quant à la comtessina, c'était une beauté parfaite : les cheveux noirs, les yeux noirs, les sourcils noirs et accentués, la peau ambrée, la taille mince et élancée, une démarche royale.

— Mais, pardon où est le diable dans tout cela? — demanda doucement le professeur Z... qui, habitué à se coucher tôt, commençait à sentir les premiers aiguillons du sommeil : une certaine pesanteur aux paupières et une légère pression à la nuque, comme si une main chaude et moelleuse cherchait par derrière à lui abaisser la tête sur la poitrine.

— Mille bombes ! si on continue à m'interrompre ! — éclata d'une voix formidable l'ex-dominateur d'hommes serviles, en plissant son front bas et étroit que le grand casque à plumes ou le képi brodé avaient toujours caché aux yeux de ses subordonnés et en lançant autour de lui des regards foudroyants qui furent jadis la terreur de toute l'armée italienne.

Tous pâlirent. Le professeur Z... parut s'atrophier dans son fauteuil de velours cramoisi, comme frappé d'un subit accès de tétanos. Il s'en suivit une pause pleine d'angoisse : une de ces pauses faites de pressentiment et d'attente, qui précèdent dans la nature le déchaînement des éléments, les ouragans dévastateurs, les tremblements de terre ou les trombes marines.

Mais le général de S... était un parfait gentilhomme et savait distinguer, ne fût ce qu'à l'habit qu'il portait, un civil d'un militaire. A peine eut-il lancé cette exclamation irritée, il comprit avec sa perspicacité un peu lente, mais sûre, qu'il ne pourrait pas mettre aux arrêts ni déférer au Conseil de guerre ces gens sans uniforme et indisciplinés, même s'ils se révoltaient contre sa volonté. Il contempla un instant celui qui avait eu la hardiesse de l'interrompre et fut persuadé qu'il n'avait même pas les centimètres de poitrine suffisants pour être accepté parmi les défenseurs de la patrie et de la royauté et il se calma comme par enchantement.

— Mon cher professeur — ajouta-t-il d'un ton débonnaire — veuillez avoir un peu de patience. Pour que l'on comprenne bien ce que je dois racon-

ter, il fallait un léger préambule sur le milieu où la chose s'est passée et sur les personnes qui y ont pris part... Sans quoi...

— Mais certainement!

— Il n'y a pas de doute.

— Le général a raison...

— Laissons-le parler.

— Ne l'interrompons plus...

— Silence!... A la porte les gêneurs.

Tous, respirant plus librement, s'élancèrent comme un seul homme contre le professeur coupable d'avoir menacé leur tranquillité par une question aussi indiscrète et aussi téméraire. Celui-ci, comprenant l'inutilité de la révolte comme jadis en Chine au moment de sa capture, disparut complètement dans son fauteuil.

A sa place il ne resta qu'un amas confus de vêtements luisants et chiffonnés: quelque chose qui rappelait vaguement un coin négligé de l'arrière-boutique d'un fripier.

(*A suivre.*) E.-A. Butti.

(*Traduit de l'Italien par* A. Lecuyer.)



LES PEINTRES DE BARBIZON [1]

Aucun des vieillards de notre génération, de ceux qui vécurent avec les artistes sous le second Empire, n'a pu oublier quelle retraite intime et charmante, lieu de travail, de calme et de joie, était alors Barbizon. Voici que M. Georges Gassies se propose de raviver ce délicieux souvenir. M. Gassies est un peintre, un bon peintre, que sa modestie et sa solitude ont tenu, comme tant d'autres, à l'écart des fabriques de renommée. Il est, avec MM. Lombard et Chaigneau, je crois, le dernier survivant des anciens colons de Barbizon. Il y a vécu depuis un demi-siècle, il y a vu grandir sa famille, il y veut mourir. Il fut l'admirateur, le compagnon, le voisin des maîtres installés dans le hameau, Théodore Rousseau, Millet, Jacque, Diaz, Bodmer, Ziem, etc... Il a vu passer dans l'auberge Ganne, puis à l'hôtel Luniot, puis à l'hôtel Siron, tous les artistes, français et étrangers, gens de lettres, amateurs, dont le nombre ne cesse de s'accroître. Ce septuagénaire robuste a toujours eu bonne jambe, bon œil, bonne oreille, il a su regarder et entendre, il sait se souvenir et raconter. C'est en outre un galant homme, de race fine, et bien lettré. Il a fréquenté ou coloyé tout le personnel indigène et exotique du village; il est au courant des aventures, des commérages, des romans innombrables qui ont amusé ou troublé ce petit monde. Des amis, bien avisés, le supplièrent de fixer par écrit quelques-uns de ses souvenirs, les plus intéressants pour l'histoire des peintres. Il l'a fait avec bonne grâce et bonne humeur, sans pédantisme, sans prétention, avec l'indulgence souriante d'un vieux camarade et les discrétions délicates d'un parfait gentilhomme. Dans ces souvenirs, encore inédits, on ne sent pas l'homme de lettres, le professionnel rédigeant ses mémoires en vue de la postérité. L'auteur y reste un artiste, bienveillant et aimable, qui d'ailleurs, comme tout véritable artiste, lorsqu'il s'abandonne à son naturel, attache sans peine un joli brin de plume à son pinceau. Comme Corot, Rousseau, Millet, dont la correspondance fourmille d'images vives et justes, de pensées et d'impressions originales, M. Gassies, pour décrire les figures ou les sites, trouve sur sa palette de peintre, transformée en palette d'écrivain, des touches délicates, des tonalités harmonieuses, des colorations exactes dénotant le consciencieux travail d'après nature.

Saviez-vous que ce nom, Barbizon, si franchement roturier, de sonorité grave et sourde, un peu pesante, et embourbée, comme celle d'un pas rude et ferme de bon paysan, a des origines historiques? Du temps de Charlemagne, simple groupe de huttes, sans doute, abris de veneurs et de bûcherons, c'était, d'après une charte signalée par M. Longnon, une ancienne halte gallo-romaine, Barbitio. Les grammairiens courtisans de la Renaissance ont essayé de l'ennoblir, sur les cartes de la Galerie des Cerfs au Palais de Fontainebleau: Barbizon s'y déguise en Barre-Buisson. La tradition populaire, heureusement, a prévalu sur l'ingéniosité hardie des étymologistes. Désormais nulle altération, sans doute, ne menacera plus le bon vocable naïvement campagnard, immortalisé par la complainte célèbre des « Peint' à Ganne », si longtemps affichée dans l'auberge-mère:

Une auberge à la lisière
De la forêt d' Fontainebleau
On s'en vont boire de l'eau
Les peintres à la lisière.
Quand on voit quell' barbe y-z'ont
On dit qu'i sont d' Barbizon.

Cette bonne complainte, sur l'air de Fualdès, l'avons-nous assez chantée, le sac au dos, dans nos courses en zigzag, chantée à tue-tête, pour marquer le pas, sur toutes les routes de Normandie, de Bretagne et d'autres! Quelquefois même (que Michel-Ange et Raphaël nous pardonnent, comme l'ont fait sûrement le spirituel Giotto et le joyeux compère Botticelli!) n'a-t-elle pas résonné sur les lèvres de futurs académiciens, dans le majestueux silence de l'agro-romano, et sur les montées poétiques des collines toscanes!

Les paysagistes de 1820, si mal à propos, la plupart, confondus avec leurs amis les Romantiques

(1) Voir la [illegible] du 7 [illegible].

moyenageux et costumiers furent-ils les premiers qui vinrent, à Barbizon, surprendre, comme disait T. Gautier, « la Nature chez elle »..? Non, assurément. Leurs précurseurs du XVIIIe siècle, les bons bohêmes, Lantara et Bruandet (ce Bruandet le seul solitaire, disait-on, avec les sangliers, qu'on rencontrât dans la forêt), y firent, sans doute, plus d'une halte, ne fût-ce que pour s'humecter le gosier au cabaret du lieu, ou chez un rustre hospitalier. On ne peut douter non plus que les peintres de l'Académie n'y aient poussé quelques pointes. Ces artistes consciencieux, dont l'idéal était si différent du nôtre, aimaient le paysage à leur manière; ils ne l'aimaient pas moins sérieusement, pas moins sincèrement. Pour s'en convaincre, l'on n'a qu'à lire leurs lettres et leurs livres leurs manuels de théorie ou de pratique, qu'à feuilleter les études minutieuses par lesquelles ils se préparaient à « Fair' du *styl'* d'après nature », comme plus tard, tant de Barbizoniers aussi devaient, à leur tour, « Fair' du *chic* d'après nature ». N'est-ce pas Michallon, retour de Rome, premier et décisif conseiller de Corot, qui, avant 1824, lui enseigna la route de la forêt célèbre? « Michallon, dit Corot, me donna pour unique conseil de rendre avec le plus grand scrupule tout ce que je verrais devant moi. La leçon m'a servi, j'ai toujours eu depuis l'amour de l'exactitude. » Peu de temps après, à Rome, ne fut-ce pas encore un classique, Aligny, qui, voyant Corot travailler au Forum, l'encouragea, le premier, chaleureusement, activement dans la direction personnelle qu'il lui voyait prendre? Ces respectueux héritiers d'une noble tradition, celle de Poussin et de Claude Lorrain, n'étaient donc, ni les croquemitaines féroces, ni les réactionnaires bornés qu'en ont fait, trop souvent, le parti-pris des militants et les ressentiments des victimes dans la mêlée romantique. Ne les jugeons pas trop cruellement, ne sachant, nous-mêmes, comment, par nos descendants, nous serons jugés demain.

En 1824, à 26 ans, Corot s'échappait à peine du comptoir de drapier où sa soumission filiale, inébranlable et touchante, l'avait emprisonné depuis sa sortie du lycée de Rouen. La première preuve de liberté qu'il se donna, suivant l'usage, fut de courir en Italie. Mais lorsqu'il en revint trois ans après, ayant traversé le Dauphiné, le Morvan, l'Auvergne, sa sincérité avait, déjà, singulièrement élargi et affermi le champ de sa vision. Sa franchise atavique (son père était bourguignon) commençait d'introduire en ses idylles virgiliennes des éléments nouveaux de vérité, qui allaient en rendre la poésie plus certaine, plus pénétrante, et plus durable. C'est de Chailly ou de Fontainebleau où il s'installa, à plusieurs reprises, qu'il alla d'abord faire une connaissance plus longue et plus intime avec la forêt. A tous ses premiers Salons, en 1831, 1833, 1834, on trouve, à côté de souvenirs d'Italie, des vues dans la forêt de Fontainebleau. Quelques-unes de ces études ont repassé, en ces dernières années, dans des ventes ou expositions. On a pu constater, par leur vigueur et leur franchise, combien son talent gagna, à cet exercice, de liberté, de justesse d'originalité. Plus tard, lorsqu'on put coucher à Barbizon, Corot y revint fréquemment, aux grands honneur et joie de toute la colonie admiratrice et respectueuse. L'arrivée du bon « Papa Corot », fumant sa pipette, si bienveillant et si familier, si modeste et si souriant, était un jour de fête et de douce exaltation.

C'est vers 1834 que s'ouvrit l'auberge Ganne. Les premiers clients furent Jadin, Decamps, Paul Huet, Français, puis, bientôt, Théodore Rousseau qui, auparavant, descendait à Chailly (Hôtel du Cheval Blanc), Célestin Nanteuil, Diaz, Perrin (le futur Directeur de l'Opéra-Comique et de la Comédie-Française). Ces trois derniers commencèrent à décorer l'intérieur de l'auberge, dont toutes les surfaces en bois disponibles, y compris les armoires, devaient, peu à peu, se couvrir d'esquisses et pochades. Un bouquet de fleurs, d'un merveilleux éclat, par Diaz, formait le centre d'un panneau décoratif où Nanteuil et Perrin avaient déployé leurs ingénieux caprices en des figures de femmes enguirlandées. Au-dessus d'une cheminée en bois, autre gerbe éblouissante de fleurs, par Diaz et sur le chambranle horizontal, formant frise, une longue théorie de figurines vives et blanches, élégamment drapées, des Néo-Grecques surprises sur des lécythes attiques, par Gerôme. Ce dernier, d'ailleurs, venait à Barbizon plutôt pour prendre l'air et travailler en paix que pour s'inspirer de la vie rustique, et s'il s'installait, comme les autres, chaque jour, dans la forêt, c'était pour y peindre, en des intérieurs Moyen-Age ou Renaissance, des anecdotes historiques : « Je me souviens, dit M. Gassies, d'avoir rôdé autour de son chevalet pour voir sa manière de comprendre le paysage. Quel fut mon étonnement en voyant un intérieur du XVe siècle, avec une figure, Louis XI, si je ne me trompe. »

L'excellent Gérôme, si vivant, si spirituel, si fin, et de si franche et belle humeur, était, d'ailleurs, l'un des bout-en-train de la table Ganne. Il fut, d'après la tradition, sous le nom du « hardi Paturot » l'un des coupables auteurs de la célèbre complainte. Ses complices furent, d'après leur aveu, le joyeux Guillemin, le profond Camu (préfet en 1871, juge de paix à Paris), le séduisant Monceau graveur, ami de George Sand); le vertueux et romantique Teunit (pseudonyme non dévoilé).

Théodore Rousseau descendit chez Ganne en [illegible]. Charles Jacque et Millet l'y suivirent en 1849. Tous trois, bientôt louèrent ou achetèrent des chaumières

ou maisonnettes, plus voisines du bois, où ils s'arrangèrent des ateliers. Ce furent les premiers colons sédentaires. Rousseau et Millet, après y avoir vécu, côte à côte, dans une communauté féconde de sentiments et d'idées, devaient s'y éteindre, l'un en 1867, l'autre en 1875. La mort seule avait pu interrompre leur amitié. Et c'est avec justice que le bon sculpteur Chapu, enfant du pays, les a réunis, dans le bas-relief, encastré sur un rocher qui rappelle aux voyageurs entrant dans la forêt la mémoire de ceux qui l'ont si profondément aimée et si noblement célébrée.

*
* *

Il convient de distinguer, parmi les artistes de Barbizon, les *sédentaires* et les *passagers*. Les sédentaires sont ceux qui s'y fixèrent, sans esprit de retour à Paris, locataires ou propriétaires, comme Th. Rousseau, Millet, Charles Jacque, plus tard, Bodmer, Lombard, de Penne, Chaigneau, Camille Pâris, etc., et ceux qui vinrent y habiter, soit, de suite, durant quelques années, soit, à diverses reprises, pendant plusieurs saisons, Ciceri, Diaz, Troyon, Daubigny, Barye, Lavieille, Grönland, Brendel, Laîné, Prieur, Ziem, Laffitte, Favart, les Wagrez, Harrisson, Mathon, C. Dufour, Piton, etc... Les passagers, dont plusieurs furent, d'ailleurs, des visiteurs fervents et réguliers de la forêt, descendaient chez Ganne, puis chez Luniot et Ciron, ou s'installaient, tant bien que mal, chez quelque fermier ou paysan. M. Gassies n'a dû noter, cela va sans dire, dans cette multitude toujours croissante, presque innombrable, que les plus intéressants ou les plus assidus, ceux qui furent vraiment, membres actifs de la colonie. A Corot, Français, C. Nanteuil, Gérôme et autres déjà cités, on doit ajouter, au moins, Hamon, Nazon, Brion, Orry Sainte Marie, Louis et René Minard, Jules Héreau, Hipp. Moulin, Eugène Leroux, Bénassit, Lapostolet, Villevieille, Morlon, Guignard, etc..., parmi les étrangers, le baron Papeleu, de Gand, Robert Mols, d'Anvers, les Allemands L. Knaus et Werner, l'Anglais Armitage, l'Américain Hunt, etc. De temps à autre, même aux temps primitifs, dans l'étroite salle de la maison Ganne, se mêlaient, parfois, aux maîtres et rapins, si on les en jugeait dignes, après brimades traditionnelles et mystifications préparatoires, quelques jeunes philistins et bourgeois, étudiants ou littérateurs. Dès qu'on avait subi gaiement les épreuves et fait montre de bon caractère, on était mis sur le pied de la plus cordiale camaraderie par cette bande heureuse et joyeuse. On y reçut les Goncourt, Thoré, Théophile Sylvestre, de Chennevières, Burty, etc... Taine, condisciple et ami de M. Gassies, y parut de temps à autre. Présenté par mon cousin, Gaston Lafenestre, élève de Jacque, j'y passai, plusieurs années de suite, les printemps et les automnes, avec un ami du quartier latin, en 1859, 1860, 1861; nous fûmes accompagnés, dans un de ces séjours, par Édouard Hervé, alors secrétaire de la *Revue Contemporaine*, et chassé, comme nous, de Paris, par ordonnance médicale. Henry Fouquier, dans tout l'éclat de son élégance et de sa verve romantiques, y résida plusieurs années. Plus tard, la société devint plus bigarrée, plus instable et confuse. Aux peintres s'adjoignirent d'autres artistes, sculpteurs, chanteurs, comédiens, comédiennes. Le mélange s'accrut surtout dans les Hôtels modernes par des arrivages croissants d'amateurs, journalistes, désœuvrés, couples amoureux, réguliers ou irréguliers. Dès lors, les tables et salles communes, à Barbizon, perdirent leurs habitudes de familiarité, souvent bruyante et fort libre, mais cordiale, amusante, instructive, et toujours ennoblie, au fond, par la sincérité générale d'un enthousiasme généreux et désintéressé pour l'Art et pour la Poésie.

M. Gassies se défend avec modestie, en faisant défiler en panorama, sous nos yeux, tous ces Barbizonniers, de rien vouloir ajouter à ce qui a pu déjà être dit sur les qualités de leur talent, sur le mérite de leurs œuvres, en tant que peintres. Néanmoins, comme il est du métier, comme il les admire et les aime en longue et sérieuse connaissance de cause, il ne peut toujours garder cette excessive réserve. Çà et là, en passant, il nous apporte, soit par quelques franches et fines échappées sur leurs opinions, sentiments, procédés, soit par quelque anecdote particulière et caractéristique, des renseignements utiles et curieux. Il nous en apprend ainsi beaucoup plus sur leur talent et leurs œuvres, que tel ou tel critique professionnel, méditant dans son cabinet parisien. Les portraits qu'il fait de leurs personnes, soit en pied, soit en buste, dans leur milieu exact, sont, le plus souvent, si nets et si vifs, qu'on en retrouve aussitôt, par le souvenir, comme une suite d'images reflétées dans la série de leurs toiles.

Tel, par exemple, nous apparaît le premier guide de M. Gassies à Barbizon, en 1851, son camarade de l'atelier Drölling, le joyeux Servin, l'auteur de cette belle peinture solidement lumineuse, chaudement truculente, le *Puits du Charcutier*, léguée au Musée du Louvre par M. Lutz. A cette époque, aucun moyen de transport entre Barbizon et les premières stations du chemin de fer en construction. Les deux amis, le sac au dos, sous un soleil torride, vinrent à pied de Melun, comme, quelques années auparavant, Millet et Jacque étaient venus de Fontainebleau. Servin, bon faubourien de Paris, peintre convaincu des franches lippées, adorateur naïf des celliers bien garnis, des victuailles abondantes, des bouteilles poudreuses ou luisantes, plus que jamais altéré par cette marche pénible, fit faire à son com-

pagnon surpris d'innombrables haltes dans tous les bouchons de rouliers qu'on rencontrait en route; c'était ce qu'il appelait ses « études d'après nature ». Le soir, en faisant irruption chez les Ganne, où son arrivée était toujours saluée par les acclamations joyeuses d'une tablée qu'égayaient sa franchise et son entrain, et par un accueil, à la fois reconnaissant et craintif des aubergistes, qui redoutaient ses blagues, autant qu'ils aimaient la régularité de ses comptes, « Monsieur Amédée » était un peu *éméché*. Ce qui ne l'empêcha pas, le lendemain, dès l'aube, de se remettre à l'ouvrage et de surprendre ses camarades par la justesse et la finesse de ses études. Car ce bon buveur, resté si plébéien d'allures et de langage, alliait, comme tant d'autres gamins de Paris, l'amour le plus vif pour la vérité et la nature, à ce goût traditionnel pour la gouaillerie et le sarcasme. Servi par « un œil d'une finesse exquise, il avait cette qualité des maîtres hollandais de rendre l'air et la profondeur, avec un sentiment de la couleur qui ne procédait de personne. »

Le tumulte juvénile de l'auberge Ganne n'était point fait pour plaire longtemps à des esprits méditatifs comme Th. Rousseau et Millet. Aussi, après leur installation en famille, n'y faisaient-ils que de rares apparitions, vivant fort retirés, pour éviter les curieux et les importuns. Leur bienveillance, d'ailleurs, était extrême pour les confrères ou élèves qu'ils voulaient bien accueillir. Ceux qui avaient l'honneur d'accompagner, parfois, le dimanche, en forêt, Th. Rousseau, rapportaient toujours de sa conversation, nette et substantielle, des encouragements féconds. S'il sortait, parfois, en semaine, c'était, dans les parties les plus sauvages du Bas-Bréau et d'Apremont qu'on pouvait l'apercevoir. Les Gorges d'Apremont montraient, alors encore, à nu, « parmi les bruyères toutes roses, leurs rochers d'un gris qui s'argentait ou se dorait, suivant les heures matinales ou crépusculaires. » Ces sites grandioses lui avaient déjà, auparavant, inspiré quelques-unes de ses peintures les plus énergiques, mais il y retrouvait toujours de nouveaux sujets d'admiration. De ses premières installations, dans sa jeunesse, à Chailly, entre 1833 et 1849 datent le *Dormoir à l'automne*, les *Bûcheronnes*, la *Mare aux Fées*, l'*Orage dans la Gorge d'Apremont*, la *Forêt au coucher du soleil*, l'*Éclaircie pendant la pluie*, le *Jean de Paris*, et bien d'autres encore, tous, tableaux faits ou études, d'une structure robuste, d'une analyse puissante, d'une harmonie chaude et brillante, d'une émotion grave et intense. Depuis son établissement à Barbizon en 1849, il y ajouta le *Groupe de Chênes dans les gorges d'Apremont*, la *Lisière des Monts Girard*, le *Coucher de soleil sur les sables du Jean de Paris*, etc..., etc... On sait qu'en ses dernières années, le noble maître, en proie au désespoir poignant causé par la folie d'une femme aimée, la seule compagne qu'on ait connue à ce travailleur virginal, et dont il refusa obstinément de se séparer, se trouva de plus affaibli, par les premières atteintes du mal qui devait l'emporter, néanmoins, c'est alors qu'on le voit plus que jamais, laborieux et patient, s'acharner à vouloir exprimer à la fois dans toute la grandeur de leur ensemble et l'infinie multiplicité de leurs détails, les spectacles exceptionnels offerts, sur un sol étrangement bouleversé, par les convulsions des végétaux, déformés et tordus, sous les noires colères de l'orage ou les tristesses ensanglantées de la lumière agonisante. Ses pas lents, à cette époque, se portaient rarement vers la grande plaine entre Barbizon et Chailly, où, jadis, il avait si souvent planté son chevalet.

C'est, au contraire, vers cette proche campagne, largement ouverte sous le ciel spacieux, que se dirigeait, d'ordinaire, Millet, lorsqu'il s'échappait de son jardin par une porte de derrière. Cette plaine étrange « n'est pas tout à fait plate, comme les plaines de Beauce », mais, çà et là, inopinément et heureusement agrémentée par des accidents variés, gros ou petits bouquets de bois, croupes ou bosses de rochers gris, surgissant de la glèbe, « qui empêchent la charrue de suivre un sillon régulier », une vieille tour de moulin ébréchée, quelques groupes de pommiers bancroches, tortus, hérissés sur des tertres, ou « montoirs ». Dans le silence solennel et l'étendue majestueuse de ces champs, si rebelles à la culture, si revêches à l'outil, le moindre de ces accidents naturels ou artificiels, la plus humble créature vivante, le moindre objet interposé, prend une importance extraordinaire, C'est là que l'*Homme à la houe*, le *Semeur*, le *Berger* et la *Bergère*, le couple fervent de l'*Angélus*, la *Herse*, la *Charrue*, le *Vol de Corbeaux*, etc..., sont devenus, pour Millet, des apparitions épiques. Ainsi, déjà, s'étaient dressés, autrefois, entre Haarlem et Zandvoort, devant les yeux émus de ses prédécesseurs hollandais, Rembrandt, Van Goyen, Ruysdael, quelque hutte en planches, une écluse de canal, un buisson échevelé, un tronçon de chêne, profilant tout à coup leur silhouette expressive sur la morne platitude des polders verdâtres ou des jaunes sablonnières.

C'est à Barbizon, d'ailleurs, que le génie rustique de Millet, jusqu'alors incertain et flottant parmi les difficultés et les troubles de son étape parisienne, prend vraiment conscience de lui-même, se décide, s'affirme, se développe sans plus d'hésitation, ni d'interruption. Tout le temps qu'il ne méditait pas dans la plaine, il observait et travaillait dans les cours de fermes, les intérieurs de paysans, son propre logis, plein d'une famille simple et heureuse. Toute la partie supérieure et indiscutable de son

œuvre porte la marque de Barbizon, depuis les *Batteleurs* de 1850, jusqu'à l'admirable *Printemps*, (un arc en ciel essayant de sourire à travers la pluie finissante d'une terrible giboulée, qui flagelle des vergers en fleurs) légué par M. Hartmann au Musée du Louvre, achevé peu de temps avant la mort de l'artiste, en 1875. — Millet n'avait que soixante et un ans. Sa mort fut donc bien prématurée et extrêmement funeste à l'art français, si l'on en juge par ce dernier chef-d'œuvre, l'une des représentations les plus hardies d'un phénomène atmosphérique et lumineux, très passager et très particulier, que nous eût encore montré le pinceau d'un paysagiste français.

Charles Jacque, au premier aspect, physiquement, pouvait sembler, comme Millet, à Barbizon, un vrai paysan. Nerveux, maladif, frileux, emmitouflé, dès le moindre froid, en de gros manteaux, coiffé jusqu'au nez d'un bonnet fourré, portant de grosses bottes ou larges sabots, il avait la tournure et l'allure d'un chasseur ou d'un cultivateur indigène. C'était lui qui, à Paris, le premier, graveur et illustrateur, avait abordé, franchement et avec suite, les sujets de la vie rurale. C'était lui qui avait amené Millet à Barbizon et, sans doute, par son exemple et par sa parole, si convaincue, claire et persuasive, contribué à son heureuse évolution. Devenu, je crois, assez vite, propriétaire près du bornage, non seulement il s'y était bâti atelier et maison, mais il y avait, membre actif d'une société d'acclimatation, entrepris, successivement, sur une assez vaste échelle, d'abord, l'élevage des poules, ensuite, la culture des asperges. Il se livrait à ces exploitations et occupations avec autant d'ardeur qu'à ses travaux d'artiste, sachant tout mener de front, sans que rien y perdît. Dans ses eaux-fortes et ses peintures revit, sinon avec la grandeur poétique et l'intensité morale particulières à Millet, du moins avec un charme constant de simplicité naturelle et une extraordinaire variété, toute la population, humaine et bestiale, du village et de la forêt, bergers et moutons, vachers et bétail, fermiers et volailles. Néanmoins, parmi ces besognes campagnardes, Charles Jacque, resté, comme dit Claretie, « Parisien d'esprit, Parisien de cœur », resta toujours aussi extrêmement accueillant et sociable. Que de fois, on le voyait, après dîner, arriver chez Ganne! Les soirées qu'il passait avec nous étaient des plus charmantes. Spirituel, caustique, narquois, plein d'expérience et de souvenirs, observateur pénétrant, ayant toujours sur la lèvre, prêts à saillir, le mot incisif du graveur et l'épithète colorée du peintre il mordait quelquefois, et d'une dent acérée, c'était sans entamer les chairs, et, ne gardant, de ses fines railleries, ni souvenirs, ni rancune, il était prompt à panser d'imprudentes blessures par des regains d'amabilités, prévenances et bons offices. En somme, c'était, pour les jeunes, un excellent maître, bienveillant et sans morgue, un conseiller singulièrement avisé et instructif. Très hospitalier, il nous emmenait parfois terminer les causeries dans son atelier, où ses propres études et ses portefeuilles de gravures anciennes devenaient de nouveaux sujets d'observations et de controverses, à la fois enjouées et suggestives.

On n'a qu'à feuilleter la collection des eaux fortes gravées par Jacque, à regarder les photographies de ses tableaux dans son catalogue de vente en 1894, pour apprécier sa sensibilité pittoresque. La vie rustique, dans ses occupations journalières, n'a jamais été observée de plus près. Personne n'a mieux connu les habitants de la campagne et de la forêt, ne les a suivis, dans leurs travaux et leurs repos, avec plus de sympathie familière et amicale. On ne doit donc pas être surpris de l'estime que professa hautement pour lui Millet, jusqu'à leurs regrettables dissentiments. Les motifs de cette brouille nous échappent, autant que ceux de la rupture entre Jules Dupré et Th. Rousseau, rupture si déplorable, après plusieurs années de camaraderie intime, d'études et de voyages en commun, d'où sont sorties quelques-unes de leurs œuvres les plus viriles et les plus complètes.

La mobilité et la susceptibilité du caractère de Jacque, toujours en éveil de curiosité, toujours en quête de nouveauté, y furent sans doute pour quelque chose. Cette inquiétude foncière, qui lui faisait sans cesse entreprendre et sans cesse abandonner, le devait chasser plus tard de Barbizon à Anet, d'Anet à Paris, non sans des établissements intermittents au Croisic, à Pau, à Colombes. Cette instabilité, en fait, ne concordait guère avec les habitudes de fermeté stable, dans la vie et le travail, qui furent toujours celles de Millet, par tempérament et par réflexion. En tout cas, l'on ne saurait oublier de quelle importance fut, pour eux-mêmes d'abord, et, ensuite, pour leur entourage et toute l'école, leur première association.

Un des plus anciens découvreurs de Barbizon, le pétulant Diaz, dont l'ardeur espagnole ne se refroidit jamais, ne dédaignait pas, lui non plus, de prendre part, avec un entrain juvénile, aux folles conversations de la table Ganne. « C'était un bonheur quand on entendait le bruit que faisait sur le carreau de la pièce d'entrée sa jambe de bois, qu'il appelait avec tant d'insouciance son *pilon* ». Diaz n'était pas seulement spirituel et plaisant, il était d'une extrême bonté, conseiller sagace, prodigue de sympathie prévenante pour les jeunes. Sa promenade préférée était la *Reine Blanche* (ou *Vallon des peintres*) dont les hautes futaies de hêtres aux troncs blancs, droits et lisses, se dressaient brillantes comme des colonnes d'argent, sous le frémissement

vert des feuillées fraîches, et la pluie d'or du chaud soleil. Il y a fait ses plus beaux tableaux, des études superbes d'après nature.

« Quelquefois aussi Diaz posait, sur un panneau, au hasard, avec le couteau à palette, des tons brillants sans aucune forme qui lui servaient de maquette. Il emportait cela en forêt, dans les sous-bois en disant : «C'est bien le diable si je ne trouve pas ce motif-là. » C'est ce qu'il appelait ses « patrouillades » et « pétarades ».

On y voit des pétarades
De M'sieu Diaz de la Pena,
Des fagots verts, ous qu'y a
Des jaun's d'œufs en marmelade.
Ce peintre de Barbizon
A la tête d'un bison.

Diaz, avec sa patte droite,
Quand il va peind' ses fatras,
A tous il donne le pas.
Aussitôt chacun en boite.
Ils le suiv'nt à Barbizon
Comme un troupeau de bisons.

Barye, le grand Barye, lui-même, sur la fin de sa vie, lorsqu'il habitait, avec sa famille, une modeste maison occupée naguère par de Penne, n'avait point gardé rancune à l'auberge Ganne d'un singulier accueil que lui avaient fait, jadis, des rapins en joie : « Quand ce *nouveau* s'assit à la table, sa figure glabre au milieu de toutes ces barbes, sa sérénité calme, sa mise correcte de bon bourgeois avaient trompé les habitants. On le prit pour un *philistin*, et, durant tout le repas, on lui décocha des plaisanteries, sans remarquer la finesse de son regard et la malice de son sourire ». Quand Mme Ganne vint dire tout haut que « M. Théodore Rousseau attendait M. Barye », ce fut une consternation, une humiliation générales, une prosternation. On ne savait comment excuser une impertinence si déplacée. L'excellent maître pardonna en souriant, mais le pauvre Anastasi en fut malade.

Quelque temps après, même bévue de la part de ces incorrigibles rieurs, avec Carpeaux. Celui ci, à ses allures gauches, son air commun, sa surcharge de bijoux, fut pris pour un agent de police. Il s'amusa, d'ailleurs, beaucoup de la méprise, et comme un enfant de la balle, se mit, de suite, à mystifier les mystificateurs.

Barye, à Barbizon, se reposait de la sculpture. « A Barbizon, il était paysagiste, grand admirateur du sous bois, des amas de rochers, des vieux chênes dont il dessinait les branches avec la même science et la même recherche que les membres de ses lions ou de ses panthères ». M. Gassies a consacré à ce grand artiste, si savant et si bon, comme à Rousseau, Millet, Jacque, Diaz, quelques-unes de ses pages les plus émues.

(*A suivre*.) GEORGES LAFENESTRE, de l'Institut.

HERMINE GILQUIN (1)

XXXI

Ce fut un basard très ordinaire qui vint à la place de la vieille servante. Comme Hermine regardait par la lucarne du grenier, elle vit le facteur du village entrer dans la cour, une lettre à la main. Il s'approcha de la cuisine, ouvrit, et ne trouvant personne, revint dans la cour, regarda de tous côtés, fit un mouvement comme pour retourner à la cuisine. Tout le monde était sorti, sans doute, et la vieille servante, gardienne de la maison, occupée au cellier, ou près des animaux.

Prompte comme aux jours de sa jeunesse, Hermine comprit qu'il fallait profiter de la circonstance. Elle ouvrit la porte du grenier, appela le facteur. Elle le connaissait bien, et il la connaissait bien aussi. C'était un vieux, le père Moutier, ami du père Gilquin, et il n'était pas entré une fois à la ferme, dans ce temps-là ! sans avoir à déjeuner, du pain, de la viande froide, un verre de vin pour continuer sa route.

Il leva la tête, reconnut Hermine, vint vers l'échelle.

— Montez vite, Moutier, — dit-elle d'une voix basse et brève.

Il monta.

— C'est une lettre pour M. Jarry, — dit-il d'abord.

— Bien, vous la mettrez sur la fenêtre de la cuisine... mais c'est autre chose... Voici une lettre que je vous prie de mettre à la poste... pour M. Philipon... le notaire...

— Bien !

Il ouvrit son sac, y mit la lettre.

— Le diab' ne l'en retirerait pas ! — dit-il.

Il regarda Hermine de ses yeux finauds de brave homme, et ajouta :

— Vous pouvez être tranquille, mam' Hermine !

— Je le suis, mon bon Moutier...

— Ça ne va donc pas, mam' Hermine ?... Je vous trouve un peu changée, à c't'heure !

— Ça ne va guère, en effet... mais ça ira mieux, j'espère... N'oubliez pas ma lettre... et sauvez-vous vite.

Elle lui donna un louis d'or qu'elle avait enveloppé dans du papier, tout en causant avec lui.

— Tenez, Moutier, voilà vos étrennes... C'est demain le premier janvier... Faites un bon repas chez vous, à ma santé !

— Merci, mam' Hermine... Mais j'avais pas besoin

(1) Voir la *Revue Bleue* des 19, 26 mai, 2, 9, 16, 23, 30 juin et 7 juillet 1906.

de ça pour mettre votre lettre .. C'est mon métier... — ajouta-t-il en descendant les échelons.

— Allez vite!

Hermine le suivit des yeux. Il déposa la lettre pour Jarry sur le rebord de la fenêtre de la cuisine, assujettit son sac, tapa son bâton sur le sol, franchit le portail en se retournant vers Hermine, anxieuse et souriante.

Il était temps. François Jarry rentrait.

— Y a une lettre pour vous sur la fenêtre, — dit le père Moutier.

— C'est bon! — dit rudement l'homme.

Le facteur s'éloigna. Hermine se recula, mais sans perdre de vue François Jarry, qui vint prendre sa lettre, une lettre d'affaires quelconque, qu'il lut, mit dans sa poche, au moment où la petite Zélie, se décachant on ne sait d'où, vint vers lui, lui parla à voix basse, toute pâle.

Il écarta l'enfant, se précipita vers le portail, prit sa course. Hermine frémit, tomba sur sa couchette, le cœur battant à toute volée dans sa frêle poitrine.

François Jarry ne tarda pas à revenir, la fureur sur le visage.

Il bondit vers l'échelle, monta:

— A qui as-tu écrit?

Il prit Hermine par les poignets, mais n'eût pas d'autre réponse que celle des yeux méprisants et mourants, qui s'ouvrirent dans le blême visage.

— A qui?... à qui?... — répéta-t-il, se demandant s'il n'allait pas écraser cet être, qui le narguait de son silence et de sa faiblesse.

Elle ne répondait toujours pas. Il dit sa déconvenue malgré lui, en paroles entrecoupées :

— La vieille canaille de facteur!... qui n'a rien voulu me dire!... J'allais lui arracher son sac... quand les gendarmes ont passé!... Et toi?... et toi?... à qui as-tu écrit?...

Hermine referma les yeux, en proie à une joie indicible. Jarry crut qu'elle se trouvait mal, s'enfuit avec un juron, retira l'échelle, envoya un coup de soulier à Pyrame, qui gronda, les yeux mauvais, et qui resta au bas du grenier, regardant obstinément l'ouverture.

XXXII

Mais Hermine ne parut pas. Longtemps, elle resta inanimée, brisée par ces péripéties. Lorsqu'elle revint à elle, elle était heureuse et résignée. On avait cru la réduire à l'impuissance, et elle avait tout de même lancé sa vengeance, l'éclair, puis la foudre! Jarry serait vaincu à son tour. Il méritait un châtiment, et il l'aurait par Hermine!

Pour elle, elle sentait que c'était fini. L'état singulier où elle se trouvait, d'une faiblesse extraordinaire, d'une lucidité parfaite, lui fut comme un avertissement de sa mort prochaine, et elle s'en réjouit. C'était maintenant le seul bonheur qu'elle pouvait attendre du sort. Elle se traîna vers l'ouverture du grenier, regarda encore une fois la maison où elle était née, essaya de sourire à Pyrame. Puis, ses regards errèrent autour d'elle. Ces amoncellements de fourrage, c'était tout ce qu'elle voyait au dernier moment de la vie nourricière de la terre, cette terre qu'elle avait adorée comme une divinité. Elle entendit le mugissement des bœufs dans l'étable, puis le hennissement d'un cheval, puis la nuit venue, l'aboi perdu d'un chien, au loin, dans la campagne. Le ciel était bleu et pur, criblé d'étoiles. Subitement la lune monta, emplit le grenier de sa clarté d'argent.

Hermine vit distinctement l'endroit où elle allait s'évanouir à jamais. Elle regarda la poulie, et ses yeux se voilèrent encore une fois de larmes. Les murs blanchis à la chaux étaient couleur de suaire. Elle aperçut quelques traces de crayon sur cette muraille éclairée par la lune, et se traîna péniblement pour les déchiffrer. Elle n'avait jamais remarqué jusqu'alors ces caractères presque effacés qu'elle voyait si nettement ce soir, par une acuité singulière de ses sens. Elle épela les syllabes :

« Mademoiselle Hermine est la plus jolie fille du village et de tous les autres villages. »

Puis, plus loin, un cœur dessiné entre ces deux noms : Hermine et Jean.

— Après si longtemps, lire cela! — pensa-t-elle! — trop tard! quel passé dans le présent!

Elle effaça de ses faibles mains ces dernières traces, pour détruire à jamais le seul souvenir qui aurait pu rester d'elle.

— Pauvre garçon! — dit-elle encore. — C'est demain son anniversaire... l'anniversaire de sa mort!... le premier janvier!... Il est mort pour moi!... Je peux bien mourir pour lui!...

Elle relut alors, à la lumière de la lune, le billet de Jean : « Je m'en vais parce que Mlle Hermine est trop haute pour moi et qu'elle ne m'aimera jamais. » Elle déchira le papier, ouvrit une lucarne, fit s'envoler les fragments au dehors. Un vent frais s'élevait à ce moment, emporta ce vol de papillons blancs du côté de la mer. Hermine les suivit longtemps, des yeux et de la pensée. Puis la poitrine secouée de spasmes, la respiration coupée par les étouffements, cette fille de campagne, stoïque et résignée, accept son sort, s'étendit sur son humble couche pour attendre la Mort.

XXXIII

Le lendemain, premier janvier, dans la matinée,

des ouvriers de la ferme, pour achever de se mettre en gaieté, montèrent au grenier pour souhaiter la bonne année à la « mère Caillère »!

Hermine était étendue, rigide et froide, sur sa couchette. Des larmes qu'elle n'avait pas eu la force de sécher traçaient des sillons glacés sur son pâle visage, mais sa bouche entr'ouverte souriait au repos éternel. Elle était redevenue la jeune fille d'autrefois, au pur ovale, au visage candide.

Les hommes, subitement dégrisés, appelèrent à voix basse François Jarry, qui vint les rejoindre. Il resta comme eux silencieux et immobile devant cette petite vierge, qui surgissait à la place de la vieille femme bafouée. Entrevit-il, à cette seule minute, l'être que la vie lui avait confié? Nul ne le sut. Mais il resta hébété, frappé de stupeur, pour la première fois respectueux, troublé par la mystérieuse et tardive leçon de la mort.

XXXIV

Tout ne fut pas terminé avec la mort d'Hermine. Ce premier janvier se passa avec les démarches nécessaires pour l'enterrement. Le corps d'Hermine fut rapporté dans sa chambre, escorté par les hurlements de douleur de Pyrame, auxquels répondirent les cris et les gémissements des écuries, des étables, des volières, comme si le même frisson de mort avait passé sur toutes choses. La morte fut veillée par la vieille servante. La petite Zélie vint, de la porte, regarder ce doux visage, si terrible aussi. Le curé parut, geignant, récita les prières des morts, partit après avoir serré la main de François Jarry, en prenant une physionomie compatissante. Le service et le convoi furent fixés au lendemain, mais les menuisiers et les ensevelisseurs chôment le premier janvier, et il fut décidé qu'Hermine serait seulement mise en bière au matin des obsèques.

François Jarry passa la fin de la journée à fouiller la chambre et le grenier. Il trouva le coffret, des lettres insignifiantes, les portraits, des fleurettes, des carnets où il essaya de lire des histoires auxquelles il ne comprit rien, ces petites narrations des Saisons, qui célébraient pourtant les spectacles habituels aux paysans, le charme des biens de la terre, les changements de beauté de l'éternelle nature, et d'autres écrits encore, des pensées, des confidences qu'il épelait, bouche béante. Aucun papier d'affaires, rien qui parlât d'intérêt et d'argent. Il refourra toutes ces paperasses et tous ces objets dans le coffret qu'il laissa là, et continua ses recherches. Il trouva un peu d'or, quelques billets de banque, immédiatement enfouis dans le portefeuille qui était toujours dans sa poche, qu'il mettait sous son traversin la nuit.

Il fut mieux renseigné, le lendemain matin.

XXXV

A la première heure, maître Philipon se présentait, accompagné du juge de paix, d'un huissier et d'un troisième personnage.

— Monsieur Jarry, voici M. le juge de paix qui vient apposer les scellés pour permettre l'inventaire de la ferme, et voici M. l'huissier et M. le gardien des scellés et des biens à liquider... Mais auparavant, je dois vous lire le testament de Madame Jarry, née Hermine Gilquin.

La colère sauvage envahit l'âme de Jarry, mais il se contint devant les hommes de la loi, si sûrs d'eux mêmes, le notaire, vieux et ferme, le regard acéré derrière ses lunettes d'or, le juge de paix, l'huissier, solides, paisibles, vêtus de noir comme le notaire.

Me Philipon ajouta :

— J'ai appris la mort de Mme Jarry presque aussitôt que je recevais son testament... Puis-je saluer ce qui reste d'elle ?

On lui ouvrait le passage. Il monta, regarda longuement la femme dont le silence lui disait tant de choses, s'inclina :

— Pauvre enfant ! — dit le vieux homme, prévenu trop tard et devinant trop tard.

Et tout de suite, le tabellion, essuyant ses lunettes un peu embuées, de sa voix d'étude, de sa voix grave :

— Monsieur Jarry, je désire vous lire ici même, devant témoins (tout le monde était monté) le testament d'Hermine Gilquin, femme Jarry... C'est ainsi qu'il est signé, écrit tout entier de sa main, daté du 31 décembre, et parfaitement en règle. Je dois tout vous lire.

Il débuta ainsi :

« Au moment de disparaître, et pour me séparer de toutes choses, je commence mon testament par mes adieux à la vie :

» LITANIES DE LA VIE

« Je remercie le hasard, toutes les circonstances, bonnes ou mauvaises, qui m'ont fait assister au spectacle de la vie.

« Malgré les douleurs que j'y ai rencontrées, je suis fière de m'être assise au banquet de l'humanité.

« Adieu donc au Soleil, père de la vie.

« Adieu à la Terre, mère de la vie.

« Adieu à la Lune, énigme de ma jeunesse.

« Adieu aux Étoiles, pierreries de l'espace.

« Adieu aux Nuages, formes imaginatives.

« Adieu aux Forêts, oasis de la vie.

« Adieu aux Champs, nourriciers de la vie.

« Adieu aux Saisons, décors de la vie.
« Adieu à l'Océan, miroir des cieux.
« Adieu aux Animaux, camarades inconscients.
« Adieu à la Jeunesse, espoir de la vie.
« Adieu à la Vieillesse, science de la vie.
« Adieu à l'Amour, fleur de la vie.
« Adieu à l'Amitié, compagne fidèle de la vie.
« Adieu aux Méchants, ignorants de la vie.
« Adieu à la Bonté, douceur de la vie.
« Adieu aux Joies, fantômes délicieux de la vie.
« Adieu à la Douleur, conséquence de la vie.
« Adieu aux Malheureux, parias de la vie.
« Adieu à tout ce que je ne reverrai plus.
« Salut à la Mort, récompense de la vie.
« Je ne suis plus rien, mais j'ai été. »

Maître Philipon s'arrêta, François Jarry crut qu'il avait terminé, et son visage massif et bestial exprima la plus basse satisfaction. C'était là ce que cette folle appelait son testament! Il faillit crier cela tout haut malgré la présence d' Hermine, de sa forme raidie, de son visage énigmatique.

— Je continue, — dit le notaire.

Tout le monde se regarda.

Maître Philipon reprit sa lecture :

« Je pardonne à tout le monde, à tous ceux qui m'ont raillée et insultée, à tous ceux qui m'ont méconnue, à tous ceux qui m'ont trahie. Je pardonne à la petite Zélie son vilain espionnage. »

La petite Zélie devint rouge, regarda ses souliers, se cacha derrière les servantes.

Maître Philipon, après un coup d'œil :

« Je ne pardonne pas à François Jarry. C'est un méchant homme qui a été mon bourreau, qui m'a martyrisée et sequestrée. »

Le bourreau essaya de ricaner, mais son ricanement s'arrêta devant le froid et implacable visage d'Hermine, cependant que le notaire lui portait le coup final :

« Je lègue tout ce qui me revient de mes biens à la commune où je suis né, pour qu'elle construise une école pour les enfants, un asile pour les pauvres, qu'elle serve une rente viagère de trois cents francs à la vieille Olympe, du village de La Roche, une autre rente viagère de trois cents francs à Agathe, qui m'a donné les derniers soins, et qu'elle place mille francs, dont le capital et les intérêts seront remis à la petite Zélie, au jour de sa majorité.

« Je suis bien mal de corps, mais saine d'esprit en écrivant ces lignes, que je confie à l'honneur de maitre Philipon, pour qu'il assure mes dernières volontés.

« Je désire être enterrée dans mon jardin.

« Fait dans ma maison, le 31 décembre 19... Signé : Hermine Gilquin, femme Jarry. »

Il y eut après cette lecture un silence formidable. Puis cette parole tomba sèchement :

— Nous allons procéder à la pose des scellés.

François Jarry flageolait sur ses jambes.

— Que va-t-il se passer? — demanda-t-il en bégayant au notaire.

— Vous désirez le savoir, monsieur Jarry. — Les biens seront vendus... Votre part vous sera naturellement comptée.

— Ma part!... ma part!... Mais le reste?..

— Serez-vous assez riche pour l'acheter?... Il y aura de la concurrence, je vous en avertis.

Et le notaire asséna à Jarry cette dernière phrase :

— D'ailleurs, je suis obligé de communiquer le testament de Mme Jarry au Procureur de la République. Il contient une accusation sur laquelle vous aurez à vous expliquer... et qui sera appuyée de témoignages, j'ai quelques raisons de le croire!

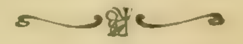
XXXVI

Pendant les jours qui suivirent l'enterrement, François Jarry erra comme un fou à travers la cour, les écuries, les champs, évitant le jardin, où reposait maintenant Hermine, désespéré de ce qu'il allait perdre, cherchant sur qui passer sa fureur, la face incendiée d'alcool.

Les gens n'osaient lui parler. Il avait rudoyé Agathe, battu Zélie, et il regardait ceux qu'il rencontrait avec une expression de visage épouvantable. Tous tremblaient, réclamaient le moment où ils seraient débarrassés de ce terrible maître. Le moment vint plus vite qu'on ne l'espérait. François Jarry, ivre, vociférant, entra un soir dans les étables, frappa de son bâton ces animaux qui ne lui appartenaient déjà plus. Tous s'agitèrent, beuglèrent, hennirent. Un taureau, mal attaché peut-être, rompit son licol, se retourna sur l'homme, le cloua d'un coup de cornes contre la porte, s'acharna, fit de son corps une bouillie sanglante.

La ferme des Gilquin est à vendre, elle attend le printemps pour renaitre, une autre voix jeune pour l'animer, une autre Hermine qui connaîtra peut-être la joie, où celle qui est partie a connu la douleur.

GUSTAVE GEFFROY.



LE SOLDAT ALLEMAND [1]

L'Allemagne, elle, évolue. Elle n'est plus le pays rural qui, avant 1875, envoyait aux casernes des paysans vigoureux, soumis, profondément attachés à leur religion et à leur souverain. Elle s'est transformée en un pays industriel, où les campagnes ne représentent plus que 40 p. 100 de la population totale; où l'élément urbain, chaque jour renforcé, élève de nouvelles exigences politiques et sociales. L'épanouissement économique, la richesse croissante ont leur répercussion fatale sur les institutions et sur les aspirations. Dans les villes se développe l'esprit démocratique, s'éveillent les sentiments d'indépendance; la discipline semble de plus en plus lourde à porter. Enfin le socialisme des sans-patrie, de plus en plus répandu dans les classes inférieures, déclare formellement que la guerre est un meurtre; il sape les principes d'obéissance et la subordination qui sont les bases nécessaires de toute armée. Les chefs de la démocratie sociale n'ont pas abjuré tout sentiment de patriotisme; mais ils ne sauraient faire que leurs idées n'insufflent aux jeunes générations un esprit hostile à la discipline aveugle, passive et servile. Les ouvriers industriels, souvent convertis à cette doctrine, ne forment pas encore la majorité des contingents; mais ils y exercent une influence dominante, grâce à leur intelligence plus développée. La propagande antimilitariste se fait intense, même dans les casernes, en dépit des précautions les plus minutieuses. Chaque année, la police signale aux chefs de corps les recrues affiliées à un syndicat ou à une organisation socialiste, afin que les gradés les tiennent en observation. Les soldats sont soumis à une surveillance continuelle, leurs paquetages fouillés de temps à autre. En ville tous les établissements tenus ou fréquentés par des socialistes leur sont impitoyablement consignés. Précautions illusoires : aucune armée, à notre époque, ne saurait rester en dehors, en marge de la nation, quand les soldats sont fils de cette nation même; et les mesures les plus draconiennes n'empêcheront pas l'esprit démocratique de s'infiltrer dans les casernes, où les fils du peuple courbent la tête sous le despotisme de chefs qui perdent, de plus en plus le contact avec leurs subordonnés.

Les fils du peuple ne courbent plus toujours la tête. Ils ne se laissent plus fouler bénévolement par la botte du sergent instructeur. Le supérieur a cessé d'être pour eux nimbé d'une prestigieuse auréole : c'est un homme comme les autres, qui a aussi ses faiblesses et parfois ses vices. Autrefois, le soldat supportait, avec un impassible stoïcisme, les humiliations, les injures et les coups; aujourd'hui, il est moins débonnaire. Les précautions prises pour empêcher la divulgation de certains faits ne les empêchent pas de devenir publics : chaque année les tribunaux militaires voient se multiplier les cas de violences envers des supérieurs, soit que ceux-ci aient directement provoqué leurs inférieurs par des propos malsonnants ou des violences, soit que le soldat cherche à prendre sa revanche des souffrances endurées dans le service. Qu'il soit ou non, d'ailleurs, en état de légitime défense, peu importe : la sentence ne varie que par le nombre d'années de travaux publics qu'elle inflige à l'accusé.

Il ne faudrait pas néanmoins attacher une importance excessive à des faits qui se produisent dans toutes les armées. Seuls, des pamphlétaires peuvent soutenir que la discipline est ruinée dans l'armée allemande. Elle existe encore, cette discipline, sinon impitoyable comme jadis, du moins très rigoureuse. Ce qui est vrai, c'est que l'Allemand la subissait autrefois comme une conséquence toute naturelle de la subordination militaire, et qu'il la tolère moins patiemment aujourd'hui. Les principes socialistes, qui ont pour terme logique la complète absorption de l'individu par l'État, commencent par réveiller l'esprit individualiste et l'indépendance personnelle. Et le soldat allemand consent de moins en moins à se laisser conduire comme une bête de trait. Il n'ose que rarement répondre à la force par la force; mais il n'encaisse plus les avanies sans protester et souvent il va se plaindre, dénonce ses persécuteurs sans se laisser effrayer par leurs menaces. S'il possède un ami affilié à un journal démocratique, il ne manque pas de lui faire connaître les scandales du quartier. Plus souvent encore, il oppose la force d'inertie : à l'exercice, les mouvements seront exécutés avec indolence, les alignements mal observés; dans le service en campagne et aux manœuvres, c'est à qui trouvera moyen de « se défiler » à l'approche de l'officier ou du sous-officier. S'il y a une inspection, et que la compagnie croie avoir à se plaindre de son capitaine, elle trouve moyen, par sa maladresse, d'attirer sur la tête du « vieux » une verte réprimande. Mais c'est surtout aux sous-officiers que le soldat réserve ses plus mauvais tours, dans les mille petits détails de la vie quotidienne. La chose peut sembler étrange, car le sous officier est après tout de la même race que le soldat, et comme lui, en général, un fils du peuple; mais trop souvent ce fils du peuple se croit tout permis dès qu'il a un galon sur la manche et son autoritarisme, ses exigences sans motifs, finissent par devenir singulièrement irritants. Aussi bien le soldat a tant de moyens pour attirer des désagréments sur la tête de son persécu-

1. Voir la *Revue Bleue* du 7 juillet [illegible].

teur! Si celui-ci n'est pas net de tout reproche, s'enivre, fait des dettes, puise dans la caisse de la compagnie, ou exige des gratifications des recrues qu'il sait riches, son subordonné a barre sur lui, se donne de nombreuses facilités dans les détails du service ; et le *Herr Leutnant*, qui trouve des effets mal entretenus, ou constate qu'une section manœuvre mal, infligera au sous-officier une verte semonce, sans que celui-ci ose rejeter la faute sur ses hommes. S'il s'agit au contraire d'un homme sans tare et sans reproche, comme le cadre des sous officiers en compte encore un assez grand nombre, ce serviteur à toute épreuve s'en va au bureau, confie au capitaine à quelle mauvaise volonté il se heurte, combien sa tâche devient de jour en jour plus difficile : et tous deux n'ont trop souvent pour ressource que de gémir sur le malheur des temps et le détestable « esprit du siècle ».

*
* *

Le sous-officier allemand, depuis Frédéric II, est le gardien de la tradition, le défenseur de la discipline, le coadjuteur de l'officier pour les menus détails du service. Presque toujours il est rengagé ; car il ne peut guère atteindre ses galons avant la fin de son séjour dans l'armée active ; les caporaux même, qui ont rang de sous-officiers, sont également des rengagés. Un quart à peu près des gradés subalternes provient d'écoles spéciales, où sont admis les enfants des sous-officiers en activité ou en retraite ; les autres se recrutent dans les régiments qui organisent à cet effet des cours spéciaux pour l'instruction générale et professionnelle des candidats : au total plus de 80.000 gradés, qui forment des cadres solides pour les 225.000 recrues du contingent annuel, et auxquels 30.000 simples soldats rengagés viennent encore prêter l'appui de leur expérience. La solde des sous-officiers allemands est élevée, leur tenue élégante ; ils sont traités par le soldat avec un respect presque égal à celui qui entoure les officiers. S'ils se marient, et le cas est assez fréquent, ils sont généralement logés par l'État ; sinon, ils touchent une indemnité de logement ; leurs femmes font quelques menus travaux qui aident le ménage à vivre. Somme toute, une profession honorable et respectée : car l'officier témoigne une certaine déférence à ce serviteur, qui lui épargne la partie la plus ingrate de sa tâche ; profession sinon lucrative, du moins sortable pour des gens qui très souvent ont connu la gêne et la misère dans leur enfance : après un certain nombre d'années de service, le sous-officier touche une prime de rengagement ; en général il reste au corps pendant douze à dix-huit ans, véritable militaire de carrière, très imbu de son mérite et de sa dignité, et faisant montre d'un profond dédain pour l'élément civil. Ajoutez qu'il est dévoué au régime qui lui vaut de tels avantages, et vous saisirez l'importance, non seulement au point de vue militaire, mais sous le rapport social, de cette caste recrutée avec un soin jaloux, véritable rempart d'une monarchie qui repose sur deux appuis : l'armée et les fonctionnaires. Lorsqu'il a atteint l'âge de la retraite, le sous-officier n'est pas perdu pour le service de Sa Majesté : Après douze années passées sous les drapeaux, il a droit à un emploi civil ; mais l'encombrement est tel qu'il doit parfois l'attendre assez longtemps. La plupart des administrations publiques, postes, chemins de fer, eaux et forêts, police, réservent un tiers des postes vacants aux anciens sous-officiers : ceux-ci finissent leur carrière sous l'habit d'un petit fonctionnaire, jouissant d'une rétribution assez élevée, avec la perspective d'une pension de retraite reversible sur la veuve et les orphelins : quoi d'étonnant si le recrutement des sous-officiers allemands a été facile pendant de longues années ?

Il n'en est plus tout à fait de même aujourd'hui. Les officiers ne font pas mystère des difficultés qu'ils éprouvent à trouver des collaborateurs capables et honnêtes. C'est que les avantages de la situation, pour sérieux qu'ils soient, paraissent insuffisants à la génération nouvelle. Avec les progrès de l'industrie et du commerce, se sont multipliées les situations lucratives où la vie est moins monotone, l'indépendance plus grande qu'à la caserne, le traitement plus considérable que celui d'un sergent-major. Car ce grade représente le plus haut échelon auquel le sous-officier puisse parvenir, quels que soient ses mérites. La tradition et les règlements lui ferment l'accès du corps d'officiers, à moins du cas, toujours rare, d'une action d'éclat ; et même dans la réserve le retraité n'obtiendra pas la dragonne d'or ; 2.000 seulement recevront, à la mobilisation, un grade hybride de *feldwebel-leutnant*, pour concourir à l'encadrement des formations de deuxième ligne. Ce n'est pas assez pour tenter une jeunesse ambitieuse. Et les chefs de corps déplorent à l'envi une situation chaque jour plus difficile. Les serviteurs qui s'en vont ne sont que médiocrement remplacés ; les meilleurs éléments du contingent s'empressent de rentrer dans la vie civile, il faut s'adresser à des fils de paysan, à des gens venus des provinces les plus arriérées. Aussi le niveau du sous-officier baisse-t-il d'année en année, au point de vue de la capacité comme de la moralité. Les serviteurs fidèles, dont M. Beyerlein a donné un si saisissant exemple dans le Volkhardt de la *Retraite*, se fatiguent et s'en vont malgré les prières des colonels, lorsque leurs cheveux ont blanchi sous le

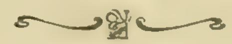
casque. Les vétérans qui restent sont toujours d'excellents fonctionnaires, des comptables hors ligne, des instructeurs pleins d'expérience ; mais ils n'ont plus la vigueur physique nécessaire aux fatigues d'une campagne, ni l'élan qui entraîne les hommes. Est-il bien une force pour une armée, ce vétéran routinier, chez qui le dévouement au devoir ne saurait suppléer à la jeunesse envolée ? Et puisque les nouveaux venus sont bien, de l'aveu de tous, inférieurs à leurs aînés, la masse des soldats actifs et des réservistes arrachés à leur foyer serait-elle aussi bien encadrée qu'on se plaît à le dire ? Ces soudards et ces bureaucrates sauraient-ils galvaniser, au moment suprême, cette foule mouvante d'ouvriers au patriotisme souvent attiédi et de pères de famille pleins de bonnes intentions, mais déjà alourdis par la vie civile ?

*
* *

Ce serait une dangereuse erreur de croire, comme on le fait quelquefois, que l'armée allemande n'est plus le redoutable engin de guerre de Sadowa et de Sedan. Bien au contraire. Elle est restée fidèle à ses traditions, à ses glorieux souvenirs ; elle est l'incarnation vivante de cet empire militaire, acclamé par des chefs d'armée dans le Palais de Versailles. Elle a ses faiblesses, peut-être aussi quelques tares ; mais elle demeure dans son ensemble attachée aux principes de hiérarchie quasi-féodales, de stricte discipline, d'organisation méthodique hérités des Scharnhorst, des Stein et des de Moltke ; elle a beaucoup moins changé que ses détracteurs n'ont coutume de le dire.

Là est sa force, mais aussi sa faiblesse ; et les Allemands que n'aveugle pas le chauvinisme lui reprochent de n'avoir pas suffisamment changé. Ils se demandent si le système du despotisme à outrance est bien en rapport avec les exigences sociales et politiques ; si les mœurs et les institutions féodales qui sont l'essence même de la Prusse sont compatibles avec ces principes révolutionnaires : le service obligatoire et la nation armée. La nation armée ! elle est irrésistible, lorsque le cœur d'un peuple se soulève dans un élan d'enthousiasme pour défendre l'héritage de ses ancêtres, ou les idées qui constituent son patrimoine intellectuel et moral : telle l'Allemagne de 1813, lorsqu'elle donna le suprême assaut à l'édifice napoléonien. Mais les temps ont changé. Le militaire n'apparaît plus comme le parangon social, l'uniforme n'exerce plus l'ascendant incomparable dont il jouissait naguère. L'Allemand a tourné son attention vers les problèmes économiques, voué tous ses efforts à la recherche du bien-être ; il n'est pas éloigné, selon le mot du général de Bernhardi, de regarder l'homme « comme un bipède dont la destinée est de vendre cher et d'acheter bon marché ». Quelle figure feraient-ils sous le feu, si patriotes qu'on les suppose, ces ouvriers enlevés à l'usine, ces *clerks* ravis au magasin ou à la banque ? Leurs aptitudes physiques sont incertaines ; si le jeune Allemand est formé de bonne heure, il s'appesantit assez vite, et les chefs ne sont pas très affirmatifs sur l'endurance des réservistes. Le robuste gars de Germanie n'a jamais été un « débrouillard » ; la fidélité à l'ordre serré, qui reparaît comme instinctivement, en dépit de toutes les circulaires, s'explique par la nécessité reconnue, sinon avouée par les officiers, d'avoir sous la main des hommes souvent dépourvus d'initiative, et déroutés — les récentes expéditions coloniales en témoignent — dès qu'ils se trouvent en dehors des « cas prévus ». Il reste à savoir si ces officiers eux-mêmes, fidèles aux glorieuses traditions de leur caste, se trouvent en communion avec l'âme populaire, si leur dévouement au devoir les rend capables de se faire les éducateurs de leurs hommes, en vue des destinées futures d'un Empire fondé par le fer et par le feu, et condamné, sous peine de déchéance, à une perpétuelle expansion.

MAURICE LAIR.



LES LOIS OUVRIÈRES DEVANT LA CHAMBRE

Dès le lendemain des élections, toutes les fractions républicaines ont reconnu à l'envi la nécessité de « faire », comme l'on dit vulgairement, des réformes ouvrières. Les radicaux avaient éprouvé, au chiffre de suffrages obtenus par les socialistes, qu'il n'était plus loisible d'ajourner des améliorations de détail promises de longue date, et différées à maintes reprises, sous des prétextes plus ou moins spécieux. Les socialistes étaient intéressés au premier chef à assurer l'examen des mesures de règlementation ou de solidarité, qui constituent leur programme minimum : si le radicalisme se mettait à la tâche, la médiocrité de son plan d'action apparaîtrait bien vite à tous les yeux ; s'il résistait et se refusait à exécuter une partie de ses engagements, il fournirait contre lui la meilleure des bases d'opération. En l'espèce, les autres groupements, qui composent la Chambre, ne peuvent que servir d'appoint. Ce qui domine la consultation du mois de mai dernier, c'est le désir profond du corps électoral de compléter, de développer la législation ouvrière, et de donner un un peu plus de bien-être à la classe qui produit tout.

Mais le vote des électeurs français ne suffirait pas à expliquer, à lui seul, le courant d'idées qui s'affirme au Parlement. Il n'est pas douteux que le grand mouvement ouvrier du 1[er] mai et les manifestations qui l'ont préparé; les grèves multiples qui se sont poursuivies depuis une année et qui ont agité toutes les corporations tour à tour; le grossissement ininterrompu des fédérations de métier ou d'industrie, et l'accroissement d'autorité de la confédération du travail, ont suggéré des réflexions utiles et des conclusions efficaces. Parmi ceux qui adhèrent aujourd'hui au réformisme social, beaucoup hier encore proclamaient toute innovation inutile, et s'attachaient désespérément aux dogmes de l'économie orthodoxe. S'ils cèdent sur quelques points, s'ils consentent à porter atteinte à ces prérogatives, que, par un monstrueux sophisme, ils dénomment liberté, c'est qu'ils jugent l obstination périlleuse. Envisagé par l'un de ses aspects, le réformisme social apparaît aussi comme une méthode de résistance. Il est l'art, ou le régime des transactions entre la société d'hier et les thèses des novateurs, — un art qui s'applique surtout à conserver tout ce qui peut être sauvé.

*
* *

Quoi qu'il en soit, voici l'heure des lois ouvrières survenue. Depuis huit années, les dirigeants successifs que la France s'est donnés, ont voué toute l'activité parlementaire au refoulement du cléricalisme. Peu importe que, sur un point essentiel, la séparation des Églises et de l'État, ils aient obéi beaucoup moins à un programme préconçu, à une conviction intime, qu'à la fatalité des événements. Il ne suffit plus de combattre les clergés et de laïciser les institutions, si profondément imprégnées soient-elles encore d'esprit ecclésiastique. Le prolétariat réclame son dû. La troisième République touche à sa phase critique, — et l'heure est grave pour tous les partis.

Elle est grave pour le parti socialiste lui-même. Plus il s'écarte du pouvoir, plus il le rejette comme un instrument de corruption, de désagrégation, d'irrémediable affaissement matériel et moral, plus il doit multiplier ses tentatives pour faire pression sur le gouvernement, pour arracher du dehors ce qu'il ne saurait instituer du dedans. Il est des réformes mûres, nécessaires, urgentes. Il lui appartient de les conquérir, de les présenter comme des conquêtes du prolétariat organisé. S'il se laissait devancer par les autres fractions républicaines, s'il ne surgissait pas à chaque instant pour attester son activité et dénoncer la mauvaise grâce de ses adversaires, il commettrait une faute suprême. A côté des larges exposés de doctrines qui éclairent l'avenir et proclament les tares profondes du présent, les campagnes partielles pour l'extension des libertés ou pour la règlementation du travail, méritent d'occuper leur place, qui n'est pas moindre. La transformation intégrale du régime économique ne sera point différée; bien au contraire, elle sera hâtée par les mesures de détail, de quelque côté qu'on les envisage.

Ces discussions sur les lois ouvrières sont bonnes à un triple égard. En s'assurant des succès plus ou moins laborieusement achetés, le prolétariat et ses représentants font d'abord la preuve de la vigueur de l'organisation syndicale ; car, en dernière analyse, c'est de l'énergie des fédérations que dépendent les résultats escomptés. Les réformes qui réduisent la durée de la journée, ou qui accroissent les prescriptions hygiéniques, ou qui coupent les lisières de l'association professionnelle, facilitent la lutte : l'homme, même médiocrement affranchi, combat mieux que l'esclave. Et enfin, si les débats restent stériles, si la majorité se prononce pour le maintien du statut existant, la malveillance des conservateurs se manifeste en traits éclatants, et surexcite l'offensive du prolétariat. Le rôle du socialisme se trouve ainsi nettement délimité, et ce n'est pas lui, au surplus, qui négligera de faire, de la politique sociale, une réalité ; seulement, et surtout s'il veut être l'organe des groupements syndicaux, il ne faut pas qu'il interprète cette politique sociale comme telle ou telle fraction du Parlement. Il ne la pratique point pour ralentir la marche du monde, en dosant les concessions, — mais pour précipiter l'évolution, en consommant les affranchissements préalables. Cette distinction semblait nécessaire parce que l'expression : politique sociale, est, dès à présent, une formule vague et équivoque qui s'étale dans tous les programmes.

Jusqu'ici la législation ouvrière a tout spécialement protégé les travailleurs de l'industrie et, parmi eux, ceux de la grande manufacture. Cette particularité de l'histoire juridique est des plus apparentes en France et, à la vérité, elle n'offre rien qui doive surprendre. La loi est un rapport qui dérive de la nature des choses. Pour qu'une fraction du prolétariat saisisse quelques garanties, il est indispensable qu'elle atteste sa vigueur et impose ses réclamations. Or, c'est dans l'industrie proprement dite que se sont constitués nos premiers syndicats ; c'est là que se fédérant de proche en proche, — soit professionnellement, soit localement —, ils ont dressé les premiers effectifs respectables.

Comme la propriété terrienne apparait relativement divisée dans notre pays, comme beaucoup de journaliers détiennent de maigres arpents, ces « mouchoirs de poche » (c'est le mot), que la statistique persiste à baptiser biens-fonds, on a cru que jamais le prolétariat rural ne se risquerait à formu-

ler des demandes impérieuses. Les grèves qui se sont succédé de 1903 à 1904, la formation d'associations nombreuses et remuantes de travailleurs de la terre; de jardiniers, des bûcherons. la révolution brusque qui s'est accusée depuis quatre ou cinq ans dans la mentalité de cette plèbe agraire, plus deshéritée encore que l'autre, tout a indiqué qu'elle ne voulait plus se contenter du silence de la loi. L'heure est venue, où le Parlement devra songer à elle, lui étendre certains dispositifs qui furent conçus exclusivement pour l'industrie, élaborer à son profit des dispositifs nouveaux.

Sur les confins de la production et des échanges, des catégories d'artisans, qui comptent des dizaines et des centaines de milliers d'unités, dénoncent leur triste condition, le surmenage qu'on leur inflige, le régime antihygiénique qui pèse sur elles, l'exploitation dont elles sont les victimes. Les hommes et les femmes. qui vivent dans les magasins du commerce proprement dits, n'ont pas davantage à se louer de la vigilance des Chambres. Les salariés des Transports objectent que, si, à maintes reprises, on a discuté leur cas et envisagé leurs desiderata, on n'a jamais statué utilement. Enfin les masses considérables des travailleurs à domicile, — ces contingents qui s'accroissent d'année en année, élargissant à l'infini le champ des abus les plus éhontés, — en appellent, elles aussi, à la protection légale. Dès qu'on passe même succinctement en revue les diverses fractions qui se distribuent le prolétariat, on s'aperçoit que la majeure partie d'entre elles ont été négligées. Non qu'il y ait eu volonté préméditée d'accorder aux uns un privilège plus ou moins injustifiable sur les autres; mais comme la loi n'est jamais faite d'en haut, sur l'initiative des pouvoirs publics; comme elle se borne à consacrer une requête trop pressante des foules, elle n'intervient que pour émousser une offensive plus brusque. Or, dans la France contemporaine, la propagande syndicale a gagné, après la grande industrie, le commerce, l'agriculture, les transports, le travail à domicile: et voilà pourquoi la nouvelle Chambre est tenue de refondre et d'innover.

Lorsqu'on reprend les vieux dossiers parlementaires ou qu'on regarde les ordres du jour récents des séances, on constate qu'une foule de problèmes sont à l'étude. Il ne serait point malaisé de les trancher, car l'opinion est de longue date acquise à leur solution, mais la résistance calculée des conservateurs s'arme de la procédure, d'arguments dilatoires, d'on ne sait quelle routine des hommes et des choses, pour différer toujours. La première tâche de l'assemblée de 1906 devrait consister à faire le bilan de ces projets, qui ne heurtent plus guère les principes de la majorité, et à les liquider au plus tôt. Elle pourrait d'autant plus facilement accélérer cette œuvre, que les pays étrangers, même ceux qui ne se piquent point de céder à la démocratie, nous ont devancés, en réglant les mêmes questions.

Voulez-vous que l'on esquisse ici une nomenclature? Elle a sa raison d'être, parce qu'elle montrera du même coup combien de mesures d'une urgence reconnue demeurent en suspens, et combien l'obstination des rétrogrades ou l'indolence des hommes de juste milieu légitiment parfois l'irritation populaire.

Nul ne prétendra que le sexe faible n'a point, — comme le sexe fort, — des revendications à présenter. En voici une qui lui est spéciale, qui, des centaines de fois, a soulevé des commentaires favorables, qui a trouvé des champions dans tous les milieux littéraires, philosophiques, juridiques, politiques, et qui pourtant, n'a pas encore abouti. Il s'agit du droit de la femme mariée à toucher le produit de son salaire. En Allemagne, en Angleterre, en Suisse, dans les contrées scandinaves, cette requête, ou n'avait point lieu de se formuler, vu les traditions et les règles admises, ou bien a triomphé de longue date. Chez nous, la Chambre a acquiescé au projet que les groupements féministes lui soumettaient et qui était d'ailleurs assez judicieusement libellé; mais le Sénat, quoique saisi, dès le 2 mars 1896, du texte du Palais-Bourbon n'a pas trouvé le temps de délibérer. Est-ce mauvaise grâce? Est ce misonéisme? Est-ce amour de l'inertie intellectuelle? Peu importe : l'exemple est typique, car sur 1.000 Français, il ne s'en rencontrerait pas un pour condamner une innovation aussi pratique.

Voici un problème grave qui touche aux intérêts les plus stricts comme aux desiderata les plus profonds du prolétariat : c'est celui de l'extension des libertés syndicales. Dans un pays où le régime parlementaire fonctionnerait normalement, et où les futilités politiques n'occuperaient point le premier plan de l'actualité, les Chambres se seraient efforcées d'améliorer le statut des groupements professionnels, en abolissant des textes d'exception, — je veux dire les articles 414 et 415 du Code pénal, qui sont des vestiges d'une autre époque, — et aussi de délimiter les catégories de citoyens qui peuvent bénéficier de la loi de 1884. Je ne viens pas ici discuter le fond, mais il est indéniable qu'aucun gouvernement ne serait assez robuste pour dissoudre maintenant les syndicats d'agents de l'État, qui ont surgi de toutes parts. La situation, qui se présente pour les facteurs et les instituteurs, est exactement celle qu'avaient créée, à la veille même du débat sur le texte organique de 1884, les diverses corporations industrielles. Elles n'avaient pas attendu la licence légale de dresser des Chambres syndicales... Or, si les députés l'avaient voulu, ils eussent pu éliminer,

il y a plus d'un an déjà, une affaire, qui est revenue et qui reviendra sans cesse, par voie d'interpellations ou de questions, à leur ordre du jour. Il leur appartient de consacrer au plus tôt les associations nouvelles, qui se sont formées non point à l'encontre, mais à côté des prévisions législatives. Ils ne sauraient se dispenser d'enregistrer le fait accompli. Ils seront d'autant plus sages, qu'ils se montreront plus expéditifs.

Point ne serait besoin d'évoquer ici les retraites ouvrières, — qui ne procureront, dans leur conception présente, que des avantages très partiels au prolétariat —, si la commission du Sénat n'avait manifesté une grande répugnance pour le principe de l'obligation. La majorité, que le suffrage universel a envoyée en mai dernier au Palais-Bourbon, consommerait un véritable suicide, si elle ne mettait pas en vigueur, avant 1910, l'assurance vieillesse et invalidité. L'attitude qu'elle adoptera à cet égard, donnera un critérium certain de ses tendances.

Le lecteur sera peut-être étonné d'apprendre qu'entre tous les pays du monde, la France est un des rares États qui n'aient point statué sur les modalités du paiement dans les fabriques. A l'heure actuelle, le patronat est libre, chez nous, de verser les salaires quand il veut, où il veut, et sous la forme qui lui agrée le mieux. Il a faculté de n'acquitter sa dette que tous les mois, même si les travailleurs allèguent un pressant besoin d'argent ; rien ne lui interdit d'ouvrir sa caisse dans un débit de boissons, alors que les grandes enquêtes britanniques du dernier siècle nous ont dénoncé le péril de certains usages : il peut contraindre ses employés à se fournir de comestibles dans les économats, qu'il entretient, et où il récupère tout ce qu'il a alloué en salaires. Les abus scandaleux du Truck System subsistent du Nord au Sud, comme l'ont attesté les grèves des dernières années, celles de Longwy entre autres. Et ne croyez point que la Chambre n'ait jamais été saisie de ces questions si vitales et à la fois si simples. De nombreux projets, plusieurs rapports lui ont été présentés; des votes même ont été émis, mais le désaccord qui survenait, souvent sur des détails, entre le Palais-Bourbon et le Luxembourg, renvoyait toujours la solution à plus tard. C'est de la sorte que l'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique, la Suisse, le Danemark, les Etats de l'Union, etc., ayant légiféré, nous nous contentons des habitudes acquises, qui sont souvent déplorables ou monstrueuses, et qui engendrent des conflits répétés. S'il n'appartient pas à la majorité nouvelle de supprimer les conflits du capital et du travail, qui résultent de la structure même de la société, elle peut abolir certaines causes de querelle. Qu'elle se préoccupe de la paie et des économats!

A côté des vieux projets qui concernent le prolétariat dans son ensemble, il en est d'autres qui se réfèrent à telle ou telle fraction de la classe salariée. Ceux-ci, pour la plupart, auraient été votés de longue date, si les cabinets qui posent la question de confiance au sujet de la nomination ou de l'éviction d'un fonctionnaire, montraient la même ténacité en faveur des réformes à longue portée. Dans la catégorie des textes de spécialités, si l'on peut s'exprimer ainsi, rentrent les dispositifs qui étendent la prudhomie aux employés, ceux qui assimilent en quelque mesure les maladies professionnelles aux accidents du travail, qui introduisent le règlement d'atelier, qui prohibent les versements préalables des garçons limonadiers, qui proscrivent l'emploi du blanc de céruse. La matière du repos hebdomadaire, qui paraît d'ordre général, intéresse surtout les employés de commerce et ceux de l'alimentation. Que de séances elle a remplies dans les deux Chambres! On en dirait autant du fameux projet qui accorde une réglementation de la journée ou de la décade, et qui confère des retraites assurées, aux chauffeurs, mécaniciens et agents des trains.

Jusqu'ici, nous n'avons énuméré que les problèmes mûris, sur lesquels l'opinion de chacun a eu le temps de s'établir, et dont les lois étrangères nous offraient par ailleurs des solutions partielles. Mais l'évolution économique contraindra fatalement la Chambre à élargir sa tâche; à envisager des mesures qui eussent fait frémir le parti gouvernemental, il y a deux ans, il y a même six mois, et dont la nécessité s'affirme en traits saisissants. Je n'entends même point parler ici de l'incorporation des accidents agricoles à la loi de 1898, ni de la protection des femmes en couches; — en ces domaines aussi, les contrées qui nous entourent et les contrées lointaines, nous ont donné des exemples significatifs. Ce qui me préoccupe, c'est la réglementation du labeur des dames employées, qu'il est permis de retenir douze, treize, parfois seize et dix-sept heures par jour, — ne protestez point, car rien n'est plus aisé que de citer des faits multiples et scandaleux, — dans les métiers de l'alimentation. C'est aussi la réglementation du labeur des hommes adultes dans toutes les professions. On méconnaîtrait la portée du mouvement organisé, cette année, par toutes les grandes Fédérations ouvrières, si l'on croyait qu'il pourra s'éteindre et disparaître, en ne laissant derrière lui que le souvenir de quelques grèves ou de quelques échauffourées.

Partout la législation des heures de travail a parcouru un même cycle. On a statué d'abord pour les enfants; puis pour les filles mineures, puis pour les femmes. En quelques pays —, ils sont rares, il est vrai, — l'Autriche, la Suisse, — on a étendu la sauvegarde aux hommes, mais en maintenant la journée

à la limite de onze heures, et en restreignant la liste des établissements visés ; en France, depuis 1900, les hommes qui sont occupés dans les mêmes ateliers industriels que des femmes, des filles ou des enfants, bénéficient des mêmes conditions, mais nul n'ignore que des arrêts de jurisprudence ont permis de tourner la loi, et que, somme toute, l'effectif des ouvriers qui sont couverts, demeure minime.

Il va falloir s'attacher au problème de la règlementation pour tous, parce qu'il est inadmissible que les dispositifs légaux protègent ou abandonnent un même individu, selon qu'il est embauché en telle ou telle usine. La Chambre ne pourra se dispenser de comprendre, dans ses débats, l'ensemble du prolétariat, sans distinction de sexe, d'âge ni de profession. Qu'on le veuille ou non, la formule des Huit Heures, lancée par les Syndicats, deviendra de plus en plus le mot d'ordre de la classe salariée. Elle doit être examinée, discutée, non comme une conception utopique, mais comme une innovation réalisable, pratique, et surtout nécessaire.

Par ailleurs, la majorité, issue du scrutin du 6 mai, ne réussira pas à détacher le problème de la réglementation des heures, de celui du minimum de salaire qui lui est intimement lié. Il ne suffit pas de prémunir les métallurgistes, les employés ou les boulangers des fatigues excessives. Encore convient-il qu'ils reçoivent une rétribution appropriée à leurs besoins normaux, et les enquêtes les plus récentes, celle que la Chambre elle-même vient de publier sur l'industrie textile, attestent que des prolétaires français gagnent parfois moins de 15 et même de 10 francs par semaine. Les déclarations, qui ont été produites devant la Commission parlementaire, à Armentières, Houplines, Bailleul, ne comportent-elles pas des sanctions ? Et enfin, si l'on se résout à accroître le domaine de la loi, n'appellera-t-on pas les délégués du prolétariat à s'assurer de l'exécution des textes nouveaux ? En d'autres termes ne créera-t-on point l'inspection ouvrière, qui confèrera aux salariés les garanties rudimentaires qu'ils réclament.

Comme on le voit, tout s'enchaîne ; les questions se déduisent les unes des autres avec une inflexible logique. Les députés, qui se complaisent souvent dans les vagues exposés doctrinaux, ont une série indéfinie de mesures concrètes à étudier. Celles-ci ne transformeront point l'état social, mais elles briseront du moins les premières lisières et atténueront les rigueurs du salariat. Peut on espérer de la législature nouvelle, qu'elle embrasse, le programme succinct, mais urgent que nous venons de tracer.

PAUL LOUIS.



LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Politique et Religion

G. BONET-MAURY : *L'Islamisme et le Christianisme en Afrique*

JACQUES BARDOUX : *Essai d'une psychologie de l'Angleterre contemporaine. Les crises belliqueuses*

LOUIS DUMONT-WILDEN : *Les soucis des derniers soirs. Dialogues.*

L'histoire des religions n'est point seulement une science utile, mais une science heureuse : l'histoire tout court triomphe bruyamment d'une extraordinaire popularité ; cependant on l'accuse parfois de ne satisfaire que la plus vaine curiosité ; simple divertissement, comparable au roman ou à la poésie, déclarent certains esprits chagrins et anti-littéraires et que nous dirions superficiels, si, précisément, on ne comptait parmi eux des érudits notoires... Plus humble, adolescente, et toute aimable, l'histoire des religions échappe à ces critiques ; non, ses grâces discrètes ne sauraient être frivoles ! Et qui donc contesterait que nous retirions de ses découvertes le profit le plus certain et les leçons les plus vivantes ? La dernière venue des sciences historiques, elle nous séduit par l'étrange nouveauté des problèmes qu'elle se pose, par sa méthode qui est en vérité l'une des plus précieuses conquêtes de la psychologie comparée, par ses conclusions enfin dont la modernité inquiète, rassure, éveille des espérances, provoque, outre nos curiosités désintéressées, les plus actuelles de nos passions. Que de titres à nos encouragements et aux suffrages les plus contradictoires ! Tel qui s'afflige de la durée des dogmes et des morales confessionnelles attend de l'analyse historique la dissociation définitive des credo séculaires. Tel autre qui rêve d'une renaissance religieuse souhaite que la science du passé fournisse à l'apostolat de nouveaux et prestigieux arguments. Cependant la science, indifférente aux sollicitations, progresse ; apprenons d'elle la complexité du phénomène religieux..., et que l'esprit de tolérance convient parfaitement à l'étude des faits humains.

La tolérance, une largeur d'esprit, une compréhension jalousement sauvegardées, caractérisent en effet les maîtres de l'histoire des religions : d'avoir pénétré tant de rêves généreux, tant de songes grandioses, puérils, émouvants, quelque pitié leur demeure de la faiblesse humaine, et aussi quelque respect de l'effort humain, même aveugle. Leur scepticisme s'affirme souriant... ou leur foi indulgente. Heureux bénéfice que l'on ne retire point de la pratique de toutes les disciplines ! Les sciences exactes favorisent des habitudes de pensée fâcheusement intransigeantes ; les travaux de classement, les interminables dépouillements critiques

font de certains historiens des bureaucrates grognons, d'un pédantisme agressif ; quant à la philologie, nul n'oserait prétendre qu'elle adoucisse les mœurs ou humanise les âme.

*
* *

Philologue, j'ignore ce qu'il fût advenu de M. Bonet-Maury ; historien des religions, j'hésite à penser qu'il soit redevable à ses études de ses excellentes qualités d'esprit et de caractère ; je serais même tenté de lui refuser le mérite de l'effort, tant il m'apparait avec évidence qu'il manifeste et a dû toujours manifester spontanément cette clairvoyante indulgence, cette loyauté, cette simplicité, et, tout à la fois, cette chaleur d'âme dont ses œuvres témoignent. Et certes il vécut dans le commerce de nobles âmes violentes ou tout au moins ardentes au bien, quand il écrivit des livres sur *Gérard de Groote*, *Arnould de Brescia*, *Dœllinger*, *Edgar-Quinet* ou encore sur les « *Précurseurs de la Réforme et de la liberté de conscience dans les pays latins du* XIIe *au* XVe *siècle* » ; de vertueux, de réconfortants spectacles lui furent révélés lorsqu'il rechercha les « *Origines du christianisme unitaire chez les Anglais* » ou les « *Origines anglaises de la ballade littéraire en Allemagne* », ou lorsqu'il rédigea l'historique du « *Congrès des religions à Chicago en 1893* » ou retraça l' « *Histoire de la liberté de conscience dans les pays latins du* XIIe *au* XVe *siècle* ». Je n'en admire pas moins qu'aucune amertume ne résulte d'une si longue expérience des hommes et de leurs œuvres et que l'historien jette encore, après tant d'années, sur le monde le même regard franc, limpide, et, l'oserai-je dire, presque candide.

Je vois bien dans cette étude sur *l'Islamisme et le Christianisme en Afrique*, les préférences doctrinales de l'auteur ; je n'en éprouve ni surprise, ni regret, mais plutôt un sentiment de confiance et de sécurité. Bonet Maury affirme qu' « il y a un rapport étroit entre la croyance et la civilisation d'un pays » ; il entend « rechercher si cette loi se vérifie dans l'histoire de la civilisation africaine ; en d'autres termes, si les Etats ayant, dans ce continent, joué un certain rôle historique, ont dû l'impulsion féconde pour leur culture littéraire et leur état moral et social, aux doctrines monothéistes, enseignées par Moïse, Jésus-Christ et Mahomet, qui ont prévalu sur le polythéisme des indigènes ». Il ne nous déplait point, puisqu'aussi bien il s'agit d'histoire, de juger d'une croyance par ses effets sociaux, d'un culte par ses conséquences civilisatrices, et nous ne saurions nous refuser à mettre en balance les avantages pratiques et les inconvénients qui résulteraient pour le continent noir de telle évolution religieuse.

De semblables préoccupations sont d'une évidente actualité ; un psychologue eût « situé » les problèmes dans les âmes, un théologien, un philosophe eussent analysé les dogmes et dénoncé les secrets motifs de leur prestige, un politique eût esquissé des combinaisons de forces, mesuré la résistance des fanatismes barbares, escompté la puissance d'expansion des églises chrétiennes et mahométanes... ; historien — faut-il le répéter ? — Bonet-Maury va aux événements du passé ; la changeante figure des siècles accomplis le captive ; il s'empresse à retracer des faits, des vies, à peindre des civilisations, des décadences ; l'immensité d'un sujet ne l'effraie point..... S'attarde t-il ? Le dernier chapitre de son livre débute ainsi : « nous arrivons au cœur de notre sujet... » L'imprudent aveu ! Mais ne l'en croyez point ; le cœur de son sujet, ce n'est point l'antagonisme *actuel* de deux groupes de religions, mais bien les vicissitudes de leurs rivalités anciennes. Tout au moins estime-t-il que le passé éclaire le présent, que les expériences acquises et les résultats enregistrés fournissent à nos prévisions les éléments de conviction les plus solides, qu'il importe, en conséquence, si l'on prétend s'élever à une vue générale et objective d'une lutte contemporaine, d'en remémorer les phases révolues, de dresser, en somme, un vaste tableau de synthèse historique.

*
* *

Un tableau de l'histoire religieuse de l'Afrique et spécialement de l'Afrique du Nord, depuis l'apparition du Christianisme, voilà donc ce que nous offre l'érudition précise et ordonnatrice de Bonet-Maury. Ordonnatrice, il s'agit en effet bien moins de multiplier les détails que d'en faire un choix judicieux et de grouper les plus significatifs en vue de nous rendre intelligibles le rôle du Judaïsme, qui ouvrit les voies aux apôtres chrétiens, et survit encore, diversement représenté en Égypte, en Tunisie, en Algérie, au Maroc, le développement du Christianisme dans l'Afrique hellénique, romaine, byzantine, l'influence de ses docteurs, de ses moines, de ses écoles, les conquêtes de l'Islamisme, qui du XIIe au XIe siècle s'empare de l'Égypte, du Magreb, de l'Afrique orientale et pénètre jusqu'au Soudan, le retour offensif de l'Europe catholique, les croisades..... ; désormais les positions sont prises ; aux expéditions guerrières succèdent les entreprises du prosélytisme pacifique, ou quasi-pacifique, les prédications des ordres catholiques, les voyages des Rédempteurs aux États barbaresques, les efforts de propagande des confréries musulmanes. Les découvertes maritimes des Portugais ouvrent l'ère des convoitises coloniales ; marchands, aventuriers, flibustiers accompagnent ou devancent les missionnaires de l'évangile, portugais, espagnols, italiens,

français ; au XIXe siècle explorateurs et missionnaires « coopèrent à la civilisation de l'Afrique ». Bonet-Maury se fait géographe pour les suivre en Égypte, sur la Gambie et le Sénégal, au cap de Bonne Espérance, en Algérie et en Tripolitaine, à Zanzibar et Mombaça. Les ministres protestants ne sont ni les moins nombreux ni les moins audacieux, allemands, scandinaves, néerlandais, français, anglais... Avouerai-je mes scrupules? Le désintéressement de quelques-uns de ces missionnaires me paraît douteux. Pourquoi les gouvernements européens leur font-ils si souvent la guerre, les fonctionnaires allemands expulsant les missionnaires anglais, nous-même à Madagascar... Discerne-t-on parfois des ambitions politiques ou commerciales, un fanatisme imprudent, de sordides égoïsmes....? Bonet-Maury n'aperçoit que le zèle évangélique du plus grand nombre, l'héroïsme de certains et d'ailleurs ne retient que les résultats... Cependant une émulation bien compréhensible anime les clergés musulmans ; depuis la fin du XVIIIe siècle une « recrudescence » de l'Islamisme inquiète ses adversaire ; le çoufisme peut être comparé au mysticisme catholique, mais, « tandis que les théories de maître Eckart et de Ruysbroek poussaient à la vie contemplative, à un quiétisme débonnaire et que, par exception seulement elles ont provoqué des révoltes contre l'autorité écclésiastique chez les visionnaires et les adeptes d'Apocalypse, par exemple chez certains Joachimistes, chez les Musulmans au contraire, le çoufisme a engendré des ordres religieux missionnaires, militants et en général agressifs contre la foi et la civilisation chrétiennes ». Le culte des saints, la croyance au mahdi ; le fanatisme des confréries de derviches, Quadriyia, Chadelyia, Tidjanyia, Senoussyia, et des écoles et universités musulmanes, autant de signes de la révolution politico-religieuse qui accelère, précipite, et parfois rend inquiétants les progrès de l'Islam. Une « lutte » se poursuit sous nos yeux entre les représentants des religions chrétiennes et musulmanes, une lutte, un concours plutôt, dont les populations noires, fétichistes, désarmées, inconsistantes, sont l'enjeu, un concours, une course de vitesse ! — Gagné au culte de Mahomet le noir se satisfait d'un dogme simple, de prescriptions qui flattent sa paresse, d'espérances précises ; il est désormais réfractaire aux enseignements européens.....

La conclusion de Bonet-Maury est d'une sage modération, il ne souhaite à aucune église l'hégémonie; la défaite de l'Islam ferait rétrograder des millions d'êtres vers la plus abjecte barbarie ; son triomphe exalterait le fanatisme et causerait de redoutables conflits...

« Ce qui est désirable à mon sens, c'est le maintien des deux cultes rivaux dans leurs positions respectives avec la tolérance et la pénétration mutuelle. Dans les pays déjà islamisés, il faut renoncer à tout prosélytisme chrétien, et se contenter d'introduire les principes de notre civilisation par l'école franco ou anglo-arabe, par l'enseignement ménager, par les hôpitaux et les soins aux vieillards et aux orphelins. »

*
* *

« Avant d'étudier les courants, qui, dans un lac, une rivière ou la mer, draînent les vagues, il importe de déterminer, à la fois, la densité particulière des eaux et les caractères géologiques de leur lit. De même avant d'analyser les forces, qui, dans une des manifestations de la vie sociale, entraînent les pensées et les énergies individuelles, il est nécessaire de connaître les traits qui, sous la séculaire pression de la race, du milieu et des traditions, ont marqué ces intelligences et ces volontés d'une originalité particulière... »

Ainsi débute hardiment l'*Essai d'une psychologie de l'Angleterre contemporaine*, par Jacques Bardoux, étude copieuse, confortable, encore que d'une solennité parfois pesante. Tout le livre d'ailleurs, je m'empresse de l'affirmer, n'est point écrit dans ce style... Cette citation me dispensera d'insister sur certains défauts de forme assez déplaisants et contre lesquels Jacques Bardoux ne semble point suffisamment résolu de se mettre en garde : l'abstraction le séduit, il en use, en abuse non sans quelque vanité secrète ; sa langue se décolore, imprécise, lourde, quelque peu prétentieuse... mais la métaphore le guette, hélas ! et l'image, et la comparaison aux termes balancés et multiples ! et son style... Que n'adopte-t-il la forme concrète, alerte et simple, que nous réclamons aujourd'hui de nos historiens ?

Tel quel l'*Essai d'une psychologie de l'Angleterre contemporaine* ne se lit ni sans fatigue, ni sans profit; l'auteur possède, comme on dit, à fond son sujet; les livres, les hommes, la science, la littérature, les mœurs; que n'a-t-il étudié avec une application soutenue et l'obstiné désir de nous en rendre compte ?

De tant d'observations, de souvenirs, de notes, il extrait d'abord un essai sur *Ruskin et le mouvement idéaliste et social dans la littérature anglaise*, puis, sans retard, esquisse cette psychologie du peuple anglais et, sans délai, nous annonce quatre autres volumes, qui, n'en doutez point, ne seront ni moins abondants, ni moins austères que leurs aînés : la belle intempérance érudite ! qui m'inquiète cependant. Ah ! de ces six volumes tirer trois livres essentiels !...il faudrait élaguer. Mais peut être Jacques Bardoux ne se soucie-t-il point assez de distinguer du nécessaire le superflu, de ce qui est peu connu, ce qui l'est davantage, des remarques, des vues, des découvertes

qu'il doit à son propre labeur, et qui ne nous sont point indifférentes, celles que la rapide vulgarisation de notre temps a popularisées... et avilies. Tenez, il met, non sans raison, au nombre de ce qu'il appelle « les facteurs des crises belliqueuses dans l'Angleterre contemporaine » le « tempérament britannique »; voici, j'emprunte son résumé, les titres de ses développements.

I. — *Le tempérament moral et la guerre.* — 1. Sa volonté. — Quelles en sont l'intensité, les conséquences belliqueuses. Les poussées de combativité, la durée des ressentiments. — 2. L'atonie nerveuse. Quelles en sont les manifestations physiques et morales. Ce qu'est un *gentleman* Conséquences belliqueuses de l'atonie nerveuse : le besoin d'*excitement* et la rudesse romaine. — Quelques exemples.

II. *Le tempérament intellectuel et la guerre.* — 1. Sa définition. — La pensée anglaise est une pensée concrète, qui se complait dans les évocations poétiques ou les annotations utilitaires, et reste rebelle aux constructions abstraites. — Origine de ces caractères. Leurs conséquences belliqueuses. — 2. La pensée concrète est plus insulaire et moins internationale que l'intelligence abstraite. — Quelques exemples. — 3. La pensée concrète est plus rebelle à l'autorité des préceptes philosophiques d'un droit international, que l'intelligence abstraite. — Des traits particuliers qui caractérisent la législation anglaise, les doctrines anglaises du droit international.

III. *Conclusion.* — Comment l'ensemble de ces caractères moraux et intellectuels forme ce qu'on appelle l'orgueil anglais.

Qu'espère-t-il nous apprendre en reprenant point par point ce que d'autres ont dit avant lui ? Certes, ces analyses seraient nouvelles si Taine, Boutmy, Chevrillon ne les avaient faites avant Jacques Bardoux et si les formules de ces écrivains ne nous étaient devenues familières, reproduites, amplifiées, affaiblies en cent ouvrages moroses, badins, documentés, superficiels, où nos compatriotes découvrent incessamment l'esprit et les mœurs d'Albion.....

Et si les coutumes, le visage et l'allure du « gentleman » nous sont connus, si nous ne sommes pas éloignés d'estimer indiscret l'infatigable zèle de ses panégyristes... et de ses détracteurs, estimerons-nous que de nombreuses pages fussent indispensables pour nous démontrer des propositions comme celles ci.

La Société britannique est une société industrielle et urbaine.

La Société britannique est une société aristocratique.

La Société britannique est une société religieuse.

Et je ne demande point certes à Jacques Bardoux de prétendre à la gloire paradoxale de démontrer que la Société britannique n'est, à aucun degré, une société industrielle et urbaine, aristocratique et religieuse, mais il est de ces vérités que la plus prodigieuse ingéniosité ne saurait rajeunir, de ces faits dont la constatation est acquise et peut s'enregistrer sans surcroît de redites..... Je n'accuse Jacques Bardoux, ni de copier ses devanciers, ni même de s'inspirer servilement de leurs ouvrages; mais s'il consentait à ne point m'imposer l'étalage d'une érudition superflue, je n'en serais ni moins prêt à proclamer l'étendue et la sûreté de son information, ni moins résolu à affirmer l'opportunité de son effort.....

***

La guerre, prévue, sans cesse menaçante, peut-être inévitable, nous épouvante; notre sensibilité, notre raison protestent contre le démenti sanglant qu'elle inflige aux plus nobles aspirations de la culture moderne. La guerre est un mal dont l'humanité enregistre avec effroi les ravages, dont elle connaît fort mal les causes profondes; ambitions dynastiques, nationales, rivalités économiques, simples prétextes. Nous portons la guerre en nous-même, sa détestable puissance nous étreint, toujours présente, déchaînée au moindre incident..... Qui donc reconnaîtra les sources empoisonnées? Qui donc entreprendra de les sonder au plus profond de notre chair, et peut-être un jour de les tarir? Non point les hommes d'État, ni les diplomates, ni les jurisconsultes, ni ces débiles pacifistes, praticiens dont tout l'effort ne va qu'à supprimer des symptômes. Qui donc constituera la science de la guerre (on entend bien dans quel sens), complémentaire de la sociologie et plus utile! Souhaitons que des esprits vigoureux et méthodiques y songent quelque jour...

Pour l'instant encourageons les enquêteurs qui élaborent les premiers éléments d'une connaissance libératrice. Sait-il bien, Jacques Bardoux, à quel point son enquête peut être utile un jour prochain, et quels espoirs son effort pourrait déterminer?

L'Anglais est un magnifique animal de combat; quels enthousiasmes—et suscités par qui? comment? — entretiennent les redoutables legs d'un atavisme guerrier? Quels furent les arguments et l'influence irritante ou pacificatrice de leurs écrivains, de leurs penseurs : un Carlyle, un Ruskin, un Dickens, un Tennyson, un Cobden, un Stuart Mill, un Gladstone? Dans quelle mesure l'idéalisme littéraire, le libéralisme politique, les rêves d'empire, les inquiétudes du négoce, de l'industrie, du travail ont-ils servi ou compromis la paix? Quel mécanisme commande la périodicité des crises belliqueuses? Quels orgueils, quelles terreurs ces irrésistibles accès de violence?..

Les lecteurs de la *Revue bleue* connaissent les meilleures des pages que Jacques-Bardoux consacre à l'examen de ces questions... Son érudition nous

satisfait elle parfaitement? Nous serions tentés de le prier d'élargir son enquête : les mouvements religieux, la presse ne sont point des « facteurs » négligeables en Angleterre ; il nous répondrait qu'il a voulu faire une esquisse psychologique et non un exposé complet de l'évolution intellectuelle et sociale de l'Angleterre contemporaine. D'autres compléteront cet essai — la science de la guerre ne se créera point en un jour — Jacques Bardoux le complétera, avec une autorité accrue. Puisse-t-il ne point s'embarrasser d'un faix inutile et nous donner l'œuvre forte et simple, et convaincante que nous sommes en droit d'attendre de lui !

* * *

De politique, de religion Louis Dumont-Wilden disserte volontiers, et non sans élégance. Il aime les idées, il n'est point malhabile à les entrechoquer. Les choisit-il toujours aussi neuves qu'il conviendrait pour que notre plaisir fût tout à fait assuré? Il semble bien qu'il se soit emparé d'abord de celles qui séduisent au premier effort vers la pensée personnelle. D'ailleurs, ces idées, je le répète, il les aime... avec des alternatives de détachement et de passion qui ne révèlent point une maturité sûre d'elle-même, mais plutôt cet âge intermédiaire qu'il faut avoir franchi, où l'on pratique avec délices une sorte de romantisme philosophique...

Les premiers de ces dialogues contiennent trop de Renan ; ceux qui suivent témoignent d'une belle révolte contre « l'esprit mercantile » et le « parti de l'Or. » La souplesse dialectique de Louis Dumont-Wilden, sa langue d'une fermeté tout à fait distinguée, font qu'ils se lisent avec un vif agrément.

JEAN NOINTEL.



Les jolies vallées d'île de France

—

VALLÉE DE LA BIÈVRE

La Bièvre, qui descend en de jolis caprices et par une vallée verte toute baignée d'ombre, des portes de Versailles à celles de Paris, puis qui, dès Arcueil jusqu'aux tortueuses ruelles des Gobelins, se souille aux produits d'usines et aux relents des peausseries, c'est, pourrait-on dire, comme une belle fille qui aurait mal tourné. Elle, d'allure si souple et dont le cours sinueux s'insinue à travers les arbres et les roseaux des vallons fertiles, qui reflète, à mesure qu'elle franchit les cultures, la verdeur des prairies et des bois, les clochers des villages, les potagers des fermes, qui se parfume à l'odeur enivrante des champs de fraises, la voici, dès Arcueil, livrée à l'infortune où elle s'en va, parmi les impasses des tanneries et des mégisseries, achever dans Paris son cours agréable. Petite naïade heureuse et qui courait en riant, à travers les belles plaines sur un lit de cailloux et sous le joli ciel, la voici, aux Gobelins « tombée dans l'affût industriel des racoleurs, spoliée de ses vêtements d'herbe et de ses parures d'arbres », baignant de ses eaux grises et d'un courant saumâtre, les berges étroites aux maisons humides de la rue Croulebarbe et du passage Moret. Là, celle qui vint des champs et qui marchait comme une vraie rivière paysanne, épanouie au creux d'une vallée agreste, n'est plus qu'un rû terni, durement canalisé, sur qui se penchent les façades usées de maisons pauvres. Passé les Gobelins, tantôt à ciel ouvert et tantôt recouverte, elle entre à la Halle-aux-cuirs, en reçoit l'odeur âcre, les senteurs acides, tous les déchets ignobles de chairs mortes et de peaux grasses et désormais souillée, de la lente et triste marche de son cours épais, de ses eaux boueuses, vient, au pont d'Austerlitz, mourir au grand fleuve où, comme désespérée, elle s'anéantit...

Qui se pourrait douter, à la voir ainsi « mégissière », humble et triste rivière de manufacture, boiteuse et plaintive, se traînant de la rue des Cordeliers à celle des Marmousets, qu'elle est, à sa source, une villageoise ? Cependant c'est ainsi que l'aiment et la voient ceux qui, remontant son cours, la vont chercher au cœur de son lit d'ajoncs, de pierres vives et de roseaux. « Née, a dit Huysmans dans l'étang de Saint-Quentin, près de Trappes, elle court, fluette, dans la vallée qui porte son nom, et, mythologiquement on se la figure, incarnée en une fillette à peine pubère, en une naïade toute petite, jouant encore à la poupée, sous les saules ». A vrai dire elle est une petite nymphe et quelque fin statuaire du genre de Clodion nous l'eût pu montrer jadis, demi nue et potelée, inclinant, entre ses boucles piquées de fleurs et le mouvement joli de son coude élevé, une urne à l'eau jamais tarie. Dès sa source, elle est la voisine de Versailles, au bas des pentes de Satory, on en longe la magnificence et la brise agréable des beaux soirs d'été qui, du grand Canal au bassin d'Apollon et, de celui-ci à la pièce d'eau des Suisses, plane sur tout le parc et les formes des beaux marbres, vient finir au bord de son cours délicat. Ainsi mutine et vive elle sourit à toute la beauté royale des parterres et des terrasses, mais folle de liberté et de courir au milieu du vallon, sans tenue ni contrainte, elle se détourne et passe, franchit le hameau du Bouvier, côtoie Guyencourt, comme une limite d'eau, partage les deux bois du Désert et de la Geneste. Bientôt elle atteint Buc et, comme si, à nouveau, elle sortait du sol, jaillit en chantant

du creux profond des bois, de sous les frondaisons.

Du sommet qui le domine, le petit pays de Buc apparaît dans un inextricable mélange de toits rouges et de cimes d'arbres ; son fin clocher pointe au-dessus des hautes branches et ses jardins fleuris, blottis sous le lierre et la vigne, dévalent en pentes douces au bas du coteau.

Au-delà, l'aqueduc immense apparaît dans sa sobre architecture, ses hautes et belles arches dominent la vallée et, sur le paysage, dressent l'aérienne et large route de pierre par où les eaux des étangs de Saclay et du Trou Salé sont amenées pour emplir les urnes et les fontaines des dieux dans les bassins de Versailles. Ornée de ces belles arches, limitée à droite et à gauche par les bois, arrosée au milieu de la fraiche rivière et toute prolongée de l'étendue verte des prairies fertiles, la vallée présente un aspect virgilien, offre la limpidité de ces paysages classiques, de ces sites d'Arcadie, harmonieux et purs, que le Poussin aimait. Ici tout est mesuré dans le rapport des lignes et l'œuvre de l'homme ajoute, au caprice naturel, l'ordre de ces vieilles pierres assemblées en belles courbes. De cette campagne ainsi dominée d'un aqueduc et s'ouvrant avec sa perspective au regard qui la pénètre, émanent une douce grâce, un subtil émoi, et nul, certes, n'a su exprimer ceux-ci aussi bien que le grand poète des *Voix intérieures*, quand, au moment, de l'amour, il vint ici écrire cet hommage à *Virgile* :

Pour toi dont la pensée emplit la rêverie,
J'ai trouvé dans une ombre où rit l'herbe fleurie,
Entre Buc et Meudon dans un profond oubli,
— Et quand je dis Meudon, suppose Tivoli ! —
J'ai trouvé, mon poëte, une chaste vallée
A des coteaux charmants nonchalamment mêlée,
Retraite favorable à des amants cachés,
Faite de flots dormants et de rameaux penchés. .

Dès Buc, Hugo, de ses grands beaux vers abondamment larges nous accueille par un chant d'églogue. Cette vallée est toute hantée de ses souvenirs. Bientôt nous le verrons à nouveau à Bièvre ; nous le retrouverons à Gentilly. C'est à croire, tant cela prend, dès Buc, de réelle insistance, que quelque chèvrepied ou quelque ægypan, ait emprunté ses traits et que, soufflant des airs dans sa flûte aux roseaux, il aille dans le vallon, menant comme au bal la rivière sautillante !

Le murmure est doux de l'eau sur le sable ; par les interstices des pierres lavées et luisantes, entre les joncs, sous les nymphées la Bièvre avance au milieu des prairies. Çà et là, des champs d'orge, de seigle et de blé, des labours ; un peu plus loin de gras pâturages fertiles et, broutant au milieu, des vaches noires ou rousses tachetées de jaune et de blanc. A mesure l'argentine complainte de l'eau douce étale sa fraicheur. Fleuries de cardamines ou de jacinthes, envahies de bleuets et de coquelicots, se dressant au dessus de la luzerne ou du blé, les rives sinueuses partagent la vallée ; au-dessus d'elles les fines flèches bleues des libellules filent dans l'air léger, un oiseau passe, un crapeau chante et des grenouilles ; et, plus bas, entre les cressons, s'agitent de multiples et petits poissons dont les écailles font, au soleil de midi, autant de frissonnants reflets dans l'eau. Les hautes cimes des bois des Conards, tout agitées de brise, abritent à leur ombre les chaumes des hameaux des Mets, de la Cour Roland et de Petit Jouy ; cette route, à gauche, par les champs et par les buissons conduit, au-delà des pacages et des labours, jusqu'à Velizy... Mais la hauteur, à droite, au-dessus de la rivière, toute chargée de maisons blotties autour d'un clocher, c'est le hameau des Loges. Jouy-en-Josas est un peu plus avant ; nous y entrons avec la Bièvre qui y passe. Les vieux bâtiments de la manufacture de toiles peintes qu'Oberkampf installa jadis sur ses bords, ne troublent plus maintenant, de leur activité la quiétude de ces lieux tout envahis de calme et que domine encore une petite église adorablement vieille ..

Passé Jouy le val se resserre un peu ; la rivière, refoulée entre les deux buttes vertes du bois Chauveaux, sur la droite, du Bois de l'Homme Mort à gauche, se partage, ici, en deux bras parallèles étreignant de leurs eaux vives une grande et belle île admirablement verte et toute dominée d'ombre. Par des sentiers couverts, d'agreables sous bois, au delà de Vauboyen, il nous faut atteindre par les chemins des chèvres, vers Mont-Clair et les ruines de la tour romaine, le plateau qui se dresse en face des immenses fourrés de Verrières, au-dessus de Bièvre et de l'Abbaye-aux-Bois. La vue, d'ici, est immense, se prolonge en deux vallons également verts, profonds et charmants. Au-dessus des gorges boisées de l'Abbaye, que se partagent maintenant maints domaines privés, le regard peut s'étendre jusqu'aux hauteurs de Malabry. Où s'élevait le couvent de l'ordre de Saint-Benoît ne s'offrent plus à présent que les discrets cottages cachés sous les lierres, le cytise et les clématites. Et, plus à droite, c'est Bièvre, le gracieux assemblage de ses toits, de son pigeonnier rond couvert de vieilles tuiles, de son clocher usé, de ses puits aux margelles de pierre, de ses ruines toutes bordées de maisons précédées de jardinets, de cours et de potagers. Non loin de la gare, au-dessus de la Bièvre et du vieux moulin est une petite place d'armes ensoleillée de lumière où se tinrent pendant longtemps les marchés du lundi. C'est là que les diligences de la rue d'Enfer amenaient de Paris, vers le temps de la Restauration, d'illustres voyageurs. Chateaubriand ou Victor

Hugo parfois descendaient du coche, et quittant le village, remontaient jusqu'au château des Roches, propriété de M. Bertin où ce dernier se plaisait, aidée de sa fille Louise, à convier souvent ses collaborateurs. Hugo, on le sait, a demeuré aux Roches ; il a été, maintes fois, l'hôte de Bièvre et, dans les *Feuilles d'automne* il a su chanter, sur un pipeau divin, le « gué bruyant dans les eaux poissonneuses » les « carrés de blé d'or », les « étangs au flot clair ».

Et l'aqueduc au loin qui semble un pont dans l'air...

C'est-là, — on le sait — qu'il vint jalousement cacher le cher amour de son Adèle....

Oui, c'est bien le vallon ! le vallon calme et sombre !

s'écriait là le poète attendri, dominé de la quiétude du beau paysage, de la limpidité de son cœur sans tristesse. A Bièvre, Olympio se montra bucolique ; mais un autre homme y vint dans un dessein moins pur d'un cœur moins assuré : et c'est Sainte-Beuve aimant Mme Hugo, lui dédiant ce sonnet : *Elle est à Bièvre*, écrivant : elle est « en négligé si doux » et d'une étrange ardeur volant au devant d'elle :

O dieux ! arriver là, descendre la hauteur
A pied gagner d'abord l'église hospitalière
Et l'y trouver déjà toute seule, en prière...

Cette petite église ! On la voit d'ici ; et elle continue à sonner l Angelus. Où jadis passèrent, couple clandestin, les amants romantiques, ne viennent plus maintenant, pour échanger leurs cœurs et se jurer l'amour, en de beaux habits de fête et en voiles de mariées que les villageois avec les villageoises...

Passé Bièvre, la rivière devient plus écolière ; mais — dès Igny — elle est déjà grisette ! Voyez comme elle court, en se jouant, dans le classique paysage des jeunes filles ! Comment la voir alors sans penser à tant d'amoureuses de 1830 ? Est-ce qu'on ne les voit point toutes, dans les livres de Balzac, de Musset et de Murger, venir ici en bandes, écouter les pinsons, les beautés charmantes du Pays Latin ? De Châtenay à Verrières et de Verrières à Bièvre, elles s'en sont toutes venues comme des libellules aux bords frais de la rivière.

Et c'étaient Musette et Mimi, c'était l'amante d'un « enfant du siècle », c'étaient les jeunes grâces que menait Balzac au bal dans les « vertes campagnes de Sceaux » ! Coiffées de grands chapeaux de paille enrubannés, serrées dans des schalls minces et portant dextrement de mignonnes ombrelles, elles allaient à pied ou à âne, suivies d'élégants jeunes hommes. Toute la vive jeunesse brillait dans leurs yeux ; elles étaient roses et pétillantes et comme grisées un peu de la fine mousse du champagne. De la Grande Chaumière et de la Closerie des Lilas, elles apportaient ici comme un air de Bohême, d'insouciance et de joie. Et maintenant, elles sont dans les bois, suivies de fusées de rires et de gaie aventure, toutes visibles encore dans les nouveaux couples de leurs petites-nièces...

Des buissons de Verrières, odorants au printemps de violettes et de sceaux de Salomon, fleuris de l'or des genêts et que percent çà et là de mystérieux chemins, la murmurante Bièvre atteint Antony, se divise, à Berny, en divers bras ; ceux-ci enferment, plus loin, en se retrouvant, de belles et grandes îles peuplées d'un haras et où, dans l'herbe haute, sur le fond de verdure, s'ébroue le galop effréné des chevaux libres. Les châteaux de Berny et du Petit Chambord, dans les prairies modernes, dressent encore de hautes silhouettes seigneuriales, ouvrent la perspective d'avenues régulières bordées d'ifs et de statues. De l'antique splendeur de la cour de Sceaux le vent n'apporte ici, vers les roseaux du bord que le grêle murmure des mignonnes cigales, que le rythme entraînant du chant des Félibres et, quand le soir est doux, que l'alanguissante grâce des roses de Fontenay...

Après quoi, la rivière en se hâtant encore passe en faisant tourner quelques moulins d'eau dans le vallon planté de vignes, de jardins et de légumes qui sépare l'Hay et Bourg-la Reine. Elle se hâte enfin vers Cachan, atteint Arcueil et file, en une flexible courbe, sous les arbres sveltes de l Aqueduc ancien. Mais l'odeur et le bruit des blanchisseries et des usines, tout un air de banlieue gâtent son paysage. Jadis, à Gentilly, elle montrait encore quelque vague agrément. Sur le bord de ses eaux Méhul habita et cette vieille tourelle, dans le jardin en pente, qui existe encore, « vrai nid d'oiseau ou de poète », fut habitée un jour par Victor Hugo qu'y reçut, à Gentilly, le père d'Adèle Foucher ; mais l'ardoise du toit, depuis, fut changée en zinc et le charmant tableau vu dans les *Misérables*, la vallée « gaie et verte » chérie par Adèle, le vieux presbytère et jusqu'au fou Coco, « bègue, louche, brèche-dent et tout guilleret » prêté comme jardinier par l'hospice de Bicêtre à M. Foucher, ont fait place depuis aux aspects et aux gens de la banlieue maussade, étique et souffreteuse qu'on y voit aujourd'hui.

La Bièvre ici n'avance que poussée par son cours. Encore un peu, c'est la poterne des Peupliers, ce sont les battoirs, les tanneries, les murs lépreux et les cours humides ; ce sont les ruelles des Gobelins et des Reculettes et ce sont les grasses eaux sales venant ternir de leur onde les fraiches images vertes que l'alerte Bièvre apporte de Buc et de Jouy, de Verrières et de ses buissons...

EDMOND PILON.

UNE TERRASSE PARISIENNE

Il y eut toujours, à Paris, des « coins », des carrefours, d'une étonnante animation, où l'on se plut à venir voir « battre le cœur » de la grande cité... de même que par les monts et par les plaines, en des sites consacrés, se révèle plus intimement la poésie d'une contrée. Qui ne se rappelle du Pont-Neuf si grouillant, truculent et amusant que décrivit Mercier, et qu'a évoqué avec une verve toute romantique l'auteur du *Capitaine Fracasse*? Ainsi maintenant visite-t-on certaines rues de Belleville où éclate la plus extraordinaire diversité de types populaires : vieilles à face de misère et adolescents aux stigmates du vice, jeunes filles toutes empreintes de joliesse, ouvriers de lasses allures.

Il est un endroit, bien différent, d'où, l'été, l'on peut considérer à loisir la vie de Paris sous ses aspects sinon les plus stupéfiants, du moins les plus fréquents : de travail et d'élégance. C'est la terrasse de l'Orangerie, ou plutôt ce rebord de la terrasse qui longe la place de la Concorde, du quai aux chevaux de Marly, gardiens de la grande entrée des Tuileries.

Là, pas de café dont les oripeaux et les phares électriques attirent un si cocasse assemblage de snobs et de trop jolies jeunes femmes. L'endroit est d'une quiétude parfaite, ouvert seulement par son élévation aux souffles de l'atmosphère, et orné de beaux arbres.

Et de là, le regard se promène sur une admirable arène : en contre-bas s'étend en effet, on s'en souvient, ce merveilleux ensemble de promenoirs bordés de balustrades, d'amples voies, de groupes décoratifs célèbres : statues, fontaines, etc., qui a nom : la place de la Concorde. Dessinée avec un goût exquis et creusée avec une sûre habileté, cette place, est d'une grandeur mesurée, et cependant le regard ne s'y heurte nulle part à de trop proches horizons, puisqu'il se perd dans les sylvestres massifs des Champs-Élysées, dans les quinconces du Cours-la-Reine, dans les belles frondaisons qui engainent la Seine, et dans le parc des Tuileries.

Tout au plus peut-il s'arrêter, avec ravissement sur les harmonieuses colonnades des hôtels de Gabriel et peut-il entrevoir, derrière un rideau d'arbres, la silhouette du Palais Bourbon, le quadrige aérien du Palais des Beaux-Arts et les flèches du Trocadéro.

Et, spectacle moins rare peut-être que celui de la plus belle place du monde, mais ainsi impressionnant : voici tout un ciel d'azur et de pourpre. A Paris, on oublie presque qu'il y a un ciel, tant il est difficile de l'entrevoir du bas des profondes tranchées, aux hautes murailles à pic, que sont nos rues. L'ouvrière qui, le matin, avant son départ, consulte, de sa fenêtre, les nuages, s'expose à de vives déconvenues : car à peine aperçoit-elle hélas un filet de ciel aux couleurs trompeuses ! — Ici tout un épanouissement de lumière douce et dorée éclaire le radieux décor, venant du soleil, qui disparait derrière la sombre forêt des Champs-Élysées. — Et l'on peut encore admirer l'éternelle splendeur du couchant !

Plusieurs de ces villes, si diverses d'aspect et d'activité, qui forment la capitale, se joignent à la Concorde : Par delà la Seine c'est la ville provinciale, d'artisans de l'outil ou du cerveau, qu'est la rive gauche ; en face la cité moderne de sports et de luxe que sont les alentours de l'Etoile ; à droite, le centre, vrai microcosme, où labeur et plaisir se côtoient. A travers l'arène, passent les courants humains qui se dirigent de l'une à l'autre de ces villes.

Voici, vers six heures une nuée d'automobiles, qui débouchent de la rue Royale et de Rivoli, et montent à grande allure les Champs-Élysées. Elles semblent se piquer d'émulation et se disputer le prix glorieux d'une course de vitesse. A peine distingue-t-on les claires toilettes, les chevelures aux ondes savantes, « les suivez-moi jeune homme » des belles promeneuses. Ce qui les fait aller si grand train? c'est le désir d'une promenade à l'heure délicieuse, dans la vallée boisée de la Seine : c'est la gaie perspective d'un coquet dîner au Bois, ou sur l'admirable terrasse de St-Germain, ou près le vieux parc ombreux de Versailles, ou à Rambouillet... car où ne prétendraient courir ces merveilles de puissance et d'élégance que sont nos actuelles « autos » !

Cotoyant ce luxe, s'acheminant vers le repos des plus simples quartiers de la rive gauche, ce sont des théories — d'autant plus denses que l'heure est plus avancée — de toutes les ouvrières du luxe parisien : couturières, vendeuses, modistes, etc. Rapides, les unes vont, songeant à l'accueil impatient de leur petite famille. D'autres, musardes, curieuses de ce luxe qui passe et qu'elles aiment frôler.

Mais comment analyser l'énorme va-et-vient de ces trois villes : la foule des piétons, ouvriers ou bourgeois, des voitures d'agrément ou de commerce, de ces innombrables figurants qui passent en flots abondants et incessants? — Ecoutons plutôt l'immense et sourde rumeur qui naît de cette agitation, et où se confondent le roulement des voitures, les sonnailles des attelages, le trot des chevaux, la cloche des tramways du quai voisin, les trompes des automobiles, dominée de temps à autre, par la rauque sirène d'un remorqueur : Rumeur d'une harmonie moins grandiose, assurément, mais aussi berceuse, que le déferlement de l'Océan.

S'il est malaisé de distinguer, de notre belvédère, les piquantes frimousses des ouvrières parisiennes, les parures excentriques des belles étrangères et l'élégance affolante des mondaines, du moins est-on admirablement placé pour considérer l'extraordinaire intensité et la complexe permanence de cette animation parisienne, si curieuse. — Et sur cette infinie mobilité se jouent les caprices de la lumière. Sur un fond d'azur, se colorent des nuages d'incarnat, d'or, de rose, puis d'un gris de rêve. Le crépuscule descend, atténuant encore les détails, les noyant en des ensembles aux grandes lignes, peignant une admirable et changeante fresque.

Cette activité insensée de Paris, si effrayante, si meurtrière, n'apparaît plus à travers ces premières ombres, qu'ordonnée et d'une parfaite sérénité. Et l'on ne perçoit plus que la continuité et la beauté de l'effort humain... dont l'obélisque de Louqsor, toujours visible, grâce à ses rudes contours, rappelle l'exotique antiquité.

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. DAVY (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*), 52, rue Madame — *Le propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 3 — 5e SÉRIE — TOME VI — 21 JUILLET 1906

EN RUSSIE
LA RÉVOLUTION RUSSE, LA DOUMA [1]

Je voudrais vous faire assister, comme j'ai pu le faire moi-même, aux premières séances de cette première assemblée russe. L'inauguration a eu lieu, vous le savez, au Palais impérial, appelé le Palais d'Hiver. L'Empereur, semble-t-il, avait songé un moment à convoquer les élus de la nation à venir entendre son discours dans son Palais de Tsarskoé-Sélo, le Versailles de Pétersbourg. Il y a renoncé, et ce faisant, il a été bien inspiré. On se demandait si les membres de la Douma consentiraient à faire ce voyage; quelques-uns même prétendaient qu'il y aurait, de leur part, témérité à laisser la capitale, pour se rendre dans la résidence de l'Empereur transformée, par les soins du général Trépof, en une sorte de forteresse. Au lieu de faire venir à lui les représentants de la nation, l'Empereur a eu le courage — on peut se servir de ce terme en pareil cas — d'aller lui-même au-devant d'eux. Mais, pour cela, on a naturellement pris beaucoup de précautions. En quittant la prison volontaire où il s'est cloîtré, l'Empereur ne s'est pas fié au chemin de fer ; il est venu par le Golfe de Finlande et la Néva ; le massif Palais d'Hiver se dresse au bord de la Néva.

Pour plus de sécurité, on avait, dès le matin, interrompu la circulation sur les ponts ; on avait même interdit l'accès des quais voisins ; ce n'est que de loin qu'on a pu apercevoir le yacht impérial entrer dans les eaux du grand fleuve, et l'Empereur prendre une petite embarcation pour aller d'abord, selon la tradition passée en usage, à l'église de Pierre et Paul, dans la forteresse, prier sur la tombe de ses ancêtres. On prétend que, durant ce trajet à travers la ville, entre les quais déserts, le tzar a entendu retentir jusqu'à ses oreilles les plaintes et les cris, les malédictions ou les supplications des prisonniers politiques enfermés dans la citadelle, qui entoure l'église où sont les tombeaux des empereurs. Pareille arrivée était d'un dramatique qui saisissait les imaginations.

La séance d'inauguration au Palais d'Hiver a été non moins frappante. La salle des fêtes, appelée salle Saint-Georges, où se tenait la réunion est vaste, elle est luxueusement décorée. On avait multiplié les précautions pour qu'aucun intrus ne pût s'y glisser. L'entrée était réservée aux dignitaires, aux ministres, aux généraux et aux membres des deux assemblées : Douma et Conseil de l'Empire ; on ne pouvait y avoir accès que si l'on appartenait à ces corps constitués. J'assistai à la séance, avec les représentants de la presse, du haut d'une galerie qui fait le tour de la grande salle et d'où l'on dominait tout. Là même le nombre des places avait été mesuré parcimonieusement, car, par crainte des conspirateurs et des bombes, on n'avait laissé personne occuper le pourtour de la galerie, dans la partie qui s'étendait au-dessus du trône impérial.

L'aspect même de cette salle était à la fois fastueux et symbolique. D'un côté, les membres du Conseil de l'Empire, tous les hauts fonctionnaires, et, avec eux, les ministres et les généraux. Le corps diplomatique était relégué dans un coin, à l'écart ; on n'avait même pas voulu admettre une seule femme d'ambassadeur

[1] Voir la *Revue Bleue* du 7 juillet 1906.

ou de ministre. Du côté gauche, se trouvaient les représentants du peuple, les membres de la Douma. Entre le Conseil de l'Empire d'un côté, avec ses uniformes éclatants, et la Douma de l'autre qui formait une masse sombre où les habits noirs étaient rares, où les redingotes se mariaient au caftan des paysans, le contraste était émouvant. Des deux côtés, on se regardait, on se toisait; on peut dire que l'attitude la plus fière ou la plus confiante n'était pas celle du côté droit, celle des généraux, des ministres, des membres du Conseil de l'Empire. Les hommes qui paraissaient le plus à leur aise, étaient les moins habitués à ces solennités officielles, ceux qui devaient être étonnés de s'y voir, les nouveaux élus.

Entre ces deux Russies, qui s'opposaient l'une à l'autre, comme rangées en bataille, se tenait le clergé représenté par le Métropolite et par une dizaine d'archevêques et d'évêques, avec leurs splendides chapes et les mitres, lourdes d'or, du clergé russe. La présence du clergé donnait à cette cérémonie une grandeur, une noblesse, que l'on ne trouve guère dans les fêtes purement laïques. Le Metropolite officia avec une grande dignité; la fête était rehaussée par l'éclat des voix, par la beauté de la musique religieuse russe. Il n'y a peut-être aujourd'hui aucune Église, où la musique soit aussi en honneur, les compositions plus religieuses, et les voix plus belles.

Devant le Métropolite se tenait la famille impériale. L'Empereur avait fait porter, devant lui, en ce jour solennel, les insignes du pouvoir. Était-ce pour rappeler aux assistants que, tout en convoquant une Assemblée nationale, il restait toujours en droit, comme il prétend le demeurer dans le protocole, l Empereur autocrate? Était-ce au contraire, pour faire comprendre la grandeur du sacrifice qu'il accomplissait? Toujours est-il que, devant le tsar, de hauts officiers de la Cour, portaient, sur des coussins, les insignes historiques qu'on avait fait venir de Moscou : la couronne, le sceptre, le glaive. On imaginait frapper sans doute les sens et l'imagination des assistants, spécialement des députés populaires.

Derrière ces insignes, s'avançait l'Empereur entre les deux impératrices; à sa droite, selon un touchant usage de la famille impériale, sa mère; à sa gauche, sa femme. L'Empereur et la jeune impératrice surtout, donnaient des signes visibles de nervosité; cela hélas! se comprenait assez; la plupart des assistants étaient émus, quelques-uns même inquiets.

Pendant la cérémonie religieuse et le chant des prières slavonnes, l'Empereur et les impératrices se tinrent debout, faisant face au clergé. Comme pour se donner une contenance en suivant l'office, ils répétaient sans fin ces larges signes de croix et ces inclinations de corps qui tiennent une si grande place dans la piété russe. Le reste de l'assistance, au contraire, paraissait n'avoir d'autre occupation que celle de satisfaire sa curiosité. Quelques moujiks seulement imitaient l'Empereur et les impératrices, et se signaient comme eux, cédant, en cela, me semblait-il, moins à un sentiment de piété qu'à l'habitude des gestes héréditaires.

On se demandait, en voyant l'Empereur et les impératrices baiser la croix, en entendant les évêques appeler, sur le Souverain et sur le peuple, la bénédiction divine, si cette Église pouvait jouer le rôle de médiatrice entre les deux Russies. On avait l'impression que, si la religion garde encore un réel empire sur l'âme populaire, ce clergé avait été trop abaissé — je ne voudrais pas dire avili — aux yeux mêmes des plus orthodoxes, pour qu'il pût aspirer au rôle de conciliateur ou de médiateur. Un de nos hommes d'État a dit qu'on ne s'appuie que sur ce qui résiste; l'Église russe n'a jamais assez résisté pour que, aux heures du danger, le gouvernement impérial puisse s'appuyer sur elle.

Cette Église, est du reste, aujourd'hui, comme toute la Russie, en fermentation; chez elle aussi, les idées nouvelles pénètrent; on entend des griefs, des aspirations, des prétentions, qui, il y a seulement quelques années, eussent été jugés inouïs. On parle d'un concile et d'un nouveau patriarche. J'oserai même dire qu'un des aspects les plus intéressants de la révolution russe sera le contre-coup de cette révolution sur l'Église et sur la religion, en un pays où naissent presque chaque année des sectes nouvelles, chez un peuple où le sentiment religieux, empreint à la fois de réalisme et de mysticisme, a gardé tant d'originalité.

La cérémonie religieuse finie, l'Empereur laissa les impératrices se porter en avant avec leurs manteaux de cour et leurs traînes de trois ou quatre mètres; il resta quelques instants seul, debout au milieu de la vaste salle, les grands ducs, en grand uniforme, la main sur leur épée, rangés à quelques pas derrière lui. Puis tout à coup, d'un pas délibéré, il s'avança rapidement vers le trône. Le ministre de la Cour, et non le président du Conseil, vint lui apporter le texte de son discours.

Ce discours, l'Empereur le lut à haute voix, d'un accent ferme, net, décidé; malheureusement les paroles impériales étaient plutôt ternes, il ne s'y rencontrait aucune de ces phrases ou de ces mots qui parlent au cœur d'un peuple; on peut dire que le sentiment général fut un sentiment de déception.

Je ne chercherai pas ici quel a été le rédacteur de ce discours : il y a, sur ce point, plusieurs versions; mais il semble bien que, dans les projets que l'Empereur s'était fait remettre par divers personnages, il a choisi les phrases les plus incolores. Alors qu'on s'attendait à un appel vibrant à la nation, on n'a

entendu qu'un langage mesuré sans éclat, incapable de frapper les imaginations ou de réveiller le loyalisme des sujets.

A peine, cependant, l'Empereur avait-il terminé qu'un hourrah formidable éclatait. C'était le côté droit de l'assemblée, les ministres, les généraux, les dignitaires, qui — à pleine gorge — criaient à la fois : « Hourrah ! hourrah ! hourrah ! »

Du côté de la Douma, au contraire, silence complet. Les paysans, qui ne s'étaient pas inclinés sur le passage de l'Empereur, à son arrivée, restèrent raides et muets, devant lui, à son départ, comme s'ils avaient connu notre proverbe français : « Le silence des peuples est la leçon des rois ».

Presque en même temps, une musique militaire dissimulée dans une galerie du haut de la salle commençait un vacarme assourdissant. On avait prévu qu'il y aurait peut-être quelques cris malséants, quelques protestations bruyantes, et on avait jugé que le plus simple était de se pourvoir d'une grosse caisse pour couvrir toutes les voix.

Il semble bien en effet que si l'Empereur n'avait pas pris la précaution de changer de ministres avant l'ouverture de la Douma, que s'il n'avait pas provoqué la démission du comte Witte et de M. Dournovo, nombre des membres de la Douma auraient protesté contre la présence des ministres autour du trône. Aussi M. Gorémykine, que j'ai vu deux fois durant mon dernier séjour à Pétersbourg, me disait il qu'il avait lui-même insisté pour que tous les anciens ministres donnassent leur démission à la fois, afin qu'il ne parût, en face de la Douma, aucun des hommes sur lesquels on pouvait faire tomber la responsabilité de la façon dont s'étaient passées les élections.

En inaugurant cette première Chambre russe, on avait beaucoup compté, à la Cour, sur le prestige de ces cérémonies impériales pour frapper les députés paysans. Dans la Douma, ces paysans ne forment pas la majorité, ils sont à peu près un tiers, mais cela suffit pour que, en cette Chambre, probablement la plus démocratique du globe, ils puissent être les maitres.

Quelles ont été les impressions de ces moujiks ? S'ils étaient arrivés la veille de leur village, peut-être, comme semblait le prévoir un de nos grands écrivains, se fussent-ils prosternés devant l'Empereur et les impératrices ; mais ils avaient déjà, derrière eux, une ou deux semaines de séjour à Pétersbourg ; ils avaient, durant cet intervalle, vu et entendu bien des choses ; ils avaient déjà pris conscience de leur autorité nouvelle. Ces moujiks russes — qui souvent parlent bien, (à cet égard, ils sont incontestablement supérieurs à nos paysans français), — avaient très vite appris à dire : « Le peuple, c'est nous, puisque c'est nous, le nombre ! » Ils laissaient supposer que, dans leur for intérieur, beaucoup déjà pensaient d'eux-mêmes, à l'image de notre Tiers-État : « Que sommes-nous aujourd'hui ? Rien. Que devons-nous être ? Tout ! »

Les impressions des députés moujiks n'ont donc pas répondu aux prévisions de la cour et aux espérances mises sur eux à Tsarskoé-Sélo. Ceux de leurs collègues de la Douma qui ont pu recueillir leurs sentiments, au sortir même de la séance impériale, les ont entendus protester contre le faste de la cour.

Il faut prendre ces esprits simples, venus de provinces pauvres où les disettes, les famines même sont fréquentes, et les placer en face de ce luxe, qui, pour eux, est provoquant. Ils en ont été moins éblouis qu'irrités ; plusieurs députés paysans disaient : « Que de richesses accumulées ici, quand autour de nous dans nos villages, on est si pauvre. — Avec l'or de ces insignes et de ces brillants uniformes, il y aurait, disait l'un d'eux, de quoi nourrir toute la Russie pendant une année ! »

Un autre trait de mœurs que je cite en passant. Le moujik a été scandalisé du décolletage des dames de la Cour. Ces dames avaient des costumes magnifiques ; si c'est là le costume national, ce n'est certainement pas celui que revêtaient les femmes ou les filles des vieux Romanof. A la cour impériale, aujourd'hui, chaque grande duchesse a sa couleur, que portent également ses dames ou ses demoiselles d'honneur, ce qui donne autant de variété que d'éclat aux fêtes impériales. A l'inauguration de la Douma, on pouvait admirer beaucoup de belles épaules qui avaient plaisir à se montrer, même en ces graves circonstances. Le paysan russe n'est pas toujours pudibond ; quand on voyage, en été, le long des lentes rivières de Russie, on voit parfois les femmes s'ébattre librement dans l'eau ; cela ne scandalise pas les moujiks : pour prendre un bain, il faut bien se dévêtir ; mais montrer ses épaules au public, dans une fête de la cour, cela leur paraît choquant.

J'oubliais de vous dire que, pour avoir accès à la séance impériale, il ne suffisait pas d'avoir une carte et un coupe-file ; il fallait encore montrer patte blanche à l'entrée du Palais. Chaque invité avait dû apporter la veille, au Ministère de la Cour, une triple photographie, sur laquelle la Chancellerie impériale et la police avaient mis leur sceau. Une de ces photographies servait à constater votre identité ; une autre demeurait à la police, afin qu'en cas de malheur, on pût vérifier quelles étaient les personnes qui assistaient à la fête ; la troisième enfin était confiée

aux fonctionnaires chargés de vous recevoir à l'entrée du Palais.

A un moment, ma troisième photographie étant égarée, on me refusait l'entrée, quand heureusement un haut fonctionnaire de ma connaissance finit par me faire introduire.

Du palais d'Hiver les députés, les ministres, se transportèrent au palais de Tauride, qui fut bâti sous Catherine II pour son favori, Potemkine, que nous appelons à la française Potenquin. C'est dans ce palais, un des plus beaux de Pétersbourg, que siège la Douma d'Empire. Il donne sur un vaste jardin; la grande salle où Potemkine offrait à sa souveraine des fêtes demeurées célèbres dans les annales du XVIIIe siècle, est devenue la salle des séances de la première Chambre russe. Le gouvernement a bien fait les choses. Aussi les Russes sont-ils déjà fiers de ce palais législatif. Ils ne peuvent encore se montrer orgueilleux de l'éloquence déployée dans la Douma, quoique, à cet égard aussi, ils semblent devoir rivaliser avec les premiers parlements du monde. Mais ils peuvent déjà se vanter d'une supériorité : ils ont la Chambre la plus élégante et peut-être la mieux installée qu'il y ait en Europe.

L'arrivée au Palais de la Douma était émouvante. Cela me rappelait et me faisait comprendre les enthousiasmes de notre Révolution. Au Palais de Tauride, ce n'était pas, comme autour du Palais d'Hiver, une sorte de désert artificiel, sur lequel campaient des troupes, ainsi qu'en une ville prise d'assaut; il y avait bien des soldats qui cherchaient à refouler ou à contenir la foule; mais hommes, femmes et enfants ne s'en pressaient pas moins dans la grande rue conduisant au Palais. A chaque député qui approchait, éclataient les acclamations; si c'était un homme un peu connu, cela devenait une ovation; on le saisissait, on l'embrassait; il avait beaucoup de peine à s'arracher à ses admirateurs. J'eus moi-même le plaisir, ou l'ennui, d'être pris un moment pour un député et d'être ainsi embrassé par de braves Russes, dont j'aurais peut-être mieux aimé n'être pas approché d'aussi près.

Mais, dominant tout, on n'entendait qu'un seul cri : *Amnistia, amnistia !* cri qui résumait évidemment les vœux les plus ardents du peuple.

On a été surpris, chez nous, de voir la Douma attacher autant d'importance à l'amnistie; il faut dire qu'on s'est également étonné de voir que le Gouvernement russe n'allait pas de lui-même au-devant d'un vœu aussi général et aussi naturel.

Ce n'est pas, quant à moi, que j'aie jamais regardé comme possible pour le Gouvernement impérial d'accorder une amnistie entière, alors que, chaque jour, on jetait des bombes sur le passage de ses hauts fonctionnaires. Et aujourd'hui, après le terrible attentat contre le roi et la reine d'Espagne, il semble qu'une amnistie complète serait un objet de scandale pour l'Europe. Mais entre une amnistie générale et le refus de toute amnistie, l'intervalle est grand. Ce qui fait que l'amnistie est désirée, réclamée, exigée, pourrait-on dire, de la grande majorité des membres de la Douma, c'est qu'il y a des milliers et des milliers de Russes encore emprisonnés pour délits d'opinion. Les prisons sont plus que pleines de détenus politiques : on ne peut dire de condamnés, parce que le plus grand nombre d'entre eux n'ont passé devant aucun tribunal. Et, comme le disait devant moi un fonctionnaire : « Comment pourrait-on les traduire devant un Tribunal, quand il n'y a aucune preuve pour les faire condamner? Nous sommes donc obligés de les garder sans les faire juger. On exagère, du reste, en prétendant qu'il y a dans les prisons 60 000 détenus politiques, nous en avons, tout au plus, 25 000. »

25.000! Les membres de la Douma et le pays avec eux trouvent que c'est trop. Puis, on n'a pas confiance dans les prisons russes; on affirme que les verges, que la torture même y sont encore en usage.

Le Gouvernement ne semble pas avoir compris cette révolte de l'esprit public. Il aurait pu prendre les devants; on s'attendait à ce que, dans son discours d'inauguration, l'Empereur fit allusion à l'amnistie. On a été choqué non seulement du silence impérial, mais de l'annonce faite par les ministres qu'étant donnée la situation actuelle, avec les complots et les attentats qui se multipliaient de tous côtés, le pouvoir ne pouvait renoncer à l'état de siège, ou à ce que les Russes appellent, par euphémisme, l'état de protection renforcée.

Vous savez comment a procédé la Révolution française, et vous savez en quoi elle se résume, encore aujourd'hui, pour le peuple. En France et à l'étranger, quel est le symbole de notre Révolution, quel est l'acte ou la journée qui la synthétise? C'est la prise de la Bastille que nous célébrons encore chaque année.

En Russie, la Bastille est toujours debout; elle se dresse, dans une île de la Néva, à Pétersbourg même, en face du Palais d'Hiver : c'est cette forteresse de Pierre et Paul, où l'Empereur allait prier sur la tombe de ses aïeux. Disons en passant que c'est une triste coutume pour les tsars autocrates de se faire enterrer ou d'enterrer leurs ancêtres dans l'enceinte fortifiée d'une prison, où gémissent des hommes incarcérés sans jugement.

Non seulement, cette Bastille russe domine toujours la Néva, mais on l'a remise à neuf, récemment,

on l'a du moins pourvue de canons dont la gueule reluit au soleil dans les eaux de la large rivière.

L'artillerie russe a beaucoup souffert pendant la dernière guerre. Vous vous souvenez que l'empereur d'Allemagne avait généreusement averti l'empereur Nicolas, qu'il n'y avait, pour la Russie, aucun danger à dégarnir ses frontières allemandes. C'est ainsi que presque tous les canons de nouveau modèle ont été transportés en Mandchourie, d'où ils ne sont pas revenus. Les frontières de Pologne sont demeurées dégarnies, on a seulement eu le soin d'installer de nouveaux canons et surtout de nouvelles mitrailleuses à Pétersbourg.

On conçoit les inquiétudes et les colères du gouvernement, mais on conçoit l'irritation des hommes qui ont des amis, des parents, détenus sans jugement ou déportés au loin. On comprend que les membres de la Douma, qui font aujourd'hui les premiers pas dans la voie de la liberté politique, songent à ceux qui, au risque de leur liberté et de leur vie, leur ont ouvert le chemin. Rien donc d'étonnant si la question de l'amnistie est une de celles qui passionnent les Russes.

L'ouverture de la Douma au Palais de Tauride, commença, comme au Palais impérial, par une cérémonie religieuse. Il en est toujours ainsi, là-bas. Le Métropolite vint lui-même assister aux prières; et, non content de les bénir, il adressa un petit discours à ceux des membres de la Douma, qui voulurent bien l'écouter.

Il faut dire que, pendant l'office, on se promenait dans la salle des pas-perdus, on causait de tous côtés, sans beaucoup prêter d'attention au clergé et à ses bénédictions.

Je puis même, à ce sujet, vous raconter une petite anecdote assez caractéristique. Je causais, dans la salle des pas-perdus, avec un professeur de Pétersbourg, le premier élu de la capitale, M. Karéïef. Vint à passer près de nous un des nouveaux ministres, un haut fonctionnaire intelligent, que j'ai l'honneur de connaître depuis une trentaine d'années. Il était en grand uniforme, comme tous les ministres, du reste. Il vint à moi et après m'avoir dit quelques paroles de bienvenue : « Avec qui causiez-vous tout à l'heure »? me dit-il.

Je lui répondis : — Avec M. Karéïef.

« — Très bien! Voulez-vous me faire un grand plaisir? Présentez-moi! »

J'étais un peu ennuyé: il y avait beaucoup de monde autour de nous: je m'exécutai cependant, et, me tournant vers M. Karéïef, je lui dis : « Monsieur le ministre désire faire votre connaissance. »

Aussitôt j'entendis — quoique depuis une quinzaine d'années, j'aie bien oublié le peu de russe que je savais — le ministre dire au nouveau député : « Que je suis heureux de vous rencontrer! Voilà bien longtemps que je suis un de vos admirateurs... » Et il continuait son chapelet d'éloges.

Le député reculait, reculait, avec embarras. Il y avait là, autour de lui, des députés paysans, qui commençaient à le regarder avec défiance, le voyant ainsi recevoir des compliments de la part d'un haut fonctionnaire. Quelques instants après, le même ministre, revenant à moi, me confiait : « Voilà comment nous devons faire. Nous devons lier connaissance avec les chefs du parti démocratique; quand on se connaît, on a beaucoup moins de peine à s'entendre. »

Vous voyez que, lors de l'ouverture de la Douma, les ministres n'étaient pas dans les dispositions qu'ils ont montrées depuis. J'eus la même impression dans un entretien avec le premier ministre, M. Gorémykine. Je puis, sans indiscrétion, vous raconter, au moins en partie, ce que m'a dit le premier ministre; mais rappelez-vous que lorsqu'un homme d'État nous confie quelque chose, à nous autres écrivains, ce n'est pas toujours ce qu'il pense lui-même, mais plutôt ce qu'il veut faire penser aux autres.

« Vous auriez tort de croire que nous sommes des réactionnaires, m'affirmait M. Gorémykine. Certes nous ne sommes pas des libéraux, à la mode nouvelle; mais nous avons profité de l'expérience; nous comprenons parfaitement que le régime ancien ne peut pas durer, qu'il faut faire de grandes modifications. Nous n'avons pas accepté le pouvoir pour dissoudre la Douma; nous ne demandons qu'à nous entendre avec elle. »

Depuis lors, le langage tenu par les ministres, et notamment par le président du Ministère, ne semble pas d'accord avec celui que me tenait M. Gorémykine. J'imagine que, dans l'intervalle, les ministres, qui n'ont peut-être pas d'opinions bien arrêtées ou bien personnelles, que le régime bureaucratique a rendus peu indépendants, ont subi l'influence des cercles de la Cour.

La façon dont ils ont répondu à l'adresse de la Chambre n'était pas faite pour leur conquérir les sympathies du pays. Cette adresse, vous vous le rappelez, a paru singulière, excessive, presque choquante, à un grand nombre de nos compatriotes. Pour la juger, il faut se rappeler la situation de la Russie et celle de la Douma.

Les Russes se considèrent eux-mêmes comme en révolution; par suite, l'adresse en réponse au discours du trône (qui n'appelait du reste aucune réponse), ne peut être considérée comme ce qu'on appelle du même nom, dans les vieux Parlements européens, qui fonctionnent avec régularité. C'était une déclaration dans laquelle on avait cherché à ra-

masser, en formules brèves, toutes les revendications essentielles des différentes classes et des différentes nationalités de l'immense empire.

Voilà pourquoi on y a mis tant de choses, et parfois des choses qui ne semblent pas devoir figurer au premier rang des revendications d'un peuple hier encore muet, par exemple, l'abolition de la peine de mort.

C'est là pourtant une des choses auxquelles les Russes tiennent le plus, par tradition d'abord, une tradition ancienne, puisqu'elle remonte déjà au milieu du XVIIIe siècle. En Russie, la peine de mort était abolie officiellement, ce qui n'empêche qu'il y a eu plusieurs milliers de personnes exécutées, depuis moins de deux ans. Pour les crimes de droit commun : assassinats, parricides même, on condamne aux travaux forcés, non pas même aux travaux forcés à perpétuité; mais pour les crimes politiques, c'est tout autre chose. A l'inverse des autres États, les crimes politiques sont déférés, en Russie, à des tribunaux plus sévères; et pour eux seuls, les pénalités vont jusqu'à la mort.

On conçoit que les Russes soient choqués de cette différence entre la façon dont on traite les crimes de droit commun et les crimes politiques. En outre, depuis un certain nombre d'années, quand on avait à juger des hommes qui avaient pris part à des complots, à des insurrections ou à des jacqueries agraires, on les faisait passer devant des commissions militaires qui étaient très expéditives. On prétend que souvent elles ne prenaient même pas le soin de constater l'identité des personnes qu'elles faisaient fusiller.

On s'explique donc que les Russes tiennent à obtenir l'abolition de la peine de mort. Ce n'est pas uniquement par sentimentalisme, par esprit évangélique ou par tolstoïsme. Ils y tiennent comme à la suppression de la déportation administrative; ce sont là, pour eux, deux questions connexes, la peine de mort n'existant que pour les crimes politiques. Ils prétendent ainsi conquérir le premier des biens : le droit de vivre tranquillement sans être exposés à se voir incarcérer, déporter ou fusiller sans jugement, ou par jugement sommaire, devant une commission qui n'a rien d'un tribunal régulier.

*
* *

Je ne puis examiner devant vous toutes les revendications contenues dans l'adresse de la Douma. Il en est une cependant dont je ne peux pas ne point dire un mot : la question agraire.

Cette question se trouve aujourd'hui au premier plan ; c'est de toutes, assurément, la plus grave. Quelque solution qu'on lui donne, la Russie traversera une crise économique; mais, si l'on veut envisager la question agraire telle qu'elle se pose aujourd'hui, on en est amené à conclure que c'est moins, à l'heure présente, une question économique qu'une question politique.

Nous pouvons ici discuter si le paysan possède assez de terres, s'il y aurait intérêt, pour lui et pour le pays, à ce qu'on augmentât l'étendue des champs que le Tsar lui a concédés lors de l'émancipation; mais dans la Douma et dans la Russie contemporaine, la question ne se pose pas de cette manière.

Le paysan qui forme le gros de la nation, le moujik qui, dans la Douma, compte le tiers des membres, ce paysan, auquel le pouvoir a eu peut-être l'imprudence d'ouvrir aussi largement la porte de la première Assemblée nationale russe, n'a qu'une idée : s'emparer des terres.

Comme me le disait, l'an dernier, un Russe — et c'est là-dessus que se fondait le gouvernement, quand il voulait obliger les moujiks à nommer au moins un paysan par chaque province — : « Notre paysan n'est ni révolutionnaire, ni socialiste, il est simplement *partageux*. »

Partageux ! le mot n'est pas très exact, mais en tout cas, il ne me paraît pas très rassurant.

La vérité est que le paysan russe, l'ancien serf, a reçu en propriété, non pas toujours individuelle, mais, le plus souvent, en propriété collective, des terres que la commune répartit, à son gré, entre les ayants droit. Ces terres sont devenues étroites pour lui, parce qu'il a beaucoup augmenté de nombre ; la population dans les campagnes russes a souvent doublé depuis cinquante ans.

Comme il y a eu une opération agraire sous Alexandre II, le paysan a toujours espéré qu'on en ferait une autre à son profit. Alexandre II, Alexandre III ensuite, puis Nicolas II, avaient bien tour à tour déclaré que la question de la propriété était tranchée définitivement ; le paysan ne voulait pas l'admettre. Il répétait partout : « Ce sont les seigneurs qui font dire au Tsar que la question des terres est réglée ; tôt ou tard, le Tsar nous donnera de nouvelles terres, et cette fois, on ne nous les fera pas payer. » .

Il était inévitable que le jour où l'on appellerait les paysans à élire des représentants, le jour surtout où l'on ferait entrer, dans une assemblée nationale, des moujiks en chair et en os, ce jour-là, ils réclameraient la terre. Et tous les députés paysans en effet, dociles à leur instinct et à leur programme, répètent, comme un refrain menaçant : « Il nous faut la terre ! »

La question est de savoir comment la leur donner. On entend dire parfois : ne peut-on leur attribuer les terres de l'État, les terres de l'Église ?

Les terres de l'État sont vastes, mais généralement impropres à la culture ; elles occupent surtout les régions septentrionales désertes et inaccessibles. Quant aux terres de l'Église, elles sont peu importantes ; elles suffisent à peine à faire vivre les popes ; quelques couvents ont d'assez grandes propriétés, mais c'est bien peu de chose comparée à l'immense surface de l'empire.

On ajoute : « Il y a l'Asie ! la Sibérie ! » C'est vrai, mais quoique, dans les dernières années, des centaines de milliers d'émigrants aient franchi l'Oural, la plupart des paysans ne se soucient pas de se transporter en Asie. Ils ont, autour de leur village, des terres qui leur appartiennent, au milieu desquelles d'autres terres sont demeurées en possession des anciens propriétaires, des anciens seigneurs. Or, surtout dans la grande Russie où les paysans se partagent périodiquement la terre, ils se disent naturellement : « Pourquoi y a-t-il au milieu de nos champs, au milieu des terres du *mir*, des propriétés que nous ne pouvons nous partager ? Ces terres, il faut qu'on nous les donne. S'il faut accorder une indemnité au propriétaire qui en jouit, qui en a hérité ou les a achetées, que l'État la lui paye ! »

Il y a même des Russes qui prétendent que toute indemnité est inutile. Je crois vous avoir raconté que, lors de ma visite à Tolstoï, l'an dernier, dans sa belle propriété de Jasnaïa Poliana, il me disait : « Une indemnité aux propriétaires actuels ! Pourquoi ! La propriété de la terre, c'est le vol ; est-ce qu'on donne une indemnité aux voleurs ? » Voilà le raisonnement de Tolstoï ; c'est aussi celui des révolutionnaires, ce n'est pas celui de tous les Russes, ni de la majorité de la Douma.

Le parti constitutionnel démocrate, qui s'est décidé à réclamer une loi agraire, avec expropriation totale ou partielle, entend bien donner une indemnité aux propriétaires. Mais où prendre cette indemnité ? par qui la faire payer ? sous quelle forme ?

La difficulté est d'autant plus grande, que le prix de la terre est aujourd'hui très élevé. Une chose qui surprenait Tolstoï et à laquelle même il ne voulait pas croire, c'était que la terre pût avoir baissé de valeur en France. En Russie, au contraire, elle n'a cessé de monter ; c'est même ce qui fait que l'on a peu de compassion pour ces malheureux propriétaires, qu'on veut exproprier.

C'est en même temps une chose qui irrite les paysans. Ils se disent que l'augmentation de la terre, c'est eux, les moujiks, qui l'ont faite, par l'accroissement de la population, à raison des nombreuses familles qui se disputent les champs des propriétaires, soit pour les acheter, soit pour les louer. La hausse des prix est telle qu'elle dépasse souvent cent, deux cents, même trois ou quatre cents pour cent. Dans un grand nombre de régions, les terres ont triplé, quadruplé, quintuplé, quelquefois même décuplé.

Un homme que beaucoup d'entre vous connaissent, un savant qui a longtemps habité Paris, et qui attire particulièrement l'attention dans la Douma, où il est de ceux qui peuvent jouer un rôle considérable, Maxime Kovalevsky, hier encore grand propriétaire, m'avouait que, lorsqu'il avait vendu ses terres, de crainte de voir le gouvernement les mettre sous séquestre, il y a environ trois ans, il les avait vendues un peu plus de sept fois ce qu'elles lui avaient été comptées dans la succession de son père.

— Et combien y a-t-il de temps que vous avez perdu votre père ? lui demandai-je.

— Vingt-trois ans !

Voilà donc des terres qui avaient septuplé en une vingtaine d'années !

Naturellement, en ces derniers mois, les prix ont sensiblement baissé ; il n'en reste pas moins vrai que la terre est encore très chère, que, pour faire une opération de rachat, il faudrait des sommes considérables.

On dit qu'on émettra du papier rapportant intérêt ; mais comment récupérer cet intérêt ? En mettant des impôts sur la terre ?

Il y a là évidemment de grosses difficultés, mais encore une fois, la question n'est pas seulement économique ; ce qui la rend urgente, c'est la situation politique et l'état d'esprit du paysan.

Au point de vue économique, il est à craindre, au moins pour un certain nombre d'années, que l'expropriation des propriétaires nuise à la culture au lieu de la servir. Aussi un certain nombre des *cadets* (c'est-à-dire des constitutionnels démocrates) voudraient-ils que l'on exemptât de l'expropriation les terres cultivées directement par leur propriétaire, afin que, dans cette vaste Russie, il restât quelques modèles de culture intensive.

Il faut dire aussi que ce paysan, possédé d'une sorte de faim de la terre, n'a souvent pas les moyens de la mettre en culture. Après lui avoir donné la terre, il faudrait lui donner les moyens de la cultiver, moyens matériels et moyens intellectuels ; il faudra l'instruire, lui faire des avances d'argent, instituer un crédit rural.

Le paysan ne s'arrête pas à toutes ces objections ; il dit simplement : « Il nous faut la terre ; si on ne nous la donne pas, nous la prendrons. » Et de fait, en plusieurs provinces, il commence à la prendre. S'il n'y a pas de décision arrêtée à Pétersbourg, d'accord entre la Douma et le Gouvernement, le pouvoir devra s'opposer à une vaste jacquerie, et comment la réprimer ?

Il y a eu déjà des jacqueries locales, dans les provinces Baltiques notamment. Les propriétaires, pour la plupart allemands, ont été incendiés et massacrés par centaines — parfois d'une manière barbare — et les paysans, à leur tour, ont été pendus ou fusillés par milliers. Là, aux haines sociales se joignent, plus atroces peut-être encore, les haines de races.

Un membre du Conseil de l'Empire, un des Russes qui ont le plus combattu l'expropriation, me disait : « Je crois qu'on sera contraint de s'y résigner. Comme économiste, je la combats; mais comme politique, je suis obligé de reconnaître qu'elle est inévitable. Nous avons pu écraser la jacquerie des provinces baltiques ; et encore les paysans ont pris leur revanche en faisant entrer dans la Douma leurs représentants, à l'exclusion de tous les propriétaires. En Livonie et en Courlande, la jacquerie a pu être domptée; les incendiaires des fermes et des châteaux ont pu être punis, ont pu être pendus, parce que ce n'étaient pas des Russes. Le soldat russe marchait contre le paysan lette dont il n'entend pas la langue, comme il a marché contre le polonais catholique; mais, quand il s'agira de le faire donner, lui qui sort de l'isba du moujik, contre ses frères et ses pareils, nous ne serons plus sûrs de son obéissance. »

Vous voyez toute la gravité de la question. La Russie en peut être bouleversée jusqu'en ses profondeurs.

Je terminerai ce trop long entretien, par une ou deux réflexions. En dehors même de la question ouvrière, qui, en Russie, comme partout, surgit dans les centres industriels, la révolution russe est, par le fait de la question agraire, autant une révolution sociale, qu'une révolution politique. C'est, du reste, la marque de toute grande révolution. De même qu'en France, en 1789 et dans les années qui suivirent, ce qui dominait tout pour le peuple, pour les paysans, pour les bourgeois eux-mêmes, c'était l'abolition des droits féodaux, la libération de la terre; de même en Russie, ce qui passionne le plus les masses et la majeure partie de la population, c'est également la question de la terre; mais dans l'empire des tsars, elle se présente sous une forme plus radicale, plus malaisée à résoudre que dans l'ancienne France.

Dans l'ancienne France, peut-être les procédés suivis ont-ils été condamnables, peut-être en aurait-on pu prendre de moins violents et de plus équitables. On peut soutenir qu'il eût été plus juste de racheter les droits féodaux ; on ne saurait nier que la libération de la terre par l'abolition de ces droits féodaux ait contribué à développer la fortune publique et privée.

En Russie, il est douteux, au moins pour une longue période, que les lois agraires, qu'on invite la Douma à voter, enrichissent le pays; on peut même craindre qu'elles ne l'appauvrissent, au moins pour les premières années, le paysan étant trop indigent et trop ignorant, pour pratiquer une culture rationnelle.

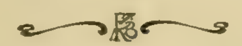
Si la question sociale est au premier plan, cela ne veut pas dire qu'elle soit la seule dont se soucient les Russes. De même qu'en France, tout en mettant au premier rang l'abolition des droits féodaux et la conquête de l'égalité, un grand nombre de Français se préoccupaient en même temps de la liberté; s'ils n'ont pu l'obtenir immédiatement, ils ont cherché à la conquérir plus tard; de même, la Russie aspire à la liberté politique, non moins qu'à l'égalité civile. Le paysan, lui-même, résume tous ses vœux, toutes ses prétentions, dans une formule, en Russie déjà ancienne, formule qui avait été celle des partis de combat appelés « nihilistes », à la fin du règne d'Alexandre II : « Terre et liberté ». En ce sens, on peut dire que, conformément à l'esprit national et au génie russe lui-même, et ainsi qu'il en a été, un siècle plus tôt, de la révolution française, la révolution russe est à la fois réaliste et idéaliste. Elle vise à la fois des réalités pratiques, des conquêtes sociales, et des biens peut-être plus précieux encore, parce qu'ils sont nécessaires à la dignité humaine. De l'ancien seigneur à l'ancien serf, les Russes veulent, eux aussi, être affranchis de l'absolutisme bureaucratique, être délivrés de tous les petits autocrates qui les tenaient dans une sorte de servage, et ils ont d'autant plus ce désir de devenir libres qu'ils ont été plus opprimés et plus asservis.

Ces vœux du peuple russe doivent-ils être satisfaits? et comment le seront-ils ? et quand le seront-ils? C'est là le secret de l'avenir. Ce que j'oserai dire, c'est que l'ancien régime a vécu et qu'il n'est plus viable. J'ajouterai que tous les amis de la Russie, de même que tous les amis de la liberté, doivent désirer que cette révolution russe s'accomplisse sans révolution, c'est-à-dire sans violences, sans brusque solution de continuité, au moins sans catastrophes.

Une révolution proprement dite, c'est-à-dire le renversement de la dynastie et du trône, serait pour la Russie, et pour les libéraux russes une épreuve terrible. La plupart des membres de la Douma le sentent. En ce pays où le pouvoir a si longtemps été tout, la disparition de l'autorité traditionnelle, qui, durant des siècles, a été le seul centre et le seul moteur, risquerait d'amener l'anarchie et le chaos; et de cette anarchie et de ce chaos sortiraient, probablement, au bout d'une période de troubles, une réaction et une dictature.

Je crois donc que les amis de la Russie, d'accord avec les Russes les plus intelligents de presque tous les partis, doivent faire des vœux pour une entente entre le pouvoir et la représentation du peuple, pour la coopération du souverain et de la Douma. Mais, il faut bien le dire, pour qu'une révolution proprement dite soit épargnée à la Russie, pour que ce vaste pays ne passe pas par une catastrophe que certains redoutent et que d'autres appellent, il faut que le gouvernement, il faut que le tsar lui-même sache conserver, ou plutôt regagner l'affection et la confiance de ses peuples!

Anatole Leroy-Beaulieu,
de l'Institut.



LE ROI HENRI VIII ET SES FEMMES

I. — Henri VIII

Le roi d'Angleterre Henri VIII n'a pas dans l'histoire de l'Europe, telle du moins qu'on la fait sur le continent, ce qu'on peut appeler une bonne presse. Il y a d'abord les historiens qui ne lui ont jamais pardonné d'avoir fait schisme avec la papauté et d'avoir entraîné son royaume dans cette rupture. Nombreux au cours des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, ces historiens ont semé contre lui des préjugés défavorables que n'ont pas secoués, autant que l'impartialité le leur eût commandé, des confrères que ce genre de préventions aurait pu trouver plus indulgents. Cette direction de l'opinion continentale a été fortifiée par les sombres drames qui ont projeté leur ombre sur le caractère, la vie privée du roi, et qui ont bien plus frappé la postérité, oublieuse des circonstances au cours desquelles s'est déroulé son règne, de 1509 à 1547, que les péripéties de sa politique. Je veux parler de sa vie conjugale, qui fut aussi tourmentée qu'opiniâtrement renouvelée. Époux de six femmes, il divorça avec deux d'entre elles, en perdit une, en envoya deux à l'échafaud et laissa veuve la dernière, de sorte qu'il passe à l'étranger pour avoir été un roi consommateur effrayant et tueur de femmes, un émule de Barbe-Bleue.

Nous sommes à cent lieues de songer à faire son panégyrique. Il eut, nous le reconnaissons sans difficulté aucune, de graves, de très vilains défauts. Mais il eut aussi d'éminentes qualités. Les historiens anglais de nos jours, bien placés pour remonter aux sources contemporaines, ne partagent pas l'opinion tout d'une pièce du gros du public européen. Ils font observer que d'après tout ce qu'on lit, tout ce que les faits avérés démontrent, Henri VIII fut de son vivant l'un des souverains les plus populaires que l'Angleterre ait connus. Sous son règne, l'Angleterre, à peine sortie d'une longue période de guerres civiles incessantes qui l'avaient mise à deux doigts de la ruine entière, se releva brillamment, s'enrichit et de l'insignifiance relative où elle était tombée sous le dernier roi Lancastre Henri VI, redevint une puissance avec laquelle l'occident européen dut compter. Henri VIII maintint et consolida l'ordre, encore si instable dans un pays où les idées et les mœurs féodales étaient encore si puissantes. Il contribua pour une grande part à développer ce régime parlementaire auquel l'Angleterre est redevable de sa puissance et de sa richesse, ayant toujours eu soin de chercher dans son Parlement le meilleur appui de sa politique religieuse et sociale. Il édicta des lois d'assistance publique, mais aussi d'impulsion au travail. Il était d'accès facile à ses plus humbles sujets. Il fut énergiquement soutenu par eux dans les crises qu'il eut à traverser, et il fut très regretté. Pendant le reste du siècle et au delà, on rencontre très souvent son nom qualifié, comme celui de notre roi Henri IV, par l'adjectif *bon*, il est désigné comme « le bon roi Henri VIIIe du nom ».

On conviendra que tout cela suppose autre chose qu'un prince qui aurait passé sa vie à répudier ses femmes, quand il ne les envoyait pas au bourreau. Quant à sa politique religieuse, quant à la rupture par lui consommée du lien d'obédience qui rattachait jusqu'à lui l'Angleterre au catholicisme romain, le jugement à porter dépend évidemment de la conception qu'on se fait de l'Église chétienne, de ses institutions et de sa hiérarchie. Cela donnerait lieu à un débat sans fin dans lequel nous nous garderons bien d'entrer. Qu'il nous soit seulement permis d'émettre deux réflexions. La première, c'est que, malgré plus d'une nutation ultérieure, l'Angleterre en grande majorité s'est maintenue en principe sur le terrain tracé par son roi Henri VIII. La seconde, c'est qu'à un point de vue purement politique, le nombre n'a pas diminué de ceux qui, sur le continent, envient le sort des nations qui peuvent traiter leurs affaires sans avoir à prendre d'autre conseil que d'elles-mêmes et sans devoir se préoccuper d'interférences qui peuvent être bien intentionnées, mais qui sont toujours étrangères.

Nous voudrions tracer une esquisse de cette vie conjugale, dont les drames intimes fournissent, non tout à fait sans raison, la plus grosse des préventions de l'opinion contre le second des rois Tudors, mais dont on n'a pas étudié les antécédents et les causes déterminantes. Il est deux points qu'il faut connaître et mettre en relief dans l'histoire de l'Angleterre au XVIe siècle, sous peine de ne rien comprendre à l'histoire anglaise du même temps.

Le premier, c'est qu'aucune nation n'eut un sentiment plus vif que l'Angleterre, en ce premier siècle des temps modernes, de sa nationalité et de son droit à une complète autonomie. Cela tient essentiellement à l'isolement relatif, mais prolongé, qui raréfia ses rapports avec les autres nations de l'Europe. Peuplée comme la France par des races diverses, qui s'étaient superposées l'une sur l'autre, à la suite d'invasions successives et qui ne fusionnèrent que lentement, elle ne connut pas longtemps la domination romaine qui, pourtant, laissa sur son sol quelques éléments de culture et de développement social. Mais dès la fin du IVe siècle l'Empire romain, déjà malade sur le continent, commença son mouvement de retraite qui s'acheva dès le commencement du Ve. Depuis lors, la Grande-Bretagne, successivement conquise par les Danois, les Angles, les Saxons, les Normands, envahisseurs maritimes qui pouvaient franchir sa ceinture écumante sans difficulté majeure, grandit livrée à elle-même, sans relations fréquentes avec les nations les plus voisines, Scandinavie, Pays-Bas, France. L'invasion normande ne modifia que faiblement cet état des choses, bien que les nouveaux maîtres du sol eussent apporté dans l'île une langue et des institutions étrangères. Mais si les envahisseurs normands restèrent assez longtemps sans se fondre avec la population conquise, ils finirent par s'angliciser eux-mêmes, et ce qui contribua le plus à les réduire à un petit nombre de nobles familles, héritières du type franco-normand, ce fut précisément l'interminable guerre qui mit aux prises la France et l'Angleterre sous les premiers Valois et les derniers Plantagenets. Ceux-ci, ou plutôt les Lancastres, après des années de supériorité militaire qui leur permirent de s'intituler rois de France, finirent par avoir le dessous et par être expulsés, ne conservant plus de leurs conquêtes françaises que Calais et une banlieue.

Eh bien ! ce fut cette guerre acharnée qui éveilla chez les deux nations le sentiment encore somnolent de la nationalité. Féodale à l'origine, ayant pour première raison d'être les prétentions contraires des deux maisons des Valois et des Plantagenets, cette guerre mit aux prises deux dynasties, deux aristocraties qui parlaient encore la même langue. Il y eut même bon nombre de Français de naissance qui prirent le parti du roi d'Angleterre considéré comme héritier légitime de la couronne de France. Cela changea à partir du jour où les seigneurs anglais, pour augmenter leurs forces, transplantèrent sur notre sol leurs redoutables compagnies d'archers recrutés dans les classes inférieures de leur pays. Ces soudards, qui ne savaient pas un mot de français, usèrent et abusèrent des droits alors reconnus aux gens de guerre et firent sentir rudement à nos bourgeois et à nos paysans qu'ils étaient d'une autre race, d'un autre pays, qu'en un mot, les *Godons* (comme on a dit plus tard, les *Goddem*), n'avaient rien de commun avec les Français. De là naquit l'animosité mutuelle qui devait si longtemps animer les deux peuples l'un contre l'autre, et des deux côtés ce fut l'esprit national avec ses avantages, ses nobles inspirations et ses étroitesses qui y gagna. En Angleterre, que sa situation géographique avait mieux préparée que la France à vivre exclusivement d'elle-même et sur elle-même, le nationalisme fortifia encore le goût prononcé de l'autonomie insulaire qui, déjà, s'était marqué à mainte reprise dans les lois, la politique et les mœurs anglaises. Les antécédents, les usages, les formes, les maximes, les coutumes *anglaises*, voilà ce qui importe, ce qui s'impose, ce qu'on doit observer scrupuleusement. Quant aux coutumes ou aux lois étrangères, on les ignore, on ne veut pas les connaître, ou, si on les connaît, on les dédaigne. Voyez si, malgré les modifications que le temps, la civilisation grandissante, la politesse réciproque, les rapports de plus en plus fréquents ont apportées à ce trait caractéristique de la mentalité anglaise, voyez si ce pli d'esprit n'est pas encore sensible dans les allures et la manière d'être de beaucoup d'Anglais.

Donc goût, je dirai même passion de l'autonomie, voilà l'une des dispositions générales de l'esprit national anglais au XVIe siècle. Le second fait à noter est d'un ordre plus restreint, non moins important pour l'intelligence de ce qui va suivre.

Au début du XVIe siècle l'Angleterre sortait à peine de la lamentable période connue sous le nom de *Guerre des deux Roses*, allumée et prolongée par les prétentions rivales des deux maisons de Lancastre (Rose Rouge) et d'York (Rose Blanche), qui revendiquaient l'une contre l'autre l'héritage des Plantagenets, éteints à la fin du XIVe siècle. La question était compliquée et douteuse, obscurcie par les ambiguïtés du droit féodal interprété par les canonistes. Depuis 1461, après un triple règne de rois lancastres, ce fut au tour de la maison d'York de supplanter sa rivale, mais elle ne parvint pas à détruire la faction opposée et de 1454 à 1485, la guerre civile couvrit l'Angleterre de sang et de ruines. Ce fut une des crises les plus terribles de l'histoire d'Angleterre, et il en resta un souvenir des plus répulsifs dans l'esprit de la population entière. Quand enfin le Tudor Henri VII, de petite famille, mais brillamment apparentée et pouvant faire valoir des droits collatéraux contre la maison d'York devenue très impopulaire sous Richard III, l'assassin des enfants d'Édouard, eut réussi à vaincre ce tyran, son habileté personnelle et la lassitude générale lui valurent un règne relativement paisible qui fut réparateur et dont il scella le caractère pacifique en épousant la

fille de la maison déchue, de même qu'il s'efforça d'apaiser les relations toujours très tendues entre l'Ecosse et l'Angleterre en donnant l'une de ses propres filles au roi Stuart d'Écosse Jacques IV.

C'est de son mariage à lui-même avec la princesse d'York que naquit le futur Henri VIII, en 1491, dix ans après son frère aîné Arthur. Mais des calamités dont on était sorti depuis 1485, fin de la guerre civile de plus de trente ans, il était resté du haut en bas de la nation anglaise cette impression qui se traduisait par une sorte d'axiome profondément ancré dans toutes les consciences, savoir que, dans un pays destiné à vivre en monarchie, rien n'était plus dangereux que l'incertitude relativement au successeur légitime du roi régnant au cas où celui-ci viendrait à mourir sans enfants. Nous nous faisons difficilement l'idée de la puissance de cette appréhension dans l'esprit du peuple anglais pendant tout le XVIe siècle, jusque sous Elisabeth et même depuis. Cette crainte, bien que peu motivée sous Henri VII lui-même, dont le mariage fut fécond, qui avait deux fils, Arthur, Henri, et des filles, fut encore entretenue par l'apparition de deux ou trois imposteurs, qui voulurent se faire passer pour l'un des enfants d'Edouard échappé secrètement au fer des assassins. Il en eut facilement raison. Mais l'appréhension se réveilla quand l'aîné de ses deux fils mourut prématurément.

Henri VII, à côté de ses qualités politiques, nourrissait un grave défaut. Il tenait énormément à l'argent, il entassait tout un trésor et les moyens dont il usait pour le grossir n'étaient pas toujours légitimes. Le bruit s'était répandu que la royauté espagnole allait tirer d'incalculables richesses des récentes possessions que les découvertes de Christophe Colomb et de ses émules lui avaient acquises dans le Nouveau-Monde, Henri VII songea aux moyens d'en faire couler tout un filon dans la maison royale d'Angleterre et ne trouva rien de mieux que de briguer pour son fils aîné, Arthur, la main de Catherine d'Aragon, fille de Ferdinand le Catholique et d'Isabelle de Castille, bien que le jeune Arthur n'eut pas encore 11 ans, tandis que la fiancée présomptive, née en 1483, on comptait déjà 18. Ferdinand et Isabelle ne firent pas d'objection majeure, Catherine d'Aragon fut menée en Angleterre et le mariage fut, sinon consommé, du moins célébré en 1501.

Mais, ô malheur! pour des causes qu'on soupçonna, mais qu'il fut impossible de vérifier, le pauvre jeune Arthur mourut en 1503, à l'âge de 13 ans et laissa veuve sa femme Catherine qui en avait 20. Le roi Henri VII très déçu n'en persista pas moins dans ses projets. Il avait son second fils Henri qui pourrait bientôt remplacer son frère. Seulement cette fois il jugea prudent d'attendre quelques années de plus et ce fut seulement quand Henri eut près de 18 ans, en 1509, qu'il fit célébrer son mariage avec Catherine demeurée en Angleterre, mais qui en avait 26. C'était encore bien disproportionné selon nos idées actuelles. Mais on était beaucoup plus habitué, au XVIe siècle que de nos jours, surtout dans les familles princières, à ces mariages où des raisons de politique ou d'intérêt primaient de haut toute autre considération.

Henri devint donc le mari de sa belle-sœur Catherine d'Aragon, et ne tarda pas à régner lui-même sur l'Angleterre, Henri VII, son père, étant mort peu de mois après ce mariage en 1509, heureux d'avoir réalisé *in extremis* ce plan qui lui tenait tant à cœur et qui, dans son rêve, devait détourner sur la maison des Tudors un bras du nouveau Pactole.

L'avènement incontesté d'Henri VIII fut très chaleureusement accueilli, bien que sa grande jeunesse inspirât quelques craintes aux esprits réfléchis. Il était personnellement populaire. C'était ce qu'on pouvait appeler un beau prince. Grand, fortement bâti, un peu maigre et de mouvements saccadés et anguleux, il avait alors une belle tête, aux traits accentués, mais bien différente de celle que lui valut plus tard une obésité maladive. Il était très instruit pour un prince de son temps. Son père Henri VII, qui l'était très peu, en avait toujours souffert et avait voulu que ses deux fils reçussent une éducation soignée. Il leur avait donné des maitres choisis Henri VIII parlait couramment quatre langues : l'anglais, le français, le latin et l'espagnol. Il avait le goût des arts, en particulier de la musique. Il savait ce qu'on pouvait savoir de son temps en physique et en mécanique. Une éducation soignée à cette époque-là comportait toujours une bonne dose de théologie, et la dose servie à Henri VIII était forte. C'est à cette branche de savoir qu'il s'adonna le plus volontiers. Mais ce qui surtout le rendait populaire, c'est qu'il était *sportman* accompli. Tous les exercices du corps lui étaient familiers. Excellent cavalier, lutteur invincible, archer très adroit, chasseur infatigable, vigoureusement musclé, courbant avec aisance les arcs les plus résistants de sa garde, grand amateur de tournois et de jeux d'adresse, il enchantait par ses prouesses en ces divers *sports* ses futurs sujets, toujours sensibles à ce genre de supériorité. C'est au point qu'on se demandait comment il trouvait le temps nécessaire pour mener de front ses lectures, ses études, ses plaisirs et ses fonctions de roi qu'il ne paraissait nullement négliger. Il est vrai qu'il avait eu le bonheur de se choisir un premier ministre actif, laborieux, habile, et qui mena les affaires du royaume avec zèle et dextérité, Wolsey. Le peuple ne distinguait pas. Avec cela, sans arrogance, [illegible] avec

bienveillance ses sujets les plus obscurs qui désiraient faire appel à son équité ou à sa protection, il était très aimé.

De conviction religieuse, il était très bon et très fervent catholique. Il fréquentait assidûment les offices de l'Église, aimait à s'entourer de docteurs et de théologiens distingués et se plaisait à faire devant eux un certain étalage de ses connaissances sur ce domaine qui, au début du XVIe siècle, se hérissait toujours plus d'herbes coupantes et de broussailles enchevêtrées. Mais il tenait d'habitude pour le côté conservateur des vieilles traditions et de la théologie scolastique. Il avait même un gros grain de superstition dans l'esprit.

Un défaut, dont il est probable qu'il ne se rendait pas compte, gâtait pourtant ces goûts sérieux et jusqu'alors en somme inoffensifs. Henri VIII était extrêmement personnel et vaniteux. Il aimait à primer en tout et partout. Il était bien près de se considérer comme un homme universel, apte à donner sur toute espèce de choses l'avis qui devait l'emporter. La variété de ses connaissances, plus superficielles qu'approfondies, l'entretenait dans cette illusion. Une certaine agitation, le besoin de s'imposer à l'attention et à l'admiration le poussaient à se mêler de bien des choses très étrangères à ses occupations royales. Un roi en Europe était l'objet secret, non pas de sa haine, mais de sa jalousie mêlée d'une certaine admiration, c'était le roi François Ier, plus jeune que lui de trois ans, monté sur le trône quatre ans après lui, comme lui svelte, vigoureux, bien pris, avec plus d'élégance et de raffinement, et dont la cour passait pour la plus brillante du monde. Il se faisait rapporter toute sorte de détails sur le physique et les goûts de son « frère de France », et il était heureux toutes les fois qu'il pouvait se dire qu'il avait mieux et tout au moins aussi beau. C'est une des choses qui contribuèrent à décider la fameuse entrevue du *Drap d'Or* (1520), où les deux cours de France et d'Angleterre rivalisèrent de luxe, de pompe officielle et de folles dépenses. On dit qu'Henri profita du moment pour défier François à des combats singuliers corps à corps auxquels François se prêta par courtoisie et où il eut le dessous. Henri en aurait été très glorieux. C'était toujours cela. Bientôt après, il remporta, sur tous les princes de l'Europe, un autre succès dont il fut très flatté. Il suivait avec beaucoup d'intérêt le conflit né de la résistance de Luther aux décisions du pape Léon X. Naturellement, avec les tendances que nous lui connaissons, il se prononçait pour le pape contre le moine insurgé. Il vit là une magnifique occasion d'éblouir le monde, en montrant à tous qu'il était théologien aussi consommé que brillant cavalier et redoutable « tombeur d'hommes », et il écrivit contre Luther tout un traité en latin, *Adsertio septem sacramentorum adversus Lutherum*, où il reprochait au moine allemand et en termes très raides de ne pas comprendre un mot à la doctrine des Sept Sacrements de l'Église. Il en envoya un exemplaire magnifiquement relié à Léon X, qui lui-même était plus grand clerc en matière d'art qu'en matière de théologie, qui ne lut peut-être pas le livre dans son entier, mais qui en fut enchanté. Au milieu des graves embarras dont il commençait à s'effrayer, il y avait donc un souverain qui prenait hautement, carrément, la défense de l'Église menacée dans sa prépondérance! Dans sa reconnaissance, le pontife décerna au pieux roi d'Angleterre le titre de *Defensor fidei*, ce dont Henri VIII fut ravi. Cela le mettait hors de pair. Ce n'est pas François Ier, alors soupçonné de sentir un peu le fagot, qui aurait pu se parer d'une pareille distinction! Henri fit entrer la formule *Defensor fidei*, « Défenseur de la foi », dans les armes et qualificatifs de la maison royale d'Angleterre, et elle y est restée.

Henri VIII se crut d'autant plus obligé de montrer à tous combien il était bon catholique en stimulant l'application des lois de persécution dont les édits antérieurs à son règne frappaient les restes des Wicklifites et des Lollards, deux sectes hérétiques qui avaient eu leur temps de vogue, la première surtout, qui compta quelques années de vives sympathies dans l'aristocratie et la bourgeoisie, mais qui toutes les deux étaient depuis longtemps refoulées dans la classe inférieure des villes et des campagnes. Il y eut une recrudescence de poursuites devant les juridictions épiscopales, d'emprisonnements rigoureux, de confiscations et de bûchers allumés pour protéger l'orthodoxie (1).

Une autre manière de déployer plus de zèle au service de l'Église et qui fait plus d'honneur à la sincérité de ses convictions, c'est qu'il souffrait comme bon catholique du discrédit où les mauvaises mœurs du clergé tant régulier que séculier avaient fait tomber la hiérarchie ecclésiastique et qu'il tenait à ce que d'énergiques remèdes fussent apportés à cet état de choses. Son ministre Wolsey tombait d'accord avec lui sur cette nécessité, mais le cardinal Wolsey, qui était à chaque vacance depuis

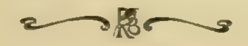
(1) Signalons ici un trait peu connu de la procédure inquisitoriale épiscopale en Angleterre, où l'opinion inclinait à blâmer ces terribles supplices dont mouraient victimes de braves gens à qui l'on n'avait à reprocher que des erreurs de croyance. On condamnait tout de même, mais on n'appliquait pas toujours l'arrêt. Pour peu que le condamné montrât quelque signe de regret, ou murmurât quelques mots de rétractation, il échappait au supplice à la condition de porter publiquement sur son dos un fagot en faisant le tour de la place réservée aux exécutions. Il n'était pas rare de rencontrer dans les villes anglaises des théories de ces *porteurs de fagots* qui payaient ainsi leur dette à la justice humaine et divine. Les exécutions n'en furent pas moins très fréquentes.

Léon X candidat à la papauté, candidat malheureux, mais opiniâtre, avait, pour son compte personnel, beaucoup d'intérêts contraires à ménager. Il parlait beaucoup de la réforme morale du clergé, mais ne faisait pas grand'chose, d'autant plus qu'il aurait dû commencer par payer d'exemple lui-même. Mais on connaissait les intentions et les désirs du roi, et cela augmentait sa popularité.

Achevons enfin la caractéristique de ce roi en disant, ce qui n'étonnera personne après ce qui précède, que par ses goûts, par sa tendance d'esprit, par orgueil et par vanité, Henri VIII était très Anglais, portait très haut la fierté de sa couronne, avait un sentiment très vif de l'autorité d'un roi d'Angleterre, mais il avait tout cela *à l'anglaise*, je veux dire que les précédents, les traditions, les limitations elles-mêmes que les coutumes consacrées par les siècles opposaient à l'omnipotence royale, étaient de sa part l'objet d'un grand respect, moins encore pour leur valeur intrinsèque que parce que c'était *anglais*. Sur un tas de questions intérieures et la manière de les résoudre, roi et sujets se trouvaient d'accord et se comprenaient comme gens animés du même esprit.

Toutes ces considérations contribueront à expliquer les rapports d'Henri VIII avec ses six femmes successives et les raisons en particulier qui, au bout de quelques années, troublèrent ses relations avec la première, Catherine d'Aragon.

ALBERT RÉVILLE.



LE DIABLE EN HABIT NOIR

Conte fantastique.

III. — L'INVITÉ MYSTÉRIEUX [1]

C'était, si je ne me trompe, à la fin du carnaval de 18.. — reprit solennellement le général de S. — Tous les ans, à cette époque de folle effervescence, le marquis et la marquise Pannicelli, fidèles à une ancienne tradition d'hospitalité princière, ouvraient leurs vastes salons pour deux bals très vantés et très recherchés : l'un, plus intime, auquel n'étaient admis que les initiés, c'est-à-dire les amis et connaissances de vieille date, en tout une cinquantaine de personnes titrées, qui constituaient l'élite de la société locale ; et l'autre, le lundi gras, d'un luxe et d'une magnificence vraiment extraordinaires, pour lequel on lançait de nombreuses invitations, s'étendant aux autorités civiles, aux fonctionnaires du gouvernement, à l'armée, à la magistrature, à la riche bourgeoisie du commerce et de l'industrie et jusqu'aux étrangers de marque, de passage dans la ville. Des étrangers, il y en avait toujours, à cause de cette tour branlante et de ce château en ruines dont je vous ai parlé au début de mon récit.

Vous pensez bien qu'une pareille soirée mettait sens dessus dessous cette petite ville de province. La nuit du lundi gras était en effet la plus agitée, la plus bruyante, la plus fébrile de l'année.

A neuf heures du soir, le roulement sourd des voitures et le piaffement des chevaux, qui s'arrêtaient devant le portail brillamment éclairé, commençaient à rompre le silence de toute part. En même temps, le menu peuple sortait en bandes des maisons et se dirigeait tumultueusement vers la place Municipale, où l'immense palais Pannicelli écrasait par sa masse imposante la pauvre mairie et se dressait fièrement devant les tours de la Cathédrale. A cet endroit, la foule toujours croissante se rangeait en deux files compactes, en laissant à peine un étroit passage pour les voitures, et elle poussait des cris d'admiration, chaque fois qu'elle entrevoyait un profil de femme à la portière.

Puis, vers dix heures, le grand orchestre de l'Opéra — 69 musiciens des deux sexes, disait l'affiche du théâtre — attaquait tout à coup un galop furieux ; et le bruit perçant des cuivres, les formidables boum-boum de la grosse caisse traversaient les épaisses murailles et se répercutaient à une grande distance, suggérant aux exclus le rythme de la danse et une trouble et vertigineuse vision de couples tournoyant enlacés. Jusqu'à cinq heures du matin, quelquefois même plus tard, le centre de la ville était ébranlé par l'éclat des trompettes et les coups de grosse caisse, hanté par cette vision frénétique, et dans le voisinage, jusque sous les toits, dans les mansardes où régnait la plus grande obscurité, nul ne pouvait fermer l'œil, mais à chaque reprise de la musique répondaient les piaulements d'un enfant ou les hurlements d'un chien.

Cette année là, l'hiver avait été très rigoureux et plein de bourrasques. Le carnaval agonisait dans une alternative de brouillards impénétrables et de tempêtes de neige. La ville paraissait ensevelie sous un froid manteau blanc, qu'on essayait d'enlever tous les matins et qui retombait tous les soirs plus épais et plus lourd sur les épaules.

Toute la journée du lundi, il avait continué à neiger sans un moment d'arrêt ; et la nuit, les toits des maisons, les rues et les places étaient couverts d'un bon mètre de neige, que la température très basse avait heureusement congelée et un peu durcie. Cela

1. Voir la *Revue Bleue* du 14 juillet 1[illegible].

n'empêche que les voitures passaient lentes et silencieuses sur ce tapis glissant; et que l'allégresse du bon peuple, beaucoup moins nombreux que de coutume, sur la Place municipale, se réduisait cette fois à quelque cri solitaire et courroucé, qui semblait vouloir dire : « Il neige! Et vous, canailles, vous avez le toupet de vous amuser! »

A l'intérieur du palais, la fête avait cependant commencé avec plus d'animation et plus de brio que les années précédentes A dix heures, les salons ornés de plantes vertes regorgeaient déjà d'hommes en habit, d'officiers en grande tenue et de femmes en toilettes ravissantes, qui, avec leurs poitrines et leurs bras nus, chantaient le poème de l'éternel printemps d'amour et faisaient complètement oublier le froid glacial du dehors. Toutes les belles dames de la ville et des environs se trouvaient là. Tous les grands noms, les fortunes et les vanités de la province étaient représentés. Les étrangers ne manquaient pas non plus; il y avait entre autres deux jeunes mariés américains, qui étaient très remarqués à cause de la stature gigantesque du mari et de la grâce minuscule de la femme : une petite femme n'ayant guère plus d'un mètre, blonde comme les blés, admirablement faite, élégante comme une Parisienne, qui parcourait le monde pour le photographier et qui attendait patiemment depuis un mois un rayon de soleil pour ajouter à sa collection les négatifs du château en ruines et de la tour branlante de notre petite ville.

Parmi les plus élégantes, paraissaient naturellement, en outre de la maîtresse de maison en somptueuse toilette blanche lamée d'argent, Mme Infilzati, qui, bien qu'inconsolable, ne manquait jamais une soirée, et la merveilleuse contessina Dura, en blanc et or, si éblouissante et si belle qu'on ne pouvait même pas la convoiter.

Ce fut vers onze heures et demie, quand le bal était le plus animé, qu'en observant de loin un groupe de femmes qui causaient tout bas dans un salon écarté (dans ce groupe il y avait, cela se comprend, la dame de mes pensées), je m'aperçus de la présence d'un monsieur, un étranger certainement, que je ne connaissais pas et que je n'avais pas vu jusqu'alors. Dans les salons il ne faisait pas une chaleur excessive. La température était plutôt modérée, comme elle doit être dans les endroits où se réunissent beaucoup de personnes, et surtout avec la noble et hygiénique intention de danser. Les marquis Pannicelli connaissaient trop bien l'art de recevoir, pour commettre la sottise de chauffer trop fort leur palais un soir de grande affluence. Or, je fus très surpris de remarquer que les dames rassemblées dans le salon écarté s'éventaient furieusement, comme si elles se trouvaient devant un feu de forge.

Je pensai que dans ce salon le calorifère n'était peut-être pas bien réglé, et j'eus un instant l'idée charitable de prévenir le majordome. Mais à ce moment, je vis dans l'embrasure de la fenêtre un personnage grand et robuste, à l'air très distingué, qui attira mon attention et m'obligea à renoncer à mon idée pour le considérer.

Le personnage en question — et c'est ce qui vous étonnera le plus — n'avait en soi rien de particulier ni de saillant qui méritât de ma part une telle curiosité et un examen si attentif. C'était, en réalité, un homme comme il y en a tant, ni beau ni laid, ni jeune ni vieux, ni gras ni maigre, ni très blond ni très noir. Il était grand, je vous l'ai dit, mais certes pas gigantesque; il avait une robuste constitution, mais pas herculéenne; le port noble, mais sans morgue et sans arrogance. Sa tête bien proportionnée, aux traits réguliers, révélait seulement son origine exotique par une certaine dureté de lignes, qui n'est pas habituelle chez les Italiens, et par son teint blanc et rose, d'un blanc laiteux et d'un rose légèrement pourpré, qui sont caractéristiques chez les Allemands du Nord. Du reste, il était vêtu avec une parfaite élégance, sans affectation; et il ne portait aucun bijou, sauf un anneau d'or à la main gauche, ce qui me fit supposer qu'il était marié.

J'étais tout occupé à minutieusement étudier mon homme, quand j'entendis un éclat de rire et quelqu'un m'appeler à haute voix par mon nom. Je me retournai en sursautant comme un homme qui sort d'un rêve, et la dame de mes pensées, qui me regardait toute joyeuse, eut une exaltation de surprise et me cria gaiement :

— Mon cher de S... il y a dix minutes que je vous regarde et que je vous fais signe de venir: ces dames désirent faire votre connaissance.

Je m'avançai à contre-cœur, et les présentations commencèrent.

Cependant l'étranger, qui paraissait indifférent à la présence de ces dames, et même quelque peu ennuyé, nous avait tourné le dos et regardait vaguement à travers les vitres la neige tomber à gros flocons. Puis, tout d'un coup, sans nous regarder, il s'éloigna de la fenêtre et sortit du salon avec une lenteur affectée, en glissant les pieds sur le parquet suivant le rythme de la valse que l'orchestre jouait en ce moment, et en accompagnant ses pas d'un mouvement ondulé de tout le corps.

Pendant une heure environ, je ne le vis plus, quoique, aussitôt libre, j'aie couru sur ses traces et que je l'aie cherché partout. Enfin, vers minuit, il reparut devant moi dans la grande salle de bal pendant une interruption de la danse. Il était toujours seul et circulait difficilement en jouant des coudes au milieu de la foule. Évidemment il ne connaissait

personne et personne ne savait qui il était. L'étranger passait parmi les groupes joyeux sans jamais s'arrêter, sans faire un salut ou ébaucher un sourire ; et les personnes qu'il approchait ne daignaient même pas le regarder, sauf quand elles étaient heurtées par lui d'une manière un peu brusque ; alors elles se retournaient à peine et l'observaient à la dérobée, d'un œil distrait, comme on observe un inconnu, qui n'offre aucun intérêt ou qu'on n'a pas envie de connaître.

Dans la salle de bal, de même que dans le petit salon écarté, il ne faisait pas une chaleur excessive. Moi qui étais habitué aux froids du quartier dans ces rudes matinées d'hiver, je m'y trouvais à merveille ; et même, comme j'avais fait une demi-heure auparavant quelques tours de polka et que j'étais un peu en moiteur, j'aurais accepté volontiers quelques degrés de plus. Eh bien, toutes les dames qui y étaient rassemblées — je le remarquai avec une extrême satisfaction — agitaient leurs éventails avec une précipitation singulière, si bien que la vaste salle semblait parcourue par un frisson, et les hommes eux-mêmes avaient pris leur mouchoir et s'éventaient la figure comme s'ils étaient près d'un foyer ardent.

Cet étrange phénomène me surprit à ce point que je traversai tout le salon pour aller consulter le thermomètre que je savais accroché de l'autre côté, près d'une des portes d'entrée. Le thermomètre me donnait parfaitement raison : il marquait 13 degrés, pas un de plus, pas un de moins !

Puisque je ne pouvais plus douter que cette agitation extraordinaire n'était pas occasionnée par le calorifère mal réglé, je me demandai avec une certaine inquiétude pour quel motif occulte tout ce monde-là souffrait d'une chaleur aussi exagérée et si inexplicable.

Le problème posé, je l'eus vite résolu. Tous ces pauvres gens, me dis-je, ont trop chaud, parce qu'ils se sont éreintés à danser. Il ne pouvait pas y avoir d'autres motifs et il n'y en avait pas. Un peu de repos suffirait à les remettre dans leur état normal et à éteindre complètement le feu qui les dévorait.

Mais hélas ! au milieu de mes efforts pour traverser la foule et rejoindre le petit thermomètre, j'avais oublié et perdu de vue mon étranger. Quand je me retournai pour le chercher, il avait de nouveau disparu. L'orchestre attaquait un quadrille ; les oisifs cédaient rapidement la place aux danseurs qui se rangeaient par couples en longues files serrées contre les murs : il restait seulement près des portes quelques groupes de curieux qui suivaient les figures d'un regard attentif et envieux. Je n'eus que le temps de me réfugier dans un coin où je restai bloqué jusqu'à la fin du quadrille.

J'étais las, nerveux, irrité sans savoir pourquoi. Mille bombes ! moi qui m'amusais toujours énormément au bal, ce soir-là, je n'avais nulle envie de causer ni de danser, ni même de faire la cour aux jolies femmes, quoique ce fut une de mes distractions favorites. En un mot, je m'ennuyais... Pour tuer le temps, je m'en allai dans le fumoir qui était désert. J'allumai un gros cigare de la Havane — ceux que le marquis offrait à ses hôtes étaient d'origine et vraiment délicieux — et je m'étendis sur une chaise longue pour rêvasser.

Je ne saurais vous décrire la suprise et la satisfaction que j'éprouvai quand je vis tout d'un coup s'ouvrir la porte, et se dessiner en pleine lumière la haute et digne silhouette de l'étranger. Il parut tout d'abord quelque peu gêné par ma présence en cet endroit ; il s'arrêta en effet sur le seuil, comme s'il hésitait à entrer. Puis, rassuré sans doute par un sourire que je fis, il murmura un « Pardon » presque imperceptible, inclina légèrement la tête en signe de salut et s'avança hardiment vers la table où étaient les boîtes de cigares de la Havane et de cigarettes égyptiennes.

Un instant après, il s'asseyait commodément à côté de moi, sans me regarder et sans ouvrir la bouche, si ce n'est pour lancer en l'air d'énormes bouffées de fumée, qui nous enveloppèrent bientôt d'un nuage bleuâtre et asphyxiant.

Avec deux fumeurs de notre force, en moins d'un quart d'heure, la pièce basse et étroite, richement tapissée d'étoffes orientales, était devenue inhabitable. J'avais la gorge brûlée, desséchée par les vapeurs du tabac ; par moments le sang m'affluait brusquement au cerveau comme au début de l'ivresse... La tête me tournait ; les objets environnants ne s'offraient plus à mes yeux aussi nets et immobiles qu'avant : ils chancelaient... c'est-à-dire, non, ils avaient à la surface un léger ondoiement fluide qui donnait l'illusion d'un balancement, un tremblement continuel analogue à celui qu'on observe sur les terrains humides, les jours de grande chaleur.

C'est l'effet de la fumée, pensai-je ; et involontairement, par un bête instinct d'imitation, je me mis aussi à fumer plus fort et plus vite, comme si je voulais lutter avec lui dans cet étrange exercice de résistance des poumons.

Ah ouais ! Je n'étais pas de taille.

Son premier cigare était à peine fini que mon compagnon en avait allumé un deuxième : puis, ayant consumé celui-ci avec une rapidité prodigieuse, il en alluma un troisième !... Dans le fumoir, le léger nuage bleuâtre s'était transformé en un épais nuage gris ; et dans ce nuage orageux je ne distinguais plus que la face blanche et rose de mon rival, ornée de deux petites moustaches cendrées et

couronnée de cheveux blondasses droits et rudes comme une brosse de chiendent.

Si je n'avais été retenu par une folle envie de lui parler, de l'interroger, de savoir qui il était, j'aurais simplement renoncé à toute velléité d'opposition et je serais sorti pour respirer un peu d'air frais et pur; car je vous dirai, entre parenthèses, que je commençais à éprouver les symptômes de la suffocation et, qui pis est, de l'ivresse du tabac, qui, vous le savez, est la plus répugnante de toutes. Mais je voulais absolument causer avec mon étranger; et si j'avais perdu cette occasion, peut-être n'en aurais je pas retrouvé de la nuit une autre aussi favorable pour atteindre mon but.

Il me vint à l'improviste une idée que je n'hésite pas à qualifier de géniale. Je sortis mon portefeuille de ma poche, je pris une de mes cartes et, sans proférer une parole, je la lui tendis.

L'inconnu, surpris de mon acte auquel il ne s'attendait pas, la regarda un instant en clignant les paupières et en plissant le front; puis il allongea une main grasse, velue, dont les gros poils jaunâtres donnaient une impression de dégoût, et avec deux doigts trop fuselés il saisit le carton blanc et l'approcha à quelques millimètres de son nez à la façon des myopes. Il lut, il sourit et s'inclina profondément; enfin, d'un geste noble, il m'offrit à son tour sa carte, d'un grand format, presque carrée, portant une couronne de comte, sous laquelle on lisait en caractères gothiques à l'encre rouge :

Graf von Teufelsthurm

— *Sprechen-Sie Italianish*? — demandai-je timidement à l'étranger, après avoir déchiffré à grand peine son nom difficile.

— Oui, monsieur, je le parle un peu... — me répondit-il en italien, d'une voix gutturale, mais avec une très bonne prononciation.

Je poussai un grand soupir de soulagement.

Je ne savais, hélas, en fait d'allemand, que l'alphabet typographique et la courte phrase que j'avais prononcée.

— Vous êtes sans doute en Italie pour votre agrément ?

— J'aime beaucoup l'Italie, monsieur — s'écria avec conviction le comte de Teufelsthurm, en relevant fièrement la tête. — J'y viens deux ou trois fois par an, comme pour un pélerinage au temple de tous les arts.

Je souris et m'inclinai pour le remercier. En ma qualité d'Italien et de soldat, je ne pouvais moins faire.

— Comment donc avez-vous eu l'idée de visiter notre petite ville ?

— J'en avais l'intention depuis quelque temps, Monsieur. Il y a ici un château peu intéressant au point de vue esthétique, mais qui l'est beaucoup au point de vue historique, et... *fama volat*, il y a aussi beaucoup de jolies femmes.

A cette sortie inattendue, j'éclatai de rire franchement. La conversation avec mon noble ami prenait une tournure agréable et piquante. J'aurais commencé à m'amuser réellement après des heures d'ennui mortel, si la fumée qui encombrait la pièce s'était un peu dissipée et si une chaleur fébrile ne m'avait envahi, me mettant tout en nage.

— Et la marquise Pannicelli, où l'avez-vous connue, monsieur le comte? — lui demandai-je — C'est évidemment la plus belle de toutes nos dames.

— Je ne la connais pas, monsieur — répondit-il sérieux et franc; et il projeta dans l'air un nouveau globe de fumée, qui, pendant un instant, m'empêcha de voir même sa figure hirsute mais prospère et sympathique.

Comment ? Il ne connaissait même pas la maitresse de maison ? De quelle façon était-il à cette fête ? Qui donc l'y avait invité ?

Vous vous imaginez ma stupeur à cette étrange déclaration. J'attendis que le nuage qui l'environnait fut dispersé pour pouvoir bien le regarder dans les yeux, et lorsque son visage blanc et rose reparut comme le soleil parmi la brume, avec ma brusque franchise du soldat, je ne me gênai pas pour l'interroger.

Inutile de vous dire que les explications que me fournit le comte de Teufelsthurm sur le mystère de sa présence chez les Pannicelli furent plus que rassurantes : simples, logiques et très naturelles. — Il était descendu à l'Hôtel de la ville qui était le plus élégant et le mieux fréquenté. Chaque année, pour la fête du lundi gras, le marquis Pannicelli avait la gracieuseté de mettre à la disposition de l'hôtelier, une demi douzaine de cartes d'invitation destinées aux voyageurs les plus honorables qui se trouvaient alors dans son établissement.

Pour l'énorme couronne qui ornait ses malles, pour son air distingué, et surtout à cause de l'appartement qu'il occupait (appartement dans lequel le ministre des Travaux publics et sa femme avaient passé une nuit), le comte de Teufelsthurm était celui des habitants de l'hôtel qui méritait certes la première de ces invitations. C'est ainsi, et pas autrement, qu'il avait pu assister à la soirée du lundi gras; et, quoique habitué à fréquenter la haute société, il avait été vraiment surpris de la magnificence avec laquelle notre illustre amphitryon avait su faire les choses. Il m'assurait que, même à Vienne, il n'avait jamais rien vu de mieux !.., Il regrettait seulement de ne pas connaître les maîtres du logis, pour leur exprimer sa reconnaissance, et de n'avoir

été présenté à aucune dame, parce que, étant un passionné et très habile danseur, il aurait désiré faire quelques tours de valse.

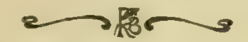
Pouvais-je feindre de n'avoir pas bien compris ses paroles? Et avais-je le droit de refuser mes bons offices à un étranger aussi distingué? Je m'offris moi-même pour le présenter aux maîtres de la maison et à quelque jolie femme, qui, dans les transports de la danse, n'aurait pas la maladresse de lui appliquer un baiser ou de lui écraser les pieds; et, me témoignant une vive gratitude, il accepta volontiers.

Je me levai baigné de sueur, la tête congestionnée, la figure rouge comme une tomate; et je sortis du fumoir en titubant, suivi de l'étranger.

En franchissant le seuil, je crus renaître à la vie. Si par hasard j'avais prolongé encore un peu notre conversation amicale dans cette fournaise, je crois que je serais resté foudroyé par une syncope sur ma chaise longue.

(*A suivre*) E.-A. Butti.

Traduit de l'Italien par A. Lecuyer.)



LES PEINTRES DE BARBIZON (1)

Autour de ces Barbizoniers supérieurs, dans les souvenirs inédits de M. Gassies, apparaissent, successivement, leurs amis, compagnons, élèves, imitateurs, chacun à son tour dépeint, en quelques traits vifs et justes, dans sa tournure, son caractère, sa physionomie externe et interne. C'est une galerie historique des plus curieuses, une série très instructive d'informations personnelles, qui viennent se joindre aux souvenirs de Dumesnil, Sensier, Henriet, Piédagnel, etc., pour grossir le dossier biographique et anecdotique des paysagistes français au XIXe siècle.

Parmi ces innombrables ouvriers du pinceau, il va sans dire que la diversité des caractères est aussi grande que la diversité des talents. Leurs types, physiques et intellectuels, varient d'autant plus que, la vie, à Barbizon, était plus libre. Loin de la ville et loin du monde, nul souci, chez la plupart, de dissimuler ou d'atténuer sa personnalité, par égard pour les convenances ou préjugés courants. Chez quelques uns, au contraire, des tendances naïves, plutôt encouragées que combattues par une tolérance joyeuse, à exagérer, par vanité et fanfaronnade, l'étrangeté de leurs humeurs ou la singularité de leurs habitudes.

La plupart de ces types, même en leurs exubérances ou extravagances, restaient, néanmoins, foncièrement sympathiques, à cause de leur franchise et de leur droiture. On rencontrait là des esprits nobles et des esprits charmants, des vaillants cœurs et des cœurs délicats, quelques-uns d'une candeur enfantine, d'autres d'une énorme suffisance, tels autres d'une excentricité touchante ou comique. Chez presque tous la sincérité était admirable, la loyauté simple et sûre, le désintéressement et l'insouciance, en dehors de leur art, étonnamment candides et primitifs.

J'ai connu bon nombre d'entre eux, je puis garantir l'exactitude des portraits. Je revois par exemple ce peintre allemand, appliquant, avec sa conscience tudesque, la méthode de l'étude d'après nature. Depuis l'aurore jusqu'au crépuscule du soir, planté avec la même toile, devant le même *motif*, il s'acharnait à en noter et fixer les moindres détails, sans se douter que le soleil marchait et que les lumières se déplaçaient. « Il en résultait de singuliers tableaux, où les lumières étaient, tantôt à droite, tantôt à gauche, tantôt froides, tantôt dorées ». Le système lui réussissait, d'ailleurs; il obtenait des médailles aux Salons, alors que les forestiers français, changeant leurs toiles aux changements d'effets, s'y faisaient refuser. Je me souviens aussi d'un professeur étranger d'esthétique, qui emportait, dans nos promenades, des miroirs convexes et concaves, et les suspendait devant les paysages, afin de surprendre et formuler les lois de la composition.

Il y avait encore les amateurs, rêveurs, flâneurs ou impuissants, qui ne trouvaient jamais, dans la plaine ou dans les bois, là où Millet et Rousseau étaient émus à chaque pas, de motifs dignes de les inspirer. D'autres, comme dans la *Vie de Bohème*, se reposaient, d'une heure de succès, par des années entières de flegme ou de loupe. Tels autres ne pouvaient retrouver, dans le commerce, telle ou telle couleur ou tel vernis, auxquels tel ou tel maître devait sa gloire. Tel autre poursuivait, sur sa palette, le secret perdu d'une tonalité rare qui lui était nécessaire.

Quel copieux volume, quel gai *Barbizoniana* on pourrait faire à recueillir toutes les anecdotes de ce temps, à rappeler les charges, farces, mascarades, pantomimes, jeux d'adresse et de force, fumisteries, mystifications, paradoxes ingénieux et étincelants, discussions sérieuses et passionnées, récits d'ateliers et de voyages, souvenirs de jeunesse, qui écourtaient les longues soirées de la maison Ganne, dans les arrière-saisons! L'habitude d'analyser les formes en mouvement dans la lumière donne, en général, aux peintres, même les moins cultivés, des qualités si particulières de narrations! Chez eux, la vérité et la précision de la pantomime s'associent d'ordinaire si naturellement à la vivacité et au coloris des mots

1, Voir la *Revue Bleue* des 7 et 14 juillet 1906.

pour donner à leurs récits, sérieux ou plaisants, une vraisemblance vivante ! Le bon animalier, grand chasseur, grand observateur, Olivier de Penne, était, entre autres, étonnamment doué sous ce rapport, et ses parodies du monde officiel, civil ou militaire, doucement et finement moqueuses, valaient bien des fois les meilleures comédies.

Malgré la diversité des tempéraments et des habitudes, des sentiments et des idées, ce qui maintenait toujours une harmonie cordiale entre les Barbizoniers, c'était leur passion commune pour un art simple et franc, leur amour sincère et profond pour la campagne, surtout pour la forêt, la vénérable forêt, l'enchanteresse voisine, immense et mystérieuse, vivante et frémissante, toujours féconde en révélations et séductions nouvelles. C'est vers la forêt qu'on s'acheminait dès l'aube, c'est en forêt qu'on passait la meilleure partie de la journée et qu'on retournait, aussi, par les belles nuits étoilées, c'était la forêt qui enthousiasmait encore, au retour, dans ses esquisses, ses causeries ou ses rêves, le Barbizonier au repos.

Oh ! la chère forêt, combien de Barbizoniers (ainsi Decamps, Laffitte, de Penne, Gassies, etc.), ne l'ont pas seulement aimée et chantée en peintres, tranquillement assis sur leurs pinchards ! Combien l'ont pratiquée, explorée, de jour et de nuit, avec les bûcherons et gardes, suivant les chasses à pied et à cheval, surprenant ainsi, analysant, d'un œil et d'une oreille exercés, toutes ses lumières et tous ses bruits ! Ils ont vécu avec tous ses habitants, les animaux aussi bien que les hommes. Aussi, lorsque M. Gassies en parcourt les sites changeants, soit qu'il épie le passage des biches et chevreuils, soit qu'il rencontre et fixe des silhouettes campagnardes, comme celles du fermier Benoni et du bienfaisant usurier, le père Copin, ses notes, prises sur le vif, ont une particulière saveur du terroir.

Que restera-t-il, dans quelque temps, de ce « Vieux Barbizon » ? Que restera-t-il même de cette grandiose et vénérable forêt, dont les solitudes sauvages ont consolé, exalté, inspiré plusieurs générations ? Ce n'est pas sans mélancolie qu'on peut déjà faire le compte des *choses disparues*. Voir Barbizon aujourd'hui, ce n'est déjà plus connaître le Barbizon de Corot, Rousseau, Millet, Jacque, Diaz, etc. Au train dont se précipitent les choses, dans l'extravagant et fiévreux vertige d'agitation brutale, qui étourdit et qui énerve les générations nouvelles, ce sera bien pis dans un demi-siècle,

> [illegible]
> [illegible] dans les cieux.

Barbizon, naguère si modeste asile de travail et de recueillement, est condamné aux bruits et à la foule, comme tous les lieux illustrés par l'art, la poésie, la légende, comme les antiques ermitages de Saints et ascètes, transformés en pèlerinages forains, villégiatures mondaines, stations médicales ou miraculeuses, avec tripots et roulettes.

Barbizon connaît déjà les moyens les plus rapides et les plus meurtriers de communications : on s'en rapproche par les trains rapides, on y arrive par les automobiles. Cela vaut-il, pour la santé et pour la pensée, la fatigue salubre de la course à pied ou la lenteur berceuse de la bonne patache ? Des hôtels à la mode, des chambres confortables, des valets stylés et silencieux, des cuisiniers parisiens y pourront faire oublier l'auberge-épicerie, avec ses murs peints à la chaux, bariolés de pochades, dont les époux Ganne et leur fille composaient tout le personnel. Trouvera-t-on, autour de la table mieux servie, dans le salon mieux meublé, la même liberté joyeuse, la même exubérance cordiale, la même passion désintéressée pour toutes les choses de l'art, le même mélange familier de personnalités intéressantes, en formation ou en pleine action ? Les artistes n'y pourront-ils regretter l'humble estaminet où s'est formé, naturellement et sans y prétendre, l'esprit nouveau, large et profondément humain, de naturalisme ému, fort ou délicat, qui, depuis quarante ans, pénètre et transforme de tous côtés, l'art de la peinture, non seulement en France, mais dans toute l'Europe ?

Oui, mon cher Gassies, nous la regrettons, avec vous, cette embroussaillée et rocheuse *Allée aux Vaches*, où l'on pataugeait tant pour gagner le bornage et l'entrée du bois. Nous déplorons, bien plus encore, la multiplication désolante de ces massifs d'affreux pins, plantés par le Domaine, de ces pins uniformes, insensibles, raides, d'un vert froid et monotone, alignés comme des chiffres sur les registres administratifs, qui étouffent désormais, sous la lourde régularité d'une couverture lucrative, l'antique chaos tumultueux des rochers anarchiques :

> Deux rochers avec trois chênes,
> Trois chênes avec deux rochers,
> Les rochers tout bancroches,
> Les rochers qui font la chaîne.
> Voilà quels horizons ont
> Les peintres de Barbizon !

dans l'ancien « Désert » d'Apremont. Nous regrettons aussi, chez les paysans, la disparition de leurs accoutrements traditionnels, notamment sur la tête des paysannes, la simple marmotte d'indienne « qui enfermait strictement la chevelure, en ne laissant passer sur les tempes que deux petites mèches frisées, et dont les petites pointes se dressaient élégamment sur le côté ». Que diraient Millet et Jacque, en voyant les honnêtes et fins profils de leurs bergères et fermières

écrasés sous des jardins suspendus au sommet de monstrueux chapeaux Gainsborough, toujours prêts à fuir sous le vent?

Millet et Jacque seraient bien plus étonnés encore, s'ils savaient que les gens, comme les choses, se sont si vite modernisés, perdant, sous le niveau fatal, leur individualité, leur liberté, leur caractère! Le matin, plus de sonnerie, à travers le village, par le *vacher du commun*,

> A l'aub' jouant des airs nouveaux.
> Qui vient réveiller les veaux
> En même temps que les vaches :

Plus de vacher du commun, parce qu'il n'y a plus d'herbage commun, parce que l'industrie trouve plus de profits à nourrir d'herbe sèche, à dose mesurée, le bétail en étables closes, qu'à le laisser paître l'herbe fraîche à sa guise, en plein air, dans la paix somnolente des verts *dormoirs*. Plus de *gardeux d' biches*, veillant, la nuit, pour empêcher les cerfs et chevreuils de s'échapper du bois, d'aller manger les seigles et les blés en herbe dans le bornage. Plus de *boisiers* et *boisieres*, de *fendeurs de bois*, de *sabotiers*, tous métiers pittoresques, exercés à l'air libre, qui faisaient valoir la force, l'adresse, l'endurance, les développements ou les déformations expressives du corps humain. Il n'y a même plus, grâce à une police inexorable, de ces bons *braconniers*, passant la nuit à l'*affût*. Or, l'affût, par une belle nuit, apporte à l'observateur de la vie animale, au contemplateur des clartés nocturnes, des joies si exquises que la municipalité de Barbizon n'osait sévir contre ces chasseurs irréguliers. Quelques-uns même des membres de ce corps respectables se livrèrent, paraît-il, assidûment à ce délit, jusqu'à ce que l'insensible parquet de Fontainebleau les traînât en police correctionnelle.

Ce qui se passe pour le « Vieux Barbizon » se passe pour tout ce qui est vieux. Nos fils ne connaîtront plus le monde, moins mobile et plus calme, si rattaché encore aux siècles passés par une infinité de liens vénérables et doux, où nous avons grandi. Ils auront peine, peut-être, à comprendre la haute sérénité dans laquelle, malgré leurs misères et bien des épreuves, se sont écoulées des existences harmoniques, laborieuses, d'artistes fiers et convaincus, comme celles de Millet et de Rousseau Ils se moqueront peut-être aussi de l'insouciance enthousiaste et généreuse avec laquelle, au temps de la *Vie de Bohème*, sans calculs, sans précautions, sans autre ambition que celle d'exprimer sincèrement leur pensée, tant de jeunes artistes, pauvres, méprisés, dédaignés, se lançaient, étourdiment ou résolument, dans une carrière alors si incertaine et si sûrement peu lucrative.

L'existence luxueuse, tapageuse, vagabonde, fiévreuse, que leur impose la vie moderne, cette vie exaltée, surmenée. hypertrophiée par toutes les hardiesses et les imprudences du génie scientifique asservissant à la curiosité, aux passions, aux vices. aux désirs insatiables de l'humanité les forces infinies de la nature, leur donnera-t-elle plus de foi, de courage et de talent? Leur assurera-t-elle plus de joie et de bonheur? Nous le souhaitons plus que nous ne l'espérons. Le monde, tel qu'il était, encore barbare, paraît-il, ignorant et grossier, durant notre jeunesse, nous a suffisamment enchantés. Quand l'un de nos contemporains, comme M. Gassies, réveille en nous les images lointaines des hommes et des choses disparus, nous nous prenons, malgré tout, à penser que ces hommes et que ces choses auront certainement le droit de tenir quelque place dans l'histoire de la pensée humaine et dans celle de l'art français. Nous croyons aussi qu'il se trouvera toujours, dans les générations futures, des esprits assez sensibles et assez curieux, pour vouloir, en les admirant, mieux comprendre les œuvres saines et loyales des Peintres de Barbizon par la connaissance du milieu particulier et passager d'où elles sont sorties ; ceux-là partageront les regrets que laisse, chez ceux qui l'ont traversé, la disparition de ce milieu si simple et si libre, si laborieux et si fécond.

GEORGES LAFENESTRE,
de l'Institut.



J. CHAMBERLAIN

—

Ses origines familiales; ses débuts politiques.

Des journalistes, en quête de paradoxes, se sont plus à rapprocher les deux silhouettes de J. Chamberlain et de D. Lloyd-George. Ils ont voulu trouver entre l'apôtre radical de la Paix et le Missionnaire Impérial une étroite parenté. Oublieux des différences psychologiques, qui séparent l'avocat celte, dominé par un idéalisme religieux, et l'industriel saxon, tourmenté par une soif insatiable d'action créatrice, ces spectateurs assidus des discussions Parlementaires ont insisté sur des ressemblances plus extérieures, moins profondes. Ils ont comparé leurs gestes nerveux, leur éloquence agressive, leur voix mordante. Ils ont oublié le seul lien, vraiment caractéristique, qui rapproche les deux adversaires politiques : J. Chamberlain et D. Lloyd-George, le glorieux vétéran des luttes du *Home-Rule*, le brillant interprète du néo-radicalisme, appartiennent, à

peu près, à la même classe sociale. Ils sont, l'un et l'autre, des représentants des classes moyennes, des fils de la petite bourgeoisie. Parvenus au premier rang de leur parti, ils ont, à vingt ans d'intervalle, réclamé leur part dans le pouvoir politique, jusqu'alors monopolisé par l'oligarchie terrienne et l'aristocratie industrielle. Également désireux de servir les intérêts et d'aider les revendications de leur caste, ils se sont attachés, plus spécialement, le premier, à réaliser son programme économique, l'autre à défendre son idéal religieux. Mais, si D. Lloyd-George, le représentant du méthodisme, est aussi le ministre qui veille sur le développement du socialisme municipal et la crise de la marine marchande, de même J. Chamberlain, le champion du protectionnisme, n'est pas seulement connu pour l'impulsion qu'il donna jadis à la municipalisation des services publics, les réformes qu'il imposa aux assureurs maritimes : il fit, aux environs de 1870, ses débuts dans l'arène politique, comme le porte-parole des protestants dissidents, lésés par une loi scolaire. Les différences profondes de ces deux tempéraments ont pu être effacées, dans une certaine mesure, par l'identité du milieu social.

Il joue dans toute la carrière de J. Chamberlain, une importance capitale. Il donne à l'historien le fil conducteur, qui permet de suivre, dans ses évolutions successives, une activité particulièrement complexe. L'homme d'État le plus illustre et le plus populaire de l'Angleterre contemporaine, le député qui terrassa Gladstone et broya le *Home-Rule*, le ministre qui servit toutes les formes et accepta toutes les responsabilités de la poussée impérialiste, l'orateur qui porta à la doctrine libre-échangiste des coups dont elle ne se relèvera pas, est le premier petit bourgeois saxon qui soit arrivé au pouvoir. Il l'est par ses origines, par ses actes, par son tempérament.

*
* *

On chercherait, en vain, dans les deux branches paternelle et maternelle de son arbre généalogique des gentilshommes, des soldats ou des politiques. On ne trouve, dans ce tableau, qui ne remonte point d'ailleurs bien loin dans le passé, que des commerçants modestes ou des pasteurs protestants.

Il est en effet impossible de suivre la filiation au delà de Daniel Chamberlain, *malster* à Lacock, dans le Wiltshire, qui mourut en 1760. Son fils, Guillaume, l'arrière grand-père de l'homme d'État, émigre et se fixe à Londres. Il fonde, dans le quartier de Cheapside, un commerce de chaussures et de souliers, que ses descendants se transmirent fidèlement de génération en génération. « Ma famille s'écriait un jour J. Chamberlain, dans la Chambre des Communes, ne peut, à aucun degré, s'enorgueillir d'une origine illustre ; elle n'a ni richesse ancienne, ni rien de semblable. Mais nous avons les traditions, — traditions non interrompues, — de deux siècles d'intégrité, d'honneur commercial absolument intact. » Et l'orateur de rappeler, avec orgueil, que son arrière grand-père, son oncle, son grand-père, son père et son grand oncle ont été, à tour de rôle, *Masters* de la *Compagnie des Cordonniers de Londres*. A vingt et un ans, J. Chamberlain devait, lui aussi, solliciter son admission. Son exemple fut suivi par ses quatre frères et par son fils, Austen, le ministre des Finances. L'orateur aurait pu ajouter que les Chamberlain jouissaient d'une telle réputation d'honorabilité, que plusieurs d'entre eux, bien qu'ils fussent Unitariens, furent choisis comme marguilliers, *churchwardens*, de leur paroisse anglicane.

Les mêmes vies de labeur intègre et d'austérité religieuse caractérisent la branche maternelle. Le père de l'homme d'État, M. Joseph Chamberlain, un commerçant amoureux de la solitude, mais dont les dons généreux lui valurent une inscription commémorative sur les murs de Unity Church à Islington, avait épousé Caroline Harben, la fille d'un marchand de comestibles. Par son grand-père maternel, le missionnaire impérial se rattache, comme il l'a dit lui-même, « à un de ces pasteurs bannis, qui, au temps des Stuarts, abandonnèrent foyer, travail, argent plutôt que d'accepter le Credo de l'État, qu'on songeait à leur imposer ». Le père de Caroline Harben avait, en effet, épousé la petite-fille de Richard Serjeant, de Kidderminster, qui refusa de souscrire aux déclarations dogmatiques imposées, en 1662, par l'Acte d'uniformité.

L'héritier de cette double lignée de pasteurs et de commerçants, l'aîné de neuf enfants, le doyen de quatre frères qui tous entrèrent dans l'industrie, Joe Chamberlain naquit à Londres le 8 juillet 1836. Il ne vit point le jour dans un quartier élégant, au nord de la Tamise, mais dans un faubourg modeste, au sud du fleuve impérial, dans la ville des boutiquiers et des employés, à Camberwell. Dès l'âge de huit ans, il va à l'école. C'est un enfant silencieux et volontaire, également prêt à dérober les jouets d'autrui et à protéger les gamins qui acceptent de lui obéir. En 1845, ses parents, dont la situation s'est améliorée, transportent leurs pénates au nord Londres, à Islington. A quatorze ans, J. Chamberlain quitte les bancs de l'école, pour suivre les cours d'University College. Rebelle à la culture classique et aux exercices physiques, le jeune homme laisse à ses maîtres le souvenir d'un élève tenace et persévérant. Il réussit dans les mathématiques. Grâce aux leçons de M. Merlet, s'il faut en croire les souvenirs

personnels évoqués dans un discours du 5 novembre 1902, il apprécie les beautés de la langue française et apprend à lire les œuvres de Molière. Deux ans après, à seize ans, J. Chamberlain quittait définitivement le collège. Il avait reçu l'éducation utilitaire et limitée d'un commerçant. Il devait rester pour toujours dépourvu de l'affinement intellectuel, acquis à l'Université et réservé à une élite. S'il a une admiration profonde pour Macaulay, Tennyson, Dickens et Thackeray, elle ne lui a pas été inculquée par ses maîtres. Il a lu les grands écrivains de son temps, rapidement, à ses moments perdus, derrière son comptoir, entre deux additions. Les citations, dont il aime à orner ses discours, ne révèlent point une profonde culture. On y chercherait en vain quelques-unes de ces phrases grecques, qu'on retrouve encore dans les allocutions classiques de Gladstone. La littérature latine n'a pas davantage inspiré J. Chamberlain : si, au cours de sa première intervention vraiment importante dans les débats parlementaires, il s'est laissé aller à rappeler le vers fameux :

Facilis descensus Averno.

cet essai n'a jamais été renouvelé. Seuls, les auteurs contemporains lui ont fourni de rares ornements. Quelques-unes de ces citations témoignent d'une connaissance superficielle. En 1885, il fait allusion « à feu M. Carlyle ». En 1895, il parle « d'une œuvre appelée *Romola* — dont l'auteur est, je crois, G. Eliot ». Seuls, « le poète Américain », d'ordinaire Longfellow, « les poètes Coloniaux », R. Kipling, ont l'honneur de fournir à cet orateur utilitaire, les images, les formules nécessaires, pour relever l'éclat, accroître la sonorité de ses sobres péroraisons.

Et c'est ainsi, qu'à seize ans, sans être alourdi par le pesant fardeau d'une culture littéraire et d'un système philosophique, avec le seul bagage de ses traditions familiales d'activité pratique et d'austérité civique, le jeune Joe Chamberlain entre dans les affaires. Il y réussit brillamment, parce qu'il y apporte, tout en respectant le glorieux passé d'intégrité commerciale et de générosité sociale, les ressources inépuisables d'une volonté supérieure.

* * *

Il entre dans la boutique de cordonniers, où, pendant quatre générations et cent vingt années, les siens avaient géré le même commerce, dans la même maison, sous le même nom. Tous les matins, le jeune homme quitte Islington et « descend en ville ». Pendant deux ans, il travaille, alternativement, dans l'atelier et à la caisse : il apprend tous les détails de l'art de faire les chaussures.

Si un hasard heureux n'était venu bouleverser sa vie, Joë Chamberlain aurait dû limiter ses ambitions à devenir, à son tour, « *Maître de la Compagnie des Cordonniers de Londres* ». Il était réservé à des destinées plus hautes. En 1854, M. Nettlefold, l'oncle maternel de l'homme d'État, un industriel de Birmingham, achète en Amérique le brevet d'une invention, qui devait bouleverser, par l'introduction d'une machine nouvelle, la fabrication des vis. Il cherche des capitaux. Il s'adresse à M. Joseph Chamberlain, qui accepte de s'associer à cette affaire. Celui-ci délègue son fils pour le représenter. A dix-huit ans, le jeune Joë part pour Birmingham, pour la cité qu'il devait promouvoir à la dignité de capitale politique du Royaume-Uni. Aux débuts, la situation est difficile. L'industrie naissante traverse une crise redoutable. L'usine nouvelle est menacée par la concurrence de petits ateliers, qui travaillent à perte. L'énergie audacieuse de Joë Chamberlain triomphe de tous les obstacles. Il noue des négociations avec ses rivaux. Il rachète leurs fonds. Il se crée un monopole de fait; et, en 1894, soit vingt ans après leur arrivée à Birmingham, Joë et trois de ses frères pouvaient définitivement quitter leurs affaires. Leur fortune était faite.

Ce succès éveilla des jalousies. Des menaces fâcheuses circulèrent. Les adversaires politiques devaient, plus tard, recueillir avec empressement toutes ces vagues accusations de concurrence déloyale. Il ne semble pas qu'elles soient fondées. Messieurs A. Stokes et Cie, une maison fort connue dans le commerce des vis, se sont, le 25 novembre 1884, au nom de leurs confrères, portés garants de l'honorabilité de leur ancien rival : Joë Chamberlain n'a employé que les armes permises dans la guerre industrielle. Le Rév. R. M. Grier, vicaire de Rugdy, certifia, dans les *Daily News*, que « la maison de M. Chamberlain avait toujours occupé une place de premier ordre dans l'estime de tous, et en particulier des ouvriers, pour l'honnêteté et la loyauté de ses procédés. »

Cette popularité naissante s'expliquait par le soin avec lequel le futur maire de Birmingham, fidèle à sa tradition de famille, s'acquittait de son devoir social. A toutes les étapes de sa carrière, nous retrouverons ainsi, étroitement unies, l'énergie créatrice, orientée vers la solution immédiate des questions pratiques, les préoccupations morales, dictées par un sens héréditaire du devoir religieux. Joë Chamberlain fonde un Club pour ses ouvriers, organise des cours du soir, joue souvent le rôle de professeur. Il prend régulièrement la parole à l'*École du Dimanche*, organisée, pour les jeunes gens

et les jeunes filles, par ses coréligionnaires Unitariens. Il est le premier Président de leur *Société pour l'Amélioration Mutuelle de la Jeunesse*. La conférence Molé-Tocqueville de Birmingham et Edgbaston le compte au nombre de ses adhérents. Le monocle déjà vissé à l'œil, dévisageant ses adversaires « avec une parfaite effronterie », il se révèle comme un orateur dangereux par « sa présence d'esprit, la rapidité de ses attaques, l'audace de son orgueil. » Il affiche les goûts guerriers qui caractérisent tout jeune Anglais de forte race et de bonne santé. Il fait ses débuts en défendant Cromwell. En 1858, il attaque les opinions pacifistes de J. Bright. En 1860, il reproche au gouvernement de n'avoir point empêché par les armes l'annexion de la Savoie.

Par le maniement de la parole, par les services rendus, par la fortune acquise, Joe Chamberlain, — le jeune bourgeois, — se prépare lentement à la vie publique. Avant de solliciter des mandats, il voulut, conformément à ses traditions familiales, planter définitivement sa tente sur le sol de Birmingham. Industriel heureux, danseur émérite, auteur et acteur également remarqués de saynètes mondaines, pépiniériste distingué, sinon sportsman accompli, Joe Chamberlain pouvait songer à s'établir. Le sort lui refusa la vie sereine qu'avaient connue les siens, autour du foyer domestique. Par deux fois la mort s'abattit sur son toit. Par deux fois, avec la ténacité d'un homme d'action, il replante sa tente déracinée. En 1868, en 1888 Joe Chamberlain dut renouer les liens scellés, pour la première fois, en 1861, Ces trois mariages ne troublèrent jamais l'harmonie de son foyer. Pendant de longues années, les six enfants, avec un égal attachement, restèrent groupés autour de leur père. Aujourd'hui encore, quatre filles se sont refusées à quitter le nom dont elles sont fières. Cet homme d'action, qui sacrifie tout, — opinions passées, idées générales, sentiments humanitaires, — à l'énergie créatrice ; ce lutteur, qui a inspiré des haines farouches et a su les mériter, a éveillé aussi, — et ce n'est pas là un des moindres attraits de cette curieuse physionomie, — des attachements profonds. Le *Punch* a immortalisé l'amitié de Jesse Collings pour Joe Chamberlain, en les mettant en scène sous la forme de « Don Chamberlain Quichote et Sancho Jesse Pancha ». Pour être moins connu que celui du « Baromètre de Joe », le dévouement de John Morley, de sir Charles Dilke n'en a pas moins survécu aux violences des discussions parlementaires.

Il y a une telle puissance du vouloir chez cet homme, qu'elle force le sentiment et impose le respect. Les dévouements qu'il a inspirés, une ville devait les partager.

*
* *

L'attachement de Birmingham pour J. Chamberlain, cet attachement, qui, loin de se démentir en quarante ans, devait se manifester à toutes les étapes importantes de sa carrière politique, est incompréhensible, si l'on oublie les débuts de cette vie publique. A trente ans, le futur ministre adopte intégralement les griefs économiques et les revendications religieuses des classes moyennes. Il n'a jamais cessé de les servir. C'est là qu'il faut chercher, ainsi que dans les replis du tempérament, les caractères qui donnent une réelle unité à cette vie, traversée par de brusques évolutions, obscurcie par des opinions contradictoires.

En 1865, J. Chamberlain prend part à la fondation de l'*Association Libérale*, cette fédération démocratique de comités de quartiers, qui, réorganisée en 1868, de manière à pouvoir englober les nouveaux électeurs ouvriers, constituera l'ossature du fameux *Caucus*. En 1867, il prononce son premier discours politique, pour défendre la candidature de M. Dixon. Deux ans après, en 1869, il s'engage dans une double campagne municipale et politique, économique et religieuse, qui devait lui acquérir l'attachement de Birmingham.

Élu membre du *Town Council* en 1869, maire en novembre 1873, J. Chamberlain, aidé de tout un groupe de pasteurs dissidents, Dr Dale, Dr Crosskey, qui depuis ont rendu hommage à son énergique activité, travaille à faire de Birmingham — jusqu'alors un vaste village, — une cité impériale. Il y réussit. Et il a pu récemment, non sans un légitime orgueil, résumer, comme il suit, l'œuvre accomplie : « Il y a cinquante ans, la population de la ville était de 180.000 âmes, soit 40 p. 100 de ce qu'elle est aujourd'hui. La valeur imposable était le tiers de ce qu'elle est maintenant. En ce temps-là, à l'exception de l'Hôtel-de-Ville et du Marché, il n'y avait pas d'édifices publics de quelque importance. Il n'y avait ni parcs, ni bibliothèques gratuites, ni bains, ni galerie artistique, ni musée : nous n'avions ni les Écoles municipales, ni l'École d'art, ni le *Midland Institut*, ni le *Mason College*, ni *Corporation Street*. La grande étendue, couverte par cette artère et les voies qui en dépendent, était un des pires quartiers de la ville, au double point de vue social et sanitaire. Les rues étaient mal pavées, imparfaitement éclairées, incomplètement déservies par des égoûts. Les chemins des piétons étaient pires que les rues : vous enfonciez dans plusieurs centimètres de boue, ou, dans les quartiers privilégiés, vous avanciez sur des galets, singulièrement douloureux. Le gaz et l'eau appartenaient à des Sociétés privées. L'eau n'était fournie

que trois jours par semaine. Des milliers de cours étaient sans pavés et sans égoûts, recouvertes de marais de boue fétide, dans lesquels se déversaient les cendres et les ordures. En 1848, la mortalité annuelle était de 30 p. 1.000 : elle n'est aujourd'hui que de 20 p. 1.000. »

Parallèlement à çe premier essai de socialisme municipal, J. Chamberlain trouve le temps de prendre en main la direction de la lutte scolaire. En 1869, il accepte de présider le bureau de la ligue, nouvellement constituée, pour l'*Éducation nationale*. Il est un des dix industriels qui souscrivent 25.000 francs. L'Association avait pour but de défendre une réorganisation de l'enseignement primaire sur les bases suivantes. Des écoles seront ouvertes, de manière à pouvoir subvenir aux besoins de toute la population enfantine; elles seront entretenues par des taxes municipales et des subventions d'État; elles seront soumises au contrôle des corps élus; l'instruction sera obligatoire, gratuite et laïque. Le projet de loi, proposé par Gladstone et accepté par le Parlement, ne donne point satisfaction aux non-conformistes :

« Il n'établit des *Boards* (des conseils élus, chargés de gérer les écoles laïques), que là où il n'existe pas d'enseignement confessionnel. Il aurait dû créer des *Boards* partout, et placer les écoles religieuses sous leur contrôle. »

Ces critiques adoucies, formulées par J. Bright, ne traduisent qu'imparfaitement les colères des Protestants de Birmingham. Un *Comité central non conformiste* est fondé. J. Chamberlain joue un rôle important dans cette agitation. Au début de 1871, il stigmatise M. Eorster, l'auteur des concessions faites aux Anglicans et aux Catholiques, en des termes qu'on ne peut relire aujourd'hui sans éveiller, sur les lèvres des adversaires de M. Chamberlain, des sourires narquois :

« Ce Radical, ce Quaker, esf maintenant ministre de la couronne, partisan d'une Église d'État. Le *parson* et le débitant ont uni leurs efforts; les catholiques Romains et Anglicans se sont embrassés ; le lion s'entend avec l'agneau pour obtenir des *School Boards* un appui pour l'enseignement confessionnel. »

Cette agitation politique, qui porta au Cabinet Gladstone des coups sensibles; cette œuvre économique, qui se traduisit par des résultats immédiats; quelques articles de revue, où le maire reprenait le programme radical des « quatre A » (1), désignèrent, tout naturellement, J. Chamberlain pour un mandat de député. En 1873, il est candidat à Sheffield, contre Rœbuck, un libéral avancé rallié au parti conservateur, un Chamberlain avant la lettre. Battu, il est désigné en juin 1876, pour recueillir la succession de M. Dixon, dans une des circonscriptions de Birmingham. Un ouvrier prend la parole, dans la réunion du *Caucus*, pour défendre cette candidature :

« Joseph, tu as été fidèle aux intérêts de notre bourg Aux tâches que nous t'avons confiées, comme à un fidéicommissaire, tu es resté fidèle. Nous ferons de toi un des chefs de la Nation. »

Et le 27 juin, après que le maire eut été élu sans concurrent, un travailleur se lève :

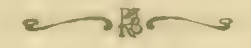
« Nous pouvons avoir foi en Joseph : il descendra en Egypte, et là, insensible à la crainte de l'autorité de Pharaon, aux charmes de la femme de Putiphar, il fera ce qu'il doit à ses électeurs. »

Le lendemain, J. Chamberlain, qui, depuis deux ans avait quitté les affaires, se démet des fonctions municipales pour se consacrer entièrement à la vie politique.

*
* *

Petit et agile, malgré son dédain des sports, le front solide légèrement fuyant, l'œil bleu d'acier, le nez droit et proéminant, les lèvres serrées et closes, le menton volontaire, le visage glabre encadré par de courts favoris, le jeune député restait, malgré l'élégance du monocle et de l'orchidée, un bourgeois saxon, pratique, volontaire et tenace. Il l'est encore. Avec les années, les favoris ont disparu, les rides se sont dessinées, les cheveux blancs ont apparu. Mais de toute sa personne se dégage avec la même vigueur, l'impression d'une énergie intense, concentrée, irréductible. Le tempérament est resté immuable. La méthode n'a point varié. Dans ses efforts, pour résoudre des problèmes différents, l'homme d'État a révélé la même connaissance du peuple anglais et de ses intérêts économiques, le même mépris pour les obstacles matériels et les théories abstraites, la même puissance de volonté. Les programmes ont été bouleversés. Les opinions ont changé. Les discours se contredisent. Derrière ces évolutions, on découvre toujours le commerçant saxon, ardemment et exclusivement épris d'action créatrice.

Jacques Bardoux.



(1) Affranchissement des Églises, de la Terre, des Écoles, du Travail.

LE NOUVEAU JUGE

Lorsque M. Darvillier, accompagné de ses deux filles, descendit à la station de Saint-Gervais, le chef de gare dit aux paysans venus pour lui réclamer des colis.

— Attendez-moi, voilà notre nouveau juge de paix et ses demoiselles.

Les vignerons se retournèrent, comme si, tout d'un coup, on les eut avertis d'un danger, et leurs regards, pareils à des lames acérées et menues, s'enfoncèrent dans les traits inconnus du juge. Ce gros homme, arrivé ce matin de la ville, allait immiscer sa science toute simple dans leurs affaires d'une complication mystérieuse, qu'ils traitaient selon les rites séculaires, en certaines saisons et sous l'influence des astres. Ils souriaient en se serrant les uns contre les autres, prêts à se défendre.

M. Darvillier remercia le chef de gare de son accueil et souleva son chapeau de haute forme en passant devant les paysans ; ses deux filles inclinèrent la tête.

Le juge vêtu d'un long pardessus de drap noir, tenait à la main un sac de voyage.

— Il porte sa boîte à malices, dit un paysan.

Une voiture retenue, la veille, par dépêche, stationnait le long d'une barrière. A peine sortie de la gare, Marguerite, la fille aînée du juge, secoua la tête et murmura :

— Comme c'est petit !

Sa sœur, Emma, répondit avec un soupir.

— Au moins l'on vivra tranquille.

Les jeunes filles n'osèrent regarder le juge et les paroles qu'elles avaient dites les jetèrent dans un grand trouble.

— Montez mes chéries, fit le père simplement.

Elles s'installèrent sur le banc, placé dans la carriole ; M. Darvillier s'assit à côté de Marguerite et toucha l'épaule du paysan qui tenait les guides.

— Vous pouvez partir, mon ami, dit-il d'une voix douce.

*
* *

La venue du juge et de ses filles avait été déjà signalée dans chacun des villages que la voiture devait traverser pour se rendre à Saint-Vivien. Dans les champs, les femmesse relevaient soudain, et, les pieds nus, elles couraient au bord des fossés envahis d'aubépine blanche ; les hommes arrêtaient les bœufs d'un coup sec et les bêtes tournaient du côté de la route leurs mufles larges et luisants. Dans les chais, les bruits de marteau se taisaient brusquement et le village tout entier cessait de tressaillir ; de vieilles paysannes s'interrompaient de tricoter et des enfants souriaient entre des massifs de lauriers-roses. Un air embaumé baignait toutes les choses d'une onde tiède ; une pluie blanche et rose tombait par instant des pêchers en fleurs.

— Toutes ces personnes sont bien aimables, dit tout haut M. Darvillier, répondant aux saluts.

— C'est toujours comme cela quand on ne connaît pas, dit le cocher.

Mais le juge était trop absorbé pour sentir la vérité de la remarque. Quand les dernières maisons des villages étaient dépassées, la voiture s'engageait parmi les forêts clairsemées des pins et l'on apercevait le ciel par les éclaircies entre les troncs rouillés et nerveux, hérissés d'aiguilles vertes. A ces moments le vent subitement refroidi faisait frissonner les deux sœurs ; elles se prenaient la taille et les joues rapprochées fermaient à demi les yeux. Le vent soulevait les voiles blancs de leurs chapeaux, qui, par instants, enveloppaient et mêlaient leurs jeunes têtes. Emma ne faisait pas un mouvement, son beau visage aux yeux noirs trop allongés semblait dormir ; Marguerite, d'un geste vif, se dégageait la première et durant quelques secondes, c'était, sous les voiles enroulés, un gai tumulte d'oiseaux.

Le cocher se détournait, et dans un rire malicieux s'écriait :

— Ah ! ces demoiselles sont éventées.

Le juge amusé fit un signe à ses filles, car l'on approchait de Saint-Vivien ; elles remirent en ordre leur toilette, et M. Darvillier redressa son chapeau de soie. Sur la place de l'Église, le curé coiffé d'une calotte tournait en lisant un gros livre ; l'on eût dit qu'il accomplissait un vœu ; en face, l'instituteur se tenait debout devant une affiche électorale ; M. Darvillier salua profondément ces deux autorités de la commune. La maison louée par le nouveau juge ne faisait pas partie du bourg ; elle était située dans la lande à deux kilomètres des derniers toits.

— Nous sommes arrivés, dit le cocher, et très vite, il ajouta : la propriétaire s'est pendue, voilà bientôt une dizaine d'années. On n'a jamais su pourquoi.

M. Darvillier et Marguerite, occupés à rouler les couvertures de voyage, n'avaient pas entendu, mais Emma devint toute pâle et ce fut la main ferme du paysan, l'aidant à descendre, qui l'empêcha de défaillir.

Le juge donna cinq francs au cocher, et précédé de ses filles, entra dans la nouvelle demeure.

*
* *

C'était une maison basse, à deux étages, cachés au

fond d'un jardin par d'immenses acacias chargés de grappes odorantes. Les fenêtres du rez-de-chaussée étaient ouvertes et quand Marguerite et sa sœur visitèrent les pièces auxquelles on accédait de plain-pied, elles demeurèrent quelques secondes, sans bouger, toute à la joie de respirer la fine essense de lavande, qui, répandue dans l'air, mettait autour de leurs vieux meubles, rapportés de Jonzac, une sorte d'élégance propre et parfumée. Elles gravirent toutes deux l'unique étage et choisirent leur chambre. Elles la meublaient par l'imagination, disposant chaque objet à l'avance; et c'était comme une intimité qu'elles faisaient naître dans les pièces depuis longtemps inhabitées. M. Darvillier était resté dans le jardin, et sans prendre la peine d'enlever son pardessus et son chapeau, il parcourait les allées bordées d'œillets roses et de pieds-d'alouette bleus. Il marchait à pas si lents qu'on l'eut dit chargé d'un lourd fardeau ; c'est que, depuis son arrivée à Saint-Gervais, toute sa vie passée, se ramassant tout à coup, pesait sur ses épaules, et par instants, il chancelait, prêt à s'écrouler dans les massifs de chèvrefeuille. Durant vingt-cinq ans, avocat à Jonzac, il avait connu tous les scandales d'une petite ville ; il s'était jeté sans ménagement dans la politique locale, pour défendre un idéal de liberté qu'il portait en lui comme une blessure toujours ouverte.

M. Darvillier marchait doucement grisé par l'odeur poivrée des sauges aux grappes rouges et de la sariate aux campanules mauves.

Il allait appliquer, pensait-il, à la fin de sa vie, dans d'humbles fonctions, les principes que sa jeunesse avait aimés pour eux-mêmes, comme des formes pures, irréelles et harmonieuses. Et cette perspective d'une vie calme passée en compagnie de ses deux filles, parmi ces paysans d'une politesse si bienveillante, le comblait d'une joie précieuse comme un don. Le passé s'arrêtait à la haie de ce jardin embaumé ; il oubliait tout ce qui n'était pas le présent, chargé de fleurs ainsi que les arbres printaniers. Ses filles venaient de le rejoindre, Emma considérait de ses regards mélancoliques le grand acacia, comme si, parmi les branches, un corps se fut balancé; Marguerite courait au-devant de son père, ses cheveux blonds presque dénoués.

— Il faut écrire à M. Chevalier, dit-elle en fronçant le sourcil. Elle semblait une mère faisant une recommandation importante à son fils.

— Plus tard, répondit le juge avec un sourire triste.

M. Chevalier était le député, qui, par ses démarches auprès du Garde des Sceaux, avait obtenu la nomination de M. Darvillier. Il avait tenu, disait-il, à faire reconnaître par les pouvoirs publics vingt-cinq années de propagande républicaine ; en réalité, un quart de siècle d'outrages, d'humiliations et de colères.

— Il serait bon de le remercier, reprit Marguerite.

Le juge passa ses mains sur son front, et, la figure à demi cachée, il murmura, d'une voix sourde, qui sembla, dans les allées, le vol éperdu d'un gros bourdon.

— Le remercier, répéta-t-il, mais tu ne sais pas tout ce que j'ai fait pendant vingt-cinq ans pour lui. Au lieu d'exercer ma profession d'avocat, sans me préoccuper de son ambition, je me suis lancé dans des intrigues qui me poursuivent partout et dont j'ai honte. J'ai voulu m'échapper.

Emma, d'un pas alangui, apercevant son père et sa sœur assis sur un banc, vint prendre place à côté d'eux.

— N'est-ce pas Emma, s'écria le juge, tu te rappelles le chagrin que je ressentais chaque soir, au retour de mes réunions. Tu me faisais la lecture pour m'aider à dormir ; mais je passais d'interminables nuits sans sommeil. J'étais trop malheureux.

Le juge avait saisi ses deux filles, et, les attirant contre sa poitrine, il baisait passionnément leurs fronts.

— C'est bien fini ; nous aurons une vie paisible et vous serez contentes. J'ai tant souffert, ajouta-t-il après un silence.

M. Darvillier abandonna les mains de ses filles et dissimula à nouveau son visage pour qu'on ne vit pas ses larmes, il murmura :

— Laissez-moi, voulez-vous ?

Sitôt qu'elles furent parties, le juge s'étendit sur le banc et sanglota ; son corps avait l'air d'une bouteille qui se vide. Il se calma vers le soir, quand la nuit enveloppa les chèvre-feuilles qui faisaient l'ombre embaumée. Ses filles prises de peur l'appelèrent ; il les rejoignit en souriant et voulut, avant le dîner, écrire une lettre à M. Chevalier, son protecteur.

*
* *

A neuf heures, M. Darvillier quitta ses filles pour sa tournée de visites à Saint-Vivien et dans les environs ; le paysan qui l'avait amené la veille, vint le chercher.

C'est par le Château-Gaillard que M. le juge devrait commencer, conseilla le vigneron, nous reviendrions dans le bourg à la chaleur.

On nomme château, dans la Gironde, toute demeure d'un propriétaire important ; c'est, à l'ordinaire, une maison spacieuse, dont plus de la moitié est occupée par des chais, et qui s'élève parmi les champs immenses et réguliers des vignobles. Le Château-Gaillard était habité par M. Borie, conseiller d'arrondissement, un des propriétaires les plus

renommés; car il avait tenté, l'un des premiers, la reconstitution de ses vignes. Il se tenait, ce matin-là, près de la grille qui fermait sa maison, et de loin, le juge put distinguer, au travers des barreaux, les favoris blancs du conseiller: deux longs flocons de laine argentée.

Il donnait des ordres à des tonneliers qui l'écoutaient en relevant leurs tabliers de toile brune; et quand M. Darvillier parut, il continua de parler haut, en fermant les poings, comme prêt à frapper.

— Vous me surprenez au travail, M. le juge, fit-il en soulevant son chapeau. Et très haut, il se plaignit, car depuis une quinzaine, ses hommes et lui ne se tenaient plus de fatigue. Les courtiers exigeaient les envois dans un trop bref délai. C'était un vrai coup de feu dont il fallait profiter.

Comme M. Darvillier s'excusait de le déranger, le conseiller s'exclama :

— Mais je suis trop heureux, mon cher juge.

Ils s'éloignèrent et quand le maître ne sentit plus peser le regard de ses hommes, il changea brusquement de ton.

— Voyez-vous, mon cher juge, il n'est plus un moyen de les tenir. Avant, nos pères étaient sûrs des ouvriers qu'ils nourrissaient, on pouvait compter sur leur dévouement et leur reconnaissance. Maintenant tout a changé.

Il soupira, regarda M. Darvillier et le secouant pour le mieux convaincre, il s'écria :

— Ainsi, l'autre jour, un de mes ouvriers ne s'est-il pas permis de lire le journal devant moi, sous mes yeux. Le soir même je le mettais à la porte.

— Cependant... fit M. Darvillier.

— Ce sont les journaux avec leurs histoires qui bouleversent leurs esprits. Les ouvriers sont nos maîtres aujourd'hui; à les entendre, tout leur appartient. Si je rencontrais sur ma route un de ces meneurs!...

Ils entraient dans l'antichambre, et le conseiller, en disant ces mots, fixa son fusil accroché par une courroie au-dessus d'un bahut de chêne. Sur la table de la salle à manger des bouteilles et des biscuits avaient été déposés; le conseiller pria M. Darvillier de s'asseoir.

— C'est du Château-Gaillard 95, annonça le propriétaire, et tout bas, ainsi qu'une confidence, il ajouta : une grande bouteille.

Il servit le vin selon des rites minutieux, après l'avoir déjà savouré par la vue et l'odorat.

— Il me reste une centaine de bouteilles. Vous me ferez le plaisir, mon cher juge, d'en emporter quelques-unes.

M. Darvillier remercia le conseiller de son offre, mais refusa d'un ton ferme, alléguant que, pour son malheur, il n'était point amateur de bon vin. D'ailleurs, un pareil cru ne trouverait point place dans ses modestes repas.

— Alors, conclut en riant le conseiller, ce sera pour le mariage de mesdemoiselle vos filles.

Il profita de sa boutade pour excuser l'absence de sa famille, partie le matin même pour Saintes.

— Enfin, mon cher juge, je pense que l'on a bien fait de vous envoyer ici pour nous défendre. Votre prédécesseur s'était laissé gagner par la politique du jour et les ouvriers avaient toujours raison contre les maîtres. Si ses jugements ont pu servir à son avancement, je m'en réjouis; mais ils ne l'ont guère avancé dans l'estime des honnêtes gens.

Et le conseiller, heureux de son mot, fixa d'abord M. Darvillier; puis il tint longtemps contre la table son verre vide; et l'on eut dit qu'il apposait son cachet au bas d'une déclaration définitive. La visite était terminée; le juge serra la main du conseiller et remonta dans la voiture sans prêter attention au cocher qui glissait un panier d'osier sous son siège.

Pour accéder du Château-Gaillard à la demeure du maire, l'on devait suivre d'abord une route ombragée qui tournait d'assez loin le village, et traverser un petit bois de pins. L'air était doux et M. Darvillier pensait à l'accueil du conseiller. Le juge croyait deviner dans les paroles qu'il avait entendues, une manière courtoise d'établir, dès l'abord, des relations cordiales, un excès de bienveillance à son égard et par dessus tout, un besoin naturel de confidences, chez un homme défiant obligé de ruminer ses idées, dans la solitude. M. Darvillier se réjouissait d'avoir refusé son vin. La distance qui séparait le Château-Gaillard de la maison du maire fut vite franchie, car le cheval trottait allègrement dans l'air léger du matin; et lorsque le juge descendit de voiture, une vieille servante habillée de noir, la tête coiffée d'un foulard blanc, le fit entrer dans une pièce sombre, aux contrevents bien clos. Elle alla, d'un pas silencieux avertir son maître, et mena le juge auprès de lui. M. Darvillier longea des couloirs frais et tout parfumés d'odeur de fruits murs, puis se trouva dans la petite chambre qui servait de cabinet au maire. Sur la table, des imprimés, des papiers couverts de timbres se mêlaient à des factures; et des sacs minuscules de farine et de son, à demi renversés, répandaient sur les archives communales une poudre blanche et dorée. M. Moulineau signait des pièces, à l'entrée du juge, et les veines de son cou saillaient sous sa peau, lorsque pour signer son nom il labourait le papier d'une plume inhabile et pesante. Il leva sur M. Darvillier sa face énorme entièrement rasée, et de ses regards vifs, il fixa le juge, avant même de le saluer.

M. Darvillier parla le premier; il dit qu'il venait de voir le conseiller d'arrondissement M. Borie, il tenait à faire la connaissance du maire du chef-lieu de canton, le juge était d'ailleurs un de ses administrés, à ce seul titre il lui devait une visite.

— Vous avez raison, monsieur le juge, répondit le maire; dans nos pays c'est avec une poignée de main que l'on se fait des partisans. Nos gens des campagnes aiment cela.

Il posa sur une table le porte-plume qu'il tenait à la main et reprit :

— Je serais allé vous voir moi-même, si je n'avais tant de travail. L'on demande toutes sortes de choses aux maires : des enquêtes, des recensements; tout notre temps est absorbé par les paperasses.

— J'espère que l'on vous aide, objecta le juge.

— Voilà vingt ans que je fais ce travail, aussi je commence à m'y habituer, dit le maire en souriant. J'ai beau prier mes amis à chaque élection de voter pour un homme plus jeune, capable de leur rendre plus de services ; ils ne m'écoutent pas.

— C'est qu'ils vous témoignent de l'affection, dit M. Darvillier.

— Non, mais tout le monde sait qu'on peut me déranger à n'importe quelle heure. J'écoute les plaintes de l'un, les criailleries de l'autre et j'essaie de mettre les gens d'accord. Il y en a qui s'écharpent pour un pied de vigne.

Le maire toucha d'une main l'épaule de M. Darvillier et d'un ton familier s'écria :

— C'est que je fais parfois votre travail, monsieur le juge. Voyez vous, dans nos pays, si l'on veut réussir, il faut avant tout se montrer conciliant. Faites votre possible pour éviter des procès. C'est le conseil que je me permets de vous donner. Vous serez vite l'ami de tout le monde.

Le maire prit son vaste chapeau de feutre et voulut accompagner M. Darvillier jusqu'à l'école.

— Voyez l'instituteur, recommanda-t-il, c'est un garçon intelligent, aimant à rendre service.

— C'était bien mon intention, dit M. Darvillier.

Dans la grand'rue, le maire questionna le juge sur sa nouvelle installation et M. Darvillier répondit que la maison lui plaisait ; le jardin une fois entretenu serait fort joli.

— Je vous enverrai mon bordier cet après-midi, dit le maire. Il n'est pas occupé depuis une semaine, et je le paie à ne rien faire.

— C'est que j'ai déjà retenu hier un jardinier, dit M. Darvillier.

— Comment se nomme-t-il? demanda le maire.

— Ma foi, je ne sais plus, répondit le juge, rougissant de son mensonge.

Le maire saisit M. Darvillier sous le bras ; il tenait à ce que tout le village connut ses relations avec le nouveau juge de paix. Sur le seuil de l'école, il présenta M. Darvillier à l'instituteur, M. Champion.

— Voilà M. le juge qui voulait vous serrer la main.

Le maître d'école remercia le maire de son dérangement, puis salua le juge, en soulevant la calotte de drap dont il était coiffé.

— C'est un humble magister de village qui vous reçoit dans la maison commune, dit-il. Il étira nerveusement sa barbe longue et brune, qui cachait presque ses yeux d'un bleu profond.

Bien que l'école fut vide, les images ornant les murs, les tabliers des enfants accrochés aux patères, les maximes qui se déroulaient au plafond comme des frises, peuplaient la grande salle de pensées si pures qu'elles semblaient encore adoucir l'air,

— Votre classe est nombreuse, demanda le juge.

— Je reçois bien soixante enfants, mais je ne m'en plains pas, car je n'ai pas d'autres distractions que l'exercice de mon métier.

Il sourit en prononçant ces mots, secoué d'une belle résignation et tendit les mains comme s'il caressait des fronts enfantins et invisibles.

— Le village a l'air bien tranquille, n'est-ce pas ; pourtant c'est entre tous les habitants une guerre implacable et continue. Au presbytère, on dresse les plans de la bataille et la municipalité se laisse mener.

— Cependant le maire m'a paru libéral, dit M. Darvillier.

— Il faut d'abord qu'il nous donne des gages de son libéralisme.

L'instituteur avait prononcé ces mots, d'une voix raûque, dans laquelle on devinait une force longtemps contenue.

— Il m'a fallu des années pour savoir quels sont, dans ce canton, nos amis et nos ennemis. Je pourrai vous épargner d'aussi longues expériences.

M. Darvillier répondit simplement qu'il lui répugnait d'avoir sur les hommes une opinion, avant de les connaître. C'était jour par jour qu'on les appréciait dans le dévidement monotone de leur existence.

— Croyez-moi, Monsieur le juge, mes renseignements pourraient vous être utiles. Si, lorsque je suis arrivé dans ce village, mon prédécesseur avait éclairé ma lanterne, je n'aurais pas été si longtemps la dupe de tout le monde.

— Votre offre me touche, dit le juge et je vous demanderais seulement les noms des fonctionnaires et des personnalités du canton. Vous m'obligeriez en me les faisant parvenir.

— Je vous les enverrai, tout à l'heure, dit l'instituteur ; j'y joindrai quelques notes. Vous en tiendrez compte ou vous les négligerez, cela vous regarde. Mon devoir est de vous avertir, car il y va du salut de la République.

Le maître d'école s'assit, presque épuisé, sur un banc, et les deux hommes se turent. Un oiseau, qui pénétra dans la classe par la fenêtre ouverte, vint troubler leur silence. Ils se séparèrent, car le clocher sonnait les douze coups de midi

M. Darvillier trouva ses deux filles dans le jardin, occupées à lire sous un énorme marronnier aux branches chargées de fleurs roses. Elles portaient des tabliers rouges à broderies blanches, et chacune avaient posé des œillets dans ses cheveux; leurs tailles donnaient l'impression de tiges souples et la chaude couleur de leurs visages, le luisant de leurs regards, les faisaient paraître animées d'une sorte de vie enrichie et végétale.

Au déjeuner, le juge, racontant ses visites, annonça la venue du conseiller d'arrondissement et de sa famille; Marguerite accueillit la nouvelle par un silence résigné, car en femme ordonnée, elle ne goûtait point l'imprévu; quant à sa sœur, elle battit des mains, ils allaient recevoir, organiser des concerts, installer un tennis, comme à Jonzac.

A la fin du repas, la sonnette se fit entendre et Marguerite courut à la porte; elle revint portant une lourde caisse d'osier.

— C'est un panier, que, ce matin, le cocher avait oublié de remettre, annonça-t-elle.

— Dépose-le sur la table, dit M. Darvillier.

Le juge se sentait si confus qu'il aurait voulu se cacher, il venait de reconnaître le panier de vin du conseiller.

— Le cocher est-il encore là? demanda-t il.

— Non, répondit Marguerite, il s'est sauvé ne voulant rien accepter.

A ce moment retentit la sonnette de nouveau; un paysan qui tenait à la main une serpe en fer recourbée, parut au seuil de la salle à manger.

— Je suis le bordier de M. le maire, fit-il en clignant les yeux. Après un moment de silence, il reprit :

— M. l'instituteur m'a remis cette lettre pour M. le juge.

Alors M. Darvillier contempla le bordier, le panier de vin, la lettre et devint si pâle que Marguerite inquiète s'approcha de lui. Le juge s'était renversé sur sa chaise, les bras en avant comme s'il les offrait à des chaînes nouvelles.

— Ce n'est rien murmura-t-il, avec un soupir.

D'une voix faible il dit au bordier.

— Commencez votre travail mon ami.

Ses filles ne le revirent pas de la journée, le juge la passa dans sa chambre à tourner comme un prisonnier et par instants, Marguerite crut entendre à travers la porte des soupirs qui ressemblaient à des gémissements.

(A suivre.) JEAN VIGNAUD.

SOIR D'ÉTÉ

Le crépuscule est long, clair et doux. — La journée
Fut lourde, et nous allons, tous les deux, nous asseoir,
Pour savourer la paix dont cette heure est baignée,
Car les jours sont si chauds qu'on ne vit que le soir.

Sur les champs plane encor cette clarté qui traîne,
Toute diffuse, après le coucher du soleil.
La campagne respire, attendrie et sereine.
Mais le village, au loin, se prépare au sommeil.

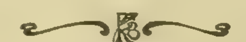
C'est l'instant où Vénus au bord du ciel s'allume.
Un peu de vapeur bleue émane des gazons.
Là-bas pourtant, les toits s'estompent dans la brume,
Et de la nuit s'amasse aux faîtes des maisons.

Nous restons quelque temps à rêver. Puis vient l'heure,
Où, quittant les sous-bois et les vallons fleuris,
L'ombre insensiblement s'étend et nous effleure,
Et dans l'air pâle glisse une chauve-souris.

Nous reprenons alors la route du village,
L'humble route où persiste un demi-jour douteux.
Des couples, par endroits, assis dans le feuillage,
S'arrêtent de parler quand nous passons près d'eux.

Et nous avançons, pleins de lassitude tendre.
Des souffles sur nos fronts passent, tièdes et doux.
Tout rêve. Les maisons ont l'air de nous attendre,
Et la nuit lentement vient au devant de nous.

ANDRÉ DUMAS.



LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

HENRI LAVEDAN : *Le Bon Temps.*

Un matin, Mlle Clochette réintégrant, ses courses de ménagère terminées, l'atelier du peintre Ronchin, retrouvait son ami demi-nu, ruisselant d'eau de savon, attardé aux ablutions qu'il aimait à prolonger les lendemains de fête; le dialogue suivant s'engageait aussitôt :

— Comment? Tu en es là? Qu'est-ce que tu as donc fait ?

— J'ai dormi, j'ai rêvé que j'étais de l'Institut et directeur du châlet Médicis, j'ai dû crier.

— Habille-toi.

— Je me lave. Prépare-moi vite mes affaires. Une camisole blanche!... et un pantalon fermé

Il chanta :

Mam'zelle Lise,
Vous m'plaisez sans ch'mise!

Et cependant que Mlle Clochette vérifiait un à un les boutons d'une chemise, puis l'étalait sur l'andrinople rouge d'un divan, et que Ronchin, chaussé de babouches en cuir jaune, égayait d'une gigue sa toilette interrompue, la conversation continuait :

— Tu sais ? J'attends ce tantôt un vampire.

— Un huissier.

— Oui, ma caille. J'ai été « touché ».

Il montra de loin le papier timbré parmi les tubes dans la boîte à couleurs...

— C'est cette fripouille d'Oullok !

Elle joignit les mains.

— Combien lui dois-tu donc de termes ?

— Trois petits. Pas un de plus. Y a-t-il de quoi tourmenter un enfant ? Mais il y met de la malice. Plus je les lui refuse, plus il me les demande !

Elle s'inquiétait déjà.

— Comment vas-tu faire ?

— Comme d'habitude.

Et devant son air étonné :

— C'est vrai, tu n'es pas au courant : C'est la première fois que tu me vois saisir. Ah ! mignonne !

Il l'embrassa.

— Ecoute ! Ça va se passer d'une façon biblique...

Cela se passe, en effet, le mieux du monde ; depuis qu'il existe des propriétaires et des bohèmes — et des littérateurs pour nous conter les légitimes colères des premiers, les subterfuges ingénieux des seconds — le remède le plus efficace et le plus spirituel à une situation désespérée a-t-il jamais varié ? La fuite, le déménagement clandestin « à la cloche de bois » peuvent d'ailleurs donner lieu aux incidents les plus inattendus et aux plus divertissantes complications.....

Ronchin frappe à une porte, qui s'entr'ouvre aussitôt et laisse passer une « jolie tête fine et pointue couleur de tabac clair, au nez tranchant de clubman et d'officier, aux moustaches poivre et sel de Palikare. »

A cette question :

— Est-ce l'heure de porter le piano ?

Ronchin répond :

— Oui, marquis.

Et Timoléon de Gribouge, authentique aristocrate, marié, riche, sculpteur par désœuvrement, voisin de Ronchin aux heures où l' « embêtent » sa femme, ses amis, « son monde », s'empresse. Les autres habitants de la « cité Malakoff » ne sont pas moins obligeants.

Cette nouvelle « on transvase Ronchin » n'éveille point de surprise, mais détermine de confraternelles offres de service ; tous les présents accourent, le statuaire Gollet « apoplectique et poilu d'ébène, du vin sous les joues, taché de plâtre comme un maçon et chaussé d'espadrilles dénouées ». Farbus, l'étudiant en médecine, « secouant ses longs cheveux châtains, nu tête sous le soleil qui mettait le feu à ses verres de lunettes », le baron Cabaret, « triste quadragénaire un peu chauve... vêtu d'une blouse blanche qui lui tombait jusqu'aux pieds comme une jupe », Mamèche lui-même, le vieux graveur..... Le petit « bazar » de Ronchin ne remplirait point cinq « capitonnés » ; quelques minutes suffisent à ses précieux amis pour enlever et répartir entre les ateliers le mobilier sommaire, l'attirail simple, encore que divers et encombrant, dont s'enorgueillit le « peintre des élégances mondaines ».

Surtout n'ébréchez rien ! Attention à mes Sèvres

* *

A lire les aventures de Mlle Clochette, du peintre Ronchin, du baron Cabaret, de Timoléon de Gribouge, Gollet, Farbus et Mamèche, et de leurs compagnons, le Turc Péki, le duc d'Épervant, la gracieuse Noémi, Gonzalès Espalmador, Gaston Lecourtois dit le « gamin », nul ne se matagrabolisera la cervelle. Le récit qui nous en est offert est limpide, discrètement nuancé ; l'action ne languit jamais ; la verve des personnages renouvelle ingénieusement le dialogue. A un arrivant d'Épervant demande : « Qu'est-ce qui te fait déferler ? » S'il fait visiter son hôtel, il montre les « chariots » qui servent « aux grands taritatas de famille » ; ses amis n'ont point un pied à-terre mais un « reposoir », un foyer, mais un « bocal ». Le gamin s'écrie : « J'ai lâché la famille. Ah ! je l'ai lâchée. Comme un coup de fusil ! — Depuis quand ? — Une heure, c'est saignant. »

Les problèmes qui nous sont proposés ne dépassent point en complication ceux qui retinrent, sans l'excéder l'attention des spectateurs du *Nouveau Jeu*, ou du *Vieux Marcheur* : Gaston Lecourtois prendra-t-il une maîtresse, deux maîtresses ? Trahira-t-il un ami, deux amis ? Les scrupules de Noémi, ou plutôt sa crainte de perdre « une situation de 30.000 francs » la détermineront-ils à ne tromper point d'Épervant ? d'Épervant enlèvera-t-il Clochette, ayant fort laborieusement « plaqué » Noémi ?... L'hésitation est d'autant plus permise que le hasard et ses surprises mènent ces aimables compagnons, et non leurs passionnettes ni même leurs désirs. Les principales intéressées avouent de désarmantes incertitudes.

« Dis donc, Clochette ? Ronchin s'était rapproché d'elle et lui parlait dans le cou, à son petit bout d'oreille. Tu ne me tromperas pas ? Ça serait si laid ! »

Elle haussa les épaules, comme s'il s'agissait d'une chose absolument indépendante de sa volonté, qu'il lui

eût demandé de lui promettre qu'il ne pleuvrait pas samedi prochain, et elle répondit avec simplicité :

« J'espère. Est-ce que je peux savoir? »

Ces problèmes, l'auteur les résout avec une élégante dextérité, mais surtout il en pose les données, en définit les inconnues, en prépare les solutions avec un zèle joyeux dont on ne saurait le féliciter trop vivement : *Si vis me flere*..

Henri Lavedan rit tout le temps, à moins qu'un attendrissement passager et dénué d'amertume ne l'arrête et le fasse hésiter. Quelle conviction ! Que de convictions! Et quelle sollicitude, quelle ardeur de sympathie — en vérité communicative? N'en doutez point! C'est bien plus qu'une bienveillante indulgence, c'est presque une amitié complice qu'inspire à Henri Lavedan ce d'Épervant. Épervant va devant! le duc tient « du grand seigneur, du bon garçon et du cocher... un fort des salons. » Sa personnalité est peu complexe, mais si séduisante; ah! ses mots, ses farces brutales, ses « géniales et étourdissantes blagues »! Son argenterie, ses laquais, ses chevaux.

Et Gaston Lecourtois! les grâces, l'esprit, les timidités, l'inconsciente et délicieuse rouerie d'un Chérubin du boulevard! Et Péki! l'ardeur contenue, l'énigmatique sourire, le lyrisme incendiaire de l'Orient! — et l'insensibilité d'epiderme d'un héroïque souffre-douleur! Et Poireau, le joueur d'orgue, ancien chass' d'Aff, manchot depuis la guerre d'Italie, patriote, — on le serait à moins — Poireau, si honnête, si émouvant quand il admire la pourpre du vin, « le sang de Magenta »! Ouflok lui-même, Moïse Outlok! (que vous appellerez comme tout le monde Loufoque!) La mansuétude de Lavedan s'étend sur tous et va jusqu'à peindre de couleurs claires le portrait d'un juif et d'un propriétaire. Tous sympathiques!

Et, l'ai-je point dit? quel enthousiasme! que d'enthousiasmes! Ce n'est point seulement l'humeur légère, les mœurs indépendantes, le langage pittoresque de ses personnages, qui enchantent Lavedan, mais le cadre même de leurs faits et gestes et, pour ainsi dire, l'atmosphère sentimentale où ils se plaisent. Lisez plutôt la description de la chambre à coucher du duc, ou celle du cabinet de toilette « ce sympathique réduit feutré de linoléum, qui sentait la boiserie vernissée, le savon, le cirage fin et la violette de Clamart..... », ou l'énumération des pièces glorieuses de cette argenterie « estimée déjà sous Louis XIV plus de cent mille livres »; accompagnez d'Épervant, lorsqu'il « arpente » les Champs-Élysées : « Les Champs-Élysées! Rien de plus épatant sur terre... Remonter ça, descendre ça..... divin! » ou lorsqu'il initie Gaston aux « fines et sensuelles délectations du restaurant », ou qu'il l'entraîne, « ivre de joie » au Bois, ou dans les petits théâtres, au Skating de la rue Blanche, à l'Hippodrome, aux Folies Bergère..... Lavedan nous rappellerait, s'il en était besoin, au culte national de la grisette.

« Avant de respirer sous le père Grévy, tu as dû être marquise au temps des rois. Tes pieds ont l'air d'avoir des tapis à eux. Quand tu marches ou que tu t'asseois, on pense à la vie de château, et tu te fiches au lit comme une femme du monde ».....

Il adore l'orgue de barbarie : le Beau Danube, Lucie, le Trouvère lui ouvrent l'infini du rêve; la Valse des roses lui procure d'admirables extases.

« Le mystère de demain, le secret des longues années... soif d'amour, de mort sereine, pleurs et désirs, baisers, étreintes, caresses traînantes des chevelures, lueurs d'idéal..... passaient, s'enfuyaient, revenaient, pigeons voyageurs de la pensée. Et aussi des rappels de sons, de couleurs, d'odeurs, cloches de Pâques..... iris de Paris : pois verts! pluie du jet d'eau, parfum du café qu'on brûle sur le trottoir, jaune d'or du serin des rues..... floc du sou qui tombe dans son chiffon de papier devant le chanteur des cours..... »

C'est ainsi.

*
* *

« C'était hier..... » Ce pourrait être aujourd'hui ou un vague demain; Henri Lavedan a grand'peur qu'on ne croie que c'était avant-hier! Ah! ne confondez point deux époques, deux mondes, la bohème d'Henri Murger, la bohème de Lavedan; celle-ci n'est point fille de celle-là; les habitants de la cité Malakoff, « espèces de romanichels de l'art et de la noce », appartiennent à un « genre relevé »; ils constituent la « bohème des gens chic »; la bohème de Murger, « cocasse et larmoyante » est passée depuis beau soir à l'état de vieille lune... Et il y a encore une autre bohème « plus littéraire, éclose récemment dans l'herbe de peuple (?) et d'assassins de la Butte, aux pieds des moulins de Montmartre, et qu'allaient illustrer d'abord le pierrot Willette en trinquant avec Verlaine, et ensuite tous les Ronsard de la pléiade du Chat Noir... » Cela fait bien des bohêmes, et cela n'en fait qu'une dont Murger a mis en lumière la pérennité en désignant son lointain ancêtre... Homère : après Homère, qui la couvrit d'une gloire incontestable, la bohème connut des hauts et des bas, ce qui ne surprendra personne; au XVII[e] siècle, elle brilla d'un vif éclat, eut accès à l'hôtel de Rambouillet, pénétra au palais Cardinal, collabora à *La Guirlande de Julie*, à la tragédie de *Marianne*; on la vit courtiser Marion Delorme et Ninon, souper à la table du duc de Joyeuse, après qu'elle avait déjeuné à la taverne des Goinfres ou de l'Épée royale, se battre en duel, faire l'amour, la

guerre, la diplomatie, mettre en vers les livres saints, escalader des sièges épiscopaux et des fauteuils d'Académie. Au XVIIIe siècle..... De nos jours, songez-vous, elle est encore ambitieuse, et ne célèbre pas de moindres triomphes. Ses mœurs sont éternelles.

Et c'est pourquoi sans doute Schaunard, Marcel, Colline et Rodolphe nous semblent si rapprochés de Ronchin, Farbus, Gollet et Mamèche. Clochette c'est Musette : mêmes amours candides, même fin : Musette épouse un maître de postes, après lui avoir demandé huit jours pour boire une dernière coupe de champagne, danser un dernier quadrille, et faire des adieux résignés à un amant. Clochette se marie; nul doute qu'elle n'ait préalablement témoigné à son époux la même franchise. — Les autres, les « rentiers » ces demi-déclassés, des ratés qu'un instinct de vagabondage arrache au confort de la vie régulière, Murger les a connus et nommés; ce sont les « bohêmes amateurs ». Et Murger a défini la langue de la bohême de son temps, de tous les temps :

« ... Un langage particulier, emprunté aux causeries de l'atelier, au jargon des coulisses et aux discussions des bureaux de rédaction. Tous les éclectismes de style se donnent rendez-vous dans cet idiôme inouï... argot intelligent, quoique inintelligible pour tous ceux qui n'en ont pas la clef, et dont l'audace dépasse celle des langues les plus libres. »

C'est bien cela, sauf que l'audace de d'Épervant, Ronchin, Gribouge..... est relativement modérée.

Et Murger n'a point vu que les côtés pittoresques de la « vie de bohême ».

« Pour arriver à leur but, qui est parfaitement déterminé, tous les chemins sont bons, et les bohêmes savent mettre à profit jusqu'aux accidents de la route. Pluie ou poussière, ombre ou soleil, rien n'arrête ces hardis aventuriers, dont les vices sont doublés d'une vertu..... Leur existence de chaque jour est une œuvre de génie, un problème quotidien.....

Ces gens-là se feraient prêter de l'argent par Harpagon.....

Les bohêmes savent tout et sont partout selon qu'ils ont des bottes vernies ou des bottes crevées.....

Ils ne sauraient faire dix pas sur le boulevard sans rencontrer un ami et trente pas n'importe où, sans rencontrer un créancier..... »

Murger n'était point incapable d'un réalisme assez vigoureux encore qu'intermittent.

*
* *

De nos jours, une peinture sincèrement réaliste eût été déplaisante : discréditer la bohême serait une œuvre impie et qui aliénerait à un auteur toute une partie conservatrice du public français et étranger.

Lavedan, moins que tout autre, pouvait commettre ce sacrilège, lui dont le talent fut toujours si complaisant aux respects d'un certain idéalisme bourgeois. Mais sa complaisance, il l'exagère, il la proclame, il s'en fait gloire, et c'est ici que nous protesterions, s'il ne nous plaisait mieux d'opposer au Lavedan qui résume dans *Le bon temps* sa conception de la vie et son expérience de l'art littéraire, un Lavedan idéal, que certains imaginatifs entrevirent et croient peut-être encore apercevoir. Ce Lavedan idéal, peintre de mœurs élégantes et mauvaises (était-il donc si difficile de distinguer?), historiographe des lieux où l'on s'amuse, psychologue peu profond, mais assez franc, passa pour un satiriste..... Celui qu'il nous est donné de connaître nous conte des récits « parisiens », d'un parisianisme appuyé, d'une moralité conventionnelle incontestable et déconcertante. Nous regrettons l'autre.

JEAN NOINTEL.



AU THÉATRE DE CHAMPLIEU

Par l'une des plus lumineuses journées du dernier messidor, s'acheminait vers les futaies centenaires de Champlieu, dans la forêt de Compiègne, une foule clair-vêtue et amusée. La petite route, qui, venant de la gare voisine, traverse de coquets villages blancs et verts, et court à travers un plateau pavoisé de blés d'or, était toute bruyante des trépidations de rouges automobiles, des sonnailles de calèches de style, de carrioles campagnardes, et de pimpants chars-à-bancs, parés de délicieuses excursionnistes. Les sentiers qui dévalent, sous bois, des villages et châteaux environnants, et que hantent seuls, à l'accoutumée, les chevreuils et les cerfs, étaient animés par le défilé de charrettes légères, de rapides bicyclistes, et de bavards marcheurs. Par les fossés, au milieu des moissons, étincelaient les casques aux flottantes crinières de nos prestes dragons : c'était une véritable mobilisation; mais une mobilisation spontanée, joyeuse, en vue d'un plaisir d'art : entendre de beaux vers, d'après l'antique, dits par les meilleurs comédiens de France, dans un admirable site!

C'était un peu une gageure, cependant, que de jouer dans ces conjonctures le *Cyclope* d'Euripide. A ces représentations de plein air, devant l'impressionnante simplicité d'un paysage, conviennent en effet les pièces d'une structure très une, et surtout les tragédies qui mettent en œuvre les passions élémentaires, permanentes et irrésistibles comme les forces naturelles. Entre le cadre et l'œuvre, l'harmonie est alors aussi parfaite qu'entre le féerique décor, le rythme musical et la poésie d'un drame wagnérien, et une émotion finale se dégage d'une extraordinaire intensité.

Or, le *Cyclope* n'est point une tragédie, où s'accuse un caractère dans sa successive et fatale logique. Ce n'est pas davantage une comédie, si l'on entend par là l'unique et adroite mise en jeu d'une figure, d'une intrigue ou de

mœurs plaisantes. C'est, on ne l'ignore point, une pièce d'un genre hybride, qui se rattache aux premiers essais du théâtre grec, où les chœurs de satyres célébraient la gloire de Bacchus ; elle expose une anecdote légendaire, qui heurte le bouffon et le pathétique : elle était fort propre à égayer un auditoire initié... mais un auditoire moderne ?

Heureusement, le *Cyclope* avait été adapté, avec une fine ingéniosité, par Alfred Poizat. Cet écrivain, dont on sait la curiosité subtile pour les hautes âmes d'autrefois, comme pour les sentiments rares et précieux de notre époque, est le plus pénétrant, en même temps que le plus averti, des érudits littéraires. Non content de posséder, sur un âge lointain, ce qu'il est donné aux intrépides chercheurs d'en savoir, il se pique d'en reconstituer, par de ténues inductions, la sensibilité. On se souvient des piquantes interprétations qu'il donna ici-même des *Figures de la Renaissance*. Il a écrit, d'après Euripide, une *Electre*, d'une admirable vérité, qui souleva naguère, au théâtre d'Orange, un violent enthousiasme. Il était donc fort apte à comprendre le *Cyclope*, à en tirer tout le parti possible.

De fait, en marquant leurs traits les plus expressifs, en transposant en un langage énergique ou familier leurs formules périmées, il a rendu la vie, sans les défigurer, aux personnages de la légende antique. Son Silène est le plus divertissant des « vieux fous » qui ait jamais existé. Ulysse intéresse, en habile discoureur, dont l'éloquence égale la rouerie. Le Cyclope, c'est, personnifiées, toute la brutalité et la stupidité antiques et modernes.

Est-il besoin de dire que les desseins du Poète furent merveilleusement servis par les plus désirables interprètes ? Coquelin cadet prêta à Silène un masque, une allure, une verve joviale du plus réjouissant comique. Albert Lambert fils fut, avec la noblesse et la ligne, le héros fameux chanté par Homère. Et l'ampleur de sa plastique, la puissance de son jeu firent de Silvain un terrible et grotesque Polyphème.

Bien secondés, ils jouèrent avec un parfait entrain et avec cette nuance d'ironie, qu'appelle inévitablement chez nous toute exhibition mythologique. Ainsi, sous la défroque fabuleuse, le *Cyclope* apparut ce qu'il était déjà, ce semble, dans la pensée d'Euripide, une grosse bouffonnerie.

Mais l'attrait essentiel de cette adaptation, c'est, je pense, la beauté toute parnassienne des vers. Alfred Poizat a une langue poétique vive et légère, qu'il manie avec une experte dextérité, qu'il sait rendre ingénue ou magnifique à souhait, mais qui toujours demeure d'une limpidité et d'une harmonie infiniment savoureuses. Dits d'après la manière un peu solennelle, mais d'une pureté et d'une sonorités impeccable, des grands acteurs de la Comédie-Française, sous un beau ciel, de tels alexandrins, par leur plénitude musicale, donnaient la plus parfaite impression d'art.

Ce fut donc un succès, un succès franc et décisif. Il marque une heureuse étape, dans l'enviable carrière littéraire d'Alfred Poizat. Esprit aussi délié qu'orné, causeur d'une séduisante fantaisie, cet écrivain se complaisait aux psychologies quintessenciées et aux élégances d'une forme recherchée ; ses romans, d'une originalité délicate, étaient un peu ésotériques. Le voici qui, par le théâtre, atteint à la grande renommée : c'est justice. Et nul n'y applaudit plus que la *Rèvue Bleue*, qui accueillit ses premières comme sa dernière œuvre.

Il convient de ne point oublier qu'à Champlieu, la représentation du *Cyclope* fut suivie de celle du beau poème tragique de Jean Moréas, *Iphygénie*. Cette œuvre fut jouée déjà à Orange et le sera bientôt, sans doute, à la Comédie-Française : ce sera le moment d'en présenter l'élogieuse critique.

Il est devenu presque banal, mais il est nécessaire cependant, de signaler l'air de vraies fêtes que prennent ces représentations estivales, au grand air.

Au théâtre de Champlieu se coudoyaient toutes les aristocraties, toutes les élégances, et la bonne foule rurale endimanchée. Ces auditeurs si divers communiaient dans le même noble plaisir. Un soleil vraiment hellénique (car les ruines romaines où eut lieu le spectacle sont contre la forêt, mais hors d'elle), hâlait et cuisait les visages. Cependant pas une de ces Parisiennes si frêles et si attentives à la fraîcheur de leur teint ne détournait son attention de la scène !

Les dragons, les gardes forestiers, chargés du service d'ordre, les petits détaillants, accourus pour offrir des rafraîchissements, maints paysans ne purent ou ne surent entrer au théâtre : tout ce menu peuple s'amusa fort à regarder les arrivants, les opulentes ou excentriques toilettes, le profil accentué des artistes et la pompe des personnages officiels. Et quand la représentation commencée les eût privés de ces figurants, ils organisèrent en pleine forêt des bals champêtres : au son d'orchestres primitifs, ils tournoyèrent avec la plus franche gaîté.

Il n'y a plus guère de région en France, où de semblables représentations tragiques n'aient soulevé des adhésions et des acclamations unanimes. Déjà même, ce théâtre de plein air a donné l'essor à un art dramatique nouveau, qui, s'inspirant de la tragédie antique, tend à un réalisme tout moderne, et qui est plein de promesses.

Le charme incomparable de ces fêtes, c'est qu'elles ont lieu dans un cadre d'antique ou d'agreste beauté : théâtre d'Orange, montagnes, vallées, forêts. L'arène de Champlieu est un peu trop à découvert, mais elle est traversée par le soufle parfumé, qui, à travers monts et vaux, vient du large, et toute emplie de lumière. Et elle est près des sites les plus magnifiques de l'Ile-de-France. Là commencent en effet les anciennes futaies, imposantes et ténébreuses comme un bois sacré, de la forêt de Compiègne ; sous cette splendide parure d'arbres centenaires, le sol se convulse, se déchire en gorges sauvages, se soulève en monticules à pic, les fameux *Grands Monts*, d'où la vue s'étend, jusqu'aux confins de l'horizon, sur l'éclatant épanouissement et les immenses ondulations de l'architecturale forêt.

Après avoir applaudi aux beaux vers d'Euripide et des Poètes, ses adaptateurs, beaucoup d'auditeurs, le 8 juillet, allèrent contempler ces splendeurs sylvestres, et, plus loin encore, la fière et féodale silhouette du château-fort de Pierrefonds, romantiquement éclairée par la lune, au fond d'un ravissant étang.

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. DAVY (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*), 52, rue Madame — *Le propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 4 — 5e SÉRIE — TOME VI — 28 JUILLET 1906

VIE INÉDITE DE SÉNANCOUR

Les critiques qui se sont occupés de la biographie de Sénancour, Sainte-Beuve, MM. Levallois, Texte, Alvar Tornud, et tout récemment M. Merlan, ont tous utilisé une curieuse *Notice* due à la fille de l'écrivain. Ils y ont fait des allusions, ils en ont cité des extraits; mais aucun ne l'a imprimée *in-extenso*. Elle me paraît cependant mériter d'être intégralement reproduite. Les faits qui y sont racontés sont caractéristiques; les appréciations ne le sont pas moins; et il n'est pas jusqu'au ton même de Mlle de Sénancour à propos de certains personnages ou de certaines questions (Chateaubriand, *Problèmes religieux*) qui ne nous aide à la connaître, et, à travers elle, son père.

La *Notice biographique sur E. de Sénancour, écrite en 1850*, fait partie d'un recueil factice de manuscrits, que M. le Bibliothécaire de la Société Économique de Fribourg (Suisse) a bien voulu me communiquer. Ce recueil, catalogué D. 1998, contient : I. La *Notice biographique*; II. *Simples documents pour des articles biographiques sur M. de Sénancour*, suivis d'un *Supplement à ces notes biographiques trop insuffisantes*; III *Quelques renseignements particuliers*; IV. Une copie des articles parus sur Mlle de Sénancour : 1° dans la *Biographie universelle des contemporains de Rabbe et Boisjolin* (*Supplément*) 1830; et 2° dans le *Dictionnaire des gens de Lettres vivants par un descendant de Rivarol*, 1826. — Les nos III et IV n'ont guère trait qu'à Mlle de Sénancour et à sa carrière littéraire. — Le n° II est une ébauche de la *Notice*, composée à deux reprises, à une date incertaine, avant 1850. Malgré les formules modestes de Mlle de Sénancour, il est évident que cette *Notice* était faite pour être publiée telle quelle et non pas pour servir simplement à un biographe futur. L'existence même d'une nouvelle rédaction unique, où sont fondues les deux précédentes, et qui a été minutieusement revue jusque dans la forme et le détail, en est une preuve suffisante. La biographie définitive annule ces deux brouillons. Je ne donne que le texte auquel s'est, en fin de compte, arrêtée la fille de l'écrivain.

G. MICHAUT,
Maitre de conférences à la Sorbonne

J'entreprends un travail fort délicat et qui doit avoir son excuse. Voici les motifs qui m'ont déterminée. Il arrivera peut-être à un critique, ou bien à un appréciateur des écrits de mon père, de vouloir juger l'homme d'après ses actions, soit pour condamner ses œuvres, soit au contraire pour justifier les sympathies qu'elles auraient fait naitre. Où puisera-t-il des renseignements? Mon père ayant vécu très retiré n'a eu qu'un petit nombre d'amis. Celui qui était le mieux en position de le juger, M. Jay, membre de l'Académie, me dit un an après la mort de l'auteur d'*Obermann*, lorsque je parlais de quitter Paris, désespérant de publier les manuscrits qui m'étaient laissés : « Ne vous livrez pas au découragement; il faut élever un monument à celui qui n'est plus; il faut publier ses *Libres Méditations*, telles qu'il les a produites en dernier lieu. Il importe qu'on rende justice à ce livre; je trouverai un éditeur, et avec les documents que vous me fournirez, je rédigerai une Notice biographique qui sera placée en tête de l'édition ». J'ajournai mon départ; je rassemblai les documents et M. Jay les emporta dans son domaine de la Gironde où il allait passer l'été. Par suite de ces fatalités si nombreuses dans la vie de mon père et qui devaient le poursuivre même après sa mort, M. Jay, malgré sa belle et verte vieil-

lesse, dut renoncer à écrire et même à terminer un ouvrage dont il avait fait la première partie.

A la mort de mon père, je fus frappée, il est vrai, du laconisme des journaux, qui annoncèrent la disparition d'un écrivain, que d'autres, parmi les plus distingués, placèrent au premier rang, vers 1832, lorsqu'une nouvelle édition d'*Obermann* obtint un certain retentissement. Quelques directeurs de Biographies néanmoins, me demandèrent des renseignements pour rédiger des notices. J'étais alors dans une telle incertitude sur mon avenir, que je n'osai pas me résigner aux sacrifices qu'il eût été sans doute à propos de faire et auxquels les prospectus vous invitent. D'après mes informations à cette cette époque, j'ai lieu de croire que ces notices ont été ajournées indéfiniment. D'autres promesses sont tombées dans l'oubli.

Je m'explique en partie cette bonne volonté chez les uns d'ensevelir dans le silence la renommée de l'auteur d'*Obermann*, comme je m'explique l'indifférence du plus grand nombre pour un écrivain, qui ne s'est associé à aucune secte, à aucun parti, qui s'est enfin toujours réservé son libre arbitre. Nulle propagande ardente, dès lors, n'est intéressée à exalter son nom pour s'en faire un appui. Parmi les écrivains marquants, qui ont puissamment contribué au succès d'*Obermann*, il en est qui n'existent plus, et, parmi les lecteurs, les uns ont trouvé l'auteur trop anti-catholique, les autres trop peu révolutionnaire. Il m'a semblé que chez tous, c'était un parti pris de ne plus [le] citer, même lorsque l'occasion s'en présente naturellement. Mon père a eu constamment toutes choses contre lui ; il n'a eu en sa faveur que son style et sa pensée, et quand on connaît le train du monde, on en vient à dire que cet essentiel est, en définitive, peu de chose. Enfin une des raisons que j'ai à alléguer, c'est la persuasion où je suis, que mon père, si peu connu personnellement, est fort exposé à être mal jugé à certains égards. Je ne cherche qu'à rectifier l'opinion que l'on aurait pu se former de lui sur des apparences. S'il avait eu de ces torts qu'il ne conviendrait pas à une fille de publier, je pourrais les taire, mais on devra compter du moins sur la parfaite exactitude de mon récit.

C'est avec cette confiance que j'entreprends une pareille tâche, malgré la répugnance que j'éprouve à renouer un passé dont j'ai subi moi-même la rude influence. Ces pages, écrites avec trop peu de soin peut-être, serviront sans doute simplement de documents au littérateur qui se chargera un jour de faire une notice biographique sur mon père, puisqu'en vérité c'est à peine si j'espère aujourd'hui qu'elle trouvera sa place en tête [d'une] troisième édition des *Libres Méditations*, celui de ses ouvrages qu'il préférait.

D'écrire la vie d'un homme, fût-elle des plus obscures, n'est-ce pas en quelque sorte exposer celle de l'humanité, puisque cette vie participe nécessairement du cours ordinaire des choses ? L'existence la plus humble pourrait être curieuse, racontée par un esprit judicieux. « Il y a un enseignement, pour celui qui comprend, dans la vie de chacun », dit Lamartine, en ajoutant : « Si on connaissait tout, on ne serait indifférent à rien. » Bien que mon père n'ait joué aucun rôle sur la scène politique ou administrative, qui attire tous les regards et soulève toutes les passions, il était doué d'une organisation tellement exceptionnelle que l'influence de ces conditions d'existence sur sa manière d'être ou de voir, ne sera peut-être pas sans intérêt pour un certain nombre de lecteurs. Et puis, dans cette foule de détails qui entraînent ma plume, le critique fera un choix (1).

Etienne de Sénancour, fils de Cl[aude] P[ivert de S[énancour], contrôleur général des rentes et conseiller du roi, était né en 1770. Il parut avoir reçu le jour dans des conditions des plus favorables. L'accoucheur de sa mère, qui était celui de la reine, jugea l'enfant *robuste*, bien conformé. Fils unique et seul héritier de plusieurs parents plus ou moins bien partagés de la fortune, il avait en perspective près de cent mille livres de rente. On remarquait en outre, chez cet enfant, des traits fins, de grands yeux, une peau transparente, des cheveux blonds et onduleux.

Mais, par un concours de circonstances fâcheuses, il suça le lait de quatre nourrices différentes ; c'était déjà une rude atteinte portée à cette conformation vigoureuse. Sa mère l'adorait et dès lors le gâtait d'une manière parfois blessante pour son mari, car au fils étaient réservées toutes les préférences, toutes les douceurs qui dans l'intérieur dépendent d'une femme. De cette sorte d'idolâtrie, naquit peut être la sévérité du père pour un enfant qui semblait à lui seul remplir le cœur de sa mère.

Chose étrange ! bien que le mariage de ses parents eût été la suite d'une estime et d'une inclination mutuelle, bien qu'ils fussent strictement soumis l'un et l'autre à leurs devoirs, il ne régnait entre eux ni cet abandon, ni cette harmonie, sur lesquels ils

(1) Parmi les faits que mon père me citait dans nos causeries, au coin du feu, il en est qui m'ont frappée et d'autres que je n'ai pas suffisamment retenus. Il a laissé des notes sans suite et rédigées sans soin, qui çà et là, me serviront de guide. Il y avait écrit en tête de ce cahier : « Ces notes ne sont pas rassemblées dans le dessein d'en faire des Mémoires, mais comme souvenirs, à mon usage surtout. » (*Note de Mlle de S.*)

auraient dû si bien compter. C'est ainsi que l'enfance de mon père fut triste. Il était un peu tenu à distance par son père, et lui-même s'affligeait et s'inquiétait de la sollicitude outrée de sa mère pour tout ce qui pouvait lui être agréable. L'enfant jugeait déjà que son père était trop frustré des attentions affectueuses auxquelles il devait s'attendre de la part de sa compagne. Celle-ci cherchait, dans les pratiques du culte, ses satisfactions de cœur et d'imagination. Elle emmenait son fils qu'elle tenait, durant des heures, à ses côtés, dans l'église.

Privé de la sorte du plaisir de son âge, de ces élans impétueux et risqués qui développent les forces et laissent à une jeune intelligence sa spontanéité, l'enfant prit de bonne heure une habitude de réserve timide qui devait influer sur toute sa vie. Devant son père, il s'effaçait avec crainte ; à l'église, sa contenance était conforme à la bienséance que la sainteté du lieu exigeait, à ce point, qu'un vieillard à longs cheveux blancs qui présentait habituellement l'eau bénite, et qui avait remarqué les riches offrandes de la mère et l'air posé de l'enfant s'avisa de prédire à Mme de S[énancour] que son fils serait un jour une des colonnes de l'Église. On sait comment la prédiction s'est réalisée.

C'est dans cette froide atmosphère et cette compression, que mon père passa son enfance. Lorsque ses parents exigèrent qu'il les tutoyât, il ne put jamais se résigner à cet acte de familiarité qui choquait sa raison. Dès ce moment il s'imposa une contrainte de chaque instant. Par quelle circonlocution des paroles parvint-il, durant des années, à éviter de dire *toi* ou *vous* à ses parents ? Avec une telle préoccupation d'esprit, aucun abandon de cœur n'est possible. Trente ans plus tard, il usa de cette même réserve dans son langage, avec ses enfants. Etait-ce habitude? était-ce extrême susceptibilité dans ses idées de convenance? Jamais non plus ses enfants ne l'ont tutoyé. Dans le pays où ils étaient nés, on n'a pas encore admis cet usage, qui autorise chez les enfants un langage irrévérencieux, le ton d'une impertinente camaraderie. J'ai cru ne pas devoir omettre ces particularités, qui sont caractéristiques.

Enfin le jeune garçon quitta sa vie monotone et trop sédentaire, pour jouir du printemps au milieu d'une jolie campagne. Avant de l'envoyer au collège, son père le mit en pension chez un curé, près de Senlis. A un autre âge il aimait à se rappeler ses premières impressions au milieu des bois verdoyants et du verger fleuri de la cure. Là, sa poitrine longtemps comprimée se dilata au souffle du printemps, que célébrait toute cette population qui s'agite le long des ruisseaux dans les buissons et sous l'herbe, exhalant en chants joyeux sa surabondance de sève ; là il se sentit vivre. Alors, sans doute, s'épanouirent ses poétiques aspirations ; alors peut-être se créa-t-il aussi son avenir idéal semé de fleurs, suaves désirs, que nous prenons tous à cet âge pour le pressentiment d'une destinée heureuse ou brillante, toujours exceptionnelle, comme si le sort nous devait un privilège.

Cette existence si conforme à ses goûts ne dura guère Il entra au collège de la Marche, et l'adolescent timide, concentré, se trouva tout à coup jeté au milieu d'une troupe de jeunes mutins, pétulants, familiers, moqueurs et rien moins que discrets dans leurs manières. Il s'y trouva fort mal à l'aise. Plus il se tenait à l'écart, plus il était harcelé, mal vu. Quoi! il ne trouvait pas leurs malices plaisantes; quoi ! il ne se prêtait pas aux mauvais tours qu'ils faisaient à ceux qu'on appelait alors les *cuistres* ; quoi ! il ne [se] mêlait point à leurs querelles, il osait s'isoler et protester ainsi contre leurs petits écarts ? C'était nécessairement chez lui envie de se distinguer, prétention à la sagesse. C'était simplement étonnement, mêlé en effet d'une certaine répulsion.

Ce supplice dura des années, jusqu'à ce qu'en raison de son aptitude, on eût fondé sur lui quelque espoir pour le concours général de l'Université. Il avait fait en quatre années les six classes, dites humanités, et obtenu des premiers prix, sans être pour cela, disait-il, un bon écolier, n'ayant jamais pu faire passablement un vers latin.

Il n'eut pas à concourir : le mouvement révolutionnaire, parvenu à un certain degré, fit suspendre cet usage. Le jeune homme retourna chez son père. Ce fut lorsque la vie de collège lui était devenue agréable par la considération qu'il y avait obtenue qu'elle cessa brusquement. Il n'avait formé au collège qu'une liaison intime, qui dura jusqu'à ses derniers jours. Cet ami fidèle fut M. M**, ancien directeur général des eaux et forêts, fort connu comme amateur de peinture.

Quelques personnes auront été portées à croire que l'éloignement pour le monde provenait surtout, chez mon père, du peu d'assurance de sa marche, de l'extrême faiblesse de ses bras, de toutes ses difficultés physiques. On se tromperait complètement. Sans doute ces désavantages ont pu le confirmer dans son goût pour la solitude, mais cette disposition s'était déjà nettement signalée au collège, alors qu'il avait, comme d'autres, le libre usage de ses membres. Il y jouait à la balle avec agilité et avec cette adresse que donne une rare justesse de coup d'œil. Je citerai à l'appui de cette remarque sur la contenance réservée de mon père, dès le collège, une lettre que lui adressa M. D. L., ancien avocat au Conseil du roi et à la Cour de cassation. J'en extrais ces lignes caractéristiques :

« J'achève à l'instant même la lecture des pages que M. Sainte-Beuve vous a consacrées dans les *Portraits contemporains*. Elles m'apprennent que vous avez fait vos *humanités* au collège de la Marche et que vous en êtes sorti en juillet 1789. J'y faisais ma troisième à la même époque. Je me suis toujours rappelé une liaison intime que j'avais avec un élève distingué qui était alors en rhétorique. Il était d'une petite taille pour son âge, peu causeur, peu familier et observateur jusque dans les plaisirs. J'allais souvent le trouver dans une pièce où il travaillait seul...; malgré l'intimité, il m'imposait et je ne l'abordais pas sans éprouver une sorte d'embarras respectueux. Malgré une longue séparation, son souvenir m'est toujours revenu. Ce caractère excentrique, comme on dit aujourd'hui, m'avait vivement frappé. Seriez-vous, monsieur, ce condisciple auquel j'ai souvent rêvé ? Si ma mémoire ne me trompe, son nom se terminait en *court*; mais ce qui me porterait à le croire, c'est la teinte mélancolique de vos travaux littéraires et philosophiques etc ».

Ici commence [nt] pour mon père les sérieuses difficultés de la vie. Sa mère douce, pieuse, et douée d'une extrême susceptibilité de pudeur, aurait dû prendre le voile au lieu de se marier. Son mari lui-même s'était d'abord voué à l'état ecclésiastique. La ferveur de leur sentiment religieux les avait entraînés ensuite l'un vers l'autre; il n'en résulta pas le bonheur qu'un si grand accord dans leurs disposition avait semblé leur garantir. Mon grand-père regrettait de n'avoir pas obéi à sa vocation : il voulut que son fils entrât au séminaire de Saint-Sulpice, Peut-être avait-il jugé que le jeune homme était peu propre aux luttes de la vie mondaine, et en cela il n'avait pas manqué de sagacité ! Mais ce fils, astreint trop assidument dans son enfance à des actes de dévotion, n'avait déjà plus la foi nécessaire : certaines lectures, au collège, l'avaient fortement ébranlée. Il allégua ses doutes. Malgré son refus, malgré l'intervention de quelques amis de la famille, son père insista, objectant que ses études préparatoires n'engageaient pas décidément l'avenir. Le jeune homme, redoutant d'être entraîné à commettre quelque sacrilège au séminaire, où l'on communiait tous les huit jours, ne [put] se soumettre. Il s'entendit avec sa mère, qui le munit d'une somme suffisante et il partit pour la Suisse à l'insu de son père, en 1789. Le choix de son lieu de refuge est à remarquer.

Il m'a raconté un étrange avertissement qu'il reçut avant de franchir la frontière, la dernière nuit qu'il passa en France. Au moment de se lever et encore à moitié endormi, il lui sembla qu'une main froide se posait sur son pied pour le retenir et qu'une voix lui disait : « Le malheur t'attend ». Il y eut une sorte de persistance dans ce présage que mon père attribua sans doute aux préoccupations pénibles qui avaient dû agiter son sommeil avant de *passer le Rubicon*. Ces instincts prophétiques n'ont pas pour but de nous détourner de la voie fatale ; c'est comme une émanation du malheur que recèle l'avenir ; ils ne servent qu'à nous troubler à l'avance.

Entré en Suisse, mon père ne s'arrêta pas dans le riant canton de Vaud. Il alla demeurer dans cette vallée profonde, bordée de monts imposants et que parcourt le Rhône. Il s'installa dans une mauvaise auberge de Saint-Maurice, il n'y en avait pas d'autres alors, les temps sont bien changés. Sa chambre donnait sur un rocher taillé à pic qui lui dérobait la vue du ciel. Il passa une partie de l'hiver dans cet isolement, n'ayant pour ressource intellectuelle que des livres qu'il faisait venir de Lausanne, et il entrait alors dans sa vingtième année. Il est vrai qu'il avait été entraîné dans le choix de cette ville catholique, par l'espoir que sa mère viendrait le rejoindre, comme elle en avait manifesté l'intention. Elle aussi avait rêvé la solitude avec son fils. Mais ce n'était pas une femme à résolution, et puis son mari ne méritait nullement d'être abandonné. Déjà on aurait pu s'étonner que cette femme si pénétrée, si préoccupée de ses croyances religieuses et qui aurait dû par cela même réprouver son fils et se rattacher à son mari, se montrât disposée à le quitter pour suivre ce fils engagé dans ce qu'elle jugeait être la mauvaise voie. Le croirait-on encore? Les regrets de ce fils, devenu orphelin, se mêlaient plus au souvenir de son père, qu'à celui de cette mère si tendre, si dévouée. C'est qu'il pensait que son père, contrarié dans ses vues, privé des épanchements de famille et d'un intérieur disposé à son gré, avait dû être plus à plaindre qu'elle (1).

(*A suivre*), Mlle DE SÉNANCOUR.

(1) Lorsque le livre *De l'amour* eût paru, un journaliste accusa l'auteur de tendre à justifier une action que bien au contraire il blâmait avec vigueur. Comme c'était une question de morale, mon père ne crut pas devoir prendre en dédain une pareille imputation. Il se rendit au bureau du journal et il déclara qu'il ne se retirerait pas avant qu'on lui eût promis formellement une rétractation. On en publia une, mais rédigée d'assez mauvaise grâce, comme on peut le croire. Une des inductions très inconsidérées de l'article de ce journal a été reproduite par M. Depping dans la *Biographie Universelle*. Il y est dit : « S. va jusqu'à prétendre que l'affection des enfants pour leurs parents n'est pas dans la nature » et M. Depping en conclut que mon père n'avait jamais dû aimer le sien. Or il n'en parlait jamais qu'avec affection et respect et il avait toutes les raisons possibles de chérir sa mère. L'auteur de l'article dont j'ai parlé avait été plus loin ; il avait écrit : « On voit bien que l'auteur est encore fils et n'est point père ». Précisément c'était le contraire ; il avait perdu ses parents depuis des années, et depuis des années il avait ses deux enfants. Certains hommes ne reculent devant aucune insinuation venimeuse quand c'est au profit de leur cause, ce qui ne les empêche point de se poser en défenseurs des saines traditions morales. Je ne prétends point du reste justifier toutes les idées émises dans le livre *De l'amour* ; il en est plusieurs qui choquent ma manière de voir, mais avant

Questions Universitaires

—

PROFESSEURS ET SURVEILLANCES

Le projet que j'ai exposé il y a deux ou trois mois, pour résoudre le difficile problème des surveillances par la fusion des répétiteurs et des professeurs en un seul corps d'éducateurs, a scandalisé un grand nombre de professeurs. Le contraire m'eût étonné. Chacun est juge de ses intérêts, et chacun tient à ses préjugés. Or, les professeurs dont je parle se sont persuadé que leurs intérêts, et je conviens que leurs préjugés étaient atteints par le régime dont je traçais l'esquisse. Mais je n'ai rien lu ni entendu qui me convainquît de m'être trompé.

Je n'ai rencontré que des réclamations d'intérêt personnel et un soulèvement de l'esprit de caste. Si l'esprit de caste est détestable, les intérêts privés et corporatifs sont respectables, et il faut les ménager scrupuleusement. Mais il faut tenir compte tout de même de l'intérêt général, qui est ici l'intérêt de l'éducation nationale, l'intérêt des enfants qu'on nous confie. On a le droit de demander aux professeurs, qui sont gens éclairés et honnêtes, d'avoir l'esprit civique, et de ne pas faire le sacrifice du bien général à leur désir le plus légitime de bien-être.

Il faut le reconnaitre, les fonctionnaires sont, à certains égards, dans une position désavantageuse par rapport aux employés de l'industrie privée. Tant qu'un travailleur n'a devant soi que l'intérêt particulier d'un patron, ou l'intérêt de classe des patrons, il est en droit de poursuivre exclusivement ses avantages, et de les préférer à tout. Mais du jour où une besogne quelconque devient service public, alors intervient un facteur nouveau qui prime tout, la considération de l'intérêt général; en devenant fonctionnaire, en ayant l'État pour patron, le travailleur, de quelque ordre qu'il soit, devient serviteur du public. Il faut qu'en échange des avantages de ce régime, il en accepte la charge, qui consiste surtout en ce qu'il doit reconnaitre un droit supérieur à ses droits, celui de la collectivité : il a le devoir de ne pas faire échec à l'utilité publique bien constatée, et d'incliner devant elle son utilité particulière. Un patron n'a pas le droit d'exiger du « dévouement » de ses ouvriers : l'État peut en demander à ses fonctionnaires. L'abus, que des ministres ou des chefs d'administration peuvent faire de cette doctrine, n'en détruit pas la vérité.

Je voudrais donc qu'on me montrât que l'attribution de quelque part de surveillance aux professeurs est contraire au bien de l'éducation nationale.

Je ne tiens pas à mes idées, et je suis aussi peu que possible homme de système. Je suis tout prêt à examiner sans prévention le régime qu'on préférera au mien. Mais on n'oppose aucun plan à mon plan. On ne veut pas de ce que j'offre, et on ne propose rien à la place.

Je ne suppose pas qu'il puisse y avoir des professeurs assez naïfs, assez ignorants de l'état présent du service public dont ils sont les rouages, pour s'imaginer que le *statu quo* soit une solution raisonnable. La création fâcheuse des surveillants de nuit a ôté le joug du cou des répétiteurs, devenus *professeurs-adjoints* : ce joug qu'ils exècrent, ils ne se le laisseront pas remettre sur le cou. Les surveillants de nuit, qui ne voient pas les élèves le jour, sont une absurdité qui ne peut durer. Pour ramener les répétiteurs au dortoir, il faudra que tout le monde y aille. Aveugle qui ne le voit pas. Quand ce ne serait pas juste et utile, ce serait nécessaire. Encore une fois, si l'on n'accepte pas ce moyen, que propose-t-on?

On m'a fait des objections dont plusieurs prouvent que la passion empêche de lire attentivement les textes, et dont les autres ne me paraissent pas décisives.

J'avais cru, pour prévenir l'objection trop facile que mon projet était irréalisable, devoir prendre une forme aride dont je demande pardon à mes lecteurs, qui me permettait d'entrer jusque dans le menu détail. Je n'y suis pas encore assez entré, puisque l'on m'a fait l'objection des *draps de lit*. Si un professeur surveille une fois ou deux fois par semaine le dortoir, alternant avec un répétiteur, et avec d'autres professeurs, comment l'économe fournira-t-il des draps à tout ce monde? Quelle complication du service!

Il n'y en aura aucune. J'ai assez dit que le morcellement des surveillances et des enseignements était une chose mauvaise, et le barème que j'ai ébauché n'était pas un tableau de service. Quand je propose de donner à telle catégorie trois surveillances de dortoir par semaine, à telle autre une seule, ce n'est que pour établir les proportions. Ceux qui devront trois surveillances, pourront fournir de suite leur service d'un mois ou deux, pendant douze ou vingt-quatre nuits consécutives; ceux qui n'en devront qu'une seule, c'est-à-dire quatre par mois, trente-cinq ou quarante par année scolaire, pourront les

---

tout il faut être juste et vrai, alors seulement on est en position de défendre la *morale outragée*. Un critique a prétendu aussi que l'auteur avait imité M. de Chateaubriand. Mon père disait à cette occasion : « Je ne vois pas trop comment j'aurais pu imiter M. de Chateaubriand, ayant écrit avant lui. Le *Génie du Christ* [*ianisme*] parut en l'an X, les *Rêveries* furent imprimées en l'an VIII. *Obermann* avait été commencé cette même année, puis suspendu et continué en Suisse de 1802 à 1803. Il ne fut publié en effet qu'en 1804. (*Note de Mlle de S.*)

Le journal dont il est parlé au début de cette note est la *Gazette de France*. Cf. Levallois, *Sénancour*, 1897, p. 71.

donner un ou deux fois. Il n'y a pas là de réelle difficulté, et personne ne couchera dans les draps d'un autre : qu'on se rassure.

On ne doit pas craindre non plus que l'émulation des maîtres disparaisse, que le nivellement de toutes les situations n'introduise le découragement et l'apathie. Je ne nivelle rien. Ce n'est qu'entre répétiteurs et professeurs que je désire qu'on établisse le principe : *à grade égal, traitement égal.* Mais dans ce corps unifié subsisteront pour chaque grade, bacheliers, licenciés, et, au sommet, agrégés, des classes recrutées partie à l'ancienneté, partie par le choix et selon la différence des mérites, et le passage d'une classe à l'autre donnera comme aujourd'hui des avantages divers, augmentations de traitement, allégements de service. La seule chose que je repousse, c'est qu'il y ait des natures de service réputées inférieures, humiliantes, et dont aucune catégorie de maître puisse demander dispense entière, par dignité.

On a jugé scandaleuse et *monumentale* l'idée d'envoyer des gens mariés au dortoir. D'abord j'ai eu soin de dire que la charge du dortoir devait peser surtout sur les célibataires, et c'est pour en dégager les répétiteurs mariés que j'ai proposé de faire appel aux professeurs célibataires. Quand les célibataires, répétiteurs ou professeurs, auront fourni leur maximum, alors on fera appel aux gens mariés : et je ne vois pas de raison pour faire une distinction entre les ménages des répétiteurs et les ménages des professeurs. Ce qui sera dur aux uns, sera dur aux autres ; et la charge s'allégera à se répartir entre tout le monde.

Après tout, des gens mariés vont faire 28 jours ou 13 jours à la caserne, pour la défense nationale, et ne s'en portent pas plus mal. Quand, pour l'éducation nationale, on établirait un régime de 28 et de 13 jours au dortoir, il n'y aurait là rien d'épouvantable. Toute la question est, si le problème du dortoir peut se résoudre autrement. Si l'on peut faire avec les célibataires seuls, j'en serai charmé.

Les gens passionnés, que j'ai indignés, ont cru que je dressais un projet d'*ukase* administratif qui, tyranniquement, brutalement, du jour au lendemain, leur imposerait un nouveau régime. Ils contestent à l'administration le droit de changer les conditions de leur service ; ils allèguent le statut napoléonien qui définit la fonction d'enseignement.

J'ai indiqué la réforme que je croyais bonne. Je n'ai pas parlé de la manière de l'introduire. Je laisse aux juristes et aux tribunaux compétents à résoudre le point de droit.

Je demanderai seulement aux professeurs s'ils admettraient que l'administration répondît à leurs plus légitimes revendications : « Que voulez-vous ? c'était comme cela quand vous êtes entrés dans l'Université ; ainsi l'a réglé Napoléon I[er]. En devenant professeurs, vous avez accepté les charges et les conditions de la fonction. Vous n'avez pas le droit de prétendre modifier votre contrat. »

Ils pourraient répondre : « Nous n'avons pas le droit de le modifier par notre volonté seule ; mais nous avons le droit de le modifier d'accord avec vous. » C'est justement ainsi que je comprends les choses dans la question des surveillances.

Je parle en mon nom propre ; j'ignore quelle chance mes idées ont de trouver faveur auprès de l'administration. Mais si elles y étaient agréées, je concevrais que l'administration dît aux professeurs :

« Voilà le régime que je désire établir. Je sais qu'il vous coûte de l'accepter ; je reconnais qu'il vous apporte une charge de plus, et vous demande un sacrifice de préjugés. Voici donc des avantages que je vous offre en compensation (par exemple, allégements de service, relèvements de traitements, réforme du régime des promotions). Cela vous convient-il ? Quelles sont vos prétentions, vos revendications ? A quel prix mettez-vous votre consentement ? »

On négocierait, comme entre gens disposés à s'entendre, et qui conviennent que l'intérêt commun doit passer avant tout.

Si l'on ne s'entendait pas, un recours resterait à l'administration : le Parlement, qui a aboli le Concordat et rompu le contrat qui unissait tout le clergé français à l'État, et qui pourrait par une loi modifier la condition des professeurs.

Je ne sais si je m'abuse, mais les professeurs, je crois, auraient intérêt à entrer en marché avec l'administration. D'ailleurs l'usage de ces libres conventions entre associations ou syndicats de fonctionnaires et chefs d'administration serait excellent à introduire chez nous.

La pire faute que pourraient faire les professeurs serait de s'obstiner par préjugé de caste — il n'y a pas autre chose au fond — à refuser les solutions qui leur attribuent des surveillances et opèrent la fusion du corps enseignant avec le corps de répétiteurs. Cette résistance aveugle aurait des suites désastreuses, et désastreuses non seulement pour les professeurs, mais désastreuses aussi peut-être pour l'Université et pour la bonne organisation de l'éducation publique : la force légale qui y mettrait fin emporterait peut-être des institutions et des règlements excellents, et opérerait un nivellement excessif que je suis loin de souhaiter.

En réalité, si de réelles compensations sont offertes pour empêcher que les surveillances ne soient simplement une superposition de service, une aggravation de la tâche exigée des professeurs, il n'y a que

le préjugé de dignité qui amène le corps enseignant à rejeter avec scandale la réforme dont j'ai donné l'idée. On s'imagine déchoir dès qu'on s'occupe d'autre chose que d'enseignement! On s'imagine qu'on sera moins respecté des familles! qu'on sera mis plus bas dans l'échelle sociale! Et l'on se cramponne au statut napoléonien.

Je crois que ceux de mes collègues de l'enseignement secondaire qui sentent ainsi, comprennent mal leur temps. Le prestige de l'enseignement universitaire est atteint : les matières de baccalauréat n'imposent pas aux familles, et ni les pères ni les mères ne respectent en nous l'homme qui sait du grec, du latin ou de la philosophie. Ils veulent qu'on soit utile à leur enfant, qu'on s'occupe de lui, qu'on le connaisse, et qu'on s'y intéresse. Le plus brillant professeur ne s'attire pas aujourd'hui autant de respect et de reconnaissance par son enseignement, que par un mot, un avis, une démarche qui le révèlent éducateur, et qui rentrent dans ce qu'on appelle la *surveillance*. Soyez sûrs que la philosophie ni le grec ne se compromettront au dortoir, si le philosophe et l'helléniste savent s'y prendre, et qu'ils y trouveront le moyen de mêler davantage leur enseignement à la vie intérieure de l'enfant; plus ils auront su faire aimer et connaître leur personne, plus ils auront de contacts avec la jeunesse pour établir sur elle leur autorité morale, et plus aussi elle boira leurs leçons données du haut de la chaire. Les familles sauront s'en apercevoir. Et elles vous estimeront à proportion que vous les servirez.

Je ne suis pas surpris que de vieux professeurs, de tradition bourgeoise, ou que des hommes de tempérament conservateurs soient effarés à l'idée d'une réforme, qui, certes, est profondément démocratique. Ils sont logiques, ceux-là.

Mais je suis stupéfait, je l'avoue, quand je vois l'opposition la plus enragée venir de jeunes professeurs d'opinions très avancées, et quelques-uns socialistes à tous crins. Il est amusant de les voir s'armer des décrets napoléoniens et défendre qu'on touche au régime de l'Université, institué par l'Empereur!

Cela montre comme il est aisé de faire la révolution chez les autres, et difficile de la faire chez soi. L'excellent abbé Morellet se désabusa de la Révolution, lorsque les dîmes furent abolies.

On trouve tout naturel d'exiger des patrons le sacrifice de leurs préjugés de classe et de leurs intérêts pécuniaires; et on abolit allègrement en idée le régime capitaliste.

On trouve tout naturel de retrancher aux officiers, aux avocats leurs privilèges corporatifs, et l'on se scandalise s'ils résistent et s'ils crient! On flétrit leur égoïsme et leur orgueil de caste.

Et tout ce « chambardement » universel devrait se faire autour de quelques chaires de professeurs, qui seules seraient immobiles et intactes, fondées sur l'inébranlable assise du règlement napoléonien! Toute la société serait refaite; la société bourgeoise périrait, une société collectiviste se dégagerait. On demanderait à tous les citoyens français, aux prolétaires comme aux capitalistes et aux privilégiés, des prodiges de désintéressement et de dévouement civique; et seuls, Messieurs les membres de corps enseignant n'auraient pas à céder un pouce de leurs intérêts, un brin de leur préjugé! Ils resteraient les fonctionnaires bourgeois du Premier Empire, au travers de tous les changements sociaux. Ce serait plaisant.

Je suis convaincu, pour moi, que l'Université doit se transformer tout entière et à fond. Je souhaite qu'elle procède elle-même, peu à peu, à son renouvellement. Je ne crois pas que ce soit tout à fait impossible. En tout cas, c'est le seul moyen qu'elle ait d'échapper à une subversion totale qui se produira tôt ou tard, si la routine aveugle et l'égoïsme corporatif mettent obstacle à l'évolution nécessaire.

Mais pour en revenir à la question de dortoir, je souhaite que mes collègues de l'enseignement secondaire veuillent bien y réfléchir sérieusement, en ne regardant pas seulement leurs habitudes et leurs convenances, et en se demandant une bonne fois ce qui est nécessaire et possible, pour que l'Université fasse la fonction éducatrice dont la nation l'a chargée.

S'ils trouvent un accord entre leurs désirs et cette fonction, qui dispense de recourir à la réforme que j'ai proposée, j'y applaudirai.

Mais en dehors de cette réforme, je ne conçois que deux solutions.

La première, c'est le régime tutorial : les internes répartis par petits groupes dans les ménages de professeurs et maîtres mariés. Solution excellente, qui transforme très avantageusement l'internat. Il dépend des professeurs et de l'administration de réaliser ce régime, s'ils se mettent d'accord pour s'appliquer énergiquement à lever les difficultés de toute nature, qui, en France, y mettent obstacle. Mais il faut d'abord que les professeurs cessent de penser que la question du *dortoir* ne les intéresse pas, et de s'entêter dans le maintien d'un *statu quo* impossible.

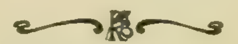
La deuxième solution consisterait à réduire l'Université à la fonction d'enseignement, et à laisser se former, autour des lycées où se feraient seulement les classes, des pensionnats, externats surveillés, et internats, qui recueilleraient les élèves en dehors des heures de classe. Cette organisation est possible, si l'on donne à l'Église le droit d'ouvrir des pensionnats : est-ce ce que désirent les professeurs qui brandis-

sent le statut napoléonien et rejettent les surveillances comme besogne inférieure?

Si l'on ne veut pas des congrégations et qu'on redoute le progrès de l'influence ecclésiastique, on est réduit aux pensionnats laïques : mais alors la solution devient détestable. Seuls, l'État et l'Église peuvent trouver l'argent nécessaire pour offrir la vie à bas prix dans des pensionnats organisés selon l'hygiène et avec les commodités regardées aujourd'hui nécessaires. Un maître de pension ou demandera très cher aux familles ou traitera très mal l'enfant. Est-ce aux « marchands de soupe » d'autrefois qu'on veut revenir?

Il ne reste donc en présence que l'internat avec le dortoir, ou l'internat tutorial, qui tous les deux exigent des professeurs un renouvellement héroïque d'esprit et l'abandon de préjugés très chers où ils placent la dignité de leur état. Je souhaite pour l'Université qu'ils soient capables de cet effort.

GUSTAVE LANSON.



Les vertus oubliées

—

LE BON SENS

I

Si, vers nos frénétiques dix-huit ans, âge où la jeunesse fringue, se pavoise volontiers de cravates trop voyantes et de paradoxes un peu tapageurs, quelque vieil ami indulgent à nos mérites en herbe et à nos défauts en pleine floraison avait poussé la bonne grâce jusqu'à nous reconnaître doués de bon sens, je crois bien que, déconcertés, honteux d'un pareil éloge et croyant à quelque ironie de pince-sans-rire, nous l'eussions plutôt regardé de travers!

Lorsqu'on a grandi, comme un jeune animal fougueux, entre des parents pleins de sagesse, qui, ne vous laissant que le bonheur de vivre, sont à votre place prévoyants et raisonnables, c'est si drôle de faire la nique au bon sens, de ruer allègrement dans tous les brancards, surtout de stupéfier les gens par maintes cabrioles d'esprit et de tenue!

On est bien à l'aise dans la bâtisse, d'équilibre parfait et de logique irréprochable, que les anciens ont construite. Si follement qu'on y pirouette, on est sûr qu'elle ne vous dégringolera pas sur la tête. Alors on peut sans dommage s'évertuer au jeu pittoresque de la tourner en dérision, de bafouer les lois salutaires qui la tiennent debout. Flatteuse réputation de fantaisiste et d'original que l'on acquiert à peu de frais! Les parents qui sourient à vos paradoxes juvéniles sont là pour vous empêcher de mettre la maison à l'envers. Puis, à l'époque où leur départ vous laisse, avec un vide affreux au cœur, le devoir de maintenir l'édifice d'aplomb, l'expérience vous a en général guéri du paradoxe et des bravades. Le bon sens commence à vous paraître un mérite moins négligeable!

C'est ainsi du moins que s'assagissent les esprits dans une société par trop vertigineuse. Mais l'un des aspects les plus troublants du monde moderne c'est que, dans la perpétuelle sarabande qui l'agite, ce salutaire mûrissement ne se produit plus guère. Si exacerbante est son atmosphère! Combien d'êtres y débarquent avec des nerfs déjà usés par la piaffe des parents! Une enfance surmenée les prépare à une jeunesse trépidante. Bientôt la vie n'est plus qu'un galop de fête, de parade, de labeur. Plus jamais le temps d'apercevoir les salutaires exemples que donnent sans cesse la nature et la vie, de réfléchir à la lente évolution qui, logiquement, du passé respectable fait naître l'avenir meilleur, que dis-je! de reprendre un peu de calme dans le sommeil, dans l'amour profond, ou même simplement, comme les animaux, dans une nourriture tranquillement absorbée! On vibre, on halette, on tressaille. Le regard devient fiévreux, le geste saccadé! Le rire n'est plus qu'une grimace convulsive à moins qu'il ne soit un masque.

On devine ce que peut être la conversation pour de tels déments : les plus affolants zigzags de calembredaines paradoxales, brillantes, excessives. Adieu, bon sens! Ce ne sont qu'opinions saugrenues, idées cocasses en même temps que falotes, jugements d'autant plus définitifs qu'ils sont hasardeux, d'autant plus sans nuances qu'ils sont plus dénués de réflexion et de contrôle. Et toute cette rumeur de volière, tous ces pépiements éperdus et joyeux, qu'on appelle l'opinion, font un bruit délectable que le sage lui-même écoute avec plaisir... mais en souriant.

C'est d'ailleurs tout ce que la sagesse lui conseille de faire. Car quelle folie de vouloir risquer une parole de raison dans ce brillant tohu-bohu! Héroïsme bien inutile qui, sans émouvoir personne ni réfréner le moindre vertige, ne lui vaudrait que horions, mépris, nasardes.

— C'est si peu exaltant toutes les immuables vérités et tous ces préceptes d'une sagesse aussi éculée que séculaire dans le respect desquels on a grandi! me confiait un jour, avec une moue de spleen, le sémillant M. Anatole Paillasson... Voyez-vous, moi, je bâille mon existence parce que je lui reproche d'être désespérément banale, trop déterminée par des lois inéluctables, trop soumise à des principes

moraux d'une évidence si irritante que, par protestation contre cette monotonie, on ne résiste guère au plaisir de leur faire la nique!

— Croyez-vous donc, objectai-je en souriant, que la sereine nécessité de ces lois du monde qui vous agacent, que le consentement unanime des peuples à quelques idées morales d'une rayonnante certitude, soient sans grandeur et sans charme? Seulement, pour en jouir il faut être soi-même en parfait équilibre d'esprit. Et pourquoi le bon sens — autrement dit, la compréhension instinctive et droite des lois de l'univers, des règles fondamentales de la vie, si simples en apparence par le prestige même de leur éternité — ne serait-il pas une faculté aussi méritoire que celles qui vous font découvrir les autres secrets du monde? Pourquoi ne vous donnerait-il point, par son juste pressentiment des grandes vérités éternelles, un calme plaisir analogue à celui que doit éprouver l'astronome s'expliquant tout l'harmonieux système planétaire auquel il se sait soumis?

— C'est précisément ce caractère de certitude et de nécessité qui est la plus exaspérante des scies! poursuivit M. Paillasson en veine de franchise... On se sent comme en prison dans une formule géométrique... Il semble qu'on étouffe dans une armure de sentiments qui vous paralyse... Mon cher, c'est à avaler sa langue!... Quelle envie d'envoyer faire lanlaire tout cet attirail protecteur et de se démener à sa guise!... Si vous voulez bien, laissons de côté les impérieuses douairières qu'on dénomme les lois du monde, dont la monotonie souveraine nous est bien égale parce que nous ne leur faisons guère l'honneur de penser à elles... Mais les sempiternelles rengaines que, par déférence, on appelle des vérités du sens commun? Oh la la! Quelles vieilles perruques! Les a-t-on assez vues? Voilà des siècles qu'elles attristent le carnaval pittoresque, cocasse et sans cesse renouvelé que doit être la vie pour être divertissante!... Et vous trouvez que nous avons tort de ne pas nous laisser monter l'imagination par elles? Quel plaisir peut-on prendre encore à ces rabâchages « sagesse, logique, équilibre, raison » que chevrotent tant de voix cassées ..? Trop connu le vieil air que des centaines de générations entendirent!... Si nous avions la balourdise de l'accompagner au refrain, quelle vie maussade, dénuée de fantaisie et d'imprévu! Qu'on serait donc vite odieux à soi-même et aux autres! C'est pour le coup qu'on aurait des succès de causeur!

— Mais il ne s'agit pas de vivre en hallucination devant les vérités du sens commun, d'en proclamer sans cesse la splendeur et de ne parler que par centons!... On ne vous demande que de ne pas les bafouer dans chacune de vos paroles, d'ailleurs fort drôlatiques, et dans chacun de vos actes, d'une fantaisie délicieusement paradoxale, je le reconnais. On dirait que vous mettez votre amour-propre à les tourner systématiquement en dérision!... Voilà bien de la fatigue pour un sport où l'on doit se blaser vite...

— De quel jeu ne se lasse-t-on pas? La vie est si banale! D'où nos efforts pour la rendre moins fade. Quel amusement de narguer l'arrogance des solennelles vieilleries qui passent pour incontestables, d'ahurir nos contemporains par des bravades à toutes les opinions qui sont comme l'armature morale du monde, à toutes les habitudes d'esprit qui sont comme un reflet de l'ordre cosmique! Quelle griserie pour soi-même de cabrioler victorieusement en plein paradoxe et de fasciner un auditoire de femmes trépidantes, d'hommes frénétiques, par les jugements les plus baroques. Voltige amusante qui vous donne la vedette et le prestige... On étonne et l'on divertit... On a la récompense de beaux sourires et de regards charmés... Franchement est-ce sur les routes plates du bon sens que l'on trouverait plaisir aussi exaltant et pareil succès?

— Quelle critique d'une époque où de telles fariboles triomphent! Tout de même, hein! la beauté souveraine des idées logiques en accord avec l'harmonieux équilibre du monde, croyez-vous que ce ne soit pas aussi une brillante cause à soutenir?

— Allons donc, mon cher! c'est ce que, au théâtre, on appelle de faux bons rôles... Pas moyen de se faire valoir!... Des pannes!... Pour éblouir la frénésie moderne, il faut autre chose que la benoite raison... Le bon sens ne fait plus recette...

— Soit! Mais ne mérite-t-il pas qu'on lui reste fidèle par simple satisfaction d'esprit et dans un sentiment de dignité individuelle?...

— Oh! pas d'illusions orgueilleuses!... Pourquoi vaudrions-nous mieux que nos contemporains?... Ne sommes-nous pas secoués des mêmes crispations?... Nous sommes des frémissants déséquilibrés, aux fièvres morbides desquels il faut le piment du paradoxe... Il n'y a plus guère que le baroque et le vénéneux qui nous intéressent... L'hystérie de notre temps tressaille dans nos nerfs, flambe dans nos cerveaux... Est-ce notre faute si nous ne prenons plaisir qu'aux choses bancroches et malsaines?

*
* *

C'est bien le profond secret du mal que, dans sa clairvoyante désinvolture, M. Paillasson venait de me révéler.

Si les quémandeurs de succès, si les courtisans de la névrose moderne séduisent leur public vertigineux par l'outrance, l'illogisme ou la perversité, c'est que, en dehors des pirouettes voulues pour la réussite, ils sont eux-mêmes, — sous l'influence de

la frénésie ambiante, — des fantoches épileptiques pour lesquels le détraquement seul a du charme, et le bizarre, l'excessif, l'anormal offrent seuls encore un peu d'intérêt.

Quel attrait peuvent avoir pour des convulsifs et des blasés ces simples belles choses, banales à force d'être incontestables, que l'on nomme la logique, l'ordre, l'équilibre, l'harmonie, et les grandes vérités, non moins simples et non moins banales, sur lesquelles on est trop évidemment d'accord depuis des siècles et qui sont un peu comme la sagesse des nations? Qualités et principes sans pittoresque, sans imprévu, sans éclat, d'une affligeante monotonie, qui ne permettent dans le monde aucune pirouette avantageuse et ne vous offrent le prétexte d'aucun feu d'artifice. Pour un esprit paradoxal, quoi de plus irritant que l'impérieuse nécessité d'un axiome géométrique? Il n'y a qu'à s'y soumettre sans brillante esbroufe et sans phrases ingénieuses. Régime bien austère pour les agités qui cultivent le biscornu par volupté personnelle et par fringale de succès auprès des frénétiques de leur sorte!

Pourquoi dès lors se priver d'une prestigieuse acrobatie qui soulage les nerfs surexcités et qui, vous mettant au diapason de la démence contemporaine, vous assure des triomphes de causeur?

D'ailleurs à ce jeu où votre propre surexcitation se complaît et qui vous assure la vedette, quel risque? Si fort qu'on les raille ou les vitupère, les lois du monde n'en sont pas moins éternelles et, sous les brocards les plus dédaigneux, les principes d'honneur et de bonheur qui résultent d'une séculaire expérience n'en subsistent pas moins. C'est donc en pleine quiétude, pense-t-on, que l'on peut s'évertuer à cette enivrante gymnastique. Il y a les plus fortes chances pour que ne s'écroulent pas sur vous le toit et les murs où vous divertissez votre propre névrose en divertissant la névrose de votre auditoire paroxyste. Fantaisie ricaneuse qui s'en donne à cœur joie, car, malgré tous ses sarcasmes, elle se sent protégée par le solide édifice qu'elle nargue, et se dit qu'elle peut sans inconvénient s'offrir le succès facile de telles cabrioles.

Ou même notre brillant agité ne s'en dit pas tant et ne voit pas si loin. C'est son excuse. Bien à l'aise dans les idées et les mœurs qu'il conspue avec tant d'allégresse, il n'a plus assez de sang-froid pour raisonner et prévoir. Il se démène parce que son cerveau flambe, il ricane, invective et gesticule parce que ses nerfs trépident et parce que la fièvre de son entourage le surexcite. Réellement, toutes les choses normales et saines, que l'épreuve du temps fait paraître aussi respectables que justes à la conscience universelle, lui semblent d'une répugnante vulgarité, d'une monotonie odieuse. Il se délecte du succès et, histrion convulsif, se grise de son proper jeu, sans concevoir une minute que ce jeu porte en lui son expiation, et que ce n'est jamais impunément qu'on outrage les lois fondamentales du monde, c'est-à-dire qu'on fait la nique au bon sens.

La famille et le foyer : bonnes vieilles choses sans doute, protectrices et salutaires, mais sur lesquelles on s'attendrit depuis toujours en couplets désespérément monotones, et dont une tradition ancestrale veut qu'on fasse un bonheur sévère et grave. Guère folichonne et pas du tout imprévue, la famille ainsi comprise! Voilà bien des siècles que, en tous les langages, on en chante les louanges. Aussi est-ce une guitare bien ancienne pour les névropathes d'une époque convulsive! Évidemment, même dans le triomphe de l'artifice, on ne peut pas avoir la prétention de s'insurger contre cette loi de nature que semble bien être la famille même pour les esprits les plus carnavalesques. Pourquoi, d'ailleurs se fermerait-on cet abri d'attente, ce relais confortable, doux et reposant, que peut être le foyer familial, dans le vertigineux galop de l'existence en fanfares? Il faut bien une nursery pour le dodo, la bouillie et les cabrioles quand on est mioche, un écrin douillet pour faire l'apprentissage de la vie et se tenir à l'affût des occasions propices lorsqu'on est adolescent, et plus tard, lorsqu'on se trémousse en pleine parade pour la gogeaille et le butin, un refuge où l'on puisse déposer quelques heures le harnais et le masque du monde, s'offrir le soulagement d'être, loin des regards, un homme, un pauvre homme, une humble chiffe d'homme? Il faut bien un lit pour dormir et se détendre, une pièce où se ravitailler pour l'exténuante esbroufe de plus tard, un cabinet de toilette où changer de costume pour les figurations qui s'apprêtent, un endroit où l'on puisse bâiller et s'étirer à l'aise, où l'on se donne, si prestement que ce soit, l'illusion de vivre la vie véritable, d'aimer, de créer, de faire l'éducation de ses enfants, si tant est qu'on ait eu l'imprudence de s'alourdir d'un tel fardeau.

Mais pour que cet indispensable relais ne soit pas trop banal ni lugubre, prenons soin de le rajeunir et de l'égayer. Plus d'aspects sévères! Ne nous drapons pas dans les traditionnelles habitudes de solennité et de vénération. C'est si vieux jeu d'exiger de la part des enfants une tendresse respectueuse, sans caprices ni familiarités! Et c'est si gênant de se départir pour eux seuls de la gaudriole, du cynisme et de la gouaille perverse où l'on se complaît! Pour se sentir bien à l'aise chez soi, il faut y avoir son franc-parler et sa pleine liberté d'attitudes.

Tant pis si les enfants se flétrissent un peu vite à ce spectacle. Et même tant mieux. Car ils y prendront plus tôt l'expérience de la vie, qu'il faut pou-

voir vivre de bonne heure sans vergogne et sans illusion.

Plus de rabâchages sous prétexte de morale, plus de contrainte sous couleur d'autorité paternelle, plus de discipline dans l'effort, et surtout gardons-nous d'emprisonner l'enfance dans une atmosphère sérieuse et grave qui l'attriste ! Quelles fariboles archaïques que le respect pour les enfants, que la déférence pour les parents, que la méthode dans le travail, que le choix dans les plaisirs, que la charmante quiétude si propice à la réflexion ! Friperie des recueils de morale avec laquelle trop longtemps on a jugulé la jeunesse, travesti l'autorité paternelle en une taquinerie solennelle et morose, et qui apparait d'une si écœurante banalité ! Pour des êtres frénétiques, ayant l'horreur du convenu et décidément affranchis de tous préjugés, quelles sottes rengaines ! Pas pittoresques ni réjouissantes des familles de ce modèle ! Il faut que la famille de gens dans le train, de gens élégamment convulsifs, soit quelque chose de désinvolte, de baroque, de voyant, qui surprenne et dont on parle. Sans quoi, par une obéissance trop stricte aux usages que le bon sens des nations enseigne, on aurait l'air tout au plus d'une famille bourgeoise du Marais, au temps de Louis-Philippe. Quelle disgrâce pour des êtres qui croient donner le branle à la farandole !

A suivre. GEORGES LECOMTE.



LES CAUSES DE LA CRISE POSTALE

Avant d'entrer dans le vif de la question, il nous semble intéressant de rappeler en quelques lignes le rôle de la Poste au double point de vue du monopole qui lui est concédé par la loi et de sa fonction spéciale de régie financière, qui en fait, qu'on le veuille ou non, un organe des plus importants de notre revenu public.

Considérée à ce double point de vue, la Poste a deux sortes de devoirs : les uns l'obligent à donner au public toutes les facilités que celui-ci est en droit d'exiger légitimement, les autres consistent uniquement dans l'accomplissement, au meilleur compte, de toutes les opérations qui lui sont confiées, afin qu'elle procure au Trésor une somme de revenus aussi élevée que possible.

L'Administration des Postes a donc pour mission d'étudier sans cesse les besoins économiques du pays, de les favoriser et de leur obéir ; de transformer ou de perfectionner sans relâche ses moyens d'action, pour les mettre au niveau des progrès réalisés par la science et par l'industrie ; d'étudier l'organisation du service postal chez les peuples dont la civilisation est la plus avancée et d'appliquer toutes les innovations, qui peuvent être considérées comme des améliorations réelles, de manière à ne pas encourir le reproche, qui lui est parfois adressé, de rester stationnaire dans la voie du progrès ou de n'agir qu'à la dernière extrémité et sous la pression de l'opinion publique.

Outre l'obligation morale qui doit porter la Poste à tenir à honneur de rester digne de son monopole, l'augmentation du nombre des correspondances exige forcément un accroissement permanent de ses moyens d'action. Alors même qu'il ne s'agirait pas de faire mieux, le développement continu de la correspondance voudrait que, pour conserver les résultats précédemment atteints, pour ne pas déchoir en un mot, les ressources mises à la disposition de l'Administration fussent augmentées dans les mêmes proportions.

I. — L'Accroissement du Trafic postal et l'Insuffisance des Moyens d'action

C'est surtout parce que cette nécessité de régler les moyens d'action sur l'effort à fournir a été perdue de vue pendant de longues années que s'est produite la crise de l'été dernier.

Bien qu'elle ait causé dans le public en général une certaine surprise, cette crise avait été prévue et annoncée depuis longtemps par les esprits clairvoyants, au courant de la situation du service postal.

Déjà, dans un rapport adressé au Président de la République au mois de mai 1900, M. Millerand s'exprimait ainsi :

« Les desiderata nombreux qui parviennent directement à l'administration et aussi les plaintes qui s'élèvent de jour en jour plus fréquentes indiquent que [illegible] tation ne suffit pas, non seulement à pourvoir à tous les besoins nouveaux qui se manifestent, mais [illegible] rendre convenablement les services [illegible] obligation d'assurer.

Loin de s'améliorer pendant les années suivantes, la situation empira et M. Sembat, rapporteur du budget des Postes, put dire, avec raison, à la tribune de la Chambre, au moment de la discussion du budget de 1901.

« Si, par malheur, [illegible] à fonctionner comme aujourd'hui, savez-vous où vous iriez, messieurs ? Dans deux ou trois ans, vous vous trouveriez en face d'un krach postal ; le service des ambulants, notamment, craquerait de tous les côtés... »

Le Gouvernement et le Parlement étaient donc au courant des difficultés au milieu desquelles se débattait le service postal.

		1879	1889	1899	1904
Correspondances postales (nombre)					
1° Intérieures	Lettres ordinaires	403.853.626	588.863.059	734.537.162	834.831.906
	Cartes postales	26.500.170	41.497.220	54.934.411	74.522.110
	Chargements et objets recommandés	6.758.513	18.760.871	34.212.779	52.278.645
	Journaux, imprimés, etc.	553.498.457	859.775.115	1.200.546.782	1.109.083.960
2° Echangées entre la France et l'Etranger	Lettres ordinaires	61.528.027	85.708.551	112.875.845	151.863.945
	Cartes postales	2.389.380	3.687.061	4.941.101	7.750.86[illegible]
	Chargements et objets recommandés	1.601.110	3.028.516	4.209.470	5.594.975
	Journaux, imprimés, etc.	31.807.331	69.697.589	98.716.461	140.013.015
3° Echangées entre les pays étrangers par l'intermédiaire de la France.	Lettres ordinaires	18.938.950	39.291.383	52.406.619	61.136.829
	Cartes postales	12.939	95.472	169.570	192.181
	Chargements et objets recommandés	38.562	147.343	263.440	314.030
	Journaux, imprimés, etc.	12.562.768	40.314.5[illegible]6	63.602.800	74.687.156
	Total	1.122.400.833	1.750.866.852	2.361.407.263	2.812.269.610
Mandats émis en France (nombre)					
Intérieurs		11.368.678	23.466.018	33.224.962	40.524.929
Internationaux		492.902	887.655	1.205.489	1.49[illegible].401
	Total	11.861.580	24.353.673	3.430.451	42.015.333
Bons de poste (nombre) (1)		»	1.117.993	4.999.634	6.072.162
Caisse Nationale d'épargne (nombre d'opérations) (2)		»	2.323.913	4.744.365	5.531.198

(1) Le service des bons de poste a été créé par la loi du 29 juin 1882.
(2) La Caisse Nationale d'épargne a été instituée par la loi du 9 avril 1881.

De son côté, l'Administration ne restait pas inactive. Stimulée par les réclamations de plus en plus pressantes de la presse et du public, par les vœux des Chambres de commerce, des Conseils généraux, d'arrondissement et municipaux, et par les rapports de ses chefs de service départementaux, qui ne cessaient de signaler le mal, elle demandait avec insistance; chaque année, l'inscription au budget des crédits nécessaires pour faire face aux insuffisances de personnel et de matériel constatées et apporter les améliorations les plus urgentes à l'exécution du service et à la situation des employés. Chaque année, étaient prévues les dépenses nécessaires pour créer de nouveaux établissements de poste, de nouveaux courriers, pour augmenter le nombre et la rapidité des distributions, pour rendre les bureaux plus spacieux et plus accessibles au public, pour renforcer le personnel et diminuer les attentes aux guichets, enfin, pour améliorer le sort des agents insuffisamment rétribués.

Mais, avec une régularité désespérante, le ministère des Finances réduisait dans de fortes proportions, souvent des deux tiers, les crédits demandés.

*
* *

Cependant, si l'on compare le travail auquel doit actuellement faire face le service des Postes et celui qui lui incombait il y a 25 ans, on est frappé de l'accroissement énorme des opérations effectuées. Le tableau ci-dessus montre quelle a été, pour la période de 1879 à 1904, l'augmentation du trafic postal.

Pendant le même temps, les recettes et les dépenses variaient dans les proportions indiquées par le tableau suivant (1) :

Années	Recettes brutes de l'exploitation (en francs)	Dépenses totales (en francs)	Excédent des recettes sur les dépenses
1879	127.627.527	106.542.827	21.084.700
1889	192.192.175	139.296.594	52.895.581
1899	256.699.621	188.501.146	68.198.475
1904	312.396.439	234.898.129	77.498.310

Relèvement insuffisant des effectifs

Quant au personnel il augmentait seulement dans les proportions ci-dessous (1) :

	1879	1889	1899	1904
Agents (Directeurs, Receveurs, Inspecteurs, Rédacteurs, Commis, Dames, etc.)	15.330	21.535	27.309	34.030
Sous-agents (Facteurs-Receveurs, Facteurs, Gardiens de bureau, etc.)	29.815	33.389	41.021	49.705
	45.145	54.924	71.330	83.735

(1) En raison de l'impossibilité d'indiquer exactement la part de chacun des services postal, télégraphique et téléphonique dans les dépenses et le personnel, les chiffres de ces deux derniers tableaux se rapportent à l'ensemble des trois services.

Donc, de 1879 à 1904, le nombre des correspondances postales de toute nature a varié dans la proportion de 1 à 2 1/2; le nombre des mandats émis dans celle de 1 à 3 1/2; en outre, dans l'intervalle, ont été créés divers services importants dont celui des colis postaux (1882), des bons de poste (1882) et surtout celui de la Caisse d'Épargne qui a pris un développement prodigieux.

Si l'on borne la comparaison aux dix dernières années, on constate que, de 1894 à 1904, le nombre des correspondances postales ainsi que celui des mandats émis a augmenté de moitié; celui des bons de poste a plus que doublé; le nombre des opérations de la Caisse d'Épargne postale s'est accru de près de moitié.

Pendant la première période (1879 à 1904) les recettes brutes de l'exploitation ont augmenté de 145 p. 100, les dépenses ne croissant que de 120 p. 100 et le produit net a passé de 21 à 77 millions. De 1894 à 1904, les recettes se sont accrues de moitié, le produit net de deux tiers (47 à 77 millions), les dépenses augmentant seulement de 40 p. 100.

Or, durant les mêmes périodes, le chiffre des effectifs ne s'est élevé respectivement que de 85 p. 100 et 25 p. 100.

*
* *

Cette disproportion entre l'accroissement du trafic postal et les renforts du personnel a obligé, depuis plusieurs années, les receveurs à prolonger, dans nombre de bureaux, les vacations des agents et beaucoup de facteurs, surchargés de correspondances, effectuant des tournées sans cesse allongées par la diffusion toujours grandissante de la presse, n'arrivent plus à assurer leur service.

Dans les villes, la distribution des correspondances est retardée d'une manière sensible par suite de l'impossibilité matérielle pour les facteurs d'effectuer leur tâche dans le délai réglementaire; ils quittent souvent le bureau avec une charge énorme d'objets à distribuer dont le poids dépasse quelquefois 30 kilogrammes.

Cependant plus de 1.300 d'entre eux ont des journées de plus de dix heures!

Les facteurs des villes de Bourges, Calais, Chartres, Chauny, Tarbes y font plus de douze heures de service par jour; ceux des villes d'Angoulême, d'Annecy, de Grenoble, de Perpignan, de Valenciennes font plus de onze heures. Dans cent autres villes, les facteurs travaillent plus de dix heures.

Nous sommes bien loin de la journée idéale de huit heures.

Pour les facteurs locaux et ruraux, la situation est au moins aussi tendue :

1.298 facteurs locaux et ruraux effectuent des tournées dont le parcours est supérieur à 32 kilomètres et qui sont faites à pied. Il y en a 251 qui ont plus de 36 kilomètres; quelques-uns atteignent même 40 kilomètres.

Dans la montagne, il y a aussi 786 tournées qui dépassent le maximum règlementaire de 28 kilomètres; sur ce nombre, il y en a même 141 qui comportent un parcours de plus de 32 kilomètres.

Cette étendue excessive des tournées a pour résultat un surmenage physique, qui ne saurait être maintenu plus longtemps sans compromettre la santé des facteurs.

*
* *

D'autre part, les crédits affectés aux locations d'immeubles étaient si étroitement calculés qu'ils suffisaient à peine à faire face aux charges de plus en plus lourdes résultant du renouvellement des baux et qu'il n'était pas possible de rechercher l'amélioration matérielle des installations. Alors qu'à l'étranger de très grands sacrifices étaient faits pour l'organisation large, facile, confortable même des services, les bureaux de poste français continuaient à fonctionner le plus souvent dans des locaux étroits, parfois privés d'air et de lumière, où le personnel s'entassait, travaillait dans les plus mauvaises conditions et ne donnait, par suite, qu'une faible partie du rendement que l'on pouvait attendre de lui.

On n'a pas oublié la campagne entreprise au sujet des bureaux de poste par un journal, qui a signalé, notamment pour Paris, le parquet défoncé du bureau du boulevard Diderot, les caves où sont installés le bureau de la Chambre des Députés et celui de la rue Boissy-d'Anglas, les locaux sombres et trop étroits affectés à presque tous les bureaux du centre, et en particulier à ceux de la rue de Cléry, de la rue de Grammont, de la gare du Nord, de la rue de Strasbourg.

Et encore, le journaliste auteur de ces critiques, malheureusement trop fondées, n'avait pas vu les bureaux de province. Il ignorait, par exemple, qu'à Auxerre le service du départ se trouvait à peu près complètement arrêté, à cause de l'exiguïté du local au moment où les éditeurs apportaient les journaux; qu'à Draguignan, le guichet du télégraphe était installé dans un couloir traversé constamment par les facteurs et les locataires de l'immeuble.

A Mâcon, à Dijon, au Havre, presque partout, les locaux de la Poste étaient signalés comme défectueux; les salles destinées au public ressemblaient parfois à des salles de corps de garde.

On pourrait multiplier les exemples à l'infini.

Les mêmes inconvénients se retrouvaient dans les

bureaux ambulants dont l'insuffisance notoire était peut-être plus accentuée encore que celle des bureaux sédentaires.

On donne le nom de bureaux ambulants à ceux qui fonctionnent dans les wagons-poste sur les lignes de chemins de fer et qui sont exclusivement chargés de l'acheminement des correspondances sur les divers pays de destination.

Tout le monde a remarqué ce véhicule revêtu d'une couleur brune uniforme, sur laquelle se détachent, à la ceinture, les mots : « Postes et télégraphes » avec l'indication de la section à laquelle il est affecté.

Chaque bureau comprend en général 5 ou 6 employés, plus un gardien de bureau, sous la direction d'un chef de brigade.

L'aménagement intérieur de ces bureaux est très simple :

Une tablette munie de tiroirs est disposée le long des parois du wagon ; au-dessus s'étagent 6 rangs de cases d'environ 20 centimètres en tous sens ; le dessous est divisé en compartiments dont quelques-uns forment des armoires ; un réchaud à cire est placé sur une table au fond du wagon ; enfin un urinoir d'un système analogue à celui des « plombs » que l'on rencontre dans certaines maisons de Paris est logé entre une portière et le casier. La largeur disponible entre les tablettes n'est plus que de 1 m. 20.

Jusqu'en 1900, l'administration ne disposait que de ces wagons, qui étaient insuffisants à tous les points de vue ; ils étaient si encombrés par le personnel et les sacs de correspondances que les agents n'avaient plus la liberté de mouvement indispensable pour un travail sûr et rapide. — Depuis 1900, il a été mis en service 67 wagons de 18 et de 14 mètres ; ces nouveaux wagons réalisent une amélioration sensible sur les anciens : la hauteur et la largeur ont été augmentées ; l'éclairage est assuré par l'électricité et le chauffage par un thermo-siphon dont l'eau circule dans des tuyaux encastrés dans le plancher. L'Administration poursuit progressivement la construction des nouveaux bureaux, mais un grand nombre de bureaux de l'ancien modèle existent encore et c'est dans cet espace étroit que les employés sont obligés de travailler pendant près de quinze heures consécutives, debout, presque sans air ni lumière, au milieu des sacs de dépêches dans une atmosphère empestée par l'odeur des lampes, de la cire en fusion et de la poussière résultant d'un travail manuel pour ainsi dire continu.

Ces bureaux sont de véritables « géhennes ». Nous croyons utile de donner quelques indications sommaires sur le travail qui s'y effectue.

Au départ de Paris, la plus grande partie des objets est, en général, remise au bureau ambulant en gare de Paris.

Entre 3 heures 1/2 et 8 heures, les fourgons apportent d'heure en heure, puis de trois quarts d'heure en trois quarts d'heure, les correspondances de toute nature originaires de tous les quartiers de Paris. La banlieue fournit son contingent par l'intermédiaire des bureaux de tri installés dans les gares de Paris. Enfin les services ambulants de jour, qui arrivent pour la plupart entre 4 heures et 6 heures du soir, transmettent les correspondances pour lesquelles le mode d'acheminement le plus direct consiste dans le transit par Paris.

D'autre part les éditeurs de journaux et de publications périodiques font conduire directement aux bureaux ambulants les exemplaires qu'ils ont préalablement triés et empaquetés par bureau de destination.

L'embarquement des journaux peut se poursuivre pour ainsi dire jusqu'à la dernière limite, puisque les paquets sont encore reçu vingt minutes avant le départ du train.

Peu d'instants avant le départ, des cyclistes apportent les lettres qui ont profité des derniers délais moyennant une surtaxe de cinq centimes.

Le complément est chargé aux stations intermédiaires où se sont accumulées les correspondances pour la région desservie par le bureau ambulant, drainées par les services des lignes transversales et les courriers de la voie de terre.

A chaque arrêt, de nombreux sacs sont descendus du wagon-poste et emportés par les courriers de la voie de terre ou remis aux courriers convoyeurs des trains omnibus qui les égrèneront aux stations brûlées par le train-poste.

Au retour vers Paris, les correspondances recueillies peuvent se diviser en trois groupes :

1° Celles pour la route, c'est-à-dire pour la région desservie par le train poste ; 2° celles pour Paris et sa banlieue ; 3° celles qui sont destinées à des localités situées au delà de Paris et qui devront être réparties entre les autres services ambulants partant de Paris.

En temps ordinaire, la manipulation de toutes ces correspondances est à peine terminée quand le train arrive aux points de livraison. Pendant l'été de 1905, elle ne l'était jamais et de nombreux objets se trouvaient retardés de vingt-quatre heures.

On peut donc affirmer sans crainte que le développement des moyens d'action, tant en personnel qu'en matériel, n'était nullement proportionnel à l'accroissement du trafic ; la situation signalée comme très critique par M. Millerand, dans son rapport de 1900, s'était encore aggravée ; le krach prédit par M. Sembat allait se produire.

X...

LE NOUVEAU JUGE [1]

Les six premiers mois, que M. Darvillier et ses filles passèrent dans leur nouvelle résidence, furent une suite ininterrompue de jours paisibles. Tout d'abord le calme qui les entourait les plongea tous trois dans un engourdissement douloureux, une sorte de coma moral, et ils eurent peur de ne pouvoir jamais s'habituer à cette vie ralentie, presque morte. M. Darvillier regardait fixement les paysans, comme s'il se trouvait en face d'êtres d'un autre âge et d'une civilisation reculée ; il les comparait à ses clients de Jonzac, et le plaisir, qu'il goûtait à démêler des ressemblances ou des oppositions, l'empêchait de pénétrer et de comprendre ceux qui le consultaient. Les explications des paysans lui paraissaient si confuses qu'il ne comprenait rien à leurs affaires ; cette constatation l'effraya. Il sentit qu'il était incapable d'exercer sa nouvelle profession. Il ne se rendait pas compte que sa vie passée seule l'empêchait de sentir son existence nouvelle, et que, pour savourer pleinement la seconde, il lui fallait d'abord oublier la première. Emma reprit ses interminables lectures, qui la plongeaient dans des abîmes de mélancolie ; ensuite, elle s'asseyait pendant des heures sous l'acacia qu'elle avait choisi dès son entrée dans la maison, et ses regards s'accrochaient désespérément à chacune des hautes branches, comme pour en éprouver la solidité. Quant à Marguerite, elle fatiguait ses regrets par les mille travaux du ménage ; ceux-ci épuisaient en même temps ses forces physiques et sa résistance morale. Cet état de somnolence si particulière à des gens actifs dura deux semaines, le jardin continuait d'entourer la maison d'une écharpe de couleurs et de parfums ; ils ne le sentaient plus, comme si leurs sens étaient déjà rassasiés des promesses divines du printemps.

La vie qui les entourait ne fut sentie d'eux que par surprise. Les jeunes filles se rendaient, au marché, deux fois par mois, les autres jours elles parcouraient le village pour acheter des provisions. Les paysannes faisaient les honneurs de leur maison et tandis qu'Emma demeurait dans le jardin, Marguerite caressait les enfants, leur apportait des friandises, les emmaillotait par plaisir, par un instinct maternel qui la poussait défaillante de joie vers les moïses d'osier. Sur le pas de la porte, elles s'entretenaient du temps et des récoltes prochaines, puis, par l'unique rue du village, elles revenaient portant à pleins bras des choux énormes, des salades et des fleurs mouillées de rosée, qui composaient à leur grâce robuste, une sorte d'ornement décoratif.

Autrefois les deux sœurs s'intéressaient à la santé des personnes dont elles pensaient ne jamais se séparer ; maintenant elles évoquaient leurs visages, leurs paroles, leurs habitudes pour en rire.

— Cet œillet a l'air malade, disait Emma.

— Il tient sa tête penchée, comme M. Bourlier.

M. Bourlier, procureur à Jonzac, venait chaque soir causer avec leur père.

— Tais-toi, il était trop laid, s'écriait Emma d'un air offensé. Elle partait à rire sans oser lever les yeux vers l'acacia, qui l'appelait avec ses branches tendues comme des bras.

Quant à M. Darvillier, il suivait le conseil du maire, non pour lui donner raison, mais par un besoin d'expansion qui constituait la fond de sa nature. Il s'efforçait d'éviter des procès, et, en dehors de ses jours d'audience, il allait voir, sur place, les plaignants et l'objet de leur litige.

C'était, la plupart du temps, dans un chemin de bornage ; près d'un fossé rempli d'eau croupissante que les parties l'attendaient. Les paysans endimanchés, habillés d'un veston noir, serré à la taille, et coiffés d'un chapeau de feutre, devisaient dans chacun des camps ; leurs femmes tricotaient, assises sur un talus, et, autour d'eux, se trouvait réuni tout le village. Des avoués et des marchands de biens se faufilaient parmi les groupes en quête d'affaires nouvelles. Quand le juge apparaissait, c'était de grandes exclamations de joie, mais à mesure qu'il approchait, les cris se faisaient plus rares et, dans un silence solennel, M. Darvillier posait les premières questions.

— Eh ! bien, expliquez-moi cette affaire, disait-il, en souriant.

L'intéressé commençait d'une voix posée et chacune de ses affirmations était soulignée par l'approbation de ses amis et de sa famille massés derrière lui. Tout à coup, un partisan de l'autre camp s'écriait : — Il en a menti, vingt dieux !

C'était une nouvelle déclaration de guerre, et le juge interrompait ses questions durant quelques secondes.

Les deux camps s'injuriaient ; des paysans levaient leur bâton et les femmes enfonçaient dans leur poche le tricot commencé. Elles prenaient part à la lutte et leurs cris perçaient l'air ; le vent et leur colère soulevaient leurs coiffes blanches, qui semblaient des mouettes prêtes à s'envoler. Le juge profitait d'un moment d'accalmie pour reprendre son interrogatoire.

— Je suis venu, disait-il, pour vous éviter des frais ; mais si vous tenez à dépenser votre argent !

Cet argument faisait cesser d'ordinaire les hosti-

1. Voir la *Revue Bleue* du 21 juillet 1906.

lités et les femmes, qui tout à l'heure excitaient la colère de leurs maris, les poussaient maintenant à transiger. Elles tiraient leurs manches, les pinçaient, ou montraient les dents, prêtes à mordre, et les hommes souriaient en se soumettant. D'autres fois, la diplomatie du juge se heurtait à des haines anciennes, qui ne pouvaient se tarir d'un seul coup, en une séance, il leur fallait les longs débats du tribunal pour s'user et se vider lentement.

— Alors vous plaiderez, disait le juge.

Il partait, pendant que les deux camps continuaient de s'injurier, brandissant leurs bâtons comme des fourches. Il se trouvait toujours en route un paysan pour prier M. Darvillier de monter dans sa voiture et le juge revenait à Saint-Vivien, sans dire une parole, doucement bercé par le trot régulier du cheval. Des nuages rouges s'étendaient au-dessus des vignobles et l'on eût dit qu'une grappe immense s'était écrasée dans le ciel. Au retour, il racontait à ses filles les incidents de la journée et les deux sœurs s'amusaient de ses récits, qui peuplaient une vie dont elles goûtaient maintenant la rude saveur. Elles notaient tout haut les visites faites, les conversations entendues, et tandis qu'Emma restait pensive, Marguerite faisait défiler sous les yeux du juge, par des attitudes et des expressions comiques, les personnes qu'elles avaient entrevues. Les éclats de rire du juge réveillaient en sursaut Emma qui demandait :

— Mais qu'avez-vous tous les deux ?

Et comme ils ne pouvaient répondre, tant la joie les secouait, elle partait à rire à son tour.

L'aménité de M. Darvillier et la grâce de ses filles avaient conquis rapidement les habitants de Saint-Vivien ; les principaux propriétaires d'alentour vantaient également, dans leurs villages, la bonne grâce des nouveaux venus. Le maire, M. Moulineau, venait, le soir, s'entretenir des affaires de la commune, jouer aux cartes et fumer un cigare. La première fois qu'il entra dans le jardin, il s'écria :

— Êtes-vous content de mon bordier?

Le juge répondit que c'était un ouvrier fort habile et remercia le maire. Celui-ci ne cachait pas au juge la joie qu'il ressentait à le voir se créer partout des amis.

— Tout le monde vous aime, monsieur le juge. Vous pouvez être fier de votre popularité, je n'en ai jamais vue, dans notre pays, d'aussi rapide.

Il baissait la voix et se rapprochant de M. Darvillier, disait : — Si vous vouliez être député, ma foi...

— Non, non ! répliquait brutalement le juge, et le maire considérait avec stupéfaction cette colère soudaine, dont il ignorait les causes.

Parfois le maire venait accompagné de l'instituteur, M. Champion. Celui-ci s'asseyait dans un coin de la salle à manger et, tout en parlant, regardait Emma ; il ne pouvait achever sa phrase quand la jeune fille levait les yeux sur lui. Au moment du départ, il sortait des livres de sa poche en disant à Marguerite : — Voici *la Mer* et *l'Oiseau* de Michelet. Faites-les lire à mademoiselle votre sœur.

Il s'esquivait dans la nuit, après avoir enfoncé son chapeau, sur ses yeux larges et profonds. Le conseiller d'arrondissement, M. Borie, ne manquait pas, chaque dimanche, de descendre à Saint-Vivien; sa femme et ses deux enfants le suivaient chez le juge de paix ; car des relations d'amitié n'avaient pas tardé à s'établir. Le fils de M. Borie était un jeune homme de vingt-huit ans, d'une haute taille, actif et gai, constamment à Bordeaux ou à Saintes pour la vente des vins. Il recherchait la société de Marguerite, qu'il aimait à taquiner et chacune des réponses que ses attaques lui valaient le faisaient rougir comme un enfant pris en faute.

— Ils se disputent toujours, remarqua Mme Borie.

— C'est qu'ils s'accordent, dit son mari.

Mme Borie se tourna vers sa fille et toutes deux sourirent, car la réflexion du conseiller commentait une pensée qui leur était venue.

Le dimanche les parties de tennis avaient lieu dans le jardin du juge et M. Champion y prenait part. Mme Borie s'asseyait à côté de sa fille ; elles brodaient et se souriaient, lorsque leurs regards venaient à se croiser.

Le juge et le conseiller se lançaient dans d'interminables discussions à propos de la séparation des Églises et de l'État ; ils étaient en opposition sur tous les points et tandis que le conseiller s'écriait :

— C'est pour le clergé un régime de servitude plus dur que l'autre.

Le juge répondait invariablement :

— Nous leur apportons la liberté.

Alors le conseiller abordait d'autres sujets et ses champs de vigne, ses foins, sa résine gonflaient chacune de ses phrases ; il parlait en abaissant les mains, comme s'il entassait ses richesses.

— Tout serait pour le mieux dans la lande, dit-il un dimanche, si je n'avais depuis plusieurs mois des ennuis avec Motard, un de mes brassiers : une espèce de fainéant qui déchaîne les autres. Vous le verrez un jour et je le signale d'avance à votre attention.

Il mit tout à coup un doigt sur ses lèvres, pour faire signe à M. Darvillier de se taire, et dirigea ses regards vers le fond du jardin. Emma, debout près du grand acacia, causait avec l'instituteur, qui souriait, sa timidité vaincue ; le fils de M. Borie se promenait en compagnie de Marguerite dans une allée bordée de chèvrefeuilles ; il élevait une main en l'air, veillant à ce qu'aucune branche ne touchât le visage de la jeune fille.

— Le moment est venu de boire votre vin, mon cher juge, dit M. Borie, et sans attendre la réponse de M. Darvillier, il courut vers sa femme pour lui montrer le tableau qui troublait si délicieusement son âme.

Un soir, qu'au retour d'une enquête, M. Darvillier sortait d'un petit village perdu dans les landes, il aperçut dans un champ de luzerne, un homme qui faisait de grands signes. Il s'avançait par bonds et lançait des regards craintifs autour de lui ; mais comme aucun bruit ne réveillait le village, l'inconnu reprenait sa course vers la route. Il tendait les rabs en avant, et l'on eut dit, tant chacun de ses gestes semblait dans le soir démesurément grandi, qu'il voulait serrer contre sa poitrine les pins, les toits de chaume et les nuages mouvants, qui fuyaient ainsi que des moutons dans le ciel.

Enfin il s'arrêta sur la lisière du champ et durant quelques instants, il examina le juge, puis il se tourna brusquement, prêt à disparaître dans les hautes herbes. C'était un paysan d'une trentaine d'années, le visage presque entièrement caché sous une barbe épaisse et brune ; l'on apercevait que ses yeux noirs et luisants. Il ne portait pas de chapeau, ses pieds étaient enveloppés de linges couverts de boue et le vent qui soulevait sa veste de toile découvrait sa poitrine nue. L'homme s'efforçait de rester debout et M. Darvillier le voyait chanceler de fatigue et de peur.

— C'est vous le juge, dit l'homme à la hâte.

M. Darvillier répondit simplement.

— Oui, c'est moi, que voulez-vous ?

L'homme sauta lestement l'étroit fossé qui séparait le champ de la route et saisissant M. Darvillier par un bras, il s'écria :

— Venez, M. le juge, venez vite.

Le ton était à la fois autoritaire et suppliant, M. Darvillier obéit sans réfléchir. Le paysan et le juge traversèrent le champ ; quand ils passaient sous les fenêtres des fermes où s'allumaient des lumières, l'inconnu commandait à M. Darvillier de se dissimuler dans la luzerne bleue, afin qu'on ne les aperçut pas.

— Ce sont les maisons des métayers, disait le paysan, d'une voix tremblante, comme s'il était pris, tout d'un coup, d'une mauvaise fièvre. Enfin ils dépassèrent les dernières maisons du village et s'engagèrent sous un bois de pins ; ils n'entendaient plus rien : les aboiements des chiens et le roulement des charrettes semblaient s'être tus, comme par miracle. Par instant un oiseau, surpris dans son sommeil, s'envolait en poussant un cri ; de petites branches mortes craquaient sous leurs pieds, et le juge frémissait à chacun de ces bruits, presque effrayé par la présence de l'inconnu qu'il n'osait interroger.

Ils marchèrent sans dire un mot, durant une dizaine de minutes et le petit bois de pins fut franchi.

— Nous sommes arrivés, dit l'homme.

Une chaumière se dressait dans le soir, et le juge sitôt arrêté, recula de quelques pas, effrayé par cette masse sombre, qui surgissait tout à coup devant ses yeux. Une mare d'eau croupie mêlait son odeur nauséabonde à celle d'un tas de fumier, et, pour accéder à la maison, il fallait piétiner dans un chemin de boue, recouvert de feuillage.

Ils pénétrèrent dans l'unique pièce qui composait la demeure, car sur les côtés les baraquements de planches servaient l'un de bûcher, l'autre de poulailler et de porcherie. Le juge et son compagnon restèrent un instant dans l'obscurité.

— Il faut que vous voyez, dit l'inconnu.

Il alluma la chandelle, qu'il posa bien haut sur la cheminée, afin que la lumière se répandit aux quatre coins de la pièce d'une repoussante saleté. Une casserole de fonte, remplie d'oignons et de pain noir, gisait à demi renversée près d'une énorme terrine de pommes de terre ; c'était là le souper de l'inconnu ; d'un geste, il chassa les volailles occupées à lui dérober sa pitance. Des outils avaient été jetés pêle-mêle parmi des assiettes vides et des ballots de linge. La mare et le fumier soufflaient autour des choses, leur haleine empestée et mortelle.

Des gémissements se firent entendre, et le juge, déjà bouleversé par l'aspect misérable de la chaumière, ne put s'empêcher de s'écrier en tressaillant, comme si l'on eut piqué sa chair.

— Mais qu'y a-t-il !

— C'est ma femme, répondit simplement l'inconnu.

Il montrait le lit élevé dans un renfoncement de la chambre et le juge aperçut le visage pâle, déjà ridé de la paysanne, dont le ventre bombait la mince couverture de laine grise.

— Père, débarrasse donc les chaises, recommanda-t-elle d'une voix douce.

— Monsieur le juge m'excusera, dit l'inconnu, et il s'empressa d'obéir.

— Le juge ! s'écria la femme avec terreur. Qu'est-ce qu'ils t'ont fait encore ?

— J'ai dit à M. le juge de venir, répliqua le mari ; l'on ne peut plus vivre comme cela.

Un court silence régna, l'épouse acheva la pensée de l'homme : — C'est vrai, père, ajouta-t-elle, il vaudrait mieux mourir.

La femme s'assoupit, sa respiration redevint régulière et le paysan profita de ce moment de calme pour se rapprocher du juge.

— Voilà huit ans bientôt que nous habitons ici, ma femme et moi. Nous avons eu deux enfants qui sont morts et j'ai peur que celui là...

Il se retourna vers le lit en désignant sa femme, et il souriait, malgré son affreuse crainte, à la venue prochaine de l'enfant.

— Comment voulez-vous qu'on élève un enfant sur ce fumier et dans cette mare ; la pluie pénètre par tous les trous ; un hiver nous avons reçu de la neige dans notre lit.

— Ne pouvait-on pas faire des réparations ?

—Je ne connais que les métayers ; car je travaille avec eux du matin au soir. A toute heure, il faut que je me rende à leur service pour défricher un champ, faner les foins ou charrier du bois.

— Mais en échange, ils doivent par contrat vous prêter le bétail qui vous est utile et vous venir en aide.

— C'est la vérité, Monsieur le juge, mais ils ne le font pas.

— Adressez-vous directement au maître, conseilla M. Darvillier.

— Le maître n'a jamais voulu m'écouter ; il se cache derrière les métayers et les tourne contre moi. Il trouve que je lui coûte trop cher, et, à force de misère, il compte que je partirai de mon plein gré, résiliant notre contrat. C'est un vilain homme.

— Oui, appuya le juge.

— Tous ceux qui sont sous ses ordres souffrent comme nous. J'ai vainement essayé de les raisonner. Ils disent que l'on ne retourne pas son lit comme on veut ; ils restent là.

A ce moment, la femme gémit de nouveau ; c'étaient des cris aigus, qui ressemblaient autant à des supplications qu'à des plaintes.

— Elle croit, chaque nuit dans ses rêves, qu'on veut lui voler son enfant. Les malheurs lui tournent les sens.

Les deux hommes restèrent sans dire un mot, n'osant se regarder, gênés par les confidences mêmes ; la flamme de la chandelle vacillait, prête à mourir. La chambre se noyait d'ombre et M. Darvillier était étreint par une immense tristesse.

— Il faut défendre vos droits et vous adresser à la justice.

— C'est justement le conseil que je voulais vous demander, Monsieur le juge, s'écria le paysan.

— J'irai jusqu'à Bordeaux chercher un avocat. Pensez-vous que je gagnerai ?

— Si les faits sont ainsi, murmura M. Darvillier, éludant la question.

Le paysan s'approcha du lit et touchant le dos de sa femme il s'écria :

— Nous gagnerons, nous gagnerons ! M. le juge vient de me le dire.

— Enfin, s'écria sa femme sans se retourner.

Le juge se dirigea vers la porte ; mais avant de l'ouvrir, il dit : Cependant, si je pouvais arranger l'affaire ?

— Non, Monsieur le juge, je veux m'adresser aux tribunaux.

Le paysan saisit une lanterne accrochée au mur, et les deux hommes traversèrent la petite cour ; la lumière drapait la surface de l'eau d'une moire sombre et luisante. Des étoiles scintillaient dans le ciel et le vent balançait doucement les pins.

Ils passèrent à nouveau devant les fermes et les fenêtres éclairées jetaient de grandes lueurs

— Les métayers demeurent là, dit-il, d'une voix sourde.

— Et votre maître habite-t-il le village ? demanda M. Darvillier

— Mais non, répliqua l'homme ; c'est M. Borie, du Chateau-Gaillard. Je suis Motard, l'un de ses brassiers. Vous connaissez bien M. Borie, le conseiller d'arrondissement ?

— Oui, oui, répondit le juge

Et sans attendre les remerciements du brassier, ni saisir la main qu'il lui tendait, M. Darvillier s'enfuit vers la gare proche. Le juge était inquiet ; il se rendait compte que sa visite et les conseils qu'il avait donnés éveilleraient la susceptibilité de M. Borie. Il sentait planer au dessus de lui des malheurs proches et c'est d'un pas mal assuré que M. Darvillier rentra chez lui, vers dix heures.

Il s'attendait à voir ses filles bouleversées par sa longue absence ; mais leur air enjoué le surprit et dissipa pour un instant ses appréhensions.

Marguerite paraissait plus vive et plus rieuse que de coutume ; ses joues étaient empourprées et ses yeux luisaient ainsi que deux pointes de diamant. Elle se précipita sur son père et dit d'une seule traite,

— M. Borie est venu cet après-midi à cinq heures et il m'a remis ce gros bouquet de la part de son fils. Le conseiller veut absolument te voir ; avant de partir, il m'a plusieurs fois embrassée.

Les deux jeunes filles penchées vers leur père attendaient une remarque, une réflexion, qui, répondant à leur secret désir, eut encore augmenté leur contentement.

— C'est bien, dit M. Darvillier, n'osant soutenir leurs regards, j'irai voir M. Borie.

— Mais père, dit Emma, sortie de son interminable rêverie, tu ne comprends pas ? C'est le bonheur de Marguerite...

Cette dernière phrase troubla M. Darvillier, au point qu'il fut pris d'une sorte de tremblement. Il aurait voulu raconter à ses filles sa visite au brassier, pour se soulager d'une angoisse ; mais il n'eut fait que transvaser dans leurs jeunes cœurs la peine dont le sien était rempli,

— Sait-on ce que réserve l'avenir ! dit-il évasivement.

Laissant ses enfants étonnées et tristes, M. Darvillier quitta la salle à manger et chercha vainement dans le sommeil à s'arracher de la vie et de lui-même.

(*A suivre.*) JEAN VIGNAUD.

LA CONFÉRENCE PAN-AMÉRICAINE DE RIO DE JANEIRO

Le 27 juillet, s'est ouverte à Rio de Janeiro la troisième conférence pan-américaine, qui réunit les représentants de toutes les nations indépendantes du Nouveau-Monde. La première conférence avait eu lieu à Washington, en 1889; la seconde à Mexico, en 1901. C'est la continuation d'un mouvement dont l'initiative est venue des États-Unis, et qui peut avoir d'importants résultats au point de vue de la politique générale. Pour comprendre l'intérêt qui s'attache à la conférence de Rio de Janeiro et les espérances qu'elle fait naître en Amérique, il importe de remonter à l'origine du mouvement dont elle est une étape nouvelle.

***

Lorsque, le 4 mars 1881, James A. Garfield devint président des États-Unis, il appela aux fonctions de secrétaire d'État, James G. Blaine. Blaine était alors et il le resta jusqu'à sa mort, survenue en 1893, l'un des hommes les plus importants du parti républicain. Jamais, cependant, il ne devait être élu à la présidence. Mais il conservera une place particulière dans l'histoire des États-Unis, et cette place lui est assurée en grande partie par la politique pan-américaine, dont il a été l'initiateur.

Après la guerre de sécession, la reconstruction de l'Union, détruite par la rébellion des États du Sud, absorba pendant dix ans l'activité des hommes politiques américains. L'ère des luttes intestines touchait à sa fin, lorsque la crise économique de 1873 accumula de tous côtés les désastres. Moins de cinq ans après, cependant, l'Union entrait dans une période nouvelle. Le Sud retrouvait une situation normale; les luttes sectionnelles étaient terminées. Les blessures causées par la crise de 1873 étaient cicatrisées. La mise en valeur des terres de l'ouest, rendue possible par le développement des voies ferrées, ouvrait une ère de merveilleuse prospérité. Les États-Unis étaient devenus le grenier de l'Europe occidentale; ils conservaient le monopole, ou presque, de la culture du coton, et l'industrie manufacturière prenait dans les États du Nord un élan inattendu.

Les politiciens s'attardaient aux querelles de partis. Les plus intelligents bornaient leur activité à l'étude des problèmes économiques, qui prenaient une ampleur inconnue jusqu'alors. Blaine eut le mérite de voir plus loin et plus haut. Il lui parut que le moment était venu pour les États-Unis de remplir le rôle de puissance dominante dans le Nouveau-Monde. Ils avaient réclamé ce rôle à plusieurs reprises, sans doute, depuis près de trois quarts de siècle, mais, trop absorbés par leur développement économique et par leurs conflits intérieurs, ils ne s'étaient jamais sérieusement préoccupés de le jouer. Blaine prévit les résultats qu'aurait pour les États-Unis la transformation de puissance agricole en puissance industrielle, dans laquelle ils étaient engagés. Pas plus que les nations industrielles de l'Europe occidentale, ils n'échapperaient à la nécessité de chercher des débouchés extérieurs pour l'excédent de leur production. Quels marchés plus avantageux s'offraient que ceux de l'Amérique latine, où de longtemps l'industrie ne s'établirait, et qui avaient encore des espaces libres d'une étendue considérable où pouvait se développer sans obstacles une population abondante? Mais, pour s'assurer ces marchés, il fallait substituer l'influence des États-Unis à celle que certaines nations européennes avaient pu acquérir déjà ou tentaient d'acquérir dans ces pays.

« Nous n'avons pas conduit, — écrivait Blaine en 1884, — nos relations avec l'Amérique espagnole aussi sagement et aussi fermement que nous aurions pu le faire. Pendant plus d'une génération, nous n'avons rien fait pour nous attirer la sympathie de ces pays. Nous devrions faire tous nos efforts pour regagner leur amitié. Tandis que les grandes puissances européennes augmentent constamment leur puissance territoriale en Asie et en Afrique, ce que nous devons chercher, c'est d'accroître notre commerce avec des nations américaines. Aucun champ ne promet une récolte aussi abondante, aucun n'a été aussi peu cultivé. Notre politique étrangère devrait être une politique américaine dans le sens le plus large, — une politique de paix, d'amitié et de développement commercial.

A ce moment, l'Amérique latine était presque toute entière troublée par des querelles entre les diverses nations. Il importait d'y ramener la paix, seule condition de leur développement économique, seul moyen aussi d'enlever tout prétexte d'intervention aux puissances européennes. Un rôle s'imposait aux États-Unis: se faire les arbitres des querelles entre les nations sud-américaines. Il fallait amener ces nations à accepter le principe de l'arbitrage. Blaine obtint de Garfield qu'il convoquât dans ce but un Congrès pan-américain. L'assassinat de Garfield, quelques mois après son inauguration, appela le vice-président Chester A. Arthur à lui succéder. Celui-ci décida tout d'abord de continuer la politique de son prédécesseur. Le 29 novembre 1881, une invitation était adressée aux gouvernements des nations indépendantes d'Amérique, les priant d'envoyer des délégués à une conférence qui devait se tenir à Washington, l'année suivante,

pour « étudier et discuter les moyens d'empêcher à l'avenir les horreurs de luttes cruelles et sanglantes entre des pays le plus souvent de même langue et de même sang, ou les calamités plus grandes encore de la guerre civile ». Quelques jours après Blaine se démettait de ses fonctions de secrétaire d'État. Son départ entraîna la chute de ses projets. La conférence annoncée n'eut pas lieu.

Il avait devancé l'opinion publique, mais l'élan était donné. Les idées qu'il avait défendues firent leur chemin, et une loi du 24 mai 1888 autorisa le président à inviter les nations indépendantes d'Amérique à une conférence « dans le but de discuter un plan d'arbitrage pour le règlement des différends susceptibles de naître entre elles à l'avenir, et d'étudier les questions relatives à l'amélioration des rapports commerciaux, à l'établissement de communications directes entre ces pays, et au développement des relations commerciales réciproques capables d'assurer à leurs produits des marchés plus étendus ». Cette fois, les visées des États-Unis étaient nettement indiquées, et la presse américaine, moins prudente que les diplomates, ne craignait pas de déclarer que le but final de cette politique était la conclusion d'un zollverein, qui permettrait aux États-Unis de monopoliser le commerce de l'Amérique centrale et méridionale : « Nous voulons pouvoir entrer dans les ports de ces pays, tandis que l'entrée en sera interdite à nos concurrents européens ».

La conférence s'ouvrit à Washington le 2 octobre 1889, sous la présidence de Blaine, redevenu, depuis le 4 mars, secrétaire d'État. Elle se sépara le 19 avril 1890, n'ayant accompli qu'une œuvre médiocre Les délégués avaient réussi à rédiger un projet pour l'application de l'arbitrage obligatoire. Les États-Unis signèrent sur cette base des traités avec quelques nations, mais aucun ne fut ratifié. Quant au projet de Zollverein, les premières discussions sur ce sujet en démontrèrent l'impossibilité; il était trop manifestement contraire aux intérêts des nations sud-américaines pour obtenir leur adhésion. En outre, ce vaste plan soulevait de leur part des appréhensions légitimes quant aux avantages économiques et peut-être politiques qui pourraient en découler dans l'avenir pour les États-Unis.

Le seul résultat de la conférence fut la création de « l'Union internationale des Républiques américaines », dont l'existence était fixée à dix années, et qui était renouvelable par tacite reconduction pour des périodes d'égale durée. L'Union devait avoir pour organe le « Bureau des Républiques américaines », établi à Washington et entretenu par les membres à frais communs.

*
* *

Malgré le peu de succès de la conférence de Washington, les hommes politiques des États-Unis n'abandonnèrent pas l'idée de développer les relations commerciales avec les nations de l'Amérique latine. En 1893, un Congrès se tenait, à l'occasion de l'Exposition universelle de Chicago, pour l'étude des moyens à employer dans ce but. En 1899, le *Philadelphia commercial museum* faisait une exposition des produits des Deux Amériques, et c'était le prétexte d'un Congrès commercial pan-américain. Deux ans plus tard, on organisait à Buffalo une exposition pan-américaine, où le président Mac Kinley devait trouver la mort. Lorsque, en 1894, le Bureau des Républiques américaines cessa de recevoir les subventions promises par les membres de l'Union internationale, le gouvernement américain, plutôt que de le laisser disparaître, en prit toutes les dépenses à sa charge.

La guerre contre l'Espagne, qui fut comme une glorification de la puissance des États-Unis, amena un renouveau de la politique pan-américaine. En 1899, les États-Unis obtenaient le renouvellement, pour une seconde période de dix années, de l'Union internationale américaine et, dans son message de décembre, le président proposait de réunir ses membres dans une nouvelle conférence « pour discuter les questions d'intérêt commun à toutes les Amériques qui avaient été étudiées, mais non définitivement réglées, par la première conférence, et celles qui auraient pu naître depuis cette époque. »

La seconde conférence se tint à Mexico du 22 octobre 1901 au 22 janvier 1902. Son programme était singulièrement étendu, mais, comme la précédente, ses résultats furent des plus modestes. Le Bureau des républiques américaines fut réorganisé, et il retrouva un peu de vie. La question de l'arbitrage donna lieu à de longs débats : le principe de l'arbitrage obligatoire fut finalement écarté, et les délégués se bornèrent à signer un protocole d'adhésion à la convention de La Haye. Un projet de traité d'arbitrage obligatoire pour les conflits naissant des dommages financiers fut également rédigé. Ce traité devait avoir une durée de cinq ans ; il n'a été ratifié que par les Congrès des États-Unis, du Mexique et du Pérou. Des vœux nombreux furent adoptés pour l'amélioration des relations commerciales entre les nations américaines, et en particulier pour le développement des moyens de transports maritimes et terrestres, ces derniers par la construction d'un chemin de fer pan-américain qui relierait New-York à

Buenos-Ayres et à Valparaiso. On ne parla pas de l'ancien projet de Zollverein; les délégués se contentèrent de souhaiter la conclusion de traités de commerce, qui se heurtent encore aujourd'hui à l'hostilité des protectionnistes américains.

La conférence décida également la réunion d'un congrès douanier et d'un congrès sanitaire. Le premier s'est tenu à New-York en janvier 1903. Il n'a étudié, suivant le programme qui lui était tracé, que les moyens d'unifier et de simplifier autant que possible les mesures administratives si souvent gênantes, dans leur complexité et leur diversité, pour les importateurs, et il a émis à ce sujet un certain nombre de vœux. Le second a eu lieu en décembre 1902 et en octobre 1905, il s'est terminé par l'adoption d'une convention sanitaire, encore soumise à la ratification des différents gouvernements.

Avant de se séparer, les délégués réunis à Mexico votèrent une résolution décidant que la troisième conférence américaine internationale se réunirait à cinq ans de là, au lieu fixé par le secrétaire d'État des États-Unis et les représentants diplomatiques accrédités par les républiques américaines à Washington. C'était, peut-être, la résolution la plus importante de la conférence: elle témoignait d'une confiance dans l'avenir que l'œuvre réalisée jusqu'alors ne paraissait guère justifier, en essayant de transformer ces réunions en un organe permanent, qui permettrait à tous les gouvernements américains de prendre contact à des périodes régulières, pour étudier et discuter les questions si nombreuses d'intérêt commun.

*
* *

L'optimisme des délégués à la conférence de 1901 paraissait bien audacieux. Que d'événements, qui pouvaient, pendant cinq années, amener la mésintelligence entre un aussi grand nombre de nations. Le plus sérieux obstacle parut venir des États-Unis eux-mêmes. La création de la république de Panama, si opportune pour eux, et qui frustra la Colombie d'une partie de son territoire, fit naître des doutes sur la politique qu'ils entendaient poursuivre. Le gouvernement américain eut beau affirmer que les États-Unis n'ambitionnaient aucune nouvelle conquête territoriale, il fallut assez longtemps pour que l'émoi causé parmi les populations sud-américaines se calmât.

L'extension donnée vers le même temps par le président Roosevelt à la doctrine de Monroë fut un autre sujet d'alarme. Suivant le président, la doctrine si souvent invoquée par les hommes d'État américains crée aux États-Unis des devoirs qu'ils ne peuvent hésiter à remplir. S'ils entendent refuser aux nations européennes le recours à la force pour faire respecter les engagements pris à l'égard de leurs nationaux par les républiques américaines, ils doivent être préparés à contraindre eux-mêmes celles-ci au respect de leurs engagements. La perspective de voir les États-Unis se charger de ce rôle de gendarmes ne paraissait guère rassurante à un certain nombre de nations de l'Amérique du Sud.

Ces craintes se sont assez atténuées pour ne pas avoir été un obstacle à la réunion de la conférence projetée. L'élaboration du programme des questions qui doivent lui être soumises a été laborieuse. On a pu craindre à de certains moments quelques défections retentissantes. La patience et l'habileté des diplomates ont triomphé de ces obstacles, et l'adhésion de tous les gouvernements indépendants d'Amérique a pu être obtenue.

La question de l'arbitrage formera encore un des objets les plus importants de la conférence. Il fera l'objet de trois des résolutions qui doivent lui être soumises. La première « affirmant l'adhésion des républiques américaines au principe de l'arbitrage pour le règlement des différends susceptibles de s'élever entre elles ». La seconde, proposant l'extension pour une nouvelle période de cinq ans du traité d'arbitrage pour les différends naissant de dommages financiers. La troisième « recommandant que la seconde conférence de la Paix à la Haye soit priée d'exprimer son opinion sur la question de savoir jusqu'à quel point, si toutefois le principe est admis, l'usage de la force pour le recouvrement des Dettes publiques peut être autorisé ». C'est demander à la conférence de sanctionner la doctrine émise il y a quelques années par le juriste argentin, Calvo, reprise lors de l'incident du Venezuela, en 1902, qui amena une démonstration navale collective de la part de l'Angleterre, de l'Allemagne et de l'Italie, par le diplomate argentin Drago, sous le nom de qui on désigne aujourd'hui cette doctrine, suivant laquelle les nations créancières n'auraient pas le droit de recourir à la force pour contraindre les nations débitrices à remplir leurs obligations contractuelles.

Les autres questions soumises à la conférence ont toutes trait au développement des relations commerciales. Elles ont en vue l'amélioration des moyens de communication entre les diverses nations, la conclusion de traités de commerce, la dissémination des renseignements statistiques et commerciaux; la simplification et la coordination des formalités douanières et consulaires pour l'entrée et la sortie des navires et des marchandises; l'uniformisation de la législation des patentes; la création d'un bureau international pour l'enregistrement des marques de fabrique.

Le développement des relations commerciales avec l'Amérique est le sujet qui intéresse le plus, plus encore qu'au temps de Blaine, les hommes d'État des États-Unis. Leurs visées sont avant tout économiques. Ils ambitionnent enlever ces marchés aux nations européennes. La part qu'ils prennent au commerce de ces pays est, en effet, des plus modestes.

Les nations de l'Amérique latine importent chaque année pour plus de deux milliards et demi de francs de produits divers (1). Dans ce chiffre, les États-Unis n'entrent que pour 555 millions : 20,74 p. 100 à peine. Mais ce chiffre même est trompeur. Il est nécessaire de répartir ces nations en deux groupes. Celles riveraines du golfe du Mexique et de la mer des Caraïbes (Mexique, Républiques de l'Amérique centrale, Colombie et Vénézuela) ont une importation de 600 millions de francs environ, dont les États-Unis leur fournissent 50,80 p. 100 : la proximité géographique assure ici, à ces derniers, un avantage considérable sur leurs concurrents européens. Les nations riveraines des deux océans (Brésil, Paraguay, Uruguay, Argentine, Bolivie, Équateur, Pérou Chili), beaucoup plus importantes, achètent annuellemeut pour 2 milliards de francs, mais elles ne prennent sur cette somme que 250 millions aux États-Unis: moins de 12 p. 100 de la totalité de leurs achats.

La politique pan-américaine offre, on le voit, un intérêt utilitaire des plus sérieux pour les États-Unis, aujourd'hui surtout où la recherche de débouchés pour le surplus de la production de certaines branches de leur industrie se fait impérieusement sentir. La décision du secrétaire d'État, M. Root, de se rendre en personne à la Conférence de Rio-de-Janeiro, et de visiter ensuite les capitales des autres républiques sud-américaines est une manifestation remarquable de cet intérêt.

La troisième Conférence pan-américaine ne réalisera assurément pas toutes les espérances qu'on a fondées sur elle aux États-Unis. Nous ne serions pas étonnés si son œuvre, en apparence tout au moins, ne dépassait guère celle accomplie par la conférence de Mexico. Le seul fait de sa réunion, cependant, est un événement des plus importants. Elle établit le principe de la périodicité de ces Congrès, où les nations du Nouveau-Monde prendront, sans doute, de plus en plus l'habitude de traiter ces questions si nombreuses sur lesquelles une entente commune peut se faire. Dans ces Congrès, s'ils peuvent se perpétuer assez longtemps, se formera sans doute une opinion publique américaine. C'est un fait qui aura nécessairement sa répercussion sur la politique générale, et que les nations européennes ne devront pas négliger.

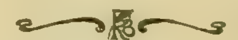
Le professeur L. S. Rorde, de l'Université de Pennsylvanie, parlant récemment des conférences pan-américaines, déclarait qu'elles ont été pour les États-Unis d'une valeur éducative inestimable :

« Plus qu'aucun autre facteur elles ont contribué à nous faire formuler d'une manière plus nette notre politique dans les affaires américaines, et elles nous ont fait voir plus clairement que notre position sur ce continent nous donne non seulement des droits, mais qu'elle entraîne aussi pour nous de graves responsabilités. »

Nul doute qu'elles n'aient les mêmes effets à l'égard des nations de l'Amérique latine, et qu'elles ne hâtent ainsi leur développement économique et politique, retardé jusqu'à présent pour plusieurs d'entre elles par une inconscience trop grande de leurs devoirs.

ACHILLE VIALLATE.

(1) Nous ne comprenons pas dans ce chiffre les colonies européennes.



LE DIABLE EN HABIT NOIR

Conte fantastique

IV. — LE BAL TRAGIQUE (1).

Cinq minutes plus tard, nous nous trouvions ensemble devant la charmante marquise Panicelli Caldi, qui fit à son visiteur inconnu l'accueil le plus affable. A vrai dire, elle connaisait déjà de nom le comte de Teufelsthurm, dont tout le monde s'entretenait à cause de ses excursions quotidiennes dans les souterrains du château (qu'allait-il chercher dans ces lieux humides et abandonnés ? Personne n'a jamais pu le deviner!) ; et elle le connaisait aussi de vue, parcequ'un jour de mauvais temps, de son coupé, elle l'avait remarqué debout, calme et impassible, et tête nue au milieu des flocons de neige et des coups de vent sur le balcon de l'Hôtel de la Ville. Avec l'esquise courtoisie qui la distinguait, la marquise lui proposa de le présenter elle-même à quelques dames. Le comte, grave et correct comme un diplomate, lui offrit son bras, et je les vis s'éloigner en riant et causant, comme de vieilles connaissances.

Je pus les suivre des yeux quelques minutes pendant leur promenade dans la salle de bal. J'assistai ainsi à la rencontre de l'étranger avec Mme Infilzati, qui le regarda stupéfaite et pleine de curiosité, comme si elle était en présence d'un être extraordinaire ; et ensuite avec la Comtesse Dura et sa

(1) Voir la *Revue Bleue* des 14 et 21 juillet 1906.

fille, qui eurent pour lui un sourire de déférence et de considération tout à fait spécial. Puis la foule des invités se serra plus dense et plus tumultueuse autour de moi, et malheureusement je les perdis de vue.

Quelques instants après, l'orchestre attaquait avec une énergie guerrière la dernière danse, avant le souper. C'était un de ces galops entraînants qui pourraient conduire à la mort une charge de cavalerie, pendant la suprême résistance d'une armée en déroute. Le rythme bref et précipité du galop était rendu plus lugubre et plus sinistre par les coups répétés de grosse caisse et par le roulement continuel des tambours, qui donnait justement l'idée d'un bombardement lointain ; et le motif joué par les cuivres ressemblait étrangement à une fanfare militaire.

Les couples se précipitèrent dans le salon, qui, dès les premières mesures, s'était vidé comme par enchantement, et se mirent à tournoyer avec une rapidité vertigineuse. Cloué contre une porte, j'observais attentivement cette multitude de gens frénétiques, emportés comme par un tourbillon, cherchant parmi eux mon noble étranger, pour m'assurer s'il était aussi habile danseur qu'il s'en vantait; mais en un clin d'œil, la salle, bien que très vaste, fut envahie par un tel nombre de couples, qu'il ne fut plus possible de rien distinguer dans cette cohue de têtes, d'épaules, de bras enlacés, tordus et agités comme les morceaux d'un immense ragoût dans une casserole cyclopéenne. Serré contre le mur pour ne pas être écrasé et foulé aux pieds, je voyais confusément passer devant moi une quantité de personnes méconnaissables, unies deux par deux comme des oiseaux à la brochette, et je sentais battre sur ma figure le vent impétueux qu'ils suscitaient par leurs mouvements giratoires, d'une inconcevable vitesse.

Tout à coup, au milieu du vacarme de la musique et du piétinement des danseurs, un cri aigu et douloureux de femme parvint à mon oreille.

Nombre de danseurs s'arrêtèrent sur le champ; d'autres, emportés par l'aveugle et sourde folie du bal, continuèrent à voltiger un peu et allèrent s'aplatir contre les groupes stationnaires ; l'orchestre enfin s'interrompit en une cacophonie épouvantable; dans le silence tragique qui s'était produit, on n'entendit plus que le son aigu de la petite flûte et les coups profonds de la grosse caisse, qui continuaient seules le morceau interrompu. Puis, plus rien.

Cependant, les danseurs s'étaient rassemblés au centre de la pièce autour de quelque chose que je ne pouvais pas voir. La presse augmenta rapidement : tous ceux qui assistaient à la fête, rappelés par je ne sais quel avertissement ou par quel pressentiment, entrèrent par groupes serrés dans le salon, en se heurtant, se poussant, et voulurent s'approcher du groupe central : et moi qui, en entendant ce cri, m'étais précipité au secours de celle qui l'avait poussé, je me trouvai pris au milieu d'une foule compacte se demandant avec stupeur et avec émotion ce qui avait bien pu arriver.

Pendant dix minutes, je restai là emprisonné, la mort dans l'âme, obligé de me contenter des étranges hypothèses qui me passaient par la tête et que j'entendais chuchoter mystérieusement autour de moi par mes voisins. Un monsieur, qui était derrière moi, soutenait avec le plus grand sérieux que la femme du maire avait fait une chute et s'était cassé les deux jambes; une jeune fille pâle et blonde, qui se tenait à ma droite, prétendait au contraire avoir entendu dire que la marquise Pannicelli avait glissé sur le parquet et s'était cogné la tête contre l'angle d'une console; un homme gras et chauve, qui me tournait le dos, murmurait à l'oreille de sa femme que le lustre était tombé et avait écrasé quatre personnes, et, mille bombes ! le lustre était toujours accroché au plafond, avec ses mille bougies allumées, éclairant brillamment la salle.

Enfin, grâce à Dieu, le mystère fut éclairci, et fort heureusement la chose n'était pas si grave que se l'imaginaient les têtes exaltées de mes trois voisins. La marquise Pannicelli Caldi — puisque, par une inconcevable fatalité, c'était d'elle qu'il s'agissait — avait été prise de vertige pendant qu'elle dansait avec le comte Teufelsthurm et serait peut-être tombée si elle n'avait été soutenue par les bras robustes et nerveux de son cavalier.

Son malaise ayant persisté, elle avait dû s'arrêter et, pendant ces dix minutes qui m'avaient paru dix siècles, rester étendue dans un fauteuil au milieu du salon. Les danses avaient été suspendues, et dans l'impossibilité où l'on était de bouger, de voir et d'apprendre ce qui se passait, il en était résulté tous ces racontars qui, sans me convaincre, m'avaient glacé le sang dans les veines et fait dresser les cheveux sur la tête.

La marquise voulut prouver elle-même que son indisposition était sans importance et ne méritait pas qu'on se mit dans un tel désarroi ; avec une présence d'esprit admirable, aussitôt qu'elle fut sur pieds, elle donna l'ordre au chef d'orchestre de continuer le galop, puis de sa voix de stentor et son rire tonitruant (la voix et le rire de la marquise étaient légendaires), elle annonça à ses nombreux invités qu'on irait ensuite se reposer dans la salle à manger où l'on avait dressé un splendide buffet.

Le chef d'orchestre du grand théâtre d'opéra donna un vigoureux coup de baguette sur son pupitre, et, au grand étonnement des danseurs, la musique reprit juste à l'endroit interrompu, mais sans le

concours de la petite flute et de la grosse caisse, qui s'étaient éclipsés tout penauds, en emportant leurs instruments. Les invités se rendirent au désir de la maitresse de maison, et la fête recommença avec plus de gaîté et plus d'animation que jamais.

Vous pourriez croire que cet évènement m'avait donné à réfléchir, par cela même qu'il avait pris des proportions exagérées à cause des circonstances. Pas du tout. Je ne m'en préoccupai guère, je vous l'avoue, et je l'aurais sûrement oublié si un autre accident du même genre n'était venu troubler ma tranquilité d'esprit et interrompre encore une fois la fête.

On dansait la skottisch, une danse lourde et compliquée, mais qui, vous le savez, ne réclame pas une grande rapidité de mouvements circulaires ni une dépense de force excessive; j'y prenais part avec la dame de mes pensées, laquelle, par parenthèse, m'avait fait, pendant qu'on soupait au champagne, une scène violente à propos de mon attitude indifférente et même suspecte à son avis durant toute la soirée. Le comte de Teufelsthurm dansait avec Mme Infilzati, cette femme aux cheveux d'or fondu et aux yeux troublants.

Soit, parce que beaucoup de convives étaient restés à digérer le pâté de foie gras et la langouste autour des tables chargées de liqueurs; soit parce que la skottisch exige une habileté et un respect de la mesure que tout le monde n'a pas; soit encore parcequ'un certain nombre de personnes venues seulement pour le souper s'en étaient allées sagement se coucher, toujours est-il que les couples étaient bien moins nombreux qu'avant dans le salon. Je n'ai pas besoin de vous dire que l'absence de la petite flûte, de la grosse caisse et d'une multitude d'intrus et de curieux avait rendu la fête plus intime et infiniment plus agréable.

En ce moment, par un pur hasard, le couple formé par moi et la dame de mes pensées frôlait celui de l'étranger et de la veuve inconsolable, j'entendis derrière moi un profond soupir et une plainte étouffée... je me retournai et je vis Mme Infilzati pâle comme un linge, le front perlé de sueur et les yeux cernés, qui s'efforçait de se tenir debout, soutenue avec peine par le comte de Teufelsthurm. Je m'empressai de quitter ma danseuse qui n'avait rien entendu, pour courir près d'eux.

— Monsieur, cette dame se trouve mal — se hâte de me dire l'étranger, visiblement contrarié et attristé.

— Non, monsieur le comte... Non, ce n'est rien... Excusez-moi... un simple étourdissement... — balbutiait d'une voix tremblante la pauvre veuve, cherchant à dissimuler ses souffrances et crispant les lèvres dans un sourire pénible.

Je la soutins et la réconfortai de mon mieux; mais comme il me semblait que sa pâleur augmentait et que le cercle livide continuait à s'agrandir sous ses yeux, je pris congé du comte et de la dame de mes pensées, et je m'éloignai de la salle de bal avec elle, pour qu'elle se remît avec un cordial et en respirant l'air frais.

Par bonheur, aucun des assistants n'avait fait attention à nous pendant ce court laps de temps, de sorte que ce nouvel incident passa inaperçu.

Ce fut plus tard, quand je me trouvai seul et que je pus réfléchir avec calme et en toute liberté à ce qui s'était passé dans cette soirée mémorable, que je commençai à me douter que le malaise de la marquise Pannicelli et celui de Mme Infilzati avaient entre eux un lien occulte, et devaient être attribués à quelque maléfique influence qui émanait du mystérieux personnage dont je vous parle. De quelle nature était cette influence, comment et pourquoi cet homme l'exerçait-il, de quels éléments était-elle composée, je ne pouvais le savoir et encore moins le préciser; mais j'étais désormais en état de réunir une certaine quantité de phénomènes (par eux-mêmes négligeables et peut-être aussi très explicables pris séparément), lesquels avaient tous coïncidé avec l'apparition de l'étranger devant moi, et je pouvais, par cela même, les considérer comme provoqués par sa présence en cet endroit.

Puisque notre raison est ainsi faite qu'elle veut toujours et quand même trouver une cause directe, réelle et naturelle, aux apparences nouvelles que les sens lui transmettent, je supposais que ce Monsieur avait le mauvais goût de parfumer son mouchoir avec une de ces dangereuses essences orientales, qui flattent l'odorat, mais qui s'insinuent d'une manière insidieuse dans les fosses nasales et produisent, surtout sur les cerveaux un peu faibles ou facilement impressionnables, des effets inattendus et parfois désastreux. Cette explication, il est vrai, laissait plus d'une question insoluble; elle ne reposait même sur rien qui la justifiât, car durant la longue conversation que j'avais eue avec le comte dans le fumoir, je n'avais pas senti sur lui la moindre odeur. Mais, en ce moment, cela me parut assez probable et assez admissible et je m'en contentai.

Je fus tout ahuri, vous pouvez vous le figurer, quand, en rentrant dans la salle de bal, la première personne que je vis fut le comte de Teufelsthurm qui dansait tranquillement... devinez avec qui! Avec la dame de mes pensées.

Je restai un bon moment comme abruti, bouche béante, à suivre du regard les évolutions rapides et capricieuses de ces deux admirables danseurs. Mille bombes! ils tournaient avec tant de grâce et de légèreté que c'était un plaisir de les voir. Leurs pieds, en se levant et en s'abaissant, effleuraient le sol où

ils se posaient ; leurs corps droits et coquettement enlacés n'avaient pas un soubresaut, pas le moindre balancement, malgré l'agilité de leur pas ; ils glissaient comme s'ils couraient armés de patins sur une glace brillante et polie. Ils volaient, et on lisait sur leurs visages, illuminés par un sourire de rêve et d'extase, la griserie de ce vol léger, aérien, plein d'abandon, semblable au vol des oiseaux emportés par le vent.

Comment donc mon amie résistait-elle aussi longtemps au funeste voisinage de cet homme? Comment elle, si nerveuse, si sensible, si excitable, ne sentait-elle pas le parfum narcotique de son mouchoir? Pour quelle raison l'influence maléfique de l'étranger n'avait-elle aucun effet sur elle?

« Évidemment, — me dis-je — tout à l'heure j'ai commis une balourdise. Le comte de Teufelsthurm est l'homme le plus innocent de la terre et n'a pas plus de responsabilité que moi dans les incidents qui se sont passés. Par un pur hasard qui n'était imputable ni à sa volonté ni à ses qualités personnelles, il s'était trouvé mêlé aux événements qui m'avaient frappé par leur bizarrerie et par leur curieuse similitude ; et moi, avec ma stupide manie de généraliser, je lui en avais attribué la paternité, comme si, *sans lui*, ces choses là n'auraient pas pu arriver. »

Mes derniers soupçons, si j'en avais encore, furent entièrement détruits, lorsque je vis le noble étranger inviter à danser d'autres dames notables de la ville, la marquise Brarcialarghe, la baronne Salamandra, la comtesse Cerini Accesi, mesdames Farina et di Linosa, et je pus me convaincre que toutes ces respectables dames, au nom retentissant et à la conscience muette, ne souffraient pas plus de son contact que n'en avait souffert la dame de mes pensées.

Je vous dirai même qu'avec la comtesse Dura mère, qui était toujours mourante et ne mourait jamais, le comte de Teufelsthurm eut le courage et la force de danser une valse tout entière, sans se reposer un seul instant ! Tandis que sur l'ordre du directeur du bal, les autres couples s'arrêtaient immédiatement et se mettaient à la file pour attendre de nouveau leur tour, après une longue promenade à travers deux ou trois salons réservés à cet usage, le comte et la comtesse continuaient imperturbablement leur valse, en se balançant mollement comme une barque abandonnée à la merci d'un flot mourant ; et le directeur du bal en était si émerveillé qu'il n'osait pas les rappeler à l'ordre et les obliger malgré eux, comme c'était son droit et peut-être son devoir, à se mettre à la queue avec les autres. Mais après la mère, ce fut le tour de la fille. Et avec la belle et froide contessina Dura, l'infatigable et trop fougueux danseur ne fut pas plus heureux qu'avec les deux autres Lucrèces de la petite ville joyeuse et dépravée. A peine eût-elle fait trois ou quatre pas entre les bras de l'étranger, la contessina pâlit, son front se couvrit d'une sueur froide, elle tourna péniblement les yeux et s'évanouit sur sa poitrine.

Etait-ce un autre hasard ? Une nouvelle coïncidence fortuite et malheureuse? Le fait est que cette pauvre belle fille fut charitablement recueillie par quatre jeunes gens, qui se mouraient en vain d'amour pour elle, et transportée comme un gladiateur vaincu dans une chambre éloignée, et il fallut les soins de sept ou huit médecins et je ne sais combien de verres de cognac pour la faire revenir à elle.

C'était sans doute une fatalité ! C'était une autre coïncidence fortuite, dont l'étranger ne pouvait être accusé ni blâmé d'aucune façon ! Mais pourquoi donc les seules victimes de son voisinage avaient-elles été précisément les trois dames vraiment honnêtes de toute la ville ?... C'est ce que je me demandais, et à quoi je ne pouvais trouver de réponse. C'était la muraille de ténèbres contre laquelle je me cassais inutilement la tête.

En proie à de pareilles idées, qui, — cela se comprend, — loin de diminuer, ne faisaient qu'augmenter outre mesure la curiosité maladive que cet homme avait suscitée en moi, dès sa première apparition dans l'embrasure d'une fenêtre, je voulus le revoir à tout prix, lui parler encore une fois en particulier, pénétrer un peu, s'il était possible, dans les replis de son âme, que je regrettais de n'avoir pas essayé de connaître durant notre court entretien, dans l'étroit fumoir tapissé d'étoffes orientales.

Mais, dans les intervalles des danses, le mystérieux personnage avait la déplorable habitude de se rendre introuvable. Je ne sais pas où il allait se cacher. Je le cherchais partout, dans les pièces les plus reculées, dans le salon de jeu, dans la grande salle à manger, dans les corridors, dans les antichambres, jusque dans les cabinets de toilette !... Il n'était nulle part.

A partir du moment où la comtessina Dura s'était évanouie, je fus plus d'une heure sans le voir, quand tout d'un coup, comme toujours, il reparut au bras de la jeune mariée américaine, en tête du long cortège de couples qui attendaient avec impatience le signal de la musique pour s'élancer dans le tourbillon de la danse.

Le mastodonte mari de la jeune femme liliputienne était, à ce moment, assis à une table de jeu, à l'extrémité opposée de l'appartement et perdait presque une fortune sur parole, avec une philosophie tout anglo-saxonne.

Je ne saurais vous dire ce que je pensais au juste en voyant cette pauvre petite femme si mignonne, si frêle, si inconsistante, entre les mains formidables

du comte de Teufelsthurm. Je sais que la première idée un peu nette qui me vint dans mon trouble, fut : « Dieu veuille qu'elle trompe son mari ! » J'étais convaincu — entendez vous — que si cette femme avait été une ignoble coquette, une adultère éhontée, la plus infâme des gourgandines, son diabolique cavalier l'aurait épargnée. C'était un peu immoral, n'est-ce pas. Et le soupçon n'était guère flatteur pour une nouvelle mariée. Mais, j'étais si troublé, si bouleversé, si hors de moi, que j'étais incapable de penser autrement.

Or, est-il possible qu'elle trompe son mari ? me demandai-je. — Mon Dieu, oui, certainement ; pareille chose est toujours possible ! Et, dans ce cas là, j'avais une vague apparence de probabilité, car il me répugnait de songer qu'une créature aussi minuscule et aussi jolie eût pris par amour un monstre si énorme et si grossier. Mais ils étaient mariés depuis un an à peine ; ils faisaient le tour du monde, tout seuls, comme deux âmes jumelles qui n'avaient besoin ni de connaissances, ni d'habitudes pour hâter la marche du temps ; et ils étaient très heureux ensemble. Aussi, j'étais obligé d'en conclure : « Hélas, malgré la disproportion de leurs tailles, ces deux êtres-là s'aiment à la folie !... »

Telles étaient les réflexions que je ruminais tout en contemplant les deux étrangers, qui causaient familièrement sur le seuil d'une porte, devant l'interminable défilé des couples disposés à danser.

Trois heures sonnaient à l'horloge de la cathédrale — la cloche, cette nuit-là, avait un son rauque et enrhumé à cause de la neige — lorqu'à la répétition de l'heure, l'orchestre joua une polka entraînante, et les deux étrangers interrompant aussitôt leur conversation, s'enlacèrent (l'Américaine arrivant à peine à poser sa main gauche sur l'épaule droite de l'Allemand), et, après un moment d'hésitation s'avancèrent vers le milieu du salon.

Ils sautillèrent drôlement, quelques minutes, à contretemps, la dame n'arrivant probablement pas à régler son pas menu sur les pas longs de son danseur. Je vis qu'elle riait de sa maladresse et qu'elle lui parlait tout bas en ayant l'air de s'excuser ; je vis aussi qu'il restait grave et taciturne, comme s'il était très vexé de ce faux départ.

J'avais peine à respirer, tandis que je les suivais des yeux.

A la fin, le comte de Teufelsthurm, impatienté, enleva à bout de bras son impondérable petite personne, et sans le moindre souci d'elle, se mit à pirouetter en mesure, en l'entraînant inerte et impassible dans sa course. Sous les jupes un peu courtes de l'Américaine, on apercevait deux petits pieds d'enfant, exactement chaussés comme ceux des bébés, qui pendaient en l'air et se balançaient irrégulièrement çà et là, ne touchant le sol qu'à de longs intervalles et seulement du bout des souliers vernis.

Le couple avait déjà fait trois fois tout le tour de la vaste salle du bal. A chaque tour, je me trouvais plus soulagé, comme si j'étais déchargé d'un grand poids.

Le comte et l'Américaine passèrent une quatrième fois devant moi, et, grâce à Dieu, ils dansaient toujours. C'est-à-dire, pour être plus exacte, lui dansait réellement, et, elle, oscillait entre ses bras, les deux jambes pendant comme deux battants de cloche. Mais au cinquième tour, je vis le couple s'arrêter soudain... Ils étaient alors à dix pas de moi... La petite femme se sépara de l'étranger d'un mouvement brusque et irrité en apparence, et dont je ne pouvais comprendre la raison ; et elle resta un instant debout devant lui, avec un air de défi... (elle me tournait le dos, et je ne pouvais observer l'expression de son visage...) Puis elle fit deux ou trois pas, le corps un peu rejeté en arrière, et, reprenant aussitôt la position verticale, comme si une main vigoureuse la repoussait à coups secs dans la poitrine. ., elle se raidit ; et, avant que j'aie le temps de comprendre et de courir à son aide, elle tomba à la renverse, en battant fortement la nuque sur le parquet.

Je poussai un cri d'effroi. Un autre cri fit immédiatement écho au mien, mais si fort, si aigu, si inarticulé qu'on aurait dit le rugissement d'une bête fauve blessée mortellement. Qui l'avait poussé? Je l'ignore. Peut-être le comte de Teufelsthurm, qui avait assisté seul avec moi à cette scène foudroyante. En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, les danses furent interrompues. Une foule considérable fit cercle autour de la jeune femme qui ne donnait plus signe de vie... L'orchestre avait cessé de jouer, et les musiciens, épouvantés par nos deux cris et par cette cohue générale, se penchaient hors de l'estrade, en regardant en bas avec des yeux pleins de stupeur, de crainte et d'inquiétude... Je ne sais pas si c'était vrai, mais, en ce moment tragique, il me sembla que la lumière diminuait dans la salle et qu'une ombre d'un rouge violacé s'étendait mystérieusement autour de nous.

C'était certainement une illusion de mes sens, et pourtant j'en garde un souvenir si précis, que, pendant que je vous parle, j'en frissonne encore d'horreur et d'effroi.

— Vite! vite! — criai-je de toute ma force.

J'étais agenouillé auprès du petit corps inanimé, et je le secouais violemment, parce que je le sentais devenir raide et froid comme un marbre.

— Vite, un médecin! Un médecin pour l'amour de Dieu! Cette dame va mourir! Toute la faculté

assistait à cette fête. Dix, vingt, trente médecins répondirent çà et là parmi la foule à mon appel désespéré. Il se frayèrent un chemin à grand'peine, s'approchèrent de la malade et se penchèrent tous ensemble pour l'examiner. Ainsi posés à quatre pattes, ils avaient l'air d'une bande de chiens affamés qui se disputeraient en grognant un invisible petit os.

A la fin, après une sorte de conciliabule entre eux, le doyen de la Faculté, un vieillard sordide, ayant la barbe grise et hirsute, un nez rouge et bourgeonné, et deux lentilles de microscope sur ses yeux à demi éteints, releva la tête et, au milieu d'un silence complet, il exposa avec la gravité accoutumée des médecins le résultat de leur diagnostic: il ne pouvait être plus sagace ni plus prudent.

« Sauf erreur, la pauvre femme avait expiré ! » Vous pouvez vous imaginer, mes chers amis, la confusion qu'une pareille nouvelle produisit dans la foule tout à la joie, un moment plutôt. Ma foi, un tremblement de terre n'en aurait pas causé une plus grande. Les hommes devinrent blêmes comme des spectres; et les femmes... oh, les femmes! elles se mirent à pousser des cris à faire trembler la maison. Beaucoup d'entre elles se sauvèrent comme des folles; dix ou douze crurent mieux faire de s'évanouir pour échapper plus vite au souvenir de l'horrible spectacle; trois ou quatre furent prises de convulsions et il fallait les emporter en toute hâte afin d'éviter que le mal ne se propageât et que le palais Pannicelli ne se transformât en un vaste hôpital d'aliénés. Mais le tumulte fut à son comble quand on vit se précipiter en hurlant et blasphémant dans la salle le gigantesque mari de la morte, qu'un ami charitable et empressé avait déjà couru prévenir de son irréparable malheur. Il entra comme un ouragan, renversant tous les obstacles qui se trouvaient sur son chemin, chavirant une console surmontée d'une superbe glace qui se brisa avec fracas, il s'élança sur la foule des curieux, et avec sa force de taureau et la puissance surhumaine que lui donnait la douleur, les éparpilla comme des fétus de paille, envoyant rebondir à plusieurs mètres ceux qui lui barraient la route. Dans cette catastrophe, le maire et le président de la Cour d'appel furent les plus maltraités, car ils allèrent rouler sous une table à l'autre bout de la pièce. Enfin il arriva auprès de sa petite femme adorée, et, accablé de fatigue et de chagrin, s'affaissa en pleurant et en gémissant comme un enfant.

— Mabel! — l'appela-t-il une seule fois par son nom.

Puis, d'une voix flutée, il se mit à balbutier :

— My love! My love! My love!...

Et il le répétait sans cesse, d'un ton qui devenait de plus en plus sourd et plus plaintif, tandis qu'avec sa large main il lui caressait les cheveux et qu'il lui baisait les joues avec ses grosses lèvres fendillées.

Et rien, rien je vous assure, n'était plus lamentable que de voir ce colosse anéanti de désespoir auprès de cette minuscule poupée morte.

(*A suivre.*) E.-A. Butti.

(*Traduit de l'Italien par* A. Lecuyer.)



LES LARMES

O vous, heureux, à qui le bonheur s'est offert,
Souvenez-vous du jour où vous avez souffert,
Si vous avez payé ce tribut à la vie;
Et, trop remplis des dons que le destin vous fait,
Vous qu'une multitude immense et triste envie,
Vous qu'un choix partial favorise, en effet,
Gardez-vous de penser amèrement à l'heure
Où vous fûtes pareils au malheureux qui pleure!

O vous, les riches d'or, ou de force, ou d'amour,
Si l'infirme qui tend la main au carrefour,
Si l'enfant amaigri de l'ouvrier qui chôme,
Si le vieux paysan, de fatigue cassé,
A qui l'on fait la place étroite sous le chaume,
Si la femme trahie, ou l'amant délaissé,
Ne font couler pour vous dans leurs pleurs qu'une eau vaine,
Hélas! vous n'êtes plus de la famille humaine!

Cette eau de la douleur que répandent les yeux,
Seul le visage humain s'en mouille sous les cieux;
Elle est réellement la source baptismale
Où, pour l'éclosion de l'âme dans la chair,
Trempant la dureté de sa face animale,
La Nature rendit à l'homme l'homme cher,
Quand le jaillissement simultané des larmes
Fit la communion des maux et des alarmes.

Larmes qui m'irritez contre une obscure fin,
Larmes du mal physique et larmes de la faim,
Larmes qui punissez des fautes non commises,
Larmes, muets témoins des coups frappés au cœur,
Sitôt que la pitié dans mes yeux vous a mises,
Voilà que je vous aime, ô céleste liqueur!
Car c'est toi ma noblesse ensemble et ma misère,
O douleur détestée! ô douleur nécessaire!

Eugène Hollande.

LA BELLE JOURNÉE

Oh ! vivre ! vivre ! En vérité, le divin jeu !
Si tu veux en goûter la volupté parfaite,
Ouvre les yeux, et vois s'envoler, oiseau bleu,
L'âme du jour en fête.

Laisse là le travail : la pensée a congé,
Lorsqu'enivré, vibrant à la beauté du monde,
Tout le corps n'est que joie, à se sentir plongé
Dans la lumière blonde.

Regarde s'embraser la Ville toute d'or.
Penche-toi sur le fleuve aux couleurs de féerie,
Et vois, pour ajouter au faste du décor,
Les joyaux qu'il charrie.

Si l'étincellement de ces feux t'aveuglait,
Regarde, dans le ciel, du sommet des collines,
Monter, encens léger d'un autel violet,
Des vapeurs opalines.

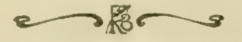
Mais ne bornons point là notre plaisir. Suis-moi.
Mettons nos pas dans ceux de la foule ravie,
Comme elle, tous nos sens ouverts au seul émoi
Du bienfait de la vie.

Marchons dans la splendeur du soleil, orgueilleux
D'admirer, ô Paris ! la beauté triomphale
Qu'en la diversité des climats et des cieux
Nulle ville n'égale.

Marchons ! nous ferons halte au merveilleux jardin
Dont le Rêve et l'Amour vont suivant les allées,
Sous l'humide clarté du vitrail smaragdin
Des frondaisons mêlées.

Et quand, le soir venu, des femmes passeront,
Aux gestes purs, corps sculpturaux et chairs florales,
Au bas du ciel crépusculaire pâliront
Les roses vespérales.

Eugène Hollande.



LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

De Lort de Sérignan : *Le duc de Lauzun (général Biron)*, 1791-1792. Correspondance intime.
A. Dry : *Soldats ambassadeurs sous le Directoire, an IV, an VIII*. 2 vol.
G. Lenôtre : *Paris révolutionnaire. Vieilles maisons, vieux papiers*, 3e série.

Lauzun, le brillant, l'inimitable courtisan, le roué, le séducteur qui crut compromettre la reine, l'ami et le modèle de Laclos, du Laclos des *Liaisons dangereuses*, Lauzun, la perversité élégante, la corruption, les turpitudes, les grâces détestables et enchanteresses d'un passé mort et déjà lointain ! Nous savons ses intrigues de cour, quelques-uns des scandales où son nom fut mêlé, nous savons son esprit, son ironie et sa fatuité, sa bassesse, sa méchanceté ; lui-même a pris soin de nous conter au long dans ses *Mémoires*, avec un cynisme quelque peu redondant, ses aventures galantes ; la comédie, les gestes de l'amour ! il n'a vécu que pour l'amour, pour la parodie exaspérée de l'amour ! Nous l'avons pris au mot ; nous n'avons retenu du personnage que le masque, de son agitation qu'une légende et des histoires de femmes ; nous avons oublié sa vie même, ses ambitions, ses voyages, ses campagnes, ses commandements, sa bravoure, ses talents, son incapacité, et plus encore les détails du fiasco tragique où aboutit sa vie inutile, sa vie manquée, sa vie néfaste (1).

Il fut soldat — et non point seulement à Versailles — enseigne à quatorze ans, colonel à dix-sept ; si la princesse Czartoriska l'attire en Pologne, s'il passe en Angleterre pour y rejoindre lady Sarah Lenox, sœur du duc de Richmond, et femme de sir Charles Bunbury, si c'est la baronne de Dalberg qu'il rejoint en Allemagne, la femme d'un commissaire des guerres, Mme Chardon en Corse, ce ne sont point des exploits amoureux qu'il médite lorsqu'il songe à gagner les Indes, ou demande à servir comme volontaire dans l'armée russe, lorsqu'il se rend au Sénégal pour y détruire les établissements anglais, ou part en compagnie de Lafayette, Custine, Mathieu-Dumas, Berthier, et quelques autres pour l'Amérique du Nord ; un désir de gloire, la nécessité de se créer des titres à la faveur royale aiguillonnent son audace ; il est ruiné. Il montre à la guerre de l'entrain, « le courage du soldat » .... et l'ignorance du courtisan. Comment n'a-t-il rien retenu de ces savants débats sur les problèmes tactiques qui passionnèrent si fort ses contemporains ? En vain Voltaire, l'Académie, la baronne d'Oberkirch, Mlle de Lespinasse, Mme Geoffrin, la ville et la cour avaient disserté de l'ordre oblique et de l'ordre profond ; « Lauzun paraît s'être désintéressé de ce litige presque autant littéraire que militaire..... D'autres soins l'occupaient. » Lauzun ne fut jamais un chef ; « il s'était, écrira Besenval, fait aventurier au lieu d'être un grand seigneur » ; aventurier, cela dit tout, et cela explique l'avatar suprême, cette folle équipée du « général Biron » dont le « Carnet de correspondance » nous permet de suivre les plus notables péripéties.

*
* *

M. de Lort de Sérignan ne paraît point avoir songé que les lettrés puissent prendre intérêt à cette correspondance, mais parce que ces lettres « d'af-

(1) C. G. Maugras, *Le duc de Lauzun*, 2 vol. Paris, 1894-1895.

faires », sont toutes remplies d'intrigues, de diplomatie et de plans d'opérations guerrières, en sont-elles moins finement pensées et écrites? Biron, duc et pair au service de la révolution, commande à Valenciennes sous Rochambeau, dont il a la confiance :

« M. de Rochambeau ne parlait que de faits de guerre, manœuvrait et prenait des dispositions militaires dans la plaine, dans la chambre, sur la table, sur votre tabatière si vous la sortiez de votre poche. Exclusivement plein de son métier, il l'entendait à merveille. «

Biron a d'autres préoccupations ; patriote, il a des idées sur la composition des trois armées formées aux frontières de l'est et du nord, sur l'organisation des émigrés belges, et la question de la solde des troupes; il médite une révision d'un récent règlement sur le service de la cavalerie, un projet d'ordonnance sur le service intérieur des troupes ; surtout il ne se lasse point d'imaginer des combinaisons de politique étrangère ; et le souci de son avenir, de son « avancement » ne l'abandonne que rarement. Il est assuré d'obtenir la neutralité de la Prusse et de l'Angleterre ; ses succès galants lui font augurer des victoires diplomatiques. Il confie ses idées, ses espérances à Talleyrand et à Narbonne, mieux placés pour faire triompher les unes et réaliser les autres. M. de Lort de Sérignan ne consent point que Biron eût tant de droits à se proclamer l'intime de Narbonne ; les documents qu'il publie semblent lui donner tort. Entre les trois amis il y a partie liée ; la jolie partie ! l'excellente amitié ! serments d'affection, échanges de services, petites perfidies ! Biron semble être un utile conseiller ; ses avis sont sollicités ; il les donne amplement motivés, guide Narbonne dans le choix de l'état-major de l'armée, développe de copieuses « directions » pour l' « évêque » chargé d'une mission à Londres. Narbonne ministre, la fortune favorise l'un, sourit aux deux autres :

« Je vous remercie de vos lettres et de vos nouvelles, écrit Biron à Talleyrand ; je suis enchanté de Narbonne ; il rend un grand service en prouvant qu'avec de l'activité, de l'esprit et de la grâce, on est un très bon ministre et que l'on vaut mieux que tous les vieux et inutiles routiniers par qui on laissait si constamment gâter les affaires. »

Et Talleyrand de répondre :

« Narbonne réussit à merveille avec l'Assemblée et avec le public, il est le ministre que l'Assemblée aime... en tout il prend à merveille. »

Et Narbonne lui-même d'apostiller ces lignes :

« Et moi aussi, je t'embrasse et te prie de me faire connaître bien vite ce que tu veux, ou j'irai te le demander moi-même avant huit jours ; j'espère aller te rejoindre. Je te remercie extrêmement de ta lettre ; continue-les-moi, je te prie, et ordonne à jamais de ton serviteur et de ton ami. »

Là-dessus, Narbonne charge Biron de se rendre en Angleterre et d'y acheter 4.000 chevaux ; Biron part, n'achète rien ; il est rejoint par des créanciers jeté dans une prison d'où il se tire à grand'peine ; retour en France, récriminations d'une courtoise amertume :

« La désastreuse et inutile course que tu m'as fait faire en Angleterre est enfin terminée, mon cher Narbonne ; je ne te reproche aucun des malheurs qui en résultent, ni la longue et insupportable suite qu'ils auront pour moi ; je t'observerai seulement que, si je connaissais moins ta loyauté et ton amitié, que, si je n'avais enfin à juger que la conduite d'un ministre dangereusement livré à mes ennemis, je pourrais soupçonner la plus atroce des perfidies, et j'aurais le droit de rendre mes soupçons publics ; je suis heureux de n'avoir à me plaindre que de ta légèreté, mais il faut que tu saches, non ce que tu as fait, car j'espère que tu ne le sais pas, mais ce que l'on t'a fait faire... »

Narbonne se disculpe bien moins qu'il ne s'empresse à formuler d'ingénieux, de délicats témoignages de dévouement. La partie continue et la correspondance se prolonge aisée, souriante encore que les événements se compliquent de terrible manière. C'était le temps où l'on mettait de la « littérature » dans les moindres écrits, de la littérature, cela voulait dire du goût, de la mesure, quelque souci de simplicité correcte et de discrétion élégante...

Cependant Narbonne abandonne son portefeuille, Talleyrand mène la vie que l'on sait, Biron conseille à Dumouriez les lamentables opérations contre Mons et le Nord de la Belgique, dirige en Vendée une campagne de perpétuelles défaites, et bientôt expie sur l'échafaud conseils, défaites, et peut-être une demi-trahison.

*
* *

Biron « homme romanesque, n'ayant pu être héroïque », a dit une de ses contemporaines. Les soldats dont M. A. Dry entreprend de nous dire la carrière, Pérignon, Truguet, Aubert-Dubayet, Clarke, Canclaux, Lacombe Saint-Michel, Bernadotte, ont traversé sans étonnement les aventures les plus étrangement romanesques : et ils ont aussi vécu des heures héroïques. Héroïques, ils le furent sans effort, et c'est très naturellement qu'ils prétendirent le demeurer l'occasion passée, parfois à contre temps. Mais le moyen de leur reprocher une prétention aussi insolite et de nos jours aussi démodée? Il est une conception forte et simple de la vie que nous négligerions peut-être d'approfondir, si le souvenir de leurs actes et de leurs discours ne sollicitait notre jugement.

M. A. Dry n'approfondit guère ; il nous apporte quelques utiles précisions, et illustre de faits

abondants l'idée que ses devanciers nous avaient suggérée de cette diplomatie militaire improvisée vers la fin de 1795. La pénurie de diplomates de carrière, la nécessité d'opposer aux représentants de l'étranger des énergies glorieusement affirmées déterminent les choix de la Convention et du Directoire. Les généraux-ambassadeurs professent hautement les principes révolutionnaires ; les instructions les plus nettement péremptoires stimulent leur zèle et souvent justifient leurs incartades ; ce n'est point seulement par inexpérience ou par bravade qu'ils violentent les coutumes surannées d'une Europe monarchique. Ils doivent exiger le « titre » de *citoyen* ; à Madrid le prince de la Paix raille les avis réitérés de Pérignon : « En réponse, je dois dire à *Votre Excellence* que n'étant pas régulier de donner le pronom *vous* j'attends que *Votre Excellence* me marque si je dois me servir du pronom *tu.* » A Constantinople, l'embarras du représentant de la République est pire, le mot citoyen n'ayant pas d'équivalent en turc ; Verninac impose le terme français : « Le grand vizir, écrit-il, l'a prononcé à sa première audience ; il a prévalu depuis et la langue turque est étonnée de se trouver enrichie de cette expression. » Successeur de Pérignon, Truguet, ambitieux d'« ascendant » et désireux de « porter le flambeau de la philosophie et de la raison dans les éléments de la monarchie » espagnole, prononce, à la première audience royale, un discours d'une audace brutale ; il blesse plus sûrement le monarque et son entourage en ne se retirant point ensuite à reculons. Au reste, la simplification des usages protocolaires n'implique ni mesquinerie ni excessive austérité : « Le peuple français, lit-on dans les instructions d'Aubert-Dubayet, vainqueur de presque toute l'Europe conjurée, non seulement ne doit pas perdre un trait de sa majesté, il faut même qu'il se montre encore avec un plus grand éclat dans la pompe de ses ambassades solennelles. » Entrées triomphales dans les villes, cortèges, hôtels somptueux, fêtes, chamarrures, les généraux du Directoire déploient souvent un luxe que n'eussent pas désavoué les ambassadeurs du Roy.

La plupart se lassèrent vite de négocier, fût-ce « à la militaire » ; certains, tel Truguet, se prirent aux pièges des agents secrets de Talleyrand ; d'autres, tel Bernadotte, firent en quittant la carrière quelque tapage. Ils avaient rendu des services et celui-ci d'abord d'accoutumer l'Europe au nouveau visage de la France. Bonaparte le vit bien :

« Il faut, écrivait-il au Directoire, grandir les généraux pour que leur grandeur serve à la République ; il faut faire des noms qui parlent aux imaginations ; il faut montrer des colosses ; les hommes ne se prennent que par les sens. »

Et cela n'empêchait point l'ancien évêque d'Autun de ravaler le concours de ces guerriers « jeunes gens légers », ni même plus tard Bonaparte lui-même, devenu le maître, de restaurer les traditions d'une saine division du travail, et de flanquer ses chefs d'armées victorieux de négociateurs civils.

*
* *

Je ne suis point absolument certain que la Providence, en faisant naître en France M. G. Lenôtre, ait entendu doter notre pays d'un historien. Je suis bien assuré qu'une impérieuse vocation le prédestinait à nous conter des histoires. Conter est son plaisir ; il scrute les « vieux papiers », il entreprend à travers les archives des explorations ingénieusement concertées, et d'où il revient riche de notions renouvelées et parfois de menues découvertes : ce bagage, il le disperse en récits plaisants, qui le récompensent des plus fastidieux labeurs. Il reçoit d'ailleurs de toutes mains, et prend son bien où il lui plaît ; certaines de ses histoires lui coûtèrent des recherches minimes, mais l'arrangement et la couleur sont bien à lui. Il n'est guère de sujet qu'il ne reprenne après autrui, si seulement il aperçoit la matière d'une narration piquante, émouvante ou simplement pittoresque ; la tentation est si puissante quand le plaisir est vif ! M. G. Lenôtre adore conter.

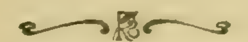
Conter, c'est présenter des événements dans l'ordre le mieux fait pour provoquer et retenir la curiosité ; c'est annoncer furtivement, c'est promettre, et répéter sa promesse, et la tenir sans précipitation, c'est graduer des effets, ménager des surprises ; c'est choisir et c'est composer ; c'est enfin mettre en pratique les règles d'un petit machiavélisme aimable, qui augmente infiniment l'agrément d'aventures tragiques ou joyeuses, mais toujours par quelque côté familières ; le conteur ne se hausse point à considérer les grands événements, ou bien il n'en retient que les aspects les plus apparents ; conter, c'est se souvenir, ou c'est reconstituer les impressions successives d'un spectateur imaginaire : « J'étais là, telle chose m'advint ». Conter, c'est le contraire de disserter ; c'est ne s'embarrasser point de preuves laborieusement échafaudées, ni d'argumentations ni d'abondantes conclusions.

Conter est un art que quelques Français surent parfaitement bien ; de nos jours les historiens le tiennent pour suspect ; en appliquer les règles leur semble un dangereux maquillage ; ils condamnent un trop habile récit avec la même indignation que les lettrés ces traductions ornées, les « belles infidèles » des siècles classiques. Leurs anathèmes, Lenôtre, archiviste roublard, n'en a cure, et parce

qu'il n'ignore point tout de cet art réprouvé, il connaît des triomphes illicites mais enviables, et parfois fait figure d'écrivain.

Il adore conter : il vous dira d'humbles et brèves histoires, celles de Mimie, qui encouragea l'horrible cruauté de Joseph le Bon, de Bonne Jeanne, qui berça les rêves sanguinaires de Fouché, de Babet, qui récompensa d'un dévouement exalté l'héroïsme de Philippe Le Bas, et qui toutes trois furent d'incomparables épouses; celles aussi de Santerre et Hanriot, qui furent de redoutables fantoches, de la citoyenne Villirouet, qui plaida elle-même devant un tribunal révolutionnaire et sauva son mari, de Mme Bouquey, la malheureuse amie des Girondins, des deux femmes de Billaud Varennes, la blanche et la noire; il vous dira l'effroyable roman sentimental et la mort de Roland, les aventures de Limoelan, collaborateur de Saint-Réjant, celles de Boisé-Lucas, du chevalier de Bruslart, la vie journalière, les métiers, les amours, les modes, les prisons, les hopitaux, la *police*! La police l'émerveille, la police lui est secourable, la police lui livre les fantastiques dossiers d'où il tire le plus clair de son information, ses meilleurs livres : *Le marquis de la Rouerie et la conjuration bretonne, Tournebut, la Chouannerie normande au temps de l'Empire.* La complication des intrigues policières le séduit; les enquêtes, les ruses, les imaginations des policiers, il ne se lasse point de cet inépuisable romanesque. Il eût écrit avec volupté des romans judiciaires; il est le Goron de l'histoire.

JEAN NOINTEL.



Nos Philosophes

—

LA CARRIÈRE DE M. ALFRED FOUILLÉE

Il est bien vrai que l'accueil empressé d'un Prince de l'Église à l'Académie Française a rendu plus paradoxales et plus intolérables les préventions qui en écartent les philosophes. Mais il s'ensuit que, devant l'émoi de l'opinion, cette exclusion devra cesser bientôt.

Justice sera enfin rendue à l'œuvre bienfaisante des philosophes français — car nuls autant qu'eux n'ont contribué à maintenir dans la France contemporaine le goût de la haute culture — et à leur puissante originalité.

S'il convient, à cet égard, de rappeler l'effort de chacun d'eux, ce sera tâche aisée. Qui ne sait, par exemple, l'immense apport du doyen de la section de philosophie à l'Académie des sciences morales et politiques, M. Alfred Fouillée?

M. Alfred Fouillée n'est pas grand seulement, d'ailleurs, par l'œuvre qu'il a menée à bien : il l'est aussi par le mérite de sa vie. Peu de carrières sont aussi vaillantes que la sienne, et aussi dignes d'être proposées en exemple.

Son père, de famille bretonne, marié à une jeune fille d'origine normande, avait acquis, avec le commun avoir, une carrière d'ardoises dans le Maine-et-Loire, près la Pouèze. — C'est dans ce village que naquit, en 1838, Alfred Fouillée. — Malheureusement, l'exploitation donna lieu aux plus graves mécomptes; et, malgré tous les sacrifices, elle dut être abandonnée. Réduit à une situation fort précaire, le jeune ménage alla s'installer dans le Maine; il reporta ses espérances sur l'enfant, auquel il voulut procurer une forte éducation.

Alfred Fouillée fit ses études au lycée de Laval. A défaut d'une vocation marquée, il y montra une vivacité et une précocité d'esprit, dont voici un curieux témoignage : épris de poésie, il traduisit en vers les gracieuses *Hirondelles* du professeur allemand Ludwig Wihl, réfugié en France, l'ami de Henri Heine. — Mais, à peine terminait-il « ses humanités », qu'il perdit son père, emporté par une phtisie galopante.

Sa mère et lui-même se trouvaient sans fortune. Courageusement, il se mit au travail, pour elle et pour lui, sans cesser de prétendre à une instruction plus complète. Il passa un brillant examen de licence. Il fut alors admis dans le professorat, et chargé de la classe de rhétorique dans le petit collège d'Ernée, puis de Louhans — où il eût des élèves plus âgés que lui — enfin de Dôle. Loin de s'irriter des tristesses de ces débuts et des servitudes professionnelles, il sut s'en distraire en s'initiant aux systèmes philosophiques. Aussi fut-il promu professeur de philosophie au collège d'Auxerre, puis au lycée de Carcassonne.

Victor Duruy, le grand initiateur, le rénovateur de notre enseignement supérieur, avait rétabli l'agrégation de philosophie. C'était un moyen de se distinguer offert à tous les Professeurs, à ceux-mêmes qui n'avaient pu se présenter à l'École Normale supérieure. Alfred Fouillée résolut d'y recourir. Et il poursuivit ses recherches avec plus d'ardeur, aidé d'un vieux professeur parisien, auquel il envoyait quelques dissertations.

En 1864, il se présenta au concours. Ses rivaux étaient le brillant normalien Ollé-Laprune, et un professeur de philosophie de Louis-le-Grand, Charles, auteur d'une thèse de doctorat sur Roger Bacon. Le jury comprenait Félix Ravaisson, président, Caro, Franck et Bouillier. C'est le modeste maître, venu de province, inconnu de tous, qui eut les honneurs du concours. Informé de cette étonnante vocation philosophique, le vieux Victor Cousin demanda un entretien au nouvel agrégé.

Alfred Fouillée était dès lors sauvé de l'isolement et de l'obscurité. Conseillé par Victor Cousin et Ad. Franck, il résolut d'approfondir les conceptions de Platon et de Socrate, dont l'Académie des Sciences morales et politiques mettait l'étude au concours.

Professeur aux lycées de Douai, de Montpellier, de Bordeaux, puis à la Faculté de cette ville, il composa sur ce sujet de savants mémoires, qui, deux ans de suite, furent couronnés par l'Institut (1867-1868).

Mais déjà l'excès de travail atteignait sa santé : il amena, notamment, un décollement de la rétine, qui faillit lui faire perdre la vue. Le jeune philosophe avait trouvé, cependant, un précieux auxiliaire en l'un de ses disciples, appelé à une éclatante mais éphémère fortune, Jean Marie Guyau. C'est ce jeune homme de quinze ans, qui lui lut les documents indispensables, les commentant parfois avec une verve géniale, et qui écrivit sous sa dictée, ajoutant même, à l'exposé, ses réflexions personnelles.

*
* *

Auteur heureux, philosophe notoire, Alfred Fouillée devint par surcroît, en 1872, correspondant de l'Institut et maître de Conférences à l'École normale. Légitimant encore ces succès par de nouveaux services, il présenta presque aussitôt à la Sorbonne ses thèses de doctorat : *Hippias minor, sive socratica, contra liberum arbitrium argumenta*, et *La Liberté et le Déterminisme*.

La soutenance d'une telle thèse avait attiré un auditoire d'élite — dont étaient Gambetta et Challemel-Lacour. Elle eut un éclat inaccoutumé. Adolphe Franck, professeur au Collège de France, plein d'affectueuse sollicitude pour l'agrégé de 1864, avait demandé, afin de lui faire honneur, à faire partie du jury de l'examen. Après que Janet et Caro eurent présenté leurs louanges et leurs critiques, il prit la parole et traita de la méthode de conciliation. Il avança qu'il ne s'agissait point de concilier, mais de réfuter. Et, entraîné par sa fougue coutumière, il ajouta qu'il fallait abattre, écraser même, du moins dans l'ordre social, les ennemis des « saines doctrines ».

On était alors à l'une des heures les plus critiques de notre histoire, où s'affirmait déplorablement un mouvement de réaction. Il semblait qu'oublieux de son traditionnel libéralisme, le vieux maître du spiritualisme orthodoxe appelât la colère publique sur les défenseurs de l'idéal démocratique.

Aussi l'auditoire attendait-il, frémissant, la réplique d'Alfred Fouillée. Le jeune maître déclara qu'il importait de comprendre les doctrines adverses, d'en apprécier à leur véritable mérite les auteurs et qu'il convenait de s'élever à un point de vue d'où l'on dominât toutes les contradictions et toutes les haines. Il mit dans sa réponse tant de courtoisie et de ferveur, de maîtrise et d'espérance en le triomphe final de la justice et de la vérité, qu'enthousiaste, et dédaigneuse des usages universitaires, la salle éclata en applaudissements.

Le lendemain, la presse se saisissait de l'incident. Elle dissertait de la liberté, du déterminisme, de la valeur morale de ces conceptions et de l'audace d'une conciliation. Les organes de droite, croyant Alfred Fouillée lié avec Gambetta, — qu'il ne connaissait pas — les unirent dans leurs attaques. L'un d'eux, et non des moindres, jugeant la liberté toujours haïssable, la stigmatisa et loua en le déterminisme un *gouvernement bien déterminé* : ce fut un bel éclat de rire ! Du haut de sa chaire, en l'Eglise de la Sorbonne, le distingué théologien Maret lança l'anathème contre la nouvelle doctrine « dont avaient retenti les vieux murs de Gerson ».

Cependant Gambetta tint à voir le nouveau Docteur : « Puisqu'on prétend que nous sommes amis, lui dit-il, faisons au moins connaissance. » Et toujours soucieux de recruter un personnel d'hommes d'État capables de façonner le régime naissant, frappé de l'érudite et généreuse pensée du jeune maître, et de son éloquence, il lui proposa un siège de député : « Vous entraînerez la Chambre entière ! » lui promit-il. — « Votre bienveillance pour moi est trop grande, répondit Alfred Fouillée : la politique n'est pas ma voie. Mais j'espère servir mon pays autrement. »

Ils n'eurent plus occasion de se revoir.



Dès lors l'histoire d'Alfred Fouillée est celle de ses livres. Obligé, par le soin de sa santé, de renoncer à l'enseignement, il se voue aux investigations et aux spéculations philosophiques. Il publie sur l'histoire de la philosophie, sur les sciences sociales, sur la psychologie, la morale, la métaphysique, des ouvrages d'une pénétration et d'une érudition déconcertantes.

L'Institut lui demeure hostile. Vainement en brigue-t-il les suffrages, pour le fauteuil de membre libre : Léon Say objecte qu'il a des « tendances socialistes ! » — Enfin, en 1893, à la mort d'Adolphe Franck, le combat recommence. Ollé-Laprune se présente en champion de la philosophie et de la religion consacrées, avec l'appui de Nourrisson et de Vacherot lui-même, oublieux de ses audaces d'antan. Alfred Fouilliée est soutenu par Ravaisson, Janet, Lévêque, Bouiller, et aussi par Barthélemy, Saint-Hilaire : il est élu.

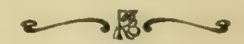
A L'Institut, il use de son influence pour faire triompher ses collègues les plus éminents : Théodule Ribot, Émile Boutroux, Bergson. A chaque élection, en dépit de crises de maladies, il accourt « pour défendre la philosophie » !

La faiblesse de sa santé contraint M. Alfred Fouillée à passer l'hiver dans le Midi : Il habite alors à Menton, dans une délicieuse villa, entourée de massifs parfumés et de beaux ombrages, au flanc de la montagne, près de la frontière italienne. A travers les arcades de roses, on aperçoit, en deçà du poétique Cap-Martin, l'harmonieuse baie d'azur, que dessinent de tragiques monts abrupts : C'est un spectable d'une grandeur indicible.

Dans ce merveilleux décor, comme jadis dans la mansarde d'un collège, M. Alfred Fouillée témoigne d'une extraordinaire puissance de travail. *Nulla dies sine linea* : telle est la devise à laquelle il se tient obstinément, et qu'il se contente de corriger par la maxime chère à Senèque et à Descartes : varier les travaux, pour reposer l'esprit.

Il n'est point de question importante, du domaine de la philosophie pure ou appliquée, qu'il n'ait élucidée avec sa haute autorité : Nous nous aventurerons prochainement en cette œuvre colossale.

JACQUES LUX.



Paris. — Typ. A. DAVY (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*), 52, rue Madame — *Le propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 5 — 5e SÉRIE — TOME VI — 4 AOUT 1906

VIE INÉDITE DE SÉNANCOUR (1)

Il [Sénancour] quitta Saint-Maurice pour venir se fixer à Fribourg, au milieu d'une population très catholique aussi. Et d'ailleurs, cette ville, bâtie dans les rochers dont un torrent baigne la base, cette ville originale qui renferme des recoins pittoresques, devait lui plaire. Il choisit une auberge médiocre, mais qui jouissait d'une vue bornée vers le midi par une petite chaîne de montagnes à pâturages. Tout à côté de cette auberge, était l'habitation d'hiver d'une famille patricienne dont faisait partie celle qui devait être ma mère. Le jeune Français cherchant une demeure à la campagne pour l'été, son domestique lui indiqua un Fribourgeois son voisin, qui avait son domaine à un quart de lieue de la ville. C'est ainsi que mon père fut introduit dans une famille qui pouvait lui offrir un logement à la ville et un autre à la campagne pour la belle saison. De cette demeure située au sommet d'une pente assez rapide, divisée en jardins, on pouvait, dans le calme de la nuit, entendre mugir le torrent contrarié dans son cours par un angle de rochers à pic, couverts de sapins, ce qui a valu à ce lieu sauvage le nom de Bout du Monde.

Dans les belles soirées du printemps, la famille fribourgeoise et le jeune étranger se réunissaient sur un balcon, et là, Marie, c'était le nom de ma mère, se mettait à chanter. Son frère et sa sœur l'accompagnaient. Ma mère avait une voix étendue et empreinte d'une majestueuse mélancolie. Elle m'impressionnait tellement moi-même, encore enfant, que lorsqu'elle se faisait entendre, j'allais me blottir à l'écart et la tête entre mes mains, pour échapper à toute diversion et livrer mon âme aux accents qui l'ébranlaient. On peut juger de l'effet qu'elle dût produire sur mon père, dans ce concours de séductions qui berçaient sa pensée rêveuse.

Ma mère avait une taille élevée, une démarche noble et élégante. Du reste ce n'était nullement une beauté et même ses avantages physiques n'étaient pas de ceux que son mari préférait. Quelqu'un lui dit après son mariage que sa femme avait de beaux yeux. « Ah ! répliqua-t-il, j'y ferai attention. » Cette réponse, digne de La Fontaine, fit beaucoup rire. Lorsque je témoignai à mon père, qui me le répétait, ma surprise de cette indifférence. « Oh ! me dit-il, si ces yeux avaient eu une certaine expression, je les eusse bien remarqués. »

Bientôt les dispositions de mon père se manifestèrent par ces petites attentions qu'une femme ne tarde pas à interpréter. Il se plaisait à guetter l'épanouissement des violettes dans l'herbe, sur les pentes exposées au midi, où un faux pas eût pu le précipiter sur les toits de la basse-ville. Il se procurait à grands frais des fleurs rares, toujours destinées à Marie, bien qu'elle eût une sœur non mariée, agréable de caractère et de figure. Mais Marie avait une voix qui impressionnait fortement, mais Marie avait des goûts de solitude et, à la campagne, elle oubliait le cours rapide des heures, seule dans les ravins escarpés, au milieu des sapins, humant leurs âpres émanations. Souvent il fallait envoyer à sa recherche aux heures des repas. Enfin, il y avait quelque chose de sauvage, même dans son humeur, lorsqu'elle était poussée à la révolte. Sa sœur, douce, gracieuse, d'une humeur égale et très sociable, plai-

(1) Voir la *Revue Bleue* du 28 juillet 1906.

sait généralement; c'est elle qui aurait convenu à mon père dans sa ruine, sa vie errante et pénible. Ce fut Marie qu'il devait distinguer et choisir, et ce fut un malheur pour tous deux. Après cet exemple et celui de ses parents, comptez sur la conformité des goûts, pour enchaîner l'avenir! Il est à remarquer que deux autres sœurs de ma mère épousèrent des émigrés français. Toutes parurent faire des mariages très favorables, toutes s'en trouvèrent fort mal. (1) Des apparences si flatteuses sont presque toujours perfides.

Ma mère, avec des dispositions nonchalantes, négligeant l'ordre de la maison, ce qu'on attend d'une femme, était fort souvent maltraitée par sa mère, qui, d'une humeur violente, se portait même à des voies de fait. La compassion acheva d'entraîner mon père. Et pourtant, il ne songeait guère encore à se marier, il avait à peine vingt ans, mais d'autres y songeaient. Ses assiduités auprès de la jeune personne écartèrent malheureusement un prétendant qui eût été un bon parti. On en fit la remarque au jeune Français, qui crut devoir s'éloigner. Mais il apprit bientôt que Marie souffrait visiblement de son absence. Il revint. Alors commença dans son esprit une lutte pénible. Plusieurs motifs devaient le détourner du mariage. Un tel lien déconcertait certain plan qu'il avait formé et qu'il ne m'a jamais fait connaître, plan qui supposait, je présume, une complète indépendance.

D'après quelques lignes de lui trouvées parmi les notes dont j'ai parlé, ce n'était pas en Suisse qu'il comptait s'arrêter (2). Rêvait-il la vie des anciens anachorètes, sous un ciel propice, pour se consacrer à un grand ouvrage; ou plutôt ne songeait-il pas à tenter chez des tribus encore un peu primitives une œuvre analogue à celle de Lycurgue, l'organisation d'une société dégagée de [ces] liens si compliqués qui rendent parmi nous le bonheur, même le repos de l'esprit, décidément impossible. Mais ce n'est pas dans son pays qu'il eût conseillé le bouleversement de toutes les institutions auxquelles les mœurs se sont conformées depuis tant de siècles. Avec la justesse de ses aperçus, il eût considéré une pareille tentative comme une calamiteuse extravagance : il savait distinguer les temps, les lieux et les hommes. Il n'était pas de ces écrivains qui se forment un monde chimérique et brodent ensuite sur ce canevas toutes les fantaisies de leur imagination.

Quoi qu'il en soit, il dut renoncer à une vie hasardée, aventureuse : déjà il n'avait plus le libre usage de ses membres ; déjà il ressentait les atteintes d'une goutte héréditaire qui plus tard obstruèrent les articulations de ses pieds et de ses mains. Un accident assez grave avait, sans doute, déterminé cette sorte de paralysie.

Lors de son séjour à Saint-Maurice, un an peut-être avant son mariage, il s'était mis en tête de franchir le mont Saint-Bernard seul, sans autre guide que son instinct alpestre. Il partit par une belle matinée. Cependant après avoir traversé le bourg de Saint-Pierre, dernier endroit habité sur ce revers de la montagne, il rencontra des cultivateurs, qui remarquèrent apparemment ce jeune voyageur de petite taille et d'apparence assez frêle marchant d'un pas résolu sur la grande route d'Italie. L'un dit alors hautement, en forme d'avis charitable : « Si ce *Monsieur* compte aller jusqu'à l'hospice, il pourrait bien n'en pas revenir. » Ce sinistre présage n'arrêta pas mon père : il crut qu'on le jugeait trop faible ou trop peu exercé à une telle entreprise pour s'en bien tirer. Son amour-propre en fut peut être piqué, il continua.

Après avoir marché durant quelques heures, il s'assit à l'écart et s'endormit profondément. A son réveil, il ne soupçonna pas, selon l'usage, la durée de son sommeil. Il se remit en route plein d'ardeur. Il jugea ensuite qu'il avait dû dormir durant trois ou quatre heures ; il avait perdu sa montre dans une auberge, avant son entrée en Suisse. S'il avait su l'heure, à son réveil, certainement il eût renoncé à poursuivre son ascension. Parvenu à une hauteur déjà considérable, il s'aperçut que le jour baissait, ce qui était d'autant plus sensible que le ciel se chargeait de vapeurs. Il put supposer d'ailleurs que c'était simplement les nuages qui affaiblissaient la lumière ; il doubla le pas jusqu'à ce que la tourmente se révélât par quelques tourbillons de neige. Enfin cet ouragan dont le paysan de Saint-Pierre avait remarqué les indices, éclata avec violence. Surpris par la nuit, saisi par le froid, aveuglé par la neige qui le fouettait au visage, le pauvre voyageur reconnut son imprudence. Il s'arrêta et se jugea perdu en effet. La neige couvrait le sol de manière à lui dérober toute trace du chemin et il devait être encore à une certaine distance de l'hospice. Avancer au hasard devenait de la témérité, sur une route souvent bordée de précipices. Comment attendre le jour, sans abri, immobile, sous un vent glacial? Déjà mon père sentait ses membres s'engourdir, quelques moments encore, il tombait pour ne plus se relever.

Un torrent, la Dranse, qui passait près du bourg

(1) Angélique épousa un émigré, Favre de Lougvy (ou [illegible]), Élise-Marguerite un officier français, Philippe-Antoine Geoffroy : Louise — la dernière des sœurs et dont Mlle de Senancour ne parle pas — fut la seule heureuse en ménage : elle avait épousé Jacques Chassot, marchand de parapluies.

(2) « Sans cette faiblesse des membres, mon mariage n'eût pas eu lieu. J'eusse été, je suppose, en Égypte, et là, à moins que je n'eusse été intime avec le général en chef, je me fusse jeté parmi les Arabes, dans le Saïd. » (*Note de Mlle de S...*)

de Saint-Pierre, longeait la route à une certaine distance. Le voyageur prit alors une résolution hardie, désespérée, celle de se jeter dans le torrent et de se laisser emporter, au risque de faire quelque chute qui lui brisât le corps. Il m'a dit que ce fut une grande jouissance pour lui que cette lutte suprême avec la nature, cette ivresse du danger, dans ce complet isolement, et en ma qualité de fille d'*Obermann*, je l'ai compris. Dans la lutte avec les hommes, il se mêle un sentiment pénible, qui est l'animosité, mais combattre les éléments est la loi générale, inévitable, et alors, rien ne gâte le triomphe. Et puis, au sein de la nature, et d'une nature imposante dans son expression, on se sent sous l'œil de Dieu ; une sorte de confiance vous soutient, tandis qu'au milieu des hommes qui s'interposent et vous oppressent, le Tout-puissant est parfois oublié. Ainsi mon père se livra résolument au cours périlleux du torrent, franchissant les cascades sur des cailloux parfois aigus, s'accrochant avec les mains, même avec les dents à ce qui s'offrait pour point d'appui sur son passage, opposant ce violent exercice à l'action glaciale de l'onde.

Dans l'obscurité de la nuit, il aurait peut-être dépassé le bourg de Saint-Pierre, s'il n'avait aperçu une lumière entre les fentes des volets d'une auberge, lumière illicite, puisque l'heure du couvre-feu avait sonné depuis du temps. Brisé, à moitié engourdi par le froid, il se traîna vers cette auberge, où il reçut les secours usités en pareille occurrence. Il fut presque aussitôt en proie à une fièvre violente, qui lui ôtait même le sentiment de sa position. La vigueur de son organisation intérieure surmonta cette crise, mais elle hâta le développement du mal qui devait l'affliger jusqu'à la fin de ses jours (1). Cette vie active, qui exige le libre emploi de ses forces, lui devenait impossible. C'est ainsi qu'il ne repoussa point le joug du mariage.

Cependant, son hésitation fut grande, et en effet, c'était une haute imprudence de sa part de se charger d'une famille, ne possédant aucun revenu en propre, et lorsque la tourmente révolutionnaire menaçait toutes les existences ; mais quelle prévoyance attendre d'un jeune homme qui n'était pas même majeur ? Sans doute, il comptait sur les ressources dont sa mère pouvait disposer ; il la consulta ; elle était sans force contre lui : elle donna son consentement et toujours à l'insu de son mari. L'incertitude du jeune homme continua, mais ma mère n'était pas heureuse avec la sienne, mais la présence de mon père avait évincé un prétendant, et enfin il subissait des influences. Le malheur des caractères indécis, c'est d'avoir à lutter avec des esprits résolus : ceux-ci l'emportent naturellement. Mon père devait être indécis toute sa vie. Il n'avait pas cette force physique qui permet de braver les hasards ; il n'était jamais assez passionné pour repousser les conseils de la prudence et il avait assez de réflexion pour poser (1) le pour et le contre d'une question, pour qu'il s'établit cette balance qui tient en suspens.

Au moment de se rendre à la chapelle (2) où devait se célébrer son mariage, il hésitait encore. Avait-il le sentiment de l'avenir ? Il crut pourtant avoir montré une grande sagesse dans ses conventions, avant la signature du contrat. Il avait arrêté avec ma mère qu'il ne la mènerait point à Paris, qu'elle quitterait aussitôt sa famille pour le suivre au pied des Alpes, sur le versant méridional, dans le Val d'Aoust qu'il avait visité, à Étrouble dont il connaissait le curé. Il avait donc tout réglé, tout prévu, excepté l'essentiel, excepté la ruine de ses parents.

Ainsi ces jours passés auprès de Marie encore fille, ces soirées animées par des chants, ces pentes au midi où des fleurs précoces semblaient s'épanouir pour être offertes à une autre fleur, cet horizon où se dessinaient des pics, avant-garde des hautes Alpes, ce printemps enfin, que mon père devait payer cher, fut le seul gracieux de ses nombreuses années. Aussi, lorsque trente-cinq ans plus tard, je lui envoyai de Fribourg une fleur de ce pré où il avait cueilli des violettes, il la reçut peut être avec larmes... Lorsqu'il eût cessé de vivre, elle fut retrouvée parmi d'autres chères reliques.

Dès qu'il fut marié (1790), mon père se dirigea vers les Alpes avec sa femme et pénétra dans le Valais. Ici se révèle de nouveau et d'une manière saisissante, cette sorte de fatalité qui le repoussait sans cesse sur la voie la plus opposée à ses goûts ; ici s'éleva une difficulté qu'il n'avait pas dû prévoir et qu'il [n'] osa s'expliquer que trop tard. Les deux voyageurs parcouraient la vallée du Rhône par un temps triste et brumeux ; des brouillards s'élevaient sur le flanc des montagnes qui bordaient la route des deux côtés, et bien que cette route fût unie et facile, ma mère se trouva saisie d'une invincible terreur ; il lui semblait que ces montagnes allaient s'écrouler sur la voiture. Les remontrances de son mari ne ramenèrent pas le calme dans cette imagination si fortement ébranlée. On peut juger de la consternation de mon père, lui qui avait été surtout séduit par les goûts sauvages de sa femme. Le fait est qu'elle

(1) Voir ce récit, moins détaillé, dans la 91e lettre d'Obermann, 3e édition. *Note de Mlle de S.*

(1) Le manuscrit porte bien *poser* et non *peser*.

(2) Le contrat de Étienne-Jean-Baptiste Pierre Ignace Pivert de Senancour et de Marie-Françoise [illegible] Georges Florian Daguet et de Catherine [illegible] est du 11 septembre 1790.

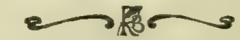
n'avait jamais vu de près les hautes Alpes. Cette répulsion éclata avec bien plus de violence, lorsqu'il fut question de les traverser, à la suite des pluies qui avaient fait déborder les torrents et lorsque les guides, par intérêt peut-être, en eurent exagéré les dangers. Ma mère se refusa net à cette ascension. Sans doute il eût paru naturel d'attendre un temps favorable, mais mon père jugea, d'après cette disposition de sa femme, qu'elle ne s'arrangerait nullement de vivre dans la solitude, au pied d'une montagne. Ce fut longtemps après qu'il attribua cet étrange effroi de ma mère à un état de santé *passager*. Combien il faut peu de chose, pour intervertir notre existence !

Mon père voyant ainsi tous ses plans bouleversés, retourna dans la famille de sa femme. Puis enfin, contre son gré, il emmena ma mère à Paris, où son père, rigide mais bon, lui fit accueil et montra l'entier oubli du passé. Mais son départ furtif pour la Suisse et ensuite son mariage trop désintéressé et fait à l'étranger, sans le consentement de son père, avait indisposé contre lui un parent qui avait de la fortune et dont il devait être le seul héritier. Déjà en froid avec le père, ce parent saisit sans doute cette sorte d'excuse pour déshériter le fils. C'est ce qui arriva un grand nombre d'années après, lorsqu'il fut circonvenu par les parents de sa femme, gens riches qui ne dédaignèrent point de recueillir les débris de fortune du vieillard. Cependant si, à cette époque, ce vieillard mieux avisé s'était informé, il aurait pu apprendre que mon père, déjà honorablement connu, ne méritait en aucune façon d'être frusté et de l'être en faveur d'une famille qui jouissait d'une belle aisance. Il se vit ainsi ravir sa dernière ressource et il dut épuiser le calice amer.

Ma mère, qui aurait bien vécu seule avec son mari, dans une manière d'être assurée et suivie, ne s'arrangeait point de relations compliquées. Elle n'avait pas un caractère souple, une humeur facile. Eh bien, malgré les entraves, les difficultés, les ennuis qui en résultèrent, mon père, vers ses dernières années, disait encore en parlant d'elle : « Dans la vie agitée, errante et sans lendemain que j'ai subie, elle ne me convenait nullement ; mais si j'avais eu celle sur laquelle j'avais compté, je n'aurais point regretté mon choix. »

En définitive, ce n'était point la passion qui avait déterminé son mariage. Certes mon père [n'] était rien moins qu'indifférent aux charmes d'une femme, mais, avec l'extrême délicatesse [de] ses impressions, il semble n'avoir jamais eu à lutter sérieusement que contre un entraînement malencontreux : celle qui en était l'objet se trouvait mariée. Elle était sœur d'un ami intime. C'était la baronne W..., femme d'un académicien. Sa grâce était irrésistible, sa voix d'une douceur pénétrante et son regard plein de séduction. Je l'ai connue et si je me permets de la désigner, c'est que nulle femme n'était plus digne de respect. Mon père eut occasion de lui écrire une lettre, qui certainement ne renfermait point l'expression de sentiments qu'elle ne pût accueillir, mais le domestique chargé de la remettre crut faire de l'habileté en y procédant avec mystère, ce qui éveilla la susceptibilité de celle à qui elle était adressée. Il en résulta une sorte de provocation de la part du mari : il [ne] s'agissait de rien moins que d'un duel. Mon père repoussa avec force l'intention qu'on lui supposait de chercher à séduire une femme mariée, action si contraire à ses principes. Le frère de cette dame intervint ; une réconciliation eut lieu. Par la suite, mon père put lire clairement dans son cœur. En le recevant un jour, M[me] W... prononça son nom avec un accent tel qu'il en fut assez impressionné pour chercher un appui sur la rampe de l'escalier. Dès qu'il reconnut le danger, il rendit ses visites plus rares et ce penchant fut dompté. M[me] W... pouvait réaliser l'idéal d'*Obermann* : douée d'une sensibilité exquise, elle formait un ensemble adorable et elle faisait le charme de sa nombreuse et honorable famille.

(*A suivre*). M[lle] DE SÉNANCOUR.



LE ROI HENRI VIII ET SES FEMMES

II. — CATHERINE D'ARAGON (1)

Nous connaissons à peu près Henri VIII encore jeune, ses goûts sérieux, studieux même, son instruction étendue, sa prédilection pour les questions théologiques, sa ferveur catholique, son désir de s'acquitter dignement de ses devoirs de roi, son affabilité dans ses rapports avec ses sujets de toute condition, son excellence dans tous les genres de *sports* à laquelle il attache un grand prix (mais sa nation aussi), son patriotisme et son orgueil *anglais*. Ces dispositions, qui le rendaient populaire, qui lui eussent valu partout des sympathies, étaient pourtant gâtées par un personnalisme aigu, un besoin chronique de primer, de *poser* en homme universel, de démontrer sa supériorité, même sur des domaines parfaitement étrangers à ses fonctions royales, ce qui dénote une admiration fâcheuse de lui-même et ce qui suppose qu'il ne possède pas au même degré que les autres sentiments celui du ridicule.

Nous savons que son père Henri VII le maria à

(1) Voir la *Revue Bleue* du 21 juillet 1906.

dix-huit ans avec Catherine d'Aragon, fille de Ferdinand le Catholique et d'Isabelle de Castille, qui en avait vingt-six et qui était demeurée en Angleterre veuve de son frère aîné Arthur, qu'elle avait épousé quand il n'avait encore que onze à douze ans, mais qui mourut moins de deux ans après ce mariage anormal.

Il paraît bien que le jeune Henri VIII, très absorbé par ses études et ses goûts sportifs, accepta sans répugnance cette union, dont son père lui avait fait comprendre les avantages présents et futurs. Les premières années de son mariage n'eurent pour ainsi dire pas d'histoire et, en comparaison de la plupart des jeunes princes du même temps, Henri VIII, devenu roi peu de temps après, put passer pour un époux presque correct. On dit bien qu'il se permit quelques escapades. Une seule a laissé sa trace dans l'histoire, sa liaison avec une certaine demoiselle de Monbrun, dont il eut un fils qu'il fit plus tard duc de Richmond, mais qui mourut avant lui. Catherine dans les premiers temps ne paraît pas avoir été plus blessée de ces infidélités passagères du roi son époux, que tant d'autres princesses de son siècle, qui devaient accepter le même sort et comme si c'eût été un apanage de la dignité de reine. Or Catherine était peu sentimentale, mais elle tenait beaucoup à son rang de reine d'Angleterre. Elle savait gré à son mari de ne pas lui imposer la présence d'une grande favorite en titre. Elle n'avait jamais été belle. Peut-être eut-elle quelque temps cette fraîcheur de jeunesse, qui dissimule aux yeux des hommes jeunes la laideur foncière des traits. C'était une grosse matrone, avec une tête massive reposant sur un cou très court, un front très bombé correspondant à un menton très avancé. Les yeux, qui seraient assez beaux, sont sans expression, sa carrure est masculine, quelque chose d'un peu bovin, toutefois avec un certain air de dignité royale qui malgré tout relève un peu l'ensemble. Mais c'est une physionomie d'entêtée, qui ne raisonne pas ses partis pris, et dénotant tout autre chose que l'intelligence et la souplesse de l'esprit. Telle est du moins l'impression qui se dégage de l'un de ses portraits dont l'auteur est inconnu, qui doit la représenter aux environs de sa trentième année et qui figure à la *National Gallery*. D'après la tradition ce serait le plus ressemblant à l'original. De plus elle était hautaine, peu avenante, pas du tout populaire, sauf un moment, un court moment, pendant lequel on put nourrir l'espérance que son mariage serait fécond, et on se rappellera de quelle appréhension la nation anglaise était férue depuis la guerre interminable des Deux Roses, la crainte que le roi régnant mourût sans laisser de successeur incontestable.

Déjà le second mariage de Catherine avait soulevé quelques mécontentements chez certains canonistes et ceux qui avec eux n'admettaient pas qu'une belle-sœur pût épouser son beau-frère. C'était en effet interdit par la loi canonique élaborée par l'Église. C'est l'Église qui réglait au moyen-âge toutes les questions matrimoniales, les degrés prohibés, les aptitudes à succéder par droit de naissance, et elle était parvenue en cette matière à triompher de toutes les oppositions. Elle avait étendu très loin sa compétence à ces divers égards. Parmi les prohibitions elle comprenait le mariage entre beau-frère et belle-sœur. Elle avait même stipulé que le fait d'avoir tenu ensemble un enfant sur les fonds baptismaux créait entre un jeune homme et une jeune fille une parenté *spirituelle* qui leur interdisait de se marier ensemble par la suite. Il est vrai que, à la demande d'Henri VII, le pape Jules II avait facilement accordé à Henri VIII et à Catherine une dispense qui les relevait de cette interdiction, mais les canonistes dont nous parlons prétendaient que le pape avait excédé ses droits en cette occasion et que cette dispense était nulle quant à ses effets. On sait qu'au début du XVIe siècle, au sein même de l'Église, les discussions sur l'étendue des droits du pontificat en fait de dispenses étaient l'objet de vives discussions. Si, pour les uns, le droit de dispenses du pape était illimité, les autres soutenaient qu'il perdait toute efficacité, quand il était en contradiction avec une loi divine expresse, absolue, comme, par exemple, la défense de tuer ou de voler dans le Décalogue. Le pape n'avait pas le droit d'en tolérer, mais encore moins d'en permettre la violation. Or, il y avait dans l'Ancien Testament une interdiction formelle prohibant le mariage entre beau-frère et belle-sœur (1). Ces esprits chagrins avaient même établi une relation entre la mort d'Henri VII survenue très peu de mois après le mariage d'Henri VIII et ce mariage lui-même, en se demandant si ce n'était pas le châtiment divin d'une union accomplie contrairement aux volontés inébranlables du Créateur.

Mais, je le répète, le gros du peuple, qui ignorait toutes ces subtilités canoniques, était seulement très content de voir que l'union n'était pas stérile et promettait de donner des successeurs au roi régnant.

Mais quoi ! Une série attristante fait qu'on se demande si la colère du ciel est réellement apaisée. Le 1er janvier 1511, Catherine met au monde un prince. Il meurt le 22 février. En novembre 1513 un

(1) Il est vrai que ce passage (Levit. XX, 21) est contredit par un autre qui au contraire l'autorise et le rend même obligatoire ou à peu près dans un cas déterminé (Deutér. XXV, 5). Mais il ne venait alors à l'esprit de personne que la loi attribuée à Moïse se compose d'ordonnances qui ne se rapportent ni aux mêmes temps, ni aux mêmes circonstances, ni au même état social.

autre petit prince arrive, mais pour mourir immédiatement après! En décembre 1514, troisième petit prince : mort-né! Le 3 mai 1515 on annonce qu'une quatrième grossesse se déclare : avortement! Enfin le 18 février 1516, Catherine donna le jour à une fille, à celle qui fut Marie Tudor. C'était quelque chose, une reine future; on eût bien préféré un futur roi, capable de monter à cheval et de se battre pour la défense du pays. Enfin mieux valait cela que rien. Et puis, l'avenir est encore là. Le 3 juillet 1516 une nouvelle grossesse est annoncée : nouvel avortement! On conçoit que ces déceptions successives aient réveillé les soupçons mal endormis, et Henri VIII, avec ses études théologiques, son entourage de théologiens canonistes, avec la tendance superstitieuse que nous avons signalée, Henri VIII qui devait connaître le point en litige, fut lui-même tristement impressionné. C'est depuis lors qu'il se demanda si son mariage, malgré la dispense du pape, n'avait pas allumé l'ire du Très Haut, et si la reine Catherine n'était pas une épouse maudite.

De son côté, Catherine ne faisait rien, bien au contraire, pour ramener à elle son mari soupçonneux et aigri. Elle sentait elle-même qu'elle vieillissait, tandis qu'il était encore dans la force de l'âge viril. Ses nombreuses et pénibles maternités l'avaient tout à fait enlaidie. Elle avait contracté des infirmités... très réfrigérantes. Maintenant elle lui reprochait aigrement ses infidélités. Froide et arrogante naturellement, elle était restée très ignorante et manquait absolument d'esprit de conversation. Sa cour était très ennuyeuse et elle rebutait son mari par ses exigences tracassières. Bref le ménage royal allait très mal. Alors déjà la perspective de l'annulation de son mariage au nom du droit canonique hanta l'esprit d'Henri VIII, et rien n'appuie une théorie abstraite dans la pensée d'un homme mécontent comme sa concordance avec ses secrets désirs.

Quand Napoléon Ier résolut de se séparer de Joséphine, il allégua la raison d'État qui lui conseillait de procurer un héritier direct de son nom et de sa puissance à l'empire éphémère qu'il avait fondé, et rien ne prouve qu'il manquât de sincérité en émettant cette thèse politique, au fond conforme à son rêve ambitieux. Mais la thèse fortifiait le rêve et réciproquement. Henri VIII était plus encore entraîné sur un chemin analogue. Le vœu national, dont nous avons exposé les motifs, le poussait dans la même direction.

Il est donc absolument faux qu'il se soit résolu à rompre le lien conjugal avec Catherine d'Aragon, parce qu'il s'était épris d'une autre femme et qu'il voulait l'épouser. Une fois résolu, il devint en effet amoureux d'Anna Bolein ou Bolen, mais il était déjà décidé. Il espérait alors, encore très attaché au principe de l'autorité disciplinaire de la papauté, qu'il obtiendrait aisément de Clément VII l'annulation ou la révocation de la dispense accordée par Jules II. D'abord une dispense peut toujours être levée si les circonstances ont changé. De plus cette dispense présentait un caractère abusif qui, de l'avis de beaucoup de docteurs bons catholiques, la rendait illégitime. Une fois supprimée, rien n'empêchait plus le roi d'Angleterre de chercher dans une union nouvelle des garanties de bonheur personnel. En effet, la dispense révoquée, son premier mariage tombait sous le coup de la loi canonique et se trouvait annulé par le fait même. Tant il est vrai qu'on profite plus qu'on ne le croit d'ordinaire à faire des études en théologie!

Henri soumit ce plan à son ministre le cardinal Wolsey, témoin lui aussi des inquiétudes qui troublaient l'Angleterre et qui trouva le biais proposé très acceptable. Il s'agissait avant tout de disposer le pape régnant Clément VII à se montrer favorable à l'annulation de la dispense. Une objection toutefois avait immédiatement frappé l'esprit politique du cardinal. Catherine d'Aragon était la tante du puissant empereur Charles-Quint, qui, à l'empire allemand, joignait la royauté d'Espagne, la souveraineté des Pays-Bas et la possession d'une grande partie de l'Italie. De quelque enveloppe que la pilule fût dorée, la répudiation d'une parente aussi rapprochée du grand potentat risquait fort de le blesser au vif et ce n'était pas une quantité négligeable que l'inimitié d'un pareil adversaire. On pouvait craindre qu'il ne pesât sur le pape pour le détourner de toute condescendance aux vœux du roi anglais. Wolsey avait pourtant ses moyens de réussite en réserve. A Charles-Quint, qui avait toujours cherché à mettre l'Angleterre de son côté dans ses démêlés avec la France, on ferait comprendre que la mesure projetée serait présentée de telle sorte que ni l'honneur, ni la dignité de la reine ne seraient compromis. Le rang qu'elle conserverait en Angleterre, le domaine qui lui serait reservé comme résidence, le douaire mettraient la chose en évidence. Quant aux dispositions du pape, le malicieux Wolsey, qui savait exactement ce qui se passait sur le continent, voyait que les cartes se brouillaient entre le pape et l'empereur. On touchait à l'an 1527. C'était le moment où Clément VII, fatigué pour son compte personnel et par fierté italienne du joug espagnol-impérial, travaillait à se rapprocher de la France de François Ier, ce qui mécontentait fort Charles-Quint. Wolsey chargea son agent à Rome, Cassalis, de sonder le pape pour que le roi d'Angleterre, demeuré fidèle au Saint-Siège, pût être autorisé à contracter un second mariage. Le bien, les intérêts vitaux de son royaume l'exigeaient. Une nation qui se défendait

si bien contre l'hérésie tâchant de pénétrer chez elle, un roi *Defensor fidei* qui avait fait preuve de tant de dévouement à la cause catholique, méritaient bien que la cour de Rome leur accordât cette faveur, et il n'y avait qu'une dispense révocable à révoquer ou simplement à modifier. On prétend même que, le bruit s'étant répandu que des hostilités militaires étaient sur le point d'éclater entre l'empereur et le Saint-Siège, Henri VIII annonçait au pape son intention d'envoyer pour sa défense un corps d'armée anglais. Les dépêches de Cassalis, confirmées par celles d'un certain Gardiner, qui depuis..., mais alors..., attestent que Clément ne découragea nullement l'émissaire anglais, qu'il se déclara même très disposé à faire ce qu'on lui demandait, que seulement, vu les grandes complications de la situation qui lui était faite, il ne fallait rien brusquer, attendre un peu qu'elle s'éclaircît. Le bruit de ces négociations s'était répandu, probablement par les soins des chefs des ordres monastiques résidant à Rome et qui avaient déterminé en Angleterre même une certaine agitation. La reine Catherine très alarmée la favorisait de son mieux. Un demi-fou, Jean Scot, thaumaturge et jeûneur effrayant, probablement protégé par le parti de la reine, répandait à Londres les prédictions les plus terrifiantes si le roi et ses conseillers osaient s'insurger contre la validité d'une dispense pontificale. Henri, heureux de voir que le Saint-Père approuvait son projet en principe, comprit la nécessité de patienter quelque peu

Les événements se précipitèrent et déçurent ses espérances et celles de Wolsey. Charles-Quint, qui passa un moment pour ami secret du luthéranisme, n'hésita pas à déclarer la guerre au Saint-Siège. Ses troupes, commandées par le connétable de Bourbon, investirent Rome, la prirent d'assaut et tinrent Clément VII prisonnier impuissant dans le château Saint-Ange (mai 1527). Cet événement, qui eut un immense retentissement, confirma un moment Henri VIII et son ministre dans leurs calculs. La brouille entre le pape et l'empereur leur paraissait définitive. Ils se trompaient. Charles-Quint voulait bien forcer le pape à se rallier à sa politique anti-française, mais il n'entendait nullement détruire la papauté. Son premier soin, dès qu'il eût fait sentir au pape la supériorité de ses forces, fut de se réconcilier avec lui en lui offrant toutes les compensations désirables, parmi lesquelles la promesse de consacrer tous ses efforts à extirper le luthéranisme en Allemagne. Clément VII se rendit, Charles-Quint fut plus que jamais le maître en Italie, et lorsque Cassalis revint à la charge, il trouva un pontife qui soupirait, geignait, pleurait même, en lui déclarant que des scrupules lui étaient venus et qu'il lui était impossible pour le moment de donner suite à ses promesses. Il ne les reniait pas, mais il fallait attendre encore.

Henri VIII comprit que le pape se déroberait toujours à ses instances, tant que la forte volonté de Charles-Quint pèserait sur ses décisions. Sa confiance en l'habileté de Wolsey, déjà ébranlée pour d'autres raisons, subit un choc et ce fut un des préludes qui aboutirent bientôt après à la disgrâce complète du ministre longtemps favori. Henri ne renonçait nullement à son dessein. Sa fierté de roi et d'Anglais souffrait de penser qu'une mesure désirée par tout le peuple anglais, justifiée par le souci de ses plus graves intérêts, une mesure sollicitée par lui dans un sentiment de déférence profonde en cette autorité du Saint-Siège qu'il avait si brillamment défendue, était ajournée *sine die* par les scrupules et les caprices d'un vieux prêtre italien, qui ne voulait pas comprendre la situation de l'Angleterre ou qui la subordonnait aux calculs d'une politique où l'intérêt anglais n'entrait pour rien. C'est alors qu'il commença à se demander si l'autorité suprême et décisive des évêques de Rome sur la chrétienté entière était aussi démontrée qu'il l'avait cru longtemps lui-même. Il avait fait la connaissance d'un théologien éminent, Thomas Cranmer, aimable homme, très savant, très capable, s'étant heureusement tiré d'affaire dans plusieurs missions qu'on lui avait confiées et avec lequel il se plaisait beaucoup à causer théologie.

Thomas Cranmer professait, en effet, la théologie à Cambridge. Il était en somme encore très orthodoxe, pourtant plus attiré que le roi par le mouvement réformateur du continent. D'autre part, c'était un esprit très pondéré et modéré, frappé surtout, comme le roi l'était aussi, de la nécessité urgente de porter remède à la corruption qui rongeait les rangs de presque tout le clergé anglais, et dont les scandales encourageaient les efforts des novateurs dont la propagande commençait à faire des prosélytes en Angleterre. Il y avait bien chez lui un peu de l'esprit d'Érasme et le sentiment (qui fut aussi celui de notre Rabelais), que si une sage réforme était désirable, elle ne pouvait être effectuée qu'au nom et par l'autorité du roi. Son savoir théologique, plus étendu que celui d'Henri, lui permettait de lui mettre sous les yeux plusieurs exemples remontant aux siècles précédents, où des rois d'Angleterre avaient légiféré et tranché en matière ecclésiastique, en dépit et à l'encontre des sommations du Saint-Siège. L'orgueil et la fierté d'Henri VIII faisaient qu'il prêtait une oreille complaisante à ces insinuations de son théologien de prédilection. Il était personnellement frappé du fait que les décisions du Saint-Siège intéressant des nations entières étaient trop souvent dictées par des considérations poli-

tiques, profanes, où n'entrait pour rien le souci de la situation religieuse d'une nation particulière. Henri VIII avait encore, eut au fond toujours, la peur de mériter le nom d'hérétique. Mais Cranmer lui faisait entendre qu'on était hérétique lorsqu'on s'insurgeait contre les dogmes de l'Église, mais non parce que l'on ne se courbait pas sous les prétentions arbitraires de la papauté en matière de discipline ou même de rite. Il approuvait fort, comme presque tous les Anglais, le projet du roi de rompre son mariage avec Catherine pour contracter une nouvelle union. Il pensait que le mieux serait de ne pas quémander indéfiniment un consentement que, selon toute apparence, on lui refuserait toujours, mais de mettre le Saint-Siège en présence d'un fait accompli. Si le Saint-Siège irrité lançait ses foudres, ce qui était improbable, on avait depuis les conciles de Constance et de Bâle, d'après les enseignements de Pierre d'Ailly et de Gerson, le droit d'en appeler à un concile général qui déciderait la question.

Mais il fallait y aller méthodiquement, et c'est lui encore qui suggéra à Henri VIII que, puisqu'il s'agissait d'une thèse de droit canonique et non de dogme, il serait de bonne guerre de consulter sur le point en litige les Universités anglaises et étrangères. Si, comme il s'y attendait, leur préavis était favorable, on pourrait se passer de l'assentiment du pape et faire prononcer en Angleterre même, au nom de la loi anglaise, la dissolution du mariage.

Le roi fut si content de ce biais qui conciliait si bien son orthodoxie, son autorité royale et son désir arrêté, qu'il consentit à l'épreuve. Cranmer était appuyé par un autre des ministres du roi, Thomas Cromwell (ne pas confondre avec le fameux Protecteur).

La consultation des Universités eut lieu en 1530, contrecarrée, comme on peut s'y attendre, par les agents de Charles-Quint, que la reine Catherine assiégeait de ses doléances, mais qui, pour toutes sortes de raisons, ne pouvait lui prêter un secours plus positif. Les Universités allemandes, pour la plupart imbues de luthéranisme, ne furent pas aussi explicites que Cranmer s'y attendait probablement. On n'y aimait guère Henri VIII depuis son virulent pamphlet contre Luther, et on craignait d'irriter l'empereur. Leurs préavis se traînèrent dans le maquis de la procédure canonique avec tant de réserves, de précautions, avec tant de *si*, de *car*, de *mais*, qu'ils semblaient ne dire ni oui, ni non. Il en fut à peu près de même en Italie, où les protestants avoués ou secrets des Universités détestaient Henri VIII, persécuteur de leurs frères dans son royaume. Pourtant, ces doctes corps ne se prononcèrent pas non plus contre la prétention d'Henri VIII.

Il en fut autrement en France où François Ier, enchanté d'un conflit qui allait détacher Henri VIII de Charles-Quint, saisit lui-même de la question l'Université de Paris, dont l'autorité était très grande, et une très grande majorité donna raison au roi d'Angleterre. Quant aux Universités anglaises d'Oxford et de Cambridge, leur verdict était prévu. C'était parfait. L'Université de Paris était gallicane, mais doctrinalement très catholique. Si en Allemagne et en Italie on avait été peu concluant, c'est que là on était hérétique et ici papalin, cela ne comptait donc pas, ou, pour mieux dire, le caractère vague et précautionneux de leur réponse corroborait plus qu'il n'infirmait le préavis franchement approbatif des autres.

Mais si l'on marchait hardiment, sans se préoccuper autrement de la sanction pontificale, c'était la brusque rupture avec le régime officiellement constitué en Angleterre, en vertu duquel le pape, sur appel des parties, était le juge suprême des différends en matière ecclésiastique. Il faudrait pourtant bien qu'une autre autorité suprême remplaçât la sienne, sans quoi les conflits s'éterniseraient. Le principe de la suprématie du roi sur l'Église comme sur l'État s'imposait d'avance, du moment que l'État devait professer une religion et que cette religion devait être la catholique. Elle ne serait plus romaine, mais cela n'avait pas d'importance majeure, du moment que l'on demeurait catholique sur tous les points, fidèle à toutes les doctrines catholiques formulées par les anciens conciles œcuméniques et que l'on reconnaissait toujours l'autorité suprême d'un tel concile représentant et gardien de l'unité de l'Église universelle.

Telle fut l'origine de cet *Acte de suprématie*, qui faisait du roi le chef sans appel de l'Église anglicane, et qui fut le point de départ et le point fondamental de toute la réforme anglaise. C'est en vue de ce changement qui souriait aux tendances autonomistes du peuple anglais, à l'autoritarisme et aux intentions personnelles du roi, que, sans entrer encore dans l'application qu'on se réservait d'en faire, on avait soumis et fait adopter préalablement par le Parlement un statut rétablissant l'interdiction des appels en cour de Rome remontant à Richard II et dont la principale clause nous offre un curieux spécimen du jargon franco-anglais qui était encore usité dans la rédaction des actes officiels anglais au XIVe siècle :

« Si le Roy envoie par lettre ou autre manière à la *courte* de Rome, al excitacion d'*ascune* personne, *parount* (à cette fin) que la contrarie de cet Estatut soit faict touchant *ascune* dignité de Saincte Église, si (qu'alors) *cely* qui faict *tiel* excitacion, soit Prelate de Saincte Église, paie au Roy *le value* de ses temporalities d'un an (de ses revenus d'un an). »

La Convocation, cette sorte de Parlement ecclé-

siastique dont l'ombre existe encore dans l'Église anglicane d'aujourd'hui, fut mise en demeure d'approuver ce régime de la suprématie royale sur l'Église et malgré quelques résistances se soumit en obtenant seulement qu'on ajoutât les mots que le roi et le Parlement acceptèrent volontiers, puisqu'au fond cela avait bon air et ne changeait rien au fond : *Quantum per legem Christi decet*, « autant que cela est d'accord avec la loi du Christ ». Le Parlement de 1531 ratifia en effet cet acte fondamental de la Réforme anglaise, qui réformait encore aussi peu que possible, qui se bornait à maintenir le *statu quo* dogmatique et rituel sous la direction et l'autorité suprême du roi, mais qui était gros de conséquences inévitables.

L'Acte de suprématie une fois entré dans la loi ecclésiastique anglaise, le sort de Catherine d'Aragon n'était plus douteux. Puisqu'il ne s'agissait que d'une question de discipline, le roi pouvait la résoudre sans tomber dans l'hérésie, et il était certain que son Parlement applaudirait, le gros de la population aussi.

Les choses traînèrent encore pendant quelque temps, parce que le roi s'était rattaché à une dernière espérance. Désireux de renouer avec François Ier, il l'avait mis dans la confidence de ses projets et François Ier avait tout approuvé, l'Acte de suprématie, la dissolution du premier mariage et même le choix de la personne destinée à succéder à Catherine sur le trône d'Angleterre. Il y avait eu à Calais une seconde entrevue entre les deux monarques, réminiscence de celle du Drap d'Or, bien que moins pompeuse, et on s'était séparé dans les meilleurs termes, François s'étant engagé formellement à plaider la cause d'Henri auprès de Clément VII dans une conférence prochaine, qu'il devait avoir dans le Midi de la France avec ce pontife et l'empereur pour jeter les bases d'une réconciliation générale. Peut-être François en dit-il à Henri plus qu'il ne pensait et qu'Henri s'imagina qu'il en pensait plus qu'il n'en avait dit. Quoi qu'il en soit, cette conférence se fit attendre, François Ier était versatile, Charles-Quint lui offrait beaucoup, Clément VII persistait dans ses hésitations. Bref, le roi de France n'insista guère, Clément VII posa d'inacceptables conditions, rien ne fut conclu, et c'est pour mettre un terme à cette dispute énervante, qu'Henri se laissa gagner par l'idée de Cranmer et de Cromwell qu'il fallait mettre le Saint-Siège en face d'un fait accompli.

Il fut décidé que le roi serait libre de désigner la personne qui lui paraîtrait digne d'être reine.

Son choix était déjà fait depuis assez longtemps. Il résolut d'épouser Anna Bolen. C'est d'elle maintenant que nous devons nous occuper.

A. Réville.

LE MOUVEMENT RELIGIEUX

Il y a en France des centaines de journaux exclusivement religieux ou antireligieux ; des milliers de périodiques de tout acabit et de tout format où nombre de nos contemporains font campagne, les uns franchement, les autres par des moyens détournés, pour ou contre l'Église.

Ce n'est pas une chaire de ce genre qui se dresse ici aujourd'hui : nous désirons simplement étudier l'évolution religieuse contemporaine, et apporter à cette étude un esprit nouveau, l'esprit scientifique.

L'entreprise n'est pas aisée, car elle va à l'encontre d'une tradition séculaire ; mais si on ne peut espérer réussir complètement, ce n'est sans doute pas une raison pour renoncer à indiquer le but et à se diriger vers lui du mieux que l'on pourra.

Par esprit scientifique nous voulons dire que nous étudierons les faits religieux comme le département tout à la fois le plus délicat et le plus intéressant de l'histoire contemporaine : nous les étudierons avec les mêmes méthodes, la même sympathie, la même liberté. Là aussi il faut introduire le droit commun.

Or c'est une tendance toute contraire que nous apercevons chez la plupart des historiens actuels. Sans doute ils n'ignorent pas les faits extérieurs ecclésiastiques, mais presque toujours ils croient pouvoir étudier l'évolution politique, sociale, intellectuelle, morale, sans s'occuper de l'évolution religieuse. Cette attitude à peu près uniforme a pourtant des origines très différentes. Tandis que les croyants, tourmentés par la peur, laissent l'histoire des phénomènes religieux aux théologiens, les incroyants passent devant ces phénomènes en disant : « Il n'y a rien ! Cela n'existe pas. Ce serait une duperie que d'en faire un objet d'étude ! » Et entre ces deux extrêmes s'avance la longue procession des habiles, pensant : « A quoi bon nous brouiller avec la droite et avec la gauche ? Les phénomènes religieux sont importants, mais dangereux. Ignorons-les ! »

Et c'est ainsi que l'an dernier on put voir un de nos écrivains les plus distingués, un de ceux dont plusieurs revues se disputent les articles, frapper en vain à diverses portes ouvertes avant, et ouvertes après, à deux battants, simplement parce qu'il avait le mauvais goût de n'être enrôlé ni dans l'Église Romaine, ni avec les protestants, ni avec les juifs, ni même avec leurs adversaires, et qu'il avait étudié le cas Loisy d'un point de vue tout objectif et scientifique.

L'aventure de M. Paul Desjardins, obligé de publier en brochure une étude remarquable, est significative. L'an dernier l'histoire religieuse était

encore *tabou*. La *Revue Bleue* fait une brèche dans cette tradition, innovation, pour laquelle j'ai besoin de la sympathie des lecteurs et de leur collaboration.

Voudront-ils faire un effort très réel, et plus difficile aujourd'hui que jamais, pour aborder ces études dans un esprit de désintéressement parfait? Beaucoup d'entre nous ressemblent, en effet, sans le savoir, à ce satrape oriental, qui faisait égorger les messagers qui lui apportaient des nouvelles désagréables. Aujourd'hui on n'égorge pas les messagers, on organise le silence autour de leurs nouvelles. De l'enquête à laquelle nous nous livrerons, viendront émerger bien des indications dérangeant les théories par trop simplistes que beaucoup d'entre nous se font sur les choses religieuses : cléricaux et anticléricaux, protestants et catholiques, jésuites et francs-maçons, auront-ils la bonté de se demander, non pas si ce que je leur dirai est agréable ou désagréable, mais si c'est vrai?

C'est en quelque sorte l'examen de conscience de notre génération que nous voudrions tenter, en cherchant plutôt à aller au fond des choses qu'à piquer la curiosité des lecteurs. Sans doute, il serait intéressant d'écrire l'histoire de ce petit curé de campagne qui est devenu le pape Pie X, de redire toutes les circonstances bizarres, les intrigues qui l'ont assis, malgré lui, sur le trône apostolique ; le drame intime qui se déroule là-bas au Vatican, lorsque ce bon, cet humble, ce juste, agitant des foudres auxquelles il croit, s'aperçoit qu'elles n'atteignent pas leur but, que la parole apostolique, bien loin d'ébranler le monde, se perd dans une atmosphère d'indifférence, pire que l'hostilité. Se sentir égal à Saint-Pierre en humilité, avoir au cœur l'impérative assurance d'Innocent III et la naïveté mystique de Pie IX, se dresser sur la chaire infaillible, déclarer la guerre à l'erreur, et s'apercevoir que les cardinaux qu'on a autour de son trône chuchotent de la diminution des revenus du denier Saint-Pierre ou organisent une cabale pour faire nommer un de leurs neveux préfet de S. M. le roi d'Italie, doit être pour Pie X une situation angoissante et constituerait pour nous un spectacle singulièrement instructif et intéressant; mais si intéressant qu'il soit, bien loin d'être la trame de l'histoire, il ne nous paraît guère en être que la frange. Nous voudrions aller plus loin et plus profond : l'histoire de Louis XVI n'est qu'un épisode de l'histoire de la Révolution.

* *

Je sais bien la réclamation qui va s'élever aussitôt. De quel droit, diront certains catholiques, pouvez-vous parler des choses de notre Église sans en être membre? Cette prétention de récuser par avance tout jugement étranger est encore fréquente. Or, nous avons non seulement le droit, mais le devoir, d'étudier des églises auxquelles nous n'appartenons pas, puisque ces églises visent à nous conquérir et à conquérir la pensée de notre pays : qu'auraient à répondre les catholiques qui déclinent la compétence des libres-penseurs, des juifs, des protestants et des francs-maçons, si ceux-ci, à leur tour, déclinaient celle des catholiques? Pour juger le grand Turc, faudra-t-il commencer par se faire mahométan?

Mais voici d'autres lecteurs qui nous disent : « La religion s'en va! Pourquoi en portant de ce côté nos regards avec insistance, donnerions-nous à des survivances d'un autre âge une importance qu'elles n'ont pas? »

Eh! chers amis, ne trouvez-vous pas qu'il y a trop de siècles qu'on dit cela pour que nous puissions encore le répéter sérieusement? On le disait déjà du temps de David et des prophètes d'Israël!

Oui, la religion s'en va, mais comme s'en va l'eau du fleuve, pour être remplacée sans relâche par des flots nouveaux. Elle s'en va, comme s'en va une philosophie à laquelle succède, l'instant d'après, une philosophie nouvelle. Si elle meurt, c'est pour renaître, elle ne cesse de se transformer, précisément parce qu'elle vit. Si l'évolution humaine constitue le résultat le plus beau de l'évolution totale de la nature, on peut dire que, dans l'évolution religieuse, l'évolution humaine prend conscience des résultats auxquels elle arrive, elle les marque et les constate. Et, comme partout dans le règne de la vie, ce terme incessamment nouveau devient un germe fécond. Ceux qui pensent que la religion disparaîtra commettent exactement la même erreur que ceux qui voudraient en arrêter l'évolution, et s'imaginent que leur Église soit une société immuable et définitive.

Voit-on que le langage disparaisse? C'est précisément le contraire qui a lieu; l'évolution tend à rendre le langage plus riche, à donner à chaque être humain la capacité d'exprimer toujours plus de pensées d'une façon plus adéquate ; et, en même temps que pour chacun de nous le langage devient un moyen d'expression plus vrai, plus efficace, plus individuel, il tend aussi à s'uniformiser.

On peut constater dans l'évolution religieuse un phénomène identique. La religion, bien loin de disparaître, devient à la fois toujours plus intérieure, plus individuelle, et en même temps plus elle tend à s'uniformiser, à devenir catholique.

La science de son côté ne détruit pas plus la religion qu'elle ne détruit l'amour. Elle le guide, le règle, l'affine, le purifie et par dessus tout elle l'harmonise. Or l'instinct religieux n'est pas d'un

autre ordre. C'est un amour, c'est l'amour pour tout de bon ; c'est cet amour dont l'amour sexuel n'est que le présage, la préface, la figure, l'apprentissage ; c'est par dessus l'amour de l'époux ou de la famille, l'amour de l'être humain en général s'exaltant jusqu'au culte de la justice et de la vérité.

*
* *

Nous étudierons donc l'évolution religieuse, non depuis tel ou tel sanctuaire grand ou petit, mais en observateurs qui ne connaissent aucune orthodoxie, aucune métaphysique, et dont l'attention se porte avec prédilection vers la vie, vers les origines, vers les phénomènes de gestation et d'éclosion.

Le moment est singulièrement favorable pour cela. En France et en Italie en particulier, la vieille Église, qui pendant de si longs siècles a véritablement dirigé notre vie, passe par une crise profonde. « Elle en a vu bien d'autres ! » dit-on de divers côtés, et on a raison, mais entre la crise actuelle et les précédentes il y a pourtant une différence essentielle : les hérésies qui jadis ont déchiré l'Église ont eu pour point de départ des désaccords doctrinaux : orthodoxes et hérétiques avaient, en somme, les mêmes principes, partaient de la même métaphysique, qu'ils avaient construite par la même méthode. On pourrait par exemple remplacer dans les grands catéchismes protestants ce qui concerne la Trinité par le chapitre correspondant des catéchismes catholiques sans que le lecteur pût s'en apercevoir. Orthodoxes et hérétiques du passé ressemblent assez à des mathématiciens, qui partent des mêmes principes et ne se reprochent que des erreurs d'opération.

Aujourd'hui le spectacle change : la méthode scolastique qui a été sinon l'âme, du moins l'organisatrice du dogme, est devenue tout à fait étrangère à notre pensée. Nous ne l'avons pas tuée ; elle est morte. Elle est si bien morte qu'il ne vient à personne l'idée de la combattre. Ceux qui la piétinent commettent une profanation ; ceux qui la proclament vivante agitent un cadavre embaumé.

L'Église Romaine et toutes les églises, dans la mesure où elles ont incarné leur pensée dans le moule scolastique, passent donc par une crise intellectuelle radicale et qui n'a rien de commun avec les révoltes partielles, les discussions de détail, qu'elles eurent à subir autrefois.

Mais il y a plus : l'Église Romaine devenue étrangère, du moins dans son enseignement officiel, à la pensée moderne, est en train de devenir étrangère à la volonté moderne, de perdre son influence sur la moralité publique. Certains pourront dire que ce n'est pas sa faute, — comme si ce n'était pas toujours la faute de l'éducateur, lorsque ceux qui se sont confiés à lui l'abandonnent ! — Il n'est pas douteux que la tête de l'humanité abandonne l'Église aussi à ce point de vue. Elle l'abandonne non par paresse, manque de générosité ou d'élan, mais au contraire par activité, par besoin d'aller plus vite, plus loin, plus haut. Là gît la grandeur et la beauté du moment actuel.

On se rappelle la fameuse parole de Schiller : « Veux-tu savoir quelle religion je professe ? — Aucune. — Veux-tu savoir pourquoi ? — Par religion. » Elle résume admirablement la situation actuelle de notre pays. Le pontife romain n'y a rien compris, et peut-être a-t-il bien fait, puisqu'enfin le rôle des pontifes n'est pas de comprendre. Au consistoire du 21 février, il repsalmodia la bulle *Vehementer*, qui, sans valoir ni le *Super flumina Babylonis* ni le *Stabat Mater*, est un morceau massif d'un grand effet sépulcral.

Suivi du cortège des cardinaux, qui, distraits, ennuyés, froids, semblaient rivaliser d'indifférence, de passivité, de lassitude, avec le groupe des chantres de la Sixtine, salué par les acclamations de quelques milliers de pèlerins français, plus surexcités par la haine de la République que par l'amour de l'Église, Pie X fit et refit en esprit le tour des murailles de la France, trop absorbé par sa manifestation liturgique, absoute d'un nouveau genre, pour faire attention à ce qui se passait à l'intérieur de notre pays.

La France elle non plus ne songeait guère à la procession qui se déroulait, car elle était travaillée par des douleurs trop vives. Si Sainte-Mère Église eût pensé un peu moins à elle-même et un peu plus à sa fille, peut-être en passant devant nos portes, aurait-elle entendu un grand cri de douleur et de joie, et tout de suite après le vagissement d'un nouveau né.

La France actuelle en effet se trouve séparée de l'Église, parce qu'elle a pris au sérieux la morale dont l'Église avait semé en elle les germes, parce que, sans bien s'en rendre compte, peut-être, notre peuple veut avancer. Quand il se révolte contre l'Église, ce n'est pas par haine contre elle, c'est parce qu'il la voit surtout occupée à l'empêcher de marcher.

La morale laïque ne veut pas seulement avoir dans le Missel de belles oraisons *pro pace*, elle veut organiser la paix ; elle ne veut pas seulement prêcher la charité comme une vertu, elle veut rendre impossibles certaines iniquités sociales. Elle ne veut pas attendre le règne de Dieu dans un monde à venir, elle veut le réaliser dès maintenant ; et, à travers bien des tâtonnements, tous ses efforts vont à faire passer de la théorie dans la pratique le principe proclamé jadis par le Christ : « Le Sabbat est fait pour l'homme

et non l'homme pour le Sabbat. » Ni les Églises, ni les formes de gouvernement n'existent pour elles-mêmes, ne sont éternelles et intangibles, elles sont faites pour l'homme, et lorsque les institutions les plus respectables oublient leur rôle temporaire ou provisoire, on a le droit de prendre congé d'elles.

Mais pendant que tant de symptômes annoncent la fin de l'Église, il sufit d'un instant d'observation pour la voir parcourue en tous sens par des groupes de jeunes gens, qui tout en étant très différents des vieillards qui les ont précédés, se proclament cependant leurs fils et leurs héritiers légitimes.

Avons-nous le droit de contester cette prétention? Je ne le crois pas. La France républicaine de 1906, n'est-elle pas la fille très légitime de la France de Louis XIV et de Louis XV? Les transformations que l'Église va subir seront encore plus profondes, mais elles ne lui seront pas infligées du dehors, pas plus que la France de 89 n'a obéi a une pression extérieure.

De même que la Révolution est l'aboutissement naturel de toute notre histoire; de même la rénovation religieuse de demain sera le résultat de toute l'histoire de l'Église.

Or, cette rénovation s'accomplit sous nos yeux, et c'est surtout elle que nous voudrions raconter. Nous voudrions constater des faits en apparence contradictoires, ne pas omettre par prétérition, comme on le fait si souvent, ceux qui ne cadrent pas avec nos désirs ou nos théories. Il est incontestable, par exemple, qu'en ce moment l'Église romaine nous donne deux spectacles tout à fait opposés. Il n'y a peut-être pas de document dans l'histoire, où les prétentions cléricales et théocratiques soient exposées plus naïvement que dans la bulle *Vehementer*. Pour Pie X, l'Église est une institution divine à laquelle les peuples n'ont qu'à se soumettre. Son exposé est bien plus qu'une déclaration de guerre, c'est une sorte de *Nescio vos* jeté à la face de la civilisation.

Mais ce spectacle n'est qu'une partie de la vérité. Pendant que le pape, les cardinaux et une grande partie de la hiérarchie cherchent fébrilement le cérémonial de l'interdit, un miracle se produit : les savants catholiques, convoqués pour maudire la science et la civilisation laïques, à peine sont-ils arrivés sur la colline d'où ils peuvent contempler ceux qu'ils doivent maudire, se sentent arrêtés par une force irrésistible : « Comment maudirais-je celui que l'Éternel n'a point maudit?

Qu'elles sont belles tes tentes, ô science.

Tes demeures, ô liberté! »

Nous n'avons pas plus le droit d'ignorer tant de symptômes de décrépitude que tant d'autres symptômes de rajeunissement.

Nous nous occuperons plus de l'histoire religieuse que de l'histoire ecclésiastique : celle-ci n'est que la résultante de celle-là, sa manifestation extérieure. Manifestation grossière et bien peu adéquate, car une prospérité ecclésiastique incomparable peut recouvrir, pendant un temps relativement long, un appauvrissement religieux précurseur d'irrémédiables catastrophes. Les murailles des temples survivent souvent à la religion de ceux qui les ont bâties. Au commencement du second siècle de notre ère le paganisme était omnipotent. En deux ou trois générations il fut balayé.

On pourrait même penser que c'est au moment où la société ecclésiastique arrive à son fonctionnement complet, et où sa prospérité extérieure paraît le plus grande, qu'elle est au contraire sur le point, je ne dirai pas de disparaître, mais de se transformer.

C'est à une crise de ce genre que nous assistons.

Il y a une conception religieuse qui est en train de disparaître, celle qui voit dans les religions une révélation qui existerait en dehors de l'humanité et viendrait s'offrir à elle. Ce surnaturalisme enfantin, abandonné dans tous les domaines, disparaîtra aussi du domaine religieux. Notre amour pour la France a-t-il diminué parce que nous ne croyons plus à la Sainte-Ampoule? Sommes-nous moins soumis aux lois que nous avons votées qu'à celles que la main de Jéhovah tendait jadis de la cime du Sinaï. Un peuple n'accepte pas une religion, il se la fait, et il ne la fait pas une fois pour toutes, quitte à n'y plus revenir; il la refait chaque jour, il y travaille continuellement.

Les livres sacrés ne sont pas sacrés parce qu'ils seraient tombés du ciel; ils sont sacrés, et bien davantage, parce que nos ancêtres y ont écrit quelques-uns des drames dont leur concience a été le théâtre; ils sont sacrés parce qu'une famille humaine y a confessé l'effort incessant vers un peu plus de vérité, de justice et d'amour. Ils sont sacrés parce qu'ils ne sont pas morts, parce qu'ils ne sont ni finis, ni clôturés.

*
* *

J'ai dit plus haut que nous entreprenons ces études dans un esprit scientifique. Je voudrais ajouter que nous les entreprenons dans un esprit d'amour pour les hommes et de foi en l'avenir.

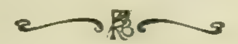
Pendant que j'écris ces lignes, la plaine ombrienne s'étend sous mes yeux. A perte de vue près de chaque villa, de chaque ferme, de chaque chaumière on aperçoit des groupes de paysans, et tandis que les innombrables cloches d'Assise sonnent la Saint-Pierre à toute volée, eux, endimanchés, s'arment de leur faucille, entrent dans leurs champs, saluent les blés jaunissants, et, à perte d'ouïe, une cantilène

s'élève qui durera autant que durera la moisson. Cantilène de joie, d'amour, de bénédiction. Et chaque fois qu'ils ont terminé un carré de gerbes, les voix s'élèvent, éclatent pour crier à pleins poumons de solennelles acclamations. Ils acclament la terre pour sa justice et sa fécondité, ils acclament Dieu, le soleil et tous les éléments, les prêtres, les magistrats et les ouvriers ; ils acclament tous les villages dont ils aperçoivent les clochers, toutes les villes dont la silhouette se dessine depuis l'altière et tyrannique Pérouse jusqu'à la somnolente Spolète, jusqu'au moment où, possédés par une passion de communion, ils acclament tous ceux pour lesquels ils préparent « le pain de vie ».

Pourquoi ne pas le dire? j'ai éprouvé un sentiment de déchéance en songeant que je n'avais pas le droit d'aller me mettre à côté d'eux, pas le droit d'aller acclamer à mon tour ces pauvres paysans ombriens, qui ont su faire de la moisson le plus solennel et le plus vrai des actes religieux auquel j'ai assisté.

C'est dans un sentiment analogue de communion avec tout ce qui pense, tout ce qui vit que je voudrais commencer ces études, et envoyer à l'altière Pérouse et à la somnolente Spolète des acclamations désordonnées peut-être et non agréées, mais qui diront la joie saine et vigoureuse d'un humble cultivateur qui travaille en plein air.

PAUL SABATIER.



PSYCHOLOGIE DU DÉCOR DE THÉATRE

Rien n'ôtera à la scène son caractère de mensonge, et il sied qu'elle le garde : il suffit de substituer au terme flétrissant de « mensonge » le beau mot de « transfiguration » pour passer d'une conception du théâtre à l'autre Sans vérité, pas de théâtre ; pas de théâtre sans transfiguration.

On a lutté pour la vérité dans le décor, et le succès d'Antoine est venu de cette lutte qu'il a soutenue ardemment, avec une sorte de génie borné dont l'entêtement fut salutaire. Mais il n'a pas fait autre chose que donner l'illusion de la vérité. Et quand ce grand metteur en scène a forcé sa manière, alors on s'est lassé, parce qu'on a mesuré une fois de plus, dans cet art comme dans les autres, l'immense antagonisme de l'exact et du vrai.

Quelque réalistes que soient les détails d'un intérieur ou d'un paysage de Théâtre-Libre, toujours subsiste la convention du plancher surélevé, et du cadre doré de la scène, et du rideau, et du souffleur, et du fard des grimes. Faites-les oublier, mais ne les démentez pas. La scène est un tableau encadré. Trop de réalisme, et elle ressemblera à ces chromos représentant un site agreste, au centre duquel s'inscrit une église avec une véritable horloge sonnante, ou encore à l'un de ces panneaux-réclames des magasins de nouveautés, où de vraies jaquettes d'étoffe habillent des messieurs peints.

La suggestion de la vérité devant le public par la combinaison graduée des détails ne doit pas excéder un certain degré : il ne faut pas que le regard du spectateur, se reportant sur les colonnes, les fauteuils, les loges, soit blessé exagérément par ce contraste. Il ne faut pas qu'il ait pu oublier d'être au théâtre au point que la constatation lui en soit pénible. Et la décoration d'une salle de spectacle est non seulement absurde dans les résultats que nous en voyons — rouge odieux, poncives cariatides de stuc — mais dans son principe même, car rien n'y devrait distraire l'œil de la baie centrale, et les ornements, même beaux, d'une salle, sont aussi vains que les miniatures qu'on s'amuserait à peindre dans les tubes d'une lorgnette. La salle, c'est le lieu d'où l'on regarde, et le mieux serait qu'on n'y vît rien, sinon des signes guidant le regard obstinément vers la scène : le théâtre de Bayreuth, en somme, avec son obscurité, ou l'arène antique, qui plaçait acteurs et public en plein air.

Sur la scène elle-même un goût subtil doit régler l'immixtion des détails réalistes aux toiles peintes, exactement comme il limite le degré du trompe-l'œil dans un tableau. La scène est un tableau et sa beauté réside en ceci, qu'elle ne le fait pas oublier. Le peintre d'intérieur choisit un détail frappant, l'exécute, mais traite plus sommairement les autres, ou les enveloppe d'ombres, et pense avant tout à révéler la beauté immanente des plans, des valeurs, des lumières. L'exécution égale de tous détails donnerait à son œuvre une fâcheuse signification photographique. Il en est de même dans la peinture scénique, ou la peinture de panorama : celle-ci emploie le subterfuge de créer entre le spectateur et la toile de fond de véritables premiers plans, parsemés d'objets réels. La scène ne fait pas autre chose. Des objets véritables ne servent qu'à nous préparer à un mensonge. Le tableau ment, parce qu'il représente sur une surface verticale comportant deux dimensions, à l'aide d'artifices géométriques, des scènes qui se déroulent dans l'espace, avec le concours de trois dimensions. La scène ment, quoique possédant la hauteur, la largeur et la profondeur, parce qu'elle reste enfermée dans un cadre doré tout comme le tableau. En d'autres termes, supprimons l'expression de « mensonge », car tout art peut être accusé de mentir, et disons que la peinture et la

scène synthétisent et transfigurent. La beauté scénique est dans cette synthèse et cette transfiguration.

Ibsen, qui était un génie dramatique inouï et qui connaissait à fond les lois non seulement du drame mais du théâtre, a donné de cette conception des exemples merveilleux. En écrivant, il suggérait le décor et l'éclairage : le dernier acte de *Maison de Poupée*, les *Revenants*, le *Canard sauvage*, sont à ce point de vue des modèles de valeurs et de lumières : jamais Ibsen n'a indiqué la nécessité d'un détail d'ameublement sans que ce détail concourût en même temps à la composition picturale, à l'effet de tableau. C'était vraiment un très grand peintre, et, par sa magique volonté, on ne peut se remémorer les hautes pensées ou les traits profonds de son texte sans revoir en même temps le groupement et l'éclairage qu'il souhaita.

*
* *

Cette différence du vrai et de l'exact, qui est le critérium de tout acte d'art, semble avoir été trop méconnue au profit de l'exactitude seule par le mouvement moderniste dont Antoine fut l'âme, et dont il portera les bonnes et les contestables responsabilités. Le cadre doré a dû souvent gêner Antoine, et ce n'est pas de plein gré sans doute qu'il le maintint, alors que la logique exigeait que le spectateur, écoutant des pièces imitatrices de la vie quotidienne, leur fût pour ainsi dire relié, et se crût assis en un coin de l'appartement où discouraient les personnages en veston, pareils à lui. Ainsi se promenaient, se battaient ou buvaient au milieu des acteurs les auditeurs du temps d'Élisabeth, car on n'a rien inventé — et un tel théâtre a pour modèle la rue, où les spectateurs font cercle autour d'un cheval tombé ou d'une femme écrasée. Le théâtre réaliste nous a souvent émus de cette émotion directe, résultant de l'imitation pure et simple de la vie : nul ne se soustrait à l'émotion nerveuse que suggère la vue d'une femme sanglante sous une roue de voiture. Emprunter à la vie ce moyen d'impressionnabilité des centres nerveux est la négation même d'un art et l'apothéose littéraire du fait divers, car c'est supprimer la transposition, la synthèse, le choix des détails qui ne doivent être montrés qu'à titre d'éléments représentatifs d'une idée.

A cette furieuse attaque de la vérité par l'exactitude, a résisté malgré tout la convention solennelle du cadre, du rideau, de la scène surélevée et isolée, qui signifie la sélection d'un petit groupe d'êtres abstraits, séparés de nous, et placés là non pour reproduire la vie, mais pour nous faire penser à des choses particulières. La surélévation de la scène symbolise la scission du monde comme représentation, qui est la salle, et du monde comme volonté, où les acteurs ne sont que les vêtements des idées, les « idolæ theatri ». Impérissablement subsiste, à travers tous les âges et malgré nos conceptions de fausse hardiesse, l'antique caractère de « mystère » et de « sacerdoce » des officiants d'Eleusis. Et on a eu beau jouer de dos et installer des lits, ou des armoires à glace, ou des poêles allemands, sur la scène, ce qui est légitime en un certain sens d'ailleurs, le cadre et la scène conservent leur structure éternelle, leur règle et leur exigence. Exigence et règle de mensonge, et du plus beau, et du plus nécessaire : car la pièce elle-même ment, elle qui nous raconte une vie en trois heures, et l'art n'est que la somme harmonieuse d'une série de mensonges, de démentis à l'exact en l'honneur du vrai.

Le décor, envisagé au point de vue pictural, c'est-à-dire indépendamment des accessoires réels qu'on lui juxtapose, est régi par cette même loi. Il est considéré comme une peinture tellement inférieure qu'on ne songe point à nommer les décorateurs scéniques parmi les peintres d'une époque. Cependant cet art a suivi, dans le recul de la scène, la même évolution que l'art de fresque et de chevalet, et on dirait qu'un écho sourd nous en revient du fond des théâtres. Que de chemin parcouru depuis l'époque élisabéthaine, où suffisait un écriteau nommant les endroits, et où se posait ainsi hardiment, au milieu des plus grossières habitudes, le problème de l'idéalisme absolu! Un mot peint sur une planche, et c'était au cerveau de chacun de s'imaginer le palais du roi ou la caverne du bandit. Nul de nos auteurs n'aurait aujourd'hui une si naïve confiance en son public, trop civilisé pour rester imaginatif. Auparavant l'organisation des mystères du Moyen-Age, que M. Gustave Cohen vient de décrire en un livre d'une profonde érudition et d'un ordre minutieux, révéla les velléités de fusion du détail réaliste et du symbole qui sont les marques essentielles de l'art médiéval. Avec le XVIIe siècle commença la période de fiction brillante. L'art du décor se lia étroitement à la peinture décorative et emphatique de la décadence italienne, de l'école de Fontainebleau, de l'école de Coypel, Vanloo, Le Brun. Puis vinrent les arrangements de Versailles, à la Boucher, et ainsi se déroula l'histoire du décor ornemental et chimérique où se donnèrent les opéras du XVIIIe siècle, jusqu'au grand réveil du théâtre romantique, qui, pour la première fois, voulut l'inspiration directe de la nature, l'évocation des burgs lunaires et des paysages orageux. Cette histoire a été écrite, et je ne peux même songer à l'esquisser ici. Il suffit de remarquer que la peinture de décor a suivi une évo-

lution parallèle à celle de l'autre peinture. Le dernier terme en a été donné récemment par quelques décors de la *Revue des Folies Bergère*, où certaines masses de feuillages, dans un tableau se passant à Monte-Carlo, étaient peintes dans les plus audacieuses données de M. Claude Monet. En somme, la fresque s'est réfugiée là autant et plus que sur nos murs, et toute la peinture italienne de Véronèse à Tiepolo ne fut que décors de théâtre. Mais deux nuances capitales font de cet art un art inconciliable avec la peinture : l'une est l'exigence de la mode, l'autre la qualité des lumières.

*
* *

La corporation des décorateurs de théâtre est restée, de tous les groupes d'art, le plus isolé et le plus fidèle à de vieilles coutumes. On y observe les lois patronales les plus anciennes, et la méthode du travail l'exige. Les trois quarts des coopérants sont anonymes, et réalisent d'après une maquette dont seul l'auteur est nommé : encore n'est-il pas toujours le seul auteur. Quand nos journaux complimentent par exemple M. Jusseaume, ces éloges n'ont rien de commun avec ceux qui s'adressent à l'auteur d'un tableau. Le nom de M. Jusseaume, qui peint un peu partout, n'est que celui d'une sorte d'entrepreneur, de chef de travaux collectifs dont les coopérants, souvent fort capables, restent dans l'ombre. Tous ces hommes travaillent à une œuvre, dont la caractéristique, à l'opposé du tableau ou de la fresque, est d'éblouir et de ne pas durer : c'est l'art du provisoire. Le décor passera vite, et plus vite encore vieillira au point de ne pouvoir reservir lors d'une reprise. Cette fragilité influe sur toute son esthétique. Il est créé pour une illusion momentanée, une évocation rapide, et c'est là l'origine du malaise, de l'antagonisme récent entre le concept de vérité à outrance et les lois du décor.

D'autre part, cette évocation se fait au fond d'une boite noire : le théâtre est et restera la lanterne magique. C'est dans une lumière toujours artificielle que doit se révéler toute la nature que le décor suscite à nos yeux. Un chromatisme spécial résulte de cette falsification initiale ; la peinture de décors n'est, techniquement, qu'une étude raisonnée de la décomposition des tons et des variantes que leur imposera le fait d'être vus à la clarté jaune ou bleuâtre du gaz ou de l'électricité. Enfin, l'usage de la troisième dimension, la profondeur, entraine l'emploi des portants découpés, et la dissimulation des frises nécessite jusqu'à des ciels de toile pendante. Il s'ensuit que cette troisième dimension, qui semblerait permettre plus de vérité dans l'imitation de la nature, conduit encore à plus de mensonges que la peinture de tableau n'en doit faire. Car, si les portants sont vrais par la hauteur et la largeur, ils ne sauraient pourtant avoir de la profondeur, comme dans la nature, et il en résulte un désaccord constant des valeurs de l'ensemble. Également, manque le sol, qui doit toujours rester un plancher, et sur lequel se posent si gauchement les rochers, les bancs ou les végétations. En d'autres termes, le théâtre est le paradis du factice, de l'arbitraire, de l'improvisé, et si le domaine de la fantaisie ornementale lui est ouvert, celui de la vérité lui reste fermé, et il n'est pas fait pour la vérité.

*
* *

Une trace profonde a été laissée dans l'art du décor moderne par miss Loïe Fuller, qui n'a pas inventé le décor lumineux, mais qui en a donné une démonstration géniale : en ce sens qu'au lieu d'être gênée par la condition de la lumière artificielle, elle en a tiré une beauté neuve. Cette femme extraordinaire, dont l'importance ne sera comprise que plus tard, et que l'admiration des peintres et des poètes n'a pas empêchée d'être un numéro curieux de music-hall, a apporté avec soi-même son décor qu'elle créait et modifiait à son gré. Il y a très loin de ses premières apparitions à Paris aux innovations de ses derniers spectacles, où réellement elle inventait les plus splendides décors illusoires, et dans toute l'étendue de la scène. Les nombreuses imitations qu'on en fit sans intelligence ne concernèrent, outre ses rythmes de danseuse, que l'aspect versicolore de ses éclairages, déjà suggéré aux Parisiens par les fontaines lumineuses de l'Exposition de 1889.

Le principe était autrement fécond et beau ; on y peut voir une réaction véritable contre l'inutile lutte du décor réaliste, un retour à l'idée d'un « décor décoratif », riche et sans vaine imitation anecdotique, mais un retour aidé par la science, par les magies de l'électricité.

L'application la plus intelligente et la plus originale d'une telle pensée est faite en ce moment même par M. Mariano Fortuny, le fils du grand peintre, peintre lui-même et électricien habile : non qu'il procède de miss Fuller, ses recherches ayant été parallèles et légèrement différentes, mais le même désir de « transfiguration » les anima. Le décor purement lumineux de miss Loïe Fuller (dessins ornementaux et coloris projetés sur une toile de fond), ne peut servir qu'aux danses mimées qu'elle compose, et dont certaines, comme la « danse de feu » ou « l'évocation polaire », resteront au nombre des

plus émouvants poèmes qu'on ait jamais créés. M. Fortuny, décorateur de théâtre, s'est préoccupé d'un compromis qui, tout en conservant les décors précis, permît du moins de supprimer les odieux ciels de toiles pendues, et, tout en allégeant notablement la machinerie, introduisît au théâtre une lumière aussi riche que celle de la nature. Il en est donc venu à concevoir une demi-sphère de toile blanche qui forme tout le fond de la scène à la façon d'une coupole; sur cette toile blanche viennent se jouer toutes les colorations de l'aube à la nuit, avec leurs dégradations subtiles, projetées par une lampe électrique placée dans le trou du souffleur : l'interposition d'une série de verres colorés suffit, comme dans les spectacles de miss Fuller, à constituer sur le fond blanc une évocation parfaite des nuances célestes. Au-dessous de la région aérienne subsistent les profils réels des décors, montagnes, forêts, palais, qui, en se détachant sur une clarté véritable et non plus sur des ciels peints, prennent un relief extraordinaire.

Supprimant tout le plan supérieur du décor, réduisant les frais d'éclairage, le nombre des machinistes, les émoluments des peintres, un tel projet, dont un hôtel particulier offre déjà dans Paris l'exemple complet et prestigieux, ne rencontrera-t-il pas l'obstacle invincible de la routine et des rancunes des entrepreneurs? Il se peut. L'invention n'en est pas moins, avec les données de miss Fuller, ce qu'on a trouvé de plus puissamment capable de ramener le décor dans sa véritable voie : non pour la comédie de caractère certes, puisqu'elle n'a du « spectacle » que le nom et est une sorte de lecture publique d'une thèse de psychologie, mais pour le drame et l'opéra, qui ont besoin d'être mieux présentés. A ce point de vue notre trop célèbre Opéra en est arrivé aux pires laideurs : je pense qu'aucun artiste n'oubliera les décors dans lesquels on a osé jouer *Tristan et Isolde* l'hiver dernier, le banc Louis XVI où les amants rêvaient l'hymne à la nuit dans le second acte, la couture énorme qui divisait le ciel et la mer au troisième acte et les échauguettes Renaissance (déjà ?) du fortin en ruines d'où le bon Kurwenal guettait le navire d'Isolde. On a raison, après de telles tristesses, de vanter le goût et le soin de M. Carré. Mais il faut remarquer que le prestige de décors comme ceux par exemple de *Péléas et Mélisande*, justement loués par tout le monde, vient d'une entente judicieuse des nouvelles ressources chromatiques de l'électricité.

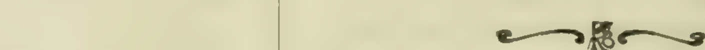
*
* *

La lumière! C'est le grand facteur du décor futur. On pourrait dire, pour résumer la psychologie du décor de théâtre, qu'il est né d'une immense erreur, celle de ressembler à la peinture, alors qu'il ne devait être vu qu'à l'aide d'une clarté artificielle. Il s'est épuisé à essayer d'imiter les tableaux, alors qu'il ne pouvait être perçu qu'en une lumière factice. Cette nécessité l'a gêné pendant une très longue période : on s'est rattrapé sur la vérité anecdotique et fragmentaire des accessoires, et on a essayé de lutter avec la vie réelle.

C'est seulement à présent qu'on commence à comprendre que cette nécessité tant maudite contenait son remède, et que cette lumière factice, ennemie du décor peint, devait devenir le décor lui-même. Au lieu de darder de la salle sur la scène l'ironique constatation de la fausseté des toiles coloriées, elle devait apporter à ces toiles modifiées, préparées pour la recevoir, la lumière et la vie. En somme, nous en revenons au principe de la lanterne magique. Le décor de théâtre, dans sa conception ancienne, équivalait à sortir de la lanterne les images, et à les éclairer avec une lanterne ordinaire. La lanterne magique a pour principe bien plus naturel et bien plus simple de projeter sa clarté à travers les images qu'elle contient et d'en révéler ainsi, sur un fond, l'agrandissement lumineux, le spectre, la « transfiguration ». Ce n'est pas autre chose que font miss Fuller ou M. Fortuny, en supprimant le plus possible la peinture, la représentation matérielle et l'imitation des choses, pour ne nous en montrer que la réfraction impalpable, l'idéalisation colorée. Au lieu d'accrocher des tableaux dans un trou noir et de les éclairer avec des lampes, comme dans une arrière-boutique (et la scène, condamnée à la nuit, n'est pas autre chose), ils demandent à la lumière pure de créer le tableau.

C'est une révolution, et c'est d'une logique enfantinement simple : c'est la classique naïveté de la lanterne magique, qui a raison contre la fresque au théâtre. C'est, enfin, comprendre le véritable sens du « mensonge » scénique, et restituer au décor son rôle d'excitant de la sensibilité, d'ornement sans programme tyrannique, en face de l'imitation forcenée, inutile, stérile, dont le principe, malgré l'affluence des talents, conduit le théâtre moderne à être tout, une tribune sociale, un magasin d'antiquités, un salon de couturier ou de tapissier, tout, sauf le théâtre.

CAMILLE MAUCLAIR.



LES CAUSES DE LA CRISE POSTALE

II. — Développement de la Carte postale illustrée. (1)

L'augmentation extraordinairement rapide du nombre des cartes postales illustrées, pendant l'été de 1905, est l'incident qui a provoqué la crise, jusqu'alors latente.

A peu près inconnue il y a quelques années, cette catégorie de correspondances est venue s'adjoindre aux lettres et aux cartes postales ordinaires sans réduire sensiblement le nombre des unes ou des autres. Les cartes postales illustrées répondent, en effet, à un besoin ou plutôt à une fantaisie de fraîche date. Qui ne collectionne aujourd'hui les cartes illustrées ? Quel est le village qui ne possède ses vues ? Comment résister au plaisir, lorsqu'on voyage, au cours d'une villégiature, d'envoyer un mot, un simple bonjour aux amis que l'on a quittés pour quelque temps ? Comment ne pas répondre immédiatement à une carte reçue, lorsque la réponse est si vite écrite ? C'est tout cela qui est cause de la vogue de la carte postale illustrée et qui fait que telle personne adressera cinquante cartes à ses amis, alors que, il y a quelques années, elle ne leur aurait pas envoyé plus de deux ou trois lettres.

Commis et facteurs sont les seuls pour qui la belle saison ne soit pas un repos et leur plus fort travail survient précisément pendant cette période. On ne leur demande pas seulement, ce qui est naturel, de faire parvenir toutes ces petites images entre les mains des destinataires, mais on veut aussi qu'ils en respectent le côté artistique, qu'ils prennent bien garde de ne pas les abîmer, qu'ils choisissent très soigneusement la place du timbrage.

Quoi qu'il en soit, les cartes postales illustrées, si vite écrites, donnent aux employés, à nombre égal, autant de travail que les lettres.

C'est en grande partie l'extension colossale prise par cette catégorie de correspondances, pendant l'été de 1905, qui a occasionné l'encombrement des bureaux sédentaires et ambulants à cette époque et qui a provoqué les justes plaintes du public, dont la Presse s'est faite l'écho.

Certes, il est impossible de connaître, même approximativement, le nombre des cartes illustrées qui circulèrent en France pendant les mois de juillet et d'août 1905 ; c'eût été bien mal choisir son moment que de prescrire l'établissement d'une statistique des correspondances durant cette période. Néanmoins on peut se faire une idée du surcroît de travail occasionné par cette catégorie d'objets, en considérant le nombre des cartes illustrées versées au rebut, c'est-à-dire des cartes qui n'ont pu être distribuées, ni renvoyées à l'expéditeur pour une cause quelconque.

Ce nombre qui atteignait 2.500 par jour au mois d'octobre 1904, s'est élevé à 5 et même à 6.000 par jour pendant le mois d'août 1905. De l'examen de ces chiffres on est amené à conclure que les cartes postales illustrées étaient deux fois plus nombreuses en 1905 que l'année précédente et, comme le chiffre de 6.000 représente à peu près le nombre des lettres mises au rebut chaque jour, on trouve, en admettant que la proportion des rebuts soit la même pour les lettres et pour les cartes postales illustrées, que la circulation de ces dernières était, à un moment donné, aussi intense que celle des lettres et dépassait, dès lors, 2 millions par jour, soit une augmentation quotidienne de plus d'un million par rapport à octobre 1904.

Il n'est nullement étonnant que le service postal ait été submergé par cet accroissement formidable du nombre des correspondances, qui représente un septième environ de la moyenne journalière et qui s'est produit au moment où le personnel se trouvait le plus réduit par suite des congés et des renforts qu'il est nécessaire d'envoyer dans les stations estivales.

Pour déblayer la situation, l'administration dut recruter sur place des auxiliaires et recourir à des moyens de fortune qui durèrent plusieurs mois, au grand dommage d'une bonne et prompte exécution du service.

Bien que le retour de l'hiver ait amené un ralentissement dans l'échange des correspondances, la tâche des agents des postes est aujourd'hui encore excessivement lourde et ce n'est qu'au prix des plus grands efforts que les périodes critiques peuvent être franchies. Ainsi le renouvellement de l'année et plus récemment l'envoi des cartes du 1er avril ont montré que partout le service ne s'exécute qu'avec peine et que le moindre surcroît de travail est susceptible d'amener des perturbations dans l'acheminement des correspondances.

A côté de ces causes évidentes, qui ont avancé la crise et dont on peut évaluer presque mathématiquement l'importance, il en est d'autres qui, pour être moins visibles ou plus indirectes, n'en ont pas moins influé sérieusement sur la naissance de la crise et plus particulièrement sur son acuité.

III. — Le Mécontentement du Personnel.

C'est ainsi qu'il convient de tenir compte du

(1) Voir : I. *L'accroissement du trafic postal et l'insuffisance des moyens d'action*, dans la *Revue Bleue* du 28 juillet 1906.

mécontentement qui régnait et qui règne encore dans le personnel du haut en bas de l'échelle. Ce mécontentement a pour causes principales, outre le surmenage, l'insuffisance des traitements et le favoritisme.

En ce qui concerne les traitements, des efforts sérieux ont été faits, surtout en faveur du petit personnel, ainsi que le montre le tableau ci-dessous. Mais on peut voir également qu'il reste encore beaucoup à faire pour réaliser les améliorations que, dans le rapport adressé en 1900 au Président de la République, l'administration estimait désirables.

EMPLOIS	SITUATION DU PERSONNEL					
	en 1900		en 190[illegible]		prévue au rapport de 1900	
	Francs		Francs		Francs	
Directeurs départementaux.	6 000 à 10.000		6.000 à 10 000		8.000 à 12.000	
Inspecteurs sédentaires	4.000	6.000	4 000	6.000	4.000	8.000
Receveurs de bureaux simples de 3e classe...	1.000	1 600	1.100	1.600	1.200	1.600
Commis principaux.........	3.000	4.000	3.000	4.500	3.000	4 500
Contrôleurs des services maritimes postaux.	2.100	4.000	2.100	4.500	2.100	4.500
Commis ordinaires..... ...	1.500	3.000	1.500	4.000	1.500	3.600
Dames employées.........	1.000	1.800	1.100	2.000	1.200	2.000
Surveillants ...	1.200	2.000	1.200	2.000	1.200	2.100
Brigadiers chargeurs........	1.100	2.200	1.400	2.400	1.200	2.400
Sous-agents du matériel......	1.100	2.200	1.400	2.400	1.200	2.400
Courriers convoyeurs.......	1.100	2.000	1 400	2.200	1.200	2.400
Entreposeurs...	1.100	2.000	1.400	2.200	1.200	2.400
Facteurs chefs des postes et des télégraphes	1.100	1.800	1.400	[illegible]	1.200	2.200
Gardiens de bureau ambulants..	1 100	1.800	1.200	2.000	1.200	2.000
Facteurs sous-chefs	1.100	1.500	1.300	1 800	1.200	2.000
chargeurs	1.100	1.800	1.100	2.000	»	
Gardiens de bureau sédentaires	1.100	1.800	1.100	2 000	»	
Facteurs des postes, des télégraphes et des téléphones....	1.100	1.500	1.100	1.700	1.200	1.800
Facteurs receveurs........	900	1.400	1 000	1.500	1.000	1.600
Facteurs locaux et ruraux.....	650	1.150	800	1.150	750	1.150

Ce n'est pas tout.

D'autres éléments et en particulier l'exiguité et la mauvaise tenue des bureaux, l'exposition aux regards du public d'un mobilier disparate et mal entretenu sont de nature à jeter le discrédit sur l'administration et sur ses agents. Cet aspect peu convenable des locaux fait que le public ne montre de son côté aucun souci de la propreté des salles qui lui sont réservées. On peut s'en rendre compte en regardant les débris de toutes sortes qui jonchent le sol des salles d'attente et même des cabines téléphoniques.

Il est vrai que l'exemple vient de haut. Il existe en effet aux nos 99 et 103 de la rue de Grenelle, là où siège le sous-secrétariat d'État, des locaux infects, où sont tenus de travailler nombre de rédacteurs, d'expéditionnaires, etc.

Les mesures les plus élémentaires d'hygiène et de propreté y sont méconnues et les nettoyages journaliers se font avec une insouciance sans pareille.

La présence, dans les sous-sols d'un bâtiment du no 103, des écuries d'un détachement de la garde républicaine a pour effet de vicier complètement l'air que reçoivent ce bâtiment et les environnants.

En outre, le ministère du Commerce tend de plus en plus à accaparer les locaux du no 99 pour élargir ses services, aux dépens de ceux de la Poste. Celle-ci étouffe dans ce qui lui reste et le personnel souffre d'un état de choses aussi regrettable, sans qu'il lui soit possible d'entrevoir le moment où il prendra fin.

*
* *

Une dernière cause du mécontentement du personnel réside dans le favoritisme. Depuis 1893, c'est-à-dire depuis que la Direction générale des Postes a été transformée en sous-secrétariat d'État, les divers hommes politiques placés à la tête de l'administration ont pris l'habitude d'appeler à leur cabinet et de faire avancer avec une rapidité vertigineuse leurs amis et les amis de leurs amis. Chaque nouveau ministre ou sous-secrétaire d'État qui arrive au pouvoir amène avec lui une clientèle de directeurs, chefs, chefs-adjoints, sous-chefs et attachés de cabinet. La moitié d'entre eux sortent de l'Administration. A la chute du cabinet, ils y rentrent après avoir reçu, au préjudice de leurs camarades qui sont restés dans les bureaux, un avancement plus ou moins justifié.

Par suite, ces favorisés du sort arrivent jeunes aux emplois supérieurs, fermant ainsi tout débouché aux agents beaucoup plus anciens, qui n'ont d'autres titres que leurs mérites professionnels.

On a vu des fonctionnaires passer du traitement de 3 500 à celui de 10 000 au bout de quatre à cinq ans, si bien qu'à l'âge de 40 ans, ils étaient arrivés au maximum de leur carrière administrative. Plusieurs fonctions de cette nature sont occupées par des jeunes gens sans autorité et sans expérience suffisantes.

Quelques-uns d'entre eux, qui avaient fait preuve

d'une insuffisance notoire dans les bureaux du service actif, des directions départementales ou de l'Administration centrale, ont été néanmoins l'objet d'avancements tellement élevés et scandaleux, qu'ils ont provoqué dans le personnel un mouvement général de protestation.

Aussi n'est il pas étonnant que les fonctionnaires de l'Administration centrale s'élèvent et protestent énergiquement contre des abus aussi regrettables, qui leur causent le plus grand préjudice moral et matériel, puisqu'ils les privent d'un avancement sur lequel ils pouvaient légitimement compter.

* * *

L'existence des associations professionnelles permit aux employés des Postes de donner à leur mouvement de protestation une ampleur inconnue jusqu'alors. Auparavant, le personnel des Postes avait tenté, à diverses reprises, de présenter des réclamations collectives. Une agitation qui se borna à un peu de sabotage s'était produite parmi les agents vers 1889; en 1899, les facteurs de Paris avaient essayé de se mettre en grève. Faute d'organisation ces mouvements avaient avorté.

Ces échecs n'avaient pas découragé les employés des Postes, mais ils leur avaient montré la nécessité de se grouper, de se syndiquer même si possible, pour acquérir la force qui leur manquait.

Les associations professionnelles sont nées de ce besoin d'union.

Le personnel des Postes et Télégraphes profita très habilement de la présence d'un socialiste, M. Millerand, au ministère du Commerce et de la discussion de la loi sur les associations pour obtenir, même avant le vote de cette loi, l'autorisation de former des unions revêtues d'un vague caractère amical et mutualiste, mais dont le véritable but était la défense des intérêts professionnels.

Autorisés par un décret de décembre 1900, puis par la loi de 1901 sur les associations, les groupements d'agents des Postes eurent un rapide succès. Les employés comprirent que c'était là un puissant levier qu'ils pourraient utiliser pour faire aboutir leurs revendications. Aussi adhérèrent-ils en masse aux diverses associations, qui englobent aujourd'hui l'immense majorité du personnel.

On n'en compte pas moins de sept ou huit et chacune d'elles dispose d'un organe spécial paraissant au moins une fois par semaine. Citons, par ordre d'importance, le *Réveil des sous-agents*, le *Réveil des facteurs*, le *Républicain des Postes*, le *Journal des Postes*, le *Revue des Postes*, le *Professionnel*, l'*Union des Dames de la Poste*, etc.

Quelques mois après leur formation, les associations professionnelles étaient constituées de façon suffisamment forte pour enrayer parfois l'action de l'Administration.

Depuis, elles sont parvenues à faire admettre la présence de leurs délégués au conseil de discipline et dans les grandes commissions où ils ont voix délibérative. Souvent l'intervention de ces délégués dans les discussions suffit à faire pencher la balance en faveur de la solution préconisée par les associations intéressées.

Ce furent elles qui intervinrent au cours de l'été dernier au début de la crise et provoquèrent cette agitation du personnel, qui a obligé le gouvernement à prendre les mesures indispensables; elles profitèrent de ce mouvement qui leur semblait favorable pour saisir la Presse et le Parlement de leurs doléances. Elles organisèrent des réunions où les griefs de leurs adhérents furent de nouveau mis en lumière, en même temps que l'on y discutait les moyens à employer pour remédier à une situation aussi déplorable pour le public que pour l'Administration.

Cette campagne n'est d'ailleurs pas terminée. Elle se poursuit actuellement en vue d'obtenir le droit au syndicat et aussi le droit de grève.

La grève, qui éclata au printemps parmi les sous-agents de Paris, a pour cause principale la non-discussion, avant la fin de la législature, du projet de loi sur les syndicats de fonctionnaires. Certainement des questions d'ordre matériel sont venues s'ajouter à ce motif essentiel et ont même pu prendre la première place parmi les revendications exposées dans la Presse et dans leurs affiches par les grévistes; mais, ces derniers, ou tout au moins, les chefs du mouvement, savaient fort bien que ce n'est pas à la veille du vote définitif du budget que l'on y incorpore des dépenses nouvelles et, si le droit à la grève n'avait pas été leur préoccupation dominante, ils n'auraient pas attendu aussi longtemps pour porter leurs desiderata à la connaissance du public et du Parlement.

Ils avaient, du reste, bien choisi leur jour, car ce n'est pas à la veille des élections générales que les députés pouvaient tenir à mécontenter les grévistes. Cette fois, ils ont suivi et approuvé le gouvernement et il convient de les féliciter de n'avoir pas cédé à l'intimidation. Cette grève était d'ailleurs impopulaire dans la Presse et dans le public. L'opinion a été unanime à condamner l'intolérable procédé des facteurs et cette unanimité s'est retrouvée presque entièrement dans le scrutin où tous les partis ont uni leurs suffrages. L'ordre du jour, qui a ruiné les espérances des grévistes et qui a été voté à une énorme majorité, avait été présenté par M. Deville, député socialiste. C'est une leçon significative à l'adresse

des meneurs, qui avaient compté tout au moins sur l'appui des groupes avancés de la Chambre.

Au surplus, cette grève avait été restreinte aux facteurs d'imprimés, c'est-à-dire aux débutants ; les facteurs de lettres n'avaient pas suivi le mouvement. Sur 900 facteurs d'imprimés à la grande Poste de Paris, 600 environ s'étaient mis en grève ; on en comptait à peu près autant dans les autres bureaux centraux de Paris, soit 1.200 facteurs qui avaient cessé le travail le 11 avril. Après la mesure de rigueur prise par le gouvernement, ce nombre ne fit que diminuer de jour en jour et la grève a avorté.

De tous les renseignements et observations qui viennent d'être exposés, il ressort clairement que la crise postale a eu pour causes principales :

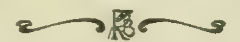
1° L'extrême tension du service par suite de la disproportion qui existait depuis longtemps entre l'accroissement du trafic postal et les moyens d'action ;

2° L'augmentation subite du nombre des cartes postales illustrées ;

3° Le mécontentement général du personnel à tous les degrés de la hiérarchie.

Dans un prochain article, nous examinerons quels ont été les résultats de la crise, les mesures prises pour y remédier et la répercussion sur le service de l'abaissement à 10 centimes du tarif des lettres.

X..



LE NOUVEAU JUGE [1]

M Darvillier n'exécuta, ni le lendemain, ni les autres jours, la promesse qu'il avait faite à ses filles ; il attendit le dimanche pour voir le conseiller. Celui-ci vint à deux heures, comme à l'ordinaire, accompagné seulement de sa femme, et, sitôt que tous les deux furent entrés dans le jardin, ils s'excusèrent de n'avoir point amené leurs enfants en villégiature à Saintes, chez de vieux amis.

Madame Borie rougit en alléguant cette excuse et le conseiller fixa Marguerite d'un air courroucé qui la fit pâlir.

— Je tiens à vous remercier, mon cher conseiller, des belles fleurs que vous avez apportées, l'autre soir, dit avec empressement M. Darvillier.

— Cela n'a pas d'importance, monsieur le juge, répliqua M. Borie.

Il se tourna, d'un seul mouvement, vers sa femme, comme pour lui rappeler un ordre et celle-ci docilement entraîna les jeunes filles vers un banc. Les deux hommes restèrent seuls dans une allée ombreuse, et M. Darvillier offrit un cigare au conseiller ; c'était pour M. Borie son plaisir favori de lancer dans l'air de petits nuages qui déroulaient autour des buissons leurs voiles bleus et transparents.

M. Borie refusa d'un mouvement de tête, et pendant quelques minutes les deux hommes marchèrent d'un pas égal, sans se parler, s'observant l'un l'autre, ainsi que des lutteurs prêts à combattre.

— Figurez-vous, mon cher conseiller, commença le juge, d'un air dégagé, comme s'il n'attachait aucune importance à la nouvelle, que l'on m'a saisi d'une certaine plainte.

— Je sais, répondit brutalement M. Borie. Vous n'avez même pas attendu que la plainte fut déposée ; il vous a paru préférable de la faire naître. Vous n'avez pas le temps, dites-vous, de me rendre visite, pourtant vous savez bien le trouver quand il s'agit d'aller chez Motard, un de mes brassiers, à la fois voleur et fainéant !

Il élevait la voix ainsi qu'il avait coutume de le faire chez lui, pour dominer les marteaux de ses tonneliers. Le ton impérieux de ses paroles exaspéra le juge, qui tint à rétablir les faits. M Darvillier expliqua de quelle façon le brassier l'avait attiré dans sa maison, il peignit ce qu'il avait vu, sans assombrir le tableau déjà repoussant de cette misère et reprit les plaintes mêmes de Motard, qui s'adressaient plus encore aux métayers qu'à M. Borie.

A chaque phrase du juge, le conseiller levait les bras comme s'il voulait assommer quelqu'un ; il n'écoutait pas ce que lui disait M. Darvillier, tout au ressentiment de l'injure qu'on avait osé lui faire.

— Maintenant, cet homme dit partout qu'il est assuré de gagner son procès ; vous avez promis, paraît-il, de lui donner raison.

M. Darvillier haussa les épaules et ce mouvement fit perdre au conseiller, toute contenance.

— Permettez-moi de vous le dire, Monsieur le juge, s'écria-t-il, c'est une mauvaise action.

Et sans attendre la réponse de M. Darvillier, il traversa la pelouse sur laquelle les jeunes gens installaient chaque dimanche le tennis ; sa femme assise sur un banc cousait entre Emma et Marguerite.

— Mme Borie, dit-il tout haut, nous partons.

La femme du conseiller roula son ouvrage précipitamment. Elle salua d'un geste grave et résigné les filles du juge ; tandis que M. Borie souleva simplement son chapeau en passant devant elles.

La porte fut fermée avec violence, par M. Borie.

— Père que se passe-t-il, dit Marguerite pressentant un malheur ?

(1) Voir la *Revue Bleue* des 21 et 28 juillet 1906.

De l'extrémité du jardin, M. Darvillier tendit les bras à ses deux enfants; elle se précipitèrent sur sa poitrine, comme dans un refuge où devait se calmer leur angoisse.

— Puisque vous êtes de grandes filles, dit M. Darvillier, il faut montrer du courage.

Et pour la seconde fois il raconta sa visite au brassier, puis il fit le récit de la scène que le conseiller venait de lui faire.

— C'est un méchant homme, dit Emma, dont les yeux noirs s'assombrirent; elle regarda sa sœur, qui chancelait de détresse devant son bonheur écroulé.

— Que vas-tu devenir? s'écria-t-elle.

— Je ne regrette rien, répliqua Marguerite, les yeux secs, et se redressant par un miracle de volonté.

M. Darvillier pressa les mains de sa fille, sans lui dire un mot, tant son triste courage était poignant à voir. Et tous les trois demeurèrent un instant dans le même silence, liés plus étroitement par cette nouvelle épreuve.

La cloche en sonnant les fit sortir de leur torpeur; le maire et l'instituteur apparurent dans l'allée du jardin.

— Je croyais qu'on n'arriverait jamais, dit M. Moulineau.

L'instituteur courut vers Emma et, de loin, il montrait un livre.

— Cette fois c'est du Taine; il ne faudra pas le prendre à la lettre.

M. Darvillier et ses filles faisaient fête à leurs amis, mais l'émotion se prolongeant nouait tous leurs membres; ce fut Marguerite qui trouva cette fois encore la force de s'écrier :

— Vous faites bien de venir. J'ai quelque chose à vous raconter; mais promettez-nous à l'avance de dire ce que vous en penserez.

— Il faudrait savoir, dit M. Moulineau.

— C'est convenu, Mademoiselle, fit l'instituteur.

Marguerite les mit au courant de la visite faite par son père au brassier de M. Borie, puis elle exposa les griefs du conseiller: Quand la jeune fille eut achevé son récit, le maire tourna son chapeau de paille entre ses doigts.

— Cela demande réflexion, dit-il.

M. Moulineau se leva, prétextant un travail qu'il devait terminer de suite. L'instituteur cligna des yeux en voyant partir le maire et, dès que la porte se fut refermée, il dit d'un air triomphant :

— Voyez-vous, mon cher juge, ces réactionnaires sont tous les mêmes.

Puis, comme sa boutade ne déridait pas M. Darvillier, il ajouta :

— Il vous reste les républicains.

Jusqu'au soir M. Champion se tint dans la salle à manger en compagnie du juge et de ses filles. Il s'efforçait de distraire Marguerite et pour la première fois Emma, si réservée les autres dimanches, l'encourageait du regard et l'aidait dans sa tâche. Leur commun effort les rapprochait et, quand Marguerite répondit à leurs questions, ils se sourirent tout joyeux du succès qu'ils venaient de remporter. A la nuit, M. Champion quitta le juge en l'assurant du dévouement de ses amis.

— Merci, merci! répondit M. Darvillier.

Il retourna vers la maison silencieuse comme s'il venait d'y mourir quelqu'un et murmura :

— Si le mariage de Marguerite est impossible, Emma sera, du moins, heureuse avec ce brave garçon.

Et cette pensée fit pour quelques instants sa peine moins cruelle.

Le jour où furent plaidées, en justice de paix, les revendications du brassier, la petite salle de la mairie était trop exiguë pour contenir les paysans attentifs aux débats.

L'avocat choisi par le brassier était réputé pour son éloquence et ses convictions avancées. Il se fit plutôt le défenseur d'une catégorie sociale que d'un individu et Motard devint l'opprimé séculaire, le Jacques Bonhomme de tous les régimes, la victime du prolétariat des campagnes, plus terrible encore, disait-il, que celui des villes. C'est par quelques périodes hautaines que l'avocat de M. Borie prit la défense de son client. L'honorabilité du conseiller planait au-dessus de toutes les attaques; à parler franc, Motard n'était qu'un paresseux, dissimulant, sous des besoins d'équité, le goût de l'agitation et du désordre.

Quand les deux avocats eurent terminé leurs plaidoiries, M. Darvillier déclara qu'il voulait simplement s'en tenir aux termes du contrat portant les signatures du brassier et de M. Borie. Motard n'avait pas manqué de prêter en toute occasion, aux métayers, le concours qu'ils réclamaient; chaque année, il apportait à M. Borie la moitié de sa récolte, et, loin de prêcher la rébellion, il s'était toujours conformé aux usages locaux, faisant au 1er janvier l'offrande d'un chapon, et de deux douzaines d'œufs à Pâques. Il apparaissait nettement qu'en laissant sa maison dans un état de délabrement préjudiciable à la santé des siens, en ne lui prêtant pas les outils nécessaires à ses travaux, le contrat n'avait pas été scrupuleusement exécuté. M. Darvillier condamna le fermier aux réparations locatives demandées par le brassier. Le jugement fut accueilli par des applaudissements que M. Darvillier ne voulut pas entendre; lorsqu'il quitta la salle, des auditeurs se rapprochèrent de lui pour le féliciter; le juge donna l'ordre aux gendarmes de

rester à ses côtés. Il sauta lestement dans la petite voiture qui l'avait amené.

L'instituteur et quelques amis attendaient impatiemment son retour.

— M. Borie est condamné? demanda M. Champion. Le juge eut un signe affirmatif et l'instituteur s'écria : — Tant mieux! la République est sauvée!

Et comme s'il était incapable de contenir sa joie, il poussa la porte d'entrée et s'élança dans le village, suivi de ses compagnons.

Le jugement de M. Darvillier eut, dans toute la région, un grand retentissement; des adresses de félicitations furent adressées au juge et les journaux de Bordeaux et de Saintes vantèrent son esprit large et sincèrement libéral.

M. Darvillier recevait ces hommages sans y prendre garde, chacun d'eux augmentait sa tristesse. C'était Marguerite qui collectionnait les coupures des journaux et rangeait les lettres reçues; un jour, elle dit à son père en soulevant le paquet :

— Il est déjà lourd.

Et M. Darvillier répondit avec des larmes dans les yeux : — C'est le poids de ton bonheur.

Ce fut la dernière allusion au mariage manqué. Le juge et ses enfants ne prononcèrent plus le nom de M. Borie.

Le dimanche M. Champion arrivait à trois heures, accompagné du receveur de l'enregistrement et de l'agent voyer ; M. Darvillier les accueillait avec joie, parce qu'ils lui donnaient l'illusion de n'être pas délaissé.

Ils s'asseyaient tous quatre autour d'une table ronde ; Marguerite apportait de la bière et des cigares. Le jardin retentissait de phrases sonores qui chassaient les oiseaux endormis dans les arbres, tandis que des écharpes de fumée entouraient les massifs d'une gaze mouvante et bleutée.

— Les républicains sont des alliés sûrs, affirmait M. Champion.

— Ceux-là vous resteront fidèles, ajoutaient ensemble l'enregistrement et le service vicinal.

D'un regard soucieux, M. Darvillier cherchait ses filles; celles-ci, restées dans la salle à manger, avaient repris leurs interminables ouvrages et parlaient bas sans lever la tête; par instants, elles s'arrêtaient toutes les deux et se rapprochaient l'une de l'autre, effrayées soudain par le bruit des discussions qui déchiraient l'air et faisaient trébucher sur la table les bouteilles vides.

*
* *

Le village de Brochet, qui faisait partie de la commune de Saint-Vivien, était habité par des ouvriers agricoles, des prixfeteurs et des bordiers, qui se louaient aux petits propriétaires pour les travaux des vignes. Ils logeaient dans de pauvres masures, aux toits rapiécés, pourvues de hangards qui servaient de resserres aux outils, entourées d'un petit jardin, dont chaque arbuste disparaissait sous des linges étendus.

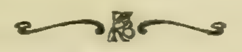
La population du Brochet passait pour la plus turbulente du canton, parce que les ouvriers rapportaient de leurs voyages, l'habitude et le goût de la discussion ; ils drapaient leurs pensées restées les mêmes de mots sonores, qui tintaient à leurs oreilles ainsi que des pièces d'argent. Aux élections, ils arrivaient à la mairie, en rangs pressés, tel un bataillon menaçant, et leur conseiller municipal exigeait à chaque séance le retrait de la subvention consentie par la commune au curé. En réalité le Brochet constituait la partie la plus silencieuse de la commune ; les hommes s'absentaient plusieurs jours par semaine et, même à certaines époques, il ne restait plus dans les maisons que les vieillards et les jeunes enfants.

Les masures étaient groupées autour d'une petite place, décorée d'une fontaine ; et le bruit continu de l'eau qui tombait dans une vasque de pierre semblait tantôt la longue plainte du village misérable, tantôt la chanson allègre de ses habitants laborieux.

Tout la vie sociale du village s'écoulait autour de cette fontaine ; durant le jour, les femmes y venaient puiser des nouvelles; le soir, les hommes s'asseyaient sur le rebord de pierre et berçaient leurs songes passagers au murmure éternel de l'eau. Sous l'action des pluies, les lourdes pierres, qui scellaient au sol la fontaine, s'étaient disjointes, et l'eau boueuse, drainée par les ruisseaux des routes, souillait le cristal pur et limpide de la source. Les habitants réclamèrent; mais la municipalité de Saint-Vivien objecta que la fontaine n'appartenait pas à la commune. Des affiches inspirées par l'instituteur furent apposées sur les murs du village, où les réactionnaires étaient formellement accusés d'empoisonner le peuple. Enfin, comme il fallait remédier sans retard, à pareil état de choses, l'on se souvint que tout le village appartenait au baron de Grancey, candidat malheureux à toutes les élections, qui, depuis plusieurs années, s'était fixé à Paris pour oublier, dans une vie fastueuse et dissolue, ses déboires politiques. La lettre, qui lui fut adressée, revint au village trois jours après son envoi ; le baron refusait d'accéder à la demande des ouvriers, qu'il jugeait injurieuse. Il croyait, écrivait-il, avoir assez prouvé son désintéressement, en concédant gratuitement aux habitants du Brochet, l'usage de la fontaine, pour qu'on ne l'accusât ni d'avarice, ni de mesquinerie ; il ajoutait qu'il était prêt à se faire représenter en justice, puisqu'on menaçait de l'y mener. La réponse exaspéra le village, tous les

habitants se réunirent la nuit, autour de la fontaine et les hommes discutèrent jusqu'à l'aube en brandissant de lourds bâtons. L'on assigna le baron devant le juge, ce fut l'instituteur qui se chargea de remettre à M. Darvillier la plainte des ouvriers ; et pour montrer qu'il sentait tout le prix d'un semblable honneur, M. Champion revêtit sa longue redingote aux basques flottantes et changea sa calotte noire contre un chapeau de soie.

(*A suivre.*) JEAN VIGNAUD.



Intimités Parlementaires

—

DISTRIBUTION DE PRIX

La distribution des prix aux élèves du lycée de La Marche n'a, Dieu merci, rien perdu encore de son éclat ni de sa solennité.

Il faut dire que l'Université a toujours tenu, dans la société marchoise, non seulement la place éminente due à des hommes dont on respecte partout la probité et le savoir, mais, ce qui est non moins flatteur et peut-être plus rare, une situation mondaine particulièrement favorisée, que réussirent à lui conquérir les qualités brillantes de ses jeunes agrégés.

Depuis l'époque déjà lointaine, où un professeur de rhétorique, qui avait été envoyé à La Marche en sortant de l'École Normale, épousa la fille du préfet d'alors, M. de Jambey, — leur réputation était faite, la tradition créée, et, dans les salons les plus fermés de La Marche, les jeunes universitaires se sont vus traités sur un pied d'égalité avec les conseillers de Préfecture, — « ces jeunes gens de la Préfecture »; — et, renforcés du substitut du Procureur de la République, et du receveur-rédacteur à la direction de l'enregistrement, ils constituent désormais cette élite élégante, que l'« élément civil » se pique d'opposer avec succès à tous les lieutenants et sous-lieutenants de la garnison.

Aussi bien doit-on reconnaître par quels efforts constants ces Messieurs s'appliquent à justifier un tel traitement privilégié.

C'est à l'initiative du professeur d'histoire, que La Marche est redevable de cette « société de conférences », qui organise, tout l'hiver, des « cinq heures » extrêmement recherchés.

Telle séance, comme celle où le professeur de physique, qui est en même temps un violoniste de tout premier ordre, parla de « *Berlioz, à propos d'un livre récent* », — et fit *illustrer* sa causerie par des « auditions », pour lesquelles il avait recruté et dirigé un quatuor d'amateurs, et des chœurs de dames et de jeunes filles de la société, — la « séance Berlioz » a fait époque dans les mondanités de la saison, et le mot de la femme du conservateur des hypothèques a fait fortune, — la femme du conservateur des hypothèques, si artiste, et si parisienne :

— Nous ne sommes plus à La Marche, nous sommes à l'Odéon !

La distribution des prix du lycée emprunte donc à ces différentes circonstances un certain caractère *mondain*, — c'est l'épithète sur laquelle il convient qu'on insiste, — ce caractère mondain qui distingue les professeurs du lycée de La Marche.

Et dans l'assistance, exceptionnellement élégante et brillante, vous ne verrez pas seulement l'affluence accoutumée de parents empressés, les pères et les mères de famille, les sœurs et les petites cousines ; tout ce public papotant, froufroutant, sous les ombrages sévères de la « cour d'honneur », l'unique souci qui l'attire et qui le guide n'est pas sans doute, — pourquoi le taire ? — d'apprendre que le fils Truchot a mérité le prix de l'Association des Anciens Élèves, ni même d'applaudir aux succès que le lycée a remportés dans les multiples et redoutables épreuves des divers baccalauréats.

Mais l'occasion n'est-elle pas heureuse, — on ne saurait décemment regretter que, depuis si longtemps, le corps enseignant n'ait eu à assister « en robe » aux obsèques d'un collègue, — l'occasion n'est-elle pas précieuse pour voir et juger avec quelle crânerie, quelle souriante désinvolture, tous ces jeunes professeurs portent la toge et l'épitoge ?...

Et comment pourrait-on oublier que la dernière fois où l'on a joué la comédie à la Trésorerie Générale, la robe de juge, la grande robe noire, dans laquelle apparut si piquante et charmante la fille du directeur de la succursale de la Banque de France, — c'était celle, précisément, du professeur de philosophie.

***

Mais un attrait tout particulier vient s'ajouter, cette année, à l'ordinaire intérêt que n'avait jamais manqué de susciter la grande cérémonie universitaire : c'est le nouveau député du Plateau-Central, c'est Maxime Bouchon, qui a été désigné par le ministère et par le recteur pour présider la distribution des prix du lycée de la Marche.

Le discours de Maxime Bouchon est très attendu.

On sait que le nouveau député a réputation d'orateur ; mais une distribution des prix n'est pas une

réunion publique; les violents éclats de voix, les gestes démesurés, les prosopopées foudroyantes, dont il poursuit habituellement les adversaires de la République, paraîtraient ici tout à fait déplacés: *non hic locus!*

Maxime Bouchon saura-t-il plier son éloquence aux exigences académiques?

Et lui-même, qui avait ardemment souhaité cet honneur de présider les prix de son « cher et vieux lycée », — Bouchon, lui-même, n'est pas sans éprouver quelque appréhension à la pensée qu'il lui faudra prendre la parole devant cet auditoire d'élite, au milieu de tant de fins lettrés, auprès de qui la moindre des fautes de français ne saurait passer inaperçue, puisqu'ils font profession de les corriger...

Et ceci, également, le préoccupe, que c'est la première fois, en somme, qu'il va se trouver en contact, comme député, avec la « société » marchoise, avec les dames de la Marche...

Maxime Bouchon n'est ni un fat, ni un godelureau, — mais il souffrirait d'être ridicule, conscient que le parti radical tout entier risquerait d'être ridicule avec lui.

Un détail suffira, d'ailleurs, à marquer jusqu'à quel point va cette préoccupation : il a autorisé Mme Bouchon à fixer avec une épingle la cravate blanche, qui, d'ordinaire, quand il parle, lui remonte toujours dans le cou.

Ainsi paré, avec, au revers de l'habit, son « baromètre » et, barrant son plastron, l'écharpe en sautoir, lorsque, escorté de l'Inspecteur d'Académie et des universitaires en robe, des officiers supérieurs de la garnison, et de tous les fonctionnaires ayant rang de « chefs de service », qui n'avaient eu garde de négliger cette occasion de se montrer aux côtés de leur député, — lorsque Maxime Bouchon, cependant que la musique du régiment jouait la *Marseillaise*, a pris place sur l'estrade entre le préfet et le général, l'impression a semblé nettement favorable ; et la femme du conservateur des hypothèques a même déclaré à son entourage :

— Il a quelque chose de Jaurès, *en plus doux !...* (*Sic*).

Mais on peut soupçonner que cette dame avait dessein de montrer surtout combien la physionomie de M. Jaurès lui était familière.

Cependant, avec une aisance plus affectée peut-être que réelle, M. Bouchon rappelait au préfet et au proviseur les souvenirs qui l'avaient assailli en franchissant le seuil de son « cher et vieux lycée ».

— C'est toujours là-haut, le séquestre ? s'informait-il plaisamment auprès du proviseur, en lui désignant une fenêtre grillagée du deuxième étage.

Et le proviseur de protester, avec un respectueux sourire :

— Mais, Monsieur le député, il n'y a plus de séquestre !

Enfin, lorsque le professeur d'anglais, à qui incombait, pour cette fois, cette mission délicate, eut prononcé le discours d'usage, Maxime Bouchon, au milieu d'un silence, qu'une brève ritournelle de la musique militaire s'était chargée de rendre encore plus impressionnant, — le député, se leva.

Dès les premiers mots, on vit bien qu'il aurait partie gagnée.

L'orateur universitaire avait choisi comme sujet « le Courage, vertu française », — et comme il était professeur d'anglais, il avait mis toute sa coquetterie à faire un discours abondant en aperçus philosophiques — profond, mais un peu sévère.

Bouchon, lui, à qui, ainsi qu'il est de règle, ce discours avait été préalablement communiqué, avait habilement compris que, par contraste, il devait rechercher ses effets dans la bonhomie.

— « Parmi les genres de courage, commença-t-il spirituellement, dont on vient de parler avec tant de talent, d'érudition et de flamme, il en est un, cependant, que me semble avoir omis, peut-être intentionnellement, votre savant et distingué professeur : c'est le courage qui, maintenant, vous sera nécessaire pour subir le discours obligatoire du président de la distribution des prix. »

Ce début déchaîna, tout de suite, des applaudissements et des rires dont le proviseur donnait le signal.

Et ce furent entre les chefs de service, ceux qui avaient mis en Bouchon toute leur confiance et leurs espoirs d'avancement, ce furent des hochements de tête approbateurs, des clignements d'yeux satisfaits, et qui voulaient dire :

— Hein ! quel homme, croyez-vous ? c'est le plus fort de tous !...

Et, de fait, la suite du discours ne devait pas démentir les promesses de l'exorde.

Il y eut naturellement la note émue, sur le « cher et vieux lycée », — et Bouchon réclamait qu'on le considérât « non comme le président, non comme le député, mais simplement comme un camarade, — un camarade sans autre privilège que le triste privilège de l'âge... »

Et il se défendait de se montrer, cependant, un *laudator temporis acti*, — citation latine qui sembla porter à son comble l'enthousiasme du professeur de gymnastique...

Puis ce fut la note plus grave, une revue rapide de ce qu'avait fait pour la cause de l'enseignement le gouvernement de la République, avec, en passant,

un éloquent salut à « ce grand citoyen qui s'appelait Paul Bert. »

Et, fort ingénieusement, Bouchon revenait, en terminant, au ton d'élégant badinage qui avait assuré le succès du début :

— « Il ne faut donc pas qu'un député, qui se glorifie d'être républicain, risque d'amoindrir la gratitude que vous accorderez au gouvernement de la République. Vous savez ce que la République a fait pour vous, ce que vous pouvez attendre d'elle ; — je sais ce qui me reste à faire et ce que vous attendez de moi : c'est de ne pas retarder plus longtemps, — etc... »

— Mon cher député, a dit le préfet, il n'y a qu'un reproche à vous adresser : vous avez été trop court !

— Oui, trop court, trop court !... renchérissaient le proviseur et le chœur des chefs de service, en battant des mains.

L'inspecteur d'Académie s'est approché :

— Monsieur le député, vous me permettrez de ne vous dire qu'une chose : vous êtes un Athénien !

Et comme il appelait tous les voisins en témoignage, le général a affirmé d'une voix forte, de sa voix de commandement :

— Tout à fait athénien !...

*
* *

Il est regrettable d'avoir à constater cependant que ce beau et franc succès oratoire n'a pas trouvé grâce devant l'âpreté et le parti-pris des polémiques locales.

Tandis que le *Petit Tambour* se déclarait

« heureux de reproduire *in extenso* dans ses colonnes l'admirable allocution, si débordante de verve et remplie de cœur, et toute saupoudrée de sel attique, de notre excellent député Maxime Bouchon »,

le *Réveil du Plateau-Central* publiait, sous la signature de « Juvénal », cet entrefilet venimeux :

« Le Queue-Rouge parlementaire, que l'on avait chargé d'égayer par ses coqs à l'âne et autres calembredaines la distribution des prix, a versé des larmes de crocodile sur ses souvenirs scolaires dans son *cher et vieux lycée*. Puisqu'il était en veine de souvenirs, pourquoi l'ineffable Bouchon n'a-t-il pas rappelé qu'il n'était entré dans ce *cher et vieux lycée*, — où il a d'ailleurs laissé la réputation d'un indécrottable cancre, — qu'après avoir été mis à la porte du petit séminaire ? »

FRANC NOHAIN.



LE DIABLE EN HABIT NOIR

Conte fantastique

V. — LA POURSUITE ET LA CATASTROPHE.

J'ai dû m'étendre longuement pour vous donner une idée approximative de cette terrible tragédie, qui, en réalité, se passa en quelques minutes.

Quand je me relevai pour céder la place aux médecins, ma première idée fut d'empoigner l'assassin et de lui infliger une correction bien méritée.

Où le comte de Teufelsthurm était il allé se cacher pendant ce temps là ? Je me dressai sur la pointe des pieds, et, dans cette position, je pus dominer toute la salle de bal, grâce à la vive curiosité des invités, qui se penchaient tous pour contempler par terre le groupe de la morte, des médecins et du géant. Tout d'un coup, là, près d'une porte, j'aperçus la figure haute et digne de l'étranger, qui s'était fait petit et humble, dans l'intention évidente de se faufiler dehors sans bruit et de disparaître impunément dans l'ombre de cette nuit de neige.

— Mille bombes ! — m'écriai-je à haute voix, les poings tendus vers le fuyard — tu ne t'en tireras pas à bon marché !

Et je m'élançai sur ses traces en vomissant des injures et en ruminant des projets de vengeance.

Mais, hélas, je n'avais pas les muscles d'acier de l'Américain, ni son désespoir, pour m'ouvrir un chemin si facilement parmi la foule qui m'enserrait. Je devais demander pardon, prier, supplier, pour que ces statues de l'étonnement et de l'inutile pitié voulussent bien se déranger et me laisser un peu de place, une simple fissure où glisser mon corps souple et mince. Mais les statues n'entendent rien. Les statues ne s'émeuvent pas des bonnes paroles et des raisonnements persuasifs, pas plus que du vent qui siffle ou des feuilles sèches qui les chatouillent.... Je leur parlais et elles n'écoutaient pas. Je les poussais, et elles m'opposaient une résistance inerte et fatale. J'ai lutté je ne sais combien de temps, des pieds et des mains, contre la sourde et aveugle multitude, pour conquérir ma liberté. Enfin je me trouvai seul, les membres rompus et mon uniforme déchiré, dans une pièce contiguë. Je traversai tout l'appartement au pas de course et m'élançai dans l'antichambre.

Elle était déserte. Ou plutôt, non, elle était habitée par deux domestiques en grande livrée, pompeux comme des rajahs, dont l'un sommeillait près d'une table, et l'autre se promenait gravement devant la porte qui donnait sur le grand escalier.

(1) Voir la *Revue Bleue* des 14, 21 et 28 juillet 19[illegible].

— Il est passé un monsieur par ici ? — demandai-je à ce dernier, la voix haletante.

— Oui, mon lieutenant....

— Un monsieur grand, blond, solide, ayant l'air d'un étranger ?

— Parfaitement. Il vient de sortir. En ce moment il doit être à peine au milieu de la place.

C'était lui l'assassin, il n'y avait aucun doute. Je cherchai fiévreusement des yeux mon képi dans le monceau de vêtements qui étaient au vestiaire. Ah, ouiche ! Comment aurais-je pu le voir ? Et, mille bombes, il n'y avait pas une minute à perdre !

Je pris un chapeau quelconque, le premier qui me tomba sous la main ; j'ouvris la porte et je bondis dans l'escalier.

Mais la malchance me poursuivait positivement cette nuit-là. J'étais à peine aux deux tiers de l'escalier, quand je m'aperçus que je ne pouvais plus avancer avec la même célérité à cause des impénétrables ténèbres qui s'étendaient autour de moi. Je n'y voyais plus, non parce que le gaz était éteint ou ma vue brouillée, mais parce que le couvre-chef que j'avais attrapé au hasard parmi tant d'autres dans l'antichambre — un chapeau à haute forme tout neuf et très chic, qui devait appartenir à quelque génie inconnu ou quelque criminel de la ville, un macrocéphale à coup sûr — était si large et si profond, que, par la seule loi de la pesanteur, il s'était enfoncé brusquement jusque sur mes épaules.

Je l'enlevai, et m'arrêtai perplexe sur l'escalier, me demandant si je ne ferais pas mieux de remonter et de remplacer ce double décalitre, qui déshonorait mon uniforme, par un képi d'officier — fût-ce même celui du général commandant la division.

Mais le temps pressait, je vous l'ai dit, et le moindre retard pouvait me faire perdre la piste du fugitif.

Si je voulais le rejoindre, il fallait me contenter de cette coiffure encombrante et nullement d'ordonnance, même au risque de recueillir un mois d'arrêts.... Je mis donc ce tube énorme jusque sur la nuque, de façon qu'il fut maintenu par le large bord appuyé sur mon dos ; et, sans plus d'hésitations, je repris ma course au galop.

En un instant j'arrivai sous le porche vivement éclairé.... Le concierge, une espèce de grenadier vêtu comme un ambassadeur, et tenant un grand globe d'argent, dormait à poings fermés dans la loge, et il ronflait si fort que les vitres en tremblaient. Mais, heureusement, la petite porte de la rue étant ouverte, je pus respecter cet auguste sommeil et poursuivre mon chemin sans autre mésaventure.

Replié sur moi-même pour ne pas me cogner dans la chambranle avec le haut de mon cylindre, j'arrivai sur la grande place municipale.

Il neigeait, il neigeait toujours... Un vent glacé faisait tourbillonner les larges flocons autour des deux réverbères qui gardaient l'entrée du palais Pannicelli... Un tapis sans tache s'étendait au loin jusqu'aux portiques qui apparaissaient par fragments, çà et là, où se mourait la lueur de quelques becs de gaz. De la cathédrale, on ne voyait qu'une partie des marches et un des lions accroupis devant le portail, qui, tout couvert de neige, ressemblait à un ours blanc ; de la mairie, une colonne romaine et le cadre où étaient affichées les publications de mariage. Le ciel, bas et limité, avait l'air d'un velum noir de fumée tout piqueté d'argent.

Je promenai mon regard de tous côtés sur ce paysage hyperboréen. J'eus un mouvement de colère et de découragement... Dépourvu de manteau, je frissonnais de froid... En un instant la neige m'avait tout enfariné la tête, les épaules, la poitrine, les chaussures... Le vent du nord me coupait la figure, l'immobilité me congelait.

Mais où aller ? De quel côté diriger mes pas ? Malédiction ! Peut-être le malfaiteur était-il déjà en lieu sûr ! Qui sait quelle course il avait pu faire, poussé comme il l'était par un cruel remords ? Peut-être s'était-il évanoui dans l'air comme une âme damnée.

Non, non... *Quelqu'un* marchait là-bas, au fond de la place, à quelques mètres des portiques, dans la lumière rouge d'un bec de gaz... Je pointai les yeux et distinguai un homme grand et robuste, enveloppé dans une riche pelisse noire, coiffé d'un chapeau à haute-forme et tenant un parapluie ouvert, qui s'éloignait à pas précipités, mais sans courir, en enfonçant jusqu'aux genoux dans la neige.

Je m'élançai au milieu de la tempête vers cet être abhorré. Rien ne pouvait ralentir ma course : ni le sol qui cédait sous mes pieds, ni les glaçons qui me brûlaient les cils, ni le vent impétueux qui me fouettait de biais et qui exhalait, et à juste raison, sa fureur sur mon inqualifiable cylindre... Celui-ci, beaucoup trop large pour mon crâne, grondait sur ma tête comme un nuage orageux... Le tenant à deux mains par les bords, je traversai la place avec la rapidité d'un boulet parmi cette raffale de neige, et l'espace qui me séparait du fuyard se raccourcissait de plus en plus... Je voyais avec une joie sauvage se rapprocher, grandir et se dessiner dans la lumière la silhouette de l'étranger ; et je me disais en jubilant qu'il ne s'était pas encore aperçu du danger qui le menaçait. L'assassin n'était plus qu'à une vingtaine de pas de moi, entre deux pilastres, et allait s'abriter sous les voûtes basses des portiques.

Il s'arrêta un instant pour fermer son parapluie et secoua la neige qui s'était collée sur ses vêtements ; par un effort désespéré j'arrivai derrière lui.

— Arrête. Arrête? — criai-je de toutes mes forces; mais ma voix était rauque et sourde, comme étouffée par un voile de glace.

Il continua son chemin sans s'arrêter et sans presser le pas.

— Arrête ! — hurlai-je une troisième fois, en l'empoignant sans cérémonies par la manche de sa pelisse.

Il se retourna et me regarda en face, stupéfait et indigné.

— Que voulez-vous, Monsieur ? — me demanda-t-il, froid et hautain, avec sa voix gutturale, qui paraissait produite par un mécanisme en bois, et en me toisant de la tête aux pieds.

Miséricorde ! Est-ce possible ? N'était-ce donc pas une hallucination causée par le délire ?... Le comte de Teufelsthurm était méconnaissable... Que ce soit à cause de la course qu'il avait faite pour déserter le bal, ou à cause du froid intense qui lui avait coagulé le sang sous la peau, je n'en sais rien ; mais son visage était devenu tout rouge, d'un rouge brun et presque violacé, qui lui donnait vraiment un air diabolique. Je me rappelais avoir vu une seule fois une couleur pareille sur le cadavre d'un soldat qui s'était suicidé. Sur cet homme bien vivant et bien portant, cela inspirait en même temps du dégoût et de la terreur... Et ses yeux flamboyaient, ressemblaient à deux charbons ardents qui lançaient des étincelles de leurs sombres orbitres.

Je restai quelques secondes tout ahuri à l'observer, oubliant presque mes projets belliqueux en présence de cette horrible métamorphose.

Mais je me ressaisis bien vite, et d'un ton résolu, je lui dis :

— A nous deux, monsieur le Comte. Voulez-vous m'expliquer pour quel motif...

— Vous expliquer quoi ? — m'interrompit-il avec une violence inattendue.

Et aussitôt après, il éclata d'un rire épouvantable, qui retentit long et sinistre sous les voûtes des portiques.

— Non, non, monsieur — continua-t-il en riant toujours à gorge déployée. — Je n'ai rien à expliquer ni à vous, ni à d'autres.

— Assassin ! — lui criai-je en pleine figure, au comble de l'indignation, rendu fou par ce rire insolent et inexplicable.

Il devint sérieux, mais ne répondit rien. Je vis la manche large et noire de sa pelisse se lever en l'air comme l'aile d'un corbeau prêt à s'envoler, et presqu'immédiatement je sentis une brûlure, comme celle d'un fer rouge, sur une de mes joues.

Mille bombes ! c'est la seule gifle que j'aie reçue de ma vie, et je ne pus même pas la rendre.

Ma première impulsion, vous n'en doutez pas, fut de sauter à la gorge du misérable et de l'étrangler. Mais tout d'un coup ma vue s'obscurcit, mes idées se brouillèrent, je sentis les forces me manquer, et pour ne pas tomber, je dus m'appuyer à un pilier des portiques qui se trouvait derrière moi. Une insensibilité complète m'enveloppa comme un linceul, et je perdis connaissance.

Combien de temps suis-je resté là contre ce pilier, dans cet état de profonde léthargie, je ne saurais le préciser ; peut-être une minute seulement, peut-être une heure entière. En rouvrant les yeux, je recherchai aussitôt mon offenseur pour le tuer, ah oui ! le lâche, profitant de ma défaillance, avait prudemment battu en retraite et avait disparu.

Devant moi, il n'y avait que de la neige, de la neige partout... et les ténèbres de la nuit et le vide de la solitude.

Cependant, à mes pieds, sur la neige, *quelqu'un* gisait, étendu sur le dos et immobile, que je pris tout d'abord pour un ivrogne ou un chien errant. Instinctivement, j'arrêtai mes regards sur ce corps, et un frisson me parcourut l'échine, en remarquant qu'il ne ressemblait pas du tout à un homme ou à un animal. C'était un être si nouveau, si extraordinaire, qu'il dépassait toute imagination, et il était impossible de dire à quelle classe il appartenait. Il avait les longues jambes grêles d'une cigogne, le petit ventre rentrant d'une femme trop serrée dans son corset, et une tête qui répondait mieux aux lois de la géométrie qu'aux règles de l'anatomie comparée ; une tête sans précédents, d'une forme parfaitement rectangulaire et de dimensions prodigieuses. Tremblant de peur, je me penchai pour mieux l'observer. Il remua en même temps que moi.

C'était mon ombre !

VI. — Conclusion et Morale de l'Histoire

Fatigué de son récit qu'il avait débité avec une certaine emphase, et accompagné vers la fin d'une mimique expressive et animée, le général de S... laissa retomber le bras qu'il avait levé en l'air pour donner plus de poids à son exclamation finale, et resta absorbé, les yeux clos et les lèvres tremblantes, à écouter les battements accélérés du sang dans ses artères, qu'il savait depuis longtemps malades de sclérose.

Le crâne et le front congestionnés et les joues exsangues révélaient l'immense effort cérébral, qu'avait fait ce vieillard pour arriver au terme de sa longue et fatigante histoire.

« Pourvu que je n'aie pas une attaque d'apoplexie », pensait-il avec tristesse, regrettant secrètement la grave imprudence qu'il avait commise.

Il y eut un moment de silence et de recueillement.

Peut-être, pour la première fois de leur vie, les assistants réfléchissaient-ils au mystère des choses humaines et de leurs destinées, aux possibilités inexplicables suspendues sur nos têtes, sans que nous nous en doutions, comme autant d'épées de Damoclès.

Mais les esprits non prédisposés ou non accoutumés ne résistent pas longtemps à un pareil genre d'exercice. Cela les épuise, les ennuie ou les égare. Dans ces âmes élémentaires, le travail actif de la pensée fut presque aussitôt remplacé par une inconsciente préoccupation d'esprit; la méditation, par un vague et obtus sentiment d'effroi, d'inquiétude, de malaise intérieur, qui mettait en émoi leur cœur borné, mais sans monter jusqu'au cerveau, où, telle une eau boueuse, leur épaisse intelligence était redevenue calme et lisse comme la vase d'un étang.

A ce moment les domestiques servirent le thé.

— Et cette pauvre dame était bien morte? — se risqua enfin à demander la comtesse C... qui se sentait le cœur suspendu à un fil.

— Morte! morte! — murmura le général en baissant deux fois la tête, mais sans rouvrir les yeux — complètement morte.

— Et... le diable! — demanda tout bas, d'un air mystérieux, la dame blonde.

— Mes deux témoins allèrent le trouver le jour même. Ils se présentèrent le matin vers huit heures à l'hôtel de la ville où il était logé, comme je vous l'ai dit. Puis ils vinrent m'annoncer qu'il était parti par le rapide de 6 h. 33 pour une destination inconnue, en emmenant son domestique et tous ses bagages. Je n'ai plus jamais entendu parler de lui.

— Cet homme-là, voyez vous — déclara gravement le professeur Z... — était bel et bien un grand *jettatore*.

La pénible impression que l'aventure du général de S... avait laissée aux amis de la famille C. enleva cette fois, même aux plus bavards et aux plus boute-en-train, toute envie de rire ou de railler. Ils prirent congé de la comtesse beaucoup plus tôt que d'habitude, et lui souhaitèrent le bonsoir sans lui dissimuler leur mauvaise humeur, à cause du peu agréable passe-temps qu'elle leur avait procuré.

Ce n'était vraiment pas la faute de la maîtresse de maison, ils le savaient bien! mais ils étaient incapables de lui pardonner la présence du professeur Z., qui était mal mis et trop lourd par-dessus le marché: une meule du moulin, comme l'avait plaisamment baptisé le plus spirituel de la bande, le propriétaire de la corne de corail.

Sans le professeur Z., la conversation aurait pris ce vendredi-là une tournure toute différente, personne n'aurait songé à parler du diable, et le pauvre général de S., ne se serait pas égosillé au risque de compromettre sa précieuse santé, si chère au roi, au pays et aux fervents admirateurs de la famille C.

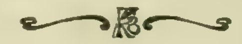
Mais quand ils furent dans l'antichambre et qu'ils eurent en perspective les rues noires et désertes, leur inconsciente frayeur leur inspira une résolution inattendue. Les femmes, plus nerveuses, plus fantasques, et par conséquent plus impressionnées par le récit du général de S..., éprouvèrent l'impérieux besoin de rechercher près des hommes un soutien et un soulagement contre leurs secrètes angoisses. Il fallait étendre un voile, un doux voile sur ces souvenirs importuns, autrement leur sommeil en aurait pâti; et quand on ne dort pas la nuit, le matin, au sortir du lit, on n'a même pas le courage de se regarder dans la glace, tellement on est laide, pâle et défaite.

Comme pour donner l'exemple, l'avenante dame blonde prit la première le bras du jeune homme brun et délicat, et descendit l'escalier en s'appuyant sur lui de tout son corps; les autres dames la suivirent en se serrant, l'une contre son mari, l'autre contre son amant, une autre contre un soupirant mal accueilli jusqu'alors.

Le comte et la comtesse restèrent seuls. Et la comtesse, qui n'admettait ni pardon ni oubli, et qui, depuis des années, avait impitoyablement fermé sa porte au nez de son mari, pour le punir d'une infidélité, le pria de l'accompagner, avec un sourire insinuant, parce que, seule, cette nuit-là, elle n'aurait pu fermer l'œil, à cause du diable.

E.-A. Butti.

(Traduit de l'Italien par A. Lecuyer.)



HISTOIRE CONTEMPORAINE D'UN MOT

M. Arsène Darmesteter écrivit dans son livre bien connu, *La Vie des mots* (p. 105): « On voit avec surprise des mots de formation savante, ayant dans la langue scientifique leur pleine et entière valeur, descendre dans l'usage populaire à des emplois ridicules ou dégradants: le *philosophe* devient un homme trop habile au jeu; *espèce*, *individu* se changent en injures grossières; *quolibet* aboutit à une plaisanterie sans sel. Le *cancan* a commencé par être un discours officiel en latin; l'*élucubration* est devenue un travail ridicule, et si la *péroraison* est encore un terme noble de rhétorique, il n'en est plus de même de *pérorer*. Même histoire pour *épiloguer*, à côté d'*épilogue*. Ce n'est plus le théologien

qui travaille à *sophistiquer*, à élever de subtils raisonnements; c'est le marchand peu scrupuleux qui *sophistique* et falsifie ses denrées. *Imbécile* était un beau mot dans la poésie du XVIIe siècle; les *mains imbéciles* étaient les mains impuissantes : le XVIIIe siècle a fait de l'*imbécile* un faible, un impuissant d'esprit, et c'est un des termes les plus méprisants que possède la langue populaire. »

Toutes ces observations philologiques sont délicates. Elles amusent, elles étonnent, elles attachent. Lire certains ouvrages de linguistique, c'est, semble-t-il, dîner finement avec un vieux dilettante qui a beaucoup vécu, beaucoup voyagé, non moins que beaucoup réfléchi, et qui se fait un jeu de vous démontrer, tout en causant, combien le moindre terme dont on se sert peut éveiller de souvenirs et de légendes, et comment on tient à trente ou quarante siècles d'ancêtres par les liens ténus du langage, et pourquoi telle manière de s'exprimer évoque une image savoureuse à laquelle nul ne songeait plus, et de quelle façon telle autre suggère à l'esprit un usage immémorial ou un conte de nourrice, rappelant l'époque où nos pères s'en allaient casque en tête combattre les mécréants, sinon lutter contre les Huns sauvages, voire même poursuivre les ours et les mammouths, que sais-je !... Le linguiste fait pour ainsi dire courir ou voleter devant nous les mots, ces petits êtres vivants, ces bestioles; et à chaque vocable qu'il saisit par les ailes et place tout frémissant sous nos yeux, quelque nouveau décor se développe, scène historique ou tableau de genre... Le linguiste nous montre la lanterne magique.

Mais il y a pour un lettré — ou seulement pour un curieux — un plaisir plus rare encore s'il peut observer lui-même quelqu'un des faits qui servent à illustrer, à prouver ces règles philologiques d'une précision si élégante et d'une rigueur dont les profanes sont toujours surpris. Ainsi, reportons-nous à ce passage de M. Darmesteter cité plus haut. Il est aisé d'en trouver une justification toute récente, et spécialement exquise, puisqu'elle repose sur une déformation de sens qui a lieu en ce moment même, que dis-je ! qui commence seulement à avoir lieu, et que rien toutefois ne pourrait plus arrêter, bien qu'elle naisse à peine... C'est un exemple en sa fleur. Nous voulons parler du mot *philologue*.

Terme de formation savante, et terme noble s'il en fût ! Il signifie : homme érudit et particulièrement admirable en tout ce qui touche à la connaissance des langues. Mais encore est-ce là une traduction bien grosse et bien simplifiée. Un jeune Allemand, un petit Anglais qui feraient une version française pourraient s'en contenter, non pas nous toutefois. Quiconque prétend bien connaître un langage doit pouvoir en comprendre tous les termes jusqu'en leurs significations les plus subtiles ou les plus étendues. On nous dit « un philologue » : il faut qu'immédiatement, à ce son ou devant cette graphie, non seulement le sens restreint du dictionnaire se présente à notre pensée, mais encore que nous nous figurions le philologue lui-même, ses ouvrages, son style, son aspect physique, son rôle social, sa tenue dans un salon, ce que l'opinion publique en pense, ce que les chroniqueurs en écrivent, etc.... Qu'est-ce donc qu'un philologue ? Ou plutôt qu'est-ce, pour un Français de culture moyenne, qu'un philologue dans les dernières années du XIXe siècle ?

Eh bien, c'était naguère un personnage assez légendaire et infiniment séduisant.

On ne savait pas très bien à quoi il travaillait sans relâche. Mais le public du moins n'ignorait pas que le labeur de cet érudit fût continuel, minutieux, souvent ingrat, et cependant poursuivi avec une ardeur passionnée, presque voluptueuse. On l'imaginait dans son cabinet de travail, non pas certes entouré de cornues et d'alambics poudreux, comme le docteur Faust, mais du moins perdu parmi les dictionnaires, les brochures et les in-folios.

Hors de là, on croyait qu'un philologue avait toutes les délicatesses littéraires, voire même artistiques ; qu'un homme aussi versé dans toutes les langues anciennes, qui pouvait lire à livre ouvert la Bible en hébreu ou les sagas en scandinave, qui savourait sans en perdre une nuance le grec de Pindare et le latin d'Ennius, le français de la Chanson de Roland, le provençal des troubadours et l'allemand des Niebelungen, on croyait qu'un pareil gourmet de lettres dût montrer un tact esthétique, un atticisme, des susceptibilités extraordinaires. Puis on le supposait volontiers disert, éloquent, d'une bonhomie fine ou ironique, et poète à ses heures Il avait connu l'Orient et prié sur l'Acropole. Le grand souvenir de Renan durait encore et enchantait Paris. M. Sylvestre Bonnard était un bon philologue. M. Anatole France aussi. A ce moment-là, le mot offrait son sens le plus noble, nullement déformé, mais pur au contraire, et fort attrayant pour quelques-uns, parfois même, pour la foule, poétique et charmant.

Depuis ce temps, les philologues ont vu croître leur importance dans l'État, cependant que s'effaçait — hélas ! — leur légende. Certains d'entre eux furent officiellement et solennellement consultés : ils rendirent des jugements pleins de sens et irréprochablement scientifiques : les voilà dès lors personnages publics, oracles, prophètes. On admire leur méthode impeccable, et la sûreté d'une discipline spirituelle qui en fait des artisans de vérité et de progrès. Rien de plus juste. Mais déjà le sens du mot *philologue* s'altère : on n'entend plus par là, sur

le boulevard, un vieil érudit un peu maniaque et bien agréable ; c'est au contraire à une sorte d'inflexible et utile conseiller de l'État que l'on songe désormais.

Encore quelques mois, une année, deux années, et nos savants, non contents d'être honorés, prétendront tout naturellement à jouer un rôle dans le pays. Une réforme va leur sembler opportune, en une matière où ils s'estimeront seuls compétents : celle de l'orthographe. Cette réforme compromettra, ou du moins bouleversera de fond en comble la langue et la littérature française. Personne ne la souhaitera, bien mieux, on protestera contre elle !... N'importe, les philologues, ou du moins les dix ou douze hommes d'État que l'on nomme désormais ainsi, voudront à toute force la faire voter parce qu'ils sont puissants, et parce qu'ils parlent avec autorité de nécessité sociale et d'avenir... Sent-on bien comme le sens primitif du mot qui nous occupe est ici corrompu ?

*
* *

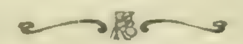
La même aventure exactement est donc arrivée à *philologue* qu'à *espèce*, *quolibet* ou *élucubration* : ce terme de formation savante a déjà pris une signification beaucoup moins élevée, moins distante pour ainsi dire ; il se concrétise, pour le peuple, et dans quelque temps on l'emploiera peut-être pour désigner, sinon tout à fait une couleur politique, du moins une nuance. N'en usa-t-on pas de même naguère avec le mot *intellectuel* ?

D'innombrables linguistes, qui n'ont point, eux, de projets officiels, et ne se soucient nullement de légiférer en France, se plaindront. « Pourquoi s'écrieront-ils, nous confondre tous avec quelques-uns seulement d'entre nous ? »

Eh, sans doute, la plainte sera des plus légitimes !.. Mais le langage courant ne distingue pas. Comme il advient trop souvent, on aura dit « les » pour « quelques » ou « certains. » Et le terme noble, usité jadis dans les seuls milieux lettrés, à la Sorbonne, à l'Institut, va courir les cafés, les rues, les journaux, bientôt enfin retentira dans les discours parlementaires : alors, c'en sera fait....

Du reste un autre terme à ce moment remplacera ce *philologue* déchu de sa signification première. On ne saurait prévoir aujourd'hui quel sera ce nouveau venu, — ni surtout de quelle manière il nous faudra l'écrire.

MARCEL BOULENGER.



Nos Philosophes.

—

L'ŒUVRE DE M. ALFRED FOUILLÉE

Alors qu'il était professeur de philosophie au collège d'Auxerre (1859), M. Alfred Fouillée entretenait une active correspondance avec son ami intime, M. Pierre Foncin, élève de l'École normale supérieure, devenu depuis lors l'éminent géographe que chacun sait. Ils y exprimaient volontiers leurs préoccupations philosophiques. Un jour, M. Foncin écrivit au jeune maître : Comment le fataliste Spinoza peut-il être en même temps un moraliste austère, comme le furent d'ailleurs les stoïciens, et comme le furent aussi tous les théologiens partisans de la prédestination ?

En méditant sur ce problème, M. Alfred Fouillée en vint tout naturellement à rechercher les moyens de concilier le déterminisme avec la liberté morale. Et, pour la première fois, il entrevit et définit le rôle que l'*idée même* de la liberté et celle de la moralité, par leur force effective, pouvaient jouer dans le déterminisme, selon les lois de l'expérience.

C'est ainsi qu'il fut induit à écrire cette thèse : *Liberté et Déterminisme*, dont nous disions la soutenance retentissante (1), et qui est vraiment la pierre angulaire de son œuvre.

Il y établissait tout d'abord sa méthode. Cette méthode de conciliation et de synthèse ne prétend pas rejeter comme vains tous les systèmes élaborés jusqu'ici, et ne se plaît pas au jeu sophistique des réfutations ; elle ne se contente pas davantage d'emprunter à chacune des théories en lice une idée séduisante, pour dresser une architecture nouvelle, mais composite, à l'exemple de la philosophie cousinienne. Son propre est de s'attacher à comprendre les hypothèses émises, d'en dégager les conséquences dernières, d'arriver par là à découvrir des vues ultimes, neuves, tout ensemble assez profondes et assez larges pour embrasser les contraires primitifs et les fondre dans une unité plus haute.

Mettant cette méthode en application, Alfred Fouillée conciliait le déterminisme et la liberté morale par la notion, vraiment inédite, de l'idée-force de liberté. Il y a dans l'idée de liberté de l'utopique et de l'idéal, par suite du possible et de l'impossible. L'utopique, c'est le prétendu pouvoir de se décider, dans les mêmes circonstances et dans les mêmes dispositions, à l'un ou à l'autre des deux partis contraires, ce qui revient à la liberté d'indifférence. L'idéal, c'est l'indépendance croissante de la volonté par rapport à tant de mobiles sensibles, égoïstes, passionnels. L'idée de notre indépendance possible nous rend déjà indépendants ; l'idée de notre lutte possible contre la passion commence cette lutte ; l'idée de notre victoire est le germe de la victoire. L'idéal de la liberté se forme et agit ainsi dans le déterminisme même, et le change en « auto-déterminisme ». Paul Janet, qu'effarouchaient les hardiesses de M. Fouillée, écrivait

(1) Voir *La Carrière de M. Alfred Fouillée*, *Revue Bleue* du 28 juillet 1906.

cependant à propos de cette théorie : « Elle est désormais acquise à la science. »

Lorsque M. Alfred Fouillée la formulait, il était déjà en plein épanouissement de son talent. Il avait écrit sur la *Philosophie de Platon* (1869) — et sur la *Philosophie de Socrate* (1874) — ces mémoires d'ample pénétration, qu'avait couronnés l'Institut. Il préparait cette *Histoire de la Philosophie* (1875), qui atteste une initiation et une souplesse philosophiques hors pair.

Également apte aux inductions abstraites et aux déductions pratiques, désireux de servir son pays (comme il le disait fièrement à Gambetta), en contribuant notamment à l'éducation de la démocratie naissante, il résolut d'appliquer sa réflexion critique et sa méthode à l'examen des questions sociales. Et successivement, il publia ces ouvrages pleins d'aperçus originaux et féconds : *L'Idée moderne du Droit* (1878), *La Science sociale contemporaine* (1880), *La Propriété sociale et la démocratie* (1884).

L'idée moderne du droit n'est plus, selon lui, celle du droit naturel, préexistant, chère au XVIIIe siècle. C'est celle d'un droit rationnel, qui se réalise peu à peu et de plus en plus par la conception de soi, propagée, et pour ainsi dire transportée dans la sociologie. La société dès lors ne résulte plus d'un contrat social expressément stipulé entre hommes, impatients de s'évader de l'état de nature. Elle n'est pas exclusivement non plus cet organisme, cet être collectif, que nous montre une philosophie à la Bonald, négatrice de l'initiative individuelle. C'est un organisme d'où se dégagent et que modifient des idées forces, et surtout celle du droit. C'est, — formule d'une heureuse synthèse — un « organisme contractuel ».

Dans la *Science sociale contemporaine* et dans la *Propriété sociale* se dégagent nettement cette conception d'un contrat implicite idéal, ainsi que celle de quasi-contrat, que M. Léon Bourgeois devait vulgariser par son étude sur *la Solidarité*.

C'est aussi dans ces deux ouvrages que M. Albert Fouillée formule une notion, qui ne tarda point à réapparaître dans les traités des divers réformateurs sociaux, et qui est devenue en quelque sorte classique : celle de la *justice réparative*. Par cette expression, l'éminent philosophe entend, comme on sait, cette sorte supérieure de justice, qui commande de réparer les maux produits par la société même, et dont les individus ne sont pas responsables. C'est en cette obligation réparative, qu'il résoud l'ancienne charité ou confraternité, qui prend ainsi une forme scientifique et juridique. « Dans nos rapports avec nos semblables, se plaît à dire M. Fouillée, tout doit être justice, même ce qu'on appelle fraternité ; du fond de notre cœur, tout doit être fraternité, même la justice. »

La *Science sociale contemporaine* est un exposé, admirablement informé, des multiples théories sociales. La *Propriété sociale et la Démocratie* contient un essai de synthèse de l'individualisme et du socialisme bien entendus. L'auteur y montre la part de la société dans la propriété individuelle, la part de l'individu dans la propriété sociale. Il conclut que les deux sortes de propriété, personnelle et collective, sont indispensables, doivent subsister ensemble et se développer *pari passu* : ainsi, l'analyse de leurs éléments les moins apparents mais les plus importants ramène, suivant la méthode indiquée, les deux thèses contraires à une unité supérieure.

*
* *

Il faudrait une longue étude pour exprimer, même sommairement, la quintessence des nombreux ouvrages de M. Alfred Fouillée : Et comment en marquer toutes les appréciations piquantes, toutes les idées neuves, heureuses, qu'y jette à profusion un esprit exceptionnelement spontané, vigoureux et opulent ? — Indiquons simplement les orientations diverses de cette pensée, si drue.

M. Fouillée a mené, à diverses reprises, d'ardentes campagnes en faveur de l'enseignement philosophique dans l'Université. Il a exposé à merveille la haute vertu de cette éducation, qui dresse l'esprit à réfléchir, lui suggère des besoins élevés et le convie aux véritables jouissances intellectuelles. La classe de philosophie n'est-elle pas dans nos lycées, en effet, celle qui forme le « roseau *pensant* », lui donne ainsi la plus haute virilité ? Et les professeurs de philosophie ne constituent-ils point, dans l'enseignement secondaire, par leur distinction d'esprit, et souvent par leur talent de parole, une véritable élite ? Toute cette utilité pratique des études philosophiques se trouve analysée, de façon définitive, dans ces livres de M. Fouillée, qui sont des actes civiques : *L'Enseignement au point de vue national* (1891) ; *Les Etudes classiques et la démocratie* ; *La Réforme de l'enseignement par la philosophie* ; *La Conception morale et civique de l'enseignement* (1).

Avec sa verve spéculative, son goût de l'observation, et son constant souci des conséquences doctrinales, M. Alfred Fouillée était infiniment apte à traiter de l'Éthique : son œuvre est dans ce domaine considérable, et, peut-on dire, aujourd'hui sans rivale. Dès 1883, il publiait la *Critique des systèmes de morale contemporains* : c'est l'examen le plus étendu sans doute qui ait été écrit en notre langue de la morale traditionnelle et de la morale kantienne. Sur bien des points, il devançait les investigations propres de Guyau.

On sait d'ailleurs qu'en 1889, un an après la mort du jeune et brillant philosophe, M. Fouillée présenta une critique apologétique de ses idées dans le livre bien connu : *La Morale, l'Art et la Religion selon Guyau*.

Il consacra aussi une étude à un autre philosophe contemporain, Nietzsche. Fouillée et Guyau avaient passé plusieurs hivers sur la côte de Nice et de Menton en même temps que Nietzsche, mais sans le savoir ; ils ignoraient même son œuvre. Le philosophe allemand, au contraire, avait dans sa bibliothèque leurs principaux ouvrages, et les avait même annotés. Pendant un séjour d'été aux villes d'eau de Schwalbach et de Spa, M. Fouillée lut à son tour, à titre de délassement le livre de *Zarathoustra*. Frappé des similitudes, comme des dissemblances, de la

(1) Ouvrage paru dans les *Editions de la Revue politique et littéraire (Revue Bleue)*. La plupart des autres livres de M. Alfred Fouillée ont paru à la librairie Félix Alcan.

doctrine nietzschéenne avec certaines théories de Guyau, il se fit communiquer par Mme Foerster-Nietzsche les réflexions de son frère sur *L'Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction*. Et, sans hâte, il prépara *Nietzsche et l'immoralisme*, où il oppose aux exagérations du « sur-homme » et à l'immoralisme proprement dit, le véritable libéralisme moral.

L'ampleur croissante de son observation, l'orientation volontiers sociale de son activité intellectuelle permettaient à Alfred Fouillée de contribuer à l'organisation de cette science nouvelle : le sociologie; il écrivit : *Le mouvement idéaliste et la réaction contre la science positive* (1896) et *Le mouvement positiviste et la conception sociologique du monde*. En ces deux ouvrages, qui se complètent l'un l'autre, il indique que le monde entier doit être désormais conçu sociologiquement, c'est-à-dire comme une vaste société en formation. – Fondés également sur de multiples remarques, sur de nombreux voyages à l'étranger, sur maints entretiens avec des hommes d'État de nations diverses, sur de vastes lectures, nous apparaissent les essais de psychologie appliquée du grand philosophe : *La Psychologie du peuple français*, *La France au point de vue moral*, et cette étude, qui a suscité de vives ripostes, mais qui exprime et défend éloquemment l'idée française et qui demeure intensément suggestive : *La Psychologie des peuples européens* (1902).

*
* *

La partie la plus caractéristique de l'œuvre de M. Alfred Fouillée est sans doute son système des *Idées-forces*, qui s'ébauche dès *La Liberté et le Déterminisme*, se trouve plus explicitement exposé dans l'*Évolutionnisme des Idées-forces* (1890) et la *Psychologie des Idées-forces* (1893) — [où l'auteur opposait à la conception des « épiphénomènes » celle d'états de conscience enveloppant en eux-mêmes l'activité et la force de réalisation] — et dont les conséquences ultimes seront énoncées dans un grand ouvrage auquel le célèbre philosophe travaille fiévreusement : *La Morale des Idées-forces* : là se trouveront conciliées, dans une vaste synthèse, les vraies bases scientifiques et philosophiques de la morale.

Si l'on envisage cette majestueuse construction dans son ensemble, on voit qu'elle est une résultante, extrêmement audacieuse, des grandes hypothèses de Platon, de Kant et de Spencer. La marque propre de ce système, c'est en effet de transposer dans le domaine scientifique, principalement psychologique, le platonisme et le kantisme, de manière à obtenir, non plus un évolutionnisme mécaniste, comme celui de Spencer, mais un évolutionnisme psychique, ce que l'auteur a lui-même appelé l'évolutionnisme des idées forces. « Les Idées éternellement réelles de Platon et les noumènes de Kant, me disait naguère M. Alfred Fouillée, descendent du monde transcendant dans le monde immanent de l'expérience. Elles y deviennent des idées-forces, en lutte pour leur réalisation progressive. L'idéal se réalise lui-même en se concevant. » Ne confondons pas d'ailleurs l'idéal, conforme aux lois de la nature, dont il est l'achèvement, avec l'utopie, contraire aux lois de la nature, dont elle est la négation. L'idéal contient des éléments de possibibilité qui font que, présent à la pensée, il trouve le moyen de passer dans la réalité. L'utopie est à la fois irréelle et irréalisable, parce qu'elle est contraire au véritable idéal.

Un tel système a des racines ontologiques. M. Alfred Fouillée n'a jamais négligé la métaphysique, à laquelle il a même consacré cette étude : *L'Avenir de la métaphysique fondée sur l'expérience* (1889). Fidèle à sa méthode de conciliation, il aboutit à ce qu'on dénomme aujourd'hui : le monisme ; doctrine essentiellement unitaire, qui considère toutes choses comme de même nature et soumises à une même loi de développement. La philosophie de l'avenir, selon M. Alfred Fouillée, sera précisément un monisme de plus en plus compréhensif, résultant de « l'analyse radicale et de la synthèse intégrale des connaissances ». Ce monisme sera en même temps la religion cosmologique et sociologique de l'avenir.

Et ainsi, la philosophie aura satisfait à la mission que lui assignait Lotze : « Etant donné l'univers tel qu'il est, trouver à quel point de vue il faut se placer pour le rendre intelligible. »

*
* *

Telle est, réduite à l'état ultra-squelettique, l'œuvre de M. Alfred Fouillée. Elle étonne par sa diversité et son étendue, vraiment incomparables. Elle représente une vie de labeur acharné, ordonné, aussi dédaigneuse des contingences extérieures que pouvait l'être celle des philosophes anciens, retirés du siècle, d'un Spinoza ou d'un Malebranche.

Ce serait une erreur de croire qu'étant immense, elle est trop hâtive. Elle repose sur la réflexion la plus tenace et pénétrante, et sur l'érudition philosophique la plus vaste et avertie. Ce n'est pas l'un des moindres sujets d'admiration de qui s'en enquiert, que de constater avec quelle précision elle embrasse les dernières découvertes des techniciens des sciences et des diverses branches de la philosophie.

Elle n'est point non plus disparate : La méthode, la conception dominante des idées-forces, une inspiration toujours bienveillante et généreuse, lui donnent une noble unité.

Cette œuvre a exercé, est-il besoin de le déclarer? une influence incessante autant que diverse. Outre que maints spécialistes, moralistes, juristes, sociologues, y ont puisé des postulats et des directions, l'on peut dire que tous les théoriciens sociaux s'en sont inspirés. Et si une conciliation définitive est possible entre le socialisme et l'individualisme, M. Fouillée en aura jeté les bases.

Voilà l'œuvre immense et féconde qu'a produite ce philosophe : Quelle puissance intellectuelle, quel entraînement discipliné, quel effort quotidien ne suppose-t-elle pas!

Il faudrait être de bien mauvaise foi pour ne pas reconnaître en M. Alfred Fouillée l'un des hommes qui représentent le mieux et honorent le plus la pensée française : sa place, par suite, est parmi l'élite de la nation, à l'Académie française.

Jacques Lux.

Paris. — Typ. A. Davy (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*), 52, rue Madame — *Le Propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 6 — 5e SÉRIE — TOME VI — 11 AOUT 1906

DÉFENSE DE PASCAL

—

Pascal est-il un faussaire ?

La *Revue de Paris* a publié, dans ses numéros du 1er avril, du 15 avril et du 1er mai 1906, trois articles de M. Félix Mathieu intitulés : *Pascal et l'Expérience du Puy-de-Dôme.* La conclusion finale de cette étude, la plus détaillée qui ait paru jusqu'à ce jour sur la célèbre expérience, est celle-ci : Pascal est un faussaire.

« La lettre que Pascal dit avoir écrite, le 15 novembre 1647, à son beau-frère Florin Périer, pour le prier de monter sur le Puy-de-Dôme, est un faux, et ce faux est le couronnement de tout un système d'artifices par lequel Pascal a tenté de s'approprier l'hypothèse de la pression atmosphérique... »

Il y a maintenant trois mois que le troisième et dernier article de M. Mathieu a paru, avec cette conclusion redoutable pour la mémoire de l'auteur des *Provinciales* et des *Pensées*, et personne, que je sache, n'a encore essayé de discuter ce réquisitoire écrasant en apparence, ni de laver Pascal de la flétrissure qui vient d'être infligée à sa cendre, après deux siècles et demi.

Ce grand « patient », dont la vie ne fut qu'une longue douleur, ne saurait-il donc trouver, par delà le tombeau, la paix et le repos définitifs ?

La plupart de nos journaux et périodiques ont rendu compte des études de M. Mathieu sans formuler aucune objection, et en faisant valoir, au contraire, leur dialectique saisissante, impeccable. J'ai assisté, d'autre part, à de nombreuses conversations tenues entre lettrés et érudits sur ce sujet pénible, devenu d'actualité, et j'ai pu constater, non sans une vive surprise, que presque tous considéraient les faits groupés par M. Mathieu comme acquis et sa démonstration comme invulnérable. Certes, plus d'un, parmi eux, déploraient cette tare déshonorante, découverte après un si long temps, mais sans essayer d'en vérifier le bien-fondé, considérant par avance toute défense comme impossible. Ceux, plutôt rares, que des préoccupations de sentiment inclinaient à admettre avec répugnance un pareil affront aux mânes de Pascal, reconnaissaient par ailleurs, et de bonne grâce, qu'ils n'avaient découvert aucun argûment positif à opposer aux conclusions de l'enquête de M. Mathieu.

Et pourtant le problème est grave et d'une portée singulière : si Pascal est réellement un faussaire, c'est toute la valeur morale des *Pensées*, toute la signification dialectique des *Provinciales* qui s'écroulent du même coup ; c'est une des plus belles, une des plus grandes pages de la littérature française qui se trouve quasi déchirée. Que nous importent, en effet, les envolées sublimes, l'éloquence foudroyante, l'ironie, le génie d'analyse, la pénétration psychologique d'un faussaire ? A peine saurait-on y chercher désormais un simple sujet de curiosité, ou l'étude d'un cas morbide ! Qu'on y réfléchisse, et l'on verra que je ne force nullement les conséquences de la démonstration présentée par M. Mathieu. En même temps, et par contre-coup, toute une bibliothèque devient vaine et caduque. Quel intérêt offrent dorénavant les études qui passionnèrent tant de penseurs et de savants du XIXe siècle : le scepticisme

de Pascal, le pessimisme de Pascal, etc..? Ces sujets de recherches n'ont plus de sens, plus de raison d'être. Qu'un faussaire ait été sceptique ou non, cela n'offre point de conséquence.

Puisque l'opinion publique est maintenant saisie de cet étrange procès, je crois utile de l'évoquer devant les lecteurs de la *Revue Bleue* et de me présenter à leur barre, à défaut d'autre, comme défenseur de Blaise Pascal.

C'est dans le troisième et dernier article de M. Mathieu que la question du faux est spécialement posée, étudiée et résolue, celui où se trouvent les arguments précis et directs à l'aide desquels est édifiée l'accusation formelle dirigée contre Pascal. On y lit un examen critique du texte de la brochure publiée dans les derniers mois de 1648 sous le titre de : *Récit de la grande Expérience de l'Equilibre des Liqueurs*, un historique des conditions matérielles dans lesquelles elle fut éditée et répandue dans le public, et ensuite un exposé de ce que devint la réputation de Pascal, à partir de la publication de sa brochure, parmi les savants de son temps, jusqu'à la fin du XVIIe siècle. Telle est l'étude critique que je vais critiquer à mon tour, sans m'arrêter pour le moment à la démonstration accessoire relative aux « mensonges » de Pascal dans l'affaire des Jésuites de Montferrand, en 1651 (lettre à M. de Ribeyre sur les expériences de Valeriano Magni, écrite trois ans après l'expérience du Puy-de-Dôme). Mon but est de prouver que Pascal n'est pas un faussaire : si je réussis à écarter tous les arguments directs à l'aide desquels le faux est établi par M. Mathieu, ma tâche sera remplie. Je ne m'occupe donc présentement que de l'expérience du Puy-de-Dôme, faite le samedi 19 septembre 1648, et du récit que Pascal en a publié vers octobre de la même année.

I

Ce récit porte le titre suivant transcrit sur la brochure originale de 1648 : RÉCIT DE LA GRANDE *Expérience de l'Equilibre des Liqueurs. Projectée par le sieur B. P. pour l'accomplissement du Traicté qu'il a promis dans son abbrégé touchant le Vuide. Et faite par le Sieur F. P. en une des plus hautes Montagnes d'Auvergne*. C'est une brochure de 20 pages de 27 lignes à la page (in-4°) : elle porte, à la fin de la 20e page, la mention suivante : A PARIS *chez* CHARLES SAVREUX, *Relieur ordinaire du Chapitre, rue neufve N. Dame, proche Saincte Geneviefve des Ardens, aux trois Vertus, 1648.*

Pour la clarté de ma démonstration, je dois faire remarquer tout de suite que la plaquette de Pascal comprend : 1° Un court avant-propos explicatif; 2° une lettre de Pascal, datée de Paris, le 15 novembre 1647, et adressée à son beau-frère, F. Périer qu'il croyait à Clermont, et qui se trouvait alors à Moulins; 3° une note de quelques lignes, de Pascal, expliquant le déplacement de Périer; 4° une lettre de Périer datée de Clermont, le 22 septembre 1648, racontant la grande expérience accomplie trois jours auparavant. Comme bien l'on pense, c'est le morceau le plus étendu; il occupe huit pages; 5° une note de quatre pages, de Pascal, sorte de conclusion scientifique de l'expérience et qui en fait ressortir les conséquences particulières, générales et même philosophiques. Au début de cette note, Pascal rapporte qu'à la suite du succès de la tentative réalisée par son beau-frère, il a fait lui-même l'expérience ordinaire du Vide, au haut et au bas de la tour S. Jacques de la Boucherie, haute de 24 à 25 toises, et ensuite dans une maison particulière haute de 90 marches.

Selon la thèse soutenue par M. Mathieu, Pascal n'a pas écrit le 15 novembre 1647, la lettre qu'il publie dans sa brochure (notre 2°) comme ayant été adressée à cette date à son beau-frère Périer pour lui demander de faire l'expérience du Puy-de-Dôme, et lui transmettre les indications nécessaires pour sa réalisation. Ce document a été fabriqué après coup par l'auteur des *Pensées*, pour se donner un faux titre de priorité scientifique, en faisant croire que dix mois avant l'expérience du Puy-de-Dôme, il avait déjà conçu l'hypothèse de la pression atmosphérique et imaginé la célèbre expérience qui devait l'élever au rang de vérité scientifique, prouvée expérimentalement. Ce faux caractérisé, s'il existe, est un des plus odieux que l'histoire intellectuelle de l'humanité ait jamais enregistrés. Regardons donc la question en face, comme le demande M. Mathieu. (1er mai p. 192.)

II

Examinons d'abord la brochure : le contenant, si j'ose dire, avant le contenu. Les deux exemplaires que j'ai vus sont d'assez bel aspect; les caractères sont plutôt beaux, le papier de bonne qualité, le titre bien venu et la mise en pages faite avec un certain souci d'élégance; les marges sont grandes. Je signale en note trois ou quatre particularités matérielles que M. Mathieu n'a pas relevées, bien qu'elles eussent pu offrir peut-être quelque utilité pour sa thèse (1).

(1) On relève dans les dernières pages plusieurs fautes d'impression : le texte donne p. 19 *descorrir* pour *descouvrir* qui est corrigé à la main sur les exemplaires que j'ai vus : dans la dernière phrase (page 20), *que je croirois vous faire un plus long-temps retardement* : *par* est ajouté à la main entre *faire* et *un plus*, et *temps* se trouve raturé. De plus, la date finale de la lettre de Périer : *De Clermont, ce 22 septembre 1648*, a été ajoutée après coup au moyen d'un papillon collé dans la formule de salutation qui termine la pièce ; elle a remplacé une première date — la même — ajoutée à la main. Autre addition :

Mais écoutons les déclarations de la *Revue de Paris* (1er mai, p. 192), au sujet de la brochure :

« La première édition du *Récit de la Grande Expérience* est peut-être le livre le plus rare du XVIIe siècle. M. Helmann, le professeur de Berlin, qui l'a cherché ou fait chercher dans presque toutes les bibliothèques d'Europe, n'en a trouvé que trois exemplaires, dont deux à Paris, l'un à la Bibliothèque Nationale, l'autre à Sainte-Geneviève; le troisième est celui de Breslau, que M. Helmann a fait reproduire en fac-simile.. ; le *British Museum* n'a jamais pu l'acquérir. Les meilleurs bibliographes ne l'ont pas connu; Græsse et Brunet, qui ont totalisé et complété la science de leurs devanciers, ne le mentionnent pas. »

Or, d'après M. Mathieu, on a peine à comprendre la disparition presque complète d'un « livre pareil ». Sans parler de la nouveauté et de l'intérêt des choses qu'il apportait, son incomparable mérite littéraire eût dû en assurer la conservation en un temps qui fut si sensible à ce mérite.

Jamais encore on n'avait dit des choses aussi neuves avec autant de force et d'éclat. Plus tard, après le grand succès des *Provinciales*, la célébrité du nom de Pascal eût dû faire de ses premières publications des pièces précieuses pour les bibliophiles. »

Toutes ces remarques ont pour but d'amener le lecteur à concevoir comment Pascal n'a imprimé sa brochure que pour la forme et seulement pour se créer par la suite un titre éventuel de priorité. M. Mathieu nous le dit formellement :

« Le *Récit* ne fut pas mis en vente... Le dépôt même fut fictif et l'indication bibliographique qui termine la brochure est inexacte. »

L'auteur des *Pensées* évita habilement de distribuer son opuscule aux savants contemporains et même de le répandre dans le public par crainte de voir son faux rapidement découvert. Il se réservait ainsi de faire sortir plus tard, au moment opportun, sa plaquette de l'obscurité, en invoquant alors, avec une rouerie consommée et un tartuffisme sans égal, comme une preuve d'antériorité tout à fait convaincante, la date de sa lettre du 15 novembre 1647, qui suffisait à lui assurer la première idée de l'expérience. Après quelques années, personne ne se fût aperçu de la supercherie. Il eût été d'ailleurs beaucoup plus difficile de prouver l'inauthenticité de la pièce antidatée, à quelque distance des faits compliqués de l'histoire de la question du Vide. La rareté absolue de la pièce importe donc grandement à la thèse qu'on nous propose.

J'ai eu la curiosité d'examiner si cette assertion était fondée et j'ai entrepris sur ce point précis de la rareté de la brochure une seule vérification. Je suis allé à la Bibliothèque de l'Arsenal : j'ai ouvert le catalogue et j'ai constaté, sans la moindre recherche, que celle-ci possédait un exemplaire du *Récit de la Grande Expérience* resté inconnu à M. Helmann et à M. Mathieu. La statistique de ces deux auteurs n'offre donc point de garantie d'exactitude. Cet exemplaire, dont j'ai pu obtenir communication en moins de deux minutes — il est placé dans la salle publique des catalogues, — fait partie d'un recueil de pièces coté 8888 *ter*, Sc. A. ; il en forme la 7e pièce. Il est grand de marges et dans un superbe état de conservation. Voilà donc un quatrième exemplaire du *Récit* obtenu à l'aide d'une recherche unique. Il en résulte que trois des grandes bibliothèques de Paris sur quatre possèdent actuellement le *Récit*. C'est là une proportion considérable et qui n'est pas constatée pour beaucoup d'ouvrages des XVIe et XVIIe siècles qui n'ont aucune réputation de rareté (1). On peut même dire que peu d'ouvrages considérés comme assez communs se trouvent dans ce cas. J'en parle par expérience.

Ceci constaté, il est essentiel de remarquer qu'il s'agit d'un livret de 20 pages et non d'un *livre*, comme le dit M. Mathieu, à plusieurs reprises (2); or, le propre d'une brochure aussi mince — et d'un caractère essentiellement provisoire, comme le prouvent le texte des dernières pages et l'intention qu'avait Pascal de donner peu après son *Traité* complet — est de disparaître rapidement. J'en appelle à tous ceux qui ont travaillé sur des plaquettes des XVIe et XVIIe siècles. Par définition, la brochure — surtout celle d'autrefois — est presque une chose fungible

page 17, un papillon comprenant vingt lignes et en italique, [illegible] plusieurs conséquences physiques de l'expérience de Clermont. Mais on peut l'expliquer, ce semble, par le souci d'éviter le tirage d'une feuille de plus, puisque le texte finit exactement avec la page 20. D'autre part, la [illegible] de la date n'a pas grande conséquence, puisque la lettre est datée par son texte même.

(1) J'ajoute qu'il n'est nullement prouvé que la Bibliothèque Mazarine n'ait jamais possédé l'édition originale du [illegible]. Les anciens catalogues sont loin d'être complets pour les brochures. On se contentait autrefois très souvent de ne porter au catalogue que la première brochure des *Recueils*. J'ai moi-même, étant jeune attaché à la Bibliothèque Mazarine, en 188[illegible], catalogué un certain nombre de [illegible] dont on n'avait jusque-là aucun dépouillement. Aujourd'hui, grâce à M. Franklin et à ses dévoués collaborateurs, la Bibliothèque Mazarine est pourvue d'un des meilleurs catalogues qui soient. Mais, je le répète, si la brochure de Pascal — ce qui est arrivé pour plus d'une autre — a disparu de la Bibliothèque Mazarine [illegible] a aucun moyen de nier avec certitude que ce beau dépôt l'ait jamais possédée.

(2) Qui n'aperçoit tout de suite que si M. Mathieu avait libellé la phrase qui commence son argumentation sur la brochure, en se servant de l'expression propre, qu'il avait employée [illegible] est peut être *la brochure*, la plus rare du XVIIe siècle » au lieu du mot *livre* qu'il emploie, personne n'aurait pu croire que ce fût exact, puisque quantité de plaquettes du XVIIe siècle sont représentées par un seul exemplaire.

destinée à la destruction. Son manque de résistance — il était rare qu'on la reliât — sa fragilité matérielle, son instabilité sur les rayons d'une bibliothèque, tout la vouait naguère à une disparition nécessaire, surtout quand son contenu se trouvait par la suite reproduit dans une publication plus importante. Mais je n'ai pas à démontrer ce fait, connu de tous les érudits et amateurs de vieilles impressions. Telle est l'explication la plus simple, la plus naturelle, de l'anéantissement total ou quasi-total de quantité de plaquettes. Des brochures *essentielles* de la littérature du XVIIe siècle, contemporaine de Pascal, sont aussi « rares » ou plus rares que le *Récit*. Pour ne citer qu'un exemple : l'édition originale du *Cid*, de 1637, in-4°, n'est conservée qu'en quelques exemplaires, et il s'agit d'une plaquette, notoirement plus épaisse, plus volumineuse que notre opuscule, en même temps que d'une œuvre dont le retentissement fut immense et qui s'adressait à un public infiniment plus vaste que celle de Pascal. Il faut remarquer, en outre, que nous sommes sûrs de la statistique en ce qui concerne *le Cid*, tandis que celle du *Récit* ne repose sur aucun dénombrement sérieux. Il est évident que la rareté de l'édition du *Cid* de 1637 s'explique par ce fait que les réimpressions postérieures l'ont peu à peu remplacée (éditions séparées et Œuvres complètes). Or, la même remarque — ce que M. Mathieu semble avoir perdu de vue — s'applique à notre *Récit*. Ce dernier, en effet, fut réédité plusieurs fois au XVIIe siècle, dans le volume de Pascal : *Traitez de l'Équilibre des Liqueurs et de la Pesanteur de la masse de l'Air...*, par M. Pascal (Paris, Guillaume Desprez, 1663, 28 + 240 pages) volume fréquent, réédité en 1664 (1) et 1698. Par conséquent, tous ceux qui s'intéressaient aux œuvres de Pascal n'eurent plus, à partir de 1663, à se préoccuper de la conservation de la plaquette de 1648, qu'ils possédaient sous une forme beaucoup plus commode dans le recueil en question. Pareillement, aujourd'hui, il arrive à beaucoup de travailleurs de ne pas conserver les tirages à part, dès lors que le texte de ceux-ci a paru dans des volumes plus amples, plus maniables et d'une conservation plus facile. Dans bien des cas, la plaquette n'est qu'un instrument de travail provisoire. Il ne faut point s'imaginer que les préoccupations des modernes bibliophiles, collectionneurs de plaquettes, aient jamais hanté, — sauf exception, — les esprits des savants d'il y a deux siècles et demi. De ce premier argument de la thèse que nous examinons, on voit qu'il ne reste rien. Mais il y a mieux à dire en ce qui touche le second.

1 La deuxième édition de 1664 porte : En la boutique de Charles Savreux, chez Guillaume Desprez, au pied de la Tour Notre-Dame, du côté de l'Archevêché.

Ici, je suis obligé de citer tout l'exposé de M. Mathieu :

« Le *Récit de la Grande Expérience* ne contient ni permission, ni privilège et ne porte aucun nom d'imprimeur. On lit à la fin : *A Paris, chez Charles Savreux*.... Savreux n'était ni imprimeur, ni éditeur ; outre son atelier de reliure, il avait une petite boutique de librairie, au pied de la tour sud de Notre-Dame : Tout son commerce était en livres de piété, nous dit Lottin dans son *Catalogue alphabétique et chronologique des Libraires et des Libraires-imprimeurs de Paris*.

« Pourquoi donc Pascal a-t-il fait imprimer son récit à ses frais ? A défaut de Pierre Margat, l'éditeur des *Expériences nouvelles* (1647), qui était mort en septembre 1648, il n'avait pourtant que l'embarras du choix ; pas un éditeur n'eût refusé une brochure qui devait être un évènement. Et pourquoi Pascal l'a-t-il mis en dépôt dans une boutique où il savait bien que les curieux ne songeaient pas à aller demander les nouveautés scientifiques ?

« Il est impossible de se représenter l'état d'esprit d'un écrivain qui écrit que l'expérience qu'il publie est l'objet du « souhait universel », qu'elle est « fameuse avant que de paraître », qu'il est sûr « qu'elle donnera autant de satisfaction que son attente a causé d'impatience », que, pour ces raisons, il ne veut pas « laisser languir plus longtemps ceux qui la désirent », et qui, pourtant, semble faire tout ce qui dépend de lui pour la soustraire à l'attention des savants. Déposer le *Récit* aux *Trois-Vertus* (enseigne de Savreux), autant eût valu ne pas l'imprimer ou en garder chez soi tous les exemplaires. »

Or, savez-vous qui est ce Savreux que l'on nous représente un peu plus loin (page 197), comme « un marchand de catéchismes », analogue, si vous voulez, à ces vendeurs obscurs de livres de piété à l'étalage desquels on voit encore aujourd'hui voisiner quelques paroissiens plus ou moins défraîchis avec des cierges minuscules pour chapelles de petits enfants ? Tout simplement, le libraire, le libraire par excellence de Port-Royal, et mieux encore : un martyr authentique de la cause janséniste. Dans l'espèce, le témoignage de Lottin a trompé M. Mathieu. En pareille matière, la source essentielle à consulter n'était autre que La Caille, *Histoire de l'Imprimerie et de la Librairie*, Paris, 1689. Voici le témoignage décisif de ce contemporains de Savreux et de Pascal (p. 297) :

« Charles Savreux fut reçu Libraire le vingtième mars 1642. Il fit imprimer l'*Oraison funèbre de Louis XIII*, par Jean de Lingendes, Evesque de Sarlat, in quarto, en 1643 ; *Du Sacrifice de la Messe*, par Phil. Codurc, in octavo, en 1643 ; *Acta Sanctorum Ordinis S. Benedicti, sæculum secundum*, in f° ; *Veterum scriptorum Spicilegium*, opera et studio D. Lucæ Dacherii, in quarto, treize volumes, et *plusieurs autres ouvrages de Messieurs de Port-Royal, estant un des libraires qui a le plus imprimé pour eux, en quoy il s'est attiré une*

grande réputation; *auquel fonds de libraire a succédé Guillaume Desprez,* receu imprimeur à Paris le trentième mars 1651, et à la charge d'Imprimeur du Roy en décembre 1686, *qui se fait distinguer par la continuation de l'impression des ouvrages de Messieurs de Port-Royal,* et particulièrement par celle de la traduction nouvelle de l'Ecriture-Sainte de M. le Maistre de Saci. Il a imprimé aussi la Morale Chrétienne sur le Pater de M. Fleuriot, *les ouvrages de M. Paschal, de M. Rohault,* de M. Nicole, de M. de Sainte-Beuve et autres Livres. Savreux avait pour marque les trois Vertus avec ces mots pour devise : *Ardet amans spe nixa fidens.* Il mourut à Port-Royal des Champs, le 22 septembre 1669, par le renversement du carrosse qui l'y conduisait. Il y fut enterré, et l'on y voit cette épitaphe : *Hic jacet Carolus Savreux, Typographus.* »

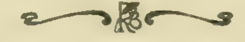
L'éditeur de Pascal fut à diverses reprises incarcéré pour la cause de Port-Royal. Sainte-Beuve a fait de lui ce juste éloge :

« Le fidèle Savreux mériterait une plus ample mention ; il fut mis trois fois dans sa vie à la Bastille pour la bonne cause. Neuf ou dix mois après sa dernière sortie, comme il se rendait en visite à Port-Royal des Champs, le 20 septembre 1669, le carrosse où il était avec trois Pères de l'Oratoire versa à la montée de Jouy ; il se démit les vertèbres du cou et mourut le lendemain à Port-Royal, où on l'avait transporté » (1).

Savreux a publié, en outre, les *Considérations sur les Dimanches et les Fêtes*, de M. de Saint-Cyran, les trois éditions du *Mandement* de l'évêque d'Aleth (1665), *Epigrammatum delectus* de P. Nicole (1659), les *Poésies morales* de du Perron le Hayer (1660), etc., etc.

Autre constatation décisive : Savreux et Desprez furent les deux libraires qui se trouvèrent chargés de la vente des *Provinciales* (2). Comment un ensemble de faits si concluants a-t-il échappé à M. Mathieu ? C'est ce que je n'ai pas à rechercher. On sait maintenant pourquoi Pascal a confié à Savreux, en 1648, le dépôt de sa brochure. Tout ce que M. Mathieu voyait dans ce dépôt de mystérieux, d'inavoué, d'inexplicable : tout cela se retourne en faveur de l'auteur des *Provinciales.* Il doit chercher un nouveau libraire puisque le sien vient de mourir ; tout naturellement, il s'adresse à celui de ses nouveaux amis les Jansénistes, à Charles Savreux, auquel il restera fidèle, puisqu'il lui confiera la vente d'une partie de l'édition originale des *Provinciales.* C'est dans la maison de ce Savreux, chez son successeur Guillaume Desprez, que paraîtront les lettres de A. Dettonville (1659, Traités de la Roulette de Pascal) et plus tard les éditions successives des *Traités* scientifiques de Blaise, et enfin, retenez bien ceci : les *Pensées.* Ainsi, la maison du libraire Savreux est celle qui, pendant tout le XVIIe siècle, édite, publie, vend les œuvres de Pascal. Voilà ce qu'était le petit relieur et libraire de la rue neuve Notre-Dame. Combien tout cela nous éloigne de cette affirmation : « Déposer le *Récit* aux *Trois-Vertus*, autant eut valu ne pas l'imprimer, ou en garder chez soi tous les exemplaires ». Non seulement Pascal pouvait s'adresser à Charles Savreux, sans chercher à rien dissimuler, mais étant données ses nouvelles tendances jansénistes, il ne pouvait s'adresser ailleurs, et cela est si évident que lui-même, sa famille et ses amis restèrent fidèles à la maison de Savreux comme à celle de Guillaume Desprez, son successeur, le premier éditeur des *Pensées* (1). Voilà la vérité.

(*A suivre.*) ABEL LEFRANC.



VIE INÉDITE DE SÉNANCOUR (2)

Je passerai sous silence tous les incidents empreints de cette fatalité qui voulait la ruine complète de mon père et qui arrêta le sien dans l'acquisition d'un domaine aux environs de Paris. On faisait ces recherches à l'aise, on ne se décidait jamais à temps. Les mois s'écoulaient et la Révolution suivait son cours désastreux.

Dans une excursion que mon aïeul, accompagné de son fils, fit à Montlignon, près de Montmorency, il visita une propriété qui avait appartenu à Larive. Il y resta jusqu'à la nuit. Mon père ne manqua pas de s'éprendre du jardin en pente qui aboutissait à un bois peuplé de rossignols, du large ruisseau qui reflétait la clarté de la lune, dans le calme de la nuit. « Vous occuperez cette pièce si bien située », disait-il à son père, qui répliqua avec une expression marquée de tristesse : « Non, je ne crois pas

(1) *Port-Royal*, III, p. 57. Voici la fin du passage « Sa veuve, femme forte, l'estima heureux d'être venu mourir en ce monastère où elle eût désiré elle-même se retirer. Elle dut céder pourtant à des conseils qui la retinrent et continuer de vaquer aux affaires de son commerce. Elle légua par son testament à la Maison des Champs tout le bien dont elle put disposer. Le mari, s'il avait vécu, avait dessein de donner ou, comme il disait, de rendre la totalité de son bien à ceux qui avaient le plus contribué à le lui faire acquérir. »

(2) Pièce citée par SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, III, p. [illegible]. « Mais Arnauld s'est avisé d'une chose que j'ai utilement pratiquée : c'est qu'au lieu de donner de ces lettres à nos libraires Savreux et Desprez pour les vendre et nous en tenir compte, nous en faisons toujours tirer de chacune 12 rames qui font [illegible], dont nous gardons [illegible] que nous donnons, et les autres [illegible] nous les vendons aux deux libraires ci-dessus, à chacun [illegible] pour un sol la pièce ; ils les vendent, eux, [illegible] et plus. Par ce moyen, nous faisons [illegible] écus, qui nous payent toute la dépense de l'impression, et plus, et ainsi nos [illegible] ne nous coûtent rien, et chacun se sauve ». Voir encore *ibid*, p. [illegible].

(1) Sur Guillaume Desprez et les *Pensées*, [illegible]

(2) Voir la *Revue Bleue* des [illegible]

qu'une pareille satisfaction me soit réservée. » Et en effet, cette acquisition manqua comme les autres. Il ne tarda guère à mourir, et mon père trouva dans le tiroir d'un secrétaire 40.000 francs en assignats déjà bons à jeter au feu (1).

En 1795, mon père acquit, pour sa vie durant, un pavillon de l'ancienne abbaye de Chaalis, près d'Ermenonville. Un fossé plein d'eau baignait la base de la façade principale qui donnait sur les bois, et un jardin assez grand dépendait de ce pavillon. Mon père n'y entra même pas; il se contenta de voir à travers les fentes d'une porte qu'il s'y trouvait une pièce d'eau. Après s'être assuré cette possession, il vint s'installer dans une auberge à côté, pour attendre le moment où le locataire du pavillon le laisserait libre. Celui-ci ne jugeait pas à propos de se retirer. Il y a des gens doués d'un coup d'œil merveilleux pour apprécier l'homme pourvu d'une patience dont ils pourront abuser impunément. Je ne sais quelle urgence aurait été assez puissante pour décider mon père à exercer son droit par la voie légale. Il attendit ainsi des semaines, durant lesquelles il allait rêver, un crayon à la main, au bord des étangs à moitié desséchés du voisinage. Ces eaux croupies lui valurent une fièvre des plus dangereuses, qu'il ne surmonta qu'à la longue, dans une mauvaise auberge. Voilà tout l'agrément qu'il recueillit d'une acquisition dont il fut obligé de se dégager avec grande perte, parce que sa ruine se consommait rapidement et parce qu'il avait à faire à un homme qui sut profiter de son peu de résistance dans les questions d'argent.

On peut voir par cet exemple s'il lui convenait de se trouver chargé d'une famille. Sans doute, lorsqu'il s'était marié, il avait d'opulents héritages en perspective, mais par quel déplorable concours de circonstances fut-il entraîné à se marier, si jeune, à l'étranger et peu d'années avant la perte de ses espérances de fortune.

Condamné à une vie errante et semée de périls, puisqu'il pouvait être considéré comme émigré; dépouillé de cette force et de cette souplesse dans les membres qui soutiennent le courage; embarrassé, timide avec les étrangers à ce point qu'il lui arriva parfois de se passer d'un repas pour s'épargner le déplaisir d'entrer dans une auberge et d'aborder un visage nouveau; joignez à tous ces désavantages son inaptitude profonde pour les affaires, la répugnance qui le portait à tout céder plutôt que d'essuyer le contact des hommes de loi et de leurs paperasses, puis sa facilité à répondre aux appels de sacrifices d'argent, on pourra s'expliquer sa ruine complète, les obstacles sans nombre qui embarrassaient ses pas (1).

Sa santé même reçut quelque atteinte d'une tentative d'empoisonnement effectuée par un beau-frère, qui, émigré et ruiné comme lui, s'était assuré que dans une pareille situation mon père quitterait volontiers la vie. Il s'était empoisonné lui-même, et sa femme, qu'il aurait laissée sans ressources, devait subir le même sort. Après avoir préparé un ragoût dont il prit sa part, il s'éloigna. Mon père trouvant à ce mets un goût étrange, détourna sa belle-sœur d'en manger, mais il en avait assez goûté lui-même pour qu'il arrivât un moment où on le crut mort, bien qu'une évacuation eût été promptement provoquée.

Dans ces temps de violences et de suspicions, la Suisse était sa ressource (2), mais il ne lui fut pas toujours possible d'atteindre la frontière. Une fois il fut arrêté comme prêtre non assermenté; or il avait sur lui son contrat de mariage, mais les gendarmes, à cette époque, ne savaient pas tous lire. On l'emmena à Besançon, où il fut poursuivi par les clameurs d'une populace qui montrait l'espoir de voir bientôt fonctionner à cette occasion l'instrument meurtrier. Arrivé dans l'enceinte où il avait à subir un interrogatoire, ces misérables grimpèrent aux fenêtres, se suspendirent aux barreaux pour se repaître les yeux de la vue d'une infortune. Mon père déclara résolument qu'il garderait un silence absolu, tant qu'on le laisserait sous les regards insultants de gens auxquels il n'avait aucun compte à rendre; ils furent écartés.

Arrêté de nouveau par des gendarmes dans un autre de ses voyages, il eut un certain nombre de lieues à faire à travers champs sur un cheval qui franchissait les haies et les fossés. Or mon père n'avait aucune habitude de ce genre d'exercice. Dans une pièce où l'on délibérait s'il fallait le considérer comme émigré, il s'avisa d'examiner d'un air assez nigaud des cartes géographiques suspendues au mur. Un de ceux qui allaient décider de son sort, un homme bienveillant peut-être, dit aux autres à voix basse : « Vous voyez bien que c'est un imbécile, il ne se doute pas du danger qui le menace. » Comme, après tout, il ne se trouvait pas en règle, il fut contraint de retourner à Paris, son point de

(1) Il s'était lié en Suisse avec un émigré encore plus que lui [illegible] de ressources. [illegible] soutint tant bien que mal à Paris. C'était à l'époque où les assignats n'avaient plus qu'une valeur incertaine. Il lui arriva souvent d'en couper un en deux : une partie servait à l'achat de petits pains, qui composaient alors le dîner des deux amis; avec l'autre, ils allaient [illegible] ainsi les appétits de l'estomac à ceux de l'âme. (*Note de M[lle] de S...*)

(1) Un jour devait arriver où on lui contesterait jusqu'à son nom. Ses ouvrages étaient connus, sa personne ne l'était guère : on en conclut qu'ils paraissaient sous un pseudonyme. (*Note de M[lle] de S...*)

(2) *En marge.* Il s'y trouvait en 92, 93 et 94.

départ. Il y revint sans ressources et avec cette perspective d'être porté immédiatement sur la liste des émigrés.

Le hasard voulut que celui qui était en position de lui épargner ce malheur fût un homme lettré. Mon père jugea à propos de lui envoyer avec ses papiers, un cahier isolé des *Rêveries* qu'un ami avait fait imprimer en 1798. M. Lavuaux remarqua les méditations graves de ce jeune homme à une époque où les luttes politiques absorbaient tous les esprits. Il parla de lui dans une maison opulente où il était familièrement admis. La maîtresse de la maison se trouvait être une femme distinguée à tous égards. Elle montra un vif intérêt pour mon père et il arriva que M. Lavuaux posa en quelque sorte comme condition de salut au jeune auteur qu'il accepterait l'hospitalité chez elle, en se chargeant en partie de l'éducation de deux de ses fils les plus âgés. Sûr d'y jouir de toute la considération à laquelle il pouvait prétendre, il accepta. Il fut en effet traité en ami, disposant des domestiques et de la voiture comme le maître de la maison.

Une imprimerie dépendait de l'hôtel. M. Lavuaux la dirigeait. Là furent imprimées les *Rêveries*, qui eurent un certain succès, autant que pouvait l'obtenir un pareil écrit dans un temps aussi agité. *Obermann* qui parut plus tard fut au contraire peu lu.

Ainsi mon père, revenu forcément à Paris et dans la situation la plus critique, se trouva tout à coup délivré d'angoisse, au milieu du luxe et en mesure d'imprimer son premier ouvrage. Sans cesse repoussé par le sort vers l'abîme, il était sauvé par ce qu'on pourrait appeler un coup de la Providence. Cette intervention se manifesta parfois d'une manière assez frappante pour lui inspirer, vers la fin de sa vie, une sorte de sérénité (1). Mais ces heureux incidents lui permettaient seulement de reprendre haleine pour continuer sa tâche laborieuse.

Il fit en 1802 son dernier voyage en Suisse, où il retrouva ses deux enfants qu'il avait perdus de vue depuis des années. Son fils était resté dans un village, parmi des Allemands, chez sa nourrice qui s'efforçait de le retenir auprès d'elle. Quand il vit son père pour la première fois, il ne savait pas un mot de français et il se souciait fort peu de parents dont il n'avait guère entendu parler. Recueilli dans la maison maternelle, il s'en échappait constamment. Il fut mis en pension chez un curé, à distance, il retournait encore furtivement chez sa nourrice. Son opiniâtre[té] était telle qu'on ne vit d'autre expédient pour le dompter, que de l'enfermer au couvent de la Trappe, à la Val-Sainte. Là, soumis à un régime rigoureux, à un silence absolu, il revint résigné dans la famille de sa mère.

Moi, de mon côté, élevée par mon aïeule, je n'aimais qu'elle et j'éprouvais une vive répulsion à l'idée de la quitter pour venir dans la grande cité, encore émue par le souvenir des sanglantes luttes révolutionnaires dont on s'entretenait parfois en ma présence. Comme tout devait être bizarre ou malencontreux dans la destinée de mon père, la douceur de retrouver ses enfants lui fut ainsi refusée. Il se présenta avec un front soucieux, et il n'y eut aucune expansion d'aucun côté ; je pressentis au premier abord une vie triste et pénible.

Si j'entre dans de pareils détails, c'est pour montrer combien mon père s'est trouvé privé des satisfactions de cœur les plus légitimes, même les plus ordinaires. Habitué à raisonner sur toutes choses, l'instinct paternel d'ailleurs ne le dominait point. S'il a eu de l'affection pour moi, c'est, je suppose, parce qu'il avait dirigé mon moral et ma petite dose d'intelligence. Bien qu'il m'ait trouvée parfois en opposition avec sa manière de voir, il pouvait me considérer un peu comme son ouvrage. C'est ainsi qu'il ne s'est occupé de son fils, presque toujours éloigné de lui, que lorsqu'il l'a bien connu et remarqué l'esprit d'ordre et la conduite régulière de ce jeune homme livré de bonne heure à ses propres inspirations. S'il lui était resté de la fortune, ses enfants eussent été élevés sous ses yeux et alors il les eût bien considérés comme siens. Quand le sort est si constamment défavorable, le découragement peut attiédir le cœur. Pour bien juger un homme, il faudrait le voir dans toutes les conditions de l'existence.

Nous ne sommes guère, en vérité, que ce que détermine le hasard de notre existence. Me trouvant seule avec mon père dès l'âge de quatorze ans et le voyant débile et sans défense, je sentis que dans le péril ce serait à moi de l'assister. Je m'attachai dès lors à exercer mes forces, à me rendre robuste, ce qui dépend de soi jusqu'à un certain point. Je devins robuste en effet et peu accessible à la peur. Ce ne fut pas tout profit. Ces avantages ne pouvaient manquer d'altérer la morbidesse des attitudes qui caractérisent une femme, ce dont avec mes idées d'indépendance et sous le poids d'une destinée rigoureuse, je devais peu me préoccuper. Ainsi l'aplomb de ma démarche aurait pu faire croire que je n'en manquais pas dans le monde pour me produire. Je conservai très tard au contraire une réserve sauvage, qui, avec ma répulsion pour tous les moyens de succès pratiqués [illegible] devait beaucoup me nuire dans ma carrière. Voilà

(1) Il [illegible]

comment il est si difficile de juger son prochain, difficulté qui néanmoins n'arrête personne, tant [il est agréable d'avoir] en toute chose, un parti pris.

Entraîné par son penchant pour les latitudes méridionales, mon père fit en 1816 un voyage à Marseille, où il aurait voulu pouvoir se fixer. Il y passa trois jours, et il n'y vit pas même, ce qu'il aurait tant désiré, la mer agitée par une tempête. Le sort toujours contraire l'envoya à Nîmes, dont il ne se souciait guère. Bientôt pourtant il quitta cette ville et alla passer près [de] deux ans aux pieds des Cévennes, près d'Anduze, au bord du Gardon, dans une vallée bien arrosée et richement garnie de mûriers et d'oliviers. Il fut bien accueilli au milieu d'une population estimable et paisible, malgré le mélange de deux cultes, dans un temps d'agitation politique. Il est à remarquer que là il fut assez particulièrement en rapport avec le curé, aimable vieillard et les deux pasteurs protestants, dont le plus jeune fut pour lui plein d'attentions. M. Soulier, cet homme de bien, ce digne interprète de l'Évangile, a cessé de vivre. La nécessité ramena mon père à Paris, qu'il ne devait plus quitter.

Je ne le suivrai pas dans les insipides incidents de sa carrière littéraire durant de longues années; je me bornerai à faire remarquer le contraste de ses relations et de ses travaux avec ses dispositions naturelles et enfin tout ce qui devait le heurter le plus sensiblement dans sa voie hérissée de difficultés qui lui étaient particulières.

Comme la plupart des hommes à imagination, il avait horreur de toute procédure, affaires, débats juridiques; la vue même d'une *étude* lui était désagréable. Précisément il fut entraîné à rédiger des plaidoyers et un ouvrage qui traitait de jurisprudence. Il n'y comprenait rien, n'importe, il fallut s'exécuter. Ce fut un des supplices de sa vie. Il lui était même fort pénible de tirer un profit de ses livres. Il disait que l'espèce de sacerdoce qu'exercent les écrivains qui s'occupent de hautes questions ne devait ressembler en rien à un *métier*. Il ne s'est donc soumis à cette nécessité qu'avec une répugnance qui lui a été parfois assez préjudiciable.

Dès 1811, il écrivit continuellement dans les journaux, dans le *Mercure de France*, puis dans le *Constitutionnel*, depuis son origine jusque vers 1830; dans le *Mercure du XIXe siècle*, dans la *Biographie Universelle des Contemporains*, etc. C'est ainsi qu'il était constamment détourné de sa voie naturelle, ce qui le désespérait. Ce fut donc en vain qu'il avait projeté un ouvrage dont auraient fait partie quelques-uns de ceux qu'il a publiés, ouvrage qui, disait-il, aurait été unique pour son ensemble et sa portée. Il avait amassé dans ce but immensément de matériaux. Ils furent jetés au feu dans un déménagement cinq ans avant sa mort. C'était pour lui un grand pas de fait vers la tombe, l'accomplissement de sa vie perdue comme il l'appelait.

Jamais mon père n'a recherché la société des hommes de lettres marquants. C'est le hasard en quelque sorte qui l'a mis en rapport avec ceux qu'il a connus. Cependant, bien jeune encore, il avait été voir Ber[nardin] de Saint-Pierre dont le style descriptif devait le charmer particulièrement. Cette démarche n'eut pas de suite. Il fut lié plus tard avec Sébastien Mercier. C'était, lorsque je l'ai connu, un beau vieillard à cheveux blancs. Je n'ai jamais vu à aucun homme de lettres une tête plus caractéristique. Il avait le front élevé, un regard bon et malin, la bouche relevée au coin et dès lors un peu satirique. Cette tête couronnant une belle taille formait un ensemble imposant. Il racontait que, dans son voyage en Suisse, il était allé voir Lavater sans se faire connaître, sans que rien ne l'eût annoncé : il voulut que Lavater devinât qui il pouvait être. Après un coup d'œil assez rapide, le célèbre physionomiste répondit : « Vous devez être l'auteur du *Tableau de Paris*, que je lis en ce moment. »

Mercier menait une vie de garçon un peu dominé par une gouvernante, ce qui lui faisait dire plaisamment : « Je suis élevé dans la crainte de Dieu et de Babet ». On aurait pu recueillir de lui une foule de bons mots. Dînant un jour chez le duc d'Otrante avec M. de Chateaubriand, il fit à l'auteur d'*Atala* cette malicieuse proposition : « Vous venez de publier un magnifique exposé du christianisme; mais comme à un beau tableau il faut un pendant, vous devriez maintenant faire le *Génie du Mahometisme.* »

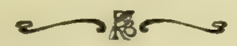
Mercier avait ses livres entassés sans aucun ordre dans un cabinet où se trouvait une pelle avec laquelle il les remuait lorsqu'il cherchait celui dont il avait besoin. Il paraîtrait que réellement il ne pouvait comprendre le système planétaire; lorsque mon père s'efforçait de le lui expliquer, il s'amusait à comparer la terre à une dinde à la broche. Il y a presque toujours chez les hommes supérieurs un côté qui les fait descendre au niveau du vulgaire et les gens d'esprit ont parfois de singulières absences... d'esprit. Une femme poète, la plus renommée de son temps et que j'ai connue assez particulièrement vers ses dernières années, n'entrait jamais sans faire le signe de la croix dans un cabinet que la bienséance me défend de nommer. Bien plus, elle y avait composé quelques pièces de vers. Je laisse à penser sur quel trépied la sibylle recevait ses inspirations. C'est qu'elle aussi ne savait pas refuser sa porte et que là seulement elle se sentait à l'abri des visiteurs.

Nous avons dit que jamais les sympathies intel-

lectuelles n'avaient déterminé les relations littéraires de mon père. Le sort parfois facétieux, lorsqu'il n'est pas cruellement hostile, mit en rapport cet écrivain peu communicatif, ce chantre des âpres solitudes, avec un homme très répandu, très recherché dans le monde, avec celui qui passait pour le poète le plus léger de l'époque, avec le chevalier de Boufflers, du reste le meilleur des hommes, selon les traits qu'on rapportait de lui. Je n'ai connu que sa veuve, sa digne compagne par l'intelligence et la grâce. L'esprit semble être héréditaire dans cette famille. Mon père y reçut le plus gracieux accueil. Le fils d'un premier lit de Mme de Boufflers, le comte de Sabran, semblait mieux convenir à mon père par la gravité de sa pensée.

M. de Boufflers avait fait sur le livre *De l'Amour* un article charmant, à sa manière. Mon père, par la suite, rendit compte du *Libre arbitre*, ouvrage jugé assez légèrement par les critiques prévenus : ils avaient décidé que le poète frivole ne pouvait traiter convenablement un pareil sujet.

(*A suivre*). Mlle DE SÉNANCOUR.



Les vertus oubliées

—

LE BON SENS

Ainsi (1), voilà M. et Mme de Champommier qui mènent leur vie avec autant de zigzags qu'un bébé faisant rouler son cerceau, et conduisent leur famille comme un cotillon folâtre.

Dans leur santé, que la sage hygiène de leurs parents fit par bonheur résistante, dans leur fortune acquise à force de travail et de raison, ils représentent pourtant le triomphe de toutes les lois du bon sens. Ils ne sont des privilégiés de la vie que par les saines vertus de leurs parents. Et tout de même, à peine furent-ils libres dans l'existence, qu'ils s'empressèrent de les bafouer. Ils mirent leur amour-propre à être des personnages bien modernes et originaux. Leurs ébouriffantes pantomines de défi les amusent et ils s'enorgueillissent de ne point passer inaperçus.

Rassurés d'ailleurs par les solides assises de santé, de fortune, de bonheur qu'ils croient avoir, ils s'imaginent qu'ils peuvent sans risque se donner l'élégance d'une piaffe aussi paradoxale. Ils se sentent protégés contre eux-mêmes par tous les étais qui les soutiennent.

Il ne leur suffit pas que leur vie sociale soit comme une gageure abracadabrante, il faut encore que leur vie matérielle soit un paradoxe. Comme si le sommeil, les paisibles repas, l'exercice en plein air étaient des préjugés, ils bravent toute hygiène en ne dormant quasi jamais, en se délectant de cuisines saugrenues fièvreusement avalées, en ne respirant que l'atmosphère des salons, des magasins, des halls d'expositions et des grands couturiers. Dès que leurs enfants s'échappent de la nursery, c'est pour inaugurer une existence à peu près aussi dérisoire. Mais qu'importe? Ne sont-ce pas autant d'histoires démodées que les fameux préceptes d'hygiène ressassés depuis des siècles.

Mêmes balivernes encore que les préjugés d'éducation et de morale. C'est là surtout qu'on se fera un orgueil d'innover sans cesse. M. de Champommier fils et Mesdemoiselles de Champommier, ses sœurs, sont élevés par leurs parents — qui sont des esprits libres — dans le plus folâtre mépris de tous les principes consacrés, même de ceux qui semblent les plus justes et les plus respectables... On les traite en camarades, devant lesquels on ne se gêne pas et dont on n'exige aucune tendre déférence. Ils grandissent dans les plus salutaires et plus joyeuses habitudes d'irrespect. Ne faut-il pas qu'ils soient de bonne heure, à leur tour, des êtres affranchis? Dans leur cœur surtout pas de sentimentalisme ni de romance! Le foyer, simple halte confortable entre deux cabrioles mondaines, où l'on est à l'aise — au milieu des parents complices — pour ricaner et s'esbaudir. Le foyer familial, quelque chose d'analogue à un foyer de théâtre où l'on s'assied et l'on gouaille jusqu'à la prochaine rentrée en scène.

Et que les enfants, comme les parents, se gardent bien de s'attendrir sur les devoirs et les droits de l'amitié! Surannées rengaines. La force et la douceur qui résultent des vieilles amitiés profondes, encore une des fadaises que le prétendu bon sens nous enseigne! C'est tout juste un impedimentum dont un cœur vraiment moderne n'a pas la sottise de s'encombrer. Bien plus pratique et combien plus originale la précieuse indépendance du cœur! En vingt-quatre heures on décore du nom d'amis les gens capable de vous amuser, de vous mettre en relief ou de vous servir. Après quoi, dès qu'ils ont cessé de plaire ou de « rapporter », avec la même désinvolture on les débarque, pour faire place à d'autres compagnons de rafles et de liesse. Quant à ceux qui ne se recommandent que de l'affection toujours donnée et des services autrefois rendus, pour eux nul égard. Soins gâchés, temps perdu. C'est une trop antique baliverne que l'amitié. Bien moins banale la superbe et joyeuse indifférence. Pour des êtres d'un modernisme aussi piaffant, n'est-il pas plus commode de s'affranchir des égards et des peines

(1) Voir la *Revue Bleue* du 28 juillet 1[illegible].

que l'amitié traditionnelle comporte, et plus original de démontrer que l'on peut être isolément heureux en se bornant à des liens fortuits de conquête et de plaisir ?

Aussi, bien qu'ayant toute son aise sociale grâce au merveilleux bon sens dont ses ancêtres firent preuve depuis plusieurs générations, M. de Champommier, paradoxal et paroxyste, s'admire-t-il en lui-même, en sa femme, en ses enfants, pour le brio avec lequel tous parviennent à vivre folâtrement la vie à l'envers.

Et son modernisme épileptique se croirait déshonoré s'il renâclait devant une seule des bravades qu'il croit d'une élégante et originale crânerie. Le pittoresque personnage d'avant-garde qu'il promène si tumultueusement dans la vie lui fait un devoir d'être un mari pas banal et un père vraiment nouveau jeu. Qu'on en juge :

Au milieu de la séduction la plus exquise et de la plus rieuse allégresse, la réserve que saura toujours garder une femme de bonne tenue passe généralement pour un attrait qui s'ajoute aux autres. Attrait tout au moins fort rassurant et fort précieux pour les principaux intéressés, père, mari, frères. Rengaine encore que tout cela ! M. de Champommier a une trop haute opinion de son mérite pour craindre toute disgrâce conjugale et pour penser qu'il peut avoir besoin d'une telle sauvegarde. C'est possible que la vertu des grand'mères se soit ainsi protégée. Est-ce une raison pour que cette attitude traditionnelle, vantée jusqu'au rabâchage, soit une règle indispensable ? Des estafilades dans ce code suranné des bonnes mœurs antiques ! Aux esprits vraiment modernes de prouver que toutes ces grimaces de pudibonderie ont fait leur temps !

M. de Champommier serait fort marri d'être trompé, de voir ses filles enlevées en automobile par quelque ruffian ou lui faisant les sommations respectueuses pour épouser quelque rastaquouère aux abois, dont leur libre fantaisie se serait toquée. N'empêche que, pour n'avoir pas l'air d'un bourgeois banal et timoré, trop esclave du bon ton traditionnel, M. de Champommier sourit aux flirts de sa femme encore jeune et de ses filles mûries par une expérience précoce. Il croit élégamment spirituel de s'en divertir et de les favoriser. Fini n'est-ce pas, le règne des yeux baissés ! De même qu'il exulte de voir Mme de Champommier et ses filles fringantes et convulsives, d'entendre les saccades de leur rire hystérique et leurs opinions abracadabrantes, il s'émerveille de la griserie que leur charme pimenté met dans le monde. C'est son orgueil et son bonheur d'assister à ce chambardement jovial de toutes les routines. Il lui plait que sa femme, avec ses déhanchements lascifs et ses airs de courtisane, allume autour d'elle des désirs. Il lui plaît que ses filles promènent sous les lustres leur capiteuse allégresse de bacchantes.

Dans un pareil détraquage et dans un égal prurit d'originalité, Mme de Champommier, qui se mépriserait d'avoir les prudences et les jalousies mesquines d'une femme ordinaire, met une sorte d'amour-propre à prendre plaisir aux galantes aventures de son mari, qu'elle se fait conter et dont elle parle avec une verve étourdissante. Pour une personne de son allure, quelle inélégance ne serait-ce pas d'éprouver les sentiments du commun ?

Hop donc ! Que la famille modern-style se trémousse et folâtre ! Qu'elle tienne crânement la gageure de courir tous les périls, de commettre toutes les imprudences que la morale vulgaire recommande d'éviter, et de faire ainsi la preuve que ce sont de sottes et inutiles contraintes.

— Le sacro-saint mariage, avec sa solennité et ses chaînes, n'est plus qu'une loque ! hurle en ricanant M. de Champommier, que la moindre contradiction surexcite et qu'aucune objection ne fait réfléchir... Le droit de chacun d'aller là où l'amour l'appelle... L'union pleinement libre, sans autre règle que la fantaisie... On fait sa malle et puis voilà...

Quelque parent, sarcastique ou alarmé, lui observe-t-il qu'il en parle bien à l'aise, puisqu'il paraît être un mari heureux et tranquille, n'ayant d'ailleurs pas négligé pour lui-même le lien solide du mariage, puisqu'aussi sa tendresse paternelle ne semble pas trop avoir à redouter l'application de ses théories, M. de Champommier, épileptique, s'égosille en bravades paradoxales...

— Je vous dis que la morale conventionnelle me donne des nausées ! vocifère-t-il en gesticulant... Il y a trop longtemps qu'on nous la sert !.. Le prétendu bon sens, ce qu'on a réussi à nous le faire prendre en haine ! C'est d'ailleurs tout ce qu'il méritait... Nous sommes des esprits libres... Nous ne coupons plus dans ces fadaises... Nous raffolons d'indépendance et de fantaisie... Ma femme est libre... Mes filles sont libres... Mon fils est libre... Je suis moi-même un homme entièrement libre... Le jour où nous ne nous sentirons plus de goût les uns pour les autres, bonsoir !... Seulement nous avons la certitude d'être préservés de toute folie et de toute imprudence par la liberté même de notre jugement et par la forte éducation que nous nous sommes faite à nous-mêmes... Pas d'hypocrisie, de fausse pudeur et d'ignorances grotesques... Ainsi — je vais peut-être vous faire bondir — mes filles, qui sont passionnées d'art, lisent tous les livres, à leur choix et sous leur responsabilité, entendent toutes les pièces, voire les plus scabreuses, et même dessinent d'après le modèle vivant ! Pourquoi donc pas ?... Ça vous ébouriffe ? Eh

bien, je vais vous dire mieux : supposez que demain un Titien, un Rubens de la vie moderne aient absolument besoin de leur jeune beauté pour un chef-d'œuvre, je les laisserais fort bien poser nues devant l'un d'eux... Nous n'avons pas de sots préjugés ni de sottes pudibonderies... Aucune gêne non plus dans nos conversations. Ainsi, ma femme me raconte ses flirts comme je lui raconte les miens... Mes filles nous amusent avec les leurs... Nous en rions à la table de famille... Et quel mal peut-on voir à ce que je traite mon fils en camarade, à ce que nous nous contions réciproquement nos aventures? Croyez-moi, il y a toute une solennelle et archaïque friperie que des esprits vraiment modernes doivent secouer... Et, sans vanité, nous nous flattons d'être des esprits libres, raffinés, délicats, audacieux, ayant le dégoût du convenu et ne craignant pas de prendre le contre-pied de toutes les banalités traditionnelles...

M. de Champommier, aveugle et fanfaron, convulsif et outrancier, ayant en outre la sécurité des fortes assises sur lesquelles ses parents avaient jadis construit son bonheur, et se croyant protégé par les vieilleries mêmes dont il se gaussait, était convaincu qu'il pouvait impunément se permettre ces cabrioles hardies. Sans risques quel lustre elles lui donnaient à ses propres yeux et quel panache d'originalité aux yeux des autres ! Sans compter que cette existence frénétique a tant de charme.....

Jusqu'au jour où M. de Champommier, dans un éclair de lucidité entre deux prouesses galantes, a la rage et la honte de découvrir que sa femme, de nature pourtant droite, mais étourdie par le vertige de son artificielle existence, démoralisée par les pittoresques bravades où elle se complait, fébrile, névrosée, morphinomane, friande d'émotions neuves, s'est mise à chercher dans les aventures scabreuses les plaisirs pimentés qu'il faut désormais à son épilepsie lugubre et le ridiculise dans les plus cyniques, les plus perverses audaces. Et au moment où, selon l'usage — bien traditionnel aussi celui-là et dont il ne songe pourtant pas à s'affranchir — il va brandir ses foudres de mari outragé, son propre examen de conscience le fait s'apercevoir que la même surexcitation morbide, le même délire du paradoxe et de l'outrance l'ont conduit depuis longtemps aux mêmes folies amorales, que pour conquérir le prestige d'un homme sans préjugés et sans servitudes bêtotes, il a, la gouaille aux lèvres, perverti son foyer et qu'il n'a vraiment le droit de se dresser en justicier que contre lui-même.

Aussi, lorsque, rendu clairvoyant par sa souffrance, il découvre que ses filles, corrompues par toutes les fanfaronnades malsaines au milieu desquelles elles ont grandi, n'étant plus protégées par le bon sens d'une forte morale contre le tourbillon de plaisir qui les entraîne, sont allées, de paradoxe en frénésie, jusqu'aux dégradantes hardiesses, ne trouve-t-il plus en sa propre déchéance, en sa fragile morale de guingois, l'autorité suffisante pour les ramener au devoir. Dès le premier reproche, sa fille aînée, revendiquant les droits imprescriptibles du cœur, exige que l'on ratifie le lien dégradant où elle trouve son plaisir. Et la cadette réclame avec une impérieuse désinvolture la liberté de ses flirts.

Quant à M. de Champommier fils, personnage Nietzschéen, trop heureux d'avoir trouvé la justification philosophique de ses voluptés cruelles dans cette philosophie à la mode que le snobisme de son père et de sa mère lui a fait connaître, il proclame, avec une féroce arrogance son droit d'assouvir ses fringales d'homme supérieur là où il y trouve sa joie. Et comme, blasé par l'abus précoce des plaisirs, il n'éprouve d'enchantement que dans le saccage du bonheur d'autrui, notre cynique gaillard continue à ne chercher l'amour que dans les ménages heureux, qu'il met son orgueil et son bonheur à désunir.

C'est au profond de cette détresse que M. de Champommier, faisant pour la première fois le bilan de sa vie, se voit contraint de reconnaître que son délire de nouveauté et d'outrance n'a fait autour de lui que des constructions bancroches.

Dans cet examen de conscience illuminé par le coup de foudre du malheur, il voit que sa demeure elle-même, résumé fastueux de toutes les improvisations de la mode, symbole de son modernisme exaspéré, n'est qu'un flamboyant paradoxe de moellons et de ferraille, incapable d'abriter une félicité bien intime et bien calme. Au lieu de se tenir dans la vieille maison de famille, qu'il eût mise peu à peu au goût du jour et adaptée aux exigences de la vie moderne, transformations que son solide équilibre rendait facile, M. de Champommier préféra créer de toutes pièces un logis en accord avec son vertige, son paroxysme et son horreur de toutes les choses trop connues, admises et vantées.

Dans cette bâtisse qui, du dehors, ressemblait à une volière gigantesque et dont l'intérieur, avec son excès de vitrages et de glaces, rappelait assez bien une lanterne de phare, tout n'était que baies, orifices, trous et miroitements. Et à travers ces étages de vide blafard, pointaient, se tordaient, s'enroulaient, agressifs ou macaroniquement tarabiscotés, des ornements de cuivre, de bois, de fer qui évoluaient du sabre-baïonnette à la pieuvre. Ce fouillis, bon à vous suggérer des cauchemars, s'agrémentait de lits en forme de cercueil, de tables qui vous donnaient le sentiment de l'aplomb [illegible] peu près comme l'eût pu faire un [illegible]

ou une cigogne sur une seule patte, des sièges si malencontreusement ornés de personnages qu'ils semblaient déjà occupés.

Amalgame baroque, perpétuel défi au bon sens qui vous troublaient d'un malaise. A l'heure où M. de Champommier aurait eu besoin d'un refuge tranquille et harmonieux pour abriter sa douleur loin des sarcasmes du monde, il sentait avec tristesse toute la prétentieuse barbarie de ces attentats à la logique.

— Et pourtant, se lamentait le pauvre homme, j'ai cru faire preuve d'intelligence et de goût en me mettant à l'avant-garde de mon époque! N'est-ce pas un dicton de sagesse qu'il faut vivre avec son temps?

Malgré son retour partiel de clairvoyance, M. de Champommier restait trop perverti pour comprendre que si les retardataires ont tort de s'hypnotiser sur le passé sans consentir avec bonne grâce aux logiques transformations que la vie peu à peu lui impose, les modernistes frénétiques, se faisant un mérite d'exécrer non seulement la laideur ou les ridicules d'autrefois, mais même, dans leur zèle éperdu, les qualités solides qui constituent la beauté de l'art et des mœurs à toutes les époques, se ruant sans choix aux plus abracadabrantes nouveautés, ne sont pas moins sots et nuisibles.

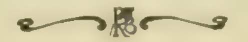
C'est le bon sens, tant méprisé comme un mérite vulgaire, qui préserve des improvisations aventureuses et de guingois aussi bien que des recroquevillements têtus dans les formes désuètes et les erreurs du passé.

Les fantoches dégingandés et convulsifs dont M. de Champommier incarne le type à nos yeux sont d'ailleurs tout semblables aux fanatiques qui trépignent pour que nous conservions intact et immuable le passé vermoulu. C'est le même vertige, le même défaut de lucidité, d'équilibre, de raison.

D'ailleurs ne doutez pas que, pour ressouder les tronçons de son bonheur, le paroxyste M. de Champommier, après la faillite de son modernisme hurluberlu et téméraire, ne revienne avec la même incohérence et la même exagération en sens inverse, à un conservatisme obtus, excessif, esclave des pires préjugés et des aberrations les plus folles.

En faisant cette pirouette de recul — qui ne sera sans doute pas la dernière dont il nous donnera le spectacle —, en cabriolant d'un pôle à l'autre avec cette prestesse, M. de Champommier aura du moins le mérite de rester pareil à lui-même.

GEORGES LECOMTE.



UN PÈRE

Je suis déjà conseiller privé; il ne me reste donc qu'un pas à faire pour devenir Haute-Excellence. En outre, je suis directeur au Ministère, avec des centaines d'employés sous mes ordres, un personnage enfin, dans toute l'acception du mot. Je n'ai de supérieur que le Ministre auquel j'adresse les rapports, et déjà lui-même me considère avec une certaine inquiétude. Hier, dans son bureau, il m'a dit : « Il me semble, Ardalion Pétrovitch, que vous visez très haut, prenez garde de ne pas perdre la tête! » Qu'ai-je besoin de sa place? N'ai-je point déjà assez de soucis, bien que, ma tête soit très solide et ne s'embarrasse pas facilement. Non, je n'ambitionne que de devenir adjoint au Ministre, ce qui est déjà beau, pour un homme qui ne doit sa réussite qu'à son travail et à son habileté. Je n'ai jamais fréquenté l'Université, j'ai commencé par être copiste, et quand, après trois années, je reçus la situation d'employé des Comptes, je me crus au Paradis; huit cents roubles de salaire!! C'est alors que mon cerveau fut réellement troublé. Ajoutez à cela que je suis célibataire; aussi n'ai-je pas de dettes comme maint collègue, qui plein d'inquiétudes doit à chaque instant surveiller sa femme, pour qu'elle ne fasse pas de dépenses excessives. C'est que, dans notre situation, l'amour-propre se développe admirablement. Je devrais donc être parfaitement heureux. Mais.....

Quand je mourrai, on trouvera ce cahier dans ma table : sur la couverture on verra : *Pour Lili seule*. Lili le lira et elle reconnaîtra que je ne suis pas vis-à-vis d'elle aussi coupable qu'elle pourrait le croire. Elle saura que, depuis seize années, si j'ai pensé à quelqu'un, c'est à elle, si j'ai aimé quelqu'un profondément, c'est elle. Je ne suis pas encore un vieillard : j'ai à peine cinquante ans, la tombe me semble éloignée : bien que nous, habitants de Saint-Pétersbourg, ne puissions compter sur rien ; voilà un homme qui semble fort comme un bœuf, non seulement il est fort, mais il est proposé pour la croix, on se dit: il n'a qu'à jouir, être gai, songer à sa retraite avec cinq mille roubles, mais crac! spontanément le cœur est paralysé et « Dieu bon, garde l'âme de ton esclave où habitent les saints »! Cela peut aussi m'arriver, alors Lili pleurera quelquefois sur ces pages, et au lieu de maudire ma mémoire, elle l'absoudra, la bénira et priera Dieu pour moi. Saurai-je tout cela, c'est une autre question, je veux croire que je le saurai, oui, j'ai parfois cet espoir; mais d'autre part, nous avons trop douté, et le doute a, dans le cerveau de chacun, laissé une tache de rouille. Mais dussè-je ne jamais le savoir, moi vivant, j'ai la consolation de penser qu'on ne m'ou-

bliera pas, que de chères personnes viendront faire le signe de la croix sur le marbre froid de ma tombe et en partant, emporteront dans leur âme une image douce, triste et tendre.

Lili comprendra que le seul rayon de soleil, qui m'ait éclairé et réchauffé dans les ténèbres de notre vie pétersbourgeoise, venait de son lointain petit village; elle saura que j'ai vécu uniquement par elle et pour elle. Si elle a des enfants, ils comprendront que je ne suis pas coupable envers eux. Tout homme peut commettre des fautes; ils sentiront que j'ai expié les miennes. Sans doute, elle se tourmente, elle souffre, personne peut-être n'a eu une vie aussi privée de joie que la sienne, mais bientôt, bientôt tout changera, nous serons ensemble, je guérirai les blessures de son pauvre cœur. Tout s'arrange dans ce but. Regarde ma chérie, quel nid délicieux je t'ai préparé. Seule une douce main de femme pouvait en faire un semblable; oui, tout ira bien, car j'ai tout fait en secret, sans prendre conseil de personne, sans en dire un mot.

Je m'imagine combien serait grand l'étonnement de mes subalternes, s'ils voyaient la chambre de Lili. Immédiatement on me croirait fou, et quelle joie ce serait pour mon sous-directeur! Le pauvre homme, on m'a fait passer sur son dos, on m'a choisi dans un autre Ministère, alors qu'il avait déjà reçu des félicitations! Pour le consoler, on lui a donné la décoration de Stanislas! Chaque fois qu'il me demande des nouvelles de ma santé (je fais peut-être un jugement téméraire), je suis persuadé qu'en pensée il m'envoie où il n'y a plus ni maladie ni espérance!

*
* *

Comme tout cela est loin! on ne se reconnait plus en regardant son passé!

Au ministère je faisais bien mon chemin: à trente ans j'étais déjà conseiller à la Cour.

J'étais en vue, on comptait avec moi. J'avais déjà dans mon département des envieux qui pensaient que je serais leur chef, des amis qui se cramponnaient à mon habit pour se hausser avec moi. Je fis partie de sept commissions, puis de plusieurs autres. Quelquefois l'aide du Ministre causait avec moi, le Ministre lui-même me souriait aimablement!

Je puis dire que j'ai réussi dans ma carrière sans aucune mauvaise action, au moins d'après la conception qu'en a un fonctionnaire. J'ai fait nommer en province mon chef de section, auquel son silence habituel faisait prêter beaucoup d'esprit. Aussi lui ai-je fait prendre la parole dans ma commission, pour que tous puissent constater son degré d'ineptie. A mon sous-directeur, qui me détestait à cause de mon avancement, j'ai offert quelques lignes dans un journal; il a compris, et de suite, est devenu près de moi aimable et empressé.

Tout allait très bien, quand, inopinément, je reçus une mauvaise nouvelle: on m'envoyait en inspection dans le gouvernement de l'Oural. Mes adversaires pensaient qu'en m'éloignant pour quelques mois de Pétersbourg, ils rayeraient mon nom de la mémoire des Excellences et des Hautes Excellences. Il n'en a pas été ainsi:

J'avoue qu'en partant pour cette inspection, j'avais le cœur serré. C'est peut-être mal, mais pour nous, nos bureau, section et Ministère sont notre petite patrie, plus chère peut être que la grande. Tous, nous parlons du peuple, des besoins de la nation: c'est une habitude ministérielle. Au fond le peuple et la patrie, nous ne les connaissons pas, nous ne les connaîtrons jamais: le service, au contraire, nous l'avons étudié en détails, comme le pianiste et le violoniste étudient leurs instruments. Enlevez-les aux artistes, et ils perdront leur raison d'être. C'est pourquoi je partis pour l'Oural comme en déportation temporaire.

C'était au printemps, Pétersbourg était brûlé par le soleil, cela arrive assez souvent, en avril et en mai, dans les pays du Nord: le ciel est bleu, la Néva veut mériter son nom — La Beauté — les jardins aux premiers jours doux et humides s'ornent vite de verdure, les maisons semblent remises à neuf; quant aux hommes, ils marchent, tout emplis d'un bonheur qu'ils semblent avoir peur de perdre. Il est vrai que le lac Ladoga menace de ses glaçons, et avec eux le typhus et la fièvre sont prêts à commencer leurs ravages; mais chez nous les beaux jours sont si rares, que sous un ciel sans nuage on ne pense point au mauvais temps du lendemain.

Cette année, le Volga et la Kama ont été délivrés très tôt de leur glace, *dès Kazan je pris le bateau à vapeur*. A vrai dire je ne comprenais ni les hommes qui m'entouraient de leurs intérêts, leur vie, leurs habitudes, ni la nature qui se déroulait en une série de tableaux, mais je me sentais une jeunesse jusqu'alors inconnue. Ne ris pas Lili, si tu lis cela quand toi-même auras trente ans. A cet âge nous sommes encore jeunes, bien que nos têtes soient chauves et nos visages congestionnés. Nous ne songeons qu'aux papiers de la Chancellerie, et quand le basard nous jette (tel que moi par exemple) entre des milliers d'autres existences, soudain nous commençons à comprendre que nous n'avons pas vécu. C'est bien (peut-être est-ce mal) si le cœur n'est point encore atrophié: il battra avec une force double et rattrapera bientôt le temps perdu. Un fonctionnaire en mission est semblable à l'époux qui part sans sa femme, tous deux avec la même hâte fiévreuse cherchent à se dédommager, le premier des longues an-

nées d'un travail devenu subitement ennuyeux et le second d'une fidélité conjugale sans reproche...

Là bas, bien loin dans un brouillard est resté le fauteuil sur lequel tant de fois on s'est assis. Ici, comme pour la première fois, on remarque combien le sourire est charmant sur un jeune et frais visage de femme, surtout quand elle nous regarde, comme sa voix tremblante résonne dans notre cœur, comme ses mains sont jolies, et quel charme se dégage de tout son être. On trouve de nouveaux mots, de nouveaux sentiments et on se demande avec regret : ai-je dormi comme une brute, pendant ces longues années? Et la nature aussi nous impressionne. Tout d'abord on ne la remarque pas, puis après, involontairement, se pose cette question : Quelles choses m'ont plu dans les rues de Saint-Pétersbourg, ou de cette fenêtre du quatrième étage, qui fait face au grand mur sur lequel la pluie et l'humidité dessinent de fantastiques cartes de géographie? Ici : l'eau s'argente sous le soleil, des millions de feux, produits par ses rayons, brillent et s'éteignent sans cesse. Et les nuits! les divines nuits de lune quand on vogue au bord incertain et secret, en laissant derrière soi un trait d'argent long comme l'infini passé!

Je suis resté au tillac jusqu'au matin, je n'ai pas entendu les mots par lesquels la nature m'a parlé, mais j'ai saisi leur sens, leur importance, j'ai regardé le ciel plein d'étoiles, et j'ai trouvé dans leur scintillement triomphant quelque chose de commun avec ce qui se passait dans mon âme.

Je me suis endormi comme le soleil se levait, mais me suis réveillé vite : il me semblait perdre, par mon sommeil, des moments précieux que je ne retrouverais jamais. Je me suis assis au tillac. J'ai regardé, respiré, j'étais heureux et les sentiments endormis dans mon âme s'éveillaient et s'épanouissaient comme les fleurs sous la chaude caresse du soleil.

Je me rappelle combien, en débarquant, les premières lettres de mes collègues me semblaient ridicules. Ils me racontaient par le menu (comme si le sort du genre humain en dépendait), les changements qui avaient lieu dans mon département, dans ce microcosme, qui, avec l'éloignement, était déjà entièrement effacé de ma mémoire. Pour les lire, je suis allé dans le jardin d'une petite ville. Dans les allées couvertes de sable, les rayons d'or du soleil se jouaient entre les jeunes feuilles ; parfois dans le rayon tombait un papillon qui brillait alors comme s'il eût été couvert d'émail. On respirait l'odeur du jasmin et de mille autres fleurs. Au-dessus de ma tête voletait et chantait gaîment un chardonneret, à mes pieds se démenaient de hardis moineaux, au loin, on apercevait un vieux berceau de verdure, et entre les branches, le ciel bleu. Du regard, j'en sondai la profondeur. Il me semblait avoir des ailes, qui, dans quelques instants, allaient m'emporter dans un monde merveilleux que les paroles humaines ne sauraient dépeindre... Et je lisais : « A. Nempodistof, espère recevoir la décoration d'Anne du premier ordre ; on a promis à Osnobichine, le poste de chef de bureau ; le chef est en grand danger, son dernier rapport n'a pas plu, etc. » Et croire que tous ces riens peuvent remplir notre vie!

Le soir de ce même jour, je devais me rendre par la voiture au lieu de ma mission. J'ai oublié les lettres de mes collègues sur la table d'hôte ; c'est pourquoi je ne leur ai pas répondu. Et qu'aurais-je pu leur écrire? qu'ici le ciel est beau, la verdure fraîche, que les chardonnerets sont très joyeux, et que, dans le plus stupide des moineaux, la nature a mis plus de raison et d'esprit que dans tout notre département. On me croirait fou et ma carrière serait brisée. Non, les impressions trop neuves doivent être tenues secrètes!

Je suis arrivé le matin dans la ville lointaine où l'on m'envoyait « pour punir ». Au relai de la poste, des hommes troublés et tremblants, sanglés dans leur uniforme exhalant une forte odeur de camphre étaient venus m'attendre. Moi, qui jusqu'ici ne connaissait que les papiers, j'ai compris à la physionomie de ces pauvres gens (des canailles m'avait-on dit), l'effroi qu'inspirait mon modeste visage.

*
* *

Ne t'étonne pas Lili de tous ces détails, peut-être inutiles. Quand on revit son passé, on bavarde.

Il me fallait demeurer environ deux mois dans la petite ville, où mes bienveillants amis de Pétersbourg m'avaient fait envoyer, mais j'y suis resté une partie de l'été : non pas que je n'aie eu la possibilité de m'en retourner plus tôt, mais parce que je voulais respirer cet air le plus longtemps possible, vivre d'une vie naturelle et simple. Dans les grandes villes nous acquerrons toujours de mauvaises habitudes ; la province m'en guérissait. J'ai même aperçu une teinte rouge sur mon visage, ce qui ne m'était pas arrivé depuis longtemps. J'ai mangé comme deux et des mets variés, dont la vue seule aurait fait bondir à leur table mes collègues de Pétersbourg déjà atteints de catarrhe, pour écrire une demande de congé afin de guérir leurs maux à Carlsbad ou Marienbad. De plus, les hommes avec lesquels le hasard m'avait mis en relation étaient bien différents de ce que je me les étais imaginés, lorsque j'étais là-bas. Toutes ces « canailles » que j'étais chargé de reprimander, d'écraser, avaient d'abord tant d'enfants et de parents qu'il eût été cruel de

leur nuire, et puis, s'ils étaient canailles, ils ne l'étaient pas complètement. Chez nous, personne n'incarne absolument le bien ou le mal. A l'étranger (je n'y suis jamais allé, mais j'ai lu qu'il en était ainsi) si un homme est canaille, il le sera dans toute l'acception du mot et sous quelque jour qu'on l'examine. Est-ce au contraire un noble caractère, il l'est absolument. Tous sont pareils comme s'ils étaient faits dans le même moule pour l'effroi des méchants : ils sont comme les nouvelles pièces de monnaies, tous semblables et tous sans tache; ah! comme cela doit être monotone de vivre parmi eux! Chez nous tout dépend du côté par lequel on regarde l'homme. Regarde-t-on une canaille à droite, on pensera qu'il n'y aura pas assez de corde en Russie pour le pendre; à gauche, on lui tendra les deux mains, et on lui dira sans hésiter : Mon cher ami, allons souper ensemble! car une canaille chez nous peut à l'occasion vous donner sa dernière chemise, qui du reste a peut-être été volée. De même, les braves gens ont chez nous une dualité marquée; un honnête homme commettra parfois une telle lâcheté que vous en serez stupéfait : il ne paiera pas ses dettes, ou pour un bon mot il racontera une si atroce calomnie qu'on aura honte ensuite de se regarder dans un miroir.

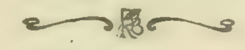
Quand j'eus bien examiné mon entourage (toi Lili tu le connais mieux, car je pense qu'il n'a point changé pendant ces seize ou dix-sept dernières années) je le trouvai bien à plaindre; et à la pensée de châtier, je ressentis une profonde pitié, comme s'il s'agissait de meurtrir mon propre corps. Je dois dire que les gens dont il s'agissait, ayant remarqué dans mon âme quelques sentiments humains, firent tout pour se faire aimer de moi. Au lieu de les ruiner eux et leurs enfants je me suis demandé : pourquoi sont-ils « des fils nuisibles de la patrie et des fonctionnaires criminels! » Ayant envisagé les choses à ce point de vue (cordial, n'est-ce pas? Lili) elles s'expliquaient très simplement : ils étaient coupables sans doute, mais à qui la faute? à notre formalisme à nos habitudes administratives.

Après ces premières relations avec les hommes et avec la nature, le hasard me fit rencontrer Aglaé Dmitrievna. Tu comprendras, Lili, qu'il m'est très difficile de te raconter cet épisode de ma vie. Tu connais Aglaé Dmitrievna, maintenant qu'elle a trente-cinq ans, et que les soucis de son ménage, de sa famille et les scènes de son mari l'ont prématurément vieillie. D'après ses lettres, elle est toujours malade et cela n'embellit pas une femme! mais à l'époque où je la connus, elle était sinon belle du moins admirablement fraiche et gaie (ce qui supplée à la beauté). Je n'ai jamais vu un teint si beau et des yeux gris au regard si souriant; en les voyant on devenait gai soi-même... et ses cheveux! que Dieu donne les pareils à chaque femme! Sa tresse, lorsqu'elle la rejetait en arrière, cinglait l'air comme un long bambou.

J'habitais un appartement chez sa mère, veuve d'un secrétaire quelconque; une vieille femme fort ennuyeuse qui se plaignait toujours. Elle portait une pelisse même pendant les grandes chaleurs, et trouvait que sa fille n'avait jamais assez de prévenances pour elle. Elle avait l'air assez inintelligent et néanmoins cherchait avec ardeur un fiancé pour Aglaé Dmitrievna : c'est pourquoi les jeunes gens de la ville l'appelaient « le grand chasseur devant l'Éternel. » Elle me faisait l'effet d'un moustique. Voulez-vous dormir, le malicieux bourdonne, bourdonne au-dessus de votre tête. S'il en finissait une bonne fois en vous piquant ce serait mieux, mais non, il fait son dziiii dziiii avec une méchanceté agaçante. Heureusement pour moi, j'étais rarement à la maison. J'allais au jardin, où m'attendait Aglaé, qui, pendant le jour, faisait des confitures, et le soir rêvait, en se promenant dans les allées du jardin, à Amalalé-Bec et Moulla-Nourre (crois ma Lili que je ne souris pas en écrivant cela. Ce sont pour moi de précieux souvenirs.) C'est moi qui lui ai fait connaitre Marlinsky : je ne pouvais commencer ses lectures par quelque chose de plus sérieux.

(*A suivre.*) W. NEMIROVITCH DANTCHENKO.

[illegible] W. [illegible]



L'OFFICIER ALLEMAND

« La guerre est l'industrie nationale de la Prusse », selon le mot de M. Ernest Lavisse. Les électeurs de Brandebourg, à leurs modestes débuts sur la scène politique, furent surtout des chefs d'armée, plus encore que des chefs d'État. C'est grâce à son armée que la Prusse put survivre aux épreuves de la guerre de Sept ans, et ressusciter, de façon presque miraculeuse, après Iéna. C'est cette même armée qui a fait l'unité allemande et rallié les princes de la Confédération sous l'étendard victorieux des Hohenzollern. Les Hohenzollern ne l'ont pas oublié. Dans la nouvelle constitution impériale, ils ont eu soin de garder l'armée sous leur étroite dépendance. Elle est leur bien et leur chose. Elle doit protéger le pays contre l'ennemi du dehors, elle devrait défendre au besoin son Empereur contre les puissances de la démocratie et de la révolution. Cette armée, gardienne de la grandeur nationale, et base de la monarchie, ne doit connaître qu'un chef : son monarque, et n'obéir qu'à une voix : celle de la discipline aveugle. Les officiers

qui la commandent doivent constituer une caste fermée, une élite dévouée corps et âme à ce souverain, qui incarne pour eux l'idée de patrie. Toutes les institutions sont organisées, toutes les mesures sont prises pour maintenir une frontière nettement tracée entre la société civile et ces officiers, recrutés dans les classes élevées, et chez qui le dévouement aux idées monarchiques est passé dans la chair et dans le sang, a été gravé, pour ainsi dire, par l'éducation professionnelle à laquelle ils sont soumis.

*
* *

Le corps des officiers allemands se recrute dans la noblesse et les familles riches, intéressées au maintien d'un ordre social fortement hiérarchisé ; il s'alimente presque exclusivement parmi les fils de militaires, de hauts fonctionnaires, petits gentilshommes empressés à servir l'État, ou dans la bourgeoisie opulente, le monde des industriels et des grands commerçants. Les officiers qui n'ont ni titre ni particule ne s'en estiment pas moins supérieurs aux civils, dès lors qu'ils ont embrassé la carrière des armes et revêtu l'uniforme de S. M. impériale et royale.

Fils d'officier, de bureaucrate ou d'usinier, l'aspirant officier a deux moyens de parvenir à l'épaulette. Il peut vers dix ans, après une enquête établissant l'honorabilité de sa famille, sa religion chrétienne et une instruction proportionnée à son âge, entrer à l'une des *Ecoles de Cadets* où il restera jusqu'à quinze ans. A cette date, il ira passer deux années à l'École principale de Lichterfelde, près de Berlin, d'où il sortira pour subir l'examen d'enseigne (*porte épée fähnrich*) et être envoyé ensuite dans un régiment. Il y rejoint alors les autres candidats qui n'ont pas suivi la même route et se sont engagés à dix-sept ans dans des conditions spéciales, et ont servi comme *avantageurs* avant de passer, eux aussi, l'examen d'enseigne. Après quelques mois de service dans un corps de troupe, tous les enseignes, quelle que soit leur origine, sont dirigés sur l'une des onze *écoles de guerre* (*Kriegsschulen*) où ils séjournent neuf mois, pour en sortir munis d'un brevet de sous-lieutenant. Ils retournent le plus souvent dans le régiment où ils ont déjà servi ; mais les officiers de ce régiment ont le droit de prononcer leur admission par un vote spécial. Ce vote n'est plus guère qu'une formalité, tant sont rigoureuses les conditions auxquelles le candidat a déjà dû satisfaire : non seulement ses parents doivent être titrés ou du moins reçus dans la bonne société; mais ils doivent être en état d'assurer au jeune sous-lieutenant une situation qui lui permette de tenir son rang : n'entre dans la Garde que celui qui peut justifier d'un revenu considérable, et même dans les petites garnisons, on exige un minimum de 75 marks par mois. Car la solde est minime, et l'officier doit faire face à de nombreuses obligations professionnelles et mondaines : l'aristocratie, les fonctionnaires, les banquiers, les magnats de l'industrie, telles sont les classes sociales qu'il lui est permis de fréquenter : il n'y risque pas, à coup sûr, d'être contaminé par les idées subversives, ou gagné par la contagion socialiste ; le gouvernement met un haut prix à garantir ses officiers contre toute fréquentation démocratique, fût-ce en les maintenant dans une étroite dépendance. Les officiers célibataires prennent leurs repas au mess, passent leurs soirées au *Kasino* de la garnison; un certain nombre d'entre eux ont leur logis au quartier. Vivant ainsi dans une atmosphère spéciale, le jeune homme qui débute dans la vie ne tarde pas à se persuader qu'il est un être à part, au-dessus de la société et supérieur au vulgaire. L'honneur d'un officier est tenu à plus haut prix que celui d'un simple « pékin » ; il faut dire qu'on exige beaucoup de ce privilégié. Dans un même régiment, les officiers sont juges les uns des autres ; les plus anciens ne se font pas faute d'admonester les étourdis coupables d'incartades trop bruyantes. Pour les cas graves, des tribunaux d'honneur (*Ehrengerichte*) statuent sans appel; ils tranchent, en particulier, les affaires entre camarades, et s'il y a lieu, règlent les conditions de la rencontre. Ils peuvent même demander le déplacement, la mise en réforme pour cause d'inconduite ou d'indignité. La somme de travail exigée des officiers est considérable, l'entraînement continuel, et le jeune homme n'a pas le loisir de s'occuper de sujets étrangers à sa profession; il doit creuser son sillon, sans se laisser détourner de sa tâche quotidienne. S'il veut parvenir aux grades supérieurs, obtenir ce brevet d'État-major qui est la garantie d'une carrière brillante, la préparation aux examens de l' « Académie de guerre » de Berlin achève de le spécialiser dans sa voie. Ainsi, après la tradition familiale et l'éducation, les influences du milieu, les occupations professionnelles impriment aux officiers une mentalité particulière. Cette mentalité, on peut la juger étroite ; on en peut discuter la valeur ; mais on ne saurait nier qu'elle donne à ces hommes une grande force de caractère et une singulière autorité. Et quant aux officiers de réserve destinés, en cas de mobilisation, à compléter les cadres de la Nation armée, le même esprit préside à leur recrutement et à leur sélection. A côté des anciens officiers de l'active restés « à la disposition », les 9 ou 10.000 volontaires d'un an fournissent un nombre suffisant de candidats. Le volontaire doit justifier d'une certaine instruction, s'équiper à ses

frais; incorporé à un peloton spécial, il est soumis à un régime intermédiaire entre celui de la troupe et celui des officiers. Souvent, il appartient à la noblesse, plus souvent encore, il est de bonne souche et reçu dans les familles de ses chefs. Il s'imprègne ainsi des traditions, de l'atmosphère qui règne dans ce milieu; et lorsque, plus tard, il viendra accomplir les stages imposés par la loi, il sera accueilli comme un camarade par ses frères d'armes de l'active, avec lesquels d'ailleurs, dans la vie civile, il n'a jamais entièrement perdu le contact.

L'armée allemande ne possède pas ces limites d'âge inexorables, qui opèrent automatiquement le rajeunissement des cadres. Ces limites dépendent uniquement de l'Empereur; c'est lui qui règle l'avancement des officiers et est le maître absolu de leur carrière. Et s'il comble d'honneurs les vétérans glorieux, compagnons de son père et de son grand'-père, il n'aime pas à s'entourer de collaborateurs que leur âge, leur expérience n'ont pas toujours rendus suffisamment malléables. D'une façon générale il s'efforce de rajeunir les cadres, de ne pas laisser arriver aux sommets de la hiérarchie des hommes aux facultés émoussées. Le capitaine de 45 ans, comme le divisionnaire de 60, sont exposés à recevoir la fameuse « lettre bleue » par laquelle l'Empereur leur déclare qu'il croit devoir se passer de leurs services. Ce système offre un double avantage. D'un côté, il élimine de l'armée les officiers qui n'ont plus l'énergie physique indispensable à la guerre ou la vivacité intellectuelle nécessaire au haut commandement. D'autre part, colonels en disponibilité, majors et capitaines en retraite trouvent souvent une compensation dans des carrières civiles, où ils peuvent consacrer au service de l'Empereur ce qui leur reste de jeunesse et ce qu'ils ont acquis d'expérience : le corps diplomatique est en grande partie recruté parmi les officiers qui, pour une cause ou pour une autre, ont quitté le service; plusieurs ministres ont été des généraux, et parmi les fonctionnaires figurent par centaines les vieux serviteurs qui transportent dans leur administration la discipline et la précision militaires, et le dévouement au souverain. Dans les hécatombes qu'il est parfois obligé de faire parmi les officiers, Guillaume II s'efforce de n'avoir en vue que le bien de l'armée. L'âge moyen des promotions se maintient avec une régularité remarquable : les capitaines passent majors vers 42 ans, colonels vers 50; l'âge des brigadiers varie de 47 à 57 ans, celui des divisionnaires oscille entre 50 et 60; les corps d'armée sont commandés par des princes ou des généraux de 58 à 68 ans. Mais les vétérans susceptibles de porter ombrage à la personnalité impériale disparaissent graduellement de la grande famille militaire; les Kretschmann, les Verdy du Vernois, les Bronsart von Schellendorf en ont fait la triste expérience, eux qu'une décision brutale mit à la retraite parce qu'ils s'étaient permis des critiques sur la direction imprimée par l'Empereur aux manœuvres d'automne. Quelques-uns, malgré la vieillesse et les infirmités, restent encore « à la disposition » : tel le feld-maréchal Haeseler, l'ancien commandant de l'armée de Lorraine.

Un pouvoir aussi discrétionnaire ne va pas sans inconvénients. Si bien intentionné que soit le monarque, il est faillible ; si dévorante que soit son activité, il est souvent obligé de s'en remettre à des collaborateurs, spécialement aux aides de camp du cabinet militaire, qui préparent les promotions avant de les soumettre à Sa Majesté, et dont l'influence est considérable, nombre d'Allemands disent même : excessive. Quand l'Empereur se déplace pour voir de ses propres yeux, il est exposé, au cours d'une inspection inopinée, à se laisser impressionner par des détails ou des circonstances passagères que son tempérament nerveux est enclin à grossir démesurément. Il frappe avec dureté les officiers qui ont le malheur de lui déplaire, sans égards pour leur mérite ou leurs services passés. Si excellente que soit d'ailleurs l'idée de conserver pour les hauts grades les éléments les plus actifs, on a pu constater que ce rajeunissement des cadres à tout prix a parfois de fâcheuses conséquences. Les chefs ne séjournent plus que quelques années dans les hauts grades : pour obtenir d'y être maintenus un peu plus longtemps, ils s'agitent avec zèle, mais sans mesure, affectent vis-à-vis de leurs subordonnés une attitude tracassière qui amène souvent chez ceux-ci une sorte d'inquiétude et de malaise; d'autre part, l'éducation des hommes est conduite principalement en vue des inspections ou de la parade plutôt qu'en vue d'une éducation véritablement guerrière, et au grand dam de l'entraînement des troupes.

*
* *

Issus d'une origine commune, façonnés par une éducation uniforme, les officiers allemands constituent une caste remarquablement homogène, qui apporte à l'accomplissement de son devoir tel qu'elle le conçoit, un zèle inlassable et un incontestable dévouement. Un grand nombre d'entre eux conservent encore les qualités qui mettaient hors de pair les cadres de l'ancienne armée prussienne. Ces officiers, dont les ancêtres avaient servi le roi depuis un siècle ou davantage, restaient fidèles à la simplicité spartiate de leur jeunesse. Au dire de bons juges, les meilleurs éléments proviennent encore aujour-

d'hui de la « noblesse de l'armée », des familles qui ne sont pas nécessairement nobles, mais dont les membres ont porté l'épaulette depuis des générations. Ces familles sont en général peu fortunées; leurs représentants gardent encore la simplicité de vie dont les Souvenirs des vétérans nous apportent des exemples instructifs : quand Verdy du Vernois entra dans l'armée, un lieutenant en second pouvait vivre, sans subsides de ses parents, avec une solde mensuelle de 30 thalers. Ils ont de leur profession une idée très haute ; ils donnent à leurs hommes des exemples de discipline et du patriotisme le plus élevé. On peut leur reprocher un peu de raideur, une sévérité parfois excessive dans le service et dans la vie quotidienne, une morgue voisine du mépris pour tout ce qui n'appartient pas à l'armée : on ne saurait méconnaître que beaucoup de ces superbes soldats présentent, au suprême degré, les qualités spécifiquement militaires, tant intellectuelles que physiques. Mais là aussi est le danger. A cause même de cette sélection, de cette spécialisation, le cercle d'idées de ces officiers devient trop étroit, et ils se trouvent, devant la conception contemporaine du monde, impuissants et sans comprendre. Leur instruction générale est souvent peu développée ; ils ne savent guère de l'histoire que les récits de campagnes. Si quelques-uns, à l'heure actuelle, consacrent de trop rares minutes à l'étude des problèmes du temps présent, ce sont des êtres d'exception, qui ne trouvent pas suffisant de condamner en bloc le libéralisme et la démocratie, sans s'en être fait une idée précise, ni de tenir les classes populaires pour composées uniquement d'êtres inférieurs, sans s'être donné la peine de les voir d'un peu près.

Pour toutes ces raisons, l'introduction de l'élément bourgeois, dans le corps des officiers, semblerait devoir le rajeunir, lui infuser un sang frais et nouveau. Ces jeunes gens, pris dans les classes « dirigeantes », grandis et élevés dans des conceptions modernes, pourraient élargir avantageusement l'horizon de leurs camarades ; et même, au point de vue technique, des intelligences claires, libres de préjugés, devraient avoir un sens développé des tâches multiples qui incombent à l'armée moderne. L'admission de ces éléments nouveaux est apparue d'ailleurs comme une nécessité, du jour où Guillaume II augmenta le nombre de ses régiments : il fallut, pour compléter les cadres, s'adresser aux fils de la bourgeoisie riche. Ils vinrent en grand nombre, sans doute flattés dans leur amour-propre. Mais leur arrivée n'a pas eu, pour l'armée, les conséquences heureuses qu'on en pouvait attendre.

Elle ne fut pas d'abord sans choquer profondément un certain nombre d'officiers, nourris dans une aristocratie intransigeante, et qui considéraient comme une espèce de déshonneur le contact quotidien de vulgaires roturiers. Aussi, dans beaucoup de régiments, l'élément bourgeois est-il tenu à l'écart avec un soin jaloux, sans que le gouvernement, enchaîné par les anciennes relations du monarque et de la noblesse féodale, apporte aucune entrave à cette « épuration » : la garde, une trentaine de régiments de ligne, une vingtaine de régiments de cavalerie sont ainsi *bürgerrein*. L'officier roturier, à mesure qu'il monte en grade, se trouve de plus en plus désavantagé; il n'arrive presque jamais aux degrés supérieurs de la hiérarchie. Dans l'infanterie où les 2/3 des officiers subalternes sont cependant fils de bourgeois, on comptait, l'an passé, sur 967 majors, 504 nobles, et sur 218 colonels, 138 ; des 164 brigadiers, 98 étaient titrés, ou du moins pourvus de la particule ; des 100 divisionnaires, 83, des 55 généraux, 53 appartenaient à l'aristocratie. D'autre part, beaucoup, parmi les nouveaux venus, rachetaient leur manque de sang bleu par des fortunes considérables : de là, une perturbation profonde dans le corps des officiers, où jusque-là, sauf quelques grands propriétaires fonciers, la plupart n'avaient que de maigres ressources. Le besoin et le goût du luxe s'introduisirent du même coup dans l'armée. Les lieutenants ou les capitaines fidèles à l'antique simplicité, à la sobriété « vieille-Prusse », se firent dès lors plus rares. Dans la plupart des régiments règnent aujourd'hui un faste et des habitudes de dépenses peu compatibles avec le métier militaire, et qui font négliger les devoirs de la profession, surtout par les jeunes officiers subalternes. Beaucoup d'entre eux, dans cette vie efféminée, sont devenus incapables de supporter des fatigues sérieuses ; et en dépit de multiples ordonnances, cette plaie gagne les corps de troupe « parce que l'exemple de la simplicité et de la modestie manque à la tête », selon le mot judicieux d'un écrivain allemand. Si les Chinois s'étaient par hasard emparés des cuisines du maréchal de Waldersee, ou des bagages de ses officiers, ils auraient fait sans doute d'étranges réflexions. Elle est loin, la coupe au pied brisé dans laquelle Guillaume I[er] buvait, le soir du 18 août, à la gloire des vainqueurs de Saint-Privat ; loin aussi, l'ancien uniforme simple dans lequel l'armée allemande a remporté ses plus belles victoires, et que l'on s'ingénie à rehausser de nouveaux galons, de nouveaux brandebourgs, de nouveaux boutons.

A ce régime, les officiers fortunés entament leur fortune ; des officiers moins favorisés, les uns font des dettes, d'autres cherchent à se débarrasser de leurs créanciers, à se procurer de l'argent par des moyens plus ou moins scrupuleux ; la plupart perdent le goût des études et l'habitude du travail ;

quelques-uns contractent d'autres habitudes, celles du plaisir et de la dissipation. La tempérance et la retenue ne sont pas toujours en honneur parmi les jeunes lieutenants. D'ailleurs, très infatués de leur supériorité sur leurs subordonnés et sur la population civile, ils n'hésitent pas à la leur faire sentir, brutalement parfois : c'est l'aspirant de marine Hüssener tuant, à Essen, le soldat Hartmann, son ancien camarade et fils d'un grand industriel, qui ne l'avait pas salué; c'est un lieutenant Brüsewitz, assassinant d'un coup de sabre, en pleine brasserie, un mécanicien qui vient de le coudoyer par mégarde : insulte grave et qu'il fallait châtier sur-le-champ, puisqu'à ce rustre un officier ne pouvait demander réparation par les armes! Pour comprendre de tels actes, — je ne dis pas pour les justifier, — il faut se rappeler à quel degré d'orgueil en sont venus beaucoup de jeunes officiers. La gloire des pères semble devoir justifier chez les fils tous les écarts de conduite. Ces fils n'admettent pas la critique, même légère; ils repoussent tous les blâmes comme autant de chicanes malveillantes; confiants dans leurs traditions, ils ont préparé à leur vanité un lit de repos avec les lauriers de Sedan. On enfle démesurément les plus petits succès : à la suite de l'expédition de Chine s'est abattue sur l'armée une pluie de rubans jaunes et rouges; les moindres escarmouches sont devenues de grandes victoires, et ainsi se renforce chez les officiers allemands la conviction de leur infaillibilité. Il en fut de même après la campagne de Hollande en 1787; elle fut suivie, à quelqnes années de distance, par la canonnade de Valmy.

* *

Alors comme aujourd'hui, l'armée allemande se fiait aveuglément en des principes que semblaient confirmer les victoires d'antan. Alors comme aujourd'hui, le subordonné, en voyant la façon dont fonctionne le système d'avancement, et comment s'établit le jugement des chefs, observait vis-à-vis de ses supérieurs des égards exagérés, cherchait à se concilier ses bonnes grâces, fût-ce au prix d'une flagornerie presque servile. Incapable de se former par le travail des idées personnelles, il ne cherchait qu'à deviner, pour les porter aux nues les idées de son chef. Et ce chef lui-même, si rempli qu'il fût de bonnes intentions, en venait à étayer ses jugements non plus sur des mérites réels, mais sur des apparences trompeuses et d'après des sympathies plus ou moins justifiées : de là un penchant à paraître plutôt qu'à être qui rendait dangereuse l'épreuve de capacités dont personne n'avait jamais mesuré la valeur. Alors comme aujourd'hui, on se plaignait de l'éducation exclusive, arriérée, de l'officier, qui devait nécessairement en venir à lui aliéner le sentiment populaire. « Que voulez-vous faire, disait en 1807 un des vaincus d'Iéna, avec des paysans menés au feu par des nobles dont ils partagent les dangers, sans jamais partager leurs passions ni leurs récompenses? » Alors comme aujourd'hui, l'isolement de caste dégénérait souvent en une présomption ridicule aux yeux du citoyen; et enfin, là comme ici, le service raide et comme mécanique aboutissait à un véritable dressage sans profit pour l'intelligence ni pour l'initiative personnelle.

L'officier allemand vit presque complètement en dehors de l'existence économique et politique de l'Allemagne. Il est isolé du milieu social qui l'entoure; vis-à-vis de l'élément civil, il maintient sa distance avec toute la hauteur du junker féodal. Autrefois, l'Allemand acceptait, d'assez bonne grâce, cette prétendue supériorité du hobereau botté et casqué; il lui pardonnait ses travers, parce qu'il avait cimenté de son sang l'unité nationale. Mais du jour où la Prusse s'annexa l'Allemagne, la guerre cessa d'être son industrie exclusive. L'Allemagne nouvelle rêva de débouchés économiques, plus que de conquêtes militaires; elle tourna ses haines séculaires, jadis concentrées sur la puissance qui détenait encore une partie des bords du Rhin, contre celle qui détient le monopole des mers et le sceptre du commerce mondial. Dans la lutte contre la Grande-Bretagne, ses savants, ses ingénieurs, ses commerçants et ses industriels lui apparurent plus utiles encore que le guerrier de Wallenstein dont les feuilles satiriques, le *Simplicissimus*, les *Fliegende Blaetter* raillent impitoyablement les allures cassantes, le monocle et la tunique rembourrée, et dont la jeune gloire se compose de l'expédition de Chine,... et de la campagne contre les Herreros.

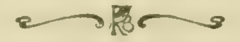
Le même malentendu, plus grave encore, règne entre l'officier et le soldat. Les Allemands constatent eux-mêmes que pendant les années de service, les supérieurs et les subordonnés ne font que se côtoyer, à distance hiérarchique, sans que règne entre eux autre chose que des rapports stricts de service. Ces officiers, malgré leur sincère bonne volonté, sont-ils véritablement aptes à galvaniser, par un peu d'enthousiasme, la masse des conscrits pour la plupart lourds, passifs, et dont quelques-uns apparaissent animés de sentiments incompatibles avec la discipline militaire? L'origine, l'éducation de ces chefs hautains et rudes creusent un abime entre leur manière de voir et de sentir, et les sentiments, les idées de ces *Gemeinen*, de ces simples soldats en général résignés, mais sans élan, incapables de comprendre l'esprit d'après lequel l'officier les

traite. Cet officier, renfermé dans son étroite sphère, demeure étranger à l'évolution de l'époque présente, aux changements de mœurs et d'idées qui, malgré toutes les précautions, se font sentir jusque dans l'armée. En sorte que si la plupart du temps il ne nourrit aucune sympathie pour ses subordonnés, et les considère comme des êtres inférieurs, le soldat, lui, commence à juger ses chefs. Quelques-uns d'entre eux, très rares d'ailleurs, lui inspirent un respect véritable et un attachement sincère; la majeure partie lui reste indifférente, et un petit nombre enfin sont l'objet de ses rancunes et parfois de ses haines, sans qu'il soit toujours possible de dire s'il s'agit véritablement de tyrans grisés par leur pouvoir, ou de chefs honnêtes, mais arriérés, cramponnés de toutes leurs forces à un système qu'ils jugent sans rival, à une organisation militaire et à une conception sociale qui a pu jadis faire la grandeur de la Prusse, mais ne saurait suffire désormais aux aspirations de l'Allemagne moderne.

*
* *

Sans doute, le corps des officiers allemands ne comprend pas que des hommes imbus de préjugés et de conceptions surannées, infatués de leurs mérites et ne voyant dans la profession qu'un sport agréable. Il compte encore bon nombre de serviteurs modestes qui portent l'uniforme silencieusement, mais avec dignité, qui remplissent leur tâche d'éducateurs avec non moins d'intelligence que de zèle, et frappés des défauts du système, s'efforcent de faire prévaloir des vues plus progressistes et des méthodes plus vivantes. Et néanmoins, il semble bien que le trésor d'excellentes qualités qui furent naguère l'apanage de l'armée allemande et la conduisirent à sa grandeur n'est pas demeuré intact. L'avenir dira si les défauts que nous venons de signaler doivent être considérés comme des faiblesses individuelles, inhérentes à la fragilité humaine, et qui ne mettent pas en péril la santé du corps tout entier; ou si les bases même de l'édifice sont entamées par une lente décomposition, si le système lui-même est condamné à un effondrement inévitable, à moins que n'intervienne à temps une réorganisation radicale.

MAURICE LAIR.



LE NOUVEAU JUGE (1)

En apercevant le maître d'école, M. Darvillier pensa qu'il venait demander la main d'Emma, et le juge rougit de confusion, car il n'avait pas encore interrogé sa fille à ce sujet.

L'instituteur salua profondément le juge, et avec un geste imposant, sortit de l'une de ses basques un large rouleau de papier.

— C'est très grave, c'est très grave, mon cher juge, s'écria-t-il.

Des gouttes de sueur perlaient à son front, il s'accrocha d'une main au tronc du gros accacia, pour ne pas tomber.

— Vous avez montré dans l'admirable jugement que vous a dicté votre conscience, lors du procès Motard, l'élévation de vos sentiments et votre souci de donner raison à la cause auguste du Droit; les républicains de ce canton attendent plus encore de votre caractère.

Le maître d'école s'épongea, lança son mouchoir dans son chapeau renversé, puis déplia le rouleau de papier signé par les habitants du Brochet.

M. Champion expliqua le conflit, faisant remonter ses origines aux premières campagnes électorales du baron. La réponse du noble propriétaire était dictée à coup sûr par d'anciens et cuisants ressentiments.

— Si vous lui donnez raison, s'exclama M. Champion, c'en est finie de l'idée républicaine dans cette commune.

M. Darvillier n'avait pu retenir un mouvement de révolte, et ses lèvres qui tremblèrent devinrent pâles comme ses joues.

— Vous me ferez l'honneur de supposer,... commença-t-il d'une voix rauque.

Il serrait les poings et ses regards enflammés de colère s'enfonçaient durement dans les yeux de l'instituteur.

— Je vous demande pardon, monsieur le juge, balbutia M. Champion, mais si la réaction triomphe, nous reculons de trente années.

Et M. Champion, troublé par le silence du juge, traversa la pelouse en lissant à rebrousse-poil son chapeau de soie; pour la première fois, il avait négligé de s'enquérir de la santé d'Emma.

M. Darvillier commença le jour même son enquête; il s'enferma dans son cabinet de travail et lut avec soin la plainte des habitants du Brochet; avant la tombée du soir, il se rendit au village, inspecta la fontaine et s'entretint avec des bordiers et leurs femmes.

(1) Voir la *Revue Bleue* des 21, 28 juillet et 4 août 1906.

Les hommes prétendaient que le baron voulait les traiter en esclaves comme au temps de la Révolution ; les femmes disaient simplement : le baron est si riche qu'il peut bien donner trois pierres et un seau de mortier. L'affaire était engagée, il fallait selon tous, qu'elle fut plaidée en justice, par des avocats de la ville.

Le juge résolut de visiter le conseiller qui représentait le village du Brochet à la mairie de Saint-Vivien. Il l'aperçut à l'entrée d'un jardinet étoilé de clématites blanches et bleues ; c'était une sorte de géant qui faisait sauter deux enfants sur ses genoux.

— Eh bien, monsieur le juge, nous vous donnons du travail, dit-il, sans interrompre son jeu.

— Il me semble, objecta M. Darvillier, que vous retardez ainsi des travaux fort urgents. La santé de vos enfants peut en souffrir.

— Oh, monsieur le juge, l'on ne boit guère d'eau dans nos pays.

Et le conseiller donna son opinion sur l'état des vignobles qui promettaient. Le juge le ramena d'un mot à la fontaine.

— Il est trop tard pour s'arranger, dit simplement le conseiller.

Il se tourna brusquement vers M. Darvillier et le fixant, d'un regard à la fois sérieux et moqueur, il ajouta :

— Savez-vous ce que l'on dit, monsieur le juge? C'est que vous comptez, depuis le procès Motard, vous présenter à la députation.

— Qui peut faire courir ce bruit? demanda M. Darvillier.

— Celui qui, sans doute, y trouve intérêt, répondit le conseiller sans quitter le juge du regard.

Et quand il vit M. Darvillier prêt à clore leur entretien d'un salut brusque, le conseiller conclut.

— Dites-donc, monsieur le juge, voilà peut-être une occasion.

Le jour que se plaidèrent les réparations de la fontaine, tout le village du Brochet se donna rendez-vous à la porte de la justice de paix ; les ouvriers et leurs femmes s'assirent au lever du jour sur le gazon qui couvrait la place de la mairie. Quand l'audience fut ouverte, les gendarmes requis par M. Darvillier, durent établir un service d'ordre. Les bordiers prirent place sur les chaises et posèrent leurs outils entre leurs jambes; des paysannes portaient des enfants endormis dans leurs bras. Quand l'assignation fut lue, l'avocat des ouvriers, le même qui, deux mois auparavant, avait défendu Motard, prit farouchement la parole. Il ne pouvait croire, disait il, tout d'abord, malgré les termes de l'assignation, que l'objet du litige fut réellement la fontaine ; cette simple et petite fontaine dont tout le rôle consistait à fournir de l'eau, pour nettoyer le linge, laver le corps et cuire les aliments.

Cette fontaine était, à vrai dire, un signe des temps, une croix nouvelle élevée sur cette petite place où se rencontraient aujourd'hui deux formes de société : l'ancienne, avec ses exigences, ses habitudes somptuaires et ses prérogatives injustifiées ; la nouvelle, décidée à conquérir toutes les libertés, sûre de son droit et forte de son labeur séculaire. Il parla de la propriété paysanne, déplora son morcellement; mais trouva des termes plus éloquents encore pour s'insurger contre les vestiges de grande propriété féodale qui subsistaient dans le pays. Le baron de Grancey était l'un de ces seigneurs attardés dans notre temps, qui voulaient y régner comme autrefois. Pourquoi nos pères, s'écria-t-il, auraient-ils fait la Révolution ? Le baron de Grancey n'avait pu, malgré les années, oublier ses échecs électoraux. Non content de recevoir le prix exorbitant de ses loyers, il voulait mettre à la charge du paysan les réparations et l'entretien de ses propriétés.

L'avocat du baron, dans une courte réponse, prouva que les loyers réclamés par M. de Grancey étaient en réalité les moins élevés du département ; et soutint que le baron n'avait jamais exercé de poursuites contre un locataire insolvable.

De plus, M. de Grancey ayant concédé l'usage de divers prés, d'un bac et de la fontaine, il semblait équitable que les habitants du Brochet fussent dans l'obligation de subvenir à leur entretien ?

Les auditeurs n'avaient applaudi aucun des avocats ; mais quand le second se fût assis après avoir soulevé sa toque, le silence se fit profond et tous les regards fixèrent avidement M. Darvillier. Celui-ci, d'un geste lent, assujettit sur son nez son binocle et desserra le col de sa robe, car il se sentait mal à l'aise. Des mugissements de bœufs entraient par les fenêtres ouvertes et le bruit que faisaient les lourds marteaux des charrons, en s'élargissant dans l'air, venait heurter les vitres de la petite salle. Le soleil allumait une petite flamme au bonnet phrygien qui coiffait une République robuste et massive.

M. Darvillier s'éleva d'une voix grave contre la politique qui cherchait à passionner et à dénaturer tous les débats. Il ne pouvait distinguer dans la lettre de M. de Grancey la moindre trace d'un ressentiment. Le baron, quelles que fussent ses convictions, n'avait rien négligé pour venir en aide aux habitants du Brochet; plusieurs remises de loyers avaient été consenties. Enfin M. de Grancey avait fait don d'une fontaine que l'on utilisait depuis vingt années ; il n'était pas juste de lui réclamer aujourd'hui le prix de réparations rendues nécessaires par un long usage. Puis-

que la commune refusait de subvenir à cette dépense, c'était à chaque habitant d'y coopérer, par une cotisation personnelle. Celle-ci, d'après les calculs du juge, était minime; en y consentant, les ouvriers du Brochet manifesteraient, une fois de plus, ce sentiment de dignité que l'on était assuré de trouver en eux.

La sentence laissa l'assistance indifférente, on eût dit qu'elle n'avait pas entendu les paroles de M. Darvillier, à cause du mugissement des vaches et des coups de marteau du charron qui couvraient, par instant, la voix du juge.

La salle fut évacuée, sans qu'on entendit un seul cri; le bétail, comme s'il s'était assoupi tout d'un coup cessa de mugir et le marteau du charron se tut. Seule l'horloge de l'église battait ainsi qu'un grand cœur sonore. M. Darvillier enleva sa robe, et presque effrayé par ce calme subit, se dirigea vers la place entièrement déserte. A l'ordinaire, les avocats, les plaideurs et tout le village discutaient bruyamment le jugement rendu; ce matin, ils s'étaient évanouis ainsi que des ombres et le juge se vit entouré de maisons luisantes et hostiles. L'instituteur, revêtu de sa redingote, gesticulait devant la porte de sa classe. Ses bras et les basques de son vêtement se soulevaient furieusement en des sens opposés; par moment, il s'arrêtait de remuer pour sécher ses yeux. M. Darvillier, hâtant le pas, se dirigea vers l'école.

— Qu'avez-vous fait, monsieur le juge, s'écria M. Champion.

De grosses larmes coulaient le long de son visage congestionné.

— La République est perdue! la République est perduê, gémit-il.

Et les bras étendus, comme s'il s'offrait en holocauste à quelque terrible vengeance, M. Champion rentra dans sa classe.

A la suite du jugement rendu par M. Darvillier contre M. Borie, les républicains avaient empêché les conservateurs de manifester leur mécontentement; mais la dernière sentence du juge prouvait qu'il était un magistrat sans conviction ni conscience. Après l'avoir défendu avec zèle, les républicains l'abandonnèrent à ses ennemis; bien plus, ils s'unirent à eux, et tous les partis dirigèrent contre M. Darvillier les lames acérées de leurs haines confondues. Tout d'abord, M. Darvillier et ses filles ne se rendirent pas compte de l'hostilité que le vent soufflait autour de leur maison et qui s'amoncelait au dessus d'eux, avec les nuages. Les deux fonctionnaires de l'Enregistrement et des Ponts et Chaussées ne parurent plus, et M. Champion surgit un soir, à la tombée de la nuit. Il posa sur le buffet un paquet de livres, puis saisit la main d'Emma qu'il bais longuement à plusieurs reprises. Il peignit la situation enviable des instituteurs dans les colonies, et vanta la beauté des climats lointains, mais il s'exprimait sur un ton craintif, comme s'il s'effrayait à l'avance d'une nature voluptueuse, toute grondante de fauves. Emma l'écoutait, d'une manière distraite, en caressant un petit chien couvert de longs poils que son père avait rapporté de Bordeaux; elle changeait fréquemment de place pour ne pas s'endormir, et, suivie de l'instituteur, Emma porta sa chaise sous le gros acacia, car là mourait pour un instant son inguérissable mélancolie. L'instituteur parut attendre de la jeune fille une réponse qu'elle ne donna point; alors il se leva, presque chancelant, et traversa la pelouse du petit jardin, en pressant contre sa poitrine une fleur tombée des cheveux d'Emma. Quinze jour après cette visite, le juge et ses filles apprirent que M. Champion était désigné pour occuper en Indo-Chine un poste qu'il sollicitait depuis de longues années.

La nouvelle fut reçue par Emma, sans qu'elle prononçât une parole, mais, à partir de ce moment, sa passion de solitude augmenta. De l'aube au soir, elle restait assise sous l'acacia, ou bien elle se couchait sur le gazon et demeurait étendue, comme morte, avec son chien dans les bras. Marguerite ne pouvait au contraire rester un instant à la même place; elle s'épuisait en de grossières besognes, à la cuisine et dans le jardin. La servante que le maire, M. Moulineau, avait procurée, revenait chaque jour du village de méchante humeur et jetait à terre avec une sorte de dégoût les provisions qu'elle rapportait. Douce et prévenante durant un an, elle était tout d'un coup, depuis quelques semaines, acariâtre et vindicative. Aux observations de Marguerite, elle répondait par des injures, et quand le juge la fit venir pour l'admonester, la paysanne répondit en se signant, d'un air effrayé :

— Je ne veux plus servir monsieur.

Le juge haussa les épaules et lui donnant comme gratification un mois de gages, la renvoya. La servante prit l'argent et pleura de reconnaissance et de crainte. On chercha dans le village dès le lendemain une paysanne qui voulût entrer au service du juge; les femmes les plus pauvres refusèrent et Marguerite dut faire les emplettes quotidiennes. Emma vaquait, durant son absence, aux travaux du ménage; elle mettait des gants jaunes et gardait sur sa tête son large chapeau de paille, orné de pavots.

Le juge partait chaque jour en tournée dans les villages du canton et, bien que les routes ne se fussent pas allongées ainsi que des rubans, les distances lui semblaient démesurément agrandies. C'est que, maintenant, aucun paysan ne quittait sa charrue pour donner des nouvelles du temps et parler de la

récolte prochaine ; au contraire, dès qu'un laboureur apercevait le juge, il faisait claquer son fouet et poussait son cheval dans la lande. Sur la route, les ouvriers lui demandaient autrefois la permission de marcher à ses côtés ; ils devisaient ensemble comme des camarades, saluaient d'un même geste, les villageoises assises au seuil de leurs masures, et dont les coiffes semblaient piquées au sommet des bâtons fleuris que dessinaient les roses trémières. Maintenant le juge s'avançait seul entre des chaumières qui paraissaient abandonnées, parce que l'on se cachait pour le voir et n'être pas aperçu de lui. Chacun de ses pas était lourd et malgré sa fatigue il ne trouvait plus de vigneron qui voulût le ramener, le soir à Saint-Vivien, dans sa carriole. Lorsqu'il entrait chez un paysan menacé de poursuites, M. Darvillier s'efforçait en des termes simples, presque humiliés, de gagner sa confiance, mais l'homme riait et répondait qu'il préférait aller en justice. Le juge échouait dans toutes ses tentatives de conciliation ; il dut prendre le parti de renoncer à cette tâche. Il rentrait le visage sombre, le corps meurtri, envahi par un irrésistible besoin de se reposer et de s'endormir. Marguerite servait sans dire un mot le repas du soir et s'arrêtait de manger pour rafraîchir de ses mains légères le front brûlant de son père.

Emma vivait dans une sorte d'exaltation continuelle qui désolait M. Darvillier et Marguerite. Après le dîner, ils s'efforçaient par des caresses et des mots tendres de la calmer.

— Ecoute, père, ce que l'on m'a fait ce matin.

Elle se dressait d'un bond et ses cheveux noirs dénoués, elle énumérait les vexations qu'on leur faisait subir à toutes les deux, mais que Marguerite enterrait dans son âme.

C'était une injure proférée par un paysan ou bien le refus d'une villageoise de porter son lourd panier de provisions. Emma avait découvert sous un paquet de légumes une lettre qui devait contenir des saletés. Elle tendait le papier à son père et M. Darvillier s'écriait :

— Ah ! les misérables, les misérables !

Il relisait l'interprétation infâme que l'on donnait à sa réclusion, en compagnie de ses filles.

M. Darvillier fit l'achat d'une bicyclette et, grâce à cette acquisition, il pouvait fournir en peu de temps les courses les plus éloignées. Il traversait les villages à la hâte et n'apercevait les chaumes et leurs habitants que peints sur un écran. Mais il était la proie d'une sorte de peur qui le harcelait sans cesse : sitôt qu'il avait quitté sa maison, il voyait ses enfants aux prises avec les pires dangers.

Un soir qu'il sortait d'un village endormi dans la nuit, M. Darvillier eut la vision nette d'un malheur et loin de la dissiper, il se lança dans l'ombre à toute vitesse.

Il se sentait environné de menaces et les branches des arbres qui surgissaient par dessus les haies lui semblaient dans la nuit autant de poings tendus ; derrière chaque buisson, il devinait un ennemi caché ; les aboiements des chiens le faisaient trembler comme s'il fût pris de convulsions ; il changeait d'allure tout d'un coup et revenait le cœur bouleversé dans sa calme demeure, peuplée des chères ombres de ses filles.

Il franchissait les côtes, volait, tel un oiseau, le long des descentes, et bondissait sur les routes rocailleuses, sans prendre garde aux flaques d'eau qui l'éclaboussaient. Un jour, sa machine heurtant une pierre fit un saut brusque, ainsi qu'un cheval effrayé ; et le juge alla s'abattre contre une borne. Il resta quelques minutes étendu, sans connaissance, et ce fut la fraîche sensation de l'eau sur son visage qui le ranima ; une pluie fine commençait à tomber ; son front était si lourd qu'il le serra, de ses deux mains, comme pour le relever, et ses doigts se teignirent de sang. Il eut peur de rester sur la route, car il songea sérieusement, dans sa fièvre, que des paysans pourraient l'achever. Sa machine était en bon état, il la reprit et par une sorte de folie, il accéléra sa vitesse précédente : le sang et la boue souillaient son visage et le vent qui soufflait par rafales menaçait à chaque instant de l'emporter vers les landes noyées d'ombre.

Arrivé devant sa maison, il vit la porte entr'ouverte et sans en chercher la cause, il pénétra d'un pas chancelant dans le jardin. Marguerite l'attendait dans la grande allée, et sitôt qu'elle entendit le pas familier de son père elle courut à lui : dans l'ombre, elle ne pouvait voir ses vêtements dégoutants de sang et de boue.

— Emma est très malheureuse, dit Marguerite, il faut absolument la sortir de son état.

— Qu'est-il arrivé, demanda M. Darvillier.

— Ils ont empoisonné son chien, expliqua Marguerite, à voix basse.

— C'est bien, répondit le juge.

Il avait retrouvé toute son énergie et ne sentait plus sa faiblesse. Suivi de Marguerite il traversa le jardin, et, sans bruit, ouvrit la porte de la salle à manger. Emma à demi couchée dans un fauteuil serrait contre sa poitrine son petit chien mort ; ses doigts crispés s'enfonçaient dans le corps soyeux et ses yeux hagards exprimaient un indicible effroi.

La venue de son père la réveilla ; elle se leva sans lâcher son chien et dans une grande exaltation elle désigna du doigt les vêtements souillés du juge.

— Vois, Marguerite, ils ont voulu tuer notre père,

comme ma Leda. Ils t'ont manqué, n'est-ce pas? Mais demain, ils nous assassineront tous les trois. J'aimerais mieux mourir de suite.

Elle retomba sur son fauteuil et parut s'endormir ; Marguerite reprocha d'abord à son père d'avoir inutilement effrayé Emma, puis elle lava le visage du juge et le fit changer de vêtements. Pendant qu'elle procédait à ce pansement, des cris s'élevaient sur la route, devant la porte de la maison. C'étaient des injures à l'adresse de M. Darvillier que dominaient par instant des bruits de ferrailles.

— A bas le juge!

Les cris se multipliaient et, lorsqu'ils s'apaisèrent, des coups de fusil éclatèrent en fusillade. Le vent qui grondait se mêlait aux hurlements des paysans et l'on eût dit que la terre toute entière protestait contre M. Darvillier. Le juge et sa fille descendirent dans la salle à manger, afin de rassurer Emma; ils ne la trouvèrent pas et poursuivirent leurs recherches dans le jardin. Marguerite alla chercher une lanterne et vit, sous le gros acacia, une échelle tombée à terre; la jeune fille leva les yeux, et poussa dans la nuit un cri déchirant; sa main désignait Emma, dont le corps se balançait, pendu à l'une des branches. M. Darvillier monta dans l'arbre, et souleva sa fille avec mille précautions; il se rendit compte que son corps était tiède et sentit sous ses doigts battre son jeune cœur. Aidé de Marguerite, il transporta la jeune fille dans la salle à manger; tous deux la soignèrent avec des mains fièvreuses et les yeux brouillés de larmes. Durant deux mortelles heures, ils épièrent son sourire et ses premières paroles. Et pendant ce temps, sur la route, des chansons ordurières troublaient la nuit; les paysans avaient attaché, à la porte du juge, un âne qu'ils agaçaient pour le faire braire et chacune des plaintes de l'animal était saluée par des applaudissements et des coups de fusil, tirés en l'air.

Enfin la figure d'Emma reprit sa coloration habituelle et quand elle fixa de ses yeux tranquilles Marguerite et son père, ceux-ci fondirent en larmes. Ils demeurèrent tous les trois, blottis dans la salle à manger et le jour les surprit assis sur des chaises de paille, leurs mains jointes, comme s'ils remerciaient quelqu'un.

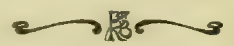
Dès le matin M. Darvillier envoya deux télégrammes, l'un au procureur général de Bordeaux pour lui donner sa démission; l'autre, à son protecteur M. Chevalier, auquel il demandait un rendez-vous.

Les deux jours qui suivirent cette affreuse nuit furent occupés par des préparatifs de départ et M. Darvillier quitta Saint-Vivien, à quatre heures du matin, afin de ne saluer personne. Pendant le trajet de Saint-Vivien à Saint-Gervais, le juge pensait à la joie si pure de son arrivée et la comparait à sa déception présente; il fermait les yeux à d'obsédantes images, ses filles sommeillaient, serrées l'une contre l'autre, et leurs lèvres pâlies se recoloraient à respirer l'air vivifiant du matin. Le brouillard qui se levait des mares croupissantes cachait les masures posées au bord de la route, se fondait avec l'haleine des voyageurs et piquait leurs vêtements de petites larmes, dans lesquelles grelottaient de menues lumières.

Lorsque le train qui les ramenait à Jonzac se fut mis en marche, Emma désigna à son père un paysan qui courait le long de la voie, en agitant son mouchoir. Il devait venir d'un village éloigné et s'être mis en route depuis plusieurs heures, car ses jambes nues étaient souillées de boue. Il sautait par dessus les talus, et faisait de grands gestes avec ses mains. M. Darvillier, répondant à l'appel de sa fille, se mit à la portière; alors le paysan s'arrêta, tendit les deux bras vers le juge et tomba sur les genoux. M. Darvillier enleva son chapeau et répondit à son tour au salut de l'homme. Puis il se rejeta dans le fond du wagon et répondit d'une voix entrecoupée à ses filles qui l'interrogeaient :

— C'est Motard, le pauvre brassier.

JEAN VIGNAUD.



L'ARBITRAGE OBLIGATOIRE

La question des grèves préoccupe de plus en plus vivement les pouvoirs publics, chez toutes les nations qui ont été entraînées dans le cycle de la grande industrie capitaliste. Les chômages concertés suscitent l'effroi des gouvernants et des classes dirigeantes, — non seulement parce qu'ils risquent de mettre aux prises, à chaque instant, le prolétariat et la force armée, non seulement parce qu'ils lancent la perturbation dans les combinaisons des directeurs d'usine; mais encore et surtout parce qu'ils projettent en pleine lumière les oppositions sociales. Rien ne manifeste mieux que ces conflits économiques, qui embrassent parfois des dizaines de milliers d'hommes, l'antagonisme des possédants et des non possédants, du patronat et du salariat.

Les orthodoxes, les politiques peuvent nier la lutte des classes et la ramener à une thèse d'école, ou à une affirmation de réunion électorale. Elle éclate, en toute spontanéité, dans un litige comme celui de Crimmitschau en Allemagne ou comme celui des charbonnages français en avril dernier; et c'est pourquoi les ministères des États démocratiques et des États à demi féodaux encore, s'efforcent, depuis longtemps, de canaliser ce mouvement gréviste qui

va s'intensifiant toujours davantage, au fur et à mesure que s'accentue l'expansion syndicale.

Jadis, les coalitions, comme l'on disait, étaient prohibées par les lois ; mais les dispositions pénales de cette nature n'ont de valeur, qu'autant qu'elles ne croulent pas sous les faits. Le fameux texte de 1864, soi-disant octroyé par l'Empire, en vérité arraché par la vigueur ouvrière, consacra le droit au chômage, tout en maintenant réellement d'énormes restrictions. Si l'on examine l'effectif des grèves sous la troisième République, l'on voit qu'il a sans cesse augmenté. Pour ne prendre que les dix ou onze dernières années, il saute de 391 en 1894 à 740 en 1897, à 902 en 1900, à 1.026 en 1904. Le fléchissement constaté en 1905, — 830 —, ne saurait nous arrêter, car le total de 1906 s'annonce déjà beaucoup plus fort que celui des exercices antérieurs et le Premier Mai, à lui seul, présente un apport sans précédent. Ce serait se faire illusion, par ailleurs, que d'assigner à cette croissance des causes fortuites, des raisons transitoires : chaque semestre, en quelque sorte, des corporations nouvelles sont entraînées dans cette poussée, qui n'épargne ni les viticulteurs, ni les horticulteurs, ni d'autres professions en apparence disséminées. J'ajouterai que ces données ne sont pas particulières à la France, et que les autres contrées industrielles les offrent à un degré équivalent. En Allemagne, par exemple, les statisticiens ont recensé 1.870 cessations concertées de labeur en 1904, contre 1.208 en 1899, et si le Royaume-Uni n'atteint pas à ces chiffres, qu'on pourrait qualifier d'Américains, nul ne doit oublier qu'un seul conflit du travail outre-Manche englobe autant de salariés que trois ou quatre en France. C'est encore là un des innombrables effets d'une concentration capitaliste plus avancée.

Mais les gouvernements s'attachent moins encore à cette multiplication très réelle des grèves locales et partielles, qu'à l'éventualité d'une grève générale ou généralisée. Depuis que cette formule a été lancée dans le monde, elle a fait une assez rapide fortune. L'on ne saurait même dire qu'elle soit demeurée pratiquement inopérante, puisque, pour des motifs divers, des centaines de milliers ou des millions d'hommes se sont levés tour à tour en Belgique, en Suède, en Russie, en Italie. Tout chômage restreint peut donner lieu désormais à une paralysie quasi totale d'une industrie ou de l'ensemble des industries. Plus la lutte des classes revêt cet aspect strictement économique, et plus il est naturel et logique que les pouvoirs publics cherchent à en limiter les effets et à en rétrécir le champ. Le prolétariat apparaît plus menaçant pour l'ordre établi, lorsqu'il supprime la production, que lorsqu'il se jette à l'assaut des sièges électoraux ; et voilà pourquoi les politiques prudents et avisés se sont évertués à découvrir des palliatifs. L'arbitrage obligatoire est à l'ordre du jour dans les deux pays, qui ont jusqu'ici enregistré les grèves les plus violentes : la France et l'Italie.

L'arbitrage obligatoire, qui repose lui-même sur l'organisation de la grève, constitue l'article 1er du programme dit de la « paix sociale ». Autour de ce programme se groupent des hommes venus de divers points de l'horizon : socialistes soucieux de ralentir et de diriger les transformations, radicaux qu'épouvantent les litiges du travail, conservateurs catholiques qui attribuent à l'État un rôle moralisateur, et au patronat, une autorité d'éducation. L'essence du système est l'interventionnisme poussé au suprême degré. Il tend à la suppression des heurts sociaux, à la liquidation des conflits par voie judiciaire, à la subordination du mouvement prolétarien. A force de juxtaposer dans des institutions communes, et mixtes, les patrons et les salariés, les partisans de la paix sociale croient pouvoir rétablir une solidarité. Ils ne se demandent pas si cette conception archaïque et moyenâgeuse, qui a déterminé, dans des pays de survivance religieuse, la restauration des organismes corporatifs, correspond bien aux phénomènes économiques de notre époque. L'exemple de l'Autriche elle-même, où ces corporations ont croulé, en dépit de toutes les lois multipliées pour les sauver, ne les a pas éclairés. Au reste, nous verrons plus loin, en laissant parler les catégories sociales aux prises, les difficultés que cette méthode suscite.

La Chambre a été saisie, dans les premiers jours qui ont suivi sa réunion, d'une proposition de M. Millerand. Ce dispositif n'est pas nouveau, car M. Millerand, auquel on ne peut refuser ni la tenacité, ni la précision des vues, le soumettait à ses collègues pour la troisième fois. Le 15 novembre 1900, il déposait sous sa signature et sous celle de M. Waldeck-Rousseau, président du Conseil, un projet sur le règlement amiable des différends relatifs aux conditions de travail. Bien qu'il émanât de deux ministres et non des moindres, ce projet ne fut même pas examiné par la Commission compétente. Le 14 octobre 1902, M. Millerand reprit son texte, qui, cette fois, donna lieu à un rapport favorable de M. Colliard ; mais les conclusions devinrent caduques, parce que la Chambre ne trouva point le temps de les discuter. Au fond, était-elle désireuse d'ouvrir un débat sur un problème aussi grave et aussi complexe ? M. Millerand a donc demandé et obtenu une troisième distribution.

Son exposé des motifs est des plus intéressants. Il passe en revue toutes les législations étrangères

qui ressemblent pour la plupart à notre loi, si peu efficace, de 1892, sur la conciliation et l'arbitrage. Ni l'Angleterre, ni l'Allemagne, ni l'Amérique, pays de très grande industrie, n'ont dépassé ce stade de la procédure facultative. La procédure n'est obligatoire, à proprement parler, que dans les cantons de Genève (loi du 10 février 1900), et en Nouvelle-Zélande (lois des 11 avril 1894 et 5 novembre 1898). Cette contrée, grâce aux initiatives de son premier ministre autoritaire, M. Seddon, mort en juin dernier, a mérité de s'appeler le « pays sans grève ».

Mais le système de M. Millerand ne s'en tient pas à la prescription de l'arbitrage. Beaucoup plus compliqué, il comporte une brève analyse :

1° Le régime qu'il institue ne vise pas en principe tous les établissements industriels et commerciaux. Il s'impose à tous ceux qui passeront, avec l'État, un marché de fournitures ou de travaux, ou qui recevront de lui une concession ; il pourra être imposé de même à ceux qui traiteront avec les départements et les communes. Enfin, il sera loisible aux patrons qui occupent 50 personnes de l'adopter. Partout où il fonctionnera, un avis sera remis à l'ouvrier qui demande à être embauché, et l'entrée de celui-ci dans la maison constitue, après trois jours, l'engagement de se conformer à la loi nouvelle ;

2° Si le régime est instauré dans une usine ou autre établissement, les salariés nomment, parmi eux, des délégués permanents qui les représentent auprès du patron. Si le personnel d'une maison est supérieur à 150 unités, il doit être réparti par le chef de cette maison en catégories. Ces délégués transmettent les réclamations de leurs mandants à la direction ;

3° Voici la réglementation de la grève. Si les réclamations ne sont pas admises, elles doivent être envoyées par écrit au chef d'établissement. Celui-ci a quarante-huit heures pour répondre et désigner des arbitres : à défaut, les ouvriers peuvent recourir à la grève ; si le patron a désigné des arbitres, les ouvriers doivent nommer les leurs dans les quarante-huit heures ; si dans les six jours suivants, la sentence arbitrale n'est pas intervenue, ils peuvent encore cesser le travail.

Mais cette cessation n'aura lieu qu'en vertu d'une procédure nettement édictée. Les travailleurs de l'établissement sont appelés à voter, et pour que la grève soit valable, il faut qu'au premier tour tout au moins, elle réunisse un nombre de suffrages supérieur à la moitié du nombre des votants et au tiers des inscrits. En ce cas, elle est obligatoire pour tous ; mais le scrutin sera renouvelé tous les sept jours. Si la majorité n'est pas acquise en faveur de la grève, le personnel ne pourra chômer.

4° La grève déclarée, les sections compétentes des conseils du Travail ont qualité pour trancher le différend, et leur sentence vaut convention pour les parties, pendant six mois.

5° Passons aux sanctions. Ceux qui, par violences, menaces, etc., auront influencé un vote, seront passibles de prison et d'amende. Ceux qui auront mis obstacle à l'accomplissement des fonctions d'un délégué encourront l'amende. Ceux qui n'auront pas déféré à la sentence arbitrale perdront, trois ans durant, leurs droits d'être électeurs et éligibles dans les divers scrutins relatifs à la représentation du travail : (nomination des prud'hommes, délégués mineurs, juges consulaires, administrateurs de syndicats, etc.).

Tel est, succinctement analysé, ce texte qui comprend 33 articles.

Comment a-t-il été accueilli par les parties intéressées : directeurs d'usines d'un côté, ouvriers de l'autre ? En réalité, dès son apparition, en 1900, il a été combattu et condamné par les entrepreneurs comme par les employés, et rien ne prouve que les dispositions de ceux-ci ou de ceux-là se soient transformées, et qu'une majorité se soit constituée maintenant dans l'opinion en faveur du dispositif de M. Millerand, si minutieusement qu'il ait été étudié.

Naturellement, les patrons n'allèguent point, contre les innovations projetées, les mêmes arguments que les salariés. Ils accepteraient, à coup sûr, la restriction des grèves, mais le projet, justement, ne leur semble pas offrir des garanties suffisantes.

Ce qui les frappe surtout, à en juger par les déclarations qu'ont faites des personnalités très représentatives, c'est qu'on porte une atteinte directe à leur autorité. L'introduction de délégués permanents dans la manufacture équivaut à leurs yeux, et pour eux, à une proclamation de déchéance. Le jour où les mandataires des ouvriers auront qualité pour développer des réclamations, ils ne garderont plus eux-mêmes aucun pouvoir réel de commandement. M. Motte l'a dit catégoriquement : ces délégués seront des patrons occultes qui décideront de l'avancement, de la distribution du travail, des repos, et qui tendront à se poser en dictateurs au petit pied. D'ailleurs, ils ne seront choisis ni parmi les travailleurs les plus laborieux, ni parmi les esprits les plus avisés. Ce seront les beaux parleurs qu'éliront les circonscriptions nouvelles, ceux qui formuleront les programmes les plus extravagants ; et une fois investis de leurs fonctions, au lieu de contribuer à la conciliation, ils prêcheront le tumulte. Ils manifesteront d'autant plus d'audace qu'ils se sentiront plus inviolables, car il faudra un triple courage à un manufacturier pour qu'il ose con-

gédier, à un moment quelconque, un délégué. Voilà un premier point : le patronat répudie l'avènement du parlementarisme à l'usine.

En voici un second. Si, *en fait*, la loi créera à tous les usiniers l'obligation d'installer chez eux le nouveau régime, (les catégories prévues étant indéfiniment extensives), si elle portera atteinte à la liberté des employeurs, elle ne violera pas moins la liberté des salariés. M. Rességuier, le grand verrier de Carmaux, tout comme MM. Méline et Ribot, a rappelé la phrase fameuse de M. Waldeck-Rousseau : « Le droit d'un seul homme à travailler est aussi sacré que le droit de tous les autres à refuser le travail. » Que devient ce droit de l'individu, de beaucoup d'individus, s'ils restent la minorité, dans le système du projet ? La minorité est écrasée ; elle devra mourir de misère, si la majorité en décide ainsi : majorité qui, au surplus, sera souvent conquise par des moyens critiquables, par le terrorisme des groupements disciplinés. En somme, la loi mettrait sa puissance coercitive au service de la tyrannie syndicale.

Et enfin, si nous passons sur certaines raisons secondaires, quelque intéressantes qu'elles soient, nous trouvons une troisième objection. On voit bien comment des pénalités pourront être infligées aux patrons, et comment ils seront contraints de s'incliner devant une sentence légale. Mais ce qui est moins clair, c'est la procédure qu'on emploiera pour amener les ouvriers à s'exécuter. En réalité, lorsque ceux-ci voudront prolonger la grève pour s'insurger contre le jugement rendu, ils en trouveront aisément le moyen. Les sanctions dérisoires, dont on les menace, ne sauraient les inciter à fléchir. La loi ne frappe donc que d'un côté. Un seul des patrons qui se sont prononcés, M. Japy (de Beaucourt), estimait que la méthode préconisée serait viable, mais à condition que les syndicats pussent posséder et être atteints dans leur propriété collective. Il avait, sous les yeux, les grandes compagnies de chemins de fer ou de mines d'Angleterre, qui ont essayé, depuis 1899, de faire condamner les Unions à d'énormes dommages-intérêts. On se rappelle que tout récemment la Chambre des Communes a déclaré que les caisses corporatives devaient être soustraites à ces réclamations civiles pour faits de grève. Quoi qu'il en soit, les grands usiniers se sont bien accordés en France, à repousser le système des délégués, de la grève réglementée, et de l'arbitrage obligatoire.

*
* *

Les ouvriers marquent une résistance au moins égale. Depuis 1900, leurs divers congrès corporatifs ont eu le loisir d'examiner le projet qui avait été soumis au Parlement. Aucune fédération ne s'est prononcée en sa faveur : beaucoup l'ont rejeté catégoriquement. Quant à la Confédération du travail, elle l'a repoussé à l'unanimité, moins neuf voix, au Congrès de Lyon, en septembre 1901. Il n'y a point apparence, du reste, que l'opinion des syndicats, des masses prolétariennes organisées, ait varié depuis cinq ans.

Ici aussi nous négligeons les critiques secondaires, celles qui s'appliquent à tel ou tel article, pour nous attacher exclusivement aux objections générales, à celles qui frappent la conception d'ensemble.

Il est un premier point qui ne pouvait passer inaperçu. C'est qu'en pratique le dispositif proposé aboutit à l'émiettement, à la dislocation du Syndicat. Chaque atelier, soit pour désigner des délégués, soit pour statuer sur la grève, forme une circonscription, et encore si l'atelier est trop vaste, cette circonscription sera-t-elle subdivisée. On institue donc un particularisme mesquin, un égoïsme, peut-on dire, qui va à l'encontre de tout le mouvement corporatif actuel. Aujourd'hui, les Syndicats se groupent localement dans la Bourse, et professionnellement dans la Fédération. Il n'y a plus désormais, ni Syndicat, ni Bourse, ni Fédération : reste la circonscription d'atelier, l'établissement. La solidarité ouvrière est rompue. — Les établissements, en cas de grève étendue, sont opposés les uns aux autres. C'est donner beau jeu aux intrigues, aux pressions, et aux « Jaunes ». L'œuvre de trente ans serait défaite d'un coup. La fonction perpétue et développe l'organisme : le rôle du syndicat étant réduit notablement, le syndicat lui-même se sentira condamné à mort ; mais comme tout organisme, il tendra à vivre et luttera désespérément.

De même que le projet porte un coup à l'association militante, de même il supprime le droit de grève, car il est des droits qu'on supprime en les règlementant. On revient non seulement en deçà de 1884, mais encore en deçà de 1864. La grève est un mouvement ouvrier autonome ou du moins qui vise à l'autonomie ; et c'est justement pour lui conserver sa stricte indépendance que certaines grandes Fédérations d'industries, les métallurgistes entre autres, s'interdisent, par leurs statuts, tout recours à l'arbitrage gouvernemental. Le projet restreint étrangement cette faculté de coalition : il l'enferme dans des limites si étroites, et la soumet à des conditions si rigoureuses, qu'il n'en subsiste plus qu'un vain mot.

Ce qui caractérise la grève, c'est sa spontanéité. Les mandataires ouvriers, qui ont fait des déclarations à cet égard, ont été unanimes. Du jour où l'on subordonnera la guerre économique à l'accomplissement de telles ou telles formalités, il n'y aura

plus de liberté que pour le grand patronat. En substituant les discussions verbales, les scrutins, tout ce qui forme l'essence du parlementarisme, à la décision brusque d'une minorité consciente, qui sait ce qu'elle veut, où elle va et qui entraîne, les indifférents et les timides par la vigueur même de son attitude, on enlève au prolétariat son unique arme de défense. Lorsqu'il faudra attendre l'échéance d'un délai, pour proclamer la cessation du travail, — multiplier les votes sous l'œil de l'usinier, les industriels seront bien tranquilles. S'il est encore des grèves, ils auront tout le loisir de les prévoir, et elles ne dureront point longtemps. D'ailleurs l'arbitrage sera là pour empêcher les travailleurs de conquérir des avantages effectifs, — ces avantages, que seule peut leur valoir une prolongation sérieuse du chômage.

Quant à la grève de toute une profession, elle ne serait plus, avec le système préconisé, qu'une utopie parfaitement irréalisable : cela a vivement frappé les Congrès corporatifs.

Ce qui ressort donc du projet, à leurs yeux, c'est que sous couleur de remplacer la méthode du combat armé par la méthode judiciaire, on introduit une régression : dislocation du Syndicat qui est l'instrument de la lutte ; réduction à l'extrême de la liberté de la grève elle-même ; et enfin accroissement des pénalités qui menacent les militants ouvriers. En prescrivant l'organisation de la grève et l'arbitrage dans tous les cas, on n'institue pas la paix sociale, mais la tutelle de la classe prolétarienne. A l'heure où elle a conquis son indépendance morale, et où elle forge les instruments de sa libération, on la replonge insidieusement dans le passé. Cette entente des salariés et des employeurs contre un texte, qui a fait quelque bruit, ne laisse pas que de paraître fort suggestive. Et l'accord, si l'on peut s'exprimer ainsi, va plus loin encore... Des patrons menacent de fermer leurs usines plutôt que de se soumettre au texte devenu loi ; et les ouvriers déclarent qu'ils ne tiendront pas compte de la loi, et qu'ils feront grève comme devant.

* * *

Le lecteur connaît maintenant les arguments des deux parties. Rien ne démontre mieux l'antagonisme des classes que cette double opposition au régime des transactions. Les défenseurs de la « Paix Sociale » éprouvent autant de difficultés à faire prévaloir leurs vues que les pacifistes internationaux. C'est peut-être que la guerre économique ou industrielle, comme la guerre des États entre eux, ne saurait être abolie par la simple introduction d'une procédure nouvelle. Il faut aller au fond des choses.

Paul Louis.

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Pierre Loti, *Les Désenchantées.*

Pierre Loti, étant retourné il y a peu d'années au Japon, en rapporta « *La troisième jeunesse de Mme Prune* », que les historiens de son œuvre estimeront négligeable ; d'un nouveau séjour à Constantinople, il revient avec un livre, que nous sommes bien obligés de ne point ranger parmi ses plus parfaits. Prétend-il donc refaire l'œuvre de sa jeunesse ? La périlleuse entreprise ! Dilettante de la mélancolie, le désir de revoir ce qu'il découvrit avec une avidité désabusée, de comparer hier et aujourd'hui et d'en souffrir, le guide ; nous ne sommes plus au temps où le poète Regnard parvenu avec ses compagnons Fercourt et de Corberon à l'une des extrémités de l'Europe pouvait s'écrier :

Gallia nos genuit : vidit nos Africa, Gangem
Hausimus Europamque oculis lustravimus omnem
Casibus et variis acti terraque marique
Stetimus hic tandem nobis ubi defuit orbis.

L'univers ouvre au voyageur de notre époque des perspectives illimitées, et Loti n'a point encore épuisé l'infinie diversité du monde. Loti n'a point encore écrit ce roman lapon que Jules Lemaître annonça voici tantôt dix ans, poussant la complaisance jusqu'à en esquisser une scène essentielle : Loti, l'amie à la face camuse, le phoque familier...

Ce livre-ci est trop long ; l'espèce de monotonie dont l'art de Loti souffre et parfois se pare s'y alourdit sans grâce, l'incohérence de la composition, trop évidente, n'est point une compensation ; le rayonnement des descriptions ne nous aveugle point sur l'excessive nonchalance avec laquelle furent écrites trop de pages ; jamais enfin les puérilités, les jeux prolongés d'une sentimentalité superficielle, qui sont comme la rançon d'une ingénuité merveilleuse et d'une inappréciable candeur intellectuelle, ne nous parurent aussi fâcheusement multipliés, aussi intolérables.

Loti lui-même, saisi de quels pressentiments ? semble n'avoir point accueilli en confiance l'idée d'écrire *Les Désenchantées :* lorsqu'en 1901, trois dames musulmanes se donnèrent le soin de lui suggérer le roman des harems turcs contemporains, il se récria d'abord et parut faire une belle défense :

« Un livre voulant prouver quelque chose, vous qui paraissez m'avoir bien lu et me connaître, vous trouvez que ça me ressemble ?... Et puis la musulmane du XXe siècle, est-ce que je la connais ?... Prenez garde, si j'allais plaider votre cause à rebours, moi qui suis un homme du passé... J'en serais bien capable, allez ! Guerre aux institutrices, aux professeurs transcendants, à tous

ces livres qui élargissent le champ de l'angoisse humaine. Retour à la paix heureuse des aïeules. »

Loti se rendit cependant ; je n'oserai point affirmer que je déplore sa décision, ni que ce livre aisément critiquable m'ait touché moins vivement que tel autre, où Loti manifesta une plus sûre entente des lois de la composition, sinon plus de profondeur, un souci plus constant d'achèvement littéraire, sinon plus de puissance et d'éclat, un tact, et pour tout dire, un goût plus ferme et plus vigilant, sinon plus d'émotion et de sincère abandon. Loti, que ses défauts servirent souvent, n'en est jamais accablé ; toujours on le vit surprendre et commander notre indulgence, et nous sommes accoutumés à ne point mesurer à leur degré de perfection l'intensité du plaisir que ses œuvres nous procurent. Qu'importe, d'ailleurs, que ce plaisir ne varie guère, s'il exerce sur nous la fascination toujours nouvelle d'une puissante volupté ; tant de spectacles évoqués dans leur splendeur périssable, tant de sensations retenues et fixées à la minute de leur évanouissement, Loti, poète de l'éphémère et chantre de la mort, demeure le maître et le souverain dispensateur d'un vertige dont nous ne sommes point encore las.

*
* *

Il est puissant par son lyrisme ; une exaltation désolée anime et soutient ses peintures ; quel art serait plus efficace pour nous rendre les prestiges de Constantinople ? Constantinople s'adapte si parfaitement au rêve de Loti qu'il y croit retrouver une patrie d'élection ; sa désespérance s'y nourrit ; ses perpétuelles exigences de beauté, ses curiosités, ses aspirations inquiètes, son secret désir d'immobilité et d'anéantissement dans la contemplation, y sont satisfaits et flattés. Loti, qui jusqu'ici n'éprouva sans doute que d'égoïstes amours, a donné enfin toute son âme, et s'il est dans son œuvre des pages de ferveur sincère, c'est dans *Les Désenchantées* qu'il faudra les chercher ; il est le dévot non point seulement d'une ville mais d'un peuple, d'une civilisation, d'une religion. A qui donc le peuple turc inspira-t-il une amitié si chaleureuse ? Son art, ses mœurs, son fatalisme emportèrent-ils jamais une adhésion plus éloquemment enthousiaste ? Du pays basque, où Loti avait cru qu'il valait la peine de s'arrêter à la recherche de « l'esprit du vieux temps », son cœur s'élance vers les rives du Bosphore

« pays des enchantements légers, des griseries tristes et exquises par quoi la fuite du temps est oubliée... Oh ! là-bas, à Stamboul combien davantage il y avait de passé et d'ancien rêve humain persistant à l'ombre des hautes mosquées, dans les rues oppressantes de silence et dans la région sans fin des cimetières, où les veilleuses à petite flamme jaune s'allument le soir par milliers pour les âmes des morts... »

Et Loti s'afflige :

« Mon Dieu, pourquoi fallait-il qu'il eût maintenant deux patries ; la sienne propre et puis l'autre, sa patrie d'Orient ! »

C'est donc avec une tendresse, un respect, une gratitude filiales qu'il décrira sa patrie d'Orient, la féerie de Stamboul :

« la ville des minarets et des dômes, la majestueuse et l'unique, l'incomparable encore dans sa décrépitude sans retour, profilée hautement sur le ciel avec le cercle bleu de la Marmara fermant l'horizon, »

la Corne d'Or, Scutari, les Eaux Douces d'Asie, les Eaux Douces d'Europe ; les visites aux cimetières, à la tombe de la petite Circassienne dont il nous dit autrefois la grâce et les allures de fantôme oriental seront des pèlerinages ; une piété transparait, non seulement dans les larges tableaux qu'il se plaît à reprendre, qu'il achève parfois avec une minutie patiente, et souvent esquisse ou rappelle d'un trait sûr, mais aussi et surtout peut-être dans ces notations menues qui font comme la trame colorée de son œuvre, le costume, les usages, un chant de batelier, la nuance d'un paysage, les mille détails et les secrets infimes de la vie musulmane et de la nature d'Orient ; certes, il faut qu'un grand amour ait conseillé cet art qui ne néglige rien, non pas même les laideurs, ni les trivialités, puisqu'une émotion émane des scènes les plus familières. Acceptez par exemple que Loti vous guide jusqu'à cette place silencieuse, parvis de la grande mosquée de Mehmed-Fateh, au cœur du vieux Stamboul.

« Des petits cafés centenaires s'ouvrent tout autour, achalandés par les rêveurs qui causent à peine. Il y a aussi des arbres à l'ombre desquels d'humbles divans sont disposés pour ceux qui veulent fumer dehors. Et dans des cages pendues aux branches, il y a des pinsons, des merles, des linots, spécialement chargés de la musique dans ce lieu naïf et débonnaire.

« Ils s'installèrent sur une banquette où des Imams s'étaient reculés avec courtoisie pour les faire asseoir. Près d'eux vinrent tour à tour de petits mendiants, des chats affables en quête de caresses, un vieux à turban vert qui offrait du coco « frais comme glace », des petites bohémiennes très jolies qui vendaient de l'eau de rose, et qui dansaient — tous souriants, discrets et n'insistant pas. Ensuite, sans plus s'occuper d'eux, on les laissa fumer et entendre les oiseaux chanteurs. Il passait des dames en domino tout noir, d'autres enveloppées dans ces voiles de Damas qui sont en soie rouge ou verte avec grands dessins d'or ; il passait des marchands de « mou » et alors quelques bons Turcs, même de belle robe et de belle allure, en achetaient gravement un morceau pour leur chat et l'emportaient à l'épaule, piqué au bout de

leur parapluie; il passait des Arabes du Hedjaz en visite à la ville du Khalife, ou encore des Derviches quêteurs à à longs cheveux, qui revenaient de la Mecque. Et un bonhomme de cent ans au moins, pour un demi-sou, faisait faire aux bébés turcs deux fois le tour de la place, dans une caisse à roulettes qu'il avait très magnifiquement peinturlurée, mais qui cahotait beaucoup sur l'antique pavage en déroute. »

Oh ! les doux et honnêtes regards sous ces turbans, les belles figures de confiance et de paix, encadrées de barbes noires ou blondes !... »

Ainsi Loti fait alterner des pages somptueuses, et d'autres toutes de simplicité, de grâce discrète et d'intime poésie ; jamais sans doute son art d'évocateur de réalités lointaines ne fut plus riche, ni plus magiquement créateur.

*
* *

Loti ayant entrepris de célébrer le vieil Islam, je ne pense pas qu'il devait s'interdire de dénoncer quelques-unes des plus funestes conséquences du dogme mahométan. L'accuserai-je de contradiction? Je ne vois que sa sincérité d'artiste : prestiges du passé, nécessité du présent, opposition de ce qui meurt et de ce qui prétend vivre, tout le tragique de l'existence est là : Loti en jouit intensément, et c'est l'émouvant déclin de l'Islam qui retient son attention passionnée.

Pourquoi cependant le petit roman féministe que Loti illustre de brillants commentaires ne me satisfait-il point davantage ? La marche en est incertaine et comme hésitante : les épisodes mal reliés entre eux semblent avoir obéi aux caprices d'une volonté étrangère, et l'on dirait qu'en vérité Loti ne fut point maître de son intrigue. Est-ce bien intrigue qu'il faut dire, quand il s'agit seulement de quelques furtives entrevues où trois femmes voilées, trois âmes, « rien que des âmes », inséparables et mystérieuses, marivaudent innocemment et révèlent au romancier André Lhéry les souffrances de leurs sœurs, les cloîtrées, les inconnaissables, les inexistantes, les fantômes. Zeyneb, Melek et Djenane écrivent aussi de jolies lettres, très « documentées » et dont André Lhéry n'oublie point de publier de copieux extraits. Tout un dossier de doléances féminines s'éparpille au hasard des conversations et des correspondances; par delà les « turqueries » apparentes, on nous découvre un harem qui, au premier aspect, présente tout le décor familier aux plus élégantes infidèles de Vienne, de Londres ou de Paris : meubles modern style (on était en 1901), salons, boudoirs, minuscules bibliothèques, où Nietzsche se voit imposer le voisinage de Mme de Noailles, bibelots de Saxe, écrins de Lalique, quelle Parisienne ne s'accommoderait de ce luxe délicatement confortable? Aux « thés » c'est la mode de la rue de la Paix que l'on admire, et c'est en français, en allemand, en anglais que l'on potine. De discrètes agrégées, des doctoresses aimablement mondaines ont initié les « Jeunes Turques » aux goûts, aux curiosités, aux snobismes et aux névroses de l'Occident.... et les Jeunes Turques ne sont point heureuses, princesses qui souffrent d'avoir rompu l'enchantement du sommeil asiatique ; elles se rebellent contre les lois qui les retiennent captives, éternellement voilées, gardées par les vieilles « hanums 1320 », et par ces noirs en redingote dont la sollicitude avunculaire serait injùrieuse, si plutôt elle n'était amèrement ridicule. Elles n'admettent plus l'antique usage qui divise le foyer, les femmes au harem, les hommes au selamlike; elles sont avides d'indépendance, d'action, de vie à l'air libre, d'amours non imposées. Victimes d'un état social suranné, elles en réclament l'abolition avec une obstination douce et une mélancolie sans espoir. Infortunées Jeunes Turques! leur féminisme vous a, n'est-il pas vrai, des grâces bien sympathiques.

*
* *

Mais en croirai-je sur parole Zeyneb, Melek et Djenane?

J'avoue tout au contraire que leurs allures leur langage, et jusqu'à leur éloquence épistolaire m'inquiètent sans me convaincre. Seraient-elles point des Françaises exilées ? Ou bien se sont-elles affranchies si complètement d'un lourd atavisme, que plus rien d'exotique ne demeure en leurs âmes? Cette Djenane surtout, fille de Tewfik Pacha, et qui naquit au village de Karadjiamir, en une lointaine Asie Mineure, écrit, raisonne et sent comme ferait une Parisienne spirituelle et fort avertie; sa première lettre éveille les défiances d'André Lhéry :

« Elle avait beau citer le Coran, se faire appeler Zahidé Hanum et demander réponse poste restante avec des précautions de Peau-Rouge en maraude, ce devait être quelque voyageuse de passage à Constantinople, ou la femme d'un attaché d'ambassade, qui sait? ou à la rigueur, une Levantine éduquée à Paris ?

La lettre cependant avait un charme qui fut le plus fort, car André, presque malgré lui, répondit sur l'heure. Du reste, il fallait bien témoigner de sa connaissance du monde musulman, et dire, avec courtoisie toutefois : « Vous, une dame turque ! Non, vous savez, je ne m'y prends pas !

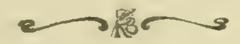
Et André s'y prend! Le pitoyable héros de roman ! fat, crédule, et que des ruses de pensionnaires déconcertent ! Il est de ceux que la preuve d'une supercherie ne saurait désabuser; être berné lui

plaît, il l'est avec volupté, et sa candeur ne nous dissimule aucun indice.

Se pourrait-il qu'une Française femme d'esprit, et qui n'ignorerait point les Lettres, se fût divertie à aguicher cet André Lhéry au cœur las, uniquement en quête de littérature ? Comploter des rencontres, combiner des décors, des « turqueries », revêtir le tcharchaf, tenir en haleine un partenaire célèbre, développer une correspondance amoureuse, se suicider en imagination, pour une noble cause, parmi des jonchées de roses, cela ne vaut-il point les flirts, et les intrigues et les galantes mascarades des salons de Péra ?

Loti mystifié ? qui a mystifié Loti ? Ce sera le petit jeu de la saison ! Ah ! dites-nous le roman de ce roman !

JEAN NOINTEL.



LA VIE PASSE

A Alphonse de Chateaubriand.

Jeune homme, la gaîté fait briller tes prunelles :
Où vas-tu, le front haut, le geste exubérant,
Si léger qu'on dirait que ton pas a des ailes ?
Où vas-tu, si joyeux, dans le monde si grand ?

De but, tu n'en as point ; tu suis le jour et l'heure :
Ils viennent, t'apportant les plaisirs du hasard ;
Tu ne souhaites pas que ce qui fut demeure,
Tant de spectacles neufs amusent ton regard !

Si je te demandais le secret de ta joie
D'hier, pourrais-tu bien me le dire, aujourd'hui ?
Un oiseau s'est posé sur la branche qui ploie ;
D'autres oiseaux viendront y chanter après lui.

Ah ! pourquoi le bonheur à ce point est facile,
Je ne m'en suis non plus que toi mis en souci,
Lorsque, brûlant mon cœur, le soleil juvénile
Au travers de mes yeux dardait sa flamme aussi.

Si je l'avais compris, ce serait ma sagesse ;
Et, quand va décliner ma seconde saison,
Je ne connaîtrais pas votre amère tristesse,
O stériles regrets ! ô tardive raison !

Jeune homme, sache-le, quoi qu'on dise, le sage,
C'est toi, mû d'un puissant, mais d'un vague désir ;
Toi qui n'imposes pas à la Vie un visage
Unique, à chaque fois que tu la veux saisir.

Apprends donc, dès ce jour, et garde en ta mémoire,
Combien tu fus heureux et comment tu le fus,
Lorsque tu te montrais triomphant sans victoire
Et qu'un sort libéral t'épargnait les refus.

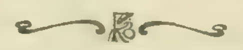
Car ton insouciance a pour elle l'espace :
On ne te verra pas préférer un chemin
Où, sur le bruit qui court que le bonheur y passe,
D'autres se sont déjà portés, tendant la main.

Cependant c'est à toi que fait signe son geste,
Près d'une jeune fille, aux côtés d'un ami,
Aux pages d'un beau livre, où sous le chaume agreste
Où tu t'es, aux rayons de la lune, endormi.

*
* *

Je voudrais t'imiter, et je le puis, sans doute.
Mais, tandis que j'allais, aveugle à tout, sauf eux,
Occupé des desseins qui rendent soucieux,
Hélas ! j'ai déjà fait la moitié de ma route !

EUGÈNE HOLLANDE.



Chronique

—

CAMPAGNE SUBURBAINE

Paris présente, en cette saison caniculaire, un aspect inaccoutumé. Les quartiers opulents semblent déserts : hôtels lourds de luxe et légères villas sont clos ; parterres et bosquets offrent d'inutiles parfums et de vains ombrages. Par les vastes avenues, privées des fringants équipages, résonne comiquement le trot alangui de quelque cheval de louage, au service d'un visiteur rustique. Les hôtes de céans se sont enfuis vers les grèves, les montagnes et les bois.

Les quartiers ouvriers, au contraire, sont d'une bruyante animation. C'est qu'ici les voyages sont peu fréquents ou peu prolongés. L'atelier ne chôme point. Paris ne cesse pas de sacrifier à cette divinité moderne, plus exigeante que l'antique Vesta, le Labeur !

Dans les chambres étroites, brûlantes, la soirée est sans charme. La rue paraît plus attrayante : et c'est sur les trottoirs que les enfants s'amusent, que les jeunes gens s'asseoient et bavardent, que les adultes, par couples, se promènent. A voir cette affluence familière, joyeuse, on croirait être dans une cité du Midi, dans la populeuse Marseille.

Le dimanche, cependant, la scène change : c'est le licenciement d'une nombreuse population ouvrière. Heu-

reuse de ces brefs loisirs, elle s'éparpille par les campagnes environnantes, en quête d'ombrages propices et d'horizons lointains : Paris presque entier se vide.

*
* *

Ces campagnes suburbaines ne sont point, certes, les plus fortunées de France, ni les plus âpres, ni les plus émouvantes, mais ce sont les plus jolies.

Animées de maints accidents de terrain, — assez brusques parfois, sans être jamais désordonnés, — creusées en vallons et cirques, rehaussées en collines, elles présentent une parure aussi variée que leur relief : d'herbages, de cultures, de futaies. Et grâce à l'éclat et à l'ingénieuse ordonnance de cette luxuriante verdure, elles semblent un vaste et délicieux parc.

Car elles ont vraiment le privilège — de plus en plus rare en France — d'être boisées, et boisées avec la plus agréable diversité : de sveltes bouleaux, de hêtres d'une magnifique ampleur, de frênes, de pins, de chênes... Partout s'étendent des forêts, où vit tout une gent de plumes et de poil; faisans et lapins pullulent. Ce qui a permis à d'industrieux citoyens de Saint-Denis d'instituer de lucratives entreprises de braconnage. La nuit, par bandes, munis de tout l'attirail utile, ils s'abattent sur une chasse et y font d'abondantes rafles. Mais là n'est point, croyez-le bien, — la seule utilité des forêts! Elles offrent aux petits-neveux d'Obermann des retraites d'une poétique quiétude.

Cette campagne est aussi admirablement arrosée. Des rivières aux eaux douces et nombreuses la fécondent et lui donnent la figure la plus riante. Mais comment évoquer après M. Edmond Pilon, qui l'a fait ici avec un fin talent, la Bièvre folâtre et la Marne « nourricière » et leurs séduisantes congénères ?

Ce que j'aime le plus d'ailleurs, dans l'Ile de France, c'est la grâce de ses villages. Nonchalamment assis au bord de l'eau, ou perchés au flanc d'une colline, ils se détachent toujours sur un beau fonds d'arbres veloutés. Leurs maisonnettes bien blanchies, avenantes, s'égrènent en de petits jardins, le long de routes proprettes, cailloutées ou pavées. Leur fenêtre est piquée d'une rouge fleur de géranium, et une glycine, une treille, en agrémentent souvent la façade. Par leur simplicité coquette, leur agréable mélange de teintes blanches et vertes, elles suggèrent l'impression et le désir d'une vie amène et souriante. Et sous ces mêmes dehors de bonhomie aimable, et de probité aisée, elles abritent les petits métiers traditionnels : de charrons, menuisiers, épiciers, aubergistes, etc...

Ces villages n'ont point d'airs de matamores. Et pourtant, ils ont des noms élégants ou célèbres. Ils possèdent une pimpante mairie, installée dans quelque charmante maison du XVIII[e] siècle, ou dans un joli pavillon neuf. Ils s'enorgueillissent d'une place, ornée d'épaisses charmilles, taillées selon les prescriptions du style français. Surtout, une vieille église les domine, agreste et curieuse, dont le clocher est, à l'accoutumée, une trouvaille de la Renaissance, ou d'autres âges.

Comment cette campagne ne serait-elle point tout imprégnée de goût et d'art : Ne porte-t-elle pas les plus belles œuvres de nos grands architectes ? ces admirables résidences, sises à l'orée du village, ou au milieu des bois : châteaux modernes et surtout vieux domaines seigneuriaux, évocateurs de fastes lointains! Et, de tous côtés, ce sont des allées ombreuses, des balustres moussus, des murailles de lierres, des statues, plus naïves et plus touchantes par la collaboration du temps...

Les plus belles de ces demeures ne sont habitées que quelques semaines, à l'époque des grandes chasses. Mais gardez-vous de les croire inutiles. Elles sont un précieux embellissement pour le paysage, un but pour le promeneur, une délectation pour l'initié, et pour tous un modèle de goût.

Comparez aux prétentieuses et grotesques villas de la banlieue immédiate de Paris les maisons de campagne, d'allures discrètes et seyantes, qui voisinent avec les châteaux : ceux-ci ont donc, sur l'entourage, une bienfaisante influence !

Mais qui peindra tant de coins ravissants de l'Ile de France d'aujourd'hui, à laquelle la vétusté des reliques, sous la fraîcheur du décor, donne une physionomie si expressive?

Qui dira l'admirable effet de ce groupe d'arbres, au fond du val, le charme de ce vieux pont de pierre, sur la courbe ombragée de cette rivière, au fond de cette pittoresque gorge, le bel horizon que découvre la crête de cette forêt ? Et ces détails se fixent dans le plus parfait ensemble : un merveilleux architecte, croirait-on, en a distribué avec une mesure et une habileté sans défaut les plans ondulés et les verts ornements.

*
* *

Aussi, pour les évadés de Paris, le dimanche, est-ce un délicieux étonnement : la quiétude de ces lieux leur semble divine, et irrésistible leur grâce. Et c'est la gaîté au cœur et le carmin aux joues qu'ils en repartent pour de nouvelles luttes.

On peut admirer passionnément la grande mélancolie des landes bretonnes, la belle âpreté des plateaux d'Auvergne, la splendeur tragique des décors alpestres. Mais comment ne point aimer avec ferveur les fins paysages qu'offrent les vallons, les villages d'Ile-de-France, qu'ennoblissent tant de silhouettes, fières ou gracieuses, de délicieuses « folies » ou de majestueuses résidences, dignes cadettes des châteaux fameux de Versailles, de Saint-Germain, Fontainebleau, Compiègne, Chantilly, etc?

Dans l'Ile-de-France, l'air, dit-on, devient plus subtil; la terre s'humanise; la féerie des souvenirs s'allie à l'agrément des paysages. Cette campagne suburbaine est la plus exquise, sans fadeur, la plus spirituellement séduisante qui se puisse concevoir.

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. DAVY Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*, 52, rue Madame — *Le Propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 7 — 5e SÉRIE — TOME VI — 18 AOUT 1906

L'APPLICATION D'UNE LOI D'ASSISTANCE (1)

L'application des lois de solidarité ne va pas sans encombre, soit qu'elle se heurte, comme pour la protection de la santé publique, à des obstacles nombreux, soit qu'elle ait à vaincre, comme pour l'assistance aux vieillards et aux infirmes, des difficultés redoutables.

Aussi bien la gestation de la loi du 14 juillet 1905 avait été longue et laborieuse ; elle fut marquée d'un vice originel. Aucun gouvernement n'avait osé en prendre hardiment l'initiative, bien que les travaux préparatoires ne fissent pas défaut. Successivement le Conseil supérieur de l'Assistance publique et le Conseil d'État ont délibéré sur des textes qui ne furent pas revêtus de l'estampille gouvernementale. Un brillant exposé des motifs fut en vain rédigé par M. Monod ; il ne vit pas le jour. Le principe de l'assistance obligatoire aux vieillards avait été solennellement reconnu par M. Barthou, ministre de l'Intérieur du cabinet Méline ; il ne fut contesté par aucun de ses successeurs, qui, tous, avaient le plus grand désir de réaliser cette importante et salutaire réforme. Il ne s'était pas rencontré un ministre des Finances pour accepter sans résistance et sans objection la charge éventuelle résultant de l'adoption de cette loi d'humanité ; les gardiens du Trésor étaient naturellement dans leur rôle. C'est au gouvernement tout entier qu'incombait le devoir d'inscrire dans son programme législatif une réforme nationale d'une si haute portée et d'une si vaste envergure.

L'attitude effacée du pouvoir législatif en cette occurrence n'a pas eu seulement pour résultat de retarder de quelques années la solution attendue, elle a eu de plus pour conséquence d'accroître la charge de l'État.

En effet, si le ministre des Finances, interprète fidèle de la pensée gouvernementale, avait pris nettement son parti devant la Chambre et devant le Sénat, si le ministre de l'Intérieur avait hautement assumé la responsabilité du projet, le relèvement de la part contributive de l'État dans les dépenses ne se serait vraisemblablement pas produit. Le Trésor y aurait gagné une vingtaine de millions par an. Il est bien vrai que les contribuables n'auraient pas payé un centime de moins et que les finances communales auraient supporté, dans un grand nombre de localités, un fardeau trop lourd. Les préoccupations du ministre des Finances, en ce qu'elles ont d'immédiat et de direct, auraient eu moins d'acuité, et le grave incident, qui a si justement ému les conseils généraux et les municipalités généreuses, n'eût pas surgi.

Il est toujours préférable pour un ministère de se placer en face des responsabilités et de ne pas vouloir gagner du temps par des petites ruses et un parti pris d'inertie, dont le Parlement n'est pas dupe et ne consent pas à devenir le complice. Une courageuse initiative, une loyale collaboration du gouvernement sont la meilleure des habiletés, pour atténuer et mettre au point les conséquences financières de lois coûteuses et nécessaires, sans lesquelles la République perdrait une partie de sa raison d'être et de son prestige.

(1) Voir un précédent article : *L'Assistance aux vieillards et aux infirmes*, dans la *Revue Bleue* du 9 septembre 1905.

I

Le principe sur lequel repose toute notre législation philanthropique est celui ci, formulé par le Conseil supérieur : « L'Assistance publique est une œuvre de solidarité nationale. Elle doit s'exercer non seulement de la société à l'individu, mais de groupe à groupe, les communes riches venant au secours des communes pauvres, les départements riches venant au secours des départements pauvres. »

Pour les aliénés et les Enfants-Assistés, cette règle n'est pas strictement appliquée, les Conseils généraux étant chargés de fixer à leur gré les contingents communaux. La première loi complète d'assistance obligatoire, celle du 15 juillet 1893 sur la médecine gratuite, réalise entièrement les intentions du Conseil supérieur : les subventions de l'État et des départements sont calculées proportionnellement, d'après des barèmes empruntés à la réglementation des chemins vicinaux. La participation du département à la dépense municipale est établie suivant la valeur du centime communal; la subvention de l'État au département résulte de la valeur du centime départemental par kilomètre carré.

En combinant ces deux barèmes A et B, la charge totale de l'Assistance médicale gratuite est repartie entre les communes, les départements et l'État. Ce mode de répartition est loin d'être irréprochable ; il a pour principal inconvénient de surcharger à la fois les petites communes rurales et les grandes cités industrielles. On avait donc songé à le corriger par un relèvement de la subvention de l'État tiré de ce qu'on pourrait appeler le coefficient d'indigence. Il n'est pas légitime, il n'est pas équitable de ne pas tenir compte, en dehors de la richesse contributive des habitants d'une commune et de la valeur du sol, de la proportion des indigents à assister, des nécessiteux à secourir. C'est ainsi que prit naissance le barème C, attribuant aux communes une subvention complémentaire de l'État mesurée d'après la proportion d'indigents par rapport à la population.

Le ministère de l'Intérieur avait envisagé, pour des subventions du même ordre, un autre système fondé, non plus sur la valeur du centime kilométrique, mais sur la valeur du centime par rapport à la population. Lorsqu'au cours de la discussion du Sénat, des craintes furent exprimées par plusieurs orateurs, notamment par M. Sébline, sur l'adaptation des charges aux ressources communales, M. Milliès-Lacroix prit l'initiative de substituer le coefficient démographique à l'étalon de mesure kilométrique.

Une autre innovation plus grave fut proposée et acceptée. Jusqu'à ce jour, la plus forte partie de la dépense, dans les lois d'assistance obligatoire, était mise au compte de la commune et du département. La part de l'État avait été tardivement augmentée en 1904 pour le service des Enfants Assistés. Pour des raisons de doctrine et d'économie financière, M. Milliès-Lacroix et plusieurs de ses collègues songèrent à intervertir les rôles et à déplacer les charges. L'État, au lieu de fournir une contribution d'appoint, devait désormais subvenir pour la plus grande part à la dépense de solidarité, d'abord en vertu de son caractère national, en second lieu, à cause du clavier fiscal trop exigu sur lequel peuvent jouer les départements et les communes.

Une comparaison de chiffres fera plus clairement ressortir le changement de système. La part des communes, des départements et de l'État aurait été respectivement de 31.300.000 francs, de 18.400.000 francs, de 17.000.000 francs, d'après la règle inaugurée en 1893; elle est finalement, aux termes de l'amendement Milliès-Lacroix adopté par les Chambres, de 18.083.450 francs, de 11.083.000 francs, de 37.600.250 francs. D'un côté, pour les collectivités locales, 49.701.000 francs, et de l'autre 29.166.450 francs, sur une charge totale de 66.766.700 francs à couvrir par l'impôt, bref, un déplacement de vingt millions par an au compte du Trésor.

Ce déplacement de charges constitue à vrai dire une dérogation au principe d'après lequel l'assistance est d'essence communale; il ne se confond pas pour autant avec la législation révolutionnaire, tendant à nationaliser les dépenses de bienfaisance publique.

On s'éloigne ainsi de plus en plus de la tradition du moyen âge au point de vue de la responsabilité exclusive des communes : « Que chaque cité nourrisse ses pauvres », et l'on risquerait, en s'engageant plus avant dans la voie ouverte par le Sénat, dans la séance du 9 juin 1905, de rétrécir à l'excès le support communal sans lequel tout édifice d'assistance publique n'a pas son équilibre normal.

La loi d'assistance obligatoire aux vieillards, aux infirmes et aux incurables, si elle innove en cette matière, ne va pas jusqu'à abolir l'intérêt financier des communes à restreindre la dépense ; elle a même besoin de rectifications de détail, pour que les petites localités rurales soient encore traitées avec plus de ménagements, au cas où la subvention directe et complémentaire de l'État ne parviendrait pas à compenser l'excès proportionnel des charges d'assistance.

Les pouvoirs de tutelle et de contrôle de l'État acquièrent ainsi plus de force et de légitimité et le gouvernement ne doit pas faire en vain appel aux autorités locales « afin d'assurer au mieux le respect des intérêts en présence, à savoir : d'une part, le droit des bénéficiaires à recevoir le secours néces-

saire, et, d'autre part, le ménagement des deniers publics, qui ne devront pas être grevés au-delà du nécessaire [1]. »

II

Les détracteurs de l'assistance obligatoire aux vieillards — car il en existe un certain nombre en dépit de l'unanimité des votes parlementaires — ont naturellement pris prétexte d'un malentendu passager pour semer le doute et propager la méfiance ; ils essaient de discréditer l'œuvre de solidarité sociale elle-même en se fondant uniquement sur des tâtonnements d'application et des incertitudes d interprétation.

Il est exact qu'à un moment donné l'évaluation de la dépense a été incertaine et optimiste. Cette erreur de prévision n'a pas subsisté longtemps. Le premier acte de la Commission sénatoriale fut d'inviter le ministre de l'Intérieur à procéder à une rapide enquête, à un recensement sommaire, en vue de connaître approximativement le nombre des bénéficiaires éventuels de la future loi. Cette investigation administrative a servi de base aux évaluations prudentes de la Commission des finances du Sénat.

L'enquête prescrite par la circulaire ministérielle du 15 juillet 1903 a révélé qu'actuellement 187 338 vieillards, infirmes et incurables sont assistés à domicile et que le nombre des hospitalisés appartenant aux trois catégories s'élève à 55.451. Dans l'hypothèse la plus défavorable, celle qui a été admise par la Commission des finances du Sénat, il reste seulement à assister à domicile 140.57 personnes, tandis qu'il convient d'en hospitaliser 75.213.

Qu'est-ce à dire, sinon qu'on ne se propose pas de faire un saut dans l'inconnu ? L'assistance facultative a fait entrer dans les cadres des bureaux de bienfaisance la grande majorité des septuagénaires indigents ; elle est frappée de stérilité par l'insuffisance et l'inefficacité du secours. Plusieurs millions, une dizaine au moins, sont disséminés avec le minimum de rendement et d'effet utile.

A partir du jour où la pension de vieillesse sera fixée à un taux suffisamment élevé, variable suivant les localités, les tristesses de l heure présente disparaîtront. On ne verra plus ces mendiants séniles, ces vagabonds décrépits, dont le spectacle est si douloureux et si humiliant.

Plus la pension de vieillesse sera décente, et plus le contrôle local s'exercera avec sévérité, car, même avec un minimum de part contributive, les contribuables de village seront plutôt portés à restreindre qu'à étendre leurs sacrifices. La crainte des centimes additionnels agit puissamment dans les mairies rurales ; elle va parfois et trop souvent jusqu'à inspirer des lésineries imprudentes. Le frein communal sera donc suffisant, suivant toute probabilité, pour que la mesure ne soit pas dépassée et que les abus d'une générosité complaisante et déplacée soient presque partout évités.

En vue d'atteindre ce résultat, un fonctionnement intégral de la loi s'impose à partir du 1er janvier 1907. Aussi la décision primitive du gouvernement, qui avait voulu limiter à cinq francs l'allocation mensuelle de vieillesse et d'invalidité, avait-elle, entre autres effets fâcheux, le grave inconvénient de prolonger, en semblant le consolider, le régime défectueux de l'assistance facultative, caractérisée par l'émiettement des secours.

La pension de vieillesse, strictement calculée suivant les nécessités locales, a pour but de soustraire le vieillard indigent aux tortures de la faim, à l'humiliation de la mendicité, aux affres du vagabondage ; elle sera, dans un grand nombre de cas, une prime aux familles laborieuses pour qu'elles consentent à se charger de l'entretien d'un ascendant, sans que celui-ci risque d'être délaissé ou mal traité comme une bouche inutile.

Si l'assistance à domicile n'avait pas un fondement solide, la tendance à l'hospitalisation serait encouragée et le coût de la loi serait plus élevé. Alors que le taux moyen de la pension est évalué à 120 francs par an, la dépense moyenne d'entretien dans les hospices ressort à 416 fr. 10 cent. par an. L'intérêt financier des collectivités qui concourent à la dépense est ainsi évident et, comme l'État est le plus fort contribuable dans l'espèce, il doit être encore plus soucieux que les Conseils généraux et les Conseils municipaux d'assurer un fonctionnement normal et économique du service.

Ici, par une heureuse coïncidence, le souci budgétaire concorde avec les plus hautes raisons morales. L'éloge de l'assistance familiale n'est plus à faire, le secours à domicile laisse dans leur milieu les invalides du travail sans leur imposer une dure renonciation à leurs habitudes, à leurs convenances, à leurs affections.

Dès la période initiale de l'application de la loi, même au cours de ces trois premières années pendant lesquelles la volonté du Parlement peut mesurer les crédits et par voie de conséquence absurde faire obstacle à l'assistance obligatoire elle-même, aucune déviation regrettable ne doit être tolérée. Ce serait fausser l'esprit de la loi que d'admettre, même pour une courte durée, une survivance de la méthode déplorable qui engendre le cumul et la superposition des secours par leur taux dérisoire.

Le législateur de 1905 n'a pas eu la prétention

[1] Circulaire du ministre de l'Intérieur aux préfets, 16 avril 1906.

de résoudre dans son entier le problème de la vieillesse et de l'invalidité; il a simplement voulu écrire la préface d'un livre nouveau, celui de l'assurance sociale contre les différents risques de la vie.

Au frontispice de ce livre, en guise de dispositions transitoires, il a placé le devoir d'assistance envers les imprévoyants d'hier et de demain, pour qu'aucun être humain, parvenu aux derniers jours de l'existence, ne soit exposé à mourir de faim, pour que la pension alimentaire la plus modique et la plus sèche ne fasse défaut à aucun travailleur usé. L'organisation de la prévoyance est le corollaire logique et le correctif nécessaire d'un régime d'assistance obligatoire à la vieillesse.

En vue de ce double objet, pour que les deux législations d'assistance et d'assurance puissent au plus tôt se superposer et se combiner, une mise en train lente et imparfaite aurait le défaut de retarder la solution définitive et intégrale, celle qui doit embrasser les deux aspects et répondre à une préoccupation complexe.

La mesure heureusement abrogée, qui tendait à ajourner à 1910 la pleine exécution d'une loi d'extrême urgence, avait jeté le désarroi dans les esprits et même dans les consciences.

Assurément les difficultés d'ordre budgétaire sont de nature à suggérer la prudence et motiveraient au besoin la temporisation, si en ces matières l'ajournement ne se traduisait en souffrances, en misère et en paupérisme.

De toutes les manifestations du paupérisme, l'une des plus affligeantes, est celle de la détresse sénile. L'homme, à ses périodes extrêmes de faiblesse, au début et au déclin de la vie, n'est et ne doit pas être un isolé. Si, pour des causes diverses, l'appui familial manque, l'aide sociale est ri goureusement indispensable.

Aussi, pour la subsistance de tous les vieillards indigents, comme pour la protection de tous les enfants en danger physique ou moral, la collectivité doit dépenser sans compter; aux uns elle consent une avance, aux autres elle paie une dette.

Quelle que soit la lourdeur de ces charges, la raison n'est pas assez forte pour motiver ou excuser un abandon du devoir collectif, d'autant plus impérieux qu'il a été plus longtemps méconnu ou négligé.

Le pessimisme et l'égoïsme n'ont pas et ne doivent pas trouver place sur un pareil domaine. C'est d'un élan unanime, avec un bon vouloir inlassable, nous devons tous, dans nos sphères respectives, coopérer à la loyale, à la courageuse application des lois de concorde et de bonté, destinées à mettre un terme à l'insécurité navrante, au dénuement pitoyable d'un si grand nombre de nos compatriotes malheureux et déshérités.

PAUL STRAUSS, Sénateur.

DÉFENSE DE PASCAL

—

Pascal est-il un faussaire? (1)

III

Après le contenant, le contenu. Un des arguments les plus frappants, disons mieux: le principal argument de fait tiré par M. Mathieu de la lettre de Pascal à Florin Périer est celui-ci : en s'adressant à son beau-frère, Pascal lui écrit comme il pourrait écrire à un ancien compagnon d'études qu'il n'aurait pas vu depuis longtemps « Il lui expose les phases de sa pensée, sa méthode, ses principes, ses scrupules, sa défiance des nouveautés hasardeuses, toutes choses que Périer connait fort bien puisqu'ils ont eu récemment « des entretiens touchant le vide ». « De plus, Pascal lui remet en mémoire une expérience qu'il fit en sa présence « *ces jours passés*, avec deux tuyaux, l'un dans l'autre, qui nous montre apparemment le vide dans le vide » (expérience dont M. Mathieu attribue la priorité à Auzout et qu'il place entre le 5 mai et le 27 juillet 1648, ce qui lui fournit un argument de plus en faveur de sa thèse). Cette expression « ces jours passés » va jouer un rôle décisif dans la démonstration du « faux ».

« Impatient comme il est, Pascal n'a sûrement pas laissé partir son beau-frère « ces jours passés », sans lui adresser cette prière (de faire l'expérience le plus tôt possible); pourquoi donc la lui répéter quelques jours après? Si Pascal n'affirmait pas que ce morceau est une lettre missive, nous serions tentés de n'y voir qu'une fiction épistolaire, un pastiche de lettre destiné, non à Périer, mais au public. »

L'accusation formelle est énoncée seulement plus bas; de là cette phrase dubitative.

« Une autre cause de surprise, c'est de voir Périer à Paris « ces jours passés », c'est-à-dire dans la première quinzaine de novembre 1647. » Pourtant nons ne savions encore rien de ce voyage. Conseiller à la cour des Aides de Clermont, Périer avait été appelé en 1641 à Rouen, où son bean-père lui avait donné un emploi dans ses bureaux : en 1646 ou 1647 (*il faut dire avec assurance en 1647*) il eut des fonctions analogues auprès de l'intendant du Nivernais; « depuis ce temps-là, dit sa fille il demeura en Auvergne ».

Voici, en dehors des données fournies par Pascal, les indications que nous possédons sur les pérégrinations de Périer en 1647-1648 (2), Une lettre du 13 septembre 1647 de Le Tenneur à Mersenne dit en post-scriptum :

(1) Voir la *Revue Bleue* du 11 août 1906.

(2) DESCARTES, *Correspondance* (édition Adam et Tannery), V, p. 102.

« M. Perier n'est pas encore arrivé (*en Auvergne*), mais je say qu'on l'atend impatiemment à Gergovie, où je me rendray bientost pour conférer avec luy. »

Le 21 octobre 1647, le même écrit au même :

« Nous avons maintenant M. Perier à Clermont, et il y a aujourd'hui huit jours, qu'il nous fit voir chés luy l'expérience du vuide en presence des plus curieux de la ville. Parmy ceux qui s'y trouvèrent, 3 ou 4 personnes seulement demeurerent d'accord que c'estoit un vray vuide, entre lesquels je vous avoue que j'en suis un, ne me pouvant contenter de ce qui fut dit au contraire par quelques opiniastres Peripatéticiens., alegant a peu près la mesme chose que ce que vous dites avoir été alégué par d'autres à Paris... »

Donc, le 13 septembre 1647, l'arrivée de Périer à Clermont était imminente, et nous savons, d'autre part, que le 13 ou le 14 octobre suivant, le beau-frère de Pascal était déjà rentré à Clermont où il fit l'expérience du vide devant les savants et curieux de la ville. D'où venait-il? Je réponds sans hésiter : de Rouen, où se trouvaient Mme Périer et Étienne Pascal, puis de Paris ; et cette réponse va nous fournir l'explication la plus normale et la plus certaine de toutes les allusions de Pascal dans sa lettre du 15 novembre 1647. Tout indique, en effet, que Périer ne pouvait venir que de Rouen et de Paris vers la mi-octobre, puisqu'il se livre à des expériences alors tout à fait nouvelles, et qui avaient été justement faites dans ces deux villes. Il avait sans doute séjourné dans la capitale en septembre et au début d'octobre, auprès de Pascal; ils avaient fait tous deux d'assez nombreuses expériences; on avait beaucoup parlé de la question du vide, et tout naturellement, à peine rentré à Clermont, Périer fait connaître à ses compatriotes, qui sont aussi ceux de Pascal, ne l'oublions pas, l'expérience si curieuse qui passionnait de plus en plus les milieux scientifiques et commençait à exciter l'attention du grand public. Voilà l'hypothèse la plus simple, je le répète, celle qui s'accorde avec tous les textes, avec les vraisemblances, et qui se présente immédiatement à l'esprit de toute personne non prévenue.

Mais cette hypothèse si claire, M. Mathieu, trop préoccupé de prendre Pascal en faute, ne songe pas à s'y arrêter. Bien au contraire, il imagine, pour montrer l'impossibilité chronologique de la lettre de Pascal, une hypothèse plus singulière qui a pour effet de montrer l'auteur des *Provinciales*, si je puis dire, la main dans le sac, et dont voici un aperçu. Écrivant sa lettre après coup, Pascal s'est trompé sur les concordances chronologiques, comme il arrive souvent aux faussaires. Mais voici les paroles mêmes du critique :

« Le Tenneur, en écrivant à Mersenne le 21 octobre, n'ajoute pas du tout que Périer soit sur le point de partir pour Paris et que Mersenne doive le voir bientôt. Ce n'était pas alors une petite affaire que d'aller de Clermont à Paris. Même en 1780 le carrosse ne partait qu'une fois par semaine et était huit jours en route. Mais en 1647, il n'y avait pas encore de voiture publique; les routes étaient mauvaises et peu sûres ; un modeste fonctionnaire, comme Périer, qui ne pouvait armer une escorte, était obligé d'attendre que d'autres personnes fussent disposées à faire le voyage, pour se joindre à leur caravane. Il n'a donc pu partir que quelques jours après le 21 octobre; d'autre part, quand Pascal lui écrit, le 15 novembre, il faut bien supposer que ce n'est pas ce jour-là qu'ils se sont séparés. Périer, par conséquent, n'a guère pu rester à Paris plus de deux ou trois jours. Il est bien surprenant que dans son histoire on ne trouve pas la moindre trace des circonstances exceptionnellement graves qui l'ont obligé à entreprendre, pour un aussi court séjour, un voyage aussi pénible et aussi long.

« L'idée d'un tel voyage est si invraisemblable qu'on voudrait pouvoir l'écarter; on est tenté de supposer que, lorsque Le Tenneur l'attendait à Clermont, Périer était à Paris, et que c'est alors que Pascal lui montra l'expérience des deux tuyaux. Mais cette hypothèse ne peut être retenue. Périer, nous le voyons par la seconde lettre de Le Tenneur, était à Clermont dès le 13 octobre.... il aurait donc quitté Paris dans les premiers jours d'octobre au plus tard, et c'est à la fin de septembre qu'il aurait vu l'expérience. Comment admettre que Pascal, dont la langue est si précise, ait pu dire, le 15 novembre, « ces jours passés », en évoquant un souvenir vieux déjà de six semaines? »

On le voit, tout ce raisonnement de M. Mathieu repose en dernière analyse sur l'interprétation de l'expression de Pascal « ces jours passés ». Qui ne voit que l'impossibilité dont il parle, c'est lui qui la crée? Pour les besoins de la cause, il a été entraîné à trop restreindre la signification chronologique de l'expression : « ces jours passés ». Il l'explique comme si le texte portait : ces jours derniers, ces jours-ci, sans tenir compte du caractère à la fois plus vague et plus compréhensif du mot *jour* dans certaines expressions analogues. Qu'il feuillette nos vieux dictionnaires, et il trouvera facilement diverses locutions dans lesquelles entre le mot *jours* avec un sens relativement large, indéterminé, ou, si l'on veut, élastique. Je crois donc qu'en reportant à cinq ou six semaines le souvenir des conversations et expériences auxquelles Pascal fait allusion le 15 novembre, on ne se permet aucune violence à la précision de la langue française. Périer avait fort bien pu quitter Paris, au début du mois d'octobre, peut-être le 3 ou le 4, pour arriver à Clermont le 12 ou le 13, et faire sans tarder l'expérience racontée par Le Tenneur. Je le répète : cette séance de physique trouve sa place tout indiquée à la suite d'un voyage à Paris : ce sont les expériences de son beau-frère, — celles

des *Expériences nouvelles*, qui durent paraître vers octobre précisément — qui provoquent cette réunion. D'autre part, la présence de Périer dans la capitale au moment où se préparait l'édition des *Expériences nouvelles*, première publication importante du jeune Blaise destinée à un public assez large, — la *Dédicace* et l'*Avis* relatifs à la machine arithmétique ne sont pas proprement une publication — paraît tout à fait plausible. Jacqueline et Blaise, qui venait faire soigner dans la capitale sa santé très ébranlée, arrivèrent ensemble à Paris dans l'automne de 1647 (1). Périer les y retrouva, si même il ne fit pas le voyage avec eux. Supposer un voyage de ce dernier dans la grande ville, immédiatement après son arrivée à Clermont, à la fin d'octobre, est assurément une conjecture qui ne résiste pas à l'examen.

Quant à imaginer que Pascal, avec sa mémoire si sûre en ce qui touche les circonstances de sa vie de famille, ait commis dans sa lettre du 15 novembre — au moment où il l'aurait rédigée, en 1648, — une erreur aussi notable que d'inventer un voyage de son beau-frère de tout point invraisemblable, c'est là une hypothèse que rien ne justifie, si ce n'est le désir de trouver Pascal en flagrant délit de « faux ».

Comment admettre qu'il ait justement fait cette allusion inexacte à propos du seul fait positif évoqué dans son épître, surtout en tenant compte de son désir extrême de rendre celle-ci acceptable, s'il l'avait rédigée après coup ?

De quelque côté que nous regardions, l'enchaînement des faits que j'ai indiqué reste le seul logique. Mais il y a plus.

Écoutons d'abord M. Mathieu : « Pourquoi Périer, prié dès le mois de novembre 1647, n'a-t-il fait l'expérience que dix mois plus tard, le 19 septembre 1648 ? Pascal attendait cette question. De ce long retard, il nous reste deux explications. Voici la première : M. Périer [nous dit Pascal] reçut cette lettre à Moulins, où il était dans un emploi qui lui ôtait la liberté de disposer de soi-même. Ainsi quand Périer arrivait à Clermont, au mois d'octobre 1647, ce n'était pas encore son retour définitif en Auvergne, et quand il a quitté Paris, quelques jours avant le 15 novembre, ce n'est pas à Clermont, c'est à Moulins qu'il se rendait. Cela est fort possible, mais voilà qui est bien inquiétant. En lui écrivant cette lettre du 15 novembre, Pascal le croit à Clermont ; c'est même parce qu'il le croit à Clermont qu'il le charge de faire l'expérience sur le Puy-de-Dôme (*citation de Pascal*.) Pascal qui a fait le voyage de Clermont à Paris en 1631, sait très bien qu'il y a vingt-cinq lieues de Clermont à Moulins et se souvient qu'il n'est arrivé dans cette dernière ville que le troisième jour ; il sait donc que tout ce qu'il dit de l'impossibilité de faire l'expérience, « si la montagne était éloignée », s'applique à Moulins. Et nous voici obligés de supposer qu'en quittant Paris, Périer a complètement oublié de dire à Pascal qu'il retournait, non à Clermont, mais à Moulins (1). »

Décidément, M. Mathieu, voulant transformer Pascal en faussaire, en fait du même coup un esprit faible. Or, c'est bien là l'épithète dont il répugne davantage d'accabler l'auteur des *Petites Lettres*. Voilà donc ce génie, l'un des plus pénétrants qui furent jamais, ce géomètre, dont l'œil saisit avec tant de justesse les rapports des choses, qui, forgeant ce document capital pour sa réputation future, et après tout très court, y accumule comme à plaisir les inconséquences ! D'une part, nous le voyons insinuer sottement que son beau-frère vient de le quitter — constatation à peu près superflue qui implique déjà l'inutilité de la lettre — et avouer en même temps qu'il ignorait le but du voyage de Périer. Ah ! le naïf et triste faussaire !

Si nous recourons maintenant à l'interprétation logique exposée plus haut, toutes les difficultés s'évanouissent. Périer est arrivé de Paris à Clermont, un peu avant la mi-octobre comme nous l'avons vu ; il a fait son expérience devant ses amis et a séjourné à Clermont jusqu'au jour où il a reçu de l'intendant du Bourbonnais — et non du Nivernais comme le dit M. Mathieu — une lettre lui demandant ses services, dans le courant de novembre 1647 (2). Périer se mit aussitôt en route pour Moulins, et quand Pascal, qui n'avait pu être encore prévenu de cette nouvelle mission de son beau-frère, lui envoya son épître du 15 novembre, celle-ci arriva vers le 25, alors que déjà Périer avait quitté Clermont. Voilà la suite rationnelle des faits, celle qui s'accorde avec les diverses données qui nous sont parvenues. Tout autre exposé contredit celles-ci, ou force à supposer, de la part de Pascal, des défaillances de réflexion inadmissibles.

Depuis ce temps-là, comme nous l'apprend Marguerite Périer, son père demeura en Auvergne (3). De 1640 à 1647, il avait résidé assez souvent à Rouen, où son beau-père, Étienne Pascal, exerçait les hautes fonctions d'Intendant de Justice et des Finances de Normandie), et, à d'autres moments, à Clermont (4).

(1) Vie de Pascal, par Mme Périer, éd. Faugère, p. 62.

(1) Tout ce paragraphe est emprunté au dernier article de la *Revue de Paris*, p. 190.

(2) *Lettres, opuscules et mémoires de Madame Périer*... publiés par M. P. Faugère, 1845, 8°, p. 131. Pourquoi M. Mathieu, dit-il, comme on l'a vu plus haut, 1646 ou 1647, alors que Marguerite Périer ne parle que de 1647, ce qui concorde avec la remarque de Pascal ?

(3) *Ibid.*, p. 131.

(4) Notamment en 1643. Pascal, *Opuscules et Pensées*, éd. Brunschvicg, page 13.

Par la lettre de Jacqueline Pascal à sa sœur Gilberte, femme de Florin Périer, écrite de Paris. le 25 septembre 1647, nous savons que Mme Périer, à cette même époque, — qui est celle des entrevues de Descartes avec Pascal — se trouvait à Rouen. Cette lettre, qui nous a conservé le récit de ces deux entretiens fameux, porte comme suscription : « A Mademoiselle Périer, au logis de M. Pascal [le père], conseiller du roi en ses conseils, derrière les murs de Saint-Ouen, à Rouen ». Par conséquent, rien de plus légitime que d'admettre que Périer s'était mis en route, laissant sa femme à Rouen, et qu'il avait passé quelque temps à Paris avec Jacqueline et Blaise.

Nous n'en avons pas fini avec les pérégrinations de Florin Périer :

« Le 19 juin 1648, nous dit M. Mathieu, Jacqueline écrit de Paris à son père : « M. Périer, mon frère et ma fidèle vous baisent très humblement les mains » (1). Il était donc à Paris, où nous savons déjà par Baillet qu'il passa au moins une partie de l'été. Bien mieux que le mauvais temps et que son emploi à Moulins, ce séjour à Paris nous explique son retard. Pourquoi donc Pascal a-t-il négligé de nous donner cette bonne raison? A-t-il craint de soulever une autre difficulté au moins aussi grosse? Si Périer est à Paris, c'est qu'il a un congé ; il peut donc disposer de lui même. Comment n'a-t-il pas profité du premier jour de ce congé pour monter au Puy-de-Dôme? Comment a-t-il pu se mettre en route pour Paris sans rapporter à son beau frère les renseignements qui sont impatiemment attendus depuis six mois? »

Pourquoi? Mais tout simplement parce que Périer, sa mission de Moulins terminée, n'est pas retourné à Clermont. Il est allé de la capitale du Bourbonnais à Paris, sans s'astreindre à faire cinquante lieues inutiles — vingt-cinq pour aller et autant pour revenir, puisque Moulins est sur la route de Clermont à Paris, — en revenant à Clermont. Rien, absolument rien ne prouve que Périer soit retourné, après son séjour à Moulins, dans la capitale de l'Auvergne, étant donné que sa famille ne s'y trouvait point. Mais M. Mathieu, dans son dessein continu de trouver Pascal en faute, ne songe pas à cette hypothèse si naturelle, qui offre l'avantage d'expliquer d'une façon tout à fait satisfaisante le retard apporté à l'expérience. Donc M. Périer est revenu à Paris où il a retrouvé sa femme (la « fidèle » de Jacqueline) et Blaise. Le 19 juin 1648, il s'y trouve encore, et il n'est nullement question de son départ. On peut donc fort bien conjecturer qu'il est parti pour Clermont assez tard dans l'été. Par conséquent, son absence de la capitale de l'Auvergne, du mois de novembre 1647 jusqu'à ce moment-là, justifie pleinement le retard de l'ascension du Puy-de-Dôme. Je croirais très volontiers que Périer a regagné l'Auvergne en compagnie de sa femme Gilberte, que la lettre de Jacqueline du 5 novembre 1648 (1) nous montre installée depuis quelque temps à Clermont (2). En réfléchissant aux difficultés de la route, on peut considérer ce long voyage fait en commun comme infiniment vraisemblable, pour ne pas dire plus. D'autant mieux que Périer regagnait l'Auvergne avec l'intention de s'y fixer. Nous le voyons, en effet, faire, très peu de temps après, de notables agrandissements à la maison familiale (3).

Ainsi, Périer se réinstalle avec sa femme dans la cité auvergnate, au cours de l'été. Quand il peut s'occuper de l'expérience, entreprise à la fois compliquée et difficile, en vue de laquelle il devait grouper les bonnes volontés d'un certain nombre de Clermontois (4), nous sommes sans doute déjà dans les derniers jours d'août. La température, comme cela arrive en certains étés pluvieux ou particulièrement froids, s'abaisse rapidement. et l'on voit en même temps la neige et les brouillards couvrir les montagnes d'Auvergne :

» Enfin, j'ay fait l'experience que vous avez si longtemps souhaittée, — écrit Périer à Pascal [illegible], je vous aurois plutost donné cette satisfaction, mais j'en ay esté empesché, autant par les employs que j'ay eu en Bourbonnais, qu'à cause que depuis mon arrivée, les neiges ou les brouillards ont tellement couvert la montagne du Puy de Domme, où je la devois faire, que mesmes en cette saison qui est la plus belle de l'année, j'ay eu peine à rencontrer un jour [illegible]

1) [illegible] M. [illegible] « M. Périer, mon frère et ma [illegible] son dessein de faire une retraite à Port-Royal et en sont contents pourvu que vous y consentiez. »

(1) *Ibid.*, p. 325.
(2) Tout le début de la lettre le prouve.
(3) *Ibid.*, p. [illegible] exposé surement [illegible] exprimées par M. Mathieu [illegible] Puy-de-Dôme [illegible] jusqu'au 19 septembre [illegible] dont l'aster ne nous [illegible] Mersenne [illegible] lande, le [illegible] mai [illegible] se disait accablé de chaleur... A supposer même que l'année [illegible] Hollande [illegible] Dôme ».
(4) Pascal [illegible] par la grande [illegible] des instruments [illegible] parties du parcours, etc.

sommet de cette montagne, qui se trouve d'ordinaire au dedans des nuées, et quelquesfois au dessus, quoy qu'au mesme temps, il fasse beau dans la campagne ; de sorte que, je n'ay peu joindre ma commodité avec celle de la saison (1), avant le 19 de ce mois. Mais le bonheur avec lequel je la fis ce jour-là, m'a plainement consolé du petit desplaisir que m'avaient donné tant de retardemens, que je n'avois pû esviter. »

Le voyage du Bourbonnais ayant été la cause initiale et principale du retard, au moment de la réception de la lettre de Pascal, Périer n'avait pas à noter par le menu ses déplacements consécutifs. La trame de notre récit se déroule donc claire, logique et normale : il est vrai qu'elle ne suppose point de mensonges, de dissimulations, ni de faux continus.

C'est que, il ne faut pas l'oublier, et M. Mathieu ne l'a pas fait observer : pour admettre ses conclusions sur Pascal, il est de toute nécessité de supposer que Périer, au premier chef, Gilberte, sa femme, Jacqueline, et même Étienne Pascal (sans parler des savants, amis intimes de la famille, de Paris comme de Clermont, spectateurs muets de cette grande imposture), ont été les complices avérés de l'auteur des *Petites Lettres*. Si Blaise est un faussaire, toute sa famille fut de connivence avec lui. Et il s'agit, on ne l'ignore point, d'un des milieux les plus nobles et les plus épris d idéal qui existèrent en aucun temps, l'un de ceux où l'idée du devoir, où l'angoisse, si j'ose dire, de la perfection morale hantèrent sans relâche toutes les âmes. C'est ce milieu si élevé, si pur, à tous égards, qui se serait associé, par une étrange connivence, au complot livresque de Pascal. Si cela était, il faudrait douter de toute l'humanité et redire la malédiction antique : « Vertu tu n'es qu'un mot ! » A quelle étrange médiocrité, — pour ne pas employer une expression plus énergique, — M. Mathieu voue ce groupe familial, dont les anxiétés quasi tragiques, dont les confidences saisissantes de sincérité et empreintes d'un si haut désir de vertu, ont ému tant de nobles cœurs depuis deux cent cinquante ans ! Mais je n'ose prolonger ce douloureux examen : je sais que personne ne répondra qu'un pareil soupçon de complicité puisse jamais prendre place parmi les hypothèses de l'histoire.

Car, enfin, Périer, pour ne parler que de lui, est complice, étroitement complice de Pascal, puisque M. Mathieu va jusqu'à attribuer à ce dernier (p. 191) tout le préambule du procès-verbal qui explique les causes du retard de l'expérience. Du reste, si l'auteur de ces lignes est Périer, celui-ci ment, selon la thèse que nous combattons ; si elles émanent de Pascal, Périer est inexcusable de les avoir laissé insérer sous son nom, de les avoir authentiquées de sa signature, et encore plus de les avoir rééditées lui-même en 1663 et en 1664 dans le volume des *Traitez de Pascal* (chez G. Desprez). Un récit de ses *Observations* suit immédiatement le *Récit* de l'expérience du Puy-de-Dôme (1), et tout le monde sait que Périer fut l'auteur de cette édition. En effet, le privilège est libellé à son nom et il figure seul dans cette pièce officielle. Or, pour juger ce que fut la valeur morale de Périer, je renvoie, entre autres textes, au *Mémoire* de Marguerite Périer, sa fille (2). Si l'homme, qui a eu vis-à-vis du trésorier de France de Clermont, l'attitude héroïque dont ce document nous apporte le témoignage, est capable d'une telle forfaiture, il ne faut croire désormais à l'honnêteté d'aucun homme (3).

IV

Il est, parmi les remarques de M. Mathieu sur les déclarations contenues dans la lettre du 15 novembre, une observation qui peut paraître d'une portée inquiétante. Pascal nous dit que, lorsqu'il annonça aux curieux de Paris, et entre autres au P. Mersenne, son intention de faire réaliser la grande expérience par Périer, le savant religieux s'engagea aussitôt par les lettres qu'il écrivit en Italie, en Pologne, en Suède, en Hollande, etc., d'en faire part « aux amis qu'il s'y est acquis par son mérite. » Or, nous dit M. Mathieu, on ne connaît aucune lettre de Desnoyers ou d'Hevelius, de Ricci ou de Baliano, de Chanut, de Descartes ou de Huygens, où il soit question de l'expérience annoncée.

Je n'ai pu, comme on le pense, entreprendre toutes les recherches qu'imposerait la vérification minutieuse d'une telle assertion. Il m'a suffi cependant de feuilleter pendant quelques instants, à la Bibliothèque nationale, la correspondance du P. Mersenne, pour tomber presque immédiatement sur une lettre de Constantin Huygens, qui a été recueillie dans la correspondance de son fils, et que

(1) Cette remarque mérite aussi de retenir l'attention ; elle semble indiquer que Périer n'était pas libre tous les jours. Il fallait donc, pour la réalisation de l'expérience, un concours de circonstances, difficile à réunir.

(1) La réédition du *Récit* est precédée de cet *Avertissement*. « On a aussi trouvé parmy les papiers de M. Paschal un imprimé de l'Année 1648, de l'expérience célèbre faite en ce temps-là sur la montagne du Puy-de-Domme en Auvergne, que l'on a jugé à propos de joindre aux Traitez precedens, parcequ'elle est extrêmement utile pour leur intelligence, et qu'il n'en reste plus à présent chez celuy qui l'avait imprimée.

(2) Faugère, *op. cit.*, p. 431-433.

(3) Il est piquant de relever (d'après Depping) une note administrative relative à Périer fonctionnaire. « Périer, âgé de 55 ans, homme de bien, devôt ; ce n'est pas un homme de grand génie, et duquel on puisse espérer grand service. » Cette note explique bien le caractère *subalterne* de Périer à l'égard de Pascal, notamment en ce qui touche les expériences.

M. Mathieu ne cite nulle part (1). Cette lettre adressée, le 3 mai 1648, au Minime parisien, dit ceci :

« Voyons cependant ce que le jeune Pascal a produict, *si publici juris est*. Cela seroit trop long pour estre remis à nostre venue en France qui n'est pas des plus certaines pour encore. »

Un tel texte mérite au moins les honneurs d'une discussion. S'agit-il du traité complet qui devait remplacer l'*Abrégé* des *Expériences nouvelles*, publié en 1647, traité complet que Constantin Huygens souhaitait de voir paraître, dans sa lettre du 6 avril précèdent, où il appelle de ses vœux « le corps » dont le jeune Pascal a déjà donné « le squelette (2) » ? Je n'incline point à le croire. Le texte de Huygens ne semble pas indiquer qu'il puisse s'agir d'un livre. Le grand savant hollandais n'aurait pas eu besoin de spécifier qu'il était à propos de ne pas attendre, pour le lui remettre, son voyage en France, qui était encore trop éloigné et trop incertain. Assurément, l'envoi eût été fait sans cette recommandation qui n'offrait pas grande utilité.

Il s'agit bien plutôt d'une communication précise sur une découverte ou une expérience déterminée, que Constantin Huygens sollicite de son correspondant. Il le prie, si la chose est déjà susceptible d'être divulguée, de la lui mander sans tarder et sans tenir compte de sa venue, possible sans doute, mais aléatoire et trop peu prochaine.

« Produict », s'applique plus probablement à une expérience ou à une série de recherches qu'à une publication. *Composé*, *écrit*, ou d'autres équivalents eussent été, dans ce cas, sans doute employés de préférence. « Voyons cependant » tend à confirmer ce sens ; une telle formule n'eût pas été de mise pour l'apparition d'un livre qui s'imposait par le fait même de sa mise au jour, et dont l'envoi en Hollande était certain : Constantin Huygens veut savoir tout de suite si une certaine étude est faite. Quant au « *si publici juris est* », « si la chose est maintenant du domaine public », il faut avouer également qu'on l'appliquerait bien plus volontiers à une expérience donnée qu'à un ouvrage. Un livre appartient par définition au domaine public. Cette incidente latine se concilierait beaucoup mieux avec l'interprétation que j'indique. Quoiqu'il en soit, le texte mérite d'être examiné de près. Il n'est nullement impossible qu'il puisse s'appliquer à l'expérience projetée au Puy-de-Dôme. On relève dans ce précieux passage l'indice d'une curiosité que l'annonce du P. Mersenne avait pu faire naître peu de mois auparavant. Au reste, il a pu arriver que le religieux Minime, après avoir proposé à son jeune ami l'annonce à laquelle celui-ci a fait allusion, ait bientôt perdu de vue sa promesse, se contentant par la suite de notifier la chose à deux ou trois correspondants. Dans sa lettre du 15 novembre, Pascal, — qui alors n'avait que vingt-quatre ans, — tout fier de cette attente possible de plusieurs des grands esprits de l'Europe, aurait exagéré la diffusion de la nouvelle, avec cette propension propre à beaucoup de savants, et qui est de tous les temps et de tous les pays, d'invoquer l'attention dont les honorent les étrangers pour exciter davantage celle de leurs compatriotes. Et puis, il s'agissait de stimuler le zèle de Périer.

V

Il n'est guère possible, au cours de cette « défense » déjà longue, d'aborder en détail la discussion du problème, tant de fois agité avant M. Mathieu, et toujours pendant, de savoir quel fut le rôle exact de Descartes dans la genèse de l'expérience du Puy-de-Dôme. Je m'efforce, en plaidant pour Pascal, de faire porter exclusivement mon argumentation sur la question posée au commencement de cette étude, et sur les éléments nouveaux introduits par l'article de la *Revue de Paris*, pour faire prévaloir la thèse de Pascal faussaire. Sur le point spécial des rapports de Descartes et de Pascal, à propos de la question du vide, M. Mathieu n'a prétendu produire aucune donnée inconnue avant lui. En insistant sur le petit nombre de mentions contemporaines de la brochure de 1648, il a toutefois omis de nous faire remarquer que le mathématicien Carcavi, dont il cite cependant la lettre à Descartes, datée de Paris, le 9 juillet 1649, constate la publication de la brochure de Pascal, et la résume *de visu* à son illustre correspondant :

« Celle que vous me demandez de M. Pascal le jeune, est imprimée il y a desja quelques mois, et a esté faite fort exactement sur une haute montagne d'Auvergne, appellée le Puy de Domme..... » (1)

Suit une description complète de l'expérience et de ses résultats, si précise même qu'elle pouvait remplacer la brochure dont elle transmettait toute la substance scientifique au philosophe, alors en Hollande. Ceci dit, sans intention particulière de justifier Pascal de n'avoir pas envoyé son opuscule à Descartes, au moment de son apparition. Mais il importe de tenir compte de ce fait que l'*Essai sur les coniques* avait été adressé à l'auteur du *Discours de la Méthode*, par Mersenne, et les *Expériences nouvelles* par Constantin Huygens. Donc, les deux fois, Pascal, comme la

(1) B. N. Mss. nouv. acq. fr. 6206, f° 35 (ancien numérotage).

(2) Ce premier vœu n'implique-t-il pas en même temps le souhait de voir Pascal effectuer de nouvelles expériences ? Huygens fait entendre de toute manière qu'il attend « des clartés nouvelles.

(1) *Correspondance de Descartes*, éd., Adam et Tanery, t. V, p. 370.

presque totalité de ceux qui avaient des envois à à faire à Descartes, avait usé d'un intermédiaire. N'oublions pas que le grand philosophe, désireux de s'isoler, de restreindre des obligations trop nombreuses à son gré et de diminuer le plus possible une correspondance qu'il jugeait trop absorbante, cachait son adresse avec un soin jaloux, notamment pendant ses séjours en Hollande. Sa *Vie*, par Baillet, et même ses lettres renferment à cet égard les données les plus probantes. En 1648, Mersenne était toujours l'intermédiaire nécessaire, l'agent scientifique, si j'ose dire, de Descartes à Paris. Or, Mersenne venait de mourir dix-neuf jours avant que l'expérience du Puy-de-Dôme ait été réalisée. Le philosophe se trouva pendant quelque temps sans intermédiaire attitré avec ses compatriotes. Carcavi remplaça Mersenne seulement huit mois plus tard. Pendant cette période d'interruption, le service des envois destinés à Descartes dut rester très difficile. Mais l'auteur des *Méditations* a pris soin lui-même, sinon d'excuser Pascal, du moins d'expliquer son abstention :

« J'aurois le droit d'attendre cela (le résultat de l'expérience) de luy plustost que de vous, écrit Descartes à Carcavi, le 11 juin 1649 (1), parce que c'est moy qui l'ay advisé, il y a deux ans, de faire cette expérience, et qui l'ay assuré que, bien que, je ne l'eusse pas faite, je ne doutois point du succez. Mais, parce qu'il est amy de M. R(oberval), qui fait profession de n'estre pas le mien, et que j'ay desjà veu qu'il a tasché d'attaquer ma matière subtile dans un certain imprimé de deux ou trois pages (2), j'ay sujet de croire qu'il suit les passions de son amy, lequel ne fait aucunement paroistre... etc. »

En indiquant lui-même ce motif, qu'il croit le bon, Descartes se doutait bien que Pascal ne lui reconnaissait pas la paternité de l'expérience, puisqu'il n'avait pas cru devoir l'avertir de la réalisation de cette dernière. On peut donc, sans risquer de commettre une invraisemblance, s'en tenir, sur cette matière délicate, à l'explication fournie par Descartes lui-même.

VI

Comment Pascal traita-t-il sa brochure par la suite? A cela M. Mathieu nous répond ceci :

« Mais voici qui est plus étrange. En 1654, sous le titre *Celeberrimae Matheseos Academiae Parisiensi*, Pascal fit imprimer et distribuer sa lettre de candidature à l'Académie Montmor. Dans l'énumération de ses travaux, nous avons la surprise de ne trouver ni l'expérience du Puy-du-Dôme, ni le *Récit*. « Je ne parle pas, dit-il, de mes recherches sur le vide, parce que je suis sur le point de les faire imprimer. » Ce silence est bien singulier, et la raison que Pascal en donne ne l'est guère moins; tous les travaux qu'il énumère, de son aveu même, sont inédits; ses seuls titres valables sont donc les *Expériences nouvelles* et le *Récit*, qui sont imprimés, et c'est précisément ceux-là qu'il oublie.

« Qu'il ne parle pas volontiers des *Expériences nouvelles*, dont les conclusions ont été reconnues erronées, cela est assez naturel : Mais le *Récit* est inattaquable; l'idée fondamentale en est admise, dès 1654, par tous les savants dont Pascal sollicite les suffrages, et son véritable titre de gloire est là. Après avoir fait un ardent éloge de tous ses travaux inédits, on comprendrait qu'il se dispensât de louer son expérience du Puy-de-Dôme, et renvoyât les lecteurs au *Récit* imprimé. Il devrait alors en indiquer le titre, et dire *quippe jam typis mandatum*. Ce n'est certainement pas ce qu'il a dit, et tout soupçon de faute d'impression doit être écarté, puisqu'on lit à la suite : *et non solum vobis* (*ut ista*), *sed et cunctis proditurum*. Que Pascal ait oublié, en 1654, un livre (?) (1) qu'il avait fait imprimer à la fin de 1648, il est impossible de l'imaginer; nous voici donc obligé de nous demander quelles raisons il peut avoir pour n'en point parler. »

Suit, dans l'article de M. Mathieu, un développement très important qui nous fournira le sujet de nos dernières observations.

En ce qui touche la liste des travaux de Pascal, j'ai observé, en la relisant (*Œuvres de Pascal*, édit. Bossut IV, p. 408-411), une particularité qui a échappé à M. Mathieu : dès les premières lignes, le candidat atteste de la façon la plus nette qu'il s'adresse à des *Géomètres*, et à la fin de son exposé, uniquement consacré à des travaux de *géométrie*, il dit explicitement :

« Tels sont les fruits venus à maturité de mes études géométriques, etc. »

C'est donc de parti pris, et parce qu'ils ne rentraient pas dans le cadre voulu de son exposé, que Pascal ne fait pas état de ses travaux dans le domaine de la physique. Il se borne à citer ces derniers pour mémoire, en bloc, et en renvoyant à son Traité complet, dont les deux brochures des *Expériences nouvelles* — appréciées avec faveur par Constantin Huygens, Descartes, Mersenne, Roberval, le P. Noel, V. Magni, etc., quoiqu'en dise M. Mathieu — et du *Récit de la Grande Expérience* n'étaient que de modestes pierres d'attente. De telles classifications de travaux, selon

(1) *Ibid.*, p. [illegible].

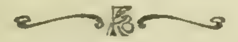
(2) [illegible] V, *Ibid.*, p. 98, des *Expériences nouvelles* de Pascal qui ont 32 pages. Si je relève le fait [illegible] dans Descartes, [illegible] pour montrer que [illegible] allusions inexactes ne sont pas tirées des documents épistolaires émanés de ce [illegible] savant.

(1) Toujours cette même expression impropre pour désigner une plaquette de vingt pages qui contribue à égarer les raisonnements de M. Mathieu.

les besoins d'une candidature donnée, se font encore tous les jours dans des exposés de titres. Le gros grief fait de ce chef à Pascal, disparaît donc à la lecture de la pièce incriminée.

L'auteur des *Pensées* n'a rien dissimulé. De toutes façons, il cite exclusivement des études inédites : son grand *Traité* va paraître ; tout le monde pourra le juger. Son exposé, suivant les habitudes du temps, avait pour but de faire connaître ce qui ne devait pas être publié. De quelque manière qu'on envisage la question, elle ne présente, à notre avis, aucune sorte d'obscurité. Pascal donne simplement une liste de onze nouveaux écrits en géométrie qu'il adresse à des spécialistes sous la forme manuscrite (2).

(*A suivre.*) ABEL LEFRANC.



LES THÉORIES LITTÉRAIRES DE BENJAMIN CONSTANT

Des publications récentes ont ramené l'attention des lettrés sur le nom et la mémoire de Benjamin Constant, qui dans ces dernières années n'avaient pas laissé de subir quelques éclipses. Les renommées les plus légitimes, comme les œuvres de l'esprit humain, ont en effet leurs vicissitudes, surtout dans notre pays où l'on passe avec tant de facilité des complaisances de l'engouement aux iniquités de l'oubli. Ainsi Benjamin Constant, le publiciste auxiliaire du régime réparateur de l'an III, le suprême défenseur de nos droits au Tribunat, le conseiller illusionné, mais libéral de l'Acte Additionnel, l'infatigable champion de la liberté dans les assemblées de la Restauration, fut, pour ainsi dire, délaissé par le public pendant les longues années qui suivirent sa mort. Évoqué seulement aux heures de lutte sous le second Empire, il est retombé dans la pénombre depuis 1870. Mais le voici qui revient au jour.

Nous allons profiter de ce retour de lumière pour le montrer sous une face inconnue, et qui n'est pas moins digne d'examen, sous son aspect de critique intermittent et de théoricien d'occasion, dans la part qu'il prit aux polémiques du Romantisme naissant, à la Révolution littéraire, où tout fut renouvelé dans des conditions d'ailleurs différentes selon que l'initiative est partie de Chateaubriand, dans son *Génie du Christianisme*, ou que l'impulsion a été donnée par Mme de Staël. Ces deux torrents ne descendaient pas de la même montagne.

* * *

C'est à la doctrine de l'auteur de l'*Allemagne*, esprit novateur et parfois hasardeux, que se relie Benjamin Constant par voie directe. Dans son passage à travers la critique il nous apparait comme le continuateur de Mme de Staël et le plus exact interprète de sa pensée. Cette femme extraordinaire et qui n'avait rien de médiocre, même dans les erreurs de son goût, avait, par ses divers écrits, tenté non seulement de nous délivrer des chaînes pseudo-classiques, mais de rompre tout lien avec nos ancêtres grecs ou latins et notre antiquité française, en vertu d'une loi factice de perfectibilité indéfinie. Faire tendre notre littérature à l'assimilation des littératures étrangères, créer un romantisme anglais, allemand, genevois, exotique enfin, telle avait été l'idée maitresse de la fille de Necker. Cette idée fut reprise dans des proportions plus modestes par Benjamin, disciple familier, très fidèle à la tradition de son illustre amie. Du reste s'il n'avait fait que par rencontre acte de critique à proprement parler, ce même Constant, durant toute sa vie, dans l'expression publique de ses préférences, n'a cessé d'appartenir à l'école de Mme de Staël, à cette école qui prétendait alors rajeunir notre poésie par l'exclusive imitation de Calderon ou de Shakespeare, de Schiller ou de Gœthe, voire même de Schlegel et de Jean Paul.

L'opuscule ignoré généralement, où l'auteur d'*Adolphe* a cru devoir produire ses vœux et formuler ses théories, s'intitule : « *De la guerre de Trente-ans, de la Tragédie de Wallstein par Schiller et du Théâtre allemand.* » Il a fait partie des « Mélanges de littérature et de politique » imprimés en 1829. Il a été de même, avec quelques modifications, rattaché plus tard à une des éditions de ce roman d'*Adolphe*, si cherché, si senti, si fouillé dans les profondeurs de l'âme humaine. Ce morceau, qui eut, à son heure, du retentissement et de l'autorité, a, pour ainsi dire, disparu du souvenir et des habitudes de la critique. C'est pourtant un document curieux, inséparable à notre avis de ceux qui ont déterminé notre émancipation littéraire.

Voici le point de départ de cette étude : Benjamin Constant avait adapté à la versification française la célèbre tragédie de Schiller. Il n'avait pas manqué de l'affaiblir, de l'écourter, de la déblayer, d'en faire une amplification à la Voltaire. Au lieu d'excuser

(1) Aucun des biographes de Pascal ne s'y est trompé. Tous y voient une simple liste de travaux mathématiques inédits de Pascal. L'un d'eux dit fort exactement : « En 1654, il faisait hommage à la Société libre de savants, fondée par le P. Mersenne, de onze écrits de géométrie en latin, composés à la même époque. » Pascal a eu soin de faire remarquer qu'il ne parle pas de [illegible], ni d'innombrables [illegible] qu'il a sur le chantier, parce qu'il juge ces productions « ni assez poussées ni dignes de l'être ».

son insuffisance poétique, il en tire prétexte à disserter. Reconnaissant lui-même qu'il a détruit l'effet dramatique de l'original, il impute la faute aux trop rigoureuses exigences du goût français. Sans ce goût despotique, dont, en définitive, il n'a pas osé s'affranchir, il aurait peint Walstein d'après le modèle, c'est-à dire inquiet, hésitant, jaloux, soumettant la grandeur même de son génie à ses impérieuses faiblesses. Que n'a-t-il pu nous faire assister aux velléités astrologiques de son héros, sans craindre d'être renvoyé par un public moqueur au puits traditionnel de La Fontaine? Il reproche du reste au penchant railleur, inné dans notre race et développé par la philosophie voltairienne, de ne point tolérer sur le théâtre l'expression même des croyances superstitieuses. Il en veut également à ce besoin d'unité qui nous fait repousser tout ce qui dans le caractère de nos personnages tragiques a nui à l'effet unique auquel nous visons On dirait alors que le publiciste se transporte sur un autre terrain et continue son fréquent réquisitoire contre la centralisation jacobine et consulaire. C'est du reste avec une sincère impatience de décentralisation dramatique qu'il accuse cette unité, vraiment indispensable au sortir des imbroglios de Hardy et de Tristan, et que nos pièces en vogue pourraient nous permettre de regretter à certains moments. Mais pour Benjamin Constant l'écueil n'est pas dans cette direction. Suivant lui, nous supprimons de la vie extérieure de nos héros tout ce qui ne s'enchaîne pas nécessairement au fait principal. Qu'est-ce que Racine nous apprend de Phèdre? Son amour pour Hippolyte, mais nullement son caractère personnel, en dehors de cet amour. Qu'est-ce que le même poète nous livre d'Oreste? Sa flamme pour Hermioné. Les fureurs de ce prince ne font que suivre les cruautés de sa maîtresse. Il en résulte que les Français, même dans celles de leurs tragédies qui sont fondées sur la tradition et l'histoire, ne peignent qu'un fait ou qu'une passion, tandis que nos voisins peignent « une vie entière et un caractère entier. »

Ces observations ne sont pas dénuées de justesse et le théâtre moderne en a fait son profit. Nous avons eu pour la première fois ce que la scène classique nous offrait si rarement, des « caractères entiers » avec leurs faiblesses, leurs inconséquences et cette ondoyante mobilité qui est « le tout de l'homme », un Cromwell simultanément général et théologien, subtil hypocrite, fanatique convaincu, une Lucrèce Borgia plus complexe et par là même plus vraie que la Cléopâtre de *Rodogune*, en arrêt dans une attitude immuable. Parmi nos poètes contemporains, les plus audacieux, nous le disons à leur éloge, se sont prudemment gardés de dérouler sur le théâtre « une vie entière » à la façon des Allemands ou des Espagnols. Ni Victor Hugo, ni Vigny, ni Musset, ni Louis Bouilhet, dans ses drames trop négligés, ni Vacquerie et Meurice en leurs plus grandes hardiesses, ni depuis Bornier, Coppée, Mendès, Richepin, Rostand, n'ont eu la fantaisie de nous imposer un héros

Enfant au premier acte et barbon au dernier.

Ils ont résisté, avec l'intelligence du goût français, à cette témérité d'importation étrangère, ils ont empêché l'introduction des libertés les plus acceptables de se transformer en invasion, en débordement, en déluge.

Benjamin a meilleure grâce quand il s'en prend aux véritables défauts de l'ancien genre classique, aux expédients de la tragédie française au déclin, qui n'ont rien soustrait au génie des maîtres, mais qui devenaient intolérables au service des imitateurs et des copistes. Telle l'obligation de « mettre en récit ce que sur d'autres théâtres on pourrait mettre en action ». C'est avoir aisément raison, non certes contre le récit en lui-même, mais contre la décadence de cette même tragédie. Une narration se justifie sans peine, quand elle offre des beautés tragiques, telles que le récit de Stratonice dans *Polyeucte* ou celui d'Esther dans la pièce de ce nom. Toutes les tragédies ne s'incarnent pas dans Théramène. Mais, quand Théramène tenait école pour Arnault et de Jouy et tous les rimeurs à leur suite, nous estimons qu'il était opportun de mettre un terme à cette prolixité native, et que « M. de Constant », comme disaient alors les Ultra, avait raison de jeter le cri d'alarme.

Il fait ensuite, avant Stendhal, avant Emile Deschamps, Hugo, Vigny, comme avant le duc de Broglie, Duvergier de Hauranne et Dubois, le procès des unités, qui avaient eu leur utile office, mais qui ne servaient plus qu'à emprisonner le talent entre des barrières factices. L'unité de lieu succombait sous le poids de l'invraisemblance, avec son palais uniforme réunissant les personnages les plus étonnés de s'y rencontrer. L'unité de temps pouvait encore se défendre; car ce procédé, auquel reviennent nos jeunes dramaturges, conserve le mérite d'une grande concentration d'intérêt. La crise limitée, à laquelle on assiste, est souvent plus poignante qu'une série d'actions séparées par des intervalles. Mais alors les unités de temps et de lieu, telles qu'on les pratiquait, n'offraient plus que des gênes arbitraires. L'unité d'action suffisait amplement aux nécessités de la vraisemblance. Sur ce point Benjamin n'a donc pas tort de vouloir libérer notre théâtre de ces conventions tyranniques en le rapprochant des scènes anglaises et allemandes.

Il demande seulement que l'on ne violente pas le goût français, qu'on observe une judicieuse mesure

dans l'audace. Cette réserve s'exprime en fort bons termes et conclut à une déclaration de confiance vraiment prophétique, et qui peut s'appliquer aux crises politiques et sociales : « Des inconvénients inévitables, en littérature comme en politique, ne seront pas de longue durée. Partout où la liberté existe, la raison ne tarde pas à reprendre l'empire. »

Le vœu de Benjamin Constant a reçu du reste satisfaction : *Marion Delorme*, *Ruy-Blas*, la *Maréchale d'Ancre*, *Lorenzaccio*, *Jean Baudry*, la *Conjuration d'Amboise*, *Struensée*, *France d'abord*, *Par le Glaive*, *Pour la Couronne*, *Médée*, en font foi. Les œuvres les plus diverses du théâtre romantique, pour ce qui concerne les unités, ont été construites avec un sage tempérament. Nos maîtres du XIXe siècle ont compris avec finesse que des pièces, trop espacées au point de vue local et chronologique, ressembleraient moins à des œuvres d'art qu'à des romans dialogués. C'est ainsi qu'en 1829, Philarète Chasles, dans la *Revue de Paris*, devait faire remarquer, à propos de *Hernani*, que, tout en introduisant un genre inconnu, tout en manifestant un génie créateur, ce jeune chef-d'œuvre révélait un compromis entre Corneille et Shakespeare. Cette nouveauté du drame, Benjamin Constant a eu le privilège d'être le premier à le reconnaître), ne pouvait réussir en France qu'en s'établissant sur une transaction. Œuvre conciliatrice qui prend le meilleur des deux systèmes rivaux! *Hernani* est venu promulguer, en quelque sorte, l'Édit de Nantes du Drame contemporain.

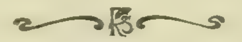
Malgré ces retours clairvoyants, on sent que les préférences de Benjamin s'adressent aux théâtres étrangers. Elles s'accusaient au besoin par des regrets auxquels nous ne pourrions nous associer. Par exemple il leur envie l'usage du surnaturel heureusement employé par Shakespeare, Marlowe, Calderon, Gœthe et même Schiller. Est ce vraiment une lacune dans notre Théâtre français ? Il lui manque, je le reconnais, ce côté mystérieux des théâtres étrangers et de la scène grecque. Rien chez nous n'a reproduit la majesté de l'ombre de Darius intervenant dans les *Perses* d'Eschyle, ni la saisissante apparition du père d'Hamlet sous la lune froide, par une nuit du Nord, sur la plate-forme d'Elseneur, ou la rencontre à travers la bruyère d'Inverness des femmes fatidiques dévoilant l'avenir devant les yeux de Macbeth, ou la Conscience se dressant en face de ce même Macbeth dans les plis ensanglantés du linceul de Banquo. Rien chez nous ne vient ouvrir ces profondes et poétiques échappées vers l'infini. Quand Voltaire a voulu de parti pris évoquer la solennité de la mort, la fantasmagorie seule lui a répondu. Mais peut-être ne faut-il pas s'en plaindre avec Benjamain Constant, peut-être est-ce une preuve de la lucidité du génie français, qui n'est pas fait pour ses ostentations de spectres ? Pas plus du reste que les classiques, nos grands romantiques n'ont établi sur la scène ces communications avec le monde invisible, tant le génie français semble y répugner. C'est que le génie français est un oiseau d'aurore comme le coq et l'alouette qui le symbolisent. Les fantômes qui se plongent dans le lointain Orient, la ténébreuse Allemagne, la brumeuse Angleterre, s'évanouissent devant la fanfare gréco-latine qui déchire la nuit comme un hymne que la liberté dédie à la lumière !

On peut en concluant dire de cet opuscule oublié, où Benjamin Constant, nous a donné, sous une forme personnelle, l'abrégé des idées littéraires de Mme de Staël, que cette critique était seulement valable par son caractère négatif. En venant à son heure ébranler, infirmer, renverser enfin la doctrine pseudo-classique, elle servait l'indispensable révolution poétique du XIXe siècle, elle l'eût compromise et perdue, si les théories de Mme de Staël et de Benjamin Constant eussent dominé sans partage dans la jeune école. En effet l'imitation des littératures étrangères n'offrait qu'un nouveau mode d'apprentissage, qu'une nouvelle manière de servilité. Si l'étude de ces littératures devait être féconde, leur reproduction docile aurait été plus désastreuse peut-être que la perpétuelle répétition des procédés pseudo-classiques. Ce qu'il fallait, en 1815, en 1820, en 1830, ce n'était pas s'asservir au génie étranger, mais rajeunir le génie de notre race, en le reprenant à ses vrais sources grecque, latine et française du Moyen-Age et de la Renaissance. Ce fut l'originalité peu connue et le travail à peine soupçonné de ce que nous appellerions le Romantisme national. Entre la secte pseudo-classique et les disciples de Mme de Staël s'opéra le véritable mouvement d'émancipation durable et de création féconde, mouvement qui aurait reçu l'impulsion souveraine d'André Chénier, si la rancune terroriste lui eût permis de vivre, qui se produisit, de 1800 à 1815, dans certains essais inégaux, et fut complètement déterminé par l'antagonisme de Chateaubriand avec l'exilée de Coppet.

Vienne la Restauration, le Romantisme, conforme au génie français et à la tradition gréco-latine, indépendant de l'imitation étrangère, suscitera les premiers chefs-d'œuvre de la littérature moderne, les romans de Nodier, toute l'œuvre primitive de Victor Hugo, si jeune et déjà si grand, les poésies de Lamartine, d'Alfred de Vigny, des frères Deschamps, *la Chronique sous Charles IX*, de Mérimée, *le Tableau du XVIe siècle* et le *Joseph Delorme*, de Sainte-Beuve, les scènes dramatiques de Vitet, enfin, *les Contes d'Espagne et d'Italie*, cet éblouissant début d'Alfred de Musset. Toute cette richesse a jailli sans avoir besoin de recourir au mode de

traduction déguisée qu'avaient recommandé, préconisé même, Mme de Staël, Benjamin Constant et ses adeptes. Ceux-ci n'avaient pas moins le mérite de nous avoir révélé l'intelligence et l'âme des autres peuples; ils n'en ont pas moins contribué à détruire les préjugés étroits et les conventions surannées; mais, en toute chose, détruire n'est qu'une action préliminaire et à la portée d'esprits bien inférieurs à celui dont nous avons en quelque sorte exhumé la polémique transitoire : l'honneur définitif et la vertu suprême appartiennent à ceux qui fondent.

EMMANUEL DES ESSARTS.



UN PROJET DE CHEMIN DE FER PAN-AMÉRICAIN

L'idée de la construction d'une ligne de chemin de fer, qui traverserait le continent américain du nord au sud, et relierait ainsi New-York à Buenos-Ayres, en desservant toutes les républiques de l'Amérique latine, est vieille d'une trentaine d'années déjà. Elle semble avoir été lancée pour la première fois par un consul américain dans l'Amérique du Sud, Hinton Rowan Helper. Aucun intérêt, cependant, ne s'attacha à ce grandiose projet jusqu'à ce que James G. Blaine en fit, en 1889, un des articles de son programme de politique pan-américaine.

Blaine ambitionnait assurer aux États-Unis la domination dans le Nouveau-Monde. Il voulait substituer leur influence dans l'Amérique latine à celle des puissances européennes. Prévoyant le moment où l'industrie américaine aurait besoin de débouchés à l'extérieur pour écouler le surplus de sa production, il estimait qu'elle ne pourrait en trouver de plus avantageux que dans ces pays jeunes, qui ont encore des réserves de territoires capables d'assurer le développement d'une population considérable. Pour réaliser ce plan, il sentait la nécessité de donner aux États-Unis une situation particulièrement favorable sur ces marchés. Il rêvait l'édification d'un zollverein pan-américain, et il voulait développer les moyens de communication, très imparfaits encore, entre les deux continents. Ces projets furent soumis à la première conférence pan-américaine, qui réunit à Washington, en 1889, les représentants des nations indépendantes de l'Amérique.

De trop vaste envergure, le projet de zollverein échoua. Il n'a pas été repris.

Les projets de développement des moyens de communication reçurent, au contraire, l'accueil le plus favorable de la part de la conférence. L'attention se porta surtout sur l'amélioration des relations maritimes. Des vœux furent adoptés dans ce sens. La situation, cependant, ne s'est pas beaucoup améliorée depuis lors. Mais le Sénat des États Unis a voté récemment un bill sur la marine marchande, que ne tardera pas sans doute à adopter la Chambre des représentants, et qui essaie de susciter, au moyen de primes, la création de lignes de navigation régulières et à services rapides entre New-York et Buenos-Ayres.

Blaine préconisa également à la conférence la construction d'un chemin de fer pan-américain, L'entreprise n'était pas aussi extraordinaire qu'elle pouvait paraître à première vue. La partie de la ligne empruntant le territoire des États-Unis existait déjà tout entière. Au Mexique, l'œuvre à réaliser serait peu importante. En somme, le projet ne comportait que la construction d'une ligne allant de la frontière méridionale du Mexique à l'Argentine. Mais là, tout était à faire.

M. Henri G Davis, qui avait dirigé la construction de nombreuses voies ferrées aux États-Unis, et M. Carnegie, le roi de l'acier, délégués à la conférence, prêtèrent à Blaine l'appui de leur autorité et déclarèrent le projet réalisable au point de vue technique et financier. La convention vota d'enthousiasme un vœu en faveur de sa réalisation, et elle émit le souhait de voir instituer une commission internationale d'ingénieurs chargés de faire les études préliminaires pour la détermination du tracé de la ligne future.

Le Congrès des États-Unis, sur la proposition du président, vota des crédits pour ces travaux; plusieurs gouvernements sud-américains l'imitèrent, et les ingénieurs, sous la direction de M. William F. Shunik se mirent à l'œuvre. Leurs travaux s'étendirent le long de la chaîne des Andes, sur le territoire allant de la frontière septentrionale du Guatemala à la frontière nord de l'Argentine. Les conclusions auxquelles ils arrivèrent étaient favorables au projet : des nombreux obstacles rencontrés, aucun ne se présentait comme insurmontable, et le coût de construction ne paraissait pas si élevé qu'il dût faire condamner l'entreprise du point de vue commercial.

La question n'avait pas avancé lorsque se réunit à Mexico, à la fin de 1901, la seconde conférence pan-américaine. Comme sa devancière, celle-ci fit des vœux pour la construction du chemin de fer New-York-Buenos Ayres. Mais, au point de vue pratique, elle se borna au vote d'une résolution recommandant l'envoi dans les républiques sud-américaines d'un ou de plusieurs commissaires chargés de déterminer les ressources de chaque pays, de s'informer des

voies ferrées existantes, et d'étudier les perspectives de trafic pour la ligne intercontinentale, ainsi que de s'assurer des faveurs particulières que les gouvernements des pays traversés consentiraient à accorder à l'entreprise.

Le 3 mars 1903, le Congrès des États-Unis votait les crédits pour l'envoi d'un commissaire dans l'Amérique du Sud, et le président chargeait de cette mission M. Charles M. Pepper, un des délégués des États-Unis à la conférence de Mexico. M. Pepper a remis son rapport en mars 1904, et quelques mois après on annonçait la formation d'une compagnie financière ayant pour but d'exécuter le pan-américain.

* * *

La distance par terre de New-York à Buenos-Ayres, suivant le tracé proposé, est de 16.600 kilomètres environ. Mais près des 3/5 de cette distance sont déjà couverts par des chemins de fer en exploitation. Le tableau ci-dessous indique brièvement, en les répartissant suivant les pays traversés, l'étendue des lignes existantes, des lignes en construction et des lignes projetées.

Pays	Longueur de la ligne intercontinentale	Lignes en exploitation	Lignes en construction	Lignes projetées
	km	km.	km	km.
États-Unis :				
New-York à Paredo	3.500	3.500	—	—
Mexique	2.450	2.370	80	—
Amérique centrale	1.168	561	160	447
Panama	980	—	—	980
Colombie	1.384	32	—	1.352
Équateur	1.052	201	122	729
Pérou	2.861	442	365	2.061
Bolivie	865	372	204	289
République Argentine	1.860	1.652	210	—
	16.120	9.130	1.152	5.858

Il reste donc 6.000 kilomètres environ à construire pour que la ligne intercontinentale devienne une réalité.

La partie septentrionale, jusqu'à la frontière de Guatemala est presque entièrement achevée. On assure qu'à la fin de 1907, les rails, franchissant la frontière, iront jusqu'à la ville même de Guatemala.

Au Sud, le réseau argentin fournit également, de Buenos-Ayres à Jujuy une ligne ininterrompue de 1.650 kilomètres. Jujuy, point terminus de ce réseau depuis 1890, est encore le poste avancé des relations commerciales avec la Bolivie. De là, les marchandises doivent être transportées à dos de mules ou de lamas, la bête de charge de la région des Andes. Dès 1894, cependant, les gouvernements de la République Argentine et de la Bolivie signaient une convention suivant laquelle la ligne ferrée devait être prolongée vers le nord jusqu'à Tupiza, en territoire bolivien. Un nouveau traité conclu en décembre 1902 a modifié la convention précédente. Le gouvernement argentin a accepté de construire la section bolivienne de la ligne et de l'exploiter jusqu'au jour où la Bolivie déciderait de la racheter.

Tupiza atteint, et on espère avoir achevé dans deux ou trois ans les 370 kilomètres qui séparent cette ville de Jujuy, la Bolivie entreprendra vraisemblablement de prolonger la ligne jusqu'à Uyuni. Ce ne serait qu'une distance de 200 kilomètres, mais il y a sur ce parcours restreint de grosses difficultés de construction. De Uyuni à Oruro, une ligne existe déjà, longue de 310 kilomètres. D'Oruro, un chaînon de 200 kilomètres serait nécessaire pour rejoindre à La Paz la capitale de la Bolivie, la courte ligne qui unit cette ville à Desaguadero, port bolivien sur le lac Titicaca.

C'est à Uyuni que se ferait la jonction des lignes chiliennes avec l'intercontinental. De Valparaiso, une ligne parallèle à la côte, dont plusieurs tronçons existent déjà, et que l'on relie peu à peu entre eux, aboutira à Antofagosta, port sur le Pacifique, d'où une ligne grimpe jusqu'à Uyuni.

Les deux têtes de ligne méridionales de l'intercontinental seront, d'ailleurs, assez prochainement réunies par le premier transcontinental sud-américain. La ligne Argentine, venant de l'Atlantique, et qui passe par Mendoza a été prolongée jusqu'à la frontière chilienne, qu'elle atteint à Las Cravas, à 3.150 mètres d'altitude. De son côté, la ligne chilienne, venant du Pacifique, a été poussée, par Santiago et Los Andes, jusqu'à Rio-Blanco. Il ne reste plus qu'un raccordement de quelques kilomètres à construire, mais il faut percer un tunnel de 3 kilomètres, à 4.600 mètres d'altitude. Le gouvernement chilien pousse activement les travaux, et l'on espère qu'en 1909, la jonction sera faite. On ira alors de Buenos-Ayres à Valparaiso en une quarantaine d'heures, tandis qu'aujourd'hui on met, par mer, dix à douze jours.

Le vide à combler dans le tracé du futur intercontinental est donc entre Guatemala, dans l'Amérique centrale, et La Paz, en Bolivie.

Les États de l'Amérique centrale n'ont porté leur attention jusqu'ici que sur les lignes transcontinentales, grâce auxquelles ils espèrent bénéficier d'une partie du trafic interocéanique. C'est à peine s'il existe dans le Salvador et le Nicaragua quelques dizaines de kilomètres de lignes parallèles à la côte, dont le pan-américain pourra se servir.

Dans les autres républiques sud-américaines, dont cette voie devra emprunter le territoire : Colombie, Équateur, Pérou, la situation n'est guère meilleure. En Colombie, où il n'y a encore que [illegible] de chemins de fer, aucune des lignes existantes ne se

trouve sur le tracé projeté. Dans l'Équateur, une partie de la ligne en construction, devant relier Guyaquil, sur le Pacifique, à Quito, formera. de Guamoto à Quito, sur une longueur de 266 kilomètres, un chaînon de l'Intercontinental. Au Pérou, les lignes de Punco, sur le lac Titicaca, à Simani, près Juliaco, et de Orroya à Cerro de Pasco, sont les seuls chaînons existants de la ligne future.

Sur cette longue distance de Guatemala au lac Titicaca, si le tracé de 6.000 kilomètres de lignes à construire. ne présente, au dire des ingénieurs, aucune difficulté insurmontable, les constructeurs auront cependant à vaincre de très sérieux obstacles naturels.

Dans l'Amérique centrale, la ligne côtoiera la longue chaîne de volcans qui caractérise cette région, mais elle pourra se tenir à une hauteur moyenne. La partie la plus difficile sera celle allant de Quito à Cuzco, où il faudra se tenir à des altitudes très élevées, et gagner sur de courtes distances des différences de niveau considérables :

	Distance en kilomètres	Altitude en pieds
	—	—
Quito	—	9.350
Guamote (point de partage des eaux)	220	10.813
Cuenco	394	8.600
Rio Cauchis	797	3 000
Cajamarca (sommet des Cordillières)	1.138	13.044
Yanchacas — —	1.811	14.927
Cerro de Pasco	2.049	14.293
Oroya	2 108	13.465
Hunancayo	2.280	10.460
Ayacucho	2.502	11 247
Apuninac, rivière	3.000	6.056
Cuzco	3.110	11.079

Une difficulté sérieuse se présentera en outre pour l'exploitation. Jusqu'à présent, on n'a pas trouvé de charbon dans les Andes, et le transport du combustible, depuis la côte, est fort onéreux. Un ingénieur chilien a conseillé de se servir des chutes d'eau abondantes dans cette région montagneuse et de recourir à la traction électrique.

Un remaniement s'imposera aussi sur les lignes existantes et qu'utilisera l'intercontinental. L'écartement des rails diffère, en effet, suivant les pays. Sur les lignes des États-Unis, on a adopté l'écartement normal de 1 m. 45. Le Mexique, dont presque toutes les lignes avaient été construites à l'origine à voie étroite, c'est-à-dire à l'écartement de 1 mètre, a reconstruit déjà sa ligne principale allant de la frontière des États-Unis à Mexico, pour adopter l'écartement de 1 m. 45. Au sud du Mexique, il n'en est pas de même. Sur les lignes de l'Argentine, on a adopté le type de 1 m. 68 Certaines lignes du Chili ont le même écartement, tandis que d'autres sont à voie étroite, ou ont la voie de 1 m. 45. Dans les autres pays traversés, l'économie de construction a fait naturellement adopter la voie étroite, très suffisante pour le faible trafic local.

*
* *

Difficile, mais non pas impossible au point de vue technique, grâce au puissant matériel dont on dispose aujourd'hui, la ligne se présente-t-elle comme faisable au point de vue financier? On sait la difficulté d'établir des évaluations pour ce genre d'entreprises, qui réservent souvent tant de surprises inattendues. Les ingénieurs ont dû cependant en risquer une. Suivant eux, malgré les nombreux travaux d'art qu'il faudra exécuter, le coût des 6.000 kilomètres de lignes restant à construire ne dépassera pas 800 millions de francs.

La dépense est d'importance. Peut-on espérer trouver dans le trafic, une rénumération suffisante pour un pareil capital? Ici, on est en plein inconnu. Actuellement, à la vérité, l'affaire ne paraîtrait pas brillante. Mais tout dépend du développement des pays sud-Américains dans l'avenir. En ce qui concerne les marchandises, la longueur du trajet ne permettra pas de développer un trafic important entre les points extrêmes de la ligne. Elle ne pourra jamais faire concurrence aux transports maritimes. Mais un trafic local sera susceptible de se développer sur les diverses sections de la ligne, et celle-ci servira de lien à une série de lignes transversales, dont quelques-unes sont déjà projetées, qui ont pour but la mise en valeur de l'arrière-pays du versant atlantique de l'Amérique latine. Les plus importantes de ces lignes seront celles qui relieront l'intercontinental au vaste réseau fluvial sud-américain : la Plata, l'Amazone, l'Orénoque.

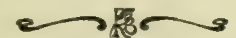
Au point de vue politique, le pan-américan créerait assurément un lien efficace entre les trois continents et faciliterait les relations entre eux. Au point de vue militaire, en cas de guerre entre une puissance européenne et une puissance sud-américaine, le danger de l'interruption du commerce de cette dernière se trouverait fort diminué. Et, d'autre part, l'efficacité de l'appui que les États-Unis pourraient éventuellement prêter à la nation attaquée serait beaucoup accrue.

Malgré les raisons qui militent en faveur de l'entreprise, sa réalisation ne paraît guère prochaine. Les résultats financiers qu'elle pourra donner sont fort problématiques, et les États sud-américains, ne sont pas assez riches pour subventionner une ligne dont l'intérêt n'est nullement capital pour eux. Ce sera, vraisemblablement, par des constructions partielles successives, que la lignese construira peu à peu, au fur et à mesure des besoins particuliers de chaque État qu'elle doit traverser.

Elle sera faite un jour, il n'en faut point douter. Mais il serait audacieux d'essayer une prévision quant à l'époque où l'on pourra se rendre, sans changer de voiture, dans un confortable Pullmann, de New-York à Buenos-Ayres.

Pourtant, une compagnie s'est formée aux États-Unis, il y a près de deux ans déjà, pour construire un chemin de fer pan-américain. Elle a fixé son capital au chiffre de 250 millions de dollars. Son projet est plus grandiose même que celui qui avait été examiné par les conférences pan-américaines. La ligne partant de Port-Nelson, sur la baie d'Hudson, croiserait le Canadian Pacific près de Winnipeg, et traversant les Dakota du nord et du sud, le Nebraska, le Kansas, l'Oklahoma, irait rejoindre Galveston. De là, elle suivrait le tracé que nous avons examiné tout à l'heure, pour aller aboutir à Buenos-Ayres, son terminus méridional. Il ne semble pas que, depuis sa formation, cette Compagnie ait poursuivi d'une manière active la réalisation de ses vastes projets.

Achille Viallate.



VIE INÉDITE DE SÉNANCOUR (1)

Mon père fut lié assez particulièrement avec Mme Dufresnoy, le poète le plus érotique de son sexe. Il connut plus naturellement le comte Lanjuinais qui, à un âge avancé, avait conservé toute la vivacité, toute l'activité d'esprit de sa jeunesse. Il aurait pu montrer encore l'admirable énergie qu'il avait opposée jadis aux violences révolutionnaires. Mais la liaison la plus suivie fut avec M. Jay qui s'attacha constamment à lui être utile et qui put l'introduire dans la rédaction de plusieurs journaux et biographies. Il aimait beaucoup la causerie intime avec cet écrivain judicieux, fin, un peu caustique, mais sans fiel.

La conversation enjouée, les gais propos plaisaient à mon père ; je me rappelle qu'il coupa net la parole à un individu qui s'avisa de lui parler, en dînant, de Pythagore et d'Epictète : il trouvait que de pareils mets n'étaient pas à leur place à table.

Il connut enfin Ch. Nodier et M. Sainte-Beuve. Il devait apprécier surtout le poète sagace et profond qui l'avait abordé avec des sentiments pleins de bienveillance : ils déterminèrent la réimpression d'*Obermann* à l'époque où cet ouvrage eut un succès décisif auquel Nodier et George Sand contribuèrent de leur côté. Il s'éleva, à cette occasion, un singulier débat entre l'auteur et les écrivains, qui voulaient que cet ouvrage fût reproduit tel qu'ils l'avaient goûté primitivement et sans la moindre correction (1). L'auteur céda bien à contre-cœur, mais il put faire les changements qu'il jugeait indispensables dans l'édition de Charpentier en 1840.

M. Ballanche était venu le voir. Plus tard, lorsqu'il avait acquis toute sa renommée, il avait manifesté l'intention d'entreprendre la conversion au catholicisme de mon père, dont les dispositions religieuses lui donnaient de l'espoir. Ils moururent l'un et l'autre avant que la controverse fût engagée. Le bon Ballanche n'était pas de ces hommes qui poursuivent de leur haine ceux dont la manière de voir diffère de la leur ; il jugeait qu'il était plus évangélique de les plaindre.

Que penser en effet de ce despotisme de l'orgueil, qui au lieu de la compassion, inspire à de certains hommes de la colère contre ceux qui n'admettent pas leurs croyances? Cette colère ne saurait provenir d'une conviction réelle, mais de l'amour-propre rrité, ce qui peut se traduire ainsi : « Vous ne croyez pas comme moi, donc vous me jugez imbécile, donc j'ai le droit de vous exécrer. » A ces zélés suspects, on pourrait opposer ce dilemne : Ou vous pratiquez le dogme pour éviter la reprobation du pouvoir, vous faites de l'hypocrisie pour ménager vos intérêts

(1) Voir la *Revue Bleue*, nos du 23 juillet et suivants.

(1) *Le Livre d'or de Sainte-Beuve* (p. 399) publie au sujet de cette édition et du conflit de l'auteur avec le critique la curieuse lettre que voici :

« Monsieur Ferdinand Denys, rue Notre-Dame-des-Champs, 21,

Mon cher Denys,

J'ai été hier matin chez M. de Senancour. J'ai vu les mutilations qu'il va faire à *Obermann*. J'ai parlé pendant une heure aussi énergiquement et vivement que je pouvais contre. Les plus belles et naïves effusions de couleurs si rares dans la littérature de 1804, et qui font de M. de Senancour, un des pères de l'émancipation littéraire, sont comme grattées avec effort et font place à un dessin de plomb didactique et classique C'est *Obermann* publié et corrigé par M. Jay : Qu'y faire ? Seulement comme M. Ledoux, à ce qu'il paraît, a mêlé mon nom à une des annonces, je le prie de l'ôter et ne l'autorise en rien à s'en servir. Quand j'ai écrit d'*Obermann*, ce n'est pas de celui-ci, du nouveau, c'est de l'ancien. Je ne veux me prêter en rien à ce regrattage.

M. de Senancour traite ce beau poème comme il ferait un traité de physique, qu'on corrige et augmente après vingt ans. J'ai pris avec lui le *Lac*, de Lamartine, et je lui ai dit : Voyez, si Lamartine voulait retoucher ces *flots*, ces *ondes*, qui sont rejetés à chaque vers, ces inexactitudes, il ferait du beau. — Il a prétendu que Lamartine ferait bien. — En un mot, dites à M. Ledoux de ne mêler en rien mon nom aux annonces, autrement je dirais mon avis dans les journaux sur le nouvel *Obermann*. Je le dirai même sans cela. C'est pour moi une affaire de principes littéraires et de conscience poétique. C'est comme si on s'appuyait du nom de Vitet ou tel autre critique d'art pour badigeonner une église gothique.

Adieu, mon cher Denys, et à vous de cœur.

SAINTE-BEUVE.

Mes respects à Mme Denys et à M. Arsène.

temporels seulement, et dès lors vous n'êtes pas en position de vous indigner, ou, si vous êtes un vrai croyant, vous êtes atroce. Quoi! loin de vous apitoyer sur celui qui fait fausse route, vous l'accablez de votre haine; quoi! vous ne trouvez pas l'enfer suffisant pour châtier son erreur? Vous voudriez y joindre les flammes du bûcher? Hélas! vous ne prouvez ainsi que la dureté de votre cœur. Réfutez sans fiel les arguments que l'incrédulité vous oppose. L'acrimonie de votre langage fera toujours mettre en doute la sincérité de votre foi. La mansuétude seule, d'ailleurs, peut exercer quelque empire.

Mon père estimait fort le prêtre selon l'Évangile; ce qu'il méprisait, c'était l'exploitation de l'ignorance par l'imposture, ce qu'il repoussait, c'étaient des dogmes trop contestables pour être solides, et dès lors féconds en résultats salutaires. Sa manière de voir sur ces hautes questions pourrait se résumer ainsi : Proclamez l'existence de Dieu; tout l'annonce; les merveilles de l'univers le prouvent et nul du moins n'osera dire : Vous mentez; mais si vous prétendez l'expliquer, si vous le faites paraître parmi les hommes, si vous lui donnez une existence terrestre, et une famille dont vous racontez l'histoire, si vous l'amoindrissez à ce point, sous prétexte de le rendre accessible aux intelligences bornées, vous jetez les autres dans l'incrédulité; votre onéreux échafaudage s'écroule en débris stériles; la morale a perdu son imposant appui. Qu'on me pardonne d'insister sur ce sujet, qui a valu et qui vaudra à mon père des attaques acerbes. Je cherche seulement à le prémunir contre des jugements trop précipités.

Vers 1835, vint à lui une femme remarquable, dont la vie littéraire fut aussi une lutte cruelle, soutenue avec un grand courage, Mme Dupin, morte trop jeune, hélas! Énergique et sincère, elle avait dans le caractère de l'originalité, dans l'âme de la grandeur. Son ardeur fiévreuse, les difficultés de sa vie, sa nature tourmentée et un peu tourmentante l'ont usée avant l'âge (1).

Il arriva une époque, en 1833, où ceux qui goûtaient les écrits de mon père, jugèrent qu'il pouvait assez naturellement s'attendre à être reçu à l'Académie. Il n'était pas en position de négliger cet avantage; mais il fallait toutes les exigences de cette position pour le décider à se présenter comme candidat. Les visites d'usage, maintenues par des écrivains qui, la plupart, s'élèvent contre les abus analogues, rebutaient mon père. Tout en cela contrariait ses idées qui le portaient à ne faire partie d'aucun corps, d'aucune secte, d'aucun parti. Le discours de réception en outre l'effarouchait à ce point qu'il renonça à l'Académie française, où il aurait eu un certain nombre de voix influentes, pour se porter candidat à la section des *Sciences morales et politiques* où il devait échouer (1). Des démarches faites à contre-cœur sont rarement fécondes. Il ne jugea pas à propos de postuler durant des années, comme il est d'usage; il devait mourir privé des honneurs de la terre, même de cette décoration si inconsidérément prodiguée de nos jours. Ce fut encore une occasion pour le sort de montrer son mauvais vouloir, mauvais vouloir qui se manifesta d'une manière assez piquante pour être rapportée.

Jamais il n'était venu à la pensée de mon père de demander une décoration. Cependant, plusieurs journaux (2) annoncèrent que la croix lui était donnée. Il reçut de la Chancellerie la lettre de félicitations d'usage. Une députation des dames de la Halle parut le bouquet à la main. Le nouveau légionnaire attendit vainement que sa nomination fût confirmée. A la vérité, peu au fait des démarches usitées en pareil cas et assez peu épris, je suppose, d'une décoration qui ne décore plus un homme de quelque valeur, il ne se hâta pas de faire une démonstration de reconnaissance, bien qu'il eût été certainement sensible, comme il convenait, à cet acte de bienveillance de la part d'un ministre, écrivain lui-même et des plus distingués : ce devait être M. Villemain.

Mon père attribuait l'abstention royale à sa réputation d'irréligion. En effet, certaines gens vous déclarent tout uniment athée, lorsque vous ne vous prosternez pas devant un simulacre pétri de leurs mains, mesuré à leur petite taille. Ainsi, l'auteur des *Libres Méditations*, ouvrage essentiellement religieux, restera athée aux yeux à courte vue, comme Voltaire, en dépit de toutes les pages où il exprime nettement sa croyance en Dieu, comme ce Voltaire que tout le monde peut lire. Le comte Lanjuinais dit un jour à mon père, en lui montrant sa bibliothèque : « Vous voyez là un millier de livres sur des sujets religieux. Je n'en connais aucun où ces questions soient prises d'aussi haut, et traitées dans un style aussi élevé que dans vos *Libres Méditations*. » Ce qui expliquerait cette remarque de M. A. Aubert, dans un feuilleton du *National* où il parlait de cet ouvrage : « *Ce beau livre, trop peu lu* (3). » Aussi l'au-

(1) Voir la longue lettre de Mme Dupin à Sainte-Beuve, publiée par ce dernier dans son *Chateaubriand et son groupe* (chapitre sur *Sénancour*).

(1) Molière, Mably, Boulanger, Fréret, Diderot, Helvétius et Jean-Jacques n'ont point siégé à l'Académie. (*Note de Mlle de S.*)

(2) Entre autres, le *Constitutionnel* du 6 mai 1841. (*Note de Mlle de S.*)

(3) Je pense que, si Mlle de Sénancour a rédigé la biographie de son père, ç'a été *avant tout* pour bien préciser ses opinions en matière de religion. Elle avait dû être peinée et

teur tenait-il à sa grande publicité. Son âme éprouvait tellement le besoin des vastes espérances qu'elles étaient le sujet de la plupart de ses entretiens avec ses enfants. Mais le doute devait parfois le troubler. Ces contemplateurs de la nature si sensibles et parfois si accablés sont condamnés à répéter sous mille formes cette exclamation lamentable : Tant d'harmonie dans la création, pour tant de désordre et de misère chez les créatures ; tant de puissance déployée, pour perpétuer les éternelles complaintes de l'humanité inquiète et souffrante !

Sous la Restauration, en 1827, mon père fut mis en jugement pour son livre des *Traditions morales et religieuses*. Condamné en première instance à l'amende et à la prison, il fut acquitté par la Cour d'appel que présidait M. Séguier (1). L'auteur était accusé entre autres choses d'avoir appliqué à Jésus-Christ l'épithète de *Jeune sage*. Rien ne pouvait lui être plus pénible que cette comparution devant un tribunal ; un éclat de ce genre sied mieux à un pamphlétaire. Cette considération ne le détourna jamais néanmoins de dire toute sa pensée et de rester invariable dans ses principes politiques et religieux. Il tenait à ne subir à cet égard aucune influence. C'est ainsi qu'il demeurait isolé, non suffisamment soutenu. Quand on répudie les écarts, les petites iniquités, la mauvaise foi d'une cause qui pourrait espérer votre concours, d'après la tendance de vos idées, elle vous abandonne non point avec indifférence, mais avec humeur. La seule contenance qui convînt à l'auteur des *Rêveries* était celle d'un solitaire ; aussi se plaisait-il à signer ses lettres l'*Ermite*. Et puis, les hommes sont généralement portés à prendre l'impartialité et la modération qui en résulte pour de la tiédeur et de la mollesse. Cependant mon père a dit quelque part : « La justesse et l'étendue inspirent la modération. » Il avait donc toute chose contre lui. Avec de telles dispositions, son style ne pouvait rester passionné et dès lors entraînant. Il remplaça plus tard la verve d'*Obermann* par le choix sévère des expressions et leur justesse, mais ce n'est pas ce qui enlève le lecteur.

Il fut attaqué avec une incroyable violence dans une feuille des plus exaltées, sous Louis-Philippe. On y appliquait à Obermann les épithètes de lâche et d'égoïste. Nous aurons à cette occasion une observation à faire, non pas aux rédacteurs de la *Tribune*, on ne prend point la peine de réfuter des agressions aussi furibondes et aussi inconsidérées, mais à des écrivains judicieux qui ont un peu admis ce reproche d'égoïsme. Nous leur dirons qu'à l'époque où *Obermann* fut écrit, l'auteur se trouvait déjà arrêté dans ses projets par une sorte de paralysie dans les articulations des épaules, qui l'empêchait même de se couvrir la tête. Cette affection goutteuse s'est ensuite portée aux pieds et aux mains. La vie active lui était dès lors interdite ; il se trouvait réduit à l'action trop lente et trop insuffisante des écrits. Les pages d'*Obermann* ont dû se ressentir de cette consternation : c'était la plainte de l'oiseau qui se sent l'aile brisée, qui ne peut plus fendre l'air et prendre fièrement sa part de la lutte commune. Blotti dans la feuillée que traverseront la grêle et la bise, il ne lui reste plus qu'à exhaler dans la solitude son chant mélancolique.

Arrivé à cette période de la vie où la réflexion, que guidait l'expérience, a été portée à ses dernières limites, il exprimait son accablement dans une lettre écrite à un ami. J'en extrais ces lignes.

« Si troublé moi-même, si triste et si peu détaché des choses de la vie, excepté de celles dont je ne me suis soucié jamais... on est toujours ainsi impatient ou morne, agité ou fatigué, selon l'heure, la saison, le régime, mais peu selon l'âge ; découragé, parce que tout est vain ici-bas, mal résigné, parce que tout reste incertain,

---

irritée des accusations d'impiété, d'athéisme, lancées contre lui par la presse catholique, et plus encore peut-être par les parents et les compatriotes de sa femme. On a vu plus haut le long développement contre les *convertisseurs* ; il y en avait ici un autre du même genre plusieurs fois remanié.

« Ce beau livre trop peu lu. Ne serait-il pas temps de laisser les intelligences exercées concevoir la divinité autrement que les donneurs d'eau bénite ? et d'ailleurs, est ce d'une bonne politique, de ranger parmi les athées ceux qui, n'ayant pas la témérité de préciser ce qu'ils ignorent, néanmoins croient et espèrent ? Ne devrait-il pas suffire qu'on redoute la justice inévitable [*d'abord* : suprême] et s'obstinera-t-on éternellement à imposer des croyances telles qu'un grand nombre d'esprits ainsi rebutés engourdissent leur conscience à la négation du Juge suprême [*d'abord* : se jettent réellement dans l'athéisme, *puis* : se jettent dans la négation du Juge suprême], conséquence déplorable à laquelle il est temps d'aviser. Elle portait [*d'abord* : conséquence dont tous les hommes d'Etat semblent se mettre peu en peine et qui portait] mon Père a tenu à la grande publicité de ses *Libres méditations*. Il éprouvait tellement le besoin des vastes espérances, que c'était le sujet de la plupart de ses entretiens avec ses enfants. Il ne comprenait pas la surprenante organisation de l'Univers, sans un Organisateur suprême, puissance splendide qui doit nécessairement échapper à notre organisation si bornée comparativement. Mais le doute, etc. » A ce passage, l'auteur rattachait la note suivante : « Il faut pourtant rendre justice aux peintres ; s'ils ont représenté l'Eternel avec une robe bleue, ils ne lui ont pas encore mis des souliers aux pieds ; ils ont reculé à l'idée de l'exposer à des cors : mais ils lui donnent un nez, sans songer qu'un nez est sujet à des conséquences qui manquent essentiellement de majesté. Il est temps de reconnaître qu'il est impossible aux humains d'offrir l'image de Dieu sans tomber dans le ridicule. » Mlle de S... a barré la phrase du nez, puis a oublié de supprimer le reste de la note en même temps que le texte correspondant.

(1) Il eût été, il semble, plus sage, plus convenable d'épargner un écrivain sérieux qui n'était pas de caractère à mettre sa plume au service des passions turbulentes et dont les écrits ne sont pas de nature à devenir jamais populaires. D'ailleurs, est-ce un livre irréligieux, celui où se trouvent ces lignes : « L'athéisme réel serait une témérité difficile à comprendre » et qui se termine ainsi : « L'hypocrisie est sacrilège, mais la vérité est religieuse, la vérité est la parole éternelle. » *Note de Mlle de S.*

joignant à la faiblesse humaine trop peu de fermeté nerveuse; très fâché que la vie avance fort et pourtant n'ayant pas à en regretter un seul mois; comme il y a quarante ans demandant à vivre et comme il y a quarante ans demandant à mourir; espérant avoir formé ou saisi un grand ensemble de probabilités, mais ne voyant que du probable; songeant à des choses qu'on pourrait arranger sur la terre, mais sentant que le siècle n'est pas venu; et supposant de plus que, quoi qu'on fasse, la somme des biens et des maux changera peu, les hommes ne pouvant s'entendre, excepté dans ce qui est routine... »

On objectera qu'à travers cette longue série d'infortune mon père eut du moins un beau succès, lors de la réimpression d'*Obermann* en 1833 (1). Eh bien, dès ce moment sa santé reçut quelque atteinte. Peu d'années après, il se trouva dans l'impossibilité de marcher sans un appui et bientôt ses mains furent paralysées à ce point qu'il fallut jusqu'à son dernier jour porter les aliments à sa bouche. La goutte héréditaire, dont il s'était ressenti de bonne heure, compliquée d'une affection nerveuse, étendait ses ravages sans être accompagnée de vives souffrances, ce qu'il devait à son extrême sobriété, à ses habitudes régulières. Dans une de ses crises désespérantes en effet, il prit la détermination de rester au lit et de refuser toute nourriture. Je fus obligée, pour vaincre cette résolution, de déclarer que j'observerais la même abstinence.

Pour comble, il cessa d'entendre. Il crut longtemps irrémediable cette surdité qui le privait même de toute communication intellectuelle, sa seule distraction. La perspective d'une opération chirurgicale lui répugnait. Vivement sollicité par des amis, il se résigna enfin, après deux ans de privation, à laisser visiter l'organe affecté; mais c'est qu'on lui avait indiqué un praticien habile, le Dr Delau. Il s'agissait d'un simple curage; l'ouïe fut rétablie.

En 1833, M. Thiers, que mon père connaissait un peu personnellement, lui attribua sur les fonds de son ministère une pension de 1.200 francs et il y mit un empressement que je ne saurais oublier. Sept ans plus tard, cette pension était devenue insuffisante, mon père ayant cessé d'écrire dans les journaux. M. Villemain, alors ministre de l'Instruction publique, vint trouver le *solitaire* dans sa retraite et l'aborda avec des paroles pleines de grâce et de délicatesse. Il ne tarda pas à prouver l'intérêt qu'il prenait à *Obermann*, nom que plusieurs personnes donnaient à l'auteur de ce livre. Mon père toucha en 1840, 2.400 francs de pension, mais dès l'année suivante, ce revenu fut réduit à 2 000 par M. Duchatel, qui voulut bien s'excuser de cette mesure, devenue presque générale, par suite d'embarras dans les finances.

Cependant les infirmités de mon père s'aggravèrent à ce point qu'il fallut le faire transporter à Saint-Cloud, chez une personne logée convenablement pour la circonstance et accoutumée à soigner des vieillards impotents (1). Je devais aller incessamment me fixer auprès de lui, lorsqu'il succomba tout à coup, bien que le changement d'air et de demeure eût paru d'abord lui être salutaire.

Deux ans avant sa mort, il avait confié le manuscrit des *Libres Méditations*, laborieusement préparé pour une dernière édition, à un jeune professeur qui partait pour Berlin, où il espérait trouver de suite un éditeur, jugeant cet ouvrage particulièrement sympathique au génie allemand. L'auteur resta près d'un an sans en avoir de nouvelles. Or l'impression de ce manuscrit, très corrigé, était depuis longtemps son idée dominante, le seul intérêt qui le rattachât à la vie (2). Cette préoccupation soucieuse, chez un homme privé de tout mouvement, de toute diversion, et dont la main ne pouvait plus tracer une ligne, bien que sa pensée fût encore active, l'ennui, l'immobilité, tout concourut à précipiter sa fin.

Il y eut d'abord d'étranges confusions dans sa mémoire. Je ne saurais rendre ma stupeur lorsque je m'en aperçus : c'était plus navrant que la mort même. Quoi! cette physionomie encore jeune par le regard et le sourire n'annonçait plus le cours régulier des facultés intellectuelles. Quoi! ce n'était plus que matériellement, en quelque sorte, qu'il survivait à lui-même? Eh bien! à travers ce trouble passager néanmoins, il se dominait encore et comme s'il eût eu la conscience de sa position, il gardait un silence remarquable. A une question des plus sérieuses, il fit même une réponse pleine de convenance et de fermeté : elle maintenait la disposition grave qu'il

(1) Cet ouvrage en eut si peu à son début, que mon père, le trouvant fort imparfait d'ailleurs, l'avait abandonné, se bornant à conserver un certain nombre de pages, qu'il se proposait d'intercaler dans les *Rêveries*. Ce fut précisément celui de ses livres qui fit ensuite le plus de bruit. (*Note de Mlle de S.*)

(1) Sa dernière demeure à Paris a été Place-Royale, dont il avait conservé depuis sa jeunesse une impression défavorable. Il disait plaisamment : « C'est un jardin où les petits chiens vont se promener avec leur dame de compagnie. » (*Note de Mlle de S.*)

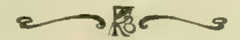
(2) Dans ses *Simples documents*, etc., Mlle de S... dit encore : « Ceux qui ont peu lu M. de Senancour ou qui ont lu trop rapidement *Obermann* ont pu le croire matérialiste. C'est une erreur manifeste. Il était trop préoccupé de l'immensité de l'Univers pour admettre que le hasard seul avait présidé à sa merveilleuse harmonie. La recherche de la probabilité de la vie à venir a été l'objet de ses longues méditations et nul écrivain peut-être n'a parlé de Dieu avec autant de convenance et de grandeur. Mais lui aussi *savait qu'il ne savait rien*. Seulement il espérait, et c'était là toute sa consolation. Les *Libres méditations* établissent sa manière de voir sur ces grandes questions. Il a fait des changements considérables à cet ouvrage préparé pour une édition nouvelle. C'était celui de ses écrits auquel il tenait le plus : il le considérait comme essentiellement utile, à cause de sa tendance religieuse. »

avait prise à l'avance et dont il sera bientôt question.

C'est en vain que pour le ranimer, je lui parlai une fois du manuscrit, objet naguère de toute sa sollicitude ; au lieu de s'en occuper, il me fit signe de mettre à sa portée quelques objets d'une puérile distraction, épars sur la table. Cette complète indifférence devait me saisir comme révélant toute l'insignifiance des intérêts qui passionnent les hommes sur la terre.

Avait-il été frappé du froid silence qui s'était fait autour de lui, de l'oubli qui semblait de nouveau peser sur ses œuvres, après quelques années d'empressement d'un public d'élite, ou les approches de la mort lui [avaient-elles] tout fait prendre en dédain ?

(*A suivre.*) M[me] DE SENANCOUR.



UN PÈRE [1]

Tu te demanderas sans doute pourquoi je ne l'épousai pas. Vraiment je ne sais trop que répondre. D'abord Aglaé Dmitrievna ne m'a jamais parlé de mariage; puis il était impossible de transplanter sa mère à Saint-Pétersbourg. Elle en serait morte ; elle parlait d'un voyage à Saint-Pétersbourg comme d'un voyage dans l'autre monde; et comme elle voyait dans sa fille une esclave envoyée par Dieu lui-même, sous aucun prétexte elle n'aurait consenti à s'en séparer.

Jusqu'alors je ne connaissais pas l'amour, car on ne peut appeler de ce nom la rencontre de hasard, dans une rue de Saint-Pétersbourg, un jour de fin de mois, et puis je n'avais guère pensé à l'amour, j'avais trop d'ambition dans mon service. Mais ici plein de nouvelles impressions, j'ai senti la soif des baisers non vendus, des caresses partagées. Était-ce l'effet du soleil du midi ou des nombreuses fleurs du jardin?

Dans ce jardinet il y avait un petit pavillon à moitié détruit et n'offrant rien de remarquable dans la journée; mais à l'heure du crépuscule, quand le bois à moitié vert se confondait avec le feuillage qui l'entourait, ce pavillon semblait un grand nid doux et plein de parfums, préparé pour des joies inconnues. Des roses fleurissaient alentour et dans cette demi-obscurité nous les devinions à leur parfum, plus que nous ne les voyions. Le jasmin si blanc se distinguait mieux, son odeur, plus pénétrante, dominait aussi toutes les autres comme le soprano de la cantatrice au milieu d'un chœur... le calme était si grand que le bourdonnement du moindre insecte semblait un cri d'alarme, et quelle chaleur, quelle ivresse, quel bonheur!

Je travaillais toute la journée comme un archiviste, j'étudiais les vieux papiers, je contrôlais les comptes, je compulsais les dossiers, je posais des questions, j'écrivais les réponses pour préparer un bienveillant rapport sur ces pauvres gens. Je pressentais même que ce rapport nuirait à ma carrière, j'entends ma carrière administrative, je n'en avais pas d'autre...

Ce sentiment dangereux pour ma situation m'a peut être été inspiré par l'amour; en effet, après les douces caresses d'Aglaé Dmitrievna, il me semblait impossible de punir et de ruiner des hommes. Ainsi, pendant le jour, j'étais plongé dans un océan de papiers, m'y noyant presque, et le soir, je me dirigeais en hâte vers le berceau de verdure, parmi les roses et les jasmins, retenant les battements de mon cœur pour entendre le doux et timide : « C'est vous Ardalion Petrovitch », car, malgré notre intimité, quelque étrange que cela puisse paraitre, nous ne nous sommes jamais tutoyés. La vieille a-t-elle connu nos relations ? je ne le crois pas, mais pourquoi, surtout pendant les derniers mois de mon séjour en province, s'est-elle cru le droit de me demander de l'argent! de l'argent ! de l'argent !

J'ai honte de te dire cela, je dois lutter avec moi-même pour écrire ces dernières lettres, mais je crois que pour le rachat de ma mémoire, tu dois savoir tout ce qui s'est passé, n'est-ce pas Lili?

Ainsi la mère d'Aglaé Dmitrievna devait faire réparer une toiture, rebâtir un mur, remettre à neuf un parquet, ou faire blanchir un plafond; tout cela coûtait assez peu et tout d'abord j'en ai ri. Mais la semaine d'avant mon départ, alors qu'Aglaé et moi étions très émus et très attristés, la vieille me demanda en une fois une forte somme « pour la dot de sa fille ». Je ne pouvais raconter cela à Aglaé et elle l'ignora; je dirais même que cela me tranquillisa un peu, car je pensais améliorer par ce moyen la situation précaire dans laquelle mon amie avait vécu jusqu'à présent.

J'ai satisfait aux demandes de la mère sans hésitation. N'achetais-je pas ainsi la tranquillité de sa fille ? La vieille trouvait cela très naturel, car elle ne m'en remerciait pas. La veille même de mon départ, quand j'eus fait mes malles, Aglaé tout en larmes était assise près de moi. Sa mère ouvrit la porte et me demanda très simplement et très clairement : « Donnez-moi 500 francs ». Sans réfléchir, je demandai pourquoi ? Elle, beaucoup plus sage, répondit : « C'est mon affaire. » Ne blâme pas Aglaé Dmitrievna

1. Voir la *Revue Bleue* du 11 août 19..

de n'avoir rien dit. D'abord elle était dans l'obéissance absolue vis-à-vis de sa mère, puis dans le milieu où elle avait vécu, on n'agissait pas autrement : L'argent acquitte tout; enfin, dans le grand chagrin que lui causait mon départ, qu'était cette bagatelle!

*
* *

Je partis pour Pétersbourg avec quelque inquiétude. Au lieu de la ruine de pauvres gens, j'avais dans mon rapport, sinon leur entier acquittement, du moins des excuses pour la plupart de leurs fautes. Je savais que les hauts fonctionnaires n'ont d'autre manière de montrer leur probité qu'à force de sévérité envers les tout petits; je m'attendais déjà à être pour le moins changé de Ministère. Heureusement, dans un autre j'avais des amis. Arrivé dans les bureaux, je donnai mes conclusions au directeur. Il les lut, me regarda pardessus ses lunettes et me dit en clignant des yeux : « Je vous l'avais bien dit, vous êtes un fonctionnaire intelligent! » Je n'y compris rien Revenu dans mon cabinet, mes amis rayonnants vinrent me serrer la main; mon adversaire le plus acharné vint aussi me féliciter: ses lèvres étaient décolorées, son visage convulsé comme s'il souffrait de névralgie. Que voulait dire tout cela? J'allais le demander, quand un huissier vint de la part du Ministre, me prier de passer chez sa Haute Excellence. C'était un nouveau ministre; l'autre avait démissionné pendant mon absence. En me rendant chez lui, je priais mentalement pour qu'il fût bienveillant. A l'avance je m'estimais heureux de ne recevoir qu'un blâme et d'être ensuite congédié. J'entrai dans le cabinet pâle comme un mort; mais aussitôt, le visage souriant, la main tendue, le Ministre, avec cette bienveillance qui donne confiance aux subordonnés, dit : « Vous avez deviné mes désirs. Je place le cœur au-dessus de tout, : soyons des hommes et non des machines; je vous remercie; vous pouvez compter sur moi comme sur un roc. J'ai lu votre rapport avec une vive satisfaction, je suis heureux d'avoir un tel subordonné! » il me serra de nouveau la main et ajouta avec un sourire: « Chaque mercredi, mes amis viennent chez moi, soyez des nôtres, je vous en prie, sans cérémonie; je serai très heureux de faire plus intimement connaissance avec un tel collaborateur. »

Je ne pouvais en croire mes oreilles, je sortis du cabinet du Ministre comme d'un rêve; derrière moi arriva un fonctionnaire qui me dit : « Ardalion Petrovitch, permettez-moi de vous féliciter! — Pourquoi? — Le Ministre ordonne, en raison de votre signalé service, de vous présenter au titre de Conseiller privé! — Mais comment, je ne suis que Conseiller de la Cour? — Oh! peu importe il fera pour cela un rapport spécial? » Je ne comprenais plus rien, Étais-je endormi ou éveillé! Non, voilà mon garçon de bureau Statilatoff qui me sourit avec déférence en glissant dans sa poche les trois roubles que je lui ai donnés; les employés me saluent plus bas qu'à l'habitude, et mon collègue Sckopidomoff me complimente d'un air content et satisfait.

— « Que signifie tout cela, explique-le moi? — Mon ami, tu as bien arrangé tes affaires; tu devrais être ambassadeur à Londres et non pas chef de section dans notre ministère! — Au nom de Dieu, mon ami, que veut dire tout cela? — Vraiment, je t'en prie, ne te cache pas de moi, ne sommes nous pas bons amis? Tu savais bien que quelques-uns des fonctionnaires de là-bas, en province, sont très proches parents du ministre!... »

Tout s'expliquait: dans cette affaire j'avais agi selon ma conscience, et tous pensaient maintenant que je connaissais à l'avance la nomination d'un nouveau ministre et sa parenté, et que, trompant mes adversaires qui se réjouissaient d'une mission qui devait me perdre, je l'acceptais, sachant qu'elle devait, comme l'échelle de Jacob, me conduire au Ciel. Dès lors ma situation s'améliora beaucoup. Si j'eusse dit franchement comment les choses étaient arrivées, on se serait moqué de moi. Me taisant, je grandis dans l'opinion générale et mes collègues me regardaient maintenant de bas en haut.

*
* *

Ne crois pas, Lili, que pendant ces mois de tranquillité je n'aie pensé ni à la province lointaine, ni à Aglaé Dmitrievna! Non seulement j'y pensais souvent, mais je faisais même toutes sortes de plans pour trouver le moyen de la faire venir bientôt et de la garder pour toujours, si elle s'y plaisait.

Un jour, je crus à la réalisation de mon désir: elle m'écrivit de lui envoyer de l'argent pour le voyage et pour laisser quelque chose à sa mère; le lendemain je fis ce qu'elle demandait, et tout ému j'attendis son arrivée. Mais hélas! un mois plus tard je reçus d'elle une deuxième lettre. Sa mère venait d'entraver son projet: elle voulait aller passer trois ou quatre mois dans un couvent, où elle avait une parente, et Aglaé devait rester à la maison. Quelques semaines plus tard arriva un évènement qui te montrera depuis combien de temps j'ai soin de toi. Tu ne m'accuseras pas de t'avoir abandonnée comme un petit chien et de ne m'être pas intéressé à ton sort.

Un soir, je rentrai tard. J'étais fatigué comme un cheval, après un dur labour, je trouvai chez moi une lettre d'Aglaé Dmitrievna. J'avais pensé me re-

poser, et, au lieu de cela, je marchai d'un bout à l'autre de ma chambre jusqu'au matin, incapable de de contenir l'émotion qui m'étreignait. Cette lettre m'apprenait que nos relations n'étaient pas sans suite...elle avait douté longtemps et ne voulait pas m'inquiéter pour rien.

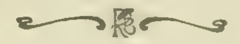
Mais maintenant, Aglaé et sa mère elle-même étaient sûres de la chose. « Je ne te parlais pas de cela, écrivait-elle, mais tu connais bien ma mère, et tu comprends que ma vie sera maintenant un enfer, si tu ne m'aides pas. Je sais bien que je pourrais aller chez toi, que tu ne m'abandonnerais pas, mais comment laisser ma mère seule, sans un parent! Malgré tout, elle est ma mère : elle m'a élevée comme elle a pu! » Lui venir en aide était très possible : il fallait de l'argent que la vieille aimait tant. Du reste, Aglaé avait raison; cet argent n'était pour elle, mais pour mon enfant : « Le mieux, écrivait elle, serait de nous donner quelque chose chaque mois. Les fonctionnaires reçoivent leurs appointements le 20. Le 21 tu pourrais nous en envoyer une partie. » A cette aimable et douce lettre de ma pauvre et lointaine amie s'ajoutait un grossier et inattendu post-scriptum de l'affreuse sorcière (pardonne-moi cette épithète). « Je n'ai pas été complice de la faute de ma fille unique Aglaé, et comme toutes vos lettres sont chez moi enfermées dans une boite, je pourrai si c'est nécessaire, les envoyer à vos chefs, par paquet recommandé. Réfléchissez à cela, car je fais toujours ce que je promets de faire. La chose est connue de tous et vous savez que je n'ai jamais prêté la main à cette canaillerie. Je ne sais pas où il est écrit qu'on peut déshonorer les filles. Avant de vous rencontrer, mon Aglaé était pure comme un lys, et si maintenant elle est déshonorée vous devez en avoir soin ! »

Je n'avais pas besoin de ces menaces pour aider ma pauvre amie et sans répondre à la vieille, j'écrivis tout de suite à Aglaé qu'elle fût sans inquiétude et que, moi vivant, elle ne serait jamais dans le besoin. Je lui offris encore une fois de l'épouser, mais elle refusa de nouveau, ne voulant pas abandonner sa mère ni être un obstacle à ma carrière. Néanmoins j'étais heureux de penser que mon enfant, dès le premier jour de sa vie, dépendait de moi et de personne d'autre.

Si tu demandes mes lettres à Aglaé Dmitrievna, elle te les montrera et tu verras combien de rêves j'ai faits à ton sujet, que de soucis j'ai eus! Il ne se passait pas un jour sans que je ne fisse quelque chose pour toi. En continuant à collaborer aux journaux, je pouvais placer pour la dot tous mes honoraires, quelquefois plus de 3000 roubles par an. Ce que j'envoyais à Aglaé Dmitrievna était pris sur d'autres ressources. J'ai aussi placé pour toi les 30.000 roubles que ma tante m'a laissés en mourant. Par ce moyen Lili, maintenant que tu as 17 ans et que je compte te prendre chez moi, tu n'es pas l'« abandonnée », comme t'appelait ta grand mère, tu n'es pas sans dot, mais un bon parti pour un brave homme, une fiancée qui aura plus de 140.000 roubles dont elle n'a de compte à rendre à personne. Mais l'argent n'est pas tout et sous d'autres rapports aussi ma conscience est tout à fait tranquille. J'ai toujours fait tout mon possible pour que ta vie soit calme et douce. Bien qu'éloigné, j'ai dirigé ton éducation, je l'ai poussée aussi loin que possible et me suis efforcé à ce qu'on ne puisse te faire aucun reproche. Si, comme me l'écrit Aglaé, tes compagnes de lycée t'ont enviée et ont voulu t'avoir pour amie, attribue cela à ton père non officiel et garde-m'en quelque reconnaissance après ma mort. Si quelque douleur obscurcit tes souvenirs pardonne-moi et prie pour moi. Pour toi j'ai accepté n'importe quels travaux. Tout était bon pourvu que je puisse placer à la banque, en ton nom, cent nouveaux roubles.

(*A suivre*). W. NEMIROVITCH DANTCHENKO.

Traduit du russe par J.-W. BIENSTOCK.



Misères sociales

—

LES TAUDIS PARISIENS

I. — LEUR INSALUBRITÉ.

Paris a dans ses murs des maisons, des rues, des quartiers entiers, que la gangrène tuberculeuse a irrémissiblement contaminés ; leur infection menace de s'étendre. Et on recule néanmoins devant une opération radicale, devenue chaque jour plus nécessaire. 12.000 victimes sont la rançon annuelle de l'impuissance administrative !

La société se protège contre les tentatives des criminels : elle les isole; pour sa sauvegarde, elle n'hésite point à limiter, à supprimer même leur liberté. Et elle accomplit ainsi le premier de ses devoirs. Mais la propriété semble conserver un mystérieux prestige, et le privilège exclusif de l'inviolabilité ! Au nom de la justice, on tue les assassins. Mais par de faux scrupules, on respecte dans leur intégrité les immeubles meurtriers ! N'est-ce point une amère dérision que la vie humaine semble, à certains égards, avoir moins de prix qu'un amas de pierres !

On ne saurait cependant invoquer l'ignorance, comme circonstance atténuante. De patientes et minutieuses enquêtes, méthodiquement consignées, périodiquement renouvelées, quotidiennement contrôlées, ont désormais précisé l'étendue du mal.

Et le regretté Dr Brouárdel, au Congrès de 1903, pouvait légitimement affirmer « qu'une ville n'est pas, au point de vue de la tuberculose, insalubre dans toutes ses parties, qu'elle contient des quartiers salubres, d'autres malsains,... qu'un quartier ne fait pas un bloc d'insalubrité, qu'il contient des maisons maudites, où la tuberculose fait des ravages effroyables..., et que celles qu'il faut assainir sont connues... »

On compte environ 80.000 immeubles à Paris. La moitié seule est atteinte par le fléau. Et si 34.000 le sont faiblement dans des conditions qu'on peut considérer comme normales, plus de 5.000 constituent, par la mortalité extraordinairement élevée, et cependant constante, qu'on y a relevée depuis douze ans, des foyers d'infection permanents. Dans 4.443 d'entre eux, la mortalité tuberculeuse annuelle y atteint 7,22 par 1.000 habitants; et pour 820 particulièrement marqués, elle s'élève jusqu'à la proportion de 9,83. C'est presque un habitant sur cent que la tuberculose y condamne inéluctablement à la mort !

Or, la moyenne des décès dont on lui attribue la cause, est à Paris de 4,95 par 1.000 ; si on retranche de la population totale le groupe des 426.676 habitants exceptionnellement exposés, la proportion tombe à 2,58 par 1.000. De cette froide statistique ne se dégage-t-il pas un suggestif enseignement ?

Prétendrait-on nier que l'insalubrité de ces immeubles ne soit l'origine première d'un tel ravage? Qu'on se reporte alors aux documents officiels ! Leur réponse est péremptoire. L'administration a fait procéder à la visite détaillée des maisons contaminées. Et voici ce que, dans les 265 immeubles enquêtés, on a pu constater :

« 1.398 locaux sans jour, ni air, ou de dimensions insuffisantes, impossibles à améliorer, et qui sont pourtant habités ;

« 1.229 locaux habités, sans jour, ni air, ou de dimensions insuffisantes, inhabitables en l'état actuel, mais que des travaux convenables pourraient rendre habitables (1). »

Il en résulte que dans ces 265 immeubles, 2.627 pièces sont reconnues inhabitables, et qu'on continue néanmoins à y loger des êtres humains. Il y a donc dix chambres par maison où, sans autre cause que l'absence d'air ou de lumière, par les seuls vices de la construction, les occupants sont voués à la maladie, et le plus souvent à la mort !

***

Mais ces immeubles contaminés ne sont pas tous épars. Il en est qui forment des groupes compacts; dans certains coins de la capitale se dressent des îlots entiers où la maladie dévastatrice a pris racine, qu'elle a définitivement conquis. Ils sont devenus comme des camps retranchés, où des otages régulièrement lui doivent payer la dîme.

Près de la Tour Saint-Jacques, à cent mètres de l'Hôtel de Ville, s'étend le vieux quartier des Lombards. L'église Saint-Merri, avec ses pinacles ses clochetons et ses voussures poudrées de cendre grise, s'y dresse comme le temple de l'aristocratie décadente d'une paisible bourgade de province ! — Mais tout autour, et presque sur ses terrasses se pressent de hideuses masures. Le long des ruelles avoisinantes, des murs décrépits aux rebords couverts d'immondices, percés de quelques ouvertures grillagées qui recueillent la poussière, les ordures, et la crasse. Au milieu de la chaussée, large parfois d'un mètre, croupissent les eaux souillées, que rejettent les gargouilles et les éviers. Plus loin, une vieille maçonnerie qui s'effrite ; de larges étais à demi vermoulus essayent encore de la soutenir : plantés dans le mur de face, ils forment une arcade de bois au-dessus de la ruelle !

Triste ironie des noms ! Ne dirait-on pas à les lire, qu'on se soit égaré en quelque pays de cocagne ! De la rue Taille-Pain, on passe dans la rue Brisemiche, puis dans la rue Pierre-au-Lard, et voici les impasses du Bœuf et du Coq !

Grimpons le long des escaliers tout noirs ; à tâtons suivons les corridors sans fin qui suintent l'humidité : nous voici dans des pièces de six mètres carrés qui, par d'étroites fenêtres, prennent un semblant de jour sur des courettes de 90 centimètres, noires de suie, où filtre un pâle rais de lumière ! Ce sont d'innommables taudis, où cinq, six êtres humains, grands et petits, s'entassent !

Presque la moitié de ces bâtisses sont occupées par des hôtels meublés. Là, c'est le va-et-vient perpétuel. Le gérant se soucie peu de l'entretien de ses chambres : tant bien que mal, elles lui rapporteront toujours le même profit. Quant aux locataires, ils ne viennent y chercher qu'un abri de passage. Huit, quinze jours plus tard, ils auront déguerpi ! Une paillasse pour dormir, avec un semblant de drap, (car ils tiennent à coucher dans du linge, fût-il sale) ; une chaise défoncée, pour y jeter leurs guenilles ; un verrou qui ferme ; que leur importe le reste ? Ils

1 Nous reproduisons les termes mêmes du rapport, pour donner toute leur authenticité à ces navrantes conclusions !

ont l'illusion d'avoir un asile, à défaut de foyer! Et ainsi, dans les garnis, la malpropreté des habitants entretient et aggrave l'insalubrité de l'immeuble : la tuberculose y trouve des victimes sans défense.

Dans les locaux du rez-de-chaussée, les échoppes des brocanteurs voisinent avec les débits de vin! Au milieu de la rue, des tas de vieilles ferrailles; à l'étalage, de vieux souliers éculés, des habits troués, des bouquins rongés, les débris des anciennes splendeurs, et surtout un ramassis d'accessoires sans valeur : tout un attirail qui exhale la puanteur, et qu'on ne remue qu'en secouant du moisi et de la poussière!

Mais surtout, presque dans chaque maison, un local, cabaret, débit, taverne ou comptoir, qui sert d'asile hospitalier à cette population misérable, sorte de salon commun où l'éclat des lumières et les fumées de l'alcool procurent quelque passagère jouissance à ces malheureux prisonniers. Aussi méditez l'effroyable statistique! Cet îlot comprend 281 maisons : 238 sont contaminées par la tuberculose, tandis que 13 seulement ont été visitées par des épidémies contagieuses. C'est bien le domaine réservé de la terrible maladie, sa terre exclusive d'élection. En dix ans, 1.212 individus y étaient morts, frappés par elle. — Annuellement, avec une implacable régularité, 12,47 pour 1.000 habitants sont destinés à semblable holocauste!

Et dans le détail de chaque immeuble, que de suggestives constatations! Le garni paye une dette deux fois plus forte que le logement! Dans la seule rue Brisemiche, la mortalité tuberculeuse atteint 21,74 par 1.000 dans les maisons ordinaires, et jusqu'à 42,63 dans les hôtels meublés. On signale même dans la rue Quincampoix un hôtel tristement privilégié, où, en l'espace de dix ans, il est mort sept habitants de plus que le chiffre normal des occupants!

***

C'est sur l'emplacement occupé jadis par une résidence royale que le fléau a élu son second domicile! Entre le quai des Célestins et la rue Saint-Antoine s'élevait fièrement l'hôtel Saint-Paul. Les Valois en avaient fait une somptueuse demeure. Sous les préaux aux graciles colonnades, dans les galeries tapissées de velours, la Cour, en des temps lointains, étalait ses splendeurs et ses fastes! Pour le dauphin Charles, c'était « l'Hostel solennel des grands esbatements », et Charles V y vécut joyeusement de galantes aventures!

Aujourd'hui, ce n'est plus qu'un enchevêtrement de ruelles sordides! Derrière le dôme pesant de l'église Saint-Paul, s'ouvrent les cours du lycée Charlemagne. Puis tout alentour, dans son voisinage immédiat, des impasses tortueuses, des porches profonds et bas, qui livrent accès à de longs couloirs. De-ci, de-là, quelques vestiges des âges défunts : une tourelle à créneaux, plusieurs façades à larges fenêtres du XVIIe siècle et surtout l'ancien rendez-vous des ligueurs, cet élégant hôtel de Sens, qui, par une étrange fortune, a pu échapper presque intact aux injures du temps!

L'aspect extérieur des immeubles ne semble point trop misérable : les murs sont bas, les croisées vastes, assez nombreuses. Mais dès qu'on pénètre dans les maisons, on peut juger de leur sordidité : les courettes sont rares et étroites; quelques-unes n'ont guère plus de six pieds carrés; plusieurs sont couvertes, abritant des hangars encombrés. La lumière n'y peut jamais librement pénétrer.

La population qui habite là est diverse : de petits employés, des manœuvres, des ouvrières; mais ce qu'on trouve surtout, ce sont des émigrés! Des milliers de Juifs expulsés de Roumanie et de Russie y grouillent entassés; ils ont des familles de six ou huit enfants, qui vivent parfois dans une seule pièce! Ils forment une petite province, qui a gardé ses mœurs, ses pratiques, et même sa langue d'origine. Dans leur détresse, ils se sont groupés, et délibérément en plein cœur de Paris, ils ont reconstitué une sorte de nouveau ghetto! Au jour du sabbat, on peut les voir, désœuvrés, devant leur porte, assis sur des bancs, des chaises, sur le trottoir, ou bien allant de groupe en groupe, bavardant dans leur patois oriental, — cherchant tous dans la rue un peu de cet air dont, au logis, ils sont sevrés.

Les pièces où ils s'entassent ne connaissent point le soleil : ces malheureux semblent s'y complaire dans une repoussante saleté. Ils sont généralement sobres, mais sans soin ; ils ignorent la plus élémentaire propreté. Quand on pénètre dans quelques-uns de ces réduits, une odeur âcre vous saisit à la gorge. Au bout de quelques minutes on sort, suffoqué! Et eux y vivent nuit et jour!

Aussi, comme la tuberculose y frappe des coups rudes! Elle condamne annuellement à la mort 20,35 sur mille habitants, dans la voie qui garde encore, comme par dérision, le nom de rue des Jardins, — et dans celle du Prévôt, jusqu'à 26,67!

N'est-il pas effrayant de penser qu'un tel foyer ait pu se développer aux portes mêmes d'un de nos grands lycées parisiens?

***

La rive gauche de la Seine n'est point à l'abri du fléau : la célèbre place Maubert est le centre d'un îlot particulièrement dévasté. Ce coin si pittoresque a

perdu son lustre antique; mais il garde l'empreinte d'un provincialisme attardé. Jadis, c'était le rendez-vous des escholiers, des oisifs et des tapageurs; il devint ensuite la capitale des apaches et des malfaiteurs. Et il semble, quand on y pénètre, qu'on traverse encore quelque cité démembrée du pays de Truanderie! Voici des triperies, telles que les connurent les joyeux compagnons de la Pléïade : Voici des rôtisseries à l'énorme cheminée flamboyante. Puis de modestes échoppes de perruquier, où nos Figaros modernes, en confiant à leurs clients les derniers « tuyaux » des courses, leur taillent la barbe pour 0 fr. 10, ou leur donnent un « coup de peigne » pour 0 fr. 05. — Mais à côté, s'étalent les assommoirs, les comptoirs de zinc, avec absinthe, bitter, vermouth, et « fine à un sou ». Et puis des meublés, des garnis, des hôtels, où on loge pour six sous!

Dans la rue, c'est le grouillement joyeux et familier. Mais derrière la façade, se cachent d'infects et repoussants taudis. Les entrées ont soixante ou soixante dix centimètres de large! On les traverse dans l'obscurité. On grimpe le long d'une échelle tortueuse, écornée, pour se perdre dans des corridors, où filtre un mince petit jour chétif et gris. Les cours sont des puits bordés de murs longs et noirs! Des caisses, qui servent de garde-mangers, des pierres à évier, des saillies de toutes sortes abritent la crasse et la poussière; et les araignées, en paix, y tissent de somptueuses toiles. De-ci, de-là, le long des murs intérieurs, quelque soupirail grillagé; en rebord, des dépôts d'immondices. Au milieu, le déversoir commun, où croupissent les eaux ménagères!

Ce pâté de maisons à forme triangulaire s'étend entre le quai Montebello, et le boulevard Saint Germain; le voisinage de ces deux larges couloirs d'air ne l'a point assaini. Et on reste rêveur, quand de la rue Maitre Albert on débouche sur l'élégant boulevard aux somptueux immeubles; des bourgeois soucieux de confort et de bien être y louent des appartements de 4.000 francs, sans se préoccuper de ce triste voisinage, et peuvent, confiants, sans inquiétude, habiter en permanence à côté d'un tel foyer d'infection! Sur les 105 maisons de cet îlot, 86 reçoivent la visite périodique de la tuberculose. On y compte moyennement 10 décès 1/2 par mille habitants. Dans les seuls garnis, la mortalité tuberculeuse atteint 21,95 par mille. Et on a signalé une maison comprenant à la fois des logements et des chambres meublées, où, avec une effrayante régularité, sur 70 habitants, il en meurt trois, annuellement!

*
* *

Il semblerait que la périphérie, de construction moderne, dût être spécialement épargnée! Certains quartiers excentriques sont loin cependant d'être indemnes.

A Plaisance, s'est développé un véritable foyer d'infection. Là cependant, dans le long corridor qui s'enfonce entre la rue Vercingétorix et la rue de Vanves, les maisons ne sont pas très élevées. Mais les ruelles et les impasses s'entrecroisent, toutes étroites, ne laissant passer que de minces filets d'air : la plupart n'ont guère plus de sept mètres de large, il en est qui n'en mesurent que trois! Sur les 5[illegible]9 immeubles qui s'y pressent, serrés, 389 ont été frappés. Et certains garnis y donnent annuellement une mortalité tuberculeuse qui s'élève jusqu'à 31 p. 1.000 habitants!

Autour du Faubourg Saint-Antoine, nous retrouvons des constructions énormes, à l'aspect menaçant. Telles des forteresses, elles se dressent avec des murs épais et hauts, percés d'étroites ouvertures, et une triple ou quadruple enceinte : plusieurs corps de bâtiments, rangés les uns derrière les autres, servent de réceptacle à une population ouvrière, déjà anémiée par le séjour en atelier : Entre la rue de Charonne et la rue de Charenton, aux abords immédiats de l'hôpital Saint-Antoine, 235 immeubles sur 318 ont été mortellement atteints. Tel compte annuellement 15,67 décès par mille; tel, 20,24; tel autre, 27,61! Dans 14 hôtels meublés, la moyenne est ressortie à 19,76. Deux habitants sur cent annuellement y meurent tuberculeux!

Voici enfin le dernier refuge du fléau : c'est au quartier du Combat. Près de 12.000 Parisiens s'entassent dans les maisons comprises entre les rues Sécrétan, et des Chaufourniers. Les façades s'éclairent sur des voies assez larges; mais les immeubles sont profonds, et aucun rayon de soleil ne peut descendre dans les courettes. On n'a voulu, en les bâtissant, ne perdre aucun pouce de terre. Il n'y a plus d'espace libre pour la lumière ni l'air, et dès qu'on entre dans les corridors tout sombres, on retrouve les chambres sales, noires, délabrées des vieilles maisons du centre de Paris. La mortalité tuberculeuse s'y élève encore au chiffre de 7,16 par mille!

*
* *

Et ainsi Paris est attaqué par la terrible et inlassable ennemie sur six points bien délimités de son territoire. Et on ne fait rien pour l'en déloger. Ces citadelles, que l'on dirait établies par une savante tactique, à distances à peu près égales sur une double ligne triangulaire, menacent à leur tour toutes les régions voisines. — Il suffirait de les abattre pour sauver annuellement plusieurs milliers de vies humaines. Mais on hésite, on recule... cependant que le fléau accomplit son œuvre!

Georges Cahen.

BERLIOZ A L'INSTITUT

(Deux lettres inédites.)

Dans ses mémoires, Hector Berlioz parle à peine de l'événement qui affirma officiellement au public sa valeur musicale : « A ma grande surprise, j'ai été nommé membre de l'Académie des Beaux-Arts de l'Institut... », dit-il d'un ton lassé et indifférent, et il ne consacre que quatre lignes à ces séances où il va assidûment.

Cependant, si sa joie était tombée quand il rédigea la postface de 1864, elle avait été vive en 1856, au moment de l'élection.

Dès 1842, Berlioz avait posé sa candidature. Il avait alors trente-huit ans et déjà il avait fait entendre la *Fantastique*, *Harold*, le *Requiem*, *Benvenuto Cellini*, *Roméo et Juliette*, la *Symphonie funèbre et triomphale*. On ne peut prétendre qu'il manquât de titres. De plus, admirateur enthousiaste de Victor Hugo, « ce porteur d'un monde » dont les « milliers de sublimités » l'avaient de bonne heure ébloui, comment n'eût-il pas songé qu'il incarnait, lui, Berlioz, le romantisme musical autant que Victor Hugo le romantisme littéraire? Et mieux, car il avait épousé toutes les héroïnes de Shakespeare, le dieu commun, en épousant bruyamment sa brillante interprète, l'actrice anglaise Harriett Smithson ! Or, le romantisme littéraire venait de triompher enfin à l'Académie française : Victor Hugo avait été élu en 1841.

Mais l'Académie française avait trois fois refusé le poète romantique, lui préférant Dupaty, Molé, Flourens. En 1842, l'Académie des Beaux-Arts préféra Onslow au romantique compositeur. Ce choix scandalisa moins Berlioz qu'un autre des concurrents, Adolphe Adam, qui, ayant conçu le *Postillon de Lonjumeau* et, par douzaines, d'autres opéras de même envergure, se croyait un génie musical.

Berlioz partit alors pour de longs voyages de concerts en Allemagne, en Autriche, en Russie, en Angleterre. Il y trouva les honneurs que sa patrie lui refusait, des ovations, des trophées, toutes les décorations des cours et même son élection à l'Académie des Beaux-Arts de Berlin. Hélas ! au retour de ces tournées triomphales, en vain apportait-il à à ses compatriotes des chefs-d'œuvre nouveaux, comme la *Damnation de Faust* : les Parisiens restaient indifférents ! En ces années douloureuses, accablé de chagrins domestiques, Berlioz serait mort de découragement sans le réconfort de ses succès à l'étranger...

C'est en 1854 seulement qu'on le détermine à recommencer les démarches imposées aux candidats.

« Je me suis résigné très franchement, écrit-il à Hans de Bülow, à ces terribles visites, à ces lettres, à tout ce que l'Académie inflige à ceux qui veulent *intrare in suo docto corpore.* »

M. Ernest Reyer nous a raconté avec quelle impatience Berlioz attendait le résultat du vote, se promenant fiévreusement avec lui sur le boulevard, et, n'y tenant plus, se jetait dans un fiacre pour apprendre, dans la cour de l'Institut, l'élection de... Clapisson.

Dans les journaux, quelques jeunes musiciens protestèrent. Clapisson avait fait jouer le *Postillon de Madame Ablou*. On dit qu'un postillon se dressait toujours devant Berlioz. On rit. Offenbach — qui l'eût cru? — s'écria : « On avait besoin d'un symphoniste, c'est un danseur qu'on a nommé. » Les Allemands, plus sévères, écrivirent que ce choix faisait peu d'honneur à l'Académie, et que Berlioz s'abaissait à entrer en compétition avec un Clapisson que nul ne connaissait ni ne désirait connaître.

Mais Berlioz avait juré de se présenter « jusqu'à ce que mort s'ensuive ». Il sentait la faveur du public venir enfin à lui. Le succès de l'*Enfance du Christ* avait fait taire bien des envieux. Adolphe Adam lui-même, depuis longtemps élu, voulait bien accorder quelque talent à son ancien rival, et lui promettait sa voix pour la plus prochaine vacance.

Amère ironie ! ce fut Adam qui mourut, incitant ainsi Berlioz à courir Paris du matin au soir « pour voir le tiers et le quart, plus souvent le quart » !

L'élection eut lieu le 21 juin 1856. Après quatre tours de scrutin, Berlioz fut nommé par dix-neuf voix, contre six à Niedermeyer, six à Gounod et autant d'autres qui s'éparpillèrent sur Panseron, Leborne, Vogel et Félicien David.

Les ennemis du nouvel académicien n'avaient pas tous désarmé et l'acharné critique de la *Revue des Deux-Mondes*, Scudo, reprenant encore le mot de Beaumarchais, écrivit qu'on avait choisi un journaliste où il eût fallu un musicien ! Furieux (il devait mourir fou), Scudo ajoutait :

> Si l'Institut n'est pas le gardien jaloux de certains principes nécessaires pour lesquels il a été créé, il n'a plus de raison d'être.

Quant à Berlioz, il l'emportait après trop de luttes pour qu'on pût lui demander un triomphe modeste. Sa joie déborde, malgré lui, dans les lettres qu'il écrit au lendemain de sa victoire.

Nous en possédons trois datées du 24 juin 1856.

On a publié récemment celle qu'il adressa à l'amie de Liszt, la princesse de Sayn-Wittgenstein, qui, à Weimar, avait porté un toast à sa candidature, et qui le soutenait dans son long labeur des *Troyens*. Il lui annonce son succès, rappelle ses démarches :

« Tous les matins, je montais en voiture avec mon album à la main, et tout le long de ma pérégrination je songeais, non à ce que j'allais dire à l'immortel, mais à ce que je ferais dire à mes personnages. »

Puis, amèrement, il essaye de plaisanter :

« Me voilà devenu un homme respectable, je ne suis plus ni truand ni bohême ; arrière la cour des miracles !... Quelle comédie !... Je ne désespère pas de devenir Pape un jour. »

Et ne se sentant pas en verve :

« Serait-ce la suite déjà... de... oh ! ce n'est pas possible, mon habit brodé n'est pas même commandé. »

Enfin, il ajoute un long post-scriptum qu'il termine par ces mots qui font tristement rêver :

« J'oubliais de vous dire que cela me donne quinze cents francs de rente... *quinze feuilletons de moins à faire* ! ! ! »

Les deux autres lettres sont inédites. Elles sont en autographes au Musée Berlioz, créé dans la maison natale du Maître, à La Côte Saint-André, lors des fêtes du centenaire de sa naissance, en 1903. L'une vient d'Allemagne encore. Elle avait été adressée par Berlioz à son éditeur de Brunswick, qui gravait à ce moment la partition de *Benvenuto Cellini*, et c'est M. Henry Litolff, le chef actuel de la célebre librairie musicale, qui en a libéralement fait don au Musée.

Nous la donnons *in extenso*.

« Paris, 24 juin
« 17, rue Vintimille.

« Mon cher Littolf (*sic*)

« Je n'ai pas de vous la moindre nouvelle !... Dites-moi donc où en est notre partition. Je sais que vous êtes occupé et très préoccupé, mais cela n'empêche pas votre graveur de travailler, le 3e acte doit être fini maintenant. Il y a un petit changement de paroles à faire à la fin du grand morceau d'ensemble en *ré* au 3e acte (scène du cardinal). Au lieu de

Tu feras donc toujours le diable
Incorrigible garnement !

il faut

Ce double crime, homme indomptable
Mérite un double châtiment.

« Faites, je vous prie, corriger ainsi ce passage (1). Pourquoi n'avez-vous pas répondu à ma première lettre? Hiller m'a dit que vous l'aviez reçue. Ah ! paresseux ! oublieux ! Au moins cette fois, écrivez-moi trois lignes.

« Je vous dirai, ce que vous savez déjà peut-être, que je viens d'être nommé membre de l'Institut. Faites-le savoir à Griepenkerl, quand vous le verrez.

(1) Le Musée de la Côte Saint-André possède une partition d'orchestre manuscrite de Benvenuto Cellini, portant de nombreuses annotations et corrections de Berlioz. La modification indiquée ici y est apparente.

« Cela fait à Paris grande sensation. C'est une espèce de révolution ou de coup d'État en faveur de la *jeune musique*, qui n'a pas grands rapports avec la *musique de l'avenir*, mais qui pourtant n'en a pas beaucoup non plus avec la *musique du passé*. Toutes ces dénominations, ces cathégories (*sic*) sont de véritables charges, à parler sérieusement.

« Le petit Ritter a joué dernièrement dans un grand concert à Nancy votre 4e concerto symphonique, avec un très grand effet, m'a-t-on dit. Il va revenir, je saurai par lui des détails sur cette exécution, et j'en ferai part aux lecteurs de mon feuilleton très prochainement.

« Adieu, si vous ne répondez pas, je vous enverrai mes plus fulminantes malédictions.

« Mille amitiés sincères.

« H. Berlioz. »

L'autre, plus détaillée, plus intime et par cela même plus sincère, oserai-je dire, est adressée au vieil oncle Marmion, le bien-aimé vieillard qui, quarante ans plus tôt, fringant cavalier échappé de Waterloo, faisait danser à Meylan l'hamadryade du Saint-Eynard, « son Estelle ».

Donnée comme souvenir du Maître à une famille amie, cette lettre est venue au Musée de la maison natale par la générosité de M. Yves Goletty, avocat à Grenoble.

La voici tout entière.

« Paris, 24 juin 1856
« 17, rue Vintimille.

« Cher oncle,

« Adèle vous eut, à défaut des journaux, informé du succès de ma candidature à l'Institut. En dépit et au grand dépit des petites coteries hostiles, ou du moins favorables à mes rivaux, tout s'est bien passé. Vous avez pu voir que les autres candidats ont toujours été tenus à la distance de huit voix d'abord, et enfin de quatorze. C'est un coup d'État dans l'empire des arts. De là une joie incroyable parmi toute la jeune génération des artistes, et parmi les vieux artistes qui ont des idées jeunes. Horace Vernet, qui m'a si énergiquement secondé, est triomphant. La section de musique (Auber, Halévy, Thomas, Reber, Clapisson) s'est montrée d'une cordialité parfaite. Caraffa seul s'est couvert de ridicule par son opposition haineuse et couronnée d'insuccès. L'origine de cette haine napolitaine remonte à 1834. Caraffa venait de donner un opéra-comique intitulé : *La Grande Duchesse* (Henriette d'Angleterre). Cet ouvrage tomba à la seconde représentation. Ayant à en rendre compte néanmoins, après la chute, je réduisis mon compte rendu à une ligne. Je me souvins des paroles célèbres de Bossuet dans son oraison funèbre pour Henriette d'Angleterre, et j'écrivis ceci :

« LA GRANDE-DUCHESSE

« *Opéra en trois actes*

« de M. Caraffa.

« *Madame se meurt* ! *Madame est morte* ! »

Inde irœ, Inde odium.

« L'histoire court maintenant et divertit beaucoup

l'Académie. Mais peu importe! Le tour est fait et bien fait. Il me vient des lettres de félicitation de partout, et cette joie des amis inconnus que j'ai par le monde donne à ma nomination un prix que je ne croyais pas lui trouver. Je parierais presque que vous-même, mon cher oncle, en êtes plus joyeux que moi. J'ai toujours passé jusqu'ici dans l'esprit du bourgeois parisien pour une espèce de Bohême (*sic*); me voilà tout à fait civilisé. J'étais assis sur une bayonnette, me voilà dans un fauteuil. Ma valeur musicale est admise dans la circulation depuis trois jours... Il fallait que le pauvre Adam mourut pour opérer ce prodige. Quelle triste comédie!

« Je suis en train d'écrire un immense ouvrage, un opéra en cinq actes, paroles et musique (1). Je vais finir le poème ces jours-ci. J'ai commencé à l'écrire en vers le *5 mai* dernier; vous voyez que je suis allé assez vite en besogne. Mais je le ruminais depuis deux ans. J'ai superstitieusement choisi pour mettre la main à l'œuvre la date illustre du 5 mai : date épique s'il en fut. Maintenant il me faudra au moins quinze mois pour le travail de la partition. On ne sait rien à l'Opéra de mon entreprise, on n'en saura rien jusqu'à ce qu'elle soit achevée; et si on consent à monter cette grande machine lyrique, ce ne sera que dans des conditions que j'imposerai et qui devront me mettre à couvert de la plupart des vilaines intrigues qui s'agitent dans ce capharnaüm de l'art. Sinon, non. J'en ai pris d'avance mon parti.

« Vous ne voyagez plus cette année? Venez donc à Bade à la fin d'août. Je suis engagé par Bénazet à y aller diriger un festival ou tout au moins un grand concert, à l'occasion du mariage du duc régnant de Bade avec la princesse Louise de Prusse, une Fée, une Péri, plus délicieusement jolie que sa mère, et *qui fait mal à voir*.

« Louis (2) est à Marseille et va partir pour les Indes; j'attends la nouvelle de son embarquement d'un jour à l'autre.

« Mille affectueux compliments à ma tante.

« Quoiqu'on ne vous ait pas exposé sur le Rhône dans une corbeille comme Moïse, j'espère que vous voilà tout à fait *sauvé des eaux* (3).

« Adieu, cher oncle, je vous embrasse de tout mon cœur. »

« H. Berlioz. »

Nous pourrions arrêter là une étude dont ces deux lettres font toute la valeur. Cependant les documents postérieurs sont intéressants. L'Académie est entrée dans la vie de Berlioz; elle y tiendra jusqu'à la fin une place importante.

Il savait, lui qui avait parcouru l'Europe, quelle fascination exerce sur les artistes étrangers ce titre : *de l'Institut de France*. Il s'en pare volontiers. On lui avait tant disputé la gloire! Il le mettra sur ses *Mémoires* quand il les fera imprimer. Devant ses compatriotes mêmes, il se sent grandi. Officiellement, il est quelqu'un. Son habit brodé, c'est l'évidence de son génie! Et les palmes font un joli voisinage à ses décorations étrangères. Il lui arrivera même de pavaner un peu, plus tard, dans son regain d'amour, quand il narrera ses succès mondains à la vieille Mme Fornier, son Estelle toujours adorée. Il assiste aux soirées des Tuileries « debout, en uniforme, de huit heures à minuit » et, l'empereur « lui tend la main au passage », et l'impératrice « par politesse » lui parle de sa musique. Quand il va au ministère d'État, l'huissier l'introduit sans audience, « alors que s'il n'eût pas exhibé, sur sa carte, ce beau titre de membre de l'Institut, on l'eût éconduit comme un paltoquet ». Il peut ainsi rendre quelques services à ses amis.

Aux réunions de l'Institut, il soutient la nouvelle école, vote pour Delacroix, le peintre romantique, qui se présente à la succession de Paul Delaroche; pose la candidature de Liszt comme membre correspondant.

Cependant, ses prétentions avec ses collègues ne sont ni de s'imposer ni de rénover. Il trouve bien absurde qu'on l'appelle, lui, musicien, à se prononcer sur l'élection des architectes, des peintres ou des statuaires. « Cela me paraît fou », déclare-t-il. Mais le règlement le veut, il s'incline. Et « si les observations qu'il fait sur les usages académiques restent sans résultat », il se réjouit, du moins, de n'avoir avec ses confrères que « des relations amicales et de tout point charmantes ».

Quand la séance est par trop ennuyeuse, il fait sa correspondance, ou il rêve à ses compositions. Au dernier voyage de Berlioz en Allemagne, à un souper chez le grand duc de Weimar, celui-ci lui demandait dans quelle circontance il avait écrit la musique du délicieux duo de *Béatrice et Bénédict* :

« Vous soupirez, Madame... — « Vous avez dû le composer, disait-il, au clair de lune, dans un romantique séjour... » — « Monseigneur, répondit Berlioz, c'est là une de ces impressions de la nature dont les artistes font provision et qui s'extravasent ensuite de leur âme, dans l'occasion, n'importe où. J'ai esquissé la musique de ce duo un jour, à l'Institut, pendant qu'un de mes confrères prononçait un discours. »

Et tous les convives de s'exclamer sur une si merveilleuse éloquence !

Enfin vieilli, désabusé, malade, souffrant d'une incurable névralgie intestinale, bien déterminé à ne plus « tacher d'une note une portée de musique », volontairement désœuvré et indifférent à tout, Berlioz reste un fidèle de l'Institut. Peut-être, au fond, comme La Fontaine, se distrayait-il ainsi. Et puis il

(1) *Les Troyens*, parvenus au théâtre en deux fragments : *Les Troyens à Carthage*, représentés en 1863 et *la Prise de Troie*, jouée seulement en 1899. L'œuvre entière n'a jamais été représentée dans son intégralité.

(2) Le fils unique de Berlioz et d'Henriette Smithson, mort, officier de la marine marchande, à la Havane, en 1867.

(3) Allusion probable aux inondations de 1856. Adèle Berlioz, sœur du compositeur, avait épousé un notaire de Vienne, M. Suat. L'oncle Marmion avait peut-être passé quelques jours avec eux, en leur maison de campagne d'Estressin, près du Rhône.

n'était pas assez riche pour dédaigner l'appoint qu'apportaient à son maigre budget les jetons de présence. Généralement il arrive de bonne heure, et, avant la séance, demande à la bibliothèque la *Biographie universelle* de Michaut, ce recueil qui le passionnait déjà dans son enfance. Mais il ne lit que la vie des artistes célèbres. Les autres ne l'intéressent plus.

« Ces pauvres petits scélérats qu'on appelle des grands hommes ne m'inspirent qu'une irrésistible horreur. César, Auguste, Antoine, Alexandre, Philippe et Pierre et tant d'autres ne sont que des bandits. »

D'ailleurs l'histoire, avec ses contradictions, lui semble une duperie... comme la guerre. « Ah! la guerre! (on est en 1866) comme il voudrait qu'une petite planète, venant toucher la nôtre au moment d'une grande bataille « mette à la raison, en les écrasant tous, ces petits monstres qui s'entretuent! »

Même après le voyage pénible de Russie, en 1867, consenti par besoin d'argent, même après les chutes quasi mortelles de Monaco et de Nice, Berlioz quitte chaque samedi son logement de la rue de Calais, et appuyé sur le bras de sa dévouée belle-mère, monte dans un fiacre qui le mène au Palais Mazarin. Il signe au registre des présences, puis il s'en va, incapable de rester à la seance.

Les contemporains ont noté l'émotion poignante que soulevait au passage la silhouette amaigrie du compositeur, ses longs cheveux blancs, son nez d'aigle vaincu et ses yeux éteints. On s'écartait, on le saluait, il semblait ne rien voir.

Le 25 novembre 1868, il vint par grandeur d'âme. C'était jour d'élection. Charles Blanc, l'éminent critique d'art, était candidat. Autrefois, il avait obligé Berlioz. Berlioz mourant lui apportait son suffrage. Le misanthrope avait un cœur

Ses amis conservèrent de cet acte généreux un souvenir attendri, et Legouvé, l'un des plus chers, en racontant le fait avec complaisance dans ses Mémoires, a créé une légende. Il le cite comme ayant été la dernière visite du Maitre à l'Institut, et comme un effort suprême qui n'aurait précédé que de huit jours sa mort.

Or Berlioz est mort le 8 mars 1869; et des recherches qu'a bien voulu faire dans les Archives de l'Institut M. Robert Regnier, il résulte que Berlioz assista à la séance publique annuelle de l'Académie des Beaux Arts du 12 décembre 1868, et qu'il signa encore la feuille de présence de l'Assemblée générale de l'Institut le 6 janvier 1869.

Mais, comme témoignage de sentiment, de telles légendes ne méritent-elles pas la même créance que l'histoire?

JEAN CELLE (1).

(1) Conservateur du Musee Berlioz.

Nos Philosophes.

—

M. THÉODULE RIBOT

De M. Alfred Fouillée à M. Théodule Ribot, la distance est considérable : non pas que la haute valeur de ces deux puissants esprits ne soit comparable; mais parce que leurs œuvres sont si dissemblables, qu'en vérité, elles ne semblent point contemporaines.

Touffue et complexe, historique, sociologique, sociale, morale, métaphysique, psychologique, celle de M. Alfred Fouillée admet certains postulats contestés, mais séduit et entraine par l'intensité des idées, qu'y prodigue une personnalité merveilleusement opulente. — Limitée, nue, essentiellement objective, celle de M. Théodule Ribot se distingue par la rigueur de la méthode.

Peut-être, cependant, l'accord n'est-il point impossible, sinon entre leurs principes, du moins entre leurs conséquences. Les Philosophes, comme se plait à dire M. Alfred Fouillée, sont beaucoup moins en contradiction que ne le suppose le profane. — En tout cas, d'une courtoise impartialité, ils sont les premiers à rendre hommage au talent les uns des autres.

*
* *

M. Théodule Ribot naquit à Guingamp le 18 décembre 1839. Il fit ses études au collège de sa ville natale et au lycée de Saint-Brieuc, — où il n'eut point de classe plus fastidieuse que celle de philosophie, consacrée à l'étroite préparation du baccalauréat.

Docile aux désirs de son père, il entra dans l'Enregistrement, fut surnuméraire, et se vit même confier la gestion successive de deux bureaux de canton!

Il employait les loisirs que lui laissait cette peu absorbante carrière à la lecture d'ouvrages de haute et austère pensée. C'est ainsi qu'il connut *Les Philosophes français du XIXe siècle*. Les pages âprement réalistes d'Hippolyte Taine le jetèrent — lui spiritualiste convaincu — dans un violent emoi et un amer dépit. C'étaient toutes ses convictions qui s'écroulaient, sa quiétude d'esprit qui disparaissait à jamais! — Pour retrouver des raisons de croire, il s'adonna délibérément aux recherches philosophiques.

Il vint à Paris et, sans préparation sérieuse, se présenta à l'École normale supérieure. Une ingénieuse dissertation le fit admissible. Il fut même reçu, quoique sans succès distinctif. — C'est à l'Ecole de la rue d'Ulm qu'il se lia étroitement avec son condisciple, M. Félix Alcan mathématicien de mérite, qui appartint plusieurs années à l'Université, avant de devenir le grand éditeur du monde savant, qu'il est actuellement.

L'Enseignement de la philosophie était bien routinier dans cette Ecole Normale de 1863 1865 : la philosophie cousinienne régnait encore. Cependant, c'était un homme d'esprit, le séduisant Caro, qui la professait. Il apprécia la rare pénétration du jeune Breton

et l'engagea à persévérer dans sa vocation spéculative.

Agrégé de philosophie (1866), Théodule Ribot fut professeur en province : Au lycée de Vesoul, on l'accusa de panthéisme. Mais l'archevêque de Besançon, saisi de la dénonciation, eut le bon goût de n'y point donner suite. Appelé au lycée de Laval (1868), il n'eut que de légers démêlés avec l'aumônier. Toutefois après sept ans d'enseignement, impatient de se consacrer à des travaux personnels, il réclama et obtint un congé (1872).

*
* *

Il venait de publier, en effet, un ouvrage qui, malgré la défaveur des circonstances, avait eu un réel retentissement : *La psychologie anglaise contemporaine* (1870). L'originalité de l'œuvre des Mill, de Spencer, de Bain, de Lewes, sommairement signalée par les études antérieures de Lachelier, Ravaisson et Taine, s'y trouvait exposée dans toute son étendue et dans toute son efficacité.

M. Théodule Ribot présentait même, dans sa préface, une apologie de la méthode objective de ces philosophes, qui prit les allures d'un manifeste. L'heure est venue, disait-il, où la psychologie, à l'exemple de maintes autres disciplines, doit se détacher de la métaphysique et s'ériger en science distincte. Elle n'a que faire des questions d'origine, d'essence, de fin : Il lui suffit d'étudier l'activité psychologique dans ses manifestations diverses : psychologiques, d'une part; internes ou conscientes, d'autre part. Par suite à la méthode d'introspection, limitée à une personne et à certains phénomènes, elle doit adjoindre la méthode objective : l'observation directe et comparée des phénomènes nerveux, chez de nombreux individus, les différentes races, à tous les âges — et même l'expérimentation.

C'était là le programme de la psychologie expérimentale. — Désireux de contribuer à l'édification de cette science, M. Théodule Ribot tint à compléter son éducation technique. Profitant de sa liberté reconquise, il vint à Paris et fréquenta assidûment le laboratoire d'histologie de Robin et la clinique des maladies mentales que dirigeait Charcot à la Salpêtrière. En même temps qu'il s'initiait aux travaux de ces savants et à ceux de Claude Bernard et de ses continuateurs, Pouchet, Gréand, Dastre, Vulpian, il étudiait la psychologie physiologique de Wundt et la psycho-physique de Fechner.

Le résultat de ces recherches de laboratoire et de ces lectures étrangères fut une monographie sur l'*Hérédité psychologique*, qui servit à l'auteur de thèse de doctorat (1873); et un ouvrage d'un savoir minutieux, traduit depuis lors en maintes langues étrangères, sur la *Psychologie allemande contemporaine* (1879).

Dès cette époque, cet initiateur qui brisait avec les errements du spiritualisme traditionnel, et qui préconisait une méthode vraiment scientifique, susceptible de résultats certains, fut considéré comme un rénovateur de notre philosophie. Aussi lorsque, en 1879, l'érudition française, réorganisée, voulut se doter d'organes où se manifester, tandis que M. Gabriel Monod créait la *Revue Historique*, est-ce sous la direction de M. Ribot qu'était fondée la *Revue Philosophique*. On sait les précieux services rendus par cette savante publication, — le doyen et le plus important des périodiques philosophiques — qui obéit depuis trente ans à la même impulsion. Ouverte à toutes les audaces légitimes de la pensée, elle instruit l'opinion française et étrangère des grandes conceptions philosophiques apparues dans ou hors nos frontières. Et elle stimule les recherches, en y intéressant un nombre d'esprits sans cesse plus grand.

*
* *

M. Théodule Ribot publiait d'ailleurs cette série d'études, d'une documentation si nouvelle, et d'une teneur si curieuse qui ont fait sa célébrité : *Les Maladies de la Mémoire* (1881); *les Maladies de la Volonté* (1883), *les Maladies de la Personnalité* (1885). Comme ses précurseurs étrangers, il envisageait les phénomènes psycho-physiologiques dans leur genèse ; mais, d'un point de vue insoupçonné, il les considérait aussi au moment de leur dissolution. Il saisissait plus nettement leur mécanisme, que les variations et anomalies morbides rendent plus apparent, plus mesurable, puisqu'elles constituent en somme de véritables expériences.

Dans une excellente étude, parue dans la *Revue Bleue* du 10 novembre 1894, M. F. Picavet résumait ainsi la théorie éparse en ces divers ouvrages :

« Partout l'événement psychique n'est que le concomitant du processus nerveux. D'abord l'état de conscience est lié à l'activité du système nerveux, tandis que celle-ci, plus étendue, peut être inconsciente aussi bien que consciente.

« Puis la mémoire est un fait biologique, une fonction générale du système nerveux, car la conservation et la reproduction, qui en sont l'essentiel, s'expliquent par la nutrition et la circulation. De même, dans l'acte volontaire, c'est au mécanisme psycho-physiologique qu'appartient le pouvoir d'agir ou d'arrêter l'action.

« C'est encore la vie organique qui est la base de la personnalité physique et psychique. Enfin, l'attention spontanée, forme véritable, primitive et fondamentale, de l'attention, a pour cause des états affectifs, c'est-à-dire la vie végétative ou des viscères.

« Par contre, l'état de conscience est surajouté à l'activité cérébrale. La localisation exacte des souvenirs dans le passé ou la mémoire psychique est un accident ; l'acte volontaire, le *je veux*, constate une situation et n'a par lui-même aucune efficacité.

« La personnalité psychique n'est qu'un extrait ou une réduction de tout ce qui se passe dans les centres nerveux ; l'attention volontaire est artificielle et résulte de l'éducation ou de l'entrainement.

« De là découlent un certain nombre de conséquences : d'abord la pluralité des mémoires, dont l'indépendance est établie par les cas morbides. Puis la volition ou l'activité idéo-motrice suppose la coordination hiérarchique des réflexes simples, des appétits, des désirs, des sentiments, des passions, enfin des tendances rationnelles.

« L'unité du moi, c'est la cohésion, pour un temps

donné, d'un certain nombre d'états de conscience clairs, accompagnés d'autres moins clairs, et d'une foule d'états physiologiques ou inconscients. »

Non seulement M. Théodule Ribot découvrait le jeu des anciennes « facultés » de l'esprit mais il en fixait le processus de désagrégation. Cette désagrégation, disait-il, se poursuit « du plus volontaire et du plus complexe au moins volontaire et au plus simple, c'est-à dire à l'automatisme ». En d'autres termes, les manifestations les plus élevées de la volonté, de la mémoire, etc., sont les premières à disparaître. L'auteur rattachait d'ailleurs cette *Loi de régression*, qui porte désormais dans la philosophie le nom de *Loi Ribot*, à cette grande loi biologique : que les fonctions nées les dernières sont les premières à dégénérer.

En 1885, au retour d'un voyage en Espagne, M. Ribot reçut du Directeur de l'Enseignement supérieur, M. Louis Liard, lui-même philosophe éminent avis, de la création d'un cours complémentaire de psychologie à la Sorbonne, dont il était chargé. Déshabitué de l'enseignement depuis près de quatorze ans, il hésita à accepter. Il s'y résigna cependant, afin de propager ses vues, et en se réservant tout le temps nécessaire au culte de la science pure.

Trois ans plus tard, Ernest Renan, aidé par M. Michel Bréal, décidait le Collège de France à présenter l'éminent philosophe pour la chaire de psychologie expérimentale Malgré la résistance de l'Institut, le ministre signa la nomination demandée. M. Théodule Ribot entreprit un cours public, qui se continua vingt ans, cours d'une technicité un peu rébarbative peut-être, mais singulièrement neuve, et qui attira de France et de l'étranger un auditoire d élite.

Il porta son attention sur une partie fort peu explorée de la psychologie : la vie affective Il établit qu'elle dépendait des conditions biologiques, c'est-à-dire des besoins et des instincts profonds de l'individu, ou mieux de ses excitations et réactions initiales.

Il analysa donc successivement les mouvements primitifs de l'être, les phénomènes physiologiques qui en résultent, la conscience du plaisir et de la douleur, qui plus tard les accompagne, et la transformation de ces émotions grossières en émotions complexes et abstraites, puis en cet état stable et chronique qui constitue les passions.

Appliqué à saisir cette vie affective dans ses incessantes métamorphoses, il décrivit la carrière, en quelque sorte, de chaque émotion : la prenant à son apparition, la suivant dans son développement social, son influence sur les institutions religieuses, esthétiques, morales, puis dans sa régression. C'est toute l'histoire, toute la pathologie, toute la sociologie, pourrait-on dire, de cette vie affective, qu'il relate dans son livre magistral : *La psychologie des sentiments* (1896).

Il montrait en même temps la priorité de cette activité dans la vie psychique : loin de naître de l'intelligence, elle la précède.

*
* *

L'œuvre de M. Théodule Ribot comprend diverses enquêtes partielles : ainsi sur les *Idées générales*, les *Caractères*, l'*Imagination créatrice*; mais, on l'entrevoit assez maintenant, elle ne cesse d'être admirablement une et précise : C'est la psychologie reprise en sous-œuvre par l'étude de la genèse des actes mentaux et de leurs éléments physiologiques. C'est, en définitive, la loi d'évolution, dégagée par Herbert Spencer, et c'est la méthode expérimentale, remise en honneur par Hippolyte Taine, appliquées aux phénomènes de l'esprit.

Il était inévitable qu'une telle innovation attirât l'accusation de « matérialisme ». Faut-il redire la puérilité du grief? M. Théodule Ribot ne s'aventure jamais dans la métaphysique, qui est à ses yeux le domaine de l'inconnaissable. S'il recherche l'enchaînement des phénomènes corporels et psychiques, il ne néglige pas ceux-ci et s'enquiert même de leur répercussion sociale. Il situe la philosophie entre la biologie et la sociologie. Il n'est point de ceux qui mutilent l'esprit humain.

La précision de ses recherches se retrouve jusque dans sa forme. Ses ouvrages sont d'une ordonnance impeccable. Ils sont écrits avec cette correction concise, qui est dans la tradition des grands écrivains scientifiques et philosophiques français. M. Théodule Ribot est un artiste, si le mérite de l'expression réside dans sa justesse.

En prenant une voie nouvelle et sûre, M. Théodule Ribot devait entraîner les jeunes philosophes : il a, en effet, fondé une école, où se distinguent MM. Georges Dumas, Pierre Janet, etc.

Les littérateurs n'ont point ignoré son œuvre : et ils devront s'en soucier de plus en plus, s'ils prétendent à une connaissance exacte du cœur humain. On sait de combien lui sont redevables les romans psychologiques de Paul Bourget, et surtout *le Disciple*. Un détail moins connu, c'est que Godfernaux, le spirituel écrivain, mort si prématurément, était un élève de M. Ribot : et c'est un cas d'aboulie qu'il présente dans cette pièce, d'une fine ironie, *Tripiepatte*.

Membre de l'Institut depuis 1899, M. Ribot a quitté en 1901 le Collège de France, par retraite volontaire. Il ne dissimule point son plaisir de n'avoir plus à faire de cours. Cette forme d'enseignement ne lui agrée point : Le maître n'a point assez de prise sur ses auditeurs, volontiers nomades. — Il regretterait plutôt sa classe de philosophie, où du moins il avait des esprits à ouvrir et à former !

M. Théodule Ribot a donc les loisirs requis pour collaborer au fameux Dictionnaire. En élisant un tel savant, d'une vie belle par le labeur et l'abnégation, qui a mis la ténacité et la ferveur légendaires de sa race à édifier une œuvre vraiment moderne et haute, l'Académie française augmenterait — chose infiniment désirable — son prestige sur l'opinion.

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. DAVY (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*), 52, rue Madame — *Le Propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 8 — 5e SÉRIE — TOME VI — 25 AOUT 1906

LETTRES D'ALGÉRIE (1844)

Publiées intégralement, pour la première fois, d'après les originaux.

La réputation de Saint-Arnaud comme écrivain épistolaire date du lendemain même de sa mort. A peine venait-il de disparaître, emporté par le choléra, le 29 septembre 1854, à bord du *Berthollet*, dans le bruit de la victoire de l'Alma, à peine sa dépouille venait-elle d'être ramenée à Paris, pour qu'on l'inhumât pompeusement dans les caveaux des Invalides, que son frère Adolphe Leroy de Saint-Arnaud publiait deux volumes de lettres destinées à « mettre en lumière, le caractère vrai, les sentiments intimes, les idées de prédilection » du maréchal. L'éditeur remarquait que cette correspondance familière, écrite avec abandon et sans préparation, devait faire connaître celui qui l'avait expédiée au jour le jour pendant vingt-cinq ans mieux que ne l'eussent fait des mémoires composés à loisir et dans un but évident d'apologie personnelle. La remarque est juste, mais encore faut-il, pour qu'une correspondance garde ainsi toute la valeur de sa sincérité et son accent spontané, qu'elle soit publiée telle qu'elle a été composée, sans retranchement et sans maquillage.

Et ce n'est pas le cas de la correspondance de Saint-Arnaud mise au jour en 1855. Il n'était guère possible alors de dire au public tout ce que le soldat avait conté à sa famille dans ses épanchements épistolaires : trop d'amours-propres auraient été atteints qui se seraient plaints à bon droit. Le premier, l'amour-propre de Saint-Arnaud en eût souffert, car, si on voulait bien faire croire que dans cette publication tout se trouvait qui pouvait y être mis, on avait, en fait, élagué ce qui eût montré l'auteur sous un jour trop vif ou dans une attitude trop abandonnée. Ainsi procèdent, d'ailleurs, tous les éditeurs de correspondances : avant de remplir les nombreux tomes qu'elle occupe maintenant, celle de Mme de Sévigné, par exemple, débuta par une simple plaquette de soixante-quinze pages et s'accrut de recueil en recueil jusqu'aux proportions qu'elle a sur les rayons d'une bibliothèque. En faisant disparaître les témoins vivants d'une époque qui s'éloigne, l'œuvre du temps provoque la divulgation des témoignages écrits et leur donne la valeur documentaire qu'ils doivent garder quand les passions s'éteignent et que l'histoire travaille à son impartial jugement.

Ce qui n'était donc pas possible, au lendemain de la disparition de Saint-Arnaud, devient ainsi, après un demi-siècle, non seulement chose licite, mais nécessaire pour la juste connaissance des hommes et des événements. Sans doute la psychologie de ce soldat de fortune, affamé de galon et du profit qu'il donne, est-elle simple et aisée ; encore faut-il qu'on l'établisse sur des documents certains. Ils font surtout défaut pour les débuts de la carrière du futur maréchal. On sait bien qu'il était issu d'une famille honorable, que son père avait été préfet du Consulat, qu'il le perdit de bonne heure et que sa mère épousa en secondes noces un juge de paix de Paris, de Forcade la Roquette, ce qui donna naissance à un frère utérin. On n'ignore pas davantage que le jeune Saint-Arnaud entra à dix-neuf ans dans les gardes de la maison du roi, qu'il en sortit pour aller guerroyer en Morée et qu'il abandonna tout à fait le service pour une raison mal définie. Qu'a-t-il fait dans l'intervalle? A-t-il été, comme on l'a dit, comédien ou commis-voyageur? La chose est incertaine, quoique, avec une telle nature, fort possible.

La fortune militaire de Saint-Arnaud commença en 1833, quand il eût rencontré Bugeaud à Blaye, où la duchesse de Berry était enfermée. Souple et de belle humeur, il ne manqua pas l'occasion de se faire valoir

auprès du général que son rôle de geôlier gênait un peu. Aussi Bugeaud regarda-t-il comme un supplément de corvée désagréable le devoir qu'on lui imposa d'accompagner par mer jusqu'à Palerme la princesse délivrée, tandis que Saint-Arnaud, son officier d'ordonnance, exultait de cette aubaine. Il avait bien raison. La traversée fut longue et maussade, surtout pour Bugeaud, qui, rude et sincère, ne déplut jamais tant à la princesse. Le voyage s'en ressentit et Saint-Arnaud eut tout le loisir de montrer ses qualités de gaieté et d'entregent. Il avait déniché à bord une vieille guitare, l'avait rafistolée et la grattait en chantant, comme Figaro, dont il savait trouver la verve pour disputer avec quelque personne de la suite de la duchesse de Berry. Bref, il fit si bien pour plaire à son chef, qu'il l'avait conquis à la fin de l'expédition et qu'il trouva toujours en lui un protecteur convaincu, quand les hasards de la carrière l'amenèrent en Afrique.

En 1836, après la mort de sa première femme, Saint-Arnaud demanda à servir dans la Légion étrangère comme lieutenant, et dès lors la suite de son avancement le retint presque exclusivement en Algérie. C'est là qu'il va conquérir ses grades avec une des plus tenaces ambitions qui puisse guider un soldat. A l'affût de toutes les occasions de se produire et des bons résultats qu'elles procurent, fataliste et besoigneux, il n'a pas tiré quelque avantage d'une action d'éclat qu'il songe au moyen de se faire valoir plus encore et à pousser en avant sa course au galon. Les désillusions le stimulent : il lâche quelque boutade énergique, et, loin de s'attarder à récriminer, il renferme sa mauvaise humeur et sent croître un besoin de revanche. La première occasion qu'il eut de se distinguer fut l'expédition de Constantine et son siège fameux, où Saint-Arnaud gagna d'être cité à l'ordre du jour de l'armée. Puis c'est la croix et le grade de capitaine de voltigeurs, et l'existence africaine avec ses péripéties et ses traverses jusqu'au quatrième galon, qui arrive seulement en août 1840, après une blessure à l'affaire du col de Mouzaïa. Saint-Arnaud était en France, en garnison à Metz, quand la nomination de Bugeaud comme gouverneur général le ramène en Algérie, aux zouaves, où il arrive au début de 1841.

Ce nouveau contact avec la terre africaine, sous l'autorité d'un chef qu'il aime et dont il se sait apprécié, fut un enchantement pour Saint-Arnaud, et son entrain coutumier s'en accroît. Il fait les rêves les plus ambitieux, qu'il confie à sa famille : il sent que la période qui s'ouvre ainsi est décisive pour son avenir et qu'il peut tout attendre, *duce Teucro et auspice Teucro*. Louis Veuillot, qui vit alors Saint-Arnaud en Algérie même, nous a tracé un portrait très net de cet officier « maigre, agile, franc et vif dans sa démarche comme dans ses discours, prompt à la conception, prompt à l'entreprise, capable de la tactique la plus patiente et de la stratégie la plus hardie. » En effet, on retrouve Saint-Arnaud, dans ses portraits, comme le type du soldat de l'armée d'Afrique popularisé par la gravure et le théâtre : long et mince, dressant la tête non sans quelque fierté dédaigneuse de tout ce qui n'est pas galonné ; plastronnant et bombant la poitrine pour mieux faire valoir la graine d'épinard des épaulettes et l'or des décorations, corps souple qu'on sent mû par un esprit plus souple encore, qui se trahit dans la finesse du regard malicieux et félin. L'ambition dirige cet organisme énergique et endurant, capable de tous les efforts, de contrainte et d'abandon, et que le scrupule arrête seulement pour mieux donner à la réflexion le temps de calculer et de prévoir.

Tel aussi Saint-Arnaud se montre dans ses lettres. Elles se poursuivirent sans interruption de 1841 à 1848, pendant les six dernières années du règne de Louis-Philippe, tandis que Bugeaud, méthodique et sensé, travaille à ruiner la domination de l'émir Abd et Kader. Tout à l'idée de faire son profit des aventures, Saint-Arnaud les recherche et s'efforce de tirer tout le parti qu'il peut de la troupe qu'il commande. Nommé par Bugeaud au commandement du cercle de Milianah (juin 1842), il s'exerce aussi à l'administration, à cette préparation de la guerre en petit qui est le meilleur apprentissage de la guerre en grand. Il est alors lieutenant-colonel et assez mécontent du sort qui le retient dans ce grade au-delà du temps qu'il aurait voulu y passer. On verra ci-dessous quels étaient les sentiments de Saint-Arnaud à cette époque, car c'est la partie de sa correspondance que nous avons choisie pour la donner intégralement. Il rentre d'un congé en France et brûle de se retrouver en Afrique, car Bugeaud lui est plus que jamais favorable et il médite quelque coup décisif dont Saint-Arnaud compte avoir sa part. C'est la bataille de l'Isly, mais Saint-Arnaud n'y assiste pas. Il se distingue ailleurs, dans une colonne d'expédition conduite par le général Marey, et finit par obtenir le grade de colonel qu'il convoite, parce qu'il ouvre un vaste champ à l'initiative, et fournit plus d'occasions de se mettre en évidence.

Saint-Arnaud était encore colonel quand Bugeaud résigna le gouvernement général de l'Algérie. C'est le duc d'Aumale qui fit nommer le colonel maréchal de camp. Mais les choses se gâtaient depuis longtemps pour le gouvernement de juillet, et il n'était pas impossible de prévoir alors comment elles tourneraient. On conte qu'un soir de l'hiver de 1847, quand tout le monde sentait déjà que le règne de Louis-Philippe allait finir, et finir par quelque catastrophe, plusieurs personnes étaient réunies dans un salon, où se trouvait le maréchal Bugeaud, et parlaient du prochain péril, de cette catastrophe presque certaine, de l'anarchie qui en serait la suite. — C'est Louis Veuillot qui a rapporté l'anecdote. — « Qui se lèvera, se demandait-on, et qui nous sauvera ? » On parcourait le catalogue des orateurs et des hommes politiques. « Ne cherchez point là, dit le maréchal : l'homme qui nous sauvera fume en ce moment sa pipe dans quelque bivouac de l'Algérie. »

Bugeaud songeait-il à Saint-Arnaud en s'exprimant ainsi ? Peut-être. Il le connaissait particulièrement et savait tout ce qu'on pouvait lui demander et attendre de lui. D'autres y songèrent, en tout cas, à l'heure des coups d'audace, comme à celui qui pouvait le mieux aider à les accomplir. Et Saint-Arnaud, ambitieux et fataliste, accepta cette occasion que le sort lui donnait de se faire valoir. C'est Fleury, un officier de la trempe

de Saint-Arnaud, qui pensa à celui-ci pour seconder de l'autorité de son épée le coup d'État que méditait Louis-Napoléon. Fleury lui-même a conté, dans ses mémoires, comment il exposa son plan au prince-président et comment il lui fit comprendre, après un éloge convaincu de Saint-Arnaud, qu'il fallait ménager à celui-ci l'occasion de se distinguer encore davantage en Afrique, pour pouvoir ensuite mieux l'employer à Paris, dans les besognes délicates. Saint-Arnaud, pressenti, accepta tout cela, et après l'expédition de la Petite Kabylie et les étoiles de général de division qui furent le prix de son succès, il arrivait à Paris, d'abord à la tête d'une division d'infanterie, puis au ministère de la Guerre.

Il était l'un des organes essentiels du complot qui se tramait dans l'ombre de l'Élysée : on escomptait son goût des aventures, son ambition et aussi sa haine de la démocratie, son besoin de luxe et de panache. Il avait été des premiers projets et c'est lui qui fit avorter le dessein qu'on eut d'abord d'exécuter le coup d'État en septembre 1851. On n'a pas bien expliqué le recul de Saint-Arnaud, à cette époque. Il est certain qu'il fut arrêté par des soucis de famille et aussi parce qu'il ne considérait pas les avantages qu'on lui faisait à lui-même comme en rapport avec les risques qu'il allait courir. Mais, en décembre suivant, Saint-Arnaud, ministre de la Guerre, était prêt à marcher pour l'usurpateur contre la légalité et il joua sans hésitation son rôle entre Morny, Persigny, Maupas ou Magnan, animé comme eux du même zèle intéressé et sans scrupule.

Mis ainsi en évidence par les événements qu'il avait acceptés si délibérément, Saint-Arnaud était désormais un homme dont l'histoire ne pouvait plus négliger les faits et gestes. Elle les ignore si peu que cette participation au coup d'État de décembre obscurcit encore, à ses yeux, la carrière militaire du maréchal. Il avait fait un énorme chemin depuis douze ans dans cette voie des honneurs qui avait pour lui tant d'attraits : il était passé de l'épaulette à gros grains d'un chef de bataillon au bâton constellé d'abeilles d'un maréchal de France, et pour justifier cette fortune venue si vite, il voulait, malgré la maladie qui le rongeait, conduire l'armée française en Crimée. Un pareil effort sur soi-même montre la force de caractère de Saint-Arnaud, et la mort lui fut indulgente qui lui fournit, avant l'éternel silence, de donner la mesure de sa valeur militaire dans la victoire de l'Alma et de succomber à une heure rayonnante qui pouvait paraître illuminer le passé d'un éclat glorieux. Agité et souvent bien incertain, ce passé était fait d'amertume et d'impatience mal contenues que le visage souriant de Saint-Arnaud et son entrain si calculé ne laissaient pas deviner aux yeux les plus exercés. Toute cette ambition se montre au contraire à nu dans la correspondance du soldat besoigneux et épris d'autorité, qui cherche autant dans la guerre les avantages qu'elle rapporte que la volupté de la lutte et du succès. A ce titre, les lettres de Saint-Arnaud sont singulièrement significatives : tout en dévoilant l'individualité si caractéristique de celui qui les écrivit, elles expriment un état d'esprit qui ne fut pas rare jadis sans doute, dans l'armée d'Afrique, comme les hauts képis et les cols de crin, les tuniques serrées à la taille et les pantalons bouffants, traduisent à nos yeux la silhouette disparue d'un type fameux, l'officier d'Algérie, que nous avons perdu de vue depuis le *Duc Job* et le coup d'État de décembre.

PAUL BONNEFON.

Marseille, 14 février 1844.

Cher frère, je suis arrivé ici le 12 à 4 heures du soir... 70 heures en voiture (1)...

Dieu que c'est long !... Pendant tout ce temps-là je n'ai pas été deux heures en tout hors du coffre... jusqu'à Saint-Etienne avec la société unique d'un fastidieux commis voyageur ; de Saint-Etienne à Marseille tout seul, j'aimais mieux cela. J'ai donné une longue audience à mes pensées, dont une bonne partie retournait entre ta femme et toi, ma mère et mes enfants. Somme toute, c'est un bien long, bien fatigant voyage, qui m'a brisé et gelé sur toutes les coutures. De Saint-Etienne au Bourg d'Argental, c'est-à-dire pendant six lieues, nous avons trouvé beaucoup de neige et nous avons traversé les bois de la République entre deux murailles de glace de dix pieds de hauteur... Beau spectacle, s'il avait été chauffé à la vapeur. Du reste nous courions la poste royalement avec huit chevaux. Tout cela est passé... C'est un rêve. Tout fatigué que j'étais en arrivant à Marseille, j'ai voulu avant de rentrer à l'hôtel terminer toutes mes affaires. J'ai donc été chez le Sous-Intendant faire viser ma feuille de route, me faire inscrire sur les états de filiation du bateau à vapeur pour le 15 et de là j'ai couru à l'administration Lafitte et Caillard pour essayer de ravoir ma malle de Toulon sans faire encore cet insipide voyage. J'ai eu le bonheur de réussir. Un brave homme de conducteur, moyennant récompense honnête, s'est chargé de l'affaire. L'esprit plus tranquille, j'ai été me jeter dans un bain, j'ai bien dîné et à huit heures j'étais dans mon lit.... J'ai honte de t'avouer que j'y suis resté dix huit heures comme un échappé de Marmottenville... Eugénie ne ferait pas mieux.... D'ailleurs elle a le droit de dormir pour deux, peut-être pour trois....

Hier, le courrier d'Alger, qui doit me porter le 15, n'était pas arrivé. Il était en retard de quarante-huit heures. Mais le vent est terrible et tout à fait contraire. A 8 heures du soir il est entré dans le port... Ce matin à 9 heures ma diable de malle venant de Toulon est aussi entrée dans ma chambre à ma grande satisfaction. Me voici donc parfaitement en règle... et je puis t'annoncer bien officiellement qu'à moins d'un second

(1) Les fragments imprimés en petit texte sont les seuls qui aient été publiés dans l'édition des lettres du [illegible] faite par son frère. Encore l'ont-ils été [illegible], tandis que nous les donnons [illegible].

La correspondance publiée ici en caractères [illegible] est bien entendu, absolument inédite.

déluge, je m'embarque demain 15 pour Alger à 5 heures du soir sur le bateau à vapeur l'*Amsterdam*.

Le vent souffle dur, la mer est furieuse, mais vent et vagues nous poussent vers Alger. La traversée sera dure, pénible, mais courte. J'aurai mes 50 heures de souffrance. C'est bien peu en comparaison de ceux qui ont joui douze jours.

Pour m'amariner un peu, et malgré le vent et la mer, je suis allé ce matin après déjeuner, dans une barque, voir mon *Amsterdam* qui se balance au fond du bassin. J'ai examiné la cabine n° 7, qui est destinée à être le théâtre de mon supplice; j'ai fait faire mon lit la tête du côté de la cuvette, bien entendu, et j'ai pris toutes mes petites dispositions de combat... Si l'on n'était pas malade on vivrait sur ces maisons flottantes. Il y a de tout... même un piano... amère ironie... on danse assez sans cela. Enfin à demain...

Marseille est toujours la même grande ville, belle et ennuyeuse; je m'y déplais et je ne peux pas souffrir ses habitants ; aussi je la quitte volontiers, même pour m'embarquer.

Me voilà donc encore une fois loin de toi, pauvre frère, et pour longtemps.

Pour empêcher que nos adieux ne fussent aussi enfants que possible, à peine si j'ai osé ni te parler, ni t'embrasser. Heureusement que nous sommes accoutumés à nous entendre sans nous rien dire. Ma bonne petite sœur a donné le signal des pleurs. Je ne peux pas l'en aimer davantage, mais qu'elle soit bien persuadée qu'elle a pris dans mon cœur la place de la sœur que nous avons perdue, et que si elle me regrette un peu, je la regrette beaucoup.

Cependant, frère, quelle différence entre cette séparation et toutes celles qui ont précédé. Je te laisse heureux dans ton ménage avec un intérieur charmant,

et une petite femme aussi aimable que sensible et bonne. Tu as tous les éléments imaginables de bonheur et tu mérites trop ce bonheur-là pour ne pas en jouir bien longtemps. Ils vécurent longuement et eurent beaucoup d'enfants, dit l'histoire... etc., Merci pour les enfants... Faites-les gros et forts, mais faites-en *peu*... A propos d'enfants, que diras-tu aux miens? Mon Dieu, je les aime bien... j'ai foi dans leur avenir, et je compte sur leur cœur qui sera bon comme les nôtres; maintenant qu'ils ne sont plus sous mes yeux, je ne me rappelle plus que leurs gentillesses, et j'oublie que ce sont les plus terribles enfants terribles de la création... Dis-leur seulement que s'ils m'aiment, ils doivent travailler, être sages, et contenter leur petite tante, si bonne pour eux, et toi qui les gâtes comme trente-six pères. Dis-leur que chaque fois qu'ils se mettront à leur piano pour étudier, mon bon ange me le redira et que serai heureux... Dis à Jean que je lui pardonne d'avoir pris sa culotte pour les lieux d'aisances; je lui pardonne, mais qu'il n'y revienne plus ou gare la lettre!!! embrasse-les bien tous les trois.

Tu me donneras de leurs nouvelles dans tes lettres et deux fois par mois tu mettras quelques lignes d'Adolphe et de Louise, afin que je puisse juger de leurs progrès en écriture. Une fois par mois au moins, s'ils ne peuvent pas deux. Je ne leur écrirai que quand tu m'auras dit que tu es content d'eux.

Adieu donc, frère,

notre correspondance active va recommencer.

J'écrirai alternativement à Eugénie et à toi. Ma première lettre d'Afrique te sera adressée, parce qu'elle contiendra des détails de réception et d'installation.

Je compte bien que ma sœur m'écrive quelquefois.

Embrasse bien ma mère et mon frère, l'autre, quand tu le verras. Amitiés cordiales à mon beau-père.

Je t'embrasse mille fois de cœur ainsi que ta femme.

Ton frère, ACHILLE.

Qu'Eugénie veuille bien me rappeler au souvenir de sa famille quand elle écrira en Belgique.

Marseille, 15 février 1844.

Voici, mon cher frère, une petite circonstance assez heureuse en même temps qu'agréable pour moi, qui te vaut à toi un port de lettre.

Son Altesse Royale Monseigneur le duc de Montpensier est arrivé ce matin à cinq heures à Marseille et est descendu à l'hôtel d'Orient, où je loge, et ses appartements sont précisément en face de ma chambre.

Le lieutenant-colonel Thierry, son aide de camp, est un de mes amis. Je lui ai envoyé ma carte en lui faisant dire que je partais ce soir à 5 heures pour Alger et que je me mettais aux ordres du Prince.

Son Altesse m'a fait de suite demander et j'ai reçu d'elle l'accueil le plus aimable et le plus bienveillant.

Le Prince part demain et va directement à Philippeville. Il veut rejoindre son frère d'Aumale pour faire avec lui l'expédition de Biskra.

Il m'a chargé de dire au maréchal qu'il était fâché de ne pouvoir aller de suite à Alger, mais qu'il s'y arrêterait à son retour.

Il a bien voulu me promettre de présenter mes respects au duc d'Aumale. Enfin, il m'a gardé plus d'une demi-heure avec lui, m'a dit les choses les plus flatteuses et les plus aimables. Il m'a quitté, en m'engageant à aller le voir quand il serait à Alger.

Voilà encore une connaissance de faite, et avec tout le laisser-aller du voyage.

J'en suis fort satisfait. Le petit Prince cause bien, est très sans façon et aimable. Il a beaucoup de son frère d'Aumale. Thierry a été parfait.

Je pars toujours ce soir à 5 heures. Le vent est un peu tombé ainsi que la mer, tout me promet une traversée pas trop mauvaise et surtout pas longue.

Adieu, frère, embrasse ta femme et mes enfants.

Ma mère peut dire à la Reine que j'ai vu son fils se portant parfaitement bien. Il a eu très froid en voyage, mais n'est pas fatigué. Il attend ses bagages avec impatience pour s'embarquer de suite.

Adieu, je t'aime de cœur.

Ton frère, ACHILLE DE SAINT-ARNAUD.

Alger, 19 février 1844.

Cher frère, au lieu de partir de Marseille le 15, à 5 heures du soir comme je te l'avais marqué, nous n'avons quitté la France que le 16, à 1 heure de l'après-midi. Une réparation dans la machine a été cause de ce retard, qui m'a fort contrarié dans le moment...

Notre traversée a du reste été remarquablement belle pour la saison, car le 18, à 2 heures de l'après-midi, nous étions à terre à Alger. Nous sommes donc resté quarante-neuf heures en mer. Pour traverser ce damné golfe de Lyon toujours si agité, je suis resté sagement couché, mais après avoir doublé Mahon, et subi un repos forcé de vingt-quatre heures bien pleines, j'ai trouvé une mer plus traitable, je me suis levé et j'ai vécu comme tout le monde.

J'ai retrouvé mon soleil d'Afrique, des figures amies, et, de la part du maréchal, l'accueil accoutumé, si bon, si plein de bienveillance. Il m'a accablé de questions sur mes enfants, ma famille, etc. J'ai dîné chez lui et, après le diner, nous nous sommes enfermés une grande heure dans son cabinet pour causer librement de Paris, de nos affaires, etc... Le brave homme s'ennuie bien un peu des grandeurs, quoiqu'en vérité il grandisse tous les jours avec sa position. Il m'a fait lire un rapport qu'il a adressé au ministre *sur les moyens d'affermir et d'utiliser la conquête de l'Algérie.* Ce rapport est un modèle de style et de bon sens, il n'y a pas une ligne qui ne soit remarquable. — Il espérait bien être rendu à la France avant un an et je crois qu'il se trompe.

Nous ne ferons pas d'expédition avant la fin d'avril. Toutes les troupes sont disséminées par bataillons pour faire des routes de Milianah à Cherchell et dans l'Est, dans la direction de Fondouck, pour arriver aux Kabyles du Jurjura. Mon colonel est à Blidah avec un bataillon. Je suis donc fort inutile là et je ne me presse pas d'y aller. Je vais donc rester encore à Alger quelque temps.

Le ministre de la Guerre a demandé au maréchal de lui désigner les colonels qu'il juge susceptibles d'être mis à la retraite. Le maréchal va en désigner *trois.* Cela augmente terriblement les chances en ma faveur. Tout le monde est étonné que je ne sois pas revenu colonel. Patience, cela viendra.

Il paraît qu'avec mon bonheur j'ai aussi laissé ma santé au milieu de vous. A peine arrivé hier j'ai eu mal à l'estomac ; c'était insupportable, mais aujourd'hui j'ai eu une crise comme je n'en ai jamais eu. Sueur froide, spasmes, évanouissement,

tout le tremblement. On m'a farci d'éther... Je suis plus calme, mais encore bien souffrant. J'ai fait bien vite commander de l'eau de Vichy chez un pharmacien. J'en aurai demain. Il n'y a pas de dépôt d'eau minérale à Alger.

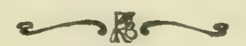
Écris-moi comme tu m'écrivais autrefois à Alger. J'ai hâte de savoir comment se trouve Eugénie.

Adieu, cher frère, embrasse bien ma sœur et mes enfants.

N'oublie pas la Madeleine. A toi de cœur.

Ton frère, ACHILLE.

(*A suivre*).



DÉFENSE DE PASCAL

—

Pascal est-il un faussaire ? (1)

VII

Nous achèverons cette défense par l'examen d'un des arguments les plus impressionnants et les plus nouveaux, sinon le plus inattendu, produits par M. Mathieu, à savoir l'éclipse complète de la réputation scientifique de Pascal à partir de 1648. Cet argument couronne, du reste, sa démonstration proprement dite du « faux » :

« Jusqu'à cette date, il passe pour un grand savant;... on l'appelle couramment l'enfant prodige et le nouvel Archimède. Après son *Récit*, au moment où nous nous attendons à le voir universellement glorieux, on ne parle plus de lui. Les savants semblent éviter de prononcer son nom. Seuls, Carcavi et Fermat conservent des rapports avec lui ; Auzout, son ami d'enfance, Roberval et Petit, les meilleurs amis de son père, paraissent ne plus le connaître. En 1659, le bon Chapelain... à deux reprises, écrit à Huygens que le jeune Pascal est un très grand esprit, que c'est lui qui a inventé l'hypothèse de la colonne d'air : Huygens, toujours poli, répond, exactement et point par point, aux deux lettres de son officieux correspondant ; sur Pascal, les deux fois, il fait la sourde oreille et ne dit mot. Dans les histoires de la science, chaque écrivain célèbre volontiers les travaux de ses compatriotes : les Italiens mettent au premier

(1) Voir la *Revue Bleue* des 11 et 18 août 1906.

rang ceux de Torricelli, Baliano et Borelli, les Anglais ceux de Boyle et de la *Société Royale*; les Allemands ceux d'Otto de Guericke; les Français semblent oublier Pascal. Rohault, dans ses *Physica*, ne le nomme jamais. »

J.-B. Duhamel l'ignore.

« Mariotte ne le nomme qu'une fois, et bien dédaigneusement : parlant de l'expérience du Puy-de-Dôme, il dit simplement qu'elle est « rapportée dans le livre de M. Pascal *De l'Equilibre des Liqueurs*. » Quant à celle de la tour Saint-Jacques, il donne à entendre qu'il doute qu'elle ait été faite... Ce silence est trop obstiné et trop constant pour n'être pas intentionnel. Il est manifeste que Pascal fut l'objet d'une longue malveillance, qu'il fut, sa vie durant, tenu en dehors du monde des savants, et, après sa mort, pendant un demi-siècle, en dehors de l'histoire de la science. Mais il est assez curieux que cette réprobation ne se manifeste que par le silence ; jamais nous n'en trouvons une expression positive. De Pascal, on ne dit ni bien ni mal ; il est simplement l'homme dont on ne parle pas. »

Il n'y a qu'une seule réponse à faire et péremptoire : le grand complot exposé par M. Mathieu n'existe point. On va pouvoir en juger. Il reconnait que Carcavi et Fermat conservèrent des rapports avec lui. Ce qu'il faut ajouter, c'est que ces rapports furent empreints non seulement d'une extrême affection, de la part de ces deux hommes, mais encore, de la part de Fermat, d'une tendresse touchante. Qu'on en juge par les lettres du célèbre savant toulousain, l'un des plus grands géomètres de notre pays :

Monsieur, — écrit-il à Carcavi, en 1659, — j'ai été ravi d'avoir eu des sentiments conformes à ceux de M. Pascal, car j'estime infiniment son génie, et je le crois très capable de venir à bout de tout ce qu'il entreprendra. L'amitié qu'il m'offre m'est si chère et si considérable, que je crois ne point devoir faire de difficulté d'en faire quelque usage en l'impression de mes traités... J'enverrai succinctement à M. Pascal tous mes principes et mes premières démonstrations, de quoi je vous réponds à l'avance qu'il tirera des choses non seulement nouvelles et jusqu'ici inconnues, mais encore surprenantes. Si vous joignez votre travail avec le sien, tout pourra succéder et s'achever dans peu de temps... Si M. Pascal goûte mon ouverture, qui est principalement fondée sur la grande estime que je fais de son génie, de son savoir et de son esprit...

Écoutons maintenant Fermat écrivant à Pascal, un an plus tard, en août 1660 :

« Monsieur, dès que j'ai su que nous sommes plus proches l'un de l'autre que nous n'étions auparavant, je n'ai pu résister à un dessein d'amitié dont j'ai prié M. de Carcavi d'être le médiateur : en un mot je prétends vous embrasser et converser quelques jours avec vous ; mais parce que ma santé n'est guère plus forte que la vôtre, j'ose espérer qu'en cette considération vous me ferez la grâce de la moitié du chemin, et que vous m'obligerez de me marquer un lieu entre Clermont et Toulouse, où je ne manquerai pas de me rendre vers la fin de septembre ou le commencement d'octobre. Si vous ne prenez pas ce parti, vous courrez hasard de me voir chez vous, et d'y avoir deux malades en même temps. J'attends de vos nouvelles avec impatience, et suis de tout mon cœur, tout à vous, Fermat. »

Il faudrait pouvoir citer l'admirable réponse de Pascal, mais il suffit de ces deux citations pour prouver que le prétendu faussaire avait gardé l'estime et l'affection profondes du plus grand savant français de son temps (1). C'est même en lisant la correspondance que ce dernier et Pascal échangèrent, et en étudiant aussi l'*Histoire de la Roulette*, qu'on peut se rendre compte des liens qui continuèrent d'exister, après 1648, entre l'auteur des *Petites Lettres* et M. de Roberval, vieil ami de son père (2), sans parler du chevalier de Méré, ni de M. de Sluze, ni de Bellair, ni du grand juriste Domat (3), ni d'autres noms non moins estimables. Je ne parlerai ici que des génies de premier rang : d'abord Huygens, que M. Mathieu nous représente comme ayant ignoré Pascal, à partir de 1648. Veut-on savoir comment s'est traduite à tous les yeux cette ignorance ? Ouvrons les dix volumes de la *Correspondance de Christian Huygens*, dans ses *Œuvres complètes* publiées à La Haye chez Nijhoff (1888) ; si nous nous contentons de feuilleter les tables nous trouvons, postérieurement à 1648, un total de plusieurs centaines de passages consacrés à Pascal et à ses travaux ; nous constatons que plusieurs d'entre eux émanant de Huygens lui-même, renferment quelques-uns des plus beaux éloges dont Pascal ait jamais été l'objet, — le plus beau peut-être —, et si nous feuilletons avec patience, feuillet par feuillet, chacun de ces remarquables in-quarto, nous voyons que le nombre considérable des mentions relevées aux tables peut être notablement accru (4). Il serait aisé de composer à l'aide de ces textes empruntés à la correspondance de C. Huygens et à celle de ses amis, une anthologie fort curieuse sur Pascal et ses travaux ; les biographes de celui-ci auraient beaucoup de données à y puiser, qui semblent avoir été négligées jusqu'à présent. Voici quelques extraits très sobres de ces documents, si précieux pour la démonstration qui nous occupe et si instructifs à tous égards. Il

(1) Je renvoie encore à la lettre de Fermat à M***, du 16 février 1659. On peut consulter l'édition des *Œuvres de Fermat* publiée par Henry et Tannery.

(2) Lettre de Pascal à Fermat du 29 juillet 1654, etc.

(3) En ce qui concerne Auzout et Petit, il nous reste trop peu de documents émanant de ces personnages pour qu'il soit permis de rien affirmer avec certitude.

(4) Il est bon de faire observer qu'il se trouve, au tome V, un certain nombre de mentions relevées dans la table au nom de *Pascal*, qui s'appliquent à un horloger de ce nom.

faudrait suivre à travers ces pages les témoignages multiples de l'admiration et de l'affection du grand physicien, sa sollicitude pour la santé de Pascal, son désir maintes fois renouvelé de le rencontrer à Paris, son chagrin si fortement exprimé, à la nouvelle de la mort de l'auteur du *Traité de l'Équilibre des Liqueurs* (1). Et à ce point de vue spécial, il y aurait à glaner dans cette correspondance plusieurs jugements sur Pascal, dignes de faire partie d'un recueil de ses « épitaphes » (2).

Voici d'abord la lettre que Christian Huygens écrivait de la Haye, le 5 février 1659, à M. Dettonville, c'est-à-dire à Pascal, en réponse à une lettre et à un envoi qu'il avait reçus de lui. Huygens savait parfaitement (est-il besoin de le faire remarquer ?) que Pascal et Dettonville n'étaient qu'un même personnage. Il suffit d'examiner, au tome II de la *Correspondance de Huygens*, les lettres reçues et envoyées par le savant hollandais pendant cette période, sans parler de la lettre de Pascal en date du 6 janvier 1659, pièce dont je recommande la lecture (3).

« Monsieur, mande Huygens à Pascal, le gentilhomme inconnu ne peut vous avoir fait entendre que la moindre partie de l'estime que j'ai pour vous ; et si vous n'en croyez beaucoup davantage, vous ne savez non plus combien j'eu eu de joie en recevant celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ; ne pouvant l'exprimer dignement, je vous dirai seulement que je me crois bien plus heureux qu'auparavant, après avoir reçu les offres de votre amitié, et que je répute cette acquisition pour la plus insigne que j'aie à faire jamais. Je suis si loin de croire de l'avoir méritée par l'accueil que j'ai fait à cet excellent homme, qu'au contraire je sais bien qu'il faut que j'en demande pardon... Je le prierai donc de ne point s'en souvenir, et vous, Monsieur, de croire qu'à l'avenir je tâcherai de m'acquitter mieux envers ceux qui m'apporteront de vos nouvelles. J'ai été bien aise de voir que mon invention des Horloges est dans votre approbation, quoique les éloges qu'il vous a plu lui donner sont beaucoup au-dessus de ce qu'elle mérite. Aussi ces choses ne sont-elles propres qu'à acquérir du crédit aux Mathématiques parmi le commun des hommes ; au lieu que des Lettres comme vous allez nous en produire, seront suivies, avec raison, de l'admiration et de l'étonnement des plus savants. Je ne suis pas de ce nombre ; mais j'ai un désir incroyable de voir la suite de cette merveilleuse lettre, dont vous m'avez fait la faveur de m'envoyer le commencement, et d'autant plus que cet échantillon me fait espérer que nous y trouverons les choses les plus sublimes traitées avec toute la clarté et évidence possible. Vous ne devez pas craindre de grossir vos paquets de ces feuilles si précieuses ; mais croire au contraire que vous m'obligerez infiniment de le faire le plus tôt que vous pourrez. J'ai essayé quelques-uns de vos problèmes... j'ai commis une erreur assez lourde, de laquelle je ne me suis aperçu que depuis avoir vu que mon calcul ne répondait pas au vôtre... J'ai prié M. de Carcavi de vous communiquer ce que j'avais ajouté dans ladite lettre... Je ne vous parle de ces choses... afin que vous m'en estimiez d'autant plus digne de profiter de votre instruction. Je souhaite que ce puisse être bientôt, et il me tarde fort de joindre la qualité de votre Disciple à celle de, Monsieur, votre, etc. »

Voilà, si je ne me trompe, l'un des plus beaux éloges qui aient jamais été écrits touchant le génie scientifique de Pascal, et il émane de Huygens, et il est daté de 1659.

Huygens écrit, le 5 février 1659, à M. Du Gast, qu'il croit, par suite d'une confusion assez singulière, être l'auteur des *Provinciales* :

« Car assurément, Monsieur, ce n'est pas pour ce petit présent mais pour ce que vous y avez adjouté du vôtre en le donnant à monsieur Pascal que cet illustre m'a cru mériter son amitié. C'est un bonheur plus grand que je n'aurais osé l'espérer, et que je tâcherai de me conserver tant que je vivrai, me souvenant toujours que c'est à votre bonté que j'en ai toute l'obligation... je me contente de vous savoir comme étant beaucoup au dessus de ce que vous avez voulu paraître et comme auteur d'une œuvre qui fait aujourd'hui tant de bruit (*les Provinciales*) et qui montre que véritablement vous êtes un des plus grands hommes du siècle. »

Le 31 août 1662, à la nouvelle de la mort de Pascal, Huygens écrit à l'un de ses parents :

« Je suis très marri de la mort de cet incomparable Monsieur Pascal, quoiqu'il y eût déjà longtemps qu'il était mort pour la géométrie. J'avais toujours espéré qu'il se remettrait de sa faiblesse et qu'il reprendrait quelque jour cette étude où il a si fort excellé. M. le Duc de Roannez perd en lui un grand ami, et il faut lui en faire vos condoléances et les miennes, etc... »

Mais la réponse la plus inattendue peut-être que l'on puisse fournir en ce qui touche Huygens réside dans cette circonstance que, contrairement à ce qui a été affirmé d'une façon si formelle par M. Mathieu, le savant hollandais, dans sa réponse du 11 septembre 1659 à la lettre de Chapelain du 20 août, (je parle de la lettre la plus explicite et la plus enthousiaste qu'ait écrite Chapelain à propos de l'auteur des *Petites Lettres*) (1), n'a pas fait la sourde oreille en

(1) Sans parler de quelques remarques piquantes sur le jansénisme de Pascal.

(2) Sluze à Huygens, [illegible] août 1662 : « De celeberrimi Pascalii obitu [illegible] *ferebam...* », etc.

(3) Dans cette lettre fort intéressante à tous égards, Pascal remercie Huygens d'un présent qu'il avait reçu de lui par l'intermédiaire d'un gentilhomme français.

(1) Il est à noter que [illegible] lettres [illegible] 20 août et du 15 [illegible] intéressantes et les plus [illegible] l'expérience du Puy-de-Dôme. Chapelain [illegible] Pascal.

ne disant mot sur Pascal. Voici ce qu'écrit Huygens à l'écrivain français, après avoir exprimé ses regrets de n'avoir pas vu en France la machine de Pascal et noté que Bellair lui en a envoyé un dessin. Il ajoute que la machine elle-même est en route :

« *J'estime Pascal infiniment, et pour ceci* (la machine arithmétique) *et pour son savoir dans la géométrie*, dont il a donné la preuve et qu'il m'a dédiée. »

Nous voilà loin de ce silence dédaigneux et absolu dont nous parle le critique de Pascal. Comme Huygens avait déjà formulé nombre de fois sa profonde estime pour Pascal à ses correspondants français, il n'avait pas à y insister davantage.

Le 2 septembre 1660, Huygens écrit à Chapelain :

« Je ne me réjouis pas peu quand je pense au bonheur que j'aurai bientôt de vous voir avec MM. de Montmor, Conrart, Pascal et tant d'autres personnes illustres. »

Ailleurs, il cite encore (6 juillet 1690) les hypothèses sur la pesanteur qui ont servi à M. Pascal, Torricelli et autres. Mais il est impossible de tout signaler.

L'admiration que Huygens éprouvait à l'égard de Pascal était si connue de tous les amis du grand Hollandais que ceux-ci se plaisaient à y faire allusion dans leurs lettres. Je n'en citerai qu'un exemple, emprunté à une épître de Carcavi. Ce savant donne à Huygens les nouvelles les plus circonstanciées sur la santé de Pascal, sur le caractère de sa maladie, sur l'amélioration que lui a procurée l'air de la campagne, et il ajoute :

« Je vous entretiens de tout ce détail, parce que je sais l'estime que vous faites d'une personne si extraordinaire et l'affection particulière qu'il a pour tout ce qui vous concerne. »

Le 12 janvier 1663, Sluze s'adresse à Huygens pour avoir des nouvelles précises de la santé de Pascal et de l'état de ses travaux. L'auteur des *Pensées* était mort depuis quelques mois. Signalons encore une admirable lettre de Bellair à Huygens du 22 septembre 1659.

Nous voilà bien loin, je le répète, de toutes les affirmations si accablantes pour Pascal, que nous avons empruntées plus haut à l'article de M. Mathieu.

Il est encore un autre savant contemporain, et parmi les plus célèbres, dont M. Mathieu a complètement omis le précieux témoignage. Il s'agit de Gassendi qui est peut-être, de tous les philosophes et physiciens du temps de Pascal, celui qui s'est occupé le plus longuement de l'expérience du Puy-de-Dôme. Il lui a consacré, en effet, dans ses *Physica* tout un long chapitre de 6 ou 7 grandes pages in-folio, qui nous fournit le récit le plus complet et le plus détaillé qui nous soit parvenu, en dehors du procès-verbal de Périer, sur les observations du 19 septembre 1648. On le trouvera dans l'édition des *Œuvres complètes* de Gassendi (Lyon, 1658, in-fol., tome I, p. 211 et suivantes). Ces pages sont tout à fait contemporaines de l'évènement.

Le grand philosophe épicurien y rapporte même, dès le début de sa nouvelle étude : *De novo circa inane experimento*, un curieux témoignage d'Auzout qui l'a instruit, au moment où il se trouvait encore à Paris, du rôle joué par Pascal dans la préparation de l'expérience d'Auvergne. On trouvera en note ce texte qui atteste la prodigieuse réputation du jeune physicien, et qui prouve avec évidence, contrairement à l'affirmation de M. Mathieu, que les savants les plus notoires s'entretinrent du projet de Pascal (1).

Chose infiniment curieuse et qui ne semble pas avoir été signalée encore, ce fut par une description de M. Mosnier, chanoine de l'église cathédrale de Clermont, et compagnon de Périer dans l'ascension du 19 septembre, que Gassendi connut les détails de l'expérience. Or, ces détails très circonstanciés, qui occupent plusieurs pages, sont entièrement conformes à ceux du procès-verbal de Périer. Peut-être cette relation de Mosnier entre-t-elle dans des indications plus nombreuses et plus précises encore que celle de Périer. Il y aurait là une comparaison fort utile à entreprendre, que je ne puis, à mon grand regret, développer à cette place. Quoiqu'il en soit, ce document inséré dans le *De loco et duratione rerum* de Gassendi, est essentiel à consulter pour l'histoire de l'expérience du Puy-de-Dôme.

Que Rohault n'ait jamais nommé Pascal, rien de moins exact. Consultons, en effet, son *Traité de physique* (éd. de 1723, chez G. Desprez et Dessessartz), qui, dans la première partie — c'est-à-dire dans celle qui concerne la Physique proprement dite — ne cite aucun nom de savant de l'époque, sauf une fois peut-être Descartes, et encore dans la Préface. Dans ce traité d'allure générale et didactique, où l'auteur ne cherche qu'à tracer un tableau succinct de l'état de la science au temps où il écrit, et non de la manière dont celle-ci s'est formée, on trouve, dis-je, un récit fort précis de la *Grande Expérience*. Ce morceau fait partie du chapitre XII (page 100), et figure au seul endroit où il pouvait être question des travaux de Pascal sur la physique :

« On a fait à peu près la même chose en Auvergne; où, après avoir fait l'expérience dans un des plus bas lieux de la ville de Clermont, on l'a faite après sur le

(1) « *Non hæreo item quin observatio tentata, perfectaque fuerit auspiciis illius eximii seu incomparabilis potius adolescentis Pascalii, cujus mentionem factam habes in ea Dissertatiuncula quæ est inscripta* : de nupero circa Inane Experimento, *nempe eruditus Auzotius... narravit, cum adhuc Parisiis versarer, dedisse illum operam ut id negotii in Arvernia ubi montes præalti sunt, execultioni demandaretur.* »

sommet du Puy-de-Dôme, qui est une montagne voisine, élevée d'environ cinq cens toises pardessus le lieu de la première expérience ; et la différence des hauteurs du mercure s'est trouvée d'un peu plus de trois pouces.

« Comme cette expérience est plus sensible que la mienne, si elle a été faite, ainsi qu'il est à croire, dans toute l'exactitude que l'on peut souhaiter, elle nous peut fournir un moyen assez facile de connaître jusqu'à quelle hauteur s'élève toute la masse de l'air, en supposant qu'il soit partout autant condensé qu'il est proche de la terre. »

Suivent un certain nombre d'autres réflexions sur l'expérience du Puy-de-Dôme. Il est impossible de dire après cela que Rohault a négligé cette dernière. Ajoutez à cela que ce physicien cite presque constamment ses propres expériences, et qu'il lui arrive très rarement d'exposer celles de ses prédécesseurs. Les seuls noms propres évoqués par lui se rencontrent dans la seconde partie consacrée à la cosmographie, au cours de quelques pages du début, parce que Rohault n'a pu refaire les observations astronomiques de Copernic, Galilée, Tycho-Brahé, Huygens et Cassini. Donc, encore un nom à rayer de la liste de ceux qui ont voulu ignorer Pascal.

Un autre génie universel, Leibniz, peut-être la plus haute autorité scientifique du siècle, depuis Descartes, écrivait à son tour ceci — en 1676, quatorze ans après la mort de Pascal — au neveu de celui-ci, Étienne Périer, conseiller à la cour des Aides de Clermont-Ferrand, et élève de son oncle :

« Monsieur, vous m'avez obligé sensiblement, en me communiquant les manuscrits qui restent de feu M. Pascal, touchant les Coniques. Car, outre les marques de votre bienveillance, que j'estime beaucoup, vous me donnez moyen de profiter par la lecture des méditations d'un des meilleurs esprits du siècle ; je souhaiterois pourtant d'avoir pu les lire avec un peu d'application... Néanmoins, je crois les avoir lues assez pour vous dire que je les tiens assez entières et finies, pour paroître à la vue du public. (Suivent deux pages et demie d'explications techniques.) Je conclus que cet ouvrage est en état d'être imprimé, et il ne faut pas demander s'il le mérite ; je crois même qu'il est bon de ne pas tarder davantage... Je souhaiterois de pouvoir vous donner des marques plus convaincantes de l'estime que j'ai pour vous et de la passion que j'ai pour tout ce qui regarde feu M. Pascal... »

Il est clair que Leibniz ne sait rien de cette conspiration du silence dont on nous parle.

Il est certain, d'autre part, que les amis les plus intimes de Descartes n'entrèrent pas davantage dans cette conspiration singulière. Chanut, en particulier, — et l'on sait toute la signification de ce nom en ce qui touche les derniers temps de la vie de l'auteur des *Méditations*, — même après 1649, resta en excellents termes avec la famille de Pascal, complice nécessaire du faux, ne l'oublions pas. Le confident de Descartes correspondit avec Périer, notamment le 28 mars et le 24 septembre 1650 (1), pour lui envoyer des observations faites par Descartes et par lui, à Stockholm, sur les diversités des élévations et des abaissements du vif argent dans un tuyau vide d'air, et qui devaient servir aux travaux de Pascal. La première de ces lettres (qui raconte la mort de Descartes arrivée le 11 février) se termine ainsi :

« Je souhaitte de tout mon cœur que Monsieur Pascal, vostre beau-frère, qui a le temps, et un esprit merveilleux, trouve en cette matière quelque ouverture de conséquence pour la Physique ; je me tiendrois heureux que nostre Septentrion luy donnât quelques Observations qui peussent aider sa spéculation ; elles me seront d'autant plus chères que, par leur moyen, je vous écriray plus souvent, etc. »

Donc, pas d'incertitude : les observations étaient destinées à Pascal ; ce fait essentiel est ainsi établi par un texte décisif. Or, il est certain que ces observations, envoyées à Pascal par l'intermédiaire de Périer, avaient été commencées par Descartes seul, en octobre (depuis le 21) et novembre 1649, à Stockholm, peu de jours après sa venue en Suède, avant l'arrivée de Chanut, qui ne revint dans la capitale de la Suède que le 20 décembre suivant (2). Ensuite, elles furent continuées simultanément par Descartes et par Chanut, jusque vers le 11 février 1650, sauf quand ils étaient malades. Après la mort de Descartes, Chanut continua seul.

Il est impossible de supposer que Descartes fit ces observations sans savoir à qui elles étaient destinées. Nous voyons, en effet, (*Traitez*, p. 205) Chanut faire cette remarque incidente :

« ... Ce que je ne puis croire qui ait échappé à des observateurs exacts comme vous estes, et je croirois plutost que vous vouliez exercer l'esprit de M. Descartes en luy celant cette particularité. »

Aucun doute ne peut subsister à cet égard : Descartes a fait ces observations pendant près

(1) *Traitez de l'Equilibre* [illegible], par Monsieur Pascal. Paris, [illegible] [illegible] *par M. Pascal* [illegible] *Monsieurs Chanut et Descartes* [illegible] demande [illegible] par Pascal.

[illegible] Après l'expérience [illegible] Puy de Domme, [illegible] dont la [illegible] Monsieur Pascal [illegible] de Paris [illegible] la diversité des lieux [illegible] lieu, selon qu'il faisoit plus ou moins froid ou chaud, sec ou humide, [illegible] du vif argent [illegible]

(2) *Correspondance* [illegible] les excellents éditeurs [illegible] le texte qu'ils [illegible] de Pascal, il est de Périer.

de quatre mois, les sachant destinées non seulement à Périer, mais surtout, et en premier lieu, à Pascal. Chanut constate cette destination, à plusieurs reprises, dans ses lettres. Que de conséquences considérables à tirer de ce fait, nié d'une façon complète par M. Mathieu (1). Il est vrai que si l'on peut constater entre Descartes et l'auteur des *Pensées* des rapports scientifiques après 1648, tout le système du faux, dont le vol commis par Pascal forme en quelque sorte la clef de voûte, se trouve ébranlé (2). On ne saurait méconnaître cependant que les observations parallèlement poursuivies à Clermont (3), à Paris et à Stockholm commencèrent le 1er août à Paris; celles de Descartes sont donc postérieures de deux mois et demi puisqu'elles commencèrent le 21 octobre. Il est évident que si on tient compte non pas seulement du temps nécessaire pour la transmission de la lettre de Périer ou de celle de Chanut, mais surtout du voyage de Descartes, qui n'arriva à Stockholm que dans les premiers jours du mois d'octobre, la concordance est absolue et ne laisse place à aucune incertitude. Descartes, sans doute prévenu, ou plutôt prié par une lettre de Chanut, reçue dès son arrivée (4), se mit donc à l'œuvre, deux semaines environ après son débarquement dans la capitale de la Suède, — à peine le temps nécessaire pour les présentations et l'installation matérielle. — On ne saurait souhaiter sûrement une diligence plus grande ni témoignant de dispositions plus favorables. Donc, chez lui, la mauvaise humeur, s'il y en eut jamais, causée par l'oubli de Pascal, n'avait pas persisté, tant s'en faut. Et cependant, les dernières lettres où il s'occupe de l'expérience du Puy-de-Dôme et de celui qui l'avait fait réaliser, sont à peine antérieures de quelques semaines.

« Je vous suis très obligé, — écrit-il de la Haye, le 17 août 1649, à Carcavi, en réponse à la lettre que nous avons citée plus haut et qui résumait l'expérience, — de la peine que vous avez prise de m'écrire le succez de l'expérience de M. Pascal touchant le vif argent, qui monte moins haut dans un tuyau qui est sur une montagne que dans celui qui est dans un lieu plus bas. J'avois quelque interest de le sçavoir, à cause que c'est moy qui l'avois prié, il y a deux ans, de la vouloir faire, et je l'avais assuré du succez, comme estant entièrement conforme à mes principes, sans quoy il n'eust eu garde d'y penser, à cause qu'il estoit d'opinion contraire. Et pour ce qu'il m'a cy-devant envoyé un petit imprimé, où il décrivoit ses premières expériences touchant le vuide, et promettoit de refuter ma matière subtile, si vous le voyez, je serois bien aise qu'il sceust que j'attens encore cette refutation, et que je la recevray en très bonne part, comme j'ay tousjours receu les objections qui m'ont esté faites sans calomnie. Si on m'envoye celles que vous me faites espérer du P. Magnan... »

Le 24 septembre 1649, Carcavi lui répond de Paris :

« J'ay écrit à Monsieur Pascal, qui n'est pas encore de retour en cette ville (il était à Clermont) ce que vous avez désiré que je luy fisse sçavoir de vostre part touchant l'expérience qu'il a fait faire du vif argent. »

Nulle trace de malveillance ni d'indignation dans tout cela.

Pour en revenir à Chanut, sa sympathie pour la famille Pascal demeura intacte. Après les preuves de ce fait rapportées plus haut, il est bon de dire encore que, le 24 septembre 1650, il termine ainsi la seconde de ses lettres à Périer :

« Si cet entretien que vous m'avez fait la faveur d'agréer ne réussit pas à vous avancer dans la connaissance de la nature ; au moins servira-t-il, s'il vous plaît, à entretenir notre amitié. Je vous demande aussi que vous me fassiez la faveur de m'aider à conserver celle de Messieurs Pascal. Ma femme et moy présentons nos très humbles baise-mains à Madame Périer et à Mademoiselle Pascal, et ne sommes pas sans espérance que nous aurons quelque jour le bonheur de vous saluer dans la Province. »

Quant à l'affirmation relative à l'attitude de Mariotte à l'égard de Pascal et de son œuvre scientifique, j'avoue que j'ai été bien surpris en la lisant. Mariotte ignorant Pascal ou en parlant une seule fois dédaigneusement : mais c'est le contraire de la réa-

(1) [illegible] premier article, p. 571, il écrit ceci : « Les bons rapports qu'on suppose dans la suite entre Pascal et Descartes sont imaginaires. Périer connaissait Chanut qui, [illegible] ambassadeur en Suède, avait été trésorier du roi en Auvergne ; en 1650, il lui envoya ses observations sur le baromètre ; Chanut lui communiqua les siennes et lui parla avec respect et tendresse de Descartes qui venait de mourir. Ces deux lettres de Chanut, publiées par Périer, ne disent rien de plus ; rien n'indique que Descartes ait approuvé [illegible] fait connu, on dirait plutôt qu'il y eut là, de la part de Pascal, ou au moins de sa famille, une tentative de rapprochement qui demeura vaine. »

(2) La thèse que nous soutenons ici est celle de Baillet [illegible] tome II, pages [illegible] et 387, qui écrit en [illegible]. « De sorte qu'ayant trouvé cette belle expérience (celle de Pascal) de plus en plus conforme à ses principes contre [illegible] il se fit un plaisir [illegible] M. Chanut, l'ambassadeur, et joindre leurs découvertes communes avec [illegible] M. Pascal et M. Périer faisaient en Auvergne. — [illegible] M. Descartes [illegible] qu'il lui avait [illegible] M. Pascal [illegible] son maître, comme [illegible] M. Pascal [illegible] revenu de l'intendance de Rouen, et M. Périer son beau-frère, par la médiation de l'ambassadeur de Suède, leur ami commun. »

(3) [illegible] depuis cinq ou six mois à Clermont par Périer, quand celui-ci s'avisa de demander des observations comparatives à Paris et à Stockholm.

(4) BAILLET, *Vie de Descartes*, II, p. 387-388 et *Correspondance*, V, p. 417.

lité[1]. Le grand physicien, né en 1620, et dont une loi célèbre a popularisé le nom, n'avait à citer Pascal que dans deux de ses traités : le *Traité de la nature de l'Air*, le plus original de ses travaux, et celui du *Mouvement des Eaux*, publié après sa mort par La Hire, et qui est l'ouvrage le plus étendu de son œuvre. Je renvoie à l'édition de La Haye, 1740, 2 vol. in-4°. Le *Traité de la nature de l'Air* se trouve au tome Ier, pp. 149-182. On n'y rencontre aucune allusion aux anciennes expériences concernant le vide : seuls deux auteurs sont nommés et cités avec détail dans l'exposé de cette grande question de la Physique, et l'un d'eux est Pascal. Voici en quels termes :

« Pour confirmer la bonté de ce calcul de la hauteur de l'air, je l'appliquerai à deux célèbres observations, dont l'une est rapportée dans le livre de Monsieur Paschal : *De l'Équilibre des Liqueurs*, et l'autre a été faite depuis quelques années par M. Cassini. Celle de Monsieur Cassini est telle (suit la description de son expérience). La seconde observation a été faite sur une haute montagne proche la ville de *Clermont en Auvergne*, dont voici les principales circonstances. »

Puis, il nous donne un résumé circonstancié de l'expérience et ensuite des conclusions très amples sur les résultats et les conséquences de ces observations. Aucun autre physicien disparu n'a reçu un pareil honneur de Mariotte. On voit ce qu'est « le dédain » de ce grand physicien, parlant de la célèbre expérience du Puy-de-Dôme.

En ce qui touche l'allusion de Mariotte aux observations de la Tour Saint-Jacques, voici le texte qui les contient (p. 174) :

« M. *Toinard* m'a dit qu'il a trouvé à *Orléans* 5 lignes de différence sur 300 pieds de hauteur. Monsieur *Berard* donne 3 lignes de différence pour une hauteur de 216 pieds. Quelques autres ont assuré avoir trouvé 2 lignes de différence sur la hauteur de 148 pieds en la tour de *S. Jacques* de la boucherie à *Paris*. La première observation donne 60 pieds pour ligne ; la seconde 72, et la troisième 74. »

Il suffit d'examiner ce passage pour se rendre compte que Mariotte, en employant cette expression : « d'autres ont assuré », vise exclusivement les différences de résultats de ces observations et les chances d'erreur qu'elles comportent. Cela est si vrai qu'il remarque aussitôt qu'il a fait deux expériences analogues à l'Observatoire...

« Je recommençai l'expérience avec Messieurs *Cassini* et *Picard*, et nous trouvâmes quelques inégalitez entre deux différentes observations. »

Et il insiste sur les différences que présentent ces diverses expériences. Pour quel motif aurait-il mis en doute l'expérience si simple, si aisée de la Tour Saint-Jacques ? Et son intention de ne contester en aucun cas l'autorité de Pascal est si évidente qu'il cite aussitôt après ces remarques, à la page suivante, « la célèbre expérience de M. Pascal » pour confirmer la bonté de son calcul de la hauteur de l'air.

Passons au *Traité de l'Equilibre du Mouvement des Eaux* du même Mariotte. Ce Traité est une publication posthume faite par les soins de La Hire, professeur au Collège de France et membre de l'Académie des Sciences, né en 1640, par conséquent de dix-sept ans seulement plus jeune que Pascal, et mort en 1719. Confident de Mariotte, La Hire fit précéder le *Traité* de son ami d'une préface explicative dans laquelle il raconte au public la genèse de l'ouvrage.

Citons-en le début :

« Ceux qui jusqu'à présent ont écrit des Hydrauliques, nous ont donné chacun en particulier des remarques très curieuses sur la pesanteur, sur la vitesse et sur plusieurs autres propriétés des Eaux. Le *Traité de l'Équilibre des Liqueurs* de M. Pascal est un des plus considérables, tant pour les belles découvertes qu'il a faites, que pour les propriétés singulières qu'il démontre d'une manière si claire et si convaincante, que nous ne pouvons pas douter que ce grand Génie n'eût entièrement épuisé cette matière s'il avait examiné toutes les parties qui la composent.

« Il y avait plusieurs années que M. Mariotte s'appliquait avec un soin extraordinaire à faire les expériences qui sont dans le Traité de M. Pascal, pour voir s'il n'aurait point négligé des circonstances particulières qui lui pussent donner lieu de remarquer quelque chose de nouveau. En effet, dans ses expériences il a fait plusieurs observations que l'on ne trouve point dans le petit livre de M. Pascal, ni dans les autres qui l'ont précédé ; et il se trouva ensuite insensiblement engagé dans la partie de cet Ouvrage qui a de plus grandes utilitez, comme la mesure, et ce que l'on appelle la dépense des Eaux suivant les différentes hauteurs des réservoirs ».

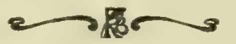
Ainsi, nous possédons le témoignage le plus probant, le plus formel que l'on puisse souhaiter : comme physicien, Mariotte continue si bien Pascal qu'il prend ses expériences comme point de départ et comme base principale d'études. Et, du même coup, rendant à l'auteur de l'*Équilibre des Liqueurs* l'admiration de son successeur, nous découvrons à Pascal un autre continuateur, un adepte non moins fervent de son génie, dans la personne de La Hire, l'un des meilleurs physiciens, et des plus estimés, de la seconde moitié du XVIIe siècle.

Décidément Pascal n'est ni oublié, ni méconnu, ni

méprisé. De cet étrange complot, tramé soi-disant contre sa gloire, tout s'évanouit jusqu'aux apparences: un chœur de louanges magnifiques l'a fait rentrer dans le néant.

Ai-je besoin de conclure ? Les textes sont là irréfutables, qui ont déjà produit, chez tout esprit non prévenu, cette conviction invincible : « Pascal n'est pas un faussaire. »

Abel Lefranc.



LE THÉATRE CATALAN DE SANTIAGO RUSINOL

Santiago Rusiñol est un peintre catalan, d'esprit très moderne, que Paris a longtemps retenu, mais qui est retourné en Catalogne et qui compte aujourd'hui parmi les plus grands artistes de son pays.

Fils d'une race intermédiaire entre la France et l'Espagne, qui unit toute l'activité de l'une à toute la passion de l'autre, il doit à la France son ardeur au travail, sa vision pénétrante de la réalité, le charme et la délicatesse de son art; l'Espagne lui a donné le goût des contemplations mélancoliques et l'intelligence de la poésie qui émane des choses du passé. Il a peint *les jardins d'Espagne*, paysages stylisés et déserts, mais saturés d'histoire, où ne semble luire que le reflet des grandeurs éteintes, et vivre que le regret des âges écoulés. Il a peint *les cimetières* du pays catalan, et non content de les peindre, il les a chantés ; il a exalté dans ses *Oracions* la majesté austère des cyprès :

« Hauts et sévères, veloutés et noirs, revêtus d'une mousse épaisse qui habille leurs branches, et montrant le ciel à la terre, les cyprès semblent des menhirs plantés pour arrêter l'homme et lui dire de prier. Chaque cyprès que l'on rencontre sur le chemin de la vie est un doigt qui réclame le silence, chaque cyprès que l'on voit à côté de la route nous parle en son muet langage d'un voyageur tombé; les racines de chaque cyprès ont embrassé les os de chaque mort tombé à son ombre, et ont poussé les esprits vitaux jusqu'en haut des fibres pour leur rendre une nouvelle existence sur les plus hautes branches. Les silhouettes des cyprès sont les monuments des pauvres, le souvenir des humbles, l'essence que l'esprit a laissée en prenant congé du monde, et que fait revivre la matière. Ils sont le sépulcre vivant des derniers secrets de la vie, l'arbre sacré, fils des derniers soupirs de l'homme. Quand le dernier homme sera mort, quand le monde sera désert, quand la planète roulera comme un cimetière immense, les cyprès seuls rappelleront ceux qui seront morts. Dans l'éternel silence de la terre apaisée poussera toute une forêt d'arbres hauts et cendrés, tout une forêt de cyprès, une forêt que le vent glacial fera bruire à toute heure. Cette plainte sera la dernière étincelle laissée par l'esprit dans la cendre de la vie, ce sera la dernière prière de la terre angoissée, disant aux âmes un dernier adieu... »

Cette page, empruntée à l'un des premiers livres de Rusiñol, peint à merveille le caractère mélancolique de son art et montre de quel pays de rêve il est descendu à la conquête de la réalité vivante.

La vie ne semblait point l'attirer; la magnificencé des choses lui suffisait ; ses jardins parlaient de l'homme par leur ingénieux arrangement, par l'art qui s'y révélait ; l'homme en était exclu, comme un hôte indigne, dont la scandaleuse turbulence aurait altéré la paix de ces lieux enchantés.

Mais du jour où Rusiñol prit la plume, la vie s'imposa à lui, car si la peinture peut se contenter de belles lignes et de suaves couleurs, les lettres vivent d'âme et de passion, l'homme envahit donc les jardins mystérieux.

Il n'osa pas, tout d'abord, les emplir de son tumulte vulgaire et désordonné, il n'y parut qu'agrandi, simplifié, purifié, comme un symbole.

Trois drames lyriques, qui n'ont point été écrits pour la scène, représentent cette première manière de l'artiste écrivain. Ce sont *les Cheminants de la vie*, *la Joie qui passe*, *le Jardin abandonné*. Cette dernière pièce est à notre avis un chef-d'œuvre, où respire tout entière l'âme de la vieille Espagne. La scène représente un jardin classique, fleuri de nobles plantes laissées à l'abandon, un jardin plein de cette distinction souveraine que n'ont pas les jardins improvisés, un vieux jardin muré dans sa tristesse, avec ses bosquets de cyprès symétriquement taillés, ses gradins de marbre fleuris de mousses, son palais aux peintures délavées par le temps, sa fontaine d'eau dormante et silencieuse. Là vivent une vieille marquise et sa petite-fille Aurora, dernière survivante de sa race. Aurora est jeune et belle, mais elle a subi le charme du Jardin abandonné; elle ne saurait plus vivre en dehors de son ombre et de sa paix. Deux jeunes hommes, un ambitieux lutteur, un artiste, viennent, comme des princes charmants, réveiller la princesse enchantée. Elle reste un instant rêveuse, puis les congédie, l'un et l'autre, parce qu'elle a compris qu'en elle est éteint et mort tout désir de vivre :

« Le monde est trop grand pour que l'embrase mon cœur ; votre monde a des perspectives, le mien est tout

petit et tout intime, réduit, mais plein de parfums, resserré et paisible, mais plein de poésie... Voilà longtemps que me parlent ces arbres... qu'ils me disent leurs secrets et me content leurs peines. Je sais quand ils pleurent avec la pluie, je sais quand ils soupirent avec le vent, je sais ce qu'ils disent quand ils parlent, et je devine ce qu'ils me taisent... Je vis ici dans un éternel coucher de soleil... ne troublez pas la paix et le silence du soir... Allez ! allez par le monde, plantez des jardins au vert tendre, à la feuille nouvelle et luisante ! Ils deviendront aussi, plus tard, l'asile des cœurs lassés, des cœurs tristes, des cœurs malades comme le mien. »

Et quand les jeunes hommes ont fui vers la vie, quand la vieille marquise est morte, Aurora se voue tout entière à la paix dont elle n'a pas voulu sortir et les fées chantent sous les arbres :

« Fille des antiques jardins, ne pleure pas d'angoisse, viens au nid de verdure, c'est un nid d'espérance. »

Rusiñol a eu l'héroïsme de s'arracher à la douceur traîtresse du Jardin abandonné. Il a, non sans regret, tourné le dos aux sombres allées solitaires, aux bassins d'eau dormante, au vieux palais clos et désert et il est allé vers les villes bruyantes, vers les hommes effrontés et menteurs, mais vivants et souffrants.

Ses premières impressions ne paraissent pas avoir été des plus flatteuses. L'homme lui est apparu grotesque et malfaisant et il a pris un malin plaisir à crayonner, d'après nature, les êtres vulgaires, vicieux et niais, qui forment la grosse masse des humains. La Catalogne est le pays le plus actif d'Espagne : il y reste cependant bon nombre de paresseux, que la seule pensée d'avoir à travailler met à la torture ; il y reste une foule de musards endurcis, déterminés à ne jamais faire œuvre utile et à quémander tous les postes vacants ou tous les honneurs qu'ils pourront attraper ; on y rencontre même d'honorables bourgeois, très capables de vivre aux dépens de leurs femmes et de leurs enfants. Un vent de modernité a soufflé sur ces pauvres fantoches ; les nouvelles théories politiques et sociales ont rempli leur mémoire de mots sonores, qu'ils répètent sans les comprendre, comme ils disaient jadis : *Jesus*, *Maria*, *Josef*, ou *Ave Maria purissima*. Ils sont ignares, ils sont mous comme chiffes et surtout bêtes, bêtes à faire crier. Rusiñol excelle à les peindre et à les faire parler. Il en a toute une ménagerie, il les exhibe avec complaisance, il montre à nu leurs vilaines petites âmes poltronnes et basses ; avec délices il les fait se dandiner, se redresser, patauger et s'aplatir. Quand ils commencent à devenir trop ennuyeux ou trop immondes, d'un petit coup de baguette il les fait rentrer dans la coulisse.

La comédie des *Pique-besaces* peut être prise comme type de cette joyeuse satire. Grâce à la protection d'un gros électeur ou cacique de village, un pauvre traîne-savates a obtenu, vers la cinquantaine, un bureau d'octroi. Du jour où il a posé sur sa tête la casquette officielle, il s'est senti un tout autre homme ; il était peuple, il fait désormais partie de l'aristocratie dirigeante ; il a un subordonné, auquel il fait faire toute la besogne, et il se promène dans son bureau avec des airs de capitaine-général. Il a décidé de donner un grand dîner ; il a invité le cacique son protecteur, un sergent des douanes et « sa dame », un caporal douanier, neveu du sergent et deux loustics de sa connaissance qui égaieront le festin. La famille du pauvre homme n'est pas plus brillante que son chef. La femme trouve impossible de faire le ménage et la cuisine maintenant qu'elle est femme de fonctionnaire, la fille, qui aime un charretier, épousera le caporal douanier si ses parents l'exigent ; elle n'a pas plus de volonté que ceux-ci n'ont de raison, ni de courage. Les invités peuvent donner la main à leur hôte. Le sergent Sánchez Gómez écorche le castillan et affecte d'ignorer la langue catalane ; il est solennel et déclare avec emphase

« que s'il permet à son neveu d'entrer dans la famille de son hôte, c'est qu'il sait que c'est une famille de bien. Il connaît l'honorabilité éprouvée de son ami, l'honorabilité non moins éprouvée de sa femme, il ne dit rien de l'honorabilité de leur fille. Si son ami n'eût été un honorable fonctionnaire, il eût tué son neveu de sa propre main et eût tué aussi les complices du crime et les recéleurs. »

Le cacique tranche de l'homme important et occupé.

« Il est un peu en retard, il lui a fallu visiter trois bureaux d'octrois, parler à deux collecteurs d'impôts, entendre cinq secrétaires. Ah ! quelle vie !... »

Tous ces gens ont bon appétit, et font en mangeant de belles tirades sur l'honneur et le désintéressement, mais le vin qu'ils boivent est volé, les poulets qu'ils mangent sont volés, les cigarettes qu'ils s'offrent sont de contrebande, la robe de la *sargenta* a été passée en fraude à la douane, et quand tous ces méfaits se découvrent, le cacique tire la morale du conte en disant :

« Sachez que vous êtes ici dans un château, quoique vous n'y voyiez qu'un treillage. Aujourd'hui, pas besoin d'huile bouillante pour se défendre : des procès-verbaux, des procès-verbaux, des procès-verbaux ! Aujourd'hui, pas de catapultes ! la catapulte ; c'est le cacique ! Pas d'échelles de corde ; l'arme du gouvernement civil c'est la broche ! Pas d'assauts ; on ne donne l'assaut qu'aux urnes, et celui qui a les meilleures griffes mène l'attaque, fait catapulte et se rend maître des [illegible] au monde deux classes de gens : ceux qui [illegible] et ceux

qui perçoivent; desquels voulez-vous être? » — Tous répondent : « De ceux qui perçoivent! »

et la fête va s'achever par un bal, quand l'un des loustics du village jette le cri de la révolte :

« En avant! compagnons : il y a à boire, à manger et à rire! A bas les gabelous! »

La toile tombe sur l'émeute vengeresse.

Le penseur ne regarde pas longtemps les hommes sans reconnaître qu'ils sont dominés par mille fatalités, et qu'en dépit de leurs faiblesses et de leurs vices, ils sont peut-être plus malheureux encore qu'ils ne sont coupables. Le sociologue essaie de retrouver et de définir les conditions normales d'existence des sociétés, il croit au progrès indéfini de la moralité humaine, il annonce un avenir de justice et de liberté. Le philosophe n'en sait pas si long; il constate que l'homme souffre, et souffre parfois d'autant plus qu'il est plus instruit et mieux intentionné; il reconnaît que les idées nouvelles ne paraissent le rendre ni plus tolérant, ni plus généreux, il note les faits, il souligne les questions controversées et laisse sagement aux âges futurs le soin de les résoudre.

Rusiñol appartient à cette dernière école. Les grands problèmes sociaux le préoccupent, mais il est bien trop artiste pour dogmatiser. A d'autres les savantes théories et les pédantesques tirades; à lui les hommes et la vie.

Quatre œuvres maîtresses, qui ne sont à proprement parler ni des comédies, ni des drames, représentent la partie la plus sérieuse et la plus moderne du théâtre de Rusiñol. Avec le *Héros* nous voyons ce que la guerre peut faire d'un ouvrier faible de caractère et peu laborieux. Avec *Les bonnes gens*, l'auteur s'attaque à l'avarice et lui dit tous ses mépris, mais la pièce, qui renferme d'excellents passages, est loin d'être la meilleure de son théâtre.

Avec *Liberté*, et *La laide*, Rusiñol développe une idée beaucoup plus originale, c'est que les hommes, si indulgents à tant de bassesses et de vilenies, sont sans pitié pour l'individu qui se distingue par trop, physiquement ou moralement, du reste du troupeau.

Dans *Liberté*, l'être anormal est un nègre, qu'un industriel cubain a laissé un beau jour dans une petite ville catalane. La ville a adopté le nègre, les « Dames grises » l'ont fait baptiser, un des hommes les plus importants de la ville, Père Anton, s'est occupé de son éducation, et le nègre est devenu un jeune homme intelligent et laborieux, qui semble jouir de l'estime générale. Père Anton ne perd pas une occasion d'affirmer qu'il n'y a plus de races dans l'empire de la liberté, que tous les hommes de bien sont égaux, mais, le jour où le nègre, prenant au sérieux ses discours de parade, lui demande la main de sa fille, Père Anton le regarde ébahi, comme si le malheureux était devenu subitement fou.

« La Liberté! l'Égalité! c'est de la politique!... le mariage! c'est chose sérieuse; l'égalité ne va pas jusque-là!... »

Toute la douceur de Père Anton se change alors en rage folle contre le nègre, en un clin d'œil tous se tournent contre lui, tous retrouvent au fond de leur cœur la vieille haine de race, un instant oubliée, qui se réveille au premier appel de la passion.

Dans *La laide*, il ne s'agit plus d'une différence physique, mais d'une différence morale. Joana réunit en elle tout ce qui peut la désigner à l'animadversion de ses compatriotes. Femme, elle est laide, laide elle est savante, savante elle est libre-penseuse, libre-penseuse elle est propagandiste et éloquente. Elle leur apparaît donc comme un monstre, comme une créature de rebut et de malédiction. La vie de la pauvre fille est un martyre. Son père, inepte et paresseux, sa mère, paresseuse et dolente, n'ont jamais eu d'yeux et de tendresse que pour sa sœur la jolie Lluiseta. Elle s'est rejetée vers l'étude, elle est institutrice adjointe, elle vient de passer un examen; elle espère être bientôt institutrice titulaire et peut-être qu'alors Julien, qui semble l'aimer, consentira à l'épouser. Mais le jury, qui l'a trouvée trop savante et surtout trop laide, lui préfère une jolie concurrente, Julien lui préfère sa jolie sœur, et Joana, écroulée sous le poids de sa douleur, entend ses petites élèves dire tout bas : « Tiens! la maîtresse qui pleure! Qu'elle est laide! » Nature noble et énergique, elle se relève cependant, elle ouvre une école socialiste, elle fréquente les meetings, elle est bientôt populaire, sous le nom de « la Vierge rouge » et le bruit qu'elle fait la console un peu du mal qu'on lui a fait; elle a des amis, et elle se fait craindre de ceux qui l'ont méconnue et trahie. Mais la faveur populaire est inconstante. Joana veut le peuple juste et moral et le peuple finit par s'ennuyer de la prêcheuse; l'école se vide peu à peu; si Joana veut vivre, il faut qu'elle fasse un pas de plus, il faut qu'elle aille à la révolution. Elle y passe pour se venger; elle pousse à la grève les ouvriers de son beau-frère Julien; elle n'est plus la résignée du premier acte, ni la Vierge rouge du second, c'est la furie vengeresse attachée à sa proie. Sa sœur lui demande une dernière entrevue; elle s'y présente farouche et implacable; tous les dédains, tous les mensonges dont elle a souffert, elle va les venger; rien ne peut l'arrêter désormais. Julien et Lluiseta mourront, sous ses yeux, avec leurs enfants, dans leur usine embrasée... A ce paroxysme de haine, Joana semble n'avoir plus rien d'humain; mais la fillette de Lluiseta se réveille à cet instant, voit sa tante et lui sourit, et sous le

sourire de la délicieuse bambine, se fond toute la colère et toute la haine de la pauvre martyre ; l'enfant, c'est le rêve d'amour de sa vie entière, rêve déçu à jamais, rêve toujours pleuré, toujours chéri ; elle pardonne à l'innocente qui lui tend les bras, et, comme l'émeute gronde aux portes, elle fait ouvrir les grilles, elle parle aux ouvriers, elle les ramène à la raison, et se jette par la fenêtre pour leur prouver qu'elle est sincère et n'a point trahi leur cause pour de l'argent. — « C'était une folle ! » s'exclame un des assistants. — Non ! dit un autre, c'était une laide ! »

Cette pièce n'est pas seulement un drame bien conçu et bien conduit, c'est aussi une comédie vivante où abondent les traits du meilleur comique. Le père de Joana n'a jamais su exercer la moindre industrie, mais c'est l'homme le plus occupé du monde ; il fabrique des cages, il fait des tableaux en cheveux, il a toujours quelque projet en tête et quelque niaiserie sur le métier. Sa mère n'est qu'un gémissement continu ; la bonne dame voudrait voir tout le monde autour d'elle faire écho à ses plaintes et ne fait trêve à ses lamentations que pour parler chiffons avec Lluiseta. Nous voyons encore un franc-maçon pour rire, qui raconte à tout venant, sous le sceau du secret, les terribles mystères de son Ordre. Le vicaire de la paroisse en a une peur affreuse, mais fait avec lui sa petite partie quotidienne et rumine sans cesse les arguments qu'il lui opposera. Aux côtés de la laide, deux hommes symbolisent les aspects divers du mouvement socialiste. Mateu représente l'esprit de sacrifice et de générosité, l'idée de progrès moral qui doit être l'âme du socialisme. Bielo, boiteux et manchot, plus disgracié encore que Joana, incarne les haines et les jalousies plébéiennes ; il sait que le bonheur ne peut être pour lui dans l'amour, il troublera du moins la félicité des autres et mettra sa joie à souffler la discorde et la guerre entre les hommes. « La méchanceté est le bonheur des désespérés. »

Ce mélange d'éléments comiques et pathétiques, cette variété de figures, cette individualité de chaque personnage, cette vie intense qui passe dans tout le drame et qui secoue les spectateurs, font de *La Laide* une pièce vraiment moderne et vraiment populaire. Nous l'avons prise pour type de la seconde manière de Rusiñol, parce qu'elle nous paraît la plus complète et la plus forte qu'il ait écrite, mais *Le Héros* et *Liberté* ne lui cèdent guère en intérêt. Le théâtre de Rusiñol est applaudi dans toute la Catalogne, commence à pénétrer à Madrid et mériterait d'être présenté au public français. Le nom de l'artiste écrivain devrait être populaire dans toutes les terres latines.

G. DESDEVISES DU DEZERT.

LA CRISE POSTALE

—

Les améliorations.

L'insuffisance des moyens d'action dont dispose le service des Postes, moyens qui ne lui permirent pas de remplir convenablement, pendant l'été de 1905, la mission dont il est chargé, et, d'autre part, la campagne organisée à ce sujet par les associations professionnelles intéressées, amenèrent le gouvernement à déposer sur la tribune de la Chambre des députés, le 15 décembre 1905, un projet de loi comportant des renforts de personnel et des crédits. Votées en même temps par celles déjà inscrites au budget ordinaire, ces augmentations permettront de faire face aux besoins les plus urgents et de réaliser les améliorations de service les plus justifiées.

Parmi ces besoins et améliorations, nous allons passer en revue ceux qui intéressent le plus directement le public.

CRÉATION DE BUREAUX

Le bureau de poste est l'organe le plus important du service postal. Il est l'intermédiaire indispensable pour l'envoi des valeurs déclarées, des lettres et objets recommandés, des mandats et des bons de poste, des valeurs à recouvrer, et pour les opérations de Caisse d'Épargne. Répandu de plus en plus dans les campagnes, il évite aux habitants les longs déplacements et les pertes de temps que ceux-ci doivent s'imposer partout où il n'existe pas.

Aussi s'attache-t-on dans tous les pays civilisés à augmenter le plus possible le nombre des bureaux de poste. Or, tandis que la Grande-Bretagne comptait, en 1904, 22.855 bureaux pour 42 millions 1/2 d'habitants, l'Allemagne [illegible] pour [illegible] millions 1/2, la Suisse 3.874 pour 3 millions 1/2, les Etats-Unis 75.570 pour 78 millions, la France n'en avait que 11.281 pour 39 millions d'habitants.

Et pourtant, le développement économique du pays, l'extension du réseau des voies ferrées, l'accroissement des relations épistolaires, la diffusion de la presse contribuent à multiplier sans cesse les demandes de bureaux dont l'Administration est saisie.

De tous côtés, les Conseils généraux, les municipalités, les chambres de commerce réclament des créations de bureaux composés, de recettes simples, d'établissements de facteur-receveur, de recettes auxiliaires, etc.

Les bureaux composés, au nombre de [illegible], fonctionnent dans les villes importantes ; le service y est assuré par un receveur assisté d'agents

rétribués par l'État. Ces bureaux sont ouverts de 7 heures du matin en été, ou 8 heures en hiver à 9 heures du soir. C'est là le type de bureau le plus parfait, mais, comme il coûte fort cher, les lois de finances n'en accordent que rarement. Pour 1906, il n'en est prévu que deux. Un de ces bureaux sera installé à Paris. En outre 5 recettes simples les plus importantes des départements seront transformées en bureaux composés.

Dans les recettes simples, les opérations postales sont effectuées par un receveur, assisté, lorsque l'importance du bureau l'exige, par des aides, rétribués directement par le titulaire, au moyen d'indemnités que lui alloue l'Administration. Ces bureaux ne sont ouverts au public que de 7 heures du matin en été ou 8 heures en hiver, à midi, et de 2 heures à 7 heures du soir; mais les municipalités intéressées peuvent obtenir des prolongations d'ouverture entre midi et 2 heures et entre 7 heures et 9 heures du soir, en versant au receveur une indemnité de 100 francs par an et par heure supplémentaire d'ouverture.

La création d'un bureau simple est assez onéreuse pour le Trésor et d'ailleurs, la plupart des localités où un bureau de cette catégorie est nécessaire en sont déjà pourvues. Aussi, malgré le grand nombre de demandes dont l'Administration est saisie, n'a-t-on prévu pour 1906 que 10 créations de recettes simples. Ce chiffre, d'ailleurs, est beaucoup trop faible.

Les établissements de facteur-receveur sont les bureaux qui répondent le mieux aux besoins du service postal dans les campagnes. Ils sont ouverts au public pendant quatre ou cinq heures par jour, ce qui est suffisant, étant donné le petit nombre des opérations que les habitants des régions agricoles ont à effectuer au guichet des bureaux de poste. Les titulaires de ces bureaux consacrent également quelques heures par jour au service de la distribution à domicile, ce qui permet fréquemment d'éviter la création d'un emploi de facteur et procure ainsi une économie à l'État. L'installation des établissements de facteur-receveur est relativement peu coûteuse. C'est principalement pour cette raison que l'Administration des Postes s'efforce d'en augmenter le plus possible le nombre; 350 créations de bureaux de l'espèce sont prévues pour 1906.

Quant aux recettes auxiliaires, ce sont des bureaux gérés par des personnes qui n'appartiennent pas à l'Administration des Postes. Dans les villes, les recettes auxiliaires sont installées chez des commercants quelconques; dans les campagnes, la gestion en est généralement confiée aux receveurs buralistes. Ces bureaux n'effectuent que l'émission et le payement des mandats et des bons de poste, l'expédition des lettres et objets recommandés et des valeurs à recouvrer et la vente des timbres-poste. Malgré leurs attributions restreintes, les recettes auxiliaires rendent de grands services dans les villes, où elles permettent de diminuer sensiblement l'encombrement des guichets des bureaux de plein exercice; créées sur des points convenablement choisis, elles dispensent le public de franchir de longues distances pour accomplir une opération postale courante.

Dans les campagnes, au contraire, les recettes auxiliaires n'ont pas répondu aux espérances que l'on avait fondées sur elles. Le nombre des opérations qu'effectuent la plupart des recettes auxiliaires rurales est insignifiant. Cela tient d'abord au peu d'importance des besoins postaux dans les régions agricoles et, en second lieu, à la méfiance des habitants. Ces derniers ne veulent pas que le gérant de la recette auxiliaire qui est du pays, qui peut commettre des indiscrétions, soit au courant de leurs affaires et, lorsqu'ils ont une opération postale à effectuer, plutôt que de s'adresser à lui, ils la confient au facteur ou se rendent eux-mêmes au bureau de poste.

En présence de ces résultats, l'Administration des Postes a renoncé à augmenter, en 1906, le nombre des recettes auxiliaires rurales et elle n'a demandé que 20 créations de recettes auxiliaires urbaines, dont 10 pour Paris.

382 bureaux de diverses catégories seront donc créés en 1906. Ce nombre important, si on le compare à ceux des années précédentes, est bien peu de chose par rapport aux milliers de demandes dont l'Administration est actuellement saisie.

Mais ce n'était pas sur ce point que la crise postale atteignait son état le plus aigu. Avant de songer à créer de nouveaux bureaux, il convenait, en effet, de pourvoir les bureaux existants du personnel absolument indispensable.

Renforts de Personnel.

Agents. — Ainsi qu'on l'a vu dans un précédent article, le nombre total des agents (receveurs, chefs et sous-chefs de section, commis principaux, commis, dames employées, surnuméraires) n'a augmenté que de 17 p. 100 de 1894 à 1904 et 8,8 p. 100 de 1899 à 1904, alors que pendant les mêmes périodes le trafic postal croissait de 47 et 19 p. 100.

Cette disproportion entre l'accroissement du trafic et celui du personnel fit qu'au moment où se produisit la crise postale, le service des guichets fut assuré dans des conditions déplorables et que dans beaucoup de bureaux des milliers de correspondances restèrent en souffrance, faute d'agents pour

les acheminer. En présence de cette situation, l'administration dût, sans même attendre qu'elle disposât des crédits nécessaires, autoriser un peu partout l'adjonction d'agents auxiliaires.

En vue d'éviter le retour de cette situation on a prévu au budget de 1906, la création de 6 emplois de sous-chef de section, 50 emplois de commis principal, 465 emplois de commis, 80 emplois de dame-employée et enfin 25 emplois de facteur manipulateur. En outre, des crédits très importants ont été inscrits au budget pour recruter des auxiliaires destinés à renforcer le personnel à l'époque du renouvellement de l'année et dans les stations estivales ou hivernales.

Il est permis d'espérer qu'avec de semblables renforts, l'année 1906 s'écoulera sans crise nouvelle.

Sous-agents. — De même que pour les agents, les renforts de personnel en sous-agents (gardiens de bureau, facteurs de ville, facteurs locaux et ruraux, facteurs auxiliaires, etc), n'ont pas été proportionnels, notamment pour les deux dernières catégories, à l'augmentation du trafic.

Aussi la situation du service de la distribution est-elle loin d'être favorable.

Des villes, des communes importantes réclament depuis longtemps des distributions plus nombreuses et plus rapides, l'extension du périmètre des distributions déjà existantes, de nouvelles levées des boîtes aux lettres, sans pouvoir obtenir satisfaction.

Pour alléger la tâche des facteurs et réaliser les améliorations de service les plus urgentes, il a été prévu, au budget de 1906, la création de :

914 emplois de facteur de ville
386 — — local ou rural
700 — — auxiliaire

et enfin de 140 emplois de gardien de bureau pour permettre d'assurer dans de bonnes conditions le timbrage des correspondances et, en même temps, le nettoyage des bureaux, qui, ainsi que la presse l'a souvent signalé, laissent tant à désirer sous le rapport de la propreté et de l'hygiène.

Frais d'Aide.

Le budget de 1906 prévoit également une augmentation de crédit de 350.000 francs pour élever le chiffre des frais d'aide alloués aux receveurs des bureaux simples.

Bien que cette mesure paraisse n'intéresser que les agents des Postes, elle ne doit pas laisser le public indifférent, car l'exécution du service dans les petits bureaux et même dans les grands souffre de l'insuffisance actuelle des frais d'aide.

En effet, les titulaires des bureaux simples, ne recevant que des allocations trop faibles pour leur permettre de recruter des aides instruites, tendent de plus en plus, dans un but d'économie, à se faire assister dans leur service par des jeunes filles qui ne possèdent ni l'intelligence, ni l'instruction nécessaires, pour s'acquitter convenablement de leurs fonctions, soit comme aides, soit plus tard comme dames-employées.

L'Administration des Postes ne pourra mettre fin à ce recrutement déplorable que le jour où elle allouera aux receveurs l'intégralité des frais d'aide auxquels ils ont droit. La somme inscrite au budget de 1906 ne représente pas même la moitié de l'effort financier nécessaire.

Locaux et Mobilier.

Nous avons dit, dans une précédente étude, que les services du sous-secrétariat d'État des Postes, ainsi qu'un grand nombre de directions départementales et de bureaux fonctionnent dans des locaux insuffisants, où l'air et la lumière font défaut.

Des crédits atteignant près de 3 millions pour 1906, ont été prévus pour construire des hôtels et bâtiments à l'usage exclusif du service des postes et pour installer plus confortablement de nombreux bureaux.

Ces crédits permettront de continuer ou d'achever les travaux relatifs aux hôtels des Postes de Toulon, Carmaux, Nancy, Givet, Lyon (bureau de tri) et Orange; de commencer l'édification de nouveaux immeubles à Draguignan, Auxerre, Dijon, Saint-Brieuc, Romans, Cahors, Pontarlier, Alençon, Limoges, Lille, Versailles, etc., de dégager, à Paris, les services de la rue de Grenelle et ceux de l'hôtel des Postes, et enfin de choisir des locaux plus vastes pour beaucoup de bureaux où l'hygiène laisse trop à désirer et dont les baux arrivent à expiration.

En ce qui concerne le mobilier des bureaux, sauf à Paris, il est presque partout fourni par les receveurs, qui prélèvent sur leurs frais de régie les sommes nécessaires et demeurent libres de choisir les meubles à leur gré.

De là, la vétusté, l'aspect disparate, hétéroclite parfois du mobilier de certains bureaux, qui donne à ceux-ci un aspect misérable.

Afin de faire disparaître ces inconvénients, au moins dans les villes, un crédit de 723.000 francs, réparti par tiers sur les exercices 1906, 1907 et 1908, a été accordé, pour la fourniture directe, par l'État, du mobilier des bureaux importants.

Service Ambulant.

On sait que les bureaux ambulants ont pour fonction de recevoir au point de départ les correspondances à destination de toutes les localités apparte-

nant à la région qu'ils desservent, de recueillir également en route les correspondances à destination des stations ultérieures, de trier la plus grande partie de ces objets en cours de route et les diriger sur leurs destinations respectives.

Les bureaux ambulants ne doivent jamais être encombrés sous peine de troubles graves dans l'acheminement des correspondances confiées à la poste.

Or, ainsi que nous l'avons déjà dit, pendant l'été de 1905, ce service s'est trouvé complètement débordé en raison de l'accroissement énorme de la circulation postale, du dépôt de plus en plus tardif des correspondances, du nombre trop restreint des bureaux ambulants, de l'exiguité des wagons utilisés et aussi de l'insuffisance du personnel manipulant.

Pour remédier à ces diverses causes d'encombrement des services ambulants, il fallait remplacer les wagons devenus trop petits par de plus grands, renforcer le personnel des services existants, créer de nouveaux bureaux ambulants et augmenter le nombre des bureaux de tri qui fonctionnent dans quelques gares très importantes et dont la mission consiste à diriger une partie des correspondances qui transitent par les bureaux ambulants.

En ce qui concerne le remplacement des wagons-poste actuels par de plus grands, l'Administration des Postes est gênée par l'insuffisance de ses droits vis-à-vis des compagnies. En dehors du « train-poste » journalier (aller et retour) établi gratuitement par les Compagnies, l'Administration des Postes, peut, en vertu de l'article 56 du cahier des charges, utiliser tous les trains ordinaires de l'exploitation des chemins de fer, mais elle n'a droit, à titre gratuit, qu'au transport d'un wagon-poste d'un poids maximum de 10 tonnes par train.

Ces wagons, beaucoup trop petits pour les besoins actuels, transportent une masse de correspondances telle que la limite de charge est souvent dépassée ; les ressorts fléchissent dans des proportions inquiétantes et la sécurité du convoi se trouve compromise. En outre les Compagnies ont augmenté sensiblement depuis quelques années la vitesse de leurs trains et le poids des wagons. Il en résulte que dans les courbes les wagons-poste attelés à des trains rapides formés de wagons de grande longueur sont secoués à tel point que tout travail y est à peu près impossible.

En vue de substituer 66 wagons-poste de 14 mètres aux wagons actuels qui ne mesurent que 7 mètres, une dépense de 2.376.000 francs portant pour 792.000 francs sur l'exercice 1906 est inscrite au budget pour la construction de ces wagons. Mais, comme ils pèseront beaucoup plus de 10 tonnes, l'Administration des Postes devra, lorsqu'ils seront en service, payer annuellement, pour frais de traction, une somme de 2.214.000 francs aux Compagnies intéressées.

D'autre part, de nouveaux services ambulants seront créés sur les lignes de Clermont à Nîmes et de Paris à Cherbourg ; des bureaux de tri seront installés dans les gares de Charleville, Saumur et Carcassonne.

Enfin 16 emplois de chef de brigade, 3 emplois de sous chef de section, 34 emplois de commis principal, 256 emplois de commis et 101 emplois de gardien de bureau seront créés tant pour le fonctionnement des nouveaux bureaux ambulants et des bureaux de tri dont la création est prévue, qu'à titre de renfort des services existants.



Bien qu'elle soit considérable, l'augmentation des moyens d'action mis à la disposition de l'Administration sera loin d'être suffisante pour lui permettre de réaliser toutes les améliorations désirables. Sans envisager ici les perturbations que va jeter dans les services postaux une loi récente dont nous parlerons ultérieurement — j'ai nommé l'abaissement à 10 centimes de la taxe des lettres — de nouveaux sacrifices financiers devront être consentis, non seulement si l'on veut mettre la Poste française au niveau de la Poste anglaise ou allemande, mais même pour lui éviter de retomber dans l'état lamentable dont elle va enfin sortir, du moins pour quelque temps.

Néanmoins, il est juste de reconnaître que l'effort qui vient d'être fait par le gouvernement témoigne de sa volonté d'en finir avec ces errements regrettables et de doter convenablement à l'avenir le principal service public duquel dépend le développement économique du pays tout entier. Cet effort aurait été, sans doute, beaucoup plus considérable, si la situation financière de la République n'avait pas commandé une certaine prudence. Il ne faut pas oublier que l'ensemble des mesures qui sont sur le point d'être réalisées, et qui sont inscrites pour la Poste seulement, au budget de 1906, occasionnera une dépense annuelle permanente de huit millions et une dépense de premier établissement de dix millions environ.

Nous terminerons ces études par l'examen de la loi portant réduction à 10 centimes de la taxe des lettres et sur ses conséquences probables au point de vue fiscal et postal.

X...



VIE INÉDITE DE SÉNANCOUR (1)

Lorsqu'il jouissait pleinement de ses facultés, il [Sénancour] eut recours à une singulière précaution pour l'avenir. Souvent il avait remarqué que les ministres du culte se présentent chez les mourants pour opérer, grâce, disait-il, à cette faiblesse d'esprit, qui, d'ordinaire, précède le dernier soupir, une conversion, qu'on ne manquait pas de signaler, surtout lorsqu'il s'agissait d'un homme un peu marquant. Il jugea qu'à ses derniers moments, il pourrait être l'objet d'une pareille tentative. Il écrivit à ce sujet quelques lignes, qu'il eut soin de faire copier à ses deux enfants, afin que sa volonté leur fût bien connue. Les voici, je cite textuellement :

« DÉCLARATION ESSENTIELLE.

« Fatigué surtout par une lutte prolongée contre les suites personnelles d'anciens événements révolutionnaires, et plus ou moins près d'une dernière crise nerveuse sans doute, je dois prévoir les indiscrétions d'un zèle vrai ou affecté.

« Aisément on triomphe en quelque sorte de l'inévitable faiblesse de ceux dont la vie commence et de la faiblesse trop ordinaire de ceux qui vont finir. Mais on ne paraîtrait réussir avec moi, que si de grandes souffrances me jetaient dans un véritable délire.

« Le passage du connu à l'inconnu est toujours solennel : dans un moment semblable, je ne veux aucune intervention humaine.

« Je n'ai jamais approuvé l'opinion de ceux qu'on appelle athées. Je suis fortement attaché par moi-même aux idées religieuses : je ne puis appartenir à aucune secte et je n'ai le dessein d'en établir aucune. S'il arrive qu'un ministre d'un culte quelconque se présente, je demande, j'exige qu'il soit évincé honnêtement, mais sans aucun délai. »

Mon père mourut à Saint-Cloud, le 10 janvier 1846. Il entrait dans sa 76e année. Sa fin fut subite, imprévue et peu douloureuse. Depuis du temps, je n'avais plus que ce vœu à former. Si après tout ce que je savais de la vie de mon père, je l'avais vu encore dans ses derniers moments en proie à de grandes et longues souffrances, je ne sais quels reproches véhéments j'aurais pu, dans mon exaltation, adresser au ciel pour tant de rigueur. Grâce à Dieu ! ce malheur m'a été épargné.

Une personne d'un esprit distingué, et qui a vu mon père après sa mort, a été frappée, dit-elle, de la sérénité de ses traits : il avait déposé sa croix pesante.

Son enterrement se fit dans les conditions les plus obscures. Parmi les hommes de lettres qui furent prévenus, un seul put franchir à temps la distance. Cet écrivain, aussi bon que spirituel, est M. Ferd. Denis, qui fut toujours plein d'une gracieuse obligeance pour mon père et pour moi-même.

Sur le marbre dressé à la tête d'une tombe, qui, par son isolement, au milieu des morts sans renom, rappelle la vie de celui qu'elle renferme, se trouvent gravés ces mots pris des *Libres Méditations* : « *Éternité, deviens mon asile !* »

Quelques journaux seulement annoncèrent très laconiquement la mort d'un écrivain, dont peu d'années auparavant ils avaient étendu la réputation. En pareil cas, un saltimbanque en renom occupe toutes les voix de la renommée (1). En dehors des affaires, l'attention des hommes est absorbée par ceux qui les amusent. F. Esler a vu aux États-Unis son char traîné par d'*austères républicains*. Washington même, n'eût pas excité un enthousiasme aussi délirant ; il ne s'était occupé que d'assurer l'indépendance de sa nation. Après de tels exemples, ne faut-il pas s'étonner qu'il y ait encore des hommes qui se consacrent à des travaux sérieux ?

Bien qu'il fût partisan prononcé des libertés qui s'allient avec l'ordre, mon père était fort aristocrate dans ses goûts : il ne se sentait à l'aise qu'avec des gens d'un ton distingué. La société des femmes surtout lui convenait. Il sympathisait avec la finesse de leur tact, la délicatesse de leurs paroles. Telle était la mobilité de ses impressions, que l'aspect du monde changeait à ses yeux d'un moment à l'autre, sous l'influence d'une goutte de café, du parfum d'une fleur préférée, ou de quelques voix chantant à l'unisson (2), souvent même sans cause apparente. Sans doute, il n'était pas exempt d'une certaine susceptibilité d'amour-propre, de cette sensibilité irritable qui caractérisait B. de Saint-Pierre, avec lequel il avait d'autres points de ressemblance ; mais il portait assez loin l'indulgence pour n'avoir jamais connu la haine ou même conservé une rancune ; et si sa réplique à un mot agressif était sèche et piquante, il avait du reste l'humeur égale et douce, ce qu'il devait à son empire sur lui-même, au vaste horizon vers lequel tendait incessamment sa pensée. Il était fort préoccupé de l'immensité des cieux : la terre devait lui sembler ainsi bien petite et les intérêts qui la troublent bien mesquins. C'était à ce calme habituel, à son extrême discrétion en toutes choses, qu'il a dû de bien vivre avec tout le monde, sans exception. Il avait en outre essentiellement l'esprit d'ordre.

Par cela même sans doute que ses bras se trouvaient totalement dépourvus de force, bien qu'il fût robuste à quelques égards, il admirait beaucoup cette

(1) Voir la *Revue Bleue*, nos du 28 juillet et suivants.

(1) [illegible] les feuilles publiques que celle du bien regrettable Ballanche [illegible]

(2) Son oreille [illegible] aux accords [illegible] de l'harmonie [illegible]

force chez les autres. Je crois que pour en être richement doué, il eût cédé son talent d'écrivain, comme Mme de Staël se fût volontiers dépouillée du sien pour les dons de la beauté. La nature, qui nous excite sans cesse à de nouveaux efforts, veut que notre imagination s'acharne à entourer de prestige les avantages qui nous manquent.

Il avait du reste dans le péril, qu'il aimait à braver, un sang-froid remarquable, et son coup d'œil était assez juste, pour qu'il se fît un jeu, dans les rues, de laisser les roues des équipages rapides frôler ses vêtements.

Lorsque, dans ses dernières années, on remarquait sa main restée élégante, comme la main peu exercée d'une femme du monde, il disait en souriant tristement : « Il lui manque l'essentiel ». Et en effet, depuis plus de trente ans, celle d'un enfant en bas-âge avait plus de fermeté que la sienne. La société ne convenait donc aucunement à mon père. Il ne pouvait avoir pour les femmes ces attentions tutélaires que l'usage impose en quelque sorte aux hommes, et puis il n'était point discoureur. C'était encore un grand inconvénient dans un pays où [les] succès se préparent dans les salons. Il était si disposé au silence, qu'il lui arriva chez M. Barairon, administrateur des domaines, de passer toute une soirée sans prononcer un mot. Mme B. en fit la remarque à la personne qui lui avait présenté mon père, attribuant cette abstention à l'insignifiance de la conversation. « Je n'étais pas du tout disposé à parler, répliqua mon père, et si, après un long silence, j'avais prononcé une parole, je me serais attendu à voir tous les regards se diriger vers moi avec étonnement : c'est ainsi que je suis resté muet en dépit de ma bonne volonté ! »

Il lui arriva un jour, en province, de rencontrer sur la route qui servait de promenade une bande de dames qu'il ne connaissait pas et qu'il ne put éviter, il me dit ensuite : « J'aurais été moins décontenancé, si je m'étais trouvé en présence d'une troupe de panthères. »

A l'âge où la vue s'affaiblit sensiblement, il se plaisait à écrire à quelques personnes des billets d'un caractère si fin qu'il fallait de très bons yeux pour les lire. Si une sorte d'amour-propre le guidait en cela, ne serait-il pas un peu excusable, chez un homme dont le pied mal assuré pouvait lui donner de bonne heure les apparences de la vieillesse? Cependant, jusque dans ses dernières années, sa physionomie contrastait avec la débilité de ses membres. L'intelligence et le moral ont une telle influence sur le physique même, que presque tous les hommes doués de facultés remarquables conservent l'air jeune à un âge avancé. La vigueur de l'âme, l'abondance et la verve des idées entretiennent chez eux cette verdeur des plantes bien nourries d'air et de soleil.

Je ne dirai donc pas que mon père ait été exempt de faiblesses. Il était loin lui-même d'avoir cette prétention, comme on le verra. Il y a toujours deux individualités dans l'homme ; l'une qui plane vers les cieux et juge toutes choses de haut ; l'autre qui chemine en bronchant sur le sol, subissant plus ou moins le joug de ses désirs, de ses besoins, des convenances arbitraires imposées par ses semblables. Si mon père n'était pas constamment impartial, non passionné dans ses appréciations, rien du moins ne pouvait altérer son amour pour la vérité ; il était à cet égard inébranlable et jamais je ne l'ai surpris usant d'un mensonge, ni manquant à sa promesse même la plus légère. Cette inflexibilité devait nécessairement lui nuire. Le monde veut vivre de mensonges ; or mon père n'admettait pas la nécessité ou l'utilité de l'imposture. Il la repoussait comme la source des maux les plus graves. Et, en effet, l'imposture ne pouvant s'imposer à tous, ceux qui disposent de la destinée de leurs semblables se privent ainsi d'une grande ressource, l'autorité de leurs paroles dans des circonstances décisives.

Lorsque je me retrace l'ensemble de sa vie, c'est en vain que je cherche un oasis sur cette longue route, qu'il a parcourue avec tant de fatigue et je puis dire avec un grand courage. Rarement il a pu jouir d'un beau site sans être en proie à de fâcheuses préoccupations. Une fois seulement, il entreprit et acheva sans trouble une course quelque peu aventureuse et par cela même fort à son goût.

En dehors de la forêt de Fontainebleau, à quatre lieues de la ville, se trouvent des chaînes de roches entassées au milieu des sables. On les appelle *Gorges-Chaudes*, apparemment parce qu'elles sont dépouillées de végétation et qu'elles retracent ce qu'on peut se figurer des parties incultes de l'Égypte ou de l'Arabie pétrée. Quelques langues de terre couvertes de bruyère opposent leur teinte brune à l'éclatante blancheur du sable amoncelé çà et là.

Par une nuit d'octobre, nuit déjà longue, mon père se donna la satisfaction de parcourir ces roches, seul et guidé uniquement par la clarté incertaine de la lune que voilaient parfois les nuages. C'était là ses plaisirs d'imagination. Il trouvait à se retremper au milieu d'un site sévère, d'une nature âpre et désolée. L'énergie de ses aspirations, refoulée dans le monde, s'exhalait à l'aise sur ces sommets arides, dans ces déserts dont les ombres de la nuit lui cachaient les bornes.

Dès son enfance même, il s'amusa souvent à tracer le plan détaillé d'une demeure créée à sa convenance. Le mauvais génie qui présidait à sa destinée en devait bien rire. Il faisait en outre une foule de

petits dessins pour placer cette habitation. C'était toujours au pied d'une montagne, au bord d'un lac, à côté d'un torrent. Il n'admettait pas la beauté d'un site dépourvu d'eaux vives. Toutes les fois qu'il a demeuré auprès d'une chute d'eau, il allait écrire au bruit de cette voix puissante. C'était pour lui un accord avec lequel son style, essentiellement descriptif, devait s'harmoniser. Il ne s'arrangeait point du silence. A défaut de cascades, ou du vent orageux à travers les arbres de hautes futaies, il aimait le roulement des équipages sur le pavé, au centre d'une capitale. Quand on le félicitait du calme qui régnait autour de lui, rue de la Cérisaie, où du moins il avait un petit jardin, on était bien surpris de l'entendre dire : « Ce silence me pèse. »

Lorsqu'il ne devait plus revoir les champs, huit ans peut-être avant sa mort, il fut pris d'une singulière fantaisie, fantaisie persévérante. Lui qui avait vu la mer, les Alpes et leurs lacs, il ne manifestait qu'un désir, celui de cheminer dans un sentier, à travers des blés semés de bluets et de coquelicots. Il ne mourut pas même entouré de simples paquerettes, *sous le soleil*, *sous le ciel immense*, ainsi qu'il en avait exprimé l'envie dans la dernière page d'*Obermann*. Elles ne devaient s'épanouir à son intention que sur sa tombe.

Sa vie, comme celle de bien d'autres, n'a été qu'une succession d'obstacles à ses plans, à la satisfaction de ses goûts. Il lui aurait convenu, d'après ses vues, de rester indépendant, il s'est marié ; il aurait voulu vivre dans la solitude sur une terre agreste, il a presque toujours vécu à Paris et rarement encore au milieu de ce tumulte, qui du moins agite, étourdit et vous livre à l'excitation entraînante des arts et de l'industrie.

Il a laissé plusieurs manuscrits inédits. Il en est un qui traite de l'éducation morale d'un prince appelé à régner ; un autre, de la législation selon l'esprit moderne ; un troisième intitulé : *Religion éternelle ;* une traduction inachevée de *De Officiis* de Cicéron ; une sorte de roman (1) que je trouve préférable à *Isabelle* (2), sous le rapport de l'originalité et de l'intérêt et enfin tous ses ouvrages déjà publiés, corrigés pour une édition générale.

Je terminerai cette notice en donnant un abrégé des réflexions de mon père sur sa destinée, sur [ses] impressions particulières. Elles ont été écrites à diverses époques et comme pour sa famille seulement. On remarquera peut-être la résignation avec laquelle il parle une fois de sa vie tourmentée, lorsque chaque individu qui récapitule la somme de ses maux s'attribue, à défaut d'autres, le triste privilège d'être le plus malheureux des mortels.

Fragment.

Me voici parvenu à trente-neuf ans... dans cette moitié de la vie, je cherche vainement une saison heureuse ; je ne trouve que deux semaines passables... Avec une santé généralement bonne, en un sens, mais un corps fatigué de tant d'ennuis et de tant de manières de vivre diverses et presque toujours contraires, je suis découragé par cette incurable faiblesse des membres, qui, en m'ôtant les ressources qu'un autre homme rencontrerait dans le malheur, me prive de cette résignation, de cette heureuse sécurité que je trouverais dans mes dispositions naturelles, dans les résultats de ma pensée, dans l'habitude d'être ou de me maintenir exempt de passion et de prestiges.

Me croirai-je pour tout cela le plus malheureux des hommes? nullement... Les peines cachées sont innombrables. Beaucoup d'hommes paraissent assez heureux ; mais ce qu'ils se disent à eux-mêmes est fort différent de ce qu'ils disent aux autres... Quant à moi, n'est-ce rien que d'être parvenu jusqu'à ce jour sans flatteries, sans bassesses, sans dépendance même, en général, et sans dettes, ayant des amis choisis.. ; n'ayant pas, il est vrai, rempli ma destination, mais enfin n'ayant rien fait qui en soit précisément indigne... ; un peu aimé ou estimé, un peu triste sur la terre et humilié de mes faiblesses, mais sans remords et sans déshonneur ; très mécontent de moi et déplorant le cours rapide d'une vie mal employée, mais n'ayant point à la maudire.

Je sais bien toutefois que, si je n'ai pu faire mieux dans les circonstances où je me suis trouvé, j'ai manqué de l'art d'en faire naître de plus fécondes. Je reconnais combien je suis loin de ce que l'homme peut atteindre, et de ce que moi-même j'eusse désiré dans ces moments d'énergie où l'on ne sent que l'élévation du beau, sans songer aux entraves terrestres. L'imagination voit un ciel d'une pureté parfaite ; mais quand l'œil veut en faire l'épreuve en quelque sorte, on découvre par degrés, dans toutes les parties, ces vapeurs plus ou moins épaisses qui affaiblissent et décolorent les plus beaux jours et qui les décolorent précisément afin que l'œil puisse trouver quelque repos.

Il est bon d'être au milieu de la vie : les regrets et les

(1) Dans les *Simples Documents etc.*, M[me] de S. donne le titre de ce roman : *Le Tyrol*. Elle ajoute à la liste des travaux inédits cette indication : « Fragments, n° 1, prêts pour l'impression. Fragments, n° 2, qui n'est pas désigné comme prêt. »

(2) Ce volume a été peu lu. L'invention dramatique n'était pas du ressort de celui qui a écrit les *Rêveries*. Il paraîtrait que quelques personnes ont supposé que j'étais l'auteur de ce roman. Malheureusement pour moi, mon style diffère essentiellement de celui de mon père et les experts en cette matière ne s'y fussent pas trompés. Il est arrivé aussi qu'un certain nombre de mes articles de journaux ont été attribués à mon père ; c'était sans nul doute les plus passables. Jamais une seule ligne de lui n'a été publiée sous mon nom. Nous n'étions ni l'un ni l'autre de caractère à admettre un pareil *tripotage*. J'ai toujours trouvé souverainement ridicules ceux qui, en se jugeant par eux-mêmes capables d'écrire, se font aider par une plume exercée. Un certain nombre de femmes auteurs ont été l'objet d'une semblable imputation, tant il répugne à beaucoup d'hommes de reconnaître aux femmes [illegible] capacités que celles qu'ils leur permettent d'exercer au profit de leurs maîtres. (*Note de M*[illegible])

reproches ont une place arrêtée dans nos souvenirs ; nous connaissons nos négligences, nos inadvertances, nos tiédeurs, toutes nos faiblesses. La joie nous paraît un peu ridicule, mais non le contentement. La paix est dans notre âme et l'indulgence dans notre cœur.

La grandeur humaine est extrêmement vantée ; je n'ai pas vu que l'homme pût être très grand, mais j'ai vu que l'homme pouvait être très bon, et il faut tâcher d'être bon : je crois que j'eusse pu l'être, si j'avais eu des jours moins asservis.

Mes écrits paraîtront sombres et l'on ne manquera pas d'y voir un effet du malheur qui m'a poursuivi. Je crois que l'on se trompera. D'ailleurs, le malheur devait, à la longue, influer bien plus sur mon humeur que sur mes opinions; or j'aime extrêmement la gaieté de l'intimité et je rirais comme un autre, quoique je sente le poids de cette main de fer qui reste appuyée sur moi. Mais je pense que c'est dans ce qu'on appelle bien ou mal, mélancolie, que nous trouverons les lumières désormais utiles.

Il y a, dit-on, dans mes écrits, trop de [vague] et de doute Je pense que ce reproche tombera et que c'est précisément par cette sorte de tendance, que mes écrits devanceront les temps. C'est par le vague qu'on s'approche de l'universalité ; c'est par le doute qu'on s'éloigne le moins de la vérité.

S'il arrive qu'un biographe songe à dire quelques mots sur mon caractère ou mes penchants, la justesse en cela ne sera pas facile. Je n'ai pas vécu vingt-quatre heures à mon gré et je n'ai jamais eu une demeure de mon choix..... Mes écrits fourniraient des indices, mais on s'y tromperait aisément. Si par exemple *Obermann* est souvent moi, souvent il n'est pas du tout moi. Aussi manque-t-il un peu d'ensemble comme caractère.

Dans ces siècles d'affectation et d'apparence, il aurait pu arriver que je fusse le seul qui entendît, qui voulût entendre ces regrets profonds que l'étude des choses inspire, seule voie sans doute qui puisse ramener les hommes au bonheur. Cependant, il s'est trouvé que bientôt après, M. de Chateaubriand, qui avait vu l'Allemagne, a écrit éloquemment dans ce genre. Mme de Staël paraît avoir aussi senti l'étendue de nos pertes ; mais la société a détourné ses idées. L'intention de jouer un rôle absorbe toutes celles de M. de Chateaubriand. Le dénuement rendra les miennes inutiles ; c'est ainsi que tout reste à recommencer sur la terre.

Je projette de réunir sous un titre commun les *Rêveries*, les autres fragments de l'*Amour*, etc., enfin toutes les feuilles informes et tronquées que j'ai écrites jusqu'à ce jour. Et cela, dès que j'aurais des fonds pour acquérir un petit domaine où pourront s'écouler quelques années plus paisibles, un peu loin de tous les songes qui ne m'ont jamais abusé.

De bonne heure, j'ai demandé aux hommes quelle loi il fallait suivre, quelle félicité on pourrait attendre au milieu d'eux et à quelle perfection les avaient conduits quarante siècles de travaux : ce qu'ils répondirent me parut étrange ; ne sachant que penser de tout le mouvement qu'ils se donnent, j'aimerais mieux livrer mes jours au silence et achever, dans une retraite ignorée, le songe incompréhensible.

Cette incertitude universelle nous importune et nous accable ; tout ce qui compose ce monde impénétrable, semble peser sur nous. En vain on cherche le vrai, on veut faire le bien, on renonce à d'autres désirs et on se dévouerait pour lutter contre l'erreur, contre le désordre ; en vain on dit : « Sagesse, ne te connaîtrai-je pas ? » Tout est muet. Ce silence nous oppresse. Les nobles désirs et les grandes pensées nous semblent inutiles. On ne voit que doute et impuissance et on sent que déjà on va s'éteindre dans les ténèbres, où ce qui est reste inexplicable, et ce qui doit être, inaccessible.

Liste des ouvrages publiés.

Les *Rêveries* sur la nature primitive de l'homme, publiées en 1799, puis en 1809. Elles ont été essentiellement revues pour la 3e édition, qui a paru en 1833.

De l'Amour, 1806, 1808, 3e édition, 1829. La 4e édition entièrement retouchée a eu lieu en 2 vol. en 1834 (1).

Obermann, 2 vol., a été imprimé en 1804, réimprimé avec des additions en 1833, et corrigé pour la 3e édition en un vol. publié en 1840.

Libres méditations d'un solitaire inconnu, publiées en 1819, très retouchées pour la seconde édition qui parut dans les circonstances les plus défavorables en 1830, le sont extrêmement pour une 3e qui paraîtra en 2 vol. in-8o.

Le Vocabulaire de simple vérité, petit volume imprimé pour la *Bibliothèque populaire* en 1833 et réimprimé en 1834.

Traditions morales et religieuses chez les divers peuples. La seconde édition revue a paru en 1827.

Résumé de l'histoire de la Chine, 1 vol. publié en 1824.

Résumé de l'histoire de la République romaine, en 1827.

Résumé de l'histoire de l'Empire romain, faisant suite, en 1827.

Observations sur le *Génie du christianisme* en 1816, ont été revues entièrement, mais non réimprimées.

Le *Génie du christianisme* dut, à son apparition, exciter des sentiments très-divers. La conversion de l'auteur au catholicisme avait été si subite que beaucoup d'esprits perspicaces doutèrent de sa sincérité. On soupçonnait M. de Chateaubriand d'avoir eu simplement l'habileté de saisir l'à-propos, c'est-à-dire de profiter de la réaction en faveur du culte que le pouvoir nouveau favorisait dans l'intérêt de sa politique. Et, en effet, M. de Chateaubriand semblait représenter le christianisme particulièrement comme une fiction poétique, supérieure à d'autres.

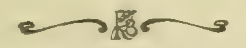
(1) Dans *Simples Documents, etc.*, la 3e édition de l'*Amour* est datée de 1828, la 4e indiquée : chez Ledoux ; la 3e édition d'*Obermann* est indiquée : chez Charpentier.

Cette manière de l'envisager scandalisa même quelque peu une partie du haut clergé.

Mon père ne trouvant pas les raisonnements de l'auteur sérieux et concluants, entreprit la réfutation de cet ouvrage. Les *Observations sur le Génie du christianisme* parurent en 1816. La censure n'en permit pas même l'annonce dans les journaux. Le comte de Sabran avait aussi publié une sorte de critique du *Génie du christianisme*, particulièrement, je présume, sous le rapport littéraire. Il dit à mon père que l'auteur en avait fait enlever toute l'édition, tirée sans doute à peu d'exemplaires. M. de Sabran, remarquable par l'élévation de la pensée, écrivait un peu en grand seigneur et ne cherchait nullement à tirer parti de ses écrits.

Mon père publia, en 1814, quelques brochures politiques qui s'écoulèrent rapidement.

EULALIE V. DE SENANCOUR.



UN PÈRE [1]

On s'est toujours adressé à moi sans se gêner, mais ta mère n'en est pas coupable. Aglaé, comme toutes les personnes de la province, s'imagine qu'à Saint-Pétersbourg on peut gagner de l'argent très facilement, — en veux-tu, en voilà, surtout quand il s'agit d'un personnage comme moi. Ma situation leur semblait si élevée que, dans une lettre ordinaire, ta grand-mère en me demandant de l'argent, écrivait : « Bien que vous soyez très haut placé, Dieu nous aidera peut-être, pauvres orphelins, à trouver des chefs encore plus haut ». Mais je ne comprends pas pourquoi elle accompagnait de menaces chacune de ses demandes, comme si je les avais rejetées jamais ! Deux mois avant ta naissance, Aglaé Dmitrievna m'envoya une lettre désespérée. Je compris que la vieille la tourmentait incessamment, trouvant grand plaisir à faire souffrir sa fille, qui ne pouvait s'en aller.

Tu sais : dans les pays chauds, il y a des araignées, qui, lorsqu'elles n'ont pas faim, ne sucent pas en une seule fois les grands insectes qui tombent dans leur toile ! mais avec une grande science de l'anatomie, elles piquent les pauvres victimes dans le nerf qui donne le mouvement ; la proie vivante est là immobile, attendant que son bourreau ait de l'appétit. Tu me pardonneras, Lili, mais je déteste ta grand'mère, elle est encore de ce monde et sans doute vous empêche tous de respirer librement, mais Dieu aidant, bientôt je t'arracherai de là. Dans les familles russes, il y a ainsi des vieilles femmes qui se croient non seulement le droit, mais le devoir de tourmenter tous ceux qui les entourent. Ta grand'mère est de celles-là. Elle ne vivra sans doute plus quand tu liras ces pages, et par conséquent ce que j'écris ne peut briser tes relations avec elle. J'ai connu une affreuse vieille femme qui martyrisait sa petite fille et disait pour la consoler : « En souffrant, tu mérites que Dieu te pardonne ! » Dans une lettre tout à fait exaltée, Aglaé Dmitrievna me disait qu'elle voulait se suicider, que sa vie déjà n'était plus tenable et qu'en suite elle serait pire, quand on ne pourrait plus cacher la honte. « Déjà, disait-elle, je ne me montre nulle part, pas même à l'église, pour qu'on ne me regarde pas et qu'on ne se moque pas de moi. »

La société russe, en province, est cruelle dans ces cas-là. Elle ne pardonne rien. Je compris bien la situation de ta mère. En finissant sa lettre, elle m'annonçait qu'un modeste et tranquille fonctionnaire de la ville, M. Voresnikov, voulait l'épouser : « Il n'est ni ivrogne, ni méchant, disait-elle, ses chefs en sont très contents. L'adjoint du Préfet a dit de lui : c'est un jeune homme très digne ; sans doute il n'a pas inventé la poudre et son instruction n'est pas très grande, mais il fait bien son service et sera peut-être un jour secrétaire du commissaire de police ! » Ta grand'mère était parait-il, enchantée de cette attestation, et surtout de ce qu'il avait donné sa parole qu'il l'estimerait, ce qu'il était prêt à jurer sur l'image de Saint-Ignace dont il porte le nom. M. Voresnikov était prêt à épouser de suite Aglaé, et à cacher sa faute, moyennant une dot de 5.000 roubles. « Son action n'est peut-être pas très morale, m'écrivait ta mère, mais il sera très bon et très attentif pour mon enfant et il lui donnera un nom ». Après avoir lu ces lignes je ne savais que faire. J'étais effrayé à l'idée que tu serais une enfant illégitime. Jamais la cruauté et la stupidité de notre organisation sociale ne se montre avec tant d'évidence, que dans ce cas où, avant leur naissance et sans avoir commis aucune faute, des malheureux sont déjà condamnés à la honte. D'autre part, je ne savais pas où je pourrais me procurer la somme demandée. Mes affaires alors n'étaient pas trop brillantes et je n'avais pas d'économies.

Le jour suivant, je reçus un télégramme, puis un deuxième ; je compris qu'Aglaé et sa mère avaient perdu la tête et ne savaient que faire, que le noble jeune homme, M. Voresnikov, qui considérait le mariage comme une affaire commerciale, était pressé et demandait d'en finir au plus vite. « Dans notre province, écrivait la vieille, c'était un beau parti qu'il ne fallait pas laisser échapper et qui ne voulait

1 Voir la *Revue Bleue* des 11 et 18 août [illegible]

pas attendre. Et elle ajoutait avec effroi : « la veuve Bouzoukine fait déjà des avances... »

Pendant une de ces journées d'anxiété, j'allai me promener dans les rues. Le temps était triste, humide; une sorte de neige fondue couvrait les murs des maisons, s'attachait à la barbe, aux habits. J'errais sans but et me trouvai bientôt près d'un groupe de personnes sur le trottoir. Au milieu du bruit, du tumulte, s'élevait un cri d'enfant plaintif et dechirant. Qui torture ainsi un enfant? Le gardien, un vrai géant, écarte la foule et se baisse vers quelque chose de très petit. « Qu'y a-t-il ici, demandai-je? » — « Voyez, s'il-vous-plaît, une canaille de cet âge qui vole déjà? » — « Qui, où est-elle? » — « Cette petite fille, haute comme rien et regardez comme elle a mis la main dans la poche de ce monsieur. » — « Laissez-moi, bon oncle, disait la petite fille pâle, que le gardien tenait très fort par la main. Pardonnez-moi, je ne le ferai plus jamais. » — « Quel est ton nom? — demanda sévèrement le gardien. » — « Jeanne, mon cher oncle. » — « Ce n'est pas très important, dit d'une voix grave un monsieur très bien vêtu, dans la poche duquel il n'y avait sans doute rien ; mais, si on pardonne à cet âge, qu'arrivera-t-il plus tard? punis-la, mon cher ». Le gardien commença aussitôt l'interrogatoire : « As-tu un père? » — « Non. » — « Une mère? » — « J'ai peur, laissez-moi. » — « Je te demande si tu as une mère? » — « Je ne sais pas. » — « Comment, tu ne sais pas, d'où viens-tu? » — « De nulle part. »

Imagine-toi, ma chère Lili, que la foule commença à rire, tous ces lâches ne trouvèrent que de la moquerie dans leur âme basse. « Tous les mêmes, il faudrait les mener directement de l'hospice à la prison ». Et sur tous les visages aucune expression de pitié, bien que l'enfant au désespoir balbutiât au travers de ses larmes : « Je voulais manger. Depuis deux semaines, ma tante est sans ouvrage; j'ai travaillé chez des blanchisseuses. » — « Bien, bien, allons! » — « Mon cher oncle, pardonne-moi ». Elle était terrifiée. — « Le chef décidera s'il faut te pardonner ou te punir, » répondit le gardien. — « Mon cher, voici ma carte de visite », dit la victime du crime, crime qui, du reste, n'avait pas abouti, et le monsieur, bien vêtu, donna sa carte au gardien. La victime !...... Ici, quelle était la vraie victime! Dieu, sans doute en décidera dans les cieux. Le géant prit comme un chien le paquet de guenilles, et des yeux rougis nous regardèrent avec épouvante. Il demanda un cocher, se plaça triomphalement dans la voiture, emmenant la grande malfaitrice au bureau de police.

Je sentis un coup au cœur, et ce jour je n'allai pas au Ministère. Je croyais voir devant moi la pauvre petite abandonnée : Si la même chose arrivait à mon enfant! Non, il faut absolument trouver les 5.000 roubles que demande M. Voresnikov. Dussé-je être perdu, il faut absolument que je les réunisse. Pendant une semaine, j'allai chez mes connaissances recueillant par petites sommes l'argent qui me manquait. Ma situation était telle que j'empruntai même à mes subordonnés. Ceux-ci m'ont prêté très volontiers, mais l'un d'eux m'a fait cette délicate allusion, qu'il est depuis deux ans déjà chef de bureau et qu'il y a une vacance dans la section voisine. Je ne pouvais rester en route; je commis la lâcheté de le nommer à un poste qu'il ne méritait pas. Trois semaines plus tard, je reçus un télégramme que je transcris littéralement.

« Du lointain, nous remercions, pour avoir fait notre bonheur, celui qui nous tient lieu de père, et nous supplions Son Excellence de ne pas nous retirer ses faveurs.

Ignace Voresnikov et sa femme Aglaé. »

Maintenant, je pouvais dormir tranquille. Mon enfant ne serait pas à l'hôpital; il ne serait pas dans la rue!

*
* *

Je crois mon enfant que je t'aime tant parce que tu m'as beaucoup coûté. Songe ainsi, quand tu liras ces lignes, à l'humiliation morale dont j'ai souffert pour ton éducation. Combien ai-je été ennuyé par ce seul Ignace Voresnikoff! Je puis en parler librement, car je sais que tu le considères comme un étranger. Aglaé m'a écrit plusieurs fois que tu as de moi une idée juste, que tu m'aimes, que tu lui parles souvent de moi, que ton rêve est de me voir, que tu pries Dieu pour moi. Je te vois d'ici, dans ton lit blanc, petite, toute petite fille, avec les yeux fermés, répétant très sérieusement après ta mère : Mon Dieu! sauve mon père, ton serf Ardalion! Ciel! que donnerais-je pour te voir dans ta chambre à coucher, pour admirer tes petites lèvres roses entrouvertes et tes gracieuses menottes.

Je crois que ton père officiel doit te garder comme la prunelle de ses yeux, parce que sur toi sont basés tous ses calculs.

Deux mois après le télégramme m'annonçant le mariage d'Aglaé, je reçus la lettre que voici mot à mot.

« Votre Excellence

Monsieur notre parrain de noces,

Ardalion Pétrovitch.

« J'ai l'honneur de vous informer très respectueusement de notre joie de famille. Hier, pendant la nuit ma chère épouse Aglaé Dmitrievna a eu heureusement un enfant du sexe féminin. La sage-femme qui l'a soignée — la meilleure de la ville — m'a dit, après la demande que je

lui ai faite, que l'enfant est bien portante et bien constituée, mais qu'il lui faudra une nourrice, car la mère n'a pas assez de lait. Sachant quelle grande part votre Excellence a la bonté de prendre à notre bonheur intime, nous et notre mère avons décidé d'attendre de vous le nom de baptême qu'il faut donner à l'enfant. Pour qu'il n'y ait pas de retard nous vous demandons très respectueusement de nous envoyer vos ordres par télégramme. Dans cette attente nous restons avec espérance et respect

les plus obéissants enfants et serviteurs
de votre Excellence

IGNACE ET AGLAÉ. »

Ma mère s'appelait Ludmila. C'était une femme admirablement douce et bonne, une vraie sainte. Pouvais-je te donner un autre nom? Je télégraphiai immédiatement: « Je vous félicite, nom Ludmila, prière de m'informer de la santé de la mère et de la fille. » Il me semblait que ce nom donnerait à Lili quelque chose de celle qui l'avait porté avant. Les hommes de notre génération sont sentimentaux; ceux d'à présent sont plus sceptiques et plus froids; moi, j'ai pensé que Ludmila ne pourrait être une mauvaise fille; j'ai prié ardemment ma mère pour que du monde des saints, où elle est maintenant, elle veille sur toi, te vienne en aide, te fortifie dans le bien comme elle le fit pour nous quand nous étions, dans ses bras, tout à fait petits.

*
* *

Si j'en juge par les lettres de ta mère tu comprends déjà ce qu'est Ignace Voresnikof. Il t'a donné peu de joie, c'est pourquoi je ne me gêne pas pour dire ce que j'en pense; je sais que tu n'en seras pas froissée, et tu dois être bien renseignée, pour que ta conscience n'ait à se reprocher aucune ingratitude vis-à-vis de lui.

Trois semaines aprés ta naissance je reçus successivement les lettres suivantes :

Mon inoubliable ami et bienfaiteur
« Ardalion Petrovitch,

« Je vous écris encore malade et vous supplie encore une fois de nous venir en aide. J'ai pensé, à cause de la délicatesse de votre âme et de la fierté de votre caractère que vous ne consentiriez pas à ce que mon mari Ignace paie lui-même les dépenses du baptême qui ont été de 500 roubles; car, pour une enfant de si haute naissance, nous n'avons pas pu faire les choses simplement. Nous avons donné 100 roubles au prêtre de la cathédrale, sans compter le vicaire et le chantre, jugez de ce que nous avons dépensé! Puis il a fallu acheter des cadeaux pour Ludmila; si Dieu me donne d'autres enfants, une simple robe de shirting leur suffira, ils ne seront pas gâtés, mais votre enfant doit être traitée autrement; puis nous avons fait un repas de baptême comme dans les maisons riches; toute la ville y était, nous avions fait venir les cuisiniers du cercle, et il s'est bu quelques douzaines de bouteilles de champagne du Don. Mon cher ami ne soyez pas fâché contre votre fidèle Aglaé et envoyez à Ignace le plus vite possible, parce que jusqu'à présent il agit très bien, mais s'il était trompé dans ses espérances il pourrait faire beaucoup de mal et de misères à Ludmila... Mais cependant jusqu'ici nous vivons très bien et nous prions Dieu pour vous notre bienfaiteur, parce que Dieu seul peut payer le bien que vous nous faites.

Avec fidélité et amour, je reste toujours à vous jusqu'au tombeau.

Votre Aglaé.

Dans la même enveloppe se trouvait une autre lettre de ta grand'mère, évidemment elle n'était pas tenue à l'écart dans ce nouveau ménage, elle y avait au contraire une large place.

Monsieur,

Je suis vieille, prête à chaque heure à aller devant Dieu, et il m'est tout à fait impossible de me désintéresser de vos actes. Si Dieu m'interroge, que lui répondrai-je? D'autant plus qu'Ignace est un homme très calme, très respectueux, et pour sa bonté il mérite un sort meilleur, car jusqu'ici il n'a pas battu Aglaé même du bout du doigt. Vous, chevalier de passage! vous êtes venu, vous avez déshonoré une fille, et vous êtes parti; mais moi, je ne l'ai pas autorisée à commettre cette lâcheté, et bien que vous ayiez fait sa fortune, nous ne vendons pas notre honneur. C'est pourquoi je vous demande instamment de payer à Ignace les dépenses dans lesquelles il n'est pour rien. Vous me pardonnerez, mais moi, je suis ainsi, je ne suis pas très savante, mais je sais que chacun est responsable devant ses chefs et que ceux-ci ne pardonnent pas une mauvaise action. Si Ignace a caché la faute d'Aglaé vous devez lui en être reconnaissant.

Je reste avec respect,
Votre servante.

CLAUDIE KLUKINA.

La troisième lettre était du noble monsieur Voresnikof, elle était courte, la voici :

« Votre Excellence,
Monsieur et bienfaiteur,
Monsieur et cher parrain de noce,
Ardalion Pétrovitch,

Je demande respectueusement à votre grandeur de me pardonner ce dérangement. *Ma* (selon les actes de la Cathédrale de notre ville) fille a été baptisée suivant votre désir sous le nom de Sainte-Ludmila. Après l'accomplissement de cet acte conforme à votre volonté, nous avons donné un repas pendant lequel le maire de la ville, colonel et chevalier Balouzaloff, a prononcé un toast à votre santé, et les chantres ont chanté à votre longue vie d'une façon si touchante que j'en ai pleuré. En vous rendant compte de cette cérémonie, j'ai l'honneur de présenter à vos égards l'addition des dépenses qu'elle a coûtées, et si par ignorance j'ai blessé la dignité de votre

Excellence en remplaçant le vrai Champagne par le Champagne du Don « La tête blanche de Sokoloff » à 1 rouble 30 copeks la bouteille, je demande à votre Excellence de me pardonner et d'oublier.

De votre Excellence.

De mon bienfaiteur,

Le fidèle serviteur,

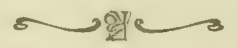
IGNACE VORESNIKOF.

Tu sais déjà ma chère Lili qu'à cette époque mes affaires n'étaient pas encore très brillantes. Pour t'élever il me fallait faire chaque jour de nouvelles dettes. Il fallait engager tout ce qui était chez moi, et parmi mes subordonnés se créa la légende de l'avarice extraordinaire de leur chef. Mais cela n'était rien pour moi. Je sauvais mon enfant et je regrettais seulement que l'obstination d'Aglaé et de ta grand'-mère m'ait empêché d'être ouvertement ton père. Le soir, quand j'étais à la maison je me représentais comment on te lavait, et toi toute rouge sous le savon, protestant par de grands cris contre ces soins, puis, frottant tes yeux avec tes petits poings et te jetant sur le sein de ta nourrice que tu pinces de tes doigts si petits et si roses!

Quand je pense à cela, moi célibataire isolé, ma vie s'anime. Tu la remplis toute, toi que je n'ai encore jamais vue. De nouveau je pense à mon enfance, je retrouve dans mon âme la foi enfantine et, joignant les mains comme autrefois me l'apprit ma mère, je prie Dieu pour toi si éloignée.

A suivre. W. NEMIROVITCH DANTCHENCO.

Traduit du russe par J.-W. BIENSTOCK.



VERS LE CALME

Bernard Lafeuillette était certainement le plus tranquille des fonctionnaires des Colonies. Depuis vingt-sept ans, il appartenait au même bureau, où il était connu sous le sobriquet réputé avantageux de « Céladon ». Ni Ovide, ni l'*Astrée* n'avaient présidé à son origine, qui n'était rien moins que fabuleuse ou romanesque.

Encore expéditionnaire, Lafeuillette employait volontiers la conjonction « donc ». Particulièrement lorsqu'il s'agissait de désigner la place occupée par un dossier qu'un collègue venait consulter :

— C'est là, donc!

Puis il s'était surveillé, corrigé. Mais il n'en faut pas davantage pour créer un surnom, décevant problème pour les inquiètes générations à venir. Notre héros, en effet, n'avait rien d'un soupirant. Même il n'avait jamais aimé — au sens vulgaire du mot — et ne paraissait pas à la veille de tomber dans cet égarement. Son visage tirait sur le rouge brique plutôt que sur le vert feuille de saule. Petit et rond, il ressemblait à un quartaut de bière. Il était blond et portait la barbe d'une façon un peu compliquée : deux longues côtelettes près des joues, une courte moustache et une impériale en forme de grosse virgule jaune d'œuf. Son regard était débonnaire.

Il était vêtu à l'ordinaire d'un pantalon à la hussarde, d'un veston bleu marine à col droit et d'un chapeau haut de forme mat à bord plat. Un ami artiste lui avait conseillé d'adopter ces insignes de l'intelligence émancipée.

Il faisait partie du bureau 321, et sa table était parallèle à la grande gouttière nord du Pavillon de Flore. Il devait se pencher un peu pour apercevoir le quadrige de l'Arc-de-triomphe du Carrousel, mais de son fauteuil, dès qu'il levait les yeux vers le ciel, — et il ne manquait pas de le faire à chaque minute, — ses regards s'arrêtaient sur les genoux monstrueux d'une déesse en bronze, qu'un ingénieux architecte avait installée, assise, sur le bord d'une corniche. C'était la compagne de ses rêves. Il ne connaissait pas son visage, malencontreusement tourné vers une autre fenêtre, (celle d'un bureau où il ne pouvait pénétrer), mais ce mystère attisait sa passion. Le petit homme ventru aimait une divinité de conséquence.

Cet amour n'allait pas jusqu'aux épîtres en vers. Céladon ne parvint jamais à supplanter Lafeuillette, mais l'émotion qu'il ressentait le poétisait intérieurement, le grandissait de plusieurs coudées dans sa propre estime. La déesse était du reste la bonté et la résignation personnifiées. Les petits oiseaux picoraient dans son giron les graines que le vent y déposait, et quand l'hiver venait, la statue étant rarement au soleil, la neige et l'eau y séjournaient des journées entières sans qu'elle laissât échapper un mouvement d'humeur. Un couple d'hirondelles avait bâti son nid au bout de son pied et c'était, chaque année, une cérémonie attendrissante que la réintégration printanière des jolies voyageuses.

Lafeuillette, à partir de ce jour, vivait sur la pointe des pieds, essayant d'apercevoir la verdure du jardin des Tuileries, — la mousse du toit, le lichen de la bonne déesse ne lui suffisaient plus.

Ce nid, au bout du pied de sa bonne amie en bronze, l'incitait aux villégiatures. Ce pied hors de la corniche symbolisait la banlieue, ceinture édénique de l'enfer parisien.

Il habitait à l'ordinaire dans une petite rue qui avoisinait le square Velpeau, à un quart d'heure du ministère. Il était célibataire, mais il avait une façon de ménage, grâce à sa sœur qui ne l'avait jamais quitté depuis le lycée. Leurs petites rentes, jointes

au traitement du fonctionnaire, leur assuraient une commode aisance. Ils ne connaissaient que de nom la peur du lendemain et leur vie quotidienne était pondérée et quasiment automatique.

Bernard et sa sœur Adèle se levaient à peu près à la même heure, se rejoignaient devant le café au lait matinal et se livraient à une uniforme conversation sur le prix des choses et le menu du jour. Ils étaient régulièrement du même avis, ce qui écourtait la discussion. Ils avaient les mêmes goûts, les mêmes opinions, les mêmes répugnances.

A dix heures moins le quart, le frère et la sœur descendaient ensemble de leur modeste « quatrième sur la cour », la sœur se rendait aux provisions, le frère au bureau 321, près de la grande gouttière nord du Pavillon de Flore.

A midi et quart, les deux excellents célibataires se souriaient, l'un vis-à-vis de l'autre, devant les petits plats confectionnés par Mademoiselle Adèle. On commentait les évènements relatés dans le journal du jour. On parlait du ministère.

Et tandis qu'Adèle vaquait au soin du ménage, Bernard retournait à deux heures moins un quart, vers sa gouttière et vers sa déesse.

Les soirées était somnolentes et courtes.

— Ah ! si nous pouvions habiter la campagne ! » soupira un soir, tout haut, le petit employé ventru.

C'était une belle soirée de mai et, sur la cour, toutes les fenêtres étaient ouvertes. Du haut en bas de l'immeuble, s'étageaient les premiers corsages clairs, les premiers « bras de chemises ». D'une mansarde sortait, sans façon, à l'américaine, une paire de pantoufle, tandis qu'en dessous une jeune fille arrosait, avec l'eau d'une carafe, une caissette de tulipes jaunes d'or.

A ce brusque exposé d'une légitime ambition, Mlle Adèle Lafeuillette quitta son feuilleton, assujettit ses lunettes, et fixant son frère qui avait baissé les yeux, elle écarta lentement les bras :

— Pourquoi pas ? prononça-t-elle.

— Tu consentirais ? demanda en rougissant le timide Céladon. Tu consentirais à t'établir définitivement à la campagne, dans un petit coin vert de la banlieue, sur la ligne des Invalides, pour ne pas être trop éloigné du ministère.

— Comme tu es précis ! Tu y pensais donc depuis longtemps ?

— Depuis toujours ! avoua le véridique Bernard, les regards perdus dans des rêves lointains.

C'était à ses débuts au ministère. Il n'avait point encore ses glorieuses côtelettes ni sa barbiche de grognard, mais il était svelte et arborait son premier bord plat. C'était au temps des illusions printanières. Quoique parisien depuis trois générations, depuis ce mois de mai 186., son rêve ne l'avait pas quitté.

— Ah ! si nous pouvions habiter la campagne !

Il savait graduer ses désirs. Celui-là, quoique inné, était irréalisable. Il l'entretint en lui, le choya, le façonna, mais s'interdit de l'exprimer. Cependant, il arriva que son caprice de jeune homme devint une passion d'homme mûr et, finalement, au seuil de la vieillesse, un ardent besoin.

Adèle, aux aspirations parallèles, était mûre, elle aussi, pour le cottage à vingt minutes de Paris et le jardinet qu'on cultive soi-même.

Il n'y eut donc pas de discussion. Mais Bernard voulut s'expliquer. Au tournant de la vie, on aime à résumer son passé et à traduire par avance l'avenir en sentences :

— Ma chère Adèle, je ne t'apprendrai pas que ce que je prise par dessus tout, c'est le calme. Si mon avancement a été long, du moins ai-je pu me faire maintenir dans un même bureau. Si nous n'habitons qu'un modeste appartement, peu en rapport avec mes appointements actuels, du moins n'avons-nous jamais déménagé. Et regarde quels précieux avantages j'ai tiré de mon amour du calme. Mon chef de bureau actuel me considère avec autant de vénération que si j'étais son supérieur hiérarchique : je suis le doyen de carrière de mon couloir. Je connais les repaires les plus cachés des plus petits dossiers. Les palmes et la rosette me sont venues tout naturellement, au jour prévu. Et j'ai calculé que notre bon vieil appartement nous avait fait économiser, au bas mot, vingt mille francs. Ce sont des résultats et qui donnent raison à la façon dont j'ai toujours envisagé l'existence. Oh ! ça n'est pas très compliqué, je l'avoue. D'aucuns taxeraient d'égoïsme ce modeste programme. Mais tu es là, par bonheur, Adèle, preuve vivante de préoccupations plus élevées. Tu as vécu pour moi, j'ai vécu pour toi. Nous fûmes et nous sommes mutuellement « autrui » l'un pour l'autre. Cependant je mentirais si je n'avouais pas que j'ai songé quelquefois à moi-même. Qu'on me montre celui qui ne pense pas d'abord à lui. C'est la base de la plus vulgaire prudence. Il ne faut pas trop se disperser. Mais je le dis bien haut, à ma gloire : mon dessein ne fut jamais de gêner mon voisin. Mon caractère offrait une digue naturelle à toute ambition démesurée. Et au moment où l'heure sonne de la récompense que je crois avoir méritée, à quoi songeai-je ? A éblouir, par mon luxe, mes collègues ? A m'offrir des voyages, de bruyantes et coûteuses distractions ? Non. Je n'ai jamais eu qu'un culte : le calme. Dans ce siècle agité, je me hausse en exception ! En reconnaissance du petit bonheur quotidien que m'a procuré ma vie calme, c'est vers *plus de calme* encore que je me sens attiré. [illegible] rea-

lise un vieux songe et, en même temps, je prolonge, naturellement, mon existence d'hier. Pas de heurt. Je descends de ma corniche des Tuileries dans la banlieue, par une pente douce. N'est-ce pas la meilleure méthode contre les faux pas ?... Ce n'est pas au moins que je me plaigne de notre quartier. Nous y sommes honorablement connus et je n'oublie pas que nous sommes nés tous deux à cinq cents mètres d'ici. Mais le bruit commence à me fatiguer, le brouhaha des rues, les gens qui courent, les voisins qui se chamaillent dans l'escalier, les tramways qui cornent, les concierges qui vous épient... Ah! avoir une petite maison à soi et vivre à l'ombre, en silence, comme si tout le ciel et tout l'air et le soleil étaient pour vous seul. Il n'y a qu'en province qu'on peut se créer ce bonheur-là.

Jamais il n'avait parlé aussi longuement. Il s'arrêta pour souffler. Sa sœur hochait la tête sans dire un mot, mais son sourire soulignait chaque phrase du discours fraternel. L'autre elle-même qu'il était parlait selon son cœur et selon son esprit.

Il n'avait pas tout dit. Ayant taquiné un instant la virgule couleur jaune d'œuf qui prolongeait son menton rond et gras, il reprit :

— A cinquante ans, je puis inaugurer une vie nouvelle, car il se trouve que j'ai, intacts, mes cheveux, mes jambes, mon estomac et mon cerveau. Je les ai ménagés : voilà mon secret. Si j'avais des amis, je le leur livrerais.

Le modeste Bernard Lafeuillette, grisé par ses propres paroles, écartait les bras avec une emphase peu coutumière, et, renversé dans son fauteuil, présentait à la foule imaginaire de ses auditeurs, un ventre « plus qu'intact » belle image de sa philosophie pacifique.

Il s'agissait de ne pas louer à la légère l'abri définitif de ce couple d'onctueux célibataires. Bernard obtint un congé de trois jours et, un bâton ferré à la main, il arpenta les chemins depuis Issy jusqu'à Versailles. Il parut d'abord se décider pour Val-Fleury à cause du nom, mais finalement il opta pour Vélizy, plus neuf. Il loua une toute petite maison composée d'un rez-de-chaussée surélevé et entourée d'un jardinet clos d'un mur de deux mètres en briques rouges. Cinq autres villas toutes pareilles entouraient la sienne qui se trouvait au centre de ce damier, disposition excellente « à cause de la sécurité ».

« Ce sont des gens bien tranquilles, avait dit la loueuse, en montrant le chalet de droite et le chalet de gauche. »

Et Bernard s'était félicité de la chance qui semblait avoir guidé ses pas. Le châlet de droite s'appelait *la Valkyrie*, celui de gauche *la Chaloupe*. Esprit modérément inventif, le nouveau banlieusard décida que son « Pavillon » serait baptisé *de Flore*.

Et le déménagement eut lieu, au grand émoi du concierge, des voisins et des commerçants du quartier.

Au ministère, on ignorait tout, quand un matin on vit arriver Céladon avec un souple panama, un veston flottant et, sous le bras, un gros indicateur des chemins de fer plié en long.

— La Belgique? l'Italie? les Pyrénées? interrogèrent, dressés sur leurs poings tous les camarades du bureau 321.

— Non, Vélizy ! avoua modestement le voyageur.

— Pour un mois ?

— Pour toujours.

Le bureau 321 était perplexe. Devait-il s'étonner, admirer ou rire ? Il ne savait. Il se tut.

Céladon, humble, sourit et s'excusa :

— Vous ne vous apercevrez de rien. Grâce aux deux gares de Chaville et à celle de Vélizy, j'ai la faculté de prendre quatre-vingt trains par jour. Mon abonnement me donne droit à tous... Si j'avais connu plus tôt ces facilités, il y a longtemps que j'aurais lâché la rue de la Chaise. Vous devriez tous habiter la campagne.

— Quel zèle !

Mais déjà, son panama coiffant le buste jauni de la République, — ornement de la cheminée, — Bernard La Feuillette avait, machinalement, passé ses manches de lustrine verdâtre et, l'œil grave, il compulsait l'indicateur.

Tandis qu'autour de lui, on discourait sur les avantages et les inconvénients des villégiatures, il se fabriquait un horaire résumé ne relatant que les trains commodes des trois gares, Invalides, Montparnasse et Saint-Lazare. Parfois, il disait tout haut des heures de départ et d'arrivée et ajoutait : vingt-cinq minutes, vingt-trois minutes !

« Vingt-trois minutes du quai d'Orsay ! c'est admirable ! avouez-le ! »

De temps en temps, il tirait sa montre et hochait la tête... A midi moins le quart, il retira ses manches. Son voisin de table était en visite dans le bureau voisin, son vis-à-vis dormait; les autres, derrière les portes d'un grand placard ouvert, se fabriquaient un apéritif. Bernard prit son chapeau, sourit à la cuisse monumentale de la déesse et s'éclipsa.

De peur de manquer son premier train, il courut tout le long du quai. Il voulait prendre « midi ». Il monta comme le convoi s'ébranlait ce dont il ressentit une grande joie, pimentée par une sorte d'effroi rétrospectif. Il regarda les voyageurs, goulûment, pour se graver à jamais leurs traits dans l'esprit. N'allaient-ils pas être désormais ses compagnons de

route? Il ne doutait pas qu'ils n'eussent tous une petite maison avec jardin à Chaville, à Viroflay et peut-être, qui sait? allaient-ils descendre à Vélizy même.

Il fut un peu mortifié de quitter son compartiment tout seul.

Par bonheur les autres wagons furent plus généreux...

En dix minutes, d'un pas relevé, il atteignit le petit pavillon de Flore. Mlle Adèle leva les bras au ciel en le voyant :

— Déjà? Mais le déjeuner n'est pas prêt!

— Sapristi! et tu sais je n'ai qu'une heure à te donner. Que dis-je une heure? D'une heure, je retranche dix minutes pour venir, dix minutes pour retourner; reste quarante minutes. Il faudra que je te fasse un tableau avec mes heures à l'encre rouge, et que je collerai au milieu des casseroles. C'est très important! Je vais t'aider à cuisiner.

— Non. Mets le couvert et va à la cave.

Un peu de précipitation régna ce matin là dans la petite villa.

Bernard dut avaler son café brûlant. Il courut mal, au retour, sa digestion l'alourdissant un peu. Le train était en gare ; comme il poussait la porte, le train filait déjà, rapide, mu par l'électricité, qui n'attend pas.

— Cela devait arriver fatalement aujourd'hui, songea, résigné, notre parisien transplanté. C'est une bonne leçon qui me profitera.

Il avait oublié son horaire sur la table, chez lui. Il se précipita vers les affiches. Monté sur la banquette de bois ciré, le chapeau rejeté en arrière, ses gros doigts appuyés au mur et suivant les lignes horizontales et verticales, il se convainquit qu'il n'avait plus de train avant une heure dix minutes, par les Invalides. Mais, à la gare Rive gauche de Chaville, il avait un train dans douze minutes. Sans plus d'information, il sortit précipitamment de la gare et reprit le pas de course du matin. Il mit un quart d'heure à faire le trajet. Qui sait? Le train aurait peut-être du retard. La gare était vide. Un petit froid lui courut sur le dos. Il frappe à un guichet.

— Le train d'une heure 44 est passé?

— Il y a pas de train à 1 h. 44, en semaine, monsieur. Il n'a lieu que le dimanche.

— Ah! parfaitement! je ne suis pas encore bien au courant. Je suis un nouvel abonné et j'ai perdu mon horaire...

— Je puis vous en céder un.

— Avec plaisir.

Le chef de gare remit donc à Bernard Lafeuillette un minuscule horaire de dix centimes où n'étaient consignés que les trains allant de Vélizy à Paris et réciproquement. Notre homme n'avait plus qu'à prendre congé, son petit papier sauveur à la main.

Avec quelle joie reconnaissante, il s'aperçût qu'il avait un train dans quinze minutes à la gare Rive droite. « C'est tout avantage, réfléchit-il ; j'arrive à Saint-Lazare qui est bien plus près du ministère que ne l'est la gare Montparnasse. A quelque chose malheur est bon. »

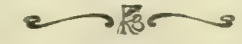
Il courut, pour le principe, la gare n'était pas très éloignée. Il courut en amateur, les yeux fixés sur son petit horaire bistre. Tout à coup, il entendit le sifflet d'une locomotive et le bruit des freins sur les roues.

— Pourvu, mon Dieu?...

Il leva les yeux implorants, vers le Ciel. Le Ciel fut inexorable. Le pauvre Lafeuillette manqua son troisième train. Il n'alla pas jusqu'à la gare. Il rebroussa chemin, le front barré de sueur froide. Il allait au hasard, dédaigneux désormais de cet horaire fallacieux, qui, dans la poche de côté de son veston, montrait une corne de sa démoniaque personne.

— Je suis réprouvé, maudit. Il est inutile de lutter. Les Colonies se passeront de moi aujourd'hui. Je ne puis pourtant pas aller aux Tuileries à pied. Du reste je suis fourbu!

(*A suivre.*) JACQUES DES GACHONS.



Musique

—

COMMENT LE PHILISTIN DEVINT SNOB

C'est l'histoire des quarante-cinq dernières années de Paris. — L'histoire artistique et musicale d'un demi-siècle et l'évolution du public français.

Et, d'abord, qu'est-ce qu'un *snob*?

Chacun peut définir le *philistin* : « Bourgeois! » disaient les rapins chevelus de jadis; « Épicier! » lui criait le bohème un peu gavroche de Gavarni. Le philistin, c'est l'antipode du connaisseur, de l'artiste; et Schumann, critique musical, ameutait contre lui toute la tribu sacrée des « Compagnons de David » : nous dirions les purs.

Mais *snob*, ce mot d'outre-Manche?

Ouvrons un dictionnaire anglais : SNOB, 1er sens : *parvenu* (retenir ce sens-là!); 2e sens (dérivé) : poseur, petit grand homme; 3e jobard ou capon; 4e terme d'université : bourgeois, par opposition aux étudiants; 5e (sens imprévu) : ouvrier qui travaille pendant une grève; 6e ouvrier cordonnier, passons... L'adjectif *snobbish* et les substantifs *snobbishness* ou *snobbism* expriment un mélange plus ou moins dosable de sottise vulgaire et de peureuse

vanité. Ces mots n'ont pas d'équivalents en français. A défaut du mot, nous avons l'espèce.

Parvenu! C'est bien cela... Le snob est le philistin qui se donne des airs de connaisseur et qui fait l'artiste. C'est le parvenu de l'esthétique. Le Romain qui parlait grec. L'Anglais qui se croit musicien. L'adorateur secret de la *Dame blanche*, qui ne jure tout haut que par la *Goetterdämmerung* ou par *la 106*...

On est snob dans la vie non moins que dans l'art : tout snobisme est un asservissement à la mode qui passe... A table, on refuse le vin qu'on adore, depuis qu'il est de meilleur ton de boire de l'eau. A la campagne, on s'expose à la poussière qu'on déteste, depuis qu'il est chic de faire de la vitesse et d'écraser les rêveurs .. Le siècle de l'automobilisme et de l'appendicite a ses exigences ; les précédents eurent les leurs.

Les snobs, à ce compte-là, seraient éternels? A toutes les époques romantiques ou raffinées, les snobs se retrouveraient sous la grimace de tous les précieux : on connaît le gongorisme et l'euphuïsme au temps où « l'emphase frissonnait dans sa fraise espagnole »; car le romantisme ne date point de 1830. Quand il survint, Corneille et Rembrandt naissaient...

Arrière-petites-nièces de nos Précieuses ridicules, les *snobinettes* que Jules Lemaître a croisées longtemps dans les couloirs du Théâtre de l'Œuvre! Elles sortaient du Théâtre-Libre et du réalisme; et de froids bandeaux botticelliques symbolisaient leur conversion. Qui fera l'histoire du Symbolisme, de ce lointain passé d'hier? C'était l'heure où le sourire de Léonard disputait à la victoire posthume de Manet le Salon du Champ-de-Mars : on respirait les lys de Burnes-Jones en reluquant les bagues de Jean Lorrain ; *la Damoiselle élue* chantait en s'accoudant aux balcons d'or du ciel... Est-ce déjà loin, mon Dieu! De grands écrivains ou de grands artistes mondains n'échappent guère au snobisme, quand ils veulent bien nous confier à propos leurs cauchemars d'opium ou leurs sensations d'Italie...

Donc, le snobisme est vieux comme le monde, étant l'affectation des sentiments qu'on n'a pas. Mais, en art, en musique, il est de fraiche date. Et c'est là le point d'histoire à toucher. Voyons de près comment le philistin devint snob. Oui, comment tout le monde devint-il artiste, en cette France bourgeoise ou frivole qui scandalisait l'élite romantique?

Aux yeux sévères des inspirés, la France ne fut longtemps ni poète, ni artiste. Rappelez-vous les anathèmes plus ou moins discrets ou hautains des poètes : Vigny, troublé par l'insouciance de l'âme française, ou se méfiant du succès, « signe de médiocrité »; Baudelaire, exaltant Théophile Gautier, magicien ès lettres et miracle littéraire dans le Paris de Louis-Philippe ; Berlioz, traitant les Parisiens de crapauds et la France de marais... La métamorphose des philistins remonte à moins d'un demi-siècle. Un futur maître disait au premier concert Pasdeloup, le dimanche 27 octobre 1861 : « Nous ne sommes pas musiciens; mais nous pouvons le devenir. » Auparavant, la musique, art jeune et retardataire par excellence, était uniquement théâtrale ; et des deux contemporains qui se détestaient, Hector Berlioz et Adolphe Adam, ce n'est point le premier qui paraissait le grand homme. La mélodie facile, ivresse du philistin, coulait à pleins bords, comme la chanson aux soirées du Caveau. Ce n'étaient que flons-flons, ce n'étaient que roulades, que la jeunesse de Bizet songeait lentement à proscrire. En plein rossinisme boulevardier, le *Faust* de Gounod passait pour wagnérien. On sifflait *Tannhäuser*, on faisait des mots sur la folie de Wagner en prenant des glaces chez Tortoni. Point de snobs musicaux, alors! Le dernier genre était de mépriser l'Allemagne et « la musique de l'avenir », et d'exalter le bon temps. Berlioz ricanait lui-même, à ses heures, et Baudelaire seul devinait... Heureux âge, assurément, où les génies étaient contestés, où la fortune ne les visitait point dans leur lit, où la lutte les préservait de l'adulation!

La justice, en art comme ailleurs, est boiteuse, donc tardive. Elle vient à pas comptés, et son apothéose enfante une affectation nouvelle. Les contempteurs d'hier sont les plus empressés. Après le règne des *bourgeois*, celui des *artistes*! Vive le génie partout, l'art dans tout! C'est une révolution dans les cervelles.

Beethoven, Berlioz, Wagner, éclipsent Adolphe Adam. Longtemps méconnus, les génies et les *dernières manières* des génies sont proclamés par quelques uns. Une élite parle : on sourit d'abord, puis on écoute. Quand on ne rit plus du tout, c'est très dangereux! « Les dernières sonates et les derniers quatuors de Beethoven, source troublée où sont allés puiser tous les mauvais musiciens qui ont voulu se partager l'empire d'Alexandre ; mais les Richard Wagner, les Liszt, les Berlioz, et même Schumann, qui est un artiste de vrai mérite, ne bâtissent que sur le sable, et seront la fable de l'avenir, comme ils le sont de la génération présente... » Ainsi vaticinait Scudo, le 15 juillet 1856! On se réveille un beau matin, et ces monstruosités là sont devenues les chefs-d'œuvre. Impossible de lutter davantage! Et le philistin se fait snob.

Alors, un raisonnement semble impérieux : nous avons méconnu d'authentiques génies; si nous allions faillir encore? Et la crainte de méconnaître

conduit à tout admirer. En avant, toujours! Prenons le dernier train, poussons le dernier cri, frappons sur le dernier clou (qui sera si vite chassé par un autre) .. Attention! Puisque, la dernière manière de Rembrandt est prodigieuse (du moins, on nous le dit), admirons de confiance toutes les dernières lueurs mourantes de Carrière ; puisque le bloc de Michel-Ange est le sommet de la statuaire, exaltons les vertiges les plus enveloppés de Rodin ; puisque les *ultima verba* de Beethoven sont décidément ses chefs-d'œuvre, applaudissons les symphonies les plus abracadabrantes ou les plus mystificateurs des murmures... Et c'est l'état d'âme qui règne aux Indépendants, au Salon d'automne, en tous les cénacles. On n'a plus d'autre crainte que de paraître arriéré... N'est-ce pas faire vraiment trop d'honneur à M. Matisse? C'est l'état d'âme du snob intellectuel, qui raisonne. Ils sont loin de raisonner tous. Nos moutons de Panurge suivent le berger. Il y a toujours bien quelque chef des parures subtiles ou des odeurs suaves... Il y a beaucoup du courtisan d'autrefois dans le snob d'aujourd'hui :

Je définis la cour, un pays où les gens,
Tristes, gais, prêts à tout, à tout indifférents,
Sont ce qu'il plaît au prince, ou, s'ils ne peuvent l'être,
Tâchent au moins de le paraître.
Peuple caméléon, peuple singe du maître !
On dirait qu'un esprit anime mille corps;
C'est bien là que les gens sont de simples ressorts...

Il y a le snob aventureux, qui s'embarque ostensiblement pour toutes les Cythères ; il y a le snob honteux, qui semble hésiter, qui ne vient qu'à la nouveauté fanée... L'un pérore, l'autre écoute ; il découvre César Franck quand Debussy, déjà, nous paraît classique ; et l'innovation d'avant-hier l'empêche de dormir... Affaire de tempéraments !

Snobs, ô mes amis, que je vous plains! N'avoir jamais le courage de votre opinion, si vous en avez une : toujours affecter des sentiments, sans en avoir aucun ; vous croire sans trêve obligés d'adorer ce qui paraît rare ou fort, cahotés, ballotés, incertains, perpétuellement écouteurs, et n'osant plus l'aveu d'une secrète sympathie pour un air ancien, *vieux comme Hérold!*

Jamais un plaisir pur, toujours assauts divers!

Poltrons élégants, que vous êtes à plaindre! Et votre couardise qui s'observe a quelque chose d'héroïque. Dans la vie, encore plus qu'au théâtre, il est si difficile de savoir écouter! Il faut déjouer les pièges, éviter les gaffes, deviner l'ironie, laisser à nos aïeuls bons enfants la candeur de vanter l'*Ernest* de Praxitèle ou de prendre le Pirée pour un homme... Le snobisme bien pratiqué n'est pas une sinécure. Le snobisme est un corollaire, j'allais dire une caricature de notre éducation musicale (qui fut si rapide après avoir été si lente), et l'inévitable parasite d'une merveilleuse floraison.

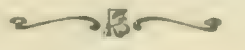
Trop de fleurs! Les abeilles surmenées, les frelons bourdonnent. Trop de mets succulents! Peut-on les assimiler tous? Après Berlioz, Wagner, et Gluck, et Mozart, et Beethoven! Avec César Franck, Bach ressuscite, et Monteverde! Que faire? Il faut lâcher Richard Strauss pour Claude Debussy, l'éclat pour l'estompe, l'outrance pour la mesure, le vin violent pour l'eau fraîche. L'obscurité la plus mallarméenne fait place à une crise de purisme : écoutons vite Mozart, Anatole France et Racine ; rapprochons Ingres et Manet; pâmons-nous devant les Primitifs français ou les instruments anciens. Le théâtre le cède à la symphonie, la symphonie à la musique de chambre ; Wagner décline, et le philtre de *Tristan* perd de son empire : exaltons désormais la *musicalité* de l'art pur! Le snobisme est une indigestion qui multiplie les sorbets pour conserver belle contenance.

Un instant de conviction pourrait tout gâter... Aux concours du Conservatoire (où il faut être vu), quel malheur public si le naturel, qui revient parfois à toute bride, allait s'enthousiasmer pour un grand air de Meyerbeer! Il faut crier bien haut, désormais, que Gluck ne serait rien sans Rameau, sourire en plein surmenage, juger d'emblée l'*écriture* des morceaux et la *technique* des concurrents, deviner le *ton* du morceau déchiffré sur les lèvres complaisantes d'un voisin discret : les plus élémentaires devoirs du snobisme sont aussi variés que nombreux.

A son tour, le snobisme engendre une contre-affectation d'indépendance : à Rome, l'avocat flattait les vieux juges en paraissant ignorer, dans ses *Verrines*, jusqu'aux noms des grands sculpteurs grecs ; l'anti-snob est revenu de tout sans y être jamais allé ; volontiers, il se dit bourgeois : *Pelléas et Mélisande* lui redonnent du goût pour Boïeldieu.

Cependant, nos bons snobs infatigables glissent dans tous les poncifs nouveaux, emboîtent le pas, regardent le costume de l'opinion, suivent la haute mode en paraissant la conduire ; et leur piété pharisienne n'a d'autre émoi que de rater le dernier train qui part pour la dernière Toison d'or! Le snobisme, en dernière analyse, est une hypocrisie qui se veut supérieure à la trivialité de la franchise ; c'est un hommage que la légèreté française rend à la majesté du grand art; et même ses bienfaits ne seraient pas chimériques, si Pascal ne se moque point quand il nous recommande de joindre les mains pour provoquer la prière...

RAYMOND BOUYER.



Chronique

—

UNE FACHEUSE INSOUCIANCE

Au Palais de Versailles

Il n'est point, assurément, de pays, qui offre une si attachante variété de sites gracieux ou grandioses et de beaux monuments des divers âges, que la France. Mais, occupés à médire de nous-mêmes, nous ne songeons guère à faire connaître et apprécier ces merveilles de l'art et de la nature, que même la plupart d'entre nous ignorent.

Où trouver petite capitale XVIIIe siècle d'aspect plus élégant et opulent à la fois que Nancy, forteresse féodale plus formidable que Coucy, villes mieux campées sur des belvédères que Poitiers et Laon, vieille cité plus moyen-âgeuse que Carcassonne, ou plus pittoresque que Le Puy... pour ne citer que quelques noms, — et pas les plus réputés, — pris au hasard dans nos provinces ?

Versailles même, malgré son prestige séculaire, Versailles, qui bénéficie du voisinage de Paris et qui reçoit aux jours de « grandes eaux » des nuées de promeneurs bruyants et pressés, est-il pieusement étudié, aimé, recherché, comme telle autre ville d'art étrangère ?

Et cependant ne forme-t-il point le plus admirable musée, où se dressent, dans un magnifique décor, les œuvres les plus délicates et les plus fortes de la statuaire française ? Quel inoubliable spectacle, qu'un beau soir d'été à Versailles, quand le soleil, qui se meurt au fond du parc, ceint d'un nimbe d'or les splendides perspectives et les nobles architectures, et répand sur le féerique paysage la plus majestueuse sérenité ! Et quelles évocations !

« Dites-nous, marches gracieuses,
Les rois, les princes, les prélats,
Et les marquis à grands fracas,
Et les belles ambitieuses,
Dont vous avez compté les pas ;
Celles-là surtout, j'imagine,
En vous touchant ne pesaient pas,
Lorsque le velours ou l'hermine
Frôlaient vos contours délicats.
Laquelle était la plus légère ?
Est-ce la reine Montespan ?
Est-ce Hortense avec un roman,
Maintenon avec son bréviaire,
Ou Fontange avec son ruban ?
Beau marbre, as-tu vu la Vallière
De Parabère ou de Sabran,
Laquelle savait mieux te plaire ? »

Eh bien, à Versailles même, la mise en valeur est fort insuffisante.

Il est dans le Palais une salle d'Opéra d'une sveltesse et d'une harmonie de lignes, exquises. L'ornementation en est aussi fine et discrète que le luxe coutumier des salles de théâtre est lourd et criard. Des bas-reliefs de Pajou en accentuent encore le cachet d'art.

Or, voici quarante ans qu'elle est enlevée à sa destination... et combien peu de visiteurs la connaissent !

Cependant elle possède un foyer qui est un joyau. La scène est d'une profondeur insolite. Et, quoique ancienne, la machinerie est perfectionnée, et en fort bon état.

C'est là qu'eurent lieu les pompeuses représentations données lors du mariage du Dauphin et de Marie-Antoinette. C'est là aussi que se fit le banquet néfaste des gardes du corps.

Louis-Philippe, le zélé autant qu'inexpert restaurateur du palais de Versailles, n'eut garde de négliger l'Opéra. Il fit recouvrir la ravissante décoration bleu et or d'un badigeon rouge. Mais il ne serait point impossible de rendre à la salle sa grâce primitive.

L'Assemblée nationale tint ses séances dans cette enceinte ; et l'on y voit encore — avec la Tribune, legs des Cinq-Cents, dit-on, où présidèrent Grévy et Buffet — les sièges de Jules Favre, de Gambetta, Thiers, de Mgr Freppel, etc... Héritier de sa devancière, le Sénat, de par la loi du 22 juillet 1879, possède cette salle. Il l'a, jusqu'ici, jalousement gardée : en vue de quelles éventualités ? d'une convocation extraordinaire à Versailles ? d'une réunion de la Haute-Cour, loin des agitations de la capitale ?

Trente ans de sécurité politique ont montré l'improbabilité de ces conjonctures. Surviendraient-elles, d'ailleurs, qu'il suffirait au Sénat d'exercer le droit de réquisition : Il n'a donc plus aucun motif convaincant pour retenir cet Opéra désert.

Aussi d'excellents esprits en demandent-ils la restitution à la direction du Palais. Le peintre Georges-Bertrand fut le premier à la préconiser. M. Alphonse Bertrand accourt, avec force arguments, à la rescousse. Une nouvelle campagne se dessine à ce propos, énergique. Et la Haute-Assemblée est trop désintéressée et trop éclairée pour ne point déférer au vœu public.

La salle de l'Opéra pourrait dès lors être restaurée. Elle serait librement ouverte aux visiteurs du Palais. Grâce au concours de quelques Mécènes, on y instaurerait, chaque été, des représentations dramatiques ou musicales des XVIIe et XVIIIe siècles. Un tel cycle lyrique ou tragique attirerait une brillante affluence et rendrait au Palais un peu de cette animation, que tant d'années d'abandon rendent plus désirable.

Mais n'est-il pas extraordinaire qu'aux portes de Paris, et sans provoquer d'unanimes protestations, l'une des plus belles salles d'Opéra puisse être, si longtemps, inutilisée, fermée ? N'est-ce point un saisissant exemple de notre coupable insouciance ?

Quand donc ce pays se décidera-t-il à dénombrer, entretenir et montrer ses trésors d'art, comme ses aimables ou émouvants aspects ? Alors il recouvrerait, sur ses habitants et sur les étrangers, cette fascination, délicieuse et irrésistible, qu'exerçait jadis « la doulce France ».

Jacques Lux.

Paris. — Typ. A. Davy (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*), 52, rue Madame — *Le Propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 9 — 5e SÉRIE — TOME VI — 1er SEPTEMBRE 1906

LETTRES D'ALGÉRIE (1844) (1)

Publiées intégralement pour la première fois, d'après les originaux.

20 Février 1844.

Ma malheureuse crise d'estomac dure encore, frère ; c'est la plus longue et la plus terrible que j'aie jamais essuyée... Quelle souffrance, mon Dieu ! Je n'aurai d'eau de Vichy que ce soir, je ne sais à quoi attribuer cette crise ; je n'ai été contrarié que pour mes chevaux ; mon beau cheval, qui avait été si bien pendant mon absence, est tombé malade il y a dix jours. Il est enflé partout et menacé d'une maladie de poitrine. J'ai bien peur de le perdre et ce serait un désespoir pour moi. J'ai trouvé ici des comptes de vétérinaire et de maréchal foudroyants. Oh ! l'œil du maître... quelle vérité que cette fable !

J'écris à Delarue pour savoir ma véritable position au ministère. Je ferai lancer une proposition nouvelle par le maréchal.

Delâge va en congé, il part le 5 mars. Je lui donnerai une lettre pour ma mère.

Par le premier courrier je te dirai où je vais et ce que je fais. Adieu.

Alger, le 2 mars 1844.

Chère sœur, le *Courrier de France* est enfin en vue d'Alger, dans quelques heures nous aurons nos lettres et j'espère recevoir de vos nouvelles. J'en ai besoin, car depuis mon arrivée aucun courrier n'a touché la plage africaine. Quel temps, quel vent, que de tempêtes déchaînées sur cette pauvre Méditerranée, qui est une petite *mer* bien méchante.

Ici nous ne vivons que par la France et par ce qu'elle nous envoie... Pas de nouvelles, pas de lettres : plus de vie... Tout languit et meurt...

Nous en étions là, car les courriers des 20, 25 février et 1er mars étaient en retard... les deux premiers donnaient des inquiétudes. Aujourd'hui tous les trois arriveront et viendront combler le déficit de quatorze jours... J'espère que j'aurai une bonnepart.

Vous avez dû recevoir depuis longtemps l'avis de mon arrivée et mon étoile m'a bien servi, car si j'avais attendu le courrier du 20, j'aurais pagayé onze jours ! ! Le sort m'a épargné ce supplice et je l'en remercie.

J'ai repris mes habitudes africaines et j'ai besoin de beaucoup m'occuper, pour regretter moins tout ce que j'ai laissé derrière moi à Paris ; mère, frère, sœurs, enfants, voilà bien des doux liens. Il faut souhaiter de ne pas avoir le temps de trop y penser.

Je vais beaucoup chez le Maréchal, qui me donne quelquefois de l'ouvrage, je vois un peu le monde, je pioche mon métier oublié dans les délices de Capoue, je monte à cheval tous les jours, je cherche enfin à me fatiguer le corps en même temps que m'occuper l'esprit. J'ai trouvé mon beau cheval, mon *Iaouled* dans un état pitoyable... Il en est des vétérinaires comme des médecins ; plus on en appelle autour du malade, moins on est sûr de le sauver. J'ai réformé les vétérinaires qui me grugeaient, je n'en ai gardé qu'un en qui j'ai confiance, et malgré tout je ne sauverai pas mon pauvre cheval que j'aime comme un ami... j'en suis vraiment désespéré. .

1. Voir la *Revue Bleue* du 25 août 1906. — Les fragments imprimés en petit texte sont les seuls qui aient été publiés dans l'édition des lettres du maréchal, faite par son frère. Encore l'ont-ils été de façon fort inexacte, tandis que nous les donnons conformes à l'original.

La correspondance insérée ici en caractères forts est, bien entendu, absolument inédite.

c'est un véritable chagrin. Il y a quatre ans que nous vivions ensemble, moi dessus, lui dessous... Nous nous sommes battus ensemble, nous avons eu de bons et de mauvais moments... T. s'en ira le premier et je le pleurerai. Les autres vont bien.

Comme les malheurs ne marchent jamais seuls, j'ai été volé dans ma chambre de tout mon argent : 315 francs. Un ex-interprète adjoint, qui avait été avec moi à Milianah et connaissait mes habitudes, s'est introduit chez moi en prenant la clef au clou pendant mon absence ; il a ouvert le petit nécessaire anglais où je mets mon argent et il a tout pris... Il a respecté mes médailles, mes croix, mon épingle, rien ne lui a convenu que le *monnoyé.*

Le sieur Spezzafumo, chassé des interprètes pour indélicatesse, s'était engagé dans les Spahis. Il allait partir pour Bône, où son cousin M. Alley est capitaine dans le corps des Spahis, son colonel Yusuf lui avait fait cet avantage ; sous prétexte de venir prendre mes commissions, il a fait son coup...

J'ai de suite mis à ses trousses la police civile et militaire ; on l'a retrouvé au bout de deux jours dans une mauvaise maison *Mauresque.* Il avait encore sept francs sur lui.

Il est arrêté, et entre les mains de la justice ; il ira aux galères, mais mon argent ne me reviendra plus... Je vous jure que j'en suis horriblement vexé et gêné... Laissons là les infortunes et passons aux bonnes choses.

Le maréchal a écrit au ministre pour lui demander de mettre à la retraite *trois colonels* de l'armée d'Afrique. Dans cette lettre il le prie encore de me donner un régiment... cela finira bien par arriver, à moins que le diable, qui est cependant ordinairement de mes amis, ne s'en mêle tout à fait.

J'ai fait la commission de Gibon pour M. Legrand. J'ai fait celle de Mme Chaulin pour son fils, qui va être nommé brigadier et peu de temps après fourrier. Que mon frère le fasse savoir aux intéressés... Le capitaine Serres va être nommé capitaine d'armement de la milice algérienne, place qui ajoutera 2.000 fr. à ce qu'il reçoit en non activité. Il pourra donc attendre patiemment. J'espère le voir prochainement à Alger et lever les obstacles qui s'opposent à l'établissement de sa fille.

Avant de clore ma lettre que je ne fermerai qu'après avoir reçu le courrier de France, je vous charge de toutes mes commissions, embrassez bien ma bonne mère et son fils ; mille amitiés à M. de Forcade. Voilà pour la Madeleine. Delâge, notre cousin, s'embarque pour la France sur le bateau du 10.

Quant à votre mari, à mes enfants, à mon neveu, ne cessez de leur donner des baisers pour moi que quand cela vous ennuiera, et que ceux qu'ils vous rendront soient à mon intention.

Quand vous écrirez en Belgique, ne m'oubliez auprès de personne; mes respects à M. votre père; amitié cordiale à Eugène.

Adieu, chère petite sœur, conservez-moi une amitié à peu près égale, si cela est possible, à celle bien tendre que je vous ai vouée.

Je vous embrasse de cœur.

Votre frère dévoué, ACHILLE DE SAINT-ARNAUD.

Chère sœur, ce courrier parti de France le 20 ne m'apporte pas une ligne de Paris; ce n'était pas la peine de tant le désirer. Celui du 25 ne mouillera dans le port que tard et nous n'aurons nos lettres que demain.

Le maréchal fait partir un bateau pour la France et j'en profite pour vous donner de mes nouvelles. Je garde l'espoir d'avoir des vôtres demain matin.

Mon estomac m'a laissé tranquille, grâce à l'eau de Vichy, je crois; mais c'est payer le repos bien cher. Chaque bouteille me coûte 3 francs et j'en absorbe une par jour ; le diable emporte les estomacs!

Adieu encore, à vous de cœur.

Alger, le 16 mars 1844.

Chère petite sœur, une occasion se présente et j'en profite pour vous envoyer un souvenir africain; c'est une bagatelle à double fin qui pourra vous servir de collier et serpenter autour de vos jolis cheveux. Tout ceci est seulement pour vous prouver que nous pensons à vous.

Adolphe m'a écrit que votre santé allait mieux et j'avais besoin de cette assurance, car sans être inquiet, j'étais tourmenté. Soignez-vous, profitez des premiers beaux jours pour aller respirer à Noisy et vous me donnerez un gentil neveu ou une jolie nièce, qui causeront moins de tourment à leur oncle d'Afrique que mes diables d'enfants n'en apportent à leur tante de Paris. Patience! Dieu est grand!

Je voudrais bien pouvoir vous envoyer dans ma lettre notre magnifique soleil. Il nous chauffe depuis huit jours d'une manière admirable. Du reste l'année a été superbe à Alger.

Le 19, je pars pour Blidah; c'est fort ennuyeux, mais cela fera diversion à mes pensées fort peu gaies et arrêtera peut-être mes maux d'estomac.

Je suis dans mes préparatifs de départ, et la première lettre que vous recevrez de moi sera datée de Blidah ou peut-être plus loin.

Je vous remercie de toutes les bontés dont je sais que vous comblez ma petite Louise, recommandez-lui d'étudier son piano pour l'amour de moi. Il faut qu'elle devienne forte et je désire qu'une fois à Saint-Denis elle se donne sérieusement à la musique.

J'attends toujours une lettre de vous; j'espère que le premier courrier me l'apportera.

Adieu, ma chère petite sœur; quand vous écrirez en Belgique, rappelez-moi au souvenir de votre famille.

Je vous embrasse de cœur.

Votre frère dévoué, ACHILLE DE SAINT-ARNAUD.

Blidah, 5 avril 1844.

Cher frère à ma rentrée de ma tournée dans les camps, je trouve deux lettres de vous,

une charmante d'Eugénie qui, à ma grande joie, paraît se bien porter, ainsi que le petit *Populo*, et une autre de toi, à la date du 19 mars. J'ai cru comprendre, cher frère, en te lisant, que ma lettre du 6 t'avait affecté en ce sens que tu y trouvais des reproches. Mon Dieu, telle n'a jamais été ma pensée... Des reproches à toi? et de quoi, grand Dieu? Est-ce d'avoir sacrifié ton temps, ta vie, ton argent, pour élever convenablement mes malheureux enfants, qui le reconnaissent si mal? Serait-ce parce que tu t'es toujours oublié toi-même pour ne songer qu'à eux et à moi?.. J'ai donc bien mal exprimé les sentiments de mon cœur, si mes paroles ont pu te blesser en quoi que ce soit... J'ai été abasourdi par ce coup affreux dont j'aurai bien de la peine à revenir, car chaque fois que j'y pense une sueur froide me parcourt de la tête aux pieds.

Ma sœur a dû recevoir un petit collier arabe que je lui ai envoyé par une occasion;

lorsque j'en trouverai une autre, je vous adresserai les bracelets que vous désirez pour M[me] Lemaire. Pour cela, il me faut aller à Alger. Les déplacements sont des dépenses et je ne bougerai que le moins possible. Tu as vu dans les journaux la grande promotion du 10 mars: 2 colonels; 7 lieutenants-colonels; 14 chefs de bataillon. Tout cela me regardait peu. Les colonels appartiennent à la France. Je recevais, à la même date du 10, une lettre du colonel Delarue, qui m'apprenait que notre promotion, *à nous*, allait avoir lieu prochainement et qu'il fallait faire encore écrire le maréchal pour moi. Je lui ai répondu en lui annonçant le départ d'Alger, par le courrier de ce même 10, de l'ultimatum du Gouverneur. Du reste, Delarue me dit que j'ai les plus grandes chances et que M. Martineau, auquel il a parlé du désir du Gouverneur de me voir nommer, lui a répondu de manière à lui faire entendre que je le serais; c'est probablement une affaire faite à présent. Tout le monde s'y attend ici. Le commandant Caillier, aide de camp du ministre, et Chasseloup, sont arrivés à Alger par le dernier bateau; ils doivent savoir quelque chose, mais je ne les verrai que dans quelques jours. En attendant l'expédition de l'Est se prépare. Le pauvre 53[e] n'était pas destiné à la faire, mais j'ai tant travaillé auprès du maréchal, tant écrit, tant réclamé que je l'ai emporté; c'est un joli adieu que je lui lègue, si je m'en vais. Deux bataillons du régiment marchent avec le colonel sous les ordres du maréchal. Ce qu'il y a de bon, c'est que moi qui ai obtenu cette faveur, on dit que je n'en profiterai pas et que je resterai commander sur la Chiffa les bataillons employés à la route. Ce qui me fait penser encore que le maréchal, sachant que je vais être nommé colonel, veut que je sois tout prêt pour rejoindre mon régiment à Médéah et remplacer Comman.

Toute l'armée, 14 bataillons marchant sur trois colonnes, doit être réunie le 10 à la Maison Carrée. D'ici là nous verrons. Je ne suis pas encore fixé sur ce que je ferai; mais probablement j'écrirai au maréchal pour lui demander à suivre mon régiment, si ma nomination n'est pas arrivée et quand même elle devrait arriver pendant le cours de l'expédition: tout cela dépendra de ce que je saurai d'ici au 15.

Le Prince s'est battu assez ferme dans la province de Constantine; le duc de Montpensier a gagné ses éperons, il a eu le sourcil droit déchiré par une balle, le colonel Jamin a été blessé légèrement. Bravo. Si j'étais sûr qu'on se battît ferme dans l'Est, rien ne m'empêcherait d'y aller. J'ai reçu hier une lettre de Morris d'Oran, il a été malade, il va mieux et s'apprête à partir vers le 8, pour aller avec le général Lamoricière du côté d'Ouchda pour chasser les débris de l'Émir. Morris a 650 bons chevaux sous ses ordres; s'il peut tomber sur l'Émir, gare à lui! Il me charge de t'embrasser et de faire agréer ses hommages à ta femme qu'il sera heureux de connaître. Il nous appelle les habitants du quai de la *Tour-Nesle*. Canaille!!... Abdel-Kader cherche encore à travailler quelques tribus dissidentes pour nous ennuyer cette année.

J'ai été dans ma tournée jusqu'à Milianah, où j'ai reçu une ovation dont j'étais presque honteux. C'est à qui me ferait fête. Cela m'a donné un petit moment de satisfaction, j'ai été favorisé par le temps, qui, beau pendant tout le cours de mon excursion, s'est gâté le jour de ma rentrée et depuis nous inonde de torrents de pluie.

Espérons que ce sera la dernière fois de l'année. Nous en avons déjà trop reçu. La moisson promet d'être abondante, et les Arabes seront riches, plus riches que leurs vainqueurs.

On fait des routes superbes; celle de Cherchell à Milianah sur un développement de [illegible] lieues sera superbe; elle est militairement tracée et [illegible] les Romains, mais il faudra du temps pour qu'elle soit bonne partout. J'y ai enfoncé jusqu'au ventre de mon cheval.

Je ne reconnais plus l'Afrique, jamais je n'y avais vu les bêtes féroces en foule et malfaisantes comme cette année. On ne parle que des victimes du lion et des panthères; ce sont les neiges et la faim qui les ont fait descendre des montagnes. Dans ma tournée, j'ai vu un lion et deux panthères : une d'elles surtout a passé à vingt pas de moi, s'est arrêtée en me fixant, et mon cheval effrayé a fait un charmant bond de côté. Après réflexion, la dame s'est dirigée sur *Aqua Calida* à ma grande satisfaction; je n'avais que mon sabre et mon domestique était sans armes. On voyage à présent en Afrique comme en France. Le maréchal a mis à prix toutes les bêtes féroces, 50 francs pour un lion, 25 francs pour une panthère, 20 francs pour une hyène; on en tue beaucoup, mais il y a toujours des victimes.

Adieu, cher frère, voici une longue lettre. J'écrirai la première fois à Eugénie, que je le prie de bien embrasser pour moi; elle voudra bien donner en mon nom un baiser à Louise, si elle en est contente et si elle étudie bien son piano. Même cérémonie pour Jean si ses pantalons sont propres.

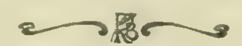
Ma santé est bonne, je ne souffre pas de l'estomac jusqu'à présent, ou du moins très peu. Je suis tous les soirs couché à neuf heures, je mange avec mon colonel : c'est ennuyeux, mais je lui devais cette preuve d'égards. Je monte beaucoup à cheval, et chaque jour je regrette davantage mon beau *Iaouled*, quoique remplacé par un magnifique cheval, mais qui ne le vaut pas.

Adieu encore; écris-moi. Je t'aime de cœur.

Ton frère, ACHILLE.

Embrasse bien mon frère *l'autre*, ne m'oublie pas auprès des amis.

(*A suivre.*)



LE ROI HENRI VIII ET SES FEMMES (1)

ANNE BOLEN (2)

Le Parlement de 1533 avait donc approuvé la politique matrimoniale d'Henri VIII, confirmé l'acte de suprématie, interdit tout appel en Cour de Rome, reconnu au roi la liberté de contracter légalement un second mariage. Mais, puisqu'il s'agissait d'une cause ecclésiastique, il fallait aussi l'assentiment de la Convocation, cette espèce de Parlement d'Église dont nous avons parlé et qui siégeait en Angleterre parallèlement au Parlement temporel. Il y eut un peu plus de tirage pour l'obtenir, surtout sur les bancs occupés par le bas clergé, qui commençait à s'inquiéter des projets de réforme, que la rumeur publique attribuait au roi ou du moins à ses principaux conseillers. Mais la Convocation ne refusa pas sa sanction. Il fut statué que le pape Jules II avait excédé ses pouvoirs en accordant la fameuse dispense, et ce fut à la grande joie du peuple, à l'exception du groupe peu nombreux, mais ardent et se recrutant surtout dans les congrégations monastiques, se déclarant toujours pour Catherine et l'inviolabilité de son mariage, quelques-uns par loyalisme, les autres parce que l'autorité souveraine du pape était en jeu et qu'ils y tenaient comme à un dogme intangible.

Cependant le roi suspendit encore quelque temps sa ratification, parce que du Bellay, évêque de Bayonne, lui avait fait entrevoir que Clément VII était disposé à entrer en accommodements. Mais il apprit bientôt que l'évêque s'était beaucoup trop avancé et que le pape, en tous cas, posait des conditions auxquelles Henri VIII ne pouvait consentir. Nous reviendrons bientôt sur ce point. Nous savons que déjà Henri VIII s'était marié secrètement avec Anne Bolen dont il était épris. Qu'était-ce donc que cette jeune femme près de laquelle il espérait goûter le bonheur intime dont il était frustré depuis des années ?

C'était l'une des filles de Thomas Bolen, gentilhomme de vieille noblesse, mais de fortune médiocre. Il avait pourtant épousé une fille du duc de Norfolk, ce qui lui avait ouvert l'accès de la haute société anglaise. On ne sait pas bien l'année de la naissance d'Anne Bolen. Cependant on nous dit qu'elle avait quinze ans, lorsqu'elle suivit en France, en qualité de demoiselle d'honneur, Marie d'Angleterre, fille d'Henri VII, donc sœur d'Henri VIII, et que, sur la fin de son règne, et malgré ses 53 ans, le roi Louis XII épousa le 1er janvier 1515. Marie d'Angleterre n'avait que seize ans, et on était tombé d'accord dans les deux familles royales sur la nécessité d'égayer la jeune reine pour qu'elle ne regrettât pas trop la vie à laquelle elle était habituée. On l'entoura donc de jeunes Anglaises de son âge. Louis XII, qui s'en fût bien passé, multiplia pour la distraire les divertissements et les fêtes. Jamais le château de Blois n'en vit de plus brillantes. Seulement Louis XII avait trop compté sur ses forces, ce brusque changement apporté dans ses propres habitudes lui fut fatal, et ce fut lui qui tomba victime

(1) Voir la *Revue Bleue* des 21 juillet et 4 août 1906.

(2) Le nom de Bolen, qu'on écrit souvent *Boleyn* ou *Bolein*, se présente sous d'autres formes dans les documents contemporains [illegible]. Il semble trahir une provenance originairement franco-normande, et, dans ce cas, *Bolen* serait certainement la forme anglaise la plus ancienne. Le nom de *Boulain* ou *Boulen* est toujours très fréquent en Normandie et signifiait *Boulanger*, mot qui, lui-même, provient des miches en forme de boule qui étaient d'usage ordinaire. Nous disons encore la *Boule de son* pour désigner un pain de qualité inférieure. Du Boulan ou Boulen normand, la prononciation anglo-saxonne fit spontanément *Bolen*, en faisant sonner l'n final.

de ce rajeunissement factice. Il mourut quelques mois après ce mariage.

La jeune veuve se consola aisément de la mort de son mari en épousant Charles Brandon, plus tard duc de Suffolk, ambassadeur d'Angleterre en France, et revint dans son pays d'origine. Mais Anne Bolen n'y rentra pas avec elle et demeura en France, on ne sait pas bien pour quelle cause, peut-être parce qu'elle y fut retenue par de nombreux admirateurs et que déjà pointaient chez elle les germes d'une certaine ambition de jeune fille, connaissant sa valeur et aspirant à conquérir par un brillant mariage son entrée définitive dans la haute aristocratie européenne. Faut-il lui en faire un reproche ? Quelle est la jeune fille préoccupée de sa future position dans le monde, qui n'ait rêvé du Prince charmant qui viendrait un jour mettre à ses pieds son titre et son nom ? Sa beauté piquante, le charme de sa conversation, son esprit mordant, peut-être déjà sarcastique, ses goûts littéraires et artistiques lui valaient tout un cortège d'admirateurs, et non seulement parmi les hommes. Marguerite d'Angoulême, plus tard reine de Navarre, l'avait prise sous son patronage affectueux et se plaisait dans sa compagnie. C'est probablement sous son influence qu'Anne Bolen fut attirée vers le mouvement religieux réformateur. Non qu'elle ait jamais été protestante bien décidée, mais ses sympathies penchaient de ce côté-là. Et puis, elle aimait cette vie de fêtes et de plaisirs artistiques ou simplement divertissants qui faisaient de la cour de François Ier la plus attirante et la plus animée de l'Europe. Il est vrai qu'elle en était aussi peut-être la plus licencieuse. C'est probablement encore à la direction de Marguerite qu'elle dut de ne pas être entraînée par le tourbillon. Cette prudence était d'ailleurs d'accord avec l'ambition secrète que nous lui supposons. Mais elle dut pourtant voir et entendre bien des choses qui devaient troubler sa candeur. Sous ces apparences légères elle avait des goûts sérieux. Elle s'était beaucoup instruite, parlait plusieurs langues, aimait les poésies et les grands écrivains du temps. Elle s'était complètement francisée avec tout le charme élégant de la Française, mais aussi avec les manières plus émancipées, que, dans certains milieux étrangers, plus raides et plus gourmés, on prend trop vite pour des indices d'abandons coupables.

Cependant — si notre supposition est fondée, mais la suite montre qu'elle est bien vraisemblable — le Prince charmant ne venait toujours pas, lorsqu'en 1525 elle fut rappelée par sa famille en Angleterre pour entrer comme dame d'honneur auprès de Catherine d'Aragon. En ce moment déjà les relations entre Henri VIII et la reine Catherine avaient plus que tourné à l'aigre. Le roi était déjà poursuivi par l'idée de rompre un mariage qui ne lui apportait plus que du souci, qui semblait réprouvé du ciel, et que son peuple entier maudissait. Encore bon catholique, mais tourmenté à ce point de vue lui-même par l'idée que son mariage avait été contracté à l'encontre d'une loi divine, il aurait bien voulu arriver à ses fins avec l'assentiment du pape et on ne peut nier, que, pendant des années, il fit des efforts persévérants pour tâcher de l'obtenir. Il est donc inexact que son projet de rompre son union avec Catherine d'Aragon date de l'arrivée d'Anne Bolen à la cour d'Angleterre et à la passion qu'elle lui inspira brusquement.

Ce qui est vrai, c'est que, l'ayant rencontrée dans les fêtes de la Cour, il se sentit bientôt subjugué par sa grâce et son esprit. C'était comme un rayon de la Cour de France qui venait réchauffer la sienne. Elle amusait beaucoup ce roi, qui lui-même aimait à être égayé, mais ne savait guère égayer les autres. La Cour personnelle de Catherine d'Aragon était la morosité même. Catherine avait sur l'étiquette, ou ce qui y ressemblait déjà, des idées tout à fait espagnoles. Beaucoup de raideur, de dévotions superstitieuses, d'effroi de tout ce qui n'était pas absolument correct, tel était l'idéal que la pauvre femme croyait nécessaire au prestige de la couronne royale. Anne Bolen, au retour de son long séjour à la Cour des Valois, dut se trouver bien dépaysée dans un milieu si différent de celui dont elle avait goûté les agréments. Quand le roi lui marqua des attentions particulières, elle n'eût pas été femme si elle n'eût pas deviné qu'il avait pour elle autre chose qu'un sentiment de sympathie banale. Ses idées religieuses à elle-même faisaient que les projets hardis qu'on accusait Henri VIII de nourrir n'avaient rien qui la choquât. Mais quand son royal amant devint plus pressant, elle le tint à distance, un peu comme Mme de Maintenon lors des premiers empressements de Louis XIV, et lui fit comprendre que, n'ayant jamais accepté d'amant, elle ne se donnerait qu'à un époux. C'était assurément son droit. L'inclination personnelle était-elle réciproque ? Il est permis d'en douter. Bien qu'encore dans la force de l'âge, Henri VIII approchait de la quarantaine. Il n'était plus l'alerte et beau cavalier qu'il avait été dans sa jeunesse. Il devenait massif et sa raideur toujours anguleuse tournait à la pesanteur. Il avait l'esprit cultivé, mais non brillant. Avec tout cela il était le roi, Anne avait ses ambitions et il est rare qu'un souverain trouve des cruelles quand, à l'offre de son cœur, il est en état d'ajouter celle d'une couronne. Il avait certainement mis Anne Bolen au courant de ses plans matrimoniaux, par conséquent de l'espoir fondé qu'il nourrissait que bientôt il serait libre de se choisir une compagne de son choix. Il fallut attendre, ou attendit, et quand

enfin le roi fut libre, Anne consentit, toujours souriante, à devenir à ses côtés la reine d'Angleterre.

C'était en 1532, l'année où Henri VIII contracta avec François Ier une alliance offensive et défensive dont la pointe était tournée contre l'Espagne. C'est le 23 juin qu'eut lieu entre les deux monarques cette entrevue de Calais dont nous avons parlé. François Ier, qui approuvait le projet d'Henri d'épouser Anne Bolen qu'il connaissait, et qui lui plaisait, encouragé par sa sœur Marguerite, fit tenir à Henri VIII par son ambassadeur l'évêque de Bellay qu'il lui conseillait d'amener avec lui Anne Bolen, à qui sa sœur, qui devait l'accompagner à Calais, servirait de chaperon. C'était une manière de la faire entrer ostensiblement dans l'intimité des rois et des princesses. Anne vint donc à Calais où elle fut l'objet d'attentions et de prévenances, comme si elle eût été déjà admise parmi les souveraines.

L'an 1532 s'écoula pourtant sans amener de changement dans les situations respectives. Mais la patience du roi amoureux était à bout, et nous avons dit dans quel secret espoir Henri VIII crut qu'il serait de bonne guerre de mettre le pape en présence d'un fait accompli en conformité avec la loi anglaise. Ne voulant encore rien brusquer, il épousa secrètement Anne Bolen fin janvier 1533. Ce fut l'évêque de Lichtfield, Rowland, qui prononça la bénédiction.

Ce secret ne tarda pas à être ébruité. Clément VII furieux prépara une bulle d'excommunication contre les deux coupables, et les menaça de la publier *Urbi et Orbi*, s'ils ne se séparaient pas immédiatement. Les deux coupables n'en tinrent compte, Clément VII vieillissait beaucoup, les événements sur lesquels il comptait pour lancer sa bulle opportunément ne se réalisèrent pas, et l'événement sur lequel il comptait le moins, sa mort à lui-même, fin de 1533, laissa les choses en l'état.

Déjà le mariage n'était plus un secret pour personne. D'ailleurs deux mois s'étaient à peine écoulés depuis sa célébration que la nouvelle reine donna des indices d'une prochaine maternité. Il n'y avait donc plus moyen de dissimuler, même officiellement. Le 23 mai fut publié l'arrêt qui déclarait nul, de toute nullité, le mariage antérieur d'Henri avec Catherine d'Aragon. On ne pensa plus qu'au couronnement solennel de la nouvelle reine. Celle-ci résidait à Greenwich dans une riche demeure dont Henri lui avait fait don. Mais la coutume voulait que la reine passât les derniers jours précédant la cérémonie à la Tour de Londres, à la fois prison et palais. Son entrée à Londres par la Tamise fut d'un éclat extraordinaire. La population londonienne était dans l'ivresse de la joie. La réputation qu'on avait déjà faite à Anne Bolen d'incliner vers les idées protestantes redoublait encore l'enthousiasme. Car de toutes les grandes villes anglaises, Londres était celle où les doctrines de la Réforme avaient été accueillies avec le plus d'empressement. On approuvait grandement le roi d'avoir rompu avec le pape, et le seul regret qu'on osât exprimer, c'est qu'il ne paraissait pas disposé à pousser beaucoup plus loin son action réformatrice. On parlait bien de la dissolution des congrégations monastiques, foyer permanent d'opposition à la suprématie du roi, mais on voulait plus encore et on espérait que l'influence de la nouvelle reine agirait en faveur d'une extension plus radicale des doctrines de la Reforme.

Quand la jolie reine remonta la Tamise, qui méritait encore son nom de « fleuve aux eaux d'argent », ce fut une fête nautique sans précédent. Le temps était splendide. Les rives et les navires ancrés le long du bord de l'eau était bondés d'une foule exaltée. L' « état intéressant », où l'on disait que se trouvait la souveraine, réchauffait encore les esprits. On sait avec quelle énergie sous leur flegme ordinaire les Anglais contiennent leur caractère, au fond très passionné. Le cortège se composait de 50 grandes barques pavoisées. Celle qui portait la reine elle-même s'avançait immédiatement après celle du lordmaire, ornée à la proue d'un grand dragon qui s'agitait en vomissant des flammes au milieu d'autres monstres et de sauvages qui faisaient vacarme. Les trompettes sonnaient, les cloches carillonnaient, les canons grondaient sur les navires, le canon de la Tour répondait. Des acclamations sans fin saluaient la reine au passage. Le roi Henri attendait sa chère Anne debout sur l'escalier qui descendait vers le fleuve sous une arche monumentale, et ce fut lui qui l'introduisit dans sa résidence provisoire. Si quelque magicien avait pu dévoiler l'avenir aux yeux d'Anne Bolen radieuse et lui montrer dans quel état elle passerait sous la même voûte peu d'années après! Mais n'anticipons pas.

Onze jours s'écoulèrent jusqu'à la date fixée pour le couronnement à Westminster. Ce fut au tour de la ville de dépasser, s'il était possible, le fleuve en démonstrations chaleureuses. Les rues menant de la Tour au Temple avaient été sablées par les habitants. Derrière toutes les fenêtres tapissées d'étoffes aux voyantes couleurs s'entassaient les dames dans leurs plus belles parures. Les *guildes* commandées par leurs *maîtres* faisaient la haie, tandis que les constables de la cité, déjà en possession de leur bâton traditionnel, contenaient avec peine la foule agglomérée partout où il était possible à des êtres humains de poser le pied. Il y eut un peu de retard, mais enfin le canon de la Tour fit entendre sa grosse voix. La reine partait pour se rendre à Westminster. Le personnel des ambassades de Venise et de France ouvrait la marche, escorté de 12 chevaliers français,

magnifiques sous leurs surtouts de velours bleu avec des manches en soie jaune, leurs chevaux harnachés en bleu semées de croix blanches. C'était le roi François qui avait voulu faire cette galanterie à son « frère d'Angleterre ». Suivait une longue file de chevaliers anglais, les membres de l'Ordre du Bain ; puis, toute une compagnie d'abbés mitrés ; puis, les barons, les comtes et les marquis d'Angleterre. Venaient ensuite les évêques, l'ambassadeur de Venise, l'ambassadeur français, évêque de Bellay, portant l'étole et la crosse, le lord-maire avec la masse de la Cité, lord William Howard, maréchal d'Angleterre, les officiers de la reine vêtus d'écarlate et d'or, et enfin le duc de Suffolk, grand connétable avec le bâton d'argent.

Malgré l'intérêt de ce long défilé, on attendait avec impatience l'héroïne de la fête, qui s'avançait à quelque distance sur un char blanc, traîné par deux palefrois couverts de damas blanc traînant à terre et faisant résonner un appareil de sonnettes d'argent. Au milieu trônait Anne Bolen, au faîte de cette grandeur que, selon nous, elle avait longtemps et secrètement rêvée et qu'elle devait toute entière aux charmes de son esprit et de sa personne. Ses beaux cheveux dénoués, ainsi l'exigeait la coutume, flottaient sur ses épaules, surmontés d'une petite couronne d'or et de diamants. Elle souriait à tous, répondant aux acclamations populaires par de petits gestes dont on admirait l'exquise bonne grâce. A l'angle de Grace Church Street une corporation avait élevé un Mont Parnasse, peut-être bien étonné de figurer là, sur les flancs duquel une fontaine de l'Hélicon déversait par quatre jets dans un bassin.... du vin du Rhin ! Apollon en personne, debout sur le sommet du mont, avec Calliope à ses pieds et entouré des autres Muses, chantait avec elles en s'accompagnant de luths et de harpes un poème de circonstance dont on remit à la reine un exemplaire imprimé en lettres d'or. Après quoi on lui offrit une coupe remplie du vin de l'Hélicon.

On voyait donc que la Renaissance avait pénétré jusque dans les rangs de la bourgeoisie anglaise et ce n'était pas pour déplaire à la protégée de Marguerite de Navarre. Plus loin ce fut une autre exhibition de symboles et de personnages antiques, mais cette fois rentrant dans la légende chrétienne. C'était encore un mont tout semé de roses rouges et blanches. On saisit l'allusion flatteuse à l'œuvre de pacification accomplie par la dynastie des Tudors. Au sommet un grand anneau d'or était censé représenter l'orifice par lequel la terre pouvait communiquer avec le ciel. Quand la reine parut, un faucon blanc, l'oiseau héraldique des Bolen, en sortit comme s'il fût venu des régions célestes. Aussitôt une mélodie pieuse se fit entendre et un ange s'avança qui posa une couronne d'or sur la tête de l'oiseau. Après lui, ce fut le tour de Sainte-Anne et de sa nombreuse postérité ; puis celui de Marie, femme de Cléophas, avec ses quatre enfants. L'un de ces derniers récita un petit discours en l'honneur de la fécondité et contenant le vœu que cette marque de la bénédiction divine fût accordée à la nouvelle reine d'Angleterre. Anne — celle de l'histoire — en se levant pour récompenser le jeune orateur par une révérence, démontra qu'en ce qui la concernait, le vœu était en voie de réalisation. Ce fut le signal d'un nouveau tonnerre de hourras.

Nous ne pouvons nous arrêter devant toutes les manifestations de l'enthousiasme londonien. Ce que nous en avons dit suffit pour en donner une idée. Bien d'autres fontaines que celles de l'Hélicon versèrent toute la journée du vin de France et d'ailleurs, ce qui contribua à maintenir la joie populaire au diapason de la première heure. On arriva enfin à Westminster. Les formalités anglaises avaient leurs bizarreries, qui nous eussent paru un peu étranges. Ainsi le roi ne devait pas être présent au couronnement de la reine. Le contraire nous eût semblé plus logique, puisque c'était de lui, de son choix, qu'elle tenait ce titre retentissant. Était-ce parce qu'on voulait signifier par là qu'elle était reine aussi par l'adoption volontaire du peuple anglais ? C'est bien possible, mais nous ne le savons pas. Anne fut conduite à ce qu'on appelait « le manoir du roi », dépendance de la vaste abbaye. Elle devait y passer la nuit.

Le lendemain, 1er juin 1533, vers [illegible] heures, le lord-maire, le conseil de la Cité et les pairs d'Angleterre se réunirent dans Westminster-Hall. Ils conduisirent Anne sous un dais, tandis que les évêques, les abbés et autres dignitaires se formaient en cortège et entonnaient un hymne solennel, que la tante de la reine, la vieille duchesse de Norfolk, prenait la tête du défilé et que les évêques de Londres et de Rochester soulevaient l'extrémité de sa longue traine. Elle portait ce jour-là, une robe de velours grenat garnie d'hermine, sa chevelure était constellée de diamants. Elle fut ainsi menée devant le grand autel. En ce moment arrivait tout essoufflé Cranmer, l'archevêque de Canterbury, dont le voyage avait subi des retards et qui lui remit le sceptre d'or et la couronne d'Édouard le Confesseur.

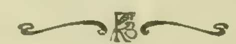
La fille, la veille encore si peu connue, d'un obscur gentilhomme de campagne était donc parvenue à la première dignité du royaume. Nous nous sommes arrêtés un peu longtemps, malgré des suppressions d'ailleurs sans importance, sur tout le cérémonial qui nous peint des mœurs, des coutumes, un genre d'esprit à la fois conservateur et s'ouvrant aux idées nouvelles, l'esprit de l'Angleterre au XVIe siècle.

Le triomphe d'Anne Bolen était si complet, que, sans rien prévoir de l'avenir, on pouvait redouter pour elle le vertige des hauts sommets.

Le retour de Westminster fut salué par les mêmes démonstrations de l'enthousiasme populaire qui avaient célébré son arrivée. Henri VIII et la femme qu'il avait distinguée et choisie étaient époux à la face du monde entier et pendant quelques mois le ménage royal n'eut pas d'histoire. Henri s'évertuait à faire comprendre à Charles-Quint que rien, dans ce qu'il avait fait, ne portait atteinte au respect qu'il professait toujours pour la glorieuse maison d'Espagne. Il le mettait au courant des nécessités de sa situation, des exigences de l'opinion anglaise, du soin qu'on avait pris de maintenir sa tante au rang très élevé qu'on lui reconnaissait toujours dans le royaume. Ramenée par l'annulation de son mariage avec lui à la condition où elle était comme veuve de son frère aîné, elle reprendrait le titre de *princesse douairière d'Angleterre*, une pension à la hauteur de son rang lui serait allouée ainsi qu'à sa fille Marie et elle aurait pour résidence le domaine d'Amptshill à quelques lieues de Londres où se trouve un château royal entouré d'un très beau parc. Charles Quint répondit d'une manière froide et ambiguë. Il avait toujours sur les bras de graves difficultés et il redoutait de jeter définitivement l'Angleterre dans les bras de la France. Il était, d'un autre côté, en butte aux doléances passionnées, acrimonieuses, de sa tante Catherine, qui ne se résignait pas à son malheur et qui eût attiré sans hésitation sur l'Angleterre une guerre d'invasion et de conquête, si à ce prix elle en fût redevenue la reine. Assurément il faut la plaindre. Ne parlons pas de son « cœur brisé », il y avait beau temps qu'elle et son mari ne s'aimaient plus. Mais elle était malheureuse, puisqu'elle souffrait tant de sa déchéance. Elle voulait quitter l'Angleterre. Charles-Quint l'en détourna. Elle lui traçait en effet de la situation un tableau coloré par ses griefs et par les renseignements passionnés de ses partisans auxquels elle ajoutait une foi crédule, lui faisant croire que l'indignation du peuple anglais était à son comble. Dévote et superstitieuse comme elle l'était, elle prenait au sérieux les rêvasseries de la Nonne de Kent dénonçant à l'Angleterre les pires calamités, elle était en rapports confidentiels avec cette hallucinée, qui bientôt paya de sa vie les allures de conspiratrice et de révoltée qu'elle finit par afficher et qui mirent un terme à la tolérance dont elle avait été l'objet. Mais Catherine, froissée dans ses convictions religieuses par la rupture avec le Saint-Siège, ne considérait plus son ex-mari que comme un impie digne de tous les châtiments du ciel, elle le disait tout haut. Elle se répandait en invectives contre celle qui l'avait supplantée, comme elle aimait à se l'imaginer, dans le cœur du roi. C'était la *concubine*, c'est le nom usuel qu'elle lui donnait dans sa correspondance avec son neveu, l'ambassadeur d'Espagne, dans ses conversations familières. C'était plus encore. C'était une sorcière infâme, une servante de Satan, qui par ses sortilèges s'était emparée du roi pour extirper l'affection qu'il lui portait jadis. En un mot Catherine d'Aragon refroidit l'intérêt auquel elle aurait eu droit. Car enfin ce n'était pas sa faute si elle était devenue laide à faire peur, infirme, rebutante et d'un insupportable caractère. Mais dans son infortune elle manqua absolument de dignité. Elle dut pourtant se décider à accepter ce qu'on lui offrait en dédommagement de la perte de sa couronne, puisque son neveu, redoutant de nouveaux embarras, lui déconseillait de revenir sur le continent. Mais on se fait difficilement une idée de la peine qu'on eut à la joindre dans sa propre résidence pour lui notifier les résolutions du Conseil royal. Il fallut en quelque sorte la poursuivre de chambre en chambre jusqu'à ce que tout moyen lui manquât d'échapper aux commissaires du roi.

Que ne s'imposait-elle un peu de patience ! Le jour n'était pas si loin où la haine qu'elle avait vouée à Anne Bolen allait trouver ample satisfaction. Mais il y a là tout un drame, dont nous devons réserver l'explication à une prochaine étude.

ALBERT RÉVILLE.



Les vertus oubliées

—

LE BON SENS (1)

Pour être un homme d'aujourd'hui, souriant avec allégresse à l'avenir, il ne suffit pas de bafouer systématiquement toutes les idées, toutes les formes, toutes les habitudes anciennes, et d'applaudir indifféremment à toutes les modes, à toutes les désinvoltures et à toutes les improvisations de l'heure actuelle. Plaisir trop commode et trop simpliste !

Il faut avoir assez de raison et de goût pour n'aimer dans l'époque où l'on vit que les idées, les mœurs et les œuvres d'art, qui, continuant la lente évolution du monde, renferment, dans leur neuve floraison, les qualités indispensables de logique, de bon sens, d'équilibre, d'harmonie, qu'on sait être la condition même de tout art vigoureux et de tout état social tant soit peu durable.

Ce sont ces qualités essentielles et permanentes que, sous les modes passagères et les fioritures des divers styles, on retrouve dans l'art de tous les siè-

(1) Voir la *Revue Bleue* des 28 juillet et 11 août 1906.

cles et dans les civilisations qui furent quelque peu durables et fécondes. Toute construction sociale ou artistique qui s'en écarte est condamnée à mort. Et les pittoresques impulsifs qui en sont épris, tout en s'imaginant de bonne foi favoriser l'avènement d'un art nouveau ou de mœurs meilleures, ne réussissent qu'à en retarder l'avenir beaucoup plus que les pires réactionnaires.

Car la sotte obstination des rétrogrades ne fait qu'éperonner davantage les esprits libres dans leur effort d'affranchissement et d'art original. Si agressive qu'elle soit, elle laisse l'avenir intact. Au contraire, les tentatives incohérentes des prétendus novateurs, les fantaisies sociales, les idées saugrenues et les mœurs baroques qu'ils improvisent frénétiquement, sous prétexte de modernisme, effarent et dégoûtent de toute nouveauté les braves gens, sincères et réfléchis, qui suivraient volontiers, avec une intelligente souplesse, une évolution tant soit peu logique, mais qui, ahuris et inquiets, ne retrouvant pas dans ces hasardeuses cocasseries l'équilibre et la sagesse que l'expérience des siècles leur apprit à aimer, se cabrent et résistent. Pleins de méfiance, ils se réfugient dans les mœurs et les idées d'autrefois où, parmi tant de choses vermoulues, ils ont du moins la quiétude de reconnaître les solides mérites qui les firent durer. Et les vrais réformateurs, les vrais constructeurs de systèmes neufs, les artistes réellement originaux, ont moins de mal à bâtir sur les ruines d'un passé qui s'effrite, mais dont les fortes assises peuvent encore soutenir leurs architectures nouvelles, qu'à travers les carcasses déconcertantes d'un faux modernisme.

C'est ainsi que, sans y prendre garde, l'homme d'avant-garde hardi, passionné, libérateur que croyait être M. de Champommier avait, comme tous ses pareils, par son fâcheux mépris des règles essentielles qui constituent le bon sens, plus desservi le progrès moral, humain et artistique, que le plus obtus des conservateurs qu'il regardait avec une si dédaigneuse pitié !

C'est en art surtout — car les brillants paradoxes en cette manière ne peuvent avoir aucun retentissement fâcheux sur les intérêts — que nos épileptiques causeurs s'en donnent à cœur joie.

Naguère, par exemple, pendant la semaine où l'on glorifiait Corneille, je me reposais de mon travail en m'offrant le plaisir de contempler les radieux plumages de la volière mondaine et d'en écouter — car elle m'amuse mieux que tout autre spectacle — l'étourdissante rumeur.

Bien des feux d'artifice, comiques et tumultueux, venaient d'être tirés pour ma délectation secrète, lorsque soudain, voici Mme de la Pétaudière, venue en auto de chez l'électricien où des étincelles l'ont ragaillardie pour quelques heures, qui entre en coup de vent dans le salon frémissant où le volubile M. Prosper Fiasco, ayant rechargé sa misère physiologique d'un peu de serum, gesticule, ricane, s'égosille :

— Corneille n'est qu'un emphatique gonfleur de baudruches matamoresques!... Quel sentencieux pompier!... Sa déclaration de fier-à-bras n'est qu'un tonnerre de théâtre... Le Verbe fait homme ou mieux encore le gendarme devenu Verbe!... La poésie française reste fâcheusement sonore du tintamare que fait ce vieux casque épique en dégringolant le long des siècles.

— Comme vous avez raison! approuve instantanément Mme de la Pétaudière, qui n'a jamais entendu un vers de Corneille depuis le cours élégant où, dans sa prime jeunesse, lui furent serinées quelques ritournelles de littérature (juste pour masquer son ignorance), mais qui saisit avec ivresse cette occasion de détendre en effusions paroxystes ses nerfs trop crispés et de paraître une intellectuelle du dernier frisson... Corneille! Vieux cuivre pour mascarades héroïques! A côté de la chanson, titillante d'humanité pourrait-on dire, de Florimond Teigne par exemple, toute son œuvre n'est que boursouflure...

— Du vent! du vent! hurle M. Prosper Fiasco, hérissé et convulsé...

Et presque tout le monde de prodiguer une approbation frénétique à ces opinions si justes et si délicatement nuancées! Je vis bien mon ami Nestor Gardefou, effaré au milieu de toutes ces gesticulations, qui remuait la bouche, le naïf, dans l'espoir de faire entendre un mot de raison. Je devinai qu'il eût été heureux, tout en rendant justice au gentil mirliton du célèbre Florimond Teigne, de saluer avec amour l'altière cathédrale cornélienne peuplée de héros. Téméraire apôtre du bon sens! Dès les premières syllabes son intention équitable fut honnie. Et c'est tout juste si vingt regards méprisants ne l'accusèrent pas de crétinisme.

La peinture est un prétexte encore bien plus merveilleux aux opinions saugrenues, abrurissantes, tumultueuses. Comme pour les lettres, personne qui ne se croit qualité et compétence pour des jugements sans appel. Mais un livre, encore faut-il l'avoir parcouru ou pris la peine de recueillir à son sujet certaines bribes d'idées, cueillette qui exige tout de même quelques minutes et l'on en a si peu à perdre! Tandis que tout le monde a traversé les expositions à la mode pour y faire admirer une sensationnelle toilette de vernissage ou pour y parader, le jour chic, en brillant cortège. Entre les chapeaux ébouriffants des femmes et les nuques ratissées des hommes, penchant leurs moustaches vers les petites mains

tendues, il est impossible qu'on n'ait pas lorgné, au moins deux secondes, le tableau à propos duquel les cercles et les salons jacassent. On pense si les opinions, justifiées par de si longues études, sont arrogantes et définitives!

Pour émettre des jugements valables, prétendent les hommes de goût, de science et de conscience, il faudrait connaître tant soit peu les Musées, afin de pouvoir comparer les œuvres modernes avec les belles œuvres d'autrefois et de retrouver en elles, sous la nouveauté qui les caractérise et les pare d'un charme original, les qualités éternelles d'équilibre, de logique harmonieuse et de vie, que toutes les grandes époques d'art nous enseignent. Quelle plaisanterie! Prétentieuse remarque et qui sent son pédant d'une lieue! Les Musées n'ont pas de vernissage en tra-la-la et n'offrent pas l'agrément d'un jour chic. Du moment qu'ils ont la maladresse de ne pas être des rendez-vous de mondanité, que l'on n'y peut accroître ou étaler ses relations et qu'aucune reluisante assistance n'y jalousera vos costumes neufs, pourquoi irait-on bailler dans ces interminables galeries! Des Musées on n'a donc que des souvenirs de jeunesse sous l'escorte de la gouvernante prompte à vous entraîner loin des figures nues que sa pudibonderie jugeait scabreuses. Ils sont depuis trop longtemps endormis pour qu'on les réveille. D'ailleurs à quoi bon? N'est-il pas d'un modern-style plus crâne de décréter, une fois pour toutes, que le passé a tort, que les anciens ont toujours tort, que leurs mérites trop connus, trop vantés sont irritants et que la sagesse tranquille, forte, trop bien ordonnée, de leurs chefs-d'œuvre, ne correspondant plus à nos fièvres et à nos névroses, n'exprimant plus rien de nos crispations, ne peuvent plus avoir pour nous qu'un intérêt conventionnel :

— Poussin! me déclarait un jour, sur un ton de fatigue, certain esthète qui ne connaissait guère que les larves blafardes et glaireuses peintes par ses amis sous prétexte de mystères et de symboles... Poussin! Embêtant comme une maison trop bien construite et sévèrement habitée par des bourgeois sans passions et sans vices!,.. Aucune fantaisie!... Rien qui titube et chavire!... Dans cette harmonie parfaite de lignes et de couleurs, dans cette irritante sérénité, on a le spleen de ne pas voir quelque chose qui hurle, fulgure, grince, gesticule... Trop solidement bâties et trop tranquilles, ces machines-là, pour notre épilepsie raffinée!... C'est comme Claude Lorrain dont sans cesse on nous claironne la gloire!... Dithyrambe qu'on est las d'avoir entendu et que les plus balourds peuvent redire sans se ravager les méninges... Pas de quoi s'emballer vraiment, ni ahurir ses contemporains!... Ah! La banalité de ses compositions si majestueusement ordonnées, d'un aplomb si imperturbable, d'une si sereine magnificence! Quel soulagement ce serait d'y découvrir soudain quelque chose de discordant et de bancroche! Monotone triomphe de l'équilibre et de la santé, qui vous crispe d'une folle envie de hardiesses malsaines ayant un ragoût de dégringolade et de faisandé!... Ah! pour nos cerveaux de fièvre, pour nos nerfs convulsés, qui exigent des sensations aiguës et neuves, quel fort piment que l'artifice, la violence et le désarroi!.,. Il n'y a plus que les choses excessives et déconcertantes qui nous passionnent et par l'éloge éperdu desquelles on ait encore chance d'émouvoir le goût blasé de nos contemporains... Seule manière de briller au milieu de la vertigineuse hallucination d'aujourd'hui...

La musique, volupté à laquelle tout le monde prétend avec plus d'arrogance encore — qui donc n'a pas solfié et fait des gammes? — est prétexte à feux d'artifice bien plus tumultueux. En ce domaine, l'effroyable concurrence excite aux surenchères. Toutes les femmes ayant peu ou prou chatouillé l'ivoire, elles se doivent à elles-mêmes d'avoir connu les grands frissons et les suprêmes extases de la musique. Quant aux hommes de bonne tenue, pour eux le dodelinement de la tête, les soupirs d'ivresse et la pâmoison s'imposent, dès que les pianos grondent, dès que vibrent les harpes ou que les voix humaines retentissent. Chacun sent, goûte, comprend la musique, a des opinions sur elle, en discute avec ardeur. C'est dans un tel art que, pour surexciter les imaginations lasses et mettre en branle les nerfs déjà trop vibrants de leur propre frénésie, il faut les pires paroxysmes, et, pour retenir l'attention si fugace de la volière mondaine, les jugements les plus cocasses. Et puis, sans même jouer la comédie du raffinement, en toute sincérité, l'hyperesthésie de nos bons névropathes est telle, leur horreur morbide de tout ce qui est sain, vigoureux, équilibré, devient si violente et leur besoin de sensations rares si ardent, qu'il leur faut en musique des spasmes et des contorsions, les plaintes douloureuses et profondes de l'hypnose, les truculences et le vertige, l'espèce de plaisir pervers, qui, pour des auditeurs à la fois fourbus et convulsifs, résulte du chaos, des dissonnances, de la brutalité.

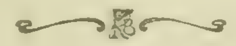
Ainsi, devant moi, l'autre jour, quels dithyrambes exaltés en faveur du jeune maestro Raclon-Grincieux, coqueluche des Salons d'avant-garde, et aux dépens de Beethoven, s'il vous plaît.

— Oui! oui! s'exclame avec des moues de dédain l'impérieuse Mme Froute, en agitant ses plumes comme un guerrier indien dans la bataille... Oui! Nous savons : l'équilibre, la logique, les fortes constructions, la mesure! Entendu!... Ce qui nous enchante nous *autres*, (jamais Dieu parlant de

l'Olympe ne prit ton aussi majestueux que Mme Froute pour désigner elle et ses amis !) c'est l'excessif et le rare... Nous adorons tout ce qui est de guingois, morbide, exacerbé... Ah ! la suavité du faisandage, de l'artifice, du monstrueux !... Le délire et l'épilepsie en art, voilà ce qui pour nous a du charme ! Voulez-vous que je vous dise ? Eh bien, Beethoven, avec sa pondération agaçante, n'est qu'un banal et substantiel pot-au-feu... Quant à l'humanité si désespérément simple et plate de Glück, c'est aussi fastidieux que des scènes de la vie bourgeoise... On baille rien que d'y penser !...

Pittoresques vésanies — fort divertissantes à suivre de loin en loin, mais bien vite fatigantes à cause de leur tumultueux paroxysme —, que fait naitre le reniement des fortes lois primordiales, éternelles, souveraines, de l'art, de l'humanité, de la vie, conditions mêmes du bonheur et de la beauté, dont les êtres les plus simples trouvent en eux la révélation pourvu qu'ils soient seulement normaux et droits, et qui peuvent se résumer en ce seul mot : le bon sens !

(*A suivre*). GEORGES LECOMTE.



UN PÈRE [1]

VI

Pour rassurer ta conscience, je dois te dire franchement : je ne crois pas avoir d'obligation envers ton père officiel ; quant à son nom et à sa douceur envers toi, je les ai bien payés ; il n'a pas dépensé un liard pour toi ; tu peux le considérer comme un véritable étranger, vis-à-vis duquel tu as toute indépendance. Si je meure avant que tu puisses travailler toi-même, la lecture de ces pages t'affranchira de toute obligation envers Ignace Voresnikov.

Quand je me remémore cette période de ma vie, je m'étonne maintenant d'avoir pu arranger mes affaires.

Ta mère était une femme faible, elle n'est aucunement coupable. Elle ne trouvait rien ni dans sa conscience, ni dans sa volonté, qui lui permît de résister à son mari ou à la grand'mère. Ils m'ont vraiment, exploité ! Je crois qu'aucun enfant des plus riches familles de Saint-Pétersbourg n'a occasionné autant de dépenses que toi, si l'on en croit leurs nombreux comptes et leurs demandes qui devenaient de jour en jour plus énergiques et plus pressantes. Tu as été très maladive dans ton enfance : on pourrait noyer un athlète de cirque dans la quantité de remèdes que tu as bus. Pouvais-je discuter ! non ; je savais que mes refus retomberaient sur toi ; leurs mœurs sont rudes, et ce n'est pas ta grand'mère qui t'aurait donné les caresses propres à faire oublier les bourrades de M. Voresnikov.

Très souvent j'ai songé à aller là-bas, mais qu'y aurais-je fait ? juge par toi-même du rôle que j'aurais joué près d'Ignace Voresnikov ! et enfin lui-même et la vieille m'ont écrit très souvent, le premier sur un ton respectueux, l'autre d'une façon grossière, que ma présence chez eux blesserait l'honneur de ton père officiel. Tout le monde avait oublié déjà la rencontre ancienne d'un fonctionnaire venu de Saint-Pétersbourg avec une jeune fille du pays, et on te considérait comme la véritable enfant de Voresnikov ; mais ils prétendaient cependant que ma venue causerait du désagrément à la famille. Quant à te faire venir chez moi, Aglaé m'écrivait qu'à cause de ta santé très faible, il était impossible de te transplanter.

Si ma vie privée t'intéresse, je dois te dire que je te l'ai consacrée entièrement. J'ai rencontré quelquefois, dans le monde, des jeunes filles très sympathiques, quelques-unes de caractère charmant et d'extérieur agréable ; elles me plaisaient beaucoup et je sentais qu'avec l'une d'elles j'aurais pu goûter le bonheur bourgeois, calme et modeste, auquel les hommes ordinaires comme moi peuvent prétendre. Plusieurs de ces jeunes filles m'ont laissé entendre qu'elles ne me refuseraient pas, l'une d'elles a été très sérieusement amoureuse ; jusqu'ici elle ne s'est pas mariée et vit comme en un cloître, surveillante dans une institution.

J'étais un bon parti, mais je n'ai pas songé une seule fois à en profiter. J'estimais que je t'aurais ainsi enlevé quelque chose, ou plutôt tout : fortune, cœur et soins. Je comprenais qu'un jour cela te serait nécessaire, surtout lorsque ton séjour dans ta famille officielle te serait devenu trop pénible ou même impossible.

Il me fallait donc abandonner l'espérance d'un bonheur personnel et tout préparer pour vivre un jour de ta vie, de me savoir figure que tu m'aimerais plus encore et que par une tendre affection tu adoucirais ma vieillesse. En outre, mes finances ne me permettaient pas de songer à mon propre établissement, je n'avais pas encore payé mes dettes et j'avais très peu économisé. Mais assez sur la question argent. Le pire c'est que le très noble M. Voresnikov m'a obligé à consentir souvent non seulement à des concessions morales, mais à des lâchetés. La fille n'est pas juge de son père, surtout quand la faute a été faite pour elle, c'est pourquoi je te le dis hardiment. D'abord M. Voresnikov me demanda

1. Voir la *Revue Bleue* des 18 et 25 août 1906.

très respectueusement de lui donner une place daus la Régie, je voulais refuser, mais, entre moi et lui il yavait toi, et à contre-cœur j'ai accédé à sa demande; deux mois plus tard il était l'aide du chef de division. Au bout de deux années, il a voulu être chef lui-même et le pauvre vieillard qui avait ce poste et qui, je l'ai su après, était très digne et très honnête, a du donner sa démission, tandis que le « Conseiller de la Cour », M. Voresnikov, était nommé à sa place, où il se signala immédiatement par des escroqueries. Il n'attendit pas même quelques mois, et commença à piller les marchands d'alcools, si bien que ces derniers, bien qu'ayant une patience d'ange, adressèrent une plainte à Saint-Péterbourg. Qui pouvait sauver M. Voresnikov? Pouvais-je permettre que ton père, selon les lois, fût jugé, privé de ses droits et déporté en Tartarie?

Il vous aurait emmenées pour l'horreur et la honte. J'ai donc fait beaucoup pour sauver ce lâche! Pardon, je n'ai pu retenir ce mot sous ma plume. J'étais d'autant plus irrité que je me sentais le complice de ce fonctionnaire « modèle » ainsi que me le désigna un jour le préfet de police de cette petite ville. Pour sauver « Ignace » il me fallut remuer terre et ciel, j'avais honte de moi-même: il me semblait que tout le monde savait « cela » et me considérait comme une canaille. Je perdis mon assurance, je ne pouvais regarder les gens en face; beaucoup de choses, que j'osais alors, maintenant me paraîtraient impossibles. A cette époque, des cheveux gris apparurent sur mes tempes, et je cessai d'échafauder des plans ambitieux, remerciant Dieu qu'on me supportât.

***

A quarante ans, quand mes affaires furent arrangées, mes dettes payées, et qu'à la banque j'eus déposé de l'argent pour toi, je commençai à avoir de mauvaises nuits. Ce devait être le premier signe de la vieillesse. Je tombai malade. — Dieu vous garde d'être malade seul! Je suis resté au lit deux semaines. Outre des bourdonnements d'oreilles, je n'entendais rien, sauf le « voulez-vous quelque chose » du domestique, sur le visage duquel je lisais « que le diable l'emporte ».

Le médecin vient, on lui montre sa langue, il tâte le pouls, ausculte la poitrine, fait la moue, et ordonne par acquit de conscience un remède absurde, puis dit, en recevant cinq roubles, comme consolation banale: « N'ayez pas peur, nous danserons encore », et, avec son gros ventre, qui s'engraisse des maladies des autres, il esquisse la danse et sort pour aller ailleurs chercher cinq autres roubles. On envoie un fonctionnaire du département et celui-ci vient comme chargé d'une affaire d'Etat et non pour voir un collègue malade: —« Son excellence a ordonné de demander... » — On répond quelque chose — « Et vous ordonnez de dire cela....? » — « Oui, et remerciez. » — « J'obéirai » et sur son visage satisfait on lit: grâce à Dieu, j'en suis débarrassé! — J'ai essayé de prendre une sœur de charité, mais je l'ai congédiée aussitôt. Il y avait sur son visage trop d'abnégation, trop de souffrance vertueuse, trop d'amour du sacrifice: elle m'a mis un cataplasme sur le ventre avec une expression de visage semblable, d'après ce qu'on a écrit, à celle de Charlotte Corday, au moment même où elle montait à l'échafaud. Je les ai vues encore après, mais elles me déplaisent beaucoup, ces Jehanne d'Arc! J'ai pris le parti désormais de me contenter de mon Stéphan, bien que je l'aie entendue grommeler souvent: « Voilà, à cause de ce tas de bois, il faut rester à la maison. »

***

Les premiers signes du passage du « jeune homme » au « célibataire ennuyé » sont: la maladie des reins, la faiblesse des jambes et l'indifférence du cœur. Tout cela arrive insensiblement, on ne peut discerner, non seulement l'heure et le jour, mais même l'année où l'on a cessé d'être jeune homme pour devenir « notre honorable ». Longtemps, et par une vieille habitude de la mémoire, vous vous comptez au nombre de ceux qui ont des « espérances »; vous êtes très ennuyé si votre frac a un défaut, tandis que les jeunes, chez qui vous allez, depuis longtemps déjà vous tiennent pour étranger, se moquent discrètement de vous et entre eux vous appellent perroquet chauve ou vieux diable. Étonnés de n'être pas plus joyeux avec ces jeunes gens (bien qu'entre eux ils soient très gais), vous commencez à penser que la jeunesse actuelle est nulle, qu'elle n'a ni vivacité, ni élan, rien de ce que vous aviez encore hier, et il ne vient à l'esprit d'aucun de « ces vieux diables » de se dire: quel élan et quelle vivacité ne seraient réfrénés par ma navrante calvitie!

« Le jeune homme » ne peut se lever sans douleurs dans les reins, et s'il reste debout longtemps, ses pieds sont comme de plomb. Cependant, il court après les demoiselles du téléphone, il achète des bouquets, envoie des bonbons et des boîtes roses, choisit des papiers de couleur fine avec des oiseaux; il fait les yeux en coulisse et croit toujours qu'on peut être charmé par lui, vieux chauve. Il faut quelque gros événement: les scandales au cercle, la raillerie en pleine société, le refus d'une proposition,

pour qu'un « jeune homme » comprenne qu'il est déjà depuis longtemps « effacé des carnets mondains pour inutilité ». Mais depuis quand? se demande-t-il avec anxiété. Mon Dieu! Y a-t-il longtemps? — Il commence à compter et il constate qu'il y a longtemps, si longtemps que c'est effrayant : pendant toutes ces longues années, ai-je donc été aussi bête et joué un rôle aussi ridicule? Mais il ne peut admettre cela, le « jeune homme » d'une jeunesse problématique.

« Ah! je vous montrerai encore, permettez, le plus faux document, c'est l'acte de naissance. » Et il commence la lutte, mais hélas, elle témoigne seulement de sa persévérante audace, car chaque jour il est vaincu. Néanmoins, pendant quelques années encore, il ne se se décide pas à cesser le combat.

S'il y a dans les journaux cette annonce : « Plus de cheveux gris » ou « Le secret de la jeunesse éternelle » ou « L'art de vaincre la vieillesse », il est sûr que le jour suivant la poste de la ville lui apportera force coupures de cette réclame. Dans les yeux des jeunes gens avec lesquels il dispute, le « perroquet chauve » lit un je ne sais quoi, qui lui fait soupçonner chacun d'être le correspondant anonyme, et cela jusqu'à ce qu'un scandale établisse une fois pour toute l'état du « vieux diable ».

La chance m'a préservé de telles humiliations. Non pas la chance, mais la pensée que loin de moi, là-bas, j'ai une chère et charmante fille, Lili, pour laquelle il me faut encore vivre et travailler. Je ne puis prétendre à la jeunesse, que Dieu me donne la force de faire une situation à mon enfant, pour qu'elle n'ait dans sa vie aucune inquiétude. Mais si toi, fille chérie, m'as gardé des désenchantements de la vieillesse, ta seule présence dans ce grand monde m'a fait sentir encore plus l'ennui de la solitude et l'effroi de l'abandon. En songeant à toi, mon logement m'était odieux, je m'éloignais de ces murs, de ma table de travail sur laquelle étaient les mêmes papiers administratifs. Aussi, tu peux t'imaginer comme j'ai été heureux, quand Aglaé Dmitrievna m'a écrit dans une de ses lettres : que ton « père » le très noble M. Voresnikov, ne t'aime pas; et pour qu'il te supporte auprès de ton frère Bogdan (il est né un tel rejeton et à cette occasion on a réussi à me soutirer encore de l'argent), il faut que je fasse quelque sacrifice. Cela m'ouvrait un nouvel horizon. Naturellement, j'ai répondu à ta mère par une enveloppe à cinq cachets et je lui ai demandé que tu m'écrives : il était temps enfin d'être en relation directe avec toi.

*
* *

Ta mère, dans ce cas, a agi en vraie femme, elle a trouvé ma correspondance avec toi presque impossible. Si tu m'écrivais comme à ton parrain alors qu'elle devait te raconter plus tard les circonstances de ta naissance, c'était mettre dès le commencement un mensonge entre nous; te dire tout de suite la vérité, c'était difficile. Quelle situation aurais-je dans la famille après tel aveu, et comment aurais tu regardé Ignace Voresnikov, pour lequel, même sans savoir cela, tu n'as aucune affection. De plus, votre ville est très petite, et l'on sait tout : a-t-on un plat de plus à un repas, on court déjà pour voir ce qui est arrivé; le directeur des postes lit avant de les donner les lettres qui arrivent de Saint-Pétersbourg, et raconte ensuite à ses amis leur contenu. On était habitué à te regarder comme la fille de Voresnikov. — Bien que peu satisfait de toutes ces raisons, je dus renoncer à la pensée qui m'avait enchanté à l'avance, celle de correspondre avec toi. Mais ta mère finit par m'envoyer le portrait de ma fille éloignée, la photographie était mauvaise, faite par un de ces photographes quelconques, qui, en même temps, arrachent les dents, font des saignées et des clichés, et dans les fêtes locales donnent des représentations où ils s'intitulent « Docteur de la Magie blanche et noire, autorisé par le Monarque de toutes les Europes ». Ta photographie a sans doute passé entre beaucoup de mains, car elle est tachée; tu la trouveras à la première page d'un grand album, tu verras le visage très maigre d'une fillette très faible. Si tu savais comme j'ai regardé longtemps et souvent tes grands yeux cernés, tes lèvres sérieuses et ton front étroit, en y cherchant une ressemblance même lointaine avec moi! Étais-tu jolie ou non? c'était difficile à résoudre; en général, les enfants dans ton genre charment par leur faiblesse et leur peu de défense. Il faut que l'enfant soit un monstre pour ne pas paraître charmant. Je crois que tu étais jolie, ou pour mieux dire on pouvait croire que tu le deviendrais. Il m'a semblé que tu ne mangeais pas beaucoup à la maison, autrement tes épaules eussent été moins pointues, ou peut-être, comme me l'écrit Aglaé en me demandant de l'argent pour ton professeur, aimes tu trop l'étude, car pendant la nuit on t'a surprise avec des livres. Ce n'est rien, mais ne te fatigue pas. Au moment où tu demanderas à la vie ton bonheur, les poupées ne seront plus en grande faveur : car de la femme, de la femme russe surtout, on exige chaque jour davantage; elle est remarquable et nous a gâtés par sa supériorité. Toi, tu dois être aussi une fille sage et instruite, je veux être fier de toi. J'ai été toute ma vie trop modeste, pour ne pas désirer pour toi beaucoup de succès. Quand je te conduirai à mon bras, je rencontrerai des regards d'estime et d'admiration. Mais Dieu

me préserve de te voir à la scène ! L'exhibition de la beauté et du talent humilie toujours la femme, et pour y triompher, il faut bien souvent compromettre sa dignité et même son honneur : il faut mentir, flatter, acheter, envier, intriguer, donner des coups et en recevoir, sans compter encore que chaque soir des milliers d'yeux vous deshabillent, appréciant vos qualités comme s'il s'agissait d'un cheval de prix. Non, je ne rêve pas cela pour toi.

Hier j'ai écrit que l'antipathie de M. Voresnikov me réjouissait beaucoup ; toi-même, sans doute, comprendras ce sentiment, en pensant que je rêvais de prendre ma petite fille chez moi. Quand tu auras fini les cours du lycée, tu voudras sans doute suivre l'enseignement supérieur et il faudra venir à Saint-Pétersbourg; alors j'irai dans ta province et je t'amènerai chez moi, nous habiterons tous deux, et certainement ce n'est pas M. Voresnikov qui retiendra mon enfant au sein de sa famille ; il sera même très content de se débarrasser de toi sans doute et il t'estimera une somme ronde, que, Dieu le sait, je lui paierai cette fois avec le plus grand plaisir Je t'ai déjà préparé deux chambres, deux petites chambres, selon ton goût, même si tu n'en as pas encore : elles sont meublées de telle façon que leur décoration seule jettera sur ta vie un rayon de gaité et d'élégance ; tu verras comme, pour toi, la vie sera bonne et facile. Je tâcherai de ne pas devenir un vieux grondeur qui gâte sa vie et celle des autres; au contraire je tiens à conserver la fraicheur du cœur et de la jeunesse, pour vivre des mêmes sentiments et des mêmes intérêts que toi ; cela me dédommagera de tout ce que j'ai souffert, je passerai la plus terrible période de la vie en jouissant de ton bonheur. Ta séparation d'avec Aglaé Dmitrievna ne sera pas trop dure pour elle, car, malgré tout, tu es une cause de reproche, quoique bien payé, et je crois que dans les scènes de ménage le très noble M. Voresnikov ne se fait pas faute de rappeler ta naissance, oubliant que tu as été la source de sa fortune et des succès de sa carrière. Il aurait dû prier Dieu pour toi. Quant à ta grand'mère, cette affreuse vieille n'est pas faite de la matière qui peut exciter l'affection, bien au contraire, comme disent nos auteurs ; et enfin, elle ne vivra pas éternellement. A ce propos, même jusqu'à présent, elle ne me laisse pas tranquille, et le cas échéant, Ignace Voresnikov et Aglaé Dmitrievna s'en servent contre moi comme de la flûte de Jéricho, grâce à laquelle doivent être démolis les murs de pierre de mon avarice.

Les mois derniers, ta grand'mère m'a demandé que je fasse nommer M. Voresnikov gouverneur de la province, mais bah ! la petite ville est assez pour lui ; et par bonheur je ne suis pas assez puissant, car autrement j'aurais peur qu'il y arrivât !

*
* *

Je crois que tu as beaucoup travaillé au lycée, le surmenage est très dangereux. En tout cas, je fus très effrayé de la lettre d'Aglaé Dmitrievna, et très heureux cette fois de ne pas manquer d'argent pour faire appeler près de toi le meilleur médecin de la ville, qui t'a guérie. Je le remercie. Pour réparer l'atteinte faite à ta dot, je travaillerai un peu plus, je me priverai de quelque chose ; cet été, je ne partirai pas en congé. Les médecins me chassent de Pétersbourg, mais je crois que je les tromperai tous.

A ce propos, je consigne ici une réflexion, bien qu'elle n'ait aucune relation avec toi. Il m'est arrivé deux ou trois fois d'aller au loin dans le Sud, et ce contraste m'a étonné : si, dans les rues de Pétersbourg, tu fixes les hommes, tous te semblent des martyrs, l'un se fâche pour une chose, l'autre a les nerfs si tendus que si tu le touches, tu ne pourras le reconnaître, le troisième marche en maugréant contre tout, le quatrième du plus loin, crie à tous les passants : que me voulez-vous ! et tous, en pensée, luttent contre des ennemis, font du mal à quelqu'un, et, aux coups imaginaires répondent par d'horribles représailles !Si l'on contrôle ses propres pensées, on est effrayé ; on s'imagine toujours que quelqu'un agit contre soi ou en pense du mal ; et pour se venger, on le maltraite si bien qu'il ne pourra plus s'en relever. Nous sommes tous ainsi, méchants dans l'âme. Au Sud, c'est autre chose, — ces hommes descendent-ils eux aussi d'Adam et d'Eve, ou ont-ils d'autres aïeux ? Les visages sont ouverts, la joie de vivre se voit dans les yeux, le sourire est charmant ; évidemment le soleil a réchauffé et adouci la nature. Ils sentent toute la plénitude, tout le charme de l'existence ; mais nous, nous sommes un peuple déshérité.

Pierre le Grand, en ouvrant une fenêtre sur l'Europe, nous a mis dans la boue, et nous n'avons rien : ni soleil, ni chaleur, ni ciel bleu ; le Turc, par exemple, est un souffre-douleur ; ses talons et son dos, sont faits pour le bâton ; il n'a ni liberté, ni argent, ni orgueil, ni dignité nationale : mais au lieu de cela il a le soleil et la mer ; il ira sur la rive, s'asseoira et s'enchantera par les ondes ambrées, qui laveront doucement les talons qui furent battus encore hier.

W. NÉMIROVITCH DANTCHENCO.

Traduit du russe par J.-W. BIENSTOCK.

(*A suivre.*)

LA CRISE POSTALE (1)

L'Abaissement de la Taxe des Lettres

L'économie politique bien entendue demande que l'État empiète le moins possible sur le domaine de l'industrie privée; mais, lorsque des raisons d'un ordre supérieur ou d'intérêt général exigent que l'État se charge d'un service qui doit être rémunéré par quiconque en fait usage, il est de la plus stricte équité que l'État, comme le ferait un particulier, rentre d'abord dans ses avances et vise ensuite à recueillir un bénéfice modeste, mais suffisant, pour améliorer et perfectionner son outillage. Ainsi le veulent, non seulement l'intérêt propre de l'administré, qui a besoin avant tout d'être bien servi, mais encore l'intérêt général des contribuables.

Or, depuis plus de vingt ans, les bénéfices, que procure au Trésor l'exploitation en régie des services postaux et télégraphiques, ont cessé d'être modestes. Depuis 1894, notamment, les excédents des recettes sur les dépenses ont toujours dépassé 50 millions; ils ont même atteint, en 1903 et 1904, les chiffres respectifs de 73 millions et demi et 77 millions et demi. Le coefficient d'exploitation, c'est-à-dire la proportion des dépenses aux recettes, n'a jamais, depuis 1887, dépassé 80 pour 100; même, de 1901 à 1904, il s'est abaissé de 77 à 75 pour 100.

Des diverses taxes encaissées par l'Administration des Postes et des Télégraphes, la plus productive était celle des lettres ordinaires et c'est pour cette catégorie d'objets que la disproportion était la plus grande entre les recettes et les dépenses.

Aussi, depuis longtemps, les assemblées électives, et notamment les Chambres de commerce, ne cessaient de formuler et de renouveler des vœux en faveur d'une réduction du tarif appliqué aux lettres, qui est un des plus élevés de l'Europe.

Dès 1895 l'Administration des Postes elle-même instituait une Commission spéciale, en vue d'étudier les conséquences financières de l'abaissement de la taxe des lettres à 10 centimes et de rechercher les mesures qui pourraient être adoptées pour faciliter la solution de cette question.

L'importance des sacrifices budgétaires à consentir entraîna l'ajournement de la réforme, comme elle devait, trois années plus tard, s'opposer à la prise en considération de la proposition de loi déposée par M. Rousse et plusieurs de ses collègues, en vue d'une réduction du tarif des lettres et des cartes postales.

Cependant la question ne cessait pas de s'imposer à l'attention du Gouvernement et du Parlement. Dans son rapport au Président de la République, M. Millerand, ministre du Commerce, indiquait, en 1900, dans quelles conditions et sur quelles bases l'Administration concevait la réforme des tarifs postaux. Depuis cette époque, des propositions de lois ont été déposées successivement, sur le même sujet, par MM. Georges Berry, Roger Ballu, Henri Michel, Decker-David et Sembat.

Le rapport de M. Millerand prévoyait : 1° pour les lettres une taxe de 10 centimes jusqu'à 15 grammes, 15 centimes de 15 grammes à 50 grammes et au-dessus de 50 grammes, 5 centimes par 50 grammes ou fraction de 50 grammes excédant.

2° Pour les cartes postales un tarif unique de 5 centimes.

3° Pour les imprimés non périodiques une taxe uniforme de 5 centimes par 50 grammes.

Le tarif dégressif prévu pour les lettres est certainement le plus logique. En effet les frais qu'occasionnent le transport et la distribution d'un objet par la poste ne sont pas du tout proportionnels à son poids ; qu'un objet pèse 10 grammes ou qu'il en pèse 80, le temps nécessaire pour le timbrer, l'acheminer, le distribuer, sera le même ; seuls les frais de transport proprement dits varieront avec le poids. L'équité voudrait donc que pour toutes les catégories de correspondances, il y eût une taxe fixe afférente aux frais de manipulation et une seconde taxe proportionnelle au poids.

C'est à cette idée que répond, en partie, la décroissance de la taxe, qui existe d'ailleurs en Angleterre, en Allemagne, dans les Pays-Bas, en Suède, en Norvège, en Danemark, en Autriche-Hongrie, etc..., c'est-à-dire dans la plupart des pays de l'Europe où l'activité commerciale est la plus grande.

En ce qui concerne les cartes postales, la principale raison qui militait en faveur d'un abaissement de tarif était que la France est, avec la Russie et Turquie, le pays d'Europe où la taxe de ces objets est la plus élevée. Cette taxe excessive avait paru être cause que la correspondance par cartes postales n'avait pas pris chez nous un développement aussi grand que celui qu'elle a atteint dans les pays étrangers. Mais, en présence de l'augmentation énorme constatée depuis quelques années dans la circulation des cartes postales, cette raison a perdu beaucoup de sa valeur.

Quant aux imprimés, ils bénéficient depuis longtemps d'un tarif tellement réduit, que leur transport est, pour la poste, une source de dépenses, au lieu d'être, comme il est légitime de l'attendre de tout tarif, légèrement rémunérateur.

Les imprimés sous bandes dont le poids ne dépasse pas 20 grammes, sont, en effet, soumis à la

(1) Voir la *Revue Bleue* des 4 et 25 août 190[illegible].

taxe de 1 centime par 5 grammes, édictée par l'article 6 de la loi du 6 avril 1878. Ce tarif est des plus réduits qui existent ; à l'étranger on ne rencontre de taxes aussi faibles qu'en Belgique, dans le Luxembourg et en Espagne. Partout ailleurs le minimum de la taxe est plus élevé :

2 centimes en Suisse, en Italie, aux Pays-Bas ;

3 centimes en Roumanie ;

3 centimes 3/4 en Allemagne ;

5 centimes en Angleterre, en Autriche-Hongrie, en Bulgarie, en Serbie, en Suède, aux États-Unis, au Canada.

La faiblesse de notre tarif des imprimés sous bandes dont le poids ne dépasse pas 20 grammes a donné le moyen aux commerçants et industriels de répandre à profusion, jusque dans les hameaux les plus reculés, leurs prospectus et prix-courants. Mais le produit que l'Administration des Postes retire du transport de ces objets n'est pas en rapport avec l'effort qu'il nécessite.

Bien qu'il soit difficile d'évaluer exactement le prix de revient du transport d'un objet par la poste, on peut admettre que la perte provenant du bon marché excessif des journaux et des imprimés de faible poids atteint 45 millions environ et toute taxe, qui ne dépasse pas 5 centimes par objet, peut être regardée comme onéreuse pour le Trésor.

Il paraît donc équitable de demander un surcroît de produit aux objets de correspondance qui bénéficient actuellement d'un tarif trop réduit. C'est pour cette raison que le rapport de M. Millerand prévoyait le relèvement à 5 centimes du minimum de taxe applicable aux imprimés non périodiques.

Les divers projets dus à l'initiative parlementaire différaient sensiblement du projet présenté par M. Millerand.

Parmi les modifications qu'ils prévoyaient, la plus intéressante est celle qui a trait à l'établissement d'une taxe réduite pour les lettres et cartes postales distribuables dans le département d'origine ou dans les départements limitrophes. Ce n'est pas une innovation, car avant 1870 les lettres à distribuer par le bureau d'origine ne payaient que 10 centimes et les autres 20 centimes, aujourd'hui encore les journaux à destination du département d'origine ou des départements limitrophes ne paient que demi-tarif ; enfin, il existe des taxes locales dans un grand nombre de pays : en Suisse, en Autriche-Hongrie, en Bulgarie, dans les Pays-Bas, en Allemagne, en Danemark, en Norvège, en Suède, en Portugal, en Grèce, en Italie, en Turquie, en Russie.

Bien que ces exemples plaident en faveur des taxes locales, il n'en est pas moins vrai que les dépenses faites pour les correspondances à distribuer dans le lieu d'origine sont à peu près aussi élevées que si ces objets étaient à destination d'une autre localité. Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que la dépense principale imposée au service des Postes n'est pas occasionnée par le transport des correspondances d'un lieu à un autre, mais bien par leur distribution à domicile. Le prix de revient de cette distribution à domicile peut être évalué à 2 centimes 1/2 par objet, soit près de la moitié de la dépense totale. Si l'on ajoute à cette dépense les frais relatifs au relevage des boîtes aux lettres, au timbrage et au tri des correspondances, on en arrive à conclure que, pour l'Administration des Postes, le coût du transport d'une lettre varie peu, quelle que soit la destination.

Cette différence peu sensible entre les dépenses occasionnées par les correspondances locales et celles que nécessitent les objets échangés de bureau à bureau, s'affaiblit encore et disparaît même complètement, lorsqu'il s'agit de villes pourvues de plusieurs bureaux, de poste. Dans ces villes, les correspondances locales sont généralement distribuées par un bureau autre que celui qui les a recueillies et elles exigent, dès lors, les mêmes manipulations que si elles étaient à destination d'une autre localité. Ainsi une lettre levée à Paris dans une boîte du 12ᵉ arrondissement et adressée dans le 17ᵉ arrondissement donne autant de travail aux agents des Postes, que si elle était à destination de Lyon, Marseille ou Bordeaux.

Il est donc bien difficile d'établir équitablement des taxes spéciales pour les correspondances locales.

Étendues à un même département ou aux départements limitrophes, ces taxes ne s'expliqueraient pas du tout.

D'ailleurs, si la réforme des taxes postales avait été réduite à un dégrèvement de ce genre, elle n'aurait pas donné au public français une satisfaction suffisamment sérieuse.

Aussi, la Commission du budget et celle des Postes et Télégraphes écartèrent-elles les propositions faites dans ce sens.

D'autre part, le souci de l'équilibre budgétaire fit abandonner l'abaissement de la taxe des cartes-postales, de sorte que le projet de loi déposé le 21 avril 1905, ne contint plus que la réduction à 10 centimes par 15 grammes du tarif des lettres et le relèvement à 3 centimes jusqu'à 15 grammes du minimum de taxe des imprimés sous bandes.

Tout rationnel qu'il fût, ce projet de relèvement du tarif des imprimés rencontra une vive opposition. Il ne faut pas oublier en effet que la Poste touche aux intérêts les plus intimes des populations, que son service affecte l'universalité des citoyens, que c'est une chose grave que de porter atteinte à

des facilités consacrées par l'usage, et que le commerce a pris des habitudes dont la privation lui serait sensible. Chaque facilité nouvelle offerte au public est moins pour lui un motif de reconnaissance qu'un motif d'en solliciter une plus grande, et le retrait de faveurs accordées depuis longtemps serait très impopulaire. Les besoins nés du développement de l'activité économique s'irriteraient de la suppression d'une faculté qui paraîtrait d'autant plus précieuse qu'elle disparaîtrait, et les accusations s'élèveraient avec vivacité contre une Administration, qui enlèverait au public des facilités acquises, au lieu de lui accorder des facilités nouvelles, dont il est tous les jours plus avide.

Les protestations n'attendirent pas, pour se produire, que le relèvement de tarif projeté fut un fait accompli. Les Chambres de commerce firent remarquer que les journaux bénéficient d'un tarif beaucoup plus réduit que celui des imprimés, que chez la plupart d'entre eux, derrière toutes les considérations politiques, il y en a de financières, que le souci commercial s'y manifeste, non seulement aux dernières pages, sous forme d'annonces, mais bien souvent aux autres, sous des formes non moins profitables, et qu'à ce titre les journaux n'ont, pas plus que les autres imprimés, droit à un tarif de faveur.

En présence de cette opposition, le relèvement du minimum de taxe des imprimés sous bandes fut abandonné à son tour. La loi du 6 mars 1906 se borne à fixer à 10 centimes par 15 grammes le tarif applicable aux lettres.

Quelles seront les conséquences financières de cette loi? On entre ici dans le domaine de l'hypothèse et les évaluations les plus diverses sont permises, car il faut tenir compte, non seulement de la perte sur les lettres qui circulent aujourd'hui, mais encore de l'augmentation du nombre de ces lettres, due à la réduction du tarif, et cette augmentation ne peut être connue d'une manière précise.

En appliquant le tarif de 10 centimes par 15 gr. aux 870.831.450 lettres circulant actuellement par la poste (d'après la statistique de 1904), dans le service intérieur et dans le service franco-colonial et dont le produit brut est de 137.071.400 francs, la perte à prévoir pour la première année serait de :

137.971.400 : 3 = 45.990.467 francs.

On retrouvera le même chiffre de produits postaux qu'aujourd hui, lorsque le nombre des lettres se sera accru de 50 p. 100, c'est-à-dire de 435.415.725. Si élevé que ce nombre paraisse, il y a lieu de croire qu'il sera atteint en peu d'années. Le taux minime de la taxe déterminera certainement le public à écrire plus fréquemment, et on est autorisé à penser que le commerce, pour rendre sa réclame plus efficace, en bénéficiant des avantages de la lettre close, n'hésitera pas à acquitter une taxe de 10 centimes.

Si l'on prend comme terme de comparaison ce qui s'est passé à la suite de la réforme de 1878, on constate que la réduction, de 25 à 15 centimes, du tarif des lettres a provoqué un accroissement de circulation dont la plus grande partie s'est produit dès la première année.

C'est ainsi que l'accroissement du nombre des lettres, qui était en moyenne de 1 1/3 p. 100 par an, pendant la péride de 1872 à 1877, fut, en 1879, année qui suivit celle de la réforme, de 26,73 p. 100.

En 1883, c'est-à-dire après six ans, l'augmentation était de 59 p. 100, soit une moyenne de 10 p. 100 par an ; enfin, en 1888, onzième année de la réforme, le nombre des lettres s'était accru de 77,72 p. 100, soit une augmentation moyenne de 7 p. 100.

En ce qui concerne le produit de la taxe des lettres, la perte totale atteignit 27 millions, dont 15.323.000 francs pour la première année.

Les recettes se relevèrent graduellement et, en 1883, elles dépassaient de 700.000 francs le chiffre auquel elles s'élevaient en 1877.

La diminution des produits provenant de la réduction du tarif des lettres à 15 centimes, fut ainsi atténuée, dans la proportion de 45 p. 100 pendant la première année, et de 11 p. 100, en moyenne, pendant chacune des cinq années suivantes.

Bien que la diminution de tarif qui était de 2/5 ou de 6/15 en 1878, ne soit aujourd'hui que de 1/3 ou de 5/15, l'Administration des Postes, se basant sur le développement actuel de l'instruction et des transactions commerciales et aussi sur le bon marché réel du nouveau prix de transport des lettres, espère que, si les résultats de la nouvelle réforme postale ne sont pas tout à fait aussi favorables que ceux de la réforme de 1878, le chiffre obtenu en 1904 pour les recettes provenant de la taxe des lettres sera atteint de nouveau au bout de sept années, au lieu de six en 1878.

En outre, considérant que la plus grande partie du mouvement de correspondance provoqué par l'abaissement de la taxe semble devoir se produire au cours de la première année, et tenant compte dans une certaine mesure des résultats obtenus à la suite de la réforme de 1878, l'Administration des Postes estime que l'atténuation de la perte pourra être de 44 p. 100 pour la première année et de 9 1/3 p. 100 en moyenne pour chacune des six années suivantes, soit 20,235.805 francs pour la première année et 4.262.443 francs pour chacune des six années suivantes.

Les prévisions de l'Administration se réaliseront-elles? Il est permis d'en douter. Il n'est pas établi, en effet, que l'utilisation d'un service quelconque

augmente indéfiniment avec la diminution de son prix. Il se produit, à un moment donné, une saturation au-delà de laquelle les réductions de tarifs n'ont plus qu'une influence insignifiante. Bien peu de gens hésitent aujourd'hui à dépenser 15 centimes pour expédier une lettre et il est à présumer que l'abaissement de la taxe ne les fera pas écrire sensiblement plus souvent.

Il y a donc lieu de craindre que les sept années, indiquées par l'Administration comme nécessaires pour atteindre de nouveau le montant actuel du produit de la taxe des lettres, ne soient pas suffisantes.

En admettant même que dans sept ans le nombre des lettres ait augmenté de 50 p. 100, comme l'a prévu l'Administration, l'excédent de recettes que donne aujourd'hui la régie postale ne serait pas égalé. En effet, s'il se produit un accroissement dans la circulation des lettres, il sera indispensable de renforcer proportionnellement le personnel, d'agrandir certains bureaux sédentaires et ambulants, de payer beaucoup plus cher pour le transport des correspondances sur les voies ferrées, etc... d'où des dépenses nouvelles, qui viendront en déduction des recettes dues à l'augmentation du nombre des lettres.

D'après une statistique faite en 1889, l'acheminement d'un objet par la poste coûte à l'État 6 centimes environ. En tenant ce chiffre pour exact à l'heure actuelle, on arrive à conclure que l'Administration des Postes ne réalisera plus désormais qu'un bénéfice net de 4 centimes par lettre transportée, au lieu de 9 centimes comme précédemment. Il faudra, dès lors, pour récupérer les 45.990.467 francs de recettes dont l'abaissement de la taxe des lettres va priver le Trésor, que le nombre des lettres devienne les 9/4 du nombre actuel, c'est-à-dire qu'il augmente de 5/4, soit de 1.149.761.475. En admettant encore comme le suppose l'Administration, que la circulation des lettres augmente de 50 p. 100 pendant les sept premières années et ensuite, comme aujourd'hui, de 3 1/3 p. 100 par an en moyenne, vingt-deux années seront nécessaires pour obtenir de nouveau le bénéfice réalisé en 1904 sur le transport des lettres.

En prenant toujours pour base le bénéfice de 4 centimes par objet indiqué par la statistique, on trouve que, lorsque la réforme du tarif aura produit son plein effet et que les recettes provenant de la taxe des lettres seront revenues au chiffre de 1904, l'atténuation nette de la perte ne sera en réalité que de 45.990.467 × 4/10 = 18.396.186 francs.

La différence, soit 27.594.281 francs, pouvant être considérée comme représentant les dépenses d'exploitation occasionnées par l'accroissement du trafic.

Or l'Administration prévoit seulement qu'au bout de sept années, les dépenses permanentes annuelles causées par l'abaissement de la taxe se seront accrues de 14.891.009 francs et que les dépenses de premier établissement s'élèveront à 7.867.165 francs.

Ces dépenses se décomposent ainsi :

1° *Dépenses permanentes.*

Service sédentaire (Renforts de personnel).	7.730 337	francs.
Service ambulant —	3.748.181	—
Wagons-poste, frais de traction	2.112.000	—
— grosses reparations.......	256 545	—
— petit entretien	511.400	—
Tilburys, frais de conduite.	50.000	—
— entretien	38.846	—
Fabrication des timbres-poste..	240.000	—
Locaux, frais de loyer....................	42.000	—
— entretien	93.000	—
Services de contrôle....................	68.700	—
Total.	14.891.009	francs.

2° *Dépenses de premier établissement*

Matériel pour les bureaux................	75.622	francs
Construction de wagons-poste	4 945.000	—
Dépenses diverses pour le matériel roulant.	50 000	—
Aménagement des bureaux-gares..........	147.750	—
Omnibus, fourgons, tilburys...............	91.150	—
Réinstallation du service (gare Saint-Lazare).	230.000	—
Frais de premier établissement pour les sous-agents..............................	397.973	—
Fabrication des timbres-poste............	1 929.670	—
Total	7.867.165	—

Ces dépenses nouvelles ne seront engagées que progressivement ; pour la première année, elles atteindront seulement 11.613.760 francs.

D'après les évaluations de l'Administration, le déficit à prévoir *pour la première année* ne s'élèverait qu'à 45.990.467 — 20.235.805 = 25 754.662 francs, en tenant compte seulement de la diminution des recettes, c'est-à-dire de la réduction totale de 45.990.467 francs, résultant de l'abaissement de la taxe, diminuée de l'accroissement de recettes provenant de l'augmentation du nombre des correspondances et qui est évaluée à 20 235.805 francs.

Mais, pour avoir le déficit réel, toujours d'après les prévisions de l'Administration, il convient d'ajouter à la diminution des recettes l'augmentation des dépenses, de sorte que ce déficit serait de :

25.754.662 + 11.613.760 = 37.368.422 francs

pour la première année et irait en s'affaiblissant de façon à disparaître entre la 13e et la 14e année, c'est-à-dire beaucoup plus tôt que ne l'indiquent les calculs basés sur le prix de revient du transport d'un objet.

Si l'expérience démontre que ces prévisions de dépenses ne sont pas trop faibles, cela tiendra soit à l'abaissement du prix de revient du transport de chaque objet, abaissement dû à l'augmentation considérable du nombre des correspondances, soit à ce que l'accroissement du trafic aura été moins rapide qu'on ne l'avait supposé.

La première hypothèse n'est guère admissible, étant donnés l'augmentation continuelle dés traite-

ments et salaires, le renchérissement des loyers, etc.

Il y a donc beaucoup de chances pour que l'abaissement de la taxe des lettres ne produise pas le mouvement ascensionnel de correspondances indiqué dans les évaluations de l'Administration, ou que celle-ci se voie acculée à la nécessité de demander au Parlement, pour le matériel et surtout pour les renforts de personnel, des crédits de beaucoup supérieurs à ceux qui sont actuellement prévus.

En présence de cette alternative fâcheuse au point de vue budgétaire, il y a lieu de se demander si l'abaissement à 10 centimes de la taxe des lettres ne constitue pas une mesure trop hardie et s'il n'aurait pas été plus sage de procéder par étapes, en adoptant d'abord une taxe de 12 cent. 1/2, égale à celle appliquée en Allemagne, malgré l'inconvénient qu'elle présenterait de ne pas s'adapter à notre système monétaire.

Quoi qu'il en soit, et en admettant même que l'abaissement de la taxe des lettres doive contribuer à l'établissement de nouveaux impôts, il n'en est pas moins vrai que la réduction du tarif opérée par la loi du 6 mars 1906 était justifiée, puisque la nouvelle taxe est encore sensiblement supérieure au prix de revient du transport. D'ailleurs, si faible qu'elle puisse être, l'impulsion que ce dégrèvement donnera au commerce et, par suite, au développement de la richesse publique, sera de nature à compenser largement les sacrifices consentis.

\...



VERS LE CALME [1]

Monologuant à mi-voix, le mouchoir au front, les yeux à terre, le malheureux Lafeuillette se laissa tomber au bord d'un fossé. Il était en pleine campagne. Un chemin l'avait conduit au bord d'une grande route pavée. Il ne savait plus où il était et pour rien au monde, il n'aurait demandé sa route à un passant. Il ne voyait d'ailleurs personne.

— Que vont dire les camarades? Je suis assez ridicule.

Son cœur se gonfla et il était sur le point de laisser échapper deux grosses larmes, qui roulaient autour du globe attristé de ses yeux, quand il aperçut, en face de lui, de l'autre côté des pavés, un poteau indicateur avec cette inscription blanche sur fond bleu :

[illegible]

Ses regards se portèrent alors sur deux rails luisants, qui s'en allaient à droite et à gauche, le long de son fossé. Un bruit sourd et qui semblait partir de dessous terre, entre ces rails, lui fit dresser l'oreille. Il crut que son mauvais rêve persistait et que ce bruit de chemin de fer n'était qu'une plaisanterie du démon qui le tourmentait depuis une heure.

Cependant, un petit train de voitures siffla et apparut au coude de la grande route. Lafeuillette n'aimait pas les fumisteries, même démoniaques. Il se dressa, prêt à envoyer sa canne dans la figure du chauffeur, si tant est que les trains de l'enfer soient conduits par des chauffeurs.

Le petit train stoppa ; un conducteur cria :

— Les voyageurs pour Paris, pressons-nous!

Et hardiment, Bernard Lafeuillette, serrant sa canne dans son poing, s'avança vers le marchepied de la voiture de queue. Le conducteur avait déjà tiré son cordon ; il aida le voyageur à se hisser.

— Mais je ne rêve pas! murmura Céladon, souriant. C'est le Louvre-Versailles! Et moi qui maudissais le sort. Comme l'on est injuste. Ce n'est pas trois moyens de locomotion que je possède, mais bien quatre. Seulement, il s'agit de savoir s'en servir. Le Louvre-Versailles me dépose à la porte de mon bureau. Je vais regagner le temps perdu.

Paroles inconsidérées. Lafeuillette ne connaissait pas le bon tramway-tortue de Versailles. De fait, quatre heures sonnaient lorsque le pavillon de Flore se présenta devant les yeux somnolents du brave employé.

Personne au ministère ne s'était inquiété de lui. Son arrivée serait passée inaperçue, s'il n'avait tenu à faire part de ce fameux quatrième moyen de gagner sa villa, qu'il venait de découvrir à ses dépens.

Assis enfin sur son cuir accoutumé, il put étudier à loisir le triple horaire que le chef de gare de Chaville lui avait vendu. Mais trois quarts d'heure passent vite, il fallait songer au départ. Il tenait à prendre le train de cinq heures une et il ne voulait pas courir.

Il calcula qu'il lui fallait exactement seize minutes pour se rendre à la gare des Invalides, puis onze de la gare de Velizy à sa villa. Onze et treize, vingt-quatre minutes, multipliées par quatre ce qui fait quatre-vingt-seize, soit une heure et demie et six minutes, au bas mot, qui n'avaient pas été prévues dans son emploi du temps. Mais qu'est-ce cela comparé à la charmante satisfaction de posséder une maison aux champs, comme on disait jadis.

D'ailleurs, Mlle Adèle s'accoutuma vite à tenir le déjeuner prêt pour l'arrivée de son frère et à hâter le service de telle sorte qu'il restait quelquefois cinq minutes pour faire le tour du jardinet. Bernard Lafeuillette ne manquait plus ses trains.

Il avait remplacé sa vieille montre de famille, un peu fantaisiste, mais qui suffisait à un simple em-

1. Voir la *Revue Bleue* du 25 août 1906.

ployé de ministère, par un chronomètre de précision, indispensable à un homme qui prenait quatre trains par jour. Son horaire d'une main, sa nouvelle montre de l'autre, il s'avançait gaillardement dans l'existence.

Et le temps passait avec une allure vertigineuse. Les dimanches n'en venaient que plus vite, à la grande joie du plus ambulant des employés des Colonies, — fier, certes, de tous ces kilomètres qu'il dévorait entre ses repas, mais tout de même heureux de s'arrêter le septième jour.

Par bonheur, le jardin poussait tout seul. Les précédents locataires avaient abandonné dans ses plates-bandes des oignons, des tubercules, des pieds de plantes vivaces. Et des tulipes avaient fleuri sans qu'on les en eut prié, des pivoines s'épanouirent bientôt, puis des œillets, puis, en forme d'oreilles, de larges feuilles de bégonias sortaient du sol et non loin des murs une multitude de volubilis se hâtaient vers les fils de fer et les treillages.

Cependant, la veste jetée sur le gazon, Lafeuillette, voulut réglementer cette exubérance.

— Je vais faire une tonnelle !

Les matériaux étaient là, étalés à ses pieds, et les outils. Il s'y donna de tout cœur. Au bout de quatre heures de labeur, la construction avait un petit air rustico italien, qui gonfla d'orgueil l'architecte improvisé. Il ne manquait plus que des plantes grimpantes.

La vigne-vierge du voisin lançait de longs bras par dessus le mur mitoyen et s'accrochait sans façon aux petits fusains du jardinet de Lafeuillette. Il pensa qu'il ferait une bonne œuvre en dégageant ces arbustes et en dirigeant la vigne-vierge sur le toit de sa tonnelle.

A peine avait-il ébauché un premier geste pour mettre à exécution son sage projet, que l'extrémité d'une échelle apparut et vint s'appuyer sur la crête du petit mur. Les échellons gémirent un à un et bientôt apparut une laide figure de femme en colère. Un bras se tendit vers la pousse de vigne-vierge, qui s'échappa brusquement des doigts du gros homme. Céladon sourit :

— Cela ne me gênait pas ! madame.

Aucune réponse ne s'échappa des lèvres crispées de la voisine.

— Même, je puis vous aider ! continua-t-il, poliment, en soulevant son chapeau de jonc.

La bouche close de la dame à l'échelle s'ouvrit démesurément, laissant voir une frange inégale de vilaines dents et sortir ces mots criés :

— De quoi vous mêlez-vous? est-ce que je vous connais? En voilà un paltoquet. Il me vole mes vignes-vierges et il se plaint. Ah ! la banlieue est vraiment pleine de sales gens !

Du coup, Lafeuillette sauta à terre et s'éloigna à grand pas de cette furie, qui continuait à repêcher ses pousses de vigne-vierge... A l'autre bout de son mur, il s'aperçut avec effroi que sa vigne-vierge à lui s'élançait chez son irritable voisine :

— Ah ! mon Dieu ! quelle affaire !

Vite, il s'en fut quérir un escabeau et se mit en devoir de rentrer en possession des pousses imprudentes. Une clameur aussitôt s'éleva, des pas se précipitèrent sur le gravier d'une allée :

— Qu'est-ce que vous faites là? Vous en avez un toupet !

— Mais, madame, je fais comme vous. Je reprends mon bien qui pourrait vous gêner.

— Ne continuez pas où j'appelle le garde champêtre. Que je vous y reprenne à dégarnir chez moi, saltimbanque. Est-ce malheureux tout de même d'avoir des voisins si mal élevés? Vous m'attaquez parce que je ne suis qu'une femme, lâche ! Mais je saurai me défendre, infect personnage !

Céladon, tour à tour, pâlissait, rougissait. Par contenance, il remit sa veste, se boutonna. Les invectives continuaient de pleuvoir. La dame devenait grossière. Le plus pacifique des êtres commençait à se sentir « outré de tant d'indignités ». Ayant mis les mains dans les poches de son veston, il sentit le froid de l'acier. Des pensées d'assassinat vinrent assaillir sa cervelle. Ne venait-on pas d'attenter à sa chère tranquillité? Il était dans un cas de légitime défense. Il tira l'arme de sa poche ; c'était un sécateur. Il l'ouvrit, le fit jouer entre le pouce et l index, puis il osa un pas vers le mur, qui n'avait pas cessé de parler :

— Ah ! ces hommes ! ces hommes ! quels monstres sans pitié ! C'est parce que je suis seule qu'il vient me narguer. Mais laissons-le faire. J'aurai le dernier mot.

— Savoir ? murmura Lafeuillette, avec un sourire sardonique.

Regrimpé sur son escabeau, il se pencha vers la vigne-vierge téméraire et coupa, à leur naissance, chez lui, toutes les pousses qui s'étaient aventurées en delà de la crête mitoyenne.

Un cri rauque retentit :

— Ah ! le salaud !

Pendant toute l'opération, la voisine n'en put pas dire davantage. Les mots ne sortaient pas de son gosier, contracté par une prodigieuse colère.

L'hécatombe achevée, Lafeuillette, satisfait, s'éloigna à petites enjambées dodelinantes, pas assez vite, hélas ! pour que ces mots ne parvinssent point à ses oreilles :

— Tu sauras ce que cela te coûtera, mon vieux lapin. Ah ! pauvre homme, je te plains.

Tout le plaisir qu'il avait tiré de sa petite vengeance

s'évanouit d'un seul coup et, sans même retourner vers le mur, vers sa tonnelle abandonnée, il rentra chez lui, sombre et navré. Il se réfugia dans la cuisine de sa sœur et il raconta sa lamentable histoire.

— C'est la mauvaise voisine, dit Adèle. Mme Durosier me l'avait dit, mais je ne voulais pas le croire. C'est une femme qui n'a pas toute sa raison. Je ne sais pas son nom. Ici, on l'appelle la Bâtard.

— Comme c'est agréable pour nous.

— Nous avons des compensations. Les dames Durosier sont charmantes.

— Ce sont les dames de la « Chaloupe » ?

— Oh ! non, la « Chaloupe », c'est un monsieur seul et qu'on ne voit jamais. Un loup de mer qui est devenu un ours de terre. Les dames Durosier, la mère et la fille, habitent la « Walkyrie ». La mère est une personne très digne, veuve d'un consul, sa fille, qui a appartenu à l'Opéra, est une belle femme, qui se tient très bien et qu'on peut fréquenter.

— Adèle, je ne veux plus fréquenter personne. Le monde est mauvais. Il convient de vivre dans son coin. S'il le faut, je ne sortirai plus dans mon jardin, je me calfeutrerai dans ma chambre : dans la cave, si c'est nécessaire.

— Tu me fais de la peine. Justement je te réservais cette petite surprise : j'avais prié ces dames de venir passer la soirée avec nous. Ça te distraira et elles te raconteront leur histoire avec la Bâtard.

— Ah ! elles aussi !

— Elles aussi, comme tout le monde !

Les deux bons célibataires dînèrent rapidement, firent un brin de toilette, préparèrent le thé et attendirent.

Les dames Durosier firent leur entrée solennelle à neuf heures, madame en noir, une mante sur la tête, mademoiselle dans une ravissante robe rose, ouverte autour du cou, les bras demi-nus. Grande et forte, avec des cheveux et des yeux noirs, elle s'avança vers le doux Céladon et lui serra la main avec une énergie qui impressionna le belliqueux rustiqueur de l'après-midi.

Tout de suite la conversation fut aiguillée sur la voisine, honnie par tout le monde. On admira beaucoup l'audace de M. Lafeuillette.

— Elle en fera une maladie.

— Peut-être, mais vous verrez qu'elle se vengera.

— Par quels moyens ?

— Tous lui sont bons... D'abord, elle vous arrosera...

— Ne venez-vous pas d'établir une tonnelle au fond de votre jardin ?

— Oui, madame.

— Et vous pensez vous y mettre à l'abri du soleil ?

— C'était mon intention, mademoiselle.

— Le soleil ne s'y hasardera peut-être pas. Mais la pluie n'est pas gênée par un si mince obstacle, surtout lorsqu'elle est adroitement dirigée par une lance d'arrosage. Et la lance de Mme Bâtard est d'une force au-dessus de la moyenne. Bien des villages n'en ont pas autant à opposer aux incendies. Nous avons tous goûté ici à l'eau fraîche de la bonne madame Bâtard. Les Lapointe qui nous bordent, M. Piat de la « Chaloupe » un homme pas commode, cependant, ses voisins des « Camélias », et nous enfin, un soir où nous avions du monde. Trois robes ont été gâtées. Nous aurions pu faire un procès. Mais elle gagne tous ceux qui lui sont faits et dit sa joie d'en avoir de nouveaux. Nous n'avions qu'un moyen de nous venger, c'était de nous tenir coi. Ce que nous fîmes...

Mlle Durosier, avait une voix assez forte, mais bien timbrée et elle martelait les mots, ouvrant bien la bouche et montrant de belles dents fraîches.

Lafeuillette ne manqua pas de comparer ces dents parfaites à la vilaine mâchoire de la harpie à la vigne-vierge. Sa main tremblait un peu en offrant du sucre. Mlle Durosier s'en aperçut et ses beaux yeux plongèrent dans les yeux gris de son hôte. L'excellent homme frémit des pieds à la tête. C'était le coup de foudre...

Céladon n'avait jamais aimé. Le soir, il avait, dit-il à sa sœur, « le cœur barbouillé ». Il se crut malade. Il but trois tasses de tilleul, avala de la quinine. La nuit cependant ne passa pas sans cauchemar. Il rêva qu'il avait convié à dîner la déesse en bronze de la grande gouttière nord du Pavillon de Flore ; elle arrivait vêtue en Walkyrie. Aussitôt tous les objets familiers grandissaient pour se mettre à l'unisson de l'invitée, la table, les meubles, les plats, les fourchettes, la lampe et sa sœur elle-même, la bonne vieille petite Adèle ; lui seul restait minuscule et rond comme une balle d'enfant. Tantôt il disparaissait sous la table, tantôt il circulait entre les assiettes, avec des révérences dont il riait, étant à la fois lui-même et son propre spectateur. Tout à coup, il se trouva entre le verre et une carafe penchée. La douche l'éveilla à moitié ; il se retourna, mouillé de fièvre, et alors la scène changea ; il était à califourchon sur son mur de tuile rouge et sa voisine, munie d'un énorme sécateur, lui coupait en ricanant le bras et la jambe qui dépassaient de son côté.

Cependant le lendemain, il fallut prendre le train de neuf heures onze, puis revenir pour midi, retourner par une heure vingt-quatre, revenir par cinq heures quatre, enfin s'agiter comme par le passé. Chaque fois, il passait devant la « Walkyrie » et soupirait.

Il se fit confectionner un complet gris, en l'honneur de sa voisine. Le samedi suivant, ils passèrent la soirée chez les Durosier. On échangea ensuite des

dîners. Bernard se prodiguait, se surmenait. Il apportait des multitudes de petits paquets de Paris, friandises, charcuterie, fleurs. Quand il débouchait sur la route de la gare, Mme Durosier, — quelquefois mademoiselle, — était à sa fenêtre et le saluait de la main. Bernard répondait par la mimique de l'homme dont toutes les mains sont garnies et qui ne peut pas même distraire un doigt pour le porter à son chapeau.

Il était obligé, en août, de changer de linge deux fois par jour. Il constata même un sensible amaigrissement qui ne laissa pas de l'inquiéter. Ses collègues, à l'aspect de ses traits tirés, ne lui parlaient plus qu'avec des airs penchés et la voix que l'on prend auprès à des moribonds.

Lafeuillette avait certainement beaucoup changé. Un de ses mentons avait d'abord disparu et le rouge de son visage s'était singulièrement atténué. Ses vêtements bientôt flottèrent autour de son corps.

En toute autre circonstance, il se serait loué des beaux résultats de ses marches forcées, mais il avait le cœur triste. Il n'avait point avoué ses tourments à sa sœur et ce secret lui était une continuelle préoccupation. Mais que pouvait-il lui dire? Il ignorait lui-même où il en était et ce qu'il voulait. De son côté, la pauvre Adèle était fort perplexe ; elle avait bien deviné le drame, qui se déroulait dans la tête de son frère, mais elle ne savait si elle devait en parler tout haut, puisque Bernard se taisait. En y faisant allusion, peut-être mettrait-elle le feu aux poudres et attiserait-elle l'incendie qui couvait? Qui sait si son silence ne parviendrait pas au contraire à étouffer la passion naissante de son malheureux frère?

Elle n'était pas moins hésitante sur la conduite à tenir vis-à-vis des dames Durosier, dont l'amabilité croissait d'une façon aussi inquiétante que rapide. Adèle adorait son frère, mais elle se rendait bien compte qu'il n'avait rien d'un classique amant. Où tendaient donc les grâces de ces dames? Adèle se reprochait sa franchise. N'avait-elle pas énuméré un soir les chiffres de leur rentes et du traitement de Bernard? Qui étaient en somme ces deux dames? Le feu consul avait-il existé? Et pourquoi Mlle Durosier avait-elle quitté si jeune l'Opéra?

Mais elle n'avait, d'autre part, aucun reproche à formuler contre elles. Elles se tenaient parfaitement, allaient même à la messe le dimanche et rendaient régulièrement tous les dîners qu'elle leur offrait.

Et puis pourquoi Bernard n'épouserait-il pas cette demoiselle ! Elle aussi avait des revenus. Les deux petites fortunes réunies feraient une aimable aisance et l'on obtiendrait du propriétaire une porte de communication entre « Flore » et la « Walkyrie » ?

Et c'est ainsi que les silences de Mlle Adèle étaient peuplées des plus singulières contradictions.

Les silences de Lafeuillette étaient plutôt déserts et confinaient à l'hébétude. Sa vie devenait trop compliquée ; il ne suffisait pas à en suivre les méandres. C'était d'abord les progrès de son amour pour cette inconnue, qui ressemblait à une déesse, puis cette perpétuelle corvée des trains à prendre et enfin cette épée de Damoclès qu'était devenue Mme Bâtard.

De ce côté, les hostilités avaient commencé. Les cinq petits arbres qui bordaient le mur mitoyen s'étaient tout à coup étiolés, en même temps, et leur mort fut bientôt manifeste.

— J'aurais préféré être arrosé, dit mélancoliquement le pauvre Lafeuillette. S'attaquer à des arbres, quelle bassesse !

Et il pleura les cinq victimes, avec de vraies larmes, qui, à la vérité, avaient envie de sortir depuis plusieurs semaines.

Ses camarades, au ministère, lui conseillèrent de riposter, d'assigner sa voisine devant le juge de paix ou bien de tuer les arbres de la Bâtard. Bernard s'en défendit :

— Oh ! non, pas ça ! pas ça !

Et les cinq petits cadavres de son jardin dressaient, devant ses yeux, leurs branches séchées. Il y avait deux accacias, un tilleul et deux érables panachés.

Il se contenta d'écrire au propriétaire, — mais celui-ci ne se souciait nullement d'entrer de nouveau en lutte avec la plus désagréable de ses locataires. Forte d'un bail en règle, Mme Bâtard narguait le monde extérieur.

Lafeuillette n'était point heureux.

Il n'était pas encore au bout de ses peines.

Un jour qu'il rentra de Paris un peu plus tôt que de coutume (il avait pris 4 h. 14 à Montparnasse), il s'en revenait chez lui d'un pas lourd, la paume de la main fortement appuyée sur sa canne à bec d'ivoire; il était si fatigué, si sombre, qu'il résolut d'éviter les fenêtres de la « Walkyrie ». Obstinément appliqué à garder les yeux fixés au sol, il heurta, sur le trottoir des dames Durosier, un homme, qui, juste à cet instant, sortait de la villa. Il s'excusa d'un mot et fixa cet intru avec une certaine répugnance. Mais l'inconnu, un grand bonhomme maigre, aux moustaches en brosse, n'était pas de ces gens craintifs qu'un Lafeuillette fait trembler. Il s'arrêta, et dévisageant celui qui l'avait heurté par mégarde, il dit d'une voix mâle :

— Si le trottoir n'est pas assez large, Monsieur, prenez la chaussée !

Lafeuillette ne se le fit pas dire deux fois. Il descendit sur la petite route pour faire les quelques pas

qui le séparaient de sa porte, puis il disparut derrière sa grille, le long de laquelle les belles grappes de glycine lui parurent une ironique décoration.

C'est ainsi que se rencontrèrent M. Lafeuillette, du petit pavillon de Flore, et M. Piat, de la Chaloupe.

Le bon Bernard ne put dormir la nuit suivante. Énervé par ce perpétuel surmenage, il se voyait encore en butte aux tracasseries de cet autre voisin, à l'œil vindicatif.

— Tout plutôt que ce nouveau malheur! s'écria le doux Lafeuillette et dès le lendemain, qui était un dimanche, il alla en gants clairs et en chapeau haut de forme, sonner chez M. Piat. Il était prêt à débiter les plus plates et les plus sincères excuses.

Il fut cérémonieusement introduit dans un salon dont les murs étaient couverts de terribles trophées d'armes, flèches empoisonnées, yatagans, sabres, revolvers, fusils de guerre, fusils de chasse, de tous les temps et de tous les pays. Sur les tables, des cartouches, des obus, des stylets figuraient les objets d'art. Sur une stèle un petit baril se dressait avec ce mot sur sa panse : Poudre. Dans un angle de la pièce, debout, un canon luisait. En guise de suspension, une chaloupe coupait le plafond en deux. C'était en son honneur sans doute que M. Piat avait baptisé sa villa.

— Asseyez-vous, monsieur, et dites-moi, je vous prie, le but de votre visite. Je suis un peu pressé.

Lafeuillette était décontenancé. Entré avec les meilleures dispositions, l'arsenal, puis les manières cavalières de M. Piat lui avaient fait perdre le fil du discours qu'il avait préparé. Sans réfléchir, il posa la plus incongrue des questions :

—Vous connaissez les dames Durosier, monsieur?

— Oui, monsieur, je m'en honore; mais je ne vois pas bien en quoi cela peut vous intéresser.

— Oh! monsieur, c'est au contraire tout à fait simple et naturel. J'aime Mlle Antonia.

— Ah! Ah! vraiment; eh! bien, moi aussi, monsieur!

Et M. Piat, après avoir frappé, du plat de sa main, une table qui sonna la ferraille, se leva brusquement et se plantant à quelques centimètres de son visiteur, il ajouta :

— Et voici le conseil que je vous donne. Renoncez à Antonia ou vous aurez affaire à moi. Je suis un combatif, moi. Personne ne m'a jamais imposé sa volonté, à moi. Je suis le maître de mes actes, moi, et je ne marche jamais sur les plates-bandes du voisin, moi... Or, j'aime Mlle Antonia depuis deux ans...

Céladon, devenu verdâtre, comme le héros des romans de d'Urfé, se dirigea vers la porte, évitant de s'appuyer aux meubles malgré le besoin qu'il se sentait d'être soutenu. Il voulait faire la meilleure contenance possible...

— Et vous savez, monsieur, ajouta, en coup de grâce, le terrible amoureux, ne rôdez plus sur mes terres! Au plaisir, monsieur, de ne plus vous revoir.

La grille de la Chaloupe se ferma violemment. M. Lafeuillette était sur le pavé de Vélizy. Il erra dans la campagne jusqu'à l'heure du déjeuner. La cuisine d'Adèle, comme un aimant, le tira de ses mornes pensées : au dessert, certain petit plat sucré qu'il affectionnait le fit sourire faiblement.

— J'ai rencontré ces dames en revenant de la messe, dit Mlle Adèle : elles viendront ce soir après dîner.

— Quelles dames? demanda Bernard.

— Mais les dames Durosier.

— Je ne dois plus les revoir.

— Qu'est-ce qui est arrivé?

— Je ne dois plus les revoir, répéta le pauvre homme, les yeux fixes et il repoussa l'assiette où gisait sa part intacte du gâteau d'Adèle.

Réfugié au fond de son jardin, dans un fauteuil pliant, le front entre les mains, il essaya de classer ses impressions, de se tracer un plan d'avenir, mais une douleur lancinante lui étreignit les tempes. Il sentait ses veines battre un rappel désespéré.

Ses yeux s'attachaient fixement à une fleur de volubilis, un minuscule entonnoir rose, qu'un rayon de soleil illuminait, à travers les treillis de la tonnelle.

— Ma tonnelle! ma tonnelle, murmura le bonhomme malheureux... Les pauvres petits arbres. Antonia, ma déesse! Ma bonne Adèle! Mon bureau, mes vieux amis, mes chers dossiers, ma vie tranquille, ma petite maison, ma petite maison...

Tout à coup, il sentit une brûlure à la main; il ne retira pas sa main; une autre brûlure sur son cou, sur son genou. Chaque fois tout son corps frémissait, mais il n'avait pas la force de raisonner. Il continuait de songer, de souffrir. Ces brûlures n'étaient qu'un complément à sa grande douleur et à son immense désarroi.

Cependant les brûlures se multipliaient. Le toit de la tonnelle crépitait et les gouttes de feu tombaient en gerbe de plus en plus serrées sur le dos, sur la tête de Lafeuillette.

Un cri de triomphe retentit. C'était Mme Batard, qui, par dessus le mur contemplait son œuvre, sa belle vengeance. Un cri rauque lui répondit. Bernard venait de rouler à terre, trempé, apoplectique.

*
* *

Bernard Lafeuillette ne mourut pas ce soir-là. Dans sa chute, il se blessa et ainsi [illegible] qui aurait pu le tuer, le sauva

Il n'a jamais revu la belle Antonia.

Dès qu'il fut transportable, Adèle l'emmena à Paris. A leur vif contentement, leur petit quatrième de la rue de la Chaise était libre :

— J'étais certaine que vous reviendriez, dit la concierge, dont l'émoi les ravit au plus haut point.

Ils aperçurent avec joie des visages de connaissance dans l'escalier. On les saluait. Ils avaient vraiment l'air de revenir dans leur pays, après quelque périlleux voyage.

— Paris va vous remettre vite, allez, mon bon monsieur Bernard, dit la femme de ménage qu'ils prenaient quelques fois, et qui, au bruit de leur retour, étaient accourue.

Céladon déchira en ricanant sa carte d'abonnement. Il fit le vœu de ne plus dépasser les fortifications. Il n'est pas éloigné de penser que la banlieue est un repaire de brigands...

Là-bas, depuis leur fuite, le drame continue, sans eux. Le laitier, la seule relation qu'ils aient conservée les renseigne, de temps en temps :

— Mamzelle Antonia a épousé son vieux marin. Ils sont malheureux comme les pierres et se battent comme plâtre — tout le jour. C'est tantôt l'un tantôt l'autre qui a le dessus. Ah ! c'est qu'elle a de la poigne. Quand elle était figurante à l'Opéra — ou entre parenthèse, sa mère était ouvreuse, aux petites places — un vieil abonné émerveillé de sa poigne, lui légua une petite rente. Il n'y avait pas sa pareille dans la Walkyrie pour dompter les chevaux ailés !... Aussi vous pensez qu'elle le mâtera, son M. Piat. Elle lui a déjà joué un tour de sa façon en faisant semblant de vous bien accueillir. Ah ! la gredine. Elle sait jouer de la jalousie. Lui ne voulait rien savoir, mais quand il a vu que vous alliez prendre sa place, il a été demander sa main dare dare... Elle n'en fera qu'une bouchée de la chaloupe, je vous le certifie. Si le cœur vous en dit, votre tour pourra venir.

— Merci, merci, mon ami, dit le pauvre Lafeuillette, qui déjaunissait d'heure en heure.

Il songeait à la bonne déesse de la grande gouttière nord, si secourable aux petits oiseaux. C'est celle-là décidemment qu'il aimait.

— Et la Bâtard ?

— Elle est complètement folle. Elle s'est barricadée dans sa maison, et on lui passe à manger par le soupirail de sa cave. Il paraît qu'elle se douche elle-même deux fois par jour dans son jardin.

Céladon Lafeuillette est redevenu le plus parfait des employés des Colonies. Il est à la veille de passer sous-directeur. Il s'est remis tout doucement à engraisser.

JACQUES DES GACHONS.

LA MORALE ET LA SOCIÉTÉ

De même qu'il est des gens qui expliquent l'homme par le moral uniquement et d'autres qui le réduisent au physique, certains penseurs n'hésitent pas à placer dans l'éthique le principe des sociétés, cependant qu'on en rencontre, qui ne voient, au contraire, dans la moralité qu'une résultante de leur organisation. Pour les premiers, la question sociale est une question morale et, pour les seconds, c'est, à l'opposé, la question morale qui est une question sociale. Tandis que les uns estiment que les différents problèmes, qui se posent aux nations contemporaines, ne sont susceptibles de recevoir de solution que de la morale ou de la moralité, les autres sont convaincus qu'il n'y a d'espérance de voir jamais le bien régner sur la terre que par une meilleure et plus rationnelle constitution des sociétés.

Quels sont ceux qui ont raison et quels sont ceux qui ont tort? Dans quelle mesure et pour quelles causes, chacun pour sa part ou tous les deux à la fois, sont-ils dans la vérité ou dans l'erreur ? Il n'est pas indifférent de le savoir, si deux lignes de conduite opposées, sinon contradictoires, en dérivent.

I. — LA QUESTION SOCIALE EST-ELLE UNE QUESTION MORALE ?

Pour ceux qui prétendent que la question sociale est une question morale, pour M. Ziegler comme pour Tolstoï; pour M. Brunetière comme pour M. Marc Sangnier qui en font une question religieuse; pour tous les moralistes, enfin, qui, au rebours des cités antiques et de la philosophie du XVIIIe siècle, ne s'inspirent que de l'*Evangile*, il suffit de moraliser les hommes, au sens effectif et non pas seulement oratoire du mot, pour que la paix, la justice, l'harmonie s'établissent parmi eux et entraînent la prospérité de l'ensemble. A leur sens, le moral s'épanouit en social, naturellement et de soi-même, de sorte que si tous leurs membres étaient vertueux, il leur paraît bien que tout serait pour le mieux dans les sociétés humaines. Ils estiment, effectivement, qu'elles trouvent dans la morale toutes leurs conditions de bonheur et d'existence. Par l'amour, qui est au terme de son développement intérieur, le moi ne se socialise-t-il pas de soi même, ne travaille-t-il pas, conséquemment, à l'intérêt commun ? D'autre part, toute société n'a-t-elle pas dans l'idéal moral, non seulement sa norme, mais le suprême modèle qu'elle est appelée à réaliser et qu'elle ne peut incarner sans, du même coup, aboutir à la perfection, aussi bien matérielle que psychique ?

De fait, pour la plupart de ces penseurs, l'idéal évangélique tient lieu de tout autre et de tout. Mis en pratique, il répondrait et suffirait à tout, dans les affaires sociales comme dans les autres. Il ne s'agit que de le suivre. Qu'importent auprès de lui la sociologie, l'économie politique et le droit, proclament les « tolstoïsants »? nous n'en avons cure, déclarent-ils à tout venant. Aussi bien, il n'y a qu'une chose qui vaille à leurs yeux, parce qu'ils sont persuadés que tout le reste en dépend : c'est la moralité. « Le salut est en vous », ne cessent-ils de répéter, comme si la grandeur des nations ou de l'humanité dépendait uniquement du bon vouloir de chacun, comme si l'*Évangile* et, plus généralement, la morale donnaient réponse aux difficultés de toutes sortes qui assaillent les États modernes.

Malgré l'assurance de ces moralistes exclusifs il est indiscutable, dès l'abord, que si l'idéal moral, quel qu'il soit, intervient dans tous les problèmes particuliers de constitution, d'administration, de finances, de commerce ou d'industrie, qui sont journellement soumis à la sagacité de nos législateurs, — puisqu'il n'est rien à propos de quoi on ne puisse devenir juste ou injuste, moral ou immoral, — ces matières échappent tout à fait à sa compétence. Touchant les questions de douanes, d'impôts, d'importation ou d'exportation, voire de travaux et d'enseignement publics, la science morale la plus étendue est de nul secours, en dehors des quelques règles qu'elle nous prescrit de ne pas enfreindre. Très générales et négatives celles-ci s'accommodent d'une multiplicité de partis, tant sociaux que privés, tous également légitimes, entre lesquels, par conséquent, elles sont incapables de décider. Aussi bien, la distinction qu'on a l'habitude de faire à « Rome » entre la thèse et l'hypothèse ne signifie pas autre chose.

Il en résulte qu'en ces matières la moralité toute seule est frappée d'impuissance. Elle ne décide pas. Rien n'empêche, en effet, que des gens également vertueux ne soient d'avis diamétralement opposés sur la république et la monarchie, le protectionnisme et le libre échange, le scrutin de liste ou d'arrondissement. Les plus éminentes vertus ne nous fournissent aucune lumière sur ces chapitres. On peut être un saint et n'y voir goutte. Ceux-là l'oublient trop facilement qui sont toujours prêts à flétrir leurs adversaires politiques au nom de la morale. Étrange aberration, si la moralité n'a rien à faire, en l'occurrence, qu'apporter le concours des bonnes volontés.

Aussi bien, ce n'est pas de cela dont il s'agit, répliquent les plus réservés des champions de la morale. Ils ont bien soin de distinguer, après M. Brunetière, entre les questions sociales et la question sociale telle que Jean-Jacques Rousseau l'a formulée : la question de l'inégalité des conditions entre les hommes. A les entendre, ce qui est faux des unes, est exacte de l'autre.

Par malheur, s'il est avéré que la question sociale proprement dite est suscitée par la confrontation de ce qui est à un souverain idéal de justice ; s'il est assuré que, pour la résoudre, il faille fixer sur lui nos regards, il est non moins certain qu'indépendante, en principe ou en théorie, en droit si l'on veut, des affaires politiques, cette question est, dans la réalité des choses, conditionnée par elles. En fait, c'est dans la science politique et dans les lois que résident les moyens qui sont indispensables à sa solution. Il les faut connaître pour arriver à un résultat. Tout de même qu'il est impossible d'atteindre à la perfection d'un seul coup ou d'un seul bond, sans préparation d'aucune sorte, abstraction faite des résistances qu'y oppose la nature, la question de l'égalité entre les hommes ne peut pas mieux se résoudre sans intermédiaires, à l'aide de connaissances purement morales. Dans la pratique, la question sociale ne se résoud-elle pas, en définitive, en une série de problèmes subsidiaires ou de détail, concernant les modes d'imposition, la réglementation du travail, la tarification des salaires, la répartition des bénéfices, l'organisation des caisses de secours et de crédit, l'ingérence de l'État ou la remise aux initiatives privées des œuvres d'assistance, d'assurance ou de retraites ? Ces divers problèmes ne vont-ils pas, enfin, jusqu'à varier d'aspect suivant les pays et les époques ? Il n'est que trop vrai ; et c'est la raison pour laquelle la question proprement sociale ne peut être envisagée de la même façon à Paris qu'à Tamatave, en Allemagne qu'en Angleterre, au xxe siècle qu'au temps de César ou de Périclès. Ce serait rester dans une vague et stérile idéologie que d'affirmer le contraire. Ce serait fermer volontairement les yeux à toutes les difficultés pratiques que cette question rencontre et de l'aplanissement desquelles elle dépend. Si tout le monde convient qu'il faut rendre à chacun ce qui lui est dû, la difficulté commence dès qu'il s'agit précisément de savoir ce qui est dû à chacun et comment il convient de le lui rendre. Quoiqu'il nous renseigne sur le but à atteindre, malgré qu'il le préfigure à nos regards et qu'il oriente notre marche à son espérance, l'idéal moral ne nous indique pas les moyens d'y parvenir. Ces moyens, on est obligé de les demander à la science économique, financière, juridique, sociologique. Encore est-il nécessaire, comme le montre excellemment M. Durkheim dans son livre sur les *Règles de la Méthode sociologique*, de tenir compte, pour les y

approprier des caractères spécifiques à un moment donné de chaque société particulière qu'il s'agit de modifier. Cette connaissance, avec celle de l'histoire, est indispensable, puisqu'aussi bien on se trouve toujours en présence d'une société déterminée dans son passé, son milieu, ses modes, ses habitants, et jamais en face de la société-type, d'une société abstraite qui ne serait d'aucun temps, ni d'aucun pays.

La moralité, qui n'est que la mise en pratique ou en action, si on peut s'exprimer ainsi, de l'idéal moral, est tout aussi impuissante, à elle seule, à résoudre la question sociale.

Elle y est impuissante, d'abord, parce que la méchanceté lui oppose des obstacles de toutes sortes, au point de tenir en échec ses plus nobles tentatives, quand ils ne vont pas jusqu'à les détourner de leurs fins les plus avérées, comme il arrive de la charité lorsqu'elle sert de prime à la paresse et à l'ivrognerie. Quelque déplorable qu'elle soit, cette méchanceté est un fait, un fait qu'il faut voir et dont il importe de s'accommoder. Rien de plus vain que de prétendre l'ignorer. Bien au contraire, la moralité même doit en tenir compte et, dans bien des cas, composer avec elle. Si paradoxal que cela paraisse, il est parfois nécessaire que le bien recoure à des subterfuges, qu'il emploie des moyens qu'il réprouve : le mensonge notamment, quand il s'agit, par exemple, de sauver la vie d'un innocent injustement poursuivi, ou encore la violence, quand la patrie est en danger. Quelque condamnable qu'elle soit, la maxime qui enseigne que « la fin justifie les moyens » est souvent la seule, hélas! qu'il convienne de suivre. A s'y refuser, c'est, par un cruel retour des choses, non seulement la société, mais la morale elle-même qui risqueraient de disparaitre. Non moins que la *Princesse de Clèves*, le Grégoire du *Canard sauvage* en fait la cruelle expérience quand il vient découvrir à Hialmar le mensonge sur lequel repose son foyer, à savoir que sa femme a été jadis la maitresse payée d'un riche bourgeois, que sa fille n'est pas sa fille et qu'il a vécu jusqu'ici dans l'abjection. « Le résultat de cette belle initiative, dit M. Doumic, ce sont des flots de boue remués qui éclaboussent de droite et de gauche ceux-ci et ceux-là, et c'est la mort d'une innocente. » Appliqué dans toute sa rigueur, ainsi qu'il est formellement prescrit dans l'*Évangile*, — comme le proclame Tolstoï et, après lui, l'abbé Loisy, — le précepte de la non-résistance au mal n'amènerait-il pas infailliblement l'anéantissement des bons et, dans leurs personnes, celui de la justice même ? Quelle meilleure preuve, que pour arriver à son but, la moralité est tenue de connaitre le mal et, — qui plus est, — de s'y adapter, d'user de prudence et de circonspection ! Livrée à elle-même, elle entasserait ruines sur ruines en raison de la méchanceté de l'homme qui est un fait indéniable, s'il est un fait désolant.

Il n'en faudrait pas conclure, toutefois, que, dans une société de saints, où la méchanceté serait inconnue, tous les problèmes s'évanouiraient d'eux-mêmes, y compris celui de l'égalité, et que tout y marcherait à souhait par le secours de la seule vertu. Il n'y a pas, en effet, de société possible sans organisation. Quand bien même tous ses membres auraient fait profession de vertu et mis tout en commun, il faudrait encore des lois, des règlements, une autorité, ne fût-ce que pour répartir le travail, pour le diriger, pour en distribuer les produits. Tous les fondateurs d'ordres monastiques l'ont fort bien compris, puisque leur premier souci fut toujours de promulguer des « constitutions » et des « règles ». Par suite, non pas seulement de la méchanceté, mais de l'imperfection, tant physique qu'intellectuelle, de la nature humaine et de son milieu, la société communiste sans réglementation ni autorité d'aucune sorte, que rêvent les anarchistes est un leurre, même dans l'hypothèse où l'homme serait bon moralement.

Et puis, de ce que la question sociale se décompose en une infinité de questions préjudicielles d'ordre juridique, politique, économique et national, il suit que la bonne volonté livrée à elle-même est inefficace, sans compter qu'avec la civilisation, les problèmes d'où dependent, dans la brutalité des faits, celui de l'inégalité des conditions, sont en effet, devenus d'une telle complexité que la vertu peut encore moins, de nos jours, sans la science. De fait, pour résoudre l'un des plus simples au premier abord, l'assistance en cas d'accident, de chômage ou de maladie, il ne suffit pas de le vouloir. Abandonnée à ses propres forces, la moralité est désarmée jusqu'en ces matières, où on pourrait vraisemblablement la supposer souveraine, puisqu'aussi bien il importe, non seulement de distribuer des secours, mais de savoir où les prendre et comment les répartir, de fixer qui s'en chargera et sous quel contrôle. Dans ces matières plus qu'ailleurs, un manque de connaissances est préjudiciable. Tout comme un service rendu sans informations préalables peut tourner de travers, à la perte de celui qui le reçoit, ainsi que c'est bien souvent le sort de l'aumône, il est des réformes généreuses qui, pour être mal étudiées, vont tout droit à l'encontre de leurs fins. N'est-ce pas la fortune de certaines réformes parlementaires ? N'aurait-ce pas été celle du projet de loi sur les accidents du travail, où la majoration de l'indemnité accordée en cas de malheur aux pères de famille devait inévitablement aboutir

à favoriser l'embauchage des célibataires, comme indemnes de ce supplément de risques aux yeux du patron? Il ne suffit pas, en effet, qu'une mesure soit bienfaisante en elle-même. Il faut encore veiller à ses incidences, comme on dit de l'impôt Il faut faire attention à ce qu'elle ne tombe pas indirectement sur les intérêts qu'elle a la prétention de sauvegarder. Soulager l'ouvrier est bien, mais on ne saurait trop prendre garde à ce que les améliorations apportées à son sort ne ruinent pas son gagne-pain, en l'espèce l'industrie nationale, sous le poids de nouvelles charges vis à-vis de la concurrence étrangère. Toute la science, toute l'expérience et toute la prudence de nos modernes sociologues ne sont pas superflues pour faire face à ces difficultés. Plus que jamais la bonne volonté doit être éclairée.

Sans doute, la faute en est, pour une part, au progrès. En compliquant la vie il a accru l'impuissance du bon vouloir réduit à lui-même. Aussi bien, après Rousseau, Tolstoï y voit la source de tous nos maux, le principal obstacle au règne de Dieu sur la terre. Et comme, d'autre part, il lui assigne une origine notoirement perverse — l'appétit de bien-être, le besoin du luxe ou la concupiscence, — il ne lui est pas difficile de démontrer qu'il suffit de revenir à la moralité, en y renonçant, pour résoudre tout d'un trait la question sociale qui, sous ce nouveau jour, se retrouve encore être une question morale.

Peine perdue. Outre que, s'il la complique, le progrès ne fait pas la question sociale; outre qu'il n'est pas l'unique cause de l'inefficacité de la seule vertu en face d'elle, puisque l'homme ne peut faire autrement que de vivre en sociétés organisées suivant des lois propres, il n'est pas à base d'immoralité. Au même titre que l'amour, le progrès est fils de la richesse et de la pauvreté. Preuve de grandeur, de la grandeur de nos destinées, il tient à l'imperfection de notre nature, à la faiblesse de notre condition. Il procède de l'effort que nous accomplissons pour combler l'abîme qui sépare ce que nous sommes de ce que nous voudrions ou devrions être. Nécessité qui s'impose à l'homme, et nécessité morale, loi de notre vie par conséquent, il en est bien plutôt le rachat, quoi qu'en pense Tolstoï, quelque pernicieux que puissent devenir les fruits ou, plutôt, l'usage qu'on en fait. En tout état de cause, s'il éloigne encore la question sociale d'être une question morale, la responsabilité en définitive, n'en incombe pas à lui, mais, derechef, à l'imperfection de notre nature et de la nature au milieu de laquelle nous vivons, puisqu'il y trouve sa condition en tâchant de remédier à des insuffisances par tous les moyens possibles.

La véritable raison pourquoi la question sociale n'est pas qu'une question morale est, en dernière analyse, dans ces défectuosités, dans la résistance que, non pas seulement la volonté, mais la nature humaine toute entière et la nature cosmologique opposent à la perfection, s'il n'est pas de collectivité qui ne participe de l'une et de l'autre, au point de n'y en avoir pas qui, pour exister, ne doive se matérialiser au vrai. Elle réside dans les contrariétés et les insuffisances de la réalité. Tout de même qu'une figure géométrique ne peut jamais être représentée telle que nous l'avons dans l'esprit et telle que nous la voudrions, par suite de la grossièreté de nos instruments, les défauts du réel font obstacle à la bonne volonté. C'est l'un des aspect du hiatus qui existe entre l'idéal et la réalité, — que dis-je? — de l'abîme qui les sépare et qui ne pourra être franchi, s'il peut l'être jamais, qu'à la suite d'efforts successifs et, conséquemment, imparfaits, quand ce n'est pas de détours et de biais. Aussi bien, dans l'hypothèse même où tous les hommes seraient vertueux, pour que la société fût bonne, pour que la question sociale, par conséquent, fût entièrement résolue, il faudrait, en outre, qu'ils fussent parfaits dans un monde à l'avenant, qu'ils fussent principalement soustraits à la tyrannie du besoin ou à celle de l'effort, comme on les dit avoir été dans le « Paradis terrestre ».

Qu'à ces imperfections de nature, qui grèvent toute société, se joignent celles qui lui viennent de la mauvaise volonté, mauvais vouloir des individus vis-à-vis des autres et vis-à-vis d'eux-mêmes, — s'il n'est pas de vice qui ne retentisse sur la collectivité entière, — et on comprendra tout ce qui, par surcroit empêche la générosité de quelques-uns d'identifier la réalité sociale, à l'idéal rêvé. Car, enfin, si le surplus d'empêchement, qui vient de la méchanceté, peut être levé par le bon vouloir de tous, comme, dans la réalité présente, celui-ci est loin d'être unanime, il reste que la moralité des gens vertueux, réduite à ses propres forces, y rencontre un nouvel et sérieux obstacle.

Malgré la bizarrerie du cas, il vient donc que la question sociale n'est pas une question morale par l'imperfection de notre nature, d'abord, et par l'immoralité même du plus grand nombre, ensuite, ces deux motifs se renforçant pour ainsi dire l'un l'autre dans une action commune contre l'efficacité de la seule morale en politique.

Paul Gaultier.

LE PRINCE DE LIGNE A PARIS

(*D'après des documents inédits.*)

C'est en courtisan que le prince de Ligne venait en France, mais le respect qu'il avait des Bourbons ne lui faisait partager ni leur préjugé à l'endroit de Paris, ni leur animosité contre les personnes dont s'y inspiraient les gens du bel air. Familier du roi de Versailles, il se montrait aussi chez celui qu'on nommait le roi de Paris, quoiqu'il ne le fût que de Bagnolet, et surtout, était camarade de son fils, S. A. S. Louis-Philippe-Joseph, duc de Chartres, qu'il eut l'imprudence de conduire un jour à un cinquième de la rue Froidmanteau, chez un sorcier, le grand Etreilla, lequel, à tout hasard, parla trône, révolution, famille royale, etc., et en gros ne se trouva pas si mauvais prophète. De même, s'il eut un moment la fatuité, renouvelée de quelques autres grisons, tels Coigny, Conway et Besenval, de prétendre à la tendresse de la Reine, le prince ne laissait pas d'avoir des soins pour une « jolie petite reine de société », que, par dépit, Marie-Antoinette appelait d'ailleurs la Reine de Paris, la marquise de Coigny, à laquelle sont adressées les fameuses *Lettres de Crimée*, et aussi cette épître beaucoup moins connue, sur des insultes soi-disant subies par elle au lendemain de la fuite du roi, en 1791, et qui l'auraient déterminée à passer en Angleterre :

« Régnez en paix sur ces rivages
Remettez-vous ici de ces outrages
Qui pourtant ne menaçaient pas
Votre tête, dit-on, mais de secrets appas
Que des gens curieux, prétextant la vengeance
Voulaient voir et montrer pour l'honneur de la France. »

Mais n'eût-il pas eu à Paris toutes ses sympathies, et même toutes ses amitiés, depuis la Maréchale de Luxembourg, chez laquelle il soupait tous les soirs au sortir du spectacle, jusqu'à Mme du Deffand, vieille aveugle philosophe qui le trouvait prétentieux, mais ne l'en écoutait pas moins, les jours qu'il venait, jusqu'à six heures du matin, que le prince, au sombre Versailles, eût quand même préféré Paris, au point qu'il y aurait voulu voir installer la Cour. Il ne manquait jamais, lorsqu'il allait de Bruxelles à Vienne, de passer par cette ville, et il la traversa ainsi trente-quatre fois. De 1760 à 1786, il n'y fit pas moins de dix-huit séjours. On ne voit pas, en dehors de quelques voyages à Fontainebleau, à Choisy, à l'Isle-Adam, et en Provence, en 1784, qu'il se soit fixé, en France, ailleurs qu'à Paris.

Le prince de Ligne, qui aimait la grande ville, avait trop la manie des innovations, soit en jardins, soit en architectures, pour n'y pas trouver cependant motif à des critiques, et davantage encore à des projets. Il en eut un jour la tête si échauffée qu'il fit, comme il dit », le Chamouzet sans s'en douter », c'est-à-dire qu'avec cette facilité, cette négligence plutôt, qui ne lui rendaient embarrassant aucun sujet, il rédigea tout un *Mémoire sur Paris*. Le thème en est celui-ci : « Que tout Paris ait l'air d'une fête : cela va si bien au caractère des Français ». Aussi, est-il, avant tout, fort mécontent du Théâtre-Français : « L'économie n'aurait pas dû en arrêter la décoration externe. Le spectacle de la nation aurait dû être traité autrement qu'un magasin à bombes ». Il veut bien reconnaître qu' « il y a de grands artistes à présent. Saint-Sulpice découvert et achevé, Sainte-Geneviève [le Panthéon], quelques petits temples subalternes qu'on bâtit aux saints, aux vierges, et à celles qui ne le sont pas [la Madeleine], assurent que le génie est plus que jamais une des divinités tutélaires de la France ». Mais qu'il trouve à Paris un air de « ruine et d'avarice » ! Et qu'il rêve pour « cette capitale du plus beau royaume du monde », d'embellissements dignes de Rome et d'Athènes « dont elle réunit en elle l'héritage ! » « Partout, « des fontaines, des cascades même si cela est possible, dans quelques endroits ». Les maisons du Pont-au-Change abattues, la place Saint-Germain-l'Auxerrois dégagée, et démoli le petit quartier du Carrousel, ce qui eût bien fâché Mme de Coigny, laquelle habitait rue Saint-Nicaise. Ailleurs, qu'on « bâtisse la place Louis XV, du côté du quai et de celui des Champs-Élysées, de même que les deux bâtiments qui sont à gauche et à droite de la rue Royale : il y a déjà assez de vide par le jardin. » Qu'on reconstruise les maisons, sur le quai du Louvre, « dans le style de la colonnade de Perrault », avec des portiques à peu peu près tels qu'on les a faits rue de Rivoli. Pour les Champs-Élysées, il demande des statues de grands généraux, celles mêmes, probablement, qui, destinées au pont de la Concorde, se sont échouées dans la Cour des Ministres de Versailles. Il voudrait aussi qu'on fît « un autre boulevard, planté de huit rangées d'arbres », sur l'emplacement de nos boulevards extérieurs. Mais nous n'allons pas, ici, rappeler tous ses projets, auxquels ne manque aucune chimère, pas même celle de Paris port de mer, « l'air obscurci ou plutôt éclairé par des pavillons d'or et d'azur, par les banderolles de toutes les couleurs et de toutes les nations. »

En attendant que de si beaux plans fussent réalisés par le fâcheux Haussmann, notre grand seigneur descendait dans un garni à la mode de la rue Jacob, lequel s'intitulait Hôtel de Rome, et de là, après un petit repas que le traiteur voisin lui servait à la chambre, s'en allait chaque jour dans un carrosse à lui, mais traîné par deux chevaux de louage, faire visite à la bonne compagnie, tantôt à Paris, tantôt aux environs, toujours en courant, car

il fallait être rentré de bonne heure, afin de se préparer au spectacle.

Ces visites de l'après-midi s'adressaient d'ordinaire à de graves personnages, tels l'ambassadeur d'Empire, M. de Mercy, de qui nous avons une si singulière correspondance. Mais après le spectacle, le prince retrouvait une société plus plaisante, et c'est alors, à la lumière des bougies dont, mieux que du jour, s'accommodait son visage un peu blet et flétri, que commençait véritablement sa journée. Le plus souvent il soupait chez la maréchale de Luxembourg, cet « exemple, ce précepteur de la bonne compagnie, quoiqu'elle ait été, par sa conduite, bien mauvaise compagnie dans sa jeunesse, » et il paraît bien que c'est là qu'il s'amusait le plus, y rencontrant les hommes et les femmes les plus semblables à lui par l'éducation et le caractère. D'autres fois, il s'asseyait, avec toutes sortes d'espèces, à la table de Maurepas, ou à celle de Vaudreuil, à côté d'un homme d'esprit d'une jolie figure, mais d'une mine souffreteuse, d'une « humeur présomptueuse, amère, ingrate », et qu'il n'aimait point, M de Chamfort. Il allait aussi, au couvent de Saint-Joseph, chez la vieille marquise du Deffand, l'entendre, d'abord, dans une conversation pleine de traits, « l'épigramme et le couplet en main », et rejoindre Boufflers, dont elle l'appelait le *Gilles*, les deux Ségur, dont elle nommait l'un *son garçon*, et *le petit frère coupe-choux*, M. l'intendant Sénac de Meilhan, qui plus tard, dans l'ennui de l'exil, devint pour Ligne une manière de grand homme.

Par contre, bien que l'amitié du roi Auguste dut, pour Mme Geoffrin, constituer un titre à la curiosité du prince, grand amateur des choses d'Orient, et d'ailleurs investi de l'indigénat polonais, celui-ci ne fit que traverser le « royaume de la rue Saint-Honoré », jugeant sa souveraine un « bureau de raison », au rebours de Mme du Deffand, et insipides les gens de lettres ses *servants*, Arnault excepté. Saint-Lambert, dit-il, était taciturne. Crébillon fils vivait sur sa réputation de boudoir et de canapé. Marmontel se contentait de manger comme un diable. La Place lui-même, le « franc-Picard » dont le prince, à Bel-Œil, imprima les *Amusemens et frivolités poétiques*, n'obtenait pas grâce à ses yeux et faisait l'effet d'être lourd quand il voulait être plaisant. Quant à Mme de Genlis, faut-il dire qu'elle lui déplut aussi nettement qu'à Laclos ou à Mirabeau : « Elle a un tour d'épaule dans l'esprit », disait-il. Toutefois, s'il en coûtait à Ligne de retenir son incontinence de calembours et de mots dans une maison « où les gens d'esprit n'en faisaient plus et devenaient presque de bonnes gens », il y alla suffisamment pour nous rapporter de Mme Geoffrin cette jolie anecdote : « Elle exerçait une police pour le goût, comme la maréchale de Luxembourg pour le ton et l'usage du monde. Elle avait interrompu plusieurs fois le conteur d'une histoire peu piquante. Pour l'arrêter tout à fait, elle le pria de couper une poularde ; et voyant qu'il tirait de sa poche un petit couteau, elle lui dit : « Monsieur, « pour réussir dans ce pays-ci, il faut de grands « couteaux et de petites histoires. »

Le prince de Ligne s'est vanté d'avoir toujours été quitte vis-à-vis des gens de lettres « avec des louanges contre louanges, et autant de vers qu'ils lui en faisaient. » Il leur donnait pourtant quelquefois à dîner, surtout à Dorat « très aimable, simple dans la société autant qu'il l'était peu dans ses ouvrages », à Barthe qui, dans la plaisanterie, avait le goût un peu grec, ce dont Ligne était loin de s'offusquer, et à Bernard, quoiqu'il n'y ait « jamais eu rien de moins gentil que ce Gentil-Bernard, gros homme qui aurait eu plutôt l'air d'un poète allemand et mangeait sans rien dire ». Le prince s'était amouraché de tous ces gens, en faveur de leur complaisance à écouter ses calembours. Les comédiens lui coûtaient plus cher, Préville excepté, qui se contentait d'un souper. Lekain, par exemple, à qui Ligne fit jouer *Mahomet* pour le prince Henri de Prusse, « quoiqu'il eût un habit, en demanda un et le commanda en or et en argent. — Cela ne doit pas être, lui dit le tailleur. — Eh bien, lui répondit-il, faites-en un tel qu'il le faut, à la vérité, mais avec la fourrure la plus chère, et doublé du plus beau camelot de Bruxelles. » Albanèse, encore, s'étant plaint de « mourir de froid », le prince lui fait faire une superbe pelisse, et le chanteur lui dit le lendemain : « Et la *coulotte*, monsignor ? pourquoi pas une coulotte pareille ? » Mais de tous les écornifleurs, les militaires étaient ceux dont il se défendait le moins, ayant la passion de tout ce qui touche, même de loin, à la guerre. Une partie de sa fortune s'était dissipée à l'entretien de ses troupes. « Si vous ne baisez pas les pieds des vieux soldats, a-t-il écrit, si vous ne pleurez pas au récit de leurs combats, quittez vite un habit que vous déshonorez ! » Aussi avait-il à Paris une clientèle d'officiers en semestre, auxquels il faisait passer des fonds, sous forme d'avances, par l'entremise de son banquier Théaulon.

*

On aurait aimé savoir quelles furent à Paris les aventures galantes d'un homme qui, aussi bien qu'aucun fat de son temps, s'est vanté des plus nobles conquêtes. Seule la duchesse de Mazarin est notée pour n'avoir pas fait au prince, pendant l'un de ses premiers séjours à Paris, toute la résistance dont elle était cependant capable. Cette belle personne, en effet, si elle ne pesait pas alors entre les

trois et quatre cents, comme le disait méchamment la duchesse de Choiseul, était encore plus grosse que son amie la duchesse d'Aiguillon, de qui Mme du Deffand écrivait : « On peut la comparer à ces statues faites pour le cintre et qui paraissent monstrueuses étant dans le parvis... Semblable à la trompette du jugement... ce sont les impuissants qui doivent l'aimer... » Quant aux sentiments du prince pour cette femme de trente-deux ans, mais à qui, son embonpoint en faisait paraître bien davantage, nous pouvons les démêler dans une allusion reconnaissante des *Fantaisies militaires*.

S'attacher pendant quelque temps à une femme qui a dix ou douze ans de plus que lui, et qui connaît bien le monde, est, disait-il, ce qui peut arriver de plus heureux à un jeune homme. « Elle le corrige, par exemple, de tout ce tapage qui n'est plus à présent du bon genre, de ce carillon des rues d'autrefois ; elle met du choix dans les amis, elle en impose aux mauvaises têtes; elle prévient les affaires, arrête les plaisanteries, inspire de la délicatesse, entretient, éclaircit, anime les principes d'éducation. » Mme de Mazarin, il faut le croire, ne sut guère mettre de choix dans les amis du prince : c'est sur les représentations du Roué du Barry qu'il la quitta, et voici dans quels termes il recevait du chevalier de l'Isle l'annonce de son agonie : « Qui n'est pas plate ? c'est Mme de Mazarin ; on dit qu'elle n'en redoit de guère, en grosseur, au foudre de Heidelberg; il y a trente-deux jours qu'elle n'a ..... ; si elle vient à .. ..., garre l'eau ! sauve qui peut ! Mais elle mourra ce soir ou demain ; et le malheur, c'est qu'elle rebute sur les sacrements. »

En dehors de cette liaison, d'ailleurs fort brève, le prince paraît surtout s'être accommodé « des Henriette, Nanette et gouvernante » dont il parle dans des lettres obscènes adressées en 1795 à un personnage bien digne de les recevoir, son ami Casanova de Seingalt. C'est d'abord qu'en France, à cette époque, les occasions étaient plus éloignées qu'on ne l'a dit, et lui-même a constaté cette difficulté dans un de ses *Ecarts*. Peut-être aussi redoutait-il chez les femmes de la société le mal chanté par Robbé, « ce serpent dans le Paradis terrestre, caché sous les roses et les lis, qui monte quelquefois jusqu'à la cour. » Par précaution, il faisait venir dans son hôtel de la rue Jacob une petite comédienne de Bruxelles, fille de d'Hannétaire, directeur du théâtre de la Monnaie, la demoiselle Eugénie, celle même à qui sont consacrées les *Lettres à Eugénie* parues en 1774. Ces lettres n'étaient pas des lettres d'amour, car « l'amour n'a pas d'imprimeur, il s'imprime lui-même où il peut. » On y voit néanmoins ce que Ligne préférait dans la demoiselle. C'était, avant tout, la grâce irrésistible qu'elle avait en travesti, en particulier dans celui d'Arlequin. Il lui trouvait alors « la manière d'un joli petit philosophe, de l'honnêteté, de la force même, de la vertu, etc. » L'air garçon, en effet, était chez une femme ce qui ravissait le prince, grand admirateur de Frédéric et de ce « César qu'il aurait autant aimé qu'il l'était des maris et des femmes de son pays ». On sait qu'il écrivait à la marquise de Coigny : « Vous êtes la plus aimable femme et le plus joli garçon, et enfin ce que je regrette le plus. »

Eugénie avait une sœur, du nom d'Angélique, qui précédemment avait été la maîtresse du prince, et même, assure-t-il, l'avait aimé à fond. Rien de moins prouvé, disons-le, que cet amour de comédienne ; mais, pour lui, sûrement il ne donna pas dans le ridicule d'une grande passion. Trop bien élevé pour être capable de ces « romans, ces exagérations, ces petits soins auprès des femmes, cet air subjugué », il laissait « la moutonnade aux inutiles du grand monde, qui ont une femme comme on a un régiment, pour être occupé ». Du reste, Angélique avait pris, pour l'aimer, le même temps que deux autres femmes, parmi lesquelles la duchesse de Mazarin, et quoique le prince, soi-disant, les eût aimées toutes trois en même temps de la meilleure foi du monde, sans que rien lui en coûtât que des embarras et des reproches, il faut se souvenir qu'il avait, en ce genre plus de projets que de ressources, et que c'est pour lui que Boufflers écrivit cette épître :

Mon Prince est à la fois Turenne et Timaret,
Favoris de Palès et de la Renommée :
Il a tous les talens : je crois qu'il mèneroit
Un troupeau de moutons aussi bien qu'une armée.

Aux bergers, aux soldats, il donne des leçons,
Il aime également la guerre et la nature.
Et pour mieux varier les genres de verdure,
Il cueille des lauriers et seme des gazons.

Dans ses rians jardins un jour je m'égarois ;
Etonné de leur maitre et de sou art suprême,
C'est le dieu des jardins, disais je hors de moi-même,
Oui, me dit sa maitresse, à quelque chose près.

Si, dans sa jeunesse, le prince de Ligne avait sacrifié à cette mode de la « méchanceté » que la Régence lança, et que les contes de Crébillon fils, aussi bien que le prestige de quelques vieilles femmes célèbres soutinrent un moment, il était trop léger, trop dissipé, trop faible même de caractère pour se guinder dans une attitude aussi voulue. Il cédait plutôt, quoi qu'il en eût, à un penchant très fort pour les sentiments romanesques. « Je n'accepte pas, disait-il, ces permissions que l'on m'a offertes quelquefois de satisfaire des goûts passagers : je rougirais de me trouver dans des bras peu faits pour me serrer contre un cœur dont je ne veux pas. » Seulement, la mansuétude qui l'empêchait d'être « méchant » par air, le retenait également de donner à ses passions tout le feu qu'eût souhaité pour elles

son imagination. Aussi sa médiocrité, lorsqu'il faisait un retour sur soi-même, l'inclinait-elle à l'indulgence pour « toutes ces légèretés que les gens prudes appellent des abominations ». Il allait jusqu'à se flatter, quant à lui, de parvenir au moyen d'elles « à l'état fortuné dont il sentait si bien tout le prix : quel bonheur d'abjurer toutes ces erreurs aux pieds d'une femme charmante, à qui ces erreurs et ces horreurs mêmes ont donné l'envie d'en connaître l'auteur ». D'autre part, il n'admettait pas moins ces légèretés chez les femmes, et affectait volontiers, selon la mode d'alors, de faire le mari philosophe. « En tout, a-t-il écrit au sujet de la guerre de Troie, je ne conçois pas la folie de tant de héros pour et contre à propos du très petit malheur arrivé au front de Ménélas». — « Volmar, dit-il ailleurs, déjà instruit de l'amour de Saint-Preux et de Julie, aurait acheté deux amis en en souffrant la continuation et peut-on payer assez cher l'amitié ? » Il parlait même, bien que nulle épreuve ne l'y autorisât, du « bonheur d'être trompé par sa femme ». Sans doute on conçoit bien qu'il désirât de la sienne au moins ce bonheur, l'ayant épousée sans la connaître et sous ces funestes auspices : le *brise raison* Pinto, alors officier au service de l'Autriche, avait imaginé, dans un feu d'artifice « de joindre deux cœurs enflammés, image très neuve des deux époux. La coulisse sur laquelle ils devaient se glisser manqua : le cœur de ma femme partit et le mien resta là ». Les qualités de la princesse, pourtant, devaient la mettre, aux yeux de son mari, fort au-dessus des « dix ou douze Sévignés » qu'il connaissait. Elle était bonne femme et ne savait pas l'orthographe, ignorance et simplicité qui se résument parfaitement dans ce billet adressé par elle à la princesse de Ligne-Luxembourg, sa cousine, au retour de son mari en 1779.

« Ce n'est pas M. de ligne princesse que je livre à vôtre colère; mais vous pourez la préparée pour son arivée qui sera surement aujourdhui ou demain, il écrit de lintz du quatre, le voilà donc à une Journée de viene et il ny a que les evenements de la route qui puisse laretter; j'en suis d'une joye inouie. »

*
* *

Le prince de Ligne s'est plaint plusieurs fois de ce qu'il appelait « la grossièreté, la méchanceté, la dureté » du petit peuple de France. « Il n'y a que cette nation, d'après lui, qui à la cruauté de l'enfance joint celle de tous les âges. » L'Autrichien, ici, ne faisait pas que subir l'influence de Voltaire, lequel, tous les jours, pendant vingt ans, dénonça la férocité des Welches à ses correspondants étrangers. Attaché par goût autant que par principe au parti de ceux « qui signent de leur prénom », il eût admis volontiers, pour peu qu'en dépendît le bien de l'État, jusqu'à l'assassinat judiciaire, et l'on ne voit pas qu'il ait exprimé, devant l'exécution de Lally, la généreuse indignation d'un Horace Walpole. Mais il avait, pour motiver son avis, mieux que des considérations générales, ayant éprouvé personnellement la méchanceté de la canaille dans des circonstances qui, d'ailleurs, ne sont pas tout à son avantage.

Quelque considérable que fût la fortune du prince, ses affaires étaient des plus dérangées. Il s'en excusait d'une façon spirituelle, disant qu'un grand seigneur est « le fermier de ses valets », et il n'y a pas de doute qu'il n'ait en effet souffert de voleries sans nombre autant que de sa propre dissipation. Dans les papiers saisis chez le banquier du prince en 1791, on trouve par exemple la note acquittée d'une dizaine de bains de douze livres chaque, soit plus d'un louis d'aujourd'hui, et c'est une facture qui paraît bien majorée. Une autre liasse concerne un sieur Harriett-Basque, loueur de voitures, qui, après s'être engagé à fournir deux chevaux par jour à raison de douze francs, en réclamait le double, sur le prétexte que les longues courses du prince demandaient le relais de deux autres chevaux, et que celui-ci, de plus, avait donné sa signature, lorsque le mémoire fut présenté à son acceptation. Cette fois, le prince se défendit. Il allégua l'extorsion de son autographe, argument favori des grands seigneurs d'alors et dont le comte de Morangiès, le plus douteux des clients de Voltaire, se servit contre les Véron ; le sieur Basque, après procès, fut débouté par un jugement du Châtelet. Mais à la réserve de ces filouteries manifestes, ce qui domine, dans les affaires de Ligne, ce sont les réclamations des créanciers. On trouve des petits rentiers qui ont placé leur fortune sur le prince, un peu de la même façon que Voltaire avait mis partie de la sienne chez le duc de Richelieu, et de qui la pension est payée avec une inexactitude très régulière. Un chevalier de Chaumont en est, en 1774, de deux années de pension en retard. Une dame de Champly doit réclamer pendant quatre mois un trimestre échu de sa pension. C'est merveille, d'ailleurs, de voir la timidité, la modération, le respect de ces braves gens. « Cette petite somme me devient bien nécessaire, écrit Mme de Champly le 25 juin 1775, dans le cas où les remèdes infinis la demandent. » — « L'état d'une maladie qui me coûte beaucoup me met dans le cas de continuer des remèdes qui sont cher », écrit-elle de nouveau le 1er août. A tout cela, M. Van den Brouck, l'intendant du prince, « ne donne pas signe de vie ». Il aurait pu répondre, à la décharge de son maître, que la maison de Ligne avait, de même, une rente annuelle de treize mille livres sur le grand-duc de Toscane, laquelle restait impayée depuis 1720.

De cette Mme de Champly, femme de qualité, personne bien élevée, les plaintes étaient facilement négligeables. Un bourgeois de Paris, le sieur Dargé, tailleur, à qui le prince devait plus de cent vingt-cinq louis, faillit le mettre dans une situation plus fâcheuse. Ce Dargé, si l'on en juge par sa correspondance, était un homme rude, tenace, et qui prenait sans vergogne ses avantages de créancier. Après avoir réclamé son dû chaque mois depuis septembre 1775, il écrivait le 12 mars 1776, à M. Théaulon, banquier du prince :

« Je crois voir la fin de tout cela, c'est qu'il faudra toujours finir par où j'aurais dû commencer. Je ne peux pas même différer, parce que je serai fort aise que çà commence pendant le séjour du prince et qu'il soit informé de ma conduite ; il est juste et il ne m'en saura pas mauvais gré. Je n'attends que l'honneur de votre réponse, ne me la faites pas désirer. »

La réponse si vivement demandée ne dut pas être satisfaisante. Peu de temps après, le prince étant à Paris, Dargé chargea de son affaire un procureur, lequel, avec une ardeur toute républicaine, demanda au Châtelet la contrainte par corps. Les magistrats, en ces temps, aimaient à se donner pour défenseurs du peuple. Même, ils n'avaient condamné Lally et Morangiès que pour satisfaire aux fureurs populaires. Averti toutefois par le dernier arrêt du Parlement sur Morangiès, et redoutant que la saisie d'un personnage tel que le prince de Ligne, ami personnel de la famille royale, n'eût des suites désagréables, et d'ailleurs entiché de noblesse, le bon juge, son décret rendu, s'empressa d'aller rue Jacob, et n'y ayant pas trouvé le défendeur, lui écrivit cette lettre vraiment mémorable :

« Paris, le 12 juin 1776.

« Mon Prince,

« Le hasard soumit l'autre jour à ma décision une demande que votre tailleur porta au tribunal dont j'ai l'honneur d'être membre ; il réclama, en vertu d'une obligation que Votre Altesse souscrivit à son profit, le privilège qui accorde aux bourgeois de Paris la contrainte par corps contre leurs débiteurs, lorsqu'ils sont étrangers. Je n'ai pu m'empêcher de lui accorder ce décret, mais aussitôt, je pris les précautions que mon zèle me suggéra pour prévenir un esclandre fâcheux qui eût sans doute mortifié un prince de votre rang. Informé de votre absence au lieu de votre domicile où je me transportai, mes inquiétudes se sont dissipées, m'étant aussi facile de parer ces événements, quand je suis prévenu, qu'il est impossible de se rassurer entièrement sur leurs suites, quand on n'a pas eu le temps de prendre des mesures à cet égard. Le Procureur de votre partie adverse m'a donné parole, que le décret que son client avait obtenu contre vous, ne sortirait pas de ses mains sans ma participation, je n'aurais pu profiter de sa condescendance si votre présence à Paris eût mis votre adversaire dans le cas de retirer la sentence du greffier immédiatement après son expédition, comme il est d'usage de le faire. Je serai trop heureux si cette occasion me met à même de témoigner mon zèle patriotique et mon respectueux attachement à un prince, aux vertus duquel je me suis toujours, ainsi que les miens, fait un devoir de rendre hommage. Votre altesse pourra communiquer ma lettre à ses gens d'affaires à Paris, afin que l'on y fasse ce qui sera nécessaire ; je crois inutile de prévenir son conseil que les scrupules de la justice m'imposent la loi de ne jamais faire paraître mon nom dans les affaires ; vous écrire directement, mon prince, est tout ce que mon devoir me permet ; il serait cruel de laisser soupçonner aux malheureux que les lois générales ne sont pas les mêmes pour tous les états.

« J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, etc.

« Tour-Naire de La Tour,
« Cons^r au Châtelet. »

Le prince, qui était alors à Versailles, n'en dut pas moins se sauver à Bruxelles, où il paraît bien qu'il entra dans une grande colère. Sans doute la fit-il connaître au Dargé, en lui envoyant trois effets échéables le premier à un, l'autre à deux, le troisième à trois ans, car celui-ci, étant tombé dangereusement malade quelques jours après, lui écrivit de son lit de mort, une lettre fort pathétique : « Ce *par corps*, disait-il, lui fait tourner la tête de chagrin. C'est un service officieux que le procureur avait voulu lui rendre. » Lui, n'avait eu idée que de mettre opposition sur les fermiers du prince. Disposé à la rigueur contre ses biens, il respectait « toujours son auguste personne et tout ce qui l'entoure, même au péril de sa fortune et de son honneur. » Malgré de si beaux sentiments, le prince ne revint pas sur sa première impression. Il conserva de cette nation de cordonniers et de tailleurs la même idée, à peu près, que le duc de Brunswick, dont il était, au reste, grand admirateur, ainsi qu'en témoigne cet impromptu :

Au prince héréditaire, aujourd'hui duc de Brunswick qui lui montrait des vers que le roi de Prusse avait écrit pour lui :

Un grand roi vous chanta, l'univers vous admire,
Adore des vainqueurs, estime des vaincus.
De Cythère et de Mars vous soutenez l'empire
A force de talents, de gloire et de cocus.

Aussi quels ne furent pas son dédain, ses plaisanteries, quand, aux premiers jours de la Révolution, il « vit cette assemblée de douze cents sages à 18 francs par tête », « des gens disait-il, qui ne peuvent pas payer leur blanchisseuse prétendent payer les dettes de leur patrie »... « des gens, a-t-il même écrit à l'impératrice Catherine, des gens qui ne peuvent pas payer le mémoire de leur tailleur... »

Fernand Caussy.

Paris. — Typ. A. Davy (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*), 52, rue Madame — *Le Propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 10 — 5e SÉRIE — TOME VI — 8 SEPTEMBRE 1906

ART ET BEAUTÉ [1]

Vous me mettez, mon cher ami, dans un grand embarras en m'invitant à écrire une préface pour votre nouveau livre. Le sujet dont il traite est de ceux que je trouve infiniment intéressants tant qu'il ne s'agit que de lire ou de causer, mais qui m'effrayent dès qu'il est question de conclure et de fixer une idée sur le papier. Mon incompétence, certes, en est la première cause ; mais la fluidité de ces étranges concepts : beauté, émotion esthétique, art, création, idéal, impression, nature, style, vie, expression, originalité, harmonie, rend, je crois, ces études aussi délicates qu'elles sont séduisantes. Parviendra-t-on jamais à soumettre ces réalités insaisissables aux lois d'une science positive, je ne sais ; et, en attendant, il est, certes, plus que permis de les aborder avec l'âme tout entière : jugement, goût, sentiment, intuition et raisonnement, esprit de finesse et esprit de déduction. Même il est nécessaire d'en traiter, si on le peut, dans la manière simple de l'honnête homme, car il est bien vrai, comme notre époque aime à le proclamer, que les grandes choses telles que l'art ne doivent pas être le privilège de quelques initiés, mais le bien commun du plus grand nombre. Qu'il est difficile, toutefois, d'arriver en ces matières, à établir véritablement quelque principe. Et quand nous nous sentons gagnés par la lecture d'un bel ouvrage sur les choses de l'art, n'est-ce pas surtout le talent de l'auteur, la vivacité de son sentiment, la finesse et la distinction de sa nature, qui font l'objet de notre conviction ?

Si donc il me paraîtrait téméraire d'apprécier en critique la valeur du point de vue auquel vous vous placez, d'autant que la convenance de la plupart de vos idées avec mes tendances propres ferait de moi, je le crains, un juge partial, je puis, du moins, dire quelques-unes des réflexions que m'a suggérées cette lecture, ce qui, peut-être, sera encore une manière d'en indiquer l'intérêt.

Parmi les thèses si nombreuses et si attachantes que présente votre ouvrage, j'en considérerai deux, qui, sans doute, comptent parmi les plus importantes :

1° L'art proprement dit est la réalisation de la beauté ;

2° La beauté est l'émotion esthétique objectivée.

J'aimerais, comme vous-même, je crois, à entendre ces propositions dans un sens assez large et assez libre.

L'art est créateur de beauté. Est-ce à dire que réaliser la beauté soit sa fin propre et exclusive ? Les beaux-arts se distingueraient-ils radicalement des arts pratiques et industriels ? L'artiste n'aurait-il d'autre fonction que de nous procurer, à propos des choses, mais abstraction faite de leur signification réelle, cette jouissance spéciale, subtile, distinguée, que, d'un air entendu, quelques privilégiés se réservent sous le nom d'émotion esthétique ?

Il en faut convenir : cette conception de l'art est celle qui paraît se dégager de nombreux ouvrages consacrés par l'admiration des siècles. Aux époques dites de décadence, ou de dissolution, en particulier, l'art semble bien écarter dédaigneusement toute

[1] Ces pages doivent servir de préface à un ouvrage de M. Paul Gaultier, intitulé *Le Sens de l'Art*.

fin autre que la beauté, jugeant que celle-ci ne déploie toute sa puissance et n'exerce pleinement son action spéciale sur l'âme humaine, que si elle est libérée de toute solidarité avec les fins accessoires, telles que l'utile, le vrai, l'honnête, et posée seule, dans son indépendance et sa dignité souveraines.

Mais s'il est pratiquement possible que l'art se donne pour fin unique la représentation de la beauté, est-ce convenable, est-ce conforme à l'idée vraie de la vie humaine prise dans son ensemble?

Il ne paraît pas douteux que l'art ainsi orienté ne se détourne de ses origines. Celles-ci, certes, sont utilitaires. L'art est la fabrication d'objets destinés à assurer la possibilité et l'agrément de la vie dans les diverses conditions, plus ou moins favorables, où l'homme se trouve placé. Quand il a dépassé la satisfaction des besoins élémentaires, l'art a cherché à satisfaire des désirs, des aspirations qui étaient encore des besoins, à savoir les besoins de l'âme, se dégageant peu à peu de son enveloppe matérielle, et s'efforçant à vivre pour elle-même. C'est ainsi que, saisissant les formes d'animaux, de plantes ou d'objets qui intéressaient l'homme, l'art les arrachait à la destruction en en fixant l'image sur une matière durable. L'art multiplia les monuments, c'est-à-dire les signes propres à rappeler le souvenir des choses et des événements. Il prêta l'immortalité aux êtres aimés ou redoutés, à leurs traits, à leurs occupations, à leurs habitudes, à leurs goûts. Il représenta par des signes les dieux, protecteurs des hommes, pour fortifier la foi de l'entendement grâce à l'impression vive du réel sensible. Il créa ainsi, à côté du monde donné, un autre monde, fait de ses impressions, de ses amours, de ses craintes, de ses désirs, de ses rêves, garant de la réalité de sa vie intérieure et de sa puissance d'immortalité.

Tandis qu'il poursuivait l'utile, l'art a rencontré le beau et il s'y est attaché. Quoi de plus juste que de doter l'image des êtres que nous vénérons de toute la perfection que nous pouvons concevoir? Mais le beau, dans le développement spontané et primitif de l'art, n'est pas une fin, c'est un moyen. Ce n'est pas une forme prise en soi, surajoutée à l'objet et destinée à le faire oublier, c'est l'objet lui-même, remplissant sa destination de la manière la plus convenable, la plus heureuse et la plus parfaite.

Tel est l'art dans ses origines; et toutes les fois qu'il a voulu se relever de la décadence ou naître à une vie nouvelle, il a commencé par rejeter les vains ornements et se proposer de nouveau une fin sérieuse, réelle, liée aux conditions de la vie, aux croyances et aux idées de l'époque.

Il convient, semble-t-il, de préférer cette conception classique de l'art à la doctrine, dite esthéticisme, qui, mettant la beauté à part, la dresse seule sur un autel où tout le reste : vérité, utilité, pensée, vie, désirs, croyances, ne joue d'autre rôle que celui de support.

La beauté, certes, est un objet exquis de contemplation et de jouissance. Mais, séparée du tout dont elle fait naturellement partie, et cultivée pour elle seule, elle n'accroît l'intensité de la vie dans certaines régions de notre être que pour la diminuer et l'affaiblir dans d'autres régions non moins importantes et non moins relevées.

Considérez cet amant de la beauté, habile à l'extraire des choses et à la savourer en elle-même et pour elle-même. Il la voit jaillir, indifférente, des réalités les plus basses comme des plus nobles, du commun comme du rare, de la matière comme de l'esprit, du mal comme du bien, du laid lui-même non moins que des objets auxquels nous réservons le nom de beaux. Persuadé d'ailleurs qu'un point de vue où l'on ne se hausse que grâce à une sensibilité de choix affinée par des rites compliqués ne peut être que très supérieur à celui du commun des hommes, il est naturellement enclin à tenir pour médiocres ces différences d'utilité ou de valeur morale auxquelles le vulgaire se prend, mais qui n'affectent pas la qualité esthétique des choses. Il laisse donc à d'autres, à ceux qui ne sont bons qu'à l'action ou à la pensée, le soin de travailler à l'évolution du monde, c'est-à-dire de fournir de matière à sa sensibilité rare, à son exquise puissance d'intuition. Et, de fait, à tendre constamment toutes ses facultés vers le beau en soi, comme objet de jouissance exclusivement esthétique, il les prive du développement que leur procurerait la poursuite de leurs objets propres; et c'est une intelligence et une volonté faussées par un usage artificiel qu'il apporterait à la vie pratique ou scientifique, s'il consentait à s'y mêler.

Contraire aux origines et aux fins essentielles de l'art, méprisant pour les masses populaires qui, évidemment, n'ont ni le loisir, ni les moyens de s'initier à ces savants mystères, agent de déliquescence et de dissolution chez les esprits qui s'y complaisent, l'esthéticisme ne saurait convenir à l'homme qui veut vivre, penser et agir, sainement et efficacement.

Il ne s'ensuit pas qu'il faille ménager son admiration à tant de chefs-d'œuvre où il semble bien que le souci unique de la beauté ait été déterminant ou prépondérant. Cette forme de l'art a sa raison d'être et son rôle nécessaire. C'est un effet de la loi générale de l'habitude de déterminer l'homme à cultiver pour elle-même telle partie qui, primitivement, n'était recherchée qu'en vue du tout. L'habitude se plaît, en tout ordre d'activité, à changer les moyens en fins. C'est ainsi qu'elle nous fait croire que nous

aimons pour eux-mêmes l'argent ou la parure.

Précieuse propriété d'ailleurs, encore que grosse de dangers. C'est en se prenant pour un tout, en s'attribuant une valeur absolue, en s'insurgeant même contre l'ensemble dont elle se sépare, que la partie réalise toutes les puissances qui étaient en elle, et dote l'univers de perfections inconnues. Saurions-nous jusqu'où peut aller l'empire de la volonté sur l'âme et sur le corps, si ceux qu'on appelle ascètes ne s'étaient en quelque sorte dévoués, pour en pousser l'expérience jusqu'aux dernières limites? Un Antisthène, un Pascal sont, dans le monde moral, des créateurs de volonté. Et, de même, pour que la faculté esthétique prenne, dans l'humanité, tout son développement, il est nécessaire que, par intervalles, elle s'exerce sans entrave, en ignorant les autres facultés. La beauté régnant seule et illuminant le monde, c'est une transfiguration des choses, une vision mystique, que dissipera le soleil de la vie réelle, mais dont le souvenir ne s'effacera pas. Les époques de décadence, en faisant du beau leur idole, éveillent dans l'âme humaine des puissances qui subsisteront, et qui, s'incarnant un jour dans des génies plus largement et virilement humains, fixeront en des œuvres utiles, expressions et instruments de la vie réelle et populaire, ces grâces légères et flottantes, nées de la libre fantaisie.

Si donc on veut apprécier équitablement cette forme de l'art qui n'admet d'autre objet que la beauté, il convient d'y voir une phase nécessaire, mais une phase seulement, du développement de l'art en général. Il importe qu'à certaines époques la beauté soit prise pour une fin en soi, pour que croisse dans l'humanité la puissance de conférer aux grandes choses le prestige d'une beauté digne d'elles. Chez l'homme qui juge ainsi des parties d'après l'idée de l'ensemble, l'amour de la beauté n'est plus un sentiment débilitant et dissolvant. Car, en un tel esprit, cet amour n'existe pas à part. Il n'est pas réellement séparable de l'amour plus vaste de la vie et de l'humanité, à qui la beauté ne saurait suffire. C'est un amour pieux, qui aime, dans son objet, un élément de l'harmonie du tout. Et tout est bon à qui voit les choses dans leur rapport à l'œuvre universelle.

Καὶ κοσμεῖς τὰ ἄκοσμα καὶ οὐ φίλα σοὶ φίλα ἐστίν.

« Tu mets l'ordre dans le désordre, et les choses ennemies, sous ton regard, deviennent conspirantes », chantait Cléanthe dans son hymne à Jupiter.

Tel est le cours que prennaient mes pensées tandis que je méditais sur cette proposition : L'art est la réalisation de la beauté. Voici maintenant les réflexions que me suggère la seconde proposition que j'ai transcrite : La beauté est l'émotion esthétique objectivée.

Est-ce bien, ou est-ce uniquement une émotion qui se trouve à la source de notre perception de la beauté? D'autres puissances de notre âme n'y ont-ils pas également une part essentielle? Je n'examinerai pas cette question, car l'émotion devient évidemment quelque chose de beaucoup plus compréhensif et de beaucoup plus explicatif, quand on y joint l'épithète d'« esthétique ». Je me bornerai à considérer le rapport du phénomène interne, quel qu'il soit au juste, à la forme où il s'objective.

Il me semble que dans certaines théories modernes, où paraît appliqué à l'art le principe d'une métaphysique mystique intransigeante, l'ambition est affirmée d'écarter toutes les formules d'objectivation employées par les âges précédents, d'ignorer tous les styles connus ou existants, et de faire résulter la forme, sans aucun intermédiaire, de l'émotion ou de la pensée de l'artiste. Ce serait ici l'âme vivante, rejetant toutes les traditions où le passé l'enserre, et créant à elle seule, *ex nihilo*, la forme qui doit exprimer ses impressions. Cette forme toute neuve, à peine détachée de son principe spirituel, serait, estime-t-on, infiniment souple, et pourrait traduire les moindres nuances de l'émotion avec une fidélité, une précision, une clarté, une puissance de suggestion, que ne sauraient posséder des formes raides et vieillies inventées dans d'autres milieux pour exprimer des pensées différentes.

L'émotion esthétique peut-elle ainsi s'objectiver par elle-même, sans aucun recours aux formes consacrées ; ou, quand on dit qu'elle s'objective, faut-il entendre par là qu'elle s'empare, et se sert, à sa manière, des formes préexistantes, pour leur faire dire autre chose que ce qu'elles ont dit dans les œuvres des devanciers?

Au point de vue historique, la prétention de créer de rien une forme concrète, par la seule puissance de l'émotion, semble peu justifiée. Car toujours les apôtres d'idées nouvelles ont, en fait, commencé par se servir des formes qu'ils trouvaient devant eux.

Sur des pensers nouveaux, faisons des vers antiques,

disait Chénier. Synésius pliait les pensées chrétiennes aux rythmes d'Anacréon. Et ce n'est que peu à peu, en croissant et se déterminant dans sa lutte pour la vie et pour la victoire, que l'idée nouvelle fait éclater une forme devenue gênante, et, d'éléments qu'elle cherche de toutes parts, se compose une forme de tout point originale, aussi adéquate et transparente que possible.

Cette marche des choses paraît nécessaire. L'invention, en effet, porte tout d'abord sur l'idée, sur l'émotion, sur l'intuition, qui jaillissent comme sur-

naturellement de l'âme elle-même. Le poète, disait Platon, est un être ailé. Ce n'est pas l'action des choses visibles et matérielles qui engendre ses créations : il échappe à leurs prises, il plane au-dessus d'elles et reçoit d'en haut son inspiration. Mais si la conception de l'idée est ainsi comme immaculée, en revanche, il est inconcevable que, voulant se développer et s'exprimer, l'idée se tienne à l'écart du donné et du matériel. Nulle pensée pleine et réelle n'existe sans s'incarner dans une image, dans une forme, dans un symbole. Or, les symboles appartiennent au monde sensible ; et la puissance de l'esprit à l'égard de ce monde, où règne la loi d'inertie, est bien moins directe et pénétrante que celle qu'il possède, (pour parler le langage pratique qui est celui de la vie), à l'égard de ses pensées et de ses émotions. Des systèmes de symboles sont là, où se trouvent condensés les efforts, les tâtonnements, les expériences, les réussites de milliers d'artistes. Ces systèmes sont des êtres : ils ont la force qui recèle l'habitude, la tradition, la logique, une organisation victorieuse dans la lutte pour la vie. Comment improviser un système de formes qui puisse prévaloir contre ces formes consacrées ? L'idée pure est trop loin de la matière, celle-ci est trop rebelle pour que la création d'un style nouveau et approprié puisse ainsi se faire subitement. Dans la traduction de telle idée par telle forme il entre une part de convention et d'accoutumance. Le temps, l'usage, le tâtonnement sont nécessaires pour créer entre les hommes cette conspiration tacite qui rendra évidente la signification des symboles.

Quand le recours aux formules existantes ne serait pas imposé au novateur par les lois mêmes de la production et de l'expression, il serait pratiquement nécessaire pour que l'œuvre fût intelligible. La forme est une traduction, et toute traduction est un intermédiaire entre l'original et un certain groupe d'hommes. Il est de l'essence de la traduction qu'elle soit faite dans la langue de ceux à qui elle s'adresse. C'est ainsi que, si avide de création que soit un penseur, l'idée ne lui vient pas d'inventer, de toutes pièces, une langue à son usage, sous prétexte que la langue existante a été faite pour exprimer des pensées différentes des siennes. Un Descartes emploie, outre la langue des scolastiques, la langue de son pays, la langue vulgaire. Un Hugo se flatte d'être, en matière de style, plus classique et plus pur que Racine. C'est dans le moule de la tragédie antique qu'un Corneille, un Racine et, de nos jours même, un Dumas jettent les conceptions de leur génie moderne. Une philosophie grosse de révolutions comme celle de Kant s'encadre dans la forme rigide et surannée du système de Wolff. Les religions mêmes qui annoncent une seconde naissance parlent aux hommes la langue de leur temps, s'approprient les institutions, la science, la philosophie, les usages, les rites, les traditions, les croyances qu'elles trouvent dans les sociétés qu'elles veulent gagner.

Ce n'est là, d'ailleurs, qu'un point de départ. Pour l'idée nouvelle, la forme donnée, où elle s'incarne, n'est pas un substitut, mais un instrument. Cette forme, en fait, est hétérogène, et mal propre au service qu'on lui demande. L'idée se fortifie, acquiert de plus en plus de précision et de relief, devient de plus en plus elle-même, en luttant avec une forme qui la nie. Qui n'a éprouvé cette réaction de la forme sur la pensée ? Pendant que Victor Hugo cherchait un vers plus harmonieux et mieux venu, il trouvait une pensée plus forte, plus simple et plus vraie.

Le résultat naturel, c'est que l'idée fait effort pour assouplir cette forme, à la fois indocile et nécessaire ; et, selon les circonstances, il arrive que la forme primitive est modifiée, enrichie, différenciée, développée dans un sens inattendu, ou même réellement remplacée par une autre forme. De toute manière, des changements surgissent qui ne se pourraient expliquer par un simple développement spontané et logique de la forme préexistante. L'idée a détourné à son profit les forces mécaniques, et, peu à peu, autant que le comporte le dualisme invincible de l'esprit et de la matière, elle s'est tissé une enveloppe visible qui semble ne convenir qu'à elle.

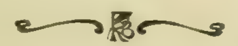
C'est ce que nous observons dans la vie des sociétés, où de nouvelles mœurs arrivent à créer des lois nouvelles ; dans la littérature, où le mouvement de la pensée transforme peu à peu la langue, le style et les formes littéraires ; dans la religion, où l'existence et la vitalité se manifestent par l'aptitude à dépouiller, dans ce qu'elles ont de vieilli, les traditions philosophiques, scientifiques, théologiques, politiques, empruntées à des civilisations antérieures, pour revêtir des formes aptes à maintenir la communion de la pensée religieuse avec la société contemporaine.

A ces lois générales de l'objectivation, il serait étrange que l'art fît exception. Se passer de formules et de style, s'acharner à la poursuite d'une forme fluide et amorphe est une simple contradiction, puisque, dans un tel art, l'idée ne serait pas réellement traduite et, sous couleur d'expression immédiate, serait insaisissable. Une image purement et simplement modelée sur l'idée est une chimère, car l'image a ses lois qui ne sont pas celles des idées. L'idée ou l'émotion esthétique est bien l'essence du beau, mais cette essence doit être objectivée, et l'objectivation n'est possible et utile que par l'emploi des signes déjà élaborés par l'humanité, signes qui, d'ailleurs, n'ont rien d'absolu, et qu'il appartient à

l'artiste d'assouplir et de transformer indéfiniment pour les adapter à son idée propre.

Ainsi se succédaient mes pensées, mon cher ami, tandis que j'analysais deux propositions de votre ouvrage. Je ne crois pas d'ailleurs que ma course un peu vagabonde m'ait éloigné de la voie où vous marchez d'un pas très sûr. Il me semble que quiconque vous lira sera ainsi disposé à réfléchir et à chercher pour son propre compte. Et c'est là, si je ne me trompe, un grand mérite dans un ouvrage. Je me rappelle que Platon distinguait entre le discours à la forme achevée et lapidaire, mais morte, et ce discours vivant et animé, où une pensée alerte joue avec ses symboles. Le premier, disait-il, flatte le goût paresseux des hommes pour le dogme et pour l'immobile. Mais si vous lui demandez ce qu'il veut dire, il garde gravement le silence. Le second cherche et raisonne, propose plus qu'il n'impose, et communique la vie, qui, de sa nature, est contagieuse. Il me semble que votre discours tient du second genre plus que du premier. Les amis de l'art ne s'en plaindront pas.

E. BOUTROUX
De l'Institut.



LETTRES D'ALGÉRIE (1844)

Publiées intégralement, pour la première fois, d'après les originaux (1).

Blidah, le 18 avril 1844.

Gronde-moi, cher frère, insulte-moi, dis-moi des horreurs, appelle-moi Henri V. Tu as le droit, et comme cela arrive bien souvent dans ce monde, *tu auras tort*, je n'ai pas été paresseux, malgré toutes les apparences. Quant à être *oublieux*, tu sais que cela n'est pas possible... Depuis dix jours, et plus, je vis dans un tourbillon. Mgr le duc de Montpensier est arrivé à Alger... Il est venu à Blidah où j'étais... il s'est souvenu de moi, m'a appelé... je suis venu et depuis ce jour je ne l'ai pas quitté... il a absorbé tous mes moments, je lui ai servi de cicérone, etc., etc., je l'ai accompagné à Alger, et tout en faisant mes affaires auprès du gouverneur, je l'ai suivi au bal, ai assisté à son dîner, à sa fête,

et je ne suis de retour à Blidah depuis hier, que pour me préparer à faire la plus belle expédition qui ait été entreprise en Afrique. Le maréchal m'a donné le commandement de l'infanterie de la colonne du général Marey, qui, partant de Médéah va à Aïn-Maïdi. Comprends-tu, cela, frère? Aïn-Maïdi. Prends ta carte, cherche Médéah, passe par Boghar, traverse le désert d'Angad, laisse derrière toi les montagnes du *Djebel Amour*, dirige-toi sur *Laghouat*, et pointe sur Aïn-Maïdi. Nous verrons l'ennemi intime d'Abd-el-Kader, le fameux Tedijni. Nous prendrons le café dans sa ville si bien défendue, nous entrerons dans cette Troie Africaine qui a fait pâlir l'Émir si longtemps. Nous aurons ou n'aurons pas de coups de fusil, peu importe ; mais nous aurons fait la plus longue et la plus intéressante expédition que jamais armée française ait entreprise. Nous resterons cinquante jours dehors. J'ai sous mes ordres 4 superbes bataillons, 1 bataillon du 53ᵉ, 2 bataillons du 33ᵉ, le 3ᵉ bataillon des chasseurs d'Orléans et les bataillons d'élite du 27ᵉ. Je quitte Blidah le 23, je serai le 24 à Médéah, j'y séjourne le 25, la colonne part le 26, arrive le 28 à Boghar où elle séjournera jusqu'au premier mai, et nous mettons le cap sur Aïn-Maïdi. A nous les autruches, les gazelles du désert, à nous la gloire d'avoir montré si loin le drapeau tricolore, heureux mille fois heureux si nous le rapportons troué de balles fondues peut-être à Tombouctou.

J'enverrai à Eugénie une petite famille d'autruches escortée d'une gentille famille de gazelles. J'ai reçu toutes tes lettres et ta dernière du 30 mars ou 2 avril. Tu pérégrinais de Paris à Noisy et partout tu trouvais le bonheur, puisque tu étais reçu par le sourire de ta gentille compagne heureuse et bien portante. Le *Populo* fleurit.

L'avenir est de rose. C'est ici le moment de te parler de mes affaires particulières qui, sous le rapport de l'avancement paraissent marcher admirablement. Chasseloup, arrivé depuis longtemps à Alger, a reçu de son frère, le conseiller d'Etat député, une lettre à la date du 2 avril. Le ministre lui-même lui a dit : « Comman est nommé général, Saint-Arnaud le remplace au 33ᵉ, votre frère sera peut-être nommé s'il y a deux places. » Il n'y aura peut être qu'un maréchal de camp nommé pour l'Afrique ; plusieurs lettres sont arrivées de France, toutes dans le même sens.

C'est aujourd'hui 18 que le travail doit être signé par le Roi. Nous ne le saurons que le 27 et je serai à Boghar, mais on m'enverra d'Alger un exprès arabe. C'est pour cela, en partie, que le maréchal m'envoye à Médéah et met sous mes ordres deux bataillons de mon futur régiment et *voillllà*.... Ainsi, frère, tout va bien.

Tu as, comme à ton ordinaire, la bonté de te plaindre de ne pouvoir m'envoyer d'argent.... Pauvre frère, tu sais toutes les tuiles qui m'ont assommé depuis mon retour en Afrique. Pillé pendant mon absence, volé à mon arrivée, mon beau cheval mort, tout cela est bien lourd. J'ai dû racheter un cheval... J'ai acheté celui de Delâge, notre cousin. Il est de

(1) Voir la *Revue Bleue* n° du 25 août 1906 et suivants. — Les fragments imprimés en petit texte sont les seuls qui aient été publiés dans l'édition des lettres du maréchal, faite par son frère. Encore l'ont-ils été de façon fort inexacte, tandis que nous les donnons ici conformes à l'original.

La correspondance publiée ici en caractères forts est, bien entendu, absolument inédite.

1.000 francs et je ne dois le payer que le 6 septembre, époque de son retour en Afrique. Si tu peux ou le payer ou m'aider, fais-le, tu verras Delâge à Paris. Si tu ne peux pas, Dieu est grand : nous nous en tirerons. Je me débats contre le sort et je suis devenu *pingre*; cependant j'ai déjà dû payer, pour mon commandement de Milianah, 330 francs pour fusils, que j'ai faits délivrer aux spahis et qui ne sont pas rentrés à l'artillerie. Je suis en procès pour cela : le commandement supérieur n'est pas tout rose.

Le maréchal va partir le 23 pour son expédition de l'Est, son absence se prolongera un mois. Pendant ce temps-là tu aurais pu avoir besoin de sa lettre au ministre de l'Instruction publique, et j'aurais pu d'autant moins l'avoir que je serai moi-même dehors au moins cinquante jours. J'ai donc prié le maréchal d'écrire au ministre et la lettre bien chaude et bien pressante partira par le courrier du 20. Il faut donc que ma demande que j'ai envoyée soit remise avant ce moment-là. Virginie Serres partira pour Saint-Denis dans le courant du mois prochain ; impossible de trouver des occasions avant cette époque. J'attendais pour écrire à ma mère une bonne nouvelle à lui donner ; je ne peux pas partir sans lui dire adieu et je vais lui écrire ainsi qu'à ta femme. Que personne de vous ne soit inquiet ; je serai deux mois, non pas sans vous écrire, car je te préparerai mon journal habituel, mais vous serez plus de deux mois sans recevoir de mes nouvelles. A mon retour à Médéah je vous écrirai des volumes. Je t'écrirai peut-être encore avant mon départ de Médéah ou de Boghar ; toi, fais en sorte que je trouve des nouvelles de tout le monde vers la fin de mai, car il faut compter sur quelque occasion possible.

Notre mois d'avril est des plus mauvais, pas deux jours de suite sans pluie. La récolte sera magnifique; mais, nous, rien d'ennuyeux comme ces pluies. Je t'écris au coin d'un grand feu.

Le duc de Montpensier m'a fait mille gracieusetés; je parais lui convenir. Il a bien débuté en Afrique. Son frère d'Aumale a été admirable dans une circonstance où il a payé de sa personne comme un brave capitaine de grenadiers. Le jeune Prince a reçu au-dessus de l'œil une heureuse et glorieuse petite blessure. A la revue passée dans la plaine de Moustapha, dimanche dernier 14, il a failli être tué par son cheval qui s'est abattu sous lui et a fait la culbute pardessus son Altesse Royale. Heureusement il n'a rien eu et en a été quitte pour la peur qu'il a faite à tout le monde. Le 15, il y a eu un bal pour les pauvres, le Prince y était et moi aussi. Nous avons beaucoup causé, je vais écrire à Jamin qui a été blessé à côté du Prince.

Ainsi, frère, quand tu recevras cette lettre, il est probable que tu sauras que je suis ou non colonel du 33e. Quel que soit l'arrêt du sort, je vais toujours faire une belle et bonne expédition qui me donnera encore des droits, si l'on n'a pas voulu reconnaître ceux que j'ai déjà. Cependant il paraît que c'est une affaire faite, puisque tout le monde le dit et l'annonce comme certain. Tu pourrais en savoir quelque chose chez le colonel Delarue, mais à présent c'est inutile; c'est une chose faite.

Le général Marey avec lequel je vais marcher est un homme triste, faux, indécis, peu capable, très fier, et faiseur de fantasia à froid. Je le connais et me conduirai en conséquence. Avec cet homme je prévois peu d'agréments et beaucoup d'ennuis, mais je l'attends aux affaires sérieuses. Là il sera obligé de se mettre en serre-file. Je m'arrangerai de manière à ne pas trop être ennuyé par lui.

Je vais revoir et Gallemand et le 33e et j'aurai le temps d'étudier tout cela avant d'avoir les rênes de ce gouvernement. En attendant, je fais marcher le 53e en entier qui devait rester à travailler aux routes et je crois que le colonel et tout le régiment m'en sauront quelque gré.

Le colonel Sundz marche avec un bataillon à la colonne du gouverneur, un autre bataillon marche avec la colonne d'Eynard, et moi j'emmène le 3e bataillon.

Il y en aura pour tout le monde. On ne peut pas faire aux soldats un meilleur plaisir que de les envoyer en expédition.

Je me porte bien, ma santé se soutient. Je mange bien, je dors bien, je suis gras et vermeil et sans mille petits soucis que tu devines, j'aurais la joie dans l'âme en songeant à ma belle expédition.

Adieu, embrasse tout le monde : ta femme à laquelle j'écrirai, ma mère, mon frère, son père, mes enfants, Jean et tous les amis. J'ai de la besogne par dessus la tête, car j'organise le 53e et je le fais manœuvrer tous les jours, quand il ne pleut pas.

Adieu; je t'aime et t'embrasse de cœur

Ton frère, Achille.

As-tu des commissions pour Tedjini? Je vais voir la route qui mène à Tombouctou; je ne désespère pas de la prendre un jour.

Blidah, 19 avril 1844.

Cher frère, je reçois à l'instant une lettre du colonel de La Rue qui m'annonce que le travail du ministre est *irrévocablement* arrêté, et que je suis colonel du 33e. Cette bonne nouvelle te sera déjà sans doute parvenue, car de La Rue se sera empressé d'en donner avis à M. de Forcade. Vous aurez donc été heureux avant moi.

Je n'aurai peut-être pas mon brevet avant mon départ pour l'expédition, car je quitte Blidah le 22.

Cependant le temps est si affreux que j'espère que

nous aurons contre-ordre, et qu'on laissera le temps au soleil de sécher la terre tout à fait détrempée par d'affreuses pluies. Nous avons eu la nuit dernière un petit mouvement de tremblement de terre.

J'écrirai à ma bonne mère de Médéah. Elle doit être bien heureuse. Me voilà tranquille. Je peux attendre les événements. Je vais maintenant travailler pour entrer au firmament.

Ce diable de 33e va me donner bien de la besogne, c'est un régiment *papa-maman* qu'il faudra remuer sévèrement. Nous arriverons à en faire un régiment modèle.

Le général Debar est lieutenant-général, Comman général, Eynard colonel, de La Rue lui-même est maréchal de camp.

Eugénie sera bien contente, embrasse-la pour moi, je lui écrirai aussi quelques lignes de Médéah.

Annonce la bonne nouvelle à tous nos amis, surtout à Marchand. Je lui écrirai aussi de Médéah ou de Boghar.

Adieu, frère ; je n'ai que quelques moments pour que ma lettre parte par le courrier de demain. Je t'aime et t'embrasse mille fois.

Ton frère, ACHILLE DE SAINT-ARNAUD.

Embrasse mes enfants, et fais comprendre à mon fils les nouveaux devoirs que lui impose l'élévation d'un père, qui, en travaillant pour lui, espère être récompensé de ses peines par une conduite irréprochable et un travail assidu.

Abonne-moi au *Moniteur de l'armée* et à un journal à 40 francs. J'aime mieux un ministériel qu'un opposant. Si tu n'as pas de choix, abonne-moi à *l'Estafette*; *le Globe* est-il à 40 francs? je le préfère. Tu donneras l'adresse: Au colonel de Saint-Arnaud, commandant le 33e de ligne, à Médéah. Armée d'Afrique.

Blidah, le 22 avril 1844.

Chère bonne mère, je ne t'ai pas écrit depuis le baiser d'adieu que je t'ai donné à Paris, il y a deux mois. J'attendais pour le faire d'avoir une bonne nouvelle à te donner, et tu le vois l'attente a été longue. Aujourd'hui tu dois savoir par le colonel de La Rue qui me l'a écrit, et qui, avec sa bienveillance ordinaire, n'aura pas manqué de te le faire dire, que je suis colonel du 33e de ligne. Enfin !... et je n'ai cependant pas encore mon brevet, et ce qu'il y a de plus désagréable, c'est que je ne l'aurai peut-être pas avant deux mois, car si les pluies qui nous inondent depuis quelques jours veulent bien cesser et me permettre de passer la Chiffa, je partirai pour Médéah où je vais prendre le commandement de l'infanterie de la colonne du général Marey. Nous allons à Aïn-Maïdi. Nous verrons et le désert et les autruches, et le fameux Tedjini, cet ennemi intime d'Abd-el-Kader. C'est une belle et longue et bien intéressante expédition. Nous resterons cinquante jours dehors, nous n'aurons souvent ni eau, ni bois et pas un coup de fusil pour nous remettre. Fatigues, privations, faim, soif, voilà ce qui nous attend. C'est tout et on revient facilement de tout cela, je te le prouverai à mon retour.

Alors seulement, je prendrai le commandement de mon 33e et je m'établirai à Médéah, d'où je ne sortirai plus que pour aller à Paris avec les étoiles. Nous avons, hélas ! bien des lettres à nous écrire avant ce temps-là. Enfin, voilà un grand pas de fait; je suis colonel, c'est le plus beau grade de l'armée et celui dans lequel il est permis d'attendre sans trop se plaindre. Nous attendrons donc. Mon frère t'a communiqué toutes mes lettres et tu as pris part à toutes mes tribulations, à tous mes ennuis. Le chagrin le plus vif que j'aie éprouvé et qui pèse encore sur mon cœur m'est venu de mon fils. C'est une justice du ciel, c'est une punition méritée devant laquelle j'ai courbé la tête, mais non sans en ressentir toute l'amertume. J'étais trop fier de mes enfants. Je rêvais des perfections là où il n'y avait que boue et vice. La plaie a été cruelle, elle est toujours au vif, et je ne sais si le temps aura le pouvoir de la cicatriser. J'étais un heureux père, et je ne crois pas maintenant qu'il y en ait de plus malheureux que moi. Je n'ouvre pas une lettre de mon pauvre frère sans trembler d'y trouver encore quelque sujet de chagrin et de désespoir.

Mon frère, pour me consoler, me dit d'espérer... je le veux bien, mais je n'ai pas foi. Moi j'ai été franchement mauvais sujet, on savait qu'on avait tout à attendre, tout à craindre de moi ; mais je n'ai jamais prémédité, organisé, caché le mal avec autant d'aplomb et de sang-froid. C'est effrayant, c'est à ne pas le croire. Jamais je n'oublierai et j'aurai bien de la peine à pardonner. Mon frère, sa femme, toi, vous êtes tous trop bons.

Je voudrais bien savoir Louise à Saint-Denis : son indolence, son insouciance ont besoin d'être stimulées par l'éducation en commun. Peut-être comprendra-t-elle au milieu de ses compagnes qu'on ne se fait remarquer et aimer dans le monde que par le savoir et la bonne éducation.

En montant au poste où moi seul je me suis placé, j'ai ouvert à mes enfants un avenir brillant et facile. D'où suis-je parti, mon Dieu, pour arriver là !... et maintenant je ne puis que monter encore. Tout ce qui me reste de beaux jours je le sacrifie pour arriver plus vite encore. Comprendront-ils cela ? Se rendront-ils dignes de ce que je fais pour eux ?

Nous avons eu le duc de Montpensier et à Blidah et à Alger ; il a été fêté partout. C'est un aimable jeune homme et je crois que je lui ai convenu. J'ai dîné et déjeuné chez lui ; partout où il me rencon-

trait, il m'accueillait et paraissait se plaire à causer avec moi.

A la grande revue des troupes dans la plaine de Moustapha, il a fait une chute de cheval qui pouvait avoir des suites terribles, car son pied était pris dans l'étrier ; nous en avons été quittes pour la peur.

J'ai écrit à Jamin et au duc d'Aumale, à Constantine, pour le féliciter de sa belle affaire et le remercier du grade qu'il ne m'a pas donné. Remercie aussi la Reine, exactement pour le même motif. Je ne dois mon régiment qu'au maréchal Bugeaud qui a mis dans ses demandes réitérées une persévérance, une insistance telles, qu'elles ont fini par vaincre enfin le mauvais vouloir du ministre et de tout son entourage, M. Durocher en tête.

Ton voyage dans le Bordelais a-t-il été heureux ? es-tu revenue satisfaite ? Mme Latapie a-t-elle un caractère plus liant ? et ton vin est-il meilleur ? Tout est un peu au vinaigre dans ton vieux château.

J'attends de toi à mon retour de l'expédition, vers le milieu de juin, une longue lettre qui me fasse oublier mes fatigues. Je ne négligerai aucune occasion de vous donner de mes nouvelles.

Adieu, chère mère, embrasse bien ton mari et mon cher frère l'*autre* qui, absorbé qu'il est par la Polka, polke sans doute beaucoup et écrit fort peu et même pas du tout. Embrasse aussi Eugénie et Louise et Jean, quand tu les verras. J'ai écrit il y a peu de jours à Adolphe et je lui écrirai encore de Médéah.

A toi de tout cœur.

Ton fils, ACHILLE DE SAINT-ARNAUD.

Ne m'oublie pas auprès de tes amis. Trouve-moi une femme très riche et très vieille. Je ne tiens ni à la nation, ni à la couleur.

Boghar, le 5 mai 1844.

Cher frère, si je t'avais écrit il y a quelques jours, ma lettre se serait sentie du chagrin que j'éprouvais et je t'aurais affligé ; je suis donc content de ne pas avoir eu le courage de t'écrire. C'est le 30 avril au soir, veille de mon départ de Médéah, que je croyais quitter comme colonel du 33e, que j'ai appris que ce régiment était donné à Camou, et que je n'étais pas nommé. J'étais tellement certain de mon affaire, d'après la lettre de de La Rue, que le coup a été terrible, et d'autant plus terrible que j'ai dû dissimuler tout ce qui me déchirait le cœur et montrer un visage riant et une âme ferme. En cela j'ai parfaitement réussi et la réflexion m'a rendu en peu de temps toute ma force et toute ma philosophie.

Certes, c'est une terrible déception, une machination que je ne m'explique pas ou imparfaitement. Mais c'est un fait accompli, il ne faut plus songer qu'à en atténuer l'effet et se hâter de trouver les moyens de le réparer. C'est ce que je fais. Le sort m'a bien placé pour cela, puisque je commande l'infanterie d'une colonne qui va faire l'expédition la plus intéressante, la plus longue et la plus importante qui ait été entreprise en Afrique. Nous allons avec 1.700 baïonnettes, 120 chevaux réguliers et 600 Arabes du Ghoum et 2 pièces de canon à 150 lieues sud d'Alger. Nous allons parcourir un pays tout à fait neuf, tout à fait inconnu, et l'éloignement où nous serons de tout secours peut nous susciter de grands embarras, que je désire sans les prévoir. Le général Marey est un homme *nul*, minutieux, irrésolu, n'ayant pas une idée, excessivement prudent, brave de sa personne, mais ne sachant pas conduire les troupes. Il réfléchit toujours, veut paraître profond et n'est que creux, et malheureusement tout le monde s'en aperçoit au premier coup d'œil. Cet homme est connu dans sa colonne et moi aussi — et j'ai la confiance de tout le monde.

Si donc nous nous trouvions dans des circonstances difficiles, chacun se trouverait à sa place. Du reste, le général est plein de formes et, comme commandant son infanterie, il me laisse prendre l'initiative dans beaucoup de choses. Nous avons de bons soldats bien aguerris, d'excellents officiers pleins de zèle, une bonne petite cavalerie qui fera donner notre Ghoum, et tout cela marchera bien même avec les *impedimenta* de 1200 chameaux portant nos vivres. Nous organisons ce convoi monstre ici et nous partons le 6 ou 7 pour Taguïm où nous arriverons le 11. Nous y séjournerons le 12 pour y organiser une petite réserve de vivres que nous prendrons au retour. Nous quitterons Taguïm le 13 et nous opérerons pendant 25 jours dans tout le pays entre Aïn Maïdi, Tegmont, Laghouat, etc., etc. Nous devrons rentrer le 25e jour à Taguïm. Nous traverserons les trois zones qui classent l'Afrique au sud : la zone des Gazelles, celle des Autruches et enfin celle des Dattes. Pour arriver à Laghouat, on traverse une forêt de palmiers. Les dattes de ce pays sont quatre fois plus grosses que nos plus belles dattes connues. Pendant tout ce temps et si loin, il se présentera bien quelque bonne occasion et nous ne la laisserons pas échapper.

La bienveillance du gouverneur auquel j'ai écrit ne se lassera pas et nous aurons au retour une cinquième proposition qui n'aura peut-être pas le sort de ses quatre sœurs aînées. En réfléchissant à mon affaire, je n'y vois qu'une explication : c'est encore la fatalité qui a jeté sur mon chemin le duc d'Aumale et son affaire de Biskra pour m'enlever une seconde fois mes épaulettes de colonel.

Et ce qui rend cette version évidente pour moi c'est que le colonel Vidal de Lauzun, qui devrait être mis à la retraite, a été nommé général et remplacé par Buttafuoco ou un autre de la division du prince. C'était bien la peine de lui écrire une lettre de félicitation. Enfin, tous ceux nommés et j'en connais peu,

sont plus anciens que moi et il n'y a rigoureusement rien à dire. C'est égal, j'ai vidé une coupe amère, et d'autant plus amère que j'ai pu voir les regrets du 33e, qui me considérait déjà comme son colonel et dont j'ai aujourd'hui deux bataillons sous mes ordres.

Dans tout cela, l'amour-propre et le cœur sont plusfroissés que l'avenir n'est atteint.

C'est égal, c'est une dure épreuve. Je m'estime assez de l'avoir ainsi supportée. Vous avez tous dû être bien désappointés, bien surpris : car après la lettre qu'avait provoquée la nouvelle donnée par de La Rue, vous deviez, comme moi, considérer ma nomination certaine.

Tout le monde le pensait ainsi : c'est inconcevable, inouï.

J'ai écrit au général de La Rue en le priant de m'expliquer l'énigme ; il le fera peut-être, mais je n'aurai le mot qu'à mon retour ici vers le 15 juin,

Tu pourras donc, cher frère, me suivre sur la carte par Boghar, Chabonniah, Bettuie, Taguïm, Beyda, les montagnes du Djebel Ameur, Tedjemont, Aïn Maïdï, Laghouat. Ce Laghouat auquel on prêtait 22.000 habitants n'en a que 2.000... quelle chute. C'est un pays très pauvre ; on ne se nourrit que de dattes et de légumes, les maisons sont bâties en terre. C'est un trou comme Aïn Maïdï, moins la chemise en pisé haute de 18 pieds que nous abattrons comme un château de dominos si besoin il y a.

Je t'écrirai de Taguïm, de Beyda, de Laghouat et d'Aïn Maïdï : je te raconterai ce que nous aurons vu et fait d'intéressant, mais ma lettre ne partira que de Boghar le 12 ou 14 juin, tu peux donc calculer. Pour moi, je compte en arrivant à Boghar trouver au moins une lettre de chacun de vous et des nouvelles fraiches.

Nous avons un affreux temps pour l'Afrique et surtout pour le mois de mai, tous les jours des orages et des torrents de pluie. Si hier nous n'avions pas passé le Chélif à 3 heures, nous ne l'aurions pas pu traverser de trois ou quatre jours. Nous avions de l'eau jusqu'à l'estomac et le soir il n'était plus guéable, même pour les chevaux. Ce temps n'a qu'un avantage, c'est de nous faire trouver de l'herbe pour nos chevaux dans le désert. Nous en aurons tout le mois de mai. Plus tard ils n'auront que de l'orge. Quant à nous, impossible de faire des provisions pour quarante-cinq jours. Aussi nous tirerons la langue au retour, heureux si nous avons toujours de l'eau à boire. En attendant, j'ai déjà un œuf d'autruche ; j'ai mangé ce matin l'intérieur en omelette et j'emporte la coquille. J'ai reçu d'Adolphe Forcade, le 30 avril, une lettre charmante qui me félicitait par avance ; pauvre garçon, ses compliments arrivaient au milieu des angoisses du désappointement comme un fer rouge dans une plaie. Enfin, tout cela est passé. Remercie Adolphe de sa lettre en l'embrassant pour moi. Je lui répondrai plus tard, aussitôt que j'aurai un moment de libre ; aujourd'hui je suis occupé de tous les détails d'une organisation. (*A suivre*).

LETTRES

DE MADAME LE PESANT DE BOISGUILBERT

Née Monique-Amélie Guillebon de Saint-Ulphace

A BERNARDIN DE SAINT-PIERRE

La correspondance féminine de Bernardin de Saint-Pierre a donné lieu à bien des publications ; on y a cherché, — et l'on y trouve du reste, — la vie intime du grand écrivain, depuis « ses amours malheureuses » en Pologne jusqu'aux effusions conjugales de l'automne de sa vie ; elle est en partie conservée à la Bibliothèque du Havre.

Il y a de longues années, j'avais parcouru avec mon père ces volumineux dossiers, et j'avais gardé un souvenir particulier d'une des correspondantes qui signait « Guillebon-Boisguilbert. » L'écriture fine et soignée indiquait que la personne qui tenait la plume avait des loisirs et de la littérature. Les lettres portaient la date, les unes de Pinterville dans la vallée de l'Eure, les autres de Montmirail au fond du Perche, et de Margate sur la côte d'Angleterre ; elles étaient scellées d'un cachet de cire rouge armorié et étaient adressées à M. de Saint-Pierre, rue de la Reine-Blanche, près la barrière des Gobelins (1).

Le ton différait sensiblement de celui des autres épistolières ; une certaine réserve, malgré l'expression de l'admiration la plus vive, contrastait avec les froideurs et la morgue de la princesse Marie, les rebuffades de Mme Poivre, les pointes de Rosalie de Constant, les sous-entendus ou les banalités de tant d'autres ; car comment les nommer toutes, ces belles amies ou lectrices ? On voit que la dame avait été fidèle à son dessein « d'exprimer librement des sentiments honnêtes » (*Lettre du 25 juin 1786*). De là chez elle cette aisance de femme bien née, cette bonhomie charmante alliée à une imperceptible nuance de pruderie quasi provinciale. Les années ont passé, et les dossiers de l'ancienne Bibliothèque du Havre ont peu à peu livré leurs trésors ; au moment où Bernardin de Saint-Pierre jouit d'un juste regain de célébrité, peut-être y a-t-il lieu de faire connaître à son tour « cette blonde aux yeux bleus », dont on a cité les lettres sans chercher à dégager sa personnalité. Il avait suffi jusqu'ici de recueillir quelques-unes des idées qu'elle avait échangées avec un homme illustre ; en y regardant de plus près, on verra qu'elle mérite mieux qu'une simple mention. M. Maury l'appelle « Mme Boisguil-

(1) Bibliothèque du Havre, manuscrit [illegible], liasse de 58 pièces, vol. de [illegible] folios numérotés à l'encre rouge. Les lettres de Mme de Boisguilbert sont comprises du folio [illegible] au folio 108, elles ne sont pas classées par date.

bert » ou « la dame de Pinterville », et il a donné de courts passages de sa correspondance sans s'y arrêter autrement. Cependant il lui rend justice ; il la trouve « bien femme par l'amour conjugal » et loue « la virilité de son cerveau ».

C'est une tête bien nourrie et de connaissances variées, prenant de préférence dans le livre agréable le germe qu'elle est propre à féconder et à multiplier en richesse d'âme (1).

Quant à M. Souriau, il lui a restitué la particule et a relevé certaines de ses phrases; mais pour lui, la dame de Pinterville, comme Mme Mesnard, est une inconnue (2)

J'ai le regret de ne pouvoir produire les réponses de Bernardin de Saint-Pierre, « ces lettres très honnêtes » (6 fév. 1786) auxquelles Mme de Boisguilbert fait si souvent allusion. La branche de la famille de Boisguilbert à laquelle je me suis adressée n'en possède aucune. Tout porte à croire qu'elles furent détruites au moment de l'émigration avec une partie des archives des châteaux de Pinterville et de Montmirail.

*
* *

M. et Mme de Boisguilbert apparaissent dans la correspondance si unis, si parfaitement heureux ; leur mariage donne un si éclatant démenti à ceux qui estiment qu'il ne peut y en avoir de délicieux, que le premier document que nous prendrons pour nous renseigner sera précisément leur contrat signé à Rouen le 17 avril 1775. Le fiancé y figure sous les nom et prénoms de Messire Jean-Pierre-Adrien-Augustin Le Pesant, chevalier, seigneur et patron honoraire de Pinterville et Surville, seigneur et patron de Boisguilbert, vicomte et haut justicier de Grandpré, demeurant à Rouen, rue de l'Hôpital, paroisse Sainte-Croix Saint-Ouen ; la fiancée sous ceux de noble demoiselle Monique-Amélie Guillebon de Saint-Ulphace, demeurant à Rouen, rue et paroisse Saint-André.

La famille du jeune chevalier était une des plus distinguées de la province et se recommandait par le nombre d'hommes utiles qu'elle avait fournis ; elle était essentiellement de robe. Dès 1586, Charles Le Pesant, écuyer, était pourvu d'une charge de Sa Majesté, maître des comptes en Normandie, charge que possédèrent successivement ses fils et petits-fils, devenus patrons et seigneurs du Boisguilbert (canton de Buchy, Seine-Inférieure). Le grand économiste Pierre Le Pesant (de Boisguilbert), auteur du *Détail de la France*, y ajouta celles de vicomte de Montivilliers (1677), de Conseiller au Parlement (1689), de lieutenant général au Baillage et de président au siège présidial de Rouen (1690). Il épousa Suzanne le Page (Paige), dame de Pinterville, et en eut cinq enfants, dont Jean-Pierre, qui succéda à son frère, Nicolas-Gabriel-Louis, à la lieutenance générale du Baillage et à la présidence au Présidial, et de son mariage avec Marie-Anne Lecoq de Villeray naquit le 17 mars 1754, à Rouen, rue de l'Oratoire, Jean-Pierre-Adrien-Augustin (1). Dans les branches collatérales et dans les alliances, on ne trouve que des conseillers au Parlement, des avocats et des baillis ; enfin apparaît une parenté illustre : Marthe Le Pesant, qui avait épousé Pierre Corneille, avocat du Roi à la Table de marbre de Rouen, maître des Eaux et Forêts, et qui fut la mère du grand Corneille (2).

Revenons au contrat. Le Garde des Sceaux, le marquis Hue de Miromesnil, y figure à titre de cousin paternel et tuteur consulaire du marié. Inutile de citer les gens de qualité qui signèrent avec lui, pas plus que les clauses et les apports qui témoignent de la grosse fortune des deux conjoints.

M. de Boisguilbert a laissé une sorte de testament moral qui nous renseigne sur son enfance, son éducation et son mariage. Il l'écrivit, dit-il, au mois de mai (1808), à l'époque ravissante où la nature brille de jeunesse et de fraîcheur, où tous les êtres respirent la plénitude de la vie, à l'ombre de ses bouleaux chéris, au lever de l'aurore !

Il nous apprend qu'il perdit son père de bonne heure (1760) et qu'il fut élevé au collège des Jésuites, où il fit de brillantes études et obtint cinq prix en rhétorique ; à quinze ans, il était couronné par l'Académie de l'Immaculée Conception de Rouen pour un poème sur la *Sédition d'Antioche au temps de Théodose* (3) Dans la liste des lauréats on a bien soin de relever la parenté du jeune poète avec Pierre Corneille.

(1) Maury, *Étude sur la vie de Bernardin de Saint-Pierre*. Paris, 1892, pp. 155-156 *et passim*.

(2) Souriau, *Bernardin de Saint-Pierre*, d'après ses manuscrits. Paris, 1905, p. LII.

(1) La généalogie de la famille de Boisguilbert avait été faite pendant la minorité de Jean-Pierre-Adrien-Augustin, c'est-à-dire de 1760 à 1774, sur des titres qui étaient alors entre les mains de la famille et qui furent détruits pendant la révolution. Cette généalogie, entièrement copiée de la main de M. de Boisguilbert, est conservée au château de Montmirail. Nous devons à l'obligeance de Mme la Comtesse douairière de Fayet, née de Boisguilbert, et de Mlle Clémence de Fayet la communication de cette généalogie ainsi que tous les renseignements dont nous avons eu besoin. Nous les prions d'accepter ici nos remerciements. L'orthographe des noms est conforme à celle de la généalogie.

(2) Fille de François Le Pesant, avocat au Parlement de Rouen, bailli du Duché de Longueville, marié à Isabeau le Cullier, tuée par son gendre Robert Bohotte, écuyer, lieutenant général et vicomte de Rouen (*Archives du château de Montmirail*).

(3) Ce poème fut publié en 1770.

Cette Académie de l'Immaculée Conception se recommandait par son ancienneté et ses services ; fondée par Guillaume le Conquérant, elle ne fut pendant longtemps qu'une simple association religieuse qui se réunissait dans l'église Saint-Jean. En 1486 elle prit un caractère plus littéraire, et de 1515 à 1789 elle tint ses séances publiques dans le couvent des Carmes. C'est là que se distribuaient les prix aux meilleurs chants royaux ou ballades qu'on lisait à une tribune élevée dite le *Puy*, et le nom de *palinod*, qui était celui de l'Académie, fut appliqué par extension aux pièces de vers qu'on y produisait. En 1769 le prix du concours était une arche d'alliance en argent, prix extraordinaire proposé par M. Le Coulteux, en cette année-là prince du Palinod, et dans la vie publique premier président en la cour des Comptes. C'est sous ses auspices que les règlements et les statuts de l'association furent renouvelés ; on adopta de nouvelles formes de poésie et l'on rétablit le prix d'éloquence remporté par le petit-neveu de Corneille (1).

Au point de vue matériel, le jeune Augustin était tout aussi bien partagé que sous le rapport intellectuel. Sa mère, fille d'un maître des Comptes à Rouen, avait accru sa fortune, déjà considérable, par son intelligente et sage administration ; très religieuse, elle avait inspiré de bonne heure à son fils l'amour de ses semblables en l'envoyant visiter avec son précepteur les misérables taudis des faubourgs, et dans ses mémoires, M. de Boisguilbert avoue que « les bénédictions qu'il recevait en échange des secours qu'il distribuait lui causaient plus de contentement que les plaisirs du monde et les fêtes les plus brillantes ». Elle lui avait donné également le goût de la campagne où il passait ses vacances.

« A l'aspect de mes rives fortunées, de ma vallée chérie, de mes bosquets favoris, non, s'écrie-t-il, je n'avais pas assez de sens pour suffire à tant de plaisirs !

On voit bien que M. de Boisguilbert était poète ; le marquis de la Fare n'avait pas plus d'éloquence !

A 21 ans, on le maria.

« Le sort... mais que dis-je le sort ! reprend-il, cette divine Providence qui tient dans sa main nos destinées, me gardait une compagne telle que j'eusse à peine osé la souhaiter. »

Et ici se place un aveu qui pourra faire sourire :

« Vierge, je m'unis à une vierge ! Quel trésor trouvai-je, continue-t-il, quelle âme tendre et inaltérable, quelle égalité parfaite ! Quel esprit droit et sain ! Quelle conformité de goûts etc... »

(1) [illegible]

M. de Boiguilbert ne suivit pas la carrière de sa famille ; les charges passèrent en d'autres mains. Peut être cette timidité naturelle, dont il se reconnait coupable, l'empêcha-t-elle, malgré ses talents, de se mêler aux affaires publiques. Il devint gentilhomme campagnard et cultiva.

« ... noble dans ses penchants.
« A la fois son esprit et ses champs [illegible]

Personne mieux que lui ne mit en pratique l'excellent conseil « d'aimer sa femme et son château » !

Quand à Mlle de St-Ulphace (c'était le nom sous lequel Monique-Amélie était désignée dans sa famille) elle était fille de Jean Guillebon, écuyer, seigneur des baronnies de Montmirail et de la Basoche (Sarthe), seigneur de Saint-Ulphace et autres lieux, et de Magdeleine Françoise Le Boucher, morte à Bordeaux en revenant des eaux de Barèges (1761). Le tombeau de Mme de Guillebon décora pendant longtemps le chœur de la petite église de Montmirail. C'était une haute pyramide de marbre blanc, tronquée au sommet et surmontée du buste de la jeune femme. La Révolution avait respecté ce beau monument funéraire ; il fut détruit par un curé qui le trouvait encombrant, et les débris en furent pieusement recueillis au château.

Les Guillebon de Rouen, de souche noble, devaient leurs grands biens au négoce ; le chef de la famille, Claude Guillebon, était échevin de Paris ; son fils, Jacques Claude, après avoir réalisé une grosse fortune à Rouen, laissa sa maison de commerce à ses fils et revint mourir à Paris. Cette fortune procura aux Guillebon la réintégration dans leurs anciens privilèges. On trouve en effet au registre de la Cour des Comptes, Aydes et finances de Normandie, en juillet 1756, l'acte de confirmation et d'anoblissement, en tant que besoin, au profit des deux frères Claude et Jean de Guillebon (1), négociants à Rouen « comme issus d'une famille noble ayant dérogé », et il leur était enjoint désormais de vivre noblement, c'est-à-dire de s'abstenir de tout commerce. Ils n'eurent garde de contrevenir à l'ordonnance !

Les Le Boucher étaient également négociants et se rattachaient à certaines familles de riches armateurs du Havre. Nous verrons plus tard comment le château de Montmirail était venu entre les mains des Guillebon et figurait dans les apports de Mlle de Saint-Ulphace.

Au moment de son mariage, la jeune fille, orpheline, était sous la tutelle de ses deux oncles de Guillebon et Le Boucher de l'échevinage de Rouen. Elle avait trois sœurs : l'aînée, Mlle de Montmirail, avait épousé un conseiller au Parlement de Normandie,

(1) [illegible]

M. de Bréauté ; la cadette, Mlle de Théligny, resta fille ; la seconde se maria peu de jours après Mme de Boisguilbert à M. de Chailloué, conseiller au Parlement. On ne sortait pas des gens de robe !

Depuis dix ans le ménage vivait heureux et uni, lorsque la correspondance avec Bernardin de Saint-Pierre s'engagea. La publication des *Etudes sur la nature* en fut le point de départ. Bernardin se dégageait enfin, et pour toujours, de l'obscurité imméritée dans laquelle il était tombé après le succès littéraire de son *Voyage à l'Ile de France.* La célébrité, suivie d'un commencement d'aisance, était venue le récompenser de ses longues années de patience et de gêne. L'enthousiasme s'était manifesté de toutes parts. Certains, partisans de Rousseau, croyaient voir renaître en lui « la morale et l'éloquence du philosophe de Genève » (Patin), tandis que d'autres, curieux de botanique et de sciences naturelles, s'attachaient aux côtés quasi encyclopédiques des *Etudes.* La critique, même dans la coterie où Grimm régnait sans partage, s'était montrée indulgente. Du reste « les magiques tableaux » de Bernardin de Saint-Pierre (Lacretelle) assuraient aux qualités du styliste un succès qu'on aurait pu contester aux théories du penseur, théories sur lesquelles il n'y a pas lieu d'insister ici. Nous renvoyons à leur sujet aux travaux de MM. Maury et Souriau, les seuls qui aient été entrepris d'après l'étude même des manuscrits, les seuls par conséquent possédant une valeur sérieuse de documentation et de critique (1).

Quel que soit le jugement qu'on en puisse porter maintenant, ces théories se présentaient, à la fin du XVIIIe siècle, comme une vigoureuse réaction contre la philosophie encyclopédique et semblaient un heureux essai de conciliation de la science et de la religion. La notoriété n'avait pas manqué d'amener son encombrant cortège. « Des âmes sensibles m'adressent des lettres pleines d'enthousiasme », écrivait l'auteur (lettre à Hennin, 3 juin 1785), en apparence lassé, au fond très flatté de se voir l'objet de tant d'empressements. Monique-Amélie de Boisguilbert fut une de « ces âmes sensibles » que M. Maury place au nombre des premières disciples de Bernardin de Saint-Pierre, disciple bien préparée à coup sûr. Quoiqu'elle eût été élevée dans un couvent (cf. *lett. 25 juin 1786*), son éducation avait été passablement sécularisée ; car si elle est élève de Rousseau, elle l'est du chef de son mari, dont elle était disciple avant d'être celle de Bernardin, qui trouva en elle l'incarnation de la femme telle qu'il la rêvait : « la femme qui se doit au bonheur d'un seul homme ». (*Etude XIV.*) Pourtant ce mariage, dont les deux époux se félicitent avec effusion, — M. de Boisguilbert atteint même le lyrisme quand il en parle, — avait été au début un simple mariage de convenance, conclu d'après les usages de la haute société parlementaire. Nous avons retrouvé le premier billet de Monique-Amélie à son fiancé ; pour une jeune fille de 18 ans, il est d'une correction et d'une sécheresse remarquables ; encore elle ne l'écrit — prend-elle soin d'ajouter — que pour donner à sa future belle-mère les marques d'une obéissance qu'elle lui a vouée !

M. de Boisguilbert, après son mariage, retiré dans sa terre de Pinterville, s'était appliqué à parfaire l'éducation de sa compagne. C'était un homme instruit, plein d'enthousiasme et d'*altruisme*, comme nous dirions aujourd'hui. Quand on compare la correspondance dont nous allons donner quelques extraits avec les froides assurances de dévouement et de respect exprimées dans son premier billet, on voit que Mme de Boisguilbert avait profité des leçons de son amoureux précepteur au point d'arriver à réaliser l'idéal de Bernardin jusque dans son extrême perfection. Malgré ses talents, sa plume alerte et ses beaux raisonnements, la dame n'était devenue « ni philosophe, ni théologienne », et son mari n'avait à redouter en elle « ni rival, ni docteur ». L'élève s'était montrée docile et s'enorgueillissait même de sa docilité. Quoique consciente de sa propre valeur, elle avouera de bonne grâce, — aveu charmant dans la bouche d'une femme du XVIIIe siècle, — que « c'est son mari qui l'a rendue ce qu'elle est. » « Séparés, ils auraient moins valu, » ajoute celui-ci !...

Ouvrons enfin le dossier de la Bibliothèque du Havre, après avoir déchiffré le cachet armorié encore empreint sur certaines pages ; nous savons maintenant que ces armes sont celles des Guillebon-Boisguilbert (1). La première lettre nous montre immédiatement à qui nous avons affaire (2).

J'ai lu, monsieur, les *Etudes de la Nature* et jamais je n'ai été si satisfaite. L'histoire naturelle a toujours eu beaucoup d'attraits pour moi, j'en ai étudié avec plaisir quelques petites parties et j'ai lu de preference les livres qui en traitoient ; mais ces lectures en contentant mon esprit laissoient mon cœur vuide. Je voyois l'histoire de la nature et n'entendois point parler de son au-

(1) MAURY : *Etudes sur la vie et les œuvres de Bernardin de Saint Pierre.* Paris, 1892. *Sur les Etudes de la nature*, pp. 312 et suivantes — SOURIAU, *Bernardin de Saint-Pierre*, d'après ses manuscrits. Paris, 1905. *Sur les Etudes de la Nature*, pp. 224-230.

(1) Guillebon : d'azur à une bande d'or, accompagnée de deux besaces du même, deux en chef et un en pointe ; Boisguilbert : d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux têtes de lion lampassées de gueules et en pointe d'un cœur d'or.

(2) Nous avons respecté l'orthographe de Mme de Boisguilbert.

teur : votre ouvrage, monsieur, bien different, ne cherche en nous éclairant qu'à augmenter notre reconnaissance envers lui, vous y faites rentrer l'homme dans ses droits, dont on cherche à le faire decheoir en voulant lui persuader que c'est un orgueil insensé à lui de croire qu'il ait entré pour quelque chose dans les vûes du createur, sentiment qui ne peut que le rendre malheureux, qui rabaisse son être et qui lui fait méconnoitre cette providence laquelle lui tend une main secourable et lui offre à chaque pas des objets d'utilité ou d'agrement. Je vous dois infiniment, monsieur, vous m'ouvrés de nouvelles sources de plaisir. Je m'etois adonnée quelque temps à la botanique, mon mari me l'apprenoit et quoiqu'avec un tel maître j'eusse dû faire de grands progrès je l'avois presque abandonnée ; cette science dont tous les noms sont tirés de deux langues que je n'entends point ne m'offrant que des mots sans idées ne se gravoit point dans ma mémoire, vous la presentés sous un aspect bien plus intéressant, et elle redeviendra je n'en doute pas une de mes douces occupations.

Vous aimés Paris, monsieur, et vous paroissés même l'aimer particulierement, mais il ne renferme pas toutes vos affections, il ne vous a surement pas fait oublier la province qui vous a vu n'aître (*sic*) et l'arbre de votre Patrie; j'ai même vu avec plaisir, que vous prefereriés au séjour de cette grande ville une campagne de votre gout, j'en connois une dont j'ai envie de vous donner une idée. elle pourroit peut être vous plaire ; située dans une humble vallée elle ne frappe point les regards, il faut vouloir la chercher pour la trouver, une jolie rivière qui vous a vu prommener sur ses bords l'arrose de ses eaux pures et entretient toujours une agreable verdure sur ses rivages; des montagnes, des bois, de petits vallons, des fontaines y donne (sic) des points de vue et des promenades d'autant plus agréables quelles sont moins attendues; enfin elle n'etonne pas, mais elle attache par ses details delicieux, et elle est, monsieur, dans votre Patrie. Un ménage très uni habite ce sejour, quatre petits enfants (1) après avoir été nouris du lait maternel y sont élevés sous les yeux paternels. La pendant neuf mois de l'année avec des livres, un peu de jardinage et les soins que demandent de nous notre petite famille, nous jouissons d'un bonheur sans nuage.

Je désire fort, monsieur, que cette peinture bien au dessous de la vérité et qui demandoit une plume comme la votre pour la rendre avec tous ses agrements vous porte a venir augmenter le bonheur de vos compatriotes en le partageant.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissante servante.

GUILLEBON-BOISGUILBERT.

Au château de Pinterville, par Louviers.

Ce 22 novembre 1785.

A suivre.

Mlle MENANT.

(1) Pierre-Louis ; Jean-Baptiste-Victor ; Marie-Amélie; Augustin Charles.

LES RÉPERCUSSIONS
de la
POLITIQUE FRANÇAISE EN BELGIQUE

Il y a longtemps que les philosophes, les théologiens, et tous ceux qui se sont mêlés de jeter quelque clarté sur l'évolution des peuples, ont fait observer que les destins prennent pour s'accomplir les voies les plus singulières. Mais, si accoutumé que l'on soit aux étrangetés de l'histoire, j'imagine que l'on ne pourra considérer sans étonnement quelles ont été les conséquences politiques d'un simple drame judiciaire comme l'affaire Dreyfus. Il serait puéril de ne voir autre chose qu'un rapport de coïncidence entre les débats passionnés de l'Affaire, et les succès toujours croissants du radicalisme politique. Qu'on s'en réjouisse ou qu'on le regrette, il y a une signification incontestable dans l'arrivée au pouvoir des ouvriers d'une révision judiciaire qui semblait odieuse à l'origine à la très grande majorité des Français, et à laquelle on s'opposait au nom de la discipline nationale. Mais ce qui paraîtra plus singulier encore à ceux qui n'auront point connu l'atmosphère anarchique et surchauffée de notre temps, c'est le retentissement de cette affaire à l'étranger. Rien n'établit plus clairement la persistante influence morale de la France en Europe. Au plus fort de l'Affaire, les Français virent, avec un agacement qui se conçoit, les étrangers suisses, belges, italiens, anglais, allemands, prendre parti dans leurs querelles intestines. Peut-être pourrônt-ils observer aujourd'hui avec un certain orgueil que les idées qui furent agitées chez eux lors de ces grands débats ont eu assez d'écho pour provoquer chez leurs voisins un changement d'orientation dans l'esprit public. « *Gesta Dei per Francos*, » disait-on au moyen âge ; « notre nation a reçu la mission divine d'apporter la liberté au monde et d'émanciper les peuples, » proclamaient les députés de la Législative et leurs disciples de 48 ; les échos étrangers d'un événement aussi exclusivement national que l'Affaire Dreyfus permettraient-ils de croire encore que la France fait l'histoire du monde? De dures expériences ont enseigné le prix de semblables illusions : les grandes guerres de la Révolution, entamées pour donner la liberté à l'Europe, nécessitèrent le sacrifice de la liberté en France même, et aboutirent à l'invasion de 1814 ; les impatiences du « parti de la propagande » facilitèrent le coup d'État de 1852, et certaines de ses idées appliquées par Napoléon III sous la forme de la politique des nationalités, aboutirent à l'unité allemande et au désastre de Sedan. Ce sont là des leçons historiques

qu'un peuple ne peut oublier et dont l'esprit du siècle renforce l'amertume.

Mais si, dans l'Europe économique et mercantile d'aujourd'hui, l'expansion de l'idéal français par la force et sous une forme impérialiste et militaire est plus que jamais périlleuse, il n'en est pas de même de son rayonnement pacifique. Sa puissance et sa portée sans cesse accrue donnent une heureuse réponse à ces pessimistes qui, dans la ruine d'un certain idéal, voient la ruine de la nation. Le retentissement que la victoire récente du radicalisme français a trouvé à l'étranger fournit en tout cas une preuve singulière de la puissance d'expansion d'une formule politique qui — quoi qu'on en puisse penser, il faut en convenir — est essentiellement française. En Belgique, l'orientation vers la gauche de la politique française a eu une telle influence qu'on a pu croire un instant qu'elle allait permettre à une coalition libérale et socialiste de renverser la majorité catholique. Des journalistes et des politiciens, habitués à tourner leurs regards vers Paris, avaient trop compté sur la contagion des idées. La puissance catholique est trop fermement assise en Belgique sur de solides bases économiques pour qu'un mouvement d'opinion, déterminé par des causes intellectuelles ou sentimentales, puissent l'ébranler. Mais il n'en est pas moins vrai que l'Affaire Dreyfus, l'expulsion des congrégations, la séparation de l'Église et de l'État, et les agitations qui ont causé ou accompagné ces événements, ont modifié l'attitude d'une grande partie de la bourgeoisie belge, en réveillant en elle la crainte d'un « péril clérical » qu'elle avait appris à oublier devant le « péril socialiste ». A la vérité, ces événements n'ont fait que précipiter une évolution dont l'origine est ancienne, et ce phénomène récent éclaire et précise les aspects successifs que revêtirent en Belgique les répercussions de la politique française.

A bien examiner, il apparaît que depuis soixante-quinze ans, l'influence française dans les provinces belges se lie de plus en plus intimement au progrès des idées démocratiques et jacobines dont l'aboutissement logique est le radicalisme. Ceux-là mêmes qui considèrent que le programme de ce parti n'est pas le dernier mot de la sagesse politique et qui ne tiennent pas l'anticléricalisme pour un idéal social suffisant, doivent en convenir. Aussi bien, s'ils se piquent d'un sage opportunisme, ils pourront admettre que ce qui est dangereux en deçà de la frontière peut être bienfaisant au-delà.

*
* *

L'orientation jacobine de l'influence française en Belgique, ne s'est pas effectuée sans résistance. Les alliances de la haute aristocratie belge, catholique et conservatrice, avec quelques-unes des plus illustres familles de la noblesse française, l'influence de Montalembert, allié à la famille de Mérode, d'une part ; et de l'économiste clérical Charles Perrin, d'autre part, sur le vieux parti catholique belge, ont fait longtemps contrepoids à la propagande de ces fils de la Révolution, qui continuèrent, tout le long du siècle précédent, à confondre la propagande républicaine avec la propagande nationale.

Mais les défaites successives du parti aristocratique et clérical de France n'ont cessé de confirmer dans leur méfiance ceux des réactionnaires belges qui voyaient dans la culture française l'auxiliaire et l'avant-courrière de la démocratie et de la Révolution.

La France moderne démocratique et pacifiste leur paraît plus à craindre que la France impérialiste et militaire d'autrefois, et l'on ne trouverait plus parmi eux personne pour écrire une phrase comme celle-ci : « Il vaudrait mieux appartenir à la France que de subir plus longtemps le joug des libéraux qui nous oppriment (1). » Au temps où un publiciste clérical parlait ainsi, la France se donnait à l'Église, et Napoléon III semblait ambitionner le rôle des rois très chrétiens. Ce sont de vieilles histoires. Depuis lors, l'histoire française n'a été pour les partis du passé qu'une suite ininterrompue de maladresses et de défaites, et quel que soit le prestige qu'exerce sur toute aristocratie les mœurs et la culture de la France, les réactionnaires belges ont repris vis-à-vis d'elle les préventions de ce nationalisme étroit et défiant qui est leur attitude historique.

*
* *

Aussi bien peut-on chercher fort loin dans le passé les causes de cette crainte de la France enracinée chez les conservateurs et les cléricaux belges. Très attachés au passé, ils ont toujours vu dans leur pays l'influence française liée aux idées nouvelles. Depuis la fin du XVIe siècle, la culture nationale, jadis si brillante, avait disparu. Les grands peintres du XVIIe siècle furent la manifestation du génie original des Pays-Bas méridionaux. Depuis le règne des archiducs Albert et Isabelle, tout ce qui se consomma d'idées en Belgique vint de France. C'était peu de chose. Épuisée par les guerres civiles, déchirée, piétinée par les soldats étrangers, la nation, ou plutôt les nations belges, ignorantes d'elles-mêmes, n'eurent pas trop de toute leur énergie pour trouver la

1. *Journal historique de Liège*, mars 1852.

force de vivre. Dominées par un clergé ignorant et arriéré, par une petite noblesse rurale, paresseuse et défiante, les Flandres, comme on disait sous l'ancien régime, cessèrent de compter en Europe: terre d'impôts, destinée semblait-il, à servir éternellement d'appoint dans les marchandages et les partages des souverains; véritable barbarie, comme dit Voltaire, qui traversa le pays pour venir y retrouver Mme du Châtelet. La propagande philosophique du XVIIIe siècle y pénétra à peine, et quand, en 1788, les Belges se révoltèrent contre Joseph II, ce fut pour défendre ces mêmes privilèges que le peuple français allait détruire.

Cependant, si la Révolution brabançonne fut en son ensemble un mouvement particulariste et rétrograde, fomenté et dirigé par le clergé que les réformes impériales avaient lésé dans ses privilèges, il y eut parmi les « patriotes » qui dirigèrent les États de Brabant insurgés contre l'Autriche, quelques jeunes bourgeois que l'esprit du siècle avait touchés, et qui constituèrent un parti réformiste de tendances françaises. Vaincus d'abord par les particularistes étroits qui se groupaient autour de Vandernoot, ils bénéficièrent de l'approbation unanime quand, après l'échec définitif de l'insurrection brabançonne, ils accueillirent comme des libérateurs les vainqueurs de Jemmapes. L'enthousiasme qui salua Dumouriez quand il fit son entrée à Bruxelles était peut-être un peu superficiel, la masse de la nation se désintéressant complètement de ses destinées politiques, mais il n'en est pas moins certain que la majeure partie des Belges considéra en ce moment l'annexion du pays à la République comme un bienfait. Malheureusement, on ne pouvait demander à la France, alors en pleine crise, une sagesse politique et une modération dont les peuples victorieux écoutent rarement les conseils. La politique étrangère de la Révolution n'était pas encore fixée, mais on y voyait apparaître déjà une singulière contradiction entre les principes les plus libéraux et les plus désintéressés du monde et la reprise des traditions diplomatiques du XVIIIe siècle.

Les événements de Belgique donnent une image parfaite du malentendu qui dirigea les peuples d'Europe et de France dès les premiers moments de la Révolution, et que les bonnes volontés mutuelles masquèrent d'abord.

« L'Europe en 1789, dit M. Emile Bourgeois, s'attendait à ce que la Révolution fît une œuvre absolument désintéressée, et se consacrât à toutes les nations en général. Pour la plupart des penseurs et des peuples qui applaudirent aux déclarations des Assemblées françaises, ces Assemblées étaient plutôt un rendez-vous assigné aux députés de l'Europe que des Chambres de législateurs français, patriotes et réformateurs. Et d'autre part à voir ces dispositions autour d'eux, les membres de la Constituante, de la Législative surtout, purent croire que leur œuvre, si profondément nationale, s'adapterait sans difficulté à l'Europe. »

En ce qui concerne la Belgique, ils étaient d'autant plus fondés à s'imaginer que la Révolution convenait merveilleusement à ce pays qu'il venait de s'insurger, lui aussi, contre les « tyrans ». Comment Dumouriez et ses compagnons d'armes auraient-ils pu se douter que ces hommes qui les acclamaient dans leur langue et professaient comme eux la haine de l'Autriche, représentante du passé féodal, n'étaient pas possédés des mêmes passions et du même idéal que les Français? Or, la différence de régimes politiques et des conditions économiques avait rendu très dissemblables les uns des autres les sujets du ci-devant roi très chrétien, et les sujets de l'Empereur d'Autriche, ces occidentaux jadis si rapprochés par le sang et par la culture. Fatigués du régime autrichien, mais très attachés à leur religion, à leurs coutumes, à leurs privilèges locaux, les Belges attendaient de la France nouvelle leur libération, leur indépendance.

Mais ils n'entendaient nullement s'imposer des sacrifices que la jeune communauté française allait avoir à demander à ses membres. Peut-être cependant se seraient-ils soumis aux charges de la liberté, si les administrateurs que Paris leur envoya avaient mis plus de tact et de modération à les leur imposer. Mais ce furent pour la plupart de médiocres agitateurs que leur violence démagogique avait seule signalés à l'attention, ou même des aventuriers de bas étage plus préoccupés de s'enrichir que d'assurer de nouveaux domaines à la nation. D'autre part, les meilleurs d'entre eux, dans l'étonnement que leur causa une mauvaise volonté où ils virent immédiatement les manœuvres de la contre-Révolution perdirent patience et traitèrent en pays conquis les provinces que l'armée républicaine était venue délivrer.

Les rigueurs inutiles et les prévarications des premiers agents de la conquête républicaine finirent par faire regretter aux Belges les Autrichiens. Aussi ont-elles laissé de longs et amers souvenirs que le parti antifrançais, qui a toujours existé en Belgique, a su exploiter habilement à plusieurs reprises. Le régime consulaire et impérial fut en général mieux accueilli par un peuple qui, avant tout, avait soif de paix intérieure et de prospérité économique. Aussi bien l'administration impériale, si absorbée qu'elle fût par d'autres soins, contribua-t-elle, pour ainsi dire automatiquement, à affermir et à répandre dans le pays la langue et la culture françaises. Or, cette culture était imprégnée tout entière de l'esprit

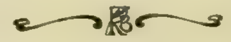
du XVIIIe siècle, c'est-à-dire du procédé jacobin. En Belgique comme en France même, elle répandit dans la jeunesse qu'elle forma les idées de la Révolution, ou plus exactement un libéralisme un peu vague où se mêlaient les droits de l'homme, l'amour maçonnique du genre humain et l'admiration de la gloire impériale. En Belgique comme en France, la génération formée par l'Université du bon M. de Fontanes fut carbonariste et jacobine. C'est cette génération qui s'insurgea contre le gouvernement des Nassau et fit la Révolution de 1830.

Cette Révolution est certainement un des événements les plus singuliers du XIXe siècle, elle abonde en contradictions, et les antinomies de ses aspects ont permis à tous les partis de se réclamer d'elle. Facilitée par une crise économique dont l'introduction des machines dans l'industrie était la cause principale et qui permit aux « partis bourgeois » de faire descendre le peuple dans la rue, elle réalisa l'alliance paradoxale des catholiques particularistes et traditionnalistes qui s'insurgeaient contre un roi protestant et des jeunes libéraux d'éducation française qui cherchaient leurs inspirations et leurs amitiés à Paris dans le parti de la propagande, et qui souhaitaient au fond de leur cœur de s'enrôler dans une armée française, pour aller porter aux peuples opprimés la justice et la liberté. Comme l'émeute de Paris, l'émeute de Bruxelles fut donc dirigée en grande partie contre la Sainte-Alliance et les auteurs du traité de Vienne. Mais à Bruxelles comme à Paris, et plus encore qu'à Paris, il fallut compter avec la situation politique européenne à laquelle ni les républicains parisiens ni les patriotes belges ne comprenaient goutte.

La France et l'Europe avaient besoin de la paix, et les impatiences des partis enthousiastes et juvéniles qui avaient renversé Charles X et Guillaume Ier furent sur le point en inquiétant l'Autriche, la Prusse et la Russie, d'allumer une guerre générale qui eût retardé et compromis partout un développement économique, dont on sentait confusément la nécessité. L'Angleterre, d'autre part, que la propagande révolutionnaire n'inquiétait point, ne voulait à aucun prix que les Pays-Bas méridionaux, leurs ports et leurs usines, revinssent à la France. Lord Palmerston s'entendit avec Talleyrand et ceux des politiques français qui comprenaient que la paix était l'intérêt primordial de la nation. L'indépendance et la neutralité de la Belgique furent le prix d'une transaction par laquelle Louis-Philippe renonçait à un pays qui voulait se donner à lui et lui offrait la liberté et la souveraineté pour qu'il se consolât de n'être point français. Il convient d'ajouter du reste qu'à côté du parti français, il y avait en ce moment, en Belgique, et principalement en Flandre, un parti orangiste, qui malgré les abus et les maladresses du gouvernement hollandais, regrettait une scission dont il voyait tous les périls et dont il ne comprenait pas les avantages, et une aristocratie particulariste qui craignait la France et les idées françaises parce qu'elle craignait la Révolution et qu'elle ne voulait pas d'une centralisation qui aurait porté atteinte à son influence locale.

La fondation du royaume de Belgique indépendant et neutre, tel qu'il sortit du traité des 24 articles fut donc un simple compromis qui portait l'empreinte du génie opportuniste de Talleyrand. Mais ce compromis avait été conclu dans le sens de la logique de l'histoire et des nécessités européennes. Artificielle en apparence, cette création de la diplomatie consacrait une réalité profonde. Les Belges ont mis longtemps à le comprendre, mais ce qu'ils ont compris très vite ce sont les avantages d'un régime qui leur épargnait les charges que les grandes communautés nationales imposent à leurs membres, et qui leur procurait les avantages de la paix et de la tranquillité que d'ordinaire la force seule assure aux États. Les mêmes hommes qui avaient bataillé énergiquement en faveur de l'annexion française furent les ministres très patriotes d'un royaume qu'on leur avait imposé plutôt qu'ils ne l'avaient choisi. Néanmoins le souvenir du rôle qu'avaient joué la France et les idées françaises dans la constitution de la nationalité demeura vivace dans cette génération et, de 1830 à 1848, l'influence française fut prédominante et presque exclusive. Aussi, toutes les idées qui bouillonnaient en France depuis le catholicisme ultramontain à la Veuillot jusqu'au socialisme proudhonien, en passant par le catholicisme libéral de Montalembert et le libéralisme bourgeois de Guizot, trouvèrent en Belgique un écho prolongé. Le gouvernement et l'opposition durant ces années cherchèrent toujours en France leurs inspirations et leurs appuis.

(*A suivre*). LUCIEN DUMONT-WILDEN.



POST-SCRIPTUM

à la

DÉFENSE DE PASCAL

Je crois utile d'ajouter ici quelques *addenda* à la *Défense de Pascal* que j'ai présentée :

1° Dans les trois articles de M. Mathieu, Constantin Huygens et son fils Christian, le grand Huygens, l'immortel auteur de l'*Horologium oscillatorium* et du *Traité de la Lumière*, sont constamment con-

fondus. Il n'y est question que d'un seul « Huygens », alors que les faits cités s'appliquent les uns au père, les autres au fils.

2° Baillet dans sa *Vie de Descartes*, II, p. 330, en face de cette phrase :

« Descartes assura Pascal du succez de ces expériences (*celles qui furent réalisées au Puy-de-Dôme*), quoiqu'il ne les eût point faites, parce qu'il en parloit conformément à ses principes »,

ajoute en note :

« M. Auzout prétend avoir donné le même avis à M. Pascal dans le même tems. »

3° Il existe un texte qui n'a pu être forgé après coup, et qui a retenu assez longuement l'attention de M. Mathieu dans son second article (p. 783-785) C'est une lettre de Pascal à M. Le Pailleur que tout le monde s'accorde à dater de juin 1648. Or, cette épître est une lettre privée, non destinée à l'impression et restée inédite jusqu'au XVIIIe siècle. Elle a été publiée pour la première fois en 1779, par Bossut dans son édition des *Œuvres de Pascal*, au tome IV, pp. 147-177. Il s'agit, je le répète, d'un texte absolument authentique qui n'a pu être altéré en aucun cas pour les besoins d'une cause quelconque. Personne n'a jamais élevé le moindre doute à son sujet.

Pascal y parle de l'hypothèse de la pression atmosphérique, de plus en plus acceptée par les savants, et annonce que cette hypothèse sera sans doute assez prochainement vérifiée :

« Nous en attendons néanmoins l'assurance de l'expérience qui doit s'en faire sur une de nos hautes montagnes ; mais je n'espère la recevoir que dans quelque temps, parce que sur les lettres que j'en ai écrites il y a plus de six mois, on m'a toujours mandé que les neiges rendent leurs sommets inaccessibles. »

Donc, Pascal, qui ne pouvait assurément prévoir, au moment où il écrivait cette lettre, les négations de M. Mathieu, informe son correspondant que l'expérience qui doit démontrer la pression atmosphérique a été demandée par lui, Pascal, il y a déjà plus de six mois. Cette lettre semble apporter ainsi, dans l'histoire de l'expérience du Puy-de-Dôme, comme un jalon de plus, particulièrement utile à signaler.

Ainsi que je l'ai dit, M. Mathieu lui-même a usé de ce document, qu'il date également de juin 1648 :

« comme l'a reconnu un grand admirateur de Pascal, M. Thurot, dans un article publié par le *Journal de Physique*, en 1872. »

Voici les réflexions finales que cette lettre lui suggère, dans son second article, page 784 :

« Comment Pascal, au moment où il écrit à Le Pailleur, peut-il savoir qu'il ne recevra que « dans quelque temps » le résultat de l'expérience qu'il a commandée « il y a plus de six mois » ?

« On lui a toujours écrit, dit-il, qu'il y avait de la neige sur le Puy-du-Dôme ; mais depuis la dernière lettre qu'il a reçue de Clermont, la neige a pu, elle a dû fondre, puisque nous sommes au mois de juin ; tout au moins, Pascal doit le croire, il doit l'espérer, il doit attendre d'un jour à l'autre la réponse de son beau-frère ; il devrait écrire à Le Pailleur : nous n'avons plus bien longtemps à attendre : l'expérience a dû être faite ces jours passés ou doit se faire en ce moment.

« Comment prévoit-il déjà, au mois de juin, la série de fâcheux contre-temps qui vont la retarder encore plus de trois mois ?

« Tout cela est au moins singulier et il est difficile de se défendre de l'idée qu'il y a là-dessous quelque mystère... »

Le mystère est bien facile à éclaicir. Au moment où Pascal écrit, Périer est à Paris, comme je l'ai fait remarquer (*Revue Bleue*, page 199), et comme M. Mathieu l'a dit lui-même (3e article, p. 191). Donc l'expérience ne pouvait avoir lieu « que dans quelque temps ». Voilà encore une objection, d'apparence redoutable, complètement écartée. Et du même coup, nous apportons à l'authenticité de la lettre du 15 novembre une confirmation nouvelle.

Périer est à Paris en juin 1648, et si même on admet qu'il soit retourné de Moulins à Clermont, avant de gagner la capitale, le motif tiré des neiges qui ont empêché l'expérience jusqu'au moment où écrit Pascal garde toute sa valeur. Tout concorde ; et l'on peut dire que chaque texte nouveau, examiné avec attention, prouve qu'il n'y a dans tout cela aucun mystère.

4° Gassendi fit en 1650 des expériences sur le vide au sommet, au milieu et au pied d'une montagne :

« Il reprit tellement ses forces, que dès le 5 février 1650, il grimpa à la plus haute montagne de Toulon, avec Neuré, Blondel, Bernier, Chapelle, la Poterie, son secrétaire, pour faire les expériences du vide avec le vif-argent. (Gassendi, *Œuvres*, I, p. 216 et Bourgerel, *Vie de Gassendi* (1737), p. 345).

Il résulte du texte de Gassendi, auquel nous renvoyons, que ce savant rédigea sa seconde dissertation sur le Vide en 1651. La première avait paru en 1649 dans ses *Remarques sur le Xe livre de Diogène Laërce* (I, 424-445), mais sa rédaction est sensiblement antérieure à cette date. Dans son second mémoire sur le Vide, Gassendi raconte l'expérience de Pascal gravissant le Puy-de-Dôme avec un ballon, et il exprime une fois de plus son admiration pour le jeune expérimentateur, qu'il qualifie de *mirificus*.

ABEL LEFRANC.

L'OUED

NOUVELLE ALGÉRIENNE

Assise au creux d'un roc, la tête penchée, une oreille écoutant la mer qui arrivait jusque sous ses pieds relevés, l'autre la terre, Ambroise restait là, étourdie, les paupières closes. Arrivée de nuit à Cartenne, elle s'était réveillée ce matin le cœur audacieux et craintif, la curiosité grand'ouverte, sa virginité de seize ans prête à toutes les défaillances de l'étonnement. Sans vouloir examiner la ville ni la campagne ni même de loin l'océan, elle était descendue droit au rivage, traversant les champs de cannes-de-Provence : c'était là qu'elle voulait ouvrir pour la première fois les yeux à la vie de l'Afrique, regarder la roche, l'eau, les lignes du littoral se développant à droite et à gauche. Ainsi, pour cette première minute d'émotion nouvelle, elle serait encore tout près de la grande mer connue que chaque jour elle contemplait du versant de la Cerdagne et qui la rattachait à l'Europe, dans l'intimité de cet élément si vaste qui ici s'abandonne en flaques serpentantes où l'on peut sans crainte tremper un pied, un mollet nu, tandis qu'on songe. Et de suite, enveloppée de l'humidité violette, de l'odeur d'huîtres mouillées, de varech et d'iode qui monte des aisselles de la mer, de la rumeur légère, insaisissable et immense comme l'avenir, elle était ivre. Elle était tombée assise durement; et elle avait penché le front pour ne rien voir ni entendre et par suite ne plus penser à rien de proche ni de lointain, avec l'angoisse que tandis qu'elle s'aveuglait ainsi,le flot allait s'enfler autour d'elle et la soulever ainsi qu'une algue. Le sang bourdonnait à ses oreilles d'un bruit large et perdu comme la mer à l'intérieur d'un coquillage. La vie était une chose trop grande. Elle n'était plus au couvent, mais libre,.... Libre du Temps; elle n'était plus en Europe mais en Afrique. L'Afrique ne lui apparaissait pas seulement un Continent nouveau mais un élément nouveau. Elle avait peur de l'inconnu et d'elle-même. Elle retrouvait avec désir et honte son enfantine envie d'être une petite sauvagesse.

Elle leva le visage. Par delà la baie pleine, isolé des montagnes, le cap Cartenne dressait au soleil son tronc de granit écaillé aux écorces rouges et bleues. Il était si beau qu'elle détourna la tête : au-dessus, dans les aiguilles d'une branche de pin, les cônes se groupaient semblables à de petits coquillages sombres qui remuaient à la brise ainsi que le gravois dans la mer transparente et mobile. Distraite, elle regarda à ses pieds : sous la mer laminée en fibrilles, vibre comme un second feuillage de pin, ocellé d'yeux noirs ou bleu-vert d'eau. Elle se haussa, debout sur la roche froide avec quoi elle communiquait voluptueusement par ses pieds nus. Son visage court et volontaire, découpé en valve par les épais bandeaux ondulés, fixait la mer avec des yeux immenses: verts, d'un vert infini, à la seconde, dur, tendre, chaud, incolore, superficiel et profond, ils recevaient toute leur âme du regard vertigineusement mobile. La mer miroitait; la lame sourdement se propageait de l'horizon au récif ou c'était la brise qui courait à la surface des eaux lumineuses puis dépolies.

Elle songea vaguement. Elle pensa à la mer. Elle pensa à Perpignan qu'elle avait quittée l'avant-veille pour venir vivre avec son père, administrateur de Cartenne. Elle pensa à l'Algérie : elle n'avait encore rien vu, elle continuait à se représenter l'Algérie dont lui parlaient en France avec des yeux de convoitise tous ceux qui l'avaient vue ou en avaient entendu causer: de hautes montagnes rouges au milieu desquelles des villes blanches faisaient voluptueusement la sieste derrière *des rideaux* d'aloès et de figuiers de Barbarie, des caravanes de chameaux se profilant à pas comptés sur des ciels roses et verts, des panthères buvant en des oasis au pied de dattiers,... des caravanes, des caravanes! En verrait-elle bientôt? Comment étaient les Arabes?... C'étaient des gens très élégants, aux grands yeux, à la peau noire, aux pieds nus, avec des vêtements flottants, — surtout aux yeux très noirs et brûlants, et à la bouche en feu. Une nuit au dortoir, pendant l'absence de la sœur, plusieurs pensionnaires, se glissant en longues chemises, étaient venues la taquiner, lui disant, parce qu'elles savaient que son père était fonctionnaire en Algérie, qu'elle épouserait un Bédouin; elle avait ri, puis, la sœur revenue et toutes disparues, elle avait retourné avec mécontentement cette idée bizarre de la marier à un homme de peau noire, et elle s'était endormie en appelant vivement à soi l'image fuyante du Jeune Homme à la moustache blonde et aux lèvres d'un rouge frais comme les cœurs de jeunes filles.

Elle secoua la tête, comme si les souvenirs étaient du pollen que l'air peut emporter; puis de nouveau elle regarda, longuement, le cap Cartenne.

A l'extrémité des monts qui se soulèvent avec des formes terrestres, isolé en pleine mer, il se bossuait comme un dauphin, miroitant de nuances améthystées qui sont la réfraction des vagues, presque transparent et aussi mobile que l'eau de la baie en sa consistance de pierre. Elle se dit que ce n'était pas encore l'Algérie, mais elle sentait qu'elle l'aimait déjà, qu'elle y resterait, qu'elle s'y marierait : la France était simplement un pays où on vous met en pension dans un couvent pour étudier de l'histoire ancienne et de la grammaire; ce pays où les roches sortaient vivement du sol était bien celui où elle devait être

libre, connaitre la vie, la volupté, cette chose vague et belle comme un nuage de poussière au soleil en été, une chose argentée et un peu étouffante. Elle se voyait dans le futur, marchant tête découverte sur une grande route poudreuse dans un corsage de mousseline où ses épaules transparaitraient, dans la vraie Algérie chaude, vers le Sahara. Même elle se voyait presque portant un enfant sur le côté : il avait ses yeux verts mais plus petits et comme du marbre. Alors elle se dit tout à coup qu'elle était folle, mais elle ne rit pas d'elle, ne riant jamais; elle se recueillit : elle ferma intérieurement son imagination comme on baisse des paupières; ses joues étaient plus pâles, son front mat, ses prunelles de jade; et avec un léger mouvement de tête obstiné elle leva le front : elle se décidait à rentrer, calculant l'heure.

Sur la pente, des ombres de branches projettent un sable brun. Des figuiers dénudés rayonnent, en étoiles de mer. Sur le ciel bleu les pins hérissent leurs aiguilles en boule comme des oursins verts. Des nuages blancs s'effilent en os de seiche. A l horizon les cumulus s'amassent suivant la ligne d'un banc de corail en volute.

L'odeur des arbres circule âcre et balsamique. L'âme se sent cicatrisée. On est un peu chagrin mais le cœur et les yeux secs. On sent en soi la jeunesse comme une résine abondante et épaisse. On ne reconnait plus son corps, comme s'il s'était contracté. On marche vers la montagne qui, écorchée, exsude des larmes dures de gomme rouge. La mer est une grande cuve d'essence où se délient des moires onctueuses.

*
* *

La servante napolitaine versait le liquide roux bouillant dans les tasses. L'administrateur avait cessé une seconde de causer; remuant, levé pour mieux déguster son café, il flattait d'une main la joue d'Ambroise, continuant de regarder son interlocuteur, le substitut André Marnel, frère du romancier Raymond Marnel, nonchalant et les yeux bovins un peu endormis. Silvère de Fontaine, le buste renversé au rotin d'une chaise, étendait ses jambes rouges et flottantes : le lieutenant de spahis surveillait d'une prunelle machinale les expressions de la jeune fille, mi-attentif, mi-indifférent, courtisan de métier mais fatigué par sa maîtresse arabe : grand liseur de romans, il tenait à la main, avec la négligence [illegible] dont les femmes portent contre soi un livre de messe, une édition nouvelle ce qui lui permettait aux réunions amicales de se retirer à moitié dans un coin et dans une pose allongée de lecture. Plus aisément distraite de tous, parce qu'ils étaient satisfaits de leur sort ou d'eux-mêmes, Ambroise Martin contemplait par la fenêtre la haute mer, absorbée comme si elle suivait les sinuosités des sillages de soie claire sur l'eau épaisse.

Un talon de botte résonna au seuil. Joues imberbes et pourpres, yeux hagards, l'administrateur-adjoint se présentait; la tête penchée, le front dur, il alla serrer la main à son chef, aux amis, salua de coté la jeune fille, d'un masque brutal mais l'inspectant avec une prunelle prévenante. Il dit par saccades, la parole grasse et chantante :

« M. l'administrateur... Marle et sa femme... m'ont chargé de vous dire... qu'ils regrettent de ne pouvoir venir... prendre des nouvelles de Mlle Martin : ils sont retenus par...

— Très bien, très bien, coupa l'administrateur en bredouillant; vous leur direz, eh bien quoi? qu'elle est arrivée en très bon état, Mlle Martin, n'est-ce pas? » et, sur la défensive, il regardait l'adjoint de son air d'attendre toujours des objections. Mais, comme celui-ci se taisait, figure boudeuse, l'administrateur se tourna vers André Marnel; et, de même que s'il venait de le quitter à la seconde, poursuivit : « Oui, en somme, le gouvernement bouleverse tout, il se fout de tout, il massacre tout; s'il pouvait, il nous couperait la tête à tous. Gouverner le désert, étendre le Sahara, voilà son programme. » Il s'arrêta court, consulta : « Hein? Qu'est-ce que vous en dites? »

De sa voix ronde du midi, Marnel, étonné, répondit avec complaisance : « Moi, je ne dis pas que non.

— C'est çà. On ne respecte même pas les murs, comme si les pierres aussi avaient une âme arabe de vengeance cachée. On a abîmé Alger, on a éventré la Kasbah par le boulevard Randon qui est ignoble; la place de Chartres avec son vieux bazar a sauté. Maintenant on abîme Oran; on va supprimer la rue d'Austerlitz dont le marché israélite est l'endroit le plus pittoresque; et pour mettre quoi? je vous demande. »

Il avançait le menton; Marnel se taisait, pacifique, écartant d'une main rapide les mouches comme il aurait voulu pouvoir chasser la conversation du père Martin qui reprit :

« Oui, c'est du propre ce qu'ils [illegible] crottins de la caserne des Isolés... Et dans le Sud c'est la même chose. Ah! si vous aviez vu Bou-Saada autrefois. [illegible] d'aller vite y passer une quinzaine : je lui promets que voilà un décor pour son prochain roman... » Il attendit une seconde, puis repartit : « Mais ils sont en train de [illegible] petit bijou de pittoresque, qu'a-t-on fait? On a nivelé, on a mis des Vespasiennes [illegible] — Je m'en fiche un peu, moi, de Vespasien.

— Et moi aussi, dit Marnel.

— ... On a construit des pâtés de chaux; s'ils pouvaient, ils forceraient aussi les Arabes à se blanchir à la chaux; et on a planté des quinconces : vous apercevez cela au milieu d'une architecture saharienne! Et soyez tranquille, on n'a pas oublié le trottoir. » Il tapa du pied : « Enfin j'admets les raisons de canaliser la rivière et d'y ouvrir des égouts, mais y en a-t-il pour avoir élevé de mauvaises maisons sur un cimetière marabout? Nous sommes des Vandales, nous sommes des Vandales! »

Il criait. Ambroise le regarda, le fond des yeux tacheté ainsi qu'une peau de panthère, la bouche ouverte etcomme coupée dans un sourire de fleur vive.

« Monsieur l'Administrateur, dit l'adjoint sentencieusement et secouant la tête de haut en bas, les journaux du Gouvernement écrivent pourtant chaque semaine que vous êtes arabophobe.

— Naturellement, mon cher Darcey », cria le père Martin. Il s'était retourné comme à une attaque par derrière, avait regardé fixement l'adjoint, puis, faisant tomber son binocle,tapé sur l'épaule de Darcey. « Vous pensez que ce n'est pas le mensonge qui les gène. Ils sont l'hypocrisie en personne : ils vous font venir, vous sourient, vous pelotent, vous font des éloges, vous donnent des ordres, et quand après avoir fait vos réserves vous les avez exécutés *bessif*, dès que les journaux commencent le potin, ils rejettent publiquement toute la responsabilité sur vous et vous exilent. Hein, c'est joli çà? et c'est des Arabes qu'on dit du mal. Mais je n'ai jamais eu qu'à me louer de leur loyauté : ils ont une conception de l'honneur et de la parole donnée qui manque à tous nos grands chefs. Quand je pense qu'au Gouvernement ils paient un canard exprès pour calomnier ceux qui les gênent: dans le dernier numéro on a dit que j'étais l'amant... vous savez bien... de la femme du caïd — que je n'ai jamais vue. Si ce n'est pas aussi bête que méchant! »

Il riait jaune, amèrement amusé, agitant la tête comme une folie. Il marchait, s'arrêtant brusquement à des souvenirs, puis repartant, gêné par leur afflux et cherchant à les canaliser. Il se rappelait avoir bien été arabophobe au début de sa carrière, prévenu par des collègues; puis, victime des bureaux, calomnié, trahi, vaincu, il avait sympathisé avec les Arabes, heureux de recueillir chaque jour leurs paroles de mécontentement, de les noter en ses dossiers. Il attendait impatiemment sa retraite qu'il prendrait dans une ville du Sud, ayant près de soi sa fille. Nerveux et irritable, sa vie desséchée par un sirocco intérieur, la maladie africaine de la persécution, il avait fait venir Ambroise pour mettre un peu de fraîcheur dans son existence.

Les yeux épanouis, leur eau dormante avec des feux immobiles, elle somnolait, très calme. Il marchait, balbutiant, les mains dans les poches du pantalon, le lorgnon balancé; ses cheveux restaient hérissés en brosse. Darcey s'était écarté pour lui faire place, le dos collé à la cloison comme une ordonnance, de là mieux situé pour dominer la jeune fille. De son œil vitreux où le regard dérobait sa direction, il suivait sournoisement la ligne du profil, front, bandeaux ondés, courbe en croissant des cils mêlés, nez aquilin, bouche en arabesque, menton menu, net et décis,.... le buste, le genou, le pied petit. Sa lèvre était trop ouverte sur de petites dents; elle le gênait et l'attirait à la fois; les yeux étaient incomparables; le menton lui plaisait, lui plaisait décidément beaucoup, à le faire sourire de contentement intérieur... il la sentait une petite volonté hardie, et, algérien, il l'en trouvait plus séduisante, imaginant spontanément des luttes où ils se buteraient l'un à l'autre dans leur ménage. Il savait qu'elle était pour lui : l'administrateur l'avait fait venir à cette issue, trop égoïste autrement pour se charger d'une femme dans ses bagages, et il l'avait, lui, proposé pour le grade supérieur : Darcey se sentait heureux, se frottant le dos en rond à la cloison, plus sûr ainsi de son avancement et tout à fait séduit. Il venait de jeter encore les yeux sur le dessin saignant de la bouche d'Ambroise. Le silence se prolongeant, la jeune fille leva les paupières.

Elle regarda rapidemnnt Marnel, ne regarda même point l'officier, fixa sur Darcey ses prunelles épanouies par la réflexion qui surprenaient dans sa figure encore presque de fillette. Elle sourit avant de détourner la tête, pleine de confiance. Darcey était un garçon joli : elle l'avait cru brutal et bilieux; elle s'était trompée : ses yeux bleus étaient beaux et de la solidité du jaspe, les lignes du visage fines, le front soupçonneux mais bon; les joues rouges promettaient une âme enfantine : elle sentait en lui un camarade de sa nouvelle vie.

Il exulta, se décolla de la cloison, agita ses bras, fit un ou deux pas sur place, enfin parla : « Allez, monsieur l'administrateur, quand vous aurez pris votre retraite, vous leur en direz des vérités.

— Pour cela, mon garçon, cria M. Martin, heureux qu'on lui précisât un sujet, j'ai ici des tas de documents. » Il alla au bureau, mit la main à plat sur des chemises bleues gonflées de minutes et de coupures de journaux, puis tapota de l'index; « Il y a là de quoi faire blanchir la tête de plusieurs... et couper à certains. Depuis vingt ans j'amasse les notes, j'ai connu tout le personnel, j'ai un dossier pour chacun : il y en a qui ont été cassés pour concussion et qui maintenant sont revenus comme sous-préfet ou administrateur. Je connais

quelqu'un qui avait été révoqué pour viol et qui a été nommé notaire en récompense de services électoraux : allez, c'est du propre. » Il prit sa tête à deux mains. « Ah! si je savais écrire », il se tourna vers André Marnel, « si j'avais la plume de votre frère! Mais je ferai revoir ma rédaction; je ne vis depuis dix ans qu'avec la pensée de publier tout cela, d'en amasser davantage; sans quoi je ne serais jamais resté. » Marnel, réveillé, décroisa les jambes; sa figure fut malicieuse; et il rejeta le menton de côté par un geste machinal, comme s'il souffrait de la pointe du coi, pour dire :

« Ah, ah! mon brave Darcey, mais cela ne fera point votre affaire : voilà M. Martin qui est né en France et qui se permettra de publier un livre sur l'Algérie : il n'y a que les Algériens qui aient le droit d'écrire sur leur pays, vous vous rappelez ce que vous disiez l'autre jour? »

Darcey s'empourpra, sa bouche grossit; la tête baissée, il parla de sa voix entrecoupée et sourde qui tapait à petits coups de bélier : « Certainement! mais M. Martin n'est plus un Français : il a habité le pays pendant vingt ans, il a été fonctionnaire, c'est un vieil Algérien. Il dit ce qu'il a vu, et il ne va pas, comme M. Raymond Marnel, inventer des histoires sentimentales sur les Kabyles.

— *Le Douar* est un joli roman, dit l'officier, en changeant de place ses jambes entrecroisées.

Darcey reprit, plus obstiné, fronçant les sourcils, la tête branlante : « Oui, c'est un joli roman, mais ce n'est pas vrai. Je suis le premier à rendre hommage au talent de M. Marnel, mais il a calomnié les Algériens, et moi je suis...

— Vous êtes un nationaliste algérien »

Darcey s'emballa, la face violente, prognathe : « Oui, je suis Algérien, mon père est Algérien, ma mère est Algérienne, j'aime et j'admire l'Algérie. Et bien sûr! C'est elle qui fera la Renaissance Latine. Quand l'Europe sera complètement pourrie, c'est l'Algérie qui deviendra le foyer de la civilisation; la France ne survivra que par elle. Nous aurons absorbé la Tunisie et le Maroc, nous serons cinquante millions d'habitants dans un siècle; voyez déjà le nombre des étrangers qui viennent en hiver renouveler leurs moelles sur notre rivage. »

Marnel éclata de rire : « Mais, mon pauvre ami, c'est l'Algérie qui est pourrie, avant d'avoir mûri. Avec tous les administrateurs qui y sont logés, comme des vers... — Votre chef est le premier à le dire. »

— Oh! dit M. Martin, rembruni, entendons-nous.

Personne ne croyait, plus que Marnel, à l'honnêteté d'une suffisante moyenne d'administrateurs; mais, célibataire paisible qui n'aime pas beaucoup bouger, il adorait faire sauter les gens devant soi. « Allons, voyons, M. Martin, nous savons tous qu'il y a des fonctionnaires excellents, comme vous et même comme Darcey; mais vous ne nierez pas que la plupart de vos collègues se font donner le bakchich par les indigènes pris en faute, leur enlevant les dernières vieilles armes, souvent gardant dans leur poche la moitié des appointements des chaouchs (1); et, nom d'une pistache, ils se font payer pour appuyer les candidatures aux postes de caïds, et ils usent de faux témoignages, hé? » Comme M. Martin s'était arrêté, interloqué, il simula l'emportement. tapa sur une chaise : « Quoi? vous direz que ce n'est pas vrai? Et tout le monde sait que celui de la commune de Gallifet a choisi sa femme légitime dans le lupanar de l'endroit. Celui de Nemours vendait sa fille aux cheiks. Vous disiez tout à l'heure : ce sont des Vandales, vous auriez pu même dire : des Turcs! Allons, ne niez pas : je n'ai nul besoin de recourir aux journalistes de Paris et de Toulouse, je n'ai qu'à écouter les administrateurs eux mêmes quand au dessert ils récitent des anecdotes sur leurs collègues. Je vous le répète, je ne parle que de la majorité.

— Jamais de la vie, s'écria M. Martin; les voleurs sont des exceptions. Tenez, je prends l'annuaire, et je cherche... Eh bien! il y a Haro, Noteaux,... Puilermé... Garnir-Beaupret... Walon... et c'est tout : cinq sur cinquante. »

Darcey avait contracté la bouche de dédain; il feignait de ne pas même écouter ces sornettes d'Européens *maboufs*, les yeux brouillés, absorbé en des pensées autres d'où il dérobait de temps en temps une prunelle inquiète vers la jeune fille. Sortant d'un rêve, il dit subitement : « Laissez donc, M. l'administrateur; il faut bien des anecdotes pour des romanciers qui ne trouvent plus de sujets en France. Un peu plus, ils voudraient pouvoir raconter qu'indigènes et administrateurs passent le temps, le fusil à la main, à se *canarder* les uns les autres dans les montagnes, alors que leurs rapports sont des plus simples : ça leur ferait des tableaux! »

Court sur jambes et gras, Marnel aimait se retourner lestement; il cria : « Ah! Darcey, mon ami, *vous m'em-bê-tez* à la fin : vous dites blanc un jour et noir le lendemain.; on voit bien que vous n'êtes ni Européen, ni Africain; vous changez d'idée plus souvent que de chemise. L'autre jour, vous disiez que les Arabes étaient des fripouilles et détestaient les chrétiens. »

Darcey, pris au dépourvu, riposta : « C'est possible; mais un Européen n'a pas le droit de faire l'éloge des Indigènes : seul un Algérien peut le faire si cela lui plaît. »

Marnel éclata de rire, bon enfant, et, gouailleur,

---

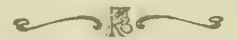
1 Garde indigène des bureaux.

lui répartit : « Dites plutôt que vous êtes arabophile aujourd'hui parce que M. Martin est là... Mais nous vous avons ennuyé, Mademoiselle, avec toutes ces histoires ! »

— Moi? » et, surprise, Ambroise le regardait en face, le buste penché mais la tête relevée, interrogeant avec la pointe d'or de ses yeux pers; sous la chevelure lâche en torsades, les narines se plissaient, la bouche restait ouverte, et la figure baignait dans une vapeur blonde.

Un chaouch entra, très droit sous les plis du burnous bleu rejeté aux épaules, la main à la tempe; il regarda toute l'assistance de ses yeux mobiles caressants et vint parler bas à l'adjoint. Celui-ci s'impatienta : « Et tu m'ennuies toujours, Belkassem, va-t'en. » Habitué à ces façons, Belkassem restait ordinairement impassible, mais comme il y avait une femme dans la chambre, il dit poliment, d'une voix digne et grave : « Mais, ce n'est pas moi, M. Darcey, qui vous appelle, c'est le seurbice. » (1)

A suivre. MARIUS-ARY LEBLOND.



LES LIBELLULES DES PLAGES

La Manche soupire, l'Océan gémit et la Méditerranée chante tout le long de nos côtes. Ici les vagues se roulent allègrement sur le galet, là elles couvrent et découvrent le sable le plus fin; un petit golfe s'arrondit, une falaise se rompt soudain devant la mer éternelle; ou bien c'est la campagne même et la verte prairie qui s'arrêtent au bord des flots. On vous dira de tous ces lieux que ce sont des anses, de belles rives, des baies, des estuaires charmants, des havres faits à souhait — mais non pas des plages. Ce qu'on appelle « une plage » est bien autre chose.

Prenez un quartier de Paris, avec ses magasins, ses tramways, ses trottoirs, et transportez-le contre la mer. Remplacez-y seulement les maisons à six étages par d'horribles villas disparates et collées, entassées les unes contre les autres, les unes par-dessus les autres, les unes, dirait-on, dans les autres. Cachez la grève sous un triple rang de cabines, sous des tentes et des pavillons. Que la romance des tziganes et le ronflement des machines étouffe le bruit des flots. Puis lâchez parmi cette cohue de châlets et de boutiques toute une armée d'automobiles hurlantes, de voitures, de bicyclettes, et dix mille Parisiens des deux sexes habillés de blanc et coiffés de panamas : alors vous avez une plage, enfin, une plage élégante où la bonne société s'en va passer le mois d'août, parfois même septembre aussi.

Or les plages offrent, sinon une flore particulière, du moins une faune : car une variété animale tout-à-fait curieuse y éclôt vers la fin de juillet pour disparaître au premier souffle de l'automne. Un distingué zoologue parisien, M. Fernand Vandérem, fut des premiers naguère à observer ces jolis êtres qu'il nomma, s'il m'en souvient bien, les *libellules des plages*.

La libellule des plages est une jeune fille, très rarement une jeune femme. Une beauté soudaine et délicieuse se répand sur ses traits à partir du 20 juillet environ. C'est le moment de l'année où sa taille devient souple et s'affine, où son teint se fait plus chaud, plus uni, son sourire plus vif, son regard plus lumineux, ses gestes plus hardis, sa démarche plus libre. Elle se revêt durant le jour de linon blanc et de mousseline candide; le soir elle se présente au casino ensevelie sous un manteau neigeux qui recouvre de précieuses dentelles et des gazes immaculées. Ailes et corsage, tout est blanc chez la libellules.

Ses habitudes semblent très régulières. Le matin, on n'aperçoit guère avant onze heures ces . .. demoiselles, dont la plupart vont alors jouer gracieusement parmi les vagues bleues; les autres demeurent, bruissantes et murmurantes, devant le casino qui les attire; quelques-unes encore se perdent on ne sait où. L'après-midi, jusqu'à trois ou quatre heures, elles se cachent sans doute sous les feuilles ou au plus profond de leurs nids, car on les chercherait en vain; mais dès que le soleil penche un peu vers le couchant, les voici toutes qui s'en viennent butiner autour des tasses de thé sur les terrains de tennis ou de golf. Puis encore une envolée générale lors du crépuscule, et dès neuf ou dix heures, elles arrivent de nouveau en essaims pressés, pour errer jusqu'à minuit, voleter, bourdonner, scintiller et tourbillonner autour des lumières du casino.

La libellule des plages est éminemment sociable. Elle s'accompagne à l'ordinaire d'hommes de tout âge et de toute nation : cependant elle paraît exercer une espèce de fascination sur les très jeunes gens. Dès son apparition sur nos côtes normandes ou bretonnes, cinq ou six éphèbes, collégiens en vacances, récents bacheliers, futurs Saint-Cyriens ou troupiers de l'année prochaine, accourent et se groupent autour d'elle. Ils ne la quitteront plus jusqu'en octobre. Le nombre de ces pages, d'ailleurs, pourra diminuer graduellement; cela dépendra de l'éclat, du charme de la libellule. Un petit compagnon, pourtant, un seul, lui restera scrupuleusement fidèle pendant toute la saison : c'est le plus jeune de tous, ou bien

(1) Service.

le moins fort au tennis, ou bien encore celui qui n'a ni automobile, ni yacht, ni tonneau, ni chevaux à sa disposition, le pauvre « patito » qui ne possède tout au plus qu'une chétive bicyclette.

Aussi bien y a-t-il plusieurs de ces belles créatures marines qui attirent indistinctement tous les mâles fréquentant leurs plages, depuis l'écolier jusqu'au vieillard. Il est difficile de se soustraire à leur enchantement, n'y demeurât-on soumis que quelques jours ou quelques heures. Ajoutons que si les prestigieuses et ravissantes bestioles exhalent ainsi continuellement, durant deux mois, des effluves et comme un parfum d'amour, elles-mêmes s'y trouvent prises plus d'une fois, si bien qu'elles contractent avec leurs amis d'août des unions fort tendres, qui par la suite pourront devenir fécondes, et même légitimes.

Cependant septembre s'achève, les volets des villas se ferment peu à peu, les tziganes du casino jouent leurs dernières valses, le flot commence à se lamenter plus haut sur la grève déserte, et des feuilles mortes tombent déjà de tous côtés. C'est l'heure triste pour nos libellules : elles vont mourir. Le vent d'automne les disperse et les tue. Un beau matin, elles quittent la plage, et nul ne les revoit plus.....

Ou plutôt, si l'on les revoit de temps à autre dans Paris, les pauvres, mais en quel état! Affublées de robes sombres, perdues dans la foule, indiscernables au théâtre ou au restaurant, humbles passantes ou figurantes sans importance, elles ont perdu leur joyeux sourire du mois d'août et leurs fraiches couleurs, et ces cotillons courts, ces blouses légères et parfumées, ces chapeaux de paille qui les coiffaient si galamment. Elles cheminent au Bois de Boulogne ou rue de la Paix, modestes, furtives, et fort éclipsées par le luxe des courtisanes orgueilleuses et des « belle madame Une Telle ». A peine si on les distingue.

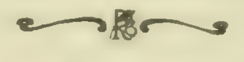
A quoi tient donc ce phénomène? A notre imagination surexcitée pendant les mois dits « de vacances ». En effet, les petits Parisiens, dès qu'ils savent épeler, s'ennuient beaucoup d'octobre à juillet. Cela vient de ce qu'ils lisent, émerveillés, dans les livres qu'on leur donne, d'admirables aventures de Peaux-Rouges, de guerres, de voyages, des récits merveilleux de cape et d'épée, des histoires fantastiques et des contes de fée : puis, la tête en feu, enivrés et vibrants comme des poètes, les pauvres petits s'en vont après cela traîner leurs guêtres à travers des rues sinistres, parmi de mornes fiacres et d'affreux autobus. Comment voulez-vous que leurs beaux rêves tumultueux s'accommodent d'un tel décor? Ils s'ennuient, vous dis-je, et cruellement, dans cette Ville-Lumière, où de plus on les met au collège.

Mais arrivent « les vacances », et la fugue au bord de la mer : quelle griserie! La liberté, les jardins pleins de secrets, la falaise immense, les dunes où l'on suivra Bas-de-Cuir sur le sentier de la guerre !... Tous les petits garçons de Paris ont de la sorte contracté, dès leurs plus jeunes ans, l'habitude de « rêver double » et d'être immensément heureux pendant août et septembre. Qu'à cet émoi se soit en outre venu joindre, vers l'âge de douze à treize ans, l'éveil des premières amours, presque invariablement nées à l'ombre de quelque casino — et l'on conçoit que nous devions nous trouver tous encore un peu attendris, un peu affolés d'avance et comme en état d'ébriété sentimentale, dès que nous approchons seulement d'une plage....

D'alertes jeunes filles y viennent alors à passer légèrement sous nos yeux. Elles se profilent avec grâce, blanches sur l'horizon bleu, ou gris perle, ou pourpre. Le petit garçon que nous avons été s'est réveillé au rythme des vagues. Une émotion nous a saisis, et aussitôt nous ne critiquons plus, nous croyons voir des sirènes irrésistibles où il n'y a que de petits êtres assez gentils seulement.... Ce sont des libellules, écloses pour nous au soleil des plages, et qui vont nous éblouir durant sept à huit semaines, pour disparaître ensuite en octobre, ayant bien chanté, bien dansé, bien séduit tout l'été.

Les libellules des plages, contrairement aux autres insectes, redeviennent chenilles : c'est quand elles rentrent à Paris.

MARCEL BOULENGER.



UN PÈRE [1]

... Bon, à propos de ta maladie, j'ai rêvé, Dieu sait de quoi! J'étais affreusement inquiet et le sommeil déjà mauvais disparut tout à fait. Dans mon service, j'étais comme « détraqué d'esprit », caractéristique donnée à mon prédécesseur par mon garçon de bureau; peut-être lui aussi avait-il quelques chagrins; on ne peut les discerner à travers l'uniforme et personne ne s'y intéresse; tous sont occupés par les « papiers » et pendant les entr'actes par les souvenirs du club ou du jeu.

Quand j'eus reçu d'Aglaé Dmitrievna la nouvelle que tu étais guérie et allais de nouveau au lycée, je lui écrivis immédiatement pour qu'elle t'envoyât en villégiature pendant l'été; il ne faut pas continuer ainsi. Chez nous la génération actuelle est rachitique et cela ne tient qu'à l'ambition des parents.

1. Voir la *Revue Bleue* des 18, 25 août et 1er septembre 1906.

Non, je t'en prie, reste dans la moyenne, ne cherche pas à avoir le premier rang, mais garde ta santé. A ce sujet, j'ai écrit à M. Voresnikov qu'il peut faire travailler son fils autant qu'il lui plaira, peu m'importe, mais qu'il ne se mette pas en peine des études de « l'enfant du général », comme il t'appelle dans sa lettre.

*
* *

J'ai commencé à arranger ta chambre quand tu es entrée au sixième cours. Si tu avais vu de là-bas le plaisir que j'éprouvais à penser à chaque chose, à chaque bibelot ! J'ai voulu surtout que ton petit logis donnât une impression gaie ; tu dois y avoir de la chaleur et de la joie, tu as été privée de tout cela trop longtemps ; ton enfance a été froide, il est temps de te réchauffer dans un autre milieu. Malgré le prix élevé des tapis de Perse, ton petit boudoir, ou mieux ton cabinet de travail, en est garni ; ceux de la chambre à coucher sont plus souples. Ta chambre à coucher est toute blanche ; chez nous, le soleil est si rare, que la préférence que nous donnons aux papiers foncés et aux fenêtres drapées de rideaux sombres me semble inexplicable. De quelle lumière désagréable pour la vue voulons-nous nous défendre ? ou bien est-il si malséant de regarder dans la rue, qu'il faille l'empêcher par tous les moyens ? Mais ta chambre sera claire et gaie, le papier est clair, le tapis est clair, la toilette est blanche, le lit blanc aussi, la couverture seulement a quelques dessins presque invisibles. J'ai choisi l'appartement pour que tes fenêtres ouvrent sur le jardin, chez nous c'est très rare. Le premier jour d'hiver je me suis approché de la fenêtre, j'ai regardé, et dans mon âme quelque chose a frissonné. Les arbres défeuillés avaient revêtu un habit argenté, entre eux passaient des ombres claires et bleues très pâles, à peine teintées d'azur ; le ciél semblait calme et pur, le regard s'y plongeait à l'infini ; il n'avait pas la tristesse du Nord, et sa vue appelait la la prière. Aucune branche n'avait été oubliée, nul bijoutier ne pouvait faire une telle parure. Tout cet ensemble était si doux, si clair, si pur, que — comme dit un de mes amis — les yeux involontairement cherchaient la Madone, dans ce chaste mirage... Tu seras bien ici, et, au printemps, quand les arbres seront couverts de jeunes feuilles encore un peu pâles, douces et pleines de vie, tu apprendras bien vite à sourire et à aimer le monde. Il est beau malgré tout, il faut seulement que le sentiment de beauté soit dans notre âme, que le soleil soit dans notre cœur.

Je me suis permis une chose qui peut-être te semblera de mauvais goût, mais tu ne t'en fâcheras pas. J'ai mis devant la fenêtre de ta chambre à coucher des rideaux en tissu très léger jaune, quand tu les baisseras devant les vitres, tu verras que ta chambre, quel que soit le temps, te semblera inondée d'une lumière chaude, toute dorée comme la lumière éloignée du soleil couchant ; tu auras de l'air autant que tu voudras. Ton cabinet de travail n'est pas encore tout à fait prêt, il faudra mettre sur les murs quelques tableaux, des paysages.

Tu sais, il y a une chose que je ne puis comprendre ; dans une ville comme Pétersbourg, où la nature est si terne, il semblerait qu'un peintre paysagiste dût s'enrichir, tandis qu'ils meurent presque de faim ; il est pourtant très agréable n'est-ce pas, de voir sur les murs les montagnes et la mer, la campagne ensoleillée couverte de fleurs, les splendides jardins du Sud ; et une de mes bonnes connaissances, M. Obenoscoff, n'a dans tout son appartement luxueux que des sujets lugubres : au-dessus des poufs de soie et de confortables causeuses on voit accroché au mur : le mendiant mourant de faim ! Je choisirai pour toi, non pas un paysage de notre triste nature, mais quelque chose de richement coloré qui rejouisse la vue !

Sur ta table à écrire (en bois de citronnier) j'ai fait mettre un petit rayon où il y a déjà un grand nombre de volumes de nos meilleurs poètes; tous ont des reliures élégantes et aucun n'est semblable à l'autre, c'eût été trop sévère : il y en a de jaunes, de rouges, de bleus. A droite se trouvera une étagère pour les classiques que je compte comme tels, depuis Joukovsky et Pouchkine jusqu'à L. Tolstoi. Je crois que les aveugles taupes de la corporation littéraire ne m'approuveront pas quant au géant de Isnaia Poliana ; mais je trouve que sous sa haine apparente pour l'humanité, il y a beaucoup plus d'amour, et d'amour passionné, que dans tous les sentimentaux et pleurnicheurs charlatans du bien et de l'humanité. Tolstoï enthousiasme les jeunes gens qui voient, sous l'écorce grise, le cœur d'or pur. Jusqu'ici tu n'as pas eu le temps de lire et avec toi je relirai de nouveau mes écrivains favoris. Je m'imagine comme ce sera agréable pendant les soirées froides et pluvieuses :e te ferai asseoir dans le fauteuil, je me mettrai à côté, et, chacun à notre tour, nous lirons à haute voix les pages de génie où dans chaque mot bat un pouls invisible.

Puisse ce temps venir vite ! je suis malade en l'attendant: jusque là ce n'est pas la vie, mais l'accablement sans trève. Représente-toi un voyageur qui, par le mauvais temps, en un froid hiver, s'est égaré dans le désert ; au loin brille une flamme, il se dirige vers elle s'enfonçant dans les tas de neige, il se croit près de l'atteindre ; mais la flamme, comme en riant, s'éloigne encore, lui suggérant dans le

désert glacé la lumière et la chaleur d'un petit coin confortable et doux.

A propos, j'ai oublié de te dire que j'ai donné à un peintre la mauvaise photographie qu'Aglaé Dmitrievna m'a envoyée il y a quelques années, en l'agrandissant il en a fait un portrait charmant, il est « chez toi » dans un cadre de peluche blanche, au-dessus du divan. Souvent je me mets en face et, pendant des heures, je n'en puis détacher mes regards. Si nos pensées sont liées par d'invisibles liens, et si ceux qui aiment peuvent le faire savoir à ceux qu'ils aiment, tu dois souvent, pendant le soir, sentir sur ton petit front pâle le doux contact de mes lèvres. S'il te semble que tes boucles de cheveux ont remué, ce n'est dû à rien de matériel, mais c'est ma caresse idéale qui est venue jusqu'à toi par une voie inconnue ! Je ne puis comprendre pourquoi Aglaé Dmitrievna refuse si catégoriquement de faire faire ton portrait à nouveau. Combien de demandes lui ai-je envoyées à ce sujet ! Ou il n'y a pas de photographe, ou tu es malade, ou l'épreuve n'a pas réussi, ou toi-même n'a pas voulu, ou vous n'avez pas eu le temps; pendant huit longues années ne pas trouver une heure pour une telle petite affaire ! elle m'a seulement envoyé ton signalement, et j'ai su ainsi que tu as embelli, que tes cheveux sont châtains et bouclent naturellement, que tes yeux bleus sont charmants par leur expression, et que sur ta joue droite se trouve un point gros comme une petite mouche, je l'embrasse de cœur. Ainsi j'ai une gentille fillette, que Dieu la conserve et lui donne la santé !

*
* *

Je laisserai le piano chez moi, il y a peu de place dans ton petit boudoir. Comme je regrette que tu aies commencé tard l'étude de la musique, c'est un tel plaisir ! notre monde muet ne vit que par les accords : en eux, il n'y a rien de précis, mais quelque chose qui élève l'âme ; peut-être est-ce le seul lien avec les mondes d'où nous sommes venus et où nous irons ! Leur langage est là-bas clair et compréhensible, et ici ils ne donnent pas des idées, mais des impressions. Malgré ma sécheresse de fonctionnaire, jamais je ne suis resté indifférent à la musique, même à la mauvaise.

Chez nous, tout est tellement silencieux, monotone, qu'on ne croirait pas Saint-Pétersbourg la capitale d'un grand empire, mais quelque monstrueux pénitencier. C'est pourquoi, je t'assure, j'ai ressenti une grande privation, quand la sévère police, amie du silence, a interdi les orgues de barbarie et les orchestres des rues, comme si nous souffrions d'un excès de vie. Sans eux, c'est encore plus triste.

Aussi, ma Lili, pour te délivrer de ce silence navrant, je suspendrai aux fenêtres de ta chambre à coucher et de ton boudoir des cages avec des oiseaux. Le cœur humain est ainsi fait qu'il lui faut aimer quelqu'un plus faible que lui : ce besoin est si nécessaire qu'on le trouve même chez les condamnés aux travaux forcés. On dit qu'ils élèvent avec beaucoup d'amour et de soins de petits chiens, des chats, des souris, et je ne sais encore quels animaux. Quand tu n'auras rien à faire, tu t'occuperas des serins, des chardonnerets ; je ne t'achèterai pas de rossignol, son chant est trop triomphal, on dirait qu'il invite tout le monde à l'écouter dans un silence religieux, et quand il se tait, il n'est pas intéressant. Les petits oiseaux communs sont beaucoup plus gais et plus attachants. Mais je t'assure que je ne mettrai pas en des cages différentes le mâle et la femelle : séparés ils chantent mieux, mais c'est une cruauté.

Bientôt les chambres seront prêtes, et dans une année, tu viendras. Je ne crois pas que mon arrivée fasse grand plaisir à Aglaé Dmitrievna ou à Mme Kluckina, mais M. Voresnikov en sera très flatté et tirera vanité de ma présence. Ta mère est trop vieillie et trop loin de nos communs souvenirs : ils lui seront pénibles, d'autant plus qu'elle a un fils âgé. Je crois qu'elle n'est plus jolie maintenant. Dieu sait combien l'ennui de la province vieillit les femmes ; en cinq ou six années, on ne peut les reconnaître, et pour nous tout est si loin, qu'il est effrayant de compter. Existent-ils encore *ce* jardin et *ce* pavillon, sont-ils toujours là, les arbres qui ont entendu nos aveux, et l'allée fraîche et parfumée qui se traçait librement, ou ne reste-t-il rien de tout cela? Le bonheur de l'homme est admirablement stupide, il semble contenir tout le monde, et un monde sans limite ! et il mourra, et elles tomberont les fleurs qui ont donné leur parfum, les feuilles jauniront... il n'y a plus ni paix ni bonheur, seulement un cadavre.

*
* *

Je suis directeur du Département depuis bien longtemps déjà et jusqu'ici je n'ai pas usé une seule fois de mon droit à un congé. Aujourd'hui même, le Ministre m'a dit pendant le rapport : « Il faut vous reposer Ardalion Petrovitch, songez qu'à notre âge il ne faut pas jouer avec sa santé ; le cœur bat, mais il s'arrêtera. Prenez un congé de quelques mois, je tâcherai de vous avoir une indemnité, vous y avez droit ; oubliez l'existence de votre département ; consultez le médecin et partez aux eaux ou à la mer. Maintenant on vante beaucoup Abbazia, une nouvelle ville d'eau sur l'Adriatique, mon aide y est allé l'an passé et en est revenu enchanté. Peut-être trouverez-vous là-bas la perle et à l'automne vous m'inviterez à votre mariage ». — Je ne pouvais lui dire que je n'ai

pas besoin de chercher cette perle, car je l'ai depuis longtemps déjà dans la personne de ma chère Lili ; mais partir, il le fallait en effet, ma poitrine est rouillée, chaque matin je tousse, je tousse, c'est à n'y rien comprendre ; et l'estomac aussi est détraqué ; faut-il donc, n'ayant pas encore cinquante ans, m'inscrire parmi les végétariens ? ma cervelle a aussi besoin de repos ; peut-être en effet les ressorts sont-ils un peu affaiblis, la mer me fortifiera, je le sais : pour mes nerfs fatigués il n'y a de meilleur médecin que son immensité bleue.

Je crois même que le Ministre a été très étonné de mon acquiescement trop empressé à sa proposition ; il pensait que je refuserais, comme je l'avais fait autrefois, en affirmant que je me guérirais à la pêche. — « Bien, je suis content, très content, avez-vous assez de deux mois ? — « Je demanderai davantage ». — « Bien, bien. Dieu vous conserve, guérissez et moi je penserai à vous ». Pourquoi penseras-tu à moi, me dis-je en moi-même, je m'en soucie peu ; outre mon congé, il ne me faut rien, je n'ai aucune envie d'être ton aide, je veux mourir à ma place, j'y suis tant habitué ! Je sais tout jusqu'au moindre détail, et quand on est vieux il n'est pas facile de prendre de nouvelles dispositions. Je suis venu à la maison en grande hâte. Ce congé, j'y pensais pour toi, ma Lili. Oui, il est temps que tu quittes ta triste et froide famille : elle a assez glacé ton jeune cœur, il faudra beaucoup de tendresse et de caresses pour le réchauffer. Je crois que le meilleur moyen sera celui-ci : je viendrai te chercher sans prévenir Aglaé, à l'improviste ; autrement tes parents officiels, à la réflexion, me demanderaient tant d'argent que je ne pourrais les payer, et pourquoi diable ferais-je cadeau de ta fortune à M. Voresnikov ? Non, ce sera ainsi : venir sans être attendu, donner quelque chose, effrayer si c'est nécessaire, te prendre et t'emporter pour tout l'été à la mer. Nous ne nous arrêterons pas en Crimée, maison licencieuse avec des Tartares débauchés ; ce n'est pas pour une jeune fille. Nous irons plutôt au Caucase, là-bas près de Soukom il y a de merveilleux nids très confortables et pas trop cher, et du soleil à profusion, et la mer chante un conte merveilleux, et dans les montagnes règnent la fraîcheur des forêts et le parfum des herbes. Si tu le veux, nous irons après aux îles des Princes, en passant nous admirerons Constantinople et nous nous arrêterons devant Sainte-Sophie : Nous respirerons jusqu'à l'ivresse la chaleur et la lumière et à l'automne nous reviendrons à la maison, à Pétersbourg, où tu verras toi-même quels soins j'ai pris, quelle imagination j'ai déployée, pour te faire un petit paradis dans nos marais du Nord sans soleil. Nous nous habituerons bien vite. Je me représente comme tu seras sauvage les premiers temps ; tu regarderas cet étrange père tombé de la lune ; mais j'espère que tu comprendras vite : un jeune cœur est très clairvoyant, et on ne le trompe pas, il distingue le vrai du faux ; la franchise le gagne ; et il n'y a pas un meilleur langage avec lui que l'amour et la caresse. Je n'ai pas peur de ta froideur et de ta crainte, mais tu es très faible là-bas, et je pars peut-être trop tard pour toi. Mais inutile de se créer de sombres visions ; sans elles la vie est déjà assez marâtre. Au revoir, à bientôt, ma chère petite fille.

*
* *

Tu ne peux t'imaginer jusqu'à quel degré mon recoin me sembla froid, quand j'eus décidé d'aller te chercher ; je compris alors que jusqu'ici j'avais été dans un grand cercueil. Encore, dans tes chambres je respire un peu, mon imagination esquisse ta fine silhouette, sur le divan, à la table sous la lumière de la lampe. Je ferme les yeux et d'une oreille attentive j'entends tes pas dans ta chambre à coucher, ton souffle, ta voix, comme si tu étais déjà ici avec moi !

Ma triste vie de célibataire n'a été égayée que par mes rêves de père et pas une seule fois elle n'a souri à la réalité vivante. Mon logement est celui d'un fonctionnaire d'État : il n'y a rien de personnel, tout est prévu dans un certain volume du code et par une circulaire ministérielle. Ai-je donc passé trente années ainsi ! Les autres, pendant ce temps, ont aimé, ont été aimés, ils ont haï, lutté, voyagé, sont tombés et se sont relevés, ont caressé des enfants, fait des folies et suivi une impulsion après l'autre — et moi — j'ai seulement écrit des papiers ; trente ans d'un tel bagne ! sans un seul rayon de bonheur ; sur cette toile il n'y a qu'un fond de tableau de dessiné sans figure, sans ombre, sans lumière, l'uniformité éternelle !

Dans le service, les employés ont commencé à remarquer en moi quelque changement, étais-je grognon avec eux ? ils firent même courir le bruit que le ministre voulait me mettre à la retraite, eux, les sots, qui ne peuvent rien faire si je m'absente trois jours ! Nos fonctionnaires de la nouvelle école attendent encore leur Gogol ou leur Ostrovsky, il n'y a pas moins de comique chez eux que chez les anciens, bien qu'ils soient beaucoup plus avancés que leurs grands-pères et pères d'avant la réforme.

*
* *

Nos frères, les vrais Pétersbourgeois, se sentent tout autres quand ils ont leur congé dans leur poche. Je ne puis oublier mon aide, homme d'une telle conviction que la corporation des gendarmes devrait lui donner une couronne le jour de son jubilé de cinquante ans ; quand il partit à l'étranger,

nous avions inventé pour lui une mission spéciale : quelque chose comme, par exemple, étudier les établissements de nourrices en Suisse !

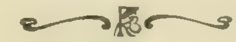
Et moi quand je suis venu dire adieu au Ministre, il m'a demandé : « Qu'y a-t-il Ardalion Pétrovitch, vous êtes tout reluisant, veut-on vous sacrer archiprêtre ? » Et en effet, je me regardai dans un miroir et me mis à rire, mon visage paraissait dispos et rajeuni.

En chemin de fer, j'ai pensé tout le temps à toi : seras-tu confuse, et fuiras-tu en me voyant ou non? Quelle impression me fera Aglaé ! Tant mieux que ta grand'mère soit ensevelie depuis peu, c'est la seule chose qui me réconcilie avec les lâches. Grâce à Dieu, le très noble M. Voresnikov ne pourra fêter ma présence chez vous par un dîner de gala avec les autorités et la note dans le *Bulletin de Moscou*. Là, je rencontre quelquefois des nouvelles de votre petite ville. Maintenant le chemin de fer n'est qu'à une distance de 30 verstes de chez vous, aussi on peut arriver vite et à l'improviste, autrement — je connais les mœurs et les coutumes de pareils trous — le premier chef de relai fait savoir au chef suivant qu'un personnage est en route dans sa direction. Un personnage comme moi, dans le district, semble un cyclone, qui menace champs et jardins d'une destruction complète.

C'est étrange, en revoyant les endroits que je connaissais, je les trouvai bien changés ; ou, c'était moi qui, avec les années, en étais autrement impressionné. Ce qui, dix-sept années auparavant, m'avait enthousiasmé, me semblait maintenant froid et sombre. Où sont les forêts, qui, comme une mer sans limite, bordaient la Kama ; à leur place, du sable. Les campagnes sont encore plus rases, comme si, fuyant quelque chose d'horrible, elles s'enfonçaient profondément dans le sol jusqu'aux toits. Et quels toits ! défoncés, troués, on dirait qu'ici ne vivent pas des hommes. Les paysans ! mais grand Dieu ! sont-ce les mêmes que ceux chez lesquels nous devons, selon les paroles de nos écrivains, apprendre quelque chose ? A une station, j'ai quitté le chemin de fer, j'avais mal à la tête, j'étais sans force n'ayant pas dormi du tout. Le soir, j'entends de grands cris et je vois... Dieu ! quels barbares... un grand moujik, qui pourrait traîner jusqu'au Volga des colis de quinze pouds chacun, qui, de toute sa force de brute, ne bat pas, mais cogne une malheureuse femme. Celle-ci ne crie plus, elle n'a déjà plus de voix, elle tremble seulement et se débat des pieds et des mains comme une bête ; et près d'elle un patriarche à la barbe blanche descendant jusqu'à la ceinture, au visage noble et grave, approuve : « Bats-la, Jean, bats cette canaille, ça lui apprendra. C'est bien, bats » ; dans les mains, il tient une courroie pour traîner ensuite par toutes les rues ce corps où, par miracle, bat encore le cœur. Le paysan, les yeux grands ouverts, injectés de sang et « les laboureurs, amis du travail », dont il nous faut envier la vertu, s'amusent de ce spectacle et de temps en temps seulement donnent un conseil : « Pas trop fort près du cœur, elle crèvera, c'est mieux près des pieds, dans le dos, qu'elle sache ce qu'il en coûte de tromper son mari ». Je voulais intervenir, mais voyant l'ouriadnik près de là, je lui en donnai l'ordre. « Mais de quel droit ?... écouter chacun... » Alors je mis ma carte sous ses yeux. Oh Dieu, quelle hâte et quel zèle il déploya ! Immédiatement, il lia les mains du moujik derrière son dos et dressa procès-verbal. Peu de temps après, il revint près de moi : — « J'ose vous dire... » — « Qu'y a-t-il ? » — « Ils la tueront maintenant. » — « Qui ? » — « Marie, à cause de votre intervention, si vous ne le délivrez pas, lui ». Malgré moi, je dus y consentir.

(*A suivre*). W. NEMIROVITCH DANTCHENKO.

Traduit du russe par J.-W. BIENSTOCK.



LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

PAUL BOURGET : *Sociologie et littérature*.

S'étant enfin lassé de conter d'élégants adultères et de dénombrer d'aristocratiques mobiliers, M. Paul Bourget se prit un jour à écrire des romans à thèse ; démarche naturelle et fort légitime, assurait-il, d'un esprit fidèle au « point de vue expérimental et scientifique » et qui passait « de la pathologie à la thérapeutique ». Pourquoi les intentions les plus louables sont-elles souvent si mal récompensées ? C'est une grande question, toujours ouverte, de savoir si l'œuvre d'art peut être démonstrative ; l'expérience de Paul Bourget prouve une fois de plus l'extrême difficulté de marier à la fiction les déductions systématiques d'une philosophie sociale. Fût-ce indigence d'imagination, défaut d'observation ? fut-on choqué davantage de l'intransigeance rétrograde de l'enseignement proposé ou de l'invraisemblance d'aventures commandées par les besoins de la cause ? L'intrigue desservit-elle la théorie autant que la théorie égarait et corrompait l'intrigue ? Ni les thèses de Paul Bourget ne parurent convaincantes, ni ses romans ne semblèrent émouvants... Mais l'*Étape*, *Un Divorce* ne sont point seulement des livres mornes, ce sont des livres faux et, en dépit des affirmations de l'auteur, suprêmement antiscientifiques, tels des procès-verbaux d'expériences feintes

et où l'on devinerait les machinations d'un dogmatisme aprioriste; littérairement médiocres, ils demeurent au regard du spectateur désintéressé sans portée, inexistants; ce n'est certes point railler que de l'affirmer, l'immoralisme des premières études psychologiques de Paul Bourget nous fit connaître plus de vérités bienfaisantes que n'en découvrira jamais la méthode d'édification grossièrement idéaliste de sa seconde manière.

Paul Bourget, cependant, tient à ses vues théoriques; assuré désormais que ses idées ne retireront de commentaires romanesques aucun surcroît d'autorité, voici qu'il les expose en quelques « notes sociales ». Hâtons-nous de l'en féliciter, dans l'espoir que s'étant délesté l'esprit en des formules définitives, il n'encombrera plus ses œuvres d'imagination de systèmes où ils n'ont que faire. Hâtons-nous de l'en féliciter; cette façon de discussion est plus loyale. Félicitons le d'être clair; il l'est jusque dans ses imprécisions, ce qui est le comble de la loyauté; en vérité, nous ne saurions rien ignorer de sa doctrine, ni éviter d'en reconnaître les sources et d'en mesurer les limites si seulement nous parcourons ces « notes » qu'il intitule :

De la vraie méthode scientifique. — Le réalisme de Bonald — La politique de Balzac — Les deux Taine — Le péril primaire — L'ascension sociale : 1. Nécessité des classes; 2. Le mirage démocratique — Décentralisation — La dialectique de M. Maurice Barrès — Une visite à la maison de Goethe.

*
* *

Qu'il nous est donc indifférent que Paul Bourget exprime avec une précision assez heureuse des idées justes et d'ailleurs banales sur la science, l'efficacité de sa méthode et la portée de ses découvertes, si tout aussitôt nous nous apercevons qu'il s'empresse d'enfreindre ses propres préceptes. Certes l'emploi injustifié de méthodes pseudo-scientifiques a produit d'étranges erreurs en art, en littérature, en morale, en politique...; certes notre foi en la science ne saurait être ébranlée parce que Taine commit des erreurs de critique, parce que Renan compromit l'exégèse en de subtils romans, ou qu'il plût à Sully Prudhomme d'invoquer une phonétique douteuse, à Zola de se revendiquer des sciences naturelles, parce que Spencer, Karl Marx — et combien d'autres — formulèrent des hypothèses invérifiables ou déjà condamnées; défaillances de méthode, qui ne prouvent rien sinon que les meilleurs esprits s'en rendent coupables; certes ceux qui s'en sont autorisés pour proclamer la faillite de la science n'ont rien dit. Et il est bien possible que le prestige de la biologie ait fâcheusement dominé trop d'intelligences, mais nous ne doutons plus que les transpositions de méthode ne soient au plus haut degré périlleuses.

Nous sommes d'accord pour proclamer la souveraineté « de la science définie comme elle doit l'être : la soumission de l'intelligence au fait, et de la méthode scientifique pratiquée comme elle doit l'être, modestement, rigoureusement, sans postulat anticipé, sans hypothèse métaphysique. »

Ne suit-il point de là que notre sociologie, docile aux réalités, devra partir de ce fait, essentiel, primordial : la société, non point la société d'hier ou d'avant-hier, mais celle où nous vivons, non point une société chimérique, celle dont nos ignorances et nos erreurs défigurent l'image, mais celle que nous définirons en nous aidant des enquêtes que multiplie notre temps? Telles sont les injonctions de la méthode scientifique. Paul Bourget n'en a cure; la science est une idole qu'il consent à encenser, mais non point à servir : que lui parlez-vous de nécessités présentes, de complexes problèmes, des hésitations, des tâtonnements angoissés de nos contemporains les mieux informés? Il n'en a cure, vous dis-je; il proclame que « la France agonise »; il s'érige en « médecin consultant dont le premier devoir est de donner un diagnostic rigoureux ». Son diagnostic est rapide, péremptoire, d'une intransigeance si ambitieuse que peut-être bien l'affirmation en paraîtra-t-elle dénuée de sens aux esprits positifs. Les éléments de sa conviction qu'il eût mieux fait de constituer lui-même, il les emprunte à des œuvres mortes, et je conviens qu'il est aisé d'extraire de systèmes périmés un ensemble spéciaux d'arguments et de théories, mais j'affirme que ce jeu qui eût retenu un philosophe éclectique est, de nos jours, singulièrement démodé, et certes inopportun.

*
* *

De Bonald est son prophète; pourquoi de Bonald? ce sont les principes mêmes de l'école théocratique que l'on prétend rajeunir; de Bonald les a formulés en des œuvres d'une incontestable vigueur, mais embroussaillées de scolastique, encombrées du plus redoutable galimatias théologique. Paul Bourget prétend-il que les prophètes ne sont point faits pour être lus par les fidèles? — S'il ne se recommande jamais de Saint-Martin, serait-ce qu'il craint de nous faire souvenir avec trop de précision des origines de l'école et du fondement mystique où elle prit ses assises? Il cite rarement de Maistre, si séduisant par ses paradoxes, mais dont l'humour parfois exagère, et dont la plaisanterie macabre épouvante. Il ne nomme pas le bon Ballanche, si limpide, et qui n'effraie personne, sauf peut-être Paul Bourget, car l'auteur de l'*Essai de palingénésie sociale*

admettait, n'est il pas vrai, qu'il faut que le pouvoir « sorte du peuple même ». Sont-ce des oublis, ou faut-il soupçonner Bourget de lectures insuffisantes ou distraites?

Paul Bourget reprend et continue de Bonald! De quel rude démenti le maître eût-il repoussé ce fâcheux disciple! Car enfin, aucun système n'est plus logiquement combiné, plus solidement construit que celui de de Bonald. De Bonald est un idéologue aussi bien que ces théoriciens révolutionnaires dont il dénonce la méthode rationnelle : « Il est, dit M. Faguet, un raisonnement qui se poursuit. Il est constitué d'un sorite..... Je n'ai pas d'exemple plus frappant de pure raison raisonnante. » Éliminez de sa philosophie le postulat religieux, sa géométrie sociale et politique s'effondre. De quel mépris eût-il accablé ce pseudo-catholique qui répudie tout « postulat anticipé », toute « hypothèse métaphysique »! De quelle colère eût-il accueilli le démembrement de sa doctrine! Colère justifiée; cette théorie célèbre de la famille, cellule sociale, dont Paul Bourget nous a rabattu les oreilles, et qui isolée nous apparait si ridiculement patriarcale, ne fait point mauvaise figure dans le cadre que de Bonald lui donna; elle est une pièce essentielle d'un système..... ou elle n'est rien.

Paul Bourget cependant ne se lasse pas de la reprendre, et l'on me dispensera d'en rappeler après lui les conséquences, interdiction du divorce, nécessité d'un ralentissement de « l'ascension sociale » (l'*Étape*), liberté intégrale de tester, conféré au père de famille, reconstitution de majorats..... toutes conséquences que l'on est fort embarrassé de défendre si l'on fait abandon du point de départ catholique de de Bonald. Mais Paul Bourget ne s'embarrasse de rien; de Bonald logicien, constructeur intempérant d'idéologies aventureuses, allons donc! Paul Bourget le tient pour un *réaliste*. Refuserez-vous d'en croire de Bonald lui-même, qui, avec une belle inconscience se scandalisa de la « métaphysique » révolutionnaire, et crut sincèrement, n'en doutons pas, lui opposer une doctrine « traditionniste »!

Car de Bonald s'avisa un jour de l'infirmité de la raison humaine; le dialecticien s'insurgea contre les méfaits de la logique..... chez les autres, et c'est alors qu'il se jeta à corps perdu dans la tradition :

« Comment, dit encore M. Faguet, l'intrépide inventeur de système, et d'un système qui n'est, ce me semble, inscrit dans aucun livre saint, en est-il arrivé à cette pure soumission à la vérité traditionnelle, et à cette abdication de la pensée personnelle devant la tradition? Comment surtout, s'étant attaché à cette seconde conception, n'a-t-il pas simplement abandonné la première, comme suspecte, au moins, d'une certaine tendance à la liberté de penser? Je ne sais. Ce qui est certain, c'est qu'il les a obstinément maintenus toutes deux. »

Bienheureuse contradiction, dont de Bonald retira quelques avantages au cours de ses luttes ardentes, et dont Paul Bourget, moins innocemment, ne manque point de tirer un assez appréciable parti : de Bonald théoricien social enseigne que..... Croyez-en de Bonald, fort incapable de raisonner *in abstracto*..... Et c'est ainsi qu'on nous présente comme conforme « à la nature des choses » (Bonald) le système d'un auteur dont on a pu dire que l'histoire et l'histoire naturelle étaient ses « ennemies personnelles ».

Voyez-vous bien tout ce que nous gagnons par là? et que de Bonald devient « un des maitres de la politique *scientifique* », et que la politique scientifique et la politique traditionnelle, « ces deux politiques n'en font qu'une »? Nous voici fort à l'aise pour réclamer la soumission aux faits, et promulguer l'assimilation des lois immuables du monde physique aux lois immuables du monde social et conclure qu' « il n'existe pour la société qu'une seule constitution politique » (Bonald), la « constitution essentielle » (le Play) que nous ne créons pas, que nous reconnaissons, qui a été pratiquée avant d'être formulée,... et c'est ainsi que l'on prouve la « nécessité » du gouvernement monarchique et que l'on condamne « l'optimisme de millénaires », des « Jacobins » obstinés à « recommencer la société.... »

*
* *

Une si éclatante évidence ne satisferait pourtant point Paul Bourget, s'il ne rencontrait en d'autres œuvres un écho des arguments passionnés de de Bonald. Avec de Bonald il est traditionniste; avec Auguste Comte il est traditionniste positiviste; nous ne nous en étonnerons pas un instant si nous nous rémémorons tout ce qu'il entra des doctrines théocratiques dans le positivisme; Auguste Comte lui-même n'expliquait-il point le positivisme par la conciliation de deux influences contraires, « l'une révolutionnaire, l'autre rétrograde, dues à Condorcet et à de Maistre »?

A Le Play, Paul Bourget empruntera les considérations sur « la coutume et les mœurs », sources de la constitution idéale, et quelques expressions pour flétrir la criminelle devise « liberté, égalité, fraternité » ou les principes de 1789 et la démocratie.

Mais comment n'échaufferait-il point son zèle contre-révolutionnaire de préférence à la lecture des œuvres de Taine? Taine fut son père spirituel, et s'il est avéré que la critique littéraire de Taine ne fut point infaillible, sa critique historique, Paul Bourget s'en porte garant, ne s'égara jamais. Les *Origines de*

la France contemporaine sont une œuvre scientifique : la précieuse science! l'éloquent procureur! et que son réquisitoire met d'aise au cœur de Paul Bourget! il est inépuisable; tout ce qui fut jamais écrit ou dit contre le droit naturel, et la déclaration des droits de l'homme et les principes démocratiques s'y trouve répété, amplifié avec une impitoyable exaltation. Et Taine reprend avec bonheur l'apologie de la coutume « forme aveugle de la raison »; il n'est point de constatation à laquelle Paul Bourget revienne plus volontiers et l'on sent bien à son insistance que nous touchons à une imprécision précieuse aux traditionnistes positivistes: il n'est vraiment que les gens mal intentionnés pour parler encore de l'antinomie de la Science et de la Tradition : Paul Bourget concède qu'« il y a des domaines où la Tradition a pu être contraire à la Science; ainsi pour ce qui regarde l'interprétation des phénomènes physiques et chimiques, mais il y a d'autres domaines où cette Tradition n'a été que la mise en œuvre instinctive et spontanée des lois de la nature, et dans ces cas la Science n'ayant pas d'autre but que la découverte de ces lois, il est évident que la prétendue antinomie n'existe pas. » — Qui ne voit l'équivoque, et que le traditioniste refuse de définir le préjugé, et que d'ailleurs la tradition est rarement la mise en œuvre de lois infiniment obscures, mais bien plutôt résulte d'interprétations de ces lois, variables, perfectibles et au total justiciables de la science? Mais Paul Bourget ne consent point que la Science s'enorgueillisse de *découvertes* qui ne sont jamais des *créations;* le savant obéissant aux lois naturelles demeure, quoi qu'il en ait, traditionniste; il n'est que de s'entendre.....

* * *

De Bonald, Auguste Comte, Le Play, Taine, quand donc rencontrerons-nous Paul Bourget?

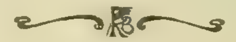
Le caractère le plus frappant des idées sociales de Paul Bourget c'est leur impersonnalité; il emprunte hâtivement à ses maîtres; à ses emprunts il n'ajoute rien, je dis rien. Se peut-il qu'un romancier ait fourni déjà une si longue carrière, et que son expérience de la vie ne lui suggère ni une idée, ni un vœu, ni même, semble-t-il, le souvenir d'une pitié ou d'une émotion? Se peut-il qu'une intelligence active s'isole de notre temps au point d'en paraître ignorer l'immense labeur, les découvertes, les inquiétudes qui, certes, ne s'agitent plus autour des principes de 1789, et se complaise à une œuvre d'un archaïsme oiseux : œuvre purement négative, caduque dès son apparition, car nous n'y saurions rencontrer le secours d'une critique de la réalité présente. Dialecticien timide, catholique honteux, et dont l'apologétique ne va qu'à invoquer des convenances politiques et sociales, l'auteur ne nous présente pas même un système cohérent.

Qu'irions-nous donc chercher en ce mélange d'indigestes souvenirs et de moroses récriminations? Rien — ou peut-être une preuve nouvelle — et bien superflue — de l'irrémédiable décadence dans la France contemporaine d'un certain esprit soi-disant conservateur.



M. Paul Bourget joint à ces *Notes sociales* quelques esquisses littéraires où il reprend ses avantages. M. Ch. de Pomairols l'intéresse beaucoup plus qu'il ne nous intéresse vous et moi, et peut-être retient exagérément l'effort d'analyse du critique : Victor-Hugo romancier, Georges Sand et Alfred de Musset, Sainte-Beuve poète, Balzac nouvelliste, Henri Heine, Barbey d'Aurevilly, Guy de Maupassant ne sont indifférents à personne.

JEAN NOINTEL.



LA MORALE ET LA SOCIÉTÉ

II. — LA QUESTION MORALE EST-ELLE UNE QUESTION SOCIALE? (1)

Pour ceux qui professent que la question morale est une question sociale, — pour les collectivistes comme pour Diderot et Condorcet, pour les anarchistes comme pour Proudhon, — le moral ne vaut jamais que ce que le social vaut. Avec les socialistes, ils estiment que la moralité individuelle dépend des institutions ou, avec les anarchistes, de leur abolition, autrement dit d'un retour à l'état de nature, ce qui est encore une manière de la faire dériver du milieu. D'où l'assurance qu'ils nourrissent, les uns et les autres, de voir l'entente entre les hommes sortir soit des réformes sociales, soit de révolutions. « Si dans aucun pays il n'y a eu jusqu'ici de bonnes mœurs, écrit Condorcet en 1799, c'est que nulle part il n'y a eu encore de bonnes lois. Pour détruire les mauvaises mœurs il faut en ôter la cause. Et quelle est-elle? il n'y en a qu'une : les mauvaises lois. » On ne peut mieux dire que la question morale n'est qu'une question, non pas même sociale, mais de politique ou de législation. De bonnes lois, à en croire les

(1) Voir *La Question sociale est elle une question morale* dans la *Revue Bleue* du 1er septembre 1906.

« philosophes » suffiraient en modifiant ses conditions d'existence, à transformer l'homme jusqu'au plus intime de lui-même, à en faire un être bon. « Créez un monde nouveau et une bonne humanité naîtra », telle pourrait être leur devise. Avec Rousseau, ils sont convaincus que ce qui perd les hommes, c'est l'inégalité, l'inégalité des conditions sociales, dont ils croient, après Helvétius, que toutes les autres découlent.

* * *

Nonobstant la part de vérité que renferment ces vues, — s'il est impossible que les lois et les institutions ne réagissent pas sur la moralité des citoyens, — il s'en faut de beaucoup que cette théorie soit vraie.

D'abord, pour justes qu'elles soient, les lois ne suffisent pas à induire les hommes en moralité Elles ne gouvernent que l'extérieur. Et encore, combien peu! Destinées à tous indistinctement, confectionnées pour la moyenne, leurs mailles sont tellement larges et doivent tellement le rester, sous peine de verser dans l'odieux, dans l'inquisition et le contrôle de la vie privée, que la plupart des actions leur échappent. Elles ne peuvent constituer une garantie de bonté, un brevet de vertu. Elles le sont si peu qu'elles en réclament, au contraire, le concours. Le voudraient-elles devenir, d'ailleurs, qu'elles n'y parviendraient pas. Comment est-il possible, en effet, de rendre, par voie législative, tous les hommes tempérants, chastes, laborieux, justes, aimants, dévoués au bien commun? Il est trop clair que toutes ces qualités se trouvent pour jamais, et fort heureusement, hors de leur prise.

Il n'en va pas différemment des réformes sociales, économiques ou autres, atteignant le statut matériel des citoyens, quand bien même elle leur dispenserait l'égalité de fait, de bien-être, de loisirs et de commodités. On ne conçoit pas comment un simple changement dans la société actuelle pourrait amener quelque chose d'aussi parfait que la moralité universelle. Par quel miracle cela changerait-il la nature de l'homme? Il est par trop simpliste de s'imaginer qu'il suffit de transformer les institutions pour transformer du même coup la nature humaine, pour redresser sa volonté chancelante. Cela relève du mysticisme, nous fait remarquer M. Fouillée, de croire que l'abolition de la propriété individuelle rendra tout le monde parfait, l'égoïste dévoué, le paresseux travailleur. L'homme, où qu'il soit, si heureux qu'on le puisse rendre, possédera toujours de mauvais instincts; comme il y aura toujours des infirmes de corps, il y aura toujours des infirmes de l'esprit. Jusque dans l'Éden socialiste de Cabet, de Fourier ou d'autres; jusque dans le Paradis communiste de Kropotkine, Bakounine et consorts, vivraient des êtres antisociaux, enclins au vol, à la violence et à l'assassinat, je ne dis pas paresseux, avares ou ivrognes, ce qui ne manquerait pas d'être de monnaie courante, ainsi que MM. Maurice Donnay et Lucien Descaves eurent raison de le montrer dans *la Clairière*.

Comme le souligne M. Ziegler, le progrès social, non plus que le matériel, n'entraîne pas nécessairement le progrès moral. C'est même souvent le contraire qui arrive. « Le perfectionnement de l'objet, écrit-il, n'a fait au dernier siècle que mettre en évidence l'imperfection du sujet ». Aussi bien, n'est-ce pas l'une des raisons pour lesquelles Tolstoï ne cesse de flétrir la civilisation? Il la juge corruptrice. De fait, le bien-être est, bien souvent, une fâcheuse école, un obstacle tellement fréquent à la moralité qu'à en croire l'*Evangile*, « il sera plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume des cieux ». N'est-il pas une sollicitation à la paresse et, par elle, à tous les vices? Cela se voit bien si le monde appartient, non pas certes à la misère, mais à la pauvreté. Il suffit pour s'en convaincre de consulter la vie des grands hommes. Combien y en a-t-il qui sortent, non pas de la richesse, mais de l'aisance? Le bonheur est souvent un mauvais conseiller. Cela est vrai des nations comme des individus : les pays trop prospères sont bien près de la décadence, qu'il s'agisse de la Rome impériale, ainsi que M. Ferrero l'a montré après Montesquieu ou encore de l'Espagne du XVIe siècle dont la richesse fit l'incurie. Si mélancolique qu'en soit le constat, il n'est que trop certain que l'homme a parfois besoin de l'aiguillon de la douleur pour réveiller ses énergies et faire éclater ses vertus. Ainsi que Corneille s'en avisa, on n'est guère un héros que dans l'adversité. Il est loisible de le vérifier tous les jours. La journée de huit heures, — sans parler de celle d'une heure vingt, que prévoit M. Jules Guesde, — serait-elle, comme il en a l'assurance, ouvrière de moralité? N'est-il pas à craindre, bien plutôt, que les loisirs qu'elle ménagerait ne soient pas tous consacrés à des occupations nobles ou délicates? Loin que le bienfait de la réduction des heures de travail, — car c'en est un, et un grand, — soit capable d'engendrer la moralité, il n'acquerrait son plein sens qu'avec son concours, s'il est incontestable que les hommes ont besoin d'une certaine distinction morale, en même temps que d'éducation esthétique, pour apprécier les vrais plaisirs. Faute de préparation, l'idylle rêvée risquerait fort de dégénérer en abominations.

D'ailleurs, tous les hommes jouissant d'un égal bien-être, est-ce qu'ils seraient seulement, tous éga-

lement heureux? Cela même n'est pas croyable. Si les commodités de la vie contribuent au bonheur, elles ont une vertu plutôt négative, en ce sens qu'elles le favorisent moins par leur présence qu'elles ne l'entravent par leur privation. A coup sûr, elles ne le déterminent pas fatalement. Il entre dans sa composition des ingrédients autres que matériels. Epicuriens et Stoïciens, Pessimistes et Optimistes sont d'accord sur ce point. Les chagrins, les soucis peuvent venir troubler les vies les plus fortunées. Aussi bien, il est impossible d'en juger du dehors. Tel nous semble savourer une parfaite félicité qui est en proie aux pires amertumes : le financier de la fable ou encore le prince de la légende qui dépérissait d'ennui parmi les fastes de la cour en sont la preuve. Le bonheur ne se commande pas ; à plus forte raison, la moralité. Comme et plus que lui, elle ne découle pas infailliblement de la sécurité matérielle, qu'elle soit individuelle ou sociale. A l'image de celui-ci, elle est dans l'homme et ne dépend que de lui-même. De fait, il y eut des héros aux pires moments de l'histoire — on pourrait dire qu'il y en eu surtout à ces moments-là — et des gredins aux époques les plus florissantes. De grands courages ont vu le jour dans la servitude et des cœurs pusillanimes dans l'opulence. Epictète et Néron en illustrent le contraste.

*
* *

Que la question morale ne soit pas qu'une question sociale, la cause en est somme toute, dans ce que le moral est quelque chose d'à part, quelque chose de tellement distinct du fait qu'il le domine. Fort éloigné d'en procéder, l'idéal moral juge le social. Il l'estime à son critère et lui impose des bornes. Tout en faisant profession de respect et de soumission aux lois, au point de ne pas échapper à l'arrêt qui le frappait, Socrate enseignait qu'il y a des lois non-écrites au-dessus des lois écrites. Celles qu'Antigone invoquait ne sont-elles pas les mêmes qui orientent nos yeux vers plus de justice et de fraternité qu'il n'y en a dans le monde ? Quant à la moralité, si elle prescrit de se conformer aux lois elle enjoint parfois d'y désobéir, comme leur étant supérieure Juvénal n'assure-t-il pas qu'on est quelquefois dans la nécessité de perdre la vie pour garder les raisons de vivre ?

Sans doute, il semble qu'au début, la morale ne soit, selon l'avis de Spencer, qu'un prolongement des sociétés, le social devenu obligation intérieure, scrupule de conscience et la moralité une sorte de conformisme collectif. Il semble, quand on remonte aux origines, qu'il faille donner raison aux socialistes qui affirment, avec les partisans du matérialisme historique et avec M. Durkheim, que la vie intérieure de l'individu se règle et s'organise d'après un ordre tout extérieur imposé du dehors par la société, ordre de la mère ou du chef qui est obéi, d'abord, par crainte, et, ensuite, par vénération.

Toutefois, en dépit de son ingéniosité, cette explication, qui ne va rien moins qu'à supprimer l'éthique pour résoudre la question morale en question sociale, n'est pas admissible. Premièrement, elle oublie que l'ordre primitif peut être promulgué dans une pensée morale ou mélangée de moralité, comme dans la théocratie hébraïque ou comme il arrive tous les jours des parents à l'égard de leurs enfants. Mais, surtout, elle omet de remarquer qu'il se présente toujours un moment dans la vie d'un homme moderne ou d'un peuple, où cet ordre ne coïncide plus avec la morale, dans la conscience même de celui qui le reçoit. Elle paraît ignorer qu'il n'est pas d'enfant, ni de peuple, chez qui elle ne finisse par se dégager des lois et coutumes. La chose, cependant, est incontestable. La preuve en est que la notion d'un devoir intérieur, d'un « impératif catégorique », comme disait Kant, ou d'un idéal à réaliser s'imposant à la conscience, existe à peu près partout et chez tous, au point même, — pour imparfait, confus et incertain qu'il soit, —de citer à sa barre les ordres du pouvoir. Une fois constituée, n'est-ce pas la morale qui leur reconnaît ou leur dénie l'autorité. Les tyrans de tout acabit en ont une telle intuition que pour n'être ni gênés, ni entravés dans leurs volontés, ils n'ont, d'ordinaire, rien de plus à cœur que de démoraliser leurs sujets, de circonscrire leurs désirs au *panem et circenses* des empereurs romains. Rien n'y fait. C'est, au contraire à ces moments-là, quand on prétend l'obscurcir, que la morale se met à briller d'un plus vif éclat dans des consciences d'élite, ainsi qu'on le put voir à Rome chez les stoïciens, ou encore à Paris, sous la Terreur. Il n'y a pas de meilleure preuve de sa souveraineté et de son indépendance.

*
* *

Il n'y en a pas de meilleure, non plus, que la question morale n'est pas une question sociale. Cette indépendance et, qui plus est, cette souveraineté de la morale sur les sociétés sont, en effet les raisons ultimes pourquoi la question morale n'en est pas qu'une de politique ou de législation.

PAUL GAULTIER.

Paris. — Typ A. DAVY (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*), 52, rue Madame — *Le Propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 11 — 5e SÉRIE — TOME VI — 15 SEPTEMBRE 1906

LA RÉFORME ROOSEVELT

Le *Temps* du 26 août publie une bien intéressante information sous ce titre : *La réforme orthographique aux États-Unis*. En voici l'essentiel : M. Roosevelt a ordonné que, dans tous les documents présidentiels, l'orthographe anglaise serait simplifiée. La règle de la simplification sera formulée par une commission spéciale, dont M. Roosevelt ratifie les décisions déjà prises et accepte d'avance les décisions ultérieures.

Le principe de cette simplification sera le phonétisme. C'est naturel; le phonétisme s'impose logiquement toutes les fois que l'écriture elle-même est d'essence phonétique, comme c'est le cas pour toute notation d'une langue particulière.

Qu'on le sache bien, au phonétisme n'échappent et ne peuvent échapper que les langues internationales; en Extrême-Orient, l'écriture idéographique du monde chinois; dans les pays de civilisation européenne, nos chiffres et autres idéogrammes techniques (comme le signe de la multiplication, celui de la nouvelle Lune, celui de l'atome de sodium, celui du dollar). L'anglais ne s'écrivant point en notation internationale, il était certain *a priori* que la Commission américaine serait phonétisante. De même notre Commission française du ministère de l'Instruction publique; elle a été et elle est phonétisante, parce que nos pères, en adoptant un alphabet phonétique pour leur langue propre, et non une idéographie à l'usage de toutes les nations, ont par là-même voué notre orthographe à une évolution de sens défini. Phonétiques ont été chez nous toutes les réformes orthographiques faites par l'Académie française, la grande réforme de 1740 aussi bien que la petite réforme de 1878. Phonétiques ont été jadis la réforme orthographique de l'espagnol, et récemment celle de l'allemand. Quand M. Roosevelt prescrit de remplacer, en anglais, *phantom* par *fantom*, il se rencontre avec un précédent français, mais ce n'est pas par hasard qu'il y a rencontre.

Peut-être cela me justifie-t-il de toucher, en France, au côté technique d'une réforme étrangère. La réforme Roosevelt ne vise que l'anglais; mais, par ce qu'on peut en appeler la philosophie, elle intéresse toutes les langues qui s'écrivent avec un alphabet. Et elle doit faire réfléchir particulièrement quiconque a pour idiome le français, parce que le français et l'anglais sont les deux langues qui se prêtent le mieux à un rapprochement, soit au point de vue de leur importance planétaire (on me permettra de préférer cette expression précise au vague néologisme « mondiale »), soit au point de vue des vices orthographiques qui, artificiellement, atténuent cette importance et peuvent en venir à en compromettre quelque chose.

M. Roosevelt, nous dit l'informateur du *Temps*, est un *admirateur enthousiaste de la langue anglo-saxonne*. Son enthousiame, comme on pouvait l'attendre d'un tel homme, est un sentiment viril, qui mène au désir du mieux et à l'action, au lieu d'endormir dans l'apathie et dans le conservatisme. Son culte pour la langue maternelle ne ressemble pas à ces piétés filiales pour momies, dont les nations d'aujourd'hui laissent le douteux honneur à une nation éteinte. La vraie piété filiale, n'est-ce pas celle qui travaille, comme y ont travaillé les ancêtres et en pensant avec reconnaissance aux ancêtres, à

rendre les descendants meilleurs qu'eux ? C'est par la préparation de l'avenir que M. Roosevelt sait honorer le passé de sa langue. Son phonétisme est un patriotisme linguistique prévoyant; il vise un but lointain, qui est que *la langue de la race dominante* soit reconnue comme *la langue dominante du globe*.

Race dominante, langue dominante, voilà certes des expressions pénibles pour tout autre qu'un Américain ou un Anglais. Nous pouvons souhaiter ardemment, espérer peut-être, qu'elles seront démenties par l'avenir ; c'est ainsi que le temps a rassuré et consolé ceux qui souffraient d'entendre nommer *la grande nation*. Mais M. Roosevelt est dans son droit, quand il fait de son mieux pour que la race dominante et la langue dominante soient sa langue et sa race. Pour nous, il serait sot de récriminer dans l'inaction, plus sot encore de fermer nos yeux pour ne pas voir agir. Remercions M. Roosevelt de nous avertir en toute franchise; et, si nous aussi nous sommes capables d'orgueil et d'amour à l'égard d'une langue qui était digne d'être *dominante*, qui l'a été et qui en garde quelque chose, profitons du loyal avertissement et du suggestif exemple. Car, à nous aussi, il nous est loisible de réfléchir sur l'avenir, loisible d'agir comme la réflexion le commandera.

M. Roosevelt n'est ni un curieux de petites choses, ni un phonéticien ou un philologue de métier. Sa profession est celle de chef d'État, et c'est en spécialiste de la haute politique qu'il précise une de ses espérances de *domination* par l'orthographe: « Ainsi simplifiée, la langue triomphera bientôt du français *comme langue diplomatique* ». Si donc le pacificateur de l'Asie se mêle de modifier phonétiquement l'aspect d'un grand idiome classique, ce n'est ni par souci des élégantes notations de « phonèmes », ni par goût des symétries étymologiques que la simplification mettra en lumière, ni par tendresse de cœur pour les charmants archaïsmes qui vont renaître. A quoi donc s'adresse l'*enthousiasme* qui l'anime ? A une victoire sur un idiome rival, au règne futur de l'anglais; à tout le moins, à ce que j'appelais tout à l'heure l'importance planétaire de cette langue. Son idée directrice est une des plus larges et des plus élevées que puisse concevoir un homme d'État supérieur des temps modernes. Précisément à propos d'orthographe, il m'est arrivé de parler des *grandes choses qui se cachent derrière les petites* (1). L'expression a pu paraître énigmatique à quelques personnes; j'étais loin de me douter qu'elle leur serait rendue claire sitôt, et d'une façon si éclatante, par le président des États-Unis d'Amérique.

Qu'on se rappelle que notre orthographe à nous est la plus compliquée, la plus confuse, la plus absurde, et en même temps la moins historique, des orthographes continentales. Par notre routine antiphonétique, qui n'a pas même l'excuse d'être une tradition vieille, nous servons bénévolement une prime à tous les concurrents qui nous entourent, Allemands, Italiens, Hollandais, Espagnols d'Europe et d'Amérique. Prime formidable, car, selon le mot de Gaston Paris, l'écriture est la plus générale de nos industries; prime dont le montant s'accroît sans cesse, soit parce que nos voisins perfectionnent seuls leur façon d'écrire, soit parce que, dans des pays jadis trop arriérés pour nous faire ombrage, les progrès de l'instruction populaire permettent maintenant la lutte contre nous. Seules les deux nations anglo-saxonnes notaient leur langue encore plus mal que nous la nôtre. En vain, en Amérique et en Angleterre, les réformateurs phonétistes se réclamaient de Bacon et de Shakespeare, comme les nôtres invoquent Ronsard, Corneille, Voltaire; ils se heurtaient à des défauts évidemment anglo-saxons (je cite), *l'ignorance et la routine des écrivains et des littérateurs actuels*. Quand la réforme de M. Roosevelt aura porté toutes ses conséquences en Amérique d'abord, en Angleterre ensuite, la France restera le seul pays qui s'entête à se nuire à lui-même, si elle n'a trouvé un Roosevelt pour braver, dans l'intérêt de ses destinées futures, les préventions des incompétents et les quolibets des amuseurs.

Chez nous, la question de la simplification orthographique a eu jusqu'ici une apparence purement scolaire. De nos ministres de l'Instruction publique, qui seuls semblaient avoir leur mot à dire, il en est qui ont essayé de remplir leur devoir envers le pays ; ce sont M. Combes et M. Chaumié, qui, tous deux, ont successivement institué une commission composée de savants spéciaux et d'éducateurs.

M. Briand, pris de court par les circonstances, a dû remettre à un an l'examen des conclusions de la commission par le Conseil supérieur. Nul ne doutera que, le moment venu, un ministre si averti sur l'intérêt national n'agisse en démocrate et en Français pour tout ce que comportent ses attributions spéciales. Mais, depuis l'entrée en scène du président américain, la question s'est peut-être élargie. Alors qu'un chef d'État étranger menace expressément le privilège diplomatique du français, c'est à notre gouvernement tout entier de s'intéresser à l'unique moyen de parer à temps cette menace positive. Il s'agit de faire sur notre orthographe, en faveur de notre langue, ce que M. Roosevelt fait sur l'orthographe anglaise, en faveur de l'anglais. Il s'agit d'assurer à bref délai, avec la modération voulue, mais non avec indécision, un progrès sérieux dans le sens du phonétisme.

Louis Havet, de l'Institut.

(1) J'ai donné quelque id[ée] de ces *grandes choses* dans la *Revue Bleue* du 11 mars 1905.

LETTRES D'ALGÉRIE (1844) (1)

Publiées intégralement pour la première fois, d'après les originaux.

6 mai.

Le temps continue si mauvais, cher frère, et nous avons tant de chameaux à réunir qui marchent mal dans la boue, tant de rivières à traverser que le général toujours indécis, irrésolu, ne sachant ni partir, ni rentrer, ne se décide pas à mettre à la voile. Cependant j'espère que nous démarrerons après-demain. Je voudrais déjà être en route, car à dater du 8 nous resterons quarante jours avant de rentrer ici où je trouverai tes lettres. De plus, nous mangerons nos provisions inutilement et Boghar n'offre aucune ressource pour le ravitaillement. Il fait très froid, c'est toujours ainsi quand il pleut : nous sommes bivouaqués depuis ce matin, seulement, dans une forêt de pins, et nous faisons des feux superbes.

Il me tarde de savoir si Louise a été admise à Saint-Denis et je serai encore longtemps dans cette pénible incertitude. Sera-t-elle plus heureuse que son père ? je suis payé pour ne plus croire même aux certitudes. Je remarque avec effroi combien une déception peut changer le cœur d'un homme. Moi je résiste, mais je comprends parfaitement que des hommes faibles succombent. Nous réparerons tout cela ; mais les conséquences de ce retard sont terribles sous plus d'un rapport. D'abord, je comptais sur l'augmentation de solde pour payer mon cheval et bien des petites choses et j'ai compté sans mon hôte. Enfin, Dieu est grand : il ne me laissera pas longtemps dans le pétrin.

Je n'écris pas à ma petite sœur, parce que je n'ai rien de gai à lui dire, mais tu lui feras lire ma lettre sans doute et tu l'embrasseras tendrement pour moi. Sa santé doit être tout à fait bonne et je me la représente ronde comme une petite pomme d'api. Je voudrais bien dans le cours de mon expédition trouver quelque chose qui pût lui être agréable ; j'ai bien pensé aux plumes d'autruches, mais en trouverais-je d'assez belles ?... Je ne peux pas lui expédier l'autruche tout entière : c'est dommage. Je ne lui promets pas de grosses dattes, car celles que nous trouverons, si nous en trouvons, seront dévorées par nous.

Je vais répondre à mon frère Adolphe, puisque j'ai un moment de liberté ; je te charge d'embrasser ma mère et dire mille choses affectueuses à son mari ; embrasse aussi bien fort mes enfants et mon neveu Jean. Puisque tu ne me parles pas de lui, je suppose qu'il va bien et qu'il est revenu de ses erreurs.

Pour Adolphe, tu es sur les lieux, mieux que personne à même de juger ce qu'il mérite d'indulgence et de sévérité. Je ne puis encore penser à lui, de sang-froid : un grand chagrin n'arrive jamais seul. Il a ouvert cruellement la marche. Dieu veuille que ce soit la fin. J'avais écrit à ma mère pour lui faire part de mes espérances que je considérais follement comme des réalités ; ma pauvre mère aura été bien contrariée.

Rappelle-moi au souvenir de tous nos amis ; tâche de savoir par Lhuillier ou Roussot si M. Durocher est pour quelque chose dans mon affaire. Prie enfin Marchand d'en parler à Mahéraut. J'écris aussi à de La Rue à ce sujet.

Adieu, cher frère, tu auras un bon petit journal bien intéressant, mais ne manque pas de m'écrire bien longuement aussi.

Je t'aime et t'embrasse de cœur. Ton frère, ACHILLE.

Jamais ma santé n'a été meilleure. Je craignais une crise ; je l'ai heureusement échappée.

Au bivouac sous Boghar, 10 mai 1844.

Chère sœur, vous me croyez probablement en marche pour le désert et rêvant notre entrée triomphale par la brèche dans Aïn Maïdi et Laghouat. Il n'en est malheusement rien. Nous sommes retenus ici par un temps horrible, un vent et une pluie continuels. Nous avons plus froid qu'en janvier ; c'est sans exemple dans les annales africaines. Les rivières sont débordées, les terres tellement défoncées qu'il est impossible de songer de s'y engager. Les vivres que nous devions emporter ont été avariés par l'eau du ciel et des rivières : heureusement que l'on s'en est aperçu en faisant ouvrir quelques caisses de biscuits et l'on a trouvé plus de 30.000 rations avariées. Si nous nous étions mis en route avec ce convoi, nous nous serions trouvés au milieu du désert sans ressources possibles et sans rien à donner aux soldats.

On s'occupe depuis deux jours à recomposer le convoi avec des vivres frais pris à Boghar ; l'on attend un convoi nouveau de Médéah et si la pluie veut enfin cesser, nous partirons le 11 ou le 12. Ce retard est fatal parce qu'il va nous jeter dans les grandes chaleurs ; au lieu de rentrer vers le 15 juin nous ne serons plus de retour qu'à la fin de ce mois. Après le froid si insolite que nous supportons, nous devons nous attendre à de grandes chaleurs sans transition, et bien des hommes y succomberont.

En attendant, nous sommes aussi bien que pos-

(1) Voir la *Revue Bleue* n° du 25 août [illegible] et suivants. — Les fragments imprimés en petit texte sont les seuls qui aient été publiés dans l'édition des lettres du maréchal, faite par son frère. Encore l'ont-ils été de façon fort inexacte, tandis que nous les donnons ici conformes à l'original.

La correspondance publiée ici en caractères forts est, bien entendu, absolument inédite.

sible, dans un bivouac qui serait charmant si le ciel était plus beau. Nous sommes établis sur un plateau, entre les montagnes, sur un terrain rocailleux et sablonneux, par conséquent sec, et au milieu d'une forêt de pins qui fournit amplement aux feux énormes que nous sommes obligés de faire jour et nuit pour nous sécher et combattre le froid. Le soir, le coup d'œil de notre camp est magnifique, mais il me tarde de partir et j'aimerais mieux être dans le désert. Là nous aurons le temps de regretter cette eau qui nous inonde et que nous maudissons aujourd'hui. Je vous plains si en France vous avez un temps aussi abominable. Vous ne pourrez guère jouir de Noisy. Je ne vous parle pas de tous mes chagrins, de toutes mes tribulations; ma longue lettre à mon frère vous les aura appris. Je travaille maintenant sur de nouveaux frais à réparer cet échec. Toutes les nominations sont maintenant connues, et il est clair que la promotion de M. Vidal de Lauzun, et son remplacement au 9ᵉ de ligne par M. Buttafuoco ont été accordés aux instances du prince. Voilà pourquoi je n'ai pas été nommé. C'est la seconde fois que la haute protection et l'amitié du duc d'Aumale me valent ce déboire. Est-ce que par hasard je serais destiné à devenir républicain forcené, moi aristocrate dans l'âme?...

Je pense à vous, à votre tranquille intérieur, avec une grande douceur et beaucoup de contentement; je vous sais heureux, bien portants tous deux, avec un avenir riant : c'est là toute la vie.

Ménagez bien votre santé, prenez des forces, humez l'air pur et sain de Noisy et faites un exercice modéré, mais fréquent. Avec ces précautions, nous arriverons au port sans encombre, et vous me donnerez un gentil neveu ou une jolie petite nièce qui vous ressemblera. Je ne sais pas pourquoi j'ai dans l'idée que vous aurez une fille.

A propos de neveu, comment va le Sire Jean? Et mes enfants, en êtes-vous plus satisfaite? Louise est-elle à Saint-Denis? Je n'aurai de réponse à toutes ces questions que dans six semaines. C'est bien long. Embrassez bien toute cette marmaille, et dites-leur que s'ils veulent me prouver leur tendresse, il faut qu'ils travaillent bien et qu'ils vous contentent en tout.

Quand vous irez à la Madeleine, embrassez bien ma mère et mon frère et dites mille amitiés à M. de Forcade. Ne m'oubliez pas dans votre correspondance. J'espère que toute votre famille se porte bien.

Adieu, chère sœur, écrivez-moi une longue lettre pour mon retour. J'aurai besoin de cela pour compenser la fatigue et l'ennui de l'expédition.

Rossez bien votre mari à mon intention et embrassez-le ensuite sur les deux joues; je vous le rendrai avec les intérêts, non les coups, mais les baisers.

A vous de cœur. Votre frère dévoué,

ACHILLE DE SAINT-ARNAUD.

Taguïm, désert d'Angad, 15 mai 1844.

Cher frère, j'ai reçu en route tes lettres des 23 et 28 avril. Tu vois que les courriers vont loin et que la civilisation marche.

Je t'écris sur le lieu même où le duc d'Aumale a pris la Smalah d'Ab-el-Kader, il y aura demain un an. J'examine le terrain, je me fais expliquer la position de la Smalah et celle du Prince, et malgré que ce fait d'armes m'ait coûté un régiment, je persiste à dire que c'est un coup d'une hardiesse, d'une témérité admirables. Avec la prise de Constantine, c'est le fait saillant de la guerre d'Afrique. Il fallait un Prince jeune et ne doutant de rien, s'appuyant sur deux hommes comme Morris et Yusuf, pour avoir le courage de l'accomplir... A mon sens la meilleure raison c'est que la retraite était impossible, il fallait vaincre ou périr... vingt-quatre heures plus tôt ou plus tard il ne revenait pas un seul Français de toute la colonne...

Assez de ces glorieux faits d'armes princiers auxquels on sacrifie tout et dont je suis une des victimes parlantes... Je n'ai plus à en douter aujourd'hui. J'ai reçu une lettre de de La Rue. Le travail était arrêté, j'y figurais avec Latorre, le rapport de l'Est est arrivé et Latorre et moi nous avons été rayés pour faire place à MM. Vidal de Lauzun et Buttafuoco.

Des êtres nuls, ignorés, bons à rien. De La Rue lui-même convient que c'est employer son influence d'une manière bien impolitique... mais personne ne dira donc ces vérités à ces gens plus aveugles encore que ceux qu'ils ont remplacés!... Il leur arrivera malheur et personne ne tirera l'épée pour eux, parce qu'ils la rivent dans le fourreau par leur sottise. Du reste, de La Rue me dit de ne pas perdre patience, d'autant moins que le ministre paraît décidé à me donner un régiment en France. Je ne crois plus à rien, mais j'accepterai tout, bien déterminé à tirer le meilleur parti possible de toutes les positions où le sort me jettera.

En attendant, je continue mon expédition, l'arme au bras et prêt à croiser la baïonnette et à marcher au pas de charge, si l'occasion se présente,

mais, mon pauvre frère, quel chef nul nous avons... Plus je le vois, moins je suis rassuré, cet homme n'a ni idée, ni cœur, ni moral, ni rien. Il est pétri de sophismes, de pusillanimité, de minuties, de petitesses, ombrageux, inquiet, envieux de son pouvoir; il voit partout des fantômes contre lesquels il se cabre et il se renverse sur tout ce qui l'entoure. Je ne suis occupé qu'à me faire une étude pour le ramener à des idées saines, justes et militaires sans le heurter, le blesser. Comme second personnage de

la colonne et si loin de tout point d'appui, j'ai ma responsabilité aussi, mais je ne la lui ferai sentir qu'au dernier moment et en désespoir de cause. En attendant, je m'évertue à substituer mes idées à la place des siennes en lui persuadant que ce sont ses ordres que j'exécute. Quelquefois il reste ébêté à me faire pouffer de rire, mais je tiens bon et j'ai un aplomb qui le démonte, au point qu'il finit par se persuader ou qu'il n'a point de mémoire, ou que les idées lui sont venues sans qu'il s'en soit aperçu. Les autres s'en aperçoivent pour lui. Quel homme, mon Dieu! un puits artésien pour le creux... profondeur incommensurable.

Je vais écrire ce courrier à Marchand pour qu'il parle à M. Durocher et à Mahéraut; fais agir tout ce que tu pourras. J'aurai certainement une position nouvelle en rentrant de l'expédition et qui pourrait aboutir en juillet, à moins que les Princes ne commettent encore quelque haut fait. Justement le bruit court que le duc d'Aumale s'est fait frotter et que, tombé dans une embuscade, il a perdu trois officiers, quinze soldats tués et soixante blessés. Pour cela, il lui faudra au moins un lieutenant-général et on lui nommera cette rosse de Syllègue au détriment de Bedeau, et un complément d'emplâtres en notre lieu et place.

Tu me réjouis l'âme en me parlant de ton bonheur et de la santé de ta petite femme, je l'en aime mieux puisqu'elle t'aime bien, et si elle ne t'aimait pas, ma foi, j'en aurais triste idée... mais cela n'est pas possible... Eugénie est pleine de cœur et de bons sentiments. Tu m'amuses beaucoup avec son oncle et sa tante, j'aurais voulu être à Paris pour les voir.

Je conçois qu'en pensant à moi, tu ne sois pas ardent pour la réception de mai. Si ma mère avait au moins le courage de dire à la Reine ce que me vaut l'amitié de son fils. Ruinez-vous donc pour de semblables ingrats. Je jure sur Dieu qu'à la première occasion ils auront par le nez ma façon de penser toute entière... C'est vraiment incroyable.

Qui faudra-t-il que je remercie de l'admission de Louise à Saint-Denis? Fais-moi le plaisir de faire les lettres, de les signer pour moi et de les faire porter à domicile.

Jusqu'à présent nous n'avons pas vu un Arabe ni une hutte; nous nageons en plein désert. J'ai tué une jeune gazelle d'un coup de pistolet, et j'ai pris une gerboise que je n'élèverai probablement pas. Nous avons mangé des truffes du désert qui sont excellentes, c'est un tubercule ombellifère blanc, d'un goût parfait. Les Arabes ont pour les trouver l'instinct du cochon. Nous quittons Taguïm le 17, le 21 nous serons à Tedgmont, le 22 à Aïn Maïdi... il faut deux journées pour aller d'Aïn Maïdi à Laghouat. Je ne sais pas ce que les événements me réservent par là, mais j'espère pouvoir t'écrire d'Aïn Madi... Il n'a pas fait encore trop chaud, je me porte très bien. Adieu, embrasse toute la Madeleine, ta femme, mes enfants. Rappelle-moi au souvenir de tous nos amis. Écris-moi toujours aussi régulièrement que si j'étais à Alger. Je t'embrasse et t'aime de cœur. Ton frère,

Achille.

J'ai écrit à Marchand en le priant de parler à MM. Durocher et Mahéraut; j'ai écrit aussi à M. le général Garraube. Ne nous endormons pas et travaille aussi de ton côté, si tu peux. Vois de La Rue et prie-le de te prévenir quand il y aura quelque chose à faire, prie M. de Forcade de faire cette démarche.

Nous quittons Taguïm demain 17. La chaleur commence à taper. Adieu encore.

Laghouat, le 28 mai 1844.

Depuis ma lettre de Taguïm, cher frère, j'ai traversé bien des pays, visité avec bien de l'intérêt quelques villes, s'il est permis d'appeler villes ces constructions bizarres et si loin de nos idées qu'on se les imagine à peine quand on les a vues.

Notre expédition a marché aussi bien que possible, malgré l'incapacité et la stupidité du chef qui la commande sans la diriger; il ne nous a manqué que la poésie des coups de fusil, et moi qui en suis assez amateur et qui les désire parce que j'en ai besoin, j'en ai été quelquefois réduit à remercier le ciel de ne pas nous en faire avoir, car avec M. Marey je ne sais en vérité ce qui arriverait, si nous nous trouvions dans une circonstance critique. Il a su tellement s'attirer la désaffection de toute sa colonne qu'on serait presque satisfait de le voir dans le pétrin et que pas un bras ne se lèverait pour l'en tirer... Et, malgré tout, cela marche parce que nous sommes militaires et que l'esprit français est plus fort que tout... Assez sur ce triste individu.

J'ai parcouru le désert dans des circonstances toutes différentes de celles que j'attendais. C'est vraiment un miracle, fort heureux pour nous, si tu veux, mais que nous ne comprenons pas plus que les habitants. Au lieu d'un soleil brûlant, nous avons trouvé un tel froid que les 18, 19, 20 et 21 mai et surtout le 24, nous avons conservé nos bournous à cheval et que le feu au bivouac était plus qu'agréable, mais nécessaire.

Pas un seul jour ne s'est passé sans pluie et sans orage, aussi notre état sanitaire est-il parfait. Après des marches si longues, si fatigantes dans les sables, nous n'avons que 6 hommes à l'ambulance sur 2.500. C'est étonnant. Dieu veuille que nous ne payions pas tout cela au retour.

Nous voici donc en plein désert du Sahara; derrière nous sont les dernières chaînes de l'Atlas qui vont en

s'abaissant. Devant nous, l'immensité du désert sans fin, sans bornes pour nos yeux : de loin en loin quelques palmiers qui élèvent leur tête altière, comme les mâts d'un immense vaisseau sur une mer calme. C'est sublime à voir, mais c'est triste.. L'œil après avoir erré dans toutes les directions sans pouvoir s'arrêter sur rien, à force de fixer, se crée des mirages extraordinaires; mais l'âme se replie tristement sur elle-même. Ce désert incommensurable, c'est l'image de l'éternité et c'est peu gai. Je voudrais pouvoir monter sur un cheval ailé et faire une longue pointe dans ce désert pour revenir le jour même sous cette oasis appelée Laghouat, où nous bivouaquons.

En quittant Taguïm, nous nous sommes dirigés sur Tedgmont où nous étions le cinquième jour de route. Tedgmont est une charmante décoration d'opéra, vue de loin cependant, car la ville, comme toutes les villes arabes, n'offre que ruines, murs en terre mêlée de quelques pierres, sans ouvertures au dehors, d'une grande élévation, et avec des portes grossières très basses. On marche entre deux hautes murailles grises jusqu'à ce qu'on soit arrêté par des monticules de ruines, que l'on franchit pour marcher encore avec les mêmes accidents de terrain. Tedgmont bâtie sur une hauteur, avec sa ceinture de jardins entourés eux-mêmes d'une rivière d'argent coulant sur un sable fin et blanc, offre un coup d'œil ravissant. Sur la verdure foncée des abricotiers, des garoubiers, jette une foule de palmiers et dans le fond les coupures grisâtres de la ville, tout cela sous un ciel d'Afrique, et tâche de te figurer ce paysage, un des plus gracieux que j'aie vu en Afrique.

A Tedgmont, frère, nous devions faire séjour, et nous n'étions plus qu'à six lieues de Aïn Maïdi.

J'apprends que M. Marey, satisfait de quelques vaines formules de soumission faite par Tedjini et escortées de quelques rosses, ne veut pas aller avec sa colonne sous la ville, ni faire acte de possession en y entrant. Il est effrayé et de sa responsabilité et de la force d'Aïn Maïdi; il craint de tout compromettre, il est si loin, enfin il a peur... Je cours chez lui, et le plus respectueusement possible, je lui fais entendre des paroles sévères et lui dis positivement que s'il ne prend pas possession d'Aïn Maïdi, il attache à son nom un brevet de lâche, que ses ennemis ne manqueront pas de lire partout à haute voix. Je lui offre d'aller moi-même à Aïn Maïdi avec ce qu'il voudra me donner de sa colonne, et d'entrer dans la place de gré ou de force. Il me répond que l'affaire est grave et, toujours indécis, irrésolu comme une femme, il a ajouté : « Je réfléchirai, la nuit porte conseil. »

Le lendemain matin, il me fait demander à 6 heures et me dit en *posant* : « J'ai pris une détermination, colonel; vous allez partir avec quelques officiers que vous choisirez dans toutes les armes pour représenter l'armée, je vous donne *12 chasseurs* à cheval et 100 hommes du ghoum et vous entrerez à Aïn-Maïdi. Le Kalife Zenoun vous accompagnera. J'espère que vous serez bien reçu ; soyez prudent, vous visiterez la ville, ferez vos observations, vous ferez lever aussi des plans, et vous me rendrez compte. Je désire que vous soyez rentré avant la nuit. » Voilà le terme moyen de c... imaginé par M. Marey.. Pour moi, ravi de ma mission, je suis parti du camp à 8 heures du matin avec un Etat-Major de dix officiers et la petite escorte de 115 chevaux environ. A 11 heures 1/2 j'étais sous les murs d'Aïn-Maïdi. Je faisais venir les principaux habitants au-devant de moi, et je leur disais dans un petit speech que nous venions en amis, qu'ils s'étaient soumis et que nous leur devions protection; mais que partout les Français étaient maîtres et que rien ne les arrêtait pour entrer où cela leur plaisait d'entrer. Ensuite j'ai fait prendre douze des principaux comme otages, je les ai mis entre les mains de six chasseurs et de quelques cavaliers du ghoum avec ordre de les bien traiter, mais de ne les lâcher qu'après mon retour : et j'entre dans Aïn-Maïdi avec mes dix officiers, six chasseurs et quelques chefs du ghoum. Je me suis promené partout à cheval, pendant le temps nécessaire pour parcourir la ville qui est petite et en ruines ; puis j'ai mis pied à terre et je me suis encore promené à pied. Nous avons été reçus dans la maison d'un chef qui nous a donné des dattes à manger ; nous les avons dévorées, nous mourions de faim. Des dattes ont été portées par les gens de la ville à notre escorte. A midi, j'avais envoyé un courrier au général Marey avec deux lignes : « Je sais que vous êtes inquiet, rassurez-vous, je suis entré en ville sans coup férir, et je m'y promène. Nous avons été bien accueillis. Ce soir à 6 heures je serai au camp ». Et j'y étais. Quant à Tedjini, se renfermant dans sa dignité de Marabout et de Chérif, descendant du Prophète, dignité qui lui défend d'admettre en sa présence un chef chrétien, il était resté fort inquiet dans sa maison. Par le moyen du Kalife Zenoun, je l'ai fait engager à recevoir mon chargé d'affaires arabes, M. le capitaine d'État-Major Durieux, qui le rassurerait sur nos intentions toutes pacifiques et conciliantes. Il y a consenti après bien des hésitations. Tedjini est un homme de 36 à 40 ans, très brun, la peau un peu cuivrée, replet, bien portant, se gardant dans sa maison comme dans une forteresse. Du reste il est enchanté de nous. Ainsi, frère, le premier Français, je suis entré avec bien peu de monde dans cette ville, qui a retenu devant ses murs pendant neuf mois Abd-el-Kader, alors tout-puissant et toute son armée.

En prenant possession de cette ville au nom de la France, en faisant voir des uniformes français, j'ai évité à M. Marey une grande honte, car il eût été plus que honteux de venir à 6 lieues d'Aïn Maïdi sans y entrer ; mais il eût été plus digne aussi de venir camper sous ses murs avec l'armée et d'y entrer tous. Il ne l'a pas osé, et il m'a envoyé avec une poignée d'hommes.

Du reste, Aïn Maïdi est fort pour des Arabes. Il y a une enceinte de murailles élevées d'environ 10 mètres et de 50 centimètres d'épaisseur. Les jardins entourent la ville et ont une petite enceinte insignifiante qui nuirait à la défense et protégerait beaucoup l'attaque, car on se logerait dans les jardins à l'abri du feu de la place. Les habitants sont très bien, propres, bien tenus, un air martial qui plaît. Il peut y avoir dans Aïn Maïdi

un millier d'âmes et 300 fusils. Les maisons sont aussi bâties en pierres et en terre, mais il y a plus de pierres qu'à Laghouat où la terre domine dans une grande proportion. Plus du tiers de la ville est en ruines, l'intérieur des maisons est minable. La seule casbah de Tedjini a un étage. Toutes les maisons ont des terrasses droites. Il y a d'assez jolies femmes. Les ophtalmies sont très communes, mais moins qu'à Laghouat, il est vrai que la population est moindre, Laghouat compte 5.000 habitants et 500 fusils. Comme Tedgmont, comme Laghouat, Aïn Maïdi est une oasis dans le désert; hors l'enceinte des jardins, plus un arbre, plus la moindre végétation; des sables, des terrains rocheux.

Le soir à 6 heures, j'étais au bivouac où j'ai reçu des compliments de M. Marey.

Idiot!..... C'est la vérité.

Le lendemain, nous quittions Tedgmont, et, pour plaire au Kalife Zenoun et servir sa politique, nous faisions une pointe sur *El-Aoueta*, autre Ksour du désert. On appelle Ksour un gros bourg, une petite ville. Beaucoup de palmiers, de jardins traversés par la rivière, un trou de ville, une bicoque, de sales chaumières en terre et en crachat, de vilains habitants.

Encore un trait de faiblesse de notre chef. Nous allions à Aoueta pour intimider les Ouled ya coub, qui habitent Tedjrouna, ville à 7 lieues ouest d'Aoueta. Nous pouvions dans une nuit tomber dessus, les raser et les châtier. J'ai offert à M. Marey d'y aller avec la cavalerie et le ghoun et de faire toute l'affaire dans une nuit. Il a refusé... sous prétexte que Tedjrouna appartient à la province d'Oran et que le général Lamoricière serait peut-être formalisé. Imagine-t-on rien de pareil! Nous étions à 7 lieues de Tedjrouna!... Deux jours après nous étions à Laghouat. Là, toute la population mâle et militaire, environ 5 à 600 Arabes, sont venus au-devant de nous faisant de la fantasia, tirant des coups de fusil, et musique en tête... Il n'y avait pas de crainte à avoir, et cependant nous fatiguions les hommes de service comme si nous avions 10.000 Arabes derrière nous; cela est continuel.

Laghouat est fort grand; en comptant l'enceinte des jardins, il y a environ 1 lieue 1/2 ou 2 lieues de tour. La ville sépare les jardins en deux et est elle-même séparée par un rocher sur le haut duquel est bâti la Casbah. Du haut de cette Casbah la vue est admirable; à l'est et à l'ouest le désert, derrière les contours de la rivière; au nord et au sud les deux parties de la ville avec ses hautes murailles grises sans ouvertures que des portes de 3 pieds de haut, et plus loin les jardins avec des forêts de palmiers si élevés que les autres arbres paraissent au-dessous absolument comme des plans de fraisiers ananas. C'est admirable, il faut avoir vu cela pour s'en faire une idée. Du reste, cette grande ville, une des plus importantes du désert, est pleine de gueux et de misérables qui meurent de faim. Je suis entré dans plusieurs maisons; tout est sale et dégoûtant. Il y a de très jolies femmes à côté d'horribles créatures, la décrépitude chez les femmes y est à l'excès. J'ai vu vingt vieilles auxquelles j'aurais donné plus de cent ans; elles n'en avaient pas cinquante. On fait commerce de burnous, de peaux d'autruches, et de dattes.

Je cherche à avoir quelques belles plumes pour Eugénie. C'est fort difficile. J'aurai cependant pour elle quelque souvenir du désert. J'ai pris un burnous pour moi; ils sont forts et bon marché, mais pas aussi beaux que ceux de l'est.

J'ai aussi acheté des couvertures pour mes chevaux; elles sont fort curieuses, il peut pleuvoir des mois sans que l'eau traverse. J'ai deux œufs d'autruches très beaux; c'est pour toi, s'il résistent au voyage.

Nous sommes arrivés le 25 sous Laghouat et nous le quittons demain 28;

J'en suis enchanté, car nos chevaux manquent de vert et nous, nous sommes abimés par la poussière du sable qui pénètre partout, gâte tout, salit tout. Nous en avons une couche sur la figure et nos yeux en souffrent.

Nous rentrerons à Taguïm par le pays des Ouled Nayl. Nous aurons encore quelques Ksours curieux à visiter et je t'en parlerai; mais le grand intérêt de notre course a cessé. Nous n'allons plus en avant dans le désert, nous faisons une pointe dans l'est. La journée de demain aura encore quelqu'intérêt. En fait d'animaux curieux nous n'avons vu qu'une grosse espèce de lézard, famille d'ichneumon, tenant du caïman en petit, des vipères à cornes, de forts beaux et forts longs serpents, des gangas ou perdrix du désert, les outardes, force milans et [illegible] chassant les lièvres à notre nez. Le lièvre est abondant. Je n'ai pas vu une autruche à mon grand regret. Quelques troupes de gazelles ont fui devant nous. On en a mangé beaucoup dans le camp. Pas une bête féroce. On nous a amené deux méary; je les renie pour être de la bonne race, ce sont tout simplement deux dromadaires bien dressés; le méary n'a pas de bosse et fait plus de soixante lienes par jour.

Le général avale tout ce qu'on lui dit et tout ce qu'on lui *donne* pour le musée de *Dijon*.

Jusqu'ici nous n'avons souffert, ni de la chaleur ni des privations, mais les chaleurs vont arriver comme la foudre, les privations aussi, car les provisions s'épuisent et nous souffrirons un peu pour arriver à Taguïm où nous serons dans dix ou douze jours. Là nous pourrons nous ravitailler un peu, si le général a pris les mesures convenables. Nous aurons encore cinq mauvaises journées pour rentrer à Boghar,

mais je t'écrirai de Taguïm et ensuite de Boghar. Je me porte bien, je dors bien, je mange peu et pour cause, je pense beaucoup à vous et le temps passe. Adieu; je reprendrai ma lettre plus tard. J'espère bien en trouver une de toi à Taguïm en y arrivant ou au moins à Boghar; j'aurai soif de nouvelles.

Tu sauras plus tôt que moi ce qui se sera passé aux colonnes du gouverneur, dans l'est à Constantine et dans l'ouest du côté de Tlemcen. [illegible] on ne parle pas plus d'Abd-el-Kader que s'il n'existait pas, on le dit retiré dans le Maroc.

(*A suivre.*)

L'ILLOGISME DES STATUES MODERNES

A peine avons-nous eu le temps de constater toute la laideur et tout le ridicule du Musset de M. Mercié, qu'on nous promet « l'embellissement » du square minuscule de la cour des Tuileries par quatre monuments allégoriques destinés à glorifier les Beaux-Arts. Ce pauvre square semblait pourtant bien caché par cet immense objet de pierre et de bronze qui commémore Gambetta et dont la hideur minutieusement calculée dépasse l'imagination. Mais nous avons des fonctionnaires vigilants qui veulent absolument nous régaler. Pensant que le Louvre, par son architecture et son contenu, ne glorifie pas suffisamment les arts, ils ont combiné ce noble projet. Lorsqu'on veut fourrer des pièces montées quelque part, on trouve toujours de l'argent chez les contribuables et de la pâtisserie chez les sculpteurs médaillés, mais parfois la place fait défaut : c'est pourquoi l'on a découvert ce brave petit square, et après ce sera le tour d'un autre.

Tout le monde s'accorde à reconnaître que ces coûteuses plaisanteries devraient finir. Paris est plein de statues. Ce ne sont que des magots. La statuomanie inquiète et rebute jusqu'au grand public. Cependant les commandes continuent, et l'encombrement augmente, et on ne prend aucune décision. C'est qu'on ne veut pas aller au fond de la question. On ergote sur le mérite des monuments, on n'a pas le courage de dire que c'est leur principe même qui est néfaste.

Depuis quelques années surtout, on a installé à Paris des œuvres tellement pitoyables, si vraiment grotesques, que les bonnes gens s'en sont étonnées. Les journaux ont fait l'éloge de ces merveilles ; les surintendants ont discouru devant elles, décoré leurs auteurs. Cependant c'étaient des choses horribles et indécentes. Il faudrait en citer deux cents. Rappelons seulement le Victor Hugo de la place du même nom, et cet ineffable monument aux aérostiers qu'on voit au bout de l'avenue des Ternes, avec son ballon de bronze ! Le moindre passant en a ri. En sorte que beaucoup se disent : « Il n'y a donc plus de bons sculpteurs ? Les statues, c'est très bien, mais il faudrait qu'on les fît belles. » Or, il y a de très bons sculpteurs en France. Mais d'abord ce n'est pas à eux qu'on s'adresse en général, sauf de très rares exceptions, et ensuite, même si on leur confiait des commandes, le résultat serait le même. Eh ! quoi, le même ? Mais oui, parce que le but et les moyens ne correspondent pas.

Il faudrait comprendre que l'hommage par la statue n'a plus de sens, et que c'est une des pires notions que l'École nous ait imposées.

Lorsque les Grecs honoraient leurs dieux par des statues, ils obéissaient à un polythéisme matérialiste qui leur enseignait que le corps humain est l'image et le réceptacle aimé de la divinité. Leurs dieux étaient beaux, ils les voyaient et les voulaient tels. A chacun s'adjoignait un symbole distinctif, mais chacun était un bel être humain. Lorsque plus tard l'usage s'établit de faire des statues profanes, aux époques où l'art se sépara de la religion et conquit son droit à une existence distincte, les statues qui devaient éterniser les vainqueurs du stade ou les courtisanes illustres eurent un sens précis. Ce furent des documents : on ne voulut pas que de parfaits organismes de force, de souplesse ou de volupté disparussent sans que la race en gardât les performances et les canons. On en fit des portraits. L'hommage fut en même temps un modèle et une leçon. A l'admiration pour la plastique, un hommage plastique logiquement s'adjoignit.

Lorsque l'usage du portrait se fut répandu, l'idée d'intérêt plastique se sépara de l'idée de glorification ou de documentation, qui bientôt prima. Les grands personnages aimèrent laisser d'eux des images, et nous y trouvons un attrait d'érudition et de psychologie. Mais nous en sommes venus à une conception toute différente de l'hommage par la statue. Nous n'honorons plus les athlètes et les courtisanes, la photographie nous semble leur suffire. Le nombre des hommes de guerre statufiés est beaucoup moindre que celui des « civils ». Encore le stratège moderne est-il en quelque sorte un « civil ». Son action est mentale, sa prestance peut être médiocre. Quand nous regardons le Colleone ou le Gattamelata, nous comprenons que la carrure de leurs cuirasses et la force de leurs chevaux furent des éléments de leurs succès. Mais un Moltke ou un Oyama pourraient être manchots sans inconvénient, leur personne physique ne compte pas. Quand, statufiant un général, nous lui avons fait étendre le bras vers un point invisible, tandis que son autre main froisse une carte, nous sommes au bout de nos ressources d'invention plastique, à moins qu'il n'agite son képi ou ne porte la main à son épée, gestes qui n'ont plus de sens dans des combats où le chef, retiré à quinze kilomètres, téléphone ses ordres. Quant aux civils, nous sommes plus embarrassés encore. Passons sur l'orateur, le geste du bras étendu peut servir, et il y a ainsi en France, à la douzaine, des messieurs qui, la bouche ouverte pour l'éternité aux incongruités des moineaux, désignent un interlocuteur absent. Mais les autres hommes que concerne l'hommage du marbre ou du bronze sont honorés pour des mérites abstraits, et c'est là que l'illogisme du genre d'honneurs éclate à la réflexion.

La représentation de leurs corps n'a aucune espèce

d'utilité. Le chimiste, le poète, le médecin, l'historien, l'inventeur, n'ont d'intéressant que leurs têtes. Il n'y aura aucun intérêt documentaire pour l'avenir à considérer leurs costumes, qui sont ceux de tout le monde, et sur lesquels des milliers de gravures et d'ouvrages spéciaux renseigneront. Il n'y a aucun intérêt respectueux à savoir si leurs jambes étaient courtes ou longues, le volume de leur thorax, la modestie ou la proéminence de leur abdomen, et durant leur vie nul n'y a songé. D'intérêt de beauté il ne sied point de parler : j'ignore si l'avenir jugera beaux nos pantalons et nos redingotes, taillés en marbre ou coulés en bronze. Cela se peut, mais nous ne pouvons pas soutenir, en ce qui nous concerne, que le désir de reproduire ces vêtures nous anime sérieusement. Reste la perpétuation des visages.

Elle est évidemment intéressante. Le buste, le médaillon, sont logiques et défendables. Mais nous en sommes venus à une telle aberration de statuomanie que ces honneurs nous semblent de seconde classe. Le buste et le médaillon sont à la statue, dans l'opinion publique, ce que la rosette violette est au ruban rouge. Il n'y a pas de député obscur, de conseiller général oublié, auxquels leur circonscription ne décerne cet hommage, sans perdre l'espoir de caser sur quelque place une vraie statue avec corps et piédestal. L'homme qui n'a obtenu que ce degré d'honneur posthume est à demi célèbre : il faut qu'il pose pour l'ensemble, celui qu'on juge digne de se survivre. Et voilà pourquoi tant de corps sont exhibés. Comme tout le monde conçoit cependant l'inanité d'un semblable hommage, on sent la nécessité d'expliquer mieux que par la représentation d'un complet redingote le but de la statue, et ainsi on en vient à encastrer aux faces du piédestal des bas-reliefs retraçant les épisodes ou les trouvailles de la vie du personnage, c'est-à-dire que le véritable sujet est sous la statue. Le passant se renseigne au rez-de-chaussée : il lève ensuite les yeux pour contempler l'individu dont il est question, et qu'il aperçoit de bas en haut.

Cette absurdité n'a même pas une excuse invariable dans la documentation. On ne peut songer sans rire à ce que sont les monuments commémoratifs des grands hommes du passé. Les trois quarts du temps, nous n'avons aucun portrait d'eux.

Le statuaire fouille les bibliothèques. Il trouve de vagues gravures, des images contestées, des textes apocryphes, ou rien du tout. Avec cela, il s'arrange, et plutôt très mal. Parfois il essaie de « s'inspirer des œuvres » pour faire la statue d'un homme dont on ne sait rien. Nous voyons ainsi une sorte de mannequin dont la face reflète ce que le sculpteur a conjecturé d'un inconnu. Et cela se produit non seulement pour des illustrations du temps passé, mais pour des modernes, car la documentation, même au XVIIIe et au XIXe siècle, est infiniment plus malaisée qu'on ne le croit. Pour faire son *Balzac*, M. Rodin s'est surtout servi d'une célèbre photographie représentant Balzac en corps de chemise, avec une seule bretelle. Il est vrai que lui, qui ne voulait point faire une statue mais une image symbolique, s'est surtout inspiré d'un merveilleux passage de Lamartine. Mais pour le Musset de M. Mercié, tous les journaux n'ont-ils pas dit que MM. Albert Lambert et Paul Escudier avaient posé ? Il est rare qu'un homme statufiable ait la précaution de se faire modeler de son vivant, en vue de l'avenir. Encore les statuaires chargés de cette besogne posthume se piquent-ils de ne se point servir de pareils documents ; ils entendent faire œuvre originale. Il arrive encore que l'image qu'on s'est faite d'un personnage glorieux n'est point la vraie : pour reprendre l'exemple de Hugo, le public s'était accoutumé à sa tête d'octogénaire. C'était le Père Éternel. Quand il s'est agi de statufier le Hugo qui avait écrit les œuvres de la maturité, il a bien fallu montrer un visage rasé que personne ne reconnaissait, et cette effigie du poète à quarante ans a déconcerté les passants.

On voit donc que tout concourt à faire de la statue, en ce cas, un genre d'art tout à fait inférieur, une sorte de photographie de bronze ou de pierre, sans intérêt, sans vérité, sans vie, sans but. Honorer une pensée par une image est très beau, si cette pensée trouve sa traduction plastique et si la personne physique du penseur a concouru à son œuvre ; mais il est fou de prétendre montrer aux gens, par une double figure juchée sur un socle, comment Pelletier et Caventou inventèrent la thérapeutique de la quinine, de sculpter Lavoisier auprès d'un matras, et Chappe auprès d'un télégraphe. L'enseignement est nul, les objets sont laids ou du moins étrangers au domaine esthétique. Quant aux historiens, aux romanciers, aux économistes, à tous les hommes du livre, il est à peu près impossible de les différencier : assis ou debout, la plume ou les cahiers à la main, ils se ressemblent tous et il faut lire sur le piédestal leurs noms et les titres de leurs œuvres pour savoir ce que signifie le monsieur qui s'érige. Enfin, l'hommage en soi-même est dérisoire. Il suffit, pour s'en convaincre, de constater la profonde indifférence des passants. Une statue n'est regardée que par les étrangers. Des milliers d'êtres vont à leurs occupations et en reviennent depuis leur prime jeunesse sans avoir songé à lever les yeux sur l'homme célèbre dont l'effigie occupe une des places de leur quartier. Cette effigie est là, encombrante, salie par les intempéries qui lui font soi-disant une patine, et en réalité la barbouillent ignoblement. C'est une sorte de grande borne

incommode, maudite par les charretiers et les cochers d'omnibus, exposée sans raison au vacarme et aux banalités de la rue. Les gens qui la voient tous les jours n'en savent pas plus le sens qu'ils ne savent l'œuvre des hommes dont les rues portent les noms, et dont les trois quarts sont totalement inconnus des habitants.

Dans ce dédale de contradictions, les pauvres sculpteurs se débattent sans plaisir. On leur reproche de fabriquer de mauvaises choses. Mais le vrai coupable, c'est l'État qui s'obstine à les leur commander. Il faut bien qu'ils vivent de leur métier. On leur offre de l'argent pour modeler les souliers, les pantalons, la redingote d'un personnage, alors qu'on ne le leur offrirait pas pour réaliser une statue intéressante. Ils obéissent. On plaisante certains d'entre eux sur leur trop fréquente acceptation. S'ils avaient le stoïcisme du refus, leurs confrères accepteraient, et le non-sens artistique ne serait pas moins commis, dans d'aussi fâcheuses conditions. L'État est donc à blâmer, et non pas eux. Examinez la plupart des statues récemment érigées. Après en avoir ri, vous serez amenés à reconnaître de bonne foi qu'elles ne pouvaient être traitées différemment, Comment statufier Jules Simon, Broca, Claude Bernard, autrement que nous les voyons? Il ne leur fallait pas ce genre d'hommages : il devait se traduire par des figures aussi plates. Et l'on n'en admet pas d'autres. L'incident du *Balzac* a montré combien l'esprit de routine se révolte dès qu'on essaie de présenter symboliquement une figure célèbre.

Les statues accompagnées de figures allégoriques offrent évidemment plus de ressources. Mais le fait est que toutes celles qu'on a tentées récemment sont médiocres ou pires, parce que notre sculpture compte beaucoup d'excellents faiseurs de morceaux, mais pas d'allégoristes. Elle est gouvernée par un réalisme étroit et sain, ou alors apparaissent les fadeurs de l'École, et les lamentables accessoires, lyres, lauriers, ailes, couronnes, distribués au petit bonheur. Une seule forme demeure logique, celle du monument allégorique sans portrait.

Le grand statuaire italien Leonardo Bistolfi vient d'en donner l'exemple en dédiant un chef-d'œuvre à la mémoire de Segantini. Une seule figure symbolique est consacrée à synthétiser l'âme et l'effort de l'artiste honoré. Une telle conception peut prétexter une merveille. En tous cas, si elle est mal réalisée, elle n'expose pas le public à contempler la reproduction du corps d'un être dont le mérite fut abstrait. Le bloc enfariné représentant Musset, tombé ivre sur un banc, exhorté à se remettre d'aplomb par une sorte d'infirmière qui lui montre l'horloge pneumatique de la place du Théâtre-Français, cet exemple, le dernier en date, aura-t-il le pouvoir de nous dégoûter à jamais du mélange de l'allégorie et du portrait ? Si ce résultat lui était dû, il faudrait bénir le statuaire « éminent » qui, en mettant le comble au genre, serait parvenu à décourager les bonnes intentions officielles. Une dernière remarque touchera à l'absurdité de ces honneurs posthumes. On a dressé, naturellement, à diverses reprises, la liste des hommes célèbres qui attendent leurs statues et les méritaient avant d'autres, car il y a une sorte d'examen de gloire *post mortem* ; et cette liste est effrayante.

Ce serait à remplacer chaque réverbère par une statue ; encore resterait-on au deçà du chiffre exigible. Les honneurs du nom de rue ne suffisent-ils plus, va-t-on voter la fabrication de trois mille icones, en créer le Bottin ?

La conclusion s'impose : c'est la suppression des hommages par la statue, hommages démonétisés, illogiques, anti-artistiques, sans excuse, sans valeur et sans but. Mais, dira-t-on, comment les remplacer? Le problème se pose pour la statue comme pour la décoration. On n'admet pas un instant, dans la société actuelle, l'idée de la gloire sans sanction officielle, et la statufication est en quelque sorte le corollaire posthume de la Légion d'honneur.

Il semble que la statue d'un homme de pensée serait avantageusement remplacée, si l'on tient à un témoignage matériel, par une simple stèle mentionnant la liste des œuvres avec dates, ou un exposé succinct de la découverte. Il semble surtout plus raisonnable de consacrer la somme considérable nécessitée par une statue à la fondation d'une conférence publique annuelle où seraient racontés la vie et les mérites du penseur disparu — ou à un affichage d'anniversaire, ou à une édition populaire de ses principaux travaux. La forme est à trouver. Mais tout ce qu'on trouverait dans cet ordre d'idées vaudrait mieux que cette exhibition d'un personnage figé qui ne participe en rien à la vie de la rue, et n'est qu'un anachronisme encombrant. Toutes les déclamations sur la beauté des statues, toutes les métaphores sur l'immortalisation par le marbre et le bronze, n'empêcheront pas qu'en fait le marbre et le bronze soient fort laids. Il est facile de protester en invoquant le *Colleone* ou les statues grecques : c'est un pur sophisme. Les siècles, les conditions climatériques, ont fait pour ces œuvres un miracle que le Musset de M. Mercié ou le Hugo de M. Barrias ne connaîtront pas. Les marbres exposés à nos pluies d'hiver sont affreusement sales, d'une salissure navrante, et nos bronzes ont, la plupart du temps, l'aspect du chocolat. Une statue est cent fois plus belle dans un musée que dans la rue. Elle ne se comprend au dehors que si elle fait partie d'un ensemble décoratif, si elle est cohérente à son cadre,

et non si elle est entourée de maisons de rapport, contournée par des tramways, voire, en temps d'élections, couverte d'affiches. Les statues de Versailles sont exquisement meurtries et rongées parce qu'elles sont serties dans les mousses et les feuillages, reflétées dans des eaux immobiles, calculées pour une perspective donnée. Les statues-portraits d'une cité n'ont aucun de ces avantages. Elles détonnent toujours, elles n'ornent jamais, elles ne s'accordent pas à leurs fonds. Ce ne sont pas des statues, ce sont des bonshommes de sucre ou de pain d'épice, et il y a quelque chose de si dérisoire, de si blessant dans ces exhibitions foraines, qu'on n'ose pas en prévoir l'insulte pour les hommes qu'on a particulièrement aimés. Baudelaire n'a pas de statue : quel poète, même si Rodin devait l'entreprendre, se réjouirait de voir livrée au tapage d'un carrefour, aux fientes d'oiseaux, aux questions niaises des badauds, l'image de ce grand contempteur du jugement des foules?

La statue tombale, seule, ou la stèle avec médaillon dans quelque jardin, gardent de la discrétion et du style. Encore l'égoïste vie, affairée, provocante, leur marchandent-elles le silence. Il est pitoyable d'avoir à contempler le *Cavaignac* de Rude, au cimetière Montmartre, du haut du pont Caulaincourt, et il est ennuyeux de voir des nounous, des troupiers et des marmots s'agiter, au Luxembourg, auprès de Delacroix et de Chopin. Y a-t-il rien de plus déplaisant que le *Daudet* qu'en plein Champs-Élysées M. de Saint-Marceaux a jugé merveilleux de situer au sommet d'un énorme pain de sucre, avec des airs de Saint-Jean à Pathmos ou de Hugo à Guernesey, lui, Alphonse Daudet, l'homme des nuances tendres, le virtuose de la notation discrète et de la douleur chuchotée?

Pour un monument qui trouve une place superbe, comme le chef-d'œuvre de Bartholomé au Père-Lachaise, que de tristes images, même dans les cimetières où, du moins, les rehausse un silence ennoblissant! Mais il n'y aura bientôt plus de cimetière que ne côtoie un talus de voie ferrée où hurleront et cracheront d'incessantes locomotives.

Nous sommes loin de la majesté des villes antiques, sans fumées, sans scories, où le marbre éternellement ensoleillé prenait les tons du miel.

Nous sommes loin de l'époque des cathédrales, où les statues dominaient les villes, loin des climats heureux et des cités taciturnes. Il est mauvais que la statue descende dans la rue moderne. Elle y gêne, anomalie pour tous, leçon pour personne. Le plus beau groupe que l'art européen ait produit depuis Carpeaux, celui des *Bourgeois de Calais*, a été placé devant une poste! Ayons le courage de déclarer mortes les choses mortes.

CAMILLE MAUCLAIR.

LES RÉPERCUSSIONS
de la
POLITIQUE FRANÇAISE EN BELGIQUE [1]

Les journées de février arrêtèrent l'essor de cette propagande de l'idéal français sous toutes les formes. La bourgeoisie belge, libérale et catholique, accueillit avec inquiétude une révolution qui venait de renverser du trône le beau-père de son roi, et qui semblait donner au socialisme universel les plus grandes espérances. Dans le prolétariat intellectuel qui commençait alors à prendre conscience de ses intérêts et de ses rêves, l'insurrection parisienne fut accueillie, au contraire, avec des transports d'enthousiasme. Il y eut quelques tumultes à Bruxelles et en province. Les républicains belges firent appel au vieux parti de la propagande, dont l'Assemblée constituante sembla d'abord l'émanation, et celui-ci se hâta de répondre : « Que la Belgique contrefasse notre République, et cette fois, nous crierons : Vive la contrefaçon [2] ! »

Lamartine, en sa qualité de ministre des Affaires étrangères, avait beau affirmer le plus sincèrement du monde au prince de Ligne, ministre de Belgique à Paris, le « respect profond, inaltérable du gouvernement français pour l'indépendance et la nationalité belges, » ce gouvernement était impuissant à empêcher quelques-uns des hommes qui l'avaient fondé d'organiser à Paris une légion belge qui devait réaliser l'annexion du pays à la France.

Ces menées échouèrent, grâce à la prudence des esprits politiques des deux pays, les uns désireux d'éviter une guerre européenne qu'ils jugeaient dangereuse, et que toute tentative militaire aurait allumée, les autres de conserver à leur nation les bénéfices de l'indépendance et de la paix. Le mouvement annexionniste aboutit à la ridicule affaire de Risquons-tout, près de Mouscron, où l'on vit quelques énergumènes passer la frontière, et fuir aussitôt devant les coups de fusil d'une escouade de soldats. Le coup d'État du 2 décembre donna au gouvernement belge de plus sérieuses inquiétudes. Fournir à la France la revanche du traité de Vienne, la consoler de la perte de ses libertés par une gloire équivalente à celle du premier Empire, c'était toute la politique de Louis-Napoléon. Comment ne l'aurait-on pas soupçonné de vouloir d'abord reprendre la Belgique? Il y songea du reste, à différentes reprises, et rien ne paraît aujourd'hui plus légitime que les méfiances du Cabinet libéral de 1852 envers un voisin

(1) Voir la *Revue Bleue* du 8 septembre 1906.
(2) Voir *Frère-Orban*, par Paul Hymans.

qui semblait — comme on l'a vu — trouver parmi les catholiques belges mêmes un dangereux appui.

L'inquiétude qu'inspira en Belgique l'ambition impériale nuisit sérieusement à l'influence des idées françaises.

Le parti libéral, qui jusque-là, s'en était inspiré avant tout, se mit à tourner les regards, non seulement vers l'Angleterre, mais aussi vers une Allemagne où semblait se réveiller l'esprit de liberté. Les exigences et l'arrogance du gouvernement impérial durant les négociations qui aboutirent au traité commercial du 24 février 1864 augmentèrent encore l'impopularité d'un régime que de nombreux républicains français réfugiés à Bruxelles contribuaient du reste, de leur mieux à décrier.

Aussi est-ce à partir de ce moment que l'influence française commença à prendre en Belgique un caractère nettement et uniquement démocratique et anticlérical. Certes, les catholiques belges continuèrent à garder avec les catholiques français les relations les plus étroites, mais les inquiétudes que le gouvernement clérical dominant la France donnait aux patriotes, rendaient impopulaires et difficiles les relations d'un parti belge avec le parti français, soutiens de ce gouvernement.

D'autre part, le passage à Bruxelles de Victor Hugo, le séjour de Proudhon, de Quinet, de Deschanel et d'autres proscrits plus ou moins illustres, ne laissa pas que de jeter quelque éclat sur le jeune parti démocratique belge qui se faisait gloire d'adopter leurs idées. C'est aussi à la parole de quelques propagandistes français que se constituèrent les premiers groupements socialistes qui s'affilièrent à l'Internationale et ceux-ci, comme les républicains bourgeois, s'accoutumèrent à associer le réveil et la grandeur de la France révolutionnaire avec le triomphe de leurs idées politiques et sociales.

*
* *

Ce mouvement ne s'est pas arrêté. La guerre et la Commune provoquèrent — qui ne s'en souvient? — une émigration en masse des Français vers Bruxelles et les grandes villes de Belgique. Le séjour de ces exilés, à qui dès l'abord on vit aller les sympathies unanimes de la population, contribua encore à resserrer les relations des deux pays. Ils apportèrent à Bruxelles un mouvement, une vie, une animation auxquels la vieille cité brabançonne, encore très provinciale de mœurs et d'aspect, n'était pas accoutumée. Ils contribuèrent beaucoup à la transformer, et c'est de leur séjour que l'on peut dater l'évolution qui a fait de la capitale belge une grande ville européenne. C'est de leur séjour aussi que date un mouvement intellectuel et littéraire, original et autochtone. C'est au contact d'un tumulte français que s'est réveillé l'esprit belge.

Aussi bien est-ce à partir de 1870 que la nation belge a commencé à prendre conscience d'elle-même et, par conséquent, à se différencier des nations voisines. C'est pourquoi les formules d'un patriotisme raisonné, qu'elle a cherché depuis lors, ont paru quelquefois dirigées sinon contre la France, du moins contre la puissance absorbante de la culture française. D'autre part, le triomphe de la Prusse, la prodigieuse extension économique du nouvel Empire, et l'orgueil pangermaniste qu'elle développa, n'ont pas été sans trouver en Belgique un certain écho. Positifs et pratiques avant tout, les industriels et les commerçants belges ne se sont pas défendus d'une admiration, d'ailleurs justifiée à certains points de vue, pour le brusque essor politique et financier de la puissance nouvelle. Les rapports de plus en plus fréquents d'Anvers avec une partie de l'hinterland allemand, l'établissement de plusieurs maisons germaniques dans le grand port de l'Escaut, les déclamations de certains « flamingants » qui cherchaient à appuyer des revendications linguistiques sur les idées pangermanistes, ont été considérés à certains moments en France comme d'inquiétants symptômes d'une orientation nouvelle de la Belgique vers la politique et la culture allemandes. Ces inquiétudes, que les récentes blessures du patriotisme français rendaient d'autant plus vives, ne se justifient point, ou du moins ne se justifient plus.

Les déclamations gallophobes de quelques écrivains flamingants n'ont pas trouvé d'écho, même parmi les populations flamandes les plus attachées à leur idiome, et l'envahissement du pays par les commis et les agents commerciaux allemands n'a pas tardé à inquiéter au point de vue économique ceux-là même qui avaient le plus admiré d'abord les progrès de l'Allemagne nouvelle. Malgré les efforts d'une propagande méthodique, discrètement soutenue par le gouvernement impérial, l'influence germanique rencontre dans la population plus de crainte que de sympathie, et le désir de plus en plus vif et de plus en plus conscient chez ceux qui dirigent la nation de la pousser dans les voies d'une évolution vraiment autonome, et plus directement opposée au germanisme qu'à l'idéal français.

Ce n'est plus l'ambition française qui paraît redoutable à ceux qui veulent voir loin, c'est la pénétration économique, sinon l'impérialisme allemand.

Mais si active que soit cette pénétration économique, elle ne peut avoir, sur l'orientation politique du pays aucune influence. Les intérêts belges sont plutôt opposés à ceux du Zollverein qu'à ceux de la République, et si les conservateurs belges ont quel-

ques sympathies pour un pays qui, malgré les progrès du socialisme, reste essentiellement conservateur par ses tendances et son organisation monarchique, ces sympathies ne peuvent avoir sur l'opinion les mêmes répercussions que les sympathies françaises des partis d'opposition. Les différences de langues et de culture font que les mouvements de l'opinion allemande ne sont jamais connus du public belge que de seconde main, et ne l'impressionnent pas plus que les mouvements de l'opinion italienne ou russe. Aussi la résistance du parti catholique belge à une influence française — influence d'autant plus nettement radicale et anticléricale que c'est au parti radical et anticlérical que l'on doit cette politique pacifique qui permet à la propagande française de poursuivre son œuvre sans inquiéter le patriotisme belge — ne l'oriente nullement vers l'idéal pangermaniste qui est sans racines dans le pays.

*
* *

Cette résistance est pourtant très vive. Lors des dernières élections, une affiche rédigée dans les bureaux d'un des journaux de la majorité ne craignit pas de représenter la France comme au dernier terme de la décadence, et son gouvernement comme le plus décrié de l'Europe. Tout cela pour attribuer cette prétendue décadence et ce prétendu discrédit à la politique anticléricale. Les candidats du gouvernement répandirent dans la campagne, à des milliers d'exemplaires, des gravures où l'on voyait réprésentées des religieuses expulsées par les troupes et des églises envahies par les soldats, la baionnette au canon. « Voyez les excès du combisme, disait la légende de ces images. Voilà ce que les libéraux veulent faire chez nous. » Cette propagande répondait au mouvement d'enthousiasme avec lequel les partis d'opposition de Belgique, libéraux et socialistes, avaient accueilli les lois Waldeck-Rousseau, les décrets Combes et la séparation de l'Église et de l'État. Le résultat des élections a montré que ni la propagande de l'exemple, ni la contre-propagande des catholiques n'ont eu l'influence que l'on escomptait. Les gains de l'opposition sont minimes : et ces gains semblent dûs à ce fait qu'un parti finit toujours par s'user au pouvoir, plutôt qu'à une véritable contagion du mouvement d'opinion qui s'est déclaré en France. C'est que les partis belges sont beaucoup trop solidement clichés par la représentation proportionnelle, par les bases économiques sur lesquelles ils reposent et par leur organisation pour que les évènements extérieurs d'ordre intellectuel ou sentimental puissent en modifier aussi rapidement la situation réciproque. Comme je le montrais dans une autre étude (1), la puissance du parti catholique en Belgique est dûe à ces vigoureuses associations économiques : coopératives de laiterie, boerenbonden, associations ouvrières et agricoles où le clergé a su grouper la population rurale, la maintenant dans sa dépendance, non seulement au point de vue moral, mais encore au point de vue matériel.

Qu'importe au petit électeur que le parti catholique encadre, soutient et protège, les erreurs ou les fautes qu'un autre parti catholique a pu commettre! Rien ne lui paraitra plus vain que les querelles intellectuelles que l'on peut chercher à l'Église, et le péril que l'esprit clérical fait courir à l'indépendance de la pensée ne l'intéressera jamais. L'invasion des congrégations françaises et la concurrence qu'elles font, dans certains districts, au travail laïc et indépendant, aurait pu, dans une certaine mesure nuire à un parti qui demeure, malgré tout, confessionnel dans ses origines. Aussi ce parti a-t-il mis toute la prudence possible dans l'accueil qu'il a fait aux exilés. L'autorité ecclésiastique a veillé avec infiniment de soin, non seulement à ce que les congrégations immigrées ne nuisissent point aux congrégations nationales, mais encore à ce qu'elles ne pussent se livrer d'une façon trop active à des industries concurrentes d'industries locales. Seules, les congrégations enseignantes ont été admises d'enthousiasme, parce que souvent le personnel manquait pour les écoles religieuses que le gouvernement catholique subsidie, et qu'il favorise aux dépens des écoles officielles.

Aussi bien, là où il y avait une école prospère, les évêques ont-ils interdit aux religieux français de prendre des élèves appartenant au pays. Grâce à ces précautions, ni l'invasion congréganiste ni la propagande du radicalisme français n'ont exercé sur les élections l'influence que les libéraux avaient escomptée.

*
* *

C'est au sein même des partis d'opposition que les événements français ont eu leur véritable répercussion. L'Affaire Dreyfus — et le classement intellectuel qu'elle a opéré — a rapproché les uns des autres toutes les fractions des anciens partis libéraux. Elle a imposé la conviction d'un péril clérical à la haute bourgeoisie industrielle que la crainte des revendications sociales inclinait peu à peu vers une sorte de conservatisme sceptique et timide. Elle a surtout précisé et affermi l'idéal et le programme de ce parti radical qui semblait, avant ces événements, avoir

(1) Voir la *Revue Bleue* du 22 juillet 1905.

perdu tout crédit. Entre le prolétariat urbain et industriel enregimenté dans le socialisme et qui prenait de plus en plus l'aspect d'un parti de classe, la vieille bourgeoisie libérale, absorbée par la crainte de la révolution et la lourde masse cléricale les radicaux belges n'étaient plus qu'un état-major sans armée. La contagion des passions françaises, les succès de ceux qui, au-delà de la frontière, appliquaient le programme qu'ils avaient toujours défendu, et montraient qu'il n'était pas incompatible avec les nécessités d'un gouvernement ferme, l'entraînement des idées enfin vinrent brusquement leur rendre des forces et de l'espoir. Dans l'alliance qui les unit aux libéraux modérés, c'est en somme aux radicaux qu'est revenu le meilleur rôle. C'est leur programme, à peine atténué, qui est devenu le programme de l'opposition et ses succès ont été dus en très grande partie à l'influence des idées et de la politique française. Si l'influence française ne peut plus s'exercer en Belgique que sous la forme radicale et jacobine, le radicalisme belge ne peut plus être autre chose qu'un reflet du radicalisme français. Quelques réformes d'intérêt national et urgent accomplies, il brûle d'appliquer le programme des cabinets Waldeck, Combes et Sarrien. Aussi bien, les idées que ce parti professe, ne sont-ce pas au propre les idées de la Révolution, des idées nées en France, fortement empreintes du génie français et qui, même débarrassées du prosélytisme guerrier qui les accompagna d'abord, gardent dans le monde une force d'extension singulièrement active. Les socialistes, aussi bien que les traditionnalistes, peuvent reprocher au parti qui les défend et les propage de n'avoir rien appris ni rien oublié depuis la Convention, mais il leur sera répondu que l'idéal révolutionnaire forme un bloc inattaquable où l'on trouve une philosophie sociale éternelle et suffisante.

Le radicalisme prend quelquefois des allures de religion et veut atteindre l'absolu.

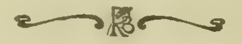
Quoi qu'il en soit, il a beau être devenu pacifiste, il apparait comme le dernier avatar du vieux parti de la propagande, du vieux parti démocratique et guerrier qui croyait que la mission historique de la France était de porter la liberté et la justice au monde, tout comme les croisés français croyaient qu'ils avaient reçu de Dieu la mission de répandre sur la terre le nom et l'idéal du Christ. Fera-t-il de la Belgique sa première conquête morale, comme ses ancêtres en firent leur première conquête effective ? Il serait bien hardi et bien vain de chercher à faire des prédictions sur un tel sujet.

Toutefois, les catholiques belges semblent le craindre très vivement; ils suivent avec une attention intéressée les péripéties de la lutte que mène en ce moment la Saint-Siège contre le gouvernement de la République et l'on a vu, au Congrès eucharistique de Tournai, les prélats de Belgique encourager de toutes leurs forces les évêques français dans leur résistance à la loi et leur prodiguer des conseils avec toute l'autorité que leur donnent vingt-deux ans de domination.

Dangereuse politique! L'intransigeance, qui rend le rôle des catholiques français si difficile, menace déjà de certaines difficultés les catholiques belges qui doivent leur puissance à leur relative modération. Ils ont su jusqu'à présent se garder de ces hommes qui veulent toujours abuser de la victoire, qui ne savent pas se résigner à transiger avec l'adversaire vainqueur.

Leurs adversaires ne pourraient rien souhaiter de plus favorable à la cause anticléricale qu'une répercussion en Belgique de la guerre religieuse que certains catholiques rêvent d'allumer en France.

LOUIS DUMONT-WILDEN.



LETTRES
DE MADAME LE PESANT DE BOISGUILBERT
Née Monique-Amélie Guillebon de Saint-Ulphace
A BERNARDIN DE SAINT-PIERRE (1)

Cette campagne « qu'il faut vouloir chercher pour trouver », était la terre où Mr. de Boisguilbert, dans son enfance, allait passer ses vacances. Le domaine de Pinterville (2) était entré dans sa famille en 1680 par le mariage de l'économiste Pierre Le Pesant avec Suzanne Le Page (ou Le Paige), fille d'un procureur général à la Cour des Aydes de Normandie. Un des Le Page, pourvu de la même charge, l'avait acheté au commencement du XVIIe siècle pour la somme de 5.000 livres à l'archevêque de Rouen, Charles de Bourbon, qui se réserva la haute justice et la transféra à Louviers. Le château, habité par Monique-Amélie, avait été construit vers la première moitié du XVIIIe siècle et avait remplacé l'austère demeure des archevêques de Rouen et des Le Page. Il n'a pas changé d'aspect. Du chemin de fer, on aperçoit sa belle façade aux larges fenêtres encadrées d'arbres magnifiques ; car, hélas! si le paysage riant et solitaire du XVIIIe siècle est resté le même, il est gâté par la ligne d'Evreux à Louviers dont le tracé côtoye l'Eure, la jolie rivière où les Le Page avaient jadis droit de moulin, de pêcherie

(1) Voir la *Revue Bleue* du 8 septembre 1906.
(2) Commune du département de l'Eure, arrondissement de Louviers.

et de péage sur tous les bateaux qui passaient devant le manoir seigneurial (1).

C'est dans cette retraite délicieuse que Mme de Boisguilbert avait cédé au désir de témoigner son admiration à l'auteur des *Etudes de la Nature*. Elle n'avait pas encore lu le *Voyage à l'Ile de France*, — le sujet ne l'avait pas frappée, — et ce n'est que plus tard qu'elle en prendra connaissance. (Cf. *Lettre du 6 février 1786*).

Bernardin de Saint-Pierre, malgré l'énorme correspondance dont il était accablé, répondit avec empressement; car, dès le 14 décembre 1785, la châtelaine le remercie de sa lettre et l'invite de nouveau à venir se reposer chez elle et à y respirer l'air de la campagne, qu'elle croit avec raison plus salubre que celui de la ville. Bernardin refusa, et c'est lui-même qui explique dans une lettre à Hennin la raison de ce refus (26 décembre 1785) (2).

Une dame de Normandie appelée Mme de Boisguilbert vient de m'écrire deux fois pour m'engager à venir passer la belle saison dans son château à Pinterville, près Louviers. Je repousse toutes ces invitations (3) avec respect et avec le sentiment de mes maux, car j'ai toujours mes indispositions.

Ces indispositions étaient des troubles nerveux très pénibles provenant des douleurs morales qu'il avait endurées ; ses amis lui donnaient des conseils plus ou moins éclairés, mais la plupart ne se doutaient pas de l'acuité de ses souffrances. En 1781, Mme Jehannin lui jetait à la tête que « quand il aurait parc, prairie, étang, château et femme, il ne serait pas encore heureux ». L'avenir prouva qu'il devait l'être, et à meilleur compte !

Mme de Boisguilbert n'a pas ce tour brutal ; elle est la délicatesse même : « Vous n'ignorez pas, « Monsieur, que les vapeurs sont inconnues au vil- « lage ; » et selon elle, il n'y a de remède à ce mal que la solitude et le chant du rossignol..., dans les bois de Pinterville ! Bernardin s'obstina néanmoins à rester rue de la Reine Blanche, « cette véritable Chartreuse » où les bruits du monde ne parvenaient pas, et il devint bientôt propriétaire de sa petite maison avec les bénéfices de la vente des *Etudes* (4). Il semble qu'il n'accepta jamais l'invitation tant de fois répétée ; c'est du moins ce qui ressort du dépouillement de la correspondance et nous met en désaccord avec une tradition accréditée qui veut que Bernardin de Saint-Pierre ait habité le château de Pinterville. Voyons ce que vaut cette tradition et si elle s'appuie sur des faits.

La correspondance comprend six années (1785-1791). Or, d'après un billet daté de Paris, 2 février 1788, dans lequel M. de Boisguilbert se félicite d'avoir fait la connaissance de Bernardin de Saint-Pierre, il est clair que celui-ci n'était jamais allé à Pinterville, ce qui est du reste confirmé par Mme de Boisguilbert dont les regrets sont exprimés dans toutes les lettres. Plus tard, pendant l'automne de 1789, fugitive, elle traversera Versailles sans se résoudre à aller à Paris, « ce foyer des troubles », et de l'exil, à Margate, elle écrira à son auteur préféré dans des termes qui prouvent qu'ils ne s'étaient jamais rencontrés. Toute correspondance cesse en 1791. Cette source d'information nous fait donc défaut ; mais à cette époque l'amitié s'était refroidie de part et d'autre, et les occupations nouvelles de Bernardin de Saint-Pierre, enfin ses deux mariages ne permettent pas d'assigner une date à un séjour possible à Pinterville.

D'où vient cette légende et sur quel fait dénaturé se base-t-elle (1) ?

On peut se demander comment celui qui soupirait après « un trou de lapin » pour passer l'été à la campagne n'ait pas accepté l'invitation de l'opulente châtelaine, qui avait dans ses nombreuses seigneuries de plus jolies retraites pour un amant de la nature que le rustique hermitage offert par Mme d'Epinay à Jean-Jacques ! Faut-il nous contenter du prétexte de ces maux dont il ne veut pas incommoder ses amis ? Il y a au fond un autre sentiment que nous ne tarderons pas à découvrir.

Nous possédons douze lettres pour l'année 1786 ; nous allons les feuilleter comme nous le ferons pour celles des années suivantes, en tâchant de retenir de cette correspondance curieuse, quoique un peu monotone, — c'est ce qui arrive pour toute liaison d'où sont exclues la passion et la galanterie, — les traits qui mettent en relief une figure de femme gracieuse et originale.

Mme de Boisguilbert n'est pas la seule de ses contemporaines qui se soit éprise de bergerie et de bucolisme, la seule aussi qui ait tenu à honneur d'être fidèle épouse et bonne mère. L'amour conjugal et l'allaitement maternel n'étaient-ils pas en vogue ? Mais elle apporta dans la direction de sa vie et la culture de ses goûts une conviction tout à fait rare.

(1) Le château appartient depuis 1878 à la famille Rostand. Les archives sont dispersées et les seuls renseignements qu'on puisse avoir sur le domaine se trouvent dans le Dictionnaire de Charpillon et dans les dossiers de l'étude de M. Genée, à Louviers.

(2) Cf. *Correspondance*, t. II, n° 115, p. 281.

(3) Mme de Custine l'avait également invité.

(4) *Essai sur la Vie de Bernardin de Saint-Pierre*, par L. Aimé Martin. Paris, MDCCCXX, p. 222.

(1) M. E. Le Mercier, qui a bien voulu rechercher sur ma demande les origines locales de cette tradition, n'a pu que s'appuyer sur le témoignage de M. [illegible], notaire à Louviers, mort à l'âge de 80 ans en 18[illegible]. [illegible] le château de Pinterville aurait reçu la visite de Bernardin de Saint-Pierre.

Elle nous renseigne de plus sur les dispositions d'une partie de la haute société française, plus éclairée que la coterie de Versailles et malheureusement impuissante à enrayer la marche des événements. C'est ainsi que nous verrons M. et Mme de Boisguilbert saluer la réunion des États généraux et réclamer des réformes, étonnés même de « la douceur du peuple » et de la manière dont il supporte « son malheur » ; bientôt, effrayés des premiers excès de ce peuple qui n'est pas encore, selon eux, digne d'être émancipé, puis navrés de l'usurpation de l'Assemblée et de l'avilissement du pouvoir royal, ils s'abîmeront dans leurs regrets lorsque la tempête révolutionnaire emportera l'ancien régime et leur illusions !

Au mois de février nous trouvons Mme Boisguilbert à Rouen ; la correspondance se poursuit.

« La lecture de votre ouvrage, Monsieur, m'avait donné il est vrai un desir très vif de vous connoitre particulierement, mais votre derniere lettre me faisant voir qu'il ne peut etre satisfait sans contrarier votre santé et votre amour de la retraite, il a cedé a celui de votre bonheur, et jamais je ne souhaitterai rien de ce qui pourroit s'y opposer, moi qui me trouverois heureuse d'y pouvoir contribuer. Ainsi, Monsieur, ce n'est plus chez moi que je vous desire, mais chez vous, dans votre hermitage, jouissant du fruit de vos travaux, heureuse du bien que vous aurés fait a vos concitoyens, heureuse de leur estime et de leur reconnaissance.

« Depuis un mois nous avons abandonné notre habitation cherie pour la ville ; les plaisirs qu'elle m'offre ne me dedomagent point de ceux que j'ai quittés ; il en est pourtant quelques uns qui me plaisent, mais je ne puis les partager avec mes enfans, voila ce que je leur reproche ; en général la ville ne me permet point de me livrer autant a eux et il me coute de m'en separer : les uns dans l'age le plus tendre ont besoin que je leur prodigue mes caresses, les autres plus grands demandent a etre encouragés, animés dans des exercices durs et desagreables pour cet age qui ne prevoit ni l'utilité ni l'agrement qu'il en tirera par la suite. Nous avons resolu de les elever toujours sous nos yeux, j'espere qu'ils nous en seront plus atachés, que l'union fraternelle en sera plus forte, qu'éloignés des mauvais exemples leurs jeunes cœurs se formeront aisement a la vertu vers laquelle je crois que nous sommes portés naturellement, et qui n'a besoin que d'être connue pour etre aimée. Mon plus grand desir est de les voir bons, honnêtes, je voudrois aussi qu'ils eussent le gout de l'Etude, car en aimant leurs semblables je voudrois qu'ils sussent s'en passer. Je crois que les hommes contribuent moins à leur bonheur mutuel, qu'ils ne s'opposent et nuisent à celui que la nature a preparé a chacun d'eux. L'education de mes enfans est maintenant le principal devoir que j'aye a remplir, et je me propose bien d'y donner tous les soins dont je suis capable ; la Ressemblance de mon fils ainé tant au moral qu'au phisique avec son papa me donne des esperances pour mon coup d'essai, puissai-je un jour la voir parfaite !

« Vous m'avés annoncé, Monsieur, un attrait pour la meditation qui m'a effrayé, depuis plusieurs jours j'ai l'envie de vous ecrire, mais vous vous estes toujours presenté a moi reflechissant, meditant si profondement que je n'ai osé vous aborder, et j'ai laissé la plume : peut être est-ce a ce dessein que vous m'en avés fait part ; si vous me connaissiés mieux, vous verriés qu'il n'en étoit point besoin, je ne me fusse jamais rendue importune : je ne suis point hardie, je vous ai ecrit il est vrai sans avoir l'honneur de vous connoitre, remplie du plaisir que m'avoit fait votre ouvrage, je le fis sans reflechir, vos lettres très honnêtes ne m'ont pas donné lieu de m'en repentir ; malgre cela cent fois au moins je me suis surprise rougissant de l'avoir fait : j'ai même reproché à mon mari de ne m'avoir pas arretée, mais il avoit été aussi sensible que moi aux charmes de votre ouvrage, il avoit le même desir de vous connoitre s'il eut été possible, et il a desaprouvé mes craintes ; ma plus grande et (est) qu'une correspondance nouvelle ne vous soit à charge ; quelque plaisir, Monsieur, que je me promette de recevoir de vos lettres, d'aprendre de vous de quel sort vous jouissés, si votre santé est meilleure, ce qui m'intéressera toujours beaucoup, je ne voudrois point en jouir, s'il vous causoit quelque gêne. Mais si vous me permettés de vous ecrire, je vous promets d'être menagere d'un temps que vous avés consacré au bien public.... »

La lettre est datée de la rue des Jacobins (actuellement de Fontenelle), rue disparue qui figure sur les anciens plans de Rouen ; elle était perpendiculaire à la Seine et passait devant les bâtiments de l'Intendance ; son nom lui venait du couvent des Jacobins rasé en même temps que ces bâtiments (1). Mme de Boisguilbert appartenait au monde parlementaire et venait se retremper tous les ans au milieu des siens ; chose surprenante : elle ne fera jamais allusion à sa vie intime. Elle veut bien *bucoliser*, mais elle n'ouvre pas les portes de l'hôtel familial à un étranger. C'est une femme qui se garde !

Bernardin de Saint-Pierre avait compris le prix d'une amitié de cette sorte, et deviné les aptitudes et le sens pratique de cette grande dame qu'il va utiliser tout prosaïquement à négocier l'écoulement de son édition des *Etudes*. C'est précisément au milieu d'une lettre d'affaire (16 février 1786), que nous rencontrons le portrait de Mme de Boisguilbert par elle-même. On sait que Bernardin de Saint-Pierre avait la manie d'imposer la corvée de se peindre aux imprudentes qui sollicitaient un commerce épistolaire avec lui, parce que, disait-il, il lui était impossible d'aimer un être idéal. (*Lettre à R. de Constant.*)

(1) *Plan de la ville et des faubourgs de Rouen levé par les ingénieurs des Ponts et Chaussées.....* (*Lattré, graveur du Roi, 1784.*)

Aussi une certaine Mme Girardin Rafeau, pour colorer son refus d'un prétexte honnête, lui répondra-t-elle, « que par pudeur ou par vanité, les femmes surtout « ne se font guère connaître que sans le savoir ou « même sans le vouloir ». Mme de Boisguilbert, elle, s'exécutera de bonne grâce. La petite-nièce de Corneille ne se souvient pas qu'une femme ne peut passer pour belle qu'autant qu'un grand homme le dit; elle n'a cure des indiscrétions de Bernardin et de la postérité. Elle va se faire connaître, le sachant et le voulant (16 février 1786).

« Vous desirés donc, Monsieur, que je vous donne une idée de ma personne, je pourrai perdre a me faire connoitre, votre imagination me servoit peut etre mieux que na fait la nature, n'importe, je veux satisfaire votre desir; je suis grande et comme vous paroissés le croire une blonde aux yeux bleus, je ne suis nullement jolie, j'ai eu la petite verole depuis mon mariage et j'en suis très marquée; le soleil que je crains peu a bruni mon teint; en outre jai eu quatre enfans, et ne suis plus jeune : je vais maintenant sur ma trentieme année, voila tout ce que je puis vous dire, je n'en scais même pas plus long; mon mari qui croit qu'on reussit mal à se peindre soi-même, pretendait que c'etoit a lui de faire mon portrait, mais j'ai craint qu'il ne fut flatté... »

Nous n'avons pas le portrait de Mme de Boisguilbert pour nous dire si celui que nous venons de lire est ressemblant. Il paraît qu'il n'en a jamais existé, tout au moins d'après un témoignage important, celui de M. de Boisguilbert qui, au moment de la mort de sa femme, s'en afflige dans une lettre adressée à une de ses cousines.

« Hélas, dit-il, il ne me reste pas de portrait de celle que j'aimai; mais cette image est là dans mon cœur, pleine d'expression et de vie. Quel pinceau eût pu me la retracer ainsi? Dans un portrait, si parfait qu'il fût, je verrais toujours ce qui lui manquerait; je me plaindrais du peintre qui, en me retraçant ses traits, eut oublié ce ce qui en faisait pour moi tout le charme, ce sourire de bonté, ce regard serein, cette âme enfin qui transpirait sur toute sa physionomie. » (*Archives du château de Montmirail.*)

D'un autre côté, la famille de Boisguilbert possède un ravissant crayon du XVIIIe siècle, considéré comme reproduisant les traits de Mme de Boisguilbert (?). Il n'y aurait rien d'impossible à cela, car les femmes de cette branche des Guillebon ne manquaient pas de beauté. Magdeleine Le Boucher était fort jolie, si l'on en croit son buste et une magnifique peinture conservée au château de Montmirail; il y a lieu de penser que Monique-Amélie avait pris plaisir à ne pas s'embellir.

(*A suivre.*) Mlle MENANT.

BEBEL

Dans quelques jours, la Social-Démocratie allemande tiendra son Congrès annuel à Mannheim. On sait qu'elle change, tous les ans, le siège de ses Assemblées générales, d'abord parce qu'il faut donner satisfaction tour à tour à tous les groupements locaux, et ensuite parce que la venue en masse des délégués, connus ou inconnus, dans une ville, y contribue nécessairement à la propagande. Il est quelques congrès célèbres dans l'histoire du socialisme d'outre-Rhin, même en dehors de ceux de Gotha et d'Erfurt, où furent élaborés les grands programmes. Breslau et Lubeck, Dresde et Iéna, à des dates relativement proches, furent illustrés par des débats aussi vifs qu'impressionnants. L'examen de la question agraire, les controverses sur le cas Bernstein et sur le réformisme, les délibérations sur la grève générale, y aboutirent à des ordres du jour qui firent date et qui jalonnent le cheminement du prolétariat germanique. Cette fois-ci, à Mannheim, ce sera de nouveau le problème de la grève générale qui fera tous les frais des discussions. L'an dernier, à l'issue du Congrès d'Iéna, le meilleur publiciste de la Social Démocratie, Kautsky, écrivait dans la *Neue Zeit* : « Nous n'avons plus à rechercher *si*, mais *comment* le chômage des masses est possible en Allemagne. »

Sous une autre forme, le même sujet reviendra devant le Congrès français de Limoges. Il n'en est point de plus pressant pour le socialisme international, et les décisions que prendront les Allemands, trouveront d'autant plus de retentissement dans le monde, qu'elles auront été préparées par un rapport de Bebel. Les conclusions de ce travail seront donc accueillies avec une certaine curiosité : si le vieux leader d'outre-Rhin a des fidèles qui applaudissent à toutes ses paroles, si son autorité est telle qu'il peut toujours prétendre à entraîner un Congrès, une opposition se manifeste contre son « modérantisme » ou si l'on préfère son « misonéisme » dans l'extrême gauche des ouvriers.

A vrai dire, des courants nouveaux, et que nous avons déjà notés, s'affirment dans le prolétariat, et Bebel appartient à l'ancienne génération des socialistes, à celle qui, sous les menaces du pouvoir, au péril de la liberté et parfois de la vie, créa les premières organisations militantes. Parmi les socialistes qui luttent encore, nul n'est plus célèbre que le vainqueur du grand tournoi d'Amsterdam. D'autres ont le verbe plus sonore, une culture scientifique plus affinée, des qualités intellectuelles plus évidentes, mais ils ne jouissent point du même prestige, ou

bien les services de Bebel effacent et écrasent les leurs. Comment rivaliser d'influence avec un homme qui a donné au prolétariat chaque heure de son existence, qui se tient sur la brèche depuis quarante ans sans qu'on ait pu lui imputer une défaillance morale, une erreur de conduite, une lassitude, et qui a comparu à maintes reprises devant les tribunaux de l'Empire? Et quel est donc en Autriche ou en Italie, en France ou en Belgique, le tribun ou le tacticien qui peut se vanter d'avoir, quinze ans durant, suggéré, à tous les Congrès annuels, la motion la plus appropriée à leur pensée?

Tandis que les fondateurs du socialisme international, Volders, de Paepe, Liebknecht, disparaissaient frappés par la mort, leur compagnon d'armes, celui qui avait participé à la propagande méritoire des premiers jours, maintenait la tradition. Presque seuls Edouard Vaillant et Paul Lafargue peuvent s'entretenir avec lui, en pleine connaissance de cause, du passé commun. Les autres, si notoires qu'ils soient, ne surgissent guère que comme les représentants d'une autre génération, d'une génération qui n'a point traversé les mêmes épreuves et qui opère déjà la première récolte. Comment s'étonner que Bebel, écouté avec respect par les Congrès allemands et internationaux, acclamé même avant qu'il n'ait parlé, fasse figure de régent ou de chef suprême? Il joue un peu, dans les conseils de l'Internationale renouvelée, le même rôle que la Social-Démocratie dans le prolétariat mondial. Il emprunte à celle-ci l'influence de ses trois millions de voix, alors qu'il la fait profiter par ailleurs de son autorité personnelle, de cette façon de magistrature qu'il a su acquérir, qu'il a fortifiée depuis que Liebknecht a cessé de parler, et que nul ne songe à lui disputer. Au fond le socialisme ne dévore pas si volontiers ses hommes!

La carrière politique et militante de Bebel est remarquablement une et régulière. A la différence de tant d'autres chefs de la Social-Démocratie, il est sorti du petit peuple; il a même travaillé de ses mains. On a fait souvent, au collectivisme international, le reproche de se confier trop volontiers aux intellectuels, issus de la bourgeoisie et ignorants des conditions d'existence réelles des ouvriers. Si Bebel est devenu un penseur, un écrivain, un orateur, il débuta par l'atelier. Fils d'un sous-officier prussien, il entra à l'âge de 14 ans chez un tourneur et fit, comme tous ses camarades de ce temps, un grand voyage en Allemagne, afin d'apprendre son métier. Lorsqu'il eut achevé ses études professionnelles, il s'installa à Leipzig. En 1892, il devint l'associé d'une maison de cette ville, qui fabriquait des loquets et des boutons de cuivre. S'il arriva à quelque aisance, grâce à son activité industrielle, grâce aussi à la vente de ses livres et à des héritages dont il fit bénéficier son parti, il ne connut jamais la richesse, en dépit de certaines allégations intéressées. Mais cet aspect de sa vie n'est pas celui auquel il convient de s'attacher.

Comme beaucoup d'autres, Bebel a été libéral avant d'être socialiste. De bonne heure, il se passionna pour les problèmes politiques, et combattit le régime féodal qui s'était maintenu en Saxe. Il dirigeait une société d'éducation de Leipzig, quand Liebknecht, frappé d'expulsion par le gouvernement prussien, vint habiter dans cette cité, et brusquement le conquit au socialisme. En 1867, les deux amis entrent au Parlement de la Confédération du Nord; peu après ils fondent à Eisenach le parti ouvrier social-démocrate qui adhère à l'Internationale; en 1869, ils créent le journal le *Volksstaat*. C'est en 1870 que tous deux s'imposent à l'attention du monde par leur attitude à l'égard de Bismarck, de la guerre, de l'impérialisme germanique : Bebel a alors trente ans.

Pour avoir combattu l'emprunt qui devait assurer la victoire des armées prussiennes; pour avoir salué la République Française, et protesté contre l'annexion de l'Alsace-Lorraine, Bebel et Liebkneht, (leurs noms demeurèrent de longues années inséparables), furent traduits devant la Cour d'assises de Leipzig. On les accusait d'avoir travaillé à troubler l'ordre, à ameuter l'opinion, à renverser les trônes — et d'avoir conspiré avec l'étranger. Le procès dura quinze séances, et se termina par une condamnation de deux ans de forteresse.

A sa sortie de la prison d'Hubertasbourg Bebel fut réélu en Saxe; en 1877, il obtint deux élections simultanées dans ce royaume; plus tard, après avoir été poursuivi à Chemnitz pour délit de société secrète, il vit toutes les circonscirptions socialistes d'Allemagne se disputer l'honneur de le désigner. Peu de parlementaires ont une carrière aussi remplie derrière eux, car il siégea presque quarante ans à Berlin, sans autre interruption que celle de 1872-1874. Pour retracer sa biographie depuis 1880, il faudrait reprendre toute l'histoire de son pays, redire les luttes qu'il soutint pendant la période de répression, la propagande qu'il mena dans tous les États et dans toutes les villes, l'opposition qu'il fit au chancelier, lors des débats sur le septennat militaire entre autres; il faudrait rappeler ses innombrables discours au Reichstag, qui forment le plus véhément et le plus accablant réquisitoire contre la politique des empereurs et des ministres successifs, — car Bebel est encore debout, tandis que passaient Guillaume I[er] et Bismarck, Frédéric et Guillaume II, Caprivi et Hohenlohe et Bülow, — et, à tous, il fit sentir la pointe pénétrante et cruelle de ses épigrammes et de ses attaques; il faudrait enfin expo-

ser comment et pourquoi son autorité s'accrut d'année en année dans les congrès du socialisme allemand et du socialisme international, quelles contributions il apporta aux multiples controverses qui se déroulèrent dans l'Empire et au dehors. Ce serait donc tout un volume qu'on devrait consacrer à la vie de Bebel, si l'on voulait la conter avec quelque détail; et peu de biographies seraient plus attachantes. Mais ici, nous nous proposons seulement de mettre en relief quelques traits de son caractère, de préciser la nature de son éloquence, et de résumer les conceptions qu'il a défendues sur certains points fondamentaux.

Bebel est un conducteur d'hommes : il manie l'autorité avec une dextérité admirable, tandis que, d'autre part, il sait toujours démêler, avec une surprenante précision, l'opinion moyenne de ses compagnons de lutte. Le secret de son prestige et de sa durable prééminence est là : il ne s'est jamais obstiné dans une attitude, lorsqu'il savait qu'elle ne serait point comprise ou appréciée de la majorité. Mais dès qu'il a perçu les tendances de la foule, il s'y rallie et les défend, avec cette énergie passionnée qu'il voue à toutes choses. En tout chef politique, il y a le démagogue qui s'attache à plaire pour garder son commandement, et le leader de la Social-Démocratie ne s'est pas soustrait à la règle commune. C'est peut-être l'un des rares griefs qu'on lui puisse adresser, sans qu'on soit en droit pourtant, de mettre au compte de l'ambition personnelle, cette flexibilité d'opinion.

L'évolution des idées de Bebel a été très marquée à de multiples égards, qu'on considère la participation aux élections d'États ou la grève générale, mais c'est que le milieu socialiste lui-même évoluait. A chaque instant de sa vie militante, ce terrible batailleur a été le miroir où s'est reflété le socialisme allemand. On a souvent dénoncé sa dictature, — que dis-je, même sa tyrannie, mais en vérité, il n'essaya jamais de faire prévaloir ses idées propres; il était l'interprète des idées de la masse, auxquelles il donnait seulement une forme plus expressive et plus claire. Si des milliers d'auditeurs l'acclament, en quelque endroit qu'il parle, c'est qu'ils se reconnaissent en lui, c'est qu'avec le tact, le talent psychologique qui sont l'essence même de sa nature, il sait toujours s'adresser, dans les termes qui conviennent, à leurs sentiments les plus intimes. Mais il semble faire violence aux gens, alors qu'il se plie le mieux à leurs préférences. Le rôle n'est sans péril ni pour celui qui le tient, ni pour les autres, et si la Social-Démocratie allemande n'a point donné tout ce qu'elle devait logiquement engendrer, c'est peut-être que nul ne l'a réellement rudoyé, pour l'entraîner dans des voies nouvelles. A côté des énormes services qu'il a rendus à son parti, — en poussant sa propagande dans tous les sens, en répudiant les transactions, en offrant le spectacle continu d'une vie digne et laborieuse — Bebel mérite des reproches, et c'est justement celui de s'être trop confié au cours des événements. C'est parce qu'il hésitait devant les initiatives et devant les nouveautés, qu'il a d'abord reculé, comme tant d'autres, Français, Belges, Italiens, devant la thèse, de jour en jour grandissante maintenant, du chômage universalisé.

Nul chef politique, au demeurant, ne marque plus de sens pratique, plus de dédain de la théorie pure. Dans le pays de la philosophie nébuleuse et des grands systèmes métaphysiques et sociologiques, il a mis sa coquetterie à rester un réaliste. Ce n'est point que l'instruction lui fasse défaut ou qu'il n'ait point complété ses lectures, c'est qu'il trouve, dans les faits quotidiens, assez d'arguments à l'appui de ses idées, pour qu'il juge inutile de recourir aux entités sonores et aux dissertations oiseuses. Quoi qu'il dise, il est sûr d'être compris, parce qu'il pense pour son auditoire, et dans les termes mêmes que choisiraient ses auditeurs, s'ils pouvaient parler comme lui. Le terre à terre de ses expressions, l'ordonnance un peu heurtée de ses discours, les épigrammes d'un esprit banal où il se complaît, peuvent surprendre des Latins amoureux de belles périodes. Les Germains ne goûteraient point les développements lyriques des tribuns français ou italiens. Ils bâilleraient peut-être à telle citation classique trop savamment exploitée; les attaques que Bebel jette au chancelier, et, en passant, à l'Empereur, font la joie des meetings où on le convie sans relâche; — il reçoit plus de 600 invitations par année.

Aussi nul ne fait-il plus recette : qu'il s'exerce dans une brasserie ou au Reichstag, il est sûr de trouver salle comble. Ses saillies à l'emporte-pièce, ses évocations historiques, son dédain des grandeurs officielles, ses retours inattendus, ont une saveur que ne peuvent apprécier les lecteurs des sèches analyses d'agences. Il ne donne pas de grands coups de massue; il démolit par une succession de petits assauts, en égratignant, puis en élargissant l'égratignure au point d'en faire une large blessure. Jamais il n'a redouté de dire à quelqu'un son fait en ramassant, autour d'une thèse habilement déployée, d'innombrables griefs. Demandez donc s'il n'a point la riposte lourde aux « réformistes » qu'il combattit à Amsterdam, et au chancelier de Bulow, qui se trouva mal, en l'entendant discuter la politique marocaine de Guillaume II. Bebel n'atteint que rarement à la haute éloquence, dans le sens classique du mot, mais ses effets oratoires joignent, à l'originalité la moins douteuse, l'efficacité la plus évidente, et ses adversaires redoutent plus encore ses sourires sarcasti-

ques que ses indignations; ils préfèrent ses invectives à ses plaisanteries.

Dans la Social-Démocratie allemande, comme dans le socialisme mondial, l'auteur du livre devenu fameux : *la Femme et le Socialisme*, représente exactement la note de ce qu'on pourrait appeler le « juste milieu ». Il est, dans tous les partis ouvriers d'Europe, deux fractions qui se combattent avec ardeur : les réformistes et les révolutionnaires. Entre les deux, Bebel a pris une position moyenne qui est précisément celle de la masse. En réalité, il n'a jamais eu qu'une tendresse modérée pour les coups de force, ou qu'une confiance restreinte dans l'appel aux armes. En 1891, au Congrès d'Erfurt, il disait déjà : « Dans une révolution violente, nous serions infailliblement tués comme des moineaux; croire aux barricades, c'est méconnaître les conditions de notre temps ». Dans son for intérieur, et l'illusion est sans doute grande, le leader allemand s'imagine que le prolétariat conquerra l'Empire par les seuls moyens parlementaires. Chaque fois qu'on lui a opposé l'impuissance pratique de la Social Démocratie, il a répondu : « Attendez que nous ayons encore conquis quelques millions de voix, et vous verrez. » Lorsqu'il a menacé le chancelier de Bulow, l'an dernier, d'une révolution à la Russe, pour le cas où Guillaume II jetterait le pays dans une grande guerre avec la France et l'Angleterre, il était entraîné par sa dialectique même. S'il y a des courants nouveaux dans les foules ouvrières d'outre-Rhin, si elles n'ont pas craint, en ces derniers temps, de se heurter à la police, l'heure n'est pas venue encore où elles envisagent la possibilité d'un mouvement de rues. Bebel, qui a toujours cru à l'action législative, même au moment où Liebknecht dénonçait la stérilité des assemblées, a accentué son légalitarisme au fur et à mesure qu'il avançait en âge.

C'est à dire que la grève générale, telle que la conçoivent les syndicalistes français ou italien, la grève générale, préface de la révolution sociale, ou organe de la subversion même, conserve ses suspicions. Si au Congrès d'Iéna, l'an dernier, il a accepté le principe du chômage universalisé, il n'avait en vue que le chômage politique, celui qui serait mis au service d'une agitation politique, d'une protestation contre le maintien du statut électoral ou contre une restriction des libertés acquises. Le rôle de la grève générale est ainsi délimité et réduit théoriquement à sa plus simple expression, mais pourra-t-on établir toujours une stricte distinction entre telle formule et telle autre formule de cette suspension collective du travail? Notre sujet n'est du reste pas là. Nous avons voulu seulement montrer que Bebel demeure un modéré du socialisme et qu'il n'appartient point à l'extrême-gauche de la classe ouvrière.

Mais plus il s'affirme opposé aux conceptions nouvelles, qui se font jour en Allemagne comme partout, et plus il résiste énergiquement aux tendances démocratiques pures dont Bernstein, Schippel et les autres se sont constitués les champions. S'il répudie la révolution des bras croisés, il ne repousse pas, avec moins d'âpreté, le réformisme. Nul ne s'est exprimé avec plus de vivacité sur les doctrines qui tendraient à détruire les thèses marxistes et à déraciner les bases profondes du socialisme traditionnel; nul n'a combattu en termes plus saisissants les novateurs qui, gagnés par les idées des économistes bourgeois, contestaient l'antagonisme des classes, et niaient la concentration de la propriété. Aux Congrès de Francfort et de Lubeck, il fit rejeter le « vote du budget »; plus tard, il entraîna l'adoption de la fameuse motion de Dresde qui fut sanctionnée par le Congrès international d'Amsterdam. S'il n'a pas poussé le socialisme dans des voies neuves, si comme beaucoup des anciens marxistes, il n'a pas compris le sens vrai de la récente évolution syndicale, il a eu du moins ce mérite et cette gloire d'arracher le prolétariat aux transactions ruineuses. Ce sont là des titres qui ne sont pas minces; en l'espèce, sa propension naturelle à rechercher les idées moyennes et à concilier les thèses adverses, le servit admirablement.

On a dit bien souvent que Bebel s'accommodait du maintien de l'empire et qn'il n'était qu'un « nationaliste » allemand déguisé. Pour connaître les opinions qu'il exprima sur ces deux points si essentiels, il faudrait avoir lu tous ses discours, ou du moins le suivre en toute sa carrière. Or justement, les détracteurs du vieux militant, qu'ils soient de la droite ou de la gauche, se contentent d'ordinaire d'extraire quelques mots d'une de ses harangues, — et Bebel parle souvent fort longuement.

Jamais il n'a dit qu'il acceptait l'Empire comme le cadre même du futur régime socialiste. Mais, et il n'a jamais non plus varié en cette opinion, il a déclaré que certaines républiques pouvaient être aussi dures pour le prolétariat que les monarchies; et surtout, il a affirmé que dans l'Allemagne contemporaine, seule une révolution sociale pourrait changer la forme politique. Qui donc contesterait la valeur de cette dernière assertion, alors que le développement même du grand capitalisme lie de plus en plus, outre-Rhin, la bourgeoisie à la dynastie et aux cadres de l'armée? Ceux qui, à cet égard, adressent des critiques à Bebel, oublient le sens exact des journées « politiques » de France. La bourgeoisie française, qui n'était point menacée par le

prolétariat, voulait renverser la royauté : la bourgeoisie allemande, dont le prolétariat grandissant presse de plus en plus l'effectif aminci, se réfugie sous la protection d'une monarchie forte. Et ce serait une guerre de classes encore, que devraient mener les travailleurs, pour se doter des institutions républicaines.

Quant à l'internationalisme de Bebel, il faut être, en vérité, de fort mauvaise foi, pour le mettre en doute, alors que le vieux champion a été condamné jadis, pour avoir dénoncé l'annexion de l'Alsace-Lorraine. Il est très vrai qu'il a fait allusion souvent à l'hypothèse d'une lutte armée, où le prolétariat germanique tiendrait sa place. Mais ce qu'on passe généralement sous silence, c'est le nom de l'adversaire éventuel, auquel il songeait ou qu'il désignait explicitement. Cet adversaire, c'était l'Empire des Tsars, ou mieux l'autocratie russe, qui, jusqu'à une date récente, a pesé si lourdement sur la politique intérieure de l'Allemagne. Depuis Marx, tous les socialistes d'outre-Rhin ont vu dans le tsarisme, qui avait déjà refréné la Révolution hongroise, l'ennemi suprême de leurs conceptions, l'obstacle où un mouvement populaire viendrait se briser. Aussi ont-ils appelé de tous leurs vœux une destruction de ce régime despotique qui, par solidarité, était appelé à défendre l'absolutisme des Hohenzollern. Peut-on soutenir qu'ils avaient tort ou que leurs calculs étaient erronés ?

Or, aujourd'hui, la situation est retournée : ce n'est plus le tsarisme qui pourra prendre les armes pour maintenir l'autorité de Guillaume II et le statut social de l'Allemagne; au contraire, on s'est demandé si les armées allemandes ne pénétreraient pas en Pologne et dans les provinces baltiques pour y rétabir l'influence de la bureaucratie pétersbourgeoise. D'autres devoirs incombent donc à la Social Démocratie d'outre-Rhin, et à ceux qui inspirent ses actes ou qui traduisent ses pensées. Bebel est au premier rang de ceux-ci. Le discours qu'il prononcera à Mannheim sur la situation actuelle, devant les délégués de trois millions d'électeurs, est attendu avec curiosité par tous les socialistes du monde... et aussi par beaucoup d'autres.

PAUL LOUIS.



L'OUED

NOUVELLE ALGÉRIENNE (1)

II

Ambroise avait décidé de sortir après le déjeûner pour ne pas laisser le temps, comme la veille, tourner circulairement du bleu au gris. Elle avait la fièvre de voir le pays, la vie arabe, le torrent. Ces messieurs l'ennuyaient ; ils étaient des hommes, — parlant de choses qui ne l'intéressaient point —, elle, après tout, était encore une pensionnaire, qui seulement s'est échappée dans l'Algérie comme dans une propriété sans limites. Même suivie de Maria, la bonne napolitaine, et du chaouch Belkassem, elle se sentait seule, avec toutes les surprises délicieuses et les angoisses de visiter son domaine inconnu, où des choses nouvelles, singulières, bizarres, voire mystérieuses, pouvaient l'arrêter à chaque instant comme dans un conte. Ainsi elle n'avait pas quitté la grand route bordée d'eucalyptus, et, peut-être à cause des raquettes (2) qui hérissaient ce talus rapide avec leurs mille faces plates aux yeux d'épines, elle se trouvait déjà dans une atmosphère de *Barbarie* : la route serpentait d'une façon bizarre... et qu'elle avait déjà remarquée quelque part. Peut-être était-ce dans une illustration de livre d'enfance : on lui donnait tant de récits de chasse et de pays d'Orient ! elle n'avait jamais cru alors à ces aventures magiques de Djinns, d'éfrits et de fées, et maintenant au contraire il lui semblait dans l'ordre des choses que l'étrange fût ici le naturel, elle ne serait pas surprise si soudain quelque cortège merveilleux, un émir soutaché de pierreries et dans des étoffes de lumière se présentait sur la route, avec des yeux fendus et languissants de fard : il y avait sur la route, au flanc de la colline basse, le même silence d'étourdissement qui précède dans les contes les arrivées extraordinaires ; elle ne pouvait y croire, secouant la tête en se moquant d'elle-même, et en même temps croyait ; du bout de la langue tétant entre les dents, les lèvres à peine humides, elle faisait tte...c-tte...c, imperceptible tic argentin et sautillant qu'elle avait appris enfant de son père et qu'elle avait toujours gardé au couvent, amusée et charmée davantage de le savoir propre à toutes les algériennes.

Deux enfants venaient, dans des tuniques émeraude et amarante, avec des chechias rouges ; ils s'arrê-

(1) Voir la *Revue Bleue* du 1er septembre [illegible]

(2) Figuiers de Barbarie. Il vaut mieux leur [illegible] colonial de *raquelle* pour ne pas s'embarrasser [illegible] nymie avec les figuiers, très différents, [illegible] région.

tèrent pour la regarder passer : ils étaient longs dans le pli droit de leur vêtement ; les couleurs criardes et claires, satinées, plaisaient voluptueusement ; leurs pieds nus semblaient de cuivre travaillé. Ambroisse qui s'attendait à des visages d'ébène de petits mages nègres, fut étonnée d'admiration à leurs figures d'ambre rosé ; l'un avait des yeux verts mais d'un vert plus bleu que celui de ses yeux, presque couleur de raquette, un vert gonflé de suc gris. Elle s'arrêta et examina sa figure de huit ans qui était juvénile, avec le front solide, les yeux grands ouverts et graves, la ligne marquante de son nez, ses joues brunes couvertes d'un duvet blanc râpeux et doux comme celui de feuilles, son menton fin.

Une voix rogue grommela par derrière : « Qu'est-ce que vous faites-là, mademoiselle ? » Le cœur en suspens, elle se retourna,... aussitôt étonnée et rassurée que ce fût l'adjoint de son père. « Il faut faire attention à vos gestes dans ce pays : les Arabes croiront que voulez faire du mal à leurs enfants ; le plus sûr est de ne pas les regarder. Surtout ne montrez jamais du doigt : on vous accusera de jeter un mauvais sort. » Sa figure était renfrognée, agréable néanmoins par la finesse des lignes et amusante dans sa grognerie comme une poupée chinoise. Ambroise restait muette, ne parvenant d'ailleurs à se mettre à l'unisson de son épouvante. Il ajouta : « Pourquoi êtes-vous sortie des murs ? Il y a une très belle promenade du côté de la mer.

— Mais je désirais voir la ville arabe ! » fit elle. Et elle détourna un peu la tête, les yeux humectés.

Sa voix était enrouée, d'une âcreté qui choquait d'abord, mais laissait l'impression de douceur duvetée, d'une voix de garçon qui mue. Il l'aima davantage, la sentant plus près de lui à cause de ce timbre mâle presque brutal ; en même temps ses yeux s'élargissaient si fraîchement, avec une faiblesse et une surprise tellement enfantines encore ! Il n'avait pas envie de l'embrasser, mais de la charger brusquement sur ses épaules et de l'emporter. Il déclara :

« Il n'y a rien à voir dans la ville arabe : des maisons sales, des burnous sales... Vous autres européennes, vous êtes snobs, entichées d'exotisme. Tout çà, c'est bon en France, cela fait venir des voyageurs ; ici vous ne verrez rien. Puis, vous savez, il faut regarder continûment à terre ; faites attention, relevez bien votre robe, toutes les rues sont constellées et avec autre chose que des étoiles.

— Et tant pis ! » dit-elle, vivement, un peu agacée. Gêné alors, il rit d'un rire épais qui retroussait les lèvres, et saluant, s'en alla, haussant les omoplates au cou, la marche dandinante, botté. Ambroise restait ennuyée, puis se répéta que les hommes ne pouvaient pas comprendre ce qui intéressait les jeunes filles, et qu'il n'y avait pas à s'en préoccuper plus longtemps puisque même femme et mari ont des goûts divers et impénétrables tout en s'aimant. Elle regarda Maria dont la figure était machinale, prête à avancer autant qu'à retourner, et Belkassem très grand, le visage immobile, les moustaches fines.

*
* *

Alors, comme il y avait une pente brève, elle courut, relevant un peu ses jupes, toute légère, prête à courir des heures dans des sentiers de montagne, la respiration à peine gênée, seuls les cils battant nerveusement. Un ruisseau coulait dans du gravois ; elle y mouilla ses mains.

On touchait au village. Plusieurs jeunes bergers dévalèrent sur la pente en se fuyant de façon à ce que leurs chemises lâches ne battissent pas l'une contre l'autre. Ils s'espaçaient avec des cris, puis s'arrêtaient, se reformant en rond et silencieux, ayant l'air de jouer au repos et à se regarder de même que les enfants européens jouent à courir. Leurs chèvres avaient disparu parmi les touffes de lavande, et une, de temps en temps, montait sur une roche pour chercher où était leur gardien.

Tout de suite après la porte du village, la Médersa est derrière la fontaine et elle jase comme une source. Assis sur les genoux et les pieds aussi frais que les visages autour des colonnes blanches, les écoliers aux petites chéchias rouges s'abaissent vers l'écritoire de bois et se relèvent, faisant entrer les phrases sacrées dans les mémoires à force d'inclinaisons appuyées et par cris répétés. Ambroise s'est arrêtée à la porte, ils la regardent comme s'ils déchiffraient les traits de son visage ainsi que des lettres, et clament plus fort les mots en penchant davantage leurs nuques couleur de dattes. Leurs voix vives se mêlent en harmonies courantes. Ainsi posée au bord de la ravine et seule à verser du bruit dans toute la vieille ville divisée en canaux par les rues, la Medersa résonne toute d'une musique d'oiseaux et de jets d'eau. Ambroise est ravie ; elle est illuminée d'une satisfaction intérieure qu'elle ne comprend pas elle-même devoir être si grande ; elle a la révélation que c'est cela l'école, et pas les classes du couvent où le silence, qu'elle aimait tant aux jardins, lui pesait autant que l'orage ; elle a la révélation que l'école doit être un chant collectif et un jeu sonore. Elle voudrait rester ici avec les petits arabes, s'asseoir à terre dans les ondes bouffantes de sa jupe, et elle est tout étonnée de sentir jaillir en elle une âme de cris. Mais il faut s'en aller parce que le maître d'école n'est pas content et commence à distribuer des coups de gaule.

Dehors maintenant il faisait moins clair et presque triste.

D'autres enfants débouchèrent d'une place, mais, la voyant venir avec sa bonne et le cavalier, s'envolèrent; elle trouvait leur fuite délicieuse, cependant elle aurait tant voulu les retenir, les regarder de près, leur parler. Tout ce qui est de la vie arabe lui semble délicieux! cela est coloré, c'est un jeu de lumière, cela sautille, cela s'envole, et c'est joli encore lorsque déjà il n'y a plus rien... Dans ces ruelles qui se coupent en dédale et comme à cache-cache, entre ces maisons de poupées qui ont comme des joues fardées et aux yeux peints, ils jouissaient de pouvoir s'amuser à cachette, à chaque instant apparaissaient et disparaissaient comme s'ils s'étaient glissés par ces portes si basses qu'on les dirait ménagées seulement pour les enfants.

Une fillette qui ne faisait point partie de la bande était demeurée debout contre une porte, le menton baissé, avec de beaux yeux longs d'esclave, la bouche rouge ouverte et agrandie ainsi que fendue; une main sur l'anneau de la porte, elle se tenait au seuil, profitant d'un reste de liberté avant d'être fermée pour la vie avec les vieilles femmes. Le chaouch dit à Ambroise : « Elle s'appelle Leïlah, et elle va se marier dans six mois. » Ambroise resta interdite : mais c'était une enfant! Rapidement elle songea à ce qu'elle était à cet âge, la gorge angoissée puis expirant délicieusement; elle avait une étrange impression aux épaules. La fillette avait ouvert les yeux davantage, souriant timidement, à demi intriguée de savoir qu'on parlait d'elle; alors Belkassem lui répéta en arabe qu'il avait appris à la demoiselle qu'on allait la marier : elle pencha la tête sur l'épaule et son sourire s'égrena le long de son bras nu comme un chapelet de jasmins.

Ambroise rejoignit Maria qui avait continué de marcher. On était sur une autre place. Plusieurs fillettes l'entourèrent, demandant musicalement des sous. Elles regardaient en face et riaient de côté. Un bras ballant, l'autre plié et tendant la main, elles fixaient la demoiselle puis se penchaient sur leur voisine et chacune, bas, murmurait quelque chose. Alors Ambroise s'inclina pour savoir ce qu'elles disaient : effarouchées, elles rompirent le cercle et disparurent, en le nuage de couleur de leurs vêtements flottants... Ambroise resta interloquée...

Mais elles revenaient et tournaient, la tresse ficelée sur le dos, piétinant sur le bout des pieds. Ambroise encouragée interrogea la plus proche : « Comment t'appelles-tu? » elle ne comprenait pas, souriant fixement. Alors, sans plus parler, Ambroise, par une mimique caressante, pianota les sequins du collier sur la petite poitrine à moitié nue... La fillette ne bougeait pas, attentive à comprendre ce langage des mains. Et Ambroise s'en étant allée, toutes se mirent à rire bruyamment en sautant sur leurs talons.

*
* *

Ils bifurquèrent par un sentier de raquettes. En fantasia, roses, verts, rouges, jaunes, les petits Arabes, ayant changé de tactique, accouraient, criant you you. Il semblait qu'il y en avait de nouveaux. Ils bondissaient sur les murs, se poussaient dans les rochers, se tirant l'un à l'autre la chéchia, les figures rouges de rire. Après leurs gambades, au lieu de les retrouver exaltés et transpirants, Ambroise les revoyait les joues plus rondes et neuves, les yeux limpides et plus observateurs, le corps plus poli dans la blouse. Ils savaient marcher comme ils avaient su courir, se donnant la main, leurs bras s'agitant à peine dans le flouflou des chemises, et tournant l'un vers l'autre des joues délicates et attentives.

Ils disparurent. Un seul était resté, et il marchait en tournant vers la jeune fille sa figure laide, aimable et intelligente. Elle l'interrogea. Il répondit en français et d'une haleine : « Je m'appelle Dermann. Mon père, il est cordonnier. Moi aussi je suis cordonnier et je sais bien cirer les souliers. Si tu as des souliers à réparer, ne les donne pas à un autre. » Ambroise était heureuse, et toute fière; elle se disait qu'elle avait apprivoisé les petits arabes qu'elle croyait farouches, et cela lui plaisait de parler avec eux. Elle souriait, rosée et remuant nerveusement ses doigts petits et pressés comme des sequins. Elle avait envie de connaître l'histoire de chacun de ces petits garçons. Si elle le pouvait, elle en prendrait au moins cinq ou six pour domestiques à la maison de son père. Ils étaient revenus un à un à travers les ronces, sachant choisir l'endroit où apparaître en surprise, les chechias rouges comme des fruits. Leur présence était une malice. Ils surgissaient puis s'éclipsaient, passant par des chemins détournés pour aller reparaître à un autre endroit avec des visages autres; et ils la regardaient en tenant leur sérieux puis éclataient de rire, les dents et les joues plus vives; et c'était elle qui leur avait donné cette gaieté.

Belkassem les chassa, avec une voix soudain rauque et mordante comme un bec, la bouche rouge sous le nez recourbé. Sa figure était sombre; son burnous rejeté battait en grandes ailes bleues sur ses bras levés. Et parce qu'ils ne se sauvaient pas assez vite, il en frappa un d'une canne. Il s'arrêta, ayant peur de mécontenter la jeune fille. Et comme, s'étant retourné, il voyait dans ses yeux le reproche qui ne veut même pas s'exprimer, il dit d'une voix distincte à peine gutturale, seulement sonore et très pure, semblable aux voix qui parlent dans l'air des mon-

tagnes : « Mademoiselle, ce sont des vauriens qui devraient être à l'école avec les autres. »

Et il s'effaça derrière elle, mais elle le sentait très grand, la dominant comme une ombre froide, et elle pressa le pas nerveusement.

*
* *

Belkassem, aussi, comme M. l'administrateur, s'était mis à marcher de long en large; mais sa chambre était très étroite, il était très grand, son ardeur l'exaspérait, et, comme il ne pouvait la dispenser dans l'étroitesse du lieu, il agitait les bras, les ailes de son burnous, gêné et ramassé ainsi qu'un rapace dans une cage. Et il était étonné et irrité de ce que son ardeur, au lieu de se tapir dans son âme comme un sentiment d'arabe, s'exprimât en mouvements désordonnés comme un sentiment d'européen... C'est aussi qu'il aimait une française, la fille du hakem (1). !... oui !... Hier il l'avait vue ; aujourd'hui il l'avait accompagnée, portant ses châles, il l'avait suivie pas à pas, il se tenait derrière elle, la dominant. Un Arabe est toujours désireux des dames françaises, muet, aussi prêt à oublier quand elles ont passé sans les voir qu'à sauter sur elles quand elles appellent, ensuite dédaigneux et satisfait d'avoir terrassé la femme deux fois inférieure d'être une infidèle, et courant retrouver les siens. Mais ce n'était plus la même chose : il était amoureux en dehors de son caprice, et il tendait de toutes forces à être aimé bien que cela fût impossible, et il était jaloux !

Il avait descendu derrière elle les chemins ; les cailloux roulaient sous les pieds ; il ne perdait pas de vue sa tête où les cheveux retenaient les yeux comme le miel des absinthes les abeilles. Par l'œil, l'amour était entré de ses cheveux vaporeux dans lui, s'était infiltré goutte à goutte au cœur comme la fumée du chibouck. Ses prunelles étaient dilatées ainsi que dans le ramadan. Il avait plissé les paupières en traversant le village, saluant imperceptiblement de côté les gens à droite et à gauche, impassible dans ses fonctions de chaouch. Et le cou raidi, il marchait derrière elle comme vers le paradis, les oreilles assourdies.

Il ne pensait alors à rien ; il ne pensait pas qu'elle était une roumi de grand chef et qu'il était chaouch indigène, qu'il avait deux femmes de sa race dans sa case au village de son père le caïd, deux femmes très jolies et qui lui avait coûté du sang; il ne pensait pas qu'il était candidat pour remplacer le caïd de Zamora; il ne voulait même pas penser qu'il était musulman tant il savait qu'on reste toujours musulman et qu'Allah est plus grand que la passion : à cette heure où il suit une fille jeune et qu'il aime et qui va devant lui confiante sans rien savoir, l'Arabe bien né pense seulement qu'il est de la race des conquérants fils d'Allah ; et il marche long, fier et élégant, droit comme un sabre et comme un étendard vert, droit comme s'il était à cheval, droit comme la hampe de l'aloès en fleurs dans la plaine.

Mais maintenant il pensait à tout ; ou plutôt toutes ces choses de la terre — car l'amour comme Allah n'est pas de la terre — venaient en lui, entouraient ses oreilles pour l'occuper de leur bourdonnement; et il ne voulait pas s'en soucier, car cela ne sert jamais à rien, car tout arrive comme il doit arriver, car il savait qu'il ne ferait jamais de sottise ayant le respect du Hakem et de la Justice qui vous envoie à Taadmit (1), car aussi un Arabe peut mourir avec le feu dans le cœur sans qu'il ait rien laissé voir dans ses yeux et en saluant celle qu'il aime à la manière d'un chaouch, car aussi la femme est la femme et la jeune fille est un bouton de fleur qu'Allah n'a pas encore laissé s'ouvrir et qui s'ouvrira selon sa volonté. Et, obéissant à la passion, il la suivait, laissant la volonté d'Allah le devancer. Et, fatigué, il s'assit sur la natte d'alfa vert.

Elle n'aimait pas de roumi, ni surtout de roumi né en Algérie : il l'avait observée quand elle avait rencontré M. Darcey. Elle arrivait droit de France où elle avait été enfermée dans un couvent aussi hermétique qu'un harem; elle ne connaissait pas les hommes; elle parlait peu et avec une voix de femme arabe; elle aimait les espaces découverts, les arbres épineux, les animaux, les oiseaux sauvages, l'eau qui roule dans les roches; elle devait aimer les chevaux; elle qui n'écoutait même pas les officiers, ouvrait grand les yeux devant la moindre chose de la vie arabe; elle était encore enfant; son âme était jeune comme sa chair et pouvait être complètement pétrie par la chaleur de l'Afrique.

..... Sûrement elle aimait les Arabes. Dans les veillées, pendant que les fils se taisent et seulement rêvent avec leurs yeux qui vont dormir tout à l'heure, les vieux racontent des histoires où les jeunes filles françaises autrefois quittaient leurs pères riches pour venir en Islam épouser des musulmans amoureux et dévoués à Allah... Puis si tout cela était faux et si Belkassem était maboul, eh bien ! il était maboul, et il y a aussi beaucoup de derviches qui sont maboul.

... Elle était surtout attirée vers les petits garçons qui courent avec des mollets nus dans l'oued,

(1) *Hakem*, nom donné à l'administrateur en chef. — *Roumi*, nom donné à l'infidèle, au Français.

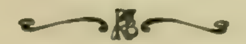
(1) Pénitencier indigène très sévère, où l'on est même réputé de servir d'instruments de tortures.

et il les avait chassés et battus. Il les battra encore. Peuh! qu'est-ce que c'est que les petits garçons arabes? elle les regarde parce qu'ils ont des joues fraîches, qu'ils sont souples et qu'ils font la culbute comme des singes, qu'ils tournent vers vous des yeux innocents de petites filles, comme s'ils n'étaient pas vicieux et paresseux et voleurs.

Ce n'était pas que Belkassem fût jaloux de ces garçons : ils ne pouvaient en quoi que ce soit le supplanter, et il était indigne et incompréhensible d'être jaloux de personnes de cet âge, aussi ne l'était-il d'aucun d'eux, mais peut-être alors de tous en bande parce que leur ensemble représentait sa race. Et y pensant, il se remit à marcher, nerveux et colère... : De M. Darcey il n'eût pas été jaloux, parce que le triomphe d'un Français est la fatalité, et depuis la conquête tout le fatalisme s'est concentré à accepter ce qui vient des Français; mais c'est aussi pourquoi entre Arabes il y a plus de luttes et de rivalité, et qu'il se sentait prêt à briser la tête de tout Arabe. Qui oserait caresser de ses yeux muets la fille du Hakem !...

Alors, pour sentir plus sûrement que nul ne saurait l'emporter sur lui et qu'il était le maître de ses rêves sinon de la réalité, il voulut posséder son image par le souvenir. Et le visage, isolé du corps, se présentait à lui, beau comme une tête coupée en fleur au bout d'une tige fine, avec ses yeux aux taches larges ainsi que des pétales de pensée, avec son petit nez aquilin qui faisait d'elle presque une juive, race dont on chérit et dont on peut dominer les femmes jolies, avec ses cheveux cannelés couleur du soleil lorsqu'on le voit en dormant. Et tandis que quand il n'était pas encore le mari de Fatma, mais qu'il rôdait seulement comme une panthère la nuit autour de sa case, il voyait tout son corps allongé aux membres graciles et lourds dessinés davantage par le sommeil, il est incapable de se représenter nue la fille du hakem, parce qu'il n'a pas coutume de voir le jour sous un costume européen les femmes qu'il possède, parce que les lignes si séduisantes du vêtement gênent pour lui la conception des lignes du corps et qu'elles forment un autre corps plus beau encore, parce qu'Arabe il a la passion délicate et sentimentale dans une exaltation qui élève l'être entier en flamme.

(*A suivre*). MARIUS-ARY LEBLOND.



NUIT SUR LA CAMPAGNE

Nous sortons du village aux feux rares. La nuit
A pris devant nos pas tout le profond espace.
Nous nous parlons à peine et notre voix est basse,
De peur qu'elle ne mêle au silence son bruit.

Un sémaphore clignotant dans l'ombre luit.
Sur la ténèbre vague, une confuse masse
D'arbres épais. Leur immobile tête lasse
Dort et sur le fond obscur du ciel s'appesantit.

Pas un souffle n'émeut le repos de la terre.
Par dessus le mur noir à l'horizon pendant,
Blanc d'étoiles, un pan d'azur firmamentaire.

Et soudain, le fracas de tonnerre grondant
D'un train qu'emporte au loin sa vitesse éperdue
Laisse un écho sonore et meurt dans l'étendue.

*
* *

MUSIQUE, FEMMES ET FLEURS

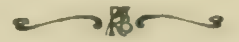
La musique s'est tue et le parfum sonore
Exhalé sous les doigts agiles s'évapore,
Mais les fleurs chantent, à leur tour,
Et leurs aromes, enivrante symphonie,
Imposent doucement à l'âme l'harmonie
De leurs suaves voix d'amour.

O prestiges ! ô charmes !
Es-tu tristesse, ou volupté,
O mystère de la beauté
Qui fais couler mes larmes ?

Les femmes aux charmants visages, aux beaux yeux,
Ne mêlent plus l'ébène et l'or de leurs cheveux,
Sous la lumière favorable,
Mais un vase brodé d'acanthe réunit
Le phlox, le dahlia, la rose, l'aconit
Dans le feuillage de l'érable.

Tristesse, ou volupté,
Laissez, ah ! laissez que je pleure
Et que tremble mon cœur, à l'heure
Où passe la beauté !

EUGÈNE HOLLANDE.



UN PÈRE [1]

Je ne peux te dire en quel état étaient mes nerfs le soir, où j'arrivai près de vous. Le train s'arrêta et me jeta sur le quai. Le bleu du ciel s'étendait au loin inondant les champs et même la petite ville dont le clocher s'apercevait au loin. Trente verstes jusqu'à lui, pas en ligne droite, mais par les méandres que fait le chemin à travers la campagne et ensuite par une flèche jusqu'à chez vous .. Mais j'avais espéré en vain te voir et t'embrasser le jour même : il n'y avait pas de cocher, et il est très difficile d'aller à pied Un individu quelconque, en habits déchirés, avec le chapeau de forme du ministère de l'Instruction publique, la chemise en lambeaux et sans souliers, me déclara nettement : « Si vous donnez cinquante kopeks, je courrai à Voroutzofska, chez Pimen ». Évidemment Pimen loue des chevaux. J'ai donné cinquante kopeks et une heure après les chevaux étaient déjà arrivés.

Je ne serai pas à la ville avant trois heures, ce sera déjà tard pour aller chez vous : que faire? j'ai attendu déjà si longtemps! j'attendrai encore jusqu'au matin. Ce sera mieux. Venir le soir, quand les nerfs sont fatigués, c'est risquer une impression fâcheuse, et Dieu m'en préserve : je ne le voudrais à aucun prix. Nous devons passer ensemble avec toi une demi-vie, et la première rencontre importe beaucoup. Donc, je passerai ma journée en revue, je viendrai, j'écrirai dans mon journal comment j'ai trouvé ce trou éloigné, après dix-sept années, cela calmera mon trouble et demain je serai déjà tout à fait maître de moi. Et puis, je suis déjà si habitué à ces pages blanches, qui attendent la confession de mes actes et de mes sentiments! elles m'attirent même, je tâche d'écrire « soigneusement », comme dit un rédacteur de mes amis. Sans doute j'aurai ma lectrice, une seule, mais laquelle! Elle sourira parfois de son vieux confident et parfois aussi soupirera. N'est-ce pas son père mort, qui, du tombeau, parlera au cœur de sa fille!

*
* *

J'écris avant le lever du soleil. Je me suis arrêté à l'hôtel, car maintenant les hôtels ont fait leur apparition ici. Comme tout est changé! Qu'ai-je ressenti quand de loin dans le royaume bleu d'une nuit de clair de lune, m'est apparue la ville ? Je l'ai reconnue tout de suite : voilà les grands arbres près du cimetière, l'église avec son fin clocher, baigné de lumière à ce moment; l'autre église est plus basse, au loin là-bas. J'ai remarqué près du fleuve les petites maisonnettes du faubourg pauvre, tandis que sur l'autre rive le feu brillait dans les maisons dont les habitants ne dormaient pas encore. Mon cœur a battu si violemment que j'en ai ressenti une douleur. Par laquelle de ces fenêtres voit-on maintenant la petite tête bouclée de Lili ? Elle est penchée sur ses livres, étudiant ses leçons pour demain, ma petite fille; elle ne sait pas que son père est là tout près; elle est peut-être sortie pour respirer la fraîcheur du soir et je passerai couvert de poussière devant elle dans les rues sans la reconnaître. Est-ce que l'instinct ne me dira rien ? La nuit est si claire que je regarderai attentivement chacune de celles que je rencontrerai.... Voilà ce que je pensais en arrivant dans les rues de la ville. Elles ne sont déjà plus les mêmes; elles sont refaites, agrandies et ont un tout autre aspect. Dans la principale, il y a même quelques reverbères au pétrole. Voilà un grand bâtiment de trois étages; c'est le lycée de jeunes filles où elle va déjà depuis sept ans. Elle s'est assise devant ces fenêtres, attentive à la parole du professeur, ou rêveuse de rêves perdus bien loin, dans les contes de fées. Le long du trottoir en bois, il y avait des promeneurs, j'ai entendu des rires de jeunes filles, des voix. Elle est peut-être là ! je regardai attentivement, ces enfants étaient très hardies, l'une d'elles m'a même tiré la langue. Non, la mienne n'est pas là. — « Va plus doucement, dis-je au cocher » celui-ci retint ses chevaux. Encore des dames qui se promènent — quoi! même la langue française! Dans mon temps, elle n'était connue ici que par un seul homme, un Polonais déporté, et maintenant on l'entend dans les rues. Non, elle n'est pas ici, ce sont des dames si l'on en juge le développement de leurs dons naturels. — « Tiens, va à droite, où était la maison de Mme Kluckina. » — « Connais pas, Monsieur! Voici la maison de la marchande Savina, celle du bourgeois Skaleguine ». — « C'est impossible ! la maison, le jardin étaient là, et maintenant à leur place une grande maison peinte en bleu avec une couverture de fer verte, une maison de trois étages avec des sculptures, un balcon et même, comble de la bêtise! trois colonnes corinthienne sur la façade ! — « A qui appartient cette maison? » Le cocher leva son chapeau en passant : « C'est la maison de M. Voresnikov ! » Je me sentis frissonner. Sans doute on avait démoli la vieille maison, détruit le jardin pour construire cette masse : — « De M. Voresnikov ! c'est la plus belle maison chez nous, les voyageurs viennent la regarder; dans toutes les capitales il n'y en a pas une pareille ».

C'est donc ici ! Avec une hâte fiévreuse je parcourus les fenêtres du regard : une est éclairée au second

1 Voir la *Revue Bleue* les 18, 25 août, 1er et 8 septembre 1906.

étage, il y a une lampe, l'abat-jour est baissé. Qui est près de cette lumière? Lili peut-être, ma chère fille, le dédommagement de toute ma vie aride et sans but, ma joie! On ne pouvait rien voir; le cocher m'expliquait: « Ici devant, c'est l'appartement des fêtes, les maîtres logent sur la cour, on loue les étages du haut et du bas; en bas c'est le commissaire de police, sous les toits messieurs les fonctionnaires ordinaires »; et croyant m'avoir donné des indications suffisantes, le cocher fouetta ses chevaux et la maison de M. Voresnikov disparut. Je pensai involontairement que chaque brique était achetée de mon argent. Le cocher se tourna brusquement vers moi: M. Voresnikov a quatre autres maisons dans la ville, il vit très richement; dans une de ses maisons, il y a le club; aux environs de la ville, il a un jardin où se donnent des concerts, le dimanche avec buffet et eau-de-vie pour toutes les classes de la société. Ainsi, mes enveloppes à cinq cachets lui ont servi, et je crois qu'il n'a jamais manqué lui-même à dépouiller morts et vivants. J'ai demandé cela au cocher, qui tout de suite me parla d'un ton familier: — « Mon cher, si tu as une affaire, ne t'adresse pas à lui sans argent, et n'en montre pas trop, car il prendrait tout ». C'était bien ce que j'avais pensé. — « Et tu connais sa famille? » J'avais froid au cœur en attendant sa réponse. — « Laquelle? » — « La femme, la fille. » — « Non, nous vivons à Vorontzofska, nous menons seulement les voyageurs à la ville et nous ne savons qu'une chose, c'est qu'il vit richement et donne des banquets! » — « Quoi! quoi! des banquets! » — « Il a un théâtre, sa musique, tout ce qu'il faut ». J'étais abasourdi par ces détails. L'hôtel se trouvait dans une rue voisine, haut de deux étages avec un valet en costume national sur le perron. La chambre qu'on me donna avait une telle odeur qu'on l'aurait cru l'entrepôt du linge sale. Après avoir déposé mes bagages, je sortis jusqu'à la maison de Voresnikov. As-tu deviné, ma Lili, que je me suis promené longtemps autour! Les fenêtres étaient déjà noires; dans la cour, les chiens ont aboyé, puis se sont endormis; le gardien a passé devant la maison avec sa crécelle, il était un peu inquiet en m'apercevant, mais voyant le chapeau d'uniforme, il est allé plus loin. Là-bas où il y a maintenant un corps de bâtiment, c'était le jardin autrefois et le berceau est détruit. Il me semble qu'il n'y a pas longtemps! et mes tempes sont déjà grises et mon corps vieilli est sensible au mauvais temps. Je voulais voir l'autre côté de la maison de Voresnikov, il devait y avoir une rue par derrière... il y en avait une en effet. Autrefois, de ce côté, étaient les arbres et la grille du jardin de Klockina, maintenant il y a les débarras et les écuries. Ah! on voit le second étage où vit le maître et sa famille, mais aucune fenêtre n'est éclairée. Sans doute lui, Aglaé et Lili dorment; en effet, il est déjà minuit et ici on se couche de bonne heure. Seulement, dans la chambre du coin, on aperçoit une faible lumière rose, c'est sans doute la petite lampe qui brûle près des images de Dieu! Quand tu fais ta prière, chérie, prononces-tu mon nom? mais qu'est-ce, la fenêtre est ouverte, une blanche silhouette a passé! C'est toi sans doute. J'ai voulu t'appeler, mais les mots se sont étranglés dans ma gorge. Comme tu aurais été effrayée, dis!

Au revoir, ma joie, dors tranquillement jusqu'au matin, jusqu'au splendide et éblouissant matin qu'éclairera le soleil.

*
* *

« Pourquoi cela, oh Dieu! pourquoi cela? Je n'ai plus la force d'écrire, ma vie est anéantie, que ferai-je maintenant?

Lili est morte depuis un mois! je ne la reconnaîtrai pas même dans le sommeil, car je n'ai pas vu une seule fois mon enfant!

Pendant dix-sept années, s'inquiéter, travailler se priver de tout, fuir tout être humain, et cela pourquoi! Rien que pour faire dire une messe sur la tombe! »

. . . .

Après ces lignes dans le journal d'Ardalion Pétrovitch, il y a une interruption de six mois avec seulement quelques notes telles que: « D'Odessa je suis parti à Ialta par le bateau *Pouchkine* », ou « De Constantinople, je pars pour Athènes » et tout à coup, brève et tout à fait incompréhensible exclamation: « Les lâches! les lâches! » A la ligne suivante: « De Patros à Corfoue, il n'y a que dix heures de bateau », et plus loin: « On recommande l'hôtel Saint-Georges » — puis cette autre exclamation: « Les hommes sont pires que le pire des animaux; bien fou est celui qui les croit; il suffit d'être homme pour porter en son âme le germe de toutes les lâchetés! » et après: « J'ai reçu une lettre du ministre, il ne me presse pas de retourner, il me conseille de me guérir d'abord entièrement. Mes appointements me sont conservés et en outre à Naples, dans la banque Merckofer et Cie, m'attend la gratification. Merci à mes collègues; ils ne me détestent pas comme je le pensais! Mais quoi! qu'ai-je fait à ces lâches, à ces canailles? et Aglaé, Aglaé! Est-ce que, il y a dix-sept ans, son doux sourire, ses larmes, sa douce voix n'étaient qu'un perpétuel mensonge. »

En lisant ces pages, je ne compris rien, je me suis demandé si l'honorable directeur du Département ne devenait pas fou, cela leur arrive quelquefois par l'effet du surmenage. Mais, aussitôt en tournant

le feuillet, j'ai trouvé la continuation logique du journal, et je fus si surpris des choses inattendues que j'y ai lues, que j'en abandonnai la lecture plusieurs fois. La seule chose que j'aie immédiatement comprise, c'est qu'Ardalion Pétrovitch avait le droit de maudire le genre humain. Parmi les exclamations de ces notes en désordre, j'ai noté cette phrase: « Je ne regrette pas l'argent, mais toute une vie employée pour le mensonge et la chimère! Ne méritais-je donc rien de mieux? »

Mais voyons plutôt son récit.

***

Je suis de nouveau à Pétersbourg, chez moi, et puis continuer le journal interrompu. J'ai cru devenir fou, tellement je souffrais. Je ne voulais rien voir; les merveilles de la nature et de l'art ont passé devant mes yeux sans éveiller ma curiosité, j'ai roulé en avant comme une pierre détachée de la montagne, et c'est tout. Je voudrais tant mourir! En effet, pourquoi vivre, maintenant que le dernier espoir est disparu; sera-ce pour concentrer tous mes sentiments, tout ce qui me reste de foi sur mon cabinet de Directeur, aux rapports des chefs de section et aux vices du cercle d'agriculture! Quelle vie misérable! Que faire? malgré moi il faudra la traîner comme un boulet. Mais, la mort n'est plus loin, elle est venue dans mon cœur pour la première fois, quand Aglaé m'a déclaré que Lili est morte; comme une main de feu, elle a pénétré dans ma cervelle en la brûlant. Je suis tombé, et au bout d'une heure seulement je revins à moi.

Plus tard, à Brindisi, en descendant du bateau, je suis tombé dans les bras du portefaix, qui marchait derrière moi.

Bientôt, sans doute, pendant un souper quelconque, je tomberai de ma chaise et ne me relèverai plus. Tant mieux : pourquoi vivre, et comment vivre! Rien n'est resté dans ma tête ni dans mon cœur! Grâce à Dieu, je puis maintenant reprendre mon journal. Dans quel but? par habitude de vieillard! Les pages blanches attirent ma plume, je lis la triste vérité du passé, et il semble que mon cœur se déchire sous l'injure et la douleur. Ce qu'un étranger appellera une anecdote m'a valu dix-sept longues années de privations, de solitude et d'ennui! Je pouvais avoir une famille, m'occuper d'enfants, les élever, ou enfin vivre dans la débauche et m'amuser comme mes amis. Pourquoi ai-je renoncé à tout cela? En regardant le long chemin parcouru, je ne trouve rien, que mensonge et désenchantements. Lili n'est pas chez moi, et même, *elle n'exista jamais*!

Si j'avais été fou, si j'avais fait une personne vivante d'une vision imaginaire, ne respirant que par mes soins et mon amour pour elle, et si ensuite, tout à coup j'avais recouvré la raison, ce serait beaucoup plus facile, ce serait passé, fini, et ici... mais grâce à Dieu, je puis écrire raisonnablement et je continuerai la suite interrompue des événements de ma vie sombre et étrange.

Je me suis arrêté à cette nuit, quand, tout tremblant de l'attente, je tournais autour de la maison de Voresnikov en regardant aux fenêtres, pour voir derrière l'une d'elles ma Lili. Mais réfléchissant que jusqu'au matin c'était en vain, car ma fillette dort déjà sans doute, je suis retourné à l'hôtel. Je me mis au lit, mais sans fermer l'œil une seule minute, j'étais très agité, mais il m'était doux de songer que quelques heures seulement me séparaient de la joyeuse rencontre. J'ai réfléchi à ce que je dirais, mais j'y ai renoncé sachant qu'au moment décisif on parle tout à fait autrement: mieux ou plus mal. J'ai allumé et éteint ma bougie, je me suis levé, j'ai marché d'un coin à l'autre, j'ai entendu le cri presque imperceptible d'une mouche tombée dans une toile d'araignée. Le bruit de la crécelle du gardien m'agaçait. J'ai regardé ma montre pour mesurer le délai qui restait encore. Mais avant l'heure du lever la fatigue s'est faite sentir, je ne me suis pas endormi, mais assoupi, m'éveillant et ouvrant les yeux à chaque instant: il est peut-être temps!

A neuf heures, ce n'était pas possible plus tôt, je suis enfin sorti de la maison. La ville m'a semblé pire qu'hier, la nuit et le clair de lune cachaient les défauts et les trous; les maisons étaient plus basses, les rues très sales et la pauvreté se montrait plus franchement aux fenêtres et aux murs. Seule la maison de Voresnikov était devant moi dans son intégrité, et agaçait l'œil par sa stupide couleur bleue. Cette réflexion me vint même à l'esprit; comment la pauvre Lili peut-elle s'accommoder de cette exhibition criarde d'une richesse bourgeoise? Les colonnes corinthiennes près du perron, avec les figures et les coqs brillaient à faire mal aux yeux; un « comme c'est bête » tomba involontairement de mes lèvres. J'ai sonné. Une fille quelconque, pieds nus et en chemise décolletée m'ouvrit, chaque détail de ce jour est présent à ma mémoire et l'odeur que j'ai flairée et sa réponse à ma question : — « Aglaé Dmitrievna reçoit? » — « Allez en haut, et là on vous le dira. » En haut, c'est-à-dire au second étage, à la porte de M. Voresnikov — sans élégance, selon sa propre opinion — des chromos étaient pendus au mur, et dans une caisse en bois il y avait un géranium aussi sale et aussi poussiéreux que si l'on époussetait avec lui la poussière de ces mêmes chromos. Il n'y avait pas de sonnette; pendant que je frappais, du mur me regardait une grosse femme avec de tels mollets qu'à l'époque

des bâtiments sur pilotis on eût pu construire sur eux une maison pour la famille. Enfin la porte s'entrebaille et une tête ébouriffée, avec une ébauche de moustache et de barbe sur le visage se montra. Je devinai Bogdachka dont Aglaé m'avait quelquefois parlé dans ses lettres, le frère de Lili! Je fus sur le point de le prendre dans mes bras et de l'embrasser comme un parent, sans faire attention à un gros signe qui ornait la racine de son nez.

— Monsieur Voresnikov? dis-je. Mais lui sans doute, comprit autrement: « Vous voulez voir le père? si c'est pour une affaire, allez au bureau, il reçoit làbas. » — « Non, ce n'est pas pour une affaire, et je n'ai pas besoin de votre père, mais d'Aglaé Dmitrievna. » — « Ma mère s'habille. Entrez. Comment vous annoncer? » Je me nommai et fus effrayé. Bogdan laissant la porte ouverte, rapide comme le vent, s'enfuit dans les chambres en criant: « Maman! Ardalion Pétrovitch est arrivé et te demande! » Là-bas, au fond, quelque chose, une cuvette ou des assiettes tomba à terre se brisant en mille morceaux; la porte de la chambre où j'étais entré fut brusquemment poussée; derrière on courait; quelqu'un a crié d'une voix confuse: « Ignace Niconovitch! Ignace Niconovitch! vas-y toi ». — « Vas-y toi-même » répondit M. Voresnikov, avec une colère très nette à mon adresse.

Impatienté, je marchais d'un coin à l'autre; je voulais leur crier à tous: « Au diable, envoyez-moi Lili, et faites chez vous là-bas tout ce que vous voudrez, je n'ai nul besoin de vous. » J'eus sans doute fait cela, si devant la porte je n'eus pas entendu cette discussion hâtive et embarrassée: — « Toi, tu le diras. » — « Dis-le toi-même. » — « C'est ton affaire, ce n'est pas un client, pourquoi m'expliquerais-je avec lui, va. » — « Va ». Je ne pus me retenir et ouvris la porte. La dame grosse et grasse se recula de côté, le vieillard maigre et grand avec des favoris gris tomba comme une balle dans l'autre chambre et s'enferma. Qu'est-ce que cela signifie? La femme ne sachant où s'enfuir était collée le long du mur me regardant avec des yeux ronds de peur. — « Il me faut Aglaé Dmitrievna. » — « C'est moi, au nom de Dieu! au nom de Dieu, votre haute .... Excellence. » Elle tremblait, ses dents claquaient. Je la regardai; est-ce la même Agnitchka que j'ai si passionnément embrassée autrefois? Tous les traits sont changés. Dans les yeux passe seulement la peur, la peur avec une lueur de ruse comme chez l'animal qui, tombé dans un piège, n'a pas perdu l'espoir d'en sortir. Au lieu de ses longs et épais cheveux — que j'aimais tant à boucler sur mes doigts — il n'y a plus qu'une queue de rat, mal peignée. Non, voilà encore sur la joue gauche le signe qui tremblait quand elle riait. Le croiriez-vous, moi, vieux célibataire, je fus touché en voyant toute cette masse de graisse habillée d'un peignoir qui n'était pas même de troisième fraîcheur. — « C'est toi... vous... Aglaé Dmitrievna? mais calmez-vous au nom de Dieu! je ne mange pas les femmes ». — « Ardalion Pétrovitch, Dieu voit... moi — je n'y suis pour rien. Je n'ai pas entendu... si je savais... » Et encore le même tremblement. Sans doute je n'aurais reçu d'elle aucune réponse et n'aurais rien pu savoir, si tout à coup M. Voresnikov n'était apparu lui-même, en uniforme et avec la décoration d'Anne autour du cou.

— « Votre haute Excellence... notre père (celui qui avait l'air plus âgé que moi m'appelait si tendrement) moi et Aglaé ne vous attendions pas. Quel honneur pour nous, nous ne pouvions l'espérer. Oh Dieu! Mais que faisons-nous donc... » et aussitôt se baissant, il embrassa ma main; je n'ai pas réussi à la retirer. — « Et chez nous... votre haute Excellence... quelle douleur! Je ne sais comment vous le dire... La lettre ne vous a sans doute pas trouvé. » Quelque chose sembla se déchirer dans ma poitrine.

— Qu'est-il arrivé? au nom du Christ! où est Lili, c'est-à-dire Ludmila? » Il leva les yeux au ciel, fit le signe de la croix: « Il y a déjà un mois mon Dieu! — « Ah! »

— « Elle est morte! » Je suis tombé.

*
* *

J'étais au lit où l'on m'avait transporté du salon. On m'avait déjà déshabillé et, autour de moi, me soignant, Aglaé, M. Voresnikov et un grave monsieur auquel on demandait à chaque instant! « Comment, comment va sa haute Excellence, vous comprenez Thomas Inocentevitch, quel personnage est tout à coup dans notre maison! nous n'avons pas pu garder la santé de notre parrain de noces, faites tous vos efforts... Savez vous qu'à Pétersbourg, il y a peu de tels personnages. Va-t-en Hérode, cria-t-il méchamment à Bogdan ébouriffé, vêtu de l'uniforme de lycéen duquel sortaient ses longues mains rouges et rudes ». C'est étrange, j'ai remarqué tous ces détails et ils se sont gravés dans ma mémoire très vivement et très profondément. Dans ce premier moment de veille je n'ai pas encore réfléchi à la chose principale, et grâce à Dieu encore doucement, doucement, Ignace Niconovitch a parlé: « Vous avez ouvert vos petits yeux, votre haute Excellence » et il recommença à baiser mes mains. En forçant mes souvenirs, je me rappelle que je ne les ai pas retirées et n'aurais pu le faire si je l'eusse voulu: je n'en avais pas encore la force.

Tout à coup le brouillard se dissipa, et je vis de nouveau la lumière, le visage inquiet et effrayé d'Aglaé Dmitrievna, et j'entendis ces mots, claire-

ment, quoique prononcés à voix basse. « Il a la décoration de l'Aigle blanche, ce n'est pas la même chose que la décoration d'Anne... Thomas, faites attention, s'il arrivait un malheur, ce serait une honte pour toute la ville, — « Maintenant, la meilleure chose est de laisser Sa Haute Excellence, donnez-lui un peu de tranquillité. » Pourquoi le docteur crie-t-il si fort, voulais-je dire, mais je reconnus bientôt que c'est sa voix ordinaire.

Ignace sortit sur la pointe des pieds; à la porte il se retourna et je ne sais à quel propos il fit : chut! bien qu'il y eût déjà un silence mortel Aglaé pleurant étrangement sortit avec lui, et le docteur resta seul dans la chambre. En le regardant, je vis qu'avec le même air attentif et concentré, il fronçait les sourcils, en attrapant, avec sa grande main, les mouches qui étaient sur le mur ; il les tenait dans son point fermé, fronçait les sourcils et, avec un soupir, les laissait s'enfuir. Derrière la porte, j'entendis la voix courroucée de Bogdan : « Oui — vous avez fait une lâcheté, une lâcheté! et maintenant débarrassez-vous. » — Nous ne te demandons pas ton avis, idiot. » — « Voilà mon conseil, allez vous jeter à ses genoux et avouez. » « Va-t'en. » — « Je m'en irai, que m'importe, je ne suis pour rien dans vos lâchetés. » Puis les voix se sont éloignées et le docteur a continué sa guerre aux mouches.

En me rappelant tout ce qui est arrivé et bien que souffrant dans tout mon être, j'écris maintenant avec calme, mais alors j'en étais loin. Il est difficile de dire quel désespoir je sentis en reprenant enfin conscience, et en me rappelant que la pauvre Lili n'existe plus Je me suis levé, j'ai quitté le salon et j'ai appelé Aglaé. Elle était maintenant en robe noire et me sembla moins laide que le matin. La maison était silencieuse, même la domestique, qui semblait effrayée, marchait doucement et parlait à voix basse. Aglaé, l'air d'une coupable, était debout devant moi. M. Voresnikov nous surveillait sans doute; et quand me raffermissant je lui demandai quand c'était arrivé, elle me regarda d'un air embarrassé et spontanément de la porte j'entendis : « Il y a déjà vingt-huit jours, Votre Haute Excellence ». — « D'abord, je n'ai pas droit au titre de Haute Excellence, et ensuite pourquoi ne m'avoir pas envoyé de télégramme? »

Ignace Niconovitch sortit des coulisses. Ah ! Dieu ! comme il était patelin et mielleux, chez nous le peuple appelle de tels hommes « queue de cochon » ; on ne peut les attraper nulle part. — « Oh cher parrain de noces. » — « Laissez cela au nom du Christ et parlez franchement. » — « Permettez-moi de vous dire... nous sommes très petits... il est facile de vous écraser... nous avons pensé, que tout d'un coup... ce serait très douloureux..... Qu'importe, ai-je pensé, on ne peut rien changer, on ne peut ressusciter notre sainte. Elle est morte si subitement que vous ne pouviez venir à temps bien qu'il y ait le chemin de fer. Ludmila a été peu malade. Le matin Aglaé a dit : « Pourquoi Ludmila ne se lève-t-elle pas? » et elle est venue chez elle. La pauvre était au lit les mains jointes, les yeux fixés sur les images de Dieu, dans le paradis où est maintement son âme ».

W. Némirovitch Dantchenco.

(*Traduit du russe par* J.-W. Bienstock.)

(*A suivre*).



SENSATIONS D'ORIENT

Loukoum ! loukoum ! rahat loukoum !

C'est avec une poussée rauque dans la voix, d'enfiévrés appels du geste, que, dans une mimique, des éclats, que l'on croirait d'injures, ils vous jettent ces mots au passage, les vendeurs de pâte odorante et suave, Egyptiens, Tunisiens, Algériens tous exotiques, débitant ce produit de leur pays, gomme rouge, gomme blanche, où se mêlent, parfumés comme une haleine de sultane, des relents de miel, de fruits et d'essence de roses.

Loukoum ! rahat Loukoum !

J'ai donné ma pièce de monnaie, pour savourer, dans son arôme si subtil qu'il devient presque immatériel, l'exquise friandise ; arôme qui enchante, dirait-on, l'imagination autant que le goût. Et voici, — plus peut-être que la somptuosité des vêtures et le clinquant des bijoux, plus que les moucharabyehs des fenêtres, la chaux éclatante des voûtes et des murailles, voici qu'il réveille, en moi, de lointains souvenirs.

Loukoum ! loukoum ! rahat loukoum !

* * *

Deux souvenirs de là-bas qui tout à coup me reviennent, à entendre ces mots; souvenirs avivés par le décor du café où je viens d'entrer, sorte de grand bazar, d'aspect quasi levantin ; souvenirs qui s'évoquent peu à peu, jusqu'à une vision intense, et que je veux me complaire, — ou m'attrister à revivre.

* * *

Souvenirs de matinées tièdes, que rafraîchit la brise du large ; douceur du ciel, affiné par les eaux ; tranquillité de la mer, qui miroite, et dont les vagues étincellent, comme d'innombrables flammes. J'en-

tends encore le grincement de la grille basse, qui fermait l'entrée du jardin. Je revois la felouque au tendelet de toile; la bonne face indolente, noire sous le tarbouche, des rameurs barbarins; et, parmi le stationnement des navires, l'ébrouement des marsouins, le vol des mouettes, à travers les rumeurs du port, je ressens le glissement rapide de l'embarcation vers la pointe extrême de la rive d'Asie. Elle est tout à fait silencieuse, cette rive opposée à la ville bruissante. Cependant, autour des cabines, presque des châlets, pour la plupart, dont l'interminable rangée s'égrène sur la côte, des gamins vont rôdant. Ils sont à peine vêtus de loques informes, mais que transfigure la magie de la lumière, et qui laissent voir leurs jambes et leurs bras, bruns et musclés comme le seraient les membres de vivantes statues de bronze. C'est l'heure du bain, où viennent les étrangers : le bain dans les épis paisibles, à l'abri de la longue jetée. Quelques pas dans le sable, sous l'ardeur du grand soleil; puis, l'ombre fraîche, dans ces cabutes imprégnées d'une odeur de goudron, et que berce le chant des vagues, qui déferlent au milieu de leurs pilotis. Et la brise souffle, plus fraîche. En rides pressées qui courent, elle fronce, comme une moire souple, la surface granulée de l'eau. A moins d'une demi-encâblure, la chaloupe familière, qui profilait en longueur son gréement délicat, se déplace, et ramène son avant face à la terre. Tout à l'heure, après quelques brasses lentes dans la caresse humide des lames à peine soulevées, il fera bon s'étendre sur le pont, et, sans pensée, sans rêverie même, se laisser mollement balancer au roulis faible du bateau; perdre ses regards dans l'abîme de l'azur; simplement vivre et ne garder, de toutes sensations, que celle d'une beauté, d'une quiétude extérieures, par lesquelles, comme aspiré, on se sent lentement reprendre...

Finie, l'heure exquise. Hors des cabanes de planches, l'ardeur du soleil est plus forte, dans l'étroit chemin de sable. Les gamins rôdent toujours. Ils s'approchent, maintenant, portant, sur un éventaire suspendu à leur cou, des figues de Barbarie, des oranges, des sucreries et des gâteaux.

Loukoum! loukoum! rahat loukoum!

*
* *

Oui, elle est délicieuse, cette gomme odorante et suave, qu'offrent, à renfort de si grands cris, de si grands gestes, ces vendeurs d'Orient: un peu de pâte blanche, un peu de pâte rose. Saveurs sucrées, que des parfums aromatisent: on dirait qu'on déguste des fleurs...

Le bruit augmente dans le café mauresque où je me suis assis. Il s'engouffre du dehors, s'échappe du dedans, apporté, emporté, par tous ceux qui entrent ou sortent.

Et je retourne au jeu des souvenirs, qui, de nouveau, se lèvent.

*
* *

Souvenirs complexes, ceux-ci, de soirées défaillantes.

Retours d'Ismaïlia, à l'heure, si lumineuse encore, où commence à décroître le jour; Ismaïlia, dont recule et disparaît l'oasis de palmiers frêles et de massifs leybacks, îlot de fraîche verdure, que bat de toutes parts l'aridité des sables; Ismaïlia, couchée au bord de son lac bleu, qui en reflète, dans le cadre doré des dunes, les exubérants feuillages : saphyr sombre, sombre émeraude, tombés sur une étoffe blonde. Retours, à l'heure où vient la nuit, vers la ville, qui, brusquement, après la traversée des espaces muets et solitaires, apparaîtra, ronflante de l'agitation des chantiers, du bruit des vapeurs, presque formidable par contraste, dans son halo de fumées noires, rayées des feux mouvants de l'électricité.

Le train roule d'une marche lente, très lente, comme immobilisé dans l'immobilité des choses. A peine, sur la berge du canal d'eau douce, parfois un Arabe qui passe. De loin en loin, descendant le canal maritime, un navire qui s'en va vers Suez. Hommes et bâtiments, à mesure qu'il se fait plus tard, perdent leur netteté : ce ne sont bientôt plus que des silhouettes qui s'estompent, tout près de s'évanouir...

A mi-route, un arrêt de quelques minutes, devant des maisons longues et basses, de mode coloniale: des jardinets, d'où surgit l'obligatoire bouquet de palmiers hauts : c'est le point de transit des caravanes qui remontent vers la Syrie et la Palestine, ou s'enfoncent vers les centres mystérieux de l'Arabie.

Minutes étranges, dont parfois la première s'éclairait encore de colorations chaudes, dont la dernière sombrait déjà dans l'obscurité commençante. Tout près, le canal roule des bleus, des verts profonds, dont les suprêmes rayons du jour font jaillir des traînées d'étincelles, longue coulée, semble-t-il, de malachite et de lapis, charriée dans un réseau à mailles d'or. Et, partout, le désert saigne. Maigres végétations, herbes vagues, arbustes rabougris se figent en découpures métalliques et noires. Mais les étangs marins se fleurissent de rose. La pourpre ruisselle du ciel, par une trouée que les feux du couchant ouvrent dans les nuages. Elle embrase les sables, et, jusqu'à l'horizon confus, les lagunes du Manzaleh, où, dans des reflets d'incendie, glisse une dahabyeh tardive; tandis qu'innombrables, les

ibis et les pélicans dressent çà et là leurs masses compactes, toutes blanches, comme des murs.

Un semblant de foule s'agite. Et voici les oulâd, porteurs de cruches et de couffins, disant, en un mélange extraordinaire d'idiomes, les fruits et l'eau fraiche.

— Moyeh ! moyeh fresca !.., Loukoum ! uovi, mandarina, portugan !

Je suis accoudé à la portière du wagon, et l'un d'eux s'arrête devant moi. Il porte, comme beaucoup de petits Arabes pauvres, un tarbouche dérougi, et son corps, d'une sveltesse harmonieuse, ondule sous le bleu fané de sa galabye, qu'un bout de cordelette lui noue autour des reins. Il lève ses jolis yeux noirs de petit animal très doux, et me présente sa corbeille, qui ne me tente guère. Mais il est fier surtout de ses œufs, ce petit; il me les tend comme la pièce rare de son étalage qui vaincra mon indifférence. Et, comme je conteste, à haute voix, la qualité de sa marchandise, il me jette un regard où de l'indignation perce sous le reproche, et en pur français, de cette voix roulante et chantante qu'ils prennent, les les très jeunes de là-bas, quand ils parlent notre langue :

— Mais, ils sont très bons, Er Rawagah !

Et, si comique est l'attitude de ce gamin, si ingénue, l'expression de sa surprise attristée, que, je lui donne un léger bakchich, baume efficace contre la blessure de son amour-propre.

Et, faisant sauter sa demi-piastre, il poursuit son chemin et recommence son boniment plaintif :

— Moyeh! moyeh fresca! Loukoum, rahat loukoum!...

..... Oh ! ces arrêts d'El Kantara ! La réalité même ne me rendrait plus maintenant leur charme de jadis, charme indéfinissable, fait tout ensemble de joie et de mélancolie.

Comment dire avec des mots, et, quand cela serait possible, à qui faire tout à fait comprendre qu'un moment très fugace puisse à jamais fixer dans notre être une image indélébile, restituant, dès que le souvenir la frôle, toutes les ambiances qui l'ont créée; à qui le faire comprendre, sinon à ceux qui gardent, eux aussi, au fond de leur mémoire, un de ces points exquis et douloureux, où se résume la poignante tristesse des heures adorables qu'on ne revivra plus.

— Uovi, mandarina, portugan !

Désormais, il me suffira de me rappeler ces mots, jetés d'une voix traînante par un gamin arabe, pour revivre avec une intensité que l'imagination peut-être augmente, cette halte au crépuscule, en plein désert...

... Le train a repris sa marche lente. Il va, de nouveau, d'une allure égale, à travers les sables, où le silence se fait plus lourd, dans l'ombre qui les envahit. La nuit tombe. Au dehors, le ciel s'enténèbre : dans le wagon, les lampes éclairent davantage. Les roues font leur bruit monotone. Et, dans la mélopée dont elles finissent par bercer le voyageur qui rêve, je crois entendre un écho de la complainte de tout à l'heure :

— Mandarina, portugan ! Loukoum ! rahat loukoum !

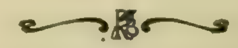
*
* *

... Cependant le café, autour de moi, bourdonne toujours. Le mouvement et le tumulte croissent. Lentement je reviens à la réalité des choses, et je secoue le manteau de torpeur où m'ont roulé l'arôme du moka turc, la griserie d'une cigarette blonde, l'ivresse des souvenirs. Des gens coiffés du fez, chaussés de babouches, circulent, mêlés à d'irréprochables garçons, tablier blanc et veste courte, qui font, entre les tables, claquer leurs escarpins. Sur l'uniformité sombre des vêtements occidentaux, la fantaisie des costumes de l'Orient éclate. On parle toutes les langues, dans ce hall, à plafond haut, d'où pendent, à côté des modernes tulipes de verre, les cuivres d'anciennes lampes de mosquée ; à larges baies, formant arcades, que drapent des tentures, striées de couleurs vives. Des narghilés, peut-être, attendent, en quelque coin, le caprice des amateurs. Et j'ai, un instant encore, l'impression d'un de ces vastes cafés cosmopolites, large ouverts à la tiédeur des soirs, un de ces cafés grouillants, comme il y en a dans les quartiers roumis d'Alexandrie ou du Caire.

Plus nombreuse, plus bruyante, la foule afflue toujours. Et, du fond des jardins, des galeries voisines, dominant, en coup de gong, les vacarmes environnants, — dernier prolongement du songe qui peu à peu s'evapore — me parvient, plus indistinct à mesure que je m'éloigne, l'appel rauque des vendeurs de pâte odorante et suave, Egyptiens, Tunisiens, Algériens, tous exotiques, débitant les produits de leurs pays, la gomme rouge, la gomme blanche, où se mêlent, parfumés comme une haleine de sultane, des relents de miel, de fruits et d'essence de roses.

— Loukoum ! Loukoum ! rahat loukoum !

CH. BOURGAULT-DUCOUDRAY.



Paris. — Typ. A. DAVY (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*), 52, rue Madame — *Le Propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 12 — 5e SÉRIE — TOME VI — 22 SEPTEMBRE 1906

LA CAPITALE DES TROGLODYTES

C'est des Eyzies en Périgord que je veux parler. Arrêtez-vous sur les bords de la Vézère pour regarder longuement et pour réfléchir. Et, sous l'abri de ces rochers formidables, dans les profondeurs de ces grottes, en face de ces centaines d'images, devant ces prodigieux amas de silex et d'ossements, vous aurez l'impression que ce coin de terre a joué, au temps des grandes chasses et des troupeaux de rennes, un rôle capital et souverain. Il a été un des carrefours les plus aimés par les hommes, les plus visités par les tribus et par les bêtes qui les accompagnaient. On se sent, ici, à un lieu chef d'autres lieux, où les rendez-vous ont été plus fréquents, où les foules sont venues plus nombreuses, où les rêves, les espérances et les pensées ont été plus intenses et plus fécondes. Les Eyzies rappelle ce que furent, au temps des mégalithes, Carnac et Locmariaquer, ce que fut Alésia sous les Celtes et Lyon sous les Romains, ou encore Tours et Vezelay dans les âges chrétiens. Et même, pour la connaissance des premiers temps de l'humanité, les Eyzies, comme du reste Carnac et Locmariaquer, a plus d'importance que Vézelay ou Lyon pour celle du Moyen Age ou de l'Empire romain. Car, des époques du renne et de la pierre, le monde entier n'offre aucune région plus riche en débris que le Périgord et le Morbihan. La France a le rare bonheur de posséder les sources les plus abondantes de la science préhistorique, cette science ou les textes ne parlent pas, mais qui, par là, offre plus de problèmes et éveille une curiosité plus cuisante, qui touche de plus près aux origines de l'homme, de sa vie sociale et morale. Notre terre, qui se sent toujours très jeune, est celle où il y a le plus de vieilles choses, et les plus anciennes.

Si l'on veut comprendre le caractère de ces capitales disparues, il importe de faire un choix parmi les chemins qui y conduisent. Il faut s'y rendre par les routes mêmes qu'ont suivies les peuples et les pélerinages auxquels ces capitales ont dû leur naissance ou leur grandeur. On perçoit, de cette manière, quelques-uns des spectacles qui ont frappé les hommes d'autrefois; on reçoit des sensations semblables aux leurs; on se rend compte peu à peu des sentiments qui les ont entraînés vers ce terme de leur marche; et l'impression qu'ils ont éprouvée en arrivant au but nous saisira nous-même. C'est sur la voie d'un sanctuaire que se sont rencontrées et combinées les idées qui ont fait la puissance même du sanctuaire : il doit sa valeur tout autant aux choses de la route qu'à celles du lieu. Veut-on se représenter ce que fut, pour des millions d'hommes, le Champ des Étoiles de Saint-Jacques : qu'on l'atteigne par le même interminable sentier des pèlerins du XIIe siècle, qu'on monte et qu'on descende les Pyrénées, qu'on s'arrête à Roncevaux, qu'on s'inspire des mille chapelles et des dix mille croix qui bordent les bas côtés du chemin, qu'on voie cette religion ambulante, dont les heures étaient de plus en plus pleines de dévotions et de joies aux approches de la tombe mystérieuse.

La meilleure manière, je dis manière historique, pour se rendre aux Eyzies, est de partir des confluents girondins, de Bordeaux, de Bourg ou de Libourne. La route, presque rectiligne, toujours largement ouverte, est faite d'une seule tranchée flu-

viale et d'un seul courant d'eau, Gironde, Dordogne et Vézère. C'est l'une des voies de rivière les plus droites, les plus longues et les plus faciles de toute la France. Les Eyzies et ses rochers sont, à vrai dire, la tête d'une même plaine qui descend sans obstacle vers le couchant, qui va s'élargissant toujours, jusqu'à ce qu'elle finisse aux bords même de l'Océan. Et cette plaine et sa route devaient avoir une force irrésistible d'attraction sur les hommes d'en haut, ceux de la montagne, des roches et des forêts. Chasseurs, pêcheurs, coureurs de bois, rompus aux traites longues et rapides, ils descendirent souvent, n'en doutons pas, jusqu'aux grands fleuves et jusqu'à l'Océan, cherchant les aventures et élargissant sans cesse leur horizon. Gardons-nous de considérer cette humanité lointaine comme un ramassis de sauvages, à la vie misérable et à la pensée courte, à l'âme obscure comme leur demeure, limitant leurs sentiments et leurs efforts à la caverne familière et aux sentiers voisins. La grotte n'était pour eux qu'une retraite ou un lieu de rendez-vous. Leur vie et leur intelligence se formaient et s'éclairaient aux mille couleurs de la nature et du plein air.

C'est en faisant la route en sens inverse, de Bordeaux aux Eyzies, qu'on jugera le mieux le caractère propre du pays qui a fourni à de tels hommes ces grottes et ces rendez-vous. A Bordeaux, à Libourne, c'est la plaine souveraine, sans limite et sans obstacle, avec ses vignes qui ne finissent jamais, culture favorite d'une civilisation toute moderne : çà et là, quelques mamelons isolés, où se continuent les vignobles d'en bas, collines qui sont de simples froncements de la plaine, et qui n'annoncent ni la roche, ni la montagne. — On les sent, l'une et l'autre, qui s'approchent de la route à partir de Saint-Émilion. Nous entrons dans le Périgord : la vigne est plus rare, les cultures anciennes sont plus nombreuses, blés et châtaigniers ; et les lignes noires des bois se montrent à l'horizon. — Au-delà de Bergerac, la plaine est définitivement vaincue par la montagne, et la glèbe par le rocher. Les roches commencent à surplomber la route et la rivière, blanches, grises, crevassées, lézardées, grimaçantes. Elles disloquent le sol, coupent les cultures, et s'imposent de plus en plus. Des maisons s'accrochent à leurs flancs. Déjà apparaissent des ouvertures béantes qui forment, au milieu d'elles, des portes et des voies d'accès. La terre s'offre maintenant à l'homme, non plus seulement comme un sol qui nourrit, mais aussi comme une demeure qui protège. — Et enfin, voilà que des falaises, hautes de deux à trois cents pieds, s'avancent et se rangent le long de la Vézère. Sa vallée n'est plus que le fond d'une faille gigantesque. Des deux côtés s'élèvent des murailles à pic, qui seraient comme les remparts visibles d'un monde souterrain. Nous sommes aux Eyzies.

* * *

Depuis un demi-siècle, Les Eyzies, ont été, en Europe, le lieu des plus célèbres découvertes de la science préhistorique. Pour tous les problèmes qui relèvent d'elle, la bourgade périgourdine a livré de très précieux documents : squelettes, armes et dessins, c'est-à-dire, les restes mêmes de l'homme et de ses bêtes, et les vestiges de sa vie matérielle et de sa vie morale. Il n'est, non plus, aucun des âges importants de la période paléolithique, qui n'y soit représenté, depuis les débuts mêmes du travail de la pierre jusqu'à la perfection des gravures que ce travail a produites. Et si jamais la question des éolithes, c'est-à-dire des pierres du premier âge, à peine éclatées par l'effort de l'homme, arrive à sa solution définitive, c'est aux Eyzies qu'elle se trouvera. Cro-Magnon, La Madeleine, Le Moustier, les Laugeries, Font-de-Gaume, Les Combarelles, La Mouthe, toutes ces stations fameuses dans le monde entier, entourent les maisons paisibles et les champs étroits du village moderne. Partout, à vrai dire, on heurte du pied le silex taillé et on écrase des ossements d'avant l'histoire. Nulle part, sauf à Pompéi, le mot de « marcher à travers les cendres » ne rappelle une vérité plus impressionnante.

La comparaison avec Pompéi s'impose chaque jour davantage. Avant 1901, Les Eyzies n'avait livré que des gîtes d'objets, os ou silex. C'était surtout un lieu de souvenirs préhistoriques et un dépôt d'objets pour les musées. Mais voici que, depuis la découverte des dessins rupestres, immobiles et éternels dans leurs cavernes toujours pareilles, elle est devenue un musée même, tout comme Pompéi avec ses fresques.

Ce n'est cependant pas aux Eyzies qu'ont été découverts les premiers dessins connus de l'époque de la pierre taillée. Ils sont dans la grotte d'Altamira près de Santander, et on les constata dès 1878. Mais on douta, en ce temps-là, de leur antiquité, et le silence se fit sur ce genre de documents. La science ne peut jamais arriver d'un premier coup à une conquête nouvelle. Mais en 1895, M. Emile Rivière remarqua ceux de La Mouthe aux Eyzies et peu après M. Daleau, ceux de Pair-non-Pair, près de Bourg-sur-Gironde. Ensuite, depuis 1901, vinrent sans interruption les fouilles et les recherches de MM. l'abbé Breuil, Capitan et Cartailhac, et de cet admirable et modeste instituteur des Eyzies, M. Peyrony, qui a été, avec eux, un des découvreurs de la plus vieille France. Maintenant le branle est donné : les Congrès visitent solennellement les Eyzies ;

ces jours-ci, M. Boule y conduisait ses auditeurs du Muséum, et ce fut, par un beau temps de juin, une inoubliable fête de l'esprit et des yeux.

*
* *

Les cavernes qui renferment les dessins sont moins des salles ou des chambres que des couloirs longs et très étroits, vrais boyaux dépassant cent et deux cents mètres de longueur, et n'ayant parfois qu'une largeur de moins d'un mètre. A coup sûr, l'homme n'a point habité dans de telles grottes : au surplus, les traces d'un séjour prolongé, d'une vie domestique y sont fort rares. C'étaient des endroits de rendez-vous, de prières ou de cérémonies, des lieux choisis entre mille pour recevoir les dessins que l'homme voulait fixer, des galeries d'images, si je peux dire.

Ces dessins sont tracés, à quelques exceptions près, sur les parois des cavernes. Ils sont, pour la plupart, à hauteur d'homme. On les voit se profiler, à gauche et à droite, le long du couloir, en file ininterrompue, comme une procession sculptée sur la frise d'un monument.

Mais il ne faut pas croire que ces dessins soient solidaires les uns des autres, qu'ils fassent scène et tableau, comme la procession des Panathénées sur le temple de l'Acropole. Tout au contraire, chaque figure a été conçue et exécutée isolée, sans le moindre rapport avec celles qui se trouvent aujourd'hui l'accompagner. Elle a été faite pour elle-même, elle vit et elle agit par elle seule. Ce qui le prouve, c'est que presque toutes ces images empiètent l'une sur l'autre, et parfois s'enchevêtrent l'une dans l'autre : de là, pour nous, une très grande difficulté à isoler chaque figure des figures voisines, à démêler les traits qui lui sont propres d'avec ceux qui lui viennent d'à côté. On devine que chaque artiste n'a eu qu'une pensée : exécuter toute sa figure, fût-ce au travers de dessins antérieurs, fût-ce au détriment des autres et d'elle-même. L'essentiel, pour lui, a été non pas l'effet artistique à produire, mais l'acte artistique à accomplir.

Les unes sont gravées, les autres peintes, en noir, rouge ou ocre-rouge. La gravure, cela va sans dire, est due à un instrument de pierre ; pour la peinture, on a utilisé les terres qui se trouvent sur le sol des Eyzies.

Les dimensions ne dépassent pas, ce semble, le cinquième ou le sixième de l'être figuré ; mais beaucoup d'images sont plus petites encore, et ce ne sont pas les plus mauvaises. Grandes ou petites, les figures sont toujours suffisamment proportionnées, exactes et correctes. Les naturalistes n'y ont rien noté de choquant. Ces gens-là savaient observer leurs modèles, et, comme ils ont dessiné de mémoire, ils avaient la vision persistante et fidèle.

Le trait, gravé ou peint, est d'ordinaire vigoureux et sûr. On remarque fort peu de ces hésitations, de ces tremblements, qui sont si fréquents dans les dessins des enfants ou des sauvages. L'homme de ces époques avait évidemment la pratique de cette sorte de travail, et une pratique qui paraît s'être affinée par expériences successives. Les morceaux informes et grossiers sont rares. La plupart sont dépourvus de rudesse. Ou bien l'on n'admettait, à orner ces parois, que des hommes reconnus pour artistes, ou bien la race était superbement douée au point de vue esthétique. Et n'oublions pas, pour juger sainement ces œuvres, qu'elles nous arrivent déformées par le temps et des accidents de tout genre. Cependant certaines figures d'animaux, bisons, chevaux, rennes, sont merveilleuses de vigueur sobre et d'expression franche ; l'air et l'allure de l'animal, tête et corps, sont supérieurement saisis et rendus. Je songe, malgré moi, à certaines esquisses de Brascassat conservées dans la collection Marionneau, et aux premiers croquis de Rosa Bonheur. Ces animaliers des temps paléolithiques n'étaient pas, tout compte fait, inférieurs à leurs plus célèbres héritiers de l'âge moderne.

En revanche, l'homme est très rarement représenté et il n'est guère bien venu. Çà et là, on aperçoit aussi des êtres étranges, au corps humain et au muffle d'animal : ce sont les plus anciennes combinaisons de ce genre que l'on connaisse, les premiers spécimens de ces figures mixtes qui donneront plus tard, en Égypte et en Grèce, de si extraordinaires et de si ingénieux produits, sphinx, chimères ou centaures. On trouve également certains dessins qui semblent représenter des huttes ou des tentes. Mais la très grande majorité des figures est, jusqu'à nouvel ordre, empruntée au monde des mammifères.

Encore les animaux sauvages sont-ils rares : ours, félins, loups, rhinocéros n'y apparaissent qu'à titre d'exceptions. Les vrais maîtres de ces galeries, leurs esprits ou leurs génies, ce sont le cheval, le renne et le bison, c'est-à-dire non pas les ennemis, mais les compagnons de l'homme, ceux qui l'aidaient dans sa vie. Ces images traduisent en quelque sorte les préoccupations courantes des tribus humaines, ou encore la nature qui leur était la plus familière. L'art était mis par l'homme non point au service d'êtres de fantaisie ou d'espérances lointaines, mais de pensées et de choses très proches, et qui pénétraient sa vie de tout instant. — Et alors se pose le principal problème que soulève l'examen de ces grottes : quelle était leur destination ? et dans quelle intention composa-t-on ces dessins ?

*
* *

En aucune manière, on ne peut songer, devant ces figures, à un travail désintéressé, à l'art pour l'art, comme l'on dit. Pour arriver à les peindre, à les graver, il a fallu beaucoup de temps, des efforts de tout genre, et souvent une réelle fatigue. On a dû s'éclairer, s'arc-bouter, et, pour certaines d'entre elles, s'accroupir ou se hisser. Chacune représente une bonne somme de travail physique et intellectuel. Si les hommes ont accepté une pareille tâche, s'ils se sont rendus, afin de l'accomplir, dans ces galeries obscures et profondes où ils n'habitaient pas, c'est parce qu'ils la jugèrent utile et nécessaire, c'est parce qu'elle répondait à un besoin ou qu'elle entraînait un profit. Et après tout, les sculpteurs de l'Acropole ne travaillaient-ils pas, eux aussi, pour complaire à leurs dieux et pour toucher d'eux leur récompense?

On a supposé que la récompense attendue par le peintre ou le graveur de ces animaux était l'animal même, bison, cheval ou renne. Le peindre, c'est en quelque sorte le tenir ou le produire à nouveau. En multipliant les figures de ces bêtes, l'homme pensait les multiplier elles-mêmes ou s'emparer d'elles: c'était une manière de capter les individus sauvages ou de faire naître de nouveaux êtres dans ses troupeaux. Et il paraît bien certain qu'aujourd'hui, chez diverses peuplades barbares, on peint sur les rochers ou sur le sol l'image des animaux domestiques que l'on veut voir croître ou multiplier.

Il est vrai que les grottes ne renferment pas que des figures d'animaux domestiques ou utiles. Quoique du reste en nombre infiniment restreint, et d'une exécution moins parfaite, les animaux sauvages y apparaissent quelquefois. Mais la portée magique du dessin peut s'appliquer à un loup aussi bien qu'à un cheval : figurer le cheval, c'est le garder, le domestiquer; figurer le loup, c'est le dompter et le maîtriser. Et l'image, même dans le cas d'un animal ennemi, a pour conséquence de placer son être et sa force sous la dépendance ou au service de l'homme.

On a également songé à rapprocher en un vaste mythe, et sous un sens commun, et ces rares figures d'animaux sauvages et ces figures innombrables d'animaux domestiques. L'homme, pendant longtemps, avait lutté contre ceux-là pour assurer son repos et le salut normal de ses troupeaux; il avait fini par écarter des cavernes ces ours dont les griffes ont laissé jusqu'à aujourd'hui des traces sur les parois intérieures. Et alors, seul vainqueur de ses ennemis et maître tranquille de ses bestiaux, il a traduit dans les grottes désormais siennes ses triomphes et sa souveraineté. L'image religieuse serait le symbole d'uue période humaine.

M. l'abbé Breuil se demandait un jour s'il ne fallait pas voir, dans ces dessins, de simples ex-votos. Rennes, bisons et chevaux, figurés sur les murailles des grottes, réprésenteraient la part des dieux, prémices des troupeaux ou des chasses. Au lieu de donner à la divinité la bête qu'on lui devait, on ne lui en donnait que l'image : ce qui s'est fait de tout temps. Peut-être, après tout, en même temps que l'image, lui offrait-on aussi la bête, immolée quelque part ailleurs. Et la figure du renne rappellerait le renne consacré aux dieux, comme sur les autels tauroboliques dédiés à la Déesse-Mère, on sculptait le bucrâne enguirlandé du sacrifice. Les grottes seraient donc les dépôts ou les trésors des biens des dieux, leurs magasins de souvenirs et d'offrandes. — Si cette hypothèse est vérifiée, voilà qui rapprocherait singulièrement les habitudes religieuses des hommes de l'âge du renne, des habitudes classiques et modernes. Et cette grotte, style à part, ne différerait point trop d'un sanctuaire gaulois et d'un temple grec.

Reste à savoir à quelles divinités s'adressaient ces offrandes. Ce ne sont point des divinités astrales, soleil ou lune : c'est en plein air et en face d'elles que leurs dévots les adorent, et les troupeaux du dieu Soleil paissaient en liberté sous le ciel. A rapprocher nos cavernes du culte d'un dieu, on peut songer à un génie topique, Esprit du Lieu; et songer plus encore à cette toute-puissante divinité des temps primitifs, la Terre-Mère, mère des dieux et des hommes, dont on retrouve le culte chez tous les peuples et à l'origine de toutes les religions. Dans ces cavernes qui donnaient accès aux profondeurs du sol, sous ces voûtes qui portaient la vie des plantes et la vie des animaux, mais au-dessous desquelles cessaient les rumeurs et les mouvements de cette existence, l'homme pouvait se croire dans les entrailles de la Terre elle-même qui crée tout et qui reçoit tout.

*
* *

Quoi qu'il en soit de ces conjectures (et on en a fait et on en fera d'autres), ces cavernes sont bien des temples, les plus anciens lieux de dévotion connus, les premières murailles où l'homme ait tracé l'expression de son rêve et de son idéal. Et en ce temps-là, évidemment, l'idéal de l'homme était surtout dans les joies que lui donnaient les bêtes de ses troupeaux ou de ses chasses. Chevaux, bisons et rennes devaient être le meilleur de sa vie et le fort de sa pensée. Nous pouvons, du reste, nous représenter l'attachement profond et presque solennel

qui peut unir les hommes et leurs troupeaux, si nous songeons à la place que le renne, par exemple, tient dans la vie des Samoyèdes. Tout récemment, une tribu d'un millier d'êtres perdit ses troupeaux de rennes : elle décida de disparaître elle-même, et dans un suicide collectif qui rappelait ceux des tribus ligures d'autrefois, elle s'entr'égorgea toute entière et rejoignit les animaux qui la faisaient vivre et se réjouir.

Les grottes des Eyzies, aux lueurs vacillantes de nos lumières, nous ont donc renvoyé, avec ces multiples images, le reflet de la vie extérieure et des pensées intimes de nos plus lointains ancêtres. La France possède, en elle, un inestimable trésor, qui ne nous a livré encore que la moitié de ses richesses. Tous les domaines de la recherche peuvent en tirer profit, et l'histoire de l'art, et celle des sociétés, et celle des croyances, et celle du travail. Il n'est que temps, pour les pouvoirs publics, de se préoccuper des Eyzies, le morceau le plus vénérable de notre sol historique. Si l'on n'y prend garde, grottes et gisements vont être mis au pillage. Les étrangers connaissent le chemin des Laugeries et du Moustier. Ils savent acheter fort cher les belles pièces que l'on découvre. Pour les trouver, les habitants fouillent au hasard, bouleversent les gisements. Des mesures de sauvegarde s'imposent, qui sont du reste, pour nous, un devoir envers la science et envers nous-mêmes. Il est de la dignité de la France de conserver au monde, dans sa pureté et dans sa richesse, l'œuvre tant de fois millénaire des troglodytes des Eyzies.

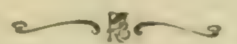
CAMILLE JULLIAN.

*
* *

Pendant que je corrige les épreuves de cet article, M. Cartailhac veut bien m'apprendre (fin juillet) la découverte dans la grotte de Gargas en Comminges de fort nombreuses peintures représentant des mains humaines. Voilà donc que l'homme, à son tour, dans ces cavernes, ou, comme auraient dit les anciens, sur les flancs divins de la Terre-Mère d'où émanent toute force, l'homme a représenté ce qui est le propre de sa vie et de son énergie physique.

Nous ne sommes qu'au début de nos surprises. Je l'ai dit dans cette revue même : la France fournira à l'histoire, avec ses cavernes, plus de choses et des choses plus decisives, que Troie, que Mycènes et que la Crète.

C. J.



LETTRES D'ALGÉRIE (1844)

Publiées intégralement, pour la première fois, d'après les originaux (1).

Laghouat, le 1er juin.

Nous voici revenus à Laghouat, frère, après une excursion de quatre jours. Nous avons été deux journées en avant au sud-est et nous sommes revenus. Notre course n'a rien eu de bien intéressant. Nous avons vu d'assez jolis Ksours ou bourgs, Assiphia, Ksour el Aïran. C'est toujours la même répétition, et pour les maisons, et pour les jardins et pour les habitants: de hideux démons qui ont des jardins du ciel. En parlant du ciel, il nous a retiré ses faveurs; plus de pluie, plus de vents frais, un soleil brûlant, du sirocco, des tourbillons de sable, on étouffe. Sous ma tente, j'avais ce matin 48 degrés centigrades, et nous ne faisons que commencer ; que sera-ce plus tard? Nous sortons d'un pays où les couleuvres à cornes dont je t'ai parlé sont si nombreuses qu'il y a des localités que les Arabes sont obligés de leur abandonner; on en a tué plus de 20 dans la colonne. Hier soir au bivouac, un sous-lieutenant de chasseurs d'Orléans en avait une dans sa tente, il l'a tuée à coups de sabre, on en emporte plusieurs.

J'ai de belles branches de palmier pour faire des cannes à toi et à Adolphe 2.

J'ai aussi pour Eugénie une assez belle peau d'autruche, mais comment la lui ferai-je passer? j'essaierai.

Notre expédition est donc finie et nous nous en retournons ayant fait ce que M. Marey désire avant tout, plus de bruit que de besogne. Plus je vois cet homme, plus je lui découvre de bêtise et de nullité; cela dépasse toute imagination, c'est à ne pas le croire.

Nous serons le 10 à Taguïm, le 16 à Boghar, le 20 à Médéah et le 23 à Blidah. J'espère bien trouver de tes lettres à Boghar; aussi désirai-je beaucoup y rentrer, mais que de marches pénibles, que de gouttes de sueur avant cela. Mes pauvres chevaux commencent à maigrir; moi, depuis deux jours, je souffre de la chaleur, je mange peu et bois beaucoup d'eau et de réglisse parce que je sens des feux dans mon estomac.

Adieu, frère; embrasse toute la famille plutôt deux fois qu'une, entends-tu : ma mère, Eugénie, mon frère, mes enfants, M. de Forcade ; n'oublie personne.

(1) [illegible]

J'ai écrit au gouverneur, suivant son désir, une énorme lettre. Il a eu une belle affaire dans l'est; avec 2.000 hommes, il a battu Ben Salem et 10.000 Kabyles

C'est le seul homme en Afrique qui ait compris la guerre et qui sache la bien faire. Il doit être de retour à Alger.

Je t'aime et t'embrasse de cœur, Ton frère,

ACHILLE DE SAINT-ARNAUD.

Tedgmont, le 3 juin 1844.

Cher frère, je reçois ici, dans le désert, avec 52 degrés de chaleur, pas d'air, peu d'eau, un sable qui vous aveugle, tes deux lettres de Paris et Noisy 4 et 12 mai. Cela console de bien des choses, et je les relirai chaque jour jusqu'à ce que j'en aie d'autres.

Tu vois, frère, l'état de l'Afrique à 150 lieues d'Alger; les Arabes nous apportent notre courrier. Il faut crier cela sur les toits pour qu'on le sache, qu'on se le dise, et qu'on nous rende justice. Ce sont des résultats évidents. Nous rentrons et il est temps; plus de provisions, plus rien que de la chaleur à se trouver cuit sur son grabat; nous payons cher nos fraiches journées de mai.

Ma santé n'est plus bonne, mais n'est pas trop mauvaise; chez toi tout le monde va bien, c'est l'important. Eugénie est une paresseuse, mais je lui pardonne. Il est tout simple qu'une mère prévoyante fasse un bonnet de plus dans sa layette et une lettre de moins. Je voudrais bien que ma peau d'autruche eût les ailes et l'intelligence d'un pigeon voyageur, je l'expédierais pour Noisy en grande hâte.

Il est probable que cette lettre-ci te parviendra en même temps que le gros paquet expédié le 1er de Laghouat. N'importe, je tenais à t'accuser réception de tes deux bonnes lettres. Le régiment viendra quand il voudra, frère, j'en ai pris mon parti, tout en me sentant blessé d'une véritable injustice. J'en dirai quelque jour ma façon de penser à plus d'un; je serai reproposé à la rentrée de l'expédition et on pourra me faire réparation en juillet. Nous verrons. Je commence à me f... carrément des belles paroles des Princes, des Nemours comme des d'Aumale, des d'Aumale comme des Montpensier. Je sais ce qu'en vaut l'aune. Voilà deux fois qu'un Prince, *conscius* ou *inconscius*, me fait marquer le pas. J'ai peine à avaler cette couleuvre, et je désirerais positivement qu'ils en fussent instruits. Ma sœur, avec son esprit d'à-propos, aurait pu commencer un feu que je me propose de nourrir; quant à ma mère, c'était une excellente couleuvrine, mais elle est hors de service et brille dans les arsenaux comme modèle. Sa Reine lui ferait accroire que je suis nommé.

Je n'ai reçu de de La Rue que la lettre dont je t'ai parlé; s'il m'écrit encore, c'est qu'il a besoin que je dise quelque chose au gouverneur. Frère, je connais les hommes et je les méprise souverainement; ils me dégoûtent et je ne suis content que quand je je peux leur cracher leur infamie au visage. Quelle triste vengeance; en vérité, j'aime mieux m'en aller autre part, comme dirait Odry. Ne parlons plus de cela.

Le Gillot dont tu me parles, mort il y a longtemps, demeurait pointe Saint-Eustache et était un courtier d'affaires de jeunes gens. Il a eu beaucoup de traites de moi pour les négocier, n'est jamais parvenu à le faire ou a tout gardé, mais je n'ai jamais rien reçu, je ne dois rien pas même le papier timbré qu'il faisait payer d'avance. Sa veuve, mégère de première force, aura retrouvé ces chiffons et voudrait exploiter ma position; elle a déjà été chez ma mère. Adolphe pourra t'en parler. Ne paye rien; je ne dois rien. Est-ce qu'il n'y a pas de procureur du Roi pour de tels vols?

Tout ce que tu me dis de mon fils ne me rassure ni ne me console. Chaque jour j'y pense et jamais sans qu'une sueur froide ne monte au front. Je n'ai pas reçu de lettre de lui depuis celle si stupide que je t'ai envoyée. Qu'il écrive... Il n'aura de réponse de moi que quand des années de travail et de bonne conduite auront rendu un peu de repos à mon âme. Tu peux le lui dire.

Quant à Louise, elle est probablement, à présent, à Saint-Denis installée. J'étais tranquille en la sachant près de sa tante, mais elle ne travaillait pas assez. Il lui faut la régularité, la sévérité raisonnée d'une maison comme Saint-Denis. Dites-lui de m'écrire quand elle sera installée. Un père peut-il correspondre avec sa fille à Saint-Denis?

Tu trouveras ci-jointe dans l'enveloppe une lettre de remerciements à M. Lebœuf. Change-la d'enveloppe, mets-la à son adresse ou porte-la toi-même, comme tu le voudras.

Je suis de plus en plus saoûl de M. Marey et de sa manière de faire : il est bête et charlatan et faiseur. Aussitôt rentré à Médéah vers le 20, je repartirai pour Blidah; je pousserai jusqu'à Alger voir le gouverneur. Je t'avoue que cette expédition bien longue par elle-même me semble encore plus longue, et surtout à présent que nous rentrons et par les mêmes routes, puisqu'elle est dénuée de poésie et d'intérêt militaire. Pas une amorce brûlée, c'est dégoûtant. L'Afrique est finie. Le gouverneur a encore rossé les Kabyles le 17 et ils négocient pour se soumettre. Plus rien à faire. L'Empereur de Maroc a mis sur ses frontières un cordon de 8.000 hommes pour empêcher ses tribus d'aider Abd-el-Kader qui sera surtout aux abois. Le Prince en aura bientôt fini dans l'Est; si cela durait, on lui enverrait des forces et tout serait dit.

J'aime autant avoir un régiment en France. Les zouaves vont devenir des cantonniers comme les

autres; leur temps est passé. Après Cavaignac ils sont enterrés et je ne me charge pas de les ressusciter ; il faudrait pour cela beaucoup de plomb. Je suivrai ma destinée comme elle se présentera.

Adieu, cher frère, il fait trop chaud et je suis un peu mal à mon aise.

Embrasse tout le monde bien fort. Les jolies fleurs que j'ai vues dans le désert, des plaines de réséda sauvage, des marguerites, c'est incroyable. Eugénie aurait été bien au milieu de tout cela.

Adieu, je t'aime de cœur,

Ton frère, ACHILLE DE SAINT-ARNAUD.

Je date ma lettre à M. Lebœuf d'Aïn Maïdi parce que personne ne connait Tedgmont.

Bivouac de Sidi Bouzied, 1 juin 1844.

Cher frère, je croyais rentrer tranquillement à Médéah d'abord, à Blidah ensuite et me reposer sur mes souvenirs du désert, d'Aïn Maïdi, de Laghouat et autres lieux, mais le diable ne veut pas que je me repose sitôt.

Je ne sais quel bruit harmonieux de guerre, quel rassemblement sur la frontière du Maroc et autre part, quel prêche nouveau de guerre sainte a jeté l'émoi dans l'ouest; mais voilà le gouverneur parti pour Oran avec quatre bataillons et nous avons reçu l'ordre, à Laghouat le matin de notre départ, de nous porter en toute hâte sur Tiaret, poste fortifié près de Tekedempt. Nous allons de Laghouat à Taguim en cinq jours au lieu de sept, et le 11 nous serons à Tiaret. Me voilà encore fourré dans la province d'Oran et je sais par expérience que l'on s'en dépêtre difficilement; enfin je suivrai le sort de ma colonne.

Combien durera notre expédition, notre course, notre absence, il est impossible de le prévoir. Cela dépend absolument de la tournure que prendront les affaires du côté de Tlemcen. Comprend-on ce vieux fou d'Abderahman déjà mal avec l'Espagne, qui veut se battre avec la France? C'est très bien à lui pour nous qui ne demandons que plaies et bosses, mais en vérité c'est plus que de la folie. Au moment où je t'écris, le pauvre homme n'est peut être déjà plus Empereur du Maroc. C'est une espèce de roi Soliveau tout à fait mené par ses chefs et ses sujets, et il a été forcé de faire une sotte levée de boucliers pour Abd-el-Kader qui n'en profitera pas. Il est trop bas pour remonter et il va entraîner l'autre niais dans sa chute. On est un peu plus sage à Tunis. Nous allons en finir avec le Maroc.

Que diable arrivera? une fois entrés dans cette voie où nous arrêterons-nous? Irons-nous à Tanger? je vois là dedans plus d'un *casus belli* et je m'en réjouis cordialement. Tu sauras probablement les événements avant moi.

Je t'ai écrit deux lettres, la première de Laghouat, un gros journal, et une lettre en réponse aux deux tiennes, en contenant une autre pour M. Lebœuf. Tu recevras tout cela ensemble ou à peu de jours de distance. Celle-ci part ce soir, dans quelques instants, par un courrier allant à Médéah demander des souliers et des vivres pour nos soldats. Tout cela nous arrivera à Tiaret.

Nous sommes les plus malheureux, car nous n'avons plus ni vin, ni pain, ni sucre et nous ne trouverons rien à Tiaret : sale perspective ajoutée à celle de se promener encore un mois ou deux avec un soleil de plomb. Nous aurons plus d'un malade.

Je connais à peu près tout le pays que nous allons parcourir, aussi je ne forme qu'un souhait : c'est que les événements nous poussent jusqu'à Tlemcen qui est la seule ville d'Afrique que je ne connaisse pas. Le gouverneur ne nous laissera pas le temps d'arriver, il battra les Marocains comme il a frotté les Kabyles, et nous arriverons comme certain marquis, trois jours après la bataille.

Je vous écrirai, comme toujours, quand je pourrai et quand j'aurai des occasions; ne soyez donc jamais inquiets.

Pour toi, suis le même système, écris-moi comme si j'étais à Alger ; quelques-unes de tes lettres, sinon toutes, me parviendront où je serai et j'aurai de vos nouvelles.

Le maréchal nous donne à tous un tel exemple d'activité qu'il faut malgré soi s'y laisser entraîner; après les affaires de l'Est terminées, il court mettre ordre à celles de l'Ouest. On ne remplacera jamais cet homme-là en Afrique, et partout où on le mettra il sera remarquable.

On ne me laisse plus que le temps d'embrasser tout le monde. N'oublie personne, ma bonne mère, Eugénie, mes enfants, mon frère l'autre.

Adieu, frère, je t'aime de cœur et t'embrasse bien.

Ton frère, ACHILLE.

Tiaret, le 14 juin 1844.

Nous sommes ici depuis deux jours, cher frère, et avec la perspective peu aimable d'y rester longtemps à rien faire, sous un soleil brûlant, sans un arbre pour nous donner ni ombre ni fraîcheur, exposés à tous les mauvais vents, enfin sans aucune espèce de compensation. Nous espérions trouver des ordres à Tiaret... Rien. Un courrier d'Oran est arrivé hier et il ne nous a rien appris de nouveau. Rien n'a transpiré depuis l'engagement du 31 où le général Lamoricière a frotté les Marocains et leur a tué une soixantaine d'hommes et pris quatre drapeaux. Le maréchal a dû arriver sur la frontière du Maroc vers le 10. Il ne saura notre arrivée ici que dans cinq jours. Il en faudra sept pour que ses ordres nous parviennent. Nous avons trente colonnes en position dans la province d'Oran pour nous opposer aux trouées et pointes que voudrait tenter l'Emir. Nous sommes les plus malheureux, car arrivés les derniers nous nous trouvons en troisième ligne.

Si l'on se bat sérieusement avec le Maroc, il y en aura pour tout le monde, mais on ne se battra pas. Le maréchal aura vite terminé tout cela. Ce n'est,

d'ailleurs, nous dit-on, qu'une échauffourée de quelques fous fanatiques. L'Empereur de Maroc et son fils paraissent y être étrangers ; on a agi sans leur ordre. Nous verrons tout cela se débrouiller bientôt.

En attendant, nous sommes ici oisifs et dans les plus mauvaises conditions possible. Nous avions besoin de repos, car nous sommes venus de Taguïm en quatre jours ; — c'est aller vite avec une chaleur comme celle qui nous oppresse. Cependant nous avons peu de malades. Moi-même je suis assez bien. La chaleur me fatigue beaucoup, mais je ne souffre que d'un affreux rhume de cerveau que j'ai attrapé il y a quelques nuits, en courant après des voleurs arabes qui étaient venus voler des fusils aux avant-postes. C'est inconcevable comme ces stupides coryzas vous rendent malade.

Je serai probablement bien longtemps sans recevoir de tes nouvelles, frère, car notre correspondance aura bien de la peine à venir nous chercher dans la province d'Oran. C'est une grande privation pour moi. Moi je t'écrirai quand j'aurai quelque chose de nouveau ou d'intéressant à t'apprendre. Ce n'est point une chose commode que d'écrire sous une tente, où l'on est plombé par le soleil ou dérangé par le vent et la poussière. Souvent il y a impossibilité de rien faire ; il faut absolument rester couché et faire le mort.

Voilà deux jours que je ne sors pas de dessous ma toile, je suis là entouré de ma smalah : mes chevaux au piquet devant moi, mon domestique auprès, et un factionnaire gardant tout cela. Au bivouac les chevaux sont de la famille. Par nécessité on s'occupe beaucoup d'eux : c'est leur moment heureux, quand ils ne sont ni blessés ni fatigués et qu'ils ont de quoi manger. Les miens sont dans de bonnes conditions, ils ont un peu maigri, tourmentés qu'ils sont par les mouches, impitoyables pour eux comme pour nous. Nous avons allégé nos bagages à Taguïm ; j'ai renvoyé bien des choses sur Médéah, mes plumes d'autruche, mes œufs, mes cannes, une petite gazelle que j'ai forcée à la course, à cheval bien entendu, mais je crains bien qu'elle ne vive pas, elle est trop jeune et a été trop fatiguée de sa chasse.

Tu comprends, frère, combien nous avons soif de nouvelles et quel ennui pour nous d'être abandonnés dans ce désert... Et nous sommes si loin de chez nous ! Il nous faut au moins dix jours de marche pour retourner par Teniet el Hadj soit à Blidah soit à Médéah. Et dix jours de marche dans cette saison, c'est lourd ; enfin, nous en viendrons à bout.

Mais qui sait ce qu'on fera de nous ? nous gardera-t-on ? nous renverra-t-on ? Cette incertitude est assommante, malgré qu'il faut vivre au jour le jour. Partis pour quarante-cinq jours, nous resterons trois mois dehors ; nous manquons de tout, il a fallu nous ravitailler ici et à prix d'or. Le sucre coûte 3 francs la livre, le pain 1 franc le kilogramme. Tout est dans cette proportion : un carré de savon pour les mains 2 fr. 50. Nous sommes entre les mains des juifs qui nous égorgent. Tu auras reçu toutes mes lettres à la fois, probablement plus de nouvelles que moi.

J'ai lu quelques journaux jusqu'au 26 mai et j'ai vu avec bien de l'intérêt cette fameuse note du prince de Joinville. Ce n'est point une œuvre ordinaire, ce sont des idées justes, remarquables, bien exprimées et qui auront l'approbation générale, mais le fait est grave et aura du retentissement. En agglomérant tous ces faits, en regardant autour de nous en Europe et dans les autres mondes, en rassemblant avec force toutes les petites attaques aigres de peuple à peuple, présages de mauvaise intelligence, il est impossible de ne pas prévoir prochainement des événements sérieux. Il ne faut qu'une étincelle pour allumer bien du feu et l'étincelle partira du point le plus inattendu, de Maroc, de Tunis, d'Haïti, des Marquises, d'un cabinet ou d'un boudoir, que sais-je ?

Je vis toujours dans cet espoir... Oh ! la guerre, une bonne guerre, je l'appelle tous les soirs et tous les matins.

M. Durocher crevé ! affreuse canaille. Il aurait bien dû s'exécuter plutôt. Aujourd'hui sa mort me sera peut-être aussi fatale que sa vie. Mahéraut fait l'intérim ; mais l'on n'osera rien proposer, et quand viendra Schramm, ou d'Hautpoul, me seront-ils favorables ou non... C'est pour cela que j'appelle la guerre qui me fera justice de tous ces coasseurs-là.

Comment va la Madeleine, ta femme, mes enfants ? Je voudrais bien savoir cela au juste. Louise doit être installée à Saint-Denis. Adolphe, en es-tu satisfait ? que devient Jean ? est-il en pension ? et dire que je serai peut-être un mois sans nouvelles. Mon Dieu, que c'est long ! Une guerre en Europe et notre correspondance ne serait pas interrompue. Je suis sûr que j'ai en route trois ou quatre lettres de toi. Patience.

M. Marey est de jour en jour plus bête et plus abruti. Cet homme-là mettrait la révolution dans une armée ; c'est à n'y pas tenir. On ne peut rien concevoir de plus outrecuidant en absurdité, en stupidité et en morgue et en raideur. Je m'éloigne de lui tant que je peux, je ne lui passe rien et nous vivons ainsi en nous observant et en nous détestant. S'il reste encore longtemps dans la province de Médéah, il sera cause de la révolte des Arabes.

Adieu, cher frère, embrasse bien tout le monde et plus d'une fois, écris-moi longuement. Je ne suis occupé qu'à me moucher et à éponger la sueur qui inonde mon front. Entre ces deux mouvements agréables, je t'embrasse de cœur.

Ton frère, ACHILLE.

(*A suivre*).

LETTRES
DE MADAME LE PESANT DE BOISGUILBERT
Née Monique-Amélie Guillebon de Saint-Ulphace
A BERNARDIN DE SAINT-PIERRE (1)

Nous allons maintenant faire connaissance avec la prose de M. de Boisguilbert, un délicat, un lettré, ne l'oublions pas :

14 mars 1786.

« Depuis longtemps, Monsieur, j'ai aussi le désir de vous écrire; j'y aurais cédé plus tôt, si les lettres que vous avez reçues de ma femme ne contenaient pas l'expression de mes sentiments comme des siens. Je n'aurais donc fait que répéter peut-être en d'autres termes ce qu'elle vous disait, et ce que tout homme entendra toujours avec plus de plaisir de la bouche d'une femme, quoique l'amitié n'ait point de sexe : oui, Monsieur, mes amis sont ses amis, j'aime ceux qu'elle aime; c'est ce qui fait depuis plus de dix ans le bonheur de notre ménage; jusqu'ici rien ne l'a altéré; nos jours se sont écoulés dans la paix et la tranquillité, sans offrir rien de mémorable que l'exemple d'une union trop rare de nos jours. L'habitude de vivre ensemble secondée par la nature nous a fait contracter les mêmes goûts, la même manière de voir, de sentir ; je crois que nous y avons gagné et que séparés l'un de l'autre nous eussions valu moins. Vous êtes plus fait que personne pour jouir du bonheur des autres. Puisse quelque jour le spectacle d'une excellente femme, d'une tendre mère de famille rendant heureux tout ce qui l'entoure effacer de votre souvenir les passions des hommes, leurs animosités, leurs jalousies et vous les faire croire tous bons et heureux; croyez-moi, Monsieur, c'est le seul tableau qui n'ait pas besoin d'ombre pour le faire valoir...

« Je résiste difficilement, Monsieur, au désir de vous peindre celle dont vous désirez connaître les traits. Je lui avais bien dit, que ce n'était point à elle de se charger de ce soin. Je trouve qu'elle s'en est acquittée trop au bref. Si elle était autre, je vous dirais qu'il y a à cela un peu de coquetterie ; mais elle est trop au-dessus de cette petitesse pour en éveiller le soupçon ; vous lui demandiez son portrait, qui sait si nous ne serions pas en état de faire le vôtre ? Voici ce qui pourrait nous y aider ».

Le passage suivant est bon à retenir ; c'est celui auquel M. Souriau fait allusion pour réfuter certaines insinuations malveillantes sur la vie d'écolier de Bernardin (*op. cit.* p. 17). A un diner chez M. de Boisguilbert, un des convives, homme distingué et lettré (2), vint à parler avec intérêt d'un de ses élèves qui avait voyagé dans le Nord et dans l'Ile de France.

Il s'étendit sur son esprit, ses talents, sa modestie, la simplicité de ses mœurs, et même il nous dépeignit ses traits; il ignorait que je devinais déjà celui dont il était question, et le nom de Saint-Pierre qu'il ajouta était inutile ».

Le lecteur peut être désireux d'avoir aussi le portrait de M. de Boisguilbert ; comme il nous faudrait attendre jusqu'au 7 novembre 1787, nous allons le rapprocher ici de celui de sa femme :

« Je n'ai pas oublié que vous m'avés chargée de vous faire le portrait de mon mari, l'idée que vous en avés n'est pas tout à fait juste. Sa taille est de cinq pieds trois pouces, il est brun, le regard très doux et la carnation belle, quoiqu'un peu brûlé du soleil ; il est bien fait et très adroit, il a trente trois ans; vous voyés qu'il s'est marié bien jeune car il y a déjà douze ans que nous sommes unis ensemble, et depuis douze ans il m'a rendue la plus heureuse des femmes et mon sort est telle (*sic*) qu'il ne me laisse a demander que de n'y éprouver aucun changement ».

Et pour flatter le goût de Bernardin, Mme de Boisguilbert lui envoyait le portrait de sa nièce (1) qu'il avait réclamé (21 mars 1786) :

« Vous désirés le portrait de ma niece; volontiers je vous le ferai, il est interessant, et j'y prendrai moi-même du plaisir : elle est de moïenne taille, a de l'embonpoint et fort bon air, ses cheveux sont blonds, son front bien ouvert, et ses yeux d'un bleu foncé sont très beaux et agreables; son teint bien frais est animé par de jolies couleurs, et lorsqu'elle est enjouée sa figure me paroit charmante, mais pour paroitre dans tout son avantage elle a besoin de cette gaieté, parce que lorsqu'elle s'abandonne, sa phisionomie prend un caractere de tristesse qui lui sied moins ; elle a de l'esprit, et son humeur est très egale, elle fera je crois une bonne et aimable femme si elle se trouve unie à quelqu'un qui captive son attachement. »

Suit un petite leçon qui peut être utile à ceux qui veulent dégoûter une fille de la vocation religieuse.

« J'obtins il y a bientôt deux ans de son tuteur de la faire sortir du couvent pour quelque temps; elle vouloit à toute force se faire religieuse, je ne voyois pas encore un grand danger de son coté : a seize ans on n'est pas ferme dans son sentiment, mais je craignois davantage les artifices des religieuses pour retenir une fille riche et maîtresse de sa fortune; l'ayant une fois avec moi je quittai la ville dont les plaisirs trop bruyants ne lui convenoient pas et contre lesquels elle se seroit roidie, imaginant voir du péché partout; je la menai donc à la campagne et là je la laissai très libre. Je n'attaquai ni ne raillai son foible, elle se levoit dès quatre heures pour dire mille petites prières, tous les courriers portoient des lettres à tout le couvent et lui en raportoient, loin de m'y opposer je fis semblant de ne m'en pas apercevoir. Deffendre une chose c'est y donner du prix, et je ne craignois point le couvent dans l'air de Pinterville; peu a peu l'heure du lever s'est retardée, cette co-

(1) Voir la [illegible] des 8 et 15 septembre [illegible].

(2) M. [illegible] dont Mme de Boisguilbert [illegible] le nom dans une lettre du 12 avril [illegible].

(1) [illegible]

respondance si vive s'est rallentie, et sans lui avoir demandé ce qu'elle pense je suis bien sure que la nature a repris tous ses droits : vous devés être satisfait, ce portrait est bien de pied en cap.

Dans une autre lettre de cette même année (21 mars 1786), nous pouvons citer quelques jolis passages qui montrent l'étrange fascination qu'exerçait Bernardin sur la jeunesse.

« On vous assiege de tous cotés, j'en suis fachée pour vous, Monsieur, que cela tourmente, mais je ne puis blamer ces personnes qui vous importunent : en les condamnant je me condamnerois moi-même ; j'ai même pitié de votre jeune homme, il aura lu Telemaque, il aura vu dequelle utilité lui fut Mentor, vous lui aves paru cette divinité tutelaire, pouvoit-il ne pas désirer de se metre sous sa garde ? Mais vous ne voulés point de disciple et vous l'aves congedié, en vérité si vous voulies ouvrir une école, je doute qu'il y en eut eu de plus brillante dans la Grece, il est parlé d'une femme qui suivit celle d'Aristipe, il me paroit que vous ne tarderiés pas à en compter davantage... .

Vous vous proposés, Monsieur, de faire relier l'exemplaire de votre ouvrage que vous avés la bonté de me destiner, me seroit-il permis de vous dire mon gout lorsque vous me faites un present ? Je prefererois qu'il ne fut pas relié, je trouve les brochures plus commodes a lire, les deux mains ne sont point occupées à retenir un livre qui veut toujours se fermer ; je sais encore ce qui m'arrivera s'il est relié ; chaque feuillet qui ne se retournera pas facilement excitera mon impatience ; ayés égard, je vous prie, a cela, car je suis un peu vive ; de plus dès qu'un livre est relié il demande plus de soins, il est livre de bibliothèque et le votre Monsieur n'est point encore destiné a cela ; il faut auparavant qu'il parcoure les bois avec moi, qu'il voye les bords de ma belle riviere, qu'il aille dans un petit vallon chercher la source d'une jolie fontaine, et que partout où je m'arrête dans mes promenades sa lecture me fasse passer d'agreables momens. Jusqu'a present j'avois fait choix de quatre auteurs pour me suivre dans ces lieux charmans, je les prenois l'un après l'autre, ou plutôt suivant la disposition dans laquelle je me trouvois, Fenelon, Rousseau, Lafontaine et Gesner : je n'etois pas a plaindre, mais je suis maintenant plus heureuse, et les Études de la Nature m'accompagneront souvent ce printems dans les excursions champêtres. Vous voyés bien, Monsieur, qu'une brochure me convient bien mieux ; malgré cela je recevrai toujours avec reconnaissance votre ouvrage de quelque manière qu'il vous ait plu de l'habiller. »

Bernardin ne trouva sans doute pas ces raisons suffisantes, car Mme de Boisguilbert défend encore son opinion dans sa lettre du 12 avril 1786 :

« Rousseau est d'avis que l'on rehausse par des ornemens riches et brillans les choses de peu de merite, mais il les defend pour celles qui sont veritablement bonnes et qui ont du prix par elles memes. »

Les lettres dont nous avons détaché ces quelques fragments, sont des lettres d'affaires, celles qui avaient trait à l'écoulement d'une seconde édition des *Études*, grâce aux bons soins de Mme de Boisguilbert ; voyons comment l'opération avait été conduite : (12 février 1786.)

« Je me suis informée des libraires qui faisoient le commerce en gros. Monsieur Racine (rue Ganterie), m'a été enseigné comme le meilleur et le plus honnête ; sur ces temoignages, je le fis prier de passer hier matin chés moi ; je lui dis le sujet quit m'avoit fait desirer de lui parler, je lui montrai votre note, il me parut que ces arangemens ne lui convenoient point ; mais comme il m'en proposa plusieurs autres, la peur de vous les rendre mal me fit acquiescer au desir qu'il me montra plusieurs fois de vous ecrire lui-meme, et je lui donnai votre adresse... Je savois qu'il y avoit une contrefaçon de votre ouvrage, je l'avois vue, on me l'avoit même aportée. C'étoit s'adresser au plus mal ; il s'en est peu vendu ici, et je suis persuadée qu'il ne s'en fut pas vendu un seul exemplaire si les libraires avoient eu votre edition... »

Suivent les détails les plus circonstanciés, répétés dans une lettre du 6 mars annonçant que Racine a pris 200 exemplaires. En effet, le même jour (6 mars 1786), Racine écrivait pour conclure. Mme de Boisguilbert mettait ainsi 1.550 livres dans la poche de l'auteur ; c'était bien elle, et le libraire, au risque de froisser le chatouilleux amour-propre de l'homme de lettres, dit crûment que le marché a été fait à la considération particulière qu'il a pour la dame (1). Bernardin, à son tour, apprend à Hennin le succès de son affaire (25 mars 1786, cf. *Correspondance*, t. II, n° 148, p. 297) : « Mon ouvrage ne sera mis en vente qu'à la fin de la semaine, j'en fais expédier lundi 200 à un libraire de Rouen appelé M. Racine, qui les a payés comptant. » Il n'est pas fait mention de l'aimable intermédiaire.

Revenue à Pinterville, Mme de Boisguilbert reprend la correspondance, qui ne roule plus que sur des sujets champêtres.

En plein mois de mars, il a neigé, et redevenue jeune, la voilà qui se met à jouer avec ses enfants et à se frayer un chemin dans la neige vierge ; puis elle part avec sa nièce à la rencontre de son mari qui lui a donné rendez-vous au milieu des bois :

(6 mars.)

« L'aspect sauvage de la nature me plut, il me sembla que j'étois à la terre de feu ou peu de jours auparavant j'avois voyagé avec le Capitaine Cook ; les seules traces que je voyois empreintes étoient de perdrix ou de lievres, enfin après une assés longue route je decouvris la fumée qui s'élevait d'un petit vallon ; d'après l'autorité de mon voyageur et la votre, je ne balançai pas a croire ce pays

(1) Les lettres de 1786 qui ont trait à la vente des *Etudes* sont celles du 16 fevrier et des 6, 11 et 21 mars.

habité ; malgré cela je n'eprouvai aucun effroi ; j'en connaissois les habitans, depuis près de onze ans un traité est entre nous, cetoit enfin le lieu du rendez vous ; arrivée au penchant de la cote je restai quelques instans a considerer le tableau qui se presentai a mes yeux — une montagne couverte de bois en faisoit le fonds, au pied dans un vallon serré un faiseur de cerceaux s'étoit construit une hutte, quatre pieux enfoncés en terre, des perches en travers faisoient la charpente de l'édifice, les deux cotés et le fonds étoient fermés avec des bourrées et la couverture heureusement a sa perfection étoit faite de copeaux dont elle etoit en même temps le magasin ; un petit feu bruloit ou plutot fumoit auprès, j'apercus que celui que je croyois y trouver n'y etoit plus ; il m'avoit attendu quelque temps, mais presumant que la rigueur du froid m'avoit fait peur il étoit retourné ; deux bucherons auxquels la neige donnoit un air sale et rembruni occupoient la place ; satisfaite de ce point de vue je descendis la côte et m'en aprochai de plus près ; après mètre reposée quelque temps dans la cabane je suivis le petit vallon qui me ramenoit a mes foyers et rencontrai au detour mon mari qui revenoit au devant de moi ; a l'aide de son bras je marchai plus lestement et trouvai plustot un diner que la promenade me faisoit desirer. »

Voyons l'emploi de la fin d'un jour si bien rempli :

« Il me fut aisé de passer ensuite une agreable soirée, assise dans une bonne bergere, au coin d'un bon feu, je goutai le charme du repos que la fatigue du matin me faisoit mieux sentir, et pour faire le lundi gras suivant mon gout, je fus chercher mes personnages dans le Valais, sur les bords du lac de Geneve, à Clarens ; nous lumes haut quelques delicieuses lettres d'Heloïse ; quoi vous estes vous peut-être deja dit à vous même, devant une niece de dix-huit ans ! Oui, mais vous saves que dans ce livre il est des lettres qu'on peut lire à tout age qui ne peuvent en nous interessant que nous rendre meilleurs tandis que de fort beaux sermons en nous ennuyant nous laissent souvent comme nous sommes : avec cette lecture le temps nous sembla court et je regretai que mes yeux fatigués m'obligeassent à la laisser. »

Le printemps venu, Mme de Boisguilbert, après une absence, se retrouve avec joie à la campagne. (12 avril 1786).

« Vous croyes encore que j'y vois beaucoup de monde ; non en vérité mon amour pour la liberté s'y oppose, mes gouts au(x)quels je suis très attachée se trouveroient souvent contrariés et rien ne m'en dedomageroit ; ainsi a l'exception de quelques personnes avec lesquels nous sommes liés particulierement je passe mon temps avec ma petite famille, profitant de tous les plaisirs qu'ofre une campagne agreable ; ils ne sont pas, si l'on veut, bien vifs, mais aucun chagrin ne les suit, aucun embaras ne les precede ; la nature se charge de tout et y met une prodigalité que l'homme ne peut atteindre : le pays que j'habite presente bien des variétés agreables et puis à l'exemple de l'abeille je vais butiner au loin ; c'est ainsi que dans l'automne sans avoir de vignobles chés nous je jouis du riant spectacle de la vendange en allant le chercher dans le voisinage, et la mediocrité du vin que l'on recueille ne nuit point à la franche gaiété du vendangeur. Comment se fait-il, Monsieur, que je ne vous aye pas dit encore le nom de ma jolie riviere, c'est l'eure, vous aves vu a Anet ses eaux limpides, elle est charmante, c'est domage qu'elle se fache de temps en temps, cet hiver elle nous a fait bien du degat, je m'en souviens encore, mais dans un mois lorsque je la verrai couverte de fleurs j'oublierai tout. Je me prommene souvent dessus ; mon mari est le pilote, et j'ai grande confiance dans son habileté. »

On devine que Bernardin a annoncé à son amie qu'il continue à être malade, car le 17 avril en réponse à une lettre du 15, Mme de Boisguilbert s'empresse de lui offrir le témoignage de sa sympathie et ses conseils.

« Vous vous persuadés, Monsieur, que votre mal demande de la solitude ; je puis en parler, non pour en avoir fait moi-même l'experience, mais j'ai eu une sœur (1), qui ayant la même maladie et etant dans la même persuasion que vous, en étoit venue à se soustraire à sa famille, elle a succombé ; cette grande solitude est, je crois, plus favorable à la maladie qu'au malade ; je suis persuadee que les plaisirs et les soins de l'amitié lui sont très salutaires et que se les refuser, c'est rejetter le moyen de guérison, vous ne voulés pas dites vous, Monsieur, faire souffrir personne de vos maux ; cela pouroit être a craindre avec des indiferens, mais quiquonque connoit l'amitié peut il le soupconner d'un ami ? Vous m'avés donné ce nom, et dans cette occasion plus que dans toute autre, je suis jalouse de soutenir les droits que ce titre m'a acquis. N'opposes donc plus, Monsieur, votre mauvaise santé à mes offres. »

Et l'aimable femme engage le malade à venir chez elle, lui promettant toute liberté, l'assurant que s'il y recouvre la santé, ce lieu (Pinterville), qui a déjà pour elle bien des charmes, lui deviendra encore plus intéressant, et pour le décider, elle lui dépeint la verdure qui augmente chaque jour, — surtout dans cette région où le bouleau est commun, — et lui narre leurs innocents délassements. Avec un ami le ménage a parcouru le pays, « non en voyageurs, « mais en amateurs, souvent pour admirer et pour « jouir, tantôt pour lire, car elle ne sort jamais sans « un livre ».

C'était le moment où il était de mode d'aller voir lever l'aurore ; aussi Monique Amélie n'a-t-elle garde d'y manquer :

« Ce matin, mon mari étant des nôtres, nous nous sommes mis en route à 6 heures, et arrivés sur une petite colline exposée aux rayons du soleil levant, nous nous sommes assis ; là, pendant plus de deux heures nous avons lu votre ouvrage, j'aime à lire ce qui traite de la nature en pleine campagne, a la vue d'un bel horison et d'un ciel serein ; nous avons pris votre premiere etude ; il n'est rien de plus beau et de plus [illegible]

(1) M[illegible] Bernardin, morte en [illegible].

été si contens de la matinée que nous resolumes de passer l'après-dinée de même; le vent qui s'eleva nous fit seulement changer de site, et chercher l'abri dans l'épaisseur des bois que nous n'avons quités qu'au soleil couchant. »

Tant de charme, de simplicité, d'abandon vertueux justifient-ils de la part de Bernardin de Saint-Pierre les duretés qui vont appeler le 25 juin une réplique fort digne de Mme de Boisguilbert?

« Je vous devois une reponse, Monsieur, je ne l ai point oublié et je me fusse aquitée plutôt si j'eusse pu me persuader qu'une correspondance que je prenois plaisir a entretenir ne vous fut pas a charge, j'avois cru avoir lieu de le soupçonner par la lettre que vous m'ecrivites a la fin d'avril et voulant me conserver la liberté de savoir quelquefois de vos nouvelles je m'étois decidée à vous en demander plus rarement. Je vous aurois donc ecrit; la lettre que je viens de recevoir de vous m'a fait avancer le moment et c'est a elle que je vais faire reponse. Mon amitié s'est refroidie tout d'un coup dites vous, je suis pressée, Monsieur, de me justifier de ce reproche et cela est naturel, vous attaqués ce que j'ai de meilleur, je puis vous assurer que mes sentimens pour vous sont les mêmes, l'estime qui les a fait naitre les entretiendra toujours et quand même toute liaison entre nous serait rompue, ils ne changeroient point ; je ne suis point inconstante, je conserve encore les attachemens de mon enfance, et ceux que j'ai formés depuis me sont aussi chers qu'au premier moment; quant a ce que vous ajoutés, « *et cela ne m'étonne point les extrêmes se succèdent* », vous avés donc cru voir dans mes lettres une tête un peu exaltée; lors même que cela seroit, le bon et le beau en ayant été la cause je me le pardonnerois, mais je ne le crois pas; ma franchise est plutôt ce qui vous a donné lieu de le penser, *j'exprime librement des sentimens honnêtes* ; il a été dit je ne scais dans le moment par qui, que le langage devenoit plus épuré à mesure que les esprits et les cœurs l'etoient moins, j'userois aussi peut-etre de plus de circonspection si j'avois lieu de me defier de moi, ma securité à cet egard me la fait negliger. Vous rapellés dans votre derniere lettre, Monsieur, quelques articles de celle qui l'avoit précedée, peut être croyés vous que c'étoit ceux-la qui m'avoient chagrinée ; je vous dirai que vous n'avés pas bien deviné. peut-être ai-je eu tort. Je dois le croire, mon mari me l'avant dit.

Toute rancune est bannie, et la lettre se termine de la manière la plus cordiale par des offres d'échanges d'oignons et de greffes. Bernardin de Saint-Pierre avait demandé à Mme de Boisguilbert la permission de donner son nom à une fleur; la châtelaine badine et tourne son offre en plaisanterie :

« Si vous croyiés me voir sous une fleur, vous vous tromperiés beaucoup, »

riposte-elle, et elle lui propose sa petite-fille,

« [illegible] à prendre plaisir à examiner. »

Nous sommes également initiés à certains passetemps qui ne manquent pas d'originalité.

« L'an passé je me procurai un rucher, ce petit établissement donne un interêt de plus à mes jardins et est ordinairement le but de ma promenade du dejeuner, j'ai été obligée pour la meubler d'acheter les ruches et les essaims, mais depuis j'ai fait moi-meme les ruches avec des roseaux et des joncs que je vais récolter sur ma riviere, elles sont plus jolies, plus grandes et plus chaudes que celles que lon vend, et mes abeilles y doivent mieux prosperer : j'étois occupée de ce travail l'année derniere vers la Toussaint, et etant reunis plusieurs ensemble nous lisions en commun votre ouvrage, il fut decidé que la ruche que je faisois porteroit votre nom, je desirois beaucoup que le printems arrivât pour la garnir d'habitans, il y a environ quinze jours j'ai eu cette satisfaction, une colonie me demanda a s'établir, je m'empressai de la rassembler sous vos enseignes. »

Imagine t-on cette grande dame, dans son salon luxueux aux claires boiseries rehaussées d'or, fabriquant ses rûches au milieu d'un cercle d'admirateurs des *Études de la Nature !*

Quel regret de n'avoir pas la lettre de Bernardin qui motiva cette réponse ! Nous en connaissons au moins une phrase d'après Mme de Boisguilbert (16 août), phrase absolument désobligeante, il faut bien l'avouer.

« Vous voulés, Monsieur, savoir ce qui m'a fait de la peine, et je dois, me dites vous, vous le faire connoitre, je serois tentée de ne pas satisfaire a votre demande, pourquoi dans la paix reveiller le souvenir du trouble? Je n'ai pas besoin de cela pour en connoitre le prix, moi qui la regarde comme la base du bonheur, mais vous le voulés, et il ne seroit pas juste que m'etant plainte de vous je refusasse de vous en dire le sujet; le voici donc : d'après une de vos lettres où vous me paraissiés encore plus mécontent de votre santé que de coutume je vous engag(e)ai et sollicitai de venir prendre l'air de la campagne et a jouir des douceurs de l'amitié avec un menage qui vous etoit tres attaché. Vous m'aves repondu, *je ne doute pas qu'une amitié intime ne charmât mes peines, mais les affections exquises que j'ai eprouvées m'ont rendu les communes indiferentes* : cette phrase m'a paru très dure je crois que vous en porterés le meme jugement en y reflechissant un peu, mais souvenés vous, je vous prie, que je ne la rapelle pas aujourdhuy pour m'en plaindre, elle a perdu toute son amertume depuis que vous m'avés assuré n'avoir jamais eu l'intention de me chagriner. »

Le grand écrivain, dans ses jours de mauvaise humeur, avait la plume désagréable. A une aimable femme comme Mme Necker qui s'employait si activement en sa faveur, il ne craignait pas de répondre:

« Si en sortant d'un travail dont le fruit est si amer, je cherche quelque douceur, quelque joie, la trouverai-je dans un hôtel? J'y verrai de beaux équipages, et je vais

à pied ; un nombreux domestique, et je fais moi-même mon ménage : de jolies femmes, et je vis dans le célibat. »

Peut-être le spectacle du bonheur si parfait auquel il était convié agaçait-il ses nerfs malades ; mais ce ne fut certainement pas le désappointement que lui causait l'humeur mélancolique de la nièce de Mme de Boisguilbert, comme l'insinue M. Maury (1).

La riche héritière qu'était Mlle de Bréauté ne pouvait être « la fiancée souhaitée » d'un pauvre homme de lettres !

C'est du reste Bernardin de Saint-Pierre qui sollicitera la reprise de la correspondance, ainsi que Mme de Boisguilbert le donne à entendre dans sa lettre du 24 novembre 1786.

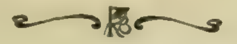
« Si vous me croyiés encore fachée Monsieur et vous en jugiés ainsi parce que j'ai gardé le silence quelque temps, vous pensés donc qu'il ne peut être mis en usage par une femme que lorsqu'elle est mecontente. Quelques occupations aussi un peu de paresse avoit été le motif du mien; mais il n'y étoit entré aucun ressentiment. Je vous en ai voulu meme asses injustement de ne pas repondre selon mon envie au désir que j'avais de me lier d'amitié avec vous un peu de reflexion m'eut fait voir qu'il ne pouvoit être egal. »

La paix était faite et devait durer. M. de Boisguilbert s'en portera garant, et pour témoigner que tout souvenir de l'incident est effacé, la dame aborde un sujet familial.

« Mon fils ainé a 10 ans et demi, nous nous sommes decidés a l'elever toujours sous nos yeux, il est des temps ou je m'en aplaudis, d'autres moins heureux qui me font craindre que l'education particuliere ne réussisse pas aussi bien que l'education publique qui en general a bien plus de partisans. Cependant je me rassure un peu persuadee que moins on s'ecarte de la nature moins il doit en resulter d'inconveniens. »

En lisant cet aveu Bernardin dût être content de sa disciple.

(*A suivre.*) Mlle MENANT.



Misères sociales.

—

LES TAUDIS PARISIENS

II. — LEUR ASSAINISSEMENT (2).

Serons-nous dupes, longtemps encore, d'un formalisme suranné? Resterons-nous attachés, par pusillanimité, à des dogmes vieillis, dans lesquels le passé s'est peu à peu cristallisé, et qui n'expriment désormais qu'une réalité de surface ou d'emprunt? Ou bien, résolument, adapterons-nous les principes d'antan aux exigences d'une société nouvelle?

Chaque année, 12.000 vies humaines, frappées par la tuberculose, sont sacrifiées dans Paris à de vains scrupules et à une excessive faiblesse. Il est temps d'éclairer le public ignorant, — et d'armer l'administration impuissante.

Mais un obstacle se dresse : le droit de propriété! Quel forfait que d'y porter la plus légère atteinte! Il est inviolable, intangible, sacré ; il est l'attribut nécessaire de la personnalité humaine, et sa sauvegarde! En vérité, n'abuse-t-on point des mots, et de notre crédulité? Comment oublier qu'un tel droit comporte des charges ; que celui qui l'exerce accomplit une fonction ; et que pour pouvoir réclamer le respect des prérogatives qui s'y attachent, il faut en retour s'acquitter des obligations qu'il impose? Comment exalter les privilèges des propriétaires, au point de méconnaître les droits légitimes des locataires, et les intérêts permanents de la collectivité?

C'est qu'on n'a pas encore réussi à dépouiller le possesseur foncier de son ancien prestige! Notre conception moderne est comme imprégnée de féodalité. Le maître du fief n'était-il pas le chef, à qui revenaient les hommages en même temps que les dîmes, et la concession des terres n'avait-elle point pour condition nécessaire et préalable le serment de vassalité?

La Révolution française n'effaça point l'empreinte séculaire : les tenures furent abolies, mais à la propriété immobilière restèrent attachés certains privilèges ; elle seule, durant un temps, conféra l'éligiblité, et même l'électorat.

Ce n'est que peu à peu, lentement, que les idées nouvelles pénétrèrent l'ancien statut, et aujourd'hui même, les lois qui le règlent ne sont pas exemptes d'un exclusivisme altier, qui a légitimé les pires abus.

*
* *

N'est-ce pas encore, en effet, pour ménager le propriétaire, qu'on s'obstine à entourer de mystère les enquêtes sur l'insalubrité des immeubles et quartiers parisiens? Depuis douze ans ont été poursuivies de minutieuses investigations, dont nous avons précédemment essayé de faire entrevoir les inquiétants résultats. Jalousement, l'administration se croit tenue de les garder secrètes : on protège officiellement les loueurs d'appartements contaminés contre une curiosité légitime, mais importune, et le législateur veille lui-même à l'observation de ce silence : il établit la responsabilité pécuniaire de ceux qui seraient tentés de le rompre.

Accoutumés à ce mystère, songerions-nous un seul instant à le percer? Qui d'entre nous a pensé à

(1) *Op. cit.*, p. ...

(2) Voir la *Revue Bleue* du 18 août 1...

s'enquérir avec précision des conditions hygiéniques de son habitation? Nous cherchons des pièces spacieuses, commodément distribuées, élégamment décorées, mais savons-nous si l'aération des cours, si la ventilation des appareils de chauffage, l'aménagement des cuisines, la disposition des mansardes et des loges de concierge ne présentent aucun danger? Et pourtant, combien, par ignorance, exposent ainsi leur santé, et leur vie!

Il n'est guère de bonne ménagère, qui engagerait un domestique, sans se renseigner sur sa moralité; il n'est point de patron qui accepterait d'employer un ouvrier sans réclamer pour le moins son casier judiciaire! Mais songe-t-on avant de s'installer pour trois ans, dans une maison bourgeoise, à connaître avec exactitude son degré de salubrité? La curiosité ne s'éveille que lorsqu'elle a été sollicitée par des accidents retentissants; elle ne dure guère.

Dans les classes pauvres, a-t-on d'autre préoccupation, en arrêtant un logement, que de le trouver à proximité des lieux de travail, et au plus bas prix possible? Et ne sera-ce point dans les maisons suspectes que souvent cette double condition se trouvera le mieux remplie? Sans méfiance, des ménages d'ouvriers se laissent ainsi séduire par un emplacement commode et un modique loyer. Inconsciemment, ils peuvent signer leur propre déchéance. Si la maladie y a élu domicile, les enfants, la femme, le chef de famille lui-même seront frappés: ce sera l'arrêt brusque du travail, ce sera la ruine, ce sera la mort.

Mais il y a plus: qu'un audacieux ait l'indiscrétion de réclamer quelques renseignements à ce sujet, imaginez-vous qu'on lui pourra répondre? Si un fonctionnaire des services compétents s'avisait de lui communiquer quelques indications, il serait passible des rigueurs de la loi: le propriétaire, s'estimant lésé, intenterait contre lui une poursuite devant les tribunaux, qui n'hésiteraient pas, en vertu de l'article 1382 du Code civil, à lui allouer des dommages-intérêts!

*
* *

C'est à de tels errements qu'il convient de renoncer.

Il importe tout d'abord d'éveiller la curiosité du public, il faut ensuite la satisfaire.

Il existe au cinquième étage de l'ancienne caserne Lobau, dans l'annexe de la Préfecture de la Seine, une pièce de trente mètres carrés où sont réunis et soigneusement tenus à jour les dossiers des 80.000 maisons de Paris. Depuis douze ans, chacune d'entre elles a été minutieusement examinée; et dans les cartons classés par quartiers et par rues, on trouve le plan, la description détaillée de l'immeuble, le relevé quotidien des décès par maladies transmissibles, des désinfections opérées, des travaux prescrits par le bureau d'hygiène et des réparations effectuées, les résultats des enquêtes spéciales. Au 1er janvier 1905, 1.945 kilomètres de rues, 4.200 voies, 79.982 maisons avaient été ainsi catalogués. Paris possède son casier sanitaire (1).

— Ces documents précieux servent à guider l'Administration dans sa tâche d'assainissement. Mais leur utilisation est trop restreinte: ils n'ont que cette seule destination. Il serait opportun qu'ils sortissent des arcanes de l'Hôtel-de-Ville, et connussent le grand jour de la publicité. Pourquoi réserverait-on aux seuls immeubles l'institution, aujourd'hui condamnée, des notes secrètes?

Chaque propriétaire devrait connaître les résultats de l'enquête à laquelle sa maison a été soumise; par une procédure rapide, il pourrait être admis à en contester éventuellement les conclusions.

Chaque locataire, avant d'entrer dans un logement, réclamerait au bailleur un certificat de salubrité, que délivrerait la Préfecture. Les réticences, qui en certains cas lui seraient opposées, suffiraient à éveiller sa méfiance.

Sans doute, la communication directe des dossiers à tout venant n'irait point sans présenter de graves inconvénients. Mais quel danger offrirait la délivrance d'extraits authentiques aux seuls propriétaires, et quel principe pourrait faire obstacle à ce que, par leur entremise, les locataires reçussent les informations utiles?

Il est grand temps de faire connaître au public, qui l'ignore, l'institution du Casier sanitaire, et de lui révéler le profit qu'il en peut tirer. Lorsque l'Administration sera tenue d'en remettre copie à qui de droit, tous les Parisiens soucieux de leur santé prendront l'habitude de s'enquérir de la salubrité de leur logis.

*
* *

Ces mesures seront-elles suffisantes? L'incurie des propriétaires, la négligence des habitants, en certains cas, peuvent leur faire échec. Il faut que, d'office, l'administration donne alors les avertissements indispensables. Tandis qu'elle poursuivra, par les voies judiciaires, la réparation ou la démolition des édifices dangereux, le mauvais vouloir des délinquants peut prolonger une situation qui n'est pas sans périls. Comment, durant ce temps, accepterait-on de maintenir le statu quo?

Une mesure préventive s'impose; tel l'affichage d'un extrait du casier, à la porte même de la maison contaminée. M. Andre Lefèvre, qui en a préconisé

(1) Cet important travail est dû à l'activité inlassable de M. Juillerat, qui y a désormais attaché son nom.

l'adoption, rappelait, pour la justifier, l'exemple des condamnations prononcées pour vente de marchandises frelatées ou avariées ! Du moins tous les locataires et tous les voisins seraient-ils avertis ainsi du danger, et mis en mesure de l'éviter sans retard.

Il ne s'agit point, on le conçoit, d'instituer un système d'inquisition qui serait vexatoire ; mais d'organiser des moyens efficaces d'information et de contrôle. L'insalubrité ne saurait invoquer aucun droit au mystère !

*
* *

Les immeubles ainsi suspectés passent en jugement. Et suivant la gravité des vices qu'on y constate, ils sont condamnés... aux travaux forcés, ou... à la mort. C'est bien la tâche des pouvoirs publics que de poursuivre ainsi l'assainissement des villes. Mais la Justice, en cette matière, présente les mêmes défauts qu'en toute autre : elle est lente et elle est chère. Il n'est pas impossible de l'améliorer.

En 1850, le législateur fit un premier essai timide, qu'on qualifia, à l'époque, de révolution. Il entama la lutte contre les logements insalubres, mais ses armes étaient sans portée.

Il subordonnait l'intervention administrative à la création de commissions spéciales. Cette institution était laissée à la libre faculté des conseils municipaux, dont l'inaction paralysait l'exécution de la loi. En 1873, les prescriptions ne recevaient d'application que dans dix communes en France. Or jamais les commissions n'agissaient spontanément. Elles ne faisaient des enquêtes que sur les points qui leur étaient préalablement signalés. Aucune règle ne déterminait les caractères et les limites de l'insalubrité. Les propriétaires inquiétés avaient à leur disposition les ressources d'une procédure compliquée pour se soustraire aux rares obligations qu'on leur croyait devoir imposer.

Pendant vingt ans, on se préoccupa de modifier ces règles ; ce n'est qu'en 1902, qu'au prix de concessions multiples, on put enfin réaliser la réforme.

Désormais, l'administration peut procéder d'office à ses investigations. Aux conseils sanitaires obligatoirement constitués incombe le soin d'apprécier les conclusions des enquêteurs, après avoir entendu les intéressés en leurs observations. Le Maire, — à Paris le Préfet, — prescrit ensuite les mesures nécessaires. Il peut ordonner des travaux de réfection ; et si, dans le délai imparti, ils ne sont pas achevés, les faire exécuter aux frais du contrevenant. Il peut même interdire l'habitation dans l'immeuble ; et s'il est utile, procéder à l'expulsion des occupants. Des amendes assurent en outre le respect de ces prescriptions. Dans le cas même où des travaux d'ensemble seraient nécessaires pour faire disparaître les causes d'insalubrité, la commune a le droit d'exproprier la totalité des constructions comprises dans le périmètre tracé.

Telle est la loi. Nous sommes encore au lendemain de sa promulgation. Dans quel esprit sera-t-elle appliquée ? Il est malaisé de le prévoir. Il semble néanmoins qu'à Paris, l'administration ait pris à cœur d'en assurer la plus large exécution. Mais pour accomplir sa tâche, elle a besoin d'être secondée : il faut que l'opinion publique l'encourage de ses suffrages, il faut que tous les intéressés lui facilitent ses investigations. L'initiative individuelle, si elle était isolée, serait ici frappée d'impuissance. Mais en soutenant l'action des pouvoirs publics, elle peut rendre des services précieux. La Préfecture de la Seine est en rapports constants avec les médecins des hôpitaux et des bureaux de bienfaisance, avec les dispensaires anti-tuberculeux, et plusieurs œuvres privées. Elle en a recueilli des indications ; cette collaboration est insuffisante. Elle a besoin de nouveaux concours, d'abord pour diriger ses recherches et pour compléter ses dossiers. Elle en a besoin aussi pour poursuivre efficacement le redressement de tous les abus.

Il serait à souhaiter, par exemple, qu'une société unique se créât, qui s'assignât pour but la centralisation de tous ces renseignements privés ; elle pourrait ultérieurement songer à l'achat des immeubles insalubres, mais réparables ; et à l'expropriation des maisons irrémédiablement contaminées. Notre éducation sociale est encore presque toute entière à faire.

*
* *

Mais pour permettre l'exécution de la loi dans son intégralité, il ne suffit pas que notre état d'esprit et nos mœurs se transforment. L'intervention du législateur est nécessaire.

Supposez, en effet, que le Préfet de la Seine ait résolu de poursuivre l'expropriation d'un des îlots de Paris les plus meurtriers. Comment y pourra-t-il procéder ? Il devra recourir à de longues formalités : enquêtes, émission d'arrêtés, promulgation de décrets. De ces complications de procédure imposées par la loi de 1841, la patience complaisante des bureaux épuisera la série. Mais l'ère des difficultés ne sera point close.

Il faudra convoquer un jury spécial, dont les décisions deviendront souveraines. Et jugez alors du coût de l'opération !

Les propriétaires des garnis les plus infects de la rue Quincampoix ou de la place Maubert recevront une allocation, qui comprendra tout d'abord le prix

du terrain nu, soit 600 ou 800 francs le mètre, — puis la capitalisation du revenu annuel, qui, à superficie égale, représente, pour de petits logements à la semaine ou au mois, le triple ou le quadruple de celui des maisons bourgeoises, — enfin une indemnité spéciale de dépossession.

Le résultat sera dès lors le suivant : aux propriétaires de ces taudis, coupables d'avoir, des années durant, tiré profit de l'insalubrité, en se refusant aux réparations nécessaires et en surpeuplant leur immeuble, on accordera libéralement une large prime. Et la Ville, qui personnifie les intérêts de la collectivité, se trouvera condamnée au paiement de sommes énormes ; cette charge incombera finalement aux locataires irresponsables et aux propriétaires scrupuleux, qui forment l'ensemble des contribuables parisiens.

Mais là ne s'arrêtent point les conséquences déplorables d'une telle organisation. Après avoir rasé les constructions, on tracera de larges voies ; la superficie à bâtir sera réduite d'un tiers ou de moitié. La Ville essayera de récupérer une partie de ses débours. Elle mettra les terrains en adjudication. Et en plein centre, en bordure des rues nouvelles, le prix s'élèvera à 1.000 ou 1 200 francs. Les spéculateurs s'en empareront pour les revendre au bout de quelque temps à 1.500 ou 1.600 francs ; à moins que des entrepreneurs ne les achètent, pour y construire de somptueux édifices en pierre de taille, où les plus petits appartements se loueront trois mille francs !

Songe-t-on alors, à ce que devient, en semblable occurence, la population expulsée des taudis ? On la chasse des quartiers où elle avait élu domicile, sans se soucier de ses besoins. On la contraint à aller se loger dans la périphérie ; on éloigne l'ouvrier de son travail, on l'empêche de rentrer au foyer pour ses repas ; on lui impose deux heures de route pour se rendre à l'atelier ou au chantier ; on désorganise la vie entière de la famille. — Ou bien, pour échapper à cette transplantation, il faudra, coûte que coûte, trouver abri dans le voisinage. Les immeubles voisins vont se surpeupler ; des maisons à demi salubres deviendront pernicieuses ; les loyers surenchériront.

La clientèle bourgeoise, les commerçants, les négociants aisés gagneront ainsi des facilités nouvelles. Les petites bourses seront impitoyablement sacrifiées. Est-ce là vraiment le résultat souhaité ?

Deux réformes suffiraient pour modifier ces anciens errements : la première serait le vote d'une proposition de loi rédigée par M. Siegfried, dont le nom est toujours attaché à quelque heureuse innovation sociale. Elle a pour but d'imposer au jury d'expropriation l'obligation, avant toute fixation d'indemnité, et par des délibérations distinctes et motivées, d'apprécier :

Si le revenu de l'immeuble en cause est majoré par suite de l'encombrement irrégulier des locataires ;

S'il ne serait habitable qu'après des réfections diverses ;

S'il est impropre à toute habitation.

Dans le premier cas, l'indemnité serait calculée d'après le revenu que le propriétaire aurait tiré de l'immeuble, sans recourir au surpeuplement. Dans le second, on en déduirait la somme représentative des réparations présumées nécessaires. Dans la dernière hypothèse enfin, on la réduirait à la valeur du sol et des matériaux de démolition.

On peut juger, à ce seul exposé, des conséquences de la réforme. Elle dépouillerait justement les propriétaires de taudis d'un bénéfice illégitime et scandaleux. Elle libérerait les finances publiques de charges injustifiées. Elle favoriserait aussi le développement des sociétés privées d'assainissement, dont nous réclamons la fondation. Attendra-t-on vingt années nouvelles pour inscrire dans nos lois ces règles salutaires ?

D'autres mesures les devraient heureusement compléter. Dans les cas d'expropriation pour cause de salubrité publique, il conviendrait que, sur les emplacements devenus libres, fussent élevées des maisons destinées à des habitants de même condition que la population expulsée. La Ville pourrait y édifier des immeubles hygiéniques à bon marché ; ou si elle se refusait à les exploiter elle-même, en imposer la construction aux acquéreurs des terrains mis en adjudication. Il lui suffirait alors de prescrire, dans un cahier des charges le maximum des loyers qui y pourraient être perçus. Ce serait pour elle une perte financière, ou plutôt un manque à gagner. Mais comme elle aurait acquis les immeubles à un prix modeste, si la réforme législative était votée, on pourrait voir dans cette charge nouvelle une légitime compensation.

*
* *

Et ainsi pourrait être accomplie l'œuvre d'assainissement que Paris réclame. Aux autorités municipales il appartient de poursuivre sans faiblesse toutes les infractions et tous les abus. Que le législateur n'hésite plus à donner au public des moyens d'investigation et de contrôle ; qu'il ne refuse point à l'administration les armes dont elle a besoin pour triompher. La tâche est difficile. Mais lorsqu'elles se sentiront soutenues, les bonnes volontés ne feront pas défaut.

Georges Cahen.

LA NATIONALITÉ DE VICTOR CHERBULIEZ

C'est la première question à résoudre pour étudier Victor Cherbuliez selon la méthode de Sainte-Beuve. Ainsi l'œuvre ne sera point séparée de l'écrivain qui la composa, ni l'écrivain du milieu qui le produisit. Et il sera tenu un compte aussi exact que le permettent nos moyens d'investigation, des atavismes et des influences que l'artiste subit avant, et à son insu parfois, d'en transmettre l'empreinte aux pages qu'il noircira. La vie de l'esprit comme la vie de l'être n'est, en somme, qu'une suite d'évolutions, de révolutions et de contre-révolutions :

« J'ai toujours admiré le culte des ancêtres tel que le pratiquent les Chinois — écrivait précisément Victor Cherbuliez au professeur Eugène Ritter — et j'ai toujours pensé que chacun de nous n'étant qu'un résultat, nous ferions bien de nous souvenir plus souvent des causes lointaines qui ont produit cet effet. C'est pour les hommes, un élément essentiel du *gnauthi seauton!* »

Or, quoique ce problème de la nationalité de Victor Cherbuliez ait déjà fait couler pas mal d'encre, il est si loin d'être, au moins psychologiquement parlant résolu, qu'il a fini par paraître insoluble. Le tort que l'on a eu fut, je crois, de ne pas établir une première et nécessaire distinction. Il ne fallait point se demander si Victor Cherbuliez était Suisse ou s'il était Français — mais il convenait d'examiner si, étant Génevois, il était également Suisse ?

Le Grand Dictionnaire universel du XIXe *siècle* imprimait sans hésitation, il y a une quarantaine d'années :

« Victor Cherbuliez, littérateur *suisse*, né vers 1832 (1). »

Tandis que dans son excellent *Dictionnaire Manuel des Ecrivains et des Littérateurs* (2), M. Frédéric Loliée déclarait récemment et avec non moins de certitude :

« Victor Cherbuliez, littérateur *français* né en 1828. »

D'autre part, le 25 mai 1882, en recevant l'auteur du *Comte Kostia* à l'Académie française, Ernest Renan lui disait :

« Le Dauphiné dont votre nom est originaire, le Poitou, les Cévennes vous ont fourni, au complet, la série de vos ascendants. »

Et dix-neuf ans plus tard, le 18 avril, en prononçant l'éloge du romancier philosophe, M. Émile Faguet répétait en aggravant :

« Il naît à Genève et il y naît Français par bénéfice de la loi de 1791 sur les familles des réfugiés. Il songe à ses lointains ancêtres protestants du Poitou, du Dauphiné, des Cévennes, d'ailleurs encore. »

La cause semblait entendue, et l'état civil de Victor Cherbuliez avait été depuis longtempe régularisé lorsqu'un spécialiste, M. Eugène Ritter, rouvrit la discussion en déclarant, preuves en mains, que l'auteur de *Paule Méré* était Génevois par sa généalogie, par son père, par ses études et par ses débuts.

Mais en disant Génevois, le généalogiste voulait-il ou ne voulait-il pas sous-entendre Suisse — c'est ce qu'il est assez malaisé d'établir. En outre, si l'on examine le tableau ascendental de Victor Cherbuliez que ce savant, en véritable Bénédictin, est parvenu à dresser jusqu'au quatrième degré — on constatera avec surprise que les indications d'origine qu'il nous apporte infirment plus qu'elles ne confirment la thèse de la préface. Ce quatrième degré se compose, en effet, de huit couples dont les mariages furent célébrés entre 1726 et 1742. Or, des seize conjoints, onze viennent des provinces françaises ou de la Savoie, un du pays de Vaud, un du canton de Neuchâtel, un même du royaume de Saxe — seules Mme Abraham Chovin, née Delagrange et Mme Gaspard Cornuaud, née Gaudy, appartenaient à d'anciennes familles génevoises. Les faits sont les faits. Aussi M. Ritter, qui est la loyauté même, n'a-t-il pas hésité à déclarer aux dernières pages de sa brochure sans souci de ses premières hypothèses.

« En somme, plus de la moitié de l'ascendance de Victor Cherbuliez était française. Une étude plus soigneuse que la mienne et plus approfondie, si on l'entreprend un jour — ajoutait-il — ne pourra qu'accroître cette proportion. Cherbuliez avait des ancêtres dans la plupart des provinces de France. En réclamant la nationalité française, il n'a fait que revenir au pays de ses ancêtres » (1).

Le premier intéressé, qu'il ne serait peut-être pas malséant de consulter, n'a jamais prétendu autre chose. Comme je lui demandai naguère, des documents pour une étude sur la littérature de la Suisse romande, le bienveillant académicien me répondit :

« Plus d'un de vos lecteurs sera peut-être surpris que vous me fassiez figurer parmi les *écrivains suisses établis à l'étranger*. Je suis un Génevois descendu des réfugiés français qui, pour recouvrer sa nationalité originelle, n'a pas eu besoin de se faire naturaliser ; en

(1) Cette [illegible] biographie nous apprend entre autres détails inédits que Victor Cherbuliez a donné sous le titre de *[illegible] de Phidias*, une série de [illegible] dont les plus connus sont le *[illegible] Kostia* et *[illegible]* (t. IV, p. 22, [illegible]).

(2) 1 vol. Armand Colin et Cie, Paris 1898.

(1) *[illegible]*, par M. [illegible] RITTER. 1 brochure. H. Kündig, Genève [illegible]

vertu de la loi de 1791, il s'est fait réintégrer dans sa qualité de Français, sur la présentation de son arbre généalogique conservé dans les archives de Genève. Par la famille de mon père, je descends d'ancêtres poitevins, par celle de ma mère (les Bourrit) d'ancêtres cévénols (1). »

Et dans une autre lettre à M. Eugène Ritter, il expliquait :

« Comme l'avait fait, en 1847, mon oncle Antoine Cherbuliez, c'est en qualité de descendant de Cornuaud, qui quitta le Poitou ; cette filiation est de degré en degré tout à fait limpide. J'aurais pu faire valoir aussi, comme l'un de mes cousins germains, ma qualité de descendant des Bourrit, par ma mère. Quant à la généalogie directe des Cherbuliez, elle nous paraissait un peu confuse et nous n'avons pas su la débrouiller ».

La belle science — n'est-il pas vrai ? — que celle des généalogies. Je n'en connais point de plus féconde en surprises et en méprises. La raison qu'elle s'obstine à donner aux invariables déclarations du *Comte Kostia* n'est point le seul renseignement utile qu'elle apporte à cette biographie. Elle nous apprend encore que par Mme Cornuaud-Gaudy, Victor Cherbuliez était parent de Jean-Jacques Rousseau au douzième degré, et au vingtième, de Germaine de Staël, par M. Isaac Dentand. Or, comme je suis moi-même descendant à un degré infiniment moins éloigné de ce Dentand de Savoie, voici que j'ai la joie de me découvrir cousin à des degrés que mon ignorance hésite à numéroter, de ces trois grands artistes. Je suis persuadé que parmi ceux qui me lisent, plus d'un, que dis-je, tous ou presque en remontant aussi loin qu'il le faudrait, finiraient par se découvrir dans des situations analogues. Ce serait affaire de patience. Par malheur il est une époque où cessent les documents graphiques. De l'arbre généalogique de l'humanité nous ne possédons que les derniers rameaux, les grosses branches sont à peu près perdues, le tronc s'est effacé dans l'oubli des siècles. Mais si dès les premiers âges, des registres avaient été tenus en ordre, fut-ce même sur tables de pierre, nous pourrions parvenir à reconstituer le tableau d'une seule et même famille. N'est-il pas dit au chapitre IV, verset 20 de la *Genèse hébraïque* :

« Adam donna à sa femme le nom d'Eve ; car elle a été la mère de tous les humains ! »

Voilà la clef de n'importe quelles généalogies possibles. Au-delà, il n'y a que la côte du pauvre Adam !

« Ah ! la belle chose, en vérité, que de savoir quelque chose, serai-je tenté de m'écrier avec l'illustre M. Jourdain. Ah ! que n'ai-je étudié plus tôt pour apprendre tout cela ! Ah ! mon père et ma mère que je vous veux de mal et que j'ai perdu de temps ! (1) »

Mais pour revenir à notre sujet, avez-vous discerné l'antithèse que Victor Cherbuliez semblait marquer entre sa déclaration : *Je suis un Génevois* et mon titre d'*Ecrivains suisses établis à l'étranger* ? N'y avait-il pas l'indication d'une nuance ?

La réponse que nous donne son œuvre ne parait point décisive. La seule fois que Valbert ait parlé avec quelque détail de Genève, il a bien commencé par écrire :

« De *toutes les républiques souveraines* qui composent la confédération helvétique, Genève »...

— ce qui implique une conception de l'histoire et de la civilisation suisses différente de celle communément admise. Je parie que cette expression de *république souveraine* ne viendrait plus sous la plume d'aucun des écrivains romands d'aujourd'hui. Ce n'est pas qu'elle ait cessé d'être vraie, mais tout bon observateur du présent pensera d'abord au canton suisse du XXe siècle avant de songer à la république souveraine de naguère.

« Genève, poursuit Victor Cherbuliez, est peut-être celle de ces républiques souveraines dont les aventures ont eu le plus de retentissement au dehors. Mais sans contredit, elle n'est plus ce qu'elle fut jadis. »

Après avoir reconnu néanmoins qu'il serait difficile de

« trouver dans toute l'Europe, une autre ville de 60.000 habitants (l'article date du 1er novembre 1878) où il règne plus d'estime pour les choses de l'esprit, où l'on fasse davantage pour l'instruction, pour la science et dans laquelle il se remue tant d'idées »,

il ne peut s'interdire de regretter qu'elle ne soit plus,

« comme autrefois, la cité de Calvin, la capitale d'une grande opinion. »

Après ces déclarations de principe, l'historien étudie avec philosophie, l'échec que le 6 octobre 1878, infligea au parti radical, la majorité génevoise, lorsque Antoine Carteret et les hommes de *Caucus* prétendirent réviser la constitution de 1847, dans un sens nettement jacobin.

M. Ritter juge ce chapitre d'histoire contemporaine d'une froideur voulue. Que lui faut-il pour parler d'acrimonie ? Le chevalier Valbert n'avait garde d'oublier que Victor Cherbuliez était le plus caustique des hommes et le philosophe à chaque page, empruntait au romancier des épigrammes de cette cruauté.

« Genève est un pays où règne un esprit de coterie

(1) Lettre du 22 novembre 1897, à M. Ernest Tissot.

(1) *Le Bourgeois Gentilhomme*. Acte II, scène VI.

étroit, exclusif, qui est à proprement parler la maladie génevoise, car tout peuple a ses maladies. »

Que vous semble de ce tableau :

« C'est une ville où il y a beaucoup de curieux, beaucoup de raisonneurs, beaucoup de frondeurs, le goût des découvertes, des inventions et un grand mépris pour les utopies. Les fous génevois ont eux-même des lueurs, des éclairs ; d'habitude, ils déraisonnent autant que ceux des autres pays, mais ils observent le repos dominical ; sur les sept jours de la semaine, il y en a un consacré au bon sens. Il est vrai que c'est le jour où l'on ne fait rien. »

Pour ma part, je préfère, ces deux perles, à savoir que parmi les curés libéraux recrutés aux quatre coins du monde, « *nombre d'entre eux étaient honnêtement médiocres, tandis que d'autres n'étaient pas même médiocrement honnêtes* » et que « *si Antoine Carteret avait pris quelques arrêtés de moins et composé quelques fables de plus, tout le monde s'en serait bien trouvé* » (1). Et dire que M. Faguet a prétendu sous la coupole, que Cherbuliez a

« bien compris le charme particulier et la grâce de Genève, cette ville charmante et savante, si amoureuse des lettres, des arts, de la nature et de l'humour !... »

Il est vrai que n'ayant point été nourri dans ce sérail le critique en pouvait ignorer les détours, d'autant que ses rapports avec le plus spirituel des romanciers — il le raconte dix lignes plus haut — n'avaient jamais été que ceux, trop froids à son gré, « d'admirateur à admiré ». Comment eût-il pu démêler les impressions contrariées qu'avec une réserve que M. Ritter lui-même a taxée d'excessive, le chevalier Valbert se plaisait à dissimuler sous des phrases parées de *concetti* ?

Mais à défaut de documents, mes souvenirs... Dans un ancien cahier, je retrouve quelques traits d'une conversation relative à ce même article sur les littérateurs de la Suisse romande. Regrettant d'avoir paru mériter cette leçon de généalogie, j'avais tenu à exposer mon embarras. N'eussé-je point traité de l'œuvre du vieux maître, mon étude eût été privée de l'un de ses plus beaux fleurons, quelle malechance voulait donc qu'en cédant au plaisir de louer ces vingt-cinq volumes, je contrariasse une bienveillance qui m'était précieuse ? L'académicien ne répondit pas précisément — d'ailleurs, dans sa position, à son âge, un article après tant d'autres !... — il se contenta de sourire, d'un sourire perspicace dont son visage usé parut tout rajeuni :

— Je dois vous avouer, que lorsque j'entends parler de littérature de la Suisse romande, d'art de la Suisse romande, même de politique de la Suisse romande, cela me semble extraordinaire. De mon temps rien de pareil n'existait, on était de Genève, de Neuchâtel ou de Lausanne, et l'on s'en vantait à l'occasion, mais l'idée de se dire Suisse, surtout Suisse romand, ne venait à personne. Le patriotisme de clocher faisait tort au patriotisme de drapeau.

Si l'on rapproche ces indications dont je garantis l'esprit, des curieuses déclarations à M. Ritter :

« Soyez sûr qu'on ne cesse jamais d'être Génevois. Je le serai jusqu'à la fin, par mes souvenirs, par mon éducation, par le tour et les habitudes de mon esprit, par ma façon de raisonner et d'écrire. *C'est indélébile comme la tonsure, et cette tonsure me sera toujours chère* (1) ... »

de la terrible page de *Paule Méré* :

« Genève est une ville française qui n'est pas en France et qui tient à n'y pas être, etc... (2) »

— l'on aura tous les éléments de la question et la conclusion qu'on en pourra tirer semblera que Victor Cherbuliez se serait assez accommodé de rester le libre citoyen d'une ville libre, s'il ne put accepter la perspective de mourir en cher et fidèle confédéré de la belle Helvétie !

Peut-être trouverait-on l'explication d'une attitude qui paraîtra peu compréhensible aux lecteurs de cette génération, dans les pénibles circonstances au milieu desquelles se développa la jeunesse de cet écrivain. Lorsque Victor Cherbuliez vécut sur les bords du lac Léman, la ville de Calvin et de Rousseau traversait l'une des plus maussades périodes de sa longue histoire. L'entrée dans la Confédération helvétique, qui avait été saluée par la presque unanimité du public comme un retour à l'âge d'or, n'avait marqué, au contraire, que le début d'une période de discordes civiles et religieuses, dont les multiples conséquences troublèrent plus d'un demi-siècle la vie intérieure de la cité. Quoi d'étonnant, en face de ce chaos social, si plus d'un Génevois de la vieille roche se prit à regretter que le général de Laharpe eût imposé à l'opinion publique la certitude qu'abandonnée à elle-même, la petite république était condamnée à succomber ? Un Bonaparte n'avait-il pas déclaré pourtant — et les difficultés présentes montraient, selon ces Suisses de mauvais gré, combien les vues du premier Consul étaient d'une politique plus clairvoyante — *que l'indépendance de Genève importait à tel point que si elle n'existait pas, il faudrait la créer* ?

Depuis, les temps ont marché ; l'union de la Suisse et de Genève qui, après les débuts passionnés de la lune de miel, fut plus d'une fois à la veille d'un divorce, durant les stériles perturbations de la lune

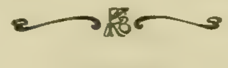
(1) *Revue des Deux Mondes*, [illegible] année, [illegible] période, t. XXX, p. 211-227.

(1) Lettre du [illegible], à M. [illegible]

(2) *Paule Méré*, p. [illegible]

rousse, aboutit à un mariage de raison — ce sont les seuls durables — où chacun, en s'en donnant la peine, a trouvé sa juste récompense d'intérêts. Aussi le parti favorable à un retour à l'autonomie ou à une annexion avec la France a-t-il diminué d'année en année, au point que l'on peut affirmer aujourd'hui qu'il n'existe plus qu'à l'état de souvenir. En même temps, la physionomie morale et sociale de la ville de la clef et de l'aigle se modifiait. L'esprit le plus caustique ne saurait, avec vraisemblance, traiter la Genève de 1906 de *ville française*; visiblement, le caractère suisse s'accentue de lustre en lustre. Ce fut pourquoi sans doute, quoique les griefs personnels et occasionnels eussent disparu l'un après l'autre, Victor Cherbuliez s'y sentait en esprit — car il ne devait pour ainsi dire jamais y remettre les pieds — de plus en plus étranger. Génevois se refusant à être Suisse, il estimait qu'il se fût trouvé dépaysé parmi ces Suisses, qui oublient souvent qu'ils sont Génevois. C'est en ce sens qu'on peut prétendre que ce fut un excellent Génevois qui n'eut jamais rien de Suisse.

Ernest Tissot.



L'OUED

NOUVELLE ALGÉRIENNE (1)

III

En bande on allait déjeuner au haut du cap Cartenne, là d'où, le versant opposé descendant à pic à la mer, la vue par-dessus les golfes cingle vers Alger. Comme il flairait une inspection du Directeur tombant à l'improviste, M. Martin n'avait voulu venir et avait confié sa fille à Mme Marle. On gravissait durement la côte depuis trois heures, la main d'Ambroise saignant des touffes de diss qu'elle avait empoignées à un faux pas, Darcey soufflant rauque et taquiné par André Marnel qui, rouge et les yeux arrondis mais la respiration libre et le pas souple, se dandinait avec la satisfaction du passager qui sait garder l'équilibre au roulis; les autres, loin devant, atteignaient déjà le Poste Optique. Belkassem suivait, portant les manteaux : de temps à autre ses paupières s'abaissaient noblement, se relevaient.

Après quelques lacets dans des chemins hérissés de calcaires tranchants, on accédait à la plateforme, arrêté de suite par le précipice vertigineux.

C'était, de six cents mètres au-dessus, la mer haute, plate, ronde et élastique, s'élevant vers vous, — la mer plane comme un hippodrome au-dessus de laquelle l'âme immédiatement se mettait à tourner, tourner au large, d'un vol de mouette. Des sillages clairs, soyeux, se déliaient en pistes délicates. Le vent escaladait la pente, soufflant avec son haleine de grand cheval écumeux. Il était humide et salin comme la rumeur marine, comme la senteur de pierre dissoute qui, elles aussi, par derrière, montaient plus lentement, arrivant ensuite. Et l'on était à la fois transi et acclamé par cet immense murmure glacial qui venait d'au-dessous, des lames brisées à la côte, mais qui semblait sourdre de partout, de l'horizon altier et circulaire, noyé de tendresse et où la lumière rapide était encore rosée comme une aurore en poussière liquide. Le cœur battait, les oreilles résonnaient ainsi que des cordes de navire. Ivre on était.

« Belkassem, porte-moi mon manteau », cria Darcey d'une voix fouettante. Et comme Ambroise, réveillée en sursaut de son admiration, le regardait, il demanda : « Est-ce que vous avez froid aussi, mademoiselle? Voulez-vous votre manteau?

— Non », dit-elle; et elle s'avança davantage sur le bord, droite, les bandeaux gonflés comme des voiles, et elle ferma les yeux, écoutant les bruits en son oreille à la manière dont on consulte la sonorité d'une conque.

*
* *

On bifurqua pour aller trouver à cinq cents pas une source, à l'abri du vent.

« Que vous aimez à gueuler fort, Darcey! observait André Marnel en s'asseyant.

— Eh! que voulez-vous? » dit moqueusement Darcey, en se dandinant avec la lourdeur d'un ours, ce qui était son tic d'ironie, « je ne suis pas un romancier français qui aime les petits oiseaux et les fleurettes. » Et, comme cette allusion à son frère faisait hausser les épaules à André Marnel : « On ne gueule jamais assez fort contre ces chiens d'indigènes.

— Allons, quoi! recommencerez-vous vos tirades arabophobes aujourd'hui? C'est bête. Surtout vous tirez votre colère contre une race sur ce pauvre Belkassem qui est de tous le plus gentil et le plus poli.

— On voit bien que vous les connaissez! Il n'est qu'hypocrisie. J'ai le flair qu'il nous machine depuis peu quelque vilain tour : je le veille pour le faire casser et expédier ailleurs.

— Allons, bon! qu'est-ce qui vous prend? Votre flair, c'est simplement de la soudanite innée ». Comme Darcey s'était mis à servir le couscous, Marnel s'interrompit vivement : « Et surtout ne m'oubliez pas! » puis reprit en le fixant, comme s'il lui donnait une explication demandée : « Quand vos grands-parents sont venus s'établir ici comme colons, ils ont

(1) Voir la *Revue Bleue* des 8 et 15 septembre 1906.

eu de la volaille chapardée par des maraudeurs, ils en ont été furibards, le soleil là-dessus a chauffé cette colère, et toutes les nuits ils ne voulaient plus dormir que carabine en main, entre deux affûts. Et vous autres, les Algériens d'aujourd'hui, vous êtes nés de ces nuits inquiètes : vous avez toujours l'air d'avoir un pétard allumé derrière vous; quand un indigène passe, vous êtes prêt à lui sauter d'un bond à la gorge pour le fouiller et voir si ce n'est pas lui qui a volé le mouchoir que vous avez perdu la veille ou la volaille de votre grand-père. Et voilà!.... Allons, mon cher Darcey, reprenez votre tranquillité, vous finirez par devenir fou.

— Plaisantez toujours. Moi, je veille ; quelque chose me dit que je vais sur une bonne piste. Je suis justement à faire une enquête contre lui. »

La jeune fille avait écouté, pour la première fois attentive aux propos des amis de son père, car elle voyait s'intriguer un drame entre des personnages qui lui étaient connus. Elle s'était assise à une roche creuse, le buste replié, seules les épaules gardant leur valeur : elles se montraient larges, garçonnières par la dimension mais d'un contour lustré, et même dans un vêtement de drap elles transparaissaient comme sous de la mousseline.

Marnel, discutant avec Darcey, passait parfois sur elle un regard qui ne s'arrêtait pas. Et elle aussi était très loin d'aucun flirt, tout à l'aise au milieu de ces messieurs comme si sa vie entière elle n'avait fait que des excursions en Algérie. Marnel haussa les épaules, selon son geste le plus familier, disant à l'Adjoint :

« Vous verrez ce que votre enquête vous donnera!

— Oui, je sais : monsieur le substitut qui arrive de France plaint le noble indigène dépouillé et chevaleresque... Mon cher, vous ne savez rien, rien de l'Arabe. Dans deux ans, vous en reparlerez. Moi je sais : *je suis né* en Algérie... Puis, vous êtes magistrat et je suis administrateur.

— Ah ! et un substitut est un imbécile à côté d'un administrateur-adjoint ? »

Fontaine, Marle, Mme Marle, petite femme frêle et toussotante, se mirent à rire. Darcey sourit, plein de satisfaction moqueuse, les lèvres retroussées : « Non, je ne dis pas cela ; mais un substitut est un monsieur de Paris qui juge avec des Codes français, d'après l'instruction qu'on lui a préparée suivant des recettes connues.

— Et sur le rapport de l'administrateur.

— C'est ça : or nous autres, nous vous fichons toujours dedans, parce que nous savons que vous jugerez d'après des idées préconçues et comme vous le feriez pour un Français, et que vous ne pouvez connaître l'indigène. Nous mettons au point. »

A ce moment Belkassem revenait, chargé de bois sec que d'un geste lent et royal il fit tomber de son épaule le long de son bras galonné. Long, un peu incliné, il frotta une allumette. Ambroise Martin trouvait qu'il avait le visage grave et simple et qu'il ressemblait à un officier ; jamais elle n'aurait pu le soupçonner de machination. Il alluma le feu : même dans ce geste de se courber, il restait aristocratique et de ligne franche : il avait l'air d'accomplir une besogne antique, noble et rituelle.

Darcey ne paraissait pas l'avoir vu revenir ; sa prunelle roulait, chatoyant d'une nuance de méfiance ; le front plissé, il poursuivait opiniâtrement sa pensée : elle craignait qu'il ne continuât à l'exprimer haut devant Belkassem qui s'en vengerait ultérieurement : Il donnait des coups de tête en l'air, bien convaincu d'avoir raison : « Croyez-moi, — et surtout ne croyez pas votre frère, — je sais bien que je ne suis pas un romancier brillant qui a des succès dans les revues de France, mais je suis un administrateur algérien. C'est le plus chic des métiers. C'est un métier génial!... Oui, *c'est un métier psychologique!* » et il dévisageait André Marnel : « on a à débrouiller des affaires énigmatiques, on a à fouiller la conscience des Arabes qui sont les gens les plus maîtres de leurs visages et de leur for intérieur. C'est de l'Edgar Poë, c'est du Dostoiewsky ; mais c'est encore bien mieux que de la littérature : on ne perd pas son temps à écrire ; on les tient là au bout de ses yeux comme d'un fusil, et ils le sentent, leur figure recèle toutes les ruses de l'animal immobile qui veut déguerpir d'un bond. » Avec ses mains potelées, il faisait des gestes précis, et il voulait avoir le masque ridé de celui qui déguste sa cruauté en consultant d'au dessous la répulsion des autres.

Marnel se mit à rire de bon cœur. Il aimait entendre Darcey exprimer sans le moindre arrière-scepticisme sa confiance pleine en soi-même, en sa race et en son métier. Et c'était à cette minute qu'il avait le plus envie de le taquiner, le harcelant d'une canne en manière de fleuret, lui disant des mots piquants et l'appelant de son surnom d'Ursus qu'il lui avait donné au Cercle. « Vous m'intéressez beaucoup, Ursus, mon ami, continuez. Et où tout cela vous mènera-t-il? A être Adjoint de première classe dans dix ans, en un cul-de-sac de Kabylie où vous mesurerez le filet d'absinthe que le garçon versera dans votre verre. Allez, avouez qu'il serait au moins aussi noble de garder des troupeaux de moutons comme un Bédouin.

— Ha, ha, ha..., grogna Darcey. — Il réclama des fonds d'artichaut dont il suréleva son assiette de couscous. — « Vous croyez ça, vous ; mais non : j'ai mes idées... J'ai un chef très intelligent et très bon pour moi. » Comme il se dandinait même assis, il regarda de côté Ambroise, en ayant l'air de ne pas la

voir. « Je sais qu'il va me proposer pour la deuxième classe : je me marierai immédiatement. » Dans son léger roulis, son œil put revenir vers la jeune fille qu'il enveloppa d'un regard argenté. « Ha, ha, et puis...

— Et puis vous vous ferez pistonner par votre beau-père? »

Il hésita, la prunelle maligne, se donnant des airs de se comprendre à demi-mots. « Allez, allez, je ferai des rapports. Je vais bientôt passer mon examen d'arabe. Ensuite, comme je serai marié, on sera obligé de me donner un bon poste où ma jeune femme puisse ne pas trop s'ennuyer... Il faut que de temps à autre j'aie la faculté de la mener se distraire à Alger. » Il balançait la tête; un sourire arrêté aux lèvres rouges insinuait qu'il était prêt à être un enfant gâté, qu'il n'était pas si méchant et qu'il saurait dire les choses gentiment. Et il époussetait son veston pour montrer qu'il avait besoin d'une femme,

Marnel éclata de rire: « Mais, Ursus, mon ami, quelle est la malheureuse sur laquelle vous avez jeté votre dévolu? Et vous ne nous le disiez pas, ah! Ours, gredin d'Ours. »

Comme Mlle Martin était distraite, intéressée par des gens qui passaient à âne dans un sentier au bas, pareils à des bouquets d'étoffes de couleurs, Darcey se rapprocha de Marnel, lui jouant des yeux, et bredouilla : « Ne plaisantez donc pas avec ces surnoms quand il y a des jeunes filles. »

Marnel répondit à haute voix : « C'est pour Mlle Martin que vous dites cela? Elle ne nous entend même pas. Et si vous saviez ce qu'elle se moque qu'on vous appelle Ursus! vous pourriez m'appeler âne ou cochon que cela ne me gênerait pas.... Hé! passez-moi un peu de marga: ne prenez donc pas tout pour vous.... Mais, dites, parlons de votre Dulcinée : est-ce que ce ne serait pas une Arabe riche que vous épouseriez?

— Il ne manquerait plus que cela!

— Hé! ça me dirait à moi, fit Marnel.

Marle lichait ses moustaches; Mme Marle souriait, dodelinant d'un buste à peine plus gros que la tête; émoustillée: depuis dix ans de mariage, ils avaient eu un enfant unique de cinq ans, tellement frêle que ce n'était qu'une feuille sèche, ils en étaient très fiers et riaient avec salacité toutes les fois qu'on parlait de mariage, de reproduction, d'amour. Darcey saisit l'occasion de dire :

« On voit que vous avez siroté les romans de votre frère : vous croyez qu'il existe des petites Kabyles ayant lu Loti et Louys. La conception même qu'une fille Kabyle est susceptible d'éducation est ridicule au dernier point. »

Belkassem arrivait, portant la cafetière pleine; et lui ayant arrondi une place dans les braises, soigneux et délicat pour cette chose un peu féminine de ménage, il l'y posait, de gestes nets et secs cassant ensuite des branchettes pour attiser la flamme. Il se courba, souffla un peu avec une force douce, et se relevant, regarda furtivement la jeune fille, les deux pommettes mordorées, les yeux humides de fumée.

Darcey poursuivit, sans prêter aucune attention au chaouch : « Et je rigole encore quand j'entends parler de l'Arabe poétique en amour : lui qui n'est que bestial et ordurier! — et je laisse de côté sa brutalité. »

Belkassem se retira, avec lenteur, l'œil luisant; et il alla s'asseoir dans un endroit éloigné d'où il les voyait tous, et là il semblait songer à des choses médiocres de sa vie quotidienne. Et il ripostait en soi que l'Arabe a un retrait d'âme où même sa grossière sensualité pour les courtisanes prend une forme fine immatérielle, que l'Arabe a une âme et que n'en a pas le Français qui est seulement un être de commerce expéditif alors qu'il a épousé la blanche la plus jolie et pure. Et il avait l'impression de dominer les roumis en ne leur laissant même pas soupçonner cette âme. Il les regardait manger abondamment, lui sobre et léger : de loin c'était amusant; on était au méchoui, un domestique avait porté le mouton rôti entier et empalé; pour montrer aux autres qu'il savait manger suivant la règle indigène, M. Darcey s'était mis à genoux et avec les doigts il plongeait dans l'animal, arrachait des lanières de grillade, les avalait; Belkassem entendit M. Marnel crier : « Mais, Ursus, vous bouffez tout le mouton, laissez-en un peu pour les autres », et il avait envie de rire parce qu'il aimait bien M. Marnel, comme M. Martin ; mais il avait aussi envie de cracher sur M. Darcey qui était gras et qu'enveloppait la fumée du méchoui comme s'il était lui-même le méchoui ou plutôt de la viande de porc qu'on a fait cuire.

Dans sa solitude lumineuse et triste, il se tenait accoudé à un rocher, avec ce visage des Orientaux qui semble accoutumé d'attendre quelqu'un dans la nature. Il représentait le pays, sa race; et devant lui, par son seul port et son regard lointain, il supprimait ce qu'il y avait de roumis. La terre africaine lui appartenait et le décorait.

Ambroise qui s'ingéniait à chercher ce qu'il y avait d'exotique dans cette partie, où ne l'étaient ni les têtes, ni les costumes de ceux qui l'accompagnaient, ni la conversation, ni guère le paysage,... rien... découvrit le visage coloré de Belkassem posé sur le ciel et entre des feuillages. C'était par la seule présence du chaouch que la partie avait quelque chose d'arabe, et elle détourna la tête, déçue. Mais, soudain alors le paysage lui parut tout-à-fait arabe, avec ses amandiers fleuris dans les pierres grises, ses ronces

lilas, la montagne déchirée par griffes de couleurs, les aigles qui planaient, de la teinte fauve et veloutée du mont.

Darcey se tourna vers la jeune fille : elle regardait la nature avec une angoisse exquise de découverte qui insinuait un froid subtil au cœur :

Fier de la voir admirer l'Algérie, comme si par là elle se mettait en communion avec lui, il cria impérieusement :

« Marnel ! regardez ces plaines là-bas : elles sont toutes défrichées, et il n'y a pas dix ans, il n'y avait pas un pouce de terrain cultivé. Vous avez beau dire, nous autres Latins, nous vous montrerons que nous saurons réaliser en Algérie ce que les musulmans n'ont pas su faire. Il n'y a pas cinquante ans qu'on a commencé à coloniser et Alger a déjà 150.000 âmes. Ce sont nos vins qu'on prend dans la Gironde pour fabriquer tous les vins de Bordeaux ; nous avons notre champagne d'Algérie. Malgré les tarifs douaniers de M. Méline, nous avons un commerce qui dépasse celui de la Grèce, de la Roumanie et du Portugal. Nous fournirons un jour d'alfa toute l'Angleterre pour les industries de papier. Les Américains nous deviendrons (1), et plus redoutables, car nous sommes plus près de l'Europe. »

André Marnel à nouveau éclata de rire, d'une voix qui cascadait comme une roche dans un précipice et qui portait en elle-même ses échos : « Ce brave Ursus, comme il m'amuse ! Hé ! vous autres Algériens, vous ne parlez jamais que de commerce, et vous croyez que c'est avec des marchands de vin qu'on fait une race. Vous me faites rire avec votre race algérienne ! Il n'y a pas de race algérienne, mon bon. Une race est quelque chose de pur, qui a de l'unité : vous autres, vous n'êtes qu'un mélange de choses de toutes couleurs et de toutes odeurs. Vous me faites rire, vous me faites rire. »

Et, les mains sur les hanches, il riait, tout le monde le regardait avec gaieté. Et l'on riait, en outre, de la colère contenue de Darcey. A la marseillaise, ce bon Toulousain de Marnel qui restait de longues heures silencieux, mais qui, lorsqu'il parlait, parlait pour de bon, continuait, plein d'une joie enfantine qui enrouait sa voix. « Ils sont amusants, les Algériens. Ils voudraient nous ficher dehors, nous autres Français, et ils croient déjà qu'ils sont une nation. » Il se retourna avec agilité, bien que gras et court, et cria : « Hé ! Belkassem, porte moi un verre, mon ami, et remplis-le bien de ce bon vin aigre de Blida que je porte un toast aux Algériens. » Et les yeux au ciel, un bras croisé sur la poitrine, le verre avancé d'un geste de ténor, il improvisa suivant le ton héroïque et en balançant les périodes au roulis de sa voix méridionale :

« Vivent les Algériens qui sont une nation ! Ils aiment les Légionnaires, mélange des races septentrionales les plus blasées d'Europe, comme une armée algérienne. Les Turcos, les Spahis, les Tirailleurs, formés presque exclusivement d'éléments indigènes, leur figurent des corps originaux en lesquels ils personnifient la force néo-latine. Comme ils ont une armée, ils ont leurs vins qu'ils boivent eux-mêmes, sans grimaces. Ils sont fiers de posséder un pays de lumière, une patrie de couleurs où ils voudraient attirer tous les peintres, mais sans jamais leur acheter de tableaux. Hé ! vous autres, ne dites pas qu'ils détestent l'Arabe : ils l'aiment de ce que ses mœurs font à l'Algérie un décor d'affiche qui relève le prix de ses terrains. Ils ont aussi l'orgueil de la Méditerranée, leur mer — et bientôt leur fille. — Ils tirent courage de leur position géographique : parce qu'ils tiennent le sommet du continent, ils espèrent épiquement le diriger un jour tout entier. Ils aiment l'espace et donnent des coups de coude à droite et à gauche : le Maroc et la Tunisie leur feraient de belles jambes. Ils ont la poitrine vaste, les bras bancals, la tête chaude. Et c'est tout ce qu'il faut pour conquérir l'Afrique et le Pôle Sud en plus ! »

Quand Marnel baissa les yeux, Darcey n'était plus là ; Fontaine, les Marle, Ambroise riaient ; M[me] Marle toussait.

« Et où est-il passé, bon Dieu ? Est-ce que j'aurais dissipé d'un coup la race algérienne ?

— Il est parti, dit Marle, il était cramoisi ; il va vous envoyer ses témoins. Vous avez fait de la peine à ce pauvre garçon qui est très gentil.

— Oh ! je ne crains pas ses témoins : les Algériens ne se battent qu'à coups de tête ; mais cela m'ennuierait de lui avoir causé de la peine. Hé ! il n'est pas tout de même si bête, bon sang ! Il sait bien que je dis tout cela pour rigoler et pour lui former le caractère, et que j'aime les Algériens autant que lui. Seulement, que voulez-vous ? j'aime les Algériens pendant qu'ils travaillent et qu'ils se considèrent comme Français ; mais quand ils sont séparatistes et qu'ils croient se hausser en se donnant des airs de nouvelle nation, comme s'il n'y en avait déjà pas assez, moi cela me fait monter la moutarde au nez, beu.

— Oh ! le séparatisme, décida Marle, ça n'est guère dangereux. Allez, au fond ils n'ignorent pas que le jour où la France retirerait son armée et ses cadres, ce n'est pas eux qui contiendraient l'indigène. Et ils savent aussi qu'ils ne feraient qu'une bouchée pour l'Allemagne, elle leur aurait vite imposé ses tarifs.

— Il est tout de même méchant, ce diable de Darcey, réfléchit Marnel. Il ne me pardonne pas d'avoir un frère qui a écrit des romans sur l'Algérie

1. Formule [illegible] en Algérie.

et surtout il ne comprend pas qu'on le blague pour son bien. » Et nu-tête, les jambes écartées et raidies, les yeux ronds, il interrogeait tour à tour les Marle, Fonlaine et Ambroise, les invitant à s'étonner avec lui que Darcey ne fût pas André Marnel.

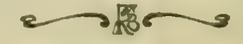
*
* *

Ambroise les laissait descendre devant elle. Toujours jadis elle adorait rester un peu seule en arrière dans les promenades des pensionnaires à la montagne : la sœur devait à chaque instant se retourner, l'appeler. Ainsi aujourd'hui elle regardait les paysages orangés du couchant par dessus les têtes noires de ses compagnons, et son pied traînait plus doucement au sol.

Ils remontaient l'autre versant ; ayant passé le ruisseau, André Marnel, en se balançant, chantait : *L'Adjudant et sa monture...* Elle s'arrêta, plongea ses mains au courant frais. Elle avait la superstition d'une propreté excessive, sans cesse lavant ses mains, regrettant de ne pouvoir marcher pieds nus pour les tremper à chaque passage d'oued. Ainsi on communie plusieurs fois par jour avec la nature, avec son élément le plus délicat et pur, on se rattache à la terre par son âme ondoyante. Et l'eau est l'élément naturel des mains : les doigts ne sont-ils pas une chose fluide, d'un dessin qui coule ; les os même y ont la légèreté des nervures de feuilles, et quand on trempe la main dans l'eau on ne la sent plus, elle flotte grand' ouverte. Ambroise retire sa main, parfumée de fraîcheur ; elle marche sans l'essuyer, la tenant un peu écartée et gouttante, portant avec soi une poésie continuelle d'ablutions.

Elle atteignait l'endroit qu'on appelle les Bains de l'Arène, ce qu'elle avait entendu : les Bains de la Reine. Une même pierre blanche sans fin et contournant le rempart servait de lit au ruisseau, et il s'y était creusé une suite de bassins ovales semblables à de grands yeux d'eau verte qui faisaient ainsi du ravin comme une queue de paon traînante. Est-ce que vraiment une reine était venue là, une sultane, dans ses vêtements abondants aux couleurs fortes et rayées d'or, avec son cortège de suivantes, les unes blanches, les autres ambrées ou noires, s'amusant entre les lauriers roses et plongeant aux creux des roches ? Mais alors elles ne demeuraient pas enfermées au harem si étroitement qu'on le disait ? C'était ce qui l'arrêtait le plus dans sa sympathie pour le monde arabe : la réclusion forcée du harem. Qu'il y eût beaucoup de femmes et qu'on ne fût pas la seule maîtresse à commander dans la maison, cela ne retenait même pas l'attention ; et est-ce qu'on n'a pas été élevée ainsi au couvent, toutes égales, jouan ensemble dans les jardins intérieurs ou rêvant seule près d'un bassin à regarder sans les voir les boutons à moitié épanouis des roses jaunes qui retombent dans une mousseline de rosée ? Cela doit être au contraire plus agréable quelquefois de n'avoir pas à sortir, de rester constamment allongée, de se lever quand on vous appelle pour manger, embrasser ou s'étendre, puis de revenir langoureusement reprendre sa rêverie que la poussière du vent des grandes routes n'étouffe jamais. Toute l'hérédité de lutte des femmes de sa race pesa en elle ; elle se sentait fatiguée, désireuse de se coucher et de dormir, des siècles, dans un palais dormant ; elle eut le vertige de l'existence d'inclusion et de soumission de la femme arabe où l'on n'a plus à discuter et arranger des choses précises, où tout est ordonné d'avance loin de l'agitation des rues. L'eau verte coulait presque sans bruit et couleur de parfum dans la pierre marbrée. La paroi de la montagne en face était discrètement hermétique ; le feuillage des oliviers ne bougeait pas plus que des rideaux ; sous le velum tendu du ciel, la nature était ramassée en ce vallon où n'arrivait pas même la rumeur de la mer ; la roche était unie, on avait envie de s'étirer, de s'assoupir, la tempe et l'oreille contre la pulpe dure et froide de la pierre. Elle reconnaissait que son corps prenait tout son bonheur au sommeil. Son buste pesait à ses jambes comme dans les statues ; sa taille n'était pas étroite à la mode des jeunes filles qui épousent les officiers de spahis aux reins étriqués tels que M. de Fonlaine ; on aurait dit qu'elle ne se servait jamais de corset : elle le tenait très lâche et voudrait n'en jamais mettre ; sa taille, encore élégante par la jeunesse, serait lourde plus tard, de suite après le mariage, mais cela lui était égal puisqu'elle n'irait jamais dans le monde et détestait la danse. Quel besoin d'avoir la taille fine ? ce sont des choses qui n'ont d'avantage que dans les grandes toilettes, qu'elle prétendait ne jamais porter. Elle était faite pour les beaux peignoirs qui, tombants, drapent aux épaules et aux méplats des hanches, flottants et onduleux comme l'onde. Elle était faite pour les bains. Mais on ne peut pas en prendre dans les rivières d'Algérie ; ce serait pourtant si attirant et presque étreignant dans ces eaux vertes où elle croirait se baigner en du marbre liquide sous l'imminence d'une de ces métamorphoses surprenantes comme dans les œuvres antiques ou dans les cauchemars voluptueux des nuits orientales.

(*A suivre.*) MARIUS-ARY LEBLOND.



Les jolies vallées d'île de France

—

VALLÉE DE LA SEINE

Ce n'est plus, ici, la rieuse et jolie vallée ; c'est la vallée ample ouverte vers la mer, jaillie en source vive des hauts plateaux et, de son ondoyante nappe, fécondant les terres, baignant les forêts, baignant les villes. Ici, c'est le fleuve ; mais ce fleuve même n'est pas impétueux ; il est vaste et mesuré et le poème épars de ses larges eaux se déroule en méandres comme en autant de strophes, avec l'admirable expression d'une belle ode. Ce fleuve pourtant est gracieux ; s'il n'a pas la mollesse étale de la lente Loire il a, plus qu'elle peut-être, de sinueuses et belles courbes, s'incurve en de plus nombreux anneaux dans la plaine. La pure Seine française creuse, de Montereau à Ablon, puis d'Argenteuil à Mantes, une double vallée dont les deux routes d'eau se joignent à Paris ; mais les bords mêmes en sont, d'une part et de l'autre, variés et agréables. Çà et là et souvent sur un grand espace la fraîcheur de l'Oise, la langueur de la Marne, les fines petites grâces de l'Orge et de la Juine se retrouvent, comme épanouies sur ces beaux rivages. C'est que la nymphe séquanaise est la mère des petites nymphes de ces autres rivières : elle a, aussi bien qu'elles, son visage de forêts et de collines, son chant de battoirs et de moulins, son bruissement d'écluses. Si elle est plus lointaine, si son cours est plus vaste, si, dès l'Yonne et le Haut-Morvan, la charge en de lourds trains de bois flottant, la dépouille des grands chênes, si, enfin, elle s'offre avec plus de force et de majesté, elle n'en porte pas moins, comme les autres petites nymphes ses filles, sa verte couronne d'algues au front et n'en incline pas moins, de la même façon qu'elles, dès sa source heureuse, du vallon boisé de Saint-Germain-la-Feuille à la belle « douix » châtillonnaise, son urne abondante. La nymphe séquanaise est un peu plus grande, sa taille est plus haute ; elle domine, de toute la hauteur de son front coiffé de fleurs et de roseaux, les petites nymphes confluentes ; mais le regard de l'eau, la lente marche du cours, l'aspect des rivages sont ici les mêmes ; et le même air de grâce, de jeunesse et de fraîcheur qu'on admirait ailleurs, près de la claire Yvette, de la petite Viosnes ou de ce frêle Anqueuil qu'aima la Fontaine, on le retrouve avec un peu plus de lyrisme, un éclat plus vif et plus grand, un mouvement plus mâle dans la large Seine. C'est que tout le pays, de Montereau à Mantes présente d'identiques et monotones expressions semblables. Un peu avant Montereau c'est encore le vignoble, le dernier écho des riches pentes de la Côte-d'Or, mais, un peu après Mantes, le pommier normand se dresse au-dessus de l'herbage. Il y a déjà, dès Vernon, comme un goût aigre de cidre frais dans l'air ; mais du vignoble doré de Bourgogne et de Champagne au pommier normand c'est, par toute l'Ile de France, l'égale et longue ligne des hauts peupliers, de toutes parts offrant leurs vertes limites de frissonnantes feuilles...

Avant de suivre, d'un pas allègre, la flexible ligne bleue du grand fleuve, voyons la carte où il figure. Entre les chaumes des villages, les vives tuiles rouges d'anciennes villes, sous l'ombre des arbres, et des ponts, la Seine serpente telle une longue couleuvre argentine cherchant, tantôt le soleil, et tantôt la fraîcheur ; son long cours humide, allant comme une rampante liane, déjà chargé des eaux de l'Aube s'accroît de celles que l'Yonne lui apporte du Haut-Morvan, avec le chant des grives. Alors son pas est plus fier, d'une plus mâle allure ; il bondit, au pied des hauteurs, à la jonction des eaux, entre les deux faubourgs, sous un double pont. Il unit là, devant Notre-Dame de Montereau, à l'éclatante gloire bourguignonne la plus paisible grâce de la riche Champagne. Ce cours, ce grand cours de Seine, c'est envahi de pampres, pour le poème des vignes, qu'on le voudrait alors jonché d'un bord à l'autre. Et voici que, malgré la nudité des rives, de Montereau à Saint-Mammès, cet adieu des vignes n'est pas absolu ; presque partout encore des ceps abondants s'enlacent çà et là, exposés sur les pentes et donnent à l'automne, un beau luxe à ces sites. Au delà de Saint-Mammès et de Veneux-Nadon, au-dessus du tournant un peu brusque du fleuve, les cimes vertes, les cimes altières, les cimes profondes de la forêt paraissent. Les chênes et les hêtres, les bouleaux et les charmes dominent peu à peu, jusques à l'envahir, l'horizon immense ; mais cette superbe apparition, dans le lointain clair, de la forêt puissante n'atteste point le déclin définitif des vignes. Sur la droite du fleuve voici qu'elles se montrent, au delà de la Champagne, encore plus nombreuses les treilles drues et courtes, étagées en gradins et de qui la petite ombre est déjà enivrante ! Mais, à Thomery, elles sont plus pressées encore, encore plus fortes, plus lourdes, si c'est possible, du poids multiplié des grappes gonflées de sève. Là, le chasselas doré habille tous les murs, couvre les espaliers, les pans nus des maisons, il s'enlace aux balcons, aux fenêtres et les toits de tuiles eux-mêmes en sont tout couronnés. Depuis les chaudes heures de sa Bourgogne, la Seine n'a pas connu d'ivresse telle ; la voici alerte et rapide ; elle va, comme grisée ; de Champagne à Thomery elle roule en battant aux arches, en léchant de ses belles vagues mobiles et

perlées les coteaux dorés, Champagne et Thomery, la rive empourprée de treilles du Pressoir du Roi. Bientôt c'en sera fait des vignes. Franchi Samoreau et le pont de Valvins, dès Samois, meurt l'éclatant domaine. Alors le fleuve avance avec calme et langueur; il sera, jusqu'à Melun, le tributaire des bois; leur ombre apaisante, en éteignant la secrète frénésie où le jetèrent les treilles, le dominera de la grande majesté des arbres; sa lente marche sylvestre apaisera sa soif des grappes riches et mûres, mais ne l'éteindra pas. Au delà de Paris, d'Argenteuil à Mantes, il aura, comme en deçà, sa ruée d'ivresse; mais les minces vignes courtes, chétives et un peu maigres des coteaux d'Argenteuil, de Vaux et de Meulan n'offrent plus, comme des mains de Bacchantes, les chasselas de Thomery et de Fontainebleau croulant jusqu'aux rives, des plateaux rougis. Le fleuve plus puissant mais calme et plus fier ne connaîtra pas là, l'automne arrivé, les chants si joyeux, les chants si mâles des vendangeurs. Au delà de l'Epte l'attendent les pommiers normands...

Les forêts partout, sur ces puissantes rives, ont de beaux aspects.

Celle de Fontainebleau, en Ile de France, sur ces larges bords, paraît la première. Le Loing et la Seine l'enserrent comme une belle proie. Elle est là palpitante; on la sent animée de toute la mystérieuse vie des arbres et des oiseaux et ses futaies ombreuses suivent en s'épaississant la courbe du grand fleuve. Le ru de Changis, qui vient de Fontainebleau et d'Avon vers le fleuve, rejoint la Seine devant Samoreau; et là, face aux vignes, au milieu des halliers, apporte aux eaux qui passent l'éclatant mirage des royaux palais. Un peu plus loin, du haut de la Tour Denecourt, le regard du voyageur découvre un paysage d'heureuse étendue. Là se marient le fleuve et la forêt; un parterre fait de bruyères et de genêts mêlés s'étend jusqu'aux bords, devant les villages : Samoreau, Héricy, Valvins et son ancien pont, enfin, un peu en retrait, Vulaines. Après Samois, vers Fontaine-le-Port, entre les bois jumeaux de Sermaise et du Barbeau, la Seine fait un coude. Elle est une ligne bleue coulant sous les hêtres, sous les puissants chênes, sous les frênes et les sycomores; elle ondule et, de Chartrettes, redescend soudain, comme attirée par elle, près la Table du Roi et la Mare-aux-Evées, vers la forêt verte. Mais à peine si l'onde affleure ici les bois et soudain, devant Livry, auprès de la Rochette, par le Pet-au-Diable, le fleuve impatient atteint Vaux-le-Pénil, par deux bras égaux pénètre dans Melun, longe deux fois son île et redescend bientôt, par le Gâtinais, entre Boissettes et Boisisse, vers la Brie française. A Ponthierry, le murmure de la petite École rejoint le chant du fleuve; mais les deux bords sont encore tout bocagers et par les bois des Joies, de la Guiche et de Sainte-Assise, la Seine gagne les pentes tout étagées d'arbres de la forêt de Rougeau. Après Corbeil l'accueille la forêt de Sénart, de qui les bois d'acacias, les fûts blancs des bouleaux, les palpitantes cimes lui sont, au-dessus de Soisy et de Champrosay, un diadème immense...

Passé Paris, la Seine entre à nouveau sous bois; les fourrés de Boulogne, ses longues allées d'ombre, ses chemins élégants, entre Longchamp et Bagatelle lui sont le seul salut que, depuis Senart, elle ait reçu des arbres. Mais le poëme sylvestre va, de nouveau, la suivre; il va chanter encore, du Pecq à Poissy, par Maisons et Conflans, autour de la forêt. Là, comme à Fontainebleau, le fleuve implacable, d'un anneau puissant, tient tous les bois; la forêt inclinée se penche sur ses eaux; vu d'Herblay et d'Andrésy, du haut des pentes, il apparaît bientôt que tous deux se confondent, et que des eaux de la Seine au front de la forêt, ce n'est plus qu'un murmure épars et confondu, une vaste et fuyante harmonie de toutes les voix claires des eaux et des arbres...

Au delà, riche de ses cultures et de ses moissons, le Vexin français va se montrer fertile...

Cette langueur de l'eau, cet attrait qu'elle dégage et cette fraîcheur aussi qui, de toutes parts, émane de son grand courant font de cette vallée la plus accueillante. A Paris même elle offre sa douceur heureuse, son large apaisement. Là, son activité anime tout un port, s'étend et se multiplie. De toutes parts ici affluent les péniches, les lointains navires venus de Rouen et du Hâvre et souvent d'Angleterre; toute une batellerie sillonne son courant et le cri des sirènes, le bruit des remorqueurs, le sillage des bateaux de plaisance propagent, d'un quai à l'autre, leur mouvement épars. Mais là s'affirme encore son destin naturel; le commerce des chalands aux ports de la Rapée, Saint-Bernard et Saint-Nicolas, au long des quais de la Grève et des îles, de toutes parts, amène la houille, la pierre et le bois, débarque en de vastes agglomérations le vin, les fruits et les céréales. Ces trains de bois que nous vîmes hier, à Montereau, ces tonnes qui couvraient le fleuve à Melun, ces sacs poudreux de farine qu'à Corbeil chargèrent les fardiers, les blés de la Brie venus par la Marne, les charbons du Nord arrivés par l'Oise, les produits de la terre et des hommes viennent aboutir là, en un mouvement commun de transit et d'échange. Tout le bassin de la Seine trouve son centre ici; ici est le cœur où, par les artères d'eau, aboutissent, par canaux et fleuves, les inouïes richesses d'un généreux sol, d'un commerce actif, d'une belle industrie, Ici,

au-dessus du fleuve, Paris est la nef immense, il est l'arche monstrueuse qui a jeté l'ancre et de qui le balancement est toujours harmonieux; Paris ici est un monde. Le plus grand des poètes l'a contemplé un jour, du haut des tours de Notre-Dame et ce n'a pas été le moins merveilleux des aspects apparus à ses yeux que celui de cette Seine immense liant la ville au monde de son grand ruban d'eau, de cet antique fleuve où, depuis déjà des siècles, les murs du vieux Louvre, les tours du Palais, la flèche aiguë de la Sainte-Chapelle inclinent leurs silhouettes superbes et vénérables. Au bord de ces deux rives la cité sublime penche depuis des siècles son visage changeant et toujours rajeuni. Là se sont dénoués les actes les plus puissants de l'Histoire; un monde entier s'est rué, en bataille, sur les ponts, des Tuileries à l'Hôtel-de-Ville; là se sont élevés des palais, d'autres ont été anéantis et le merveilleux fleuve a toujours sa puissance, sa grâce et sa vigueur. Ne fait-il pas que passer? N'a-t-il point hâte? Ne court-il point au plaisir? Sauf un arrêt de ses eaux de Saint-Cloud à Saint-Denis, dans l'odeur des usines, ne se précipite-t-il point, de Boulogne à Asnières, d'Argenteuil à Chatou, de Chatou à Bougival en un éperdu rythme de gloire et de folie? Là, c'est un paysage de permanente fête, une allée et venue de perpétuelles barques, un mouvement heureux de régates et de pêcheries, les vacances et le canotage! Sous les berceaux fleuris de Bellevue et du Bas-Meudon, à Saint-Cloud et Suresnes les bateaux amènent, au midi de beaux dimanches tous les heureux couples, toutes les joyeuses bandes. La Seine ici, est jeune comme une écolière...

Jusqu'à Saint-Germain, jusqu'au pied massif de la royale terrasse elle sera jeune ainsi. Souvenez-vous d'un beau paysage coupé par la Seine; la ramure de trois saules, au-dessus de l'eau turquoise, incline son frisson; à peine s'aperçoivent les coteaux riverains; le canot amarré oscille auprès, à l'ombre et deux belles jeunes femmes, l'une à l'épaisse chevelure brune piquée d'une fleur, l'autre une blonde alanguie coiffée d'un large chapeau d'été sont étendues dans le calme du sommeil et du rêve. Toutes deux sont vêtues de modes un peu surannées, avec des corsages à fleurs et des jupes à volants. Gustave Courbet les a peintes et ce sont les *Demoiselles des bords de la Seine*. Ces demoiselles là se voient encore; elles vont sur les « bords fleuris », mais elles n'ont plus tout à fait les modes de jadis : leur rire seul est pareil qui bruit sur les berges et le goût des peintres est le même qui cherche encore aux rives sinueuses de Seine les riants aspects et les charmants motifs. Grande séductrice, la Seine inspira tout un heureux monde de fins paysages. Sisley l'a peinte à Veneux Nadon, Manet à Argenteuil, Corot à Poissy et à Mantes, Troyon à Sèvres, Lépine à l'île Saint-Denis, Renoir à Port-Marly; et Monet, à Vetheuil ou sur les bords de l'Epte, près du confluent, en a traduit les fluides et mouvantes lumières. Mais le joli jardin de Berthe Morizot s'ouvrait à Bougival, envahi de roses trémières, de pavots et d'iris, sur les bords du fleuve! Non loin, se voyait le petit hôtel des peintres, chez la mère Souvent. Diaz et Daubigny, Corot et Français y demeurèrent ensemble et ce fut un temps heureux que celui où se mêlaient des maîtres comme ceux-là, sans emphase ou fierté, aux pêcheurs d'ablettes et de gardons, aux belles filles et aux canotiers de Marly et de la Grenouillère. Mais plus qu'un autre, peut-être, Courbet a compris ces bords; et ses demoiselles, ce sont à vrai dire les jeunes naïades de ces rivages; leur pose étendue trahit leur paresse; elles sont ainsi que des nymphes à l'ombre et leurs coiffures anciennes, leurs modes un peu vieilles, la volupté de leurs yeux et de leurs petits pieds fins chaussés de souliers de soie prolongent jusqu'à nous les aspects des sites tels que nos yeux confiants les devinent encore...

Au reste, tout de la Seine a du charme et du rêve.

La monotonie un peu plane de ses bords, aussi bien en deçà qu'au delà de Paris, se rompt, par instant, d'imprévu : un pont ou une île, une ville animée, le confluent d'une autre rivière apparue, des maisons, des jardins, des petits bois ou des pentes.

Les ponts de vieille pierre y sont plus qu'ailleurs charmants; celui de Sèvres, entre autres, et le pont de Limay à Mantes sont adorablement usés par les âges; mais le pont, à Poissy, fait de pierre et de bois et qu'une ancienne tour couvrait au milieu, est tout aussi beau.

Les îles, pour la plupart, sont verdoyantes; il en est à Mantes et Meulan tout envahies d'arbres; l'île des Mignaux devant Poissy, à Andrésy les îles d'En bas et du Nancy sont de fraîches oasis; l'île de la Chaussée à Marly, les îles de Puteaux et de Billancourt ont de ravissants bords; mais l'île Saint-Denis est plus monotone et plus grise; celle des Ravageurs et celle de la Grande-Jatte sont plus parisiennes et dans Paris aussi il est d'autres îles : l'île des Cygnes, l'île Saint-Louis, et celle de la Cité d'où la ville est née...

Les moulins, çà et là, du tic tac de leurs roues chantent dans l'eau qui passe. Ainsi en est il à Corbeil, à Seine-Port, aussi à Ponthierry, là où se jette l'École. Et les moulins de Sannois et celui d'Orgemont tournant au vent du ciel, au-dessus d'Argenteuil, sont comme de grands oiseaux planant sur le val immense...

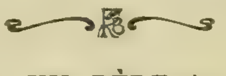
Il est des châteaux que la Seine a mirés : Jadis

c'étaient ceux de Saint-Cloud et Bellevue; maintenant c'est Bagatelle et aussi Saint-Germain...

Il est enfin des clochers : Les uns, comme à Triel, sont fins et légers; les autres, comme à Melun ou comme à Poissy, sont usés des siècles; il en est de royaux à Paris et Saint-Denis; mais, du haut de la tour, à Notre-Dame de Mantes se voient la ville et les champs, les bois et des îles, et le sinueux cours allant, de ses flots alertes, sur Dennemont et Vétheuil...

La Seine va, un peu avant Vernon, recevoir l'Epte en elle; elle sera heureuse de fuir à nouveau sous les bois, de quitter les pentes du Vexin français. Bientôt, en Normandie, les courbes de ses anneaux se multiplieront; elle sera comme un bras qui voudrait le plus possible étreindre de terre. Mais déjà, à Rouen, dès que grandissent ses bords, son cours s'accentue, il va et se précipite, en bonds de belles vagues hautes, suivant les marées, vers la large mer et vers le chant des mouettes...

EDMOND PILON.



UN PÈRE [1]

Derrière la porte j'ai entendu des grognements; plus tard seulement, en réfléchissant, j'ai compris tous ces détails. — « Bogdan, canaille, — cria le père et il sortit, — je te fouetterai à mort, — » entendis-je de là. — « Voilà. Dieu me punit par le fils : querelleur, méchant, désobéissant, vraiment votre Haute... pardon, Excellence nous portons la croix, nous sommes désespérés. » — Mais Aglaé Dmitrievna, pourquoi ne dites-vous rien, lui dis-je. » — « Cher père est-ce que vous ne comprenez pas... le cœur d'une mère; je pensais qu'elle deviendrait folle, tellement elle a été triste, triste. » — « Montrez-moi la chambre de Lili? » — « Elle est en réparation votre Haute... en réparation, nous changeons le papier; la lampe brûlera éternellement là-bas devant les images de Dieu où était le lit. Elle, c'est-à-dire Ludmila, parlait toujours de vous, les derniers jours elle s'intéressait tant à son parrain, c'en était admirable! » Je comprends, c'est le sang qui parlait en elle. — « Et vous savez, ah! quelle fille, c'était un ange du ciel, et morte..... »

« Je verrai bientôt le père, disait-elle, et tout de suite je lui montrerai comme je suis instruite. Elle parlait le français, voilà son piano; nous n'avions rien épargné. Ce n'était pas comme les filles Velikausky, pas par les doigts, mais elle pouvait toucher du piano, d'après les notes; chaque air qu'elle entendait, elle le jouait. » Après ce récit incohérent, j'ai donné l'ordre de ne laisser entrer personne, ce qui était tout à fait inutile, car tout le temps, dans le corridor, se tint M. Voresnikov qui m'a gardé comme la prunelle de son œil. Ce jour-là, j'ai pleuré comme un enfant, toute une partie de ma vie était passée sans laisser après elle aucune trace, je comprenais que j'étais maintenant condamné à une solitude éternelle; il était trop tard pour entreprendre quelque chose de nouveau. Mais que faire des forces qui étaient vouées à Lili. A chacun de nous, il faut quelque attachement, celui-là m'avait pris tout entier et ne m'a rien donné en échange, il a disparu comme disparait le brouillard sous le soleil seulement chez moi le cœur a saigné! Où est maintenant Lili? Dans cette première longue et affreuse nuit il me sembla qu'elle était près de moi, j'ai senti son souffle sur mon visage, quelque chose d'éthéré est passé devant moi en me touchant légèrement. Je suis tombé sur le parquet me débattant dans les sanglots, puis je suis venu devant l'image de Dieu en le priant ou de me faire mourir (à qui suis-je nécessaire maintenant?) ou de me donner l'oubli.

Pour cette jeune vie, détachée d'un seul coup, j'étais prêt à donner la mienne. Je voyais la punition de Dieu dans la mort prématurée de cette chère créature, je compris que jusqu'alors j'avais été un égoïste et que j'aimai Lili pour moi-même, voyant en elle la consolation de ma triste vieillesse. Le ciel me frappait à l'endroit sensible.

* * *

Jusqu'à quel degré de stupidité étais-je parvenu à ce moment-là!

Aglaé et le très noble M. Voresnikov, m'ont conduit sur la tombe de Ludmila.

Le jour suivant, je suis allé de nouveau au cimetière. Ignace Niconovitch avait une voiture et je l'ai prise pour me rendre au jardin touffu, couvrant d'une ombre fraîche l'endroit de complète tranquillité.

Qu'y a-t-il eu quand j'en ai franchi le seuil? Maintenant seulement je comprends le trouble et l'effroi d'Aglaé et les regards inquiets que son mari promenait de tous côtés. Ici était la tristesse et le silence, seules les abeilles volaient sur les tertres verts et sur les croix blanches remplissant la silencieuse ville des morts d'un son presque imperceptible.....

Aglaé était silencieuse, confuse et inquiète.

J'étais étonné alors que son visage n'exprimât rien que la peur; elle, la mère devait être triste et pleurer. Je crois que M. Voresnikov pensait la même chose, car souvent il la poussait du coude en me montrant du regard. La tombe de Ludmila était perdue parmi les autres, ils n'avaient pas même essayé d'acheter pour elle une place près de l'église, dont

[1] Voir la *Revue Bleue* les 18, 25 août, 1er, 8 et 15 septembre 1906.

les murs blancs et la coupole dorée se voyaient au loin à travers les arbres.

Il n'y avait pas de croix, mais Ignace Niconovitch m'expliqua qu'il avait commandé un monument de marbre au chef-lieu, pensant qu'une simple croix était insuffisante; voyez-vous il ne voulait pas me froisser. Je lui ai dit que je paierai moi-même le monument, mais à mon grand étonnement Voresnikov parut attristé. — « Non, permettez-nous cela, elle a été élevée dans nos bras ». Même il renfonça des larmes dans ses yeux. Cette tombe était très triste, le tertre sec était crevassé, il n'y avait de l'herbe que sur le bord, comme une tête chauve entourée de petits cheveux. Et c'est tout ce qui m'est resté de toi, ma fille! Tu as passé si inaperçue dans ce grand et étrange monde! seule dans une famille qui te tolérait, silencieuse sans doute, ne disant à personne ta profonde douleur enfantine. Je me la représente gisant sous les blocs jaunes de terre glaise mêlée de sable, dont elle n'est séparée que par la mince planche du cercueil! On l'a ensevelie dans une robe blanche. Son dernier asile est bien sombre; on n'y perçoit pas le moindre son et personne n'entendra mes sanglots. M. Voresnikov, délicatement, pour me laisser pleurer à l'aise, a marché avec Aglaé. Quand je me suis retourné, ils étaient loin et disparurent bientôt derrière les arbres. Je suis resté seul. Je tombai le visage sur le tertre. Je ne sais à quoi j'ai pensé, mais je me frappai, comme un blessé, par tout mon vieux corps, sur ce tertre de sable. Jamais je n'ai tant prié! Je me rappelle maintenant comme je l'ai appelée, comme je l'ai suppliée de me pardonner.

Le lendemain je m'éveillai avec le soleil. La veille je m'étais endormi comme une masse sans rien entendre. Je m'habillai, je sortis et me rendis à pied au cimetière. La fraîcheur du matin s'y faisait sentir, les ombres étaient épaisses et longues, la rosée tremblait sur les pétales des fleurs et sur les tiges de l'herbe refroidie par la nuit. On sentait des odeurs de menthe et de miel, en haut les arbres résonnaient par la voix des oiseaux éveillés et chaque petite feuille semblait vivre et chanter.

Le même jour les Voresnikov sont venus chez moi et nous sommes allés ensemble à l'église pour faire dire une messe à Lili. Je n'ai jamais vu d'homme qui puisse rester calme et insensible quand on chante le *Dies iræ*, qui puisse ne pas rester pétrifié de douleur par le *requiem in pace* qui contient l'exclamation du mystique secret. Ces deux mots: le dernier adieu, s'arrête par le cri d'une âme blessée, à la limite de notre monde et de l'autre. En eux, il y a douleur et consolation : malheur aux morts qui sont oubliés sur la terre, ils vont par les étoiles filantes dans le grand abîme d'un zéphir immobile; derrière eux il ne reste rien.

Il me reste peu à écrire sur cette époque de ma vie. Le jour suivant, il m'arriva quelque chose qui me changea tout à fait, qui m'arracha le passé et me priva pour l'avenir d'un triste souvenir. L'homme est ainsi : s'il n'a pas d'espoir, il vit par les malheurs passés, autrement autour de lui serait un vide plus horrible que tout. Je fus comme un poisson enlevé de l'eau et jeté sur la rive. Tout d'abord j'ai cru que ce serait mieux de n'être attristé pour rien, pour personne, mais spontanément je sentis qu'elle m'était si chère, ma douleur d'hier, que je pleurai sur elle comme sur ma chère et charmante morte!

J'écrirai rapidement les événements de ce jour. J'étais encore au lit quand on frappe chez moi. Je regardai ma montre, cinq heures! Qui peut avoir besoin de moi si matin?

Je me levai, j'ouvris la porte, et devant moi se montra la tête ébouriffée et la barbe naissante de Bogdan, ses mains rouges et longues, dépassant de beaucoup les manches de l'uniforme de lycéen, trop étroit et trop court; il semblait avoir les pieds douloureux, et à mon grand étonnement, ils étaient nus : « Le père a caché mes bottes pour que je ne puisse sortir. » Je me taisais, que m'importait tout cela? « Et de plus hier il m'a battu ». A ces mots Bogdan se mit à sangloter, à sangloter de toute l'horreur de la dignité humaine outragée. Il se frappait le visage, la poitrine, s'arrachait les cheveux qui se dressaient de tous côtés. Je le plaignais sincèrement : — « Bogdan Ignacevitch, calmez-vous. »

— « Mais, je vous en prie, pourquoi! pourquoi! parce qu'ils sont des lâches. Puis-je vivre ainsi? Pourquoi apprendre alors. On n'a pas laissé dans mon âme un endroit sain. »

Il disait tout cela précipitamment, sans logique, en sanglotant et accompagnant chaque mot d'un soupir profond. Je lui donnai un verre d'eau, ses dents claquaient sur le verre, il ne pouvait boire; enfin, par un violent effort, il l'avala et d'une voix étranglée :

— « Non, non, tout de suite, attendez. »

J'attendis un quart d'heure, ses sanglots se calmèrent et aussitôt en tremblant le jeune Voresnikov me dit :

— « Je me suis sauvé par la fenêtre, par le chenal.

— « Pourquoi! avoir fait cela? »

— « Ardalion Pétrovitch, c'est que je ne puis supporter leur lâcheté, toute leur vie. Ils vous mentent, mentent, ils vous trompent. Ils disent : nous amassons tout cela pour toi. Pour moi? J'aime mieux errer et avoir faim. Hier, je les ai menacés de tout vous raconter parce qu'on ne peut se jouer ainsi du cœur d'un homme; non, le vol est mieux : on vole un homme en une fois, on le tue et c'est fini; mais ici permettez. Je suis en septième classe, et je comprends : on arrache une âme fibre par fibre! ce

serait lâcheté de me taire! Ai-je besoin de leurs maisons, de leurs chevaux, de cette richesse, quand on ne peut regarder personne dans les yeux. J'ai lu Dobrolouboff, et je me suis senti si lâche...

— « S'il vous plaît, je ne comprends rien, pourquoi, 'out cela.

— « C'est que Ludmila, n'exista jamais! »

— « Quoi! »

« Il est peut-être fou » devait se lire clairement sur mon visage car Bogdan reprit immédiatement.

— « Soyez sûr : j'ai tout mon esprit, vous pourez prendre des renseignements au lycée chez Georges Vassilevitch.

— « Je vous en prie, que voulez-vous dire par là ? »

— « Que vous n'avez pas à pleurer, Ardalion Pétrovitch. Je sais qu'ils me tueront maintenant, mais je ne veux pas être complice de leur lâcheté ; maman est moins coupable, ce fut d'abord la grand'-mère, puis après le père : ils ont inventé Ludmila. »

— « Pourquoi ? »

— « Pour soutirer votre argent. Ah Dieu! quelle honte! si je devenais maître de leurs biens, je m'enfuirais! »

— « Je vous en prie, s'il vous plaît, quelles choses bizarres dites-vous? Je comprends votre colère contre le père, mais pourquoi le payer d'une telle monnaie? »

— « Vous croyez que je mens ? Mais moi, je n'ai jamais menti à un professeur, même pour me débarrasser d'une mauvaise note. »

— « Comment! Ludmila n'exista pas? J'ai chez moi son portrait. »

— « Ils ont volé dans un album le portrait de la fille de Boganicrovsky.

Je sursautai et prenant ma tête dans mes mains, je crus que je devenais fou.

— « Et la maladie, les médecins, les cheveux, la note des livres ? »

— « Mensonges, canailleries, rien de plus. »

— « Mais enfin le tombeau. Vous êtes fou, je crois. Hier et avant-hier! »

— « Ça, c'est la pire des canailleries. Je sais l'histoire du tombeau par notre cocher Anempodiste. Chez maman, il y avait une servante Glacha, c'est elle qui est ensevelie là-bas. Un soldat l'a battue à la cuisine, et elle est morte. On jugera bientôt ce soldat. Quand je suis entré au 6e cours et que j'ai commencé à comprendre, je me suis promis de vous raconter tout, aussitôt que ce serait possible. Je ne veux pas être lâche. Au lycée, le professeur Serguenévitch parle admirablement de ce sujet. Sans lui, les enfants seraient les mêmes brutes que les parents. Dobrolouboff appelle cela « renouveler l'âme dans l'homme ». Mais je vois que vous n'avez pas encore confiance en moi. Voulez-vous! allons tout de suite au cimetière. »

— « Volontiers. »

— « Là-bas, chez le jardinier Slepnief, nous regarderons dans le livre, de qui est cette tombe. »

Je m'habillai.

— « Mais seulement, n'avez-vous pas de galoches, vos bottes ne m'iraient pas, mais les galoches...

Je me rappelai alors qu'il était pieds nus et lui donnai des caoutchoucs.

Nous partîmes. Bogdan n'avait pas menti d'un mot. La tombe sur laquelle j'avais pleuré et m'étais couché comme un blessé, où j'avais prié, où j'avais senti la souffrance et les doux élans de l'âme, avait le n° 283.

Sur le livre était écrit : « appartenant à une bourgeoise Glaphira Mazuekina, morte à l'hôpital à l'âge de 42 ans le 18 janvier 18... »

— « Mais dites-moi, qu'espérait votre père? »

— « Voilà : il voulait vous écrire qu'elle a terminé les cours du lycée, puis faire à votre compte le trousseau, l'envoyer au loin au Koumiss, par exemple, et de là vous faire savoir qu'elle est morte. Cherchez après dans les steppes de Bachkiria! »



En effet, je n'ai de quoi pleurer davantage! mais je suis loin d'être reconnaissant à Bogdan pour ses révélations. Je regrette tant ma douleur, mes larmes! dans le vide qui m'entoure, mes sanglots d'hier et ma tristesse me semblaient le plus grand bonheur.

Tout le sens de la vie m'a été enlevé et enlevé brutalement, affreusement. Malgré la petitesse inimaginable de l'homme, malgré sa lâcheté, jamais encore le mensonge humain n'avait atteint plus profondément le plus sacré d'une âme qui avait soif d'affection et d'amour! Maintenant que je connais toute la vérité, ma douleur est encore plus horrible.

Plus de larmes à répandre sur une chère créature aimée, plus personne à pleurer! Je suis dans un désert aride et le chaud simoun m'étouffe et m'engloutit dans le sable! A la douleur qui m'écrasait se mêlait la douceur de savoir qu'il y avait eu au monde une charmante créature dont je m'étais occupé, à laquelle j'avais pensé, pour laquelle j'avais préparé un avenir doux et calme.

J'aurais pu venir dans les chambres préparées pour Lili et y prier, cette prière eut affranchi mes pensées et mes sentiments des mesquineries de chaque jour. Mon âme en eût vécu. Et maintenant! c'est extraordinaire, je déteste Bogdan! Pourquoi ne pas me laisser cette heureuse illusion comparée au présent! Je suis victime du mensonge, mais d'un mensonge, qui, pendant dix-sept années, a rempli ma vie. Il fallait le continuer jusqu'au bout! Maintenant il n'y a de quoi souffrir, il n'y a de quoi pleurer! Comme si l'on avait arraché le plancher sur lequel mon pied se posait, je suis suspendu dans

l'espace! Pourquoi vivre Seigneur? mon Dieu! pas pour le département avec ses fonctionnaires apoplectiques et ses incalculables affaires inutiles. Oh! comme tout m'est pénible, insupportable! Quand je me rase il me vient quelquefois à l'esprit de m'ouvrir la gorge. Tout serait fini, je tomberais sur le parquet, le sang coulerait vers la porte, je me débatterais un instant, puis étoufferais et partirais privé de conscience, dans les ténèbres éternelles! Qu'est-ce qui m'arrête? Est-ce la peur?

Le journal d'Ardalion Petrovitch se termine d'une façon étrange.

« Et quand même, malgré tout ce qu'on peut dire, Lili n'est pas morte, bien qu'elle n'exista jamais, moi je crois qu'elle a vécu; pour moi elle a respiré réellement. Chaque jour, je rentre dans ses chambres, je m'y asseois et pense à elle. Le monde n'existe que parce qu'il se reflète en nous, c'est pourquoi pour moi elle n'est pas une invention. mais ma charmante, ma chère enfant. Je t'aime jusqu'à ce jour, ma fille, et pleure sur ton portrait. Cette tombe lointaine sur laquelle j'ai prié m'est chère et sur moi tombent les chauds rayons de tous ces souvenirs. Eux seuls me réchauffent! »

W. NEMIROVITCH DANTCHENCO.

Traduit du russe par J.-W. BIENSTOCK.



Musique

—

L'ÉVOLUTION MUSICALE EN PLEIN AIR

Voici l'automne encore... Et vous souvient-il du dernier Salon d'Automne?

On y voyait, parmi tant de folies, une petite toile bien sage, signée Manet. Son titre? *La musique aux Tuileries*. Sa date? 1860 ou 1862. Nous l'avions déjà vue chez Durand-Ruel. Dans l'immuable décor de nos jardins sans abri pour la musique, sans pitié pour l'art, sous des ombrages opaques à la Courbet, le peintre avait poché le grouillement plus ou moins ensoleillé des hauts-de-forme antédiluviens et des crinolines romanesques; et, malgré sa signature, la toile apparait aussi peu révolutionnaire que la musique écoutée par ces fantômes de l'élégance bourgeoise du Second Empire...

Le décor subsiste; mais, en plein air, la musique a changé, comme la peinture.

Rétrospectif, le temps où la *fantaisie* se voulait brillante, où le *pot-pourri* ne respectait rien; le temps trivial des pas redoublés, des polkas, des exclusifs *soli* pour petite flûte, pour bugle ou pour cornet à piston! L'italianisme, alors, encourageait la cavatine et la strette; la musique de théâtre inondait le jardin de ses formules faciles; les titres seuls des morceaux nous révèlent un long état d'âme, célébrant le champagne et l'amour, les péchés mignons des Colombines et les faux-pas des Pierrettes, le tout au nom de la *vieille gaieté française*, avec un sans-façon soldatesque, à grand renfort de grosse-caisse, évoquant le lieutenant non moins vieux jeu de *la Débâcle* qui se vantait d'avoir conquis l'univers « entre sa belle et une bouteille de vin »!

Dans le décor toujours pareil de nos jardins poudreux, où Manet pochait le rendez-vous des élégances défuntes, le poète Baudelaire ne reconnaîtrait plus ces musiques « riches en cuivres » qui faisaient la joie des nourrices et des bonnes d'enfants, cet art complaisant aux bonnes fortunes de jadis, tandis qu'insoucieux du souvenir de Camille Desmoulins, les bébés du Palais-Royal n'interrompaient leurs pâtés de sable que pour trépigner sur un *pont-neuf* de Donizetti!

Les bébés dansent toujours, mais sur des rythmes plus nobles et peu-être beaucoup moins dansants... Si l'inconscient ne dominait pas leurs jeux autant que nos plaisirs, leurs petits pieds carrés regretteteraient sans doute tel allegro désormais poncif de Meyerbeer ou le *Nabuchodonosor* éminemment joyeux de Verdi. Mais on ne va plus au concert pour s'amuser!

Quarante-cinq ans ont passé depuis la chute de *Tannhäuser* « au Grand-Opéra de Paris » (comme disait l'auteur, avec un accent); et Richard Wagner, maintenant, règne au jardin comme à l'Opéra.

C'est seulement dans les casinos ouverts tous les soirs à la foule facile que le poète Baudelaire pouvait jadis entendre du Wagner; car on jouait déjà du Wagner en 1861, et « la majesté fulgurante de cette musique tombait là comme le tonnerre dans un mauvais lieu »; l'art « despotique » et le vertige dionysiaque du grand Allemand qui devait appartenir, par droit de conquête, à l'humanité, ne fascinaient encore qu'une élite de Français; le romantisme du plus grand artiste du siècle dernier n'avait pas encore métamorphosé nos philistins en snobs... Mais tout arrive.

Et c'est la Garde Républicaine qui *wagnérisa* la première : on se rappelle avec quel brio! D'admirables exécutions, des sélections intelligentes firent retentir sous nos feuillages parisiens l'ouverture militante de *Tannhäuser*, le prélude angélique de *Lohengrin*, la robuste ouverture des *Maîtres-Chanteurs*, de longs fragments entraînants de la *Walkyrie*; désormais, l'*Enchantement du Vendredi Saint* parfume nos jardins classiques : pour un signe des temps, c'est un signe des temps! Aujourd'hui, après douze ans d'efforts, la Garde Républicaine sommeille

un peu sur ses lauriers et sur la virtuosité sans rivale de ses *gagistes* : les exécutions restent belles; mais les programmes s'embourgeoisent... D'autres musiques militaires ont poursuivi l'assaut du grand art.

Ici, comme ailleurs, à ses propres dépens, l'accès du *burg* wagnérien devait favoriser, par la brèche ouverte, la triomphale rentrée de la *musique pure* : aujourd'hui, les Classiques immortels partagent le programme avec la jeune France ; le dieu Beethoven accapare une séance entière : et cette observation n'est pas un reproche à l'adresse de M. Gabriel Parès ! Avenir et passé fraternisent sur les ruines éblouissantes de Richard Wagner.

Il y a eu trente ans le 13 août que fut solennellement inauguré le théâtre, j'allais écrire le temple de Bayreuth; et, déjà partout, s'annonce sourdement la fin du wagnérisme, le crépuscule d'un dieu... Mais l'art de Richard Wagner nous a communiqué le dédain des musiques légères ou faciles comme les élégantes du bon temps : ce fut une grande leçon d'esthétique; et les échos des jardins français nous expliquent à leur tour l'évolution musicale.

Des documents? — Ils rempliraient plusieurs colonnes de la *Revue Bleue*! Lisez les journaux, collectionnez les programmes militaires depuis quelques étés. Tout n'est pas or dans ces programmes; mais, à côté de la persistance du plomb vil, la présence de l'or suffit à rassurer sur l'alliage — et sur l'avenir...

Deux chefs de musique, entre tous, ont bien mérité de l'art musical, langue universelle, et de l'art français : M. Chomel, du 31ᵉ régiment d'infanterie, et M. Gironce, du 89ᵉ : l'un, préludant par les grandes ouvertures de Méhul, de Beethoven, de Mendelssohn ou de Schumann à ces exécutions intégrales autant qu'originales, qui rompaient en visière à toutes les routines, de la *Sonate pathétique* (que nous préférons au piano de Risler, quand même), de la *Pastorale* ou de l'*Ut mineur*; l'autre, montant le *Déluge* de Saint-Saëns ou l'*Ève* de Massenet, le IIIᵉ acte de *Marie-Magdeleine*, le poétique prélude de *Messidor* ou le sublime intermède symphonique de *Rédemption*, dont l'ample phrase majeure se déroule au vent d'automne, emportant dans un souffle de crépuscule rafraîchi les dernières fanfares de sa ferveur...

Merci donc, musicalement, et d'abord, à M. Gironce! Je n'oserais lui garantir que tous les auditoires de plein-air sont prêts à recevoir cette manne sonore et céleste! Et plus d'une jolie maman bâille derrière le programme illustré du *Petit Poucet*, auprès d'un bébé rouge ou bleu qui trouve le temps long... Mais, pour le prélude de Bruneau, pour l'intermède de Franck, les mélomanes restés à Paris sont tous venus. Ils étaient légion, pour applaudir la *Symphonie fantastique* autour du kiosque ombragé du Luxembourg ou sous les tilleuls rabougris du Palais-Royal.

La Fantastique d'Hector Berlioz au jardin public! Le voilà bien, le fait nouveau de l'année musicale... A lui seul, il serait significatif. *La Fantastique*, que le vieux directeur du Conservatoire trouvait « monstrueuse », à sa première audition, le 5 décembre 1830, aura détrôné les opéras de Meyerbeer en 1906 : une date à retenir! *Deus nobis hœc otia fecit.* Ce *Deus* au képi rouge, au collet incarnat, c'est M. Gironce, un grand musicien, qui sait transcrire et conduire. Actif, entreprenant, sans pose, sobrement énergique et brun, le chef de musique du 89ᵉ de ligne, en effet, se présente à nos bravos trop clairsemés sous les deux espèces du transcripteur et du *Kapellmeister*, qui, vigoureusement, par cœur, déchaîne les orages de l'âme berliozienne ou tempère les tonnerres lointains...

Luctantes ventos tempestatesque sonoras
Imperio premit, ac vinculis et carcere frenat,

dirait Berlioz virgilien... *La Fantastique* et sa *Marche au supplice* sont d'actualité, puisqu'elles divisent nos Berlioziens, penchés avec des sentiments divers sur la « jeunesse d'un romantique »; nos snobs affectent de les mépriser, puisqu'il est de bon ton de conspuer Berlioz et Wagner lui-même, son rival heureux, pour ne plus estimer que les primitifs et les plus décadents de leurs héritiers transis! Mais la consécration de Berlioz au Palais-Royal de notre enfance est un des témoignages les plus probants de notre éducation musicale. On ne fredonne pas encore *la Fantastique* dans la rue, comme *la Mattchiche* ou la *Valse bleue*; mais, plusieurs fois, elle a rempli l'heure d'un concert militaire; et l'initiative de M. Gironce ne sera pas oubliée ni perdue.

Enfin, quel salutaire avertissement pour nos grands concerts dominicaux dont la réouverture approche, avec un répertoire sans imprévu! Car voici l'automne! Encore une année de plus qui se hâte, et la préoccupation des rentrées sous l'éparpillement des premières feuilles mortes, en l'intimité des jours courts! Déjà lointaine apparaît la non moins suggestive tiédeur des longs jours où la musique, réfugiée sous les arbres, sonne au grand soleil de six heures! Le souvenir seul nous reste, avec le pressentiment d'une évolution qui se résume en ce proverbe cher au maître-violoniste Armand Parent, directeur de la musique au Salon d'automne, et déployant, comme M. Gironce les rares vertus d'un éducateur : « *Dis-moi qui tu joues, je te dirai qui tu es!* »

RAYMOND BOUYER.

Paris. — Typ. A. DAVY (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*), 52, rue Madame — *Le Propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 13 | 5e SÉRIE — TOME VI | 29 SEPTEMBRE 1906

L'ASSAINISSEMENT DES VILLES

I

La protection de la santé publique est faite entièrement de prévision et de prévoyance ; elle ne procède pas d'un art mystérieux. Chacun peut aisément et promptement se familiariser avec les principes qui la constituent et les règles qui en découlent.

Dernièrement, à la conférence internationale contre la tuberculose de La Haye, le savant professeur Albert Calmette a tiré la conclusion pratique de ses recherches expérimentales sur les voies de pénétration de l'infection tuberculeuse : « La lutte contre le crachat d'une part, a-t-il déclaré avec l'assentiment unanime de ses confrères, l'éducation hygiénique des sujets atteints et celle des personnes qui sont obligées de vivre à leur contact, d'autre part, sont les bases essentielles de la prophylaxie antituberculeuse. »

Une telle notion est d'une simplicité qui la rend accessible aux foules et surtout aux enfants, plus malléables et plus éducables que les adultes. Un vigoureux effort de diffusion et même de contrainte ne tardera pas à être efficace, à la condition que l'opinion entière s'y prête et que ce code élémentaire de propreté, de civilité puérile et honnête, comme on disait jadis, fasse obligatoirement partie de l'enseignement à tous les degrés.

En même temps que la conférence de La Haye dénonçait le crachat à la vigilance populaire, le deuxième Congrès international d'assainissement et de salubrité de l'habitation, dans sa récente session de Genève, appelait plus fortement l'attention, avec une précision plus grande, sur les moyens pratiques d'effectuer l'assainissement des villes et des faubourgs.

L'empirisme et le bon sens ont de longue date révélé l'influence désastreuse des logements malsains sur la santé des habitants. Au milieu du XVIIIe siècle, en Angleterre, en France, en Belgique, plus tard en Allemagne, de retentissantes campagnes ont été menées contre le taudis. La statistique de Korösi et de Bertillon n'a pas manqué de confirmer les observations des moralistes et des médecins.

A partir du jour où les méfaits de la tuberculose ont été mieux connus et où ses origines furent dévoilées, le danger de l'habitation insalubre et surpeuplée a été visible. La création du casier sanitaire des maisons, à Bruxelles d'abord, à Paris ensuite, a répandu la clarté sur ce problème urbain.

Un ingénieux système d'archives confère à chaque immeuble sa notice descriptive et sa page biographique. Aucune particularité n'échappe à l'agent chargé de ce recensement immobilier. Les données de l'état civil trouvent leur place sur une fiche où est écrite et résumée l'histoire démographique de toutes les maisons.

Dès lors apparaît lumineusement la relation entre les tares des logis et la moindre résistance des occupants. Certes, d'autres éléments que l'impureté de l'eau potable ou l'exiguïté des pièces habitées jouent leur rôle dans l'inégalité lamentable des habitants d'une même ville devant la mort. L'alimentation défectueuse et le surmenage ont leur part de responsabilité que nul ne cherche à amoindrir.

Si d'autres causes concourent à affaiblir des loca-

taire mal logés, si la pauvreté est la principale source de déchéance physiologique, ce n'est pas un motif pour négliger l'un des facteurs essentiels de contagion et de dégénérescence. Le relèvement du prolétariat s'impose par plus d'un moyen. Raison de plus pour s'en tenir, sans le moindre exclusivisme, aux procédés qui divisent le moins et en faveur desquels le maximum d'intervention peut être obtenu sans léser aucun intérêt, sans froisser aucune habitude.

II

Naturellement, on savait déjà, de source certaine, avant l'institution du casier sanitaire, que les villes se divisent en régions inégales au point de vue démographique. Telle ou telle zône est privilégiée au regard d'autres districts urbains. Les conditions économiques déterminent cette disparité douloureuse dont la répercussion se fait sentir sur les registres de l'état civil.

Une enquête permanente et circonstanciée a permis de constater minutieusement que la maison insalubre est presque toujours un foyer de tuberculose. Le bureau de l'assainissement de l'habitation de la Ville de Paris a classé les immeubles en trois catégories, en raison de leur mortalité tuberculeuse. 39.477 maisons, sur 80.000, peuvent être considérées comme atteintes, 34.214 très peu, 4.443 sérieusement, 820 beaucoup.

Le fléau frappe à coups redoublés, dans l'énorme proportion de 9,834 par mille habitants, à l'intérieur de ces 820 maisons. Ce sont dans toute la force du terme les réduits de la contagion, les forteresses du mal.

Des observateurs, M. le D[r] Mangenot, M. le D[r] J. Noir, M. le D[r] Boureille, ont rédigé de véritables monographies de quelques-uns de ces îlots infectés, car tantôt les immeubles prédisposés sont isolés les uns des autres, tantôt ils forment de véritables groupements. On comprendra que je m'abstienne d'entrer plus avant dans cet examen de topographie morbide. C'est le devoir du préfet de la Seine et du Conseil municipal de désigner nominativement à la pioche du démolisseur les ruelles infectes et les impasses borgnes, les demeures contaminées. Les opérations de voirie, qui doivent être la conséquence logique de l'inventaire de santé, exigent tout à la fois un plan d'ensemble et une discrétion relative, ne fût-ce que pour ne pas surexciter les convoitises et les appétits.

Nous touchons ici au vif du débat. Des considérations financières amollissent le zèle et paralysent la bonne volonté de nos administrations municipales. En effet, lorsque l'immeuble suspect ou dangereux ne se prête pas à des réparations curatives, si l'on peut ainsi dire, la démolition se heurte à des difficultés sans nombre et notamment à des dépenses excessives.

Un propriétaire peu scrupuleux a la faculté de spéculer sur une expropriation éventuelle, il peut laisser sa maison en mauvais état, augmenter son revenu par un accroissement abusif du nombre de ses locataires, avec l'espoir d'être un jour récompensé de sa ladrerie et de ses calculs par une exorbitante indemnité d'expropriation.

Le législateur anglais n'a pas voulu favoriser ni tolérer de tels trafics; il s'est refusé à allouer une prime de vétusté et d'insalubrité à ceux des propriétaires qui n'obéiraient pas aux injonctions hygiéniques et sa résolution de couper court aux spéculations louches a toute la force d'un acte exemplaire.

En vertu du Code sanitaire britannique, les autorités municipales sont investies de pouvoirs suffisants pour opérer le nettoyage intensif des cités et des faubourgs. Une fois toutes les autorisations données, trois cas peuvent se produire au regard des immeubles rentrant dans la zône d'expropriation pour cause d'insalubrité. La maison est surpeuplée, défectueuse ou inhabitable. Dans le premier cas, l'indemnité versée au propriétaire est calculée, non sur les revenus réellement tirés d'un nombre excessif de locataires, mais sur le produit d'une location conforme aux règles de l'hygiène. L'estimation se fait après une réduction hypothétique du nombre des locataires. Lorsque, dans le second cas, des réparations sont nécessaires, leur coût est déduit du montant de l'indemnité. Enfin, dans la troisième éventualité, si la maison n'est plus propre à l'habitation, le prix en est déterminé par la valeur du terrain et des matériaux.

Avec ce système, corroboré et complété par l'obligation municipale de pourvoir au logement d'un aussi grand nombre de personnes de la classe ouvrière qu'il en sera déplacé par les travaux, les abus du surpeuplement ne s'aggravent pas du fait des opérations de voirie. On ne tourne pas dans un cercle vicieux; une solution radicale permet d'atténuer effectivement les périls de l'encombrement délétère.

Une première précaution est tout au moins indispensable, si l'on veut engager nos villes françaises dans la voie de leur rajeunissement. Le Congrès international de la tuberculose, en 1905, a voté à l'unanimité un vœu, dont les premières signatures sont celles de M. Casimir Périer et de M. Léon Bourgeois (1),

(1) Les autres signataires du vœu ont été MM. Jules Siegfried, Brouardel, Landouzy et Paul Strauss.

tendant à obtenir pour l'autorité publique le droit et les moyens d'exproprier tous les immeubles dangereux pour la santé de leurs habitants, *en tenant compte pour l'évaluation de l'indemnité de la valeur sanitaire de l'immeuble.*

Deux propositions furent déposées sur le bureau de l'ancienne Chambre, l'une par M. Jules Siegfried, l'autre par M. Delory; elles n'ont eu jusqu'à ce jour aucune suite. Les adhésions au principe se sont multipliées depuis lors.

Le Conseil supérieur des habitations à bon marché, dont l'autorité est grande et la prudence reconnue, s'est associé au vœu du Congrès international de la tuberculose, et son brillant rapporteur, M. Cheysson, n'a pas hésité à porter ce jugement sévère sur la jurisprudence française : « Le mal provient de l'exagération des indemnités, dont le calcul repose sur le revenu de l'immeuble... On ne saurait, en effet, procurer à des propriétaires un bénéfice avec leur violation de la loi sanitaire. »

Une revendication aussi juste ne pouvait manquer, à la longue, d'obtenir l'assentiment des intéressés éventuels. Au deuxième Congrès international d'assainissement et de salubrité de l'habitation de Genève, qui a été, suivant l'heureuse expression de M. Jean Hébrard, un Congrès des voies et moyens de l'hygiène, M. Alfred Fillassier a fait adopter, avec l'acquiescement des représentants des Chambres syndicales de propriétaires, une formule de vœu très nette et très explicite. Le législateur est invité à élaborer une loi d'expropriation publique pour cause d'insalubrité, qui défalquerait de la valeur de l'immeuble, considéré comme insalubre, la somme nécessaire pour le remettre en bon état de salubrité, et qui se préoccuperait également de la reconstruction des habitations salubres et à bon marché sur l'emplacement ou dans le voisinage immédiat des immeubles expropriés.

Cette thèse de remplacement et de reconstruction a été soutenue également avec vigueur par M. Rey et par M. Marié Davy; elle s'impose avec une telle force qu'elle est à la veille de prévaloir législativement, pour peu que les organes de l'opinion contribuent à la défendre et à la vulgariser.

III

L'inventaire de santé par le casier des maisons offre un moyen rapide et sûr de répondre sans retard à l'enquête à laquelle est tenu de procéder le comité départemental d'hygiène, toutes les fois que, dans une commune, le nombre des décès dépassera le taux mortuaire moyen de la France.

Il y a quelques semaines seulement qu'a été promulgué le dernier règlement d'administration public prévu et ordonné par la loi du 15 février 1902 sur la protection de la santé publique. C'est assez dire qu'avec toutes ces lenteurs de mise en train, l'application de la loi nouvelle est encore à ses débuts et que les clauses de sauvegarde n'ont pas été mises à l'essai. L'heure est sans doute proche où, les travaux réglementaires étant achevés, toutes les dispositions légales entreront en vigueur et notamment celle de l'examen comparatif des statistiques.

Non seulement le casier sanitaire des immeubles, une fois généralisé, sera le premier instrument d'enquête interurbaine, mais il facilitera des comparaisons intérieures, grâce auxquelles les différents quartiers d'une même ville seront confrontés les uns avec les autres. Les statistiques municipales bien faites, comme celle de la ville de Paris, donnent à chaque quartier une physionomie sanitaire et sont un précieux indice pour l'amélioration des parties défectueuses d'une cité.

L'indication plus précise et monographique du casier apporte un élément d'enquête pour ainsi dire mathématique. Le point faible et la partie malade d'une ville apparaissent au premier coup d'œil. L'étude topographique repose sur une base scientifique ; elle n'est pas laissée au hasard ; elle mérite une entière confiance. Le regretté professeur Brouardel a pu dire avec autorité : « De sorte qu'au point de vue du plan de campagne à suivre dans la lutte contre la tuberculose, nous sommes ramenés des gros foyers inscrits sur la carte de France aux foyers urbains, des foyers urbains aux foyers de quartier et en dernière analyse, à la maison insalubre. »

Le tout n'est pas de connaître l'ennemi : le difficile est de le vaincre. Les Anglais n'ont pas hésité à dépenser, pour extirper les germes de nuisance, trois milliards et demi de francs. C'est qu'en dernière analyse, si la maison insalubre est le foyer primaire de contagion, les moyens à employer pour l'atteindre relèvent au premier chef de l'économie financière.

Pour l'avenir, les sources d'infection seront taries, pour peu qu'on tienne la main au respect des règlements de voirie et que ceux-ci soient, en cas de besoin, renforcés. Combien n'a-t-il pas fallu d'efforts aux commissaires du gouvernement et au rapporteur pour obtenir que, dans les villes de plus de vingt mille habitants, aucune construction ne s'édifiât sans une autorisation préalable ? C'était l'abomination de la désolation ! Cette exigence d'hygiène était pourtant si modérée que, dès à présent, elle est considérée comme insuffisante et que le Congrès de Genève réclame à bon droit le permis d'habiter, c'est-à-dire le droit pour l'autorité compétente de s'assurer que les plans déposés ont été fidèlement

suivis. Cette sanction immédiate et préventive accompagne d'ailleurs presque partout, en Europe, la sage formalité du permis de bâtir.

* * *

Donc plus tard, à une heure assez éloignée, à mesure que le temps aura fait son œuvre, une ville comme Paris s'assainira d'une manière automatique. Les contemporains auront tous disparu le jour de ce renouvellement intégral; ils ont besoin d'une protection moins lointaine. La loi de 1902 a pour objet d'y pourvoir avec une procédure et des moyens qui sont loin d'être irréprochables; elle fait pour une large part appel à l'action des maires, dont le mandat électif ne se concilie pas constamment avec des attributions de police sanitaire.

A Paris seulement a été maintenue une commission des logements insalubres qui, par sa composition et son indépendance, offre toutes les garanties désirables. M. Alfred Fillassier a constaté que, depuis l'application de la loi nouvelle, sur 9.000 affaires suivies, 35 seulement ont donné lieu à des recours.

L'intervention légale pour les tares légères des immeubles et pour toutes les défectuosités réparables est suffisante, tout au moins à Paris et dans les villes pourvues d'un bureau d'hygiène. L'action administrative est moins efficace vis-à-vis des maisons qui ne peuvent être améliorées et dont la malfaisance est irrémédiable.

Que l'immeuble nuisible soit isolé ou voisin d'autres taudis, une procédure d'expropriation plus expéditive et surtout plus économique s'impose. C'est la réforme initiale, celle qui doit précéder et préparer toutes les autres. Les municipalités ne feront rien tant que elles n'auront pas cette arme de défense.

La jurisprudence du Conseil d'État astreint les villes, dans le tracé de leurs opérations de voirie, quelle qu'en soit la nature, à n'exproprier que des surfaces restreintes en profondeur, de véritables langues de terrains difficilement utilisables et en tout cas se prêtant peu aux exigences des constructions modernes. Avec beaucoup de raison, M. Marié-Davy a signalé à Genève ces déplorables habitudes, et il demande que, dans toutes les espèces, les expropriations et le lotissement ultérieur des terrains soient effectués de telle sorte que la superficie et la configuration de tous les lots permettent la construction d'immeubles salubres, largement éclairés et ensoleillés dans toutes leurs parties.

Pour que cette révolution d'habitudes s'accomplisse, la collaboration des hygiénistes et des médecins en matière édilitaire est de stricte nécessité. Les architectes de la nouvelle école ont assurément le sens et le souci de l'hygiène urbaine; ils se rapprochent chaque jour davantage des hommes de science; ils sont les premiers à réclamer l'avis autorisé des gardiens de la santé publique.

Aucune démolition d'îlots insalubres n'a sa pleine valeur, si elle ne coïncide pas avec une opération parallèle de reconstruction de maisons salubres et à bon marché. Ni refoulement ni entassement des locataires expropriés, suivant qu'ils ont ou non la faculté de se déplacer, telle est la précaution corrélative de l'assainissement des quartiers de misère et d'insalubrité.

Ce cycle complet d'activité municipale comporte nécessairement des sacrifices d'argent. Lorsqu'aucun abus n'en pourra résulter et que le législateur aura doté les administrations des pouvoirs suffisants pour s'opposer aux spéculations de mauvaise foi, les dépenses ne risqueront pas de dépasser la mesure: elles seront légitimes et efficaces.

Telle est la leçon d'un Congrès récent; tel est l'enseignement de l'expérience anglaise, pour ne citer que celle-ci, car, dans la lutte contre les maladies évitables et contre la tuberculose, d'autres nations, l'Allemagne au premier rang, ont engagé la lutte avec des armes perfectionnées.

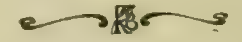
Il y a longtemps qu'on l'a dit. Certaines économies coûtent cher. Toute réduction de crédits sur le chapitre de l'assainissement a ce caractère onéreux et le retentissement le plus néfaste.

Au point de vue purement économique, un regain de prospérité pour l'industrie du bâtiment ne sera pas stérile. Tous les métiers et toutes les industries sont solidaires et l'accélération des travaux d'édilité manquera pas d'influer heureusement sur le pays tout entier.

Les budgets communaux ont de quoi compenser de telles dépenses par de nouvelles recettes tirées de l'exploitation de leur domaine industriel. Les villes puiseront une nouvelle force et une vitalité plus grande dans un renouvellement méthodique et une extension intelligente.

La concurrence étrangère et un intérêt de population, voire même de contingent défensif, militeraient, s'il en était besoin, en faveur d'une politique sanitaire plus hardie, plus prévoyante, dût-elle coûter quelque argent, à laquelle la République française a l'impérieux devoir de se livrer sans retard et sans faiblesse.

Paul Strauss,
Sénateur.



LETTRES D'ALGÉRIE (1844)

Publiées intégralement, pour la première fois, d'après les originaux (1).

Au bivouac sous Tiaret, le 20 juin 1844.
par 52 degrés de chaleur ! ! !

Chère sœur, si toutes vos jolies fleurs de Noisy, que vous aimez parce que vous êtes bien placée au milieu d'elles, étaient aujourd'hui sous mon *gourbi* de Tiaret, comme elles se faneraient, comme elles s'étioleraient !... Hélas ! je fais comme elles... Je me fane, je m'étiole horriblement, c'est visible à l'œil nu... Je tourne au parchemin.

Votre charmante lettre reçue hier m'a fait l'effet d'un bain en pleine rivière... C'est ce que j'imagine de plus agréable par le temps qui court. Je me suis promené avec vous dans votre cour et dans votre jardin métamorphosés ; j'ai humé respectueusement le parfum de vos fleurs, j'ai même osé déguster quelques pigeons (ne faites cependant pas confusion de bêtes)... quelques pigeons ailés, ornés de beaucoup de petits pois... Oh ! les petits pois, quand me roulerais-je sur les petits pois ? J'ai prêté à vous et au petit *Populo* l'appui de mon bras pour une longue promenade sous les arbres, objet complètement inconnu par ici : enfin j'ai fait un voyage complet en France. Mais le retour ! mon Dieu... Quel retour !... Quelle chute !... Une commotion de voiture à vapeur qui saute !... Je me suis retrouvé en nage sur mon grabat, dessous les feuilles desséchées de mon gourbi. Savez-vous ce que c'est qu'un gourbi, ma sœur ? C'est une maison en branches et en feuillage. Tyran et égoïste comme un homme qui s'ennuie, j'ai fait commander une corvée de deux cents hommes qui, armés de hache, ont été à plus de deux lieues d'ici, près de Tekedempt, me couper des branches de toutes tailles et je me suis fait faire une cabane où j'ai moins chaud que sous ma tente.

Mes chevaux périssaient, tourmentés par les taons et les mouches... J'ai fait commander une seconde corvée de deux cents hommes et j'ai fait faire une écurie pour mes chevaux, qui y sont assez confortablement... J'ai présidé moi-même à la confection... Il n'y a d'ouverture qu'au nord, je fais chasser les mouches par un garde d'écurie permanent et mes chevaux vivent ; mais avant cela mon cheval gris était rouge de sang. Nous avons déjà perdu beaucoup de chameaux et quelques mulets de la façon de ces taons, grosses mouches vertes qui piquent à tirer le sang... Il y a des localités en Afrique où elles sont si nombreuses qu'elles forcent les tribus à déloger et à aller se réfugier dans les bois. Les chevaux et les bestiaux n'y résistent pas. Dieu ! que vous êtes loin de toutes ces misères dans votre ermitage de Noisy. Moi, qui le goûte peu, comme je m'y trouverais délicieusement ; je ne veux pas penser à cela, je serais capable de prendre le tétanos de rage.

Où avez-vous pris, ma chère sœur, que j'ai laissé une de vos lettres sans réponse ? Je ne compte pas et ne compterai jamais avec vous : j'écris à mon frère, à vous, c'est la même chose ; mais cependant, si ma mémoire me sert bien, depuis mon départ de Paris, je vous ai adressé quatre ou cinq épîtres et je n'ai que deux lettres de vous. Vous avez le droit d'être paresseuse ; c'est le privilège de toutes les jeunes femmes et surtout de celles qui, comme vous, vivent double et pour deux, même pour trois, en comptant leur mari.

Mon frère m'écrit que vous vous portez bien, que vous l'aimez, qu'il est heureux et pour tout cela je vous embrasse mille fois, avec un cœur de frère, comme vous savez que nous le sommes, Adolphe et moi. Rendez-le bien heureux, Eugénie, il le mérite, et c'est ma dette que vous acquitterez ; moi je voudrais avoir un million de vies pour les lui sacrifier toutes, les unes après les autres, et je ne croirais pas encore avoir assez fait pour lui. Quand vous aurez vécu quelques années avec lui, vous le connaîtrez ; c'est un diamant dans un caillou.

Quelque jour, au coin du feu, nous causerons de tout cela, et vous verrez quel homme le destin a jeté sur votre chemin. Je ne lui connais pas de défaut et je cherche en vain une qualité qu'il ne possède pas ; s'il avait plus de confiance en lui-même, Adolphe arriverait à tout, parce qu'il est propre à tout.

Vous ne me parlez pas de votre famille, donc tout le monde se porte bien. Faites agréer, dans votre première lettre, mes respects à Monsieur votre père et dites mille amitiés cordiales à Eugène.

Chardron est un brave et galant homme que j'aime beaucoup, et auquel je pense souvent, mais comment diable voulez-vous que l'on écrive avec 52 degrés centigrades ? On prend son courage à deux mains pour écrire à sa sœur et à son frère, puis on retombe épuisé. A peine si j'ai la force de lire : j'ai perdu la moitié de mes facultés intellectuelles. Cependant, pour vous être agréable, je vais écrire à Chardron par le courrier ; mais je vous assure que je l'agoniserai de sottises... c'est un mendiant de lettres.

(1) Voir la *Revue Bleue* du 25 août [illegible] et nos suivants. — Les fragments imprimés en petit texte sont les seuls qui aient été publiés dans l'édition des lettres du maréchal, faite par son frère. Encore l'ont-ils été de façon fort inexacte, tandis que nous les donnons conformes à l'original.

La correspondance publiée ici en caractères forts est, bien entendu, absolument inédite.

Vieille bête ! je ne lui demande pas de sa prose, moi... je suis bien sûr qu'il pense à moi.

Je vous remercie mille fois de vos bons soins pour ma fille, je lui écris en lui envoyant sa lettre d'admission à Saint-Denis. Elle vous fera d'abord un vide, mais le petit Populo l'aura bien vite comblé. Soignez-vous bien, prenez de l'exercice modérément, pas trop de lit, une bonne nourriture, quelques bains ; préparez d'avance une bonne nourrice et tout ira bien.

Vous embrasserez votre gros mari, ma fille, Adolphe et Jean, ma mère quand vous la verrez. Beaucoup d'amitiés à la Madeleine, un bon bonjour à Octavie et à tous les pigeons avec et sans plumes.

Adieu, chère sœur, je vais me rejeter sur mon grabat et reprendre l'horizontale que je ne quitterai plus que pour manger, à 7 heures, de mauvaise viande, de mauvais pain, de mauvais haricots, enfin toute drogue ! ! !

Je vous embrasse de cœur.

Votre frère, ACHILLE DE SAINT-ARNAUD.

Tiaret, le 20 juin 1844.

J'ai reçu hier, cher frère, ta lettre du 20 mai et celle d'Eugénie datée de son ermitage de Noisy. Vous allez bien tous les deux, vous vous aimez, vous êtes heureux, et vous vivez dans l'attente d'une nombreuse postérité. Alléluia ! je me réjouis de tout cela dans mon horrible désert de Tiaret, où je lutte en désespéré contre l'ennui et 52 degrés de chaleur. Ma vie se passe dans la position horizontale. Bientôt je ne saurai plus ni marcher, ni me tenir debout. Je n'ai plus d'énergie que pour bâiller, mais j'excelle dans cet exercice et si ma pauvre mâchoire, que je m'étonne de ne pas avoir vue décrochée cent fois, peut y résister, je deviendrai nécessairement célèbre dans l'art du bâillement... Je bâââââille en te contant la chose seulement, et j'espère qu'il t'en arrivera autant. .

J'ai reçu vos lettres comme j'aurais accueilli une bonne pluie d'orage, avec délices ;

en même temps qu'elles, m'arrivait un gros paquet de la chancellerie de la Légion d'honneur. C'était le brevet de Louise et la lettre d'avis. Ces braves gens sont bien honnêtes vraiment, mais aussi bien simples, ce me semble, de m'envoyer en Afrique une pièce nécessaire à Paris où il faut qu'elle retourne. Je te l'envoie donc sous ce pli... Tu verras que Louise n'entrera probablement à Saint-Denis que l'année prochaine, à moins que tu ne fasses des démarches pour hâter son admission, ce qui ne doit pas être difficile puisqu'elle est nommée. Maintenant que Louise est bien auprès de ta femme, ce retard est sans grand inconvénient sans doute, mais la petite vous gênera au moment des couches d'Eugénie. D'ici là tu pourras par ma mère ou M. Lebœuf ou Saint-Marc, obtenir qu'on avance son entrée à Saint-Denis. Nous voilà tranquilles à peu près de ce côté. Du mien, c'est différent... Malgré toutes les probabilités, toutes les chances qui peuvent se compter en ma faveur, je ne me regarderai nommé que lorsque j'aurai le brevet dans ma poche. Il y a encore des princes en Afrique et des imbéciles à faire passer avant les bons officiers. Mon excellent colonel, M. de Smidt, vient de m'écrire que le maréchal lui ayant demandé des propositions pour sa colonne, il s'était empressé d'en faire une pour moi qui n'y étais pas. M. Marey en fera probablement une autre pour sa colonne, où je suis malheureusement. Ces deux messieurs n'en auraient pas fait que le maréchal y aurait pourvu. Malgré tout cela, je te le répète, sans être inquiet, je n'ai ni aucune certitude ni la moindre sécurité ! Chat échaudé craint l'eau froide. Fera-t-on ou ne fera-t-on pas des nominations en juillet? Cela dépendra du caprice des ministres, de leur humeur et des besoins du service. Voilà bien des éventualités, et ce pauvre ministre si harcelé, si tourmenté, et il le mérite bien, sera-t-il encore de ce monde?

Je ne te parlerai pas des nouvelles, tu en sais probablement plus que moi. Nous ne savons rien des affaires du Maroc depuis le 30 mai. Je crois qu'on se regarde, qu'on s'observe. Abd-el-Kader cherche un trou pour passer et faire quelque razzia. Il a quelques centaines de cavaliers... Voilà tout.

Quant à notre triste colonne, tristement commandée, tristement servie par le sort, nous sommes là en troisième ligne attendant les événements qui ne viendront pas :

ou qui, s'ils viennent, donneront l'occasion à notre chef de faire quelque bévue nouvelle. Rien ne jette du noir dans l'âme comme la certitude de ne pouvoir rien faire de bon. Cet homme ne comprend rien et il tourmente sa tête vide pour accoucher d'absurdités incroyables. Ainsi, chaque fois qu'arrive un ordre de lui, chacun se dit : Ah ! voilà une nouvelle brioche... En dehors de toute responsabilité, je devrais me moquer de cela, mais je ne le puis et c'est pour moi un véritable supplice ; aussi je voudrais beaucoup rentrer dans ma province et dans mes cantonnements, quand je devrais y être employé à faire des routes.

Nous n'avons pas de nouvelles du maréchal... Il ne doit cependant pas rester inactif, ce n'est pas son habitude.

A M. Durocheret a succédé M. Moline de Saint-Yon, homme de moyens, mais complètement étranger à l'armée. Il sort de l'état-major et a eu beaucoup de missions politiques et autres dont il s'est bien

tiré. On a choisi cet homme pour trouver un sous-verge docile à M. Martineau. L'armée est peu satisfaite. M. Saint-Yon m'est totalement inconnu. Mon seul espoir, c'est que M. Mahéraut aura sur lui quelqu'influence, parce qu'il sait et que l'autre ne sait rien. Si tu as occasion de voir Marchand, prie-le de ma part de parler à M. Martineau Deschenets, son collègue, et à Mahéraut qu'il connaît. Si tu peux recruter quelque intermédiaire auprès de M. Saint-Yon, fais-le ; quant à moi, j'y suis inhabile. Le général de La Rue est en Afrique auprès du duc d'Aumale ; aura-t-il le courage de lui dire ce qu'il m'a écrit, que son influence au ministère avait été employée d'une manière fatale ? Il est trop courtisan pour le dire, mais moi, un jour ou l'autre, je le dirai au prince, je te le jure.

Voilà deux mois que je suis en expédition et je ne prévois pas la fin. Cela peut durer ainsi fort longtemps, comme cela peut cesser bientôt. Qu'Abd-el-Kader fasse un coup, quelque part, s'approche de l'est et nous voilà cloués dans la province d'Oran. Si nous y faisions quelque chose, je ne me plaindrais pas ; mais avec le général Marey il n'y a jamais et il n'y aura jamais rien à faire. Si cela arrive, tu pourras crier au miracle et faire dire des messes.

Monsieur mon frère, il vaut mieux pérégriner de Paris à Noisy et de Noisy à Paris que de rôtir à Tiaret..... Je n'ai nulle envie de vous plaindre et vous êtes un fat. Que n'y suis je, moi, à Noisy. Mon Dieu, comme je serais tranquille et heureux ; je rentrerais en puissance de mes jambes, je me promènerais dans les bois..... Oh ! comme j'aime les bois. Depuis mon voyage dans le désert je ne rencontre jamais un arbre sans lui ôter respectueusement mon chapeau. Je passerais ma journée dans l'eau..... Oh ! l'eau, quelle délicieuse invention..... Je ne vois plus de ruisseau *coulant* (car j'ai horreur des *flaques*), sans lui payer le tribut de quelques larmes d'attendrissement. A Tiaret, nous n'avons que des sources..... Sans bois, sans eau, où est la vie ! Conserve bien tes humbles tilleuls de Noisy.

Tu as eu une excellente idée de donner pour maître à Jean le précepteur d'Adolphe. Il est évident que cet homme aura un intérêt à le soigner et à le pousser, mais il travaillera dans une terre ingrate, j'en ai bien peur... Dieu veuille que mes pressentiments ne se réalisent pas. Il serait triste d'en être réduit à la ressource vulgaire d'un engagement dans un régiment et encore à l'époque où il pourra être soldat, moi je serai probablement plus que colonel et la surveillance sera moins directe. Cet enfant-là me fait passer d'affreuses nuits sans sommeil et sans repos.

Puisque tu ne me parles pas de la Madeleine, c'est que tout le monde s'y porte bien. Ma bonne mère est devenue bien paresseuse et ne m'écrit plus. Je ne lui en veux pas, le silence n'empêche pas de penser, et je suis bien souvent avec elle de cœur. Elle m'écrira pour m'annoncer que j'ai un régiment. Dieu veuille que ce soit bientôt, c'est que je vois peu ou pas de généraux à faire en Afrique. La Torre n'ayant pas passé peut encore être retardé. L'heure de Cavaignac n'est pas encore sonnée. Il y a bien la manufacture d'Aumale, mais elle ne travaille pas pour nous, heureusement, car ses produits sont très inférieurs.

Lafitte est mort et enterré tranquillement. Cet homme a fait beaucoup de bien dans sa vie, mais il est mort trois ans trop tard...

Les colons africains ont ouvert une souscription, minimum 10 centimes et maximum 10 francs, dans le but d'offrir au maréchal Bugeaud une épée d'honneur qu'il a bien gagnée. D'un autre côté, le sauteur Cappone, dit Marengo, fait des discours et se fait faire des discours en inaugurant le buste de notre pauvre Reine qui n'en peut mais... Ce Marengo a une outrecuidance rare. Il arrivera certainement.

Adieu, cher frère ; je t'écrirai quand j'aurai quelque chose de neuf à te dire ; embrasse bien toute la Madeleine et ta femme à laquelle je réponds.

J'écris aussi quelques lignes à Louise en lui envoyant sa nomination, embrasse-la bien, son frère et son cousin.

Mes compliments de condoléances à la famille Richard, mille amitiés aux amis. Adieu, je t'aime et t'embrasse de cœur.

Ton frère, SAINT-ARNAUD.

P. S. J'écris au général Saint-Marc pour le remercier et en même temps pour lui demander qu'on avance, s'il est possible, l'entrée de Louise à Saint-Denis, je lui donne ton adresse pour les réponses à faire au sujet de ma fille.

Un courrier de Tlemcen, arrivé à l'instant, nous apprend que le 16, les Marocains ayant tiré sur nos troupes pendant une conférence, le maréchal est tombé sur eux avec la cavalerie et 4 bataillons, et leur a tué 3 à 400 hommes. Nous restons à Tiaret jusqu'à nouvel ordre ; M. Marey fait aussi une proposition pour moi.

Bivouac sous Tiaret, le 27 juin 1844.

Chère mère, il y a bien longtemps que je ne t'ai écrit à toi, mais tu as dû avoir exactement de mes nouvelles par mon frère et sa femme.

Ma dernière lettre à toi était, je crois, bien [illegible] bien fière ; mon âme a résisté noblement au [illegible] qui l'a suivie de si près. Quand on n'a rien à se reprocher et qu'on ne lutte que contre l'injustice ou la stupidité des hommes ou bien la puissance de la fatalité, [illegible] de la force de la philosophie ; c'est ce que [illegible]

lieu de regarder au-dessus de moi et de rager, j'ai regardé au-dessous et j'ai vu, bien loin de moi, beaucoup de braves gens qui, il n'y a pas bien longtemps, marchaient mes supérieurs et mes égaux et j'ai pu sourire avec espérance... Et puis les événements sont venus à mon secours. J'entreprenais une longue et aventureuse expédition, j'avais besoin de toute mon énergie et je me suis bien gardé de la dépenser en colère et en grincements de dents. On me donnait encore une belle position; je me suis appliqué à en profiter et j'ai réussi.

Aujourd'hui, au milieu même des événements graves qui se pressent autour de nous, l'expédition du général Marey aura du retentissement et mon rôle y est beau. Le rapport du général est parti et j'y ai la plus belle page; mon rapport particulier sur l'occupation d'Aïn Maïdi est joint au rapport général envoyé au ministre; à tout cela se joint encore une proposition pour le grade de colonel qui vient corroborer celle que mon colonel M. Smidt a laissée en ma faveur entre les mains du maréchal après l'expédition de l'est où je n'étais pas. Cela prouve la bonne volonté de tout le monde et le désir de réparer une injustice dont personne ne veut s'avouer coupable, mais dont j'ai souffert pour tous.

Pour augmenter encore les chances qui semblent me sourire, M. le général de Bar, mon ami particulier, inspecte cette année mon régiment et il se fera un plaisir de réparer l'infamie de son prédécesseur en inspection, le sauteur de Changarnier.

D'ailleurs, je touche à la droite des officiers de mon grade en Afrique, je suis le plus ancien lieutenant-colonel de la province d'Alger et le 3e de l'armée d'Afrique. Je ne compte pas Poërio qui est étranger. A moins donc d'une nouvelle fatalité, je passerai à la fin de juillet, s'il y a des promotions, et bien certainement à la fin de de l'année, si on nous traite avec rigueur.

Cependant, comme on craint la guerre, on nous ménagera. Je viens de lire les journaux jusqu'au 12, et en les analysant froidement et sans passion, je ne puis m'empêcher de laisser pénétrer dans mon cœur un doux espoir de guerre européenne bien longue et bien sérieuse. M. de Forcade rira de mon idée, mais, cette fois, je laisse à un avenir prochain le soin de me donner raison.

Alors nous verrons si l'on nous marchandera les grades, il faudra bien que l'on vienne à nous, et que cette vieille tête d'armée cacochyme, sans idées comme sans force, fasse place à ceux dont le bras peut encore servir la tête.

Si l'on augmente seulement, comme on le dit, à cause des affaires du Maroc, l'armée d'Afrique de 15 000 hommes, il y aura au moins trois ou quatre vieux colonels impotents qui prendront leur retraite.

Mais j'ai peur que les affaires s'arrangent encore. Le Maroc frotté réfléchira, Abd-el-Kader qui avait rasé les *Beni Amian* de l'est et avait fait un grand butin vient d'être battu et rasé à son tour par les *Beni Amian* de l'ouest qui l'ont chassé au loin en lui reprenant *tout*. Cet événement est capital; il met l'Émir dans l'impossibilité de faire une pointe par ici. Cette nouvelle toute récente une fois connue du gouverneur va nous faire rentrer dans nos cantonnements, si, comme je le crois, il a fini avec le Maroc. Il a occupé Outjda.

Louise est admise à Saint-Denis, comme tu dois le savoir, et l'on a fait la maladresse à la chancellerie de m'envoyer sa nomination et la lettre d'avis avec une note qui m'apprend qu'elle n'entrera qu'en janvier 1845. J'ai envoyé tout cela à mon frère, et j'ai écrit au général Saint-Marc pour le remercier et le prier de remercier pour moi le maréchal Gérard, et je lui demande en même temps que l'admission de ma fille soit avancée. Parles-en donc à la maréchale Gérard. J'ai vu la mort de la baronne Pasquier dans les journaux. Le duc d'Angoulême aussi a terminé les jours les plus niais et les plus mal employés du siècle.

Mon frère me donne de longs détails sur mon fils... Ils ne me rassurent ni me satisfont... Cet enfant-là m'a fait tomber du paradis dans l'enfer. J'étais trop fier de lui, Dieu m'a frappé dans mon orgueil; le coup a été terrible et de longues années ne m'en feront pas revenir. Depuis le 22 février, je n'ai pas eu une nuit paisible.

Je te recommande ma fille, une fois qu'elle sera à Saint-Denis. Sa petite tante me dit qu'elle fait des progrès en tenue et en amour du travail; je le désire, elle en avait bien besoin.

Si j'étais nommé colonel en France, j'accepterais à cause de ces enfants-là. Je serais d'ailleurs plus au centre des événements en cas de guerre.

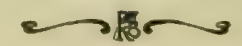
Tu deviens bien paresseuse, mère, et tes lettres ont oublié le chemin de l'Afrique; je me console avec la certitude que tu penses à moi et que tu m'aimes; donne à mes enfants les baisers que tu me destines. Embrasse aussi mon frère le *clubiste*; je lui ai écrit de Boghar. J'espère qu'il grandit au moral comme au physique.

Adieu, chère mère; mille choses affectueuses et cordiales à ton mari, et rappelle-moi au souvenir de tous les amis. Je t'aime avec tout ce que j'ai de cœur.

Ton fils, ACHILLE DE SAINT-ARNAUD.

Embrasse Adolphe et sa femme; je ne leur écris pas ce courrier.

(*A suivre.*)



LE “ TABBUTU ”

La maison de Dom Stellario Blanco était un véritable arsenal. En circulant dans ces grandes chambres aux murs noircis, aux plafonds tapissés de toiles d'araignées, lui et sa sœur Donna Salvatrice semblaient perdus au milieu de tous ces objets entassés pêle mêle, couverts de poussière, et qui dégageaient une odeur de vieilleries en état de fermentation. Dom Stellario et Donna Salvatrice y avaient le nez fait et n'en étaient plus importunés : mais quand on entrait là pour la première fois, on était suffoqué et pris de nausées irrésistibles.

« Ils veulent économiser jusqu'à l'air qui ne leur coûte rien » — disait maître Croce Lopiro, leur menuisier, quand le compère l'appelait pour rafistoler des volets qui tombaient en ruine, ou pour assujettir avec deux vieux clous un morceau de planche pourrie sur une porte qui ne tenait plus.

— Qu'est-ce que vous voulez faire de tout l'argent que vous avez mis de côté depuis cinquante ans? Vous ne pourrez pas l'emporter dans l'autre monde.

Dom Stellario riait des réflexions de son compère, surnommé Noce di-Collo ; mais Donna Salvatrice, les cheveux mal peignés et vêtue de haillons qui lui donnaient l'air d'une mendiante, rabattait le caquet du bavard.

— De quel argent parlez-vous, maître Croce? Vous voulez attirer les voleurs chez nous, avec vos extravagances ?

— Pour les voleurs, nous avons ces outils-là — ajoutait Dom Stellario.

En effet, dans les coins de chaque pièce, on voyait deux ou trois vieux fusils rouillés et poudreux : et cette bravade faisait sourire maître Croce qui connaissait bien le bonhomme.



Tous les soirs, après l'Angelus, Dom Stellario se barricadait chez lui, comme s'il s'attendait à être attaqué d'un moment à l'autre ; et la nuit, maintenant que la vieillesse ne lui accordait que des sommeils courts et intermittents, il faisait le tour de sa maison, à demi vêtu, une lumière d'une main et un pistolet de l'autre, suivi de Donna Salvatrice, qui sautait à bas de son chenil, en jetant sur ses épaules un manteau de drap mangé aux vers, dès qu'elle entendait traîner les savates de son frère.

— Qu'est-ce qu'il y a ?

— Rien. Va te coucher. Je vais donner un coup d'œil.

Donna Salvatrice ne l'écoutait pas et marchait derrière lui, tapie dans son manteau, le suivant de chambre en chambre, guettant autour d'elle avec des yeux dilatés par la crainte des voleurs, ramassant sur son passage un objet tombé par terre, ou une chaise penchée sur les trois pieds qui lui restaient.

— Tiens toi tranquille, ne fais pas de bruit — lui recommandait Dom Stellario.

Puis ils descendaient à la cave, entre trois longues files de jarres pleines d'huile d'olive, avec la *morte* au centre, comme on appelle la jarre enfouie dans le sol, à fleur de terre, pour le cas où l'un des récipients, venant à se briser, laisserait l'huile couler. Sur le sol rendu exprès dur et poli, on marchait avec peine, en risquant de glisser et de se casser le cou.

Ils avançaient avec méfiance, craignant toujours de découvrir quelque mauvais sujet caché dans un coin, derrière une jarre, dans l'intention d'ouvrir la porte à ses complices, de les faire monter, d'assassiner les propriétaires dans leur lit et de dévaliser la maison.

De temps en temps un rat, gros comme un chat, se glissait le long des murs et disparaissait dans un trou des parois humides, ou bien sautait sur les couvercles de bois des jarres, poursuivi par la lumière de la chandelle que Dom Stellario tenait en l'air afin de mieux voir.

Ils étaient si bien habitués tous les deux à ces courses de rats, pareilles à celles d'animaux domestiques, qu'ils ne s'en occupaient point. Seulement Donna Salvatrice passait en revue les couvercles, les soulevant pour s'assurer que quelque maudit rat n'était pas noyé dans l'huile et ne risquait pas d'en gâter quatre ou cinq quintaux ; et ç'eut été grand dommage. Ils passaient ensuite dans une autre cave imprégnée d'une odeur vineuse qui donnait le vertige ; se faufilant entre le mur et les tonneaux, regardant en haut et en bas, décrochant des toiles d'araignée avec leurs coudes et avec leurs têtes ; s'arrêtant devant les barils de prédilection, où était le vin vieux qu'on vendait le plus cher ; tâtant les douves, examinant les bondes pour s'assurer que pas une goutte de liquide ne se perdait ; c'eut été un autre grand dommage.

Et, contents et satisfaits, ils remontaient visiter la cuisine, les mansardes, tous les autres dépôts, aussi minutieusement qu'ils avaient fait pour l'écurie, le poulailler et le magasin de grains.

— Rien ! rien ! — disait Dom Stellario.

— Grâce à la Madone de la Stella — répondait Donna Salvatrice — Éclaire-moi, et ferme la porte.

Elle évitait ainsi d'allumer sa chandelle pour retrouver son grabat, qu'elle avait le toupet d'appeler un lit ; et Dom Stellario, en toussant, retournait se

fourrer sous les couvertures de sa couche, aussi sordide que celle de la sœur.

Toutes les nuits cela recommençait.



A l'aube, néanmoins, Donna Salvatrice était debout, et appelait Commère Stella, sa voisine d'en face, pour qu'elle vienne lui donner un coup de main. Il y avait toujours quelque ouvrage à faire : tantôt monder le blé à remettre au meunier; tantôt vanner le grain et empiler les sacs; tantôt mesurer les fèves et les pois chiches à partager avec les métayers; suivant les saisons, ou bien préparer les barils pour la prochaine vendange, saler les olives, s'occuper de la vente en gros et en détail, de l'huile, du vin, et jusqu'à des légumes et des fruits; de sorte que le vestibule ressemblait parfois à une boutique de comestibles, et la chambre avait l'odeur âcre dont les murs étaient imprégnés depuis longtemps déjà.

— Ici, rien n'est perdu, — disait commère Stella remplie d'admiration.

La pauvre femme travaillait comme un nègre, toute la journée, pour le morceau de pain dur et la poignée de fèves que Donna Salvatrice lui offrait généreusement tous les soirs, quand sonnait l'Angelus, avant de lui fermer la porte sur les talons. Et souvent Dom Stellario grommelait contre sa sœur, qu'il accusait d'avoir la main trop large.

— N'est-ce pas suffisant, la moitié d'un petit pain?

Les jours où il n'allait pas à la campagne, monté sur sa vieille ânesse pelée, pour faire un tour dans les champs et donner un coup d'œil aux terres ensemencées, aux oliviers, à la vigne, et surveiller ces brigands de métayers qui ne songeaient qu'à le voler, Dom Stellario ne manquait jamais d'entendre la sainte messe, celle du Rosario, sa dévotion particulière; et en se rendant à l'église, il ne manquait pas non plus de s'arrêter une minute dans la boutique de compère Noce di Collo, qui se trouvait justement sur son chemin, au coin de la place de Santa Maria della Stella, paroisse de Dom Stellario : c'est pourquoi on lui avait donné ce nom lors de son baptême.

La boutique de maître Croce était un bouge encombré de bois de qualité inférieure. Il ne travaillait pas finement, il ne servait que les paysans, pour qui il fabriquait des charrues de forme primitive, des bâts pour les mules de labour, des colliers garnis de cloches pour les bœufs, des portes grossières, des maies et des tables de sapin avec pieds tournés ou non, suivant la commande.

En attendant l'appel de la cloche, Dom Stellario s'amusait à observer le compère attentif à l'ouvrage, en manches de chemise et les lunettes à cordons sur son nez crochu.

— Bonjour, compère.

— *Benedicite*, monsieur mon compère.

Maître Noce di Collo était peu causeur lorsqu'il travaillait. Le salut rendu, il continuait à raboter, à scier ou à donner de bons coups de hache accompagnés de han! han! han, une sorte de grognement; et Dom Stellario, clignant les yeux, crispant les lèvres à chacun de ces han! secouait la tête, comme s'il faisait un effort pour aider le menuisier.

Dans les intervalles, entre une prise de tabac et un coup de mouchoir sur le front, ou pendant que maître Noce di Collo installait sur son établi une grosse pièce de bois brut, Dom Stellario lui demandait :

— Quoi de neuf, mon compère?

— Celui qui a de l'argent peut manger, celui qui n'en a pas se frotte le ventre.

— Ce n'est pas nouveau.

— La plus belle nouveauté, aussi vrai qu'il y a un Dieu, ce serait de ne plus me casser les bras à force de scier et de raboter, et que je m'en aille chez vous pour boire et manger sans rien faire. Au lieu de cela, vous le voyez, il faut que je me mette à équarrir ce tronc d'arbre... han! han! han!

Les grognements étaient plus forts, plus saccadés; et Dom Stellario, qui ne pouvait s'empêcher de secouer tout le corps, selon que les bras montaient et descendaient, devait se reculer vers la porte afin d'éviter les éclats de bois.

Ordinairement Dom Stellario rencontrait là quelque paysan qui veillait à l'exécution d'une de ses commandes, et Dom Stellario entamait alors une conversation sur les travaux des champs. Maître Croce n'ouvrait pas la bouche : mais quand il entendait le compère pleurer misère à cause des impôts, des mauvaises années, du commerce qui n'allait pas, il lui disait :

— Vous avez bonne mine de vous plaindre, vous qui avez de l'argent à remuer à la pelle.

— Toujours la même chanson! — répondait Dom Stellario, fâché de s'entendre parler ainsi devant témoins.

Et il se sauvait à la messe.

* * *

Un matin il trouva maître Noce di Collo au comble de l'exaspération. Il braillait sur le seuil de sa boutique, au milieu d'un groupe de femmes et de paysans qui riaient devant une bière mise en travers de la porte.

— Qu'est-ce que j'en ferai ? Corpo !... Sangue !...

— Taisez-vous, ne blasphémez pas — lui disait une vieille en faisant des signes de croix.

— Allez vous en tous... Sangue !... Corpo !... ou je vous la flanque sur la tête.

Et ayant vu s'approcher Dom Stellario, il l'apostropha :

— Voilà vos belles façons d'agir, à vous autres gens riches !

On n'avait jamais vu cela, un cercueil dans la boutique de maître Croce. Mais la nuit précédente on était venu le réveiller de la part de ce filou de Dom Pietro Nigido *Ciuco-vestido* (1) — un sobriquet bien appliqué ? — Son fils était mourant ; vite une bière ! Et il avait travaillé toute la nuit pour gâcher quatre superbes planches de six pieds....

— Eh bien ?

— Eh bien, maintenant que le malade va mieux, Ciuco-vestido répond qu'il ne sait plus qu'en faire du *tabbutu*.

— Vendez-le à un autre, maître Croce.

— A qui le vendrai-je ?... Ah ! j'en appellerai devant le juge de paix, nous irons même plus loin si je n'obtiens pas justice. Quatre planches de six pieds... et une nuit de travail !

— Est-ce qu'il ne mourra plus personne ? — répondit en riant Dom Stellario.

— Qui voulez-vous qui le prenne ? Il est fait sur mesure. Voleur ! filou ! — se remettait à hurler maître Croce.

Et il donnait des coups de pied à la caisse, qui résonnait sourdement.

— Ne la brisez pas — ajouta Dom Stellario.

Le menuisier, continuant à cogner dans la bière, l'avait déjà fait rouler dans la boutique.

— Elle est solide — observa Dom Stellario — et avec un couvercle bombé.

— Il l'a voulue comme cela, pour me donner plus d'ouvrage... Filou !... Voleur !... Je commettrai quelque folie. Je le clouerai là dedans, lui, Ciuco-vestido.

— Ne criez pas si fort. Il peut se faire qu'il vous la paie.

— Puisqu'il a dit que non !

— Vendez-la à un autre.

— A qui la vendrai-je ?... Et puis, vous le savez mieux que moi, c'est du travail qu'on paie sans marchander... Voleur de Ciuco-vestido !

— Calmez-vous, mon compère, calmez-vous. Je parlerai à Dom Pietro. Allons, venez assister à la sainte messe avec moi.

Oui, c'était bien le moment d'entendre la sainte messe !

(1) Âne bâté.

* * *

Depuis lors, toutes les fois que Dom Stellario s'arrêtait chez maître Croce, il levait les yeux vers le tas de bois en haut duquel on avait juché le cercueil.

— Il est toujours là ce *tabbutu* ?

Il ne pouvait s'empêcher de rire du geste rageur par lequel son compère lui répondait.

Et il regardait là haut, il regardait pendant que le menuisier continuait à raboter et à donner des coups de hache en poussant toujours des han ! han ! Une idée lui trottait par la tête :

— Si je l'achetais, cette caisse ? Ce serait une belle économie.

Mais il n'en disait rien à maître Noce di Collo pour laisser passer le temps et rendre le bonhomme convaincu qu'il ferait bien de s'en débarrasser même à moitié prix. Personne n'en voulait.

Il en avait parlé à sa sœur, pour rire de la mésaventure du compère.

— Belle caisse. Solide, et avec un couvercle comme une malle. On dépenserait au moins cinquante francs pour en avoir une pareille, faite exprès en cas de mort. Les menuisiers abusent de ce qu'on est pressé ; l'occasion se présente rarement, et il faut s'incliner devant leurs exigences.

Il en causait à table, dans les courts moments où ils avalaient quelque chose : de la soupe aux herbes et quelques olives que Donna Salvatrice mangeait souvent debout pour courir dans le vestibule servir elle-même un litre de vin à une cliente.

— Aujourd'hui, vingt-quatre tari de celui qui est piqué. Si on ne le vend pas rapidement, il tournera au vinaigre, grommelait Donna Salvatrice.

— Cola Nasca en voulait un fût.

— Et un boisseau de fèves : six tari.

— Cela vaut mieux que rien. Les temps sont durs.

Le soir, avant de se coucher, ils comptaient l'argent et ils le rangeaient çà et là, dans un vieux bas, au fond d'un tiroir, entre les plis d'une pièce de toile, dans un vieux carton à chapeau caché dans un coin, ou dans un sac de noix ; et ils faisaient des marques avec des bouts de papier. De cette façon les voleurs ne pouvaient tout emporter.

Mais le vrai magot se trouvait enfoui dans la cave, tout en pièces de douze tari d'argent : comme ils continuaient à appeler les pièces de cinq francs ; et à côté, dans un pot de terre plus petit, les *monnaies* [illegible], les louis d'or.

De temps en temps Dom Stellario déterrait le magot pour s'assurer qu'il était encore là, et y ajouter une poignée de [illegible], ou un sac de pièces d'argent.

— Vingt sacs [illegible]

— Oui, vingt, — répétait Donna Salvatrice.

Et lorsque Cola Nasca venait prendre sa charge habituelle de vin, et qu'il disait par plaisanterie, en frappant du pied sur le sol : — Il est ici, le magot — Donna Salvatrice avait des tressaillements, quoique le magot ne fût pas juste à cet endroit, mais sous le tonneau de la Madone, au fond de la cave.

— Cette espèce d'ivrogne s'est peut-être aperçu de quelque chose.

Et une nuit d'hiver, qu'il pleuvait à torrent, ils changèrent le magot de place. Dom Stellario avait creusé un trou derrière la barrique de Saint François. Chaque fût portait le nom du Saint dont on voyait l'image appliquée sur les douves près de la bonde, pour empêcher le vin de se gâter. Et Donna Salvatrice avait aidé son frère à préparer cette cachette et à y déposer le grand'broc de terre bouché de liège, qui contenait les pièces d'argent, et le vase avec les *monnaies aux yeux rouges* : une rude fatigue, positivement. Mais à présent ils pouvaient dormir tranquilles : le sol était bien battu ; ils y avaient répandu un tas de gravats et d'immondices ; et l'on aurait dit que ces ordures se trouvaient là depuis cent ans.

*
* *

— Toujours là, ce *tabbutu*, eh ?

— Il attend que Ciuco-Vestido crève. Il servira pour lui, ou il n'y a pas de bon Dieu là-haut.

Maître Noce di Collo ne pouvait pas en entendre parler.

— Vous devriez le démolir et vous servir des planches.

— Et le travail? qui est-ce qui me le paiera ?

— Garderez-vous toujours cette *jettatura*?

— Prenez-la, vous ! — répondit maître Noce di Collo, irrité.

— Moi ?

— Alors, pourquoi me tourmentez-vous, mon cher compère.

Ayant vu que le bonhomme avait l'air d'en venir de lui-même à l'idée qui lui trottait plus que jamais par la tête, Dom Stellario n'avait encore rien dit cette fois.

« Si maître Noce di Collo me cède cette boite là pour une quinzaine de francs, ce sera une bonne affaire aussi pour lui. »

Maintenant, cette caisse lui faisait envie; aussi Dom Stellario vénait-il plus souvent faire une petite visite à son compère, même sous le prétexte d'aller à la messe du Rosario. Depuis quelques semaines il s'approchait de la boutique avec un peu d'anxiété : il craignait qu'un autre n'ait été plus leste que lui. Entendant parler d'un malade sur le point de mourir, il pensait : « Je voudrais bien voir que cette caisse serve pour cet idiot-là ! »

Et il se décida le matin où il trouva maître Noce di Collo qui jurait comme un mécréant :

— Tous les malheurs m'arrivent! il y avait une bonne occasion de me débarrasser de ce *tabbutu* du diable et il s'est trouvé trop étroit pour le gros ventre du notaire Tirella!

— Allons, — fit Dom Stellario — Si vous êtes raisonnable, je vous le prendrai pour moi.

— Vous? qu'est-ce que vous en ferez?

— Je vous en donne dix francs.

Maître Noce lui lança un regard de travers.

— Dix francs. Je le fais uniquement pour vous : nous ne sommes pas compères pour rien — ajouta Dom Stellario en riant.

Maître Noce mugissait :

— Ah ! c'est le *San Giovanni* qui me retient!... Sinon, je vous la donnerais la réponse que vous méritez, mon compère.

— Quinze; et que ce soit fini.

Pas seulement le prix des planches? quatre belles planches de sapin de six pieds!

— Quinze francs et une bouteille de vin. Apportez le moi demain matin. C'est pour vous rendre service.

Maître Croce tint bon.

Deux jours après, Dom Stellario revint à la charge.

— Etes-vous toujours aussi entêté? Quinze francs et une bouteille de vin.

— J'aimerais mieux la brûler.

— C'est pour vous rendre service : croyez-le bien.

Cette fois encore, le pauvre maître Croce fut inflexible; mais Dom Stellario ne s'avoua pas vaincu. Et il parvint à ce qu'il voulait, le jour où, ne sachant où donner de la tête pour payer son loyer, le menuisier lui dit d'une voix suppliante :

— Vingt francs, mon compère. Le bois me coûte plus que cela.

— Quinze.

— Vous supprimez le vin?

— Et une bouteille de vin, puisque je l'ai promis.

A ce prix, le *tabbutu* était réellement donné.

Le lendemain, à l'aube, Dom Stellario, qui s'était levé de bonne heure, alla lui-même ouvrir le portail en entendant frapper le menuisier qui apportait le cercueil.

— Montez le dans la grande chambre.

Donna Salvatrice bondit d'étonnement et se signa plusieurs fois en voyant entrer cet objet dont son frère avait parlé à maintes reprises, sans jamais lui faire part de ses intentions.

— Que voulez-vous en faire? Madonna della Stella!

— Tais-toi; c'est une bonne affaire — lui murmura-t-il à l'oreille — Quinze francs et une bou-

teille de vin... mais, tu sais, de celui qui est piqué — ajouta t-il en baissant encore la voix.

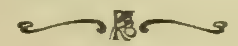
— Ah! mon compère! Vous m'enlevez au moins dix francs de ma poche! s'écria maître Noce di Collo en prenant l'argent et la bouteille — je boirai le vin à votre santé.

A dîner, quand il le goûta, Maître Croce fit une grimace épouvantable en sentant la saveur du vinaigre.

— Ah, le voleur! Que le diable l'emporte! s'écria-t-il, en versant le reste du vin par terre.

A suivre. LUIGI CAPUANA.

Traduit de l'italien par A. LÉCUYER.



TOUTE LA PENSÉE DE M. ROOSEVELT

Ce qu'on appelle la supériorité anglo-saxonne est devenu article de foi parmi nous, depuis quelque temps. Cela ne se discute plus, c'est affaire entendue, acceptée. Quelques esprits frondeurs prétendent bien qu'il ne fut pas difficile aux Anglais, inexpugnables dans leur île, de prospérer, tandis que les nations continentales se déchiraient les unes les autres; les mêmes penseurs séditieux se demandent si les peuples anglo-saxons, ayant passé par une catastrophe aussi épouvantable que celle qui faillit détruire notre pays en 1870, s'en seraient aussi vite et aussi superbement relevés; ils vont même jusqu'à songer avec plaisir à la renaissance courageuse et obstinée de l'Italie au XIXe siècle, ou aux ressources infinies de la France, qui se trouve actuellement l'une des contrées les plus riches du monde; ils constatent notre admirable fécondité intellectuelle, littéraire et artistique, notre prestige certain et durable.... Mais ce faisant, ils s'insurgent contre l'opinion, ce sont des optimistes factieux. Et l'on continue en France à tenir pour sacro-saint cet axiome : les anglo-saxons nous sont supérieurs. Il n'y a pas à lutter. C'est ainsi.

Dès lors, on devine l'allégresse des philologues, quand ils ont lu dans les journaux que le président Roosevelt prétendait réformer l'orthographe de trois cents mots anglais! Cette aide précieuse, venue de l'étranger, était bien pour enthousiasmer un parti qui n'a rencontré parmi nous que peu de sympathie. Il était donc aisé de prévoir que les « réformistes » allaient se féliciter : en France, se devaient-ils dire, on ne nous aime guère, mais nous avons le président Roosevelt!...

J'avoue que, vu notre singulier engouement pour tout ce qui vient d'outre-mer, il y aurait sujet de craindre quelque massacre définitif des mots français, si l'Amérique en effet, appuyée par l'Angleterre, s'était soulevée à la voix de M. Roosevelt, et avait décrété spontanément une grande réforme orthographique. Car aussitôt alors nous eussions voulu l'imiter, à tort ou à raison. Mais voyons-nous rien de tel? Nullement. Et aussi bien que voyons nous? Ceci : M. Roosevelt a ordonné à l'imprimeur officiel de réformer trois cents mots dans les documents présidentiels. Voilà tout.

M. Louis Havet, l'un des plus distingués parmi les philologues partisans d'une réforme de notre orthographe, a publié dans la *Revue Bleue* du 15 septembre dernier un article reconnaissant, dans lequel il glorifie M. Roosevelt, le « pacificateur de l'Asie », comme il le nomme. M. Louis Havet applaudit à l'initiative « d'un tel homme ». On pourrait s'étonner qu'un philologue, dont la sévérité refuse impitoyablement aux gens de lettres, écrivains et poètes, la moindre compétence en matière d'orthographe, s'incline si volontiers devant celle d'un homme dont la profession (je cite) « est celle de chef d'État ». Mais M. Havet prend soin de nous dire : c'est comme spécialiste de la haute politique, que M. Roosevelt a jugé bon de simplifier l'écriture de trois cents vocables.

Je le croirais volontiers. Napoléon également, lorsqu'il signait des décrets de toute sorte, organisant en France la vie publique et même la vie privée, Napoléon aussi agissait en spécialiste de la haute politique. Il n'est pas impossible que M. Roosevelt pousse l'amour de sa profession — celle de chef d'État — jusqu'à l'imitation de notre empereur Napoléon. Mais, et malgré les dévouements passionnés qu'ont pu et que peuvent inspirer le pacificateur de l'Asie comme le vainqueur de Wagram, toute leur autorité tombe à plat, dès qu'il s'agit des mœurs et de la coutume. Or, l'orthographe est affaire de coutume et d'usage; on n'y peut rien par décret.

M. Roosevelt aurait, dit-on, formé le projet de voir l'anglais, grâce à une simplification orthographique, triompher du français comme langue diplomatique? Il semble bien qu'ici le président s'amuse. On n'imagine guère un congrès général des diplomates qui, définitivement écœurés par les difficultés de l'orthographe française, décideraient un beau jour de substituer, pour cette raison, les « graphies » anglaises aux nôtres. Ce fut sans doute à cause de la gloire dont elle jouissait par le monde civilisé, et comme langue universellement familière aux esprits cultivés, que la langue française fut choisie comme organe officiel de la diplomatie, et cela au temps de notre indiscutable prépondérance politique. La plus ou moins grande facilité de l'écrire entra vraisemblablement pour peu dans ce choix. Il en va de

même aujourd'hui : si le français perd jamais son privilège diplomatique, ce sera pour d'autres causes que son orthographe, je pense. Que la France devienne quantité négligeable dans l'univers, et ce jour-là. certes, le français ne sera plus parlé, ni par les diplomates, ni par les étrangers. Citoyens et patriotes, unissons-nous et contraignons la Fortune; industriels et colons, redoublons de hardiesse et d'activité: écrivains et savants, efforçons-nous davantage encore et surprenons le monde : voilà comment nous conserverons à notre langue la suprématie véritable qu'elle eut naguère, et l'indiscutable prestige qui lui reste! Vingt philologues et un chef d'État n'ont que faire ici, avec leurs réformes puériles et leurs combinaisons graphiques.

Aussi bien, M. Roosevelt est-il un homme plein de sagesse, de prudence et de tact. Il s'est bien gardé de vouloir bouleverser tout à coup l'orthographe dans son pays, comme la Convention le fit autrefois pour notre calendrier : mieux avisé, il n'ignore pas qu'un changement d'habitudes ne se commande pas comme une manœuvre de régiment. Le calendrier républicain, imposé brusquement, qui donc s'en souvient aujourd'hui?

Bien loin de là, le président Roosevelt a adressé une lettre, le 27 août, à l'imprimeur officiel. Cette lettre (1), après avoir ordonné l'adoption de l'orthographe réformée pour les trois cents mots spécifiés, dit qu'il ne s'agit nullement d'entreprendre des changements révolutionnaires. « *Si les légères modifications dans l'orthographe des trois cents mots en question rencontrent*, dit le président, *une approbation complète ou partielle*, ces changements prendront un caractère permanent, indépendamment des sentiments des fonctionnaires publics ou des citoyens particuliers; *si, au contraire, elles n'obtiennent pas l'approbation populaire, elles seront abandonnées et tout sera dit.* » Il ne s'agit d'ailleurs, déclare M. Roosevelt, que de porter un peu plus loin le mouvement inconscient qui s'est déjà manifesté dans le sens d'une simplification de l'orthographe. On cherche simplement « à appuyer dans la mesure permise les forces populaires, qui tendent à rendre notre orthographe un peu moins sotte et un peu moins fantastique ».

Quoi de plus légitime et de plus raisonnable? Si les « forces populaires » tendent à simplifier l'écriture, en Amérique, il faut céder à ce besoin général; et si le même fait se produisait en France, il n'y aurait également qu'à s'incliner. Les lettrés doivent en tout suivre et sanctionner l'usage. C'est un maître qu'on ne peut pas plus repousser que violenter. Mais avez-vous senti que l'opinion publique, chez nous, eût réclamé la réforme des philologues? Tout au contraire, il fut permis récemment de constater qu'elle la repoussait nettement.

(1) Le *Matin*, 3 septembre 1906.

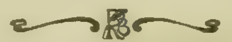
Avec beaucoup de goût, M. Roosevelt a souhaité d'être seulement l'interprète d'un désir national en publiant une liste de mots simplifiés ou à simplifier par une commission. Cette liste il déclare qu'elle deviendra officielle et définitive si elle obtient l'approbation populaire. Il y a loin de cela à la tyrannie de nos philologues et à leurs impérieux appels à l'autorité gouvernementale.

D'ailleurs on pouvait lire, dans le *Matin* du 10 septembre, cette seconde information : « Washington, 9 septembre. — On a constaté que la réforme de l'orthographe constitue une violation de la loi adoptée il y a vingt-cinq ans, loi qui établit comme orthographe officielle, celle du dictionnaire de Webster. Il paraît que la cour suprême a rendu des jugements tendant à soutenir cette loi. »

Mais, direz-vous, M. Havet ne nous a point présenté ainsi le « geste » du président Roosevelt. Il ne nous a point parlé de ces précautions, de ces atténuations...

Simple omission.

MARCEL BOULENGER.



LETTRES

DE MADAME LE PESANT DE BOISGUILBERT

Née Monique-Amélie Guillebon de Saint-Ulphace

A BERNARDIN DE SAINT-PIERRE (1)

Le commerce épistolaire en 1787 ne commence qu'au printemps. Le 22 mai, Mme de Boisguilbert s'excuse de son silence, auquel elle donne deux bonnes raisons: d'abord, le mariage de sa nièce, Mlle de Bréauté, la blonde mélancolique dont elle a esquissé un joli portrait, avec un jeune homme « d'un extérieur agréable, d'une fortune au moins égale à la sienne et d'un caractère parfait » (2). Ce mariage de convenances et d'inclination avait pourtant rencontré une forte opposition de la part d'un oncle de la demoiselle. De là, beaucoup d'ennuis pour le ménage Boisguilbert.

Mais l'obstacle le plus sérieux à la correspondance avait été une cause tout intime:

« Je suis accouchée le deux d'avril d'une fille (3) qui se porte tres bien et j'espere quelle augmentera mon

(1) Voir la *Revue Bleue* des 8, 15 et 22 septembre 1906.

(2) Nicolas Grenier d'Ernemont, chevalier de Saint-Louis, officier de Dragons.

(3) Née à Rouen le 2 avril 1787.

bonheur en la voyant croitre et se fortifier comme mes autres enfans, qui jouissent tous d'une parfaite santé. Nous avons appelé cette petite fille Louise, si au lieu d'elle jeusse eu un garçon nous avions décidé de l'appeler Henri et j'aurois eu plus de plaisir à faire porter votre nom a un de mes enfans qu'a une republique d'abeilles. » (Conf. *supra*, lettre du 25 juin 1786.)

Cette fois, loin de contrarier le goût de Bernardin pour la solitude, elle avoue qu'elle le partage, et nous allons trouver un précieux renseignement sur la disposition d'esprit qui la portait à préférer la vallée de l'Eure aux salons de Paris. Elle a une façon charmante de se contredire !

« La solitude seule donne la tranquillité d'âme qui est le bonheur... il est vrai qu'il est des personnes qui savent la conserver au milieu du monde et de tous les evenemens, mais je n'en suis pas la et j'ai besoin de la retraite pour en jouir, aussi ne suis-je jamais plus heureuse qu'à la campagne avec mon mari et mes enfans, m'occupant de mes fleurs, de mes arbres, de mes ruches, lisant les livres qui traitent de l'histoire naturelle faisant moi-même quelques experiences, de cette maniere les jours passent agreablement et surtout ne me laissent aucuns regrets. »

Nouveau silence jusqu'au 2 septembre. La santé de Mme de Boisguilbert n'a pas été bonne, mais avec des ménagements la jeune femme espère se remettre ; elle a suspendu ses promenades, et il faut qu'elle se contente de la lecture de la traduction du voyage du Dr Sparrman au Cap de Bonne-Espérance (1) en trois volumes in-folio et des *Lettres du cultivateur Américain* (2), compilation de plus de 600 pages ! Ses enfants venaient d'être inoculés, pour les préserver de la maladie terrible qui avait laissé ses marques sur son visage et celui de son mari. Enfin après quelques détails sur ses graines et le jardinage, elle donne son avis à Bernardin au sujet d'une demande en mariage qu'il semble avoir écartée, parce que la jeune personne n'était point jolie. Ces lignes ont un tour piquant assez agréable.

« Une demoiselle vous a offert sa main et vous l'aves refusée, m'aves vous dit, parce que de son aveu elle n'etoit pas jolie ; je vois qu'un philosophe est fait comme un autre homme et de la même étofe. La beauté a donc de grands attraits pour vous qu'aucune autre qualité ne peut vous en dédomager, mais vous aves surement d'autres raisons sur lesquelles vous lui aves fondé votre refus. Quoiqu'il en soit j'ai vu avec plaisir que vous n'eties pas aussi exigeant pour vos amies. »

Suit le charmant portrait de son mari que nous avons donné *suprà*. C'était le moment de la grande vogue des *Études*, et nous trouvons dans cette lettre une discrète allusion aux louanges qu'en fait Mme de Genlis, « louanges d'autant plus flatteuses qu'elle n'en est pas libérale. »

La Marquise de Sillery, ainsi que l'annonce Bernardin à Hennin (lettre du 25 mars 1787), avait levé un étendard contre les philosophes et consacré aux *Etudes* un chapitre dans son ouvrage « la Religion base du Bonheur » ; elle avait même fait obtenir à l'auteur une pension de 800 livres sur la cassette du Duc d'Orléans.

L'automne suit son cours ; au mois de novembre, Mme de Boisguilbert va mieux et ses forces sont revenues.

« Il ne me reste, dit-elle, qu'une faiblesse dans la jambe droite qui m'interdit toute promenade un peu longue. Je prétens qu'il n'y aura que l'air de mes provinces méridionales qui pourra me guérir tout à fait après avoir parcouru bien du pays par les yeux d'autrui j'aurois grande envie d'en voir un peu par moi-même, mais cinq enfans sont une suite un peu nombreuse. »

Elle s'est mise à sculpter ; elle élève un temple à un de ses grands hommes, passe-temps inoffensif, dont on conserve les reliques au château de Montmirail ! Et c'est ainsi que s'écoulent « sans regrets » les longues journées d'un automne pluvieux...

Il y a lieu de croire que « ménagère d'un temps consacré au bien public », Mme de Boisguilbert n'aurait plus importuné son ami, si elle n'avait lu dans le *Journal de Paris* (1) une critique sur la théorie des marées par le *Solitaire des Pyrénées*. Dès le 12 avril 1786, elle avait été frappée de cette théorie ;

« Je relirai avec grand plaisir votre sistème qui m'a enchantée et m'a paru le plus satisfaisant et le plus vrai de tous ceux que je connoissois. Ce que vous m'aves dit sur la cause des marées étoit tout nouveau pour moi et je crois pour tout le monde » (Cf. *Etudes*, 1er *vol. Etude* IV, pp. 201 et suiv.).

La critique du *Solitaire* la fâche extrêmement (26 décembre 1787).

« Je crains tout ce qui peut troubler votre tranquilité et nuire à vos intérêts mais elle m'a paru bien peu fondée. Il n'oppose aucunes raisons qui détruisent ce que vous aves avancé, il vous renvoie à MM. de Buffon, Bailly, etc., mais ils sont vos parties et ne peuvent être juges. Lorsqu'il

(1) Cf. *Mercure*, nov. 1787, p. 150.
(2) Cf. *Journal de Paris*, 1787, p. 1003.

(1) Cf. *Journal de Paris*, mercredi 21 novembre 1787, pp. 1397-1398-1399 ... « M. B. de Saint-Pierre explique les marées par je ne sais quel « courant venu des pôles et produit par la fonte des glaces ... » Le *Solitaire* termine sa longue critique par ces paroles peu aimables : « J'aime autant les rêveries de Cyrano de Bergerac, ce sont du moins des visions plus gayes ... »

Voyez Souriau, *op. cit.* p. 41 au sujet de l'adhésion de Mme de Boisguilbert relevée par M. Maury (*op. cit.* pp. 149-150) ; cette adhésion, que M. Souriau ne trouve pas nettement formulée, ressort du contexte et non de la phrase elle-même.

parle des cartes géographiques sa plaisanterie est bien mauvaise et on seroit tenté de croire qu'il ne vous a pas lu puisqu'au lieu de les rejetter vous y voudries une perfection qui les rendroit plus utiles et plus interessantes, il est bien commode de faire une critique aussi superficielle, j'eusse voulu le voir combatre votre sentiment sur les mers interieures et sur les isles qui jusqu'alors nous avoient été presentées comme des ruines et des témoins des anciens bouleversemens et dont vous avés si bien prouvé l'utilité, j'ai vu plusieurs personnes partisannes de l'ancien sistême se rendre à vos preuves convai[n]quantes mais tout bon ouvrage dit-on éprouve des critiques, alors le votre Monsieur ne doit pas être épargné et la foiblesse de l'attaque ne fait que prouver la solidité et la bonté de vos raisonnemens; ce *Solitaire*, citoyen selon toute aparence de Paris, nous avait promis une seconde lettre sur les causes finales, il se fait un peu attendre peut être qu'il veut vous répondre et il faut conserver les vraisemblances et laisser le tems aux lettres d'arriver; vous mavies dit que vous avies envoyé au *Journal de France* votre reponse, il en a paru une dans la feuille de Paris est-ce vous qui l'y aves fait metre ? »

*
* *

La publication de *Paul et Virginie* (1788) accrut la célébrité de l'auteur et ajouta de nouveaux noms à la liste de ses admiratrices. Une bonne partie des 1.000 lettres que Bernardin avoue avoir reçues pendant sa carrière d'écrivain appartient à cette époque; néanmoins il resta fidèle à Mme de Boisguilbert, dont les messages revêtent un caractère plus cordial; la formule de « dévouée et humble servante » est remplacée par celle d' « amie pour la vie ».

Le début de 1788 est marqué par le billet important daté de Paris, 2 février, qui fixe, comme nous l'avons dit, l'époque de la connaissance personnelle de Bernardin de Saint-Pierre avec M. de Boisguilbert. En voici la teneur :

« Je me félicite d'avoir fait connaissance avec vous, Monsieur; que ne suis-je plus à portée de la cultiver et de mériter de plus en plus votre amitié! »

Il s'y glisse également une phrase qui permet de classer plusieurs lettres non datées :

« Je vous ferai part le plus tôt possible de la réponse que fera le juge d'Arromanches. »

Un autre billet, qui ne porte que la mention : Paris, Samedi matin, renseigne sur cette assertion :

« J'ai reçu des nouvelles de ma femme qui, comme vous l'imaginés bien, me parle beaucoup de vous; le juge de l'Amirauté d'Arromanches lui a fait réponse : il lui confirme la vérité du fait inséré dans le *Mercure* et lui promet de lui donner tous les renseignements qu'elle désire; mais comme il en était sur lesquels il ne pouvait la satisfaire sur le champ, la date de la lettre, le nom du frère, etc., il a écrit à l'Anglais, et il espère qu'il ne sera pas longtemps à en recevoir une réponse qu'il communiquera aussitôt. »

Mme de Boisguilbert, le 20 février, de Pinterville, confirme ces détails qu'utilisera quelque jour un curieux désireux de nous faire connaître Bernardin de Saint-Pierre hydrographe et de vérifier sa théorie des Marées.

Une bouteille avait été trouvée à deux lieues en mer au-delà de la passe d'Arromanches, distante elle-même de deux lieues Nord Est de la ville de Bayeux, le 9 mai 1787, et déposée au greffe de l'amirauté, le 10 du même mois) (1). M. de Delleville (le juge) transmet la date de l'embouteillage de la lettre dans la baie de Biscaye (17 août 1786) et la composition de l'équipage du bateau. Il parait que la date de la lettre confiée à l'Océan s'accordait avec la théorie des marées exposée dans les *Études*, et c'est avec satisfaction que la correspondante ajoute :

« Je suis très portée à croire que les faits confirmeront toujours ce que vous avez avancé » (20 février) (2);

puis elle passe à un sujet tout rural : son mari lui ayant dit que Bernardin de Saint-Pierre voulait avoir des mouches à miel pour son jardin, elle lui envoie une ruche de sa façon et y joint un autre cadeau pour lequel elle réclame une place dans le cabinet du grand homme. C'est encore un échantillon de son travail, celui auquel elle consacrait ses soirées d'hiver, un obélisque orné d'une série de médaillons dédiés à ses écrivains préférés. Si Bernardin de Saint-Pierre jugea la ruche un peu grande, comme nous l'apprenons par la réponse de la donatrice, il la plaça en aviculteur expérimenté:

« La ruche se trouvera très bien du rocher dont vous comptes la couvrir, car la pluye lui feroit un peu tort; elle est fabriquée de roseaux que nous appelons massette ou typha, ils bordent les îles de notre rivière, leur font une ceinture tres agreable dans l'été et les protegent contre le cours des eaux. »

Quant à l'obélisque, l'auteur des *Études* a couvert de papier le médaillon qui le célèbre, et l'artiste semble un peu froissée du voile jeté sur son œuvre !

Cette lettre n'est datée que par la citation des passages de la correspondance avec le juge d'Arromanches au sujet de la bouteille; une autre assez longue, sans date également, doit être attribuée

(1) C'est la bouteille citée par Bernardin de Saint-Pierre dans sa lettre du 17 brumaire an VI, insérée dans la *Décade philosophique* de l'an VI.

(2) Le système des marées exposé dans la première édition des *Études* se retrouve dans le préambule du IVe volume. Le *Mercure* du 14 octobre 1788 relève l'ardeur avec laquelle Bernardin défendait son opinion, « comme si sa réputation en dépendait et qu'il n'eût pas de titre mieux fondé à la gloire. »

encore à cette époque par une nouvelle mention du juge. La châtelaine y décrit les charmes de sa propriété.

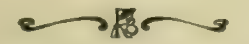
« Depuis bien des années que nous nous occupons à embellir notre séjour, nous n'avions pas encore joui comme ce printems, tous nos arbres et arbustes ont été couverts de fleurs et se sont succédé sans interruption, nous avons une petite salle de lilas et d'ébéniers qui a été charmante, ces deux arbres contrastent très agreablement dans toutes leurs parties par la couleur et le port de leurs fleurs et par la forme de leurs feuilles... Lorsque je me promenois le soir à la fraîche avec mon mari au milieu de ces arbres fleuris respirant un air parfumé de leurs odeurs exquises ayant pour point de vue nos coteaux couverts de bois, il me semblait etre dans le paradis terrestre, plus heureuse même que notre premiere mère, tout me charmoit et rien ne m'étoit interdit. »

Qu'elle jouisse en paix de ce dernier printemps, la pauvre femme ; l'orage ne tardera pas à fondre sur son paradis !

En août et septembre, deux lettres ont trait à une excursion au Havre, faite entre les coups de vents que les gens de mer appellent « les deux Notre-Dame. » Mme de Boisguilbert, vraie disciple de de celui « qui préfère le cep de vigne à la colonne », goûte peu sa visite aux grands ouvrages qu'on exécutait dans les bassins et autour de la ville. « Ces ouvrages des hommes étonnent, déclare-t-elle, mais ne laissent pas les souvenirs agréables que donne la nature. » Elle admire surtout les pommiers qui bordent les routes et les paysages ensoleillés du pays de Caux. L'essentiel pour elle, c'est que les enfants se sont amusés ; ils n'ont pas été difficiles,et cet essai lui fait croire que l'on pourrait aisément les mener encore plus loin !

En effet, les chers petits, on ne devait pas tarder à les emmener « encore plus loin », et la visite au Havre allait leur servir d'apprentissage.

(*A suivre*). Mlle MENANT.



HYMNE A LA VIE

O le fort, l'enivrant, le bienheureux moment !...
C'est un bonheur léger, c'est un enivrement,
Un matin azuré comme un ciel de Sorrente,
Un air où sont épars les senteurs de Lépante
Et les arômes pris aux îles du Levant
Et qu'un tiède zéphyr éparpille en rêvant,
Avec le chaud parfum des romarins d'Athènes
Et du thym qui s'accroche aux remparts de Mycènes...
Mon cœur, tout ébloui, se grise de beauté,
Et je pense à l'exquise et troublante clarté
Des fleurs qui s'entrouvraient sur les bords de Nauplie
Comme des yeux d'amants à l'espoir, à la vie...

La lumière grandit dans le ciel, et le jour
Brille ainsi qu'un visage où votre bouche, Amour,
A posé sa caresse invisible et profonde.
J'écoute avec émoi l'âme obscure du monde
Avec son rythme large en mon âme passer.
Les palmiers, que parfois un souffle vient froisser,
Agitent dans l'éther leurs éventails sonores,
Et sur le sol, Phébus fécondant, que tu dores,
Toute une sève ardente aux tiges des musas
Afflue ou fait déjà s'ouvrir les mimosas,
Et presse sur le sein de Cybèle des roses,
Des boutons d'orangers, des brins de lilas roses...
L'atmosphère m'étreint et je sens sur mon front
Ses mains tendres. Là-bas, dans l'herbe, un beau citron
Vient de tomber avec des bruits froissés de soie.
Les mouches au soleil vrombissent. Tout est joie !...

Le regard suit la rive et son souple dessin.
Cette colline en fleurs se gonfle comme un sein.
Le flot dont doucement étincelle la moire
Va de nouveau s'ouvrir devant Vénus. Victoire !
Qui donc disait le temps des Dieux mort à jamais ?
Pan demeure toujours dans les halliers épais.
Ecoutez, écoutez le rire aigu des Faunes
D'acanthes couronnés, de lys, de pourpiers jaunes,
Se mêler aux clameurs des Nymphes de ces bois.
Tes Sirènes, ô Mer, chantent comme autrefois.
Bacchus repose encor sous l'abri de la vigne
Son rêve et ses désirs et, sur la tête insigne
D'Orphée, un vert laurier en couronne toujours
Évoquera la lyre et de chastes amours...

Et cet instant brûlant, le charme de cette heure,
Cette aurore, ce jour où la vie est meilleure,
Ces flots semblant au loin s'unir à l'horizon,
Ces jeux du chaud soleil au ciel, sur le gazon,
Ces éclairs de rayons traversant les espaces,
Ces oiseaux fendant l'air, ces arbustes vivaces,
Ces forêts, ces coteaux, ces parfums radieux :
Que sont-ils donc, sinon les fiers présents des Dieux ?
Comment dans le zéphyr penché sur ces corolles
N'entendre point l'écho vivant de leurs paroles
Et ne pas découvrir, parmi tant de beauté,
Un reflet du bonheur de l'Eden apporté ?

PIERRE DE BOUCHAUD.



L'OUED

NOUVELLE ALGÉRIENNE (1)

IV

Mlle Martin et Belkassem allaient à cheval. L'administrateur, en tournée, était retenu par une forte fièvre à Delacroix et, de suite inquiet, avait mandé sa fille pour le jour même. Partie aussitôt après réception de la lettre, elle pouvait arriver vers les dix heures. L'adjoint avait désigné le cavalier Mohammed pour l'accompagner; mais, pendant qu'on sellait les bêtes, Belkassem avait plusieurs fois raillé Mohammed sur sa maladresse et M. Marle avait insisté pour que Belkassem le remplaçat auprès de la jeune fille : par endroits les chemins étaient difficiles.

Ils suivaient encore la grand'route droite. Belkassem savait que bientôt ils prendraient le sentier, taillé en lacets dans les pentes de schistes qui s'effritent; ils iraient sinueusement par les versants de diss et de lentisques. Son âme était nerveuse, comme si, poursuivant une panthère, il aurait manqué de courage. Tout était trop nu sur la terre, la route large et sans arbres, le ciel couleur d'étain. Le soleil avait disparu, le soir s'étendait démesurément grand et calme. La nature simple pesait à son cœur, qui défaillait, comme s'il ne se sentait plus tout-à-fait vivant, ainsi que tous les jours, ou tout-à-fait de sa race. Il n'était plus fier des innombrables aventures où, risquant à chaque seconde la mort, il avait dépisté des ennemis acharnés pour posséder des femmes jeunes : il avait dévalé des précipices, traversé tortueusement des remparts d'épines, couru de roche en roche par les oueds complices. Il découvrait que rien n'est aussi terrible, rien n'est aussi dramatique que ce qui est simple et nu, sans obstacles, droit comme la grand'route. Cependant le ciel s'adoucissait d'une teinte plus sombre, la brise du soir naissait.

Il faisait noir comme si la terre était pavée de pierres volcaniques, puis l'obscurité devenait soudain verte comme si la couleur des arbres s'écoulait sur le sol. La mule allait de son pas aveugle. Les joues fraîches sous la voilette de mousseline, avec des prunelles qui scintillaient à percer les ténèbres, Ambroise se penchait : des formes hautes passaient sur la route à grandes enjambées, soulevant à peine derrière elles un bruit d'étoffes. Mi-retournée, la voix plus timbrée dans le soir, elle cria derrière soi :

« Qu'est-ce que c'est?

— C'est rien, mademoiselle, répondit Belkassem, c'est le z'Arapes qui voyagent. » Sur sa jument, il parlait de haut, le verbe suspendu, de ces piétons errants et mesquins, au point de ne posséder même un âne.

(1) V. la *Revue Bleue*, des 8, 15 et 22 septembre 1906.

— Où vont-ils? demanda Ambroise, prête à les plaindre et accentuant exprès une sympathie impérieuse.

— Ils vont au douar des Naïssa.

— C'est loin d'ici? fit-elle. »

Ne sachant d'abord si on l'avait interrogé, Belkassem rit, comme si leur éloignement dénotait une pauvreté dérisoire ; puis sentant que l'on attendait une réponse, il renseigna : « Voilà. Tu vas au douar de Zémora, tu marches, tu marches, tu arrives au douar d'el Melissa. Tu marches encore jusqu'au douar des Seinis et quand tu as fini de marcher, tu recommences... tu passes au douar de Thalassa puis tu arrives au douar des Naïssa. »

Belkassem exagérait un peu, en cavalier pour qui la lenteur des voyages à pied est immense et comique. Mais tout en l'écoutant attentivement, Ambroise n'y prenait garde ; il lui semblait surtout que les douars, qui ont de si beaux noms, sont des étoiles au loin, espacées dans la nuit. Ils brillent du feu fixe des tentes. Et l'on a bien l'impression que ce sont des choses qui apparaissent seulement la nuit et qui le jour sont cachées par des ceintures d'arbres ou se confondent avec la couleur du sol ; on doit aussi ne voyager que la nuit de douars en douars, et ils doivent se faire entre eux des signaux de flamme qui éclairent la terre du soir, humide comme le ciel ; le matin, quand vient le jour, toutes les lumières s'éteignent et la terre paraît inhabitée. Une vie de mystère et de lumière fleurit le soir la brousse algérienne, qu'on surprend quand on voyage, mais dont on ne se doute pas quand on éteint la lampe de sa chambre. Ambroise se sent un peu lourde sur la mule qui balance ; elle est même gênée de ne savoir où s'accouder, mettant sa main sur son genou où elle glisse, à sa hanche ; puis elle dit : « Tant pis ! » laisse sa tête se pencher en avant et son bras suivre le mouvement qu'il voudra. N'importe, elle aime ce pas traînant de bête qui sait qu'on a le temps, à la façon Arabe. Et comme elle ne peut se passer de bouger un peu, elle remue les pieds qui pendent en dehors sans craindre de perdre l'équilibre, alors elle découvre qu'elle est très bien assise, comme attachée au dos de cette bête sans harnais. Ce n'est pas pour la presser, mais pour voir si elle a l'accent arabe qu'elle crie de temps en temps du fond du gosier ; « Arrrh » et du bord des lèvres retournées : « Ouch, ouch » ; et elle pense qu'elle apprendra l'arabe, que ce sera peut-être moins difficile, puisqu'elle en a déjà saisi la prononciation. Ensuite, l'arabe est surtout un langage de mains qui s'agitent à la hauteur du visage, et depuis l'enfance elle ne peut causer qu'avec des gestes, ce qui fait qu'on la regarde toujours parler en riant et qu'elle-même, quand elle ne cause pas, se trouve gênée de ses mains qui

pendent, muettes à ses côtés. Et comme elle vient de prendre une résolution, elle asseoit plus fermement sa taille sur les reins élastiques de la mule, et lève son front : toutes les étoiles du ciel semblent adhérer aux mailles de sa voilette, contre son visage froid, comme si c'était la poussière de ces voyages de nuit..... Elle a frôlé des branches qui doivent être d'acacia. Et elle ouvre les narines parce qu'elle aime les odeurs du soir.

Belkassem lui disait de tourner à droite : on quittait donc la route pour un sentier. Pourquoi donc? c'était ennuyeux !... Les sabots de la mule arrachaient les cailloux : le sentier montait et descendait ; elle venait de saisir qu'il fallait s'incliner sur le cou de la bête et se cambrer. Elle se cambrait. C'était plus doux d'obéir à sa bête que d'avoir à lui commander, et elle lui battait le cou de sa paume, se rappelant alors que M. Darcey lui avait recommandé d'être sévère, et elle disait : « La Pauvre ! »

Belkassem lui déclarait qu'il fallait maintenant se diriger à gauche. Et, quand on traversa l'Oued, Belkassem lui dit d'empêcher la mule de s'arrêter pour boire au courant. L'eau violâtre, déchirée en blancheurs, se rejetait de part et d'autre : elle sentait les pattes frêles de l'animal trembler à la force du courant, et elle avait levé un peu les jambes pour ne point être mouillée ; des pierres qui dépassaient l'eau, une à une, paraissaient bleues ; entre les roseaux nichaient de petites houppes argentées. La jument de Belkassem hennit sur la berge, s'ébrouant sur les galets, et elle s'agita à secouer toute sa blancheur comme une eau ; sa queue large tombait en écume.

Ambroise regardait autour d'elle, étonnée d'y voir de plus en plus clair, comme si, après l'Oued, la lumière avait changé et qu'un clair de lune d'eau, par réfraction, éclairât les collines. Les terres n'avaient point l'air d'être cultivées : on n'avait déraciné ni les lauriers ni les lentisques : elle était heureuse que de grands espaces de sol demeurassent sauvages, livrés aux cailloux, comme le ciel est livré tout entier aux étoiles.

Toute la terre maintenant se bosselait très douce, comme foulée sans bruit sous le soir plus alourdi d'humilité. Par endroits, des touffes de lentisques et des caroubiers avaient l'air de se grouper pour soulever la nuit ; mais, quand il n'y avait plus d'arbres, elle retombait de tout son poids ouaté sur le sol, qui s'aplanissait sous elle. Et en même temps que la mule montait et dévalait, le ciel gravissait et descendait le profil inégal des collines.

On commença d'entendre les chiens des douars : sûrement ils aboyaient en courant, car les cris parvenaient tantôt clairs et aigus, tantôt rauques et plus sourds, dérobés par des pentes. Puis les aboiements tournaient comme s'ils bordaient un même espace rond. Et à travers des feuillages bas d'oliviers on voyait des lumières piquantes comme des épines et qui avaient aussi l'air de défendre les douars, plus vives à mesure qu'on approchait... Les chiens ne semblaient pas habitués à entendre du bruit à l'entour. Ils étaient nombreux à hurler, et, quand ils s'arrêtaient, on écoutait derrière la montagne les clameurs d'autres chiens, lointaines et exténuées par la distance.

Avec ce mépris qu'il avait pour tout obstacle qui tentait de s'élever sur sa route, Belkassem riait de leur fureur. Mais il dit d'une voix qu'enrouait un peu le silence de la course : « Arrête-toi, Mademoiselle. »

Était-ce qu'il fallait descendre? On ne voyait cependant ni toits de tuiles, ni constructions en bois, mais seulement des cases indigènes aux longues terrasses de terres bombées sur lesquelles les chiens se heurtaient en trépignant. Sous un caroubier au feuillage de goudron une tache blanche dormait, pierre ou chèvre oubliée dehors. Derrière les cases, l'ombre des enclos de raquettes stagnait.

« Je vais passer devant toi, reprit Belkassem. Le sentier devient tout petit. »

Alors Ambroise cria : « Ouche! » et tira sur la bride d'alfa. La mule avança. Des tiges d'asphodèles montaient à la hauteur de ses mains, et leurs fleurs avaient la couleur crépusculaire de son corsage de flanelle.

Belkassem cassait les branches et l'on sentait qu'il le faisait avec la volupté arabe de briser les tiges tendres. Ambroise avait l'impression que les pattes nerveuses de la jument, cognant aux cailloux, les éparpillaient au loin, et que sa queue large, traînant jusqu'à terre, balayait la route devant elle. Et c'était aussi la silhouette haute de Belkassem qui, de ses épaules immuables, avançant dans le ciel, ouvrait le sentier. Les branches qu'il cassait se fendaient avec un bruit acéré. Les palmiers-nains ouvraient à ras de terre des éventails de dards. Des cris menus et blancs perçaient à plusieurs reprises la nuit comme des dents. Puis repassait le silence à travers quoi les étoiles, aiguisant leurs feux, mordaient le ciel, qui tremblait un peu de froid.

— Le chacal, Mademoiselle!... dit Belkassem : les chiens ne veulent pas qu'il mange le mouton. La dernière fois que j'ai été au douar de mon père, j'en ai tué deux pour Sidi ton papa. Mais c'était alors que tu étais encore dans la France. »

Elle prêtait l'oreille. C'était vrai qu'elle avait habité « dans la France », et, doucement incertaine d'y retourner jamais, elle souriait du langage de Belkassem. Elle se répétait sa phrase et elle trouvait drôle le tutoiement : Belkassem tutoyait son père, tous ses chefs, les dames aussi. Et cela est si étrange quand ce sont les petits arabes qui vous tutoient :

ils le font avec conviction et en même temps on dirait qu'ils s'amusent; et ils ont l'air de s'être donné le mot pour vous assurer que vous avez toujours vécu au milieu d'eux. Elle aime être tutoyée : elle n'a pas l'air d'être une étrangère dont on se méfie, et elle oublie qu'elle est une jeune fille, elle prend une liberté plus familière... Tous les Arabes tutoient, et c'est de cela qu'ils paraissent enfants et timides, même quand ils ont l'attitude militaire de Belkassem.

Le chemin allait-il devenir plus difficile, que Belkassem se retournait constamment pour regarder si elle avançait?

Elle porta la main à son corsage et recula un peu : alors quoi? encore un oued? Il fallait descendre... Mais c'étaient les mêmes arbres que tout à l'heure ! elle rejeta complètement la voilette pour mieux voir et reçut au visage la fraîcheur de l'eau. Belkassem revenait-il sur ses pas par un chemin détourné?... Des lauriers, sans bouger, laissaient l'eau couler entre leurs tiges.

Dès lors elle n'entendit plus de bruit : mais elle sentait que quelque chose s'avançait derrière elle, à peine ballotté sur le ciel, si invisiblement qu'elle avait presque envie de se retourner pour s'assurer si elle n'était point seule. Elle avait même le désir de dire à Belkassem de faire du bruit avec ses éperons ou de crier à sa mule d'avancer. Mais elle avait l'impression que si elle parlait, sa parole se fondrait dans le silence comme le pas de la jument de Belkassem s'enfonçait dans la verdure. Et elle se tut, subissant soudain une servitude de silence comme tombée du ciel. Mais cela était étrange !

Contenant son cœur et oubliant les brides dans ses mains, Belkassem poursuivait des yeux les lignes obscures des collines rondes. Le roulis de la jument sur un sol feutré d'herbe cadençait son âme amoureuse. Quand il levait le visage, les étoiles, de leurs pointes vives, lui piquaient à la poitrine des désirs de volupté, et il abaissait la paupière. Il pensait : « Un jour d'entre les jours une telle me fit dire : « Si tu es Belkassem, qui est connu pour sa « bravoure, que demain à minuit tu sois derrière la « cinquième case du douar de Thalassa ! Je ne veux « pas me marier au vieil Abd-el-Kader. Si tu es « Belkassem, tu me défendras. Sinon toutes les « femmes sauront par moi que tu n'es pas Belkas- « sem. » Je fus là. Elle se glissa dehors. Les chiens n'avaient pas aboyé ; aucun coup de fusil ne partit. Je l'emportai dans mes bras, courant dans la montagne. Exténué, je la déposai. Il faisait un peu jour. Alors seulement je m'aperçus que celle-là n'était pas une femme mûre, mais la plus désirable des jouvencelles. Elle est devenue la seconde de mes femmes légitimes, Fatma. »

Les aboiements se répercutaient, s'aiguisant dans la nuit comme des lames sur une pierre froide.

« Et d'autres fois nombreuses j'ai dérouté les maris comme des chiens et les chiens comme des maris. Les femmes se souviennent de moi, car je les aime abondamment. Et quand je voyage la nuit autour des douars, elles m'ont dit de lancer une pierre de certaine façon et qu'elles sauraient se présenter devant moi. J'ai pressé la taille des femmes quand il est minuit : elles avaient si chaud qu'elles rampaient pour boire à l'oued Et ce n'était pas le bruit de l'oued qui nous empêchait d'entendre les pas du danger.. Tous les soirs de mon adolescence je les ai consacrés à chercher des complices dans les ténèbres. Je suis entré dans des cases au loin et j'ai enlevé des femmes à la barbe des maris qui ne comprenaient pas; quand j'étais sorti ils songeaient à me poursuivre : les balles de leurs fusils ne frappaient que mon ombre... »

Il avait beau s'en souvenir, tout ce qu'il avait accompli ne lui paraissait plus comme jadis difficile et dangereux : « Qu'était-ce que cela? » et le mépris venait vite à ses lèvres d'arabe. Cela restait dans la capacité de son tempérament et dans la loi de sa race. La nuit, devenue aussi banale que le jour, ne pullulait plus de mystère; et les hurlements des chiens qui défendaient les troupeaux en même temps que les femmes ne défiaient plus son âme ardente. Ses yeux cessaient de fouiller les horizons.

La jeune fille du hakem est seule ; l'ombre est le domaine de l'Arabe. Il la guide. Tantôt il ouvre le sentier devant elle, tantôt il ferme la route. Quand il passe à son niveau, il la regarde : elle est assise noblement sur sa mule comme une chose douce et que le voyage a lassée et que la nuit a rendue plus douce. L'étoffe de son corsage est blanche et tremble; elle passe son mouchoir sur son visage plus tiède... Il l'enlèverait dans son manteau tendu entre les bras ; sa jument sentirait un double poids et comprendrait qu'il faut chevaucher en vertige... la nuit derrière eux effacerait sur le gazon la trace des sabots... il tiendrait penché sur elle son visage, et le scintillement de ses yeux, tombant de haut, emplirait ses prunelles de vierge et elle se courberait.

Brutalement il éperonna sa bête qui hennit. Il retenait sur la selle le châle et le pardessus de Mademoiselle. Il y gardait sa main crispée : il enlevait quelque chose avec lui. Ses étriers de métal sonnaient contre le roc, des cailloux s'écroulaient derrière lui. Quittant le sentier, il avait bondi par dessus les touffes sur la pente inégale, hérissée et glissante. Il retenait son cœur. Sous les étoiles, qui sont les regards d'Allah, ses joues rougissaient comme d'une rosée de feu. Sa tête s'inclinait pour passer sous des pointes de rocher : il n'avait crainte

de faire du bruit ; les sabots en grinçant se cramponnaient au roc ; il multipliait les heurts de sa monture contre le granit, se jetait presque au profond des branches. Sa jument soufflait comme un cœur qui palpite et s'exténue ; il s'élevait et s'abaissait sur sa selle qui craquait... Mademoiselle devait entendre !... Il jouissait d'être haut et élégant, de ne point perdre derrière lui son manteau bleu et de se sentir surgir au-dessus de tous les obstacles avec le même buste élancé. Il avait devancé Mademoiselle : sa bête s'arrêtait, posant sa crinière à la branche d'un caroubier. Dans l'ombre il l'attendit. Au loin, les collines se cachaient l'une derrière l'autre.

Ambroise ne sait plus quand Belkassem est derrière elle, elle a entendu soudain des arbres s'ouvrir, et, tandis qu'elle croyait que c'était bien au-dessous, elle voit la tache blanche de son veston qui là-haut saute au dessus des rocs. Puis, quand elle ne peut savoir s'il est retourné derrière elle, une lointaine sonnerie d'éperon la prévient qu'il est parti de beaucoup en avant, et à un contour le voilà ! Aussitôt qu'il l'aperçoit, il est lui-même un peu surpris, et, dans un grand tremblement de burnous, il repart, la queue du cheval comme mise en lambeaux blancs par la course. Où va-t-il l'attendre ? Ses yeux noirs brillaient d'or. Il s'échauffait à vouloir la distraire par cette fantasia. Elle reste incertaine et un peu contrariée, dans une gêne physique de ce jeu qui la cerne.

La bête de Belkassem est nerveuse : le profil tapi des arbres, les étoiles et les herbes chatouilleuses doivent l'exciter. Pour que Belkassem ne tombe pas, il faut vraiment qu'il sache se tenir ; ses yeux aussi doivent merveilleusement discerner dans l'obscurité. C'est beau de voir un cavalier arabe défoncer l'ombre à droite et à gauche ! Les étriers sonnent sur les pierres, et les étoiles du ciel jaillissent en étincelles. Des étoiles filantes galopent. Ainsi la route paraît moins longue, et, battu tout autour d'elle, le pays de la nuit offre son hospitalité mystérieuse.

Et tandis qu'elle rêve cela, elle se retourne. Belkassem est derrière qui la regarde, comme s'il ne l'avait jamais quittée. On n'entend même plus le souffle de sa jument. Et l'on dirait que toute la campagne, soulevée en bruits de pierres et d'arbres entrechoqués, heurtant ses pentes rocailleuses, vient de s'abaisser et se déroule dans un silence de velours... N'est-on donc pas prêt d'arriver ?

On double un olivier isolé, grand et mince comme un cyprès. Un bruit de ruisselet gazouillait sous les branches comme un oiseau qui va s'endormir ; le troupeau des arbres sommeillait en rond, couché sur le sol, sans frissonner... La terre était maigre et mal cultivée... Il ne savait même pas à quelles choses de jeu la fille du hakem songeait comme un enfant... C'était parce que tout était silencieux que tout paraissait simple d'abord. Il ne se doutait pas que c'était si pénible, si embarrassé, si déprimant de rester tranquillle. Et en même temps il n'aurait pu agir ; et il restait tranquille parce qu'il savait qu'il ne pouvait en être autrement : le poids d'une fatalité si peu compliquée était plus lourd que mille choses difficiles comme si c'était une loi imposée par un autre Dieu qu'Allah, bien qu'Allah seul soit Allah. Lui pour qui les fillettes avaient toujours été des femmes, il sentait que la jeune fille française était une enfant... Il sentait passer et repasser sur son visage chaud le regard frais d'Ambroise... quand elle s'était retournée.

Il aurait renversé sur la mousse une enfant d'Arabes, qui n'attend jamais moins de la compagnie d'un mâle que d'être violée... Il y a un an, la femme de l'officier roumi, oui, il la posséda en cours de route... : brusquement, malgré lui mais passionnément. Comme si c'était une inspiration pouvant modifier le destin qu'il subissait, il se mit à chanter dans la nuit ; la jeune fille tressaillit.

« *C'est moi qui suis cavalier à la ville de Cartenne et qui serai caïd au village de [illegible]. Un officier, un grand hakem d'Alger et plusieurs roumis vinrent à Cartenne et ils partirent pour plusieurs jours en promenade vers Nemours, mais la femme de l'officier était malade et elle ne put se lever que le lendemain pour les rejoindre.* »

Aux premiers sons, dans la nuit des montagnes africaines, la voix arabe l'avait terrifiée de surprise par ses intonations surhumaines de naseaux ; puis elle avait reconnu que c'était Belkassem et elle s'était demandée pourquoi il chantait puisqu'en général on ne chante ainsi le soir que lorsqu'on a peur et qu'on veut se donner du courage ; et alors malgré soi, elle avait peur. Bizarre et solennelle, dans son renâclement harmonieux, la voix avait poursuivi douce, criarde, aigrelette et mielleuse, avec des accents célestes et des crissements de grelets des herbes ; et à la fin du verset elle s'éleva aiguë, aiguë, sans fin, montant et perçant le ciel.

« *Elle était belle, son visage était rond comme la lune et comme sa poitrine ; elle avait deux grands yeux qui étaient très doux. On désigna Mohammed pour l'accompagner, mais je parlai à mon hakem et je lui demandai d'être le cavalier qui l'accompagnerait : je lui dis que j'avais besoin de voir le caïd mon père au douar de [illegible] qui est sur la route ; j'avais mis mes habits les plus riches, j'étais très propre et je suis grand. Le hakem était fier pour la commune et il me désigna. J'étais derrière elle, mais de temps en temps je passais devant pour*

bien lui montrer le chemin et je l'étourdissais. Aaaa ! aaaa ! aaaah ! Elle était excitée par la fatigue et son visage était rose comme la fleur du pêcher. »

Il modulait sur un ton de mélopée, où tous les mots se fondaient et devenaient semblables, mais des phrases s'élevaient par dessus d'autres pour retomber ensuite en clarté argentine. Elle ne pouvait avoir le soupçon qu'il improvisait, tant le cours de son chant était aisé et continu : sans doute il récitait un cantique familier ; mais, comme elle ne pouvait rien comprendre, il lui semblait que ce qu'il disait s'adressait à elle, tant aussi l'intonation arabe se modèle au décor mélancolique et somptueux du soir et a l'air d'invoquer les arbres, le ciel et les étoiles, qui à cette heure vous dominent.

« *On était dans le ravin, trois rivières avant d'arriver à Mélissa, aaaah ! Le sentier tournait à pic, je lui dis qu'il fallait descendre et elle descendit. Alors je la poussai lentement vers un caroubier. Elle était étonnée et elle demanda ce que je faisais. Et comme je ne répondais pas, sa figure devint rouge comme si elle allait mourir, plus rouge que la sanguine ouverte. Aaaa, aaaa, aaaah !*

« *Je suis Belkassem ben Maïheddine, du douar de Mélissa. Elle était épouvantée et elle était indignée. Elle me haïssait. Elle me supplia, aaaa ! aaah ! ! Elle m'offrit de l'argent tant que je voudrais ; mais je lui fis non de la tête. Elle fermait les yeux et elle ne voulait pas croire. La rosée ne fut pas plus douce aux fleurs que sa bouche, aa, aaaah ! Je suis Belkassem ben Maïheddine du douar de Mélissa.*

« *Aaaa, aaaa, aaah !... Quand j'arrivai au camp où étaient l'officier et le grand hakem d'Alger, je me tenais droit sur ma selle, j'avais le visage frais, mais mon cœur était chaud et j'aurais pu être tué ! Mais elle ne dit rien, et le lendemain elle m'appela à part et elle me donna son image. Ses yeux étaient plus grands que la nuit et sa poitrine palpitait comme les jeunes aigles. Ah !... ah !... aaaah !... aaah !* »

Elle s'étonna que le silence succédât si simplement à son chant. Elle ne pouvait le voir, et peut-être était-ce pourquoi, en vision rapide, lui apparut son visage avec la moustache mobile sur sa bouche changeant de coloration d'après le sourire, et il avait son air de respirer toujours des fleurs et de regarder chaque chose avec la surprise puérile de la trouver embellie par son regard caressant... La profondeur de la nuit était extrême. Elle se rappela avoir eu plusieurs fois un peu peur de Belkassem aujourd'hui, à cause de son regard souvent fixé sur elle et dont elle ne percevait pas bien l'intention dans la figure hagarde. C'était plutôt une crainte de fascination ; l'excessive politesse de Belkassem chaque fois la rassurait.

Maintenant il semblait dormir au pas, devenu sonore, de son cheval. Il frémit, inspecta derrière soi : quelque chose courut se tapir derrière un arbre. Est-ce qu'on avait envoyé quelqu'un pour l'espionner, ou M. Darcey lui-même le suivait?... Bah ! Il rejeta son manteau de l'épaule : il n'était pas nécessaire qu'il eût peur d'être espionné pour se tenir droit. Ah ! si elle avait déjà été mariée à un roumi, certes, jaloux et avide, il n'aurait pas eu la force de résister. Et il méprisa les roumis qui, comme M. Darcey, obligeaient les Arabes à commettre des bêtises pour prouver aux autres que les Arabes ne valent pas cher. Il ne voulait pas y réfléchir, mais il savait aussi que la virginité représente une grande somme d'argent, et pour cela ce serait M. Martin qui le poursuivrait et le ferait condamner comme un voleur... Belkassem était fils de caïd et il était cavalier. Il avait été choisi d'entre les cavaliers pour conduire la fille de l'administrateur. En outre, celle-ci aimait les Arabes, n'ayant pour eux ni méfiance ni haine ; et tandis qu'elle cheminait simplement elle ne soupçonnait personne, pas plus Belkassem qui marche derrière elle que tous les maraudeurs errant par la campagne.

Cela n'était jamais arrivé à un musulman, cela ne lui arrivera jamais plus. Il a l'angoisse que cette occasion sera unique dans sa vie. Unique !... unique !... Une âme de fantasia vibre en lui : il caracole, il part au galop ; les perdrix de l'ombre qui rampent sous les herbes volent au loin ; le ciel, dans la fantasia d'honneur des étoiles, décore Belkassem. En même temps, au lieu de se sentir fatigué par l'amour et par la route, il se découvre plus frais ; il serre aux flancs de sa jument ses jambes jeunes et nerveuses. Ses mains flattent la crinière blanche, qui, aux bonds, cingle vers son visage. Puis soudain, ses forces plus vives, et comme s'il va fondre sur elle en l'enlevant au vol, il s'élance... Des coups de fusil d'étoiles, derrière lui, partent dans le ciel.

... C'était la route qu'on rejoignait. Belkassem se trouva muet, sa bête ayant prit l'amble. Elle avait laissé ses caprices au sentier arabe, suivant maintenant le chemin droit qu'a tracé l'Européen. Belkassem, gêné du silence, réfléchissait. Il ne pouvait plus faire parler son cœur avec les sabots de fer et de feu de son cheval. Cette route nivelée ne lui permettait point de montrer ce que sa passion avait de traverses, d'élans et d'écarts, que son cœur allait à droite et à gauche mais qu'il le dominait. Alors, d'une voix maintenant calme comme le plateau après la montée, il chanta en langage d'arabe qui rêve. Et bougeant la tête, affinant la voix, il s'efforçait de la rendre si discrète qu'il crût presque chanter pour lui seul ; et il se complaisait à ce qu'elle fût douce, très douce, il ne savait pas si c'était pour l'attendrir et

triompher, ou parce qu'il ne l'obtiendrait jamais et que, de la race des vaincus, il s'attardait, avec une volupté de découragement, à cet amour pour toujours mélancolique en s'endormant dans le sentiment de son impuissance. Il disait avec la noblesse de l'heure les choses simples de son cœur, et c'était par ces mots familiers à sa race, qui depuis des siècles sont restés chacun une chaude image.

« *Inschallah. Je chante pour celle que j'aime. Et celle que j'aime ne comprend pas ce que je dis parce que je parle la langue de Mahomet. Mais l'adolescente que j'aime prête l'oreille parce que dans la nuit il n'y a de bruit que le soupir de ma bouche. L'adolescente que j'aime croit peut-être que je me souviens sous les étoiles des femmes que j'ai possédées ; elle ne saura jamais que je les ai oubliées toutes pour celle-là, l'Unique, que je ne possède pas. Toute la vie mon cœur se souviendra d'un soir entre les soirs. Je mets la main sur mon cœur pour que la lumière de mon cœur ne brille pas sur mon visage. Mais si mon visage vient à me trahir, je porterai mes deux mains devant mes yeux : et ainsi Allah me permettra de voir moins l'adolescente dont je ne puis ce soir prononcer le nom.* »

(*A suivre.*) MARIUS-ARY LEBLOND.



LA MORALE ET LA SOCIÉTÉ

III. — LE MORAL ET LE SOCIAL.

Si la question morale n'est pas plus une question sociale que la question sociale n'est une question morale (1), cela tient à l'opposition qui se manifeste, dans les sociétés comme partout, entre ce qui devrait être et ce qui est, entre la morale et la réalité, opposition qui ne vient pas seulement d'une méconnaissance réciproque, mais de conditions différentes.

Cette opposition du moral et du social est telle qu'il leur arrive constamment d'entrer en conflit, soit que la loi défende, soit qu'elle ordonne, ce que la morale commande ou réprouve. Les martyrs chrétiens moururent de cette contradiction. Le cas de Polyeucte ou d'Antigone, refusant l'un de faire et l'autre de ne pas faire ce que la loi leur enjoignait ou interdisait, se rencontre plus fréquemment qu'on n'est tenté de le croire. Sans parler de l'alternative où se virent réduits les protestants, lors de la Révocation de l'Édit de Nantes, de renoncer à leur foi ou de désobéir au roi, il n'en faut pour exemples que les conflits qui s'élèvent tous les jours dans la conscience de fonctionnaires ou de soldats entre leurs convictions et la loi, ceux notamment qui surgissent à l'occasion des opérations de police qui sont imposées à l'armée. Le précepte moral de la non-résistance au mal n'est-il pas, par ailleurs, en lutte perpétuelle avec la nécessité de se défendre, de défendre les autres et la patrie?

Aussi bien, à vouloir dériver le social du moral ou, inversement, le moral du social, on ne fait rien d'autre, dans la pratique, que supprimer l'un d'eux. Tandis que les premiers écrasent, jusqu'à l'annihiler, l'organisme social sous le poids d'un idéal qu'ils ne savent pas ou ne veulent pas y accommoder, — ce qui fut le cas des Doukhobors, — les autres ruinent toute moralité au principe. Prétendre avec M. Giard que « l'idée de justice naît de la propriété privée, tout comme une des premières causes de l'instinct maternel chez les mammifères est le besoin organique de se débarrasser du lait qui tuméfie et endolorit les mamelles », c'est, avec le sentiment de la maternité, nier celui de la justice. C'est, plus encore, nier la psychologie même, la conscience, pour en revenir au matérialisme historique le plus pur, en compagnie de M. Jules Guesde qui enseigne, en fidèle disciple de Karl Marx, que ce ne sont pas les désirs de l'homme qui mènent le monde, mais que « c'est le monde qui, par ses transformations successives et nécessaires, crée nos sentiments, nos désirs et ce qu'on appelle encore notre idéal. » L'idée morale ne serait ainsi, comme tous nos faits psychiques, qu'un épiphénomène, le symbole subjectif du jeu profond des forces organiques et sociales. C'est conclure que ce qui est moral aujourd'hui peut être immoral demain, que cela dépend de multiples facteurs, parmi lesquels il faut compter les constitutions des sociétés, on pourrait dire les votes des Chambres. C'est supprimer la moralité. Cette suppression, du reste, est si bien la conséquence logique de toute tentative pour réduire le moral au social que les communistes, et les collectivistes avec eux, espèrent formellement qu'un jour viendra où on pourra se passer de tout ce qui peut ressembler de près ou de loin à une morale, — lois, règlements ou contraintes, — celle-ci n'étant à leurs yeux, comme la religion, qu'un « guet-apens tendu aux hommes pour les induire à l'accomplissement des actions opposées à leur véritable intérêt ». Tout de même, bien qu'à l'inverse, prétendre ramener le social au moral revient à méconnaître ce que l'organisation sociale a de nécessaire et, par suite, empêcher toute société. Tous ceux-là en firent l'épreuve qui s'obstinèrent à fonder des sociétés sur la pure morale. Cela même est destructif de toute vie collective. Tolstoï, si son rêve se réalisait, ne tarderait pas à en faire la cruelle expérience. Pour aller trop loin à l'encontre de ces idées, Machiavel avait raison de ne pas demander à l'éthique des moyens de gouvernement.

1. Voir la *Revue Bleue* des 1er et 8 septembre [illegible].

Par les ruines que ne manquerait pas d'accumuler l'un comme l'autre de ces partis, par les négations qu'ils impliquent, plus encore que par les conflits du moral et du social, on peut voir combien ces deux domaines sont distincts et combien il importe qu'ils le restent, au rebours de ceux qui veulent, d'une façon ou d'une autre, les identifier.

*
* *

Toutefois, les mutilations que chacun de ces partis extrêmes inflige à la réalité ne sont pas sans témoigner de la solidarité de fait qui unit le moral et le social.

Tout d'abord, bien qu'ils soient séparés, ils ne manquent pas d'agir l'un sur l'autre.

La morale a indubitablement une grande influence sur les sociétés. Quel est le peuple, en effet, dont un changement dans les idées ou les mœurs n'a pas amené un changement dans les institutions? Comme la philosophie du XVIIIe siècle fut le ferment de la Révolution française, le christianisme ne fut-il pas, ainsi que le soutient avec raison M. Brunetière, le véritable levier qui affranchit une part de l'humanité du joug de l'esclavage? Conformément à ce qu'il en dit dans son *Equation fondamentale*, la religion ne constitue-t-elle pas, malgré son insuffisance, un puissant agent de transformation sociale? N'est-ce pas, enfin, au nom d'un idéal de justice que nous réclamons présentement plus d'égalité entre les citoyens, que nous nous insurgeons contre l'exploitation de la femme et que nous demandons pour elle le droit de suffrage? L'évolution économique elle-même n'est pas si détachée que certains économistes voudraient le faire croire des idées morales et de la moralité. Quoi qu'on dise, elles influent sur la production et la répartition des richesses. Les luttes économiques, aussi bien, ne dépendent pas uniquement de rivalités d'intérêts. A l'origine des grands changements accomplis dans la civilisation « l'histoire, dit encore M. Fouillée, nous montre des poètes, des prophètes, des philosophes, des moralistes, des légistes, des savants de tous genres, des inventeurs d'idées et des inventeurs d'institutions conformes à des idées sans compter que » pour les soutenir, il faut des gens moraux.

L'état social, d'autre part, agit non moins incontestablement sur la moralité. En premier lieu, les lois ont une réelle influence sur le moral, pour intérieur que soit celui-ci. Elles sont un frein et un guide qui maintiennent les citoyens dans le devoir les uns vis-à-vis des autres, au point de constituer l'unique morale de beaucoup d'entre eux. C'est ce qu'on entend d'ailleurs, quand on dit de quelqu'un qu'il ne craint que le gendarme. Quelque bas qu'en soit le motif, cette soumission à la loi n'est pas, du reste, sans pouvoir servir d'embryon à la moralité par l'intention qu'elle est susceptible de contenir et le respect qui peut l'accompagner. Combien l'empire des institutions, des pratiques et des conditions sociales est plus puissant encore sur la moralité! Il est, de toute évidence, des vices intellectuels et moraux qui sont dus au principe de l'industrie capitaliste, à la pratique de la concurrence sans frein. Quand la mère est détournée de son rôle domestique par la servitude industrielle, comment le contre-coup ne s'en ferait il pas sentir sur la criminalité des enfants et des adolescents? L'insalubrité, l'incommodité, l'insuffisance des logements ouvriers jouent un rôle considérable, comme M. Cheysson d'une part et M. Paul Louis de l'autre ne cessent de le proclamer, dans l'extension du vagabondage et de l'alcoolisme. Après M. Durkheim, M. Bouglé fait remarquer qu'il faut vraisemblablement faire remonter la multiplication des suicides dans la société moderne au relâchement des liens familiaux, corporatifs et religieux, qui encadraient l'homme d'autrefois. La moralité n'est pas, en effet, sans dépendre des influences de milieux. Les docteurs de l'Église l'avaient remarqué, qui firent de la prudence une vertu. Ce n'est pas pour autre chose qu'à la volonté de ne pas pécher, ils recommandaient d'éviter les conditions de la faute. Aussi bien, à l'opposé, la pratique quasi-mécanique de la solidarité « qui unit tous les membres de l'association, la devise même de ces associations *chacun pour tous, tous pour chacun*, contribuent dans une large mesure, dit excellemment M. Fonsegrive, à refréner l'égoïsme et à éveiller chez les associés la conscience de leurs droits, la pensée de leurs devoirs et l'honneur de leur condition. » La propriété ouvrière n'est pas, tout de même, sans donner à l'ouvrier plus de courage en même temps qu'un sentiment plus ferme de sa dignité.

Mais ce n'est pas tout. Non seulement la morale et la société agissent et réagissent l'une sur l'autre; elles sont encore indispensables l'une à l'autre.

La moralité est nécessaire au maintien et, *a fortiori*, au progrès des sociétés. Elle leur est nécessaire, d abord, parce que la loi est impuissante à englober tous les actes et toutes les abstentions qui sont susceptibles de mettre en péril l'existence des collectivités et, ensuite, parce qu'il n'y a pas de contrainte, de fers ni de feux, qui soient capables d'obtenir l'obéissance de tous les citoyens à la loi, alors qu'ils n'en portent pas le respect en leur cœur. Tout de même qu'un contrat ne peut se passer de loyauté des deux parts, il n'existe pas de loi qu'on ne réussisse à tourner et à détourner. Malgré qu'elle ne soit pas requise, un minimum de bonne volonté est indispensable, même en ce qui concerne l'obéissance extérieure, pour qu'elle soit complète. *Quid leges, sine*

moribus? Que sont les lois sans les mœurs, les institutions sans les hommes? La loi, d'ailleurs, est plus répressive que préventive. Qui peut obliger à y obéir celui qui se moque de ses sanctions, sinon la morale? Au surplus, s'il n'y a pas de vie individuelle sans moralité, il n'y a pas non plus de vie sociale. Tandis que l'endurance, le courage, la sobriété, le désintéressement, l'amour de la vérité fondent, au vrai, la prospérité des nations, l'intempérance, la mollesse, la cupidité, l'hypocrisie en constituent de sûrs ferments de dissociation et, par conséquent, de décadence. C'est dans l'intention d'y obvier que les Spartiates soumettaient les citoyens à une discipline de fer jusque dans leur vie privée. En allant contre l'intérêt de chacun, ces défauts ne vont-ils pas contre l'intérêt de tous? N'en est-il pas ainsi, à plus forte raison, quand l'intérêt général s'oppose au bonheur individuel au point d'en exiger le sacrifice? Par l'égoïsme qu'ils renforcent, ces vices ne manquent pas de dresser les citoyens les uns contre les autres, de les ériger en ennemis, ce qui est, assurément, le contrepied de l'état social. Aussi bien, comme l'indique M. Ziegler, la moralité est nécessaire, en dernier lieu, aux sociétés par tout ce qu'elle comporte d'esprit proprement social, d'amour réciproque et de tolérance, en un mot de fraternité; par tout ce qu'elle engendre, en conséquence, de concorde et de paix, d' « d'entr'aide », devrait-on dire avec Kropotkine, non pas seulement entre concitoyens, mais entre nations. D'ailleurs, si les lois conditionnent les mœurs, les mœurs décident des lois, comme le prouve l'abolition de la torture, qui est sortie, au vrai, de leur adoucissement.

L'idéal moral, enfin, n'est pas moins essentiel. Par l'idée de justice qu'il enferme, il impose des bornes à l'action législative; il lui donne une direction et suscite des initiatives. Les revendications féminines ne s'en autorisent elles pas, tout comme les réclamations des ouvriers? Ce concept est, en réalité, une sorte de phare vers qui les sociétés se dirigent. Bien qu'il ne soit guère probable qu'elles y puissent jamais aborder, il leur donne un sens ou une orientation, tellement qu'à son défaut, elles perdraient toute direction et seraient, par conséquent, vouées à la mort.

De son côté, le social est tout aussi nécessaire au moral.

Premièrement, l'idéal moral a besoin de la collectivité pour se soutenir. Il a besoin de trouver un appui en elle. S'il lui était interdit d'entrer dans les faits et, par suite, de se socialiser — les hommes étant jusqu'à nouvel ordre obligés de vivre ensemble — il risquerait fort de se dissiper comme un rêve sans consistance, tant y a que pour perdre tout idéal rien ne vaut que de perpétuels échecs. Ceux-là en savent quelque chose dont les projets ne se réalisent jamais! S'ils ne sont pas doués d'une foi peu commune ou d'une forte dose d'illusion, ils finissent par ne plus y croire, quand ce n'est pas pour ne plus croire à rien. L'idéal moral, au contraire, se retrempe, comme tout autre, de ce qui s'en matérialise, en l'espèce de ce qui s'en socialise, s'il est vrai que le progrès conditionne le progrès, que l'idéal s'élève de ce que le monde lui ravit. A l'image de la nature, l'idéal ne progresse que par étapes, en s'appuyant chaque fois sur ce que le réel garde, pour ainsi dire, de lui dans les faits. On l'oublie trop souvent, — Ibsen en particulier avec sa formule du *tout ou rien*, — si on ne l'oublie qu'au détriment de la moralité même, ce qui est le cas de répéter avec Pascal que « qui veut faire l'ange, fait la bête ». C'est, aussi bien, par le secours de la réalité sociale qui s'en imprègne chaque jour davantage, malgré bien des retours et des régressions, que s'explique la marche ascensionnelle de l'idéal moral à travers les âges, s'il est incontestablement plus relevé aujourd'hui qu'au Moyen-Age et à cette époque qu'au temps des Perses. Au surplus, il est toute une part de l'idéal moral, la partie relative à la justice, qui, pour se réaliser, est bien obligée — puisqu'elle règle les rapports des citoyens entre eux — de s'incarner dans les institutions et les lois. Sans société point de justice; point d'idéal de cette sorte pour un *Robinson Crusoé*.

Ensuite, même strictement individuelle, la moralité a besoin de la société pour s'épanouir. Outre que tout le monde ne peut vivre à la manière des anachorètes, que même si tous l'étaient il n'y en aurait aucun; outre qu'il y a des nécessités qui s'imposent à l'homme, auxquelles il lui est impossible de se soustraire, la société favorise la moralité rien que par son institution, à cette seule conditions de ne pas aller contre elle. Les moines en firent l'aveu qui, pour mener la vie parfaite, n'eurent rien de plus empressé que de se réunir en communautés. Sans organisation sociale, — sans lois, sans polices et sans armées, — le monde est tellement mauvais que les bons deviendraient infailliblement la proie des méchants. En leurs personnes, la moralité serait fort empêchée : avec eux, n'en déplaise à Tolstoï, elle disparaîtrait peut-être de la surface de la terre. Si la vertu peut subsister envers et contre tous; si elle peut même s'exalter dans la lutte, ce qui est le fait des héros, — héros que nous devons tous être, comme le disait M. Paul Desjardins ici même, — elle a besoin d'un certain ordre social pour être pratiquée normalement, en moyenne pour ainsi dire, à peu près par tous. Il n'est pas jusqu'au progrès ou à l'amélioration des conditions sociales des travailleurs qui n'aide à la moralité. Sans aller jusqu'à dire avec Aristote — et nous avons vu combien cela est faux — que la ri-

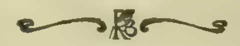
chesse est une condition de la vertu, un certain bien-être est cependant nécessaire pour permettre à toutes les qualités du cœur et de l'intelligence de se développer, qualités qui ne sont pas si étrangères à la morale qu'une conception par trop étroite de celle-ci l'a fait croire jusqu'à nos jours.

Il y a plus. Le moral et le social sont tellement indispensables l'un à l'autre, dans la réalité des faits, qu'on ne peut priver l'un de ces deux termes du secours de l'autre sans le faire mourir aussitôt. Sans morale, une société est incapable de subsister. Elle est guettée par l'anarchie ou le despotisme, le désordre ou la sujétion, qui sont l'aboutissement quasi mécanique des nations corrompues. Rome en est un exemple; l'Égypte en fut un autre. Tout de même, sans société point de morale, si le droit sans la force est, hélas, radicalement impuissant, pour cette cause qu'on ne fait pas impunément abstraction du réel. Toutes les sociétés plus ou moins adamiques, qui se fondèrent au cours des âges, en firent la dure expérience.

Dans la vie, l'union du moral et du social est, en définitive, si vraiment selon l'ordre des choses, que tous ceux qui réussirent à faire régner l'un à l'exclusion de l'autre recoururent, plus ou moins subrepticement, à celui des deux termes qu'ils se faisaient fort de tenir à l'écart. Calvin, Savonarole et Robespierre ne procédèrent pas autrement qui, pour instaurer l'avènement de l'esprit, — de la moralité et du droit, — l'imposèrent par la force, comme le souhaitait autrefois Platon, par le bûcher et la guillotine. Les Églises elles mêmes, quelque spirituelle que soit leur nature, ne se trouvent-elles pas obligées de gouverner au vrai; d'avoir recours à des services administratifs, indépendamment même de tout « cléricalisme », c'est-à-dire de toute domination sur le temporel ou de toute ingérence dans les affaires politiques? La nécessité inverse s'impose à ceux des socialistes qui se vantent de négliger la morale, s'ils n'ont rien de plus à cœur que d'enserrer l'individu dans un réseau de prescriptions minutieuses; que de régler jusqu'à ses moindres actes, de lui former une conscience et de lui constituer l'équivalent d'une éthique, tout un ensemble de règles en vue de la remplacer. Aussi bien, ils ne se montrent le plus souvent jaloux de la morale et de la religion qu'à cause des barrières qu'elles opposent à leur ardeur de règlementation universelle, tant il est vrai que, dans la pratique, il est impossible de laisser de côté le moral ou le social sans le réintroduire aussitôt, sous une forme déguisée et avec un absolutisme qu'est seule capable d'atténuer leur mutuelle prise en considération.

Solidaires à la fois, et distincts, le moral et le social forment, en fin de compte, deux domaines séparés, avec chacun ses lois propres et chacun sa science, chacun ses remèdes par conséquent; deux domaines, cependant, qui ne peuvent s'ignorer l'un l'autre, qui même ne vont pas sans se prêter un mutuel et nécessaire appui, malgré les contradictions et les divergences qui, trop souvent, les opposent face à face.

PAUL GAULTIER.



THÉATRES

M. Antoine à l'Odéon.

Nulle saison dramatique depuis longtemps ne s'est annoncée aussi riche en promesses d'attraits et de nouveautés que celle qui va s'ouvrir : attraits et nouveautés qui sont tout de l'extérieur, je veux bien, puisqu'il s'agit moins d'œuvres à interpréter que de la façon dont elles seront interprétées, mais qui n'en ont pas moins leur intérêt pour l'histoire de notre théâtre, puisqu'ils accentuent ses tendances en les précisant davantage.

Combien de fois, à cette place même, avons-nous parlé des *Théâtres à étoiles*, en marquant les avantages et du même coup les dangers de ce genre d'institution, imitée à l'origine de nos voisins les Anglais! Or il semble que ce soit encore comme un contre-coup bizarre, inattendu, de l'entente cordiale, que l'extension qu'elle prend à ce début de saison. Qu'est-ce en réalité que le Théâtre à étoile? C'est celui où le principal acteur cumule les fonctions d'interprète et de directeur. Non content d'exercer sur le public l'attraction de son nom et de son talent, il prétend encore à peser sur la production des œuvres par une sélection dont il devient seul responsable, puisqu'il prend également la responsabilité matérielle de l'entreprise.

Si maintenant on veut bien y regarder de près, on verra que presque toutes les scènes importantes, à l'exception de la Comédie-Française et de l'Opéra-Comique, sont régies par des acteurs, entre lesquels il convient de distinguer deux catégories : ceux qui ont pris leur retraite comme acteurs et demeurent en activité comme directeurs seulement... et les autres qui cumulent les deux fonctions. A la première appartiennent M. Gailhard, ancien chanteur, qui régit l'Académie Nationale de musique et M. Porel, ancien comédien, souverain maître du Vaudeville, mais candidat éventuel à la succession de M. Gailhard. A la seconde.. Mme Sarah Bernhardt, M. Guitry, M. Coquelin, M. Antoine. A la liste déjà importante viennent s'ajouter encore Mme Réjane qui fonde un

théâtre dont elle sera l'unique vedette, M. Gémier, qui prend à son compte le Théâtre-Antoine, abandonné par son fondateur pour des destinées plus glorieuses, enfin M. Antoine, promu à la direction d'un Théâtre national, ambition de toute sa vie... et ce sont là les trois nouveautés, les trois attractions de la saison qui va s'ouvrir !

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner les conséquences possibles et le retentissement sur l'art dramatique de ces transformations successives ; on ne peut que constater ce qu'il y a d'irrésistible dans un mouvement qui s'accentue chaque année davantage, et qui entraîne tout comédien ayant acquis une notoriété de premier ordre à briser les dernières entraves qui le retiennent et à ne dépendre plus que de lui-même. C'est là, si l'on veut y regarder de près, une tendance assez analogue à celle qui, dans toutes les professions, pousse les intéressés à ne plus vouloir supporter de contrainte d'aucune sorte. Pure illusion d'ailleurs, qui ne résiste pas à l'examen d'une saine psychologie, car dans la vie on dépend toujours de quelque chose ou de quelqu'un, d'un homme ou d'une collectivité, et si nul être au monde ne dépend plus de la collectivité ; que l'interprète dramatique n'ayant de raison d'exister que par la faveur que celle-ci lui dispense, c'est doublement qu'il en est esclave, lorsqu'à son rôle d'interprète qui se joue sur le premier plan de la scène, il entend joindre celui d'administrateur ou de directeur, lequel pour se jouer à l'arrière-plan, dans la coulisse, n'en est pas moins chargé de responsabilités. Bien autrement belle, à mon sens, surtout bien plus féconde en résultats artistiques, apparaissait la situation du grand comédien d'autrefois, qui n'ayant d'autre souci que celui de son art et de sa virtuosité personnelle, pouvait y consacrer un temps qu'il doit partager aujourd'hui entre deux genres d'activité contradictoires... Enfin, nos mœurs modernes ont changé tout cela... et il « faut être de son temps », écrivait déjà Daumier vers 1850... Et puis, pour revenir à notre idée de tout à l'heure, l'homme vraiment libre n'est-il pas celui qui a l'illusion de l'être?

Des trois nouvelles attractions de cet hiver, Mme Réjane, M. Gémier, M. Antoine, ce dernier m'apparait le plus digne de retenir notre attention, autant par sa personnalité elle même que par l'importance de la maison où va s'exercer sa nouvelle souveraineté. Et cette importance, il l'avait bien sentie, puisque depuis des années — ne l'a-t-il pas avoué dans ses confidences aux reporters qui l'interrogeaient? — il tenait les regards fixés sur cet Odéon qu'il ambitionnait... La tâche est plus complexe, plus malaisée qu'elle ne semble au premier abord. M. Antoine est un *novateur*, un révolutionnaire. . et l'Odéon est une scène de tradition, ou du moins qui a ses *traditions* : ce sont là les deux données du problème à résoudre, et de leur accord, de la fusion de ces deux termes en apparence inconciliables, dépendra la solution. Définir M. Antoine un novateur, c'est presque une banalité, puisque, dès ses débuts, il n'eut d'autre raison d'être que l'attitude intransigeante qu'il prit à l'égard des usages consacrés en matière d'interprétation dramatique, puisqu'encore il ne maintint les yeux du public et de la critique fixés sur son effort que par la persistance de cette attitude novatrice dans le choix des œuvres qu'il interprétait et dans la manière de les interpréter. M. Antoine devra donc, dans une certaine mesure, demeurer fidèle à ses doctrines d'avant-garde, car nul ne se développe heureusement que dans le sens de son talent, et c'est nécessairement *forcer* ce talent, c'est le *fausser* à coup sûr, que prétendre le transformer. Ce serait le pire écueil où il pourrait se heurter. Il ne devra donc pas oublier ses origines et ses débuts, et le souvenir des premières luttes du Théâtre Libre devra rester présent à sa pensée. Le passé d'ailleurs est pour lui un garant sûr de l'avenir : il ne craindra pas de nous faire entendre parfois des œuvres de combat, dussent-elles ne pas cadrer parfaitement avec la destination première de l'Odéon. D'autre part, comme l'Odéon est une scène ayant ses traditions, nous l'avons dit, comme il s'appelle encore *Second Théâtre français*, comme c'est en outre une scène subventionnée, M. Antoine méditera avec fruit cette parole profonde et qui peut s'appliquer aussi bien à l'art dramatique qu'à la politique : « Un radical ministre n'est pas nécessairement un ministre radical. » Le voici maintenant ministre de l'art dramatique, puisqu'il peut tirer de son portefeuille directorial tel manuscrit qui lui convient, pour le mettre en lumière. Il sera donc un peu moins avancé dans ses choix, moins exclusivement radical que du temps où il était simple candidat au ministère, et il saura tempérer d'une légère nuance opportuniste son intransigeance passée. Il n'oubliera pas surtout que le Second Théâtre français est pour les jeunes en quelque façon l'antichambre du Premier, et qu'un succès justifié par le mérite sur la scène de la rue de Vaugirard est comme un droit acquis à la consécration sur celle de la rue Richelieu.

Voilà pour le Moderne, qui doit tenir une place et une place importante dans les préoccupations du nouveau directeur de l'Odéon. Encore l'interprétation des œuvres modernes ne représente-t-elle qu'une part de son effort et de ses intentions. Il convient ici de faire un retour sur le passé. Lorsque M. Antoine, voici dix-huit mois environ, tentait ce grand effort de monter le *Roi Lear* sur la scène du boule-

vard de Strasbourg, il faisait acte de candidat. Il semblait dire au public et à la critique : Voilà ce que je suis capable de faire sur une scène minuscule et avec des ressources restreintes. Jugez par là de ce que je pourrai tenter, quand j'aurai à ma disposition un vaste théâtre et les ressources d'une machination complexe et raffinée : c'est ainsi du moins que pour ma part j'ai interprété le sens d'un effort qui fut diversement jugé. Certains esprits moroses, toujours en quête des défauts, n'en voulurent retenir que certaines insuffisances d'interprétation, qui certes nuisaient à l'ensemble, mais pourtant n'auraient pas dû leur fermer les yeux sur l'originalité de la tentative et sur les hardiesses de la mise en scène. Fidèle au principe que tout véritable effort d'art mérite d'être soutenu et d'être envisagé avec sympathie, je me suis appliqué à montrer ici ce qu'il y avait de savoureux et de vraiment nouveau dans cette pittoresque restitution d'une œuvre qui maintenait aux figures moyenâgeuses du *Roi Lear* leur caractère de sauvagerie et d'animalité primitives. En dépit d'inévitables erreurs d'interprétation, l'accent y était, la couleur générale, et ce je ne sais quoi qui fait dire qu'un metteur en scène a su pénétrer le génie du maître dont il s'est inspiré. Ce fut en somme une très belle tentative et qui contribua, plus que tout le reste, à consolider la candidature de M. Antoine à la direction de l'Odéon ! Il l'a bien senti lui-même, puisque la première œuvre qu'il monte est encore une œuvre de Shakespeare, ce *Jules César*, qui ne fut donné jusqu'ici en France que sur une scène de plein air, et dont il veut faire son spectacle d'inauguration. M. Antoine sait parfaitement que la Comédie-Française n'est jamais arrivée, pour des raisons qu'il serait trop long de déduire ici, à nous donner une représentation satisfaisante de Shakespeare, ni *Hamlet*, ni *Othello*, ni surtout *Shylock*, qui fut une des choses les plus faibles montées rue Richelieu, et il aspire à réaliser ce que jusqu'alors elle n'a pas su faire : c'est une noble ambition, qui, après l'épreuve remarquable du *Roi Lear*, ne semble pas en dehors de ses moyens, pourvu qu'il s'en tienne à certaines œuvres, comme ce *Roi Lear*, comme ce *Jules César*, où l'action grouillante des personnages soutienne ses rares qualités d'ordonnateur et de metteur en scène. Il s'est expliqué tout au long jadis, sur ce que l'on pourrait appeler ses *ambitions shakespeariennes*. Peut-être même est-il allé un peu loin en parlant du *Roméo et Juliette*. Mais il voyait juste pour le *Roi Lear*, et certes la réussite du *Roi Lear* justifie la tentative du *Jules César*.

Reste maintenant la question du Classique... et quand je dis *Classique*, je n'entends pas seulement *stricto sensu* les grands auteurs du XVIIᵉ siècle, auxquels plus particulièrement cette désignation s'applique, mais encore, dans un sens plus large, tous les maîtres de tradition française consacrés par le temps. Il semble bien que M. Antoine l'ait compris ainsi, puisqu'il a inscrit sur son programme de début, aussitôt après le *Roi Lear*, le *Chatterton*, d'Alfred de Vigny, qui, je crois bien, ne fut pas représenté en France depuis l'interprétation fameuse de Marie Dorval. En ce qui touche l'interprétation des classiques du XVIIᵉ siècle, Corneille, Racine et Molière, M. Antoine exposa jadis, dans une conférence retentissante qui était aussi une manière de profession de foi, et constituait un geste de candidat, des idées plus séduisantes que justes, plus audacieuses que vraiment esthétiques, et dont je ne doute pas qu'à l'usage, s'il en tente l'expérience, il reconnaisse la difficulté d'application : Ne prétendait-il pas en effet que l'on devrait jouer les tragédies de Racine en costumes du siècle de Louis XIV. Mᵐᵉ Sarah-Bernhardt a tenté elle-même l'épreuve, à titre de curiosité, et pour la pièce qui s'y prêtait le mieux : *Esther*. Mais ceci n'est qu'un petit côté de la question. La grosse difficulté, où nécessairement viendra se heurter la bonne volonté de M. Antoine, c'est celle du recrutement des acteurs. Il faut bien reconnaître qu'il ne possède, dans son ancienne troupe, aucun des éléments nécessaires à l'interprétation du classique, pour lequel il faut une éducation préparatoire et des traditions. Il demeure libre, il est vrai, de conclure tous engagements qui lui conviennent. Mais il se heurte toujours au caractère même de l'Odéon et à son titre : Second Théâtre-Français, qui le fait considérer, par les acteurs aussi bien que par les auteurs, comme l'antichambre du premier. Il lui faudra donc, quand il aura découvert quelque sujet de valeur, l'empêcher de traverser la Seine, soit par un engagement de longue durée, soit par des avantages pécuniaires que ses prédécesseurs n'avaient pu faire

Quoi qu'il en soit des idées esthétiques de M. Antoine sur tel ou tel point particulier, comme la question du *Classique*, ou l'*interprétation de Shakespeare*, la tâche est noble et tentante pour qui l'entreprend avec la vigueur et l'élan dont M. Antoine fit toujours preuve. Il ne s'agit de rien moins que de galvaniser un cadavre, de restituer la vie à une scène qui se mourait de l'indifférence du public, et de la médiocrité, pour ne pas dire de la bassesse littéraire, de la plupart des œuvres montées par la précédente direction. Nous ne citerons pas de noms, pour ne pas raviver de querelles ; mais chacun a présente à l'esprit telle ou telle pièce qui n'y fut tolérée que par l'extraordinaire indulgence des auditeurs, ou bien à raison de l'incompétence toute particulière du public qui avait pris l'habitude d'y venir. Ceux qui professionnellement n'assistent qu'aux répétitions générales et aux premières ne pouvaient guère s'en

rendre compte, n'étant presque jamais en contact avec le public payant : mais il fallait voir la composition de la salle entre la quinzième et la vingtième représentation d'une pièce : il semblait que tous les concierges de Paris et de la banlieue s'y fussent donné rendez-vous. On a beaucoup dit et répété. beaucoup trop à mon sens, que la *question de l'Odéon* était insoluble, parce que c'était une question *géographique*. Et sans doute y a-t-il quelque justesse dans l'objection : N'a-t on pas observé bien des fois que telle exposition d'art organisée rue de Sèze ou rue Laffitte, rapportait cent mille francs, tandis que telle autre, d'intérêt identique, mais présentée à l'École des Beaux Arts, n'en rapportait que cinquante mille? Encore les rapportait-elle, ces cinquante mille! Lorsque M. Porel nous donnait à l'Odéon, voici seize ou dix sept ans, si je ne me trompe, ces délicieuses représentations de *Shylock*, qui sont demeurées vivantes en notre souvenir, il faisait courir à son théâtre tous ceux qui ont le sentiment du Beau. Lorsque M. Ginisty lui-même montait *Résurrection*, l'œuvre de Tolstoï faisait cent ou cent cinquante représentations. Que l'on veuille bien réfléchir en outre que le directeur de l'Odéon n'a pas de loyer à payer, qu'il touche une subvention importante, tandis que le directeur du Vaudeville a cent quatre vingt mille francs à débourser pour la seule location de sa salle... Il appartient donc à M. Antoine de nous montrer que l'objection *géographique* dont on fit tant état, n'a pas l'importance qu'on lui attribue, et de joindre à son public, un peu spécial mais très fidèle, du boulevard de Strasbourg, tous ceux qui s'intéressent à l'art dramatique... et nous savons qu'ils sont nombreux!

PAUL FLAT.



L'ART ET LA NATURE

LES « SIX GUEUX DE VANLOO » ET LA VILLA DE CHATEAUNEUF

Je ne sais rien de plus délicieux par une après-midi d'ardent soleil, que de se perdre dans les chemins ombreux de Gairaut.

Gairaut, qui donne son nom à un modeste village, est une oasis de verdure suspendue dans la montagne au-dessus de la vallée de Nice, et protégée par les fauves parois de ce géant qu'on appelle — à si juste titre — le Mont-Chauve.

Les maisons du village, peintes en couleurs vives, jaunes, bleues, rouges, sont enfoncées dans un bois d'oliviers dont les sentiers forment les rues. — En haut du bois, une petite église érige son campanile rose — et, son fronton triangulaire, percé d'un œil de bœuf, lui donne les allures d'une chapelle du siècle dernier.

Désireux de savoir si elle contenait quelque peinture ou quelque sculpture de valeur, je gravissais de bonne heure le sentier rocailleux, bordé de cistes, qui conduit à son porche arrondi.

Je pris la clé dans la maisonnette du garde, collée au flanc de la chapelle, et toute fleurie de capucines — et je pénétrai seul dans la demi-obscurité du sanctuaire.

Je jouis longuement du silence, du repos plein de fraîcheur qui s'offrait à moi après une ascension fatigante. Puis, en cherchant dans le chœur des boiseries dont le gardien m'avait parlé, j'eus la joie de découvrir au-dessus du maître-autel une vraiment jolie chose : une tête du « Père Éternel » que je supposai aussitôt être l'œuvre ignorée d'un grand artiste. Le cadre doré, carré, très petit, était surmonté d'anges bouffis dans le goût du dix-huitième siècle.

L'expression de cette tête me déplut d'abord : La figure ridée me semblait maussade et sombre ; et la longue barbe blanche me faisait penser à quelque druide barbare de l'ancienne Gaule. Et puis. une sorte de barre noire — qui nuisait beaucoup à l'ensemble — s'écrasait au milieu du front. Enfin toute la partie gauche de la toile était empâtée par une large tache brune.

Mais une fois mon œil habitué au faible jour que tamisaient les vitraux, les choses changèrent vite d'aspect.

Les traits du visage s'éclairaient, se précisaient, et paraissaient pleins de majesté. Au dessus des sourcils épais, la barre noire devenait insensiblement une ride creusée dans un front superbe — dont les cheveux blancs se dressaient comme soulevés par un vent sacré. — Dans le pli de la bouche on sentait bien un reste de colère, mais on lisait en même temps dans le regard adouci des yeux bleus que la pitié. que la miséricorde étaient proches. Et la vilaine tache brune se transformait elle-même, en une main puissante aux doigts allongés pour bénir, ou plutôt pour absoudre!

En réalité on était en présence, non pas du Dieu vengeur, implacable. dont nous menacent les sectaires à l'esprit étroit — mais du Père offensé qui pardonne, et que Lacordaire a célébré avec son éloquence persuasive et tendre...

En sortant je dirigeai mes pas vers la villa de Châteauneuf, qui était le véritable but de ma promenade, car on m'avait affirmé que le châtelain possédait plusieurs tableaux de prix.

L'habitation est reliée au village par une belle avenue d'oliviers. Elle se dresse à l'extrémité du

cap de verdure qui supporte Gairaut et s'allonge paresseusement dans la vallée. Et ses murailles jaunes, ses volets verts encadrés de glycines, indiquent l'ancienne villa niçoise.

En quelques minutes j'arrivai à l'entrée d'une petite cour intérieure carrée, une de ces cours méridionales qui tiennent à la fois du « patio » et du cloître. La colonnade, qui entourait un gros massif de roses rouges, soutenait des toits d'écailles imbriquées de couleurs diverses, aux angles desquels pointaient de légers pyramidons. — Autour de la cour, dans des niches, des bustes d'empereurs romains en marbre polychrome, semblaient veiller — tels des dieux lares sur ce vestige de la Vieille Italie.

Les deux premiers étaient saisissants : Un Vitellius gras et lippu et un jeune empereur de la décadence — dont les traits flétris portaient la trace d'une lassitude précoce... Ces deux figures résumaient pour moi l'abaissement, la détresse finale, de cette Rome guerrière, qui supporta pendant des siècles — sans faiblir — le poids de la plus incroyable fortune. Et je trouvais naturel de les voir ainsi présider au morne abandon de cette retraite.

Je passai dans un vestibule voûté, puis par un escalier aux lourdes marches, à la rampe de fer forgé, qui conduisait aux appartements de réception.

Une porte s'ouvrit. — Je me trouvais sur le seuil d'un vaste salon inondé de lumière.

Au fond, deux fenêtres donnaient sur une terrasse qui domine la mer. De vieilles tentures, un ameublement très sobre de l'époque Louis XVI, mettaient en valeur la rangée de toiles de maîtres appendues aux murailles dans des cadres appropriés. Et, la première impression que me causa cette galerie fut celle d'un profond étonnement : sur les panneaux, des soudards au teint hâlé, qu'on eût dit créés par le dur pinceau de Ribéra, alternaient avec une suite de grandes dames poudrées comme les élégants modèles de Nattier

Près des fenêtres, une femme âgée, à l'imposant maintien, appuyait sa haute taille au dossier armorié d'une chaise de bois sculpté ; c'était la marquise de Châteauneuf.

« Monsieur — me dit-elle — avec ces manières séduisantes d'un temps qui n'est plus, les personnes qui vous ont parlé de mes tableaux ne vous ont pas trompé — mais elles ne pouvaient tout vous dire. Voici un détail inédit, qui est sûrement pour vous plaire : c'est dans ce salon que Vanloo (1) a peint la tête vénérable qui vous a retenu dans l'église de Gairaut. Le divin Carle était un des meilleurs amis des Châteauneuf; et c'est à sa reconnaissance, autant qu'à la fantaisie de son esprit original et primesautier, que nous devons ces singuliers « gardes-du-corps » qui entourent nos portraits de famille.

« Il était ici en villégiature, lorsqu'il fit une grave maladie. Guéri par des soins éclairés, il voulut remercier ses hôtes en peignant, et en leur offrant, six Études — faites d'après ces portefaix du Port-Lympia, qui partagent leur temps entre la taverne et la tranquille attente du déchargement d'une tartane. — Vous allez les voir; ce sont de véritables types. — Il joignit à ce cadeau royal le don de son propre portrait, qui est la reproduction de celui des « Uffizi » de Florence.

« Le voici qui sourit au bizarre assemblage — résultat de son caprice ».

Je reconnus ce portrait fameux, au pourpoint d'un gris-perle inimitable. C'était bien le visage imberbe, un peu efféminé, de l'ami de la Pompadour — son œil bleu si fin, son nez légèrement retroussé, sa lèvre sensuelle. — Coiffé d'un béret de « Scapin » penché sur le coin de l'oreille, il m'apparaissait une fois de plus comme un sceptique aimable, acceptant volontiers la vie telle qu'elle se présente à nous.

Et je pensais aux jouissances d'Art que m'avait données ce peintre délicat du dernier siècle : Comme portraitiste — avec l'Image mélancolique de Marie Leczinska, ce chef-d'œuvre de fondu et de grâce ; comme coloriste — avec les scènes religieuses de Notre-Dame-des-Victoires, si ingénieusement éclairées, et dont la douceur, l'harmonie des tons, est une pure merveille; comme penseur enfin — avec ce noble Thésée du Musée de Nice, qui surprend par l'ampleur de la composition.

Aussi, en regardant les gens du peuple esquissés à grands traits par l'Artiste, et connus sous la dénomination « Les six gueux de Vanloo », je restais confondu devant une face nouvelle, inattendue, d'un talent que je savais déjà si souple et si varié.

Cette peinture se fait remarquer en effet, par deux caractères principaux : La vigueur et la vérité, — j'allais dire le réalisme. Le dessin est net, presque dur. Les figures bronzées, basanées, des six personnages, sont d'un ton chaud et uniforme qui frappe d'abord — puis, l'expression générale des physionomies, tour à tour joyeuse ou rude, répond à l'idée que l'on se fait de ces bohèmes, nés du hasard, et qui n'ont d'autre bien sur terre que leur indépendance.

Trois des gueux du Port m'ont retenu d'une façon spéciale, et je veux m'attacher à les décrire, parce qu'ils rendent l'aspect curieux d'une race à jamais disparue.

Le premier est un jeune « Lazzarone » aux dents blanches et au rire éclatant — le torse à peine couvert d'une veste brune en lambeaux. Rien n'est sympathique et plaisant comme son air de franchise, et la gaieté de son œil noir. On devine l'homme qui ne

(1) Carle Vanloo, né à Nice en 1705.

connaît ni l'envie ni la haine, qui vit au jour le jour — et sera content de son sort si, après plusieurs heures d'un pénible labeur, il peut savourer à son aise quelques quartiers de bananes ou d'oranges, assis sur le môle, les jambes pendantes, à la chaleur du plein midi.

On ne peut mieux indiquer l'insouciance en guenilles sans peur du lendemain.

Le second est le buveur incorrigible, rouge et malpropre, dont les longues stations dans les cabarets des quais réalisent tous les désirs. Sa barbe poivre et sel, coupée en brosse, encadre une bouche humide et grimaçante. Et, sous les cheveux flottants, sous le front crevassé, deux petits yeux clignotants, bordés de pourpre, pétillent de joie. Le peintre a pris le disciple de Bacchus dans un de ces rares moments où les vicieux laissent voir dans leur prunelle vague quelque chose qui ressemble à une idée, à un sentiment : L'ivrogne tient de la main droite un pot de grès, et serre de l'autre un bol plein de vin rouge, dont il « hume » le parfum avec délices — et il se dit qu'il va pouvoir s'anéantir une fois encore dans ces épaisses vapeurs du rêve, qui sont à peine dissipées, et qui vont de nouveau lui faire oublier sa misère !

Le spectateur demeure partagé entre la répulsion et une pitié instinctive.

Il ne peut, en revanche, éprouver que du dégoût pour le dernier de ces malheureux, dont le front bas et la face écrasée sont absolument répugnants de bêtise brutale. Celui-ci presse fortement contre sa poitrine, au risque de l'étouffer, un beau coq qu'il vient de voler, et qu'il essaiera tout à l'heure de céder à vil prix dans une boutique de revendeurs du port. Dans la tête, carrée, les lourdes mâchoires se crispent ; et dans l'œil, rond et fixe, rien ne vit. On y chercherait en vain une lueur de cette cupidité, si ardente chez les maraudeurs de profession.

Le drôle n'aspire plus qu'à une chose : se défaire, sans être inquiété, du produit de son larcin. — Tout disparaît devant cette obsession.

— Deux autres silhouettes — à la Callot — complètent le groupe de déshérités que Vanloo nous a présentés dans les manifestations, presque toujours bestiales, d'une existence sans espoir et sans but :

Un grand gaillard sec et maigre, au profil d'aigle, qui mâchonne entre ses dents le tuyau noir d'une courte pipe qu'il vient d'allumer. La fumée, hélas, s'envole vers le ciel sans emporter aucune pensée dans l'enroulement de ses spirales !...

Un gros homme ventru, à mine de Sancho, dont les joues pleines et rebondies font connaître qu'il apprécie — comme il convient — l'écuelle de polenta qu'il élève des deux mains jusqu'à ses narines épanouies.

— Et l'on arrive ainsi naturellement au vieillard philosophe qui clôt la série de ces Études.

Quelle fatigue dans le corps courbé de ce pauvre être penché en avant, appuyé sur un bâton noueux ! Quelle amertume résignée dans son regard, tendu vers les flots brillants — dont le mouvement monotone berce ses souvenirs !

Pendant des années il a vécu d'un travail rebutant, dont il n'a été distrait que par les ivresses malsaines du tabac et du vin. Et le voilà maintenant usé, fini, sans avenir, sans famille et sans ressources...

Mais il ne profère aucune plainte. S'il n'a plus comme le lazzarone — son voisin — l'ardeur et les illusions de la jeunesse, il a du moins, comme lui, pour le réchauffer et pour le réjouir, les rayons du bienfaisant soleil, qui embellit ici toutes choses — et qui consolera ses vieux jours.

A la fin de ma visite, la marquise attira mon attention sur trois portraits dont la réunion formait un ensemble particulièrement heureux : c'étaient Mme de Sévigné, Mme de Grignan et sa fille, Mme de Simiane — peintes par Mignard.

Elle m'expliqua comment sa famille descendait de Mme de Sévigné ; elle raconta par le menu l'amitié de Mignard pour le grand écrivain, son enthousiasme pour la beauté de sa race — si bien qu'il demanda et obtint, à l'âge de quatre-vingts ans, de faire le portrait de Mme de Grignan.

Tout en écoutant, je contemplais l'œuvre du peintre :

Il n'y avait rien à dire sur Mme de Sévigné (1). On ne peut oublier, quand on a déjà vu ses traits, ce charme fait d'intelligence et de bonté ; on n'oublie jamais cette bouche caractéristique de « Gauloise » toujours prête à lancer l'épigramme légère.

Chacun connaît également l'attrait des yeux bleus profonds de Mme de Grignan, et la finesse de son sourire, qui font comprendre, jusqu'à l'évidence, la fantaisie, d'ailleurs sans résultat, du capricieux Louis XIV.

Ce que je puis affirmer, par exemple, c'est que la présence dans le salon de Vanloo de ces privilégiées de la vie, favorisées par la gloire et par la fortune, l'élégance de ces femmes de cour dont les épaules blanches et satinées émergeaient d'étoffes somptueuses — faisait un contraste, presque pénible, avec le dénûment des noirs aventuriers de la mer.

Un seul portrait ne paraissait pas déplacé dans ce milieu, malgré la robe de brocart d'or que traversait une écharpe de soie bleue : celui de Mme de Simiane, qui fut — quoi qu'on en dise — la rivale de son aïeule, par l'éclat de son teint, comme par la valeur de son style. N'avait-elle pas la réputation, bien rare

(1) Ce portrait est la reproduction de celui qu'on voit à Versailles.

à son époque, d'être accessible aux petits et aux humbles? Et peut-on lire, sans être ému, sa lettre si touchante sur les fidèles serviteurs?

Je pris congé sur cette impression finale, car le soleil descendait derrière l'Estérel.

Me voici maintenant dans l'avenue d'oliviers qui me ramène à Gairaut — des oliviers creux, moussus, vénérables, dont les innombrables ramures laissent à peine filtrer les derniers rayons du jour. A droite et à gauche, des vergers en pente douce parsemés de néfliers en fleurs, descendent jusqu'à la plaine. Les ombres, formées par les feuillages qu'agite la brise du soir, couvrent le sol de leurs arabesques — et partout un parfum pénétrant flotte dans l'air.

Du côté de la Turbie, une terrasse — au vieux puits à colonne surmonté d'un dôme de pierre — dominait la vallée. Je m'assis là sur un banc, m'appuyant aux piliers d'une treille toute enguirlandée de roses d'or.

Quel spectacle que la lente arrivée du crépuscule :

Devant moi les molles ondulations d'une plaine fertile et cultivée s'étendaient jusqu'aux pieds des Alpes. Les feux du couchant coloraient d'une belle teinte rose les dentelures du Mont-Agel, et la base des rochers plongeait dans une brume blonde. En me retournant, j'apercevais à travers les branches des oliviers, le massif des montagnes de Grasse, d'un bleu sombre et lourd qui les grandissait encore. Le silence religieux qui m'environnait était à peine troublé par la chanson d'un pâtre, qui conduisait à la ferme voisine deux chèvres blanches. — Je vivais une de ces idylles de Théocrite que j'évoque en ce pays bien souvent.

Et l'âme païenne m'envahit toute entière.

*
* *

Je venais de passer, deux heures précieuses; et pourtant je me demandais — un des problèmes les plus attachants — je me demandais si l'Art vaut d'être discuté, quand on a connu les grands spectacles de la Nature :

Qu'est donc l'Homme dans l'immensité de la création? Et que pèse dans le combat incessant des Éléments et des Êtres, la vanité de ses douleurs ou de ses triomphes..... L'Art lui-même — dont il a fait parfois sa consolation — est-il autre chose que le pâle reflet des splendeurs de l'Univers?

L'homme, sorti du « Grand-Tout » mystérieux qu'il appelle Nature, s'est intéressé peu à peu aux merveilles qui s'offraient à ses yeux. A mesure que sa raison se formait, que son intelligence se développait, il tira du sein de la Terre ce qui était nécessaire à l'amélioration de son existence matérielle. Plus tard, il crut surprendre les secrets du Beau éternel, et il s'efforça — pour ennoblir sa vie — de s'entourer d'œuvres rares. — Tandis que les premiers artistes prenaient pour modèles de leurs vases le calice des fleurs, d'autres choisissaient la majestueuse ligne droite — la ligne de la mer à l'horizon — pour élever dans les airs le fronton de leurs temples. Leurs successeurs donnèrent aux piliers et aux voûtes des édifices la forme élancée du palmier. Des peintres fixèrent sur la toile — en empruntant leurs couleurs à la terre et aux cieux, des scènes pittoresques et de lumineux paysages. Des sculpteurs firent sortir de la pierre ou du marbre des statues qui rappelaient, à s'y méprendre, les proportions harmonieuses du corps humain. Enfin certains rêveurs bercèrent notre esprit par le rythme de leurs vers, ou, cherchant à noter les sons répandus dans l'espace, composèrent des chants destinés à émouvoir notre cœur.

Et quand l'homme eût ainsi reproduit ce qu'il voyait et ce qu'il connaissait, il se prit pour un créateur — et se proclama Dieu.

Il n'oubliait qu'une chose, c'est que ses travaux sont périssables comme lui — et qu'ils ne sauraient d'ailleurs à aucun titre supporter la comparaison avec leurs modèles.

En regardant autour de moi, je me demandais vraiment quelle architecture valait cette avenue de vieux arbres dont les branches formaient au-dessus de ma tête un berceau mouvant; quelle fresque de maître eût jamais la couleur de ce vallon fleuri perdu entre ces deux montagnes bleues et roses; quelle mélodie produirait l'impression causée par le murmure discret du vent qui se joue dans les rameaux des oliviers; quel chef-d'œuvre de la statuaire antique, figé dans une attitude solennelle, aurait jamais le charme de ce beau garçon brun, souple et fort, qui gravissait là-bas le coteau parmi les lentisques et les cytises!

L'orgueil de l'homme n'est que folie... Il célèbre partout son savoir; il se targue de pouvoir changer, transformer, détruire même, ce qui l'entoure — et il n'est rien pour la toute-puissante Nature : un jour vient où elle absorbe dans son sein, où elle fait disparaître, celui qui l'a le mieux comprise, admirée, chantée! La cendre du poète, mêlée au sol fécond, peut contribuer au complet épanouissement de quelque plante frêle — ou de quelque arbuste orgueilleux!

MICHEL JACQUEMIN.

Paris. — Typ. A. DAVY (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*), 52, rue Madame — *Le Propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 14 — 5e SÉRIE — TOME VI — 6 OCTOBRE 1906

LA PASSION ESTHÉTIQUE

Si l'étude des passions n'avait pas été toujours concentrée sur un petit nombre, surtout l'amour, la *passion esthétique* aurait mérité l'honneur d'un examen approfondi, qui ne peut être tenté ici : car le sujet est très complexe, si on veut en dégager les caractères généraux à travers les variétés qui se produisent suivant les arts, les tempéraments, les formes de civilisation. Il faudrait se garder de faire cette étude uniquement d'après les contemporains.

Je rappelle sommairement que, sur l'origine du *sentiment* esthétique, il existe un accord assez rare parmi les auteurs. Sa source est dans un superflu de vie, dans une activité de luxe, désintéressée : l'art est une forme du jeu. Récemment, Groos a substitué à la thèse d'une surabondance d'énergie, celle d'un instinct primitif dont le jeu, sous toutes les formes, serait l'expression — l'activité esthétique étant « un jeu d'imitation intérieure ». Sa raison d'être téléologique est dans l'utilité de la dépense de forces accumulées, mais surtout dans le plaisir de se sentir libre de tout but, — dans le plaisir du sentiment de liberté comme tel.

« Dans la vie ordinaire, dit Groos (1), avec ses instincts qui se poussent et se bousculent, l'apparence des choses *(der Schein)* n'est jamais qu'un moyen pour s'élever de l'impression sensorielle à l'intelligence et à la volonté. On ne se sert de ces apparences que pour connaître, parce que c'est la seule façon d'agir par rapport aux choses, en les évitant quand elles peuvent nous nuire, en les utilisant le plus promptement possible, quand elles semblent désirables. Dominé comme il l'est par la multitude des intérêts réels, l'homme n'a pas le temps de s'arrêter avec amour dans la contemplation de l'apparence.

« Il en est tout autrement, quand il permet à l'imagination de se jouer librement en lui. Quel changement se produit alors! Aucune image ne saurait la rendre mieux que celle-ci : l'état d'âme d'un jour de travail est remplacé par celui d'un jour de fête... Ce n'est pas un simple hasard qui a toujours fait identifier la béatitude céleste avec la *contemplation* de Dieu et de sa magnificence ; car aucun état de la conscience humaine ne met à l'arrière-plan tout intérêt égoïste autant que le fait la pure contemplation.

« La différence entre l'apparence en général et l'apparence esthétique est en effet une différence intensive : la première sert, la seconde gouverne ; l'une est fugitive, l'autre nous retient captifs. Toutes les fois que la seule apparence des choses occupe longuement le point culminant de la conscience, se produit en nous le phénomène esthétique. »

Ces citations ne sont pas un hors d'œuvre. Elles font comprendre ce qu'est la vie esthétique et comment elle peut se condenser en une grande passion ; mais cette passion est rare et inaccessible à la majorité des hommes.

Le sentiment esthétique a ses degrés : sous la forme active, celle du créateur, et sous la forme contemplative, celle de l'amateur. Remarquons que ces deux cas, si distants qu'ils paraissent l'un de l'autre,

(1) Groos, [illegible], Giessen, [illegible], et [illegible], [illegible].

ont nécessairement un fond commun. L'amateur doit refaire dans la mesure de ses forces le travail du créateur. Sans une analogie de nature avec lui, si faible qu'elle soit, il ne sentira rien, ne comprendra rien; il faut qu'il vive sa vie et joue son jeu, incapable de produire par lui-même, mais capable et contraint d'être un écho : et même il n'est pas paradoxal de soutenir que la passion esthétique est plutôt propre au dilettante. En tout cas, chez lui elle se rencontre à l'état pur, dégagée des opérations nécessaires au travail de la création, mais étrangères à la passion.

Au plus bas degré, le besoin esthétique n'apparaît chez l'homme qu'en lueurs fugitives et à titre accessoire, quoiqu'il soit contemporain des premiers âges de l'humanité, comme le montrent les recherches sur les débuts de l'art : les dessins de l'époque préhistorique, la danse, la musique et la poésie rudimentaire des peuples sauvages.

Plus haut, la consécration à l'art devient un état permanent : les aèdes, rapsodes, jongleurs, troubadours ou trouvères, beaucoup d'architectes du moyen âge et de peintres ou sculpteurs au seuil de la Renaissance. Mais chez eux, il convient de faire une large part au zèle professionnel; le goût de l'art se renforce de l'amour du gain. Ils exercèrent leur métier, sans se croire, à cause de leur art, supérieurs à la moyenne de l'humanité. — On peut placer au même niveau les amateurs qui ont un besoin fréquent de satisfaction esthétique, qui en sentent l'absence, qui la cherchent au lieu de l'attendre du hasard et des circonstances : le goût des spectacles de la nature, des arts industriels, de la poésie et de la littérature d'imagination, la fréquentation des théâtres, des musées, des concerts.

Jusqu'ici nous ne découvrons rien qui ressemble à une passion. Faut-il l'attribuer à ces grands créateurs qui produisent leurs œuvres par don inné, aussi naturellement qu'un arbre se couvre de fruits? Tel Shakespeare ou Lope de Vega, Dante ou Molière, Raphaël ou Rubens, Mozart ou Rossini. La question est embarrassante, parce qu'on ne peut appliquer une réponse unique à toutes ces personnalités. Cependant, puisque la passion consiste à être possédé par une idée maîtresse, dirigeante et tenace, on doit accorder à tous la passion de leur art, avec cette réserve qu'elle n'atteint pas chez tous le moment extrême, la forme achevée, la plénitude de toute grande passion. A titre d'éclaircissement, comparons les degrés de la vie esthétique à ceux de la vie religieuse, plus communs, plus saisissables, mieux connus. Il y a les croyants sincères, constants dans leur foi, réguliers dans leurs pratiques, mais sans idéalité. Il y a au-dessus la foi ardente, supérieure, de ceux qui s'adonnent à la vie religieuse avec ferveur, mais qui sont en garde contre tout excès (passion moyenne). Au-dessus encore la foi enflammée qui, sous la forme de l'ascétisme, du mysticisme ou du fanatisme, consume l'homme tout entier. La passion esthétique a sa phase correspondante. Voyons les caractères qui lui sont propres.

La passion esthétique commence quand l'art est posé comme bien absolu, suprême désirable, objet d'un amour sans bornes, sans restrictions, égal aux formes extrêmes de l'amour humain ou de l'amour divin. Le créateur ou le dilettante attribuent à l'art un caractère sacré; c'est une religion dont ils sont les prêtres. Cette apothéose de l'art qui est la substance de leur passion paraît dériver d'une double source.

L'artiste, surtout le poète, est un inspiré, un révélateur, un prophète, un voyant qui dépasse de beaucoup le niveau moyen de l'humanité. Cette croyance se rencontre dès l'antiquité, même chez les philosophes (le ἱερον ὁ ποιήτης de Platon).

L'artiste vit éternellement dans la mémoire des hommes et la suite des âges; il peut même conférer à d'autres l'immortalité.

Nous voici montés à un ton très haut, à cet état d'ivresse qui convient à toute grande passion. L'apothéose de l'art dans sa plénitude et sans réticences a été affirmée par l'école de Schelling et le romantisme allemand de cette époque (Novalis, Jean Paul, F. Schlegel, etc.); et cette affirmation n'est pas morte avec eux; elle persiste chez leurs épigones contemporains, sous d'autres formes et formules. Issue de l'idéalisme philosophique, elle a quelquefois l'apparence et même la réalité d'une passion métaphysique (1).

Historiquement, cette passion de l'art — aveugle, sans limites et presque intolérante — est d'éclosion récente et on n'en trouve guère d'exemples avant le XIXe siècle. Pourquoi? D'abord, parce que l'art est devenu pour beaucoup un substitut de la religion défaillante, la forme préférée d'un idéal qui console de la vulgarité journalière. Ensuite, parce que la tendance de ces « esthètes » est de s'isoler complètement de la vie active et de se plonger dans le monde de l'imagination pour créer ou simplement pour jouer comme dilettante. A titre de contraste, qu'on leur compare les grands littérateurs et artistes de l'Espagne à sa belle époque, presque tous grands seigneurs, ayant fait vingt campagnes, traversé des

(1) La théorie de Solger, entre beaucoup d'autres, montre cette affinité. L'art doit parcourir deux stades. Il faut sortir du chaos des réalités particulières, sans quoi on ne produit rien de fécond ni de vivant. A son tour l'idéal devient un danger, il représente un *absolu négatif*, il est pris au sérieux comme l'autre réalité. Il faut qu'il s'empare de l'âme seulement pour l'exalter, il faut que l'artiste soit au-dessus de son œuvre, il l'achève pour la sacrifier à l'Idée.

aventures surprenantes pour mourir le plus souvent sous le froc d'un moine ; en sorte que leur vie esthétique, si ample qu'elle soit, n'est qu'une partie d'eux-mêmes.

Est-il nécessaire de montrer qu'on ne peut refuser à la passion esthétique les caractères classiques de toute grande passion ?

L'idée fixe qui s'appelle ici l'idéal, centre d'attraction unique, organise la vie suivant son type propre, agissant comme dans l'amour avec des alternances de ferveur et de sécheresse. Aussi exclusive que toute autre de ce qui ne convient pas à sa nature ou ne lui fournit pas d'aliments, elle s'enferme dans un cercle magique infranchissable. Elle ne voit les hommes et les choses que sous son aspect particulier. Par la logique naturelle de sa passion, l'esthète admire une « belle catastrophe », « un beau crime » : ce que le moraliste ne peut admettre ni même comprendre, parce que pour lui la *valeur* esthétique du fait est nulle comparée à sa valeur sociale.

Puis, il y a la durée, la stabilité. Le besoin permanent et obsédant de vivre dans un monde autre se révèle surtout chez les amateurs et les dilettantes pour les raisons indiquées plus haut. L'art n'est pas un amusement, un délassement ; cette opinion est un sacrilège. Il est une nécessité d'être en communion avec l'idéal ; il est la recherche du plaisir de la possession qui, satisfaite, recommence, parce que le but poursuivi n'est pas une abstraction, mais un objet d'amour que ses manifestations multiples n'épuisent pas (1).

Cependant, le besoin esthétique à la fois exaspéré et intarissable, c'est-à-dire le besoin de vivre toujours dans le monde de la création imaginative ; le désir sans cesse renaissant d'être l'amour vainqueur et de posséder son idéal, n'épuise pas la psychologie de cette passion. Il y a un revers : l'orgueil ou la vanité (suivant les caractères) qui tient à la nature de cette tendance, forme particulière de la « volonté de puissance ». L'activité esthétique — on l'a répété à satiété — a sa fin en elle-même ; elle réclame la liberté absolue, « un bon plaisir qui ne souffre aucune loi au-dessus d'elle », ce qui n'est guère moins que la toute-puissance. C'est pourquoi les passionnés de l'art posent comme un postulat indiscutable que l'activité esthétique est supérieure à toutes les autres. Ce que l'histoire nous apprend sur la folie du pouvoir, l'ivresse de la puissance, — « J'ai couché dans le lit des rois, disait Napoléon, et j'y ai gagné une maladie terrible » — peut, toutes proportions gardées, s'appliquer ici. De là, à l'égard des autres, le mépris, parce qu'on se juge supérieur, la haine, si on se juge simplement mésestimé.

Aussi on sait combien facilement la passion esthétique glisse dans la pathologie. Je n'ai rien à en dire, ayant renoncé ici à toute étude morbide et l'ayant ébauchée ailleurs. Quelques courtes remarques suffiront.

S'il est une loi psychologique bien établie, c'est que toute représentation intense d'un acte tend à se réaliser : ce qui est inévitable puisque l'image vive d'un mouvement est un mouvement qui commence, est une reviviscence des éléments moteurs inclus dans l'image. Celui qui, du haut d'une tour, a la fascination d'une chute possible, court risque de se précipiter ; l'attrait de l'abîme n'est pas autre chose. D'autre part, les artistes ont, par nature, des représentations intenses et ressentent violemment ; ils rêvent d'aventures amoureuses, d'orgies, de drames sanguinaires, de dévouement, de vertus et vices de toute sorte. D'où vient que tout cela reste simplement imaginé, sans passer à l'acte, sans devenir une réalité ?

C'est que, pour eux, la loi subit non une exception mais une *déviation*. La représentation intense *doit* d'intérieure devenir extérieure ; elle y parvient de deux manières : par un acte réel, c'est le lot du commun des hommes ; par la création d'une œuvre d'art, c'est le propre des artistes. Si l'on veut en sus une raison physiologique, on peut admettre, à titre d'hypothèse, que chez eux les centres moteurs n'ont pas une énergie suffisante pour la réalisation pratique et que de là advient que la satisfaction est purement esthétique.

Cependant ceci n'est pas sans exceptions. La loi qui exige que l'image intense s'extériorise est toujours satisfaite, mais quelquefois elle se satisfait de deux façons : esthétiquement et pratiquement. Beaucoup ont vécu leurs rêves d'amour, d'orgies, d'aventures, de violences, et en ont fait *de plus* une œuvre d'art : un double torrent a jailli d'une même source.

Quelques romantiques ont ressuscité les âges disparus dans leurs demeures, leur ameublement, leur vie. Les souverains artistes ont pu donner à leurs imaginations une pleine réalité : Néron, Hadrien, Louis II de Bavière, etc.

G. Ferrero a fait observer avec raison que si l'on se plaint de l'art contemporain si souvent pessimiste, névrosé, macabre, satanique, ce mal ne va pas sans quelque bien : c'est une soupape de sûreté, un émonctoire. L'art morbide, dit-il, « est une défense contre des tendances anormales qui finiraient sans cela par se transformer en actions. » Beaucoup de

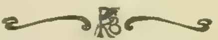
(1) [illegible] consulter [illegible] Vernon Lee [illegible] janvier et février [illegible] — [illegible] exemple de [illegible] J. Ruskin, avec son horreur de l'industrie [illegible]

passions se contentent d'une satisfaction littéraire, plastique ou musicale.

Cette thèse paraît incontestable. On peut aussi concéder à l'auteur que la suggestion exercée par l'œuvre d'art n'a pas la puissance de la suggestion directe, celle du fait vu, perçu et que, de ce chef, elle est moins dangereuse : mais comme sa diffusion est plus grande et qu'elle agit surtout sur les prédisposés, on peut se demander si, finalement, le gain est sérieux.

C'est une question de sociologie dont la discussion ne serait pas ici à sa place et que nous ne faisons qu'indiquer. Notre conclusion, c'est que la pathologie du sentiment esthétique n'existe pas par elle-même : elle est l'expression, entre beaucoup d'autres, d'une prédisposition morbide qui ne peut suivre cette voie que chez le petit nombre — chez ceux qui ont la puissance de l'imagination créatrice.

Th. Ribot,
de l'Institut.



LE ROI HENRI VIII ET SES FEMMES

Anne Bolen

Anne Bolen était donc reine, reine d'Angleterre et elle était ravie de l'être (1). Elle aimait décidément les grandeurs. Elle était parvenue au faîte sans autre secours que celui qu'elle devait à ses charmes personnels, à sa grâce, à son esprit. Elle voyait à ses genoux un roi qui, pour l'épouser, avait bravé les hommes et les dieux. Elle se croyait sûre de lui. Son amour avait résisté aux épreuves de l'attente prolongée. Enfin les circonstances s'étaient prêtées au dénouement que le roi amoureux et la belle adorée hâtaient de tous leurs vœnx. La lune de miel se levait sur le nouveau couple et en règle ordinaire les lunes de miel n'ont pas d'histoire. La leur fut fidèle à la règle. Hélas! elles ont aussi leur déclin et sur ce point encore elle ne fit pas exception.

Pendant cette période première, il semble bien que l'union la plus intime régna entre les deux époux. Politiquement la situation pourtant se complique à l'intérieur du royaume. Henri VIII, tout à son idée d'établir un catholicisme indépendant du pape, mais conservateur des dogmes, des rites et de la hiérarchie épiscopale de l'ancienne Église, persévérait dans son intolérance contre les protestants plus avancés que lui. Les persécutions rigoureuses, les pendaisons et les brûleries continuaient d'être à l'ordre du jour. Anne paraît en avoir été contristée et on l'accusa d'un certain côté d'avoir abusé de son influence sur son royal époux pour lui faire signer la relaxation ou la grâce de plusieurs condamnés.

Ce « certain côté », on le devine, c'était celui des catholiques papalins, qui n'étaient nullement réconciliés avec un mariage contracté malgré le pape et condamné par lui, qui ne voulaient pas entendre parler d'un catholicisme séparé du pape, qui prenaient de plus en plus ouvertement le parti de Catherine d'Aragon, sacrifiée à une concubine, qui vitupéraient contre l'Acte de suprématie, ce qui faisait à Henri VIII l'effet d'une rébellion contre ses droits souverains. Car sa suprématie ecclésiastique, votée par le Parlement, reconnue par la Convocation, lui paraissait désormais comme un droit inhérent à la couronne d'Angleterre, tout aussi bien que les autres prérogatives attachées par la loi anglaise à la personne du souverain. Nous avons dit que les nombreux et riches couvents d'Angleterre étaient pour la plupart les foyers de cette insurrection qui menaçait de passer de la théorie à l'action. Les ministres d'Henri VIII lui signalaient continuellement les manœuvres des moines exaltés qui, littéralement, prêchaient la révolte, vociféraient contre la reine. Lui-même, à mainte reprise, avait au cours des années précédentes émis le vœu que d'énergiques remèdes fussent apportés à l'état de dissolution morale dont les maisons conventuelles offraient l'affligeant spectacle. Le Parlement partageait ses vues et il était déjà question d'un acte parlementaire qui établirait des « commissaires royaux de visitation ». Leur mission serait de pénétrer à l'intérieur des couvents pour en inspecter la tenue, les mœurs, les revenus et leur nature (il y en avait de très extraordinaires). On ne pensait pas encore à les supprimer tous, en principe, mais il était entendu que tout monastère où le scandale dépasserait certaines limites serait frappé de suppression. Cette perspective n'était pas de nature à refroidir l'ardeur des moines papistes, qui considéraient leurs maisons privilégiées comme autant de garnisons en pays ennemi ayant pour consigne de défendre à tout prix l'autorité souveraine du Saint-Siège. Cette visitation, c'était à leurs yeux un premier pas, un grand premier pas, vers la suppression radicale de tous les couvents.

C'est ainsi qu'Henri VIII se crut obligé, s'il voulait maintenir sa suprématie, de sévir aussi bien contre les catholiques papalins que contre les protestants. C'est le crime de haute trahison qu'il poursuivait contre eux, tandis qu'il châtiait les protestants pour crime d'hérésie. Plusieurs procès célèbres, celui des Chartreux de Londres, celui de la Nonne de Kent et même celui qui atteignit l'évêque Fischer, le plus militant des prélats récalcitrants, et celui

(1) Voir la *Revue Bleue* des 21 juillet, 4 août et 1er septembre [illegible].

surtout qui frappa l'illustre écrivain Thomas More, sortirent de là. L'ancien ministre, Thomas More, était un écrivain des plus distingués, l'auteur d'*Utopia*, où, à côté des chimères dont lui-même ne se dissimulait pas le caractère irréalisable, on remarque des vues très avancées, très originales, sur la constitution d'une société idéale. Mais Thomas More était de ces hommes, dont nous connaissons encore de nos jours plus d'un exemplaire. On eût dit qu'il avait le cerveau séparé en deux compartiments étanches. Dans l'un, son esprit était plein de hardiesse et d'indépendance. Dans l'autre, il était d'une crédulité de vieille femme. Il avait suivi fidèlement Henri VIII dans sa politique jusqu'au point où il vit qu'elle aboutissait à un schisme. Cette idée le remplit d'effroi. Le mariage annoncé avec Anne Bolen le mit hors de lui. Il résigna ses fonctions de chancelier et se retira dans la solitude. Mais cette solitude fut marquée par ses connivences avec le parti papalin. Il eut la faiblesse de patronner les divagations de la Nonne de Kent, de conniver avec le parti catholique révolutionnaire, de lui donner des gages d'adhésion active. On découvrit des preuves de son affiliation à tout un grand complot. Dans l'état des choses un procès de haute trahison s'imposait, et il en fut la victime.

Nous ne devons pas omettre non plus le concours passionné que l'ex-reine Catherine d'Aragon fournissait à ces agitations factieuses dont elle espérait monts et merveilles. Sa résidence d'Ampton-Hill était le rendez-vous ou le refuge d'une quantité de moines et d'agents du parti papalin. Elle les accueillait, les écoutait, les encourageait. C'est sur leurs rapports qu'elle échafaudait son espérance d'une prochaine révolution qui remettrait tout à sa place, le roi, sa *concubine* et l'ancienne constitution politique et ecclésiastique. Ce sont les appréciations qu'elle transmettait à Chapuys, l'envoyé flamand-espagnol de Charles-Quint, et celui-ci les transmettait à son maître en les renforçant encore en couleurs et en détails favorables au succès de l'insurrection qui éclaterait bientôt. Il pressait Charles-Quint de se décider enfin à agir. Une descente en Angleterre de quelques milliers de soldats espagnols suffirait pour assurer le succès complet. En cela il n'était que le truchement de Catherine qui, dans son âpre désir de redevenir la reine d'Angleterre, trouvait tout naturel d'appeler une armée étrangère dans le pays dont elle voulait récupérer la couronne royale. Au fait, nos princes et nos émigrés de 92 raisonnaient-ils d'une manière bien différente? Henri VIII, sans tout savoir, n'ignorait pas entièrement les menées de son ex-femme, et s'il avait été le roi sanguinaire et bourreau sans pitié dont la renommée lui est restée, il n'eût pas eu besoin de plus que ce qu'il savait pour la ranger parmi les inculpés de haute trahison. Il n'en fit rien, comprenant sans doute que, seule, elle était impuissante et qu'il suffirait pour en venir à bout d'abattre les meneurs notoires du parti qui se préparait à prendre les armes. Achevons en peu de mots les destinées de cette malheureuse Catherine, qu'il faut plaindre, tout en reconnaissant que, dans son infortune, elle fit preuve d'un manque absolu de tact et de dignité.

Elle continuait de jouir dans Ampton-Hill des avantages princiers qui lui avaient été assurés lors de la rupture officielle de son mariage. Mais sa santé allait en déclinant rapidement. Au lieu d'en accuser sa constitution, qui n'avait jamais été saine, et les infirmités dont l'âge aggravait les inconvénients et les dangers, elle découvrit un jour que l'air d'Ampton-Hill était insalubre, puisqu'elle avait beau multiplier les remèdes et les neuvaines et qu'elle ne guérissait pas. Quoiqu'il lui en coûtât, elle adressa une requête au gouvernement de ses persécuteurs pour être transférée ailleurs et elle obtint d'aller habiter Kimbolton, dont on lui avait vanté l'air fortifiant. Ce changement, comme si souvent en cas pareils, lui procura dans les premiers jours un certain soulagement, d'autant plus qu'elle apprenait qu'à Rome on se prononçait définitivement pour elle et ses droits et que son mari, ainsi que l'odieux démon femelle, auteur de tous ses malheurs, étaient excommuniés devant le monde entier. Mais le mieux relatif n'eut pas longue durée. Dans les dernières semaines de 1535 son état devint alarmant. Elle défendit qu'on avertit le roi, qui ne l'apprit qu'au dernier moment par une communication de l'envoyé d'Espagne. Elle expira le 7 janvier 1536.

Anne Bolen ne s'en était jamais beaucoup souciée. Elle devait avoir très peu de sympathies pour celle dont elle avait été la dame d'honneur et dont le genre d'esprit différait si profondément du sien, et celle-ci le lui rendait bien. Elle n'avait aucun doute sur la légitimité de son mariage. Henri lui avait certainement expliqué les raisons majeures qui l'avaient déterminé à provoquer l'annulation de son premier mariage, et cette annulation était approuvée par François Ier, Marguerite de Navarre, l'évêque du Bellay, tous ses anciens amis de France. Elle n'ignorait pas les accusations furibondes dont elle était l'objet de la part de la reine répudiée, mais elle s'en moquait, comme de tant d'autres choses qu'elle aurait dû prendre un peu plus au sérieux. Elle fut un peu impressionnée, quand elle apprit que du côté monacal et réactionnaire on l'accusait de l'avoir fait empoisonner et de nourrir le même atroce projet contre sa fille Marie, qui approchait de sa vingtième année. Il y eut même des autopsies réitérées, qui aboutirent d'abord à constater qu'on n'avait

trouvé aucune trace de poison dans son corps, mais à la fin, et la mort remontant déjà assez loin, son médecin découvrit qu'il avait dans une dernière expertise trouvé le cœur tout noir. Cela ne prouvait rien, mais cela suffit pour réveiller tous les soupçons de ses ennemis.

Henri VIII lui-même ne paraissait nullement disposé à ajouter foi à de pareilles énormités. Le 7 septembre 1533, Anne donna le jour à une fille, laquelle, en souvenir de sa grand'mère, femme d'Henri VII, fut dénommée Élisabeth, la future Élisabeth la Grande. Satisfaction momentanée du roi et de la nation, puisque cela démontrait que le mariage n'était nullement stérile, mais joie mélangée, parce qu'on eût bien préféré un petit prince, capable plus tard de se battre pour l'indépendance de l'Angleterre. Mais enfin c'était dans l'opinion une héritière directe, incontestée, et la reine était encore assez jeune pour laisser ouverte l'espérance qu'elle prendrait sa revanche. Personne, en dehors des *Catheriniens*, ne pensait à Marie Tudor, que l'on considérait comme n'ayant plus aucun droit à la couronne d'Angleterre, puisqu'elle était née d'un mariage déclaré illégitime.

Cela n'empêchait pas de circuler certaines rumeurs, d'après lesquelles les relations entre le roi et la reine avaient perdu de leur ancienne intimité. On remarquait que le roi cherchait plutôt les occasions de l'éviter que celles de la voir. Cependant la brouille n'était pas encore consommée. En 1535, Anne Bolen donna des signes d'une seconde maternité dont ses partisans attendaient merveille. En février 1536 elle donna le jour à un prince, mais, ô malechance! l'enfant mourut en venant au monde! On sait combien Henri VIII était sensible à ce genre de déception, c'était pour lui un signe de la désapprobation céleste et Anne Bolen descendait au rang d'une simple Catherine!

Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que nous manquons presque entièrement de renseignements sûrs sur la genèse de cette inimitié qui devait atteindre chez le roi un véritable paroxysme de haine contre cette femme, qu'il avait tant aimée, pour la possession de laquelle il avait tout sacrifié. On dirait que des mains intéressées ont détourné ou détruit dans les archives anglaises les documents qui auraient pu nous éclairer. Même disparition aux archives de France et de Venise des rapports que les ambassadeurs respectifs ont dû certainement envoyer à leur gouvernement. Notre seule ressource est de consulter les dépêches, souvent chiffrées, de l'envoyé de Charles-Quint, Chapuys, mais qui est lui-même trop passionnément hostile à Anne Bolen pour qu'on s'y fie sans restriction. C'est par lui que nous apprenons combien Catherine d'Aragon et Marie Tudor se démenaient pour perdre de réputation Anne Bolen et la perfidie de leurs calomnies. Ces dépêches longtemps ignorées ont été retrouvées dans les archives impériales de la maison de Habsbourg à côté des lettres extrêmement curieuses de Catherine d'Aragon et de sa fille adressées par elles à Charles-Quint.

Nous avons pourtant un renseignement qui paraît digne de foi, bien qu'il soit tardif. Ce sont quelques lignes de Le Laboureur, cet historien érudit du XVIIe siècle, aumônier du roi et prieur de Joigné, mort en 1675, qui nous dit qu'en janvier 1535 le roi Henri eut avec la reine une altercation motivée par des doutes et des soupçons qu'on lui avait suggérés, et qu'Anne, suffoquée, écrivit à François Ier pour lui demander de les dissiper. Le Laboureur n'en dit pas davantage, et cela suppose que les accusations qu'on avait lancées contre elle devant Henri VIII concernaient sa vie antérieure en France à la cour des Valois. Car François Ier ne pouvait rien garantir de sa conduite en Angleterre même. Du reste, François Ier ne crut jamais à la culpabilité d'Anne Bolen. — Un autre trait, qui prouve le degré d'animosité des deux princesses déchues contre la sorcière *concubine*, c'est qu'après la mort de Catherine, Anne Bolen, par bonté d'âme, s'intéressa à sa fille Marie, désormais isolée et vouée au malheur par des raisons d'État dont elle était la victime bien innocente. Elle lui écrivit pour l'inviter à revenir à la Cour où elle serait sa protégée, l'engager à reconnaître l'ordre de choses établi et qu'elle l'aiderait à recouvrer le titre et les avantages de « princesse d'Angleterre », dont elle avait été privée à la suite des affaires de la Nonne de Kent et des Chartreux. Anne Bolen s'adressait bien! Marie avait été dressée par sa mère à regarder Anne Bolen comme un monstre vomi par l'enfer. Marie était convaincue que sa mère était morte empoisonnée par les maléfices de la sorcière et que cette invitation n'avait d'autre but que de l'attirer près d'elle afin de lui faire subir plus facilement le même sort. Marie lui répondit sèchement et aigrement qu'elle aimerait mieux mourir cent fois que de changer d'opinion. Marie, fière de cette crâne réponse, en fit part à ses amis, qui applaudirent et la confirmèrent dans ses soupçons. Il n'y avait pas à insister.

Henri VIII crut qu'il convenait de faire à sa femme répudiée des funérailles dignes d'une reine et d'ordonner un deuil de cour. C'était long, morose et ennuyeux. Les ennemis d'Anne crurent remarquer qu'elle n'avait pas observé le deuil sérieusement, qu'il lui était échappé des propos et des allures d'une légèreté frivole. On observait que le roi avait des attentions particulières pour une autre dame de la Cour, Jane Seymour. On ne se fait pas

d'idée des intrigues dont, à leur insu, le roi et la reine étaient enveloppés. Un seul échantillon. Le médecin privé d'Henri VIII, qui recourait souvent à ses soins, était à son insu un agent secret de Catherine et de sa fille, et ses informations leur étaient, on le conçoit, des plus précieuses.

Passons enfin des préliminaires sans importance, au grand coup que le roi méditait. On avait remarqué l'incarcération à la Tour d'un gentilhomme au service du roi et de son musicien favori, organiste de sa chapelle. On ne savait ce qui avait motivé cet acte de rigueur. On ne tarda pas à le savoir.

Le 1er mai 1636 était jour de fête annuelle à Greenwich. La coutume était de le célébrer par un tournoi auquel assistaient le roi, la reine et la Cour. Le frère de la reine, lord Rockford et un autre gentilhomme de grand nom devaient y rompre des lances. A peine le signal du divertissement avait-il été donné, les champions allaient entrer en lice, lorsque le roi se leva, donnant des signes d'agitation, et rentra brusquement à Londres suivi d'une faible escorte, laissant la reine seule et n'y comprenant rien.

Le lendemain elle était citée à comparaître devant une fraction du conseil privé, présidée par le duc de Norfolk, son oncle, mais un oncle qui la haïssait depuis certaines paroles échangées entre elle et lui au sujet de l'alliance avec Charles-Quint dont il était grand partisan, Il avait taxé les répliques railleuses de sa nièce d'insolences injurieuses. Nous ne savons rien de cette comparution, si ce n'est, elle le rapporta elle-même, qu'abasourdie en apprenant ce dont elle était accusée, elle commença par protester de sa complète innocence et qu'elle obtint pour toute réponse du président *Tut, tut, tut,* qu'il lui lança en hochant la tête. L'après-midi du même jour elle fut, d'ordre du roi, incarcérée à la Tour, où elle dut se rendre cette fois aussi en barque, mais quelle différence avec le trajet qu'elle avait fait trois ans auparavant aux acclamations assourdissantes d'une population qui l'idolâtrait!

Elle découvrait brusquement au fond de quel abîme elle était tombée. « Le Seigneur Jésus ait pitié de moi! » dit-elle en entrant. Raffinement de rigueurs ou ménagements, je ne sais : elle devait occuper les mêmes pièces qui lui avaient été assignées à la veille de son couronnement. Elle s'agenouilla, pleura et pria tout un temps. Elle était extrêmement nerveuse. Tout à coup elle éclata de rire. Le gouverneur de la Tour, Kingston, qui avait ordre de la surveiller et de rapporter au roi les propos qu'elle tiendrait en sa présence, n'osait pas découvrir à sa prisonnière encore toute l'horreur de l'inculpation qui pesait sur elle, parce que son rire spasmodique revenait à chaque instant au milieu de ses lamentations.

« Est-ce que je mourrai sans être jugée? s'écriait-elle. « Le plus humble sujet du roi a des juges! », et elle se remettait à rire. Il y avait de quoi devenir folle.

Nous voici donc en face d'un des problèmes historiques les plus discutés qui aient jamais aiguisé la curiosité ou alimenté les discussions des historiens de l'Angleterre. Les controverses ont encore été aigries après la mort de sa fille, la grande Élisabeth, qui enracina en Angleterre et même développa l'œuvre religieuse d'Henri VIII, ce qui lui valut, d'un côté, des dénigrements passionnés, de l'autre, des panégyriques qui l'ont idéalisée plus qu'elle ne le méritait. Car la grande Élisabeth eut bien aussi ses petitesses. Régressivement les mêmes animosités remontèrent jusqu'à sa mère. Les uns firent d'Élisabeth la fille d'une femme dépravée et chassant de race; les autres sacrifièrent presque la mère au profit de sa fille.

Pour nous qui n'y mettons aucune passion, nous avouons seulement que la question nous a vivement intéressés, et que, nous tenant aux faits vérifiables et sûrs, nous sommes arrivés à la conclusion que, selon toute vraisemblance, Anne Bolen était et mourut innocente de ce dont elle était accusée, quand même nous sommes d'avis qu'elle doit s'imputer à elle-même les manques de clairvoyance, de tact et de prudence, qui furent les premières causes du refroidissement d'Henri VIII à son égard.

Nous avons parlé de son esprit enjoué, caustique et railleur, qui avait séduit Henri VIII, qu'elle amusait beaucoup. Elle avait très bien remarqué que telle avait été l'origine de sa passion pour elle. Elle eut le tort de s'imaginer qu'une fois reine, elle pouvait continuer de donner un libre cours à sa langue affilée et que cela plairait toujours au roi. Elle était la première à proposer des parties de plaisir, des bals, des banquets, des tournois. Cela alla bien pendant quelque temps, mais elle oubliait que si Henri VIII n'était pas encore vieux, il n'était plus un jeune homme. Une vie si mouvementée le fatiguait, ce gazouillis moqueur qui lui avait tant plu lui paraissait maintenant au-dessous de la dignité de la reine qu'il avait faite. Il éprouvait le besoin bien anglais de se reposer de ses fatigues royales, car il travaillait beaucoup, dans l'intimité du *home*, et si le thé eût été découvert, c'est l'heure du thé pendant la soirée qu'il eût préférée à toutes ces réunions brillantes où il lui fallait jouer aussi son rôle de roi. Voilà ce qu'Anne Bolen ne paraît pas avoir compris. Elle crut que la même méthode, qui lui avait servi à conquérir un roi morose et qui s'ennuyait au milieu des [illegible] gourm[illegible], lui servirait aussi à conserver sa [illegible] sur lui.

D'une manière plus générale encore, elle oublia le sage précepte *In maxima felicitate minima licentia est*, « c'est au faîte de la félicité qu'il faut se permettre le moins ». En réalité, fille d'un petit gentilhomme de campagne, elle n'était qu'une reine *parvenue*, au milieu de ces représentants et représentantes de la haute aristocratie anglaise, si fière de ses privilèges et supériorités de races. Déjà le choix que le roi avait fait d'elle n'avait pas été sans soulever, surtout parmi les grandes dames de la cour, des susceptibilités qu'on n'osait pas avouer, mais qu'on nourrissait, l'œil fixé sur elle, sur tous ses mouvements, l'oreille attentive à tous ses propos, dans l'espoir d'y trouver la justification de cette secrète antipathie. Si Anne Bolen avait été plus prudente, elle eût travaillé à la dissiper par la simplicité et la bienveillance de ses rapports avec ces grandes dames, qui réussissaient à indisposer contre elle leurs maris eux-mêmes. Son penchant à la raillerie fut le plus fort. Elle se moqua de leur raideur, de leurs gaucheries, du mauvais goût qui présidait à leurs toilettes. Parmi les grands seigneurs, ceux qui, pour raisons politiques, préféraient l'alliance espagnole à l'alliance française voyaient avec dépit qu'elle tâchait de consolider les bons rapports avec la France. Elle soutenait son opinion devant eux, non sans accompagnement de pointes malicieuses. Ils n'avaient pas comme elle, et leurs compagnes n'avaient pas non plus, le don de la riposte alerte et piquante. Ce monde-là prenait tout au sérieux et ne comprenait pas la plaisanterie. Ainsi s'accumula, par des raisons d'ordre purement politique et mondain, un agrégat de haines, de jalousies, de rancunes n'attendant que l'occasion d'éclater sur la tête de la pauvre imprudente. Cette occasion ne pouvait manquer d'arriver.

Parmi les jeunes seigneurs de la Cour, il y en avait qui, étrangers à ces motifs de malveillance, trouvaient la reine charmante et ne craignaient pas de lui faire une cour discrète, mais déjà trop empressée pour que la dignité de la souveraine n'en reçût pas quelque atteinte. Anne s'en amusait, habituée qu'elle avait été au flirtage permanent qui était le ton adopté à la Cour des Valois sans, le plus souvent, tirer à conséquence. Là, un homme et une femme ne pouvaient correspondre ou causer sans que le dialogue prît une tournure amoureuse, du moins chez l'homme. La pente était glissante et les yeux des observateurs et observatrices très soupçonneux.

Et pendant ce temps-là, l'autre parti mû par des passions purement ecclésiastiques brassait à profusion des calomnies qui attentaient décidément à la réputation de la reine abhorrée. Les deux malveillances finirent par se rejoindre et se coaliser. Et, quand on crut s'apercevoir pour les raisons que nous avons indiquées, que l'affection du roi pour la reine s'était refroidie, on crut avoir trouvé le joint et on ne se trompait pas.

Si les dénonciations étaient venues uniquement de la faction romaine, papaline, *Catherinienne*, Henri VIII aurait immédiatement soupçonné le parti pris de perdre Anne Bolen. Mais venant également de personnes qui avaient pris ou feint d'épouser sa cause dans tous les différends antérieurs, les accusations revêtaient à ses yeux une tout autre couleur, et le malheur était qu'en convergeant l'une vers l'autre, chacune des hostilités s'était chargée des griefs de l'autre. Il vit avec terreur le ridicule dont il allait être couvert à la face de l'Europe entière. Sa jalousie d'un bond s'éleva jusqu'au paroxysme et, sa vanité aidant, le poussa aux pires extrémités. Rien que la mort n'était capable d'expier un tel forfait.

De quoi, en somme, Anne Bolen était-elle accusée devant lui ? Ni plus ni moins que d'avoir eu, pendant les trois ans qu'elle avait été reine, quatre amants favorisés, et même cinq, et le cinquième était son propre frère, lord Rockford ! La monstruosité de l'accusation aurait dû le faire réfléchir. Mais une jalousie surchauffée comme était la sienne ne raisonne pas.

Les quatre premiers complices étaient : 1° Sir Brereton, un gentilhomme de la maison du roi ; 2° et 3° Henri Norris et Francis Weston, jeunes seigneurs de la cour et comptant parmi ses favoris ; 4° Mark Smeton, le musicien, enfin le cinquième lord Rockford. Comprend-on maintenant l'agitation, la colère qui s'emparèrent d'Henri à Greenwich, quand, le tournoi sur le point de commencer, il se vit condamné à assister aux prouesses de ce Rockford, son beau-frère et en même temps l'amant de sa femme, de sa sœur ! C'était une monstruosité à faire frémir.

On commença les poursuites par le procès des quatre premiers. On soupçonne lady Rockford, qui détestait Anne Bolen et qui était elle-même horriblement jalouse de la reine, d'avoir été la première dénonciatrice, mais la preuve formelle manque. En véritable jaloux, Henri VIII fit tenir aux accusés la promesse que sa clémence s'étendrait sur eux s'ils avouaient franchement leur méfait. C'est bien d'un homme jaloux, qui est convaincu de son malheur, mais qui cherche à en avoir la certitude absolue, parce que malgré lui il voudrait bien trouver des raisons pour en douter encore. Les accusés, sauf une exception, affirmèrent leur innocence. L'exception, ce fut le cinquième, le musicien, un assez piètre personnage, qui crut peut-être par là sauver sa vie, et qui n'avait eu avec la reine d'autres relations que celle d'avoir été appelé par elle, à mainte reprise,

pour lui jouer des morceaux préférés. Peut-être avait-il pris les marques de bienveillance d'Anne Bolen pour des signes d'un sentiment plus vif dont son infatuation tirait vanité.

Henri VIII essaya du même moyen auprès de sa femme captive. Qu'elle avouât, et elle serait épargnée ! Mais quelle femme d'honneur se résignera à avouer de pareilles fautes, quand elle ne les a pas commises !

Nous citerons en partie, nous résumerons pour le reste, la touchante lettre qu'elle écrivit à son mari en réponse à cette suggestion.

« Sire, vous m'avez tirée d'un rang obscur pour faire de moi votre reine et compagne. C'est bien plus que je ne méritais. Si Votre Majesté m'a jugée digne d'un tel honneur, qu'Elle ne permette donc pas aux folles imaginations ou aux mauvais conseils de mes ennemis de m'enlever sa royale faveur ; ne laissez pas cette tache, cette tache infâme salir votre femme, qui vous a toujours été fidèle, une tache qui rejaillira sur votre enfant, la princesse votre fille.

Elle demande un jugement régulier, un jugement public et que ses juges ne soient pas ses accusateurs eux-mêmes. Car elle ne craint pas la vérité. Si sa culpabilité est démontrée, Sa Majesté sera en droit de lui faire subir le juste châtiment des épouses infidèles et le roi sera libre de suivre le penchant qui le pousse vers le parti dans l'intérêt duquel elle est réduite à sa position actuelle.

« Mais si mon sort est déjà décidé et que non seulement ma mort, mais d'odieuses calomnies doivent vous procurer le bonheur auquel vous aspirez, mon désir est que Dieu vous pardonne... et ne vous demande pas un compte sévère du traitement cruel et peu digne d'un roi que vous m'infligez... Vous et moi devons dans peu de temps comparaître devant Lui et, quoi que le monde puisse penser de moi, je ne doute pas que le jugement de Dieu ne fasse éclater publiquement et entièrement mon innocence. Mon unique et dernière requête, c'est que je sois seule à porter le poids de votre déplaisir et que vous ne l'étendiez pas aux pauvres innocents gentlemen qui, à ce que j'apprends, ont été aussi emprisonnés à cause de mon affaire. Si un jour j'ai trouvé grâce à vos yeux, si un jour le nom d'Anne Bolen fut plaisant à vos oreilles, accordez-moi cette requête, et je n'importunerai plus Votre Majesté. — De ma douloureuse prison à la Tour, le 6 mai. Votre femme loyale et qui vous a toujours été fidèle. — ANNE BOLEN.

Ou je n'y entends rien, ou cette lettre dénote le langage de la sincérité. Elle n'eut toutefois aucun effet. Henri VIII était dans un de ces moments où l'homme est dominé par l'excès de sa fureur jalouse et par les plus mauvais côtés de son caractère, surtout quand ceux qui désormais l'entourent seuls contribuent à le pousser du côté où son démon intérieur l'entraîne. Cranmer, qui ne croyait pas à la culpabilité de la reine, avait timidement essayé de retenir le roi sur cette pente fatale. Cranmer, dans ses rapports avec Henri VIII, était un timoré. Il craignait en le contrariant trop directement de perdre ce qu'il avait gagné en obtenant de lui quelques réformes ecclésiastiques successives. Pourtant, la pitié qu'il éprouvait pour Anne Bolen lui suggéra un biais dans l'espoir de lui sauver la vie. C'était de casser aussi ce second mariage du roi, comme on avait fait du premier, en prétextant quelque empêchement canonique auquel on n'avait pas pensé lors de sa conclusion. Henri accepta, mais sans rien changer à son dessein arrêté, probablement parce que, parmi ceux même qui l'avaient aigri contre Anne, il en était qui exprimaient hautement leur regret de ce qu'une reine *légale* d'Angleterre dût, par ordre de son époux et maître, monter sur l'échafaud des criminels comme convaincue d'adultère et de haute trahison. Cranmer en fut pour ses laborieuses recherches de docteur en droit canon.

Ces recherches prirent un peu de temps. Les gentilshommes accusés furent jugés les premiers. Nous n'avons du débat qu'un très maigre compte rendu évidemment écrit par une plume hostile à l'accusée absente. Car il n'y eut pas de confrontation et on avait réuni, pour convertir un jury déjà très prévenu, des dépositions si précises quant aux lieux, aux jours, aux occasions où les « trahisons » avaient été commises, qu'en vérité, si la moitié en avait été réelle, Anne Bolen en trois ans de mariage, agrémentés par deux grossesses, aurait mené une vie de Messaline et pis encore, en se livrant à quatre amants et par-dessus le marché à son propre frère, et cela dans une Cour où elle se savait observée, jalousée, espionnée, sans que le roi ou ses ministres en eussent le moindre soupçon ! Devant les juges et sur l'échafaud les trois gentilshommes maintinrent leurs dénégations. Il n'y eut que ce misérable Smeton qui, sans doute, espéra jusqu'au dernier moment que sa « sincérité » lui vaudrait grâce de la vie, seul il fit l'aveu de son crime prétendu. Ce qui ne l'empêcha pas, en sa qualité de roturier, d'être pendu haut et court. Les gentilshommes jouirent de leur privilège de caste d'être décapités. Ils moururent avec courage et résignation.

Pendant ces semaines d'angoisse la pauvre jeune reine passait par des alternatives d'espoir et d'abattement profond. Parfois son rictus nerveux coupait ses lamentations. Elle tenait à la vie, la perspective de la hache l'épouvantait. Nous avons parmi les propos relevés par son gardien Kingston et transmis par lui au roi un navrant échantillon de ses transes. Condamnée, elle aussi, ainsi que son frère, par un jury spécial trié parmi les pairs, on lui avait notifié le jour et l'heure de son exécution. Au premier mo-

ment elle sut commander à ses nerfs. Puis la terreur la reprit. Elle voulut communier une dernière fois dans son oratoire. Alors — c'était la veille, à midi — on lui apprit que le moment de son exécution était retardé de quelques heures.

« C'est dommage, dit-elle à Kingston, je me disais que demain à cette heure je serais morte et ne souffrirais plus.

— « Vous ne souffrirez pas, c'est si vite fait, »

lui répondit Kingston, qui n'usait pas de mauvais procédés contre elle, mais qui s'acquittait scrupuleusement de son devoir d'espion bienveillant.

« On me dit, continua-t-elle, que l'exécuteur est très habile, j'ai le cou bien mince », elle y porta les deux mains, et se mit à rire.

« J'ai vu, ajouta Kingston, exécuter plusieurs hommes, et aussi des femmes, et ils étaient toujours fort tristes; autant que j'en peux juger, je crois vraiment que cette dame, au contraire, est joyeuse à l'idée qu'elle va mourir. »

La perspicacité de Kingston n'allait pas jusqu'à soupçonner que ce rire fût l'indice du désespoir.

En réalité, on lui avait caché l'heure précise du supplice. Redoutait-on quelque agitation populaire. On était au 19 mai 1536. C'est à neuf heures du matin qu'on vint la chercher pour la mener sur la place gazonnée qui s'étendait à l'intérieur de la Tour. Les soldats de la garde royale étaient alignés le long des murs. C'était une exécution pompeuse. Le lord-maire en costume, les délégués des *guildes*, les sheriffs, les aldermen, le ministre Cromwell, le duc de Suffolk et le duc de Richmond, fils naturel du roi, étaient rangés sur l'estrade où s'élevait le sinistre billot. Anne Bolen mourut avec beaucoup de dignité, comme une personne qui n'a plus rien qui la rattache au monde, très religieusement, priant beaucoup, murmurant quelques vœux résignés pour le roi et sa fille. On a relevé ces paroles :

« Si quelqu'un s'intéresse encore à moi, je lui demande de me juger favorablement. Je prends congé de ce monde et de vous. Priez pour moi. Seigneur, aie pitié de moi! »

Elle portait un manteau d'hermine qu'on lui enleva. Elle-même ôta sa coiffure et rassembla ses cheveux sous un serre-tête, elle s'agenouilla, pria encore quelques instants et posa sa tête sur le billot. Kingston n'avait pas trop préjugé du savoir-faire de l'exécuteur. Une seconde après et d'un seul coup cette tête charmante fut tranchée. Une de ses suivantes la recouvrit d'un mouchoir blanc. Les autres portèrent le corps à la chapelle de la Tour dans le chœur de laquelle elle fut inhumée. Le roi Henri devait être satisfait et se voyait libre de convoler à de nouvelles amours.

A. Réville.

LETTRES D'ALGÉRIE (1844)

Publiées intégralement, pour la première fois, d'après les originaux (1).

Alger, le 24 juillet 1844.

Cher frère, je suis ici depuis hier; j'ai vu le général de Bar, chez lequel je dine aujourd'hui,

et je me dépêche de te faire part de ce que j'ai appris d'un peu tranquillisant.

Le général de Bar m'a parfaitement accueilli. Je lui ai répété tout ce que je lui avais écrit. Il m'a rassuré avec bonté; il a envoyé une lettre au ministre en l'appuyant de son opinion toute en ma faveur. Il ne comprend pas une telle réclamation après vingt ans et est indigné de l'abus de confiance dont je suis victime. Mes antécédents plaident d'ailleurs hautement en ma faveur; voilà le sens de sa lettre au ministre : « Au reste, a-t-il ajouté, en étant nommé inspecteur général, le ministre m'a envoyé la liste des officiers déjà proposés et figurant sur le tableau d'avancement depuis la dernière inspection et vous y figurez en première ligne. De plus, si vous n'êtes pas nommé avant mon inspection, vous pouvez compter sur moi, je vous donnerai le numéro que vous méritez. Néanmoins ne négligez rien pour mettre toujours les chances de votre côté et que votre frère à Paris voie le ministre, s'il le faut, ou lui écrive et fasse que la vérité arrive jusqu'à lui et jusqu'au directeur du personnel et à Mahéraut. Il faut qu'on sache bien partout que vous êtes victime d'une intrigante et que vous ne devez pas ce qu'on vous réclame ».

Voici, frère, la conduite à tenir et tout peut se réparer. C'est ce que j'avais pressenti en t'écrivant, il y a quatre jours, la lettre que tu recevras peut être en même temps que celle-ci.

Ne perds pas une minute, mets Pontonnier en campagne : il faut que son amitié se montre et qu'avec le service de son influence bureaucratique passée mais toujours bonne, il détruise chez Maillard et Mahéraut de mauvaises impressions. Toi, je te répète, aies une audience de Mahéraut et remets lui une espèce de mémoire justificatif pour le ministre. Tout cela non seulement est nécessaire, mais ne peut faire que du bien. Si les nominations de juillet ne

(1) Voir la *Revue Bleue* du 25 août 1906 et nos suivants. — Les fragments imprimés en petit texte sont les seuls qui aient été publiés dans l'édition des lettres du maréchal, faite par son frère. Encore l'ont-ils été de façon fort inexacte, tandis que nous les donnons conformes à l'original.

La correspondance publiée ici en caractères forts est, bien entendu, absolument inédite.

sont pas faites quand tu agiras, j'aurai mes anciennes chances ; si tu arrives après coup et que je sois encore exclu, on pourra réparer l'injustice cette année en automne, quand le travail d'inspection aura donné une force morale à toutes les propositions faites pour moi jusqu'ici. Nous pouvons donc encore espérer raisonnablement que je serai nommé cette année. Eh ! bien, une fois le brevet arrivé nous ne pourrons plus nous plaindre, et, quatre ans après, Dieu aidant, nous aurons, j'espère, sujet de nous réjouir davantage encore. Ah ! la guerre, la guerre, comme je la désire, comme je l'appelle...

Rien de nouveau que tu saches dans le Maroc ; le maréchal agit vigoureusement, mais avec une grande prudence et beaucoup de réserve. Cette campagne lui fera beaucoup d'honneur ; cet homme grandit tous les jours et avec raison, sa page est maintenant belle dans l'histoire. Mon Dieu, qui aurait dit cela en 1832, et cependant moi je lui prédisais un avenir que je pressentais.

Vous avez aussi la guerre au Palais ; avocats, vous avez beau vous envelopper dans la dignité de votre robe et mettre votre toque sur le coin de l'oreille, le Séguier vous a donner un coup de boutoir que vous n'avez pas voulu recevoir et bien vous avez fait. Le lendemain, il vous aurait jeté son écritoire à la figure ; c'est le Changarnier de la magistrature, mais il a plus d'esprit. Je lui demande pardon de la comparaison. Où viendra aboutir ce scandale ? En attendant, les affaires souffrent et Thémis laisse tomber en pleurant d'inutiles balances.

Le père Séguier donnerait bien trente sols pour ne pas avoir fait la brioche... Nous voilà encore dotés d'un principicule en attendant que nous dotions un prince. Père et fils, tout cela nous coûte cher. Moi, je ne suis pas payé pour aimer les races princières...

Madame Lacoste est acquittée! Tardif hommage à l'innocente Laffarge. Je n'aurais été volontiers le mari ni de l'une, ni de l'autre. Si Madame Lacoste était venue la première, elle serait où est Madame Laffarge. Oh ! justice des hommes!!!

Je t'ai envoyé une lettre de M. Villemain pour Adolphe ; si le maréchal tarde trop à rentrer, je lui écrirai d'adresser une lettre au ministre.

Il y a longtemps que je n'ai reçu de lettres de toi, je ne sais si on les a envoyées à Aïn Maidi, à Laghouat, à Tiaret ou à Blidah ; elles me reviendront, je l'espère. Tu le vois, frère, je suis plus calme, mais le fond de la mer est encore à la houle. Le souci rongeur est au cœur. La santé déjà éprouvée par une chaleur inusitée s'en ressent, c'est toujours ainsi chez les maudits tempéraments nerveux. Adieu, cher frère, embrasse tendrement ta femme, ma mère, mes enfants et le *clubiste*, dont je n'ai pas de nouvelles depuis bien longtemps. Je vous plains tous si vous avez aussi chaud que nous, je ne resterai à Alger que trois ou quatre jours et je retourne à Blidah. Adieu encore, je t'aime et t'embrasse de cœur.

Ton frère, ACHILLE.

Blidah, le 28 juillet 1844.

Je suis rentré chez moi, cher frère, et j'ai trouvé ta lettre *du 19 juin* m'accusant réception de toutes mes épîtres du désert. Il y avait encore d'autres lettres pour moi, mais on les a envoyées me trouver à Alger pendant que je rentrais ici. J'ai fait courir après, c'est un retard de plusieurs jours qui me contrarie fort ; il y a des lettres de toi, puisque dans celle du 19 tu me dis qu'Adolphe aura une bourse, ainsi que tu me l'as déjà annoncé, et je n'ai rien lu de semblable dans tes précédentes lettres. Il y en a donc à Alger que j'aurai bientôt.

Tu as donc reçu de M. Villemain quelque chose de plus positif que ce que je t'ai envoyé, puisque tu me parles d'une bourse pour mon fils comme d'une chose certaine, sans cependant déterminer le collège. Nous saurons tout cela plus tard.

Hier, en allant dire adieu au général de Bar, qui m'a comblé de marques de bienveillance et d'intérêt comme à l'ordinaire, j'ai encore appris par lui-même une bonne nouvelle pour mes affaires. Le général m'a fait lire plusieurs lettres du maréchal, qui arrivaient à l'instant avec le courrier d'Oran. D'abord, mauvaises nouvelles du Maroc, puisque c'est la paix ; tu le sauras avant moi ; ensuite autorisation formelle du maréchal au général de Bar d'envoyer de suite au ministre toutes les propositions du général Marey. Le maréchal les approuve et les appuie et sa lettre sera jointe comme preuve à l'appui de l'envoi du général de Bar, qui a ajouté : « Voilà encore votre nom qui va paraître sous les yeux du ministre et de suite après la réclamation de la Gillot : cela lui prouvera que nous n'en tenons aucun compte. » C'est assez juste, mais continue toujours les démarches que je t'ai indiquées. Nous avons été trop abusés pour négliger quelque chose ; j'en suis à beaucoup regretter de n'avoir pas demandé une audience au Roi quand j'étais à Paris ; je serais colonel aujourd'hui.

Cette nouvelle proposition part le 30 d'Alger avec cette lettre-ci. Mais le ministre est à la campagne et ne fera probablement pas encore de promotion d'officiers généraux ; je ne le regrette pas : plus il tardera, plus l'impression s'effacera et te laissera le temps d'agir. Si tu ne peux pas voir le ministre, écris-lui un petit mémoire comme frère et avocat et dans le sens de la lettre du général de Bar, qui repousse toute idée de possibilité de dettes, dans de telles circonstances, après vingt ans [illegible] gens.

Enfin Dieu veuille que nous réussissions à conju-

rer l'orage et que nous entrions au port. Il me faut un régiment, ou, enfoncé...

J'ai vu la famille Serres. *Virginie ne retournera pas à Saint-Denis par ordonnance du médecin*, Serres vient d'être replacé capitaine au 61e à Philippeville. Ce changement, cette position ne lui allaient pas; j'ai été chez le général de Bar et j'ai de suite obtenu qu'on l'attachât *à la place d'Alger*; le voilà casé et heureux jusqu'à sa retraite.

On marie Nersée du 15 au 20 août, j'irai à Alger pour la noce. J'avais besoin d'argent; j'ai prié la mère Serres de régler notre compte, elle m'avait envoyé il y a 18 mois des provisions de Cherchell à Milianah. Il en est résulté une balance de *22 francs* en ma faveur!!! Belle avance pour payer près de *200 francs* que je viens de dépenser chez mon sellier pour remettre mes équipements de cheval en état. Trois mois d'expédition m'ont ruiné deux selles. Il est vrai que je m'en servais depuis quatre ans.

Tu seras bientôt père et je voudrais que ce soit fini; rien de naturel comme cet évènement-là et cependant on est bien aise d'en être débarrassé. Embrasse bien ta petite femme pour moi et dis lui de me donner un gentil neveu, ou une jolie nièce, je n'y tiens pas.

Nous ne serons pas inspectés avant le retour du maréchal, qui ne sait pas encore quand il reviendra à Alger; en attendant, nous manœuvrons. Demain nous avons une grande revue que je commanderai; c'est dommage qu'il fasse trop chaud : jamais je n'ai tant souffert de la chaleur. Cette année sera mauvaise pour les régiments qui arrivent de France. Ils sont venus dans un mauvais moment. Les deux régiments de cavalerie ne resteront pas longtemps si le Maroc rentre dans son cuir. Tu as bien fait de ne pas mettre Louise à Saint-Denis si la fièvre typhoïde y règne; mais qu'en feras-tu au moment des couches d'Eugénie? ma mère pourra-t-elle la prendre chez elle? Donne-moi des nouvelles de cette pauvre Valentine. Ni ma mère ni son fils ne me donnent signe de vie; dis-leur que je les aime bien, que je pense à eux et que je les embrasse.

J'ai écrit à Chardron et j'ai pu à Alger serrer la main à son neveu de Montagnac, qui va à Oran rejoindre le 15e léger, où il est lieutenant-colonel; c'est un brave officier qui jouit de l'estime générale.

La maréchale, qui a manqué mourir à Alger, est en France depuis le 15 juin; je crois que le maréchal voudrait bien aller la rejoindre. Ce pauvre homme est débordé par les affaires et n'a pas le temps de dormir.

J'ai passé mes quatre jours à Alger dans la glace, dans l'eau ou sur mon lit. J'étais comme les chats : je ne me promenais que la nuit, mais pas sur les gouttières.

Adieu, cher frère, embrasse bien mes enfants, mille amitiés à tous les amis: Marchand, Pontonnier, Richard, etc., etc. Mon portrait est donc dans ton salon. Ce pauvre Richomme, pas un feuilletoniste n'a ouvert la bouche de lui ni de ses œuvres... Il a dû être vexé... On a cependant assez parlé des barbouilleurs de toile de tout genre. Vas-tu à Noisy? Vas-tu te baigner? Mon Dieu, que je voudrais être poisson!!!

Adieu encore; je t'aime et t'embrasse de cœur.

Ton frère, ACHILLE.

Ta guerre de Palais ressemble à celle du Maroc: tout cela me fait rire, j'ai vu votre séance solennelle en feuilleton dans *le Constitutionnel*.

Blidah, 2 août 1844.

Cher frère, j'écris à Marchand par ce courrier; je le prie de frapper les grands coups, de voir M. Saint-Yon, son collègue Martineau des Chenetz, très influent, Mahéraut; et de demander pour moi les *Zouaves* qui seront bientôt vacants par la nomination certaine de Cavaignac. Les zouaves, vois-tu, c'est le brevet de général dans quatre ans! Je lui marque qu'une proposition nouvelle est encore partie en ma faveur le 30 juillet.

Enfin je l'engage à m'écrire aussitôt qu'il saura quelque chose. Quoique le maréchal soit à Saint-Amans, il faudra bien qu'il y ait prochainement une promotion; Bedeau et Cavaignac en seront. Dieu veuille que j'en sois aussi.

Fais agir tous les ressorts imaginables, que ma mère voie la Reine et la décide à demander *sérieusement*. Quand elle veut *bien* elle obtient.

J'espère que la réclamation de la Gillot ne m'aura pas fait de tort. Le général de Bar a écrit à ce sujet une lettre parfaite et la nouvelle proposition partie le 30, arrivant par là dessus, prouvera qu'on tient sérieusement à me voir colonel et que l'on n'est point arrêté par cette affreuse veuve que le diable écorche.

Où en es-tu avec cette gueuse, qu'auras-tu fait au ministère? Je suis dans une anxiété terrible et j'attends les lettres comme le messie.

Cette impatience ne va pas à ma santé attaquée par une chaleur sans nom. Nous grillons, nous étouffons et mes vilains nerfs me travaillent l'estomac.

Je ne savais comment reconnaître l'amitié d'Armand, je lui annonce un souvenir d'Aïn Maïdi. Un poignard qui vient de Tedjini lui-même et dont la lame est assez curieuse; je te le destinais, je crois que tu m'approuveras de le donner à Armand avec un œuf d'autruche pour sa femme.

Bonfils, que tu as vu avec moi à Paris, part le 10

pour la France. Il te porte ce poignard et un œuf pour Armand, un autre œuf pour Eugénie et tout ce que j'ai pu sauver de plumes d'autruche de la bagarre. Tout ce que j'avais renvoyé de Taguin à Médéah a été jeté et gaspillé; de six œufs d'autruche j'en ai sauvé deux. J'en réservais un à ma pauvre bonne mère; je l'aurai plus tard et elle le recevra. Les plumes d'Eugénie sont fort laides; j'espère aussi pouvoir plus tard lui en envoyer de dignes d'elle.

J'ai reçu une lettre de toi du 10 juillet; m'as-tu écrit entre cette date et le 19 juin, date que porte l'avant-dernière épître reçue par moi? Si tu numérotais les lettres, cela n'arriverait pas.

Louisette est à Saint-Denis depuis hier; pauvre ange, je désire bien qu'elle s'y trouve heureuse et qu'elle se porte bien. Rien de simple comme de voir ma mère corespondante de sa petite fille, mais elle te déléguera donc pendant ses voyages à Taste?

Je suis bien tranquille sur la santé et les couches de ta femme; tout ira bien, elle est heureuse, elle a pris de l'exercice, du grand air, elle me donnera un neveu fort et gaillard, plus grand que son père... embrasse la bien pour moi. Tu ne me parles pas de Jean, comment va-t-il? tout ce que tu fais au sujet d'Adolphe est bien fait. Il vaut mieux qu'il reste au collège à travailler et à se préparer à faire une bonne 6e que de gaminer à Noisy.

Nous travaillons à notre inspection générale qui sera bonne; cette fois Changarnier ne sera plus là et je crois que j'aurais le n° 1 de l'Armée d'Afrique, si je ne suis pas nommé avant ce temps là. Le travail de l'inspection n'arrive au ministère qu'en décembre.

Adieu, frère, embrasse la Madeleine et tout le monde, Je t'aime de cœur.

Ton frère. ACHILLE DE SAINT ARNAUD.

Alger, le 19 août 1844.

Cher frère, je t'écris d'Alger où je suis venu pour le mariage Nersée Serres. J'étais témoin, la cérémonie a eu lieu samedi 17. Tout s'est fort bien passé, et je repars demain pour achever de me rôtir à Blidah. C'est bien le plus insipide, le plus détestable séjour du monde Je m'y ennuie mortellement et cependant il faut y rester; je fais des vœux pour qu'une circonstance quelconque m'en arrache, dussé je partir pour le Congo.

Tu en sais autant que moi sur les évènements politiques qui nous entourent dans un cercle de fer duquel nous ne sortirons, je l'espère, que par une bonne et longue guerre bien européenne, bien sérieuse. M. de Joinville a bombardé Tanger et rasé les fortifications. Au moment où je t'écris, Mogador aura eu le même sort.

Tout cela se passait le *6*, et dans les journaux de France, on était le *5* tout à la paix. C'est un plaisir d'être servi comme cela et d'avoir un gouvernement si sage, si prévoyant, surtout si *noble* et si *digne*. Le maréchal écrivait le 9 qu'il avait devant lui 30.000 Marocains et qu'on en attendait encore. Ces messieurs parlaient encore d'accommodement. Il est évident qu'à la nouvelle des évènements de Tanger, ils auront attaqué. Le maréchal dit qu'avec sa petite armée de 7.000 baïonnettes, 1.400 chevaux et 12 pièces de canon, il contiendra et battra toute cette masse barbare. Je le crois, j'en suis sûr. Heureux ceux qui seront de la fête ! ! Enfin tout cela se dessinera d'une manière ou d'une autre. Rien de pénible comme l'incertitude; ayons la guerre ou la paix, mais cessons de nous injurier comme des porte-faix, et d'aboyer comme des chiens qui n'osent pas mordre. Il faudra en venir aux coups tôt ou tard, parce que l'esprit national et la masse de la nation, bonne ou mauvaise, raisonnable ou non, entraînera et débordera les gouvernements eux-mêmes; enfin nous vivons sur un volcan et c'est ce qui me fait prendre patience et m'empêche de mourir d'ennui et d'autres choses. Papaëte et la sotte Reine Pomaré apportent aussi à la masse leurs nauséabonds embarras, et pour combler la mesure, le dénaturé Ibrahim s'avise mal à propos de prendre la place du père Mehemet, qui se sauve comme un juif, triste fin pour un homme qui a occupé le monde de lui. Enfin tout est pour le mieux : cela se complique tellement que la bombe va éclater et ses bienheureux éclats tueront bien des momies de généraux et de colonels qui ne peuvent pas se remuer, et *nous*, nous monterons.

Ce sera un gâchis effroyable, je ne sais ce qui en résultera, et personne ne peut le prévoir, mais notre siècle est si dégoûtant et je déteste tant et les gouvernants et les gouvernements, que mon cœur reste froid à toute espèce de sentiments, excepté à celui de faire la guerre, de détruire ou d'être détruit, d'écraser du pied tous les imbéciles et tous les lâches et au milieu de cet effroyable chaos de monter, si je dois surgir, ou de disparaître, si telle est ma destinée. Bien des gens crieront à l'égoïsme, et bien moi je suis dans le vrai, je parle avec franchise et tel qui se taira et haussera les épaules pense comme moi ou à peu près. L'intérêt personnel, c'est le Dieu, le seul Dieu du jour. Encore quelques semaines, quelques jours peut-être et nous verrons le commencement de la fin. Et au milieu de si graves événements nos ministres se promènent, sont aux eaux et dans leurs terres; on ne se moque pas plus complètement d'un peuple que le Cabinet actuel ne le fait de nous. Je ne sais en vérité pas qui on trompe! qui on joue! Mais un tel aveuglement est sans exemple dans l'histoire du monde c'est une outrecuidance à empailler! On parle au

hasard de promotion : Bedeau et Moline Saint-Yon lieutenants-généraux, Cavaignac, Latorre et d'autres maréchaux de camp. M. d'Aumale, qui assomme tout le monde et partout de son exigence et de ses projets gigantesques et de ses dépenses exagérées, non pas de son argent... minute ! mais des fonds secrets, et l'argent de l'État, arrête encore tout, dit-on, en voulant faire envers et contre tous un général d'un sieur Barthélemy, abrégé de corps et d'esprit et bon à rien. C'est une plaie, c'est un fléau que ces principicules jetés à travers l'armée et n'importe où. Dans tout cela attraperai-je un régiment? Beaucoup de gens disent : Oui. Moi, je n'ai plus de confiance et je doute. Cet état de malaise joint aux chaleurs m'a rendu malade, j'ai eu huit jours mes affreuses crampes d'estomac, je vais un peu mieux.

As-tu vu Bonfils? Marchand est-il content de son œuf et de son poignard? Eugénie aura le pareil œuf et je lui demande encore pardon de n'avoir pas commencé par elle, mais elle est ma sœur... Marchand a-t-il vu le général Saint-Yon et Mahéraut? Il est grandement temps, je désire que tes lettres au ministre et à Mahéraut aient produit l'effet que nous en espérons ! Ah! l'affreuse Gillot... mais il n'y a pas de lois pour punir de telles infamies, car enfin, je ne dois pas cela. Comme mon odieuse légèreté est punie...

J'espère trouver une lettre de toi à Blidah, je n'en ai pas depuis le 4. Louise était à Saint-Denis, ma sœur allait bien et tu attendais le *Populo* qui n'arrivera qu'en septembre. Adolphe avait passé ses premiers examens et partait pour Taste embellir et rajeunir Galatée par sa présence. C'est très bien. Embrasse tout le monde tendrement et écris-moi des journaux ; j'ai soif de nouvelles.

Quel beau moment pour avoir un régiment, commencer la guerre colonel ! ! On se fait tuer ou on arrive à tout. C'est mon système.

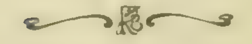
Le Père de Bar, chez qui je dîne aujourd'hui, est toujours excellent pour moi. Il compte beaucoup sur la dernière proposition partie pour moi le 30 juillet : celle du général Marey. Au fait, elle ne peut faire que du bien.

Adieu, cher frère ; une lettre de ma mère me ferait bien plaisir.

Je t'aime et t'embrasse de cœur.

Ton frère, ACHILLE DE SAINT-ARNAUD.

(*A suivre*.)



Les vertus oubliées

LE BON SENS (1)

Ce qui discrédite et ridiculise le bon sens, ce sont les sarcasmes rusés que lui décochent, avec tout le prestige de leur verve, les apôtres du charivari, de la démence et du paradoxe. Dédaigneusement, ils lui imposent le bonnet grec des concierges de la meilleure tradition prudhommesque et appellent sur sa prétendue bassesse les lazzis de la cohue délirante qui se croit une élite.

— C'est cela ! vocifèrent-ils ; le juste milieu, la sagesse, la pondération, l'ordre, les bonnes mœurs ! L'excuse des médiocres ! La fierté des impuissants ! Comme si, tout au contraire, le bonheur n'était pas dans la passion, comme si ce n'était pas l'excès qui caractérise le génie !

Sans doute, et quel esprit lucide y contredira? Mais, pour que le bonheur soit intense et magnifique, est-il donc indispensable qu'il défie les lois du monde et de la nature? Enfin, s'il apparaît bien que l'excès soit l'apanage et la caractéristique du génie, si, naturellement, par le simple jeu de ses grandes forces créatrices, il amplifie tout ce qu'il touche, ses grossissements, qui nous étreignent et nous fascinent, ne respectent-ils pas la vérité, ne sauvegardent-ils pas les proportions et l'équilibre?

Les puissants constructeurs de systèmes philosophiques ou de personnages humains, si altiers que soient leurs rêves et si formidables que soient les créatures jaillies de leur cerveau, ne nous émeuvent que par l'exacte correspondance de leur œuvre avec l'humanité qui est en nous. La hauteur de leur pensée, leur sensibilité superbement frémissante, l'éclat de leur grande voix ne les séparent pas de la vie. Sans quoi nous ne les comprendrions pas. Si excessifs que soient les héros de Corneille, ils restent logiquement soumis aux lois de nature. Ce sont nos passions qui grondent dans les rythmes puissants mais sûrs des symphonies de Beethoven. Le comique si intense de Molière, malgré les traits accentués dont il rehausse nos ridicules, ne nous touche que parce qu'il est une projection, grossissante et lumineuse certes, mais singulièrement fidèle, de notre humble humanité. Et si dans les personnages de Balzac nos passions, nos appétits, nos intérêts, nos angoisses, nos désirs sont concentrés à la millième puissance, c'est notre image agrandie mais réelle que nous retrouvons en eux. Et si ce n'est pas toujours la droite raison qui triomphe en leurs actes

(1) Voir la *Revue Bleue* des 28 juillet, 11 août et 1er septembre 1906.

comme dans les héros du théâtre classique, du moins sont-ils admirablement humains, logiques, et conçus dans l'inspiration du plus clair bon sens.

Un argument bien meilleur dont les épileptiques et les hurluberlus pourraient se servir s'ils étaient capables de réflexion, ce sont toutes les sottises traditionnelles, tous les antiques usages déplorables, tous les vieux systèmes illogiques, toutes les œuvres falotes d'autrefois, que certaines gens exaltent sous le couvert du bon sens et qui le calomnient outrageusement.

Quelle morne collection de fadaises, de laideurs et d'absurdités on a défendues et l'on persiste à défendre sous prétexte de bon sens! Les pires extravagances, les balivernes les plus plates, les mœurs les plus cocasses y ont trouvé leur excuse. C'est une bêtise, une vulgarité, un défaut de savoir ou de goût qui les a fait naître. C'est la même ignorance ou la même balourdise qui les fit accepter par le troupeau docile des gobe-mouches. Voilà des siècles, ou tout au moins plusieurs générations, que ces insanités fleurissent. Elles ont été nocives, meurtrières, déprimantes, elles ont propagé l'erreur, entretenu le désordre, donné de la morgue au mauvais goût, enraciné les mauvaises mœurs. Peu importe. Du moment qu'elles ont pour elles le prestige de l'ancienneté et la force du consentement unanime, proclament leurs apologistes, quelle audace de vouloir s'en affranchir? Si elles ont duré au point qu'elles durent encore dans ce terrible jeu de massacre qu'est l'époque moderne, si elles se sont imposées au bon sens des foules, c'est qu'elles sont une émanation rayonnante du bon sens lui-même.

Les gens qui ont grandi puis vécu dans certaines vénérations, même injustifiées, ne peuvent admettre qu'ils se soient trompés et ils rabrouent l'arrogance des « révolutionnaires », qui osent mettre en doute la splendeur ou la justesse d'habitudes et d'œuvres consacrées.

Le réel bon sens, si bienfaisant puisqu'il résume toutes les saines lois du monde, trouve parmi ses plus terribles ennemis les égarés et les retardataires qui, avec une touchante bonne foi, défendent l'erreur en son nom.

Ils le font prendre en haine. Car, exaspérés contre tant d'obstination prétentieuse à glorifier la sottise, beaucoup d'hommes raisonnables risquent, par agacement et par protestation, de s'abandonner plutôt aux nouveautés saugrenues.

Bon sens! Que d'inepties on commet en ton nom!

— Il y a donc très longtemps que le bon sens est une vertu oubliée? m'interrompit, avec l'air narquois qui le caractérise, le plus optimiste de mes amis, fervent louangeur de l'époque actuelle, en présence de qui, certain soir, je déplorais le détraquage et la trépidation convulsive d'un trop grand nombre de nos contemporains.

— La vérité, répliquai-je, c'est que le bon sens fut toujours une vertu difficile, et que si, dans la fébrilité moderne, elle est devenue tout à fait rare, de tout temps elle ne fut pas commune...

La nomenclature serait en effet bien longue des injustices, des férocités, des sottises, des hideurs, des bassesses qui furent faites, imposées, recommandées en son nom et grâce auxquelles certains rétrogrades, habitués dès l'enfance à les chérir, n'admettant pas que l'on ose les discuter, prétendent contrarier l'essor des idées saines, des mœurs logiques et des fortes œuvres qui naissent d'un plus juste sentiment du monde et de l'art.

Mœurs sans douceur, sans franchise et sans simplicité qui sont autant de déviations ridicules de la véritable nature humaine. Lois hargneuses, méfiantes, sans générosité ni grandeur, qui ne s'attachent à sauvegarder que les plus contestables intérêts matériels, qui créent le plus fâcheux désordre moral en défendant avec rigueur et maladresse un prétendu ordre qui n'est parfois que le chaos légalisé. Sous prétexte de maintenir les saines hiérarchies sociales et les non moins saines traditions inspirées par le bon sens, le gaspillage des forces vives du pays : ainsi, des milliers d'intelligences plébéiennes restées en jachère, des compétences et des valeurs immobilisées en de bas travaux par crainte d'accroître la cohue des déclassés. Puis, sous le monstrueux paradoxe de la Paix armée, véritable défi au bon sens (au nom duquel pourtant tous les peuples persévèrent dans cette aberration d'une défense qui tue et paralyse la plupart des forces vivantes qu'elle prétend protéger), la ruine financière, la désertion des campagnes, la pléthore des Cités, tout ce déséquilibre grandissant, si plein de périls et de menaces, que l'Europe met tant de soins et d'orgueil à prolonger en flétrissant les hommes, en stérilisant leur jeunesse, en gâchant par des pyrotechnies coûteuses le fruit de leur travail, folies systématiques où elle s'obstine avec l'excuse du bon sens et de l'ordre!

Et dans tous les domaines des gageures de cette sorte subsistent, que l'on oppose fièrement aux progrès de la raison : ainsi n'est-ce pas en invoquant la morale du bon sens et de l'ordre que jusqu'à l'année dernière on empêchait l'époux coupable d'adultère de se créer un foyer tranquille, de refaire de l'ordre en épousant son « complice »? Autre exemple : N'est-ce pas toujours au nom du bon sens que, dédaigneux des plus bienfaisantes découvertes scientifiques, de la sage prophylaxie moderne, des méthodes thérapeutiques les plus incontestables, tant de gens s'intoxiquent, se contaminent par des remèdes absurdes,

par une déplorable hygiène, par de folles imprudences, dont la fallacieuse légende salutaire est entretenue depuis des siècles dans l'esprit crédule du peuple ?

N'est-ce pas encore sous le dérisoire couvert d'un prétendu bon sens qu'on s'est engoué de drames, de comédies, de romans, de poèmes, d'opéras, de tableaux, de statues qui n'étaient que des platitudes inexpressives, aussi pauvres d'idéal que de réalité ? Sans passion, sans grandeur, sans beauté, elles ne furent comprises et tout de suite aimées qu'en raison même de leur bassesse, et nous apparaissent totalement dépourvues des mérites d'ordre, d'équilibre et de logique humaine qui peuvent se résumer sous le nom de bon sens.

Enfin c'est surtout du bon sens que l'on se targue pour mettre obstacle à toutes les solides constructions de progrès, à tous les efforts réfléchis vers plus de justice, vers plus de bonheur.

En somme rien n'est plus extravagant et périlleux que le faux bon sens, que la sottise affublée de son masque.

Rien, sinon le modernisme convulsif et dément, la prétendue indépendance d'esprit qui, à tort et à travers, s'engoue des nouveautés les plus outrancières et les plus cocasses, pour cette seule raison que ce sont des nouveautés. Car les rétrogrades embusqués derrière leurs idées illogiques et leur art falot, s'appuient, pour faire obstacle aux saines nouveautés, sur des conceptions si peu légitimes et si vermoulues, qu'ils ameutent les gens contre les fadaises où ils s'attardent et que leur dérisoire barrage est tôt ou tard emporté par la toute-puissance de la raison.

Tandis que, bien plus nuisibles parce que plus séduisants, les impulsifs qui vocifèrent pour les œuvres les plus baroques et les plus folles idées, ne réussissent qu'à mettre le désarroi dans les intelligences, qu'à décourager les bonnes volontés réfléchies, qu'à dégoûter du modernisme logique et rationnel les esprits sérieux qui, peu à peu, se fussent laissé conquérir, mais que ce modernisme épileptique effraye et met en défiance.

— Ce sont en effet bien souvent les fous et les hurleurs d'avant-garde qui, par leurs zigzags hasardeux, retardent le progrès. D'abord ils inquiètent les gens raisonnables qui les regardent passer et qui, sans cette sarabande frénétique dont ils ont horreur, se seraient peut-être joints au nouveau cortège en route pour l'avenir. Et puis que de fois il leur arrive de détourner vers d'abracadabrantes et stériles hardiesses des efforts enthousiastes qui, laissés à leur propre impulsion, eussent pu faire ailleurs œuvre féconde !

— Sans compter que ces êtres vertigineux (si sévères et si méprisants pour les hommes de bonne foi qui, tout en préparant eux aussi l'avenir, se refusent à cabrioler dans leur troupe simiesque) sont bien des fois les premiers, au hasard d'une nouvelle mode ou de quelque saccade imprévue, à se rejeter avec autant de fougue parmi les agités d'arrière-garde...

— Qui a elle aussi, ne l'oublions pas, ses délirants et ses convulsifs...

— Ceux-là bien plus pitoyables encore ! et même souvent féroces, car c'est par une sorte de débilité sénile qu'ils se calfeutrent peureusement dans l'abri en ruines, dont les lézardes, élargies par chaque bourrasque, les crispent d'effroi et de rage.

— C'est vrai. Ils n'ont même pas la bonne humeur et la santé que donne l'espérance, même folle... Leur épilepsie a quelque chose de lugubre et de méchant...

— Dans sa marche crâne, continue, méthodique et bien orientée, la troupe du bon sens a plus noble allure.

— C'est dommage qu'elle soit si peu nombreuse !

— N'empêche que, malgré les abois malveillants sur son passage, malgré les bravos dont est saluée par les naïfs la course hagarde et titubante des fantoches se trémoussant à l'aventure et s'égaillant en route, c'est toujours elle — et elle seule — qui finit par arriver...

— Vous avez raison. Car s'il en était autrement, comment le monde progresserait-il ?

— Nous pouvons donc être rassurés quant au résultat final. Mais il n'en est pas moins irritant de voir le fécond et paisible effort humain sans cesse harcelé, combattu, honni par toutes ces bandes disparates, et d'ailleurs fort pittoresques, de détraqués. A certaines heures, on est comme assourdi par le verbiage incohérent de ces hurluberlus et aussi fort agacé par trop de contradictions choquantes entre leurs audacieuses théories et leur existence très prudemment, très platement ordonnée.

Heureusement que c'est un bien folâtre spectacle que celui de leurs contradictions et je ne sais pas si le plaisir qu'on y prend ne finit point par dépasser le dégoût et la mauvaise humeur que parfois on en éprouve.

Il n'y a encore que les gens sérieux pour comprendre et savourer la bouffonnerie et pour lui être indulgents avec une bonne grâce amusée.

Leur seule vengeance est de mêler beaucoup de pitié généreuse à leur sourire. Mais au fond ils sont reconnaissants aux fantoches du monde de leur offrir, à toute heure et sans qu'ils aient à se déranger, les comédies les plus drôlatiquement imprévues.

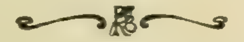
Si cabotins que soient certains êtres et si adroits

dans les rôles qu'ils jouent, ils sont encore bien plus qu'ils ne pensent des personnages du théâtre burlesque. A côté de leurs grimaces et de leurs masques, qu'ils promènent pour les conquêtes et les parades de la vie véritable, les drôleries artificielles des meilleurs pîtres semblent fades.

Ils ont d'ailleurs cette supériorité d'être toujours en scène. Pour nous divertir de leur clownerie en des exercices différents, pour voir des aspects nouveaux de leur nargue au bon sens, nous n'avons qu'à ouvrir une autre fenêtre du logis lumineux, ordonné et tranquille où, en pleine sérénité joyeuse, mais, dame! avec un peu d'ironie dans le sourire, nous les regardons s'évertuer à leurs cabrioles.

Après avoir admiré le jeu paradoxal de nos délectables convulsifs dans la vie quotidienne et leur esbrouffe tintamarresque pour l'art, nous pouvons nous offrir le spectacle, peut-être plus comique encore, de leurs nasardes au bon sens à propos des idées politiques et sociales. Ce sera l'apothéose de cette pantalonnade. A nos places! Voici le rideau qui se lève!

(*A suivre.*) GEORGES LECOMTE.



LE "TABBUTU" (1)

— Que ferons-nous de ce cercueil? — répétait durant les premiers jours, Donna Salvatrice, fâchée contre son frère parce qu'il avait fait apporter chez eux cet objet de mauvais augure.

— Il servira, dans cent ans, pour moi ou pour toi.

Dom Stellario lui disait cela tranquillement, réfléchissant sans malice que sa sœur avait cinq ans de plus que lui. Il lui semblait naturel qu'étant née la première, elle dût mourir aussi la première. Et pour la réconforter, il ajoutait :

— Ma foi, c'est une caisse comme une autre, elle peut servir à n'importe quoi.

La vérité, c'est que ni à l'un ni à l'autre, bien qu'ayant dépassé la soixantaine, il ne venait l'idée qu'un jour ils devraient s'en aller au cimetière et laisser la cave renfermant l'huile, le cellier avec les barils de vin, le magasin rempli de sacs de blé, et le magot enterré derrière le tonneau de Saint-François. Ils jouissaient d'une santé de fer et n'avaient jamais été gravement malade : et ils tenaient tellement à tout ce qu'ils avaient amassé au prix de tant d'efforts et de privations, qu'ils ne se disaient même pas qu'un jour viendrait où ils devraient s'en séparer et le laisser malgré eux à des parents éloignés dont ils ne voulaient pas entendre parler.

— C'est une caisse comme une autre : veux-tu bien le comprendre?

Donna Salvatrice finit par trouver qu'il avait raison. Et un jour, ne sachant où ranger les chapelets de figues sèches apportées par les métayers, elle dit :

— Nous les mettrons là-dedans.

Dom Stellario les lui passait une par une, les examinant, donnant son avis sur la qualité des figues de cette année, qui lui semblait médiocre. Puis il les couvrit de baume et de romarin, pour qu'elles ne soient pas piquées des vers comme l'autre fois. Et la caisse archipleine resta entrebaillée, quoiqu'elle eut un couvercle bombé comme une malle.

— C'est solide, conclut-il, en s'applaudissant encore de son acquisition, après avoir frappé à deux mains sur le couvercle.

Néanmoins, depuis quelque temps, lorsque lui et sa sœur allaient faire leur ronde nocturne accoutumée, ils avaient un petit frisson dans le dos en passant devant ce coffre qui attirait les yeux par la couleur de son bois blanc, au milieu des tas d'objets divers, noircis par le temps et par la poussière.

— Ah! Dom Stellario — grommelait la sœur — Vous direz ce que vous voudrez, mais cette affreuse caisse me paraît d'un mauvais augure pour nous.

Elle lui disait vous par respect, parce que c'était un homme.

— Sotte! — lui répondait-il — Sotte!... Il y a déjà six mois qu'elle est ici. Où est-il, le mauvais augure?

Et il faisait la grosse voix pour cacher l'impression désagréable qu'il éprouvait malgré lui.

Toutes les fois que, en allant à la messe du Rosario, Dom Stellario s'arrêtait chez le menuisier, celui-ci, qui ne pouvait lui pardonner la bouteille de vinaigre et qui avait le rire brutal, ne manquait jamais après son traditionnel « *Benedicite*, monsieur mon compère », de lui répéter ce refrain :

— En avez-vous encore de ce fameux vin muscat?

Et, le voyant rire, il ajoutait aussitôt :

— Vous avez agi comme les Juifs avec Jésus-Christ, en me donnant le fiel de ces quinze francs et le vinaigre par-dessus le marché. Mais il n'y a pas de bon Dieu là-haut, si je ne vous fourre pas, moi, de mes propres mains, dans ce *tabbutu*, que vous m'avez filouté.

Au commencement, Dom Stellario s'amusait des méchancetés du compère; il n'était pas une femmelette croyant au mauvais sort; et puis il fallait bien laisser le pauvre homme exhaler sa mauvaise humeur. Est-ce qu'il reprenait la caisse, en parlant ainsi? Et il lui répondait :

(1) Voir la *Revue Bleue* du 29 septembre 1906.

— Quand le mal est passé, on n'y pense plus.

Aujourd'hui pourtant qu'il sentait aussi, toutes les nuits, ce petit frisson lui parcourir l'échine, en voyant la caisse dans la grande chambre, avec son couvercle entrebâillé, comme si elle n'était pas remplie de figues, mais attendait quelqu'un dans ses flancs, Dom Stellario riait jaune; et un matin, aussitôt que le menuisier recommença la lugubre plaisanterie, il l'interrompit :

— Est-ce fini, compère Noce di Collo? Vous devriez plutôt me remercier.

Et il tourna les talons, tandis que l'autre grognait derrière lui :

— Vous remercier?

Dom Stellario n'entendit pas la suite, et ce fut tant mieux. Et à partir de ce jour-là, il ne mit plus les pieds dans la boutique.

*
* *

Cela ne servit à rien. Il remarquait un peu de faiblesse dans ses jambes en montant l'escalier de la maison, un peu d'essoufflement quand il arrivait au dernier palier, comme si les marches étaient doublées. Et pourtant, depuis plus de soixante ans, il les avait grimpées une dizaine de fois par jour, jusqu'à la semaine dernière, sans l'ombre de fatigue.

— Qu'est-ce que cela signifie? Et pourquoi ai-je des vertiges quand je me lève et la tête lourde une partie de la matinée?

Il haussait les épaules, ne voulait pas y penser, cependant il regardait avec un peu d'envie sa sœur, qui était solide comme une barre de fer, et qui, sautant à bas du lit avant le jour, ne restait jamais une minute les bras croisés et allait en haut et en bas — à la cave et au grenier — sans jamais se reposer, comme si elle n'avait pas cinq ans de plus que lui.

Non, il ne voulait pas y penser.

Et, comme il n'allait pas à la campagne depuis un certain temps, un matin, pour se distraire, il mit à l'ânesse la vieille selle tout usée, dont les étriers et la croupière ne tenaient qu'à force de ficelles, et il partit pour la Balata, quoique le ciel fut menaçant, et que sa sœur lui conseillât :

— Ne sortez point par un temps pareil.

A mi-chemin, commença à tomber une petite pluie fine. Dom Stellario jeta son manteau sur ses épaules, releva son capuchon, et tâcha, à coups d'aiguillon, de faire allonger le pas à la pauvre vieille bête, qui mettait un pied devant l'autre avec un grand flegme, en secouant ses oreilles inaccoutumées à toutes ces piqûres, mais sans se décider à marcher plus vite, comme si elle voulait reprocher à son maître l'avoine qu'on ne lui donnait pas. Puis, le tonnerre et les éclairs, et une pluie torrentielle.

Dom Stellario cherchait à se garantir de son mieux avec ce vieux manteau râpé qui absorbait l'eau sans en perdre une goutte, et il épiait la campagne environnante pour découvrir une cabane où se réfugier, regrettant de n'avoir pas écouté sa sœur et de s'être aventuré à la légère.

— Je ferai mieux de rebrousser chemin. Avec cette limace, je serai mort en arrivant à la Balata.

Mais il dut lutter de longs instants avant que l'âne, abasourdi par ce déluge, se décidât à faire demi tour.

C'était un vrai désastre.

A peine arrivé à la maison, il fut obligé de se mettre au lit; rien ne parvint à le réchauffer, ni un bon verre de vin, ni l'infusion de tilleul préparée par sa sœur qui ne cessait de lui répéter :

— Vous auriez du m'écouter.

— A quoi cela t'avance-t-il de grogner maintenant? — finit par lui répondre Dom Stellario agacé.

Il voyait passer et repasser devant ses yeux le cercueil, et dans ses oreilles bourdonnaient les menaces de Maître Noce di Collo : « Je vous y fourrerai, moi, de mes propres mains, dans ce *tabbutu*, que vous m'avez filouté. »

Et ce n'était pas la fièvre seule qui le faisait claquer des dents.

*
* *

Donna Salvatrice, voyant que depuis deux jours son frère allait plus mal et que les tisanes ne lui procuraient aucun soulagement, se demanda un matin si, même à cause du monde, elle ne ferait pas bien d'appeler un médecin.

— Cela ne servira peut être à rien et ce sera une dépense... mais je saurai à quoi m'en tenir... s'écria-t-elle tristement, en pensant qu'elle resterait toute seule dans le cas d'un malheur à son pauvre frère.

— Comment te trouves-tu? Faut-il envoyer chercher le docteur?

— Es-tu folle? — cria Dom Stellario en ouvrant de grands yeux, comme s'il avait entendu dire : « Tout est fini pour toi ».

Et faisant un effort, il se redressa dans son lit; mais la toux le contraignit à se recoucher. Il était exténué, il avait une fièvre de cheval; pourtant, il ne voulait ni médecin ni médicaments.

— C'est un rhume, tout bonnement. Les infusions de tilleul sont bien suffisantes. Gâcher de l'argent chez le médecin et le pharmacien?... Des filous et des menteurs! oui, des filous et des menteurs?... Entends-tu? on frappe. On veut peut-être du vin.

De temps en temps arrivaient les clients habituels, et donna Salvatrice accourait; et en revenant près du lit du malade, elle rapportait l'odeur du vin qu'elle avait servi.

— Quatre sous... c'était commère Pina... aujourd'hui on a vendu seulement pour sept francs, de celui du fût de la Madone.

— Il en reste encore six salme. Tu n'as pas revu Cola Narca.

— Je te l'ai dit : il veut le payer trois francs le baril. Il prétend que le prix a baissé.

— Dix francs. Ne te laisse pas entortiller.

— Occupe-toi de guérir, et que la Madone te vienne en aide? — répétait donna Salvatrice toutes les fois qu'il se mettait à parler d'intérêts.

De jour en jour cependant, elle perdait confiance en la guérison désirée; debout au pied du lit, elle observait le malade, en hochant tristement la tête quand il ne pouvait pas la voir.

— Pauvre homme!.., il s'est attiré lui-même le mauvais sort en achetant cette maudite bière, comme s'il avait le pressentiment qu'elle servirait pour lui.

Et lorsqu'elle traversait la grande chambre, en passant devant le cercueil, donna Salvatrice, les larmes aux yeux, enlevait deux ou trois chapelets de figues sèches et les rangeait dans une armoire.

— Hélas! il faut la débarrasser!

Mais elle n'en soufflait mot à son frère pour ne pas l'effrayer.

— Enfin, est-ce qu'il mourra sans médecin et sans confesseur? — lui dit un jour commère Stella, en la tirant à l'écart.

— Il n'en veut pas! il n'en veut pas!

— Au moins le confesseur! — ajouta commère Stella.

*
* *

En voyant entrer le prêtre dans sa chambre sous prétexte d'une visite, le malade perdit subitement courage.

— Dom Stellario, je suis venu par hasard, pour goûter du vin; ayant appris que vous gardiez le lit... Oh, ce ne sera rien. Il ne faut pas vous tourmenter.

— Il est inutile de chercher à me tromper — bégaya Dom Stellario d'une voix larmoyante. Puis, s'adressant à sa sœur :

— Toi, pense à vider la caisse.

Il regardait le prêtre avec crainte :

— Dites-moi la vérité : il n'y a plus d'espoir pour moi?

— Les sacrements, si vous les voulez, sont un excellent remède... Nous n'en sommes pas là, non : il n'y a pas de danger pour l'instant; mais...

— Je comprends, je comprends.

Dès que le prêtre avertit Donna Salvatrice qu'il reviendrait bientôt avec le viatique et l'extrême onction, ce fut un remue-ménage dans la chambre du malade. Les deux femmes voulaient mettre un peu d'ordre dans ce chenil, balayer, épousseter, pour recevoir dignement le bon Dieu. Dom Stellario les suivait du regard avec des yeux ahuris, et il lui semblait qu'on le dépouillait d'avance, en voyant emporter de sa chambre tous les objets amoncelés sur les chaises et sur la table qu'il fallait préparer avec une nappe et des bougies.

Commère Stella brûla même deux morceaux de sucre pour dissiper la mauvaise odeur.

— Mon Dieu! Être si riche, et avoir une chambre comme une écurie! — disait-elle à part soi.

— Salvatrice! — appela le malade.

Elle s'approcha, se penchant sur lui, pour lui éviter la peine d'élever la voix.

— La caisse... il n'y a pas besoin de la faire couvrir d'étoffe... C'est de l'argent perdu... tu entends.

— Ne parle donc pas de cela... tu iras bien. J'ai fait brûler un cierge à la Madone della Stella, qui t'accordera le miracle.

Ce n'était pas vrai; mais le pieux mensonge fut un bon augure.

*
* *

Lorsque Dom Stellario se sentit, comme il disait, positivement revenu de l'autre monde, et qu'il posa les pieds par terre, la première chose qu'il demanda à sa sœur, ce fut si le cierge avait brûlé tout entier. En apprenant la vérité, il s'en réjouit énormément.

— Si j'avais dû mourir, je serais mort quand même.

Le jour où il put sortir de sa chambre, il voulut d'abord voir le *tabbutu*, qui se trouvait grand ouvert, tel que l'avait laissé Donna Salvatrice dans sa hâte de le débarrasser des figues sèches.

Dom Stellario lui fit les cornes, et dit :

— Maintenant nous y remettrons les figues.

La première fois qu'il fut en état d'aller à la messe, passant avec satisfaction devant la boutique de maître Noce di Collo, il s'arrêta sur le seuil :

— Bonjour, mon compère.

— Oh! oh! qui est-ce que je vois! *Benedicite*, monsieur mon compère. Vous avez donc la recette de Paolo Maura? comme disent les gens de Minco.

— Quelle recette?

Maître Croce cessa de raboter, enleva ses lunettes, aspira une prise de tabac et, restant près de son établi, reprit :

— Écoutez bien. Paolo Maura, le poète, avait un compère : admettons que c'était vous. Un jour ce compère tomba malade, comme vous. Paolo Maura alla le voir.

— Mais vous, vilain compère, vous n'êtes pas venu! — interrompit Dom Stellario.

— J'ai eu tort. Donc le poète alla le voir...

— J'ai entendu.

— Et il lui dit. Mon compère, voici un papier

plus miraculeux que n'importe quel remède. — Cet ami — ajouta maître Croce en changeant de ton — était plus rapiat que vous, et avait un muscat pire que le vôtre, mais il le gardait pour lui. — Pour en revenir au poète : Mon compère, continua-t-il, il suffit de le garder sous votre oreiller. Surtout ne le lisez pas avant d'être guéri. Il vous tuerait, mon cher compère. — Une fois guéri, celui-ci voulut voir ce que diable contenait ce papier. Devinez ce qu'il y avait d'écrit ; devinez. Il était écrit : « Réjouissez-vous, monsieur mon compère, les méchantes gens ne meurent jamais ». Ah ! ah ! ah !

— J'avais juré de ne plus jamais revenir dans cette boutique. C'est bien fait pour moi — grommela Dom Stellario en tournant les talons.

Il ne s'attendait certes pas à cela.

*
* *

Ayant donc échappé au tombeau, il était devenu plus guilleret, et souvent il se livrait à des plaisanteries sur le cercueil qui lui avait plutôt porté bonheur.

Cette année-là, en effet, il y eut une récolte extraordinaire. Les jarres d'huile débordaient, tous les fûts étaient pleins, jusqu'au dernier baril, si bien qu'il fallut acheter des tonneaux d'occasion pour ne pas jeter le vin dans la rue. Les greniers menaçaient de s'effondrer sous le poids des blés, des fèves, des haricots et des caroubes amoncelés dans les coins, au milieu, partout ; on ne pouvait faire un pas sans marcher sur quelque chose.

— As-tu vu, grosse bête? as-tu vu? — disait-il à sa sœur qui se montrait d'une humeur toute différente.

— La bière m'est donc destinée ! — pensait fréquemment Donna Salvatrice.

Parfois elle semblait vouloir s'en prendre au bon Dieu et à la Madone della Stella, parcequ'ils avaient retenu son frère au bord de la tombe, quand il avait déjà reçu le viatique et l'extrême-onction et qu'il était bien résigné à mourir ; mauvaise pensée qui lui passait par la tête presque à son insu. Plus elle vieillissait et plus elle se cramponnait à la vie ; et plus elle prenait en aversion cette horrible caisse remplie de figues sèches, qui encombrait la grande chambre.

— Portons-là dans la mansarde — proposa-t-elle un jour à son frère.

— Oui, pour que les rats nous rongent la caisse et les figues ! — répondit Dom Stellario.

— Portons-là dans la mansarde, ici elle gène trop.

— Ici, on pourrait faire de l'escrime — répliquait le frère qui ne comprenait rien à cette insistance, déraisonnable à son point de vue.

Et le mécontement lui faisait dire une sottise, car il y avait tant et tant de choses empilées dans la pièce, qu'en la traversant, il fallait prendre bien garde à ne pas se casser les jambes.

Donna Salvatrice fut plus entêtée.

Profitant un jour de ce que son frère était à la campagne, elle se hâta de vider la caisse, et appela commère Stella pour qu'elle lui donne un coup de main

— Il faudrait un homme — dit la vieille.

— Elle n'est pas lourde. Allons, allons !

Après de nombreux arrêts pour reprendre haleine, elles arrivèrent à la mansarde, baignées de sueur, essoufflées, éreintées.

Donna Salvatrice ayant bu un peu de vin, en donna aussi un doigt à commère Stella, et cette prodigalité parut prodigieuse à la pauvre femme.

— Ah !

La sœur de Dom Stellario sentait sa poitrine s'élargir en ne voyant plus dans la grande chambre cette caisse de mauvais augure ; comme si, le *tabbutu* enlevé de là, elle ne devrait plus mourir jamais.

— Adieu les figues ! — s'écria mélancoliquement Dom Stellario, quand il s'aperçut du déménagement.

*
* *

Comment avoir des idées tristes avec tout ce monde qui allait et venait depuis une semaine pour la vente en gros du vin, des grains et du sumac ; avec toutes ces pièces blanches ou aux yeux rouges, qui affluaient à ce point qu'on n'avait même pas le temps de les compter avant de les mettre dans des petits sacs et de les cacher un peu partout, avant de les enterrer avec les autres derrière le tonneau de saint François ?

Cola Nasca faisait des voyages avec sa voiture chargée de barils : les marchands de sel d'Augusta, ayant vendu leur marchandise en chemin, accouraient chercher le blé, encombrant la ruelle avec leur suite de mulets, criant, jurant, tandis que Dom Stellario surveillait le mesureur, et que Donna Salvatrice et commère Stella, armées de balais veillaient à ce que pas un grain ne se perde.

Un jour Cola Nasca était venu avec des charrettes pour vider, en une seule fois, le tonneau de saint François. Donna Salvatrice était à la cave depuis l'aube, assise dans un coin près du foudre, tenant la taille d'une main, et de l'autre un mauvais couteau de deux sous, pour ne pas se faire voler dans le compte par ce brouillon. A chaque seize mesures elle faisait une coche sur la planchette divisée en deux pour que Nasca eut sa moitié. Comme cela il n'y avait pas d'erreur possible.

De temps en temps, Dom Stellario apparaissait couvert de poussière et demandait :

— Où en sommes-nous?

— Huit salme... dix salme.

— Là-haut nous avons presque fini. Il ne reste plus que les pois chiches à mettre en sacs... Ah, Madona della Stella!

Il avait vu Donna Salvatrice pâlir, tourner les yeux et pencher la tête d'un côté; elle serait tombée de sa chaise, si Cola Nasca ne l'avait soutenue, en criant :

— Madame! Madame!

— Ce n'est rien! ce n'est rien!... Une faiblesse... ferme la bonde, Cola... Salvatrice!... Ma sœur!

Il lui frotta les mains et les tempes pour la faire revenir à elle, l'appelant, lui secouant tantôt un bras, tantôt l'autre.

— Ça ne sera rien... Salvatrice!... ferme la bonde, Cola.

Donna Salvatrice, blanche comme un linge, ne reprenait pas ses sens, ne donnait pas signe de vie.

— Emportons-là d'ici — dit Nasca — c'est probablement l'odeur du vin qui en est cause... Pauvre dame!

*
* *

C'était au contraire la rupture d'une artère, qui ne lui avait même pas donné le temps de dire : Jésus.

Dom Stellario errait dans la maison en se donnant des coups de poing sur la tête, se refusant à croire au grand malheur qui le frappait à l'improviste; et il ne voulait pas se montrer dans la chambre de la morte, pour garder la conviction que sa sœur vivait encore.

Pourtant, dans le courant de la soirée, il se rappela qu'il fallait vider la caisse; et il monta à la mansarde, tout seul, avec un lumignon qui n'éclairait guère.

— Ah! ma pauvre sœur!... Hélas, c'est à toi qu'elle était destinée!

Et tout en mettant les chapelets de figues sèches dans le sac qu'il avait apporté, il répétait ce refrain, en secouant la tête, sans verser une larme, d'un ton qui paraissait risible et qui ne l'était pas :

— Ah, ma pauvre sœur!... Ah, ma pauvre sœur!

Le matin, commère Stella vint lui dire dans sa chambre, la figure atterrée :

— Elle n'y entre pas!

Sur le premier moment, Dom Stellario ne comprit pas et il la regarda en face avec des yeux ahuris sans bouger de sa chaise, les mains sur les genoux

— Non, Monsieur. Elle n'y entre pas — répéta la femme en sanglotant.

Dom Stellario vociféra :

— Elle n'y entre pas?... Dans cette caisse-là?... Imbécile!

Cela lui semblait absurde. Et agitant nerveusement les mains, il répétait encore :

— Imbécile!... Elle n'entre pas dans cette caisse-là?

— C'est l'ensevelisseuse qui l'a dit.

Il ne manquait plus que cela!

— Est-ce possible?... dans cette caisse-là?

— Elle est un peu courte et un peu étroite, Monsieur.

— Tu es stupide! — hurla Dom Stellario.

Il tremblait de la tête aux pieds, il était fou de rage.

— C'est maître Noce di Collo qui t'a dit cela, hein? fiche-moi la paix, idiote! Il y aurait aussi de la place pour toi! Bête! Stupide!

Et poussé par la colère, il s'élança dans la chambre funèbre.

Pendant un instant, il hésita devant le cadavre qui ne pouvait entrer dans la bière; puis il se mit à presser dessus avec précaution, comme pour ne pas lui faire du mal.

— Que le bon Dieu te bénisse!... Que le bon Dieu te bénisse! — balbutiait-il. — Il faut pourtant que tu y entres, ma sœur... il faut que tu y entres!

Il pressait, il pressait, abaissant le couvercle pour essayer de fermer.

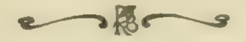
— Que le bon Dieu te bénisse, il faut que tu y entres!... Ça y est! Ça y est! Vous voyez bien qu'elle y entre, grosse bête! — s'écria-t-il en s'adressant à l'ensevelisseuse. — Que le bon Dieu te bénisse!... *Requie materna!*

Et après avoir donné un tour de clef à la serrure, il se jeta à genoux devant le cercueil, en pleurnichant son latin :

— *Requie materna! Riscatta* [illegible] *in pace.*

Luigi Capuana.

Traduit de l'italien par A. Lécuyer.



LETTRES

DE MADAME LE PESANT DE BOISGUILBERT

Née Monique-Amélie Guillebon de Saint-Ulphace

A BERNARDIN DE SAINT-PIERRE [2]

Cet automne-là, M. de Boisguilbert est appelé souvent à Paris pour ses affaires, et la jeune femme s'en console en écrivant à son ami que son mari voyait fréquemment. Jamais elle ne s'est montrée plus loquace, plus primesautière, en même temps

1. [illegible]

2. [illegible]

plus éprise de ses aises, mieux établie dans la vie qu'elle s'est faite et dont elle savoure les dernières jouissances (20 déc. 1788).

« Commodement assise auprès d'un bon feu, causer avec les personnes que l'on aime, de vive voix ou par écrit, voilà les plaisirs de la saison. »

Et selon son habitude, elle commence à babiller sur toutes sortes de sujets. Elle vient de créer une petite Grèce avec des peupliers d'Athènes que son mari lui a envoyés de Paris, et elle a eu l'idée d'en planter en l'honneur des hommes de ce pays; mais Platon n'aura pas d'arbres dans son jardin; non vraiment! Elle a lu la République, et elle a vu comment il traitait les femmes, dont il faisait des hommes, et des hommes d'une espèce inférieure! Elle ignore ce qui lui a valu l'épithète de *divin*; sûrement elle ne lui a été donnée que par une moitié du genre humain, car jamais les femmes ne la lui auraient accordée!

Puis elle jette des regards autour d'elle:

« J'ai sur ma cheminée un papillon, c'est le zèbre, le malheureux par ma faute est né sous un astre contraire, il ne trouvera ni une jolie compagne, ni de jolies fleurs, j'ai toujours aimé les papillons et toujours ce goût leur a été funeste. Jadis, dans un temps où j'étois plus alerte, j'ai couru les bois et les prés pour les atraper, j'en voulois faire une collection et j'en ai beaucoup sacrifié à ce desir : maintenant il ne m'est plus possible d'en faire mourir un seul, ce qui me paraissoit alors un jeu innocent me paroit a present une cruauté qui me revolte ».

Elle y a donc renoncé à cause de son respect pour la vie; mais elle a conservé de son ancien goût de ne pouvoir trouver une belle chenille sans la prendre, la nourrir et en surveiller les métamorphoses. Elle a aussi cessé de collectionner les œufs d'oiseau, car c'est « un jeu cruel » et elle a des remords d'avoir désolé tant de petites mères et « porté le deuil dans de tendres ménages ».

Cette pensée la ramène à sa propre famille, à ses enfants qui sont forts et éprouvent rarement les plus petites incommodités; ils sont bien faits et d'une jolie figure. « Je suis toute fière lorsque je suis à la tête de cette bande joyeuse et bruyante », s'écrie-t-elle dans un accès d'orgueil maternel.

Nous n'avons pas enregistré jusqu'ici de lettres sur la belle pastorale de *Paul et Virginie* qui trouva dans M. et Mme de Boisguilbert d'enthousiastes lecteurs. Celles qui y ont trait ne sont pas datées, mais prennent place sans doute au commencement de l'année.

C'est Mme de Boisguilbert qui, la première, donne son sentiment :

Il y a trois semaines, Monsieur, que vous avés eu la bonté de m'envoyer votre ouvrage et je suis encore a vous écrire, il est vrai que vous m'avies engagée a ne le faire que lorsque je l'aurois lu, cette raison seule (a) un peu retardé ma reponse, car le plaisir que j'ai pris a cette lecture ne m'a presque pas permis de l'interrompre.

. . . .

« J'en ai trouvé non seulement les principaux personages infiniment interessants, mais tous les details en sont très agreables et l'on feroit mille tableaux delicieux d'après vos jolies descriptions, deux surtout me paroissent meriter d'exercer les plus habiles pinceaux (1), l'une est celle du repos de Virginie dont vous aves fait un lieu enchanté et l'autre est celle ou la brume tout à coup dissipée laisse a decouvert le Saint Gérand, le peintre pour reussir n'auroit qu'à vous suivre pas à pas, vous seriés pour lui la nature et plus utille encore, car elle se montre a tous, mais bien peu je crois la voient aussi bien que vous (2), un endroit qui m'a aussi beaucoup plu est celui des horloges et almanachs de Virginie, qui ne connoît les heures qu'à l'ombre des arbres, les saisons a leurs différentes productions et les années au nombre des recoltes; avec quelle (*sic*) plaisir on se represente ces deux jolis enfans se metant a l'abri sous un jupon relevé et que vous comparés a ceux de Leda enveloppés de la même coquille (3), j'ai deux petits enfans qui me rapellent souvent cette jolie idée, l'un est ma petite fille qui a cinq ans et l'autre un petit garçon qui en a trois, l'un est brun l'autre blond, ils ont tous deux un beau teint et une belle carnation, de très beaux yeux et les plus beaux cheveux qu'il soit possible de voir, ces deux enfans sont vraiment charmans, ils ne se quittent jamais et leur beaute diferente se prête mutuellement des charmes, je ne puis les voir sans penser à Paul et Virginie ».

Que de mères ont pensé comme Mme de Boisguilbert?

« Les hommes, poursuit-elle, sont jaloux du compliment que vous nous faites et pour se venger ils disent que c'est une flaterie et que vous ne penses pas ce que vous avés écrit » :

C'est une allusion à la préface de la *Pastorale*, (4) allusion que M. de Boisguilbert va encore souligner. (Cf. Souriau, *op. cit.*, pp. 221-222.).

« Vous dirais-je aussi, Monsieur, mon sentiment sur votre quatrième volume ? Mais ma femme vous a dit le sien, l'habitude si douce de vivre ensemble, de voir les objets du même œil fait que nos jugemens s'accordent ordinairement; ainsi je ne ferais que repeter tout ce qu'elle vous a dit, si je voulais vous rendre compte des diverses impressions que votre nouvel ouvrage a fait sur

(1) Votre plume est un pinceau, dira Napoleon. — Vous êtes un grand peintre, s'écriera Vernet!

(2) Souriau, appelle Mme de Boisguilbert, « artiste sensible aux beautés pittoresques ». *Op. cit.*, p. 245.

(3) Cf. les pages interessantes que M. Souriau a consacrees à l'etude de ce passage de la Pastorale où il met en relief les qualites de style de Bernardin et cite « les quatre etats successifs de la meme gravure » *Op. cit.* pp. 232, 233, 234.)

(4) ..... Les femmes ont contribue plus que les philosophes à former et à réformer les nations..... Elles sont les premiers et les derniers apôtres de tout culte religieux, qu'elles leur inspirent (aux hommes) dès leur plus tendre enfance.

moi ; d'ailleurs la voix d'un homme ne vaut pour vous que la moitié de celle d'une femme. Vous contesterais-je cela ? Non, monsieur, ce ne sera pas moi qui vous contredirai là-dessus ; et un écrivain qui pense bien des femmes, qui en parle comme vous, me trouve toujours fort bien disposé pour lui, et c'est toujours avec peine que je voi des hommes juges et parties s'arroger une orgueilleuse supériorité ; la Nature, je le croi, nous partagea au moral comme au phisique, elle nous donna plus de force et plus de nerf, aux femmes plus de délicatesse et de sensibilité, non sans doute pour que nous contestassions avec elles sur la prééminence, mais pour que de ces divers attributs accordés aux deux sexes en differente mesure, il en resultat par leur union mutuelle le sort le plus parfait, comme vous l'avez si bien dit dans vos premiers volumes. »

On ne pouvait lire Bernardin sans verser des larmes. M. de Boisguilbert va partager le sort commun :

« C'est moi, monsieur, qui ait été le lecteur de Paul et Virginie, j'ai taché de ne pas déparer votre ouvrage, je l'ai lu d'abord à ma femme, puis à ma belle-sœur sans lui dire de qui était cette histoire, toutes les deux fois, je n'ai pu achever, en vain je tachai de maitriser mon émotion pour ne point interrompre ma lecture, il a fallu malgré moi finir par lire bas... personne surement ne verra cette interessante narration sans verser des larmes, même ceux qui ne la liront que comme un simple roman ; mais elle aura plus de charmes encore pour nous qui voions dans quel esprit elle est composée, et qui reconnaissons le peintre dans chaque coup de pinceau. »

Au mois d'août Mme de Boisguilbert exulte du succès de la pastorale.

« Je ne vois personne qu'elle n'ait intéressé infiniment. Le *Journal de Paris* en a fait un juste éloge (1) il semble même qu'il a cherché à reparer son injustice envers vous, il revient avec plaisir sur les trois premiers volumes de votre ouvrage et loüe beaucoup tout ce qui regarde la botanique.

Elle ira plus loin ; dans son admiration pour son grand homme, elle épousera sa pensée au point de vivre ses romans (Maury, *op. cit.*, p. 164.) En effet, le 27 septembre, elle compose une bibliothèque et, après l'avoir félicité de son « édition particulière » de *Paul et Virginie*, elle lui raconte qu'elle vient de faire faire un parc et qu'elle va acheter six moutons :

« J'ai à sa façon une petite cabane pour garder commodément mon troupeau, c'est pour meubler cette cabane que je forme une bibliothèque, elle ne sera pas nombreuse, une bergere n'a pas besoin de beaucoup de livres, aussi se reduira t'elle à *Gesner* et à *Paul et Virginie*. Je crois qu'avec cela il sera difficile de trouver une bergere plus heureuse, il me manquera un chien, mais à mon âge on n'en a pas besoin, et dans quelques années, lorsque je remettrai la houlette à ma petite Amelie, je me proposerai pour lui en tenir lieu.

Les lettres vont devenir rares ; nous entrons dans les années d'épreuve. La première, du 24 avril 1789, est écrite de Pinterville et enregistre les graves événements qui se préparent.

« Si vous êtes mécontent Monsieur de ce que je viens vous interompre, c'est à mon mari qu'il faut en vouloir, il me fait toujours veuve et moi à qui cet état ne plait pas, j'y cherche quelque dedomagement, cela est il me semble asses naturel, depuis dix jours il m'a quittée pour se rendre aux Etats de la province qui ne font m'a t'il mandé qu'augmenter son dégout a se meler de la chose publique (1). L'interet personel et souvent très leger s'opposant toujours au général, des disputes très vives sur des bagatelles, des discoureurs éternels qui ne font qu'embrouiller la matiere et montrer le peu de justesse de leur esprit, tout cela lui a rendu ces assemblées pénibles et fastidieuses et lui fait desirer de se retrouver dans le calme. La noblesse normande n'a voulu ceder aucun de ses droits, je crois que l'on en pourroit trouver la raison dans la coutume du pays qui enrichit l'ainé aux depends de tous les autres membres de la famille et fait ainsi un grand nombre de pauvres gentilshommes. Je souhaitte que les Etats generaux nous mette dans un meilleur ordre que nous ne sommes, mais je ne l'espere pas, il faudrait a mon avis qu'ils s'occupassent des moyens d'arreter cette immense disproportion qui est dans les fortunes et d'améliorer le sort du peuple, le moment present en montre asses la necessité, ou une moitié des habitans de la France est obligée de solliciter et dattendre pour vivre les secours de l'autre, secours qui ne peuvent jamais egaler les besoins et laissent le peuple dans un etat habituel de souffrance et de misere (2). Mon grand étonnement est qu'il l'endure, et en reflechissant sur la force que lui donneroit le nombre et cependant la patience et la paix avec lesquelles il supporte son malheur, je serois tentée de croire que les choses sont dans l'ordre ou les veut la Providence, car ou seroit le mal il devroit il me semble y avoir le trouble, je ne puis cependant me persuader que nous soyons bien, je voudrois un second Licurgue et qu'il fut écouté. »

En attendant qu'il se montre, elle a planté des arbres en l'honneur de Phocion et de sa femme qu'elle a appris à admirer dans Plutarque ; et, toujours primesautière, elle passe sans transition à l'édition illustrée de Paul et Virginie, rappelle à Bernardin qu'il leur a dit que le sujet de la pastorale lui a été fourni par un récit qu'on lui a fait, et s'écrie tout à coup:

(1) Cf. *Journal de Paris*, 30 juin 178[illegible] et le *Mercure*, [illegible]. Pour les gravures de *Paul et Virginie*, consulter MAURY, *op. cit.*, pp. [illegible] et SOURIAU, *op. cit.*, pp. 241-2[illegible].

(1) M. de Boisguilbert s'était rendu aux [illegible] M. le Marquis de [illegible]

(2) Voir [illegible]

« N'avez-vous pas, Monsieur, perdu vos mouches à miel? Le grand froid nous a fait périr plusieurs ruches. »

Un mois plus tard, un billet de M. de Boisguilbert, daté de Paris, apprend à Bernardin de Saint-Pierre le gain d'un procès qui, depuis longtemps, lui causait beaucoup de souci. La veille du jour où il écrit, le 25 mai, un arrêté de la Cour des Aides de Paris avait obligé Philippe Martin Mangin, secrétaire du roi, maison et couronne de France, à rendre faute de paiement le château, et les terres de Montmirail à ses anciens propriétaires, c'est-à-dire à M. et Mme de Boisguilbert, qui les avaient vendus au dit Mangin en 1781 pour la somme de 1.500.000 livres. (Archives du château de Montmirail.)

Mangin est un personnage fort connu (1); son nom se rattache à l'acquisition de Saint-Cloud, qu'il offrit à la Reine en échange du Château Trompette, et aux chimériques embellissements de Bordeaux. Né avec 300.000 livres de rente, il avait d'abord doublé sa fortune, puis il finit par la perdre. Sa première affaire avait été précisément l'achat de Montmirail, dont les forêts encore inexploitées et les rivières non canalisées avaient tenté son esprit, porté vers la spéculation. Ce beau domaine, situé au fond du Perche-Gouet, était venu par héritage entre les mains de M. et Mme de Boisguilbert. La Princesse de Conti, à la mort de son mari, avait eu les baronnies de Montmirail et de la Basoche dans ses reprises et les avait aliénées en 1719 à Michel Havet de Neuilly, président au Parlement de Paris, qui fit réparer le vieux château. Son fils, le Marquis de Neuilly, les transmit par voie de legs universel aux Guillebon de Rouen, et Monique Amélie les avait apportées en dot à son mari.

Le château, qui domine les grandes plaines boisées du Perche, a conservé, grâce à ses tours et à ses souterrains, son ancien caractère féodal; la partie relativement moderne, qui fait face aux parterres, est dûe à M. de Neuilly. Les salons, richement décorés dans le goût du XVIIIe siècle, forment un ensemble unique (2). Des fenêtres la vue, par un temps clair, embrasse plus de dix lieues d'étendue, jusqu'à la butte Chaumont, près d'Alençon (3).

C'est dans ce château que nous retrouvons Mme de Boisguilbert le 22 août; de graves raisons y avaient motivé sa retraite.

Dès le commencement de 1789, des troubles avaient éclaté à Rouen. La misère était à son comble: tout manquait, le bois, le blé, le travail... La mendicité dégénérait en brigandage; des bandes armées de haches, de serpes et de bâtons parcouraient les campagnes en demandant du pain à la porte des châteaux, des presbytères et des chaumières. On avait pillé des voitures chargées de blé sur la route du Havre; le 8 juillet, les granges du château d'Ouville-la-Rivière, appartenant au marquis de Thiberville, avaient été attaquées. Dans la ville même, au sac des boutiques avait succédé le 14 juillet celui de l'Abbaye de Saint-Ouen, et le régiment de Navarre avait dû faire feu.

Enfin, des placards demandaient les têtes de MM. de Pontcarré, premier président au Parlement, de Mossion, intendant, de Belbœuf, procureur général et Durand, procureur du roi. Les troubles devaient aller toujours en augmentant et nécessiter la proclamation de la loi martiale (1). Notre bergère, éperdue, s'était empressée de fuir et de se réfugier derrière les grosses murailles qui avaient résisté aux entreprises de tant de hauts barons!

« Il y a long tems Monsieur que je veux vous ecrire et vous crier de me donner des nouvelles de votre santé que je craignois qui n'eut été alterée par les troubles qui sont arrivés à Paris; mais j'ai été si alarmée, si efrayée par des craintes tant fondees qu'imaginaires que je n'ai été capable de rien faire. Voila près de six semaines que nous nous sommes retirés ici et que nous avons quitté Pinterville, ce lieu, qui depuis quatorze ans avoit fait mes délices, a perdu tout à coup à mes yeux tous ces charmes en ne m'offrant plus la paix et la tranquilité sans le(s)quelles il n'est point de bonheur, nous sommes relégués a present dans le fond du Perche, cette province jusqu'ici n'a resenti aucune agitation, elle doit son repos a son peu de communication et a son éloignement de toute grande ville; Dieu veuille que cela dure, je le souhaitte bien ardament et plus encore que le bon ordre retabli dans tout le royaume me permette d'aller revoir mes anciens penates. La terre que nous habitons maintenant est celle pour laquelle mon mari a eu un procès qu'il a gagné bien à propos, le chateau est bati sur le sommet d'une montagne d'on l'on decouvre de presque tous les points de l'horison plus de dix lieues de pays, les promenades en sont grandes et belles et tout le monde est surpris par la beauté de ce lieu. Mais moi, je m'y regarde comme en exil, je regrette mon humble vallée, ma jolie riviere, mes mouches à miel et ma cabanne avec mes huit moutons — nouvelle jouissance que je metois procurée ce printemps et qu'il a fallu abandonner.

« J'imagine Monsieur que vous voyés avec plaisir les travaux de l'Assemblée nationale, j'en juge ainsi d'après

(1) Cf. *Mémoires du général Baron Thiébault*, t. I, ch. III, p. 118-123.

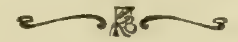
(2) Les papiers relatifs à tous ces travaux sont conservés au château de Montmirail et donnent les plus précieux renseignements sur le prix de revient des matériaux et de la main-d'œuvre au XVIIIe siècle.

(3) Cf. *Dictionnaire topographique, historique et statistique de la Sarthe*, etc., par J. R. Pesche. Le Mans, MDCCCXXIX. Montmirail, t. IV, p. 168-190. Le château appartient actuellement à Mme la comtesse douairière de Fayet, née de Boisguilbert.

(1) E. Gosselin. *Journal des principaux épisodes de l'époque révolutionnaire à Rouen et dans les environs de 1789 à 1795*. Rouen 1867.

votre ouvrage (1), pour moi, je me garderai bien de parler d'une chose aussi au dessus de mes forces que la politique et le gouvernement d'un état quelqu'ordre de choses qui soit établi, je le trouverai toujours bon dès qu'il maintiendra le bon ordre, avec mes goûts simples mon amour pour tous les travaux de la campagne il ne faut que la paix pour être heureuse. »

(*A suivre*). Mlle MENANT.



PAYSAGE D'AUTOMNE

C'est un paysage humble et sobre.
Peu d'éléments en font les frais.
Un coin de champ près d'un marais
Dans la pâleur d'un soir d'octobre.

Blottie à droite, une maison
Où tremble un ruban de fumée.
Puis la lande vide, fermée
Par les côteaux de l'horizon.

Las du travail de la journée,
Un homme songe, outil en main.
Soumis au dur labeur humain,
Il accepte sa destinée.

Et près de lui, ne parlant pas,
Dans le jour gris qui diminue,
Sa femme, immobile, est venue
Prendre l'homme pour le repas.

Pourtant cet humble paysage
Eût tenté Millet ou Cazin,
Pour son charme puissant et sain,
Pour la pitié qui s'en dégage.

On sent que ces êtres, penchés
Dans leur détresse solitaire,
Appartiennent à cette terre
Comme les eaux ou les rochers.

Ils y vivent. Ils font partie
Du grand horizon vaporeux..
Leur faiblesse m'emplit pour eux
De fraternelle sympathie.

Et dans le soir qui, vague encor,
Répand sa tendresse infinie,
Sentant mieux l'intime harmonie
Des figures et du décor,

Je contemple, mélancolique,
Le couple grave et résigné,
Qui, là-bas, rêve, tout baigné
De poésie évangélique.

ANDRÉ DUMAS.

(1) *Les vœux d'un solitaire.*

L'OUED

NOUVELLE ALGÉRIENNE

V (1)

Dans sa chambre de garçon, Darcey prenait son café au lait, enveloppé d'une robe de bain où il était drapé ainsi que dans un burnous, où il se recroquevillait à l'arabe, heureux de sa chaleur constante dans l'atmosphère versatile du littoral algérien. Il étudiait un traité archaïque de Déhérain, acheté au rabais chez un israëlite d'Alger, et dodelinait de la tête en chantonnant sa lecture. Par moments, il levait le front, soucieux, se retournait comme si la porte était ouverte derrière lui, pensait à Ambroise, à M. Martin qui l'avait, la veille, félicité sur sa ponctualité... Ambroise, après tout, était une Algérienne : M. Martin naquit à Port-Vendres, mais Mme Martin avait vu le jour à Mustapha Supérieur, dans une saison qu'y avaient faite ses parents, natifs de Perpignan; elle était revenue plusieurs fois dans son enfance à Alger, où M. Darcey père l'avait vue : elle avait toutes les intonations algériennes, un type byzantin aux grands yeux gris sablés de noir, la démarche brusque et alanguie d'où se lève cette odeur de sable des corps d'Algériennes... Têtu, il se remit à travailler.

La chambre était étroite et carrelée; aux murs de chaux, des affiches italiennes se tendaient entre des écus surchargés de poignards rouillés de sang et de vieux pistolets espagnols fleurdelisés, pièces à conviction saisies sur les indigènes; une peau de chacal s'enroulait dans un coin; au plafond pendait une lampe juive.

On cogna à la porte : le cavalier Mohammed portait le courrier. Pendant que Darcey le dépouillait, le cavalier Kabyle se tint debout, le regard circulaire, les malaires saillantes, osseux et bronzé.

« Où est Belkassem?

— Moi, je ne sais pas, Monsieur; il n'était pas encore venu au bureau ce matin.

— Ah... » Darcey, la tête baissée, continuait à parcourir le courrier : « Bon ! encore un crime !... Et tu voudrais toujours être nommé caïd?

— Oui, monsieur Darcey. Mais, tu sais bien, Belkassem, il a plus de chances que moi. M. Martin, il lui a promis. »

Darcey hochait rudement la tête, serrant les lèvres.

« Hou... hou... tu n'en sais rien. Attends encore deux ou trois jours, peut-être tu verras... Belkassem ne t'a rien dit : il n'est pas inquiet?

— Il n'a rien dit... il ne me parle plus : il fume

(1) Voir la *Revue bleue* des 8, 15, 22 et 29 septembre [illegible]

tout le temps ; et il reste couché ; et quand il se lève c'est pour aller porter des papiers chez M. Martin.

— Tu veux dire : dans le bureau de M. l'Administrateur...

— Non, à sa maison, pour qu'il ait ses lettres plus vite ; et comme Maria est malade, c'est Belkassem qui va faire le café le matin pour lui et pour Mlle Martin.

— Ah ! bon !... » Darcey humait l'air. « Et quand je traverse la salle, quelle tête a-t-il en me regardant ?

— Je n'ai pas fait attention, Monsieur Darcey... Il vous suit tout le temps que vous passez, puis il fume. D'ailleurs, il est souvent absent : il sort pour aller porter le manteau de Mlle Martin quand elle se promène avec sa bonne.

— Il fait la cour à Maria, n'est-ce pas ?

— Non, sidi. Tout le monde sait qu'il ne s'occupe pas de Maria.

— Il est pourtant rudement coureur : enfin !... Il ne va pas dans les cafés le soir ? il ne cause pas ? il ne parle pas de l'adminitrateur ?... il ne parle pas de moi ? » S'étant levé, l'ajoint avait été fermer la porte entrebâillée, puis était revenu s'asseoir pesamment. « Réponds-donc !

— Je n'ai pas entendu, Monsieur Darcey... L'autre jour, le Kaouadji causait bas et vite avec lui, il a répondu que vous partiriez bientôt, je n'ai pas entendu ce qu'il a ajouté. Le Kaouadji a soupiré : « Inschallah. »

Darcey grogna, puis :

« C'est tout ce que tu sais ? Mais, animal de Kabyle, tu ne comprends pas que si je puis faire casser Belkassem, tu as plus de chance d'être caïd ?

— Inschallah, sidi. Je n'ai rien entendu de plus. Belkassem vient rarement chez le Kaouadji. Il se promème toute la nuit... Il passe la nuit devant la maison de Mlle Martin. »

Darcey leva vivement les yeux ; interrogateur, puis comme il n'est de meilleur moyen que de laisser causer l'indigène, même complice, en ayant l'air de penser à autre chose, il baissa la tête sur les lettres et il dit avec indifférence :

« Oui, je sais : c'est M. Martin qui le lui a ordonné. L'autre jour, on a volé la moitié de ses couverts d'argent et il a peur qu'on ne vienne prendre le reste.

— Pardon, sidi ; le voleur avait été arrêté le jour même.

— C'est vrai ! j'oubliais. »

Mohammed porta la main à son cœur, toussa, puis dit d'un ton humble et comme lorsqu'on parle des choses de la religion :

« Tu sais bien, M. Darcey : le voleur a été arrêté le jour où Belkassem a passé la nuit dehors. Il avait été accompagner Mlle Martin... C'était moi que tu avais désigné, mais Belkassem a demandé à plusieurs reprises d'aller à ma place : il a dit qu'il avait à voir en redescendant son père et puis celles qui sont chez son père.

— Il a deux femmes, n'est-ce pas ? »

L'indigène inclina pieusement le front, et après un silence : « Il est revenu très tard, et il n'a pas été chez son père : on ne sait pas ce qu'il a fait. »

La figure rouge, les yeux opaques saillants, Darcey leva brusquement la tête, se dressa et lui cria :

« Voyons, parle ; n'avale pas à moitié les mots, dis tout ce que tu sais, tout !

— Moi, sidi, mais je ne sais rien, je n'ai rien dit.

— Eh bien, va-t-en alors ; disparais vite. »

Et l'Adjoint se mit à marcher furieusement de long en large dans la pièce. Il était botté ; il faisait de grands pas ; les bottes sonnaient sur les carreaux. Il se tapait la poitrine. Ses yeux déliraient. Il s'arrêtait violemment, regardait avec fixité la peau de chacal et les poignards rouillés.

VI

Belkassem était cassé.

1° C'était lui qui, depuis six mois, servait d'espion au receveur des postes que le député, ennemi de M. Martin, avait fait envoyer à Cartenne. M. Martin s'était aperçu à plusieurs reprises que des papiers manquaient dans ses dossiers particuliers, mais au bout de quelques jours il les retrouvait *ailleurs*, — trait d'habileté exceptionnelle — et il croyait à du désordre de sa part. C'était Belkassem qui les soutirait et les communiquait au receveur : celui-ci en dressait une copie pour le député et Belkassem les rapportait. Ainsi s'expliquait que le Gouvernement en avait eu connaissance et fait faire plusieurs fois des représentations confidentielles à M. Martin.

2° On avait donné l'ordre formel à Belkassem de glisser lui-même tous les matins à 5 heures la correspondance de l'administrateur dans la boîte de la diligence, pour que le receveur ne pût les décacheter et lire. Or le cocher de la diligence affirmait n'avoir jamais vu Belkassem, au départ du courrier. Belkassem communiquait donc la correspondance au receveur. On savait en effet qu'il passait de longues heures la nuit hors de chez lui.

3° Il passait toutes ses nuits devant la maison de M. Martin, caché dans l'ombre : c'était pour surveiller la moindre de ses sorties et indiquer les heures où il s'absentait, renseignements qui avaient servi au petit journal algérois pour donner une apparence de réalité à ses calomnies touchant les rapports de l'administrateur, homme honorable entre tous, avec les femmes de caïds.

4° Il avait abusé de la crédulité des Kabyles pauvres de la montagne, leur faisant croire qu'il exer-

çait de l'influence sur l'administrateur, pour leur extorquer de l'argent. On avait réuni des témoins. De fait il s'absentait continuellement; on l'avait vu dans les douars voisins de Delacroix.

5° On avait fouillé son logis et trouvé entre divers mouchoirs de soie, volés sans doute en des maisons européennes, la photographie de Mme Granielle, la femme de l'officier, avec cette dédicace : « Au plus ardent des amants, en souvenir du 13 novembre 1902. » On ne voulait même pas mener une enquête à ce sujet.

Pour tous ces griefs, Belkassem pouvait être saisi, jugé par le Tribunal Répressif, envoyé à Taadmit. Par bonté, par vraie faiblesse, M. Martin, quelque indigné qu'il fût d'avoir été trahi par le cavalier qu'il avait le plus gratifié, se contentait de l'obliger à donner sa démission et à s'engager dans le 5e régiment de spahis tenant garnison à Constantine. Outre que Mme Granielle résidait maintenant à Oran, on ne voulait plus le voir dans le département.

M. Darcey l'avait appelé de grand matin dans son bureau avant que les commis n'arrivassent; sans lever la tête et le regardant d'en dessous avec des yeux agités, il lui avait lu tout cela sur un papier, avec force, et lui avait signifié qu'il dût partir dans les six heures. Et Belkassem avait uniquement répondu, pâle et sans bouger la tête :

« Comment, tout cela, Monsieur l'adjoint? Il ne reste plus alors qu'à me faire couper la tête. »

Et il était rentré chez lui avec la volonté de résister, de se laisser juger, de recourir en appel, de gagner du temps. M. Darcey lui avait bien promis que s'il n'était pas parti à deux heures, on l'arrêterait immédiatement et qu'alors il était sûr de Taadmit; mais on n'oserait pas, il réussirait à convaincre M. Martin, il lui prouverait que, il lui dirait..... Et il avait fumé un paquet de cigarettes. Puis il avait arrangé à la hâte ses paquets et il était sorti. Il passa devant l'Administration; le cavalier Mohammed en sortait : il le fixa de loin en l'accusant de traîtrise et se jurant vengeance. Mais lorsqu'ils furent près, ils se précipitèrent l'un sur l'autre et se baisèrent religieusement à l'épaule, sans se regarder. Alors il se dirigea vers les portes de Cartenne.

La route poussiéreuse criait sous le soleil.

*
* *

En rentrant de chez Madame Marle, Ambroise avait rencontré Belkassem qui l'avait saluée ainsi que toutes les fois, la main sur le cœur, la lèvre humide comme toujours prête au baiser; mais ses yeux aussi étaient humides, et il s'était retourné après être passé, ce qu'il ne faisait jamais. Elle était restée un peu saisie de l'appréhension d'une chose grave. En arrivant, elle avait même pénétré dans le cabinet de travail de l'administrateur pour lui demander si Belkassem avait perdu son père, un parent. M. Martin répondit que Belkassem avait été cassé et qu'il quittait Cartenne. Et il lui récita brièvement les griefs qu'avait réunis Darcey.

Avec une âme de justice qu'elle ne se connaissait pas encore aussi expansive, Ambroise, au lieu de ne rien répondre ainsi qu'à l'ordinaire et d'aller rêver à autre chose, déclara qu'on ne pouvait croire immédiatement à toutes ces accusations et qu'il ne pouvait d'un coup être devenu si coupable. M. Darcey s'était trop pressé : ainsi l'on condamne toujours les indigènes sans les entendre, alors qu'eux-mêmes, parlant mal le français, ne savent déjà pas très bien se défendre : on prend pour hypocrisie la confusion de leur discours; et M. Darcey n'admettait pas qu'il pût se tromper. Elle se sentait très contrariée, elle se tut : il y avait toujours quelque chose pour gâter les belles matinées! et elle se demandait qui pourrait maintenant les accompagner, Maria et elle, aux promenades. Belkassem était très gentil; et sa sympathie pour lui doublait de ce qu'elle ne le reverrait plus, comme s'il avait été exécuté, de ce qu'il était peut-être une victime, silencieuse, et de ce qu'elle ne lui avait même pas dit une parole d'amitié pour lui montrer qu'elle ne comptait en rien dans ces machinations.

Au lieu de lui répondre, M. Martin marchait autour de sa table, les mains dans les poches, le lorgnon oblique sur le nez. Il finit par s'arrêter, la regarda en face : elle rougit.

« Tu es drôle, dit-il..... Est-ce que tu crois que nous autres, dans l'administration, nous sommes assez légers pour condamner un homme sans bons motifs? Tu es une petite fille. L'administration est au contraire paternelle pour les indigènes. Nous faisons tous les sacrifices pour leur bien; nous leur avons depuis deux mois avancé plus de cinq mille francs sur leurs récoltes, nous leur avons fourni trente charrues pour remplacer leurs infectes charrues arabes. »

Il parlait aujourd'hui comme M. Darcey. Ambroise ne répliqua rien : ce n'était vraiment pas la peine à son père de s'échauffer; du moment qu'il lui avait ainsi répondu, elle n'y pensait déjà plus; sa contrariété était pour l'instant passée; elle pensait à Maria. Et c'était seulement parce qu'une dentelle chatouillait son signe qu'elle haussait les épaules, garçonnière et remueuse.

Mais M. Martin repartait, plus excité :

« Tu es extraordinaire!... Qu'est-ce que tu as à t'intéresser à ce chenapan qui n'est même pas digne de dénouer tes cordons de bottine... Là, là!... Je ne suis pas une ganache enfin, je sais ce que je fais, je veille au mieux de tes intérêts.

— Mais, père.

... Si tu veux le savoir, je l'ai cassé parce que ce gredin osait lever les yeux sur toi... Là !... Je ne devrais même pas te le dire, mais à la fin cela devenait ridicule: il passait ses nuits devant la maison. Darcey m'a tout appris en détail. »

Ayant cogné, Mohammed entrait : « M. l'adjoint prie M. l'administrateur de venir au bureau. »

Et Ambroise, seule, avec ses yeux verts chatoyants d'or qui blanchissaient au reflet du jour et s'élargissaient, regardait la fenêtre sans rien voir; et son front aussi s'élargissait : tout le jour, tout l'espace étendu devant elle y entraient; et le haut de sa tête était argenté dans la clarté de la pièce, sa chevelure montait vers la lumière comme une fleur.

Rentrée dans sa chambre, elle réfléchissait. Il lui semblait démêler tous les fils : Darcey désirait l'épouser; son père le lui avait déjà laissé entendre; Darcey, nerveux, agacé, avait voulu par la force l'impressionner, parce qu'elle n'était qu'une jeune fille de seize ans, et lui avait montré son pouvoir en cassant Belkassem. Il n'avait jamais cru un mot de cette histoire qu'il avait servie à son père. Ah ! ce n'était pas généreux, ce n'était pas d'un Français !

VII

En les emballant, Darcey regardait machinalement les titres des volumes, les manches de ses poignards filigranés d'argent... : il ne comprenait pas... Il avait fait sa demande : Ambroise n'avait pas voulu de lui. Les femmes étaient bigrement plus difficiles à mener que les indigènes !... Nommé ailleurs, il devait faire lui-même ses malles, et pour le plus désagréable poste, dans les montagnes neigeuses de la Kabylie, à 1.500 mètres d'altitude. Il y serait seul... Les reins cassés, il se leva : une glace restait au mur nu ; il s'y vit, cracha, cria en lui-même : « va, tu n'as pas une tête à plaire aux femmes, tu as une hure » et il était triste, pauvre, doux ; il se sentait pourtant l'âme pleine de tendresse, pleine de baisers qui n'avaient jamais su monter aux lèvres, qui ne pourraient plus.

Et il fallait achever les malles. Encore une fois il les ouvrirait ailleurs et remonterait son appartement de garçon, portatif comme une baraque. Sa vie était finie !... Quitte à être ainsi nomade, il préférerait l'être en explorateur libre qu'en fonctionnaire : il partirait quelque jour vers le Sud, plus loin encore de l'Europe. Sa carcasse et ses moëlles n'avaient pas peur des sables du Tchad. Il ne laissait pas de fiancée derrière lui ! Et ce n'était sûrement pas ses propriétés, quelques hectares de vignobles, qui le retenaient.

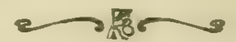
*
* *

Ambroise avait marché jusqu'à l'oued et, sans ramasser sa robe, sauté par dessus les rochers : leur dureté, en heurtant ses pieds, avait fait se contracter son cœur; puis elle avait dû traverser des touffes d'absinthe, et leur odeur marine avait grisé son âme qui se trouvait comme à jeun. Elle se sentait aussi tourner la tête de suivre un courant en sens contraire : il vient alors un moment où l'on est chagrin ; il semble que l'eau soit de sa nature stationnaire et que c'est la vie humaine qui coule, qui est obligée de couler de bas en haut. Et Ambroise, pour sentir l'eau couler naturellement, se laissa tomber sur une pierre. Le coude au genou, elle ferma ses doigts sur son menton qui pesait dans sa paume. Des abeilles fluaient en bourdonnant. L'eau était blonde.

Des cris sautèrent de roc en roc, la surprenant comme une crue; elle tourna la tête.

C'étaient des enfants de la race indigène, souples et jolis comme des animaux : c'étaient des garçons: aussi agiles, vives, sans nul doute, elle eût tant aimé les petites filles, mais elles ne sortaient pas du village. Ils vinrent lui présenter des fleurs, et ils étaient surpris qu'elle regardât leur visage au lieu de regarder ce qu'offraient leurs mains, et ils riaient. Il y en eut un qui, après avoir, seul, examiné de près Ambroise, était allé s'asseoir un peu plus loin, sur un rocher, de la même façon qu'Ambroise : il regardait l'eau sans rire, feignant de ne point entendre ses camarades, il balançait dans la lumière ses pieds nus et frénétiques, il se passait de temps en temps la main sur les joues; il avait enfoncé sa chéchia rouge sur son front. Et les autres se battaient pour se baisser et voir d'en dessous les yeux d'Ambroise. Le sable foulé sans bruit, riant et causant secrètement, ils l'entouraient ; et elle se sentait étourdie agréablement comme si l'oued était monté et l'entourait de murmures. Et ils faisaient aussi tant de gestes, dont elle percevait les ombres, qu'elle avait à chaque minute l'impression qu'ils allaient mettre la main sur son chapeau, sur ses épaules...

(*A suivre.*) MARIUS-ARY LEBLOND.



LA MORALE ET LA SOCIÉTÉ

IV. — RÉFORME SOCIALE ET RÉFORME MORALE (1)

De la distinction du moral et du social il vient, d'une part, que la question sociale est, avant tout, sociale, extérieure, capable d'être résolue seulement à l'aide de moyens proprement sociaux, de réformes législatives, en prenant conseil de la science sociologique et, de l'autre, que la question morale est prin-

(1) Voir la *Revue Bleue* des 1er, 8, et 29 septembre 1906.

cipalement morale, relative à la personne et intérieure, affaire de conscience et, comme telle, sous la juridiction expresse de l'éthique, cependant que de la non moins effective solidarité de ces deux termes, il suit que la question sociale a besoin du concours de la morale et de la moralité, tout comme la question morale réclame celui de la société, des institutions et des codes, par conséquent de la sociologie.

Si la question sociale n'est pas plus une question « morale » que la question morale n'est une question sociale, elles ont donc, malgré tout, de nombreux points communs et de multiples rapports.

Dans leur propre intérêt, les réformes sociales doivent bien se garder, pour commencer, de contredire la morale. A l'encontre des théories de Machiavel, le « prince » a besoin d'en faire état en ne la contrariant pas. Outre que la loi est tenue, pour son plus grand bénéfice, de ne pas acculer les citoyens à l'immoralité, — auquel cas ils ont le devoir de ne pas se soumettre, s'il est vrai qu' « il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes », c'est-à-dire aux obligations de la conscience qu'au souverain, — il n'y a de société viable que fondée sur le respect du droit. C'est ainsi, parce qu'il détermine les droits de chacun vis-à-vis de tous et de tous vis-à-vis de chacun, que l'idéal de justice doit inspirer la législation, lui servir de criterium et de guide. Il conditionne, et doit conditionner, au vrai, toute réforme sociale, non que la société ait mission de faire régner l' « ordre moral », s'il n'y a rien de plus odieux, comme impliquant l'intrusion de la politique dans le domaine de la conscience, mais parce qu'il lui importe par dessus tout, pour sa propre vitalité, de ne susciter aucun obstacle à la vertu et, par conséquent, de n'autoriser aucune infraction à la justice.

D'autre part, si la morale est indépendante de la forme des société ; si elle plane au-dessus des constitutions et des institutions, elle ne doit pas moins en tenir compte en vue de son exercice même. Sous peine de se réduire à l'impuissance, il lui est indispensable de s'en accommoder, de composer avec leurs imperfections, du moment que celles-ci ne vont pas directement contre ses prescriptions. Aussi bien il est impossible à la morale de ne pas s'accommoder des nécessités sociales, qui sont un fait, — que dis-je? — de ne pas faire un devoir de s'y soumettre sous la réserve énoncée plus haut. En fait, la morale fait une obligation aux citoyens d'obéir aux lois quand elles ne sont pas immorales, même lorsqu'elles sont injustes à notre égard, ainsi que Socrate nous en donna l'exemple, qui but la ciguë par respect pour elles.

Bien plus. La morale et la sociologie ne doivent pas seulement se respecter. Quoiqu'il soit nécessaire de les entreprendre séparément, les réformes sociales et les réformes morales doivent aller de pair pour ne pas risquer d'aboutir à un pareil avortement.

Il est impossible, en effet, de résoudre la question sociale sans le secours de la moralité. Comment parvenir à égaliser les conditions, si la bonne volonté de tous n'y concourt pas dans une certaine mesure? Comment amener les heureux de ce monde à se dépouiller d'une partie de leurs biens au profit des misérables, s'ils n'en nourrissent pas l'amour? Comment même déterminer des votes en ce sens indépendamment de la fraternité? Une fois adoptées enfin, comment assurer l'exécution de ces mesures, si la moralité n'intervient pas ? Comment empêcher les puissants de dérober leur avoir à la perception du fisc, s'ils n'ont pas, à tout le moins, le respect des lois? Celles-ci suffisent-elles, d'ailleurs, à introduire plus de justice et plus de bonheur dans le monde? Ce serait chimère que de le croire. En dépit de toutes les prévisions, la morale et la moralité sont indispensables à l'avènement de plus d'égalité entre les hommes. Il y faut de l'amour et du désintéressement. Le véritable esprit social est encore moral. Le méconnaître est courir à l'abîme, compromettre le succès des plus sérieuses tentatives et des plus judicieux efforts. Aussi bien, il importe d' « évangéliser » les masses, comme le soutient M. Marc Sangnier, d' « apostoliser » les riches, de les inciter à plus de tolérance et de charité, de leur infuser, somme toute, l'esprit de sacrifice et de dévouement. Il n'y a pas de plus sûr moyen, en vérité, non seulement de susciter les réformes sociales, mais de leur communiquer la vie.

Par contre, il est non moins vain de vouloir résoudre la question morale, de prétendre introduire plus de moralité dans le monde, plus de bonté, plus de justice et plus d'amour, sans recourir aux réformes proprement sociales. Il est indubitable, notamment, que pour arriver, non pas à la suppression, mais à la diminution du nombre des criminels, l'extinction de la misère et de la mendicité, une augmentation des salaires, une meilleure répartition des produits, une amélioration générale, enfin, des conditions de la vie de famille et de l'éducation s'imposent. Comment demander d'être vertueux, ou même honnête, à un malheureux que presse la faim, qui a reçu sa formation du vice, qu'entoure le mauvais exemple, cependant que la civilisation moderne l'assiège, par ailleurs, de sollicitations de toutes sortes, qu'elle déroule sous ses yeux le spectacle insolemment luxueux des repus et des oisifs!

Tout de même, en définitive, que la société doit,

non pas surveiller la conduite, mais aider à la morale par ses perfectionnements, l'éthique doit pousser aux réformes sociales dans le sens de la justice et de la fraternité.

Si la morale n'est pas le but immédiat des sociétés; si elles ne doivent surtout pas en légiférer, celle-ci n'en est pas moins leur but éloigné en ce sens qu'il n'existe pas d'organisation sociale qui ne soit faite, en dernière analyse, pour permettre à l'homme d'accomplir ses destinées, de réaliser toute la perfection dont il est capable et, par conséquent, la perfection morale, qui est sa fin dernière et suprême. Ceux-là l'ont trop perdu de vue qui n'assignent aux sociétés que des fins matérielles. Ils négligent l'homme qui en est la raison d'être et dont le bonheur même ne peut s'accomplir qu'en fonction de la moralité.

A l'opposé, si la morale n'a pas à décider des questions économiques autrement que pour défendre ce qui lui est hostile; s'il ne lui appartient pas de prendre parti dans la conduite des intérêts ou des affaires, comme après Aristote le crut saint Thomas d'Aquin, elle enjoint de s'occuper des questions sociales, elle prescrit à chacun de travailler à l'amélioration des conditions humaines. Elle érige ces préoccupations en devoir strict, s'il est vrai, d'une part, qu'il n'y a pas présentement de meilleur moyen d'exercer la charité et, de l'autre, qu'il n'y a d'amour du prochain que se traduisant en actes, ainsi qu'on l'avoue quand on assure que « l'enfer est pavé de bonnes intentions ». C'est le tort des moralistes qui ont mis leur idéal dans l'*Imitation de Jésus-Christ* de n'avoir pas vu que, si elle est une affaire privée, la morale n'a pas pour objet que soi-même; qu'elle n'est pratiquée qu'à condition non pas seulement « d'aimer les autres hommes en Dieu, mais Dieu dans les autres hommes », comme le dit éloquemment le *Saint* de M. Fogazzaro, à condition pour l'individu de se donner, de s'épancher au dehors, de travailler, non seulement au bien spirituel, mais au bien matériel des autres; que cela est aussi « travailler à son salut » et au sien. Le tort de ceux-ci est de ne pas avoir compris que ces biens ne sont pas si méprisables, même du point de vue exclusivement moral; que, s'ils le sont, ils ne le doivent être en tout cas que pour chacun vis-à-vis de soi-même et non vis-à vis de ses semblables; que nous ne pouvons pas, que nous ne devons pas, moralement parlant, nous désintéresser du bonheur d'autrui; que le véritable désintéressement consiste, au contraire, à s'occuper de leurs intérêts et à les promouvoir. C'est, aussi bien, pourquoi certains se sont imaginés que l'homme vertueux avait licence de se retrancher de la société en s'enfermant dans une sorte d'égoïsme supérieur. Rien n'est plus au rebours de la morale et de l'*Évangile*, comme de la pensée des grands fondateurs d'ordres, si leurs premiers soucis furent d'être utiles à l'humanité. Rien, finalement, n'est plus opposé au devoir, s'il n'y en a pas de plus impérieux que de faire le bien autour de nous.

Ainsi, la morale est une chose et la sociologie en est une autre. Ni la morale ne peut suffire au progrès des sociétés, ni la sociologie remplacer la morale. On ne les confond qu'à leur détriment et à celui-là même du terme qu'on a le plus à cœur de soutenir. C'est que, malgré d'incessants conflits, la morale suppose les sociétés et celles-ci la morale. Aussi bien, morale et sociologie, moralité et politique se prêtent un mutuel et sûr appui, — à condition seulement de ne pas se contrarier, — dans l'ascension continue que les hommes et les sociétés sont appelés à vivre, puisque, tout de même que la vertu tend à remédier à l'infirmité de notre condition terrestre, les améliorations sociales permettent un plus grand essor à la moralité par les corrections qu'elles apportent à l'infirmité de la nature, sans que, nonobstant la pénétration de plus en plus étroite de ces deux ordres de faits, on puisse jamais espérer, il est vrai, la fusion complète de l'éthique et de la sociologie, de la morale et des sociétés.

PAUL GAULTIER.



EN SUÈDE

Il n'est certes point de genre littéraire qui soit plus désuet ou même plus périmé que les *Notes de voyage*. Elles étaient goûtées à l'époque pittoresque des chaises de poste, quand toute excursion lointaine entraînait mille incidents, que le touriste romantique parcourait l'Espagne à dos de mule... et qu'il s'appelait Théophile Gautier. Elles purent conserver par la suite une vogue précaire. Mais maintenant, à l'ère des rapides et des croisières, des informations immédiates et de l'érudition organisée, qu'est-il de plus prétentieux et de plus ridicule que de divulguer de faciles *impressions*, et quel attardé prendrait plaisir à les parcourir?

Il est encore cependant une sorte de voyages dont il n'est point inopportun de parler : j'entends ces visites collectives que rendent de loin en loin à des savants, industriels ou techniciens étrangers, leurs collègues français. Ce sont, en effet, d'utiles manifestations, par lesquelles les meilleurs artisans de notre fortune, si décriée, en font connaître les laborieuses assises, en même temps qu'ils poursuivent eux-mêmes une enquête précise. Telle était la petite expédition qu'ont faite en Suède et Danemark, les semaines passées, cinquante Français, groupés par l'Association franco-scandinave.

Ces Français représentaient fort bien diverses activi-

tés. Ils comptaient, auprès d'économistes, d'industriels, — et de femmes de distinction et de haute culture — des savants aussi réputés que M. Vidal de la Blache ; des artistes, tel l'éminent architecte de l'Opéra-Comique, M. L. Bernier, des maîtres de l'Université de Paris, érudits et respectés comme M. G. Bonet-Maury et M. Ch. Bémont; des magistrats électifs aussi autorisés que le maire de Pau, M. H. Faisans.

Pour eux, l'hospitalité suédoise, toujours généreuse, s'est faite exceptionnellement cordiale et flatteuse. Dès l'arrivée, par une lumineuse après-midi, dans le magnifique golfe, orné de masses décoratives d'écueils, qui mène, entre des falaises dentelées, rocheuses, scintillantes du rouge des maisons sur le fond vert sombre des pins, au beau port de Gothembourg, ils eurent la promesse du plus agréable séjour. Sur le quai attendaient le recteur J. Vising et le maire, pour les convier à de somptueuses réceptions et à d'attrayantes excursions. Depuis lors, partout, dans les plus humbles bourgades comme dans la capitale, ils retrouvèrent la même chaleur d'accueil. A Stockholm, les fêtes, d'un bel éclat, furent présidées par les personnalités influentes du Parlement, du haut commerce, de la finance, par les grands savants O. Montelius, H. Hildebrand, et même par l'un des membres de la famille royale, peintre d'un poétique talent, et causeur d'une exquise urbanité, le prince Eugène. Enfin, le dévoué Consul de France, M. Heilmann, présenta les Français au roi Oscar, qui tint à leur dire des paroles de bienvenue.

On se rend difficilement compte, en France, de l'immense étendue de la Suède. Pour l'exprimer, les Suédois se plaisent à dire, que, du Nord au Sud de leur pays, la distance est égale à celle qui sépare leur port méridional, Malmö, de Florence. Aussi, désireux de montrer à leurs hôtes, sans fatigues excessives, la diversité d'aspects et de ressources de leurs provinces, les avaient-ils répartis en trois groupes ; l'un visita, au Sud, la fortunée Scanie, aux opulentes cultures, aux nombreux châteaux, fière de ses actifs ports de commerce et de sa littéraire Université de Lund ; l'autre parcourut le Vermland, dont le relief tourmenté, et la grandeur sauvage ont souvent inspiré le lyrisme des Poètes ; le troisième, plus au Nord, se rendit aux lacs et aux forêts de Dalécarlie. Qui décidera quel itinéraire était le plus prenant ? Chaque groupe, guidé et reçu avec une vigilante affabilité, prétend qu'il fut privilégié. Et, cédant à ce faible, je suis enclin à croire que la Dalécarlie l'emportait par le charme original de ses belles et blondes paysannes et par l'étrange séduction d'une nature splendide et recueillie.

Evoquez le décor où se déroulent les scènes, d'un naturalisme biblique, de [illegible] ; ces forêts illimitées, d'une extraordinaire fraîcheur de tons, où la grâce légère des bouleaux s'allie à la sévérité des pins ; ces lacs immenses, aux eaux noires, merveilleusement propres à réfléter jusqu'aux plus fines nuances du ciel ; l'atmosphère d'une pureté de cristal. Sur cette terre vierge, livrée aux forces naturelles, la lumière vibre avec une netteté inouïe et peint, aux heures matinales ou crépusculaires, au gré du soleil et de la nuée, les [illegible] les plus fantastiques. De ces lacs démesurés, de ces solitudes forestières, de ces ciels [illegible] se dégage une impression inconnue dans nos paysages, limités et jolis, celle de l'immensité, de l'infini, qui suggère une irrésistible mélancolie, une émotion poétique et presque religieuse.

La Dalécarlie, si elle est peu connue des Français, est de plus en plus fréquentée, l'été, par les Anglais et les Allemands. Naguère, satisfaits d'un état social à la fois très policé et doux, les Suédois s'étaient plutôt défendus contre ces curiosités : de même qu'ils décourageaient sur leur sol les entreprises des étrangers, ils semblaient tenir à l'écart les touristes. Mais, depuis quelques années, tout autre est leur état d'esprit.

Soucieuse des dangers d'une quiétude, même heureuse, qui prête à la main-mise économique de l'étranger, la Suède travaille au développement de ses forces productives, et dirige ses jeunes gens vers les carrières pratiques. Elle veut réduire l'aide de l'industrie extérieure et accroître son apport sur les marchés mondiaux. La crise violente qu'a provoquée la scission norvégienne l'a engagée plus avant dans cette orientation.

C'est ainsi qu'en Scanie l'emploi des méthodes modernes, préconisées et propagées par d'excellentes écoles paysannes, transforme avantageusement la mise en valeur du sol. L'élevage en grand est pratiqué avec art et succès. Des cultures riches sont entreprises, telle celle de la betterave, qui alimente des raffineries récentes et permet de diminuer l'importation des sucres allemands.

L'éveil industriel est plus général encore. Les immenses richesses minières du Norrland sont soumises à une exploitation progressive ; la voie ferrée, qui le relie maintenant aux vieilles provinces, y favorise l'immigration, et l'éclosion d'agglomérations ouvrières. Partout ailleurs, les ingénieurs, privés de la houille noire, coûteuse à importer d'Angleterre, s'efforcent d'utiliser les chutes d'eau. Ils ont créé nombre d'établissements métallurgiques, d'ateliers de construction mécanique, qui supplantent l'industrie étrangère.

C'est à Grängesberg que les Français eurent la sensation de cette transformation industrielle. Là se développe depuis une quinzaine d'années une puissante entreprise d'extraction de minerai de fer. Avec ses longues galeries spacieuses et vraiment architecturales, où figure un outillage perfectionné, où l'air, la lumière et la force sont dispensés par l'électricité, cette mine est un modèle d'organisation. Aux alentours, une cité laborieuse de plusieurs milliers d'habitants a surgi. Construite avec une sobre élégance, elle est habilement disséminée et dissimulée sous bois ; de sorte que, de la colline centrale, le regard s'étend sur un inoubliable éploiement de luxuriantes forêts et de lacs étincelants.

Cette ville possède plusieurs écoles, d'un confort et d'un luxe simples, aux enseignements variés, admirablement compris ; et une salle de concert. Son agreste beauté, son souci de l'art vont de pair avec sa puissance industrielle. Plus remarquable que les célèbres cités-jardins anglo-saxonnes, cette cité-forêt dénote une hardiesse toute américaine, unie à ce goût de l'achevé, à cet instinct de perfection, qui demeure l'apanage des peuples d'ancienne culture.

Peut-être, cependant, est-elle l'œuvre moins d'un [illegible]

éclairé d'un Directeur de haut mérite, habile à discerner de sagaces collaborateurs.

Fort répandues toutefois sont ces ambitions d'un développement national et d'une expansion mondiale. D'importants groupements les favorisent, dont le plus connu est sans doute la Société d'exportation de Stockholm. Sous l'habile impulsion d'un grand commerçant, M. John Hammar, elle prend d'efficaces initiatives et publie notamment une Revue économique, *Svensk Export*, qui est au nombre des mieux redigées d'Europe.

Si la Suède s'éprend d'activité utilitaire, elle n'a nullement tendance, néanmoins, à négliger les spéculations désintéressées; et elle se pique toujours d'être lettrée, savante et artiste. La visite que tous les Français ont tenu à faire à Upsal, sous la conduite des professeurs réputés, MM. A. Lundell, A. Geijer, W. Wahlund, les a pleinement édifiés à cet égard. De physionomie aimable et juvénile, avec sa rivière et ses frais ombrages encadrant l'imposante cathédrale et les spacieuses installations universitaires, sa bibliothèque, *Carolina rediviva*, dressée comme le sanctuaire de la science au sommet de la colline, la vieille cité demeure le siège de l'érudition la plus minutieuse et la plus critique, et excelle toujours autant dans la philologie, l'archéologie et les sciences naturelles.

Quant aux lettres suédoises, n'ont-elles point été re mises en honneur, jusques en France, par les Levertin, les Heidenstam, les Fröding, les Selma Lagerlöf, les Hallström, et maints autres?

Enfin l'art n'a jamais eu sans doute, en Suède, de floraison aussi éclatante qu'à l'heure actuelle. — Émancipée d'inspiration, alliant à la perfection de la technique, empruntée à l'école française, le souci profond des thèmes nationaux, un réalisme, d'autant plus original à nos yeux, qu'il n'exclut pas toujours certain mysticisme, la peinture suédoise interprète avec puissance et subtilité les mystères de l'âme et de la nature scandinaves. Rien n'est plus saisissant que la réunion, à la galerie Thiel, à Stockholm, des œuvres de ces maîtres : Zorn, le virtuose de la couleur, Larrson, qui joint à l'observation la plus fine la fantaisie la plus ailée, Liljefors, le peintre des émois furtifs et des gestes familiers de la faune, qui s'ébat dans les solitudes forestières ou marines de la Suède...

A la fin d'une traversée sur le lac enchanté de Siljan, lac de clarté et d'émouvantes légendes, « l'œil de la Dalécarlie », les Français distinguèrent, gracieux comme un sourire, auprès des masses ombreuses de pins, un site idyllique, animé de teintes pimpantes et délicates, dominé par la flèche aiguë d'un temple : Mora ; c'est là qu'habite le grand Zorn. Aidé de Mme Zorn, il fit à ses hôtes un accueil d'une savoureuse bonhomie. — Né dans ce village, de paysans dalécarliens, il est devenu, par le prestige du génie, comme le roi de cette vieille contrée. Il s'y est construit une habitation délicieuse, dont chaque pièce est, par les meubles et l'ornementation, l'évocation d'une période disparue de l'art. Il a voulu qu'un peu de cette beauté, façonnée et humanisée par l'âme des meilleurs, pénétrât dans tous les intérieurs, dans tous les cœurs. Et il remit en honneur les traditions d'art de la Dalécarlie : la sculpture du bois, l'imagerie, la fabrication de tissus éblouissants de couleur, les costumes anciens, seyants comme ceux du moyen-âge français, les danses de jadis : rondes rythmées par une douce mélopée, ou alertes et amoureuses mimiques. Sur la place, il dressa l'impressionnante statue du gentilhomme dalécarlien qui fut le héros de l'indépendance suédoise, Gustave Vasa.

Les Français savaient le charme distinct de l'œuvre de ces artistes, entrevue dans les expositions de Paris ou d'Italie, mais ils ignoraient le retentissement qu'elle a eu en Suède. Les peintres, comme Zorn, possèdent un rare ascendant, grâce auquel ils modèlent, chacun dans son entourage, le goût public. Ils dessinent des meubles, font prévaloir l'entente des couleurs. Sous ces suggestions, une compréhension singulièrement vive de la décoration s'est dégagée et répandue : Et maints intérieurs, de villageois ou même d'hôtels, sont, par leurs peintures murales, les formes de leur mobilier, l'experte disposition d'objets d'art ou de simples fleurs, d'une clarté, d'une élégance neuve et discrète, fort séduisantes.

Et comment ne point marquer aussi l'étonnant essor de l'architecture suédoise? Il se manifeste dans le nouveau Stockholm : Tout paré de maisons et de monuments spacieux, confortables, aux façades de briques stylisées, Stockholm semble une belle ville neuve, de figure grave, aussi différente des prétentieuses et lourdes métropoles allemandes, que des blanches et sveltes cités latines. C'est que ses constructeurs, les Clason, les Boberg, etc..., se flattent eux aussi, en conciliant les traditions anciennes, celles de la Renaissance notamment, et les exigences, la technique modernes, de créer un art national. Et ils atteignent maintes fois à l'imprévu du détail comme à la noblesse de lignes.

Rappelez-vous que cette capitale s'élève au bord de la rade et du lac les plus renommés de Suède par la grâce de leurs baies et le caprice de leurs rives montueuses. Les eaux et le ciel forment, entre les palais, de lumineuses perspectives, qui s'embrasent à la pourpre du couchant ou réflètent la divine clarté bleuâtre des limpides nuits septentrionales, répandant sur la « Venise du Nord », une splendeur et une poésie indicibles.

Mais dénombrer les attraits de la Suède, ses châteaux, où s'évoque l'héroïque épopée du grand siècle ou l'élégance du règne de Gustave III, ses admirables écoles, ouvertes sur la vie, où s'édifie un enviable avenir, serait en vérité tracer de superficielles et détestables « notes de voyage ». — Disons donc simplement que le grand effort du peuple suédois, vers une vie plus intense et un idéal d'art plus élevé, a paru plein d'enseignements aux Français, séduits déjà par la nature elle-même, et conquis par les touchantes et fortes sympathies qu'on leur témoignait.

Un voyage est doublement profitable, qui lègue de tels souvenirs et crée de fortes relations entre savants et hommes d'action, jusqu'alors trop étrangers les uns aux autres.

Faire que deux peuples se comprennent mieux, c'est-à-dire s'estiment davantage, est-il, en vérité, tâche plus noble — mais aussi, peut-être, plus difficultueuse?

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. DAVY (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*), 52, rue Madame — *Le Propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 15 — 5e SÉRIE — TOME VI — 13 OCTOBRE 1906

L'Histoire avant l'Histoire

—

LES CELTES

Parmi les peuples de l'antiquité qui, sans nous avoir légué d'annales, sont relativement connus de nous, il n'en est pas un dont on se fasse une idée plus fausse, — et cela souvent jusque dans les milieux les plus cultivés, — que de la nation celtique. — Sous prétexte que le bas-breton est incontestablement un idiome celte et que le gaulois en était un aussi, il ne manque pas de gens instruits, en Bretagne et ailleurs, pour se figurer que les Gaulois soumis par César parlaient exactement la même langue que le paysan breton contemporain, et que celui-ci est un descendant direct des derniers patriotes qui répondirent à l'appel désespéré de Vercingétorix. En réalité, ce prétendu indigène est un immigré récent sur la terre qu'il occupe, et, à supposer — ce qui n'est pas, — que son dialecte fût issu en droite ligne du gaulois antique, il y aurait naturellement entre eux au moins autant de différence qu'entre le latin de la même époque et le français de nos jours. — Sous prétexte que le sol jadis conquis par les Celtes est parsemé de ces monuments bruts qu'on a affublés de noms pseudo-bretons, — dolmen, menhir, cromlech — et dénommés « druidiques », on a cru longtemps que ces pierres étaient les autels des sacrifices des druides et les vieux témoins de la civilisation, en ce cas bien rudimentaire, des Celtes de la Gaule. La vérité est qu'ils remontent bien au-delà dans le passé et que les termes dont on les désigne encore n'ont que la valeur d'une convention commode et décevante : il vaudrait mieux dire « table de pierre, pierre levée, enceinte de pierres », et surtout il faut laisser les druides hors de cause et se contenter, vaille que vaille, de l'appellation inoffensive « monuments mégalithiques. » — Sous prétexte, enfin, qu'il est historiquement constant que l'hexagone français a été durant quelques siècles le domaine d'une population celtique, on répète, sur la foi des Amédée Thierry et des Henri Martin, que les Celtes sont nos ancêtres (1). Il ne serait pas plus inexact de dire que nous descendons des Romains, parce que nous parlons une langue néo-latine. Les Celtes ne furent jamais dans la Gaule qu'une aristocratie dominante, c'est-à-dire une infime minorité : tout comme les Latins après eux, et comme les Francs après les Latins, ils ont trouvé, sur le territoire qu'ils envahissaient, une population plus ancienne qu'ils ont soumise et qui a appris leur idiome, ainsi qu'eux-mêmes plus tard ont appris le latin. « Ni Celte, ni Franc, doit être le dogme généalogique de la plupart des Français » : cette formule lapidaire est de M. d'Arbois de Jubainville (2), dont le nom reviendra souvent dans ces quelques pages; car c'est à lui que nous devons, en France, et la

(1) Les historiens allemands, Mommsen en tête, ne s'en font point faute, lorsqu'ils se complaisent à opposer à la vertu et au sérieux germaniques, idéalisés par Tacite, la légèreté et la vanité celtiques, dont César leur est garant. L'ethno-psychologie serait une belle science, si seulement elle ne manquait de base. On l'a déjà dit, et l'on ne saurait assez le redire, langue et race sont deux catégories bien distinctes et bien rarement réductibles l'une à l'autre.

(2) *Les premiers habitants de l'Europe*, 2e édition, 1894, t. II, p. xxij.

restauration des études celtiques, et le plus hardi sondage pratiqué jusqu'à présent dans l'obscur tréfonds de nos origines.

I

De tous les représentants survivants de la famille indo-européenne, c'est le celtique qui aujourd'hui occupe l'aire la plus réduite : le gaélique d'Irlande est à peu près éteint; celui d'Écosse ne subsiste plus que dans les villages clair-semés des Highlands; le cymrique est confiné dans les districts montagneux du pays de Galles; le breton, dans un département de France et la moitié de deux autres, plus un îlot isolé vers l'extrême embouchure de la Loire; et, bien entendu, dans tous ces pays, les idiomes celtiques ne sont plus guère que des patois locaux, bon nombre de ceux qui les parlent comprenant aussi l'anglais ou le français. La Celtique, cependant, fut autrefois une vaste contrée, qui non seulement embrassa, comme chacun sait, la France et la Grande-Bretagne actuelles, mais déborda bien au-delà des limites de ce territoire, en lointaines incursions à travers l'Europe centrale, et jusque vers le Levant, premier point de départ de sa race, envahit l'Italie, menaça la Grèce, fonda un empire en Asie. Longtemps avant de se partager entre les Latins et les Germains, la moitié occidentale de l'Europe obéit aux Celtes, ou du moins subit leur influence, leur dut même les rudiments de sa civilisation.

Mais, encore une fois, ces Indo-Européens n'ont pas trouvé vides les régions dont ils se sont emparés. « Des races obscures ont précédé les Celtes ou Gaulois sur notre sol et ont été asservies par eux. *Ces races mal connues nous ont donné presque tout le sang qui coule dans nos veines* (1). Avant l'arrivée des Celtes, le pays qu'on appelle aujourd'hui la France a vu se succéder quatre civilisations. Il a été habité successivement : 1° par l'homme quaternaire ; 2° par une population qui se logeait dans des cavernes, qui chassait le renne aujourd'hui disparu, qui ne connaissait pas les métaux, mais savait l'art du dessin ; 3° par une population plus cultivée, qui a connu les métaux, qui a élevé les monuments mégalithiques, qui a inhumé ses morts dans les cabanes funéraires dites dolmens ; 4° par une population de culture plus élevée encore, qui incinérait les défunts, enfermait leurs cendres dans des urnes et les enfouissait sous des éminences artificielles. Les Celtes ou Gaulois arrivent en cinquième lieu..... et donnent leur nom à la cinquième période de notre histoire. Viennent ensuite : 6° la période romaine ; 7° la période franque..... »

(1) D'Arbois, ouvrage cité, II, p. xvj.

Des deux dernières, nous n'avons rien à dire, puisqu'elles relèvent de l'histoire proprement dite ; des trois premières, rien non plus, par la raison inverse ; car nous ne saurons jamais sans doute qui furent les constructeurs de mégalithes, ni *a fortiori* leurs prédécesseurs. Mais il convient de nous arrêter quelque peu à la quatrième : la nation que trouvèrent installée et subjuguèrent les Gaulois envahisseurs ne nous est pas entièrement inconnue.

II

Le nom des Ligures nous est parvenu sous une forme latinisée. Celui de « Liguses » (1) serait certainement préférable, si l'autre n'était consacré par l'histoire et ne survivait aujourd'hui même dans celui de la Ligurie, la bande littorale étroite et longue que surplombent l'Alpe maritime et l'Apennin entre Nice et Livourne. Bien plus spacieux était autrefois leur champ d'action, si l'on en juge par les analogies d'onomastique géographique qui ont été minutieusement relevées dans toute l'Italie du nord, la France du sud et du centre, et encore par delà. Mais ces noms de lieux disséminés sont les seuls documents qu'ils nous aient laissés de leur langue et d'eux-mêmes ; ils ignorèrent l'écriture, et pas une inscription ne nous renseigne sur leur histoire, ni même sur le stade de civilisation qu'il leur fut donné d'atteindre, avant que les Celtes et, peu après, les Romains leur apportassent la leur en échange de l'indépendance qu'ils leur ravirent.

La date précise de leur établissement n'est point connue davantage ; mais du moins on sait avec certitude que, quand Marseille fut fondée, — au VIIe siècle avant notre ère, — elle le fut en plein territoire ligure, par accord, semble-t-il, entre un roitelet local et les immigrants phocéens, et qu'alors ni dans les deux siècles qui suivirent il n'était encore question de Celtes dans la Gaule méridionale. Bien plus tard, lorsqu'Annibal dirigea contre Rome sa marche aventureuse, il rencontra au bord du Rhône la frontière du pays ibère et du pays ligure : en d'autres termes, jusqu'au IIIe siècle avant notre ère, restèrent distincts et reconnaissables les deux éléments de population relativement autochtone auxquels s'était superposée une féodalité oisive et hautaine de Gaulois conquérants.

Les Ibères, venus d'Espagne par les ports des Pyrénées et répandus alors dans tout le sud-ouest de la Gaule, n'étaient certainement pas des Indo-Européens; il n'est point sûr, mais il est probable qu'ils sont représentés de nos jours par les Basques,

(1) On sait que l'adjectif dérivé de ce mot est *ligus-ticus*. Mais une des caractéristiques essentielles du latin est de changer l'*s* en *r* lorsqu'il se trouve entre deux voyelles.

les seuls presque des habitants de l'Europe actuelle qui ne parlent pas une langue indo-européenne, et les seuls dont l'idiome inextricable ne se laisse rapprocher d'aucun autre au monde. Quant aux Ligures, M. d'Arbois de Jubainville enseigne qu'ils furent de ces Indo-Européens d'avant-garde, que nous avons vus arriver en Europe longtemps avant l'immigration des Celtes et des Latins, et que ce flot nouveau submergea, comme furent recouverts en Grèce les Phrygiens et les Thraces par celui de l'invasion hellène (1). Il accumule en faveur de cette thèse tous les arguments que son érudite pénétration a su tirer de l'examen des noms propres laissés par les Ligures aux coins de terre par eux colonisés, et il l'a rendue aussi vraisemblable que peut l'être une conjecture scientifique dont la démonstration directe est malheureusement impossible. S'il n'a pas convaincu tout le monde, et si chacune de ses preuves paraît mince lorsqu'elle est présentée isolément, tout le monde aussi convient que le faisceau en est imposant. Il n'est donc nullement téméraire d'admettre que, dès le VIIIe siècle avant notre ère, une bonne partie de l'Europe centrale parlait un dialecte indo-européen qui s'est éteint sur place et, faute de postérité, nous demeurera à jamais inconnu (2).

III

Cependant, au VIe siècle, les Celtes, que les historiens anciens appellent parfois « Hyperboréens », habitaient vers les sources du Danube, qu'ils avaient atteintes en remontant le fleuve depuis la région semi-alpestre des confluents de la Save et de la Drave, où sans doute ils n'avaient fait longtemps qu'un seul peuple avec les futurs Italiotes (3). De là, ils avaient passé dans le bassin du Rhin, où ils voisinaient avec les Germains, que nous retrouverons dans une étude ultérieure. Ils s'étendirent ainsi vers le Nord-Ouest, jusqu'aux bouches marécageuses du Rhin et de la Meuse, jusqu'au Pas-de-Calais, qu'ils franchirent pour conquérir la Grande-Bretagne et l'Irlande, bien avant d'aller s'établir à demeure dans les vallées de la Saône, de la Seine et de la Loire. Leurs peuplades s'y poussèrent par infiltrations successives, et leur nom ethnique de Gaulois nous voile une très grande diversité de races et de stades chronologiques. Mais, d'une manière générale, la peinture qu'on nous fait de ces farouches guerriers répond bien au type anthropologique idéal de l'Indo-Européen : haute taille ; yeux bleus ou gris d'acier ; teint très blanc ; chevelure blonde ou rousse, dont ils tiraient vanité et exagéraient la nuance par des lotions savonneuses de leur invention (1).

C'est dans le courant du Ve siècle que se place l'apogée de l'hégémonie celtique, réalisée vers l'an 400 sous le nom du roi Ambicatos. A cette époque, les Celtes, non seulement occupent la plus grande partie de la Gaule, mais ils ont débordé sur l'Espagne, l'ont conquise sur les Phéniciens ; ils en possèdent la côte aujourd'hui portugaise, exploitent plusieurs des mines d'argent de l'intérieur, et forment, par leur mélange avec les indigènes, la belliqueuse et patriote nation des Celtibères, qui luttera contre la suprématie carthaginoise et que celle des Romains aura grand'peine à réduire. Mais, tant en Espagne qu'en Gaule, ils respectent les colonies grecques de la Méditerranée ; car ils sont alors les amis et souvent les alliés des Grecs, qui font avec eux un actif commerce et leur apportent la civilisation de l'Orient. C'est en caractères helléniques que sont gravées certaines de leurs inscriptions et frappées les premières monnaies gauloises.

Comment les Gaulois entrent définitivement dans l'histoire par le siège de Clusium et le sac de Rome (390), c'est ce qui a été rappelé ailleurs et ce qui au surplus reste dans toutes les mémoires. Un siècle plus tard encore, bien que la victorieuse unité politique fondée par Ambicatos commence à se fêler, ils sont assez forts pour se risquer en une expédition lointaine dont les résultats apparaissent plus durables : une armée commandée par le chef Brennos (2) envahit la Grèce, foule le sol hellénique depuis longtemps inviolé et pille le sanctuaire de Delphes, sacrilège inouï dont tous les historiens grecs évoquent à l'envi le douloureux souvenir ; puis, appelés à son secours contre son frère par le roi de Bithynie Nicomède Ier, les Celtes pénètrent en Asie Mineure (278), y obtiennent en retour de leurs services une concession importante de territoire, et, sous le nom grec de Galates, y constituent un royaume resté indépendant jusqu'au principat d'Auguste. La Galatie, du reste, grandit en s'hellénisant assez rapidement, bien que saint Jérôme assure, au Ve siècle après J.-C., qu'on y parlait encore gau-

(1) Voir [illegible] la *Revue bleue* du 7 octobre [illegible], p. 451, col. 2, n. 1, et 456, col. 1.

(2) Pour n'en citer qu'un exemple : Alesia ou Alise (Côte-d'Or), le lieu saint du suprême effort de l'[illegible] porte un nom qui sûrement n'est point gaulois, et qui, si l'on en croit M. S. Reinach, pourrait fort bien être ligure.

(3) *Revue bleue* du 17 février [illegible], p. [illegible].

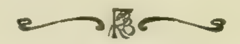
(1) En contraste avec ces Celtes [illegible] [illegible] Bretagne, et [illegible]

(2) Ce personnage n'a rien de commun [illegible] qui, selon toute apparence [illegible]

lois (1) ; en tout cas, on n'y a trouvé jusqu'à présent aucun monument de cette langue disgraciée.

Cependant, en Europe, le morcellement de plus en plus prononcé de l'empire celtique faisait les affaires des Romains : peu à peu, ils avaient soumis la Gaule Cisalpine, puis la Narbonnaise, et de là surveillaient les rivalités intestines des diverses nations gauloises ; au Iᵉʳ siècle, la Gaule se trouva mûre pour l'exécution des desseins de César. Mais, ainsi qu'on le sait, il ne se crut en mesure de la frapper au cœur qu'après l'avoir paralysée aux extrémités, dans cette île de Bretagne, isolée par son « ruban d'argent », où se recrutaient ses meilleurs auxiliaires et se reformaient sans cesse ses troupes désorganisées sur le continent. Quand, après dix ans de campagnes, il revint triompher à Rome, toute la Gaule, jusqu'au Rhin, et toute l'Angleterre actuelle, — non l'Écosse, qui toujours resta irréductible et gênante, — incapables désormais que de séditions vite étouffées, s'étaient rangées sous les aigles romaines.

(*A suivre.*) V. HENRY.



LETTRES D'ALGÉRIE (1844)

Publiées intégralement, pour la première fois, d'après les originaux (2).

Blidah, le 28 aout 1844.

Je reçois à la fois, cher frère, une lettre de ma mère datée du 18 juillet à laquelle je réponds et deux lettres d'Eugénie et de toi. Je ne t'aurais pas écrit en même temps qu'à notre mère, si je n'avais pas eu à causer avec toi des événements récents du Maroc qui nous touchent et nous intéressent particulièrement.

Tu le sais avec plus de détails que moi peut-être, le maréchal a livré le 14 une vraie, jolie, petite, savante bataille à ces enragés Marocains et les a battus comme il battra tous ceux, Marocains et autres, qui viendront se frotter à lui. Ses dispositions étaient admirables et je veux te les tracer *grosso modo* pour t'en donner une idée. Un grand carré de 12 bataillons, 2 bataillons en réserve. Ces bataillons disposés en masse pouvant former de petits carrés isolés échelonnés à 60 pas.

Le maréchal et son état-major derrière le premier bataillon ; l'artillerie derrière lui prête à jouer où besoin sera dans les intervalles des bataillons. La cavalerie à droite et à gauche dans l'intérieur pouvant sortir et charger par les intervalles, au centre les bagages. L'ambulance et deux bataillons de réserve. C'est dans cet ordre égyptien admirable, que le maréchal a passé la rivière, et aussitôt sa petite armée a été attaquée, enveloppée par une nuée de cavaliers qui tourbillonnaient autour de ces carrés formidables où le feu le plus nourri les recevait. C'est ainsi qu'ils ont fait le tour de l'armée ; alors le maréchal a lancé Morris et ses escadrons par la droite, Morris emporté par son ardeur a chargé trop loin et est tombé sur 3 à 4 000 Kabyles. Il a formé ses escadrons en carré, et a envoyé prévenir le maréchal qui lui a envoyé les deux bataillons de réserve ; alors il a rechargé de nouveau et a tout bousculé. Les Spahis ont été enveloppés par 20,000 cavaliers pendant une demi-heure ; on ne les voyait plus. Que de courage, que de persévérance il a fallu pour trouer cette masse et la chasser. Et cela a eu lieu ! mais ils ont perdu du monde et de braves gens. Tu connais le reste et les résultats ; c'est une brillante, une glorieuse affaire qui tue le Maroc et nous rehausse encore en Europe. Si le maréchal pouvait monter dans l'opinion, il irait au pinacle ; mais il a prouvé ce qu'il pourrait faire dans une grande guerre et la confiance de l'armée en lui est sans bornes.

Le monde a les yeux sur lui, et c'est aujourd'hui le *seul* général sérieux que nous ayons. A la suite de cette affaire, cher frère, le maréchal, prévoyant qu'il allait avoir besoin de monde pour aller en avant, avait fait venir le 26ᵉ avec *nous*. Le 26ᵉ était à Alger, il s'est embarqué et on a couru après pour le faire rentrer, et nous nous avons fait nos préparatifs et sommes partis le 22. Le soir à Douéra nous recevions le contre-ordre fatal qui nous renvoyait à Blidah. Nous en sommes pour nos châteaux en Espagne et nos dépenses.

Eynard était arrivé le 22, et il apportait d'autres nouvelles que tu sais probablement aussi. L'Empereur du Maroc a fait empoigner Abd-el-Kader par 400 des cavaliers de sa garde et il le tient pour s'en servir comme besoin sera, mais il paraît que le maréchal croit à la paix ou à une trêve, puisque nous ne bougeons pas et que le 48ᵉ et le 26ᵉ vont rentrer en France.

Allons, je n'ai plus d'espoir que dans Taïti et l'Egypte. Je crois cependant que tout n'est pas fini avec le Maroc : nous irons encore le visiter et j'espère bien être du voyage.

On attend le maréchal dans dix ou douze jours ; j'irai le voir à Alger. Peut-être et probablement que la victoire du 14 déterminera la brute de Saint-Amans à nous donner quelque chose. Cela me paraît juste et nécessaire, mais les ministres et les rois

1 Ce ne devait guère être que dans les campagnes reculées et restées païennes. On sait que la Galatie fut des premières à accueillir la prédication du christianisme, et que l'Epître aux Galates est, comme toutes les autres, rédigée en grec commun.

2 Voir la *Revue Bleue* du 25 août 1906 et nᵒˢ suivants. — Les fragments imprimés en petit texte sont les seuls qui aient été publiés dans l'édition des lettres du maréchal, faite par son frère. Encore l'ont-ils été de façon fort inexacte, tandis que nous les donnons conformes à l'original.

La correspondance publiée ici en caractères forts est, bien entendu, absolument inédite.

se promènent et s'amusent : nous pouvons bien attendre; nous sommes faits pour cela.

J'ai vu Chasseloup, on lui écrit aussi de Paris que *tous deux* nous sommes dans la meilleure position. Il paraît compter sur les zouaves, ce sera une infamie et une bêtise de plus. Ne renonce cependant pas à la partie, vois Marchand et qu'il endoctrine Saint-Yon et Mahéraut et surtout son collègue *Martineau*... Il faut qu'il me donnent les *zouaves*. Ils me doivent ce dédommagement.

Ma chère Eugénie attend bravement l'heure où elle retrouvera sa taille élégante; je le désire comme elle et plus qu'elle. Ce qui est fait n'est plus à faire ; qu'on se dépêche et feu sur toute la ligne.

Je n'ai pas besoin de te recommander de m'écrire de suite et sans perdre une minute et tu embrasseras pour moi la mère et l'enfant.

Je n'ai pas encore entendu parler de cette ignoble Gillot. Peut-être n'osera-t-elle pas en appeler aux tribunaux? Drôles de tribunaux !

Voilà encore un Perrin Dandin en courroux qui a fait ses farces. Thémis est en goguette. M. d'Archiac, archisot, *engueule* le barreau d'une façon fort peu civile. C'est à mourir de rire. Est-ce que tu ne lui aurais pas envoyé ta toque par la figure, toi?...

Je compte beaucoup sur P. dans les bureaux et je le remercie de cœur; qu'il chauffe Mail... et fasse sonder le *Martineau*, quant à ma mère auprès de la Reine je lui en écris. C'est un coup d'épée dans l'eau.

Tu as du voir Bonfils, et Marchand a son poignard et son œuf; celui d'Eugénie sera plus beau, pour lui faire oublier ses plumes.

Quelle pile a reçue Henri IV au concours ; décidément Alfred est un fat et n'est que cela ; son collège tourne au melon, c'est fâcheux. Comme Charlemagne grandit : bravo. Le Bourbon est faible malgré le mari de la jolie Mademoiselle... j'ai oublié son nom!... mais je me rappelle ses jolis yeux. Louis-le-Grand est toujours estimable et convenable.

Le petit Victor Le Clerc a bredouillé un excellent discours; je me le suis rappelé en chaire et j'ai ri... Oh! souvenirs d'enfance... toujours doux.

Je ne me porte ni bien ni mal, mais plutôt mal que bien ; le climat est affreux ; le temps change six fois par jour; on étouffe, on gèle et on meurt beaucoup.

Embrasse bien mes enfants quand tu les verras. Je voudrais que Louise m'écrivit une fois par mois et t'envoyât ses lettres, nous pourrions juger de ses progrès.

Adieu, cher frère, je t'aime et t'embrasse de cœur.

Ton frère, ACHILLE.

J'ai recommandé de suite A. Dubois.

Blidah, 28 août 1844.

Chère mère, je n'ai reçu qu'avant hier ta lettre datée du 18 juillet et adressée à *Tiaret*. Cette lettre si désirée a voyagé dans la province d'Oran, à Médéah et partout avant de me revenir ici. Je conçois que tu aies longtemps remis de jour en jour à m'écrire. On prend la plume difficilement quand on n'a rien d'heureux à dire à ceux que l'on aime. Nous ne pouvions que nous plaindre amèrement tous deux d'une flagrante injustice; aujourd'hui, pour être cicatrisée, la plaie n'en est pas moins douloureuse. Ces gens-là ont ridé mon cœur et se le sont complètement *aliéné*. Je viens de recevoir une lettre de Jamin, l'aide de camp du duc d'Aumale, lettre datée du 2 juillet et qui comme la tienne a été me chercher où je n'étais pas. Jamin s'étonne, se plaint, me complimente avec doléance parce que je n'ai pas été nommé. C'est une dérision et je vais lui répondre de la bonne encre.

Vois-tu, bonne mère, nous avons fait fausse route tous deux. Si à Paris, au lieu de me montrer digne et confiant, j'avais crié, j'avais fait le mécontent si j'avais demandé une audience au Roi, fatigué le ministre, et les bureaux, réclamé mes droits, écrit dans les journaux et mille pasquinades indignes de moi, je serais colonel depuis six mois. Nous nous laissons endormir par de belles paroles et de fausses promesses. On compte sur notre dévouement et on nous joue. Toi, tu aurais dû aller te plaindre *amèrement* chez la Reine et partout, parce que l'injustice faite à ton fils est une injure à toi. Dans le siècle dégoûtant où nous avons le malheur de vivre, il faut se plaindre, crier, et intriguer; à ces conditions seules on réussit et l'on parvient. L'honnête homme est oublié. Mon frère me marque que tu veux travailler la Reine; il en est temps, mais je te dirai avec franchise que je ne compte ni sur tes démarche, ni sur *Elle*. Tous ces gens là sont pourris. J'aime mieux ne leur rien devoir ; un jour viendra où ils pourront avoir besoin de moi, et alors tant pis pour eux. Voilà ce qu'ils ont fait d'un homme dévoué.

Cavaignac est républican avoué, ennemi connu du gouvernement. Il n'a rien fait et le voilà aujourd'hui ou demain général; compare et juge; la leçon est bonne, j'en profiterai.

J'ai reçu une lettre d'Adolphe et de sa femme. Ils attendent le grand événement, et moi aussi et j'apprendrai avec bien du plaisir que tout est terminé et que la mère et l'enfant se portent bien.

Louise est à Saint-Denis où elle parait se plaire, entourée qu'elle est de soins et d'attention. Sa santé, son moral comme son physique ne peuvent que gagner à son nouveau genre de vie. Vas la voir quelquefois, veille sur elle avec ton cœur et ton œil de mère et écris-moi.

On est moins mécontent d'Adolphe qui a pris ses vacances et est rentré se préparer à une passable sixième. Cet enfant là ne fera jamais rien de bien saillant ou je me tromperais fort. Dieu veuille qu'il reste dans l'ornière et ne fasse plus parler de lui. Je te prie de faire le possible pour qu'il n'oublie ni la musique ni le piano. Je ne puis me défendre de tristes réflexions quand je pense à lui ; le temps effacera peut être tout cela. Mon Dieu, je ne désire tant monter et m'élever que pour ces deux êtres là. Ils auront bien besoin de moi ; s'ils ne trouvaient pas dans le monde une position toute faite, je doute que jamais ils aient l'énergie et le talent nécessaires pour se la créer. Enfin, que Louise soit bien élevée, gentille et sage, et son frère obscur mais convenable, et je me charge du reste.

Ton mari a été indisposé, mais il va bien et je m'en réjouis ; que dit-il de toutes les affaires? Sa foi dans la paix universelle est-elle toujours aussi forte? Tout se complique cependant terriblement. Je fais des vœux ardents pour la guerre, sans y croire ni l'espérer, parce que ce serait un évènement heureux pour moi qui dois vivre ou mourir de la guerre.

Le maréchal a dégoûté les Marocains, son beau combat du 14 a détruit les espérances de guerre. Abd-el-Kader est entre les mains de l'empereur, à ce qu'on rapporte; qu'en fera-t-il? Il s'en servira pour avoir de nous de bonnes conditions, ou il nous le lâchera aux jambes comme un dogue. J'aimerais cela.

Nous avons été mis en mouvement le 22 pour aller nous embarquer à Alger pour le Maroc. Tu comprends ma joie; elle a été de courte durée. Une nouvelle dépêche nous a arrêtés le soir même à Douéra : tout était fini, l'on n'avait plus besoin de nous. Nous en avons été pour nos frais et notre déplacement.

Eynard est revenu du Maroc. On annonce le maréchal du 10 au 15, j'irai le voir à Alger. On ne parle pas de promotions, peut-être l'affaire du 14 décidera-t-elle la bête brute qui a son bouge à Soultberg à nous donner quelques grades; en aurai-je? Je n'en sais rien et en vérité je n'y compte guère. Quelles infâmes canailles!...

Adieu, bonne mère, une poignée de main cordiale à ton mari, embrasse mon frère et sa femme et mes enfants quand tu les verras. Ne m'oublie pas auprès du *secrétaire docteur* à Taste quand tu lui écriras.

J'ai recommandé M. Achille Dubois aux zouaves; M. Fayot, c'est plus difficile, il n'y a pas de 4e chasseurs à Ténès. Est-ce chasseurs à pied ou à cheval? Je parlerai de Bonnegarde au maréchal et à son colonel. Adieu, soigne ta santé et ne pense qu'à te laisser aimer bien longtemps par tout ce qui t'entoure. Je t'embrasse de cœur.

Ton fils, ACHILLE DE SAINT-ARNAUD.

Rappelle-moi au souvenir de tes amis, de ta maison et de tes connaissances.

Blidah, 31 août 1844.

J'ai reçu, frère, ta lettre du 17 et en même temps un aimable billet de ma gentille sœur qui attend bravement le moment de te rendre père; c'est un grand évènement dans votre intérieur. Tout se passera bien et au moment où je t'écris, j'ai peut-être un neveu ou une nièce. Qu'ils soient les bienvenus! Marchand m'a aussi écrit une lettre pleine de la plus franche et de la plus cordiale amitié. Il a vu le général Saint-Yon et Mahéraut, qui sont bien disposés. Il a vainement cherché à rencontrer M. Martineau qui se fait celer comme un grand personnage. Il essaiera encore. Ici, Chasseloup, qui revient tourner autour de moi, me dit que notre affaire à tous deux est *sûre*; je suis payé pour ne plus croire aux certitudes. J'ai écrit au duc d'Aumale une lettre politique et bien tournée, où je lui dis positivement qu'il est cause que MM. Chadeysser et Buttafuoco ont pris ma place et que, s'il continue ainsi, M. Canéau ou un autre sous-lieutenant colonel de la province de Constantine la prendrait encore; et que ce n'était pas ce que ses promesses non provoquées m'avaient fait espérer. Je noie cela dans une foule de protestations et de compliments généraux, amenés par les affaires de la guerre de son frère sur mer et de lui sur terre. J'ai écrit cette lettre pour l'acquit de ma conscience et en vue de mes enfants, mais avec une répugnance secrète bien marquée. Je l'ai gardée deux jours sans l'envoyer, et, si elle arrive trop tard ou reste sans effet, je ne me pardonnerai pas de l'avoir écrite; ces gens-là me dégoûtent. Enfin je ne veux rien avoir à me reprocher; le mois de septembre me verra colonel ou rien du tout. J'attends l'évènement avec anxiété et la récapitulation de tous mes droits ne me rassure pas contre les caprices du sort et des canailles qui disposent de notre avenir. Chat échaudé craint l'eau froide. Les nouvelles se croisent, circulent, se démentent et se succèdent ici avec une rapidité incroyable; on ne sait plus à quoi s'en tenir. Abd-el-Kader était, disait-on, entre les mains de l'Empereur et voilà qu'on parle d'une razzia qu'il aurait faite à Sebdou. Il aurait pris le troupeau de la garnison et coupé quinze têtes, tout cela avec 100 hommes, cela me parait fort. On parle aussi d'un convoi attaqué et pillé par les Marocains; on s'accorde à reconnaître que les Marocains sont très montés et qu'il règne parmi eux une grande effervescence. Ces bruits s'accordent mal avec le retour certain du maréchal, qui sera à Alger du 10 au 14. Fourichon est parti pour le chercher; le maréchal ne quitterait pas le Maroc s'il craignait encore

quelque chose ; il n'a pas assez de confiance dans ses lieutenants et il a raison. Lamoricière et Bedeau se sont montrés terriblement faibles devant ces masses de sauvages. Ils n'auraient pas gagné la bataille d'Isly, ni eux ni pas un des généraux d'Afrique et de France, le terrible Changarnier avec sa perruque en tête ; comme celui-là doit enrager. Il médite sa descente en Angleterre, c'est le cas ou jamais.

Le prince de Joinville est celui de tous qui montre le plus de capacité et de bravoure. C'est un marin consommé et un intrépide soldat ; quel malheur qu'il soit sourd. La perfection n'est pas possible sur la terre ; le marin écrase ses frères, bien pâles près de lui ; le vieux P. doit se féliciter d'avoir des enfants, c'est à eux qu'il devra sa couronne. Que dis-tu du Mackau et du licenciement de l'école Polytechnique ? *Auras-tu donc toujours des yeux pour ne pas voir* ?.. etc., etc. Avec tout cela, je vois qu'on n'aura pas la guerre ; on braille trop, ce n'est pas ainsi qu'on fait quand on veut sérieusement se battre ; je suis triste de cette idée. Frère, c'est malheureux, mais il me faut la guerre et il me la faut, maintenant que j'ai encore une douzaine de campagnes dans le ventre ; je me reposerai après, si je ne suis pas au repos avant. Vois-tu, avec la paix, les affaires marchent trop lentement et il y a trop d'intrigues et trop d'intrigants. Je ne le suis pas assez et je n'ai pas assez de protections pour avancer sans cela.

Compte tout ce que j'ai fait et la vie que je mène depuis huit ans, et vois comme on me marchande un mauvais grade que j'ai gagné cent fois. Et quand je l'aurai, je le trouverai au dessous de moi et j'en voudrai un autre. C'est pour atteindre de suite la place qui me convient que je veux la guerre. Mon Dieu, elle arrivera quand je ne pourrai plus la bien faire ; et je mourrai sur mon grabat, de honte si nous sommes battus, et de rage si nous sommes vainqueurs. Les succès du Maroc m'ont rendu malade et j'étais cependant bien heureux.

Malgré toutes les affaires si graves qui nous entourent, les ministres se promènent et s'amusent. C'est incroyable... Le roi ira en Angleterre ; j'ai peine à le croire.

Eynard ira porter au Roi le 20 septembre les drapeaux, le parasol et la tente conquis sur les Marocains. Cette tente est une ville, c'est fort curieux. Il faut 44 mulets pour la transporter ; que de détails et de cordes et de morceaux de bois !...

Adieu, cher frère, écris-moi longuement, embrasse ta femme, mes enfants et la Madeleine.

Nous ne savons pas si nous irons à Alger ; moi, j'irai toujours pour l'arrivée du maréchal.

Je t'aime et t'embrasse de cœur.

Ton frère, ACHILLE.

Mille souvenirs affectueux aux amis. As-tu vu Bonfils ? Il est ami du prince de Ligne.

Alger, le [illegible] septembre 1844.

Cher frère, c'est le colonel Eynard, mon ami, premier aide de camp du maréchal, qui te remettra cette lettre. Il part demain et va comme une flèche à Paris où il doit porter au Roi les 23 drapeaux, le parasol et la tente, glorieux trophées de la glorieuse bataille d'Isly. Eynard est un bon et loyal ami auquel je suis dévoué ; si, quand il sera à Paris, je n'étais pas nommé *par hasard*, il compte parler au ministre et lui exprimer vivement la volonté et le désir du maréchal à mon endroit. J'espère ne pas mettre sa bonne volonté à l'épreuve cette fois. Nous connaissons déjà la nomination de Bedeau, lieutenant-général, de Cavaignac, des zouaves, et Latour du Pin, 19e léger, maréchaux de camp. Le maréchal a écrit encore et insisté pour la nomination de Cavaignac du 32e ; Smidt et Froidefond, des 53e et 26e, vont être mis à la retraite, peut être aussi Regnault du 48e. Tout cela ferait six vacances ; mais en admettant qu'il n'y en ait que quatre, j'ai de belles chances, puisqu'il y en a déjà deux à donner et que j'ai depuis longtemps et toujours eu le n° 1 sur toutes les listes du maréchal. Eynard te racontera tout cela. J'ai reçu ta lettre du 7 et cette fois tu es père, et la mère et l'enfant se portent bien. Je suis au comble de la joie, car je pense à ton bonheur, à celui de ta charmante femme que j'embrasse bien tendrement en la remerciant du neveu qu'elle me donne. Je ne suis pas étonné que le bougre ait déjà des cheveux et s'il tient de son père et de son oncle ce sera un gaillard qui n'aura pas froid aux yeux et qui aura des cheveux partout.

Maintenant qu'Eugénie ait autant de courage et de résignation pour se bien soigner qu'elle en a eu pour nous donner *le Populo* ; j'ai toujours bien auguré de cette petite femme-là ; son âme belle et forte perce dans ses jolis yeux.

René !... qui a choisi ce nom ? Si tu as une fille est-ce que tu as l'intention de l'appeler Renette !!... Embrasse donc le René pour son oncle le colonel ; si jamais il a envie d'être soldat, je pourrai lui tendre la main d'un peu haut et cela ne nuira pas. Mais, hélas ! nous avons la paix sur toute la ligne !!!.... Ça ne durera pas toujours (*bis*).

En attendant la guerre, je suis en pleine inspection générale depuis ce matin et j'espère en être quitte samedi. Le général de Bar est pressé et va vite. Dimanche le maréchal passe une grande revue où il y aura plus de 1.500 cavaliers arabes.

Le séjour d'Alger va peu à ma santé. La chaleur est étouffante et mes entrailles s'en ressentent.

Vous aurez aussi votre grande revue de la garde nationale et tout.... Tu iras voir nos drapeaux.

Eynard pourrait bien, au milieu de ses affaires, ne pas te porter de suite ma lettre; aussi je t'écrirai par le courrier.

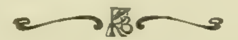
Adieu, cher frère, embrasse ma mère, ma sœur mes enfants, mes neveux et toute la famille.

Je t'aime de cœur.

Ton frère, ACHILLE DE SAINT-ARNAUD.

Les détails que tu me donnes sur Louise et Adolphe m'enchantent.

(*A suivre*).



LE SALON D'AUTOMNE

Il semble que les outrances de l'année dernière se soient sensiblement atténuées en ce salon, qu'un classement raisonné tente de s'établir, et que certains aient fait sur eux-mêmes un heureux et salutaire retour. On trouvera encore, certes, un groupe d'exposants de la plus singulière vision. Les amis de la maison ont gaîment baptisé « salle des fauves » le théâtre de ces fantaisies chromatiques. Ces fauves n'ont rien de léonin d'ailleurs. C'est leur coloris qui hurle, mais leurs talents ne font guère de bruit dans le monde. Quelques-uns se cherchent sans se trouver et d'autres n'entendent tout simplement rien à un art quelconque. Dans toutes les expositions, je me hâte de le dire, il y a des hommes de ce genre. Il y a les ignorants fades et les ignorants criards, les poncifs et les excessifs, appartenant également au déchet inévitable de tout mouvement.

Il y en a très peu ici, d'ailleurs. Ils sont dix qui font l'effet d'être cinquante parce qu'ils dépensent beaucoup de couleurs. Paix à leurs bonnes ou prétentieuses volontés, et songeons à ceux qui ont du talent. Quelques-uns avaient étonné, l'année passée, M. Desvallières par exemple, dont tant d'œuvres savantes avaient jadis fortifié la légitime réputation. Je suis heureux d'avoir à dire qu'il n'a peut-être jamais présenté un envoi plus captivant que la dizaine de peintures et pastels visibles ici. C'est d'un art sobre, pensif et tendre, qui émeut le cœur et contente pleinement l'esprit, c'est d'un intimiste étrangement délicat et d'un dessinateur qui touche à la maîtrise. D'excellentes choses, simples, sincères et fortes, de MM. Vallotton et Charles Guérin, d'amusantes imageries espagnoles de M. Pichot, de suaves petites études de M. Lacoste, aident à rectifier sur ces artistes une opinion qu'on était triste d'avoir dû émettre et qu'on eût été peiné d'avoir à maintenir. D'autre part, certains jeunes peintres qui donnaient des espérances les ont confirmées. Je vous citerai parmi eux M. Marquet, avec ses paysages d'une construction vigoureuse et d'une tonalité subtile, M. Albert André qui acquiert de plus en plus l'estime des professionnels et signe des œuvres vraiment remarquables, M. Süe qui est un charmant peintre de fleurs, le luxuriant décorateur d'Espagnat, M. Maurice Taquoy dont la vision ensoleillée plaît par une allégresse de peintre ingénu et lyrique. Ajoutez à ceux-là M. Auguste Bréal avec un portrait d'homme très scrupuleux et un étincelant petit tableau de nu, les dessins larges et intensément caractérisés de M. Maxime Dethomas; voyez les envois de quatre artistes dont j'ignorais les noms, M. Carré avec une toile étonnante de science et de goût, M. Ymart dont les fleurs baignées d'ombre sont délicieuses, les marines et coins de rivière de MM. Briandeau et Lempereur. Arrêtons-nous devant les fraîches figures de Mlle Paule Gobillard, les belles marines harmonieuses de M. Maufra, l'intérieur de M. Eugène Martel, qui est un maître. Ce sont là des peintres qui feraient honneur à la Société nationale, et qu'elle aurait dû accueillir et bien placer. En eux est l'avenir de l'école française.

Quatre autres avant tout s'imposent, auxquels il faut aller demander les toiles les plus originales et les plus valeureuses de ce salon. C'est, d'abord, M. Anglada, qui montre ici quelques-uns de ses somptueux morceaux, caprices d'un prince de la couleur et de la belle matière, rappelant Monticelli, Brangwyn, les faïences hispano-mauresques, les tapis du Turkestan et les émaux ou les laques du pur Orient, avec une richesse inouïe. C'est, ensuite, M. Edouard Vuillard, qui expose quelques intérieurs avec des fillettes. Nous n'avons pas de plus mystérieux harmoniste, de plus sensible évocateur, de plus doux musicien des demi-tons, que ce charmeur, dont la gloire s'accroît trop lentement et éclatera, je l'espère bien, quelque jour. Tout, en lui, est précieux et d'un goût suprême, la composition, la tonalité, la matière. Il poétise, il rêve, il transpose, il joue, avec une grâce mélancolique et le prestige d'une âme rare, d'une science raffinée et hésitante, tout ensemble, faisant songer à certaines gaucheries adorables des lieder de Verlaine. C'est ensuite M. Simon Bussy, l'un des meilleurs artistes que le Salon d'Automne ait contribué à mettre en évidence. Son grand tableau, empli des harmonies vertes et mauves du soir, révèle, auprès de deux femmes d'un arrangement complexe où passe le souvenir du préraphaelisme, une nature-morte absolument admirable d'exécution. Et enfin le très jeune peintre Bernard Boutet de Monvel, qui donnait depuis cinq ans les plus brillantes promesses par des études d'un impressionnisme hardi, se révèle hautement capable de style et de pensée par une grande toile qui pour-

rait bien être un chef-d'œuvre. L'État a été bien inspiré en achetant ce portrait d'aïeule couchée. Il y a longtemps que les Salons ne nous ont montré une œuvre aussi complète, aussi forte, aussi prenante : c'est vraiment le premier tableau d'un grand peintre, et j'ai conscience de ne point exagérer en le disant.[1]

Un pareil contingent fait non seulement oublier les fâcheuses recrues, mais encore penser avec un étonnement mêlé d'amertume au rôle de deux Sociétés puissantes, qui n'ont pas su rendre inutile un troisième Salon en donnant à des œuvres de cette valeur une place trop égoïstement accaparée par bien des médiocres décorés et célèbres. Et je ne m'arrête ni aux études hollandaises de M. Francis Jourdain, pourtant si jolies, ni au portrait de femme que M[lle] Dufau a nimbé de blondeurs, ni aux envois nerveux de M. Lavery, ni aux grandes pages lumineuses de M. Guillaumin, ni à la sensualité toujours si juvénile de M. Renoir : je ne veux pas réciter un catalogue, je ne consigne qu'un minimum de noms ; mais en vérité cet article n'aurait aucune raison d'être si je n'y rendais pas à de tels artistes un rapide hommage, devant le public à qui l'on a chanté tant de fois les louanges de gens qui ne les valaient certes pas. Allez devant les œuvres de MM. Desvallières, Bussy, Anglada, de Monvel, Martel, Vuillard, et vous serez émus sans aucun doute par un sentiment de beauté. J'admets de le dire vite ; mais pourquoi donc ne le dirais-je pas ?

*
* *

Auprès de ces artistes vivants, le Salon d'Automne a coutume de grouper des œuvres posthumes de maîtres généralement peu goûtés du monde officiel, par un sentiment de respect et de protestation. L'idée est intéressante. Cette année, les « invités défunts » sont Courbet, Carrière et Paul Gauguin. De Carrière il ne reste pas grand'chose à dire : c'était un génie, et il y a ici une admirable série de ses œuvres connues, qui se renforcent mutuellement et dont la majestueuse sérénité apparaît définitive. Le choix fait dans l'œuvre de Courbet conviera à des réflexions plus variées, dont la première est que cet homme, considéré comme un ouvrier puissant mais platement réaliste par beaucoup de critiques, a été en somme fort mal jugé. Il y a évidemment en Courbet un ouvrier peintre d'une magnifique robustesse ; mais il y a aussi un psychologue et un analyste capable d'émotion, un artiste doué de ce sentiment sans lequel la plus étourdissante virtuosité demeure lassante et stérile. Une minorité a soutenu cette opinion. L'exposition du Salon d'Automne en est une preuve nouvelle, et il faut espérer qu'elle aidera à détruire un inacceptable préjugé. Il suffit à Courbet de refléter une falaise rocheuse dans une eau morne pour révéler un chef-d'œuvre plein de grandeur. C'est un admirable suggestif des silences farouches de la nature. C'est, aussi, un étonnant insuffleur de vitalité dans les chairs de ses dormeuses. Un simple réaliste n'exprimerait pas ainsi le sommeil, et ne mettrait pas dans certains visages d'hommes ce que Courbet a su y mettre de volonté réfléchie, de résolution sombre. Enfin, que dire de certaines marines, une entre autres qui se dilue ici, avec un charme si tendre, dans les vapeurs de perle d'un ciel à la Bonington ? Il faut se rappeler que Whistler prit des leçons de Courbet, dont la trace est visible en beaucoup de ses œuvres. Les idées personnelles de Courbet n'ont pas altéré la magie d'une vision si souvent plus fluide et plus « poétique » (j'en atteste aussi ses neiges) qu'il ne le croyait peut-être lui-même.

*
* *

J'en arrive enfin à l'exposition de Paul Gauguin, pour en parler plus que de tout le reste, car elle est au fond la grande raison d'être du Salon d'Automne de cette année. Elle est très considérable. Elle permettra de se faire une idée complète des recherches de ce coloriste si curieux, si inquiet, si divers, si méconnu de la presque totalité du public français. On pourrait la diviser en trois phases ; les premiers paysages, les œuvres symboliques, et la série énorme des sites et figures de Tahiti. Gauguin débuta par des études en Bretagne. On en retrouve ici un nombre malheureusement trop restreint. Ce sont des œuvres d'une intimité, d'une douceur, d'une harmonie touchantes, qui sont devenues moelleuses en vieillissant, et dont l'impressionnisme se tempère d'une grâce discrète. Déjà dans ces toiles Gauguin ne se contente pas de la notation des aspects. Il cherche le sentiment, il stylise, il s'attache au côté décoratif des choses et il l'exprime ingénument. Il y avait en cette âme fruste, ennoblie de sensibilité, le désir du profond, et un jour vint où l'impressionnisme lui parut ce qu'il est en somme, un réalisme de la lumière. Il désira mieux et plus. Il redouta la surprise optique dont trop de peintres se contentaient, il abhorra l'adresse, et, se composant une esthétique individuelle, il se tourna vers les rudes simplifications du Moyen-Age, vers l'art expressif, apparemment gauche et rudimentaire, des huchiers et des imagiers. De là résultèrent quelques œuvres étranges, erronées dans le fait sinon dans le principe, incompréhensibles pour qui ne les situe pas chro-

nologiquement, intéressantes pour qui connaît leur genèse inquiète. Il faut, devant elles, écarter le désir naturel de la réalité objective qu'apporte tout regard jeté sur un spectacle peint, songer à l'art populaire, aux primitifs, aux synthèses des vitraux, et surtout y voir les imperfections forcées d'un homme qui se scrute et préfère l'échec sincère à l'exploitation d'une recette. Malheureux, raillé, Gauguin prit le parti d'aller s'expliquer seul à seul avec une nature où il n'y aurait pas de peintres. Il s'exila à Tahiti, où il vécut quelques années, puis mourut. C'est là qu'il a peint ses plus belles choses. De quelque prix qu'elles aient été durement achetées, nous n'avons plus à considérer que ce résultat.

A Tahïti, Gauguin travailla follement. Il se créa une technique particulière pour exprimer une nature et des êtres totalement différents de l'Europe. Il y a là des naïvetés de sauvage, un hiératisme barbare, des stylisations austères qui évoquent Masaccio ou Memmi, des magnificences chromatiques qui proclament le grand artiste, des bizarreries, un sens étonnant de l'arabesque, et surtout, et constamment, une entente décorative dont la fécondité et l'ingénieuse faculté de renouvellement saisissent l'esprit. Les admirateurs de Gauguin voient dans cette partie de son œuvre un ordre et une logique que je n'y puis voir toujours. Je ne sais pas si l'on peut admettre qu'il a été un grand artiste complet. Mais il est bien attachant par son inquiétude, sa volonté acharnée, sa tension vers une harmonie neuve. Dans chaque tableau de Gauguin, et dans le plus déplaisant, il y a une intention d'art, on sent que cet homme a voulu faire un pas de plus. C'est un coloriste-né. Chaque fois qu'il associe une garance rose, un vert véronèse et un jaune de chrome, en y insinuant un cobalt, accord dont il use souvent, il réalise une belle tache décorative. Sa peinture par grands tons plats sur une toile de gros grains est d'un décorateur que gêne le petit métier grêle du tableau de chevalet. La gamme de ses tons est intense, et cependant elle est délicate, et elle atteint à des gris très fins, à des assourdissements de tapisserie, par l'entente très souple des valeurs. Il suffit de voir ceux qui croient l'imiter (certains sont dans la « salle des fauves » de ce salon) pour comprendre la différence entre un coloris violent et un bariolage criard.

Le dessin de Gauguin est moins également heureux. Il est sincère, il simplifie, mais il est lourd et gauche. Ces défauts eux-mêmes l'ont parfois servi dans l'expression d'organismes sauvages. Ils a compris les faces graves et douces, les musculatures, les souplesses tahitiennes, il nous donne la sensation d'une autre race, d'un autre monde, si fortement même que cela contribue à dérouter le public. Le côté « colonial » plutôt qu'oriental de cette œuvre en restreint un peu la portée. L'interprétation décorative s'accorde mal à la peinture de mœurs, dont pourtant s'inscrivent ici maints traits d'observation véridique, car Gauguin n'a pas vu à Tahiti que des motifs de peindre : il aimait l'île et ses naturels, il vivait leur vie, acquérait leur âme, et savait en écrire avec charme.

Il y a eu beaucoup de dons, beaucoup de hautes velléités, en ce singulier visionnaire. C'était une grande nature. L'ensemble de ses toiles est d'un bel éclat. Quelques vitrines réunissent des bois sculptés et des poteries d'une imagination désordonnée, confuse et barbare, mais d'un superbe travail. Gauguin a exercé une influence. Il a eu sa petite école, où personne d'ailleurs, sauf Vincent Van Gogh, n'a témoigné de ses dons, et où les défauts de sa nature foncièrement saine sont vite devenus de malsaines affectations. Les hasards de la classification hâtive l'ont fait associer par certains critiques à M. Odilon Redon ou à M. Cézanne. Il est tout autre, et infiniment supérieur par la puissance du coloris, la variété des tentatives, l'intelligence des intentions. Il aura sa place dans l'histoire de l'art contemporain. A sa mort, on la lui déniait. Il semble que le snobisme, qui chaque année veut un fétiche, s'apprête à la lui accorder trop grande, mais l'équilibre se fera.

L'exposition de Gauguin est en tous cas l'attrait dominant du Salon d'automne. Elle est abondante, bien éclairée, judicieusement disposée, et fait honneur à ceux qui l'organisèrent, au lieu que celle de Courbet n'est guère qu'une sélection de beaux morceaux trop rares, et que celle de Carrière, encore qu'attachante, ne nous donne pas encore ce que nous attendons, une réunion plénière, écrasante, accompagnée des honneurs dus aux grands maîtres de la France.

Camille Mauclair.

P. S. — Je regrette qu'un compte rendu de la première heure ne me permette pas de parler de quelques œuvres suédoises, d'un groupement intéressant, ni de la sculpture où j'ai pourtant pu noter une belle chose de M. Halou, ni enfin de la réunion des œuvres architecturales de Dutert, qui nous a laissé dans sa galerie des machines le témoignage de son originale maîtrise. Quand donc les Salons n'ouvriront-ils qu'étant absolument organisés?



LES BANQUES ALLEMANDES

L'essor des banques allemandes est de date récente. Avant la fondation de l'Empire, la situation économique du pays n'exigeait pas les formidables institutions de crédit indispensables au progrès de l'industrie et du commerce modernes. Un certain nombre de vieilles maisons, à Francfort et à Hambourg, se bornaient presque à des opérations d'arbitrage. En 1870, l'Allemagne ne comptait encore que 11 banques par actions, avec un capital de 32.110.000 thalers.

Cette même Allemagne se vante aujourd'hui, à juste titre, d'être, comme les États-Unis, « un pays de gros chiffres ». Elle possède, entre toutes les nations, le plus grand nombre d'agglomérations urbaines ; elle tient de même le premier rang en ce qui concerne le capital des établissements financiers. Six de ces « Instituts » géants ont un capital égal ou supérieur à 100 millions de marks : la *Deutsche Bank* avec 2[illegible]0 millions, la *Disconto-Gesellschaft* avec 170, la *Dresdner Bank* avec 160, la *Darmstädter Bank* avec 15[illegible], le *Schaaffhausenscher-Bankverein* avec 125, la *Berliner-Handelsgesellschaft* avec 100 millions; 34 banques de second ordre détiennent des capitaux variant de 10 à 100 millions. La France ne peut mettre en ligne que 3 grandes banques : le *Crédit Lyonnais* au capital de 250 millions de francs, la *Société générale* avec 200 millions (1), le *Comptoir National d'Escompte* avec 150 ; l'Autriche n'en a que deux : l'*Oesterreischischer Kredit Anstalt* et le *Wiener-Bankverein*, avec chacun un capital de 100 millions. En Angleterre, où l'organisation de la Banque est beaucoup moins centralisée, les établissements financiers n'ont que des capitaux relativement médiocres ; pour la même raison, les États-Unis, malgré leur prodigieux essor, ne comptent encore que deux banques géantes, la *National City Bank* et la *National Bank of Commerce* de New-York, l'une et l'autre au capital de 25 millions de dollars.

* * *

De très bonne heure, les banquiers allemands ont pressenti le rôle qu'ils seraient appelés à jouer dans l'essor industriel et commercial de l'Empire. On lit dans le premier rapport de la *Darmstädter Bank* : « La Banque est appelée, au moyen de ses ressources personnelles et par la mise en valeur des fonds qui lui sont confiés, à créer de grandes et solides entreprises, à favoriser de toutes ses forces le développement de l'industrie allemande... Elle doit, tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger, favoriser l'exportation des produits allemands et faciliter les relations de l'industrie nationale avec le marché financier. »

C'est aujourd'hui un fait incontesté que le magnifique essor économique de l'Allemagne est dû pour une bonne part à l'initiative de la finance. En Allemagne, le banquier est non seulement l'aide, mais le pionnier de l'industrie au dedans comme au dehors. « Les plus grandes maisons, dit M. Savous, s'intéressent au haut négoce et à la grande industrie ; les maisons moins importantes au moyen commerce et aux petites fabriques ; les maisons de troisième et quatrième plan ont comme clientèle les moyens patrons. » La banque sert d'intermédiaire entre les capitalistes désireux de placer leurs fonds et les entrepreneurs du commerce ou de l'industrie qui cherchent à s'en procurer. Elle ne se borne plus, comme jadis, à consentir des ouvertures de crédit : elle s'intéresse directement aux affaires, même privées. Et elle sait employer d'une manière si lucrative les capitaux en compte-courants, que les valeurs à revenu fixe, mais minime, ont perdu dans la faveur du public.

Les banques allemandes — nous ne parlons ici que des banques d'effets, à l'exclusion des banques hypothécaires et des banques d'émission qui remplissent un rôle spécial — les banques allemandes n'ont pas pour fonction exclusive le paiement ni le crédit. Elle ne sont presque jamais spécialisées dans un ordre particulier d'opérations, comme le sont en France, le Crédit Lyonnais et la Société Générale. Elles sont non seulement des banques de dépôt et de crédit, mais aussi des sociétés financières qui exploitent des affaires de toute sorte. Schaeffle les a dénommées : « des entreprises à tout faire. »

Bien que les comptes courants et les dépôts aient pris en Allemagne un grand développement depuis quelques années, ils sont loin d'absorber toute l'activité des Banques. Aussi n'hésitent-elle pas à servir jusqu'à 2 et 3 p. 100 à leurs déposants à vue, quand nos grandes maisons françaises n'osent guère dépasser 1 1/2 p. 100. D'un autre côté, pour servir à leurs actionnaires des dividendes importants, les banques allemandes ne se contentent pas de placer leurs fonds disponibles en « portefeuille commercial ». Il leur faut des emplois plus rémunérateurs. Elles les trouvent dans les avances sur titres (prêt lombard), qui ont passé de [illegible] millions de marks en 188[illegible], à [illegible] millions en 19[illegible], pour les 120 banques de crédit. Le service des crédits en compte courant a pris une extension plus grande encore : les sommes ainsi fournies se sont élevées de 1.[illegible] millions en 1893, à 2 milliards 256 millions en 1904. Il y a

(1) Depuis le [illegible] juin 1905, le capital de la Société Générale a été porté à [illegible] millions.

même ici quelque excès, surtout en ce qui concerne les crédits à découvert (*Blankocrédit*) accordés avec un libéralisme peut-être favorable à l'esprit d'entreprise, mais qui ne va pas sans inconvénients.

Le trait le plus saillant des grandes banques allemandes est qu'elles sont avant tout des banques d'*affaires*, non contentes d'apporter aux entreprises industrielles ou commerciales un concours indirect, et qui y participent directement, de façon à leur imprimer une impulsion vigoureuse tout en se réservant un puissant contrôle. Nos grands établissements de crédit, préoccupés de conserver des disponibilités abondantes, vérifient sévèrement les risques et évitent les gros engagements : c'est que le public français est peu enclin à aventurer ses épargnes et préfère aux dividendes aléatoires la médiocrité tranquille des fonds d'État ou des valeurs de traction. Nos banques ne refusent pas sans doute, le cas échéant, leur concours à l'industrie ni au commerce. Mais nous ne voyons pas en France cette solidarité des forces industrielles et des forces financières qui a permis à l'Allemagne de réaliser en peu de temps les progrès dont nous sommes les témoins stupéfaits.

Cette coopération étroite revêt des formes variées. Au début, les Banques créèrent de toutes pièces certaines usines ou fabriques : ainsi le *Schaffausenscher Verein* et la *Darmstaedter Bank* dans les provinces rhénanes. De même, avant 1870, la *Discontogesellschaft* s'intéressait à la fondation des sociétés de chemins de fer. Aujourd'hui, elles préfèrent commanditer les entreprises, assurer leur extension en leur ménageant des augmentations de capital, soutenir le cours des titres en en rachetant au besoin une partie. Au 31 décembre 1904, on comptait en Allemagne 5.482 sociétés par actions, avec un capital total de 815.270 millions de marks; sur ce capital total les cinq grandes banques berlinoises possédaient 594.6 millions. Au cours des dernières années, la *Deutsche Bank* a participé à 258 fondations ou émissions, dont 27 entreprises de transport ou de navigation, 15 brasseries, 54 entreprises minières ou métallurgiques, 14 maisons d'électricité. Par suite de leur situation géographique, des tendances ou des relations personnelles de ceux qui les dirigent, chacun de ces grands établissements financiers se porte vers une branche spéciale : la *Deutsche Bank* s'attache aux compagnies de navigation transatlantiques, à la métallurgie et à l'électricité ; la *Disconto* s'occupe surtout des affaires de transport, le *Schaffausenscher Verein* des entreprises minières, la *Dresdner Bank* des industries chimiques ou textiles. A eux tous, ils embrassent tout l'ensemble de la production nationale et lui communiquent une sève généreuse. Prenons pour exemple l'industrie électrique : celle-ci, très fortement organisée, se divise en sept groupes de maisons auxquels correspondent sept groupes de banque intéressées au succès des affaires : pour ne citer que les deux principaux, le groupe Siemens et Halske est soutenu par les cinq grands établissements de Berlin, plus la *Mittelsleutsche Kredit Bank*, S. Bleichrœder et quelques autres; l'*Allgemeine Elektrizitätsgesellschaft* a derrière elle la *Berliner Handelsgesellschaft*, la *Deutsche Bank* et la *National Bank*. L'union se complète parfois par l'entrée des industriels dans le conseil d'administration des banques commanditaires, qui délèguent en retour des administrateurs au conseil des entreprises commanditées.

*
* *

A mesure que s'est accentué l'essor économique, les interventions des banques sont devenues plus hardies et plus fréquentes dans l'émission des valeurs industrielles et dans la spéculation. Elles se sont attaquées simultanément aux entreprises les plus diverses : il en est résulté un renforcement indispensable de leurs ressources propres. En 1904, pour les banques berlinoises, le capital et les réserves formaient près du tiers des moyens d'action mis en œuvre. De là, la nécessité de grossir leur capital. M. Raffalowich a remarqué que ces augmentations incessantes semblent tourner à la manie « ce qui tient en partie, disait-il, à ce que les banques allemandes cumulent des fonctions qui sont séparées dans d'autres pays. » De fait, leur capital social ne cesse de s'accroître :

Capital-actions (en millions de marks).

	Date de fondation	Capital de fondation	1896	1900	1905
Schaffausenscher Bank verein	1848	15.6	60	100	125
Discontogesellschaft	1851	30	115	130	170
Darmstaedter Bank	1853	17,1	80	106	154
Berliner Handells-gesllschaft	1856	45	80	90	100
Deutsche Bank	1870	15	100	150	200
Dresdner Bank	1872	9,6	85	130	160

En 1892, le chiffre total du capital-actions était, pour l'ensemble des banques de crédits, de 1.054 millions ; il atteint aujourd'hui 2 066 millions. Seules ces énormes masses de capitaux permettent aux sociétés financières d'accroître leur activité générale, de présenter au public des garanties qui le mettent en confiance. Car il leur faut, à chaque instant, emprunter pour pouvoir prêter. Mais précisément, pour que les capitaux affluent, dans ses caisses, un établissement financier doit prouver deux choses : 1° Que les capitaux en question seront en sûreté chez lui et qu'il sera toujours en mesure de les restituer : 2° qu'il saura les employer de façon à pouvoir

servir aux actionnaires les gros dividendes dont ils se montrent si friands.

Or, cette double condition ne peut être remplie que par des banques de premier rang, jouissant d'un crédit bien établi, et de relations étendues, et dont les bilans, publiés chaque année, témoignent d'une gestion habile et prudente à la fois. Plus une société financière est connue, plus elle a d'action sur le public, plus sa signature a de puissance de crédit : de là, la nécessité de multiplier les agences, les correspondants, pour développer les affaires régulières, comptes-courants et compensations. Ces affaires, en effet, ne réussissent que sur grande échelle ; la compensation surtout ne se conçoit que lorsque beaucoup de maisons y prennent part ; la banque peut ainsi ne régler que des soldes, restreindre ses frais généraux, de timbres, de commission, etc. D'ailleurs l'accès au lieu de compensation, à la Reichsbank, exige le dépôt d'un solde de compensation tellement élevé, que seules de très grosses maisons sont en mesure de le fournir.

En outre, le développement des agences, succursales et bureaux est indispensable aux grands établissements, intéressés aux affaires industrielles, et obligés de conserver avec celles-ci des points de contact permanent. Contraints par les exigences de leur clientèle de rechercher les affaires à gros bénéfices, les banquiers s'exposent par là même à certains risques. Or, ces risques sont moindres pour les grandes banques que pour les petites. Quand les dépôts atteignent de très gros chiffres, les probabilités de remboursement ne s'écartent guère d'une certaine moyenne ; par l'effet de la loi des grands nombres, la compensation des risqnes devient plus large, la sécurité plus grande ; on peut consacrer une bonne part des disponibilités à des entreprises à longue échéance, moins aisément réalisables, mais qui laissent des bénéfices importants.

Enfin, de très grandes sociétés financières se trouvent seules en mesure de fournir aux colossales entreprises de notre époque, aux trusts ou aux cartells, les énormes ressources sans lesquelles ces dernières ne sauraient marcher ; seules elles ont les reins assez forts pour supporter les risques inhérents à de telles opérations, et possèdent une clientèle assez nombreuse pour écouler facilement à leurs guichets les émissions de titres ; elles peuvent se procurer à l'étranger, fort aisément, les appuis et les informations qui leur permettent de guider et au besoin de soutenir les grandes industries exportatrices ou les firmes commerciales. La formation des cartells allemands a puissamment influé sur la centralisation du trafic de banque en Allemagne : c'est ainsi que la création du *Rheinisch-Westfälisches Syndicat* entraina la *Deutsche Bank* à participer aux bénéfices de l'industrie houillère par des accords avec la *Bergisch Märkische Bank* et le *Schlesischer Bankverein*.

Joignez, à toutes ces raisons, au développement économique de l'Allemagne, à la façon très large dont les Allemands entendent le commerce de banque, le perfectionnement des voies de communication qui permet de nouer des relations directes avec les clients de province ; joignez-y encore l'orgueil national, fils des succès militaires, et qui invite les Allemands « à faire plus grand » que tous les autres peuples, vous aurez les principales causes qui ont contribué à diminuer la capacité de concurrence des banques provinciales et particulières vis-à-vis des grands établissements, et l'explication de ce curieux phénomène, la centralisation des banques, qui peut avoir des conséquences si importantes pour la vie économique de l'Empire.

Une série de causes accessoires ont encore précipité cette centralisation. Le droit de timbre et l'impôt sur les transactions ont été favorables aux grandes banques, qui diminuèrent les frais en compensant les ordres ; le *Depotgesetz*, qui en 1896 a étroitement réglementé la garde des titres, a surtout gêné les petites et moyennes maisons ; enfin et surtout le *Boersengesetz* de cette même année, spécialement la suppression officielle du marché à terme sur certaines valeurs, est venu accroître l'activité des grands établissements. Il y a eu diminution des affaires à terme qui présentaient pour les petits banquiers l'avantage de n'exiger que des capitaux restreints ; en revanche il y a eu progrès de la spéculation au comptant dans les grandes banques, conséquence opposée à celles qu'espéraient les promoteurs de la loi : les affaires de Bourse se traitent désormais dans les bureaux des banques aux capitaux importants, et qui peuvent répondre aux exigences nouvelles, tandis que les maisons moins fortes disparaissent peu à peu.

Il n'est pas jusqu'à la crise industrielle des années 1900 et 1901 qui n'ait contribué à accélérer le mouvement de concentration. La banque allemande, liée à la fortune de l'industrie, souffrit avec elle. Ce fut une crise de surproduction et en même temps de sur-spéculation. Quand survint une réaction violente des valeurs industrielles trop poussées, les banques, qui parfois avaient accordé du crédit à la légère, se trouvèrent prises dans l'engrenage et obligées de fournir de nouveaux fonds pour garantir leur participation ; la chute de la *Leipziger Bank* amena une panique à laquelle résistèrent seuls les grands établissements qui, comme la *Dresdner Bank* purent restituer en quelques jours 40 millions de dépôts à vue, ou qui, comme la *Deutsche Bank*, profitèrent de leur solidité pour absorber la clientèle des

maisons ébranlées ou disparues. Ceux qui sortirent victorieux de la crise s'empressèrent de fortifier leur situation par de nouvelles augmentations de capital.

*
* *

C'est à partir de 1880 que Berlin tend à devenir la place la plus importante de l'Allemagne; Francfort et Hambourg s'effacent; d'une part, les banques berlinoises cherchent à conquérir la province, d'autre part les banques provinciales fondent des agences dans la capitale.

Les « filiales » allemandes diffèrent de nos « succursales françaises. Ce ne sont pas en général des créations, mais plutôt des annexions de maisons particulières, « pompées », dit-on là-bas, par un établissement plus vivace qui reprend tout l'actif et le passif, ou des fusions d'une banque par actions avec une société financière qui détiendra désormais la totalité des actions; l'avantage de ce système est double : il supprime des concurrents et procure une clientèle déjà formée. A la fin de 1905, la *Deutsche Bank* avait ainsi absorbé 43 maisons secondaires, la *Dresdner* et le *Schaffausenscher* ensemble 41, la *Disconto* 28 ; la plus célèbre de ces « almalgamations » est celle de la *Norddeutsche Bank* par la *Discontogesellschaft*.

Beaucoup plus fréquents sont les cas où une banque centrale, désireuse d'étendre son influence, s'installe sur une place en transformant une firme privée en société par actions commanditée. La maison secondaire reste indépendante sans doute, mais la banque commanditaire garde néanmoins la haute main. C'est ainsi qu'en 1898 la *Darmstaedter Bank* commandita la maison R. Warschauer, de Berlin, pour 20 millions de marks (elle l'a absorbée complètement l'an passé); la riche maison Oppenheim a subi le même sort et l'un de ses gérants est entré au conseil de la *Discontogesellschaft*. Parfois encore la banque principale coopère à la transformation d'une banque privée en société par actions, elle gardera sous son influence, par la possession de ce capital, la maison ainsi transformée; d'autrefois elle achète une partie du capital-actions d'une maison déjà formée : ce fut le procédé suivi par la *Dresdner Bank* vis-à-vis de l'*Essener Kredit Anstalt*. Plus souvent encore il y a entre les deux banques échange réciproque d'actions. C'est par cette tactique que les grands instituts berlinois ont couvert le pays d'un réseau de banques reliées entre elles, gardant leur raison sociale et une certaine liberté, mais marchant à leur suite vers des buts qui leur sont désignés. Ils se sont du même coup assuré la direction de toutes les succursales, participations et commandites des maisons ainsi rattachées. En faisant le total de celles-ci, on trouve que la *Deutsche Bank* possède 306 agences ou établissements, la *Dresdner* 245, la *Darmstaedter* 116, la *Disconto* 84.

Enfin, dans certains cas, des établissements de même force concluent un *consortium* ou accord momentané pour la conduite de très grosses affaires ; chacun d'eux reste indépendant en dehors des affaires ainsi désignées; les bénéfices sont répartis au prorata du capital et des réserves. Nos sociétés françaises ont parfois conclu des ententes analogues; mais en Allemagne ce système est entré dans les mœurs de la finance, et plusieurs de ses cartells de banque ont pris un caractère permanent : tels le consortium de Prusse, le groupe Rothschild, le consortium des emprunts russes et le syndicat des affaires asiatiques. L'alliance devient parfois plus étroite et embrasse l'ensemble des opérations de tout ordre; de ces « communautés d'intérêts » le prototype nous est fourni par la convention de 1903 passée pour trente années entre la Dresdner Bank et le Schaffausenscher Bankverein; elle réunit 285 millions de capitaux, plus 64 millions de réserves. La première de ces sociétés se vouait surtout aux entreprises industrielles dans le centre de l'Allemagne, la seconde aux affaires de banque dans l'ouest. Dans l'entente ainsi conclue, chaque établissement garde son autonomie, mais les affaires sont conduites en commun par un échange d'administrateurs, les bénéfices répartis en proportion du capital. Depuis sa fondation (1er janvier 1904) cette formidable puissance a déjà absorbé une série de banques locales. Il ne reste plus à l'heure actuelle en Allemagne qu'un chiffre très restreint de maisons vraiment indépendantes; il ne s'agit pas, remarquons-le bien, d'une centralisation autoritaire, mais plutôt d'une organisation ramifiée à travers le pays, et qui substitue à la concurrence les bienfaits de l'association. Les banques locales gardent encore une assez large initiative, et grâce à l'activité intense de certaines régions, un champ d'opérations assez fructueux. Toutefois, le particularisme ne subsiste plus guère qu'en apparence; la plupart du temps, le rôle des établissements de province se borne à aspirer des capitaux épars et flottants pour les refouler sur les points où ils sont le plus demandés et où ils trouveront un emploi lucratif.

*
* *

Le concours prêté par les banques à l'industrie a imprimé à celle-ci un développement sans exemple. Mais les banques elles-mêmes ne semblent pas avoir jusqu'ici, à le regretter; leur prospérité n'est, en effet, qu'un reflet de la prospérité des affaires industrielles.

Les deux dernières années semblent avoir été

particulièrement bonnes. Les dernières traces de la récente crise industrielle ont disparu. Toutes les statistiques accusent une augmentation des affaires et des bénéfices, comme le montre le tableau ci-dessous, qui donne la situation exacte des quarante grandes banques allemandes (celles dont le capital dépasse 10 millions de marks) :

	Millions de marks	
	[illegible]	[illegible]
Capital social	1.822.1	[illegible]
Réserves	[illegible]	[illegible]
Dépots	[illegible]	[illegible]
Comptes créditeurs	2.372.6	[illegible]
Bénéfices nets	[illegible]	206.1
Dividende moyen	7,06 0/0	8,06 0/0

L'année 1905 est exceptionnellement favorable, presque toutes les positions ont augmenté, même dans une large mesure. Les gains sont importants surtout sur les comptes des intérêts et des commissions et les affaires d'escompte. Le premier semestre de 1906 n'a pas interrompu cet essor ; les nouvelles des centres industriels sont toujours optimistes, la mise en vigueur du tarif douanier, depuis le 1er mars, ne semble avoir jusqu'ici aucune des conséquences fâcheuses que l'on redoutait.

Il y a bien quelques ombres à ce brillant tableau. La hâte fébrile avec laquelle l'Allemagne a marché de l'avant ne va pas sans certains risques. Car enfin, si remarquable que semble aujourd'hui l'essor matériel du pays, il faut toujours prévoir ce moment de crise dont un savant économiste, M. Juglar, a démontré la périodicité. A l'heure actuelle, toute crise industrielle se répercuterait violemment sur les banques : seraient-elles en mesure d'y résister?

« Pour beaucoup d'établissements, écrivait déjà M. R. Monod en 1901, la ruine des affaires industrielles ne constituerait pas seulement un ralentissement de leurs propres opérations financières : elle entraînerait une perte de capital énorme. » Il y a en effet quelque disproportion entre les besoins du pays et ses ressources disponibles ; cette disproportion, en amenant un recours plus fréquent au crédit, a entraîné un grossissement de la circulation fiduciaire, de là certaines inquiétudes, plus ou moins avouées, dans les cercles financiers.

A y regarder de près, l'état de solvabilité des banques est médiocre. Voici les augmentations du passif et de l'actif au cours des derniers exercices :

I. — *Actif.*

	[illegible]	[illegible]
Caisse, crédit en banque	125.[illegible] M.	[illegible] M.
Lettres de change	1.12[illegible]	[illegible]
Lombards, reports	779.[illegible]	[illegible]
Actions, obligations, fonds en portefeuille	[illegible].123.[illegible]	[illegible]
	2.795.610.000	[illegible]

II. — *Passif.*

Obligations à payer	[illegible]	2.166.511.000
Traites signées	901.349.000	1.022.620.000
Dépots	911.[illegible]	1.173.[illegible]
	3.643.614.000	[illegible]

D'où il ressort qu'en 1905, le passif s'est accru beaucoup plus vite que l'actif. En 1904, 848 millions de dettes n'étaient pas couverts par des moyens liquides ; en 1906 ce chiffre passe à 1.270 millions. La caisse et les crédits en banque n'ont que faiblement progressé : ils ont même fléchi pour la *Dresdner Bank* et le *Schaffausenscher Bankverein*. Sans doute ce n'est là qu'une apparence. Les banques possèdent de l'avoir, pour plus de 2 milliards 1/2 de marks, plus que suffisant pour parfaire la différence. Seulement, cet avoir serait-il à tout instant réalisable? La réponse à cette question dépend de l'état du marché financier. En temps de hausse, il serait aisé de réaliser tous les capitaux nécessaires. Mais à l'heure actuelle, en dépit de la prospérité économique c'est plutôt l'indécision et la réserve qui règnent en Bourse à Berlin ; le malaise s'est traduit par le peu de succès des récents emprunts de l'État Allemand. La vie économique de l'Allemagne repose tout entière sur le crédit. Du jour où cette base serait ébranlée, où l'Empire s'apercevrait qu'il ne possède que des réserves insuffisantes de capitaux, il serait à craindre que, dans les temps difficiles, une partie au moins des banques allemandes se trouvent dans l'impossibilité de faire face à leurs engagements.

Peut-être se sont-elles grisées du sentiment de leur force. Elles cherchent parfois un peu trop à exploiter les situations, tout comme les cartells qui font la loi sur le marché industriel. Des économistes, certains journaux et une partie du public commencent à protester contre l'omnipotence de cette « féodalité financière » ; cette tendance se remarque même parmi les jurisconsultes, spécialement au sujet des ententes entre grandes banques pour imposer aux villes des conditions draconiennes lors de la conclusion des emprunts communaux. On leur fait surtout un grief d'empiéter de plus en plus sur l'indépendance des chefs d'industrie. Ceux-ci n'entendent pas se laisser ainsi annihiler, et ainsi nous nous trouvons en présence, sur les sommets de la vie économique, d'un aspect imprévu de la lutte entre le capital et le travail. Sans doute, les deux partis arriveront à une entente qui leur sera également profitable ; il n'en subsiste pas moins à l'heure actuelle une certaine gêne que le maintien de la prospérité dissipera, mais que des circonstances moins favorables risqueraient d'aggraver singulièrement.

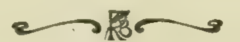
*
* *

La jeune Allemagne est devenue riche; mais elle se croit encore plus riche qu'elle ne l'est; ses propres ressources ne suffisent pas à ses entreprises ambitieuses. Elle commence à s'en préoccuper, et elle appelle de tous ses vœux la fin de la « période de tension », qui, depuis deux ans, a si profondément troublé ses relations extérieures.

Naguère les capitaux anglais et français affluaient sur le marché allemand. La Cité, depuis quelques années, semble beaucoup plus réservée. Il restait la « riche France ! » Le montant des placements faits en Allemagne par l'épargne française doit être aujourd'hui considérable; le Crédit Lyonnais, à lui seul, avait plus de 300 millions placés outre-Rhin. Or, voici que l'argent français désapprend le chemin de l'Est ! Le dépit a été vif dans la haute finance berlinoise. Elle épie à l'heure présente, d'un œil attentif, les circonstances qui pourraient amener un nouvel exode de ces capitaux dont elle aurait si grand besoin ! N'est-il pas profondément irritant de les voir là-bas, inactifs et presque inertes, alors que l'Allemagne s'entendrait si bien à les faire fructifier !

Une crise qui bouleverserait l'équilibre économique de l'Allemagne aurait certes de grosses conséquences. Mais le plus grave danger serait peut-être de voir l'Allemagne succomber à la tentation d'aller prendre au dehors ce qu'elle ne trouve pas chez elle. Ce serait un exemple nouveau de la « richesse en formation » s'en prenant à la « richesse acquise. »

MAURICE LAIR.



Les vertus oubliées

—

LE BON SENS (1)

Si nos impulsifs s'enorgueillissent de mœurs désinvoltes sous prétexte d'indépendance et se démènent pour un art de folie sous couleur de modernisme, c'est dans le domaine de la politique et sur le thème des rapports sociaux, si propice aux divagations, qu'il se livrent aux pires extravagances.

Il faut se donner le plaisir de les entendre — pas trop souvent pour s'éviter l'ennui de prendre en horreur ces fantoches qui ne méritent qu'un sourire,— mais bien se garder de toute parole sérieuse pour les ramener à la raison ou leur faire apercevoir le désaccord de leur conduite avec leurs bavardages, car c'est en pure perte que l'on se briserait la voix contre leur trombone et l'on ne tarderait guère à être pris en pitié comme le dernier des sots ou le plus répugnant des lâches.

Ecoutez par exemple M. Frime, un de nos plus brillants écervelés, qui, avec force gestes, s'égosille dans un groupe.

Lorsque vous voyez une tête combative qui s'agite dans un salon, des épaules qui se haussent et s'abaissent avec frénésie, des bras qui gesticulent, ne doutez pas que vous ne soyez en présence d'une colère ou d'un enthousiasme de M. Frime. Non pas que M. Frime soit si passionnément attaché à certaines idées de politique ou d'art qu'il éprouve réellement de tels courroux ou de si fortes exaltations ! Pour avoir des croyances aussi impérieuses, il faut avoir réfléchi, étudié, créé. Or M. Frime, bien trop habile pour perdre son temps à de pareilles fariboles qui ne rapportent qu'une gloire tardive, n'a jamais rien fait, ni pensé à rien. Il a trouvé beaucoup plus avantageux et plus pratique de capter l'attention des gobe-mouches et les profits de toute sorte qui résultent d'une telle parade, en se trémoussant pour des opinions voyantes qu'il emprunte aux autres, pour des mœurs singulières qui lui valent le renom d'esprit original, pour un art de guingois et une politique de démence qui, aux yeux des sots, lui donnent figure de novateur hardi et courageux.

Dans la vie le tumultueux M. Frime évoque pittoresquement l'idée d'un télégraphe aérien pour transmettre au monde les opinions saugrenues.

Riche avant de naître et enrichi plus encore par son mariage, ayant eu sa carrière facilitée par tous les avantages qui résultent de la fortune, de l'influence et des relations, M. Frime est un industriel âpre au gain, incapable du moindre effort personnel et cynique bénéficiaire du travail des autres, rude aux pauvres et aux vaincus, ne s'attardant à aucune sentimentalité, conquérant sans vergogne et sans pitié son or sur la misère d'autrui.

Et M. Frime aime l'or non seulement pour lui-même mais pour les honneurs qu'il attire, pour le luxe et les plaisirs qu'il procure. Il a une véritable boulimie de toutes les jouissances, de toutes les distinctions, de tous les titres. Si les couronnes que l'Église octroie n'étaient pas aussi galvaudées, M. Frime n'hésiterait pas à s'en affubler d'une moyennant finances. En tout cas, il a fait tous les sacrifices de temps et d'activité pour remplir les fonctions gratuites qui donnent une apparence de prétexte aux rubans. Il n'en a méprisé aucun. Sa brochette est garnie comme vitrine du Palais-Royal.

(1) Voir la *Revue Bleue* des 28 juillet, 11 août, 1er septembre et 6 octobre 1906.

Quel resplendissant coussin de décorations derrière son cercueil, le jour de ses funérailles !

Mais le plus tard possible, n'est-ce pas, car M. Frime raffole de toutes les joies, de toutes les commodités, de tous les luxes, de tous les orgueils de la vie. M. Frime s'en régale mais ne s'en rassasie pas. M. Frime use et abuse, goulûment, de toutes les prérogatives de la vie bourgeoise.

Or, à tous ses luxes, M. Frime, qui met sa coquetterie à être un esprit libre, moderniste, audacieux, ajoute celui d'être révolutionnaire et même, si peu qu'on l'y pousse, anarchiste.

En paroles du moins, car M. Frime, qui n'entend sacrifier aucune des douceurs de sa vie et n'a pas pour lui-même le sentiment du ridicule, se garde bien de mettre son existence en harmonie avec ses déclamations libertaires, sa fringale d'honneur et de richesse avec le dédain qu'il en affecte depuis qu'il est gavé.

Toutes ces contradictions sont si comiques qu'elles valent tout juste un sourire. Personne ne prendrait la peine de les relever si la plupart des opinions tapageuses de M. Frime n'étaient pas un défi au bon sens.

S'il arrive que, un peu excédés de toutes ces fanfaronnades brouillonnes, les amis de M. Frime ripostent en soulignant le désaccord de sa vie et de ses principes, il s'indigne et proteste :

— C'est un procès de tendance que vous me faites... Le désaccord n'est qu'apparent... Dans une société d'injustice, je ne peux pourtant pas me désarmer !... C'est l'infamie de l'ordre social qui m'oblige à vivre en milliardaire et en privilégié. Mais dans mon rêve d'une société meilleure, je pense et je parle en homme libre et généreux... C'est ma contribution à l'avenir !... Que l'harmonieux monde se réalise, sans contraintes, sans violences, sans déprédations, et c'est avec bonheur que je vivrai selon mon rêve. Mais en attendant...

En attendant, M. Frime ruse, pille, détrousse, jouit, se gorge et... pérore.

Écoutez-le qui, éclipsant les hommes de bon sens et plein de dédaigneuse insolence pour leurs sages efforts utiles, accroît sa réputation de penseur hardi aux yeux des impulsifs et des pantins :

— La liberté, dont on nous rebat les oreilles dans les discours, qu'est-ce que cela signifie tant qu'il y aura des lois, des tribunaux, des gendarmes ? hurle-t-il congestionné... Quelle amère plaisanterie ! Ayez donc la sagesse de laisser l'homme libre et vous verrez que toutes ses faiblesses, fruits de la servitude, disparaîtront comme par enchantement... L'œuvre d'affranchissement dont se targue la République !... Simple bluff !... Ronrons solennels pour distributions de prix !... Elle a cyniquement déçu toutes les espérances et fait faillite à ses principes... Rien, moins que rien, vous dis-je, voilà son bilan... Pas de liberté, pas de justice... Ah ! Par exemple, une rouerie de mise en scène et de parade comme n'en montra aucun régime !... Trente ans bientôt que, sans rien faire, elle amuse les naïfs par le boniment des pitres qui se succèdent sur ses tréteaux....Distrait par tout le charivari, le peuple attend bouche bée... Mais on n'a rien mis dedans, et il est si éberlué, qu'il ne s'en aperçoit même pas !

— Pourtant, mon cher, cette longue série de réformes salutaires et généreuses...

— Les réformes ? Vous voulez rire ! Simple attrape-nigauds ! Facéties pour tromper la faim ! Ce qu'il faut, c'est une transformation radicale...

— Mais voilà vingt ans qu'elle s'accomplit chaque jour !... Rappelez-vous... Soyez juste... Par exemple la liberté des syndicats pour la défense des travailleurs contre la rudesse et la lésine du capital, et cette généreuse loi de pardon et d'oubli si noblement pitoyable à la faiblesse humaine, et les lois salutaires qui surveillent et protègent le travail, en restreignent la trop accablante durée, qui assurent le pain aux blessés, aux orphelins, aux veuves, l'assistance légale à tous les vieillards, à tous les invalides de l'usine et de la glèbe, puis toutes ces œuvres d'hygiène, d'éducation, de solidarité, de reconfort mutuel, la rémunération sans cesse plus large du travail, l'adoucissement progressif des mœurs et des lois, le respect croissant de l'homme et de la vie humaine qui viennent de transformer en si peu de temps les conditions sociales, au point que l'Histoire s'étonnera d'une métamorphose si complète et si prompte sans violence, n'est-ce donc rien ?

— Et ces babioles vous suffisent ?... C'est qu'alors, mon cher, vous n'êtes pas difficile !... Bouffonneries et trompe-l'œil !... Tolérez que je sois sans admiration pour les clowns solennels de cette farce qui vous émerveille et devant l'audacieuse parade desquels vous prétendez que je m'extasie ?... Simple néant que leur fameuse grande œuvre !... Dérisoires concessions de détail qu'on ne pouvait guère ajourner sans risque de colères, mais qui ne doivent pas nous faire illusion sur le triomphe grandissant de l'iniquité..... Ah ! tout en déplorant les hasardeux écrabouillages de la bombe, comme on la comprend et l'excuse ! Place nette pour la Cité future !

— A mon tour de vous trouver bien injuste pour les hommes de bon vouloir qui ont lutté généreusement et bravement, au milieu des outrages, contre l'égoïsme rebelle, et bien méprisant aussi pour leurs réformes qui, sans heurts et sans crises, ont amélioré l'état social, grâce à la raison, à la logique, à l'équité, au bon sens en un mot qui les dictèrent....

— C'est précisément ce manque d'audace et de

carrure, cette méfiance craintive de vastes improvisations qui paralysent tout, et font tout avorter... Si nous piétinons, c'est à cause de nos mesquines habitudes d'esprit.... Malgré nos fanfaronnades nous restons emprisonnés dans les préjugés, la tradition, les règles...Ah! La fameuse logique et la sacro-sainte prudence, quelle calamité!... Tout le monde s'effare de tout... On ne voit qu'oreilles de lièvres se dessinant sur tous les murs...

— Alors qu'est-ce que souhaite donc votre hardiesse.

— Avant tout elle a l'horreur de toutes ces irritantes vertus, bonnes à enchanter les médiocres, que l'on eut l'ignominie de glorifier jadis sous l'abjecte expression de bon sens... Ce que je veux, c'est de la fougue, de l'audace et de la passion.... La société actuelle, vieille prison basse où l'on étouffe...

— Mais, mon cher, elle vous abrite et vous semblez en jouir fort béatement...

— Dame! Tant que l'héritage existe, il faudrait être un singulier jobard pour tenir expressément à être déshérité...

— Mais au moins, tout en profitant de l'aise qu'elle vous assure, vous donnez vous la satisfaction personnelle de multiplier vos efforts pour la rendre plus habitable et plus douce aux disgrâciés du sort?...

— Parlons net : A quoi bon ? Simulacre et temps perdu!... La charité, un simple outrage!... La solidarité, une ingénieuse baliverne pour faire prendre patience aux affamés et aux fourbus... Quant à la participation aux bénéfices, retraites bénévoles, caisses de secours, dispensaires et autres sornettes coûteuses et vaines, quel tintouin et quel ridicule de les organiser à gros frais chez moi, sans résultats appréciables, alors que je les crois totalement inefficaces... Un cautère sur une jambe de bois, comme l'on dit!... Quelle naïveté de compter sur de pareils expédients pour amener le triomphe de la justice!... Non! Non! vous dis-je, au lieu de construire, il faut abattre... L'ordre véritable renaitra du chaos...

— Mais tout de même, en attendant votre cher cataclysme libérateur, ne vaut-il pas mieux s'ingénier à combattre la misère et la souffrance ?... Le pain pour tous, l'abri et le feu pour tous, par exemple, belle formule, noble but! Si, sans violence, nous parvenions à assurer ce minimum à tous les affamés, à tous les errants, quel soulagement pour les cœurs généreux et les consciences droites!

— Ah! Ah! ricane M. Frime... Avouez, mon bon, que c'est l'égoïsme qui vous fait parler. Vous cherchez à ce que votre ripaille ne soit plus troublée par le remords... La détresse d'autrui est un pli à notre lit de roses!... Ce que nous voulons, c'est ne plus avoir à nous dire que d'autres crèvent de faim, tandis que nous nous gorgeons... Raffinement humanitaire de volupté!... Non, mon cher, toutes ces inventions ne sont que des palliatifs dérisoires et, mieux encore, des leurres malfaisants...

— Pourtant combien d'hommes, bien loin certes d'avoir votre frémissante générosité, font de tout leur cœur des sacrifices pour secourir les meurtris!

— De pauvres godiches ou des fourbes madrés!... Pittoresque engeance que l'on connait trop!... Ceux qui sont sincères perpétuent avec bonne foi les vieilles traditions d'avilissement par la charité... Les autres, plus modernes dans leur jeu d'assistance et d'œuvres mutualistes, ne songent qu'à pêcher des mandats législatifs dans la gratitude publique et à endormir les malheureux sous leurs bienfaits de parade...

— Si partiels que soient les résultats, c'est tout de même une diminution de la souffrance et de la misère...

— Oui! Oui! Juste assez pour engourdir les énergies combatives, pour dissoudre les ferments de révolte, pour abattre les gestes de menaces... Faut-il que le peuple soit assez veule pour se prêter à ces comédies!... Croyez-moi, pour en finir avec ce règne de l'injustice et de la violence, il n'y a qu'à secouer la baraque...

— Bousculade, dans laquelle personnellement, moi sans le sou et sans privilèges, je n'ai rien à perdre... Si je ne la souhaite pas, c'est qu'un tel patatras, dont je ne vois pas bien le lendemain, heurte le bon sens.... Mais il me semble que vous, téméraire Frime, qui avez une existence fastueuse, enrubannée de tous les ordres, pourvue de tous les avantages, vous...

— Qu'importe? Je suis un esprit libre, novateur, moderniste... Je suis un homme de l'avenir!

— Mais vous vivez en homme d'autrefois!... Vous êtes fort riche, et, friand de joies comme vous l'êtes, vous ne négligez aucun des avantages de la fortune...

— J'ai d'autant plus de mérite à bafouer l'ordre social qui me vaut toutes ces délices.,.

— Avec quelle verve outrageante vous vitupérez les décorations! Pourtant vous en êtes tout fleuri et vous les portez et vous en convoitez d'autres...

— Je les veux toutes pour avoir plus le droit de les mépriser!

— Enfin, vous possédez des usines... Véritables bagnes de travail si je m'en rapporte à vous, puisque, d'après votre propre aveu, par respect pour la Révolution et pour hâter le surgissement de la Cité Future, vous n'avez organisé chez vous aucun des adoucissements qui rendraient inutile la dite Révolution. Méfiez-vous! Vous êtes de ceux qu'elle menace le plus, à qui elle coûtera le plus cher et à qui, malgré toute votre véhémence platoniquement généreuse,

votre implacable rudesse, si bien intentionnée qu'elle soit, risquerait de valoir les pires représailles.

— Sollicitude, mon cher, qui vient d'un bon cœur et me touche infiniment! Mais je ne suis plus rien... qu'un homme tout à fait libre! Et, quant à cela, je m'en paye!... C'est à la suite d'une grève idiote que je me suis retiré... Quelques phraseurs qui avaient ameuté le troupeau bêta, précisément sous le prétexte que, industriel vraiment moderniste, je renâclais devant tout ce ce bluff grotesque, pas même bon à tromper la faim... Un préfet trembleur qui eut la sottise de mobiliser la troupe... Et, sur un coup de feu parti tout seul, dix secondes de fusillade... Un peu de sang... Colère, criailleries, reproches!... Moi, d'esprit si large et de tendances si généreuses pour l'avenir des hommes, me voir rangé dans la catégorie des patrons obtus et mesquins, mis plus bas même que les gogos de la charité ou les roublards de la philanthropie, quelle dérision!... Alors, bonsoir!... Pour arranger les choses c'est mon gendre qui a pris la barre... Ah! Un « juste milieu » celui-là, qui a peur de son ombre et ne voit pas plus loin que son nez!... Pas de nobles rêves ni de frémissants espoirs chez cet homme d'affaires avisé et désespérément philanthrope... Mais il donne dans toutes ces niaiseries hypocrites qui lui coûtent très cher, sans autre résultat que de duper la misère... Ah! dame! les suprêmes raffinements de la philanthropie sont chez lui réalisés... Tout son monde est dans la jubilation... Trompe-l'œil qui fait merveille!... On le porte aux nues... Moi, je hausse les épaules!

— Mais vous touchez avec régularité et quiétude vos dividendes.

— L'état social, qui m'écœure, m'empêche de faire autrement!

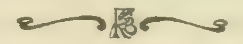
— Mais vous prenez votre revanche en paroles indignées, qui vous valent fier renom d'esprit libre et généreux.

— Dame! Je regarde et je juge!... Voilà une fois de plus le peuple berné et engourdi!... Malgré la tristesse que j'éprouve de sa patience ingénue, j'exerce mon droit de ricanement. Surtout je me félicite d'avoir reconquis ma liberté et de travailler sérieusement par ma propagande à un véritable avenir de bonheur... C'est moi, le conspué, qui suis le véritable ami du peuple!... »

Émerveillé de ses généreuses hardiesses qui ne lui coûtent rien, certain de contribuer vraiment, par ses criailleries fanfaronnes et dénigreuses, à faire un monde meilleur — beaucoup mieux que les réformateurs agissants et les hommes payant de leurs deniers le modeste bien-être qu'ils créent autour d'eux —, M. Frime continue son dérisoire apostolat, sans s'apercevoir que, par ses discours grotesques et par ses actes non moins absurdes bien qu'en perpétuelle contradiction avec eux, le bon sens est la seule chose contre laquelle il ait jamais été en révolte.

Il est vrai que c'est son titre de gloire aux yeux des fantoches convulsifs et pour son propre orgueil exacerbé de pantin, fier de se croire un grand homme sur le guignol où il se trémousse, en une pantomime épileptique, parmi les applaudissements des niais et des fous.

A suivre. GEORGES LECOMTE.



LETTRES

DE MADAME LE PESANT DE BOISGUILBERT

Née Monique-Amélie Guillebon de Saint-Ulphace

A BERNARDIN DE SAINT-PIERRE (1)

C'est cette lettre qui contient le passage si important d'après lequel il est prouvé que Mme de Boisguilbert, avant la Révolution, n'avait jamais donné l'hospitalité à Bernardin :

« Vous me dites, Monsieur, dans votre dernière lettre, que M. Vernet doit exposer au Salon le tableau de Virginie, je ne sais s'il aura lieu cette année, nous avions eu le projet d'aller à Paris pour ce tems mais il est bien abandonné, je le regrette, car je me faisais un grand plaisir de vous voir et de faire plus ample connaissance avec vous, je suis très fâchée que l'éloignement de nos habitations ne me l'ait pas encore permis et de ne pouvoir même prevoir le moment où j'aurai cette satisfaction, mais vous ne voules plus quitter vos foyers, et une maman qui mène toujours à sa suite cinq enfans ne peut beaucoup voyager. »

L'exilée de Montmirail allait être obligée d'aller chercher la paix au-delà des mers. L'agitation gagnait les lointaines campagnes du Perche, et c'est de Margate, sur la côte d'Angleterre, que le 21 octobre Mme de Boisguilbert écrit à son ami de la rue de la Reine Blanche.

« Il y a déjà un mois, Monsieur, que j'avois commencé une lettre pour vous, mais précisément pendant que je l'écrivois, nous en reçumes une d'une personne qui nous est attachée et qui craignant la suite des troubles qui existoient en France nous conseilloit d'en sortir, quoique depuis long tems j'eusse prévu cette cruelle necessité, je fus si allarmee en me voyant au moment de quitter ma patrie que je ne fus plus en etat de continuer a m'entretenir avec vous, et depuis je n'ai été occupée que des apprêts et de l'execution de notre voyage

(1) V. la *Revue Bleue*, des 8, 15, 22, 29 septembre et [illegible] octobre 1906.

obligée d'abandonner mon pays, j'aurois beaucoup désiré tourner mes pas vers la Suisse dont je me suis toujours fait une idée charmante, me flatant d'y retrouver les mœurs pures et simples de l'age dor et de tout peuple qui se livre particulierement à l'agriculture, mais on nous en a detournés en nous disant quelle étoit deja embarassée du grand nombre d'émigrans quelle avoit reçus, les troubles régnant aussi en Flandre et en Hollande ne nous ont laissé d'autre refuge que l'Angleterre, qui est le lieu de la terre que j'avois le moins envie de connoitre, cependant je m'y suis decidée car il faut se ployer aux circonstances, nous avous commencé notre voyage par nous rendre à Versailles pour nous munir d'un passe-port de l'Assemblée nationale et d'un du ministre des Affaires Étrangères, nous avons passé un jour dans cette ville, pendant ce court sejour, je n'ai pas perdu de vue que je n'etois qu'à quatre lieues de vous; j'aurai désiré ardament d'aller vous voir, je fus prête a me metre en route, mais a mon grand regret jamais je ne pus vaincre la peur que m'inspiroit Paris ce foyer des troubles... Pour me dédomager un peu je voulus avoir votre ouvrage (1) que je jugeois devoir être en vente d'après ce que vous m'avies écrit, inutillement je le fis chercher chés tous les libraires, mais comme les femmes veulent bien ce quelles veulent, je ne me rebutai pas a la premiere difficulté, et ne renonçai pas a satisfaire mon desir, me rapelant que vous m'avies dit que M. Hennin (2) etoit votre ami, je pensai que vous lui auries envoyé votre ouvrage aussitôt sa publication, et comme precisement mon mari s'etoit adressé a lui pour avoir un passe-port je le fis prier de me ceder votre livre s'il en etoit possesseur. M. Hennin satisfit très honnetement a ma demande, et je me consolai un peu de n'avoir pu causer avec vous en emportant avec moi de quoi connoitre votre façon de penser dont cependant j'étois d'avance persuadée. Après deux jours d'une route très precipitée et assés heureuse, nous sommes arrivés à Boulogne ou nous avons éte retenus par des vents contraires et un très mauvais tems. Ce retard ma peu contrariée, car en quittant mon pays il n'est pas possible de le regretter plus que je ne faisois et que je fais encore, cependant j'y etois dévorée d'inquiétude, je n'ai pu m'accoutumer un instant a voir tout le peuple armé et n'ayant plus aucune espece de frein : je ne puis dormir tranquille que sur l'oreiller des lois. Le vent étant enfin devenu favorable, nous nous sommes embarqués au nombre de seize, une sœur à moi, (3) et son beau-frère (4), mon mari, nos cinq enfants et un neveu (5), dont mon mari est le tuteur; notre traversée n'a duré que trois heures, mais elle a été fort dure, j'ai été très malade sur mer et trois ou quatre jours encore après; les fatigues d'un long voyage, l'embaras et l'inquiétude que donnent de petits enfans, les craintes affreuses auquelles j'avois été en proye depuis trois mois, tout cela a fort afecté ma santé et malheureusement je ne suis pas beaucoup plus tranquile depuis que je suis ici, car nous n'avons reçu aucune lettre de France depuis notre arrivée et nous avons appris par les papiers anglois qu'il y avoit eu encore bien du bruit à Paris depuis notre départ, que le roi avoit été obligé de quitter Versailles pour s'y rendre (1); quoique ma personne et celle des êtres qui me sont les plus chers soient en sureté, il n'est point de bonheur pour moi sachant la France agitée de troubles et de divisions et travaillant elle-même à sa ruine, personne pour mon malheur n'est moins cosmopolite que moi, je tiens fortement à ma patrie, et non seulement a elle, mais encore au lieu que j'ai coutume d'habiter, a ma campagne chérie, aux arbres que j'ai plantés, au jardin que je cultivois, a toutes ces douces occupations dans lesquelles mes jours s'écouloient si tranquilement et si agreablement.

Avec un peu de raison je devrois il me semble moins m'atrister que je ne fais, combien de personnes auxquelles le ciel n'a pas accordé le bonheur dont je jouis encore, j'ai un mari que j'adore, le plus aimable et le meilleur des hommes, qui me rend la plus heureuse des femmes, qui oublie ses peines pour me consoler et me distraire des mienes, cinq enfans que j'aime tendrement et qui sont mon réfuge dans mes momens de découragement; leurs caresses, leurs jeux et leur gaieté pure et naive éloigne de moi le chagrin et retablit la paix dans mon ame; avec cela je devrois être contente quelque coin de la terre que j'abitasse, je ne le suis pourtant pas; le souvenir d'un passé plus heureux excite mes regrets, je cherche à prévoir la fin de mes malheurs présents, et ne pouvant l'entrevoir je me chagrine, pour éloigner (loin) de moi ces tristes idées, j'ai cherché une occupation et me suis decidée à apprendre l'anglois, cette langue tres dificile a parler est facile à lire, c'est a quoi aussi je veux particulierement m'attacher parce quelle offre beaucoup d'ouvrages interessants, mais je n'ai pu encore trouver de maitre dans la petite ville que nous habitons, ce n'est pas le seul reproche que j'aye a lui faire, elle nous offre non plus aucune promenade surtout pour la saison ou nous sommes et celle ou nous allons entrer. Située sur le bord de la mer, près de l'embouchure de la Tamise, il n'y a aucun abri contre les vents qui y soufflent continuellement et avec force. L'Angleterre en general très peu boisée ne doit pas donner ces jolis sites si communs en France, et si agreables qu'ils invitent a s'arrêter pour jouir a l'aise de leurs charmes. Nous n'avons encore fait aucune connoissance si ce n'est celle d'un ministre anglois parlant un peu françois et ayant ches lui trois jeunes Suisses et leur gouverneur qui sait très bien notre langue, j'envoye dans cette pension mes deux fils ainés avec leur precepteur, il leur sera toujours agréable de savoir l'anglois et peut être même utile, car peut-on prévoir ce que l'on deviendra. Lorsque j'entens parler ensemble les habitans de ce pays je ne puis con-

(1) *Les Vœux d'un Solitaire.*

(2) L'ami de Bernardin, secrétaire d'ambassade en Pologne, résident de France à Genève et secrétaire de la Chambre et du Cabinet du Roi.

(3) Mme de Chailloue.

(4) Le chevalier de Chailloue.

(5) Jean de Breaute, né le 19 fevrier 1772, mort en 1817, marié à Gabrielle Le Tellier d'Irville.

(1) Journées des 5 et 6 octobre.

cevoir comment les hommes ont mis entreux une barriere aussi forte que l'est la diference des langages, et telle que la nature dans l'etendue des murs et dans la hauteur des montagnes n'a mis aucun obstacle semblable a leur communication : a sept lieues de mon pays, je suis dans l'impossibilité de faire connoitre une seule de mes idées a aucun de mes semblables, même la plus simple; mais voilà assés parler de moi et de mon triste exil, je veux revenir, Monsieur, a votre ouvrage (1) que nous avons tous lu avec grand plaisir, je m'attendois bien a y trouver l'esprit de douceur et de paix qui y regne, vous êtes très populaire, et moi aussi, j'ai toujours gémi sur la misère du peuple françois, désiré qu'on améliorat son sort, et pensé que c'étoit la grande partie de la Nation du bonheur de laquelle on devoit le plus s'occuper : mais j'ai toujours cru qu'il devoit être regardé comme un pupille, et les malheurs présents prouvent bien, il me semble, le danger affreux qu'il y a à l'émanciper (2). Je crains beaucoup, malgré la bonté de votre ouvrage, qu'il ne soit pas gouté et que vous n'y retrouvies pas a vous dédomager de vos frais, dans le tumulte des passions la raison parle en vain, personne ne l'ecoute, donnés moi de vos nouvelles, je vous prie, de celles de votre santé, et de tout ce qui vous interresse, et si, fatigué de ce bouleversement general, il vous prend envie de vous en éloigner, venés a notre petite ville de Margate. »

Les lettres, d'après un post-scriptum, ne devaient plus être adressées aux exilés que par l'intermédiaire de M. Le Marchand, rue Neuve-Saint-Lô, à Rouen. Une année va s'écouler avant que la correspondance ne reprenne. C'est Mme de Boisguilbert qui rompt ce long silence et écrit le 15 janvier 1791 à Bernardin de Saint-Pierre, de son château de Pinterville :

« Il y a mille ans, Monsieur, ou avec plus de vérite et sans agraver mes torts qui sont déjà asses grands il y a un an entier que je ne vous ai ecrit, voudres vous après un aussi long tems entendre encore parler de moi ? je pourrois si je le voulois colorer mon silence de raisons qui seroient recevables comme le séjour que j'ai fait a Londres, le tems que j'ai employé a parcourir les sites renomés de langleterre, mon retour en france, une maladie terrible que j'ai éprouvée en y arrivant, enfin une convalescence qui a été très longue. Vous voyés, Monsieur, qu'il me faudroit ajouter peu de choses pour remplir une année de maniere a paroitre n'avoir pas eu un instant de libre, mais comme ce n'est pas pour satisfaire un simple ceremonial que je vous ecris, je ne vous donnerai pas de semblables excuses ; mais je m'appercois que je me mets dans la necessité de vous dire la vraie cause de mon silence, je ne m'en repens pas, j'y étois même resolue en prenant la plume ; car si je ne m'étois pas trouvée dans la disposition de vous parler franchement, j'aurois continué a me taire, le vrai est donc que j'ai cru voir que dans les affaires presentes votre façon de penser étoit tout a fait contraire a la mienne et je me suis avisée d'en prendre un peu dhumeur contre vous, voilà ma confesion faite, mais si l'on est obligé d'ajouter les particularités qui peuvent agraver sa faute, il est surement permis de dire celles qui peuvent la diminuer, ainsi malgré cette humeur que j'avoue avoir pris contre vous, je puis vous assurer, Monsieur, que je me suis souvent informée de vos nouvelles et que j'ai eu un très grand plaisir a apprendre de différentes personnes qui vous ont vu que votre santé étoit très bonne ; puisje a present esperer que vous aures assez d'indulgence pour vouloir bien vous preter a une correspondance que j'ai interrompue, mais que je desire renouveller. Je ne sais Monsieur comment j'arrange les choses dans ma tête, je vous crois ami de la Révolution ; on m'a dit que vous l'eties, cependant je ne puis me persuader que l'auteur des *Etudes de la nature* ouvrage rempli de douceur, de bonté, de probité et de sentimens honnêtes, puisse approuver ce qui s'est fait et se fait encore tous les jours; non je ne puis croire que vous aprouvies l'insurrection generale qu'on a excitée de l'inferieur contre son superieur, je ne puis croire que vous aprouvies qu'une assemblée appelée pour faire des lois, les digues des passions, commence par les fomenter toutes et leur laisser un libre cours ; je ne puis croire enfin que vous aprouviés l'avilissement dans lequel on a jeté le chef de la nation qu'on appele son agent et l'homme du peuple ; je sais que Fénélon, cet homme angélique dont la morale est si pure, se sert de ces propres expressions, mais a qui s'adresse-t-il? à celui qui commande, ou qu'il instruit a commander et non a ceux qui doivent obeir, je ne crois pas toutes verités bonnes à être dites a tout le monde, et pour que l'ordre règne, il ne faut pas, à mon avis, que le sujet connoisse les devoirs de son Roi, mais les siens, devant être envers lui comme un fils envers son père, le respecter, l'aimer et lui obéir quel qu'il soit, au moins est-ce ainsi que nous l'aprend Fénélon quand il fait parler Narbal de Pigmalion qui certes étoit plus tot un tiran qu'un Roi, ou je me trompe fort ou cette doctrine doit faire plus d'heureux que celle que prechent nos philosophes qu'on appele les lumières du genre humain, mais suivant moi de ces lumières qui éclairent dit-on les voyageurs pour les perdre et les conduire dans le précipice ; voilà beaucoup de politique peut être beaucoup trop pour une femme, on a beau dire, une femme ne peut s'empecher d'avoir une façon de penser et de trouver du plaisir à la communiquer a ses amis. Je vous l'ai dit, Monsieur, bien franchement, je desire que vous me repondies de même, car je conserve toujours quelques esperances que nous ne sommes pas entierrement opposés.

Et Mme de Boisguilbert lui raconte que « pas contente de ce qui se passe », elle a repris ses habitudes champêtres ; pour se distraire, elle peuple sa basse-

(1) *Vœux d'un solitaire*. « Il y avait tant de trouble dans toutes les âmes que le but du livre ne put saisir que par un petit nombre de lecteurs. Ce but était de concilier les idées nouvelles avec les anciennes, afin d'empêcher la destruction totale de tout ce qui avait été. » Aimé Martin, *Mémoire sur la vie et les ouvrages de Bernardin de Saint-Pierre*, Paris, 1826, p. [illegible].

(2) Phrase relevée par Maury, *op. cit.*, p. [illegible].

cour, élève des pintades et apprend d'un bon père de famille à faire de petits paniers, « métier fort gentil et très propre », ajoute-t-elle. Elle termine en passant la plume à son mari :

« Quelque chose qu'il vous écrive, se hâte-t-elle de le prévenir, soyes je vous prie bien persuadé, Monsieur, que c'est lui qui m'a rendu ce que je suis, tous les jours il me fait cherir et benir le gouvernement d'un seul c'est pourquoi je n'en veux point d'autres. »

M. de Boisguilbert abonde dans le sens de sa femme et aborde « le grand et unique projet » qui occupait alors tous les esprits. Il ne s'étonne point

« qu'elle, qui vivait tranquille et heureuse sous l'ancien gouvernement, aimée de tout ce qui l'entourait et faisant tout le bien qui dependait d'elle, sans avoir tiré vanité ou abusé du rang dans lequel elle était née, et qui ne desirait d'autre bonheur que la continuation de celui dont elle jouissait, gemisse de l'etat turbulent ou nous sommes, et qu'elle accuse le gouvernement actuel de tous les excès qui se sont commis dans la France lesquels revoltent et afligent son âme ; quand a moi placé, a ce qu'il me semble, dans une position propre a juger sainement des choses, exemt de tant de préjugés de corps qui influent sans qu'on s'en aperçoive sur nos sentimens, éprouvant heureusement peu de diminution dans ma fortune (1), surtout en comparaison de tant d'autres dont l'état se trouve renversé, je croi que rien n'a pu gauchir mes idées, et si je me trompe, c'est que comme homme, je suis sujet à l'erreur ; j'admets donc les grands principes sur lesquels pose notre constitution, mais j'ai cru voir que ceux qui l'ont faite se sont quelquefois laissés entrainer a leurs passions, et des legislateurs ne devraient point en avoir, je croi qu'ils seraient parvenus plus surement a leur but en faisant moins de mecontens; qu'en est-il resulté? c'est que ceux-ci ont fait comme l'on devait s'y attendre, tout ce qui était en eux pour faire échouer le nouvel ordre de choses ; l'assemblée nationale, pour se soutenir au milieu des obstacles qui lui étaient suscités et les projets de contre revolution, a été obligée de se servir de l'autorité du Peuple dont elle tire sa force, malheureusement cette autorité ne connait point de bornes, et de la sont provenus des atrocités que rien ne peut justifier aux yeux de l'homme sensible et bon ; esperons Monsieur que ces desordres finiront bientôt ; quand les differens pouvoirs seront en activité, je croi que nous retrouverons cette douce paix qui nous a quittés depuis si longtems ; j'espère aussi que nos legislatures suivantes corrigeront les fautes qui auront été faites et sur lesquelles l'experience nous eclairera. Telle est, Monsieur, ma profession de foi, j'aime à croire qu'elle ne differe point de la votre ; je serai toujours flatté de me trouver en conformité d'opinions avec un homme que j'aime et estime autant que vous... »

On voudrait connaître la réponse loyalement provoquée par M. de Boisguilbert qui mettait, — il faut bien en convenir, — le marché à la main de Bernardin de Saint-Pierre . . . .

On est porté à attribuer avec M. Maury la fin de la correspondance au manque de conformité dans les idées (*op. cit.*, p. 164). C'est probable, car si en 1791 Mme de Boisguilbert trouvait que l'auteur des *Vœux d'un Solitaire* penchait trop du côté de la Révolution, que pensa-t elle, par exemple, de ce geste si finement relevé par M. Hamy? (1) Dès le 6 août 1792, le nouvel intendant du jardin du Roi, qui devait ce poste aux bontés de Louis XVI, faisait enlever les fleurs de lys de l'écusson de France placé sur la porte principale. Il y a également d'autres motifs à cette rupture. C'était le moment où Bernardin, accablé d'hommages et de lettres, songeait sérieusement à s'établir dans la vie et voulait rompre avec ce flirt littéraire qui ne lui avait rapporté que des désillusions. Une de ces correspondantes semble l'avoir particulièrement absorbé. « J'ai répondu, écrivait-il à Rosalie de Constant, à la plupart de mes lecteurs pour me débarasser de leur correspondance, que mes travaux, ma santé, ma fortune même rendent impossible. La vôtre était du petit nombre de celles que je réservais à mon bonheur. » Mme de Boisguilbert ne pouvait évidemment rien pour ce bonheur! La jeune femme, tout occupée de ses ruches, de ses moutons, de ses mignardises champêtres, pleine de regrets d'un régime qui disparaissait jour par jour, avait peut-être fini par lasser l'ambitieux caché derrière l'homme de lettres et cessé d'être pour lui un sujet intéressant en perdant son prestige de parente d'un Garde des sceaux et de noble châtelaine. Monique Amélie disparaît; la vision s'évanouit : nous n'en entendrons plus parler!

Une lettre de Bernardin, une seule, citée à tort par M. Maury (*op. cit*, p. 226) (2) comme étant adressée à Mme de Boisguilbert, tandis qu'elle l'est à son mari, montre qu'en 1806 (1er avril) l'amie pour la vie ne tenait plus de place dans le souvenir de l'auteur, du maître révéré. Son nom ne s'y rencontre même pas! La voici ; nous la donnons *in extenso*, et c'est Bernardin qui va se charger de nous montrer le changement qui s'est fait dans sa vie et le chemin parcouru, « ce chemin plus diffi-

(1) L'arrêt du 25 mai 1789 fut suivi d'un autre du 27 mars 1790, qui condamnait Mangin à payer, en plus de la restitution du domaine de Montmirail, 233.997 livres, plus les intérêts et les frais. — En l'an VIII, cette somme n'était pas encore complètement versée (*Archives du château de Montmirail*).

(1) Cf. *Centenaire du Muséum : Les derniers jours du jardin du roi*, p. 46, note 3.

(2) Cette erreur, que m'a signalée M. Millot, bibliothécaire de la ville du Havre, dans sa lettre du 5 juillet 1901, a été rectifiée par M. Souriau, *op. cit*, p. 51, sans citer le contenu de la lettre.

cile à monter qu'à descendre ». Il n'avait eu besoin ni de repos à la campagne, ni de médecin. Le succès l'avait guéri de tous ses maux et lui avait donné femme, enfants et une propriété charmante.

« Je reçois avec bien du plaisir, Monsieur, les témoignages de votre satisfaction à l'égard des desseins (*sic*) et des gravures de ma nouvelle édition de *Paul et Virginie* (1). Le préambule qui l'accompagne n'a pas eu moins de succès. Les combats que j'ai livrés du fond de ma solitude aux Tirans de la littérature et du sens commun, m'ont valu de la part de l'Empereur, une pension de deux mille francs à prendre *sur la part qui lui appartient dans le Journal de l'Empire.* Puisse le Cacus de notre littérature, qui m'avait attaqué, avec tant d'imprudence, il y a environ deux ans, rentrer en resipiscence. En attendant il est obligé de tourner ma broche. Puisse aussi nos gens de lettre, en faveur desquels j'ai combattu, m'avoir quelque reconnaissance : pour moi, j'ai eu principalement en vue la déffense de la vérité, comme dans tous mes écrits ; j'en suis récompensé au dela de mes désirs par la faveur inattendue de sa Majesté et par la nature même des fonds, sur lesquels il a assigné ma pension.

« Je pourrai donc me livrer, sans souci de la fortune, à la continuation de mes anciens travaux, grâce aux bienfaits de l'Empereur et de son digne frère (2). C'est à la campagne ou je vais fixer ma résidence pendant une grande partie de l'été, j'y vais sous quinze jours transporter mes enfants, ma femme et y rejoindre sa mère. Mon bonheur est dans ma famille et l'étude des muses; cependant je n'abandonnerai pas mes devoirs à Paris, je m'y rendrai, toutes les semaines, comme l'année passée, le mercredi pour assister aux séances de la classe. Vous serez donc assuré, Monsieur, de me trouver à Paris tous les matins de ce jour la, et j'en fais l'observation sur l'intention que vous me témoignez de me faire l'honneur de m'y venir voir. Vous y trouverez aussi les quatre figures avant la lettre de l'édition in-8 que j'avais projettée, j'ai chargé mon imprimeur en taille douce d'en tirer quelques exemplaires sur vélin in-4.

« Il me reste à vous remercier de toutes les choses obligeantes que vous m'adressez en votre nom et en celui de votre famille aimable que les circonstances du temps ne m'ont pas permis d'aller voir. J'espère que les belles fêtes que l'on prépare à Paris vous engageront à y amener toute votre famille, alors j'aurai la double satisfaction de la connaître et de vous présenter la mienne. Agréez mes vœux pour son bonheur.

De Saint-Pierre.

*
* *

Mme de Boisguilbert mourut à Pinterville le 2 septembre 1813; son mari lui survécut douze ans (3). La Révolution leur avait laissé leurs grands biens ; mais l'empire les isola dans leur fidélité royaliste, fidélité toute de regrets platoniques, car Pinterville ne fut jamais l'asile de noirs complots. C'est plus loin, à Aubevoye, dans le vieux fief des Tournebu, que les Chouans tenaient leurs conciliabules ; et ni la marquise de Combray, ni Mme de Boisguilbert ne rêvèrent l'union de leurs arrière-petits enfants, que le XIXe siècle devait pourtant voir s'accomplir.

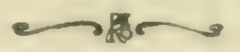
Le reste de la vie exemplaire de M. et Mme de Boisguilbert appartient à leur famille, dont nous n'avons pas le droit de fouiller les papiers. Fixons seulement quelques points intéressants. Nous avons laissé en 1791 Monique Amélie à Pinterville. L'insécurité des campagnes la força bientôt de retourner à Rouen où elle accoucha d'une fille, Marie-Aglaé, le 13 septembre 1792. Quelques vers de M. de Boisguilbert, adressés à sa femme le jour de sa fête et datés du château de Boisguilbert (Seine-Inférieure), prouvent qu'en 1793 la famille s'était refugiée du côté de Buchy. Mme de Boisguilbert ne se remit jamais des émotions qu'elle avait éprouvées. Son mari, dans ses mémoires, explique que la révolution ne l'immola pas subitement comme tant d'autres victimes, mais qu'elle la conduisit au tombeau avant le terme marqué par la nature. Elle languit, « telle que la plante dont le ver a rongé la racine », et elle s'éteignit en recommandant à ses enfants la concorde et la paix, la simplicité et la vertu.

Gardons de Monique-Amélie le souvenir qui convient ici, celui des années de félicité parfaite décrite dans sa correspondance. Ne l'enlevons pas du milieu charmant où nous l'avons surprise, promenant ses innocentes rêveries sous les ombrages qui avaient abrité les austères méditations de l'auteur du *Détail de la France*, gracieuse incarnation des idées d'un moraliste aimable qui enseignait à jouir des biens de la vie comme autant de dons de la Divinité !

Voyons-là, au printemps voguant sur sa jolie rivière, son mari lui servant de pilote ; le soir, à la fraiche, enivrée des senteurs des lilas et des ébeniers qui fleurissaient ses bosquets, « plus heureuse qu'Ève dans ce paradis où tout charmait, et où rien n'était défendu ».

La dame de Pinterville repose sous une modeste pierre tombale dans le cimetière de son village ; elle avait demandé à y être portée par les Frères de la Charité de sa paroisse. Dans le pays on a oublié la châtelaine ; seule, une légende attachée au château veut que Bernardin en ait été l'hôte, et la légende comme toujours s'est substituée à l'histoire...

Mlle Menant.



(1) La belle édition in-4 de 1806. — Voir Bibliothèque du Havre, Mss. de B. de S. P. Dossier 202, [illegible].

(2) Joseph Bonaparte.

(3) M. de Boisguilbert mourut à Rouen, dans son hôtel, 2, rue de Crosne, le 28 mai 1825, à l'âge de 72 ans.

L'OUED

NOUVELLE ALGÉRIENNE (1)

Au bord de l'oued, où jouaient encore, familiers, les enfants Arabes, Ambroise songeait... Elle ne pouvait le nier ; elle se marierait ! elle était faite pour le mariage ! pour aimer !

Elle repoussait dans un instinct confus la vision de tout visage arabe, même estompé et embelli dans la fumée de la rêverie, avec la conscience rapide de ne devoir même pas s'arrêter aux choses impossibles. Mais c'était avec netteté qu'elle écartait les figures précises des français connus ; sûrement elle ne voulait ni d'européen, qui, n'étant pas né sur cette terre, aurait pu rester en France, ni d'administrateur, même né en Algérie, parce que, fonctionnaire en uniforme, il restait toujours pour elle un officier, un européen en garnison. A cette heure où elle se rendait compte d'une façon nouvelle et impérieuse qu'elle n'avait plus de mère, dans le désir de caresses et l'impuissance d'en recevoir, elle se sentait fille de cette terre douloureuse et violente, nue, qui la prenait par tous ses nerfs et toute son âme généreuse, la faisait soumise et jalouse. Oui, elle préfèrerait un homme né ici de plusieurs générations et travaillant la terre, aimant le sol, ne lui prenant rien pour l'emporter ailleurs comme un voleur mais pour en jouir sur place, connaissant quotidiennement le pays, familiarisé avec lui et avec tout ce qu'il portait et depuis des siècles était né de lui : plantes, animaux, hommes, campements et mœurs... Elle avait envie de rire de ces visions folles, et cependant elle était triste.

Ambroise se trouva soudain étrangement seule, comme si elle ne s'attendait pas à ce que les petits Arabes fussent partis aussi brusquement. Il restait autour d'elle un tourbillon de vide et de silence. On n'entendait plus leurs cris comme si l'Oued les avait emportés. Et toutes les couleurs des chemises vertes, des chéchias rouges, des chausses orangées ou café clair, avaient vite passé au fil du courant.

... Les Arabes sont insaisissables. Vraiment que voit-on d'eux? Des visages qui vous regardent en souriant imperceptiblement comme de loin, des gestes de burnous, des éclats de couleurs... si bien que, quand ils ont disparu de votre vue, l'on ne se souvient plus d'eux, et l'on dirait qu'ils ont existé mais qu'ils n'existent plus... on ne pénètre pas leur âme... et quand on veut la connaître ils se dérobent, ils jouent devant vous, vous croyez surprendre leur âme, mais cela n'est que superficiel comme la teinte des joues d'enfants ; ils vous échappent même quand ils vous tendent les mains ; derrière la gaieté de leur visage, derrière la transparence des yeux ils se cachent. Ils vous guettent en s'éloignant de vous. Et quand vous croyez qu'ils laissent votre sympathie approcher de leur âme, vous découvrez qu'ils ne sont plus là. Alors on se trouve seul, d'être repoussé par le soupçon et la méfiance : ils ont fait autour de vous un vide de désert, et il y a toujours le charme et le prestige de leur âme qui ondule en couleurs de mirage... il attire en reculant... C'est aussi que, déjà farouches, ils ont peur de ceux qui viennent vers eux. Ah ! on ne les connaîtra jamais puisqu'on augmente encore leur sauvagerie fanatique en les outrant par des injustices. On ne les connaîtra jamais, et cela est plus terrible à l'âme que l'anéantissement des arbres ou des bêtes qui ont déjà disparu de la Création : ils passeront comme une caravane de nuages dont on a peur qu'ils ne s'évaporent ; ils passeront en mirage de poussière ; pour ne point se laisser capter, eux qui n'ont point l'air de tenir par les pieds à la terre, qui déracinent tout ce qui tient au sol, ils redeviendront nomades, aussi fugaces et éblouissants que les sables ; ils prendront, pour se préserver de nous, l'éclat trompeur des lumières impondérables, et par horreur de se fondre avec nous ils se confondront dans tout ce qui palpite et poudroie, au risque de s'y consumer en cendres de couleurs..... Ils passeront...

Ambroise a subtilement froid au cœur de regarder si loin fuir des choses inacccessibles; mais elle trempe plus profondément ses pieds et l'eau les rend tièdes, comme si elle devenait plus chaude à mesure que la lumière du soleil, rare, pâlissait aux fleurs des arbustes ; et c'est cela qui la réconforte, cette chaleur qui, même au soir, sourd de la terre et charge délicatement l'Oued qui, blond encore sous les étoiles, charriera aux fentes secrètes et molles de la vallée une murmurante fièvre de printemps.

Comme il fallait songer à rentrer, elle se tournait vers la ville arabe : c'était toujours la dernière vision de lumière qu'elle voulait garder avant de dormir.

Aux lueurs d'un soleil jaune presque vert comme s'il se couchait derrière des arbres, la ville arabe paraissait mince et fragile, à peine stable sous le frémissement des nuances rapides. La blancheur de la mosquée était mobile comme un reflet d'eau. Des dattiers suspendaient un ruissellement de topazes sous les palmes qui vibraient à des souffles ténus. Les toits de tuile gris, secs et argileux, avaient un scintillement de pierres au lit d'un oued desséché. Les fumées, qui semblaient des plis blanchâtres de l'air, se superposaient en lignes tremblantes de terrasses. Haute et suspendue entre deux remparts de

(1) Voir la *Revue Bleue* des 8, 15, 22 et 29 septembre et 6 octobre 1906.

schistes, la ville se balançait à un courant d'air qui la faisait briller et semblait devoir l'emporter. Des herbes d'or chatoyaient sur les tours de boue, et plus bas, accrochés aux pentes, des oliviers réduits en cendre verte, des raquettes pulvérisées en mauve, des lavandes et des absinthes broyées en une même limaille argentée, prenaient une vie poudroyante qui pullulait à vue d'œil. Et quand Ambroise, un peu égarée par ce chatoiement fugace des choses, voulait regarder ailleurs, c'était étrange comme les derniers rayons de soleil avaient l'air de fouiller les parois des rocs et d'en faire s'écouler des sources : on voyait ainsi fluer de haut en bas en s'évasant de longues cascades, chutes fourmillantes et douces d'un sable violâtre qui ne tarissait pas... L'oued, plus rapide dans la quiétude du soir, passait partout, allait à droite et à gauche, et c'était au-dessus de son eau mince et tranchante que se désagrégeaient les terres, comme grattées par la lumière. On aurait même dit que c'était la rapidité de son mouvement inférieur qui émiettait les terres; il rampait, il s'ouvrait pour recevoir les sables versés de haut, buvant aussi les couleurs qui peu à peu pâlissaient aux pentes. Et quand toute la terre, s'assombrissant, eût perdu les couleurs du jour exprimées au ciel, l'oued seul délayait entre des berges brunes de longues nuances d'or et d'émeraude. On croyait entendre dans la soie de son flux le frottement chaud et merveilleux des sables fins : là-bas, la mer où il les verse poudroyait d'un seul et vaste poudroiement de sable bleu.

Ambroise ne sait pas s'il faut en être attristée, si c'est la décomposition lasse et jolie de la Terre ou si c'est le changement, le voyage mystérieux et chatoyant des choses qui reviendront... Elle sent que son corps est poli et souple, délicieusement composé d'innombrables finesses qui jouissent de l'eau courante et de la brise humide... elle ne peut même retenir son âme pointillée de mille frissons,... l'air a empli ses oreilles et elle sent sa voix étouffée en elle... et la vie qui, oued aux reflets magiques descendue des montagnes, coule vers l'avenir, traverse ses pieds délicats, éblouit d'incertitude ses prunelles, et glisse entre ses doigts ouverts en chatouillant ses paumes. Elle dérive voluptueusement au bercement de la terre en enfance.

VIII

Le père de Belkassem venait à Cartenne.

Déjà inquiété depuis quelque temps de ce que Belkassem n'arrivât plus de nuit au douar aussi souvent que par le passé, minutieusement informé ces derniers jours par la poste arabe, plus invisible et plus rapide que le chacal dans l'herbe, de tous les propos qui se débitaient dans les cafés maures sur l'administrateur et les autres fonctionnaires, les blâmes, enquêtes et déplacements, il avait brusquement appris que son fils était cassé. Il avait décidé aussitôt de se rendre à Cartenne pour avoir des détails exacts et intervenir : il aimait parlementer avec les Roumis, jouissant du prestige qu'il savait prendre à s'exprimer lentement en un français cérémonieux et correct.

La route tourna. Le ciel, au loin, creusé entre deux inclinaisons de terrain, se mettait à blanchir. Un grand burnous bleu venait sur le chemin. Au port des épaules, le caïd reconnut Belkassem... Il n'était pas à cheval. Il marchait vite comme pour aller rattraper la diligence. Il était rouge, mais pas essoufflé... Il salua son père, ne montrant aucune surprise de le rencontrer et, sans que le caïd eût eu besoin de lui dire pourquoi il venait, il lui avait appris avec plus d'expressions de visage que de mots que c'était fini, que sommairement il était jugé, cassé, remplacé.

Il y eut le silence, ce silence sans longueur et sans éclat des races impassibles et antiques : immédiatement, entre les deux musulmans, la fatalité pesa, lourde de toutes les méditations qui ont préparé de vieille date l'Arabe aux plus injustes malheurs et de toutes les réflexions qu'il se ressassera dans la suite et par lesquelles il s'abreuvera de toute l'amertune de sa passivité. Puis, le regard du caïd se leva sur Belkassem ; mais comme s'ils s'y étaient brûlés, ses yeux allèrent se fixer sur le minaret crayeux du vieux Cartenne qu'on apercevait au loin. Il demanda à son fils où il allait à cette heure.

— Je vais m'engager », dit Belkassem. Et il ajouta précipitamment, en abaissant les paupières : « Je vais d'abord à Laïna redemander à Sliman ben Ali l'argent qu'il me doit depuis le ramadan. Puis j'irai à Melfa où je prendrai le train pour Constantine. Je t'écrirai, Inschallah !

— Inschallah ! » souhaita le père. Et Belkassem suivit son chemin.

On ne trompe pas un vieux caïd. Saisi de soupçon aussitôt que ses yeux s'étaient portés sur ce visage exalté, ayant immédiatement respiré le mensonge, il avait décidé en même temps qu'il fallait d'abord laisser Belkassem partir sans qu'il pût se croire pénétré : c'était la seule façon d'arrêter le malheur... Qu'y avait-il? Ce ne pouvait être que l'amour... : l'idée en possédait encore le cerveau de ce vieux caïd dont une des épouses n'avait pas vingt ans.... Il s'était laissé raconter par ses femmes, non sans la fierté sensuelle de sentir sa jeunesse reflamber en Belkassem, les équipées téméraires de son fils, les rapts de filles de douar, sans armes, dans la nuit... ; les aventures de la volupté sont les seules où, asservie depuis un demi-siècle

aux plaisirs monotones de la paix par les Roumis, puisse se survivre et s'exalter l'âme nationale, éprise de danger et de mystère... Mais alors, puisque c'était l'amour, il restait surpris davantage que Belkassem n'eût pu devant lui prendre l'attitude stable et tranquille que le fils le plus angoissé pour les adolescentes garde devant son père. Certes c'était bien la décision de Belkassem d'aller s'engager, comme font tous les Arabes vexés... Mais Belkassem n'était pas sur la route qu'il devait suivre s'il se rendait vraiment à Laïna...

*
* *

Belkassem ne pensait à rien. Un sentiment le dominait : il avait été cassé pour une chose qu'il n'avait pas faite. Comme il avait toujours été orienté par son père et par les administrateurs vers le caïdat, son renvoi du poste de cavalier qui y préparait le frappait comme si c'était une déchéance du poste de caïd, et cette déchéance pesait sur lui en déshonneur. C'est sous le poids de cette impression massive pour son imagination juvénile et passionnée, qu'il avait pensé de lui-même à aller s'engager au Sud, les régiments du Sud étant toujours rapprochés dans l'esprit indigène de la prison. Profondément, avec âpreté, il se considérait comme condamné ; mais, par cela même qu'il avait été puni sans avoir rien commis, il se sentait maintenant précipité à risquer tout ce pour quoi on punit ordinairement les Arabes : il pouvait faire ce qu'il voulait comme un enfant violent, il était libre... Jusqu'à ce qu'il fût engagé, il était libre, comme un cheval échappé, aspirant dans son indépendance des choses inconnues qui étaient comme l'odeur de sa race éparse par le temps. La nature, molle, chaude, capiteuse, étouffante et douce l'électrisait... en dispersant comme à des souffles son exaltation. Il y avait des moments d'affaissement où il ne se sentait plus aucune rancune contre les Roumis, mais alors, aussitôt et plus vivement, reflambait en lui une haine véhémente, précise, contre Mohammed et contre la race kabyle, race inférieure, bâtarde, usurière et animalement asservie aux travaux des champs et au commerce, qui, depuis des siècles, est ennemie de la race arabe dans le même pays et lui vole le sol plaine à plaine... Mohammed espion et traître!.. Avec la brûlure de son sang au visage, sa tête étourdie de la fumée des cigarettes qu'il avait sucées la nuit et dont il se sentait les lèvres cuites... il n'en voulait plus aux Roumis, même plus à M. Darcey... depuis qu'il pouvait le mépriser davantage, que Mademoiselle l'avait rejeté ! A cette même heure, il partait par la diligence sur la route d'Arzew, M. Martin était allé l'accompagner par pitié jusqu'au village prochain, — et Mlle Ambroise était sortie une heure après pour attendre son père dans les gorges de l'oued.

*
* *

Réveillée avec le désir doux et las de commencer cette journée loin de Cartenne, Ambroise était allée sur la route au-devant de son père. Elle était fiévreuse, agacée d'impressions superficielles, et engourdie. Elle éprouvait en même temps de la fatigue et le besoin de marcher. Contrariée d'abord par ce temps sombre et indécis, elle l'avait aimé peu à peu à mesure qu'elle s'éloignait de la ville : après les derniers jours éblouissants, il avait sa douceur profonde de silence et d'apaisement. Arrivée aux gorges de l'oued, elle s'assit, et alors se sentit brisée, dans un endolorissement à se laisser écraser par l'altitude des montagnes environnantes. Elle ne pensait plus à rien, le murmure de l'eau endormait l'air enfermé entre les parois hautes.

Un bruit de pas s'entendit. Avec l'ennui de se dire qu'il fallait si tôt rentrer, elle crut que c'était déjà son père et se retourna étonnée. Ce n'était que Belkassem... Comment Belkassem !... n'était-il point parti ? Et avant qu'elle n'eût eu le temps d'éprouver toute sa surprise, il fut tout près.

« Mademoiselle ! cria-t-il, je t'assure que ce n'est pas vrai ! » Il avait l'air d'avoir couru comme un enfant ; la chaleur de cette voix qui appelait sa pitié l'émut et la gêna. Elle n'osa plus d'abord le tutoyer, puisqu'il n'était plus cavalier de son père : « Je sais bien, dit-elle... Je n'ai pas cru que vous étiez coupable. » Dans l'ennui de son trouble, elle pressentait qu'elle devait représenter la justice devant cet homme de la race vaincue que l'aveuglement de Darcey avait perdu, et elle ajouta avec calme : « On verra bien dans quelque temps qu'on s'est trompé. On te rendra ta place et tu auras de l'avancement.

— Ah ! tu crois ?... » dit Belkassem, surpris un moment, la regardant en face et s'approchant d'elle comme pour être convaincu. Dans l'impulsion de ses sentiments, son visage s'empourprait graduellement, et à mesure celui d'Ambroise pâlissait, dans l'incertitude de ce qu'elle promettait. « Mais oui », répéta-t-elle indécise. Mais Belkassem s'était repris de sa crédulité, et il dit avec une sauvage tristesse :

— Les Arabes sont trop malheureux, Mademoiselle. Ce n'est pas la faute des Roumis qui ne savent pas parler leur langue, c'est la faute des Kabyles qui vont dire aux Roumis des mensonges sur nous. Tu sais, Mademoiselle, les pères des Arabes et les pères des Kabyles se sont toujours fait la guerre. Ils se cachaient dans la montagne comme des sangliers, mais nos fusils les faisaient sortir de leurs parcs. Alors quand les Français de ton pays sont descendus ici, les Kabyles leur ont vendu la terre

d'Allah et sont devenus leurs domestiques comme des chiens afin de se venger sur nous de nos grand-pères qui les appelaient des chiens et des Juifs. Demande à Sidi la Justice (1) : toutes les semaines il envoie en prison un Kabyle qui a prêté de l'argent trop cher à un Arabe meskine.

— Oui, dit Ambroise, subissant sa conviction, mais inquiète de se trouver incapable d'apaiser son excitation : elle cherchait des choses raisonnables à lui répondre, mais son esprit fuyait comme le sang sur son visage pâli, et, ayant froid aux mains et aux épaules par cette matinée humide, elle se sentait glacée par spasmes. Elle éprouvait de l'attirance pour Belkassem, mais elle était gênée devant lui parce que c'était son père qui l'avait puni en dernier ressort; elle n'avait plus de sérénité, il lui devenait étranger et c'était comme si elle percevait pour la première fois la beauté de sa grandeur et de sa force, impérieuse dans l'accent de sincérité de ses yeux et de ses propos. Elle ne savait plus que répondre et eût voulu qu'il s'en allât. Il devenait trop exalté et il voulait parler encore.

— Non, tu ne sais pas, Mademoiselle, reprit-il avec volonté, tu causes comme un enfant pour me répondre; mais je vais t'expliquer : c'est ce chien de Mohammed qui a raconté des histoires à M. Darcey parce qu'il voulait être nommé caïd avant moi. Tu sais bien que M. Darcey ne m'aime pas! »

Ennuyée, oppressée, indisposée encore davantage par le temps, Ambroise levait les yeux vers le rempart et elle avait la gorge chargée, comme si tout le silence de la montagne retombait sur elle. Elle entendait dans un demi-étourdissement Belkassem répéter d'une voix rauque : « M. Darcey, Mademoiselle! méfie-toi de M. Darcey : il est maboul, et alors il fait de vilaines choses! »

Elle qui avait toujours eu tant de sympathie pour le cavalier quand il supportait l'injustice, elle n'aimait pas l'entendre parler avec ce ton impérieux contre des administrateurs, et elle retrouva la force de proférer : « Tu sais bien que M. Darcey est parti! » Et maintenant, se maîtrisant, elle se sentit calme, apaisée. Et la simplicité de son visage doux, où un sang reposé remontait roser les joues plus rondes, pénétra d'une tendresse et d'une volupté où lui-même ne comprenait plus rien la poitrine de Belkassem. Puis un afflux de souvenirs et de sang précipita son cœur, il redevint palpitant et sauvage; il voyait qu'Ambroise, se contenant mais inquiétée à nouveau par son visage et la prolongation de sa présence, était là, tout émue, n'ayant pas la spontanéité de partir. Il dit plus farouchement : « Fais bien attention aussi à Mohammed. Il a pris ma place dans ta maison. Surveille-le, mais n'aie pas l'air de le regarder... Ne va pas te promener avec lui; sors toujours avec Maria. »

Et comme Ambroise, les yeux assombris, restait interdite par ce rapprochement de M. Darcey et de Mohammed, Belkassem lui prit la main pour l'embrasser. Son cœur se serra. Elle n'osa la retirer, ayant vu très souvent les Arabes baiser les doigts des Français et des Françaises. Il relevait déjà le visage enflammé d'indignation, ne lâchant pas sa main, pour dire, effrayant et attendrissant à la fois comme un grand enfant : « Ah! mademoiselle, voilà que je suis obligé de partir de Cartenne pour aller m'engager ». Il le dit avec un tel air de prendre une revanche sur lui-même qu'elle pensa immédiatement aux coups de tête qui font fusiller souvent les volontaires arabes.

« Mais il ne le faut pas, Belkassem! il n'y a qu'à rester chez ton père qui est caïd. Il est riche, ton père? »

Il répondit précipitamment avec joie : « Oui, il est très riche! » Il était haletant. Et dans cette âme qu'une injustice avait noircie d'une déception orageuse et passionnée, l'illusion éclata et cingla en éclair. Son visage fut tout transfiguré de décision et de hardiesse. Il saisit l'autre main de la jeune fille et, avec une brutalité irresponsable, lui serra le poignet pour l'attirer à lui. Révoltée, l'âme soulevée d'horreur, elle essaya de le repousser, se débattit. Sa palpitation à se défendre avec autant de force qu'il l'avait vue tendre à compatir, affola Belkassem. Il enveloppa sa taille pour la renverser et allait lui couvrir la bouche quand elle cria, appela. Un cri guttural et impératif de vieillard répondit dans le silence lourd de la nature. Belkassem aussitôt la lâcha, interdit, et vit son père qui, grand et noble dans sa précipitation, accourait sur la route. Il recula, mais en même temps deux balles sonores se succédaient à travers l'espace et il tomba la bouche ouverte.

Mohammed se dressait derrière un buisson de lentisques, sans hâte et imperturbable. Caché depuis une heure à épier l'Arabe avec ses yeux d'hyène et sa haine de Kabyle, il avait vu le vieillard se hâter vers son fils et, sachant que celui ci, à cette présence, ne commettrait sur la jeune fille rien d'irrespectueux pour son père, il s'était pressé, froidement, arrêté à vingt pas, comme s'il tirait sur un déserteur, de viser les deux fois dans la poitrine!

Le corps de Belkassem, renversé de côté, était allongé dans les replis du burnous. Belkassem ne voyait plus rien autour de lui, calme, refroidi; il employait ses dernières forces à prendre dans sa poche les fleurs d'un chapelet de jasmin qu'il enfonça longuement dans ses narines.

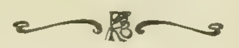
Le caïd, avancé lentement, ne disait pas un mot, son visage était glacial; il se tenait maintenant debout

(1) Le juge.

au-dessus du cadavre, immobile dans sa haine et dans sa soumission.

Sur la route Mohammed attendait que Mlle Martin fût prête à rentrer, impassible à son service. Et, Ambroise, la tête abîmée de terreur sur ses épaules brisées, les yeux cernés d'épouvante, ne savait plus si elle allait rester ou partir. Elle ne voulait rien regarder et il lui semblait voir de biais la tête, repliée dans cette pose de sommeil voluptueux où la mort violente couche le plus souvent le corps amoureux des Arabes, peser sur le rebord de l'épaule puissante. Le visage s'assombrissait d'une pâleur de cire où les sourcils luisaient comme du kohl... et elle n'osait bouger, s'avancer...

Marius-Ary Leblond.



LA JOIE

Joie aux cœurs chaleureux des époux qui s'enlacent!
Joie aux profonds yeux clairs des petits qu'ils embrassent!
Joie aux muscles puissants du travailleur dispos!
Joie au cerveau fécond de l'homme de pensée!
Joie au soleil, aux champs, aux arbres, aux troupeaux!
L'allégresse de tout, ardemment élancée,
Éclate dans l'azur en acclamations
De bruits humains, de cris d'oiseaux et de rayons.

O vous que la douleur assaille, chères âmes,
Vous qui portez un cœur ensanglanté des lames
Dont, à coups redoublés, vous frappa votre sort,
Souvenez-vous, pendant que saigne la blessure,
Afin que votre instinct de vivre reste fort
Et qu'en l'espoir nouveau du bonheur il s'assure,
Souvenez-vous du jour où la Joie habitait
Ce cœur qui la désire et qui pour elle est fait!

O Joie, aile de l'âme humaine, ô belle Joie!
Il suffit d'un appel léger, pour que s'éploie
Dans l'air bleu du bonheur l'essor blanc de ton vol.
Un seul regard t'émeut dans le sein du jeune homme.
Un mot, et si ses pieds touchent encor au sol,
Il l'ignore, en baisant la bouche qui le nomme.
Vienne l'heure mauvaise : au détour du chemin,
Un ami se rencontre et te porte en sa main.

O vous, les malheureux, les souffrants et les tristes!
N'ayez point foi dans les oracles pessimistes :
Vous n'êtes pas voués à d'éternels revers.
La lumière remplit plus d'espace que l'ombre,
Et l'actif ouvrier qui forge l'univers,
S'il mêle des erreurs à ses œuvres sans nombre,
N'en fait pas moins sonner dans l'infini des cieux
La cadence sans fin de son rythme joyeux.

Eugène Hollande.

THÉATRES

Vaudeville : *La Plus Amoureuse*, pièce en 4 actes de M. Lucien Besnard.

Deux hommes qui se disputent une même femme... C'est le thème ordinaire, courant, banal, si j'ose dire, de cette interminable enquête sur l'adultère que représente la Littérature dramatique contemporaine. La femme... le mari... et l'amant... telle est l'habituelle distribution des rôles dans cette comédie tragique ou dans cette tragédie comique que créent les relations entre les sexes. Je me rappelle qu'à une représentation du *Dédale* de M. Paul Hervieu, j'avais derrière moi une excellente femme qui s'écriait avec indignation : « Mais ils ne la laisseront donc pas tranquille, la malheureuse! » La *Malheureuse*, c'était la femme torturée à la fois par le mari et l'amant... ou plus exactement par les deux maris, puisqu'il y avait eu second mariage. Son naïf étonnement était que l'on pût ainsi pousser à bout un pauvre être de faiblesse : elle ne soupçonnait pas évidemment que c'est de telles cruautés que les romanciers et les auteurs dramatiques tirent leurs plus précieux effet.

Moyen usé... pensent certains. Que n'intervertit-on les rôles! Deux femmes se disputant un même homme... voilà quelque chose de beaucoup plus rare évidemment... voilà un thème de développement dramatique qui n'est pas courant, que l'on ne voit pas souvent au théâtre, non plus que dans la vie... Et c'est peut-être ainsi tout uniment, en prenant le contrepied de l'habituelle donnée, que M. Lucien Besnard a conçu l'idée première de sa pièce.

Donnée plus originale, mais aussi combien plus difficile à traiter! Car le seul fait pour un homme d'être l'objet d'une dispute amoureuse lui compose une attitude difficile à soutenir, et lui crée une manière de personnage assez voisin du ridicule. Nous admettons fort bien que des hommes s'entredévorent et se tuent pour la possession d'une femme. Mais l'inverse nous paraît plus difficile à accepter. C'est pourtant le sujet que M. Lucien Besnard a choisi, non sans quelque courage, et par un amour de l'originalité dont il faut lui tenir compte.

La grosse difficulté, la première de toutes, évidemment, c'était de camper son principal personnage : l'homme aimé ; car celui-ci, n'eût-il aucune fatuité naturelle dans l'idée même de l'auteur, en revêt cependant à nos yeux par le seul fait de son attitude... Et c'est bien en ce sens que voilà un personnage difficile à présenter, difficile à soutenir pour l'auteur, non moins difficile à interpréter pour le comédien. Il y a ainsi des personnages qui, par définition, ne sauraient être sympathiques... et

cela ne tient pas à leur caractère même, cela tient aux circonstances dans lesquelles ils se trouvent... et le mérite est d'autant plus grand à l'auteur dramatique qui sait les maintenir vraisemblables dans le rôle qu'il leur donne.

Pierre Boissy, le héros de M. Lucien Besnard, n'est nullement un *fat* d'origine. Dans sa première jeunesse, il eut de nombreuses aventures, beaucoup de succès auprès des femmes, et je ne dis pas qu'il ne lui en soit pas resté quelque fierté; mais enfin il s'est marié, il aime sa femme Yvonne, qui, elle, a une adoration pour lui, et tout fait supposer qu'il lui demeurerait fidèle, si tout d'un coup ne reparaissait dans sa vie une ancienne maîtresse, Marthe Mareil, qui, de son côté également, s'est mariée, et qui vient apporter le trouble dans le ménage de Pierre. Marthe a une façon particulière, assez rare chez les femmes, de comprendre l'amour : une façon exclusive, ardente, jalouse. Ce n'est pas d'elle, certes, que l'on pourrait dire ce que M. Barrès écrivait du sexe faible en général : — « La femme oublie si vite l'acte auquel elle s'est prêtée! » — Non, Marthe n'oublie pas... elle se garde d'oublier, surtout quand il s'agit de Pierre... et dès qu'elle le revoit, dès qu'elle le retrouve, c'est avec une ardeur non déguisée qu'elle lui rappelle leurs premières caresses... Elle le veut à elle de nouveau. Pourquoi? Parce qu'il lui a appartenu... parce que surtout il appartient à une autre. Cette femme-là aime comme un homme, avec des sens d'homme, avec un cerveau d'homme, en qui les images de jalousie sont prépondérantes et seules actives. Non seulement elle s'offre à lui, mais elle le prend pour ainsi dire... elle vient le chercher dans son intérieur. Et ce n'est pas le détail le moins pénible de cette situation déjà délicate par elle-même, que cette audacieuse interversion des rôles où celle-là tient le premier rang, qui d'ordinaire subit.

Détail pénible. Ce n'est pourtant pas le seul, car M. Lucien Besnard semble avoir bien senti cette vérité psychologique, que lorsque la femme est extrême, elle l'est plus audacieusement encore que l'homme. Une femme amoureuse, sensuellement comme l'est Marthe, le sera plus qu'aucun homme amoureux, ou du moins elle emploiera des moyens pour atteindre à son but, que celui-ci n'utilisera jamais... Tout le second acte de M. Lucien Besnard est basé sur cette constatation d'expérience. Comment Marthe va-t-elle reconquérir Pierre? Il faut bien le dire : avec une audace, avec une impudeur qui ne sont pas sans causer quelque répulsion... C'est peu que de s'être jetée à la tête de son ancien amant, d'être venue chez lui-même le reprendre, d'avoir dénigré devant lui sa femme et son amour pour elle, bref de lui avoir en quelque façon imposé le retour à la vie passée. Les voilà redevenus amants. Marthe, qui est l'amie d'Yvonne, relance Pierre jusque dans la maison et presque la chambre conjugales. C'est peu que tout cela, car son audace ira jusqu'à l'extrême impudeur. Lorsqu'un homme désire une femme et la convoite sensuellement, ses pires audaces ont peine à nous choquer, car, si j'ose dire, il fait son métier d'homme et les nuances de la pudeur ne constituent pas son fait. Mais intervertissons les rôles. Mettons que ce soit la femme la vraie amoureuse, la plus amoureuse... il nous déplaira, il nous répugnera presque de la voir accomplir certains gestes... et par là Marthe Mareil nous choque.

Extrême dans sa passion pour Pierre, Marthe ne l'est pas moins dans ses rapports avec Yvonne. Yvonne aime son mari : elle entend le garder à elle, comme c'est son droit. Elle sait d'autre part qu'il est sensible à la beauté et que jadis il eut une première jeunesse orageuse. Raison de plus pour le surveiller. Elle s'est aperçue du manège de Marthe, qui d'ailleurs n'est pas difficile à constater. Et elle va au devant d'une explication. Que ferait toute autre femme à la place de Marthe? Elle nierait... elle éluderait la conversation... elle trouverait un moyen détourné, un de ces moyens qui sont bien féminins... Que croyez-vous que va faire Marthe? Non seulement elle n'élude pas l'adversaire, mais elle fonce dessus : « Oui, j'aime Pierre... et Pierre m'aime... Oui Pierre a été mon amant! Et il le sera encore! Que dis-je!.. il l'est déjà redevenu! Et rien n'y fera, car nous sommes poussés par une invincible fatalité. » Tel est à peu près le résumé de ses déclarations. Je n'ai pas sous les yeux le texte du dialogue... Mais à coup sûr c'en est le sens. On a beau invoquer toutes les excuses, la fatalité, l'implacabilité de la passion, il y a quelque chose de légèrement répulsif dans cette attitude provocatrice, dans cette cynique franchise, et si l'on songe maintenant que c'est une femme et une femme du monde qui est en cause, l'impression causée sur les nerfs du spectateur est doublement pénible.

C'est ici qu'apparaît dans toute sa veulerie la figure de Pierre Boissy. Pierre, nous l'avons dit tout à l'heure, n'aurait demandé qu'une chose : continuer à mener sa bonne petite vie provinciale auprès de sa femme; mais la despotique Marthe est venue, qui lui a imposé ses volontés et la reprise de leur amour. Pierre a obéi... il s'est laissé faire. Désormais il sera ballotté entre ces deux femmes, triste sire qui est incapable de manifester une volonté, qui est à la merci de la première impression, qui est conduit par ses sensations uniquement. Et c'est ainsi que tantôt il va vers l'une, tantôt il retourne à l'autre. Si M. Lucien Besnard a entendu montrer, dans le dessin de ce personnage, la déliquescence morale où peut atteindre une nature d'homme uni-

quement régie par ses instincts, certes il a réussi. Tout d'abord, sous l'influence de cette stupéfiante révélation, Yvonne quitte Pierre et se réfugie dans sa famille à Paris : elle laisse le champ libre aux deux amants qui en profitent pour organiser leur vie. Puis elle revient, elle entend reprendre sa place d'épouse dépossédée : elle se trouve à nouveau en face de Marthe, qu'elle chasse à son tour, et elle se réinstalle auprès de Pierre. Quelle figure fait-il en tout cela, le pauvre Pierre ! Une triste figure de loque humaine, en qui plus rien ne subsiste de ce qu'on peut appeler une volonté. Et c'est lui, c'est cet homme, qui n'en est plus un, que ces deux femmes se disputent, prouvant une fois de plus jusqu'à l'extrême évidence que l'amour est aveugle et que le bandeau symbolique qu'il dispose au front de ses victimes est toujours d'une trame aussi serrée depuis l'origine du monde !..

*
* *

La morale de cette pièce où passe le pessimisme d'un disciple de Schopenhauer, se trouve dégagée au quatrième acte, le meilleur de tous. Quand je dis que M. Lucien Besnard apparaît ici comme un disciple du philosophe de Francfort, j'entends qu'il prend à son compte les doctrines du maître sur les décevantes illusions de l'instinct du sexe : il le prend bien à son compte, puisque ses trois personnages en sont victimes. Yvonne a définitivement reconquis Pierre, et dans l'ivresse de son bonheur, elle l'a entraîné avec elle, loin de sa sous-préfecture, dans un site romantique où les effusions de l'amour se confondent avec celles de la nature ! Jusqu'ici encore Marthe Mareil a poursuivi Pierre, non pour le reprendre, car elle sent que tout est fini désormais, mais pour le voir une dernière fois. La scène est d'une amertume douloureuse où elle lui dit : — « Quelle divination ! Pierrot l'enfant ! Pierrot le charmeur, l'être tendre et léger, sensuel et câlin... Ah c'est une malchance d'aimer Pierrot, sauf pour celle qui a su ne lui demander que l'amour qu'il pouvait donner ! » — Et qu'une femme, même amoureuse, même passionnée, ait pu se tromper à ce point sur la qualité d'amour que Pierre Boissy pouvait donner, voilà ce qui nous surpasse, quand il s'agit de ce pauvre être si irrémédiablement dépourvu !

Si l'on voulait un document précis sur l'*amoralité* et sur la déliquescence de volonté particulières à notre époque, cette pièce en pourrait être un précieux, parmi tant d'autres. Les deux figures de Pierre Boissy et de Marthe Mareil sont vraiment expressives pour celui-là même qui, ne se plaçant pas au point de vue du moraliste, envisage les documents d'âme avec les yeux du simple observateur ! On ne prétendra pas que la figure de Pierre ne soit pas *vraie*, c'est-à-dire conforme à certaine *réalité* que nous pouvons observer, non plus que celle de Marthe. Elles sont au contraire d'une réalité symptomatique ; elles sont douloureusement vraisemblables. Combien de spectateurs et de spectatrices s'y peuvent reconnaître, parmi ceux qui les voient agir et qui les entendent parler ! Nul théâtre d'aucun temps n'aura été le miroir de son époque comme ce théâtre où nous pouvons suivre, réfractées avec une scrupuleuse exactitude, les plus graves déformations de la sensibilité et de la volonté. Un philosophe contemporain nous a décrit en savant les *maladies de la volonté*. Combien d'auteurs dramatiques déjà nous en donnèrent des illustrations scéniques ! Combien d'autres encore nous en donneront !

Paul Flat.



Chronique

—

EN DANEMARK

Soucieuse de poursuivre son œuvre intégrale, l'Association franco-scandinave emmena aussi, au cours des vacances, le groupe de Français en Danemark (1), Jutland et Seeland. Ce serait une ingratitude que de ne point marquer l'enthousiaste cordialité avec laquelle ils y furent accueillis. Les Danois se piquent, à juste titre, d'être ingénieux et pratiques : aussi l'organisation de leurs belles réceptions, à laquelle veilla le distingué professeur Pierre Œsterby, sous la direction de M. Scavenius, ancien Ministre, fut-elle impeccable.

Le Jutland ? On a prétendu à Copenhague — on a même écrit — que les Français prenaient cette péninsule pour une possession suédoise. N'en déplaise à nos aimables hôtes, l'ignorance parisienne — bien qu'avérée en matière étrangère — n'est point si prodigieuse. Liés, de temps immémorial, avec les Danois, les Français savent quel est le domaine de leurs amis. Ne retenons de ce plaisant reproche que ceci : Nos travers sont exagérés et nos mérites mal discernés par nos juges étrangers, même les plus bienveillants. La faute en est à nous seuls, érudits, industriels, travailleurs de tous sillons, qui ne nous manifestons pas suffisamment hors les frontières.

C'est une agréable impression que procure l'entrée en Danemark, par Vamdrup. Depuis Hambourg, la voie ferrée traverse une interminable Allemagne infertile et dénudée, sables et tourbières. Soudain le sol s'amende, se pare de prairies où paissent de grasses bêtes, où se

(1) Voir la *Revue Bleue* du 6 octobre 1906 : *En Suède*.

carrent de confortables fermes; à l'horizon, à droite et à gauche, une frange de dunes boisées entoure la plaine et la défend contre l'assaut des mers : c'est le Jutland.

Ce vert épanouissement est artificiel et résulte d'un récent effort. Car toute cette presqu'île était naguère marécageuse et offrait le même aspect attristant que le pays allemand. Mais le Danemark, mutilé par la guerre de 1864, a voulu se relever; et il a entrepris avec science et capitaux une lutte patiente et méthodique contre l'inclémence du sol. Des travaux de drainage considérables, des amendements persévérants ont été effectués. Un outillage agricole perfectionné a été substitué à l'ancien. Un système commercial nouveau a permis de vendre à l'étranger les produits de cette terre régénérée. Fait plus remarquable encore, la population rurale elle-même a été transformée.

Le paysan danois est le premier paysan du monde. Telle est la formule victorieuse, en laquelle on se plaît, en Jutland, à résumer l'œuvre accomplie. Et elle ne paraît point exagérée. Car le travailleur du sol n'a pas seulement, là-bas, la tenacité et l'esprit d'économie du nôtre : il est de plus fort instruit. Des écoles de technique rurale se sont fondées, où il fréquente assidûment, y prenant même pension chaque hiver, jusqu'à un âge avancé. Et c'est ainsi qu'il s'est initié à la pratique des procédés scientifiques d'exploitation agricole et commerciale.

Un peu partout ont essaimé ces grandes coopératives, dont le fonctionnement a mérité l'approbation des hommes d'État et des économistes les plus compétents. Elles dirigent la production, obtiennent que le lait, les œufs, etc..., aient, grâce à un traitement approprié du bétail, telle teneur précise; elles centralisent les produits, les contrôlent, en certifient l'authenticité, les exportent sur le marché anglais, où des agents en assurent l'avantageux débit.

Ces coopératives sont de formation populaire. Lorsqu'elles apparurent, les riches propriétaires fonciers — c'est l'un des plus influents d'entre eux, le comte Frijs, qui en faisait l'aveu — y distinguèrent une manœuvre nouvelle du socialisme. Seuls, les résultats désarmèrent leur hostilité.

Le ministre de France à Copenhague, M. Crozier, diplomate très parisien et fort avisé, a demandé, dans ses rapports officiels, qu'une caravane de paysans normands, ou tourangeaux, vînt considérer sur place le mécanisme de cette industrie rurale, vraiment modèle. Mais le gouvernement français, qui distribue à tant d'envoyés facétieux d'invraisemblables missions, n'a pas su, jusqu'à présent, susciter une si utile expédition.

Cette expansion agricole provoque naturellement un actif trafic, dont bénéficie la navigation. Les petites villes du Jutland, abritées sous d'épais ombrages, au fond des fjords, entourent le clocher gothique ou le donjon moyenâgeux, qui rappelle leur long passé de foi fervente et d'ardeur belliqueuse, d'installations manufacturières ou commerciales révélatrices d'une vocation nouvelle. — Désireuse de maintenir sa prééminence, la vieille capitale, Aarhus, procède à de magnifiques agrandissements : Elle creuse un port nouveau, très vaste ; élève de nombreux monuments publics, d'un art original; construit des cités ouvrières et des quartiers aisés; borde la rade d'une longue promenade, aux élégants cottages, fleurant l'opulence. Faut-il ajouter que cette largesse s'est retrouvée jusque dans l'hospitalité offerte aux Français, sous l'impulsion dévouée du Dr Winge, aidé du maire et des notables ?

Mais ce ne sont pas seulement d'utiles leçons de choses que l'on peut recueillir en Jutland, ni la seule habileté de ses habitants que l'on y peut apprécier. L'aspect de ces champs, de ces pâturages, où de beaux arbres mettent leur sveltesse et des étangs leur clarté, est d'une fraîcheur, d'une douceur tout à fait avenantes. Dans ces simples et riants paysages les demeures les plus cossues se font tout intimes. — Unique en effet est le fastueux château Renaissance de Frijsenborg, qu'encadre un admirable parc, et où les Français reçurent du comte et de la comtesse Frijs un accueil d'une haute courtoisie.

Mais le plus vif attrait du Jutland est dans la suave et fraîche beauté de ses forêts de hêtres, que pénètrent et qu'enlacent amoureusement les fjords, formant, au pied des grands arbres, maintes éclaircies d'eau dormante et veloutée, d'une adorable quiétude. — Telle, près d'Aarhus, cette forêt de Marselisborg qui ouvre ses ravins fleuris à la caresse du flot et qui jette sur la mer d'audacieux encorbellements, d'où le regard embrasse l'immense nappe azurée.

*
* *

Au nord, après le Liim Fjord, le sol redevient stérile et l'on ne peut guère prétendre qu'à le boiser. De riches Danois achètent par civisme de vastes espaces, les plantent et les donnent à l'État, qui, de son côté, crée des pépinières. Mais que d'années n'exigera point ce reboisement !

Ces landes, où se reflète à merveille la sérénité ou l'assombrissement du ciel, coupées de taillis de pins rabougris et parsemées des verts ajoncs des marécages, ne présentent que de rares et pauvres cabanes, que signale le vagabondage d'un cheval, habitué à se nourrir et à passer les nuits en plein air. Puis l'herbe maigre elle-même disparait. Et c'est une mince arène, s'avançant entre deux mers, et prolongée par la ligne d'écumes où se heurtent leurs flots, qui forme la pointe extrême du Danemark, le cap Skagen. Là se disputent éternellement le sable et l'océan. L'aspect de ces étendues mouvantes serait d'une morne splendeur, si une lumière triomphante n'y jetait à toute heure d'éclatantes colorations.

En retrait, campe, auprès d'un poste d'héroïques pêcheurs-sauveteurs, toute une colonie d'artistes, parmi lesquels les plus adulés du Danemark. C'est là que Kröyer peint ses chaudes visions nordiques : jeunes femmes épanouies, plages d'or et mer d'azur. Ainsi, cette pointe désolée, où s'entrechoquent âprement les forces de la nature, inspire le génie danois : Une école — désormais historique, comme en France celle de Barbizon — y renouvelle l'art.

*
* *

Si le Jutland est peu connu, étant en dehors des itinéraires classés et des grandes lignes de communication, le Seeland est au contraire des plus réputés. Tous les écrivains danois célèbrent le charme de son rivage ombreux et la grâce sinueuse du Sund. En évoquant dans ces parages l'une de ses figures les plus douloureuses, Shakespeare les a immortalisés. Grâce à la littérature, le Seeland rivalise dans nos imaginations avec la verte Érin, l'Écosse d'Ossian, et les contrées les plus fortunées du monde latin. — Copenhague est l'un des rendez-vous préférés de l'aristocratie princière cosmopolite.

En abordant les sites célèbres, on se défend mal de quelque appréhension. N'ont-ils point été trop magnifiés par la poésie, et la réalité ne donnera-t-elle pas une déception? Telle ne fut point l'impression des Français, qui, venant de Malmö, voguèrent vers la capitale danoise le 12 septembre dernier. Le Sund était nimbé d'une atmosphère lumineuse et légère, et de teintes roses et bleues, idéalement vaporeuses, qu'enserraient au loin les blanches falaises des deux pays scandinaves, Suède et Danemark. De nuances aussi délicates que pittoresque de lignes, apparaissait la baie, défendue par un îlot fortifié.

La côte, au nord de la capitale, est vraiment parée de toutes les séductions que peuvent réunir la légende et la nature, l'art et le luxe : majestueuses forêts, champs de bruyères, lacs où s'abreuvent des bandes de cerfs, recouvrent le plateau. Résidences royales, gracieuses villas toutes pavoisées de roses, coquets villages s'égrènent sur la plage. De partout : vue enchanteresse sur le détroit, l'île qu'illustra Tycho-Brahé, et au delà sur les contours accidentés de la Scanie. Le Sund est l'un des plus beaux écrans qui soient au monde : une lumière admirable s'y mire, qui la nuit devient d'une transparente pâleur. Sur la jetée de Skodsborg, les Français admirèrent certain soir un fantastique spectacle, dont le contraste longtemps hantera leur souvenir : une mer ténébreuse, sous un ciel embrasé!

C'est là que se dresse, sur une pointe battue par les vagues, ceint de fossés, de remparts, de bastions, le légendaire château d'Elseneur : Kronborg. Du sommet de la tour d'arrière, ce semble une évocation féerique que ces toitures énormes, surmontées d'élégantes tourelles, que les hautes façades Renaissance de la romantique cour intérieure, se détachant sur l'Océan. Qui dira l'émotion puissante qu'inspirent ces lieux de rêve et de beauté?

A Copenhague, les Français, accoutumés à l'activité silencieuse des villes suédoises, retrouvaient une animation, une vivacité infiniment agréables. Les Danois sont d'une prestesse d'esprit, d'une expansive gaité, qui rappellent, avec une nuance de familiarité en plus, les manières françaises. Et la ville est aussi fière, je crois, de ses cafés-concerts, en vérité fort plaisants, que de ses vieux vestiges d'art, de ses anciennes ruelles si curieuses de sa rade, si fascinante, et de ses musées — dont l'un, la Glyptothèque, édifié par les libéralités du grand brasseur Jacobsen, offre des salles de sculpture française contemporaine d'une richesse incomparable, sans rivales, hélas, à Paris.

*
* *

Il ne faudrait pas croire que la diversité des excursions et l'éclat des fêtes distrayèrent les Français du but sérieux de leur voyage. Dès leur arrivée à Copenhague, un Congrès les réunit et les présenta aux Danois : Dès lors, chacun d'eux, nanti de guides compétents, put mener à bien les enquêtes qui lui importaient. C'est ainsi que furent visités tous les établissements vraiment intéressants : port franc et docks, hôpitaux et asiles, écoles et crèches, manufacture de porcelaines, clubs de dames... et même fondations d'un socialisme plein d'initiative et de vitalité. En outre, une Commission, formée par le Congrès de personnalités éclairées, étudia les moyens de développer les relations économiques entre le Danemark et la France.

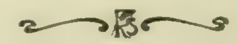
Les Danois sont en effet disposés à favoriser toute tentative du commerce français. Ils désireraient que leur port franc devînt un entrepôt pour nos vins et nos denrées coloniales, d'où ils seraient répartis entre tous les pays baltiques. Ils souhaitent même une importation directe, sur leur marché, de produits manufacturés, qui les dispenserait en partie de recourir à l'industrie allemande, trop envahissante et pénétrée de visées pangermanistes.

En répondant à leur appel et recouvrant en Danemark une situation économique, nous ne ferions pas seulement une « affaire ». Nous aiderions au maintien de sympathies et d'affinités précieuses, à la propagation même de la langue française, dont de récentes mesures menacent gravement l'enseignement dans les établissements scolaires.

« O Temps! s'écriait Xavier de Maistre en l'une de ces apostrophes chères aux Lettres de jadis, Divinité terrible! Ce n'est pas ta faux cruelle qui m'épouvante : je ne crains que tes hideux enfants, l'Indifférence et l'Oubli, qui font une longue mort des trois quarts de notre existence. »

L'indifférence fut étrangère aux Français qui vécurent ce beau séjour en Danemark et en Suède; l'oubli ne saurait atteindre les fortes émotions qu'ils en ont rapportées.

JACQUES LUX.



Paris. — Typ. A. DAVY (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*), 52, rue Madame — *Le Propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 16 — 5e SÉRIE — TOME VI — 20 OCTOBRE 1906

LETTRES INÉDITES D'IVAN TOURGUÉNEFF A MADAME VIARDOT (1)

Dimanche soir.

Je suis allé voir ce matin Mme Skobeleff, qui parle de vous avec enthousiasme. Olga, sa seconde fille, qui par parenthèse a grandi énormément, a joué du piano d'une façon charmante, avec un sentiment poétique et musical fort rare dans le monde où elle vit. Il faut espérer qu'elle ne fera pas comme sa sœur, qui a complètement abandonné la musique.

J'ai oublié de vous dire que nous avons eu hier soir une séance de quatuors chez Mme Abaza. On a commencé par un trio de Rubinstein, joué par lui-même (et j'avoue que sa manière de vouloir toujours changer le piano en orchestre finit par me donner sur les nerfs). Puis on a joué un Schumann et deux Beethoven de la dernière époque, très bien, ma foi! Botkine a fait ronron. Mme Rubinstein est venue avec son mari, elle est toujours aussi gentille. Rubinstein quitte décidément le Conservatoire, malgré toutes les génuflexions qu'on exécute devant lui. J'ai vu à la même soirée Mme de Radhen, dame d'honneur de Mme la grande duchesse Hélène, qui est toujours aussi aimable et qui, je crois, a beaucoup d'affection pour vous.

Je n'ai pas perdu mon temps ici. J'ai travaillé plusieurs scènes de mon roman (2); j'ai tout arrangé avec mon intendant. Je ne m'arrêterai à Moscou que le temps nécessaire pour voir Katkoff (1) et lui remettre mon manuscrit qu'on mettra à l'impression aussitôt... Mais je rabâche, je crois vous avoir déjà parlé de tout cela.

Lundi soir.

Mon départ a été retardé d'un jour, il y a un papier d'affaire à refaire. Je pars demain *senza dubbio*.

Ce soir je suis à un grand concert de la musique d'avenir russe, car il y en a aussi. Mais c'est absolument pitoyable, vide d'idées, d'originalité. Ce n'est qu'une mauvaise copie de ce qui se fait en Allemagne. Avec cela une outrecuidance renforcée de tout le manque de civilisation qui nous distingue. Tout le monde est jeté dans le même sac : Rossini, Mozart, et jusqu'à Beethoven... Allez donc!... c'est pitoyable...

Je pars demain à 2 heures. Je vous écrirai de Moscou. En attendant, je dis mille et mille bonnes choses à tout le monde et vous embrasse tendrement les mains.

Votre Iv. TOURGUÉNEFF.

Moscou, jeudi 9/21 mars 1867.

Me voici donc ici, *theuerste Freundin*! installé dans une bonne chambre avec un jardin tout enseveli sous des édredons de neige; devant ma fenêtre, et au delà des arbres, une petite église byzantine,

(1) Voir la Préface et la première série de cette correspondance inédite ([illegible] janvier [illegible] à 5 mars 1867) dans la *Revue Bleue* des 16, 23, 30 juin et 7 juillet 1906.

(2) *Fumée*.

(1) Publiciste fameux, alors directeur libéral de [illegible] moscovite : *le Messager russe*. Il devint plus tard [illegible] et joua un rôle considérable sous le règne d'Alexandre III.

rouge avec des toits verts, dont la sonnerie m'a réveillé ce matin.

Il y a aujourd'hui trois semaines que j'ai quitté Bade... puissé-je être de retour dans quatre! Je vais y travailler de toutes mes forces... Une fois le voyage de Spasskoïé derrière moi, le reste ira plus facilement. Vous pouvez croire que je me soigne beaucoup pour éviter toute espèce de retard. Le pied va assez bien.

Et vous, que faites-vous? Jamais je n'ai eu aussi peu de nouvelles de vous que pendant cette absence. Je sais par un télégramme de Viardot, envoyé il y a une semaine, que vous étiez arrivés à Bade; mais ensuite que s'est-il passé? Que se passe-t-il? Ma pensée s'occupe incessamment de ces questions. Je n'ai pas trouvé de lettre chez Katkoff; peut-être en viendra-t-il une aujourd'hui.

Vendredi matin.

Non, il n'est pas arrivé de lettre; j'ai envoyé hier un télégramme avec réponse; je ne puis pas rester dans cette incertitude. La réponse n'est pas encore venue... elle viendra pourtant.

Je pars demain pour Spasskoïé. Mon manuscrit est déjà à l'imprimerie. Je compte être de retour dans une semaine. Écrivez-moi à l'adresse de Massloff. Mon pied va presque bien, je n'ai plus besoin de canne.

Vendredi, deux heures.

La réponse est venue enfin; elle m'a tranquillisé, quoique j'eusse désiré au mot de « santés » une autre épithète que « passables ». La grande question n'est pas résolue, elle le sera probablement sous peu de jours. Je ne puis vous dire quelle *sehnsucht* j'ai pour Bade et combien chaque jour me semble long et pesant!

J'ai passé la soirée d'avant-hier chez M. Pissemsky, un de nos bons littérateurs (1). Je ne sais si vous vous rappelez quelques fragments d'un roman que je vous ai traduit et qui vous ont frappée par leur verve brutale. Il y avait plusieurs dames chez lui; dans le nombre une Mlle Savitzki, qui, à ce qu'on dit, a un talent d'actrice hors ligne, et dont la figure, quoique laide, avait en effet quelque chose de remarquable, des sourcils et des yeux tragiques.

J'ai écrit à Viardot une petite lettre dans laquelle je donne quelques détails sur mes faits et gestes depuis mercredi, jour de mon arrivée chez l'ami Massloff.

J'ai vu mon frère qui est aussi en train de s'acheter une maison à Moscou; il a l'air mieux portant et plus dispos que dans ces derniers temps.

Hier au soir je suis allé chez le long W..., pour voir sa sœur, une princesse T..., très aimable femme; Mme W... parle de Bade avec le plus vif regret. J'ai fait chorus, comme vous pouvez bien l'imaginer.

A propos, le bruit s'était répandu ici que Z... avait *tué* son valet de chambre. Mme Anstett serait-elle passée par là?... Ayez la bonté de saluer de ma part cette bonne femme et dites-lui que je lui écrirai dès mon retour de la campagne. Oh! madame Anstett, et Pégase, et la gare d'Oos, quand vons reverrai-je?

Ecrivez-moi, je vous en prie, donnez-moi quelques détails. Mille amitiés à tout le monde et les souvenirs les plus affectueux pour vous.

Iv. Tourguéneff.

Moscou, 14/26 mars 1867.

Ouf! Chère madame Viardot, quelles journées je viens de passer! Je vais vous les raconter en détail. Vous vous rappelez que je devais partir samedi pour Spasskoïé; je me suis mis en route, en effet, vers cinq heures et demie avec un valet de chambre et mon intendant. Il y a un chemin de fer qui va d'ici à une ville nommée Serpoukhoff, à 90 verstes de Moscou; un traîneau ouvert m'y attendait pour continuer le voyage. Je ne me sentais pas bien dès le matin; à peine établi dans un wagon, je fus pris par une toux violente qui ne fit que croître et embellir; arrivé à la gare de Serpoukhoff, qui se trouve à 4 verstes de la ville, je m'installai pourtant dans mon traîneau; mais grâce aux épouvantables *oukhabi* (vous savez ce que c'est) (1) de ces affreuses quatre verstes, j'atteignis Serpoukhoff avec une vraie fièvre de cheval. Impossible de songer à continuer le voyage. Je passai une nuit blanche dans une misérable chambre d'auberge, avec cent pulsations à la minute et une toux qui me brisait la poitrine, et dès sept heures du matin, je dus, dans ce triste état, me soumettre de nouveau à la torture des *oukhabi* et regagner plus mort que vif le chemin de fer et Moscou. La maison de Massloff me sembla un vrai paradis après cet enfer. J'envoyai chercher vite un médecin et, grâce aux sudorifiques, purgatifs et autres médicaments, me voici aujourd'hui capable de vous écrire et de vous raconter mes misères. Cela n'a été qu'une assez forte bronchite, dans trois ou quatre jours, il n'y paraîtra pas.

Mais voyez-vous le contretemps! Le voyage de Spasskoïé est plus indispensable que jamais. J'ai envoyé mon intendant prendre les devants; il faut que je recommence ma tentative et nous sommes ici en Russie, à la veille du temps où toutes les commu-

(1) Le public français sait aujourd'hui, par les traductions publiées, la grande valeur de cet écrivain.

(1) Excavations et fondrières de route.

nications cessent, grâce à la fonte des neiges. Si mon oncle voulait être raisonnable et laisser les choses s'arranger par écrit! Mais il ne le sera pas, ne le voudra pas. J'ai pourtant rassemblé toutes mes forces, je lui ai écrit aujourd'hui une longue lettre : peut-être fera-t-elle quelque impression sur lui (1). Mais je me console à l'idée que cela aurait pu être plus grave. Je vous tiendrai au courant de ce qui m'arrivera.

J'ai eu un autre grand plaisir en rentrant avant-hier à la maison : j'ai trouvé vos deux lettres; celle que vous aviez adressée à Pétersbourg et l'autre, avec l'adresse de Massloff (fort exactement écrite), et la lettre de Viardot. Si l'inventeur du télégraphe électrique est un grand homme, l'inventeur de l'écriture, Cadmus, je crois, n'est pas à dédaigner. Quelle charmante chose que cette feuille de papier qui vient à vous à travers l'espace et qui apporte l'empreinte physique et morale d'une vie qui vous est chère! J'ai lu et relu ces chères lettres et je crois que c'est ce qui m'a guéri. Vous verrez que je finirai par devenir amoureux de la reine et de toute la maison royale de Prusse; ils sont vraiment bien gentils avec vous. Cela leur fait beaucoup d'honneur, mais je ne leur en suis pas moins reconnaissant.

On me promet de m'apporter demain les premières épreuves de mon roman (2). Quand je pense que toutes les choses pour lesquelles je suis venu en Russie ne font que commencer... Il ne faut pas que je m'appesantisse trop sur ces pensées, ma fièvre me reprendrait.

Je continuerai demain, j'espère être en état de vous dire que je suis guéri. Mon pied est à peu près revenu à son état normal; j'inaugure la botte dans trois ou quatre jours, quand je pourrai sortir.

Mercredi.

Ma bronchite a disparu ou à peu près; elle a été courte et bonne. Je recommence après-demain l'assaut de Sébastopol. Je ne resterai que deux jours à Spasskoïé; je vous écrirai encore d'ici là. Oh! quelle corvée, quelle corvée que tout ce voyage! Enfin, pourvu que tout aille bien chez vous. Mille amitiés au bon Viardot (j'espère que son lombago a disparu comme ma bronchite), à tout le monde; je vous serre les deux mains de toute la force de mon attachement. Portez-vous bien.

Iv. Tourguéneff.

(1) L'oncle paternel de Tourguéneff avait été longtemps l'intendant de ses biens, mais il les avait si mal gérés que Tourguéneff dut, malgré les liens de parenté, confier l'administration de Spasskoïé à un nouveau gérant tout en indemnisant son oncle d'une forte somme.

(2) *Fumée.*

Moscou, 17/29 mars 1867.

Chère madame Viardot, *theurste Freundin*, ma grippe a disparu et ne m'a laissé qu'une toux stomachique qui cèdera à son tour à l'influence du printemps, quand il viendra, ou plutôt à celle de l'air de Bade, que je compte bien respirer avant vingt jours.

L'impression a commencé avec vigueur, et je passe ma journée à relire des épreuves. C'est peu agréable d'avoir ainsi son nez constamment enfoui dans sa propre odeur, mais c'est indispensable.

Si je n'avais pas ce boulet de voyage à Spasskoïé accroché à mon pied, quelle bonne fugue je pourrais faire immédiatement! Mais ce voyage est inévitable, et par quels chemins, par quel temps, *eterni Dei!* Dans ce moment même, nous avons un ouragan de neige qui fait mal au cœur à voir. Il n'y a de vert ici devant les fenêtres que les toits des maisons.

On parle beaucoup ici de ce qui se passe en France, des derniers débats à la Chambre ; on croit généralement que c'est le commencement de la fin, et l'on est persuadé en même temps que dès que l'Exposition sera à peu près finie, votre maître essayera de sortir de sa cruelle position par un coup de tête désespéré, où la question d'Orient (et nous par conséquent) jouera un grand rôle.

En attendant nous sommes ici en pleine fièvre de chemin de fer. Les commissions pleuvent de tous côtés, les compagnies surgissent partout. On pourra aller de Moscou à Mtsensk dès le mois de septembre (pas maintenant, hélas !) et dans trois ans je pourrai faire le voyage de chez moi sans même toucher Moscou, directement par Vilna, Vitebsk et Orel. Tout ceci est parfait, mais pour le moment, les *owkhabi* m'attendent gueule béante. Si ces affreux précipices étaient tout droits encore ! Mais ils ont de faux mouvements dans leur fond, qui vous font éprouver à s'y méprendre l'effet du roulis d'un vaisseau, plus les tapes que l'on reçoit sur le sommet de la tête et sur les flancs, les reins, etc., etc. Je n'oublierai pas de sitôt les charmantes quatre verstes qui séparent Serpoukhoff de la gare du chemin de fer ! Elles m'attendent encore de pied ferme, ces scélérates de verstes ! Enfin ! Enfin ! patience ! !

Portez-vous bien, je vous en conjure, vous tous à Bade. Je répondrai à Viardot ; dites-lui que je le remercie de sa bonne lettre. J'espère qu'il est enfin parvenu à abattre des bécasses. Le temps continue ici à être à la diable ; les épreuves vont ferme.

Mille millions de bonnes choses à tout le monde ; j'embrasse vos chères mains.

Iv. Tourguéneff.

Moscou, 19/31 mars 1867.

Chère et bonne madame Viardot, votre charmante lettre, avec son parfum printanier, avec ses petits brins d'herbe et de fleurs, est venue bien à propos. J'étais dans un mauvais moment et j'avais besoin d'une bonne bouffée comme celle-ci.

Mon pied me fait mal depuis vingt-quatre heures, on dirait que c'est une rechute, et pourtant je suis aussi prudent que possible.

J'ai reçu, non pas une lettre, mais un hurlement de mon oncle qui me traite d'assassin pour n'être pas venu à Spasskoïé, comme si cette grippe, qui m'a saisi au passage, n'eût été qu'une invention de ma part ! Que ne donnerais-je pour avoir cet infernal voyage de Spasskoïé derrière moi. Et voici les chemins qui deviennent impraticables, la fonte des neiges s'établit, on ne pourra plus aller bientôt ici sur patins, ni sur roues. Que faire, bon Dieu ! Je ne puis pas cependant me risquer dans ces casse-cou, avec cette goutte qui me reprend, avec la toux qui ne me lâche pas encore ! D'un autre côté, me voici embarqué dans la publication de mon roman; cela va me retenir à Moscou pendant une semaine encore. Quand je pense que si je n'avais pas cette excursion à Spasskoïé devant moi, rien ne s'opposerait à ce que je fusse à Bade dans quinze jours ! C'est là seulement que je serai guéri.

19 mars/1er avril.

J'ai passé une partie de la nuit à écrire deux longues lettres à mon oncle et à mon nouvel intendant, qui doit se trouver dans une situation horriblement embarrassante. Il y a un proverbe russe qui compare les exhortations inutiles à des pois chiches qui rebondissent, lancés contre une muraille. Je crains bien que mon oncle soit cette muraille et que mes pois chiches vont me sauter au nez.

Je me suis traîné hier matin à un concert de musique de chambre avec Laub, Cossmann (qui par parenthèse me dit de le mettre à vos pieds) et M. Rubinstein (1). On a joué un délicieux quatuor de Mozart, le trio en *si bémol majeur* de Beethoven et l'*ottetto* de Mendelssohn. Laub est un peu trop uniformément doux pour Beethoven ; M. Rubinstein joue mieux que son frère, plus simplement et plus correctement. L'*ottetto* de M... m'a semblé faible et vide après les deux autres. C'est de la littérature musicale fort bien faite, — un article de la *Revue des Deux Mondes*,— tandis que les deux colosses sont des poètes *von gottes gnaden* et font des choses qui ne doivent pas mourir. Le public a été très chaud.

(1) Nicolas Rubinstein, frère d'Antoine, également pianiste fameux, et plus tard directeur du Conservatoire de Moscou.

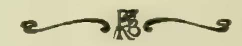
Serge Wolkoff s'est approché de moi et m'a demandé de vos nouvelles ; il est presque aussi blanc que moi. C'est pourtant bizarre comme la vie s'en va vite, vite, vite.

J'ai dû faire une lecture de ma petite nouvelle hier soir chez Katkoff. Il y avait beaucoup de monde, peu sympathique. J'ai débuté et fini par une quinte de toux longue d'une aune. Je crois que cette bagatelle a plu. Katkoff me l'a retenue pour sa revue, c'est le principal (1). Il m'a réitéré la promesse de me faire délivrer les dernières épreuves vendredi (2). Je pourrai quitter Moscou dès dimanche. Que ferai-je la semaine prochaine ? Je vois bien qu'il faudra avaler la couleuvre. Enfin, vous le saurez d'avance.

Merci, mille fois merci pour vos chères lettres ; elles me sont bien nécessaires, elles me donnent du courage. J'embrasse les enfants, je dis mille amitiés à Viardot, à Louise, à tout le monde : et je fais comme Cossmann, je me mets à vos pieds.

Portez-vous bien et au revoir.

(*A suivre.*) Iv. TOURGUÉNEFF.



AMOR

Lorsque Christine vint chez Mme Asplund, toutes les deux crurent d'abord que c'était Dieu même qui l'y avait envoyée et que sa Providence s'était, en cette occurrence, manifestée par l'intermédiaire d'un bureau de placement, de deux commissionnaires légèrement ivres et d'une charrette à bagages.

Comme il faisait un temps splendide et que la commode de Christine entra sans accident, Christine vit en cela un nouveau signe tout particulier de la grâce divine. Elle s'assit et pleura, le cœur plein de gratitude et accablée du sentiment qu'elle ne méritait pas tant de faveur, mais qu'elle ferait son possible pour en être digne.

Au bout d'un mois, Mme Asplund ne savait plus au juste quelle sorte de puissance mystérieuse lui avait envoyé Christine, car elle avait découvert en elle un appétit parfois indiscret, mais à condition de réprimer ce défaut de la nature et de maintenir, par une certaine raideur, le ton qui convenait dans les rapports entre maîtresse et domestique, elle était assez contente de sa bonne, surtout lorsqu'elle lui donnait comme repoussoir sa dernière domestique, une particulière effrontée qui sortait avec un chapeau garni de coquelicots, qui recevait des lettres

(1) Il s'agit évidemment de l'*Histoire du lieutenant Yergounov*.

(2) Les épreuves de *Fumée*.

où on l'appelait Mademoiselle et qui, une fois, comblant la mesure, alla faire une promenade un jour de semaine, un vendredi soir. Quant à Christine, elle continua de croire que Dieu s'était mêlé de ses affaires et sentit profondément l'importance de sa mission.

La pauvre dame n'était certes pas toujours commode, mais, mon Dieu, elle était bien âgée et seule et malade, et Christine se disait que si elle avait eu elle-même quelqu'un à commander, elle n'aurait pas toujours été si aimable que ça. Seulement, ça n'avait jamais été le cas. D'autres avaient eu à la commander et ils ne s'en étaient pas privés. Elle avait bientôt quarante ans, et elle aimait à s'imaginer qu'elle pourrait s'enraciner dans cette place et ne plus changer; les gages aussi étaient plus forts, car il s'agissait presque d'être garde-malade : c'était en somme une très bonne place. Surtout quand on songeait qu'il y a tant de malheureux qui n'ont ni où coucher ni de quoi manger. Christine se plaisait souvent à ces comparaisons et elles la consolaient toujours de ses propres misères, tout en lui faisant venir les larmes aux yeux par pitié pour ces pauvres gens.

Pour se débrouiller avec sa maîtresse, Christine avait adopté l'humour : seule ressource que d'autres esprits, plus malins et moins humbles, aient trouvée contre les peines de ce monde.

Elle avait d'abord mis en pratique sa méthode en répondant à toutes les scènes de reproches de la vieille femme par un sourire largement épanoui, et en accueillant les invectives comme si c'étaient des propos plaisants, mais elle n'obtint aucun succès : elle n'y gagna que des réflexions désobligeantes sur l'expression de son visage et des doutes sur l'état de son cerveau. Alors, poussée à bout, Christine découvrit qu'on pouvait répliquer, et cela par une sorte d'inspiration, car, dépourvue d'amour-propre et de confiance en elle-même, humble comme elle l'était, il ne lui serait jamais venu à l'esprit de répondre pour le simple plaisir de répondre. Aussi ne mit-elle rien de son âme dans ces ripostes qui ressemblaient plutôt à des observations faites par une tierce personne. Cependant, le moyen réussit assez bien : la pauvre malade fut amusée de ces réponses imprévues et sortit de ces disputes toute ragaillardie, comme un escrimeur d'un assaut; ses rhumatismes mêmes s'en trouvèrent bien.

Les journées de Mme Asplund et de Christine s'organisèrent de la façon suivante :

Vers huit heures, après avoir pendant deux heures joui de son indépendance en vaquant aux menues besognes du ménage qu'elle accompagnait d'un chant extrêmement discret, la tête dans les placards, Christine entrait dans la chambre de sa maîtresse et tout d'abord ne voyait rien. Pour se protéger des courants d'air, Mme Asplund s'entourait de six parapluies ouverts, trois de chaque côté, et le lit large et bas présentait l'aspect d'une antique galère, bardée de boucliers. C'était une comparaison que ne faisait point Christine. Mais elle n'en était pas moins fortement impressionnée, et ce n'était jamais sans un petit tremblement de respect qu'elle écartait le parapluie qui était le plus près du mur. Enfin la vieille dame apparaissait, mais peu. On ne voyait pas grand'-chose, on n'entendait que des gémissements assourdis qui semblaient monter d'un trou noir : Elle n'avait pas fermé l'œil de toute la nuit, pas un instant, tandis qu'elle, Christine, avait ronflé d'une façon scandaleuse. Nul ne comprenait ce qu'elle souffrait, Christine moins que personne ; d'ailleurs Christine ne comprenait jamais rien et marchait comme un éléphant. C'était bien la peine en vérité de lui avoir donné à Noël des chaussons de feutre, et maintenant, si la pauvre malade ne s'épuisait à y veiller elle-même, cette Christine allait casser le verre de la lampe en allumant ! — Cet accueil faisait à Christine le même effet que ces mortifications qu'on administre le dimanche à l'église et dont elle jouissait comme d'une préparation indispensable à la vie céleste. Les litanies de la vieille dame lui paraissaient une musique bien plus que des paroles sensées, et elle y mettait fin en rouvrant le dernier parapluie dont elle se faisait un abri et par dessus lequel elle regardait la vieille dame. Chaque fois ce jeu amusait la maîtresse, et saisissant au vol l'instant favorable, Christine la soulevait et pouvait commencer la toilette. Lorsque, après une couple d'heures, la vieille dame était enfin installée dans son fauteuil devant la glace et que les douleurs de ses pauvres articulations l'avaient un peu lâchée, le combat décisif du jour s'engageait.

Christine devait la coiffer, et si, pendant cette opération délicate, elle réussissait à repousser les attaques, la journée était gagnée. Devant le miroir qu'encadrait un ceps de vigne et qui doublait leurs images, elles se sentaient comme quatre personnes et s'efforçaient d'avoir la répartie prompte et faisaient assaut d'esprit, comme il convenait en une si nombreuse compagnie.

Mme Asplund commençait toujours l'escarmouche par quelque allusion personnelle.

— « Tu es laide à faire peur, disait-elle en faisant du menton un geste énergique vers l'image de Christine, ton visage a l'air d'une pelote de laine ; c'est à ne pas oser te regarder ! » — Ce n'était pas mal trouvé : le teint rugueux et fort en couleur de Christine offrait une certaine ressemblance avec de la laine rouge, surtout éclairé d'en bas à la lumière crue d'une lampe, et sa tête avait incontestablement de la rondeur. Mais Christine ne s'était jamais fait

d'illusions sur sa propre apparence, et loin d'être blessée, elle était agréablement surprise qu'on lui trouvât un air quelconque ; la comparaison de sa tête avec une grosse pelote avait plutôt quelque chose de riche et de flatteur.

— « Eh oui, Madame, répondait-elle d'un ton d'enfant gâté, il y a des gens qui sont si beaux qu'ils en deviennent orgueilleux, et c'est bien pour ne pas le devenir que j'ai mieux aimé me faire laide. Mais si Madame n'est pas contente, je changerai demain ; — seulement, qui sait? Alors les beaux lieutenants pourraient bien venir m'enlever à Madame ! »

— « Les lieutenants ! ah oui, ma pauvre fille ! on ne te laisserait même pas décrotter les bottes du valet de leur valet. Mais voilà à quoi tu penses ! tu ne rêves et ne songes qu'à ça ! » Ces paroles étaient prononcées d'une voix aigre et plus mordante qu'on n'eût pu supposer dans une si vieille bouche, mais il y perçait en même temps une sorte d'excitation que provoquait en elle la pensée de ces êtres délicieux et pleins de péchés, doux et dangereux comme ces bonbons à pétards !

— « Ce n'est pas ça, Madame ; c'est que Madame se démène et mord comme un cheval. Voilà pourquoi je pense aux lieutenants. »

Elles pouvaient continuer sur ce ton, jusqu'à ce que les maigres petites nattes de Mme Asplund se fussent édifiées en un chignon que surmontait le dimanche un nœud de ruban éclatant comme une crête de coq.

Mais souvent aussi elles s'entretenaient de sujets graves. Alors Christine préférait se taire et écouter avec respect ce qu'avait à dire une personne « du beau monde » qui avait appris et qui avait été en pension. En ces moments-là elle sentait de l'affection pour Madame, surtout lorsque celle-ci amenait l'entretien sur la religion, ce qui était fatal.

Comme point de départ, Mme Asplund choisissait par exemple ces étranges fils de fer creux qui traversaient la cour et où les gens impies d'aujourd'hui ont inventé de parler, bien que jamais, au grand jamais, personne ne lui persuaderait à elle, Mme Asplund, de coller la bouche sur une de ces boîtes.

— « Et songez au jugement dernier, Christine ! C'est alors que tous ces fils seront arrachés et embrouillés ! »

— « Ah ! Seigneur Dieu, oui ! » — Christine n'y avait jamais songé, mais puisque Dieu admettait la chose... Cela s'arrangerait probablement aussi.

— « Oui, le jugement dernier, hélas, oui... on n'est pas comme on devrait être ! Je ne suis pas toujours patiente — mais quand on souffre tant !... Christine n'est peut-être pas non plus comme elle devrait être, Christine qui est bien portante ! »

Certes, Christine le savait bien, mais aussi elle n'avait jamais rien appris ! Quant à Madame, il n'y avait sûrement rien à dire contre elle.

— « Et l'éternité, Christine ! Figurez-vous l'éternité ! »

Christine se figurait l'éternité, elle faisait du moins des efforts aussi sincères que possible pour se la figurer, et les larmes lui montaient aux yeux, son cœur se gonflait de bienveillance envers tout le monde, et elle se sentait comme honteuse d'être admise à assister à quelque chose d'aussi grandiose.

— « Être assise près du trône de l'Agneau — pauvres pécheurs que nous sommes ! Mais lorsqu'on a la foi ferme, Christine, alors... »

Christine avait la foi, mais elle ne rêvait pour elle qu'une petite place très humble, pas tout à fait sur le même rang que les véritables bienheureux, non, en quelque sorte une place de bonne là aussi.

— « Ce n'est pas comme ça là-haut, Christine, ce n'est pas comme ça, bien que ça puisse paraître étrange. Là-haut, il n'y aura pas de différence, pourvu qu'on ait la foi. »

Christine croyait de tout son cœur, et elle pensait que sa maîtresse lui serait là-haut une source de joie et une haute protection. Elle n'en parlait pas cependant, car on eût accueilli ces idées par des objections de modestie obligatoire. Mais elle était édifiée jusqu'au fond de l'âme, plus même que les dimanches à l'église, car ce que disait Mme Asplund, elle le comprenait si bien, elle le sentait si intimement ! Longtemps après, dans la cuisine, elle s'essuyait encore les yeux.

Le plus souvent sa maîtresse l'y accompagnait : elle passait un manteau qu'elle venait de se faire faire, bien qu'elle ne mît jamais les pieds dehors, mais parce qu'elle regardait comme un devoir de représentation d'en avoir un. Ce manteau était très beau et avait cinq collets. Dans la cuisine il fallait qu'elle se mêlât de tout, en partie pour tuer le temps, en partie parce qu'elle soupçonnait Christine de désordre et de gaspillage, voire d'improbité.

Elle la surveillait de si près que Christine sentait comme des épingles mal placées un peu partout dans ses vêtements. Parfois elle était obligée de soutenir la vieille dame chancelante, pendant que celle-ci, des heures durant, lui montrait comment s'y prendre pour telle ou telle chose. Et comme le jour se fait long lorsqu'on est malade, Christine était souvent vertement tancée et gourmandée, mais elle n'avait jamais été gâtée, et, somme toute, elle se trouvait assez bien et aurait même chanté le soir seule dans la cuisine, si seulement on avait pu chanter sans bruit.

Et ainsi elles auraient pu vivre longtemps en bonne

tranquillité, bel exemple de servante soumise et de patronne autoritaire, si le hasard qui se plaît à créer des tragédies ne s'était amusé à déchirer ces liens.

Un dimanche soir, vers le crépuscule, comme Mme Asplund avait placé devant elle sur la table à ouvrage fermée une brochure d'édification dont le titre posait cette question assez déplacée : Pourquoi danses-tu? et s'était assoupie, et comme Christine se trouvait seule dans la cuisine, assise sous la batterie des cuivres brillants, on entendit une chute derrière la porte et quelque chose heurter la serrure. Christine comprit que quelqu'un venait de se faire mal et se hâta d'ouvrir.

Dans l'obscurité une forme d'homme maigre et courbée se redressa en portant les mains à son front. Il ne les enleva même pas lorsque le rayon de lumière tomba sur lui : il fallait donc qu'il se fût assez sérieusement blessé.

Sur la question effrayée de Christine, il répondit que cela lui faisait un peu mal, mais que ce n'était rien ; cela lui arrivait assez souvent de se cogner, ajouta-t-il.

— « Oui, il fait si noir ici au crépuscule, dit Christine. »

Qu'il fît noir ou non, peu lui importait, car il était aveugle. Et il écarta les mains et se tint devant elle avec ses prunelles brouillées, une longue marque rouge au front. Seigneur Dieu, qu'elle avait donc pitié de lui ! et comme il s'était fait mal, le pauvre !

— « Oh, vous êtes aveugle ! Comment, vous êtes aveugle ! Entrez donc vous reposer un instant. Vous êtes tout à fait aveugle? Mais est-ce que vous ne pouvez pas voir un petit peu ici à la lumière? »

Non, il ne le pouvait pas, dit-il, en riant de la difficulté qu'elle éprouvait à se figurer combien il était aveugle, complètement aveugle. Comme Christine ne demandait pas mieux que de voir rire les gens à ses dépens, pour peu que le rire ne fût pas trop méchant, elle en fut bien aise et s'efforça de se montrer aussi agréable que possible. Il y avait en lui quelque chose de si désemparé et en même temps de si enfantin, quand il vous fixait de ses pauvres yeux vides, la bouche toujours prête au sourire comme si chaque mot qu'on lui adressait eût été un présent d'ami ! Il portait une barbe blonde, clairsemée et des cheveux très droits, assez longs. Sa taille mince gardait même, quand il était assis, cette espèce de balancement de l'escargot à moitié sorti de sa coquille, et qui est fréquent chez les aveugles à cause de leur habitude de tendre les mains et de marcher en tâtonnant. Ses coudes étaient collés au corps et, les mains jointes, il jouait avec ses doigts.

Il se nommait Qvist — ce fut ce qu'on apprit au cours de la conversation — il habitait depuis quelques jours une mansarde de la maison, et il vivait — sinon dans l'opulence, du moins et relativement à son aise — de son travail qui consistait à tresser des paniers ; il faisait lui-même son ménage, son lit et sa cuisine et ne se brûlait jamais et ne sortait que rarement, encore qu'il sût très bien et partout retrouver son chemin.

Comment pouvait-il trouver son chemin, quand elle, Christine, se cognait à chaque pas qu'elle faisait dans l'obscurité?

Il expliqua qu'il se guidait sur les courants d'air : les portes cochères, les rues et les grandes places avaient chacune leur courant particulier, aspirant et froid, rapide ou tourbillonnant; — puis il y avait aussi les bruits : il les distingunait les uns des autres et comprenait d'où ils venaient. Et à l'approche des gens, il ressentait comme de la chaleur ou la simple sensation qu'il y avait quelqu'un là — et les chevaux, il savait s'en garer. Ce n'était pourtant pas un plaisir de sortir. Sa seule distraction était d'arriver par des calculs à savoir exactement où il se trouvait, et c'était certes un bonheur que de le pouvoir, mais ce n'était pas gai et c'était parfois même inquiétant — et puis ne jamais, jamais rien connaître de ce qui l'effleurait et de ce qu'il écoutait!...

Christine le regardait avec des yeux presque aussi aveugles que les siens, tant ils étaient embrumés de larmes et d'émotion.

Ah Dieu, le pauvre malheureux ! Et elle se tenait à quatre pour ne pas lui jeter ses deux bras rouges et rudes autour du cou et pleurer avec lui et lui parler de sa propre vie qui était bien dure par moments, mais comme elle avait été ingrate et comme elle aurait voulu pouvoir lui donner sa vue !

Pourtant la conversation s'égaya; il était si bien installé dans sa mansarde, l'aveugle, tout était bien rangé et bien propret. Dommage seulement que personne ne vint jamais la visiter, personne qui pût *voir*, car il n'avait que des amis aveugles comme lui. Il avait une flûte en métal blanc et il jouait jusqu'à ce que son canari, qui s'évertuait à lui tenir tête, s'égosillât presque, et le temps ne lui durait jamais, car il avait le don béni de pouvoir dormir profondément et longtemps. Et son humeur n'était point chagrine. Il plaisanta tant bien que mal avec sa nouvelle connaissance : Ah, ah, s'il était tombé tout à l'heure dans l'escalier, c'est qu'il avait voulu regarder par le trou de la serrure ; il avait entendu dire qu'on avait sur ce palier une si jolie bonne ! A la fin ils furent très gais tous les deux et ils auraient pu continuer longtemps à rire et à plaisanter, si, par malheur, en rejetant la tête en arrière dans un accès de gaieté, l'aveugle n'avait fait choir une petite casserole.

Immédiatement, ils entendirent tous les deux de

la chambre à côté un soupir gémissant où semblait s'exhaler toute la méditation d'une année de sermons sur les abîmes du péché. C'était Mme Asplund qui s'éveillait et qui, avec sa faculté rapide de combinaison, avait aussitôt conclu que le feu était à la maison, qu'elle était condamnée à être brûlée vive, tandis que la créature dénaturée de la cuisine courait les rues sans même avertir la police.

Christine poussa rapidement son hôte hors de la pièce et se dépêcha de calmer la vieille dame.

Ce fut une affaire qui demanda pas mal de temps, car, à peine une idée terrifiante était-elle chassée, qu'une autre surgissait. Il en résulta un véritable roman-feuilleton où quelque parent douteux de Christine, dont celle-ci eût été la complice, aurait volé un ou plusieurs des objets de cuivre qu'il courait maintenant cacher dans une grotte, jusqu'à ce qu'il pût sans danger s'en défaire pour s'offrir ensuite avec cet argent des fêtes orgiaques.

Christine dut la mener dans la cuisine afin qu'elle comptât elle-même chaque casserole, et pourtant la vieille dame ne fut qu'à demi persuadée. Le calme de leur vie en commun avait été rompu et quelques efforts que fît Christine, sa conduite fut toujours interprétée comme si elle était un serpent plein de perfidie et de dissimulation.

Et en effet elle dissimulait : l'aveugle vint la voir quelquefois, — de petits moments seulement, — il se reposait avant de monter ses quatre étages ; il s'asseyait à demi sur le coffre à bois, ne parlait pas beaucoup, riait seulement avec un sourire qui découvrait toute sa gencive ; ravi, il écoutait le bruit du ménage et chaque fois, en partant, remerciait.

Christine en était si touchée qu'elle eût voulu lui donner quelque chose, mais au fond elle eût préféré qu'il ne vînt pas, car sa situation vis-à-vis de sa maîtresse empirait et devenait critique.

Mme Asplund était maintenant tout à fait convaincue que Christine entretenait une liaison et, avec l'agilité de sa fantaisie, il ne fut pas difficile de deviner quel était le suborneur : ce ne pouvait être qu'un artilleur qui avait habité la maison, quatre ans passés, et qui une fois, dans un état manifeste d'ivresse, avait monté le bois pour la vieille dame et dont elle n'avait plus jamais entendu parler, mais qu'elle estimait capable de tous les crimes. Lorsque Christine avait vu disparaître derrière la porte jaune le sourire mélancolique et doux du pauvre aveugle, alors commençait une rude épreuve. Elle devait écouter, toute la soirée durant, des allusions sinistres, des histoires sur la férocité animale des hommes et elle s'entendait demander, d'une voix rageuse, si chaque nuit elle avait l'habitude de garder « cette canaille » dans la cuisine.

Malgré cela Christine n'avait pas le courage d'interdire sa porte à l'aveugle. Un dimanche soir elle monta même à sa mansarde ; il désirait tant la lui montrer.

C'était une petite pièce au fond d'un couloir aux murs de briques, toute petite : d'un côté de la porte juste la place pour le poêle, et de l'autre pour les vêtements ; dès l'entrée la fenêtre sans rideaux vous dévisageait toute vide. Des deux côtés le toit du pignon s'inclinait, et une cage d'oiseau exactement de la même forme que la pièce était suspendue à un clou au milieu du plafond. Le lit était triste et pauvre malgré tous les soins d'une main maladroite ; ajoutez quelques chaises, une table de toilette et un guéridon où était posées quelques feuilles, imprimées en relief à l'usage des aveugles. Il avait allumé une lampe et l'examina d'un air entendu, rapidement avec les mains, pour se rendre compte si elle brûlait bien.

— « Ah, que c'est donc gentil chez vous ! dit Christine, c'est tout à fait joli ! »

Ces éloges semblèrent le rendre si heureux qu'elle aurait volontiers menti encore un peu plus ; son visage s'illumina de contentement et il caressa d'une main quasi maternelle tout ce qui était à sa portée, jusqu'au tisonnier. « Oui, n'est-ce pas ? » — Et comme c'était amusant qu'elle eût bien voulu venir, elle qui pouvait apprécier toutes les choses à leur juste valeur, qui pouvait *voir* le résultat de ses efforts à lui ? C'est qu'il se donnait vraiment du mal pour trouver la meilleure façon de s'arranger, et il était bien content d'avoir réussi. Il faisait toujours très soigneusement sa chambre. Ainsi, pourrait-on se douter qu'il avait caché sous le lit sa provision d'osier et les paniers qu'il était en train de tresser ? Non, n'est-ce pas ?

— « Certes non ! Et voilà que vous vous donnez la peine d'allumer à cause de moi ! »

Oh non pas à cause d'elle. Il aimait à avoir de la lumière le soir, lorsqu'il pouvait se la payer, surtout le dimanche.

— « Mais la voyez-vous ? Vous en apercevez-vous ?

— « Non, mais je la sens, je sais qu'elle est là. Et puis la lumière éclaire dehors et on comprend que c'est habité ici. Et puis... tout le monde a de la lumière... tout le monde se réjouit lorsque la lampe s'allume ou que le feu brûle dans le poêle, je l'ai lu, et moi-même... moi-même je n'en jouis pas toujours, c'est vrai, mais je sais que j'en jouirais, si j'étais comme les autres, et alors il me plaît de penser qu'elle est là, la lumière. Et l'oiseau, voyez-vous, Christine, il sautille d'un perchoir à l'autre, et quand je joue, il s'éveille tout à fait et s'agite comme en plein jour. »

Christine vit le serin avancer la tête et regarder

curieusement avec ses petits grains d'yeux noirs et brillants, et elle ressentit alors une tristesse qu'elle ne s'expliquait pas, et elle dut se contenir pour ne pas crier de pitié.

Mais ce sentiment se dissipa assez vite, car Qvist n'était nullement triste, lui; au contraire il était ravi à sa façon, à sa façon humble et douce, et faisait les honneurs de toute sa chambre, montrant ses ustensiles de cuisine et un beau coussin recouvert d'une broderie de perle, si drôle au toucher et qui, paraît-il, était très joli — on le lui avait affirmé — des roses très bleues, bleues comme le ciel par le temps chaud, et des feuilles rouges et vertes; il était vraiment magnifique, Christine le trouvait aussi.

Il lui parla gentiment de son travail, si intéressant parfois, lorsqu'il y avait des choses un peu difficiles à combiner et d'une exécution plus délicate, et il lui parlait aussi de sa famille, qui d'ailleurs n'était pas tout à fait la sienne, car il avait été adopté, mais qui pourtant était très bonne à son égard.

Enfin sur l'invitation de Christine, il chercha sa flûte et se mit à jouer.

Ah Dieu, quelle gaîté légère et libre !

Christine ne savait ce qu'elle aurait voulu faire. Elle oubliait tout pour écouter et pour regarder le sourire qui flottait autour de la bouche du joueur, ses doigts qui dansaient et ses yeux qui dansaient aussi, humides et brillants comme un miroir d'eau.

Oh, que cette musique résonnait heureuse et délicieusement gaie! Elle était claire et voyante, elle savait tout; elle s'élançait hardiment et sûrement et caressait et riait et trouvait de bonnes paroles consolatrices. Mais quand on est une pauvre servante, sait-on seulement ce qu'on ressent? Pourtant c'était doux et agréable; tout devenait aimable dans le monde, et la vie, à la bien regarder, n'avait peut-être rien d'amer. Et l'oiseau se prit à gazouiller et à chanter aussi — un si drôle de petit oiseau.

Et la chambre était vraiment très gentille, comme une petite boîte avec son plafond incliné. Christine ne dit pas un mot tant qu'il joua; elle écouta ravie et il lui semblait que la grosse vieille montre d'argent accrochée au mur ne pouvait pas suivre la fuite des minutes tant elles étaient rapides.

Mais les notes finirent par devenir troubles et incertaines. Tout à coup l'aveugle s'arrêta net, ses mains tâtonnèrent comme s'il avait perdu son chemin — et brusquement son cœur se dégonfla.

Oh, si elle voulait l'aimer un peu, se marier avec lui; personne ne l'avait jamais aimé; on pourrait se tirer d'affaire, ça irait bien en s'entr'aidant, elle n'avait aucune crainte à avoir — ah, si elle voulait l'aimer un peu, lui être un peu dévouée, à lui, pauvre créature solitaire; il l'aimait tant, il était persuadé qu'elle était belle, il ne savait pas comment il était lui-même, mais il l'aimait tant!

Ce fut si imprévu que Christine ne savait plus où elle était, mais elle se retrouva soudain noyée dans une crise de larmes. Pourquoi? Elle n'aurait su le dire, même au prix de sa vie! Était-ce si triste d'entendre ces choses dans la bouche d'un aveugle, alors qu'on a passé le temps de les entendre et qu'on ne les a jamais entendues? Éprouvait-elle le chagrin de ne pas être jeune et jolie? Et puis celui qu'elle avait devant elle... Non, non, ce n'était pas seulement ça, ce n'était même pas beaucoup à cause de cela...

Elle pleurait parce qu'elle sentait dans sa poitrine quelque chose d'inquiétant et de nouveau. Et comme, en fait d'émotion, son expérience ne connaissait que la tristesse, elle ne put trouver d'autre expression que les larmes. Mais elle n'était pas le moins du monde désolée, et il ne lui était pas désagréable de pleurer : c'était agaçant seulement de ne pouvoir assourdir ses sanglots et de faire tant de bruit. Et le pauvre Qvist, elle l'effrayait; qu'allait-il croire, le pauvre? Il fallait se maîtriser.

— Si elle était fâchée contre lui?

— Mais non, non. — Ses sanglots repartirent de plus belle. — Mais pas du tout.

— Alors ce n'était pas impossible? — Il devint tout pâle et tendit les mains en avant.

— Non, ce n'était pas impossible. — Oh, les pauvres chères mains, qui immédiatement la trouvèrent! — Bien sûr qu'elle l'aimait, s'il l'aimait aussi. — Puis il n'y eut plus beaucoup de paroles, mais encore des larmes et des rires et des larmes. Et le temps, le temps! hélas! cette folle de montre comme ses aiguilles couraient!

Mais lorsque, enfin, les larmes tarirent et que Christine ne fut plus que joie, elle se sentit gênée et intimidée : c'était comme si elle portait une belle robe neuve, une robe peut-être trop belle pour elle, et il lui vint tout naturellement de petites manières gauches et affectées de jeune fille, mais bien superficielles, et sans aucune importance, puisque Qvist ne pouvait les voir.

— Croyait-il donc vraiment qu'elle était jolie?

— Oui, ne l'était-elle pas? Quand on était bonne comme elle, n'était-on pas jolie?

Jolie! Elle ne put s'empêcher de rire à cette idée, mais ne rit pas très haut. Si c'était fou, c'était tout de même amusant, et il était certain qu'elle voulait être bonne, de sorte que s'il était vrai que bonté et beauté vont ensemble, elle ne pouvait être trop laide. Aussi répondit-elle un peu prudemment : « Je ne suis pas belle, et je ne suis plus jeune non plus; mais les goûts sont si différents! Peut-être me trouverez-

vous pas désagréable, si vous pouviez me voir ».

— S'il pouvait la voir! Certes non, il ne la trouverait pas désagréable, il en était convaincu.

C'était donc parfait de ce côté-là.

Mais la maîtresse! Songez donc: quitter une si vieille personne! N'était-ce pas un péché, lorsque Dieu qui s'était montré si bon pour Christine lui avait choisi lui-même une excellente place? Tout le bonheur de Christine lui glissa entre les mains comme de la vaisselle et se cassa par terre. Mon Dieu, que faire? Que dire? lorsque sa maîtresse lui reprocherait sa noire ingratitude? Qu'arriverait-il?

Mais Qvist répliqua très doucement que sa patronne pourrait trouver une autre domestique; c'était peut-être un aussi gros péché de le désoler lui, car il était peut-être aussi seul et aussi désemparé. Et qui sait si ce n'était pas la volonté de Dieu que, si pauvre qu'on fût, on eût le droit tout de même d'être un petit peu heureux!

Christine se calma. L'idée que la dame trouverait une nouvelle bonne la rassura.

Et ils eurent encore le temps de discuter bien des choses pendant les courts instants qui leur restaient avant qu'elle retournât chez elle.

Quand, pour l'accompagner, il descendit avec elle les escaliers, Christine ne se dissimulait point le ridicule où elle s'exposait, et elle entendait déjà le jugement du monde prononcé par la voix respectable de sa maîtresse, mais pas un moment elle n'eut l'idée que ce qu'elle avait fait pouvait être changé et elle n'en eut aucun regret. Elle se sentit heureuse, et elle avait le droit de l'être, puisqu'elle ne faisait de tort à personne, bien qu'elle ne fût pas jeune et vraiment, lorsqu'elle y songeait, bien qu'elle ne fût pas belle et bien qu'il fût lui aveugle et que peut-être ensemble ils auraient des difficultés à gagner leur vie.

Mais qu'on ose donc dire du mal de Qvist, lorsqu'il viendra la voir! Elle saurait leur répondre à ces gens, fût-ce à Madame elle-même!

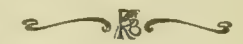
Cependant elle eut la prudence de ne braver personne ce soir-là: elle prit donc congé de l'aveugle devant la porte avant d'aller affronter la méfiance maintenant chronique de la vieille dame. Mais cette méfiance s'accrut encore, car le visage rouge de Christine n'était point de ceux où les larmes ne laissent pas de traces; aussi Mme Asplund sentit-elle sa conviction plus inébranlable que jamais, à savoir que l'innocent artilleur était un misérable et Christine une dinde. Mais comme elle avait besoin de Christine et qu'elle espérait qu'étant donné l'âge de cette sotte, cette malheureuse histoire passerait, elle se contenta d'exprimer sa certitude dans les mêmes termes vagues et menaçants qu'à l'ordinaire; elle se calma même devant le visage raisonnable et gai de Christine et, n'eussent été ses rhumatismes, elle se fût couchée, l'esprit assez en repos.

Elle ne se douta de rien; d'ailleurs elle n'eût jamais ajouté foi à une pareille folie; heureusement Mme Asplund ne regarda pas par la fenêtre!

En bas l'aveugle se promenait, trop heureux pour loger son bonheur sous son petit toit incliné: il se promenait n'ayant au-dessus de lui que la nuit et ces étoiles qu'on lui avait dites si belles. Il renversa sa tête en arrière, et le visage rayonnant, il tourna ses yeux morts vers cette fenêtre d'où il savait qu'il venait de la lumière.

PER HALLSTRŒM.

Traduit du suédois, par Mlle THEKLA HAMMAR.



LETTRES D'ALGÉRIE (1844)

Publiées intégralement, pour la première fois, d'après les originaux (1).

Alger, le 19 septembre 1844.

Cher frère, le colonel Eynard est parti hier pour la France. Il porte à Paris les 23 drapeaux pris à Isly et il doit les remettre au Roi à la revue du 29. Eynard est mon ami intime, il existe entre nous une confiance intime.

Tous deux, dans la pensée du gouverneur, nous nous aidons mutuellement, et poussons nos amis près de lui.

Eynard a désiré te voir; je lui ai donc remis une lettre pour toi, mais tu ne l'auras probablement qu'après celle-ci, parce que ses affaires l'empêcheront d'aller chez toi de suite.

Reçois-le bien et comme un ami; il te parlera de mes affaires, et si je ne suis pas nommé encore, il te dira au juste *quand* je le serai.

Je te complimentais dans ma lettre de ton heureuse paternité; j'y reviens aujourd'hui et te répète que mon cœur est débarrassé d'un grand poids. La mère et l'enfant se portent bien, tout est là; j'éprouve une douce joie qui a remplacé à propos une inquiétude dont je n'avais pas besoin. Vive Eugénie, vive René! Embrasse-les tous les deux. Ta petite femme a autant de courage que de gentillesse et de grâce; c'est très bien et je m'en doutais; cependant n'abuse pas de ce courage-là.

(1) Voir la *Revue Bleue* du 25 août 1906 et n^os suivants. — Les fragments imprimés en petit texte sont les seuls qui aient été publiés dans l'édition des lettres du maréchal, faite par son frère. Encore l'ont-ils été de façon fort inexacte, tandis que nous les donnons conformes à l'original.

La correspondance publiée ici en caractères forts est, bien entendu, absolument inédite.

Nous avons aussi notre grande revue dimanche prochain, 1.500 cavaliers arabes y feront la fantazzia devant le maréchal, auquel on a donné lundi dernier une fête comme jamais *prince* n'en a reçu en Afrique. L'enthousiasme était délirant. Le brave homme coulera de belles journées sur le déclin de sa vie ; lui qui rejetait la popularité en savoure aujourd'hui tout le parfum.

Nous aurons bientôt, dit-on, le duc d'Aumale qui rentre en France et cède sa place à Bedeau. Il y aura une grande différence dans la réception qu'il aura et celle faite au maréchal ; s'il est adroit il passera *incognito.*

Je suis en pleine inspection générale. Elle ira vite heureusement, car je ne suis pas bien portant ; j'ai une diarrhée importune et une petite fièvre désagréable ; j'attribue cela à la grande chaleur et à mes occupations qui me font trotter ferme et me fatiguent. Après l'inspection je me reposerai.

Puis arrivera le brevet, j'espère, et je travaillerai de nouveau.

Le maréchal lui-même m'a dit que cette fois mon affaire était sûre ; je le crois aussi, puisque je suis le premier sur la liste et qu'il y aura cinq places à donner.

J'aurai propablement le 53e ; n'était ce pauvre Smidt qui croira que je l'ai renvoyé et que j'ai intrigué pour avoir sa place, j'en serais content ; c'est un beau régiment que je connais Au fond cela m'est égal ; il ne sera pas le seul mis à la retraite ; Eynard va traiter tout cela à Paris.

Recommande de ma part à Eugénie de bien se soigner. Il ne s'agit pas de faire des enfants, il faut se conserver pour eux ; beaucoup de prudence et de sagesse, de l'exercice modéré, le bon air, une bonne nourriture, et les forces et la santé reviennent

Embrasse ma mère, mes enfants, ta femme, ton fils, tout le monde.

Adieu, cher frère ; je t'aime de cœur.

ACHILLE.

Alger, le 22 septembre 1844.

Cher frère, il est midi et dans deux heures je m'embarque pour Delhys avec un bataillon et demi. Je serai arrivé demain dans la nuit et à la pointe du jour j'aurai je l'espère fichu une pile aux Kabyles.

Le maréchal vient à l'instant de recevoir une lettre de Perigot, commandant supérieur à Delhys, qui lui mar- [illegible] Delhys. [illegible] leur *porter* et nous verrons bien.

[illegible] pourrai,

et toutes les fois que je pourrai. Ma mission ne sera pas longue, je crois.

Ecris-moi toujours à Alger et comme si j'y étais. Tous ces déplacements *m'étranglent*, mais celui-ci me rapportera au moins quelque honneur.

Adieu, embrasse ma mère, Eugénie, mes enfants.

Je t'embrasse.

Ton frère, ACHILLE DE SAINT-ARNAUD.

Delhys, 24 septembre 1844.

Cher frère, je t'ai écrit d'Alger deux lignes à la hâte pour t'annoncer mon départ précipité pour Delhys. On craignait un soulèvement général dans l'est. Ben Salem et Bel Casem, deux chefs anciens non *replacés* et mécontents et tenant toujours pour Abd-el-Kader, avaient intrigué et remué les montagnes pour faire un coup. Ils n'ont réussi qu'à rassembler 1.500 ou 2.000 vagabonds ou voleurs, sans accord ni unité, et qui, au moment d'agir, se sont débandés. Quand je suis débarqué hier, à 5 heures du matin, à Delhys, j'ai trouvé que la montagne était accouchée d'une souris, avec beaucoup moins de courage que ma sœur Eugénie de son René. Ben Salem et Bel Casem sont aujourd'hui à la tête de quelques centaines de fantassins et cavaliers. J'ai déjà envoyé dès hier une reconnaissance contre eux. Cette nuit à minuit je pars avec toute ma colonne composée de 3 bataillons, 4 pièces d'artillerie et 500 chevaux, et je vais essayer de les enlever dans le fort de Sebaou, où ils sont, dit-on, retirés. Je resterai peu de jours dehors et je rentrerai à Delhys.

Une colonne est partie d'Alger sous les ordres du général Comman, mais elle ne sera arrivée que dans trois jours.

Cette guerre-là ne va pas durer longtemps. Les tribus tremblent déjà de me voir arriver chez elles. Je ne sais pas combien de temps je resterai à Delhys ; ce provisoire m'ennuie, car je suis parti si précipitemment que je n'ai rien pour manger et que je vis comme le Juif-Errant. Si je pouvais empoigner Ben Salem, quel beau coup !!.. Je n'aurai pas assez de bonheur pour cela.

Un hasard extraordinaire va bien surprendre Eugénie. Un jeune sous-lieutenant belge, M. de Mérode, fils du ministre, a été envoyé par les ministres de la Guerre français et belge pour venir en Afrique suivre les opérations militaires et apprendre son métier. Il nous a été présenté à Alger [illegible] la Belgique et de M. de Trasegnies ; il se trouve être [illegible] beaucoup Eugène.

[illegible] Mérode s'embarquait avec moi, autorisé par le maréchal, [illegible] ? Ce pauvre garçon fort jeune et fort ardent fait partie de la reconnaissance que j'ai envoyée hier. Il va revenir à midi et à minuit il partira avec moi. Il faut bien qu'il [illegible]

[illegible]

Milianah ; je n'ai pas un moment à moi et cette nuit on m'a réveillé trois fois pour recevoir des courriers. J'aime cependant mieux cette vie-là que l'oisiveté d'Alger où je m'ennuie beaucoup.

Mme Masson est arrivée le matin de mon départ ; je l'ai vue quelques instants ; elle m'a remis tes lettres de faire part, j'en ai envoyé quelques-unes.

J'espère que ta femme et René se portent bien, j'attends avec impatience une lettre qui me le dise, mais je vais avoir du retard dans ma correspondance. Le courrier ordinaire ne touche que tous les dix jours à Delhys ; jusqu'à présent j'ai des bateaux à vapeur tous les jours, parce qu'on m'envoye des troupes et des vivres, du matériel et du personnel..

Souhaite que je prenne Ben Salem ou Bel Casem ; j'envoie leurs oreilles à Eugénie dans un bocal. Nous attendons nos épaulettes de colonel avec impatience ; si j'étais colonel, je travaillerais aujourd'hui pour la croix de commandeur ; mais malheureusement nous piochons pour le Roi de Prusse.

Adieu, cher frère, embrasse ma mère, ta femme, mes neveux et mes enfants.

Je suis pressé, je t'embrasse de cœur.

Ton frère, ACHILLE.

Delhys, 27 septembre 1844.

Cher frère, le général Comman vient d'arriver d'Alger. Il a le commandement de la brigade, de six bataillons, deux escadrons, 4 pièces de montagne et 400 cavaliers du Ghoum, qui vont opérer dans le pays pendant trois semaines ou un mois, selon la tournure que prendront les affaires.

Je commande la colonne de gauche composée de deux bataillons du 53e et d'un bataillon d'élite zouaves, génie et artilleurs.

Nous partons demain 28 et nous allons escadronner, récompenser et châtier chacun selon ses œuvres et ensuite, quand le pays sera rassuré et tranquille, rentrer à Alger. Nous ne pouvons pas être dehors après le 10 novembre.

Pendant ce temps, notre affaire se fera et nous arrivera dans les montagnes entre Delhys et Bougie. Il nous est cependant défendu de trop nous engager.

Le maréchal a fait un grand pas ; il s'est décidé à annoncer aux colonels Smidt et Froidefonds qu'ils allaient recevoir leur retraite et a dit au mien de rester à Alger, que je prendrais ici le commandement des deux bataillons du régiment, de sorte qu'il est resté à Alger avec sa musique. C'est amusant... le pauvre homme, je le plains vraiment.

L'on dit que nos brevets seront signés à Paris le 29, jour de la grande revue.

Dis à Pontonnier de se faire tenir au courant et de te l'annoncer, car moi je serai enfoui dans les montagnes.

Je ne pense pas pouvoir t'écrire pendant le temps de notre expédition, cependant je ne négligerai pas les occasions, si j'en trouve.

J'écris à Eynard pour lui dire de me faire donner un bon lieutenant-colonel que je lui désigne, dans le cas où j'aurais le 53e, et je demande aussi Saint-Hilaire pour chef de bataillon. J'ai de grands projets sur Saint-Hilaire. Je te conterai cela plus tard ; aujourd'hui je n'ai pas le temps.

Donne-moi donc des nouvelles de ta femme et de mon neveu René ; je ne suis pas inquiet, mais je voudrais avoir une lettre.

As-tu vu Eynard ? T'ai-je dit que j'avais reçu une lettre de mon fils ? Donne-moi des détails sur lui et ma fille. J'ai planté Mérode à l'état-major du général Comman. Il sera bien là, d'ailleurs je ne le perds pas de vue.

Adieu, cher frere, le courrier me presse et je ne veux pas le manquer. Ne sois pas inquiet et écris-moi. Embrasse ta femme, ma mère et tous nos enfants.

A toi de cœur. Ton frère, ACHILLE.

Ne m'oublie pas auprès des amis, Pontonnier, Marchand, etc...

Au bivouac de Tendat, le 2 octobre 1844.

Cher frère, j'ai reçu hier au bivouac de Sebaou ta lettre du 21 septembre. Je l'attendais impatiemment pour savoir des nouvelles d'Eugénie et de René. Tous les détails que tu me donnes sur la famille entière sont rassurants et satisfaisants et j'ai joui pleinement du plaisir centuplé de recevoir une lettre de toi au bivouac, au milieu de ces montagnes gigantesques de l'est, peuplées de fourmilières de Kabyles.

Cette course est intéressante pour moi qui ne connaissais pas cette partie poétique de notre Afrique. Le bassin de la Nissa qui mène près de Bougie, dont nous ne sommes éloignés que de 15 lieues, est magnifique.

Si les habitants voulaient se battre, notre colonne qui est superbe aurait fort à faire, mais le maréchal les a dégoûtés des combats.

Le 10 nous aurons fini notre course, reçu l'impôt, imposé des amendes et nous serons rentrés à Delhys. Vers le 15 je suppose que je serai à Alger avec une expédition de plus sur le dos.

Ben Salem et Bel Casem ou Kassi, dont je brûle aujourd'hui les propriétés et les villages, remueront toujours les brouillons et les voleurs. Les beaux orangers que mon vandalisme va abattre ! Que ne puis-je t'envoyer cette jolie forêt-là à Noisy. Eugénie serait bien heureuse. Voilà mon maréchal duc d'Isly ; où s'arrêtera-t-il ? je lui ai écrit une jolie lettre de félicitations.

Allons, frère, la fortune de cet homme c'est la mienne ; plus il montera, plus je m'élèverai ; ne serai-je pas un des satellites de cette brillante planète ?

Que la fatalité est une drôle de chose et une curieuse chose ; aurais-tu pensé que ma prison de Blaye me paierait plus tard de si gros intérêts ? Dix ans d'existence au maréchal et je serai lieutenant-général. A présent je dois être colonel de je ne sais quel régiment. Le colonel de Smidt, en apprenant qu'on le mettait à la retraite d'office, s'est cabré, a résisté, s'est plaint et est enfin parti pour Paris, le 30 septembre, en me laissant le commandement du régiment.

Je crois qu'il arrivera trop tard et que tout sera signé quand il viendra réclamer. Je suis fâché que la fin de sa carrière soit empoisonnée par un chagrin... C'est un brave homme qui a été toujours bon et bien pour moi ; au fait, je ne suis pas cause si on le met à la retraite ; j'espère qu'on lui donnera un régiment en France.

J'attends avec impatience mon brevet, n'importe où il m'enverra, quoiqu'il me fût plus agréable d'avoir un régiment dans la province d'Alger qu'autre part. Les déplacements sont ruineux et je suis déjà ruiné ; je crains aussi le 26ᵉ et le 48ᵉ qui vont rentrer en France et dont les colonels sont en retraite.

Je suis cependant déterminé à faire la fortune du régiment qu'on me donnera. Nous verrons.

Le maréchal ne me laissera pas rentrer en France ; mais les permutants sont difficiles à trouver. Les colonels aiment l'Afrique, quand ils y sont, parce qu'ils espèrent toujours quelque chose.

Allons, frère, aujourd'hui tu sais mon sort et je ne le connaîtrai que dans dix jours ; c'est long. Embrasse bien mon fils et ma fille pour moi puisque tu es content d'eux ; quand je serai colonel je leur écrirai.

Je suis le très humble serviteur de mes neveux Jean et René, les drôles de noms... moi, Jacques-Armand. Aussitôt que cela sera possible et si le temps est encore beau, mène Eugénie passer huit jours à Noisy. Le grand air lui fera du bien. Qu'elle soit prudente et raisonnable et ne cultive cependant pas trop la chaise longue et le fauteuil Voltaire : un peu de mouvement et d'exercice font du bien.

Embrasse la Madeleine ; je n'ai encore rien reçu de Taste ; Galatée absorbe Adolphe... pourvu qu'elle ne l'avale pas.

Adieu, cher frère, amitiés aux amis. Je t'aime et t'embrasse de cœur.

Ton frère, ACHILLE DE SAINT-ARNAUD.

Delhys, 8 octobre 1844.

Cher frère, nous rentrons à Delhys après une assez insignifiante course dans les montagnes ; quelques soumissions, quelques coups de fusil et en somme rien de positif, puisqu'après nous êtes ravitaillés et séchés et décrotés, nous nous remettons en route, le 11 ou le 12, si le temps qui nous a prodigué des torrents de pluie se remet, et nous retournerons jaser avec les Kabyles un peu plus sérieusement ; nous n'avons fait que la moitié de notre besogne bien juste.

Le pauvre Comman est un excellent homme qui m'aime bien, que j'aime beaucoup aussi ; mais quel général !!! Il me charge de prier ma mère de faire ses amitiés au colonel Renaud de Vilback et de lui dire que, pataugeant avec moi dans les boues, il ne peut lui écrire, mais qu'une fois arrivé à Milianah, dont le commandement lui est destiné en remplacement du général Neveu qui rentre en France, il lui écrira. Somme toute, nous sommes dehors jusqu'en novembre.

Tu trouveras ci-joint une lettre de M. Villemain adressée au maréchal. Il lui annonce l'admission de mon fils au collège de Henri IV comme demi-boursier. Les motifs sont honorables pour nous ; fais-la lire à Adolphe et pèse *dessus* ; s'il a un peu de cœur il s'efforcera de se rendre digne des faveurs que les services de son père lui méritent déjà.

Eh bien, frère, l'année 1844 ne se présente pas trop mal dans son dernier trimestre.

Des lettres arrivées à la colonne hier me donnent le 53ᵉ régiment, Ladmirault a les zouaves ; Le Flô le 19ᵉ léger et Chasseloup le 26ᵉ ; je crois d'autant mieux à ces bruits que ce sont les combinaisons demandées par le maréchal au ministre.

Déjà une fois, il y a cinq mois, je t'ai annoncé que j'étais colonel du 53ᵉ et il n'en était rien. Cette fois, frère, je crois que c'est plus sûr, parce que le maréchal s'y est pris de manière à ce que cela ne pût pas manquer.

J'ai figuré sur trois ou quatre états coup sur coup avec le n° 1. Il y a 4 places. Naturellement, il m'en revient une, malgré tous les Saint-Yon du monde. Et voilà encore un gros obtus, au fait de sa besogne, qui prétendait que je n'étais pas proposé. C'est à imprimer cela ! Enfin, frère, tu sais à présent tout cela mieux que moi et le courrier que nous attendons après-demain *dix* me portera sans doute et ta lettre et mon brevet.

Si donc, car dans ce monde il faut toujours parler par *si*, si donc je suis colonel du 53ᵉ de ligne, je te prie de faire pour moi les mêmes commissions dont je te chargeais en avril dans la même hypothèse du commandement d'un régiment.

1° Un abonnement au *Moniteur de l'armée* avec envoi immédiat de l'*Annuaire* auquel j'ai droit comme *abonné*, c'est indispensable pour un colonel.

2° Un abonnement de 3 mois à dater du 1ᵉʳ octobre à tel journal *bon marché* dont tu préféreras *l'esprit*. La *Presse* ou le *Constitutionnel* ou le *Globe*. J'aime

assez le *Globe*. Il est spirituellement rédigé et avec sagesse.

3° M'envoyer une paire d'épaulettes bien ficelée de chez Dassier avec des rosettes d'officier en attendant que j'aie la croix au cou.

4° Mettre dans la même boîte que tu m'enverras par Mme Frey, ma croix d'argent de la Légion d'honneur que tu feras dorer par le procédé Ruoltz; cela coûte 8 francs, c'est très bien fait et cela ménagera ma croix d'or. Tu peux même m'en envoyer *deux*, celle du Père Parquier et la mienne.

Dans quelques jours je recevrai tes félicitations et j'espère que toute la famille se réjouira à mon endroit. Moi, je serai plus content pour vous et pour mes enfants que pour moi-même; j'écrirai de suite à ces canailles et à Marchand, quoique je sache bien que je ne dois rien qu'au maréchal.

Si je suis nommé, écris de suite à Dufaix de Lausaguet, rue de l'Arcade n° *3*, je crois; ma mère du reste sait l'adresse. Dis-lui de m'écrire ses intentions au sujet de son fils; ajoute que je suis prêt à faire tout ce qu'il désirera; je suis à sa disposition.

Si M. Dubois, ami de ma mère, veut faire quelque chose de son fils Achille Dubois, il faut qu'il le fasse passer dans mon régiment.

Dans six ans *au plus*, je le lui rendrai avec une épaulette; en restant aux zouaves il en a pour *10 ans* et encore!... Même recommandation pour les protégés de ma mère ou de toi : au 53e je peux tout, ailleurs peu de chose... chacun a ses pauvres...

Pendant longtemps je vais avoir de la besogne par dessus les yeux, car il faut que je retourne ce régiment de fond en comble; mais dans trois mois tu en entendras parler.

Frère, colonel en 1844, avec le maréchal Bugeaud, duc d'Isly, cela veut dire maréchal de camp à la fin de 1847 ou 1848 au plus tard... Mes enfants seront encore au collège et à Saint-Denis, et cela tout naturellement sans faire de part aux événements. Mon régiment a encore trois à quatre ans à passer en Afrique, cela me suffit. En *1846* j'irai vous voir. Si l'idée de pèlerinage africain prend à quelqu'un de vous avant ce temps-là, qu'il vienne, il sera le bien venu. Je ne sais pas encore où je percherai, mais je serai quelque part.

As-tu vu le gros Eynard? je lui ai écrit par le courrier du 30 pour le prier de hâter la retraite d'un chef de bataillon de mon régiment.

Pontonnier n'a qu'à se bien tenir, je vais l'accabler de commissions pour Maillard en faveur de ce brave 53e que je vais recommander à tout le monde et faire mousser comme il le mérite.

Eugénie doit être tout à fait rétablie; René a un mois et doit marcher et parler tout seul. Vous devez faire un drôle de tableau autour de ce monsieur.

Donne-moi des nouvelles de la mère et de l'enfant. Je te remercie bien d'avoir envoyé Adolphe au manège; l'exercice du cheval, outre qu'il développera ses forces et son adresse, lui est nécessaire puisqu'il veut être militaire; qu'il s'y donne donc un peu mieux qu'à la musique.

Je suis heureux que Louise se trouve bien à Saint-Denis et qu'elle y soit aimée. C'est un principe de bonheur dans la vie. Travaille-t-elle? fait-elle des progrès? Travaille-t-elle sa musique?

Adieu, cher frère j'ai beaucoup à faire et le courrier va partir pour Alger, le bateau du 10 te portera ma lettre.

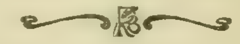
Embrasse bien ma mère, je lui écrirai après le *brevet reçu*. Deux gros baisers à la mère et à l'enfant.

Adieu, cher frère, je t'aime bien

Ton frère, ACHILLE DE SAINT-ARNAUD.

Amitiés aux amis; cette fois peut-être Richaume n'aura pas préparé sa palette en vain pour jaunir les épaulettes. Il n'y aura rien à changer au numéro. Je vais travailler à lui faire changer la croix.

A suivre.



L'INAPPLICATION DES LOIS OUVRIÈRES

Les dix dernières années, dans toutes les contrées de grande industrie, ont été marquées par un extraordinaire développement de la législation sociale. Innombrables sont les textes, lois, décrets, ordonnances, arrêtés, etc., qui en France, en Angleterre, en Allemagne, en Danemark, en Suisse, dans l'Union américaine, sont intervenus pour conférer au prolétariat un minimum de garanties. Même les pays où la production usinière ne s'est pas exaspérée, et où le machinisme ne s'est pas implanté dans toute sa splendeur, la Hongrie, l'Italie, la Serbie, la Norvège, ont imité les États d'énorme outillage.

On n'a pas seulement légiféré pour réglementer la durée du labeur des enfants et des femmes; les adultes commencent à bénéficier des textes en vigueur. Toute une série de principes nouveaux, risque professionnel, renversement de la preuve, indemnités forfaitaires, ont prévalu pour la réparation des accidents du travail. En quelques mois, il a été décidé que toutes les femmes employées dans les boutiques, magasins, etc., auraient droit à des sièges. Puis c'est le repos hebdomadaire qui a été introduit, presque à la fois, dans les pays les plus divers. Un gouvernement ne peut prendre une initiative sans qu'elle ne s'impose, avec une force invincible,

à tous les autres : et en somme, une législation uniforme s'établit, peu à peu, sur tout notre Continent.

Notre âge a donc vu le triomphe de l'interventionnisme, c'est-à-dire de l'intrusion des pouvoirs publics à tous les degrés, dans les rapports du capital et du travail. En dix ans, la doctrine fameuse de Manchester, celle du « laissez faire », qu'on saluait respectueusement comme un dogme, a été balayée par un courant d'idées contraires. Et ce qui est particulier, c'est que ce courant a subsisté : il s'élargit, il s'étale. Les derniers économistes orthodoxes, les théoriciens de la liberté indéfinie ou de l'indifférence en matière de surmenage et d'exploitation, ne sont plus tenus que pour des fossiles inoffensifs. Ils ne disposent même plus de leurs voix dans les Parlements. C'est l'étatisme qui est devenu le dogme.

Cet étatisme, cette réglementation par l'État d'une foule de matières qu'on livrait jadis à la discussion des parties, — employeurs et employés — ou mieux à l'arbitraire des employeurs, on les expliquera uniquement par la poussée du socialisme. Si le prolétariat ne s'était pas dressé dans les grands pays d'industrie, en revendiquant un aménagement nouveau de la propriété et des relations sociales, les Chambres et les ministres se seraient assoupis dans une douce quiétude. On a légiféré pour refouler le collectivisme, en lui dérobant une part de sa clientèle. Bismarck avait nettement exposé le système, et ce grand initiateur, qui n'avait pas craint, en quelques années, d'introduire l'assurance contre les accidents, l'assurance contre la maladie, et les retraites d'invalidité et de vieillesse, a fait école dans le monde. Il n'a pas seulement façonné l'Allemagne contemporaine par le fer et par le feu : il est le père de l'interventionnisme, et les multiples lois qui devraient fonctionner, de Lisbonne à Tokio, et de Copenhague à la Nouvelle-Orléans, découlent des principes qu'il a formulés.

A en juger donc par les apparences, je veux dire à ouvrir les codes et les annuaires de législation, l'ouvrier serait protégé dans toutes ou presque toutes les circonstances de sa vie. L'enfant ne doit pas être employé avant un certain âge ; l'adolescent est soustrait aux lourdes charges, aux besognes dangereuses, aux séances prolongées : l'homme fait est préservé du contact des machines, de la manipulation directe des substances nocives ; il a droit à réparation, s'il est blessé en cours de production, etc., etc. On a voulu tout prévoir, on a cru tout prévoir, encore que bien des problèmes restent à trancher. Or ce qui est très grave, c'est que dans toutes les contrées, et en France spécialement, la loi reste une formule vide, une affirmation vaine, un impératif catégorique sans sanction.

Interrogez les ouvriers de n'importe quelle profession, et demandez-leur ce qu'ils pensent de ces dispositifs pompeux ; les uns les trouveront médiocres ; certains suffisants ; d'autres excellents. Tous vous diront qu'ils sont inappliqués, et que, dans l'état présent, ils constituent, ou peu s'en faut, une duperie pour le prolétariat. Pour que les lois sociales fussent strictement exécutées, il faudrait qu'on en confiât la surveillance à un corps considérable d'hommes choisis pour leur science ou pour leur compétence technique. Or ce corps, qui comprendrait plusieurs centaines, peut-être plusieurs milliers de membres, imposerait au Trésor des charges assez onéreuses. Qu'il se compose exclusivement de fonctionnaires nommés par le pouvoir, ou qu'il provienne de tout autre recrutement, on devra rémunérer ses membres. Supposez qu'il groupe mille titulaires ou stagiaires, pour une contrée telle que la France ou l'Allemagne, — son coût représente déjà plusieurs millions. Partout on a voulu réduire la dépense au strict minimum. L'État s'est habilement rappelé ici que l'opinion publique est hostile à l'extension du fonctionnarisme, et il a spéculé sur une tendance générale, sans examiner le cas particulier.

Mais l'application rigoureuse, exacte, complète, des lois ouvrières se heurte encore à un autre obstacle. C'est que les pouvoirs publics seront enclins à en atténuer le poids, s'ils sont dépendants de la grande industrie capitaliste. Dans la société moderne, le gouvernement est plus ou moins l'organe des puissants usiniers, des patrons du commerce, des entrepreneurs de travaux, des sociétés de transport, etc. Même quand il collabore à la confection des lois sociales, comme en Allemagne ou en Belgique, où cette relation se marque plus ouvertement qu'ailleurs, c'est une besogne conservatrice qu'il accomplit. En maints pays — l'Espagne, l'Italie, il se borne à promulguer certains principes, quitte à en différer le plus possible la pratique. De même qu'il n'a introduit les textes législatifs que pour refouler l'attaque socialiste, de même il n'édicte leur mise en vigueur réelle que sous la pression croissante des associations ouvrières. Plus le syndicat est fort et exigeant, et plus la réglementation du travail a chance de sortir du domaine de la pure théorie.

On peut suivre l'illustration de cette thèse, d'ailleurs simpliste, en Angleterre et en France. Les pouvoirs publics ménagent d'abord les manufacturiers, en laissant dormir les prescriptions les plus impératives, puis il se décident à établir le contrôle, et enfin à ordonner timidement que les textes soient respectés. Plus les masses populaires participent à le gestion des affaires, directement ou indirectement, et plus l'État est contraint d'écouter leurs réclamations.

Ce n'est point d'hier que la France a été dotée

de lois ouvrières, et pourtant l'instrument indispensable — l'inspection du travail — ne remonte qu'à une date relativement proche.

On prévit pour la première fois la création de ce personnel, dans la loi du 22 mars 1841, qui statuait sur le travail des enfants, mais en fait, quelques départements seulement furent pourvus de fonctionnaires dont l'autorité était nulle, et la valeur technique douteuse. Ni le Rhône, ni le Nord, ni la Marne, foyers d'une opulente industrie textile, ne possédaient de contrôleurs.

La loi du 19 mai 1874, réglementant le travail des enfants et des filles mineures, se contenta d'instituer 15 inspecteurs divisionnaires, et tomba presque immédiatement en désuétude. Pendant plus de dix ans, les surveillants officiels, qui se brisaient à mille difficultés, se résignèrent à ne point verbaliser. Et c'est pourquoi, sans exagérer, on peut affirmer que leur rôle était insignifiant, et que l'organe légal n'existait pas avant 1892.

La loi qui intervint le 2 avril de cette année, et qui demeure encore, avec son addition de 1900, la charte des usines françaises, fixait la tâche des inspecteurs, déterminait leurs prérogatives, et confiait exclusivement, au ministre du Commerce, leur nomination. Elle fut complétée par le décret du 13 décembre 1892 qui décidait de l'effectif : 11 divisionnaires et 92 titulaires ordinaires, et des traitements (2.400 francs au moins pour les stagiaires, 8,000 francs au plus pour les divisionnaires). Un autre décret a depuis lors porté le contingent à 121 unités. C'est ici que nous entrons dans le vif de la question. Le personnel administratif existe. Comment fonctionne-t-il? Comment, avec le maximum de zèle, peut-il fonctionner?

Les devoirs des inspecteurs du travail sont considérables, bien mieux insoutenables; ils tendent encore à s'accroître, et démesurément. Voulez-vous parcourir une brève énumération des lois dont ces agents ont à assurer l'exécution? Il y a celle du 2 novembre 1892, modifiée par celle du 30 mars 1900 (labeur des enfants, des filles mineures et des femmes, et aussi des adultes hommes employés dans les ateliers mixtes); il y a la loi du 9 septembre 1848 qui fixe, en règle générale, à douze heures, la durée du travail des ouvriers adultes dans les usines et manufactures; la loi du 12 juin 1893, modifiée par celle du 11 juillet 1903, qui prévoit les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité applicables aux établissements de l'industrie, de l'alimentation, du commerce, aux bureaux et à leurs dépendances. Il y a la loi du 29 décembre 1900, relative aux sièges destinés au personnel féminin dans les magasins, etc., etc. Tenons-nous-en à cette première nomenclature, qui est plus que suffisante, surtout si l'on se souvient que l'inspecteur, chargé de surveiller la mise en vigueur des textes, a qualité également pour accorder des dérogations.

D'après le dernier rapport de la Commission supérieure du travail, celui qui vise l'exercice 1905, l'inspection exerçait, ou devait exercer sa vigilance, sur plus de 511.000 établissements, qui contenaient 3.926.000 travailleurs de tout âge et des deux sexes. Il est certain que la loi du repos hebdomadaire, dont nous n'avons pas encore parlé, et qui a été promulguée le 13 juillet dernier, ajoutera encore, à ces chiffres, de notables appoints.

Déjà la loi de 1903, qui étendait à l'alimentation et au commerce en général les prescriptions de l'hygiène et de la sécurité, détermina des accroissements de totaux qui ne sauraient être passés sous silence. En 1900, 309.000 exploitations étaient soumises au contrôle, avec 2.802.000 maisons : brusquement ces contingents s'augmentèrent de 200.000 et de plus de 900.000 unités. Il en résulta que, même au prix d'efforts extrêmes, les fonctionnaires du ministère du Commerce furent entraînés à laisser, en dehors de leur surveillance efficace, un très grand nombre d'établissements. L'inapplication des lois ouvrières n'a cessé de s'affirmer en traits saisissants.

Les entreprises visitées en 1893 donnaient un effectif de 68.000 qui passait à 128.000 en 1894, à 152.000 en 1902, à 166.000 en 1905. Dans les dernières années, la somme des visites opérées a oscillé entre 150.000 et 170.000, c'est-à-dire qu'un établissement environ sur trois a été examiné dans le cours de l'exercice. Même si l'on ne recherche point la valeur d'une visite qui ne se renouvelle point, ou dont l'entrepreneur, sauf circonstances extraordinaires, n'a pas à appréhender le renouvellement, on est légitimement surpris de constater que les deux tiers des ateliers, chantiers, magasins, sont exempts en fait de toute surveillance. Par ailleurs, c'est une moyenne que nous avons envisagée jusqu'ici et il sied maintenant de descendre jusqu'au détail des circonscriptions. Nous conclurons alors que l'application — ou l'inapplication des lois — (il ne peut y avoir exécution dès lors, si le contrôle manque) se distribue très inégalement entre les diverses régions du territoire.

Si, en effet, le pourcentage des visites d'inspecteurs est du tiers dans la France considérée en bloc, s'il monte à près de la moitié à Paris, s'il dépasse cette moitié dans les départements du Plateau Central qui s'échelonnent entre l'Allier et la Vienne, il diminue étrangement ailleurs : dans la 3e circonscription divisionnaire, de la Côte-d'Or au Doubs, 8.900 entreprises sont réellement surveillées sur 30.800 ; dans la 4e, de l'Aisne à Meurthe-et-Moselle, le rapport signale 9.400 visites pour 31.000 ateliers, boutiques, etc.;

dans la 10ᵉ, de la Loire à l'Isère, 13.500 visites ont lieu pour 41.000, et dans la 8ᵉ (les Charentes et la Gascogne) 8.700 pour 87.000 exploitations. Ici ce n'est plus deux établissements sur trois qui sont soustraits aux indispensables constatations, mais neuf sur dix.

D'autres notations déplorables viennent encore s'adjoindre aux précédentes. En 1902, 65.000 entreprises n'avaient jamais subi l'inspection ; en 1903, le chiffre quadruplait presque : 254.000 ; en 1905, on est retombé à 201.000, mais le fait n'en est pas moins prodigieux.

Remarquez bien, au surplus, qu'il n'y a pas lieu d'accuser les inspecteurs en bloc. Si certains d'entre eux peuvent être taxés d'inertie, de mollesse, voire même de complaisance coupable, il en est beaucoup qui ne peuvent accomplir leur besogne en conscience, comme ils le désireraient, et il suffit de se livrer à quelques recherches fort simples, pour saisir leur impuissance. En l'état présent, chacun des fonctionnaires désignés par le ministère du Commerce serait tenu, si tous les établissements couverts par la loi étaient examinés une fois par an, à une somme de 4.220 visites, soit à raison de 300 jours ouvrables, à 14 visites et une fraction par jour. On avouera que c'est là une besogne inacceptable et à laquelle nulle individualité, si laborieuse, si vigoureuse fût-elle, ne saurait résister. Ajoutez que l'inspecteur est astreint non seulement à une enquête permanente, et qui, pour être utile, doit être minutieuse, mais encore à des tâches d'une tout autre nature. Il est chargé d'enquêtes particulières : il a mandat de faire des rapports, de répondre aux demandes de dérogation qui se multiplient de plus en plus, et de donner des avis motivés, étudiés, à une foule de consultants de toute catégorie.

De l'aveu général, et de l'opinion de la commission supérieure du travail spécialement, 1.400 visites constituent le chiffre maximum auquel un inspecteur puisse atteindre et la justesse de l'assertion est attestée par les explications que fournissent les divisionnaires. Il est même des circonscriptions, l'Est, par exemple, où la moyenne n'excède point 1.180.

Force est donc de reconnaître que l'inspection du travail, réduite à 121 membres en France, n'est qu'un corps inapte à accomplir sa besogne officielle. Et comme les industriels n'ignorent pas son infirmité, dont on connaît maintenant les raisons, ils se soucient peu d'appliquer les lois. Ils ont tant d'avantages à commettre des contraventions, et courent si peu de périls à les multiplier. Si notre législation sociale est illusoire, purement théorique, violée en d'innombrables circonstances, prenez-vous en à la parcimonie de l'État, qui édicte bien des textes, mais qui en favorise en même temps l'inobservation.

Nulle part au monde, la réglementation du labeur ou les prescriptions de l'hygiène des manufactures ne sont strictement respectées. Mais en France celles-ci et celle-là sont traitées avec un mépris particulier. Alors que chez nous les cadres de l'inspection ne contiennent que 121 agents, l'effectif de ces derniers est plus que triple en Allemagne, 388 depuis 1905. En Angleterre, le contingent des titulaires est égal au nôtre, mais il se double, depuis 1893, d'un contingent d'adjoints ou de stagiaires ouvriers et, par ailleurs, la production usinière est beaucoup plus concentrée de l'autre côté du canal que de celui-ci. C'est dans les colonies australasiennes surtout et au Danemark que le chiffre des contrôleurs est considérable.

Il résulte de la situation actuelle que nous venons, pour la proportion des exploitations visitées, bien après certains autres États. Pour ne prendre que l'Allemagne, 50 p. 100 des établissements renfermant 80 p. 100 des travailleurs sont soumis annuellement à l'enquête, et le pourcentage global est fortement dépassé en Prusse, en Saxe et dans les trois villes hanséatiques. Il ne faut pas déduire de ce bref rapprochement que les lois ouvrières soient beaucoup moins tournées ou moins violées en Allemagne ou en Angleterre qu'en France : la conclusion serait inexacte et partout la lutte se poursuit avec acharnement entre la législation protectrice et les entrepreneurs, mais du moins l'effort de l'État allemand ou de l'État britannique pour refouler le surmenage ou la mauvaise hygiène apparaît plus consistant, plus loyal, plus raisonné.

Au reste, il ne suffit pas d'indiquer le mal ; il faut encore rechercher le remède, et puisque les lois ouvrières restent inobservées, introduire une méthode qui assurerait une plus régulière exécution. Or, dans tous les pays du monde et de longue date, les congrès corporatifs ont suggéré une solution qui s'imposera chaque jour davantage.

Il s'agit, à côté des inspecteurs actuels, dont l'œuvre demeurera toujours médiocre, d'instituer un autre inspectorat, puisé dans le prolétariat, par des moyens que nous ne préciserons toutefois point ici, car nous nous bornerons à formuler le principe. Ce corps de contrôleurs nouveaux, dont un dispositif établirait le recrutement, les prérogatives, le fonctionnement, apporterait à sa tâche des connaissances pratiques qui l'emporteraient quelque peu sur celles des fonctionnaires actuels ; et comme, d'autre part, il devrait être étroitement lié aux syndicats d'où il émanerait, il ne serait point tenté de transformer son mandat en sinécure. En somme, le législateur pourrait s'inspirer des idées qui ont présidé à la création des délégués mineurs.

Certes ce projet, ou mieux ce système, suscitera

des difficultés, des résistances, des protestations, parce qu'il confie indirectement, aux groupements syndicaux, des attributions nouvelles, parce qu'il heurtera les thèses absolutistes de la grande industrie. Mais l'heure est venue de se demander si les lois ouvrières réglementeront pratiquement le travail et l'hygiène, ou si elles resteront indéfiniment théoriques, illusoires. Les derniers rapports de la commission supérieure de Travail, qui ne sont point rédigés pourtant par des révolutionnaires, constituent un réquisitoire accablant contre les méthodes en vigueur. Il est inutile de faire législativement des concessions aux prolétaires, de délibérer sur leur sort, de leur affirmer d'ardentes sympathies, si les textes de protection tombent en désuétude, faute d'un contrôle vigilant. Le problème est posé.

PAUL LOUIS.



L'Histoire avant l'Histoire

—

LES CELTES

IV (1)

C'est un fait digne de remarque, et presque sans exemple dans les annales des nations, que la rapidité de l'assimilation, au moins de la Gaule continentale, à la vie intime, à l'âme même de ses conquérants. Dès le Ier siècle de notre ère, les citadins parlèrent le latin, des écrivains gaulois enrichirent la littérature latine, et de proche en proche le gaulois tomba en désuétude, sans qu'il fût besoin d'aucun tyranneau pour le proscrire. Le christianisme, assurément, ne fut point étranger à ce vaste mouvement : la Gaule l'embrassa avec autant d'ardeur que la Galatie, lui donna quelques-uns de ses premiers martyrs, et ce n'est pas en vain qu'elle porte le glorieux surnom de « fille aînée de l'Église ». Mais la propagande de la « bonne nouvelle » se fût aussi bien faite en gaulois qu'en latin, si dès lors la langue des ancêtres n'eût été aussi délaissée que la vieille religion des druides et leurs rites mystérieux. Il est probable néanmoins qu'elle se maintint çà et là jusqu'aux temps mérovingiens, mais là précisément où l'influence du christianisme ne se fit sentir que très tard, dans les districts ruraux et montagneux, éloignés des centres de culture et réfractaires aux nouveautés.

Une autre cause peut-être, moins noble celle-ci, favorisa l'expansion du latin : ce n'est pas à tort qu'on fait aux Français la réputation d'être fonctionnaires ou d'aspirer à le devenir ; ils ont de qui tenir, car il paraît que ce goût date de loin. Les grands personnages, les gens riches, les lettrés s'empressèrent à briguer les charges publiques, et les Romains, selon leur excellente politique habituelle, ne demandaient pas mieux que de les leur confier, moyennant, bien entendu, qu'ils s'en fussent rendus capables par une connaissance approfondie de la langue administrative : ils apprirent donc le latin, ils en imposèrent l'usage à leur nombreuse clientèle ; la souplesse et la promptitude d'intelligence de la race firent le reste. Qu'on y joigne, si l'on veut, un peu ou beaucoup de ce snobisme, qui est de toutes les races et de tous les temps et qui n'a point échappé à l'aiguë psychologie d'un Tacite : leur sottise appelait élégance ce qui n'était que le complément de leur esclavage (1).

Quelles qu'en soient les causes, évidemment fort complexes, le fait est indubitable : les Gaulois ont désappris leur langue ; à part quelques petits mots, — encore ne survivent-ils que latinisés, — il n'y a pas trace de gaulois dans le français, et la vaine recherche qu'on en a faite ne s'est traduite qu'en une fâcheuse maladie, la celtomanie, qui a sévi avec intensité vers le début du dernier siècle et renaît parfois sporadiquement de nos jours. Le français est une langue latine, entièrement et exclusivement latine ; et non seulement nous avons tout à fait oublié la langue d'Ambicatos et de Vercingétorix, mais — ce qui est beaucoup plus grave et scientifiquement déplorable — rien au monde ne subsiste qui nous en puisse raviver le précieux souvenir.

D'autres langues éteintes se survivent par leur littérature ou leurs monuments épigraphiques. Le gaulois ne nous a presque rien légué de pareil. De littérature, néant : non qu'il n'en possédât point, car la nation n'était pas barbare et se délectait aux récits épiques ; mais l'écriture y était peu usitée, et proscrite précisément du domaine conservateur par excellence, de l'enseignement religieux auquel nous devons l'inestimable bienfait de pouvoir lire la Bible, les Védas et l'Avesta. A l'exemple de beaucoup de collèges sacerdotaux, les druides n'avaient d'abord connu d'autre mode d'initiation que la tradition orale ; et, soit jalousie de leurs secrets, soit plutôt superstitieux scrupule, ils n'admirent jamais qu'elle, alors même que fut devenu officiel l'emploi de l'écriture (2). Ainsi nous demeurons dans l'ignorance,

---

1. Voir la *Revue Bleue* du 13 octobre 1906.

1. *Vie d'Agricola*, XXI : *idque apud imperitos humanitas vocabatur, quom pars servitutis esset.*

2. *De Bello Gallico*, VI, 14 : *neque fas esse existimant, ea literis mandare, quom in reliquis fere rebus publicis priva-*

tout à la fois, des dogmes et des pratiques d'une religion qui représentait une des formes les plus intéressantes de la pensée antique, et de la langue qui lui servait d'organe sur notre sol aux approches de l'ère chrétiénne.

Resteraieut les inscriptions. Il y en a, mais si peu! une quarantaine au plus : les unes peu lisibles; d'autres très belles, mais trop courtes, comme celle d'Alise (1). Cela, et les noms propres de personnages historiques, et quelques noms communs glanés de ci de là dans les auteurs anciens (2), en général peu curieux de linguistique : c'est un bien mince butin qu'il n'y a guère d'espoir de voir sensiblement accroître; c'est assez cependant pour satisfaire une partie de nos légitimes curiosités. S'il faut savoir beaucoup de mots pour connaître une langue, il n'en faut guère pour la classer : il nous suffit, par exemple, de constater que les Gaulois nommaient le cheval *epos*, un char à « quatre roues » *petorriton*, et que le nombre 5 était chez eux *pempe* (3), pour être assurés que le gaulois changeait en *p* le *qu* primitif, et qu'ainsi, bien qu'occupant une position mitoyenne entre les deux branches de la famille celtique dont il va être question un peu plus bas, il incline, par ce détail tout au moins, vers le rameau cymrique. D'autre part, la méthode comparative, appuyée sur la grammaire des autres langues indo-européennes et sur celle des idiomes celtiques survivants, permet de restituer les grandes lignes de la grammaire gauloise (4) : ce qui revient à cette proposition, paradoxale seulement pour les non initiés, que nous savons à peu près décliner les noms et conjuguer les verbes gaulois, encore qu'eux-mêmes nous ne les connaissions pas; n'a-t-on pas, sur la foi de quelques ossements, dessiné de pied en cap des animaux que nul œil humain ne verra ni n'a jamais vus?

[illegible] *[illegible] dantur literis.* — César, fort sujet [illegible] en ce qu'il narre, est un témoin excellent en ce qu'il observe du fort et du faible de ses adversaires.

(1) On y lit entre autres, le nom de la déesse gauloise [illegible] sous la forme du datif [illegible], et un substantif [illegible], qui doit signifier quelque chose comme [illegible] et se rattacher à la même racine indo-européenne que le latin *celsus* « haut ».

(2) Notamment Pline l'Ancien : c'est par lui que nous sommes informés de l'existence en Gaule d'une céréale nommée *sasia*, — mais encore y faut il une correction au texte, — mot identique au sanscrit *sasyam* « céréale » et devenu en breton [illegible]

(3) Comparer, respectivement, le latin *equos*, *quatuor* et *quinque*, et rapprocher cette phonétique de celle des autres [illegible] — Les mêmes mots sont, respectivement en breton moderne, *[illegible]* [illegible]

(4) C'est ce qu'a fait avec une remarquable clarté M. d'Arbois de Jubainville dans ses récents *[illegible]* [illegible].

V

Mais où donc, le celtique une fois mort sur le continent, — et, insistons-y, mort dans notre Bretagne (1) tout comme ailleurs, — où donc s'est conservée l'étincelle de vie qui lui a permis de subsister, de réoccuper même, mais sous une forme différente et nouvelle, un coin du continent qu'il avait déserté? Le lecteur a prévenu ma réponse : c'est dans la Bretagne propre, dans la Celtique insulaire, ardent foyer de patriotisme et inépuisable réserve d'hommes, jusqu'au jour où une invasion germanique changea du tout au tout ses destinées et viola le dernier refuge qui restât à la nationalité désormais condamnée.

Ainsi que la Celtique continentale, l'île de Bretagne, au moins jusqu'au mur d'Hadrien, c'est-à-dire à la limite de l'Écosse actuelle, subit la domination romaine, et nombre de ruines d'édifices et de travaux d'art témoignent encore aujourd'hui de l'empressement qu'elle mit à en apprécier les bienfaits. Mais elle ne lui sacrifia point sa langue : soit ténacité plus intense de la race, soit surtout que l'influence de la littérature et de l'administration centrales s'exerçât avec moins de vigueur ou de suite dans ces provinces éloignées, le Breton d'alors continua à parler son breton, qui devait en ce temps-là beaucoup ressembler au gaulois de ses frères du continent. Puis, Rome abandonna de bonne heure ces possessions devenues difficiles à défendre : dès le IIIe siècle de notre ère, l'île celtique était rendue aux Celtes, et ils ne gardaient du bref passage des Romains que quelques emprunts épars dans leur vocabulaire, quelques monuments sur leur sol, une civilisation relativement avancée qui faisait envie aux barbares germains, et enfin le christianisme, qu'ils transmirent à l'île voisine; et ce n'est pas un des moindres paradoxes de l'histoire, que de voir la catholique Irlande tenir son inébranlable catholicisme des ancêtres des zélés protestants gallois.

Dans la décomposition finale de l'Empire, les hardis pillards qui convoitaient part de son héritage portaient partout leurs coups, à plus forte raison sur les territoires abandonnés par la métropole à leurs seules ressources : il n'est donc guère douteux que, dès le IIIe siècle aussi, les pirates germains de la Mer du Nord, — Frisons, Saxons, Angles et Jutes, — n'aient poussé des expéditions de rapine sur les côtes de Grande-Bretagne et même peu à peu gagné l'intérieur. Les Bretons, refoulés de poste en poste, cherchèrent asile dans la montagne ou s'enfuirent sur la mer : la montagne, c'était l'escarpe-

(1) [illegible] « Bretagne », mais « Armorique ».

ment rocheux attaché au flanc de l'Angleterre, le rude pays de Galles, citadelle quasi imprenable où l'on mit des siècles à les réduire ; la mer les amena sur les rivages de l'Armorique, sauvages encore et à demi déserts. L'émigration s'accentua surtout au v[e] siècle, quand les étrangers, devenus définitivement maîtres du pays, l'organisèrent à leur profit et fondèrent l'heptarchie anglo-saxonne. Alors il y eut deux Bretagnes : la Grande, où les Bretons n'étaient que des esclaves ou des proscrits, où régnaient les Angles et les Saxons christianisés, en attendant que les Danois, puis les Normands, les dépossédassent à leur tour ; et la Petite, où les fugitifs avaient apporté leur langue, leur haine de l'Anglais, devenue séculaire, et ce farouche amour de l'indépendance qui, deux siècles encore après le double mariage d'Anne de Bretagne, indignait et inquiétait les officiers de Louis XIV.

Même à son débouché dans l'Atlantique, la Manche est de médiocre largeur. D'un bord à l'autre, entre les Bretons émigrés en Armorique et ceux demeurés en Angleterre, — ceux-ci se donnaient entre eux le nom de *Cymmry* (1), c'est-à-dire simplement « compatriotes », — les relations, sans être très actives, ne cessèrent jamais, et longtemps ce fut une seule et même langue qui sonna des deux côtés du détroit. Mais, au cours des guerres du moyen âge, ils se virent tout naturellement entraînés, les uns dans l'orbite politique de la France, les autres dans celle de sa vieille ennemie, et la Réforme calviniste embrassée par le pays de Galles acheva la scission entre les deux branches principales de la famille bretonne. Une troisième, accessoire et intermédiaire, végéta jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle dans la presqu'île anglaise de Cornouaille et s'y éteignit sur place, sans laisser de littérature, ni guère autre trace de son existence qu'un « Vocabulaire Cornique » curieusement exploré par les celtisants. Les deux autres subsistent, également presque sans littérature (2), mais assez vivaces pour soutenir victorieusement la concurrence du français et de l'anglais, et la légende veut même qu'aujourd'hui encore Bretons et Gallois se comprennent entre eux. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'ils ont en commun un très large vocabulaire, mais dont l'identité se dissimule sous d'énormes différences de prononciation.

Si, à la rigueur, les Celtes riverains de la Manche sont capables de s'entendre, on n'en saurait dire autant des Celtes séparés par le canal, pourtant bien plus étroit, de la mer d'Irlande : encore qu'ils appartiennent aujourd'hui à la même nationalité, Gallois, Irlandais et Écossais, ne peuvent converser qu'à la condition de parler anglais.

Les Celtes que nous avons vus, à une époque indéterminée et lointaine, coloniser l'Irlande et l'Écosse, appartenaient à une couche ethnique différente de celle des Celtes Bretons, et probablement plus ancienne : ils se nommaient eux-mêmes Goidell ou Gâdels, nom d'où la réduction phonétique et une dérivation ultérieure ont tiré l'adjectif « gaélique » par lequel on désigne leur rameau. Isolés, les uns derrière leur bras de mer, les autres dans leurs âpres montagnes, ils ne prirent presque point contact avec les Romains, et ne reçurent directement rien de leur civilisation. Mais, à raison même de cet isolement, lorsqu'à l'aurore du moyen âge la civilisation leur parvint par l'intermédiaire de la Grande-Bretagne, elle fut chez eux mieux en sûreté que chez leurs éducateurs, qui voyaient périr la leur sous les coups de la conquête anglo-saxonne et danoise. De là vient que les documents les plus anciens que nous possédions de langue et d'épopée celtiques se soient conservés en Irlande, et y remontent au XI[e] siècle, que la légende héroïque et nationale des Celtes nous soit attestée exclusivement en vieil-irlandais, et qu'on ait recueilli dans ce domaine quelques inscriptions, malheureusement trop rares, qui semblent dater des premiers temps où les Celtes insulaires apprirent à écrire (1). C'est pourquoi, à défaut du gaulois qui se dérobe, quand les linguistes citent un mot celtique, ils le font habituellement sous sa forme irlandaise, la plus pure encore ou, si l'on veut, la moins altérée de toutes.

Le même schisme religieux qui divise Bretons et Gallois a séparé des Irlandais les Écossais devenus rigides presbytériens. Mais ils ont mieux gardé leur langue que les Irlandais anglicisés : le gaélique d'Écosse se parle dans tous les districts ruraux de l'extrême Nord, et fournit toujours les paroles des chants que la cornemuse accompagne : chants populaires, plus frustes, mais plus authentiques que les fameuses poésies d'Ossian forgées par l'ingénieux Macpherson.

VI

Ce n'est pas l'histoire seule, au surplus, c'est aussi et surtout la linguistique, qui distingue dans le celtisme les deux familles des Gaëls et des Bretons, et nous offre un critère sûr des appartenances de l'une et de l'autre. Indépendamment d'une foule

(1) Le *c* gallois se prononce partout comme un *k*, et l'*y* gallois, en général, à peu près comme l'*e* français dit muet.

(2) Car, en tout état de cause, on ne saurait décerner ce nom aux misérables et ennuyeux pastiches de récits et de « mystères » français dont s'est repue et égayée durant cinq siècles la naïve piété de nos Bretons, et celle que leur fabriquent aujourd'hui les politiciens « libres penseurs » est encore bien inférieure.

(1) Ce sont les runes dites « ogomiques » : il y en a du milieu du I[er] siècle

de menues différences, le gaélique et le cymrique se signalent d'emblée à l'attention du philologue par une marque caractéristique et sûre, qu'il importe de clairement définir.

On sait déjà que le gaulois a laissé tomber complètement et sans compensation le *p* indo-européen. Or cette particularité est commune à tous les idiomes celtiques : de même que les Gaulois Cisalpins appelaient *Medio-lânon* (Milan), la ville située « au *milieu* de la *plaine* », ainsi l'irlandais répond au larin *porcus* par le mot *orc*, le gaélique, le cymrique et le breton, au latin *plênus*, respectivement par les mots *lân*, *llawn* et *leûn*, et ainsi de suite. Bien peu de lois phonétiques sont plus irréfragablement constatées; aucune, d'un caractère plus universel

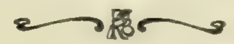
Cela posé, on devrait s'attendre à ce que les langues celtiques anciennes ou actuelles, à part le petit nombre de mots qu'elles ont pu depuis emprunter au latin, au français, à l'anglais, manquassent absolument de la consonne *p*, que cette articulation y fût ignorée. Mais cela n'est vrai que d'une moitié de leur domaine : si le gaélique, effectivement, n'a plus un seul *p*, le cymrique, au contraire, en possède un très grand nombre.

Qu'est-ce à dire? C'est qu'il a recréé chez lui cette articulation disparue, en la tirant d'une autre qu'il possédait concurremment avec elle : oui, il a changé partout en *p* la consonne primitive indo européenne *qu*, que l'irlandais ou gaélique a conservée à peu près pure, la réduisant simplement à une gutturale de la valeur de notre *k*. Le numéral 4, qui est en irlandais *cethir*, est en gallois *pedwar* — comparer le latin *quatuor* — et en breton *pévar* (*péder* au féminin); le numéral 5 (*quinque*), en irlandais *cóic*, mais en gallois *pump*, et *pemp* en breton; le pronom « chaque », irlandais *cách* devenu *gach*, vieux breton *paup*, gallois *pawb*, breton-français actuel *pép* et *péb*. Que servirait de faire ici foisonner les exemples? On en compterait bien une cinquantaine en tout, et pas un seul qui les pût contredire.

Ainsi, étant donné tel mot de l'un des humbles patois contemporains en lesquels a dégénéré et végète la noble famille celtique, nous sommes en mesure, — non seulement de discerner s'il est authentiquement celtique, alors pourtant que le celte primitif et même le gaulois nous demeurent à jamais inconnus, ou s'il a été emprunté au latin ou à l'une quelconque des autres langues civilisées avec lesquelles le celte s'est trouvé en contact, — mais encore, si ce mot appartient au vocabulaire cymrique, de décider s'il est bien d'origine cymrique, ou si d'aventure il n'aurait pas été emprunté par le cymrique à son cousin le gaélique, et réciproquement. Lorsque, chez deux peuples différents, on rencontre une institution identique, on peut vraisemblablement conjecturer, si par ailleurs ils ont eu des rapports, que le plus jeune l'a empruntée au plus ancien. Mais encore en est-on rarement certain : car chacun d'eux, somme toute, peut l'avoir développée indépendamment. On voit à quel point, pour être une science historique et même préhistorique, la linguistique l'emporte en précision de méthode et de résultats sur l'histoire proprement dite.

Et l'on voit aussi peut-être, du moins si je n'ai failli au désir qui m'a dicté ces pages, comment les moindres membres de la famille indo-européenne concourent avec les plus célèbres à nous éclairer sur ses faits et gestes. Si les Celtes ne s'étaient survécu dans un petit coin d'Europe, la préhistoire de tout un vaste domaine de cette Europe, et précisément de celui que nous occupons aujourd'hui, nous serait complètement inaccessible. C'est ce dont on se convaincra davantage en constatant l'influence que les Celtes de jadis ont exercée sur les Germains.

V. Henry.



LE JOURNAL DE L'AVENIR

Je le vois comme si je le tenais entre mes mains. Il sera sur quatre larges colonnes, d'un format légèrement inférieur à celui des gazettes que vous lisez. L'impression en caractères anglais comprendra autant de texte que d'instantanés et ces instantanés seront beaucoup plus précis que ceux d'aujourd'hui ; de nouveaux procédés donnant des clichés directs d'une netteté et d'une résistance de gravures sur bois. D'autre part, de ces quatre colonnes, les deux extérieures seront seules consacrées aux petites et grandes chroniques de l'histoire contemporaine ; les deux intérieures déborderont d'annonces et d'annonces plusieurs fois répétées, selon la méthode pratiquée déjà aux États-Unis et dont les premiers essais auront fait la fortune des industriels qui se seront avisés de l'importer en France. En outre, au hasard des jours, ce journal du xxe siècle paraîtra sur huit, dix ou plus de pages encore — moins d'après les nécessités de l'actualité que selon l'encombrement des réclames — car le tarif ayant été notablement abaissé, celles-ci se seront aussitôt multipliées comme champignons sous la pluie. Enfin, et c'est en cela surtout que la différence entre demain et aujourd'hui deviendra sensible, l'abonnement, pour incroyable que cela paraisse, restera gratuit.

Au début, on aura bien essayé d'exiger de

l'abonné les frais de port, mais la concurrence aidant, ce moyen terme aura vite disparu. Et quiconque désirera trouver sur son plateau à correspondance le journal de l'avenir n'aura plus, en ces jours prochains, qu'à se présenter aux bureaux connus du tout Paris, aux bureaux encombrés de réclames vivantes et parlantes (Nymphes aux chevelures bicolores, naïades aux tailles de guêpes proclamant derrière leurs vitrines l'excellence des coiffeurs et des corsetières, ou licenciés en fracs rouges réduits à répéter de quart d'heure en quart d'heure les programmes des spectacles, l'éloge des produits pharmaceutiques). Derrière un comptoir où la machine à écrire aura remplacé l'encrier et la machine à compter le grand livre — le futur abonné trouvera un commis à la raie jacobine qui lui démandera avec l'urbanité de circonstance, s'il désire l'édition du matin *dite du café radium* ou celle du *déjeuner debout* à moins qu'il ne préfère le *journal du diner assis*. La vie en ces temps-là s'étant compliquée à mal pouvoir se l'imaginer, l'humanité parisienne aura, en effet, perdu l'habitude de lire entre ses aepas. D'après l'indication fournie, un ticket sera délivré assurant, à titre gracieux, le service, douze mois durant de la gazette nouveau style. Ce ne sera pas plus difficile que cela !

Que l'on ne m'accuse point d'hypothèses à la Wells ! Les conditions actuelles du journalisme indiquent aux clairvoyants que ce n'est pas dans cinquante ans pas même dans cinq ou six lustres, mais demain, que ces conjectures deviendront des réalités. Comme dit l'*Ecclésiaste*, « ce qui s'est fait c'est ce qui se fera. » L'état de choses dont je déduis les conséquences extrêmes date en effet du jour où Emile de Girardin en abaissant de 80 à 40 francs le prix de la *Presse* inaugura ce principe qu'un journal dans l'établissement de son budget doit compter autant sur le produit des annonces que sur le montant des abonnements. Étant donné que plus ceux-ci sont nombreux, plus celles-là deviennent rémunératrices, il devait fatalement advenir que le tarif des unes et des autres varierait en progression inverse. N'avons-nous pas vu le journal à trois sous succéder à la gazette à cinq sous, puis est venue la feuille à deux sous, et enfin, hier, les imprimés moins fidèles aux impératifs d'une idée que soumis aux fluctuations des affaires, ne se sont-ils pas l'un après l'autre mis à un sou ? Il y eut ensuite une trêve : la division monétaire faisant du sou la limite. Ces dames des kiosques ne sauraient comment écouler un journal à trois centimes. Il faudrait en venir aux timbres postes ce qui équivaudrait aux coquillages des nègres ; les extrêmes ne finissent-ils pas par se ressembler ? Mais cette méthode susciterait trop de difficultés pour que l'entreprise présente aucune chance de succès.

Ce fut alors que d'aucuns trouvèrent cette combinaison préférable ; ils n'abaisseraient pas le prix de vente, mais ils augmenteraient le nombre des pages et les gazettes, comme des choux au soleil, allaient ajouter les feuilles aux feuilles dans une progression inquiétante pour les yeux de leurs lecteurs. Là aussi, il y avait une limite ; elle doit être atteinte à cette heure. On aura beau réduire les rédacteurs à la portion congrue (car ce n'est pas un mot aussi vain qu'on le supposerait de prétendre que plus une gazette a de papier moins elle contient d'idées. De tout temps, la lettre n'a-t-elle pas tué l'esprit ?), le moment viendra plus vite qu'on ne le suppose où les recettes de la publicité et les tirages demeurant stationnaires, l'entreprise cessera d'être avantageuse. Pour le sou qu'il paie, le public s'adjuge, en effet, le droit d'être exigeant et flairant les économies fâcheuses, il en arrivera à ne plus vouloir coopérer aux frais de l'affaire.

En journalisme comme en tout, la loi du progrès c'est le renouvellement. N'a-t-on pas dit que la première faculté du grand financier Germain fut l'imagination, l'imagination des affaires, bien entendu, c'est-à-dire le don d'échafauder, en renouvelant leur combinaisons, de toujours nouveaux projets de bilans. A l'autre pôle de l'activité humaine, le poète Rostand, le poète d'Annunzio n'ont-ils pas proclamé que leur devise ne pouvait qu'être « *Où se renouveler ou mourir* ! » Quelques hommes d'initiative s'avisèrent donc d'*imaginer* le journal gratuit. Au point où en étaient les choses, le produit des abonnements ne restait plus, dans l'addition des recettes, qu'un facteur secondaire. Il n'y avait qu'une ligne à barrer et ils la barrèrent d'un cœur léger, voyant, avec leur sûre *imagination* commerciale, les bénéfices de la publicité décupler, du jour où ils seraient en mesure de prouver, justifications d'imprimeurs en mains, qu'ils possédaient les plus forts tirages de Paris, de l'Europe ou du globe.

Les difficultés que les habitudes routinières des Postes, que les prétentions des revendeurs opposèrent d'abord, furent rapidement surmontées ; des syndicats, des pétitions, une loi même y pourvurent. La formule darwiniste, qui veut qu'une invention se fasse au moment où elle devient indispensable, procura aussi des machines à imprimer moins coûteuses, de plus économiques procédés pour la fabrication du papier — tant et si bien que dans cet avenir rapproché, le journal gratuit sera pour ses commanditaires comme pour ses rédacteurs une poule aux œufs d'or !

Mais pourquoi parler au futur ? Dans une ville de la frontière française, un journal de ce type a été créé, et pendant plusieurs hivers, il a trouvé moyen de solder son bilan. On peut estimer l'expérience

décisive. Or cette gazette était littéraire, elle était même illustrée et parmi ses collaborateurs qu'elle payait — n'est-ce pas admirable ? — plus d'un portait un nom coté sur le marché littéraire. Je n'ai pas besoin d'ajouter que la réclame y foisonnait, mais disposée en bordure d'un texte d'autant plus soigné qu'il devait se faire lire ; elle ne présentait pas l'aspect rébarbatif de nos quatrièmes pages. On ne les parcourt celles là que lorsqu'on a du temps à perdre. Et chacun sait qu'à Paris, cela n'arrive pas toutes les semaines. Séduit, au contraire, par l'écriture du conte, ou l'esprit de la chronique, l'œil ne pouvait s'interdire d'apercevoir aux fins de lignes l'utile réclame sur les élixirs propres à guérir de toutes les maladies connues et inconnues — ou sur certain cabinet d'esthétique dont les élégantes n'auraient qu'à franchir le seuil pour devenir des Vénus Capitolines. A force de revoir la même chose, la mémoire finit par la retenir. On aura depuis longtemps oublié l'œuvre d'art que l'on saura encore l'adresse du charlatan. La dorure ayant une fois de plus fait avaler la pilule, le remède pourra opérer. C'est le défaut de la publicité actuelle : quatre-vingt-dix neuf fois sur cent, le lecteur rejette la pilule. Puisqu'il a mis la main dans sa poche, il se méfie. Ce sera l'avantage du journal gratuit, bourré de réclames comme une dinde de truffes : quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, l'abonné, la bouche ouverte de reconnaissance — avalera à son insu la pilule. Aussi, sans qu'on ait non plus tant besoin de le solliciter qu'aujourd'hui devant les résultats inespérés, tout marchand raisonnable déliera-t-il les cordons de sa bourse. Et les actionnaires toucheront du 20 p. 100, ce qui, en définitive, reste le seul argument sans réplique.

A quand le premier numéro du journal gratuit ? On demande un Émile de Girardin ?

ERNEST TISSOT.



LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

ANDRÉ BELLESSORT. *Mythes et Poèmes.* — *La Chanson du [illegible]* — *La jeune Amérique.* — [illegible]. — *La Société japonaise.* — *La Roumanie contemporaine.* — *Les Journées [illegible] japonaises.*
MARIE HÉLYS. [illegible]

M. André Bellessort est un poète parnassien que le malheur des temps et l'instabilité de nos goûts littéraires ont détourné de l'art des vers. Certes, notre époque fut inclémente aux poètes, et particulièrement aux poètes parnassiens ; notre admiration sereine, inaltérable et meurtrière, hâta la fin de l'avant-dernière de nos écoles poétiques ; le crépuscule où s'éteignit le Parnasse nous semble plus lointain d'avoir été si calme. Et cependant on peut être aujourd'hui un artiste en pleine maturité de talent, et avoir fait le rêve de collaborer à cette décadence et d'en prolonger l'ultime rayonnement. La jeunesse d'André Bellessort nourrit-elle un aussi ambitieux dessein au temps où il s'écriait :

> Je suis fou des beaux vers à l'égal de caresses.

Du moins n'est-ce point tout à fait en vain qu'il tenta de hausser ses poèmes à la perfection parnassienne ; je voudrais que les anthologies retinssent de lui ce « Conseil » simplement émouvant :

> Aime-le bien celui que ton cœur aime.
> Un mot méchant est vite prononcé
> Il en pâlit et ne sait pas lui-même
> A quelle profondeur le trait s'est enfoncé.
> . . . .

Ce « Dernier mot » où retentit l'écho des lamentations orgueilleuses d'un Leconte de Lisle et des confidences désolées d'un Sully-Prudhomme :

> « Tu vivras toujours seul dans un poignant mystère,
> Seul au milieu des tiens et seul entre leurs bras ;
> Tu ne comprendras pas leur âme solitaire ;
> Ceux qui t'assiégeront ne te comprendront pas.
> . . . .
> Seul et nu tu mourras ainsi que tu naquis.
> . . . .

*
* *

André Bellessort cependant apprenait à voyager : courir le monde en quête de spectacles nouveaux et d'images inédites, découvrir la prose, introduire en une œuvre colorée, pittoresque et sérieuse, la diversité des climats et la variété d'une enquête industrieusement et amoureusement poursuivie parmi les hommes, la belle aventure ! et que méditeraient utilement certains de nos contemporains voués aux contemplations stériles et aux rêves inefficaces ! Nous y perdrions chaque année un nombre assez considérable de volumes de vers tout à fait superflus, mais nous y gagnerions peut-être quelques livres de vérité vivante et poétique. — Mesurons donc la portée littéraire, mieux, la signification sociale d'une œuvre qui nous fait désirer — et qui annonce, n'en doutez pas — toute une littérature de poètes globe-trotters.

Nous ne manquions point, Dieu merci ! de globe-trotters poètes ! Leur littérature contribua à répandre parmi nous quelques préjugés dont ils ne sont point, hélas ! les seules victimes ; et d'abord la médiocrité de la plupart de leurs œuvres accrédita cette opinion (!) que le récit de voyage est un genre faux. — Un genre faux ! J'ai, nous avons affirmé cela cent fois, réfléchissez ! cela ne veut rien dire : il n'y a de faux en cette affaire que le zèle malhabile d'esprits superficiels et inaptes à une entreprise légitime

autant qu'utile et malaisée. Certes l'indignité d'œuvres nombreuses ne prouve rien; comment ne s'en avise-t-on point en un pays qui doit à ses voyageurs tant d'heureuses relations, œuvres anciennes toutes remplies d'une savoureuse observation, œuvres modernes qui, depuis Chateaubriand, firent en ce monde quelque bruit, travaux contemporains dont l'agrément et la profondeur prouvent la vitalité de notre esprit critique non moins que la persistance de nos ardents besoins de conquêtes intellectuelles? — Admirez toutefois notre logique : nous proclamons la « fausseté » de la littérature de voyage, mais nous croyons à l'utilité des voyages ; ah! la médiocre littérature de nos globe-trotters apparaît encore plus dommageable si l'on songe qu'aucune philosophie pratique n'en découle ! L'utilité des voyages est un dogme dont s'accommodent notre vanité, notre inquiétude vague, notre paresse intellectuelle; nous en proclamons la vertu merveilleuse à l'encontre de l'évidence et sans songer que nos mœurs nous infligent un démenti de plus en plus certain; l'art de voyager se complique à mesure que nous tentent davantage — et nous trompent — la facilité et la rapidité des lointains déplacements; nous sommes de moins en moins assurés de retirer de nos excursions hors frontière cet avantage que prônait Montaigne et qui serait de « frotter et limer notre cervelle contre celle d'autrui... » Mais il est toujours aisé d'en « rapporter combien de pas a Sancta Rotonda, ou la richesse des calessons de la Signora Livia ».

Nous nous doutions que, s'il est diverses façons de voyager utilement, celle des poètes n'est pas la moins profitable; n'est-ce point le privilège des vrais poètes qu'ils réussissent presque à tout ? Désiré-je me renseigner sur l'imagination et la sensibilité d'un peuple, je me fierai à leurs lumières. Et s'ils me font connaître tout ce qu'il y a de grand, de fort, d'émouvant, de douloureux dans la physionomie et le caractère d'une nation, serai-je point assuré d'avoir pénétré assez profondément l'âme cachée sous l'apparente monotonie, ou l'étrangeté des visages et des institutions ? Leur ironie me plaît : ces gens épris de sentiments sincères et puissants ne sont point tendres aux petitesses et aux ridicules ; l'histoire officielle ne leur impose point, mais ils excellent à scruter la légende, cette histoire agissante ; enfin il leur serait bien impossible de ne point parer de quelque grâce jusqu'à leur pessimisme, et une humaine indulgence n'est point absente de leurs plus sombres tableaux. Voyager implique des qualités contradictoires : une fraîcheur d'âme, une humilité ingénues, une fierté, une vigueur, une indépendance de jugement inébranlables ; je serais tenté de croire que les poètes presque seuls réalisent parfois cet état de grâce.

*
* *

Parcourez plutôt l'œuvre diverse et si séduisante d'André Bellessort ! L'aimable guide, et qui ne s'en fait point accroire ! Il n'est point de ceux qui vont découvrir bien loin ce qu'ils portaient en eux-mêmes, et qui, dès l'abord, nous éblouissent de leurs imaginations : quand il part, son siège n'est point fait ; et s'il sait bien que des enthousiasmes le guettent sur sa route, ne lui demandez point de vous en entretenir à l'avance ; il verra... il verra tout ; un écrivain bien parisien, et qui d'aventure étant passé à Niagara n'y avait point vu les chutes, s'écriait : « Ce n'était pas de ma compétence ! » La compétence d'André Bellessort s'étend à toute la nature. Il verra tout, et il a bien raison, car il voyage pour son plaisir et pour le nôtre. Il est sincère ; ah ! sa première impression du Japon, « quelle Chine éteinte ! » Il n'est point intimidant, il inspire confiance. — Je ne sais guère de contemporain plus lettré, mais vous oublieriez qu'un lourd bagage surcharge sa mémoire, tant il le porte avec aisance, si sa prose cadencée ne trahissait l'abondance de souvenirs précis ; à le bien lire on ferait le procès ou l'apologie de notre culture classique. — Je crois, Dieu me pardonne, qu'il a vu au Japon « un pont rose des pas du matin ». Ne souriez pas : cela vient à point : transportés au Japon, parmi des sites qu'animent encore les jeux divins, les mythes indo-aryens y semblent plus jeunes de deux mille ans. — C'est un esprit alerte et clair, ironique avec bienveillance, d'une vigueur souriante. On ne saurait, en somme, être avec plus de bonne grâce de ce pays ; et cela n'est point un défaut ; pour un voyageur c'est une grande qualité.

Lisons donc ses ouvrages et ne négligeons point de voir quel secours le poète qu'il a toujours été apporte à l'observateur et au peintre qu'il a su devenir ! Cette sympathie ardente, cette intelligente amitié qui sollicitent choses et gens, pensez-vous qu'un esprit purement critique en fût capable ? — André Bellessort, qui a fait le tour du monde, curieux passionné, sensible aux misères et aux exaltations de tant d'hommes, Boliviens patriotes, Péruviens, Chiliens, Indiens, prospecteurs et aventuriers européens, Espagnols d'Amérique et des Indes orientales, Philippins révoltés, conspirateurs Malais, Anglais qu'il exècre, colons à qui va sa compassion, André Bellessort, que tant d'expériences n'ont point dégoûté des hommes, et qui, de tant d'aventures, s'évade plus allègre, plus clairvoyant, plus humain, s'en vient au Japon : à quels efforts ne se livre-t-il point pour aimer les Japonais ? Je ne sais s'il y parvient tout à fait ; du moins suis-je assuré qu'il les aima assez — et un espace de temps suffisant — pour comprendre d'eux tout ce qu'un esprit d'Occi-

dent en peut comprendre : oui, il fut fréquemment épris de la vie japonaise, et c'est pourquoi il sut la peindre avec une fidélité minutieuse, et cependant ne point nous la rendre haïssable : « Quand je la compare à la nôtre, écrit-il, si nerveuse, si ramassée, la vie japonaise me produit l'effet de ces méduses transparentes, colorées de teintes aussi délicates, de nuances aussi fragiles que leur organisme est rudimentaire. Il me plait de ne la contempler qu'à travers un peu de mystère et de songe ; retirée de cet élément, elle me semblerait peut-être d'une âcre sécheresse. » D'autres ne voulurent voir l'Empire du Soleil levant qu'à travers l'éventail capricieusement ajouré de Mme Chrysanthème. La fantaisie d'André Bellessort est ingénieuse à filtrer entre le Japon et nous un somptueux écran de visions colorées : admirez-en les lueurs chatoyantes et les reflets dont s'éclairent les plus mornes réalités : André Bellessort a bien vu que le bonze est un imposteur ignare, puéril et souvent scandaleux : les satiriques japonais ne connaissent pas de plus fieffé coquin ni de plus risible hypocrite : sans doute, mais les turpitudes d'un clergé corrompu disparaissent dans la splendeur de cet éblouissant boudhisme auquel les Japonais doivent leur mysticisme, leur fine sensualité, la richesse et la subtilité de leur art, leurs élégances, leurs vertus, leur héroïsme, tout ce qui, en eux, nous surprend nous attire, nous émerveille. — André Bellessort n'ignore point l'indigence de génie des écrivains, des poètes et des peintres nippons ; leur impersonnalité, leur esprit de routine l'ont souvent rebuté, mais cet art n'est que la traduction esthétique d'un étonnant panthéisme : nous referons avec ces artistes le rêve mystique de l'universelle pénétration des âmes ; renonçant aux audaces, désormais inconcevables, de l'individualisme, nous approuverons une discipline qui prescrit un scrupuleux réalisme et s'accommode d'une extraordinaire fantaisie ; et nous évoquerons le monde de formes et de couleurs créé par cet art, qui, dans l'écoulement des apparences, ne retient que le type, et qui, fixant l'instantané, trouve l'éternel, l'inoubliable.

Le shintoïsme est une religion élémentaire : la pauvreté de ses temples ne saurait se comparer qu'au dénuement intellectuel de ses théologiens ; de cette indigence, toutefois, sont sortis le culte des morts, qui fait vivre les Japonais dans la société des esprits, le culte de la nature, qui les rend amoureux de la grâce maniérée de leurs collines et de leurs eaux ; vertus domestiques, sens de l'invisible, respect affectueux des choses et politesse envers les objets familiers, patriotisme ingénu et nationalisme religieux, que de puissances le shintoïsme n'a-t-il point révélées et nourries dans les âmes japonaises..... Il n'est que de s'abandonner aux songes qui surgissent de cette terre et de goûter leur charme persuasif ; le Japon légendaire et féodal n'est point si éloigné que nous n'en subissions le prestige ! Les cruautés, la ruse, les inutiles suicides, les meurtres, l'étiquette puérile ou effrayante de cet ancien Japon, son formalisme, sa stérilité ne sont que des ombres au tableau de la société la plus harmonieuse. Et quel raffinement ! Où donc fut-on précieux avec plus de subtilité, héroïque avec plus d'extravagante audace ; où donc déploya-t-on en des cours bruissantes de froissements soyeux et de frôlements d'épée cortèges plus savamment pompeux ? « Jolie cour du Micado, patriarches alanguis, environnés de femmes et de prêtres, et qui festinent au milieu des fleurs, parmi ces princes d'un sang divin, les Kugé, et ces princesses que de grands chars traînés par des bœufs promenaient sous les cerisiers du printemps et sous les érables rougis de l'automne... société délicate qui se détache chaque jour davantage de la sombre masse du peuple ; Arcadie où les gestes sont doux, les divertissements ingénus, les fantaisies surprenantes... . La liberté des mœurs y emprunte de la nature, dont elle est l'expression naïve, son inconscience et sa grâce ! » André Bellessort voit les costumes, subodore les parfums, jouit des sourires, des danses, des récits amoureux, et s'émerveille de cette féerie, de ces religions, de ces vertus sociales ; les sentiments et les imaginations de ce peuple délicieusement barbare, il en écrira l'histoire, le roman, ou si vous voulez, le poème et ce seront des pages de forte analyse, d'une abondance aisée et magnifique...

J'entends les objections, et qu'à ces brillants fantômes on redoutera d'affronter la réalité ! la plate, la dérisoire réalité ! Sans doute, mais qu'il est donc malaisé de la définir, et que le risque est grand de la mutiler ! Les petits faits, réalités microscopiques, ne nous apprennent rien et nous demeurent inintelligibles, si nous en ignorons le retentissement dans l'âme humaine : l'acte humain ne nous intéresse point s'il ne nous est permis d'en poursuivre jusqu'aux limites de l'inconscient les secrets motifs ; nous sommes devant une culture étrangère comme devant ce jardin dont la bizarrerie nous déconcerte plus encore que la grâce nous enchante :

« ... Si sensibles que vous soyez aux enchantements de ce jardin sauvage et raffiné, tour à tour montagne et vallée, halliers et mer, vous n'y goûterez pas encore le quart de la jouissance d'un petit major japonais... J'admirais pour l'éclat et la douceur de leurs lignes, des hiéroglyphes, dont la douceur et l'éclat séduisaient autant que moi mon petit major, mais dont le sens caché lui parlait au cœur. Là où je ne voyais qu'un chemin sinueux, pavé de pierres noires et luisantes, il entendait le bruit de

ses pères et le cliquetis de leurs sabres dans la passe de Hahoué. Ces arbres, qui ne me versaient que de l'ombre, conduisaient son esprit vers les arcanes de la divination chinoise. J'ignorais qu'une déesse fût née sur cette île, et qu'un fils d'empereur eût pleuré dans ce vallon. Combien cette colline m'eût semblé loyale si j'y avais distingué les fantômes des deux frères chinois dont tout le monde ici sauf moi connaissait l'aventure!... »

Dites-nous d'un peuple ses chimères, ses fables et tout le rêve dont il se suggestionne, dites-nous ensuite sa politique et ses activités diverses...

*
* *

La politique japonaise! André Bellessort s'efforce de nous en rendre intelligibles l'histoire et les conséquences sociales; histoire encore incertaine, et c'est pourquoi, sans doute, il ne saurait la retracer sans colorer son récit de quelque éloquence; ainsi fait-il violence à notre goût, accoutumé à une simplicité inséparable, pensons-nous, de la véritable précision. Son talent donne tort à nos résistances. Avouerai-je cependant que j'accueille avec plus de confiante sécurité l'exposé de ses observations directes? Rien de plus vivant que son Japon contemporain, si étrangement partagé entre le culte d'un passé millénaire et la superstition du modernisme occidental, peuple des campagnes et des cantons éloignés, mangeur de riz, adorateur de seigneur renard, courbé sous une obéissance passive, et que son fétichisme impérialiste incline à accepter les plus audacieuses réformes; habitants des villes, à demi affranchis d'un atavisme pesant, xénophobes, et dont la misère croissante appelle le socialisme; classes moyennes, laborieuses, et qu'entraîne un rêve révolutionnaire de rénovation nationale. L'idée de droit lentement conquiert ces cerveaux, et prévaut sur une morale d'obligation insuffisante et rude. Les femmes elles-mêmes commencent à se soustraire aux sujétions de la coutume, — idées et usages européens, croyances et habitudes d'Extrême-Orient, chaos étrange que débrouille la patiente pénétration d'André Bellessort.

Qu'il est habile à peindre l'incessant conflit des idées et des mœurs jusque dans les plus humbles manifestations de l'activité japonaise, campagnes électorales parfumées du saké que versent les geishas aux kimonos multicolores, fêtes populaires où le samuraï en casquette se rit des idoles et raille les orgueilleux déploiements de cortèges historiques, entreprises scientifiques, industrielles, scènes de la vie publique ou familiale... Et, sans doute, André Bellessort s'attarderait volontiers en ces villes où il perçoit encore l'écho mourant des plaisirs anciens de cette Kyôto, d'où il emporte l'impression « d'y avoir marché des jours et des jours dans un air tiède encore des concerts évanouis, et sur des tapis de fleurs à peine fanées. » Mais il se hâte vers les cités du labeur moderne où l'usine côtoie les immenses quartiers du Yoshivara, où les écoles et les casernes empiètent sur les jardins et les cimetières. Les Japonais y font preuve d'une souplesse d'esprit que l'on n'attendait point de leur farouche humeur; déjà leur ingéniosité a su réaliser l'harmonieuse adaptation d'idées étrangères; voulez-vous un exemple de méthodes européennes heureusement étudiées, assouplies et appliquées : parcourez cet asile d'aliénés d'Osakà où la science s'humanise, où la thérapeutique européenne s'accommode des suggestions d'une poésie familière; vous concluerez que ce pays « ne se contente plus d'imiter; il commence à transposer. Le Japon sera vraiment un très grand pays quand il ressemblera tout entier à cet asile de fous. » — André Bellessort cependant visite des prisons dont le confort est loin d'égaler celui de nos établissements pénitentiaires, des léproseries dont l'horreur s'étale nue... Chemin faisant il rencontre d'anciens Daïmio devenus fonctionnaires, tel ce courtois et francophile colonel Nojima dont il nous conte le trait suivant :

« ...De la chambre voisine, dont ne nous séparait qu'une cloison de papier, j'entendais des gémissements rauques. Et comme je m'étais approché du balcon de bois qui fait le tour de la maison, j'aperçus dans cette pièce également ouverte une forme humaine étendue sous des couvertures, devant deux hommes accroupis et silencieux. Je voulus prendre congé.

— Ne partez pas si vite, me dit-il. Vous êtes ici chez vous et je tiens à vous offrir un vieux tabac, du tabac de cent ans!

— Mais vous avez un malade, lui répondis-je.

— Oui, fit-il, mon père est souffrant.

Son père agonisait. »

Le vicomte Kano, préfet de Kagoshima, l'amiral Kabayama ne sont ni moins courtois, ni moins sympathiques, à peine gardent-ils de leur grandeur féodale un souvenir mélancolique; leur idéal eût été de conserver l'ancien état social sous la protection de vaisseaux de guerre perfectionnés, mais c'est sans regrets superflus qu'ils collaborent à l'européanisation du Japon...

*
* *

Ce n'est point seulement par la luxuriante abondance de leur contenu ou par le charme de leur profondeur que nous intéressent ces livres jumeaux : *La Société japonaise*, *Les Journées et les Nuits japonaises*, mais aussi par les tendances qui s'y affir-

ment. Que nous sommes loin du traditionnel récit de voyage ! Longtemps on ne demanda aux voyageurs que de piquantes observations de détail : les plus grands animèrent de leurs propres imaginations l'indifférence de la nature ; l'exotisme vécut de descriptions... Nous sommes plus exigeants, nous attendons du voyageur un effort plus complexe, et qu'il saisisse des aspects de plus en plus nombreux de la vie universelle : la beauté du monde s'accroit d'avoir suggéré tant de rêves ; l'ambition nous presse de réaliser une conscience plus parfaite de toutes les énergies humaines. A mesure que s'étend et se diversifie notre conception de l'univers nous prétendons que la littérature de voyage se développe en ampleur et en richesse..... L'œuvre d'André Bellessort légitime toutes nos exigences ; il en est peu d'aussi suggestives, et dont on puisse attendre une aussi heureuse et féconde influence sur l'évolution d'un genre littéraire.

*
* *

Il est un féminisme suédois : Marc Hélys l'a fort bien étudié et nous en révèle les origines, les doctrines et les actuelles ambitions ; les origines furent modestes, les doctrines sont d'une austérité simple, les ambitions — en vérité — fort raisonnables. L'abondance de ses informations a induit Marc Hélys à ne point se cantonner trop étroitement dans son sujet. Son livre n'est ni sévère, ni pédant ; d'aimables tableaux de la vie féminine en Suède l'agrémentent. — Je suis moins assuré que Marc Hélys de l'originalité des idées d'Ellen Key, théoricienne de l'amour libre, mais il n'était sans doute point inutile de faire connaître au public français cette étrange figure d'écrivain ni de résumer à notre usage ses vues philosophiques.

JEAN NOINTEL.



Les vertus oubliées

—

LE BON SENS (1)

Le progrès est une lente évolution que l'effort patient de tous, à chaque heure, favorise. C'est un élargissement des bases anciennes pour que le vieil édifice, resté d'aplomb, se surélève et s'amplifie. C'est une nouvelle construction sur des pierres chancelantes, réparées avant qu'elles ne soient tout à fait en ruines. C'est le fleurissement d'un autre rameau sur l'arbre antique dont l'ombre et les fruits sont encore salutaires.

Comment M. Frime se résignerait-il à ces transformations insensibles, lui qui, dans sa piaffe généreuse, ne rêve que prestes et soudains changements à vue ? La bâtisse surannée, M. Frime l'exècre et veut que, d'un coup de mine, on la détruise. Peu lui importe qu'elle protège encore ses habitants et que, mise peu à peu au goût du jour, elle puisse les abriter longtemps encore.

Fadaises que tout cela ! M. Frime a de plus fiers soucis. Dans son modernisme enthousiaste il a foi aux improvisations brillantes que suggèrera le besoin, il a foi aux prodigieuses ressources de la nature humaine magnifiquement fécondée par le règne de la justice !

Par malheur bien des gens sont plus sceptiques. L'étude et la réflexion leur ont prouvé que les choses ne se remplacent pas si vite et que, malgré le sursaut du génie qui, annonce-t-on, exaltera l'homme enfin revenu à l'état de nature, il est même des choses qui ne se remplacent pas du tout. Loin d'être éblouis par les horizons illimités de la table rase, ils s'inquiètent et, désormais pleins de méfiance à l'égard de l'avenir trop incertain qu'on leur propose, ils se réfugient désespérément dans la masure, certes trop étroite, mais qui du moins a la supériorité d'être debout pour leur offrir l'immédiat abri ; ils s'entassent avec terreur à l'ombre du vieil arbre, aux frondaisons trop maigres sans doute, et aux fruits trop rares, mais dont le feuillage leur fait du moins un toit frémissant contre la tempête. Pris de panique, ils ne veulent plus rien entendre. Effarés du vaste champ de ruines qu'on fit entrevoir à leur espérance craintive, ils se refusent à regarder au-delà de l'ombre qui les enveloppe. Pendant longtemps les paroles les plus sages et les perspectives les plus rassurantes n'auront pas raison de leurs alarmes. Pour leur avoir montré un avenir trop déconcertant d'aventures, on leur a donné la terreur et le dégoût de l'avenir quel qu'il soit. Que d'ans il faudra pour les réhabituer à la saine logique, et combien d'esprits timorés ne parviendront jamais à raisonner leur effroi, à vaincre leurs méfiances !

Sans compter que, dans leur généreuse passion de modernisme, beaucoup d'êtres, grisés par le charme du fantastique, laissent détourner vers de stériles chimères leur intelligence, leur énergie, leur enthousiasme, qui, bien orientés, eussent pu servir le progrès humain.

Assurément les hommes de claire raison ne sont point émus ni égarés par cette frénésie. Ils se bornent à hausser les épaules et persévèrent dans leur croyance réfléchie comme dans leur sage effort. Par bonheur ce sont eux qui, grâce à leur puissance de travail et de rayonnement, influent le mieux sur l'avenir.

(1) Voir la *Revue Bleue* des 8, 15, 22, 29 [illegible] et 15 octobre [illegible].

Encore faut-il pour que leurs conceptions se réalisent en textes de lois plus humaines, en mœurs plus douces, en faits sociaux plus justes, qu'elles recueillent l'adhésion de l'immense foule hagarde et craintive! Aussi les trépidants qui la déconcertent et l'affolent par des bravades au bon sens, ne réussissent-ils, en général, malgré leur ardente piaffe moderniste, qu'à contrarier la marche logique et lente du progrès. Dérisoire châtiment de toute cette incohérence tumultueuse pour ceux — et nous en connaissons — qui sont sincères dans notre carnavalesque troupe d'impulsifs : ils ont la disgrâce de pouvoir être comptés parmi les meilleurs agents de réaction !

*
* *

Cependant, en politique comme pour l'art, les mœurs et la conduite de la vie privée, les atteintes les plus grotesques au bon sens ne viennent pas des épileptiques qui se trémoussent pour les hardiesses saugrenues. Ceux-là, lorsque ce n'est pas un intérêt de cabotinage et de surenchère qui détermine leur sarabande, ont au moins la noblesse de l'espoir et du généreux désir.

Mais ne perdons pas de vue les épileptiques d'arrière-garde qui, avec des grimaces de terreur impuissante et de sensibilité prête à devenir féroce, portent au bon sens un défi plus sot encore s'il est possible et plus ridicule, en s'insurgeant contre l'Histoire et le cours normal de la vie, en s'attardant avec une folle obstination à une défroque de principes surannés dont l'époque moderne, mal à l'aise sous ces accoutrements vieillots, s'est pour toujours affranchie.

Leurs meurtrissures d'intérêt ou d'orgueil, leurs rancunes et leurs regrets ne veulent pas tenir compte de cette métamorphose. Ils la blâment et la moquent, si tant est encore qu'ils ne la nient pas. Ils la trouvent illégitime, parce qu'elle sape leurs privilèges séculaires, et contraire à l'ordre logique des choses parce qu'elle est en désaccord avec l'illogique système de leurs intérêts.

Et voilà nos preux, armés en guerre, fanfarons, hautains, ricaneurs, qui, par leurs cavalcades archaïques et leurs gestes de tournois, prétendent arrêter le grand souffle de justice et de liberté qui passe depuis un siècle sur le monde ! Ils se dressent sur leurs ergots, s'époumonnent à faire retentir leurs cocoricos belliqueux, se couvrent de leur rondache et font blanc de leur épée féodale. Vaines simagrées d'où ils sortent meurtris et morfondus. Chaque fois qu'ils ont eu l'imprudence de se camper dans cette fière et paradoxale attitude, ils furent piteusement balayés par la rafale. Plus fous que don Quichotte qui ne s'attaquait qu'aux moulins à vent, ils s'en prennent à cette force continue, irrésistible, qui monte avec la toute-puissance d'un flot : le progrès humain et l'évolution des sociétés.

Naïve, touchante et grotesque nasarde au bon sens ! Aussi leur paradoxal entêtement, qui leur a valu tant d'avanies et d'avaries, n'a-t-il eu d'autre résultat que de faire prendre en horreur par la foule les traditions dont ils se recommandent, même — ce qui est fâcheux — dans ce qu'elles peuvent garder de respectable et d'utile pour les constructions de l'avenir.

En des sens différents, folies analogues et châtiments pareils. Mais aussi, hélas! nouvelle cause de désarroi pour le peuple qui, au lieu de faire paisiblement son avenir avec les débris de son passé, a pris une telle méfiance pour les vieilleries auxquelles on prétend l'asservir, que, sans choix, sans esprit critique, il est tenté de les mépriser toutes, celles même qui pourraient lui être précieuses encore pour abriter son développement. Malentendu d'où résulte un déplorable gaspillage de ressources et de force.

Ainsi M. Gaétan de la Huppe, l'une de nos célébrités sportives et mondaines, est un de ceux qui, par leur archaïsme obtus, ont, avec la plus sereine inconscience, contribué à ce désordre moral. Bien que de noblesse assez récente — une coucherie d'aïeule récompensée par cette terre et ce titre aux approches de la Révolution — M. de la Huppe, tout faraud de son aristocratie galante, et fort attaché au Trône qui, par gratitude de volupté, biffa sa roture, reste un passionné champion du droit divin des rois et de la grande vie féodale. Vie que ces ancêtres avaient sans doute, bien humblement, vécue à l'office, jusqu'à la nuit d'amour qui, bien rémunérée, les libéra!

Alors que maints descendants d'illustres familles, dont services analogues et pareilles faveurs remontent aux Croisades, se galvaudent par des compromissions avec le charivari moderne, M. de la Huppe, plus strict et plus fier, dresse avec ferveur dans la mêlée l'étendard des traditions séculaires.

S'il ne va pas jusqu'à nier les révolutions qui par trois fois brusquèrent les destins de la famille royale et culbutèrent les anciennes hiérarchies sociales, du moins ils les honnit et les raille. Les trouvant illégitimes et malfaisantes, il se refuse à reconnaître le fait accompli, la totale métamorphose des idées, des institutions et des mœurs. Pour lui ce sont de simples troubles dans l'ordre normal des choses, que des bandits et des écervelés déchaînèrent par espoir d'ambition perverse, et qui, n'étant justifiés par rien, ne correspondant à aucun besoin des esprits, doivent être tout bonnement annulés dans leurs conséquences. Imperturbable dans sa certitude et son orgueil, M. de la Huppe n'admet

pas qu'une atmosphère nouvelle ait pu être créée par toutes ces aventures, que les mœurs et les intérêts en aient pu légitimement subir le contre-coup.

Avec une sincérité dont son orgueil nous est garant, il pense, il parle et il agit — dans la mesure où les rigueurs de la loi et l'esprit frondeur des contemporains le lui permettent — comme un noble d'avant la Déclaration des Droits de l'Homme. Il est un de ces rares spectres qui parlent encore avec sérieux du droit divin des rois ; et, ne se sentant pas d'assez vieille noblesse pour traiter l'Église avec une désinvolture de grand seigneur, il proclame que la religion catholique doit régir et façonner les âmes, être seule chargée de l'éducation, des œuvres de charité et d'assistance, et — pourquoi pas, mon Dieu, comme aux temps anciens? — de l'état-civil. Offices traditionnels en récompense desquels elle a droit à tous ses privilèges séculaires!

Ce sont ces principes que M. de la Huppe, fougueux chevau-léger de l'Assemblée Nationale de 1871, se fit gloire de soutenir à la tribune en proposant de mettre la France sous l'égide du Sacré-Cœur de Jésus et de planter sur nos ruines le Drapeau blanc fleurdelysé, principes dans lesquels se drape fièrement sa vieillesse.

Au risque d'alarmer ses amis, qui pensent comme lui, mais n'osent pas trop l'avouer, il fulmine contre les périls de l'instruction partout répandue et proclame le bienfait social de l'ignorance. Il s'emporte contre la loi du divorce et contre toutes les lois qui marquent notre désir croissant de liberté. L'égalité des charges sociales, pour les gens « bien nés » comme pour le troupeau, lui semble un intolérable scandale.

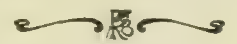
Toutes les lois d'organisation du travail, de solidarité et d'assistance, dont le nom rébarbatif le met en hargne, lui paraissent comme autant d'atteintes à l'autorité paternelle du chef, comme autant de restrictions à la charité bénévole qui dispensait de toutes ces fadaises.

Enfin les jours où M. de la Huppe est en bonne humeur et en verve, dans le joyeux entrain d'un repas de chasse par exemple, il ne craint pas de dire que les hommes de plume sont des grimauds malfaisants, qu'une bonne muselière s'impose pour toutes les libertés qui nous ont pervertis. Et lorsque, après une journée d'allégresse cynégétique et de forte ripaille, quelques rasades de vieil Armagnac congestionnent sa trogne et son cerveau de louvetier vaillant aux prouesses de la table, il n'a pas besoin d'être poussé beaucoup pour faire entendre que, comme au bon temps des mœurs sévères, les gens de théâtre trépassés « ces baladins » ne devraient même pas être admis aux honneurs de l'Église!

C'est au nom du bon sens, bien entendu, que le pittoresque M. de la Huppe, ayant au moins le mérite de dire avec une verveuse franchise ce que tant de ses pareils se marmottent tout bas à eux-mêmes, biffe un siècle d'histoire, bouche gaillardement l'avenir, ahurit les gens par ses prétentions archaïques, ses manières saugrenues et ses rages folles contre un monde nouveau que les hommes raisonnables trouvent — jusqu'aux évolutions prochaines, bien entendu — si logique et si nécessaire que l'on n'arrive même pas à le concevoir différent!

Sans doute tous les excessifs à idées cocasses qui pensent comme M. de la Huppe ne vont pas si loin dans le paradoxe ou plutôt n'ont pas la crânerie de laisser voir tous leurs fous regrets. Mais combien de frénétiques de cette sorte ont, par leurs extravagances, précipité vers les plus baroques hardiesses des hommes très légitimement inquiets d'une telle esbrouffe contraire au bon sens le plus simple ?

GEORGES LECOMTE.



UNE FORME DE PIÉTÉ LITTÉRAIRE

De toutes les formes de piété littéraire, je crois que celle-ci est la plus charmante, la plus vraie et la plus émue : le pèlerinage aux maisons, la visite aux lieux mêmes où le génie habita, où nous nous représentons, dans leur demeure intime, les hommes vénérés qui marquèrent dans nos cœurs, par une durable empreinte. Nous associons si bien tout être à son milieu et nous les confondons dans nos pensées l'un à l'autre si complètement, que chaque fois que nous évoquons quelque maître préféré c'est, le plus souvent, dans le site adoptif et confidentiel, au milieu des objets dont il aimait la vue, dans le décor ancien où se plaisait son rêve! Ainsi nous reconstituons-nous, grâce aux rares pierres qui demeurent d'une habitation, à l'aide des vieux arbres d'un jardin, des meubles d'une chambre respectée, une image animée de cette vie admirable et plus chère que la nôtre!

Ah! prestige indicible que prennent à nos yeux, à mesure que nous peuplons leur solitude des images de leurs anciens maitres, ces ruines venues du passé! Ainsi un homme a vécu là, a marché sous ces arbres, s'est assis sur ce banc; il a rêvé sous le couvert de ces charmilles. Un autre est né dans une pauvre petite chambre misérable et il a vu le monde, pour la première fois, sous un aspect triste ; et certains sont morts dans des chambres pareilles: tel Verlaine. Je me vois encore, montant — avec tant de poètes! — le sombre escalier tortueux de la maison de la rue Descartes. Et Verlaine était là, sur

son lit, comme un enfant. Tout le monde pouvait entrer, jeter des fleurs... Mais il y en a encore qui eurent des destins pires; voyez Dostoïewsky qui naquit à Moscou, à l'hôpital des pauvres. C'est un signe, cela! Toute sa vie Fédor Michaïlovitch devait être un pauvre et un maudit comme au jour de sa naissance; ainsi il y a de ces destinées qui se conforment si bien à l'origine des hommes, que ceux-ci semblent marcher toujours en se souvenant du berceau de leur enfance.

Cependant qu'importe la maison! Que ce soit sous le chaume ou le lambris d'un château, c'est là que vécut l'homme que l'on vient voir. Les murs de cette pièce ont connu sa présence; il a regardé ces gravures, gravi ces marches, s'est accoudé souvent à cette fenêtre. On se dit: c'est là qu'il a souffert, qu'il a pleuré, qu'il a aimé et que, le front dans ses mains, il a rêvé chaque soir, devant la nuit bleue, à d'ineffables et poignantes visions. On se dit: c'est là qu'il a écouté son cœur battre un peu plus fort qu'à l'ordinaire, le jour qu'il a écrit tel beau vers, conçu tel chef-d'œuvre. Et puis, on se dit aussi: c'est peut-être bien là qu'il est mort. Alors, on a des désirs religieux de s'agenouiller et de prier; on songe à des pensées que le poète a eues dans cette chambre tranquille. Un registre est là, sur la table, où l'on met son nom, si humble, à côté de ceux de bien d'autres visiteurs. On voudrait emporter un souvenir, comme si c'était un peu de la personne ou de l'esprit de l'hôte en allé. Le moindre puéril objet fait alors tant de plaisir: la feuille d'un arbre prise au jardin, une fleur de l'allée, une image de la maison! Et je songe, en ce moment, à Lamartine passant par Ferrare, visitant, dans le vieil hôpital, le cachot du Tasse et détachant pieusement, avec son couteau, « quelques fragments de la brique la plus rapprochée du chevet du lit du poète et qui devait avoir entendu de plus près les soupirs et les gémissements du prisonnier. »

« Je les emportai, dit Lamartine, comme un morceau de la croix de ce calvaire poétique et je les fis enchâsser, depuis, dans un anneau d'or que je porte toujours à mon doigt .. »

Il y a de ces maisons que j'ai vues, où je suis allé, dont j'ai franchi le seuil. Il me semble que, depuis ce temps-là, je connais mieux le cœur de ceux qui les habitèrent. Ainsi je suis allé vers toutes les maisons de Rousseau; j'ai vu sa maison de Montmorency à l'orée d'une forêt, et, sur la pente d'un côteau, sa maison des Charmettes; j'ai vu la maison où il naquit dans une vieille rue de Genève et j'ai vu à Ermenonville, au milieu de l'île des Peupliers et seulement visité des cygnes, le tombeau qui contint ses cendres. Je connus, de la sorte, toutes les étapes de sa vie; je suivis la courbe de ses années; je reconstituai son destin pour moi-même, et nuls souvenirs ne me sont désormais plus précieux que ceux de ces matins de soleil, où, le cœur plein de filial émoi, je fis visite aux retraites du promeneur solitaire! De celles-ci pourtant l'une est plus chère que les autres, trahit plus volontiers sa présence: c'est sa maison de Savoie, cette demeure des Charmettes où le vinrent visiter, depuis plus de cent années, toutes les générations. « Que serait Chambéry sans Jean-Jacques Rousseau? se demande l'auteur de *Raphaël*. L'homme n'anime pas seulement l'homme; il anime toute une nature, il emporte une immortalité avec lui dans le ciel, il en laisse une autre dans les lieux qu'il a consacrés... » Et nuls lieux au monde ne portent plus l'empreinte de l'hôte regretté que cette demeure des champs où, de Lamartine à Michelet, de Michelet à André Theuriet, de celui-ci aux plus jeunes poètes contemporains, tous les Français d'un siècle vinrent honorer le souvenir de l'ardent Génevois! Ici, comme au vieux temps, toutes choses sont en place et bien respectées: le clavecin est là; le lit n'a pas bougé et, quand on se penche à la fenêtre, on découvre le même paysage que Jean-Jacques aimait: la belle vallée de Chambéry, la Dent de Nivolet et jusqu'à la petite pente de Lémenc où se trouve, au cimetière, le corps de Mme de Warens. Au pied se voient toujours « un jardin en terrasse, une vigne au-dessus, un verger au-dessous »; l'horizonest très étendu. Mais ce sont les chambres de la maison avec leurs meubles usés, les rideaux et le papier déteints, les gravures d'autrefois, les vieux cadres dédorés de qui l'on emporte l'image émue, le persistant souvenir!

A Ferney, chez Voltaire, l'aspect n'est point le même; j'y fus un jour de pluie abondante; il fallut insister longtemps pour être reçu. On n'entre point, ici, comme aux Charmettes et la maison n'est pas de plain pied sur la rue, ouverte aux passants. Enfin j'eus une chance que n'eut pas M. Maurice Barrès venu, un jour, en visite au palais de Candide (1); je fus admis au château, vis la chambre encombrée de portraits et de tableaux rares, les meubles fastueux, les vestiges d'une gloire souveraine et magnifique. J'avoue que je préférai la charmille mouillée du parc où j'évoquai mieux Voltaire qu'en sa maison de prince. Alors je le voyais réellement devant moi, et il avait sa figure railleuse, ridée comme une pomme d'arrière-saison, une robe longue à fleurs et des bas comme ceux des marquises; il avançait, se tenant sur sa canne à pomme d'or, et, parfois, s'arrêtait pour rire ou sourire; une claire lumière

(1) « Un jour que je passais à Ferney, je voulus visiter la maison de Voltaire, un valet m'en refusa la porte. Elle appartient aux mêmes personnes qui, dans Paris, ont jeté bas le petit hôtel de Balzac pour agrandir leur parc. » M. BARRÈS.

aiguë passait dans ses yeux ; je le sentais, devant moi, avec sa belle raison ; mais, ce que j'avais connu aux Charmettes, ce que je n'avais pas trouvé là, c'était un homme avec son cœur.

Il est d'autres pèlerinages que j'ai faits. Je suis allé, plusieurs fois, à Port-Royal-des-Champs ; on ne comprend bien l'âme sensible de Racine, l'inflexible rigueur de Pascal, la dignité simple de ces Messieurs qu'au milieu de ces ruines de la vieille abbaye où leur génie brilla, que devant ces pierres brisées où le lierre et l'herbe étendent leur fraîcheur et leur ombre...

J'ai vu, à Chantilly, la maison où Sylvie accueillait Théophile ; c'est dans un bosquet d'arbres, au bout d'allées ombreuses où les paons étendent leurs plumages, où passent les faisans superbes, où le chant des ramiers se mêle aux murmures des feuilles et des fontaines, au bruit caché des sources, où retombent les glycines, en guirlandes, sur les bustes usés...

J'ai vu, à Mâcon, la « grande et haute maison percée de fenêtres rares » où naquit Lamartine ; j'ai vu la maison d'Hugo aux Feuillantines ; j'ai vu à la Vallée-aux-Loups, près de Châtenay, dissimulée derrière l'épais rideau des aulnes et des châtaigniers, la maison de Chateaubriand qui ressemble à un petit temple de la Grèce ; et j'ai vu la maison de Michelet, à Paris, auprès du Luxembourg. Mais il en est bien d'autres que j'ai vues ! Et je songe, aujourd'hui, à l'agreste maison de Raymond Bonheur, à Magny-les-Hameaux, où Bocquet nous emmène, à la « maison blanche aux pignons brunis de lierre touffu et pépiant de nids », au « parc profond et recueilli, qui dévale vers les prés de hautes herbes et les ruisseaux nonchalants ». C'est là qu'Albert Samain vint mourir. « Deux vieilles religieuses, les dernières de Port-Royal, vinrent de la réclusion passionnée de leur couvent presque désert, ensevelir ce poète de l'amour. Une nuit auprès du cercueil elles prièrent... » Par un jour de soleil et de roses éclatantes, par un soir de 18 août où la nature sera chaude, l'air bourdonnant d'abeilles et les prairies piquées de fleurs, je reviendrai à Magny-les-Hameaux, je m'arrêterai devant la maison de Raymond Bonheur et je cueillerai, au mur, une rose parfumée, comme si, de l'autre côté, attentif et visible, Samain, pour me l'offrir, se tenait encore vivant !

... Aucune forme de piété n'est plus charmante, plus rare, plus expressive de l'émotion. Par elle nous peuplons d'amis les lieux les plus divers du monde. Touristes sentimentaux, nous allons par les rues des villes, curieux d'animer les pierres des maisons mortes, d'y chercher le souvenir du visage humain disparu...

EDMOND PILON.

Chronique

—

OCTOBRE A PARIS

Les dilettantes fervents qui ne se résignent jamais à quitter Paris — car il en est encore depuis Baudelaire — et qui y séjournent l'été pour goûter la noblesse des avenues, des quais ombragés et déserts, et le charme agreste du Bois, se privent d'une sensation rare.

Car lorsque, après des semaines de voyages lointains, on revient à Paris, en octobre, il semble que ce soit avec une sensibilité avivée et attendrie, avec des nerfs de convalescent. Cette beauté de la capitale, faite surtout d'élégance, ce luxe, qui ne prétend point en imposer, mais se pare de discrétion et de féminité, semblent plus délicieux encore. C'est alors qu'il faut aller considérer la fine harmonie de la façade de Notre-Dame, ou la grâce de la Seine, si mesurée et cependant si séductrice en ses ébats : Mainte ligne, mainte nuance vous apparaît dans sa signification traditionnelle et sa valeur d'art, le goût.

C'est, il est vrai, une physionomie un peu neuve que que celle du Paris d'automne. Physionomie assombrie, quand une impitoyable pluie prélude aux déluges habituels de l'hiver. Sous ce ciel bas et brumeux, qui tamise une pâle lumière, la grande ville semble s'isoler, se clore, pour mieux se vouer à sa tâche d'initiatrice.

Mais cette année, par une étrange faveur du sort, le soleil sourit à cette activité renaissante. Il fait voleter les hirondelles autour des coupoles célèbres et répand par les rues comme par les airs une griserie légère et joyeuse. Sous ce jour non point éblouissant, mais vif, les palais et les parcs se colorent de toute la gamme exquise des demi-teintes. Et les beaux arbres — orgueil de Paris — présentent leur feuillage, déjà amenuisé, en un poudroiement d'incarnat et d'or pâli.

Un peu démunis par la chute des feuilles et comme démeublés et agrandis, les boulevards sont parcourus par une folle affluence. Car la « reprise » d'octobre n'a de comparable à Paris que l'éveil printanier. En mai, c'est, avec l'épanouissement des couleurs et des fleurs, l'arrivée des hôtes étrangers, l'éclat de la saison mondaine. En octobre, l'animation est moins cosmopolite et presque intime, puisqu'elle est causée par la rentrée des Parisiens dans leur bonne ville.

Ils accourent des plages et des montagnes, hâlés et allègres ; ils ont regret de quitter des sites d'agrément et hâte de retrouver une activité coutumière. Ils se cherchent les uns les autres, et ne revoient pas sans plaisir même les figures les moins sympathiques. Ils se narrent avec feu leurs aventures, leurs émois, et s'enquièrent des projets du lendemain. C'est le moment où les habiles colligent, sur les villégiatures célèbres, des observations qui leur permettront, l'hiver, de faire parade d'une seyante érudition. C'est l'heure aussi où se concertent maintes collaborations pour les travaux prochains. Car tous s'acheminent avec joie vers le bureau ou l'atelier : N'est-ce point le labeur — un labeur intense,

assidu — qui est l'excuse de la fatuité parisienne, et le support du faste de la capitale?

Mais ce labeur, il est de bon ton de le céler. Un Parisien n'avoue que des préoccupations littéraires... ou galantes. Quelles œuvres d'imagination marquent cette rentrée? Rassurez-vous. Nos écrivains possèdent l'art précieux de maîtriser, de rendre docile et quotidienne l'inspiration : de sorte que vous êtes assurés, chaque automne, de voir paraître un émouvant roman de M. Édouard Rod, et de ses émules...

Et voici que s'ordonne, que s'agence tout le décor où s'exercera et se jouera l'esprit parisien ; le Salon d'automne, où les snobs exalteront moins les œuvres de savante audace que le poncif nouveau ; les expositions des grands marchands, où fréquentent jeunes femmes éprises d'art et belles oisives indifférentes : car il n'est peintre, notoire ou en quête de notoriété, qui, froissé de la promiscuité des grands salons, ne veuille offrir un étalage de ses œuvres aux suffrages de Paris et aux louanges de la critique. Enfin les concerts assemblent un auditoire plus frémissant, d'avoir été apaisé et bercé par les grandes harmonies de la mer et de la forêt. Et comment omettre les conservatoires de délicate cuisine, art français aussi, où tsiganes et maîtres queux préparent leurs vivifiants régals ?

Mais, Paris vibrerait-il, sans « Premières », sans acteurs et comédiennes? Paris se réjouit, car jamais saison théâtrale ne fut plus prometteuse : Deux scènes s'offrent aux œuvres des dramaturges d'initiative et aux enthousiasmes des amateurs sincères; l'Odéon de M. Antoine, qui promet un expert assemblage de drames shakespeariens, de classique modernisé et de soirées d'art jeune et batailleur; et, à l'avant-garde, le théâtre Antoine de M. Gémier. Puis, voici un foyer où frayeront beaucoup de frivolités, de cabotinages, et aussi de sentiments sincères: celui d'un nouveau théâtre à Étoile, le théâtre Réjane !

Et que d'écoles diverses, talentueuses, de dramaturges! La comédie mondaine, plus âpre avec Hervieu, séduisante avec Donnay, ondoyante avec Lavedan, consacrée par le succès, par les suffrages (acquis ou prochains) de l'Académie française, prétend encore à nos applaudissements. Cependant que, enhardis par leurs victoires aux arènes de plein air, les champions de la tragédie renaissante obtiennent le patronage de la Comédie française et briguent la faveur publique. Et les fervents du poème dramatique proclament les mêmes espoirs et se réclament de l'Odéon rajeuni.

Quelle sera la mode morale cet hiver? Le pessimisme l'emportera-t-il, comme l'an dernier, où une scène affichait : « La seule pièce en représentation qui ne se termine point par un suicide. » Le roman en vogue sera-t-il quintessencié et désespéré, ou surgira-t-il une œuvre de foi triomphante en la vie de demain? Grave question! qui, avant d'engouer les salons — dont les châteaux et la chasse retardent l'ouverture — s'agite sur l'asphalte du trottoir.

Car le boulevard est hospitalier, par ce doux automne, avec ses terrasses de café invitant à l'aimable nonchaloir, avec ses étalages, d'une recherche piquante, et le spectacle toujours divers du flot des équipages et des silhouettes défilant familières ou énigmatiques. Il est moins gouailleur que de coutume, curieux du lendemain, et comme ému par cette reprise de relations et d'activite. Cependant, rapide se fait sa pulsation nocturne : causeries, gesticulations, reflets, toute cette vie pétillante, qui s'empresse aux grands restaurants, aux théâtres et déborde sur le trottoir, s'accélère ; et dans les ténèbres, qu'avive parfois une ondée, les becs lumineux scintillent comme des yeux de fiévreux.

Mais la rue fut claire, cet octobre, et propice même aux manifestations. La gent, d'ordinaire pacifique, des employés l'emplit, le dimanche, de son affluence et de ses bruyantes protestations pour le repos hebdomadaire ! Simple épisode de la lutte éternelle entre patrons et salariés. Les protagonistes, les revendications changent : la tactique demeure, de l'ameutement, des cris, de la violence... atténuée cependant, car nous nous accommoderions mal des convulsions sanglantes des vieilles cités flamandes ou des défuntes républiques italiennes.

« Paris, disait G. Cavaignac, est le meilleur emblème comme le meilleur agent de la force révolutionnaire », cette force qu'il définissait avec tant de lyrisme romantique : « Ce qu'est l'homme, ce qu'il peut être, estime, espoir, tout gît dans la force révolutionnaire, pour qui veut se rendre compte de l'humanité » : Paris conserve un peu de ce troublant prestige de ville de révolte ; tout mouvement populaire y paraît, à l'étranger, menaçant, gros de conséquences tragiques. — Et cependant, il est si vaste, si complexe, et.. si sceptique, qu'une émeute s'y localise et n'y a aucune répercussion.

Frondeur impénitent, oui : sauf à l'égard de ces personnages étrangers qu'il se plaît à recevoir. Tel, actuellement, le Lord-Maire, qui se promène en somptueux pourpoint, dans son carrosse doré, suivi des gentlemen de la cité de Londres, aux rudes visages sous la perruque poudrée, de massiers et de laquais vêtus de costumes éclatants, encadrés tous de files de cavaliers de la garde républicaine — elle aussi, s'écrie Gavroche, de fière allure et de style! Aux Parisiens, le Lord-Maire semble un personnage légendaire, presque aussi représentatif du Royaume-Uni que le roi Édouard en personne. Et comme il est venu avec tout l'apparat traditionnel, flattant ainsi des instincts plus vaniteux encore que railleurs, il est fort populaire et fut galamment accueilli, — maints refrains le chansonnèrent!

C'est ainsi que dans ce clair décor d'octobre, éclate l'infinie diversité, laborieuse, littéraire, artistique, mondaine, politique, de la vie parisienne. Tous ceux que dispersa au loin, las et aveulis, le soleil de messidor, sont à leurs postes d'artisans, prêts à besogner, stimulés par le voisisinage de leurs émules, entraînés par l'ambiance irrésistible de Paris. — Quelle volupté égale celle de l'effort, de l'effort solidaire?

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. DAVY (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*), 52, rue Madame — *Le Propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 17 — 5e SÉRIE — TOME VI — 27 OCTOBRE 1906

LA PRESERVATION SCOLAIRE

L'éducation physique des écoliers a été longtemps négligée d'une manière absolue; elle est encore une nouveauté dans l'enseignement primaire. Le vieux précepte des pédagogues était totalement tombé en désuétude et la santé du corps a été, jusqu'à notre époque, le moindre souci des instructeurs et des éducateurs de tout degré.

Il ne s'agit pas d'étendre démesurément les obligations des maîtres de la jeunesse. Ceux-ci n'ont pas et ne peuvent pas avoir des connaissances encyclopédiques; ils n'ont pas fait leurs études médicales. L'Université n'a pas uniquement charge d'esprits et d'intelligences ; elle assume des responsabilités plus étendues, elle reçoit des familles et de la collectivité un mandat élargi, celui de veiller au développement normal des enfants dont elle a la garde.

Cette tutelle sanitaire n'est pas pour dégager les parents de leurs devoirs et ne porte nullement ombrage à l'autorité familiale; elle découle logiquement d'un intérêt essentiel de préservation du milieu scolaire, plus exposé que tout autre aux contagions intérieures. Une telle notion est relativement ancienne ; c'est elle qui a inspiré de longue date la surveillance intermittente ou occasionnelle des écoles et exceptionnellement des écoliers eux-mêmes.

Deux ordres de faits et d'observations contribuèrent inégalement à démontrer la nécessité de l'intervention des médecins dans l'administration des écoles. Il y eut, d'une part, la révélation du nombre et de l'importance des maladies de l'esprit, des difformités de l'intelligence et surtout des tares physiques, et de l'autre, la vision plus exacte des prédispositions morbides et plus particulièrement des premières atteintes de la tuberculose.

La sélection des enfants anormaux nécessiterait à elle seule un examen médical des élèves. L'attention se porte de plus en plus sur le sort des demi-infirmes, des dégénérés, des arriérés, qui, délaissés, formeront plus tard le principal contingent de la jeunesse vicieuse et coupable.

La croisade antituberculeuse a suggéré l'emploi de moyens préventifs que le simple bon sens aurait dû suffire à mettre en honneur. La prudence la plus élémentaire commande, en effet, de suivre avec une minutieuse sollicitude la croissance des enfants et des adolescents, et de surveiller avec soin tous les troubles qui pourraient se produire dans leur organisme.

A la vérité, cette règle fondamentale de prophylaxie n'est point observée dans la plupart des familles. Les parents les plus affectueux et les plus tendres ne mettent pas en doute leur propre clairvoyance; ils se considèrent comme suffisamment informés et compétents sans en appeler au témoignage de l'homme de l'art. Seule une indisposition les met en éveil. L'avis du médecin n'est sollicité que pour un état morbide nettement caractérisé.

Il a fallu, pour les nourrissons eux-mêmes menacés de toutes parts, la forte initiative du professeur Pierre Budin, le fondateur et le vulgarisateur des consultations du premier âge permanentes et régulières. Jusqu'alors les bébés malades étaient seuls justiciables du praticien; l'élevage des bien portants était livré à l'empirisme et au hasard.

Si la première année de l'existence est la plus

périlleuse, les années qui suivent sont loin d'être exemptes de dangers. Toutes les fautes et toutes les imprudences ne s'expient pas sur l'heure ; elles ont des conséquences tardives, des répercussions lointaines.

A toutes les périodes de l'enfance et de l'adolescence, des surprises sont à redouter, si l'œil du médecin et le témoignage de la balance ne révèlent au jour opportun les plus légères altérations de la santé.

En bonne logique, dans un état de civilisation supérieure, le contrôle médical et sanitaire, en dehors des cas de maladies, devrait s'exercer dans chaque famille. Les mœurs et l'éducation publique n'ont pas encore engendré de telles habitudes. Qu'il s'agisse des nourrissons ou des écoliers, c'est à la communauté qu'incombe le soin d'organiser, toutes les fois qu'elle en trouve l'occasion, cette surveillance constante, en vue de découvrir prématurément les défaillances et de dépister le mal à ses origines et jusque dans ses manifestations les plus obscures, les plus insoupçonnées.

*
* *

La première de toutes les mesures de sauvegarde et de préservation du milieu scolaire et des élèves consiste évidemment à établir une observation sanitaire digne de ce nom. Non seulement chaque école exige une inspection périodique, mais encore chacun des élèves doit être examiné, mesuré, pesé, ausculté le plus fréquemment possible.

Il faut donc et nécessairement que l'inspection médicale des écoles, primitivement prévue dans un but restreint, devienne partout une réalité. La loi de 1886, qui a posé le principe de ce nouveau service, n'a pas été suivie d'effet. Seules de grandes administrations municipales, à Paris et dans les villes importantes, se sont souciées d'obéir à la loi, à leurs risques et périls, sans que l'État fournisse sa part contributive, sans que le ministère de l'Instruction publique intervienne en quoi que ce soit.

Cette lacune a été véhémentement signalée, en ces dernières années, à la Chambre par M. Edouard Vaillant, par les différents Congrès qui se sont succédé et plus spécialement par la Commission permanente de la tuberculose, instituée au ministère de l'Intérieur. Cette grande Commission, à laquelle M. Léon Bourgeois a donné une si forte impulsion et une légitime autorité, a fini par provoquer une enquête sur le fonctionnement en France de l'inspection médicale des écoles aujourd'hui facultative, alors qu'elle doit être une des institutions fondamentales de l'Université primaire et secondaire.

Nul ne songe à contester les difficultés pratiques, surtout dans les écoles rurales. Tous les obstacles seront aplanis le jour où l'État, les départements et les communes consentiront à rétribuer équitablement leurs collaborateurs médicaux. Ce n'est pas avec des indemnités dérisoires qu'il est possible de créer de véritables médecins scolaires, attentifs, zélés, ne se bornant pas à jeter un coup d'œil rapide sur les locaux, se livrant à un examen individuel des élèves et consignant leurs observations sur un livret scolaire de santé.

Qu'on se garde au début d'exigences excessives, parfois irréalisables, rien n'est plus désirable. L'honorable M. Rabier, rapporteur de la Commission permanente de la tuberculose, a naturellement fait la part des contingences et des possibilités en traçant le programme complet de la défense sanitaire des écoles et des collèges.

Sans dépasser la mesure, le moins qu'on puisse réclamer est l'obligation de l'inspection médicale scolaire. Le Congrès d'hygiène sociale de Nancy, en sa session des 22-24 juin 1906, a formulé, sur le rapport de MM. les docteurs P. Simon et L. Spillmann, un vœu précis, auquel il est urgent de donner satisfaction : « Dans tous les locaux scolaires, il sera pratiqué, conformément à la technique préconisée et suivie par le professeur Grancher, un *examen médical périodique des enfants*, et il sera procédé à l'établissement des *fiches sanitaires individuelles* ».

La Ligue des médecins et des familles, les Congrès d'hygiène scolaire, ont des revendications identiques, tendant au dépistage de la tuberculose. Une telle préoccupation n'a rien d'exagéré, si l'on se reporte aux constatations sensationnelles de M. le professeur Grancher et de ses élèves dans plusieurs écoles primaires du quinzième arrondissement de Paris. Cette revue de santé a révélé que 14 p. 100 des garçons et 17 p. 100 des fillettes étaient justiciables d'un traitement antituberculeux. Un récent supplément d'enquête, dans les écoles du XV[e] et du XVIII[e] arrondissement, a dégagé une proportion de 15 p. 100. Assurément ces chiffres n'ont rien de définitif, et le pourcentage s'abaissera peut-être dans un grand nombre d'écoles situées en d'autres quartiers ou d'autres villes. La gravité proportionnelle de ces coups de sonde n'en sera pas atténuée pour autant.

Le péril scolaire existe ; il ne tient pas à l'enseignement, il ne procède pas de l'école et des causes extérieures l'engendrent. L'Université ne peut, ne doit pas s'en désintéresser ; elle n'est pour rien dans le mal ; elle n'en aura que plus de mérite à le combattre, à le vaincre dans un prolongement de sa tutelle morale et par un surcroît d'action bienfaisante.

*
* *

M. Léon Bourgeois a dit un jour que l'école devait être la maison commune des devoirs ; il se

plaçait surtout au point de vue civique et moral. Ce n'est pas dénaturer la pensée de l'éloquent Président de la Commission française et du Bureau international de la tuberculose que d'attribuer au foyer scolaire un rôle d'avant-poste sanitaire.

C'est ainsi qu'empiriquement le mandat de l'éducateur primaire s'est amplifié. Les caisses des écoles ont commencé à distribuer des vêtements et des chaussures. Les cantines scolaires ont suivi et les colonies de vacances leur ont succédé.

En s'efforçant de faciliter la fréquentation scolaire, et aussi dans un but d'humanité, des amis de l'école moderne ont jeté les fondements d'une organisation à fins multiples. Le froid et la faim débilitent, laissent l'organisme sans défense contre l'invasion microbienne. L'enquête anglaise *sur la détérioration publique* a produit de l'autre côté du détroit une sensation profonde. Les méfaits du paupérisme ont été saisis sur le vif à l'école même, où la misère sévit avec une intensité navrante.

Les commissaires de la Chambre des Communes n'ont pas manqué d'étudier minutieusement nos Caisses des écoles et nos cantines scolaires; ils ne tarderont pas à soumettre à leurs collègues des conclusions fortes et motivées, et le Gouvernement anglais ne reculera pas devant les conséquences financières des mesures proposées, pas plus qu'il n'a hésité à consacrer trois milliards et demi à l'assainissement des villes.

Le Dr G. A. Heron, qui mène à Londres une si vigoureuse campagne contre ce qu'il dénomme le *déclin national*, a conclu, au nom d'un Comité de l'Office de santé, à l'obligation de l'enseignement de l'hygiène dans les écoles de l'Empire britannique. Les autorités universitaires seront invitées prochainement, si ces propositions sont ratifiées, à confier à des médecins l'enseignement de l'hygiène dans les écoles normales d'instituteurs.

Propreté corporelle des élèves, exercices physiques et jeux de plein air, éducation hygiénique, sont les mesures essentielles et générales de sauvegarde. Il est superflu d'insister sur des vérités universellement reconnues, tout au moins en théorie.

Les œuvres sociales de l'école viennent heureusement compléter le service scolaire proprement dit. Ce ne serait presque pas la peine de soumettre la population infantile à un contrôle scientifique, à une consultation périodique, si les éléments populaires ne trouvaient pas à leur portée les moyens de combat, les instruments de guérison

Les solutions et les combinaisons sont destinées à se multiplier, à se diversifier à mesure que la prophylaxie progresse et que le sentiment de la prévoyance nationale grandit. Les écoles de plein air, les stations forestières, comme à Charlottenbourg, sont de véritables prolongements des colonies scolaires de vacances. Le champ des investigations extra-scolaires s'étend d'ailleurs en raison d'un examen plus approfondi du régime, du genre de vie et de la constitution des écoliers. C'est ainsi qu'à un récent congrès pédologique de Berlin, le docteur Bernhard a révélé que la durée du sommeil des enfants des écoles était généralement insuffisante et il impute ce déficit de repos tant à la négligence des parents qu'aux déplorables conditions d'habitat.

Le médecin scolaire est ainsi amené, par la force des choses, à porter ses regards au-delà de l'enceinte où il opère. Que ce soit pour les vêtements, pour l'alimentation ou pour le sommeil, le foyer familial est, en fin de compte, connu, exploré, dans l'intérêt le plus évident des enfants, des écoliers.

Il n'entre nullement dans ma pensée de soutenir une thèse doctrinale et d'en tirer des conséquences extrêmes. Ce sont vues d'avenir dont l'exposé prématuré risquerait d'être mal compris et mal interprété. Quelle que puisse être plus tard la répercussion logique et salutaire de la surveillance hygiénique des écoliers nécessiteux à l'école, l'action protectrice doit pour l'instant être circonscrite à l'école. A titre officieux et privé, les instituteurs et institutrices, à l'exemple des maîtresses d'écoles maternelles du XIXe arrondissement de Paris, ont un patronage extérieur et prolongé à exercer. La belle initiative de M. Jeannot, avec son *Œuvre maternelle* qui suit les élèves à domicile et va jusqu'à venir en aide à leurs parents malheureux, ouvre la voie à des extensions bienfaisantes dont nul ne saurait avoir la prétention de tracer les limites.

Pour l'heure, il convient de pourvoir l'école de tous ses organes. La cantine scolaire et la colonie de vacances, pour ne parler que de ces deux institutions, sont le complément nécessaire de l'inspection médicale des écoles.

Le IVe Congrès international de la tuberculose, en 1905, après avoir indiqué les mesures essentielles de préservation à l'école, cantines, colonies de vacances, enseignement hygiénique, éducation physique et vie au grand air, propreté corporelle, a placé au premier rang des moyens de défense l'examen médical attentif, et en cas de suspicion ou de maladie, l'alimentation meilleure et la scolarité à la campagne, en recourant en outre, et si besoin est, aux divers modes d'assistance de l'enfant malade, notamment par la cure d'altitude et les sanatoriums marins.

Vaste champ d'action, s'il en fut, digne de passionner les éducateurs publics et tous les protecteurs de l'enfance, à quelque titre que ce soit!

Il y a peu de jours, en un discours retentissant, M. Clémenceau faisait entrevoir la prochaine création

d'un grand ministère de réparation sociale, d'un grand ministère d'humanité formé des services d'hygiène publique et d'assistance. Cette constitution d'un ministère de la santé réalisera les vœux anciens de Littré et de Michel Lévy, elle ne peut manquer d'influer sur l'orientation des autres départements ministériels.

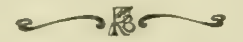
Le ministre de l'Instruction publique, comptable et responsable de tant d'existences d'enfants, est tenu à son tour de veiller sur des forces naissantes et des richesses d'avenir.

L'école n'est pas uniquement un foyer intellectuel et la flamme qui en jaillit est assez puissante pour réchauffer les cœurs et fortifier les corps. Les inspirations de la prévoyance et de la solidarité ne trouvent nulle part une atmosphère mieux préparée. Tous les éducateurs de la jeunesse sont au plus haut point des altruistes et la collaboration d'une élite de médecins, de patrons et de dames patronnesses, est faite pour les réjouir.

Observatoire de santé, l'école primaire, par sa clientèle, est plus près du peuple, elle ouvre ses portes au prolétariat et peut ainsi discrètement alléger le fardeau sous le poids duquel ploient tant de familles laborieuses.

La préservation scolaire, résolument et méthodiquement poursuivie par l'accord combiné des pouvoirs publics et des particuliers, n'est pas seulement une arme incomparable de défense sanitaire et de prophylaxie antituberculeuse, elle est encore dans toute la force du terme un instrument de rapprochement des classes et de paix sociale.

PAUL STRAUSS,
Sénateur.



LETTRES INÉDITES D'IVAN TOURGUÉNEFF A MADAME VIARDOT (1)

Moscou, 4 avril/23 mars 1867.

O theuerste Freundin, que vous êtes donc bonne de m'écrire si souvent ! Depuis que je suis ici, je ne puis me défendre d'une impression étrange : il me semble que je suis en prison ; et je suis emprisonné en effet par le mauvais temps, par la neige sale et vilaine qui rend les rues impraticables, et puis ma jambe inférieure, qui me permet à peine de me traîner dans les vastes chambres de la maison que j'habite... et cette toux qui ne me lâche pas... Eh bien ! vos lettres sont comme des messagers de liberté ! Elles semblent me dire que, dans peu de jours, toutes ces entraves tomberont et je redeviendrai ce que j'ai été jusqu'à présent. Je compte les instants... onze jours encore... c'est bien long. Oh, que j'en ai assez de cet hiver interminable, de tout ce que je vois, de tout ce qui m'entoure !...

Voyons, je vais vous raconter quelque chose. J'ai lu deux fois l'*Histoire du lieutenant* ; la première fois chez M. Katkoff, qui me l'a immédiatement achetée, et où j'ai été cruellement agacé par Mme X..., qui n'a cessé de se gratter le nez, de s'arranger, de se tasser, de se frotter les yeux et le ventre (elle est grosse de son quinzième enfant), pendant tout le temps. J'étais assis auprès d'elle et je ne voyais qu'elle, car je tenais mon nez plongé dans mon cahier ; je l'ai trouvée fort laide et disgracieuse, ce qu'elle est du reste, lecture à part. La seconde fois, ça a été chez la femme du prince Tcherkaski, du même prince T... qui a été ministre de l'Intérieur en Pologne, et qui a donné sa démission après la maladie de Milutine. On était en petit comité, des gens d'esprit s'intéressant peu aux choses littéraires, des dames sur le retour et dévotes, sans fiel pourtant, et un imbécile à la mode, bon enfant et enthousiaste. Le long Wassiltchikoff était du nombre ; ce n'est pas pourtant lui l'imbécile. Ma petite plaisanterie a plu tout en scandalisant un peu... Je dois ajouter que faire une lecture est une vraie corvée pour moi, je ne puis m'empêcher d'avoir un secret sentiment de honte. Et après-demain donc !... lecture publique avec tout le bataclan... Je vous donnerai tous ces détails...

Je termine brusquement cette lettre, car il faut que je l'envoie sur-le-champ à la poste. Ma santé n'est pas trop fameuse non plus... Mon pied me fait mal, je tousse... Enfin ! patience... patience !...

J'embrasse toute la maisonnée et vous serre les deux mains avec toute la force d'un attachement inaltérable.

Votre IV. TOURGUÉNEFF.

Moscou, Comptoir des Apanages.
6 avril/25 mars 1867.

Si j'étais le comte Michel Wilhorski, chère madame Viardot, je serais fermement convaincu que l'année de 1867 est une année « climatérique » pour moi. Tout va à la diable et je reçois toujours *einen Strich durch die Rechnung*. Vous savez déjà que je devais lire aujourd'hui en séance publique un fragment de mon roman : eh bien ! hier soir, vers 10 heures, j'ai été pris d'une attaque de goutte à l'orteil tellement violente, que rien de tout ce que j'ai eu jusqu'à présent ne peut s'y comparer : j'ai souffert toute la nuit comme un damné, et ce n'est que depuis une heure ou deux que l'accès se calme. Naturellement,

(1) Voir la *Revue Bleue* du 20 octobre 1906.

la lecture est tombée à l'eau. A une heure et demie, au moment où le public « accourait en foule », (il paraît en effet qu'il y avait foule), j'étais couché sur le dos, et mon pied nu levé vers le ciel. Dites à Didie (1) de faire un dessin là-dessus. L'accès se calme à l'heure qu'il est, mais ce qui me tourmente, c'est qu'il ait pu avoir lieu, après plus de trois mois de maladie : quand cela finira-t-il, et sur quoi puis-je compter ?

Voilà mon départ de Moscou retardé, car il faut que je tienne ma promesse et que je fasse cette malencontreuse lecture, et mon arrivée à Bade, retardée aussi : ce n'est plus le 15 que je pourrai revoir ces endroits chéris ! Et si je pouvais me reprocher la moindre imprudence ! Mais rien, une vie exemplaire, une vie d'ascète, de saint Jean-Baptiste... et crac ! un accès... Vous comprendrez aisément, et sans que j'ai besoin de vous l'expliquer, combien tout ceci m'est pénible... Oh vilaine, vilaine année climatérique !

Dimanche.

Cela va mieux, mais je ne puis pas encore marcher, c'est-à-dire poser le pied à terre, je suis obligé de me traîner le genou sur une chaise ; pourtant je ne désespère pas de pouvoir faire ma diablesse de lecture *mercredi*, de façon que je pourrai m'en aller jeudi... Mais je ne veux plus rien prévoir, je ne veux plus employer le futur ; tout me crève toujours dans la main.

Je viens d'avoir encore une longue conversation avec Katkoff, qui, après des compliments à perte de vue sur mon roman, a fini par me dire qu'il craint qu'on ne reconnaisse dans Irène (2) une certaine personne, qu'en conséquence il me conseille de *retrancher* le personnage. J'ai refusé net, par deux raisons : la première c'est que son idée n'a pas le sens commun et que je ne veux pas, pour lui complaire, gâter toute une besogne ; la deuxième c'est que toutes les épreuves sont corrigées et revues et que ce serait tout un travail à refaire, qui prendrait encore dix jours de temps. Assez de Moscou comme cela ! Je vous jure que je me sens ici comme en prison.

Dimanche soir.

Je viens de recevoir votre lettre ainsi que celle de Viardot..... Pauvres petits enfants, avec leur poisson d'avril... Je n'ai pas pu y contribuer et Massembach est dans un piètre état... L'année 1867 aura, vous verrez, la même influence pernicieuse sur mon second architecte, et un beau matin patatra ! on entendra un grand bruit dans la vallée de Thiergarten..., c'est la belle maison de M. Turkaneff ou Dourganif (1) qui sera écroulée... Et je ne verserai pas de larmes.

(1) L'une des filles de Mme Viardot.
(2) Héroïne de *Fumée*.

Rien de nouveau depuis ce matin. Le temps est exécrable, toujours cette sale neige devant les yeux.. Oh, comment faire pour s'en aller ! Je ne dis plus rien, je ne fais plus de projets. *Was geschehen soll, wird geschehen*, comme dirait notre profond professeur de philosophie, Wender, à Berlin.

En attendant, le pauvre goutteux embrasse tout le monde et se recommande à vos prières.

Je répondrai à Viardot avant de m'en aller et je vous embrasse les mains avec la plus affectueuse amitié.

Votre IV. TOURGUÉNEFF.

Moscou, 9 avril/28 mars 1867.

Année climatérique, année climatérique, chère madame Viardot, je ne sors pas de là. Voici que mon pied va mieux et ma lecture ratée samedi doit avoir lieu demain mercredi. Autre misère : M. Katkoff me fait de si grandes difficultés pour mon malencontreux roman, que je commence à croire qu'on ne pourra pas le publier dans sa revue. M. Katkoff veut à toute force faire d'Irène une vertueuse matrone et de tous les généraux et autres messieurs qui figurent dans mon roman, des citoyens exemplaires ; vous voyez que nous ne sommes pas près de nous entendre. J'ai fait quelques concessions, mais, aujourd'hui, j'ai fini par dire : « Halte là ! » Nous verrons s'il cédera. Quant à moi, je suis bien décidé à ne plus reculer d'une semelle. Les artistes doivent avoir aussi une conscience et je ne veux pas que la mienne me fasse des reproches. Enfin, vous voyez quel embrouillamini que tout cela, et vendredi, coûte que coûte, je dois pourtant partir. Je vous jure que quand je me verrai enfin à Bade, je pousserai un *ouf* ! à faire trembler toutes les montagnes de la forêt Noire.

Cela se gâte aussi, naturellement, du côté de mon oncle. Avec tout cela, le temps est mauvais et toujours cette neige devant les yeux, j'en deviendrai malade !

Mais parlons d'autre chose. Je suis véritablement épris de la reine de Prusse, et si jamais elle me donnait sa main à baiser, je le ferais avec le plus grand plaisir. Il est impossible d'être plus gracieuse, et on sent qu'elle a pour vous une véritable affection, ce qui la rend charmante à mes yeux. Avec tout cela, il n'est pas impossible que votre marche militaire ne retentisse sur un champ de bataille... dans les environs du Rhin. On est très inquiet ici ; la baisse ter-

(1) Tourguéneff. L'architecte en question était en [illegible] qui a construit la villa de Tourguéneff à Bade.

rible à Paris que le télégraphe nous a annoncée aujourd'hui commence à faire rêver les plus insouciants et l'on se dit que, malgré l'Exposition, Français et Prussiens pourraient bien en venir aux mains pendant le cours de l'été. Il ne faut pas s'y tromper; si cela arrivait, la Russie se mettrait franchement du côté de la Prusse, comme en 1815. L'opinion publique est très antifrançaise dans notre pays, et voyez la bizarrerie : dans ce conflit, ce serait le Prussien qui représenterait le progrès, la civilisation et l'avenir, et le Français, le fils du Français de 1830, la routine et le passé !...

. . . .

Je sais que c'est insupportablement long et ennuyeux de copier de la musique; mais faites-le, et pour Gérard et pour l'éditeur de Berlin. Je suis sûr que cela aura grand succès et vous encouragera à continuer.

Si Dieu me prête vie, dans une semaine à pareille heure, j'aurai déjà franchi la frontière, mais on ne peut rien savoir de positif. En attendant, mille et mille amitiés à tout le monde ; je vous embrasse les mains avec tendresse.

Iv. Tourguéneff.

Moscou, mercredi 10 avril 1867.

Chère madame Viardot,

Un ouragan de neige souffle, geint, gémit, hurle depuis ce matin à travers les rues désolées de Moscou ; les branches s'entrechoquent et se tordent comme des désespérées, des cloches tintent tristement au travers : nous sommes en plein grand Carême... Quel joli petit temps ! quel charmant pays !

Je pars dans une heure pour ma lecture, j'aurai un public furieux d'être venu de si loin (tout est loin à Moscou), par une tempête pareille pour entendre des balivernes... Gare au fiasco ! Enfin, espérons toujours qu'on ne sifflera pas ; et si on siffle, eh bien, on sera à l'unisson du dehors. Je ne crois pas que j'en dormirai moins bien, ou plus mal.

Est-ce vraiment vrai que je m'en vais après-demain ? Cela me paraît impossible...

Mercredi soir.

Eh bien, je dois le dire avec une *rude franchise* : j'ai eu un très grand succès. J'ai lu le chapitre « Chez Goubareff », vous savez : où il y a tout ce tas de gens qui font des commérages révolutionnaires, puis le premier entretien de mon héros avec Potouguine, le philosophe russe (1). On a beaucoup ri, on a applaudi ; j'ai été reçu et reconduit par des battements de mains vigoureux et unanimes. Il y avait trois à quatre cents personnes. Ce qui m'a le plus surpris, c'est qu'il paraît que j'ai très bien lu ; je recevais des compliments de tous côtés. Tout cela m'a fait plaisir, et j'ai eu surtout du plaisir à penser que je vous le dirais.

Et vous, chère madame Viardot, qu'avez-vous fait aujourd'hui à Strasbourg ? Vous a-t-on fait une ovation en règle ? Vous me direz tout cela de vive voix. Oh ! que c'est bon de pouvoir se dire cela !... Si *rien* ne vient mettre des bâtons dans les roues, je pars d'ici après-demain, vendredi ; et je vous jure que je ne resterai pas à Pétersbourg une seconde de plus que le strict nécessaire.

L'affaire Katkoff s'est arrangée; j'ai sacrifié une scène, peu importante d'ailleurs, et j'ai sauvé le reste. Le principal demeure intact, mais voilà le véritable revers de la médaille en littérature. Enfin, il faut se consoler à l'idée que cela pouvait être pire, et que les 2.000 roubles me restent.

J'ai aussi vendu ma nouvelle édition (1). J'ai fait des affaires tout plein, et je rapporte pas mal d'argent. Ça m'a été d'autant plus nécessaire que je ne dois pas espérer en recevoir de sitôt de Spasskoïé : mon nouvel intendant y a trouvé, littéralement, le chaos, il y a des dettes auxquelles je ne m'attendais pas. Il faudra continuer à battre le fer pendant qu'il est chaud, c'est-à-dire il faudra travailler, écrire, pendant que je me sens en train : j'ai promis pour la nouvelle édition une immense préface d'une centaine de pages, dans laquelle je raconterai mes souvenirs littéraires et sociaux pendant vingt-cinq ans, car il y aura au printemps de l'année suivante juste un quart de siècle que je fais imprimer; il est vrai que les vers par lesquels j'ai débuté en 1843 étaient bien médiocres. Enfin, c'est un prétexte pour raconter ses souvenirs. La même année 1843 m'offre une date bien plus mémorable et plus chère pour moi : c'est en novembre 1843 que j'eus le bonheur de faire votre connaissance, il y a bientôt un quart de siècle aussi, vous voyez. Espérons que notre amitié fêtera sa cinquantaine... Oh, oh ! et que dira ma goutte ?...

Jeudi matin.

La bourrasque a cessé, mais elle a laissé partout des monceaux de neige. Cette neige fond, parce qu'il y a trois ou quatre degrés au-dessus de zéro, mais pour le moment, on se croirait au cœur même de l'hiver. Mon pied va décidément mieux, mais comme il ne faut pas que l'année climatérique perde ses droits, ma toux est revenue avec violence. Mais elle ne m'empêchera pas de partir demain. Je vous écrirai dès mon arrivée à Pétersbourg. Dans une

(1) Épisodes de *Fumée*.

(1) De ses œuvres complètes à ce moment.

semaine, je suis *peut-être!* à Bade! En attendant j'embrasse tout le monde et je me mets à vos pieds.

Iv. TOURGUÉNEFF.

Paris, hôtel Byron, mercredi minuit
(25 mars 18[illegible]).

Chère madame Viardot,

Je rentre de la représentation de *Hamlet* à l'Opéra. Je me hâte de dire que Nilsson (1) est vraiment charmante, et qu'on ne peut rien voir de plus gracieux que sa grande scène au quatrième acte. Comme physique, comme manières, imaginez-vous Mlle Holmsen *extrêmement* idéalisée : elle a aussi ces petits mouvements brusques de la tête et des bras, cette sorte de raideur et de saccadé dans la prononciation; il paraît que c'est suédois, mais le tout est attrayant, pur et virginal, d'une virginité presque amère, *herb*, comme disent les Allemands. La voix est jolie, mais je crains qu'elle ne puisse résister longtemps à « l'urlo francese ». Faure est toujours « magistral » d'une tenue et d'une diction irréprochables. Le libretto est tout simplement absurde! Au dernier acte, le spectre de papa apparaît au su et au vu de tout le monde, même du roi criminel, et ordonne à Hamlet d'aller percer le flanc de ce tyran, ce que l'autre exécute à la satisfaction générale, et le tyran se fait tuer avec résignation, comme un lièvre dans une battue, le spectre étant le batteur et Hamlet le chasseur. Les décors sont *admirabilissimes*, les costumes aussi, la mise en scène splendide. Jamais je n'ai rien vu de plus beau que la représentation de la pièce devant la cour au quatrième acte... Mais il faut voir Nilsson. La salle était pleine, et au premier rang, dans une loge, l'Empereur et l'Impératrice... qui sont restés jusqu'à la fin!

J'ai assidûment lorgné l'ami de Viardot, et je l'ai trouvé aussi laid que possible. J'ai pu enfin découvrir sa bouche sous ses moustaches, qui est lippue, de la même couleur que la peau du visage, repoussante; mais le sourire lentement goguenard, qui se promène de l'œil droit, ou plutôt du coin de l'œil droit le long de la joue flasque et ridée, est le même, et que Viardot le sache bien, ce que cet homme a eu d'intelligence n'a pas bronché, j'en mettrai ma main au feu après l'avoir vu. C'est un être blasé, fatigué, mais pas du tout malade. Il y a eu une dizaine de cris de « vive l'Empereur! » à son entrée, parmi les Romains. Voilà tout.

J'ai reçu ce matin les gentils billets de mes deux petites amies, auxquelles je répondrai ce soir même. Mille amitiés à tout le monde. Je vous baise les mains.

[illegible] Iv. [illegible].

(1) [illegible] avec un [illegible] succès en 18[illegible], au Théâtre-Lyrique de Paris.

Spasskoïé, [illegible] 25 [illegible] 18[illegible],
onze heures du soir.

Me voici enfin ici, chère et bonne madame Viardot, au terme de mon « hardi voyage ». Je suis arrivé vers neuf heures du soir. Feth (1) et G... m'ont retenu presque de force, et j'ai trouvé mon intendant qui s'est laissé pousser une barbe magnifique.

Il a une très belle tête maintenant, mon vieux chasseur Athanase, qui tombe en ruine de décrépitude, et l'ex-médecin de ma mère, un certain Porphyre, avec lequel j'ai fait mon premier voyage en Allemagne (2) et qui est venu affermer une petite terre que j'ai dans le gouvernement d'Orel (3).

La maison est toute blanchie à la chaux et repeinte, tout est en ordre, pas trop indigne en un mot de votre visite et de celle de Didie qui aura lieu... dans deux ans?

Je ne suis pas encore allé au jardin; je ferai demain une grande promenade et nous aurons de longues conversations avec l'intendant. On viendra m'attaquer avec des demandes, je suis bien résolu d'opposer une résistance inflexible. Je ne veux pas perdre une minute et j'espère bien n'être plus ici dans quinze jours.

L'impression que me fait la Russie maintenant est désastreuse; je ne sais si cela provient de la famine qu'on vient de traverser, mais il me semble que je n'ai jamais vu les habitations aussi misérables, aussi ruinées, les visages aussi hâves, tout aussi triste... des cabarets partout et une irrémédiable misère! Spasskoïé est le seul village que j'ai vu jusqu'à présent où les toits en chaume ne soient pas béants, et Dieu sait s'il y a loin de Spasskoïé au moindre village de la Forêt Noire!

J'écris tout ceci, et quand je pense à la distance énorme, infinie qui nous sépare, je sens que mon sang se glace. Je vous en conjure, portez-vous bien, tous, tant que vous êtes, toute la maison!

Je vais me coucher avec une sensation bizarre... Je ne crois pas que je m'endorme de sitôt; les vieux murs semblent me regarder comme un étranger, et je le suis en effet. Dormez-bien, là-bas, dans le cher « Thiergarten » et pensez à moi. A demain.

[illegible].

(1) Le célèbre poète russe, ami de [illegible] et de Tolstoï.

(2) En 1838.

(3) Ce Porphyre eut une destinée peu banale : il avait [illegible] Ses études médicales achevées, Porphyre, malgré son titre [illegible] mort de celle-ci.

LES ÉTATS-UNIS ET CUBA

Lorsque, le 1er janvier 1899, les autorités espagnoles abandonnaient définitivement Cuba et laissaient l'île au pouvoir des Américains, l'Europe, sceptique, se demandait si ceux-ci tiendraient la promesse solennelle qu'ils avaient faite à la veille de la guerre « de laisser, la pacification accomplie, le gouvernement et la souveraineté de l'île à son peuple. »

Trois ans plus tard, le 20 mai 1902, le drapeau de l'Union cessait de flotter sur le palais du gouvernement à La Havane, où il était remplacé par le pavillon à l'étoile solitaire de la jeune république cubaine. Le même jour, les dernières troupes américaines évacuaient l'île : les États-Unis avaient tenu parole.

Cuba n'était cependant pas entièrement abandonnée à elle-même. Sa position stratégique lui donne une trop grande valeur pour que les Américains aient pu songer à se désintéresser complètement de son avenir. Prudemment donc, ils avaient, avant leur départ, exigé des Cubains qu'ils prissent des engagements spéciaux vis-à-vis d'eux. Malgré sa répugnance, l'assemblée constituante cubaine avait dû voter une annexe à la constitution, qui interdisait aux gouvernements à venir de conclure avec une autre puissance que les États-Unis aucun traité susceptible de compromettre l'indépendance de l'île, et qui reconnaissait à ceux-ci le droit d'intervenir pour rétablir l'ordre, en cas de nécessité. Ces engagements furent ratifiés plus tard, par un traité conclu entre les représentants des deux puissances. En somme, Cuba, quoique libre, était placée sous le protectorat, sinon actif, du moins latent, des États-Unis. La menace constante d'intervention de ces derniers suffirait-elle pour donner aux Cubains la sagesse nécessaire pour éviter les troubles politiques si fréquents dans la plupart des républiques sud-américaines ?

Les premières élections cubaines, grâce à la présence des soldats des États-Unis, s'étaient tranquillement passées. Les électeurs avaient appelé à la présidence de la République Estrada Palma. Palma, né en 1830, dans la province de Bayamo, était le fils d'un riche propriétaire foncier. Envoyé, pour terminer ses études, à l'Université de Séville, il avait pris ses grades à la Faculté de droit. Son retour à Cuba coïncida avec les premiers troubles qui précédèrent la guerre de dix ans. Son père étant mort peu de temps après son arrivée, il se trouva placé à la tête de ses biens. Un jour, au début de la guerre, un parti d'Espagnols s'empara de sa mère ; ils la torturèrent, dans l'espoir de lui arracher des renseignements qu'ils la soupçonnaient de posséder, puis la laissèrent à demi-morte dans les bois, où son fils la retrouva agonisante, trop tard pour la sauver. Cet horrible événement décida de la conduite de Palma. Déjà sympathique aux révolutionnaires, il alla grossir leurs rangs. Son intelligence, sa bravoure le firent bientôt remarquer, et quelque temps après, il était choisi comme Président du gouvernement provisoire, gouvernement ambulant, changeant de résidence suivant les nécessités de la lutte. Vers la fin de 1877, Palma fut capturé par les Espagnols. Envoyé en Espagne, il passa une dizaine de mois, prisonnier politique, dans diverses forteresses, et il fut finalement libéré en 1878, après la signature du pacte de Zanjon, qui termina la guerre.

Banni de Cuba, Palma alla chercher fortune au Honduras. Il y épousa la fille du président et devint directeur des postes de cette république. En 1883, quittant le Honduras, il s'établit aux États-Unis et fonda, dans l'État de New-York, un institut pour les enfants des Cubains exilés. Lorsqu'éclata la révolte de 1895, l'ancien chef du gouvernement provisoire fut appelé à la présidence de la junte qui représentait les révolutionnaires à New-York et s'occupait de leur obtenir des appuis bienveillants et des subsides. Dans son long séjour aux États-Unis, Palma avait acquis les habitudes américaines et la connaissance de la langue anglaise. Son élection à la présidence, secondée par les Américains, fut accueillie par eux avec plaisir.

La Constitution cubaine fixe à quatre années la durée des pouvoirs du président. En décembre 1905, devait avoir lieu l'élection présidentielle. Palma, soutenu par les modérés, se porta candidat pour un second terme. Ses opposants groupés, sous le nom de libéraux, lui opposèrent un de ses anciens partisans, le général José Miquel Gomez. Les libéraux se déclaraient en faveur de la dénonciation immédiate du traité qui accorde aux États-Unis le droit d'intervention, ne laissant, disaient-ils, à la République que les apparences de la liberté. Les modérés, embarrassés par cette attitude, tout en reconnaissant la nécessité de se dégager un jour de cette servitude humiliante, déclaraient que le moment n'était pas encore venu, et que, d'ailleurs, l'amitié des États-Unis serait toujours indispensable à Cuba pour garantir son indépendance. Les libéraux accusaient aussi la gestion du parti au pouvoir. Sous la domination espagnole, de 1893 à 1898, avant la dernière insurrection, le budget cubain était en moyenne de 120 millions de francs, sur lesquels les intérêts de la dette publique absorbaient près de la moitié, tandis que l'armée et la marine espagnoles prenaient une quarantaine de millions. Ces sources de dépenses avaient disparu : l'Espagne s'étant chargée de l'ancienne

dette cubaine, et la jeune république n'ayant pratiquement aucune dépense militaire. Cependant, les budgets de Cuba indépendante sont aussi élevés que ceux de Cuba espagnole. Et la lenteur avec laquelle s'exécutent les travaux publics, prétexte de ces dépenses, ne permet pas d'expliquer par cet objet, leur élévation. Il est impossible de justifier l'exagération de ces chiffres, qui laissent place à toutes les suppositions quant au pillage des finances publiques par les heureux possesseurs du pouvoir. Honnête lui-même, sans doute, le président Palma n'a pu imposer à son entourage la renonciation à des pratiques courantes autrefois, sous la domination espagnole.

Se sentant menacé, le parti au pouvoir n'a pas hésité, pour s'assurer une majorité, à revenir aux procédés trop pratiqués dans les petites républiques voisines. L'élection, au dire des libéraux, fut une farce. Leurs partisans se trouvèrent mis presque partout dans l'impossibilité de voter. La corruption, l'intimidation ou la force les tinrent loin des urnes. Ces accusations ne sont d'ailleurs que faiblement repoussées par les modérés eux-mêmes. « C'est la manière de conduire les élections chez nous, dit philosophiquement un des leurs : si les libéraux avaient été au pouvoir à notre place, ils n'auraient pas agi autrement. » Grâce à ces procédés, les modérés conservèrent la majorité au Parlement, et Palma fut réélu président pour une nouvelle période de quatre années.

Mais le second acte de cette tragi-comédie ne se fit pas attendre. Les vaincus n'avaient plus qu'un moyen de saisir le pouvoir : le recours aux armes. Et bientôt, dans la province de Pinar del Rio, d'abord, puis, dans les provinces voisines, on signala la présence de bandes armées, tandis qu'à New-York, suivant le procédé classique des révolutions cubaines, les insurgés étaient représentés par un comité, chargé de leur procurer des subsides et des armes. De même que dans les révolutions antérieures, ils trouvèrent aux États-Unis des hommes intéressés à les aider.

*
* *

Pendant les premiers mois de la révolution, tandis qu'on regardait encore le mouvement, à La Havane même, comme une simple effervescence de mauvaise humeur, dont il serait aisé de venir à bout, à New-York, des spéculateurs déclaraient que l'on aurait à bref délai dans l'île une révolte si sérieuse que le gouvernement de Washington serait obligé d'intervenir.

Déjà, au moment de la guerre contre l'Espagne, les intérêts américains engagés dans l'île avaient prêté leur appui aux insurgés. Ils avaient agi également de tout leur pouvoir, par l'intermédiaire de la presse, sur l'opinion américaine. Ces intérêts ont considérablement augmenté, depuis 1898. A cette époque, on calculait qu'il y avait environ 250 millions de francs de capital américain placés à Cuba. On estime aujourd'hui entre 800 et 900 millions de francs la valeur de ces placements. Près de la moitié sont employés dans les plantations de sucre et de tabac, les productions les plus importantes de l'île. Un quart environ ont été absorbés par la construction des chemins de fer et des tramways, fort développés pendant les dernières années, et qui ont été effectués presque entièrement sous la direction d'Américains et avec des capitaux des États-Unis.

Sous le traité de réciprocité commerciale en vigueur actuellement entre les États-Unis et Cuba, les produits cubains bénéficient de réductions sensibles sur les taux du tarif Dingley. Le produit le plus favorisé est le sucre, qui paie 80 p. 100 seulement des droits établis par ce tarif. Ces avantages sont bien loin cependant de ceux auxquels aspirent les capitalistes qui ont placé leur argent à Cuba. Quels bénéfices considérables ne retireraient-ils pas, notamment pour le sucre et le tabac, si les produits cubains pouvaient entrer en franchise sur le territoire de l'Union? Pour atteindre ce but, un seul moyen leur semble efficace : rendre inévitable l'annexion de Cuba. Hawaï et Porto-Rico annexées peuvent importer aux États-Unis, sans payer de droits, l'une son sucre, l'autre son tabac. Les créoles espagnols, pour la plupart planteurs, que leurs intérêts ont obligé d'opter, après la guerre, pour la nationalité cubaine, ont les mêmes aspirations, à cet égard, que les capitalistes américains.

Aux planteurs, se joignent naturellement les brasseurs d'affaires, qui voient à Cuba un champ d'exploitation fertile, et qui ont commencé déjà à créer des sociétés de natures diverses. Pour que ces titres rencontrent bon accueil dans les bourses des États-Unis, il importe que le public prenne confiance dans la stabilité du gouvernement cubain. Jusqu'à présent, il a témoigné une singulière défiance à cet égard, et les faits récents ne sont pas pour l'amener à se départir de son attitude prudente. Mais que l'annexion américaine vienne calmer ses appréhensions, quel *boom* fructueux pourra entraîner à la hausse les titres des affaires cubaines.

Quoi d'étonnant alors, de lire dans le *Herald* de Boston, par exemple : « Il n'y aurait rien d'étrange à ce qu'un syndicat financier se trouvât derrière les révolutionnaires cubains », et à entendre affirmer que les véritables auteurs de la révolution actuelle sont des financiers américains. Ils ne l'ont pas suscitée, peut-être, mais ils sont trop habiles pour avoir laissé échapper l'occasion qui s'offrait.

*
* *

Et, en effet, comme ils le souhaitaient, le Gouvernement américain a dû intervenir. Maladresse, ingénuité ou impuissance? Toujours est-il que, aussitôt que la Révolution prit quelque ampleur, le président Palma dut s'avouer débordé. Il avait oublié une des principales règles du jeu de la politique sud-américaine : que le détenteur du pouvoir n'est assuré de le conserver qu'à la condition de s'appuyer sur une force armée suffisante pour déjouer les entreprises des mécontents.

Impuissant à maintenir l'ordre, il demanda secrètement à la puissance protectrice de lui prêter son appui. Mais le gouvernement de Washington n'était guère incliné à ce moment à une action de ce genre. La conférence pan-américaine siégeait à Rio-de-Janeiro. Quelle fâcheuse impression eût produite le débarquement de troupes des États-Unis à La Havane. C'était réveiller toutes les appréhensions des petites républiques latines envers le « policeman » yankee. Cela, au moment même où les délégués américains à Rio, et le secrétaire d'État, M. Root, au cours de son voyage dans les capitales des États de l'Amérique du Sud, proclamaient que leur pays n'ambitionnait aucune souveraineté nouvelle et n'avait nul désir d'étendre son territoire.

La fin de la conférence, clôturée le 27 août, mit plus à l'aise le gouvernement de Washington. Les sollicitations de ceux qui désiraient l'intervention devenaient plus pressantes. La situation dans l'île empirait. Le gouvernement régulier ne tenait plus en réalité, que les villes, et les insurgés se dirigeaient vers La Havane, qui succomberait au premier effort. Les propriétés des Américains et des étrangers étaient menacées. Bon gré, mal gré, une action s'imposait.

Le 15 septembre, M. Roosevelt décidait d'envoyer à La Havane le secrétaire de la guerre, M. Taft, et le secrétaire-adjoint, M. Bacon, pour essayer de trouver un terrain d'entente entre les factions rivales et ramener la paix. Le même jour, dans une lettre au ministre cubain à Washington, lettre rendue publique, il expliquait sa conduite. « Cette nation, — écrivait-il, — ne demande à Cuba que de continuer à se développer comme elle s'est développée pendant les sept dernières années. Nous n'interviendrons dans les affaires cubaines que si Cuba elle-même montre qu'elle a succombé aux habitudes insurrectionnaires, et qu'elle manque des aptitudes nécessaires pour maintenir un gouvernement pacifique. »

Vains conseils. Après quelques jours de démarches, M. Taft et son collègue furent convaincus qu'ils ne réussiraient pas dans leur œuvre de conciliation. Hommes d'affaires, désireux d'aboutir au plus vite, ils demandaient des réponses promptes et catégoriques à leurs projets d'accord. Ils n'obtinrent que des réponses dilatoires. Finalement, le président Palma décide d'abandonner le pouvoir. Il envoie sa démission au Congrès, accompagnée des démissions du vice-président et des membres de son ministère. Les modérés tentent auprès de lui une démarche pour le faire revenir sur sa décision. Ils invoquent l'intérêt du pays. Le président s'obstine. Le Congrès accepte alors ces démissions, et les Chambres se séparent le 28 septembre au soir, sans avoir examiné la situation singulière ainsi créée.

Cuba n'avait plus de gouvernement régulier, tandis que les insurgés campaient aux portes de la Havane. Seule, la présence de navires américains dans le port les avait empêchés d'occuper la ville. Le 29, M. Taft proclamait l'établissement d'un gouvernement provisoire sous l'autorité des États-Unis. Très habilement, pour ne pas engager l'avenir, le drapeau cubain continuait à flotter sur les édifices gouvernementaux, et M. Taft déclarait dans sa proclamation que le gouvernement provisoire ne serait maintenu que « le temps nécessaire pour restaurer l'ordre, la paix et la confiance et pour tenir les élections qui détermineront les personnes à qui le gouvernement permanent de la République sera confié ».

Il serait injuste d'accuser, en la circonstance, le gouvernement américain de duplicité. Les Cubains n'auraient à s'en prendre qu'à eux-mêmes si l'aventure s'achevait par la mort de la République. Le souci de l'intérêt supérieur de la patrie ne domine pas encore chez eux l'amour des querelles intestines, le plaisir de prendre de temps à autre la brousse et de jouer aux soldats.

A vrai dire, il semble bien que le président Roosevelt et ses conseillers ne désirent guère annexer Cuba. Cet acte irait à l'encontre de la politique générale qu'ils poursuivent à l'égard de l'Amérique latine, et de laquelle ils espèrent tirer de grands résultats pour les États-Unis. Il ne siérait guère à ceux-ci de jouer en ce moment le rôle de tuteurs indélicats, et de profiter d'un écart de leur pupille pour confisquer sa liberté.

L'annexion de Cuba, d'ailleurs, ne serait d'aucun avantage pour eux. Le traité de réciprocité commerciale accorde aux produits américains des faveurs particulières et importantes sur le marché cubain. La crainte de voir des faveurs de la même importance concédées à d'autres pays n'existe pas. L'année dernière, le gouvernement cubain avait conclu avec l'Angleterre un traité analogue; les États-Unis ont su peser de telle sorte sur le Sénat, que celui-ci ne l'a ratifié qu'en y insérant des amendements tels qu'il est devenu inacceptable pour les Anglais. La possession

des stations navales de Guantanamo et de Bahia Honda, que leur a cédées la République cubaine, permet aux américains de tirer tous les avantages utiles de la merveilleuse situation stratégique de l'île.

L'annexion introduirait au contraire dans la politique intérieure des problèmes embarrassants. Quelle situation serait faite à l'île dans l'Union? Les Cubains se flattent de la voir admise de plein pied au rang d'État. L'étoile solitaire du pavillon cubain irait se joindre à la constellation du drapeau des États-Unis. Mais le nouvel État aurait droit à sept ou huit députés et deux sénateurs : voilà un élément perturbateur, surtout au Sénat, pour les combinaisons des politiciens. De plus, il ne faut pas oublier que, sur 1 million 1/2 d'habitants, un bon tiers sont des individus de couleur, et l'Oncle Sam n'est guère enthousiaste pour recevoir ces derniers dans sa famille. L'admission de Cuba dans l'Union comme territoire, à l'exemple de Hawaï, ou comme dépendance, à l'exemple de Porto-Rico, ne soulèverait pas les mêmes objections, mais si les Cubains ne se contentaient pas de cette situation quelque peu humiliante, somme toute, ne verrait-on pas reparaître les guerillas et l'ordre ne serait-il pas de nouveau troublé?

Les États-Unis auraient donc, on le voit, tout intérêt à la continuation d'une République cubaine assagie, stable et prospère. Le Congrès pourrait beaucoup à cet égard. En augmentant dans de fortes proportions les avantages consentis aux produits cubains à leur entrée sur le territoire des États-Unis, il ferait disparaître une cause sérieuse de mécontentement et il aiderait à la prospérité de l'île.

Très vraisemblablement, comme l'a annoncé M. Roosevelt, une fois les élections nouvelles accomplies, sous l'influence calmante de la présence des troupes américaines, et un gouvernement régulier constitué, les soldats américains seront rappelés et les Cubains livrés à eux-mêmes pour la seconde fois. On peut douter que la leçon leur serve. A moins qu'ils tombent sous l'autorité d'un dictateur intelligent, tel que Porfirio Diaz au Mexique, il est probable que d'ici peu de temps le gouvernement de Washington sera appelé à intervenir de nouveau. Alors, la République cubaine aura vécu.

La solution importe peu, d'ailleurs, aux nations européennes. L'avenir de Cuba est fixé : elle n'échappera plus à la puissance américaine.

[illegible]



LE SECOND

Tous les ans, la distribution des prix au collège d'Andéol amenait une scène, qui, à force de se répéter, tournait de plus en plus à la comédie. Lorsque le gros censeur au teint fleuri, qui, debout au bord de l'estrade, proclamait les lauréats d'une voix de tonnerre, avait annoncé la classe à laquelle on savait qu'appartenaient les élèves Giroux et Méjane, un frémissement parcourait l'assistance, et le nom de Giroux (Albert) venait à peine d'être prononcé, précédé de la mention « Premier », qu'un murmure s'élevait, assez distinct pour désigner comme « Second » Méjane (Paul). A mesure qu'avançait la lecture du palmarès, la rumeur s'accentuait davantage. Les écoliers, serrés sur leurs bancs comme des hirondelles sur les fils du télégraphe, s'excitaient au jeu, et c'était un écho bruyant qui, sans jamais errer, finissait par répondre au nom de Giroux (Albert) par celui de Méjane (Paul). Tout le monde, parents compris, se dédommageait de l'ennui des discours qu'il avait fallu avaler.

Sur l'estrade, MM. les professeurs, rangés en demi-cercle, ne voulaient pas avoir l'air de trouver la plaisanterie moins drôle que la trouvaient les familles; ils échangeaient de discrets sourires. M. le Directeur, derrière la table verte où il présidait entre les autorités ecclésiastiques, dodelinait de la tête avec une bonhomie affectée. Quant au censeur, de qui les proclamations déterminaient cette belle humeur générale, il était heureux comme un acteur qui voit tous ses effets porter. Une hilarité contenue secouait sa bedaine largement ceinturée, dont la proéminence faisait se relever la soutane au-dessus de ses fortes chevilles.

Au milieu de cette atmosphère de gaieté, les jeunes Méjane et Giroux, l'un escortant l'autre, allaient et venaient, gravissaient les marches, recevaient leurs prix, offraient leur front aux couronnes. Ces deux héros n'avaient entre eux qu'une ressemblance : le peu de satisfaction qu'ils manifestaient de leur triomphe. Pour tout le reste, c'était la nuit et le jour. Giroux, grand diable, efflanqué, noir, de mine rébarbative, avec des cheveux rebelles et la cravate de travers, sentait le peuple d'une lieue. Bien lavé, bien peigné, Paul Méjane ne paraissait ni du même bord, ni du même tempérament; il était un peu lourd, on le devinait sérieux et doux; ses yeux timides fuyaient derrière le lorgnon, et sa rougeur pas plus que sa moiteur ne semblaient dues à la seule température.

Or, tandis que chacun se divertissait de retrouver le premier et le second de la classe immuablement [illegible]

salle une famille qui riait à l'unisson, mais qui riait jaune. C'étaient M. Méjane, le père, et Mlles Zoé, Rose et Sophie, les trois aînées du lauréat. Mme Méjane, elle, faisait une grimace qui ressemblait surtout à une envie de pleurer; la malheureuse femme, vivant dans la terreur de son mari, songeait aux conséquences prochaines dont l'heure était grosse.

La cérémonie achevée, les Méjane ne s'attardaient pas dans la cour ensoleillée où des groupes se formaient, se congratulaient et suivaient avec des regards d'admiration le fameux Giroux, escorté de son père, endimanché, le chapeau à rebrousse poil, de sa bonne femme de mère, en châle de cachemire, et de sa ribambelle de frères et de sœurs. Les Méjane fuyaient : on eût dit qu'ils avaient à leurs trousses une meute d'aboyeurs aux gages de la réprobation publique, et ils se hâtaient comme pour se dérober à la honte. Et Paul, accablé par le poids des volumes qu'il maintenait à grand'peine dans les anses de ses bras, fermait la retraite.

Mais quand on avait pénétré dans le bel hôtel, soi-disant Louis XIII, honneur de la place Saint-Marcel, et que l'on se sentait bien clos chez soi, M. Méjane éclatait, et Paul passait alors un mauvais moment, à la grande satisfaction de Mlles Rose, Zoé et Sophie dont l'amour-propre humilié attendait vengeance. Alors Mme Méjane devenait une fontaine de larmes, ce dont la fureur de son mari se trouvait encore accrue.

Cette fureur n'était pas si mal fondée. Pour bien juger les choses, il convient de se mettre à la place de M. Méjane, maître de forges, chevalier de la Légion d'Honneur et de l'ordre de Saint-Grégoire, le plus gros bonnet d'Andéol, tant par la fortune et par la situation sociale que par sa prétention à ne reconnaître personne au-dessus de lui, et l'on avouera qu'il est dur de voir son fils arriver le second, avec un entêtement ridicule, derrière un Giroux. Nul n'ignore que le « père Giroux », comme on l'appelle, est un homme de rien, hier encore ouvrier, et qu'il a obtenu de la protection de Monseigneur, dont il imprime *la Semaine Religieuse*, que son garçon fût admis au Collège presque sans bourse délier. Lorsqu'on est le plus en vue des jeunes gens de la ville, on ne marche pas à la remorque d'un condisciple élevé par charité et de qui la place serait à l'école communale. A dire vrai, M. Méjane eût préféré pour son fils n'importe quel rang, fût-ce même le dernier ; cela eût évité un contraste choquant qui prêtait à rire. Mais il n'osait pas découvrir sur ce point toute sa pensée, car c'eût été renier les beaux discours qu'il tenait, de sens rassis, sur les bienfaits de l'émulation et la nécessité des fortes études.

Paul, dans l'attitude d'un coupable, recevait la bourrasque, dont l'impression sur lui était toutefois amoindrie par l'attente et par l'habitude. Il était marri d'avoir mérité des reproches qu'il avait fait tout son possible pour s'épargner : ce n'était pas sa faute, si après avoir sué sang et eau, il n'arrivait pas aux résultats que Giroux atteignait avec un bien moindre effort. Mais, bon garçon et tout à fait étranger à l'orgueil, il lui était impossible de se sentir particulièrement humilié par le succès de son condisciple.

*
* *

M. Méjane, sa bile expectorée, se faisait les réflexions par lesquelles il eût été plus simple assurément de commencer. « Le fils Giroux ! songeait-il, encore un raté, un déclassé qui se prépare ! Nous verrons bien où ses succès le mèneront. Il aura beau faire : Paul sera un autre monsieur que lui ! » Et, tout ragaillardi à cette idée, il bombait le torse, et avec un geste qui lui était coutumier, il chassait des deux mains sa barbe à droite et à gauche de la raie qui la divisait.

Et comme il avait raison de se tranquilliser ! Lorsqu'on eut, pour la dernière fois, subi la vexante rengaine de la distribution des prix, on ne tarda pas à apprendre que les choses allaient désormais suivre leur cours naturel. Giroux se destinait à l'enseignement; il quittait le pays, et, pour se tirer d'affaire durant la préparation de ses examens, il entrait en qualité de surveillant au collège de F... Somme toute, en vue d'une carrière médiocre, il se disposait à manger de la vache enragée. N'eût-il mieux fait de rester à sa place et de devenir un bon ouvrier?

Aussi, lorsque M. Méjane trouvait le père Giroux sur son chemin, prenait-il un malin plaisir à apostropher le modeste imprimeur, avec cette familiarité qui sait marquer les distances :

— Eh bien, Giroux, et votre garçon, qu'est-ce qu'il devient ?

Devant l'industriel, qui portait beau, le père Giroux, tout confus de l'honneur, multipliait les courbettes et balançait son feutre avec des doigts noircis. Dehors, le bonhomme, à force de travailler dans une cave, était éperdu comme un oiseau de nuit lâché en plein soleil. Il répondait :

— Toujours le même, monsieur Méjane; vous êtes bien bon. Le métier est ingrat dans les débuts, mais l'ami est un bûcheur. Je ne suis pas en peine : il fera son chemin.

M. Giroux croyait en son fils autant que M. Méjane en soi-même. Et le maître de forges, le laissant à ses illusions, s'éloignait en ricanant ; il se rappelait les bons tours qu'il avait joués à ses pions.

Un jour, comme à son ordinaire il avait demandé :

« Eh bien, Giroux, et votre garçon...? », l'imprimeur annonça avec une joie naïve qu'il y avait du nouveau. Albert avait trouvé à Paris une position tranquille et bien rémunérée; il était précepteur des fils de la maison chez certain marquis de la Morissay. Le père Giroux avait du marquis plein la bouche, au point que M. Méjane en conçut quelque offense, et dit :

— La Morissay...? qu'est-ce que c'est que çà?

Puis il ajouta, avec un signe de main protecteur en guise d'adieu :

— Mes compliments, tout de même !

Ses félicitations avaient un goût d'ironie, car il pensait en les exprimant : « Précepteur ! Pourquoi pas domestique? »

A quelque temps de là, M. Méjane eut affaire chez les demoiselles Turin qui tenaient le commerce de la librairie et de la papeterie de luxe. L'industriel n'était pas de ces bourgeois qui font fi de la littérature; il se mettait au courant de la production contemporaine, et rien *de ce qui doit se lire* ne lui échappait. Mais aujourd'hui il n'était en quête que de papier à lettre. Tandis qu'il donnait sa commande, son regard, qui errait de très haut sur les nouveautés négligeables, vit éclater sur la couverture mauve d'une plaquette le nom d'Albert Giroux. Un sourire lui retroussa la lèvre. Il prit le volume, et, cependant que ses sourcils formaient une paire d'accents circonflexes, il en fit prestement sauter les pages sous son pouce, puis il le déposa sur le comptoir avec l'assurance de quelqu'un dont la conviction est établie.

L'aînée des demoiselles Turin avait suivi le manège. Elle dit :

— Oui, voilà maintenant que le fils Giroux écrit. Je me suis laissé dire qu'il tournait bien le vers.

— Croyez-m'en, mademoiselle, répondit M. Méjane, en se chassant la barbe sur les côtés d'un air tout à fait supérieur, quand on veut se mêler d'être poète, il faut s'appeler François Coppée.

C'était, en effet, le plus sincère de ses avis. A ses yeux le métier d'écrivain ne cessait d'être déshonorant qu'à partir de la célébrité. Albert Giroux, obscur débutant, était dans la période du déshonneur; il ne lui manquait plus que cela !

Les demoiselles Turin, en bonnes commerçantes, jugèrent bientôt le talent de leur jeune compatriote au niveau du débit de son ouvrage, et ce débit se trouvait nul, la seule personne capable à Andéol de porter intérêt aux élucubrations du poète ayant reçu un exemplaire à titre d'hommage filial.

Les volumes qui suivirent, obtinrent un pareil succès. En vain le père Giroux, qui n'y allait pas par quatre chemins, parlait-il à tout venant du génie de son fils, de la haute estime dans laquelle celui-ci était tenu par ces « messieurs de Paris », citant à l'appui de son dire des noms glorieux, paraît-il, mais que nul ne connaissait; en vain fourrait-il sous le nez des gens articles de revue, articles de journaux soulignés au crayon bleu, son aberration paternelle prêtait à une douce gaîté. Elle y prêta jusqu'au moment où la douleur fit de lui un homme à plaindre. Albert, atteint par la variole, était mort à l'hôpital, où M. de la Morissay avait cru prudent de le faire transporter.

M. Méjane tira matière à philosopher de la triste nouvelle dont il avait reçu le billet de faire part. Le dos à la cheminée, au Cercle, il mêla aux fumées de son cigare des aphorismes sur le déracinement, sur le déclassement, sur la poésie qui mène droit à l'hôpital, on ne le sait que trop, et en voilà le millième exemple!

*
* *

A cette époque, Georges était devenu le « gros monsieur » que, dans sa destinée normale, il devait devenir. Il avait épousé cinq millions dans la personne d'une Bourry-Matois. Son père, cruellement travaillé par la goutte, se déchargeait presque entièrement sur lui de la direction de la forge. Il occupait une position qui, sans conteste, n'avait pas son égale à Andéol. Mais, dans ces grandeurs, il manquait totalement de la superbe dont était farci l'auteur de ses jours. Il était comme jadis, bon sujet, doux et appliqué. Toujours petit garçon devant son père, qui l'avait bien dressé, il continuait à faire de son mieux, sans enthousiasme dans l'action, sans gloriole en présence du résultat. Il suivait son sillon et ne se souciait pas du reste.

Dans un tel état d'esprit, il accueillit avec indifférence le bruit qui courut, un an après le décès de Giroux, que le défunt allait avoir son buste érigé quelque part dans la ville. Son ancien condisciple ne le gênait pas plus mort que vivant. Ce n'est pas lui qui se serait mis en révolution, comme M. Méjane, pour une chose de si faible importance. Toutefois, au souvenir de certains détails de toilette, il ne pouvait, même sans méchanceté, s'empêcher de rire : en marbre, Giroux paraîtrait propre comme jamais il ne l'avait été, et la pluie le laverait plus souvent qu'il n'avait coutume de le faire.

Andéol se préparait donc à rendre au poète défunt les honneurs réservés aux grands hommes. Phénomène peu remarquable, il avait suffi à Giroux de disparaître pour devenir, subitement et sans discussion, célèbre. Paris ayant consacré son cadavre, sa province n'avait plus qu'à applaudir, ce à quoi

elle se conforma avec un singulier mélange de fierté et de mauvaise grâce.

Un groupe d'admirateurs et d'amis — Dieu sait si les uns et les autres avaient été rares! — en quête de réclame personnelle, offraient une effigie de Giroux à sa ville natale. Le Conseil municipal s'empressa de l'accepter, pour des raisons auxquelles n'avait rien à voir la poésie, dont les conseillers, tant individuellement que collectivement, se souciaient bien moins que d'une manille. L'édilité, depuis peu composée de radicaux, saisissait l'occasion de manifester sa foi démocratique en honorant un enfant du peuple, fils de ses œuvres, et d'affirmer son anticléricalisme en érigeant le monument sur la place Saint-Marcel, désormais baptisée place Albert Giroux. Qui mieux est, les prêtres ne pourraient pas se réjouir du triomphe d'un de leurs anciens élèves. La brouille du père Giroux avec l'évêché était arrivée à point.

Le père Giroux avait été victime du progrès. Un nouvel imprimeur, mieux outillé que lui, avait offert à Monseigneur ses services à des prix au niveau desquels il ne pouvait abaisser les siens sous peine d'en être de sa poche. Monseigneur courut au bon marché; il retira sa clientèle à son ancien serviteur qui se trouva du coup à deux doigts de la faillite; et, sans doute pour s'enlever tout remords, il témoigna un vif mécontentement du mauvais vouloir dont osait faire preuve un homme qu'il avait si longtemps comblé de bienfaits en lui confiant l'impression de la *Semaine Religieuse* et du catéchisme diocésain; feu Albert Giroux, en outre, n'avait-il pas été instruit, grâce à lui, pour une obole?

Comme chez la plupart des humains, les opinions de M. Giroux avaient leur principal fondement dans l'intérêt. La misère et la rancune précipitèrent le vieillard dans le camp des ennemis du clergé. Non seulement il n'eut pas envie de s'opposer à ce qu'une manifestation de la libre-pensée se produisit sur le nom de son fils, mais l'idée de cette manifestation s'unissant à sa fierté paternelle, le chagrin de la perte qu'il avait faite se trouva considérablement amorti.

Tout, dans cette histoire de statue, mettait, comme bien l'on pense, M. Méjane hors des gonds. Vraiment c'était un comble! Comme s'il n'avait pas suffi que ce Giroux rentrât à Andéol par la grande porte, il fallait encore que ce fût pour se carrer en plein milieu de la place Saint-Marcel (de laquelle, par exemple, on ne prononcerait jamais le nouveau nom!), sous les fenêtres de l'hôtel Méjane!

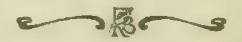
Ce fut de sa fenêtre, en effet, que M. Méjane, cloué sur son fauteuil, par une forte attaque de goutte, assista, un bel après-midi de juillet, à la cérémonie. Il entendit la musique de l'orphéon, les éclats de voix des discours, le bruit des applaudissements. Il vit la foule, les autorités, la délégation des amis et des admirateurs, et, bien en évidence, la famille au grand complet : le père Giroux et son chapeau au poil rebroussé, la mère Giroux et son châle de cachemire. Il vit le voile tomber et, blanc comme un morceau de sucre, les cheveux en désordre, les joues creuses, la mine rébarbative apparaître Albert Giroux; la gloire ne semblait guères lui faire plus de plaisir que les prix d'antan. Une fois tout fini, la foule se dispersa, et la place, aux coins de laquelle les plaques neuves éclataient, reprit sa tranquillité coutumière.

Alors, M. Méjane qui, derrière son rideau, n'avait pas cessé de ricaner, se sentit envahi par des pensées dignes d'un anarchiste. Oui, cet ami de l'ordre, de la propriété, rêvait de détruire ou de couvrir d'immondices indélébiles le monument exécré. Ah! que n'était-il valide! ou que n'avait-il un fils, capable, à son défaut, de commettre la déprédation vengeresse!

Voici justement Paul qui revenait à la maison. Mais il ne semblait pas animé d'intentions farouches. Il s'arrêta devant le piédestal, ajusta son lorgnon et, le nez en l'air, examina sur toutes les faces l'image de son vieux camarade. Comme il trouvait surtout comique de revoir là, sous cette forme, le Giroux qu'il avait tutoyé, un large sourire lui dilatait la face.

M. Méjane suivait des yeux la scène, et la rage le suffoquait. Malgré toute la mauvaise foi dont il était capable, n'était-il pas évident, à regarder les deux condisciples, l'un au pied de l'autre, qu'aujourd'hui et à jamais, en dépit de tout, il n'y avait rien de changé depuis le temps du collège?

EDOUARD DUCOTÉ.



Intimités parlementaires

—

LA RENTRÉE DES CHAMBRES

Qui n'eût souvent occasion d'admirer le zèle et la constance de ces parlementaires, pour qui il n'y a pas de vacances, qui, toujours en éveil, toujours aux aguets, se précipitent, à la moindre occasion, sur le ministre compétent, et n'hésitent pas à lui écrire gravement, sérieusement, terribles, lui écrivent en plein mois d'août, qu'ils « auront l'honneur de l'interpeller à la rentrée des Chambres » sur ceci, sur cela, sur la pluie, le beau temps, la Cochinchine, ou le Mérite Agricole...

Il y a d'abord les professionnels de l'interpellation,

ceux qui interpellent comme ils respirent, et qui ne vivent plus, pendant les intervalles des sessions, parce qu'ils se trouvent dans l'impossibilité matérielle d'interpeller.

Alors, ne pouvant interpeller, en effet, ils annoncent qu'ils interpelleront : cela trompe toujours un peu leur fringale, et leur fera prendre patience.

Mais il y a aussi les malins, ceux qui se défient de la tribune, et les timides, qui n'osèrent jamais y monter.

Ici, chez eux, plus de sotte timidité, plus de crainte vaine, — le terrain est excellent pour se rattraper : et qu'est-ce qu'ils risquent?

Au café, surtout, au milieu des membres influents de leur Comité électoral, rien n'égalera la lucidité de leur esprit, leur éloquence incisive, vigoureuse, abondante.

Ils tranchent, avec une aimable aisance, les difficultés les plus ardues de la politique étrangère, et les problèmes les plus délicats de notre administration intérieure.

Mais, à la lecture des journaux de Paris, — les journaux de la veille, que l'on est allé chercher à la gare, tout exprès, — une colère soudaine empourpre la physionomie intelligente du député :

— « Ah ça! qu'est-ce qu'ils font donc, au Conseil des Ministres? — (et le député ne se fait point faute d'employer même une expression à la fois plus familière et plus énergique), — qu'est-ce qu'ils font? Le ministre de la Guerre s'est permis?... On s'est permis à l'Instruction publique? »

Il avait pourtant prévenu Briand; Dieu sait s'il avait pris soin, avant son départ, de faire la leçon à Étienne!...

Mais il faudrait être toujours là, dans leur dos...

— Garçon! des bocks pour ces Messieurs, et de quoi écrire!...

Et sous les yeux émerveillés des membres du Comité, — ils se poussent du coude, et hochent la tête avec respect, en regardant par dessus son épaule, — le député écrit au ministre qu'il « aura l'honneur de l'interpeller à la rentrée des Chambres... »

Il ne reste plus qu'à envoyer une note à l'*Havas*, et le département aura le droit d'être fier de son député, — il ne s'endort pas, celui-là, pendant les vacances!

***

Vous pensez bien que Maxime Bouchon est au premier rang de ceux qui, pendant les vacances, ne se sont pas endormis!

On sait les belles espérances que le Plateau-Central a placées dans l'avenir politique de son représentant, et Bouchon tient à cœur de ne point tromper ces espérances.

Or, la session va s'ouvrir, où il s'agira de montrer qu'il est à même de les réaliser.

Maxime Bouchon est prêt : il montera à la tribune quand on voudra; il n'a pas perdu ses vacances.

Au début, dans la famille Bouchon, on ne laissait pas, il faut bien le dire, on ne laissait pas de se montrer un peu inquiet, ou même légèrement sceptique, quand Maxime Bouchon affirmait que, de prononcer un discours à la Chambre, « ça ne lui ferait pas plus d'effet que d'avaler un verre d'eau... »

Sans doute, Bouchon a la parole facile; il a, dans le Plateau-Central, réputation d'orateur.

Mais autre chose est de prouver son éloquence, en rendant compte de son mandat dans une réunion d'électeurs, à la salle Babin, à la Marche, — autre chose, lorsqu'on parle au pays tout entier, et même, par delà les frontières, à l'Europe attentive, du haut de la tribune française.

Or, Maxime Bouchon a, je le constate encore, réputation d'orateur, mais cela ne l'empêche pas d'avoir précisément comme orateur, un défaut notamment, — une manie : à tout propos, hors de propos, il ne peut pas prononcer deux phrases de suite sans répéter :

— *Et par conséquent...*

Cela prouve assurément que le député Bouchon est avant tout un esprit logique; mais tant de « et par conséquent » revenant, à tout bout de champ, émailler ses discours, — cela finit par se remarquer, cela amuse, puis, à la longue, cela agace...

Dans la conversation courante, ou même devant les électeurs de la Marche, cela ne présente pas, certes, grand inconvénient.

Mais à la Chambre, si fertile en puristes et en plaisantins, — mais lorsque le *Journal officiel* vous guette!...

Maxime Bouchon ne veut pas qu'à la buvette on l'appelle *l'honorable* PAR CONSÉQUENT.

Le ridicule tue en France.

Soucieux de se débarrasser d'une habitude de langage dont il redoutait justement les fâcheux effets, il a eu recours à un moyen patriarcal, tout ensemble et pratique et d'une invention charmante.

Il a été convenu que chaque fois qu'à table, durant les repas de famille, Maxime Bouchon laisserait échapper un « Et par conséquent... », Madame Bouchon, Mademoiselle Bouchon, le petit Bouchon, l'arrêteraient immédiatement, et lui feraient verser deux sous dans une tirelire...

Cet argent-là, ce sera pour aller cet hiver au théâtre.

En attendant, ce qu'il y a de certain, c'est que toutes ces vacances, Maxime Bouchon s'exerçait si

consciencieusement que les Bouchon n'en finissaient plus de déjeuner.

Il parlait, il parlait...

Et fort heureusement, je dois le dire, avait-il imaginé, pour les enfants, le petit « truc » de la tirelire, et des amendes à faire payer, — sans quoi, assurément, cela n'eût pas été tenable!...

Mais aussi, grâce à ce régime, c'est sans redouter l'emploi abusif et la hantise du « par conséquent » qu'il avait pu écrire, de sa bonne plume, au Président du Conseil, son intention de l'interpeller, dès la rentrée, sur la « politique générale ».

D'ailleurs, il envisageait sans difficulté l'hypothèse où, son interpellation ayant été jointe aux autres, il se trouverait amené, selon toute vraisemblance, à renoncer à son « tour de parole » :

— Mais, ajoutait-il, de cette façon-là, je prends toujours posture, — et l'effet moral demeure produit!..

*
* *

Maxime Bouchon n'a pas voulu attendre au dernier moment pour arriver à Paris.

Près de trois semaines avant la date officiellement fixée pour la rentrée des Chambres, il a quitté La Marche, soucieux, disait-il, de « prendre langue » avec les chefs des différents groupes, et d'arrêter l'attitude à adopter vis-à-vis du ministère, dès les premières escarmouches...

La vérité aussi, c'est que Mme Bouchon n'avait pas accompagné son mari dans la courte session qui avait précédé les vacances, et que maintenant il s'agit pour eux d'installer leur appartement.

Dans sa maison de La Marche, Maxime Bouchon n'avait pas de cabinet de travail: quand il avait des lettres à écrire, quelques papiers à mettre en ordre, ou des signatures à donner, tout cela se faisait très commodément sur la table de la salle à manger.

Mais, dans l'appartement de Paris, chez le député Bouchon, la pièce indispensable, c'est, naturellement, le cabinet de travail.

Au mur, une photographie du monument de Gambetta; — sur la cheminée, un buste en plâtre de Molière (?)

Mais le meuble le plus imposant, par ses dimensions et son importance, c'est un immense cartonnier, avec montants de chêne, et des étiquettes dorées :

— AGRICULTURE. — GUERRE. — TRAVAUX PUBLICS. — POLITIQUE ÉTRANGÈRE.

Et d'un côté : *Discours*, — et, de l'autre : *Commissions*.

Il n'y a encore rien dans aucun carton.

Or, tous les matins, régulièrement, Maxime Bouchon passe deux heures dans son cabinet de travail : c'est là qu'on lui sert son café au lait.

Défense à Mademoiselle Bouchon d'étudier son piano durant ce temps, comme elle en avait l'habitude.

Mme Bouchon, sévère, et digne, et mystérieuse :

— Ton père travaille!

Il ne faut pas qu'on le dérange :

— Monsieur travaille!

Et, en effet, Bouchon a acheté une machine à écrire, — en prévision des articles à recopier pour les journaux qui lui demanderont sa collaboration politique, — et il en apprend le fonctionnement.

Mais, c'est le diable, ces machines à écrire; c'est d'un maniement extrêmement délicat, et il faut énormément d'attention; bref, Maxime Bouchon, même en y mettant deux fois plus de temps qu'à la main, n'est pas encore arrivé à écrire convenablement une des annonces du *Petit Tambour*: car Bouchon s'exerce en copiant n'importe quoi, et principalement la quatrième page du *Petit Tambour*.

Cela n'est pas sans donner quelque poids aux récriminations de Mme Bouchon, qui, dès le début, avait protesté contre l'achat dispendieux de cette machine à écrire, affirmant que, surtout lorsque l'on s'installe, « il y avait peut-être d'autres dépenses plus urgentes!!... »

Est-ce pour détourner l'orage, est-ce pour mettre un terme à l'ironie de Mme Bouchon, et justifier la machine à écrire? Bouchon a emmené ces dames Bouchon à la Chambre, voir la place où il va recommencer à siéger.

— Alors, c'est là qu'on t'avait mis au mois de juin, c'est là que tu seras?

— C'est là!

Mme Bouchon a tenu à s'y asseoir, et, après Madame, Mlle Bouchon.

Puis ces dames sont montées dans la tribune, d'où elles pourront suivre les travaux et assister aux grands débats parlementaires.

Maxime Bouchon, lui, était demeuré à son banc.

— Vous me voyez? a-t-il demandé en se levant.

— Oh! très bien!

— Et comme cela aussi?

— Très bien encore.

Et Mme Bouchon, satisfaite, a dit à Maxime Bouchon :

— En somme, tu as une des meilleures places de la Chambre!...

— On fait ce qu'on peut!... a badiné Bouchon, — et tout en fredonnant, et comme sans y prendre garde, insconsciemment presque, — il s'est trouvé installé au banc des ministres...

*
* *

Cependant le Palais-Bourbon a repris son aspect des grands jours, et c'est, dans le salon de la Paix,

l'animation des veilles de rentrée, avec ses journalistes parlementaires circulant en quête d'informations, d'indiscrétions, d'interviews...

Figurer parmi les « personnalités autorisées » qui ont été appelées à dire leur mot, à formuler leurs prévisions, sur l' « orientation politique », et les éventualités probables de la session qui va s'ouvrir...

Or voici que, du groupe dans lequel se trouvait Bouchon, s'est approché un journaliste important; Bouchon parle : il parle de la séparation, et du repos hebdomadaire, et de l'impôt sur le revenu, et des sous-marins...

Et, brusquement, le journaliste lui demande :

— M'autorisez-vous, Monsieur le député, à reproduire vos paroles dans mon journal?

S'il l'autorise !...

*
* *

Hélas! pourquoi n'a-t-on usé que si peu — et si mal, — de l'autorisation accordée de si bon cœur par Maxime Bouchon?

« Telle est l'opinion, — c'est l'opinion que donne personnellement le journaliste, — telle est l'opinion, — conclut-il dans son article, — à laquelle paraissent devoir se ranger la plupart des députés de la majorité que nous avons interrogés, parmi lesquels nous pouvons citer le nouveau et sympathique représentant du Plateau-Central, M. Maxime Bouton... »

Hélas! trois fois hélas! il y a bien « sympathique », — mais il y a également *Bouton* : ô amertume, ô mélancolie !

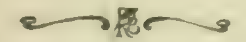
Un moment Bouchon a songé à envoyer une note rectificative :

« C'est Maxime *Bouchon*, dont nous avons reproduit hier l'opinion autorisée, et non *Bouton*, ainsi que nous l'a fait imprimer une erreur typographique que n'auront pas manqué de corriger aussitôt d'eux-mêmes l'unanimité de nos lecteurs, pour qui le sympathique et distingué député du Plateau-Central ne saurait être un inconnu. »

— Bah ! à quoi bon ! — a murmuré Bouchon, en déchirant cette note qu'il venait de relire ; et, prenant à témoin le buste de Molière et la photographie du monument de Gambetta :

— C'est à la tribune de la Chambre, — s'est-il écrié fièrement, — que je veux leur montrer comment je m'appelle !...

Franc-Nohain.



LETTRES D'ALGÉRIE (1844)

Publiées intégralement, pour la première fois, d'après les originaux (1).

Au bivouac de Manselt el Madha
le 17 octobre 1844.

Cher frère, je reçois ta lettre du 5 octobre en rentrant du plus chaud, du plus meurtrier combat que j'aie soutenu en Afrique depuis Constantine. 1500 hommes à peine. Nous nous sommes battus pendant plus de six heures contre 8.000 Kabyles acharnés. A la tête de mon régiment, j'ai enlevé successivement quatre positions parfaitement retranchées et défendues par 3.000 Kabyles. J'ai payé cher ma victoire : huit officiers blessés, onze sous-officiers ou soldats tués, et 52 blessés grièvement presque tous et dont le quart mourra.

Mon régiment a été superbe, je l'ai admiré; aussi ma nomination de colonel du 32ᵉ me trouve-t-elle froid et sans joie. J'aurais sauté comme un enfant et ainsi que toi fait une *entrée* de bayadère, si j'avais eu le 53ᵉ, au surplus mes épaulettes de colonel sont glorieusement étrennées. C'est moi qui ai conduit toute l'affaire, et beaucoup de gens dans la colonne disent que sans moi cela aurait été fort mal. Moi, je ne dis rien et je remercie Dieu qui m'a conservé sauf, au milieu des balles sifflant autour de moi, comme jamais je ne les ai entendues siffler avec mes vieilles oreilles africaines. J'en suis quitte pour une contusion assez forte au côté gauche sur la hanche, mon pantalon et ma capote troués en deux endroits, mon cheval écorché à la cuisse et ma fonte droite de pistolet brisée. Mon étoile brille encore : j'ai retrouvé son éclat de Constantine et de Djigelli. Dommage que cela vienne trop tôt ou trop tard, dans six mois j'aurais été d'emblée commandeur. Nous verrons ce que le maréchal dira. Notre colonne est affaiblie par les maladies et nos pertes d'aujourd'hui ; nous avons en tout 40 morts et 120 blessés. Les Kabyles ont éprouvé des pertes considérables, nous marchions sur leurs cadavres. Ces gens-là se battent bien, ils nous attendaient à bout portant. Sacrée canaille.

Parlons d'autre chose. Me voici colonel du 32ᵉ; j'aimerais mieux le 53ᵉ et je tâcherai de l'avoir si le colonel Smidt est mis à la retraite, sinon je suivrai ma destinée et j'irai dans la province d'Oran. Le 32ᵉ est un régiment nouveau en Afrique ; il y restera assez pour me faire général. Je le rendrai aussi bon que le 53ᵉ ; les soldats sont comme les femmes, ce qu'on les fait.

J'irai me reposer à Alger quelques jours, m'y équiper et je filerai rejoindre mon régiment, qui est quel-

(1) Voir la *Revue* [illegible] —
[illegible]
[illegible] entendu, absolument inédite.

que part comme Tlemcen, Mascara ou le diable; je n'en sais rien et je m'en moque.

Je t'écrirai tout cela d'Alger, quand j'y serai. Tu trouveras ci-jointe la nomination d'Adolphe, j'ai écrit au ministre Villemain pour le remercier et accuser réception.

Je ne m'étonne pas de te voir courir en vain après le gros Eynard; c'est le lion passager de Paris. Cela doit bien le surprendre, ce gros lourdaud; c'est égal c'est un bon diable.

Tu as reçu par avance les commissions du colonel du 32e; tâche de te dépêcher de les faire promptement, espèce de capitaine. Ah! ah! ah! tu es bien peu de chose.

Le petit Mérode s'est très bien battu aujourd'hui; j'ai été content de lui et je vais tâcher de le faire décorer; ce sera facile comme étranger.

Eugénie, ma mère doivent être bien joyeuses. Voilà ma carrière faite, frère, au milieu de tous les sacrifices si lourds que je t'ai coûtés, tu auras au moins quelque satisfaction.

Je t'envoie encore une lettre que je viens de recevoir d'un brave homme, pauvre et honnête, auquel je dois, depuis 1836, 250 francs légalement prêtés; écris-lui de venir te trouver et donne-lui 20 ou 30 francs par mois, il s'en contentera et ne m'écrira plus.

Ménage bien la santé d'Eugénie et garde-toi de donner une sœur à René avant deux ans au moins. Eugénie est délicate. Embrasse-la bien pour moi, ainsi que ma bonne mère, je lui écrirai et à mes enfants aussi par la première occasion.

Pontonnier, Marchand, Roussel, Huilier, les Richard doivent être heureux avec toi; remercie-les cordialement pour moi.

Je suis harassé de fatigue, gelé dans ma tente où je veille parce que l'on nous a annoncé quelques coups de fusil pour cette nuit; mais le froid me chasse de mon tabouret, je vais m'enterrer tout habillé sous mes couvertures et essayer de rêver à ta joie, cher frère, mais je t'embrasse comme si le bonheur était arrivé à toi, tu comprends.....

Adieu, à bientôt. Je t'aime de cœur.

Ton frère, ACHILLE DE SAINT-ARNAUD.

Mille amitiés cordiales à M. de Forcade.

Au bivouac sous Delhys, le 22 octobre 1844.

Cher frère, je t'ai écrit hier un véritable *currente calamo*:

mes quelques lignes illisibles étaient pleines de faits, j'étais encore plein de la chaude et bonne réception du maréchal;

aujourd'hui plus calme et après la réflexion de deux nuits, je te fais part de mes idées, de mes projets, de mes espérances.

Comme je te l'ai dit, notre superbe affaire du 17 fait un bruit d'enfer; mon éloge est dans toutes les bouches et rassasié du parfum de la louange, je cherche quelque chose de plus positif.

J'ai planté un brillant jalon. Tu verras les journaux et tu auras aussi ta part de jouissance et d'orgueil, mais fumée que tout cela.

Mon nom se lie maintenant au 53e; le maréchal l'a senti et a écrit pour qu'on m'y laisse. La place sera peut-être donnée, dans ce cas ce serait une simple mutation à faire. Le ministre y consentira-t-il?

Je devais des remerciements à MM. Mahéraut et Maillard; ce volumineux paquet renferme une lettre pour chacun de ces messieurs et une autre pour Pontonnier qui lira les épitres et aura la bonté de les porter au ministère. Là on verra. Le bulletin sera arrivé, l'effet produit, et on fera ce qu'on voudra:

si on me laisse au 53e, je serai content, j'aurai un bon régiment tout fait.

S'il me faut aller au 32e, j'aurai la peine de le refaire tout entier, c'est un rossard de régiment *papa-maman*, en garnison, à Mostaganem! Je ne veux pas rester là!

Mon affaire du 17 m'a placé haut et je puis beaucoup demander, quand ce n'est pas tout à fait pour moi.

Je voudrais rester à Alger pour mille raisons que tu vas comprendre; d'abord on est sous les yeux du chef; ensuite on est sur la route de partout; ensuite et surtout, si je quitte Alger, il me faut payer ou régler tous mes comptes de fournisseurs et j'en ai là pour une botte de 2.000 francs. En restant à Alger, je payerai petit à petit; en quittant la province un colonel doit payer ou régler. Je réglerai aux plus longues échéances possibles, un an si je puis pour le tout, mais il faudra toujours régler.

Tu vois, frère, que mes grades et mes hauts faits te coûtent toujours bien cher. J'échappe à la grêle des balles, et toi tu n'échappes pas à la grêle malveillante des créanciers. Je crois qu'il vaudrait mieux pour nous que je restasse sous les balles; j'ai cependant foi en l'avenir et aujourd'hui plus que jamais.

Nous repartons le 24 avec le maréchal, nous avons 12 bataillons. Je commande la colonne du centre, 4 bataillons, nous marchons droit à l'ennemi.

Ou nous aurons une chaude et belle affaire, mais une seulement, ou les Kabyles, terrifiés et éprouvés par notre combat du 17, viendront se rendre et nous n'aurons pas un coup de fusil.

J'aime mieux une bonne affaire qui achèvera ce que j'ai si bien commencé; si nous nous battons et que le 53e donne, j'aurai la croix de commandeur

et dans deux ans je serai général. Voilà, cher frère, tu sais que quand il s'agit de ces choses-là je suis assez prophète.

Notre expédition ne peut pas durer plus de 10 à 12 jours, le maréchal veut partir le 15. Il a un congé de deux mois.

Tu iras le voir et le remercier à Paris. Je voudrais bien qu'il pût voir Louise et Adolphe. Il faudra tâcher de faire cela. J'obtiendrai la croix d'honneur pour Mérode, qui s'est admirablement conduit, je l'ai fait entrer dans l'état-major du maréchal. Je te réponds qu'en Belgique il se souviendra de notre nom et qu'il le citera avec un certain honneur. C'est une vraie trouvaille que ce garçon-là. Il a été au collège avec Eugène et connait beaucoup Octave.

Tu trouveras donc ci-joint 3 lettres, 1 Pontonnier, 1 Mahéraut, 1 Maillard. 3 autres, Louise, Adolphe et Jean, fais-leur tenir leur missive.

J'ai au moins trente lettres à répondre et je ne suis pas bien portant. Depuis hier j'ai été pris par des douleurs d'entrailles et d'estomac fort désagréables, et il s'y est joint une royale *foirette*. Je vais écrire à Marchand, à M. de Forcade, à ma mère ; j'ai écrit au colonel Smidt. Je dois aussi une lettre aux Richard. Je ferai tout cela et je garde ma bonne petite sœur Eugénie pour le bouquet, afin d'oublier les ennuyeuses épitres.

Comment va-t-elle? Comment va René? Le mois d'octobre marche, tu reviendras à Paris dans les premiers jours de novembre comme moi à Alger.

Le maréchal m'a conservé le commandement du 53ᵉ jusqu'après l'expédition de l'est; nous verrons ensuite qui m'aura du 32ᵉ ou du 53ᵉ.

Comme Richomme bisquera si, les épaulettes changées, il lui faut travailler à me mettre la croix au col. Je crois qu'il n'en sera pas fâché.

Le portrait d'Eugénie n'est pas commencé, il faut la laisser se remettre.

Adieu, frère, je t'écrirai pendant l'expédition, si j'ai des occasions, ou bien certainement de suite en rentrant à Delhys.

Je t'aime et t'embrasse de cœur, embrasse tout le monde.

Ton frère, ACHILLE DE SAINT-ARNAUD.

Ecris-moi toujours à Alger.

[illegible] Delhys,
le [illegible] 1844.

Mon cher beau-père, merci mille fois de vos bonnes et cordiales félicitations, mais elles me sont encore moins agréables que celles que vous me devrez quand vous aurez [illegible] le rapport de la belle affaire que nous avons eu le 17. A la tête de deux petits bataillons du 53ᵉ, pas plus de 600 hommes, j'ai enlevé successivement quatre positions retranchées, défendues par 3.000 Kabyles acharnés. Je les ai attaqués à la baïonnette et sans tirer un coup de fusil, ils m'ont attendu à bout portant; c'était une rude et chaude affaire, la victoire m'a coûté cher, huit officiers blessés, onze sous-officiers ou soldats tués, 55 blessés.

Le maréchal m'a fait de grands compliments et a écrit au ministre pour lui demander de me laisser le 53ᵉ que j'ai si bien conduit au feu.

L'affaire a un grand retentissement, les journaux vous donneront les détails; en vérité je suis bien traité dans le rapport.

Mon étoile a brillé là de tout son éclat. Le maréchal est arrivé à Delhys avec 6 bataillons et nous repartons demain pour achever d'éreinter les Kabyles. Nous aurons, je crois, une belle affaire et je continuerai à travailler pour cette croix de commandeur déjà ébauchée le 17.

Ai-je bien étrenné mes épaulettes? n'ai-je pas dit noblement à tous ces *cuistres* qu'ils étaient des malheureux de me les avoir fait attendre aussi longtemps? Nous verrons s'il y a dans leur âme place pour quelque sentiment de générosité. Soyez tranquille, mon cher beau-père, si je ne suis pas tué, et je ne le serai pas, vous me verrez dans trois ans général et commandeur, et nous pourrons discuter tranquillement sur la guerre Européenne. J'ai mis ma fille à Saint-Denis, mon fils à Henri IV, je me suis fait colonel avec un assez beau renom, et fils, de mes œuvres, je serais trop heureux entre ma bonne mère, mes frères, mes enfants et vous, si de temps en temps les vieux péchés ne venaient me faire rider le front sous les traits de la veuve Gillot, vieille voleuse!, et autres; enfin Dieu est grand. Plaie d'argent n'est pas mortelle, et mes enfants auront un beau nom que je leur ai fait, non.. que vous m'avez fait et que j'ai embelli et agrandi. Ma santé est cahin caha, mais je me ménage, et je me soutiens. Les jours de combat je me porte à merveille, c'est l'important.

Adieu, mon cher beau-père, je vous félicite de vous être débarrassé de cette affreuse brunette qui vous empoisonnait régulièrement deux fois par jour, formez votre nouvelle cuisinière en attendant mon retour. J'irai vous voir, je l'espère, en 1846.

Je vous serre la main cordialement. Votre dévoué et respectueux beau-fils,

ACHILLE DE SAINT-ARNAUD.

Excellente mère, [illegible] un peu [illegible] à ton mari le mettra au courant. Quand tu auras lu le rapport du général Commau, où il y a en toutes lettres : [illegible] monteras chez ton voisin le colonel Renaud de Villeback et [illegible] nous travaillons.

[illegible]

cette grêle de balles, et je t'assure que j'étais bien occupé pour avoir le temps d'y penser.

Cette affaire me fera le plus grand bien, et si nous en avons encore une, je suis sûr d'être proposé pour la croix de commandeur. Dans tous les cas, j'ai bien avancé mes affaires et je me suis placé haut. Tout le monde dans Alger, militaires et bourgeois, parlent de ma charge sur les Kabyles et des positions enlevées à la baïonnette.

J'ai écrit à Adolphe, je lui ai envoyé un paquet monstre contenant des lettres pour mes enfants, neveux, etc., pour Pontonnier, Mahéraut et Maillard.

Il est probable que je garderai le 53ᵉ; le maréchal le désire, on ne lui refuse rien et il l'a demandé au ministre.

Nous verrons bientôt comment tout cela tournera. Dans dix ou douze jours nous serons, je crois, à Alger. Le maréchal voudrait partir le 15 pour Paris. Il faudra le voir et lui mener sa filleule, je l'ai écrit à Adolphe.

Abd-el-Kader recommence à se remuer, il a quitté le Maroc, et s'est montré dans le sud de Sebdou. Cela ne finira jamais; tant mieux, nous aurons le temps d'entrer dans les constellations

Maintenant, bonne mère, me voici colonel et le diable ne peut m'ôter ni mon grade, ni ma réputation, ni les espérances raisonnables d'un avenir non éloigné. Eh bien! il faut m'escompter tout cela contre une bonne femme, veuve ou fille, dans les prix de 30 à 34 ans et d'autant de mille livres de rente au *moins*. Pas trop spirituelle, pas trop bête, pas trop jolie, pas trop laide, mais bonne et aimable. Je ne suis pas trop déchiré, je porte beau, et j'ai le cœur chaud. Insère-moi cela dans les petites affiches de ton souvenir, mets tes amis mâles et femelles en quête et cherche; j'ai besoin d'argent et de me placer dans le monde. Si tu me trouves une femme *bien*, avant quatre ans je suis aide de camp du Roi ou d'un des princes, le maréchal me donnera cela pour cadeau de noces. Il est pour moi plus paternel que jamais et je *manigance* une *grande manœuvre* dont je te parlerai et qui me greffera dans la famille par reconnaissance. J'essaie de faire faire à Léonie un mariage magnifique et le maréchal le désire autant que moi. *Motus*. Politique et guerrier. Adieu, bonne mère, écris-moi, embrasse mon frère Adolphe II qui ne m'écrit pas... il faut que Galaté l'ait fait entrer dans un bocal. Embrasse mes enfants, quand tu les verras, et rappelle-moi au souvenir de tous tes amis.

Je t'aime et t'embrasse de cœur.

Ton fils, ACHILLE DE SAINT-ARNAUD.

Ah! si Mademoiselle Pearce avait 600.000 francs!! trouve-moi une Anglaise ou une Chinoise peu m'importe, il faut emporter cela à la baïonnette...

Bivouac de l'Arbi, le 30 octobre 1844.

Cher frère, je commence une lettre que je ne finirai probablement qu'à Delhys où nous serons le 6 ou le 7. Cette campagne m'aura été bien favorable; inattendue, tombant comme un coup de foudre, elle m'a placé haut dans l'opinion du maréchal et de l'armée. Notre combat du 17 a été fécond en résultats, car l'ennemi a été si frotté ce jour-là et a perdu tant de monde qu'il n'a plus tenu devant nous et l'honneur de la campagne nous restera tout entier. Le 28, nous avons eu un combat assez vif : à la tête d'un bataillon de mon régiment, j'ai enlevé toutes les crêtes par des chemins horribles. J'ai brulé plus de dix villages magnifiques. Ce pays-ci est très riche et bien peuplé; toutes les maisons sont en pierres et couvertes en tuiles. Les Kabyles tenaient peu. S'ils s'étaient battus comme le 17, en considérant les positions que nous avons dû leur enlever, le terrain que nous avons parcouru, nous aurions perdu 500 hommes et nous n'avons presque rien à regretter. Nous voulions la ruine et la correction sévère de deux tribus les Flissa-el-Bar et les Beni-Djenad. Les premiers se sont soumis; les autres, brûlés, ruinés, battus, délibèrent et vont venir. Le but du maréchal est donc rempli. Nous retournerons à Delhys en traversant le pays soumis ou non des Beni-Djénad, nous corrigerons en passant les Beni-Tradken et les Beni-Ralen et nous rentrerons par la vallée du Sebaou, si toutefois le temps le permet.

Jusqu'ici nous avons été assez favorisés, mais la saison avance et la première goutte d'eau sera suivie de longs torrents de pluie. Nous rentrerons par mer à Alger; le maréchal voulant ménager ses troupes fera embarquer toute l'infanterie. L'artillerie, la cavalerie et les bagages retourneront par terre, sous l'escorte d'un bataillon.

Nous serons donc à Alger le 9 ou le 10. Puis nous prendrons nos quartiers d'hiver. Le maréchal m'a dit : « Je ne vous proposerai pas pour commandeur, l'on dirait que je vous pousse trop; c'est trop tôt, cela mettrait le ministère en émoi. D'ailleurs c'est un hochet qui ne peut vous manquer, pensons au sérieux : que vous ayez le 32ᵉ ou le 53ᵉ, vous irez commandant supérieur à Orléansville et dans deux ans et demi vous serez maréchal de camp. » Que puis-je désirer de mieux, frère? c'est admirable.

Que le maréchal soit gouverneur de l'Algérie ou ministre, et il faut qu'il soit l'un ou l'autre, mon affaire est certaine. C'est là le port, frère, c'est là la fin de toutes nos misères. C'est encore un long exil loin de vous tous, mais quelle belle position ensuite et tous mes trous comblés par la solde de 22,000 francs par an. Maréchal de camp je resterai encore à Orléansville qui est la place d'un général; j'y demeurerai deux ans et je rentrerai prendre une brigade à Paris, car je ne veux pas d'un département en France; en deux ans j'aurai fait 20,000 francs d'économies. D'ici là, frère, je trimerai en Afrique :

Orléansville est un affreux désert, poussiéreux, sablonneux, sans un arbre. N'importe, je me sacrifierai et mes enfants auront une belle position, car je ne puis plus manquer de devenir lieutenant-général avant dix ans.

Le maréchal me témoigne plus d'amitié et de confiance que jamais. En rentrant à Alger, je saurai si le ministre m'a conservé le 32e ou fait passer au 53e et je me préparerai de suite à aller prendre possession de mon nouveau gouvernement.

Tu as dû recevoir mon énorme paquet : lettres pour tout le monde et de tout le monde. Deux entre autres fort tristes, celle de Fontès (250) et surtout la pièce d'attaque de cette gueuse de Gillot qui met opposition à mes appointements. C'est un inconvénient affreux pour un colonel, pour un chef de corps qui doit l'exemple en tout. La guerre est déclarée avec cette voleuse ; que vas-tu faire?. Je ne sais pas comment j'arrangerai toutes mes autres affaires à Alger; je te l'écrirai. N'oublie par les commissions que je t'ai données

Fais part à Dufay de mon incertitude sur le régiment que je commanderai et dis lui que je suis toujours à sa disposition.

J'ai écrit à ma mère pour qu'elle me marie; vous délibérerez entre vous pour savoir s'il ne serait pas bon d'attendre les étoiles — j'aurai augmenté de valeur sociale —. En attendant les bulletins me feront mieux connaître, mais je n'oublierai pas tes conseils, dont je reconnais toute la justesse, sans pouvoir me rendre compte comment j'ai été emphatique, car je suis toujours resté au dessous de la vérité. Pour en revenir au mariage, je ne vois en cette affaire qu'une maison et une société agréable pour plus tard, et le seul moyen d'arranger nos affaires — n'est-tu pas de mon avis? J'écrirai à ma sœur, d'Alger, je veux aussi écrire à Chardron; adieu, frère, je finirai ma lettre plus tard. Peut-être aurons nous encore quelque chose de bon avant notre rentrée. Ces Kabyles sont si diables et si irrésolus, mais quand ils le veulent, ils se battent bien. Le rapport du maréchal fera bonne mention de moi. Dis-moi ce que tu penses sur celui du général Comman ; n'y manque pas. Adieu, à bientôt.

Alger, 4 novembre 1844.

Cher frère, je débarque après une odieuse traversée de 15 heures où j'ai souffert mort et passion. La mer était horrible; enfin je suis sur la terre ferme. La même tempête éloigne le courrier de France et j'attends tes lettres avec impatience. J'ai reçu à Alger une espèce de triomphe pour l'affaire du 17 C'est une belle chose que le succès, je t'aurais voulu là près de moi pour en jouir avec moi. Le maréchal est plein de bonté, j'attends la décision du ministre pour savoir le régiment que je commanderai ; quelle que soit sa décision j'accepterai mon sort qui ne peut-être mauvais, car je me suis fait la route droite et belle et je serai étoilé dans trois ans, parce que le maréchal me l'a promis et qu'il grandit tous les jours. Il part le 15; vois-le. Il restera d'abord quatre jours à Paris. Inscris-toi chez lui et ensuite il y reviendra passer un mois. Alors tu le verras et y mèneras Louise.

Morris part demain pour France. Il porte à Eugénie un petit verre en cristal pris à Isly dans la tente des fils de l'empereur de Maroc. Je voulais le charger pour toi d'une peau de lynx et de deux cachets, mais rien n'est prêt et son départ est trop précipité. Il te causera de moi. Sa santé est faible; la France le remettra. Adieu, j'attends tes lettres avec impatience et des nouvelles de vous tous. Embrasse ma mère, Eugénie, mes enfants et neveux. Mille amitiés partout aux amis.

Je t'aime et t'embrasse de cœur.

A. de Saint-Arnaud.

Pour l'affaire du 17 j'ai obtenu pour mon régiment 4 décorations et 3 grades — c'est superbe. — Quelle aubaine ou quel adieu pour le 53e; on m'y regrettera trop, j'y resterai, j'espère. Deux officiers sont morts des suites de leurs blessures. Maillhal et Grandpierre. Les autres vont bien. Adieu encore.

Si la réponse du ministre n'est pas favorable je partirai le 15 pour Mostaganem et de là à Orléansville. Si je peux y aller par terre je n'y manquerai pas.

Alger, le 10 novembre 1844.

Cher frère, j'ai reçu ta lettre si attendue du 30 octobre et tu as dû recevoir à présent la mienne qui t'annonce mon retour à Alger.

Je ne suis pas destiné à tenir garnison et à me reposer dans cette ville. Depuis neuf ans que je suis en Afrique, je n'ai pas pu percher trois mois de suite dans la capitale. Peu importe. Parlons de choses importantes et bien vite, car j'ai de la besogne par dessus la tête. Et d'abord je suis colonel du 53e et non du 32e. Le ministre, par ordonnance du [illegible] octobre, m'a [illegible] auquel je tenais par toutes les raisons que je t'ai décrites. Maintenant je m'occupe de le rhabiller, recoiffer, réorganiser, remonter ; j'ai d'excellents éléments et j'aurai un régiment remarquable. Je t'en parlerai plus au long quand j'aurai du loisir. Le maréchal m'envoie définitivement à Orléansville commander la subdivision. C'est un poste de général ; je vais donc faire bien des envieux, [illegible] tout sur un bon pied, lui succéder ne m'effraye nullement.

Le maréchal m'a répété qu'avant trois ans je serais maréchal de camp : cela coule de source avec la position qu'il me fait, mais c'est la payer cher, qu'en dis-tu?

Mon régiment me suit à Orléansville où j'aurai 5 bataillons, 3 escadrons, section d'artillerie, génie, etc., etc., brigade complète.

Je ne parle pas des ennuis d'installation, départ, etc., etc. C'est infini. C'est assommant. Je vais par terre et en dix jours; je partirai d'ici à huit jours au plus tard, une dernière lettre t'annoncera mon départ et ma nouvelle adresse que tu donneras aux journaux auxquels tu m'as abonné, je n'en ai encore reçu aucun.

Tous les journaux, tout en me faisant une belle part, ont divagué sur l'affaire du 17, qui me fait ici plus d'honneur qu'en France. J'espère que le rapport du maréchal me traitera bien et je ne comprends par pourquoi le gouvernement n'a pas publié le rapport de Comman.

Le général Lamoricière sera ici demain et l'on règlera mes affaires d'Orléansville.

Le maréchal part le 16 à dix heures du matin pour être le 18 à la même heure à Marseille, où on lui prépare des ovations méritées.

Il restera huit jours à Paris. Tâche de le voir et de le remercier, ton nom t'ouvrira toutes les portes; Eynard te verra et te portera quelques bêtises et souvenirs : Canne d'Aïn Maïdi, en palmier; Canne de Bel Casem en oranger; une pètite peau de lynx.

Tu recevras par Mademoiselle Fay la collection complète des dessins faits pendant la grande expédition Marey dans le désert; c'est curieux, et cela pourra figurer encadré à Noisy ou ailleurs. C'est un souvenir pour mes enfants. J'ai vu tous ces trous-là de mes yeux.

Allons, frère, voilà une année mal commencée et brillamment finie. Le maréchal, en me donnant la subdivision d'Orléansville, un des postes les plus importants d'Afrique, militairement et politiquement, m'a nommé par avance général; mais que de soucis, que de travail. Les expéditions, la guerre, me réjouissent; je suis né pour cela. Mais l'administration française et l'arabe ne me vont guère; c'est souvent bien dégoûtant. Au surplus, je suivrai ton conseil et soignerai mes bulletins, si j'en fais. ....

J'ai un état-major monté comme un général. M. de Coursin, capitaine d'état-major, est mon chef d'état-major. J'ai pour aide-de-camp le fils du receveur général de Bordeaux, Carayon-Latour, dont le père est intime avec le maréchal Soult. Ma boutique marchera bien, car je piocherai sans relâche.

Dans trois ans je me reposerai, je te le jure, si on m'en laisse le loisir. J'écrirai à Eugénie d'Orléansville. Je vais aussi écrire à ma mère; embrasse mère et sœur en attendant. Tous les enfants, tous les neveux vont bien et je m'en réjouis, baise et rebaise tout cela.

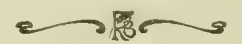
J'ai vu souvent ici M. Saglio, député, ami de Marchand. Il m'a fait grand accueil. J'attends Saint-Hilaire tous les jours pour la grande affaire emmanchée avec le maréchal. Je t'en parlerai prochainement.

Adieu, cher frère, je t'aime bien et t'embrasse de cœur.

Ton frère, ACHILLE DE SAINT-ARNAUD.

Amitiés à *tutti quanti*.

(*A suivre*.)



LE TABERNACLE

—

Fra Angelico à Cortone (1415).

Ce matin, sur les prés scintillants de rosée,
Au clair éveil de l'aube, en la jeune saison,
Une lueur exquise et tendre s'est posée.

Tout piqué d'or, de pourpre et d'azur, le gazon,
Tel qu'une mosaïque au sol d'un sanctuaire,
Déroule, en frais tapis, sa riche floraison.

Le silence du ciel dort encor sur la terre,
Et c'est, dans l'air limpide, un doux recueillement
Comme si la campagne attendait, en prière,

La bénédiction du Créateur clément,
Un bon moine descend des hauteurs de Cortone,
Les bras en croix sur la poitrine, lentement.

La blancheur de son froc autour de lui rayonne ;
Entre ses doigts, il tient un paquet de pinceaux.
Derrière lui, dans les clochers, l'Angelus sonne

Et sous ses pas, des taillis verts, des longs berceaux
Où le pampre aux ormeaux suspend sa banderolle,
Des vieux saules penchés au miroir des ruisseaux,

Jaillit, en tourbillons chanteurs, bavarde et folle,
Une troupe d'oiseaux qui fait au blanc marcheur
Une mélodieuse et vivante auréole.

Des merles familiers viennent poser, sans peur,
Sur son épaule. Il leur répond dans un sourire :
« Rossignol, petit frère, alouette, ma sœur,

Frà Guido n'est qu'un peintre, il n'a rien à vous dire :
Vous vous trompez en me prenant pour St-François. »
— Le charmant gazouillis s'apaise et se retire :

Mais voici que s'élève un concert d'autres voix
Plus douces que des chants de pinsons et mésanges,
Et que s'avance au son des luths, harpe et hautbois,

En robes d'or, portés sur des ailes étranges

Où tremblent les couleurs chastes de l'arc-en-ciel,
La bande, adolescente et rieuse, des Anges;

Leur haleine s'exhale en des odeurs de miel;
Ils l'entourent en ronde et, berçant sa pensée
Aux clairs refrains d' « Alleluia! Noël! Noël! »

Escortent, d'une allure agile et cadencée,
L'enlumineur, jusqu'au tabernacle où l'attend,
Sur l'enduit frais du mur, sa fresque commencée.

Sa vision l'y suit. Guido, le cœur battant,
S'agenouille, se signe et, tout à coup, frissonne :
Elle est là, devant lui, comme un lys éclatant,

Rose sous son manteau d'étoiles, en personne,
La Reine des Élus, le grand Parfum des Cieux,
Affable, et lui tendant ses deux mains, la Madone!

Pour fixer dignement l'extase de ses yeux
Il choisit, en tremblant, ses couleurs les plus pures,
Au céleste outre mer mêlant ses pleurs pieux,

Tandis que le jour monte et, qu'allant aux cultures,
Sur leurs grands chariots peints de rouge, au pas lourd
Des bœufs enguirlandés de fleurs et de verdures,

Les rudes paysans font halte au carrefour
Et s'inclinent, en marmottant quelque prière,
Des groupes curieux se pressent à l'entour

De l'ouvrier pensif que rien ne peut distraire,
Les enfants qu'on retient se taisent, interdits,
Et les mères, en hâte, égrenant leur rosaire,

Disent : « Voilà Celui qui vient du Paradis! »

GEORGES LAFENESTRE,
de l'Institut.



STENDHAL A-T-IL DÉDIÉ A NAPOLÉON SON HISTOIRE DE LA PEINTURE?

Stendhal eut un beau geste, une fois au moins dans sa vie, un geste où il y avait du courage, de l'élégance, et même de la générosité. Du moins sommes-nous tentés de le croire. C'est le jour qu'il offrit son *Histoire de la Peinture en Italie*,

« *A Sa Majesté Napoléon-le-Grand,*
Empereur des Français,
retenu à l'île de Sainte-Hélène. »

Un peu d'emphase et le désir d'étonner ne me paraissent pas trop gâter la jolie fierté et la crânerie de cette dédicace, destinée à un livre paru en France, sous le gouvernement parfois sans indulgence de la Restauration. Ce courage bien français, je veux dire où se mêlait une pointe de vanité, peut contenter à la fois les dilettantes que séduisent la grâce et la hardiesse du bien-joué, et les âmes tendres, qui aiment à se laisser toucher par la fidélité aux grandeurs déchues. Faut-il ajouter qu'il doit plaire aux enthousiastes de Napoléon : quelques dévots de Stendhal l'adorent ainsi à travers leur bonapartisme. Les cœurs sensibles comme les amateurs d'énergie trouvent ici leur compte.

Enfin, sans être rien de tout cela, on peut encore admirer la page que Stendhal écrivit au-dessous de cette dédicace. C'est une des plus fortes qu'il ait faites. On y trouve comme un enthousiasme, que d'habitude il cache mieux, et l'inspiration d'un cœur ému, mais avec la fermeté d'une raison claire. Et cette pensée nerveuse et précise lui donne je ne sais quelle éloquence, qui n'est pas de la rhétorique, encore moins de la sensiblerie. Cela ressemble peu à la déclamation politique de ce temps là et de tous les temps : Stendhal y dit quelque chose, il le dit avec une merveilleuse concision, et il sait mêler à l'admiration la plus ardente les critiques et même les leçons. C'est un dévot qui sait dire à son dieu ses vérités, chose aussi rare en politique qu'en religion. Avouerai-je toute ma pensée? Il faut mettre ces quelques lignes à côté de ce que l'on a écrit de mieux sur Napoléon. Ce mélange d'enthousiasme et de justes reproches, qui est déjà le ton de l'Histoire, ne vaut-il pas les anathèmes mollement emphatiques de Lamartine? Et ceux qui aiment les paroles fortes et brèves préfèreront peut-être ces quelques phrases aux magnifiques évocations de Victor Hugo, où Napoléon devient trop le héros épique et fabuleux d'un nouveau mythe.

« Sire,

« Je ne puis dédier plus convenablement l'*Histoire de la Peinture*, écrite en langue française, qu'au grand homme qui avait donné à la patrie ce beau musée qui n'a pu exister dès qu'il n'a plus été soutenu par sa main puissante.......... comme, dans mon système, avec des cœurs avilis on peut bien faire des érudits, mais non des artistes, il est à craindre que la France n'ait perdu, avec le plus grand homme qu'elle ait jamais produit, son école naissante. . . . .

... votre gloire corrigeait tout; mais je trouvais détestable votre système d'éducation. Aussi, au jour du danger, vous n'avez plus trouvé que des âmes faibles parmi vos favoris, et les Carnot, les Thibaudeau, les Flaugergues, sont sortis des rangs de ceux que vous n'aimiez pas.

Malgré cette faute, ... l'équitable postérité pleurera la bataille de Waterloo, comme ayant reculé d'un siècle [illegible] vous l'avez porté si haut, que tôt ou tard ils s'embrasseront au pied de vos trophées. Ce bienfait, le plus grand que la nation pût recevoir, assure à la France une immanquable liberté. . . . .

[illegible]

ment si elle doit placer votre nom à côté ou au-dessus de celui d'Alexandre, et vos plats ennemis ne seront connus que par le bonheur qu'ils auront eu d'être vos ennemis.

« Je suis avec le plus profond respect, Sire,
De Votre Majesté Impériale et Royale,
Le très humble et très obéissant serviteur et
S. [sujet ?] par mes vœux... »

J'imagine que celui à qui cette page était adressée l'eût aimée, d'abord pour ce mépris si joliment insolent, qui traite les Bourbons par l'ignorance ; mais il en eût goûté aussi la plénitude et la franchise ; ce genre d'éloquence qui ne se paie point de mots lui aurait plu, — s'il avait pu la lire.

Par malheur, et c'est ce qui gâte tout, une si noble page ne fût pas imprimée, comme on le croirait, du vivant de Napoléon et du vivant des Bourbons ; quand elle parut, bien des gouvernements avaient passé, Napoléon était mort à Sainte-Hélène, les Bourbons un peu partout ; il n'y avait plus aucun courage à dédier une Histoire de la Peinture à « Napoléon le Grand », qui n'était plus « détenu à Sainte-Hélène », mais enterré aux Invalides, — car Napoléon III régnait (1). Et l'auteur lui-même avait disparu depuis longtemps. Le noble courage de cette dédicace fameuse ne fut qu'un courage posthume.

Il sera curieux d'en faire l'histoire, car cette histoire est pleine de révélations inattendues, et qui peuvent paraître piquantes. Elles surprendront, peut-être peineront, quelques dévots de Stendhal. Elles pourront amuser ceux qui goûtent les surprises que nous réserve toujours cet esprit charmant. Il faut l'étudier avec tendresse et ironie.

*
* *

L'*Histoire de la Peinture* fut écrite à partir de 1811, souvent abandonnée et souvent reprise, pour paraître en 1817. Il était en somme bien naturel que Stendhal la dédiât à Napoléon, car elle avait accompagné son auteur, à la suite de l'empereur, jusqu'en Russie ; et le génie batailleur du conquérant était bien souvent venu interrompre la page commencée. Pourtant, je ne suis pas bien sûr que Stendhal ait tout de suite pensé à la lui offrir. M. Maurice Tourneux l'a bien écrit (2), et après lui M. Chuquet, qui fait autorité en matière stendhalienne, nous l'affirme sans hésiter :

« En 1817, Beyle dédiait à l'exilé de Sainte-Hélène l'*Histoire de la Peinture en Italie*, et, dans un projet de dédicace, il signait « le soldat que vous prîtes à la boutonnière à Görlitz. » (3) »

Mais c'est là une affirmation un peu légère.

En fait, la première édition, en 1817, ne portait que cette seule dédicace :

« *Au plus grand des souverains existants*
à l'homme juste
qui eût été libéral par son cœur,
quand même la politique ne lui eût pas dit
que c'est aujourd'hui le seul moyen de régner. »

Ce n'était évidemment pas très clair pour les lecteurs d'alors, et chacun pouvait, suivant ses préférences politiques, appliquer cet éloge au souverain de son choix. Mais les critiques d'aujourd'hui, qui ont lu la dédicace imprimée en 1854, et écrite je ne sais quand, en ont très vite conclu que la première s'adressait au même souverain que la dernière. Et c'est assurément le sens le plus simple, je dirai le plus honnête. Il faudrait manquer de candeur pour croire que Stendhal ait changé si vite de héros, comme de religion, et qu'il ait trouvé successivement deux souverains vivants dignes du nom de grand. Tant de facilité à flatter des tyrans serait bien scandaleuse chez un libéral comme Henri Beyle.

M. Tourneux explique, par une hypothèse ingénieuse, l'existence de ces deux dédicaces :

« Sur la prière de Firmin Didot, chez qui le livre était déposé, Beyle remplaça une dédicace à Napoléon « retenu à Sainte-Hélène », par une autre dédicace de tournure énigmatique, dont le sens échappa à plus d'un lecteur... »

Napoléon le Grand serait ainsi devenu le *plus grand des souverains existants*, et si l'on est un peu embarrassé pour comprendre comment Napoléon « eût été libéral *par son cœur* quand même la politique ne lui eût pas dit que c'est aujourd'hui le seul moyen de régner », ne trouve-t-on pas dans la seconde dédicace que Waterloo a « reculé d'un siècle les idées libérales », et Stendhal n'a-t-il pas voulu rappeler l'Acte additionnel quand il dit qu'une politique avisée doit enseigner à être libéral (1) ?

Il reste pourtant quelques graves objections, et peut-être doit-on s'étonner que personne n'ait vu là un problème insuffisamment résolu.

En vérité, on a trop lu la première dédicace à travers la seconde. Pour un lecteur non prévenu, un

(1) Cette dédicace ne fut imprimée que dans l'édition de 1854 (Paris, Michel Lévy), par les soins de R. Colomb.

(2) *Grande Encyclopédie*, art. STENDHAL.

(3) *Stendhal-Beyle*, p. 12[illegible], cf. page 538.

Sainte-Beuve avait fait la même confusion (Caus. du Lundi, IX, 313) : « En 1817, il publiait l'*Histoire de la Peinture en Italie*, dédiée à Napoléon. Il existe de cette dédicace deux versions, l'une où se trouve le nom de l'exilé de Sainte-Hélène, l'autre plus énigmatique et plus obscure, sans le nom ; dans les deux, Napoléon y est traité en monarque toujours présent... »

(1) On peut rapprocher ce texte, inédit, que je trouve dans les manuscrits de Grenoble, vol. XXVII : « La constitution du dernier Empereur — de Bonaparte — telle qu'elle se trouve imprimée chez Didot est fort bonne. Il n'y manquait qu'une chose : des hommes de cœur au Sénat et au Corps législatif. Non seulement la France eût été moins malheureuse, mais il serait encore sur le trône. »

sens plus naturel n'apparaît-il pas tout d'abord? « *Au plus grand des souverains existants...* », de qui un Français pourrait-il parler ainsi si ce n'est de son roi ; il est vrai que la figure placide et rusée de Louis XVIII accueille mal cette épithète magnifique, mais la flatterie n'a point toujours tant de justesse. Et d'ailleurs quelles sont les qualités plus précises qu'énumère ensuite la dédicace, si ce n'est celles, — équité, libéralisme, sagesse, — qui conviennent particulièrement au souverain pacifique qui avait rendu, disaient quelques-uns de ses amis, la liberté (1) à la France opprimée par Bonaparte, au représentant de la monarchie libérale succédant au dictateur et au despote..... « à l'*homme juste* qui eût été libéral par son cœur quand même la politique ne lui eût pas dit que c'est aujourd'hui le seul moyen de régner. »

Mais cet éloge si pacifique est-il, en revanche, le seul qu'un bonapartiste eût trouvé à faire de Napoléon? Qui pourrait reconnaître le conquérant de l'Europe en cet homme « juste » et « libéral »? Il semble, tout au contraire, qu'on veuille opposer ces qualités toutes neuves et cet idéal nouveau du souverain à l'image glorieuse et sanglante qu'on adorait avant 1815. C'est le bon roi suivant la Charte qu'on verra tout naturellement ici, celui dont Stendhal encore, dans son *Histoire de la Peinture*, fait le même éloge qu'il paraît lui adresser directement dans la dédicace. Ne parlera-t-il pas avec le respect onctueux d'un bon monarchiste, de « la belle Constitution de 1814 » que « le malheureux Louis XVI » ne put donner à son peuple (2).

Quant à Napoléon, il l'appelle Bonaparte, grande injure dans la bouche d'un ami de la légitimité, il le condamne « pour avoir *abaissé* la France, et surtout Paris », enfin il le nomme « *ce destructeur de l'esprit de liberté* en France » (p. 286). Est-il vraisemblable après cela qu'il lui dédie son livre comme au souverain *libéral* dans son cœur comme il l'est dans ses actes? (3)

Je sais bien qu'au fond Stendhal n'est pas légitimiste, et qu'il déteste de toute son âme le « parti de l'éteignoir », comme il appelle, dans son journal inédit, la royauté nouvelle. Aussi bien, ne s'agit-il pas de prouver qu'il dédiait sa *Peinture* à Louis XVIII par un enthousiasme sincère. Mais s'il avait voulu, avec un beau courage, faire éclater en première page sa fidélité à Napoléon, il ne l'eût point, par prudence, insulté ensuite le long de son livre. Et tout ce qu'on pourrait accorder, c'est que cette dédicace qui, dans l'esprit de tous les lecteurs, ne pouvait qu'être adressée à Louis XVIII, Stendhal la consacrait mystérieusement, au fond de son cœur, à l'exilé de Sainte-Hélène, en s'arrangeant bien pour que ni celui-là ni personne ne pût jamais le deviner.

Ce serait donc tout au plus une ironie et une mystification; quelques initiés, à condition d'être bien avertis par Stendhal, pouvaient seuls y discerner le sens ésotérique. Mais pour le vulgaire, il y en avait un autre, plus simple, plus apparent, plus immédiat. Et Stendhal tout seul se donnait la jouissance secrète de dédier au héros de son rêve le livre que tout le monde croyait adressé au souverain de tous ses mépris. — C'est là, si l'on veut, une subtilité bien stendhalienne, et d'une ingénieuse complication ; de l'hypocrisie à la Julien Sorel.

Mais elle n'explique pas encore tout. Personne n'a-t-il donc été surpris de lire dans une lettre à Crozet, son meilleur ami, écrite au moment où la *Peinture* allait paraître (1), cette phrase singulière :

> « Si tu trouves réellement *basse*, *plate*, la dédicace, pouvant faire rougir Dominique (c'est-à-dire lui-même) en 1826, supprime-la. Il m'a consulté, je ne la trouve pas *plate*. *Item, primo panem, deinde philosophari*. Avec 12.000 fr. (2) par an, au Cularo (Grenoble), je serai le plus malheureux des êtres, avec 4 ou 5 ici, *very happy*. »

Il faudrait expliquer ce rébus. Si la dédicace est adressée à Napoléon, on peut la trouver imprudente, absurde, mais « basse » ou « plate », c'est difficile. Et pourquoi le paraîtrait-elle davantage en 1826? Et quel rapport peut avoir cette dédicace, adressée en 1816 à Napoléon, avec la question des revenus de Stendhal? A moins de supposer qu'il ne compte sur cette flatterie pour recevoir une pension prise sur la cassette du prisonnier de Sainte-Hélène? Enfin, n'a-t-il pas l'air de se reprocher comme une hypocrisie les paroles de sa dédicace : *primo panem, deinde philosophari*. Mais quoi qu'on pense ou qu'on ait dit des sentiments de Beyle pour Napoléon, ses manuscrits nous apprennent qu'il travaillait à écrire sa vie dès 1815, et ce n'était point apparemment dans un esprit de dénigrement. Il ne pouvait donc se reprocher comme une hypo-

(1) Cette idée, qui peut sembler surprenante aujourd'hui, se trouvait alors couramment chez maint adulateur du nouveau règne. Charles Loyson, alors professeur au lycée Bonaparte, plus tard, maître de Conférences à l'École normale, après avoir, en 1811, célébré la naissance du roi de Rome, applaudissait, en 1814, à la chute de Napoléon. « La *Liberté* s'est redressée », s'écriait-il, et il appelait Napoléon un « *despote sans* [illegible] ».

(2) *Peinture*, p. 13, 14. — Cette constitution de 1814 le préoccupe beaucoup. Il en parle encore p. 281, 283.

(3) Ne va-t-il pas même jusqu'à lui donner la grande injure des royalistes d'alors, à lui reprocher d'être le meurtrier d'un Bourbon : « L'esprit général de cette histoire montre assez que peu de personnes haïssent autant que l'auteur *l'assassin du duc d'Enghien* ». *Peinture*, p. [illegible].

(1) Lettre du [illegible] octobre 1816, dans les [illegible], p. [illegible].

(2) C'est le chiffre qu'on lit dans le manuscrit : sur le texte imprimé [illegible].

crisie une dédicace louangeuse adressée à Napoléon. — Sur la dernière page du premier volume de ces manuscrits, il avait écrit :

« *Des B (Bourbons) ne dire que ceci :*
Après la lumière, on a eu la boue (1). »

Mais tout semble s'expliquer au contraire, si l'on admet que la dédicace s'adresse à Louis XVIII ; alors c'est une bassesse et une platitude, alors l'intérêt peut le guider, soit qu'il compte sur une faveur du gouvernement nouveau, soit que plus simplement la dédicace serve de passe-port à un livre d'ailleurs audacieux, et lui permette de se bien vendre en France. Mais il ne peut pas, sans un peu de honte, louer le Gouvernement à propos duquel il a écrit, en juillet 1815, dans un fragment inédit et inconnu de son Journal (2) :

« J'ai lu au Café Florian *les malheurs et l'avilissement de la France, je veux dire l'entrée du roi et ses premiers actes...* »

*
* *

Mais Stendhal est l'homme de toutes les surprises, et quand nous croyons avoir saisi de lui un peu de vrai, il se démasque, et nous le trouvons tout autre.

En fait, la première dédicace de l'*Histoire de la Peinture* ne fut pas adressée à Napoléon ; mais elle ne le fut pas non plus à Louis XVIII. La réalité est beaucoup plus singulière et inattendue. Les manuscrits de Stendhal vont nous aider à découvrir le destinataire jusqu'ici inconnu de cette dédicace mystérieuse.

Dans un cahier de notes, écrites dans les derniers mois de 1814, j'ai trouvé la première version de la dédicace. Stendhal était alors à Milan, il avait laissé la France aux mains des alliés et sous le gouvernement de Louis XVIII. C'est donc trois ans avant l'apparition du livre que déjà Stendhal pensait à qui l'adresser. Le texte est conforme à celui que nous connaissons, à celui de la première édition parue en 1817 :

« *Au plus grand des souverains existants*, etc... »

A la suite du brouillon de la dédicace se trouve une sorte de lettre d'envoi (3) :

(Ce n'est point pour obtenir une bague enrichie de diamants de la munificence de V. M. I. (Votre Majesté Impériale) que je lui présente cette brochure, mais parce que je l'ai entendue à Paris manifester son opinion sur la traite des nègres dans le salon de M.
ici une coupure aux ciseaux). Ce n'est pas tout de faire de grandes choses, il faut des Homères aux Achilles, et l'Académie française a soutenu pendant un siècle entier la gloire de Louis XIV. »

Cette lettre n'est pas encore d'une extrême clarté. Puisqu'il y a là une majesté impériale, il faut renoncer à faire de Louis XVIII le destinataire de cette dédicace. Mais peut-on songer encore une fois à Napoléon ?

Je veux bien que, même à l'île d'Elbe, l'empereur pût donner une bague de diamants. On sera surpris pourtant que Stendhal lui adresse son livre pour cette unique et bizarre raison qu'il l'a entendu parler de la traite des nègres (1) dans un salon mystérieux. Sans doute il est tout simple et conforme au goût du temps comme à la saine rhétorique de l'appeler un Achille : d'une façon qui n'est qu'à demi discrète, Stendhal s'offre à être l'Homère de ce nouvel Achille ; nous ne sommes pas habitués à l'imaginer dans ce rôle nouveau ; mais quand on sait qu'il méditait sans doute déjà d'écrire l'histoire de Napoléon, on peut à la rigueur comprendre ce qu'il veut dire. Cependant, entre tant d'autres, reste cette difficulté vraiment incommode : si, avec un peu d'effort, on pouvait concevoir que Stendhal, après l'Acte Additionnel, appelât Napoléon « l'homme juste... » et « libéral » par son cœur comme par sa politique, ç'eût été en 1814 un non-sens ou une ironie incompréhensible.

Malgré tout, comme les majestés impériales et les Achilles ne sont pas innombrables, nous serions ramenés à Napoléon, faute d'un destinataire mieux adapté, si nous ne trouvions un autre texte, qui cette fois et définitivement explique tout. Il s'agit d'une lettre à Crozet, datée de Rome, le 28 septembre 1816, et dont M. Stryienski avait publié une partie, dans son précieux livre : *Souvenirs d'Égotisme*.

Stendhal y parle longuement de son *Histoire de la Peinture* (2) qui, après une gestation de cinq ans, veut enfin paraître au jour. Il y est question de romantisme déjà, et de l'*Edinburgh Review*, de Michel-Ange, et du père de Beyle, qui ne lui donne pas d'argent. Enfin Stendhal, dans une partie de cette

(1) Bibliothèque de Grenoble, inédit.
(2) Daté de Venise. Bibl. de Gren.
(3) Devait-elle être imprimée au début même du livre, ou simplement envoyée par l'auteur avec un exemplaire, nous ne le savons pas.

(1) A coup sûr Louis XVIII n'aurait pu parler de la traite des nègres dans un sens « libéral » et « juste », et de manière à enthousiasmer Stendhal, puisqu'il s'obstina, malgré les instances du gouvernement britannique, à ajourner à cinq ans l'abolition de la traite, — tandis que Napoléon, à peine revenu, en 1815, la décréta et la rendit exécutoire le jour même. (Cf. Henri Houssaye, *1815*, p. 135-136.)
Remarquons en passant que la dédicace de Stendhal prend, de cette lettre d'envoi, un sens nouveau. Cet homme « juste » et « libéral » est celui qui veut rendre la liberté aux esclaves. Et voici Stendhal devenu, pour un temps, sentimental et humanitaire.

(2) Il avait envoyé le brouillon de son livre à Crozet, et usa beaucoup des conseils de son ami.

lettre (1) demeurée entièrement inédite, entretient son ami de la dédicace qu'il médite.

« Si la dédicace pèche comme hardie, laisse-la... cela passera. Si elle pèche comme plate, ôte-là. Mais songe au malheur exécrable qui peut me tomber sur la tête... »

Et il lui explique que son père, un vrai « jésuite », lui promet depuis deux ans trente mille francs qu'il ne lui donne jamais. Stendhal a perdu en un jour, avec la chute de Napoléon, honneurs et fortune. Ses vœux se bornent maintenant à vivre à Milan, où sont ses amours. Mais il lui faut au moins de quoi y vivre. Il n'est point exigeant : 4.000 francs par an lui suffisent ; mais il n'a que 1.600 francs !...

Nous ne voyons pas d'abord où mènent ces comptes de ménage. C'est au projet le plus singulier, et qui montre bien le dénuement extrême et la détresse de Stendhal : il en perd la tête. Plutôt que de mourir de faim, écrit-il, il ira en Russie faire le métier de professeur. Cette honorable profession manquait en effet à Stendhal, qui fit tant d'autres métiers.

Or, pour être professeur en Russie, il faut s'y faire d'abord connaître. Beyle a trouvé un expédient qui peut sembler à la fois bien compliqué et bien naïf. C'est de faire un livre à succès, et de le dédier au grand empereur qui vient d'être, à Paris, l'arbitre de l'Europe, à Alexandre Ier.

Il expose donc fort posément ses plans à Crozet :

La louange ne paraît jamais plate à la personne louée. *If the history is bad* (2), ce n'est pas cette dédicace qui la fera tomber plus vite. Si elle est bonne, cela donnera au lecteur de l'humeur qui ne tiendra pas contre 40 pages de l'Introduction. Et cela me fera un moyen *for the Russia* (3)... »

Et il conclut... « bien résolument... LAISSE LA DÉDICACE. » Un ambassadeur, qu'il ne nomme et que nous ne connaissons pas, le protège, et il paraît qu'avec un bon livre, il le fait professeur à 5.000 fr. par an. Donc « arrange la dédicace de la manière la plus flatteuse *for his northern Majesty*. »

Cette Majesté du Nord, c'était justement le principal vainqueur de son héros, le plus opiniâtre et le plus puissant des ennemis de Napoléon, celui qui avait commencé et achevé sa chute. Plus tard, Stendhal adressera bien au vaincu malheureux de nobles paroles, il y semblera protester contre le jugement des faits et des hommes ; mais il s'était d'abord incliné devant eux. Sa fidélité à Napoléon fut sincère, mais tardive ; il commença par flatter le vainqueur, avant de consoler le vaincu. Quoi qu'il en dise, il y avait bien là quelque bassesse et quelque platitude.

C'est que l'histoire de cette dédicace commence prosaïquement par une affaire d'argent ; elle manque tout à fait de noblesse et de beauté. Ce jour-là, Beyle ne pense qu'à une chose : c'est qu'il n'a pas assez de rentes pour *faire l'amour* à Milan. Et cette idée affreuse emporte et offusque tout. La fin de la lettre à Crozet en est toute pleine. Beyle n'y parle que réclame et gros sous. Les romantiques ses contemporains eussent trouvé cela bien « épicier ». — Il semblerait que l'*Histoire de la Peinture* n'est qu'une entreprise commerciale :

« Tâchons, dit-il, de faire annoncer ferme la première livraison de l'*Histoire de la Peinture*. La roche est escarpée, l'eau est profonde, et *le jésuite n'a que 70*. »

(Beyle veut dire que l'héritage paternel peut se faire attendre, car son père n'a que 70 ans) (1). Lui-même s'excuse un peu du mot qu'il a lâché :

« Si cela te révolte, songe que je suis *harassé* par toutes les ruses de la mauvaise foi, depuis deux ans..... Et voilà ce que devient l'humanité. » (*inédit*).

Ce jour-là son humanité ne valait sans doute pas mieux que son patriotisme. C'est un moment de la vie de Stendhal qui manque d'élégance.

*
* *

Pour consoler ses dévôts, je veux citer de lui quelques paroles sincères et indignées, que lui inspiraient, un an avant, les événements de 1815 (2). Elles nous montrent un Stendhal ardent patriote qui n'est peut-être pas très connu. Mais ce Stendhal si fier, sorte d'exilé volontaire qui ne veut plus rentrer dans son pays asservi et déshonoré, condamne un peu par contraste le Stendhal besogneux et piteusement hypocrite qui envoie sa dédicace au chef des Alliés :

« J'ai lu au café Florian les malheurs et l'avilissement de la France..... Il ne me reste plus qu'un vœu, c'est que ces lâches habitants de Paris soyent bien vexés par les soldats prussiens logés chez eux. Les lâches ! on peut être malheureux, mais perdre l'honneur !

La haine de la tyrannie a égaré les Chambres. Il paraît qu'elles ont forcé Bonaparte à la démission, dans un moment où son grand nom était plus nécessaire que ja-

(1) Cette lettre, comme sa date l'indique, est antérieure de plus d'un mois à l'autre lettre à Crozet, sur le même sujet, que j'ai déjà citée (*Soir. d'Août*, p. 25). Celle-ci précise et explique le texte incompréhensible de celle-là.
(2) « Si l'Histoire de la Peinture est mauvaise... »
(3) « Pour la Russie. »

(1) Il répète [illegible] dans une lettre du 15 novembre (*Soir.* [illegible], 34) : [illegible] si fort raison contre l'homme qui abuse du droit de père [illegible] je prendrai un parti vigoureux, probablement professeur en Russie [illegible] *M.* [illegible] même [illegible] italiques est inédite).
(2) Fragment inédit, écrit dans la dernière semaine de [illegible] 1815, à Venise.

mais (1). Lucien avait raison, l'intérêt de la patrie était de mettre les Chambres en prison pour un mois (2)...

Les bâtards doivent être contents... Pour me consoler de ce grand malheur arrivé à la raison humaine, je suis allé faire le tour de Venise.....

Je ne rentrerai de longtemps dans un pays sans liberté et sans gloire.....

C'est la première fois de ma vie que je sens bien l'amour de la patrie. Je n'aime pas les plats Français d'aujourd'hui, mais je regrette ce qu'ils auraient pu être dans 50 ans (3)...

Je m'estime heureux de vivre sous le gouvernement profondément sage de la maison d'Autriche. D'ailleurs rien de ce qu'on fait ici ne peut me toucher; je suis un passager sur le vaisseau. L'essentiel est qu'on ait la tranquillité et de bons spectacles... »

Ceci est la vraie pensée et l'âme profonde de Stendhal, une sorte d'épicurisme indigné.

Mais le manque d'argent vint tout gâter. Stendhal ne se souvint plus, un an après, qu'il avait écrit : « On peut être malheureux, mais perdre l'honneur ! »

Pourtant ne lui soyons pas trop sévères. Car, enfin, il ne fut pas professeur en Russie, il ne gagna pas 5.000 francs pour avoir dédié son *Histoire de la Peinture* au Tsar.

Voici sans doute ce qui était advenu.

Il avait donc, un jour, à Paris, vu dans un salon le tsar Alexandre. Le fait n'a rien d'improbable. Stendhal se trouvait à Paris au moment de l'entrée des alliés (4); il fréquentait un peu dans le monde royaliste; M. Beugnot, l'un des ministres du nouveau règne (5), était son protecteur et son ami. Stendhal fut même plus tard aussi lié qu'on peut l'être avec cette famille... Il aurait donc entendu Alexandre prononcer quelque parole généreuse sur l'abolition de la traite les nègres, dont on parlait beaucoup alors. D'ailleurs, on sait qu'Alexandre se montrait fort libéral. Il avait, dès longtemps, adopté nombre d'idées nouvelles, et cherché à appliquer en Russie quelques-unes des théories du XVIII[e] siècle. On avait même parlé de constitution. Sa réputation de souverain éclairé et moderne était bien établie quand il vint en France. Sa conduite la justifia en partie.

Il ne tenait pas aux Bourbons; il voulait que la France choisît elle-même son Gouvernement, fût-ce la République; il avait prononcé des phrases comme celle-ci : « Il faut que la France soit grande et forte. » Et, bien que Stendhal, au fond de l'âme, dût se laisser peu entraîner par la popularité d'Alexandre, bien qu'il dût voir comme ses velléités de justice et de libéralisme se trouvèrent vaines à l'effet, il pouvait songer, sans trop de répugnance peut-être, à dédier au tsar victorieux son nouveau livre. L'on comprend maintenant ce que signifient cette « liberté » et cette « justice », dont l'éloge s'adaptait médiocrement à Louis XVIII comme à Napoléon. Il peut convenir au Tsar, qui vient moins en vainqueur et en conquérant qu'en libérateur, et qui prétend laisser la France libre maîtresse de ses goûts, sans lui opposer l'injustice de la force.

La dédicace devient claire et appropriée (1).

Mais elle avait aussi un autre avantage. Elle n'était claire que pour qui en avait la clé. Alexandre, prévenu, s'y reconnaîtrait avec plaisir. Mais le public français, sur qui Stendhal devait plus compter que sur ses lecteurs de Russie, n'était pas obligé de comprendre. Et en laissant ces termes magnifiquement emphatiques :

« Au plus grand des souverains existants... » dans une savante incertitude, Stendhal évitait même cette « humeur » dont il parle à Crozet, l'humeur des patriotes français lisant la dédicace à leur vainqueur.

Les royalistes, dans leur aveuglement, l'appliqueraient à Louis XVIII, l'enthousiasme des bonapartistes les ferait sans hésiter l'adresser à Napoléon. Et, à l'autre bout de l'Europe, un petit nombre de Russes choisis, ceux qui prennent des professeurs français, seraient délicatement touchés de cet hommage à leur empereur, venu d'un Français qui avait fait la retraite de Russie.

La combinaison était ingénieuse, mais pour qu'elle réussît il fallait d'abord que le livre eût du succès. Dédier un ouvrage que personne ne veut lire n'est pas un hommage dont on vous sache gré. Stendhal attendit-il que le livre fît parler de lui pour l'envoyer à Alexandre, avec cette lettre qu'il préparait trois ans à l'avance? Nous savons que l'intention de le dédier à Alexandre persista pendant plus de deux ans, qu'il le voulait en 1816 comme en 1814. Mais quand le livre eut paru, quand, malgré une réclame qui pour le temps était savamment organisée, sur 1.000 exemplaires, 700 restèrent pour compte à

(1) Il écrivait ailleurs de Napoléon, en 1815 : « C'est un caractère romain, c'est la volonté la plus ferme des temps modernes. » Manus. de Grenoble, inédit.

(2) On reconnait ici la première idée d'une phrase de la dédicace à Napoléon.

(3) « La moitié des Français ne comprend pas encore le mot Patrie. » Inédit, probablement écrit en 1811.

(4) Il y resta jusqu'aux premiers jours d'août 1814; le 6, il passait le Mont Cenis. C'est donc quatre mois qu'il y était demeuré en compagnie des alliés (proclamation de Louis XVIII au Sénat et abdication de Napoléon : 6 avril.)

(5) Il fut nommé commissaire délégué au ministère de l'Intérieur, aussitôt après l'entrée des alliés à Paris; directeur général de la police, pendant la première Restauration; en décembre 1814, il passa à la marine, et portait encore le titre de ministre de la Marine, auprès de Louis XVIII, à Gand.

(1) Il faut remarquer pourtant qu'en 1817 les éloges de Stendhal commençaient à ne plus convenir. Alexandre était devenu mystique, il se faisait l'ouvrier de la Sainte Alliance; dès son retour en Russie il avait commencé la lutte contre le libéralisme, qu'il regardait maintenant comme l'esprit du mal. La dédicace écrite en 1811 commençait à dater.

Stendhal, il n'osa peut-être plus faire fond sur une œuvre obscure (1). Aucune gloire littéraire ne pouvait le précéder en Russie. Il n'y alla pas.

Peut-être aussi trouva-t-il dur de quitter Milan, où l'attachait plus fort que jamais un nouvel amour, le plus grand de sa vie : Métilde Viscontini lui fit sans doute oublier le Tsar Alexandre, s'il y pensait encore.

Enfin on peut supposer qu'il trouva moyen d'arranger ses petites rentes ; ou pensa-t-il qu'il valait mieux être sans le sou à Milan que riche à Moscou? Quoi qu'il en soit, la dédicace mystérieuse au tsar Alexandre disparut du livre avec le singulier projet qui l'y avait fait mettre. Quand Stendhal publia une deuxième édition de la *Peinture*, en 1825, ou, pour mieux dire, quand il fit reparaître alors le vieux stock invendu, en changeant seulement la première page, et en y faisant mettre : « seconde édition », une seule chose s'était modifiée dans cette première édition rajeunie : la dédicace en avait disparu, et aucune autre ne l'avait remplacée. Adressée à Napoléon ou à Louis XVIII, on ne comprendrait pas qu'il l'eût supprimée. Mais il devait être content de faire disparaître cette dédicace à Alexandre, reste malheureux d'un malencontreux et vain projet (2).

Quand donc écrivit-il, sans oser l'imprimer, la belle et noble dédicace à Napoléon, comme pour se purifier devant lui-même de la dédicace au Tsar ? L'avait-il écrite, on pourrait le supposer, dès 1815, à l'époque où nous trouvions dans son journal inédit une idée qui reparaît dans cette dédicace ? Ou l'écrivit-il dans la suite, au cours de ces années où le souvenir de Napoléon, grandissant par l'éloignement, lui paraissait chaque jour plus cher ?

Il n'est pas besoin de faire remarquer que cette dédicace doit nécessairement se placer entre l'automne de 1815, où Beyle put savoir que Napoléon était envoyé à Sainte-Hélène, et le printemps de 1821, où il apprit qu'il y était mort. Nous n'avons malheureusement nulle autre indication sur sa date. Elle fut écrite, on le voit, postérieurement à la première dédicace, puisque celle-ci était composée dès 1814 (3). Fut-ce un an, fut-ce sept ans après ?

A tout le moins peut-on penser que Stendhal, en l'écrivant, fut heureux de l'équivoque possible. Il songea certainement que ses lecteurs de 1900, en lisant la dédicace à Napoléon, croiraient que la première lui avait été elle aussi adressée. Il calcula tout pour les égarer. Il compta bien qu'il les tromperait toujours.

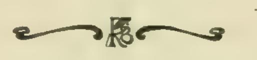
Ceux qui goûtent Stendhal comme il le faut goûter se délecteront à ces complications. Puissent ses fanatiques me pardonner d'avoir dévoilé cet amusant machiavélisme.

PAUL ARBELET.

(1) C'est même chose très curieuse, que tous les exemplaires de la première édition ne portent pas la dédicace, comme si Stendhal, au cours même du premier tirage, eût renoncé à son projet ; elle se trouve dans l'exemplaire de M. Tourneux, mais elle n'est ni dans celui de M. Stryienski ni dans celui de M. Paupe. Il y a là une statistique à faire que je recommande aux bons soins de ce scrupuleux bibliographe.

(2) D'ailleurs Alexandre mourait cette même année 1825.

(3) Et ceci encore doit faire abandonner l'explication de M. Tourneux.



THÉATRES

Comédie-Française : La *Courtisane*, pièce en 5 actes en vers de M. ARNYVELDE.

Pour ceux qui suivent depuis quelques années la production dramatique de notre première scène, un contraste s'impose, qui ne peut manquer d'impressionner l'esprit : celui de la valeur, comme aussi du succès par où s'opposèrent les pièces modernes aux pièces à costumes et à figuration. Tandis que le premier genre a mis en lumière quelques œuvres vigoureuses — inutile de citer des titres et des noms que chacun, n'est-ce pas ? a présents à la mémoire, — tandis que nous vîmes s'y refléter, dans quelques-unes du moins, certains problèmes ou certaines questions qui préoccupent la génération actuelle, par quoi elles devaient agir directement sur nous, le second genre ne nous a rien apporté de ce que l'on pouvait attendre, c'est-à-dire de la poésie, du charme, du rêve, tout ce qui précisément peut nous sortir de la vie moderne, en s'opposant à elle.

Il est des heures, en effet, où l'esprit le plus précis, le plus positif, celui-là même qu'intéressent et retiennent parfois des spectacles modernes, il est des heures, dis-je, où par réaction cet esprit tend à s'en évader. Il en a assez des peintures de son temps, soit parce qu'il le trouve laid, soit parce qu'il a été trop récemment ou trop durement froissé par lui. Les traits et les images de ses contemporains lui semblent pénibles à regarder. Ne les voit-il pas suffisamment tout le jour, sans que le soir encore il ait à les tenir sous ses yeux. Il se trouve un peu dans la disposition d'âme du médecin, qui ayant vu défiler devant lui les cas les plus pénibles, aspire, quand vient le soir, à se divertir et à se détendre. Un des plus subtils psychologues de ce temps nous montrait ainsi un spécialiste qui lassé, écœuré de ce qu'il avait vu tout le jour, faisait entrer dans son cabinet son valet de chambre italien, et lui demandait tout uniment de parler dans sa langue chantante et mélodieuse.

Tel devrait être l'office du Théâtre en vers : théâtre de *rêve*, théâtre d'*imagination*, appelez-le comme il

vous plaira — l'idée est toujours la même — pour certains spectateurs qui aspirent à s'évader du présent... quelque chose comme une musique littéraire ! Et l'on peut bien dire, de façon générale, qu'une salle entière s'y prête assez aisément, pourvu toutefois qu'on lui tende la main ; car parmi tous ces hommes et toutes ces femmes assemblés dans une salle de spectacle, il en est peu qui n'aient connu le pénible contact de la réalité et qui ne soient prêts à s'en évader quelques heures. Encore faut-il que l'œuvre enferme les qualités du rêve, de la fantaisie, de l'imagination, ce je ne sais quoi d'ailé qui nous transporte au-delà, bien loin des contingences présentes... la fantaisie... ou quelque chose d'approchant, quelque chose de ce que nous trouvons, à un degré éminent, dans le théâtre de Musset par exemple. N'y en eût-il qu'un atome, encore faut-il que cet atome y soit !

Fantaisie, rêve, imagination, toutes ces belles exaltations de l'âme, qu'un seul mot englobe et réunit, le mot *Poésie*... il n'est rien de tout cela dans la nouvelle pièce que la Comédie vient de monter : la *Courtisane* de M. Arnyvelde. Quand la fantaisie par hasard s'y rencontre, elle est grosse, lourde et *appuyée*, c'est-à-dire tout le contraire de ce je ne sais quoi d'ailé qui compose son charme essentiel et sa prise sur nous. Pour ce qui est de l'imagination, elle consiste chez lui à grouper, à utiliser des réminiscences littéraires, empruntées aux meilleurs auteurs, je l'accorde, mais qui ne sont que plus redoutables, et qui constituent le plus invraisemblable amalgame. Tour à tour circulent dans sa pièce des personnages où nous reconnaissons comme le décalque ou le pastiche d'œuvres fameuses : *Struensée*, *Ruy Blas*, *Angelo*, *Notre-Dame de Paris*, l'*Ennemi du peuple*, et même pour l'origine, ou inspiration première de sa pièce, la *Fille Sauvage* de M. de Curel. Singulier amalgame, on le voit !.. Comment l'auteur s'en pourra-t-il tirer ?

Nous sommes dans une sorte de royaume chimérique où règne un vieux roi, mais où règne plus sûrement encore que lui, parce qu'elle s'est emparée de son cœur, une sorte de Messaline, la courtisane Pyrenna. Tout le monde, à la cour, croit que Pyrenna est la maîtresse du Roi, ce qui expliquerait, ce qui justifierait son action despotique et toute-puissante sur lui. Détrompez-vous : il n'en est rien. Il l'aime, mais comme un père, comme un grand-père, ayant les cheveux tout blancs. Pyrenna est donc la vraie maîtresse du royaume : devant elle, devant sa beauté, sa jeunesse, chacun s'incline... et elle plie tout le monde à ses fantaisies. Elle est sortie du ruisseau... elle y retourne volontiers. Non contente d'accorder ses faveurs à qui lui plaît à la cour, elle satisfait ses fantaisies partout où elle se trouve. Durant une partie de chasse où l'accompagnent les premiers seigneurs de la Cour, elle arrive au milieu d'une forêt où elle rencontre un homme sauvage, à moitié nu, de qui elle tombe subitement amoureuse. Elle est courtisée par Pradelys, premier ministre du roi, mais elle le renvoie aussitôt pour rester seule avec l'homme des bois : elle lui déclare aussitôt son amour, et qu'avec elle, elle entend le ramener à la Cour.

Cet homme sauvage qui, jusqu'alors, n'a vécu que dans la société des arbres et des bêtes, a pourtant des idées de gouvernement. Aussitôt mis en contact avec les humains, et dès ses premières accointances, il est frappé des iniquités sociales. Il dresse la liste des légitimes revendications populaires, aussi énergiquement que le pourrait faire un prédicant du socialisme... et c'est déjà pas mal pour un homme sauvage, que cet éveil brusque à la conscience. M. de Curel, rappelez-vous, avait été meilleur psychologue : il avait mieux étudié les successives étapes de cet éveil à la conscience. — Non seulement il voit les injustices, mais il veut les réparer. Il a son idéal complet, organisé comme un corps de doctrines, auquel il subordonne tout. Et il pose ses conditions pour ne pas retourner dans la forêt sauvage : il n'aimera Pyrenna, il ne se donnera à elle, que si elle l'aide à réaliser cet idéal, à en faire l'application dans le royaume où elle est toute-puissante. Et Pyrenna, toujours follement amoureuse, lui promet tout ce qu'il veut, et le fait nommer premier ministre.

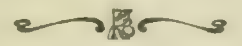
Le voici donc tout-puissant à son tour, l'homme sauvage ; il a chassé ceux qui détenaient le pouvoir, et notamment Pradelys, son prédécesseur. Sous son influence, à la fois bienfaisante et impérieuse, tout se transforme, tout s'embellit. Les vertus patriarcales, les mœurs de l'âge d'or, ont remplacé les discordes anciennes. Plus de haine, rien que de l'amour ! Plus de corruption, rien que de la pureté ! Tous chantent les louanges du nouveau maître, sauf Pyrenna qui s'ennuie : elle regrette l'ancien temps, car la courtisane, en installant son amant au pouvoir, n'avait pas songé, vous imaginez bien, au bonheur du peuple qui lui était assez indifférent, mais à son bonheur à elle... et l'homme sauvage n'a d'autre souci que d'appliquer ses doctrines. Elle n'a plus qu'une idée : s'affranchir de ce nouveau joug, défaire son œuvre, renvoyer son amant à la nature et à ses forêts, et comme conclusion rappeler Pradelys, lui qui si parfaitement rappelait les plaisirs et la corruption des premiers temps.

Pradelys revient donc et Pyrenna se jette à sa tête, comme elle s'était jetée à la tête de l'homme des bois. Elle lui déclare son brûlant amour, avec une telle promptitude que lui-même en est tout sur-

pris. Il y a à la Cour un affreux bouffon, proche parent du Quasimodo de *Notre-Dame de Paris* et de l'*Homodéi d'Angelo*, auquel elle n'hésite pas à se livrer, parce qu'elle le croit utile à l'accomplissement de son projet. Mais rien n'y fait. Le peuple a pris goût au bien-être, il a pris goût aux bonnes mœurs. Il suit les conseils de l'homme sauvage, et c'est Pyrenna elle-même, c'est la courtisane, qui, finalement, est expulsée du royaume, par celui qu'elle avait installé en souverain... ce qui prouve, observa-t-on assez joliment, que nos vilains sentiments nous viennent de bien plus loin que nous ne pensons, et que, même chez les hommes des cavernes, même chez les natures les plus primitives, il y a place pour l'ingratitude et pour la cruauté.

On discerne aisément tout ce qu'il y a de banal, de puéril, et, pour tout dire, d'inacceptable, dans une affabulation dramatique où se confondent les réminiscences les moins déguisées des plus illustres contemporains. Si encore elles se rencontraient avec quelque chance de s'unir et de fusionner ensemble, il n'y aurait que demi-mal, et l'on pourrait en conclure que c'est là devoir de bon élève. Mais elles jurent les unes en face des autres, elles sont comme des couleurs criardes et qui ne sauraient s'accorder; elles constituent le contraire d'une harmonie. A défaut de vraisemblance, j'ai parlé tout à l'heure de rêve, de fantaisie, d'imagination, de tout ce qui peut et doit fixer l'attrait de ces sortes de fables échappant à la présente réalité, de ce qui leur donne leur raison d'être et leur action sur nous, par quoi aussi elles peuvent racheter leur défaut de vraisemblance. Je ne vois rien d'approchant dans cette *Courtisane*, pas un vers qui s'impose à nous, pas une envolée lyrique, pas un de ces coins de grâce et de charme qui nous entraînent loin des réalités. Aussi ne voit-on pas davantage ce qui pourrait l'imposer au public, la maintenir sur l'affiche, non pas même la virtuosité de ses deux principaux interprètes : M. Albert Lambert dans le rôle de l'homme sauvage, Mme Cerny dans celui de la courtisane : ils font sans doute tout ce qu'ils peuvent, mais leur pouvoir ne va pas jusque-là !

PAUL FLAT.



M. EMILE GEBHART

Après quarante et un ans d'enseignement public, M. Emile Gebhart suspend ses cours à la Sorbonne. Quels ne vont pas être les regrets de maintes jeunes femmes éprises de délicates distractions, et de tant d'Anglaises, Américaines, Allemandes, zélées à s'instruire qui avaient coutume d'aller entendre avec dévotion la parole experte, savante, animée du Maître? Car M. Émile Gebhart perpétuait à la Sorbonne la tradition des grands Universitaires beaux esprits, des Villemain, des Caro, des Deschanel. C'est un auditoire mondain qu'il enchantait par les élégances d'une diction presque mimée et qu'il initiait aux passions littéraires et mystiques des grands hommes du Moyen-Age italien. Devant lui, il dissertait avec une égale aisance discrète des contes du *Décaméron* de Boccace, ou de l'angoissant prophétisme de Joachim de Flore. On sait que cette tradition aussi se meurt, et que nos savants s'appliquent désormais à l'austère formation des étudiants...

M. Émile Gebhart ne fut point dressé selon le canon universitaire. Sa forte personnalité, que marquent suffisamment sa massive carrure et la brutalité piquante de ses traits, était mal faite pour s'assouplir à la commune discipline. Songez que ce maître réputé ne passa point par l'École normale. Ce professeur en Sorbonne n'est pas même agrégé! Il n'en témoigne aucun regret, mais ressent plutôt, à cette pensée, oserai-je le dire, des velléités d'orgueil. Car nul moins que lui n'a la superstition des écoles, des parchemins, des titres officiels : il leur préfère l'effort personnel vers une sensibilité plus affinée, autant que vers un savoir plus étendu.

Il naquit à Nancy, en 1839, d'une famille alsacienne entraînée au labeur et à la probité, alliée à celle du général Drouot. Son père fut un négociant d'initiative, qui devint président du tribunal et de la Chambre de commerce de Nancy. Émile Gebhart se distingua dès le Lycée. Les hasards d'une distribution de prix firent tomber en ses mains l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem* et le *Génie du Christianisme*. Il les lut avec passion, et de dix à quinze ans, vécut vraiment l'œuvre de Chateaubriand. Puis il connut Michelet, et ne se lassa point de relire son livre sur *la Réforme*. De ses premières et ferventes initiations, proviennent sans doute sa grande inclination pour les voyages, son amour du passé, et le goût de la couleur, évocatrice du mouvement et de la vie.

Son père tenait à ce qu'il entrât dans la magistrature.. carrière alors fort respectée. Et, en vérité, avec sa puissante silhouette, son vigoureux bon sens, son éloquence enjouée, il eût été un Procureur général hors pair. Le sort en décida autrement. Tout en « faisant son droit », M. Émile Gebhart, en esprit dru et curieux, préparait sa licence de philosophie : il suivit, à cette faculté que l'Empire venait de créer à Nancy, les cours de E. Burnouf, A. Mézières. Ces jeunes maîtres venaient, à regret, de quitter l'École d'Athènes : ils en entretinrent leur étudiant, lui inculquant la nostalgie de l'orient classique. Cependant, et bien qu'il devint licencié en philosophie, M. Émile Gebhart s'inscrivit au barreau de Nancy.

Mais il fixa le résultat de ses travaux littéraires dans deux thèses : *De varia Ulyssis apud veteres poetas persona* et *Histoire du sentiment poétique de la Nature dans l'Antiquité grecque et romaine*, qu'il soutint à Paris (1860). Docteur ès lettres à vingt ans, son succès le rejeta vers l'Université : il fut nommé professeur de logique au lycée, institué dès l'annexion à Nice. Puis son

titre lui donnant accès à l'École d'Athènes, il s'y rendit; il devait y demeurer quatre années (oct. 1861 à oct. 1865).

Elles sont au nombre des plus heureuses et des plus fructueuses de sa carrière. Et il ne les évoque jamais qu'avec une émotion reconnaissante. C'est alors qu'il eut la révélation profonde de cet Orient, entrevu jusqu'alors à travers les descriptions des poètes païens, et les suggestions des mythes chrétiens : il vagabonda sur tous les chemins fameux de Constantinople, à Smyrne, de Beyrouth à Alexandrie. A Athènes, il eut la joie de recevoir Ernest Renan, et il le guida à l'Acropole. Il a conté — et on a redit — que le grand savant, dont la rapidité d'intuition émerveillait son jeune compagnon, n'eut pas, sur les ruines sacrées, le moindre élan lyrique. La prière à Minerve serait un magnifique morceau de rhétorique composé de sang-froid. — Émile Gebhart se plut à fréquenter Rome et Naples. De ce beau séjour, il rapporta une étude sur *Praxitèle* (1864), une *Histoire de la Peinture de genre dans l'antiquité* (1868) et le sens avivé de la vie latine.

A son retour, il fut nommé professeur suppléant (titulaire en 1871), de la chaire de littératures étrangères à la Faculté de Nancy. Il lui advint alors de faire des cours sur la mythologie allemande ou sur le drame shakespearien... sans conviction aucune. Il s'occupa avec plus d'entrain de *Rabelais*, dont il exalta le génial bon sens en un ouvrage resté longtemps classique (1876). Enfin, il s'orienta définitivement vers cette Italie du Moyen-Age et de la Renaissance, dont il ne devait guère s'évader.

Cette vocation lui fut encore facilitée par sa promotion à la Sorbonne, où il occupa la chaire des littératures du midi de l'Europe (1880), alors détachée de la vieille chaire des littératures étrangères, illustrée par Fauriel et Ozanam. Pour justifier son titre nouveau, il consacra bien quelques études à l'Espagne : aux sources de Don Quichotte, au roman picaresque, aux origines du théâtre et aux pièces de Calderon. Mais c'est la littérature italienne des XIIe, XIIIe, XIVe XVe siècle, littérature poétique et religieuse, qu'il eut à cœur d'explorer et de divulguer.

Résumer son œuvre serait une tâche assez ardue. Il ne l'a point composée selon un plan d'ensemble, ainsi par exemple, que fit son ami Albert Sorel pour l'*Europe et la Révolution française*. Elle est fragmentaire, éparse dans maints opuscules, maints articles, dont chacun apprécia l'information profonde, l'ironie savoureuse, l'expression pittoresque dans le *Journal des Débats* ou dans la *Revue Bleue*. Elle est remarquable moins par l'ampleur et par la structure logique, que par la diversité et l'originalité des aperçus.

M. Émile Gebhart ne pratique pas, en effet, l'érudition selon le goût allemand. Il ne vise pas à la méticuleuse publication d'innombrables documents, ni à l'exposé impersonnel et intégral des faits scientifiquement établis. Il dédaigne même d'encombrer ses livres de notes et de références.

Au gré de sa docte fantaisie, qu'éveille l'énigme d'un drame ténébreux ou d'une figure obscure, il va quérir dans les pamphlets, dans les archives, de premières indications. Il se rend au pays où vécurent ses héros, et interroge sur leur psychologie les vestiges du décor antique, la pâleur du ciel ou les lignes de l'horizon. Car — on l'a finement remarqué — à l'image de Poussin, il n'aime que les paysages policés par l'effort du travailleur ou de l'artiste ; et ce qui le séduit en eux, c'est précisément l'indice de l'humanité. Il a horreur d'une nature âpre et sauvage, comme celle de Suisse.

Cette enquête close, sa pénétration s'exerce et élabore une interprétation savante, qu'il présente avec tout l'art d'un maître écrivain. Ses ouvrages, on le sait, sont courts et clairs, vivants, d'une lecture attachante : on les lit pour l'imprévu des mots — car sa phrase, d'une coupe toute classique, est relevée par l'éclat du verbe — pour la finesse des remarques, pour le contact d'un esprit singulièrement alerte et averti — autant que pour s'instruire sur une époque lointaine. Tout vibrants de la vie outrancière et tumultueuse du Moyen-Age sont ses *Moines et Papes* (1896), ses *Conteurs florentins* (1901), et les figures disséminées dans la *Renaissance italienne et la philosophie de l'histoire* (1887), et dans cette *Italie mystique* (1890), son œuvre la plus approfondie, la plus synthétique, où il restitue avec tant de précision nuancée les doctrines singulières et les aventures tragiques des visionnaires et des tribuns de l'Italie religieuse du Moyen-Age, d'Arnauld de Brescia à Jean de Parme, et au Dante.

Entraîné par la fougue de sa divination historique et de son imagination, il s'est plu maintes fois à évoquer cette vie paradoxale, ces âmes violentes et mystiques du Moyen-Age italien, sans souci de l'authenticité des détails: Et il a écrit ces contes et romans historiques, d'une belle couleur : *Autour d'une tiare* (1894). *Au son des Cloches* (1898), *D'Ulysse à Panurge* (1902), etc...

Puis, pour se distraire sans doute des controverses vertigineuses et meurtrières des moines italiens, il s'adonne à l'analyse subtile de l'art italien, et écrit *Florence*, ville d'art (1905), *Botticelli* (1906); il prépare un *Michel Ange* et un *Raphaël*.

Il connaît et il aime si profondément cette époque, que son esprit paraît en avoir gardé l'empreinte et comme la saveur. M. Émile Gebhart ne déteste point — en dehors de ses fonctions officielles, car on n'ignore pas qu'il est membre de l'Académie des sciences morales et politiques et membre de l'Académie française — certaine truculence de propos et d'expression ; il a la verdeur de jugement, la prestesse du mot ; c'est un merveilleux causeur, soit qu'il éclate en gerbes de pittoresques réparties, soit qu'il se plaise simplement à conter.

De l'époque présente, il n'a ni le goût, ni peut-être la parfaite compréhension. La littérature contemporaine l'intéresse médiocrement. Et il ne s'est pas même mêlé au mouvement universitaire... sinon pour en combattre certaines tendances, — lors notamment de sa campagne retentissante contre la surcharge des programmes. Aussi cet érudit indépendant, fervent latiniste, d'incrédulité discrète, tout à son rêve d'artiste et de lettré, fait-il songer aux grands Humanistes du XVIe siècle... à moins que sa copieuse et fine jovialité ne le rapproche de ces moines de jadis, qu'il a si abondamment dépeints. C'est un académicien, M. Paul Hervieu, qui fort galamment, mais non sans quelque effronterie, l'a comparé à Rabelais.

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. DAVY (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*), 52, rue Madame — *Le Propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 18 — 5e SÉRIE — TOME VI — 3 NOVEMBRE 1906

LE MORIBOND

C'était la fin d'un homme. — On pouvait déjà lire
Au front l'arrêt tracé sur le marbre. — Un délire
Ouvrit sa bouche, et l'aube alors fit plus briller
L'argent de ses cheveux sur le pâle oreiller;
Et dans sa voix les mots comme un lointain orage
Grondaient, ou nous semblaient s'alanguir d'un mirage:

Folie! Atrocité! Globe affreux et maudit,
Où tout ce qui végète ou rampe ou qui bondit,
Nage ou vole à pouvoir se dévorer aspire!
Monde invisible en nous, tourbillon encor pire,
Bouillant dans tous les cœurs et dans tous les cerveaux!
Vous, passions, désirs effrénés et rivaux!

Secret qui veut crier, que j'étouffe et qui crie!

Est-ce elle, enfin, qui met sur moi sa main maigrie,
Ou la sœur des derniers soupirs, pour le baiser
Qui s'accorde à coup sûr et doit tout apaiser,
Tout, peut-être, accomplir par l'ombre obligatoire?

Mystérieuse, et longue, indestructible histoire!
Calice offert toujours au Dieu toujours absent!

Ses yeux, ses yeux bénis, qu'à peine adolescent,
Dès les premiers rayons de leur attrait stellaire,
Je cherchais pour y voir bleuir ma prison claire,
Ses yeux, faits pour mon rêve éternel, ses chers yeux,
Je l'ai trop su, j'étais leur esclave odieux!

Ecoutez la clameur de l'océan, suivie
Des cris sourds des sanglots ignorés dans la vie!

Oh! Là-bas, autrefois, sur ce vaisseau qui part,
Ce cœur plein, d'un seul coup troué de part en part,
Et ces bords disparus à travers son image!

Comme il berçait, le bruit des flots couvrant la plage,
Sans fin! Comme ils chantaient, les bois patriarcaux!

Une idole a depuis fait hurler leurs échos!

Son retour, l'orgueil vain, les visions damnées
Des jaloux! Et voilà le flux lent des années!

O flamme en qui pour moi s'est glacé l'univers!

Ses clairs yeux dans la nuit qui me pénètre ouverts,
Eclat de transparence et de lueur si pure,
Ma jeunesse en extase et le songe en torture
Ont fui dans leur lumière et le vide infini!
Car ils restaient mon ciel sacré, ciel de banni,
Que j'ai revu partout, reflétant ma détresse
Dans les yeux étrangers les plus doux en caresse!

Ils ne sont pas sortis un seul instant des miens,
Ses yeux, mes adorés et mes cruels gardiens,
Azur où le néant malgré lui m'illumine!

J'ai vécu pour garder son temple en ma poitrine,
Pour vivre un sans égal et caché désespoir,
Pour l'aimer dans mon âme à jamais, pour la voir
Aussi, de loin en loin, pendant quelques secondes
Où m'affluait au sang l'horreur de tous les mondes!
On cherche au ciel de l'art un chimérique oubli!

Rien n'a valu d'avoir séparément vieilli.
Ceux que le Dieu transperce ont leurs arcanes intimes.
Un noir [illegible] est là, qui fouille en ses victimes,
Renaît et redéchire en retournant le dard.

Le jeune homme perdu sourit dans le [illegible].

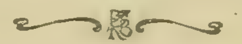
Sous le voile obstiné de la veuve, il appelle,
Il revoit l'auréole et la vierge immortelle
Qui lui fit ici-bas un enfer enchanté
De douleur et d'amour, d'angoisse et de beauté!

La mort n'est pas non plus l'oubli. Mais son sourire,
Dans l'astre imaginé pendant ce fier martyre
Est au bout de mon souffle immense, au fond des cieux!

Qu'ils sont beaux, ces fracas d'ouragan furieux!

Tout chavire et tout sombre. — Au bord de quel rivage?
Et tout a disparu, sauf l'éclair d'un visage!

LÉON DIERX.



LE ROI HENRI VIII ET SES FEMMES

JANE SEYMOUR (1)

Sur un point, ceux qui avaient comploté la perte d'Anne Bolen purent momentanément se réjouir d'un triomphe à peu près complet. Ils réussirent à égarer l'opinion contemporaine, tout d'abord en Angleterre même, puis sur le continent, dans les cours, dans les hautes sphères de la politique européenne, partout où l'on suivait de près les événements d'Angleterre. Là où la distance, l'indifférence, le manque de renseignements condamnaient le jugement à ne s'en rapporter qu'aux apparences, il se forma un préjugé très défavorable à l'infortunée victime. L'imposant appareil mis en mouvement de la justice anglaise et qui, après une série d'investigations dont on ignorait le caractère incomplet et arbitraire, avait envoyé au dernier supplice la principale coupable et ses cinq complices, faisait illusion de loin. Il l'avait fait même de près. On ne comprenait pas qu'un roi dont la réputation personnelle était grande chez ses adversaires comme chez ceux qui approuvaient et prônaient sa politique, que ses conseils, des juges et des commissions royales eussent pris une aussi terrible résolution, s'ils n'avaient pas été convaincus par des preuves irréfutables de la culpabilité des condamnés. Quand on apprit qu'en Angleterre même, sur la demande expresse du Parlement, appuyé par le vœu très accentué de l'opinion populaire, le roi contractait un troisième mariage presque au lendemain de l'exécution de sa seconde femme, qu'il avait décidé sans peine une fille de grande maison anglaise à remplacer, avec l'assentiment empressé de sa famille, celle dont le corps mutilé gisait désormais dans les caveaux de la Tour de Londres, que ce mariage avait été l'objet de la sympathie générale dans le pays tout entier, on ne mit pas en doute que là où l'on était le mieux placé pour bien voir, on était unanime pour approuver ce qui s'était passé. Et la vérité est qu'on avait admirablement réussi à égarer l'opinion anglaise. Les Anglais eux-mêmes avaient été conquis par le prestige de leurs propres formes judiciaires, ne pouvant connaître les dessous de cette conjuration monstrueuse. Il fallut que le temps passât sur ce débordement de passions multiformes et hétérogènes, dont le premier, mais décisif succès avait été de surprendre la vanité et d'allumer la violente jalousie du roi, pour qu'une froide réflexion s'aperçût de la disproportion qui signalait l'énormité des charges accumulées contre Anne Bolen, leur invraisemblance *a priori*, et par contre-coup l'extrême faiblesse des arguments mis en avant pour justifier un pareil verdict. N'avons-nous pas connu, nous aussi, de ces moments où l'opinion nationale, habilement surchauffée par un système de calomnies et de dénigrements à jet continu, illusionnée par des apparences de légalité judiciaire, se prononce avec une quasi-unanimité contre un malheureux condamné et ne revient que lentement sur sa première impression en se demandant à la fin comment elle a pu se laisser ainsi duper?

En Angleterre, en dehors des factions politiques et religieuses où l'on croyait d'avance Anna Bolen capable de tout, il y eut d'abord de la stupeur, puis et à mesure que les procès se succédaient aboutissant à la même conclusion, de l'indignation chagrine chez les uns, violente chez les autres, contre celle qui avait déshonoré la maison royale et trompé par sa dépravation la confiance et les plus chères espérances de la nation. Sa fin cruelle n'inspira aucune pitié, à de très rares exceptions près du moins, et l'opinion anglaise se retrouva en proie à ces inquiétudes dont nous avons parlé, reliquat prolongé de la guerre des Deux Roses. Le roi n'a plus d'héritier. Il ne rajeunit pas. Ses deux enfants, Marie et Élisabeth ne pourront régner, car elles sont désormais déclarées illegitimes. Si nous perdions notre roi, quel serait désormais son successeur incontesté?

A peine Anne Bolen avait-elle été exécutée qu'Henri VIII recevait de toutes parts des suppliques — pendant qu'il en était temps encore, disaient naïvement quelques unes — lui demandant de chercher dans une nouvelle union des consolations à ses malheurs privés et le moyen de rendre à l'Angleterre la tranquillité et la confiance dans l'avenir.

Ils ne savaient pas qu'ils prêchaient un converti. Depuis son refroidissement à l'égard d'Anne Bolen, dont nous avons indiqué les causes et qui n'avait pas échappé aux yeux curieux ou haineux qui épiaient

(1) Voir la *Revue Bleue* des 21 juillet, 4 août, 1er septembre et 6 octobre 1906.

avidement tous les détails de la vie du couple royal, Henri s'était senti attiré tout particulièrement vers une jeune dame de la cour qui, sans être d'une beauté éclatante, contrastait absolument par sa placidité avec la pétulante et remuante Anne Bolen, Jane Seymour, ex-demoiselle d'honneur, comme celle-ci, de la reine Catherine d'Aragon. Elle appartenait par sa naissance à la très aristocratique famille des Lennox, d'origine écossaise, mais devenue anglaise par suite des troubles qui agitèrent l'Écosse sous Jacques IV et qui déterminèrent son chef à se transporter en Angleterre, bien qu'il laissât derrière lui en Écosse de grands domaines qui furent confisqués, mais dont lui et sa descendance ne cessèrent de revendiquer la restitution. Cette famille des Lennox était destinée à jouer un grand rôle dans l'histoire commune de l'Angleterre et de l'Écosse au XVIe siècle. C'est d'elle que sortit le Seymour, frère aîné de Jane, devenu depuis duc de Somerset, protecteur et tuteur du jeune roi d'Angleterre Édouard VI et chef en réalité du gouvernement anglais de 1547 à 1549 où il mourut sur l'échafaud. C'est de la même famille qu'était Darnley, le second époux de Marie Stuart et qui mourut dans la maison de convalescence où, avec la connivence, bien démontrée aujourd'hui, de sa séduisante et dangereuse femme, il périt victime de l'explosion préparée par Bothwell, l'amant et troisième mari de l'ex-reine de France. Jacques Ier roi d'Angleterre, successeur d'Élisabeth, était son fils. Déjà les Lennox par des mariages étaient apparentés avec la famille royale des Stuarts et celle des Tudors et pouvaient penser que, si les Tudors disparaissaient sans laisser de postérité, ils seraient en droit de faire valoir des prétentions à la couronne d'Angleterre. Mais, au moment où nous sommes, tout cela était du futur contingent et d'un contingent bien improbable. L'entrée sur la grande scène historique de la famille des Seymour date du choix que fit Henri VIII de Jane Seymour pour l'asseoir à côté de lui sur le trône. Il y a lieu de croire que sa mère, une Marguerite Douglas, sœur de Jacques V, une Écossaise ambitieuse et intrigante, se remua beaucoup pour diriger les yeux du roi sur sa fille.

Ce qui est certain, c'est que la fille lui plaisait beaucoup. La perspective de ce mariage plaisait beaucoup, d'autre part, aux papalins parce que la famille de Jane, bien que se conformant extérieurement à l'état de choses religieux établi par le roi, passait, et avec raison, pour nourrir toujours en secret des sentiments tout à fait catholiques-romains. Jane elle-même avait conservé des relations amicales avec Marie Tudor, la fille de Catherine, et correspondait avec elle. Le côté droit des anglicans qui approuvait le schisme et même la suppression des couvents redoutait que d'autres innovations doctrinales et rituelles ne fussent arrachées aux hésitations d'Henri VIII par ses conseillers, protestants plus avancés que lui. Les deux partis qui s'étaient réunis pour accabler Anne Bolen se réunissaient donc encore en faveur de Jane Seymour dans l'espoir que son influence en matière religieuse ramènerait le roi en arrière bien plus qu'elle ne le pousserait en avant. Nous savons par l'ambassadeur espagnol que Jane suivit docilement les conseils et les instructions, non seulement de sa mère, mais aussi de politiques habiles et subtils qui s'entendaient à merveille dans l'art de *manage*, de conduire à bonne fin un tel genre d'affaires.

Elle plaisait au roi par son insignifiance même. Je ne connais d'elle qu'un portrait qu'on dit par tradition assez rassemblant. Il est injuste de dire qu'elle soit laide. L'ovale de la tête serait plutôt fin et gracieux. Les yeux seraient très beaux par leur grandeur et leur couleur foncée, et le nez, un peu fort, n'empêche pas l'ensemble des traits d'être plutôt correct et agréable. Pourtant il faut signaler un grave défaut. Le tout, même ces grands yeux noirs, manque absolument d'expression. Ces yeux regardent, mais n'observent rien. Y a-t-il de la pensée sous cette physionomie froide? On n'en peut rien savoir, ou plutôt cette indifférence, contrastant si fort avec la vivacité mobile d'Anne Bolen qui s'intéressait à tout, est conforme aussi à tout ce que nous savons d'elle pendant son règne si court, et cette froideur est bien conforme à ce qu'Henri VIII désirait trouver chez sa troisième compagne, une « femme de tout repos ».

Ajoutons que sa conduite était des plus correctes, sa réputation intacte. C'est un hommage qui lui est rendu de tous les côtés. Rien de ce qu'on sait d'elle ne permet de penser qu'elle ait été jamais méchante. Il est seulement évident que, comme à tant d'autres, la perspective d'être la reine souriait beaucoup à Jane.

Henri VIII n'était pas toujours la délicatesse même dans ses procédés envers les femmes dont il désirait conquérir les bonnes grâces. Fût-ce pour la sonder, pour savoir si l'accueil plutôt encourageant qu'elle faisait à ses attentions marquées, genre de déclaration indirecte sur lequel les femmes, même sottes, ne se méprennent guère, était sincère ou s'associait à des vues intéressées? En tous cas nous apprenons par l'ambassadeur espagnol, qui en fait part à Charles Quint comme le tenant lui-même de la marquise d'Exeter, son espionne attitrée (Anne Bolen vivait encore), qu'Henri envoya un jour à Jane une bourse pleine de souverains avec un billet lui marquant l'intérêt particulier qu'elle lui inspirait. Jane baisa la lettre et la renvoya avec la bourse en priant le messager de dire au roi qu'elle était fille honnête, qu'elle mettait son honneur au dessus de tout et que

rien ne la déciderait à y porter atteinte; « que, s'il tenait à lui faire un cadeau, elle le suppliait d'attendre jusqu'au moment où Dieu lui enverrait *quelque party* de mariage », c'est-à-dire une femme qu'il pourrait épouser ou bien à elle-même un homme qui serait son mari. Cette clause finale est bien ambiguë et ne s'explique bien que si elle ne considérait pas l'union du roi et d'Anne Bolen comme légitime, ce qui est bien probable. Mais en même temps elle contient un *hint* qu'Henri interpréta conformément à son secret désir. Car, selon le même récit, il se montra enchanté de la réponse.

On comprend donc qu'Henri ne se soit pas fait prier pour répondre à tous ces vœux du Parlement, de son Conseil, de la Cour, de la bourgeoisie et des rangs populaires eux-mêmes qui le pressaient de se remarier au plus tôt. Trois semaines ne s'étaient pas écoulées depuis que la malheureuse Anne Bolen était entrée dans son dernier sommeil, qu'il présenta sa troisième femme au Parlement réuni le 8 juin, et qui répondit par une adresse enthousiaste où l'on exaltait cette déférence du roi aux instances de ses fidèles sujets. On le comparait à Salomon pour la sagesse. On le louait de s'être inspiré de son devoir royal en affrontant de nouveau, après de cruelles expériences, les éventualités de la vie conjugale.

Ce qui rassurait beaucoup le parti de la Réforme, c'est que la mort d'Anne Bolen semblait, contrairement à bien des attentes, imprimer au mouvement réformateur une impulsion nouvelle avec l'assentiment du roi. Le Parlement rendit des édits qui supprimaient le droit d'asile dans les églises et les abbayes, droit dont elles tiraient de gros revenus, mais qui permettait à de nombreux chenapans d'échapper, moyennant finances, à l'application des lois pénales. Les privilèges des prêtres en justice furent également abrogés, ils relevèrent désormais de la loi commune. Enfin une résolution d'une haute gravité fut prise, celle qui investissait le roi, à titre de mandat personnel, mais au nom de la nation, de régler lui-même l'ordre de succession, naturellement sans porter atteinte au droit de ses enfants à naître, si le Ciel lui en accordait, mais de telle sorte qu'après eux ou si son mariage était stérile, ses successeurs, descendants de branches collatérales, seraient désignés par lui, et que ce serait là leur titre incontestable et inaliénable pour occuper le trône : Ceux qui seraient exclus par lui seraient exclus; ceux qu'il aurait désignés par ordre de progéniture seraient reconnus. Tel fut cet acte de première importance pour la suite, qui permit à Marie Tudor et à Élisabeth de régner et qui, jusqu'à Jacques Ier (Jacques VI d'Écosse) exclut la ligne écossaise des Stuarts de l'aptitude à monter légalement sur le trône d'Angleterre. On espérait pourtant que Jane Seymour épargnerait à son mari les perplexités inhérentes à une telle réglementation.

Tout cela jetait un froid sur les espérances trop fiévreuses du parti papalin qui comptait au contraire sur l'avènement de Jane Seymour pour assister à un prompt revirement en faveur de la papauté. En preuve des intrigues qui se nouaient autour de l'innocente, qu'il nous soit permis de citer encore ce fragment significatif de la correspondance de l'ambassadeur d'Espagne avec Charles Quint :

« Jane Seymour est bien endoctrinée de la plupart des *privés* du roi » (de ceux qui jouissent de la confiance royale) « et qui *haïent* la concubine » (c'était dans les derniers jours d'Anne Bolen) « qu'elle ne doyt en sorte du monde complaiser à la fantasie du roi, si ce n'est en titre de mariage. De quoy elle est toute résolue. Il lui est aussi conseillé qu'elle die hardiment au roy en quelle abhomination à toute exemple est son mariage et que nue ne le tient pour légitime. »

Mais on ignorait toutes ces manœuvres en dehors des initiés. Le jésuitisme n'était pas encore inventé, mais il était dans l'air et dans un nombre d'esprits dont Ignace de Loyola et ses premiers adeptes ne firent que réglementer les inspirations en leur donnant un corps, des organes attitrés et une méthode supérieurement élaborée.

La suppression radicale des couvents de tout ordre, mesure facilitée par le discrédit dans lequel ils étaient tombés, était considérée par la masse comme la conséquence de l'état de choses défini par l'acte de suprématie. Le roi, chef de l'Église nationale, ne pouvait indéfiniment tolérer des groupes de gens échappant à son pouvoir et qui considéraient comme leur premier devoir de combattre par tous les moyens cette suprématie où la nation anglaise voyait l'indispensable condition de sa complète indépendance. C'est une chose étonnante que cette candeur avec laquelle la couronne et la nation anglaises au XVIe siècle se croyaient encore bonnes catholiques, tout en repoussant l'autorité du pape et en balayant ces nombreux couvents qui étaient autant de forteresses à l'intérieur destinées à la rétablir. C'était à ses yeux comme si l'on eût dit que le roi, chef de la force armée du royaume, pouvait tolérer qu'il y eût des associations militaires disséminées dans le royaume et organisées contre lui. La Réforme marchait donc, s'accentuait. Cela rassurait la minorité protestante.

Le troisième mariage d'Henri VIII fut donc célébré avec l'assentiment de la population, qui ne ménagea ni ses acclamations ni ses vœux à la nouvelle reine. On dit que le roi, dont la santé avait donné lieu à quelques inquiétudes, avait repris toute sa sérénité et se sentait rajeuni. Les premiers mois de la vie commune d'Henri et de Jane furent sans nuages. Le

roi, travaillant toujours beaucoup, se félicitait de son choix. Aux repas, le soir et dans ses moments de loisir, il se plaisait à se délasser auprès d'une femme qui était la tranquillité même, qui ne causait pas toujours, qui ne raillait personne, qui aimait sa vie paisible et n'avait pas toujours en tête des bals et des fêtes dont il était maintenant fatigué. Ce fut bien autre chose quand au bout de quelques mois on apprit que la reine portait dans son sein un gage de leur intimité conjugale. On ne saurait exagérer le nombre des prières, adressées au ciel, des services religieux célébrés pour que l'événement fût conforme à l'ardent désir national. On consulta des médecins en renom, des astrologues et même des sorciers (Panurge, quel triomphe!) pour savoir si l'on pouvait s'attendre à la naissance d'un prince-héritier. Enfin le 17 octobre 1537 Jane Seymour donna le jour à un gros garçon, qui fût baptisé sous le nom d'Édouard. Quelle joie pour le roi qui se voyait enfin désensorcelé ou tout au moins relevé de la malédiction céleste! Sa popularité et celle de sa troisième épouse atteignit une hauteur extraordinaire. Il y eut des prédicateurs pour dire du haut de la chaire que cette naissance rappelait celle de Jean-Baptiste, ce qui n'était pas des plus flatteurs pour le père, et que Dieu dans cette circonstance s'était montré un Dieu *anglais*!

Fragilité des espérances humaines! La délivrance de la reine avait eu lieu le 17 octobre. Jusqu'au 22, son état physique fut satisfaisant. On prétend que les femmes qui la servaient manquèrent de prudence ou du moins souffrirent qu'elle mangeât des aliments (on parle de melon) qu'elle aimait beaucoup, mais qui auraient dû lui être interdits. Le fait est qu'elle contracta le 22 octobre 1537 une fièvre violente, et qu'elle succomba le 24. Elle n'avait été reine d'Angleterre qu'un an et près de quatre mois.

Henri VIII fut vivement affecté de cette mort inopinée. Il s'était attaché, sinon d'une passion juvénile, du moins par des liens d'une affection quasi-paternelle à cette femme paisible. Il lui savait un gré infini de lui avoir donné un fils et d'avoir ainsi rejeté dans le néant les accusations de ses ennemis et les craintes qu'il ne pouvait s'empêcher de concevoir lui-même sur lui-même. Ce fils était sa consolation. Dans cette histoire aux incidents violents ou bizarres, où si souvent on se trouve en présence de scènes que l'on dirait détachées du théâtre de Shakespeare, il ne manque pas non plus de situations qui évoqueraient plutôt la verve humoristique d'un Rabelais. Henri n'était-il pas dans la même position que Grandgousier, pleurant sur une joue la mort de sa tant chère femme Badebec, tandis que l'autre riait de la naissance de son bien-aimé fils Pantagruel?

Le peuple anglais fut lui-même très ému. On raconta des histoires fantastiques. On crut que le nouveau-né était mort aussi. On revint à la disposition alarmiste qui avait suivi la mort d'Anne Bolen, à la nécessité d'assurer la succession régulière du trône qui n'était garantie que par la vie toujours si précaire d'un enfant de quelques jours. — Le parti catholique-romain, dont les espérances étaient déjà quelque peu frustrées par la nullité de l'action qu'il comptait exercer sur le roi par l'intermédiaire de Jane Seymour bien mal taillée pour le rôle qu'on lui voulait faire jouer, tournait ses batteries dans une autre direction sous l'impulsion du cardinal Réginald Pole, ennemi acharné d'Henri VIII et de toute sa politique religieuse et qui, du continent où il s'était réfugié, menait avec une énergique *maestria* les affaires catholiques-romaines en Angleterre même. Il accablait de pamphlets injurieux son roi et ses conseillers. Il soufflait le feu de la guerre civile. C'est au milieu des tristesses et des perplexités qui agitaient Henri VIII au lendemain de la mort de Jane Seymour qu'il lança contre lui un gros livre, *De Unitatæ Ecclesiæ*, où il tâchait de démontrer que l'unité rigoureuse de l'Église était inséparable de la théocratie fondée par le Christ en la personne de Pierre et de ses successeurs réguliers, et que porter atteinte à la suprématie du vicaire de Dieu sur la terre, c'était se rendre coupable de la pire et de la plus infernale de toutes les hérésies, la mère de toutes les autres. Sa théorie, comme celle d'Innocent III, se résumait en ceci que l'autorité royale ne s'étendait qu'aux affaires et aux intérêts temporels, mais que du moment où une question d'intérêt spirituel entrait en jeu, du moment qu'une question religieuse se mêlait à la politique du roi, le pouvoir pontifical était en droit et avait pour devoir d'intervenir souverainement au nom de Dieu, et de châtier le roi s'il récalcitrait à ses injonctions :

« O Henri, s'écriait-il, plus coupable qu'Osias qui fut frappé de lèpre, pour avoir méprisé les avertissements d'Azaria; plus coupable que Saül qui fit mourir des prêtres du Seigneur; plus coupable que Dathan et Abiron quand ils se rebellèrent contre Aaron, le grand-prêtre, — Henri, qu'as-tu fait? Tu as rivalisé avec Satan, le prince de l'orgueil. Tu as dit comme lui et comme l'Écriture l'affirme : Je monterai jusqu'aux cieux, je poserai mon trône au-dessus des étoiles, je m'assoirai sur la montagne de l'alliance, je me ferai l'égal du Très-Haut. Attends-toi donc à la vengeance de Dieu, soudaine et terrible... Je ne peux même pas prier pour qu'elle tarde... J'aime plutôt à penser que cette vengeance viendra promptement pour la gloire de son saint nom... Lève-toi, Seigneur, et venge le sang de tes saints. »

Puis le belliqueux cardinal s'en prenait aux évê-

ques anglais qui avaient trahi leurs troupeaux et les avaient entraînés dans la caverne d'un roi félon.

« La justice humaine, disait-il, n'a pas de châtiments à la hauteur d'un pareil crime... Si la terre vient à s'ouvrir et à vous engloutir, il n'est pas un chrétien qui n'applaudisse à ce juste jugement du Tout-Puissant ».

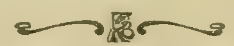
Il annonçait même aux Anglais, ce qui était d'une suprême maladresse, qu'il allait déployer tous ses efforts pour décider François Ier à rompre avec le roi apostat d'Angleterre. Il en ferait de même auprès de Charles-Quint. Celui-ci faisait, il est vrai, la guerre aux Turcs. Mais les Turcs, et cette parole étonne sous une telle plume, n'étaient qu'une secte de chrétiens révoltés contre l'Église. Les pirates de la Méditerranée ne s'en prenaient qu'aux corps, tandis que le roi d'Angleterre entraîne journellement des milliers d'âmes à la perdition éternelle. Que l'empereur commence donc la sainte croisade aux Pays-Bas et en Angleterre!

Telles étaient les aménités qui venaient du dehors s'ajouter au chagrin et aux embarras d'Henri VIII. Les menaces du cardinal, son ancien protégé, qui lui devait son éducation ne l'effrayaient pas. Il savait de source certaine que François Ier n'irait pas s'embarquer dans une pareille aventure. Il savait que Charles-Quint se souciait très peu d'ajouter à ses embarras ceux qui résulteraient d'une politique telle que celle qui lui était conseillée par un personnage qu'il trouvait encombrant et dangereux. Henri était plutôt préoccupé de ses affaires intérieures et des velléité de rébellion qui lui étaient dénoncées dans les districts où prédominait encore la vieille foi catholique romaine. Mais une autre préoccupation le rendait soucieux.

Avec lui et quand il s'agit de mariage, on peut prendre pour devise la citation virgilienne en modifiant seulement le genre, *Una avulsa, nunquam deficiebat altera*, « une épouse de moins, il en trouvait toujours une autre pour la remplacer. » De nouveau un souvenir de Panurge revient à l'esprit, avec une nuance seulement : Me remarierai-je ou ne me remarierai-je pas? Après quelque temps de deuil, il se demanda, si, après de si rudes épreuves, il pouvait encore décemment convoler. Mais ses ministres, son Parlement, son peuple le lui demandaient. Ses ministres, Cromwell (Thomas) en tête, observaient qu'il devenait toujours plus morose et d'abord difficile. Lui-même avouait qu'il avait bien de la peine à se passer d'une compagne comme celle qui avait embelli trop peu longtemps sa vie laborieuse et pleine de soucis. Jane Seymour lui avait révélé le charme d'une vie conjugale paisible et délassante. A quoi ses ministres répondaient en chœur : Remariez-vous donc! Et les vœux du peuple, et les cloches des églises dont il était le chef suprême interprétées par des prédicateurs, organes en cela du vœu populaire, répétaient à l'envie : Remariez-vous donc!

Si bien qu'à la fin il crut pouvoir à la fois déférer au vœu de l'opinion publique et s'accorder à lui-même une satisfaction permise en se résolvant à un quatrième mariage. De là un nouveau chapitre de notre petite histoire qu'on pourrait intituler : *Du danger d'épouser une femme quand on ne la connaît que par son portrait.*

ALBERT RÉVILLE.



LETTRES INÉDITES D'IVAN TOURGUÉNEFF A MADAME VIARDOT (1)

Vendredi 14/26 juin, dix heures du matin.

Eh bien! non... j'ai très bien dormi et je me suis réveillé fort tard. Je viens de faire une grande promenade dans le jardin qui m'a semblé immense; je crois que toute la vallée du Thiergarten y tiendrait. Des souvenirs d'enfance sont venus m'assaillir; cela ne manque jamais. Je m'y suis vu tout petit garçon, beaucoup plus jeune que Paul (2), courant dans les allées, me couchant entre les plates-bandes pour y voler des fraises. Voici l'arbre où j'ai tué mon premier corbeau; voici la place où j'ai trouvé cet énorme champignon; où j'ai été témoin de la lutte d'une couleuvre et d'un crapaud, lutte qui m'a fait pour la première fois douter de la bonne Providence. Puis sont venus des souvenirs de jeune étudiant, d'homme fait... J'ai visité le tombeau de la pauvre Diane (3); la pierre que j'y avais mise a disparu. Tous les arbres ont grandi d'une façon extraordinaire pendant ces trois années; c'est à n'en pas croire ses yeux! Les tilleuls sont magnifiques, l'herbe grouille de fleurs, mais elle est moins haute que d'habitude; le printemps a été très froid et cela dure jusqu'à présent. Si cela continue ainsi et s'il ne vient pas de pluie, ce sera de nouveau une mauvaise année. Il y a encore par ci par là quelques restes de lilas en fleur. Je vous envoie deux ou trois de ces fleurs.

J'envoie à Didie une tête d'étude; c'est une religieuse *quêteuse* qui s'en va de village en village...

(1) Voir la *Revue Bleue* des 20 et 27 octobre 1906.
(2) Le fils de M. et Mme Viardot.
(3) La chienne.

Avouez que cette figure-là ne laisse rien à désirer.

J'espère qu'on m'apportera quelque chose de la poste aujourd'hui. Mille choses à Viardot, mille tendresses à tous ; je vous baise les deux mains.

Votre Iv. Tourguéneff.

Spasskoïé, 2 juillet/20 juin 1868.

Chère madame Viardot,

Ainsi Wagner a triomphé ! Eh bien, j'en suis ravi, et puisque vous avez trouvé de grandes beautés dans la partition, il faut crier bravo ! au public, c'est un nouvel art qui commence. Je vois des manifestations analogues jusque dans notre littérature (le dernier roman de Léon Tolstoï (1) a du Wagner). Je sens que cela peut être très beau, mais c'est autre chose que tout ce que j'ai aimé autrefois, ce que j'aime encore, et il me faut un certain effort pour m'arracher de mon *Standpunkt*. Je ne suis pas tout à fait comme Viardot, je puis le faire encore, mais l'effort est indispensable, tandis que l'*autre* art m'enlève et m'emporte comme un flot.

Il m'est venu en tête à ce propos ces jours derniers la comparaison suivante : on peut par exemple exciter la *compassion* en décrivant ou en représentant (Laocoon) la souffrance ; et on peut aussi atteindre le *vrai* !... C'est plus sensuel, mais cela empoigne quelquefois davantage... Wagner est un des fondateurs de l'école du gémissement, de là vient la force et la pénétration de ses effets. Cette comparaison cloche comme toutes les comparaisons... mais exprime assez bien ce que je veux dire.

La reine est encore à Bade ! et c'est gentil... Vous verrez qu'elle y sera encore pour la reprise de *Krakamiche* (2), qui doit avoir lieu le 20 juillet sans faute.

Mon rhume de cerveau est plus éternuant que jamais ; il paraît que je n'en serai *quitte* qu'en quittant la Russie. Je n'aurai pas longtemps à attendre. Mille choses à tout le monde. Je vous baise les mains.

Votre Iv. Tourguéneff.

(1) *Guerre et Paix.*

(2) *Krakamiche le dernier des sorciers*, est un des trois contes fantastiques (les deux autres sont : *L'Ogre, conte bleu*, et *Trop de femmes*) écrits en français par Tourguéneff et dont la musique a été composée par Mme Viardot. Pleines de grâce et d'esprit, ces opérettes ont été représentées à Bade, dans l'intimité de la villa Viardot, et les rôles ont été tenus par les élèves de Mme Viardot, souvent par [illegible], et même par Tourguéneff qui [illegible] le sorcier ou le [illegible]. Assistaient à ces représentations les nombreux amis et connaissances de tous les pays qui habitaient à Bade, parfois [illegible], plus tard empereur Guillaume Ier, et la reine de Prusse, ainsi que leur petit-fils, aujourd'hui Guillaume II.

Spasskoïé, 5 juillet/23 juin 1868.

Theureste, beste Freundin,

Vous voilà donc seule à Bade au moment où je vous écris. Ce serait le moment de travailler en effet, si vous aviez un libretto (1). J'ai essayé de chercher quelques sujets, mais l'immense rhume de cerveau qui ne me quitte pas depuis dix jours m'a complètement abruti. Il faisait jusqu'ici un temps horriblement désagréable, froid, aigre, humide : on dirait que le bon Dieu a chargé quelque vieille fille bien acariâtre de présider à la température. Oh ! mon Dieu, quelle différence entre Bade et cela ! !

Le flot de gens qui me considèrent comme une vache à lait monte chaque jour. Ce sont pour la plupart des pauvres diables, des meurt-de-faim, d'anciens domestiques, etc... Refuser est presque impossible... mais il y a une limite à tout. Je me défends à l'aide de mon brave Kichinsky, l'intendant, tant que je puis, mais je laisse des plumes.

Nous avons aujourd'hui la première belle journée, et j'ai passé des heures entières dehors, à cuire mon misérable rhume au soleil. Je crois que cela m'a réussi jusqu'à un certain point. Assis sur un banc (comme dans la première lettre de ma nouvelle : *Faust*), j'ai dû penser à Viardot ; inondée par la lumière la plus pure, tout imprégnée de parfums, de beauté, de tranquillité apparente, la terre autour de moi offrait un vrai champ de carnage : tout s'entre-dévorait avec frénésie, avec rage. J'ai sauvé la vie à une petite fourmi qu'une plus grosse fourmi entraînait, roulait dans le sable, avec des soubresauts de tigre, malgré une résistance désespérée. A peine avais-je délivré la petite, qu'avisant un moucheron à demi mort, elle l'empoigna avec la même férocité : cette fois-ci je laissai faire. Détruire ou être détruit ; il n'y a pas de milieu : détruisons !

Il faisait admirablement beau, malgré cela ; et si vous venez un jour à Spasskoïé, je vous mènerai à ce banc. Deux magnifiques pins d'une espèce rare, poussent, collés l'un à l'autre (ils sont déjà très grands, ils m'ont fait penser à Didie et Marianne), au milieu d'une jolie pelouse ; au delà, à travers les branches pendantes des bouleaux, se montre l'étang, le grand étang ou plutôt le lac de Spasskoïé. Vous verrez, c'est très joli. Il y a des [illegible], qui ne chantent presque plus malheureusement, des fauvettes, des [illegible], des [illegible], des tourterelles, des pinsons, des [illegible], et beaucoup de [illegible]neaux et de corbeaux ; c'est un ramage incessant, auquel vient se mêler de loin le chant des cailles dans les blés... Vous verrez, c'est très joli. Il faut venir en [illegible]

(1) En composant [illegible]

Lundi.

Je compte les jours, il en reste *douze*. On commence déjà à faire les préparatifs du départ, ce que je puis voir du reste, aux flots de plus en plus nombreux des pétitionnaires. C'est une vraie cour des miracles ! D'où sortent tous ces boiteux, ces aveugles, ces manchots, ces êtres décrépits et que la faim rend tout hérissés ? Quelle profonde misère partout ! La *sainte* Russie est loin d'être la Russie florissante ; du reste, un saint n'est pas tenu à l'être.

Vous recevrez cette lettre deux jours avant mon arrivée, je puis donc dire au revoir. Mille choses à tout le monde.

Je vous baise les mains.

Votre Iv. TOURGUÉNEFF.

Cologne, hôtel du Dôme, 18/6 février 1871, minuit.

Ecco mi al fine in Badi... Colonia, bien chère amie,

Tout a marché comme sur des roulettes, la mer était divine ! J'ai trouvé Cologne et l'hôtel épouvantablement pleins de monde ; dans ce moment on chante des chansons patriotiques dans la grande salle que vous connaissez. Le garçon vient de me dire que *des masses* de soldats arrivent de Berlin, du fond de l'Allemagne ; il y en a vingt mille seulement à Cologne et plus de cent mille d'ici à Mayence. On croit ici que les Français n'accepteront pas les conditions de Bismarck, et on se prépare à les écraser définitivement. D'où sort cette tourbe innombrable ? Dans la gare il y avait des tas de soldats dormant sur des paillassons, assis, debout... tous robustes, gras, roses, comme si le sang des Français qu'ils s'apprêtent à verser leur colorait les joues d'avance... C'est effrayant à voir, je vous assure. Un Allemand avec lequel je voyageais m'a dit : « *Vor lauter Sieg gehen wir su Grunde — aber wenn die Franzosen den Krieg fortsetzen wollen... Gott sei ihnen gnaedig ! Frankreich wird aus gerottet* (1) ! » Il paraît que Bismarck a fixé le jour du *24* février comme fin de l'armistice, pour pouvoir entrer précisément ce *jour-là* à Paris... Cela lui ressemble.

. . . .

Je pars d'ici demain à 9 heures et j'arrive le soir à 8 heures et demie à Bade ; naturellement je vous écrirai aussitôt.

Tout aussi naturellement, j'ai bien souvent pensé à vous et à toute la chère maison de Devonshire Place (2) Dans ce moment, vous devez déjà être rentrée de votre soirée ; je suis sûr que vous avez très bien chanté. Vous avez reçu mon télégramme d'Ostende, n'est-ce pas ? Je vais me coucher. Je vous baise les mains.

Votre Iv. TOURGUÉNEFF.

(1) « Nous périrons à force de victoire : mais si les Français veulent continuer la guerre... que Dieu leur vienne en aide ! la France sera exterminée ! »

(2) La famille de Mme Viardot habitait pendant la guerre l'Angleterre.

Saint-Pétersbourg, dimanche 26/14 février 1871, minuit et demie.

Ma chère madame Viardot,

Je viens d'une soirée chez Mme Séroff (1), où Louise (2) a chanté des choses de Schumann, le *Doppelgänger*, la *Gretchen*, etc. Ce qui m'a fait plaisir dans le concert, c'est avant tout, votre élève Mlle Lavrofska (3), dont la voix est très belle et qui chante avec goût et mesure, en vraie cantatrice ; puis une basse, M. Melnikoff, une voix jeune et mordante. Le reste est détestable. Mlle Levitski a la voix déjà complètement abîmée. Un grand final de *Rousslane* (4) m'a semblé fort beau, original et poétique. L'orchestre, les chœurs, de beaux moyens, mais le directeur est un sabreur ; le public chaud, mais sans discernement et même brutal. La salle est vaste, belle, et mauvaise pour la voix.

Dans le courant de la journée j'ai fait la connaissance d'un jeune sculpteur russe de Wilna, doué d'un talent hors ligne. Il a fait une statue d'Ivan le Terrible, assis, négligemment vêtu, une Bible sur les genoux, plongé dans une rêverie terrible et sinistre. Je trouve cette statue tout bonnement un chef-d'œuvre de compréhension historique psychologique, et d'une magnifique exécution. Et cela a été fait par un petit jeune homme, pauvre comme un rat d'église, maladif, n'ayant commencé à travailler et à apprendre à lire et à écrire qu'à vingt-deux ans ; il avait été jusque-là un ouvrier... *Spiritus flat ubi vult*. Il y a certainement du génie dans ce pauvre garçon malingre. On l'envoie en Italie pour sa santé. Il s'appelle Antokolsky ; c'est un nom qui restera (5).

J'ai dîné tranquillement chez mon vieil ami Annenkoff.

A demain !

(1) La femme du grand compositeur russe qui est l'auteur de *Rognéda*, etc.

(2) La fille aînée de Mme Viardot.

(3) Devenue plus tard célèbre.

(4) Opéra de Glinka.

(5) On sait combien la prédiction de Tourguéneff se réalisa : Antokolsky mort il y a quelques années est devenu le plus grand sculpteur russe, chef d'une nouvelle école, et sa gloire fut consacrée à l'Exposition universelle de 1878, où, seul parmi les artistes étrangers, il reçut la médaille d'honneur. Plus tard, il fut élu membre étranger de l'Institut de France et eut les plus hautes récompenses en Russie. A rapprocher un autre fait de divination esthétique de Tourguéneff : il avait prédit à Tolstoï sa glorieuse carrière dès le début. En 1854, au moment de l'apparition de l'*Adolescence*

Lundi 27 février, minuit.

Je reviens du club d'échecs, où j'ai lu les télégrammes officiels... Ainsi l'Alsace, la Lorraine perdues, cinq milliards... Pauvre France ! Quel coup terrible et comment s'en relever? J'ai bien vivement pensé à vous et à ce que vous avez dû ressentir... C'est enfin la paix, mais quelle paix ! Ici, tout le monde est plein de sympathie pour la France, mais ce n'est qu'une amertume de plus...

Au revoir, chère amie; portez-vous bien, écrivez-moi.

Der Ihrige, Iv. Tourguéneff.

Saint-Pétersbourg, 19 février/3 mars 1871.

Ma chère madame Viardot,

Je vais vous raconter ce que j'ai fait ces deux jours. Hier, j'ai dîné chez M. P..., une espèce de fin merle pétersbourgeois, qui, ayant épousé la fille naturelle de Stieglitz, le banquier, est devenu énormément riche, habite un palais, donne des dîners raffinés, etc. J'y ai trouvé Frédro radieux et pimpant et la jolie poseuse Mme Z... qui n'est plus aussi jolie qu'elle l'était naguère, mais qui pose toujours. Frédro a naturellement beaucoup parlé de vous, de Weimar, de Wagner; quant à moi, j'ai pu me convaincre que mon *Roi Lear des steppes* (1) avait eu beaucoup de succès dans le public.

Je suis rentré à la maison et j'ai écrit un article sur ce petit sculpteur de génie Antokolsky. Il faut battre la caisse pour lui et faire en sorte que la commande que la cour lui a faite soit enfin exécutée, et qu'il ait un peu d'argent pour s'en aller en Italie. Ce matin, l'article a paru.

Aujourd'hui étant le jour anniversaire de l'émancipation des paysans, j'ai reçu une invitation au dîner annuel donné par le comité ayant pris part aux travaux qui ont fait aboutir cette grande réforme. J'ai été le seul invité en dehors des membres du comité, ce qui est un très grand honneur pour moi et le seul de ce genre qui puisse me toucher. Ces messieurs ne se sont pas contentés de cela ; ils ont bu à ma santé ! J'aurais peut-être dû m'y attendre et préparer un speech, mais n'ayant pas eu cette pensée, j'ai balbutié, avec mon éloquence ordinaire, quelques paroles inintelligibles... Enfin ils ont pu voir que j'étais ému, car je l'étais en effet, et voilà (1) !

Beaucoup de personnes viennent me voir ; il est évident que si certaines personnes me tiennent pour mort et s'étonnent que je ne me fasse pas enterrer, d'autres ont conservé de l'amitié pour moi, *sempre bene !*

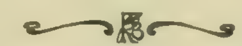
Ici on est très content que la paix ait été faite, on plaint beaucoup la France, et on s'attend à ce qu'elle montre de l'élasticité et de l'énergie dans sa régénération ; on accepte parfaitement la République (je ne parle naturellement que de ceux qui l'aiment).

Mon intendant m'annonce l'assemblée générale des aspirants à prendre mon bien en fermage, pour le 5 mars de notre style ; involontairement cela me fait l'effet d'une volée de corbeaux, qui, le bec grand ouvert, attendent leur proie. Je tâcherai de laisser le moins de *viande* possible, comme dirait Müller.

A demain. Je suis pas mal fatigué, je me porte bien, mais je dors mal dans ce diable de Pétersbourg, dans ces chambres où il fait si chaud. Mille et mille amitiés à tous. Je vous baise les mains avec la tendresse la plus tendre.

Der Ihrige, Iv. Tourguéneff.

A suivre.



Questions Universitaires

LE BACCALAURÉAT ET L'ÉDUCATION

On n'en parle plus depuis quelque temps. Le monstre pourtant est toujours vivant ; il continue, il étend ses ravages. Il gâte notre jeunesse. Il s'épanouit dans l'absurde.

Dans l'année scolaire 1899-1900, *sept mille six cent vingt candidats* ont défilé devant la seule Faculté des Lettres de Paris. En 1903-1904, ils étaient *huit mille quatre cent soixante-deux* : jolie augmentation, près d'un millier en quatre ans. Il est vrai qu'en 1904-1905, nous n'en avons eu que *six mille quarante huit*. Mais ne vous hâtez pas d'enregistrer la décroissance du fléau. La différence tient surtout à ce que nous avons repassé à la Faculté des Sciences les candidats de la Section D du second cycle, sciences-langues vivantes. Je ne doute pas qu'avec ce qui nous reste, nous ne remontions d'ici peu à l'ancien niveau.

2e partie de l'ouvrage : *Enfance, Adolescence, Jeunesse*, traduit en français sous le titre de *Mes Mémoires*. Tourgueneff écrivit à un ami : « Je me réjouis fort du succès de l'*Adolescence*. Que Dieu prête longue vie à Tolstoï et, j'en ai le ferme espoir, il vous étonnera tous : c'est un talent de premier ordre. » Voir également, dans la lettre à Mme Viardot du 19 janvier 1861, le jugement de Tourgueneff sur le compositeur Seroff.

(1) Récit de Tourgueneff.

(1) On sait que la publication, en 1847-18[illegible] [illegible] produisit une impression [illegible] public russe et [illegible] sur le [illegible] leur des serfs en [illegible] Tourgueneff contribua [illegible] ment à cet affranchissement.

Quand on n'est pas du métier, on ne se figure pas ce que ce peut être que *huit mille*, que *six mille* candidats à examiner en quelques semaines. Il y a là une force qui tire de plus en plus les Professeurs de la Sorbonne hors de leur véritable emploi, de celui où ils peuvent rendre un réel service à l'éducation nationale.

Quand les Facultés sans élèves n'existaient que pour le *cours public*, pour l'amusement des lettrés et des curieux, il n'y avait pas grand inconvénient à les charger du contrôle de l'enseignement secondaire, moins développé d'ailleurs qu'aujourd'hui et qui présentait moins de candidats. Les sessions de baccalauréat étaient pour elles une affirmation solennelle d'existence dont elles avaient besoin, une source d'autorité dont elles n'avaient pas moins besoin. Mais aujourd'hui, les Facultés ont d'autres travaux dont les réformes successives les ont chargées. Les examens proprement *supérieurs* se sont multipliés : la licence est devenue une grosse affaire, au lieu du baccalauréat plus élevé qu'elle était il y a trente ans. Le diplôme d'études, avec ses copieux mémoires qui ne s'examinent pas en lisant du pouce, vient d'être mis en exercice. Il y a encore l'examen des étrangers qui veulent le certificat d'études français : leur nombre va croissant. La durée de l'enseignement se raccourcit d'année en année : nous avons aujourd'hui à peine six mois de cours. Et je vous prie de croire que ce n'est pas parce que nos vacances s'allongent. La propre fonction d'un professeur est pourtant de professer.

Mais ce ne sont pas les doléances de l'enseignement supérieur de Paris que je veux faire entendre aujourd'hui. Je ne me placerai qu'au point de vue de l'enseignement secondaire et de ses résultats.

La nécessité où est l'Enseignement supérieur de ménager le temps de ses examens propres et de ses cours, la nécessité aussi de ne pas trop abréger l'année scolaire des lycées réduisent la durée du baccalauréat à quelques semaines en juillet-août et en octobre. Il s'ensuit une effroyable *galopade* !

J'étais de service l'autre semaine pour l'examen de latin-langues. La série comprenait quinze candidats admissibles. Nous étions cinq professeurs : deux pour l'anglais et l'allemand, un pour les sciences. Il en restait deux pour le latin, le français, l'histoire ancienne, l'histoire moderne et la géographie : l'un a donc dû donner deux notes et l'autre trois. C'est-à-dire que dans une séance qui, au maximum, peut durer 4 h 1/2, l'un a dû faire 30 examens et l'autre 45 : ou si vous voulez, en tenant compte des pertes de temps que produisent le va-et-vient des candidats, l'examen des livrets, etc. (défalquons en tout une demi-heure), c'est en *six* minutes pour les lettres, en *quatre* minutes pour l'histoire et la géographie que les études du candidat ont été vérifiées, c'est en six ou en quatre minutes que nous avons dû nous prononcer sur les résultats de leurs dix ans de lycée ou d'études secondaires, en six ou en quatre minutes que nous avons décidé souverainement de l'existence entière d'un jeune homme. Évidemment quand on a affaire à des sujets distingués, cela suffit. On voit tout de suite qu'ils doivent passer. Mais quand ils sont médiocres, c'est alors, *si on ne les connaît pas à l'avance*, qu'il faudrait les retourner, les sonder, leur donner le temps de vaincre leur lenteur d'esprit, leur embarras, de rassembler leurs petites connaissances, de dégeler leur petite réflexion, de produire enfin ce qui peut promettre pour l'avenir des hommes utiles : le moyen de le faire en quatre, en six minutes !

Il est impossible de vérifier *l'esprit*, on doit se borner à vérifier la *connaissance*. On pose les questions non pas qui obligent une intelligence à se découvrir, mais qui provoquent une manifestation de savoir ou d'ignorance, susceptible de notation chiffrée.

Le contre-coup est déplorable dans les études. Les professeurs, fatalement, sachant que leurs élèves seront jugés par des inconnus qui diront : *il sait* ou *il ne sait pas*, s'efforcent de les munir de réponses à toutes les questions qu'on peut prévoir. On enseigne non pour former l'intelligence, mais pour *faire voir tout ce qui peut être demandé*. Ainsi se crée l'état d'esprit qui se révèle par les livrets scolaires, où je lis souvent pour la *littérature française* cette note : « sait bien son cours ; a bien repassé tout son cours. » Ces enfants, à qui l'on peut demander d'avoir lu une demi douzaine d'ouvrages de notre littérature et de montrer qu'ils y comprennent, qu'ils y sentent un peu, un tout petit peu de ce qui en fait la force et la beauté, *savent leur cours* : c'est-à-dire qu'ils n'ont même pas lu ou pas essayé de pénétrer cette demi douzaine d'ouvrages, et ils se sont logés stupidement, stérilement dans la tête un *manuel*, pour être en état de dégorger une phrase sur quelque auteur qu'on leur nomme, de Rabelais à Verlaine et de Calvin à Anatole France.

*
* *

Le remède ? On l'a sous la main, on s'obstine à n'en pas vouloir. Le remède est de laisser à l'enseignement secondaire le contrôle de ses propres études. Personne ne sait mieux si un élève est digne de recevoir le diplôme de fin d'études (le baccalauréat peut-il être autre chose ?) que les professeurs qui l'ont fait travailler, que le proviseur qui l'a suivi dans toutes ses études et toutes les manifestations de sa naissante personnalité.

Mais, dit-on, il y aurait des abus. — Les abus possibles doivent-ils empêcher un règlement utile ? — Des professeurs, des chefs d'établissements aviliraient

le diplôme par une indulgence déshonnête : les uns par faiblesse, ne sachant résister aux sollicitations des familles, les autres par intérêt, pour achalander leur maison par cette réputation de facilité! Dans quel collège ou lycée pourrait-on *coller* un fils de maire, ou de député, ou de gros électeur?

C'est trop vite désespérer des hommes, et j'ai meilleure opinion de ceux qui constituent le personnel de nos établissements secondaires. Il suffira que l'administration les soutienne au début, pour établir la tradition nécessaire d'indépendance et de justice. Il suffira, pour les soutenir à la fois et les couvrir, que, comme on le fait dans les lycées de jeunes filles, un représentant de l'État — inspecteur, professeur de faculté ou de lycée, en activité ou en retraite — préside chaque fois aux examens et assure un contrôle suffisamment sévère des études.

Mais, sans le baccalauréat, on ne fera plus rien dans les classes? — Est ce donc le baccalauréat qui fait qu'on travaille en 3e, en 4e, en 5e, en 6e? Il sert tout au plus d'aiguillon dans les deux dernières années, le plus souvent dans la dernière année seulement : et il trouble, il énerve, il effraie plus qu'il n'aiguillonne. Ce qui serait funeste, ce serait d'admettre certaines matières, et non d'autres, à l'examen : les branches, pour lesquelles on ne devrait pas être examiné, seraient certainement négligées. Mais si tout le travail entre en compte dans la vérification, il n'y a pas de raison pour qu'aucune partie du travail soit négligée.

Quiconque a vu fonctionner l'enseignement secondaire sait bien qu'où la pression du baccalauréat s'exerce, les élèves se refusent à rien entendre que ce qui sert à l'examen; mais où elle n'atteint pas, c'est le maître qui fait qu'on travaille ou ne travaille pas dans sa classe, selon qu'il sait ou ne sait pas se faire respecter ou aimer, rendre son enseignement vivant et intéressant. On ne travaillera que mieux, et peut-être même plus, en 1re, quand les élèves ne seront plus soustraits à l'action du maître par le mécanisme de baccalauréat. Ne pourrait-on établir que sur le vu des notes des deux années de 2e et de 1re, et sur avis des professeurs et du proviseur, le diplôme pourrait être conféré sans examen à 25 ou 30 p. 100 des élèves de la classe? Et dans une certaine proportion aussi, les mauvais pourraient être exclus du droit de se présenter avec leurs camarades à l'examen. Cela mettrait bien les classes dans la main des maîtres.

— Mais il y a l'enseignement libre. — Et du côté de l'administration et du Parlement, c'est là, j'en ai peur, le vrai fondement de l'immortalité du baccalauréat. Cependant, est-ce une raison de ne pas faire une chose juste, utile à l'éducation nationale, parce que des établissements libres, ecclésiastiques, congréganistes déguisés, y trouveraient, à ce que vous craignez, leur compte?

Craint-on qu'ils ne fassent une plus rude guerre à nos institutions, à l'esprit moderne? Est-ce que le baccalauréat a jamais servi à surveiller, à réprimer les opinions? On y demande des faits : on ne s'inquiète guère de ce que le candidat en pense. Et c'est une précaution bien gratuite en même temps qu'injurieuse qu'on prend dans certaines maisons, après avoir dit aux candidats ce qu'il faut penser de la Révolution et de Robespierre, de leur *siffler* ce qu'il en faudra dire devant M. X., professeur de Faculté et examinateur au baccalauréat. La précaution est superflue, mais elle est aussi tellement facile à prendre que la suppression du baccalauréat n'élargira point la liberté, réellement illimitée au point de vue des opinions, de l'enseignement secondaire libre.

— On craint qu'ils ne prodiguent les diplômes pour faciliter à leurs disciples l'invasion des carrières libérales, et pour accroître leur clientèle. — Mais qui empêche, là, comme dans nos lycées et collèges, de donner la présidence de l'examen à un représentant de l'État, armé de pouvoirs sérieux pour maintenir le niveau des épreuves?

Qui empêche de lier le droit de délivrer les diplômes à l'exercice du contrôle général de l'État sur les établissements libres? On n'a jamais pu établir ce contrôle, faute de sanction. En voici une : que le droit de délivrer les diplômes de fin d'études ne soit accordé qu'aux établissements qui se soumettront pleinement au contrôle de l'État. Qu'il puisse être retiré à ceux qui apporteront des entraves aux inspections, ou les éluderont par ces habiletés stratégiques dont j'ai entendu parfois parler.

Mais le baccalauréat actuel est un filtre qui prévient l'encombrement, l'obstruction des carrières libérales. Si on remet à l'enseignement secondaire la constatation des résultats de ses propres études, on n'empêchera pas le nombre des éliminations de diminuer, et ce sera une ruée vers le droit, la médecine, etc.

Le filtre est inefficace. A Paris, la moyenne des candidats reçus est de 43 à 46 p. 100. Dans certaines Universités de province, la proportion est plus forte. Cela ne veut pas dire qu'on rejette une bonne moitié des élèves de l'enseignement secondaire. Dans ces 43 à 46 p. 100 reçus chaque année entrent pour une part des refusés des sessions antérieures qui finissent par passer, et des 54 à 57 p. 100 éliminés, bon nombre, aux sessions ultérieures, forceront le passage. En ne recevant que 43 à 46 p. 100 des candidats de chaque année, on finit par admettre beaucoup plus de la moitié des élèves sortis des classes de première. Le nombre de ceux qui ne passent jamais est, en fin de compte, assez petit, pour

qu'on ne doive pas désespérer d'obtenir à peu près les mêmes résultats par le diplôme, si dès le début les représentants de l'État y mettent ordre.

De plus, nombre de carrières aujourd'hui ont leurs examens d'entrée spéciaux, et le baccalauréat, après de mauvaises études, ne confère guère que l'assurance de s'y faire « coller ». Les Facultés ont leur licence, leurs examens de première année. On n'est encombré que parce qu'on le veut bien. Le P. C. N. peut être pour la médecine un filtre bien plus efficace que le baccalauréat, et quand nous voudrons, c'est-à-dire quand nous sentirons qu'il y a un intérêt supérieur à le faire, nous pourrons, nous autres de la Faculté des Lettres, ouvrir moins large la porte de la licence.

*
* *

Un intérêt général, et des plus graves, s'attache à la démolition du baccalauréat. Il empêche l'enseignement secondaire, au moins dans ses deux ou trois dernières années (en considérant la seconde partie dont j'ai fait abstraction jusqu'ici), d'atteindre ses fins. Je ne sais pas de ministre de l'Instruction Publique, depuis dix ans, vingt ans, depuis que je lis des circulaires ministérielles, qui n'ait proclamé que les fins de l'enseignement secondaire étaient de faire de bons esprits et des consciences fermes. Au baccalauréat, il s'agit bien d'esprit et de conscience !

Laissons la question délicate de l'éducation morale : croyez-vous que nous ne devrions pas nous inquiéter plus que nous ne faisons de la formation intellectuelle ?

Je ne veux pas être pessimiste, et il n'y a pas lieu de l'être. L'ensemble de la nation s'est éclairé, et, dans nos récentes crises extérieures et intérieures, a fait preuve d'un sens droit et sûr. L'école laïque et la pratique de la liberté commencent à donner leurs résultats. Il reste à faire.

Mais c'est pour les classes moyennes et supérieures, pour ce qu'on appelait jadis les *classes éclairées*, que surtout je suis inquiet. La masse populaire est brutale, impulsive : et comment ne le serait-elle pas ? Elle l'est moins que naguère, elle se maîtrise et se discipline lentement, cédant encore souvent aux tentations de la liberté et à celles qu'offre en démocratie la conception nouvelle d'une autorité économe de répression, mais instruite peu à peu par la maladresse même et la stérilité de ses violences. La foule bourgeoise, jadis, n'était pas brutale, ni impulsive : elle le devient. Une sorte de nivellement se fait dans lequel les classes éclairées semblent s'abaisser, déchoir de cette clarté de bon sens, de cette nette raison dont on s'était habitué à faire les éléments essentiels du génie français.

Des hommes qui devraient être cultivés, des « gens de bonne compagnie » lisent sans répugnance, avec plaisir, les journaux les plus violents, les plus grossiers, les imputations les plus stupidement calomnieuses, les « racontars » les plus absurdement fantastiques. Les démonstrations les plus baroquement fausses sont reçues, répétées non par la multitude des illettrés, mais par des gens qui ont fait leurs classes, comme on disait autrefois, par des gens qui, souvent, ont bien d'autres diplômes que le baccalauréat. Il n'est bourde qui ne trouve créance dans les milieux même où l'on doit supposer de la culture, dès que la passion religieuse ou politique l'accrédite. La plupart des hommes de notre bourgeoisie se trouvent incapables de libre examen dans la vie civile. Ils réagissent avec une précipitation excessive, quand leurs préjugés ou leurs sentiments sont heurtés ; ou bien ils demeurent inertes, aveugles aux faits même les plus certains et les plus décisifs. Dans l'affaire Dreyfus, la masse de la bourgeoisie s'est partagée en deux groupes, celui qu'on menait avec les grands mots de patrie et d'armée, et celui que rien n'émouvait, dont rien n'éveillait la curiosité et la critique. L'un et l'autre ne voulaient ni voir ni entendre.

De la logique, de la subtilité, de l'éloquence, des tours de raisonnement ou des adresses de parole, il y en a partout, pour justifier tous les partis-pris, toutes les fautes ; mais la réflexion calme qui contrôle les sentiments, qui en vérifie la justesse ou la bonté, cette réflexion qui transforme en énergie raisonnable les forces impulsives, devient de plus en plus rare.

Je ne me charge pas de dire les causes de cette décadence intellectuelle des classes cultivées. Il y en a sans doute de physiologiques et de pathologiques : la proportion croissante des neurasthéniques, des alcooliques, etc... Il y en a de sociales : le progrès même de la démocratie, en mêlant davantage les classes dans les luttes de chaque jour, peut faire que la bourgeoisie perde au contact du peuple, qui cependant gagne. La liberté de la presse, excellente en soi et intangible, dispense le journaliste de l'esprit, et lâche la bride aux violences : la concurrence invite à crier fort, et, quand on écrit pour tout le monde, on prend le niveau le plus bas possible pour avoir un grand tirage.

Avec les journaux, on lit surtout des romans. La vie se complique, le loisir manque, on sort fatigué du travail professionnel. L'organisation de la société pousse les individus à se cantonner dans une spécialité, et, dans toutes, l'art est long, la carrière encombrée. On y met tout ce que l'on a d'intelligence. Il n'en reste plus pour la vie civile : on s'y dirige au petit bonheur, par des routines et des passions.

La littérature du XIXe siècle, si riche et si belle, s'est développée surtout en beauté; elle fait jouer l'imagination, les facultés physiques et esthétiques. Elle ne cultive pas, sauf exception, les facultés intellectuelles, la réflexion, le jugement.

De plus en plus l'homme du monde, le banquier, le grand commerçant, l'avocat, le médecin, quand ils sont cultivés, se développent du côté de l'art, peinture, musique. C'est excellent; mais cela n'affermit pas la raison.

Il faudrait donc que, dans les jeunes années, l'éducation du lycée et du collège formât et fortifiât ces facultés de réflexion, de raison, de libre examen, qui ne sont pas tout l'homme, sans doute, mais sans lesquelles il n'y a pas d'homme. Il faudrait qu'elle nous fabriquât des esprits nets, lucides, actifs, qui sachent ne pas se payer de mots, qui aiment à voir clair en eux-mêmes et dans les autres, à savoir ce qu'ils font et pourquoi ils le font.

C'est la mode aujourd'hui, même et surtout parmi les philosophes, de dire du mal de l'intelligence. On dirait qu'il n'y a plus que les imbéciles qui y croient, et les impuissants qui en aient. *Intellectualisme*, *rationalisme*, sont devenus des termes injurieux, ou à peu près. La raison, l'analyse, la réflexion sont stériles et négatives. Seul le sentiment est riche, seul il est fort; seul il est la source inépuisable de l'énergie, il est la vie.

Et je sais bien que le sentiment est la force par laquelle nous agissons. Mais il faut que la raison dispose de cette force, la lâche ou la bride, que la réflexion, l'analyse, la critique indiquent les occasions et la manière de l'appliquer, il faut que, dans la végétation diverse de nos sentiments naturels, la raison choisisse ceux qui sont bons et utiles pour les aider à s'épanouir, s'efforce de supprimer ou réprimer les autres. Autrement, nous serons des brutes ou des fous. Rien de plus banal que cette vérité, rien de plus oublié.

Il faut que l'éducation nous refasse des générations qui aiment les idées claires, comme on les aima au XVIIIe siècle, en les vérifiant comme on peut les vérifier aujourd'hui, et qui résistent aux pressions intenses comme aux contagions extérieures de l'inconscience impulsive. Mais cette éducation est lente, difficile, délicate. Il faut que rien n'en distraye les maîtres.

Voilà pourquoi je demande la mort du baccalauréat qui oblige à s'instruire, sans se cultiver, à encombrer l'intelligence, sans l'exercer.

GUSTAVE LANSON.



LE COMTE GOLUCHOWSKI ET LA FRANCE

Le comte Goluchowski est démissionnaire. Ce très galant homme, dont les débuts ne faisaient pas prévoir le long ministère, se retire pour des raisons d'ordre intérieur. Sans avoir joué dans l'Europe de son temps un rôle aussi important que tel de ses prédécesseurs, il a tenu avec tact, loyauté et prudence une place difficile. Son action dans le conflit austro-hongrois et sa diplomatie orientale seront curieuses à étudier, lorsque les Archives de Vienne et de Pétersbourg s'ouvriront aux historiens. Je voudrais aujourd'hui, à l'aide de renseignements pour la plupart inédits, fixer un des aspects de la figure politique, qui momentanément disparaît de la scène. Il n'en est point qui soit plus intéressant pour des lecteurs français, puisque c'est de notre pays qu'il s'agit et que la période où j'étudierai le comte Goluchowski dans ses rapports avec la France est l'une des plus graves de notre histoire, — je veux parler de l'affaire marocaine.

On a dit avec insistance que l'Autriche et son gouvernement n'avaient été dans cette affaire que les agents dociles de l'Allemagne. Et Guillaume II a accrédité cette opinion en adressant au comte Goluchowski la dépêche où il le qualifiait de « brillant second ». Comme beaucoup d'opinions reçues, celle-ci est incomplète et injuste. Le comte Goluchowski, d'accord en cela avec l'Empereur François-Joseph, a certainement cherché à remplir son devoir d'allié en soutenant à Algésiras la diplomatie allemande. Mais il n'a à aucun moment abdiqué son indépendance. Et, à l'instant décisif, il a agi en conciliateur aussi bien à Berlin qu'à Paris. C'est un chapitre d'histoire diplomatique qu'il est bon de raconter dès maintenant avec la précision convenable.

*
* *

Dès la première séance d'Algésiras, le comte Goluchowski conçut le projet de tirer de la Conférence, pour l'Autriche et pour lui-même, un bénéfice moral.

Que la délégation autrichienne apparût comme l'intermédiaire commode, sinon nécessaire, de la conversation franco-allemande; que les propositions formulées par elle devinssent la base des transactions initiales et de l'arrangement final, c'en était assez pour que très légitimement la diplomatie autrichienne et le comte Goluchowski personnellement pussent opposer à leurs adversaires le service rendu à la cause de la paix européenne. Pour cela, une double action était indispensable. Et sans doute cette

action s'exercerait d'abord sur la France à qui l'on demanderait les premières concessions. Mais si la France répondait à cet appel, il faudrait de toute évidence se retourner alors vers l'Allemagne et la convier à la contre-partie. Le comte Goluchowski envisagea les deux faces du rôle qu'il se préparait. Et, dès l'abord, il se résolut à le remplir jusqu'au bout.

L'intransigeance négative des délégués allemands pendant les premières séances de la conférence fournit au marquis de Reverseaux, ambassadeur de France à Vienne, l'occasion d'orienter le ministre autrichien vers la seconde partie de ce rôle. M. de Reverseaux va quitter la carrière : ce m'est un devoir agréable de signaler la parfaite et habile mesure de l'action qu'il exerça alors sur le comte Goluchowski. Lorsque, le 9 février, la publication de l'inexacte dépêche de l'agence Wolff, en tentant d'attribuer à la France la responsabilité du désaccord maintenu par l'Allemagne, accusa le conflit, notre ambassadeur, par des allusions discrètes, peu à peu précisées et appuyées, s'adressa à l'impartialité du comte, impartialité qui était la condition même de l'intervention conciliatrice qu'il désirait. M. de Reverseaux était d'autant plus libre d'agir ainsi que, toutes les fois que le ministre autrichien lui avait demandé de transmettre à Paris des conseils de modération, — par exemple la substitution de la police franco-espagnole à la police purement française, — il s'était acquitté de sa mission et que l'avertissement ainsi donné avait toujours été entendu. M. de Goluchowski dut convenir que nous étions dans notre droit en souhaitant, après nos premières concessions, être payés de retour. Sans invoquer sa situation d'allié de l'Allemagne pour se réfugier dans l'inertie, il admit que la chancellerie de Berlin devait à son tour céder quelque chose. Et il promit de faire le nécessaire pour l'y déterminer au plus tôt.

Ceci se passait le 20 février. Ce jour-là, et les jours qui suivirent, le comte Goluchowski convoqua au Ballplatz le général de Wedel, ambassadeur d'Allemagne à Vienne. Leurs conversations successives furent connues dans les milieux diplomatiques. Et l'on sut aussi que le général de Wedel en était sorti assez mécontent. Sans doute, il trouvait le gouvernement allié toujours disposé à appuyer, sous prétexte de « porte ouverte », les combinaisons suggérées par M. de Bulow et M. de Radowitz. Mais déjà ces bonnes dispositions étaient corrigées et rectifiées par l'avertissement amical qu'il faudrait craindre le jugement de l'opinion européenne, si aucune satisfaction n'était accordée à ce que le chancelier allemand appelait naguère « les légitimes désirs » de la France.

Pour qu'il n'y eût point de doute sur sa pensée, M. de Goluchowski l'exprima à des tiers. Et notamment au duc d'Avarna, ambassadeur d'Italie, il dit le regret que lui inspirait l'attitude équivoque, négative et obstinée, des délégués allemands à la conférence. Une interpellation développée au Reichsrath par le leader tchèque, M. Karel Kramarcz, soulignait en même temps l'inquiétude d'une partie de l'opinion autrichienne sur les risques que la Triplice, trop largement interprétée, pouvait faire courir à l'Autriche dans l'affaire marocaine. Ce n'était là qu'une manifestation d'opposition. Mais sa concordance avec les observations, si mesurées fussent-elles du ministre des Affaires étrangères, ne fut pas sans provoquer à Berlin une certaine attention.

Assurément le comte Goluchowski ne concevait pas qu'il dût être possible à son représentant à Algésiras, le comte Welsersheimb, de prendre en aucun cas parti publiquement contre l'Allemagne. Et en vérité, libres de tout engagement avec l'Autriche-Hongrie, nous n'avions pas le droit d'exiger ou d'attendre autant d'elle. Mais, dans la mesure même où il redoutait l'éventualité d'un vote qui eût obligé chacun à se prononcer pour ou contre, il se rattachait à l'espoir de réaliser, avant la discussion, un accord acceptable pour tous. Et il commençait à penser que, si quelqu'un devait rendre cet accord impossible, ce serait l'Allemagne et non la France.

Le jeudi 27 février, il y avait à Vienne un bal de Cour. L'Empereur et le comte Goluchowski s'entretinrent longuement avec les ambassadeurs, et ni l'un ni l'autre ne cacha son étonnement de voir la chancellerie allemande aussi tenacement rebelle à toutes les transactions qu'on lui suggérait. Aux obsèques du roi de Danemark, Guillaume II avait affirmé cependant à l'archiduc Léopold Salvator, qui y représentait François-Joseph, sa résolution d'arriver à une entente et de faire pour cela les concessions nécessaires. Et le vieux souverain, hochant la tête, disait avec mélancolie :

— J'ai agi des deux côtés. J'ai obtenu de la France des sacrifices. Je ne peux pas lui en demander de nouveaux. Je ne comprends rien à l'attitude de l'Allemagne.

Le ministre des Affaires étrangères tenait le même langage que l'empereur. Et dès ce moment il orientait sa politique vers le double but qu'il se proposait : empêcher un débat public qui eût un scrutin pour conclusion ; fournir les bases d'une transaction sur la question de la police.

*
* *

Pour éviter un vote, le comte Goluchowski s'avisa d'un artifice ingénieux. Dans une conférence, expliqua-t-il au marquis de Reverseaux, on ne vote pas :

et ce, pour une raison bien simple, c'est que l'unanimité est requise. A quoi bon compter les voix pour et contre, du moment qu'une seule voix contre suffit à écarter les mesures proposées?

C'était là une argumentation captieuse mais que nous devions réfuter. D'une part, l'intransigeance allemande nous obligeait à provoquer en notre faveur au moins une manifestation morale; or, cette manifestation, nous ne pouvions la trouver que dans l'opinion librement exprimée de la conférence. Et d'autre part, la thèse autrichienne était en droit et en fait extrêmement faible. Pour savoir si l'unanimité est acquise, il n'y a qu'un moyen, c'est de voter. S'il est vrai que dans les conférences on ne procède pas d'ordinaire par scrutins proprement dits, on prend toujours l'avis des plénipotentiaires et cette consultation équivaut à un scrutin.

Si l'on se reporte aux précédents, on constate que, dans certains cas, les présidents de conférence ne se sont pas contentés de cette consultation. Au Congrès de Berlin par exemple, M. de Bismarck n'hésita pas à provoquer des votes sur des points discutés. Et la majorité qui se forma dans ces conditions fut un acheminement à l'unanimité qui s'établit ensuite. Il est fréquent du reste que les délégués d'États secondaires, — c'était à Algésiras le cas du délégué suédois, — reçoivent l'instruction de voter avec la majorité. Que feraient-ils si toute possibilité leur était refusée de voir où est cette majorité? A quoi serviraient enfin les conférences internationales, s'il suffisait que deux puissances fussent en désaccord pour que l'action des tiers fût empêchée de s'exercer? C'étaient là des raisons qui ne permettaient pas de s'arrêter à la suggestion où le comte Goluchowski avait tenté de prêter figure de doctrine à son désir légitime de ne pas prendre parti. Après une énergique réfutation de notre part, il n'insista plus sur cette dialectique d'occasion.

Dès ce moment aussi, — c'était à la fin de février, — il se mit en quête d'une solution transactionnelle. Sans doute il ne poussa pas l'audace jusqu'à soumettre cette solution à la conférence sans avoir pris l'avis de l'Allemagne. Mais il fit de son mieux pour amener celle-ci à composition. Un premier projet, qui nous donnait Tanger et répartissait les autres ports entre l'Espagne et nous, fut sèchement écarté par le prince de Bulow. Mais le comte Goluchowski ne se découragea pas, et tout aussitôt il en établit un second. Celui-là, que le Gouvernement autrichien, à dessein probablement, fit connaître par des indiscrétions diplomatiques — le comte Lutzow, ambassadeur d'Autriche à Rome en parla à M. Sonnino, président du Conseil italien, — acceptait la police franco-espagnole, mais la faisait surveiller par un inspecteur.

Si ce système, qui devait prévaloir le 26 mars, avait été admis par l'Allemagne un mois plus tôt, bien des inquiétudes inutiles eussent été épargnées à l'Europe. Mais l'Allemagne, à ce moment, n'avait pas encore renoncé à l'espoir de nous faire tout céder. Le prince de Bulow envoya donc à Vienne un fonctionnaire de la chancellerie qui, sans passer par le général de Wedel, expliqua directement au comte Goluchowski que sa proposition était inacceptable. On ne voulait pas à Berlin que la police franco-espagnole tint les huit ports marocains. Et, en conséquence, on modifiait le projet autrichien en stipulant que l'inspecteur, outre son droit de contrôle général, aurait le commandement direct d'un port, celui de Casablanca, où les inspecteurs seraient de même nationalité que lui, c'est-à-dire Suisses ou Hollandais.

Ce n'est pas sans répugnance que le comte Goluchowski consentit à s'approprier cette combinaison qui reprenait et annulait par un détour l'apparente concession qui nous était faite. Et c'est sans confiance qu'il autorisa le comte de Welsersheimb à en saisir la conférence. On pouvait, à tout prendre, en courir le risque. Et tant mieux, se disait-il, si la France l'acceptait. Mais si elle la repoussait, il était dès ce moment résolu à ne pas s'y tenir irréductiblement et à demander à Berlin de nouvelles concessions.

***

Depuis le 25 février, M. Revoil n'attendait qu'une occasion de saisir la conférence du problème de la police et d'obtenir d'elle, soit sur le fond, soit sur la forme, un vote qui fût une indication quant au classement des puissances. C'est le samedi 3 mars que s'offrit cette occasion. Au vote, le Maroc et l'Autriche furent seuls avec l'Allemagne pour demander l'ajournement du débat sur la police.

Il faut croire qu'en votant ainsi le comte Welsersheimb avait ressenti et laissé voir quelque hésitation. Car le lendemain matin 4 mars M. de Radowitz d'abord, M. de Tattenbach ensuite, lui reprochaient amèrement sa « faiblesse ». Et tout aussitôt il venait raconter la scène au marquis Visconti Venosta. Il en télégraphia également le récit au comte Goluchowski. Celui-ci craignit-il de paraître trop assujetti à la consigne allemande? C'est possible : car aussitôt il nous rendit un réel service en autorisant le comte Welsersheimb à communiquer le 7 mars à M. Revoil le projet transactionnel modifié à Berlin, dont on a vu plus haut le caractère. — Je dis que c'était un service réel : car à ce moment nous nous trouvions en présence de la déclaration faite le 5 mars par M. de Radowitz et aux termes de laquelle « toutes les puis-

sances devaient être également intéressées à l'organisation de la police ». Il nous était par conséquent précieux, avant même que le délégué allemand eût déposé le projet annoncé par cette déclaration, d'obtenir la certitude que l'Autriche avait en réserve une autre combinaison, moins inacceptable, puisqu'elle n'excluait qu'un seul port de la police franco-espagnole, et certainement admise par l'Allemagne, puisqu'on nous la communiquait. Nous savions ainsi de source sûre que M. de Radowitz était d'ores et déjà résigné à l'échec de la combinaison qu'il devait présenter le lendemain. Nous savions que la première bataille ne serait qu'une escarmouche où l'ennemi abandonnerait très vite ses lignes de défense. Et résolus à écarter la solution autrichienne (revue et corrigée à Berlin) qui donnait Casablanca à des instructeurs suisses, nous pouvions dès ce moment faire porter sur elle notre effort.

Simultanément M. de Szœgœnyi, ambassadeur d'Autriche à Berlin, nous apportait un encouragement utile en se déclarant publiquement « sûr du succès de la conférence ». Or ce succès, au su de tous, était subordonné à l'acceptation par l'Allemagne de la police franco-espagnole. D'ailleurs le comte Welsersheimb ne disait pas du tout que le projet communiqué par lui à M. Revoil fût son dernier mot. Et d'autre part, prêts que nous étions à consentir à l'inspection, nous avions le droit de penser que l'Allemagne, à son tour, céderait sur Casablanca. La situation était donc des plus claires. Et c'est la communication du comte Welsersheimb qui y avait porté la lumière.

*
* *

Tout allait bien. Et l'entente paraissait prochaine, lorsque la chute du cabinet Rouvier, encourageant l'Allemagne à l'intransigeance, remit tout en question. Le projet autrichien, qualifié par M. de Radowitz lui-même « base de négociations », c'est-à-dire reconnu amendable, devenait intangible. On exigeait que nous acceptions l'Inspecteur. On refusait de nous donner Casablanca. Si les choses restaient en l'état, c'était la rupture à bref délai.

Le comte Goluchowski, de plus en plus désireux de l'éviter, se décida alors à agir directement. Dans plusieurs conversations avec le général de Wedel, il exprima le sentiment que, si l'Allemagne persistait à tout exiger sans rien accorder, elle encourrait une grave responsabilité. Puis, dès que le ministère Sarrien fut constitué, il chargea son ambassadeur à Paris, le comte Khevenhuller, de se mettre avec M. Léon Bourgeois, en relations directes. Le comte Khevenhuller, qui, en cette circonstance, agit avec autant de tact que de décision, aborda le sujet qu'il avait charge de traiter dès sa première conversation avec M. Léon Bourgeois, le 15 mars. Quelles concessions étions-nous disposés à consentir sur la police? Quelles concessions sur la banque? Telles furent les deux questions qu'il posa tout d'abord au ministre des Affaires étrangères. M. Bourgeois lui ayant répondu que nous serions irréductibles à l'égard de Casablanca, le comte Khevenhuller, sans opposer à cette déclaration aucune objection, se contenta d'insister sur son désir de connaître nos intentions quant à la Banque. C'était sous-entendre que l'Autriche appuierait à Berlin notre thèse relative à la police, — cela au moment même où, à Vienne, le général de Wedel proclamait avec affectation que l'Allemagne ne céderait plus rien. La fissure ainsi manifestée dans l'entente austro-allemande nous permettait d'insister en toute sécurité sur nos légitimes prétentions.

Le 17 mars, le comte Khevenhuller revenait au quai d'Orsay et, cette fois, faisant un pas de plus, il nous offrait l'intervention officielle de son gouvernement. Pas plus que l'avant-veille, il ne discutait notre décision de réclamer *sine qua non* la police de Casablanca comme celle des autres ports. Et, par là même, il marquait son espoir d'amener sur ce point l'Allemagne à composition. Il montrait aussi que la conversation entre Vienne et Berlin était assez avancée, puisque jamais le comte Goluchowski n'eût prescrit à l'ambassadeur une initiative aussi nette s'il n'avait eu la conviction qu'elle aboutirait à un résultat. Le 19 mars, M. de Szœgœnyi, ambassadeur d'Autriche à Berlin, donnait ce résultat comme certain. Et le 24, le comte Khevenhuller dans une nouvelle visite à M. Léon Bourgeois, disait : — Ne parlons plus de Casablanca. Vous aurez, vous et l'Espagne, les huit ports sans restrictions. L'inspecteur ne fera qu'inspecter sans exercer dans un port de commandement direct. Nous demanderons seulement que son action soit efficace et réelle.

Bien qu'un débat assez vif dût s'engager ensuite sur les attributions de l'inspecteur, nous avions, sur la question capitale, partie gagnée. Je ne prétends point du tout que ce succès fût exclusivement l'œuvre de la diplomatie autrichienne.

La fermeté de notre Gouvernement d'une part, l'énergie des journaux français d'autre part, la lumière projetée par le *Temps* sur les intrigues allemandes pendant notre crise ministérielle, enfin l'activité diplomatique des États-Unis et de la Russie avaient largement contribué à nous l'assurer. Mais, en prenant sans arrière-pensée le rôle d'honnête courtier, en nous disant franchement qu'il se croyait capable de nous ménager une solution acceptable, le comte Goluchowski s'était conduit envers nous de façon amicale et droite. Et au total, c'était son

projet primitif — avant les modifications qu'on lui avait infligées à Berlin — qui devenait la base de l'entente.

*
* *

Par une curieuse fortune, il ne sembla pas que l'Allemagne, toujours, — et à ce moment surtout, — prête à la rancune, lui en sût mauvais gré. Je crois bien, à dire vrai, qu'elle ne connaissait pas tout le détail de l'action autrichienne, le caractère modéré et courtois que cette action avait gardé vis-à-vis de nous. Et puis, pour mieux stigmatiser « l'infidélité » de l'Italie, il était commode de mettre l'Autriche sur le pavois et de la citer comme un modèle. Le comte Welsersheimb reçut donc de Guillaume II la grand croix de l'Aigle rouge. Et le comte Goluchowski fut l'objet du télégramme lapidaire où ses qualités de « brillant second sur le terrain » étaient hautement proclamées. Il trouva la rédaction indiscrète; mais il n'en fit rien paraître.

Quelques semaines plus tard, Guillaume II était à Vienne. De nouveau sa satisfaction se manifesta et toujours sur le même ton. Un soir, après le dîner, comme l'Empereur allemand, dans un salon où n'était pas François-Joseph, causait avec son ambassadeur, il se tourna soudain vers le comte Goluchowski et l'appelant familièrement :

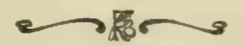
Golu! Golu! s'écria-t-il. Venez donc ici et asseyez-vous près de VOTRE empereur!

Ce n'était, on le conçoit, qu'une façon de parler. Mais « Golu » la trouva un peu trop cavalière. Il vint s'asseoir près de « son » empereur, et écouta avec résignation les compliments qui lui étaient réservés.

Je regretterais qu'on me prêtât l'intention de forcer une note qu'il suffit d'indiquer, et de révéler au public un Goluchowski complètement différent de celui qu'on croyait connaître. Le comte, comme c'était son devoir, a toujours été scrupuleusement fidèle à l'alliance allemande. Il a, comme son souverain, cru cette alliance nécessaire à l'équilibre de l'Europe et à la sécurité de l'Autriche. Et, comme dans ces sortes d'unions, aussi bien que dans les ménages, il y a nécessairement une des parties qui mène l'autre, il s'est très souvent laissé mener. Bien hardi qui prétendra qu'il eût pu faire autrement! Mais dans la mesure même où cette obligation s'imposait à lui, il n'en avait que plus de mérite à conserver en pleine crise, assez d'indépendance, pour être moins un « second » qu'un médiateur. Nous n'avions sur lui aucun droit. Il n'avait contre nous aucun grief. De cette situation, il a su tirer une moyenne, qui a permis à l'Autriche-Hongrie de traverser avec honneur l'affaire marocaine sans qu'un nuage s'élevât entre elle et nous. Plus d'un s'y fût brûlé les doigts.

Cette page récente, et jusqu'ici inconnue, de son histoire est à l'honneur du comte Goluchowski. Elle sera sans nul doute appréciée de l'opinion française, qui aime, partout où elle la rencontre, la probité et la franchise. Que ces qualités d'hommes aient été, en l'espèce, des vertus politiques dont nous avons tiré parti, c'est ce qui se dégage des faits groupés dans cette étude.

GEORGES VILLIERS.



DEUX CHANCELIERS :
BISMARCK ET HOHENLOHE

Plutarque eût pris plaisir à tracer de ces deux hommes, Bismarck et Hohenlohe, un parallèle tout en contraste. Ils sont contemporains, à quatre années près, leur éducation et leurs débuts furent les mêmes, l'enseignement universitaire, l'examen administratif, le stage d'*auscultator*, de *referendar*, ou d'*assessor* en province, la retraite prématurée et provisoire dans un domaine d'exploitation; hors ces points de contact, tout en eux diffère. L'extérieur physique porte l'empreinte de chacun : la puissante stature, le front dur et audacieux, les sourcils énormes du hobereau, contrastent vivement avec l'allure fine et mince, l'élégance menue, le regard souriant et sceptique de l'aristocrate à sang bleu (1). L'un se plait à la vie des champs, déteste le monde et ses pompes, vit isolé dans son étroite famille; l'autre aime la compagnie de bon ton et la conversation des femmes, se montre friand des potins et des scandales des cours, recherche après le travail du jour les plaisirs du soir. La politique de Bismarck se complait à la force, aux coups de paradoxe, aux défis portés à l'opinion publique; l'action de Hohenlohe est toute en douceur persévérante, en gants de velours dissimulant la nécessaire brutalité, en désir de plaire et de réussir sans bruit. A l'heure de la retraite, qui fut imposée à l'un et insinuée à l'autre, Bismarck rugit et se démena, Hohenlohe sourit et se démit, comme un acteur vieilli et qui craint de perdre la confiance du public. Et d'outre-tombe, le vieux Prussien a envoyé un plaidoyer indigné, cherchant à tromper l'histoire, comme il dupa ses contemporains; le vieux Bavarois lance un délicie[illegible]

(1) [illegible]

paquet de récits ironiques, de libres racontars et d'indépendantes appréciations.

Ces deux hommes se plurent et se complétèrent par leurs différences mêmes ; entre eux, nulle intimité, mais une certaine déférence, un respect qui écarta tout conflit. Hohenlohe admirait dans le chancelier de fer le génie prestigieux qui triturait les hommes comme une vivante pâte ; Bismarck honorait dans le vieil aristocrate une finesse native, aiguisée par la lecture et la fréquentation des gens, une prudence et un scepticisme que lui-même n'avait point, et ces qualités lui semblaient de telle valeur, qu'il désignait, dès 1880 (1), le prince de Hohenlohe comme son meilleur successeur. Ainsi, les deux hommes travaillèrent parallèlement pendant trente ans à une même œuvre ; il est digne d'intérêt de savoir ce que chacun emprunta à l'autre.

*
* *

La fortune politique du prince Clovis de Hohenlohe date de 1866. Jusqu'alors, il avait mené l'existence d'un grand seigneur, cultivant ses terres, voyageant à l'étranger et pour toute politique se contentant d'occuper à la première Chambre bavaroise un siège héréditaire. Mais le prince Clovis avait, par ses origines mêmes et ses alliances, des attaches dans l'Allemagne entière ; il avait le goût de la grande patrie ; il passait pour favorable à l'unité germanique ; il avait même représenté auprès de diverses cours et pendant quelques semaines le « vicaire impérial », l'éphémère de Francfort ; depuis lors, il avait conservé des amis dans le parti national ; le roi Louis pensa sacrifier à l'opinion du jour en lui confiant le pouvoir, le 31 décembre 1866. Le cadeau était médiocre.

La situation du gouvernement bavarois était difficile et dangereuse. Les traités d'août n'avaient point amené la réconciliation des frères ennemis (2). A peine, à Munich, une petite minorité réclamait-elle l'unité allemande par l'étroite union avec la Prusse. Dans son ensemble, le peuple, furieux de ses défaites, mécontent des traités dont il ignorait cependant alors les principales dispositions, jaloux de son indépendance, le peuple bavarois se renfermait dans un exclusivisme farouche et hurlait à toute proposition susceptible d'amoindrir son autonomie. Mais le grand voisin tenait à ses conquêtes, et n'ayant pris que peu ou prou de territoire, voulait avoir l'amitié, de gré ou de force. Le nouveau ministre devait assurer l'indépendance bavaroise et flatter l'autoritarisme prussien : c'était le mariage du grand Turc et de la République de Venise ; le prince Clovis tenta de réaliser cette union mal assortie. Et, le 19 janvier 1867, il exposait ses vues allemandes dans un discours habile, souple, insinuant, qu'il résumait dans cette phrase : « Nous ne devons pas nous le dissimuler ; le développement de l'Allemagne marche lentement dans la voie de l'unité. » C'était un subtil « hâtons-nous lentement », les Bavarois se réjouirent de la lenteur, les Prussiens de la hâte, et Bismarck se déclara satisfait ; il ponctua son contentement de quelques verres de champagne au premier raout diplomatique : c'était son meilleur signe de satisfaction.

Le prince de Holenlohe absorbait moins de champagne que d'amères boissons ; deux questions se présentaient, hérissées de difficultés. L'organisation militaire devait être refondue dans les États du Sud, pour permettre une action commune avec l'armée prussienne. M. de Holenlohe se rendait à Stuttgart, pour combiner avec ses collègues wurtembergeois et badois un régime capable tout ensemble d'assurer l'homogénéité désirable et de conserver l'autonomie des troupes de chaque État. Le Zollverein venait à renouvellement, et Bismarck voulait le modifier dans un sens unitaire ; déjà l'ancienne union douanière avait permis à la Prusse de nouer à son profit le lien des intérêts entre les divers États de l'Allemagne ; le nouveau pacte devait serrer ce lien, préparer l'unité nationale, permettre dans un nouveau Parlement douanier le débat des questions intéressant l'Allemagne entière (1) ; mais la Chambre haute de Munich se refusait à adopter ce projet ; Hohenlohe courait à deux reprises à Berlin, tentait de ruser avec le chancelier de fer, cherchait à sauver pour son pays un droit de *liberum veto* : tous ses efforts étaient vains, Bismarck demeurait inébranlable, la Bavière était contrainte de céder. Pour faciliter ces relations difficiles, M. de Hohenlohe proposait de réorganiser l'Allemagne, d'en faire une étoffe bigarrée, les États du Sud conserveraient leur indépendance, mais s'uniraient étroitement à la Confédération du Nord, et ce nouveau *Bund* s'allierait à son tour à l'Autriche (2) ; système compliqué et bizarre, honni des particularistes comme trop unitaire, et conspué des unitaires comme trop particulariste.

Cependant l'honnête peuple de Bavière s'inquié-

(1) Busch, *Tagebuchblätter*, 22 mars 1880, t. II, p. 579.
(2) Sybel, *Die Begründung des deutschen Reichs*, t. VI, p. 205 et suiv., 267 et suiv.

(1) Biermer. *Die deutsche Handelspolitik des XIXe Jahrhunderts.*
(2) Ottokar Lorenz. *Kaiser Wilhelm und die Begründung des deutschen Reichs*, p. 135 et suiv.

tait : déjà on lui annonçait une augmentation d'impôts de 50 p. 100; il voyait les instructeurs prussiens renouveler et bouleverser sa paisible armée; son roi deviendrait bientôt un lieutenant des Hohenzollern, d'austères pasteurs tenteraient de se substituer à ses bons curés et les Prussiens viendraient boire sa propre bière; il se rebiffa et usa de sa seule arme, le bulletin de vote. Les élections au Parlement douanier envoyèrent à Berlin une forte majorité de Bavarois ultramontains et particularistes. Le subtile Hohenlohe échouait dans ses essais de conciliation, il était pris entre le marteau prussien et l'enclume bavaroise (1).

A la longue, il y fut brisé; loin de désarmer de ses revendications nationales, fier de son passé et de sa culture artististique et intellectuelle, le peuple bavarois protestait par une résistance de chaque jour contre la formation de l'unité allemande au profit de la Prusse, et tenait le ministre-président pour traître à sa petite patrie. La Cour de Berlin et le parti national faisaient au contraire mille avances au bon Allemand — *gutdeutschsinnig* — qui devait servir de trait d'union entre les deux fractions de la Germanie; élu premier vice-président du Parlement douanier, il trouvait l'accueil le plus flatteur auprès de Bismarck.

Les élections bavaroises de novembre 1869 se firent sur la question religieuse, la séparation des écoles et de l'église, l'attitude du Cabinet envers le Vatican; le parti ultramontain l'emporta. Le prince de Hohenlohe voulait se retirer immédiatement, il resta sur l'ordre de son roi. Bismarck, homme de combat, conseillait une résistance par force, la dissolution de la seconde Chambre, une fournée de pairs (2); il avait prêché d'exemple, en gouvernant de 1862 à 1866 sans budget, et contre la majorité des députés. Mais le ministre bavarois n'avait ni l'esprit de combativité ni l'absence de scrupules de son collègue prussien. Devant un vote de méfiance, le 10 février 1870, il se retira, laissant à son successeur la tâche prévue de gouverner avec les séparatistes, et le souci imprévu d'organiser l'unité allemande et la soumission de la Bavière.

Ce départ de Hohenlohe ne fut pas sans influer, et grandement, sur les décisions de Bismarck; il voyait son seul allié du Sud disparaître dans la tourmente anti-prussienne; il paraissait certain que les Bavarois ne désarmeraient point en temps de paix, de leurs revendications individualistes; pour endormir leurs ressentiments et les amener au patriotisme allemand, il fallait mieux que les discours du prince Hohenlohe; une nouvelle secousse était nécessaire et de nouveaux combats où l'esprit national naîtrait dans le feu et le sang.

(1) Hesse, *Reichskanzler Fürst Chlodwig zu Hohenlohe und seine Brüder*, Düsseldorf, [illegible].

(2) Fürst Chlodwig zu Hohenlohe Schillingsfürst, *Denkwürdigkeiten*, t, I, p. 439.

*
* *

Pendant les trois premières années du nouvel Empire, le prince de Hohenlohe ne joua qu'un rôle de deuxième plan; non qu'il fût orgueilleux, et après avoir été le premier à Munich, qu'il craignît d'être le second à Berlin; il s'était au contraire présenté à Bismarck comme son collaborateur dans le grand œuvre germanique. Mais le chancelier allemand lui avait confié un rôle de conciliateur, de pacificateur au Reichstag. « C'est le seul grand seigneur du Sud qui consente à y parler en notre sens », disait-il, et, vice-président de l'Assemblée, le prince de Hohenlohe exerçait sur ses compatriotes bavarois une influence favorable à l'unité allemande. Un jour vint pourtant où Bismarck dut recourir à lui pour remplacer la brebis galeuse, l'homme de rébellion, Satan en personne, c'est-à-dire le comte d'Arnim.

Dès la nomination d'Harry d'Arnim à Paris, Bismarck avait prévenu son roi que la marche des affaires serait pénible avec « un ambassadeur d'un caractère si peu sûr et si peu sincère (1). » Ce début promettait des orages, l'avenir les apporta; l'élève Arnim s'occupait de choses étrangères à la classe, et prétendait agir à sa guise. En avril 1873, Bismarck se plaignait amèrement des « intrigues et mensonges » de son ambassadeur, et mettait le roi en demeure de choisir entre lui-même et son adversaire. Il lui fallut encore une année pour parvenir à congédier l'altier diplomate. En mai 1874, le combat finit par le triomphe du chancelier; pour remplacer le vaincu, il fallait un homme assez souple pour se soumettre aux fantaisies du Maître, assez réputé en Allemagne et connu à l'étranger pour avoir tournure d'envoyé extraordinaire, chargé de réparer les bévues de son prédécesseur. « Il s'agit, expliquait Bismarck, que la France ne soit ni assez puissante à l'intérieur, ni assez considérée à l'extérieur, pour acquérir des alliés. Une république et des troubles extérieurs sont une garantie de la paix. Une république forte serait un mauvais exemple pour l'Europe monarchique, mais elle serait moins dangereuse qu'une monarchie, qui susciterait divers troubles à l'étranger. Si la situation actuelle pouvait durer, ce serait le mieux (2) ». Muni de ce viatique, le prince de Hohenlohe partit pour Paris.

(1) Bismarck au roi Guillaume, 11 avril 187[illegible]. *Kaiser Wilhelm I und Bismarck*, p. [illegible].

(2) Prince de Hohenlohe, *Denkwürdigkeiten*, t. II, p. 118.

Onze années durant, il fut un ambassadeur tout ensemble très allemand et très parisien. Bon Allemand, il renseignait soigneusement son ministre sur des événements toujours variés et de singulières divergences d'opinion publique. Il recevait parfois des « commissions désagréables », qu'il exécutait avec un doux sourire et des formules de politesse. S'il ne partageait pas l'opinion de son maître, il « se permettait d'exprimer à Votre Excellence sa propre pensée »(1), et ayant rempli ce devoir de conscience, il se conformait simplement à l'avis de l' « Excellence ». Mais il conservait un « jardin secret » où il exhalait ses plaintes, qui étaient parfois justes, et ses jugements, qui étaient toujours piquants, de vive saveur et de termes francs : son journal le consolait de son obéissance. Très Parisien, il était assidu aux premières représentations et aux procès à scandales : on le voyait partout. Il notait les potins de la ville et ainsi nous arrivent de Schillingsfürst tous les racontars parisiens. Il ne les rapportait point à son chancelier, qui n'en avait cure, mais il se conformait à ses instructions, et mettait tant d'habileté à flatter sans flagornerie un caractère âpre et susceptible qu'aucun orage n'éclata entre les deux hommes. Bismarck était content, il le manifesta non seulement par des croix et cordons (2), mais encore par des honneurs plus relevés, une place au Congrès de Berlin, un long intérim au ministère des Affaires étrangères. Un jour vint où Bismarck eut besoin du souple prince pour un autre emploi, et l'envoya à Strasbourg.

Le maréchal de Manteuffel, qui gouverna l'Alsace-Lorraine de 1879 à 1884, était un homme indépendant, mais qui tremblait lui-même de ses velléités d'indépendance (3), et qui passait par des alternatives d'audace et de timidité (4). Il était aimable, humain, et son patriotisme prussien admettait le patriotisme français. Il administrait l'Alsace-Lorraine avec fermeté, mais sans brutalité ; il advint que les fonctionnaires, ses subalternes, regrettèrent la fermeté à leur égard et aspirèrent à plus de brutalité envers leurs administrés. Bismarck était de leur avis, et déplorait une douceur toute relative, mais encore exagérée à son gré. Il tempêtait parfois contre Manteuffel, mais n'y pouvait toucher : l'aide de camp Edwin de Manteuffel avait été son ami et protecteur auprès de Frédéric-Guillaume IV, le chef du Cabinet militaire Manteuffel l'avait désigné au roi en même temps que Roon pour être le ministre sauveur en 1862, et le maréchal de Manteuffel était fort aimé du vieil empereur. Mais le *Statthalter* vint à mourir le 17 juin 1885; Bismarck n'hésita point pour son remplacement et le prince de Hohenlohe gouverna l'Alsace.

Il y fut ce qu'il avait été à Paris, donnant des conseils de sage conciliation et exécutant des ordres de brutalité; il désapprouva la mesure des passeports et le procès des patriotes alsaciens, et, s'il ne cria point très haut son regret, il l'écrivit très ferme dans son journal personnel. Ainsi, tout en sauvegardant son for intime, se soumettait-il à son devoir d'obéissance envers un maître dont le règne semblait à vie.

*
* *

Le règne de Bismarck n'était point à vie, et celui qui renversa tant de ministres, tomba lui-même à son tour. Le prince de Hohenlohe arriva pour l'événement à Berlin et avec un fin sourire reçut les confidences du jeune empereur et du vieux chancelier : l'histoire lui est reconnaissante de ces amitiés contradictoires. Quatre années encore, il demeura à Strasbourg, il avait 75 ans, sa carrière politique semblait à sa fin : il avait encore à marquer le rapprochement des deux grands adversaires.

Le peuple allemand ne voulait pas oublier que Bismarck était l'auteur de l'unité nationale, et la popularité du ministre déchu risquait de compromettre l'avenir du monarque triomphant. L'empereur proposa la réconciliation au « vieux du Sachsenwald» », et manifesta son désir par l'envoi d'une antique et fine bouteille : c'était prendre par son faible le grand buveur d'antan, mais le cadeau fut jugé insuffisant. Pour apaiser le lion rancunier, il fallait mieux qu'une bouteille, une tête était nécessaire, et le chancelier Caprivi fut sacrifié. Il rentra modestement dans l'ombre où sa place était naturelle, et le conciliant empereur fit appel au fidèle collaborateur de Bismarck : le 29 octobre 1894, le prince de Hohenlohe fut nommé chancelier impérial.

Il n'est politesses ni coquetteries dont le prince Clovis n'usa envers son irascible devancier (1) : lettre exprimant le désir d'un entretien personnel, visite à Friedrichsruh, toast à un banquet d'étudiants, « en l'honneur du plus grand homme du siècle, dont il s'honore de se dire l'ami ». Il s'efface avec une modestie touchante devant l'illustration nationale; présidant une fête en l'honneur de la fondation du Bundesrath, il déclare : « Je sais très

(1) Hohenlohe à Bismarck, 1er janvier 1876. *Aus Bismarcks Briefwechsel*, p. 476.

(2) Hohenlohe à Bismarck, 10 décembre 1878.

(3) Le comte de Saint Vallier à M. Thiers, 11 août 1871. *Occupation et libération du territoire* (1903), t. I, p. 39.

(4) D'après une correspondance inédite du comte de Saint-Vallier.

(1) LIMAN. Furst Bismarck nach seiner Entlassung (1901), p. 147 et suiv.

bien qu'aujourd'hui, à cette place, devrait se tenir un homme meilleur et plus fort, l'homme en qui le peuple allemand, à côté du grand empereur Guillaume, honore le fondateur de son unité et l'honorera jusqu'à son dernier jour (1). » Un tigre eût été désarmé devant une si humble reconnaissance.

Mais Bismarck ne désarmait point. Tout en se défendant d'attaquer les personnes, il critiquait si vertement leurs actes que leur caractère même en était atteint. Le prince Clovis se gardait de soulever par ses réponses de nouvelles attaques ; à peine, lors des révélations sur le traité d'assurance avec la Russie (2), lança-t-il à son prédécesseur un coup de patte sur le danger de pareilles indiscrétions, « qui soulèvent à l'étranger des nuées de méfiance ». Le malin Bavarois avait de la patience ; il attendait que la mort fermât la bouche du terrible indiscret. Le 31 juillet 1898, Bismarck mourut.

Le prince de Holenlohe resta deux années encore au pouvoir, mais son rôle était fini par la disparition même du grand lutteur qu'il avait aidé, puis combattu de toute sa finesse. Des précurseurs de la grande période, il était le dernier au pouvoir; il comprit que le moment était venu de faire place à des hommes nouveaux ; en octobre 1900, il donna sa démission, et, à la facilité avec laquelle on l'accepta, il comprit « qu'elle était attendue ; c'était le dernier moment pour s'en aller ainsi (3). » Huit mois après, il quitta le monde avec une égale discrétion.

*
* *

A côté du puissant Bismarck, la figure fine et élégante du prince de Hohenlohe fait penser à la forme gracile d'un bouleau argenté auprès d'un robuste chêne. Ils ont grandi lentement ensemble, projetant une ombre différente, l'une d'un noir brutal, l'autre d'un gris très doux ; l'arbre immense semblait étendre sur son mince voisin un rameau tutélaire, jusqu'au jour où la tempête a jeté sur le sol ses branches énormes ; et le bouleau, redressé après l'orage, à son tour a couvert de son ombre le géant brisé.

PAUL MATTER.



(1) Toast du prince de Hohenlohe, 20 février 1896. *Bismarck Jahrbuch.* III, p. 196.

(2) *Hamburger Nachrichten*, 24 octobre et 12 novembre 1896.

(3) PRINCE DE HOHENLOHE, *Denkwürdigkeiten*, t. II, p. 541.

LETTRES D'ALGÉRIE (1844)

Publiées intégralement, pour la première fois, d'après les originaux (1).

Alger, 14 novembre 1844.

Cher frère, je reçois ta lettre du 6 et j'en suis d'autant plus heureux que je serai longtemps sans en recevoir. Tu dis que je marche de satisfaction en satisfaction et de succès en succès. Tu as raison ; vive l'année 1844. Le maréchal vient de me faire une position superbe et qui me fait général avant les étoiles, car dès aujourd'hui je suis général par la position de commandement et une parcelle des émoluments ; je ne puis plus sortir de là qu'étoilé, et après *deux ou trois ans* ce sera un droit, car j'aurai rempli pendant tout ce temps les fonctions de maréchal de camp, commandant une subdivision avec une brigade constituée; en un mot je suis nommé commandant de la subdivision d'Orléansville et je pars demain *15* avec mon régiment entier pour ma destination où je serai le 24, car je vais par terre. J'ai de plus *1 bataillon* de chasseurs d'Orléans et *1 fort bataillon* de la Légion étrangère, 4 pièces de canon *et 2 escadrons de cavalerie.* Aujourd'hui j'ai trop peu de temps pour te donner des détails ; tu comprends tout ce que j'ai à faire. D'Orléansville tu auras une longue lettre, puis ma nouvelle adresse : *M. le colonel de Saint-Arnaud commandant la subdivision d'Orléansville, à Orléansville, armée d'Afrique.* Je vais m'installer là pour trois ans. Je monte ma maison en vaisselle, meubles, etc., etc... Je quitte Alger plein d'espérance, après avoir pris les *mesures que je t'ai indiquées* dans ma dernière lettre, et avec la ferme résolution de bien faire et de ne pas bouger de ma subdivision jusqu'à mon grade. J'aurai quelques expéditions à faire et nous les ferons bien. Mes frais de représentation me suffiront pour représenter honorablement et je pourrai faire des économies notables, au moins 2 à 300 francs par mois.

J'ai écrit à mon frère Adolphe, j'écrirai à ma petite sœur Eugénie d'Orléansville, je la prie de m'excuser d'être si longtemps à lui répondre. Je ne l'en aime pas moins, elle le sait, car je veux pouvoir lui écrire à mon aise ; d'ailleurs elle et toi vous ne faites qu'un et je t'écris.

(1) Voir la *Revue Bleue* du 25 août 1906 et n° suivants. — Les fragments imprimés en petit texte sont les seuls qui aient été publiés dans l'édition des lettres du maréchal, faite par son frère. Encore l'ont-ils été de façon fort inexacte, tandis que nous les donnons conformes à l'original.

La correspondance publiée ici en caractères forts est, bien entendu, absolument inédite.

J'ai reçu une charmante lettre de M. de Trazegnies et j'ai répondu.

Le Gillot n'a jamais été qu'un meurt-de-faim, un mauvais faiseur d'affaires de bas étage, ne faisant rien de *légal* et ne travaillant qu'avec les usuriers. Il était notoirement connu pour cela. Je crois que Garnier l'a connu, mets-le sur la voie et il pourra te donner quelques renseignements à son sujet.

Le protégé de Pontonnier devient le mien et je te prie d'en donner l'assurance à M. Voiturier. M. Ferrière est, d'ailleurs, un excellent officier digne de tout intérêt; j'ai les yeux sur lui; c'est un officier d'avenir.

Quand m'arrivera mon paquet? Je n'ai pas encore reçu un numéro des journaux auxquels tu m'as abonné.

Si le paquet n'est pas parti, je te serais bien obligé de t'entendre avec ma mère pour m'envoyer 2 nappes de 12 couverts et 24 serviettes, 2 paires de drap.

On parle beaucoup des plats de Ruoltz, qui dore et argente par miracle. Quelques plats de ce genre, bon marché, cela m'irait bien. Fais du reste comme tu voudras, j'écrirai à Pontonnier plus tard.

Ne perds pas mon mariage de vue; ce n'est pas une idée folle, mais soigne les *conditions*; j'en passerai pour 39, si la fortune suit la progression des années.

La grande affaire matrimoniale que je travaille est bien importante. Je voudrais marier Saint Hilaire, de la famille Tascher, avec M[lle] Léonie Bugeaud.

Le maréchal a accepté volontiers mes idées sur cette alliance très convenable. Je fais venir Saint-Hilaire à Orléansville, et si les conditions exigées par le Duc peuvent être remplies, j'enverrai Saint-Hilaire à Paris; j'ai son congé tout prêt. Il ira te voir, maintenant *motus*. Mérode est trop *dégingandé* et trop peu fashionable pour plaire à M[lle] Léonie, très difficile. Saint-Hilaire est gentil et spirituel.

Allons, frère, nous voilà sur la route de la fortune: marchons ferme, fouettons et arrivons.

Marie-moi richement, c'est l'important, tu peux dire à la future que je rajeunis.

Embrasse mes enfants, tous et neveux et amis. A toi de cœur mille fois.

Ton frère, SAINT-ARNAUD.

Lamoricière est arrivé; il m'a reçu en ami, j'ai été fort satisfait de lui,

Alger, 15 novembre 1844.

Cher frère, M. Léon Roches, interprète principal du maréchal et qui va à Paris conduire quelques chefs distingués de la province de Constantine, veut bien se charger de plusieurs objets pour toi.

Tu recevras donc par lui *une peau de lynx* pour Eugénie; elle mettra ses petits pieds dessus en descendant du lit. La peau a été un peu abîmée, surtout les oreilles, mais c'est un souvenir de notre expédition de l'est. Ce lynx a été tué par un de mes soldats la veille de notre combat du 17.

Il y a pour toi la collection des dessins de l'expédition du désert.

De plus, deux défenses de sanglier arrangées à la manière arabe et dont tu feras l'usage que tu voudras. C'est un gentil cadeau à faire à un curieux. Les Arabes attachent ce croissant sur le cou de leur cheval.

J'ai aussi une canne d'oranger et une de palmier pour toi. Tu ne goûteras pas l'oranger, mais le palmier te fera plaisir et je te l'enverrai par Roches, s'il peut s'en charger.

Mon régiment est parti ce matin et je le rejoindrai demain à Blidah. Le temps est superbe et je fais des vœux pour que cela dure encore dix jours.

Plus je vais, plus je vois, plus je trouve que la position que le maréchal m'a faite est belle et avantageuse sous tous les rapports.

Remercie-le bien pour moi quand tu le verras. Je vais m'installer là pour bien longtemps, cher frère, et c'est une des localités les plus tristes, les plus arides de l'Afrique; mais je tâcherai de l'embellir par le travail et l'espérance. Tu ne viendras pas m'y voir, mais tu m'enverras une partie de notre tout, mon frère Adolphe 2[e], qui pourra faire un voyage bien intéressant. Je ferai tout pour qu'il ne s'ennuie pas trop à Orléansville.

Il pourra faire son *tour* en 45 ou 46, à son choix.

Adieu, cher frère, cette lettre-ci est un hors-d'œuvre qui ne compte pas dans le courant. J'ai reçu d'Eppeneter une lettre de félicitation fort amusante, mais qui part d'un bon cœur. C'est une espèce de réclame pour me prier de songer à lui. Je ne puis guère lui être utile à Orléansville, mais je lui enverrai le plus de pratiques possible dans le 53[e].

Le maréchal et le général Lamoricière et le général de Bar, auxquels j'ai présenté hier mon corps d'officiers, ont été surpris de sa beauté et de sa belle tenue. J'ai déjà relevé cela un peu chicardement. J'écrirai à ma sœur aussitôt mon arrivée à Orléansville.

Adieu, je t'aime et t'embrasse de cœur.

Ton frère, SAINT-ARNAUD.

Orléansville, le 25 novembre 1844.

Cher frère, je profite à la hâte d'une occasion pour t'écrire deux lignes; à plus tard les détails, car je ne sais où donner de la tête, je n'ai pas le temps de manger ni de dormir.

Je suis arrivé à Orléansville hier par un beau soleil et j'ai eu une réception princière; tous les Arabes étaient venus au devant de moi en faisant de la fantazzia, tous les officiers de la garnison à cheval, ainsi que les chefs de service. J'ai reçu et harangué tout ce monde-là et je me suis installé. J'ai trouvé les quatre murs, pas une chaise, Cavaignac a tout transplanté à Tlemcen.

Je suis loin d'être bien chez moi et il me faudra du temps pour m'arranger.

Orléansville est un désert dans un grand désert. Figure-toi quelques maisons, quelques bâtiments au milieu d'une immense plaine de 50 lieues de long sur 7 et 8 de large. Pas un arbre, pas la moindre végétation, le Chélif au dos avec un magnifique pont à l'américaine.

Il y a immensément à faire. Je garde le commandement de mon régiment avec celui de la subdivision, de manière que je n'ai pas une minute à moi. Dans quelques jours j'irai visiter Ténès qui est sous mes ordres et les travaux de la route.

Notre correspondance ne sera pas si fréquente, cher frère, nous n'avons courrier que tous les dix jours; ne manque donc pas de m'écrire exactement.

J'ai reçu une lettre d'Adolphe ; son écriture et son style gagnent; embrasse-le pour moi.

J'écrirai à Eugénie avant samedi ; je n'ai pas encore reçu une seule *Presse*. Je suis dans une position superbe, frère, tout à fait général ; mais que de travaux, de soucis et d'ennuis. On entre à chaque minute chez moi. Adieu ; embrasse ma mère et ma sœur et Adolphe 2 et Louise.

J'ai reçu une lettre de Richard, je lui répondrai. Je m'occupe du protégé de Lahire ; le diable l'emporte. As-tu écrit à Dufay ? je n'entends pas parler de lui.

Adieu, cher frère, je t'aime de cœur.

Ton frère, SAINT-ARNAUD.

Orléansville, le 28 novembre 1844.

Chère mère, je t'ai promis quelques lignes d'Orléansville, et tout occupé que je suis des affaires du pays, de mon régiment, et des miennes et des ennuis de l'installation, je prends sur mon sommeil quelques instants pour t'écrire.

Me voici, mère, dans une position plus brillante encore par ce qu'elle promet, que par ce qu'elle donne.

Je tiens la place d'un maréchal de camp, et quand j'aurai pendant deux ou trois ans rempli dignement cette place, il faudra tout naturellement qu'on me fasse maréchal de camp; c'est ainsi qu'a raisonné ce brave maréchal, et je répondrai, je l'espère, pleinement à sa confiance. Outre ma politique, mes expéditions, mes créations de tout genre à Orléansville, ville qui s'élève et grandit, j'ai encore un chapitre qui a bien son importance et pour lequel il faut que tu m'aides... Je veux parler de la représentation. Je commande une subdivision, c'est-à-dire plus qu'un département ; il faut que je reçoive, que je traite mes chefs de service, mes officiers et les gens de passage d'une certaine distinction. La table joue un grand rôle dans le monde, et sur la table le vin règne en maître. C'est un article cher et trompeur. J'ai songé à ton innocent Bordeaux, qui après avoir voyagé sur mer aura bien son mérite.

Je suis à Orléansville pour longtemps, et je vais faire ma provision. Tu serais bien bonne de m'expédier quatre pièces de Taste; deux rouges et deux de ce bon vin blanc sur lequel je fais grand fonds. Il faut que Galatée choisisse bien sous les fagots et ne m'envoie que de *bons sujets*.

Écris-lui pour faire cette recommandation importante; quand je répondrai à sa lettre, je soignerai ce passage. Il faut adresser cet envoi à M. François Lacrouts, négociant à Alger. Je me charge des frais de transport, etc., etc. L'impôt ne frappe que sur ton vin. Donne tes ordres de suite, ici j'ai du mauvais vin, et je le paye fort cher.

Tu m'écriras pour me dire ce que tu auras fait. Tu as lu le rapport du maréchal où je suis naturellement cité ; tu auras vu aussi le nom de Mérode, je l'ai fait mettre parce que j'ai pensé que cela ferait plaisir à Eugénie. Mérode ne retournera en Belgique que décoré.

Je te recommande aussi, mère, de ne pas perdre de vue mon mariage ; j'ai besoin d'une femme riche qui tienne bien ma maison, je lui donnerai un beau nom, une belle position, des petits soins, des égards : elle payera le dîner, c'est tout simple. Mon frère prétend qu'un colonel a plus de valeur matrimoniale qu'un général, parce qu'il a encore un parfum de jeunesse, j'aime beaucoup le parfum... C'est égal, nous valons ce que nous valons et si j'étais à Paris je me placerais, mais je suis dans le désert et je n'ai que des bédouines à épouser, ça n'a pas de dot et encore moins de parfum...

Ah si Mademoiselle... ta locataire anglaise, je ne sais plus son nom, avait seulement 500.000 francs !!! Fais-lui bien mes compliments.

Adieu, mère, mille amitiés à ton excellent mari, embrasse mes frères et mes enfants et mes neveux. J'écris à Eugénie.

Je fais arranger la chambre d'Adolphe 2 pour l'année prochaine. Il sera bien installé et aura un joli cheval.

Adieu, je t'aime bien et t'embrasse de cœur.

Ton fils, ACHILLE DE SAINT-ARNAUD.

Orléansville, le 2 [illegible]

Cher frère, je reçois ta lettre du 13 et je t'écris

bien vite entre une douzaine d'interruptions tant pour le service que pour les affaires arabes, que pour les colons, que pour les importuns, que pour le diable qui s'en mêle aussi. Tu as raison de considérer mon passage au 53e comme une chose aussi importante qu'honorable ; certes pour consentir à cette mutation inusitée, il faut que le ministre et le Roi aient eu les yeux sur moi. C'est dans ce sens que M. Évrard de Saint Jean, de qui je viens de recevoir une lettre charmante, me parle de cette affaire qui avait attiré l'attention du Ministère ; d'un commun accord chacun disait : « Il faut laisser le 53e au commandant Saint-Arnaud. » Je l'ai et j'espère que je le mènerai bien, mais en vérité les affaires énormes de la subdivision ne me laisseront pas assez de temps pour m'occuper de mon régiment autant que je le voudrais. Il faudra bien cependant mener tout de front, je m'installe, je fais mon nid, mais péniblement et lentement parce que les moyens me manquent.

Quand tu auras une occasion par Eynard ou Rocher, par exemple, envoie-moi une cafetière et une casserole à macaroni et deux plats en métal Ruoltz, qui joue si bien l'argent et est aussi propre que bon marché.

La boîte à croix etc... n'est pas encore arrivée chez Mme Masson, car je n'en ai pas avis.

J'ai reçu mon *Moniteur de l'armée*, comme tu dis, fort sale journal, mais nécessaire à un chef de corps, ainsi qu'un journal quelconque rédigé dans un esprit passable. Abonne-moi donc à celui que tu voudras, *Estafette* ou *Presse*, ou *Moniteur Parisien* ou *Constitutionnel* même, mais abonne.

Désolé de la mort de Mme Noblet, mais il fallait bien qu'elle finit par là, fais mon compliment de condoléance à la famille.

Je n'ai plus rien à te dire de ce Gillot, homme de bas étage, ne voyant que des hommes de sa trempe, toujours gueux et courant après un écu.

J'écrirai à un certain Dubosc de Neuilly, capitaine au 1er cuirassiers, qui a aussi eu des relations d'affaires avec Gillot et qui pourra te donner des renseignements, si sa mémoire lui en fournit, je lui dirai de t'écrire.

Je connais tous les sacrifices que tu fais pour moi et j'en suis honteux, mais j'en vois prochainement la fin.

Je t'écrirai avec régularité et toutes les fois que mes affaires me le permettront, tu connais mon exactitude de ce côté.

Tu as raison de ne pas rire de mes idées matrimoniales, c'est très sérieux et plus j'y pense, plus je trouve qu'il est nécessaire et indispensable de me trouver une femme et de la fortune. Je donnerai en échange un nom et une position et tout cela premier Numéro.

Je dois marcher vite encore et dans trois ans j'aurai les étoiles. Je crois comme toi que le colonel avec quelque renom est plus de défaite que le général, mais dans mon désert il n'y a pas de dot, il faut donc me marier par procuration et sur l'enseigne de mon portrait. Penses-y, et de ton côté ou de celui de ma mère, cela viendra.

Je te remercie cordialement, frère, de la sainte pensée au sujet de la pauvre Laure, je te remercie du plus profond de mon cœur ; c'est la mère de mes enfants et il faut qu'ils puissent, comme leur père, aller penser à elle sur sa tombe. Ça ne m'empêchera pas de me remarier, mais c'est égal, cela a l'air bête et drôle, mais c'est vrai.

Ledru est comme tous les hommes, il court après ce qui brille. Si je faisais des brioches ou si j'étais complètement obscur, il dirait de moi : Connais pas. Je suis accoutumé à cela.

J'ai écrit à ma mère ; appuie pour le vin demandé, j'en ai besoin.

Eugénie a aussi sa lettre et des détails sur mon Orléansville et ma maison.

« Orléansville, frère, est situé sur la rive gauche du Chélif, entre Milianah et Mostaganem, à quatre journées d'infanterie du premier et six du second. Ayant au Sud-Ouest un peu le fameux pic d'Ouaran Seris, au Sud Ouest un peu Tiaret, et au Nord à dix lieues Tenez et la mer.

Cherche maintenant ton point sur la carte.

Je parle à Eugénie de Mérode ; tu as vu son nom dans le même rapport qui me signale. Tu as vu aussi que M. Forey n'est pas cité, ce blâme tacite est frappant. Le maréchal a été plus qu'indulgent en ne faisant que cela. M. Forey n'en est pas moins colonel du 26e et rentre en France. Quelle différence y a-t-il donc entre faire bien et mal, puisqu'on donne au misérable et au j....-f...... la même récompense qu'au brave ?

Je vais le 4 ou le 3 commencer ma tournée dans ma subdivision. Je serai seulement trois ou quatre jours absent d'Orléansville.

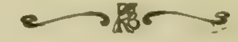
Adieu, cher frère, embrasse tout le monde et mes enfants et mes neveux ; amitiés aux vrais amis.

Je t'aime de cœur.

Ton frère, ACHILLE DE SAINT-ARNAUD.

Richard m'a écrit pour Lahire, j'ai fait ce qu'il voulait et dans ma réponse j'ai demandé du vin.

(*A suivre.*)



LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Une biographie de Guy de Maupassant :
EDOUARD MAYNIAL, *La vie et l'œuvre de Guy de Maupassant.*

Henri-René-Albert-Guy de Maupassant naquit le 3 août 1850, non point comme le crurent ses premiers biographes à Sotteville, près Yvetot, mais au château de Miromesnil, commune de Tourville-sur-Arques dans la Seine-Inférieure, non loin de Dieppe. Peut-être oublia-t-il lui-même que le hasard d'une villégiature l'avait fait naître dans « un de ces châteaux battus des brises du large, dont le vent d'équinoxe emporte au loin les tuiles, pêle-mêle avec les feuilles des hêtraies » ; une demeure moins romantique avait abrité son enfance à Etretat, « la chère maison », cette villa des Vergnies dont la rustique architecture s'encadrait d'un jardin à la normande, bouleaux, tilleuls, sycomores, épines roses et blanches, houx superbes... Son père appartenait à une ancienne famille lorraine, émigrée en Normandie au XVIIIe siècle : un Maupassant se distingua au siège de Rhodes ; une Maupassant fut la maîtresse de Lauzun, qu'elle accompagnait à la guerre et à qui elle dit un jour : « Vous croyez donc que nous autres femmes nous ne savons risquer notre vie qu'en couches ? » La mère de Guy de Maupassant était la sœur de cet Alfred Le Poittevin qui fut l'ami de jeunesse de Gustave Flaubert ; Laure et Alfred Le Poittevin, Caroline et Gustave Flaubert, compagnons de jeux et d'études, avaient ensemble lu Shakespeare et commenté les premiers essais du futur auteur de *Madame Bovary*. Gustave Flaubert reporta sur le neveu l'affection qu'il avait éprouvée pour l'oncle ; aucun lien de parenté n'unissait les deux écrivains ; il faut décidément renoncer à la tradition qui fait de Guy de Maupassant le neveu et le filleul de Flaubert... Guy de Maupassant vécut une enfance heureuse et une libre jeunesse à peine attristée par la séparation amiable de ses parents, que son étonnante précocité avait prévue : à l'âge de neuf ans il écrit à sa mère : « J'ai été premier en composition ; comme récompense Mme de X... m'a conduit au cirque avec papa. Il paraît qu'elle récompense aussi papa, mais je ne sais pas de quoi. »

Sa mère dirige sa première éducation, devient la confidente de ses premiers rêves, encourage les indices d'une vocation littéraire tôt devinée. Clairvoyante sollicitude qui oriente vers l'observation des réalités humbles ou pittoresques, grandioses ou familières, un esprit juvénile, curieux de divertissements imaginatifs ! Sollicitude courageuse et plus rare qui autorise une existence de « poulain échappé », les journées d'absence vécues dans l'intimité des pêcheurs et des paysans, les chasses, les équipées en mer ! La sensibilité de Guy de Maupassant s'éveille en pleine indépendance au contact de cette nature et de ce peuple de Normandie qu'il peignit plus tard avec une prédilection reconnaissante ; anecdotes, types, paysages, il n'aura qu'à se souvenir, il porte en lui les éléments de récits vécus et de descriptions précises... Années décisives où se déterminent les caractères essentiels de son tempérament d'artiste, où s'affirme ce goût des navigations aventureuses qu'il confessera toute sa vie :

« Je sens que j'ai dans les veines le sang des écumeurs de mer. Je n'ai pas de joie meilleure, par les matins de printemps, que d'entrer avec mon bateau dans des ports inconnus, de marcher tout un jour dans un décor nouveau, parmi des hommes que je coudoie, que je ne reverrai point, que je quitterai, le soir venu, pour reprendre la mer, pour m'en aller dormir au large, pour donner le coup de barre du côté de ma fantaisie, sans regret des maisons où des vies naissent, durent, s'encadrent, s'éteignent, sans désir de jamais jeter l'ancre nulle part, si doux que soit le ciel, si souriante que soit la terre..... »

Guy de Maupassant ne s'attarde point au petit séminaire d'Yvetot ; une expulsion ardemment souhaitée le délivre d'une fâcheuse discipline ; moins sévère aux manifestations lyriques, le lycée de Rouen accueille l'écolier, dont un vrai poète, Louis Bouilhet, dirigera désormais l'éducation poétique. « Si Bouilhet eût vécu, disait Mme de Maupassant, il eût fait de mon fils un poète. C'est Flaubert qui voulut en faire un romancier. » Guy de Maupassant lui-même a rendu à ce premier maître un hommage qui est une profession de foi :

« Bouilhet, que je connus le premier d'une façon un peu intime, deux ans environ avant de gagner l'amitié de Flaubert, à force de me répéter que cent vers, peut-être moins, suffisent à la réputation d'un artiste s'ils sont irréprochables, et s'ils contiennent l'essence du talent et de l'originalité d'un homme, même de second ordre, me fit comprendre que le travail continuel et la connaissance complète du métier peuvent un jour de lucidité, de puissance et d'entraînement, par la rencontre heureuse d'un sujet concordant bien avec toutes les tendances de notre esprit, amener cette éclosion de l'œuvre courte, unique et aussi parfaite que nous la pouvons produire. »

La guerre survient. Guy de Maupassant s'engage : de *Boule de Suif* au *Père Milon*, on sait quel relief les souvenirs de l'invasion prirent dans son œuvre. Après la paix, il se rend à Paris ; peut-être n'est-il point aussi formé que voudrait nous le faire croire M. Maynial ; ses essais ne révèlent encore ni originalité ni même pressentiment du talent déjà proche.

Ce poète de vingt ans écrit platement des vers dignes d'oubli :

> Heureux, heureux celui qui peut verser son âme,
> Ses inspirations, espoirs, rêves joyeux,
> Chagrins et peurs enfin dans le sein d'une femme,
> Fleuve où l'on boit des maux l'oubli mystérieux.

Guy de Maupassant est l'un de ces innombrables poètes auxquels nos ministères demeurent traditionnellement hospitaliers : gai compagnon, sa cordialité matoise, sa simplicité d'allures, ne laissent guère deviner ses vigoureuses ambitions ; ceux qui furent ses amis en 1876 et 1880 s'y trompèrent souvent. « Son aspect, écrit l'un d'eux, n'avait rien de romantique. Une ronde figure congestionnée de marin d'eau douce... Nous nous imaginions volontiers que l'insomnie, la dyspepsie et certains troubles nerveux faisaient partie de la dignité de l'écrivain. Maupassant, le Maupassant d'alors, n'avait aucunement la mine d'un névrosé. Son teint et sa peau semblaient d'un rustique, fouetté par les brises, sa voix gardait l'allure traînante du parler campagnard. Il ne rêvait que courses au grand air, sport et dimanches de canotage. Il ne voulait habiter qu'au bord de la Seine. Chaque jour il se levait dès l'aube, lavait sa yole, tirait quelques bordées en fumant des pipes, et sautait le plus tard possible dans un train pour aller peiner et pester dans sa geôle administrative. Il buvait sec, mangeait comme quatre et dormait d'un somme ; le reste à l'avenant... » Zola note sa carrure d'épaules, l'entêtement du front carré — plutôt bas — ; un facies de petit taureau breton, disait Flaubert (quinze ans plus tard Taine parlera du « taureau triste »). La finesse même de Jules Lemaître fut mise en défaut : c'est avec plus de bienveillance que d'intérêt qu'il considéra d'abord ce robuste campagnard, et c'est avec quelque lenteur qu'il discerna les promesses de talent du disciple de Flaubert.

*
* *

Et voilà !... Voilà l'existence du provincial « aisé » que les lettres attirent ! jamais on ne dénoncera trop hautement la banalité de cette vie pareille à celle de centaines de jeunes bourgeois que la Normandie déverse annuellement sur Paris. — Et l'on n'entend point que le talent de Maupassant en soit diminué, mais grandi au contraire, car cette banalité, qui explique quelques-uns des traits de sa physionomie littéraire, n'explique pas son talent. — Et l'on n'entend pas davantage insinuer qu'une biographie détaillée de Maupassant soit nécessairement négligeable : il nous plaît d'étudier la vie des grands artistes et de rendre ainsi à leur mémoire un hommage gratuit, et d'autant plus désintéressé que nous sommes plus assurés de ne pénétrer point le secret de leur génie... M. Maynial, à qui l'on ne saurait reprocher de ne nous rien révéler d'essentiel sur le génie de Maupassant, nous fait voir assez habilement quels auxiliaires favorisèrent ou préparèrent l'essor d'une personnalité singulière : c'en est assez pour que nous n'estimions pas inutiles ses études sur l'enfance et la jeunesse de Maupassant.

Est-ce à dire que l'instant fût venu de tenter une plus vaste entreprise et d'écrire une biographie de Maupassant ? Maupassant est mort en 1893 à quarante-trois ans ; ni l'homme ni l'œuvre ne nous apparaissent dans un recul suffisant pour que nous puissions leur assigner avec quelque certitude une place dans l'histoire de notre vie sociale et littéraire. Le livre de M. Maynial n'est ni complet, ni définitif ; ah ! cet auteur fut audacieux, car son œuvre risque de ne satisfaire ni ceux qui ont connu Maupassant et qu'offenseront d'inévitables insuffisances, ni ceux qui, ne l'ayant pas connu, exigeront encore plus impérieusement de son biographe une information surabondante. Mais ce livre satisfera tous ceux que n'animaient ni susceptibilités amicales, ni rancunes, ni vaine curiosité, et à qui une étude peut plaire sans être complète ni définitive... Et j'appelle de mes vœux l'écrivain qui composera — plus tard — un livre définitif sur Maupassant, mais je redoute celui qui prétendra nous gratifier d'une biographie complète du grand et malheureux artiste... Est-ce point Sainte-Beuve qui formula un jour ce souhait timide et raisonnable : « Oh, qu'il devrait donc bien y avoir, à chaque biographie de poète, un petit chapitre secret et réservé, à l'usage des seuls bons esprits capables de porter la vérité, toute la vérité, sans la prendre de travers ni en abuser » ! Nous avons fait quelque progrès depuis Sainte-Beuve : ce n'est plus un petit chapitre secret que notre curiosité requiert, mais des volumes entiers, des documents, des correspondances intimes publiquement étalées ; il est une érudition scandaleuse qui remplace en quelque mesure la poésie (!) licencieuse de nos ancêtres. Redoutons qu'un érudit sans pudeur quelque jour entreprenne de nous dire la vie de Maupassant, sa vie d'homme, sa vie brillante, terrible et si profondément douloureuse.

Maupassant lui-même, averti par quel pressentiment, s'efforça de prévenir les indiscrétions posthumes ; on sait quel soin il prit de son vivant pour éloigner de sa personne les enquêteurs ; cette popularité que d'autres sollicitent, il s'en défend comme d'un avilissant hommage ; à un éditeur qui prétendait publier son portrait, il écrit :

« Je me suis fait une loi absolue de ne jamais laisser publier mon portrait toutes les fois que je

peux l'empêcher. Les exceptions n'ont eu lieu que par surprise. Nos œuvres appartiennent au public, mais non pas nos figures. »

Et quelles précautions ne prit-il point pour décourager les recherches de la postérité, allant jusqu'à surveiller sa correspondance et à s'interdire dans ses lettres toute liberté de langage. — Précautions vaines et que rend illusoires l'excellence de nos méthodes d'information...

La vérité, toute la vérité, il ne fut point au pouvoir de Maupassant de nous la dissimuler; il eût approuvé Édouard Maynial de savoir la porter « sans la prendre de travers ni en abuser. »

*
* *

Guy de Maupassant cependant était employé au ministère de la Marine, à moins que ce ne fût au ministère de l'Instruction publique.

« J'étais un employé sans le sou..... J'avais au cœur mille désirs modestes et irréalisables, qui me doraient l'existence de toutes les attentes imaginaires..... Comme c'était simple et bon et difficile de vivre ainsi entre le bureau à Paris et la rivière à Argenteuil! Ma grande, ma seule, mon absorbante passion, pendant dix ans, ce fut la Seine. Ah, la belle, calme, variée et puante rivière, pleine de mirages et d'immondices! Je l'ai tant aimée, je crois, parce qu'elle m'a donné, me semble-t-il, le sens de la vie....! »

L'œuvre de Maupassant est moins impersonnelle qu'il ne voulait l'avouer : d'ailleurs la contradiction est évidente entre la prétention à l'impersonnalité et le principe même d'un art d'observation : comment Maupassant, qui conte tant d'histoires vécues, oublierait-il le rôle qu'il y joua lui-même? et comment cet infatigable écrivain n'eût-il point tiré de ses propres expériences quelque littérature? De vrai, il n'y manque point, et l'on prouverait que son personnage à peine déguisé figure dans nombre de ses nouvelles et reparait dans la plupart de ses romans; Édouard Maynial, qui est discret, et qui a quelque mérite à l'être, ne déploie pas un zèle trop ardent à pénétrer cet incognito; il recueille néanmoins tout au long de son livre aveux et confidences, et c'est pourquoi sans doute son récit ne donne pas une impression d'extrême nouveauté, mais confirme de façon persuasive l'idée que l'on se faisait de Maupassant, candidat à la gloire, bureaucrate consciencieux et frondeur, canotier passionné. Avec quelle nonchalante assurance Maupassant prépara ses succès, nous ne l'ignorions point, mais il ne nous déplait point de connaître avec plus de précision les démarches de cet extraordinaire ambitieux, ses travaux, ses efforts obstinés, ses plaisirs sans complication. Il dépense en parties de canotage à Maisons-Laffitte, à Croissy, à Sartrouville, de nombreux loisirs; Paris ne lui est supportable que s'il peut s'échapper, se mêler à la cohue tapageuse de la Grenouillère, se réfugier pour pêcher en cette île Marante où il a vu le ciel d'automne qui « jette dans l'eau des figures de nuages écarlates, empourpre le fleuve entier..... et dore les arbres roussis », à moins qu'il ne se sente invinciblement attiré par « ces promenades dans les bois reverdis..... ces ivresses d'air bleu dans les cabarets au bord de la Seine et ces aventures d'amour si banales et si délicieuses ». Ses vers, ses scénarios, il les compose en quelque maisonnette voisine du fleuve entre deux farces, où s'illustrent ses compagnons, la Toque, N'a qu'un œil, Petit Bleu, Tomahawk..... à quiconque l'interroge, il répond, « rien ne presse : j'apprends mon métier »... Il l'apprend en effet, sous la rude férule de Flaubert; tel élève, tel maître; que ces Normands sont donc patients! Mme de Maupassant s'inquiète, réclame. « Guy ne peut-il quitter le Ministère et se consacrer aux lettres? — Pas encore, n'en faisons pas un raté... » Ils en firent l'auteur de *Boule de Suif*, et cela prouve que le travail, la connaissance du « métier » ne sont point inutiles à un écrivain, mais cela prouve surtout que Maupassant avait bien du talent. Flaubert, jusque-là si sévère s'enthousiasme :

« Il me tarde de vous dire que je considère *Boule de Suif* comme un *chef-d'œuvre*. Oui! jeune homme! Ni plus ni moins, cela est d'un maitre. C'est bien original de conception, entièrement bien compris et d'un excellent style. Le paysage et les personnages se voient et la psychologie est forte. Bref, je suis ravi, deux ou trois fois j'ai ri tout haut..... Ce petit conte *restera*, soyez-en sûr. »

Un autre petit conte vivra dans la mémoire des hommes de lettres et ce sera la légende de cet apprentissage digne des temps héroïques où d'honnêtes ouvriers d'art se transmettaient ingénuement le secret des chefs-d'œuvre. Et n'est-elle point fabuleusement lointaine cette année 1880, où le « chef-d'œuvre », sous la forme d'une simple nouvelle, valait à son auteur une immédiate célébrité! Il n'est que l'histoire d'hier pour nous faire apprécier à leur prix notre modernisme et la rapide évolution de nos mœurs : l'orgueilleuse simplicité d'un Flaubert ignora toujours jusqu'aux procédés de la publicité; aucune préoccupation de gain ne se mêle à ses ambitions littéraires; son disciple n'imite point cette réserve et pour hautaine que soit sa conception de l'art, elle n'est point désintéressée; il lui arrivait de dire : « J'aimerais à ruiner un jour quelques éditeurs. »

Il ne ruina personne, mais fit sa fortune. Et l'on peut déplorer qu'il l'ait faite en dix ans, car les rapides succès d'argent sont d'un funeste exemple, mais il faut bien reconnaitre que moins désireux de

gloire sonnante et trébuchante, moins expert à organiser les séries fructueuses d'éditions, Maupassant n'eût point écrit avec la hâte fiévreuse que l'on sait : trois livres par an, quatre en 1884, cinq en 1889; en 1891, il dresse son bilan commercial :

169.000 volumes de nouvelles
180.000 volumes de romans
24.000 volumes de voyage

373.000 volumes

Comment résisterait-il aux appels de son éditeur? et qui dira ce que les lettres françaises doivent à cet ingénieux Havard, si habile à solliciter les « chefs-d'œuvres », et qui ne marchande pas les conseils. Havard reçoit le manuscrit de *Mont-Oriol*; sans retard, il écrit à Maupassant :

« Vous donnez là, avec une puissance inouïe, une nouvelle note que j'avais devinée depuis longtemps. J'avais pressenti ces accents de tendresse et d'émotion suprêmes dans *Au Printemps*, *Miss Harriet*, *Yvette* et ailleurs...

« Il doit nous venir avec ce livre-là vingt à vingt-cinq mille nouveaux lecteurs, car il est accessible aux âmes les plus timorées de la bourgeoisie que vos premières productions persistaient à effaroucher... »

Édouard Maynial veut bien nous assurer que ces prévisions se réalisèrent de tout point, et d'ailleurs témoignent « d'un goût plus averti et plus sûr que les longues dissertations des critiques ». Convenons-en, mais ne faisons point à Guy de Maupassant l'injure de croire qu'il ne sut pas distinguer du sens littéraire le flair commercial. Au reste, il ne s'interdit point de surveiller de près les comptes de Havard; Havard est astreint à de fréquents rapports : « Cette saison-ci n'est pas fameuse pour les chemins de fer; ils n'en ont encore pris que trois mille deux cents exemplaires. » — Et si Maupassant finit par se brouiller avec Havard, les avis littéraires de l'éditeur n'en furent point cause.

Maupassant publie *Boule de Suif*, Maupassant est célèbre, Maupassant est riche! Ah! l'inquiétante rapidité de cette existence qui se hâte vers un tragique dénouement! A peine avons-nous le temps d'en apercevoir la complexité féconde; son écrasant labeur n'immobilise jamais ce « gourmand de la vie »; las de ses travaux, de ses succès, las de Paris, des salons, de la vie mondaine qu'il exècre, et des avances des belles mondaines — mondaine cérébrale « qui se pare d'idées comme elle met des pendants d'oreille, comme elle porterait un anneau dans le nez, si c'était la mode », — mondaines « collectionneuses de grands hommes, bas bleus en mal de roman, évadées du mariage et détraquées illustres » — il court le monde, la Corse, l'Algérie, la Bretagne, l'Auvergne, l'Italie, la Sicile, l'Angleterre où il recule devant la laideur glacée de Londres; il fait en Normandie de fréquentes retraites, s'y divertit à « potiner », curieux de la chronique annuelle de Gisors ou de Quincampoix, des farces locales et des interminables conversations d'après boire; il y chasse, y rafraîchit ses impressions d'enfance, y oublie ses fièvres; et quand la solitude absolue lui est nécessaire, il a son yacht le *Bel Ami*... Et il écrit, écrit, écrit, jusqu'au jour où il n'est plus maître de son imagination affolée et doit interrompre la composition de son roman *l'Angelus* : « Voici les cinquante premières pages de mon roman; depuis un an, je n'ai pu en écrire une seule autre. Si dans trois mois le livre n'est pas achevé, je me tue. » Le livre ne fut pas achevé, encore que Maupassant en eût arrêté dans son esprit toutes les péripéties : un jour, il le raconte chez Dorchain avec une extraordinaire éloquence; à la fin, il pleurait. « Et nous aussi, nous pleurâmes, voyant tout ce qui restait encore de génie, de tendresse et de pitié dans cette âme, qui jamais plus n'achèverait de s'exprimer pour se répandre sur les autres âmes... Dans son accent, dans ses paroles, dans ses larmes, Maupassant avait je ne sais quoi de religieux qui dépassait l'horreur de la vie et la sombre terreur du néant. »

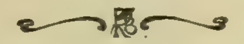
***

L'œuvre entière de Maupassant fut-elle conçue sous l'influence d'un tempérament névropathique? Serait-il impossible d'établir une distinction nette entre une période d'inspiration « sereine, volontaire, maîtresse d'elle-même » et une période d'inspiration « tourmentée, inquiète, morbide? » Édouard Maynial, qui se pose la question, n'a pas de peine à discerner jusque dans les livres de début de Maupassant « les premiers frissons d'une détresse involontaire ». Et certes, la plupart de ses récits trahissaient une vision triste de la vie, un pessimisme latent et que les premières épreuves devaient développer. Mais n'est ce pas là un trait commun à toute une génération? Dans quelle mesure Maupassant a-t-il subi l'influence d'un état d'esprit si fréquent parmi les écrivains qui furent ses maîtres et ses amis? Comment expliquez-vous cette contradiction si frappante entre son pessimisme littéraire et la manifestation d'un tempérament optimiste avec exubérance? On eût aimé que Édouard Maynial prévît ces objections et apportât sur tous ces points un supplément d'information; il ne s'en avise pas, et nous permet de croire que les critiques de 1880 ne furent point sans raison unanimes à louer la

santé de l'artiste et de l'œuvre. — Mais qui dira où la maladie commence? — Édouard Maynial constate qu'en 1884 « le ton de l'écrivain change brusquement ». Enfin nous saisissons le mal? — Mais Maupassant avait « une hérédité chargée » dont il serait prématuré de prétendre définir le redoutable caractère.....

Le livre d'Édouard Maynial laisse en suspens bien des questions; il nous renseigne fort peu sur les amitiés, point du tout sur la vie intime de Maupassant; aucune vue d'ensemble sur l'œuvre, son influence. Ce livre, toutefois, fut écrit avec une piété informée et un discret souci du style. C'est donc un livre recommandable.

JEAN NOINTEL.



THÉATRES

Odéon : *La Préférée*, pièce en 3 actes de M. LUCIEN DESCAVES.

On se rappelle les intentions premières de M. Antoine : il devait faire la réouverture de l'Odéon avec le *Jules César* de Shakespeare. C'était ingénieux et habile, car c'était placer son théâtre sous le patronage et comme sous l'invocation d'un grand nom littéraire qui déjà lui avait réussi. C'était aussi faire entendre au public que la tentative première de l'année 1904 n'était qu'une manière d'essai qu'il se proposait de poursuivre. Mais les Directeurs de théâtre proposent... et les circonstances de la vie, trop souvent plus fortes qu'eux, viennent les contrecarrer dans la réalisation de leurs projets. *Jules César* n'était pas prêt... du moins il n'était pas au point de perfectionnement où M. Antoine voulait l'amener pour le présenter au public ; d'autre part, il fallait bien ouvrir le théâtre, puisque la saison reprenait de toute part. M. Antoine aurait pu se tirer d'affaire en reprenant une ou plusieurs pièces de son répertoire et en les continuant jusqu'à la mise au point définitive de *Jules César*. Il a préféré donner une nouveauté moderne : avant d'examiner la pièce en elle-même, il peut être intéressant de préciser quelques-unes des idées que nous suggère son apparition sur la scène de l'Odéon.

La première qui s'impose à l'esprit, quand on sort de cette représentation, c'est qu'au point de vue de l'interprétation du Moderne, la troupe de l'Odéon renouvelé par M. Antoine n'est pas autre chose... ni plus, ni moins, que la troupe du Théâtre-Antoine. Les recrues nouvelles que M. Antoine aurait pu faire et qu'il aurait eu soin de nous montrer dès sa réouverture, ne semblent pas, jusqu'ici du moins, avoir de signification véritable. Je vous l'avais bien dit voici trois semaines, quand j'examinais cette question du rôle de M. Antoine, comme directeur du second Théâtre-Français, que la grosse difficulté pour lui, c'était l'interprétation du Moderne... Et cependant il faudra qu'il y arrive. Il faudra qu'avec le temps il nous montre des acteurs et surtout des actrices qui soient capables de traduire une œuvre moderne avec des gestes et des attitudes différentes de celles qu'on était accoutumé de voir au boulevard de Strasbourg. Il y aurait assurément mauvaise grâce à lui adresser le reproche, dès sa réouverture, de n'y avoir pas atteint, et je serais le dernier à ne pas lui faire crédit. Je ne parle ainsi que pour mieux marquer la nature et l'intérêt de l'effort qu'il devra tenter pour justifier son ambition, car cette ambition ne se justifierait en aucune façon, si le directeur de l'Odéon ne voyait pas sous un angle différent de celui où se plaçait le directeur du Théâtre-Antoine. Il faut que, dans cette salle, si belle maintenant, si élégante et rajeunie avec tant de goût, nous ayons l'impression, quand nous regardons la scène, de ne pas assister à une représentation de province, mais que nous oubliions même que nous sommes sur la rive gauche. Aucune des précédentes directions n'était arrivée à atteindre ce résultat difficile : ce doit être une des ambitions légitimes, et l'une des premières, de M. Antoine. Ambition difficile à réaliser, nous avons montré pour quel motif... elle n'est pourtant pas inatteignable.

J'arrive maintenant à la pièce de M. Descaves : *La Préférée*, qui a fait tous les frais de cette inauguration. Disons de suite qu'elle n'est pas parmi ses meilleures La contexture en est molle et lâche, tellement lâche et tellement molle qu'il semble que le sujet va s'en échapper constamment. La logique de l'esprit veut en effet que, dans une pièce en trois actes — ce qui est par parenthèse la coupe la plus normale, la plus conforme à nos exigences — cette logique veut, disons-nous, que l'exposition soit assez brève et ne nous fasse pas trop attendre pour nous fixer sur le sujet même de l'œuvre. Sans aller jusqu'à l'extrême et angoissante brusquerie d'un Paul Hervieu, qui, dès les premières répliques, nous jette en plein sujet, il est bon, il est utile, au point de vue de l'harmonie du tout, que nous n'attendions pas trop longtemps. On sait le mot de Napoléon qui s'y connaissait en arrangements dramatiques : « Une bataille est une action dramatique qui a son commencement, son milieu et sa fin. L'ordre de bataille que prennent les deux armées, les premiers mouvements pour en venir aux mains, sont l'exposition... Les contre-mouvements que fait l'armée attaquée forment le nœud, ce qui oblige à de nouvelles dispositions et amène la crise, d'où

naît le résultat ou dénoûment ». Eh bien ! dans la pièce de M. Descaves, les premiers mouvements des personnages qui allaient en venir aux mains, avec leur *ordre de bataille*, ne nous sont apparus clairement que dans la dernière scène du premier acte, après d'inutiles hors-d'œuvre, si bien que nous avons pu croire un moment que nous ne percevions ni cet ordre de bataille, ni ce premier mouvement : grave défaut de composition et qui surprend, d'un écrivain dramatique qui n'est pas à ses débuts ! Question de métier, diront avec dédain quelques-uns. Elle a bien son importance, car lorsque l'erreur de métier atteint à ce degré, elle fausse l'impression d'ensemble et devient perceptible pour ceux-là même qui ne sont pas habitués à démonter les œuvres de l'art.

Elle n'est pourtant pas dénuée d'intérêt, l'idée première qui présida à la conception de cette pièce : montrer comment, dans certains des sentiments que nous croyons les plus naturels en nous, il entre une part d'artifice et de convention, contre laquelle notre volonté peut utilement réagir. Telle est la vérité psychologique... Voyons comment M. Lucien Descaves va l'illustrer, car en art dramatique rien ne vaut que par la mise en œuvre. Voici un homme, un chef de famille, Henri Charlier, qui a tout, ou du moins, qui semble avoir tout pour être heureux : fortune, situation, famille. Il est riche, il occupe une haute situation dans l'administration supérieure. Il a un intérieur qui lui donne toutes satisfactions : une femme en qui il a toute confiance, une fille aînée, Isabelle, qui est arrivée à l'âge du mariage et qui est fiancée, et une autre plus jeune, pour laquelle il manifeste plus que de la tendresse, de l'adoration : cette dernière, qui a donné beaucoup de mal, parce qu'elle a été très malade durant ses premières années, on l'appelle Souci, en souvenir de ces rudes instants. Ce que Charlier éprouve pour elle, c'est quelque chose du sentiment qu'un des maîtres de M. Descaves, Goncourt, a si délicieusement décrit dans son roman : *Renée Mauperin*. Et il y a plus d'un point commun, d'ailleurs, entre cette figure de Souci et celle de Renée Mauperin : la gaminerie, la gentillesse, la spontanéité, la faculté de réfléchir à d'autres moments, et de sentir des choses qui ne sont pas de son âge. C'est une Renée Mauperin du début du xxe siècle, et qui a bien son charme. Rien d'étonnant que M. Descaves se soit attaché à cette figure et qu'il en ait fait la vraie héroïne de sa pièce. Rien de plus vrai, de plus juste, de mieux observé, que les sentiments qui animent Charlier à l'endroit de cette enfant, qui n'est pas encore une jeune fille et qui n'est plus une petite fille. Rien de plus gracieux, non plus, que le sentiment d'affection que Souci lui rend en retour. Elle est bien la *Préférée* ! elle le sait et elle le montre avec une nuance d'autorité qui n'est pas sans charme ni coquetterie.

C'est à propos d'elle et autour d'elle que naîtra le conflit de la pièce, ce conflit dont le principal reproche que nous ayons à lui adresser, c'est qu'il ne se déclare que dans la dernière scène d'une longue exposition. Tout ce bonheur, toute cette joie familiale qui entoure Henri Charlier, n'est en réalité qu'un mensonge; du moins elle repose sur un mensonge... et elle doit crouler un jour comme tout ce qui est artificiel A propos d'elle, on pourrait répéter les paroles que Shakespeare met dans la bouche d'Othello : — « Que celui qui est volé ne s'aperçoive pas du larcin : qu'il n'en sache rien, et il n'est pas volé du tout ! »

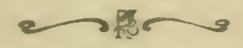
Henri Charlier a été volé en effet; il a été volé dans son amour et sa confiance : car sa femme autrefois l'a trompé. Il y a quinze ans, elle a eu un amant, une aventure qu'elle a dissimulée ; et de ces secrètes amours est née cette enfant adultère, la petite Souci, que Charlier a toujours crue sa fille, et qui est devenue la *Préférée*. Le malheureux père apprend la vérité, une vérité dont il ne peut plus douter, par des lettres d'amour qui ont été gardées et qui lui sont remises, de sa femme à son ancien amant. On imagine sa douleur, et comme tout s'effondre en face d'une indiscutable réalité.

Vous voyez le sujet de la pièce : il n'est ni indifférent ni banal. Il est riche en situations dramatiques qu'il est facile d'imaginer, et dont un écrivain de théâtre peut tirer de pathétiques effets. Et je ne doute pas que M. Lucien Descaves lui eût fait rendre tous ces effets si, d'une part, il n'avait dilué son premier acte dans une série de hors-d'œuvre absolument inutiles et par conséquent nuisibles à l'intérêt de sa pièce — car au théâtre tout ce qui est inutile est nuisible — si, de plus, il avait été servi par une interprétation meilleure. Vous les imaginez, ces effets : l'effondrement de Charlier, comme époux et comme père, lorsqu'il apprend que tout l'édifice de son bonheur repose sur un mensonge... que ces quinze années de quiétude et de joie n'ont été qu'un artifice habilement construit... et du même coup l'horreur qu'il prend de sa femme... Si seulement il pouvait se rattacher à cette fille qu'il aime d'un sentiment passionné ! Mais comment le pourrait-il ? Cette fille, c'est l'enfant de l'adultère, c'est le fruit du mensonge, celle dont tous autour de lui disaient qu'elle était son portrait vivant !... « Et je le croyais ! pauvre imbécile que j'étais. » Vous imaginez la confrontation avec Mme Charlier et tout le pathétique qu'elle enferme ? Avec elle encore, une solution semble facile : le divorce. Il la chassera de son cœur et il vivra

loin d'elle... Mais pour Souci, pour la *Préférée*... ce sont les troubles de son cœur, les émotions du souvenir, tout ce qui par elle se rattachait à ses fibres les plus intimes, qui font la lutte et la valeur du conflit. Tout d'abord, il croit qu'elle aussi il pourra l'arracher de son cœur, puisqu'elle représente la faute, l'adultère, tout ce qui lui fait horreur, tout ce qui fut le mensonge de sa vie. On devine même comment sa femme exploite ou tente d'exploiter un tel sentiment, pour arracher son pardon. Puis il sent qu'il ne peut vivre sans elle, car si Souci n'est pas l'enfant de sa chair, elle est l'enfant de son cœur... et c'est là toute la pièce... et vous imaginez bien qu'il finira par pardonner.

Très beau sujet, je le répète, un des plus intéressants par l'idée, un des plus poignants par l'*humanité* qu'il enferme, de tous ceux qu'on a portés au théâtre en ces dernières années !... Il ne lui a manqué, pour sortir son plein effet, que d'être traité avec plus d'énergie et de sobriété, dans une formule plus ramassée et plus synthétique. Il lui a manqué également d'être servi par une interprétation plus habile, moins mélodramatique, plus conforme à nos exigences et à ce que nous attendons du nouveau Directeur de l'Odéon. Mais, encore une fois, il y aurait mauvaise grâce à insister sur un point aussi délicat. M. Antoine vient à peine d'entrer à l'Odéon : il lui faut le temps d'organiser sa troupe, de trouver des interprètes qui nous donnent une traduction du Moderne différente de celle que nous avons eue au boulevard de Strasbourg ! Ce sera là son principal effort, et sa plus intéressante tentative. Il sait, mieux que personne, comment il la pourra mener à bien. Et le principal facteur de cet effort, c'est pour lui le Temps !

PAUL FLAT.



Nécrologie

—

M. ALBERT RÉVILLE

L'érudition française perd en M. Albert Réville l'un de ses initiateurs les plus actifs. C'est ce maître en effet, qui, chez nous, donna l'impulsion à l'histoire des Religions, fondée par les Benjamin Constant, les Guignault, les Alfred Maury, et, de longue date, florissante à l'étranger. Il traça le domaine, la méthode de cette science comparée, et lui donna ses premières œuvres synthétiques.

M. Albert Réville avait, au préalable, reçu une forte éducation théologique et historique. Il était né à Dieppe, en 1826, d'une vieille famille protestante pastorale. Son père, président du consistoire de Dieppe, avait publié des études religieuses d'une distinction et d'un libéralisme remarqués. Lui-même alla préparer dans la ville sainte du calvinisme, à Genève, le baccalauréat en théologie. Puis il se rendit à Strasbourg pour parfaire son initiation sous la direction de professeurs éminents comme Eugène Reuss. Sa thèse de doctorat eut quelque retentissement par la pressante dialectique avec laquelle elle combattait *L'Exclusivisme en matière dogmatique.*

Républicain fervent, d'autant plus attristé par les déceptions de 1851 que les enthousiasmes de 1848 avaient été plus ardents, il se serait mal résigné à vivre dans la France impériale. Il accepta le poste de pasteur de l'église « wallonne » de Rotterdam (1851). On sait en effet que les nombreux protestants réfugiés en Hollande, après la Révolution de l'Édit de Nantes, tinrent à conserver certaine solidarité, dans leur nouvelle patrie. Leurs descendants forment encore à Rotterdam, à Dordrecht, à Maëstricht, des communautés où les exercices religieux se font en français. Et ils accréditent volontiers des ministres de notre nationalité. M. Albert Réville trouva auprès d'eux les sympathies les plus loyales. Il les mérita d'ailleurs par l'activité qui lui fit publier alors divers essais de critique et d'histoire religieuses. Un mémoire notamment sur *l'Évangile selon Saint Mathieu* lui acquit le doctorat en philosophie et théologie de l'Université de Leyde (1862). De courtoises et sages réserves émises sur *la Vie de Jésus de M. Renan* lui valurent la visite... et l'amitié du grand savant.

La guerre de 1870-1871 fit cruellement souffrir cet exilé : il eût voulu être en France pour partager les épreuves, mais aussi les efforts, de ses compatriotes. Lorsqu'il vit la République instaurée, mais menacée, chancelante, malgré les témoignages d'affection que lui prodiguèrent les Hollandais et leur gouvernement, à bout de patience, malade presque, il revint au pays natal (1872). Par la parole et par la plume, il entreprit une propagande passionnée, luttant contre les hommes du 24 mai et ceux du 16 mai. Il devint même — détail peu connu — conseiller d'arrondissement de Dieppe. Il alla faire des conférences dans les départements et jusqu'en Alsace, où les annexés d'hier s'émouvaient à l'apologue de La Fontaine : « La raison du plus fort est toujours la meilleure ». L'officier chargé d'accompagner, de surveiller, le conférencier ne comprenait point l'allusion, et, avant de le quitter, à la frontière, il lui demanda les motifs de l'émoi persistant des auditoires ! trait amusant de la lenteur d'esprit germanique. — En même temps, M. Albert Réville poursuivait ses travaux d'érudition religieuse.

Jules Ferry, enclin comme tous les esprits d'élite à maintes curiosités intellectuelles, prit connaissance de ces recherches, d'un tour si nouveau. Une chaire d'histoire des religions — comparable à celles qui existaient déjà à Oxford et en Allemagne — étant enfin instituée au Collège de France, le grand politique tint à y promouvoir M. Albert Réville (1880). Quelques années plus tard, le Parlement supprimait la Faculté de théologie catholique, qui fleurait le fagot au gré des étudiants ecclésiastiques; en retour, une section des sciences religieuses était créée à l'École des Hautes-Études (1886). M. Albert Réville en fut nommé directeur.

Chargé ainsi officiellement d'organiser l'investigation scientifique sur les manifestations religieuses, le jeune érudit s'y adonna avec un infatigable zèle. Il fit paraître

les *Prolégomènes de l'Histoire des Religions* (1881) où il définit les principes et les moyens propres à conduire, en ces matières, à la découverte de la vérité. Donnant l'exemple, il composa *l'Histoire des Religions* (1883-1888, 4 vol.), vaste encyclopédie où se trouvent exposés, dans leur filiation et leur structure, maints systèmes dogmatiques : ceux des peuples non civilisés, ceux du Mexique, de l'Amérique centrale, du Pérou, de la Chine, etc... Une œuvre d'une telle ampleur ne saurait reposer sur l'enquête personnelle ; elle est nécessairement la synthèse des monographies antérieures d'un grand nombre d'érudits. Du moins, M. Albert Réville ne négligea-t-il aucun de ces textes, qu'il fût allemand, anglais ou hollandais. Les ressources de la méthode comparée, son propre savoir, son sens critique lui permirent d'aboutir à un travail de vulgarisation scientifique, à une parfaite mise au point.

Mais l'ouvrage auquel le laborieux érudit attribuait le plus haut prix — sans doute parce qu'il traite de la personnalité la plus souverainement belle qui apparaisse dans l'évolution des religions — et aussi parce qu'il était le résultat de méticuleuses vérifications et de persévérantes méditations personnelles, l'ouvrage dont il préparait à la veille de sa mort, une seconde édition (heureusement achevée), c'est *Jésus de Nazareth* (2 vol.). — Comment osait-il affronter pareil sujet, après le merveilleux effort de Renan? Très franchement, il s'en excusait et s'en expliquait en ces termes : L'auteur « n'a pas la moindre prétention de rivaliser avec la *Vie de Jésus* d'E. Renan au point de vue du charme littéraire et de la célébrité Son opinion est pourtant que cette œuvre capitale de l'illustre écrivain pourrait être reprise avec plus de sévérité dans la méthode et plus de fermeté dans l'appréciation critique des documents. Les spécialistes en cet ordre d'études sont pour la plupart d'accord à penser que Renan était d'une étonnante hardiesse dans ses conceptions philosophiques, si hardi qu'il éprouvait lui-même le besoin de tempérer ses propres audaces par une sorte d'oscillation préméditée entre les thèses les plus opposées, qu'il était toutefois d'une sincérité entière, mais que dans la critique des textes il était très timide... »

M. Albert Réville professait d'ailleurs pour l'humanité de Jésus — privé à ses yeux de tout caractère divin — la même admiration que son illustre devancier. « Jésus de Nazareth, écrit-il, est un grand mystique, mais personne n'a plus énergiquement subordonné la volupté religieuse aux exigences de l'obligation morale. C'est même la fusion intime, la pénétration réciproque d'une religion très intense et d'une morale très élevée qui constitue le caractère essentiel de son Évangile. S'il a savouré les délices d'une communion filiale avec l'Être parfait, qui de toutes les réalités était pour lui la plus auguste et la plus vivante, il n'a jamais laissé s'affaiblir en lui l'amour du vrai, pas plus qu'il ne s'est relâché dans la poursuite du bien. Sa personne et sa vie sont donc un hommage permanent à cette loi souveraine qui domine tout ce qui la précède dans l'univers et dont la suprématie, gravée dans notre conscience, est la révélation d'un ordre de choses mystérieux, à peine abordé par l'homme, supérieur à tout ce que nous connaissons. »

*
* *

L'âge n'avait pas atteint le courage civique de M. Albert Réville, qui sut le manifester encore lors de la grande crise de 1896-1900. Comme tous les républicains de 1848, comme toute la génération, surtout, qui vécut les atroces angoisses de 1870-1871, cet érudit était profondément patriote, et même un peu cocardier. C'est ainsi qu'il affectionnait l'animation militaire du quartier de l'École de guerre, où il s'était fixé. Lors du procès Dreyfus, il ne douta point de l'honneur des juges-officiers, ni de la culpabilité du condamné.

Mais lorsque des protestations s'élevèrent, il appliqua sa méthode critique à l'examen de la troublante question. Il releva les irrégularités, les faux ; il eut des doutes, puis des certitudes inattendues. Dès lors il se jeta vaillamment dans cette lutte, dont les dramatiques incidents sont présents à toutes les mémoires, et publia ces *Étapes d'un intellectuel*, qui débutent par la profession de foi bien connue : L'auteur « a beaucoup souffert de nos malheurs en 1870. Lui qui fréquentait et aimait beaucoup l'Allemagne savante, il ne pardonne pas à l'Allemagne militaire d'avoir donné pour pierre de fondation à l'empire allemand la mutilation de notre territoire... Il est républicain démocrate, non pour l'amour du principe abstrait, mais parce que l'histoire lui montre que la démocratie républicaine est le terme où doit aboutir nécessairement l'évolution des sociétés modernes et qu'elle est la condition du relèvement de notre pays, — si du moins il sait rester fidèle à lui même, et à son génie national, fait de clarté et de bon sens, de générosité, d'amour intense de la justice. — Il aime à dire qu'il en est d'une nation voulant être libre comme d'un homme qui ne l'est réellement que s'il apprend à se gouverner et à s'armer lui-même contre ses faiblesses et ses mauvais penchants... »

*
* *

Érudit de haut mérite, caractère d'une noble élévation, M. Albert Réville était, par ailleurs, d'une discrète modestie, d'une grande égalité d'humeur, d'un sain et tenace optimisme. Sa courtoisie enjouée rendait charmantes les relations des jeunes avec lui. Il était l'un des fidèles amis de la *Revue Bleue*. Et c'est pour elle qu'il a écrit ses dernières pages : ces études sur les *Femmes de Henri VIII*, dont les esprits avertis apprécient la documentation originale, inédite, sous la forme alerte, et presque familière.

M. Albert Réville a laissé, pour continuer son œuvre d'érudition, maints disciples, — sans omettre ses deux fils M. Jean Réville, Professeur à l'École des Hautes-Etudes et M. Marc Réville, député du Doubs. A la *Revue Bleue*, comme à eux tous, sa disparition cause de profonds regrets.

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. DAVY (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.* 52 rue Madame — *Le Propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 19 — 5e SÉRIE — TOME VI — 10 NOVEMBRE 1906

NOS CUIRASSÉS DE COMBAT

La proposition d'ajourner la construction de trois cuirassés de 18.000 tonnes, sur les six dont la mise en chantier avait été votée pour 1906, appelle l'attention sur la situation de notre flotte de guerre, dans le présent et dans l'avenir.

Il n'est pas nécessaire de reprendre la question si rebattue de la valeur même des cuirassés de premier rang, au point de vue de la force militaire d'une marine. Nous rappellerons seulement quelques principes.

Les torpilleurs, petits ou grands, n'ont rien enlevé à l'importance des cuirassés.

Les sous-marins apportent une menace plus sérieuse ; mais, pas plus et même moins encore que les torpilleurs, les sous-marins ne satisfont aux besoins variés de la marine de guerre. De plus, le cuirassé a, contre la torpille, des moyens de défense, qui se développeront, à mesure que les sous-marins seront plus redoutables. Ce sera, sous une autre forme, quelque chose comme la vieille lutte de la cuirasse et du canon, avec, comme conséquence, une nouvelle augmentation des déplacements.

Ceci posé, nous procéderons à une comparaison sommaire des différentes marines entre elles, tant comme grands cuirassés déjà armés que comme bâtiments en chantier ou prêts à l'être. Dans cette comparaison, il importe, pour des motifs d'ordre technique bien connus aujourd'hui, de faire, avant tout, entrer en ligne de compte, pour l'Angleterre, les cuirassés mis en chantier depuis l'année 1893, pour les autres pays, ceux mis en chantier depuis 1900 ; exceptionnellement, le Japon a profité de l'avance prise par l'Angleterre.

La France possède en tout les six cuirassés type *Patrie* de 14.700 tonnes mis en chantier en 1901 et 1902, qui ont subi quelques retards fâcheux. Deux d'entre eux, *Patrie* et *République* sont prêts. La *Liberté* n'est pas lancée. Ces bâtiments seront tous au service en 1908. Il faut porter pour mémoire le *Henri IV* mis en chantier en 1896, dont le système de protection est satisfaisant, mais que son faible déplacement relègue à un rang inférieur.

La France aura de plus, d'ici à l'année 1919, si le programme de 1905 est fidèlement suivi, onze autres cuirassés, analogues à *Patrie* avec une puissance supérieure et 18.000 tonnes de déplacement. Ce sont les six premières unités de cette classe, dite *Mirabeau*, dont la mise en chantier, prévue pour cette année, donne lieu au débat que la Chambre doit trancher. Quelques-uns de ces six bâtiments auraient avec avantage été commencés dans le courant de 1905 : ils ont été ajournés à la fin de 1906, pour divers motifs, les uns d'ordre technique, les autres d'ordre financier.

La situation se résume ainsi : actuellement deux cuirassés rivalisant avec les meilleurs modèles étrangers, de plus, quatre autres, soit six en tout, à la fin de 1908 ; la promesse de onze nouveaux bâtiments, portant le total à dix sept à la fin de 1919, si rien ne vient entraver leur construction.

Voyons maintenant les autres marines.

La situation de l'Angleterre est bien connue ; on peut la dire triomphale. Je donnais, il y a deux ans, à la commission extraparlementaire, la liste de quarante-cinq cuirassés, mis en chantier depuis la trans-

formation du système défensif, contemporain de la catastrophe du *Victoria*. Le dernier de ces quarante-cinq bâtiments, l'*Africa* complétant la série *King Edward VII* de 16.350 tonnes, est maintenant en service. Il s'y est joint en 1906 le *Lord Nelson* et l'*Agamemnon* de 16.500 tonnes, puis le *Dreadnought* de 18.000 tonnes et 21 nœuds, dont la construction a été menée avec une célérité sans précédent. C'est quarante-huit cuirassés prêts au combat et d'une puissance analogue à celle de la *Patrie*, c'est-à-dire vingt quatre fois ce que nous pouvons présenter en regard.

La flotte anglaise continuera à s'accroître, tout d'abord par l'adjonction des nouveaux *Dreadnought* maintenant sur cale. L'avenir seul peut dire ce qu'elle doit être, soit en 1908, soit en 1919. L'Angleterre n'aime pas à se lier par des programmes à longue échéance, où d'autres pays se complaisent et dont l'expérience démontre l'inanité.

L'Allemagne qui vient ensuite, en rivalité avec les États-Unis, a mis dix cuirassés en chantier de 1900 à 1904, conformément à son programme du 14 juin 1900. Cinq de ces bâtiments, ceux de la série *Braunschweig* déplacent 13.000 tonnes, et les cinq autres, série *Hannover*, en déplacent 13.200 ; ils sont individuellement un peu moins puissants que les cuirassés français contemporains ; ils compensent cette infériorité par leur nombre et le degré d'avancement de la plupart d'entre eux. La série suivante, de 18.000 tonnes comme nos futurs bâtiments du type *Mirabeau*, a également pris l'avance sur ces derniers, car le *Bayern* et le *Sachsen* (successeurs) sont en chantier depuis le commencement de l'année 1906. Cette nouvelle série ne comprend pas moins de dix-huit bâtiments, qui seront terminés, ou bien peu s'en faudra, à la fin de 1919, car les mises en chantier prévues s'échelonnent de 1906 à 1917.

En résumé, la situation de l'Allemagne est la suivante : actuellement cinq ou six cuirassés terminés ; douze à la fin de 1908 ; vingt-huit à la fin de 1919, quand nous en aurons nous-mêmes dix-sept.

Aux États-Unis, nous trouvons, en regard de notre série *Patrie* et des dix bâtiments allemands type *Braunschweig* et type *Hannover*, les huit cuirassés de 16.000 tonnes, *Connecticut*, *Kansas*, *Louisiana*, *Minnesota*, *New-Hampshire*, *South Carolina*, *Michigan*, ces deux derniers avec un armement différent des autres et imité du *Dreadnought*. Aucun programme n'est publié pour l'avenir.

Au Japon, le patriotisme continue à faire des miracles, même en matière budgétaire.

De la flotte qui a combattu à Tsou-sima, et des prises de la guerre, nous devons retenir seulement, pour les faire entrer en compte, le *Mikaça* et l'*Açahi*, de 15.200 tonnes, équivalents pour le moins des cuirassés anglais de la série *Queen* contemporaine de la *Patrie*. Deux bâtiments analogues, le *Katori* et le *Kashima*, commandés en Angleterre au cours de la guerre, sont aujourd'hui à peu près terminés. Depuis lors, le Japon a entrepris, chez lui, la construction de quatre cuirassés de 16.000 tonnes, le *Kourama* à Yokoska, l'*Ibouki*, l'*Ikoma* et le *Tskouba* à Kré. Il a ensuite abordé hardiment le déplacement de 19.000 tonnes, pour deux cuirassés, dont le *Satsouma* déjà en montage à Yokoska. Les matériaux sont japonais.

Telle est la situation des principales marines actuelles, dont l'examen me faisait qualifier notre budget de 1906 de budget de déchéance, dans une lettre publiée le 24 mars dernier. Le terme n'a rien d'exagéré.

Il n'a pas été question de l'Italie, bien que ses cuirassés du type *Sardegna* aient été des précurseurs, dans la réforme introduite à la fin du siècle dernier, et que le modèle *Benedetto Brin* soit également irréprochable, parce qu'aucun grand cuirassé n'a été mis en chantier depuis ces bâtiments. Quant à la Russie, elle se met vaillamment à l'œuvre pour réparer son désastre ; mais elle ne pourra entrer en ligne de compte qu'après l'achèvement des deux cuirassés de 16.630 tonnes, type *Povel Ier*, en construction à Saint-Pétersbsurg.

En dehors de toute combinaison politique, la France est ici supposée ne compter que sur elle-même. Elle est menacée, si elle n'y prend garde, de passer du second rang au quatrième. Le péril doit être regardé en face.

Les difficultés sont surtout d'ordre budgétaire. Elles sont sérieuses. Pour estimer la dépense qu'impose la seule rivalité avec nos voisins de l'Est, pour juger en connaissance de cause de l'importance des sacrifices à consentir, il faut voir, dans le tableau suivant, les sommes qui seront annuellement affectées, en Allemagne, à l'accomplissement du programme du 16 juin 1900 (*Marine Rundschau*, décembre 1905). Les six millions et quart de francs consacrés chaque année aux sous-marins postérieurement au programme sont probablement compris dans le total.

Années	Crédits en francs	Années	Crédits en francs
1906 ..	146.250.000	1912...	180.000.000
1907...	163.750.000	1913...	171.250.000
1908...	170.000.000	1914...	157.500.000
1909...	185.000.000	1915...	148.750.000
1910...	185.000.000	1916...	137.500.000
1911...	183.750.000	1917...	141.250.000

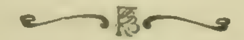
Les navires mis en chantier sur de nouveaux programmes, quand celui de 1900 approchera de son achèvement, maintiendront sans doute le budget total aux environs du maximum atteint en 1910.

L'Allemagne tendrait ainsi vers une flotte de guerre presque double de la flotte française, si nous restions stationnaires.

Bien que les événements de 1870 aient changé profondément notre orientation politique, nous n'avons certainement pas négligé tout à fait la flotte depuis trente ans. Notre budget de constructions neuves s'est même élevé graduellement; des soixante millions qui nous assuraient, sous l'Empire, comme on sait, notre rang de deuxième puissance maritime, il est passé aux cent millions que nous dépensons en moyenne aujourd'hui. L'effort, en lui-même, a été modeste, eu égard au développement donné à notre domaine colonial. Il se trouve, par comparaison, devenu très insuffisant depuis cinq ou six ans. Quelque chose serait changé dans le monde, ne l'oublions pas, le jour où l'on nous saurait résignés à nous en tenir là.

Pour revenir à la question précise des six cuirassés de 18.000 tonnes prévus en 1906, ce qui précède démontre surabondamment l'urgence de leur mise en chantier et surtout de leur achèvement rapide. Il eut été préférable, à plusieurs égards, d'en commencer trois en 1905; il faut s'appliquer à regagner le temps déjà perdu. L'inégalité des ressources, sur les différents chantiers, va échelonner les dates d'achèvement à de longs intervalles. Souhaitons d'avoir trois *Mirabeau*, pour le moins, terminés en 1910, quand apparaîtront en nombre, sur les mers, les *Dreadnought*, les *Bayern* et les *Satsouma*.

E. Bertin,
de l'Institut.



LA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION MARITIME DEVANT LE SÉNAT

Serait-il vrai que la France occupe un rang peu glorieux, à l'égard de la sécurité de la navigation, parmi les nations maritimes?

Au cours de l'année 1904, la dernière dont le Ministère de la Marine ait publié la statistique, il a été signalé, chez nous, 271 naufrages et autres accidents de mer ayant atteint 244 voiliers, 26 vapeurs de la marine marchande, et 1 navire de l'État, la *Vienne*, qui partit de Rochefort à destination de Toulon, et se perdit, corps et biens, avec 47 officiers et marins.

Ce chiffre était le plus faible que l'on eût enregistré depuis dix ans, la moyenne des dix dernières années dépassant 400.

Celle des pertes d'existence n'a pas été inférieure à 500. Les 487 personnes qui ont trouvé la mort en 1904, dans des naufrages, comprenaient 198 passagers et 289 hommes des équipages.

Celui qui examine avec soin les statistiques que publie annuellement le ministère de la Marine est frappé de la fréquence relative des accidents que subissent les bâtiments naviguant au long cours ou au cabotage.

La proportion des voiliers longs-courriers qui ont éprouvé des sinistres a été de 11,64 p. 100 en 1901; 6,09 en 1902, 3,66 en 1903, 4,33 en 1904; celle des vapeurs fut pendant les mêmes années, de 2,50, 4,24, 5,73 et 0,88.

Les chiffres relatifs au cabotage ont été pendant la même période de 6.61, 7.94, 8.53, 6.08 pour les voiliers; de 6.32, 3.02, 4.80 et 2,99 pour les vapeurs.

La gravité de ces statistiques pose deux questions: sommes-nous plus éprouvés que les étrangers? Un certain nombre des sinistres que nous avons eu à déplorer n'étaient-ils pas le résultat de causes évitables?

Ce sont encore les chiffres qui auront la parole: j'en demande pardon aux lecteurs de la *Revue Bleue*, qui ne sont pas accoutumés à tant d'aridité, mais il n'y a pas de développement littéraire qui puisse prétendre à l'éloquence de cette constatation, que, pendant la période décennale 1896 1905 inclus, le pourcentage moyen des naufrages éprouvés par l'ensemble des marines de commerce du monde entier a été de 2,60, celui des pertes de la marine française de 3,48! le pourcentage français fut, pour les vapeurs seuls, de 2,45, celui de la Marine universelle de 1,97! Nous occupons le troisième rang. par ordre d'insécurité; nous ne sommes distancés dans ce record de l'incurie, pour les vapeurs et les voiliers réunis, que par les Norwégiens 5,16 p. 100), et les Américains (3,63); pour les vapeurs seuls, par les Italiens (2,76) et les Norwégiens (2,67).

Sur cent navires français, à vapeur ou à voiles, qui prennent la mer, près de quatre auront à subir de graves accidents; sur cent vapeurs, près de trois! Les Norwégiens ont du moins l'excuse de naviguer le long de côtes extrêmement découpées, les Italiens, celle d'être surpris sur l'Océan par leur inexpérience des marées; mais nous, pourquoi notre pourcentage serait-il, pour les vapeurs, de 2,45, quand celui des Allemands est de 1,72, celui des Anglais de 1,96, ceux des Danois, des Hollandais, des Russes et des Suédois de 1,19, 1,88, 1,12 et 1,36?

Sur 271 naufrages et accidents de mer relevés en 1904, 60, dont 3 abordages et 41 échouements, sont attribués, après enquête faite par le ministère de la Marine, à des causes spéciales provenant, soit de l'état du navire, soit de l'armement, soit encore de

l'équipage. Une inspection sérieuse eût empêché le départ des navires dont les accidents sont dus à leur état de vétusté, ainsi que de ceux qui étaient trop ou insuffisamment chargés.

Une plus étroite observation des règlements, une prudence plus grande, eussent prévenu le plus grand nombre des sinistres causés par de fausses manœuvres, des erreurs d'estime, de route, de feux ou d'atterrissage, mais les équipages n'étaient-ils pas surmenés? Y avait-il à bord un nombre suffisant d'officiers?

La France s'est laissé distancer sous le double rapport de la réglementation du travail à bord des navires de commerce et des inspections à imposer aux bâtiments, soit avant leur entrée en service, soit en cours de service, et c'est à combler cette double lacune que tend la loi actuellement en préparation devant la Commission de la Marine du Sénat.

Est-ce à dire que les textes et les commissions fassent défaut? Non, certes; on légifère, décrète ou réglemente au gré des incidents, et sans prendre le temps de rechercher quels sont les actes législatifs ou administratifs dont le texte nouveau abroge ou amende les dispositions; les actes nouveaux s'ajoutent aux anciens, et l'on arrive de la sorte, pour atteindre le but administratif le plus simple, à un fouillis inextricable de lois, ordonnances, décrets et circulaires.

C'est le cas de la législation française concernant la sécurité de la navigation marchande. Elle a son origine, pour le long cours et le cabotage, dans la déclaration royale du 19 août 1779, qui pose le principe dont nous avons eu grand tort de nous départir, « qu'aucun navire marchand ne peut prendre charge avant qu'il ait été constaté qu'il est en bon état de navigation ».

Cette obligation ne visait, du reste, que la navigation au long cours, car il était spécifié, dans la déclaration, que, «..... à l'égard du navire faisant le cabotage, capitaines ou maîtres ne seront tenus audit procès-verbal qu'un an et un jour après la date du premier ».

De toutes les mesures de sécurité, la plus sérieuse, la plus efficiente consiste, en effet, dans la visite systématique de tout bateau qui va prendre la mer, et dont on empêchera la mise en route si le chargement est excessif ou mal disposé, l'effectif insuffisant, l'armement incomplet, la coque ou les appareils moteurs en mauvais état; les choses se passent ainsi en Angleterre : tous les navires en partance, étrangers ou nationaux, sont visités par l'agent du *Board of Trade*, qui a des pouvoirs très étendus.

Pourquoi n'en est-il pas de même chez nous? Les articles 12 et 13 de la loi de 1791, l'article 225 du Code de commerce avaient cependant confirmé sur ce point la déclaration de 1779, et précisé qu'aucun navire ne pourrait prendre charge qu'après avoir été visité; mais ces textes furent-ils jamais sérieusement appliqués?

La loi du 29 janvier 1881 n'obligea plus les navires longs courriers qu'à une visite répétée de six mois en six mois, et le législateur de 1893 substitua le délai d'un an à celui de six mois, de telle sorte qu'il n'y a plus aujourd'hui pour le long cours, comme pour le cabotage, qui est toujours régi par la disposition exceptionnelle de la déclaration de 1779, que la visite annuelle, et les visites éventuelles que peuvent motiver des avaries graves.

Mais que nous parle-t-on, pensera peut être le lecteur, de législation complexe et inextricable? Tout cet enchaînement législatif est des plus clairs.

Oui, sans doute, mais nous nous sommes gardé d'être complet; il faudrait montrer comment le bornage, c'est-à-dire la navigation locale par de petits bâtiments de moins de 25 tonneaux, tient son régime d'une ordonnance de 1785, d'ailleurs interprétée différemment d'un port à l'autre; il faudrait expliquer le régime de la pêche; celui des transports d'émigrants; la législation spéciale aux accidents et collisions en mer; celle concernant les engins de sauvetage; les innombrables décrets et circulaires visant l'hygiène, la bonne qualité de la nourriture, etc., etc.

L'enchevêtrement des textes ne suffisant pas, on l'a compliqué par celui des administrations chargées de les appliquer : deux ministères, celui de la Marine et celui des Travaux publics, sont chargés de l'inspection des navires : la Commission dite « d'Amirauté » et dont les membres sont nommés par le Tribunal du Commerce, visitera la coque; la commission dite « des Travaux Publics », dont les membres sont nommés par le ministre des Travaux Publics, visitera et essaiera les chaudières, machines à vapeur et accessoires divers des appareils moteurs : chacun comptant sur son voisin, aucune visite ne sera faite sérieusement.

Aussi la nécessité d'une révision de la législation relative à la sécurité de la navigation est-elle depuis longtemps reconnue. Une Commission fut instituée en 1895 sous la présidence de M. Félix Faure, qui, chargé du rapport, mit en lumière l'insuffisance des garanties offertes par les commissions de visites actuelles.

Dans l'exposé des motifs du projet de loi déposé en 1901, M. de Lanessan, alors ministre de la Marine, n'hésita pas à incriminer la nomination des experts visiteurs par le Tribunal de Commerce :

« Par leur fortune, leur situation, le crédit dont ils disposent, les armateurs jouissent, dans les villes du littoral, d'une influence tellement considérable que les experts visiteurs se trouvent naturellement portés à user

de ménagements vis-à-vis d'eux, surtout si, comme il arrive souvent, ils remplissent en dehors de leur mission officielle le rôle d'arbitres dans les contestations privées d'ordre maritime. Aussi s'explique-t-on que la visite d'amirauté ne soit plus considérée dans la plupart des ports que comme une simple formalité destinée à couvrir, en cas d'accident, èt cela est très dangereux, la responsabilité des armateurs et des capitaines. »

Une autre cause de l'insuffisance des commissions de visites tient à l'ignorance dans laquelle sont tenues ces commissions des conditions dans lesquelles elles doivent opérer : L'inspection de la coque aura lieu dans tel port à sec, dans tel autre à flot.

« Si l'examen des voiliers est en général encore négligé, lisons-nous dans l'exposé des motifs du projet de loi de 1901, celui des vapeurs se borne, dans beaucoup de ports, et notamment à Marseille, à une promenade autour, puis à l'intérieur du navire à flot, et au récolement des objets d'armement et de recharge. »

..... « Subordination des experts aux armateurs, irresponsabilité des commissions de visites, absence d'uniformité dans les procédés d'investigation, tels sont, en résumé, les principaux inconvénients du régime actuel. »

*
* *

Ce régime doit être réorganisé, mais sur quelles bases? Nous exprimons ici une opinion personnelle, mais que nous espérons faire adopter par la Commission de la marine du Sénat : il est indispensable qu'à l'instar de ce qui se fait chez nos voisins et amis les Anglais, aucun navire ne puisse prendre la mer, pour une traversée de quelque importance, le long cours, le cabotage international ou la grande pêche, sans avoir été l'objet d'une inspection minutieuse.

Cette visite, dont les longs courriers n'ont été exemptés légalement que par la loi du 29 janvier 1881, a-t-elle jamais été chez nous une réalité? Nous n'avons pu trouver au ministère de la Marine les éléments d'une réponse certaine à cette question, mais le législateur peut édicter à nouveau cette obligation et prendre les précautions nécessaires pour être obéi. Il suffirait d'instituer dans chaque port, sous un nom qui pourrait être celui d' « Inspecteur de la Navigation », un agent qui serait l'analogue de celui du *Board of Trade*. Cet agent serait placé sous l'autorité de l'administrateur de l'Inscription maritime, il serait nommé par le ministre de la Marine parmi les officiers, les ingénieurs et les mécaniciens de la marine de l'État, en retraite ou en activité, parmi les constructeurs de navires de l'industrie, les mécaniciens de la marine marchande, les capitaines au long cours, et, d'une manière générale, parmi tous ceux pouvant, par leur passé professionnel, présenter de suffisantes garanties de savoir et d'expérience.

Appel pourrait être fait des décisions de l'Inspecteur de la navigation devant l'administrateur de l'inscription maritime, qui ordonnerait une contre-visite et désignerait à cet effet des experts.

Telle est l'innovation que nous proposerons à la Commission sénatoriale, et sur laquelle nous appelons les observations des hommes compétents qui voudront bien lire cette sommaire étude.

La loi que prépare le Sénat organise les visites dont seront l'objet, avant leur entrée en service, tous les navires français nouvellement construits en France ou nouvellement acquis à l'étranger, et les visites annuelles que devront subir les navires en cours de service.

Il est indispensable de prendre, à l'égard des bâtiments neufs, des mesures sévères qui, connues d'avance des armateurs, les inciteront à ne faire construire ou à n'acquérir que des navires remplissant toutes les conditions qu'exigent la sécurité de la navigation et l'hygiène des personnes embarquées; mais, pour ne pas être aussi vaine que celles faites jusqu'ici, la visite devra être faite par une commission nettement indépendante de toute influence locale, et d'ailleurs munie d'instructions détaillées qui la guideront dans l'accomplissement de sa mission et préviendront la diversité des jurisprudences locales.

Le projet déposé par le Gouvernement fait nommer pour un an, par le ministre de la Marine, tous les membres de la Commission, mais le propre des navigateurs étant de naviguer, et par conséquent de séjourner le moins de temps possible à terre, la nomination pour un an aurait pour résultat d'écarter les officiers de marine, les officiers mécaniciens, les médecins de la marine en activité de service, ainsi que les capitaines au long cours et les marins en cours de carrière, et il serait à craindre qu'une Commission exclusivement composée de retraités possédât insuffisamment l'expérience des perfectionnements récemment apportés dans la construction, l'armement et l'aménagement des navires.

Il faudrait donc chercher un recrutement qui, sans replacer les Commissions dans la dépendance des influences locales, fût plus souple et susceptible de mieux s'adapter à la mobilité du personnel maritime. La Commission de la Marine du Sénat réaliserait cet objectif en chargeant l'Administrateur de l'Inscription maritime, qui ne dépend que du ministre, de dresser, au commencement de chaque année, une liste des hommes spéciaux, domiciliés dans l'arrondissement maritime, qui lui paraîtraient réunir la compétence et l'autorité nécessaires pour faire partie des Commissions de visites.

Cette liste serait soumise à l'approbation du ministre, et l'Administrateur de l'Inscription maritime y choisirait, en tenant compte des absences, les membres de la Commission qui serait chargée de toutes les visites de bâtiments pendant une période déterminée.

Les représentants des armateurs, des capitaines au long cours, ainsi que du personnel du pont, des machines et des services généraux, seraient désignés par l'Administrateur de l'Inscription maritime sur des listes de noms présentées par les groupements intéressés.

Ainsi composées, les Commissions de visites auront une indépendance que ne possédaient pas leurs devancières, et leur tâche sera facilitée par la clarté avec laquelle la loi l'aura définie. L'article premier de la loi future stipule qu'aucun navire nouvellement construit en France ou nouvellement acquis à l'étranger ne pourra être mis en service sans un permis de navigation obtenu après constatation que toutes les parties du navire sont dans de bonnes conditions de construction et de conservation, de cloisonnement étanche, de navigabilité et de fonctionnement; que ses chaudières et appareils à vapeur sont en bon état; que les conditions d'aménagement, d'habitabilité et de salubrité sont satisfaisantes; que le navire possède les instruments nautiques et les objets d'armement, ainsi que les embarcations et engins de sauvetage reconnus indispensables; que la marque extérieure indiquant le tirant d'eau maximum est exactement placée, etc., etc.

Un règlement d'administration publique très précis guidera les experts dans ces constatations.

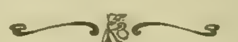
Le tirant d'eau maximum tracé sur la coque ne sera qu'un *maximum maximorum*, indiquant la limite d'enfoncement qui ne devra être dans aucun cas dépassée. Il est évident, en effet, que le volume des marchandises embarquées, les conditions de l'arrimage, le mode de construction et de cloisonnement du bateau, et cent autres circonstances, influent sur la stabilité; le centre de gravité, par exemple, s'élève ou s'abaisse suivant le volume des marchandises, et chacun sait que le relèvement de ce point ajoute à la stabilité de plateforme et enlève à la stabilité statique : c'est l'histoire de nos cuirassés surchargés dans les hauts, dont la stabilité de plateforme facilite le tir du canon, mais qui sont exposés à rester sur le flanc dès que l'inclinaison dépasse un angle de quelques degrés.

La marque extérieure ne devra donc indiquer que la limite extrême d'enfoncement dans les circonstances les plus favorables de la navigation; dès que les conditions de la traversée paraîtront pouvoir être dangereuses, le devoir de l'Inspecteur de la navigation sera d'exiger que le déchargement soit maintenu au-dessus de cette marque.

Les mêmes considérations s'appliqueraient tout aussi bien au principe de l'attribution à tout navire d'un minimum d'effectif; ici encore il ne pourrait être raisonnablement question que d'un *minimum minimorum*, répondant aux conditions les plus favorables de la navigation, et laissant toute latitude au délégué de l'autorité maritime chargé de la visite des bâtiments en partance d'avoir des exigences supérieures. Ce ne serait pas l'un des moindres avantages de la création d'un inspecteur de la navigation que d'avoir un organisme souple, susceptible de s'adapter aux cas particuliers, et qui nous permettrait de nous garder des formules absolues.

Nous examinerons dans un second article comment devront être réglementés les effectifs et le travail à bord des navires de commerce.

ÉMILE CHAUTEMPS,
Sénateur.



LETTRES INÉDITES D'IVAN TOURGUÉNEFF A MADAME VIARDOT (1)

Saint-Pétersbourg,
lundi 22 février-6 mars 1871.

Chère madame Viardot,

Avant toute chose, laissez-moi vous dire combien j'ai été heureux de recevoir votre lettre du 25, avec tous les détails sur les deux concerts du 23 et du 24! Vous avez pris une glorieuse revanche, et combien je regrette de n'y pas avoir assisté! Maintenant la mauvaise époque est passée, la voix est en ordre et tout marchera bien. Je suis très heureux et je vous félicite de tout mon cœur.

Passons maintenant à mes faits et gestes depuis vendredi soir.

Ce jour-là, après vous avoir écrit ma lettre, je suis allé à un raout chez une comtesse P...; beaucoup de personnes connues, quelques jolies figures, des conversations peu intéressantes. Samedi matin, visites et courses. A 4 heures, je reçois l'invitation d'aller chez la grande-duchesse Hélène; elle me fait attendre jusqu'à 5 heures un quart; conversation politique. Elle a beaucoup vieilli. Puis dîner littéraire chez mon éditeur. Il me comble de civilités; puis je vais

(1) Voir la *Revue Bleue* des 20, 27 octobre et 3 novembre 1906.

à une réunion du comité pédagogique, où une jeune demoiselle de dix-neuf ans (fille d'un professeur de mes amis, M. K...) défend une thèse d'histoire avec une science, un aplomb et une éloquence rares, devant deux cents personnes. Voilà certes du nouveau, et pas l'ombre de pédantisme, une naïveté d'enfant, une si grande absence de préoccupation personnelle, que cela ôte toute timidité. C'est phénoménal! On l'a applaudie à tout rompre. Il y a eu beaucoup de demoiselles dans l'auditoire, des institutrices.

Hier matin, séance pour mon portrait, mais pas chez M. Gay, chez un autre peintre, du nom de Makovsky (1), qui ne m'en a demandé qu'une, et qui a fait quelque chose de fort remarquable comme peinture. Je suis arrivé à l'âge de cinquante-deux ans sans qu'on ait fait mon portrait à l'huile, et voilà qu'on en fait deux à la fois. Puis concert de Rubinstein à l'assemblée de la noblesse; un monde fou; il joue comme toujours; immenses applaudissements. Auer y a joué aussi, mais j'avoue que j'ai surtout admiré ses yeux et toute sa physionomie. Le morceau pour orchestre intitulé *Don Quichotte* est assez bien; seulement l'élément comique, le Sancho Pança, manque complètement. Il a introduit des fragments d'airs espagnols, en les choisissant assez vulgaires. Je crois me rappeler qu'il vous les avait demandés ainsi. Puis, dîner tranquille et patriarcal chez Annenkoff, réception de votre bonne et chère lettre... On joue aux cartes le soir, je rentre d'assez bonne heure, et voilà!

Je commence à me lasser de Pétersbourg. J'ai dû y rester pour prendre un peu l'air du pays; maintenant il faut partir et pousser, talonner les affaires, pour revenir au plus vite! Mon intendant doit m'envoyer de l'argent. Borisoff (2) m'attend à Moscou, et nous partirons probablement ensemble pour la campagne.

J'ai dû promettre de faire une lecture publique, très courte, samedi prochain (pour un but de bienfaisance). Lundi, dans une semaine, je file.

Nous sommes en plein dégel. La neige a disparu, ou plutôt elle est devenue noire, et nous pataugeons dans une horrible boue. C'est très laid au soleil.

A demain chère amie...

Der Ihrige, Iv. Tourguéneff.

Saint-Pétersbourg, hôtel Demouth,
8 mars/24 février 1871.

Chère madame Viardot,

Il y a de cela une heure, au moment de sortir de chez Annenkoff, le postillon est venu à ma rencontre, avec *deux* lettres, l'une de vous, l'autre des petites. Vous dire le plaisir que cela m'a fait est superflu!

Vous avez chanté hier à Liverpool et vous chanterez demain à Manchester... Je vous accompagne de toute l'intensité de ma pensée, mais je n'ai plus peur pour vous; je suis persuadé que maintenant cela ira comme sur des roulettes.

Je vais vous raconter ma vie pendant hier et aujourd'hui. Règle générale, ma journée commence de très bonne heure par un envahissement de vieux amis, vieilles connaissances, ou bien de personnes qui veulent m'exploiter d'une façon ou d'une autre, ou qui ont affaire à moi. Ce matin il est venu entre autres une vieille mendiante polonaise, qui m'a soutiré cinq roubles. Non, jamais, depuis que le monde est monde, il n'y a eu de figure plus typique dans son genre, et si j'étais peintre je lui donnerais volontiers vingt-cinq roubles pour la faire poser! Ensuite viennent les excursions, qui, par la boue horrible dont toutes les rues sont remplies, et vu que cette fois-ci je ne me permets pas le luxe d'une voiture, présentent des difficultés de locomotion considérables; puis arrive le moment du dîner.

Hier j'ai dîné chez la vieille comtesse Protassoff, une dame très affable et « bon enfant », où j'ai trouvé cinq ou six personnes assez agréables; tout le monde est enragé contre les Allemands, mais à quoi cela a-t-il servi? Le soir je suis allé chez un M. J..., le frère de celui que vous avez vu à Bade et qui est si ennuyeux; celui-ci est encore plus beau — il a *volcan* de cheveux gris sur la tête — et encore plus ennuyeux! J'y ai trouvé plusieurs adeptes de la nouvelle école musicale russe (pas Cuï, malheureusement), mais le grand Balakireff qu'ils reconnaissent pour leur chef; le grand Balakireff a assez mal joué quelques fragments d'une fantaisie à orchestre de Rymsky-Korsakoff (vous vous rappelez, on vous a envoyé quelques jolies romances de lui); cette fantaisie sur un sujet de légende russe, assez bizarre, m'a semblé en effet en avoir, de la fantaisie. Puis le grand Balakireff a assez mal joué des réminiscences de Liszt et de Berlioz, qui, lui surtout, est pour ces messieurs l'Absolu et l'Idéal. Je crois, après tout, que c'est un homme intelligent. *Kein talent, doch ein character.*

Ce matin j'ai été plus envahi que jamais, puis j'ai eu ma dernière séance chez M. Gay. J'en dois une encore à M. Makovsky. Le portrait de M. Gay est d'une ressemblance frappante à ce que disent tous les amis et à ce que je crois moi-même. Puis j'ai fait des visites *littéraires*, c'est-à-dire ennuyeuses, mais il le fa-a-allait, comme dit Bilboquet. Puis j'ai dîné tout seul, pour la première fois depuis mon arrivée ici, dans un petit restaurant sous terre, au-dessous du sol je veux dire, et je suis allé chez papa

(1) Depuis, on a connu à Paris ce peintre de réel talent.
(2) Un ami intime de Tourguéneff, mort jeune.

Annenkoff. Hier, oui, j'ai oublié! j'ai fait une assez longue visite à l'*Hermitage* (1) où j'ai admiré de nouveau les chefs-d'œuvre dont cette galerie est pleine : les Potter, les Rembrandt, etc., etc. En fait de choses nouvelles, il y a une merveilleuse petite Vierge de Léonard (dans la galerie Litta), des vases admirables de la collection Campana, et surtout un petit sphynx assis (un sujet de lampe) venu des fouilles de Kertch (2), qui est bien une des choses les plus fascinatrices qu'on puisse voir; il est peint et d'une conservation étonnante. J'aurais bien désiré que Viardot eût vu ce sphynx! Puis sont venues les deux lettres chez Annenkoff, et voilà!

Et maintenant, à demain. Mille embrassades à tout le monde.

Der Ihrige, Iv. TOURGUÉNEFF.

Saint-Pétersbourg, vendredi 10 mars 1871.

Chère et bien-aimée madame Viardot,

Je vous avais dit que ma lecture de demain était tombée à l'eau. Malheureusement ce n'était qu'un faux bruit, et je lis en effet, entre M[lle] Lovato, chantant : « Ce n'est pas dans le nez que ça me chatouille », et une autre demoiselle de la même force; c'est tout à fait café chantant; mais le but m'étant très sympathique (c'est pour les blessés français, on n'en parle pas sur l'affiche, mais tout le monde le sait...), je passe outre. On a mis mon nom en vedette, et l'on me voit rayonner à côté « d'huîtres fraiches », etc.

J'ai pensé à votre arrivée à Brighton et me suis senti très flatté d'une pareille similitude! Avec tout cela, je crains qu'il n'y ait que fort peu de monde, car le public ici est trop bourré de concerts, tableaux vivants, etc. Demain, je vous dirai le résultat.

Et maintenant parlons de mes faits et gestes. Séance pour *les* portraits (ils sont achevés maintenant, Dieu merci!), séance pour des photographies (ce n'est pas moi qui paye, je vous prie de le croire!), visites littéraires, pour affaires, visites reçues et rendues; c'est un brouhaha que ma vie ici; et je serai bien content quand je roulerai vers la tranquille Moscou et vers Spasskoïé, plus tranquille encore. Tout cela est nécessaire; mais quand ce sera fini, ce sera bien *agriable*, comme dit Thérésa.

J'ai dîné hier, jeudi, avec trois *jeunes* littérateurs, et la conversation a été vive et animée. Nous n'avons bu qu'*une* bouteille de vin! J'ai dû passer ensuite la soirée chez une femme bien ennuyeuse, que vous connaissez je crois, M[me] M...; cette personne qui a de si grosses joues, et elle a été digne de sa réputation. Aujourd'hui, dîner chez un comte A..., pas mal ennuyeux aussi, mais plein de bonnes intentions envers la littérature; il est en train de fonder une vaste entreprise lexico-encyclopédique; il est très riche, et il faut encourager cela (pas la richesse, mais les entreprises). De là, je suis allé dans un autre salon, politico-littéraire aussi, mais d'une couleur un peu plus tranchée, de façon que je me rends compte des différentes nuances de ce qu'on peut appeler l'opinion publique dans la *Cara patria*. Il y a pas mal de choses que je vous dirai de vive-voix.

Samedi soir.

Eh bien, ma chère et bonne madame Viardot, la lecture a eu lieu, mais ça a été autre chose que je n'avais cru. Un peu café chantant, en effet, de la musique exécrable, mais un public énorme, bouillant de jeunesse : apothéose de *Garibaldi* en tableau vivant, lecture par une dame de *Souvenirs d'un séjour parmi les Garibaldiens*, déclamation par une grosse dinde, à la voix fêlée, des *Deux Grenadiers* de Schumann, qui, comme vous vous le rappelez peut-être, se terminent par *la Marseillaise*; alors explosion de bravos frénétiques, cris de : « Vive la France! » tempête en un mot, qui a duré dix minutes. Un acteur français a, il est vrai, dit *les Deux Gendarmes*, mais une actrice française a déclamé *les Pigeons de la République*, et ce mot a fait courir le frisson habituel.

Quant à moi, je dois avouer que jamais je n'ai été l'objet de pareilles — pardon du mot! — *ovations*. Je vous le dis parce que je sais que cela vous fera plaisir, et j'ai pensé à vous pendant tout le temps que je me tenais là, confus, rouge, un sourire impassible sur la face, en présence de cette foule qui hurlait... Ça me faisait l'effet d'une grosse pluie d'orage, rapide et violente, qu'on recevrait sur ses épaules nues. J'ai lu le fragment des *Mémoires d'un chasseur* intitulé *Bourmistr*; je crois avoir assez bien lu, mes nerfs s'étaient détendus pendant tout ce tapage, et j'étais calme, puis le public était si bienveillant!

Vous voilà revenue de Liverpool; peut-être aurais-je quelque nouvelle de vous demain.

En attendant, mille amitiés. Je vous baise les mains.

Iv. TOURGUÉNEFF.

Saint-Pétersbourg, samedi 11 mars 1871.

Je continue ma lettre, chère madame Viardot.

Après dîner je suis allé au concert de la Société russe. Symphonie n° 3 de Beethoven, assez brutalement jouée, et puis... vous allez vous étonner... et

(1) *Ermitage*, la galerie impériale de tableaux.
(2) Ville en Crimée.

en même temps vous rendrez justice à ma bonne foi : on a donné l'ouverture des *Maîtres chanteurs* et l'entr'acte, qui m'ont fait le plus grand plaisir! L'entr'acte surtout est grandiose, c'est de la puissante musique, il faut l'avouer. Le public a beaucoup applaudi et l'entr'acte a été redemandé.

Un petit musicien que vous connaissez, et qui se nomme Ch. Lenz, m'a entraîné du concert chez un de nos meilleurs acteurs, M. Samoïloff, où je devais rencontrer Rubinstein. Il y était en effet. Il a pris les Allemands (!) en horreur, et veut rester en Russie. Comme il faut toujours qu'il entreprenne quelque chose, il s'est mis en tête de fonder une société, un « Orpheum » ou « Verein », où se réunirait toute l'intelligence artistico-littéraire de Pétersbourg. Cette idée a été longuement débattue, et on a fini par décider qu'on ferait une soirée d'épreuve, jeudi prochain (on a choisi ce jour-là, parce que je pars vendredi), et on a fait des listes d'invitation, des circulaires. J'ai dû signer la circulaire littéraire. Il ne sortira naturellement rien de tout cela; du reste cela ne me regarde pas, puisque je n'habite pas la Russie; mais enfin, cela a amusé Rubinstein, et il est entier en diable et têtu comme un mulet. J'ai rencontré sa femme : elle a très bonne mine; il paraît que son garçon continue à être splendide.

J'ai l'idée de vous envoyer mes textes russes du *Gaertner*, et de *Es ist ein schlechtes Wetter*. J'ai choisi ces deux-là, comme étant de beaucoup les plus difficiles. Le cheval de la princesse, de *Blanc de neige* est devenu noir comme l'acier, mais c'est aussi dans la nature.

Faites-vous chanter cela par M[me] Gourieff, vous verrez si cela va bien...

J'ai dîné paisiblement chez mon vieux Annenkoff; après dîner, j'ai eu une entrevue avec un monsieur, pour le fermage de mes biens, et peut-être pour la vente de l'un d'eux. Ce monsieur est un galant homme, que je connais depuis longtemps et qui a de l'argent.

Le tourbillon de Pétersbourg, où je suis tombé et d'où je compte me retirer bien vite, ne me fait pas oublier un instant ni Londres, ni mon retour, ni tout ce que j'aime au monde, et plus que jamais. Je ne serai heureux que quand j'aurai franchi le seuil de Devonshire Place, 30!

J'ai reçu une lettre de Lewis qui me parle d'un de vos samedis, auquel il aurait assisté, et d'un autre où il comptait retourner. Il semble vous avoir pris en affection.

A demain, *theuerste Freundin*. Mille amitiés à tous.

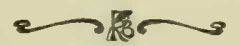
Votre Iv. TOURGUÉNEFF.

Nous terminons ici la publication des lettres de Tourguéneff à M[me] Viardot. L'illustre artiste n'a pas cru possible, pour des motifs divers, de rendre public le reste de la correspondance, plus d'une centaine de lettres se rapportant à la même époque (de 1844 à 1871). Mais les pages publiées, — outre leur charme intime — peuvent déjà servir de contribution appréciable à l'étude de la vie intérieure de Tourguéneff qui doit nous intéresser, pour le moins, autant que celle de ses créations.

Des biographes russes ont mis déjà à profit les lettres parues en 1898 et 1899, et ils ont pu élucider certains côtés du problème psychologique et moral que présente l'âme d'un artiste, aussi grand par l'esprit et le cœur, doué d'une aussi rare puissance évocatrice que l'est l'auteur de cette correspondance.

Notre tâche ne fut donc pas vaine.

E. HALPÉRINE-KAMINSKY.



UNE ÉCOLE SANS ENSEIGNEMENT

L'École nationale des Beaux-Arts.

La tendance actuelle aboutirait fatalement, si on lui laissait ses coudées franches, à la fondation d'une chaire de café-chantant au Conservatoire, d'un cours de japonaiserie, rue Bonaparte, et d'un autre de journalisme au Collège de France.

Cette tendance n'est pas représentée par des nigauds ou des ignares : au contraire, ce sont les raffinés, les érudits, les dilettante, qui font table rase des traditions.

Tout comprendre, tout admettre, tout mêler, proclamer l'égalité de la poule d'Hondekoeter et de la Venus de Botticelli, de la casserole de Kalf et du plat où Luini couche la tête du précurseur, tel est le résultat de l'éclectisme.

Sans remonter à Gustave Planche, qui fut le porte-paroles de Chenavard, ou à Charles Blanc, un Salon de 1850 manifeste à chaque jugement certaines propositions séculaires, quelques principes d'expérience. Aujourd'hui, on dirait que les femmes seules traitent d'esthétique, à ne trouver que des impressions plus ou moins nerveuses et tellement idiosyncrasiques, qu'elles demeurent incompréhensibles au lecteur.

On a demandé la suppression de l'École de Rome et cela se conçoit d'après ce qu'elle nous envoie. On incrimine l'École nationale des Beaux-Arts. Pourquoi? Les jeunes artistes, pour révolutionnaires qu'ils paraissent, ne sont pas si sots que de mépriser les conditions propices de la rue Bonaparte, puisque ailleurs, partout ailleurs, on paye. Ils ne méprisent pas tant la tradition, à en juger par le nombre et le

choix des photographies qu'ils achètent et aussi par les admirations qu'ils professent.

On les calomnierait, en les montrant, en contempteurs du Louvre. Un bon catholique peut trouver le prône de son curé assommant ; les élèves de l'État ne sont pas contents de leurs recteurs ! Prêtres et professeurs également paresseux et routiniers ne disent rien qui vaille !

La tradition n'a point d'ennemis dans la jeunesse artistique. Pas un qui ne vénère Léonard et Michel Ange, pas un qui ne se plaigne qu'on ne leur enseigne ni Léonard, ni Michel Ange!

Que les Académies Jullian soient ceci ou cela, qu'importe! Ces entreprises s'avouent aussi étrangères à l'Art, que les boites à bachots, à la culture. L'École des Beaux-Arts est nationale et cette épithète implique une responsabilité, d'autant plus grande que les artistes devenus plus innombrables que la postérité de Jacob, ne représentent plus comme autrefois une vocation, mais une profession ; les jeunes Français qui ne font pas leur droit font au moins du paysage. L'État bornerait-il son rôle à fournir des modèles et des salles chauffées? Il a institué des professeurs. Que professent-ils? Que devraient-ils professer? La première question n'exige que du silence; la seconde seule importe et j'y répondrai.

Quel est le devoir de l'État, en matière d'art?

On a discuté inutilement. Il est bien clair que l'État doit jouer un rôle conservateur, et se montrer *cunctator* en toute rencontre. A travers les fluctuations du goût, il maintiendra les principes essentiels, ceux que l'expérience a démontrés.

Aucun homme destiné à la littérature ne se passe d'humanités, c'est-à-dire d'un fonds de connaissances traditionnelles, indispensables à sa formation.

Aucun homme destiné à la peinture ou à la sculpture ne saurait dédaigner les humanités esthétiques, c'est-à-dire le fonds de connaissances que possédèrent les grands artistes.

Le genre, le talent, l'individualisme, le tempérament et la vocation n'ont rien à voir avec cette nécessité des études.

Le pensionnaire de Rome qui aspire à copier des Greco et des Goya est un simple farceur et l'autre, qui se dépite de ne pas voir chaque jour l'Adoration de l'Agneau de Van Eyck, un ridicule plaisantin.

Un élève étudie; les classiques, suivant même M. de la Palisse, s'imposent à ceux qui sont en classe.

Quand l'élève sait, qu'il s'élance à la poursuite de sa chimère, à ses risques ; jusque-là qu'il suive la discipline de l'enseignement.

« Actuellement, cette discipline est absurde ou mieux inexistante », clame le chœur des scolaires. Ils disent vrai.

Je me garderai de mener une enquête nominative, d'un atelier à l'autre, et de montrer à quel point tel professeur pousse l'indifférence de sa fonction. Il y a longtemps que cet état de choses dure et les prédécesseurs des titulaires présents ne se conduisaient pas avec plus de conscience.

Passer de quinzaine en quinzaine entre les selles et les chevalets et dire : « ce bras est trop court » ou « ce modelé est trop succinct » ; donner un coup de crayon ou de pouce correcteur à la hâte ; distribuer de bons ou de mauvais points verbaux, c'est peut-être de l'inspection, ce n'est pas de l'enseignement.

Quel est le caractère majeur des Beaux-Arts? Leur mode de création et d'action qui est *optique*. L'œil est le foyer ou l'élément réel se reflète pour être transfiguré par les opérations du cerveau. Le premier point d'enseignement sera donc l'éducation de l'œil. Il ne faut pas croire que ce soit là une petite affaire.

Voir une forme est une double opération d'analyse et de synthèse ; pour réduire au type ou pour exalter les caractéristiques. Ici quelques notions métaphysiques seraient nécessaires, mais peut-être mal supportées par les techniciens et je ne voudrais pas être accusé de littérature sur ce terrain.

En face du modèle, l'artiste va appliquer un mode conventionnel d'expression : la ligne, abstraction, qui n'existe pas dans la vie où elle change sans cesse, sauf aux aspects de la mort et du sommeil.

La première ligne que l'on trace, celle de l'axe, une droite, est une fiction pure, qu'il s'agisse de verticalité ou d'horizontalité. La nature ne montre que des courbes et des obliques : et les chefs-d'œuvre aussi. Hogarth appelle la courbe la ligne de la grâce. La Sixtine, incomparable poème de force et de sévérité, manifeste, plus qu'aucun autre ouvrage, l'application des courbes non seulement aux corps, mais aux membres. Superficiellement, on a vu une jactance de ténor plastique, un étalage d'habileté dans un parti pris qui révèle une loi constitutive de l'art.

Pourquoi l'*Apothéose d'Homère* est-elle si froide, sinon parce que les personnages et surtout le principal affectent des stases géométriques, ennuyeuses par leur aspect trop rudimentaire.

L'erreur capitale de l'enseignement du dessin paraît dans l'application de la géométrie *architectonique* au corps humain. Les tours penchées de Pise et de Bologne sont des accidents, tandis que les figures penchées des tableaux le sont, au nom des règles.

L'art commença par le profil, témoin l'anecdote de Debutade, le potier de Sycione. Quel que soit l'objet à reproduire, il convient de le limiter d'abord par le contour. Dans cette découpure, on distribuera

les convexités et les concavités dont le jeu produit l'épaisseur ou le relief.

Si le contour reste identique sous les changements de lumière, le modelé dépend de l'éclairage, mais moins qu'on croit.

De la fresque du Campo Santo aux Chambres (sauf la prison de Saint-Pierre) les figures restent indépendantes de l'atmosphère essentiellement neutre. Le plein air des contemporains subordonne tout à l'atmosphère, ce qui est précisément le contraire de la fresque italienne. Dégager les caractériques d'une forme du hasard de l'éclairage, et maintenir ces caractéristiques sous des jours différents serait un bon exercice. Simultanément avec l'éducation de l'œil, celle de la main s'impose : on a tort de commencer à dessiner d'après la bosse, c'est-à-dire d'après un moulage de l'antique, toujours trop synthétique pour un commençant, et les papeteries de province contiennent encore des modèles de dessins, c'est-à-dire des devoirs exécutés par des professeurs, des pages de nez, de bouches, d'yeux, traités selon la niaiserie la plus amorphe, véritables défis à la fois à la nature et à l'art.

Le dessin est une écriture, une calligraphie et l'élève doit faire des cahiers, mais d'après les maîtres. Ainsi il apprendra les caractères correspondants aux formes réelles. Tout le monde sait que le hiéroglyphe représente une algèbre figurative, antérieure au phonétisme, et que l'homme dessina avant d'écrire et traduisit l'objet par son image avant de l'identifier avec un son. Les Florentins n'ayant laissé que leurs dessins resteraient encore des maîtres incomparables. N'oublions pas que la vie des peintures est extrêmement limitée et que leur véritable durée s'opérera sous forme photographique, c'est-à-dire réduite à du noir sur du blanc.

Plusieurs craignent que l'élève appliqué à copier les croquis anciens ne garde le pli d'imitation. Plût au ciel qu'il en fut ainsi. Les ouvrages du XVIIe siècle, pour la plupart d'une scolarité impersonnelle, amèneraient le jeune artiste à une habitude poncive, parce qu'à cette période on ne trouve plus que de belles redites, et que le poncif, c'est-à-dire la forme épuisée, pullule. Pourquoi copier des gens qui sont eux-mêmes des copistes, tels qu'un Lesueur ou un Carrache ? Ni Léonard, ni Michel Ange, ni Mantegna ne présentent cette facilité d'assimilation : l'extraordinaire puissance de leur tempérament défie l'imitation, littéralement impossible. Le commerce abonde de faux Rembrandt, mais où est le brocanteur qui peut mettre en circulation de faux Vinci ?

Voir, pour un artiste, c'est dégager d'une réalité, une idéalité. Supposons un modèle masculin quelconque, dans la stase du repos. La classe le copie exactement, littéralement ; le professeur passe et rectifie des proportions ! Et après ?

Après, il s'agit de tirer une idéalité de cette réalité. Quelles sont les pôles de la sensibilité, le plaisir et la douleur ! Quels sont les deux termes du repos physique, la satisfaction et l'épuisement ?

Selon le même modèle, l'élève fera une figure heureuse à quelque degré en augmentant les traits de sérénité ou de force ; ou inquiète, anxieuse, en troublant les traits et l'allure. Semblablement le modèle servira à une version de calme dans la force ou de lassitude. Inutile de préciser ces aspects par des citations d'œuvres célèbres, le principe consiste à varier les aspects et non à choisir tel ou tel.

Avec un modèle féminin, la démonstration serait plus convaincante. Ici je toucherai à ce problème de l'expression que la vie ne donne jamais et que l'artiste doit créer :

Étant donné telle tête de femme, en faire une madone, puis une courtisane, bien entendu sans le secours des costumes et accessoires.

L'élève le moins cultivé sait d'instinct, que schématiquement, la madone a un front pur, des sourcils peu fournis, un nez droit, une bouche petite, un ovale allongé, un long cou, des épaules tombantes. Il sait aussi qu'une courtisane se représente par un front bas, des sourcils fournis, un nez charnu, une bouche large aux fortes lèvres, des maxillaires lourds, un cou fort et des épaules épaisses.

Ces signalements, aussi peu individuels que ceux des passeports, prennent une signification, si on les applique à la modification du modèle.

Copier ce qu'on a devant soi ne mène à rien. L'élève doit s'exercer à tirer d'une même réalité plusieurs partis. Ainsi il maniera la forme, ainsi il se rendra compte des éléments expressifs.

Fermez les narines, amincissez les lèvres d'une figure et la bonté disparaîtra. On peut traiter les mêmes traits en roman ou en ogival, d'abord ferme et robuste, ensuite subtil et illuminé.

Toute figure expressive se range dans une famille instinctive : la *Saskia* du salon Carré appartient à la série canine et la *Joconde* à la féline. Charles Ier, ce pur sang, se rattache au cheval, Malatesta et Borgia au tigre. Les signatures animales méritent l'attention.

Un autre exercice extrêmement profitable serait de modifier l'expression d'une tête classique : il n'existe pas d'autre procédé d'analyse pratique.

Prenant deux photographies de la *Joconde*, sur l'une nous éteindrons les effets de commissures aux lèvres et aux yeux jusqu'à ramener à l'état ordinaire ce visage de mystère et nous découvrirons en quoi consiste le prodigieux rayonnement de ce portrait. Sans doute ces moyens paraîtront un peu misérables, mais n'est-ce pas le propre des moyens, et aussi

avouable que de mesurer les antiques comme faisait Poussin. Pour enlever vite et sûrement au flanc des vases des profils en action, les Grecs se servaient de pantins en papier découpés aux membres mobiles. Ils obtenaient sans tâtonnement l'exacte proportion d'un guerrier gesticulant.

Le premier examen devrait porter sur la création d'une forme, j'entends l'invention d'un corps en mouvement. Qu'il y ait des fautes plus ou moins graves dans cette figure, cela importe peu, pourvu qu'elle témoigne d'une mémoire plastique. Il faut savoir par cœur l'à peu près du corps humain, de façon à ne demander au modèle que des accents de réalité et des rappels de localisation.

Un rhétoricien qui traduit Tacite se montre incapable des plus simples propos latins avec un cardinal, parce qu'il n'a jamais été exercé à user de cette langue d'une façon pratique. Le lauréat des Beaux-Arts, habitué à ne rien faire sans modèle, manque de mémoire et ne peut rien exécuter de lui-même, sinon d'informe et de mauvais. Si Michel Ange avait fait poser les figures de la Sixtine, il serait mort sans la finir, en admettant même qu'il eût rencontré des types convenables.

Assez d'iconiques ou leurs copies nous font connaître les hommes et les femmes célèbres d'Italie, de Giotto à Léonard, pour déclarer que les modèles ne différaient pas tellement des nôtres. Analysez les femmes de Botticelli, rapprochez-les de la Vénus, de *Mars et Vénus* à Londres, qui est Simonetta Vespucci : vous verrez que la question du modèle n'a pris tant d'importance que par une pédagogie absurde. Il est tellement plus simple de dire « copiez », que d'expliquer comment on parvient à transfigurer la réalité. Dernièrement un célèbre artiste déclarait à un journaliste : « L'art, voyez-vous, c'est la vie ! » Sans doute, le geste donnait du caractère à cette niaiserie. L'art est exactement le contraire de la vie, c'est l'immortalité, le blasonnement esthétique d'une conception, quelque chose qui tient de l'héraldique et de l'iconostase.

Les peintres, dans le sens où on dirait les menuisiers, les peintres en tant qu'ouvriers se récrient devant les propositions méthodiques, et traitent toute réflexion de littéraire, citant, suivant leur humeur, Chenavard, Gustave Moreau ou Wiertz. Ces trois hommes si différents de mérites manifestent une identique erreur, ils conçurent en littérateur et traduisirent en tableaux, l'un une sorte de discours sur l'histoire universelle, l'autre des poésies humanitaires et le dernier des mythes obscurs pour lui-même.

L'artiste doit penser par formes et visions, comme le musicien par sons et auditions. Pour cela, il faut que l'esprit se représente, sans le secours d'aucune extériorité, la figure humaine et ses aspects généraux, au lieu de se mettre en face du modèle comme devant un texte et le traduire péniblement, en écolâtre.

L'éducation de l'œil aboutit à la vue spirituelle, ou une conception juste des formes expressives. Je ne dis point que l'artiste se passera de modèles, imaginant ses personnages : je dis que l'élève ne doit sortir de l'école qu'au jour où il peut imaginer et produire sans modèle. Avant ce temps, il n'a pas fini son apprentissage.

Des gens lettrés et âgés lisent leur messe depuis cinquante ans, incapables de la réciter et les mêmes savent par cœur des poèmes. Ils ont l'habitude du paroissien.

La mémoire des formes dépend d'une habitude intellectuelle qu'il faut prendre en débutant, comme l'habileté de main résulte d'une autre habitude presque mécanique de dessiner lisiblement, de dessiner comme pour autrui et non en griffonnage et pour soi.

Les dessins antérieurs au XVIIe siècle ne nous montrent pas la lourde et basse étude que l'on appelle académie, ce devoir littéral et mesquin de nos écoles, impersonnel et quelconque même lorsqu'il est bon.

En plaçant l'élève *en face de la nature et de la vie*, on ne prononce pas seulement une bourde digne de Bouvard et de Pécuchet ; on propose un effort tellement écrasant, qu'il faut attribuer ce propos à l'ignorance, sinon il serait le ricanement du Satanisme.

En face de la nature et de la vie, l'élève fera-t-il en quelques années le travail des siècles, passant du graphite des gamins sur le mur de Pompéi à Masaccio ? Jamais, pareille démence ou semblable malhonnêteté ne se produisit avant que la chope montmartroise ne se posa brutalement sur l'autel artistique. Les maîtres se sont mis en face de leurs prédécesseurs, Giotto en face de Cimabue, Orcagna en face de Giotto. Raphaël part du Pérugin, comme Léonard du Verrochio. Ils s'assimilent d'abord, pieusement, docilement, tout ce qui les précède et conservent ainsi leurs forces pour aller plus avant. L'art italien est une immense école où chacun commence par imiter son maître.

Le contemporain, ahuri par les discours incohérents, tremble pour sa personnalité avant de savoir mettre les pieds d'un tabouret en perspective ; il défend jalousement son originalité inconsistante ; il a peur de cesser d'être lui : et il va voir la vie ? Pourquoi pas la lune ? Elle a une forme précise, une coloration spéciale. Mais la vie ? Ce n'est qu'une abstraction et l'abstraction n'a rien à voir dans la création des formes.

La critique de l'art contemporain offre une difficulté insurmontable, puisque l'artiste travaille dans des conditions telles qu'il ne peut aboutir.

Notre force d'application étant limitée, si nous faisons table rase des résultats acquis, nous nous épuisons à les retrouver et comme aucun homme ne vaut vingt générations, nous ne retrouvons rien ou presque rien. Courbet que les réalistes acceptent fut un Bolonais habile, qui imita le Guerchin pour son *Portrait à la ceinture*, le Giorgion dans la *Fileuse endormie* de Montpellier, son chef-d'œuvre. Ses actes et paroles furent absurdes, mais il eut sans cesse le désir de faire des tableaux de musée et il y réussit plusieurs fois.

Après le peintre de la *Femme au perroquet* vint celui de l'*Olympia* et le moyen devint le but. Le ton, cet adjectif, prit la place de la ligne ou du nom, dans la conception esthétique. Du coup, la sensation se substitua à la sensibilité et ceux qui ne pouvaient animer un visage ou copier une main se flattèrent de donner une âme à un tapis, à un pot, à un citron.

Le statuaire cherche la couleur et nous contemplons le désolant spectacle de jeunes hommes qui, chacun dans leur coin et pour leur compte, se proposent d'évoluer librement, sans règles ni méthode, dans un face à face auguste, comme celui du Sinaï, Iahvé s'appelle la vie et ils se croient Moïse. Pauvres gens! Si Moïse n'avait pas possédé toute la science d'Égypte, s'il n'avait pas subi les épreuves de l'initiation sacerdotale, serait-il jamais monté sur le mont de la loi, digne d'y recevoir le Verbe d'Œlohim, capable de le réaliser?

La paresse a été la grande muse contemporaine, mais les professeurs n'ont rien négligé pour déshonorer la tradition et exaspérer les élèves. Donner des sujets grecs ou romains à des illettrés qui ignorent Homère et Virgile est un défi au bon sens. Ces sujets obligent à l'imitation. L'année dernière, le concours de Rome, proposait *Demeter et Koré!* Comme on voudrait arrêter à l'improviste M. Bonnat et lui demander l'explication de ce mystère? Il n'y a qu'un sujet, l'homme nu ou passionné. Nu, pour ceux qui savent faire de la beauté typique; passionné pour les autres d'une inspiration animique.

L'enseignement doit porter exclusivement sur la forme, parce que la couleur dépend du tempérament. On a toujours la couleur de son dessin : celle de Lesueur est brillante et banale comme son contour. A Venise, le coloris devient l'élément majeur de l'expression, mais il prend en même temps les qualités du style et la polyphonie de Titien correspond aux lignes les plus nobles.

M. Camille Mauclair a attaqué cette erreur qui met l'art au service d'idées préalables à exprimer. La seule idée préalable est l'idée de Beauté. C'est aussi la seule qu'il faudrait inculquer à l'élève, ou plutôt lui commenter, car elle est innée, quoique confuse. Aucun tâcheron n'ignore ce que c'est qu'un bel homme ou une belle femme.

Comment l'artiste arrive-t-il à l'oublier? Parce que ses professeurs eux-mêmes manifestent cet oubli à chacune de leurs œuvres.

Léonard a fait beaucoup de grotesques. En a-t-il jamais peint? Encore, la caricature revêt-elle un caractère souvent intense et suggestif! La banalité, ce poncif perpétuel, ne doit pas plus être tolérée que l'autre, l'académique. Que l'élève fasse poser son concierge; qu'il s'exerce à rendre un litre vide auprès d'une assiette de fruits ou qu'il note un arbre ou un roc, il est libre de ses recherches : mais non pas de nous les proposer comme des œuvres.

La représentation des objets en relief sur une surface plane est un métier, ainsi que leur imitation en ronde bosse. Si l'École nationale des Beaux-Arts forme des ouvriers, il n'y a pas lieu de lui accorder plus d'importance qu'à toute autre pédagogie professionnelle. Mais si le mot « Beaux Arts » à un sens, il signifie « Arts de la Beauté » et dès lors, l'exécution même bonne ne suffit pas à constituer l'œuvre. Un peintre n'est pas un artiste par le fait qu'il peint, mais s'il peint de belles choses.

Taine, qui a fait tant de mal à deux générations, avoue son erreur en ces termes : *Il y a pour chaque objet une forme idéale, hors de laquelle tout est déviation et erreur.*

Une école nationale des Beaux Arts enseigne donc la recherche *de la forme idéale*; ou bien, inutile et nuisible, elle pactise avec la déviation et l'erreur. Apprendre à voir est nécessaire à la découverte de la forme idéale. Le point d'idéalité existe plus ou moins obscur dans chaque objet. Il faut le dégager et cette opération, d'où dépend toute œuvre, reste livrée aux hasards de l'inspiration.

Or, la pédagogie ne sert qu'à la remplacer; les écoles s'ouvrent pour ceux qui n'ont pas de génie. Acceptons que les professeurs officiels disent hautainement avec Janus d'Axel : « Je n'instruis pas, j'éveille ». Éveillent-ils? Voilà la question. Les élèves disent non et eux ne disent rien, mais leurs œuvres parlent, sans éloquence; ils font à peu près le contraire de ce qu'ils devraient enseigner.

L'élève qui sait voir le modèle et qui peut dessiner sans modèle équivaut au rhétoricien, il lui reste à faire sa philosophie, c'est-à-dire à étudier la composition.

Il procédera naturellement comme la tragédie antique, qui mit d'abord un second personnage, puis un troisième sur la scène. Composer ne se borne pas à accommoder plusieurs figures entre elles : il faut les rendre significatives. Un Méléagre, une odalisque,

s'ils sont beaux, remplissent leur rôle. La pluratité des figures implique une coordination expressive que les chefs-d'œuvre ne manifestent pas toujours. Dans beaucoup de *Madones et Saints*, l'intérêt se porte sur une figure secondaire, infiniment mieux venue que la principale.

Rubens passe pour un ordonnateur. Si nous examinons le galimatias de son *Christ montant au calvaire* (Bruxelles), ou une de ses allégories courtisanesques, nous verrons à quel point tout cela tient au gros drame Carravagesque.

*
* *

Qui donc, rue Bonaparte, fait la critique des compositions célèbres, d'une façon méthodique ? Si ce cours n'existe pas, l'école n'appartient plus même à l'enseignement secondaire.

Un titulaire de ce collège national répète sans cesse « Copiez, copiez *bêtement* ». Il s'évite des questions auxquelles il ne répondrait pas et donne la note exacte du zèle professoral qui emplit ce noble logis. Les quelques indications sur la matière de l'enseignement artistique données ici ne représentent pas un programme de cours.

Dans le peu de lignes employées, il y a une critique équitable, celle qui précise les réformes et montre sans vitupération oiseuse, quelle est la voie droite.

Aucun élève ne protestera contre une méthode qui développe la conscience et élève l'étude du plan de l'imitation servile à celui de l'interprétation. L'œil assimilé à une vitre et la main à un appareil pantographique : voilà une conception qui ne plaira à nuls autres qu'à ceux qu'elle décharge d'un labeur difficile, absorbant, et qui exige des connaissances beaucoup plus étendues que celles de l'agrégation.

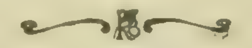
Qui donc parmi les pédagogues officiels oserait s'intituler « professeur de beauté », et cependant s'ils ne sont pas cela, ils ne sont rien que des répétiteurs sans zèle et des surveillants intermittents.

Les formules ne valent pas beaucoup ; toutefois elles sont nécessaires à la dignité d'un enseignement.

Le critique est celui qui possède un critère et le maître cet autre qui explique une méthode.

Médiocre ou excellente, il en faut une : et d'après les témoignages, il n'y en a pas, à l'École nationale des Beaux-Arts.

Péladan..



L'IRRÉSISTIBLE BEAUTÉ

CONTE SENTIMENTAL

Dans le monde de la haute finance et de la magistrature assise, où fréquentaient Mme de Vétheuil et sa fille, chacun commençait à s'étonner que Marie-Rose ne fût pas encore établie. Le 26 août prochain, ne serait-ce pas la trentième fois que ses amies fêteraient en son honneur la Sainte Rose? Il semblait pourtant que cette jeune personne pouvait racheter l'irrégularité de son visage par l'excellence d'une instruction munie de brevets, par l'originalité d'un sens musical qui s'essayait à la composition, par la parfaite réputation d'une famille souvent alliée à la noblesse et surtout par le chiffre respectable et respecté de la dot! — D'ailleurs, pour n'être point la Vénus de Milo, Mlle de Vétheuil n'était pas un épouvantail. Son front, bien qu'étroit, avait de la pensée, ses yeux, quoique petits, de la vie, et sa bouche conservait la grâce d'un beau sourire. Par malheur, cet ensemble, qu'une connaissance mieux appliquée des secrets de la toilette eût paré de l'harmonie qui lui manquait, s'accentuait jusqu'à devenir déplaisant, sous la maladresse d'un luxe qui se bornait à suivre les prescriptions de la mode. Mais, comme disait la marquise douairière de Valnège, cette grande marieuse du genre humain :

« Cela n'a aucune importance!... Et vous verrez que, lorsque son mari lui aura appris à s'habiller, cette petite sera charmante!.. D'ailleurs, avec une dot comme la sienne, on ne peut pas ne pas être charmante! »

Or, bien que depuis près de dix ans Mme de Vétheuil exhibât son héritière, l'hiver, dans tous les salons, l'été, dans tous les hôtels où il est d'usage d'exhiber les demoiselles à marier, jusqu'à ce jour, Marie-Rose s'était refusée à accepter les hommages d'aucun de ceux, plus ou moins désargentés, plus ou moins déplumés, que d'officieux chaperons lui avaient présentés. C'est que Mlle de Vétheuil avait un cœur singulièrement romanesque et qu'elle prétendait ne rien conclure avant que ce cœur eût parlé. Or, il était fort difficile qu'il parlât en faveur des médiocres coureurs de dot dont l'empressement ne s'adressait qu'à l'importance de son portefeuille, Elle était trop fière pour ne pas l'avoir compris. Et ironique, elle se demandait : Ira-t-il jusqu'à me dire que j'ai de beaux cheveux? Car Sully Prudhomme était son poète, et sa mémoire savait toute la *19e Solitude* :

L'amour ne luit jamais dans l'œil qui la regarde,
Elle pourrait quitter sa mère sans périls.
Pourquoi les jeunes gens l'accompagneraient-ils ?

Pourquoi? l'eut-elle oublié, que ses yeux n'auraient eu qu'à regarder les gemmes dont sa main était bosselée!..

Mme de Vétheuil craignait donc que sa fille n'eût achevé le noviciat dans l'ordre de Sainte-Catherine, lorsqu'une occasion se présenta — inespérée. Mme de Valnège, dont la complaisance ne se lassait pas, s'avisa de déclarer un beau vendredi :

— « Ma chère, j'ai trouvé la pie au nid. »

A parler sans métaphore, cette pie était un athlétique jeune homme, qui employait les loisirs de sa fortune et les connaissances que des études d'ingénieur lui avaient données à tenter de résoudre le problème de la direction des ballons. Mlle de Vetheuil, qui appréciait ces détails, demanda le temps de réfléchir. Devant des tables fleuries, à l'ombre des tentes de plus d'un *tennis*, à des retours de campagne en autos, elle se souvenait d'avoir échangé avec ce cordial cavalier, des propos qui lui avaient, en effet, donné lieu d'espérer!... Sa fierté n'avait plus le droit de renvoyer sans épreuve celui que sa jeunesse n'eut pas demandé mieux que d'aimer. Et Marie-Rose pria sa mère d'inviter M. Nardy à prendre le thé, deux fois la semaine, dans la plus stricte intimité.

C'est ainsi que Stéphane vint trois ou quatre fois à *l'Avenue d'Antin*. Une tapisserie compliquée absorbait Madame Mère. De vieux amis réunis par hasard — en doutez-vous? — se livraient à d'interminables parties de cartes; on discutait à voix basse, de secrets indifférents au salut de la République. Par sa longue expérience, Mme de Valnège fut précieuse — elle en était à son cinquième mariage de l'année. Ainsi Marie-Rose pouvait observer à sa convenance. Ah! sans doute qu'il était bien celui qu'elle attendait, le compagnon spirituel qui a sur toutes choses de ces phrases d'ironie ou de sentiment qui originalisent une opinion. Pourquoi cependant, se demandait l'héritière, au lieu d'exprimer des idées, le jeune homme se bornait-il à devenir l'écho de ses théories de jeune fille? Cette souplesse la désorientait; elle croyait y discerner une condescendance d'occasion et pressentait que plus tard les choses se passeraient de moins chevaleresque manière. Ou bien M. Nardy la jugeait-t-il incapable de rien comprendre, tout à fait oie blanche!... Plus Marie-Rose parlait avec Stéphane et moins elle parvenait à déchiffrer la pensée de ce fiancé possible.

Il est vrai qu'au fond cela importait si peu; la jeune fille devinait bien que ce qui l'attirait vers ce jeune homme, ce n'était ni les brevets, ni les diplômes, ni même la célébrité qu'il avait acquise à courir le ciel en ballon — elle aimait trop à regarder la rougeur de cette bouche saine, à suivre la franchise de ces gestes, pour se méprendre sur les causes d'affinités qu'elle se reprochait déjà comme autant de faiblesses!... Ah! qu'il lui eût paru facile de devenir la femme de celui-là...

Et comme Mme de Valnège la regardait avec un sourire qui semblait dire : l'affaire est dans le sac, une inquiétude troubla Marie-Rose. Était-elle assez jolie? de quelle durée serait son bonheur? Alors était-ce la peine, si ce ne pouvait pas être pour toute la vie? La solitude, Mlle de Vétheuil la préférait à la honte de la jalousie, à la douleur des trahisons. Des amies — oh les jolis masques! — prétendaient Stéphane un peu léger; des conversations surprises ne lui laissaient d'ailleurs aucun doute. Elle avait trop lu de romans pour ne pas soupçonner, hélas! que l'assurance qu'elle appréciait ne s'était point acquise à reprendre les calculs de Dupuy de Lôme, en essayant de devancer Santos Dumont.

... Toutefois le passé restait le passé! N'y ayant aucune part, Marie-Rose pouvait l'excuser — seul l'avenir devait la préoccuper. C'est ainsi que Mlle de Vétheuil en vint à se demander si le séduisant aérostatier serait par hasard du petit nombre de ceux qui se laissent guider par le cœur plutôt que par les yeux?... Il avait des regards, un empressement qui pouvait faire illusion... Il fallait savoir.

A cet effet, — c'était la cinquième soirée que M. Nardy passait chez Mme de Vétheuil — Marie-Rose mit la conversation sur ses voyages, parlant des musées de Florence, des églises de Rome, des ruines de Naples...

— Puisque vous aimez l'Italie comme ceux qui la connaissent, je m'en vais vous montrer les photographies que j'ai prises cet hiver.

D'un mouvement rapide, la jeune fille apporta une cassette de cristal retenue de rubans pâles. Et sous la lumière de la lampe abat-jourée de glaïeuls sanglants, ils feuilletèrent, tout en babillant, comme de vieux amis, une cinquantaine d'épreuves assez mal venues pour la plupart, cependant que Mme de Vétheuil défaisait pour la seconde fois, la dernière palme de sa tapisserie et que le douairière, voyant que sa *réussite* échouait, se mettait ingenuement à tricher. Devant une table gigogne deux *Misses* délicieuses buvaient du thé de caravane dans des tasses dorées. Ainsi les fiancés étaient-ils plus seuls que s'ils eussent été livrés à eux-mêmes, puisque leur était épargnée la contrainte que la solitude eût imposée à leurs propos. Et la collection, sous leurs doigts, continuait à s'éparpiller. Marchandes de pastèques, porteurs d'eau, bouquetières napolitaines, à propos de tout, c'étaient des anecdotes, des souvenirs.

Tout à coup, M. Nardy eut un *ah*, il venait de découvrir quelques têtes de femmes d'une magnificence italienne :

— Tiens, mes portraits de modèles! Moi qui croyais les avoir perdus! fit Marie-Rose avec une ingénuité à enlever toute arrière-pensée.

Or ces photographies rendaient avec une telle violence la plénitude de vie animale des citoyennes du Transtévère ou du Pausilippe, que, sans y songer, Stéphane s'était arrêté :

— Quelles figures! comme elles sont plus expressives que nos visages français!

— Au contraire, elles sont sans expression, mais les lignes en sont plus caractéristiques...

Et sa voix de jeune fille vibrait déjà, car elle observait l'attention subite de son ami, les mains hésitant à abandonner les cartes, l'éveil d'un intérêt, pour sa vanité, si douloureux. Le jeune homme eut même cette phrase cruelle :

— Oui, plus caractéristiques, mais la beauté supplée à tout... Elle empêche de se rendre compte que ces figures sont en effet dépourvues d'expression!

Alors Marie-Rose se leva, n'y tenant plus, prise de jalousie. D'une voix dont sa mère fut inquiète, elle dit à Mme de Valnège :

— Vous aurez beau trier les cartes, votre *patience*, ce soir, ne réussira pas !...

Puis aux *Misses* avec une gaîté qui sonnait faux :

— Là, mes jolies, quelle musique voulez-vous ?...

— Oh! Massenet, chère *darling!* supplia l'une.

— Non, Schumann! implora l'autre, Schumann c'est tellement plus idéal!...

Et ses doigts découragés répétèrent de mémoire quelques romances plaintives du maladif rêveur de Zwickau. Dans une glace inclinée, elle apercevait la silhouette de son prétendant, qui, ne se croyant pas observé, avait repris les fameux portraits et les considérait indéfiniment, en amateur. Désespérée, elle se voyait en regard, avec son pauvre visage enlaidi encore par l'inquiétude, laissant sans qu'elle s'en doutât ses mains trahir son secret et Schumann devenait si triste que Mme de Vétheuil sentit qu'il n'y avait plus d'espoir. Enfin celle des *Misses* dont Marie-Rose avait satisfait le désir s'en vint poser sur son épaule une tête plus blonde que les moissons :

— Oh! *darling*, quelle chère musique!

Et tout bas, dans l'oreille :

— C'est si délicieux de vous savoir heureuse!...

Et il semblait à Marie-Rose que cette soirée ne finirait jamais.

. . . .

Plus tard, lorsqu'elle se retrouva en face d'elle-même dans sa chambre tendue de soie claire, la jeune fille, avec stupeur, s'assit devant une psyché, la tête vide, les mains lasses, avec un grand froid au cœur...

Maintenant elle avait deviné!... Aucune parole d'aucune bouche ne pouvait lui être d'aucun secours!... Et une à une, de ses doigts, elle retirait les bagues, indécise, navrée. On frappa :

— Mademoiselle veut-elle se coucher?

C'était la femme de chambre.

— Une minute!...

Et soudain, forte de la subite victoire qu'elle venait de remporter sur sa faiblesse de femme, Marie-Rose, ayant traversé la pièce, s'assit à son bureau en bois des îles et, sans rature, écrivit afin de conclure, pendant qu'elle en avait encore le courage :

« Monsieur,

« Après avoir réfléchi, je viens, en vous remerciant de votre sympathie, vous avouer que je préfère conserver ma liberté... »

Quelques lignes encore, puis elle signa, plia, cacheta — et des larmes glissèrent à ses cils, mais, à cause de la soubrette, elle n'osait céder à la douceur de s'y abandonner. Et bientôt, comme M. Nardy ne devait jamais revenir, elle comprit qu'elle avait eu raison — avec quelle mélancolie, hélas!

ERNEST TISSOT.



L'ENTRECROISEMENT DES GROUPES.

Vous êtes-vous jamais demandé à combien de groupes à la fois vous apparteniez?

Cette petite statistique personnelle serait peut-être plus longue et plus difficile à achever qu'il semble au premier abord. Car il faudrait faire entrer en ligne de compte toutes les variétés d'associations, — celles qui se cachent aussi bien que celles qui se montrent, celles dont les contours se perdent dans les nuages aussi bien que celles qui présentent des arêtes nettement tranchées. Les modes d'agrégation des molécules humaines, disait naguère M. Leroy-Beaulieu, ne sont-ils pas aussi divers que ceux des molécules chimiques? Et là aussi nombre de combinaisons s'opèrent à l'abri de la lumière — sans l'aveu de la conscience. Il est beaucoup de puissances dont nous continuons de dépendre sans presque nous en apercevoir. Et parfois, ce ne sont pas celles qui nous laissent les moindres empreintes. « On est de sa province », qu'on le veuille ou non. Il y a des bâtiments où l'on se trouve, moins parcequ'on a eu la volonté d'y entrer, que parce qu'on n'a pas eu la force d'en sortir. Pour beaucoup de

gens encore la société religieuse est du nombre de ces associations involontaires.

Mais il va sans dire que ce sont surtout les associations volontaires, à contours délimités et à objets définis, que nous voyons se multiplier. L'Office du Travail s'était efforcé d'établir une statistique de toutes les « associations » connues en France au moment de l'Exposition de 1900. Leur nombre dépassait 45.000 : plus de 7.000 associations professionnelles, plus de 11.000 associations de secours mutuels ou de prévoyance, environ 1.000 associations charitables, 2.500 associations scolaires, 7.500 associations de sports, 6.500 associations musicales, etc.

« Une foule de modes d'activité, ajoutait M. Gide en commentant ce tableau, qui, autrefois, ne se comprenaient qu'isolés, l'épargne, l'aumône, l'achat ou la vente, ne fonctionnent aujourd'hui que par voie d'association : on s'associe pour épargner, pour donner, pour acheter et pour vendre. Et même, tels actes qui semblent porter essentiellement le cachet de l'individualisme, parce qu'ils ne relèvent que de la conscience de chacun, tels que de s'abstenir de boissons fermentées, de ne pas fumer, de ne pas manger de viande, ou pour les dames, de ne pas porter des plumes d'oiseaux sur leur chapeau, tels même que de se faire une règle de vie intérieure, d'observer le repos du dimanche, de pratiquer la chasteté, de s'interdire telle ou telle lecture, d'élever ses enfants de telle ou telle façon — ne semblent plus aujourd'hui possibles qu'en fondant quelque Ligue... Flore aussi riche que celle qu'étudie le botaniste et où les découvertes ne sont ni moins attrayantes ni moins imprévues. »

La loi particulière à laquelle le foisonnement de cette flore est soumis de nos jours, il n'est pas difficile de la reconnaître : c'est la loi de la division du travail. En même temps qu'elles se multiplient, toutes ces associations, de plus en plus, se spécialisent. De plus en plus, chacune limite son ambition à poursuivre telle fin plus ou moins nettement formulée : c'est en fonction de cette fin, pourrait-on dire, qu'elle coordonne les activités de ceux qu'elle groupe. Ce qui revient à dire que le groupe ne prétend plus englober l'homme tout entier : « Ces mille associations ne prennent, chacune respectivement, qu'un côté de notre personne et qu'un moment de notre vie. »

D'où cette conséquence, qu'il est de plus en plus facile à un homme d'appartenir à la fois à un grand nombre de groupements. Les anneaux se multiplient où il peut rattacher ses activités diverses. La cellule reste comme enfermée dans l'organe. L'individu n'est plus enfermé dans les sociétés. Il sort de l'une pour entrer dans l'autre, ou plutôt il est engagé, mais seulement pour une part de lui-même, dans toutes à la fois. Les associés chevauchent sur les associations. C'est précisément là le phénomène que M. Simmel a proposé d'appeler l'entrecroisement des cercles sociaux. Figurez les groupements de diverses natures dont vous êtes membre par autant de cercles : votre personnalité est leur point d'intersection.

*
* *

Phénomène caractéristique, disent les sociologues, des sociétés civilisées. Il n'a pas sa place dans les formes primitives du groupement. Quelque obscurité qu'il plane toujours sur ces formes, on est à peu près d'accord aujourd'hui pour penser que les premiers groupements furent des espèces de grandes familles à base religieuse. Plus encore que les liens du sang, la participation à un même culte inclinait les hommes à se traiter en frères, à s'aider et à se protéger contre l'humanité barbare non moins que contre la nature inculte. Ces petits clans fermés devaient être aussi oppressifs qu'exclusifs. Ils formaient le cadre unique de toutes les activités, spirituelle aussi bien que matérielle, économique en même temps que guerrière. L'individu pouvait donc remplir des rôles variés, mais il les remplissait tous à la même place, coude à coude avec les mêmes compagnons. Des organes spéciaux ne s'étaient pas constitués encore pour l'accomplissement des diverses fonctions sociales : l'ensemble restait, comme on dit, homogène. Il n'était donc pas étonnant que l'entrecroisement social ne pût s'installer. Pour qu'un même homme participe à la fois à une multiplicité de groupes, encore faut-il que cette multiplicité soit donnée, c'est-à-dire que les groupes primaires se soient suffisamment différenciés.

Et sans doute il ne faudrait pas prendre au pied de la lettre cette homogénéité, et par suite cette simplicité des sociétés primitives. Vus d'assez haut, les pays les plus accidentés prennent l'aspect d'une plaine. A mesure que l'on regarde de plus près les clans en question, des « accidents » s'y révèlent. C'est ainsi que l'on s'est aperçu que la différence des sexes et des âges provoquait la formation de groupements spéciaux, interférant avec les groupements familiaux. M. Schurtz a insisté, à ce propos, sur l'importance de la *Maison des hommes*. C'est l'endroit où les mâles d'une même génération ont l'habitude de se réunir, pour se divertir et délibérer, pour commenter les événements du jour et préparer les expéditions du lendemain. Ces assemblées sont les mères des assemblées extra-domestiques, politiques ou judiciaires. L'homme qui y participe n'y est pas encadré exactement de la même façon que dans la famille proprement dite : c'est un commencement de « complication sociale ».

De même, si exclusifs que soient les clans et quels

que soient leurs efforts pour se suffire économiquement à eux-mêmes en consommant ce qu'ils produisent et en produisant ce qu'ils consomment, il n'est pas rare qu'ils entrent en relations d'échange avec les membres des clans voisins. Que ces relations deviennent périodiques, c'est un marché qui se constitue. Et l'on sait, après les belles études de M. Huvelin, à quel point le *droit du marché* est fait pour élargir et assouplir les conceptions primitives. L'homme se trouve ici en rapports réglés avec des étrangers. C'est comme un pont qu'on lancerait d'une forteresse à une autre. C'est une association d'un genre tout nouveau qui s'institue, où les volontés individuelles prennent plus de part que les traditions collectives, et qui ne peut manquer d'ouvrir des issues aux initiatives. Où un « internationalisme » commercial, si fragile soit-il, a commencé de tendre ses filets, l'homme n'est plus au même degré le prisonnier du groupe familial.

*
* *

Mais il va de soi que, pour que l'entrecroisement devienne la règle et porte toutes ses conséquences, il n'y faut rien moins en effet qu'une civilisation proprement dite, avec tout ce qu'une civilisation comporte de variété, tant dans les besoins qu'elle suggère que dans les moyens d'action qu'elle offre aux hommes.

Encore faudrait-il, à ce propos, distinguer entre les civilisations, et ne pas oublier qu'il est différents types de sociétés civilisées, plus ou moins propices au progrès de la complication sociale.

Nous disions que cette complication ne se rencontre guère dans les sociétés primitives, pour la bonne raison qu'il y manque sa condition préalable, la différenciation des groupements. Mais si cette condition est nécessaire, elle n'est pas pour autant suffisante. Une société peut se façonner une assez grande variété d'organes, sans qu'il soit pourtant loisible à un même homme de faire partie intégrante de plusieurs d'entre eux. Les individus restent enfermés dans le groupe spécialisé. Le chevauchement est interdit. N'y a-t-il pas des civilisations qui reposent tout entières sur ce principe?

La civilisation de l'Inde, par exemple, est étroitement liée au régime des castes. Il morcelle la société en un grand nombre de petits segments spécialisés. Chacun d'eux garde quelque chose de l'exclusivisme du clan primitif, dont il est vraisemblablement comme un résidu pétrifié. Un groupement professionnel se cristallisant autour d'un groupement familial pour composer un tout fermé, n'est-ce pas là l'essence de la caste? Elle interdira donc en principe les mélanges de sangs aussi bien que les changements de profession. Elle réduira au minimum les contacts avec « l'étranger » : et tout homme qui n'est pas de sa caste n'est-il pas une espèce d'étranger aux yeux de l'Hindou? On ne se trouve donc pas, ici, en présence d'une foule de concitoyens capables d'entrer, sous la pression de besoins, d'idées, de sentiments divers, en diverses combinaisons sociales. Chacun dans sa caste, qui est le tout social pour chacun. La différenciation exclut la complication. Le cloisonnement empêche les éléments sociaux de s'imbriquer.

C'est ce qui explique que la société hindoue, plus que toute autre, se laisse rapprocher des organismes. On sait à quel point on avait abusé, en sociologie, de la métaphore bio-sociale. Dans son livre sur la *Démocratie et l'organisation des partis politiques*, où se cachent sous la masse des informations tant de suggestions précieuses pour les sociologues, M. Ostrogorski invoque la « complication sociale » pour protester contre ces assimilations abusives :

« Qu'on nous montre un seul groupement d'intérêts sociaux qui ressemble à un organisme, c'est-à-dire à un corps organisé ayant une existence séparée, un groupe qui serve à ses membres de cadre complet de vie! Un groupement d'hommes, économique ou professionnel ou poursuivant un but moral, représente seulement certains intérêts de ces hommes, il représente ceux-ci réunis sous un certain aspect, et il suffit de les envisager sous un autre aspect pour que le groupement s'évanouisse. »

L'observation est très juste; mais elle cesse de porter là où précisément le groupement professionnel, conservant les attributs essentiels du groupement domestique, met en quelque sorte l'embargo sur les activités diverses de ses éléments. Il ne leur est pas permis de franchir les limites qu'il leur assigne. Et en ce sens on peut dire que les hommes, par ce système, sont réduits à l'état de cellules.

*
* *

Il est rare qu'une civilisation réalise aussi parfaitement l'emprisonnement de l'individu dans un groupe unique. Au fur et à mesure que la spécialisation progresse, et que des groupements nouveaux se forment sous des rubriques diverses, les chances se multiplient, pour un même individu, de se trouver inscrit sur plusieurs listes et engagé dans des combinaisons variées. Dans un même espace social, si les cercles se diversifient à l'infini, il faut bien qu'ils arrivent un jour ou l'autre à se couper. Sauf obstacles dressés tout exprès, l'entrecroisement suit normalement la multiplication.

Il est non moins rare toutefois, inversement, que

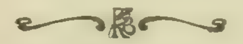
le libre entrecroisement des groupes devienne la règle, le fait dominant, qui imprime sa physionomie propre à l'ensemble de la structure sociale. A vrai dire, c'est seulement en Occident que cette plasticité règne sans conteste. Et lorsque nous répétons que l'entrecroisement est caractéristique des sociétés civilisées, nous étendons, comme il arrive souvent, à la civilisation en général ce qui est vrai surtout de notre civilisation.

Là seulement cette « multiplicité de principes » dont parlait Guizot s'est donné libre carrière. Là, sur l'esprit des clans primitifs, l'esprit des cités l'a définitivement emporté : en fédérant les *gentes*, il a peu à peu dissous l'exclusivisme religieux de chacun d'eux. Comme l'observait déjà Aristote, par dessus les colonnes des familles, il a jeté toutes sortes d'arches : groupements militaires, censitaires, territoriaux ont habitué les citoyens à se coordonner, à contracter, à commercer en dehors du groupement domestique. L'impulsion était donnée, la porte était ouverte à la diversité des combinaisons. Quand les grands États se forment, ils ne font que superposer leur loi à celle des groupements divers, où les hommes sont engagés. Les religions prosélytiques, prenant le contrepied des religions ancestrales, étendent leur fraternité à tout venant : les cadres qu'elles établissent, lorsqu'elles s'organisent en Églises, restent distincts des cadres de la vie politique. Quand la vie économique enfin prend l'essor que l'on sait, c'est une infinité de relations inédites qui se tisse, par les navettes infatigables du commerce Nulle part ailleurs les essences sociales les plus diverses n'ont à ce point pullulé en se spécialisant; nulle part elles n'ont plus entièrement enchevêtré leurs branches.

Il est remarquable que la civilisation où cet enchevêtrement des groupes est la règle soit aussi la seule qui se donne pour loi le respect de la personne humaine, et qui s'assigne comme but final l'émancipation des individus. On sait par combien d'issues ce même sentiment se fait jour. Dans l'ordre intellectuel l'esprit de tolérance, dans l'ordre politique les idées démocratiques, dans l'ordre économique les tendances socialistes sont autant de preuves que nos sociétés occidentales se sentent de plus en plus obligées d'admettre en principe, que la société est faite pour les individus. — Notion toute « naturelle », dites-vous ? On pourrait soutenir, d'un certain point de vue, qu'elle est un paradoxe contre nature. Bien loin d'être universelle, en tous cas, on s'aperçoit aisément, à y regarder de près, qu'elle est le propre, qu'elle constitue l'originalité de notre civilisation.

Si ce sentiment individualiste, avec le cortège de réclamations diverses qu'il entraine, a réussi à prendre chez nous la direction de la conscience collective, le phénomène dont nous venons de rappeler le développement n'en est-il pas pour une part responsable ? Le succès social des idées ne tient pas seulement ni surtout à leur valeur intrinsèque. Il ne dépend pas uniquement du génie des penseurs qui les lancent. Pour qu'elles germent sur la terre, encore faut-il que la terre ait été retournée, pour les recevoir, par le concours de forces diverses. L'entrecroisement des cercles sociaux, par les impressions qu'il impose fatalement et par les réflexions qu'il suggère naturellement aux esprits, les préparait peut-être à ce qu'on appelle le culte de la personne humaine. Par quelles voies et moyens a pu s'exercer cette action ? C'est ce qu'il nous reste à rechercher.

C. BOUGLÉ.



LETTRES D'ALGÉRIE (1844)

Publiées intégralement, pour la première fois, d'après les originaux (1).

Orléansville, le 29 novembre 1844.

Il y a bien longtemps, chère petite sœur, que je vous remets de courrier en courrier; ne pas vous écrire, c'est me priver d'un plaisir et les plaisirs sont rares en Afrique. Je suis donc doublement puni, car si je ne cause pas plus souvent avec vous, c'est que tous mes moments sont pris par des occupations bien fastidieuses quelquefois. Aujourd'hui encore j'ai été assommé de besogne, mais j'avais résolu de ne pas laisser passer encore ce courrier, et je prends sur mon sommeil une petite heure qui sera agréablement employée.

Vous vous occupez de René, de votre mari, de votre maison de Noisy et le temps passe en riant; ici, il est lourd et pèse de tout le poids de la responsabilité et des soucis. Moi j'ai un gouvernement, je préside une foule de commissions et de sociétés, plus ou moins savantes, mais toujours ennuyeuses, je bâtis une ville nouvelle qui grandira sous mes yeux, je cherche à civiliser des Arabes qui se passeraient volontiers de ce triste bienfait, et le jour venu j'en chasserai d'autres à coups de fusil, mais comme ils me les rendront, nous serons quittes.

J'ai trouvé une installation mesquine et excen-

(1) Voir la *Revue* [illegible]

[illegible] entendu, absolument inédite.

trique, peu convenable en tout et que je fais changer.

On m'avait niché dans une espèce de kiosque manqué, ressemblant à la loge du bouc au Jardin des Plantes. Trois petites pièces grandes comme la main, inlogeables, se commandant les unes les autres et entourées d'une mauvaise galerie couverte en toile, composaient ce mal entendu séjour. Je fais changer une porte en fenêtre et ouvrir une autre porte, et tout cela est facile, car ma maison est en bois, c'est une vraie cabane; et, grâce à cette amélioration, mes petits appartements particuliers, cabinet de travail, petit salon et chambre à coucher, seront supportables. En face, je fais élever un autre bâtiment qui se joindra au mien par une galerie couverte, et là seront ma salle à manger, assez belle pièce, et un grand salon de réception qui sera fort bien.

Derrière sera ma cuisine et autres lieux indispensables. Mes chevaux sont mieux que moi et ils ont été les premiers installés. Depuis hier, ils sont aussi bien qu'ils étaient mal auparavant... mais j'ai fait travailler le génie pour eux.

Mon frère Adolphe verra tout cela quand il viendra me voir.

Me voilà loin de vous pour bien longtemps, chère sœur, mais je vous suivrai du cœur et de la pensée. Je me promènerai avec vous dans votre cottage et je vous emmènerai, René et vous, dans mes promenades sur le magnifique pont Américain jeté sur le Chelif et que j'admire de ma fenêtre.

Mon frère me demande ce que j'ai fait de M. de Mérode. D'abord, parce que j'ai pensé que cela vous serait agréable, je l'ai fait citer dans le rapport du maréchal que vous avez dû lire dans les journaux du 14; maintenant Mérode se promène en Afrique pour son plaisir et il recommencera au printemps à expéditionner avec le maréchal.

Mérode rentrera en Belgique avec la croix; je suis bien aise qu'il dise dans son pays et à sa famille que c'est à votre beau-frère qu'il doit tout cela.

Je voudrais bien, chère Eugénie, embrasser votre beau René sur les deux joues, chargez-vous de cela pour moi et faites-en autant à mon joufflu de frère, votre auguste époux. Pauvre garçon, je voudrais bien l'embrasser aussi... quand serons-nous réunis? Dieu le sait!...

Dans vos moments perdus, cherchez-moi une femme aussi bonne, aussi gentille que vous, si cela est possible. Ma mère a dû vous parler de cette affaire et vous dire mes idées. Il faut bien en finir; destiné à représenter, à avoir une position, une maison, il me faut une femme pour embellir tout cela et m'aider à supporter tous ces ennuis-là.

Ce n'est pas à Orléansville que je trouverai mon fait, je ne puis me marier que par procuration et c'est assez drôle; je suis décidé à m'en rapporter tout à fait au goût de mes amis. Nous ferons comme dans les maisons souveraines, nous échangerons les portraits... Gare l'entrevue pour dissiper les illusions!

Vous ne croiriez pas, chère sœur, que depuis que ma lettre est commencée et malgré l'heure *avancée pour le désert* (9 heures), j'ai été interrompu dix fois. *Devil take them all.*

Voilà la vie à laquelle je suis destiné; ne nous plaignons pas, si elle me mène vite à quelque chose.

J'écris pas le courrier à ma mère, à mon frère et à vous, mais, hélas! en voilà pour longtemps. Dans quelques jours je pars inspecter Tenez qui est sous mes ordres. Je resterai quatre jours absent.

Le temps s'est heureusement contenu beau jusqu'à présent et j'ai pu faire bien des choses que la pluie m'aurait forcé d'ajourner.

Adieu, chère sœur; embrassez bien mes enfants quand vous les verrez, les journaux leur ont donné de mes nouvelles.

Un baiser à mon cher petit Jean, qui, je l'espère, est bien sage et travaille bien.

Adieu encore, écrivez-moi dans vos moments perdus. Je vous embrasse de cœur.

Votre frère dévoué, ACHILLE DE SAINT-ARNAUD.

Ne m'oubliez pas auprès de M. votre père et d'Eugène.

Orléansville, le 7 décembre 1844.

Cher frère, je suis arrivé hier soir de Tenez où j'ai été inspecter tout ce qui ressort de mon commandement, hôpitaux, magasins, routes, casernement, etc., etc., c'est à n'en pas finir. Le temps n'était pas beau, la mer furieuse et j'ai eu le chagrin de voir passer sous nos yeux devant Tenez le bateau à vapeur porteur de nos lettres de France. Notre courrier voyage sur Oran; tes lettres, que j'attends avec tant d'anxiété, pour mille raisons, ne m'arriveront que demain, si, comme je l'espère, la mer laisse aborder les bateaux.

Déjà le courrier d'Oran était passé sans toucher, de sorte que les lettres que je t'ai écrites le 30 novembre, sont encore à Tenez et ne voyageront sur Alger avec celle-ci que demain 7 et le 10 sur France. Voilà déjà les retards redoutés, mais prévus, qui viennent peser sur nous.

Rien de triste, frère, comme de voir passer si près de soi, sans moyen de communiquer, le bateau qui vous porte du bonheur. Je n'avais pas éprouvé ce désappointement véritable depuis Djigelly, cela m'a serré le cœur et je me suis aperçu de l'immense distance qui nous sépare. Je vais organiser des courriers par terre. J'ai fait une trentaine de lieues en trois jours, aux allures vives, par de mauvais che-

mins, du froid, et sans me reposer; aussi suis-je un peu fatigué. Je croyais trouver du repos en rentrant à Orléansville et trois jours d'absence avaient déjà accumulé la besogne; aujourd'hui, je pioche pour m'aligner et c'est jour de courrier.

Plus je prends connaissance des choses et des lieux, cher frère, plus je vois combien la position que le maréchal m'a donnée est haute, importante, délicate et difficile. Je conçois que dans deux ans on me fasse maréchal de camp; je l'aurai bien gagné, et je le suis déjà de fait.

Que de bien je pourrai faire pour me reposer, mais que d'abus à combattre et à détruire, que de problèmes difficiles à résoudre. Je n'ai pas une minute à moi, je m'occupe sans cesse et j'aurai bien de la peine à y arriver.

Le maréchal est arrivé à Paris et repart pour Excideuil : l'as-tu vu? as-tu vu Eynard? Roches t'a-t-il remis tout ce que je te destinais?

Je n'ai pas eu de communication avec Alger, et par conséquent je n'ai pas la boîte que Mlle Masson m'a probablement envoyée par le courrier dernier non reçu.

Je suis toujours et plus que jamais dans les ennuis de l'installation; ouvriers, peintres, maçons, menuisiers, j'ai tout cela autour de moi et j'enrage de bon cœur. Le temps est froid, la pluie a cessé, mais nous sommes en hiver et à Orléansville il fait très froid et horriblement chaud. Pas un arbre que ceux que nous plantons!

C'est le lieutenant-colonel Claparède qui est sous mes ordres à Tenez où je l'ai fait nommer commandant supérieur.

Le bataillon de la Légion Étrangère est arrivé et j'y ai retrouvé beaucoup de mes anciens camarades et de mes sous-officiers devenus lieutenants et capitaines.

Ils ont été enchantés de se retrouver sous mes ordres, et moi je n'en suis pas fâché.

J'ai éprouvé un petit dérangement de santé, à la suite de mon rhume, j'ai eu des coliques très fortes et ce qui s'en suit; cela va mieux.

J'espère que tout le monde va bien chez toi, à la Madeleine, à Henri IV et à Saint-Denis. Je saurai cela lundi, c'est encore long. Quel dommage que tu ne puisses pas venir à Orléansville; j'espère bien y avoir mon frère Adolphe au mois de septembre prochain. Je pense à lui en m'installant.

Adieu, cher frère, embrasse ta femme, ma mère, René et Jean, Adolphe et Louise et toute la famille. Souvenir aux amis.

Je t'aime et t'embrasse de cœur.

Ton frère, SAINT-ARNAUD.

Orléansville, le 10 décembre 1844.

Cher frère, je reçois ta lettre du 24 novembre; nous avons été en retard d'un courrier, la mer n'a pas voulu laisser toucher le bateau. Tu auras eu aussi un retard de dix jours et reçu deux lettres à la fois. J'écrivais à Eugénie et à ma mère; toutes ces lettres sont restées à Tenez et vous arriveront mouillées, si elles vous arrivent, car le bateau qui a essayé de les porter à bord a chaviré, mais on a tout repêché, hommes et paquets. La mer devant Tenez est plus affreuse, plus désagréable que partout ailleurs, aussi je travaille à obtenir un port indispensable à la vitalité de Tenez, Orléansville et toute ma subdivision. La nature l'a presque indiqué en en jalonnant la place par des rochers, cela ne coûterait que 8 millions, et ce serait le port le plus sûr et le meilleur de toute la côte septentrionale d'Afrique. Je vais chauffer le maréchal à cet endroit, j'en ai déjà écrit au général Lamoricière. En attendant, je demande qu'on m'autorise à assurer une correspondance par terre au moyen de courriers arabes ou spahis. Je crois que je l'obtiendrai; c'est nécessaire pendant l'hiver, car le courrier peut rester deux mois sans pouvoir toucher à Tenez; c'est gentil. Que de projets se croisent dans ma tête et l'occupent, combien il y a à penser dans une ville où il n'y a ni bois ni eau. Le Chélif est en bas de chez nous, c'est vrai, mais moi je veux amener l'eau et de bonne eau dans Orléansville même et dans nos jardins qui meurent l'été.

Nous avons à présent un froid du boulevard de Gand et nous crevons de chaud en juillet.

Pas un arbre; j'ai établi un détachement de bûcherons à trois lieues en amont de Chelif. Je fais couper du bois en masse, construire des radeaux et tout cela nous arrivera quand les pluies auront mis le Chelif à même de porter des bûches.

Beau fleuve! Où est la Loire seulement? Ici tout est difficulté, tout est obstacle, il faut tout vaincre ou tout tourner, et cependant nous arriverons... mais que de peines et de soucis! Adolphe te contera cela, quand il aura tout vu par lui-même et que je l'aurai promené dans mes subdivisions. Je compte sur lui aux vacances prochaines, il faut que je voie quelqu'un de ma famille. M. Chobert était à Delhys dans ma colonne, c'est vrai, mais il ne s'est pas battu; à qui le recommander? que faire pour lui? si l'occasion se présente, je le ferai.

J'attends encore demain un courrier de France, si la mer le permet, je ne fermerai ma lettre qu'après son arrivée. A bientôt donc.

12 décembre.

Le courrier m'arrive, frère, et sans lettre de toi; cela me vexerait si j'avais aujourd'hui place dans le cœur pour un autre sentiment qu'une joie pleine de fierté.

Je viens de recevoir pour mon brave régiment, une croix d'officier, quatre croix de la Légion et deux grades. Voilà, frère, le beau rôle du colonel, voilà ses jouissances

immenses, ineffables; j'ai attaché tous ces rubans et j'ai vu de douces larmes de reconnaissance couler sur des visages bronzés, et des cœurs bien nobles et bien fermes devant l'ennemi battre comme ceux d'une femme, et le mien battait à l'unisson. Cinq croix à la fois, c'est rare, c'est superbe. c'est tout ce que j'avais demandé... Le maréchal se conduit admirablement et je vais l'en remercier.

Tout mon régiment est en l'air. Ils appellent des affaires pour y mériter des croix qu'ils voient qu'on leur donne quand ils les ont gagnées; moi je suis heureux, parce que je vois tout le parti que je peux tirer de ces gens-là.

Partout j'ai de la satisfaction : je reçois par ce courrier une lettre charmante du duc de Montpensier qui m'annonce qu'il me verra au printemps, parce qu'il veut voir le terrain où j'ai été si bien avec mon régiment. Le général de Bar m'écrit pour approuver avec éloge toutes les mesures que j'ai prises dans ma subdivision. Aussi mon bonheur serait aujourd'hui complet si j'avais reçu des lettres de toi et si je n'en avais pas reçu d'autres qui me *révoltent* contre le sort.

Enfin, patience : tout s'arrangera. Tu dois avoir vu Roches, et être en possession des bêtises que je t'ai envoyées.

Ma sœur doit avoir ma lettre en mains; j'ai écrit à la Madeleine.

Ma plume galope pour t'écrire, car j'ai plus de dix lettres de service et d'affaires à écrire et dicter et j'ai un aide de camp et un secrétaire occupés à écrire et à copier.

Adieu, frère, embrasse Eugénie et mes enfants; je t'en prie, ne laisse pas de courrier passer sans quelques lignes. J'en suis ennuyé.

Je t'aime et t'embrasse de cœur.

Ton frère, ACHILLE DE SAINT-ARNAUD.

Orléansville, le 20 décembre 1844

Je viens, cher frère, de recevoir ta lettre du 28 novembre et 3 décembre. Tu as vu le maréchal et tu es sorti satisfait de ta visite, puisqu'il t'a bien parlé de moi. Seulement avec toi il a augmenté d'une année la durée de mon purgatoire ici, à moi il m'a promis les étoiles après deux ans et demi ou trois ans. Peu importe ; je les gagnerai et il me les donnera.

Milianah, surtout à l'époque où j'y commandais et dans les circonstances où je me suis trouvé, était fort important ; mais Orléansville l'est beaucoup davantage.

Milianah sous moi était un simple cercle ; aujourd'hui c'est une subdivision d'où relèvent Cherchell et Teniet el Haad, comme Tenez, plus important que Cherchell, relève de moi.

Milianah en 42 et 43 était première ligne, à présent c'est centre et très centre. La position géographique et politique d'Orléansville est telle que par la force des choses, d'ici à quelques années le siège d'une division y sera établi. Il faudra donner bien des coups de pioche, et de truelle, et planter bien des arbres et tracer bien des routes, creuser bien des canaux, mais nous arriverons, tout se fera. Il y a à peine un mois que je suis ici et j'ai fait labourer et semer d'orge par mon régiment seul cinquante hectares de terre. Mille bras travaillent à faire une route qui sera l'admiration du monde. Elle ne sera pas finie dans un an et déjà j'ai dans ma tête le projet de deux routes nouvelles et l'établissement de trois villages. L'avenir de ce pays est immense, mais l'or qu'il engloutira n'est ni mesurable ni calculable. Nous vivons sur une ville romaine et nos tuniques mesquines flottent au même vent qui agitait ces amples tuniques et toges romaines si grandes et si nobles. Je fais niveler une grande rue et en fouillant la terre nous avons trouvé des pierres superbes, des colonnes en marbre, des tombeaux très bien conservés et leurs ossements complets, puis l'urne classique pleine de petite monnaie de cuivre, as ou deniers ; quelques-uns sont encore bien marqués. La ville ancienne dort sous nos pieds. Pour faire des fouilles sérieuses, il faudrait du temps et de l'argent, mais nous n'avons de l'un et de l'autre que pour des travaux de première et urgente nécessité. Avant d'exhumer les morts et leurs ruines, il faut abriter et conserver les vivants. Notre mosaïque, qui servait d'enseigne au tombeau de Saint Raparatus, est la plus belle du monde. Je veux faire bâtir l'église chrétienne audessus, une voûte bien faite la conservera visible dans toute sa beauté et le Temple de Dieu s'élèvera là où il était il y a quatorze siècles.

C'est une chose vraiment curieuse; mon frère Adolphe, quand il viendra l'année prochaine, aura des jouissances qui me rendent heureux d'avance.

Je veux, un de ces jours, écrire à ma mère une lettre ostensible pour la Reine où je ne lui parlerai que de ma mosaïque, de mon église et de mon projet. C'est l'argent qui nous manque, que la Reine nous en donne ou nous en fasse donner et nous aurons l'église la plus sainte, la plus curieuse et la plus vieille chrétienne du monde. Ce serait dommage de laisser tomber tout cela.

Puisque nous parlons de ma mère, dis-lui que pour elle, et pour elle seule, je viens d'héberger et d'avoir quatre énormes jours à ma table le jeune Bailly, l'inspecteur des finances de France le plus sot, le plus soporifique, le plus assommant. Je l'ai renvoyé hier par terre et le désir de m'en débarrasser plus vite m'a fait lui donner les moyens de retourner par Milianah, Médéah, etc., voyage charmant qu'il ne saura pas apprécier. Ce monsieur fait l'incompris et le fataliste; il pose pour le malheur et ne recueille que le ridicule. Tout Orléansville en avait par dessus les épaules, je l'ai cependant très bien reçu et il doit en écrire à sa famille, pour laquelle j'ai travaillé, à cause de ses relations avec

la mienne. Ma mère doit me savoir gré de cela.

Revenons au maréchal. Il sera de retour en janvier ; ne manque pas de lui mener sa filleule, j'y tiens beaucoup et tu dois le comprendre. Il y a des gens nés heureux auxquels la fortune arrive en dormant, cela court les rues. Vois Saint-H(ilaire) ; le voilà, s'il est adroit, avec une chance énorme à sa disposition — et pourquoi ? J'ai pensé à lui sur un mot du maréchal, mon affection sympathique a fait le reste, et puis il y a, il faut le dire, dans ce projet un grain d'intérêt particulier. Lui gendre du maréchal et chef de bataillon dans mon régiment, mon influence s'augmente de toute celle que j'aurai naturellement sur lui. C'est simple comme bonjour. Ah ! frère, si j'avais quelques dix ou douze ans de moins et pas de dettes, où ne monterais-je pas ! Mes dettes c'est une misère, mais il faut s'en débarrasser tout d'un coup et pour cela il me faut une femme flanquée de sacs d'or. Comment, à vous tous, qui devez comprendre que là est ma fortune et la vôtre, vous ne pouvez pas me trouver une pauvre femme bien riche ? Je passe sur les beautés physiques et morales je la referai, je me charge de la refaire. Je l'emmène à Orléansville et je bâtis ou rebâtis son éducation à ma manière. Dans quelques années je vous ramène un ange.

Je t'ai déjà dit que je n'aimais pas les Bulletins ; j'en serai sobre et je ne dirai que ce qu'il faudra, mais cependant il ne faut pas que la subdivision d'Orléansville tombe dans l'oubli. Pour éviter ce mal, je me suis fait abonner au Toulonnais avec *recommandation*, c'est de bon jeu. J'ai reçu les 3 premières *Presse* de décembre, quand tu me rabonneras, insiste un peu sur ma position et demande si l'on veut des articles curieux, sur le pays, etc., etc., j'en ferai faire facilement.

Il est bien vrai de dire que mes cochons de rapports ne m'ont rapporté que des créanciers réveillés. Mais comment faire ? Il fallait bien rendre compte de ce qui se passait.

Ce n'est pas Eynard qui a des commissions pour toi, mais bien Léon Roches, interprète principal du maréchal, et secrétaire d'Abd-el-Kader, homme d'esprit et fort curieux à entendre. Il a déserté aux Arabes, a passé quatre ans dans l'intimité de l'Émir, et l'a planté là pour nous revenir. Puis, dans ce siècle d'immoralité, sa connaissance du pays, des Arabes et de la langue jointe à son mérite l'ont fait monter auprès du maréchal qui en fait cas et l'aime beaucoup. Il s'était marié à Tekredempt où il nous a montré sa maison.

Madame Noblet et papa Gob pouvaient se donner la main pour passer ensemble la barque à Caron. Ils sont mieux là-bas qu'ici, fais mon compliment de condoléance aux Richard qui n'auront pas de peine, je crois, à prendre leur parti de cet événement.

Je t'ai donné au sujet de Gillot tous les détails que me fournissait ma mémoire. Cet usurier de bas étage demeurait à la pointe Sainte-Eustache : une porte cochère verte faisant allée profonde avant d'arriver à une petite cour dans le fond. Plusieurs escaliers, je crois, dans la maison et deux corps de logis. Gillot demeurait dans le fond à droite au troisième sur la cour. Deux ou trois chambres mesquines et misérables, je les vois encore d'ici : meubles en noyer, pas de servante que sa grande haquenée de femme.

C'était le rendez-vous de sept ou huit fous comme moi qui cherchaient à emprunter de l'argent. Le Gillot en faisait trouver rarement, car son crédit était nul, mais quelquefois, il réussissait à faire acheter avec notre papier de mauvaises marchandises qu'il se chargeait lui-même de revendre à vil prix. Il recevait ainsi des commissions de toutes les mains ; Garnier doit le connaître, je l'ai dit. Legriss m'inquiète plus que lui. Legriss est riche et doit savoir où il reste encore de ma signature en souffrance ou volée comme par Gillot. Il m'a fait prêter de l'argent par Tempier, le fameux usurier, marchand de jouets sur le boulevard Italien. Il pourrait encore là lever un lièvre de quelques cents francs. Peut-être ne le fera-t-il pas, ou Tempier frotté déjà par la justice ne l'osera-t-il pas ?

Puisque toute la famille se porte bien, je suis tranquille ; embrasse ma petite Eugénie et son *prodigieux* enfant, mon *neveu* (ici je fais jabot). Mes hommages fraternels à Mlle Louise de Trazegnies, quand elle sera avec vous, et envoyez mes regrets au marquis et mes amitiés à Eugène. Mérode se promène toujours dans la province d'Oran.

Donne de bons baisers à Louise, Adolphe et Jean. Ces chers enfants, que je ne reverrai que bien grands, mais auxquels je pense bien souvent. J'espère que tout va bien à la Madeleine où je suis aussi de cœur.

Adieu, frère, le temps me fait craindre que la mer ne refuse encore ma lettre. Je t'aime de cœur.

Ton frère, SAINT-ARNAUD.

Pour toi seul.

Cher frère, tu verras par mes lettres dans quelle anxiété j'étais au sujet des 3.000 francs pour le 15, et tu jugeras du poids que j'ai de moins sur le cœur. Tu pouvais ne pas avoir la possibilité, c'était ma seule inquiétude. A peine ce souci levé, un autre vient m'assaillir. Tu liras la lettre ci jointe de Legriss, ancien garde du Commerce, qui m'a conduit à Sainte-Pélagie le premier, ex-huissier ensuite, qui m'a prêté et fait prêter de l'argent.

Je ne connais pas ce Goldskiker dont il a la

créance. Il veut sans doute exploiter ma position. Je lui ai écrit que je ne reconnaissais pas cette dette ni le Goldskiker, ni le Pujol. Le fait est que je ne me rappelle de rien qui ait trait à ces 1.875 francs-là. Je dis à Legriss d'aller chez toi et de prouver la réalité de la créance qui est dans la catégorie de celles de Gillot.

Legriss est à ménager, car il connaît de mes anciens créanciers.

Cela touche à sa fin, je l'espère, mais être bourrelé, au milieu des grands intérêts qui m'occupent, c'est à en perdre la tête.

Trouve-moi donc une femme qui comble d'un coup cet abîme en ornière qui se rouvre sous la roue de la fortune et tâche en vain de l'arrêter, grâce à toi, qui me tires toujours d'affaires aux dépens de la bourse et de ton repos.

Mais ce n'est pas tenable en vérité, et si je n'étais si bien placé, s'il n'y avait de la faiblesse à abandonner une si belle partie, j'irais servir en Russie ou chez les Caucasiens. Je m'y ferais de même une position avec mon épée.

Ce serait déjà fait sans mes enfants.

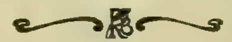
ACHILLE DE SAINT-ARNAUD.

*
* *

Ainsi s'acheva, pour Saint-Arnaud, cette année 1844, qui lui avait réservé — il le reconnaît lui-même, — bien des satisfactions, en échange des émotions douloureuses que son ambition avait souffertes. Chaque échelon nouveau qu'il gravissait et qui le mettait plus en vue dans la hiérarchie militaire, lui suscitait des embarras et faisait surgir les gens d affaires auxquels ses besoins d'argent l'avaient si souvent amené. Pourtant, grâce à son énergie, grâce à sa solde et aussi à la constante affection de son frère, le colonel parvient à se tirer d'une situation si onéreuse. Il est vrai qu'il demeure trois ans encore à Orléansville, tout occupé à ces besognes multiples qui employaient son activité sans absorber sa convoitise. Toujours maugréant et toujours agissant, il se plaint et il travaille, suppute les chances que lui apportent ses coups d'audace et se dépite si l'événement ne justifie pas ses calculs. A Orléansville, il doit réprimer l'insurrection du Dahra et lutter contre Bou-Maza, qui a réussi à soulever toutes les tribus de l'Ouest-Algérien. Il faut combattre dans la vallée du Chélif, dans le Dahra, dans l'Ouarensenis.

Bou-Maza est pris et Saint-Arnaud croit tenir le prix de cette capture, quand Bugeaud se retire du gouvernement général de l'Algérie. De fait, les étoiles de maréchal de camp furent retardées, mais elles arrivèrent pourtant en novembre 1847, juste à l'anniversaire du jour où, dix ans plus tôt, Saint-Arnaud avait reçu la croix de la Légion d'honneur, gagnée au siège de Constantine. Il était heureux, désormais certain de parvenir sans trop d'attente au grade de lieutenant-général et supputait déjà le temps qu'il lui faudrait pour monter encore. Il vient en France, en congé, et c'est là que le surprennent aussitôt les journées de février et la chute du régime. Cette révolution, si désagréable à Saint-Arnaud, se produisant à cette heure de sa carrière, ne pouvait plus guère avoir d'influence sur elle. Peu après, d'ailleurs, il se mariait : il n'épousait pas la riche héritière de ses rêves d'Orléansville, mais la sœur de la femme de son frère, Mlle Louise de Trazegnier d'Ittre, qui devait l'accompagner en Algérie. On sait comment la volonté de Louis Bonaparte vint l'y chercher, et que Saint-Arnaud n'était pas homme à l'éviter, s'il ne la provoqua point. Ses sentiments autoritaires, son besoin d'aventures trouvaient trop d'avantages à courir cette chance inespérée pour ne point s'y abandonner, et il marcha sus aux démocrates, comme jadis il traquait les Kabyles, parce que cette chasse était fructueuse et qu'elle convenait à ses instincts de soldat ambitieux et bien pensant.

PAUL BONNEFON.



LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

La Religion de Huysmans

HUYSMANS : *Les Foules de Lourdes.*

Que l'on eut donc tort de faire de la conversion de Huysmans un événement littéraire ! Les uns vont assurant que cette conversion eut sur son talent une funeste influence ; d'autres affirment qu'il puisa dans le catholicisme des forces et une originalité neuves. Je prie tout d'abord que l'on me fasse voir dans quelle mesure l'esprit religieux aurait modifié le tempérament et l'art de l'écrivain ; mais c'est ce que l'on ne fera point, car la conversion de Huysmans n'eut sur sa littérature qu'une influence purement extérieure et en vérité négligeable : à mesure que se multiplient les livres catholiques de Huysmans, un fait s'avère, et c'est que ses livres ne diffèrent pas sensiblement, sauf par le sujet, de ses œuvres antérieures ; il est catholique, il n'est pas chrétien : la grâce l'éclaira sans le toucher : la morale évangélique ne l'a ni consolé, ni apaisé ; la foi n'a pas éteint son hérétique curiosité ; il demeure magnifiquement indiscipliné, malveillant, insociable, on oserait presque dire anti-chrétien.

Que les craintes de certains furent donc vaines et nous semblent aujourd'hui chimériques ! Car le surprenant eût été que la conversion de Huysmans eût des conséquences graves ; oui, le miracle eût été que la grâce bouleversât et transformât cette âme ; et quel improbable accident qu'un cataclysme spirituel où eussent sombré les sympathiques défauts et les redoutables qualités qui font de Huysmans un précieux artiste ! Huysmans si affranchi d'inquiétudes métaphysiques, si réaliste, si épris de la laideur des

choses, si incapable de fâcheuse indulgence, de charité, d'amour terrestre ou divin, Huysmans désireux d'artificiel, curieux d'excitants intellectuels et de réactifs assez puissants pour émouvoir une imagination paresseuse, Huysmans égoïste et misanthrope, que vous étiez donc bien armé contre les surprises de l'émotion religieuse !...

Durtal faisant après sa conversion son examen de conscience ne sait pas comment « il en est arrivé là » ; nous ne sommes pas mieux renseignés et au fond cela nous est presque égal, parce que cette conversion sans crises ni douleurs et qui fait songer à « la digestion d'un estomac qui travaille » (*En route*), d'un estomac sain, bien supérieur à celui de Folantin — il nous serait très facile de l'oublier, de la tenir pour nulle et non avenue.

*
* *

Après comme avant sa conversion, il y a en Huysmans, un naturaliste et un chercheur de chimères; après comme avant la conversion, c'est le naturaliste qui tient la plume, et voilà l'essentiel, car c'est au naturaliste à qui nous devons toutes nos joies. Le chercheur de chimères fut toujours indécis en ses enquêtes : épris de mystérieux au delà, il fut inhabile à les imaginer. Certes les rêves débiles de Durtal, les cauchemars péniblement provoqués de des Esseintes, ces fantasmagories indigentes de détraqué volontaire et de névropathe appliqué nous eussent semblé des chefs-d'œuvre d'ennui! Mais la jovialité d'un interprète naturaliste les anima, leur communiqua je ne sais quelle apparence de vie étrange et paradoxale..... Cet interprète narquois et qui ne s'en laissa point imposer par les visions d'un délire profane, nous le retrouvons dans les livres de Huysmans : le phénomène religieux ne l'étonne ni ne le touche; il en saisit et il en fixe les aspects sensibles avec la sincérité cruelle qu'on lui connut toujours; ses procédés d'observation se sont encore perfectionnés; dans son regard, le trait caricatural s'isole et s'accuse. Les subtilités de la théologie, les sublimités de la mystique, bien loin de le déconcerter, stimulent sa verve pittoresque; il en donne des transcriptions éclatantes et en vérité joyeuses; ah! nous devons faire effort pour ne pas croire qu'il s'égaie d'une nouvelle excentricité de des Esseintes! Et nous n'oublions pas qu'il y a en Huysmans un croyant, mais ce croyant, opprimé par la personnalité envahissante du naturaliste, nous contraint d'apercevoir d'abord sa propre humiliation; la conversion de Huysmans aura brutalement mis en lumière l'un des caractères de son art qui est d'être indifférent et peut-être rebelle aux influences de la pensée religieuse.

Ce caractère est d'autant moins négligeable qu'en vérité Huysmans accumule les preuves et nous en fournit des exemples d'une évidence croissante. Après *la Cathédrale*, *Sainte Lydwine de Schiedam*, *l'Oblat*... les *Foules de Lourdes*!... Relisons *Lourdes* d'Émile Zola. La décisive épreuve! Ah! que la vulgarité d'un Zola nous fait apprécier davantage le raffinement d'un Huysmans! Mais qu'il nous serait donc impossible de ne pas voir que la sensibilité ingénue d'un Zola se défend mal contre les suggestions d'un christianisme traditionnel et populaire! Les idées rudimentaires, les sentiments de la foule, Zola les adopte d'instinct. Son livre fut écrit dans un élan de fraternité, livre de sympathie et d'indulgente pitié, tout pénétré de cette « religion de la souffrance humaine » qui n'est, en somme, qu'une révision de la doctrine évangélique. Les *Foules de Lourdes*, au contraire, ont été décrites par un implacable contempteur de la médiocre humanité : la haine de son temps, Huysmans ne l'a point sentie décroître en lui depuis que des Hermies analysait l'âme de Durtal et s'écriait :

« Au fond... il y a toujours eu entre toi et les autres réalistes une telle différence d'idées qu'un accord péremptoire ne pouvait durer : tu exècres ton temps et eux l'adorent; tout est là. » (*Là-bas*).

Tout est là en effet : les spectacles de Lourdes rejettent Huysmans « dans l'implacable dégoût de son époque » ; vit-il point

à cette heure où la société, fissurée de toutes parts, craque, où l'Univers, empoisonné par des germes de sédition, s'inquiète dans l'attente d'une gésine, à cette heure où l'on entend distinctement retentir, derrière les ténèbres de l'horizon, les tintements prolongés du glas... » ? (*Les Foules de Lourdes*).

Dans la nuit qui envahit le monde, Huysmans ne distingue que sujets de scandale, laideurs haïssables.

Un pays abbruty, plein de crimes estranges,
. . . .
Empuantissez l'air, ô vengeances célestes,
De poisons, de venins et de volantes pestes !

S'il ne reprend pas les imprécations du poète, c'est que les prophétiques fureurs sont interdites aux contemporains de « l'Iscariote des Charentes » (ah! l'infamie de Combes!), et qu'aussi bien l'idée chrétienne d'une pénitence expiatrice, impliquant rémission, n'effleure pas même son esprit. Il hait son temps, il hait la foule, les dévôts, les « églisiers », et sans doute cette haine ne va pas sans quelques défaillances, et l'on en relèvera de surprenantes dans les *Foules de Lourdes* — Lourdes avant l'arrivée des grands pèlerinages, Lourdes intime détend les nerfs excitables de Huysmans :

« On savoure la douceur d'une ville rendue complaisante par ses instincts de lucre, et un côté de fraternité (*sic*) vous vient parmi tous ces gens qui pensent comme vous, qui sont, comme nous, à l'affût des bienfaits de la Vierge. »

Ailleurs Huysmans avoue « de la pitié pour la souffrance des uns..... un vague acquiescement à la grossière gaieté des autres. » Il rencontre des camériers d'honneurs du pape, et proclame :

« Rien n'est plus charmant que la bonhomie de ces vieux prêtres à cheveux blancs, qui ont de bons yeux et de petites bouches, qu'ils plissent pour dérouler le tourbillon de fumée bleue de leurs cigares. »

Huysmans attendri, cordial, le rare spectacle! car on ne lui sait aucun gré d'éprouver devant l'horreur de la souffrance physique un sursaut d'émotion furtive que surmonte vite le dégoût! — Mais ne nous y trompons point : c'est le rationaliste Zola qui a donné de Lourdes une peinture amicale, pitoyable, et comme nourrie de sentimentalité religieuse : le croyant Huysmans a composé de belles enluminures accusatrices et que l'on prendrait aisément pour de vigoureux exemples d'art positiviste.

*
* *

Positiviste, s'il l'était, Huysmans n'eût pas avec plus de soin minutieux recherché les « antécédents » de Lourdes : l'apparition de 1898 n'est, assure-t-il « qu'un succédané de manifestations plus anciennes ». Sur quoi nous apprenons que la chapelle de Notre-Dame de Heas, près du cirque de Gavarnie, fut dès le moyen âge un lieu de pèlerinage, que Notre-Dame de Piétat à Barbazan accomplit de nombreux miracles, que Notre-Dame de Ploueylahün à Arrens attira les foules avant de ne retenir que les bonnes femmes du pays : à Vieille-Aure, Notre-Dame de Bourisp possède une statue miraculeuse ; à Montoussé, la Vierge apparaît en 1848 près de Notre-Dame de Nestès dont l'emplacement jadis fut désigné par une chute de neige survenue en plein été ; Notre-Dame de Médoux, au sud de Bagnères-de-Bigorre, « connut une longue vogue, désormais périmée »... Et ce sont des histoires merveilleuses que l'on nous conte tout au long. Sur une carte des diocèses de Bayonne et de Tarbes les hameaux et les chapelles favorisés se groupent en un cercle dont Lourdes est le centre. Lourdes est ainsi annoncé et comme nécessité ; Lourdes n'a rien inventé. Médoux eut la bergère, Bétharram la source et la grotte. « Avec Notre Dame de Garraison, les traits de ressemblance s'accentuent, se précisent davantage, car tout y est, la bergère, la grotte, l'eau, les foules innombrables, issues des confins les plus divers, les miracles et les cures »... Huysmans procède en homme de science, et ce n'est point notre faute si nous tirons de ses recherches une conclusion qu'il ne formule pas.

Et certes les intentions apologétiques de Huysmans sont évidentes, affirmées sur le ton agressif dont on ne saurait raisonnablement lui demander de se départir, mais jamais sans doute apologie ne s'étaya de plus périlleuses constatations, et si en vérité la polémique du miracle nous intéresse peu dans une œuvre d'art, en revanche les fortes peintures d'une réalité observée sans arrière-pensée ni intention préconçue ne nous sont point indifférentes, et Huysmans est un merveilleux peintre de « la Kermesse de Lourdes ».

Ce sont les pèlerinages, l'arrivée des pittoresques Bretons, troupeau indolent mené par des prêtres, « qui le lancinent comme des chiens de garde » :

« Les femmes grosses ou osseuses, avec des peaux de pelure d'oignons, salées par les embruns, des yeux lapis ou vert de mer, les jeunes filles aux têtes d'oiseaux et aux crânes durs, sont empaquetées dans des cloches superposées de jupes où se perçoivent des lisérés, colorés avec le rose aigre et le violet criard de l'aniline... En ce tas de l'Armorique, qui vermille dans les rues et sur le pont, des estropiats et des manchots, des enfants déformés, aux membres interrompus, des vieillards dont les goîtres pendent pareils à d'énormes poires, des vieilles femmes... «

Les gens du Quercy qui escaladent la colline du Rosaire

« en clamant, avec des voix en tôle que l'on bat, un antique air où l'on distingue des « De Dious la rouzado » et des « pitchoun ».— Ceux-là je les connais ; ils sont en quelque sorte les charbonniers de Lourdes ; tout est noir en eux, habits, coiffes et robes ; pas même une tache blanche de linge près du cou : jusqu'à leurs traits qui paraissent accentués par des coups de fusain. Hier ils rôdaient, renfrognés en une ribambelle de pieux margougniats, dans les rues de la ville ; et les marchands, qui savent qu'ils n'achètent rien, gouaillaient, en les regardant jargonner devant leurs devantures... »

Les Belges à la cocarde noire, jaune et rouge, les Bourguignons porteurs des mêmes insignes barrés d'une croix de métal, les Berrichons qui arborent une marguerite blanche sur un fond de cendre bleue, et ces pèlerins dont « la dégaine lourde et musarde » révèle qu'ils sont de « la race subalterne du Poitou », les Hollandais respectueux du plein-chant, les Espagnols.....

Bretons, Belges, Berrichons, Poitevins, Hollandais, Espagnols s'agitent dans la cohue d'une gigantesque foire : leur foule assaille la basilique d'une marée quotidienne, envahit les églises, les hôtels, les hôpitaux ; « le boucan des Ave Maria... les pieux et profonds rôts de l'ophicléide » rythment leur perpétuelle agitation. Huysmans a vu dans leurs rangs

des « ratichonnes » galantes, d'invraisemblables « mômières », des

« cagotes de province inouïes; elles errent, jabotent, remuent, ainsi que des juments leurs gourmettes, leurs rosaires; c'est à qui en récitera le plus, c'est à qui lampera le plus d'eau, à qui fera le plus de chemins de croix. Les dévotes, qui sont déjà une engeance redoutable dans les chapelles de Paris, deviennent effrayantes à Lourdes. Elles sont déchainées depuis hier soir... »

Huysmans a vu des prêtres « à mine patibulaire », un Romanichel violet

« qui est un évêque exotique : harcelé par les femmes, il les bénit tant qu'elles veulent, leur tend à sucer son bonbon d'améthyste, visiblement ravi de son succès. »

Il a rencontré d'insolentes abbesses « ces m'as-tu vu de la piété ! », d'inattendus maniaques, « les hurluberlus de la dévotion ». Et les défilés de malades, « les grands malades » ne nous sont point épargnés, et c'est comme chacun sait un lamentable spectacle, surtout lorsque le zèle descripteur d'un Huysmans en signale tout le détail horrible et repoussant, mais de réconfortantes visions de joie terrestre interrompent ces grandes manœuvres de brancardiers, ces mobilisations de grabataires et de loques humaines; et les cafés de Lourdes sont hospitaliers et le fourmillement de leur clientèle bigarrée est divertissant : Huysmans préfère leurs terrasses à celles dont s'orne et se diversifie le boulevard parisien ; on s'y groupe par nationalités :

« Les prêtres espagnols fument des cigarettes, rient avec leurs compatriotes qui s'éventent, souriant à la foule, dégustant des glaces ou buvant du chocolat, séparés par une équipe de Belges en train de lamper de la bière et de fumer des cigares, du petit camp des Hollandais qui prennent le thé ou savourent l'apéritif, le schiedam, en fumant, eux aussi, des cigares. »

Et l'on dirait d'un coin de l'Exposition universelle où chacun s'efforce de reconstituer un peu de la patrie absente. Et cette humanité cordiale, lasse de plaies et de prières, console Huymans et le détourne par instant de vitupérer la nauséeuse vulgarité de l'existence... Et que voilà donc de l'excellent Huysmans : jamais peut-être son art de prestigieux coloriste ne rendit la vie avec une plus heureuse audace.

La précision informée de Huysmans est admirable : quelque pédantisme ne l'effraie point : relever les erreurs de Zola lui est une joie : « Zola qui se documentait au galop... Zola qui peignait toujours ses toiles en décors de théâtre... » Huysmans redoute que, sur la foi de Zola, nous ne nous imaginions très vastes, aérés et commodes les bassins où l'on plonge les malades : il n'a vu et ne nous montre que « des cabines de bains à bon marché ».

« En guise de porte une courtine; trois murs; celui du fond muni d'un vitrail qui n'éclaire pas et sur lequel est peint une Vierge, avec au-dessous une statuette de Notre-Dame de Lourdes; les deux autres sont de simples cloisons, sans ornements; enfin, au milieu, une baignoire de pierre se creuse, peu profonde, dans laquelle on descend par quelques marches et le mobilier se compose d'une chaise. C'est dans cet obscur réduit que la Vierge, devenue servante de bain, travaille; c'est dans ce bouge humide, avec cette eau putréfiée qu'Elie opère... Ce matin-ci, l'étroit corridor qui dessert l'antichambre des déshabillages et les cabines est obstrué par des brancards habités lorsque j'arrive. Un vieux monsieur dont la tête, en œuf, est chauve du haut et poilue du bas, s'agite dans un costume de cycliste. Il commande, en se dandinant, morigène les baigneurs, inscrit, d'un air impertinent, le nombre des bains sur un carnet; c'est un spécimen de grosse mouche du coche qui prêterait à rire, si le spectacle auquel on assiste n'était si triste. »

Donc Zola est un poète, un peintre infidèle, un narrateur suspect dont l'imagination trouble la vue et égare le jugement; nous nous en doutions, n'est-il pas vrai? Heureusement Huysmans est là qui contrôle et refait après Zola l'inventaire de ces églises, de ces hôtels, de ces asiles, de ces hôpitaux que nous pensions connaître; et si nous le suivons sans lassitude, si même ses explorations nous donnent une sensation imprévue de nouveauté, c'est je pense que son enquête fut conduite avec plus de laborieux sang-froid, c'est surtout qu'il a su avec un constant bonheur discerner le détail dont la trivialité nous est un garant de véracité scrupuleuse... Ce « vieux Monsieur dont la tête est en œuf »... et qui s'agite est d'une évidente authenticité qui me rassure et m'enchante... et me convainc de la dérisoire laideur de ce bouge humide. Au reste la laideur de tout Lourdes est inconcevable. Zola, qui la soupçonna, ne s'en indigna point : Huysmans ne se lasse point de la dénoncer, et l'on ne sait si l'on est persuadé davantage par l'impitoyable minutie de ses descriptions ou par la furibonde abondance de ses invectives : médiocre le décor même de Lourdes, étique et gringalet, chiche et vain, car l'ampleur trop voisine des monts l'écrase; scandaleuses les églises, la basilique « qui grelotte, maigre comme une perche, sous son chapeau de pierrot, dans son mince vêtement de pierre » et dont l'intérieur décoré de ridicules ex-voto fait songer à un magasin de bric-à-brac, ou à un séchoir; le Rosaire, « cirque hydropique... casino religieux... produit de l'imagination d'un brelandier en veine de gain et d'un bedeau en délire »; immondes les peintures, les mosaïques, les statues, toute la « bondieusarderie » qui s'étale sous les nefs, dans les cryptes, et déborde et submerge les rues, les quartiers, Lourdes entier :

« Quel évêque atteint d'ablepsie, quels ... [illegible]

par des forces mauvaises, ont commandé et accepté de telles choses?... Lourdes est donc le paragon de la turpitude ecclésiale de l'art, et il est dans son genre unique... »

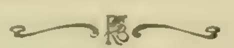
Cela dure des pages et des pages, et voici la conclusion :

« Lourdes est un immense hôpital Saint-Louis dans une gigantesque fête de Neuilly; c'est une essence d'horreur égouttée dans une tonne de grosse joie; c'est à la fois et douloureux et bouffon et mufle. Nulle part, il ne sévit une bassesse de piété pareille, un fétichisme allant jusqu'à la poste restante de la Vierge; nulle part encore le satanisme de la laideur ne s'est imposé plus véhément et plus cynique. »

*
* *

Ces turpitudes, Huysmans incroyant les eût-il décrites avec une plus triomphante vigueur? La personnalité, l'indépendance de son art sont hors de conteste et c'est là tout ce qui nous importe; et nous distinguons bien désormais qu'en lui l'artiste ne saurait être gravement mis en péril par le croyant : chacun d'eux a son domaine distinct, l'artiste le monde terrestre et la réalité proche, le croyant le monde idéal des mystiques et des théologiens. Et le croyant d'aventure s'exprime par le truchement de l'artiste, mais se désintéresse visiblement des humaines aventures : ni les vertus subalternes ni les démocratiques dévotions ne lui agréent : à Lourdes il redoute jusqu'au soupçon d'une complicité sentimentale, et sans doute il constate que Lourdes est « le vestiaire des défauts... un lazaret d'âmes » où se prodiguent « les antiseptiques de la charité ». Mais il n'y cherche guère que des prétextes à effusions mystiques compliquées d'accès d'érudition moyenâgeuse. Demandez lui la théorie du cierge ou de l'eau d'après les mystiques; entretenez-le de doctrines esotériques; la scolastique chrétienne le délecte. Tout cela est infiniment subtil et infécond, inhumain et glacé. Cette religion distinguée, sans rayonnement ni chaleur, n'a jamais menacé le robuste naturalisme de Huysmans.

JEAN NOINTEL.



THÉATRES

Opéra : *Ariane*, opéra en cinq actes;
Poème de M. CATULLE MENDÈS, musique de M. MASSENET.

Depuis longtemps l'Académie nationale de Musique ne nous avait offert une œuvre nouvelle de cette force et de cette qualité, et quand je dis œuvre nouvelle, j'entends signée d'un nom ou de deux noms contemporains, puisqu'il est toujours loisible à la Direction de puiser dans les vieux fonds des chefs-d'œuvre consacrés par le temps et que l'un des principaux griefs de qui s'intéresse à la musique dramatique est que précisément elle ne le fasse pas plus fréquemment. Mais son pouvoir ne va pas jusqu'à susciter des talents nouveaux, et il lui faut bien choisir parmi les opéras qu'on lui présente. Or, reconnaissons-le, elles ne furent pas brillantes les œuvres de ces dernières années et le public, beaucoup moins mauvais juge qu'on se plaît à le dire, en eut tôt fait justice. Depuis les *Barbares* de M. Camille Saint-Saëns, production de formule pure et de métier, où l'inspiration sans cesse défaillante accusait nettement la sénilité, jusqu'à ce *Fils de l'Etoile*, de qualité bien inférieure encore, elles avaient toutes ce trait commun de dégager un immense ennui, d'être dénuées de sensibilité et d'émotion à un degré stupéfiant. Rappelons-nous maintenant la définition, l'admirable définition que Berlioz donne de la Musique aux premières pages de *A travers champs* : « Musique, art d'émouvoir par des combinaisons de sons les hommes intelligents et doués d'organes spéciaux et exercés! La Musique, en s'associant à des idées qu'elle a mille moyens de faire naître, augmente l'intensité de son action de toute la puissance de ce qu'on appelle la Poésie, réunissant toutes ses forces sur l'oreille qu'elle charme et qu'elle offense habilement, sur le système nerveux qu'elle surexcite, sur la circulation du sang qu'elle accélère, sur le cœur qu'elle gonfle et fait battre à coups redoublés ». Si donc elle est exacte, cette définition, manifestement entachée de romantisme en sa forme, mais si expressive en sa signification, les œuvres précédemment nommées étaient le contraire même de la Musique, puisqu'elles ne charmaient, ni ne surexcitaient, ni n'accéléraient rien de ce qui constitue en nous le rythme de la vie.

Pourquoi donc éprouvons-nous une impression si différente, je ne dis pas devant l'ensemble de l'ouvrage — car alors ce ne serait rien moins qu'un chef-d'œuvre — mais devant les parties réussies de l'opéra nouveau, signé Catulle Mendès et Massenet. Il nous apparaît singulièrement instructif d'en déduire les raisons, car ce sera éclaircir en même temps que fortifier notre conviction. J'en discerne deux motifs essentiels, dont vous allez aussitôt pénétrer l'action réciproque. C'est d'abord la parfaite appropriation de la Musique au sujet et c'est ensuite l'accord non moins excellent des deux tempéraments artistiques qui s'appliquèrent à le traiter : M. Catulle Mendès et M. Massenet. Tant de librettistes et de musiciens se sont ingéniés à choisir des sujets qui, par leur essence, repoussaient la Musique, qu'il n'est pas indifférent de préciser ce premier point. Si le poème d'*Ariane* est par-dessus tout un magnifique thème musical, ce n'est pas seulement qu'il plonge

par ses racines mêmes dans le vieux fond mythique qui symbolise les puissances essentielles de l'âme humaine, éternelles et inchangeables depuis l'origine du monde, c'est qu'aussi ses principaux héros présentent le caractère de généralité indispensable à l'illustration musicale, telle que la comprenaient un Glück et un Wagner. Il n'est pas de sujet qui, par l'esprit, se rapproche davantage de ceux traités par Glück, et si c'est une noble ambition de s'être délibérément placé en face d'un tel rival, ce n'est pas une médiocre réussite que d'avoir pu, en plus d'un endroit, supporter la comparaison. M. Catulle Mendès a pris soin d'expliquer, dans une note liminaire, la psychologie essentielle de ses trois principaux personnages : Ariane « l'amour instinctif, absolu, sans complications intellectuelles, sans subtilité : l'amour satisfait de lui seul, et résigné à tout, pourvu qu'il demeure l'amour... Comparez Médée. Comme Médée, Ariane a commis des crimes par amour. Mais Médée, abandonnée par Jason, se vengera affreusement. Ariane ne cédera qu'un instant au désir de vengeance, consentira vite à toutes les abnégations ». Phèdre, « c'est l'amour imposé par le Destin, la fatalité de la passion. De là les luttes dans ce cœur qui n'est point tendre, qui n'est pas méchant non plus, et qui aura cependant de si coupables tendresses et de si féroces barbaries ». Entre les deux, objet du conflit et cause de la discorde, Thésée : « la virilité jeune, très forte et très charmante. Il est le mâle séduisant. Il serait un bellâtre médiocre et adorable, si la force et le devoir accepté de justice n'en faisaient un héros ».

On discerne aisément pour quels motifs la simplicité toute primitive de ces héros et la force toute rudimentaire de leurs réactions passionnelles en font une matière admirable pour l'illustration musicale. Ils sont de la race des Iphigénie, des Alceste, des Orphée : à la fois *typiques* et *inconscients*, merveilleux supports au développement. Encore ne serait-ce point assez pour justifier une rencontre aussi accomplie que celle du troisième acte par exemple. Il a fallu en outre que, par une réussite tout à fait exceptionnelle, le tempérament des deux collaborateurs s'accordât et fusionnât. Et c'est la seconde condition que nous indiquions tout à l'heure. Ils sont tous deux des *voluptueux* de l'art, mais voluptueux, entendons-nous, avec des nuances différentes, car il n'existe pas plus dans le monde de l'art deux tempéraments rigoureusement similaires que dans un même arbre deux feuilles strictement analogues : M. Catulle Mendès, voluptueux raffiné, plus hanté de sexualité, plus pervers en un mot, et par là se rapprochant de celui qui fut un de ses principaux maitres: Baudelaire... M. Massenet, voluptueux tendre, plus teinté d'émotion, qui certes n'ignore pas les perversités de l'amour, mais excelle à les atténuer, à les voiler d'attendrissante sensibilité. Et si ces nuances sont suffisantes pour permettre de différencier les deux collaborateurs, elles ne le sont pas assez pour les empêcher de trouver un terrain d'entente à leur commune inspiration dans le conflit passionnel qui déchire le cœur de la pauvre Ariane. Depuis cinq années environ que je suis assidûment toutes les manifestations nouvelles de notre production lyrique, je ne vois qu'un exemple analogue, plus saisissant encore peut-être, de corrélation parfaite entre le poète et le musicien, comme également je ne vois qu'une œuvre aussi pleinement et expressivement musicale, dans un style tout différent cela va de soi : Ce poète et ce musicien, vous les avez déjà nommés, c'est M. Mæterlinck et M. Claude Debussy... cette œuvre, c'est le très étrange, très nouveau et singulièrement original *Pelléas et Mélisande*.

*
* *

Ce que j'aime par-dessus tout dans cette œuvre, en me plaçant au point de vue de sa conception première et de sa réalisation poétique, ce qui la différencie de tant d'opéras dénués de vie parce que leurs héros n'ont ni progression ni action, c'est que tous les efforts du poète convergent vers un point central qui est le troisième acte, où ceux-ci atteignent à leur maximum d'intensité dramatique et nous découvrent les mobiles essentiels de leurs passions. De façon générale et sauf de très rares exceptions, on peut dire que la loi est la même dans l'art dramatique et dans la réalité : Un *personnage qui n'évolue pas* est un *personnage qui ne vit pas*. Si l'autre soir nous éprouvions tous, consciemment ou inconsciemment, de l'émotion, tandis que sous nos yeux se déroulait la partie centrale de l'ouvrage, c'est qu'elle nous apparaissait comme une vérification singulière de cette loi vitale. Et comme également s'y vérifiait le principe tant de fois posé par Richard Wagner, de la réaction inévitable, de l'influence bienfaisante d'un bon poème sur la musique,.. cette vertu animatrice qui soutient le compositeur et sait dégager de lui tout ce qu'implique son tempérament !

Sans doute il y a de la force et de la grâce dans l'exposition du drame, au premier acte, lorsque « dans le labyrinthe dédalien aux verdures farouches, d'où émergent les lignes courbes de pesante et brutale architecture », après la victoire de Thésée sur le Minotaure, le jeune héros vainqueur, à la fois chaste et hardi comme Siegfried, déclare son amour à Ariane et vient réclamer sa récompense. Déjà l'on pressent une œuvre où va circuler la flamme de la vie, non point figée dans la forme conventionnelle

de l'opéra, mais dégagée de cette forme par le bienfaisant accord de la Poésie et de la Musique. Il y a de la grâce encore. cette grâce tendre et voluptueuse, où excelle le tempérament des deux collaborateurs, dans l'unique scène du second acte, lorsque les amants, sur la galère qui les conduit à Naxos, échangent leurs premiers baisers et leurs premières caresses. La galère est en pleine mer. Des groupes de jeunes gens et de jeunes filles sont assis ou étendus sur le pont, sorte de cortège nuptial aux amours de Thésée et d'Ariane. Quant aux deux époux, ils sont sous un abri vaste, formé de rideaux de laine éclatante, assis sur un large banc de bois précieux et de pourpre, tandis qu'à l'arrière du vaisseau, sur le pont, Phèdre, déjà rongée par l'amour et la jalousie, songe douloureusement, accoudée au rebord, le menton dans la main. J'ai dit qu'il y avait de la grâce, une grâce nonchalante et voluptueuse dans ces soupirs échangés du premier amour qui ignore tout autour de lui et prend conscience de la vie... et nul ne s'en étonnera, si l'on songe qu'ils furent notés et murmurés par ces deux voluptueux de la Musique et de la Poésie, M. Catulle Mendès et M. Massenet. Toutefois. une seule scène ne pouvait suffire à emplir un acte, l'instinct dramatique des auteurs l'a bien senti et ces exigences par trop logiques ont conduit M. Massenet à écrire une scène d'orage, dont il est seul responsable, puisque l'orchestre seul a la parole et qui n'est pas la meilleure partie de l'œuvre pour de multiples raisons, dont la principale est sans doute que le tempérament musical de M. Massenet est tout justement l'antipode de ce genre d'art descriptif, et puis aussi parce qu'elle évoque le souvenir de trop de pages éclatantes et illustres qui ont conquis et retiennent notre admiration.

J'arrive à ce troisième acte dont je vous ai dit qu'il m'apparaissait comme un ensemble parfait et comme une des plus complètes réussites de notre art lyrique contemporain, ce troisième acte où se subordonne toute la pièce et vers qui convergent tous les efforts du poète et du musicien. La galère a débarqué à Naxos les deux époux et Phèdre. Pirithoüs, le hardi compagnon d'armes de Thésée, sent que dans cette île où tout porte aux langueurs de l'amour, l'énergie du ferme héros va s'énerver, et il l'exhorte à la fuir. Thésée pourtant éprouve la première brûlure de son amour pour Phèdre, et Ariane qui, sans pouvoir s'en préciser la cause, constate cependant le refroidissement de son époux, confie sa douleur à sa sœur chérie, dont le cœur est partagé entre le remords et le désir. Qui ne voit la beauté de ce thème poétique et comme il prête à l'accentuation musicale ? A mesure qu'Ariane, en contant sa souffrance, souffre plus cruellement, un vague espoir se précise dans l'âme de Phèdre, qu'elle s'efforce de comprimer, mais qui est plus puissant que le remords. Quel autre intercesseur que Phèdre elle-même Ariane choisirait-elle auprès de son époux ?

Tu lui parleras, n'est-ce pas ?
O plus sœur que mes sœurs aimées,
Nous avons fait nos premiers pas,
D'une seule vie animées...

Nous avions des instincts secrets,
Et tout pareils, sans nous les dire !
Tu pleurais dès que je pleurais,
Et je riais de te voir rire...

Plus grandes nous mêlions nos bras
Dans la caresse des ramées...
O plus sœur que mes sœurs aimées,
Tu lui parleras, n'est-ce pas?

Pour illustrer ces vers, qui, certes, ne sont pas des vers de livret d'opéra, mais de beaux vers de poète se suffisant à eux-mêmes — tels ceux de la *Médée* de M. Mendès où je vous disais autrefois qu'il y avait un quatrième acte de la plus grande beauté — pour leur donner toute leur valeur pathétique et en renforcer l'expression. M. Massenet a su trouver des accents parallèles, d'une douceur et d'une tendresse qui sont une caresse pour l'oreille et qui amollissent l'âme, car notez-le bien, chaque fois que la situation se dramatise, au cours de ce troisième acte, chaque fois que le poète se hausse à une expression plus vive et plus douloureuse de l'âme, chaque fois aussi la langue musicale du compositeur suit l'envolée du poète et donne la dernière touche au tableau.

Les voici donc l'un en face de l'autre et seuls tous deux, Thésée et Phèdre qui, brûlant l'un pour l'autre d'une flamme adultère et incestueuse, y doivent succomber : Phèdre se défendant avec âpreté, avec énergie, Thésée plus instinctif, et ne songeant plus à Ariane dès qu'il voit Phèdre. Phèdre pourtant succombe, après une longue et savante progression musicale, qui n'a peut être qu'un défaut, c'est de rappeler un peu trop la situation et les harmonies de la fin du premier acte de *Tristan*. Situation identique ou à peu près... M. Massenet lui-même, qui a pourtant une note si originale, n'a pas échappé à la despotique main-mise du génie. Ce n'est qu'un instant d'ailleurs, après lequel il se ressaisit tout aussitôt. Ariane vient de surprendre les nouveaux amants enlacés, et elle tombe au milieu du théâtre, comme en catalepsie. Quand elle se relève, elle est stupéfaite, elle regarde le vide... elle est faible comme une enfant convalescente et elle murmure cette plainte :

Ah ! le cruel ! Ah ! la cruelle !
Je ne vivais plus que pour lui.
Et je serais morte pour elle.
Ah ! le cruel ! Ah ! la cruelle !
Douce, je n'avais d'autre appui
Que leur tendresse et leur tutelle...

Jamais M. Catulle Mendès ne nous avait donné cette note de tendresse apitoyée, et ici, une fois de plus, M. Massenet a atteint à la parfaite et entière expression lyrique qui convenait à la situation. Jamais son inspiration n'a été plus émue, plus proche du cœur, plus assurée de nous atteindre par conséquent, que dans cette manière de cantilène plaintive, dans ces soupirs notés par le plus sensible des artistes. Jamais non plus son art n'a été plus pur, plus dénué des petits moyens, des petites ruses qui trop souvent lui furent habituelles, et qui entachèrent ses meilleures œuvres. Jamais, pour nous résumer, nous n'avons plus déploré que ce musicien, si merveilleusement doué par la nature, à qui celle ci avait octroyé en partage les plus précieux dons de l'artiste, n'y ait pas ajouté, durant le cours d'une production déjà longue, cette haute conscience esthétique qui se satisfait difficilement, qui constamment se surveille et se tient en main, et qui, seule, donne à une figure d'artiste son plein achèvement.

Je ne m'étendrai pas sur les deux derniers actes qui, évidemment, ne pouvaient se maintenir à la hauteur de ce troisième, d'exceptionnelle beauté. Le quatrième nous montre Ariane descendant aux Enfers pour y chercher sa sœur Phèdre, et son plus grave défaut est d'évoquer irrésistiblement en nous le souvenir de beautés lyriques trop éclatantes et trop illustres : qui donc pourrait, avec quelque chance de succès, se mesurer avec Glück ? Dans le dernier nous voyons Phèdre et Thésée entraînés à nouveau vers leur destinée implacable qui est de s'aimer encore, et de faire souffrir la malheureuse Ariane qui s'abandonne aux chants des Sirènes.

*
* *

L'œuvre nouvelle de MM. Mendès et Massenet a été soutenue avec un grand éclat par les interprètes. Mlle Bréval s'y est montrée une Ariane admirable, d'ardeur tendre et chaste et pourtant passionnée. Son beau talent a su trouver dans la série des scènes du troisième acte, des accents lyriques tour à tour violents et contenus par où elle a nuancé en grande artiste les différents moments du personnage. Mlle Louise Grandjean, dans le rôle de Phèdre, lui a donné la réplique en marquant avec énergie le côté sombre et fatal de la passion qu'elle symbolise. M. Muratore s'est montré le beau héros aux mouvements impulsifs, de qui tous les gestes sont inconscients, perfide et trompeur de la même façon qu'il est héroïque, sans le soupçonner. Quant à la mise en scène, elle est somptueuse, ainsi qu'il sied à l'Opéra, et cet incontestable succès vient à son heure pour consolider la situation de M. Gailhard, fort discutée dans les derniers temps.

PAUL FLAT.

L'ÉLOQUENCE ET L'ACTION POLITIQUES

Le Cabinet formé les jours derniers par M. Clemenceau a reçu, de l'opinion et du Parlement, un accueil flatteur. C'est qu'on attend de lui une impulsion réformatrice, la renonciation aux routines administratives oppressives, l'orientation vers une politique d'émancipation individuelle et d'interventionnisme social.

Ce ministère comprend aussi et voilà qui sourit à nos goûts — quelques-uns de nos Politiques les plus éloquents : M. Clémenceau, d'abord, dont nul n'ignore la parole allègre et nerveuse, incisive et brillante ; M. Barthou, d'une diserte maîtrise ; M. Briand, avocat persuasif ; M. Viviani... Or comment l'avenir ne nous apparaîtrait-il point propice, puisqu'un jeune et habile discoureur devient, par une opportune innovation, ministre du Travail ?

Car l'éloquence est à nos yeux la forme séduisante et précellente de l'action politique.

Jadis un ambitieux, qui s'estimait digne du suffrage de ses contemporains et se préparait à la périlleuse carrière d'homme d'État, s'efforçait de montrer par une œuvre préalable une faculté d'organisation ou une culture peu communes. Guizot se formait au Conseil d'État, voyageait, s'attachait à démêler certains épisodes du passé de la France et de l'Angleterre. Thiers composait l'*Histoire de la Révolution*.

De nos jours, l'épreuve est simplifiée : elle se réduit, pour la plupart des Politiques, à montrer certaine dextérité ou certaine audace de parole. La prodigieuse multiplication des conférences, des cours gratuits, en ces dernières années, ne dénote peut-être pas l'infatigable curiosité de la France populaire : elle trahit assurément le désir qu'ont de s'exercer à l'élocution d'innombrables contemporains. Ils affronteront ensuite des auditoires moins dociles. Puis ils seront de force à dispenser l'illusion et l'injure. Dès lors, leur prestige sera sans égal.

Dans les luttes électorales, ils accableront leurs rivaux, inhabiles aux apostrophes. Et nous-mêmes, dédaignant les hommes d'initiative et d'expérience avérées, ce sont les « beaux parleurs », que, d'un cœur léger, nous élirons au Parlement !

Ne nous récrions pas, tel est notre faible. Et, longtemps, il persistera : si du moins les mœurs ouvrières sont l'indice de celles de la démocratie prochaine. La rhétorique est fort en honneur dans le parti socialiste, qui prétend cependant au plus âpre réalisme. C'est, il est vrai, à une propagande orale incessante et multiple, qu'il doit son étonnant développement. Il ne dispose, nous l'avons constaté déjà, que d'une presse sans moyens suffisants et sans grande portée.

Un ouvrier mécontent, et qui a de l'esprit, apprend les mots, les formules en vogue. Il s'habitue au cabaret à les débiter devant ses camarades. Il se hasarde à égrener ses phrases dans une réunion publique. A-t-il l'assurance, l'aplomb ? il force le succès. Il quitte à jamais l'atelier, où restent ses camarades laborieux. Il devient secrétaire de syndicat, d'une bourse, propagandiste, meneur.

Le Parlement est, à nos yeux, comme une scène nationale, où les applaudissements sont dus aux plus galants interprètes. Nous confondons dans la même injurieuse obscurité les députés — souvent de véritable mérite et d'action utile — qui n'escaladent point à tout propos la tribune. C'est à l'éloquence que va, non seulement notre admiration, mais notre créance. C'est elle qui, pour nous, distingue le mérite des Politiques. C'est elle qui constitue l'homme d'État. A un Bismarck nous serons toujours enclins à opposer un Jules Favre.

Dieu nous garde de médire de l'éloquence en général et surtout de l'éloquence politique. Elle a perdu l'emphase de ses débuts révolutionnaires et se pique de précision, tout en se plaisant aux idées générales. Elle donne aux discussions législatives une ordonnance esthétique, une noble élévation, parfois l'envolée lyrique. Il est banal de constater qu'elle est l'honneur et la gloire du parlementarisme français.

Mais n'est-il point excessif de confondre l'éloquence et l'action — et d'exiger de nos Politiques la seule initiation verbale?

Car le jeu séduisant et redoutable des mots devient leur unique ambition, leur unique moyen. Ils se prennent à cette décevante fantasmagorie, comme s'y bernent leurs auditeurs. Ils se détournent de tout effort réaliste, de tout travail utile. Pourquoi étudier les questions d'intérêt général? et chercher à se former sur elles une appréciation personnelle, motivée? N'est-il pas plus expédient d'adopter l'opinion en vogue, s'il suffit, pour la rendre neuve et attrayante, de la vêtir d'oripeaux sonores? Tel jeune avocat, récemment élu député d'extrême gauche, promettait à ses électeurs ruraux, sans conviction aucune, le partage des terres. — Qu'importe! expliquait-il, ce sont paroles en l'air dites pour parvenir!

Et ce ministrable, empressé à pérorer *de omni re scibili*, cherche-t-il à vraiment s'éclairer, à s'enquérir, par exemple, des peuples voisins, de leurs essais et de leurs convoitises? nullement. Il aime mieux griser ses auditeurs, en leur affirmant qu'ils forment le premier peuple du monde, le peuple invulnérable : que toutes les nations étrangères s'inclinent avec gratitude devant la généreuse puissance du génie français.

La phraséologie et la mimique, qui en est inséparable, dispensent de toute étude, de tout effort : elles dispensent même d'avoir une personnalité! Rappelez-vous Numa Roumestan : « La chose la plus belle, dans ce diantre d'homme, c'était sa subtilité à prendre les manières, le ton des personnes avec lesquelles il parlait, et cela avec le plus grand naturel, avec le plus haut degré d'inconscience : timide, le geste rond, le cœur à la bouche avec M. le président Bédarride ; le bras étendu en maître, comme s'il secouait sa toge au barreau, l'air martial, le chapeau arrogant pour parler à M. le colonel de Rochemaure ; et en face de Cabantous, les mains dans les poches, les jambes en arc, et le flottement d'épaules du vieux loup de mer. »

Ses neveux dépassent encore le vieux politicien, si bien campé, dans l'œuvre d'Alphonse Daudet. Tel ce ministre d'hier, de fortune rapide et brève, qui, malgré une ignorance foncière et une incroyable superficialité, donnait aux techniciens, par sa souplesse à discerner leur appréciation, à la leur présenter sous un aimable déguisement, l'illusion d'une érudition ou d'une pénétration vraies. N'est-ce point lui qui faisait sa lecture préférée des catalogues de librairie, pour pouvoir, à propos d'un auteur, énoncer ses divers ouvrages et même en dire les quelques mots communément admis?

Et c'est bien là où conduit notre engouement sans réserve pour la parole, et où sombre cette formation verbale de nos politiques : la substitution du mot, du geste, à toute réflexion sérieuse, à tout effort positif

Au pouvoir, maints ministres sont les simples porte-paroles de ces hauts commis, qui, du fond de leurs bureaux, gouvernent toujours la France. D'autres, il est vrai, pleins de défiance pour ces serviteurs, au moins expérimentés, de l'État, s'entourent de faiseurs, dont ils sont dupes... En retour, par crainte d'être abusés, il est des ministres qui ne font rien.

Le Parlement compte d'assez nombreux orateurs, mais combien d'individualités capables de diriger les finances de l'État, ou d'assumer la responsabilité de la politique extérieure? Et qui dira jamais l'histoire tragi-comique de nos ministres de la Marine? Depuis trente ou quarante ans, ils se succèdent, éphémères, incapables d'une action soutenue ; certains furent d'une ingénuité admirable. Les initiés s'égayèrent fort, naguère, d'une violente discussion entre un ministre de la Marine et son prédécesseur où, par une étrange confusion, chacun, à son insu, préconisait le programme de l'autre et accablait le sien propre!

L'Éloquence est un art admirable, nécessaire peut-être à l'homme d'État moderne. Mais, ne nous abusons point, elle n'implique pas nécessairement un tempérament d'homme d'action.

Un orateur peut avoir la clarté d'exposition, le talent de convaincre par de pressants raisonnements, de séduire par des images et d'émouvoir par des accents pathétiques... sans posséder les qualités silencieuses de l'action : la perception nette des réalités, le sens du possible, la franchise de décision, le don de manier les gens et d'organiser les choses, la ténacité.

L'aristocratie anglaise, cette caste si experte en l'art de gouverner, le sait bien, elle qui ne cède point les hautes charges à ses fils, de sang ou d'adoption, sans les avoir éprouvés dans des postes difficiles, et sans avoir mesuré ainsi leur véritable envergure. La carrière de ses hommes d'État, depuis les Peel jusqu'aux Churchill, est, à cet égard, des plus édifiantes.

Puisse notre démocratie être aussi exigeante que l'oligarchie britannique! Elle dispose d'innombrables et captieux bavards, mais aussi de brillants orateurs, et même, n'en doutons point, de puissants hommes d'État. Qu'elle se garde de confondre les uns et les autres et de juger qu'un discours est le plus décisif des actes.

Si l'on peut discuter sur les mérites, en politique, d'un réalisme à la Bismarck ou d'un idéalisme à la Gladstone, on doit se trouver d'accord pour condamner le superficiel et néfaste verbalisme...

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. DAVY (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*, 52, rue Madame — *Le Propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 20 — 5e SÉRIE — TOME VI — 17 NOVEMBRE 1906

" LA GARDE MEURT ET NE SE REND PAS "

Histoire d'un mot historique (1).

I

Je ne veux pas raconter de nouveau la bataille de Waterloo, mais pour juger de l'authenticité ou plutôt de la probabilité de la réponse fameuse de Cambronne, il est nécessaire de préciser les circonstances où il se trouva le 18 juin 1815.

Le général Cambronne était major des chasseurs à pied de la Vieille Garde, et, à ce titre, il commandait le 1er régiment, constitué à deux bataillons.

Pendant la première partie du combat, toute la garde à pied (8 bataillons de jeune garde, 7 bataillons de moyenne garde et 8 bataillons de vieille garde), resta en réserve sur les hauteurs de la Belle-Alliance qui font face au plateau de Mont-Saint Jean, qu'occupait l'armée anglaise. Vers cinq heures du soir, l'Empereur, débordé sur sa droite par les Prussiens de Bülow qui s'étaient emparés de Plancenoit, donna l'ordre à la division de la jeune garde de reprendre ce village, et bientôt après il la fit soutenir par deux bataillons de la vieille garde, le 2e bataillon du 2e grenadiers et le 1er du 2e chasseurs. Quand Napoléon, deux heures plus tard, voulut tenter une attaque suprême avec la garde contre le centre anglais, il lui restait donc seulement treize bataillons disponibles ou plutôt, à parler exactement, douze bataillons, car le 4e chasseurs, à cause de ses pertes à Ligny, l'avant-veille, était réduit à un seul bataillon. De ces douze bataillons, l'Empereur en laissa trois, le 1er et le 2e du 1er grenadiers, et le 1er du 1er chasseurs, comme réserve sur le plateau de la Belle-Alliance. Les neuf autres s'ébranlèrent vers l'ennemi, mais dans le creux du vallon, ils se fractionnèrent en deux groupes. L'un, formé du 2e bataillon du 1er chasseurs, du 2e bataillon du 2e chasseurs, du 1er bataillon du 2e grenadiers, et du 2e bataillon du 3e grenadiers, fut arrêté au-dessous de la Haye-Sainte pour constituer la seconde colonne d'attaque, que l'Empereur se proposait de conduire lui-même à l'assaut. L'autre groupe, formé du 1er bataillon du 3e grenadiers, de l'unique bataillon du 4e grenadiers, des 1er et 2e bataillons du 3e chasseurs et de l'unique bataillon du 4e chasseurs, gravit au pas de charge, en cinq petites colonnes, les rampes de Mont-Saint-Jean. Le maréchal Ney et six généraux de la garde, Friant, Michel, Porret de Morvan, Harlet, Mallet, Hanrion, menaient l'attaque qui d'abord réussit. La première ligne ennemie est percée sur un point, ébranlée sur un autre, deux batteries sont prises. Mais le feu soudain, à vingt pas, de la brigade des gardes anglaises, et une attaque de flanc, à la baïonnette, de la brigade Ditmer, rompent ces faibles colonnes d'assaut. Après une mêlée furieuse de quelques minutes, elles se retirent en désordre.

A cette vue, toutes les troupes décimées par sept heures de bataille, fantassins de Reille et de

(1) Dans une note de 1815. *Waterloo*, j'écrivais en 1898 : « J'ai réuni et confronté tous les témoignages relatifs à la réponse de Cambronne. Je les publierai quelque jour sous le titre : « *La garde meurt et ne se rend pas. Histoire d'un mot historique.* » J'avais oublié ce projet. J'y ai repensé cet hiver en corrigeant les épreuves d'une nouvelle édition de *Waterloo*. Je donne donc aujourd'hui la petite étude annoncée il y a huit ans.

d'Erlon, cuirassiers de Milhaud et de Kellermann, qui s'étaient ralliées et qui marchaient pour seconder l'assaut suprême, s'arrêtent paralysées. Wellington veut achever cette armée blessée à mort. Il pousse son cheval sur le bord du plateau et y précipite le torrent de ses soldats. Quarante mille Anglais, Allemands, Belges, dévalent les pentes du Mont-Saint-Jean. En même temps, à notre extrême droite, les masses prussiennes de Zieten débouchent de Papelotte. Ce double flot d'ennemis victorieux submerge le champ de bataille. Les débris de l'armée française remontent en grand désarroi les versants de la Belle-Alliance.

De troupes en ordre, il reste seulement dans le vallon les trois bataillons de la vieille garde que l'Empereur a réservés pour appuyer l'attaque de Ney. Quand il a vu l'écroulement subit de sa ligne de bataille, Napoléon a pensé à protéger la retraite à l'aide de ces trois bataillons d'invincibles. Pour cela, il les a établis en autant de carrés à cent mètres environ au-dessous de la Haye-Sainte, le carré de droite sur la route de Bruxelles.

Ces trois bataillons, le 2e du 1er chasseurs (commandé par Cambronne), le 2e du 2e chasseurs et le 1er du 2e grenadiers), repoussèrent sans peine les charges multipliées de la cavalerie, mais battus de tous côtés par la fusillade de l'infanterie anglaise et par le feu à mitraille de trois batteries qui les foudroyaient à soixante mètres, ils durent quitter cette position intenable. Ils rétrogradèrent pas à pas. Réduits à trop peu d'hommes pour rester en carrés sur trois rangs, ils se formèrent sur deux rangs en triangles, et, baïonnettes croisées, percèrent lentement à travers la foule des fuyards et des Anglais. A chaque pas, des hommes trébuchaient sur des cadavres ou tombaient sous les balles. Tous les cinquante mètres, il fallait faire halte pour reformer les rangs éclaircis et repousser une nouvelle charge de cavalerie ou une nouvelle attaque d'infanterie.

Dans cette héroïque retraite, la garde marchait littéralement entourée d'ennemis. C'était, comme à l'hallali courant, le sanglier parmi la meute. Il y avait contact si étroit que malgré les bruits multiples du combat, on se trouvait à portée de la voix. Au milieu des coups de feu, des officiers anglais criaient « Rendez-vous ! » à ces vieux soldats.

C'est à ce moment que Cambronne, qui était à cheval dans le carré du 2e bataillon du 1er chasseurs, dit, ou aurait dit, la phrase — ou le mot — qu'on lui attribue.

*
* *

Dans la semaine même de la bataille de Waterloo, le 24 juin 1815, le *Journal général de France* mentionna en ces termes la réponse de Cambronne :

« La garde impériale a mis l'arme au bras et s'est avancée sous le feu de l'ennemi. Une décharge épouvantable dirigée contre ces braves en a mitraillé la moitié; l'autre a continué à marcher. Les généraux anglais, pénétrés d'admiration pour la valeur de ces braves ont député vers eux pour les engager à se rendre, protestant qu'ils les regardaient comme les premiers soldats de l'Europe. Le général Cambronne a répondu à ce message par ces mots : « *La garde impériale meurt et ne se rend pas.* » La garde impériale et le général Cambronne n'existent plus ! »

La contemporanéité d'un fait ou d'une parole et du texte où est rapporté ce fait ou cette parole est, en général, une présomption d'authenticité. Mais un article de journal ne constitue pas un document indiscutable. Précisément pour la question traitée ici, l'entrefilet du *Journal Général* n'est pas une source sûre. De qui, en effet, le rédacteur de ce petit article pouvait-il tenir la phrase de Cambronne?

Non point, apparemment, d'un des survivants du carré du 1er chasseurs, puisque nul, parmi tous les généraux, officiers et soldats de l'infanterie de la garde, qui se ralliait alors entre Laon et Soissons, n'était encore revenu à Paris. Dans le *Journal Général*, d'autre part, le récit des faits qui provoquèrent la réponse de Cambronne fourmille d'erreurs et d'invraisemblances. On reconnaît un tableau « fait de chic », comme on dit en argot d'atelier; 1° Cambronne n'a pu prononcer la parole fameuse pendant la charge de la garde sur le plateau du Mont Saint-Jean, par la raison péremptoire que, pendant cette charge, il était en réserve avec le 2e bataillon du 1er chasseurs dans le vallon, au-dessous de la Haye-Sainte. 2° Ce ne peut être au moment d'une attaque des plus vives et des plus résolues que les généraux anglais sommèrent les assaillants de se rendre. Ces sommations qu'ils multiplièrent pendant la retraite, les Anglais n'auraient eu aucun motif de les faire pendant l'assaut.

Aussi est il très compréhensible que le *Journal des Débats* ait écrit trois ans plus tard, le 16 décembre 1818, quand s'ouvrit une première discussion sur l'authenticité de la phrase de Cambronne :

« Nous nous faisons un devoir de déclarer que tout Paris a pu savoir de la bouche du général Cambronne lui-même qu'il avait appris cette exclamation monumentale par les gazettes, et qu'il ne se souvenait nullement d'avoir rien dit qui en approchât. Il est donc juste d'en restituer la gloire à qui elle appartient, c'est-à-dire à un rédacteur du *Journal Général*, qui l'a proférée à la tête des colonnes... de ce journal.

D'après des on-dit, ce journaliste était Balison de Rougemont, auteur dramatique, romancier, poète, chansonnier, et collaborateur, en 1815, du *Journal Général* et du *Journal de Paris*.

Que « la garde meurt et ne se rend pas ! » fût de Cambronne ou de Rougemont, la phrase n'en était pas moins bien frappée. Avec une petite variante, elle aurait pu figurer dans les Apophtegmes des Lacédémoniens. Elle fit grand effet. *Le Patriote de 89*, qui paraissait le soir, reproduisit l'article publié le matin par le *Journal Général*. Le surlendemain, 26 juin, les Comités de la Fédération parisienne proposent d'ériger un monument « aux braves de la garde impériale morts le 18 juin » avec cette inscription : « La garde impériale meurt et ne se rend pas » (1). Le 28 juin enfin, la phrase, déjà fameuse, reçut sa consécration à la Chambre des représentants. On discutait le texte d'une Adresse à l'Armée. Garat dit:

« L'armée a acquis de nouveaux titres de gloire dans ce champ de bataille où sont tombés tant de milliers de braves. Ces traits doivent être recueillis. Je voudrais qu'on n'en perdît aucun, que l'on consacrât ce mot d'un soldat qui dit : *L'on meurt et l'on ne se rend pas.* »

A quoi, le représentant Pénières, député de la Corrèze, ajouta aussitôt :

« Le nom de l'officier qui a prononcé ces paroles ne doit pas être ignoré : c'est le brave Cambronne. On lui dit de se rendre. *La garde*, répond-il, *meurt et ne se rend pas.* »

Les écrivains qui soutiennent l'authenticité de la phrase triomphent du témoignage de Pénières. Ils n'auraient des raisons valables de le faire qu'à la condition d'établir que Pénières tenait ses renseignements d'un témoin *de auditu*. Or, pas plus le 28 juin que le 24 juin, il n'y avait à Paris de soldats ni d'officiers de l'infanterie de la vieille garde. Les têtes de colonnes arrivèrent seulement dans la nuit du 28 au 29. Il est donc fort probable que Pénières, comme d'ailleurs Garat, avait été renseigné tout bonnement par l'article du *Journal Général* (2).

Au cours des années 1815 et 1816, la phrase *La garde meurt et ne se rend pas* est encore citée plusieurs fois : par Regnault Warin dans *Cinq mois de l'Histoire de France* ; — par Giraud, dans le *Précis des journées des 15, 16, 17 et 18 juin* : — par la *Biographie des hommes vivants* (article Cambronne), — enfin par les rédacteurs des notices sur Cambronne placées en tête des deux éditions des comptes rendus de son procès devant le Conseil de guerre. D'ailleurs Giraud, et la *Biographie des hommes vivants* expriment des doutes sur l'authenticité de la phrase ; et, chose plus importante, cette phrase ne fut pas rappelée devant le Conseil de guerre. Ni le commandant Delon, dans son rapport qui était plutôt un panégyrique qu'un acte d'accusation, ni Berryer, dans sa plaidoirie, ne citent l'héroïque réponse. Berryer dit seulement : « Vers le soir, Cambronne, à la tête d'un seul bataillon, tomba au milieu des morts. »

A la fin de 1818, ces deux vers du *Bélisaire*, de Jouy :

Un dernier cri de gloire annonce leur trépas :
Ils meurent, les Gaulois, et ne se rendent pas.

firent renaître les controverses entre la *Quotidienne*, le *Journal des Débats*, le *Publiciste*, le *Journal du Commerce*, et autres gazettes royalistes ou libérales. Le général Berton intervint. Il écrivit à la *Minerve*, le 18 décembre :

«... Le carré que commandait Cambronne était pressé et attaqué de toutes parts. On lui criait : *Rendez-vous, braves grenadiers !* La réponse de leur digne chef : *la Garde meurt, elle ne se rend pas* fut prononcée et elle eut son effet. Beaucoup moururent et aucun ne se rendit volontairement... Tous les hommes d'honneur, tous les Français, attesteront l'héroïque exclamation de Cambronne, que ses compagnons d'armes et les ennemis ont entendue ! »

En tout cas, le général Berton n'avait pas entendu « l'héroïque exclamation », puisque le 18 juin 1815, il était à Wavre avec les dragons d'Exelmans et non à Waterloo avec la vieille garde. Berton, il est vrai, rappelait qu'il avait été prisonnier cinq mois à l'Abbaye, avec Cambronne. C'était une façon d'insinuer qu'il tenait son renseignement de Cambronne lui-même. Mais, cependant, Berton se gardait de le dire positivement, et l'on verra tout à l'heure pourquoi il ne pouvait pas le dire.

---

(1) *Indépendant*, 27 juin. *Journal du Commerce*, 28 juin 1815.

(2) Il est présumable que c'est aussi dans une gazette, soit dans le *Journal Général* ou *le Patriote*, soit dans le *Moniteur* même, que l'adjudant-commandant Combes-Brossard avait appris la phrase de Cambronne qu'il a citée dans sa *Notice sur Waterloo* (Montauban, 1899, in-8°). A la vérité, ce petit écrit est daté : « Château de l'Echelle, près Guise, 22 juin, 1815 », c'est-à-dire deux jours avant que ne parût l'article du *Journal Général*. Mais ladite notice, dont des extraits seulement ont été publiés par M. H. de France, vice-président de l'Académie de Tarn-et-Garonne, a été retouchée par Combes-Brossard, le 1er juillet 1815. Il faudrait examiner le manuscrit original même pour être certain que la phrase : « L'infanterie de la garde avait soutenu seule le combat où la gloire des armées françaises semble avoir voulu expirer avec cette sublime réponse du brave des braves, du général Cambronne : La garde meurt et ne se rend pas », n'est pas un ajouté, une interpolation. — A remarquer d'ailleurs que les grosses inexactitudes qui fourmillent dans sa notice font suspecter extrêmement la véracité de Combes-Brossard. Il dit que Pajol entra à Namur le 17 juin, que la droite française (corps d'Erlon) ne s'engagea qu'après les charges des cuirassiers. Enfin, chose plus étrange encore, il se donne comme chef d'état-major de Lobau. Or, le chef de l'état-major de Lobau était le général Durrieu. Combes-Brossard et l'adjudant-commandant Janin étaient sous-chefs de l'état-major. (Arch. Guerre. Dossiers de Combes-Brossard et de Janin). J'ajoute que Combes-Brossard qui était à l'extrême droite avec Lobau se trouvait fort loin des carrés de la garde. Il ne put donc pas entendre les paroles de Cambronne. Son témoignage, même s'il était reconnu exact, n'aurait que la valeur d'un on-dit. Il prouverait seulement que le rédacteur du *Journal Général* n'a pas inventé la phrase.

Je passe sur le *Dictionnaire des Batailles*, les *Fastes de la Gloire*, *Batailles et sièges*, les *Trophées des Armées Françaises*, la *France militaire*, d'Abel Hugo, les Histoires de Napoléon, et autres ouvrages publiés de 1818 à 1842. Là, la phrase de Cambronne n'est qu'une simple redite sans valeur documentaire.

On n'accordera guère plus d'importance aux paroles de Soult qui, attaqué à la Chambre des députés, le 2 février 1843, pour sa versatilité en 1814 et en 1815, répondit :

« J'ai combattu les Anglais jusqu'à Toulouse... J'étais à Waterloo. J'étais à côté de Cambronne quand il dit : La garde meurt et ne se rend pas. »

Sans doute, Soult était à Waterloo, mais il n'était pas « à côté de Cambronne » quand celui-ci prononça ou est censé avoir prononcé les paroles en question. Soult galopait alors avec l'empereur pour rejoindre près de la Maison Decoster les deux carrés du 1er grenadiers. En bonne critique, la riposte de Soult à la tribune ne peut être regardée que comme un moyen oratoire, d'ailleurs bien trouvé, et nullement comme un témoignage positif.

Après la mort de Cambronne (29 janvier 1842), les Nantais s'occupèrent d'ériger une statue à leur glorieux concitoyen. Il va sans dire que le socle devait porter pour inscription : « La garde meurt et ne se rend pas. » Pendant les travaux, les fils du général Michel, tué à Waterloo, s'avisèrent de revendiquer pour leur père l'honneur d'avoir lancé cette mâle et fière réponse à la face des Anglais victorieux. Dans la requête qu'ils adressèrent au roi Louis-Philippe, ils citèrent plusieurs témoignages dont la plupart, du reste, sont plutôt négatifs à l'égard de Cambronne qu'affirmatifs à l'égard de Michel. La requête se termine ainsi :

« Enfin, les fils du général Michel invoquent un témoignage plus solennel et plus authentique, s'il est possible : c'est celui du confident de l'Empereur, du compagnon de son exil, de l'illustre général Bertrand, qui écrivit, sous la dictée de l'empereur, prisonnier à Sainte Hélène, *Les grandes choses que nous avons faites ensemble*, suivant la parole de Napoléon. Ce témoignage spontané du Grand Maréchal du Palais paraît avoir l'authenticité d'une attestation émanée de l'empereur lui-même.

« M. le général Bertrand n'a pas donné à sa déclaration la forme d'une lettre, mais il l'a consignée sur un monument que les fils du général Michel conserveront comme une inappréciable relique. Sur une pierre détachée du tombeau de l'empereur, le général Bertrand a écrit et signé de sa main cette déclaration : « A la comtesse Michel, veuve du général Michel tué à Waterloo, où il répondit aux sommations de l'ennemi par ces paroles sublimes : La garde meurt et ne se rend pas. » (1)

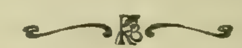
(1) *Au roi, en son Conseil d'État, requête pour MM. le comte Michel et le baron Michel*... Paris, s. d., 184[illegible], in-4°.

Il était sans doute difficile de joindre à la pétition l'original de ce certificat épigraphique. Aussi ne fut-il, dit-on, jamais produit. Du reste, le témoignage de Bertrand avait été contredit par Napoléon lui-même qui, dans sa relation de la campagne de 1815, dictée à Gourgaud, pendant sa captivité, attribue au général Cambronne la réponse fameuse (1). Paroles en l'air que tout cela ! Le fait positif c'est que le général Michel ne répondit rien aux sommations anglaises par la raison bien simple qu'aucune sommation ne lui fut adressée. Selon tous les témoignages, Michel fut tué au début de l'attaque, quand les 1er et 2e bataillons du 3e chasseurs atteignirent le plateau. A ce moment très critique pour les Anglais, leurs chefs ne pouvaient penser à crier aux assaillants de se rendre. Voici le récit de la mort de Michel, écrit par son aide-de-camp, le capitaine Berthelot :

« Arrivés sur le plateau, et à demi-portée de fusil des Anglais qui nous attendaient immobiles, nous fûmes accueillis par une effroyable décharge. Le général Michel tomba de cheval en s'écriant : « Ah ! mon Dieu, j'ai encore le bras cassé. » Je me précipitai à terre et déboutonnai son frac pour découvrir sa blessure. Mon général était mort ; une balle reçue au-dessus du sein gauche lui avait traversé le corps ! J'affirme que ces paroles : « Ah ! mon Dieu, j'ai encore le bras cassé ! » sont les seules qu'il eût prononcées (2) ».

Henry Houssaye,
de l'Académie française.

(*A suivre.*)



LE ROI HENRI VIII ET SES FEMMES

Anne de Clèves (3).

En 1537, 24 octobre, Henri VIII avait donc perdu la paisible, silencieuse et insignifiante Jane Seymour, celle de ses femmes qu'il aima le mieux. Quinze jours auparavant, elle lui avait donné, après un an et demi à peu près de mariage, à sa grande joie et à celle de l'Angleterre, un petit prince héritier. C'était une consolation, mais qui ne l'empêcha pas de se renfermer dans sa douleur pendant les premiers temps qui suivirent ce funèbre événement. Il ne fallait pas lui parler de l'éventualité d'une quatrième union. Son humeur était morose. Ses

(1) *Campagne de 1815*, Paris, 1818, page 1[illegible]5.

(2) Lettre du capitaine Berthelot, ancien aide de camp du général Michel, *Globe illustré*, 7 août 1862.

(3) Voir la *Revue Bleue* des 21 juillet, 4 août, 1er septembre 6 octobre et 3 novembre 1906.

appréhensions sur les dispositions du Ciel à son égard étaient revenues.

Cependant la situation intérieure du royaume exigeait de sa part vigilance et fermeté. Des insurrections fomentées par le parti catholique-romain (1), encore nombreux, surtout dans les comtés du nord et dans quelques-uns du centre, ont semé l'inquiétude et nécessité des efforts sérieux pour être réprimées. Entre autres, ce qu'on a dénommé le *pèlerinage de Grâce*, répercussion posthume de l'agitation dont la Nonne de Kent a été de son vivant l'inspiratrice à la fois et l'instrument; peu de temps après, la *conspiration* dite *d'Exeter*, dont le marquis d'Exeter, très grand seigneur, a été le chef, qui s'annonçait formidable, mais qui, éventée à temps, s'est terminée par la condamnation et le supplice de ses meneurs pour crime de haute trahison. Tous ces mouvements insurrectionnels sont dus surtout à l'infatigable activité du belliqueux cardinal Pole qui, du continent, souffle l'esprit d'insurrection dans la masse demeurée catholique-romaine et croit toujours que l'heure de la grande réaction religieuse a sonné ou va sonner. Il compte sur la coopération active de Charles-Quint et il espère même à bref délai celle de François Ier.

Les circonstances lui permettent en effet de se faire quelques illusions. C'est le moment où François Ier, toujours hypnotisé par ses rêves italiens, se rapproche de Charles-Quint qui lui a promis de belles concessions en Italie. C'est le moment où le roi de France autorise le roi d'Espagne à traverser la France pour pouvoir châtier plus vite ses sujets révoltés de Gand. Cette union des deux rois, succédant à leur violente hostilité, inquiète l'Angleterre et son souverain. Il est question d'une armée espagnole d'invasion qui se réunit aux Pays-Bas pour se joindre aux insurgés anglais qui n'attendent que son arrivée pour reprendre les armes. Henri VIII a mis les côtes anglaises sur un pied formidable de défense, mais il se sent isolé et il incline à chercher dans une alliance avec les princes luthériens d'Allemagne un contrepoids à cette *duplice* de l'Espagne et de la France dont il craint que la pointe ne soit tournée contre lui.

Voilà ce que nous avions besoin de rappeler pour expliquer comment il se fit que, revenu de son grand chagrin, et comme tant d'autres veufs d'abord inconsolables, il se dit qu'après tout et malgré toutes ses qualités, Jane Seymour pouvait être remplacée du gré de son peuple et pour son bonheur à lui-même; car la suite prouva qu'il se passait difficilement d'une compagne intime, près de laquelle il pût se délasser de ses travaux quotidiens. C'était le vœu de la nation, c'est ce que ses ministres lui demandaient avec instance depuis le jour où ils s'étaient aperçus qu'ils pouvaient, sans l'irriter, aborder un tel sujet. Mais sur qui tomberait son quatrième choix?

Parmi ses ministres, il en était un, Thomas Cromwell, que ses tendances personnelles rapprochaient du parti protestant déclaré et qui, sans brusquer les choses, le poussait à faire de nouveaux pas en avant dans le sens d'une réforme religieuse moins anodine. Les couvents avaient été supprimés. Les reliques et leur culte, ainsi que des images à miracles, qui attiraient toujours des pèlerins, avaient été l'objet d'une enquête qui avait mis au grand jour nombre de fraudes pieuses et justifié leur destruction à la grande satisfaction des protestants et sans que les catholiques non romains s'en fussent scandalisés. N'avait-on pas été jusqu'à démolir la châsse de saint Thomas Becket, le saint le plus révéré de l'Angleterre, et à briser la fiole qui était censée contenir quelques gouttes de son précieux sang, lequel, à l'inventaire, fut convaincu de n'être pas du sang! Mais Thomas Becket avait humilié la couronne d'Angleterre en la courbant sous l'anathème pontifical, et le roi Henri II avait dû se soumettre à cause de lui à une pénitence dégradante, crime impardonnable aux yeux d'Henri VIII. Cromwell avait été l'instigateur de ces mesures radicales avec l'assentiment du roi. Il avait désormais autre chose en tête. Bien qu'il fût encore très solidement établi dans la confiance d'Henri, il voyait avec inquiétude que sa position était minée par le même parti qui avait si fortement contribué à la disgrâce d'Anne Bolen et que ses tendances avancées mécontentaient. Sans grande fortune personnelle il était devenu opulent, et il paraît qu'en plusieurs affaires de confiscations ses mains n'étaient pas toujours restées d'une netteté à l'abri de tout soupçon. Bref il s'imagina que, pour prévenir tout danger de ce côté, il devait profiter des circonstances pour encourager le roi à se rapprocher des princes luthériens. Il avait remarqué, ce qui était vrai, que des diverses branches du pro-

(1) Nous rappelons qu'il faut distinguer soigneusement à cette époque, dans l'Angleterre proprement dite, les trois partis religieux dont l'ensemble représente la population entière (à d'infimes exceptions près). 1° Le parti *catholique romain*, qui n'admet pas la rupture avec le pape et qui y voit la pire et la plus condamnable de toutes les hérésies menant droit aux enfers; 2° le parti *catholique* sans épithète se disant et se croyant encore catholique, parce qu'il tient à conserver, sous la suprématie du roi, chef de l'Église d'Angleterre, les dogmes et les rites consacrés par l'ancienne tradition et les grands conciles. C'est le parti du roi et selon toute apparence de la grande majorité; enfin 3° le parti *protestant* déclaré, analogue au protestantisme continental, de plus en plus calviniste, sachant bon gré au roi d'avoir brisé le joug de la papauté, mais ne reconnaissant aucun chef terrestre de l'Église et désireux de compléter cette demi-réforme par des pas en avant dans le sens d'une opposition plus radicale aux doctrines et aux cérémonies du catholicisme en général. Ce dernier parti grandit, mais n'est encore qu'une minorité.

testantisme continental, c'était le luthéranisme, avec son organisation *princière*, qui déplaisait le moins au roi. Il lui fit observer que s'il désirait contracter une nouvelle union, l'intérêt majeur de sa politique était de la demander à l'une de ces familles princières luthériennes plutôt que de chercher sa quatrième compagne parmi ses sujettes, dont aucune pour le moment n'était l'objet de ses préférences. La seule difficulté était que les princes luthériens en voulaient à Henri VIII des rigueurs qu'il continuait de déployer contre les protestants de son royaume. Henri avait même fait voter par un parlement complaisant la loi dite des *six articles*, prohibant dans l'Église anglaise, sous des peines sévères, toute attaque dirigée contre la transsubstantiation, la confession auriculaire et l'obligation perpétuelle des vœux de chasteté. C'était pour calmer les inquiétudes des catholiques non romains mais timorés. Ce n'était pas fait pour attirer les princes luthériens dans l'orbite de la politique anglaise. Ils en voulaient déjà beaucoup à Henri VIII de la persécution systématiquement maintenue contre les protestants anglais. Cromwell, qui jetait sa sonde dans le monde allemand, leur persuada que cette loi des « Six articles » n'était qu'une façade destinée à calmer des inquiétudes passagères, qu'en réalité une grande liberté de conscience et de discussion régnait en Angleterre sous la suprématie du roi, ce qui n'avait rien qui pût déplaire à des princes qui revendiquaient pour eux-mêmes une suprématie ecclésiastique très peu différente. Le fait est que pendant ces négociations les persécutions dirigées contre les protestants en Angleterre s'atténuèrent au point de cesser presque entièrement.

Cromwell avait trouvé sa *candidate* à offrir au choix du roi Henri parmi les familles luthériennes de haute lignée et c'est là qu'il commit une insigne imprudence qui lui coûta cher. C'est presque un problème historique.

Comment osa-t-il pousser son roi, dont il connaissait les susceptibilités en pareille matière, à demander la main d'une princesse allemande qu'il n'avait jamais vue, sur le compte de laquelle les rapports étaient contradictoires, et qui risquait fort de déplaire souverainement à son futur époux? Comment Henri VIII, que tant d'épreuves conjugales devaient avoir mûri, se contenta-t-il des assurances de son ministre sur les qualités physiques, intellectuelles et morales de la fiancée qu'il lui proposait et dont il n'avait à lui offrir en gage que le portrait?

Parmi les familles de haute lignée de l'Allemagne du XVIe siècle, une place honorable était reconnue à la maison ducale de Clèves. Elle n'était pas très puissante ni très riche, mais elle était, comme on dirait, bien classée. C'était une fille du duc de Clèves qui avait épousé l'électeur de Saxe, le plus éminent des princes constituant l'union luthérienne. Sa sœur Anne de Clèves jouissait d'une renommée de vertu sérieuse, d'une grande égalité d'âme et passait en Allemagne pour avoir été parfaitement élevée. Sa personne était-elle aussi attrayante que ses mérites? C'est ce qu'Henri voulait savoir. Cromwell alla pour lui aux renseignements. Ils furent vagues et pas toujours concordants. On ne peut s'expliquer ce mystère que par une conjecture. La pauvre fille était en réalité parfaitement laide, mais n'aurait-elle pas été de ces adolescentes qui, dans leur prime jeunesse, à l'âge où les traits n'ont pas encore acquis leurs formes définitives, sont charmantes et délicieusement jolies? Puis l'âge vient, les muscles s'épaississent, les traits délicats deviennent durs, les lignes imprécises s'accusent, mais deviennent anguleuses. Bref la femme ne tient nullement à cet égard les promesses de la toute jeune fille. Si de plus sa tournure reste disgracieuse et taillée, comme on dit, à coups de hache, nous arrivons à la laideur absolue. Ceux qui avaient vu Anne de Clèves toute jeune et ceux qui la connaissaient depuis sa maturité pouvaient en effet transmettre à Cromwell des informations très opposées. Il semble qu'il ait eu lui même un moment d'appréhension. Car il commanda un portrait d'elle au fameux peintre Holbein. Ses adversaires prétendirent qu'il lui avait aussi enjoint de faire valoir le plus possible les attraits de son modèle. Oh! les portraits historiques! Un portrait n'est au fond qu'une traduction, et les traducteurs ont la réputation de n'avoir pas besoin d'encouragement pour trahir le texte original. Holbein fit de son mieux, envoya le portrait à Cromwell qui fut très satisfait et s'empressa de le montrer au roi qui fut enchanté. Les raisons politiques étaient puissantes et pressantes. Il n'y avait pas de temps à perdre pour s'assurer contre Charles-Quint du bon vouloir des princes dont le roi d'Angleterre voulait devenir le parent. On disait bien que, quelques années auparavant, il y avait eu contrat de mariage entre la jeune princesse et un prince de Lorraine. Cela n'avait pas eu de suites, mais canoniquement, toujours cette terrible loi canonique! c'était un empêchement possible à un mariage subséquent. Informations prises, il parut qu'il n'y avait eu que des pourparlers sans aucune conséquence entre les familles intéressées et que la princesse Anne était entièrement libre de se marier avec un autre que le prince lorrain. Au sein du conseil royal, les lords réactionnaires, les Norfolk, les Suffolk, d'autres encore, ennemis de Cromwell et opposés à sa politique protestante, se prononçaient contre ce mariage dont ils

redoutaient les conséquences sur le domaine religieux. Mais on ne pouvait lutter contre la volonté arrêtée du roi.

La demande officielle fut faite à Clèves. Le père, très flatté, consentait, la mère était toute fière de voir sa fille devenir une reine. L'Électeur de Saxe lui-même, que la loi des Six Articles avait irrité, se laissa convaincre par les représentations de Cromwell. Enfin, tout s'arrangea, et le 11 décembre 1539, Anne de Clèves fut conduite à Calais, solennellement escortée par une troupe de chevaliers allemands. A Calais, elle était attendue par deux navires anglais et une suite de gentlemen appartenant aux familles anglaises de la plus haute distinction. Grande pompe, grands pavois, grandes salves, acclamations sans fin des équipages. Mais, à partir de l'embarquement, le guignon s'en mêla. De violents coups de vent d'ouest poussèrent les voiliers anglais dans la mer du Nord. Une traversée qui, même par les mauvais temps, exige aujourd'hui tout au plus une heure et demie, dura une quinzaine de jours. Les deux navires coururent d'interminables bordées en vue des côtes d'Angleterre, et c'est seulement le 27 décembre, qu'Anne put débarquer sur le sol anglais. Le lendemain, par un temps affreux, elle fut conduite à Cantorbery où l'attendaient l'archevêque Craumer et cinq évêques. Le 31, elle entrait à Rochester où le roi s'était rendu plein d'impatience, la tête et l'imagination toutes remplies du portrait d'Holbein.

O déception! D'abord ni lui ni elle ne pouvaient échanger un seul mot, ce qui, en pareille circonstance, ne laisse pas d'être embarrassant. On avait bien prévenu le roi que la princesse de Clèves ne parlait que l'allemand, mais on ne mettait pas en doute qu'elle profiterait du temps passé en négociations pour apprendre au moins quelques mots de la langue du royaume sur lequel elle était appelée à régner. Soit indolence, soit dans l'idée que son royal époux, qui savait plusieurs langues, n'avait pas négligé d'apprendre aussi l'allemand, elle-même ne s'était pas donné la moindre peine pour apprendre l'anglais. Et puis, et surtout, au lieu de la princesse idéale d'Holbein, Henri avait devant les yeux une Allemande mafflue, au teint couleur de feuille morte, avec de gros yeux bovins et fixes, dénués de toute expression et d'une conformation dépourvue de toute espèce de grâce. Le roi fut tout décontenancé, prononça à la hâte une vingtaine de mots qu'Anne ne comprit pas et se retira furieux. De retour à Greenwich, il se demanda ce qu'il pouvait faire pour se dérober à une union aussi déplaisante, rageant contre lui-même et contre Cromwell qui l'avait jeté dans un si mauvais pas. Dès qu'il vit son ministre, il ne lui ménagea pas les expressions de sa mauvaise humeur. Celui-ci tâcha de se couvrir en disant qu'il regrettait fort d'avoir été si mal renseigné, mais il comprit qu'il avait perdu la confiance de son roi.

Cela ne résolvait pas les difficultés de la situation. En définitive c'était le roi Henri qui avait demandé en mariage Anne de Clèves, qui avait négocié avec sa famille pour l'obtenir, qui l'avait fait venir en Angleterre et avait ordonné qu'elle fût reçue en reine présomptive. Toute une politique nouvelle, déjà inaugurée, pivotait sur ce mariage qui allait ostensiblement faire entrer le roi d'Angleterre dans le *corpus evangelicum* des princes luthériens d'Allemagne. Le rapprochement de François I[er] et de Charles-Quint était chose faite, et l'Angleterre allait se trouver exposée aux coups de deux puissances redoutables, avec, sur ses flancs, une Irlande toujours animée contre l'Anglais d'une haine de race, et une Ecosse au nord, toujours hostile à ses voisins du sud. Allait-il pour une déception à peine avouable, blesser les grandes familles princières allemandes, l'Électeur de Saxe, leur coryphée, lorsque, vu les précédents de sa politique en Angleterre, les princes luthériens n'avaient accédé qu'avec difficulté à ses avances ?

Henri VIII dans ses perplexités consulta ses ministres et son conseil privé. Pour cette fois les catholiques-romains, à qui ce mariage avait toujours déplu, se trouvèrent d'accord avec les autres nuances de l'opinion religieuse pour regarder un nouveau divorce comme indispensable. Mais il fallait procéder avec prudence, y mettre des formes. On ne pouvait pas dire diplomatiquement que le roi d'Angleterre, après avoir demandé la main d'une princesse de haut rang qu'il n'avait jamais vue en nature, l'avait répudiée dès sa première rencontre avec elle, parce qu'il l'avait trouvée trop laide. On fut d'avis, et le roi s'y résigna tout en maugréant, qu'il fallait tout d'abord célébrer le mariage, quitte à le rompre ensuite à l'amiable. Ce qui fut fait; mais ce fut ce qu'on appelle, je crois, un mariage blanc. Le matin même de sa célébration, Henri disait à Cromwell :

» Mylord, si ce n'était pas pour satisfaire le monde et mon royaume, je n'aurai jamais consenti à faire ce que je vais faire aujourd'hui. »

Il faut ajouter qu'extérieurement il fut courtois envers la pauvre fille dont tout cela n'était pas la faute. Mais cette courtoisie ne fut qu'en façade. Le roi était résolu à divorcer. On se décida que, des doutes ayant surgi sur le validité du mariage, la Convocation ou Assemblée du clergé serait saisie de l'examen. Henri lui-même lui soumit une déclaration d'où il résultait que ce mariage avait été célébré malgré lui, qu'il s'y était vu contraint par des

raisons politiques intéressant la sécurité de son royaume, que, n'ayant jamais vu auparavant la princesse de Clèves, il avait été induit en erreur sur sa personne. Il eut même le manque de goût de faire allusion au mensonge du portrait. On fit revivre le prétendu contrat de mariage qui aurait été rédigé auparavant entre la princesse et un prince lorrain. Bref, la Convocation jugea que le doute était permis et que surtout le non-consentement du roi, contraint par les circonstances, constituait une raison suffisante pour dissoudre l'union conjugal. Cette résolution que l'évêque Gardiner, catholique-romain de cœur et devant l'être bientôt de fait sous Marie Tudor, appuya de tout son pouvoir, fut soumise au Parlement qui l'approuva.

Il serait exagéré de dire que Cromwell, bientôt après, paya sa bévue de sa tête. Ce qui ne le sera pas, c'est qu'Henri VIII ne lui pardonna pas le faux pas qu'il lui avait fait faire et lui battit désormais très froid. Bientôt ses ennemis politiques et religieux s'aperçurent qu'il était devenu tout autre chose que *persona grata*. Ils redoublèrent leurs manœuvres et leurs accusations. On renouvela et on aggrava les anciennes imputations de concussion et et de péculat qui avaient été déjà portées contre lui. On prétendit qu'il cherchait à se faire un parti séditieux. Enfin, on lui intenta un procès de haute trahison. Il fut condamné et exécuté sans que le roi intervînt, soit pour protéger son ancien ministre, soit pour lui faire grâce de la vie. La vanité personnelle d'Henri VIII avait été blessée: il n'était plus accessible à la clémence.

*
* *

Mais que devenait Anne de Clèves elle-même pendant que se déroulait une affaire aussi désagréable pour elle? Sa cause n'était défendue par personne, elle était isolée, bien à plaindre!

Qu'on se rassure! Anne de Clèves était d'un tempérament positif que les raisons de pur sentiment ne troublaient pas. Si son mari ne l'aimait pas et le lui prouvait surabondamment, elle était fort excusable de ne pas l'aimer non plus. Elle-même désirait tout bas qu'un bon divorce lui rendît sa liberté. Il est évident qu'elle avait cédé avant tout à l'impulsion de sa famille, mais elle entendait bien qu'on ne l'exproprierait pas sans indemnité convenable. Quand on vint lui annoncer que son mariage était légalement dissous, elle acquiesça placidement, elle écrivit même au roi et à sa propre famille qu'elle était contente. D'ailleurs, on avait fait de son mieux pour adoucir l'amertume du breuvage. Elle pourrait rester en Angleterre avec le rang et les honneurs d'une princesse du sang. On lui garantissait la propriété d'un beau domaine rapportant un revenu considérable. On lui donna, en outre, un palais et quantité de joyaux. Si elle n'était pas tout à fait sotte, elle devait comprendre que cela signifiait : Princesse, vous êtes très digne d'estime, mais vous êtes trop laide, contre toutes mes attentes, pour que j'aie le courage de passer le reste de mes jours en votre compagnie! Elle fit semblant, en tous cas, de ne pas s'en apercevoir. Elle fit ce qu'une petite bourgeoise plus intéressée que fière eût fait probablement à sa place. A cette couronne, qui lui paraissait sertie de tant d'épines, elle préféra l'existence confortable, tranquille et assurée qui lui était offerte. La famille ducale de Clèves n'était pas riche en proportion de son rang. Anne avait dû se résigner, dans sa première jeunesse, à plus d'une gêne provenant de cette pauvreté relative. Elle se consola par la perspective du confort cossu que l'Angleterre lui garantissait, et ce qui est significatif, c'est que sa famille elle-même, après un premier moment d'irritation, se déclara finalement satisfaite. On serait tenté d'appliquer le proverbe : « Tout est bien qui finit bien. »

Il faut reconnaître pourtant qu'Henri VIII, aux yeux du monde, s'enfonce de plus en plus dans le ridicule. Plus il se marie, plus il est déçu, et dans l'opinion de l'Europe, qui ne comprenait pas bien pourquoi l'Angleterre désirait tant que son roi se remariât après chaque essai malheureux, il passait nécessairement pour un capricieux personnage qui n'était jamais content de ce qu'il avait. Et ce n'était pas la fin. Il devait encore subir, avant de finir lui-même, d'autres tribulations conjugales.

Catherine Howard

Des six femmes d'Henri VIII, c'est l'avant-dernière, Catherine Howard, dont il est le plus difficile d'analyser le caractère. Je serais même tenté de penser qu'on n'y parvient pas. C'est le paradoxe fait femme.

Cranmer avait été le seul qui eût osé faire part à Henri VIII de la douloureuse surprise qu'il avait éprouvée en apprenant le traitement rigoureux dont Thomas Cromwell était mort victime. Il admettait que le condamné, dans sa longue carrière politique, eût eu des torts à se reprocher, mais, après le dévouement dont il avait toujours fait preuve en bravant pour la cause du roi de nombreux et sérieux dangers, « à qui », disait-il au roi, « Votre Majesté pourra-t-elle se fier, si elle ne peut plus se fier à un homme tel que lui ».

Cette remontrance fut inutile. Henri ne pouvait plus supporter un homme qui lui avait fait commettre une pareille faute. Mais on ne voit pas qu'il se soit

défié de l'animosité d'une faction aristocratique, réactionnaire en politique et en religion et qui voulait mal de mort au ministre, plébéien parvenu, dont l'action longtemps si puissante contrariait les opinions et les calculs. Encore une fois, comme après la mort d'Anne Bolen, le sentiment public, toujours dominé par les mêmes préoccupations, se prononçait en faveur d'un nouveau mariage royal. Le divorce qui reléguait Anne de Clèves dans l'insignifiance politique, la mort de Cromwell alarmaient de nouveau le parti protestant. Le parti anglican pur était lui-même inquiet. Le parti catholique-romain sentait qu'une certaine brise se levait en sa faveur, si surtout un choix nouveau indiquait l'intention du roi de rebrousser chemin plutôt que de faire de nouveaux pas dans le sens de la Réforme. On voulait du moins être fixé.

Cependant Henri VIII, après tant de déceptions conjugales, se montrait moins pressé qu'auparavant de condescendre aux vœux de ses sujets. Pourtant, cette fois encore, il ne résista pas bien longtemps. Le commencement de l'an 1540 avait vu le mariage et le divorce d'Anne de Clèves. Avant la fin de juillet de la même année, son choix était fait, et le 28 de ce mois il épousait Catherine Howard. Il est visible qu'à la réflexion il revint au désir, qui avait au fond toujours été le sien, de trouver le repos et le bonheur dans la compagnie d'une femme selon son cœur, et qu'il voulait enfin triompher de cette malechance qui l'avait déjà tant persécuté dans toutes ses entreprises matrimoniales. Tel un joueur en déveine qui espère toujours qu'enfin une dernière carte lui rendra tout ce qu'il a perdu.

Il ne voulait plus de mariage étranger. Avec ses goûts d'homme mûr et même avançant vite vers la vieillesse, il était d'avis qu'une Anglaise seule pouvait lui assurer le repos auquel il aspirait.

Parmi les jeunes dames de sa cour ses yeux s'arrêtaient avec complaisance sur une belle brune de vingt-sept ans, de physionomie sérieuse et très calme, d'un abord un peu froid, sans ombre d'enjouement, mais cet extérieur réservé attirait précisément Henri VIII comme il avait été attiré vers Jane Seymour qu'il regrettait toujours au fond du cœur.

Catherine Howard était, par son père Edouard Howard, petite-fille du duc de Norfolk, très grand seigneur, et ce duc de Norfolk était sympathique au parti catholique-romain, parce que, tout en restant fidèle en pratique au roi et à la religion du roi, il avait le renom, assez motivé, de regretter les brèches qu'on avait faites à l'ancien édifice de l'Église. On racontait que, peu de jours après l'exécution de Cromwell, il avait brusquement interpellé un ex-serviteur du ministre disgracié qui avait épousé une ancienne nonne, grand crime aux yeux du noble personnage.

« Je te connais bien, lui aurait dit le duc, et par le corps de Dieu, je n'oublierais jamais de ma vie ce que tu as fait. »

L'autre s'avisa pour se défendre de citer l'Écriture :

« L'Écriture, reprit Norfolk en colère, je ne la lis jamais et ne veux pas la lire. C'était le bon temps en Angleterre quand la nouvelle doctrine n'y avait pas encore été introduite ; oui, je voudrais bien que tout revînt encore comme au temps passé. »

Le clan des Norfolk était dans les mêmes idées. Mais en regard de cette algarade du noble duc, il est bon de reproduire un vœu du Conseil royal dont il faisait partie et qui, maintenant que la préférence du roi était notoire, ne craignait pas de formuler ses vœux avec une entière précision.

« Sa majesté, dit-il, a été sérieusement et humblement sollicitée par son Conseil et par la noblesse de son royaume d'incliner son cœur à l'amour et à la faveur de quelque noble dame pour s'unir à elle en légitime mariage, ce qui permettrait à Sa Majesté de pourvoir plus abondamment à sa succession pour le plus grand bien de son royaume. ... En conséquence, ayant remarqué les garanties visibles d'honneur, d'innocence et de chasteté qui distinguent lady Catherine Howard, Sa Majesté s'est complu à honorer cette dame en lui proposant de l'épouser, dans l'espoir que, dans ses vieux jours, après les chagrins résultant pour lui de ses mariages antérieurs, il possédera une perle précieuse qui lui sera parfaitement attachée, dans l'intérêt non seulement de son repos, mais aussi après lui avoir donné les fruits désirés de son union avec lui. »

Ainsi Henri VIII est encore poussé à se marier une cinquième fois au nom de son bonheur personnel et de l'intérêt national. Ce galimatias, mélange de naïveté, de courtisanerie et de calcul, n'en est pas moins un document qui jette tout un jour sur l'état des esprits en Angleterre en ce moment de son histoire. Henri VIII, cette fois encore d'un cœur léger, va s'embarquer sur une mer où il a déjà expérimenté plus d'un naufrage. Mais cela ne décourage pas un vrai marin. Il va donc épouser sa belle, tranquille et belle brune.

Reste à savoir si, après avoir été la dupe d'un portrait, il ne sera pas celle d'un masque.

Albert Réville.



L'ÉTAT INDUSTRIEL

Le budget des Postes et le budget de l'État

« La machine administrative est lente, bête, prodigue et corrompue. »

Ces imprécations de l'individualiste Herbert Spencer contre « l'Ogre État » ont été rappelées avec une complaisante insistance. Elles n'ont cependant pas réussi à ralentir l'intervention des pouvoirs publics dans les domaines que quelques-uns auraient voulu le plus jalousement leur interdire.

Les causes de ce mouvement... nous ne les recherchons pas. Il nous suffit de constater le fait.

Le nombre des départements ministériels va en augmentant. Chaque création nouvelle marque l'importance croissante d'une nouvelle fonction de l'État. Primitivement soldat, gendarme, juge et geôlier, il a vu se multiplier ses attributions. Il ne se contente plus de garantir la sécurité des citoyens contre toute agression venant du dehors ou du dedans. Il veille sur leur travail, sur leur repos, sur leurs plaisirs. Il est devenu professeur, instituteur, musicien et médecin. Aujourd'hui, il fabrique des allumettes et des cigares, il transporte des lettres et des voyageurs. Demain, sans doute, il extraira de la houille, raffinera du sucre, distillera de l'alcool.

Mais si l'État propose à sa propre activité des objets différents, il demeure cependant identique à lui-même. Il a contracté dans l'exercice de ses premières fonctions des habitudes dont il ne peut pas se défaire instantanément et qui l'empêchent d'apporter, dans l'accomplissement de tâches plus complexes, les qualités appropriées d'initiative ingénieuse et de féconde souplesse.

Quand on considère la liste des divers ministères actuels, on est frappé par les différences qu'ils présentent entre eux. Sans doute ils doivent tous et avant tout travailler à la sauvegarde et au développement des intérêts de la collectivité. Mais ils tendent à ce but commun par des voies singulièrement dissemblables. — Quel rapport y a-t-il entre le ministère de la Guerre et le ministère de l'Agriculture, le ministère de la Justice et celui des Travaux Publics, le ministère de l'Intérieur et celui des Postes et Télégraphes ? L'État s'est fait industriel et commerçant, mais il est resté l'État, soumis toujours, dans toutes les branches de son activité, aux exigences identiques et aux entraves uniformes d'une bureaucratie paperassière et méticuleuse. — A côté des ministères d'autorité et de contrôle, l'évolution des idées, les transformations économiques ont amené l'apparition et le développement de ce que l'on a pu justement appeler les *ministères industriels*.

Ces ministères industriels sont ceux qui provoquent les critiques les plus vives, les récriminations les plus amères.

Elles ne doivent pas toutes également nous émouvoir. Elles proviennent souvent des hommes qui se trouvent lésés dans leurs intérêts. Ils dirigeaient autrefois les entreprises privées, maintenant, dépossédées. Mais il faut le reconnaitre : le public aussi se plaint. Il se plaint des allumettes qui ne prennent pas, des lettres qui n'arrivent pas, du téléphone qui ne répond pas. Dans son impatience et dans sa colère, il proclamerait volontiers que l'Etat se mêle de ce qui ne le regarde point et qu'il devrait laisser à d'autres le soin de remplir les fonctions qu'il a malencontreusement assumées.

Admettons qu'il n'y ait aucune exagération injuste dans ces attaques. Faut-il en conclure que l'État soit incapable d'exercer une activité industrielle ? Nous ne le croyons pas. Nous voyons seulement qu'on lui demande plus et qu'on lui donne moins. Les exigences à son égard sont plus grandes, moindre le crédit qu'on lui fait. On lui confie une tâche importante ; il ne possède pas les moyens qui lui permettraient de s'en acquitter heureusement.

Il est facile de s'en convaincre par un exemple.

*
* *

Au premier rang de ces ministères industriels qui ont moins pour objet immédiat de garantir la sécurité de l'État que de favoriser la prospérité économique de la nation, il convient de citer le Ministère des Postes et Télégraphes. — Sans doute ce service a été accaparé à l'origine par les pouvoirs publics dans une intention politique. Lorsque des courriers partaient à cheval de Paris pour aller porter des ordres aux représentants du roi dans les provinces, il s'agissait, non de faciliter les échanges commerciaux, mais d'assurer dans tout le pays l'exécution de la volonté souveraine. Cette préoccupation n'existe plus ; elle s'est, au moins, fort atténuée.

La Poste ne saurait être considérée comme un instrument de l'exercice du pouvoir. Elle n'est même plus une institution fiscale destinée à apporter à l'État une partie des ressources financières dont il a besoin pour son fonctionnement. Son rôle ne saurait être assimilé à celui des diverses régies financières.

Les douanes, l'enregistrement, les contributions indirectes ou directes, les manufactures de l'État se proposent soit de faire rentrer l'impôt, soit, — ce qui revient au même — de fabriquer et de placer un produit dont la vente est monopolisée. Ce sont des organismes relativement simples ayant un objet matériel précis, comportant un travail facile et dont le fonctionnement implique peu d'imprévu. Bon gré, mal gré, le contribuable est à leur disposition. Les

procédés employés peuvent être variés, plus ou moins ingénieux et détournés, le but reste identique : il s'agit toujours d'amener les individus à participer aux dépenses publiques.

Si la Poste n'avait d'autre objet que de gagner de l'argent pour le Trésor, elle pourrait choisir parmi les opérations qu'elle effectue, ne développer que celles qui sont rémunératrices et se débarrasser des autres par des tarifs élevés et presque prohibitifs. Elle augmenterait ainsi la différence entre les recettes et les dépenses et réussirait à verser dans les coffres de l'État des sommes plus importantes qu'aujourd'hui. Il est vrai qu'elle manquerait ainsi à sa mission et trahirait l'intérêt général sous prétexte de le mieux servir.

L'Administration des Postes n'est pas chargée d'encaisser un impôt. Ce n'est pas à des contribuables mais à des *clients* qu'elle a affaire. Elle exige simplement d'eux le paiement du service qu'elle leur rend et qu'elle ne peut pas refuser de leur rendre. Le monopole qui lui est concédé ne saurait servir d'excuse à sa nonchalance. Il ne la dispense pas de répondre aux exigences du public; il lui crée, au contraire, l'obligation d'aller au devant de ses besoins, de les provoquer pour ainsi dire, de l'exciter sans cesse à demander toujours, à demander davantage. Son devoir précis est de travailler à rendre sa tâche chaque jour plus importante, partant plus malaisée.

Les crises qui se manifestent à certaines heures dans le service des Postes deviennent de plus en plus grosses de périls, car elles risquent de déranger, dans des habitudes de plus en plus impérieuses, une foule de plus en plus considérable. Ce qui était, à l'origine, un luxe, presque un amusement pour quelques privilégiés est maintenant un élément indispensable de la vie commerciale, économique, intellectuelle et sociale du pays. Toutes les tentatives faites pour triompher de difficultés grandissantes auront ce résultat paradoxal de nécessiter prochainement des efforts plus intenses afin de remédier à une situation plus embarrassée.

Les besoins du public se sont développés; le rôle de la Poste s'est profondément modifié. Cependant les moyens d'action dont elle dispose n'ont pas changé. Comment s'étonner dès lors qu'il y ait eu malaise et même crise ?

Suffira-t-il pour en prévenir le désagréable retour de nommer de nouveaux commis et de nouveaux facteurs, de créer des bureaux plus larges, de construire des wagons plus commodes et plus nombreux ? Cette mesure est nécessaire, elle est urgente. Nous ne croyons pas qu'elle soit suffisante. Le changement des conditions industrielles et politiques au milieu desquelles les services sont appelés à fonctionner au xxe siècle appelle des réformes plus profondes, une réorganisation plus hardie.

Le petit commerce et le grand commerce, la petite industrie et la grande industrie ne diffèrent pas seulement par la *quantité*, par le chiffre de leurs affaires, la superficie de leurs emplacements, le nombre de leurs employés. Il existe entre eux des différences plus fondamentales. Ils se distinguent par des méthodes dissemblables, par la nature même de leur organisation et les qualités originales qu'elle exige. N'est-il pas évident qu'une maison de commerce qui fait mille fois plus d'affaires qu'une autre n'y réussit pas en ayant mille fois plus d'employés, en occupant des locaux mille fois plus vastes. En fait, une telle proportion n'existe jamais. Quand une entreprise prospère, la division du travail, l'emploi de machines perfectionnées diminuent les frais généraux et permettent d'obtenir d'un personnel mieux préparé et moins surmené un rendement très supérieur. La Poste constitue une grande, une très grande industrie : elle est condamnée cependant à remplir sa fonction avec la timidité tâtonnante d'un petit commerçant, entravé par sa médiocrité même et à qui est interdite la perspective réconfortante « des longs espoirs et des vastes pensées ».

Il est certain que des industriels ne gèreraient pas les services des Postes, Télégraphes et Téléphones à la manière de l'Administration. Celle-ci fait ce qu'elle peut, mais les règles de la comptabilité publique, le lien étroit qui rattache ce budget particulier au budget général la condamnent à employer toujours des méthodes surannées et étriquées d'exploitation. Il n'y a pas d'autre raison aux retards que chacun constate et déplore dans le perfectionnement de l'outillage comme dans l'utilisation pratique des découvertes scientifiques.

La « *situation financière* » constamment invoquée pèse lourdement et maladroitement sur le fonctionnement des services. Elle ne réussit point à calmer l'irritation de ceux qui se plaignent de ne pas recevoir la lettre attendue, la dépêche envoyée ou qui se désespèrent de demeurer sourds devant un téléphone muet. Ils n'en ont pas pour leur argent. On aura beau leur dire que le budget est particulièrement chargé, que nous avons eu l'alerte du Maroc, le rétablissement du privilège des bouilleurs de cru, les primes à la marine marchande, tout cela ne les apaise point. Volontiers ils accuseraient l'État de maladresse et presque de malhonnêteté, puisqu'il ne leur rend pas le service pour lequel ils ont payé et qu'il ne leur laisse même pas la ressource de s'adresser à d'autres qu'à lui. Le devoir de l'Administration comme son durable intérêt n'est-il pas de savoir, à l'heure voulue, engager les dépenses nécessaires ?

Il y a là une avance féconde, l'heureuse constitution d'un capital appelé à produire promptement des revenus croissants. Un industriel ne consentirait jamais à être la victime de sa prospérité. Il ne se laisserait pas déborder par son propre succès Pour se mettre à la hauteur de besoins qui dépasseraient ses espérances, il n'hésiterait pas à risquer les sommes indispensables en les prélevant sur sa réserve, en se les procurant, s'il le fallait, par un emprunt.

* * *

Or l'Administration des Postes n'a pas le droit de se constituer une réserve. Il n'est pas d'hérésie financière plus scandaleuse que de demander pour des services qui « *gagnent de l'argent* » l'autorisation de contracter un emprunt gagé sur les recettes dont il assure l'accroissement. C'est au nom de *l'Unité Budgétaire*, c'est au nom de la clarté financière que l'on s'oppose à toute modification au système actuel. Est-il vrai qu'il nous permette seul de nous rendre exactement compte de la situation d'une Administration comme celle des Postes et Télégraphes? Est-il vrai qu'il puisse seul prévenir les complications inutiles, les gaspillages fâcheux et procurer ces « *gros bénéfices* » que les défenseurs vigilants du budget de l'État ne veulent pas laisser échapper?

Ces bénéfices de la Poste, tout le monde en parle; le public, parce qu'il estime qu'ils obligent l'Administration à lui accorder les améliorations qu'il réclame, le personnel, parce qu'il voudrait recevoir une plus large part de la richesse qu'il contribue à créer; les chefs de services enfin, parce qu'ils y voient une preuve éclatante de leur compétence et de leur dévouement. Nous ne voudrions pas contester l'existence de ces bénéfices et soutenir imprudemment qu'il n'y a là qu'une légende dorée. Mais nous soutenons que dans le système budgétaire actuel il est difficile de les calculer avec précision ou même de les évaluer approximativement.

L'industriel, qui, pour connaître ses bénéfices, se contenterait de déterminer la différence des recettes aux dépenses, sans tenir compte de l'intérêt des capitaux exposés, de l'amortissement du matériel qui s'use, aboutirait à de décevantes conclusions. Or, dans le budget actuel des Postes, il n'est jamais question de l'amortissement et il est impossible d'établir la valeur des locaux et du matériel postal, télégraphique et téléphonique, que possède aujourd'hui l'Administration. Elle ignore le chiffre de sa fortune. — Elle ne connait pas beaucoup mieux ses dépenses réelles. Elle ne tient compte, en effet, ni des sommes affectées au paiement de la retraite de ses anciens employés, ni de la plus grande partie des frais nécessités pour le transport des correspondances par les compagnies de chemins de fer. Par contre, elle achemine gratuitement les lettres et les télégrammes des divers départements ministériels; elle verse aussi à des compagnies de messagerie maritime des subventions dont le chiffre est sans rapport avec le service « *postal* » qui leur est demandé.

Dira-t-on qu'il importe peu que l'argent vienne d'ici ou de là, qu'il soit dépensé par un ministère ou par un autre, sous une forme ou sous une autre, puisque c'est toujours des coffres profonds et mystérieux de l'État qu'il sort ou que c'est en eux qu'il rentre? La chose ne nous paraît pas indifférente. Rien n'est plus confus que la clarté promise par les règles sacrées de la comptabilité publique. La Poste se trouve fort embarrassée pour déterminer le prix de revient vrai des opérations diverses auxquelles elle se livre. Les taxes se trouvent ainsi établies un peu au hasard et l'on risque soit de faire payer à la généralité des contribuables les frais d'un service dont quelques citoyens seront seuls à profiter, soit, ce qui ne vaut pas mieux, de frapper d'une taxe arbitraire, et par suite de contrarier, une activité utile au développement de la prospérité nationale.

Les « *formes budgétaires* » appliquées rigoureusement à l'Administration des Postes empêchent de voir clair dans sa gestion. Elles s'opposent surtout à une action prompte et efficace lorsqu'il faut répondre à des besoins urgents, profiter d'occasions favorables. — S'agit-il de construire un hôtel des Postes, la dotation budgétaire étant insuffisante pour permettre des achats on a recours à une loi. Résultat : la première pierre est posée dix-huit mois ou deux ans après l'engagement des premiers pourparlers. L'immeuble construit, les méthodes d'exploitation ont pu se modifier; d'où nouvelles études, nouveaux retards, nouvelles dépenses. — S'agit-il de lignes télégraphiques ou téléphoniques? L'administration ne peut pas tirer parti des bas cours pour constituer des approvisionnements. Elle s'en est particulièrement aperçue ces dernières années en ce qui concerne les fils de cuivre et la gutta. S'agit-il du personnel, les augmentations d'effectif sont comme toutes les autres améliorations subordonnées à la « situation budgétaire ». La nécessité de continuer à entretenir des fonctionnaires d'une douteuse utilité retarde la création d'emplois indispensables. Pendant des années, l'administration restreint ses demandes, puis brusquement, à la suite d'une crise, les créations se font en masse, c'est-à-dire dans les plus mauvaises conditions possibles au point de vue du personnel recruté. Cet afflux imprévu et subit d'agents inexpérimentés augmente parfois l'embarras et complique momentanément la crise qu'il devait résoudre.

Si l'État imposait à des industriels ou à des com-

merçants les entraves qu'il s'inflige à lui-même quand il fait acte de commerçant ou d'industriel, ils seraient tous promptement acculés à la faillite. Il ne court pas le même danger ; mais la gêne qu'il éprouve à tout instant se traduit par de sérieux ennuis pour le public, par un préjudice réel, quoique indirect, pour le Trésor.

*
* *

On a beaucoup discuté sur les effets de la récente réforme qui a réduit de quinze à dix centimes la taxe des lettres. Les premiers résultats connus ont été commentés avec autant d'intrépide optimisme d'un côté que de pessimisme tenace de l'autre. Nous ne voulons pas reprendre ici les statistiques : pour peu qu'on les sollicite ingénieusement elles apportent aux passions les plus opposées les réponses les plus encourageantes.

Un fait parait certain ; une réforme excellente nous donne à ses débuts des fruits assez amers.

Les adversaires de la réduction de la taxe nous rappellent avec insistance ce que nous nous gardons bien d'oublier : les recettes postales subissent en 1906 et en 1907 une diminution ; l'accroissement du trafic nécessite par contre une augmentation de dépenses ; enfin des irrégularités, des retards se produisent dans la distribution des correspondances, parce que les bureaux sont étroits, les wagons ambulants encombrés, le personnel surmené. Déficit et désordre, tel serait le bilan de la mesure prise.

Tous ces inconvénients sont-ils inhérents à la réforme accomplie ? Non. Ils tiennent avant tout au système budgétaire actuellement appliqué à l'Administration des Postes. Celle-ci a été obligée de faire peser sur un ou deux exercices financiers tout le poids d'une réforme dont les heureux effets se continueront pendant de longues années. Pour ne pas compliquer la tâche malaisée du ministre des Finances, elle s'est montrée prudente, timide, maladroitement économe. Ces économies de matériel et de personnel risquent d'être coûteuses, car elles menacent de diminuer ou de tarir la source des revenus futurs. Les clients que le bon marché du service postal pouvait attirer ne seront-ils pas détournés d'en user à cause de sa lenteur et de son irrégularité ?

Une grande entreprise commerciale ou industrielle aurait évidemment procédé d'une autre façon. Elle aurait pris toutes les dispositions nécessaires pour que la diminution de ses prix correspondît à un agrandissement ou à un embellissement de ses locaux, à un perfectionnement général de ses moyens d'action. Pour une modification aussi profonde et féconde, elle n'aurait pas hésité à engager des dépenses considérables, dépenses de premier établissement qu'elle n'aurait pas eu l'outrecuidante prétention de recouvrer en une seule année. L'amortissement de ce nouveau capital eût été d'autant plus rapide que l'amélioration réalisée aurait été plus complète et le chiffre d'affaires plus élevé.

L'Administration des postes ne nous a pas procuré le 16 avril dernier la surprise joyeuse de nous offrir des bureaux élargis, propres et aérés où le public ne serait plus condamné à d'exaspérantes stations devant de trop rares guichets. Hélas ! ce n'est là et ce ne peut être qu'un rêve. Où donc prendre l'argent nécessaire à sa réalisation ? L'État absorbe chaque année l'excédent des recettes sur les dépenses postales. Il le prend toujours, mais ne le rend jamais. Il ne veut pas alourdir brusquement son budget de sommes trop considérables. Comment le lui reprocher ? L'opinion ne distingue point parmi les crédits demandés, elle en retient seulement le total grandissant. Chacun oublie vite les bénéfices qu'il doit à la réduction d'une taxe : la reconnaissance est d'un instant. L'irritation que provoque un relèvement d'impôt, alors même qu'il est amplement compensé par des avantages certains, est de plus longue durée.

*
* *

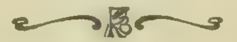
Les principes les plus respectés, de l'orthodoxie financière la plus respectable, ne sauraient prévaloir contre certaines nécessités. L'État Industriel ne peut pas opérer comme l'État-Juge, l'État-Gendarme, l'État-Percepteur. De nouvelles fonctions appellent des organes nouveaux. Nos grandes colonies ne disposent-elles pas aujourd'hui d'une autonomie qui leur permet d'entreprendre de grands travaux publics, condition de leur ultérieur développement ? Au moment où le Gouvernement inscrit dans son programme le rachat de l'Ouest, le ministre, M. Caillaux, ne nous apprend-il pas que les chemins de fer de l'État agrandis seront désormais traités en grande personne : ils auront la personnalité civile, un budget autonome ; ils pourront contracter des emprunts afin d'acheter ou d'améliorer l'outillage économique nécessaire à leur fructueux fonctionnement. Le budget de l'État ne pliera pas subitement sous le faix d'une écrasante charge nouvelle. Les recettes annuelles du trafic assureront l'amortissement du capital, le paiement de l'intérêt des obligations émises. La valeur, le rendement de la nouvelle exploitation pourront être ainsi très exactement jugés. Elle n'échappera pas au contrôle du Parlement, mais elle disposera de toute la souplesse utile dans la gestion d'une entreprise aussi vaste et aussi compliquée.

Le service des Postes n'est ni moins vaste ni moins compliqué. Ses besoins sont les mêmes. Pourquoi ne lui accorderait-on pas les mêmes

moyens d'action? Il a des chefs compétents, des employés laborieux, et cependant le public, chaque jour, souligne ses imperfections. Elles tiennent, nous avons essayé de le montrer, aux embarras créés à tout instant par une procédure financière minutieuse, et d'une fausse clarté. — L'Administration est condamnée à vivre, sinon au jour le jour, du moins à l'année; elle est acculée à des expédients de fortune qui ne la tirent jamais de peine pour longtemps. On lui accorde en rechignant et en lésinant les éléments de son existence médiocre et étriquée. Elle s'habitue à ce régime, s'y résigne, s'y adapte. Elle ne cherche plus à prévoir à longue échéance, car elle se sait à la merci des lois de finances, de l'implacable « situation budgétaire ». Il n'y a ainsi ni unité, ni continuité, ni surtout responsabilité.

Les critiques adressées à l'État-Industriel sont utiles. Elles ne paraissent pas décisives. Elles portent contre la façon dont il administre. Elles n'atteignent pas le principe même de sa gestion. Est-il condamné par sa nature et par une loi intangible à utiliser indéfiniment des procédés d'exploitation rudimentaires, rigides, uniformes, et d'un autre âge? Qui oserait le soutenir? — Il réussira bien à s'adapter aux conditions mobiles de l'activité économique au XXe siècle, s'il donne à ses services industriels, l'indépendance, l'initiative et l'autonomie qui leur manquent. Les finances publiques, la prospérité nationale, le progrès social sont directement intéressés à l'accomplissement d'une telle réforme.

T. STEEG,
Député.



SOCIALISTES ET SYNDICALISTES

A propos des Congrès d'Amiens et de Limoges

Deux congrès de la classe ouvrière, l'un politique, l'autre corporatif, viennent de se tenir, coup sur coup, à Amiens et à Limoges. Trois semaines à peine ont séparé le premier du second, en sorte que les délibérations du parti socialiste ont semblé prolonger — sans intervalle — celles de la Confédération du travail.

L'on ne peut s'empêcher de constater l'attention soutenue que la presse de toutes nuances accorde à ces assemblées périodiquement convoquées. Il fut un temps où l'on reléguait à la quatrième page des journaux, — (il faudrait dire aujourd'hui la sixième ou la huitième), — le compte rendu des débats et le libellé des motions. Les premiers congrès du prolétariat français, vers 1878 ou 1880, prenaient aux yeux des conservateurs, ou même des républicains, l'aspect de mauvais lieux, où le reporter d'une feuille bien lue ne devait point se risquer. On en parlait le moins possible, pour ne pas offrir au public le scandale des paroles subversives.

Aujourd'hui, tout au rebours, ce ne sont pas seulement les organes démocratiques à grand tirage qui se font représenter dans ces réunions jadis suspectes, ce sont aussi les gazettes réservées aux fortunés de cette terre, à ceux dont le socialisme entend détruire les privilèges, à ceux mêmes qui n'ont pas encore pris leur parti du changement de 89. Les relations des congrès occupent un peu partout la meilleure place, refoulant un peu plus loin les harangues des ministres ou les mariages mondains. Chacun s'intéresse aux thèses que soutient Griffuelhes et aux ripostes que lance Keüfer; chacun veut connaître les données exactes de la controverse Guesde Jaurès. Les discussions les plus doctrinales, les argumentations les plus techniques trouvent des lecteurs avides de savoir. Et la France n'est point le seul pays où la masse du public, sans distinction d'étiquette, se passionne pour ces choses. Quand la Social Démocratie Allemande tint ses assises à Mannheim, en septembre, le *Berliner Tageblatt* et la *Gazette de Francfort*, organes très bourgeois, rivalisèrent de détails avec le *Vorwaerts*, et lorsque le parti socialiste d'Italie ouvrit ses délibérations annuelles, à Rome, dans la première quinzaine d'octobre, les feuilles monarchistes refusèrent de se laisser distancer par l'*Avanti*. Que voulez-vous? C'est un signe des temps. La classe ouvrière a pris sa place, elle l'élargit chaque jour, par son effort incessant. Le journal est un miroir de l'époque. A ceux qui mettent en doute la croissance de la vigueur prolétarienne, en France, il suffit de montrer les colonnes que nos feuilles modérées ou radicales, nationalistes ou bonapartistes, ont consacrées aux débats d'Amiens et de Limoges.

Peut-être s'était-on imaginé, en quelques milieux mal informés, que l'unité socialiste, péniblement réalisée en avril 1905, et l'unité corporative, élaborée par de multiples épreuves, se rompraient cet automne. On tend à exagérer au dehors les dissidences, les oppositions mêmes de vues qui se manifestent dans le prolétariat. On oublie trop ce qui rapproche, on exagère les motifs de division. En somme, la classe ouvrière acquiert une conscience sans cesse plus claire de son individualité, de sa réalité, et plus elle précise ses contours et reconnaît l'homogénéité de ses parties, plus elle appréhende un fractionnement qui lui serait mortel. De toute évidence, les vieux éléments guesdistes, jaurésistes, blanquistes, allemanistes, ne se sont pas complètement

fondus dans le parti socialiste, quoique vingt mille nouveaux cotisants, qui n'avaient appartenu à aucune des écoles du passé, aient adhéré depuis un an, et superposé des alluvions fécondes aux anciennes couches morcelées. Dans tous les débats qui se sont déroulés à Limoges, sur la question des statuts, sur celle de l'attitude des parlementaires, sur celle de l'antimilitarisme, sur celle de la franc-maçonnerie, les délégués se sont partagés en deux tronçons presque égaux : et malgré tout, le vote acquis, on se rapprochait, comme si certaines paroles désobligeantes n'avaient pas été échangées.

Et de même, à l'assemblée corporative d'Amiens, les deux tendances — réformiste et révolutionnaire — se sont heurtées, le « livre » et les mécaniciens ont marqué une fois de plus qu'ils ne pensaient point comme « l'alimentation » et les métallurgistes. Des discussions véhémentes se sont élevées sur la gestion du comité confédéral, sur l'orientation du journal : *la Voix du Peuple*, sur le rôle respectif des collectivistes et des libertaires. Mais un grand esprit de sérénité et de pacification dominait les polémiques d'apparence les plus passionnées, si bien qu'à aucun congrès, l'entente des Fédérations et des Bourses n'avait encore paru aussi stable.

Le prolétariat français, consciemment ou non, subit les mêmes influences que le prolétariat des autres contrées. De multiples exemples pourraient être cités ici à l'appui de cette allégation : je n'en veux retenir qu'un. Les questions qui ont occupé, en ces derniers temps, les travailleurs de ce pays ont sollicité, à un degré au moins égal, l'attention des travailleurs d'Italie. Bien que les conditions économiques soient sensiblement différentes, et que la grande industrie n'ait pas pris, de l'autre côté des Alpes, la même expansion que de celui-ci, les ouvriers de la Péninsule ont accueilli les deux tendances : réformiste et révolutionnaire, les deux méthodes, politique et syndicaliste ; — et les oppositions qui se manifestent à cet égard s'expriment avec violence. Les conservateurs de toute nuance espéraient qu'une scission interviendrait parmi les Ligues ou Syndicats ; — au Congrès de la résistance à Milan (c'étaient les assises corporatives), — et qu'un autre schisme éclaterait au Congrès socialiste. Or, aucune séparation ne s'est produite, et en dépit des antagonismes de programme les mieux caractérisés, l'accord a survécu dans les deux organismes. C'est que partout dans le monde, l'évolution économique et politique contribue à resserrer l'entente des éléments prolétariens. A mesure que le pouvoir glisse aux mains de fractions plus avancées de la démocratie radicale, les collectivistes ou communistes se préparent avec une ardeur accrue à la lutte finale, et les défections mêmes, que l'erreur ou les séductions de l'autorité gouvernementale engendrent dans leurs rangs, ne font que grossir à leurs yeux la valeur de l'unité essentielle. Ce n'est pas en ordre dispersé, avec des contingents désagrégés, affaiblis par leur émiettement, que la classe ouvrière prétend attaquer la dernière ligne de défense du statut social. Nulle part, plus qu'en France, la nécessité de l'union ne s'accusait avec urgence.

Mais le phénomène le plus saillant du moment qui s'écoule, celui dont les observateurs du dehors n'ont saisi encore ni la portée, ni la nouveauté, — c'est le rapprochement de l'organisme politique et de l'organisme corporatif du prolétariat.

En plusieurs articles antérieurs, nous avons montré que cette conciliation, que cette collaboration s'imposerait peu à peu au point de se réaliser automatiquement. Les Congrès d'Amiens et de Limoges, — (nous n'en dégagerons aucune autre moralité, car celle-ci suffit), ont justifié cette prévision. Le parti socialiste et la Confédération du travail, jusqu'ici séparés par la rancune des luttes prolongées, et par le souvenir des griefs réciproques, ont déchiré la cloison des théories vaines.

A dire vrai, ces deux groupements généraux n'avaient eu ni le même point de départ, ni la même carrière, et cette double considération expliquerait les difficultés, bien des fois renaissantes, qui s'étaient élevées entre eux.

Le parti socialiste plonge fort loin dans le passé ; il remonte à l'heure où expira la révolution bourgeoise, dont le babouvisme, en annonçant une étape nouvelle, fut comme le dernier soubresaut. Le soulèvement en armes, le système de la barricade — le « blanquisme » comme on l'a dit pour tout résumer d'un mot — fut à l'origine de son histoire, et domina toute sa manière. Son évolution s'opéra plutôt dans le sens légalitaire. Créé par des bourgeois, encadré par des bourgeois, il devait tout naturellement, — et en dépit même de son contenu ouvrier, incliner de plus en plus vers le parlementarisme ou, si l'on préfère, vers la conquête électorale. Il y a toujours eu une contradiction dans la thèse des communistes et, en réalité, cette contradiction, qui existe chez Marx comme ses successeurs, était inévitable. L'émancipation de la classe ouvrière ne peut résulter que de la suppression de l'État, organe de coercition et de domination capitaliste, et pour refouler ses adversaires, la classe ouvrière est entraînée à confisquer l'État. Elle veut l'annihiler, et elle doit se l'approprier. Or, dans une large mesure, et par le jeu même des institutions démocratiques, il est facile de partager l'État avec la bourgeoisie. Pris dans l'engrenage, le socialisme attache une importance excessive à la lutte politique ; il croit que, par cette lutte, il aboutira à saisir l'État tout entier, et

qu'il lui suffira de recourir à cette méthode pour faire ce qu'il appelle sa révolution, Bebel l'a dit; pour l'Allemagne, « quand nous aurons cinq ou six millions d'électeurs, nous verrons! » et en France, d'autres ont tenu les mêmes propos. Il ne s'agit donc plus que de gagner de nouvelles circonscriptions.

Mais par là même, le mouvement est porté à dévier. Il part de la conspiration des Égaux ou des journées de juin pour se perdre dans les intrigues ministérielles. Sans la grande secousse que le syndicalisme a donnée à la classe ouvrière, en France spécialement, le parti socialiste, comme les autres partis qui l'avaient précédé, se serait peut-être contenté un beau jour de manœuvrer la machine gouvernementale, en opérant quelques légères rectifications au statut de la propriété. Il n'eût été qu'un groupement de démocratie plus avancée, au lieu de synthétiser, ainsi qu'il l'a affirmé dès le début, et proclamé hier encore à Limoges, l'effort autonome et réfléchi du prolétariat.

Au fond, le syndicalisme, avec ses tendances d'intransigeance et ses méthodes originales, tirées de la nature même du régime capitaliste, correspond à merveille aux maximes fondamentales du manifeste des communistes : « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous. » « L'émancipation des prolétaires ne peut être que l'œuvre des prolétaires eux-mêmes. » Seulement, avant d'en venir à l'étape actuelle, il a fourni une évolution qui vaut d'être évoquée en traits succincts.

Le syndicalisme, ou mieux l'action corporative de nos jours, n'a rien de commun avec celle du passé. Ce n'est guère que depuis une quinzaine d'années que se sont marquées les tendances actuelles, caractérisées par la propagande de la grève générale. Tandis que la systématisation de la doctrine communiste a précédé la formation d'un parti socialiste cohérent, le fait syndical a surgi avant la théorie. Le groupement professionnel ouvrier est d'essence purement ouvrière, ce qui veut dire que l'idée initiale n'en revient point à des intellectuels bourgeois, et que ses cadres n'ont pas été constitués par des éléments détachés du bloc dirigeant. Mais ce groupement professionnel, au début, n'a nourri que des ambitions modestes, et qui ne pouvaient effrayer les pouvoirs publics: il pratiquait la mutualité et n'embrassait que des effectifs restreints. Plus tard, sous la monarchie de Juillet, il se proclama résistance, et lutta pour la conquête de salaires plus élevés. Mais il n'atteignit à la plénitude de sa transformation que dans sa phase strictement contemporaine, quand il voulut réunir, fédérer de proche en proche toutes les catégories prolétariennes, et visa à briser l'antique régime de la propriété. La Confédération du Travail déclara qu'elle représentait non point des métallurgistes ou des mineurs, ou des typographes, ou des cuisiniers, mais les travailleurs sans acception de métier. En même temps, elle préconisait l'action directe et la grève générale : les ouvriers, pour faire pression sur les pouvoirs publics, n'avaient pas besoin de mandataires interposés; produisant tout, il leur suffisait de suspendre la production pour supprimer le profit capitaliste, et partant la domination économique de la bourgeoisie. Alors celle-ci ruinée, affamée, capitulerait, et la révolution sociale serait accomplie.

Si l'on veut bien saisir la portée des votes d'Amiens et de Limoges, il faut se pénétrer de cette courte histoire. Le développement du parti socialiste et celui du syndicalisme s'étaient effectués en sens inverse, l'un allant de la révolution armée au légalitarisme constitutionnel, l'autre partant de la légalité ou d'une certaine interprétation de celle-ci pour adopter finalement un concept révolutionnaire. L'un et l'autre se piquaient de représenter exclusivement le prolétariat : affirmation exacte pour la Confédération, quelque peu douteuse pour le parti. Il était naturel que la lutte s'engageât entre eux, mais il était logique qu'un jour une conciliation s'établît. Or cette conciliation est en marche, et cet article est destiné à mettre en lumière ce fait important.

Aux deux Congrès d'Amiens et de Limoges, on a discuté bien des choses et émis bien des votes. Et pourtant un seul débat a mérité l'attention, et c'est précisément celui qui a trait aux rapports de la Confédération et du parti. Leurs conflits avaient été si véhéments, l'opposition de leurs thèses avait paru si nette, que tout rapprochement semblait encore utopique. Mais sous la pression même des événements, les champions de l'action parlementaire et les défenseurs de l'action directe ont été forcés d'adopter des formules, qui bannissent au moins toute polémique future. L'identité du but a été reconnue : rien ne vaut un pareil aveu.

La Fédération du Textile avait demandé, au Congrès corporatif, d'admettre une entente permanente avec le Parti Socialiste. La motion, en l'état présent, ne pouvait qu'échouer : pourtant, elle avait le mérite de poser brutalement un problème qui obsède, en France, toutes les cervelles ouvrières. Le texte, qui a été sanctionné, affirme la neutralité politique de la Confédération, et cette seule disposition a été commentée par les journaux et les revues des milieux conservateurs ou radicaux, mais le correctif s'ajoute sur-le-champ : le syndicalisme poursuit des améliorations immédiates et aussi et essentiellement l'expropriation capitaliste. Et n'est-ce point là précisément le double objectif du parti socialiste, qui possède un programme intégral et un programme minimum? De fait, on se demande comment, dans des

circonstances déterminées, — alors par exemple qu'il s'agirait d'arracher aux pouvoirs publics une nouvelle législation sociale, une marche concertée n'interviendrait point.

Pendant plusieurs années, ceux des socialistes qu'offusquait la croissance de la Confédération, avaient reproché à celle-ci de recruter ses militants, ses administrateurs, parmi les anarchistes. Or la doctrine anarchiste diffère à beaucoup d'égards de la doctrine socialiste, et il ne suffit certainement pas qu'un organisme ouvrier se déclare neutre en politique, ou accepte des éléments venus de toutes les fractions politiques, pour qu'il soit qualifié d'anarchiste. Cette appellation ne saurait être justifiée, non plus, par la méfiance qu'une association quelconque peut marquer à l'endroit de l'étatisme, car Marx et Engels, qui n'étaient point à proprement parler des libertaires, ont rigoureusement combattu le fétichisme de l'État. Enfin l'observateur impartial, l'historien, notera certaines paroles qui ont été prononcées à Amiens au cours du débat. Beaucoup de militants, et non des moindres, de la Confédération, se sont proclamés socialistes.

Nul ne mettra donc en doute que le Congrès corporatif de 1906 n'ait fait un pas vers l'entente tant de fois réclamée, et que, dans la résolution citée, il ne faille distinguer le fond et la forme. Quelle réponse allait donner le Congrès socialiste de Limoges?

Deux tendances se partageaient le monde socialiste depuis quelques années. Les uns reconnaissaient franchement que le mouvement syndicaliste gagnait en profondeur et en puissance : ils admettaient l'hypothèse d'une grève générale victorieuse ; ils se félicitaient même de voir surgir, à côté de l'organisme politique, un autre organisme, dont l'expérience disciplinerait les ardeurs, et dant la seule présence, par ailleurs, corrigerait les défaillances du parlementarisme. Les autres, jaloux de la formation nouvelle, soucieux de conserver au parti le monopole de la lutte ouvrière, ou tout au moins de limiter l'action syndicale au rôle d'action subordonnée et complémentaire, s'élevaient avec véhémence contre le chômage universalisé.

En ces tout derniers temps, la controverse entre les deux fractions s'était transportée sur un autre terrain. D'un côté, on saluait, dans le syndicalisme, un instrument de régénération totale, de révolution, qui, par ses moyens propres, concourrait aux fins suprêmes du socialisme et briserait les substructions économiques du système. De l'autre, on refusait, aux groupements corporatifs, tout pouvoir de transformation intégrale, pour les ramener à la besogne de réforme partielle dans le cadre capitaliste. Cette conception rétrecie exaspérait les grandes fédérations d'industrie. Il s'agissait de savoir si elle serait condamnée, à Limoges, au profit de la thèse plus large.

C'est la thèse plus large qui a vaincu. Elle l'a emporté à une très faible majorité, il est vrai, et de même qu'au Congrès corporatif, certains orateurs avaient une fois de plus flétri, en termes congrus, les déviations du parlementarisme socialiste, de même au Congrès socialiste, on a reproché aux syndicalistes leur propagande d'abstentionnisme qui sert les fractions bourgeoises. Mais il n'en reste pas moins que les délégués de Limoges ont sanctionné une motion issue de la Fédération du Tarn, et qui met sur le même plan l'action politique et l'action syndicale, la conquête des pouvoirs publics et la grève générale. Le rôle révolutionnaire, que revendiquaient les groupements professionnels, leur est officiellement reconnu. Ce rôle, le parti socialiste demande seulement à le partager avec la Confédération. Ce qui est très significatif, c'est que la résolution adoptée a été défendue non seulement par les anciens Blanquistes, et par les Allemanistes que le chômage universalisé n'a jamais effrayés, mais aussi par les délégués qui sont d'ordinaire restés aux côtés de Jaurès, et qui constituent en l'espèce, le centre du parti. L'adhésion de M. Jaurès à l'idée de la grève générale, qu'il avait vivement combattue jadis, est un fait significatif : elle atteste que l'opinion du parti a évolué en ce sens.

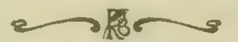
Ainsi, d'un côté, la Confédération ne jette plus l'anathème sur le socialisme politique, et de l'autre le socialisme politique ne prétend plus au monopole de la lutte prolétarienne; il ne répudie plus les moyens du syndicalisme; il ne vise plus à le subordonner. Voilà deux éléments qui se supportent réciproquement, qui n'essaient plus de se briser l'un l'autre. Ils ne coopèrent pas encore, mais ils ne s'attachent plus à se nuire mutuellement; ils collaboreront demain, il leur faudra bien collaborer, car les deux armées en présence se recrutent dans les mêmes milieux et se heurtent aux mêmes adversaires. Le Parti vise à détruire la puissance coercitive de l'État — et la Confédération à disloquer le système capitaliste, dont l'État n'est que la superstructure. La classe dirigeante se rend parfaitement compte que les socialistes des sections politiques, et les socialistes des Fédérations et des Bourses associeront leurs efforts pour hâter les transformations du statut économique; et c'est elle qui voit clair. Les Congrès d'Amiens et de Limoges n'ont peut-être fait que mettre au grand jour une solidarité de longue date, élaborée par les événements. Mais les conclusions qui s'en dégagent n'en sont ni moins graves pour les uns, ni moins réconfortantes pour les autres.

Les Cabinets successifs, — ceci est de l'histoire, — avaient joué habilement des oppositions qui s'accusaient entre socialistes et syndicalistes. Où était le

prolétariat? Que voulait-il vraiment? Contre l'intervention de la loi dans la réglementation du travail, on invoquait telle attitude des syndicalistes. Contre l'effort autonome des syndicats, on dressait l'étatisme des socialistes. En réalité, on exagérait les tendances des uns et des autres; on les déformait au point de les présenter sous une forme caricaturale, mais la méthode ne laissait pas que de frapper l'opinion. Qui donc a oublié les incidents de la Bourse du Travail de Paris sous le Cabinet Combes, ceux de Lens, à une date plus proche, etc., etc.? Certains expédients de discussion seront interdits demain.

Quant à la classe ouvrière, elle trouvera tout profit à clore des querelles intempestives, qui ne la grandissaient point moralement, qui l'affaiblissaient matériellement. Grâce à sa coordination, nécessaire désormais, avec des groupements corporatifs, où l'esprit de combativité n'est pas intermittent, mais permanent, le parti socialiste se soustraira mieux aux défaillances de tactique. De son côté, la Confédération du Travail possèdera des interprètes fidèles au Parlement, chaque fois qu'elle réclamera une limitation nouvelle du labeur, des mesures d'hygiène, des garanties contre les abus administratifs. Pour que cet accord tacite s'établît, il fallait d'abord que l'unité socialiste et l'unité corporative apparussent comme durables. Elles ont fait maintenant la preuve de leur stabilité. Une phase nouvelle de la bataille prolétarienne commence...

PAUL LOUIS.



NOUS ÉTIONS VALETS DE FERME...

Te souviens-tu, ami Jean, du temps où nous étions domestiques ensemble à la ferme de Nerdière? Tu avais vingt ans et moi quinze; tu étais trapu, fort et hardi; j'étais grand, mince et timide. Nous occupions un petit cabinet en appentis, sorte de boyau étroit ouvrant sur la « bassie » et mal éclairé par une lucarne minuscule, à la tête de notre lit. Il n'y avait pas de grenier, mais seulement, pour masquer la toiture, une sorte de plafond de maçonnerie d'où le mortier se détachait peu à peu; nous en recevions fréquemment des débris sur la tête. Le mur extérieur, en pisé, se détériorait de même et montrait à nu toutes ses lattes. Par les grandes pluies l'eau entrait là comme chez elle, et à la suite des périodes humides, la chute des gravats s'accentuait. Jamais toiture ni mur n'opposèrent plus faible barrière aux éléments du dehors.

Notre cabinet servait de réduit aux débarras. A gauche de l'entrée se dressait un vieux vaissellier qui devait avoir vu plusieurs siècles; le bas de ce meuble respectable était plein de coupons d'étoffe, d'effets rebutés, de chiffons; au lieu d'assiettes, les rayons du haut contenaient une collection d'objets hétéroclites qu'on distinguait mal dans la pénombre: flacons et boîtes à drogues, « étrizas » pour mettre le fil en pelotes, fuseaux, ferrailles, réserve de savon; et sur tout cela s'accumulait la poussière Notre lit à quenouilles devait être contemporain du vaissellier; il avait été taillé à coups de serpe par un ébéniste primitif et, vierge de tout contact avec la cire, il conservait sa couleur naturelle seulement patinée par le temps et les chiures de mouches; sur son grand baldaquin rectangulaire foisonnaient les chaussures et les coiffures de rebut, les quenouilles, les jouets d'enfant détériorés, les vannettes et les paillassons plus ou moins défoncés, sans compter les toiles d'araignée et leurs locataires. En face le vaissellier était placé le saloir de bois, tout suintant de saumure, qui contenait la provision de lard de la ferme. En face notre lit trônait le seul meuble neuf de la pièce, ta belle commode de chêne dont les panneaux cirés tranchaient dans ce cadre de vétusté, de pauvreté, d'abandon; tu prenais soin de la couvrir de vieux sacs pour qu'elle ne soit pas abîmée par l'eau de pluie non plus que par les chutes de mortier. Moi, je ne possédais qu'une vieille malle dissimulée sous le lit, et la jouissance d'une petite planchette, fixée au mur, sur laquelle j'avais placé mes livres: une histoire, une géographie, une arithmétique, plus deux ouvrages obtenus en prix — *Maurice, ou le travail.* — *Le Tour de la France par deux enfants.* — Deux chaises dépaillées, fléchissantes, inquiétantes, complétaient l'ameublement de la pièce. Dans un coin très sombre, entre le mur et le vaissellier, il y avait encore une collection de bâtons, deux parapluies hors d'usage et un petit moule à gaufres que notre bourgeoise utilisait le dimanche des Brandons, rien que ce jour-là; au surplus, sans doute parce qu'il servait trop peu, les gaufres s'y réussissaient mal.

Je ne sais pas pourquoi j'éprouve le besoin de tant parler de notre cabinet, où nous n'habitions guère: à part le dimanche, nous n'y entrions en effet qu'à l'heure du coucher. Je dois dire, par exemple, que nous y dormions fort bien. Quels bons sommes nous avons faits dans le vieux lit à quenouilles! et ce, en dépit des exercices plutôt bruyants que les rats exécutaient chaque nuit au-dessus de nos têtes parmi les sabots rebutés et les jouets éventrés, et surtout dans celle des vannettes qui contenait des coquilles de noix. De grand matin, le maître venait cogner à notre porte:

— Eh, houp!... Allons, debout!...

Tu répondais « oui » dans un grognement ensom-

meillé et tu te dénichais d'un effort brusque. Mais moi, j'étais plus dur à éveiller, et tu avais l'obligation d'intervenir, de me frotter fort les oreilles.

— Ben quoi, gas, on se lève ou on ne se lève pas, ce matin !

Je t'envoyais au diable et me décidais à sauter par terre. En trois minutes notre toilette était faite et nous filions de compagnie aux prés, aux champs ou aux étables, selon les saisons. Nous allions dans cette fraîcheur des aubes naissantes, qui est comme un bain de pureté où la nature se trempe, et qui fait ressembler chaque jour commençant à un nouveau-né, vierge encore de sensations et d'impressions. Il est innocent, ce nouveau venu, des tracas, des souffrances, des misères qu'ont causés ses devanciers; on est tenté d'espérer qu'il tient du bonheur en réserve.

Cependant, camarade, à la saison d'automne, tu n'attendais pas toujours l'appel du maître pour te lever et partir. C'est que tu avais la passion de la chasse. Tu t'étais exercé les années précédentes avec le vieux « flingot » de la maison qui ne portait qu'à très faible distance et plutôt mal. Tu avais appris néanmoins à connaître les mœurs des perdrix, des lièvres, des lapins, et la topographie de notre vallon t'était familière. Et cette année-là, à l'époque de l'ouverture, tu réalisas ton rêve d'acquérir un beau fusil neuf à deux coups! Oh! qu'il fut tourné, viré, soupesé le premier jour. Tous ceux de la maison, hommes et femmes, l'admirèrent successivement, caressèrent sa crosse vernie et son double canon d'un noir bleuté, manœuvrèrent le chien et la gâchette. On procéda ensuite à des expériences sérieuses sur un carton blanc cloué aux portes de la grange, puis sur une demi-douzaine de malheureux pierrots groupés sur le tas de fumier. Deux furent les premières victimes de l'arme neuve. Toi, tu devins son esclave. La semaine tu l'emportais dans les champs, tu la dissimulais dans les ronciers et les chênes creux. Toujours aux aguets, tu ne pouvais entendre un « quirec » de perdrix grise ou un « cot-codec » de perdrix rouge sans avoir le grand désir de filer dans la direction des cris... et tu ne t'en tenais pas toujours au désir. Mais tes principales heures d'action étaient la petite aurore et le crépuscule. Des tas de crottes trouvées dans les sillons t'indiquaient l'emplacement préféré des compagnies pour leur nuitée. Tu t'approchais furtif, rasant les bouchures, espérant les apercevoir aux premières clartés du matin et les assassiner encore dormantes. Le soir, quand vers l'occident le ciel s'orangeait et que l'horizon par ailleurs, prenait des teintes cuivrées pourpres ou vieil or, quand la nuit commençait d'étendre sur les champs son grand voile de mystère et d'apaisement, des surprises étaient encore possibles : car les perdrix effrayées, divisées par les coups de feu des chasseurs à permis qui avaient toute la journée sillonné le vallon, s'appelaient pour se rassembler.

Le dimanche enfin, tu te risquais à des tournées hardies qui duraient toute la matinée, quelquefois même toute la journée. Tu rentrais exténué, mais rarement bredouille; et tu nous contais avec une grande prolixité de détails les péripéties de la chasse.

Cependant sur tes escapades planait la crainte constante des gardes ou des gendarmes qui n'auraient pas hésité à te faire un bon procès; la crainte aussi d'une rencontre du régisseur Bouniol, le maître de notre maître, ou de M. de Rochette, le propriétaire, le maître du maître de notre maître. Ah ! mon pauvre Jean, si ces deux-là t'avaient connu chasseur, tu n'aurais pas fait long feu à Nerdière ! Tant qu'à notre maître direct, ce brave père Saulnier, le métayer exploitant, il avait aimé braconner autrefois, lui aussi, et il t'excusait de perdre quelques heures pour satisfaire ta passion; mais il te recommandait toujours la prudence, car si tu t'étais fait pincer, Bouniol et de Rochette n'auraient pas manqué de le punir, lui aussi, pour son manque de surveillance à ton endroit, grâce auquel tu avais pu perpétrer tes horribles forfaits.

Quand ce fut l'hiver et la neige, tu délaissas le fusil, vraiment trop dangereux en cette saison. Munis de simples bâtons nous partions tous les deux en guerre contre les petits quadrupèdes : lapins, putois et fouines. M'en as-tu fait faire des courses à la poursuite d'une proie dont nous suivions à grand'peine les minuscules empreintes à travers prés, taillis, guérets et fondrières, franchissant au petit bonheur les grosses bouchures d'épines? Quelquefois nous rencontrions une route, un chemin frayé, où la trace se perdait; d'autres fois nous parvenions à l'aboutissant qui était soit une meule de paille, soit un tas de bois, ou bien encore un conduit souterrain, un chêne creux : et alors c'était un travail à n'en plus finir pour capturer la victime. En cours d'excursion d'autres désœuvrés s'étaient joints à nous; au but, d'autres encore arrivaient, si bien que souvent dix hommes se trouvaient réunis pour assiéger un pauvre petit lapin de dix sous. Et malgré tout, nous avions plus d'une fois la rage de le voir filer sous notre nez. Ce fut le cas un jour que nous nous étions donnés un mal de chien pour éventrer un vieux chêne. Jeannot lapin, se voyant perdu, eut la ruse de grimper par la cavité intérieure jusqu'au sommet de l'arbre, de se glisser par l'orifice étroit et de se laisser choir de là-haut comme un écureuil. Favorisé par le dégel qui déjà marbrait de brun [illegible] tapis blanc, il disparut sans donner son adresse.

Quand la bête traquée se refugiait dans un

conduit, nous grattions avec de longues perches pour la déloger, pendant qu'un autre adaptait la gueule d'un sac à l'ouverture opposée. Mais quelquefois elle se tassait si bien dans quelque infractuosité intérieure que nos perches ne l'atteignaient pas, ou seulement très peu; alors on essayait de l'enfumer, ou bien on se résignait au moyen suprême qui était de démolir le conduit : mais quel travail pour une si maigre capture! Dans les meules et les bûchers, c'était encore pis : il nous arrivait de reculer devant l'énormité de la tâche.

Avec ou sans gibier, nous rentrions toujours brisés de fatigue, mouillés, crottés jusqu'aux cuisses, les mains ensanglantées, les effets ornés d'accrocs sans nombre. Je dois ajouter que nous nous faisions quelquefois rouler. Te souviens-tu du dimanche où, flânant sur la petite route de Chante-Alouette, nous rencontrâmes le gros Francis Boudet, qui, malgré son air sainte nitouche, la connaît dans les coins; il commençait de remuer les pierres d'un très gros tas établi là depuis dix ans, peut-être.

— Je parie que vous cherchez des lapins, les gas? fit-il. Eh bien, voyez, je viens d'en voir entrer deux dans ces pierres; si vous voulez m'aider, nous les prendrons de moitié...

Et nous, bonnes bêtes, de nous mettre à l'œuvre aussitôt, avec un entrain endiablé. Francis, lui, allait et venait, contait des blagues qui nous faisaient rire, lorgnait entre les vides pour tâcher d'apercevoir le gibier convoité, mais ne touchait presque plus aux cailloux. Cependant nous en arrivâmes à remuer le tas en entier sans voir l'ombre d'un lapin. Alors Boudet tournant vers nous sa bonne face de pince-sans-rire :

— Merci bien, les gas : le garde-champêtre m'a donné cette pierre à rouler pour mes prestations; je m'étais mis à la remuer afin de pouvoir charger mon tombereau à la pelle, ce qui va beaucoup plus vite, mais je n'aurais jamais eu le courage d'aller jusqu'au bout. Vous m'avez rendu un fier service.

... C'était un de ces tours dont les dupes n'aiment pas se vanter.

Pour en finir avec la chasse, je dois dire que tu eus la veine de n'être jamais pincé et que tu réussis quelquefois à faire de bonnes prises : par exemple le soir de grand vent où, ayant découvert une couchée de perdrix, tu pus t'approcher très près et faire cinq victimes d'un seul coup. Une autre fois, tu revins d'un affût aux canards sauvages nanti de deux mâles superbes. Enfin, la veille de Noël, tu sortis de dessous ta blouse un magnifique lièvre d'au moins six livres. Ce furent tes plus brillants faits d'armes.

Malgré ses chiens et ses gardes, M. de Rochette ne le prenait pas tout, le gibier!

Tu n'as pas oublié sans doute la grosse peur que je vous causai à tous le matin de Noël, lendemain de ce beau coup. En ce jour de fête nous nous étions levés de grand matin afin d'avoir fini le pansage de bonne heure et de pouvoir nous préparer pour la messe. Or, comme nous étions tous les deux en train de faire la toilette des bœufs, le foin vint à manquer au tas de l'aire où le père Saulnier puisait pour la distribution aux quatre rangées de bêtes des deux étables :

— Monte donc en jeter, petit! m'ordonna-t-il.

De l'aire, on accédait au fenil par une échelle droite qu'un bout de vieux câble liait à la charpente du haut.

Je grimpai dans l'obscurité.

Une petite surface du fenil, à proximité de l'échelle, était dégarnie déjà; il ne restait qu'une couche légère au-dessus des solives pour la commodité de la circulation et pour garantir du froid les bêtes de l'étable. A quelques pas, la grosse masse de foin tassé formait muraille. Dans le pan vertical était piqué le crochet de fer emmanché d'un court manche d'érable qui servait à tirer le foin par petites poignées; je le trouvai sans trop de peine et me mis à l'œuvre activement. De temps à autre je rejetais en arrière les poignées accumulées qui formaient un tas grossissant. Toutefois ça n'allait pas vite et c'était dur. Mais le maître exigeait qu'on détachât le foin ainsi, ce qui valait bien mieux que de le jeter par couches du sommet de la masse : il était plus divisé, moins poussiéreux; le bon et le mauvais se trouvaient mêlés.

Quand le tas me parut être déjà gros, m'aidant des pieds, des jambes et du crochet, je me pris à le pousser pour le faire tomber sur l'aire. Je m'arrêtai, me croyant près du bord, et promenai en avant mon crochet pour essayer de heurter l'échelle dont je me voulais faire un point d'appui. Mais le crochet, au bout de mon bras étendu, ne découvrit rien encore et je me repris à pousser.

Dans le noir d'encre de la grange, le père Saulnier circulait, continuant sans fin sa distribution, et l'on entendait dans les étables, à toutes les secousses des bêtes en train de manger, les bruits des chaînes d'attache se mouvant dans les anneaux qui les fixaient aux crèches. Brusquement le foin tomba et j'eus l'impression soudaine et tragique d'un vide béant qui m'entraînait... Une seconde après, le choc de ma chétive personne, s'aplatissant sur l'aire, parvint aux oreilles du maître qui venait chercher une nouvelle brassée pour les vaches. Il me crut mort.

Une demi-heure plus tard, étant installé à la maison, près du foyer, dans un fauteuil de paille rembourré d'oreillers, je me pris à rouler des yeux hagards et à balbutier des paroles incohérentes. Depuis la chute, mes yeux étaient restés fermés et mes

lèvres muettes. Au cri du père Saulnier, tu étais accouru de l'étable avec la lanterne et, délicatement, brave compagnon, tu m'avais chargé sur tes épaules et porté à la cuisine où, depuis, les femmes n'avaient cessé de me bassiner les tempes avec de l'eau fraîche, de me faire respirer du vinaigre et de l'eau-de-vie.

— Ah ! oui, Noël... la messe de huit heures... le foin... murmurai-je enfin, comme évoquant péniblement des souvenirs très lointains.

Je me plaignis de la tête qui pesait comme une chape de plomb et de l'épaule droite qui me faisait bien mal. Puis je redevins silencieux et, sans toutefois perdre connaissance, je refermai les yeux et laissai retomber sur le dossier du fauteuil ma pauvre tête alourdie. Mais la patronne et la grand'mère Saulnier, craignant que cette somnolence ne me soit funeste, me firent lever et m'obligèrent, appuyé sur elles deux, à traverser la grande pièce, à faire quelques pas dans la cour. C'était pour moi un véritable martyre : ma tête, cerclée de plomb, s'inclinait lourdement sur mon épaule meurtrie : et je demandai à me coucher. Mais on ne voulut pas m'accorder cette faveur qui m'aurait tant satisfait, on ne me permit que la demi-tranquillité du fauteuil.

Tu avais fait un brin de toilette, Jean, et tu étais allé au canton quérir M. Moreau, le médecin. Ce fut long : le canton est à douze kilomètres et tu n'avais pu voir qu'après une grande heure le médecin, en train de faire des visites en ville. Il était midi passé quand vous arrivâtes de compagnie à Nerdière. Ma mère, prévenue dès le matin, s'était empressée d'accourir et se lamentait depuis bien longtemps à côté de moi.

La blessure de l'épaule n'inquiéta pas le docteur, mais il eut un hochement d'épaule, qui ne disait rien de bon en appuyant l'extrémité de ses doigts blancs sur ma tempe meurtrie qui s'enfonçait sous la pression comme du caoutchouc. Il ordonna de mettre sur cette tempe des sangsues au plus tôt, et il me permit de me coucher, ce dont je lui fus très reconnaissant.

Tu t'en retournas avec le médecin jusqu'au village, afin d'apporter les sangsues et les remèdes prescrits. Tu avais l'air consterné quand tu revins : c'est qu'en cours de route M. Moreau t'avait dit franchement :

— J'aimerais mieux voir au jeune homme les deux bras cassés que ce coup à la tête ; seules les sangsues peuvent éviter la fièvre cérébrale que je redoute, mais il est déjà bien tard : j'ai grand'peur qu'elles ne prennent pas...

Tu redis à la maîtresse, qui les redit à ma mère, ces paroles de découragement : et l'inquiétude déjà très vive s'accrut ; elle mit sur tous les visages un masque navrant, pitoyable.

Cependant les sangsues prirent très bien et, lorsqu'elles furent gorgées, par les petites morsures qu'elles avaient faites, le sang continua à couler toujours. On le regarda fuir avec plaisir d'abord, ce sang qui empêchait l'afflux au cerveau, la fièvre cérébrale redoutée. Puis, devant la persistance des petites fontaines rouges, ma mère commença de se troubler. Et son trouble se changea en anxiété quand elle me vit pâlir et m'affaiblir, ayant à peine la force de parler ; elle craignit qu'une veine n'ait été ouverte par les morsures des petites bêtes, brèche par laquelle risquait de s'écouler tout le liquide de vie. Et la mère Saulnier, et la grand'mère n'étaient pas rassurées davantage.

Moi, je m'étonnais de les voir s'effrayer à cause de ce sang qui fuyait. J'avais bien conscience de m'affaiblir tout doucement, je sentais mes yeux se voiler, et un tintement passait dans mes oreilles, mais cela ne me faisait pas du tout souffrir. Je flottais entre la réalité et le rêve. Il m'était cependant pénible de voir le chagrin de ma mère et des autres. Mais il me venait ensuite de belles visions enchanteresses, visions d'un monde tout vibrant d'harmonies et qui n'était pas le nôtre. Il doit être décidément très doux de mourir ainsi, en perdant son sang par de petites plaies qui ne vous causent nulle souffrance.

La grand'mère Saulnier se rappela avoir entendu dire que les toiles d'araignée arrêtent l'hémorragie. Tu fus en quérir, Jean, sous le toit du grenier où elles étaient en abondance ; on les appliqua sur mes blessures en épais tampon. Mais les toiles d'araignée furent impuissantes ; elles s'imprégnèrent du liquide rouge qui coulait toujours, qui teignait de pourpre leur couleur sale : puis les gouttelettes qu'elles ne retenaient plus recommencèrent à s'échapper, à former ruisseau sur ma joue.

Je te fis passer de tristes fêtes de Noël, mon pauvre vieux Jean. Vers dix heures du soir la patronne t'envoya au bourg pour consulter la sage-femme : et elle te donna tout bas ce complément d'instruction :

— Si la Brondette ne t'indique pas un moyen sûr pour arrêter le sang, tu feras bien de faire venir le curé... Le petit ne passera pas la nuit.

Le village était à trois kilomètres. Et malgré la boue, l'obscurité, la bruine qui tombait, tu rentras moins d'une heure après, ayant fait les deux chemins toujours courant. La sage-femme avait indiqué un moyen aussi simple qu'infaillible : appliquer les doigts un moment sur les petites blessures par où le sang coulait.

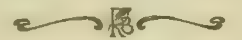
Ma mère, aussitôt, tenta l'expérience ; elle était, paraît-il, presque aussi pâle que moi : et moi, j'étais à peu près inerte et toujours plongé dans mes visions de rêve. Mais, au bout de dix minutes, lors-

qu'elle enleva ses doigts, le miracle était accompli : le sang ayant repris son cours dans les artères avait cessé d'affluer vers les trois minuscules issues qui n'étaient plus que trois petits points rouges, secs à peu près. Et l'anxiété qui planait depuis des heures sur notre pauvre cabinet disparut comme par enchantement. Tout le monde alla se coucher à l'exception de ma mère qui resta pour me veiller. Toi, Jean, tu t'accommodas d'un gîte au foin.

Le lendemain, il vint à Nerdière des parents et des amis pour me voir. Je m'énervai bien un peu de les entendre tant jacasser : mais la couronne de plomb qui cerclait ma tête la veille s'était volatilisée ; pour avoir trop perdu de sang, je gardais de la pâleur et de la faiblesse, mais pas de fièvre ; je pus manger : c'était le vrai mieux.

Dès l'instant qu'ils sont en bonne voie, les maux à la tête guérissent vite. Deux jours après, je pus me lever, marcher, et avec la voiture à baudet des voisins de Tamisière, on me conduisit chez mes parents pour achever mon rétablissement. Ma tempe meurtrie se raffermit progressivement ; la douleur de mon épaule s'atténua ; du sang tout neuf courut dans mes veines, colora mon épiderme. A la fin de la deuxième semaine, je pus rejoindre mon poste et me remettre à travailler comme auparavant.

A suivre. ÉMILE GUILLAUMIN.



LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Le Roman aristocratique

ALEXANDRE HEPP, *L'Audacieux pardon*.
MARCEL BOULENGER, *L'Amazone blessée*.
ADOLPHE ADERER, *Une grande dame aima...*

« Notre aristocratie française... la classe exquise... le fin du fin de nos cercles... » s'écrie M. Marcel Boulenger ; « les grands... la rastacratie... » proclame M. Adolphe Aderer ; « le monde... le monde de M. de Mézin... » déclare M. Alexandre Hepp... On serait d'abord tenté de distinguer, eh oui ! de chercher à discerner çà et là des limites et parfois des barrières. En est-il ? M. Marcel Boulenger, M. Adolphe Aderer, M. Alexandre Hepp s'emploient de toutes leurs forces à nous dissuader d'une illusoire espérance, et à nous détourner d'une entreprise vaine ; et le premier est un observateur narquois, et qui corrige de quelque ironie d'hyperboliques éloges ; le second est un observateur grave dont les sincères admirations se tempèrent d'indignations raisonnables ; le troisième est un observateur rapide et un sûr analyste, à qui sa hâte et son désir d'exactitude interdisent les appréciations motivées. Mais tous les trois s'accordent sur un point, et leur unanimité est bien propre à nous convaincre. Et nous aimerions à penser que tant d'inquiétants personnages dont ils nous peignent ou nous font entrevoir la bassesse ne sont point de ce « monde », de cette aristocratie, de cette « classe exquise » obstinément vantés autant que critiqués opiniâtrement. Mais ils ne nous en laissent point le loisir, et nous sommes bien obligés de conclure avec eux, contre eux, mais conformément aux faits qu'ils nous signalent avec une louable abondance : il n'est plus en France de classe qui défende un privilège d'élégance et de vertus héritées ; il n'est plus de société qui légitime par quelque sévérité envers soi-même et quelque hautaine discipline l'exorbitant orgueil de ses prétentions ; il n'est plus qu'une plèbe enrichie, accueillante aux survenants, libérée de toute contrainte morale ou sociale, et c'est là probablement le contraire d'une aristocratie.

Il n'est plus d'aristocratie ; il est encore des aristocrates au vieux sens du mot, j'entends non seulement d'authentiques descendants de cette aristocratie de l'ancien régime qui fut, — M. Marcel Boulenger veut bien nous le rappeler — « la plus spirituelle d'Europe », mais des descendants valides et d'âme haute et qu'un indiscutable atavisme prédispose à tous les raffinements, raffinements du cœur et de l'esprit, et des manières. Il est de vrais aristocrates ! Du moins M. Adolphe Aderer l'affirme, et aussi M. Alexandre Hepp, et M. Marcel Boulenger ne le nie point, ou plutôt chacun d'eux l'assure à sa manière : M. Adolphe Aderer avec une conviction robuste ; M. Alexandre Hepp avec un détachement apparent qui impressionne, M. Marcel Boulenger avec des réticences d'où l'on conclurait qu'il n'est pas très certain lui-même de distinguer de la présente réalité ses regrets et ses ardents désirs. Et ces écrivains nous content des histoires qui ne prouvent pas grand'chose, M. Adolphe Aderer l'histoire de Jeanne-Baptiste de de Carignan-Mouzon qui ne prouve rien du tout, M. Marcel Boulenger, l'histoire de Antoine-Urbain-Jean de Cadenour Vivaldi, prince de Venasco, qui prouve qu'un authentique aristocrate peut être un falot personnage et un déplorable héros de roman, M. Alexandre Hepp, l'histoire de M. de Mézin et de Mlle de Mézin. . et voici un roman émouvant, mais qui le serait tout autant si M. de Mézin et Mlle de Mézin s'appelaient M. et Mlle Dupont.

*
* *

Jeanne Baptiste de Carignan-Mouzon est une grande dame, M. Adolphe Aderer le prouve surabondamment, grande dame par ses ancêtres... la complaisance d'Adolphe Aderer à les dénombrer

tous est grande, et sans doute les dénombrements d'ancêtres sont une des nécessités du roman aristocratique, et de même les descriptions de prestigieux châteaux : les descriptions d'Adolphe Aderer sont discrètes ; ses énumérations de parentages ne le sont point. Adolphe Aderer qui donna au théâtre de gracieuses évocations du passé a la nostalgie de l'histoire : il écrit un roman, l'histoire le ressaisit : généalogiste intempérant, il ne me permet point d'ignorer que Jeanne Baptiste d'Albert de Luynes, née à Paris le 18 janvier 1670 à l'hôtel de Luynes, de Louis Charles d'Albert duc de Luynes, pair de France, chevalier des ordres du roi et grand fauconnier de France, et de Anne de Rohan Montbazon, fut tenue sur les fonts baptismaux par Jean Baptiste Colbert, qui lui donna ses prénoms, et par Anne-Julie de Rohan, princesse de Soubise ; qu'elle était le sixième des sept enfants de la seconde femme du duc de Luynes, lequel s'étant marié trois fois eut successivement pour femmes... ; que Jeanne Baptiste épousa un jeune noble piémontais, le comte de Verrue ; les Verrue étaient issus de l'ancienne famille des Scaglia... ; le comte de Verrue était riche, beau, fort honnête homme ; la comtesse était belle, avait beaucoup d'esprit, et demeura fort honnête femme jusqu'au jour où son malheureux sort — et la complicité de son honorable famille — la jetèrent aux bras du duc Victor-Amédée de Savoie dont elle devint la maîtresse déclarée. Elle en eut une fille et un fils fort bien faits, que le duc reconnut et que l'on appela M. et Mlle de Suze. M. de Suze mourut jeune et fut pleuré par son père. Mlle de Suze épousa le prince de Carignan, fils unique du prince de Carignan le muet ; ce Carignan le muet était le frère aîné de ce comte de Soissons, qui... — La comtesse de Verrue toutefois maltraitée par son duc s'enfuit, vint à Paris où elle vécut fort respectée — « l'indulgence du monde croît selon la fortune du coupable » — et eut quelque influence sur les affaires du gouvernement, d'autant plus libre que son mari avait eu le bon goût de se faire tuer à Hochstedt ; elle mourut en 1736 et l'on écrivit en son honneur de pompeuses épitaphes, tandis que les libellistes plus équitables en leur malignité répandaient ces vers :

[illegible]

Sur tous ces faits les historiens Carulli et Lamberti, le journaliste Dangeau, la princesse Palatine, Saint Simon, Tessé, Luynes, Costa de Beauregard, de Léris, les archives savoyardes de Turin, les archives françaises du quai d'Orsay ou de la rue du Temple s'accordent avec une rassurante précision. Et voilà, n'est-il pas vrai, d'irrécusables garants de la noblesse de Jeanne-Baptiste de Carignan-Mouzon ! car ne l'oublions point, c'est elle qui sera l'héroïne du roman, Jeanne-Baptiste de Carignan-Mouzon, Parisienne d'aujourd'hui, petite élève modeste et peu fortunée du professeur au Conservatoire Marmontel.

Tant d'érudition pourtant ne satisfait point Adolphe Aderer ; il a découvert de secrètes archives, de mystérieux documents d'où il appert que la comtesse de Verrue eut du duc de Savoie un troisième enfant, un fils mis clandestinement au monde en un couvent parisien et qui s'appela d'abord Victor-Louis de Carignan et qui devint ensuite, par la grâce de Monseigneur le Régent, marquis de Mouzon, et qui enfin fut appelé par tout le monde Carignan-Mouzon. Ce Carignan-Mouzon, bâtard de Savoie, épousa Marie-Angélique d'Inécourt, fille aînée d'une famille de dix enfants...

« Le jour où naquit le premier fils du marquis de Carignan-Mouzon et de la marquise née d'Inécourt, la famille des Carignan-Mouzon, de pur sang-bleu, de sang royal commençait. »

« Le premier des Carignan-Mouzon... » ; le dernier prit pour femme la radieuse fille du prince Vittebschi et périt glorieusement à Bazeilles et fut le père de Jeanne-Baptiste.

Belle et touchante Jeanne-Baptiste, était-il nécessaire de rappeler tant de souvenirs glorieux ou affligeants pour nous expliquer son âme fière et bonne et simple de jeune fille, de jeune fille très moderne en dépit de l'ancienneté de sa race ? Car, j'y songe, en esquissant avec quelque détail l'histoire d'une famille, Adolphe Aderer n'obéit point seulement à ses instincts d'historien ; psychologue, il procède méthodiquement ; et l'on ne saurait déterminer avec trop de soin l'hérédité d'un personnage de roman, et les archives aristocratiques seront un jour les précieuses auxiliaires de la pathologie historique... Mais que voilà donc une longue préparation pour une mince aventure ! et fallait-il déployer — habilement d'ailleurs et avec un sens délicat du passé — tant de science pour nous convaincre que cette aimable Jeanne-Baptiste tenait

« de sa mère... sa douce bonté, de son père, la fermeté courageuse ; à son arrière-grand-père le républicain, le contemporain du républicain Carignan de Turin, elle devait son esprit large et compréhensif. Elle avait pris à l'aïeule fameuse cette vivacité du regard qui avait dominé un duc-roi ombrageux et susceptible ; et de la même aïeule qui aimait les beaux tableaux, elle hérita [illegible] l'art du peintre. Qui lui avait transmis le don supérieur et dominant de la musique ?... »

Jeanne-Baptiste qui calculez comme Lalande, qui écrivez comme Mlle de Lespinasse, qui dessinez

comme Degas, ce sont votre beauté, votre intelligence, votre cœur prédestiné aux nobles souffrances qui nous intéressent et non point vos ancêtres !

L'aventure de Jeanne-Baptiste est simple : elle épouse le millionnaire baron Gabriel Evrard, « un exemplaire achevé de ce qu'on pourrait appeler la rastacratie » ; elle est bientôt meurtrie, lasse des turpitudes dont on lui impose le spectacle, excédée de dégoût : Jacques Dornès, écrivain obscur, d'un séduisant génie, l'aime silencieusement, Jacques Dornès, dont elle affectionna la sœur rencontrée au cours du musicien Marmontel. Jeanne-Baptiste appelle Jacques Dornès, lui confie l'éducation de son unique fils. Jeanne-Baptiste aime Jacques Dornès. Le prince del Léone, exemplaire perfectionné de ce que Adolphe Aderer appelle la rastacratie, ami du baron Evrard, vole la correspondance des amants, et prétend que Jeanne Baptiste devienne sa maîtresse. « Plébéien » au bras robuste, Jacques Dornès humilie la rastacratie, étrangle à demi Léone, brûle la correspondance reconquise, et meurt traîtreusement assassiné par le prince. Et cette fin mélodramatique est un peu brusque, mais ce roman n'en est pas moins un aimable roman d'une mélancolie nuancée, écrit dans un style sobre, assez ferme.

*
* *

Jeanne-Baptiste de Carignan-Mouzon est une grande dame dont les infortunes dérivent toutes du fait qu'elle épouse « un exemplaire achevé de la rastacratie ». Ses peines cuisantes, et ses plus graves soucis, ses humiliations, et sa ruine, Antoine-Urbain-Jean de Cadenour Vivaldi, prince de Venasco, grand seigneur par définition, d'ailleurs distingué d'esprit, et, par l'effet de la spéciale bienveillance de Marcel Boulenger vaguement sympathique, en est redevable à une épouse capricieuse, ambitieuse à l'excès, fantasque et tyrannique. — Ah ! le roman aristocratique ne saurait se soustraire à la peinture des vulgarités qui font vivre le roman bourgeois ; l'un et l'autre oscillent autour de ces éternelles vicissitudes matrimoniales qui commandent la fortune ou la décadence d'un Bovary, la prospérité ou la débâcle du gouvernement princier de Venasco. Cela, Marcel Boulenger l'a bien vu sans en prendre toutefois assez courageusement son parti ; le drame intime d'où le prince de Venasco s'évade vaincu, Marcel Boulenger en pose les prémisses, en trace une insuffisante ébauche ; puis d'autres soins l'occupent ; des paysages, des incidents, d'amusants comparses sollicitent sa plume, qui est vive, aiguisée, prompte au trait ; ce roman s'éparpille, et je n'affirmerai pas que Marcel Boulenger prétendit nous apitoyer sur le sort du prince de Venasco, car il néglige visiblement la psychologie de ce mari énigmatique et de ce politique simpliste, ni qu'il ambitionna de nous étonner aux violents contrastes d'une existence de femme fatale, car les incohérentes agitations de la princesse ne nous sont point révélées avec une constante application, ni qu'il se hasarda à rêver d'un tableau de la vie publique de la principauté de Venasco, car son mépris de la politique l'incite à ne point approfondir les secrets motifs des meneurs populaires ni les calculs dissimulés des gouvernants. Quel fut donc son dessein ? Lui-même serait sans doute embarrassé de le dire. Indécision redoutable, périlleuse incertitude ! J'entrevois un incident de la vie mondaine, une révolution en miniature — des salons, un cercle à Paris, — un palais, un yacht à Venasco, et, affairés autour du prince et de la princesse, de plaisants fantoches, le comte Venti, l'avantageux Agesilao Venti, aide de camp, diplomate, qui fréquemment comme par hasard s'écrie : « Feu mon très saint oncle... » On lui demandait de quel saint homme il entendait parler. Et Agesilao répondait alors en souriant : « Mais, diavolo ! le pape... » M. Estienne, M. Cyrille Estienne, membre de l'Institut, archéologue fanatique et savant courageux, Hector de Pillepoulle, conseiller privé, cinquante carabiniers, cinquante tout juste... Je distingue à la hâte des sites gracieux et pittoresques, le roc, les tours de Vivaldi, la mer bleue et, tout près, la masse blanche des hôtels cosmopolites et du palais des jeux.., et ce sont de spirituels croquis et c'est à peine un roman.

Or, sachez qu'un jour de manœuvre le brigadier Cadenour du 200e d'artillerie se vit annoncer par câblogramme, la mort de son oncle, Altesse sérénissime, prince de Venasco : il héritait, il était à son tour prince souverain d'un royaume de poupées :

« Prince... Eh oui, c'était bien un visage, une silhouette de prince, de petit prince : taille élégante, mains fines, front soucieux et bouche pincée. Une effigie enfin, qui devait sembler charmante sur les timbres-poste, sur les pièces d'or de Venasco. Qu'on y joigne un certain regard sombre et prompt à se détourner, assez traître même, comme tous les regards qui passent pour très beaux ; et avec cela, par coquetterie, vous l'auriez juré, un rien, un soupçon d'accent provençal, tout l'héritage des comtes de Cadenour... »

Antoine II préside à Paris le Cercle de l'Étoile, sans enthousiasme, car il a l'esprit de ne pas se prendre trop au sérieux : « Vous le savez, je ne compte guère davantage en France qu'un simple sous-préfet » et ne consent point à se brouiller avec la République. Il préfère se brouiller avec ses propres sujets, oh ! pour un motif rare ! Il s'est épris d'archéologie ; quelques années lui suffisent

pour transformer en pétaudière d'intellectuels la petite cour de Venasco : Cyrille Estienne l'encourage, déterre à Monte-Bacco ce marbre éblouissant, l'Amazone blessée; il s'agit maintenant d'éventrer les abords du Casino, et le Casino proteste, et l'Hôtel de Paris menace : imagine-t-on le Casino bloqué, les portes de l'Hôtel de Paris encombrées par les gravats?... Antoine II fermera les salles de jeux... Il n'aurait pas l'audace d'en venir à cette extrémité, si la princesse, son mauvais génie, ne lui fournissait d'abord les millions qu'il faut pour acheter l'Hôtel de Paris : la princesse! il a rencontré à Paris cette richissime Hélène Véray dont il a cru aimer la beauté, parce qu'elle ressemble étrangement à l'ensorcelante Amazone. Hélène est impopulaire, Antoine devient impopulaire; émeutes; Antoine arrache aux révoltés Hélène nue, bâillonnée, pantelante; un régiment français rétablit l'ordre...

Épilogue : Hélène ruinée, mourante, divorce contre son propre gré, contre le gré du prince, et je ne comprends guère : elle refuse de revoir Antoine qui tout à coup l'aime : agonisante, elle le repousse de son dernier geste, et je comprends moins encore... Antoine II cependant négocie sa restauration avec le Président et les ministres de la République... Et je ne me défends point d'une impression de malaise en fermant ce roman qui m'a diverti et n'est point un roman, ce livre désordonné, brillant, piquant, ce livre distingué, ce livre incomplet.

*
* *

Le plaisir de comprendre, le délicat plaisir de nous laisser guider, et de jouir d'une perspicacité dont nous n'abandonnons point à l'auteur tout le mérite, nous le goûterons à lire le roman d'Alexandre Hepp. L'habile homme! L'imperturbable psychologue! Il nous conte un simple fait divers de la chronique mondaine, comment Mlle de Mézin, étant sortie du couvent peu de mois avant l'achèvement de son éducation, réintégra l'hôtel d'un père veuf, las du monde juste assez pour accueillir avec joie une responsabilité nouvelle, vécut au château de Verrières, où certaine nuit la fenêtre de sa chambre fut forcée par un jeune jardinier imprudemment traité en camarade... se trouva enceinte, accoucha dans l'hôtel de Mézin, pardonnée par M. de Mézin, au scandale de tout Paris. O vertu d'un sujet limité! nous sommes témoins des premières inquiétudes de ce père à qui prématurément on rend une fille jolie — trop aisément jolie quand ces demoiselles s'essaient à escalader le marchepied de la vieille berline abandonnée au milieu de la cour — : nous partageons ses scrupules, ses pudeurs, ses enthousiasmes; nous nous alarmons avec lui — point excessivement — de coquetteries, de sourires, et de certains regards que Mlle de Mézin jette sur le monde tout à coup découvert au Bois, à une exposition... de certaines joies furtives que lui procurent trop sûrement un compliment banal, une basse flatterie : nous jouissons de ces émerveillements, de ces bouderies, de ces soudaines révoltes de l'enfant déjà femme et de cette affectueuse diplomatie d'un mentor averti des périls et qui n'ignore point tout de la psychologie féminine ; à Verrières une détente précède le drame, puis ce sont d'atroces semaines où Clarisse, suppliciée, dépérit; c'est l'examen du grand docteur parisien, la révélation à M. de Mézin, la fuite de Clarisse, sa tentative de suicide, la résolution de M. de Mézin de sauver sa fille :

« Hélas, je vois cela d'ici... Elle a été à demi consentante... Mais il ne manquerait plus que je fusse obligé de la sacrifier, parce qu'elle aurait été la victime de quelque violence...d'un guet-apens. La faute est la faute, je la réprouve. Mais sous la faute, il y a la misère d'une pauvre enfant, que je ne veux point aggraver, d'une pauvre enfant qui est ma fille. La faute est bien toujours la faute; notre religion la défend et elle a raison, mais la même religion n'exclut pas le pardon, au contraire, puisque dans un autre cas autrement éloquent, elle l'accorde à la femme qui est adultère. La faute est bien toujours la faute, mais je me suis fait cette opinion, un certain soir, qu'il faut la considérer aussi comme un malheur. Lorsque par sa propre et unique faute quelqu'un se ruine, se blesse, ou s'en va prendre une fièvre typhoïde, est-ce qu'on l'achève? »

Thèse banale! Drame en vérité admirable, d'une rapidité poignante et que Alexandre Hepp a su ne point affaiblir ni ralentir! L'héroïsme lucide de M. de Mézin, victime des préjugés mondains, sa lutte contre ses parents, ses amis, sa résistance aux lâches suggestions de la vie, les soins dont il entoure une souffrance acceptée encore qu'avilissante à ses yeux, aux yeux de sa fille, le développement logique, inexorable d'une situation et d'un caractère nous retiennent, nous émeuvent, nous persuadent... et nous font presque oublier qu'Alexandre Hepp écrit une langue parfois hésitante et parfois d'une vulgaire préciosité :

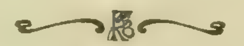
« Je suis en souci de ma fille... Oh! j'avais l'ennui de toi!... Oui, qu'avait-il? Pourquoi se prenait-il parfois à maintenant, autour de lui, vers le frou des robes, regarder aussi?... »

M. de Mézin se fût appelé M. Dupont que le caractère de ce livre en eût été à peine modifié; et j'entends bien que Alexandre Hepp a cru rencontrer l'opposition la plus violente aux solutions qu'il propose dans « le monde de M. de Mézin ». Mais c'est là une opinion contestable, et d'ailleurs le mérite d'Alexandre Hepp n'est-il pas d'avoir rigoureusement subordonné la peinture d'un milieu à celle d'un « cas »

d'intérêt général ? Son roman n'eût rien perdu à être un roman bourgeois, et peut-être y eût gagné en portée sociale. — Marcel Boulenger qui se plaît aux grâces de l'ancienne France et qui peut être un précieux peintre des élégances trop rares de notre société contemporaine, s'enquiert d'un prince authentique et négligeant les vulgarités dont nulle humanité ne s'affranchit, écrit un roman incomplet — Adolphe Aderer, s'efforçant avec une obstination superflue de nous prouver que Jeanne-Baptiste est une très grande dame, risque de ne point nous convaincre qu'elle est une femme malheureuse, une dolente amoureuse, une victime de la vie et de l'amour...

Je conclus, quant à moi, que le roman aristocratique devient un genre périlleux, et que peut-être il faudra quelque jour rechercher pourquoi « notre aristocratie française » ne prête plus à l'œuvre romanesque le moindre surcroît de prestige.

JEAN NOINTEL.



PROMENADE

Novembre. Le matin palpite autour de nous.
Toute simple, ayant mis ton chapeau de bergère,
Tu marches près de moi, pensive, et tes genoux
Se meuvent sous les plis de ta robe légère.

Et cette fin d'automne a des airs de printemps.
Une tendresse flotte, éparse, insaisissable.
Nous allons côte à côte en silence, et j'entends
Le bruit que fait ta robe en traînant sur le sable.

Tes lèvres par moments s'entr'ouvrent. On dirait
Que de ton cœur trop plein va sourdre une parole.
Mais, renonçant aux mots, tu gardes ton secret,
Et ta main seulement de temps en temps me frôle.

Pourquoi d'ailleurs des mots inutiles ? Pourquoi
Troubler cette minute unique, la dernière ?
Ton amour, ce matin, rayonne autour de toi,
Et m'enveloppe ainsi que l'air et la lumière.

Et j'avance, perdu dans un enchantement.
De tout ton être émane une douceur confuse.
Je respire ton âme ainsi qu'un élément,
Et dans tout l'horizon ta présence est diffuse.

Nos pas inconscients poursuivent leur chemin.
Je te sens là, tout près, frémissante et ravie.
Des larmes dans tes yeux perlent. Je prends ta main.
Et ta vie un instant participe à ma vie.

Et dans la paix de l'heure et sa fluidité,
J'erre ainsi près de toi, longtemps, à l'aventure,
Tout imprégné d'un charme et d'une volupté
Plus doux que si j'avais dénoué ta ceinture.

ANDRÉ DUMAS.

THÉATRES

Opéra-Comique : Les *Armaillis*, légende dramatique en 2 actes, paroles de M. HENRI CAIN, musique de M. GUSTAVE DORET.

Vous connaissez cette expression : *Roman de terroir*. Elle fut imaginée pour désigner un genre de littérature romanesque où la psychologie des personnages passe au second plan, se subordonne, si l'on peut dire, au décor tout local dans lequel l'auteur nous les présente, et où le charme du récit tire ses principaux effets de la saveur et de la couleur des objets qui l'encadrent. C'est, par ses tendances mêmes et par son idéal, tout juste le contraire du roman psychologique, où les héros composent l'essentiel du drame. Dans le roman de terroir, c'est la nature qui tient la première place et comme ses aspects sont variables et multiples selon les latitudes, c'est le genre particulier de nature où l'écrivain s'applique qui crée l'âme du sujet. Forme d'art qui devait être chère à Taine, et qui l'eût de plus en plus touché, s'il avait vécu assez longtemps pour assister à son récent épanouissement ; n'était-elle pas en effet comme une illustration vivante de la théorie du *Milieu*. Dans l'œuvre robuste et consciencieuse d'un Ferdinand Fabre, il en avait salué une manifestation durable, qu'il eût aimé à voir se prolonger par l'effort d'un Pouvillon.

De même qu'elle existe donc légitimement, cette forme d'art : le *Roman de Terroir ;* pour des raisons identiques, plus facilement explicables encore, on imagine une *Musique de Terroir*, celle où le thème populaire, issu de la conscience anonyme de la foule, donne le ton à l'accentuation musicale. J'ai dit : pour des raisons plus explicables encore, puisque le chant est la langue qui le mieux traduit les mouvements spontanés d'une âme naissante, qui s'éveille à la vie et ne s'est point encore haussée à la signification abstraite du mot. Partout et toujours il paraît bien vraisemblable que le chant ait précédé la parole dans l'éveil de la conscience collective, et si notre répertoire n'est pas plus riche en lieds, ballades et refrains populaires, c'est que les moyens de notation manquaient aux hommes, dans les temps même où ceux-ci manifestèrent le plus de vigueur et de sève. Combien de beauté s'est ainsi fondue, évanouie, dispersée à la façon d'une fumée qui se confond avec l'air, on ne le saura jamais et pourtant nous l'imaginons aisément.

Poésie de terroir, *Musique de terroir*... ce sont là deux éléments dont la combinaison peut donner naissance au Drame. Des mœurs locales nettement spécialisées, appropriées au décor dans lequel on nous les montre... des thèmes populaires lui don-

nant son atmosphère et comme sa saveur musicale... Joignez-y encore une de ces légendes d'accent douloureux et dramatique qui imprime à l'ouvrage son caractère d'humanité....vous tenez alors les éléments combinés dont le réformateur du Drame musical marquait la collaboration effective, lorsqu'il écrivait, dans sa fameuse lettre à Frédéric Villot : « La Légende, à quelque époque et à quelque nation qu'elle appartienne, a l'avantage de comprendre exclusivement ce que cette époque et cette nation ont de purement humain : *Une ballade, un refrain populaire suffisent* pour vous représenter en un instant ce caractère, sous les traits les plus arrêtés et les plus frappants ».

Telle est bien l'esthétique où se rattache nettement l'œuvre nouvelle que l'Opéra-Comique vient de monter : Les *Armaillis* de M. Gustave Doret... Et je ne vais pas jusqu'à prétendre qu'elle lui fasse pleinement justice, à cette esthétique, car alors nous serions en présence d'un véritable évènement musical. Il ne s'agit pas de cela. L'ouvrage de M. Gustave Doret n'a rien de révolutionnaire... il ne nous apporte pas une initiation nouvelle. Et cependant, si on l'examine de près, il faut bien reconnaître que par l'atmosphère du sujet, par l'appropriation de la musique à ce sujet, par la convenance d'un développement musical qui n'est jamais disproportionné, comme il arrive souvent chez les compositeurs de ce temps, cette légende dramatique des *Armaillis* est un des efforts les plus intéressants que l'Opéra-Comique nous ait montrés, un de ceux où il entre le plus de sensibilité et de musique, au sens propre du mot, à une époque où la valeur exacte de ce mot : la Musique, a été faussée, déformée par l'usage et l'abus de ses moyens expressifs, par le manque de tact et de mesure dont firent preuve à mainte reprise tels ambitieux qui grossissaient leur voix et n'atteignaient qu'à nous étourdir.

M. Gustave Doret a senti la souveraine grandeur et la beauté de ces solitudes alpestres, quand il composa le décor de son drame. L'Alpe majestueuse, qui trop souvent est l'Alpe homicide, couvre et opprime de sa grande ombre les êtres simples et frustes, aux passions primitives, qui participent à sa solitude, car s'il est un trait notable et venant confirmer la doctrine d'art que la semaine dernière nous exposions à propos d'*Ariane*, c'est que, par leur psychologie rudimentaire et la soudaine détente de leurs mouvements passionnels, ces âmes se rapprochent des héros impulsifs que nous montrent les héros de la Légende et du Mythe. Et comment pourraient-ils être autrement, ces Armaillis, ces bergers de la haute montagne, qui poursuivent leur existence dans un perpétuel tête-à-tête avec les grandes solitudes.

Les voici donc, les deux Armaillis rivaux, dans un alpage de la haute montagne, devant le châlet primitif des bergers : Kœbi, homme déjà mûr, redoutable à la lutte, fier de ses muscles et de sa poigne... Hansli, le jouvenceau plein de grâce, qui rêve d'amour et ne songe qu'à l'amour. Jusqu'alors ils avaient vécu dans leur montagne occupés à chanter, à paître le troupeau et à traire, toujours en bonne intelligence, comme deux frères, quand l'éternel principe de discorde se manifeste entre eux, sous la forme de la petite Mœdeli, bergère des étages inférieurs de la montagne, jeune et fraîche comme une fleur de l'Alpe. C'est assez pour en faire deux rivaux, deux ennemis. Ainsi qu'il sied à sa jeunesse, Mœdeli penche vers Hansli et ne cache pas assez ses préférences pour qu'elles puissent échapper à Kœbi. Celui-ci est affolé par la jalousie : il voit rouge en songeant que Mœdeli va se fiancer à Hansli, et suivant en cela la loi qui régit les impulsions des simples et confond ensemble l'image affolante et l'acte qui la suit, il se précipite sur le pauvre Hansli et l'étouffe.

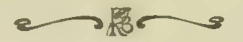
C'est là, vous le voyez, donnée toute simple et rudimentaire, où nulle complication psychologique n'apparaît. C'est ainsi que nos lointains ancêtres des âges préhistoriques, et ceux-là même qui les suivirent, concevaient les relations intersexuelles : La période dite *de délibération*, qui constitue l'apport des civilisations progressives, leur demeurait chose inconnue. Encore serait-ce là donnée bien ténue pour un développement dramatique, si la majesté du décor ne lui communiquait, en l'expliquant, je ne sais quelle sauvage grandeur, si l'atmosphère musicale ne s'y venait joindre pour lui imprimer l'accent tout à la fois populaire et légendaire qui en fait tout le prix. Ici il faut louer le tact et le sentiment de la mesure dont témoigna M. Gustave Doret, en fondant dans la trame même de son développement dramatique les airs et les refrains qui lui donnent sa couleur et son accent.

Le second tableau nous est apparu d'une trame plus serrée, d'une qualité expressive plus variée et plus forte encore que le premier. Le prélude instrumental qui le précède, où passe comme un souffle romantique de Weber, les divertissements et danses de paysans qui viennent ensuite... la découverte du cadavre de Hansli roulé par les eaux du torrent, les lamentations de Mœdeli, surtout les terreurs, les sanglots et la douleur de Kœbi, qui marquent le summum de l'émotion et sont d'une humanité vraiment puissante... tout cela compose un ensemble de réelle valeur, où s'affirme un tempérament de musicien sobre et distingué, qui ne demande pas à l'expression musicale ce qu'elle ne peut donner, qui n'enfle jamais la voix, et qui sait au besoin trouver

cette chose si rare aujourd'hui : une émotion sincère répondant à une situation vraie.

Voilà, pour les débuts de la saison lyrique, deux œuvres de réelle valeur, cette *Ariane* et les *Armaillis*. Faut-il-dire, une fois de plus, que M. Albert Carré a monté l'œuvre de M. Gustave Doret avec une entente parfaite de ce que la suggestion visuelle peut ajouter à l'émotion musicale. C'est une chose presque sous-entendue, dès que le directeur de l'Opéra-Comique donne une nouveauté. Il nous a habitués à toutes les surprises, si bien que ce ne sont plus même des surprises. L'interprétation est excellente, avec la force et la vigueur de M. Dufrane au premier plan dans le rôle de Kœbi, avec la grâce et la faiblesse de Mlle Lamare dans celui de Mœdeli.

PAUL FLA .



Musique

—

LA VIE MUSICALE EN RUSSIE

Pour inaugurer la vingt-sixième année de son existence et le cinquième de ses déplacements, le superbe orchestre des Concerts-Lamoureux installés désormais au Théâtre Sarah-Bernhardt inscrivait à son programme exclusivement instrumental la première audition de *La Forêt* de Glazounow, toute bruissante de mystérieuses lumières ; et le directeur-artiste qui a fait de notre Opéra-Comique le plus musical des théâtres nous promet la *Snégourotcha* de Rimsky-Korsakow, cette délicieuse *Fille de Neige* qui fond au soleil de l'amour et qui sera d'un salutaire exemple pour tant de nos glaciales interprètes !

Un poème symphonique ; un opéra légendaire : deux faits qui nous révèlent une autre Russie que cette « Tartarie incorrigible » que définissait déjà l'auteur d'*Obermann*, « ancienne Scythie portant un masque de civilisation », et que bouleverse une crise immense comme elle...

Nous ne découvrons point, d'ailleurs, la musique russe. Déjà, sans parler des concertos classiques de Rubinstein que délaissent nos pianistes, le fondateur des Concerts-Lamoureux nous avait fait connaître l'*Esquisse sur les steppes de l'Asie centrale*, de Borodine, un *Poème mélancolique* de Pierre Estafieff, la géniale et discutée *Thâmar* de Balakirew, le chef de la nouvelle école, et l'inégale *Symphonie pathétique* de Tschaïkowsky, dont la passion trop brillante a séduit les chefs d'orchestre des deux mondes. Mais il faut spécialement remercier ici le digne héritier de Charles Lamoureux, Camille Chevillard, qui partage ses prédilections entre Schumann, le *Faust* de Liszt et les poèmes symphoniques de la jeune école russe, et qui se plaît à ressusciter ces palettes sonores impétueusement, en pleine pâte orchestrale, puissante comme les Courbet du Salon d'Automne auprès de tant d'anémies contemporaines ! Ainsi, nous avons connu, depuis la fin du siècle dernier, la *Russia* de Balakirew, une singulière histoire du pays slave en musique ; une des trois exquises symphonies de feu Borodine et son énergique ballet du *Prince Igor* ; une fantastique *Nuit sur le Mont-Chauve* de feu Moussorgsky, déjà jouée aux concerts russes des Expositions Universelles, et les plus opulents joyaux de l'écrin du maître Rimsky-Korsakow : l'étrange poème de *Sadko*, que bégayait Pasdeloup précurseur, l'éblouissant *Capriccio espagnol*, la *Grande Ouverture pour la Pâque russe*, le concerto rapide en *ut* dièse mineur, plusieurs mélodies dont la ravissante berceuse du berger Lell, l'amoureux de la *Fille de Neige*, la suite si personnelle de *Schéhérazade* d'après les *Mille et une Nuits*, et surtout la symphonie d'*Antar*, le chef-d'œuvre du maître et de l'école russe ; *Antar* nous rend impatients de connaître la *Fille de Neige* et d'autres *suites* promises, comme la *Nuit de Noël* ! D'Alexandre Glazounow, enfin, le chef de la génération qui monte, nous avons applaudi la IVe symphonie violente et le poème de *Stenka-Razine* au Châtelet, la VIe symphonie en *ut mineur*, la plus récente, au Nouveau-Théâtre, en même temps qu'une médiocre *Ouverture de Roméo et Juliette* de Tschaïkowsky, sous la direction de M. Safonoff qui conduit sans bâton ; et *La Forêt* nous introduisait hier dans la sylve touffue des poèmes symphoniques de ces jeunes inspirés précoces.

Nous pouvons donc juger la musique russe autrement que sur l'*Hymne russe* ou l'écho des bombes... Et cependant que M. Stolypine se boutonne stoïquement dans sa redingote à revers de soie, l'amoureux d'art interroge la Russie musicale dans sa double tendance : réaction ou révolution. Tout se tient : la musique d'un pays et ses autres arts ne sont qu'un reflet d'un état plus intérieur de son être et comme une palpitation de son âme.

La vie musicale de cet immense et malheureux pays reflète son histoire obscure et s'explique par elle ; et le réveil contemporain d'un art vraiment russe a des origines à la fois païennes et chrétiennes, profanes et mystiques, populaires et religieuses, essentiellement *nationales* : longtemps, il est vrai, l'influence étrangère régna sur la Russie ; nous trouvons Paisiello, Cimarosa, ces Italiens, à la Cour des tsars ; notre Boïeldieu fut applaudi par elle. Et c'est à Glinka, l'auteur immortellement populaire de la *Vie pour le Tsar*, que remonte la première offensive contre l'*italianisme* qui marqua si profondément le

génie saxon de Richard Wagner! Chopin, le plus doué des musiciens de son siècle et le plus cosmopolite des génies chauvins, incarne un instant la Pologne élégante et martyre : et sa sonate en *si bémol mineur* contient la *Marche funèbre*. Au rossinisme omnipotent succède insensiblement l'influence allemande, et Schumann émeut fortement les éclectiques : le virtuose Antoine Rubinstein et le mondain Tschaïkowsky. L'opéra, qui devient le drame musical, échappe à la tyrannie wagnérienne : et le *Convive de pierre* (1872), de feu Dargomijsky, reste une date. Enfin, l'éclectisme est combattu par la *nouvelle école*, que représente le groupe des *Cinq*, nés tous après 1830 : Borodine, César Cui, Balakirew, Moussorgsky, Rimsky-Korsakow. Là se découvre la véritable originalité d'un art à la fois populaire et savant.

Notons aussitôt, cependant, une particularité très curieuse et non moins spéciale à la Russie : l'art slave ignore nos distinctions entre amateurs et professionnels, entre artistes et critiques d'art ; l'*amateurisme*, que nous combattons ici comme le plus pernicieux des snobismes, puisqu'il agit, n'a rien d'infamant là-bas : dans le cénacle musical des *Cinq*, l'un est général, l'autre fut chimiste ; le plus jeune a fait sa carrière dans la marine. Et ce sont de grands musiciens, *parallèlement*, dirait Verlaine...

L'aîné du groupe réformateur, le conseiller d'État Borodine (1834-1887), alliait la gaieté de l'étudiant à la finesse du diplomate ; et ce savant nourri de fortes études germaniques fut un professeur féministe, un des premiers défenseurs des doctoresses ; ce chimiste fut un mélodiste d'âme poétiquement inspirée, un artiste expert dans la chimie de l'orchestration. L'autre disparu parmi les *Cinq*, Moussorgsky (1839-1880), fut un Gorki musical, populaire, intuitif, excessif, un vrai Russe, une âme sans frein : d'abord soldat, puis modeste commis, ses lectures ont complété ses lacunes ; humoristique ou tragique, son réalisme humanitaire éclate dans le moindre *lied* : et le dramaturge de *Boris Godounoff* est surtout l'intimiste de la *Chambre d'enfants*. Né en 1835, d'une mère lithuanienne et d'un père français, l'officier général César Cui a professé l'art militaire et la musique : il fut le maître du tsar actuel ; l'auteur du *Flibustier*, d'après Richepin, sait comme personne la fortification, la stratégie, la balistique ; comme les artistes de la Renaissance italienne, il est multiple ; et l'historien le mieux documenté de la musique russe, M. Albert Soubies, retrouve finement ces qualités batailleuses, dans les écrits du critique musical et du polémiste. Né en 1844, l'officier de marine Rimsky-Korsakow a fait le tour du monde avant de diriger l'orchestre ou de recueillir les chants populaires nationaux pour l'école musicale gratuite de Saint-Pétersbourg. Regard d'azur ardent sous ses lunettes d'or, le magicien *d'Antar* a la fantaisie étincelante et mystérieuse : depuis trente ans qu'il cultive la scène ou la symphonie, il démontre, après Hoffmann et Baudelaire, que l'imagination est la reine des facultés de l'artiste et l'étrangeté le condiment de toute œuvre d'art. Né en 1836, comme notre Fantin-Latour issu d'une mère slave, le chef du groupe Mily Balakirew est le seul des *Cinq* qui n'ait jamais écrit pour le théâtre et qui se montre seulement musicien : conducteur ou compositeur également entraînant, l'auteur de *Thâmar* a la juste réputation d'un initiateur ; et sa bonne grosse tête de moujick barbu est vénérée comme une icone.

De l'effort des *Cinq* contre l'éclectisme, on peut dégager les caractères de la musique russe contemporaine : beaucoup de théâtre, ignoré de nous jusqu'ici ; non moins de symphonies et de poèmes symphoniques, et même de musique de chambre instrumentale ou vocale ; car la musique pure, en Russie, n'a jamais été détrônée par la passion de la rampe. Abondance de compositeurs, de compositions, de moyens, de couleurs et d'effets : les musiciens issus du groupe des *Cinq* sont innombrables ; et chacun de ces jeunes hommes possède un bagage considérable : Alexandre Glazounow, né en 1865, est déjà l'auteur d'une demi-douzaine de symphonies et d'un plus grand nombre de poèmes symphoniques ; le geste décoratif d'Arthur Nikisch nous révélait naguère une IIIe symphonie, très ambitieuse, de Scriabine, né en 1872 ; le Polonais Stojowski, né en 1871, n'est pas moins fécond.

Cette luxuriance mélodieuse n'est pas une floraison factice, car elle s'abreuve aux sources populaires : la musique russe n'est pas un produit hivernal de serre chaude, puisqu'elle se réclame des danses et des chansons séculaires qu'accompagnent les vieux instruments des moujicks barbus et bottés dans les tendres *isbas* des hautes forêts. Là bas, il y a solidarité réelle entre les talents et le peuple ; et l'art pour tous n'est pas un vain mot de rêveur ou de tribun. Là-bas, il y a solidarité sincère entre artistes contemporains, une confraternité, sans jalousies, qui nous étonne : les *Cinq* ont formé de bonne heure une *École*, un groupe volontaire et conscient ; et leurs héritiers directs, qui sont aujourd'hui légion, ne poussent point l'amour de l'art jusqu'à se manger entre eux... Cette confraternité produit des collaborations imprévues : témoin ce quatuor en l'honneur de l'honnête éditeur Belaïeff, dont le premier temps est de Rimsky Korsakow, le second de Liadow, le troisième de Borodine et le dernier de Glazounow, ou ce fameux Recueil de variations à trois mains sur un thème obligé, que tous les pianistes connaissent !

De cette solidarité loyalement populaire et confraternelle, découle un caractère très particulier de la musique slave contemporaine : son indéniable personnalité paraît moins individuelle que collective ; c'est l'art d'une école qui n'aurait rien d'académique : un air de famille apparente les productions d'un même groupe et d'une même époque, et *la Forêt* de Glazounow, avec ses danses féeriques de Roussalki, rappelle les tourbillons sonores de *Thâmar* ou de *Sadko*. Comme la statuaire grecque était grecque, la musique russe est russe avant tout. Bel exemple de patriotisme artistique et de classicisme autochtone, dans la présente grisaille d'un art international où les brumes de Whistler ont amorti l'éclat des plus authentiques sequins !

La musique russe, en dernière analyse, offre les dons contradictoires d'un art à la fois populaire et savant : abondance et rareté ; recherche et facilité ; violence et raffinement ; puissance et délicatesse ; vieille science occidentale qui reparaît nouvelle en remontant à la fraîcheur des sources. En ces œuvres érudites, la mélodie est populaire, l'harmonie très moderne, le rythme oriental, la tonalité plutôt mineure, le coloris farouche, ami des dissonances et des timbres, de la percussion barbare, du tam-tam qui sonne le glas de la fatalité... L'orchestre veut être une palette évoquant la forêt, le steppe, la nuit, le torrent glacé dans l'Oural ; la vogue est au *poème symphonique*, cette image qui chante ; indépendant, hardi, subtil, local et capiteux, l'art slave apparaît trop souvent touffu, fébrile, *trop descriptif*. Et voilà pourquoi *Antar* est un chef-d'œuvre, pourquoi cette partition justement vantée par notre Debussy domine toutes ses congénères : par sa sobriété dans la couleur, par ce parfum d'atticisme émané de Byzance à travers toutes les plus enivrantes senteurs de l'Arabie ; à part l'épisode initial de la gazelle, cette symphonie régulière n'est pas imitative : délices de la Vengeance, du Pouvoir ou de l'Amour, — elle peint le néant de tout ce qui fait la Vie, dans les ruines blondes de Palmyre ; et son héros meurt dans un baiser. *Antar* donne souverainement la dominante de la musique russe : cette *mélancolie pittoresque*, émanation mystérieuse de la légende et d'une race, puisque la musique même n'est qu'un parfum. Indolente et violente, endolorie dans son mode mineur, plus sensuelle que passionnée, plus chatoyante que pensive, la musique russe est mélancolique parce qu'elle est d'origine à la fois populaire, orientale et voluptueuse.

Son plus vrai mérite est d'avoir repoussé la despotique influence de Richard Wagner : quand l'évolution voulut que le vieil *opéra* suranné devînt le *drame musical*, le wagnérisme n'envahit point la scène russe ; et, sans recours au *leit-motiv*, la musique absolue se maintint même au théâtre. C'est un grand fait trop oublié dans l'histoire. Notre engouement qui se passionna pour les poètes slaves et pour le roman russe n'aurait-il pu tirer profit d'une libre sympathie pour ces indépendantes métamorphoses du discours musical ?

Ce n'est point que l'influence occidentale soit absente de ce théâtre réaliste ou féerique que nous continuons d'ignorer : bien des sujets occidentaux ont tenté les compositeurs de la Russie contemporaine ; le romantisme du général Cui s'est réclamé de Henri Heine, de Victor Hugo, de Jean Richepin : il a musiqué *William Ratcliff*, *Angelo*, le *Flibustier*, qui ne fit que passer à notre Opéra-Comique, il y a douze ans. Et la légendaire *Thâmar* de Balakirew est dédiée à Franz Liszt, à ce créateur séduisant du *poème symphonique* auquel, à quarante ans d'intervalle, notre Berlioz dédia sa *Damnation de Faust* et notre Saint-Saëns sa grande Symphonie avec orgue en *ut mineur*. Dans la symphonie même, l'influence occidentale est latente sous l'originalité native ; mais, moins germanique que française, cette influence non wagnérienne remonte, par Liszt, à Berlioz.

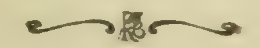
Au plus brillant héritier de la nouvelle École russe, à l'artiste Glazounow, les indépendants reprochent encore d'avoir trop regardé vers l'Occident : en effet, dans la nuit verte de sa *Forêt*, dont la composition remonte aux beaux jours d'espoir de Cronstadt et de l'alliance, on retrouve, dès le seuil mystérieux, la *Fantastique* et le *Sabbat* de Berlioz, comme à la fin l'aurore du *Faust* de Schumann, et le rossignol conventionnel de la *Pastorale* beethovénienne et surtout l'oiseau de *Siegfried*... Tout cela n'a rien de très russe ! Et le bel avenir, même en musique, aurait-il déjà fait place à de nouveaux tiraillements ? Inquiet et glabre, à la nouvelle mode, le meilleur élève de Rimsky-Korsakow incarne les soucis les plus variés de la dernière génération. Chef d'orchestre et compositeur également précoces, il avait une œuvre à l'âge où les jeunes gens cherchent l'étoile au ciel confus. Ses symphonies se succèdent ; son quatuor original, que l'infatigable Parent nous a fait connaître, *tient* auprès des deux quatuors de Borodine ; il débuta vers dix-sept ans, comme Richard Strauss ; mais ses derniers ouvrages ne respirent point la fière confiance de la *Symphonie domestique*. On dit même qu'une lassitude s'est emparée du compositeur, qu'il s'enferme à boire... Serait-ce le prompt déclin des dons trop prématurés ? Ou le souffle d'une décadence plus générique, d'un pessimisme contagieux et d'un automne triste, l'amer *Nitchevo* que, loin du foyer réchauffant, murmuraient des troupeaux d'hommes dépaysés et les *sotnias* errantes à travers la boue de la Mand-

chourie ? Légende, espérons-le, mais symbole saisissant !

Si la recrudescence de l'influence occidentale nécessite plus tard ce que Tolstoï nommerait une résurrection, n'est-il pas encore plus évident que la musique russe a marqué de sa personnelle empreinte l'art le plus récemment français, qui *wagnérisa* longtemps ? Le quatuor *op. 10* de Debussy ne protestera pas, ni la *Louise* de Charpentier, replacée près de tel scherzo de Balakirew... Musicalement, Moussorgsky, que Mlle Olenine nous fit comprendre, a transformé la parole humaine ; et le coloris des poèmes symphoniques russes reparaît dans les nôtres avec une volonté plus claire, un dessin plus limpide et, surtout, plus de concision. Le poème créé par Liszt a, d'ailleurs, trouvé chez nous ses originaux : Saint-Saëns, Vincent d'Indy, Dukas. Mais, aujourd'hui, le *Debussysme*, en musique, comme le *Gauguinisme*, en peinture, regarde beaucoup vers l'Orient et l'Extrême-Orient... La Russie lui propose la gamme par tons entiers qui signalait déjà *le Convive de pierre*, et la tonalité grégorienne, et les modes grecs qui préoccupa le Méhul de *Joseph* ou le Berlioz de l'*Enfance du Christ*. Et l'admirable Chant des bateliers du Volga fit naguère le succès de la *Sibéria* de l'Italien Giordano...

Dorénavant, il s'agirait moins d'imiter la musique russe, après avoir démarqué Wagner, que de suivre son exemple vraiment national ; et notre alliée serait capable encore d'un service si son art nous aidait à nous libérer en conseillant à nos musiciens d'écouter la source éternellement jaseuse de nos mélodies populaires !

RAYMOND BOUYER.



Chronique

—

NOTRE MYSTICISME

En une superbe période, savamment graduée pour soulever les applaudissements, M. Viviani a dit les jours derniers, à la Chambre des Députés :

« Nous avons arraché les consciences humaines à la croyance. Lorsqu'un misérable, fatigué du poids du jour, ployait les genoux, nous l'avons relevé, nous lui avons dit que derrière les nuages, il n'y avait que des chimères. Ensemble, et d'un geste magnifique, nous avons éteint dans le ciel des lumières qu'on ne rallumera plus. »

Cette intrépide assertion, qui a effectivement déchaîné l'enthousiasme des politiciens, a dû amener aux lèvres de nos philosophes un sourire de fine raillerie. Car, les confessions fondées sur la révélation ne sont pas anéanties : le seraient-elles que le sentiment religieux ne serait point mort.

Qu'on le nomme monde des noumènes, inconnaissable, mystère, il est un domaine interdit à l'investigation scientifique, mais où la spéculation métaphysique est libre de s'exercer. Or qu'est le sentiment religieux, sinon précisément cette induction métaphysique, aboutissant à une conception optimiste de la cause première, et impliquant une aspiration vers la perfection du Divin ? — Et, si elle se garde d'un anthropomorphisme puéril, en quoi une telle attitude est-elle illégitime ?

C'est M. Emile Boutroux qui a écrit : « L'entreprise la plus téméraire est de prétendre se passer, pour l'explication de l'univers, de tout *postulatum*, et d'identifier Dieu avec la nécessité absolue, qui ne suppose rien avant elle. »

Il est étrange que les théoriciens sociaux veuillent toujours mutiler l'homme, sans doute pour le mieux assujetir à leur système. Les uns, fils spirituels de Rousseau, le jugent essentiellement bon, le dépouillant ainsi d'instincts pervers, contre lesquels il mène cependant une lutte qui n'est point sans noblesse. Les autres, tel Bonald, lui enlèvent toute volonté, pour en faire le produit involontaire d'un organisme social. Les politiques à la Homais lui ravissent toute préoccupation transcendante.

L'angoisse métaphysique est cependant à notre honneur. Outre qu'elle a suscité des recherches d'une admirable élévation et des vies d'une exemplaire beauté, elle est fort propre à rappeler à l'homme la relativité de son savoir, l'ignorance persistante du principe, et par là à prévenir une certitude sensorielle, grossière et béate.



L'ère du positivisme paraissait, après 1871, définitivement ouverte. L'éducation sentimentale faisait faillite, la force brutale triomphait. Les nouvelles générations se mirent à l'école du réalisme : réalisme en politique, où Gambetta préconisait une méthode « d'expérimentation » et de réalisation progressive ; réalisme en littérature, où le naturalisme s'épanouissait ; réalisme en art... La formule fameuse était lancée : l'anticléricalisme, voilà l'ennemi !

Les conditions nouvelles de la vie pratique incitaient d'ailleurs à l'utilitarisme le plus impitoyable. Les carrières s'encombraient, par la généralisation de l'instruction ; la concurrence devenait d'une atroce âpreté. Il semblait que toutes les énergies individuelles, de même que toutes les forces nationales, dussent se coaliser pour résister dans cette terrible lutte pour la vie.

Le moment n'était-il point échu, où les sentiments désintéressés et au premier rang le sentiment religieux devaient succomber.

Au contraire, l'excès même de cette compression provoqua un nouvel élan sentimental. Comment agir, lutter toujours, sans vivre, sans vibrer, sans rêver ?

Le sentiment esthétique, le premier, prit un développement inconnu jusqu'alors.

Un engouement général se manifesta pour la peinture.

Des chapelles d'admirateurs fervents se formèrent à la gloire des grands artistes. Et surtout, la musique devint un objet d'adoration. C'est que, mieux que tout autre, cet art prête une harmonieuse consistance aux aspirations de l'âme, à ses mystiques élans vers l'absolu.

Que n'a-t-on point dit sur le recueillement, la piété des auditoires parisiens, qui, chaque dimanche, s'assemblent aux grands concerts symphoniques ? On n'a point exagéré. Ce que vont quérir ces nouveaux fidèles, ce sont des émotions d'une sublimité surhumaine, et ils vont là comme à un temple.

Les vrais temples, d'ailleurs, n'étaient qu'à moitié désertés.

Impatiente de supplanter sa vieille ennemie, l'Église catholique, la Maçonnerie elle-même s'essayait à donner une explication intégrale de l'univers, et à l'exprimer en des rites ésotériques. — Certaine année, on put voir le grand-maître de l'Ordre célèbre assister, tel un fidèle zélé, aux fêtes religieuses de Jeanne d'Arc à Orléans. Il voulait pénétrer — pour l'imiter — la splendeur de la symbolique catholique — cette même symbolique, qui, certaine nuit de Noël, transportait Léon Gambetta.

Car, étrange disparate, les Français, d'esprit si net et positif, un peu court a-t-on dit, inapte à verser dans la science de l'au-delà, ce peuple de gouaille irrévérencieuse et de scepticisme invétéré aima la religion la plus pénétrée de mystère, la plus audacieuse en ses incursions abstraites, la plus appliquée à les rappeler en un pompeux cérémonial.

Et maintenant encore, incrédules, ils réclament ses offices, pour entourer de solennité et de poésie transcendante les actes essentiels de la vie — toujours mystérieuse — naissance, mariage et mort.

Le mysticisme qui, selon les tempéraments, se traduisait par une exaltation du sentiment esthétique, ou par la persistance d'une adhésion confessionnelle, apparaissait jusque dans la renaissance tardive des études ontologiques... et même dans l'altération de la pure discipline scientifique.

Car il existe, paraît-il, un mysticisme scientifique, dont M. Théodule Ribot a donné la formule : « Il consiste à remplacer les procédés réguliers [d'investigation], par l'intuition et la divination ; à tout attendre d'une révélation intérieure ; d'une illumination surnaturelle ; à substituer le subjectif à l'objectif, la croyance à la démonstration, et à la vérification ; la validité individuelle à la validité universelle. »

Si nous n'accordons par volontiers créance à des doctrines d'un subjectivisme trop irréel, nous n'aimons pas, toutefois, que nous soit dissimulée l'impénétrabilité des causes:

« Je ne puis : — malgré moi l'infini me tourmente.
Je n'y saurais songer sans crainte et sans espoir ;
Et quoi qu'on en ait dit, ma raison s'épouvante
De ne pas le comprendre et pourtant de le voir.
Qu'est-ce donc que ce monde, et qu'y venons-nous faire,
Si, pour qu'on vive en paix, il faut voiler les cieux ?
Passer comme un troupeau les yeux fixés à terre,
Et renier le reste, est-ce donc être heureux ?
Non, c'est cesser d'être homme et dégrader son âme.

Certes l'époque est finie du lyrisme romantique, politique, religieux. Les Montalembert, les Lacordaire, les Lamennais sont morts avec les Armand Carrel, les Jules Michelet, les Edgar Quinet, et les enthousiastes démocrates de 48. Morts aussi les Werther, les Obermann, les René, les Jocelyn, les Perdican, les Dominique. La vie affective n'est plus l'unique vocation !

Si le sentiment subsiste, nous ne lui soumettons pas toutes nos énergies. Et si, plus précisément, le sentiment religieux suscite toujours de hardies hypothèses, nous prétendons qu'elles ne contredisent pas les données premières de la science.

Aussi le sentiment est-il plus discret, défiant des manifestations extérieures, enclin à se laisser guider par la raison. Assagi et transformé, il réapparaît avec une force nouvelle.

D'admirables poètes, de fervents artistes, des littérateurs convaincus vouent leur activité désintéressée à la recherche patiente du beau. Vous ne les connaissez pas? C'est qu'ils n'ont point coutume d'encombrer les antichambres des Académies. — Des savants recherchent dans la culture intensive du sentiment esthétique un dérivatif à leurs austères travaux. De même, il est un grand nombre d'hommes qui savent le charme exquis d'affinités sentimentales et qui ne sont point disposés à les dédaigner pour un exclusif « arrivisme ». Ce ne sont point ceux qui manifestent à tout propos et hors de propos de véhémentes admirations...

Le sentimentalisme, même dans ses élans mystiques, survit : Il a renoncé à l'exubérance du geste, pour se mieux recueillir.

* * *

Le sens du mystérieux demeure, qui nous enlève à la laideur fréquente de la vie. France a écrit à ce propos des pages comparables à celles, si connues, de Chateaubriand : « Il n'est rien de beau, de doux, de grand dans la vie que les choses mystérieuses. Les sentiments les plus merveilleux sont ceux qui nous agitent un peu confusément... »

L'aspiration vers l'absolu demeure aussi, pour ennoblir la médiocrité coutumière de la vie. Et loin de les diviser comme jadis, elle tend à unir ceux qui l'affectionnent. « Entre tous ceux qui croient à l'idéal, quelles que soient leurs apparentes divergences, disait Renan, il n'y a qu'une différence dans la manière de parler. Là-bas, ce petit prêtre se console avec son Christ. Moi, j'ai la certitude que mon existence entrera comme un élément dans une œuvre éternelle. Je suis moins éloigné de lui que de l'épicurien qui se lamente sur la perte de la vie. »

La parole du politicien n'empêchera point les étoiles de scintiller dans les ténèbres, d'attirer les générations, qui, anxieusement, les interrogeront sur l'énigme de l'univers. A son apostrophe s'oppose celle, plus belle, du poète :

« Une immense espérance a traversé la terre ;
Malgré nous vers le ciel il faut lever les yeux ! »

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. DAVY Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*, 52, rue Madame — *Le Propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 21 — 5e SÉRIE — TOME VI — 24 NOVEMBRE 1906

MISSIONS AUX ARMÉES DU RHIN ET DU NORD (1793-1794)

(*Lettres inédites*)

Dans la courte période de la vie politique de Saint-Just, les documents les plus ignorés et les plus dispersés sont assurément ceux qui ont trait à ses missions auprès des armées. On sait quel héroïsme et quel génie il déploya pour faire, en quelques semaines, d'une armée décomposée et découragée, une armée disciplinée, vigoureuse, prête à la victoire ; mais, ce qu'on connait moins, ce qui demeure dans l'ombre, c'est le détail même de ce prodigieux effort, l'analyse, jour par jour, heure par heure, de cette œuvre surhumaine. Gatteau, administrateur des subsistances militaires, écrivait de Strasbourg, le 27 brumaire an II : « Il était temps que Saint-Just vînt auprès de cette malheureuse armée... Il a tout vivifié, ranimé, régénéré. . Quel maître bougre que ce garçon-là ! La collection de ses arrêtés sera sans contredit un des plus beaux monuments historiques de la Révolution. » Rien n'est plus vrai que cette dernière phrase de Gatteau. La collection des arrêtés et des lettres militaires de Saint-Just, non seulement à l'armée du Rhin, mais aussi dans les deux missions qui suivirent, à l'armée du Nord, et aux frontières du Nord et de l'Est, représente en effet un des exemples les plus extraordinaires de ce qu'a pu, à une heure critique, la volonté inflexible d'un jeune homme de vingt-six ans. Mais cette collection même est loin d'avoir été reconstituée et publiée en entier.

Aucun des biographes de Saint-Just, ni M. Edouard Fleury, dans *Saint-Just et la Terreur*, ni M. Ernest Hamel, dans son *Histoire de Saint-Just*, n'ont donné un tableau scrupuleusement complet de ses missions militaires. D'autre part, l'ouvrage, si précieux, au point de vue documentaire, qui porte pour titre *Recueil des pièces authentiques servant à l'histoire de la Révolution à Strasbourg* et les ouvrages plus particulièrement consacrés aux guerres de la République comme ceux de MM. Wallon (*Les représentants en mission*), Foucard et Finot (*La défense nationale dans le Nord*), Chuquet (*Les guerres de la Révolution*), etc..., ne donnent que d'une manière insuffisante et fragmentaire les documents qui se rapportent à ces mêmes missions.

Voici précisément un groupe de quinze lettres inédites de Saint Just qui s'échelonnent du 2 brumaire an II (23 octobre 1793) au 26 prairial (14 juin 1794) et qui sont extraites des Archives nationales et de celles du ministère de la Guerre. La plupart de ces lettres sont brèves, laconiques et vigoureuses. Saint-Just avait en horreur les mots inutiles. Il disait : « On ne peut point gouverner sans laconisme » ; et, rêvant, dans ses *Institutions*, l'établissement d'un prix d'éloquence, il disait encore : « Le prix d'éloquence sera décerné au laconisme. » On cite quelquefois, comme exemple caractéristique de ce laconisme, une lettre adressée par lui au général Dièche, à Strasbourg, pour lui rappeler une manœuvre, et qui ne contenait que ces cinq mots : « Dièche, il est huit heures. » Dièche comprit, et répondit sur le même ton : « Saint-Just, ils sont partis. » On ne s'étonnera donc point de la brièveté énergique de quelques-unes des lettres que nous publions aujourd'hui. D'ailleurs, quand il était nécessaire, Saint-Just savait s'étendre plus longuement, et certaines des lettres qui suivent, notamment celle adressée au Comité de salut public le 13 brumaire et celle adressée à Jourdan le 26 prairial, sont parmi les plus belles qu'il ait écrites.

Bien qu'elles portent, presque toujours, les deux signatures de Saint-Just et de Le Bas, on peut considérer ces lettres comme l'œuvre exclusive de Saint-Just. Non seulement on l'y reconnaît tout entier dans le ton même du style, mais, en outre, les originaux qui nous

restent sont toujours de la main de Saint Just, quand ils ne sont pas recopiés par quelque secrétaire.

CHARLES VELLAY.

*
* *

Délégués en mission à l'armée du Rhin par un arrêté du Comité de salut public en date du 26 vendémiaire an II (17 octobre 1793), Saint-Just et Le Bas arrivèrent à Strasbourg le 1er brumaire. La lettre qui suit est du lendemain même de leur arrivée. Le destinataire est inconnu.

Strasbourg, le deuxième jour du 2e mois de l'an 2 de la République une et indivisible.

Vous ne nous avez pas encore envoyé, citoyen, l'état général des rations qui se délivrent et que nous vous avons demandé par notre lettre du 9. Veuillez nous l'adresser dans le jour.

Les représentants du peuple près l'armée du Rhin,

LE BAS, SAINT-JUST.

Au Général en chef de l'armée du Rhin (Pichegru).

Strasbourg, le 5e jour du 2e mois de l'an second de la République une et indivisible.

Vous voudrez bien, Général, faire avertir tous les corps de l'armée que vous commandez de nous faire connaître par écrit dans trois jours leurs réclamations générales et particulières.

Les représentants du peuple envoyés extraordinairement à l'armée du Rhin,

SAINT-JUST, LE BAS.

Strasbourg, le 5e jour du 2e mois de l'an 2e de la République une et indivisible.

Citoyen commissaire ordonnateur,

Nous désirons connaître quel est l'état des effets militaires à l'usage de l'armée du Rhin, quels sont les effets disponibles pour l'instant et leur quantité.

Vous voudrez bien nous faire parvenir ces renseignements dans le jour.

Les représentants du peuple envoyés extraordinairement à l'armée du Rhin,

SAINT-JUST, LE BAS.

Au Général en chef de l'armée du Rhin.

Strasbourg, le 7e jour du 2e mois, an second de la République une et indivisible.

Général,

Vous voudrez bien nous procurer incessamment les réclamations générales et particulières des corps de l'armée.

Lorsque l'arriéré sera terminé, chaque corps devra vous faire parvenir tous les jours ses réclamations et ses besoins, dont vous nous ferez part.

Les représentants du peuple envoyés près l'armée du Rhin,

LE BAS, SAINT JUST.

Au Général en chef de l'armée du Rhin.

Strasbourg, le 7e jour du 2e mois, l'an 2e de la République une et indivisible.

Vous veillerez, Général, à ce qu'il ne soit accordé de permissions de sortir du camp que pour un temps limité, et ferez prévenir l'armée que toute autre permission sera considérée comme nulle.

Des chirurgiens majors prodiguent de la manière la plus révoltante les billets d'hôpitaux à des hommes qui n'en ont besoin que pour quitter leur poste et se livrer à une lâche oisiveté. Des chirurgiens majors abandonnent leurs frères d'armes le jour du combat. Cette conduite est honteuse; nous vous chargeons de faire connaître l'intention où nous sommes de la punir désormais de la manière la plus rigoureuse.

Les représentants du peuple près l'armée du Rhin,

SAINT-JUST, LE BAS.

Au Général en chef de l'armée du Rhin.

Strasbourg, le 9e jour du 2e mois de l'an second de la République une et indivisible.

Vous donnerez ordre, Général, à tous les officiers généraux de coucher et de manger dans leurs tentes, à la tête de leurs divisions et brigades.

LE BAS, SAINT JUST.

Strasbourg, le 10e jour du deuxième mois, an 2e de la République une et indivisible.

Les agents de la République n'auront plus d'excuses pour laisser manquer le service. Faites-leur sentir que la vie des fripons est désormais en danger.

Les représentants du peuple envoyés extraordinairement près l'armée du Rhin,

LE BAS, SAINT-JUST.

*
* *

A la date du 12 brumaire, la période de réorganisation de l'armée du Rhin semblait terminée. Elle n'avait duré que douze jours. Le 13 brumaire, Saint-Just et Le Bas rendirent compte au Comité de Salut Public de l'accomplissement de cette première partie de leur mission. La lettre qu'ils écrivirent est d'un intérêt capital pour l'histoire de cette campagne. Le *Recueil des Actes du Comité de Salut Public* n'en contient qu'une analyse, puisée aux Archives Nationales. Le texte original

se trouve aux Archives historiques du ministère de la Guerre. MM. Fleury, Hamel et Wallon ont cité quelques courts passages de cette lettre. La voici tout entière :

Au Comité de Salut public.

Strasbourg, le 13e du 2e mois, l'an 2e
de la République une et indivisible.

Citoyens nos collègues,

Notre premier soin fut de nous assurer de nos forces et de celles de l'ennemi. Nous vous en donnâmes une idée par notre lettre datée de Saverne le 2 (1), mais depuis nous avons remarqué que tous les corps étaient très incomplets. Nous comptons environ huit mille hommes dans les gorges et trente à trente-cinq mille hommes sous Strasbourg.

Les cent mille hommes dont vous parlez sont répartis depuis Huningue jusqu'à Landau. Il y a de fortes garnisons dans Landau et Fort-Vauban. L'ennemi a fait des prisonniers dans la déroute, infamie que vous semblez pardonner.

Nous avons déjà fait juger trois ou quatre chefs de brigade; on en doit fusiller un aujourd'hui, condamné par le Tribunal militaire.

Nous avons pris toutes les précautions dont nous avons été capables. Défense de s'introduire dans la ville dans les caissons, fourgons, charrettes couvertes, à peine de mort; le Département, la Municipalité, le District cassés, leurs membres envoyés à Metz, Besançon, Châlons; à l'ordre dans l'armée qu'elle s'exerce aux évolutions et que toutes les troupes fassent l'exercice; destitution des militaires suspects; arrestations de modérés : telles sont les mesures préliminaires que nous avons prises pour préparer l'armée à seconder vos vues et chasser l'ennemi.

Il y a, nous assure-t-on, cinquante mille hommes devant nous à Strasbourg, dix à douze mille devant les gorges. Il a tenté dernièrement de passer le Rhin vis-à-vis Schelstadt pour nous tourner. Nous avons eu la bêtise de nous disperser dans des garnisons ou le bloquer par des mouvements, et nos forces sont nulles.

Hâtez-vous de former votre rassemblement à Bouquenom, faites-le marcher sur Bitche et Wissembourg, envoyez-nous nos douze bataillons à Saverne, nos deux mille hommes de cavalerie à Strasbourg. Tandis que vous prendrez l'ennemi à dos vers Bitche, nous le prendrons en flanc à Saverne, en tête à Strasbourg, et aussitôt qu'il sera repoussé, nous pourrons, si vous le jugez nécessaire, jeter pendant sa fuite sept mille hommes dans le Brisgau par Kehl. Alors les forces ennemies qui sont à Huningue seront forcées de se replier vers Kehl; nous en serons plus forts dans le Haut-Rhin. Alors nous marcherons de tous côtés comme le tonnerre, sans nous arrêter, sans laisser respirer l'ennemi; nous nous fortifierons des garnisons de Bitche, de la Petite-Pierre, de Ligtemberg, de Fort-Vauban, de Landau; nous dévorerons le Palatinat. Alors nous aurons retrouvé nos cent mille hommes, qui sont nuls maintenant par la bassesse de ceux qui ont régi les affaires.

SAINT-JUST, LE BAS.

Au ministre de la Guerre (Bouchotte).

Strasbourg, le 14e jour du 2e mois de l'an 2
de la République une et indivisible.

Citoyen Ministre,

Nous vous informons que le nommé Berger, employé des subsistances militaires, attaché à l'armée du Rhin, nous est dénoncé comme un aristocrate dangereux, dont les sentiments se sont manifestés à Mayence d'une manière non équivoque. L'administration des subsistances doit trouver cet individu, qui est en ce moment à Paris.

Nous vous invitons à le faire mettre en état d'arrestation.

Les représentants du peuple
envoyés extraordinairement près l'armée du Rhin,

LE BAS, SAINT-JUST.

P.-S. — Vous trouverez ci-inclus, citoyen ministre, une lettre de l'adjudant Houet. Veuillez bien lui procurer les cartes qu'il demande.

Au ministre de la Guerre.

Strasbourg, le 21 brumaire, l'an 2e
de la République une et indivisible.

Citoyen ministre,

L'ancien administrateur Auquier, chargé du service des subsistances militaires à Mayence, a prévariqué dans sa gestion, ainsi qu'une grande partie des employés sous ses ordres; nous vous invitons à le faire mettre aussitôt en état d'arrestation, (ainsi que) le citoyen Guillemin, directeur de comp-

(1) On ne connaît cette lettre que par deux analyses conservées l'une aux Archives Nationales, l'autre aux Archives historiques du ministère de la Guerre. Voici le plus complet de ces deux analyses : « Les représentants du peuple Saint-Just et Le Bas écrivent que l'ennemi est à [illegible] hommes depuis [illegible] jusqu'à Waller [illegible] à *Rushollen*, où est l'un de ses quartiers généraux. L'ennemi [illegible] d'occuper les gorges de Saverne et Phalsbourg [illegible] de serrer le gros de l'armée qui est actuellement [illegible] les murs de Strasbourg. Le plus pressant besoin de l'armée est un chef [illegible] et qui sache [illegible] les troupes. L'ennemi occupe Wissembourg, Lauterbourg, Haguenau [illegible] des armes et désarmer les villes dangereuses. »

tabilité à Paris, et tous autres qui auraient fait cette campagne, maintenant occupés dans les bureaux de l'Administration générale.

Les représentants du peuple envoyés
extraordinairement près l'Armée du Rhin,

SAINT-JUST, LE BAS.

On vous enverra les pièces à l'appui.

Au général commandant
la place de Strasbourg (Dièche).

Strasbourg, le 25 brumaire,
l'an 2e de la République.

Le citoyen Guillermann, citoyen, chef aux travaux des vivres, étant prévenu de prévarication, tu voudras bien le faire mettre, sur-le-champ, en arrestation, et apposer les scellés sur ses papiers.

Les représentants du peuple près l'armée du Rhin'

SAINT-JUST, LE BAS.

P.-S. — Vous mettrez aussi en état d'arrestation le citoyen Antoine, qui avait été chargé à Mayence de la vente des effets des émigrés.

Au Général en chef de l'armée du Rhin.

Général,

Nous avons donné l'ordre au commandant de la place de faire arrêter tout officier qui se présenterait aux portes de Strasbourg, après le 30 de ce mois (1). Tu voudras bien n'accorder de permissions qu'aux soldats et quartiers-maîtres, et le mettre à l'ordre.

Les Représentants du peuple,

28 frimaire. SAINT-JUST, LE BAS

*
* *

Après la reprise des lignes de Wissembourg et la délivrance de Landau, Saint-Just rentra à Paris, où il arriva dans les premiers jours de janvier 1794. Mais, dès le 3 pluviôse (22 janvier), il fut chargé d'une nouvelle mission, cette fois à l'armée du Nord, dont la situation difficile exigeait une initiative énergique. Saint-Just partit le jour même, en compagnie de Le Bas. Cette mission dura jusqu'au 25 pluviôse (13 février). Nous ne donnons qu'une seule lettre se rapportant à cette période, adressée au Comité de salut public et datée du 10 pluviôse (29 janvier). Elle fut vraisemblablement écrite de Lille ou de Cambrai, bien que la copie qui existe aux Archives historiques du ministère de la Guerre ne porte pas d'indication à cet égard. Saint-Just était à Lille le 9 pluviôse et à Cambrai le 11 pluviôse.

Au Comité de salut public.

10 pluviôse an 2.

Nous vous prévenons que l'ennemi a tiré dix hommes par compagnie de plusieurs divisions de son armée du Nord, pour [les] faire filer sur Trèves. Il faut que vous ordonniez un mouvement dans ces points-ci, si vous ne voulez pas que l'armée de la Moselle soit embarrassée et si vous voulez profiter de la faiblesse de l'ennemi. Vous avez reçu nos arrêtés : ils vous ont dit le reste.

SAINT-JUST, LE BAS.

Cette lettre, qui révélait au Comité de salut public une manœuvre dangereuse de l'ennemi, provoqua dans le Comité le projet d'une expédition analogue sur Trèves. L'armée de la Moselle en fut chargée. Mais les lenteurs de Baudot et de Lacoste, délégués aux armées du Rhin et de la Moselle, firent échouer ce plan, et, le 7 ventôse suivant (25 février), Collot-d'Herbois, Carnot et Saint-Just écrivaient au nom du Comité à Baudot et à Lacoste une lettre sévère qui débutait ainsi : « Il n'est plus temps, citoyens collègues, de songer à l'expédition de Trèves ; le moment est manqué ; l'ennemi a fait marcher des corps considérables de troupes pour prévenir ce coup, qu'il était si facile de lui porter après la victoire. »

*
* *

Le 10 floréal an II (29 avril 1794), Saint-Just et Le Bas furent chargés d'une seconde mission à l'armée du Nord. Après un court arrêt à Noyon, ils arrivèrent à Réunion-sur-Oise (Guise), le 13 floréal. Dans cette mission, Saint-Just apportait à l'armée un plan de campagne auquel Carnot fait allusion dans une de ses lettres à Jourdan. C'est précisément à l'exécution de ce plan que se rapporte la lettre suivante, écrite par Saint-Just seul, datée du 8 prairial (27 mai 1794), et dont M. Wallon publia jadis un court fragment.

Au quartier général de Thuin, le 8 prairial,
l'an deuxième de la République
une et indivisible.

Les Représentants du Peuple près l'armée du Nord, au général Jourdan, commandant en chef de l'armée de la Moselle.

J'ai reçu tes différentes dépêches. Je te prie de continuer de régler tes mouvements avec ceux de cette armée. Nous avons toujours le cours de la Sambre ; aujourd'hui, nous occupons le Camp de la

---

(1) Voici le texte de cet ordre :

Strasbourg, le 28 frimaire,
l'an 2e de la République.

Il est ordonné au commandant de Strasbourg de faire arrêter tout officier de l'armée qui se présentera aux portes de la ville, après le 30 de ce mois. Les permissions d'entrée ne devront être distribuées qu'aux quartiers-maîtres et aux soldats.

Les Représentants du peuple,
SAINT-JUST, LE BAS.

Tombe. Nous tâcherons de nous emparer de Charles-le-Roi (1); tu prendras, sans doute, Dinant; puis un corps d'armée, que nous formons à Maubeuge, marchera sur Mons, et un autre sur Bruxelles.

J'embrasse mes chers collègues Gillet et Duquesnoy (2).

SAINT-JUST.

*
* *

C'est vraisemblablement le 6 prairial an II (25 mai 1794 que le Comité de salut public décida de rappeler Saint-Just, car, à cette date, on trouve une lettre du Comité à Guyton-Morveau, où il est dit : « Le Comité, cher collègue, vient de se déterminer à faire revenir ici notre collègue Saint-Just ». Le 12 prairial, Saint-Just était en effet de retour à Paris. Six jours après, le 18 prairial (6 juin), le Comité le renvoyait dans le Nord, revêtu d'une sorte de pouvoir suprême sur toutes les armées républicaines. Voici le texte de cet arrêté, rédigé par Carnot : « Les membres composant le Comité de salut public arrêtent que leur collègue Saint-Just se rendra sans délai aux frontières du Nord et de l'Est pour surveiller les armées de la République depuis la mer jusqu'au Rhin, et tenir la main à l'exécution des décrets de la Convention nationale et des arrêtés du Comité de salut public. » C'est au cours de cette quatrième mission que Saint-Just écrivit à Jourdan la belle lettre que voici (dont l'original est tout entier de sa main).

A Marchienne-au-Pont, le 26 prairial (3).
l'an 2 de la République française
une, indivisible et démocratique.

Les Représentants du Peuple près l'armée de la Moselle, au général Jourdan.

L'intention du Comité de salut public est que la guerre soit poussée avec une chaleur qui épuise l'ennemi, inférieur en nombre, et obligé de se multiplier sur tous les points par des marches pénibles.

Sa ruse ordinaire étant de ne point résister à nos premières fougues, mais bientôt de nous attaquer la nuit à l'improviste, pour nous déguiser sa faiblesse, et jeter parmi nous la défiance et l'effroi, il convient que nous l'attaquions avec fureur, et que nous l'attaquions sans cesse.

Il serait sage de s'avancer chaque jour à la fin de la nuit à sa rencontre, soit pour éviter toute surprise, soit pour le combattre lui-même si l'occasion se trouvait favorable.

Ta marche triomphante et rapide depuis Arlon nous fait espérer que la guerre la plus offensive sera de ton goût. Nous surveillerons les administrations, l'obéissance des chefs, les ressources; tu n'auras qu'à vaincre. Qu'aucune défiance de toi-même n'entre dans ton cœur, qu'il ne soit sensible qu'à la gloire de la République! Maintiens l'enthousiasme dans l'armée par des succès continuels et par l'audace. La guerre de la liberté doit être faite avec colère. Tu ne seras jamais repris d'avoir suivi avec ardeur la ruine des ennemis du peuple français, tu le seras d'avoir temporisé avec un ennemi qui temporise lui-même.

Il est probable qu'il t'attaquera bientôt : préviens-le, puisque tu as pour l'attaque les mêmes éléments militaires que tu aurais pour le recevoir.

N'oublie point qu'il faut empêcher que l'ennemi, dans son désespoir, n'abandonne un point pour se porter tout entier sur l'autre. Maintiens sa diversion, en le combattant sans cesse.

Empêche aussi qu'il ne brûle Maubeuge. Le meilleur moyen d'y parvenir est de le poursuivre sur toute la rive de la Sambre.

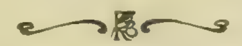
Nous comptons sur toi. Ce sera avec joie que nous annoncerons au Comité de salut public de nouveaux succès sur ce point. L'opinion publique en est impatiente.

SAINT-JUST, GILLET, L.-B. GUYTON.

(1) Charleroi.

(2) Gillet et Duquesnoy se trouvaient alors près de Jourdan, à l'armée de la Moselle.

(3) 14 juin 1794.



" LA GARDE MEURT ET NE SE REND PAS "

Histoire d'un mot historique (1).

III

Victor-Hugo, en 1862, éleva une autre statue à Cambronne dans *Les Misérables.* Le grand succès de ce livre provoqua de nouveaux témoignages sur les paroles du général. Un journaliste de Lille, Charles Deulin, auteur des *Contes d'un Buveur de Bière*, connaissait un ancien grenadier de la garde, alors adjoint au maire de Vicq (Nord). Le vieux soldat, nommé Antoine Deleau, lui avait souvent conté certains épisodes de la bataille de Waterloo. C'était, comme on dit, matière à bonne copie. Après avoir de nouveau questionné Deleau, Charles Deulin publia, le 22 juin 1862, dans un journal local, *L'Esprit Public*, le récit suivant :

J'étais au premier rang, avantage que je devais à ma grande taille. L'artillerie anglaise nous foudroyait, et nous répondions à chaque décharge par une fusillade de moins en moins nourrie.

Entre deux décharges, le général anglais nous cria : « Grenadiers rendez-vous ! » Le général Cambronne ré-

(1) Voir la *Revue Bleue* du 17 novembre [illegible].

pondit (je l'ai parfaitement entendu) : « La garde meurt et ne se rend pas. »

« — Feu ! » dit le général anglais.

Nous reformâmes le carré et nous ripostâmes avec nos [illegible] : « Grenadiers, rendez-vous ! vous serez traités comme les premiers soldats du monde ! » reprit d'une voix triste le général anglais.

— La garde meurt et ne se rend pas », répondit Cambronne, et sur toute la ligne officiers et soldats répétèrent : « La garde meurt et ne se rend pas. » Je fis comme les autres.

Nous essuyâmes une nouvelle décharge, et nous y répondîmes de notre mieux. « Rendez-vous, grenadiers ! rendez-vous ! » nous crièrent en masse les Anglais qui nous enveloppaient de toute part. C'est alors que, *fou d'impatience et de colère, Cambronne lâcha le mot que vous savez.* C'est le dernier que j'entendis, car je reçus dans mon colback un boulet qui m'étendit sans connaissance sur un tas de cadavres.

Selon Deleau, Cambronne aurait donc donc dit la phrase et le mot. C'est beaucoup pour un seul homme.

Quoi qu'il en soit, le récit de Charles Deulin, — récit très bien fait, trop bien fait peut être, car la plume de l'écrivain professionnel s'y trahit quelque peu — fit impression sur le préfet de Lille, M. Wallon. Il s'avisa d'entendre officiellement Antoine Deleau, et, pour donner plus de solennité à la déposition du vieux soldat, il convoqua le maréchal de Mac-Mahon, commandant le 2e corps d'armée, le général Maissiat, commandant la 3e division militaire et le colonel d'état-major Borel.

Or Deleau avait si bien lu et tant et tant relu l'article de Charles Deulin que, à quelques petites variantes près, il en reproduisit littéralement tous les termes dans sa déposition (1). Ainsi, la déclaration faite le 30 juin 1862 par le grenadier Deleau, contresignée par le préfet du Nord, par le maréchal de Mac-Mahon, par le général Maissiat et par le colonel Borel, n'est en réalité qu'un article de Charles Deulin publié le 22 juin dans un petit journal local.

Ce qui rend plus suspecte encore l'exactitude de cette déclaration si bien authentiquée, c'est ceci : Antoine Deleau (je l'ai vérifié aux Archives de la Guerre), appartenait au 2e bataillon du 2e grenadiers. Or, le 18 juin, à la nuit tombante, lorsque Cambronne dut ou put prononcer dans le carré du 2e bataillon du 1er chasseurs les paroles fameuses, le 2e bataillon du 2e grenadiers défendait Plancenoit. Le grenadier Deleau se trouvait donc, à ce moment-là, à plus de 1.500 mètres à vol d'oiseau des chasseurs de Cambronne qui se faisaient passage à travers les masses ennemies sur le versant nord de la Belle-Alliance.

En 1862, nul ne pensa à opposer cette objection au témoignage de Deleau. Sa déclaration fut donc reproduite par la plupart des journaux de Paris et des départements et réveilla les souvenirs des vieux de la vieille. Chacun voulut avoir entendu les paroles de Cambronne. C'est ainsi qu'un ancien chasseur à pied de la garde, 2e régiment, 1er bataillon nommé Pierre Salle, adressa cette lettre à M. Roussin, qui avait épousé la fille adoptive de Cambronne :

J'ai vu dernièrement dans l'*Écho de Vesoul* un article concernant le général Cambronne pour des paroles prononcées au moment de la plus forte action à Waterloo, lorsque le général anglais nous somma de nous rendre. Je pouvais bien le connaître puisqu'il commandait le 2e régiment de chasseurs de la vieille garde impériale.

Avant l'engagement de la bataille, il était en face de la 3e compagnie dont je faisais partie, faisant alors fonctions de fourrier. Il se tourna vers nous et nous dit : « Mes amis, dans une demi-heure la bataille va être à nous, puisque l'ennemi commence à battre en retraite vers Bruxelles ». Sa confiance fut trompée par l'arrivée du corps d'armée du général Wellington, qui établit une batterie sur un plateau en face des colonnes de la garde, sur le flanc en arrière de nos colonnes d'attaque, ce qui donna l'épouvante sur toute la ligne de nos colonnes qui avaient déjà enlevé plusieurs positions à l'ennemi.

Le général donna l'ordre d'envoyer des tirailleurs de bonne volonté afin de se porter à la rencontre des tirailleurs ennemis. On forma de suite le carré et nous fûmes dirigés sur le village de Waterloo. C'est là où l'engagement fut le plus sérieux. Et c'est à ce moment que l'on faisait signe avec le drapeau ennemi de nous rendre, même par des cris à haute voix de quelques généraux anglais. Et c'est à ce moment que le général Cambronne répondit : La garde meurt, mais elle ne se rend pas.

Si j'avais connu plus tôt ce fait historique concernant l'honneur de la famille de M. le général Cambronne, je me serais fait un devoir de vous en donner le détail duquel j'avais gardé un précieux souvenir. L'affaire étant jugée par la déclaration du sieur Antoine Deleau, je m'abstiens de plus longs détails (1).

Ce récit est singulièrement inexact, et cependant

(1) La [illegible] la plupart [illegible] de Paris et des départements du [illegible] l'article de Deulin que [illegible] point [illegible] indique seulement les variantes entre la déposition et l'article : *Nous re*[illegible], au lieu de : [illegible] *le carré* — *d'une* [illegible] au lieu [illegible] *triste.* — *répétèrent avec* [illegible] au lieu de [illegible] *de tous côtés* [illegible] *de toute part.* — *bonnet à poil*, [illegible] qui est un terme impropre.

La seule variante importante est ceci : Dans le récit de Deulin [illegible] *Cambronne* [illegible] Dans sa déposition, Deleau dit [illegible] *cette dernière* [illegible] *que je* [illegible] moins [illegible], mais on peut cependant présumer que ces *paroles* se réduisirent à [illegible]

(1) Lettre de Salles à M. Victor Roussin, Argentat (Corrèze), 11 juillet 1862 (à moi communiquée en 1893, par M. Roussin.)

le vieux soldat a bien rapporté ce qu'il a vu. Seulement, il a confondu les Anglais qui défendaient Mont-Saint-Jean avec les Prussiens qui, en effet, vinrent s'établir « en face des colonnes de la garde, sur le flanc en arrière des colonnes d'attaque ». Et il a confondu aussi le village de Waterloo, où pas un coup de feu ne fut tiré, avec le village de Plancenoit où l'engagement fut sinon « le plus sérieux » du moins aussi acharné que sur tout autre point du champ de bataille. Cette double confusion s'explique assez facilement si l'on fait réflexion que Salle appartenait au 1er bataillon du 2e chasseurs, et que ce bataillon combattit les Prussiens et non les Anglais et fut engagé à Plancenoit et non vers Waterloo. Selon une propension habituelle aux soldats, il croyait avoir pris part à l'action principale de la bataille. Or comme l'armée anglaise était le principal ennemi, il disait : les Anglais pour : les Prussiens, et comme la bataille du 18 juin porte le nom de Waterloo, il disait : Waterloo pour : Plancenoit.

Il est possible aussi que, pendant les premières heures de l'action, quand toute l'infanterie de la garde était encore en réserve sur le plateau de la Belle-Alliance, Salle, bien qu'étant du 2e chasseurs, ait vu Cambronne, qui commandait le 1er chasseurs passer devant le front de sa compagnie, et l'ait même entendu dire : « La bataille va être à nous. » Mais où Salle n'est plus véridique, c'est en disant que Cambronne commandait le 2e régiment quand il commandait le 1er régiment; où Salle n'est plus aucunement digne de foi, c'est en affirmant que lui, qui combattait à Plancenoit, avait entendu sur les rampes de la Belle-Alliance les sommations des Anglais et la réponse de Cambronne.

Dans le courant de juillet de cette même année 1862, un autre vieux soldat, J.-B. Franquin, du 3e grenadiers, fit aussi une déclaration dont il fut dressé procès-verbal par le maire de la commune de Fetaigne (Ardennes). La voici (1) :

> Les Anglais nous mitraillaient. Nous avions formé le carré et ripostions de notre mieux au feu qui faisait de larges trouées dans nos rangs. A plusieurs reprises, un général anglais a sommé la garde de se rendre, et chaque fois j'ai entendu le général Cambronne répondre : « La garde meurt et ne se rend pas ». Il fut un temps où la garde toute entière, officiers et soldats, se mit à crier avec notre général : « La garde meurt et ne se rend pas. » J'affirme moi-même l'avoir crié comme mes camarades.

Cambronne, je l'ai dit plusieurs fois, commandait le carré du 2e bataillon du 1er chasseurs. Il semble donc que Franquin, qui était grenadier, ne pouvait se trouver dans le carré de Cambronne. Toutefois, le 2e bataillon du 3e grenadiers, dont il faisait partie, était à huit heures du soir dans les fonds de la Haye-Sainte, tout proche le 2e bataillon du 1er chasseurs. Il n'est donc pas impossible que dans la mêlée qui s'engagea, Franquin, séparé de son carré, se soit réfugié dans celui des chasseurs. Ainsi l'objection que Franquin appartenait à une fraction de la garde et Cambronne à une autre fraction n'est pas ici péremptoire. Mais il y d'autres arguments contre son témoignage. 1° Si l'on se reporte à la déclaration de Deleau, du 30 juin 1862, qu'a certainement lue Franquin et qui lui a, non moins certainement, donné l'idée de celle qu'il a faite le 22 juillet, on s'apercevra que le récit de Franquin n'est qu'une redite, un résumé pur et simple du récit de Deleau. 2° Comment se représenter Cambronne répétant plusieurs fois sa phrase — *crescendo*, sans doute — et « la garde toute entière, officiers et soldats » reprenant la phrase en chœur? C'est une belle scène d'opéra. J'ai peine à me la figurer sur un champ de bataille.

IV

Une origine suspecte, des redites manifestes, des négations et des affirmations multiples mais dont aucune n'a pour auteur un irrécusable témoin auriculaire, c'est de quoi est formée la tradition de la phrase de Cambronne. Le journaliste Rougemont a parlé, les députés Garat et Pénière ont parlé, le général Berton a parlé, l'adjudant-commandant Combes-Brassard a parlé, les grenadiers Deleau et Franquin ont parlé, mais aucun d'eux n'avait autorité pour le faire. Au défaut d'un survivant du 2e bataillon du 1er chasseurs, un seul homme pouvait rendre un témoignage décisif. C'était Cambronne lui-même. Or, Cambronne a constamment et obstinément nié avoir prononcé la phrase qui lui est attribuée.

A la vérité, Cambronne qui, au contraire de ses camarades de la Grande Armée, Ségur, Marbot, Lejeune, Thiébault, n'était pas écrivain, n'a jamais protesté par écrit contre les journaux, les biographies et les dictionnaires où il était glorifié pour sa phrase héroïque. Mais il n'a jamais laissé dire en sa présence qu'il l'eût prononcée (c'est pourquoi sans doute Berryer s'est abstenu de la citer dans son plaidoyer devant le Conseil de guerre) et, quand on l'a questionné directement, sa réponse a toujours été négative.

En juillet 1815, vingt ou vingt cinq jours après la bataille, Cambronne, transporté blessé à Ashburton, comme prisonnier de guerre, se trouvait à table avec quelques compagnons de captivité qui venaient d'apprendre par les journaux français sa réponse aux sommations de l'ennemi. Ces officiers le complimentèrent à l'envi « sur ces mots glorieux qui immorta-

(1) *Archives de la Guerre. Armée du Nord*, à la date du 18 juin 1815.

lisaient sa mémoire et illustraient toute la garde impériale. » Cambronne dit :

« J'en suis bien fâché mais je n'ai pas dit ce qu'on m'attribue. J'ai répondu autre chose et non pas ce qu'on rapporte. »

Le commandant Heuillet, du 2e chasseurs à pied de la vieille garde, qui cite *de auditu* ces paroles de Cambronne à la table d'Ashburton, ajoute : « Nous le priâmes de maintenir toutefois le fait pour l'honneur de l'armée, mais il persista toujours dans sa première affirmation. » (1)

En 1821, Cambronne commandait à Lille la 1re subdivision de la 16e division militaire. Questionné à plusieurs reprises par le lieutenant-colonel Magnant, il affirma chaque fois n'avoir jamais prononcé les paroles dont on lui faisait honneur (2). L'année suivante, à Dunkerque où il était venu pour le conseil de révision, Cambronne fit les mêmes dénégations devant plusieurs personnes, dont l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées Cordier, plus tard député du Jura (3). Quelques années après, au témoignage d'un combattant de Waterloo, le lieutenant Martin, auteur de *Souvenirs*, dont j'ai mainte fois constaté la véracité (4), Cambronne dit à un vieux camarade qui l'était venu voir à Nantes : « Je n'ai pas dit cela. J'ai dit seulement : des b... comme nous ne se rendent jamais » (5).

Après la Révolution de juillet, le 19 septembre 1830, la municipalité nantaise donna un banquet aux gardes nationaux d'Angers et aux officiers de la garnison de Nantes. Cambronne, qui se trouvait à la table d'honneur, désavoua formellement les paroles célèbres qui lui étaient attribuées. « Sommé de me rendre, dit-il, j'ai répondu quelques mots, moins brillants peut-être, mais d'une énergie plus soldatesque. (6) »

Devant le Préfet de la Loire-Inférieure, Maurice Duval, Cambronne nia également avoir prononcé les paroles fameuses (1). A une époque qui n'est pas précisée, Cambronne dit très spirituellement à un Anglais, nommé E. S. Dikson, qui le questionnait : « On m'a *débité* cette réponse-là (2). » Le maire de Nantes, Ferdinand Favre, écrivait le 24 novembre 1843 au Préfet de la Loire-Inférieure : « Le général Cambronne, dont chacun connaît la simplicité antique et l'extrême modestie, s'en est toujours défendu (d'avoir prononcé ces paroles) disant que c'était le cri de l'armée tout entière » (3). Dans une lettre très confuse adressée aux fils du général Michel, en 1845, par un vieil ami de Cambronne, nommé Dalidet, celui-ci s'ingénia à démontrer l'authencité de la phrase fameuse, mais il ne dit en aucune façon que Cambronne lui-même la lui aît confirmée (4). C'eût été cependant le meilleur argument.

Dans les années 1893, 1894 et 1899, j'ai été en correspondance avec M. Victor Roussin, qui avait épousé, en 1836, la fille adoptive de Cambronne et a ainsi vécu longtemps dans l'intimité du général. Dans ses nombreuses lettres, M. Roussin s'est efforcé d'établir l'authenticité de la fameuse phrase : la garde meurt et ne se rend pas. Mais pas une fois il n'a invoqué le témoignage de Cambronne lui-même. A ma question sur ce point capital, il a répondu : « Je conviens que le général Cambronne

---

(1) Lettre du commandant en retraite Heuillet, du 2e chasseurs de la vieille garde, au directeur de *la Sentinelle de l'Armée*, 8 sept. 1841.

(2) Lettre du lieutenant-colonel Magnant (en retraite à Vernon), au général [illegible], 26 avril 1845, citée dans la *Requête au roi, pour le comte de Michel*, p. 3.

(3) *Requête au roi, pour le comte Michel*, p. 2.

(4) Martin, qui était Suisse, quitta l'armée le 20 septembre 1815 et mourut pasteur à Genève, vers la fin du second empire. Il a écrit les *Souvenirs d'un ex-officier*, et le *Voyage d'un ex-officier*.

(5) *Voyage d'un ex-officier*, p. 17. — Le texte porte : « des [illegible] comme nous », mais Martin ajoute en note : « C'est la traduction d'un mot plus énergique employé par le général. » Cette réponse, avec les variantes : « des gens comme nous », « des hommes comme nous » a été citée plusieurs fois, notamment par H. Lucas, un Breton, dans un article du [illegible] du 29 mai 1862, à propos des *Misérables*, et par l'*Intermédiaire*, XXXI, 313.

(6) Levot, *Biographie Bretonne*, 1852, I, p. 241. — Selon M. Brunswicg (*Cambronne*, 116), aucun journal local n'a mentionné la présence de Cambronne à ce banquet. Mais le comte Marquiset (*La phrase et le mot de Waterloo*, 23) cite ce passage du journal *Le Breton*, du 21 septembre 1830 : « Au haut de la salle, on aperçoit le buste du roi entouré du drapeaux tricolores surmontant une table où sont assis l'illustre général de cette vieille garde, de cette légion immortelle dont nos enfants raconteront les faits sans oser y croire, etc... » Il n'y a pas à s'y tromper. Cambronne est désigné le plus clairement du monde.

(1) Lettre de Raoul Duval, 10 mars 1845, citée dans *la Requête au roi, pour le comte Michel*, p. 2.

(2) Lettre de E. S. Dikson, citée par Cotton, *A voice from Waterloo*, 144, note. — Il n'est pas surprenant que Cambronne qui, en mai 1820, avait épousé une Anglaise, Mme veuve John Sword, se soit trouvé plus tard en relations avec des compatriotes de sa femme.

(3) Lettre citée dans *la Requête au roi, pour le comte Michel*, p. 3. — M. Brunswicg (*Cambronne*, 125-126), a fait remarquer justement que les fils du général Michel se sont abstenus de citer la fin de cette lettre qui se termine ainsi : « Pour tous ceux qui ont entendu le général Cambronne, il résultait de son embarras et de la manière un peu gauche dont sa franchise habituelle niait la chose que la voix publique avait eu raison de lui en attribuer l'honneur. » Le passage omis était intéressant à rétablir. Mais je n'en tirerais pas la même conclusion que le maire de Nantes. Il me semble que Cambronne était embarrassé et gauche non parce que « sa modestie extrême » l'empêchait de reconnaitre pour vraie une phrase de lui, mais parce qu'il n'avait pas prononcé cette phrase et parce qu'il avait scrupule à répéter le mot qu'il avait dit. Cette « extrême modestie » de Cambronne qu'invoque le maire de Nantes n'est pas une bonne explication. La modestie consiste à ne pas rappeler un acte ou une parole qui vous honore, elle ne commande point de nier cet acte, ou cette parole quand on est questionné sur cela.

(4) Lettre de Dalidet, 7 mars 1845, conservée aux Archives municipales de Nantes.

lui-même, interrogé sur ce qu'il avait pu dire en refusant de se rendre, a toujours répondu : Je n'en sais rien, je ne me souviens de rien (1). »

V

J'ai dit tout ce que je sais sur *la phrase*. Il me faut bien arriver au *mot*. Comme on l'a vu précédemment, la phrase a été citée dans les journaux la semaine même de la bataille de Waterloo. Le mot a été non pas cité textuellement, mais donné à entendre pour la première fois en 1834, dans le *Dictionnaire des Contemporains* de Rabbe (2). La phrase a donc sur le mot l'avantage de l'antériorité. Mais cet avantage me paraît de peu de valeur dans l'espèce, en raison : 1° de l'origine très suspecte de la phrase ; 2° des démentis qu'elle a provoqués ; 3° de la fragilité des témoignages prétendus confirmatifs ; 4° des dénégations formelles et réitérées de Cambronne.

D'ailleurs, si le mot n'a été divulgué dans un imprimé qu'en 1834 seulement, on en avait parlé bien longtemps auparavant. Dès le mois de juillet 1815 (je l'ai déjà rapporté), Cambronne avait dit à ses compagnons de captivité à Ashburton : « Je n'ai pas dit ce qu'on m'attribue, j'ai répondu autre chose (3). » — Cette « autre chose » ne pourrait-elle pas s'écrire en cinq lettres ?

En 1816, après son acquittement par le Conseil de guerre, Cambronne aurait, dit-on, répondu aux questions d'un officier anglais en prononçant tout crûment le mot . Mais ce racontage donné par *l'Intermédiaire* (III, 287) sans indication de source précise me paraît tout à fait négligeable. Je ne le cite que pour mémoire.

Le témoignage du lieutenant-colonel Lemonnier-Delafosse est plus intéressant : « Un sergent de mon ancien régiment (31e léger), passé dans la garde, me dit que l'on mentait en citant ces paroles du général Cambronne ; que les véritables, entendues par lui, près de lui étaient : M... ! Je ne me rends pas ! (4). »

Le général de Bréa racontait qu'il tenait de Cambronne lui-même que « celui-ci, sans pouvoir préciser de quels termes il s'était servi à Waterloo, avait envoyé faire f... les Anglais par quelque expression appropriée à la circonstance (1) ».

En 1828, dans une réunion de gens de lettres où se trouvait Charles Nodier, on vint à parler de la réponse attribuée à Cambronne, et des doutes que l'on avait sur son authenticité. L'un des assistants, nommé Genty, ancien secrétaire du *Mercure de France au XIXe siècle*, dit : « Cambronne n'a pas répondu : La garde meurt et ne se rend pas ; il a répondu : M... ! (2). » Comme on l'a déjà vu, Cambronne, aux questions qu'on lui posa à un banquet patriotique donné à Nantes, en 1830, sur l'authenticité de sa célèbre phrase, répondit : « J'ai dit quelques mots moins brillants peut-être, mais d'une énergie plus soldatesque. » Le mot cité par Genty est bien, en effet, d'une énergie soldatesque.

Voici maintenant un propos bien amusant et bien suggestif du général Bachelu qui commandait à Waterloo la 5e division d'infanterie (corps Reille) : « Ayant interrogé Cambronne quinze ans plus tard (soit vers 1838) sur sa réponse à Waterloo, il me répondit : Comment ? toi aussi ! Ah ! non, en voilà assez. Ça devient emm.. ! (3). »

Et le général Bachelu ajoutait : « Le mot était si naturel en pareil cas, que ce jour-là Cambronne dut le dire cinq fois, six fois... comme moi, d'ailleurs ! »

Le premier clerc du notaire de la vicomtesse Cambronne, Rogeron de la Vallée, rédigea en 1853 une *Vie de Cambronne*, « en quelque sorte, dit M. Léon Brunswicg, sous la surveillance de la veuve de Cambronne et sur les renseignements qu'elle lui fournissait » (4). Or, voici ce que dit Rogeron de la Vallée :

« Rendez-vous ! » s'écrient les Anglais. Une négation énergique fut la réponse de Cambronne, et, avec ce mot immortel que l'histoire n'ose redire, mais que tout le monde sait, il s'élance à la tête de ses [illegible] grenadiers.

---

(1) Lettre de M. [illegible], château de Keraval, 30 août 18[illegible].

(2) « Cambronne, sommé de se rendre, répondit *d'une manière très énergique*, mais ne prononça pas les mots qu'on lui attribue généralement : La garde meurt et ne se rend pas. » Le *Dictionnaire des [illegible]* disait un an après : « Cambronne, sommé de se rendre, répondit en termes énergiques que nous ne pouvons transcrire ici. »

(3) Lettre du commandant Heuillet, du 2e chasseurs de la vieille garde, précitée.

(4) Lieutenant-colonel Lemonnier-Delafosse, *Campagnes de [illegible]*, p. [illegible], Le Havre, 18[illegible].

(1) Paroles rapportées par M. Paul Ch[illegible] [illegible] de son père, lequel les avait entendu dire par le général de Bréa, citées par Brunswicg, *Cambronne*, 15[illegible].

(2) Lettre de Pierre Franckaert, [illegible]. — Dans cette lettre, Pierre Franckaert assure qu'il se trouvait à cette [illegible] se tint [illegible] [illegible] avec indignation que le mot « est une polissonnerie » inventée ce jour-là même par Genty. Mais il ne donne aucune preuve à l'appui de son opinion. Du contexte de son très long récit, il ne ressort nullement que Genty ait donné le mot comme de soi-même. Raconter une chose ou citer un mot n'implique pas que l'on invente cette chose ou ce mot. Très vraisemblablement, le mot, authentique ou non, cité par Genty, était connu d'anciens compagnons d'armes de Cambronne bien avant que [illegible] [illegible] Marquiset [illegible].

(4) *Cambronne*, p. [illegible]. — Dans les pièces [illegible] livre p. [illegible], M. Brunswicg dit encore [illegible] Rogeron de la Vallée se trouvait en rapports constants avec Mme Cambronne, et qu'elle dut relire les épreuves du livre avant le bon à tirer pour vérifier l'exactitude du récit. »

Le lieutenant-colonel en retraite Chrétien, petit-cousin de Cambronne, a donné ce renseignement concordant :

Lorsque Cambronne venait à Noyon, il descendait chez son oncle, l'abbé Druon de Bruneau, qui l'amenait passer quelques jours à Varesne, au château de sa tante Waubert de Genlis, née Julie Druon de Bruneau. Cambronne mettait pour condition à la visite, que sa cousine germaine, un peu taquine, ne lui parlerait pas de Waterloo. On obéissait à l'abbé, mais plus tard on l'interrogeait. Le bonhomme répondait : « Mon neveu m'a dit la vérité sur ce qu'il a dit aux Anglais, mais je me suis engagé à ne pas le répéter. Ce qu'il y a de certain, cependant, c'est que dans ces moments-là, on n'a pas le temps de faire des phrases. »

Ma grand'mère, ma mère et mon père tenaient pour certain que Victor Hugo, dans *les Misérables*, avait dit la vérité (1)

*
* *

En résumé, Cambronne a toujours nié formellement la *phrase*. Il est vrai qu'il n'y a pas preuve certaine qu'il ait jamais avoué le mot. Mais alors qu'on ne s'explique pas pourquoi il aurait nié la phrase si vraiment il l'avait prononcée, on comprend beaucoup plus facilement qu'il ait été embarrassé et même confus d'avouer le mot. Devenu le mari d'une d'une Anglaise et créé vicomte par la faveur de Louis XVIII, Cambronne se piquait d'une excellente éducation. Il tenait à passer pour un homme bien élevé. Il ne voulait pas donner aux malveillants un nouveau prétexte de dire que les généraux de l'Empire étaient de grossiers soldats qui avaient importé dans les états-majors et jusque dans les salons les façons et le langage du corps de garde.

Mais si l'on se représente par la pensée l'épisode final de la tragique bataille du 18 juin 1815, si l'on songe à l'état d'esprit où se trouvait Cambronne, à l'exaspération que devaient produire sur lui les sommations réitérées de l'ennemi, on reconnait que le *mot* était absolument en situation. Il est psychologiquement vrai. Or, comme, au témoignage de Cambronne lui-même, il répondit quelque chose, — une phrase ou un mot, — aux Anglais qui le sommaient de se rendre, ce quelque chose doit être cela.

HENRY HOUSSAYE,
de l'Académie Française.

---

(1) Lettre [illegible] colonel Chrétien, citée par Brunswig [illegible]
L'opinion [illegible] le mot était à peu près [illegible] d'années, au temps où [illegible] connu l'illustre [illegible] Mangin, ancien [illegible] mort quasi [illegible] il y a deux [illegible].

LA RÉGLEMENTATION DES EFFECTIFS ET DU TRAVAIL A BORD DES NAVIRES DE COMMERCE

Le projet de loi déposé en 1903, par M. Pelletan, alors ministre de la Marine, sur la réglementation des effectifs et des heures de travail à bord des navires de commerce, était né dans une heure d'agitation ; le gouvernement l'avait déposé, après une hâtive préparation, dans la pensée qu'il contribuerait à ramener au travail les inscrits maritimes de Marseille.

La Commission de la marine de la Chambre des députés voulut, par contre, le soumettre à une étude approfondie, et institua une enquête au cours de laquelle tous les intéressés furent entendus, et dont les dépositions sont consignées dans un volumineux document parlementaire. Mais la discussion proprement dite des dispositions du projet de loi n'eut en quelque sorte pas lieu, et ce fut encore sous l'empire de préoccupations extérieures que la commission décida, au lendemain d'un congrès des syndicats maritimes, tel que celui qui vient d'avoir lieu à Paris, de demander à la Chambre le vote rapide et sans changement du texte présenté par M. Pelletan.

Ainsi est venu devant le Sénat le projet de loi adopté par la Chambre des députés, et qui, pour les effectifs, consiste essentiellement en ceci : une commission locale propose, pour chaque navire, « l'effectif minimum nécessaire à la sécurité de l'équipage et des passagers », et c'est ensuite le ministre de la Marine qui fixera cet effectif à Paris, bien loin du bateau par conséquent, et après avoir pris l'avis d'une commission supérieure composée de sénateurs, de députés, et de toute une théorie de hauts fonctionnaires, tous très absorbés par d'autres fonctions engageant plus directement leur responsabilité.

Voilà donc, nettement posé, le principe de l'effectif minimum, fixé une fois pour toutes pour un navire déterminé, et *ne varietur*.

Une seule marine étrangère s'est engagée dans cette voie ; par une loi du 24 octobre 1894, le Parlement de la Colonie britannique de la Nouvelle-Zélande a édicté des effectifs minima correspondant aux divers tonnages. Dans la plupart des pays maritimes, le législateur s'est gardé de fixer la composition des équipages ; il prévoit, toutefois, leur insuffisance numérique, et il s'efforce de la prévenir par des sanctions pénales.

En Allemagne et dans les pays scandinaves, la loi donne à l'équipage le droit de requérir une expertise sur les conditions de navigabilité du navire, et

parmi ces conditions se trouve l'obligation d'avoir à bord un équipage suffisant. Saisi de la question des minima d'effectifs par un vœu du Reichstag, le Conseil fédéral de l'empire allemand a estimé qu'il ne pouvait sans inconvénients graves entrer dans la voie qui lui était suggérée.

L'insuffisance d'équipage est également rangée, aux États-Unis, parmi les causes d'innavigabilité pouvant donner lieu à une plainte.

L'Italie n'a pas montré moins de vigilance ni de sévérité sur ce point. En Angleterre, enfin, le Parlement s'est borné à insérer dans le *Merchant Shipping Act* une disposition permettant d'empêcher le départ d'un navire n'ayant pas à bord un nombre d'hommes suffisant.

Partout, on le voit, sauf en Nouvelle-Zélande, les formules générales et élastiques ont prévalu sur le principe de la fixation d'un chiffre fatidique, qui devra suivre le bateau partout, dans les glaces polaires comme sous le soleil brûlant des tropiques.

Il n'est pas possible, en effet, de fixer l'effectif exact qui convient à un bâtiment, sans tenir compte de la saison, des dangers spéciaux aux mers parcourues, de la nature du chargement, et d'une infinité de circonstances susceptibles de compliquer le service à bord. On échapperait, en effet, difficilement à cette alternative, en présence de laquelle les représentants des armateurs ont placé la commission sénatoriale :

« Ou bien le minimum sera fixé à un chiffre suffisant pour les circonstances les plus favorables, et la loi restera inopérante pour tous les cas exigeant une augmentation d'effectif, ou bien il sera fixé à un chiffre convenant aux circonstances les plus défavorables, auquel cas l'armateur se verrait imposer une charge injustifiée chaque fois que toutes ces circonstances ne se trouveraient pas réunies. »

Les armateurs ont conclu que nous devrions, à l'exemple de l'Angleterre, les laisser libres de mettre sur leurs navires les effectifs jugés par eux nécessaires, sauf à donner aux représentants de l'autorité publique, ainsi que cela a lieu chez nos voisins, le droit de retenir le navire, si l'insuffisance de l'équipage est telle qu'il ne remplisse pas de bonnes conditions de navigabilité.

Mais pour qui va au fond des choses, la querelle porte surtout sur les mots. L'Allemagne n'a pas admis l'effectif minimum, mais elle a édicté une réglementation du travail qui oblige à un effectif permettant la répartition du personnel du pont en deux bordées, celle du personnel des machines en trois bordées.

L'Angleterre n'a pas institué l'effectif minimum, mais nous lisons dans les instructions officielles du *Board of Trade* pour l'application de l'*Act* de 1897, que :

« Lorsqu'un navire de plus de 200 pieds de long et d'au moins 700 tonneaux constitue ou dépose son rôle d'équipage, s'il n'y a pas six hommes de pont en sus du capitaine et des deux lieutenants.... l'agent du *Board of Trade* devra immédiatement procéder à la visite du navire... »

Cette exigence d'un minimum de six hommes de pont et de trois officiers, qu'est-ce autre chose que l'effectif minimum repoussé par le Comité central des armateurs?

Les Anglais ont l'effectif minimum sans le mot, et ce système a l'avantage qu'aucun chiffre officiellement enregistré ne vient restreindre la liberté d'appréciation de l'agent du *Board of Trade*, lequel a pour instructions de prendre en due considération la nature du service auquel le navire est destiné.

Que va-t-on faire en France? Conformément au vote de la Chambre des députés et aux propositions du Gouvernement lui-même, le Sénat — il est permis de l'affirmer — votera une réglementation du travail pour ainsi dire calquée sur la loi allemande, et le minimum d'effectif, dont la loi nouvelle ne reconnaîtra sans doute pas le principe, se trouvera indirectement réglé comme il l'est en Allemagne et en Angleterre, par l'obligation de satisfaire aux exigences de cette réglementation. Le dernier mot appartiendra à l'Inspecteur de la Navigation, chargé de visiter tous les navires en partance, comme il appartient, de l'autre côté de la Manche, à l'agent du *Board of Trade*.

*
* *

Le projet de loi déposé par M. Pelletan et adopté par la Chambre des députés réglemente, en outre, les heures de travail à bord, et il n'est pas sans intérêt de remarquer qu'il ne contient pas la plus petite mention du personnel officier.

Cependant si vous consultez les statistiques des naufrages, vous constatez qu'un grand nombre proviennent du commandement : en 1901, par exemple, sur 41 échouements, 17 étaient causés par de fausses manœuvres, 4 par des erreurs d'estime, 3 par des erreurs de route, 3 par des erreurs de feux, 4 par des erreurs d'atterrissage, etc.

Beaucoup de ces accidents sont bien certainement imputables soit au surmenage des officiers, soit à leur fréquent remplacement sur la passerelle par des matelots ignorants.

Nous nous garderions d'incriminer l'ensemble de l'armement français, mais il n'est trop vrai que quelques armateurs abusent des forces de cette catégorie de leurs agents, et que l'humanité, autant que

la sécurité de la navigation, demande que la loi prenne ici la défense du faible.

L'officier est socialement moins puissant que le matelot du pont; il n'est pas le nombre; pot de terre dans la main de l'armateur, il n'est pas davantage d'un grand poids dans la balance électorale. Il n'en est pas moins un facteur important de la richesse nationale, et c'est pitié que, pour une économie de 7 à 10 francs par jour, et alors que les frais généraux du navire atteignent parfois un franc par minute, certains armateurs le condamnent à des fatigues surhumaines.

Deux compagnies seulement, « les Messageries Maritimes » et la Compagnie Transatlantique, ont à bord de leurs navires des employés, commis aux écritures ou capitaines d'armes, qui secondent les officiers dans leur besogne bureaucratique. Sur les bateaux de toutes les autres compagnies, l'officier ajoute à ses douze heures de quart des obligations multiples; il est tenu de faire des calculs nautiques; de contrôler les billets des passagers; d'inspecter les locaux et de surveiller les travaux de l'équipage; de tenir à jour les comptes-rendus des travaux exécutés; d'établir les manifestes et passavants; de relever sur un registre les rentrées et sorties des marchandises transportées; de faire les états de soldes de l'équipage; de faire toutes les écritures commerciales ou administratives du navire, etc.

Voilà comment les choses se passent sur les navire qui possèdent deux officiers de quart; or, il arrive trop souvent que des navires importants, qui transportent, non seulement des marchandises, mais encore des passagers, ne possèdent qu'un seul officier de quart.

Les passagers dormiraient-ils bien tranquilles s'ils étaient au courant du surmenage imposé à ceux qui sont chargés de veiller sur leur sécurite?

La Commission de la marine du Sénat a pensé que cet état de choses, aussi périlleux qu'inhumain, ne pouvait être plus longtemps toléré, et elle a voulu qu'à l'instar de l'Angleterre, de l'Allemagne et des autres puissances maritimes, la France instituât chez elle, en ce qui concerne le personnel-officier, le minimum d'effectif.

Nul doute que la disposition suivante ne soit votée par la Haute Assemblée et ensuite ratifiée par la Chambre des députés :

Les bâtiments..., qui ont une jauge brute d'au moins 700 tonneaux, doivent avoir à bord, avec le capitaine, pour le service du pont, au moins un officier en second et un lieutenant.

Ceux qui ont moins de 700 tonneaux, mais plus de 400 tonneaux de jauge brute, doivent avoir à bord, avec le capitaine, pour le service du pont, au moins un officier en second.

La loi que prépare le Sénat organise le travail à bord de manière qu'aucun officier ni aucun homme de l'équipage du pont n'ait à faire plus de douze heures de service par jour, et qu'aucun officier ni aucun homme de l'équipage des machines n'ait à faire plus de huit heures, étant entendu que le quart de service aux machines qui va quitter ce service est tenu de l'enlèvement préalable des cendres.

La loi, toutefois, pose nettement le principe qu'aucun officier, qu'aucun homme de l'équipage ne peut refuser ses services, quelle que soit la durée des heures de travail qui lui sont demandées; elle n'admet pas qu'en aucun cas les ordres du capitaine puissent être discutés; mais hors les circonstances de force majeure, telle que l'obligation de serrer promptement une tente que le vent menace d'emporter, et celles où le salut du navire, des personnes embarquées ou de la cargaison est en jeu, toute heure de service commandée au delà des heures fixées par la loi donne lieu à une allocation supplémentaire, aussi bien pour les officiers que pour l'équipage.

L'opposition des armateurs au principe de l'allocation supplémentaire tient à ce qu'actuellement le nettoyage du navire et celui des machines sont faits pendant les périodes de repos. C'est un supplément d'une heure pour les chauffeurs, en sus des huit heures payées; c'est un supplément d'une durée indéterminée et non davantage rétribué pour les hommes de pont, et l'armement conclut que le projet de loi donnera lieu à des charges nouvelles très lourdes.

Or, en Allemagne, en Angleterre, le repos des hommes est total; le nettoyage n'y incombe pas à ceux qui ont accompli leurs douze ou leurs huit heures de travail, et le respect des droits légitimes de leurs équipages n'a pas empêché les marines anglaise et allemande d'être prospères. Les armateurs français sont donc mal fondés à invoquer ici les nécessités de la concurrence internationale.

Leur défense est, d'ailleurs, contradictoire. Ils se sont attachés à établir, devant la Commission du Sénat, et pour éloigner d'eux le calice du minimum d'effectif, que les équipages étaient généralement plus nombreux, dans la marine de commerce française, que dans les marines étrangères. S'il en est ainsi, il leur sera facile de faire face, avec les effectifs actuels, aux exigences d'une réglementation depuis longtemps entrée dans la pratique des marines anglaise et allemande.

La vérité est que les bateaux français embarquent un plus grand nombre de novices et de mousses, et moins d'officiers.

Les économies qui portent sur le commandement sont particulièrement dangereuses.

ÉMILE CHAUTEMPS,
Sénateur.

LES BANQUES ALLEMANDES A L'ÉTRANGER

On lit dans le rapport général de la *Dresdner Bank* pour l'exercice 1905 : « Notre organisation est à peu près complète en ce qui regarde l'Allemagne. Aussi considérons-nous désormais comme notre plus important devoir d'étendre nos relations d'affaires avec les pays étrangers, de les développer notamment dans les pays d'outremer, avec lesquelles l'Allemagne entretient d'actifs rapports commerciaux. »

Les Allemands n'ont pas attendu jusqu'à l'année dernière pour comprendre les avantages que leur commerce d'importation ou d'exportation retirerait de la fondation de banques nationales à l'étranger. Tandis qu'aujourd'hui, en effet, règne la tendance à éliminer l'intermédiaire, l'essor du commerce mondial, la multiplicité des rapports entre pays éloignés, peu connus, dont la situation économique et monétaire est souvent toute différente, tend à fortifier le rôle de ce marchand de crédit qu'on appelle le banquier.

Il n'y a pas un quart de siècle, tout le trafic extérieur de l'Allemagne se faisait par l'entremise des banquiers de Londres, qui prélevaient, bien entendu, leur commission. Leurs relations presque universelles, l'immense développement du commerce britannique, leur donnaient un tel crédit, de telles facilités de compenser les vides, que Goschen pouvait dire : « Londres est la chambre de compensation du monde pour toutes les opérations internationales. *London appears as the clearing-house of the world where most international transactions are closed.* » Même pendant les premières années de son essor commercial l'Allemagne demeura rivée à cette servitude. C'est ainsi que, pour ses transactions avec le Chili et le Brésil, déjà fort considérables grâce au trafic du salpêtre et du café, il lui fallait passer par l'Angleterre. En 1888, d'après un rapport consulaire, le mouvement d'affaires de l'Allemagne avec le Chili montait à 60 millions de marks ; le règlement des comptes, opéré exclusivement par la place de Londres, valait à celle-ci un demi-million de marks par an.

Une telle situation ne pouvait se prolonger. Du jour où l'industrie germanique songea à conquérir les marchés extérieurs, il lui était impossible de demeurer dans la dépendance financière de la nation dont elle allait devenir la rivale économique. L'introduction de l'étalon d'or vint d'ailleurs faciliter ses tentatives d'affranchissement, en permettant aux banquiers allemands de fournir du crédit au commerce national dans les pays étrangers, et d'y prendre part eux-mêmes aux grandes opérations financières.

***

Avant même cette importante réforme, la *Deutsche Bank* avait fait des essais pour échapper à la domination britannique. Elle chercha d'abord à créer une filiale à Londres ; elle n'y parvint qu'en 1873, la législation anglaise ne reconnaissant pas jusque-là la personnalité civile des sociétés étrangères. Elle s'enhardit alors jusqu'à créer deux autres filiales, à Shanghaï et à Yokohama. La tentative fut malheureuse : l'établissement de l'étalon d'or vint entraîner une telle dépréciation de l'argent en Extrême-Orient, que la Banque berlinoise dut fermer ses deux succursales (rapport de 1874). Elle ne fut pas d'abord plus heureuse dans l'Amérique du Sud. Elle s'était intéressée dans la Banque de la Plata, qui, à la suite d'avances imprudentes consenties au gouvernement de l'Uruguay, sombra en 1885. Les financiers allemands ne se rebutèrent pas encore ; ils essayèrent même vers cette époque de fonder une grande « Banque générale des Pays d'Outre-mer ». Par prudence, néanmoins, ils se bornèrent à créer la « Banque Allemande d'Outre-mer » (*Deutsche Uberseebank*) destinée à travailler surtout l'Amérique du Sud. Les débuts furent encore pénibles ; l'instabilité de la situation monétaire en Argentine, les brusques soubresauts du papier monnaie entraînèrent, en 1892, la transformation de la Banque en un établissement à capital plus élevé, dite *Deutsche Überseeische Bank*. Dans le même temps, la *Disconto-Gesellschaft*, pour éviter la dépréciation du capital par suite du change, fixait à Hambourg le siège de la nouvelle Banque brésilienne (*Brasilianische Bank für Deutschland*) : précaution d'autant plus opportune qu'en 1889 la chute de don Pedro et l'anarchie qui en fut la suite firent tomber la valeur du milréis de 2 marks 37 à 0 m. 48. En 1895, naissait la Banque pour le Chili (*Bank für Chile und Deutschland*). La Banque pour l'Asie (*Deutsche Asiatische Bank*) venait d'être organisée à Shanghaï, au capital de 5 millions de taëls ; toutes les précautions prises ne l'empêchèrent pas, en 1896, vu la dépréciation de l'argent, d'être obligée de rembourser à ses actionnaires 375.000 taëls ou 12 p. 100 de leurs versements : elle y perdit tout le bénéfice que venait précisément de lui procurer la conclusion de l'emprunt chinois. Le passage du Japon à l'étalon d'or (1897), fut encore une nouvelle source de difficultés.

De son côté, la Banque brésilienne souffrit cruellement de la tension monétaire amenée par une émission insensée de papier monnaie. L'Argentine eut à supporter, en 1899 et 1900, une crise ana-

logue qui entraina la chute d'une foule d'entreprises. Le Chili subissait de même une panique qui fit perdre en 1896 des sommes importantes à la « Banque Allemande d'Outre-mer » et à « la Banque pour le Chili »; celle-ci ne put distribuer cette année-là, que 2 p. 100 de dividende. Au Mexique enfin, la situation troublée du pays, aux points de vue économique et financier, paralysait l'activité de la filiale qu'y avait fondée la « Banque allemande d'Outre-mer. »

*
* *

A ces difficultés s'en joignaient d'autres toutes différentes. Le recrutement d'un personnel honnête, au courant de la situation financière d'un pays, constituait à cette époque un problème presque insoluble : trois fois, en trois ans, il fallut congédier, pour manœuvres frauduleuses, de hauts fonctionnaires de la Banque brésilienne. Par ailleurs l'Allemagne, venue tard sur la scène du monde, s'y heurtait à des nations ayant derrière elles des siècles d'expansion, et auxquelles leur richesse accumulée avait permis de prendre pied sur presque tous les points du globe; la création de la « Banque pour l'Asie » donna lieu à de longs démêlés avec la *Hongkong and Shanghaï Banking Corporation*; et il fallut renoncer à fonder des établissements financiers dans des colonies britanniques où cependant le commerce allemand jouait un rôle considérable, par exemple en Australie et au Transvaal. Enfin, certains pays ne donnaient pas ce qu'on attendait d'eux : au Chili notamment, la Banque allemande d'outre-mer et la Banque pour le Chili se faisaient tort, le mouvement commercial et économique de cet État ne suffisant pas à alimenter leur activité.

Malgré tous ces obstacles, la haute Banque allemande ne se décourageait pas. Elle avait son but. Elle entendait contribuer pour sa part à l'expansion économique de l'Empire, plus encore à sa grandeur politique. Elle voulait tendre, à travers les continents et les mers, un réseau de fils légers et solides, tisser les mailles de l'immense filet dans lequel Germania doit tout doucement enserrer le monde. « Nous sommes au temps, dit M. Marcel Dubois, où, grâce à la facilité des combinaisons d'affaires internationales, on peut graduellement confisquer, par des artifices financiers, l'indépendance économique d'un peuple, asservir l'activité industrielle, agricole, intellectuelle d'une nation, dont on vénère même officiellement la liberté. » Sous le couvert de prétextes financiers, c'est donc la porte ouverte à toutes les revendications. Les Banques fondées à l'étranger, qui constituent un appui pour les sujets allemands isolés, seront en même temps de précieux instruments de propagande économique et politique. A notre époque de grandes transformations et de grands travaux, la mise en valeur des pays neufs, l'adaptation des civilisations antiques aux idées modernes exigent des sommes énormes. Le xxe siècle inaugure le règne des barons de la Haute Banque, de ceux dont Bismarck disait déjà : « Cette Internationale dorée deviendra plus redoutable que la rouge ». Cette féodalité conclut des marchés avec les ministres en mal de budget; elle souscrit des emprunts : c'est ainsi que la « Banque pour l'Asie » se chargea de l'emprunt Chinois, en 1895, avec la Banque anglaise de Shanghaï et Hongkong, et que tout récemment la *Deutsche Bank* a négocié l'emprunt chilien. Elle fait des avances aux entreprises privées pour lancer des affaires, acquérir le terrain ou l'outillage, constituer une réserve; elle s'intéresse aux grands travaux d'utilité publique, routes, canaux et surtout voies ferrées, car ici le bailleur de fonds a un contrôle sur leur emploi, souvent il peut stipuler dans le traité, que l'industrie nationale recevra une part des commandes, et ce contrôle sur les artères de la circulation peut conduire jusqu'à une véritable mainmise sur toute l'activité économique du pays. L'expansion allemande a d'ailleurs deux atouts formidables dans son jeu : la fécondité de la race et le développement de sa marine; elle dispose ainsi, pour conquérir des marchés étrangers, de ces deux grands facteurs qui ont prêté depuis des années leur concours au commerce anglais. La marchandise allemande est expédiée par bateau allemand, achetée par les nationaux allemands qui ont essaimé sur tous les points du globe : et qui sait, là où ils sont en nombre considérable comme dans les provinces méridionales du Brésil, peut-être un jour viendra où l'Allemagne se trouverait avoir constitué de toutes pièces, sans perte d'argent, ni d'hommes, une magnifique colonie de peuplement qui serait la citadelle du pangermanisme et dominerait toute l'Amérique latine.....

*
* *

L'essor véritable des banques allemandes à l'étranger, ne remonte pas à plus de trois ans. Vers 1903, les anciennes maisons dont nous avons déjà parlé sortent des tâtonnements et triomphent des difficultés; d'autres s'implantent dans des pays où n'avait pas pénétré jusque-là la finance germanique. Les colonies allemandes sont dotées de banques indépendantes, et les grands instituts berlinois se lancent à la conquête de l'Orient et des États balkaniques. Ce n'est plus, comme naguère, une expansion irréfléchie, désordonnée, sporadique, pour ainsi dire, mais un envahissement méthodique, conscient de son but et sûr de ses forces.

A la fin de 1903, l'Allemagne ne comptait encore à l'étranger que 6 entreprises de banque avec 32 filiales. Aujourd'hui elle en possède 12 avec 62 filiales et ce nombre s'accroît chaque jour. Et ces chiffres n'expriment qu'une faible part, la part officielle en quelque sorte, de la puissance financière de l'Allemagne. Pour s'en faire une idée complète, il faudrait étudier toutes les fondations, participations, commandites plus ou moins récentes de ces établissements; il faudrait également tenir compte des ententes et associations d'intérêts conclues par elles, dans certaines régions, avec les banques indigènes, notamment dans l'Amérique du Nord.

La cause véritable de cet essor est, avant tout, dans l'organisation remarquable que les banques allemandes se sont donnée, à cette concentration des forces financières qui a mis aux mains d'une demi-douzaine de grandes entreprises des capitaux énormes et auxquels le marché intérieur, déjà saturé, n'offre plus un emploi lucratif. Elles s'intéressent avec un intérêt qu'on peut dire passionné, au développement de l'industrie et du commerce allemands; elles appuient de toutes leurs forces l'exportateur qui propage au loin la marchandise et l'influence allemandes. Et certes, en agissant ainsi, elles escomptent de gros bénéfices, mais il faut leur rendre cette justice qu'elles n'hésitent pas à se lancer dans des aventures un peu bien risquées, dès qu'il s'agit du développement de la grandeur nationale, à soutenir de leurs efforts et au besoin de leurs deniers l'œuvre de la propagation de la foi germanique. Elles suivent d'ailleurs une méthode analogue à celle qui leur a si bien réussi sur le marché indigène; les filiales qu'elles organisent gardent une certaine indépendance, mais restent sous la haute direction de l'établissement fondateur; elles gardent avec celui-ci d'étroits rapports administratifs; et la maison de Berlin détient, le plus souvent, la majeure partie du capital-actions de la banque étrangère: la *Deutsche Bank* possède pour plus de 4 millions d'actions de la Banque allemande d'Outre-mer, la *Disconto-Gesellschaft*, une proportion encore plus forte du capital de la banque pour l'Asie, de la Banque brésilienne et de la Banque pour le Chili.

On sait quelle situation la haute banque allemande a su conquérir, depuis peu d'années, sur les principales places européennes. Nous avons vu la *Deutsche Bank* prendre pied dans la Cité de Londres ; son exemple a été imité par la *Dresdner Bank* et la *Disconto Gesellschaft*. Pour faire « rendre » à l'alliance italienne le maximum, ces trois maisons, d'accord avec deux autres banques moins importantes, ont organisé à Milan la *Banca Commerciale Italiana*, qui est pour ainsi dire la tête de ligne de l'expansion germanique franchissant les Alpes. Plusieurs autres maisons de Berlin ont des participations dans les banques romaines. Avec l'autre alliée, l'Autriche, la similitude de langue et de mœurs a facilité les choses; certaines maisons viennoises sont commanditées par des Instituts berlinois, et souvent les deux places agissent de concert. A Amsterdam, dans cette Hollande où vit une autre tribu de la race germanique, la *Berliner Handelsgesellschaft* possède la maison Labouchère, Oyens et Cie; la *Bank für Handel und Industrie* y a fondé l'*Amsterdam'sche Bank*. A Anvers, la *Discontogesellschaft* a absorbé la « Compagnie belge » (ancienne maison de Bary); la Banque Internationale de Bruxelles n'est qu'une succursale de trois grands établissements de Berlin. Le *Schweizer Bank-Verein* de Bâle est une émanation de la Deutsche Bank, la Société par actions von Speyr relève de la Dresdner Bank. La *Deutsche Bank* participe en Espagne à la maison Guillelmo Vogel, la *Dresdner*, depuis 1906, à la firme Fähndrich et Cie. La Banque allemande d'outre-mer a fondé l'an passé une succursale à Barcelone, et il est question de fusionner ces trois organisations en une Banque hispano-allemande » (*Deutsch Spanische Bank*) sur le modèle de la *Banca Commerciale Italiana* de Milan.

Hors l'Europe les conjectures sont devenues plus favorables à l'expansion germanique, même dans les pays qui lui ménagèrent d'abord tant de déboires. La Banque allemande d'Outre-mer a largement profité des progrès économiques réalisés par l'Argentine en 1904 et 1905, malgré une situation monétaire imparfaitement assainie. Au Chili, le seul État de l'Amérique du Sud qui n'ait jamais trompé ses créanciers, l'essor des industries du cuivre et du nitrate, les progrès de l'élevage ont entretenu un courant d'affaires encore contrarié par l'introduction du cours forcé et les variations considérables du change. La Banque d'outre-mer a étendu son activité au Pérou et à la Bolivie; dans le premier de ces États, où régnait sans conteste la finance anglaise, elle a réussi à faire, en 1905, des avances au gouvernement, et, tout récemment, à participer à un emprunt de 3 millions de livres à côté de plusieurs banques françaises et américaines. En Bolivie, elle espère, en favorisant la construction des chemins de fer, hâter le développement de ce pays jusqu'ici très pauvre en voies de communication. A l'heure actuelle la Banque allemande d'Outre-mer possède 16 succursales, dont une en Europe (Barcelone), 3 en Argentine, 7 au Chili, 1 au Pérou, 2 en Bolivie, 1 à Montevideo, 1 à Mexico; cette dernière est également en grands progrès depuis la réforme de la frappe de l'argent dans ce pays.

En Asie, la neutralité observée par la Chine pendant la guerre russo-japonaise et le développement du Céleste-Empire ont beaucoup favorisé les efforts

de la Banque asiatique. Elle travaille de préférence la province du Chantoung, soumise à l'influence allemande; les entreprises minières de cette région lui doivent leur existence; le « chemin de fer du Chantoung », depuis l'achèvement de la ligne (juin 1904), donne d'excellents résultats financiers. Le capital de la Banque a été élevé de 5 millions de taëls à 7 millions et demi, entièrement versés dans le premier trimestre de 1906. La Banque espère obtenir bientôt le privilège d'émettre des billets; elle veut également fonder des agences à Kobé (Japon) et à Singapour. Lorsque ces deux succursales seront ouvertes, elle en possédera dix, non compris le siège social de Shanghaï et les deux maisons de Berlin et de Hambourg; toutes sont en Chine, sauf une à Calcutta et l'autre à Yokohama.

Plus lents sont les progrès de la « Banque pour le Chili ». Bien qu'installée dans le pays avant la Banque d'Outre-mer, elle souffre de la concurrence que lui fait celle-ci. En revanche, la Banque brésilienne a largement profité des progrès financiers et de la prospérité croissante des régions où elle opère. Ce n'est pas elle néanmoins, mais la *Dresdner Bank* qui a conclu avec l'État de Sao-Paolo (de moitié avec la Banque de Paris et des Pays-Bas) l'emprunt destiné au rachat de certaines lignes ferrées; mais cependant elle est loin de rester indifférente au développement de ces provinces méridionales déjà à demi germanisées. Elle vient encore de fonder une filiale à Porto-Allegre, ce qui porte à quatre le nombre de ses comptoirs : les autres sont à Rio-de-Janeiro, Sao-Paolo, et Santos. La concession de la Banque, qui expirait en 1908, vient d'être prolongée pour dix ans par le gouvernement brésilien.

Non seulement les anciennes banques allemandes ont notablement progressé, mais leur nombre tend à s'accroître. L'année 1905 a vu naître la « Banque pour l'Amérique Centrale » (*Deutsche Centralamerika Bank*), fondée par la Deutsche Bank et la Banque allemande d'Outre-mer. La Société, au capital de 10 millions de marks, a son siège à Berlin; une filiale a déjà été fondée au Guatemala, d'autres vont l'être dans les petites Républiques de Costarica, de Honduras, de Nicaragua et de San-Salvador. En dehors des entreprises de plantations, qui sont pour une bonne part entre des mains allemandes, la Banque nouvelle a déjà pris pied dans la Société du « Guatemala Railway ». De son côté, la Dresdner Bank a fondé à Berlin, Hambourg et Buenos-Ayres, la « Banque pour l'Amérique du Sud » (*Deutschsudamerikanische Bank*) au capital de 20 millions.

Bien que ses colonies soient loin de lui donner toute satisfaction, l'Allemagne s'est décidée à y organiser des banques autonomes. Tandis que l'Angleterre, la France, la Hollande n'ont pas négligé de mettre ce moyen en valeur, l'Allemagne n'a possédé jusqu'en 1904 aucune banque coloniale; les capitaux germaniques s'intéressaient aux efforts des compagnies de commerce et d'exploitation, mais les opérations financières demeuraient entre les mains des grandes sociétés coloniales, telles que la « Compagnie allemande d'Afrique Occidentale », la Compagnie d'Afrique Orientale et la firme Hansing. A l'automne de 1904, fut créée la *Deutsche Westafrika Bank*, pour empêcher la *British Bank of West africa* d'installer une filiale en pays de protectorat allemand. La société nouvelle, au capital de 5 millions, doit étendre son action sur le Congo et le Cameroun. De même, dans l'Est du continent noir, le désir de soustraire la colonie allemande à l'influence de ces puissantes banques anglo-indiennes établies à Zanzibar, a poussé l'administration coloniale à favoriser la création d'une « Banque de l'Est-africain », avec agences à Dar-ès-Salam, Zanzibar et Mombassa.

*
* *

Le temps est loin où Bismarck disait : « La question d'Orient ne vaut pas les os d'un grenadier poméranien. » Guillaume II est devenu l'ami du Sultan Rouge, et dans tout l'Orient musulman, l'influence germanique bat en brèche les influences anglaise, française et russe. La lutte se poursuit sur le terrain économique comme sur le terrain politique. La Banque Ottomane fondée avec des capitaux anglais et français en 186?, la Banque d'Athènes et le *National Bank of Egypte* constituaient là-bas une féodalité qui semblait inébranlable. Mais l'Allemand a toutes les audaces. Il s'est attaqué, sans hésiter, aux pays où les affinités de race, les influences politiques et religieuses semblaient lui être le plus contraires. La « Banque générale Roumaine » de Bucarest remonte à 1897; elle a établi des filiales à Braïla, Constanza, Craiova. Après de brillants débuts, des opérations inconsidérées sur les céréales lui ont valu des pertes importantes dont elle se relève à peine. Également à Bucarest, l'ancienne maison Marmorosch, Blank et C° a été transformée en société par actions par la *Bank für Handel und Industrie* et la *Berliner Handelsgesellschaft*. La *Disconto* et Bleichrœder ont créé à Sofia, en 1905, la « Banque de Crédit » destinée à faciliter le développement de la principauté bulgare et ses relations avec l'Allemagne; toutefois il lui faudra compter avec la Banque de Paris et des Pays-Bas et la Banque commerciale hongroise de Budapest, qui viennent de créer également à Sofia la « Banque générale de Bulgarie. »

Depuis 1899, Jérusalem et Jaffa sont les sièges de la « Banque allemande de Palestine » soutenue principalement par la maison Von der Heydt. Mal-

gré la concurrence écrasante du Crédit Lyonnais, elle put donner, dès sa première année d'exercice, 5 p. 100 de dividende. Des opérations imprudentes l'ont mise depuis lors à deux doigts de sa perte; elle semble reprendre aujourd'hui son essor, grâce aux efforts inouïs de l'élément germanique en Palestine.

Dans la Turquie proprement dite, les progrès du commerce germanique, la remarquable organisation des Compagnies de transport maritime, et surtout la contruction du chemin de fer d'Anatolie par la *Deutsche Bank* ont donné un véritable coup de fouet aux ambitions allemandes. C'est ici la *National Bank* qui a fondé (d'accord avec la Banque nationale de Grèce), la « Banque d'Orient », de caractère purement germanique, sous l'impulsion de la *Dresdner Bank* et du *Schaaffhausenscher Verein*. L'*Orient-Bank* a transféré son siège à Athènes, laissant Constantinople aux mains de la « Banque allemande d'Orient. » Celle-ci vient d'établir une agence à Alexandrie et projette d'en créer une seconde au Caire.

*
* *

Au cours des derniers exercice, les résultats financiers obtenus par les Banques allemandes d'Outre-mer ont été remarquables. Le tableau suivant donnera une idée de leur mouvement d'affaires (il ne concerne en 1889 que la Banque Brésilienne, la Banque allemande d'Outre-mer et la Banque pour l'Asie; pour 1904, il faut y joindre la Banque pour le Chili et la Banque de Palestine) :

	Capital versé	Caisse	Débiteurs	Lombards	Comptes de [illegible]
1889..	11.675.0[illegible]	7.889.0[illegible]	13.669.800	[illegible]	12.511.0[illegible]
1904..	42.567.000	50.231.000	8[illegible].[illegible]52.000	11.1[illegible]2.000	93.960.000

	Traites signées	Dépôts	Créditeurs	Réserves	Dividendes et tantièmes
1889..	387.000	[illegible]	26.715.000	672.000	701.000
1904..	6.398.000	67.762.000	111.671.000	6.471.000	3.731.000

Les dividendes servis par chacune des banques se sont élevés à :

	Banque pour l'Asie	Banque pour le Brésil	Banque [illegible]	Banque pour le [illegible]
1900..	7 0/0	9 0/0	8 0/0	7 0/0
1901..	7 0/0	8 0/0	8 0/0	7 0/0
1902..	9 0/0	6 0/0	8 0/0	8 0/0
1903..	10 0/0	8 0/0	9 0/0	8 0/0
1904..	10 0/0	8 0/0	8 0/0	8 0/0
1905..	10 0/0	10 0/0	8 0/0	8 0/0

Si brillants que puissent sembler ces chiffres, les Allemands ne se déclarent pas satisfaits. Ils proclament que ce n'est là qu'un commencement, et ils ne se dissimulent pas qu'ils sont loin encore des résultats obtenus par les nations rivales. Aux 12 banques allemandes à l'étranger, avec leurs 62 agences, l'Angleterre oppose 32 banques coloniales ayant leur siège à Londres et 2.104 agences dans l'Empire, plus 18 banques d'Outre-mer avec 175 établissements. La France a 18 banques coloniales et étrangères, avec 104 filiales (non compris 27 agences du Crédit Lyonnais et du Comptoir d'Escompte aux Colonies et hors d'Europe). Les Pays-Bas disposent à l'étranger de 16 banques avec 58 filiales; enfin, les États-Unis possèdent dans l'International Banking Corporation un puissant moyen d'influence dont les 17 agences s'étendent sur le Mexique, l'Extrême-Orient et les Indes.

*
* *

Mais la ténacité germanique, loin de se rebuter, multiplie ses efforts. Les Banques allemandes se préparent à jouer un rôle prépondérant dans les opérations de la fameuse « Banque d'État pour le Maroc » et elles escomptent de ce chef de gros bénéfices. Certains groupements financiers, qui se sont fait une spécialité des affaires minières, travaillent à mettre en valeur nos propres colonies, l'Algérie notamment et la Tunisie. C'est grâce à eux que les capitaux français vont pouvoir s'employer dans des affaires fructueuses, en territoire français, là où les industriels français avaient toujours hésité à prendre l'initiative.....

Des raisons puissantes poussent les Allemands dans la voie de l'expansion. Ils savent que le bilan commercial de l'Empire est défavorable, à raison de l'excédent des importations (matières premières et denrées alimentaires), sur les exportations (objets fabriqués), et que les placements de fonds au dehors sont le moyen le plus efficace pour transformer ce bilan passif en un bilan actif. D'autre part, si habiles ou si prudents que soient les banquiers allemands de telles entreprises sont forcément « chanceuses »; il est nécessaire, en conséquence, d'étendre le mouvement d'affaires pour répartir les risques sur toute la surface du globe et compenser au besoin les pertes subies dans un pays par des gains réalisés dans d'autres régions.

Enfin et surtout les Allemands sont plus que jamais persuadés qu'il est nécessaire d'organiser une étroite solidarité entre le commerce et la finance pour s'assurer de nouveaux débouchés dans le monde, se ménager des influences et, au besoin, des amitiés. « Toute banque fondée au dehors, disait Siemens, tout chemin de fer construit à l'étranger est le pion-

nier de l'industrie nationale et le point de départ de relations suivies entre les deux États. Ainsi s'expliquent en grande partie l'influence anglaise hors d'Europe, l'influence française en Espagne, en Portugal, en Italie et en Orient. Les temps sont passés où de bonnes relations politiques pouvaient coexister avec un antagonisme économique. Plus s'accroît l'influence des masses populaires, plus les questions d'estomac deviennent des questions politiques et dictent sans appel leur ligne de conduite aux gouvernements. »

MAURICE LAIR.



NOUS ÉTIONS VALETS DE FERME...

Mais laissons vite cette vilaine histoire me concernant (1) et revenons à toi, mon bon Jean.

La chasse, vieux, n'était pas ton seul plaisir. Tu aimais jouer. Souvent, durant cette saison d'hiver, quand la soupe du soir était mangée, tu me disais :

— Allons, gas, viens-tu veiller à Tamisière?

J'étais toujours disposé ou plutôt je ne savais rien te refuser. Nous passions une blouse propre et en route...

Nerdière était très isolé : Tamisière, qui était la ferme la plus proche, se trouvait à un kilomètre et demi, pour le moins.

Mais enfin, quand il faisait clair de lune et que le gel solidifiait la boue gluante, nous avions vite fait le trajet.

Chez les voisins, après un petit quart d'heure de conversation banale sur le temps, les travaux et les récoltes, la partie s'organisait, une « mouche » au liard, enragée, qui durait jusqu'à onze heures ou minuit, parfois même jusqu'à deux heures du matin. C'est que la « mouche » ronflait fort, comme on disait : — je me rappelle l'avoir vu monter à cent soixante-quinze, soit trente-cinq à la levée, c'est-à-dire huit sous et trois liards. Et alors c'était si intéressant qu'on ne pensait guère au sommeil. Puis, ceux qui sont dans la veine comptent toujours gagner davantage et ceux qui sont en perte comptent se rattraper : on n'a pas conscience de la fuite des heures. Ah! il a tout de même trouvé moyen d'escamoter de rudes bons moments à la vie l'inventeur des cartes à jouer!

Gagnant ou perdant, Jean, tu restais flegmatique et paisible, ainsi qu'un bon joueur doit l'être. Par contre, moi je m'emballais : très gai quand le sort me favorisait, je devenais triste, grincheux, aux heures de déveine; je prenais tout le monde à témoin de cette malechance acharnée qui me poursuivait, j'accusais même plus ou moins ouvertement de « tricherie » les favorisés. Je n'étais en somme qu'un méchant « jouériot ». Ma bourse, il est vrai, était si peu fournie que je tremblais toujours d'en voir le fond; et dame, quand je me trouvais engagé dans une grosse partie de quinze ou vingt sous, j'étais bien un peu excusable d'être pointilleux, énervé...

Quand tu allais au village le dimanche, tu ne rentrais guère avant la moitié de la nuit, car tu ne détestais pas faire la « bombe » et tu aimais la « poule au bouchon » presque autant que la « mouche ».

Au reste, tout cela ne t'enrichissait pas. Je viens de dire que j'étais très pauvre, mais tu n'étais sans doute souvent guère plus riche, mon pauvre Jean. Tu te passais trop de fantaisies pour ne pas dépenser beaucoup d'argent. Tu devais, je crois bien, au tailleur et au cordonnier et je te voyais souvent, le dimanche matin, aborder d'un air contrit le père Saulnier et avoir avec lui un colloque mystérieux de quelques instants, après lequel il allait à l'armoire et tirait une pièce d'or de sa grande bourse de cuir. Le maître, quand nous étions tous les deux, me disait quelquefois :

— C'est malheureux, il prend son gage à mesure qu'il le gagne et il ne lui restera plus rien pour la Saint-Jean. Est-ce qu'il ne ferait pas mieux de se mettre quelque argent de côté ou bien d'aider sa belle-mère, ou encore d'envoyer de temps en temps une pièce de cent sous à son frère, qui est au régiment et qui l'exempte. Mais non, il mange bêtement son blé en herbe. Il travaille bien, mais il n'a pas assez de tête.

C'est que tu étais orphelin, Jean; tu n'avais même jamais connu ta mère. Et la seconde femme de feu ton père vivait bien péniblement de son métier de peigneuse de chanvre; mais, encore qu'elle entretînt tes habits de son mieux, je crois bien qu'en effet tu ne lui venais guère en aide. Et non plus ton frère, le soldat, ne devait pas souvent faire ribote à ta santé.

Au reste, si le père Saulnier me faisait part de tes faiblesses, tu ne te faisais pas faute d'agir de même à son égard et à celui de sa famille. Lui, parce qu'il était un peu dur d'oreilles, tu l'appelais le « sourdot »; la bourgeoise, c'était « des fois on dit... » à cause d'une habitude qu'elle avait de mettre cette formule devant toutes ses phrases; tu dénommais la grand-mère, parce qu'elle parlait à tort et à travers, le « vieux braquoué ». Rose, la fille aînée, qui tirait sur ses dix-sept ans, à cause de ses cheveux roux, était la « Rose d'or »; et la petite Marie, dix ans, qui avait les cheveux de même nuance que sa sœur, mais plus ternes, recevait la

(1) Voir la *Revue Bleue* du 17 novembre 1906.

désignation moins poétique de « poulette jaune ». La « Rose d'or » était un peu coquette, un peu hautaine et autant que toi, portée à tout ridiculiser ; avec cela elle avait des tendances à la paresse, boudant volontiers contre les besognes ennuyeuses ou pénibles. Vous vous entendiez plutôt mal : vous passiez votre temps à vous « chiner » l'un l'autre, à chercher à vous être désagréables. Et quand il m'arrivait de te dire que vous faisiez cela pour cacher le jeu, qu'elle était peut-être déjà ta bonne amie et qu'elle serait un jour ta femme, tu jetais de hauts cris.

— Eh bien, l'animal qui sera assez bête pour *la prendre*, il ferait mieux ce jour-là de s'attacher une pierre au cou et d'aller se jeter à l'eau.

Je crois que tu disais vrai et que tu n'avais nulle idée sur Rose. D'ailleurs, du côté des femmes, tu prétendais n'avoir que l'embarras du choix. En effet, les jours de bal, tu dansais volontiers et tu employais tes talents à un genre de chasse autre que celui d'habitude. De ces chasses-là tu te montrais très fier aussi : tu m'affirmais toujours qu'elles avaient été fructueuses... Et c'était peut-être vrai, car tu n'étais guère timide avec les femmes, Jean, et s'il est vrai de dire qu'avec elles plus on ose plus on obtient, je suis tenté de croire que tu obtenais beaucoup.

— Quand j'en aurai une pour mon compte, faisais-tu, je me charge de l'entretenir de bois et d'eau, car j'ai du cœur...

Tu voulus bien m'expliquer que le bois, c'était une verge pour la battre et que les larmes qui couleraient de ses yeux fourniraient l'eau...

Au reste, tu avais une bonne amie tout près de chez nous, cette grande bringue de Joséphine, la fille au père Ronnet, qui, entre parenthèses, n'avait pas trop bonne réputation. Même, tu jouas un bon tour à ton ami Baptiste qui voulait, comme toi, faire sa facile conquête. Oh ! la plaisante aventure !

Elle m'a tant amusé que je l'ai retenue et qu'après quinze ans je veux te la rappeler, vieux Jean.

La chaumière des Ronnet était sise à l'extrémité de notre ferme, au bord d'un méchant petit chemin étroit et encaissé, très peu passager. Elle était bien, par les rues, à une demi-heure de chez nous, mais au travers des champs on pouvait y aller en un quart d'heure. Il y avait dans toutes les haies intérieures des barrières de communication et dans celle de bordure une souche d'érable formant échalier permettait, tout près de la chaumière, l'accès facile du chemin creux. C'est toujours par là que tu venais.

Ce dimanche-là, Baptiste t'avait précédé. Avant de sauter l'échalier tu l'aperçois qui lutinait la Joséphine dans l'embrasure de la porte. Eux te voient aussi, mais ne croient pas avoir été vus : alors ils rentrent précipitamment à la maison où tu pénètres à ton tour deux minutes après. Tu as la surprise de n'y trouver que Joséphine seule, en train d'attiser le feu sous la marmite de pommes de terre qui cuisaient pour ses poules. Le logis comprenait cette unique pièce et il n'y avait pas d'ouverture du côté opposé. Ayant inspecté tous les recoins et jeté sous les lits un regard fureteur, tu acquiers la certitude que Baptiste ne peut être ailleurs que dans le bahut au linge sale, derrière la porte. Alors tu prends Joséphine par la taille et l'amènes auprès du coffre sur lequel tu t'asseois, la forçant à en faire autant, bien qu'elle parût y mettre de la répugnance. Et toi de la bécoter, de la chatouiller, de lui dire des niaiseries en même temps que tu prêtes l'oreille, prévoyant bien que quelque bruit anormal décèlera la présence de l'autre. En effet, après deux minutes, il vient de l'intérieur un éternûment étouffé.

— Tiens, qu'est-ce qu'il y a donc là-dedans? demandes-tu, malicieux.

— Là, mais rien...

— M'est bien avis, moi, qu'il y a quelque chose.

Tu descends, tu l'entraînes et tu soulèves le couvercle. Baptiste est là, couché en chien de fusil sur l'amas de chemises et de mouchoirs sales.

Alors toi dans un grand éclat de rire :

— Tiens, tu fais ton somme, Baptiste? Tu ne crains rien des courants d'air, mais peut-être que ça ne sent pas la rose?

Et l'autre, sortant de sa caisse, s'étirant :

— Ouf ! il était temps ! J'ai bien failli étouffer...

L'histoire, que tu as servie souvent depuis, a amusé bien du monde.

Quelque temps après t'être moquée ainsi de Joséphine et de son amoureux, tu jouas un tour non moins drôle au père Ronnet. Ce vieux avait la manie de s'imposer, de faire le connaisseur, de donner sur tout des avis sans appel. Il venait assez souvent à Nerdière et il palpait, examinait toutes les bêtes, suivant leur progression, émettant des pronostics, absolument comme s'il avait eu à cela un intérêt quelconque.

Or, vers l'époque de la Saint-Martin, le maitre était très ennuyé au sujet de la Frisée, la meilleure des six vaches, qui semblait vouloir rester stérile. Il l'avait bien conduite au mâle à la fin Mai, mais comme elle ne prenait pas d'embonpoint et qu'elle donnait encore à chaque traite deux grands pots de lait, il avait grand'peur qu'elle ne soit pas pleine. Il le dit un jour au père Ronnet.

Le vieux malin examina la bête, puis s'approcha, lui fit de son poing sur le ventre des pressions rythmées.

— Mais si, mais si, voyons, cette vache est pleine ! N'ayez donc pas peur ; je le sens bien, son petit veau.

Dorénavant, chaque fois qu'il vint à l'étable, il ne manqua pas de recommencer l'expérience, qui était de plus en plus concluante.

— Mais si, mais si, voyons, cette vache est pleine... Au surplus, la bourgeoise constatait à chaque traite une décroissance de lait; et le père Saulnier se rassérénait, comprenant enfin que ses craintes n'étaient pas fondées.

En Février, Ronnet attrapa la grippe; il fut un mois sans sortir, car il avait grand'peur de mourir et maints exemples lui avaient prouvé qu'à la suite de cette maladie toute imprudence peut-être fatale. Sa seule distraction était de tisonner et de bourrer le poêle qu'il ne quittait pas d'une semelle. D'ailleurs la campagne était blanche de neige et il gelait ferme toutes les nuits.

Cependant la mauvaise période prit fin; la neige disparut, et, après quelques jours de grisaille et de pluie, le temps se mit au beau. Le bonhomme, un soir de soleil, se risqua dehors et s'en vint à Nerdière voir s'il y avait du nouveau.

Du nouveau, certes, il y en avait : la Frisée avait mis au jour un joli veau qui ne demandait qu'à téter et à croître.

Tu étais dans la cour, Jean, et tu vis de loin arriver le vieux. Moi, je m'occupais dans l'étable.

— Viens donc là, gas, me dis-tu, et tâche d'amuser un peu celui qui vient; retiens-le au moins cinq minutes; je veux lui monter un bateau.

Tu courus au pailler d'où tu revins avec deux bottes et tu t'engouffras dans l'étable. Le père Ronnet arrivait; je lui dis d'un ton joyeux :

— Tiens, un homme qu'on croyait mort, le voilà donc ressuscité?...

— Un peu, mais ça ne va pas encore bien vite : cette sacrée maladie m'a esquinté; je ne suis pas plus fort qu'une ouaille, à présent.

Ça reviendra, allez, avec le temps et les bons soins... Il faut boire quelques bouteilles de Bordeaux, ça vous donnera de la force.

— Non, j'aurai beau faire, ça ne reviendra pas; l'âge est là, tu comprends; et puis je suis été atteint trop gravement... Des fois, j'en entends qui se plaignent d'avoir l'influenza et ils marchent quand même; où bien ils s'arrêtent deux jours et c'est fini... si ça les rendait malades autant que moi, ils n'en méneraient pas si large.

Ronnet mit une pointe d'orgueil à me détailler les phases de sa maladie, ce qui demanda bien cinq minutes : ma mission était remplie.

Je pénétrai à sa suite dans l'étable où tu l'attendais, Jean, en donnant tranquillement un coup de brosse aux vaches.

— Eh bien, la Frisée n'a pas vêlé? demanda-t-il,

— Oh! non, et c'est fini à présent; le maître n'espère plus rien; il a proposé à monsieur Bouniol de la vendre.

Le vieux s'en fut caresser la bête et lui mettant le poing sur le ventre, il recommença ses pressions coutumières :

— Oh! vieux farceur! oh! vieux farceur! si, qu'elle a un veau à faire; et même qu'il ne va pas tarder à venir, je sens trop bien sa petite tête... oui, parfaitement sa petite tête...

Nous partîmes d'un formidable éclat de rire.

— Vous vous trompez, père Ronnet, elle est là sa petite tête.

Et tu fis s'écrouler les bottes de paille que tu avais disposées en avant du veau qu'elles masquaient. Il apparut dans son coin, blanc, un peu frisé comme sa mère, très vivace; ayant envie de téter, il tirait sur la corde et sortait un bout de langue rose.

— Père Ronnet, il ne faudra plus dire que vous y connaissez, je ne vous croirai pas.

— Oh! les canailles! oh! les canailles! ils m'ont joué. Si, que j'y connais pourtant; seulement aujourd'hui je suis tout tremblant.... je suis loin d'être guéri, allez. Voilà d'où ça vient que je me suis trompé, de ma maladie, pas d'ailleurs... Surtout ne racontez pas ça au monde, on se ficherait de moi...

Et le bonhomme partit, plutôt mécontent.

Bien entendu, tu ne pus tenir ta langue, ni moi non plus.

En huit jours la nouvelle fit le tour du pays; dans toutes les maisonnées et à l'auberge le dimanche, on en fit les gorges chaudes. Même — les gens sont si méchants — on prit l'habitude d'accoler au nom de « Ronnet » cette désignation supplémentaire « la petite tête ». Il en résulta qu'il lui fût désormais impossible de faire le malin, personne ne voulant le prendre au sérieux.

Certain jour de foire, un ironiste l'invita, aux rires de l'assistance, à venir constater que la vache qu'il venait de vendre était pleine. Il disparut, furieux... Ah! Jean, tu as bien fait de ne pas lui demander la Joséphine en mariage; je t'assure qu'il t'aurait joliment remballé!

Ta manie de rire aux dépens des autres te faisait encore jouer toutes sortes de tours aux « pas dégourdis » de l'équipe, quand nous allions chez les voisins pour le battage à la machine. Te souvient-il d'une fois où tu « bâtas » si bien la veste du pauvre Clémenty, lequel était à moitié innocent? La rupture soudaine de la grande courroie ayant causé un arrêt momentanée du travail, Clémenty, qui était au sommet d'une meule, s'allongea dans la paille en attendant la reprise. Son paletot, quitté le matin, était jeté sur la bouchure. Voyant qu'il ne se méfiait de rien, tu procédas vivement à l'opération qui consistait à entrer les manches l'une dans l'autre d'une certaine

façon et à glisser un gros caillou dans ce double sac. Le soir, quand le pauvre diable voulut mettre sa veste, il ne trouva plus qu'un paquet lourd et informe, une chose rondelette sans commencement ni fin. Pendant vingt minutes il s'escrima, sans succès d'ailleurs, à essayer de la défaire ; et cela sous les rires ironiques, les regards malicieux, les conseils narquois des vingt batteurs réunis en cercle autour de lui. De grosses larmes coulaient de ses yeux et, de rage, il grinçait les dents. Ce fut toi, Jean, qui, posant à la bonne âme, consentit enfin à lui venir en aide.

Ce n'était guère généreux, c'était même très méchant, de faire ce tour-là à Clémenty; car enfin il est bien assez pour quiconque bat à la machine de supporter les misères inévitables de ce dur métier ; en créer de supplémentaires à un pauvre innocent pour rire à ses dépens, non, ce n'est pas chose à approuver.

Cette année-là fut celle de ton tirage au sort. Le soir de ce grand jour, malgré qu'il fît un grand vilain vent d'Ouest, avec des averses fréquentes, et que les chemins fussent très « patouillés », je me rendis au bourg exprès pour te voir en conscrit.

Vous finissiez de banqueter, tes camarades et toi : ah! c'était un repas bruyant! on chantait, on criait, le vin coulait à flots, et les expressions rabelaisiennes se choquaient comme les verres, provoquant de gros rires longs à s'éteindre.

Je vous suivis ensuite, en compagnie de deux ou trois blancs-becs de mon espèce, dans votre promenade nocturne autour du village. Le vent gonflait vos blouses et faisait flotter drôlement les grands rubans fixés à vos chapeaux. C'était à qui ferait les entrechats les plus fantastiques, les gestes d'indécence ou de démence les plus accentués, les cris les plus stridents, les plus discordants, les plus primitifs, — des cris comme devaient en pousser, après un combat heureux, les guerriers d'il y a trois mille ans !.. Ils couvraient, ces cris, les sons pourtant aigus de votre clarinette et de votre piston. Un « Vive la clââ-se... » à n'en plus finir, qui se perdait dans la grande clameur du vent, marquait la trêve. Les gens du bourg, cette nuit là, ne durent pas beaucoup dormir.

Il me sembla qu'entre tous les conscrits, tu étais Jean, le plus désinvolte et le mieux doué sous le rapport de la sonorité des organes. Je me sentais fier d'être le compagnon de tous les jours d'un garçon si distingué. Et ce sentiment s'accrut encore quand je te vis faire ce tour de force qu'aucun autre n'accomplit, de boire six cognacs en rentrant à l'auberge et de te mettre ensuite au vin chaud comme si de rien n'était...

Tu revins à Nerdière le lendemain soir, hébété de n'avoir pas dormi et d'avoir trop bu, les vêtements fripés, souillés, lamentables : tu arborais quand même, le plus fièrement possible, tes rubans rouges et bleus, ta cocarde tricolore et le numéro 12 qui ornait le devant de ton chapeau. Il n'était pas élevé, ton numéro, mais tu t'en fichais un peu, puisque la loi de l'époque exemptait du service ceux qui avaient un frère sous les drapeaux, et que tu étais dans ce cas.

Oui, je t'admirais, Jean! Je t'admirais d'être bon chasseur, bon buveur, bon joueur et bon danseur, d'être hardi, d'être fort et aussi de savoir si bien travailler, car tu étais débrouillard au travail comme aux distractions, ce n'est point niable... Ah! que tu battais bien ta « daille »! et vite avec cela : en vingt minutes c'était terminé, et un fil si uni, si fin... Alors que moi je passais trois quarts d'heure à la mienne et que je bosselais le taillant de façon maladroite. Ton râteau à blé était de même toujours en ordre, les « pions » bien d'accord, juste au niveau convenable. Aussi fauchais-tu parfaitement et sans grande fatigue. Enfin tu labourais comme un maître bouvier et, pour la toilette des bœufs, tu n'avais pas ton pareil : tu leur faisais une tonsure symétrique sur l'échine, sur la tête ; de loin en loin tu les gratifiais d'un savonnage savant qui avait pour conséquence de les rendre frisés comme des caniches ; tu peignais avec un peigne de fer les gros balais de leur queue.

Mais le « chapotage » était encore ton triomphe essentiel. Tu faisais souvent aux attelages et aux instruments de menues réparations, qui, sans toi, eussent nécessité le concours du charron. Je t'ai vu établir un araire neuf, la monture d'une herse, une échelle, deux jougs pour les bœufs, quatre ou cinq paires de barrières. En hiver on t'exempta des besognes extérieures pendant plusieurs semaines pour te laisser tout entier à ton œuvre. Tu étais installé dans la vieille bergerie où se trouvaient l'établi, le chevalet, les outils ; tu travaillais en fredonnant les « Blés d'or » le grand succès du moment :

Mignonne, quand la lune éclaire
La plaine au bruit mélodieux,
Lorsque l'étoile du mystère
Revient sourire aux amoureux,
As-tu parfois sur la colline,
Parmi les souffles caressants,
Entendu la chanson divine,
Que chantent les blés frémissants

Ça n'allait pas toujours selon tes désirs et tu coupais souvent d'un gros juron ton fredonnement sentimental. Mais sitôt passé outre à l'anicroche, tu sifflotais d'abord et reprenais sans tarder :

Mignonne, quand le soir descendra sur la terre
Et que le rossignol viendra chanter encore,
Quand le vent soufflera sur la verte bruyère,
Nous irons écouter la chanson des blés d'or.

(*A suivre.*) ÉMILE GUILLAUMIN.

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Les Prédictions de Gouverneur Morris

A. ESMEIN : *Gouverneur Morris. Un témoin américain de la Révolution française.*

Gouverneur Morris fut un homme heureux : il vit deux grandes révolutions, ayant pris une part active à celle d'Amérique, s'étant constitué le témoin très diligent de celle de France ; il contempla des spectacles vraiment grands et d'autres horribles ; il n'en perdit ni l'appétit ni le rire ; on loue son cerveau qui fut lucide ; il semble avoir été doué d'un estomac résistant... Ayant beaucoup vécu et beaucoup retenu, il se retira dans ses terres, se maria âgé de près de 60 ans, acheva dans la pratique d'une philosophie sainement ironique une enviable existence d'homme d'action et de curieux favorisé par la fortune... non sans laisser des sortes de mémoires qui donnent de ses talents une idée assez avantageuse... Heureux de son vivant, les bonheurs posthumes ne lui sont point refusés : séduits par l'allègre audace de ses jugements, et parfois dupes de son assurance et de son humour dédaigneux, nos historiens modernes le consultent volontiers et l'exaltent et très souvent le citent. De Taine à M. Aulard, les souvenirs et même les opinions de cet Américain pénètrent dans tous les tableaux de la Révolution qui s'imposent à notre attention. Voici qu'en un livre copieux sont énumérées ses idées, qui ne furent point toutes banales au temps où il les formulait avec une verve jamais lasse, et ses prédictions dont beaucoup ne se sont point réalisées, mais dont quelques-unes nous étonnent par une conformité remarquable avec des événements que nous connaissons bien... Et notre curiosité n'est point satisfaite, mais ravivée ; les idées de Gouverneur Morris dénombrées, ses jugements mis en valeur, éclairés l'un par l'autre, sa personnalité entrevue, nous souhaiterions une étude critique de l'homme et de son caractère...

*
* *

Cette étude, M. A. Esmein ne consentit point à l'écrire, et sans doute il eut tort : sa critique informée, pénétrante, dès qu'il s'agit des doctrines, est singulièrement timide, hésitante, s'il faut découvrir les secrets motifs de la conduite et de certains jugements de Gouverneur Morris : exégète minutieux, psychologue négligent, volontairement superficiel ! Imprudence grave ! Ce psychologue qui se récuse m'induit en défiance. Car nous voyons bien que la personnalité de Gouverneur Morris dépasse ses idées, et nous en concluons qu'il importerait de définir avec quelque précision cette personnalité et de suivre son développement et ses manifestations. Il est des hommes dont il suffit à la rigueur de connaître le système : de Gouverneur Morris ce qu'il faut connaître, c'est l'esprit, le tempérament, la volonté ; ses vues systématiques, peu nombreuses, peu cohérentes ne tyrannisèrent jamais son intelligence et ne déterminèrent que rarement ses jugements... En se bornant à une étude presque exclusivement politique, M. A. Esmein court le risque de motiver insuffisamment ses considérants et de nous donner, des théories et surtout de la sagesse pratique de Gouverneur Morris, une analyse non seulement incomplète, mais parfois peu exacte. — Ajoutez que M. A. Esmein, tout en composant une sorte de commentaire du Journal et de la Correspondance de Gouverneur Morris, ne renonce point à écrire une histoire politique de la Révolution française.

« Ce livre est, à sa manière et à grands traits, une histoire politique de la Révolution française. Mais il ne prétend en aucune façon entrer en comparaison avec le magistral ouvrage que mon éminent collègue, M. Aulard, a publié sous ce titre. Ce sont simplement les principales péripéties constitutionnelles de la Révolution étudiées, non dans leurs détails, mais dans leur suite, d'après certains observateurs contemporains dont le principal est Gouverneur Morris... »

Et l'on ne sait s'il faut regretter davantage que M. A. Esmein n'ait point résolu de nous donner une étude complète et définitive sur Gouverneur Morris, ou une histoire ample et vigoureuse de la politique révolutionnaire, ou encore cette étude et cette histoire, mais on est trop certain que le présent livre ne saurait parfaitement tenir lieu ni de l'un ni de l'autre : tantôt c'est Gouverneur Morris que l'auteur oublie pour s'appesantir sur les complications des péripéties constitutionnelles, et tantôt ce sont ces péripéties qu'il néglige, parce qu'enfin il ne se désintéresse point tout à fait de Gouverneur Morris... Et ce savant livre, qui ne fut point conçu avec toute la prudence nécessaire, est faiblement composé.

*
* *

Faiblement composé, ce livre l'est, n'en doutez pas, mais tant d'érudition s'y déploie, attrayante, encore que désordonnée ! et cet heureux Gouverneur Morris demeure en dépit de tout si séduisant ! Volontiers, nous prendrions la peine que ne voulut point nous épargner M. A. Esmein de rassembler les traits épars de sa physionomie...

Et je pense que le premier de ces traits serait une extraordinaire assurance, une imperturbable con-

fiance en soi, que dénoncent le ton perpétuellement satisfait, les allures d'homme fort, d'homme accoutumé aux succès, à tous les succès ; conscience de son propre mérite, de la vigueur de son intelligence, de l'intégrité de sa volonté, mais aussi sentiment précis et orgueilleux d'une supériorité des États-Unis, indiscutable, prouvée par les faits, par cette admirable révolution, par l'excellence de la morale (déjà !) américaine, « respectabilité » qui l'invite à juger sévèrement et à condamner d'instinct la populace (mob) parisienne, les canailles (rascals, scoundrels) de la cour et des assemblées ! S'il s'interdit le mépris universel et préalable de la nation et de la révolution françaises, c'est qu'il est fort intelligent, avide de s'instruire et de jouir du raffinement d'une société expirante ; mais il n'est guère indulgent... Et la sécurité relative dont il bénéficie au milieu de l'affolement général accroît la sérénité joviale de son esprit, et les cajoleries dont l'entourent les Parisiens de tous les partis égareraient un étranger moins prévenu contre la flatterie, mais il ne se défend point de quelque vanité, et l'on aimerait que M. A. Esmein nous mît en garde contre certaines exagérations, certaines fanfaronnades, certains « bluffs » de cet imaginatif Yankee (le mot figure dans le « Journal » de Gouverneur Morris) et nous ne doutons pas qu'il n'accueille avec un sourire certaines confidences, car Gouverneur Morris est parfois crédule et fait un sort à d'invraisemblables rumeurs, mais il ne nous prévient pas. Que penser par exemple du projet de Morris de dominer la reine et de gouverner par l'industrieuse entremise de Mme de Flahaut ?

« Nous causons beaucoup de mesures à adopter (27 septembre 1789) et cette aimable femme (Mme de Flahaut) montre une précision et une justesse de pensée pas commune chez l'un ou l'autre sexe. Après avoir discuté bien des points : « Enfin, me dit-elle, mon ami, vous et moi nous gouvernerons la France. » C'est une étrange combinaison, mais le royaume est actuellement en des mains bien pires. Ce soir elle doit conférer avec le médecin de la reine (Vicq d'Azyr) et le mettre en œuvre pour dissiper quelques-uns des préjugés de Sa Majesté. Je lui dis qu'elle peut aisément dominer la reine, qui, bien que lascive, n'est pas très attachée à ses amants ; par conséquent un esprit supérieur prendrait cet ascendant auquel les faibles se soumettent toujours, quoique pas toujours sans résistance. »

Mme de Flahaut réplique « avec un air de parfaite confiance » qu'elle aurait soin de fournir à la reine alternativement une succession de galants et de messes, et Morris ajoute : « Il est impossible de ne pas approuver un pareil *régime*, et je pense qu'avec une dose convenable du premier remède, elle supplantera le médecin actuel. »

Il approuve ! A-t-il approuvé ? Que veut-il nous faire croire ? Encore semble-t-il ici nous avertir par le ton même de la confidence de ne point la prendre très au sérieux, mais il lui arrive de rapporter gravement d'insipides bavardages, et c'est aussi sans railler le moins du monde qu'il nous fait part de ses succès, qui ne furent point seulement des succès de salons, et certes nous n'ignorons point qu'il jouit d'un surprenant prestige, que ni La Fayette, ni Montmorin, ni même Louis XVI ne faisaient fi de ses conseils ; Mirabeau disparu, on put croire que Gouverneur Morris lui succéderait discrètement dans l'office de guide politique et de mentor de la cour, et il n'est point absolument incroyable que de conseiller occulte et de ministre consultant certains modérés n'aient songé à l'élever à la dignité de ministre officiel et de membre du Cabinet... Sur tout cela Gouverneur Morris lui-même nous dispense de complaisantes informations : il note jour par jour les offres indirectes et les ouvertures quasi formelles qui lui furent faites, et il n'a garde d'oublier les « consultations » dont le sollicitent presque quotidiennement les personnages les plus divers, et nous ne saurions le soupçonner d'avoir altéré la vérité... tout de même son style nous inquiète ; son humour, cette ironie parfois violente et un peu grosse, parfois dissimulée sous une correction froide, nous semblerait plus savoureuse si d'aventure nous en redoutions une tentative de mystification... Un contrôle permanent de ses affirmations nous rassurerait. Ah ! que M. A. Esmein est donc coupable, qui eût pu si aisément dissiper nos alarmes, mais ne se soucia point de nous en affranchir.

Cet humour de Gouverneur Morris fait d'ailleurs le charme de ses écrits : Ses comparaisons, d'un pittoresque familier et fort, ses moqueries audacieuses, ses métaphores d'une trivialité réjouissante attestent un sens développé du ridicule, une fraîcheur d'impressions, une fertilité et une promptitude d'imagination tout à fait séduisantes ; que cet Américain sut donc bien discerner la petitesse des hommes ! et quelle liberté d'esprit en présence des plus impressionnants événements !

« Dieux ! Quel théâtre que celui-ci pour un premier rôle ! (7 avril 1789). » — « Chacun se vante d'avoir engendré la Jeune République dans le sein du club des Jacobins, et bien que la dispute soit bruyante et publique, le peuple est aussi entiché de l'enfant que si c'était le sien. Mais cela s'explique par les anciennes mœurs, car, de temps immémorial, il a été ici pratiqué que certains hommes étaient employés à faire des enfants pour certains autres... (24 octobre 1792) ».

« La Révolution française a fait un pas [illegible] sa conclusion. Dans peu de temps [illegible] le cycle [illegible] évolution. En attendant [illegible] gen-

drer de jeunes républiques, qui, comme les petits chiens, sont aveugles en naissant, mais qui peuvent aboyer, et qui ne manqueront pas de mordre lorsque le moment viendra, si elles ne sont pas étranglées. Que ceux-là prennent donc garde, dont les jambes seront sur le passage... (1er vendémiaire an VI). »

Il ne s'épargne pas lui-même ; comme tout le monde il s'occupe, vers la fin de 1791, de dresser un plan de constitution pour la France, un matin il reçoit la visite d'un Français qui vient d'envoyer à Washington un projet de constitution pour les États-Unis ; rêveur, Morris saisit son journal :

« Je ne puis m'empêcher d'être frappé de la ressemblance entre un Français qui fait une constitution pour l'Amérique et un Américain qui rend à la France le même office. L'amour-propre me dit qu'il y a une grande différence de personnes et de circonstances; mais l'amour-propre est un dangereux conseiller. » (8 décembre 1791.

Sa narquoise gaîté, son parler franc, ses allures cordiales d'aristocrate — j'allais dire de grand seigneur — républicain, ne contribuèrent point médiocrement à ses triomphes mondains, car très vite il a su s'orienter, et les salons se le disputent; et certes leur luxe ne l'éblouit nullement : il le juge souvent ridicule ou faux, ou même insuffisant ; l'absence de « confort » le scandalise et aussi la frugalité des repas; son journal est tout rempli de protestations contre la maigre chère de certaines nobles maisons, et peut-être que ses plaintes sont fondées, mais je crois plutôt que son appétit dépassait la mesure commune.

La liberté des mœurs le choque le plus souvent, autant que parfois, — mais il l'avoue rarement — elle l'enchante; le « sans-gêne » du peuple, des bourgeois, des gentilhommes, des plus grandes dames, lui est un perpétuel sujet d'étonnement désolé; les faiblesses, les vices, les tares de la société de l'ancien régime, nul plus que lui ne les dénonce avec indignation. La société nouvelle ne lui paraît pas moins « corrompue » : il déplore le « mauvais ton » qu'un Dumouriez, ministre, introduit ou tolère dans les fêtes officielles ; et l'on ne voit guère d'hommes marquants, ni surtout de révolutionnaires notables, qu'il ne traite avec une sévérité outrée, sauf peut être Talleyrand, dont il fut l'ami, et sur qui il écrit — beaucoup plus tard — non sans profondeur :

« Je viens de lire les Mémoires de Talleyrand dans lesquels je trouve quelque vérité et beaucoup de fausseté. Tout est exagéré, même la richesse de ses talents. Son caractère est également dénaturé. Il n'a pas, à proprement parler, de dispositions criminelles, bien que la vertu et le vice lui soient indifférents; il ferait le bien plutôt que le mal, et serait capable, je le crois, de perpétrer un grand crime. »

Il poursuit Mirabeau d'une haine tenace...

Pourtant Gouverneur Morris porte à la France une sorte d'amour, où il entre un peu de la gratitude de « l'insurgent » américain, et aussi quelque chose de cet enthousiasme généreux que la Révolution inspire à tant de contemporains. Il souhaite le bonheur de la France sans le croire réalisable.

« Je ne me laisse pas trop aller aux flatteuses illusions de l'espérance, car je ne vois pas encore ce rétablissement de la *morale*, sans lequel la liberté n'est qu'un vain mot. »

Surtout Gouverneur Morris a une passion, qui est la curiosité, une curiosité insatiable, si puissamment dominatrice qu'il en oublie ses rancœurs, ses colères, ses découragements — non pas toutefois ses intérêts — curiosité d'Américain pour les hommes et les choses d'Europe, curiosité de spécialiste que l'expérience révolutionnaire attire et retient, curiosité d'homme d'action qu'enivre une si folle débauche d'activité humaine — d'imaginatif qu'enchante la variété d'un jeu extraordinairement excitant, curiosité précise et en vérité précieuse, et qu'il faut lui savoir gré d'avoir subie et portée non point avec résignation, mais avec un entrain persévérant et presque héroïque : il vint d'Amérique pour assister à la Révolution française : au moment de quitter l'Europe, il n'est point las du prodigieux spectacle :

« Quand on se trouve au parterre il faut attendre le dénouement de la pièce, quelque mauvaise qu'elle soit. Ainsi, quoique en route pour mon foyer, je reste encore quelques jours » (16 juillet 1797).

Entre temps toutefois, il fait quelque négoce, vend une cargaison de tabac à la ferme générale, propose au gouvernement des fournitures de farine, des rations pour la flotte. Il se défie des Girondins, car Bordeaux est « particulièrement mal disposée pour nos intérêts commerciaux »; il déplore la fuite de Varennes, mais il espère que cet événement déterminera une confusion favorable à la vente des terres américaines...

Infatigablement il se renseigne; il est d'humeur interrogante; en voyage il interroge les gens de commerce, ses voisins de table d'hôte, à Paris, son tailleur, qui a un grade dans la garde nationale, et tous les hommes, financiers, politiques, militaires, qu'il rencontre chez ses nombreuses amies; car il est « l'ami des femmes », de Mme de Staël qui « a l'air d'une femme de chambre » et qui est une admiratrice indiscrète, de Mme Necker et de Mme de Ségur, et de Mme de Duras, de Mme de Nadailhac et de

Mme de Laborde... et de Mme de Flahaut qui l'admet à sa toilette — « elle s'habille devant nous avec une parfaite décence et même jusqu'à la chemise », ou à son bain — « mais il y a, mêlé à l'eau, du lait qui la rend opaque » et même à son coucher.

« Madame étant indisposée, je la trouve les pieds dans l'eau chaude, et lorsqu'elle est sur le point de les sortir, une de ses femmes étant employée à cette opération, l'évêque (Talleyrand) se rend utile en chauffant le lit avec la bassinoire, et moi je regarde. Il est assez curieux de voir un révérend Père de l'Eglise engagé dans cette préparation. »

Gouverneur Morris devait en voir bien d'autres ! il est indulgent à ses précieuses amies qui le lui rendent bien : n'ont-elles pas mille motifs pour l'aimer.... sans compter les fameuses prédictions ?

Car il y a les prédictions ! Gouverneur Morris en retira de son vivant un appréciable surcroît de gloire. Il est permis de penser que notre temps lui en garde une gratitude exagérée. Le fait demeure, cet heureux Gouverneur Morris ne s'exerça point sans succès à la prophétie politique. S'il est des exercices plus frivoles, il n'en est pas de plus vains, ni de moins profitables aux contemporains, car les prophètes n'ont point accoutumé de discerner parmi leurs prophéties celles que l'avenir ratifiera, non plus qu'à la postérité, car la vertu de l'exemple ne décourage personne de recommencer les plus inutiles entreprises ni les plus impossibles ; l'eussions-nous oublié que le cas de Gouverneur Morris nous le remettrait en mémoire...

.... Ses prédictions sont nombreuses ; il prédisait sans effort, par passe-temps, en homme dont l'esprit est si obstinément tendu vers le futur qu'il le devine.... ou l'imagine ; ses belles amies l'encourageaient, et aussi M. de la Luzerne, ambassadeur de France à Londres, qui s'écriait : « Vous dites toujours des choses extraordinaires qui se réalisent !.. » M. A. Esmein survient, qui cite M. de la Luzerne et n'est pas éloigné de manifester le même enthousiasme et déclare :

« Si Morris a pu prédire de loin ou de près des événements importants, c'est qu'il a une méthode scientifique. Ce n'est pas autre chose d'ailleurs que la méthode historique appliquée aux faits contemporains ; on peut en relever chez lui les signes distinctifs.

Si M. A. Esmein démontrait ces propositions, la gloire de Gouverneur Morris n'en serait ni accrue, ni peut-être diminuée ; la science, et spécialement la science historique, se parerait à nos yeux de séductions nouvelles, et, en vérité, imprévues ; mais M. A. Esmein ne démontre nullement ses ambitieuses propositions ; on serait même tenté de proclamer qu'il nous suggère une opinion contraire ; Gouverneur Morris ne s'est jamais plus lourdement mépris que lorsqu'il a prétendu appliquer la méthode historique (mais qu'était donc au juste cette méthode à la fin du XVIIIe siècle) ? N'écrit-il point :

« L'histoire, cette mère de la science politique, leur avait dit (aux principaux auteurs de la Constitution américaine) qu'il était presque aussi vain d'attendre la permanence d'une démocratie que de construire un palais sur la surface de la mer. »

Et c'est la méthode historique qui demeure responsable de l'obstination de ce citoyen des États-Unis à prédire la fin prochaine de la démocratie américaine. Et c'est en invoquant les enseignements de l'histoire qu'à la veille de la campagne de France, il prédisait la réconciliation de Napoléon avec l'Europe — il est vrai qu'il avait de tout temps annoncé la chute du conquérant, si bien qu'il put célébrer comme un triomphe personnel la restauration des Bourbons... On multiplierait aisément les exemples ; on préfère signaler les pages excellentes où M. A. Esmein, prompt à se contredire, prouve qu'en réalité Gouverneur Morris fit peu de cas de la science, et d'ailleurs méprisa la seule qu'il pût connaître, celle de ses contemporains ; Gouverneur Morris connut les écrivains politiques et les économistes du XVIIIe siècle ; il leur emprunte des faits et des idées, mais ne les en méprise que plus délibérément, en pleine connaissance de cause ; son mépris est accablant et confond dans une réprobation motivée la philosophie, les philosophes, les « litterati », l'éloquence, les abstractions, et les jeux de la logique pure. Il n'a pas de système ; les vagues principes de sa doctrine conservatrice ne mériteraient guère de nous retenir, si ses jugements ne les contredisaient fréquemment ; il juge en praticien, et ne redoute pas de se contredire — Et il est exact que Gouverneur Morris, observateur attentif, singulièrement perspicace, instruit par l'expérience, d'autant plus clairvoyant qu'il ne partage aucune des passions ambiantes, a prévu l'avènement du « législatif démocratique » et de « l'exécutif populaire », le déclin de l'influence politique des femmes, les guerres de la Révolution, leur issue, d'autres faits de moindre importance, mais il a aussi prophétisé en termes précis la renaissance de la Pologne, l'écrasement de Bonaparte en Italie... et enfin, et toujours, la ruine de la démocratie américaine. — Et s'il n'avait rien prophétisé du tout, son renom peut-être eût été moins bruyant, son crédit de témoin sincère et vigoureux d'événements considérables n'eût pas été moins puissant auprès des historiens et des curieux de la Révolution française.

JEAN NOINTEL.

LA CHIMÈRE ET LE SANG.

Une chimère dans mes songes tourne et rôde.
J'entends passer sur moi son mufle frémissant.
Son aile est toute rouge et deux cernes de sang
Enchâssent sa paupière où luit une émeraude.

Une chimère tourne et rôde en mes sommeils.....
Panthère, elle a la marche élastique du fauve;
Dragon, elle déroule au retrait de l'alcôve
Les flexuosités de ses anneaux vermeils.

Le tassement musclé de son poitrail ébauche
Des formes de seins durs gonflés sous les poils roux,
Et les naseaux bruyants d'où fument ses courroux
Exhalent sur mes nuits un souffle de débauche.

Elle a, pour me meurtrir, des ruses par milliers.
Parfois, emmitonnant sa griffe rétractile,
Féline encore, avec des lenteurs de reptile,
Elle s'étire, en ses nonchaloirs familiers,

Me chauffe de son flanc et de son ventre souple.....
Dans la phosphorescence incertaine de l'œil
M'appellent des regards dont j'ai gardé le deuil.
Je la crois « l'Autre » et j'ai l'illusion du couple.

Fallait-il tant pleurer ce qui n'était point mort?...
Mais l'ongle avide échappe à sa gaîne hypocrite,
Le croc du carnassier se découvre et s'irrite,
Et l'ongle, d'un seul coup, s'enfonce et le croc mord.

D'autres fois, le dragon remplace la panthère.
L'écaille lumineuse ensanglante la nuit.
Ma chimère propose au cavalier séduit
Son ensellure large et sa croupe diptère.

Je suis le fou, hanté de rêve et de ciel bleu,
Nostalgique héros que l'Idéal obsède.....
Me voici, — tel Persée en quête d'Andromède, —
Sur le coursier de fable essoré dans du feu.....

Nous chevauchons par des espaces d'aventure.
Mais le monstre imposteur m'a culbuté dans l'air,
Et, sur le sol aride où se broya ma chair,
Il dispute aux chacals sa moitié de pâture.....

Une chimère tourne et rôde en mes sommeils.
Panthère, elle a la marche élastique du fauve;
Dragon, elle déroule au retrait de l'alcôve
Les flexuosités de ses anneaux vermeils.....

Son flanc d'inassouvie ondule et se dilate.....
Elle vient me flairer avec un naseau lent
Et me quémande encor du sang, en miaulant,
Le mufle pourléché par sa langue écarlate.

Rémy Saint-Maurice

THÉATRES

Comédie-Française : *Les Mouettes*, pièce en 3 actes de M. Paul Adam.

Nous connaissons tous l'esprit complexe, fumeux, intempérant, de M. Paul Adam, et nous avions quelque mal à voir en lui l'étoffe de ce que nous appelons couramment un auteur dramatique. Ce qu'une telle forme de la pensée créatrice implique de ramassé, de bref et de concis, nous paraissait justement en contradiction directe, en flagrante opposition avec ses défauts et ses qualités même. Pourtant, comme il importe d'éviter soigneusement cette tendance, particulière à notre esprit français, de parquer les écrivains en groupes et catégories, de les spécialiser dans un genre et de leur interdire l'accès de tout autre, nous nous défendions avec énergie contre ce qu'un tel jugement préconçu impliquait de hâtif. Et puis l'exagération, l'excès même de la *manière*, chez ceux qu'on est convenu d'appeler exclusivement : *auteurs dramatiques*, la concision, la condensation de forme d'un Paul Hervieu, par exemple, nous devenaient autant de raisons d'adopter un critérium plus large, de ne point poser de règles trop absolues. C'est donc avec une entière indépendance d'esprit, avec la sympathie du critique qui sans parti-pris écoute en lui les suggestions de sa pensée, c'est en de telles dispositions que nous avons voulu entendre cette œuvre nouvelle : *Les Mouettes*. Eh bien, je ne crois pas qu'il y ait en M. Paul Adam l'étoffe d'un dramaturge-né. Pour atteindre à sa pleine valeur d'expression, sa pensée réclame des moyens différents des répliques qui s'échangent durant les quarante minutes d'un acte : au lieu de se condenser sous cette forme, cette pensée se disperse, s'évapore. Ce n'est pas à dire pourtant qu'il n'y ait, dans cette tentative dramatique, qui donne prise aux plus graves critiques des gens de métier, mais ne saurait être indifférente, plus de qualités de vigueur réelle et d'émotion que nous n'en rencontrons en tels ouvrages impeccables au point de vue de la facture, mais défaillants par la vie intérieure qui les anime.

M. Paul Adam, vous le savez, fût toujours ambitieux dans ses visées. Il voit grand, et ce n'est pas à de médiocres tâches qu'il entend consacrer son effort. Je ne l'en blâme pas pour ma part, car il est bon, il est utile, surtout à une époque comme la nôtre, de porter ses regards le plus haut possible. M. Paul Adam a parfois manqué le but pour se l'être proposé plus distant que sa flèche le pouvait atteindre. Je ne déteste pas cette ambition qui équivaut à dire qu'il affectionne les grands sujets. Il est si aisé, à ceux qui triomphent dans les petits, qui vivent de

la blague et du scepticisme boulevardiers, de traiter légèrement ceux qui ne réussissent qu'à moitié en de plus nobles visées : c'est l'éternel coup de pied de l'âne qui, depuis l'origine du monde, eut sa signification symbolique. Cette fois, M. Paul Adam a mis en contraste, en opposition flagrante, les deux mobiles essentiels qui mènent le monde : *égoïsme* et *altruisme*... et l'on peut dire que voilà bien un sujet de brûlante actualité, un *grand sujet*, si l'on mesure son importance au triomphe insultant que le féroce arrivisme contemporain poursuit à travers le siècle. Comme nous tous qui avons des yeux, M. Paul Adam a vu, il voit chaque jour, les exemples innombrables de cette morale que l'on pourrait qualifier morale de l'*écrasement* ou du *coup de poing*, et qui, s'abritant effrontément derrière les doctrines de la sélection darwinienne et de la suprématie nietzchéenne, efface progressivement de l'âme humaine tout ce qui compose sa noblesse, pour n'y plus laisser subsister que la vigueur insultante des instincts animaux. Dans ses admirables *Cahiers de jeunesse* (1), parus hier, et qui contiennent la fleur même de son esprit, Renan écrivait à l'âge de vingt-cinq ans : « De même que le christianisme a été nécessaire pour faire l'éducation de l'humanité, il est nécessaire pour faire l'éducation de chaque homme, et celui-là ne sera jamais complet qui n'a pas été chrétien dans son enfance ». — Inversez la proposition, et vous tenez la doctrine morale de celui que Nietzsche baptisa le *surhomme*. C'est la réaction d'une telle doctrine sur la direction pratique de la vie, ce sont ses conséquences déprimantes, avilissantes, que M. Paul Adam s'est proposé comme problème dans son drame : *Les Mouettes*, dont le titre est symbolique à la façon d'Ibsen. N'avais-je pas raison de dire que c'était là un grand et beau sujet, du point de vue de l'Idée? Voyons maintenant de quelle façon elle se réalise en prenant forme dramatique.

Le ménage Kervil vit retiré au fin fond de la Bretagne... Lui, Jean Kervil, médecin retraité de la marine, quoique jeune encore et plein d'activité, mais touché prématurément dans sa santé par une atteinte de fièvre jaune qu'il contracta jadis aux colonies : homme distingué non seulement par le cœur, mais par l'esprit, car il a découvert un sérum qui a déjà donné des résultats positifs dans le traitement de certaines maladies... Elle, Yvonne Kervil, modèle d'épouse aimante, simple, dévouée, qui n'a qu'un culte sur terre, son mari, et un autre culte supraterrestre... sa religion. Reconnaissons que M. Paul Adam nous les a bien présentés, et ce sont de nobles modèles de vertu. Jean Kervil n'est pas seulement le savant qui croit à sa science et la cultive avec passion... il est aussi le praticien charitable qui jamais ne refuse ses services, qui court nuit et jour au chevet des malades et des blessés, et par tous les temps, si fatigué, si épuisé soit-il, va secourir les infortunes... Par la charité, par la bonté, quelque chose comme le médecin de campagne que nous décrivit Balzac...

Le ménage Kervil a de modestes ressources ; disons mieux : il est tout proche de la gêne, et ce n'est pas la médecine, pratiquée comme l'entend Kervil, qui modifiera sa situation, non plus que ses recherches scientifiques, pour l'exploitation desquelles il lui faudrait des capitaux importants. Aussi, pour augmenter ses ressources, prend-il des pensionnaires durant la belle saison. C'est ainsi qu'un ancien camarade de Kervil, Chambalot, est amené à renouer connaissance avec lui. Ce Chambalot, agent général d'une société de produits pharmaceutiques, c'est celui dans la bouche duquel M. Paul Adam place ses doctrines nietzschéennes. Il est le représentant de la morale que tout à l'heure nous dénommions morale du coup de poing et de l'écrasement. Il joue des coudes sans arrêt. Il est le vrai mufle, qui ne cache pas son jeu, qui a des théories triomphantes et qui les professe devant tous. *Anéantissons les faibles!* telle serait volontiers sa devise.

D'un coup d'œil il a jugé et jaugé la situation des Kervil. Il ne cache pas son mépris pour la bienveillance humanitaire du Docteur, sa pitié pour les croyances de Mme Kervil, « cette femme qui a sans cesse les yeux levés au ciel, comme s'il pouvait en choir autre chose que de l'eau. » A ses yeux Kervil est un homme perdu, car il n'a ni santé, ni argent. Il a beau être sur la voie d'une des plus belles découvertes modernes, une découverte qui, bien exploitée, exploitée par lui, Jules Chambalot, peut rendre des millions, c'est un homme à l'eau et qui coule. Que faudrait-il cependant pour le tirer d'affaire, pour en faire peut-être un victorieux, un triomphant? De l'argent rien que de l'argent ; car l'argent, dit il, c'est plus que tout, c'est plus que la santé même, puisqu'avec l'argent on peut se refaire une santé. Proposition discutable, mais qu'il affirme avec vigueur! De l'argent pour pouvoir prendre du repos, de l'argent pour se soigner, de l'argent encore, pour continuer et exploiter ses recherches... voilà ce qu'à tout prix il faut à Jean Kervil, et Chambalot s'est mis en tête de le lui procurer.

Voici comment : Sous le même toit que les Kervil, est venue s'installer, pour la saison d'été, une jeune femme, leur proche parente, Adrienne Garnot, veuve depuis quelques années. Elle est jeune, elle est riche, elle est belle et romanesque. Son imagination a

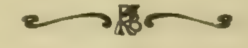
(1) Rappelons que la *Revue bleue* eut la primeur d'un des plus beaux fragments de cette œuvre.

vite travaillé, en lui représentant les traits d'un héros doublé d'un savant, la figure de Jean Kervil. Elle est avec sa fille, la petite Gilberte, qui s'est prise d'une belle passion pour son grand ami le docteur, lequel sert pour ainsi dire de truchement entre eux. Chambalot a tout vu, tout remarqué, bien qu'ils n'en soient encore qu'à la période où les yeux seuls ont parlé, et dans son esprit s'est échafaudée la combinaison machiavélique qu'on devine aisément. Que Jean Kervil divorce d'avec sa sainte, cette Yvonne larmoyante et qui l'exaspère, lui Chambalot, qu'il épouse Adrienne : Kervil est sauvé, puisqu'il tient par là argent, loisir, moyen de recouvrer la santé, de poursuivre ses recherches, de mener à bien ses découvertes, et lui Chambalot, en les exploitant, du même coup fait fortune.

Telle est la combinaison Chambalot, et tout ensemble le sujet de la pièce de M. Paul Adam, puisque le conflit dramatique va sortir de cette machiavélique intrigue. Il est aisé de montrer qu'elle repose sur la plus fausse, sur la plus invraisemblable conception psychologique, touchant deux des personnages au moins; et la gène qui s'en suivit, cette gêne qui allait s'accentuant à la représentation dans l'esprit du public, devait être la pierre d'achoppement au succès de l'œuvre. Raisonnons un peu, en effet, tentons de reconstituer *à part*, *individuellement*, la psychologie des principaux personnages, car l'art dramatique ne consiste pas seulement dans la réaction de telle nature sur telle autre, mais avant tout dans la conception première, dans l'assise vigoureuse de ces natures. Qu'une telle combinaison soit issue du cerveau d'un Chambalot, c'est fort bien : c'est logique, car il fait son œuvre d'*amoral*, d'homme qui poursuit son but indépendamment des moyens — encore ne marque-t-il pas une clairvoyance parfaite en espérant la faire aboutir. — Que lui importe après tout! Il tentera toujours, et les souffrances qu'il pourra causer en esquissant cette tentative ne le retiendront pas davantage que les êtres faibles qu'il écrasera sur sa route en éprouvant la vitesse de son automobile. Ce Chambalot est donc dans son rôle, et affirme les traits essentiels de sa nature en agissant ainsi. J'en dirai autant d'Adrienne Garnot qui se prête à la machination. Jeune, veuve, passionnée, ayant conçu pour Jean un amour à la fois romanesque et précis, n'ayant point, par ailleurs, ces scrupules que la foi religieuse ou la simple délicatesse morale peut susciter dans une âme, il est naturel qu'elle écoute les insinuations de Chambalot et qu'elle espère la réalisation de ce que tant elle désire : telle est la puissance de l'aveuglement par amour, qu'il autorise toutes les illusions. Jusqu'ici, par conséquent, nous acceptions la thèse de M. Paul Adam sans lui résister. Mais avec Jean Kervil, nous commençons à regimber. Que devient, je vous le demande, la délicatesse, la loyauté de cette belle figure, qui, dès le début, nous fut présentée sous les traits d'un héros; oui, que devient tout cela, si dans sa pensée peut entrer un instant l'idée d'une telle combinaison : le divorce d'avec cette femme qui, sans interruption, fut pour lui l'épouse dévouée, fidèle, ardente. Le voici qui perd tout son relief, tout son éclat : il s'abaisse au niveau des plus médiocres, dès l'instant qu'il écoute les suggestions de Chambalot, même au nom de la science, non pas au nom de son seul intérêt, au nom même des milliers d'existences qu'il pourra sauver, si la fortune conquise lui permet de mener à bien ses découvertes. Et l'invraisemblance est plus forte encore, de l'épouse religieuse, s'élevant au suprême sacrifice, au renoncement de celui qu'elle aime, pour sauver cet être même, et ce geste, ce beau geste dont l'effet fut trop escompté, puisque toute la pièce repose sur lui, ce geste de Mme Kervil acceptant que Jean la quitte pour refaire sa vie avec Adrienne Garnot, n'a pas trouvé l'accueil attendu, car il reposait sur une conception psychologique du personnage directement opposée à celle que lui prêtait la masse des spectateurs.

Je sais bien que telle n'est pas la conclusion de la pièce. M. Paul Adam objectera que ses héros se ressaisissent, qu'ils voient enfin la vérité, la voie droite, que les deux époux se serrent à nouveau l'un contre l'autre pour reprendre le chemin de la lutte et de la souffrance héroïque. Mais ce n'est point avec une conclusion, ce n'est point avec des raisonnements qu'on prend et retient une salle : l'effet était produit ; on était demeuré trop longtemps sous l'impression d'un malentendu... et rien ne va contre cette impression qui s'impose à l'âme collective d'une salle de spectacle. Les subtilités d'une discussion, qui peuvent agir sur quelques raisonneurs assemblés, ont en réalité très peu d'effet sur un groupement de deux mille personnes. C'est ainsi qu'une œuvre du caractère le plus sérieux et le plus grave, qui agite d'intéressants problèmes, qui est écrite dans une forme excellente et très soignée, laquelle nous a surpris sous la plume de M. Paul Adam, c'est ainsi, dis-je, qu'une telle œuvre ne parvient pas à s'imposer au public, par le défaut de sa conception première et les erreurs essentielles d'une psychologie qui va directement à l'encontre de ce que le public éprouve inconsciemment.

PAUL FLAT.



L'ART ET LA NATURE

Les « Amours des bergers » de Fragonard
et la campagne de Grasse.

Après avoir vu les Vanloo de Gairant, j'ai visité à Grasse, le Salon de l'hôtel de Blys peint par Fragonard.

On ne soupçonne pas la beauté de la route qui conduit de Nice à Grasse — en pleine montagne.

Elle traverse d'abord une plaine vaporeuse que fertilise le Var. Çà et là, sur les deux rives, sont plantés des pitons massifs que couronnent encore les défenses des petites villes bâties au temps des Maures. Ce sont Gattières et ses murs noirs, Le Broc, et le triste Carroz — dont les donjons altiers se détachent sur le fond neigeux des glaciers Alpestres.

Ensuite cette route contourne le colosse de granit que les paysans nomment le « Le Baou » de Saint Jeannet. On dirait une falaise abrupte, abandonnée par la mer qui baigne au loin les rives de Cagnes. On s'attend à trouver à ses pieds des barques de pêcheurs... De riantes maisonnettes les remplacent, éparpillées dans des bosquets de trembles où de noisetiers; et, près du village, un torrent qui bondit dans les rocailles, retombe en cascade sur un lit de cailloux.

Tout cela déjà, est sauvage ou pittoresque — mais le paysage devient admirable lorsqu'on gravit les pentes de Tourettes-de-Vence.

Devant le voyageur, au bout d'un sentier escarpé, s'élève la Ville ancienne. Ses chemins de ronde, ses tours carrées à créneaux, ses maisons lépreuses — disposées en amphithéâtre — sont teintées du même brun-jaunâtre, et ne forment plus qu'un seul bloc sinistre et menaçant, avec les rochers qui leur servent de base. Tout autour, des plateaux semés de larges pierres sont recouverts d'une maigre végétation de bruyères blanches. Puis brusquement, commence une longue suite de mamelons verts où le feuillage clair des oliviers s'abrite sous les dômes sombres des pins d'Italie, et qui descendent par étages jusqu'à la Méditerranée.

Sur la gauche, un demi-cercle de hauts sommets se développe du côté de La Turbie : le Baou, le Mont-Chauve, la Tête-de-Chien, apparaissent dans l'éloignement comme des masses grises aux contours indécis. — A droite, au fond des Gorges du Loup, une rivière, encaissée, coule avec bruit parmi les mélèzes — et fuit en serpentant vers l'Estérel dont les cimes violettes ferment l'horizon.

A l'heure de midi tout palpite et tout resplendit dans cette campagne enchantée. On devine, il est vrai, plutôt qu'on ne l'entend, la plainte sourde des flots agités sans relâche. Mais sur les collines, la brise du large chante amoureusement dans les pins parasols ; le sol aride et crevassé vibre sous les baisers du soleil — et ces harmonies confondues, prolongées, pénètrent l'âme et la remuent profondément.

J'arrivais au pied des remparts de Tourettes, lorsqu'un aigle décrivit au-dessus de ma tête une courbe audacieuse. — Il donnait la vie au paysage. Et la présence de l'oiseau royal complétait si parfaitement la grandeur du tableau, qu'il me parut impossible de ressentir jamais une sensation plus vive.

..... Ma promenade n'était-elle point terminée? Quelle œuvre d'art méritait maintenant qu'on s'exposât, pour la voir, à supporter de nouvelles fatigues?

Je me trompais, la journée me réservait des surprises.

L'histoire des panneaux qu'on appelle « Les Amours des Bergers » est aujourd'hui connue : Fragonard surpris par la tourmente révolutionnaire, menacé par la loi des suspects, s'enfuit en hâte, et se réfugia dans sa ville natale. Il emportait avec lui quatre toiles qu'il n'avait pu livrer — et que madame du Barry lui avait commandées pour la décoration de son château de Louveciennes. Protégé à cette heure difficile par un de ses amis, le marquis de Blys, qui avait su garder à Grasse une véritable influence, il reconnut son hospitalité en lui offrant ces compositions pour orner le salon de sa villa. Il peignit même un cinquième panneau qui manquait — étant donné la configuration de la pièce — et il daigna s'occuper à ses moments perdus, des dessus de portes et d'autres menus détails (1).

Que puis-je dire de Grasse, si ce n'est que la ville des Parfums, si chère aux jolies femmes de toutes les époques, est bien le cadre qui convient à l'œuvre préférée du peintre des élégances du XVIII[e] siècle.

Coquette, entourée de jardins, égayée par des sources jaillissantes, elle est bâtie sur les derniers contreforts des Alpes. — Et ses hautes maisons reliées par des arcades, ses rues aux escaliers dallés, la Tour lézardée de son beffroi, surgissent d'un bois d'orangers dont les fleurs embaument l'air tiède du soir.

Vers l'ouest, la ville se termine par une terrasse plantée de platanes, d'où l'on jouit, — sur la mer — d'une vue très étendue.

C'est au pied de cette terrasse que se trouve l'hôtel de Blys.

---

(1) Ce sont des Amours qui volent en tenant des guirlandes de fleurs.

Imaginez un vieux « Mas » provençal élevé d'un étage, au toit coiffé de tuiles brunes — une petite cour pavée remplie d'herbe ; dans le fond, quelques cyprès qui gardent la Muse d'une fontaine dont l'eau s'égoutte lentement dans une vasque brisée. — C'est tout — mais on sent que ces choses ont été les témoins d'un passé charmant — et qu'elles le pleurent.

.... Lorsque je sonnai à la grille rouillée de la cour, je fus reçu par un serviteur voûté, à la tête chauve. — On m'attendait, et cet homme poussa, sans mot dire, la porte à gros clous de la Maison.

Le vestibule, où tourne l'escalier d'honneur, me parût une préface au moins singulière aux Bergeries si vantées. — Sur tout le parcours s'étalaient des emblèmes jacobins : des faisceaux de licteurs surmontés du bonnet phrygien, des piques, des drapeaux et des boucliers. — On prétend que cette complaisance fit beaucoup de bien à Fragonard en 1793, et lui valût même un certificat de civisme. — Je n'eus pas le temps de poser une question; le vieux valet ouvrit la porte du salon.

Sans doute la vétusté de cette demeure, les souvenirs de la Terreur subitement évoqués devant moi, avaient influencé mon esprit — car j'ai rarement été plus frappé par la « Mélancolie des Choses ». — En pénétrant dans ce salon — grand comme un boudoir — aux boiseries fendillées, au meuble de tapisserie fannée, aux dorures éteintes, il me sembla que je commettais une profanation : sur le marbre blanc de la table, des livres jaunis étaient ouverts depuis longtemps au même feuillet; sur les consoles, des figurines en vieux Saxe restaient glacées dans une pose contemplative ; dans un coin, sur une chaise, un ouvrage de femme gisait abandonné; une vague odeur d'iris flottait dans l'air,.... on eût dit que les personnages peints sur les murs avaient vécu là leurs amours fragiles, si vite et si méchamment dénoués par le destin ; on eut dit que, depuis leur départ, personne — par une réserve discrète — n'avait osé s'introduire dans leur retraite. Et la tristesse ambiante s'augmentait encore de la sévérité du paysage qu'on entrevoyait des fenêtres : une forêt d'oliviers qui finissait à la ligne bleue de la mer.

Quoi de plus séduisant pourtant, que la fraiche Idylle à poudre et à paniers dont les épisodes se déroulaient autour de moi!..

...Dans ces panneaux au décor de rêve, aux fonds bleus ou dorés, Fragonard s'était promis — à l'origine — de raconter simplement une de ces liaisons qui furent la distraction de son temps. Plus tard, lorsqu'il se trouva dans Grasse isolé, vieilli par le malheur, il résolut de tirer de son travail la morale qu'il comporte. Et, pour ce faire, il utilisa le panneau vide qu'il avait proposé de peindre à son ami.

— Certes on est entraîné, au début, par la jeunesse et la grâce de ces compositions. On fait des vœux pour l'aimable berger qui, le tricorne à la main, interrompt une ronde de fillettes, et tend à la plus belle une rose printanière. On s'amuse de la course éperdue des danseuses, de l'émoi de la préférée qui tombe en fuyant sur la pelouse. Et l'on sourit avec l'Amour de marbre du parc, qui contemple d'un œil railleur cette chute anticipée...

On admire ensuite sans réserve, le couple enlacé, rougissant, qui échange de tendres aveux sous les ombrages de la terrasse. Car on comprend que ces deux amoureux en extase, dont les cheveux bouclés retombent sur le velours et la soie de leurs costumes aux reflets changeants, forment à eux seuls toute la poésie d'un passé que nous regrettons toujours.

Et l'on applaudit dans le tableau suivant, à la hardiesse du séducteur en pourpoint rose qui — dans le mystère du crépuscule — a franchi le mur du parc pour implorer de son amie la récompense dont il est digne, pour couvrir de baisers la main qui le repousse dans un dernier effort de résistance !

Mais lorsqu'on est arrivé devant les deux dernières toiles, on s'arrête plus longuement, on réfléchit, et l'on ressent le trouble que l'artiste avait souhaité de faire naître — car de leur opposition même, résulte un grave enseignement.

D'abord nous assistons au triomphe de l'Amour La Bergère a donné son cœur : elle est heureuse. Les amants sont absorbés dans l'égoïsme de leur bonheur. Devant la statue de Vénus, la jeune femme, parée de ses plus riches atours, rendue plus belle encore par la flamme qui anime son regard, d'un geste vainqueur couronne de roses le front du Berger — qui s'appuie langoureusement contre ses genoux. — Tout, autour de ces doux rêveurs, parait s'associer à leur ivresse : Les arbres se penchent au-dessus de leurs têtes pour offrir la protection de leur feuillage ; les fleurs des gazons ajoutent à la scène la gaieté de leurs mille couleurs ; le ciel est d'un azur transparent. — Et dans un coin, le Peintre lui-même prépare ses pinceaux — comme pour fixer réellement sur la toile ce groupe adorable, produit de sa fantaisie.

Ne pensait-il point déjà au spectacle qui nous attend...

En face de l'apothéose, voici maintenant la fin de l'Idylle :

Au pied d'une colonne de marbre entourée de roses trémières, l'amoureuse abandonnée est étendue sur l'herbe — à demi évanouie. Elle porte encore une toilette provocante dont le tablier de satin blanc est rehaussé par les draperies roses de la robe. Mais elle est indifférente à ce luxe qui ne lui rappelle

que trop les illusions envolées, et l'expression de son visage est un petit poëme de regret et de douleur. — On devine, en voyant ses beaux yeux assombris, qu'elle a passé par toutes les joies de l'amour, et par toutes les angoisses de l'affection dédaignée.

Elle en mourra sans doute — mais on n'y croira pas. Un tel dénouement n'était-il pas une faiblesse, au siècle des plaisirs légers?

— Je ne pouvais détacher mes regards de cette pâle figure — je retrouvais dans cette page mon cher Fragonard tout entier : Il s'est montré là ce qu'il a toujours été — le peintre par excellence des couleurs fines et harmonieuses. Il a fait preuve, une fois de plus, de cette franchise d'allures qui, de nos jours, lui aurait valu le nom de novateur. Enfin et surtout, il s'est affirmé comme philosophe, aussi indulgent que clairvoyant. — Il est le seul de son époque qui ait su dégager de tant de folies amoureuses la note sincère, attendrie, qui peut rendre intéressant un égarement passager. Derrière le rire affecté, il laisse soupçonner le remords ; après les transports dans lesquels on cherche à s'étourdir, il fait prévoir l'affront d'un prompt oubli. — Personne n'a compris comme lui la fin de la Monarchie ; il a pressenti les terribles lendemains d'un rêve excessif et trop prolongé.

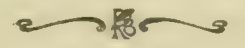
— Je songeais à ces choses en quittant l'hôtel de Blys. Le souvenir de ma promenade aux Gorges-du-Loup s'était effacé. — Et j'étais obligé de m'avouer que, pour la première fois peut-être, l'Art m'avait fait oublier la Nature.

Oui — me disais-je — la Nature féconde, qui contient le Beau en son essence, berce nos douleurs dans son calme, et élève nos esprits par le déploiement de ses merveilles. — Mais elle est inconsciente de sa force, comme elle est ignorante de sa beauté. En un mot, elle reste insensible à l'émotion qu'elle fait naître dans nos cœurs.

L'artiste, qui est un créateur lui aussi, et un créateur de pensées, *connaît* la valeur de son œuvre — et il veut que les contemporains, il désire que la postérité, jouisse de la perfection de cette œuvre — et tire en même temps du sujet qu'il a choisi, les hautes leçons qu'il contient. — Il se sert en effet de ses travaux comme d'un moyen pour mettre son âme en communication avec la nôtre, et nous faire partager ses joies, ses tristesses et ses enthousiasmes. — Et qu'il soit musicien, peintre ou sculpteur, il donne à l'ensemble de sons, de lignes ou de couleurs, qui constitue le Beau sous ses différentes formes, un relief puissant qui s'impose : Qui de nous n'a été transporté par le souffle de liberté qui anime la symphonie avec chœurs de Beethoven? Qui n'a tressailli devant ce buste de l'*Enfant Impérial*, d'Arles — oublié sur le coin d'un sarcophage — et dont l'œil mélancolique et résigné fait si bien comprendre le « Tu Marcellus eris » de Virgile? Qui enfin n'a deviné le cœur de la Femme amoureuse en contemplant la *Joconde*, du Vinci, qui personnifie l'Italie — passionnée, séduisante et dissimulée?

L'artiste — vraiment digne de ce nom — sait que ceux qui lui devront la révélation du Beau deviendront meilleurs — et par suite plus grands. — Personne n'ignore que, dans tous les siècles, des actions généreuses ont été suscitées par la vue de nobles peintures. Et le temps n'est pas loin où un petit peuple voisin de la France, se soulevait et secouait le joug de l'étranger après avoir entendu chanter sur la scène l'hymne sacré de « l'Amour pour la Patrie ! »

MICHEL JACQUEMIN.



Chronique

—

A L'INSTITUT ET A LA SORBONNE

Un fait singulier est survenu le 17 novembre, à l'Académie des sciences morales et politiques. Un fauteuil de membre libre était vacant; deux candidats se trouvaient en présence : un érudit et un baron; c'est celui-là qui l'a emporté! Le nouvel élu, M. Villey-Desmeserets, doyen de la Faculté de droit de Caen, est un maître de l'Économie politique; il démontre que l'on peut habiter la province et être homme de science; son élection est doublement opportune.

Elle surprend toutefois; car ce n'est point, hélas, le seul mérite qui décide du succès, au suffrage restreint non plus qu'au suffrage universel. Est-ce une raison de se réjouir ou de s'affliger, il n'est pas d'organisation électorale qui procure mécaniquement de justes choix : tout système de scrutin ne vaut que par la droiture et le discernement de ceux qui le mettent en œuvre.

Or l'Académie des sciences morales et politiques comprend — et elle s'en flatte — beaucoup d'hommes de distinction, mais inféodés à des conceptions politiques et sociales surannées, et enclins à condamner toutes les recherches de la pensée indépendante. N'est-ce pas l'un d'eux qui, parlant du délicat lettré et du fin diplomate qu'était l'ancien recteur de l'Académie de Paris : s'écriait : « Mais, Monsieur, pour nous, M. Gréard lui-même est un esprit dangereux, un révolutionnaire ! »

Cependant voici soixante et onze ans qu'Alexis de Tocqueville a dit à ses mécontents au sujet des résistances au mouvement démocratique : Les idées du siècle pénètrent les institutions les plus réfractaires, même l'Église... et l'Institut lui-même. Dès maintenant, l'Académie des sciences morales et politiques possède une « gauche » imposante, c'est-à-dire une forte phalange de

savants que ne dominent point les stériles regrets, mais bien plutôt les espoirs raisonnés : ainsi MM. Bergson, É. Boutroux, A. Fouillée, G. Monod, Espinas, Chuquet, Liard, Esmein, Levasseur, Lyon-Caen, Brochard, Luchaire, F. Passy, Gebhart, d'Eichthal, P. Passy. Il faudra leur adjoindre désormais M. Villey.

Ce sont eux qui ont mis en échec, le même jour, M. René Lavollée, candidat au fauteuil de M. Guillot, qui exposa, non sans zèle, le sort des *Classes ouvrières en Europe* et s'enquit avec les plus touchantes intentions de *la Morale dans l'Histoire*. Ils ne purent toutefois faire élire M. Gabriel Compayré, l'ancien recteur de Lyon, l'un des premiers, parmi nos philosophes, à avoir étudié scientifiquement les principes d'éducation, et dont les études, parues jadis à la *Revue Bleue*, sur l'enseignement à l'étranger, furent si remarquées. Un nouveau scrutin est nécessaire. D'autres candidats sont sur les rangs : M. G. Bonet-Maury, l'éminent professeur à la Faculté de théologie protestante, dont tous ici apprécient l'érudition aussi étendue qu'attrayante, et savent la haute autorité morale, et M. Charles Benoist.

Rarement, d'ailleurs, autant de vacances surgirent simultanément à cette Académie. Le 1er décembre, elle pourvoira au remplacement de M. Albert Sorel. M. P. Vidal de la Blache se présente. Il est de ceux dont l'adhésion honore une assemblée, si distinguée soit-elle. Son œuvre géographique a porté hors nos frontières le renom de la science française. C'est de plus un esprit infiniment sensible et délicat. M. H. Welschinger est son concurrent : il a écrit des ouvrages d'histoire fort agréables.

En janvier, aura lieu l'élection rendue nécessaire par le décès de M. Himly. On prévoit qu'à l'ancien doyen de la Faculté des lettres de Paris succédera un universitaire, M. Émile Bourgeois, qui démêla avec la patience d'un bénédictin et relata avec une précision rigoureuse *l'histoire diplomatique de 1610 à nos jours*.

Enfin, il est un autre fauteuil vacant : celui de M. Doniol.

*
* *

L'Académie française elle aussi est appelée à se rajeunir. Elle cooptera en janvier deux membres nouveaux.

Le fauteuil de M. Albert Sorel est brigué par deux écrivains réputés, MM. Maurice Donnay et Marcel Prévost. Ce n'est point divulguer un grand secret que de dire que les chances appartiennent toutes, actuellement, au brillant dramaturge, au charmeur qu'est M. Maurice Donnay. Il se pourrait toutefois que des inadvertances vinssent compromettre son succès ; et alors, la droite, hostile à l'auteur de *Frédérique* et *Léa* — qui fut dreyfusard, — donnerait ses suffrages à un candidat « bien-pensant », au critique M. René Doumic.

M. Barbou, le grand orateur judiciaire, ne semble pas appelé à succéder à M. Ed. Rousse. La droite paraît décidée à dédommager de son infortune aux derniers scrutins, le galant homme, le gentil narrateur historique, et le candidat obstiné qu'est M. le marquis Philippe de Ségur.

Une telle élection, après celle du cardinal Mathieu ne rehausserait guère le prestige littéraire — un peu défaillant — de la célèbre Compagnie. Il est urgent qu'elle se résigne, pour ne point déchoir, à nommer de véritables écrivains et d'authentiques penseurs.

*
* *

La Sorbonne perd, par suite de la séparation de l'Église et de l'État, la Faculté de théologie protestante. Est-ce à dire qu'elle doive se désintéresser des manifestations idéologiques et sociales de ce sentiment religieux, dont nous constations hier la pérennité ? Le ministre de l'Instruction publique, M. A. Briand, ne l'a point pensé, et il vient de fonder à la Faculté des Lettres un enseignement d'histoire religieuse.

Les cours, qui commenceront le 26 novembre, sont au nombre de cinq : les Origines du christianisme, — les Controverses du Moyen Age, — l'Église et l'État dans les temps modernes. — L'Art chrétien au Moyen Age, — la Littérature et les idées religieuses depuis le XVIe siècle.

Les lettres et les idées religieuses au XVIIIe ou au XIXe siècle, est-il sujet plus passionnant, mais aussi plus inquiétant ? Le soin de le traiter a été heureusement confié à un érudit impeccable, d'un élégant talent littéraire, et d'un esprit tout de finesse et d'urbanité, à M. Alfred Rébelliau.

M. Rébelliau parlera cette année de Bossuet — sur lequel il écrivit naguère avec une heureuse pénétration, — de la dégénérescence, mal connue, du jansénisme, de l'étrange politique religieuse et... coloniale des Jésuites, et des querelles qui agitèrent si fort les factions gallicane et ultramontaine, au début du XVIIIe siècle.

Le cours d'art chrétien, qui portera cette année sur l'interprétation de l'Évangile par les artistes français du Moyen Age, sera fait par M. Mâle, à qui l'on doit un fort bon livre sur les sculpteurs et architectes de cette époque.

Enfin, ce sont : M. Debidour, l'historien notoire, M. Picavet, le philosophe ami des idéologues, qui traiteront. l'un de l'Histoire de l'Édit de Nantes et du Protestantisme français au XVIIe siècle, l'autre des philosophies du Moyen Age. Et M. Guignebert, — auteur d'une thèse de valeur sur Tertullien — étudiera l'Eglise chrétienne des IIe et IIIe siècles.

Cet enseignement, on le voit, est fort bien ordonné. Il sera dispensé par des hommes initiés aux méthodes actuelles d'investigation, et de pensée libre. Il sera dégagé de toute préoccupation confessionnelle, et tout animé d'un esprit rigoureusement historique et scientifique.

JACQUES LUX.



Notre collaborateur, M. Marcel Boulenger, nous envoie une lettre relative à l'étude q i'a faite de son ouvrage, *L'Amazone blessée*, notre Critique littéraire, M. Jean Nontel. Nous aurons le plaisir de la publier dans le prochain numero.

Paris. — Typ. A. DAVY (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*, 52, rue Madame — *Le Propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 22 — 5e SÉRIE — TOME VI — 1er DÉCEMBRE 1906

UNE ÉLECTION AU COLLÈGE DE FRANCE EN 1830

Lors de deux élections récentes au Collège de France, le choix fait par les ministres de l'Instruction publique du candidat présenté en seconde ligne souleva dans la presse et dans le monde savant de vives protestations. C'est une histoire assez curieuse que celle des nominations des professeurs au Collège de France. Elle mérite d'être écrite. Je ne veux pas la retracer aujourd'hui, ni rechercher comment et pourquoi s'est introduit l'usage des doubles présentations ; je me bornerai à raconter les péripéties d'une des élections les plus discutées qui aient jamais eu lieu au Collège de France, celle de Saint-Martin en 1830.

Sous l'ancien régime, jusqu'aux lettres patentes du 16 mai 1772, enregistrées le 26 mars 1773, les professeurs du Collège de France devaient en théorie être nommés par le Roi, après un concours, conformément aux lettres patentes de Charles IX du 21 janvier et du 6 mars 1566 (anc. style). En fait, le concours n'eut lieu que très irrégulièrement. Les lettres patentes du 16 mai 1772 supprimèrent officiellement le concours établi par Charles IX et laissèrent au roi le soin de choisir les professeurs, de préférence parmi les professeurs de l'Université ou parmi les membres des Académies.

Ce fut Bonaparte qui, par la loi du 11 floréal an X (1er mai 1802), établit régulièrement le système des présentations pour la nomination des professeurs de toutes les Écoles spéciales :

« Quand il y vaquera une place de professeur, dit le titre V, art. 24, il sera nommé par le Premier Consul, entre trois candidats, qui seront présentés, le premier par l'une des classes de l'Institut national, le second par les inspecteurs généraux des études, le troisième par les professeurs de l'Ecole. »

Ainsi, c'était le gouvernement qui devait choisir le titulaire sur une liste de trois candidats, mais en fait l'Institut et le Collège de France portèrent leur choix sur les mêmes candidats, auxquels les inspecteurs donnaient aussi leur suffrage.

Lorsque l'Université eut été créée par le décret du 6 mars 1806 et organisée par le décret du 17 mars 1808 et que les inspecteurs généraux des études eurent été remplacés par les inspecteurs généraux de l'Université, M. de Fontanes, grand maître de l'Université, consulté par M. de Montalivet au sujet de la présentation des candidats aux chaires des Écoles spéciales, répondit que le Collège de France et le Muséum ne faisant pas partie de l'Université, les inspecteurs généraux ne pouvaient conserver le droit de présentation. Et en effet, pendant la fin de l'Empire et les premières années de la Restauration, les nominations des professeurs au Collège de France furent faites par l'empereur ou le roi, sur le rapport du ministre de l'Intérieur, et sur la présentation de l'Institut et du Collège. De plus on admit qu'un seul et même candidat fût l'objet de la présentation de chacun des deux corps.

Mais, lorsque le gouvernement de la Restauration s'engagea en 1821 dans la politique de résistance et de réaction, révoqua Tissot de sa chaire de poésie latine au Collège de France et chassa Cousin et Guizot de leurs chaires de la Sorbonne, il se préoccupa de s'assurer légalement le droit de faire préva-

loir ses préférences dans le choix des professeurs du Collège de France et du Muséum. Il avait été vivement ému, lorsque, le 23 décembre 1821, Cousin, obligé de renoncer à la suppléance de Royer Collard à la Sorbonne, avait été présenté par le Collège de France par 13 voix contre 5 données à M. de Portets et 2 à M. Mauger pour succéder à Pastoret dans la chaire du Droit des gens. L'Institut avait tiré le gouvernement d'embarras en donnant la majorité à M. de Portets. Une ordonnance du 1er juin 1822, rendue sur la proposition de M. Corbières, conféra, par son article 3, au grand maître de l'Université, créé par la même ordonnance, les attributions données par la loi du 11 floréal aux inspecteurs des études, en ce qui concerne les présentations aux places vacantes dans les Écoles spéciales. Le roi nommait alors, sur le rapport du ministre de l'Intérieur et sur la présentation du Collège de France, *de l'Université* et de l'Institut.

Le Gouvernement usa sans ménagements de ce droit d'intervention du grand maître. Il ne tint aucun compte de la double présentation de Mathieu comme successeur de Delambre faite par le Collège de France et l'Académie des sciences; le roi nomma Binet, professeur d'astronomie, le 29 juin 1823. Le 15 mars 1827, Récamier fut nommé professeur de médecine, bien que Magendie eût été présenté au Collège de France par 12 voix contre 6 et à l'Académie des sciences par 44 voix contre 5. Dans les deux cas, c'était l'influence de la Cour et de ce qu'on appelait le parti prêtre qui l'avait emporté, au grand scandale de l'opinion libérale.

Il eût été naturel qu'un des premiers soins du gouvernement issu de la Révolution de juillet fût d'abroger l'ordonnance du 1er juin 1822, dont Mgr Frayssinous avait fait un si mauvais usage, et en effet, dès le mois d'août, M. Guizot paraît y avoir songé. Mais il se contenta pour le moment de réintégrer Tissot dans sa chaire par l'ordonnance du 31 août. Le rapport préparé en vue du rappel de l'ordonnance du 1er juin 1822 ne devait être présenté au Roi et prescrire cette abrogation que le 28 décembre. Entre temps s'étaient produits des incidents inattendus qui jetèrent le nouveau gouvernement dans un embarras tragi-comique.

Daunou avait été nommé garde général des Archives en remplacement du chevalier de la Rue, qui se tua de désespoir, et, le 13 novembre, le Collège de France était prévenu par M. de Montalivet, ministre de l'Intérieur depuis le 2 novembre, que la démission de M. Daunou comme titulaire de la chaire d'Histoire et Morale était acceptée et qu'il y avait lieu de pourvoir à son remplacement.

Le Collège de France comptait alors 21 chaires. Les 20 professeurs qui pouvaient prendre part à l'élection se composaient de 8 professeurs de sciences (Portal, Cuvier, Biot, Thénard, Lacroix, Binet, Ampère, Récamier), 6 orientalistes (Caussin de Perceval, Silvestre de Sacy, Abel Rémusat, Chézy, Quatremère, Kieffer), 5 littérateurs (Tissot, Andrieux, Thurot, Burnouf, Boissonade) et un juriste (Portets). Malgré la présence de quelques médiocrités, l'enseignement du Collège de France jetait à cette époque un incomparable éclat, en particulier au point de vue des sciences et des langues orientales. Les professeurs appartenaient pour la plupart à l'opinion conservatrice; plusieurs étaient attachés à la dynastie déchue, mais surtout ils étaient résolument hostiles aux tendances intellectuelles qui jouissaient alors de la faveur publique, aux doctrinaires qui venaient d'arriver au pouvoir et qui allaient être les maîtres de l'Université, ainsi qu'aux romantiques. Pour remplacer l'idéologue Daunou, ils voulaient un érudit, non un poète, un philosophe ou un orateur.

Deux savants auraient sans doute eu de grandes chances : Letronne et Naudet; mais Letronne, qui était inspecteur général de l'Instruction publique et directeur de l'École des Chartes, était un trop grand personnage pour briguer un poste sans être d'avance sûr du succès; il se tenait sur la réserve; et Naudet, qui avait très galamment rendu la chaire de poésie latine à Tissot pour accepter un poste d'inspecteur général, ne voulait pas paraître un candidat à toutes les chaires. Cinq candidats se mirent sur les rangs ; Artaud, Poirson, Victorin Fabre, Saint-Martin et J. Michelet. Les deux premiers ne comptaient guère. L'*Essai sur le génie poétique du XIXe siècle* et la traduction des *Ballades Ecossaises* de W. Scott ne paraissaient guère désigner Artaud à l'enseignement de l'histoire, et les ternes précis historiques de Poirson, publiés en collaboration avec Cayx, sa médiocre *Histoire romaine* ne l'élevaient guère au-dessus des autres professeurs de collège. On s'étonne aussi de voir que Victorin Fabre pût être considéré comme un candidat sérieux, lorsqu'on lit aujourd'hui ses poèmes, ses éloges couronnés dans les concours académiques, son *Tableau littéraire du XVIIIe siècle*. Mais il passait alors auprès des classiques pour une manière de génie; il avait fait partie de la société d'Auteuil et les idéologues voyaient en lui le représentant des idées du XVIIIe siècle. Le cours professé par lui à l'Athénée en 1810-1811, sur les Principes de la Société civile, paraissait un titre à une chaire d'histoire et morale ; il était le candidat libéral, le candidat de gauche. Antoine-Jean Saint-Martin, au contraire, était bien nettement un candidat de droite, un candidat d'opposition au nouveau gouvernement. Il s'était montré un ardent partisan de la monarchie légitime, avait refusé d'adhérer à l'acte additionnel

en 1815 et en avait été récompensé par la Restauration en recevant successivement une pension de 3.000 francs aux Affaires étrangères où il servait d'interprète, et où, dit-on, il poussa à l'expédition d'Alger, le poste d'administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal et celui d'inspecteur à l'Imprimerie royale. Le 1er janvier 1829, il avait fondé, avec Abel Rémusat, l'*Universel*, journal quotidien de la littérature, des sciences et des arts, qui devint politique le 1er décembre et mena jusqu'au 27 juillet 1830 une campagne frénétique en faveur du ministère Polignac. « C'était un spadassin à gage, dit Victor de Nouvion, procédant par le dénigrement et l'invective. » Un des premiers actes de M. de Montalivet avait été la révocation de Saint-Martin comme administrateur de l'Arsenal et il était menacé de perdre aussi ses deux autres postes. Cette vengeance politique contre le directeur de l'*Universel* avait naturellement excité la sympathie de tout le clan des orientalistes, tant au Collège de France qu'à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Saint-Martin, sans mériter d'être comparé avec Silvestre de Sacy ou avec Rémusat, avait acquis une certaine réputation par son extraordinaire facilité pour les langues orientales. C'est dans l'atelier de tailleur de son père qu'il s'était mis à les étudier, et dès 1811, à 20 ans, il s'attaquait à Champollion, dans un livre sur l'*Égypte sous les Pharaons*. Il apprenait le turc, l'arabe, le persan, l'arménien, le zend, le sanscrit, publiait, en 1818, des mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie, donnait une édition annotée de l'*Histoire du Bas-Empire* de Le Beau, et surtout montrait une remarquable activité pratique. Il contribuait, comme secrétaire de l'Académie Celtique, à sa transformation en Société des Antiquaires ; il créait en 1822, avec Chézy, Raoul Rochette, Silvestre de Sacy, la Société Asiatique. L'Académie des Inscriptions l'avait élu membre, dès 1820, lorsqu'il n'avait que 29 ans. On ne devait pas s'étonner si des amitiés anciennes, l'esprit de corps, le désir de donner une compensation à une victime des révolutions politiques, assuraient à Saint-Martin une majorité à l'Académie comme au Collège de France.

Jules Michelet cependant crut un instant, et ses amis crurent avec lui, qu'il pourrait l'emporter sur Saint-Martin. Il était le plus jeune des candidats; il n'avait que trente-deux ans, tandis que Poirson en avait trente-cinq, Artaud trente-six, Saint-Martin trente-neuf et Victorin Fabre quarante-cinq. Il n'avait encore publié qu'un seul ouvrage original, le *Précis d'histoire moderne*, et ce livre, quelle que fût sa valeur, par la nouveauté des idées et l'éclat du style, se présentait comme un livre de classe, non comme un travail d'érudition. Mais Michelet, bien qu'il vécût très retiré, presque à la campagne, au fond du Faubourg Saint-Antoine, avait déjà une réputation qui justifiait sa candidature. Professeur, d'abord à Sainte-Barbe, puis à l'École préparatoire, il avait excité l'admiration enthousiaste de ses élèves, et fait reconnaître sa supériorité par tous ses collègues. Sa traduction de Vico et son introduction aux œuvres du philosophe napolitain témoignaient de l'étendue de ses connaissances et de la curiosité de son esprit. Il avait des amis et des admirateurs dans tous les partis. Il avait eu pour patrons les abbés Nicolle et M. Guéneau de Mussy en même temps que Villemain, Guizot et Cousin ; il était lié avec le baron d'Eckstein en même temps qu'avec Quinet et Sainte-Beuve. Il n'avait cessé d'être le professeur de la princesse Louise de Bourbon que pour devenir celui de la princesse Clémentine d'Orléans, et M. Guizot l'avait placé, comme chef de section, aux Archives du Royaume, à côté de Daunou, qu'il aspirait à remplacer au Collège de France.

Michelet, chez qui un esprit pratique très avisé s'alliait aux élans de la sensibilité et de l'imagination, se mit en campagne avec ardeur. Il exposait ses titres aux professeurs du Collège de France dans une série de lettres habilement nuancées où il se rendait pleinement justice, sans vanité comme sans fausse modestie. Il cherchait à atténuer le fait qu'il était le plus jeune des candidats (il disait : « J'ai bientôt trente-trois ans », bien qu'il n'eût que trente-deux ans et trois mois) en rappelant qu'il professait depuis 1816. Il énumérait son discours sur l'unité de la science de 1825, qu'il datait de 1824, des traductions de Reid et de Dugald Stewart encore inédites (en réalité à peine commencees), sa traduction de la *Scienza Nuova*, dont il disait avec justesse :

« Ceux qui connaissent la confusion et l'obscurité de l'original savent ce qu'a pu coûter un pareil travail. Les Italiens eux-mêmes m'ont dit qu'ils lisaient de préférence la traduction française. J'ai réuni les mêmes témoignages en Allemagne.

Il rappelle que ses *Tableaux chronologiques et synchroniques* ont été adoptés par le Conseil Royal et il juge son *Précis d'histoire moderne* avec une aussi juste fierté que son *Vico*:

« Je m'étais proposé un grand but dans ce petit livre; marquer, dans une division large et simple, l'unité dramatique de l'histoire des trois derniers siècles, représenter les idées intermédiaires par des faits assez bien choisis pour servir de symboles à tous les autres, de sorte que, les mêmes faits offrissent au jeune homme une suite d'images, à l'homme mûr une chaîne d'idées. »

De plus, il distribuait à ses électeurs les premières feuilles de son *Histoire de la Formation et de la Dissolution de l'Empire Romain*, qui devait former trois volumes, dont le premier était annoncé pour janvier 1831.

« Cette histoire, disait-il, sur un plan tout nouveau, doit faire connaître, en les adoptant ou en les combattant, les résultats de la critique allemande. L'auteur a fondu dans cet ouvrage les observations qu'il a lui-même recueillies en Italie; il augmente l'intérêt du récit par le tableau fidèle des localités. »

Michelet rappelait aussi son enseignement à Sainte-Barbe et son double enseignement d'histoire et de philosophie morale à l'école préparatoire.

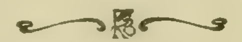
« Cette variété d'études et d'enseignements, ajoutait-il, répond précisément au titre de la chaire vacante : Morale et histoire. »

Enfin, tout en n'hésitant pas à faire valoir, comme un titre d'honneur, qu'il avait été appelé à enseigner l'histoire à Mademoiselle, fille de la duchesse de Berry, il indiquait, avec une discrétion assez fine, dans les lettres destinées aux électeurs de gauche, qu'il appartenait par ses idées au parti libéral :

« Mes principes politiques n'ont point varié. Mon *Précis d'histoire moderne* prouve avec quelle liberté j'ai toujours avoué mes opinions. »

(*A suivre.*)

GABRIEL MONOD,
de l'Institut.



LE COUP D'ÉTAT ET LA DICTATURE

(*Pages inédites.*)

Quand le coup d'Etat de 1851 chassa de France les républicains intransigeants, Désiré Bancel, député de la Drôme, l'un des orateurs les plus éloquents de la Montagne, à l'Assemblée législative, figura sur la liste de proscription, en même temps qu'Esquiros, Victor Hugo, Edgar Quinet, Raspail, etc... Le 20 janvier 1852, il se réfugiait en Belgique, où il allait consacrer les dix-huit années de son exil à des travaux littéraires et à un enseignement qui devait lui acquérir une nouvelle gloire.

Mais l'attention de l'exilé ne s'était point détournée des affaires intérieures de France. Il entretenait, avec les amis qu'il avait laissés au pays natal, dans les montagnes de l'Ardèche, une correspondance active. Il leur envoyait de longues pages, brûlantes comme des harangues, qui n'étaient souvent que la transcription de discours qu'il ne pouvait plus faire entendre. Les pages inédites qui suivent ne sont ni une lettre ni un discours; ou plutôt elles sont à la fois l'un et l'autre, pleines de confidences amicales et d'une éloquence enflammée. Bancel lui-même leur a donné le titre qu'elles portent, et on ne lira pas sans émotion ces lamentations d'un proscrit, cette évocation du coup d'État, au moment où la date du 2 décembre en ramène le souvenir.

CHARLES VELLAY

*
* *

« Pour vous qui avez foi aux destinées du genre humain, prenez courage; l'avenir ne vous faillira point. Vous serez persécutés, tourmentés, mais jamais vaincus Toute grande cause, pour triompher, exige de grands sacrifices. Il est nécessaire que la Liberté ait ses confesseurs, ses martyrs; que pour elle quelques-uns descendent dans les cachots, et que d'autres s'en aillent, pauvres exilés, redire son saint nom aux échos des contrées lointaines. (LAMENNAIS.) »

Qui a écrit ces belles pensées? Votre maître; celui qui pour vous, mes amis, et pour tous ceux qui travaillent avec vous dans les ateliers et dans les champs, a fait deux livres admirables : les *Paroles d'un Croyant* et le *Livre du Peuple.* Vous le voyez, cet homme d'une attitude si humble, d'une organisation si frêle, lorsque la foi l'anime, il se relève, il se redresse, il parle le langage des immortelles espérances. Il a conservé l'âme indomptable de l'Apôtre. Et cependant lorsque Lamennais, glorifiant les anciens martyrs, encourageait les jeunes soldats, l'armée républicaine comptait peu de phalanges. L'esprit de la Révolution soufflait à de rares intervalles. A l'ombre d'une royauté paisible, la bourgeoisie boursicotait, la haute finance agiotait, la noblesse boudait, l'administration et la magistrature émargeaient. Et le Peuple? Comme au temps de Mazarin, comme au temps de Richelieu, comme au temps de Sully, le peuple travaillait et payait. Éloigné par le cens du maniement des affaires publiques, il ne connaissait du gouvernement que le receveur des tailles. Résigné cependant et laborieux, éclairé par quelques journaux amis, soutenu par l'exemple d'une poignée d'hommes infatigables, il attendait l'heure de son affranchissement, aspirant dans l'air je ne sais quoi d'inconnu. L'heure a sonné, les vagues aspirations se sont changées en réalités, février a engendré la République sur les barricades. Et voici que vous, après avoir cimenté de votre sang son avènement glorieux, vous dites que votre œuvre ne durera pas, vous m'écrivez déjà qu'elle est morte. Le peuple de 1848, vous l'accusez de mollesse? Vous appelez lâches ces vaillants d'il y a quatre années? O mon ami, pourquoi cette faiblesse après cet enthousiasme? D'où vient que vous blâmez la clémence du gouvernement provisoire? Il n'a pas compris la Révolution, il a trahi son mandat, il a désavoué son enfant?... Oui, beaucoup de fautes ont été commises, l'histoire en demandera compte, lorsque les plaies de la démocratie seront fermées, lorsque les haines éteintes feront place à l'impartial jugement de la postérité. Mais aujourd'hui, qui sommes-nous? des exilés ou des captifs. Cayenne, Lambessa,

les pontons, la Belgique, la vieille Angleterre, et l'Amérique lointaine, et les glaciers de la Suisse regardent passer la troupe des défenseurs de la constitution et des lois. Ce n'est pas l'heure des discordes et des querelles de partis. C'est le moment marqué par la Providence, cette grande faiseuse d'enseignement, pour nous fortifier dans l'étude, pour acquérir en silence les forces nécessaires à l'accomplissement de notre prochain devoir. Souvenez-vous des anciennes émigrations, songez à leurs fautes... Hélas! loin du pays, séparés de nos affections, chassés des champs paternels, n'avons-nous pas assez de douleurs inguérissables, sans y mêler les récriminations et les défiances? Non, non, la générosité de février n'est point une faute de notre parti et la source de sa défaite. C'est sa gloire et le fondement de sa résurrection. Quatre-vingt-treize pesait sur la Démocratie comme une sorte de cauchemar sanglant; 1848 l'illumine de rayons comme une aube sereine. Nos pères ont accompli leur besogne. Jusqu'au bout, sans pâlir, ils ont incrusté l'idée révolutionnaire dans les armées par les victoires de la République, et l'intérêt plébéien dans les sillons de la Patrie. Ils ont été formidables contre leurs ennemis et contre eux-mêmes. Royalistes, patriotes, girondins, hébertistes, montagnards, l'échafaud est rouge du sang de toutes les causes. Effroyable mêlée! Épouvantable époque, où la nation se précipitait dans la mort. Un monde s'écroulait, un monde surgissait du sein de cet horrible chaos. Croyez-moi, notre sol est assez labouré, les places publiques sont tièdes encore; ensevelissons nos victimes. L'histoire ne se recommence pas. Le peuple soumis aux lois providentielles doit achever sa tâche par d'autres moyens et marcher par des voies nouvelles à la conquête de ses destinées. Ils mentent à leur conscience révoltée, ceux qui cherchent dans (1) le passé les routes de l'avenir. Quoi donc! serait-il vrai que les leçons des aïeux soient perdues pour les enfants? Pourquoi rêver la hideuse restauration de la prison et de l'exil?

Le suffrage universel vous condamne en apparence aujourd'hui? Il n'en reste pas moins la loi des améliorations politiques. Le peuple de Paris s'est laissé bâillonner, incarcérer, égorger? Il n'en demeure pas moins le premier et le plus glorieux peuple de la terre. C'est moi, c'est nous tous, les proscrits, les condamnés, les victimes de l'arbitraire et de la force, qui, du fond de l'exil, en proie à mille regrets, mais conservant nos convictions inviolées, c'est nous qui venons vous prêcher la miséricorde. Nous vous aimons, nous aimons le pays. Il est temps d'expliquer aux yeux de l'Europe jalouse la conduite de la France!

Elle tient à des causes diverses, les unes contingentes, immédiates, accidentelles. Les autres tirées du caractère même de la nation. Pour quelques-uns les premières suffisent. Ils croient avoir tout dit après avoir parlé de l'impopularité de l'Assemblée, de la corruption de l'armée, de l'affaissement de l'esprit public, du discrédit de la minorité. Certes je ne défendrai pas l'Assemblée législative. Sortie de la Révolution, elle se donnait pour tâche d'étouffer sa mère après l'avoir calomniée. Les soldats gorgés de vin titubaient dans le sang et mitraillaient au hasard. La minorité dispersée, traquée, prise au collet, errante par les rues et les faubourgs n'y rencontrait que la raillerie et le dédain. Saint-Antoine discutait les termes de la proclamation bonapartiste. Saint-Marceau buvait autour des tables. Nulle part l'élan, l'enthousiasme, la sainte indignation et les grandes colères. Seule la bourgeoisie protestait. O souvenir! Il m'a semblé dans ces funèbres journées que c'en était fait de la Révolution et de la Patrie. Quoi! la constitution en lambeaux! La représentation nationale incarcérée à Mazas, au Mont-Valérien, à Sainte-Pélagie, la Montagne assassinée dans la personne de Baudin! L'état de siège, les fusillades sans sommation, l'insolence de la soldatesque, le Bas-Empire étalant ses orgies en plein soleil! le Droit traîné sur la claie! La Loi aux gémonies! Le Pays déshonoré! La Civilisation égorgée! et Paris muet!... A peine une poignée de combattants qui s'en vont mourir et qui d'avance disent entre eux: nous n'aurons pas de vengeurs! — O tristesse, tristesse, de quels flots amers tu remplissais mon âme et l'âme de tous mes amis!

Vingt jours après, huit millions de suffrages couronnaient le forfait. *Finis Germaniæ*! — Le vingt janvier, je pris le chemin de l'exil.

Que faites-vous là-bas, par delà les frontières, amis que j'ai laissés?

> Et toi qu'un même jour vit naitre,
> Compagnon depuis le berceau,
> Et qu'un même jour doit peut-être
> Engloutir au même tombeau.

C'est à toi, fils des montagnes, que j'adresse ces idées que la réflexion et la solitude ont mûries. Tu me connais assez pour savoir si je suis à l'épreuve des persécutions. Du jour où j'ai mis le pied dans le domaine de la politique, j'ai senti que ce sol tremblait, et qu'au premier coup de vent ma tente pouvait être déchirée. La voici transportée dans les Flandres, et qui sait si je ne serai pas forcé bientôt de la planter ailleurs? Mais puisque la destinée me donne quelques jours de repos, j'en veux profiter

(1) Bancel avait écrit d'abord : *dans un impossible passé* ; ces mots ont été rayés.

pour continuer avec toi ce fraternel échange de nos pensées, où j'ai déjà puisé tant de force. — L'exil ne laisse dans mon âme aucune amertume. Il y verse seulement une sorte de gravité qui tempère l'ardeur de mes premières impressions. Je songe, je me souviens, j'efface les ressentiments pour n'accueillir que la lumière de la justice.

Sais-tu ce qu'on raconte des sages de l'antiquité? Après leur mort, ils descendaient dans les Champs-Élysées, et là, sous l'ombre des arbres, parmi les fleurs de lotus, aux bords des lacs et des fleuves tranquilles, ils s'entretenaient gravement des vérités éternelles. Je ne voudrais pas dire que les exilés sont semblables à ces demi-dieux de la philosophie grecque. Mais ne sont-ils pas aussi retranchés du nombre des vivants? Et puisque nous ne pouvons combattre avec l'épée ou le fusil, armons les Idées.

Il n'est pas plus juste d'attribuer au peuple toute sagesse, qu'il n'est vrai de le destituer de toute grandeur; les esprits fermes n'ont pas de ces éblouissements causés par les chocs imprévus de l'Histoire. Ils s'éclairent aux étincelles qui jaillissent des évènements. Tout a sa raison d'être dans la série des manifestations sociales ou politiques. S'ensuit-il que tout soit légitime et n'avons-nous plus de critérium? L'Histoire est l'éternel enseignement des Peuples. C'est pourquoi leurs fautes même sont profitables. Elles n'en sont pas moins des fautes. Il y a des hommes fatidiques, il y a des époques sinistres et fameuses qu'il ne faut accepter que sous bénéfice d'inventaire. Louis Bonaparte est un de ces hommes; le deux Décembre est une de ces époques. Le premier est cloué au pilori par V. Hugo. Quant au deux Décembre, pour toutes les consciences honnêtes, et pour tout esprit droit, c'est un crime, le plus injustifiable des crimes. C'est l'assassinat gratuit d'une constitution et d'un peuple, avec préméditation et guet-apens. Un audacieux écrivain nous le présente comme la consécration de la Révolution sociale. M. Bonaparte est à ses yeux l'Homme-Destin des réformes populaires et de l'abolition définitive du principe d'autorité. Nous verrons bien. En attendant, le despotisme le plus abject dégrade et déshonore la France, et si l'autorité en effet doit mourir, elle nous fait payer cher son dernier accès.

D'autres — et tu me parais en être — considèrent le coup d'État comme la ruine et M. Bonaparte comme le fossoyeur de la Révolution. Vous aboutissez tous à l'erreur par l'exagération de votre principe. L'écrivain dont l'œil interne voit le progrès humain se développer dans sa majestueuse unité, séduit par la synthèse historique, accepte sans murmurer le fait accompli. Toi, au contraire, irrité par une déception récente, tu regardes tristement la chute de tes espérances. L'orgueil et l'audace de la raison, voilà la cause de son indifférence. Les regrets, l'humaine faiblesse du cœur, voilà la source de tes larmes. Cesse de pleurer sur le sort de la patrie. Le coup d'État n'est qu'un accident dans sa marche. Elle en a subi de plus formidables depuis le 18 brumaire jusqu'à Waterloo. Celui-ci sera le dernier, si, après en avoir froidement étudié les causes, nous marchons enfin, après l'avoir franchi, dans la voie des améliorations, dans la voie libre et révolutionnaire, au lieu de nous attarder dans le chemin sanglant des représailles.

Le peuple ne défend que ce qu'il comprend bien. Cette vérité a reçu une éclatante consécration le deux Décembre. Ni l'assemblée dissoute à main armée, ni Paris en état de siège, ni les mitraillades des boulevards n'ont pu soulever une population si prompte à la révolte. Il faut le dire, et à quoi bon le cacher : Le coup d'État est resté impuni. La restitution du suffrage universel a suffi pour museler la colère publique. Une jonglerie infâme a eu raison de Paris. Louis-Napoléon a dit au peuple : je suis la révolution de 89, et le peuple l'a cru sur parole. Qu'est-ce en effet que le suffrage universel, sinon la consécration de la Révolution et la seule conquête de Février? De tant de promesses et d'espérances écloses dans les premiers jours, combien sont restées debout? Liberté de la presse, liberté d'association, liberté individuelle, propriété, travail, droits chers et sacrés, tout a été sacrifié, tantôt par les réacteurs, tantôt par les républicains. Seuls, la raison d'État et le salut public gouvernent depuis le vingt-quatre Février. — Même l'institution viscérale de tout État démocratique, le suffrage, avait été immolée. La majorité royaliste avait forgé contre la Révolution la loi du trente-un mai, arme terrible. Un parjure est venu, qui a saisi l'arme — il la connaissait bien, lui qui l'avait trempée — et soudain, lâchement, traîtreusement, il a frappé l'assemblée par derrière, et du même coup égorgé en France la Loi, la Patrie, l'Honneur! — Mais sur les murailles de la première ville du monde où des affiches cyniques étalaient sa honte et proclamaient sa servitude, le peuple n'a vu qu'une chose : son Droit restauré; il n'a lu que deux mots : suffrage universel. L'instinct de l'Égalité sociale manifestée par ces deux mots a étouffé le sentiment généreux de la Liberté morte avec la presse, avec la tribune, avec l'inviolabilité de la représentation nationale. Nous sommes égaux! Cavaignac à son tour tâte de la prison; les bourgeois sont par terre! à bas les vingt-cinq francs! à bas les royalistes! vive le suffrage! et restons chez nous. — Insensés, qui ne savez pas que les trois termes de la formule républicaine sont inséparables et solidaires; et que celui-là foulera aux pieds l'Égalité, qui commence par tuer la Liberté. Voyez au-

jourd'hui, regardez, ouvrez enfin vos yeux fermés en Décembre! Qui gouverne? Un prince avec douze millions de liste civile, six millions de redevances des châteaux royaux, et le coffre ouvert de tous les budgets. Qui administre? Quatre-vingt-six proconsuls avec des appointements doublés. Qui sauve la société? Cinq cents directeurs, inspecteurs et sous-inspecteurs à dix mille francs par an, sans compter les fonds secrets! Quels sont les gardiens et les pères de la Patrie? quatre-vingts sénateurs brodés, dorés, reluisants, rentés et passementés. Entendez rire et boire et mener grand train tout ce monde qui vous nargue, qui vous pille, qui vous houspille, qui vous incarcère, qui vous juge, qui vous ruine, qui vous guillotine et que vous engraissez!... Êtes-vous égaux à présent? Oui, dans l'abjection!

La Liberté est la déesse des âmes cultivées. L'Égalité est l'idole des natures incultes. La première porte avec elle la douceur et la tolérance qui, toutes deux, sont le fruit des longs travaux et des études fécondes, son écueil est l'indifférence. La seconde entraîne aux dictatures, source des servitudes. Son remède est la charité, cette vertu des hommes qui s'appellera un jour solidarité et sera la vertu des peuples. La plupart des écoles socialistes se sont appliquées à exagérer ce sentiment égalitaire qui a sa racine dans le sentiment même de la dignité humaine. A force de vouloir précipiter la Révolution, elles l'ont retardée, et ce qui pour elle était la puissance est devenu leur faiblesse. — Ne cherchez pas ailleurs les causes de l'attitude de Paris. Surtout, mon ami, n'accuse pas de lâcheté la ville éternelle des révolutions. La peur n'explique rien. C'est elle au contraire qui aurait besoin d'être expliquée. C'est pourquoi je ne suis pas de ceux qui en font la cause unique du vote du vingt Décembre. On n'épouvante pas dix millions de citoyens. Le vote est nul au point de vue du droit; mais en fait on a voté. La France s'est précipitée dans la servitude, elle s'est livrée pieds et poings liés à Césarion! Elle s'en repent? à la bonne heure. Mais ne la voyez-vous pas, en attendant l'heure de son réveil et de sa délivrance, tristement accroupie à l'ombre des fêtes, au bruit des canons officiels, aux pâles lueurs des feux d'artifices, dans une attitude morne, humiliée, muette, les yeux ouverts, comme si elle assistait à ses propres funérailles?.. Ah! spectacle sinistre! Plus effroyable que 93; plus désolé que Waterloo! Les combats de la République nous cachaient la Terreur. L'Europe entière, debout, coalisée, hérissée d'armes, s'étonnait de sa victoire. Nos pères regardaient en pleurant le sol natal foulé par les chevaux de l'Ukraine. Mais aujourd'hui, grands dieux! Satory et le quatre Décembre ont destitué Fleurus et Marengo, et c'est toi-même, ô Terre où sont couchés les aïeux, c'est toi qui supportes la honte volontaire des enfants!!!

Il y a une cause à cet aveuglement sans exemple. Quelle est-elle? Est-ce que l'auteur du Coup d'État est inconnu? Le peuple ne sait-il pas à quoi s'en tenir sur cet étrange représentant de l'idée révolutionnaire — comme le baptise M. Proudhon? Depuis 1848 quels étaient ses titres à la confiance de la nation?

La guerre de Rome, l'impôt des boissons, les lois contre la presse, les clubs, le colportage, la garde nationale, des demandes scandaleuses et réitérées de subsides et de dotations, la complicité flagrante dans la loi du 31 mai, l'éducation livrée aux Jésuites, l'alliance manifeste avec tous les hommes du passé, avec tous les soutiens de l'absolutisme, avec tous les parangons de l'obscurantisme, depuis l'Empereur de Russie, qui l'appelle son *grand ami*, jusqu'à M. de Montalembert, qui se porte son témoin; la haine de tous les principes de la Révolution, l'abandon et le mépris de tous les peuples combattant pour la Liberté, l'Autriche glorifiée, l'Italie vaincue, égorgée, la Hongrie bafouée dans *le Moniteur*; au cœur même de Paris, les réunions populaires fermées, la Police souveraine, tous les amours du peuple calomniés, ses affections déchirées avec ses conquêtes, ses défenseurs en prison ou en exil, les arbres de liberté déracinés, les couronnes de la Bastille, ce pieux souvenir des morts, enlevées la nuit par des agents sordides, la délation, l'espionnage, la tyrannie, la cruauté, l'aristocratie, l'insolence!... Et sept millions de suffrages ont pour la seconde fois infligé cet homme au pays de Danton et de Mirabeau!...

Il s'appelle Napoléon!

Voilà la cause profonde, nationale, philosophique, de sa victoire sur la raison publique. C'est aussi le signe et le gage de sa défaite. Ce nom oblige, il est redoutable à porter, non pas tant à cause des grandes entreprises de l'Empereur que des vastes espérances qu'il a laissées au cœur du peuple. En disparaissant du monde, il semble qu'il ait emporté avec lui toute force, tout progrès, toute gloire. Il a eu cette fortune de tomber avec la France. Ni le despotisme, ni les scandales de la Cour impériale, ni les avances faites aux nobles et au clergé, ni la Révolution trahie, ni les nations décimées, ni l'Europe en armes dans Paris, n'ont arraché au peuple cette idée que Napoléon était le gardien et le vengeur de la Patrie. Homme vraiment extraordinaire, à qui même ses revers ont servi de piédestal. Austerlitz l'a fait grand. Mais il a été aimé à cause de la Bérésina et de Sainte Hélène. C'est ici que je découvre le côté politique du culte des paysans, en même temps que la profondeur de cette maxime de La Boétie: « Le menu populaire est soupçonneux à l'endroit de

celuy qui l'aime, et simple envers celuy qui le trompe. » Car que l'Empereur ait trompé et sacrifié le peuple au profit de ses ambitions et des intérêts de sa race, c'est d'une vérité manifeste. Mais il a, par ses victoires et par ses lointaines expéditions, éveillé, entretenu, excité le sentiment du merveilleux propre à la nation française. Si nous sommes le pays de la logique et du droit, nous sommes aussi la contrée des légendes et des aventures. Quels sont nos héros depuis Charlemagne, les héros connus du peuple, adoptés par lui? Saint-Louis, François Ier, Henri IV, Duguesclin, Bayard, Jean Bart, Clisson, tous donneurs de coups d'épée et gagneurs de batailles. Ses éphémérides sont des victoires : Marignan, Rocroy, Ivry, Jemmapes, Wagram. Ses saints sont des soldats. Demandez à cet ouvrier la date d'un combat, il la sait. Parlez-lui de Sully, de Marcel, de Colbert, de Turgot, il ignore leur nom. Je ne serais pas étonné qu'il vous apprît ceux des Chevaliers de la Table-Ronde.

Souviens-toi des veillées du pays, dans la grande salle, sous les poutres enfumées ; assis près du foyer où pétillait la flamme bleue des pommes de pin, nous écoutions les contes de nos grand'mères. N'avons-nous pas rêvé de Roland, qui fendait les rochers de Roncevaux? Saladin, Malek, Adil, Arthur et Beaumanoir étaient nos héros et les modèles de nos jeunes courages. — Le peuple est comme nous : Il ne raisonne pas, il sent. Il ne sait pas, il écoute. C'est un enfant, il rêve. — Son éducation, ébauchée en 89, presque fondée par la Convention, est tombée dans la fosse où dorment ses défenseurs, et que l'Empire et la Restauration ont faite plus large encore et plus profonde. C'est Napoléon qui a reconstitué l'Université et doté les Églises. C'est M. de Maistre qui a régénéré le dogme en prêchant le respect du maître et du bourreau. Les Missionnaires ont catéchisé, vendant des amulettes. Le Père Loriquet a écrit l'histoire. — Cet instinct superstitieux qui servait leurs projets, les grands et l'Église l'ont encouragé. Ils ont semé l'ignorance. Nous recueillons la servitude. Et vous vous étonnez du vote du 20 décembre. Ce qui m'étonne, moi, ce n'est pas le présent, c'est le passé, c'est 89, 1830, 1848. Vous contemplez Paris à genoux? Je me souviens de Paris debout, en proie aux sublimes colères de l'insurrection du Droit. Vous dites que la France se complaît dans une servitude dont elle ne sent ni le poids ni la honte? Ingrat, n'outrage pas ta mère! Dans ce vote fatal, il y a de l'enthousiasme et de l'amour, qui sont les signes de la jeunesse. Les paysans ont voté au nom de la gloire militaire, leur patrimoine commun avec nous bourgeois, leur héritage inviolable à eux que le percepteur épuise et que l'huissier exproprie. Les ouvriers ont laissé faire. Ils espéraient. La pauvreté est mauvaise conseillère. Le nom d'Empereur socialiste circulait dans les villes industrielles et dans les faubourgs indigents. Ils se sont livrés à un charlatan pour être guéris de la misère.

Ici je touche à deux questions graves qu'il faut vider avec toi. Tu renies le suffrage universel à cause de sa mobilité ; tu te réfugies dans la nécessité d'une dictature pour achever l'éducation populaire et consommer les réformes indispensables, sœurs aînées de la Liberté? C'est donc du suffrage en lui-même qu'il s'agit, et de la compétence du gouvernement en matière de progrès. Je n'ai jamais considéré la souveraineté du peuple comme l'incarnation absolue de la vérité. *Vox Populi, vox Dei*, c'est là un aphorisme contestable. Les Gracques ont été égorgés aux applaudissements des prolétaires de Rome, César mourant emporte les regrets unanimes ; Marius périt au fond des marais, Sylla dans son lit, Auguste sur le trône, Danton et Desmoulins sur l'échafaud. Il n'est pas un coquin triomphant qui n'ait pu se vanter de la faveur publique, et grand nombre d'honnêtes gens sont morts dans la misère et dans l'oubli.

Seulement, à l'heure où nous sommes, après les conquêtes successives de l'esprit philosophique, après la proclamation de la liberté de conscience, parmi cette éclosion contemporaine et formidable de théories diverses et contradictoires qui fouillent jusqu'au tuf les institutions humaines, la souveraineté du peuple, en d'autres termes le suffrage universel, est le seul mode de réaliser le progrès pacifique. Il se sert à lui-même de moyen et de but. Du jour où la nation enfin émancipée saura manier cet instrument redoutable, le mot Révolution sera effacé, et nous entrerons dans la sphère des Évolutions. Pour y parvenir il a fallu confier l'arme à des mains inhabiles qui conquerront l'expérience au prix de leurs blessures. — Pourquoi donc rêver la Dictature? Croyez-vous que l'Humanité soit prête à s'emparer demain de sa destinée définitive? Croyez-vous que la France révolutionnaire ait parcouru le cercle entier des réformes?... Et surtout, mon ami, lorsque tu contemples les difficultés du temps présent, lorsque tu pèses les lourds problèmes qui agitent tous les esprits, depuis l'âme austère du philosophe jusqu'à l'humble instinct du manœuvre à qui le travail manque et dont les yeux éteints se fixent sans pleurer sur sa famille en haillons, lorsque ton cœur se serre à l'aspect de tant de grandeur impuissante et de tant de misère, à quelles mains confieras-tu le soin de guérir les plaies sociales, après les avoir sondées? Quel est l'homme, quel est le voyant, le prophète, le révélateur dont le génie doit suffire à cet incommensurable travail? « *Qui de nous, qui de nous, va devenir un Dieu?* »

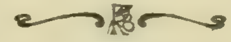
Eh quoi! ne vois-tu pas que la dictature s'engendre éternellement elle-même? Tu te berces du fol espoir de son abdication? Il faut choisir, la logique est impitoyable. L'Absolu seul peut nous sauver. Despotisme ou Liberté, il n'y a pas de milieu. Et si le despotisme en effet convient à ce peuple, je te trouve hardi de vouloir l'arracher aux tenailles du Coup d'État. C'est un sophisme de soutenir que la dictature imposée et pratiquée dans l'intérêt populaire vaut mieux que la tyrannie des aristocrates. Il n'y a pas un César qui n'ait invoqué le salut du peuple. *Salus populi, suprema lex esto!* — Et moi aussi, je professe cette maxime rigoureuse et superbe. *Salus populi suprema lex*, à condition que le peuple veillera lui-même à ses intérêts, retranché dans son inaliénable souveraineté. Son salut est dans ses mains. C'est lui qui se régénère par sa propre énergie et sa seule vertu. La raison collective, la conscience universelle, manifestées par le suffrage universel, voilà la Loi.

Que disent les réacteurs, les obscurantistes, les doctrinaires? Ils enseignent l'imbécilité populaire, la minorité de la nation, la légitime influence des grands. Dieu s'est révélé à l'Église, en qui toute sagesse réside. Elle commande, déléguant au roi le soin de gouverner. C'est la doctrine catholique. Et lorsque, désertant la cause de la liberté, tu parles de confier le sort de la France à quelques hommes tout-puissants, ce n'est pas la Révolution, c'est l'Église que tu sers. La force, la peur, la discipline, instruments ensanglantés que nos mains briseront! Va, tu es comme ces Romains qui empruntaient leurs dieux aux nations vaincues et remplissaient le Capitole de statues étrangères. « Ils se donnent pour mission de commander au monde. Le résultat de chaque victoire est, au contraire, de diminuer l'esprit romain et de faire entrer dans Rome une âme hostile. »

Crois-tu que les gouvernements soient les initiateurs des peuples? Maîtres ou serviteurs, ils n'ont pas d'autre rôle; exécuter la volonté nationale ou la dominer, c'est leur alternative. La Révolution couvée par les penseurs, loin des régions officielles, s'agite d'abord obscurément au sein des masses, elle s'avance, elle circule, elle grandit. Tout à coup elle se dresse, toute armée. Contre qui? Contre ceux qui gouvernent; car il est de l'essence du pouvoir de rester immobile et de résister. Affranchissement des communes, Parlements, États-Généraux, Chartes, tribune, égalité devant la Loi, impôts réguliers et proportionnels, franchises du travail, la nation a tout conquis malgré les Rois, la Noblesse et l'Église, c'est-à-dire malgré le pouvoir. *Notre ennemi, c'est notre maître!* Voilà la sagesse. Étrange inconséquence! vous proclamez dans vos constitutions la souveraineté, et vous pratiquez la tutelle!

Que le peuple soit libre, et que sa liberté engendre sa responsabilité! Ni rois, ni présidents, ni dictateurs! Partout la souveraineté vivante, le suffrage est le contrat à tous les degrés de la hiérarchie sociale! Plus de pouvoir extérieur à la nation! L'armée abolie, le budget des cultes supprimé, l'administration décentralisée, le travail libre, le crédit libre, la propriété libre, la pensée inviolable, la parole et la presse répandues dans tous les esprits, aussi grandes, aussi salutaires dans leurs écarts que dans leur sagesse, l'homme enfin n'obéissant qu'à lui-même et sujet de sa seule raison... et le progrès humain qui se dégage du fond de ces agitations fécondes et rayonne comme une aube parmi les ruines du passé vaincu et les fondations de l'avenir!... O Liberté, toi seule peux réaliser le rêve des chercheurs d'idéal! Mère de la tolérance et fille de la raison, ô ma maîtresse, toi seule es chaste et douce, et le peuple qui t'aime et te défend porte avec lui sa récompense.

BANCEL.



SHAKESPEARE [1]

Me rappelant les luttes, les doutes, la feinte, les efforts, que me coûta mon désir de me mettre au diapason, en ce qui concerne Shakespeare, et supposant que plusieurs ont éprouvé et éprouvent la même peine, j'ai pensé qu'il ne serait pas sans utilité d'exposer nettement et franchement mon opinion, qui est en désaccord complet avec celle de la majorité.

Je me rappelle l'étonnement que j'éprouvai à la première lecture de Shakespeare. Je m'attendais à en recevoir un grand plaisir esthétique, mais après avoir lu, successivement, toutes les œuvres réputées les meilleures : *Le roi Lear, Roméo et Juliette, Ha*[illegible], *Macbeth*, non seulement je n'éprouvai pas de plaisir, mais je ressentis même du dégoût, de l'ennui, de l'étonnement. Est-ce moi qui suis fou, en trouvant nuls et mauvais les drames tenus pour de purs chefs-d'œuvre, ou cette importance qu'on attribue aux œuvres de Shakespeare n'est-elle pas folie? Mon étonnement était d'autant plus grand que j'ai toujours senti très vivement les beautés de la poésie sous toutes ses formes.

Je ne pouvais me résoudre à formuler un juge-

(1) [illegible] glais, l'opinion [illegible].

ment définitif, et au cours d'une période de cinquante années, plusieurs fois, je me mis à me contrôler, à relire Shakespeare sous tous ses aspects : en russe, en anglais, en allemand, dans la traduction de Schlegel, comme on me le conseillait. J'ai lu plusieurs fois les drames, les comédies, les chroniques, et chaque fois j'ai invariablement éprouvé la même chose : du dégoût, de l'ennui, de l'étonnement.

Avant d'écrire cet article, maintenant vieillard de soixante-quinze ans, désirant me contrôler une dernière fois, j'ai relu de nouveau tout Shakespeare jusqu'aux Chroniques, *Troile* et *Cresside*, et *Cymbeline* y compris, et j'ai éprouvé de nouveau, avec une force encore plus grande, les mêmes sentiments, sauf l'étonnement qui était remplacé par la conviction ferme et inébranlable que cette gloire indiscutée de grand et génial écrivain, dont jouit Shakespeare, et qui force les écrivains de notre temps à l'imiter et les lecteurs et les spectateurs à déformer leur compréhension esthétique et éthique pour l'admirer, est, comme tout mensonge, un très grand mal.

Je sais que la majorité des hommes est si convaincue de la grandeur de Shakespeare, qu'après avoir lu ce que je pense de Shakespeare, elle ne cherchera pas à reconnaître si mon opinion est fondée ou non, et n'y fera nulle attention; néanmoins, dans la mesure de mes forces, je tâcherai de montrer pourquoi j'estime que Shakespeare, non seulement ne peut être tenu pour écrivain génial, mais même pour écrivain médiocre.

Je prendrai pour cela un des drames les plus glorifiés de Shakespeare, *Le roi Lear*, que vantent à l'envi la majorité des critiques.

*
* *

« Le *Roi Lear* doit être regardé comme le modèle parfait de l'art dramatique dans la littérature universelle », dit Schelley :

« Je ne voudrais pas parler longuement d'*Arthur*, de Shakespeare », dit Swinburn; « dans le monde des œuvres de Shakespeare, il existe un ou deux personnages pour lesquels toutes les paroles sont insuffisantes, tel est celui de Cordelie. La place que de pareils personnages occupe dans notre âme ne peut être définie par les paroles. Leur place est dans le fond secret de notre cœur, où ne pénètrent pas la lumière et le bruit de la vie quotidienne. Dans les cathédrales de l'art humain supérieur, comme dans la vie intérieure, il existe des chapelles qui ne sont pas faites pour être ouvertes aux yeux et aux pas du monde. L'amour, la mort, le souvenir silencieux gardent pour nous quelques noms aimés. C'est la plus haute gloire du génie, c'est le plus grand miracle et le plus grand don de la poésie, qu'elle peut ajouter au nombre de ces souvenirs, gardés dans notre cœur, de nouveaux noms d'œuvres poétiques. »

« Dans son *Roi Lear*, Shakespeare a mesuré du regard l'abîme des horreurs, et à ce spectacle son âme ne connut ni peur, ni vertige, ni pitié », dit Brandès.

« Quelque chose, comme un sentiment de vénération, nous saisit au seuil de cette tragédie; un sentiment analogue à celui que vous avez éprouvé au seuil de la Chapelle Sixtine avec son plafond peint par Michel Ange. La seule différence, c'est que l'impression est beaucoup plus pénible, le cri de douleur plus sensible et l'harmonie de la beauté est brisée par le démon du désespoir. »

Telles sont les opinions des critiques en ce qui concerne le *Roi Lear*. Je crois donc ne pas me tromper en le choisissant comme modèle des meilleurs drames de Shakespeare.

*
* *

Selon ces mêmes critiques qui glorifient Shakespeare, la condition essentielle de tout drame, c'est que les personnages, tant à cause des actes propres à leurs caractères que de la marche logique des événements, soient placés en de telles situations qu'ils se trouvent en opposition avec le monde qui les entoure, de manière que ces personnages, forcés de lutter contre le monde, expriment dans cette lutte les qualités qui leur sont propres.

Dans le *Roi Lear*, les personnages, extérieurement, sont en effet placés en opposition avec le monde qui les entoure et luttent contre lui. Mais cette lutte ne découle pas de la marche naturelle des événements et des caractères des personnages, l'auteur l'établit tout à fait arbitrairement, de sorte qu'elle ne produit pas sur le lecteur ou le spectateur l'illusion qui est la condition essentielle de l'art.

Lear n'a aucun besoin et prétexte de renoncer au pouvoir; il n'a aucune raison, ayant toujours vécu avec ses filles, de croire aux paroles des aînées, et de douter de la sincérité de la cadette. Et pourtant c'est là-dessus qu'est basé tout le tragique de sa situation.

Aussi peu naturel est le rapport analogue de Gloster avec ses enfants. De même que le roi Lear, Gloster croit d'un coup la tromperie la plus grossière et n'essaie même pas de demander au fils calomnié si ce qu'on raconte de lui est vrai. Mais il le maudit et le chasse. Cette ressemblance des situations de Lear et de Gloster envers leurs enfants montre avec évidence qu'elles ont été inventées exprès et ne découlent pas des caractères et de la marche naturelle des évènements. De même, égale-

ment peu naturel et inventé le fait que Lear, tout le temps, ne reconnaît pas son vieux serviteur Kent; il en résulte que l'attitude de Lear envers Kent ne peut provoquer la sympathie du lecteur ou du spectateur.

La même chose, à un degré encore plus grand, peut se dire de la situation d'Edgar, que personne ne reconnaît, qui conduit son père aveugle et le convainc qu'il s'élance d'un rocher, alors que Gloster saute sur un endroit uni.

Ces situations, où sont placés arbitrairement les personnages, sont si peu naturelles, que le lecteur ou le spectateur non seulement ne peut compatir à leurs souffrances, mais ne peut même s'intéresser à ce qu'il voit.

La deuxième objection, c'est que tous les personnages de ce drame — ainsi que ceux de tous les autres drames de Shakespeare — vivent, pensent, parlent et agissent sans la moindre conformité au temps et au lieu.

L'action du *Roi Lear* se passe huit siècles avant Jésus-Christ, et cependant les personnages se trouvent dans des conditions qui n'étaient possibles qu'au moyen âge. A l'action participent des rois, des ducs, des armées, des bâtards, des gentilhommes, des courtisans, des docteurs, des fermiers, des officiers, des soldats, des chevaliers à armures, etc.

Il se peut que de pareils anachronismes, qui abondent dans les drames de Shakespeare, n'aient pas nui à l'illusion pour les spectateurs du XVIe et du commencement du XVIIe siècle, mais, de nos jours, il est impossible de suivre avec intérêt la marche d'événements qui, on le sait, ne pouvaient s'accomplir dans les conditions que l'auteur décrit avec abondance de détails. L'invention des situations, qui ne découlent pas de la marche naturelle des événements et des particularités des caractères, l'incompatibilité de ces événements avec les conditions de temps et de lieu, ressortent encore davantage grâce à ces ornements emphatiques que Shakespeare emploie constamment dans les passages qui doivent paraître particulièrement touchants. La tempête extraordinaire pendant laquelle Lear court sur la bruyère, ou les herbes qu'il se met, on ne sait pourquoi, sur la tête, comme Ophélie, ou le travestissement d'Edgar, ou les paroles du bouffon, ou l'entrée du chevalier masqué, qui n'est autre qu'Edgar, tous ces effets non seulement n'augmentent pas l'impression, tout au contraire, ils la diminuent. « *Man sieht die Absicht und man wird verstimmt* », comme dit Gœthe.

Avec ces effets, évidemment cherchés, comme le cadavre traîné par les jambes, les meurtres d'une demi-douzaine de personnages, qui terminent tous les drames de Shakespeare, au lieu de crainte et de pitié, on ne soulève que le ridicule.

*
* *

Outre que les personnages de Shakespeare sont placés dans des situations tragiques impossibles, ne découlant pas des événements, et impropres au temps et au lieu, ils n'agissent pas conformément à leur caractère; tous leurs actes sont arbitraires.

On affirme ordinairement que les drames de Shakespeare valent surtout par les caractères, que les caractères de Shakespeare, malgré leur clarté, sont complexes comme des caractères d'hommes vivants, qu'en exprimant les caractères d'un certain personnage, il exprime, en même temps, les qualités de l'homme, en général. En un mot, il est admis de dire que la peinture des caractères est faite par Shakespeare d'une façon magistrale.

On affirme cela avec beaucoup d'assurance et tous le repètent comme une vérité indiscutable. Moi, j'ai eu beau tâcher d'en trouver la confirmation dans les drames de Shakespeare, j'ai toujours trouvé le contraire. Dès que je commençais la lecture de n'importe quel drame de Shakespeare, aussitôt je me convainquais de l'absence du moyen principal et unique de la peinture des caractères : le langage, c'est-à-dire l'appropriation du langage de chaque personnage à son caractère. Chez Shakespeare, cela n'existe pas. Les personnages de Shakespeare ne parlent point leur langue propre, tous parlent toujours la langue de Shakespeare : langue imagée, artificielle, qui ne pouvait être celle des personnages qu'il représente, et, en général, qui n'a jamais pu appartenir à aucun homme vivant.

Aucun homme vivant n'a pu et ne peut dire ce que dit Lear : que, dans le cercueil, il divorcera avec sa femme, si Régane ne l'accueille; ou que les cieux seront déchirés de ses cris, que les vents craqueront ou que le vent emportera la terre dans la mer, ou que les flots moutonneux veulent inonder leurs rives, comme parle le chevalier décrivant la tempête, etc.

C'est encore peu qu'aucun des personnages n'ait de langage propre et ne parle comme un être vivant, tous souffrent d'une surabondance de paroles : Les amoureux, ceux qui se préparent à la mort, les combattants, les mourants, tous parlent avec une loquacité extraordinaire et de choses tout à fait imprévues qui n'ont rien à voir avec l'action, se guidant plus par les consonnances et les calembours que par les idées. Et tous parlent la même langue. Lear délire exactement comme Edgar. Kent et le bouffon parlent juste de la même façon. On peut mettre dans la bouche d'un personnage les paroles d'un autre, car on ne peut jamais reconnaître par les paroles le caractère de celui qui parle. Les paroles sont différentes, mais c'est toujours Shakespeare qui les prononce et jamais ses personnages

Ainsi Shakespeare parle toujours pour le roi, avec la même langue emphatique, vide. Cette même langue shakespearienne, fausse et sentimentale, est celle de ses héroïnes qui doivent être considérées comme poétiques : Juliette, Desdémone, Cordelie, Imogène, Marine. Tous ses traitres (ses malfaiteurs) Richard, Edmond, Iago, Macbeth, expriment par sa bouche des sentiments de colère comme les malfaiteurs n'en exprimèrent jamais. Encore plus ressemblants sont les propros des divers fous, avec des grands mots terribles, et ceux des bouffons avec des plaisanteries sans sel.

Ainsi le langage des hommes vivants, ce langage qui est dans le drame le moyen principal de la peinture des caractères, ne se trouve pas dans Shakespeare.

Si dans les drames de Shakespeare on rencontre quelques personnages présentant certains traits caractéristiques, ce sont, pour la plupart, des personnages secondaires, Polonius, d'*Hamlet*, Portia, dans le *Marchand de Venise*. Mais ces quelques caractères vivants, parmi plus de cinq cents personnages secondaires, et l'absence complète de caractère chez les personnages principaux, ne prouvent nullement que la qualité principale des drames de Shahespeare consiste dans la peinture des caractères. Ce fait d'attribuer à Shakespeare le grand art de la peinture des caractères prouve que Shakespeare possède, en effet, une capacité qui, à l'observateur superficiel et avec de bons acteurs, peut simuler l'art de présenter les caractères. Cette aptitude de Shakespeare, c'est de savoir conduire les scènes dans lesquelles s'exprime le développement des sentiments. Quelque peu naturelle que soit la situation de ses personnages, quelque impropre que soit la langue qu'il leur fasse parler, le développement même des sentiments, l'union de plusieurs sentiments contradictoires, dans quelques scènes, sont conduits avec force et maitrise, et, avec de bons acteurs, retiennent, pour un moment au moins, l'intérêt du spectateur. Shakespeare, acteur lui-même et intelligent, savait, non seulement par des paroles mais par des exclamations, des répétitions, des gestes, exprimer l'état d'âme et les changements de sentiments de ses personnages.

Mais avec quelque force que soit exprimé dans une scène le mouvement des sentiments, une seule scène ne peut donner le caractère du personnage, quand ce personnage, après une exclamation ou un geste juste, commence à prononcer dans une langue impropre, et suivant la fantaisie de l'auteur, des paroles dépourvues de sens, qui ne correspondent pas à sa manière d'être.

*
* *

La valeur d'une œuvre poétique est subordonnée à trois conditions : 1° Le sujet (plus le sujet est important pour la vie de l'homme, plus l'œuvre est grande) ; 2° La beauté de la forme, atteinte par la technique qui correspond au genre de l'art. Ainsi dans l'art dramatique la technique sera : l'appropriation du langage aux caractères des personnages, l'exposition naturelle et en même temps touchante, la succession logique des scènes, la manifestation et le développement des sentiments, et le sentiment de la mesure ; 3° La sincérité ; c'est-à-dire que l'auteur doit sentir vivement ce qu'il représente. Sans cette condition, aucune œuvre d'art ne peut exister, puisque le but de l'art est de transmettre à celui qui se trouve en présence d'une œuvre artistique le sentiment de son auteur, et si l'auteur n'a pas senti ce qu'il a représenté, celui qui observe son œuvre ne peut s'imprégner d'aucun sentiment, et dès lors, l'œuvre ne peut plus être classée comme œuvre d'art.

Les sujets des pièces de Shakespeare, comme il résulte de l'étude même de ses glorificateurs, sont des plus bas et des plus vulgaires ; l'élévation des grands de cette terre y est identifiée à la supériorité réelle de ces hommes qui méprisent la foule, c'est-à-dire les classes laborieuses, et l'auteur y nie toutes les aspirations religieuses, ou simplement humaines, tendant au changement de l'ordre existant.

La deuxième condition, exception faite pour la conduite des scènes dans lesquelles s'exprime le mouvement des sentiments, fait également défaut chez Shakespeare. Aucune de ses situations n'est naturelle ; aucun des personnages n'a son langage propre ; il n'y a nul sentiment de la mesure, sans lequel il ne saurait y avoir d'œuvre d'art.

Quant à la troisième condition, la condition principale, la sincérité, elle est totalement absente des œuvres de Shakespeare. Dans tous les drames de Shakespeare, on voit l'artifice intentionnel, on voit qu'il n'y met pas son âme, qu'il joue avec les mots.

Les œuvres de Shakespeare ne répondent pas aux exigences de n'importe quel art, et, en outre, leur tendance est des plus basses, des plus immorales.

Comment donc expliquer cette immense gloire dont, depuis plus d'un siècle, jouissent ses œuvres?

Plusieurs fois, à diverses époques de ma vie, il m'est arrivé de discuter sur Shakespeare avec ses admirateurs, non seulement avec des hommes peu sensibles à la poésie, mais avec des personnes qui sentaient très vivement les beautés poétiques, comme Tourguenev, Fet, et d'autres encore, et chaque fois on accueillait de la même façon ma désapprobation

des louanges de Shakespeare. On ne me faisait pas d'objections quand je montrais les défauts de Shakespeare, on prenait en pitié mon incapacité de le comprendre et on me montrait la nécessité de reconnaître la grandeur extraordinaire, surnaturelle, de Shakespeare. On ne m'expliquait pas en quoi consistaient les beautés de Shakespeare, on se contentait d'admirer vaguement et d'une manière exagérée toute son œuvre, vantant particulièrement quelques passages : Le roi Lear déboutonnant son vêtement, les mensonges de Falstaff, les taches indélébiles de lady Macbeth, Hamlet invoquant l'ombre de son père, quarante mille frères, il n'y a pas de coupables, etc. Ouvrez Shakespeare au hasard, disais-je à ces admirateurs, et vous constaterez que vous ne trouverez jamais dix lignes consécutives compréhensibles, naturelles, appropriées aux personnages à qui elles appartiennent, et produisant une impression artistique. Les admirateurs de Shakespeare prenaient dix lignes quelconques, ne répondant en aucune façon aux exigences les plus élémentaires de l'esthétique et du bon sens, et admiraient précisément ce qui me paraissait inepte, inintelligible et nullement artistique. De sorte, qu'en général, dans mes tentatives pour obtenir l'explication de la grandeur de Shakespeare j'ai rencontré chez ses admirateurs cette même attitude, que prennent d'autre part les défenseurs de dogmes quelconques acceptés non par la raison mais par la foi. Et c'est cette attitude qui m'a permis de comprendre les causes de la gloire de Shakespeare.

*
* *

La gloire de Shakespeare ne tient à rien d'autre qu'à un phénomène de suggestion, phénomène qui se produit de tout temps, dans les domaines les plus divers de la vie, mais qui est surtout fréquent dans le domaine littéraire.

Souvent de pareils engouements hypnotiques durent peu, mais il arrive parfois, grâce à des causes particulières, accidentelles, qu'ils présentent une longévité extraordinaire. Encore au temps de Rome on avait remarqué que les livres ont une destinée souvent très étrange : les uns, malgré une grande valeur, n'ayant aucun succès, les autres, malgré leur nullité, obtenant un succès immérité ; il en était né ce dicton : *Pro captu lectoris habent sua fatua libelli.* C'est ainsi que les œuvres de Shakespeare correspondaient à la conception du monde qu'avaient ces hommes parmi lesquels naquit sa gloire, et cette gloire subsiste jusqu'à ce jour, puisque ces œuvres correspondent encore à la conception du monde de ceux qui soutiennent cette gloire.

Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, Shakespeare ne jouissait pas, en Angleterre, d'une réputation particulière, on le plaçait même au-dessous de ses contemporains. Fletcher, Bacon, etc. Sa gloire prit naissance en Allemagne et c'est de là qu'elle passa en Angleterre.

Voici comment cela se produisit.

Vers la fin du XVIIIe siècle parut en Allemagne un cercle d'écrivains et de poètes qui, sentant ce que le drame français (très en faveur alors en Allemagne), avait de faux et de conventionnel, se mirent à chercher une nouvelle forme du drame, plus libre. Comme tous les hommes des classes supérieures du monde chrétien de cette époque, ces littérateurs — qui, admirant l'art grec, étaient sous son influence et restaient indifférents aux questions religieuses — pensaient que le drame grec, avec les luttes et les souffrances de ses héros, était le modèle supérieur du drame, et que la représentation des divers moments de la vie d'un personnage historique, et, en général, des grandes passions humaines, serait une matière suffisante pour le drame, qu'on affranchirait de la loi gênante des trois unités.

Précisément un pareil drame existait chez les Anglais ; les Allemands s'en emparèrent et décrétèrent que le drame nouveau devait être précisément tel.

Les Allemands choisirent le drame de Shakespeare parmi tous les autres drames anglais, — bien que ceux-ci lui fussent plutôt supérieurs, — à cause de l'art particulier de Shakespeare de conduire les scènes.

En tête de ce cercle littéraire se trouvait Gœthe ; ses jugements faisaient lois, et un peu par désir de détruire l'adoration du faux art français, d'autre part pour donner essor à son activité dramatique, et, principalement, grâce à la concordance de sa conception du monde avec celle de Shakespeare, il proclama Shakespeare le plus grand des poètes.

Une fois cette affirmation mensongère proclamée par Gœthe, tous ces critiques esthétiques, qui ne comprenaient pas l'art, se jetèrent sur elle comme des corbeaux à la curée et se mirent à chercher en Shakespeare des beautés qui n'y existaient pas et à les exalter.

Pour étayer leurs louanges de l'œuvre entière de Shakespeare, ces critiques composèrent leur théorie esthétique, de laquelle il résultait que la conception religieuse du monde n'est nullement nécessaire à une œuvre d'art, en général, et à un drame en particulier, que la représentation des passions et des caractères humains est pour lui une matière amplement suffisante, que l'art doit être objectif, c'est-à-dire présenter des événements indépendamment de toute appréciation du bien ou du mal. Or, comme cette théorie était faite d'après les œuvres de Shakespeare, il en résultait naturellement que ces œuvres

y correspondaient parfaitement, et, par conséquent, étaient réputées des chefs-d'œuvre.

Ainsi les causes de la gloire de Shakespeare furent, d'abord, que les Allemands avaient besoin d'opposer au drame français qui les ennuyait et était en effet ennuyeux et froid, un drame plus vivant et plus libre ; ensuite que les jeunes écrivains allemands avaient besoin d'un modèle pour écrire leurs drames, enfin, la cause troisième et principale fut l'autorité des critiques d'art allemands, savants et zélés, privés de tout sentiment esthétique, qui formulèrent la théorie de l'art objectif, c'est-à-dire la théorie qui nie sciemment le sujet religieux du drame.

On me dira : Mais qu'entendez-vous par *sujet religieux du drame?* Allez-vous exiger pour le drame le sermon religieux, le didactisme, ce qu'on appelle la tendance et qui n'a rien de commun avec l'art ?

Je répondrai : Par *sujet religieux* de l'art, je n'entends pas le sermon, sous forme artistique, sur n'importe quelle vérité religieuse, ni la représentation allégorique de ces vérités, je comprends la conception du monde correspondant à la conception religieuse supérieure, à une époque donnée. Une telle conception doit être la cause initiale de la composition du drame, et, inconsciemment pour l'auteur lui-même, pénétrer toute son œuvre. Ce fut toujours ainsi pour l'art vrai, c'est ainsi pour chaque artiste véritable, en général, et pour le dramaturge en particulier. Il en résulte que celui seul peut écrire un drame qui a quelque chose à dire aux hommes, et quelque chose d'important, ayant trait au rapport de l'homme envers Dieu, envers le monde, envers ce qu'il y a d'éternel et d'infini.

Mais quand, grâce à la théorie allemande de l'art objectif, il a été admis que tout cela n'est pas nécessaire pour le drame, tout naturellement Shakespeare, qui n'avait point établi dans son âme la conception religieuse correspondant à son époque, qui n'avait même aucune conviction religieuse, mais qui accumulait dans ses drames le plus possible d'horreurs, de bouffonneries, de discours à gros effets, devait se présenter comme le plus grand des dramaturges.

Mais tout cela ce sont des causes extérieures. La cause principale de la gloire de Shakespeare, cause intérieure, est celle-ci : *pro captu lectoris*..... c'est-à-dire que ses œuvres correspondent à la conception religieuse et à l'immoralité des hommes des classes supérieures de notre monde.

L.-N. TOLSTOÏ.

Traduit du manuscrit par J.-W. BIENSTOCK.

LE MARIAGE CIVIL ET LES ÉVÊQUES ESPAGNOLS

Après un siècle de révolutions, l'Espagne n'a pas encore conquis la liberté des cultes. Les rapports de l'Église catholique et de l'État espagnol sont réglés par le Concordat de 1851, qui appartient à une des périodes les plus réactionnaires du règne d'Isabelle II, au temps de la faveur du Père Claret et de la Sor Patrocinio. La religion catholique est la religion d'État, les évêques ont la surveillance des écoles et des livres scolaires, l'Église a le droit d'acquérir des immeubles.

La liberté des cultes, proclamée le 25 octobre 1868, après la révolution de septembre, eut grand'peine à se faire inscrire dans la nouvelle constitution de 1869; 9.000 pétitions, signées par 3 millions de personnes, demandaient aux Cortès que le catholicisme demeurât religion d'État. L'article 1er de la Constitution de 1875 leur donna satisfaction et interdit toute manifestation publique d'un autre culte, mais Alphonse XII, « bon catholique et libéral », laissa ajouter à l'article 1er un second paragraphe où il était dit :

« que nul ne pourrait être inquiété pour ses opinions religieuses, ni pour l'exercice de son culte, sous réserve du respect dû à la morale chrétienne. ».

Pie IX crut devoir protester contre « cette atteinte à la vérité et aux droits de l'Église. »

Lorsque la loi du 24 juillet 1889 promulgua enfin le Code civil espagnol, tant de fois promis et jamais donné, l'art. 42 régla ainsi la forme du mariage :

« La loi reconnaît deux formes de mariage : le canonique, que doivent contracter tous ceux qui professent la religion catholique, et le civil qui se célébrera en la forme déterminée par ce Code. »

Les termes de l'art. 42 sont extrêmement vagues et ont prêté à deux interprétations. Les cléricaux déclarent qu'il n'y a pour les catholiques qu'une seule espèce de mariage, le canonique, et que c'est pour eux non seulement un devoir de conscience, mais une obligation légale de se marier canoniquement. Le mariage civil n'est bon que pour les non-catholiques, pour ces gens que l'Église ne veut pas connaître.

Les libéraux veulent, au contraire, que les mots « doivent contracter », ne s'entendent que dans le sens d'obligation morale, et non dans le sens impératif et étroit d'une nécessité écrite dans la loi.

Les cléricaux, tout-puissants sous la régence de Marie-Christine, ont fait prévaloir jusqu'ici leur théorie, et il faut avouer qu'elle paraît fondée en droit, car la loi ne donne pas de conseils moraux,

mais dicte des ordres : *Lex jubet, non docet*, et quand elle dit que tous ceux qui professent la religion catholique *doivent* contracter le mariage canonique, c'est bien un *devoir légal* qu'elle leur impose.

Mais que faut-il entendre par ces expressions : *professer la foi catholique ?* Tout le monde sait qu'il y a parmi les catholiques de naissance et d'éducation des pratiquants, soumis à tous les commandements de l'Église, et beaucoup de gens qui, pour des raisons très diverses, ne pratiquent plus. En réalité, les pratiquants seuls *professent* la religion catholique ; les autres ne la *professent* plus, et il semble bien que le mariage civil leur soit permis par l'article 42. Mais le clergé ne l'entend pas ainsi. On ne cesse pas d'être catholique par désuétude et par prescription. Quiconque est né catholique doit être considéré, jusqu'à déclaration contraire, comme professant le catholicisme, et obligé par conséquent à se marier canoniquement.

Voici un fait, qui montrera bien comment se passaient les choses jusqu'à ces derniers temps. En octobre 1900, un M. X... voulut contracter mariage civil devant le juge de Redondela. Le juge refusa de prononcer le mariage, tant que M. X... n'aurait pas abjuré le catholicisme. L'intéressé en appela à la Direction de l'État civil, qui confirma la décision du premier juge. Le ministre, Marquis del Vadillo, la soumit au roi, et le 8 mars 1901, l'ordre royal qui mettait fin à l'instance parut à la *Gazette*. Le mariage civil n'était permis que si l'un des deux époux, au moins, abjurait formellement le catholicisme.

Au mois de juillet 1905, le vicaire général de Léon dénonça au ministre un mariage civil, contracté devant le juge de Fresno de la Vega, sans qu'aucun des contractants eût abjuré le catholicisme ; il se plaignait de cet excès et demandait l'annulation du mariage. Le juge de Valencia de Don Juan, saisi de l'affaire, conclut à la validité du mariage, en faisant observer que l'article 42 du Code civil n'exige aucunement l'abjuration de la foi catholique, et que l'absence de cette formalité n'est pas une des causes de nullité de mariage admises par le Code. La Direction de l'État civil donna raison au juge de première instance et notifia sa sentence à l'évêque de Léon. L'évêque, en lui accusant réception du message, déclara que les droits légitimes de l'Église restaient désormais à la merci des fonctionnaires et demanda la réforme de la sentence. La Direction examina à nouveau la question, maintint son premier jugement, le directeur de l'État civil le confirma, et le ministre donna son approbation aux décisions du haut Tribunal. Enfin, le 27 août dernier, un ordre du roi déclarait valable le mariage civil entre personnes qui n'auraient pas abjuré formellement le catholicisme.

Cette décision libérale excita aussitôt dans toute l'Église espagnole une indignation extraordinaire. Le nonce du pape crut devoir présenter des observations au gouvernement et sur le refus du comte de Romanones de modifier l'ordre royal, il annonça l'intention d'en référer à Rome.

Dans les premiers jours de septembre, D. Valeriano Ménendez y Conde, évêque de Tuy en Galice, lança une pastorale d'une telle violence qu'elle semblait donner le signal de la rébellion

« contre les hauts fonctionnaires qui ne trouvent rien de mieux à faire que d'élargir les soupiraux des mauvaises passions, sans doute pour que notre société achève de périr et de s'empester moralement. »

Après avoir exposé la portée de l'ordre royal du 27 août, D. Valeriano ajoutait :

« Il semble, à première vue, qu'il s'agit là de bien peu de chose et que le changement opéré par la loi nouvelle dans l'ordre de choses actuel soit de peu de conséquence, car il y a réellement peu de différence entre les non catholiques, pour lesquels a été établi le mariage civil, et les catholiques qui renoncent aujourd'hui au mariage canonique et se décident à se marier civilement. Nous nous expliquons ainsi qu'une personne, qui ne se croit pas obligée de garder au seigneur ministre le respect dont nous ne voulons pas encore nous départir, ait qualifié son œuvre d'insigne sottise... Mais il convient de remarquer une chose qui a échappé à beaucoup de gens. Dans l'état actuel des croyances, et des mœurs qui ont une si grande influence sur les croyances, il y a beaucoup d'hommes qui, dans la vie ordinaire, ne se préoccupent que très peu, ou même en rien, des choses de la religion..., mais fils de pères chrétiens, élevés peut-être par une mère pieuse, et conduits par sa main, ils sont entrés dans les églises, et ont prié avec elle devant l'image bénie du divin Rédempteur, crucifié par amour pour les hommes. Si on leur demande une déclaration formelle de non catholicité, leur conscience éprouve un choc brutal, leurs souvenirs assoupis se réveillent, et se révoltent contre une telle exigence, parce que même ces mauvais catholiques ne veulent pas passer pour des renégats. Si, au contraire, ils ne trouvent aucun obstacle, ils se laissent aller, comme ils en ont l'habitude, et vont à l'aventure... chaque jour plus loin de leur point de départ, illuminé par les splendeurs de la foi. »

D. Valeriano s'étonnait qu'un ministre de la Couronne eût osé donner de pareils conseils à un roi catholique; il ne voyait dans l'acte du comte de Romanones qu'un geste ridicule, en vue de mériter les palmes de l'anticléricalisme; il condamnait le mariage civil entre catholiques comme un « concubinat légal » entrainant *ipso facto* l'excommunication. Il terminait sa Philippique en rappelant le mot bien connu : « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu » et recommandait à ses ouailles de bien remarquer qu'il faut obéir à Dieu avant d'obéir à César.

La théorie de l'évêque de Tuy peut se justifier au point de vue canonique. On peut aussi lui objecter que dans un pays comme l'Espagne, une répudiation formelle du catholicisme expose celui qui la fait aux persécutions et aux vengeances de tout le parti dévot. Il paraît d'ailleurs inadmissible qu'un prélat ait le droit de censurer en termes aussi violents un acte légal du gouvernement.

Beaucoup de libéraux attendaient du comte de Romanones un acte de vigueur et rappelaient que, sous le règne d'Isabelle II, l'évêque de Cuenca, coupable d'insolence à l'égard d'un ministre, avait été cité devant le Tribunal Suprême et amené à Madrid par la gendarmerie, sur l'ordre même du tribunal.

Le Cabinet libéral actuel n'osa pas en venir à une pareille extrémité; il déclara, ce dont personne ne doutait, que la pastorale de l'évêque de Tuy constituait une injure au gouvernement, et il demanda à la Cour de Rome de tancer en sa place le belliqueux prélat.

La Cour de Rome ne se pressa pas d'intervenir, parce qu'elle connaît les divisions du parti libéral, et parce qu'elle croit la majorité de la nation espagnole encore toute dévouée au catholicisme.

Elle n'a probablement pas tort. La nation espagnole se compose de deux classes qui comptent, et d'une masse amorphe, que les deux classes dirigeantes poussent à leur gré.

La première classe, c'est l'aristocratie de naissance, superbement dédaigneuse de tout ce qui n'est pas elle-même, et depuis longtemps inféodée au clergé.

La seconde classe, c'est l'aristocratie nouvelle, sortie de l'armée, de l'industrie ou du commerce, plus entichée peut-être que l'autre de privilèges dont elle connaît tout le prix. Elle est d'opinions toutes conservatrices, et toute dévouée au clergé.

La masse, qu'aucun parti ne s'est jamais sérieusement préoccupé d'instruire, est, en grande partie, restée fidèle aux vieilles idées et continue à se croire catholique, quoiqu'elle soit demeurée bien païenne par plus d'un côté. Cette masse n'est assurément pas le bloc sans fissures qu'elle était au temps de la guerre de l'Indépendance. Les pays du Nord, plus riches, plus cultivés, plus habitués à la vie autonome, mêlent à des sentiments religieux sincères et profonds des idées de liberté politique et administrative, qui sont de vrais crimes aux yeux des étatistes de Madrid. Le centre castillan n'a guère changé en apparence; le *señor cura* règne toujours sur les *pueblos*. En Andalousie et le long de la côte méditerranéenne, son empire est plus discuté, mais ce que perd la vieille foi passe à l'anarchie; la foule suit encore, par habitude, et par crainte, le vieux sentier d'autrefois. Il n'y a guère de libéraux que dans les grandes villes.

Il y a déjà assez d'opposants pour que le clergé s'en irrite; il n'y en a pas assez et ils ne sont pas assez unis pour qu'il sente son pouvoir menacé et croie à la nécessité de faire des concessions à l'esprit du siècle. Il est presque en aussi bonne posture aujourd'hui qu'avant 1808, et il a affaire à un gouvernement beaucoup plus timide que celui de Charles III, ou même de Charles IV.

Grâce au Concordat de 1851, l'Église émarge pour 41 millions au budget espagnol, mais en dehors de ce budget normal, elle se fait payer ses services extraordinaires dans tous les ministères; elle obtient des subsides pour ses églises, pour ses bibliothèques épiscopales, pour ses missions; elle intéresse à ses besoins les caisses des députations provinciales et des ayuntamientes; elle a remis sur pied ses ordres monastiques; elle nourrissait il y quelques années 50.000 moines et nonnes, qui sont peut-être 70.000 aujourd'hui, depuis l'invasion des moines chassés de France; elle reçoit de toutes les mains de l'argent, des dons en nature. Ses adversaires prétendent que, tout bien calculé, elle tire chaque année de l'Espagne une somme de trois cent millions de pesetas. Admettons que ce chiffre soit exagéré, diminuons-le d'un tiers; il ne restera pas moins énorme, dans un État pauvre, qui ne consacre guère qu'une dizaine de millions à son enseignement public.

Toujours dominé par l'Église, l'État espagnol n'a pas su organiser en face d'elle un corps enseignant vraiment instruit, compact et résolu, capable de contrebalancer la toute-puissance cléricale. Il y a en Espagne des hommes instruits et très instruits, il y a des libéraux; la science n'a pas encore acquis droit de cité dans la nation, et c'est à peine si l'on peut dire qu'il y a en Espagne un parti vraiment libéral. Le clergé tient dans sa main, ou sous son influence, tout ce qui compte dans le pays, et il sait très bien s'arranger pour que ceux qui ne l'aiment pas ne comptent pas.

Bien sûr de ne pas être blâmé par Rome, l'épiscopat espagnol a fait cause commune avec l'évêque de Tuy. Un certain nombre de prélats se sont rendus à la Granja pour entretenir le roi des doléances de l'Église. Le Chapitre de Cordoue a publié son adhésion à la pastorale de D. Valeriano. Les évêques de Léon, d'Oviedo, de Ciudad Real, de Santander, de Barcelone et de Badajoz ont signifié au ministre que son ordonnance était antichrétienne. L'évêque de Salamanque s'est contenté de recommander à ses diocésains de ne se marier que canoniquement, l'Archevêque de Valence, le fougueux Guisasola, a déclaré concubins tous les époux mariés devant le juge. En manière d'explication, D. Valeriano a publié un manifeste plus hardi encore que le premier :

« Quelques-unes des personnes qui Nous ont félicité se montrent inquiètes de Notre sort devant les menaces qu'on Nous adresse, elles se solidarisent avec Nous, au point de vouloir partager les ennuis qui peuvent Nous survenir. Qu'on le sache bien, les menaces et les correctifs qu'on Nous imposera ne Nous empêcheront pas de remplir les devoirs de notre ministère pastoral, tels que nous les dictent Notre honneur et Notre conscience. Nous ne pouvons souffrir en silence que la religion serve de tête de Turc à certains politiques. Ceux qui veulent rivaliser de zèle pour le bien de la patrie n'ont que trop de champs où s'exercer pour acquérir des mérites et se pousser dans la société, sans se mêler de troubler les consciences. S'ils veulent faire des fagots de l'arbre de la religion, qu'ils demandent hardiment sa destruction et Nous verrons qui premier prendra la hache et dirigera l'opération ! »

Toute la gent conservatrice est venue à la rescousse ; le comte de Romanones a reçu jusqu'à des adresses d'étudiants cléricaux, lui faisant sommation de laisser les évêques remplir les devoirs de leur charge.

Mais tout ce bruit a fini par éveiller l'attention publique et par déterminer un mouvement anticlérical tel qu'on n'avait pas vu le pareil depuis bien des années. Tous les journaux libéraux et républicains ont appuyé le ministre. A Valence le peuple a pris parti bruyamment contre l'archevêque. Au cours d'une manifestation, des moines ont jeté de l'eau bouillante sur les manifestants, qui ont répondu en criblant de pierres toutes les fenêtres du couvent.

Sur le conseil du nonce, D. Valeriano a consenti à retirer les expressions blessantes de sa première pastorale. Mais, prenant cette fois une attitude plus résolue, le comte de Romanones a présenté aux ministres un projet de loi sur les Associations religieuses. Il serait question de mettre un frein à leur accroissement indéfini et de les soumettre à un contrôle sérieux et efficace. D'abord assez froidement accueillie par MM. Montero-Rios et Moret, chefs du parti libéral, la loi semble retrouver des partisans depuis que la Cour de Rome, dirigée par le cardinal Merry del Val, a pour ainsi dire mis l'Espagne au défi de voter une pareille loi. Le despotisme ecclésiastique s'est fait cette fois si durement sentir que l'Espagne a regimbé.

*
* *

Est-ce à dire que l'heure de l'émancipation soit près de sonner pour elle? Nous avons grand'peine à le croire. Le parti libéral espagnol ne nous parait pas avoir dans le pays des appuis assez solides pour résister à l'assaut formidable qu'il va subir de la part de tous les partis réactionnaires. Le roi osera-t-il se lancer dans une voie si nouvelle et si dangereuse, aller contre ses alliés naturels, les gens d'église et les conservateurs, au risque de voir le carlisme ressuscité se dresser tout à coup devant lui? Grave question dont il est bien difficile de préjuger la solution. Peut-être dépend-elle de l'attitude du haut commandement militaire. Si les généraux sont pour D. Valeriano Ménendez y Conde, il est bien certain que D. Alphonse n'osera pas s'engager dans la voie que lui montre le comte de Romanones. Si la haute armée n'est pas cléricale, le roi se montrera sans doute plus hardi.

Il y aurait à coup sûr quelque chose à faire. Sans déclarer une guerre imprudente au clergé, il serait temps de le rappeler au respect des lois et de travailler enfin sagement et sans passion à l'éducation du peuple, dont le ministre de l'Instruction publique reconnaît en ces termes le déplorable abandon :

« Quelques écoles rurales ont dû être fermées parce que leur unique fenêtre donnait sur le cimetière! D'autres sont établies dans le vestibule de la prison. Il y en a de séparées de l'hôpital par une simple cloison. Beaucoup reçoivent directement les parfums de la cour voisine. Vingt-sept écoles de la province de Malaga n'ont que leur préau pour urinoir. Sur quatre cents vingt-neuf écoles d'une autre province, quatre cents manquent d'eau. L'immense majorité des écoles d'Espagne n'a point de lieux d'aisances, et mieux vaut qu'elles n'en aient point que d'en avoir comme certaines écoles où les *water-closets* sont établis dans la classe même. Dans la province d'Albacete, onze écoles ne reçoivent l'air et la lumière que par la porte d'entrée, soixante-douze autres n'ont pour sol qu'une aire de terre battue. »

Voilà à quoi devraient songer, avant toutes choses, les libéraux et les patriotes d'Espagne, s'ils veulent que la nation les suive un jour. S'ils continuent à laisser le peuple dans l'isolement et dans l'ignorance, il leur répondra, avec les évêques de la province de Burgos :

« qu'il n'a pas besoin de libertés, mais besoin de pain, qu'il veut la paix pour guérir les blessures que lui ont faites les récents désastres coloniaux..... qu'il préfère aux droits dont il ne saurait que faire, un état social qui lui permette de vivre de son travail, sans être forcé d'émigrer en masse à l'étranger. »

Que les libéraux se rappellent la vieille devise castillane :

« J'irai à qui bien me fera ! »

G. DESDEVISES DU DEZERT.



NOUS ÉTIONS VALETS DE FERME... [1]

A cause de ton talent de « chapoteur » le père Saulnier, notre maître, te trouvait précieux : et les barrières neuves des champs de Nerdière montraient aux voisins, aux parents, aux étrangers, ta gloire...

La bourgeoise t'aimait bien aussi, parce que tu savais réparer les « machets » à broyer le chanvre et que tu « machetais » toi-même à l'occasion, comme une femme; parce que tu avais confectionné deux « sicles » à confire les prunes, des « tranchoués » pour la galette, des cadres pour égoutter les fromages et des clayons pour les sécher, une « crène » pour faire manger les petits poulets; une « épinette » pour engraisser les gros qu'on voulait vendre, parce qu'enfin tu t'occupais de préparer la « pilée » à l'époque du Carême. (La pilée, dont on fait un potage excellent, est le noyau farineux de l'avoine; pour l'extraire il faut plusieurs opérations compliquées : cuisson, écorçage au maillet, vannage.)

Par exemple, roublard et pratique, tu n'avais pas de vains scrupules de conscience quant aux moyens de te procurer les éléments nécessaires à la mise en œuvre de tes talents. Au cours de tes tournées de chasse, tu ne dédaignais pas de jeter des regards d'investigation connaisseuse sur les bouchures, les arbres, les taillis : et par les nuits de clair de lune propice, tu allais t'approvisionner aux bons endroits, — sans t'inquiéter autrement du possesseur légal, — de branches de saule ou de noisetier pour les manches d'outil, les traverses de claie ; de jeunes chênes souples pour les « cordeilles » à faire tirer les bœufs; de gaules très droites pour les diriger; de paquets de genêts pour les balais de la maison; de paquets d'ormeau, de bouleau pour les balais des étables. Je t'accompagnai deux ou trois fois dans ces excursions-là et toujours à regret, car enfin, bien que le larcin ne tirât pas à conséquence, c'était bien un larcin : je craignais l'arrivée subite du volé ou d'un garde et mon cœur battait à coups précipités, marquant ma frousse intense, protestant contre la mauvaise action.

Parfois même, c'était aux dépens de nos maîtres que tu te rendais coupable de quelque indélicatesse, vieux Jean. Tiens, il me souvient de certains soirs de septembre où nous avions tant de pommes de terre à relever... Elles étaient très abondantes, les pommes de terre, cette année-là : nous en amenions trois grands tombereaux tous les jours. Nous disposions trois planches sur les marches de l'escalier de la cave, de façon à le transformer en quai glissant; nous approchions de l'ouverture les tombereaux pleins et nous les envoyons à cul. Les tubercules du premier tombereau s'en allaient jusqu'au fond; ceux du second se tassaient à la suite en une couche épaisse sur le quai improvisé; ceux du troisième le garnissaient jusqu'en haut. Quand nous rentrions des champs à la nuit tombée, nous avions à repousser avec des pelles toutes ces pommes de terre au fond de la cave. C'était assez long et, pour peu qu'on veuille se dépêcher, très fatigant.

Or, pour effectuer un travail supplémentaire aux heures normales de loisir ou de repos, on est toujours déterminé à se dépêcher. Mais avant de commencer, Jean, tu t'en allais à la « bassie » sous prétexte de boire un coup d'eau fraîche et tu mettais dans ta poche l'un des trois ou quatre gobelets de fer blanc qui rôdaient toujours par là. Moi, selon tes ordres, j'allumais la lanterne et je taillais au chanteau un « crougnon » de pain : de la part d'un gamin de quinze ans il est excusable d'avoir faim entre les repas et la bourgeoise me laissait faire sans observation. A la cave nous partagions le pain et tirions au tonneau, sis à gauche de l'entrée, chacun un gobelet de vin, — quand ce n'était pas deux, — que nous enfilions vivement. Bigre! que nous trouvions ça bon! Il était d'autant meilleur que, depuis la fin des moissons, nous n'en buvions plus que le dimanche; et il avait encore cette autre grande qualité d'être bu en contrebande. Là, je dois l'avouer, je n'avais nul repentir... Après, par exemple, nous attaquions courageusement les pommes de terre, l'un à droite, l'autre à gauche. A la lueur de ver-luisant de la lanterne posée sur le tonneau, nous voyions nos ombres gigantesques se dessiner sur les murs et sur le demi-cercle visqueux de la voûte en des contorsions drôlatiques; nos pelles râclaient le sol au pied de l'escalier, s'élevaient vivement, lançaient leurs charges qui volaient dans l'espace, allaient s'abattre au fond d'un choc sourd. Quand nous faisions halte pour souffler, nous revenions encore au tonneau chacun pour une nouvelle tassée : cré nom! ça nous mettait comme une flamme dans le ventre... ils étaient vite expédiés, les trois tombereaux!

Nous remontions tout rouges et suants, mais les maîtres ne se doutaient pas que leur vin contribuait, autant que la fatigue, à nous donner cette grosse mine.

Parfois nous luttions... oh! pour rire, bien entendu... C'était mon jeu et un peu le tien aussi, vieux Jean, — car tu avais le culte de la force et ton admiration se partageait entre les hommes capables de soulever des poids lourds et ceux qui, comme toi, pouvaient boire beaucoup sans qu'il y paraisse. Même en plein été, malgré le grand labeur exténuant, quand nous avions deux minutes de pause, crac! je te sautais sur le dos ou t'enlaçais à la

1. Voir la *Revue Bleue* des 17 et 24 novembre 1906.

ceinture, cherchant à te terrasser. Tu me laissais m'escrimer un peu, puis tes fortes empoignes me serraient les bras comme dans des étaus, et tu me jetais sur le foin, sur le gazon ou sur l'étrouble en me faisant mille misères pour m'empêcher de recommencer : mais ça ne me corrigeait pas pour longtemps.

Souvent nous parlions d'avenir. Tu raisonnais là-dessus avec ton équilibre et ton bon sens fruste, pratique.

— Je ne demande qu'à éviter de traîner mon panier : être journalier, c'est le dernier des métiers. Je ne voudrais pas non plus être domestique de bourgeois : les larbins, il est vrai, sont heureux et gras et réservent de l'argent, mais il faut trop de soumission ; ça m'embêterait. Je voudrais avoir une exploitation à mon compte, avec des conditions qui me permettent de vivre tranquille en travaillant. Je ne demande pas autre chose.

J'exposais, moi, des idées moins sensées.

— Je veux voir du pays, je veux faire fortune, et quand je serai riche, voilà ce que je ferai...

Alors des combinaisons à n'en plus finir : une belle maison, une étable et un jardin modèles, des volailles de fantaisie. Je ferais des expériences culturales : je serais le vulgarisateur des procédés nouveaux...

Tu souriais doucement.

— Gas, file à Paris ; tu es trop malin pour rester ici ; mais fais bien attention de ne pas te casser le nez en route !...

J'avais mon certificat d'études et tu étais illettré : mais combien j'aurais donné de bon cœur toute ma science pour savoir « chapoter » et battre ma « daille » aussi bien que toi. Tu ne paraissais guère gêné de ton ignorance, et moi je ne pouvais me passer de tes conseils, de tes services. L'instituteur nous avait pourtant souvent dit que l'illettré est un paria, un pauvre être mis à part, au dernier ban de la société. Et tout d'abord, cela m'avait étonné de te voir jovial, content de toi-même, passablement orgueilleux. Je me rappelais avec amertume mes petits succès de classe dont personne ici ne se souciait et qui ne me servaient guère. Et dans mon naïf entendement, j'en tirais ces conclusions, dont la première s'est modifiée depuis, mais dont je considère encore la seconde comme exacte : à savoir qu'une chose n'a de réelle valeur que celle que chaque individu, ou chaque groupement lui donne, et que l'école n'arme guère pour la vie l'enfant studieux et timide, destiné à être tâcheron...

Cependant, ton ignorance, camarade, était en grande partie cause de ta croyance profonde au surnaturel. Là-dessus, tu n'admettais pas de discussion. Si Robin avait eu tant d'avance à devenir riche, c'est qu'il menait les loups, tu en étais bien certain. N'avait-il pas été rencontré une nuit, par son cousin Blaise, au carrefour de Nozière, entouré de douze grands loups aux yeux brillants !... même que deux s'étaient détachés du groupe et avaient escorté Blaise jusqu'à la porte de sa maison.

Et, à la mort du père Martin — bien connu pour être sorcier, — n'avait-on pas vu un chat-huant resté juché sur le lit, tant que le corps n'avait pas été sorti. Et depuis, quelqu'un n'avait-il pas trouvé sa vieille en train de battre son beurre, à minuit, à la lisière du bois, avec des crapauds tout autour d'elle ?

— Pour y avoir quelque chose ça c'est bien sûr qu'il y a quelque chose ! les anciens l'affirmaient, et si tu te figures qu'ils étaient plus bêtes que nous, les anciens, tu te trompes joliment, mon gas, c'est moi qui te le dis.

Cependant l'idée de la mort ne te tourmentait guère.

Un jour sombre et venteux de mars, nous étions au grenier occupés à vanner le blé que notre maître avait vendu et qui devait être livré prochainement. Tu le prenais au tas avec le double et l'apportais dans la trémie d'où il glissait sur les grilles du van ; moi je tournais d'un train régulier la roue dentée qui faisait mouvoir les grandes ailes intérieures. Mon travail était machinal et monotone. J'avais toujours une main libre et m'amusais à la plonger dans les petits grains d'or de la trémie, qui, lentement, s'écoulaient... Le tas qui montait haut quand tu vidais un double, Jean, ne tardait pas à s'affaisser... Un plan incliné se formait, aboutissant à l'ouverture ménagée dans la partie inférieure de la boîte, et les petits grains y glissaient d'une marche sûre, disparaissaient dans le trou noir d'où ils tombaient sur les grilles... Cette pensée me vint que tous les humains, que tous les êtres vivants étaient dans la même condition que les grains de blé de cette trémie, qu'ils glissaient, glissaient d'une marche continuelle et sûre vers un grand trou noir où ils devaient passer fatalement.

J'étais tellement absorbé que je ne vis pas le père Saulnier te donner le signal d'arrêt, camarade, et que, la trémie étant vide, je continuai de tourner.

Alors tu me dis en riant bien fort :

— A quoi penses-tu donc, gas ? pas à ton ouvrage, bien sûr...

Moi, sans réfléchir, je dis sincèrement à quoi je pensais et dans les termes mêmes où je le pensais.

Alors vous fîtes là-dessus, le père Saulnier et toi, de grosses plaisanteries...

Quand je voulais étaler mon savoir, parler histoire, géographie, ou bien développer les notions primaires de physique ou de chimie, tu me disais que

j'étais un grand « jarjo », ce qui signifie comme benêt ou mal timbré — de m'intéresser à ces contes qui ne me seraient jamais utiles. Ou bien encore tu disais que c'était bon pour les riches, mais que tu ne voyais pas bien à quoi ça pouvait servir à ceux qui sont obligés de travailler pour manger du pain.

J'aimais beaucoup lire et tu te moquais souvent de moi à ce sujet. Ma passion pour la lecture égalait ta passion pour la chasse et cela me rendait sujet à certaines faiblesses.

Le pére Saulnier était abonné à un petit journal bi-hebdomadaire de Moulins, l'*Écho du Bourbonnais*, qui paraissait le mercredi et le samedi. Seulement le facteur Barbe, déjà âgé et très paresseux, ne se dérangeait jamais pour apporter le journal à Nerdière. Le jeudi, un marché se tenait au bourg, auquel la mère Saulnier ne manquait pas d'assister; le dimanche, toujours les uns ou les autres allaient à la messe: ainsi l'*Écho* arrivait le jeudi au fond du panier de la bourgeoise et le dimanche dans la poche du premier qu'apercevait Barbe.

Cependant il y avait des hasards heureux. A un kilomètre de la ferme une petite route vicinale passait, que le facteur parcourait chaque jour pour aller au château des Marnillons. Plusieurs de nos champs bordaient cette route; et il nous arrivait de recueillir le journal au cours d'une séance de travail dans l'un ou l'autre de ces champs.

L'hiver, chaque samedi, avant le pansage du soir, il était d'usage de faire promener les deux bœufs qu'on engraissait pour les vendre à la foire du Carnaval. Cet exercice leur donnait de l'appétit et empêchait leurs jambes de s'ankyloser tout à fait. Or c'était souvent moi qu'on chargeait du soin de les sortir. Et cela m'allait fort; je les dirigeais tout de suite sur la route des Marnillons, où nous cheminions paisiblement tous les trois, l'un guidant les autres...

La promenade durait longtemps sur cette route, car j'avais toujours l'espoir de voir apparaître un képi bordé de rouge...

Je ramenais en retard les deux bonnes bêtes au pas pesant, au pelage mouillé de sueur; et cela pour un résultat généralement négatif: une seule fois, il m'arriva de rencontrer Barbe.

A mon retour, Jean, tu ne manquais pas de me chiner, car tu connaissais bien le mobile de mon retard:

— Pas de chance, hein, gas? Tu reviens sans ton « barbita ». « Barbita » c'était le nom dédaigneux qu'il donnait au journal.

Donc, tardivement ou non, deux fois la semaine, je lisais l'*Écho* depuis la première ligne jusqu'à la dernière. Je savourais non seulement le charme de tous les comptes-rendus de foires et de marchés, mais encore le subtil agrément des purges d'hypothèques légales, des pilules Suisses et des pastilles Géraudel.

En plus, je lisais quelquefois à la veillée des livres empruntés à la bibliothèque de l'école, ou bien je relisais *Le Tour de la France* et *Maurice*. Et tu me répétais fréquemment cette triste prophétie:

— Mais tu vas perdre la tête, gas, de toujours t'abrutir là dedans... Tu voudrais bien devenir fin, mais prends garde que ça ne soit pas le contraire...

Il est vrai que je te confiais tous les rêves fous qui me passaient par la cervelle, et qu'il y en avait d'une belle force... Un jour, par exemple, ne m'avisais-je pas de te dire que je voulais essayer d'écrire des histoires comme celles qui sont dans les livres. Cela te fit bien rire:

— Mais c'est les imprimeurs qui font ça, imbécile!...

Néanmoins, cette idée m'obsédait si bien que, certain dimanche de février, je me pris à griffonner au crayon sur mon dernier cahier d'école où il restait une bonne moitié de pages blanches. Et je continuai les deux premiers soirs de la semaine; puis, le dimanche suivant, je passai la moitié de la journée à transcrire à l'encre ma copie: cela intriguait beaucoup toute la maisonnée.

— Ma foi, oui, voilà le gas qui écrit déjà à sa bonne amie...

Mais toi, mauvaise langue, te souvenant de ma confidence:

— Oh! non, c'est qu'il écrit des histoires, pour mettre sur les livres.

Et tout le monde éclata de rire...

Par respect humain, par crainte des railleries, je ne voulais pas montrer mon cahier, je le dissimulais entre dix autres, au fond de ma malle. Mais justement parce que je ne voulais pas le montrer tout le monde brûlait du désir de le voir. Et un soir que je l'avais rapporté dans la salle commune pour noter je ne sais quelle idée qui m'était venue dans la journée, tu me l'arrachas brusquement d'entre les mains et le fis passer à Rose Saulnier, la fille des maîtres. Rose, malicieuse, s'empressa de lire à haute voix mon premier récit. Il développait de façon très naïve l'histoire d'un vieux prolétaire qui avait dû quitter son village à la suite de je ne sais plus quels événements fâcheux. C'était l'été. Dans le nouveau pays où il avait loué une chambre, il trouva à s'embaucher dans une ferme. Mais ses employeurs faisaient, de sa première séance de fauchaison, une sorte d'épreuve pour juger de sa capacité professionnelle et de sa résistance: épreuve dont le paria sortait victorieux, après une continuité d'efforts surhumains, un véritable martyre. Ah! on ne s'ennuya pas à Nerdière, cette veillée-là!... Pendant la lecture

tiraillée, écorchée, qui dénaturait mon pauvre texte, devant les figures moqueuses et rieuses, devant les observations de mauvaise blague qui accueillaient chaque phrase, j'endurais un supplice au moins égal à celui de mon héros. Rouge de honte et d'émotion j'aurais voulu être à dix pieds sous terre... Quel moment!... Lorsque le cahier, ayant passé dans toutes les mains, me fut enfin remis, je le jetai dans le feu d'un geste brusque; mais ce sacrifice n'empêcha pas les maîtres, ni toi surtout, Jean, d'aviver ma blessure par de fréquents rappels aux allures de quolibets.

— Il en avait, des misères, ce pauvre vieux...

— Avec sa mauvaise « daille » rouillée, je ne sais pas comment il a pu s'en tirer.

Et de rire...

Tu avais été indiscret, indélicat; tu ne fus pas pour cela indulgent; tu me fis boire le calice amer jusqu'à la lie, je puis bien le dire. Mais je ne t'en garde pas rancune, mon vieux Jean. Je regrette, au contraire, que vous n'ayez pas été tous plus méchants et plus moqueurs encore, car vous seriez parvenus peut-être à détruire à jamais mon rêve d'écrire des histoires et vous m'eussiez ainsi rendu un fier service.

*
* *

Le temps a marché depuis lors, mon pauvre Jean. Pour toi, la quarantaine approche, pour moi la trentaine a sonné depuis deux ans... Le temps a marché... il a épaissi, flétri, ridé nos visages jeunes et souriants de naguère; il a modelé leurs masques définitifs, plus virils peut-être, plus durs et plus fermés à coup sûr : et les seuls changements qu'il apportera désormais seront des stigmates sans cesse plus accentués de décadence, l'anéantissement progressif précédant le grand anéantissement final...

Nos âmes ont changé pour le moins autant que nos visages. Bien des déboires se sont imprimés dans la tienne. D'abord tu as épousé Rose Saulnier, — la Rose d'or — dont tu disais tant de mal, que tu n'aimais pas, que tu n'estimais guère; tu l'as épousée croyant faire ta carrière en communauté avec le beau-père, dans la ferme, et esquiver ainsi l'obligation de « trainer ton panier ». Mais pas du tout : après deux ans, il t'en fallut arriver à cette dure nécessité que tu redoutais tant. La « poulette jaune » s'était mariée, il y avait des dissensions entre les deux sœurs; toi-même étais fâché avec la grand'mère et la mère. Bref, la nécessité de partir s'imposa. Tu fus journalier dix ans; tu as connu toutes les misères des traîneurs de paniers... Depuis quatre ou cinq ans tu végètes dans une petite ferme à deux vaches, et il te faut encore aller en journée quelquefois. C'est bien péniblement que tu joins les deux bouts. Ta femme, comme toutes celles qui sont coquettes dans leur jeunesse, est devenue une ménagère négligente, peu soigneuse, constamment grincheuse. Elle n'avait consenti d'ailleurs à se marier avec toi que comme pis aller, parce qu'aucun de ceux qu'elle désirait ne s'était présenté. Et toutes les misères et tous les petits ennuis quotidiens qui lui adviennent, elle t'en rend naturellement responsable : tu es sa tête de turc, la victime de sa mauvaise humeur.

C'est dire qu'est entrée dans ton âme toute l'ironie navrante, lamentable, d'un ménage peu uni, d'une vie pénible, de qui tu ne peux attendre que l'éternel recommencement des mêmes besognes, de qui tu n'as plus rien à espérer, tout à craindre.

Dans la mienne, il ne reste pas grand'chose non plus des naïvetés et des chimères de la quinzième année : des chocs douloureux et successifs les ont anéanties.

Pourtant, en apparence, nous sommes restés à peu de chose près ce que nous étions, accomplissant les mêmes travaux pour vivre, ayant les mêmes distractions qui nous distraient moins.

Tu es très illogique, Jean. Tu crois en Dieu et tu blasphèmes à tout propos. Tu ne crois pas à la religion, tu te moques beaucoup du curé, tu ris des sacrements; et tu vas à la messe, et tu fais baptiser et communier tes enfants. Tu dis que la chasse est idiote et la chasse reste ta grande passion, malgré qu'elle t'ait procuré en ces derniers temps un rhumatisme et un procès. Tu dis que le jeu est stupide et tu joues encore quelquefois; que les cabaretiers sont des voleurs auxquels on a grand tort de porter son argent, et tu ne sors pas sans aller leur faire visite; qu'on ne devrait pas s'occuper des autres et tu ne fais que ça... Oui, vieux, soit dit sans t'offenser, tu es de plus en plus bavard et médisant : tu trouves un malicieux plaisir à étaler les tares, les vices, les ridicules de chacun; tu es un censeur sans bienveillance. Tu es inépuisable en anecdotes sur les propriétaires et les fermiers, sur les badauds qui travaillent mal et se laissent rouler dans leurs marchés. Tu connais à fond les origines, les degrés de parenté de toutes les familles du pays. Tu as pour toutes choses nouvelles — automobiles ou syndicats — un dédain qui frise l'hostilité. C'est dire que tu as les qualités et les défauts particuliers à ceux qui vivent dans la même ambiance de travail et de médiocrité où tu végètes. Vieux Jean, tu ressembles à bien d'autres...

Moi, je continue de lire, de m'intéresser aux choses d'ailleurs et d'écrire des histoires pour aider les imprimeurs à faire leurs journaux. Quand tu me rencontres, Jean, tu as pour moi un regard complexe où se mêlent la curiosité, l'étonnement, un

peu d'ironie. Ça t'embête au fond que je ne rentre pas dans les catégories connues, que je dédaigne les plaisirs communs, les propos banals : un jour, parlant de moi avec quelques autres, tu as dit :

— Peuh ! il ferait bien mieux de travailler tranquillement et de vivre comme tout le monde que de s'intéresser à des choses qui ne le regardent pas ! Mais il ne faut peut-être pas trop le blâmer. Pour moi, voyez-vous, s'il est ainsi, c'est qu'il se sera dérangé quelque chose dans le cerveau, lorsqu'il est tombé du fenil étant jeune !

Pourtant, par la suite, il me sembla discerner dans les expressions variées de ton regard à mon adresse un peu d'admiration : c'est que tu avais entendu dire que certaines de mes histoires m'avaient rapporté de l'argent... Mais cette nuance n'a pas duré. Tu m'as vu l'été dernier faucher le foin, le blé, charger les gerbes. Tu m'as vu cet hiver tailler une bouchure, faire des fagots : tu en as conclu avec raison que les histoires ne faisaient pas vivre.

Et puis, une petite enquête faite par toi a achevé de faire évanouir la fugitive impression admiratrice dont tu m'avais gratifié. Tu croyais qu'un bonhomme qui s'instruit sur des choses qu'il n'est pas d'usage pour un cultivateur de connaître devait être apte à tout expliquer. Alors, tu m'as consulté sur une bizarrerie des phases de la lune.

— Tu dois voir sur les livres si ça s'est produit d'autres fois?

J'ai dû t'avouer ma complète ignorance et tu es parti désabusé. Le dimanche suivant, tu m'as demandé conseil au sujet de ton gamin qui, grandi trop vite, souffre de douleurs et d'un malaise général. Ma réponse a été la même :

— Je ne puis rien te dire, mon pauvre Jean : fais-le voir au médecin.

Enfin, dernièrement, tu m'as fait part d'une contestation qui vous met aux prises, un de tes voisins et toi-même, au sujet de l'eau d'un fossé communal dont vous voudriez profiter l'un et l'autre.

— Je ne sais pas lequel de vous deux est dans le vrai ; je ne connais rien de rien aux questions de droit ; toutefois, je crois pouvoir te conseiller de préférer l'entente amiable à l'action judiciaire toujours coûteuse.

Tu as eu une moue significative et ton regard n'a plus exprimé que le dédain... J'ai bien compris ta pensée, va : tu t'es dit :

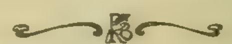
— Je me demande à quoi ça lui sert de travailler, d'étudier... Il ne connaît ni la médecine, ni les lois; et les histoires qu'il écrit ne peuvent lui donner du pain : alors, à quoi bon?

Quand c'est moi, au contraire, qui ai besoin de tes conseils, de tes services — et ce n'est point chose rare — je suis certain d'être convenablement renseigné, satisfait. Ton talent de « chapoteur » s'est encore accru, et tu es devenu très fort dans la connaissance des bêtes, qu'il s'agisse de leur valeur, de leur poids, de la façon d'agir avec elles en toutes circonstances, ou des soins à leur donner en cas de maladie. Tu sais comment t'y prendre pour abattre vivement un arbre, le fendre et le mettre « en cordes », pour tirer la pierre et la casser. Et j'ai souvent à ton égard cette pensée :

— C'est vrai qu'il ignore Corneille et Molière, Voltaire et Rousseau, Chateaubriand, Balzac, Lamartine et Hugo, même Rostand, Sarah Bernhardt et Coquelin : il ignore toutes les conceptions politiques, qu'elles émanent de M. Jaurès, de M. Deschanel ou de M. de Mun ; il ignore tout du passé et tout des ailleurs ; il n'a pas conscience de son rôle social ; il ne se dit pas que ça pourrait aller autrement ; il accepte sans réflexion ce qui est. Mais il fait bien ce qu'il fait ; il a dans sa commune une réputation de bon travailleur ; la vie que le sort lui a donnée, il la vit au jour le jour, naturellement, sans en connaître ni en rêver d'autre. Et, somme toute, Jean, membre anonyme de la masse apathique, est peut-être un sage...

Oui, mon vieux, comme au temps où nous habitions ensemble le petit cabinet de Nerdière, je suis souvent tenté de t'admirer, de t'envier et de me croire un peu fou.

Émile Guillaumin.



LE RÉPERTOIRE ET LA COMÉDIE-FRANÇAISE

La question du Répertoire n'est autre chose que la vieille querelle des Anciens et des Modernes. Elle sera toujours d'actualité, car elle est la manifestation d'une loi d'équilibre constante qui régit la littérature et le théâtre. Il n'y a pas, à proprement parler, d'œuvres purement modernes, d'œuvres dont on ne puisse établir la filiation, toutes procèdent d'œuvres antérieures et les plus routinières sont peut-être justement celles qu'on pense l'être le moins. Les pièces qu'on appelle modernes sont celles qu'on a coupées sur le patron à la mode ; c'est l'article du jour, l'article dont on dit qu'il fait de l'argent, car les directeurs de théâtre aussi bien que les éditeurs ont une tendance à en user, en ces matières, comme leurs confrères du haut commerce et de la grande industrie, c'est-à-dire à diminuer les risques et à régler la production. C'est là leur esprit moderne, c'est là leur conception du progrès. Les éditeurs s'y sont entêtés jusqu'à la ruine, les directeurs de théâ-

tres s'y entêteront jusqu'à la faillite et leurs comédies feront fuir le public comme les romans de ceux-là ont fini par dégoûter les acheteurs.

Le développement prodigieux des théâtres de plein air les stupéfie et les désole. Il signifie tout simplement que le public, rassasié de prose, est enchanté d'entendre des vers et de voir les changeants et harmonieux tableaux et les groupes que savaient si bien composer les poètes antiques. Leur science scénique empruntait des effets à l'art de la danse, qui n'était à l'origine qu'une marche rythmée donnant lieu à une succession de tableaux vivants, que scandait la pure musique des vers. La tragédie était ainsi un véritable spectacle, comme le furent, sous Louis XIV du reste, nombre de comédies de Molière. *Psyché*, la *Princesse d'Élide* étaient des opéras parlés. Le *Bourgeois Gentilhomme* n'est qu'une série de ballets costumés, où la farce n'est pour ainsi dire qu'épisodique.

Mais nos directeurs de théâtres n'y verront pas si loin et je suis bien sûr que, dans la pensée de satisfaire au goût nouveau du public, ils iront demander quelques-uns de leurs rossignols à ces poètes un peu fanés et défraîchis qui ont noms Mendès ou Richepin.

Quoi qu'il en soit, la Comédie Moderne représente un moment de l'évolution d'un genre dramatique qui, sous sa forme actuelle, semble toucher à l'épuisement. On en a peu à peu éliminé l'étude des caractères, et on nous y transporte dans un milieu qui est invariablement le même, où nous retrouvons toujours les mêmes gens, dans les mêmes costumes et dans des situations qui varient fort peu ; on agrémente seulement cela de mots d'auteur qui souvent ont déjà servi.

Nous n'avons cependant pas l'intention de condamner cet art-là, nous en savons les qualités, mais nous estimons qu'on lui a fait une place disproportionnée et qu'en prétendant s'imposer à la Comédie-Française elle-même, à l'exclusion de tout autre genre, en prétendant à en chasser jusqu'au divin répertoire de nos chefs-d'œuvre, certains auteurs dramatiques ont véritablement dépassé la mesure permise et appelé contre eux une réaction inévitable. Ils ont, selon une expression bien américaine, essayé de *truster* le théâtre.

M. Claretie qui, depuis un quart de siècle, mène avec une si grande adresse la Maison de la rue Richelieu, et qui est un politique si avisé, a déjà pris le vent et sans bruit le voilà qui s'oriente lentement vers le point signalé. M. Claretie aura eu le mérite rare de toujours enregistrer les plus délicats mouvements de l'opinion et de suivre son temps, sans le devancer jamais peut-être, mais toujours de façon à marquer l'heure de Paris. Son scepticisme si averti le rend propre à tout sentir, à tout comprendre à tout apprécier, lorsqu'il sent le moment venu, comme à tout oublier de ses sensations antérieures, avec l'aisance souriante du diplomate qui, à son poste, ne doit avoir que des sensations professionnelles.

Le théâtre en vers n'a certainement pas la place qu'il devrait occuper. Il y a cinquante ans seulement, on donnait à la Comédie-Française plus de pièces en vers que de pièces en prose. S'il en est allé autrement depuis, c'est que la formule alors adoptée s'est rapidement faussée et épuisée, c'est que le drame romantique est à peu près discrédité et mort.

Mais cela même n'est pas la question du répertoire. Cette question comporte deux aspects : 1° la conservation et le maintien à la scène des chefs-d'œuvre consacrés chez nous ; 2° l'introduction progressive des chefs-d'œuvre adaptables des littératures anciennes ou étrangères.

Les jeunes poètes, qui, aujourd'hui, s'appliquent à mettre à la scène les chefs-d'œuvre du Théâtre Antique ne font pas autre chose que ce que firent Alfred de Vigny, Alexandre Dumas père, Paul Meurice et tant d'autres romantiques, lorsqu'ils adaptaient pour nous le théâtre de Shakespeare. Ils entreprenaient d'acclimater chez nous une forme nouvelle consacrée ailleurs par des chefs-d'œuvre.

Je suis persuadé que la tragédie moderne sortira du théâtre antique comme le drame romantique est sorti des adaptations de Shakespeare.

Et à M. Faguet qui réclame des œuvres originales, il est aisé de répondre que l'important est d'avoir des chefs-d'œuvre, quelle qu'en soit la provenance. Faudrait-il donc condamner le *Cid* de Corneille, sous prétexte qu'il est une adaptation ? Et, dans un sens plus large, *Iphigénie* et *Phèdre* de Racine ne sont-elles pas encore des adaptations ? Ces deux pièces occupent-elles un rang secondaire en face des créations propres de Racine ? *Amphitryon*, qui n'est qu'une traduction, en vaut-il moins pour cela ? Qui ignore qu'une des plus belles scènes de la *Phèdre* de Racine n'est que rajeunie du vieux poète Garnier ? Sous prétexte que la première édition en est de Carmontel, y a-t-il lieu d'exclure de notre admiration le délicieux marivaudage de Musset : *On ne saurait penser à tout* ?

Certes, c'est une mauvaise action de piller les vivants, mais sauver d'entre les mains de morts, dont l'œuvre est pour toujours tombée dans l'oubli, quelque menue perle, pour l'enchâsser dans une meilleure monture, n'est-ce pas, au contraire, si l'auteur moderne en fait consciencieusement l'aveu, un dernier rayon de gloire sur le nom disparu ? Après tout, c'est une collaboration posthume. Telle

œuvre en ruines qui n'est plus jouable aujourd'hui, que plus personne même ne lit, contient cependant des parties admirables. Faut-il les abandonner, alors qu'il serait possible de les restaurer, de les rajeunir, de les rendre à la lumière et à la vie? N'est ce pas ainsi qu'ont toujours procédé les grands classiques, et jusqu'à Shakespeare lui-même, qui ne se faisait pas scrupule de remettre sur pied les pièces de ses prédécesseurs?

Les sujets de tragédies, comme du reste ceux de comédies, sont limités. Il suffirait de parcourir la liste des tragédies parues du XVIe au XVIIe siècle, avant Racine, pour les retrouver à peu près tous. Chacun les reprenait, jusqu'au jour où on atteignait au chef-d'œuvre qui rejetait définitivement dans l'ombre les essais antérieurs. Ainsi la perfection était-elle le résultat d'une suite d'efforts séculaires et ininterrompus. C'est la foule anonyme qui invente, et c'est l'artiste qui met à ces inventions le dernier coup de pouce.

Voilà la véritable voie à suivre, si l'on veut enrichir notre répertoire national qui, tel quel, cependant, est le plus riche et le plus beau du monde, qui, en tous cas, n'a rien à envier, même au répertoire anglais ou antique. Notre *Athalie* vaut *Œdipe Roi*, qu'elle égale en majesté et en éclat. Notre *Cid* vaut tout le théâtre espagnol. *Horace*, *Cinna*, *Britannicus*, *Mithridate*, *Bajazet*, *Don Juan* contrebalancent les plus belles créations de Shakespeare. Et que dire, en dehors de nos trois grands noms classiques, de l'éblouissante gaieté de Regnard, que dire de notre exquis Marivaux, dont les *Fausses Confidences* valent bien le *Chien du Jardinier*, de Lope de Vega, que dire du *Barbier de Séville* et du *Mariage de Figaro*, ces deux incomparables merveilles, que dire du *Théâtre* de Musset, où le rêve et la fantaisie sont aussi ailés que dans *le Songe d'une Nuit d'Été*?

* * *

Un comédien de grand avenir, parce qu'à un talent probe et souple, il joint le don si rare de jouer *jeune*, je veux dire avec une grande fraîcheur de gaîté et d'émotion, M. André Brunot, me confiait ses doutes sur l'art classique, où la perfection est si malaisée à atteindre et qui récompense si mal et si tardivement ses fidèles, tandis que la Comédie moderne assure tout de suite au premier acteur venu la réputation et l'argent.

— Oui, lui répondis-je. Mais si Mme Bartet, la divine Bartet n'avait pas eu derrière elle la série des Andromaque, des Antigone, des Bérénice qu'elle sut être tour à tour, qui la protégerait aujourd'hui contre notre indifférence? L'incomparable Bartet a pu être remplacée, au pied levé, d'abord par Mlle Piérat, ensuite par Mlle Cerny, sans que le public s'en soit beaucoup plaint. Même mésaventure est arrivée à M. le Bargy, qui a dû s'effacer, du jour au lendemain, devant M. Grand. Que voulez-vous? Depuis quinze ans, c'était, tous les soirs, le même pathétique adultère de ces deux artistes. Comme nos dramaturges ne voulaient pas se risquer à changer une histoire qui amenait le public et qui faisait de l'argent, pour donner l'illusion qu'on changeait quelque chose, on a changé les interprètes. Qu'adviendra-t-il de ces deux gloires désaffectées? Mme Bartet et M. le Bargy se cramponneront-ils, sous prétexte que ces rôles leur appartiennent, étant de leur emploi? Ce serait tardif et bien misérable.

Du reste, on a un peu abusé, à la Comédie-Française, de ce privilège de l'emploi, qui confine l'artiste dans certains rôles dont il lui assure en retour le monopole exclusif. Un artiste ne devrait pas avoir d'autre monopole que celui de son talent, et c'est ici qu'on se rend compte de l'importance d'un pouvoir directorial. Un peu d'autorité et même d'absolutisme est souvent le moyen de corriger les inconvénients inséparables du régime républicain. Autant il serait juste de restituer au Comité largement agrandi le choix des pièces à jouer, car on parerait par là à toutes tentatives d'accaparement du théâtre par certains auteurs, qui peuvent plus facilement circonvenir un directeur que les 20 ou 30 membres d'un Comité, autant il est bon que ce même directeur distribue les rôles, de concert avec les auteurs.

Espérons donc que, sans mesquine protestation et pareille au cygne blessé, — l'évocation du cygne sied à cette Racinienne, Mme Bartet s'écartera dédaigneusement du rivage barbare et retournera à la poésie, où elle ne risquera plus de se confondre avec le troupeau de ses rivales, car s'il est relativement aisé de représenter les folies amoureuses des dames un peu mûres de notre temps et d'y être vraie jusqu'à l'inconvenance, il l'est infiniment moins de reparaître, devant nous, avec tout le charme de ces lointaines et mélancoliques figures qui nous arrivent du fond des siècles, toutes parées des rêveries des plus grands poètes. Homère, Euripide, Virgile, Racine, voilà les garants de la beauté d'Andromaque. Et quand on a eu le bonheur d'être assez touchante, assez divinement décente, pour être aux yeux d'un peuple et des artistes l'incarnation même de la veuve d'Hector, quand on nous a fait pleurer au souvenir du Simoïs et du Scamandre, par quelle aberration du sens esthétique s'abaisserait-on à disputer à de médiocres rivales le privilège d'amuser les imbéciles avec de grossières reproductions de l'amour en *garni*?

Et de même, quelle situation différente posséderait M. le Bargy, s'il avait été Don Juan? Que lui

reste-t-il maintenant de ses efforts et de ses succès d'hier? Si c'était pour rester le Bargy, pourquoi lui, riche, instruit, spirituel et charmant, est-il entré au théâtre, quand il lui eût été si facile de jouer tranquillement ses rôles dans la vie ordinaire? Jouer, c'est représenter d'autres personnages que soi, plus grands, plus caractéristiques, plus extraordinaires, c'est devenir soi-même une œuvre d'art.

On m'a dit que M. le Bargy avait reculé devant la difficulté du rôle de Don Juan. Je me souviens cependant de l'avoir vu dans *Patrie* dessiner un la Tremoïlle charmant. Il en avait fait une figure élégante et spirituelle de gentilhomme français du temps des Valois. Il ne fallait pas beaucoup plus peut-être pour se hausser jusqu'à Don Juan. Qu'est-ce en effet que le héros de Molière, sinon un jeune noble de l'époque de la Fronde, impertinent grand seigneur que Louis XIV n'a pas encore dompté et chez qui le libertinage est occupation de désœuvré, qui se croit affranchi de toutes les lois divines et humaines, pour qui c'est le suprême ragoût de bouleverser, de saccager une âme vierge, de jouir de ses remords et de ses terreurs, de prendre la femme d'un ami, de tuer ensuite cet ami, de se moquer de la mort et de l'enfer, un homme enfin qui ne reconnaît au monde que la loi qu'il s'est faite, celle d'un courage inflexible, et d'une élégance, d'une politesse ironique dont rien ne peut le faire se départir. Tout ce caractère est d'une clarté merveilleuse. Don Juan prend la peine de nous informer lui-même minutieusement de tout ce qu'il pense et sent, en chacune de ses aventures. Pourquoi donc chercher midi à quatorze heures? parce que des milliers de cuistres ont obscurci les classiques de leurs commentaires? Pour bien jouer Don Juan, il suffit d'être doué d'une grande élégance d'allures, de porter avec aisance le costume et l'épée et de dire la jolie prose de Molière, du ton le plus naturel, le plus insouciant, le plus impertinent qui soit.

Certains critiques ont fini par tourneboulèr l'entendement des auteurs, des acteurs, du public et de tous les artistes. Essayez donc, je vous prie, d'entendre quelque chose aux considérations de M. Catulle Mendès, par exemple. C'est un mélange d'érudition incertaine, de crédulité et de charlatanisme et cet homme, qui se croit initié d'Eleusis, ne l'est le plus souvent que de Robert Houdin.

Le malheur, c'est que ces gloses saugrenues passent ensuite dans les livres des écoliers et par les lèvres de leurs professeurs. Les enfants apprennent par cœur, dans des manuels ou sous la dictée, des opinions toutes faites provenant de gens qui veulent absolument collaborer avec Molière, Racine, Corneille ou Shakespeare et qui leur prêtent leurs propres divagations, quand il serait si facile et si amusant, pour maîtres et élèves, de leur lire la pièce. Ceux-ci en auraient une idée cent fois plus juste, et si on la leur menait voir jouer par de grands acteurs, cela vaudrait mieux. Je dis par de grands acteurs, car même au Théâtre-Français, il est assez rare que les acteurs comprennent ce qu'ils disent. Le meilleur commentaire d'un ouvrage serait le commentaire historique, qui en expliquerait les sources et dirait les conditions de temps et de lieu, au milieu desquels il a paru.

Quoi qu'il en soit, pendant que M[me] Bartet et M. le Bargy compromettaient ainsi leur réputation en ne jouant presque exclusivement que du moderne, M[lle] Sorel, avec une admirable suite dans la volonté, s'affirmait vigoureusement dans le classique et mettait sa griffe sur le rôle de Célimène. Qu'importe qu'elle y ait été discutée? Elle n'en a pas moins pris rang parmi les grandes interprètes du rôle ; elle sera pendant dix ans, quinze ans peut-être, la grande coquette de Molière ; elle aura marqué sa place dans l'histoire de son art, car on oubliera toutes les autres coquettes mises en scène par nos dramaturges, on n'oubliera jamais Célimène. Le classique est la véritable échelle où se mesurent les talents.

Qu'est-ce que M. Mounet-Sully pour nous, sinon Œdipe, Polyeucte, Hamlet, Oreste, après avoir été Hippolyte? Quelle destinée que celle-ci, d'avoir été le visage et la voix de ces âmes tourmentées et restées blessées de leur rencontre avec le Sphinx. Qu'est-ce que Silvain ne prend pas de grandeur à avoir porté sur ses épaules la peau du lion de Némée, à avoir été tour à tour Thésée, de retour des Enfers, puis Narcisse, Félix, Antoine, Louis XI et Triboulet. Mais qui jusqu'à présent a su être Ulysse, sur le front de qui s'est posée la chouette de Minerve et qui garde à son manteau un peu du sel de la mer?

Pareille fortune n'a pas encore complètement échu à M. Paul Mounet, dont la diction ne s'est pas clarifiée, mais qui possède à un si haut degré le sens des belles attitudes. Je l'ai vu une fois excellent dans Agamemnon, mais, sauf dans le *Spectre* de Hamlet, où son sens du mystère a trouvé emploi, il ne lui a pas encore été donné de s'emparer si pleinement d'un rôle, qu'il n'y craignît plus de comparaison.

Albert Lambert fils a des qualités de plastique et une adresse scénique, qui le rendent, de longtemps irremplaçable dans certains rôles comme le Cid ou Hernani. Pourtant on ne saurait assez déplorer qu'il soit seul de son emploi, au Théâtre-Français, et qu'on laisse s'user en d'obscures tournées un artiste de premier ordre, comme de Max, qui devrait être appelé rue de Richelieu, ne fût-ce que pour y

redonner ce Néron, dont il dessina une si impressionnante silhouette.

Leloir a eu raison de s'essayer en Shylock, où il fut meilleur qu'on ne l'a dit. En revanche, on peut lui reprocher d'avoir donné un peu l'impression d'un Polichinelle en bois, dans le Claudio, des *Caprices de Marianne*. Certes, le rôle, imité de Machiavel, n'était dans la pensée de Musset qu'un personnage de la Comédie Italienne, mais il y eût fallu tout de même moins de sécheresse, plus de lyrisme et de fantaisie.

Tout le théâtre romantique a besoin, du reste, d'être interprété dans ce ton de fantaisie par des gens qui auraient à peine l'air de croire à ce qu'ils disent. Aussi Mme Weber devrait-elle se souvenir que le rôle de Doña Sol (aussi bien du reste que celui de Chimène, car le *Cid* est une pièce romantique) doit être dit d'une allure extrêmement vive, amusante et passionnée : c'est le chant de l'amour et de la jeunesse, Doña Sol et Chimène sont de très jeunes filles, presque des enfants. Que Mme Weber s'habille au moins comme elle fit pour la Laodice de *Nicomède* et qu'elle joue dans le même mouvement. Elle y fut charmante. Mme Weber est superbement intelligente, elle a les plus hautes qualités théâtrales et avec cela elle sait vouloir. Elle vient de le prouver par sa conduite de cette année. Grisée quelque temps par les acclamations intéressées de quelques-uns, elle était en train de se fourvoyer tout à fait, elle s'en est aperçue à temps et elle a vaillamment réagi. Nous l'avons vue délicieuse dans Laodice, superbe, par instants, dans Cornélie; il est vrai qu'elle ne m'a guère plu dans Pauline. Ce dernier rôle, tout de pudeur et de dignité touchante, semble bien mieux dans les cordes de Mme Bartet qui ne l'a pas pris, je ne sais pourquoi : Pauline est une très grande dame, élevée dans le respect d'elle-même et qui ne doit pas se permettre un geste qui sorte des plus sévères convenances; c'est une sœur aînée de la *Princesse de Clèves* et des héroïnes de Racine.

A côté de Mme Weber et sur le même rang prendra bientôt place Mme Louise Silvain, encore mal connue du grand public. Plus grande, plus simple, plus spontanée, avec des yeux sinon aussi larges et aussi veloutés, du moins plus étranges et plus durs, Mme Silvain a la tête des Chimères de Gustave Moreau. Ces deux tragédiennes atteignent, par des moyens différents, à la même intensité, à la même puissance. Ni l'une ni l'autre ne sont vraiment des tendres : l'une est plus orientale, l'autre plus grecque.

Mme Lara nous a donné deux exquises figures shakespeariennes, Desdémone et Ophélie. Dans ce dernier rôle, elle ne fut pas indigne de son glorieux partenaire, Mounet-Sully. C'est beaucoup dire.

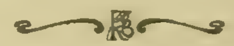
Mais qui nous rendra Mme Lerou dans Jocaste ?

On a beaucoup accusé M. Coquelin Cadet de charger ses rôles. Le reproche me paraît d'autant moins fondé qu'on oublie trop que Molière, qui a fait de la comédie sérieuse, presque du drame, dans le *Misanthrope* et dans *Tartuffe*, n'a cherché, en la plupart de ses autres pièces qu'à obtenir le rire, le rire le plus fou et que si chacun des héros a bien son caractère, ce caractère est si visiblement caricatural, les situations sont tellement extravagantes qu'elles sortent de la nature et rejoignent la pure fantaisie. C'est une sorte de lyrisme bouffon et c'est précisément ce que nous donne Cadet. L'apparition des irrigateurs de M. Purgon et la fuite éperdue de M. de Pourceaugnac ne sont pas d'un comique très délicat. Et si vous appelez cela de l'observation du cœur humain !...

J'aimerais encore à parler de Féraudy, de Berr, de Truffier, de Laugier, de Mlle Leconte ; la troupe comique au Théâtre-Français est nombreuse et de premier ordre et elle est composée d'éléments encore jeunes. On n'en peut malheureusement pas autant dire de la troupe tragique, surtout masculine, qui, en dehors des trois ou quatre grands artistes vieillissant, ne me paraît guère avoir que des doublures.

Je cherche également, si Mme Bartet venait à prendre sa retraite, qui nous pourrait rendre, dans leur majesté douce, triste et fière, les tendres héroïnes de Racine.

ALFRED POIZAT.



LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

PAUL FLAT : *Le Roman de la Comédienne.*

« Non, tu ne peux pas savoir, mon cher, le *sens dessus dessous* que met un cochon de rôle dans la caboche d'une femelle de théâtre... tous les jours je la sens se retirer de moi, se reprendre... et comme s'en aller de mes bras... que veux-tu qu'on fasse ?... »

C'est avec cette élégance véhémente qu'au temps d'Edmond de Goncourt un Blancheron, déplorant les caprices d'une Faustin, proclame l'inaptitude de la comédienne à l'amour — aux petites servitudes, aux hypocrisies menues, aux complaisances régulières et quasi bourgeoises dont se satisfait un Blancheron, car il appartient à cet étonnant lord Annendal d'interrompre son agonie pour hurler à ses valets un ordre vengeur : « Turn out that woman ! » et à la Faustin l'imprécation mémorable : « Une artiste... vous n'êtes que cela... la femme incapable d'*aimer* ! » — Que les temps sont changés ! Qu'il y a loin du zèle excessif et quasi maladif avec lequel Edmond de Goncourt observait, décrivait, amplifiait les brutales vulgarités de la vie de Théâtre, négligeant de

préférence dans l'existence d'une actrice ce qui n'était pas inavouable, au soin pieux, à la curiosité délicate et sympathique, et respectueuse, mais si profondément clairvoyante, qui se révèlent à chaque page de ce *Roman de la Comédienne*, étude loyale où Paul Flat analyse le conflit de vocations auquel ne saurait se soustraire une grande artiste de la scène !... Il est de certains sujets souvent traités où se mesure incontinent l'originalité d'un auteur ; celui-ci, qu'illustrèrent tant d'œuvres d'imagination, de mémoires et de révélations historiques, et qui par là eût été redoutable à tant d'écrivains, était nécessaire à Paul Flat pour manifester avec une autorité renouvelée, c'est-à-dire accrue, la personnalité de son talent : combien c'eût été méconnaître cette personnalité que de redouter la surabondance des souvenirs littéraires, et je ne sais quelle tyrannie d'érudites réminiscences! Son érudition, qui est grande, et d'une précision admirable, Paul Flat la dissimule et semble l'oublier : un drame contemporain retient son attention apitoyée ; il en suit les péripéties : l'observation est son seul guide... et son roman qui, par le sujet, rappelle tant d'autres romans et de si nombreuses études, ne ressemble à aucun de ces romans, à nulle de ces études, et cette Jenny Servoz, son héroïne, que nous ne saurions nous interdire de comparer à tant de princesses de théâtre réelles ou imaginaires, est bien Jenny Servoz, une Jenny Servoz d'aujourd'hui, insoucieuse de répéter les allures et les paroles de ses célèbres devancières.

Et puisqu'aussi bien j'ai nommé la Faustin, comment ne point affirmer que son cas diffère fort de celui de Jenny Servoz? J'entends bien qu'une aventure identique révèle la puissance de l'instinct dramatique de l'une et de l'autre, et l'on ne manquera pas d'observer que, si la Faustin, témoin d'une « agonie sardonique », s'essaie à imiter l'effrayant rictus de son amant, Jenny Servoz, admirant le geste de douleur de l'homme qu'elle aime — et désespère — le reproduit, « l'utilise » à la scène ; et sans doute il est d'inévitables rencontres que la vie même impose aux romanciers et qu'il ne faut signaler que parce qu'elles font plus violemment ressortir les différences de conception et d'exécution... L'amour et l'art dominent l'âme de la Faustin, et tantôt c'est l'amour qui détermine tous ses actes, et tantôt c'est l'art qui dispute impérieusement et arrache l'amoureuse aux préoccupations sentimentales; Edmond de Goncourt clôt son roman sur une défaillance de l'amour, et cela psychologiquement ne prouve rien. Les défaillances de l'amour, la Faustin sait bien qu'elles sont intermittentes, jamais durables, et qu'un jour prochain, lasse de son art, l'amour la ressaisira toute entière. Laquelle de ses vocations de femme et de comédienne l'emporte sur l'autre, la Faustin elle-même serait fort embarrassée de le dire : l'insoluble contradiction qu'elle porte en elle la voue aux perpétuelles traverses d'une vie incohérente et tragique. — Jenny Servoz est sinon moins complexe, du moins plus logique, plus heureusement logique; elle est la comédienne, et Paul Flat nous signifie par cette définition que Jenny Servoz pourra bien connaître les faiblesses et les joies de la femme, mais qu'elle saura s'en affranchir et non peut-être les oublier, mais subordonner du moins le culte de l'amour à celui de l'art. Jenny Servoz est une femme forte. Comment le conflit se précisa en sa conscience, tout au début de sa carrière dramatique, comment elle connut l'amour, en goûta l'ivresse, et voulut, et sut devenir la comédienne, Paul Flat nous le dira avec cette sûreté d'intuition, cette entente des choses du cœur, ce sens raffiné des complications — faut-il dire des subtilités? — sentimentales, qui fait le charme durable de ses œuvres romanesques.

Il y a Jenny Servoz, et il y a Jacques Bandol : Paul Flat ne s'embarrasse pas de nombreux personnages : quelques comparses, un confident discret; de décors juste ce qu'il faut; une sobriété de descriptions par quoi le roman se trouve allégé et gagne en concentration ce qu'il perd en développements superflus..... Il y a Jacques Bandol et il y a Jenny Servoz : Jacques Bandol est un jeune Parisien, de culture étendue, de fortune suffisante, fort épris de théâtre; il a pressenti dès le concours du Conservatoire les dons exceptionnels de Jenny, il a été le témoin enthousiaste du premier « début » de la comédienne au Théâtre-Français — le témoin enthousiaste, bientôt indigné du silence de la presse organisé au profit d'une rivale, Jeanne Litta, « protégée » par le directeur d'un influent journal politique : qui donc saurait avec plus de précision informée que Paul Flat décrire une répétition générale, ou une « première » à la Comédie-Française, ou nous révéler, des « dessous » de la vénérable institution, ce qu'il est convenable que nous n'en ignorions point? Rivalité des comédiens, intrigues, « questions de « boutique », influences de la presse et spécialement des directeurs influents de journaux politiques, servilité des critiques, diplomatie retorse des fonctionnaires dirigeants, nous discernons, en hâte, avec une suffisante netteté, tout cela, que nous n'étions point sans soupçonner, que Jacques Bandol ne soupçonnait point, et qu'il était urgent que Jenny Servoz lui fît connaître... Jacques, en effet, dès le lendemain du demi-échec de Jenny, lui a fait tenir un témoignage écrit de confiante et respectueuse admiration ; il a vu Jenny chez elle ; il l'a soutenue de sa présence, de ses applaudissements au théâtre, il est devenu l'ami,

le conseiller de la jeune comédienne; et comme Jenny, calomniée par des camarades et délaissée par son ami, a provoqué une explication, l'aveu d'amour est venu aux lèvres de Jacques.....

Jenny, fille de bourgeois médiocres, eut la révélation de sa vocation un soir que ses parents la menèrent au théâtre... Quand je vous disais que Paul Flat semble oublier son érudition littéraire, j'entendais qu'il en tirait non point vanité, mais profit, discrètement, en homme qui excelle à compléter, à éclairer par ses souvenirs ses propres observations. — Jenny conte à Jacques comment enfant elle découvrit le théâtre; elle ignore, — mais Paul Flat n'ignore pas — que Clairon fit un récit tout pareil que nous ont conservé ses mémoires; de même que la petite Claire Scanapiecq s'en fut coucher toute saisie et le lendemain sut redire quelques centaines de vers entendus la veille et imiter le grasseyement de Grandval et le bredouillement de Poisson et la mimique de Dangeville et l'air froid et compassé de Balincourt, Jenny refuse de manger et se trouve tout à coup muette — d'autant plus alerte le lendemain, capable de réciter de longs fragments d'une tragédie classique, et de déconcerter sa famille par l'assurance de sa diction. Jenny Servoz est née comédienne : aussi ne connaît-elle au Conservatoire que des succès médiocres... et le public du Théâtre Francais est lent à apprécier cette Camille d'*On ne badine pas avec l'amour*, qui ne s'impose ni par la beauté, ni par de faciles « effets », cette Camille, si fine et si ardente, dont la distinction grave, le jeu « tout intérieur et de passion concentrée » déroutent, s'ils n'enthousiasment pas. — J'aime la minutie de Paul Flat reconstituant la vie laborieuse, émouvante et qu'éclaire un ambitieux espoir, de cette énergique débutante.... O faiblesse de la femme! cette énergie que tant d'ennemis assaillent eût-elle triomphé, Jenny Servoz fût-elle devenue une grande comédienne, la Comédienne, sans les conseils, les encouragements, les tendres prévenances de l'amoureux Jacques Bandol?

Jacques Bandol est originaire de Provence, de la Provence maritime, de « cette région plus particulièrement bénie des dieux, où la montagne, la mer et la forêt, sous le rayonnement d'une lumière magique, composent le plus harmonieux accord qui puisse impressionner un regard, susciter l'émotion dans une âme. » Il y conduira Jenny; elle se laisse convaincre, car il parle de son pays avec un attendrissement exalté et décrit en poète ce délicieux Valescure.

« Cette merveilleuse retraite, ce nid de verdure adossé à l'Esterel, d'où le regard découvre la noble baie de Saint-Raphaël..... Sa voix s'exaltait, devenait grave, quand il disait la magnificence de la mer au pied de laquelle viennent mourir les monts des Maures. Soudain, elle prenait des intonations plus douces, plus confidentielles, plus près du cœur et faites pour aller au cœur, quand il décrivait les quelques maisons blanches noyées dans la verdure, comme autant de retraites pour l'amour... la grâce ténue des mimosas en fleurs avec leurs bouquets odorants, et cette beauté pliante des eucalyptus qui semblent comme des saules aux senteurs plus prenantes, et puis encore la robuste vigueur de ces chênes-lièges et de ces pins aux arabesques puissantes, qui maintiennent à ces régions bénies l'aspect d'un perpétuel printemps. »

Sensible à l'enchantement des choses, émue de la ferveur passionnée de Jacques, Jenny est une amante, rien qu'une amante au long des huit semaines que dure son congé — semaines d'isolement à deux, et d'enthousiaste bonheur, vite écoulées dans l'oubli du menaçant avenir. Jacques, cependant, souffre de leur brièveté. Jenny qu'entraînent déjà « des forces obscures et mystérieuses » est moins mélancolique lorsqu'ils regagnent Paris; amante, certes, mais que détourne de l'amour un secret et irrésistible instinct,

« si bien qu'à l'instant où il leur fallait quitter cette région de lumière et de beauté, c'était, à la lettre, une part de son âme que le jeune homme laissait aux sentiers de Provence, et la jeune femme un simple épisode de son existence sentimentale. »

On aimera cette première partie, qu'animent une émotion sincère, et comme une vague inquiétude, à peine avouée, sensible cependant et qui annonce les luttes douloureuses et les déchirements de la seconde; et l'on goûtera cette seconde moitié du roman, et l'on admirera que Paul Flat ait su allier à tant de profonde analyse tant d'action, ou si vous préférez que ce psychologue, volontiers prodigue de sa science, ait été si habile à la dramatiser en une série de rapides épisodes. Rentrée à Paris, Jenny ne s'appartient plus à elle-même; bien moins encore appartient-elle à Jacques, qui aurait mauvaise grâce à s'insurger contre les exigences d'une difficile profession; il reste que Jacques, qui fut l'amant, redevient le conseiller, l'ami des bons et surtout des mauvais jours; transformation périlleuse et d'où naissent de fréquents orages; Jenny pour son second début a choisi le rôle de Jane de Simerose de l'*Ami des Femmes*.

— Dumas domine, et en vérité encombre notre scène — les répétitions sont pénibles, car Litta dirige, non sans quelque perfide adresse, une cabale de coulisses; Jenny s'y énerve... mais Jacques est là qui la réconforte — Jenny ne songe plus qu'à la répétition générale prochaine, elle a des crises d'abominable « trac »,.. à aucun moment le fidèle Jacques ne l'abandonne! Enfin, l'épreuve redoutée a lieu : Jenny triomphe, et Jacques ressent l'une des joies les plus enivrantes de sa vie — et une terrible

angoisse quand il se voit isolé, obscur *anonyme* parmi la foule des admirateurs empressés à féliciter la triomphatrice. Ah! il éprouve :

« une affreuse contraction au cœur en sentant combien peu lui appartenait, combien était éloignée de lui à cette minute, celle en qui il avait placé toute sa complaisance. »

— Le succès cependant éclaire Jenny sur sa vraie vocation. L'amour de Jacques s'exaspère; à ses folles exaltations répondent les attitudes lasses, et les abandons désenchantés de Jenny :

« tandis qu'il la caressait et que, de leurs lèvres jointes, ils esquissaient le geste d'amour, ce n'était plus, hélas! aux traits chéris de l'amant que s'arrêtait l'imagination complaisante de la jeune femme, mais par delà cette tête même, elle voyait celles des mille spectateurs de tantôt, enthousiastes et délirants pour elle. »

— Jenny ne pense plus qu'à la « première » imminente... Jacques est là; il développe les lois rassurantes de l'interprétation dramatique... répétition, contagion des effets. — La première a lieu, qui confirme le succès de la répétition générale; nouvelles ivresses, nouveaux désespoirs de Jacques, impuissant à prévenir cette « absorption par la faculté maîtresse », dont Jenny est la victime consentante; son ami, Louis de Ridder lui conseille la fuite : Jacques demeure; c'est à la clairvoyante énergie de ses directions que Jenny doit de faire un troisième début dans le rôle de Phèdre. Héroïque abnégation de Jacques! il demeure, mais ne se dissimule plus la trop évidente vérité :

« Jenny Servoz, amoureuse d'un homme autre que lui, la partie n'était pas perdue, car par là se montrait-elle capable encore d'éprouver le sentiment divin, et, sans doute, à force de soins et d'attentions, le jeune homme fût-il parvenu à reprendre dans son cœur la place occupée par cet autre. Mais Jenny Servoz amoureuse de son art et du public au point d'en oublier tout le passé, voilà qui paraissait singulièrement plus grave et pour tout dire irréparable!... »

Irréparable! Jacques se lamente et enfin s'irrite, éclate en reproches : Jenny l'observe; il a une façon à lui de passer à plusieurs reprises sa main sur son front « par où il savait marquer tout renoncement à l'espoir, et comme un total abandon de soi ». Lorsqu'après une rupture de quelques semaines, Jacques retourne au théâtre, c'est ce même geste, exécuté par Jenny Servoz, avec un naturel étudié, que le public applaudit : et Jacques plus que jamais souffre, mais Jenny n'a pour lui que des ironies. Jacques s'enfuit en Provence d'où Louis de Ridder tente de l'entrainer en Italie; Louis de Ridder raisonne avec justesse, mais Jacques aime d'un inguérissable amour; dès l'aube, comme un voleur, il quitte l'hôtel et repart pour Paris.....

Jenny Servoz, dites-vous, est une femme exceptionnelle; Paul Flat ne le nie pas; l'exception existe, souvent plus intéressante que la règle, infiniment intéressante aux yeux du psychologue, lorsqu'elle simplifie au lieu de compliquer et permet d'étudier une passion isolée, à l'état pur... presque tous les personnages de Balzac sont des êtres exceptionnels. Et Paul Flat, sans doute, a quelque droit à s'inspirer de la méthode d'un maître qu'il étudia de fort près, en critique — et en artiste résolu à mettre en pratique les enseignements de son étude : la psychologie de Paul Flat, inattaquable en son principe, demeure singulièrement forte en ses développements et persuasive en ses conclusions. C'est bien le Roman de la Comédienne qu'il nous a donné, le roman de la comédienne libéré des lieux communs accumulés par une considérable littérature, le roman de la comédienne qui fut tenté souvent et jamais ne fut écrit. Et cette Jenny Servoz, en qui s'incarne la comédienne, type d'éternelle actualité, il nous plait de reconnaître en elle une contemporaine — combien séduisante par son intellectualisme et son dédain des fructueuses bassesses et sa conception exclusive mais si noblement hautaine de l'art et du rôle de l'artiste! — Ils sont nombreux les écrivains enclins à juger sévèrement, et je le crains, à calomnier notre temps. Ces écrivains ne nous font pas connaître les Jenny Servoz..... Et ce nous est un nouveau motif de lire ce *Roman de la Comédienne*, si émouvant, si original, et si vrai.

JEAN NOINTEL.

Notre collaborateur, M. Marcel Boulenger, nous a envoyé la lettre suivante, au sujet de l'étude qu'a consacrée à son roman, l'*Amazone blessée*, notre critique littéraire, M. Jean Nointel.

Nous publierons ultérieurement la réponse de M. Jean Nointel.

Mon cher Directeur,

Le critique littéraire de la *Revue Bleue*, M. Jean Nointel, a rendu compte, dans son dernier feuilleton, de mon roman, *L'Amazone blessée*. Son jugement est bienveillant et courtois : je l'en remercie. Mais je m'inscris en faux contre le titre général sous lequel il a compris l'article consacré à mon livre. Ce titre est, en effet : « Le roman aristocratique ». Or il y a là d'abord une erreur : *L'Amazone blessée* n'est pas un roman aristocratique; et ensuite un abus : il n'appartient pas à un critique littéraire de juger les œuvres en se plaçant à un point de vue politique.

Aussi bien ce terme lui-même, « roman aristocratique », est-il malaisé à comprendre. Signifie-t-il : roman destiné à un public d'aristocrates ? Ou

bien : roman où il n'est traité que des aristocrates? Ou bien : roman écrit en langage d'aristocrates? On ne sait. *L'Amazone blessée* est destinée, comme tous les romans, au public qui voudra bien l'acheter ; il y est traité d'une aventure où des citoyens français et vénasquais, riches ou pauvres, s'entremêlent. Et comme j'apporte le plus grand soin à éviter les solécismes, les barbarismes et l'argot, je pense que cet ouvrage n'est écrit qu'en français, et non pas dans l'un des idiomes usités soit parmi les salons, soit chez le marchand de vins.

Peut-être M. Jean Nointel entend-il, par cette expression mystérieuse, « roman aristocratique », un roman où l'on peut observer une prédilection pour la classe sociale nommée communément « aristocratie »? Mais voilà encore une erreur. Je mets M. Nointel au défi de trouver dans mon livre un seul passage (à condition qu'il le cite en entier) où se rencontre un éloge soit de l'aristocratie, soit de la démocratie. Ces deux mondes, l'un en haut, l'autre en bas, me déplaisent également : le premier me fait pitié, l'autre me dégoûte, passez-moi le mot. Mais j'avoue que, la plume en main, j'ai plus de plaisir à dépeindre ces messieurs des cercles que les démagogues de la place publique : je trouve ceux-là d'un comique plus savoureux.

M. Nointel cite quelques mots, cueillis au hasard, dans mon roman : « la classe exquise... le fin du fin de nos cercles... » A lire cela, on croirait, en effet, que je parle sérieusement. Je ne sais si M. Nointel est sensible à l'ironie. Mais les lecteurs le seront sans doute. Voici le passage complet (p. 309) :

« Vers le même temps, MM. le comte d'Erfont et le baron de Fauques se faisaient mutuellement part de quelques idées, touchant le Cercle de l'Étoile et la société en général. Ces idées étaient le fruit précieux d'une longue expérience, et par conséquent il ne convenait point de les exprimer négligemment ou en souriant. Les hommes de la classe exquise entre toutes, celle qui forme le fin du fin de nos cercles, ces hommes-là ne plaisantent plus dès qu'ils pensent. Or, en cet instant, le comte d'Erfont et le baron de Fauques pensaient. »

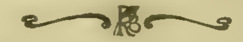
Du reste, M. Nointel lit hâtivement. A la fin du livre, le héros de l'*Amazone blessée*, dit il, négocie sa restauration. Or, c'est précisément tout le contraire qu'il fait. Peu importe ! Mais une lecture plus attentive lui eût évidemment permis de remarquer certains passages (tout entiers), comme celui-ci par exemple (p. 53) : « Très fier de sa fine race [latine], il [le héros du livre] avait pris du même coup en aversion ce qui nous reste d'une aristocratie qui fut la plus spirituelle d'Europe, et qui maintenant vit dans le culte des barbares, ou se meurt de sottise, ou encore devient socialiste... » Sont-ce là les « hyperboliques éloges » dont parle le critique littéraire de la *Revue Bleue ?*

Critique littéraire... Ne confondons point. Ce n'est point un censeur politique qu'un critique littéraire. M. Nointel déclare que l'aristocratie n'existe plus (et cependant le « roman aristocratique » existe encore?) : il a bien raison de le croire. Mais si un des auteurs soumis à son jugement croit le contraire et si cet auteur l'a vu, de ses yeux vu, ce pauvre monde des aristocrates, le critique littéraire doit-il donc lui dire : « Vous vous trompez »? Point. Le critique littéraire doit seulement lui déclarer, s'il y a lieu : « Vous avez vu un loup-garou, monsieur? Soit. Seulement, vous le décrivez mal, et moi, je ne le vois point dans votre livre. » A la bonne heure! Mais condamner un sujet à cause de la tendance qu'on lui croit, faire le procès, à propos d'un livre, de telle ou telle classe sociale...

Aucune classe sociale, mon cher directeur, ne vaut mieux que sa rivale. Et il n'y a d'important, d'intéressant au monde, que les œuvres d'art.

Votre bien dévoué,

MARCEL BOULENGER.

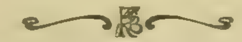


L'ÉCLAIR ET LE RAYON

L'Esprit du Créateur errant sur la nature
Avait dans l'univers élu la créature
De qui le corps debout, droit dans sa dignité,
Ne subit qu'à demi la loi d'humilité
Et n'est point par son poids rivé tout à la terre.
L'Esprit avait soufflé sur cette face fière.
L'Homme pensait. Et Dieu, de son œuvre content,
Après s'être loué, se reprochait pourtant
De l'avoir fait ainsi capable de connaître,
Capable de scruter les arcanes de l'être,
D'apprendre à mesurer, lui, tout infimité,
L'effrayante grandeur de son énormité,
Et, l'ayant accablé de sa toute-puissance,
Qui, du moins, n'émeut pas la paisible innocence
De la bête, d'avoir, imprudent bienfaiteur,
Fait de son favori son juste accusateur.
« J'ai voulu, se dit-il, qu'il fût à mon image,
Pour que, me bénissant, il me rendît hommage.
De ma céleste essence il n'a que la moitié.
Je veux lui marquer mieux ma divine amitié :
Qu'il reçoive le don de créer ! Le génie
Sera l'intelligence à la puissance unie. »
Ayant dit, il cherchait dans la création
Ce qui complèterait l'être d'élection,
Quand un immense éclair fulgura dans la nue.
Il sourit. Et déjà, la foudre s'était tue.

Et le soleil parut, et l'azur rayonna.
Alors le créateur des univers donna,
Satisfaisant enfin sa bonté souveraine,
L'Éclair et le Rayon à la Pensée humaine.

EUGÈNE HOLLANDE.



NOS PHILOSOPHES : M. HENRI BERGSON

En cette saison d'élections académiques multiples, il ne paraitra point inopportun de rappeler à l'Académie française un souhait bien net de l'opinion — souhait dont nous fûmes déjà l'interprète, — celui que soient enfin admis, chez elle, quelques hommes dont l'effort est vraiment représentatif du génie français, de son éclat littéraire ou de ses hautes spéculations : Poètes, tel Léon Dierx, philosophes, comme A. Fouillée, T. Ribot, E. Boutroux.

L'Académie française se plaît, dit-on, à protester par ses choix contre l'orientation positive de l'esprit public, à faire profession de traditionnalisme idéaliste. Comment y réussirait-elle mieux qu'en cooptant l'audacieux penseur, qui, par sa puissante exégèse philosophique, a réaffirmé le prééminence de la conscience, renouvelé les antiques thèses spiritualistes, M. Henri Bergson ?

M. H. Bergson eut quelque courage à édifier une philosophie d'action et de la liberté, à une époque où l'hypothèse déterministe semblait s'imposer à l'univers entier, moral et matériel, et alors que lui-même partait de convictions empiristes. C'est un des plus beaux exemples qui soient, de logique et de loyauté intellectuelles, que l'histoire de sa pensée.

Né à Paris, en 1859, élève du lycée Cordorcet, Henri Bergson montra des aptitudes remarquables pour les sciences. Il obtint le prix de mathématiques au concours général de 1877, et bachelier ès sciences, comme de lettres, faillit se préparer à l'École Polytechnique. Cependant, une autre inclination l'entraînait vers la philosophie. Il lisait avec passion Herbert Spencer. Il se présenta — et fut admis — à l'École Normale, section des lettres.

Là, il fut bien vite stimulé par la vivacité des controverses philosophiques que provoquaient les doctrines nouvelles de MM. Ravaisson, Lachelier. et Boutroux dont il se trouvait l'élève. Il restait toujours d'ailleurs sous le charme de l'imposante synthèse d'Herbert Spencer. Il s'orienta vers la philosophie des sciences. Il se proposa d'étudier les notions essentielles de la mécanique, de même que Cournot, naguère, avait exposé celles des sciences en général. — C'est alors, et en faisant la critique de ces principes, qu'il aperçut une lacune irrémédiable : le temps n'a aucune réalité en mécanique ; il ne figure point utilement dans les formules d'algèbre. Qu'est-ce donc que la durée, dont la science est impuissante à rendre compte ? Cette simple question devait entraîner M. Bergson tout à l'opposé du domaine où il s'était tenu jusqu'alors, dans le champ même de la conscience.

Il ne tarda point, en effet, à discerner que la durée était fonction de l'esprit. « Il n'y a dans l'espace ni durée, ni même succession, au sens où la conscience prend ces mots : chacun des états dits successifs du monde extérieur existe seul, et leur multiplicité n'a de réalité que pour une conscience capable de les conserver d'abord, de les juxtaposer ensuite en les extériorisant les uns par rapport aux autres. Si elle les conserve, c'est parce que ces divers états du monde extérieur donnent lieu à des faits de conscience, qui se pénètrent, s'organisent insensiblement ensemble, et lient le passé au présent par l'effet de cette solidarité même. » La durée est donc la caractéristique de la vie intérieure ; c'est la conscience qui nous en suggère la notion.

Mais pourquoi la nature véritable du temps nous apparait-elle si difficilement? C'est que, habitués à envisager nos actes isolément, comme distincts, à nous considérer nous-mêmes, pour ainsi dire, dispersés en termes juxtaposés, réfractés dans l'espace, nous ne savons pas atteindre au véritable moi. L'effort du philosophe doit être précisément d'examiner toujours le fait psychologique, et non son image dans l'espace, de retrouver le « moi fondamental ».

C'est ainsi que M. Bergson dissocie fortement le temps de l'espace, la conscience de l'expérience : « La multiplicité des états de conscience, envisagée dans sa pureté originelle, ne présente aucune ressemblance avec la multiplicité distincte qui forme le nombre. »

Ce moi est un tout inséparable, où chaque état est lié aux précédents, et influe sur les suivants, où tout se pénètre, où tout est en tout. « Les états de conscience se mêlent de telle manière qu'on ne saurait dire s'ils sont un ou plusieurs, ni même les examiner à ce point de vue sans les dénaturer aussitôt. »

Dès lors, le problème de la liberté se conçoit et se résout aisément. La liberté est la conformité au moi véritable. « La manifestation extérieure de cet état interne sera précisément ce qu'on appelle un acte libre, puisque le moi seul en aura été l'auteur, puisqu'elle exprimera le moi tout entier. »

Il est vrai que la plupart de nos actes sont inspirés par des préjugés acquis, par une émotion violente, ou par une suggestion hypnotique : par un moi parasite ; on ne peut donc pas les prétendre libres. « Si nous sommes libres toutes les fois que nous voulons rentrer en nous-même, il nous arrive rarement de le vouloir ». — Telle est la conclusion de ce beau livre sur *les Données immédiates de la Conscience* (1889), où M. Bergson renouvelle, par l'effet d'une introspection intense, les grandes thèses psychologiques et métaphysiques.

Mais comment l'activité psychique, si distincte, si contraire au monde spatial, peut-elle communiquer avec lui? Quelle relation y a-t-il exactement entre la conscience et l'organisme?

Seule l'observation directe des faits, abstraction faite de toute idée préconçue, de tout préjugé involontaire, peut, cette fois encore, nous guider dans nos recherches. Or, il est des faits scientifiquement établis sur un point au moins : à propos de la mémoire. On sait à quel

fragment du cerveau correspond telle mémoire spéciale : celle du son des mots, celle des mouvements d'articulation; celle des mouvements d'écriture, celle des formes visuelles de ces mouvements d'écriture, etc..., une lésion de ces cellules provoque une aphasie ou une amnésie partielle.

Tout état de conscience suppose donc bien le jeu d'un mécanisme cérébral. — Est-il rigoureusement déterminé par lui ? Il ne le semble point.

A un état cérébral unique correspondent plusieurs états psychologiques possibles, de même qu'à un cadre s'adaptent divers tableaux. L'expérimentateur qui pourrait lire dans le cerveau ne pénètrerait point, par là-même, dans la conscience. Il serait comme un lecteur attaché à reconstituer une pièce d'après les seules indications de la mise en scène : rentrées et sorties des acteurs.

Et puis, au cas d'une lésion cérébrale, c'est moins l'activité psychique qui est atteinte, que sa manifestation régulière. Les souvenirs subsistent dans l'inconscient : c'est leur faculté de rappel qui est diminuée.

Des raisonnements ténus et de l'examen minutieux des faits, auxquels M. Bergson se livre dans *Matière et Mémoire* (1896), il résulte cette double constatation : la conscience a la faculté de choisir entre différentes manifestations, et l'organisme a la mission de rendre cette manifestation, l'action en un mot, possible. Ainsi, en ce qui concerne la mémoire, le cerveau n'enregistre pas les souvenirs : il en règle l'émission. Il empêche que tous ne réapparaissent ensemble et tumultueusement, nuisant ainsi à la netteté de la vision et à la rapidité de la décision. La conscience est autonome; le corps est un instrument d'action.

Faite de durée, de complexité, de liberté, la vie psychique est un renouvellement perpétuel, une évolution où jamais ne se suivent deux états identiques. Il est si contraire à notre nature de se répéter, de s'astreindre à un automatisme, à une mécanisation, que toute tentative de ce genre nous semble comique. Telle est la thèse que développe ce livre élégant et savant sur le *Rire*, auquel l'auteur songea près de vingt ans (1882-1900), qu'il remplit d'observations faites au jour le jour, et dont le brillant succès a consacré sa réputation universelle.

C'est dans ces pages qu'il expose sa théorie, originale, sur l'Art. Tendus vers l'action, nous ne regardons un objet qu'à travers nos préoccupations et nos désirs. Un jardinier remarque le développement d'une plante, une jeune femme sa fraîcheur, un botaniste certains détails de structure. Aucun d'eux ne voit l'objet en lui-même. Cependant il est une classe d'hommes, moins aptes à l'action, qui ont la vision complète, objective, de la réalité externe : ce sont les artistes. Chez eux, par une anomalie, la perception est désintéressée, le sens de la réalité très net. De même, les poètes, les romanciers, sont ceux qui distinguent la vie mentale en elle-même.

M. Bergson a été hanté à nouveau par cette idée d'évolution qui l'avait séduit, chez Spencer, au début de sa carrière. Il se demande maintenant quelle attitude la philosophie doit prendre vis-à-vis de l'évolution, et quelle lumière l'évolution biologique peut jeter sur la philosophie. Il consigne le résultat de plusieurs années d'études physiologiques et de spéculation en un ouvrage qui paraîtra, espérons-le, prochainement.

On a dit que la philosophie de M. Bergson était une protestation contre la science positive. C'est fort inexact. Elle est tout au plus une protestation contre l'extension abusive d'une méthode qui, adéquate au monde spatial, soumis au déterminisme, est insuffisante dès qu'il s'agit de la conscience. Car alors, un nouveau facteur intervient : la liberté.

M. Bergson préconise au contraire l'élaboration, en matière philosophique, d'une méthode sûre et vraie. Cette méthode, c'est l'observation directe, non plus seulement d'un fait isolé, dans un laboratoire, mais du moi : c'est l'*expérience intégrale*. Par elle, pense-t-il, on arrivera à constituer la science métaphysique, actuellement dans l'enfance, et marquée seulement par les intuitions géniales des grands esprits.

M. Bergson estime que, ces recherches métaphysiques étant à leurs débuts, toutes les questions relatives à l'au-delà : Divin, survivance de l'âme, etc., doivent être réservées. Dès maintenant, cependant, ses investigations l'ont amené à cette conclusion : l'irréductibilité du moral au physique. La conscience ne saurait se dégager de la matière, puisqu'elle implique une faculté de choix, un besoin d'action, inconnus à celle-ci.

Certains philosophes chrétiens, voire même catholiques, se sont inspirés de cette doctrine : sans adhérer à leurs déductions un peu forcées, M. Bergson voit sans déplaisir leur effort, qui tend à éclairer et élever encore le sentiment religieux. N'a-t-il pas écrit lui-même : « La philosophie n'est qu'un retour conscient et réfléchi aux données de l'intuition » ?

La puissante entreprise de M. Bergson, a en effet, exercé en France et à l'étranger, dans les milieux les plus divers, une influence considérable. Elle a donné une vive impulsion à la critique psychologique et remis en vogue les études métaphysiques.

L'originalité d'Henri Bergson est d'être un admirable penseur : d'une puissance et d'une finesse de pénétration déconcertantes, d'une logique et d'une sûreté dans sa dialectique vraiment hors pair. Le génie de la réflexion apparaît d'ailleurs sur cette figure fine et nerveuse, qu'éclaire la lumière vivace et froide du regard. Il apparaît aussi en ce langage d'une précision et d'une pureté remarquables, aux intonations très douces.

La carrière de M. Bergson est des plus simples. Professeur en province, puis à Paris, il reçut une maîtrise de conférences à l'École Normale, puis une chaire au Collège de France. Il fut élu à l'Académie des Sciences morales et politiques. — Bien qu'il se défende de vouloir jamais être candidat avant MM. Boutroux, Fouillée et Ribot, souhaitons qu'il entre bientôt — et avec eux — à l'Académie Française.

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. DAVY (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*, 52, rue Madame — *Le Propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 23 — 5e SÉRIE — TOME VI — 8 DÉCEMBRE 1906

COURS OBLIGATOIRES D'APPRENTIS (1)

La défense économique d'un pays exige des sacrifices et nécessite une préparation spéciale. Les initiatives individuelles ne suffisent pas à la tâche et la collectivité a l'inéluctable devoir de coopérer à la formation des jeunes travailleurs, pour que ceux-ci ne soient pas inférieurs à leurs concurrents étrangers.

Un gros problème se pose devant l'opinion française. Le professeur professionnel ne doit-il pas compléter l'œuvre de l'instituteur primaire, ou, en d'autres termes, la seconde instruction, celle qui convient à la période de l'adolescence et de l'apprentissage, sera-t-elle facultative ou obligatoire ?

Après de longs et passionnés débats, le Conseil supérieur du travail, à la majorité de ses membres, n'a pas hésité à répondre par l'affirmative comme l'avait fait avant lui le Conseil supérieur de l'enseignement technique. Les représentants de l'élément patronal, après avoir proclamé la nécessité d'une forte initiation technique, n'en ont pas moins répudié la contrainte légale en se déclarant prêts à remplir spontanément le devoir moral qui leur incombe.

Un tel débat plane au-dessus des convenances respectives des employeurs et des salariés. L'éducation professionnelle obligatoire, dans la mesure où celle-ci peut et doit être réalisée, échappe à toute controverse de classes ; elle répond à des nécessités supérieures où le souci tant légitime de protection des faibles n'entre que pour une part médiocre.

L'âpre bataille des intérêts oppose les nations les unes aux autres, les met en conflit perpétuel et les oblige à fourbir sans cesse de nouvelles armes. La conquête des marchés de vente tend à remplacer de plus en plus la prise de possession de nouveaux territoires et l'exportation des produits est la forme contemporaine de la suprématie des peuples.

La leçon et le spectacle de l'Allemagne commerçante et industrielle ont fini par émouvoir les plus optimistes. Il y a des tableaux de comparaison et des rapprochements de statistiques dont l'éloquence est irréfutable. La progression comparée du commerce extérieur en France, en Allemagne, en Italie, en Belgique, aux États-Unis, éveille des inquiétudes et suggère des remèdes. Le trop faible accroissement de la population de la France contribue sans aucun doute à ralentir notre expansion économique. Les peuples prolifiques, comme l'Allemagne et l'Italie, ont un avantage initial sur leurs concurrents à natalité insuffisante.

Assurément les causes de supériorité d'une nation sur l'autre ne se ramènent pas à une seule. La complexité des phénomènes n'est pas moindre en sociologie que partout ailleurs dans toutes les manifestations de la vie organique. Mais en considérant avec soin et en scrutant avec impartialité les raisons profondes de la prodigieuse et rapide fortune des Allemands, il est impossible de ne pas mettre en bon rang, sinon à la première place, l'éducation professionnelle des apprentis de l'industrie et du commerce.

On a pu voir, non sans surprise, des hommes de grande valeur contester, dans les discussions du Conseil supérieur du travail, l'utilité d'un enseigne

(1) Voir deux précédents articles : *L'Enseignement technique obligatoire* et *Cours professionnels* (*Revue Bleue* du 6 janvier et du 9 juin 1906).

ment technique pour les employés. Un d'entre eux n'est-il pas allé jusqu'à déclarer, avec sa haute expérience des affaires, qu'on naît commerçant? L'affirmation, amusante à titre de boutade, a certainement dépassé la pensée de son auteur.

L'analyse des aptitudes et des vocations est des plus subtiles, pour ne pas dire des plus malaisées. Tel ancien élève de l'École Polytechnique, peu préparé à diriger une maison de nouveautés, est susceptible d'y acquérir une maîtrise incontestée, tandis que tel diplômé de l'École des Hautes-Études commerciales entrera dans l'industrie où il fera fortune. Ce sont des anomalies et des exceptions qui ne prévalent pas contre la règle.

D'une manière générale, l'éducation, pour peu qu'elle ne contrarie pas les goûts et les préférences de l'adolescent, le dirigera vers la carrière où il a les plus grandes chances de réussir. Les improvisations sont rares et tout métier, quel qu'il soit, même le plus simple en apparence, ne s'apprend pas du premier coup.

Dans le commerce comme dans l'industrie, une initiation technique, s'alliant à une culture générale, assure à ceux qui en sont pourvus une prédominance marquée. Ce n'est pas au hasard que certains dons s'acquièrent. Un bon juge, M. Torau-Bayle, a constaté et reconnu que la supériorité des Allemands ne tient pas à l'éducation supérieure des patrons; « elle vient, a-t-il écrit dans un rapport officiel, de la supériorité immense et incontestable de l'éducation commerciale des petits employés et des commis. »

Les commis-voyageurs d'au-delà des Vosges, qui parcourent le monde à la recherche de débouchés lointains, sont munis de toutes les connaissances nécessaires; ils n'ignorent rien de la langue, des ressources et des besoins des pays qu'ils visitent; ils ont pour fourriers et pour auxiliaires leurs consuls et ils sont mobilisés avec une stratégie savante.

On objecte que nos six cent mille apprentis du commerce et de l'industrie, âgés de treize à dix-huit ans, ne sont pas tous destinés à être des missionnaires commerciaux et que la très grande majorité n'ont pas l'intention de se déplacer. Des cours de perfectionnement, ainsi qu'on les dénomme en Allemagne, des cours professionnels, suivant l'appellation française, n'ont pas une moindre utilité pour les sédentaires que pour les nomades, les uns comme les autres devant se tenir au courant de tous les perfectionnements les plus récents apportés à leur branche professionnelle.

Il est assez piquant de rappeler l'observation faite en Allemagne par M. Torau-Bayle. Au début de l'organisation du haut enseignement commercial, la Chambre de commerce de Hambourg était loin de se montrer favorable à ces études, qu'elle tenait pour inutiles et pernicieuses. L'argument favori des opposants était tiré du caractère empirique de la science du commerce, et l'honorable M. Astier, dans son rapport si documenté à la Chambre, a été en droit d'invoquer ce précédent d'une opposition progressivement vaincue par les faits.

Qu'il s'agisse de la formation professionnelle des patrons ou des employés, l'objection est dénuée de force et de valeur. Il serait à coup sûr excessif et téméraire de vouloir conduire au même degré de perfectionnement et de préparation tous les apprentis du commerce et de l'industrie. Les uns n'auront pas de peine à obtenir leur certificat d'études professionnelles; d'autres échoueront en route.

Le projet de loi, tel qu'il vient d'être révisé par les délibérations du Conseil supérieur du travail, tient compte des inégalités naturelles. Des dispenses de cours pourront être délivrées en cas d'inaptitude des adolescents. Une règle d'airain ne courbera pas tous les fronts sur le pupitre des cours professionnels.

Les jeunes gens qui auront prolongé leur scolarité primaire à l'école professionnelle, pratique ou primaire supérieure, seront naturellement exemptés de l'obligation commune; ils auront acquis préalablement le minimum de notions générales et spéciales connexes à l'apprentissage d'une profession et ils n'auront qu'à produire un diplôme ou à passer un examen pour l'obtention du certificat de capacité professionnelle.

Est-ce à dire que, d'emblée et d'une manière automatique, la totalité des apprentis, des adolescents, sera astreinte à la seconde instruction? Nullement; le projet de loi sur lequel la Chambre des députés ne tardera pas à délibérer ouvre toutes les soupapes de sûreté suffisantes pour que le principe de l'obligation de l'instruction professionnelle se concilie avec les mœurs et surtout avec les besoins, pour qu'il ne conduise pas à des conséquences extrêmes, à une application abusive et aveugle, pour qu'il s'adapte aussi exactement que possible aux nécessités variables des localités et des métiers.

*
* *

L'enseignement technique obligatoire est subordonné, en Allemagne, à l'assentiment des communes, sauf pour les localités qui possèdent une école professionnelle reconnue. En Hongrie, où la loi est plus impérative, les autorités industrielles locales ont la faculté de solliciter des dérogations à l'existence des cours professionnels obligatoires, elles ont le droit de déterminer l'horaire de ces cours, soit dans la journée, soit le soir.

L'idée qui prévaut dans la plupart des pays à

éducation professionnelle obligatoire est celle des cours de demi-temps, afin que l'apprenti consacre quelques heures de sa semaine de travail à la préparation scolaire. A l'instar de la législation allemande, le projet de loi français soumis à la Chambre autorise un prélèvement maximum de huit heures par semaine sur la durée légale du travail journalier, sauf pour les établissements où la journée laborieuse du personnel n'excède pas huit heures par jour ou quarante-huit heures par semaine. En d'autres termes, les patrons ne seront tenus de laisser à leurs ouvriers et employés des deux sexes que huit heures par semaine au plus prélevées sur la durée légale du travail, sans que le maximum doive être nécessairement atteint. Les commissions locales professionnelles, dans lesquelles seront représentés les employés et les travailleurs, auront qualité pour fixer, suivant les catégories et les branches de professions, le nombre d'heures exigible, soit en les échelonnant sur la semaine entière, soit en les groupant avec mesure et sans risque de surmenage. Il peut être intéressant, pour un certain nombre de chefs d'établissements, de reporter à l'après-midi du samedi, par exemple, les deux ou trois heures de cours professionnels indiqués pour tel ou tel métier.

Il faudra, surtout au début, se garder de toute outrance, de toute uniformité d'application d'un principe atténué par des dérogations nombreuses. Dans l'industrie du bâtiment, notamment, dans toutes les professions saisonnières, les périodes de chômage forcé et chronique seront intelligemment utilisées pour la formation des apprentis, pour leur instruction complémentaire.

Grâce au fonctionnement de commissions locales professionnelles, compétentes et intéressées, les ressources existantes ne seront pas dédaignées ni méconnues. L'avis des syndicats patronaux et ouvriers sera recueilli pour la création de cours communaux et cette consultation préalable sera de nature à guider les municipalités, à les aider dans l'accomplissement de leur devoir.

Déjà sage et modéré, tel qu'il était issu du Conseil supérieur de l'enseignement technique sur le rapport de M. Cohendy, le projet de loi sur l'enseignement professionnel obligatoire vient encore d'être amendé par le Conseil supérieur du travail. Toutes les garanties sont données, toutes les précautions seront prises pour éviter l'uniformité, pour laisser aux groupements locaux une autonomie relative, pour appliquer la loi dans un large esprit de pondération et d'éclectisme.

Aucune de ces atténuations indispensables n'aura pour résultat d'amoindrir l'action bienfaisante d'une loi de coordination et d'organisation de l'enseignement technique primaire en France. Les réformateurs les plus hardis ont le devoir de se plier à ces ménagements et les conservateurs les plus timorés manqueraient de clairvoyance en n'acceptant pas avec bonne humeur une mesure aussi essentielle d'intérêt national et de défense économique.

On est obligé d'insister, encore que la cause soit juste et semble gagnée, parce que tous les malentendus ne sont pas dissipés et que l'élément patronal, si brillamment représenté au Conseil supérieur du travail, n'a pas encore pris définitivement son parti de cette transformation de l'apprentissage industriel et commercial.

L'obligation, telle qu'elle se présente avec ses ménagements, avec sa relativité, n'est pas faite pour provoquer les susceptibilités les plus jalouses; elle ne jouera que dans une mesure restreinte, d'abord dans les communes où l'organisation des cours professionnels aura été reconnue nécessaire, en second lieu dans les professions qui auront été désignées par les Commissions locales professionnelles.

La fréquentation obligatoire des cours est soumise à des conditions si nombreuses que le luxe des formalités et des avis préalables risque de dépasser le but et d'affaiblir à l'excès l'action de la loi. Mieux vaut encore ce défaut, facile à corriger, qu'une trop grande rigidité de la formule législative.

Il n'est pas possible qu'à la réflexion les patrons, les chefs d'industrie et de commerce n'appuient pas tous de leurs vœux et de leurs encouragements une mesure de relèvement économique sans laquelle nous serions menacés d'un autre Sedan.

D'autres nations que la France avaient ressenti les effets de la décroissance de l'apprentissage. La Suisse, l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, le Danemark, ont aperçu le remède et l'ont appliqué virilement, sans la moindre hésitation.

Si l'on se reporte à l'enquête de la direction du travail, on voit que si les chambres de commerce sont en majorité hostiles à l'obligation, la moitié des syndicats patronaux et la presque unanimité des syndicats ouvriers en reconnaissent la légitimité. La lecture du rapport de M. Briat au Conseil supérieur du travail et de celui de M. Cohendy au Conseil supérieur de l'enseignement technique aurait dû désarmer les préventions et rallier tous les suffrages patronaux.

Dans une communication au Conseil général du Nord, M. Labbé, directeur de l'École nationale professionnelle d'Armentières, a comparé la France et la Suisse au point de vue de leurs dépenses de scolarité, générales et spéciales. En une seule année, pour une population inférieure à celle du départe

ment de la Seine, la Suisse dépense 5 millions de francs pour ses établissements moyens et inférieurs d'enseignement professionnel ; elle consacre annuellement 58 millions à des dépenses scolaires de tout ordre. M. Labbé a calculé que, pour atteindre des chiffres correspondants, la France devrait avoir un budget scolaire (suppléments communaux et départementaux compris) de plus de 600 millions, au lieu des 250 millions seulement dont elle dispose.

Un enseignement pratique, diversifié suivant les nécessités locales et professionnelles, réduit à son minimum de fonctionnement, ne coûtera pas cher, surtout si l'on tire un parti convenable de l'outillage actuel et si tout se passe aussi simplement que par le passé.

Aucun parti-pris systématique ne doit inspirer le plan de réorganisation de l'éducation technique. Les différentes variétés d'instrument ont respectivement leur place et leur raison d'être. Les écoles primaires, les cours complémentaires techniques, les écoles professionnelles diverses, les écoles pratiques du commerce et de l'industrie, les écoles commerciales, industrielles, tout en se multipliant, n'enlèvent rien de leur utilité aux cours du jour et du soir, aux leçons proprement dites d'apprentissage, de métier, de révision et de perfectionnement.

Sans mégalomanie, avec le sens exact des réalités et des besoins, il n'est que temps de généraliser en France l'enseignement technique, qui, tout en étant profondément utilitaire, ne s'isole pas de la culture générale. Les adolescents et les apprentis, parce qu'ils suivront obligatoirement les cours de dessin, de comptabilité, de langues vivantes, de technologie, ne seront pas détournés pour autant de ces Universités populaires où ils peuvent cultiver leur intelligence et prendre contact avec les chefs-d'œuvre de la littérature. Le goût des études générales et complémentaires sera comme ravivé par une acquisition de connaissances nouvelles et par un agrandissement du champ visuel.

La technicité plus consciente et plus intelligente, loin d'asservir le travailleur manuel à un labeur mécanique, le fera au contraire s'évader de sa geôle laborieuse pour prendre sa part de toutes les joies de l'esprit et de toutes les conquêtes de la science.

Une forte éducation professionnelle primaire servira tout à la fois les intérêts du patronat et des travailleurs ; elle aura pour effet de désencombrer les carrières libérales et bureaucratiques ; elle sera pour la France un précieux élément de force et de vitalité dans le conflit pacifique des nations productrices et commerçantes. C'est à l'heure présente le devoir le plus pressant de défense économique.

PAUL STRAUSS,
Sénateur.

LES PARTIS CONSTITUTIONNELS EN ITALIE

L'ouverture, le développement et la solution rapide et logique de la dernière crise ministérielle française ont été suivies, en Italie, avec le plus grand intérêt et même avec une certaine envie dans le monde parlementaire et dans le pays. On comprend aisément la raison de cet intérêt. Les problèmes religieux, et en particulier celui de la séparation de l'État et de l'Église, soulèvent toujours des passions en Italie, où pendant plusieurs années, certains hommes d'État ont exploité, avec une peur feinte ou réelle, les précédents historiques de tous les temps — de Charlemagne à Mentana — pour signaler le péril d'une intervention française en faveur du domaine temporel des Papes. La consolidation d'un véritable régime démocratique et anticlérical en France acquiert donc l'importance d'un fait qui n'est pas étranger à la politique italienne. Les ministères Combes, Sarrien, Clémenceau ont été salués chez nous avec une complaisance plus sincère et plus vive qu'ailleurs ; et c'est dans le triomphe de l'esprit qu'ils ont représenté et qu'ils représentent, que l'on peut trouver la base solide d'une entente cordiale, plutôt que dans les déclarations quelquefois ambiguës, souvent mensongères, des diplomates.

La situation politique de la France est à présent bien claire et bien définie : sa vie parlementaire et ministérielle est groupée autour d'un programme, qui a trouvé des hommes d'une valeur au-dessus de l'ordinaire pour s'attacher à le développer et à le mettre en pratique. En Italie, au contraire, les politiques remarquables ne sont pas nombreux, et, ce qui est pire, il n'y a pas de programmes autour desquels ils puissent se concerter pour agir. De là une vie parlementaire malsaine, faite d'intrigues, d'intérêts personnels ou de petits groupements. On peut comprendre aisément que la pauvreté de la vie parlementaire italienne dépend surtout des conditions du pays qui ne sont pas favorables, en raison de l'insuffisante éducation politique. C'est d'ailleurs en étudiant la structure et la vie des partis politiques qu'on peut parvenir à la connaissance de la vie du pays dans lequel ils se meuvent. Mais pour bien connaître ce qu'ils sont, il est nécessaire de rechercher ce qu'ils furent et de quelle manière ils se développèrent.

*
* *

Après la constitution du royaume d'Italie, en 1860-61, on parlait d'un parti de *Droite* et d'un parti de *Gauche*, ainsi que de deux groupements

bien déterminés, qui pouvaient correspondre, par exemple, aux partis des *Tories* et des *Wighs* en Angleterre. Mais cette ressemblance n'a jamais été complète, surtout à cause de l'existence et de l'action d'un parti du *Centre* : élément perturbateur, qui a toujours provoqué des solutions intermédiaires. La *Droite*, au fond, fut toujours monarchique, conservatrice dans la politique intérieure et — soucieuse des exigences d'un nouvel État qui devait créer ses organismes et les mettre au niveau des organismes des États plus anciens et plus riches — elle fut portée à lever impitoyablement des impôts dans l'intérêt du budget et sans se préoccuper d'aucune manière des intérêts de l'économie nationale. Dans sa politique étrangère, cette *Droite* professa toujours une grande amitié pour Napoléon III plutôt que pour la France elle-même. En effet, la chute de Sedan la désorienta et contribua grandement à précipiter son sort. A dire vrai, dans la même *Droite*, il y eut aussi des hommes — et surtout des députés de la Lombardie — qui gardèrent leur sympathie à la France, même après la proclamation de la République. Mais le plus grand nombre de ses adhérents se tournèrent vers la Sprée et sentirent renaître la vigueur du parti lorsque la malheureuse expédition de Tunis et la *chasse à l'Italien* (Marseille, 1881) qui en fut la première conséquence, rendirent possible la constitution de la Triplice.

Ces hommes de la *Droite* et du *Centre* furent, en grande partie, les responsables de la perversion politique italienne : ils provoquèrent fréquemment des crises ministérielles pour des raisons d'ordre secondaire ou bien personnel, sans jamais s'affirmer clairement autour d'une grande question, capable de grouper les combattants sous deux drapeaux. Voilà comment, pendant les seize longues années qui suivirent le départ prématuré de Cavour, nous voyons invariablement les mêmes hommes se succéder l'un à l'autre sur la scène parlementaire, dans le seul but de maintenir le pouvoir au parti de la *Droite*. Ainsi Minghetti, Sella, Menabrea, Lanza, etc., alternèrent comme représentants de la *Droite* avec une double intervention de l'équivoque Rattazzi, qui descendait du *Centre gauche* et sur lequel pesaient les souvenirs tristes d'Aspromonte et de Mentana. Afin que ce jeu, c'est-à-dire la stabilité de la *Droite* au pouvoir, pût durer si longuement, on prit soin d'écarter toute crise ministérielle ou d'en provoquer la solution, sans se soucier des véritables intérêts du pays. Ce système eut des conséquences fort nuisibles. Le parti et les hommes de la *Droite* s'épuisèrent dans le long usage du gouvernement, et en vain ils tentèrent quelquefois de reconquérir leur ancienne vigueur en attirant à eux des hommes éminents de la *Gauche* et même du groupement républicain. Au contraire, le plus grand nombre des hommes de *Gauche*, éloignés systématiquement du pouvoir, se consumaient en vaines aspirations sans acquérir la pratique gouvernementale. Aussi, lorsqu'à la suite de la votation du mois de mars 1870 sur le problème des chemins de fer (qu'on appela emphatiquement la *grande révolution parlementaire*), le parti de *Gauche* monta au pouvoir, il se trouva mal préparé et dut se présenter sous la tutelle de Depretis, qui avait été ministre au temps du régime de la *Droite*, et donnait assurance de loyalisme au chef de l'État. Cette confiance du Roi nous explique la longue permanence de la *Droite* au pouvoir. En effet, il se méfiait des hommes de *Gauche*, qu'il soupçonnait d'opposition à la monarchie et d'hostilité à la dynastie de Savoie.

*
* *

Le sort de la *Gauche* fut longtemps lié à celui du *parti d'action*. Au parti d'action appartenaient les hommes qui avaient dédié leur vie toute entière à la réalisation rapide (— moyennant la révolution ou bien l'évolution ; avec la monarchie ou contre la monarchie —) d'un grand idéal : l'unité et l'indépendance de la nation. Il nous suffit de nommer Mazzini et Garibaldi et de faire allusion aux nombreuses phalanges de *garibaldini* et de *mazziniani*, aux anciens émigrés, aux anciens conspirateurs et à tous ceux qui étaient revenus des bagnes de l'Autriche, du Pape et des Bourbons, pour comprendre de quels éléments se composait ce *parti d'action*. N'était-elle donc pas plausible la méfiance du chef de l'État, qui, avant de se préoccuper des intérêts de la nation, se préoccupait des intérêts de sa dynastie?

La *Gauche* parlementaire — qui jusqu'à 1876, n'était pas encore bien distincte de l'*Extrême Gauche* — et les éléments les plus modérés du *parti d'action* extra-parlementaire formulèrent un programme qui devait être, selon les intentions de plusieurs, un véritable programme de gouvernement sous la monarchie. Il fut dressé en 1867, et on l'appela « programma della *Riforma* », du titre du journal qui le publia et qui devint bientôt l'organe personnel de Francesco Crispi, entré en 1864, dans le camp monarchique.

Mais le programme de la *Riforma*, auquel avaient aussi collaboré des adhérents aux idées républicaines, était bien avancé pour le jour de son apparition, et présentait des analogies avec le programme tout récent de M. Clemenceau. Au fond, il ne fit qu'accroître les méfiances du Roi, qui appréhende encore l'action développée par les hommes de la *Riforma* et par la *Gauche* parlementaire en 1870. Ils menacèrent de la Révolution ; aidés par Bismarck, ils évitèrent que l'armée italienne ne courût en France — selon le

désir de Victor Emamnuel II — pour combattre l'Allemagne ; au lendemain de Sedan, ils obligèrent le Roi à pénétrer dans Rome. Par conséquent, tandis qu'en 1870 la débâcle de l'Empire français faisait crouler les fondements de la politique étrangère de la *Droite*, le parti de *Gauche* ne fut pas appelé au pouvoir, quoique cet événement se présentât non seulement comme une chose logique, mais comme un fait inévitable. Le *Gauche* monta au pouvoir gouvernemental en 1876, aidée par une partie de la Droite qui soutenait les mêmes idées libérales et anti-interventionnistes; elle l'emporta sur ses alliés, en faisant repousser le projet d'étatisation des chemins de fer, — projet qui avait été très savamment et vigoureusement soutenu par Minghetti, Sparenta et une grande partie des députés de la *Droite*.

En 1876, Rattazzi avait déjà disparu : et seul à cause de son passé, il eût pu être le solide trait d'union entre la Monarchie et la *Gauche*. Depretis, qui était alors actif et remuant, le remplaça dans le rôle de garant du loyalisme de la *Gauche*. C'était un homme cultivé, habile, très exercé aux intrigues parlementaires, sceptique, sans scrupules dans la vie politique, quoiqu'il fût très honnête dans sa vie privée. Les exemples sont contagieux : et la *Gauche*, dans les crises ministérielles, ne fit qu'imiter la *Droite*. Ce fut ainsi que du 25 mars 1876 jusqu'au 29 mai 1881 il y eut *sept* crises ministérielles, dans lesquelles Depretis et Cairoli se succédèrent alternativement, tandis qu'au ministère de l'Intérieur se succédaient Nicotera, Crispi, Depretis, Villa, Zanardelli. Ce ministère est jugé comme le plus important, parce qu'il *fait les élections*, c'est-à-dire qu'il crée, par les élections, les majorités parlementaires. Depuis le 29 mai 1881 jusqu'au jour de sa mort (29 juillet 1887), Depretis fut président du Conseil ; il resta ministre de l'Intérieur jusqu'au 4 avril de la même année : alors, après la bataille d'Adua, déjà vieilli et profondément frappé par la catastrophe africaine, il sentit le besoin de s'associer à Crispi qui recueillit ensuite son héritage. Mais avant de disparaître, Depretis avait édifié tout un système véritablement désastreux. Il avait affirmé, en 1883, que, depuis l'entrée des Italiens à Rome, — et à cause de l'importance toujours grandissante des problèmes économiques et sociaux, — les vieux partis de la *Droite* et de la *Gauche* avaient perdu leur raison d'être. C'est ainsi que le *Trasformismo*, tout imbu de l'opportunisme politique le plus vulgaire, commença officiellement sa vie : il ne pouvait conduire qu'à l'affaiblissement des caractères et des consciences, à l'improvisation et à la chute rapide de toute conviction, et aux nombreuses conséquences qui devaient jaillir directement de ces phénomènes.

*
* *

En dehors du *Trasformismo* il y avait encore, dans le Parlement italien, un fort groupement de l'*Extrême Gauche* et une petite fraction de la *Droite*. Le 31 janvier 1891 une réaction des hommes de la *Droite* surgit contre M. Crispi et le *Trasformismo* ; et cette réaction donna lieu, à son tour, à une autre réaction parmi les hommes de la *Gauche* pendant le mois de mai de 1892. Les affirmations de la *Droite* parurent sincères, lorsque Luzzatti, Rudini et Camporeale évoquèrent « les mémoires sacrées » de leur parti ; mais l'action ne fut pas pareillement sincère. En effet, Giovanni Nicotera, — qui avait été un ardent républicain jusqu'au mois de janvier de 1871, et qui ensuite avait toujours appartenu à la *Gauche*, — entra dans le premier ministère Rudini ; et ce ministère, composé en grande partie d'éléments de la *Droite*, jouissait des sympathies des hommes les plus avancés de l'*Extrême Gauche*. Il paraît que le régime du *Trasformismo* devait être frappé plus fortement encore par l'avénement de M. Giolitti au pouvoir, quoiqu'il eût été un des éléments du premier ministère Crispi. Mais Giolitti leva avec fierté le drapeau de la séparation des partis et du retour à la *Droite* et à la *Gauche* ; et il aurait réussi, peut-être, à ramener le Parlement à ses bonnes traditions, s'il n'avait été frappé par le mouvement des *Fasci dei lavoratori di Sicilia* et misérablement renversé sur l'affaire de la *Banca Romana* (novembre 1893). Et pourtant, lorsque le 20 décembre 1892, j'apportai la première dénonciation des scandales de la banque, il me signala comme un propagateur *du vent de diffamation qui venait d'au-delà des Alpes*, où soufflait le *Panama* !...

Le retour de Crispi au pouvoir fut un nouveau et plus formel triomphe du *Trasformismo* : dans son ministère les éléments de la *Droite* furent mêlés à ceux de la *Gauche*, et l'on y vit même M. Sonnino qui appartenait au *Centre*. La confusion et l'abolition des partis aurait été encore plus profonde, si Rudini, Cavallotti et moi-même nous eussions accepté de faire partie du *grand ministère* patriotique, à cause des périls que l'on signalait du côté de la France. Crispi était sincèrement convaincu que la République, par l'entremise de Cipriani, n'avait pas été étrangère aux mouvements des *Fasci*, qui avaient pour but le démembrement de l'Italie en commençant par la séparation de la Sicile...

La défaite d'Abba Carima produisit ce que la campagne de Cavallotti sur la *question morale* n'avait pas réussi à produire. Elle renversa le second ministère Crispi ; mais le nouveau ministère de M. di Rudini, où entra Zanardelli, chef du parti libéral,

ne fit qu'augmenter l'anarchie politique italienne.

Une nouvelle catastrophe — les mouvements insurrectionnels et la sanglante répression de Milan, au mois de mai 1898 — renversèrent le second ministère de Rudini, auquel succéda le ministère Pelloux, composé d'hommes de couleurs différentes, dont l'ancien républicain Fortis. Ce ministère resta célèbre par la lutte de l'*ostruzionismo* parlementaire de l'*Extrême Gauche*, qui jouissait de toute la sympathie des éléments les plus remarquables de la *Gauche* (Zanardelli, Giolitti, etc.) et de la *Droite* (Rudini, Biancheri) et qui fut couronné triomphalement par les élections générales du mois de juin 1900, où sombrèrent les projets réactionnaires de M. Pelloux inspirés par M. Sonnino. C'était le bon moment pour retourner aux habitudes correctes du régime représentatif; mais le roi Humbert, qui devait mourir si tragiquement deux mois plus tard, préoccupé par les progrès du socialisme, n'eut pas le courage de confier le gouvernement à la *gauche* qui avait pris parti pour l'*ostruzionismo* — c'est-à-dire pour une action politique nécessaire à la défense de la liberté, mais pourtant anticonstitutionnelle et quasi révolutionnaire. Le ministère incertain de M. Saracco marqua la prépondérance des idées et des hommes modérés, mais sa conduite fut scrupuleusement conforme aux lois et à la constitution. S'il eût été de plus longue durée, les partis constitutionnels, peut-être, se seraient bien définis; mais une coalition de la *Gauche*, de l'*Extrême Gauche* et d'un fort groupement de la *Droite* le renversa au mois de février de 1901. Le ministère Zanardelli, qui suivit, était composé de plusieurs membres de la *Gauche*, mais aussi de trois conservateurs sincères. A cause de son âge, de sa faible santé et de la retraite de M. Giolitti, qui était au ministère de l'Intérieur, Zanardelli renonça au pouvoir et pendant les vacances parlementaires, son ministère fut remplacé par celui de M. Giolitti, *trasformista* aussi, puisqu'il comprenait, parmi les plus remarquables leaders de la *Droite*, Luzzatti et Tittoni : et ce dernier, parait-il, avait même des tendances cléricales.

Je ne me suis pas proposé de faire ici l'histoire politique italienne pendant ces dernières années : j'ajouterai, seulement, que sous les gouvernements de Saracco, Zanardelli et Giolitti, les libertés publiques furent effectivement consolidées. Giolitti avait même reconnu le droit de grève ; et il s'ensuivit une véritable épidémie : 1 800 grèves en 1901 !

Sous le ministère Giolitti, surgit le premier essai, funeste et inconsidéré, d'une grève générale, qui fut la cause d'une véritable réaction, dans la Chambre des députés et dans le pays, et des élections générales de 1904, qui marquèrent une défaite du parti socialiste et de l'*Extrême Gauche* toute entière. On annonça une grève imminente des ouvriers des chemins de fer, et Giolitti, frappé de neurasthénie et convaincu de faiblesse physique, céda le gouvernement à Fortis, qui s'entoura d'éléments de toute sorte. Le ministère Fortis tomba d'une manière peu glorieuse, après une vaine reconstitution au commencement de 1906. Le ministère Sonnino lui succéda pour peu de temps, en accueillant deux représentants de l'Extrême Gauche, (les anciens républicains Sacchi et Pantano), à côté de plusieurs conservateurs. Mais au mois de mai, M. Giolitti fait son retour au Gouvernement avec un ministère où prévaut la *Gauche*, mais qui comprend aussi deux conservateurs à tendances cléricales : Tittoni et Gianturco.

On voit bien qu'à la débâcle des partis politiques correspond la succession vertigineuse des ministères : on peut dire même que l'une est liée à l'autre par un rapport de cause à effet. Pendant *six* années et quelques mois — de juin 1900 jusqu'à présent — l'Italie a vu se succéder *sept* ministères ! Dans des conditions pareilles, une œuvre de saine législation est-elle possible ? Personne ne peut le croire. En effet, l'Italie a assisté à la décadence rapide du régime parlementaire, à son discrédit dans l'opinion publique, à l'affaiblissement des caractères, aux progrès d'un scepticisme désolant, au déchainement de toutes les ambitions personnelles et des petits intérêts locaux contre les intérêts collectifs. La prépondérance des ambitions personnelles est si grande, que pendant toute crise ministérielle il y a au moins cinq candidats qui se disputent le ministère, et il y a au moins une centaine de députés qui se croient dignes d'occuper la place de sous-secrétaires d'État. On sait bien qu'en Angleterre la succession du ministère Campbell-Bannermann reviendrait à Balfour. En Italie, au contraire, il faudrait recourir au calcul des probabilités pour savoir qui pourrait être le successeur de Giolitti : Maiorana, Fortis, Gianturco, Martini... — etc. Quel parti aurait le triomphe ? quel programme aurait la prééminence, par l'un ou l'autre de ces candidats à la présidence du Conseil ? Nous ne le savons pas, ni nos plus politiques de Montecitorio qui cherchent à le savoir. Ils espèrent être chargés par le roi de la constitution du ministère, dans la certitude de trouver aussitôt des collaborateurs. Ils les chercheront dans la *Droite*, si les hommes de la *Gauche* ne sont pas discrets dans leurs prétentions, ou bien dans l'*Extrême Gauche*, si les hommes du *Centre* sont les dédaigneux. Probablement le futur successeur de M. Giolitti cherchera ses collaborateurs dans toutes les fractions de la Chambre ; et le champ de la recherche s'élargira encore, car on croit tout prochain l'avènement au pouvoir des socialistes de Sa Majesté.

Et ce programme ? Peu importe. Dans le cas

le moins favorable il n'est pas même nécessaire d'en improviser : on prend celui de son prédécesseur immédiat, Fortis a adopté celui de Giolitti ; et Giolitti, à son tour, a pris le programme de Sonnino.

Ce tableau très sommaire de la succession des partis politiques en Italie a besoin d'un complément tout aussi rapide, sur les principaux problèmes politiques et sociaux de la vie italienne, et sur la manière dont ils ont été envisagés par les partis parlementaires.

a) Il y eut un temps un grand problème à résoudre : l'unité italienne. Mazzini en eut l'idée, et Garibaldi lui consacra son épée glorieuse. Quand cette utopie, vilipendée jusqu'en 1859, fut en grande partie réalisée, les partis se précisèrent nettement sur la méthode à suivre pour compléter l'unité, en réunissant à la grande famille italienne Venise et Rome.

Les conservateurs voulaient arriver au but par les moyens évolutifs et par les traités internationaux : ils voulaient entrer à Rome avec le consentement du Pape, mais surtout avec l'approbation de l'empereur des Français. C'est ainsi qu'ils préparèrent Aspromonte et Mentana, et déshonorèrent la monarchie en acceptant Venise avec le sceau de Le Bœuf et en promettant à l'Autriche non pas une guerre véritable, mais une démonstration sanglante, selon le conseil de Napoléon III, qui conduisit l'Italie à Custoza et à Lissa. De là l'accusation de trahison à la Prusse, alliée pendant la guerre de 1866.

Les démocrates et la *Gauche*, au contraire, formaient le *parti* d'action, qui voulait aller à Rome et conquérir Venise par la guerre et par la révolution, contre le Pape et contre l'Empire français. Leur logique triompha et reçut la sanction des faits.

b) L'Italie réunie, comment devait-on l'organiser? Les traditions, les diversités anthropologiques, géographiques, géologiques, orographiques, économiques, intellectuelles et morales conseillaient une *organisation fédérale*. C'était le désir des républicains fédéralistes Cattaneo, Ferrari, Rosa, Mario. Le système *régional* proposé par le ministre Minghetti en 1861, en se rapprochant de cet idéal, formait une utile transaction. Mais les partisans de Cavour et surtout les hommes du *parti d'action*, qui avaient pour chefs Mazzini et Garibaldi, voulurent et imposèrent l'*unité* à la française avec une parfaite uniformité législative. De cette grave erreur, l'Italie, se ressent et se ressentira pour des années encore. Bien des malheurs, bien des chûtes, beaucoup de gaspillages dérivent de cette *unité* ; et tout le *problème du Midi*, que j'ai, parmi les premiers, remis sur le tapis, en est une conséquence directe.

c) Dans le champ des *libertés politiques*, le débat entre les partis et les hommes resta longtemps très vif. La *Droite* et les conservateurs voulaient, au fond, un régime simplement constitutionnel à la prussienne : la *Gauche* et les libéraux voulaient un véritable régime parlementaire à l'anglaise. Les premiers introduisirent des restrictions à toutes les libertés de la presse, des réunions et des associations. Les autres allaient à l'inverse. Les premiers désiraient la restriction du suffrage, tandis que les seconds combattirent longuement et vivement pour l'élargissement du droit électoral. Ils obtinrent beaucoup de la réforme de 1882 : mais il y a encore beaucoup à obtenir. Après le triomphe vrai, glorieux, de l'*ostruzionismo*, auquel contribuèrent l'épouvante, les erreurs, l'incapacité des conservateurs, il semble que le débat sur les libertés publiques ait eu sa solution, et personne ne doute que l'Italie doive être un État à régime parlementaire et non pas simplement constitutionnel.

d) Le Pape habite Rome et la Papauté est toujours le plus grand ennemi de l'Italie ; un ennemi qui ne désarme pas et qui ne pourrait pas désarmer sans perdre sa position mondiale, sans préparer son lent suicide. Si la Papauté se mettait d'accord avec le gouvernement de l'Italie et acceptait la loi habile et sage de 1871, le Pontife deviendrait le premier évêque d'Italie et cesserait petit à petit d'être véritablement « catholique ». Par ses précédents historiques et par sa condition présente la question ecclésiastique aura donc encore une importance capitale en Italie.

Les partis se comportèrent, à l'égard de cette question, d'une manière étrange et contradictoire. Tandis que la Droite et les conservateurs se montrèrent, dans leur politique étrangère, du respectueux des prétendus droits du Pape et dévoués à l'Empereur français, dans leur politique intérieure ils eurent moins de scrupules. C'est à eux que l'on doit la suppression des communautés religieuses en 1866, qui, quoique suggérée par des intérêts financiers, fut une grande loi, — et la loi des *guarantisie* en 1871, qui mit la Papauté dans une position équivoque et ridicule. C'est aussi à eux que l'on doit la conduite énergique et quelquefois fière du gouvernement vis-à-vis du clergé — conduite qui se rattachait à une haute conception de la suprématie de l'État. Les hommes de la *Gauche*, au contraire, ne surent jamais provoquer une lutte véritablement anticléricale comme celle de M. Combes ; et, en hommage aux doctrines de Mancini et de Zanardelli, ils se montrèrent faibles envers le clergé. Ils ne surent ni ne voulurent faire triompher la loi sur le divorce à laquelle Giolitti s'oppose, quoiqu'il prétende se montrer démocrate !

e. On aperçoit les mêmes contradictions dans la politique économique et financière, surtout dans la

première. Les hommes de la *Droite*, Sella et Spaventa parmi les premiers, ne s'inspirent pas de l'orthodoxie économique libérale individualiste ; et la *Droite* tomba, comme nous l'avons déjà dit, sur son projet de confier l'exercice et la construction des chemins de fer à l'État. On aurait supposé que le libéralisme économique aurait été l'évangile de la *Gauche*. Mais, sous les gouvernements de Depretis et de Crispi, la réforme douanière fut votée et appliquée dans un sens fortement protectionniste, devançant et stimulant le *mélinisme*. Sous Fortis, les chemins de fer furent confiés à l'État, et sous tous les ministres appartenant à la *Gauche*, l'*interventionnisme* de l'État dans la législation sociale eut ses plus larges applications.

Quant à la *politique financière*, celle de la *Gauche*, par suite des erreurs des hommes et de la nécessité des choses, fut férocement fiscale : mais elle ne fut point inspirée de l'esprit de classe, car riches et pauvres furent également taxés. Les intentions de la *Gauche* étaient bonnes : elles ne se réalisèrent qu'en petite partie par la diminution des impôts sur les consommations les plus populaires. Mais ses représentants, qui nous donnèrent seulement une progression très modérée des impôts de succession, ne pourront jamais nous donner un impôt progressif sur la rente et une grande réforme à la Miquel.

f. Dans la question sociale et vis-à-vis du parti socialiste, les partis du gouvernement ont subi des transformations curieuses. Théoriquement dans la *Droite*, il y avait les plus grandes sympathies envers le mouvement socialiste. Minghelli, Spaventa et Sonnino étaient des véritables *socialisti della cattedra*, qui ont déblayé le chemin de beaucoup d'obstacles à l'avènement du *socialisme démocratique*. Mais l'effroi causé par la Commune de Paris poussa les hommes du gouvernement à la persécution contre quiconque se disait *internationaliste* ou *socialiste*. Ensuite les tendances changèrent à *Droite* ainsi qu'à *Gauche*, lorsque les socialistes consacrèrent leur activité à combattre les doctrines de Mazzini et à détruire les républicains. On vit parmi les socialistes des alliés de la monarchie de Savoie, et les hommes de gouvernement les flattèrent. M. Giolitti n'hésita pas à déclarer à la Chambre des députés qu'il en aurait volontiers fait des ministres. Après la grève générale de 1904 et après les manifestations républicaines des *syndicalistes* et d'autres socialistes plus modérés, l'esprit de tous les monarchistes commença à se modifier.

L'avenir prochain nous dira si la *Droite* et la *Gauche*, les conservateurs et les modérés, s'uniront dans le but de combattre le *péril socialiste*.

Prof. Napoleone Colajanni
Député au Parlement [illegible]

UNE ÉLECTION AU COLLÈGE DE FRANCE EN 1830 (1)

L'ordonnance de 1822 étant toujours en vigueur, M. Mérilhou, ministre de l'Instruction publique, avait droit de présentation. Michelet lui écrit aussi pour poser sa candidature et il se prévaut auprès de lui de l'appui de la Reine, qui prenait en effet un vif intérêt au succès du professeur de sa fille :

« Monsieur le Ministre, écrit Michelet, encouragé par une auguste protection, j'ai sollicité votre bienveillance pour être désigné à la chaire d'histoire et de morale vacante par la démission de M. Daunou. Depuis longtemps professeur à l'École normale, j'ai peut-être à espérer quelque faveur auprès du chef de l'Instruction publique

Il énumère ses titres professionnels et littéraires, ses fonctions auprès de la princesse, sa place aux Archives, à laquelle il est prêt à renoncer, s'il est nommé au Collège de France.

Les amis de Michelet mettaient tout en œuvre pour le faire réussir, et ils se faisaient de grandes illusions sur ses chances : L'helléniste Charles Alexandre, alors professeur au collège Saint-Louis, lui écrivait le 9 décembre :

« Les concurrents ne sont pas très nombreux. Le plus formidable est M. de Saint-Martin (2), qui, depuis notre dernière Révolution, joue le rôle de victime après avoir aidé les oppresseurs du Collège de France. Il fatigue de visites et de sollicitations les professeurs du Collège de France, dont il a déjà ébranlé quelques-uns. Il a même circonvenu le ministre. Et pourtant ces Messieurs du Collège ne le présenteront qu'à leur corps défendant. Ils seront enchantés, pour la plupart, qu'on lui opposât un concurrent plus honorable. On vous engage particulièrement à faire des démarches auprès de M. de Sacy. »

Le plus actif des amis de Michelet fut son ancien camarade de Charlemagne, Eichhoff, qui avait dû à sa recommandation d'être appelé au Palais Royal, d'abord comme professeur d'allemand des princes d'Orléans, puis comme bibliothécaire. Il écrit de tous côtés, multiplie les démarches personnelles et oblige Michelet à faire visites sur visites. Il lui laisse un soir cette note, qui montre la fièvre dont il est animé :

« Je vais ce soir chez M. Kieffer, qu'il faudra également voir et qui ne me refusera pas sa voix. Voir MM. Lacroix, Biot, Thénard, Cuvier, Quatremère (à qui M. Chézy doit parler), [illegible] Boissonnade, [illegible] Burnouf, Tissot, Andrieux. Tous les professeurs du Col-

(1) Voir la [illegible]
(2) Saint-Martin [illegible]
[illegible]

lège de France qui sont opposés à M. de Saint-Martin ne demanderont pas mieux que de réunir leurs voix sur M. Michelet, dès qu'ils sauront qu'il a des chances de succès d'un autre côté. M. Garcin de Tassy, élève et ami de M. de Sacy, prend le plus vif intérêt à M. Michelet. Il faut aller le voir et lui porter la feuille (de l'*Histoire Romaine*). M. de Chézy m'a promis sa voix pour M. Michelet. Il faut le voir. Il faut revoir M. de Sacy, à qui M. Garcin parlera demain matin. M. de Saint-Sulpice, connu de Mme Angelet (gouvernante des princesses) et ami de M. Thurot, le verra demain matin en faveur de M. Michelet, et pour qu'il renonce à M. Fabre, qui n'a pas de chances ».

Le Dr Edwards, qui était le médecin et l'ami de Michelet, et qui jouissait comme naturaliste, ethnographe et linguiste, d'une grande autorité dans le monde savant, n'était pas moins empressé à harceler de sollicitations les professeurs du Collège. Il écrit à Récamier, à Ampère le physicien. Il se porte garant que Michelet fera honneur au Collège. Il annonce l'apparition de l'*Histoire Romaine* comme d'une œuvre aussi remarquable par la grandeur des vues et l'esprit philosophique que par la beauté du style.

Eugène Burnouf, collègue de Michelet à l'École Normale et lié avec lui de la plus tendre amitié, avait moins d'illusions qu'Eichhoff et Edwards. Par son père, professeur d'éloquence latine au Collège de France, et par ses relations personnelles, il savait la puissance du clan des orientalistes.

« Cher ami, écrivait-il à Michelet, j'ai vu *il mandarino* (Abel Rémusat); il m'a été impossible, physiquement et moralement parlant, de rien savoir de ce qu'il veut. Je doute fort que Fabre ait des chances, si ce n'est auprès de Tissot, Andrieux, et je ne sais qui. Reste Poirson, qui pourrait bien être soutenu par...... je n'ose le dire, car cela serait pitoyable qu'un homme d'esprit s'égarât volontairement à ce point. Mais je crois que ce n'est ni Poirson, ni tout autre, qui est en jeu. Letronne a laissé en partant, vraisemblablement, une acceptation. J'ai entendu dire, il y a quelques jours, que l'élection ne serait pas à la satisfaction des *doctrinaires*, que le Collège de France est une institution *scientifique* et non *poétique* et que la *rhétorique* y abondait déjà assez. Vous comprenez de reste ce langage. C'est un terrible abus des mots. Je verrai encore *Matatchin* (Chézy) et je vous tiendrai au courant. Je vais écrire à mon père qui est déjà à Cahors. Si loin, je doute qu'il puisse se faire entendre de M. de Sacy qui l'estime, mais ne fait que ce qu'il veut. Pressez fort de votre côté. Rien n'est moins sûr que la candidature de Letronne, ou tout au moins elle est bien secrète. Tout à vous de cœur, EUG. BURNOUF ».

Une réunion préparatoire eut lieu au Collège de France le 7 décembre. Le lendemain Michelet écrivait à Letronne :

« Monsieur, la réunion préparatoire, qui a eu lieu hier au Collège de France a été beaucoup plus favorable à M. de Saint-Martin que je ne le pensait. Il sera vraisemblablement présenté. Vous ne trouverez pas mauvais que je soutienne mes prétentions contre lui. C'est à vous seul que je voulais les sacrifier. Je regrette que vous n'insistiez pas davantage. Recevez l'assurance de mon attachement sincère. Votre dévoué serviteur, Michelet. Ai-je besoin de dire que si vous avez la présentation d'un des deux corps, je me retirerai. »

Les prévisions de Michelet étaient justes. Le 12 décembre Saint-Martin fut présenté par le Collège de France avec 10 voix contre 4 à Victorin Fabre, une à Michelet, une à Naudet, qui n'était pas candidat, et un bulletin blanc.

Le 24 décembre, l'Académie des Inscriptions présenta aussi Saint-Martin à une très forte majorité (les procès-verbaux ne fournissent pas le détail du scrutin). Les candidats malheureux n'avaient plus d'espoir que dans la présentation du ministre de l'Instruction publique. Il était à prévoir qu'elle ne serait pas favorable à Saint-Martin, dont l'élection pouvait passer pour une protestation contre les actes du gouvernement

Le *National*, dès le 12 décembre, le matin même de l'élection, avait fait paraître un article virulent contre Saint-Martin et avait présenté son élection probable comme le résultat d'une intrigue contre le ministre de l'Intérieur, M. de Montalivet, qui lui avait enlevé, un mois plus tôt, la place d'administrateur de l'Arsenal.

« Il s'ourdit, disait le *National*, une intrigue dont le succès réjouirait extrêmement tous les bons Français qui habitent Turin, Modène et les environs d'Holy-Rood. La faction de l'*Universel*, qui avait prudemment fait le plongeon depuis les événements de juillet, commence à relever la tête, et se dispose à reprendre l'offensive. Cette coterie, qui a si longtemps dominé l'Académie des inscriptions et le Collège Royal, a choisi un terrain pour livrer bataille au ministre de l'Intérieur. »

Le journaliste déclare qu'on a voulu obliger le ministre à faire amende honorable de la mesure prise contre Saint-Martin en le replaçant dans un poste supérieur à celui qu'il a perdu.

« Nous ne savons si l'Académie et le Collège de France sont demeurés aussi soumis que par le passé à la verge asiatique; mais si un choix inconvenant avait lieu, ce ne serait pas seulement un grand scandale politique, ce serait un détestable choix littéraire.

« Saint-Martin n'est qu'un orientaliste de troisième ordre et ses dissertations arides et scolastiques ne lui donnent pas le droit de prétendre à la première des chaires d'histoire. S'il se plaint des vicissitudes de la fortune, il ne doit pas oublier qu'il est entré aux Affaires étrangères au détriment de M. Montlosier et à l'Imprimerie Nationale au détriment de M. de Sacy. » [1]

1. Michelet se crut obligé d'écrire à Guizot pour assurer qu'il n'était pour rien dans cet article.

Le scandale avait eu lieu ; Saint-Martin avait été choisi, et l'on attendait que M. de Montalivet relevât le gant en se servant du droit de présentation conféré au ministre de l'Instruction Publique, lorsqu'à la surprise universelle parut, dans le *Moniteur* du 30 décembre, une ordonnance du roi, qui abrogeait l'article 3 de l'ordonnance du 1er juin 1822. A l'avenir la nomination aux chaires devenues vacantes dans les Écoles spéciales se ferait sur la seule présentation de l'Institut et de l'École spéciale. Le rapport de M. Montalivet qui précédait l'ordonnance disait en propres termes :

« Qu'il ne pouvait être permis à des ministres d'annuler, pour ainsi dire, par une connivence blâmable, les suffrages des deux corps les plus compétents en pareille matière. »

Ce coup de théâtre provoqua une explosion de colère dans la presse libérale. Par une de ces volte-faces dont nos révolutions nous ont fait, plus d'une fois les spectateurs, les libéraux se mirent à protester contre l'abrogation d'une ordonnance qu'ils avaient toujours maudite comme inventée par la « Congrégation » pour remplir de ses créatures les chaires des grandes écoles. Le *National* du 2 janvier déclare que « MM. Saint-Martin, Abel Rémusat, Binet et Cie, ont porté l'art de l'intrigue à ce point suprême de perfection où il force le respect..... » « Ce sont les Napoléon de l'intrigue ; l'ordonnance qu'ils viennent de surpendre à M. de Montalivet est leur Montmirail. » Le journal suppose qu'on s'est servi de quelque sous-chef de division pour jouer par dessous jambe un jeune ministre peu congréganiste.

« La coterie asiatique avait lancé une déclaration de guerre à M. de Montalivet, presque une insulte personnelle. Celui-ci avait un moyen très simple de repousser cette attaque en se servant des lois existantes. Au lieu de cela, il retire au ministre le droit de présenter un troisième candidat. C'est une amende honorable qu'il s'impose. En vérité, ce sont là de ces traits à mettre dans la vie des saints. »

L'ordonnance est illégale, car elle réduit à deux les présentations qui, d'après la loi du 11 floréal, devaient être au nombre de trois. L'élection faite par le Collège de France est elle-même illégale, car le Dr Récamier, qui est démissionnaire par refus de serment, y a pris part, et ne sait-on pas que M. Cuvier n'a voté pour M. Saint-Martin que pour se faire nommer à l'Académie des Inscriptions par la coterie asiatique ? « Voilà d'étranges turpitudes après notre glorieuse révolution. »

Le *Moniteur* du 3 janvier présenta, avec dignité et modération, la justification de M. de Montalivet, en faisant observer, du reste, que l'ordonnance et le rapport avaient été préparés au mois d'août par M. Guizot, et que, s'ils avaient paru au moment de l'élection de M. Saint-Martin, celui-ci et ses amis n'y étaient pour rien.

« Par la seule raison que l'ordonnance de 1822 avait été le prétexte d'abus révoltants, disait cet article (qui est sans doute de la plume de M. de Montalivet lui-même), il était du devoir du Gouvernement d'en annuler les dispositions..... Cette ordonnance qui fit jeter tant de cris et excita jadis tant de justes réclamations, c'est elle qu'on invoque aujourd'hui comme une ordonnance libérale et conservatrice..... Avant tout, il est des règles de justice qui doivent de tout temps recevoir leur application et le ministre serait bien coupable, qui n'oserait réformer un abus criant dans la crainte d'un homme dont la loi a mis la nomination entre ses mains. »

M. de Montalivet, il est vrai, reconnaissait que le choix des deux corps savants était fâcheux et donnait beaucoup à penser au Gouvernement. Le *National* revint à la charge le 4, avec plus de violence que dans son premier article :

« C'est, de la part du ministre, niaiserie ou trahison. Nous penchons de grand cœur vers l'inculpation la moins grave... Les semblants de légalité qui figurent dans le rapport au roi ne sont qu'un prétexte. L'ordonnance de 1822, rendue tout exprès pour introduire la congrégation dans nos principales écoles, était au moment de tourner contre elle. La congrégation a eu l'adresse de retirer cet instrument des mains du pouvoir. »

Et le journal déplorait de voir le choix des professeurs abandonné à une double oligarchie.

M. de Montalivet n'eut pas assez d'énergie ou assez de crédit pour donner au rapport et à l'ordonnance du 28 décembre leur sanction naturelle et faire nommer Saint-Martin par le Roi. Les amis de Victorin Fabre et de Michelet s'ingéniaient à trouver quelque biais pour permettre au gouvernement de nommer leur candidat sans tenir compte des présentations. Le fougueux Eichhoff écrivait à Michelet le 20 janvier 1831 :

« Mon cher ami, je viens d'apprendre de bonne source qu'un professeur respectable sous tous les rapports a fait connaître au ministre de l'Intérieur tout ce qui avait été fait pour préparer et nécessiter la nomination du candidat proposé par le Collège de France et l'Institut, que le ministre en a paru très fâché, mais qu'il était très embarrassé sur le parti à prendre. Il n'a pas oublié la recommandation de la Reine, et vous êtes encore présent à sa mémoire. Il ne demanderait pas mieux que de vous nommer, s'il croyait pouvoir le faire légalement. Ne négligez donc aucun moyen. Votre cause est encore bonne et vous pouvez réussir. Faites agir tous vos amis et tirez le ministre d'embarras en lui ôtant la possibilité de vous nommer [illegible] de déclarer formellement qu'il ne [illegible] nommer votre antagoniste. ».

M. de Montalivet ne pouvait se résoudre ni à nommer Saint-Martin, ni à commettre une illégalité en choisissant d'autorité un de ses concurrents. Le changement de ministère, le 13 mars 1831, qui donna à Casimir Périer la présidence du Conseil avec le portefeuille de l'Intérieur, et à Montalivet le portefeuille de l'Instruction publique, permit à celui-ci de tirer son épingle du jeu. Ni lui, ni Casimir Périer ne désirèrent avoir le Collège de France dans leurs attributions. On le donna à M. d'Argout, ministre du Commerce, dont la souplesse saurait trouver une solution aux difficultés actuelles, sans trop se préoccuper de scrupules de légalité ou de conscience. Fonctionnaire de l'Empire, préfet pendant les Cent Jours, préfet de la Restauration, pair de France, puis après la Révolution de Juillet successivement ministre de la Marine, de la Justice, du Commerce et des Travaux publics, ce caméléon politique allait inventer quelque bon tour pour évincer le candidat redouté. En effet, le 30 avril 1831, le ministre du Commerce et des Travaux publics adressa à M. de Sacy, administrateur du Collège de France, une lettre par laquelle il déclarait que les suffrages du Collège de France et ceux de l'Académie

« s'étant également portés sur M. de Saint-Martin, il résulte de cette conformité de désignation que le Gouvernement n'a aucune liberté pour la nomination et que, par conséquent, le vœu de la loi ne se trouve pas rempli. Le Gouvernement, n'étant pas dans l'intention de nommer M. de Saint-Martin, il devient nécessaire de procéder à une nouvelle présentation. »

Le Collège de France était donc invité à procéder à un nouveau vote, et aussitôt le ministre prierait « MM. les membres de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres de vouloir bien se réunir à leur tour, afin de présenter un autre candidat que celui qui aura été choisi par le Collège de France. »

Le procédé imaginé par M. d'Argout pour échapper à la nécessité de nommer Saint-Martin n'était pas aussi arbitraire qu'il peut paraître à première vue. Il était conforme à la loi du 11 floréal qui supposait l'établissement d'une liste de trois candidats, désignés, le premier par l'Institut, le second par les inspecteurs, le troisième par le Collège de France, et entre lesquels le pouvoir exécutif était libre de choisir. Mais en fait, nous l'avons dit, on n'avait jamais tenu la main à l'établissement d'une liste et le plus souvent les suffrages de l'Institut et du Collège s'étaient portés sur le même nom. L'Assemblée des professeurs, réunie le 14 mai, reçut assez mal la lettre du ministre, déclara que, vu la clôture prochaine des cours, l'affaire n'offrait pas d'urgence et invita l'administrateur à négocier avec M. d'Argout. Deux jours après, Eichhoff, toujours en mouvement pour son ami, écrit à Michelet qu'il a rencontré dans la voiture publique de Saint-Cloud à Paris un professeur du Collège de France qui l'a assuré que Michelet avait toujours des chances.

« M. Saint-Martin ne serait pas nommé par le ministre ; MM. Naudet et Letronne ne se présenteraient pas ; M. Fabre était d'une santé trop faible, le candidat actuel était M. Poirson. Dans tous les cas, s'il avait à voter encore, il vous donnerait sa voix. *Te nova pugna vocat.....* Vous pouvez réussir, si vous le voulez. M. d'Argout, de qui dépend le choix, est le plus équitable et le plus éclairé des hommes ; vous connaissez du reste tout l'intérêt que vous porte une famille qu'il respecte, intérêt que vos publications augmentent tous les jours, à Saint-Cloud comme à Paris. Ne négligez pas une aussi belle occasion de rendre service à vous-même et au public, qui trouve que les bons professeurs sont rares. »

Le 26 mai, nouvelle lettre plus pressante d'Eichhoff. Il annonce que les professeurs sont convoqués pour le dimanche 29 mai à une réunion préparatoire. Il faut d'ici là que Michelet ait vu tous les professeurs ou leur ait écrit et leur ait remis ses ouvrages. Il s'offre à l'accompagner chez certains professeurs. Il le presse de s'entendre avec M. Garcin de Tassy, qui peut lui assurer le succès.

« L'instant est favorable, ne le négligez pas. Vous avez pour vous la bienveillance de la Reine et des Princesses, la justice et la droiture du Comte d'Argout, le mérite et la réputation de vos ouvrages, qui ont tout l'attrait de la nouveauté et de l'à-propos ; vous avez le jugement impartial de plusieurs professeurs du Collège de France, le désir de voir un jeune talent attaché à une institution qui commence à vieillir. Vous n'avez contre vous que l'esprit de corps de quelques membres de l'Institut, et les liaisons particulières de quelques autres. Si vous ne faites pas de démarches promptes, immédiates, M. Victorien Fabre sera nommé, car il ne s'agit ni de M. Letronne, ni de M. Naudet..... Remarquez bien que tous les professeurs modérés et impartiaux ne donneront leurs voix à Fabre que par esprit de conciliation, parce qu'ils ne connaissent encore ni vous, ni vos ouvrages. Dès qu'ils connaîtront l'un et les autres, ils n'hésiteront plus, parce qu'ils pensent bien qu'il est de leur intérêt que le Collège de France ne reste pas désert. »

Le Collège de France ne se réunit le 29 mai que pour apprendre la mort de Victorin Fabre, décédé ce jour même. On se sépara sans rien décider. D'Argout, mécontent, écrit le 1er et le 6 juin à M. de Sacy des lettres pressantes pour l'inviter à faire procéder à un nouveau vote. En même temps il avait prévenu oralement l'administrateur qu'il renonçait à exiger que l'Institut et le Collège présentassent deux noms différents, le nom de Saint-Martin se trouvant déjà en ligne. La candidature de Letronne, qui aurait eu déjà en décembre les plus grandes chances s'il s'était présenté, vint tirer tout le monde d'embarras, et éviter aux deux corps savants l'ennui d'une pali-

nodie trop humiliante, comme l'eût été la désignation d'un des candidats évincés cinq mois auparavant. Letronne n'avait plus d'espoir d'être appelé à la chaire d'archéologie, créée en 1830, puisque Champollion y avait été nommé le 12 mars 1831 ; il était également bien vu des partisans de l'ancien régime et de ceux du nouveau. Il n'était suspect ni de poésie ni de rhétorique, et en le faisant entrer au Collège de France en même temps que Champollion, on faisait place à l'archéologie hellénique à côté de l'archéologie orientale. Le 12 juin, M. de Sacy communiqua à l'Assemblée des professeurs les lettres du ministre, la lettre de candidature de Letronne, une lettre de candidature d'Alexis Monteil et une lettre par laquelle Michelet retirait sa candidature au cas où MM. Letronne ou Naudet seraient candidats. Letronne était présenté le 14 juin par le Collège de France à l'unanimité, le 5 août par l'Académie des Inscriptions à une forte majorité, et le 19 août sa nomination était signée par le Roi, sur la proposition de M. d'Argout.

Les amis de Michelet virent avec dépit le succès de Letronne. Un article du *Constitutionnel*, du 30 juin, regrette qu'on n'ait pas appelé à la chaire d'histoire et de morale « un littérateur familiarisé avec notre histoire nationale, politique, religieuse, littéraire et avec ces doctrines généreuses qui ont régénéré le monde »... Il fallait réserver cette chaire comme une conquête de notre révolution sur l'érudition antique.

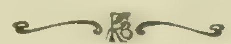
« M. Letronne est un habile helléniste ; personne ne sait mieux que lui décomposer une phrase et relever finement les erreurs de ses confrères. Mais ses études habituelles n'ont eu jusqu'ici rien de commun avec le large et profond enseignement de l'histoire. Il saura mieux qu'un autre écrire un savant mémoire sur les dimensions, la composition et le poids des armes avec lesquelles Léonidas a défendu la liberté aux Thermopyles ; mais non faire jaillir de cette lutte d'hier les leçons animées qui peuvent réveiller un jour d'autres Léonidas à présenter à d'autres Xercès. »

Michelet, lui, se résigna sans peine à un échec qu'il avait prévu. Il avait d'ailleurs mené assez mollement sa candidature. Il s'était refusé à faire les démarches multipliées que demandait Eichkoff, et qu'il jugeait indiscrètes. Il ne songea plus qu'à se créer des titres nouveaux à une chaire qu'il ambitionnait toujours. On savait que Champollion n'occuperait pas longtemps la chaire d'archéologie créée pour lui, et que Letronne était tout désigné pour le remplacer. En s'effaçant respectueusement devant Letronne, Michelet avait préparé les voies à sa future élection comme titulaire de la chaire d'Histoire.

Quant au pauvre Saint-Martin, après cette cruelle déconvenue, il languissait quelques mois et était enlevé par le choléra en juillet 1832, quelques jours après son ami Abel Rémusat. Le 11 octobre 1832, Guizot prenait en mains le ministère de l'Instruction Publique et y rattachait le Collège de France et le Muséum, comme il était rationnel de le faire. Pendant tout le règne de Louis-Philippe, les présentations et les nominations aux chaires de ces Écoles spéciales ne donnèrent lieu à aucune difficulté, bien que chacun des corps savants ne présentât qu'un seul candidat qui pouvait être le même. Mais, à la fin du règne de Louis-Philippe et sous la République de 1848, le pouvoir exécutif intervint plus d'une fois dans la vie intérieure du Collège de France à la suite des troubles survenus dans les cours de Lerminier, Quinet, Michelet, Mickiewicz. Louis-Napoléon, devenu président à vie, rendit par le décret du 9 mars 1852 au pouvoir exécutif une part dans le choix des professeurs, en exigeant du Collège de France et de l'Institut la présentation non plus d'un, mais de deux candidats et en autorisant le Ministre à ajouter aux candidats présentés par les corps compétents un « autre candidat recommandé par ses travaux ». C'était le rétablissement du décret de Floréal, légèrement modifié. Dans la pratique, les deux corps présentèrent chacun deux candidats, et ces deux candidats furent d'ordinaire les mêmes.

C'est sous le régime de ce décret du 9 mars 1852 que se font encore aujourd'hui les présentations.

Gabriel Monod,
de l'Institut.



LES RESSUSCITÉES

Maurice Clerval s'apprêtait à sortir.

On sonna à la porte d'entrée.

Julie, l'une des bonnes, courut ouvrir, échangea trois mots avec quelque invisible personnage, puis revint présenter au romancier l'enveloppe bleuâtre sur laquelle il reconnut, du premier regard, l'estampille d'un huissier.

Au même instant, Mme Clerval qui, en costume de voyage, se tenait à l'affût depuis une heure derrière les vitraux du corridor, s'évadait comme une voleuse par l'escalier de service.

Maurice avait décacheté le pli d'une main nerveuse : c'était une requête en divorce, formée par Louise-Juliette-Josèphe Leriche, contre Marie-Alfred-Maurice Clerval, son époux.

Les griefs ? Des puérilités vénielles, que dénaturait impudemment une prose amorphe de robin.

Josette avait subi, l'année précédente, une opération qui la retint trois mois dans une maison de

santé. L'excès prolongé de la souffrance organique laisse chez les femmes des troubles psycho-nerveux à manifestations complexes et à durée variable.

Dans l'esprit de Josette, l'idée s'était enracinée que ce mari, qui pourtant n'aimait qu'elle, l'avait prise en aversion physique et morale, qu'il la trompait avec toutes et souhaitait sa mort pour ressaisir la liberté aliénée... Et elle lui rendait haine pour haine, avec des férocités de névropathe. C'étaient, matin et soir, reproches immérités, incessantes acrimonies. Maurice supportait tout en silence, sachant quelle somme d'indulgence on doit à celles qui souffrirent. Puis l'agacement survint, il ne put retenir les répliques impatientées. Un matin que la chère exaltée débordait en incartades plus irritantes, il lui mettait la main en bâillon sur les lèvres. Les bonnes avaient surpris le geste.

Aussitôt, Josette courait en fiacre chez une amie divorcée, ne rentrait que pour le dîner, avec la physionomie satisfaite d'une femme qui n'a point perdu sa journée. Durant la quinzaine qui suivit, elle semblait tellement apaisée, qu'il crut à un retour de normalité dans ce tempérament de tourmentée... Il remarquait bien des sorties insolites et prolongées, des préparatifs discrets comme pour un départ. L'armoire à glace se vidait... Il avait vu passer des valises gonflées à craquer. Malgré tout, il ne voulait pas croire encore à l'atrocité... Il pensait : « Josette se monte l'imagination, elle médite un coup de tête, mais elle n'ira pas jusqu'au divorce... Elle n'est ni folle, ni barbare à ce point »

Et maintenant, devant l'écrasante certitude que la tant aimée, — celle à qui il vouait une religion de tendresse et de sacrifice, l'épouse au chevet de laquelle, en trois mois de suppliciantes angoisses il s'était vu vieillir de dix ans, Josette, sa Josette, lui échappait, il sentait toute sa raison vaciller et comme tournoyer en un vertige.

Il se ressaisit aussitôt, d'une brusque détente de tous les nerfs, appela les bonnes, Hélène et Julie.

— Où est Madame ?

A chacune des questions sur la sortie de Madame, sur la fuite antérieure des valises, il n'obtint que des réponses évasives, concertées. Cette domesticité féminine se faisait complice de l'évadée.

Alors, il retourna vers son cabinet sans chercher à comprendre davantage... Tout l'édifice d'un passé d'amour, tout l'avenir échafaudé, s'écroulaient sur lui d'une même masse. Il courbait l'épaule sous le poids d'une fatalité tragique, inexplicable pour l'humaine mentalité.....

Et il sanglota comme un enfant.

*
* *

Le papier d'huissier le convoquait à huitaine devant le président du tribunal pour la formalité de conciliation. Peut-être, en cette suprême entrevue, ressaisirait-il l'égarée. Il implora, supplia, avec toute l'éloquence d'une émotion vraie. En face de lui, il ne trouva qu'un pauvre être buté, fermé, sournoisement hostile, et qui n'avait plus ni les yeux, ni même la voix de Josette.

Remué par l'accent de l'homme, par ce qu'il y avait de pathétique et de douloureux dans le spectacle de cette double torture, où toute l'éloquence persuasive de l'un se brisait à la surdité volontaire, inexorable, de l'autre, qui s'était juré de ne rien entendre, le magistrat insistait à son tour :

— Laissez-vous fléchir, Madame... Vos griefs sont de ceux que le temps efface... Les meilleurs ménages connurent les discordes passagères... Ne sentez-vous pas que votre mari vous aime... ?

— C'est faux, Monsieur le Président, archi-faux. Cet homme ment..... Cet homme me hait..... Ne l'écoutez pas..... C'est un comédien !... Oui, un comédien !...

— Réfléchissez. Sa situation est indépendante. Dans quel intérêt mentirait-il... ? Tiendrait-il tant à vous garder, s'il ne subsistait au fond de son cœur une indéracinable affection ?

— Il n'en subsiste plus dans le mien.

— Êtes-vous sûre de cela, Madame ?...

— Oui, parfaitement sûre, affirmait-elle avec d'âpres gutturalités dans l'intonation.

Et elle détournait son petit front d'obstinée, pour ne pas voir la détresse de celui dont elle niait si férocement l'amour.

— Je veux vivre les années qui me restent seule..... Je veux mourir seule, répétait-elle d'une voix saccadée.

— La loi m'autorise à vous reconvoquer dans vingt jours. Voulez-vous revenir à ce délai, Madame ?... Le temps, en ces sortes de crises intimes, est le plus sage des conseilleurs.

— Je n'ai plus de conseils à recevoir... Tout fut pesé, discuté, mûri... Dans vingt jours, je me représenterai ici la même... A quoi bon retarder l'heure libératrice ?

— Songez que vous êtes sans fortune ou presque...

— Je travaillais avant de le connaître... Je travaillerai de nouveau.

— Et si la maladie, qui, une fois déjà, vous toucha, récidivait sous d'autres formes ?

— De grâce, n'insistez pas davantage, Monsieur le Président... Plutôt que de reprendre la vie commune, je me jetterais par-dessus les ponts.

— C'est navrant tout cela, opina mélancoliquement le juge, et, après un regard de commisération discrète vers le mari, il ramassa sur son bureau des papiers bleus étalés.

Maurice avait écouté, haletant, ces réponses jetées d'une voix hachée dans la froideur solennelle du cabinet judiciaire. Une contraction violente déformait le joli visage de Josette, y mettait une expression d'agressive sauvagerie. Il voulut adjurer encore :

— Josette!... Ma petite Josette!...

Mais une montée de sanglots étouffait les sons dans son gosier... La main tremblante qu'il levait pour un dernier geste d'imploration retomba inerte, comme si le mécanisme régissant s'était d'un coup brisé.

Dans l'infinie détresse qui lui ravageait l'âme, il se sentit près de maudire, de haïr férocement, lui aussi. Non, il n'avait pas le droit de haïr malgré tout, ou de maudire Josette. Ses exécrations et ses colères, il devait les réserver à la seule nature, à l'aveugle et perfide nature qui, non contente de s'attaquer aux corps, propage, par de subtiles réflexes, ses dévastations jusqu'aux âmes.

La loi exigeait qu'on tranchât immédiatement la question de l'habitation séparée. Où Josette, l'instance durant, élirait-elle résidence?... Maurice lui abandonna provisoirement l'appartement conjugal, rue du Helder. Comment pourrait-il vivre une heure sans elle entre ces murs, qui avaient vu leurs jours de bonheur, la douce et tiède intimité où la communion des âmes était si vibrante que les mêmes pensées venaient parfois simultanément à l'esprit des deux?

D'ailleurs, le bail arrivait à expiration dans six mois.

Il avait huit jours pour organiser sa vie nouvelle, déménager de la rue du Helder ce qui lui appartenait en propre.

— Je suis admise alors à poursuivre ma requête en divorce? fit Josette d'un air de triomphe:

— Oui, Madame, répondit tristement le magistrat. Je ne fais que me conformer à la loi... Mon rôle est terminé. Adieu Madame!... Adieu, Monsieur!...

Clerval s'effaça devant elle pour lui céder passage.

Il chercha encore son regard, qu'elle lui refusa... Elle sortit d'un pas d'automate. Il la vit s'accrocher au bras de Mme Dhürmer-Mathan, cette étrangère divorcée, qu'il avait toujours suspectée d'être une instigatrice de désunion. Parmi le remous de la foule qui affluait dans la pénombre de l'étroit corridor, il aperçut une dernière fois le feutre Henri II à plumes noires émerger et disparaître... Et puis, plus rien que la cohue anonyme des aspirants au divorce!... Certains, d'âme plus légère, ou de philosophie plus accommodante, devisaient plaisamment avec l'huissier de service.

Et il eut un haut-le-corps de dédain pour ces hommes-là, qui n'étaient pas dignes de souffrir!...

*
* *

Il marcha au hasard des quais, comme un halluciné, inconscient de ce qui se passait autour de lui. Près du Pont-Royal un agent dut l'agripper à la manche de son paletot pour l'empêcher de se faire écraser par les automobiles.

— Josette!... Josette!... se répétait-il comme en un cauchemar. C'est toi qui as voulu, perpétré, osé cela?... C'est toi, Josette, qui, tout à l'heure, dans ce cabinet judiciaire, refusas de voir mes larmes, d'entendre mes sanglots?... Josette! toi en qui j'avais résumé toutes les affections humaines, toi qui étais l'épouse, la maitresse, la sœur, l'amie, — un peu aussi la maman consolatrice ou la fillette à consoler, quand, l'un ou l'autre, nous nous chagrinions avec des âmes d'enfant!... Josette, toi qui n'avais que moi, ne devais compter que sur moi au monde, c'est toi qui dissocies nos deux vies avec cette exaspération farouche! O infernale humanité!... Quels monstres complexes et inexorables fais-tu des meilleures en tes évolutions fantasques?...

Il s'aperçut enfin qu'il avait dépassé le Trocadéro, et s'arrêta rue Chardin pour demander asile à un ami...

Max Haubert, le peintre de marines déjà illustre, avait là son atelier, à l'angle de la rue Beethoven. Par Clerval, il était depuis huit jours dans la confidence directe des menaces en suspens. D'instinct, Clerval s'était dirigé vers son quartier, vers sa rue.

En voyant ce visage exsangue, ces yeux gonflés, désorbités par les larmes, Max comprit que l'irréparable s'accomplissait.

— Assieds-toi, Maurice!... Là!... Ne pleure plus... Tu reviens du Palais?...

— Oui...

— Elle fut irréductible?...

— Sans regard, sans cœur, sans rien d'humain.

— Laisse faire... Patiente... Ne te désespère pas. Tu sais ce que nous a dit Magnal. C'est un maitre indiscuté en psycho-physiologie. Ces crises-là sont fréquentes, après les grandes opérations comme celle qu'a subie Josette et qui intéressent si profondément le système nerveux. Mais elles n'ont qu'un temps...

— Le temps perdu se compense-t-il?

— Oui, Maurice, de manière ou d'autre, pour les forts, il se compense..... Laisse faire, laisse aller, te dis-je encore. La procédure est lente.... Il ne tient qu'à toi d'aider ses lenteurs..... D'ailleurs, la requête de Josette, si tu la combats, sera nécessairement rejetée en fin d'instance..... Et peut-être, dans l'intervalle...

— Peut-être?.... Peut-être? interrompit-il avec un déchirement d'angoisse dans la voix..... Est-ce un mot pour les désespérés?....

Et il s'affala sur le divan de haute laine d'Anatolie, les yeux vers les masques japonais, qui, des murailles où ils étaient appendus, semblaient, parmi des panoplies d'armes aiguisées, grimacer et rire diaboliquement à sa torture.

— Allons, calme-toi, répétait Max. Tu es un nerveux, comme elle, mais parce que tu te complètes d'un cérébral, tu sens double, tu sens triple.....

— Décuple! Centuple!.... Nul ne peut soupçonner ce que j'endure, quelles tenailles me mordent au cœur, au cerveau, partout.

— Dors.....

— Comment veux-tu que je dorme?

— Persuade-toi qu'il faut dormir.....

— Mais, mon pauvre Max, n'as-tu donc jamais souffert?.... Moi non plus, ou si j'eus des chagrins, des désespoirs, rien n'approchait de cela, rien, entends-tu?.... J'ignorais les tréfonds de la douleur humaine.....

Il éprouvait comme un soulagement factice à crier ainsi son supplice devant cet autre homme qui l'écoutait d'une oreille amie, et dans les yeux duquel il voyait trembler des larmes.

— Oui, continua-t-il avec des vibrations plus déchirantes au fond de la gorge, le supplice de celui qui dit adieu au cadavre de l'aimée est moindre que le mien, cent fois moindre. Il y a comme une sérénité dans les séparations consommées par la mort..... Mais l'horreur présente de savoir et de se redire à toute heure que l'aimée vit et qu'on ne la verra plus, qu'un mur de plomb vous dérobe à jamais ses actes, ses gestes, ses mouvements familiers, que celle qui était la chair de votre chair, l'âme de votre âme, n'a plus pour vous qu'inimitié, malédiction, répulsion même, sans qu'on ait conscience, logiquement, d'avoir mérité telles rigueurs, quoi de plus abominable ici-bas?.... Un crucifiement!.... C'est monstrueux ce que je vais t'avouer, Max....! Il y a des moments où j'en suis presque à regretter qu'elle n'ait pas succombé, l'hiver dernier, sous le scalpel du chirurgien.

— Ne blasphème pas, mon pauvre ami. De telles paroles attentent à la destinée. La mort seule crée de l'irréparable, Maurice. Tu es un supplicié, avec un fer rouge sur une plaie béante. Mais dans l'excès même et l'injustice de ton malheur, dans l'outrance des insanes animosités de Josette contre toi, tu devrais trouver une force de philosophie et de résistance. Répète-toi sans cesse ce que je te disais tout à l'heure. Tu as pour bourreau une malade qui peut guérir. Elle n'a encore nulle notion des tortures qu'elle t'inflige; mais, guérie, qui sait si, du mal qu'elle te fit en son inconsciente malignité, elle ne te tiendra point réparation par une tendresse rénovée, épurée, obscurément repentante?

Maurice hocha la tête avec un geste accablé d'inconsolable.

— La philosophie!... La force!... hoquetait-il.... Conseil peu utilisable pour les sentimentaux de mon espèce!

Max était venu se rasseoir devant son chevalet, et, à grands coups de brosse, achevait de pousser au point une étude de falaises rapportée, l'année précédente, de Sainte-Adresse, où, depuis quelques années il villégiaturait l'été avec sa femme et ses enfants. Ces éboulis de terre rougeâtre, cet enfaîtement herbeux, dont le vert intense tranchait sur les demi-teintes en grisailles du ciel cauchois, quelle évocation pour Maurice!.... Et il se revoyait promenant Josette sur ces mêmes falaises onze mois auparavant. Chaque année, ils allaient passer quelques jours là-bas, près des Haubert..... Oh! les flâneries à deux sur le promontoire miné par les courants marins, et dont les entablements trompeurs pouvaient, d'une seconde à l'autre, crouler sous le pied du promeneur imprudent! Se doutait-il à cette époque qu'un autre travail de sape plus perfide et plus brutal ferait céder le sol sur lequel il avait bâti son bonheur?....

— Tu ne reconnais pas la falaise?..... disait Haubert, pour essayer de détourner un instant cette pensée obsédée..... Elle a changé d'aspect depuis ton dernier voyage..... Ce rouge, là-haut, n'existait pas, ni, plus bas, cette tache grise.... Il s'est produit un éboulement nouveau. Tu l'as su?...

— Oui, oui!..... Je me souviens! répondait Maurice d'une voix blanche. Je me souviens, les journaux en parlèrent. Elle est très bien, ton étude.....

Et partout, aux murs de l'atelier, vingt ébauches de paysages lui rappelaient encore Josette..... Toujours Josette!..... A travers cette grève, elle passa avec lui, le visage enfoui sous une grande capeline de mousseline aurore, qui y projetait des demi-teintes si subtiles, que jamais il ne la vit plus jolie..... Ailleurs, ils avaient ensemble, avec des jeux et des rivalités d'enfants, cherché des mollusques sous les goemons.....

Josette!..... Josette!..... Sans cesse et partout Josette?..... Josette avec ses sourcils obstinés, sa lèvre un peu boudeuse, mais si douce au baiser!..... et ses cheveux trop fins aux reflets de bronze doré, dont elle savait, pour lui plaire, se faire des diadèmes de princesse!

Et toute sa jeunesse, toute sa vie antérieure résurgissaient derrière l'image de Josette.....

*
* *

Fils d'une mère très pieuse, dont un veuvage pré-

coce cencentrait sur lui seul toutes les forces affectives, Maurice Clerval avait eu une adolescence prisonnière et sans passion. Sa mère morte, il devint à vingt-deux ans l'amant d'une femme mariée, la baronne d'Ancinet. Il l'aima avec tout l'emportement d'un cœur encore neuf, d'une imagination fervente, d'une sensualité jusqu'alors insatisfaite. Plus âgée que lui d'une dizaine d'années, Marthe était parvenue à ce moment où la femme acquiert la pleine possession de ses aptitudes passionnelles. Son propre amour, longtemps combattu par le sentiment du devoir, par une religiosité intense, se donna pour excuse un rôle de sœur aînée ou de mère adoptive à prendre en la vie de l'orphelin, et, dans le sacrifice qu'elle lui consentit d'elle toute, elle mit ce sublime mélange de spontanéité ardente, de sollicitude et d'abnégation qui fait les plus enveloppantes tendresses.

Comme ils avaient des parentés communes, comme tout, autour d'eux, leur ménageait d'inconscientes complicités, leur liaison se couvrait d'une sorte d'immunité. Onze ans elle se poursuivit ainsi, sans que Marthe ait donné à son amant d'autre sujet de chagrin que celui de se refuser à lui parfois, quand un remords de croyante l'avait ramenée vers les confessionnaux. Mais ce n'étaient là que des crises passagères et la passion ne tardait pas à ressaisir ses droits.

Maurice, sans cesser d'aimer profondément sa maîtresse, écoutait chaque jour un peu davantage les voix de mauvais conseil. Ces voix disaient : « Vous ankyloserez-vous indéfiniment dans une liaison sans avenir et sans issue ? Qu'espérez-vous de demain ? Que cette femme devienne veuve et que vous l'épousiez, pour endosser aussi la charge des deux héritiers qu'elle eut d'un premier mari ? Mais, d'une part, mon cher, M. d'Ancinet n'a pas l'air disposé à évacuer la place de sitôt ; le gaillard est d'une race où l'on fait de vieux os. D'autre part, pénétrez-vous bien de ceci : avec quelque art et quelque succès que se soit défendue jusqu'ici contre les atteintes de l'âge la femme très désirable qu'elle demeure encore, le déclin approche ; avant dix ans il sera venu. Alors, êtes-vous sûr de ne pas vous désaffectionner d'elle, de ne pas devenir le bourreau de cette créature que vous croyez aimer pour la vie ?... Voici l'heure de songer à vous faire un intérieur, un foyer... Cette femme, si elle vous aime, comprendra la première qu'il est des abdications nécessaires ».

Ainsi parlaient à Maurice Clerval les rares personnes qui étaient dans le secret de sa vie sentimentale.

Et il répondait : « Pour aimer ailleurs, il faut avoir libéré son cœur... Je n'ai pas, en ma loyauté d'homme, le droit de me marier, tant que je risquerai de revenir sous cette emprise. »

Cependant, l'insouciance peu soupçonneuse jusque-là du baron d'Ancinet offrait tout à coup des symptômes alarmants. Les enfants, devenus de grands adolescents, pouvaient avoir de redoutables perspicacités. Maurice inventa cent prétextes pour espacer les rencontres, préparer le demi-éloignement auquel succède le détachement définitif. Certes, Marthe n'avait en rien démérité de sa tendresse, et, pourtant, il constata très vite qu'à la voir plus rarement, à cesser de connaître, jour par jour, et souvent heure par heure, l'emploi de ses activités ou de ses loisirs, il n'éprouvait pas un manque sensible dans sa propre existence.

*
* *

Les vacances arrivèrent. D'ordinaire, ils se concertaient pour les passer ensemble, tantôt ici, tantôt là, sur une même plage normande. Si la présence de quelques gêneurs commandait plus de prudence, on mettait une lieue de distance entre soi avec la facilité de se retrouver dans quelque station intermédiaire.

Au dernier moment, après que les d'Ancinet eurent loué un châlet à Arromanches, Maurice annonça à Marthe que les exigences de son prochain roman, la nécessité de compléter sur place certaines études de couleur locale, le conduisaient aux extrémités du Finistère, dans la presqu'île de Crozon, à Morgat, dont il voulait, sur une vision prolongée, décrire les grottes magiques. Marthe eut comme un avertissement que cette séparation présageait un malheur. Elle se croyait trop sûre encore du cœur de Maurice pour redouter une autre femme. Elle lui dit en le quittant : « Je ne serai pas tranquille. Tu m'écriras tous les deux jours, promets-le, mon mi... Loin de moi, pendant des semaines !... Si tu tombais malade, qui te soignerait ?... »

Il partit, trouva Morgat accaparé par un monde très vivant et très parisien qu'avaient amené là, soit Max Haubert, spécialisé à cette époque dans les marines finistériennes, soit, pour la plus grande part, le sénateur Tilloires, toujours épris de la baie de Douarnenez et de ses contours.

On fit fête à l'arrivant.

Clerval, après des débuts un peu ardus, combattus par la malveillance de certains critiques, venait d'obtenir coup sur coup deux succès de roman. En ce moment même, un grand journal publiait de lui une œuvre sensationnelle.

Parmi les personnes qui évoluaient en cette coterie sélectionnée, il avait, du premier jour, remarqué Mlle Leriche. C'était une protégée de Mme Til-

loires. Celle-ci, — le prénom de Josèphe manquant de style ou d'euphonie, — se plaisait à ne la désigner que sous un diminutif familier : Josette !

Petite, mais admirablement proportionnée en son modèle réduit, Josette devait pouvoir s'envelopper toute, comme d'un manteau, de sa chevelure, dont les bandeaux, arrondis à la Botticelli vers les tempes, remontaient ensuite se tasser en casque ou en diadème de bronze clair au-dessus du front. Son sourire avait un charme indéfinissable ; il montrait, en s'entrouvrant, tant de blancheurs nacrées, de roseurs saines et tentantes, qu'il semblait appeler le baiser. Les yeux étaient mordorés, veloutés, un peu languides parfois, mais combien attirants alors en leur mélancolie même ! Ou bien, ils s'animaient soudain d'une juvénilité si lumineuse, si malicieuse, qu'on ne savait sous laquelle des deux expressions ils séduisaient davantage. Mme Tilloires disait d'eux en plaisanterie ; « On croit que c'est de l'intelligence qui pétille là-dedans : pas du tout, c'est du vice. » Clerval vit ce sourire ensorceleur, ces yeux de magicienne, et subit aussitôt l'enchantement. Pourquoi ne fit-il pas en même temps cette observation préventive que les yeux, rieurs ou songeurs, se surmontaient de deux sourcils trop droits, tracés presque en barre, stigmate d'impérieuse obstination, et que l'exquis sourire, en s'effaçant, laissait à la lèvre supérieure comme un pli d'énigmatique mécontentement.

***

Josette ne répondit à Maurice que très discrètement, les premières fois qu'il lui adressa la parole dans le petit cercle de baigneurs où elle se confinait. Toutefois, il ne fut pas sans la surprendre plusieurs fois, en l'isolement d'un fond de parc, penchée sur un de ses romans ou sur le journal qui, en ce moment, l'éditait.

Josèphe Leriche était une enfant naturelle, sans famille. Son père anonyme avait cru s'acquitter de ses devoirs envers elle en lui laissant un modique usufruit de trois mille francs de rente. Elle y ajoutait la contribution personnelle des travaux d'art — broderie et dentelle — qu'elle imitait de l'ancien avec le goût le plus raffiné et dont une clientèle de protectrices amies lui assurait le placement.

Elle plut à Maurice. Il ne songea, lui, d'abord, qu'au dérivatif cherché. Quoi de plus propice et de plus indiqué pour tout à fait se guérir de Marthe, qu'un flirt poétique et sans lendemain dans les splendeurs de ce paysage estival? Elle l'aima vraiment, elle, la première, avec toute la spontanéité de son imagination. Maurice s'en aperçut, s'en émut. Josette avait l'âme trop fière pour qu'il espérât faire d'elle sa maîtresse. Tout Morgat s'amusait de leur idylle qu'on allait épier dans les entre-roches, dans les dédales du parc où quelque aimantation mystérieuse les amenait toujours l'un vers l'autre.

— « Je vous aime, murmurait-il.

— Je vous aime. »

Leurs lèvres s'effleuraient chastement, et puis le craquement de quelque pas indiscret sur les graviers ou les feuilles sèches les ramenait chacun séparément vers l'hôtel.

— J'ai si souvent entendu parler de vous avant cette rencontre ici ! lui avoua-t-elle un jour. Il y a longtemps, longtemps déjà... Vous débutiez dans le roman.

— Et par qui donc? questionna-t-il, intrigué. Est-ce indiscret de vous demander par qui vous apprîtes mon nom ?...

Josette hésita, rougit, puis répondit évasivement :

— Par les Tilloires... par d'autres encore...

Maurice Clerval fit intérieurement cette remarque que ses relations avec les Tilloires ne dataient que de dix mois à peine, que jusque-là, le sénateur, plus occupé de politique que de belles-lettres, ignorait ses œuvres, et sans doute même son nom.

Mais il n'insista pas dans sa curiosité.

« Voici pour vous, mon ami, la femme idéale, disait à Maurice Mme Tilloires. Elle est éperdument éprise de votre talent. Votre roman en cours la transporte. Il n'y a pas seulement en elle une fille de haut mérite; c'est une nature d'élite. Elle fit sa vie toute seule à force de vaillance et d'honnêteté. Elle n'aura que vous à aimer. Toutes les affections humaines, elle les résumera en vous. Elle vous devra cette inappréciable gratitude que, sans dot, sans naissance, à vingt-cinq ans sonnés, elle aura trouvé chez vous l'époux, le père, le frère, et, derrière vous, à côté de vous, parmi les vôtres, cette famille que la destinée lui refusa. Placez là votre cœur. Ce sera pour lui asile de tout repos ! Avec son charme natif la distinction de ses manières, son intelligence que vous saurez affiner, quelle compagne fera plus honneur à votre nom?... Avec tout ce que lui enseigna l'adversité et certain sens pratique qu'elle possède excellemment, laquelle saura mieux tenir votre intérieur ?... »

Ces suggestions avaient pénétré profondément l'esprit de Maurice. Josette était assez séduisante, elle lui marquait déjà un sentiment assez intense, assez robuste pour qu'il pût espérer trouver avec elle l'oubli du passé, de ce passé qu'il était résolu de s'arracher du cerveau et du cœur. Il lui dit un soir :

— « Josette, accepteriez-vous d'être ma femme?

Elle se troubla, rougit, balbutia :

— « Que me demandez-vous, Maurice....? Je n'osais rêver, ambitionner pareille chose..... Vous me

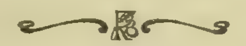
faites trembler... Oui, je vous aime... Mais je ne pensais pas, je ne voulais pas croire que vous iriez si loin dans... dans... comment dirai-je?... dans ce qui ne devait être pour vous qu'un caprice de vacances, et pour moi, pour le célibat auquel je me suis dès longtemps résignée, une perpétuelle jeunesse de souvenirs... Non, Maurice, non, quittons-nous!... Quel bonheur puis-je vous apporter?...

— Tous les bonheurs, Josette, puisque je ne puis dorénavant chérir que toi ici-bas...

Elle se jeta à son cou, et leurs souffles se confondirent en un baiser si vibrant, si passionné, si prolongé qu'il semblait que chacun voulut faire passer son âme dans l'âme de l'autre.

Six semaines plus tard, on publiait leurs bans. Ils s'installèrent dans un petit appartement de la rue du Helder, dont l'ingéniosité artiste de la femme aimante sut faire le plus discret, le plus douillet des nids.

(*A suivre.*) Rémy Saint-Maurice.



LES CHURCHILL

I. — Lord Randolph Churchill.

La Formation de la Démocratie conservatrice.

Les dynasties politiques ne sont point un accident dans les annales parlementaires du Royaume-Uni. Ces familles d'hommes d'État constituent pour l'historien un champ précieux d'expériences psychologiques. Il peut suivre, pendant plusieurs générations, sur des hommes de même sang, enrégimentés dans le même cadre, fidèles aux mêmes drapeaux, l'action précise de l'évolution intellectuelle ou sociale. La carrière des deux Churchill nous fournit un exemple caractéristique.

Randolph Henry Spencer Churchill, — plus connu sous le nom de Lord Randolph Churchill —, était le fils cadet du VII[e] duc de Marlborough. S'il naquit à Londres le 13 février 1849, son enfance, ainsi que celle de ses dix frères et sœurs, ne s'en déroula pas moins, paisible et heureuse, dans le cadre aristocratique du Château de Blenheim. Tous les souvenirs de l'Angleterre flottent autour de cette demeure offerte par un souverain reconnaissant au vainqueur des Français. Alfred le Grand et le Prince Noir ont erré dans les forêts de Woodstock. Le puits de la blonde Ronsamonde baille toujours non loin du lac. Des combats entre royalistes fidèles et soldats puritains se livrèrent dans les environs. Et l'on croit avoir retrouvé les ruines des villas, où venaient hiverner, attirés par la douceur humide du climat, les gouverneurs romains des provinces occidentales.

Seuls les souvenirs militaires ont laissé quelqu'empreinte sur le visage de ce descendant de Marlborough. Lord Randolph n'a rien du gentilhomme, affiné par une culture profonde et des traditions intellectuelles. Le front légèrement fuyant, au-dessous des cheveux rabattus et séparés par une raie militaire, accroît l'extraordinaire relief des sourcils. Les yeux petits et ronds, au globe légèrement proéminent, ont ce regard fixe et têtu, qui trahit les convictions rapides et profondes. Le nez, à la ligne relevée, aux narines trop ouvertes, manque de régularité et de finesse. Au-dessous de la moustache d'officier, au-dessus du menton court et rond, la bouche invisible se devine rude et tenace. Et cette tête aux oreilles larges et saillantes, d'une expression si hardie et si combative qu'elle est celle d'un soldat, d'un homme de proie, est attachée, par des muscles puissants, visibles à travers le col échancré, au corps, petit mais râblé, d'un homme de sports et de chasses. Il y a dans cette silhouette, dans ce visage, quelque chose de la vigueur et de la rudesse du gorille féroce, du bull-dogue, auxquels les caricatures devaient si souvent comparer Lord Randolph Churchill.

Dès l'enfance, on voit éclater toute la violence d'une nature fougueuse, tempérée seulement par des préoccupations religieuses et des traditions politiques.

A Woodstock, les seules dispositions que Lord Randolph révèle de bonne heure sont celles d'un sportsman distingué. A neuf ans, il monte à cheval avec l'aisance d'un cavalier accompli : il suit les chasses d'un vieux *tenant* des Marlborough. Un jour d'automne 1859, le gamin revient triomphant, les joues colorées du sang du Renard, le *brush* à la main : il avait été initié, suivant les règles de l'art. Quelques neuf ans plus tard, l'élève devient un maître, forme une petite meute; et l'audace de ses galops, le récit de ses chutes, la bonne grâce avec laquelle il distribue les poignées de mains et absorbe les verres de bière, gagnent au jeune homme l'admiration des fermiers. Elle était partagée par le maître d'école, mais pour des raisons différentes : le jeune chasseur donne à ses camarades l'exemple de convictions anglicanes particulièrement ardentes. Il leur lit la Bible avec une autorité remarquée; il adhère à une société enfantine d'édification religieuse.

A Éton, le collégien, provoque l'enthousiasme de ses camarades. Son rire est constant et communicatif. Il inaugure des vestons aux couleurs éclatantes et introduit les chiens à Eton. Il descend les escaliers sur les rampes et enfonce les portes, plutôt que de tourner le bouton. Il provoque en combats singu-

iers tous ceux qui sont plus âgés et plus forts que lui. Il dresse des plans de campagne et les exécute fidèlement. Il pille les jardins fruitiers et bouscule les gendarmes, qui veulent l'empêcher d'entourer la voiture du Prince de Galles. Mais cet écolier prend intérêt aux questions politiques : il a conscience des destinées auxquelles il est réservé. Le siège de Woodstock, dont le duc de Marlborough désignait sans conteste possible le titulaire, a été occupé par des parlementaires connus, Sir John Gladstone, Lord Shaftesbury, le grand philanthrope. Par une curieuse coïncidence, les représentants de Blenheim, bien qu'ils appartinssent au parti Tory, ont toujours accepté docilement les réformes nécessaires. Le père de Lord Randolph Churchill, gagné aux idées libres-échangistes, avait dû, en 1845, remettre sa démission au Duc de Marlborough, qui prenait, comme propriétaire foncier, un intérêt tout particulier à la discussion des droits sur les blés. En 1857, l'oncle paternel de l'Écolier d'Éton remplace aux Communes le père de Lord Randolph, promu à la dignité de VII[e] duc de Marlborough. Fidèle aux traditions progressistes des représentants de Woodstock, le nouveau député, Lord Alfred Churchill, évolue lentement vers le Whiggisme, et vote pour le budget libre-échangiste de Gladstone. Oublieux de ses convictions passées, le VII[e] Duc épouse les opinions du VI[e] et reproche amèrement au député sa trahison. Lorsqu'en 1864, les électeurs offrent un banquet à Lord Alfred Churchill, le propriétaire du château se refuse à y assister et délègue son fils, pour le représenter. L'Écolier d'Éton prononce son premier discours politique : il a quinze ans.

A Oxford, l'étudiant continue l'existence d'Éton. Il dépense, dans des bagarres, le trop plein de ses forces. Il s'obstine à fumer, en soutane et toque, malgré les règlements universitaires et paie de fortes amendes. Il brise à coup de pierre les fenêtres du Randolph Hôtel : il est arrêté, accusé d'ivresse, poursuivi et acquitté. Par un soir d'hiver rigoureux, le *Warden*, le dos à un bon feu, adressait de fortes remontrances à Lord Randolph, qui grelottait dans un coin de la pièce. Au bout de dix minutes, les rôles étaient renversés : l'étudiant pérorait, confortablement adossé à la cheminée, et le Proviseur écoutait, isolé dans le coin glacial. Peu à peu se dessinent les caractères de cette nature combative et orgueilleuse, amoureuse de vie, dédaigneuse des idées. L'héritier des Churchill suit les cours sans entrain, subit les examens sans éclat. Le soir, épuisé par les sports, il s'endort sur son fauteuil, un livre sur les genoux : il ne dépasse pas les premières pages. Peu à peu, cependant, cette pensée engourdie s'éveille. Elle s'intéresse, sinon aux œuvres littéraires et philosophiques, du moins aux travaux d'histoire politique, aux études de droit constitutionnel. Seules, ces questions attirent la curiosité du fils de soldat. Ses lettres, médiocres et ternes, se terminent toujours par une allusion précise aux attaques de *Dizzy*, Disraëli contre Gladstone. Sa pensée, inculte et paresseuse, fait preuve de finesse et d'ingéniosité dès qu'il s'agit de prononcer un discours ou de rédiger une note politique. En 1869, Lord Randolph veut prendre la défense de son père, et la lettre qu'il écrit révèle à son professeur, le D[r] Creighton, les aptitudes politiques de l'étudiant.

Le jour où elles auront été développées par un sérieux apprentissage, Lord Randolph Churchill, servi par l'audace de sa combativité, la précision de son vouloir, la certitude de son orgueil, se révèlera comme un adversaire dangereux.

Après un long voyage en Europe, en 1870, l'étudiant d'Oxford était rentré au logis, avec une abondante moisson de faits observés et de livres dépareillés. Il connaissait les musées d'Europe, adorait les romans de France. Un vernis mondain recouvrait d'un voile, vite percé, la forte et simple charpente du descendant des Marborough. Quelques mois plus tard, il assiste, à Cowes, aux fêtes données à l'occasion de la visite du Czarewitch. Il rencontre la fille d'un journaliste américain, qui, au temps de la guerre de sécession, défendit lui-même les bureaux du *New-York Times* contre des émeutiers, le fusil à la main, et qui depuis fonda les deux premiers champs de courses des États-Unis. La beauté de Miss Jérôme, une brune aux yeux noirs, l'éclat de sa conversation frappent Lord Randolph Churchill. Le lendemain, il dîne chez elle. Le surlendemain, il lui déclare sa flamme et écrit à son père : Conseils, séparations, voyages, deuils ne parviennent pas à triompher de l'obstination de Lord Randolph. Une transaction s'imposait. Elle s'effectue sur un original compromis. Le siège de Woodstock était vacant ; la candidature libérale avait des chances de succès. Si Lord Randolph accepte de défendre l'étendard conservateur et de renouer les traditions familiales, le Duc retirera son opposition. Ainsi dit, ainsi fait ; Lord Randolph rentre à Blenheim, visite tous les *cottages*, serre toutes les mains « plus ou moins lavées », réveille les souvenirs passés, et est élu par 165 voix de majorité sur 973 votants. Le Duc part pour Paris, voit Miss Jérôme, et autorise le mariage. Le 15 avril 1874, il est célébré à l'Ambassade britannique et, quelques jours après, Lord Randolph Churchill fait ses débuts au Parlement.

Les circonstances sont propices. La crise du libéralisme commence, et Disraëli inaugure cette politique de réformes ouvrières et d'aventures impé-

rialistes, qui doit assurer, sauf pendant cinq ans, l'hégémonie du parti conservateur jusqu'en 1906. Le jeune député était à bonne école. Le 22 mai 1874, il prend la parole pour protester contre le projet d'édifier des casernes à Oxford. Il veut que la « paix des cloîtres » de la ville grise ne soit point troublée par le tumulte « de soldats en bordées » ou « d'ouvriers en goguette ». Le parlementaire de 25 ans ignore les formules diplomatiques ; et la brutalité de ses épithètes provoque les protestations de ses adversaires. Mais Disraëli, avec la perspicacité de sa race, devine ce qui se cache sous cette rude enveloppe :

« Vous serez heureuse d'apprendre, écrit-il le lendemain à la duchesse de Marlborough, que Lord Randolph a fait, hier au soir, un très heureux *début* à la Chambre des Communes. S'il est maître de lui et assidu, il peut arriver à une situation digne de son nom. »

Ce succès et ce jugement, la fortune et la beauté de Lady Randolph donnent une situation exceptionnelle au jeune ménage dans la société de Londres. Ses invitations étaient fort appréciées. Disraëli honore parfois les diners de sa présence. Entraîné dans ce tourbillon mondain, le jeune député aurait peut-être négligé son apprentissage parlementaire et ne se serait jamais élevé jusqu'à la gloire, si un incident n'était venu rompre les liens qui l'unissaient aux coteries élégantes de Londres. Son frère eut un fâcheux différend avec un cercle de Londres. Lord Randolph épouse cette querelle avec sa fougue coutumière. L'un et l'autre sont mis au ban de la société ; et le duc de Marlborough, pour sauvegarder la situation du jeune député, se décide à accepter le poste écrasant de vice-roi d'Irlande et à s'attacher Lord Randolph comme secrétaire particulier. Ce nouvel incident exerce sur sa carrière une indéniable influence. Comme le remarque son filial biographe (t. I, p. 74), il est probable que, sans cette retraite prématurée et prolongée, le député de Woodstock n'aurait point acquis autant de connaissances pratiques, adopté la même politique réformatrice. Isolé dans l'île d'Erin, qu'il parcourt en tous sens pour chasser ou pêcher, il regarde il observe, il interroge. Il noue de précieuses relations avec l'élite de la jeunesse irlandaise. L'étude complète et méthodique du problème irlandais donne à Lord Randolph une maturité précoce, une supériorité incontestée. Elle fait plus. Elle le met sur la voie d'idées nouvelles. Le combatif n'aime pas les échecs. Le violent méprise les atermoiements. Il constate la faillite de la politique tory en Irlande ; il esquisse un plan nouveau ; il rêve d'une méthode différente. Le 18 septembre 1877, devant ses électeurs de Woodstock, il oppose au projet anarchique de *Home-Rule*, à la stagnation anarchique du gouvernement tory, un programme de réformes irlandaises, scolaire et municipal. Ce discours provoque la stupeur des chefs. Et le duc de Marlborough se hâte d'écrire à sir Michael Hicks-Beach, qu'il ne voit que deux explications :

« Ou bien Randolph est fou ; ou bien il a été fâcheusement impressionné par le champagne ou le bordeaux de l'endroit.

Le jeune député tient bon ; et, l'année suivante, il publie une brochure sur le problème scolaire en Irlande. La solution qu'il propose, le maintien de l'enseignement confessionnel, les subventions aux écoles privées auraient probablement réconcilié l'église catholique romaine avec les conservateurs et affaibli d'autant les nationalistes. En mars 1878, à propos de la discussion d'un projet de loi judiciaire, Lord Randolph Churchill précise à nouveau son attitude indépendante et ses aspirations réformistes :

Désormais, la ligne politique de Lord Randolph est tracée. Elle est ce que permettait de prévoir son tempérament.

Lorsque le parlement libéral de 1880 se réunit pour la première fois, les conservateurs étaient complètement découragés. Ils n'avaient ni plan d'action, ni programme de gouvernement, ni chef respecté. Lord Randolph Churchill leur donne une tactique, un drapeau, un *leader*.

Le 24 mai 1880, il prend la parole pour protester contre l'admission au parlement de Charles Bradlaugh, le républicain malthusien et athée. Il lit ses œuvres, les jette sur le parquet et les piétine. Dans cette bataille, dont la durée et les épisodes portent un coup sensible au prestige de Gladstone, Lord Randolph trouve trois alliés, actifs, hardis, prêts à triompher des hésitations et à dépasser les instructions de leurs *leaders* découragés et endormis. L'un, Sir Henry Wolff, un *squire* petit et carré, aux larges favoris et à la moustache hirsute d'un roux ardent, de majestueuses lunettes chevauchant sur le nez et le chapeau rabattu sur les yeux, était le fils d'un voyageur connu et un spécialiste des questions étrangères. Spirituel et imperturbable, courtois et glacial, versé dans tous les détails de la procédure parlementaire, le député de Portsmouth était passé maitre dans l'art de poser à ses adversaires, d'une voix suave, en quelques phrases ciselées, des questions embarassantes. L'autre, M. Gorst, depuis Sir John Gorst, un juriste distingué, au monocle vissé et à la longue barbe, était un vétéran des Communes et un disciple de Disraëli. Il avait été chargé en 1868, de réorganiser les Associations électorales conservatrices ; et Lord Beaconsfield lui attribuait tout le mérite de la victoire inespérée de 1874. Le troisième,

un élégant *gentleman*, aux jambes longues et maigres, la tête couronnée d'une abondante chevelure, encadrée de favoris et de moustaches blondes, toujours appuyé sur le dossier de son banc, les yeux perdus dans le rêve, n'était qu'un conscrit. A.-J. Balfour arrivait au Parlement avec la réputation d'un philosophe mondain, d'un amateur de musique ; et nul, sauf peut-être Lord Randolph, n'aurait pu prédire les lointaines destinées de cet esprit, d'un charme pénétrant, mais timide et découragé. Lord Randolph eut le mérite de grouper ces personnalités différentes et de leur trouver un mot d'ordre : « Le *quatrième parti*. » Il sera le ferment de la Renaissance conservatrice.

Et tout de suite, la tactique qui devait assurer la victoire des Tories, se dessine. Le premier projet de loi, dont Gladstone saisit le Parlement, est un *Bill* sur les *Accidents du travail*. Les quatre amis se concertent, et décident de critiquer le texte ministériel, comme trop conservateur. Avec une inlassable ténacité, les quatre Mousquetaires, et en particulier Lord Randolph et M. Gorst, démontrent l'inanité des restrictions proposées et la justice de certaines extensions. La stupeur des libéraux ne connut point de bornes, lorsque le *quatrième parti*, après avoir précisé sa tactique dans la discussion des projets de lois ministériels sur *les lièvres et les lapins*, sur *les cimetières*, passa de la défensive à l'offensive, de la critique à l'action. Lord Randolph dépose un *Bill* sur les *petites dettes*, qui décide que les créances inférieures à 2.500 francs seront prescrites au bout d'un an. Mais ses vrais succès ne datent que des débuts de la crise irlandaise. Et les réquisitoires enflammés, contre la politique tour à tour indulgente et arbitraire du Ministre libéral, M. Forster, qu'il prononçe au Parlement le 5 juillet, et à Preston le 21 décembre 1880, portent Lord Randolph aux premiers rangs. Pendant toute la session de 1880, les quatre amis restent sur la brèche. Lord Randolph prend la parole 74 fois et pose 21 questions. Disraëli, retiré et vieilli, se fait tenir au courant des faits et geste du *quatrième parti*.

« Quand mes amis reviendront au pouvoir, ils devront donner à Lord Randolph ce qu'il lui plaira de demander ; et dans peu de temps, ils devront prendre ce qu'il lui plaira de leur donner ».

Et, en effet, avec sa combativité coutumière, Lord Randolph se lance à l'assaut des organisations électorales conservatrices.

Leur *Leader* était un glorieux vétéran. Sir Stafford Northcote avait débuté sous Sir Robert Peel, comme secrétaire particulier d'un de ses ministres. Il avait été secrétaire d'État pour les Indes, et chancelier de l'Échiquier. Son âge, ses titres, ses habitudes lui donnaient une prudence, une dignité, une courtoisie qui exaspéraient le combatif député de Woodstock. Le *quatrième Parti* se ligue contre « *Le Bouc* », et, dès le 20 août 1880, au Carlton Club, sollicite sa mise à la retraite. Sur les conseils de Disraëli, une transaction intervient ; mais Lord Randolph n'est pas de ceux qui abandonnent la piste du gibier qu'ils ont traqué. Il recourt à tous les moyens pour faire triompher ses idées, pour obtenir un changement de personnes, de méthode et de tactique. Le 6 novembre 1882, dans un débat sur la clôture, il demande si :

« Il est vrai, comme nos ennemis le disent, que la coercition Irlandaise et la guerre étrangère doivent être « l'unique raison d'être, le but unique » des Ministères tories ? »

Au mois de décembre, après un échange de lettres peu courtoises avec Sir Stafford Northcote, il développe la même thèse devant une délégation des électeurs de Manchester. Le 2 avril 1883, dans une lettre au *Times*, il revient à la charge, reprend ses arguments contre les personnes et les idées. Le 9, sans avoir été découragé par la violence des attaques, il publie une seconde lettre, où il demande qu'une direction unique soit substituée au double *leadership* de Lord Salisbury, dans la Chambre Haute, et de Sir Stafford, dans la Chambre Basse. Dix jours après, il apprend qu'une statue de Lord Beaconsfield va être solennellement inaugurée par l'État-Major du Parti et écrit, dans la *Fortnigthly Review*, sous le titre d'*Eijah's Mantle*, une étude sur son maître. Il montre qu'il est possible de déduire de la formule : *Sanitas sanitatum*, *omnia sanitas*, tout un programme de réformes sociales, par les conseils d'hygiène, l'amélioration des maisons ouvrières.

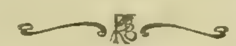
Le même jour sir Henry Wolf et Lord Randolph Churchill, en apercevant les *Primevères* qui ornaient, en souvenir de Lord Beaconsfield, la boutonnière des députés conservateurs, décident la création d'une association électorale nouvelle, la *Primrose League*. De 957 le nombre de ses adhérents passe à 11.366 en 1885, 237.283 en 1886, 565.861 en 1887, 1 million en 1891. Il ne suffit pas à Lord Randolph d'avoir un groupement politique qu'il imprégne de ses idées et pénétre de son souffle, il n'oublie pas qu'il veut mettre la main sur l'organisme conservateur. Au mois d'octobre 1883, il profite du Congrès de l'*Union nationale des Associations conservatrices*, pour protester, comme membre de leur *Conseil*, contre les pouvoirs absolus du *Comité central*, qui fixe la politique, gère les finances du parti, se recrute lui-même, échappe à tout contrôle.

Son plan est approuvé ; il est réélu avec quelques amis membres du Conseil ; il fonde un comité de

réorganisation. La bataille est chaude. Elle dure un an. Lord Randolph fut, à plusieurs reprises, sur le point d'être vaincu. Il se relève toujours. Il démissionne. Il se fait renommer. Sa ténacité fut victorieuse. Au Congrès de 1884, il est acclamé. Il enlève la majorité des sièges au *Conseil* Il sort en tête du scrutin. Il est élu Président. Les adversaires du principe démocratique durent transiger, supprimer le *Comité central*, accepter la réorganisation de l'*Union nationale*, reconnaître officiellement la *Primrose League*. Un an plus tard, en juin 1885, Lord Randolph enlevait le dernier retranchement : Sir Stafford Northcote fut promu à la Pairie et remplacé comme *leader* par Sir Michael Hicks Beach.

L'œuvre du *Quatrième Parti* était désormais terminée. Il avait fait triompher ses deux idées politiques, la tactique parlementaire de la surenchère électorale, l'organisation démocratique des partis nationaux. Le *Torysm démocratique* triomphait. Lord Randolph avait été l'organisateur de la victoire.

JACQUES BARDOUX.



SOUFFRANTS ET LUTTEURS

—

Prométhée et les trois rayons de la foudre

Quand Jupiter conçut la figure des mondes,
Il fallait pour les moudre,
Les pétrir, les mouler en leurs sphères profondes,
Un élément subtil et fort,
Mêlant la vie avec la mort.
Et Zeus rêva le Feu, Lumière-Flamme et Foudre,
Qui crée et qui détruit, qui caresse et qui mord.

Trois rayons pris au Ciel, au Soleil, à la Terre
En formèrent l'essence.
Mercure lui porta — joyeux — l'âme solaire,
Rayon qui fleurit en or pur ;
Vulcain — le feu rougeâtre, obscur
Du sombre abîme : Iris — du firmament immense
Déroba sur son aile un rayon de l'azur.

Jupiter les serra dans sa main créatrice,
Où l'univers se presse,
Et les tordit tous trois. Docile à son caprice,
L'éclair aux feux inquiétants
Lança des dards et des serpents.
Dans sa main Zeus retint la foudre vengeresse
Qui sème les héros et dompte les Titans.

Un jour, hardi voleur grimpé sur une cime,
Le divin Prométhée
Sut accrocher l'éclair à sa torche sublime.
Pour en doter l'homme mortel,
Il construisit, rustique autel,
Sa forge dans un antre — et sa force indomptée
Y fit flamber, avec du bois, le feu du ciel.

« Dans la foudre des Dieux je verserai des charmes
Et de secrets dictames »
Disait-il en forgeant des engins et des armes.
Et, comme son poignet puissant
Trempait le fer éblouissant,
Il vit les trois couleurs se jouer dans les flammes
Comme des serpents d'or et d'azur et de sang.

Le Titan forgeron était beau dans sa forge,
Il suait plein d'écume ;
La fournaise embrasait sa poitrine et sa gorge.
Et des étoiles de splendeur
Éclataient sur le fer chanteur.
Au rythme du marteau, qui tombait sur l'enclume,
Prométhée entonna l'hymne au feu créateur :

« Flambe, dit le Titan, brûle, crépite et bouge,
Hérisse ta crinière,
Feu cramoisi, dragon superbe et fier, feu rouge.
Car toi tu seras LE DÉSIR,
Le feu qui fait vivre et mourir.
Contre l'obstacle dur tu seras la Colère
Et la Force qui crée en voulant s'assouvir.

« Jaillis et brille aussi, resplendis et fulgure,
Feu jaune au clair visage,
Serpent d'or, comme un dieu j'accueille ta figure.
Tu seras, dans ta pureté,
Sa Sagesse avec la Beauté,
Le glaive des héros, l'auréole des sages,
LA SCIENCE trônant sur l'univers dompté.

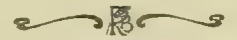
« Et toi, monte en spirale, enveloppe et circule,
Flamme bleue, étincelle,
Que l'aurore en naissant dérobe au Crépuscule.
Car tu seras, rayon d'azur,
L'AMOUR — divin, immense et pur
Qui joindra l'âme humaine à l'âme universelle
Et le passé sans borne à l'infini futur.

« O Feu que Jupiter lance à travers la nue,
Dont la terre est la cible,
A mon tour je te tiens ; ma force te transmue.
Toi qui fais la Nuit et le Jour,
L'homme te possède à son tour.
Les trois rayons tordus de la foudre terrible
Vont luire dans son cœur : DÉSIR, PUISSANCE, AMOUR ! »

Et les hommes, voyant dans leurs forêts profondes
Une Ombre propice
Par la flamme, sortirent hordes vagabondes
De la caverne et du hallier,
Et s'approchèrent du foyer.
Ravis, ils contemplaient le Titan Prométhée
[illegible]

Assis près du brasier, il disaient : « Feu céleste,
Dompteur de la souffrance,
Viens dans nos antres noirs, viens habiter, oh reste,
Messager du divin séjour
Et viens aider notre labour.
Demeure auprès de nous, flamme de l'Espérance,
Feu sacré du foyer, TRAVAIL, LUMIÈRE, AMOUR ! »

EDOUARD SCHURÉ.



LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

F. Vandérem : La Victime.

A propos du « Roman aristocratique » :
Réponse à M. Marcel Boulenger.

Le mariage, le divorce, les conséquences du divorce, la dissolution de la famille, le malheur de l'enfant... sujets d'une persistante actualité! Le malheur de l'enfant, nous ne pouvons ignorer qu'il résulte infailliblement du divorce des parents; nous sommes tous, n'est-il pas vrai, de l'avis de M. Lecherrier, sexagénaire prudent et fort aimable, qui développe à sa fille Lucie, Lucie Taillard, les arguments sui-vants :

« Si tu ne sens pas ces choses-là de toi-même, tout le monde te le dira : dans le divorce, la vraie victime, la grande victime, c'est l'enfant... Voilà la règle... Et notre petit Gégé, hélas! n'y échappera pas... Du jour au lendemain, pour votre commodité personnelle, vous allez faire de lui une espèce d'orphelin, de déclassé, d'abandonné, sans famille régulière, sans foyer fixe, sans intérieur. Vous allez bouleverser sa vie, gâcher toutes ses joies, détruire tout son bonheur... M. Lecherrier se tut, car des larmes lui barraient la gorge. »

La douleur de M. Lecherrier est sincère, car il adore son petit-fils, et sans doute il redoute les responsabilités nouvelles et ce n'est point sans quelque terreur égoïste qu'il voit « sa quiétude chavirée, son indépendance en péril, les petites femmes à vau-l'eau »; mais M. Lecherrier n'en est pas moins l'éloquent et fort raisonnable représentant de la sagesse bourgeoise...

Eh bien! ce M. Lecherrier se trompe : la sagesse bourgeoise ne prévoit point les exceptions; il est des exceptions : Gégé sera une « victime » exceptionnelle, fort satisfaite de son « malheur », une victime résignée, bientôt enthousiaste; Gégé ne connaîtra que les bons côtés du divorce.

*
* *

Son grand-père l'adore, son père le choie, sa mère l'aime tendrement; Gégé serait un enfant heureux, si une précoce expérience des scènes de famille ne l'incitait à redouter perpétuellement d'inattendues catastrophes. — Gégé, à qui l'on a promis de le conduire au « Nouveau-Cirque », dîne à la table de ses parents; Gégé observe avec inquiétude la mine inquiète de sa mère — n'est-elle point mécontente de son dernier rendez-vous avec Alcide Barbier — le sourire épanoui, la joie trop manifeste de son père, — Jacques Taillard n'a t-il point en perspective un rendez-vous avec Nelly-Jelly, la petite danseuse américaine des « Ambassadeurs ». Gégé ignore les secrets motifs, il constate les humeurs contradictoires, il prévoit la querelle conjugale qui retiendra tout le monde au foyer; il a des satisfactions d'orgueil quand se réalisent ses prévisions ; il ne peut cependant maîtriser ses larmes :

« Jamais il n'avait ressenti une détresse pareille. Ce n'était plus seulement sur le « Nouveau-Cirque » qu'il pleurait, c'était aussi sur un tas de choses qu'il évoquait confusément : la tristesse des repas toujours silencieux, la physionomie de ses parents toujours en embuscade, l'incertitude de ses joies toujours menacées... »

Il a du ressort : à sa bonne Annette, il crie fièrement : « Ça m'est bien égal! » Infortuné Gégé dont le sommeil sera coupé de hoquets!

« Plus tard, beaucoup plus tard, il lui sembla qu'une forme qui avait le parfum de sa mère se penchait sur lui en chuchotant des paroles de pitié. Mais, stoïque jusque dans le sommeil, il balbutia encore :

— Ça m'est bien égal!

Un peu après, il crut sentir à son front le baiser léger d'une autre ombre qui ressemblait à son père. Et quoique l'ombre n'eût rien dit, Gégé, fièrement, bégaya tout de même :

— Ça m'est bien égal! »

Soyez donc surpris que Gégé accueille sans déplaisir l'annonce d'un changement de régime! Sa mère s'étant retirée chez M. Lecherrier, en attendant le divorce, Gégé habitera tantôt avec son grand-père et tantôt avec son père, huit jours avec l'un, huit jours avec l'autre; très vite il a deviné quelques uns des avantages de cette combinaison ; il n'est point inhabile à en jouir. Ingénieux Gégé, honnête Gégé qui n'avait point prévu tant de bonheurs, ni si divers, mais qui demeure toujours égal à sa fortune, et la mérite! A l'institution Beaujoint sa « situation spéciale et particulière » retient l'intérêt compatissant des maîtres : plus de punitions ; ni réprimandes, ni brimades. Et c'est à qui distraira cette « victime » ; Jacques Taillard la promène au Bois, au boulevard : Gégé accompagne son père dans les restaurants élégants, les théâtres, et comme ce père multiplie les cadeaux, la mère et le grand-père s'ingénient ; c'est une lutte de gâteries, d'indulgences prévenantes... Un jour

Lucie Taillard lasse d'attendre un incertain divorce prie Gégé de la « raccommoder » avec Jacques Taillard.

« Quel coup! Quel écroulement!

« Deux ou trois fois, dans des mauvaises nuits, il avait rêvé que l'existence de jadis reprenait. Il se revoyait avec effroi entre ses parents aux prises. Il entendait les cris, les injures. Dans le brouillard du songe, il apercevait les verres brisés, les nappes souillées, les visages défigurés par la rage, les feux de la haine aux prunelles. Et ensuite il se retrouvait brusquement dans sa petite chambre, au fond du couloir, avec la rigoureuse Annette causant en silence près de la lampe, tandis qu'au loin les portes battaient comme sous l'ouragan...

« Le cauchemar se faisait réalité. »

Adieu cajoleries et surprises, adieu joies et bonheurs! Gégé ne pousse point l'héroïsme jusqu'à s'acquitter de sa mission; il reçoit sans les solliciter les confidences de son père :

« Gégé! il faut absolument que tu essayes de me remettre avec ta mère! »

Gégé ne dit rien à sa mère qui ne s'en réconcilie pas moins avec Jacques Taillard : stupeur de Gégé dont la famille un beau matin se trouve reconstituée :

— « Hein, mon garçon, ça n'a pas traîné! Tu ne t'attendais pas à celle-là?

— Oh! non! — exhala sincèrement Gégé.

. . . .

— Eh bien, mon petit! — demanda Taillard — j'espère que tu es content?

— Je te crois! riposta Gégé avec un flegme fort au-dessus de son âge. »

L'aventure de Gégé est assez mince. M. Fernand Vandérem la conte avec une discrétion, un art des nuances, un goût, tout à fait spirituels ; la grâce de ce petit livre est en vérité bien forte et bien séduisante .

*
* *

M. Marcel Boulenger ne permet point que l'on range son roman, l'*Amazone blessée*, dans la catégorie du « roman aristocratique » ; il veut bien reconnaître que l'on a jugé ici son nouveau livre avec bienveillance et courtoisie; il n'en proteste pas moins contre ce qu'il appelle « une erreur » et « un abus » ; et voilà de bien grands mots, et des griefs, il me semble, peu justifiés; M. Marcel Boulenger, qui n'est point bienveillant, n'est point équitable

Tel de nos contemporains, dont on n'a point coutume d'infirmer à la légère les formules, déclare que les romans d'Octave Feuillet sont des romans « aristocratiques » ou « mondains ; il veut dire par là que la plupart ou les plus importants personnages de ces romans sont des aristocrates .. et j'entends bien que lorsqu'on a parlé de roman aristocratique on n'a point tout dit, et que le roman aristocratique peut être réaliste ou ne l'être point, qu'il peut être satirique, ou louangeur, moral ou immoral, et d'ailleurs excellent, ou médiocre, ou détestable... Il s'agit moins d'une définition que d'un procédé de classification fort légitime, et je ne parviens point à comprendre en quoi une simple constatation de fait peut désobliger un auteur. Or, faut-il le répéter, les protagonistes du drame que conte M. Marcel Boulenger sont d'authentiques aristocrates : ce sont Antoine-Urbain-Jean de Cadenour Vivaldi, prince de Venasco, la princesse, cette Hélène Veray des perles, plus orgueilleuse que le prince, et Hector de Pillepoule et l'avantageux comte Agesilao Venti, dont M. Marcel Boulenger note les étonnements en une langue moins sûrement élégante que de coutume :

« Ah! quel sourire supérieur à ces mots, et quelle expression de finesse *incalculable* passa sur le visage mobile du comte Venti. »

Je ne vois guère que le savant M. Cyrille Estienne... Et sans doute ne dois-je point oublier quelques comparses... Mais je n'ai point affirmé que M. Marcel Boulenger eût borné son effort à peindre des mœurs aristocratiques : et j'ai signalé la multiplicité de ses intentions, qui ne lui permit d'en affirmer aucune avec une suffisante netteté...

Où donc est mon erreur?

M. Marcel Boulenger me rend cette justice que ma critique fut « courtoise » et « bienveillante », et tout aussitôt il m'accable — ou prétend m'accabler — sous le plus déplaisant reproche ; derrière mes éloges et mes réserves, il discerne je ne sais quelles arrière-pensées politiques... Est-ce donc faire de la politique que de constater — en s'autorisant des études des romanciers eux-mêmes et sans nier les exceptions possibles — la décadence de l'aristocratie en France? M. Marcel Boulenger me met dans la nécessité de rappeler ces lignes : « Il n'est plus d'aristocratie; il est encore des aristocrates au vieux sens du mot, j'entends non seulement d'authentiques descendants de cette aristocratie de l'ancien régime qui fut — M. Marcel Boulenger veut bien nous le rappeler — la plus spirituelle d'Europe, mais des descendants valides et d'âme haute et qu'un indiscutable atavisme prédispose à tous les raffinements, raffinements du cœur et de l'esprit, et des manières. Il est de vrais aristocrates! Du moins M. Adolphe Aderer l'affirme, et aussi M. Alexandre Hepp, et M. Marcel Boulenger ne le nie point, ou plutôt chacun d'eux l'assure à sa manière... M. Boulenger avec des réticences d'où l'on conclurait qu'il n'est pas très certain lui-même de distinguer de la présente réalité ses regrets et ses ardents désirs... »

Est-ce là de la partialité ? Si, après cela, contraint de m'avouer que certains héros de roman ne vivent pas d'une vie très intense, j'en inférais que ces héros pourraient bien ne correspondre à aucune réalité, outrepasserais-je mon droit ? Je n'ai point hasardé pareille hypothèse et peut-être ai-je eu tort, d'autant plus tort que, je n'en puis douter, M. Marcel Boulenger sait être un observateur sincère et pénétrant... quand il lui plait. M. Marcel Boulenger me pardonnera-t-il d'incriminer ses hypothétiques modèles et non point son talent?... Mais si je souhaite qu'il recherche à l'avenir des modèles plus rapprochés de la commune humanité, puisse-t-il me faire la grâce de croire que je n'y suis point déterminé par des motifs d'ordre politique.

Et je n'attendais point, certes, le troisième reproche que m'adresse M. Marcel Boulenger. Ai-je lu hâtivement l'*Amazone blessée*? Je pourrais répondre que j'ai lu ce roman assez attentivement pour en discerner les mérites, qui ne sont point niables, et peut-être certains défauts. Mais je tiens beaucoup à me disculper d'une accusation en vérité trop facile. J'ai donc lu l'*Amazone blessée* : ma lecture ne fut point hâtive ; on ne lit pas hâtivement M. Marcel Boulenger, qui n'écrit point avec précipitation. M. Marcel Boulenger assure que le héros de l'*Amazone blessée* ne négocie point sa restauration ; « c'est précisément tout le contraire qu'il fait. » Tout le contraire? mais encore? Ah, ce n'est point si clair ! Le prince détrôné par l'émeute cherche un refuge à Paris, où sans doute son inaptitude politique lui interdit les longs pourparlers : il négocie cependant... puis avoue s'être mal défendu, et sans obstination ; mais Pillepoule, Hector de Pillepoule se décourage moins aisément. Pillepoule obtient la création d'une régence ; le prince ratifie ; chef politique en disponibilité, altesse en exil, il est « en quelque sorte déchu », situation mal définie, doit-on dire provisoire? Il se retire à Rome, toujours épris d'art et de beauté antique, et d'archéologie et rêve de glorieux combats :

«... C'était la guerre, le grand peuple latin de France se dressait contre les Barbares... La réserve donne, le brigadier Cadenour tire son sabre — et un schrapnell termine tout. »

Vous avais-je point affirmé que ce Cadenour était assez sympathique?— Mais que M. Marcel Boulenger est donc sévère, injustement sévère à la critique !

Et je crains enfin que M. Marcel Boulenger ne dénie au critique certains droits qu'il est urgent de lui reconnaître, et que, pour ma part, je n'entends point cesser de revendiquer : « Critique littéraire ! écrit-il. Ne confondons point. Ce n'est point un censeur politique qu'un critique littéraire ! » Soit : ah ! ne confondons point, mais établissons de nécessaires distinctions. M. Marcel Boulenger écrit aussi : « Il n'y a d'important, d'intéressant au monde, que les œuvres d'art », boutade d'un dédaigneux exclusivisme, à laquelle je suis fort éloigné de souscrire ; mais il y a des œuvres d'art qui nous intéressent prodigieusement lorsqu'elles reflètent la vie..... la vie contemporaine et sa complexité ; ces œuvres impliquent une conception — profonde ou sommaire, nouvelle ou surannée — du monde et de la société. Interdirez-vous au critique de rechercher et de définir — et n'est-ce point déjà critiquer? — ces idées qui soutiennent ou affaiblissent et parfois dénaturent l'œuvre d'art? Ne redoutons point d'étendre le domaine de la critique ; plus le critique demeure soucieux d'accueillir toutes les idées et de ne méconnaître aucune réalité sociale, plus il a de chances de juger avec justesse et — rassurons M. Marcel Boulenger — de se soustraire à la brutale tyrannie de la politique journalière.

JEAN NOINTEL.



THÉATRES

Odéon : *Jules César*, de SHAKESPEARE. Traduction par M. DE CRAMMONT. — L'interprétation du classique à l'Odéon.

Donc nous avons fini par l'avoir, cette première de *Jules César*, tant annoncée, tant escomptée, et qui, depuis un mois, fut remise de semaine en semaine. Disons-le tout de suite : nous n'avons pas perdu pour attendre. Il est évidemment regrettable que le nouveau Directeur de l'Odéon n'ait pu inaugurer son théâtre sur ce coup d'éclat qui de prime abord lui eût assigné le premier rang. Mais qu'il ait eu la conscience de pousser son effort au point de perfectionnement voulu, et sentant l'importance de la tentative, de ne la montrer au public qu'à l'heure décisive où ses derniers scrupules le lui permettaient... voilà qui est plus remarquable encore. Disons-le aussi : c'est une des impressions d'art les plus nobles et les plus fortes que nous ayons eue depuis longtemps, une de celles qui le mieux ramènent à leur juste point les habituelles tentatives de tous les jours. D'un tel spectacle on sort agrandi, exalté, anobli, ce qui est le propre de l'art, et ce qui doit être son suprême idéal, et ce n'est point à la seule grandeur du génie de Shakespeare qu'il faut attribuer ce résultat, mais aussi à la merveilleuse collaboration du metteur en scène qui nous l'a présenté.

*
* *

Est-ce à dire qu'il n'y ait point de réserves, point de restrictions à faire dans cette tentative, qui est plus qu'une tentative... une réussite que nous n'osions espérer telle? Qui donc me croirait si je l'affirmais? On ne met point en mouvement de pareils ensembles sans donner par quelque côté prise à la critique. Quel est donc le directeur de théâtre qui pourrait réunir les interprètes de premier ordre que requièrent ces grandes figures du passé? Ce qui est admirable dans l'effort de M. Antoine, c'est, bien plutôt que l'interprétation individuelle, l'accent général, la couleur de l'ensemble, l'harmonie du tout, — et ce que nous disions déjà voici deux ans, à propos du *Roi Lear* — l'atmosphère qui enveloppe et baigne en quelque façon les personnages. Comme dans une vaste composition picturale où les figures, très nombreuses, sont dans un rapport de dépendance mutuelle et de réciproque solidarité, il importe bien plus, dans ce drame de *Jules César*, d'atteindre à la fusion, à l'harmonisation des groupes, oui cela est mille fois plus intéressant, plus artistique aussi, que d'avoir une ou deux étoiles qui font le vide autour d'elles, et imposent leur virtuosité aux dépens du reste. Cette loi, qui d'ailleurs est vraie pour toute œuvre dramatique à personnages nombreux, ne m'a jamais paru revêtir un caractère d'évidence aussi manifeste que dans ce drame de *Jules César*. A ce point de vue, c'est bien une *œuvre* que nous avons entendue, non pas des interprètes C'est la *pensée* d'un homme de génie qui nous a tenus sous sa main-mise, ce n'est pas la virtuosité de tel ou tel artiste, et quand un tel effort d'art ne devrait aboutir qu'à cette constatation dont nous étions depuis si longtemps déshabitués, déjà ce serait quelque chose. Nous tous qui fûmes modelés par les lettres antiques, et qui sans doute les avons appréciées davantage le jour où par élection nous eûmes licence de les goûter, comment n'eussions-nous pas frémi d'aise devant cette merveilleuse restitution d'un des grands moments de l'histoire qui, par la chute d'un monde, préludait à l'avènement d'un autre!

*
* *

Il est pourtant une autre raison plus profonde, plus humaine et plus vraie, à notre admiration pour *Jules César*, et cette raison, elle nous fut donnée par un des grands méconnus du dernier siècle. Dans son étude sur Shakespeare, qui égale par la puissance de l'intuition et la magnificence de l'expression poétique l'homme de génie qu'elle commente, Barbey d'Aurevilly écrit ceci qui vaut d'être médité :

« Moi qui crois que la nature humaine importait plus à Shakespeare que la politique et les sociétés, je suis persuadé que ses personnages historiques étaient bien plus la conception de caractères imaginés qu'une étude ou même qu'une divination de l'Histoire. Pour ne citer qu'un seul exemple du sans-souci habituel de Shakespeare, pour le terre à terre et la fidélité de l'Histoire, Coriolan, dans le drame de ce nom, n'est pas le Romain de Tite-Live; mais quel qu'il soit, c'est un *homme*, une *colère*, une *vengeance* qui emporte tout dans son tourbillon, puis qui se fond tout à coup dans d'inexprimables tendresses. Et c'est *bien autrement beau que s c'était romain*, cela! C'est humainement vrai et superbe. »

Paroles mémorables et qui vont loin en nous, parce qu'elles vont profond aussi dans l'âme de Shakespeare et qu'elles nous rendent un compte merveilleusement fidèle de ses plus hautes inventions! Combien nous les sentions vraies, tandis que défilaient sous nos yeux, drapées de leurs costumes historiques, ces grandes figures du passé : Jules César qui donne son nom au drame, qui en est le mobile, mais non le principal acteur, assez vigoureusement esquissé cependant pour présenter les traits essentiels de la médaille qui fixa son type extérieur...; Cassius qui fait le geste initial et donne le branle au drame; Brutus qui n'est pas seulement « de tous les Romains le plus noble », mais l'incarnation même de toute noblesse et de toute grandeur d'âme, celui qui prononce les paroles mémorables : « Soyons des sacrificateurs et non pas des bouchers. Nous nous élevons tous contre l'esprit de César, et dans l'esprit des hommes il n'y a pas de sang. Oh! si nous pouvions atteindre l'esprit de César, sans déchirer César! » Et Marc-Antoine, le souple, le subtil, l'intrigant Marc-Antoine, qui mène le drame, prototype incomparable de l'habile politique dont nous retrouvâmes les traits essentiels en tant de figures de l'époque moderne... vous Marc-Antoine, le plus moderne, le plus actuel des héros politiques, qui composiez votre visage auprès du cadavre de César... Et vous aussi, tendre Portia, qui sans doute pouvez bien être le modèle de l'épouse romaine, mais qui êtes bien autre chose encore :... *l'épouse de tous les temps*, la compagne dévouée, chaste, fidèle, celle dont *le cœur est sûr*, celle que peignait Shakespeare dans Cordelia, dans Miranda, dans Imogène, et de qui son compatriote Coleridge disait avec la plus pénétrante intuition : « En la peignant dans sa foi, dans sa patience, dans sa fidélité, dans la lumière de ses affections à travers laquelle elle voit tout, en la peignant enfin dans la seule erreur qui soit la sienne, l'exagération de l'amour, Shakespeare a peint toutes les femmes dans la même femme. »

*
* *

Jusqu'ici nul n'avait résisté à la gloire de Shakespeare. C'était un de ces noms immenses, parés d'une auréole, et dont chaque syllabe flamboie d'un éclat quasi-symbolique. Le jour où, à la suite des résistances et des dédains du XVIII[e] siècle, l'œuvre du poète anglais brusqua l'opinion pour faire irruption dans notre langue, ce fut pour prendre aussitôt rang dans cette littérature universelle qui ne se discute même plus et s'impose au goût des générations éclairées avec la même rigueur qu'un article de foi à la religion des croyants. Les lecteurs de la *Revue Bleue* ont pu constater qu'une hérésie nouvelle venait d'entamer cette *religion* de Shakespeare, et, disons-le tout aussitôt, si le chef des dissidents ne portait pas un des plus illustres noms de la littérature contemporaine, quelle chance aurait-elle d'être seulement remarquée? On a lu ici l'opinion paradoxale de Tolstoï, cette opinion destructive du génie de Shakespeare, et qui ne peut s'expliquer que par la transformation *utilitaire* qui s'opéra chez l'auteur de *Résurrection*, dans sa conception du rôle de l'œuvre d'art et de la mission de l'artiste. Nous n'y saurions pas plus souscrire, est-il besoin de l'ajouter, lorsqu'il tente de réduire à néant le génie de Shakespeare, que lorsqu'il précise, dans son livre fameux *Qu'est-ce que l'art ?* les destinées de l'œuvre d'art.

Pourtant, comme dans toute production issue du cerveau d'un homme supérieur ou qui fut tel, subsiste presque nécessairement quelque éclair de ce qui fit sa grandeur et justifia sa renommée — Tolstoï a soixante-quinze ans, ne l'oublions pas — je trouve, dans ce morceau de Shakespeare, un passage notable : c'est quand il examine les conditions de la valeur d'une œuvre poétique. Et ces arguments eux-mêmes, nous nous en servirons contre lui ; nous les lui retournerons, pour vérifier, pour confirmer, une fois de plus après tant d'autres, la grandeur de Shakespeare.

Trois conditions essentielles sont requises, d'après Tolstoï, pour constituer la valeur d'une œuvre poétique. Et c'est d'abord le *sujet*, entendez la correspondance mystérieuse existant entre ce sujet et les aspirations de qui le traite : — « Plus le sujet est important pour la vie de l'homme, plus l'œuvre est grande. » — C'est ensuite la *beauté de la forme*, ainsi précisée par Tolstoï en ce qui touche la technique dramatique : « appropriation du langage au caractère des personnages... exposition naturelle et touchante... succession logique des scènes. » C'est enfin la *sincérité* : — « L'auteur doit sentir vivement ce qu'il représente. » C'est ce que traduisait, en son prophétique langage, un autre grand Anglais, le plus grand peut-être après Shakespeare, lorsqu'il proclamait en ces termes la sincérité nécessaire au grand homme : — « Pas de Mirabeau, de Napoléon, de Burns, de Cromwell, pas d'homme capable de faire une chose quelconque, s'il ne commence par la prendre vraiment au sérieux, par être ce que j'appelle un homme sincère. La sincérité, une profonde, grande, ingénue sincérité, est le premier caractère de tous les hommes qui sont d'une façon quelconque héroïques. »

*
* *

Faisons maintenant retour à *Jules César*. Niera-t-on la grandeur du *sujet*? Grand, resplendissant, il ne l'est pas seulement par la résurrection d'une époque illustre entre toutes... il l'est encore par le retentissement que son histoire éveille en nos âmes, par le retour, par le repliement sur nous-mêmes qu'elle suscite invinciblement en nous. Une histoire qui n'est pas seulement une date de la grandeur romaine, mais le symbole de toutes les grandeurs. Un homme parvenu au faîte de la puissance et de la gloire, qui n'a plus rien à désirer, puisqu'il a tout, et qui, par cela seul qu'il est homme et qu'on veut en faire un Dieu, se trouve précipité du haut de son piédestal. A dix-huit cents ans de distance, Jules César et Napoléon se donnent la main pour rappeler l'homme à ses vraies origines... Grand et magnifique sujet, répétons-le, symbolique et de la plus haute signification religieuse, puisqu'il s'achève sur un immortel lieu commun : le néant de la grandeur et de la gloire humaine. Viendra-t-on contester maintenant la beauté de sa *forme*, ses qualités d'exécution, cette technique aussi indispensable dans les productions écrites que dans les œuvres sculptées ou peintes? Suivez cette action dramatique, qui commence dans l'intimité, dans l'ombre, sur des murmures, pour grandir et peu à peu s'amplifier, et finalement trouver son écho dans la voix d'un peuple et sur la place publique, suivant par là, jusqu'au point d'en apparaître l'exemple-type, cette loi inéluctable de la progression, dont nous avons été conduit à faire l'assise même de l'art dramatique. Si maintenant nous nous plaçons au point de vue de la beauté *formelle*, de la correspondance entre l'expression verbale et l'âme intime du sujet, quelle réussite plus étonnante que la scène du Forum et les deux discours de Brutus et d'Antoine! Une réussite oratoire et littéraire de qualité telle qu'en exprimant l'âme contradictoire de deux hommes, c'est tout un peuple qu'elle traduit, et dans ce peuple les transformations progressives de l'opi-

nion, mobile et fuyante comme l'onde elle-même, disait déjà Shakespeare en parlant de la Femme, et l'opinion de la Foule n'est-elle pas insaisissable comme l'âme de la Femme? Ces considérations peuvent nous dispenser, j'imagine, de justifier la troisième et dernière condition requise par Tolstoï pour constituer la valeur de l'œuvre poétique, c'est-à-dire la *sincérité* du poète, surtout si cette sincérité, nous l'entendons au sens où la prenait Carlyle, comme la réaction puissante et décisive d'un grand sujet sur l'âme du poète qui l'a élu!

*
* *

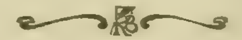
Je vous disais tout à l'heure que la caractéristique de ce bel effort d'art, c'était la fusion, l'harmonisation des détails, dans un ensemble où tous ils se subordonnaient à la pensée maîtresse du poète, et c'est là, à mon sens, le plus grand éloge qu'un critique ayant le respect et l'admiration de l'art puisse adresser à M. Antoine. Tous ses efforts s'appliquèrent à traduire le génie de Shakespeare, en subordonnant la virtuosité de l'interprète à la pensée du créateur. Le décor, comme bien on pense, le mouvement des foules et l'éclairage jouent un grand rôle dans la tentative de M. Antoine. Rien de plus intime, de plus mystérieux, que ce *Verger de Brutus*, où s'assemblent les Conjurés, et où la tendre Portia supplie Brutus de lui révéler son secret. Rien de plus impressionnant par la noblesse et l'ordonnance du groupement que la scène du *Capitole* et le *Meurtre de César*, Rien de plus grouillant que celle *du Forum*, où se développe le discours de Marc-Antoine, au milieu des frémissements du peuple, satire immortelle et sanglante de l'âme populaire. Ici ce qui donne l'accent à l'œuvre de Sakespeare, c'est la foule elle-même, c'est l'âme de la foule, si l'on peut ainsi désigner ses pires instincts, c'est le flux et le reflux de ses passions, ce que l'on sent en elle de féroce, d'impulsif. Encore serait-il injuste de négliger l'effort individuel des protagonistes : au premier rang, il faut citer M. de Max et M. Desjardins; M. de Max, en qui nous avons toujours noté un sens remarquable de la composition, qui nous a donné un Marc-Antoine composite, mélange de force et d'insinuation, un Marc-Antoine en qui déjà l'on pressent le futur amant de Cléopâtre... M. Desjardins qui, dans la seconde partie du drame surtout, principalement dans la scène de la tente avec Cassius, a puissamment rendu toute la virile noblesse de Brutus. Somme toute, et pour nous résumer, un magnifique effort d'art qui classe au tout premier rang le nouveau directeur de l'Odéon, et dont le souvenir restera comme une date dans l'histoire de l'art dramatique!

*
* *

Je ne veux pas quitter l'Odéon sans vous entretenir brièvement d'une représentation de *Polyeucte*, qu'il nous a donnée ces temps derniers. On se rappelle peut-être que nous avons marqué l'intérêt très vif qu'il y aurait à suivre M. Antoine, devenu directeur du second Théâtre-français, dans son interprétation du classique. Disons de suite qu'il n'y a pas paru inférieur à lui-même, et que cette représentation de *Polyeucte* a dépassé ce que nous en attendions. La grande difficulté, pour le nouveau directeur, est évidemment de fondre, dans une unité harmonieuse, les sujets disparates dont il dispose, c'est-à-dire une troupe composée d'éléments divers, qui jusqu'alors ne reçut aucune éducation la préparant à jouer Corneille et Racine. M. Antoine a résolu la difficulté de la seule façon qui lui fût possible : en faisant des engagements appropriés aux circonstances. Il a fait débuter Mlle Barjac, premier prix de tragédie, dans le rôle de Pauline, et il a confié à M. de Max, celui de Polyeucte. Mlle Barjac joue d'une façon intelligente, en bonne élève qui a retenu ce que ses maîtres lui enseignèrent. Ce qui lui manque, c'est la sensibilité, c'est l'émotion, tout ce qui fait qu'un interprète sort de lui-même pour se donner à la création qu'il compose : ce sont là, d'ailleurs, reconnaissons-le, qualités qu'il est bien difficile de demander à une débutante, car elles supposent une liberté d'allures, une possession de soi-même, difficilement conciliables avec les émotions d'un début. Mlle Barjac a beaucoup appris : elle connaît les rudiments de son art; il lui reste maintenant à trouver un accent personnel et ce que la seule sensibilité peut enseigner à une artiste. J'ai dit plus d'une fois ici ce que je pensais du tempérament de M. de Max, essentiellement inégal, capable tout à la fois, et dans une même soirée, du meilleur et du pire. Il semble s'être assagi, dans le rôle de Polyeucte, avoir modéré l'ardeur d'un tempérament qui trop souvent l'entraîne à des excès regrettables, surtout dans l'émission de la voix. Il faut lui savoir gré de la façon vraiment *intérieure* et profonde dont il a dit les stances de Polyeucte, et d'une façon générale, de la *composition* du personnage, où il s'est appliqué très évidemment à modérer la tendance à l'excès qu'on lui reprocha si souvent. Aurait-il médité ces paroles mémorables ou trop peu connues que son illustre ancêtre, Talma, prononçait au sujet de Lekain, et que tout tragédien devrait avoir présentes à la pensée, quand il compose son personnage. — « Dans le commencement de sa carrière, Lekain fit ce que font les jeunes acteurs : il s'abandonna aux mouvements

violents et aux cris. Avec le temps il sentit que, de toutes les monotonies, celle de la *force* est la plus insupportable, qu'il fallait *parler* la tragédie, et non la *hurler*, qu'une explosion continuelle fatigue sans toucher, que ce n'est que lorsqu'elle est rare et inattendue qu'elle peut étonner et émouvoir. » — Enseignement trop peu connu, je le répète, qui semble peu apprécié rue Bergère, et qui donnerait les résultats les plus heureux, si l'on voulait bien en tenir compte même rue Richelieu !

PAUL FLAT.



VIEILLES MAISONS D'ÉCRIVAINS

J'aime aller à la reconnaissance des demeures préférées qu'habitèrent dans les âges quelques-uns des grands hommes de notre esprit. Par fois l'hôte est encore vivant; il est extrêmement vieux et vénérable, et je pense à Tolstoï, vers qui beaucoup sont allés, et se tenant cordialement sur le seuil de sa maison, semblable, sur le fond du paysage de neige, à quelque ancien apôtre de la légende. Mais la plupart ne sont plus que des ombres vers lesquelles on avance avec crainte et désir. Le plus souvent la maison est tout isolée, peuplée de solitude, sans bustes ni portraits ; mais la vive imagination qui soutint le visiteur, l'exalta au cours de la route, supplée à l'absence des images visibles. Que connaît-on du sublime Shakespeare ? Rien n'est moins certain que l'histoire de sa vie et les faits de ses jours mystérieux ne sont pas plus connus que les traits de son visage. Cela empêche-t-il la religion qu'on a de sa mémoire ? Tous les ans des milliers de pèlerins, venus de tous les coins du monde, accomplissent le voyage de Stratford-sur-Avon. Là, deux maisons anciennes reçoivent leur visite attendrie. La première est celle où naquit, dit-on, le grand Will ; la petite chambre, au premier étage, est surtout le but de la dévotion. Les murs y sont à peu près nus, mais chargés d'inscriptions hâtives ; plusieurs générations d'admirateurs fidèles laissèrent là leur empreinte et ce reste une admirable expression du culte shakespearien que la lecture de ces milliers d'hommages signés de noms magnifiques ou d'obscures initiales. La seconde de ces maisons, située non loin de la première, dans son cadre de verdure, ses buissons de roses et de clématites, est le vieux et pourtant toujours printanier cottage d'Ann Hathaway. Que de pas hésitants de fiancés, que de cortèges enlacés d'amants, vinrent, depuis des ans et des ans, de la maison de Shakespeare à celle de son amie, franchirent la petite barrière de bois peinte, et se perdirent sur le sable des allées bordées de fleurs de cette retraite heureuse !

Ah ! maisons, vieilles maisons à peu près délabrées et de qui chaque orage menace encore le toit, demeure de qui chaque hiver arrache un lambeau ou détruit quelque pierre, vous persistez ainsi que les berceaux d'un dieu immortel ; les mains impies n'osent point se porter sur vous ni détruire, en même temps que vos murs ébranlés, le souvenir impérissable de ceux qui vous habitèrent. Une protection tacite enveloppe et défend ces vestiges respectables et vénérés des hommes. Beaucoup veillent avec un soin jaloux à leur conservation ; et il en est qui gardent avec un zèle filial contre toutes les tentatives de déprédation ces demeures honorées. Comment détruire Combourg, après que Flaubert lui-même y vint retrouver l'image de Chateaubriand, passa une nuit dans sa demeure familiale et, de sa contemplation, laissa cette page écrite, au lieu même, sur cet homme,

« qui a commencé là et qui a rempli un demi-siècle du tapage de sa douleur ».

« Sa chambre ! Sa chambre ! sa pauvre petite chambre d'enfant ! s'écrie Flaubert en visite chez Chateaubriand ; c'est là que tourbillonnaient, l'appelaient des fantômes confus qui tourmentaient ses heures et lui demandaient à naître : Atala secouant au vent des Florides les magnolias de sa chevelure ; Velléda au clair de lune, courant sur la bruyère, Cymodocée voilant son sein nu sous la griffe des léopards et la blanche Amélie et le pâle René (1). »

Comment, enfin, ne pas respecter les demeures des poètes et des grands hommes au nom de qui se rattachent tant de touchantes années, tant de lointains vestiges ? Parfois la maison n'est qu'une chaumière, comme celle où naquit Jeanne d'Arc à Domrémy ou ce n'est plus qu'une masure misérable, une simple cabane de pêcheur comme celle qu'habita Pierre-le-Grand à Zaandam. Et cependant voyez : cette chaumière rustique, cette cabane en planches ont résisté au temps ; elles ont franchi les âges ; elles se tiennent encore debout aujourd'hui et se penchent, ainsi que des aïeules cassées par le temps, sur les poutres qui les étayent. Et les maisons de Ronsard — sauf celle de Vendôme — aussi sont encore debout ! M. André Hallays, ce fervent défenseur de nos vieilles pierres nationales, les a visitées toutes.

« J'ai été ce pèlerin, dit-il. J'ai suivi la « parlante rive » de Vendôme à la maison natale de Ronsard... J'ai voulu enfin achever ma promenade sur les bords de la Loire, au prieuré de Saint-Cosme-les-Tours, où Ronsard est mort. »

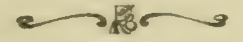
(1) *Par les champs et par les grèves.*

C'est dire assez que M. Hallays a visité Thoiré, le vieux bourg de Lavardin, le château de la Poissonnière, Croix-Val et l'ancien prieuré où se fermèrent à la douce lumière du jour les yeux enchantés de Ronsard. Et M. André Hallays, dans la vallée de l'Indre, accomplit un pieux pèlerinage balzacien ; il fut visiter Buffon à Montbard, Mme de Sévigné à Grignan, et je pense aussi à M. Émile Hinzelin qui refit, après Taine, le voyage de Château-Thierry, de *Chaury*, comme disait La Fontaine, et qui, dans la vieille rue des Cordeliers, vit avec émotion la demeure du Bonhomme.

« Entrons, dit M. Hinzelin, c'est bien la maison de La Fontaine. Chose rare, il a eu sa maison. Chose dix fois plus rare : sa maison a été respectée. Chose cent fois plus rare, dans cette maison, il est né, il a été élevé, il s'est marié, il a lu, il a écrit, il a vécu. »

Le vieux puits est toujours au milieu de la cour, le pied d'aubépine qu'on dit qu'il avait planté lui-même, enfin le petit perron à la double rampe qu'on montait pour entrer, subsistent toujours, comme si le maître était encore là ! Il n'est pas possible d'unir plus étroitement le présent au passé, de retrouver mieux qu'ici l'image de l'hôte visible en tous lieux, au jardin comme à la maison, sur le seuil comme au coin de l'âtre. Illusion ! Le Bonhomme se montre à vos regards, amène et souriant ; il vient à vous et il est heureux, il vous cause et vous nomme ses bêtes ; vous le suivez à travers les pièces, fermez les yeux et le voyez encore avec ses bas mal mis et sa perruque au vent. Il dit de savoureuses choses et vous voilà conquis ! Cependant tout cela est né de la demeure elle-même, de sa vieille poésie douce. Ah ! que soient gardées les pierres qui connurent tant de secrets ! Que nul ne porte sur elles le fer sacrilège !

EDMOND PILON.



Chronique

—

NOS PHILOSOPHES :

M. ÉMILE BOUTROUX

La philosophie serait le plus précieux des sports, ou, si l'on préfère, un art attachant entre tous, si elle n'était une science fort respectable. Que se propose-t-elle, en effet ? d'interroger l'esprit humain, ses intuitions secrètes comme ses connaissances objectives, sur leur authenticité vraie, et d'atteindre par là à une explication du monde. Elle est la réflexion, et la réflexion s'attaquant aux plus hauts problèmes, à ceux dont le souci élève l'homme au-dessus de son savoir et de sa destinée. Dans un état social où chaque profession est devenue si technique qu'elle exige l'effort intégral de qui s'y voue, où l'érudition est étroite et ceinte d'ignorances, les philosophes possèdent ce privilège de spéculer sur tout et de posséder des clartés de tout. C'est parmi eux que l'on rencontre le plus d'intelligences déliées et incisives, en même temps qu'universelles, de talents d'exposition souples et brillants. Réputé entre tous est, à cet égard, M. Emile Boutroux.

Les traits expressifs, le regard embué par le rêve, la tête, un peu lasse, appuyée sur la main gauche, M. Boutroux aime défendre, avec une pointe de mélancolie, la légitimité de la spéculation philosophique, contestée par tant d'adeptes passionnés du positivisme. Il dit la démarche inconsidérée des spécialistes : chimistes, physiciens, mathématiciens et autres, qui, méritoires dans leurs investigations, s'égarent dès qu'ils prétendent faire de telle norme, adéquate à quelques phénomènes, la loi du monde. La philosophie a une mission nécessaire et belle : s'enquérir des conclusions des diverses sciences, les adjoindre les unes aux autres, les coordonner. Il est bien vrai que la philosophie tisse sans relâche une trame toujours caduque : n'est-ce point parce que les données des sciences se transforment sans cesse ?

Et pourquoi cet incessant essai de synthèse serait-il condamnable ? pourquoi même ne le prolongerait-on pas par des hypothèses métaphysiques plus audacieuses encore ? Les psychologues sont bien crédules, qui prétendent dresser l'inventaire complet du cerveau humain, et réduire l'esprit en formules : volonté, intelligence... et sensibilité, dont les intuitions sont sans valeur. Le « moi », à demi plongé dans l'inconscient, est autrement complexe, plus un, soumis à une forte logique, et ses manifestations permanentes sont toutes également dignes d'être prises en considération. Les Anglo-Saxons n'ont pas tort, s'ils se dérobent à un rationalisme vraiment trop superficiel, pour réserver sa part au sentiment de l'au-delà.

M. Boutroux ne possède point sans doute la méthode expérimentale d'un Ribot, qui édifie fortement une science psychologique, ni le génie métaphysique d'un Bergson, ni la richesse d'aperçus, la fougue intellectuelle d'un Fouillée ; il semble peu soucieux d'ajouter une doctrine compacte à l'infinie succession des systèmes philosophiques. Mais il a porté sa méditation sur tous les sujets ; il a su à merveille l'exercer, la rendre droite et pénétrante. Et la finesse, l'élégance même, qui distinguent toujours sa pensée, modèlent aussi sa phrase... Or, quel est le résultat dont nous devons savoir le plus de gré à la philosophie : Est-ce de jeter des lueurs incertaines sur la nature du monde, et la destinée humaine, ou est-ce, par la plus délicate des gymnastiques, de former des esprits d'une suprême distinction, d'une aristocratie tout intellectuelle ?

*
* *

Ne croyez point cependant que M. Emile Boutroux

verse dans ce dilettantisme philosophique, dont les *Drames philosophiques* d'Ernest Renan, ou encore le *Jardin d'Epicure* d'Anatole France, demeurent l'expression subtile et séduisante. Il a, pour ce faire, reçu une éducation trop réaliste. — Il ne faut point oublier qu'il fut des premiers à renouveler la philosophie, d'abord par l'histoire, et en second lieu par les notions scientifiques.

L'initiation philosophique n'était pas cependant fort heureuse dans les écoles de l'Empire. Certaine dogmatique spiritualiste y était enseignée, dont était exclue toute critique. Mais Émile Boutroux connut à l'École normale (1865) un maître qui y professait avec indépendance et autorité, M. Lachelier : et c'est ce libre esprit qui transmit au jeune étudiant ce doute perpétuel, mêlé de ferveur, qui constitue le sens philosophique.

Désireux de se frayer une voie propre, Émile Boutroux entreprit l'étude des sciences, recherchant en elles les éléments d'un renouveau de la philosophie. Nul, à l'École normale, ne fréquenta plus assidûment que lui les étudiants de la section technique. Il se rendit ensuite en Allemagne, qui était encore la patrie glorieuse et vénérée de la philosophie, et suivit à Heidelberg les cours d'histoire de Ed. Zeller. Il s'instruisit ainsi de l'œuvre des psychologues et des métaphysiciens allemands, assez ignorée en France, et apprit la méthode de leurs historiens, qui est d'étudier les philosophies dans leur genèse et leur développement, au point de vue dynamique plutôt qu'exégétique.

De retour en France, professeur à Caen, il continua ses études scientifiques, collaborant même avec le mathématicien, J. Tannery. Cette ambition le poursuivait, de rapprocher la philosophie des sciences, de faire de celle-là une méditation méthodique sur les différentes disciplines, les méthodes qu'elles mettent en jeu, les découvertes obtenues. C'est alors qu'il écrivit cette thèse d'une forte originalité sur la *Contingence des lois de la nature* (1874), que termine cette page d'une noblesse toute kantienne :

« Plus enracinée et plus passive à mesure que l'idéal est moins élevé et moins médiat, l'habitude se traduit successivement par des facultés, des instincts, des propriétés et des forces. Elle donne aux êtres inférieurs l'apparence d'un tissu de lois sans vie. Mais l'habitude n'est pas la substitution d'une fatalité substantielle à la spontanéité : c'est un état de la spontanéité elle-même. Celle-ci demeure donc, sous les lois auxquelles elle paraît soumise, et peut encore être sensible à l'attrait d'une beauté, d'une bonté supérieure.

« A tous ses degrés, la spontanéité peut se rapprocher de son idéal, et perfectionner sa nature. Elle trouve, dans l'attachement à cet idéal lui-même, un surcroît d'énergie qui lui permet de rassembler les éléments disséminés par l'habitude passive, et de les organiser en vue d'une conquête nouvelle. A mesure que les êtres cessent ainsi de vivre uniquement pour eux-mêmes, et que devient plus spontanée et plus complète la subordination de l'être inférieur au supérieur, l'adaptation interne des conditions au conditionné, de la matière à la forme : à mesure aussi diminue, dans le monde, l'uniformité, l'homogénéité, l'égalité, c'est-à-dire l'empire de la fatalité physique. Le triomphe complet du bien et du beau ferait disparaître les lois de la nature proprement dites et les remplacerait par le libre essor des volontés vers la perfection, par la libre hiérarchie des âmes. »

Une telle œuvre, jointe à des travaux antérieurs (traduction de la *Philosophie des grecs*, de Zeller, etc.), lui valut une immédiate notoriété, et une promotion aux Facultés de Montpellier (1876), de Nancy (1877), — où il connut Gebhardt et Rambaud, — puis à l'École normale supérieure (1877), enfin à la Sorbonne (1885). — Après la publication de ses *Etudes d'histoire de la philosophie* (1897), il fut élu à l'Académie des Sciences morales et politiques (1898).

Ses dons de pénétration, de modération parfaite, devaient faire de lui un éducateur. Comment, mieux qu'en ses habiles conversations, discerner les aptitudes et éveiller les initiatives intellectuelles, « accoucher les esprits », selon la formule socratique? Émile Boutroux devint l'un des maîtres les plus écoutés de la Sorbonne; et, en 1902, il reçut la direction de la fondation Thiers, où de jeunes érudits sont admis à faire, sans soucis étrangers, leurs premiers travaux.

Il se plaît à cette charge. Former des esprits lui semble d'un aussi profond intérêt qu'élaborer des hypothèses. Il ne se refuse même pas à faire connaître à l'étranger le grand effort tenté depuis vingt ans par l'Université de Paris. Il fut des premiers à porter la parole aux solennités universitaires d'Ecosse et d'Angleterre, et il est fort connu et aimé au delà de la Manche.

M. Émile Boutroux écrit peu — tel son ancien maître Lachelier; mais sa pensée apparaît dans ses entretiens, et dans les études, qu'à diverses reprises, il donna à la *Revue Bleue*.

Il ne croit guère à un « acquit philosophique », qui constituerait d'ores et déjà un corps de doctrine définitif. Mais il est convaincu de l'utilité — et de l'originalité — de la recherche philosophique : Elle doit partir des sciences, sans s'y absorber. La philosophie n'est pas scientifique, mais humaine. Elle scrute l'esprit, comme la matière, et s'évertue à une synthèse toujours plus compréhensive.

Fort érudit, nourri de la moelle des systèmes périmés, comme il est averti des découvertes dernières de la science, M. Émile Boutroux est un observateur autant qu'un méditatif. S'il écrit une langue châtiée, aux sinuosités seyantes, il n'a pas de goût pour la littérature d'imagination : le romantisme est impuissant à l'enthousiasmer.

C'est un esprit d'une rare pénétration, et d'un libéralisme infiniment attrayant. Il mérite d'être — et sera assurément — des premiers à représenter à l'Académie française notre philosophie contemporaine, si prudente en ses prémisses, si variée en ses recherches, et souvent d'une admirable hardiesse en ses spéculations.

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. DAVY (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*, 52, rue Madame — *Le Propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 21 — 5e SÉRIE — TOME VI — 15 DÉCEMBRE 1906

LE DESPOTISME MINISTÉRIEL EN RUSSIE

Alors que j'étudiais, il y a de cela un certain nombre d'années, les origines du grand ébranlement, dont est sorti la France nouvelle, j'avais de la peine à comprendre pourquoi les contemporains de Calonne et de Loménie de Brienne parlaient, en s'attaquant à leurs actes, non du pouvoir absolu, mais du despotisme « ministériel ». Je viens d'acquérir une notion très claire et très exacte de ce qu'entendaient les hommes de 89, rien que par le spectacle de l'arbitraire administratif qui règne en Russie depuis la dissolution de notre première assemblée législative.

Nous sommes censés posséder une Constitution. L'Empereur nous a donné sa parole qu'à commencer du 17 octobre 1905, aucune mesure d'ordre législatif ne pourrait avoir désormais force de loi sans consultation préalable de la Douma. Et néanmoins des actes de la plus grande importance, tel l'arrêt de mort prononcé hier sur le « mir », ou communauté villageoise agricole, sont émis par nos ministres. On ne se croit même plus obligé de faire précéder ces édits d'un avis conforme du Conseil d'État. On abuse de la façon la plus manifeste du droit accordé aux ministres par notre loi organique du 20 février 1906 (art. 87), d'émettre dans l'intervalle des sessions de la Douma des règlements d'administration publique. Sans se prévaloir d'aucun motif sérieux, on bouleverse tout notre régime agraire, ainsi que tout notre système électoral, en édictant aujourd'hui l'abolition du « mir », vieux de plusieurs siècles, demain le droit des membres d'une seule et même maison à se considérer comme copropriétaires. Naguère encore tous les paysans étaient autorisés à émettre leur vote. Aujourd'hui, on n'accorde plus ce droit qu'à ceux qui possèdent un terrain défini et peuvent être considérés comme chefs de famille. De la sorte, on retire à la majeure partie des fils de paysans ayant reçu quelque instruction en ville et s'y adonnant à des travaux d'ordre intellectuel toute participation à la campagne électorale future.

Le « Sénat », qui, en Russie, est une haute cour de justice et de contentieux administratif, se plie aux injonctions qui lui sont faites par les ministres et émet des avis qui limitent le droit de vote. On réduit de plus en plus le nombre des électeurs et des éligibles, on les prive en même temps de la possibilité de toute entente préalable entre eux en retirant aux partis politiques contraires au gouvernement le droit de réunion et d'association, droit accordé par le manifeste impérial du 17 octobre. On force tous ceux qui occupent des emplois rétribués par le Trésor, qu'il s'agisse de simples agents administratifs ou de juges, à se tenir à l'écart de toute organisation de parti, ainsi que de tous cercles politiques libéraux. On supprime les journaux dont le tirage se chiffre à cent mille numéros par jour, tel la *Rouss* et l'*Oko* de Pétersbourg. La presse libérale en province est ou muselée ou entièrement anéantie. Des journaux officieux et entretenus par les fonds secrets, telle la *Rossia*, sont autorisés à injurier non seulement leurs confrères, mais aussi ceux qui, il y a à peine six mois, étaient à la tête des affaires de l'État. M. le comte Witte est traité ouvertement de traître et l'organe officieux, dirigé à Moscou par

M. Gringmoute, somme l'Empereur d'expulser le signataire du traité de Portsmouth des limites de la Russie. Des associations qui se déclarent politiques et qui portent même le nom de réunion de vrais patriotes ou de « vrais Russes » demandent l'exclusion de la liste des électeurs de tous ceux qui appartiennent aux partis avancés et, bien entendu, avant tout au parti constitutionnel démocratique. Elles ne veulent point qu'on parle de reconnaître aux juifs non seulement le droit de vote, droit dont ils ont joui aux dernières élections, mais encore le droit d'habiter ailleurs que dans le petit nombre de villes qui leur ont été assignées pour domicile. Des adresses sont envoyées à l'Empereur pour lui faire entrevoir le danger qu'il court en augmentant le nombre de ces villes ou en autorisant les juifs à choisir leur domicile dans les villages.

De leur côté les vieux croyants, naguère encore poursuivis comme sectaires, demandent à enlever aux juifs le droit de servir dans l'armée et voudraient les soumettre à un impôt spécial en échange de ce service. Le ministère, qui se croit assuré de la fidélité des troupes, n'a plus qu'un souci : celui de faire entrer dans la prochaine assemblée législative des personnes jouissant de sa pleine confiance. A cette fin M. Stolypin avait engagé, il y a quelques semaines, des pourparlers avec son collègue le ministre des Finances et lui avait demandé un crédit de plusieurs millions. M. Kokovzeff se récusa en motivant son refus par la pénurie des fonds dont dispose le Trésor. La lettre qui contenait son refus fut interceptée et le public mis de la sorte au courant du complot qui se tramait. Furieux, le président du Conseil des ministres ne cache plus son intention de dissoudre la future Douma, dans le cas où celle-ci ne consentirait pas à accepter toutes les demandes qui lui seront faites et à donner force de loi à toutes les mesures édictées par le ministère depuis la dissolution de la première assemblée. Il y a peu de jours encore, M. Stolypin émettait avec une franchise brutale cette sorte de considérations dans un salon grand-ducal. Sur la remarque qui lui fut faite que les financiers étrangers refuseraient peut-être leur concours en cas d'une nouvelle dissolution, M. Stolypin se porta garant du désir qu'avaient les banques de Paris et de Berlin d'appuyer toute politique capable d'assurer l'ordre et la tranquillité publique. On fait circuler à Pétersbourg depuis quelque temps le bruit que M. Clémenceau aurait renoncé à s'opposer à tout nouvel emprunt russe. Dans le but avéré de donner à l'opinion européenne une direction favorable à un pareil emprunt, le ministre des Affaires étrangères compte envoyer aux divers Cabinets une espèce de circulaire, les informant que toute révolution est écrasée en Russie.

On ne demanderait qu'à le croire, mais malgré les dizaines d'exécutions qui ont lieu tous les jours dans les diverses provinces de l'Empire, conformément aux décisions prises par des tribunaux militaires en tout pareils à ceux qui ont rendu si triste le souvenir du régime établi en France après le coup d'État du deux décembre 1852, les journaux annoncent quotidiennement des attentats anarchistes accomplis par des bandes de jeunes gens des deux sexes. Parmi ceux qui y participent, on a trouvé récemment un agent de la sûreté.

Ce fait s'est produit à Ekaterinoslav. Un riche propriétaire de cette province, qui est de mes amis, est venu me voir pas plus tard qu'hier. On vient de lui dérober une vingtaine de mille francs à la suite d'une intrusion à force armée dans un de ses bureaux, et cela en plein jour. Sur ma demande s'il avait trouvé bon de porter plainte, je reçus la réponse caractéristique que voici : « A quoi bon? Une fois qu'on a acquis la persuasion que des employés de la police sont les premiers à participer à des actes de brigandage! N'a-t-on pas surpris un agent de la sûreté en train d'organiser une « descente » en tout pareille à celle dont j'ai été la victime! » — On aura beau pendre et fusiller; tous les jours néanmoins on découvre chez des particuliers, ici des dépôts d'armes, là des bombes en cours de préparation, sans parler des typographies clandestines et non clandestines, qui écoulent d'abord en grand nombre des brochures et des manifestes socialistes et se laissent « pincer » ensuite.

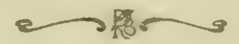
Le « despotisme ministériel », qui donne la formule du régime actuel, tout en mettant journellement en péril la fortune et la vie de mes compatriotes, leur enlève en même temps leurs droits politiques et les quelques libertés qui leur furent plutôt promises qu'accordées par le fameux manifeste du 17 octobre. Il bouleverse également les plus profondes assises de la société russe et menace de représailles tous ceux qui ne voudraient point accepter pour décisives les solutions qu'il nous offre sous forme de mesures temporaires.

Un caractère étroit et des tendances nobiliaires paraissent dans tous les actes de nos ministres. Ce qui leur tient le plus à cœur, c'est d'assurer à la classe foncière et à l'administration des apanages, la possibilité d'écouler leurs biens par le moyen de ventes faites aux banques de paysans et devant servir à l'allotissement de nouveaux terrains aux villageois qui voudraient s'en porter acquéreurs dans la suite. L'intervention d'acheteurs aussi puissants que les banques paysannes, entretenues par le Trésor, hausse artificiellement les prix des terrains. C'est ainsi que dans le gouvernement d'Ekaterinoslav, le comte X... a pu écouler à la « banque

des paysans » quelques milliers de déciatines au prix fabuleux de 200 roubles chaque, alors qu'il y a encore peu d'années on pouvait aisément acheter des terres analogues et voisines de ses propriétés pour 125 ou 150 roubles la déciatine. On aurait tort de traiter d'aristocrates les gens qui se trouvent maintenant à la tête du pouvoir. A l'exception d'un seul d'entre eux, le prince Vassiltchikoff, ils appartiennent à la moyenne ou petite noblesse, ainsi que le prouvent d'ailleurs leurs noms, tel que Philosophoff ou Gourko. Les tripotages que quelques-uns d'entre eux se sont permis et dont parlent à l'heure qu'il est tous les journaux ne sont pas faits pour leur attirer les sympathies du public et pour nous donner le droit de leur accorder le titre de chevaliers « sans peur et sans reproche ». L'un d'eux, le frère de celui qui, il y quelques années, avait été arrêté pour attentat au meurtre commis sur la personne du secrétaire impérial Polovzeff dans le but de lui dérober une forte somme que ce dernier avait gagnée à Monte-Carlo, est devenu aujourd'hui la risée de tous les salons. On vient, en effet, de découvrir que, chargé d'assurer l'approvisionnement des provinces dont les paysans meurent de faim, ce personnage a trouvé bon d'offrir une avance de 800.000 roubles, tirés bien entendu des fonds du Trésor, à un marchand de water-closets qui, naturellement ne figure dans l'affaire que comme prête-nom.

Ai-je besoin d'affirmer que des hommes de cette trempe ne sont pas faits pour rehausser le prestige moral du pouvoir. La Russie reste par conséquent plongée dans l'anarchie, non parce que ses troupes refusent de fusiller les mutins, mais parce que l'opinion publique ne voit dans ceux qui nous dirigent que des hommes ayant en vue d'assurer leurs propres intérêts ou ceux de la caste à laquelle ils appartiennent. Les réformes qui pleuvent sur nous depuis quelque temps sous forme d'édits sont visiblement empreintes du même caractère. On croit pouvoir changer la mentalité de tout un peuple, et cela du jour au lendemain, en procédant au partage des terres communales et en autorisant ceux qui les ont possédées à titre indivis à les vendre et à les donner à gage. Ainsi au lieu de prévenir l'accroissement du nombre de prolétaires incapables de se procurer du travail à un moment où l'industrie traverse une période de crise, on fait tout pour activer la rupture du peuple des campagnes avec le sol. Le tiers-état rural finira par tirer le plus de profit de cette nouvelle espèce de corps d'État, dont on n'a pas vu le pareil dans l'histoire, car il s'agit cette fois non d'un changement violent de régime politique, mais d'un bouleversement de tout l'ordre social établi. 80 millions de personnes, nombre auquel se chiffre la classe paysanne en Russie, sont plus ou moins directement atteintes par cette mesure. Dans l'espace d'un mois les villageois-communistes sont autorisés à devenir propriétaires privés. Cette révolution une fois accomplie, on espère que le paysan deviendra réfractaire à toute idée d'achat forcé des terres dans le but d'un nouvel allotissement au profit de ceux qui n'en ont pas. Or comme la psychologie d'un peuple se plie difficilement à des évolutions aussi rapides, on a lieu d'être tant soit peu sceptique quant aux effets immédiats de la mesure gouvernementale. Elle ne fait qu'augmenter le gâchis dans lequel nous nous débattons; elle sème la méfiance et accroît les chances de ceux qui voient dans une insurrection armée le seul moyen de sortir de l'impasse à laquelle nous avons été acculé par la politique des coup d'État et les tergiversations continuelles de ceux qui se font passer pour les bons pasteurs de notre peuple.

MAXIME KOVALEVSKY,
Ancien Député à la Douma.



Questions d'éducation

—

L'UNITÉ MORALE DU PAYS ET L'UNIVERSITÉ

Nous avons beaucoup entendu parler de l'*unité morale du pays* dans ces dernières années, lorsqu'on a traité de cette loi Falloux dont M. Briand se prépare à faire disparaître les derniers vestiges; et plus d'un républicain a déploré que l'unité morale du pays fût défaite, ou souhaité un régime scolaire qui la rétablit, en faisant passer tous les enfants de France dans les mêmes écoles, par la même éducation. Les adversaires, qui n'admettaient pas que l'unité se refît aux dépens de leurs doctrines, n'ont jamais nié que l'unité morale fût désirable, indispensable à la force d'un pays, mais ils ne la voulaient que par la religion et la monarchie.

On peut se demander pourtant, et l'on s'est demandé si l'unité morale est une bonne chose, si elle est possible et nécessaire. Ne serait-ce pas une des vieilles illusions de l'humanité, une survivance des régimes d'autorité et d'oppression, des modes de pensée théologique et métaphysique?

Il est sûr que dans le passé, on n'a guère conçu qu'un État pût être fort et prospère sans que ses membres fussent liés par une étroite communauté d'esprit et de conscience. Les dieux des cités antiques étaient les dieux de l'État, et s'il était bien permis de n'y pas croire en son *for* intérieur, il ne

l'était pas de ne point participer aux actes extérieurs du culte. Dans toutes les histoires, et dans celles notamment des peuples européens, la religion apparait comme une des plus solides bases de l'unité politique. Non seulement parce que l'obéissance au pouvoir civil et aux lois civiles s'est transformée en obligation religieuse, et ainsi s'est trouvée à la fois fortifiée, ennoblie, et surtout ramenée à un principe simple, populaire, facilement intelligible et inoculable à la grande masse illettrée; mais parce que, depuis la division du christianisme en multiples Églises, la diversité religieuse est venue renforcer les caractéristiques nationales. Chaque nation a eu sa forme spéciale ou ses formes de christianisme, d'orthodoxie, de catholicisme ou de protestantisme. Les écoles ayant été partout jusqu'à ces derniers temps au moins des Églises, c'étaient les éducateurs religieux qui avaient charge de former la conscience politique et sociale de la jeunesse comme sa conscience chrétienne. Il est difficile de ne pas voir l'importance que l'élément religieux, l'esprit chrétien, a encore aujourd'hui dans l'unité morale de nations telles que l'Angleterre et les États-Unis.

Même des philosophes, comme Rousseau, ne pouvaient pas croire qu'une société politique pût subsister sans la base commune de la croyance en Dieu.

Seulement tout cela, n'est-ce pas le passé ? N'est-ce pas, dans le présent même, une de ces survivances que les sociologues constatent en si grand nombre dans tous les ensembles d'institutions et de croyances qu'ils étudient ?

On ne soutient plus guère aujourd'hui que l'unité religieuse soit nécessaire à l'unité morale d'une nation. Mais on cherche souvent, là ou manque la stricte unité de dogme et de culte, à extraire des théologies confessionnelles un résidu commun d'affirmations, de façon que les citoyens d'une nation qui appartiennent à diverses Églises chrétiennes se sentent réunis et comme soudés les uns aux autres par une portion de leur conscience. Et l'on confie en certains pays à l'école le soin de dégager et d'entretenir ce reste d'homogénéité.

Mais ce ne sont là que des abris provisoires où la vieille chimère de l'unité se repose en attendant que le mouvement fatal de la civilisation moderne vienne l'en déloger.

L'unité morale, telle qu'on l'a entendue jusqu'ici, comme adhésion unanime des esprits à des affirmations doctrinales, métaphysiques ou autres, cette unité-là n'est plus possible, ni désirable. Elle est incompatible avec le principe supérieur de la société moderne, le principe de la liberté de penser. Dès que chacun est et se sait libre de croire et d'affirmer ce qui lui paraît évident, ou utile, ou juste, c'en est fait de l'unité. Le développement des connaissances humaines a détruit sans retour l'homogénéité intellectuelle : dès qu'on se cultive, on se différencie; et d'autre part, la complication croissante des rapports humains soumet les intelligences moins semblables à des conditions et des influences plus diverses qui accroissent encore les divergences.

Si bien que l'unité qui, jadis, au temps où les communications étaient rares, où les sciences commençaient à peine à exister, où une petite élite seule était cultivée, et d'une culture surtout traditionnelle, se maintenait comme d'elle-même, ne peut plus aujourd'hui être assurée que par une contrainte extérieure.

Qui, parmi nous, n'est persuadé que l'unité obtenue par contrainte est odieuse? Même les catholiques à qui leur doctrine n'interdit pas le recours à la puissance temporelle contre l'hérétique et l'infidèle, se défendent aujourd'hui chez nous de vouloir réaliser l'unité à laquelle ils aspirent, le retour de la France à son rôle divin de champion de la foi catholique, par la violence, et autrement que par la liberté, qu'ils commencent à aimer, puisqu'ils la réclament.

Qui pourrait songer, parmi les républicains, les démocrates, les libres-penseurs à réaliser, dans la forme de leur idéal, l'unité morale du pays par des moyens d'autorité? Je ne parle pas seulement des violences; mais les captations sournoises de consciences incapables de se défendre sont aussi odieuses que l'emploi de la force brutale. Les enlèvements d'enfants que pratiquaient les intendants et les évêques du grand Roi ne sont plus possibles chez nous : mais l'emploi de la contrainte légale pour forcer des enfants à fréquenter les écoles de l'État, si l'on n'a pas un soin scrupuleux d'interdire dans ces écoles tout ce qui ressemblerait à une entreprise de conversions au profit de notre idéal démocratique et rationnel, l'hypocrisie d'un monopole qui servirait à la propagande d'une incroyance d'État ou de n'importe quels autres dogmes d'État, choque profondément les principes sur lesquels est fondée la République.

Il n'y a donc, semble-t-il, qu'à laisser chacun se faire sa foi, et donner à ses enfants la forme de conscience qu'il veut. Le principe du libéralisme s'applique aux choses morales et en matière d'éducation : *Laissez faire, laissez passer*. Que chacun pense ce qu'il veut, croie ce qu'il peut, et l'unité sera, ou ne sera pas : si elle est, elle sera naturelle et libre, donc respectable. Si elle n'est pas, ce sera peut-être un malheur. Mais un pire malheur serait l'unité artificielle, brutale, hypocrite et servile.

Après tout ne voyons-nous pas des nationalités vivre sans unité religieuse, sans unité de langue ni d'origine ethnique, avec toutes les diversités possibles de mœurs et de croyances? Et je ne parle pas

seulement de vieilles unités qui subsistent malgré ces atteintes, mais de jeunes unités qui se sont faites depuis un siècle : Suisse, Belgique, Italie. Des consciences nationales se sont créées au travers de toutes les divergences.

Laissons donc faire et laissons donc passer. Mais ne trichons pas, et rendons-nous bien compte de ce qu'il faut laisser faire et laisser passer. On parle surtout d'unité à propos de nos divisions religieuses, c'est la force de l'habitude qui nous ramène toujours en France à regarder le conflit de l'esprit laïque et de l'Église. Mais il faudra laisser passer aussi l'antipatriotisme : la patrie est une idée comme Dieu. Il faudra laisser passer aussi le collectivisme : quel privilège, la propriété aurait-elle au respect, et contre la liberté de penser? Si l'on abandonne la chimère de l'unité, il faut l'abandonner partout. Et si l'école n'enseigne pas Dieu, à quel titre enseignerait-elle la patrie et la propriété? Aucun instituteur ne saurait être obligé de se faire à l'école le prédicateur d'un idéal qui n'est pas le sien, ni empêché hors de l'école de travailler pour l'idéal qui est le sien. Que chacun donc enseigne son Dieu, sa foi, son idéal. Mais plutôt, comme cette cacophonie d'adorations contradictoires serait désastreuses pour les cerveaux et les cœurs d'enfants, que personne n'enseigne son Dieu, sa foi, son idéal, ni aucun Dieu, aucune foi, aucun idéal. La formule libérale du *Laissons faire, laissons passer* devient pour l'éducation : *Ne laissons rien faire et rien passer* : silence à tous les croyants, quoi qu'ils croient. L'école vraiment neutre ne doit pas seulement se garder de prendre parti pour ou contre Dieu, mais pour ou contre la patrie, pour ou contre la propriété, pour ou contre tout ce qui n'est pas connaissance positive, objet de démonstration méthodique, soustrait à la contestation sentimentale.

Le principe de la liberté de penser entraîne donc [illegible] de ne pas employer [illegible] à combattre les façons de penser d'un groupe quelconque de citoyens.

Je ne sais si ces conclusions seront du goût des lecteurs. J'avoue qu'elles ne me satisfont pas. Sans vouloir rétablir aucun dogme, ni considérer aucune opinion comme sacrée ou comme impie, je ne puis admettre ce libéralisme absolu, cette *neutralité* de l'école, qui aboutit à la désintéresser de la formation des consciences. Il est certes possible en théorie de rêver entre l'école et la famille un partage d'attributions qui laisserait à la famille l'éducation, donnant à l'école l'instruction, avec ce minimum d'éducation qui est la conséquence naturelle du travail de culture intellectuelle. Mais il suffit de regarder l'état réel de la société française pour constater que s'il faut que l'école (et le lycée) donne l'éducation, ce n'est pas parce que la famille souvent éduque mal l'enfant, c'est-à-dire l'éduque contre notre idéal, c'est parce que le plus souvent elle ne l'éduque pas. Là même où la famille travaille à l'éducation de l'enfant, elle a besoin de la coopération de l'école, elle l'appelle, elle l'exige.

Je ne crois pas d'ailleurs à la possibilité pour une nation de vivre sans unité, j'entends de vivre d'une vie forte et riche. Sous l'unité matérielle des lois et de l'administration, il faut une certaine unité morale : c'est parce qu'elle s'est produite que la Suisse et la Belgique sont devenues des nations, et ne sont plus aujourd'hui des créations artificielles de la politique.

Nous avons en France l'unité d'institutions et d'administration. Nous nous plaignons même d'une centralisation excessive. Pour que le mouvement de décentralisation ne soit pas l'indice que la France se défait, il faut que l'unité morale compense le relâchement de l'unité extérieure.

Nous avons à peu près l'unité de langue ; nous avons à peu près l'unité de souvenirs historiques. Surtout aucune fraction de population n'existe chez nous qui ne soit française de volonté, par un libre consentement perpétué. Tout cela fait une belle et forte unité nationale.

Mais l'entretenons-nous à l'heure actuelle ? la fortifions-nous, ou la diminuons-nous ? Et n'est-ce pas le travail du passé qui fait que nous ne voyons pas où tous les jeux de notre liberté nous mènent ?

Il y a deux Frances, dit-on souvent : la France de la révolution et la France d'ancien régime. Il n'y a pas deux Frances, il y en a cinq ou six qui, de jour en jour, s'opposent plus gravement l'une à l'autre. Je ne parle pas de la France royaliste : elle n'est plus qu'une curiosité. Mais il y a la France catholique, la France libre-penseuse, et entre les deux la France indifférente. [illegible] la France [illegible], et la France [illegible] antipatriote. Pour réduire au minimum la division, il y a trois Frances, la France cléricale, la France bourgeoise, et la France collectiviste, entre lesquelles des masses indécises font encore un peu tampon. Le fossé est profond entre le groupe qui demeure fidèle à la politique de l'Église, et le reste de la nation. Il n'est pas moins profond entre les ennemis du capital et la société capitaliste. La division religieuse atteint peut-être moins profondément l'unité nationale que la lutte des classes. Il n'y a pas à se le dissimuler. Nous sommes constitués en état de guerre civile : si nous ne nous égorgeons pas, quoique l'envie n'en manque pas à certains cléricaux, ni à certains libres-penseurs, ni à certains bourgeois, ni à certains socialistes, c'est que les mœurs sont adoucies par la civilisation actuelle, et les énergies peut-être entamées. Si, malgré tout, la France n'est

pas réellement dans l'état de décomposition anarchique que proclament avec trop de joie certains journaux d'opposition, c'est peut-être l'unité d'autrefois, la forte unité morale créée par la grande Révolution, qui nous maintient. Peut-être ne vivons-nous que sur les réserves de notre conscience nationale. Une à une les pièces du *consensus* social s'en sont allées : unité de la religion, unité de la morale, unité de foi politique, unité même du credo révolutionnaire. Et n'est-il pas significatif que s'il y a toujours eu à droite des citoyens à qui la *Marseillaise* écorchait les oreilles, il y en ait maintenant à gauche qui n'en veulent plus? Hier, il n'y avait en présence que l'*Hymne du Sacré-Cœur* et la *Marseillaise*, aujourd'hui s'élève l'*Internationale*. Trois chants, trois Frances.

Jusqu'à quand l'unité ancienne résistera-t-elle à cette poussée de forces antagonistes? et ne faudrait-il pas s'occuper de rendre à la conscience nationale ce qu'elle perd, d'y introduire des éléments nouveaux d'unité pour remplacer ceux qui s'en vont en décomposition? Ne serait-ce précisément pas l'œuvre de l'éducation, la tâche de l'école, de maintenir la France en formant dans chaque enfant une conscience nationale, capable plus tard de constater ou d'accroître toutes les différenciations auxquelles conduit l'usage de la liberté, sans s'affaiblir ou s'abolir, sans accepter l'anarchie ni rêver la tyrannie?

Car au fond, j'ai peur que chez beaucoup d'entre nous, la conscience nationale ne subsiste que par un rêve tyrannique. J'ai peur que beaucoup d'entre nous ne conçoivent l'unité que dans un retour à l'uniformité des croyances, et qu'acceptant la division actuelle comme un état passager de crise et de transformation, ils n'espèrent, ils ne désirent le jour où leur idéal régnera incontesté. L'idée d'une éternelle divergence des esprits ne nous est pas familière et nous choque. Lorsqu'ils ne la suppriment pas par la violence, par quelles équivoques et quels mensonges de formules de grands esprits ne dissimulent-ils pas la diversité nécessaire des activités libres? On veut cacher les divisions qu'on ne peut étouffer.

Je voudrais une éducation qui refît l'unité sans étouffer et sans masquer la diversité.

Mais de quoi vais-je encore charger l'école, me dira-t-on? N'a-t-elle pas déjà assez à faire? Et d'ailleurs, et avant tout n'est-ce pas chimère de vouloir faire l'unité par l'éducation dans une société divisée? L'école peut-elle être autre chose que l'image de la société? Et l'éducation que donne l'école autre chose que l'image de l'esprit de la société?

Trois chants, trois Frances, trois écoles : tout cela se tient. La France du Sacré-Cœur, à l'école libre; la France bourgeoise, au lycée; la France de l'Internationale, à l'école primaire. Le régime scolaire traduit à merveille l'état social.

Nous sommes en état de guerre civile. Nous avons les écoles de guerre civile, les écoles de secte et de classe. C'est l'anarchie la plus parfaitement organisée.

Et puis comment faire l'unité par l'éducation? Si l'on n'impose pas un idéal, est-ce possible? et si l'on impose un idéal, n'est-ce pas la contradiction de ce que j'ai dit tout à l'heure sur les conséquences du principe de liberté? Comment, dans un pays divisé comme le nôtre, former des consciences sans les former selon un idéal contesté, sans tyrannie par conséquent? A quoi qu'on se décide, ne faudra-t-il pas prendre parti contre des croyances, et rejeter hors de la conscience française, hors de l'unité nationale, des façons de penser de citoyens français? En un mot, peut-il y avoir une unité qui ne repose sur un dogme, ou si l'on veut sur une doctrine, et qui n'exclue toute contradiction de ce dogme ou de cette doctrine?

La question est certainement très délicate. Je ne la crois pourtant pas insoluble, et j'essaierai prochainement de chercher quels peuvent être les éléments d'une conscience nationale assez large pour n'opprimer aucune différence, assez forte pour maintenir l'unité morale dans la différenciation illimitée des citoyens.

GUSTAVE LANSON.



AMÉRICAINS, CALIFORNIENS ET JAPONAIS

Au mois d'octobre dernier, le comité scolaire de San-Francisco, s'appuyant sur une loi de l'État de Californie, qui décide que les enfants de descendance mongole devront, à l'avenir, recevoir l'éducation dans des écoles séparées, a interdit aux jeunes Japonais l'entrée des écoles publiques réservées aux blancs. C'est dans les « oriental public schools », côte à côte avec leurs frères de même race, les Chinois, que les Japonais apprendront désormais de professeurs américains les rudiments des connaissances occidentales.

La décision du comité a provoqué des réclamations de la part du gouvernement japonais, qui semble la considérer comme une insulte faite à ses nationaux. Invoquant son traité du 22 novembre 1894 avec les États-Unis, il a demandé au gouvernement fédéral d'intervenir pour faire rapporter une mesure contraire, suivant lui, aux droits reconnus aux citoyens japonais résidant en Amérique.

L'incident a une réelle gravité. On a été jusqu'à appréhender un moment un conflit entre les États-Unis et le Japon, ou entre les États-Unis et la Californie. Un grand journal de New-York, a intitulé un article de fond, qui a été fort commenté : « Guerre étrangère ou guerre civile ? » Pareille crainte était exagérée. Mais les autorités fédérales éprouveront de sérieuses difficultés pour régler un incident qui soulève à la fois des questions de politique extérieure et des questions constitutionnelles.

*
* *

La décision du comité scolaire de San-Francisco n'est d'ailleurs qu'une manifestation nouvelle de la haine qu'éprouve pour les représentants de la race jaune la population des États du Pacifique. C'est cette population qui a obligé le gouvernement fédéral à édicter des mesures prohibitives contre l'immigration des travailleurs chinois. Les unions ouvrières, qui trouvaient dans les Célestes des concurrents dangereux, résignés à travailler souvent à des salaires, qui, pour des Européens, sont de véritables salaires de famine, s'étaient mises les premières à la tête de ce mouvement. Mais elles eurent bien vite pour elles la sympathie des autres classes de la population, que la menace d'une invasion jaune n'était pas sans effrayer. L'Américain a une horreur instinctive des individus de couleur. Il craint toujours pour la pureté de la race, et il ne peut se résoudre, quelle que soit d'ailleurs la valeur individuelle de certains de leurs représentants, à admettre l'égalité sociale des gentlemen à peau noire, jaune, ou rouge, ou de teinte indécise, avec les blancs. L'exemple du Sud, aux prises avec son problème noir, dont il n'entrevoit pas la solution, n'a pas été sans influencer les gens du Pacifique dans leur attitude à l'égard des jaunes.

C'est dans ces États, en effet, que s'accumulent les émigrants d'Extrême-Orient. Sur les 90.000 Chinois que l'on compte aux États-Unis, les deux tiers résident dans la région riveraine du Pacifique. Quant aux Japonais, que le census de 1900 évaluait à 25.000 environ, 16.000 vivaient dans les deux États de Californie et de Washington. Depuis cette date, l'immigration japonaise s'est sensiblement accrue : 8.000 Nippons arrivent maintenant chaque année en Amérique. Comme ceux qui les ont précédés, le plus grand nombre s'établissent dans les États à l'ouest des Rocheuses. On estime qu'ils sont actuellement 25.000 dans San-Francisco, et qu'il y en a, en outre, une quarantaine de mille répartis le long de la côte du Pacifique. On en compte, de plus, aux Hawaï, où le plus grand nombre sont employés dans les plantations sucrières, près d'une centaine de mille.

L'agitation contre les Japonais est de date récente. Pendant leur lutte contre la Russie, c'est de leur côté qu'étaient tournées les sympathies américaines. Les États-Unis, se rappelant qu'ils avaient été les premiers à contraindre le Japon à entamer des relations régulières avec le monde occidental, et fiers du nombre de Japonais qui étaient venus demander à leurs Universités de les initier aux méthodes scientifiques modernes, les regardaient comme d'intelligents pupilles, qui leur conserveraient, sans doute, une amitié fructueuse. Aujourd'hui encore, l'Est, qui fait un commerce de plus en plus important avec l'Empire du Soleil Levant, qui n'a donné asile qu'à un nombre infime de leurs immigrants, a peine à comprendre l'hostilité que témoignent à ces orientaux si aisément occidentalisés les gens du Pacifique.

C'est précisément au lendemain de la guerre russo-japonaise que s'est manifestée l'hostilité de ces derniers. Les unions ouvrières qui, il y a vingt-cinq ans, avaient été les initiatrices du mouvement contre l'immigration chinoise, ont joué cette fois encore le même rôle. Elle ont craint un afflux de travailleurs nippons qui viendraient concurrencer les blancs et contrarier leurs efforts vers l'élévation des salaires. Ce sont eux qui, dans ces derniers temps, ont fourni en Californie la main-d'œuvre nécessaire pour la construction des lignes de chemins de fer. Dans nombre de petits métiers, dans celui de savetier, par exemple, ils ont remplacé déjà complètement ou en partie la main-d'œuvre blanche.

En avril 1905, cédant aux exigences des unions, la législature de Californie avait adopté une résolution demandant au Congrès fédéral de voter à l'égard des Japonais une loi d'exclusion analogue à celle qui frappe les Chinois et l'attention du président avait été appelée par les représentants de l'État à Washington, sur ce nouveau péril jaune. Le Congrès et le président ne tinrent compte ni de ces vœux, ni de ces plaintes. Ils refusèrent de donner à l'agitation commençante une publicité dangereuse. Ils comptaient sur le temps pour l'atténuer : le temps, au contraire, n'a fait que l'aggraver.

Les classes ouvrières ne sont plus seules à s'inquiéter de la concurrence japonaise : les autres classes de la société s'en préoccupent aussi et lui sont devenues également hostiles. Le Jap se présente, en effet, comme un rival autrement dangereux que John Chinaman. Celui-ci est demeuré cantonné dans les petits métiers ; blanchisseur dans toutes les grandes villes, cuisinier aussi, dans l'Ouest, ces besognes modestes lui suffisent ; grâce à sa frugalité et à son économie, il trouve moyen de ramasser un pécule avec ce qui ne suffirait pas à un blanc pour vivre. Il accepte de demeurer

relégué à l'arrière-plan : il continue sa vie d'oriental au milieu des occidentaux, sans se soucier de leur dédain, sans aspirer, même quand il arrive à la fortune, à prendre rang dans leur société.

Tout autres sont les petits Japs. Pour eux, la vie est une ascension perpétuelle. S'ils sont obligés de débuter au bas de l'échelle, ils n'ont de cesse qu'ils n'en aient gravi tous les échelons. Il faut leur rendre justice, d'ailleurs : ils n'épargnent aucun effort pour arriver à leur but. C'est cette ambition et cette ténacité, fréquemment couronnées de succès, qui suscitent précisément contre eux la colère des gens du Pacifique.

« La ténacité avec laquelle les Japonais s'introduisent dans de nombreuses industries — dit un rapport récent du Bureau au travail de l'Etat de Californie — leur frugalité, leur ambition et leur manque de moralité en affaires les rendent plus dangereux encore que les Chinois. »

« Les Japonais, — dit le même rapport, — exercent de nombreuses industries où l'on ne trouve pas un Chinois, et quand ils abordent les mêmes industries que ceux-ci, ils adoptent, à la différence des derniers, les méthodes modernes et perfectionnées. Lors du tremblement de terre, les Japonais dirigeaient dans San Francisco neuf blanchisseries à vapeur : idée qui ne serait jamais venue à l'esprit d'un Chinois. »

Lorsque les Japonais s'établirent dans la vallée de Pajaro, ils furent favorablement accueillis par les marchands, parce qu'ils montraient des tendances à adopter les méthodes commerciales américaines. Aujourd'hui, ces mêmes marchands se plaignent amèrement de la concurrence vigoureuse qu'ils ont à subir de leur part.

De nombreuses industries agricoles en Californie sont passées entre leurs mains. La culture des fraises est faite aujourd'hui presque exclusivement par eux. C'est à un Jap, qui a débuté comme domestique à Frisco, qu'appartient un des plus importants vignobles de l'État. Un autre Jap a réussi à se rendre maître, ou presque, du commerce des pommes de terre dans cette ville. L'importante industrie des expéditions de fruits est à peu près accaparée par eux. Horticulteurs sans rivaux, ils cultivent la plus grande partie des fleurs, qui sont, avec ses fruits, une des gloires de la Californie.

Dans la liste des millionnaires californiens, on ne compte pas moins d'une trentaine de Japonais. Cette aristocratie nipponne a fondé un club qui, avant le désastre récent qui a détruit la majeure partie de la ville, occupait une résidence luxueuse dans Sacramento Street, au milieu d'un des quartiers les plus choisis de San-Francisco. Cette colonie japonaise se suffit à elle-même : elle a ses médecins, ses dentistes, ses avocats, sortis, souvent en très bon rang, des universités américaines. Elle a ses journaux et revues publiés en langue japonaise : deux quotidiens et plusieurs périodiques hebdomadaires ou mensuels.

Et ces Nippons, oublieux de leur teint, prétendent avoir accès, à titre d'égaux, dans la société des blancs. Non contents de les concurrencer, de les battre souvent avec leurs propres armes, ils prétendent obtenir d'eux la reconnaissance de leur égalité sociale. Ils se refusent à être traités comme des jaunes, à l'égal des Chinois.

Devant ces succès et ces prétentions, les gens du Pacifique ont pris peur. Ils veulent se protéger contre les Japonais, comme ils se sont protégés contre les Chinois.

*
* *

Cette prétention vient contrarier la politique du Gouvernement fédéral. Celui-ci, responsable des destinées de l'Union américaine, comprend le danger qu'il y aurait à l'heure actuelle à se brouiller avec le Japon.

Il a appris, déjà, ce qu'il en peut coûter de traiter avec une trop grande désinvolture les peuples d'Extrême-Orient. Les Chinois ont donné à cet égard, l'année dernière, une onéreuse leçon aux industriels et commerçants américains. Pour protester contre le caractère vexatoire avec lequel les lois d'immigration sont appliquées à leurs concitoyens, ils ont boycotté les produits des États-Unis. Le commerce de ceux-ci avec la Chine a diminué de moitié, et sans se soucier des protestations des Californiens, le président a prescrit une application moins arbitraire des lois en cause. Son action a été approuvée par les États de l'Est et du Sud, qui font la plus grosse partie des affaires avec la Chine.

Les transactions avec le Japon ne sont pas moins importantes. Il y a dix ans, les États-Unis lui fournissaient à peine 9 p. 100 du total de ses importations : une vingtaine de millions de francs, environ. Aujourd'hui, il lui en fournit plus du cinquième : soit 250 millions de francs, dont près de moitié représentent des articles manufacturés. Serait-il de bonne politique de se mettre mal avec un aussi fort client ?

Plus encore, peut-être, les gouvernants à Washington se rendent compte de la situation difficile où une querelle sérieuse avec le Japon mettrait les États-Unis. Les forces navales des deux pays sont à peu près égales. Mais combien plus favorable est la situation du Japon. Sa marine a des équipages homogènes, composés exclusivement de nationaux, qui n'ont pas encore perdu les avantages de l'entraî-

nement de la guerre récente. La marine américaine, au contraire, a des équipages composites ; malgré les efforts de ces dernières années, les avantages consentis aux marins, les engagements pour la flotte sont insuffisants. Pour compléter les équipages, on puise un peu partout, on accueille à bras ouverts les déserteurs de toutes les marines. Des équipages aussi hétérogènes sont toujours une cause d'inquiétude et d'infériorité. Et, tandis que le Japon a sa flotte tout entière à portée, dans les eaux du Pacifique, les États-Unis sont obligés de répartir la leur entre deux océans. Enfin, par une imprévoyance véritablement dangereuse, depuis 1898, qu'ils possèdent les Hawaï et les Philippines, les Américains n'ont encore entrepris aucuns travaux de défense sérieux pour mettre à l'abri d'une attaque leurs bases navales de Pearl Harbor et de Cavite. Et dans ces deux possessions, il ne faut pas oublier que les Japonais pourraient aisément leur susciter de dangereux embarras intérieurs : aux Hawaï, où ils ont près de cent mille de leurs nationaux ; aux Philippines, où ils pourraient aisément susciter une rebellion dans une population à peine soumise, et des plus excitables.

Ainsi, des nécessités impérieuses obligent le gouvernement américain à rester en bons termes avec le Japon. Ces nécessités expliquent l'accueil favorable qu'ont reçu à Washington les protestations du gouvernement mikadonal contre la décision du Comité scolaire de San-Francisco. « Vous pouvez assurer le gouvernement japonais, — télégraphiait le secrétaire d'État à l'ambassadeur américain à Tokyo, — que le gouvernement américain n'aura à aucun moment l'idée d'imposer aux Japonais un traitement différent de celui accordé aux citoyens des nations européennes. » Et le président lui-même, dans son message du 4 décembre, a demandé « un traitement convenable pour les Japonais comme pour les Allemands, les Anglais, les Français, les Russes ou les Italiens. »

Suivant la thèse du secrétaire d'État, soutenue, dit-on, par les fonctionnaires du département de la Justice, et adoptée par le Président, le traité du 22 novembre 1894 oblige le gouvernement américain à faire droit aux réclamations du Japon. Ce traité accorde à ses nationaux « en tout ce qui touche aux droits de voyage et de résidence » une situation analogue à celle des « ressortissants de la nation la plus favorisée ». Or, les résidents étrangers en Californie possèdent parmi les « droits de résidence » celui d'envoyer leurs enfants aux écoles publiques, et les enfants blancs de toutes nationalités sont admis dans les écoles de San-Francisco : ce droit qui leur est accordé ne saurait, suivant les représentants du gouvernement fédéral, être refusé aux Japonais.

*
* *

Les Californiens ne goûtent pas cette thèse. Ils protestent au nom des libertés assurées par la Constitution fédérale aux États membres de l'Union contre la prétention des autorités de Washington.

La Constitution dit bien que « les lois des États-Unis qui seront faites en exécution d'icelle, et tous les traités faits ou qui le seront, sous l'autorité des États-Unis seront la loi suprême du pays ». Mais ils ne peuvent l'être qu'à la condition de ne pas violer la Constitution elle-même. Or, celle-ci a expressément délimité l'étendue des pouvoirs dévolus à ces souverainetés liées l'une à l'autre et obligées de vivre côte à côte : le gouvernement fédéral et les États.

Les Californiens prétendent que la question des écoles n'est nullement dans les attributions du premier : la Constitution ne lui a reconnu aucune autorité à ce sujet. Jamais, jusqu'ici, il n'a émis la prétention d'exercer le moindre contrôle sur elles. Leurs dépenses tout entières incombent aux gouvernements d'États ou aux pouvoirs locaux. Ceux-ci ont donc toutes libertés pour édicter les règles qu'ils peuvent juger nécessaires pour assurer le fonctionnement de leurs écoles.

Le gouvernement fédéral émet la prétention d'obliger l'État de Californie à admettre dans ses écoles publiques, sur les mêmes bancs que les enfants de ses citoyens, les enfants japonais. Oublie-t-il qu'il est actuellement dans l'Union des États où l'accès de certaines écoles est interdit même à des citoyens américains ? Aurait-il donc la prétention de contraindre les gens du Sud à admettre dans les mêmes écoles publiques les enfants de couleur et les enfants des blancs ? Pourquoi ce qui est accepté dans le Sud à l'égard des noirs ne le serait-il pas dans l'Ouest à l'égard des jaunes ?

Imprudemment, M. Roosevelt s'est laissé entraîner à dire, dans son message : « ... Tout ce qui sera en mon pouvoir sera fait et toutes les forces militaires et civiles des États Unis dont je pourrai légalement disposer seront employées pour assurer aux Japonais l'usage des droits qu'ils tiennent des traités ». Ces menaces ont été mal accueillies, en Californie, naturellement, mais aussi dans les autres États de l'Union.

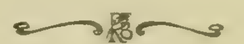
Sans doute, depuis 1865, où le gouvernement fédéral a obligé les États rebelles du Sud à se soumettre, le prestige du premier s'est encore singulièrement accru. En dépit de la Constitution qui fait des États ses égaux, la distance qui le sépare d'eux augmente chaque jour davantage. La tendance à la centralisation s'accentue. Mais l'opinion n'accepte pas sans résistance l'extension de ses pouvoirs.

Aussi bien, c'est l'autorité judiciaire qui sera appelée à trancher le débat. Il appartiendra à la Cour suprême de dire si le contrôle des écoles est ou non du domaine exclusif des États.

Si, ce qui parait peu probable, elle soutient la thèse des autorités fédérales, on proférera peut-être des menaces de sécession sur la côte du Pacifique ; il n'y a pas à redouter que des menaces on passe aux actes. Mais cela n'atténuera pas la haine contre les jaunes.

Si ce tribunal donne, au contraire, raison à la Californie, le gouvernement féderal devra engager des négociations nouvelles avec le Japon. Celui-ci, à coup sûr, ne s'y refusera pas. Ses hommes d'État sont trop avisés pour, à peine sortis d'une guerre, en entamer une nouvelle contre une grande puissance. Le Japon peut d'ailleurs attendre, s'il veut recourir aux armes pour régler la question de la domination du Pacifique : tant que le canal de Panama ne sera pas ouvert, la partie sera belle pour lui.

Achille Viallate.



LE SILENCE DE L'ARCHITECTURE

L'identité secrète et dernière de tous les arts permet pourtant les différences d'extension et d'intensité de leurs manifestations. Un même feu anime le phare, mais il se révèle par des vitres de couleurs diverses, dont la radiance est inégale au point de nous faire croire à l'intermittence du foyer. Ainsi l'Art est permanent, mais les arts ne paraissent pas tous à la fois dans le champ visuel d'une époque, selon la forme, la qualité, la nuance des lentilles que sont les cerveaux d'artistes.

La production des hommes de génie, dont le phénomène reste mystérieux, est évidemment indépendante des goûts et des besoins d'un temps donné. Mais il n'est pourtant pas niable que cette production soit plus ou moins subordonnée dans le fait aux facilités que nous lui offrons de « se produire ». Et ces facilités résultent des besoins de la sensibilité générale. Il arrive donc que les arts « brillent » tous à la fois, à de très rares époques : encore la foule leur a-t-elle accordé des préférences inégales. Le plus souvent, les éclipses du phare éternel révèlent et cachent tour à tour les diverses réalisations esthétiques.

L'architecture est, de tous les arts, actuellement, celui dont l'éclipse est la plus évidente, la plus complète. Insister sur cette proposition serait banal. Mais les motifs qu'on en donne ne sont peut-être pas les vrais, et des vrais personne ne parle. C'est pourquoi j'essaierai de les rechercher.

Quand un art dépérit manifestement, la première explication qui vienne aux lèvres du public, c'est que les hommes de talent manquent : tant il est vrai qu'en général on pense que les arts sont les produits des individus. On combat en ce moment avec âpreté les théories de Taine fondées sur l'opinion contraire, et il est certain que ces théories ont quelque chose d'abusivement systématique. Mais, si les initiés, le très petit nombre des lecteurs et spectateurs experts dans la connaissance des formations d'art, peuvent disputer sur la portée de semblables croyances, il n'en est pas moins vrai que ces théories, dépassées et combattues entre juges avertis, contiennent une part de vérité que la foule n'a même pas encore soupçonnée. Et cette part de vérité est beaucoup plus grande que la part d'erreur qui la contrebalance. Certes, il n'est pas absolu, infaillible que le milieu crée l'individu en son entier : mais c'est beaucoup plus véridique que l'idée courante qui admet qu'un art est nourri par ses ouvriers. Spécialement pour l'architecture, la question du talent est indépendante d'une nécessité supérieure aux individus.

Il est aisé de plaisanter les architectes modernes parce qu'ils ne font rien qui soit beau. Pourquoi ne le font-ils pas? Faut-il donc admettre qu'ils ont cessé subitement d'être intelligents, sensibles, amoureux d'art, capables d'originalité? C'est une pensée qui ne se soutient pas, à moins d'un déterminisme naïf. Si un être est, comme on dit « né pour être architecte », pourquoi voudrait-on que, tout en éprouvant les impulsions secrètes de cette « vocation », il fût frappé d'impuissance? Il y a contradiction dans les termes. Nous avons évidemment des architectes originaux, doués, artistes. Pourquoi, alors, pourquoi les résultats de leurs recherches sont-ils à peu près nuls? Il n'y a qu'une réponse possible : parce que nous ne collaborons pas avec eux.

Pourquoi ne collaborons-nous pas avec eux, et de quelle façon le pourrions-nous? C'est ce que je vais tâcher d'expliquer.

Et d'abord il siéra de distinguer entre l'architecture des maisons d'habitation et celle des monuments publics. La première montre beaucoup plus de tentatives, curieuses tout au moins, que la seconde. C'est que nous nous intéressons bien plus à l'architecture en tant que particuliers qu'en tant que citoyens.

Le sens public de l'architecture sommeille. Il y a à cela des raisons de matérialité et des raisons de sentiment, je dirais presque de métaphysique.

Il semble, pour toucher tout de suite à ces dernières, que l'expansion de la pensée se soit traduite, jadis, par un élan mystique *en hauteur* dont le temple et la cathédrale, dominateurs des cités, ont été les expressions magnifiques. La ville antique ou médiévale, environnée de contrées hostiles, se ramassait sur elle-même, s'encerclait de remparts, et son élan d'orgueil et de force jaillissait verticalement. Quand le développement des communications a paru rapetisser le globe, quand les luttes féodales ont pris fin, quand, par agglomération de provinces, les patries sont devenues plus spacieuses, l'élan a pu se projeter plus librement, et a tendu à se développer *horizontalement*, à se manifester par l'étendue. Les routes, les railways, ont été les rayonnements de la force citadine, et peu à peu la manifestation de puissance a changé de forme. La conquête de l'étendue a pris tout son sens. L'architecture formidable a cessé d'être le symbole le plus évident de la richesse et de la force : l'amour d'elle a diminué dans le cœur des hommes. On a construit par luxe, on n'a plus construit par besoin de manifestation idéologique.

Le besoin de construire, inhérent à l'état de ferveur religieuse, a varié avec cet état lui-même. Cependant, il a persisté. Les communautés religieuses ont toujours bâti. Il y a là un instinct multiséculaire. Tout récemment, on a pu constater que les biens des établissements religieux, qu'on supputait immenses, avaient passé pour la plupart à l'édification d'églises, de chapelles, de considérables amas de maçonnerie sans intérêt artistique. Les religieux aiment à bâtir, et les dévots leur fournissent toujours l'argent nécessaire à cette sorte de prise de possession du sol par l'édifice cultue . Mais en dehors de cette obstination des religieux, qui n'enraye nullement d'ailleurs la décadence esthétique de l'architecture, le modernisme n'a construit que pour l'utilité. Les forces vives de sa puissance ont été données aux transports. La gare l'a plus intéressé que le monument, et la notion du palais est, par la logique des événements sociaux, devenue inutile.

Les raisons de matérialité ont coïncidé aux raisons de sentiment. L'architecture n'est pas un art purement individuel, en ce sens qu'elle ne se réalise qu'à l'aide des capitaux de la collectivité, dans des proportions infiniment plus grandes que tous les autres arts. Quand, jadis, il fallait construire des remparts ou une église, la foule apportait son argent et son travail. La coexistence du désir de bâtir et du sens mystique a fourni sa preuve la plus frappante dans l'édification des sanctuaires. Tout le monde y contribuait joyeusement. C'était faire œuvre pie et mériter des indulgences que de travailler manuellement à telle œuvre. Une cathédrale était la représentation tangible d'une énorme série de volontés. Chaque pierre était un acte de foi. La cathédrale était le livre de la foule, et sa symphonie, à une époque où il n'y avait à peu près aucun livre, et point d'orchestre. Le sentiment de la personnalité artistique était, d'autre part, à peu près inconnu. Les milliers de statues des églises, dont une seule suffirait à la gloire d'un de nos sculpteurs, n'étaient point signées, et nous ne savons de rares noms que par le hasard des livres de comptes des maîtres-maçons, conservés aux archives des cures. On ne signait pas plus qu'un ouvrier ne pense à signer la dalle du trottoir qu'il pose. On ne concevait pas la gloire individuelle. L'œuvre était anonyme et collective. De là cette disproportion étrangement majestueuse, qui nous frappe aujourd'hui lorsque nous voyons un petit bourg dominé par une église digne de servir de cathédrale à une grande ville. Le principe de l'appropriation de la dépense et de l'effort au but, qui nous gouverne, n'avait pas de sens pour une entreprise dont les fins étaient idéales et qu'on ne pouvait réaliser trop bellement. Mais quand il s'est agi de constructions utilitaires, le principe de la coopération s'est posé tout autrement, et l'idée de l'utilité a entravé l'idée pure d'une fin esthétique ou mystique.

Le besoin collectif de créer de la beauté s'est profondément modifié par le [illegible] et par la [illegible]. En même temps, ce besoin qui, sous la forme mystique, entrainait un sacrifice universel joyeusement consenti, s'est restreint au sacrifice du plus grand nombre en faveur d'une oligarchie. La cathédrale était le luxe de tous. Le Louvre ou Versailles étaient les produits de l'immolation des pauvres aux puissants, sans participation terrestre, sans compensation idéale. Avec la suppression des [illegible], l'architecture est redevenue propriété nationale, et la loi de l'appropriation a repris toute sa vigueur.

La société moderne s'est trouvée nantie d'un énorme héritage d'édifices dont les styles successifs résumaient l'histoire et dans lesquels elle s'est logée trop aisément pour éprouver le besoin d'en refaire. Les palais sont devenus des musées ou des ministères, les églises jadis pleines ont continué d'offrir l'asile de leurs nefs [illegible] dont le nombre diminuait, et nous avons vu que la manie de bâtir, survivante aux vicissitudes du clergé, en avait encore augmenté l'édification. L'origine et la répartition des fortunes ayant profondément changé, cette dernière raison s'est ajoutée aux autres pour ôter à l'architecture son caractère fondamental de signification suprême de la puissance. La société nouvelle a conservé avec orgueil ces vestiges du passé, mais elle a cherché à exprimer sa force dans

des formes toutes différentes — et c'est ainsi que cet art a commencé de mourir.

Nous n'avons plus eu l'occasion de témoigner par la pierre, alors que tous les modes de l'industrie, de la science, de la pensée divulguée, s'offraient à nos manifestations. Le rayonnement dans l'étendue a remplacé la concentration sur un point fixe.

Cependant, il a fallu construire tout de même, mais dans des buts d'appropriation. Et alors, comme il ne s'agissait plus ni de foi, ni d'esthétique et comme pourtant il fallait donner une forme quelconque aux monuments nécessités, l'imitation est venue. Il n'y a eu qu'à puiser dans le trésor séculaire. Il était si admirable que déjà des hommes pleins de l'ardent désir de créer eussent désespéré de faire mieux. Les formes essentielles et inévitables de toute construction avaient été trouvées et commentées avec une variété et une beauté infinies. Comment des hommes restreints à un but utilitaire, responsables des deniers publics, eussent-ils osé tenter du nouveau? L'idéalité incluse dans l'architecture de luxe ou de religion, l'expression poétique par la pierre, n'avait plus à se révéler.

S'ensuivirent les innombrables pastiches, plus ou moins réussis, qui parurent à tour de rôle selon le goût de l'époque, tantôt grecs, tantôt gothiques; le public ne s'indigna pas de leur laideur. Nous en sourions, sans insister. C'est en ce sens que j'écrivais plus haut que nous ne collaborons plus avec les architectes. Jadis c'étaient les plus considérés parmi les artistes. Ils commandaient à tous les autres, et cela jusqu'à la fin du XVII[e] siècle. A l'époque héroïque de l'expression par la pierre, on se passionnait pour un plan d'architecte. Les grands artistes, peintres ou sculpteurs, tenaient à s'initier à cette science suprême. Un Vinci, un Michel-Ange, un Raphaël, aussi bien qu'un Le Brun ou un Puget, s'honoraient du titre d'architecte. La foule elle-même s'entendait à ces choses. Les maçons anonymes des basiliques aimaient les plans dont ils exécutaient une portion infime. Les souverains étaient compétents. Mais aujourd'hui, aux Salons, les salles d'architecture sont désertes, les architectes les plus notoires dans leur corporation sont aussi ignorés du public que les graveurs en médailles, et les peintres ou sculpteurs considèrent l'architecte comme un personnage secondaire, chargé de donner place à leurs peintures ou à leurs statues. Les badauds ne vont plus voir bâtir un monument, alors que l'édification d'une église était l'objet d'un constant pèlerinage. Ce n'est pas l'argent, ni la crainte de l'insécurité, qui nous empêcherait d'entreprendre une œuvre comme la cathédrale de Chartres, poursuivie pendant une centaine d'années, en des époques de guerre incessante et sauvage, par des hommes qui naissaient et mouraient sans voir ni le commencement ni l'achèvement du colosse qui dévorait leur existence. Nous avons tout, les ressources, les ouvriers, les machines meilleures, la science plus complète, l'État plus affermi, mais nous n'avons ni le goût, ni la foi, ni le désir d'exprimer par la pierre, faute de mieux — nous n'avons rien à dire de cette façon-là.

Nos volontés, ailleurs tendues, ne collaborent plus avec l'architecte. Nous n'attendons plus de cet homme qu'il érige le symbole de nos volontés silencieuses et comprimées, qu'il les lance au ciel dans l'étui de la flèche ou les installe sur une acropole. Nos volontés, par le livre ou l'étincelle électrique, vont rapidement où il leur plaît. Il n'est plus nécessaire que s'élèvent en des centres humains ces énormes coagulations de désirs solidifiés. L'architecture nous est devenue indifférente. Quand nous lui demandons un plaisir esthétique, il n'est pas de ville où, auprès de nos banals monuments neufs, ne s'offre une merveille du passé. Cela nous suffit : et de là vient la méprise. Cela nous suffit, en réalité, mais nous nous sommes habitués à penser qu'il faut nous borner à cela parce qu'on ne peut plus nous donner autre chose. C'est notre vie sociale qui a été disposée de manière que nous ne demandions plus autre chose. Et, sans cette collaboration qui s'appelle le désir d'un peuple, l'architecte ne peut plus rien. Au début de tout grand mouvement architectural, il y a toujours eu une nécessité d'expression nationale, une *utilité* supérieure, une utilité civique, représentative, qui faisait que la foule appelait ardemment un homme capable de formuler cette expression collective : le magnétisme de cet appel suscitait l'homme, et tous l'aidaient et il parlait pour tous. Le cas ne se présente plus dans la société contemporaine. Les ressources du langage architectural sont passées dans les autres arts, et particulièrement dans la symphonie, qui crée dans la foule des concerts l'émotion cultuelle que créait la contemplation de la cathédrale.

De la confusion des pastiches, et du désir d'essayer pourtant la recherche de notre style, est née la curieuse tentative de l'architecture métallique. Qu'on ne s'y trompe pas ; elle n'a encore produit aucun monument, même si certains ont cru en produire par elle. La tour Eiffel, considérée comme monument, et comme expression synthétique de ce que notre époque a à dire, serait une dérision et une honte. Heureusement, et quoi qu'en pense son auteur, elle n'est qu'un essai de forces, une figure géométrique en marge d'un problème. Et les fermes de la galerie des Machines, qui ont leur beauté, ne sont pas autre chose. Nous sommes en plein inconnu, relativement à ce que pourrait donner l'architecture métallique le jour où, ne l'employant pas dans un

but utilitaire, un homme de génie soutenu par le désir national la lancerait dans une combinaison géante, folle, mystique et *inutile*, c'est-à-dire toute de beauté, comme le furent les flèches gothiques. En tous cas cette architecture a le mérite d'éviter tout pastiche et de revenir uniquement à des combinaisons géométriques dont les variantes décoratives peuvent se multiplier à l'infini, selon des lois différentes de celles qui régissent la pierre. C'est en cela que, si certains lui refusent précisément le titre d'architecture, elle n'en reste pas moins la genèse d'un style à venir, délivré de l'imitation inopportune.

L'architecture d'habitations privées, qui est à l'autre, ce que le tableau de genre est à la fresque, nous intéresse beaucoup plus. La constitution du *home* est un problème quotidiennement modifié par les milles conditions de la vie sociale. Les essais de maison moderne sont multiples. Nos rues en témoignent, hélas ! trop fréquemment. Dans cette « petite architecture » l'ingéniosité se donne cours, et le souci esthétique ne s'arrange pas toujours avec le souci utilitaire. Le problème du confort est en effet posé tout autrement que jadis, d'une façon si différente que les exigences de l'hygiène ne peuvent être satisfaites dans un logis pastichant l'architecture ancienne. Nous considérons comme indispensables une série de conditions auxquelles les gens d'autrefois ne pensaient même pas, les modes d'éclairage, d'aération, d'adduction des eaux, d'élimination, étant devenus tout autres. Certains particuliers ont pu exiger l'imitation des façades de Trianon, ou de Chambord, ce qui produit d'ailleurs un effet bizarre et risible dans des rues modernes, mais l'imitation n'a pu aller jusqu'aux dispositifs intérieurs. Le confort — et non-seulement dans son acception luxueuse, mais même dans l'acception la plus naturelle — était totalement inconnu jusqu'au XVIIIe siècle. Même dans les palais, la vie de parade admettait des incommodités inacceptables pour le moins délicat de nos petits bourgeois. Nous sommes donc en présence de conditions architecturales nouvelles. Nous nous en occupons parce que, si le monument public n'est plus une expression de puissance nationale, l'habitation opulente reste encore une des plus significatives expressions de la puissance des particuliers. Faire bâtir est encore un signe de force et de richesse. Mais la préoccupation du style n'en est pas moins subordonnée à celle de la commodité, car on regarde un monument et on vit dans une maison. On veut bien geler dans la cathédrale de Chartres lorsqu'on la visite, mais on ne vivrait pas dans une haute salle moyenâgeuse, mal chauffée par des braseros, sans risquer la céphalalgie et le rhume.

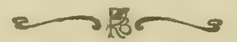
Quant à l'aspect extérieur, encore est-il réglementé par les ordonnances de voirie, et surtout doit-il être conçu relativement à la vie contemporaine. J'ai exposé ici jadis que les mœurs avaient amené un renversement complet de cette vie de la rue, et que la maison moderne était une belle de nuit, faite pour l'existence de clarté nocturne, que l'ancien temps ignorait. La maison-paquebot, au flanc de laquelle se presse durant le jour le flux et le reflux d'une foule qui ne lève jamais la tête, s'illumine et se magnifie la nuit par ses vitrines étincelantes, ses guirlandes de lettres électriques supprimant les enseignes impossibles à voir dans de vastes rues et au-delà d'une certaine hauteur. L'architecture, forcée d'obéir à ces conditions, est conduite à abandonner tout parti-pris décoratif des silhouettes et à revenir au système des grands plans géométriques ornementés de frises.

C'est en ce sens que s'est faite la majeure partie des essais récents, et les plus réussis ont été les plus sobres, car rien n'est plus sot qu'un ornement qui ne pourra pas être vu. Un heureux concours de lignes simples vaut davantage, mais le caprice architectural ne peut plus guère intervenir. Des fantaisies dans la forme des balcons ou des fenêtres, voilà à peu près tout ce qui lui reste. L'aménagement devient l'essentiel, l'aspect s'uniformise. Il ne faudrait pas croire d'ailleurs, si l'on se désole de cette intervention tyrannique de l'utilitarisme, que les « caprices » de l'ancien temps aient été déterminés par autre chose que l'utilité. Les hommes du métier démontrent aisément que tous les détails qui nous charment dans la silhouette des vieilles maisons servaient à obvier à des inconvénients que nous avons écartés par des procédés plus efficaces. L'imposte était un *impluvium* protégeant de la pluie les rez-de-chaussée et les magasins, que protègent aujourd'hui nos stores et nos marquises. Les pigeons dentelés de la vieille Flandre n'étaient dentelés que pour permettre l'accès du toit en cas d'incendie, ce à quoi remédient plus commodément nos escaliers de fer. Les longues gargouilles, les encorbellements avaient également leurs raisons d'être, et rien n'était donné au pittoresque pour lui-même. Mais le régime des corporations favorisait l'initiative de l'artisan et fortifiait l'excellence de la main-d'œuvre, en sorte que les détails les plus humbles étaient enjolivés avec esprit, et c'est dans cette recherche du détail que les artistes modernes essaient de trouver une compensation à l'uniformité des bâtisses. Quand on ne peut plus originaliser la silhouette d'une maison, on essaie de créer une jolie espagnolette ou une frise d'appartement amusante.

Il faut convenir que c'est peu. Il faut comprendre que l'architecture, qui fut jadis l'art suprême, bien avant la poésie, et dont toute la grandeur s'épanouit

par la religion et l'autocratie, est devenue la prisonnière des conditions sociales dont elle ne pouvait s'affranchir. Elle n'est pas en décadence : elle n'est pas, tout simplement. On ferait erreur en voyant sa décadence dans les divers pâtés de maçonnerie qu'on élève de temps à autre pour les besoins de l'État. Ces constructions n'ont rien d'architectural. L'architecture se tait. Nous avons des entrepreneurs, mais nous n'avons pas d'architectes, ou plutôt nous en avons peut-être, probablement, sûrement même, mais nous ne leur donnons rien à faire, nous ne savons pas de quoi ils sont capables. Comme il leur faut bien vivre, ils bâtissent ; mais ils n'édifient pas. Leur métier les occupe, leur art chôme. L'architecture du fer, qui n'est qu'une promesse, est le seul indice d'une conciliation possible de leur art avec les lois de la société nouvelle. Hormis elle, il y a cessation absolue. Rien d'architectural n'a été tenté depuis cent ans — depuis que la symphonie est arrivée à son complet développement et a joué son rôle. Est-ce pure coïncidence, est-ce corrélation mystérieuse ? Il semble bien que si le feu de l'Art alimente un phare éternel, la vitre Architecture a tourné dans l'ombre profonde pour laisser la vitre Musique rayonner sur les foules.

CAMILLE MAUCLAIR.



LES RESSUSCITÉES [1]

L'annonce de son mariage, après des lettres de plus en plus refroidies répondant chaque fois à des lettres d'angoisse, Maurice la fit parvenir à Marthe sous une forme brève, sans ménagements, brutale presque, ainsi qu'en emploient ceux qui, connaissant leur faiblesse, craignent encore de céder à l'heure décisive, et se dérobent sous la fuite sourde. Marthe reçut le choc en plein cœur. Elle écrivit, supplia, sollicita vainement la suprême entrevue au Jardin des Tuileries. Dans l'exaspération de sa défaite, elle tenta de faire intervenir des oncles et parents de Maurice avec ce fallacieux espoir qu'ils empêcheraient la mésalliance. Le mariage s'accomplit, sous l'assentiment de ceux-là mêmes qu'elle avait tenté de détourner.

Mme d'Ancinet prit alors une détermination héroïque. Elle s'exila de Paris, où elle risquait de rencontrer la rivale victorieuse, au bras de celui qu'elle n'avait cessé d'idolâtrer. Elle persuada à son mari que, pour des raisons budgétaires, — car le ménage venait de subir de lourdes pertes d'argent, — il serait plus sage d'habiter dans l'arrière-banlieue, à Brolles, près de Bois-le-Roi, sur la lisière de la forêt de Fontainebleau, un petit cottage qu'on leur avait légué, et dont ils trouvaient péniblement, depuis quelques années, la location. Elle s'y reclut, s'y cloîtra, en quelque attente désespérée, ne semblant plus vivre que pour ses enfants, sa piété et ses fleurs, — ses fleurs qu'elle entretenait avec un soin jaloux, comme si, demain, elles devaient servir à fêter le retour de l'enfant prodigue.

Marthe ne venant plus à Paris qu'à de longs intervalles et ayant supprimé toutes relations mondaines, toute fréquentation dans les milieux où ils dissimulaient naguère si audacieusement l'insolent adultère, Maurice n'entendit plus que de loin en loin parler d'elle.

Mais, si fugitivement que ce put être, il en parlait trop, lui, devant Josette. Elle devinait cette femme dans le passé de son mari ; elle redoutait silencieusement qu'il subsistât quelque relique de l'ancien amour en cette âme qu'elle exigeait sienne, exclusivement sienne désormais, avec tout l'absolutisme de celles qui se livrèrent sans réticences. Et en effet, quelque violente et nette qu'il ait voulue et faite la cassure, des fils tenaces, insaisissables, l'attachaient encore à la disparue.

Josette avait des doigts effilés de patricienne, un port de petite reine ; et pourtant, s'il la comparait à l'autre, il lui trouvait, en ceci ou en cela, des stigmates de roture. Josette se donnait à lui avec toute l'ardente naïveté de l'amante novice ; mais, en cela même, par l'excès de l'effusion, ou par l'inexpertise des caresses, elle ne savait pas assez se substituer à l'autre.

Les femmes qui aiment de certaine sorte et à certain degré prennent vite sur l'âme aimée une faculté de double-vue, qui, parfois, les égare et dont elles ne tardent pas à souffrir.

Sur un mot de Maurice, sur un geste de sensitif, Josette voyait l'ombre du passé remontant, comme une nuée chargée de menaces, au-dessus d'eux.

Quelque temps, dans le monde, Maurice s'occupa visiblement d'une jeune fille un peu exaltée et fantasque, dont les prétentions littéraires égayaient ses curiosités de psychologue. Elle se nommait Marguerite Lefaivre, et chaque fois qu'ils s'étaient rencontrés, Maurice prenait soin de rapporter à Josette, par le menu, dans le fiacre de retour ou sur l'oreiller, pour la rassurer, les conversations tenues, l'heure d'auparavant, en un coin de salon. Il décachetait devant Josette et lui donnait à lire les lettres hyperboliquement admiratives qu'il recevait de l'Armande « modern style ». Une malveillante, qui connaissait vaguement le passé sentimental de

(1) Voir la *Revue Bleue* du 8 décembre 1906.

Maurice, souffla un soir à Josette que Mlle Marguerite Lefaivre avait les yeux, la tournure et le verbe de Mme d'Ancinet.

Josette, dès lors, subit les pires affres de la jalousie qui doit se baillonner. Elle se crut délaissée pour une perfidie de ressemblances... Un voyage dans l'Afrique du Nord, la douceur de se pénétrer à deux d'un pays où tout est encore nouveauté pour l'Européen, l'étendue des espaces qui la séparaient momentanément de ses objets d'inquiétude, ramenèrent dans l'âme de Josette un peu d'apaisement et de sérénité. Au retour en France, elle parut plus nerveuse, plus agitée, se plaignant en même temps de vives douleurs internes.

Les médecins consultés diagnostiquèrent d'abord la néphrite calculeuse, puis la tuberculose rénale. Il fallut se résigner à cette affreuse opération de la néphrectomie, ou ablation totale du rein, la plus récente audace de la chirurgie moderne. Maurice alors comprit combien cette femme lui était entrée profondément dans le cœur et qu'il ne se consolerait jamais de la perdre. Josette demeura huit mois mutilée, le flanc ouvert, contrainte à subir chaque matin des cautérisations infernales. Mais à mesure que la cicatrisation extérieure progressait, il semblait qu'une plaie nouvelle, invisible, se creusât, s'ulcérât au plus intime de l'être. Parce que Maurice, parfois, s'il assistait au pansement, ne pouvait retenir un frisson d'émotion devant la hachure béante, elle s'imaginait être devenue pour lui un objet de dégoût, et détournait le plus souvent sa lèvre, ou n'en livrait un coin qu'avec d'obscurs malaises, quand il venait lui offrir la sienne sur l'oreiller avant le coucher ou au réveil. Elle se montrait d'une réserve proche de l'hostilité avec ceux des amis de Maurice qu'elle supposait instigateurs ou complices des trahisons soupçonnées. Maurice lui reprochait doucement son attitude nouvelle en face de tel visiteur accueilli naguère en familier. Elle répondait :

— Pourquoi veux-tu que je leur fasse meilleur visage que tu ne fais à mes amies ?

— Fis-je jamais mauvais visage à Mme Vinthy ?...

— Ce n'est pas d'elle que je veux parler.

— Oh ! Josette ! chacun m'est témoin, pourtant, que si le visage de Mme Dhürmer-Mathan m'inspire peu de sympathie, je restai toujours poli et correct envers cette dame. D'ailleurs, quand te défendis-je de la fréquenter ?

— Il fut un temps où tu ne cessais de me faire sentir que mon amitié pour elle t'offensait.

— Mets que j'aie changé d'idée et n'en parlons plus.

Falote, chlorotique, souffreteuse, plus que laide en son inexpressive banalité, Mme Dhürmer-Mathan avait divorcé un an après son mariage, par misogamie, par inaptitude à la vie conjugale. C'était pour Josèphe Leriche la plus intime des anciennes amies de pension. Le jugement du divorce lui ayant confié l'unique enfant issue d'une si brève union, Mme Dhürmer-Mathan s'efforça d'inculquer à sa fille, dès le jeune âge, la méfiance, l'hostilité contre l'autre sexe. Elle poussait activement l'instruction et l'éducation de Simonne pour que, plus tard, si, malgré tout, il prenait fantaisie à celle-ci d'essayer du mariage, elle s'y présentât en égale ou en dominatrice de l'homme.

Les propos d'individualisme outrancier, de féminisme dévoyé, qui tombaient en phrases molles des lèvres décolorées de Mme Dhürmer-Mathan, avaient tout de suite mis en garde la vigilance de Maurice. De telles femmes se font, par nature, agents de discorde dans les ménages les plus unis. Mais Josette semblait prendre si peu d'intérêt à ce qu'elle appelait les « idées folles » et les « paradoxes » d'Olga Dhürmer, qu'il se contenta de lui demander un certain ralentissement dans l'antérieure assiduité. Elle accéda alors à ce conseil avec toute la docilité de celle qui aime, et pour qui obéir est donner un gage de plus à l'aimé.

Mais, du jour où la révolution psycho-nerveuse, consécutive à l'opération chirurgicale, commença son œuvre enténébrée, Josette se sentit invinciblement rappelée vers la divorcée. Elle multipliait ses visites chez Olga avec la joie perverse que Maurice en souffrirait. Quatre et cinq fois la semaine, elle s'évadait dans la matinée, en jetant des instructions brèves à l'office :

« — Vous ne mettrez pas mon couvert. Vous direz à monsieur que je déjeune chez Mme Dhürmer. »

C'était tout.

Elle comptait exaspérer les nerfs du mari, le pousser aux sévices, à l'injure grave. Mais il avait opposé jusque-là une invincible philosophie.

Un soir, elle disparut ainsi furtivement, après dîner. Dehors la pluie tombait en cataractes. A cette heure, par ce temps de déluge, où avait pu aller Josette ?... Uu hasard, — un papier oublié dans un vide-poche, — le mit sur la piste de la fugitive. Il la rejoignit dix minutes plus tard dans une salle de concert où l'on faisait de la musique de chambre. Simonne Bray, devenue virtuose du violon, s'y exhibait en soliste.

Simonne Bray était la fille de Mme Dhürmer, la divorcée.

Jusqu'à minuit, il demeura au seuil de la salle à observer Josette qui, indifférente à la musique, occupait une place de premier rang à côté de Mme Dhurmer. L'esprit en quelque obsession, Josette ne pensa pas une fois à détourner la tête pour s'assurer que nulle curiosité ne l'espionnait. Maurice la

précéda de quelques pas au domicile conjugal, s'aposta dans le vestibule.

— D'où viens-tu? demanda-t-il quand se rouvrit la porte d'entrée.

Et, la lampe levée, il lui barra le passage.

Une férocité dans le regard, tout le visage contracté par quelque volonté méchante, elle répondit :

— Je n'ai pas de comptes à vous rendre, Monsieur.

— Je suis ton mari. J'ai le droit de savoir d'où tu viens.

— Vous n'êtes plus mon mari.

— Quel jugement nous divorça?...

— Nous sommes divorcés dans mon cœur, cela suffit pour l'instant. Quand vous rentriez à minuit, vous demandais-je jamais quelle maîtresse vous quittiez?...

— J'ai le droit de savoir ce que tu fis ce soir. C'est folie à une convalescente de se promener à telles heures sous telles averses. Encore une fois, d'où viens-tu?...

Les sourcils en barre se froncèrent, Le pli chagrin de la lèvre se fit cruel. Une voix, inconnue de Maurice, jeta :

— Je viens de chez mon amant!.....

Et tandis qu'il ne répliquait à l'incartade que par un éclat de rire étranglé, la mutilée, d'un bond de gazelle qui le déconcerta, lui échappait pour s'enverrouiller rageusement dans sa chambre.

Le lendemain matin, à table, après un long silence, il reprenait le questionnaire sur le ton le plus pacifique :

— Où étais-tu hier soir? Tu ne veux pas le dire?... Chez ton amant?.. Pauvre chérie!... Je te connais trop pour pouvoir y croire... A quoi bon ces jeux de torture?... Tu allas à la salle Richelieu, pour écouter le crincrin de la petite Simonne, ta filleule... Tu étais assise au premier rang des fauteuils entre la mère de Simonne et certaine grosse bourgeoise, coiffée d'une capote lilas. Est-ce vrai? Je ne te perdis pas des yeux de la soirée...

Josette blêmit, se crispa.

— Ah! Monsieur! J'aurais dû déjeuner dans ma chambre, plutôt qu'entendre pareil aveu!... Alors, vous me filez?... Vous m'espionnez?... Vous doutez de moi?... Faites-vous mouchard si c'est votre vocation. Ah! décidément, je ne sais plus quel mot trouver!... Quel qualificatif!... Bourreau!... Bourreau!... Infâme!...

Et, comme la menotte nerveuse frémissait de menaces, Maurice posait cinq doigts en muselière sur la bouche de l'insulteuse.

— Tais-toi, Josette!,.. Tais-toi!...

Josette appelait alors les bonnes, embusquées derrière la porte vitrée.

— Hélène! Julie! Vous avez vu? Cet homme me bat... Le lâche! il bat une blessée.....

Elle se sauvait encore, ne rentrait que vers le soir.

Et puis, quinze jours plus tard, c'était la fuite définitive, le papier d'huissier, l'instance en divorce, officiellement ouverte.

Un grand coup de faulx dans de la nuit!

Et il s'éveilla de sa demi-torpeur avec un cri d'assassiné, comme si l'invisible et muette camarde lui jetait en effet son tranchant dans le vif, à hauteur du cœur!

*
* *

— Hé bien! fit Max, relevant son pinceau. Que signifient ces cris-là! Un peu de raison donc! Tu m'avais promis de dormir!

— Dormir?... Moi, dormir?...

— Tu l'avais promis, pourtant?...

— Est-ce que les condamnés dormaient sur le chevalet de torture?

Max Haubert posa palette et pinceau.

L'ombre lentement envahissait l'atelier.

— Mon pauvre Maurice, tu me chagrines. Viens, suis-moi. Nous dînerons au restaurant. Où couches-tu ce soir?

A cette question, Maurice se souvint tout à coup que non seulement depuis l'après-midi il était sans logement, mais qu'il avait omis d'emporter linge de nuit et objets de toilette.

— Où veux-tu que je couche?... A l'hôtel ou à l'asile d'aliénés parbleu!... Je ne suis plus qu'un sinistré de l'amour.

— Tu coucheras ici, commanda Max. Je te ferai faire un lit près du mien dans ma chambre. Marceline est à la campagne avec les enfants. Tu ne me gênes donc en rien. Je ne veux pas te quitter jusqu'à demain. Je te devine capable de folies. Pour ce qui te manque on fera prendre le plus indispensable tout à l'heure, rue du Helder.

Et comme, des grandes baies vitrées, il ne venait plus que des ténèbres, ils gagnèrent la rue silencieusement, l'un s'appuyant sur l'autre.

*
* *

Maurice eut une nuit d'insomnie sans larmes, mais où l'image de Josette, de la nouvelle Josette hostile et haineuse, ne cessa de hanter son imagination. Il se sentait sous la dépression qui suit les longues maladies, toute énergie morale l'abandonnant. Le ressort vital était-il donc cassé?... Et des préoccupations matérielles l'assaillaient aussi, auxquelles sa détresse psychique donnait un grossissement angoissant. Comment se refaire un nouvel

intérieur ?... Où se le refaire ?... Après la mort de sa mère, c'était Marthe d'Ancinet qui avait elle-même aménagé son appartement d'orphelin. A l'époque du mariage, Josette procédait seule à la nouvelle installation...

Il se savait tellement inapte, comme la plupart des cérébro-nerveux, aux choses de la vie pratique ! Cette perspective d'une organisation nouvelle à recréer l'effrayait autant que celle de la fatale solitude.

Max Haubert était matinal. Ils se levèrent avec le soleil, descendirent ensemble sur les quais où le peintre désirait prendre quelques croquis de chalands et de péniches. Puis ils gagnèrent le centre, en quête d'un appartement. Maurice ne voulait d'habitation qu'en son ancien quartier, d'abord par un besoin instinctif de n'être pas trop éloigné de Josette, ensuite parce que toutes ses habitudes, toutes ses occupations l'appelaient là. Ils ne découvrirent rien à leur gré dans cette matinée. L'époque était peu propice aux locations.

— J'ai encore sept jours devant moi, supputait Clerval. C'est un délai suffisant pour se retourner.

Mais il ne pouvait demeurer plus longtemps l'hôte d'Haubert. Il fallait vivre. L'écrivain, aux heures de travail, a besoin de certain isolement. On attendait de lui des articles en retard dans les journaux, dans les magazines. Par les soins de Max, tous les objets de nécessité urgente avaient été réclamés, la veille au soir, chez Josette et retirés...

A l'insu de son ami, il alla louer une chambre rue du Helder dans un hôtel garni, contigu à la maison de l'ancien bonheur, sorte de family-house qui ne recrutait guère sa clientèle que parmi les anglo-saxons de passage. L'hôtel avait jour sur une cour intérieure commune aux deux immeubles. Maurice choisit une chambre sur la cour. De sa fenêtre, il pouvait surveiller plusieurs pièces de l'étage opposé : vestibule, cabinet de toilette, salle à manger, cuisine. A l'affût derrière les rideaux, il épiait tout ce qui se passait chez Josette. Il la vit ouvrir la croisée du vestibule, puis celles de la salle à manger pour donner de l'air à l'appartement. Elle circulait à pas tranquilles, en sa robe empire, qui, tombant à plis droits des épaules, dissimulait l'absence commandée de corset. Elle s'assit près d'une des fenêtres de la salle à manger et s'absorba en quelqu'un de ces travaux de broderie d'art où Josèphe Leriche excellait autrefois. Jusqu'au soir, sans autre geste que pour son ouvrage, elle demeura là, comme refigée en son existence première de laborieuse. L'heure du dîner venue, la fenêtre se ferma, la suspension à gaz s'alluma au-dessus de la table où un seul couvert était mis. Des deux bonnes, Josette n'avait gardé que Julie, la plus ancienne, la plus fidèle, et qui lui était jalousement attachée. Julie servit à la solitaire un repas frugal qu'elle s'ingéra distraitement, les yeux sur un journal. Puis la servante ramena les persiennes, et quand Maurice, après plusieurs heures passées dehors, remonta dans sa chambre meublée, il filtrait encore de la lumière de leurs claires-voies.

Le matin, Josette se leva à son heure habituelle, Maurice guettait maintenant la fenêtre du cabinet de toilette. Entre le store mi-baissé et le brise-bise citrin, un léger interstice permettait à l'observateur bien informé de pénétrer au-delà des vitres dans un peu du mystère de cette pénombre. Il devina plutôt qu'il ne vit le rythme d'un bras nu peignant devant le miroir la longue chevelure bronzée. Puis ce fut l'envolée discrète d'un pantalon de batiste, d'un jupon rose. Un quart d'heure plus tard, Josette regagnait la salle à manger, devenue son asile de prédilection, comme si, ne se méfiant pas du « family-house » voisin, elle eut craint que dans les pièces ayant vue sur la rue, un passant détesté qu'elle pressentait rôdant devant la maison ne put, au froissement ou à la transparence traîtresse d'un rideau, contrôler sa présence. Trois jours, elle se tint ainsi cloîtrée devant sa table à ouvrage, sans autre visiteuse que Mme Dhürmer-Malban, qui demeura une heure en tête-à-tête avec elle à ricaner, sans doute, de ce que l'homme bafoué souffrait par elles en ce moment-même. Puis, restée seule, fenêtre close, mais rideau levé, Josette reprit son patient labeur.

Et Maurice se sentait poigné d'angoisses plus tenaillantes en songeant, non à ses propres déboires, mais à ceux de l'obstinée qui, pour une insanité d'imagination, se vouait volontairement à l'isolement sans fin, aux besognes incertaines, aux privations peut-être, avec cette terrible hypothèse d'un retour offensif de la maladie.

Josette, pourtant, avait repris ses couleurs rosées. Elle lui apparaissait plus jolie qu'hier, cette petite tête endiadémée de bouclettes légères et qui, dans l'accaparement du travail, perdait son expression de dureté. La main frêle et effilée maniait l'aiguille sans fatigue.

— Quoiqu'elle veuille, pensait-il, Josette restera ma femme. Je m'opposerai au divorce, dût le procès durer dix ans. Ses griefs sont puérils, improbants. Comme disait Haubert, elle sera finalement déboutée, et je resterai là pour lui tendre la main au jour de malheur.

Et une suggestion hallucinante le hantait :

Oh ! gravir les trois étages de Josette, forcer son seuil, se jeter à genoux devant elle, lui crier encore une fois qu'elle se trompait follement, qu'il n'aimait qu'elle, qu'il l'aimait plus et mieux que jamais !...

Puis, la réflexion revenant, il chassait l'insidieuse obsession.

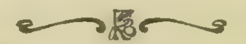
— Sa Julie me claquera la porte au nez. Ne faudra-t-il pas d'ailleurs que Josette me reçoive le jour où j'irai chercher la part de mobilier que le contrat de mariage reconnaît mienne?...

Cette pensée le ramenait à constater que, tandis qu'il demeurait enclos dans cette chambre de garni, à se promener de l'écritoire à la croisée, le temps marchait.

Il n'avait pas encore d'appartement. Avant trois jours maintenant, il devait, conformément à l'ordonnance du juge, avoir fait place nette.

Il se remit en campagne, finit par arrêter derrière l'Opéra-Comique, rue de Marivaux, une garçonnière vacante lambrissée de neuf et suffisamment à sa convenance. Il fit aussitôt prévenir Josette par Max Haubert qu'il se présenterait chez elle le surlendemain matin pour enlever ses meubles.

A suivre. RÉMY SAINT-MAURICE.



Les vertus oubliées.

—

A LA GLOIRE DU BON SENS [1]

Dans le tohu-bohu d'aujourd'hui, c'est constamment entre les fous furieux du passé et les épileptiques de l'avenir, différents par les opinions mais pareils dans leur vésanie, que l'homme de tranquille raison, sincère avec lui-même et avec les autres, sachant voir et se donnant la peine de savoir, se trouve opprimé, mal à l'aise, tourné en dérision, accusé des pires tiédeurs.

Certain soir de cet automne, dans un salon où la bonne grâce et le bon sens des maîtres du logis veillent pour atténuer tous heurts, les deux délires antagonistes étaient représentés et ne tardèrent pas à se trouver aux prises. Passe d'armes attristante dont mon ami Placide Rationnel et moi nous fûmes les témoins bientôt morfondus.

Ce sont les thèmes de Patrie et d'Armée qui en furent le prétexte. Thèmes périlleux à notre époque d'outrance et de cabotinage, où la passion fait délirer tant d'êtres, où si souvent un sot désir d'esbroufe les pousse aux opinions clinquantes. Mais thèmes si simples et sur lesquels il est si facile de s'entendre pour les gens de bon sens qui, prenant la peine de réfléchir avec quiétude, se démontrent bien vite à eux-mêmes que l'individualisme le plus exigeant bénéficie des sacrifices consentis pour la sauvegarde de la collectivité, et que la puissance d'un peuple généreux comme le nôtre, loin d'être en désaccord avec les droits supérieurs de l'humanité, ne peut au contraire avoir pour résultat que de les défendre.

— « La Patrie ! déclame avec exaltation le convulsif M. Epimane, dont la véhémence apoplectique alarme ses auditeurs en même temps qu'elle les fait sourire, et qui, d'ailleurs, malgré tous ses propos subversifs, se montre citoyen ponctuel et soldat docile dans l'accomplissement de tous ses devoirs... La Patrie ! Concept vieillot par lequel on hypnotise les gens pour les mieux tenir en servitude !... Le harnois de guerre n'est plus qu'un épouvantail ridicule, nuisible à ceux-là seuls qui s'en affublent, car il les opprime, les déprime et les supprime... On ne le maintient que par routine héroïque et sentimentale, et aussi pour garder les peuples sous le joug... Et l'on s'en paye ! Scandaleuse farce à l'égard de l'humanité qu'on étourdit par des fanfares et qu'on leurre d'une malsaine surexcitation... La Patrie? Vieille chanson qui jadis a pu retentir profondément dans les cœurs lourds d'angoisse, mais qui aujourd'hui n'est bonne qu'à émouvoir les naïfs et à rançonner les badauds ! Ça représente quoi ? Qu'est ce que ça signifie? Comprends pas ! Détritus séculaire qui n'est plus qu'une hypocrisie commode pour les bêtes de proie et de domination, mais qui ne correspond à aucune nécessité présente. Qu'est-ce qui nous menace et qui donc menaçons-nous?... Avec quel soulagement on nous laisserait travailler en paix si nous n'effarions pas le monde avec nos rodomontades et nos allures de fier-à-bras?... La patrie c'est partout où l'on est bien... Le drapeau, dernier vestige des temps barbares, symbole éculé mais pernicieux au nom duquel on justifie trop de crimes de lèse-humanité ! Mais en voilà assez ! Reprenant enfin son sang-froid au milieu de tout ce hourvari grossier, l'homme moderne se rebiffe... »

Chacun savait que cette jactance antipatriotique était la toute dernière marotte de M. Epimane qui, après avoir diverti le monde par des extravagances plus anodines, sentait le besoin d'un coup de cymbales plus sonore pour maintenir sa réputation de moderniste effervescent. Aussi se bornait on à des sourires narquois ou bien à des moues de blâme. La moindre velléité de contradiction n'eût d'ailleurs servi qu'à éperonner le dada du fougueux causeur. L'assentiment des esprits simplistes et des cœurs naïvement généreux, émerveillés de sa prétendue hardiesse, l'exaltait déjà si fort !

Mais quels feux convergents de reproches, de sarcasmes et d'anathèmes lorsque mon ami Placide

(1) Voir la *Revue Bleue* des 28 juillet, 11 août, 1er sept., 6, 13 et 20 oct. 1906.

Rationnel, voulut risquer certaines paroles de raison au milieu de ces rafales étourdissantes !

A peine eût-il, avec bonne grâce, avec la plus libérale déférence pour les sentiments d'autrui, commencé par dire que la Patrie, justement comprise, favorise l'essor de l'individu et celui de l'humanité, que l'armée, intelligemment conduite, peut devenir une salutaire école au lieu d'être un instrument d'oppression, que le drapeau, émouvant symbole de notre continuité à travers les tourmentes, annonce l'avenir aussi bien qu'il évoque le passé, voilà que des deux troupes convulsives, et également furieuses, jaillissent apostrophes et brocards !

Bien entendu, les négateurs de la Patrie, dont l'aveuglement confond le patriotisme avec le délire chauvin, et l'armée, nécessaire sauvegarde de notre indépendance, avec le militarisme coureur d'aventures, s'irritèrent contre ses paroles trop nuancées pour leur goût :

— « Pauvre cervelle farcie de préjugés! murmurèrent-ils tout bas... Quintessence de bourgeois!... Le pharisaïsme politique dans toute son horreur !... Quel défaut de logique et de courage !... Rien de plus irritant et de plus néfaste que cette prétendue sagesse, qui éternise l'erreur en rendant moins scandaleux ses méfaits, que ce demi-libéralisme qui fait la servitude moins révoltante et la justifie par des apparences de raison ! Mille fois moins dangereux les vrais réactionnaires, fougueusement obtus et agressifs avec leurs prétentions si bouffonnes que personne ne les prend au sérieux ! »

Pour des motifs analogues c'est aux hommes de calme et lucide bon sens que s'en prennent surtout les rétrogrades convulsifs. Leur frénésie redoute bien moins le paroxysme brouillon de l'autre troupe que la sagesse active et méthodique des modernistes raisonnables. Si différentes que soient les idées pour lesquelles les uns et les autres se trémoussent, leur vertige se défend mal d'une sympathie secrète pour le vertige d'en face. Ils sont trop pareils pour s'exécrer vraiment. Puis, sans se l'avouer, ils se disent peut-être qu'une commotion soudaine sur leurs nerfs fragiles et leurs cerveaux surexcités pourrait tôt ou tard à la rigueur les faire se rejoindre et s'agiter ensemble dans les mêmes danses de Saint-Guy !

Aussi quel accueil acerbe et quasi injurieux aux si sages paroles de Placide Rationnel :

— « Théories qui énervent et dépriment un peuple, Monsieur!... Véritable péril public que des sophismes avec lesquels on corrompt les croyances des simples... La Patrie est un dogme!... Prétentieuse impiété que d'en risquer l'analyse! Qu'est-ce que viennent faire là-dedans l'Individu et l'Humanité ? Chanson d'anarchie que toutes ces fariboles !... Il ne s'agit pas de savoir en quoi la puissance de la Patrie peut accroître l'aise et le bonheur des individus... L'individu ne compte pas... Il n'a qu'à s'immoler... L'esprit de sacrifice est la chose essentielle à lui enseigner... Quant à l'Humanité, verbiage philosophique, musique de cirque et de meetings électoraux ! Peu importe que le triomphe de notre Patrie puisse la servir... Ce n'est pas pour ces calembredaines qu'on paye de sa personne et de son argent... Pour ce que vous nous dites de l'éducation sous les drapeaux, de la bonté et de la justice à mettre dans la discipline, de l'obéissance obtenue par l'autorité morale plus que par la domination du grade, quant au devoir et à l'avantage de traiter les soldats en hommes, de s'adresser à leur intelligence et à leurs sentiments civiques plutôt qu'à la crainte, plaisanteries subversives encore ! Ferment de désorganisation et de faiblesse !... Sottises à la mode par lesquelles on fait de l'armée une cohue de traînards fanfarons, débiles et raisonneurs... Assez de toutes ces fantaisies morbides !... L'armée n'est pas une école... La discipline n'est plus entière dès que, pour se faire obéir, on est contraint de s'expliquer... La douceur est contraire à l'énergie et à l'endurance... On est perdu si l'on se met à considérer l'homme comme autre chose qu'un instrument.. Il n'y aura bientôt plus de chef pour oser prendre l'initiative des salutaires manœuvres hardies, rudes, aguerrissantes, s'ils tremblent de perdre du monde en route !... Sans nous attendrir sur le sort des individus et nous hypnotiser sur le bonheur de la nation, ce qu'il nous faut, c'est une armée formidable, outil d'une politique audacieuse, crânement française... Sacrebleu ! Que signifient tous ces distinguos et toutes ces subtilités ?... On se permet trop de moqueries à l'égard du chauvinisme... Il a pourtant plus belle allure ! Sans compter que, tout de même, c'est lui qui a raison... Pour être fidèle à son passé, la France doit porter fièrement sa cocarde, se faire craindre, sourire aux aventures, s'y ruer avec entrain et avec allégresse, faire retentir partout son joyeux cocorico de bataille et de triomphe. Voilà sa mission historique dans le monde ! Nous mourons de prudence, de mollesse, de pusillanimité, d'humanitarisme... La vie humaine finit par ne plus être respectable quand elle caponne ainsi, et le bonheur devient répugnant lorsqu'il s'hypnotise sur lui-même... Vive la griserie de la force ! Vive l'héroïque souffrance ! Vive la guerre qui est sainte, noble, exaltante, et développe au cœur de l'homme les plus belles vertus !... »

Surexcités par les fanfares qu'ils se jouaient ainsi à eux-mêmes, les apôtres de l'implacable discipline et des jeux sanglants — qui d'ailleurs avaient eu soin de se dérober à toute guerre et même au p

anodin service dans l'armée — en vinrent à des paroles de suspicion sur le compte de Placide Rationnel, dont pourtant le patriotisme sans emphase, prêt à faire son devoir sur les champs de bataille, n'avait en tout cas, point cherché de subterfuge pour éviter le passage sous les drapeaux.

En même temps, les contempteurs de la Patrie rabrouaient à voix basse son crétinisme et sa servitude aux barbaries ancestrales!

Imperturbable sous ce double assaut de paroles contradictoires, mais également folles, Placide Rationnel, qui garde une âme d'apôtre candide et fervent à travers l'incohérence tumultueuse du monde, leur fit, avec tout son bon sens cordial, l'aumône d'une réponse persuasive.

Mais ils ne pouvaient ni les uns ni les autres être convaincus, car ils étaient de ceux qui n'écoutent jamais que le grondement de leur cervelle en ébullition et le fracas des mots sonores qui leur tiennent lieu de pensée.

*
* *

Alors, un peu effarés mais bien divertis tout de même par ce tintamare, nous sortîmes en hâte pour deviser paisiblement, à la douce lueur des étoiles, loin de cette surexcitation paroxyste.

Bien que mon ami Placide Rationnel soit fort loin de partager toutes mes opinions littéraires, philosophiques, sociales, politiques, un égal respect pour le bon sens nous est un trait d'union très fort entre nos doctrines divergentes. Jamais il ne nous parut plus splendide qu'après cet éblouissant vertige! Aussi, dans l'intimité de cette promenade nocturne, notre causerie fut vite un hymne à deux voix en l'honneur du bon sens :

— « Bon sens, vertu française! disait mon ami tout en regardant la lune entre les rameaux desséchés des arbres — car cet apologiste de la raison est un poète d'inspiration délicate —, bon sens, c'est-à-dire clarté, logique, nette perception des lois éternelles qui constituent l'ordre général du monde physique et moral, sentiment exact des choses humaines, c'est-à-dire mesure, équité, mansuétude!... Bon sens, condition essentielle de toute découverte, de tout progrès et le plus indispensable instrument de vérité! Bon sens qui signifie non pas seulement la droite raison, mais la notion de ce qui est juste, permis, convenable, c'est-à-dire vertu sociale par excellence, sans laquelle la vie n'est qu'un chaos dénué de tout charme et de toute quiétude!... Quel dommage vraiment que, dans l'épilepsie d'un certain monde trop convulsif, cette vertu si française soit en discrédit!

— « C'est qu'il court de très sottes locutions qui calomnient ses grâces! Le terme « gros bon sens » est un de ces masques dépréciateurs. De quel droit cette épithète si lourdaude pour un don de l'esprit qui comporte les plus délicats agréments de finesse, de lucidité, de souple pondération? Jamais qualificatif ne fut plus immérité. Pour les affolés d'élégances rares, bien fâcheuse aussi la confusion trop fréquente avec le modeste sens commun — pas très reluisant, certes, mais bien précieux tout de même et digne de toutes les vénérations dans la fébrilité moderne —, vertu terre-à-terre mais déjà pas si banale, qui est le simple instinct droit avec lequel naissent la plupart des hommes... Il n'a rien d'exaltant à coup sûr...

— « N'empêche que, à travers l'hystérie tourbillonnante d'un certain monde, la figure de Sancho Pança finit par devenir bigrement sympathique...

— « Je crois bien! On est si las de la frénésie et de l'incohérence, du biscornu et du déliquescent, du paradoxe et de l'artifice qu'on se trouve parfois plein d'indulgence pour les truismes de M. Joseph Prudhomme malgré le verbiage solennel dont il les entoure!

— « Halte-là, cher ami! Il semble que le vertige nous gagne et que, à notre tour, nous devenons excessifs! Qu'il nous suffise de proclamer la grâce précieuse du bon sens, sa noblesse, son charme, l'esprit sans cruauté dont il peut s'embellir, la sereine bonne humeur qui peut en naître, toutes les qualités brillantes qu'il résume, comme un de ces bons fricots de famille qui, sous leur apparente simplicité, recèlent pourtant les plus riches aromes.

— « Ne pensez-vous pas que le jour est proche où les plus surexcités de nos contemporains, se lassant de toutes les paradoxales pirouettes, s'apercevront que, dans le tohu-bohu général, ce tape-à-l'œil ne leur assure même pas la vedette et que le bon sens, mérite aujourd'hui bien plus exceptionnel, les mettrait plus sûrement en relief?

— « Prenez garde : Le bon sens serait trop vite à la mode et deviendrait une pose!

— « Rien à craindre : elle n'est pas à la portée du premier venu!

— « O bon sens, suprême vertu française! N'est-ce pas elle pourtant qui caractérise le mieux les grandes belles œuvres de notre France à tous les âges, la beauté claire, harmonieuse et logique de notre art comme les vastes systèmes scientifiques par lequel notre génie renouvelle et accroît le savoir du monde. Merveilles de bon sens, sous sa joyeuse et grasse fantaisie, que le livre de Rabelais et que les profondes paroles de Montaigne, avec leur souriante sagesse! Tout le XVII[e] siècle n'est-il pas comme la victoire du bon sens? C'est lui qui exulte, raille et se venge dans le rire de Molière, dans les pages de

La Bruyère d'une si hautaine droiture morale. Reconnaissez son inspiration salutaire dans les raisonnements de Descartes et les fins apologues de La Fontaine, comme dans la superbe ordonnance du château de Versailles et dans les tragiques triomphes du devoir sur les passions dont s'ennoblissent les héros de Corneille. C'est encore le bon sens qui donna tant de force persuasive et agissante aux meilleures pages des Encyclopédistes, c'est lui qui cingle et s'esbaudit dans les verveux sarcasmes de Beaumarchais, lui toujours, c'est-à-dire l'esprit de vérité, la logique, le juste sentiment de la nature humaine qu'on retrouve dans les vraies grandes œuvres durables du XIXe siècle, par exemple dans la ferme splendeur de Flaubert et la sobriété de Becque. De même encore, c'est lui qui rayonne dans les pages lucides et souriantes de Renan comme dans la meilleure critique de Sainte-Beuve, si noble par le culte de la vérité et de la raison.

« Bon sens, traditionnelle vertu de notre race que l'on a l'orgueil de saluer à toutes les belles heures de notre histoire où, vainqueurs des influences délétères, et fidèles à leurs destins, nos ancêtres se mirent debout pour la liberté et pour le droit. C'est le bon sens meurtri mais toujours vivace qui anime les revendications de Jacques Bonhomme. C'est le bon sens qui, dans le hourvari révolutionnaire, dicte aux créateurs du monde moderne la sagesse des *Droits de l'Homme*. C'est le bon sens qui, depuis le lointain des âges jusqu'aux luttes actuelles dont nous sommes tout frémissants, est la caractéristique de nos efforts séculaires pour la justice et qui seul fit peu à peu le monde meilleur contre les extravagances obstinées des rétrogrades et malgré les déconcertantes lubies des impulsifs. Il est l'inspirateur des belles œuvres puissantes, de même qu'il fut le conseiller des mœurs plus douces, des lois plus humaines et généreuses, de même que son influence se révèle par toutes les réformes salutaires et fécondes qui sont des étapes dans l'évolution logique de l'humanité.

« O bon sens! Antique vertu française, vertu honnie, bafouée, si rare pourtant, si prestigieuse et si bienfaisante! Avec quelle émotion nous te rendons hommage dans cette suave nuit de scintillements et de frissons argentins! Et pourquoi donc te mettrions-nous dédaigneusement à l'écart de la poésie qui, en ce soir lumineux, rayonne des choses et pénètre nos cœurs, puisque, précisément, la logique, l'harmonie, l'ordre, que tu représentes si bien, sont les conditions mêmes sans lesquelles le sentiment poétique reste une velléité confuse?...

« Gloire à toi, bon sens qui accorde les lyres des poètes avec les rythmes du monde, avec les sanglots et les joies de l'humanité!... »

*
* *

Il est probable que, entraînés par cet hymne éperdu, nous élevâmes un peu trop la voix dans le silence de cette nuit d'étoiles, car tandis que, promeneurs exaltés, nous fêtions ainsi le bon sens, deux noctambules folâtres qui, tout près de nous, galopaient vers leurs plaisirs de claquedents, de music-halls et de cabarets en fredonnant une sottise à la mode, murmurèrent l'éternel mépris de la démence à l'égard de la sagesse :

— Deux fous!

Le blâme de ces phalènes convulsives accrut l'orgueilleux et serein plaisir que nous éprouvions de nous croire tant soit peu raisonnables.

Ce n'était d'ailleurs peut-être qu'une présomption...

GEORGES LECOMTE.



LES IDÉES DE L'AUTEUR D'OBERMAN

sur

LE ROMANTISME ET LA LITTÉRATURE

(1804-1833)

L'influence de Sénancour sur les plus grands des romantiques n'est pas douteuse; il ne semble pas qu'on lui ait jamais rendu pleine justice, et j'espère montrer que son action a été plus profonde et efficace qu'on ne l'a cru.

Mais ce que je veux dire ici, c'est son attitude en face de l'école romantique, et, d'abord, comment il a parlé de Chateaubriand. Le cas est deux fois intéressant : homme du XVIIIe siècle, grand admirateur de Voltaire surtout, de Condillac, de Buffon, de Bernardin de Saint-Pierre, sans compter Jean-Jacques, pour lequel sa dévotion ne va pas sans quelques sévérités, ni sans une parfaite indépendance de jugement, Sénancour traite de haut les nouveaux venus qui prétendent tout refaire et tout inventer. D'autre part, romantique lui-même, de par cet *Oberman* si peu accueilli en 1804, et pompeusement ressuscité en 1832; romantique honteux, d'ailleurs, malmenant volontiers, comme un péché de jeunesse compromettant, son « admirable poème », mais romantique cependant, et toujours prêt à revendiquer avec entêtement, quoiqu'à mi-voix, son originalité éclipsée par l'éblouissant René, il apparaît lui-même comme un inventeur. Et, de 1804 à 1833 et au delà, il a, sur les destinées de la littérature, des vues incomplètes, hasardeuses, quelquefois obscures à plaisir, comme il

lui sied, mais qui surprennent ici et là, dans le lointain, quelques vérités assez lumineuses et non négligeables.

* * *

Il va de soi qu'il fut romantique d'abord, romantique « de la première heure » ; il ne devint classique, ou classico-romantique, que par esprit de réaction dépitée contre la jeune école.

Il a pris soin de définir son romantisme dans le troisième fragment et la lettre XXI d'*Oberman* (1); il y faut joindre les *observations* préliminaires. Là, il s'est engagé à donner «des lumières, peut-être trop négligées, sur les rapports de l'homme avec ce qu'il appelle l'inanimé». Il avertit aussi de la «hardiesse» et de «l'irrégularité» de son style. Il parle en homme qui sent le nécessité d'une réforme totale de la langue. Des alliances de mots toutes faites, des élégances convenues ne sont pas l'affaire d'une pensée riche et libre. Les âmes «profondes», douées de « la véritable sensibilité», et non de l'odieuse «sentimanie» à la mode, pour tout dire, les âmes «primitives» percent au delà des habitudes sociales, et, suivant leur instinct de retour au vrai, se rétablissent dans leurs relations oubliées avec l'ensemble des choses. Tel est, selon Sénancour, le propre du romantisme : il suppose une initiation, que la solitude, et surtout celle des paysages alpestres, peut seule donner. «Jetés çà et là dans le siècle vain», les hommes primitifs se reconnaissent, ils s'entendent « dans une langue que la foule ne sait point, quand le soleil d'octobre paraît dans les brouillards sur le bois jauni...» Grâce à eux, les initiés tardifs, ceux du second degré, pourront vaguement entrevoir « les destinées méconnues » de l'humanité, dont l'œuvre romantique est le « monument » éternellement inachevé. Le romantisme serait donc une doctrine de réparation, et comme on dira bientôt, de palingénésie, entretenue et étendue par une élite, en face de toutes les forces qui altèrent et détruisent l'humanité.

Et c'est dans les sons, ajoute Sénancour, que «la nature a placé la plus forte expression du caractère romantique». La vertu suggestive des parfums et des couleurs est immense; celle des sons lui est infiniment supérieure. Une mélodie, que ce soit celle des mots ou celle des notes musicales, n'évoque pas seulement des sentiments vagues et des souvenirs : quoi qu'en ait dit Rousseau, elle peint, elle décrit. Elle rend visible l'invisible même.

Ainsi, pour le fond : carrière indéfinie offerte au penseur dans l'étude du monde physique, révélation d'une âme partout répandue et dont notre âme peut se faire «l'écho sonore», symbolisme universel, voilà qui est de pur romantisme; et *Oberman* ne s'est pas borné à en donner la théorie. Pour le style, importance très grande reconnue à la valeur mélodique des mots, à l'harmonie et au rythme de la phrase, intuition de cette vérité si neuve et si féconde, que l'art littéraire, comme tout autre, vaut par ce qu'il *suggère* et vaut par là avant tout : ceci est encore du romantisme, et du plus franc.

Ce qui n'en est pas moins, c'est la très ingénieuse et très belle théorie esthétique de la lettre XXI. Alf. Michiels loue Sénancour d'être profond, à l'égal d'un philosophe allemand. Ce ne serait qu'à moitié surprenant, s'il avait lu Winckelman ou Kant : et, grand liseur qu'il était, il a bien pu y jeter les yeux. On n'objectera pas qu'il n'en dise pas un mot, alors qu'il cite, pour les critiquer, Crousaz, Hutchison et Diderot ; à maintes reprises, je le soupçonne de citer abondamment tout le monde, sauf celui auquel il emprunte. Il n'importe guère qu'il ait *repensé* ou pensé son esthétique, il l'a faite sienne, en l'illustrant par son œuvre.

Il accorde à Diderot que la notion d'utilité ne doit pas être exclue d'une définition du beau, mais à condition de la réduire au minimum. Au fond, il sent bien que le plaisir esthétique est désintéressé, et voici d'où il part : « Le beau est ce qui excite en nous l'idée de rapports disposés vers une même fin, selon des convenances analogues à notre nature. » Mais ces convenances ne présentent pas seulement à l'homme la possibilité « d'industries nouvelles », ceci ne serait que du Diderot et Sénancour prend garde à le réfuter : elles initient encore l'homme à sa vraie vie, qu'il a négligé, oublié, désappris de vivre. En ouvrant à sa faculté contemplative un champ illimité, elles plaisent à son « espoir inquiet », à son avidité de tout connaître, déçue par tout ce qu'il connaît, et avivée par toutes ses déceptions. Et le signe du sublime sera que notre âme, en s'exaltant, s'apaise — s'apaise dans le sentiment d'un ordre immense, universel, d'une fin commune à beaucoup d'êtres. Mais au delà du sublime, « ce qui séduit et passionne les cœurs, ce sont des beautés plus vagues et plus étendues encore, peu connues, jamais expliquées, mystérieuses et ineffables ». C'est ici la tendance mystique de l'art romantique : le plaisir du beau n'y est pas détaché de la méditation, il se résout en un sentiment moral ; au plus haut degré, il est à la fois tristesse et ravissement. La perception de la beauté s'accomplit dans l'inquiétude et la souffrance ; et les plus grandes beautés sont celles qui nous donnent la sensation vive de

(1) Alf. Michiels (*Histoire des idées littéraires au XIXe siècle*) s'est déjà avisé de l'importance de ces deux morceaux.

l'irréalisable. Sénancour, dans des articles dispersés, que personne n'a peut-être lus, revenait sur cette idée qui lui tenait au cœur (1) : « Que dirait-on si je cherchais jusque dans l'image d'une vive joie quelques signes cachés de cette détresse mystérieuse, de cette anxiété, de ce sentiment contraint... que nous sentons dans le plus intime de notre être ? »

*
* *

L'insuccès d'*Oberman* (2), le chagrin d'une vie manquée et douloureuse de toutes les manières, le recueillement mi-volontaire et mi-obligé où il se confina, toujours plein du regret de n'avoir pu montrer ce qu'il valait, et se consolant, vaille que vaille, par l'assurance que la pensée pure est la meilleure part en ce monde, enfin une sincérité profonde, qui le rendait sensible aux moindres traces de charlatanisme, induisirent Sénancour en méfiance contre l'école romantique, en hostilité contre Chateaubriand, et renforcèrent son attachement au XVIIIe siècle.

Pour exalter le XVIIIe siècle, au besoin, il rabaissera le XVIIe. Sa gloire (3) lui paraît « fondée sur des avantages plus solides ». Au XVIIe siècle, la langue était « plus éloignée de la perfection, et c'est pour cela même qu'on était plus porté à *versifier* ». Non seulement l'art descriptif fait, avec *Bernardin surtout*, de remarquables progrès : mais le développement des sciences a donné aux pensées plus de profondeur et de complexité. La supériorité du XVIIe siècle n'est pas assurée, pour « quelques études dramatiques », dont le philosophe parle assez dédaigneusement, comme de choses faites « pour la multitude ». Au XVIIIe siècle, il appartint de faire aimer la raison « impartiale, exacte, désabusée ». Et si l'on veut faire cas du théâtre, Voltaire n'a-t-il pas réalisé mieux que Racine et même que Corneille ? Dans *Mahomet*, le *Triumvirat*, l'*Orphelin de la Chine*, n'a-t-il pas écrit en homme « qui comprenait la pensée des maîtres de la terre ». Vous lui reprochez de se trop laisser voir, de prendre la place de ses personnages. Plaisante critique, si c'était pour lui le moyen de répandre plus largement les plus saines vérités.

Pour Condillac aussi (4), le voilà plein de complaisance. Il le cite avec Descartes et Malebranche, il discerne, en sa personne, celui de tous les écrivains français « qui a le mieux su peut-être et douter et circonscrire l'espace livré au doute ». Il le met plus haut que Pascal : car, « plus froid, en apparence, il n'est pas moins utile... Ce n'est point cette inspiration hardie qui, chez le solitaire de Port-Royal, promettait ce qu'il n'a pu faire » ; ce n'est pas non plus « le génie créateur de Descartes », ni « l'étendue quelquefois trop peu réfléchie » de Voltaire. « Condillac a moins d'audace, l'ordre et la pénétration le caractérisent surtout ». Le souverain critérium, en matière littéraire et philosophique, serait donc l'utilité ; Sénancour n'hésitera plus à le soutenir.

Pour rabattre l'orgueil du XIXe siècle, c'est Voltaire encore qu'il va chercher. Il le dresse en face de Chateaubriand ; il s'entête à prouver que jamais Voltaire n'a déclaré la guerre au vrai sentiment religieux (1). Il soutient que son influence demeure incomparablement plus forte que celle de Chateaubriand, qu'il n'admet que sous caution : « Nulle véritable réaction, s'écrie-t-il, n'aura lieu contre ses idées » ; quant « aux madones » et aux « dogmes théologiques » ils s'en vont, et le *Génie du Christianisme* n'est pas destiné à les ramener, bien que la foi aux revenants y soit mise à profit tout comme une autre. »

Voilà de quel ton Sénancour parlait de Chateaubriand, qui feignit toujours de l'esquisse. L'article qu'il lui consacrait en 1833 (2) n'est peut-être pas encore celui que Vigny aurait souhaité, — mais il lui ressemble, si j'en juge d'après l'esquisse récemment découverte. Il lui reproche d'avoir cru en pleurant : l'attendrissement de cœur, allant jusqu'à déconcerter l'assurance de l'esprit, est une faute aux yeux d'un homme qui n'affirme jamais rien, par un scrupule de probité intellectuelle. Chose plus grave encore, il l'accuse d'avoir cédé à des vues ambitieuses, d'avoir « plié son caractère » à des « calculs diplomatiques ». De but moral, Chateaubriand n'en a jamais eu : faute de quoi, son inspiration poétique n'a guère été qu'une « puérile agitation » ; et d'un geste sévère, Sénancour met sous les yeux de René ces lignes de Charles Nodier (3) : « Il y a quelque chose de plus déplorable que le malheur, dans l'homme dont le malheur n'a pas agrandi l'âme. »

A ne regarder que l'artiste, Sénancour n'ose pas donner l'avantage à Bernardin sur « le plus renommé de ses successeurs ». Mais il prétend que *Paul et Virginie* soient mis bien au dessus d'Atala. Pour expliquer l'immense succès d'*Atala*, il invoque l'état où la Révolution avait mis les esprits. Il trouve dans

(1) *Mercure de France*, octobre 1812. Sur la joie.
(2) *Id.*, janvier 1812 : [illegible] — Juillet 1813 : [illegible]
(3) *Rêveries*, de 1833, note 2, p. 125 et suiv.
(4) *Constitutionnel*, 11 mai 1825.

(1) [illegible]
(2) Il y [illegible] notamment son art. [illegible] *nouvelle des contemp.* (1820).
(3) [illegible]

la correspondance de Voltaire (15 et 18 déc. 1776) une phrase fort irrévérencieuse sur *Irène*, et il le tourne en épigramme contre *Atala*.

Quant au *Génie du Christianisme*, habileté de circonstances, et rien de plus (1), M. de Bonald l'a reconnu. La pensée y est de toute faiblesse : « L'homme devient-il poète, il perd la pensée. » C'est M. de Chateaubriand qui l'a dit. Son ignorance éclate partout, à l'égal de sa suffisance. Aussi bien, ceux qui ont la charge des intérêts de l'Église ne l'ont pas pris au sérieux. Rome ne s'est pas méprise sur l'effet que cette apologie du culte devait avoir sur l'opinion : « Ainsi, conclut Sénancour, avec une désinvolture d'où le respect, sinon le goût, est absent, — une femme passionnée elle-même ne confond jamais, avec l'accent de l'amour, le ton de la galanterie. »

Et les *Natchez*, et les *Martyrs*? mieux vaut n'en plus parler. Que dureront-ils, quand « déjà la *Henriade*, dont pourtant le sujet est national, paraît négligée. »

En somme, un écrivain brillant, mais « romanesque », et sans respect pour la vérité ; une gloire resplendissante, mais qui passera, comme tout s'efface : Voilà Chateaubriand. Et Sénancour termine en appelant sur lui le jugement d'un critique « pénétrant » qui est évidemment Sainte-Beuve : il ne ferait pas mal, dit-il, à côté de Lamennais. L'appel fut entendu, et je crois bien que la pensée de Sénancour n'est jamais restée étrangère à celle de Sainte-Beuve, quand il a parlé de Chateaubriand (2).

*
* *

Ces sévérités n'auraient pas été pour déplaire à la nouvelle école, que l'ancêtre méprisant, dans son *Essai sur la littérature anglaise*, devait traiter bientôt (1836) de si rude façon. Mais Sénancour ne se souciait de flatter personne.

D'abord, il est préoccupé qu'on lui rende justice. La question latente, dans toutes les pages qu'il consacre à Chateaubriand, est celle-ci : Vous ou moi, nous avons manqué notre vie, et c'est vous : car vous avez failli au devoir du sage ; vous avez quitté la solitude et la nature, à laquelle vous deviez vos purs accents : et ceux qui savent lire les trouveront amplifiés, élargis à l'infini, et d'une harmonie bien plus pénétrante, à travers toutes mes œuvres. Ce que vous auriez dû faire, ce que nous aurions pu faire ensemble, je l'ai fait seul : j'ai écouté et compris le langage universel.

« *L'âpreté des lieux déserts, les hautes forêts ébranlées par la tempête, les murmures de la mer secrètement agitée, ou la brise dans les savanes silencieuses, et les parfums des terres équatoriales, et les nocturnes clartés polaires, et la profondeur des cieux étoilés, ou les feux du couchant, et même les voix rustiques de nos troupeaux, ou le cri d'indépendance de l'aigle des montagnes, ce sont des signes certains, mais épars, de l'ordre infini, de cette loi toujours peu connue, et que pourtant il faut chercher à comprendre pour les subir plus heureusement* (1). »

Et en même temps, pour M[me] de Staël, qu'il admirait sincèrement (2), tout en regrettant qu'elle eût cédé aux entraînements de la vie mondaine, mais en reconnaissant qu'elle avait toujours cherché la pure raison. et qu'elle s'était presque affranchie des prestiges de l'imagination, — n'est-ce pas elle qui disait qu'un sentiment n'est pas dans toute sa force, quand il peut se traduire en images? — pour M[me] de Staël et pour « quelque autre » (qui est lui-même, ou personne), il revendiquait la priorité dans la réforme du style. Elle et lui « s'étaient déjà écartés de certains scrupules, sans affectionner le désordre qui a nui plus tard à l'école romantique. »

Cette question du style a pris pour lui une importance primordiale, et il l'a vue étroitement unie à celle du progrès intellectuel. On peut retrouver dans ses articles une critique du romantisme, un essai de conciliation entre les classiques et les romantiques, une discussion sur l'origine et sur les caractères vraiment neufs et durables du pur romantisme.

Les romantiques, — et de cela encore, au dire de Sénancour, Chateaubriand est responsable (3), — « sous le prétexte d'agrandir les convenances du goût, ont *affecté* de méconnaître ces règles naturelles, comme si le goût lui-même n'existait plus. » Par leurs bizarreries, imitées d'un peintre « plus adroit qu'énergique et profond », et chez qui « le coloris surpassait de beaucoup le dessin ou la vérité de l'expression », ils risquent de compromettre la réforme littéraire. Sénancour les renvoie à la *Conversion d'un romantique* de son ami Jay.

Voici quelques-unes de ces « hardiesses » condamnables que Sénancour s'était amusé à relever (4) : « La poussière est fauve, l'espérance est blonde, l'inspiration sera maladive, les crimes sont tièdes.

(1) Sén. a fait paraître des *Observations sur le G. du Chr.* (1816).

(2) Sur Sénancour et Sainte-Beuve, voir mon étude parue dans la *Revue Latine* de janv. 190[illegible]. L'opinion de Sénancour sur Lamennais, très sévère, a dû être adoucie par Ballanche. J'y reviendrai.

(1) *France litt.*, janv. 1833, pp. 20-21.

(2) V. surtout *Mercure du XIX siècle*, 1824, t. IV : *Corinne d'Italie et Thérèse d'Avila.*

(3) Art. cit., pp. 22-23.

(4) J'ai trouvé cette note parmi ses papiers.

On est trempé *d'un acier*, les villes ont des écharpes, et les frégates portent des robes. Ce n'est pas le baragouin recherché des précieuses, mais c'est à peu près l'équivalent... Les cercueils confortables et les tombeaux fashionables. »

La correction, l'énergie, l'exactitude, la fermeté du dessin ; des couleurs si atténuées qu'elles finissent par disparaître dans une grisaille uniforme, tels sont les caractères du style de Sénancour, à partir d'Oberman et à l'exclusion d'Oberman (1). C'est un style ascétique : il le savait et il le voulait. Il a fallu que Sainte-Beuve se fâchât, pour l'empêcher de corriger son *Oberman*, avant la réimpression, comme il aurait fait d'un « manuel de physique ». Il avait pris en horreur le « style poétique ». Sa fille nous le dit (2) :... « Avec de telles dispositions (à la justesse et à la modération), son style ne pouvait rester passionné, et dès lors entraînant. Il remplace plus tard la verve d'Oberman par le choix sévère des expressions et leur justesse, mais ce n'est pas ce qui enlève le lecteur. » Peu lui importait : « Aujourd'hui, avait-il écrit en 1824 (3), Rousseau lui-même changerait..... son style..... il mettrait plus d'importance à une certaine *mesure* dans les choses, comme à une certaine *justesse* dans le choix des expressions. » Et il continuait ainsi : « Les grands écrivains ne pourront négliger désormais cette *sage retenue, cette dialectique sincère, ce rapide sentiment de convenances innombrables. Un souvenir de l'élégance attique tempérera la gravité* de cette sorte d'étendue qui doit caractériser notre âge, et dont les épîtres et les contes de Voltaire ont déjà fourni des exemples. *Un reflet particulier des antiques lumières de l'Orient* doit agrandir parmi nous les vastes aperçus qui, sans être savants, excluent toute ignorance... »

Sa superstition voltairienne ne doit pas, cette fois, nous tromper sur le sens de sa pensée ; et elle ne le peut, si nous rapprochons ce passage de quelques autres (4), où il avoue son découragement de ne savoir donner aux mots l'accent de « candeur » et de « persuasion » qui stimulerait chez les esprits le désir et comme l'avant-goût des grandes vérités. De cette ingratitude et de cette stérilité de la parole, il a dû s'entretenir avec Ballanche, qu'il aimait et qui le respectait, et de qui le génie obscur n'est pas sans analogie avec le sien. Je crois bien, d'ailleurs, que, soit lenteur d'imagination, soit plutôt desséchant scrupule d'un esprit mystique, tendant à l'abstraction comme au seul état pur du vrai, Sénancour s'interdisait, depuis *Oberman*, la seule méthode d'expression par où se puissent formuler ces analogies étendues à l'infini dont sa pensée était avide : l'expression par les images, le symbolisme, auquel il mettait tant de prix autrefois. Que Victor Hugo fasse dire au temple d'Ephèse : « Je suis la vérité bâtie en marbre blanc, » ou bien aux atomes de Démocrate ; « Nous sommes les flocons de la neige éternelle », il est probable que Sénancour l'arrêtera. Et lui-même s'est condamné à n'écrire jamais plus que de ce style triste, d'une résonance assourdie, et qui semble s'éteindre en s'élargissant jusqu'aux dernières limites de l'abstraction vide.

Il appelait cela « sagesse et circonspection ». Et parce qu'il proclamait bien haut, et obstinément, contrairement aux romantiques, la prédominance de la raison sur l'imagination et la sensibilité, il pouvait, de bonne foi, reconnaître par instants chez les classiques ses naturels alliés. Pure équivoque : nous le verrons mieux tout à l'heure. La raison du XVIIe siècle, parfaite, immobile, réalisée dans des chefs-d'œuvre éternellement imitables, n'est pas la raison progressive et jamais satisfaite, plaçant son idéal en avant, qui est celle de Sénancour, — comme elle était celle du XVIIIe siècle.

Mais c'est un esprit conciliateur, traditionaliste à sa façon (1) : peut-être ses causeries avec Ballanche l'ont-elles aidé à en prendre conscience ; peut-être même a-t-il en vue le style de Ballanche (2), quand il essaie de rapprocher le romantisme sain et le classicisme large.

Il est entendu que la langue « pittoresque » ne répond plus au temps (quel paradoxe en 1830 !) ; elle valait aux époques où la sensation présente était tout. Avec le règne de la pensée, s'ouvre l'ère d'une langue « régulière et savante ». — Cependant, il faut craindre que la minutie ne prive le style d'énergie. De même que, « dans les grandes compositions, il convient de laisser certains traits indéfinis, pour que les masses conservent une harmonie plus imposante », de même l'écrivain saura ménager dans sa phrase, parmi des expressions d'une limpide netteté, quelques espaces vagues, propices à l'imagination, laquelle, disciplinée par la raison, cesse d'être la folle du logis : elle est là pour rappeler à son tour à la raison l'infinité de sa tâche, pour lui montrer ce qui s'étend et s'étendra toujours au-delà de ses prises. Elle nous dit sur quel fond obscur et attirant se profilent nos pensées claires.

(1) V. surtout les *Libres Méditations* de 1819 et les *Rêveries* de [illegible].
(2) Manuscrit de Fribourg, publié par la *Revue* [illegible].
(3) *Mercure du XIXe siècle*, mars 1824 : *De la* [illegible] *au XIXe siècle*.
(4) V. ma *Bibliographie de Sén.*, p. [illegible].

(1) Pour toute la suite voir la note [illegible].
(2) Que Lemontey, dans un article du *Constitutionnel*, 27 novembre 18[illegible], appelait « libéral à son insu et [illegible] lui ».

Cette « nuance nouvelle et forte » est difficile à garder. Ceux-là seuls la trouvent qui possèdent le respect de la langue et le sens délicat des convenances, l'habitude critique, l'esprit d'examen, un discernement scrupuleux, mais aussi ce « don de l'attention » qui manque aux écrivains uniquement romantiques . On cessera de « paraître exclusivement classique » sans devenir pour cela « exclusivement romantique... On cherchera le plus grand accord possible du tact et de l'art, de l'inspiration et de l'étude (1). »

Mais, voici où les idées de Sénancour deviennent le plus curieuses, et trahissent bien en lui la survie du XVIIIe siècle.

Il croit profondément en l'identité morale du genre humain. Si l'exotisme romantique, le goût de la résurrection des époques, la couleur locale dans les sentiments ou le langage, la passion de l'unique et de l'exceptionnel, lui sont antipathiques, et ne lui paraissent nullement essentiels au vrai romantisme, c'est qu'il y voit une manie et une idolâtrie de l' « accidentel ». Il regarde, lui, le pur et authentique romantisme comme une littérature qui ne répète rien, ne restaure rien, ne prend modèle sur rien (ce serait là revenir en arrière), mais qui obéit au mouvement naturel de l'esprit humain et qui tend par suite, de plus en plus, à dégager et à fixer les traits permanents, éternels de l'humanité. « *La littérature essentielle ou normale*... devance la société des capitales les plus florissantes ; dans tous les siècles et dans tous âges, elle fut ou elle sera l'expression d'une civilisation plus parfaite, et nécessairement idéale en partie. » Or, nous touchons au temps où « la littérature n'étant plus exclusivement, tantôt grecque et latine, tantôt germanique, répondra au besoin des générations les plus instruites et les plus agitées que le globe ait encore nourries. »

Une littérature européenne, voilà le romantisme. C'est un cosmopolitisme unitaire. En lui s'incarne cet esprit européen que déjà pressentait Oberman, et qui progresse invinciblement, à mesure que chaque peuple pénètre plus avant dans la science des traditions lointaines. Grâce au perpétuel et rapide va-et-vient des idées, les inspirations littéraires de tous les peuples « se réunissent dans la pensée même de celui qui ne les a pas précisément étudiées ». Peu à peu, s'élabore « une langue pour ainsi dire illimitée, qui serait celle du genre humain. »

De la tradition gréco-latine, comme de toute tradition récente en tant qu'elle exclurait toute autre, Sénancour fait donc bon marché. Les titres de *toutes* les nations européennes sont d'emprunt : aucun n'est original. Derrière les idées mobiles et sous le bariolage des pensées et des mœurs, atteignons « la pensée invariable ». La science moderne a singulièrement élargi notre idée de la nature et du monde : l'unité historique nous échappe, et nous ne nous en fions pas plus à Bossuet, là-dessus, qu'à Buffon « pour l'étude des vraies phases de notre planète ». L'Orient nous ouvre des perspectives profondes, et quand ils se détachent sur ses profondeurs, les reliefs exagérés que nous donnions à l'antiquité gréco-latine, ou que l'on prétend donner au christianisme, à la chevalerie, à tout le moyen-âge, semblent également absorbés et noyés : l'apparence est vraie. Les clartés obscures de l'Orient, peut-être, ne se résoudront jamais en une pure lumière. Au moins perdons toute complaisance pour le faux jour des époques récentes, et allons au vrai, qui est un avec le beau, de toutes les forces de l'âge présent, sans faveur idolâtre pour aucune tradition étroite.

Ainsi, fausse la théorie de Bonald (Sénancour dit bien Bonald, et non Mme de Staël, le fait vaut qu'on le signale) sur la conformité de la littérature « au mouvement extérieur et accidentel de la société » : inincomplète, du moins, puisque la vraie littérature mène le siècle et ne le suit pas.

Fausses, de tous points, les idées de Mme de Staël sur l'origine du romantisme. Elle le fait trop jeune en le disant né de la chevalerie et du christianisme. La chevalerie n'a été qu'un accident, et l'esprit du christianisme n'a de poétique et de littéraire que ce qui lui vient de l'Orient.

Fausse, l'influence prétendue du christianisme sur la littérature nouvelle. Chateaubriand l'exagère à plaisir. C'est l'imagination des hommes du Nord, qui, fidèle aux plus lointaines traditions humaines, a « redonné son immensité à la nature en faisant rentrer Dieu dans ses œuvres. » Remercions-les-en, non pas comme d'une découverte originale, mais parce qu'ils ont retenu quelques traits de la grande figure ancienne. Et pour le vague du sentiment, il n'en faut pas savoir gré non plus au mysticisme chrétien :

> « Quand tout est devenu commode et illusoire, quand les grands États fleurissent [et que l'individu s'y trouve opprimé], on a recours aux êtres inanimés pour se défendre contre la tristesse que bientôt l'on trouve au dedans de soi, et ce n'est plus l'instinct mais la pensée qui interroge la nature : on étudie, en quelque sorte, d'une manière abstraite le monde visible ; on en découvre alors les vraies beautés, qui sont des indices de cet infini auquel on aspire. »

Fausse enfin, et encore une fois, la prétention de découvrir des littératures originales ; « rien n'est indigène parmi nous. » Donc rien ne vaut qu'on s'y arrête. Les choses ne sont dignes de nous

(1) Ainsi, on défendra à Jean Paul de faire prononcer par Jésus même, au milieu des morts sollicitant l'espoir d'une autre vie, ces mots sinistres : « Non, il n'est point de Dieu. »

qu'en leur état pur. A quoi bon éterniser par notre admiration ce qui ne fut qu'un accident? Pour un peu, Sénancour parlerait des amateurs de bric à brac historique, s'évertuant à restaurer une pauvre époque de quelques cent ou deux cents ans, aussi hautainement que Bossuet reprochait aux érudits de prétendre redonner la vie à ce que Dieu voulut réduire sous la loi du changement et de la destruction.

La littérature selon Sénancour exclurait le théâtre, tout ce qui s'écrit en vers, tout genre soi-disant historique. Elle admettrait le roman, certain roman qui n'est plus roman, mais confession philosophique : tel *Oberman*. Elle n'admettrait vraiment, comme éminemment digne de l'homme, que la recherche religieuse. Toutes les sciences ne tiennent leur dignité propre que de l'aide qu'elles peuvent lui apporter. Ce qui ne l'aide en rien, ce qui ne vient pas nourrir la vie intérieure, n'existe pas : les gens de lettres, les littérateurs même (ceux qui se contentent d'exprimer leur temps sans rien voir au-delà), sont des amuseurs ou des cerveaux incomplets. Seul « *l'écrivain* » possède, et domine une culture encyclopédique : il sera philosophe et savant, *esprit pur*.

Il sera religieux. Sénancour ne se laissait pas de plaider, contre le romantisme catholique, la cause de la vraie philosophie, amie de la vraie religion.

Et le style de l'écrivain aura la gravité religieuse, avec l'exactitude scientifique. C'est celui-là que Sénancour a toujours cherché, et que tant de fois, en formules incertaines, il a voulu définir. Tel qu'il l'a réalisé, il est d'une rare beauté intellectuelle, et qui, je le crois, a frappé Vigny. Déjà en 1813, il laisse bien voir qu'il en sent vivement les défauts et les insuffisances : les unes et les autres tiennent à sa pensée elle-même : « L'expression et les idées conservent des analogies nécessaires. » Et, opposant aux brillantes facilités de Chateaubriand sa propre manière dépouillée et sévère, il écrivait cette belle page :

« Son style plein de force, de retenue et de grandeur suivra les mouvements divers de la confiance et de la soumission, d'un espoir naturel ou d'une juste crainte, et ces rapports si vastes, que l'expression doit embrasser ou cherche à concilier, la rendront quelquefois incertaine et vague, mais féconde et sublime. Sans doute l'esprit humain... doit trouver beaucoup de charme dans un tel mélange de lumière et d'impénétrabilité. ... L'écrivain vraiment religieux..., sans réduire la magnificence de l'espace aux dimensions étroites de la mysticité, sans rapetisser les cieux en les peuplant d'êtres séraphiques... peut suivre des traces nouvelles de la vérité inconnue... Une grâce inexprimable se répandra sur ses paroles, et l'enchainement de ses idées offrira quelque image d'une harmonie surnaturelle... Cependant des désirs réprimés, d'anciennes espérances abandonnées, communiquent au style une tristesse exempte de passion qui n'est jamais sans douceur : ce mouvement austère mais tranquille y répand un intérêt véritable, et même on y pourrait trouver, avec une force plus grande, ce calme persuasif et cette plénitude que les discours des vieillards fatigués d'expérience devaient avoir, dans le temps où ils étaient écoutés comme les guides des peuples... »

Nul ne s'est mieux défini, mieux jugé que lui-même. On peut regretter qu'il n'ait jamais commenté ses grands contemporains, Lamartine, Hugo, Vigny. Du haut de son impassibilité, il a regardé le siècle qui s'agitait ; il a senti la disproportion de l'effort au résultat, l'incohérence ou la vanité des recherches. Il aurait voulu que le mouvement littéraire fût coordonné en vue de l'utilité générale, comme le voulait A. Comte du mouvement scientifique. Quand la notion de l'unité est devenue à ce point obsédante dans un esprit, elle peut le rendre étroit, exclusif, injuste même, s'il s'y mêle un grain de rancune contre le public vulgaire qui l'a méconnu, le public étourdi qui continue de l'ignorer, les artistes ingrats qui ne savent pas ou ne savent plus ce qu'ils lui doivent. Mais, à tâcher de mettre quelque clarté dans des idées que Sénancour a toujours exprimées d'une manière décousue et un peu tâtonnante, il me semble qu'on découvre un haut esprit, en garde contre les engouements, et plein d'une pensée qu'il ne faut jamais laisser se perdre : c'est que la noblesse de la littérature est d'entretenir dans les esprits le culte de la vérité, et le goût de la vie spirituelle.

JOACHIM MERLANT.



LA GLOIRE

AU POÈTE.

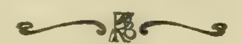
Te souvient-il, quand tes vingt ans rêvaient, légers,
Au soin des jours présents tellement étrangers
Que toujours ton regard avait un air d'absence,
Et qu'on l'eût dit capté par la magnificence
De quelque vision qui marchait devant toi,
Te souvient-il, alors, d'avoir été le roi
D'un royaume conquis sur le pays du songe
Et d'avoir habité le palais de mensonge
Que tu t'étais bâti de nuages, ô toi [illegible]
Aussi haut dans les cieux que l'orgueil de [illegible]
La chimère, aujourd'hui, poète, n'a plus d'ailes,
Et les illusions, charmantes infidèles,
Qui n'auraient plus pour toi que de [illegible]
Séduisent d'autres cœurs, jeunes comme tu fus,

Au décevant espoir de leurs délices vaines.
Pourtant il est un nom doux aux lèvres humaines,
Et celle qui le porte entre dans la maison
Du rêveur, d'ordinaire, à l'arrière-saison.
Sa jeunesse immortelle a partagé la couche
De vieillards rajeunis aux baisers de sa bouche :
Si sa visite, un jour, illuminait ton seuil,
O poète, dis-moi, quel serait ton accueil?

LE POÈTE.

Je lui dirais ; Fantôme creux, ce n'est plus l'heure
Où je puisse adorer l'enchantement d'un leurre.
J'ai vécu ! J'ai connu de mes yeux, de mes mains,
De quoi sont faits les seuls réels bonheurs humains,
Et mon regret n'est pas à toi, qui viens tardive.
Lorsque tu fus promise à mon âme naïve,
Je défaillais de joie, à t'entendre nommer,
Et mes stériles jours se passaient à t'aimer.
Voilà que je t'ai vue en ta forme illusoire.
Tu n'es plus rien qu'un mot : Il est trop tard, ô Gloire !

EUGÈNE HOLLANDE.



THÉATRES

Comédie-Française : *Poliche*, pièce en 4 actes, de M. HENRY BATAILLE.

Dans ces confidences d'avant-première, qui de plus en plus entrent dans nos mœurs dramatiques, M. Henry Bataille précisait de la façon suivante — ou du moins lui faisait-on préciser — l'idée maîtresse de sa pièce, en lui donnant non plus seulement la publicité restreinte d'une revue confidentielle, mais la publicité élargie d'un grand journal du soir :

« J'ai pu dire en toute liberté, au moyen de l'action, des héros, du héros central surtout... j'ai dit, jusque par l'âme des choses, des meubles, des tableaux, des décors, le conflit éternel de notre vie *intérieure* et de notre vie *extérieure*, de l'*exprimé* et de l'*inexprimé*. Voilà l'idée maîtresse, l'intention vêtue d'énigmes qui sert de base et de thèse absente à mes quatre actes. Nous vivons tous, les plus sincères eux-mêmes, dans l'insincérité, dans une conflagration perpétuelle entre notre vérité vraie et celle que nous voulons faire admettre sur nous. Le milieu, l'ambiance, déteignent sur nous, nous entament et et jusqu'aux plus lucides, aux plus forts, aux plus libérés, subissent l'envahissement dénaturant des influences cachées, des concessions accordées. Nous vivons dans un perpétuel reniement de nos réalités intérieures... »

Belle idée en elle-même et curieuse à porter au théâtre où l'artifice joue un tel rôle ! Mais quelle imprudence de la souligner théoriquement avec cette précision, et quel risque court celui qui proclame une telle ambition, si dans l'exécution il demeure en deçà de ce qu'il nous fit espérer.

Ce danger, M. Henry Bataille l'a senti, puisqu'il se révolte après coup contre ce commentaire de sa pensée et nous le présente comme un simple interview obtenu par surprise, et amplifié pour les besoins de la cause, tout en reconnaissant qu'il subsiste quelque vérité en lui. Et M. Bataille a bien raison, car c'est à la fois trop et trop peu que cette interprétation. Dans cette œuvre nouvelle, comme dans la précédente, M. Bataille demeure fidèle à son tempérament originel, qui trouve son expression la plus accusée dans la traduction des souffrances de l'amour. Il a senti que là était son originalité, et il veut y demeurer fidèle. C'est toujours le même thème qu'il a développé : les variations seules ont changé, et ces variations vous les connaissez : c'est l'*Enchantement*, c'est *Maman Colibri*.

Tout auteur, romancier ou dramaturge, si spontané, si impulsif soit-il, a une conception plus ou moins consciente de la vie. Nommons cela, si vous voulez, une idée maîtresse où se ramènent les faits particuliers qu'il nous présente, et M. Capus lui-même, le plus détaché, le plus sceptique des écrivains, nous laisse apercevoir, à travers ses pièces, ce qu'on n'a pas craint d'appeler sa philosophie. La conception de M. Bataille, qui s'intéresse principalement aux drames de l'amour, n'est ni morale, ni immorale, mais *amorale* au plus haut degré. Pour lui, à n'en pas douter, la majorité des humains se trouve régie, souverainement dominée par la passion qui les pétrit à sa guise, serfs impuissants à se libérer d'une telle contrainte. Ce qu'il aime en elle, ce qu'il traduit dans ses personnages, avec la complaisance du peintre qui caresse amoureusement ses modèles, n'est ce pas tout justement cette fatalité de l'instinct, cette impulsivité qui les livre sans force aux surprises des rencontres, au hasard des circonstances, et fait qu'ils s'appartiennent d'autant moins qu'ils appartiennent davantage à la passion victorieuse. S'il est une faculté humaine dont M. Bataille semble ignorer l'existence, c'est à coup sûr la volonté, cette volonté si puissante chez certains hommes, et qui sait l'emporter sur des impulsions aussi vives pour le moins que celles dont il nous offre la peinture dans ses pièces, cette volonté qui constitue un si bel élément de conflit dramatique, et dont il faudra bien qu'un jour on nous montre l'action puissante dans la conduite de la vie, ne fût-ce que par réaction contre la veulerie, contre l'avachissement passionnel dont nous sommes les témoins au théâtre... cette image trop fidèle de la société qui nous entoure !

Il ne faut pas en tous cas compter sur M. Henry Bataille pour une telle entreprise... et ce n'est pas un reproche que je lui adresse. L'artiste produit avec son tempérament, avec sa sensibilité, et le

mieux qu'il ait à faire, pour nous donner comme peintre de la vie une œuvre ayant chance de nous émouvoir, c'est encore de suivre les suggestions de cette sensibilité. M. Henry Bataille n'a pas besoin d'y être invité : il s'y abandonne avec complaisance. Si ce titre n'était déjà pris, son théâtre pourrait porter le titre général : *Théâtre d'Amour*, ou plus exactement celui-ci : Les *Victimes de l'Amour*. Du reste n'a-t-il pas d'illustres devanciers, et de tous le plus illustre, ce Musset que nous aimons tant, et qu'il aime lui aussi ? Que sont-ils en effet les héros de Musset, sinon les victimes de l'amour auquel ils s'abandonnent. Seulement ce qui, chez le poète romantique, est mélancolie amoureuse, où le cœur a la plus grande part, transposé d'ailleurs dans cette langue merveilleuse dont il a le secret, chez M. Bataille, devient irritabilité nerveuse, impétuosité d'un désir où prédominent les sens... Cela se précise, se matérialise, se transforme en je ne sais quoi de positif, d'irritant, d'exacerbant, et qui, pour tout dire, nous rend un compte exact de la société présente, si matérielle, si complètement esclave de la jouissance physique, si parfaitement déprimée dans les ressorts de son énergie intime ! C'est une *mise au point* tout uniment : M. Bataille peut se vanter de l'avoir faite, et par là, je n'hésite pas à le reconnaître, il nous livre une image fidèle de l'époque où nous vivons.

Voici donc le héros de M. Henry Bataille : Didier Mareuil, non plus un jeune homme, mais un homme jeune encore : trente-six, trente-huit ans peut-être. Non pas élégant, certes, ni beau, mais cachant sous une enveloppe fruste un cœur excellent, une sensibilité profonde, un besoin ardent de se donner... et il l'a fait, le malheureux... il s'est donné tout entier, corps et âme, avec la parfaite inconscience d'une âme simple, à Rosine de Rinck, dont l'auteur, s'il ne nous précise pas exactement sa situation sociale, nous fait du moins sentir qu'elle est une pure, ou plutôt une *impure* esclave de ses sensations. Rosine de Rinck a été mariée ; elle est veuve ou divorcée, elle est libre en tous cas... et elle use, elle abuse de sa liberté pour s'abandonner à son caprice, à sa fantaisie de belle fille qui aime qu'on la désire et qui joue en conscience son rôle de femme coquette et amoureuse... Et c'est à cette sirène que Didier Mareuil s'est livré pieds et poings liés. Il nous apparaît bien comme le contraire, l'antipode de l'ami des femmes, ce fameux de Ryons « auquel il était impossible de se donner tout entier, à l'un de ces charmants et terribles petits carnivores, pour lesquels on se déshonore, on se ruine, on se tue, et dont l'unique préoccupation, au milieu de ce carnage universel, est de s'habiller, tantôt comme des parapluies, tantôt comme des sonnettes ».

Didier Mareuil n'a rien de l'Ami des femmes. Il n'en a ni la séduction extérieure, ni le don d'analyse, la faculté d'intime pénétration. A Rosine de Rinck il s'est donc livré sans réserve. Même il a fait pis que cela : pour l'obtenir, pour fixer son attention sur lui, il a mis un masque sur son visage... il s'est composé une attitude, et sentant qu'il ne pourrait l'avoir en se montrant tel qu'il était, il a voilé soigneusement sa vraie personnalité. Il a fait le drôle, le pitre, l'amuseur, il s'est efforcé, lui le sentimental, le tendre, de s'attacher par les facéties cette femme qu'il ne pensait pas gagner en demeurant lui-même : d'où le surnom comique de Poliche qu'elle lui a donné le soir où elle s'est livrée à lui. Et Didier Mareuil est resté, pour elle et pour tous ceux qui l'approchent, Poliche l'amuseur. Il a du moins conquis par son attitude forcée les bonnes grâces de Rosine de Rinck.

Vous pensez bien que ce n'est pas pour longtemps, car ces sortes de femmes, dominées par leurs instincts, sont encore plus serves de leurs sens que les hommes, quand elles s'y mettent. Dans une partie de plaisir, où Poliche jouait son rôle d'organisateur et d'amuseur, Rosine de Rinck a rencontré Saint-Vast... beau cavalier, jeune, élégant, mis à la dernière mode, coureur de femmes, aussi, et qui s'oppose en un saisissant contraste à l'inélégant Poliche. Ce fut en elle le coup de foudre, un de ces coups de foudre qui se renouvellent assez fréquemment, le coup de foudre de l'instinct... et d'autant plus violent que son désir de goûter aux caresses du bel élève de Saumur se complique d'un autre sentiment, plus féminin encore, plus décisif, et qui emporte tout : le propos bien arrêté de l'arracher à une rivale. S'il est vrai, en effet, que dans l'ordinaire de la vie, les hommes sont plus unis entre eux par la haine que par l'amour, il est non moins exact que dans les rapports entre les deux sexes, c'est la rivalité qui, chez la femme, crée le ferment indispensable. Rosine de Rinck a saisi une conversation entre Saint-Vast et son amie à elle, Pauline Laub, dans laquelle Pauline donnait rendez-vous à Saint-Vast. Elle prendra donc sa place, elle déclarera son amour à Saint-Vast, avec quel cynisme, avec quelle impudence ! Elle lui tendra ses lèvres, elle le pressera contre elle, elle s'offrira de tout son corps à ce jeune Saumurois qui, bien entendu, ne fera pas le dégoûté, et c'est au moment même où leurs lèvres sont unies, que Poliche arrivera et les surprendra *flagrante delicto*.

Le premier mouvement de Poliche est de faire un éclat. Mais son œil a rencontré celui de Rosine, et il a senti que tout était perdu de son amour s'il ne s'inclinait pas. Il a été lâche, mais lâche par amour et cette lâcheté est la seule excusable chez un homme. Dès le début du second acte il expose

la situation à son ami Boudier et en même temps lui découvre l'arrière-fond de son âme... cette tendresse, cette sensibilité frémissante que nul ne soupçonnait, et dont son attitude d'amuseur recouvre, comme un apparent vernis, les réalités intimes... Cette scène ne manque ni de sensibilité, ni de profondeur. C'est elle qui le mieux met en lumière l'idée maîtresse arrachée à M. Bataille — nous l'avons dit au début — « du conflit éternel de notre vie intérieure et de notre vie extérieure, de l'exprimé et de l'inexprimé. » — Il y en a plus encore, de ce talent subtil, délicat, très littéraire, et tout *analytique*, fait davantage peut-être pour le roman que pour le théâtre, dans la scène qui suit entre les deux femmes, Pauline Laub et Rosine de Rinck, qui, dans la réalité, se disputent le beau cavalier Saint-Vast, et dans l'apparence échangent baisers et caresses : scène où M. Bataille a prouvé qu'il connaissait à merveille — tel un homme qui en eut l'expérience personnelle et directe — le fond immortel des perversités et des roueries féminines. La Valérie Marneffe de Balzac n'est pas plus redoutable, ni plus perverse à qui l'approche que Pauline Laub, la caressante, l'insinuante Pauline, à celle qu'elle proclame son amie. Voilà sans doute ce qu'il y a de meilleur et de mieux observé dans toute l'œuvre de M. Bataille, car constamment la griffe se fait sentir sous les soies et sous les velours dont sont revêtues les deux redoutables rivales. Dans ce duel à mort, à coup de sourires et d'ironies mêlés, Pauline Laub est victorieuse : elle demeure en possession de Saint-Vast, tandis que Rosine de Rinck, par dépit, se rejette aux bras du pauvre Poliche, dont un ami complaisant, Boudier, lui a révélé le jeu caché pour la conquérir et la garder.

Je laisse de côté la question de savoir si une telle volte-face est admissible, si une pareille interversion de nature est vraisemblable. Il y là je ne sais quoi qui me choque et m'offusque, qui m'apparaît en contradiction directe avec l'intime psychologie de Rosine de Rinck. Les Rosine de Rinck, disons-le tout de suite, les femmes, ou plutôt les *filles* de cette qualité — car Rosine de Rinck a vraiment les instincts et l'âme d'une fille — ne sont pas, que je sache, sensibles aux arguments de cet ordre..... Ce n'est point pour leur belle âme, et quand bien même cette âme leur serait soudain révélée avec l'instantanéité de la foudre, non, ce n'est pas pour ce motif qu'elles se rejettent aux bras de l'homme qu'elles abandonnèrent pour des raisons tout opposées. Ce que Rosine a goûté chez Saint-Vast, c'est la vigueur de ses reins, c'est la cambrure de son corset d'officier. Qu'ira-t-elle donc faire de la tendresse profonde, réelle, de Poliche, qui peut-être toucherait tout autre, mais elle non pas ? Il semble bien que M. Bataille lui-même l'ait senti à la réflexion, puisqu'aussitôt il imprime à son personnage une interversion nouvelle et la replace sous l'influence de Saint-Vast. Rosine et Didier Mareuil, amants renouvelés et qui veulent fuir le monde, se sont réfugiés dans la solitude de la nature... et là ils se sont retrouvés tout entiers, tels qu'ils sont, dans leur intime et profonde réalité psychique : Didier toujours plus amoureux de sa maîtresse, et elle, Rosine, reprise une fois de plus, et remplie par la dévastatrice image du séducteur, de l'irrésistible Saint-Vast, qu'elle ne peut se résoudre à abandonner à sa rivale. L'ennui l'a saisie, l'ennui qui ronge, et il suffit de la confidence d'une amie de Rosine, la petite Thérésette pour rendre l'image décidément obsédante et pour inspirer à Rosine le désir irrépressible de son ancien amant. Cette fois Didier Mareuil — en qui ne subsiste plus rien du Poliche d'autrefois — se révolte et poussé par la jalousie, fait une scène violente à Rosine. Puis il comprend sa faute et tombe à ses genoux, implorant à nouveau ses caresses et ses baisers. Mais il a senti au même moment l'inutilité de ces retours et qu'elle appartient à Saint-Vast de toute l'intensité de ses désirs. Il se résigne désormais à son sort, comme il se résignera tout à l'heure, dans l'acte final, qui n'est qu'un tableau et une impression fugitive, à la séparation définitive.

Vous avez senti, par cette brève analyse, tout ce qu'il entre, dans la conception de M. Bataille, de soumission à la force inéluctable de l'amour, envisagé comme une puissance contre laquelle on ne lutte que pour être vaincu. Lorsque, dans le buffet de gare, où les deux amants se serrent la main une dernière fois, nous les avons vus se séparer pour toujours, nous avons pensé à la dernière scène de la *Sapho* de Daudet, car c'est identiquement la même donnée, ou plus exactement le même *tour d'esprit* : c'est une identique atmosphère qui enveloppe ces victimes de l'amour, ces esclaves de l'instinct, et le décor seul se trouve changé : M. Bataille, par la banalité même du lieu où se résout l'aventure de ses personnages, a voulu ajouter à l'impression d'angoisse qu'il entendait nous suggérer. Du point de vue *dramatique* pourtant, cet ouvrage qui est rempli de talent dans le détail, et d'une singulière saveur littéraire comme presque tout ce qu'il écrit, pèche gravement par sa composition et par sa structure, en ce sens que les règles inéluctables de la *progression* n'y sont nullement observées. Le maximum de l'effet est obtenu au second acte, où les scènes de force s'accumulent et se succèdent, après quoi l'on assiste à un ralentissement de l'action, à une dégradation continue qui va jusqu'à l'effacement presque complet des figures. C'est là comme un défi jeté aux lois essentielles de l'art dramatique et l'on s'étonnera à juste titre qu'un

artiste aussi expert que M. Henry Bataille et qui a derrière lui plus d'une œuvre vigoureuse, ait pu aussi délibérément s'y résoudre. Ce sera sans doute aussi la cause pour quoi sa prise sur le public demeurera incertaine, car les spectateurs, qui ne raisonnent pas leurs impressions, ne les en subissent pas moins pour cela ; et comme le disait Dumas fils, précédemment cité, au point de vue *métier* une œuvre dramatique est une *addition*, une *totalisation* d'effets. M. Bataille s'est volontairement dérobé à cette contrainte et je crains qu'il n'en subisse les conséquences. Son ouvrage est, d'ailleurs, énergiquement défendu par M. de Féraudy, qui, dans le rôle de Poliche, montre des qualités d'émotion et de tendresse assez nouvelles dans sa manière, mais dont nous ne pouvons être surpris de la part de l'acteur qui se révéla si puissant dans la dernière pièce de M. Mirbeau, par Mlle Sorel, qui a composé avec intelligence et subtilité le rôle difficile de Rosine de Rinck. Mlle Cerny, Mlle Leconte et M. Mayer complètent un excellent ensemble.

PAUL FLAT.



NOTRE SÉDUISANTE IRRÉFLEXION

« Il est une faculté de l'homme qui, dit-on, lui fait honneur, mais dont l'exercice n'est nullement indispensable : c'est la réflexion. Rien de plus facile que de vivre sans réfléchir. L'instinct, la coutume, l'imitation, le prestige de la mode, les nécessités sociales, la crainte des puissants suffisent fort bien à déterminer nos actions.

« Réfléchir est une complication de l'existence, que, d'ordinaire, nous nous épargnons. »

C'est un philosophe des plus fins, M. Emile Boutroux, qui a écrit ces lignes, d'une impressionnante justesse.

Eh quoi ! répondront peut-être quelques apologistes trop zélés du temps présent : L'instruction ne s'étend-elle point, telle une floraison sur le désert, appelant à la vie intellectuelle des générations jusque-là en jachère ? Vit-on jamais autant de gens cultivés ?

Sans doute ; mais le savoir n'implique pas la réflexion. Et c'est précisément l'une des grosses déceptions de notre époque — qui connaît en retour d'autres satisfactions — que l'insuffisante efficacité de l'instruction.

On s'est bien vite avisé que l'enseignement était fort différent de l'éducation ; que l'on pouvait greffer des connaissances nombreuses sur une sensibilité grossière. Puis on a dû constater que l'instruction n'était pas nécessairement la culture de l'esprit ; qu'un cerveau pouvait avoir beaucoup retenu et être des moins aptes à la compréhension et à la critique de la vie.

Une érudition considérable ne signifie point que l'on sache réfléchir. Souvent, en effet, elle accable la pensée sous son faix et en arrête le libre essor. Un auteur compose un ouvrage rempli d'indications menues, exactes, dont il est impuissant à dégager la philosophie. Trop de faits gênent le publiciste dans le développement de ses propres aperçus. Un savant n'est point toujours capable de s'abstraire des minutieuses observations qui absorbent sa préoccupation. — Et c'est M. Émile Boutroux, encore, qui a dit : « Il ne semble pas que la science elle-même suppose la réflexion, le retour sur nous-même. Elle suppose bien plutôt que nous nous dépouillons de nous-même le plus possible, pour nous offrir, purement et simplement, à l'action des choses. »

Il serait cependant paradoxal de soutenir que le grand obstacle à la réflexion est l'étendue des connaissances : il est bien plutôt dans la multiplicité des occupations, dans le surmenage qu'impose à la plupart d'entre nous la vie contemporaine. Par suite de la technicité croissante des métiers, de la complexité des tractations, de la concurrence effrénée, le labeur professionnel accapare et contraint de plus en plus l'esprit. Il le distrait de toute méditation qui n'est point d'une utilité immédiate. Comment un ingénieur, un financier, sollicités par tant de lourdes responsabilités, s'accorderaient-ils le loisir de réfléchir sur d'autres objets ? Il leur paraît plus expédient d'adopter en ceci la commune appréciation.

Encore ces savants, ces hommes d'action, ont-il leur domaine propre, où leur pensée s'exerce. Mais incroyable est le nombre de gens, même cultivés, qui se dispensent de toute méditation, qui parcourent le monde, aveuglés de préjugés ou de paradoxes à la mode, qui ne voient rien par eux-mêmes : Ce sont tous les « hannetons » qu'entraîne le tourbillon des visites et des plaisirs, toutes les « perruches » que grise la vie mondaine, et aussi tous les insouciants, tous les indifférents, tous les paresseux... L'effort nécessaire pour percer l'apparence des choses, en apprécier la valeur réelle, leur est inconnu. Leur esprit, inconscient et superficiel, présente une incurable infirmité.

Tel écrivain se dit, avec sérieux, apte à traiter de toutes questions — sans initiation préalable — « puisque son métier est d'écrire ». Un jeune ingénieur, féru des théories de l'école, lance, sans expérience aucune, une entreprise, grosse de conséquences fâcheuses. — C'est un mondain qui débite avec complaisance des propos d'une élégante autant que flagrante insanité.

Il faut bien que soit grande l'irréflexion publique pour qu'une si générale et persistante créance soit accordée aux empiriques de toute espèce... y compris les politiciens ! C'est la mentalité peu élevée des auditoires qui fait que les prédicateurs aiment tant remplacer la démonstration par l'affirmation véhémente. — Et les salons, de quelle crédulité n'ont-ils pas fait montre, maintes fois : Il n'est engouement ridicule qu'un charlatan des lettres ou des arts ne sache, avec quelque dextérité, leur suggérer !

Une faculté récemment découverte, ce semble, accomplit, dit-on, des merveilles : « la faculté d'assimilation ». Veut on faire l'éloge d'un parvenu, affirmer la légitimité de son succès, on vante sa merveilleuse faculté d'assimilation ». — Il faudrait s'entendre. Si l'on désigne par

là la vieille « pénétration » rien de mieux. Mais c'est généralement une tout autre disposition que l'on dénomme ainsi : l'aptitude à s'approprier l'opinion d'autrui, à se dispenser de s'en créer une à soi-même. Et, dès lors, elle se différencie assez mal, il faut l'avouer, de la simple irréflexion.

Mais ce talent est si séduisant ! il procure des succès si faciles et flatteurs ! Tout d'abord, il épargne un examen personnel, difficultueux, des questions ; il évite ainsi une dépense de peine et de temps. Et c'est sans doute une raison suffisante pour qu'un politicien expert, un journaliste un peu roué, le pratiquent et fassent leur, avec tant d'empressement, l'idée d'autrui.

Puis il permet de causer de tout sans effort, — il est si aisé de prendre à diverses personnes leur manière de voir —. Il donne à qui le possède une agréable réputation d'homme universel. Ne suffit-il point d'une nuance d'autorité, voire même d'impertinence, pour communiquer à une appréciation banale un accent personnel ?

Quand on puise ses inspirations dans les cafés ou les salons, il faudrait être bien niais pour ne point les choisir seyantes, du « dernier cri ». Et ainsi l'on se donne sans effort l'allure d'un esprit averti, bien moderne.

On ne tient guère à des opinions si rapidement acquises. On les modifie donc au gré de la mode. Ou même, on les raille. Qu'est-il de plus gracieux que le badinage, l'art de moquer les hautes convictions, de prôner les fantaisies amusantes ou folles ?

L'irréflexion est donc bien portée, et elle met en vedette les esprits légers, sceptiques, caustiques. D'autant qu'avec un sens raffiné du succès, ils prennent bien plutôt le contre-pied de l'opinion commune que, tout crûment, celle-ci : et ils acquièrent, à bon compte, une réputation de singulière finesse.

Auprès des leurs, évidemment, l'opinion fondée des gens réfléchis paraît sans variété, sans éclat. Et il n'est point rare de voir méconnus des hommes d'esprit vraiment profond et original, dont les aperçus sont d'une véritable divination.

Il ne faudrait point croire, cependant, que l'irréflexion conduise à tous les triomphes. Elle dissimule, sous d'agréables dehors, une incompétence trop foncière : elle égare l'esprit dans le monde des préjugés ou des paradoxes, c'est-à-dire des simples illusions. Elle lui fait perdre le contact de la réalité. — Et dès lors elle expose à de terribles mécomptes.

On voit à Paris — et ailleurs — un écrivain, dont les premiers succès étonnaient par leur rapidité, perdre tout crédit ; un parlementaire de fortune presque soudaine sombrer irrémédiablement ; un jeune directeur d'entreprises tomber pour toujours : C'est que, habitués à méconnaître la valeur des hommes et des choses, enhardis à jouer avec les intérêts ou les sentiments les plus sérieux, ils ont, dans une partie d'importance capitale, exagéré leur chance et perdu leur enjeu. Incapables d'apprécier à leur juste mesure les forces en présence, ils ont été balayés par l'une d'elles, qu'ils ne soupçonnaient point.

Pour des êtres légers, sceptiques, inconscients, agréables sans doute, un peu méprisables aussi, le châtiment est cruel...

Plaignons-les donc, mais évitons d'être leurs victimes. Car, il en est qui entraînent dans leur chute des auxiliaires trop confiants. — Rappelons-nous qu'un peuple même peut payer pour l'insouciance de ses chefs et qu'à la folle dissipation du second Empire succédèrent les atroces angoisses de l'invasion.

Il est donc prudent de réagir contre la tendance contemporaine à la séduisante irréflexion. Il convient de résister à l'emprise des notions indigestes, à l'affolement de la vie professionnelle, à la paresse de l'esprit, et de se réserver le loisir et la force de réfléchir.

C'est un éminent universitaire, M. Gustave Lanson, qui, constatant ici même, les jours derniers, l'urgence de cette réforme, écrivait : « Il faudrait que, dans les jeunes années, l'éducation du Lycée et du Collège formât et fortifiât ces facultés de réflexion, de raison, de libre examen, qui ne sont pas tout l'homme, sans doute, mais sans lesquelles il n'y a pas d'homme. Il faudrait qu'elle nous fabriquât des esprits nets, lucides, actifs, qui sachent ne pas se payer de mots, qui aiment à voir clair en eux-mêmes et dans les autres, à savoir ce qu'ils font et pourquoi ils le font. »

A cette formation intellectuelle, l'analyse philosophique peut efficacement contribuer. Elle accoutume, en effet, la pensée à ne point se satisfaire des premières impressions sensorielles, mais au contraire à s'élever au-dessus des contingences et à envisager les choses en elles-mêmes. — Et c'est pourquoi la philosophie ne saurait être trop estimée et honorée...

La culture scientifique bien entendue peut aussi être, à cet égard, utilisée. Il suffit que l'on veuille moins emplir le cerveau de certitudes prétendues scientifiques, que l'exercer à l'investigation critique, au maniement du contrôle.

De bons esprits — et même de formation littéraire comme M. Gabriel Hanotaux — estiment que notre démocratie doit acquérir une mentalité scientifique, envisager les questions dans une disposition coutumière de doute, d'examen méthodique.

Quelle que soit la voie par laquelle on s'achemine vers elle, la réflexion est l'une de nos prérogatives les plus précieuses. Non seulement elle constitue, pour une bonne part, la noblesse de l'homme, et lui réserve, par la compréhension plus nette du monde et de lui-même, de profondes jouissances ; non seulement, dans les situations troublantes et les conflits de devoirs, elle est un guide indispensable ; mais encore l'on peut dire que, pour un homme comme pour un peuple, elle seule procure les succès de carrière vraiment méritoires et durables. Louons donc ce sain réalisme, qui suggérait à M. Thiers cette devise : ne rien prendre au tragique, tout prendre au sérieux.

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. DAVY (Imp. de la *R. B.* et [illegible], 52, rue Madame — *Le Propriétaire-Gérant* : FELIX DUMOULIN.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 25 — 5e SÉRIE — TOME VI — 22 DÉCEMBRE 1906

LE PORTRAIT

Avant de parler du portrait, daignez me permettre de vous entretenir d'Art.

Aussi bien est-ce surtout de l'Esthétique du portrait dont il sera question au cours de cette conférence (1) ; car vous sentez le danger qu'il y a toujours à établir un rapprochement entre ce qui fut et ce qui est, en appréciant les contemporains dans leurs rapports avec le passé.

Quelle analyse ne s'émietterait en approchant d'un Rembrandt dramatique comme l'humanité, d'un Rubens somptueux comme la nature, d'un Velasquez simple comme la vie, d'un Michel-Ange enfin, mystérieux et fort comme un élément.

La critique d'art seule ose ces rapprochements, dont un peintre ne peut ni ne doit assumer les responsabilités : Le dilettantisme étant un exercice débilitant pour les artistes, le mieux est de nous en abstenir.

Et puis quelles que belles que soient les œuvres des maîtres, l'Idée qui les a suscitées leur est encore supérieure; c'est à cette Idée qu'ils doivent leur génie et l'action qu'il a sur nous.

Ne nous occupons donc que d'elle et de ses rapports avec l'humanité.

***

Parler d'Art c'est tout à la fois parler de philosophie et de physiologie, c'est déterminer les ambitions de l'une et les rigueurs de l'autre. La tâche est difficile et je ne sais s'il me sera donné de l'accomplir. Quoi qu'il en soit, le peintre s'efforcera de vous faire sentir la relation étroite qui existe entre ces deux éléments de notre intelligence et en quelle nécessité ils sont de s'aider l'un l'autre.

L'homme du passé, l'habitant des grottes et des cités lacustres, à peine conscient et pourtant émerveillé de son âme toute neuve, traça dès les premiers âges l'image de ce qui était sa vie.

Pour opérer ce prodige de la transcription de sa pensée en linéaments, il lui fallut un puissant amour de son être, lequel lui inspira très vite le désir impérieux de se connaître. Et le dessin étant l'aboutissant des vibrations sensorielles de la vue, du toucher, du mouvement, le jour où il lui fut donné de les résumer par ce moyen, notre Ancêtre put se dire véritablement complet.

Le geste est, avant la parole, le témoignage le plus éloquent de la pensée, et aussi le plus pur; il est toute la psychologie de l'individu : il le révèlerait, celui-ci fût-il muet. Le dessin qui en est la réalisation est donc aussi la plus haute expression de L'Art, en tout cas la plus directe traduction de notre intelligence des choses.

Après s'être affirmé à lui-même par ce premier exercice de sa faculté d'observation, l'homme, fragile spectateur de l'Univers, s'efforça d'en deviner la signification. Sous ses pieds, autour de lui, au-dessus de sa tête, dans les profondeurs les plus reculées où ses regards purent se perdre, partout, ici bas ou au ciel, partout il perçoit le mouvement. Dans les eaux, fluide terrestre qui parfois stagnant

(1) Conférence faite le 14 décembre 1906 dans la série organisée par la *Revue Politique et Littéraire (Revue Bleue)* et la *Revue Scientifique.*

reflète le ciel, dans le feu qui produit la flamme, cet autre fluide, dans les nuées qui voilent ou découvrent le firmament, enfin dans le rythme qui régit aussi l'évolution des astres.

Combien ardemment il dut chercher la raison des plans toujours plus reculés, d'autant plus reculés, à mesure qu'on les observe, qui marquent les étapes de l'infini! La brusque stagnation des montagnes qui enserrent les vallées, et surtout cette terrifiante alternative de la nuit et du jour durent heurter son entendement; tandis qu'à sa méditation s'offrait le phénomène troublant de la naissance et de la mort.

Le rêveur des cités lacustres pouvait donc entrevoir déjà la matière de l'Art. D'une part, l'insondable Univers et ses spectacles, de l'autre, les problèmes qui se posent à notre conscience. Enfin, il put apprécier les phénomènes de la nature par la répercussion qu'il en subissait, et dès lors compara la nuit à sa douleur, sa joie au jour, et sous l'impulsion de sa volonté, pressentit les raisons du mouvement.

Comment ne pas être émus de cet instinct qui de tous temps nous a poussés à chercher notre plus définitive expression dans l'Art, à fixer par son moyen nos admirations, nos rêves et nos philosophies!

A ces moments de découragement, dont nul de nous n'est exempt, on se demande si l'Art n'est pas une chose inutile et vaine. Que ces visions du passé nous réconfortent! Elle démontrent victorieusement que l'Art répond à un besoin de l'homme dont le cerveau absorbe, au profit d'une image intérieure, les réalités qu'il connaît et qu il aime; ou celles qu'il préfère; faculté dont il a formé ce qu'il dénomme son idéal, lequel est le fil conducteur reliant les générations entre elles.

*
* *

Messieurs, un symbole très vieux a fait de la vérité une déesse toute nue, vivant au fond d'un puits, d'où elle ne sort que pour causer aux hommes de grandes ou désagréables surprises Elle porte à la main un miroir, et le braquant sur eux semble leur dire : voyez comme vous êtes laids. Hé bien! ce symbole est périmé; car la vérité de nos jours est une vérité vêtue, très remuante, enfin très voyageuse, en tout cas fort parée : N'a-t-elle pas pour vêtement le manteau admirable de la nature, et pour joyaux l'éclat de nos passions. C'est une forme que nous suivons parfois longtemps sans la deviner sous son incognito; et si nous ne la reconnaissons pas de suite, c'est simplement que nous l'imaginons où elle n'est pas. Serait-ce qu'en réalité elle n'a pas de domaine fixe? Oui et non. Ce qui est certain, pourtant, c'est qu'elle habite au multiple cœur des hommes, d'où l'artiste la fait surgir de par la puissance de l'Amour. De l'Amour! qui est le choix sans lequel s'étiolerait l'espèce, le choix, véritable raison de notre besoin de créer, dans l'Art comme dans la vie.

Et la Vérité de nos jours, reconnaissante de tous les efforts tentés en son nom et plus informée que celle d'autrefois, présentant son miroir aux humains leur dirait : Voyez comme vous êtes beaux.

Si l'ancienne Vérité, la vieille, fantôme favori des hommes, qu'ils appellent avec passion mais qu'ils redoutent follement, devenait une réalité, à quoi servirait la faculté du raisonnement, du souvenir? De quel enseignement serait le spectacle de la vie qui démontre inlassablement que ce qui est vrai un jour ne l'est plus le lendemain. Que feraient les humains des systèmes philosophiques? En un mot, la Vérité, qui deviendrait ainsi l'immobilité, tuerait le poème et, alors, qu'arriverait-il de nous, les artistes, quel serait le sort de l'Art?

Je ne me figure pas du tout la vie du cerveau avec le mensonge impossible, c'est-à-dire l'illusion, qui n'est que le manteau somptueux de cette Vérité, puisque ce sont les plis chatoyants de ce manteau que nous passons notre vie à étudier, nous, les menteurs véridiques!

Les gens, et ils sont nombreux, qui ont érigé l'ennui en beauté, ont bâti toute une esthétique de la Vérité, et ils s'imaginent que, grâce à cet échafaudage, ils en sont plus près que les autres : ceux qui aiment la vie pour elle-même ou qui en veulent extraire une image attrayante.

Pour cette sorte de gens, le vrai est quelque chose de gris et de fade qui est situé entre le trop et le trop peu, qu'ils dénomment, je crois, la mesure. Ils disent volontiers d'une belle œuvre : C'est du génie, mais rien de plus!

Cette conception est le secret de la grande faveur dont jouit la médiocrité auprès des âmes vertueuses, qu'effraie cette formidable volupté qui émane des êtres et des choses qui, pour nous autres, sont aussi des êtres. En réalité la plupart des gens ont peur de la vie, et s'en offensent, comme d'un spectacle dangereux, parce qu'elle dépasse leur conception du vrai; et qu'au-delà du cercle restreint de leur acceptation du mouvement universel, ils appellent mensonge et vanité ce qui n'est pas leur vérité à eux. Voilà pourquoi ils se sont indignés devant Eugène Delacroix et pourquoi ils ont accablé Courbet, Manet, Puvis de Chavannes et tant d'autres de rires insultants.

Mais cette vertu des sages n'est au fond que la pusillanimité. Le combat qu'il faut quelquefois se

livrer à soi-même pour gagner la joie de comprendre les effraie; et au triomphe de croire ou d'aimer, ils opposent la sécurité que donne la prudence.

Or, la prudence, Messieurs, sert à traverser une rue mal famée, la nuit, à conclure un marché, une affaire, au mieux de ses intérêts, à bien marier ses enfants. Mais, en peinture, elle ne sert à rien du tout. Et, d'ailleurs, si la prudence était, en réalité, une vertu indispensable, comme le prétendent ces sages, les hommes seraient sans cesse au bord de la vie comme sur les rives d'un fleuve réputé infranchissable. Mais si leur prudence les retient sur la grève, l'ironie les livre au remords de n'avoir point tenté le passage : Cruelle !

En Art, comme en toute chose, c'est la crainte de ce passage, c'est-à-dire de la lutte, qui porte la masse à préférer la médiocrité, en faveur de laquelle il n'y a rien à risquer, puisqu'elle est à la portée de la main.

Nul sacrifice à faire d'opinion ou de monde.

Combattre pour une idée ou une formule d'art est une fatigue qui répugne à la foule, et qu'elle ne brave souvent que dans l'espoir de s'amuser au moins aux dépens de ceux qui l'y obligent. Vous sentez, dès lors, que cette médiocrité dans la conception de la vie, plus facilement accessible à la majorité que les hautes sphères de l'art, s'interposant entre l'artiste et l'harmonie des éléments de sa vision propre, amènerait immédiatement dans son œuvre, s'il n'y prenait garde, ce compromis, ce quelque chose de gris et de fade, cet inexprimé, qui est situé entre le trop et le trop peu, et qui n'est rien.

J'ai essayé de vous convaincre qu'il ne saurait y avoir d'idéal immuable, mais plutôt, un idéal permanent et pourtant successif, qui isole ou rassemble tour à tour les vérités éternelles.

L'œuvre d'art sera donc un éloquent hommage à la nature. Elle nous dira ce que l'artiste aime en elle ; sa manière particulière de l'aimer, et la signification qu'il attache à ses réalités. Cela faisant, il se révèlera lui-même, et, de l'époque où il a vécu, il nous dévoilera ce qui nous permettra de fraterniser avec elle.

Au début de ses efforts l'artiste jeune se pose parfois cette question : Comment faire de l'art à une époque où des musées magnifiques vous offrent presque simultanément les chef-d'œuvres de toutes les esthétiques et de tous les temps? Au milieu de ce foyer, vers quels rayons se diriger? Rembrandt voisine avec Phidias, avec Raphaël, Michel-Ange, Giotto, le Corrège avec Watteau ou Van Eyck. M. Ingres s'effare auprès de Rubens, et Holbein se refroidit au contact de Turner.

Des moulages de nos admirables cathédrales gothiques se trouvent à proximité d'une frise du Parthénon, d'autres chefs-d'œuvre grecs en face d'un délicieux morceaux du XVIII[e] siècle.

La connaissance de ces beautés nous aurait-elle trop prématurément mûris? A ce contact brûlant notre individualité ne court-elle point le risque de s'abolir. Se pourrait-il enfin que la nature ne nous inspirât plus que des émotions stylisées?

Comment la voir désormais, se demandera-t-on enfin, autrement qu'à travers les maîtres?

Terreur vaine! La hantise de ces grands génies ne trouble que les stériles : ceux-là qui, sans eux, n'auraient pas même éprouvé la tentation de produire.

Il faut surtout insister sur ceci : que la connaissance des maîtres nous confirme dans des traditions qui ne sont pas des chaînes, mais des chaînons formés par des générations successives. De telle sorte qu'il se pourrait qu'en vertu de cette loi des évolutions, l'avenir fît de nous des primitifs.

L'ère actuelle marque un profond changement dans les conditions de la vie humaine. Tout, autour de nous, s'accélère, se divise, s'interpénètre et se synthétise à nouveau sur des bases nouvelles. L'analyse est devenue un des besoins de notre race. L'art a suivi ce mouvement fidèle à sa mission, qui est d'être l'expression de son temps.

Actuellement il se cherche, comme il s'est toujours cherché aux époques de transformation, et là où certains croient découvrir des signes de décadence, se perçoit au contraire un balbutiement salutaire.

Dès lors, ne devons-nous pas, nous les artistes, créer de nouveaux moyens d'expression pour traduire cette vie devenue soudainement si intense, faite de mouvement, de lumière, d'activité intellectuelle? Le regard et le sourire ne suffisent plus pour peindre le caractère des êtres qui traversent tout cela dans la vitesse et les apothéoses électriques, pour peindre cette humanité consciente qui se projette hors d'elle-même.

Ces hommes sont presque les mêmes que ceux de jadis, mais nous ne les voyons jamais plus que résumés par des idées ou par des forces.

* * *

Comment dire la façon dont procède notre instinct pour extraire de la vie les réalités éparses.

Comment démontrer clairement que, par le choix de ces réalités, l'artiste provoquera des sensations d'où surgira : l'Idée? — l'idée picturale, qui n'est autre chose qu'une nébuleuse à laquelle l'inspiration donne sa forme définitive de par la force d'une vivante synthèse qui est l'image.

Dès lors, et rapidement, toute pensée devient corps, s'enveloppe d'atmosphère, s'anime au rythme du geste, enfin se pare de l'éloquence des choses. C'est le jour modelant les ténèbres. Et ces formes,

cette atmosphère, ces rythmes, cette vivante synthèse, sont les paroles dont l'artiste se servira pour dérouler son poème.

Il faut donc que ces paroles soient belles, il importe qu'elles soient vraies, il est indispensable surtout qu'elles aient été conçues en même temps que leur sœur l Idée. Autrement, elles ne diront rien ; elles s'effriteront comme des fresques peintes sur un mortier trop sec, et ne pourront être appréciées que de quelques érudits, qui, pour les sauver de l'oubli, les doteront de la rubrique d'art littéraire. Assemblage muet et morne, dont le passé se rirait, sans enseignement pour le présent, et que la postérité néglige selon toute justice.

Pour goûter un tel art les oreilles suffisent. Point n'est besoin des yeux, et il prouve surabondamment par sa pauvreté qu'il est inutile de peindre ce qui peut se raconter.

*
* *

Quelque plasticien que soit un artiste, revendiquant le privilège d'exprimer des idées picturalement, on ne peut prétendre cependant qu'il soit perpétuellement en gésine d'œuvres à significations profondes. Les clairières sont douces au sein des plus belles forêts. La plaine repose de la montagne, l'ombre aide à supporter la lumière, et la volupté se tient à l'orée de toutes les sensations. En un mot, nous sommes plus simples. La beauté pour elle-même nous suffit, très souvent ; et concentrer une sensation, une émotion aiguë de joie ou de tristesse, ou un simple attendrissement, nous est parfois un but suffisant. Comme aussi le poème d'un souple corps de femme, d'un ciel, la ruse d'un rayon de soleil, le jet d'une fleur, l'éclair d'un sourire.

C'est que ces choses très simples ne sont pas seulement ce qu'elles semblent être. A celui qui concentre son attention sur elles pour les réaliser, des beautés, des expressions multiples se révèlent. Car toute la nature semble s'être concentrée sur ce point de l'espace, à ce moment du temps. Et il lui faut un retour passionné vers l'émotion initiale pour la garder dans son intensité. Cependant, de ces beautés passagères qui auraient pu l'entraîner à changer le caractère de son œuvre, l'artiste aura retenu ce qui pourra la doter du frisson de la vie.

Vous sentez, Messieurs, la nuance qu'il convient de signaler :

A savoir : d'une part, que l'excès de volonté, ou de retenue devant les fluctuations incessantes de la nature conduit à la stylisation, à la froideur et à l'abstrait. De l'autre : que l'excès contraire nous entraîne au désordre. Ceci est moins grave.

J'insiste sur l'importance qu'il faut accorder à la mémoire, non seulement pour suppléer à la nature qu'on ne saurait avoir sans cesse sous les yeux, telle qu'on veut la représenter, par exemple, dans de grandes compositions décoratives ; mais encore, ce qui peut paraître étrange à dire : lorsqu'on travaille directement d'après elle.

Sans la mémoire point de choix.

Sans la mémoire, la peinture de morceau elle-même ne représentera aucune réalité en dépit de ses prétentions, parce qu'elle ne sera reliée à aucune des contingences qui donnent à la vie son mouvement. Il va de soi que l'instabilité, l'intermittence des effets nous impose le souvenir, réservoir où puisent nos sensations.

Dites-vous bien que, dans la même minute, le soleil paraît et disparaît, que le corps du modèle oscille, que son expression varie au point d'en faire un être différent, et comprenez que nous varierions comme lui, si le souvenir de la minute précédente ne venait au secours de notre choix. Mais, ce choix, cette mémoire, ne peuvent et ne doivent s'exercer qu'au nom de la vérité qui se nomme ici la logique ; car l'extraordinaire n'engendre pas le sublime, puisque les monstres sont stériles. Seule, la folie, douloureuse ou superbe, a droit au génie, quand elle est une ivresse.

*
* *

Il ressort, de tout ce qui précède, que l'artiste, entraîné par son tempérament, établira son individualité par le choix d'une vérité qui lui sera personnelle.

Cela n'ira pas sans sacrifice. L'idée de choix l'implique. Il ne peut y avoir combat même dans le monde des idées sans que mort s'ensuive pour l'une ou l'autre. — Cela me paraît évident; car, vous ne voyez pas le tumultueux Rubens stylisant ses faunes et ses syrènes, et, avec le goût de la vie débordante, renfermer la forme dans les frêles limites d'un trait qui fit la gloire des primitifs ? D'un autre côté, si la couleur eût été la seule formule de la vérité, nous n'aurions pas Raphaël.

Les uns voient donc la ligne, et elle leur suffit, les autres vont à la lumière et s'en enveloppent, et vers ces diverses manifestations de la vie, ils sont guidés par leurs sens qui sont le langage de l'âme.

Il devient alors passionnément intéressant de constater qu'à travers le temps et l'espace, en dépit des luttes de races et d'esthétiques, les mêmes passions ont conduit des hommes différents de milieux et d'époques, à la même expression, aux mêmes solutions des problèmes variés de la vision et de l'entendement. C'est ainsi que Prudhon retrouve Léonard, Ingres Raphaël, et Rembrandt le Corrège.

(*A suivre.*) ALBERT BESNARD.

L'ART D'ILLUSTRER

Mon confrère Henri Malatesta m'a communiqué deux ouvrages illustrés par lui, l'un d'Anatole France : *Le Jongleur de Notre-Dame*, l'autre de Gustave Flaubert : *La Légende de Saint-Julien l'Hospitalier*, qui m'ont causé une rare jouissance où le plaisir de l'esprit s'accroît d'une caresse aux yeux. Était-il donc possible d'ajouter au charme de ces récits, du premier surtout dont la grâce est faite d'une simplicité si savante? La justesse impeccable du langage de ces deux écrivains ne suffisait-elle donc pas à susciter dans l'imagination du lecteur une sorte de photographie des personnages et des scènes qu'ils évoquent? Et qui peut se flatter de se les représenter plus vrais que les écrivains mêmes qui les ont créés? La seule différence entre eux, c'est que Flaubert n'interpose rien entre ce qu'il voit et son regard : il s'applique uniquement à polir le mieux possible son style pour en faire une vitre absolument transparente; tandis que France teinte la vitre d'une buée très légère qui atténue, sans les fausser, les tons violents et enveloppe tous les contours.

Ces questions se sont posées dans mon esprit pendant que je savourais leurs œuvres et celle de Malatesta. Je me suis demandé quel service peuvent bien rendre dans une telle collaboration le crayon et le pinceau à la plume.

Je m'aperçois tout d'abord que je viens d'accorder beaucoup trop aux narrateurs en supposant que leurs lecteurs ont la même vision qu'eux des choses qu'ils décrivent, parce que la description en est irréprochable. Tant s'en faut! Chaque lecteur traduit celle-ci avec les ressources de sa propre imagination; or, une grande latitude lui est laissée. Les mots, en effet, même choisis et disposés pour le mieux par un maître, ne précisent pas autant qu'on le pourrait croire les objets signifiés : ils ne déterminent entièrement que les espèces et les genres sans jamais individualiser. Qualifier un nez d'aquilin, de long ou de camus, ce n'est pas en arrêter le contour particulier, c'est n'en donner encore qu'une idée assez vague. Les noms des couleurs et les qualificatifs qui différencient les nuances d'une même couleur ne les représentent pas intégralement; ils ne les signifient que par des à-peu-près. Il appartient à chaque lecteur d'achever ces indications, et il le peut seulement par la palette qu'il emprunte à ses propres souvenirs. Le dessinateur et le peintre de profession verront l'objet décrit tout autrement, d'un autre point de vue et sous un autre jour que le profane vulgaire.

S'il en est ainsi, la mission de l'illustrateur n'est certainement ni vaine, ni superflue. Il supplée chez le lecteur à l'insuffisance de l'aptitude imaginative. Par exemple, j'ai sous les yeux *Le Capitaine Fracasse* de Théophile Gautier dans une édition illustrée par Gustave Doré. Je confesse que la lithographie du *château de la Misère*, placée à la première page du livre, me suggère une image de ce site beaucoup plus saisissante que je ne serais capable de me la former moi-même dans mon for intérieur et j'ai lieu de penser que Gautier, loin de désavouer le concours de Doré, en a reconnu l'efficacité et le prix. Je ne doute pas davantage que France au même titre, sache gré à Malatesta du sien, et, certes, Flaubert, s'il vivait encore, lui en serait également reconnaissant.

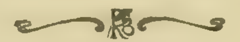
J'ajoute que Malatesta ne s'est pas contenté d'interpréter leur prose au profit de leurs admirateurs. Il ne s'est pas borné à prêter figure et coloris aux gens et aux milieux où ils les font agir. Par l'ornementation ingénieuse et la calligraphie, décorative aussi, qui les accompagnent, il indique, librement, il est vrai, mais en artiste averti, les époques d'ailleurs un peu indécises où les aventures se passent, et l'impression produite par les ouvrages en est accentuée. L'expression des gestes est toujours juste, mais sobre, elle n'est pas poussée à l'extrême. Celle des visages encore moins; elle est plutôt discrète, parce que l'artiste n'a nullement prétendu dramatiser les données du texte à traduire. Sa fonction, telle qu'il la comprend, est de plaire à l'œil, non de passionner le regard; la passion est plus dramatique que décorative. Dans *La Légende de Saint-Julien l'Hospitalier*, il conserve au caractère religieux sa sérénité essentielle en dépit des tourments moraux, d'ailleurs suffisamment notés, qui agitent le saint et des tortures corporelles auxquelles il se condamne. L'ornemaniste a conçu cette illustration comme un vitrail, et, par là, son idéal est respecté. Il l'est également dans celle du *Jongleur de Notre-Dame*. L'aventure de ce jongleur est plaisante; mais Malatesta eût méconnu l'intention et le génie de l'auteur s'il eût fait saillir le comique jusqu'à provoquer l'éclat de rire ; tout est modéré dans la manière de France. Aussi l'interprète arrête-t-il au seuil de la caricature l'expression plastique du sujet traité. Sa satire souriante rivalise de finesse avec celle de l'écrivain. Il en résulte que la démonstration, aussi bizarre que pieuse, du jongleur demeure touchante et l'accueil que la Sainte Vierge y fait attendrissant : le ridicule, tempéré par les deux collaborateurs, ne prédispose pas à la moquerie. Ainsi, par une intime intelligence du texte, l'illustration fait l'éloge de celui-ci et mérite l'éloge en même temps. Elle le mérite d'autant plus que l'art d'illustrer est une entreprise périlleuse. En s'inspirant d'autrui, il

court le risque de trahir la pensée qu'il veut servir et rencontre dans celle que suggère l'écrit à chaque lecteur un exemplaire qu'il doit compléter et surpasser sous peine de le décevoir au lieu de lui venir en aide.

Je félicite vivement Malatesta d'avoir échappé avec tant de bonheur à ce multiple danger. A vrai dire, il avait moins que d'autres à le craindre, car il est poète ; l'Académie a couronné ses vers. Il n'est pas surprenant que la richesse de son imagination ait suffi à commenter et faire valoir celle de ses confrères.

Quant à moi je le remercie de l'occasion qu'il m'a procurée de méditer sur les conditions d'un art dont je n'avais pas reconnu toutes les difficultés, ni assez apprécié les qualités propres.

Sully-Prudhomme,
de l'Académie française.



SOUVENIRS

Miss Evans (la future George Eliot) (1) avait physiquement peut-être un peu de cette virilité qui la caractérise intellectuellement, car quoique d'une taille de femme ordinaire, elle était solidement bâtie. Sa tête aussi était plus forte que d'ordinaire chez la femme ; elle avait de plus une particularité qui la distinguait de la plupart des têtes, féminines et masculines : les contours en étaient très réguliers. D'habitude, une tête présente des endroits plats ou de légères dépressions ; sa tête à elle était partout convexe. Lorsqu'elle était au repos, elle frappait par sa puissance, et son sourire la transfigurait d'une façon extraordinaire. Le sourire de la plupart des gens ne signifie à l'accoutumée, que de l'amusement, mais à son sourire se mêlait généralement une expression de sympathie, pour la personne dont elle souriait, ou avec qui elle souriait. Sa voix était un contralto grave et, je crois, naturellement fort. Je devrais avoir sur ce dernier point une impression plus définie, car en ce temps, il nous arrivait de chanter ensemble ; mais elle avait tellement pris l'habitude de retenir sa voix, que je crois qu'elle n'en faisait que très rarement, ou peut-être jamais, sentir toute la puissance. Le timbre en était doux et, comme le sourire, sympathique. Ces traits résultaient de ce qu'elle avait dans une grande mesure les deux éléments qui produisent le sentiment altruiste, les sympathies générales, et les affections domestiques. L'activité de ces dernières fut pour la plus grande part ce qui amena les incidents marquants de sa vie ultérieure. Il est presque inutile de dire que de ses sympathies générales dérivait beaucoup de son amour de l'humanité. Elles lui donnaient aussi le désir de se sentir à l'unisson avec ceux qui l'entouraient. Le rejet de ses croyances primitives laissa son esprit dans une attitude d'antagonisme qui dura quelques années, mais ce sentiment ne fut que temporaire, elle était portée naturellement à être conciliante autant que possible. Sa possession d'elle-même, qui produisait une égalité de caractère remarquable, était très forte. Une fois seulement l'ai-je vue manifester un peu trop fortement son irritation, qui n'était point injustifiée du reste. Consciencieuse et juste dans tous ses rapports, et naturellement indignée contre le mal, elle était néanmoins indulgente pour la faiblesse humaine et pardonnait vite. Elle blâmait les jugements sévères. Ceci, je n'en doute pas, était causé en partie par l'étude constante de ses propres défauts. Elle se plaignait d'avoir une double conscience ; tout ce qu'elle faisait et disait était accompagné par sa propre critique mentale, et ceci naturellement la conduisait à se déprécier, et à se méfier d'elle-même. C'était probablement cela qui l'empêchait de montrer ses talents et ses connaissances. Elle dut découvrir ceux-ci graduellement et occasionnellement. Ils étaient les uns et les autres de premier ordre : je ne l'apprendrai à personne. Une mémoire extraordinairement précise, et une grande facilité à saisir, faisait qu'elle apprenait vite n'importe quoi. Et à côté de cela, quoique moins marquée, elle possédait la faculté d'organiser ce qu'elle avait acquis. Son imagination constructive, quoique remarquable quand il s'agissait de créer des types et des représentations d'états d'âmes, à d'autres points de vue ne lui était pas d'un aussi bon service. Le canevas laissait souvent à désirer et sa faculté spéculative était critique et analytique plutôt que synthétique.

Toutefois, telle qu'elle était, ses facultés philosophiques étaient fort développées. J'ai connu peu d'hommes avec qui j'aie pu discuter avec plus de plaisir une question de philosophie. Une telle aptitude à la pensée abstraite se rencontre très rare-

(1) Spencer fit la connaissance de Miss Evans, en 1850, chez les Chapman. Dans une lettre à Lott, il parle de :

« M[lle] Evans, dont je vous ai parlé comme traductrice de Strauss et comme la femme la plus admirable, intellectuellement, que j'aie jamais rencontrée.

« Nous sommes depuis quelque temps très intimes.

« Je vais très souvent chez les Chapman chez qui elle résidait, et l'étendue de son intelligence, jointe à la grâce féminine de ses qualités et de ses manières me retiennent généralement à ses côtés une partie de la soirée. »

Spencer la conduisait souvent au théâtre, sa société augmentant pour lui le plaisir de la musique.

Les pages insérées ici, sur elle, sont relatives à l'année 1852.

ment unie à la faculté de représentation concrète même chez les hommes ; et chez aucune autre femme on n'a trouvé au même degré la réunion de ces deux facultés.

Je crois qu'elle avait été autrefois assez vive, mais elle ne l'était plus quand je fis sa connaissance. C'était probablement la raison pour laquelle elle ne montrait que rarement l'esprit et l'humour qu'elle possédait et qui parfois pourtant donnaient des signes de leur existence. Le calme était un des traits de son caractère. On ne voyait jamais chez elle l'indication d'une excitation mentale, encore moins d'une tension mentale, mais l'impression générale était celle d'une force latente, ses idées personnelles étant manifestement le produit d'une grande intelligence travaillant facilement. Et pourtant, quoiqu'elle dût être consciente de sa grande intelligence, on ne trouvait chez elle aucun orgueil apparent. Lorsqu'elle était d'un avis différent, elle l'exprimait presque en s'excusant.

Je crois que c'était le manque de confiance en elle-même qui fit qu'elle résista au conseil que je lui donnai d'écrire des romans. Je croyais voir en elle beaucoup, sinon la totalité, des qualités requises pour ce faire : l'observation rapide, une grande faculté d'analyse, l'intuition prompte et très spéciale de l'état d'esprit des autres, des sympathies larges et profondes, de l'esprit et de l'humour et une grande culture. Mais elle ne voulut pas m'écouter. Elle ne croyait pas avoir ce qu'il fallait pour cela.

Naturellement, comme on nous voyait souvent ensemble, les gens faisaient leurs réflexions. Le monde se contente souvent, pour tirer des conclusions positives, de faits insignifiants; et dans notre cas les faits semblaient probants. Naturellement, on commença à faire courir des bruits très précis. On disait que j'étais épris d'elle et que nous devions nous marier. Mais rien de tout cela n'est vrai.

* * *

Ici, à l'occasion d'une remarque qu'elle me fit sur moi-même ce printemps, je puis commenter plus à propos qu'ailleurs la façon de penser qui m'était propre.

Parlant de la *Statique sociale*, elle me dit combien, étant donnée la somme de réflexion que j'avais dû donner, elle était surprise de ne pas voir de rides sur mon front. « Je pense que c'est parce que je ne suis jamais embarrassé », répondis-je. Ceci attira cette exclamation : « Oh, voici la chose la plus orgueilleuse que j'aie jamais entendu dire. » Ce à quoi je répondis. « Vous ne parlerez plus ainsi, quand vous saurez ce que je veux dire. » Et alors, je commençai à lui expliquer que ma manière de réfléchir ne demandait pas cet effort de concentration qui est généralement accompagné par le froncement des sourcils.

Jamais cela n'a été mon habitude de me poser devant un problème et de chercher la réponse. Les conclusions auxquelles je suis arrivé ne me sont point venues comme des solutions à des questions posées, mais elles sont arrivées sans que je m'y attende, chacune d'elles comme le résultat d'un corps de pensées qui sont lentement sorties d'un germe. Une observation directe ou quelque fait que j'avais lu me restait probablement, parce que j'en sentais la signification. Ce n'était pas que j'eusse distinctement conscience de sa signification générale, mais plutôt parce que j'avais une sorte d'intérêt instinctif pour les choses qui ont un sens général. Par exemple le détail de la structure de telle ou telle espèce de mammifère, quoique je le lise volontiers, ne me laissera qu'une faible impression. Mais lorsque je vois que presque sans exception les mammifères, même aussi différents entre eux que la baleine et la girafe, ont sept vertèbres cervicales, ceci me frappe et je me le rappelle comme étant suggestif. Étant apte à saisir les vérités essentielles, il m'arrivait parfois qu'une d'elles, la plupart du temps rappelée à mon esprit par un exemple, et gagnant par là une nouvelle netteté, était soumise pendant quelque temps à l'examen, tandis que j'en observais la portée. Peut-être une semaine après, la chose me revenait à l'esprit, et après y avoir pensé plus profondément, il pouvait surgir à ce sujet dans mon esprit une application plus large que celle que j'avais aperçue, de nouvelles observations s'ajoutant aux observations déjà faites. Puis après un laps de temps d'un mois ou peut-être de six mois, quelque chose me remettait en mémoire ce que j'avais déjà remarqué ; et la récapitulation en moi-même des faits pouvait être suivie d'une nouvelle extension de l'idée. Quand l'accumulation des faits avait donné corps à une généralisation, la réflexion réduisait la conception vague tout d'abord formée à une conception plus définie ; et peut-être les difficultés ou les anomalies sur lesquelles j'avais passé pendant un temps, mais qui à un moment s'imposaient fortement à mon attention, pouvaient causer une modification nécessaire de ma pensée et lui donner une forme plus exacte. Parfois la généralisation qui se préparait, jusque-là inductive, prenait la forme déductive ; je la reconnaissais soudain comme une conséquence nécessaire de quelque principe physique, de quelque loi reconnue, établie.

Et ainsi, petit à petit, d'une façon presque insensible, sans intention consciente et sans effort appré-

ciable, une théorie cohérente et organisée se formait. Généralement la marche était celle d'un développement lent et sans contrainte, s'étendant souvent sur une période de plusieurs années, et je crois que c'était parce que je pensais de cette façon graduelle et presque spontanée, sans tension, que l'on constatait l'absence de ces rides que Miss Evans remarquait, absence à peu près aussi complète trente ans plus tard, malgré la quantité de méditations survenues pendant l'intervalle.

Je cite sa remarque et donne cette explication, en partie pour déclarer que je crois qu'une solution atteinte de la façon que j'ai dite a plus de chances d'être exacte que telle autre atteinte après des efforts spéciaux dans le but de la trouver. L'effort voulu cause la perversion de la pensée. Lorsqu'on essaye de retrouver quelque nom ou quelque chose que l'on a oublié, il arrive souvent que le nom ou la chose cherchée ne revient pas à la conscience ; mais lorsque l'attention se relâche, alors le nom ou la chose cherchée vient de lui-même. Tant que la pensée est contrainte à rester dans certains mauvais chemins qu'elle a pris tout d'abord, la recherche est vaine ; mais si la tension cesse, la véritable association d'idées a une chance de s'affirmer. Et de même il arrive que, tandis qu'un effort pour trouver une réponse à quelque problème agit comme un agent d'erreur dans la conscience et donne un résultat inexact, l'étude tranquille, occasionnelle du problème, permet à ces tendances de la pensée, qui ont été probablement formées spontanément par l'expérience, de se faire sentir et de guider l'esprit vers la conclusion exacte.

*
* *

Monsieur (1),

« Bien que j'eusse volontiers gardé le silence, étant du nombre de ces amis intimes que sa mort soudaine a le plus douloureusement frappés, je ne crois pas pouvoir laisser passer une grave erreur contenue dans votre notice biographique sur George Eliot. Vous y donnez une forme positive à un bruit qui a couru pendant longtemps, à savoir que j'avais eu une grande part dans son éducation. Rien n'est moins exact. Notre amitié n'a commencé qu'en 1851, bien des années après la publication de sa traduction de Strauss, et alors qu'elle se distinguait déjà par cette large culture et ces facultés universelles qui depuis l'ont fait connaître du monde entier.

« HERBERT SPENCER. »

Un renseignement que j'avais, je pense, donné à un ami américain pendant un de ses séjours ici, le conduisit à publier dans un journal de New-York une rectification à plusieurs idées fausses qui avaient cours aux États-Unis. Voici ce que je lui écrivis ensuite à ce sujet :

« Votre seconde lettre concernant la notice sur George Eliot m'a rejoint dans le Gloucestershire, mais ce n'est que ce matin que j'ai reçu un numéro du *Sun* contenant vos explications.

« Ce que vous avez dit se rapproche plus de la vérité que les informations ordinaires, bien que s'en écartant encore en ce sens que vous représentez mon influence comme plus grande qu'elle n'a été, je crois. Il est vrai qu'au début je l'ai engagée à écrire des romans ; mais ce conseil ne venait point de ce que je la jugeais incapable de se livrer à des travaux philosophiques, mais de ce que je la croyais douée à un haut degré des facultés que nécessite la fiction. Il est vrai aussi que, pendant quelques années, elle résista à ce conseil. Peut-être a-t-elle été tout le temps, comme vous le dites, considérablement influencée par mes livres. Acceptant, comme elle le faisait, leurs idées générales, il n'en pouvait guère être autrement ; et peut-être les *Principes de Psychologie* l'ont-ils aidée dans ses analyses. Mais je n'ai jamais donné à cette influence l'importance que vous croyez. Ses facultés d'observation intérieure et de divination sympathique, ses succès dans l'art de dessiner les caractères, sont presque entièrement dus à une intuition spontanée.

« Elle a été disciple de Comte plus que de moi-même ; quoiqu'elle n'acceptât que dans une certaine mesure les doctrines de Comte, et qu'elle ne pût s'intituler comtiste dans toute l'acception du terme. Elle inclinait pourtant beaucoup vers la Religion de l'Humanité, et là-dessus nous avons toujours différé d'opinion. Cependant dans notre dernière entrevue, le jour même où elle tomba malade, ce qu'elle me dit me prouva qu'elle s'éloignait beaucoup de Comte, et qu'elle reconnaissait à quel point la conception comtiste de la société diffère de celles de mes idées qu'elle avait acceptées. Elle avait relu, avec M. Cross, les *Données de l'Éthique* et l'*Étude de la Sociologie*, celle-ci pour la troisième fois, et d'une manière générale elle était en sympathie avec les doctrines exposées. De sorte que mon influence aurait pu être plus visible dans d'autres œuvres, si elle avait assez vécu pour en écrire. (Elle avait fait le plan d'un roman et en avait écrit le premier chapitre.)

« Vous avez eu grandement raison néanmoins de rectifier les idées fausses qui se sont si largement répandues. Probablement vous avez vu déjà que j'ai moi-même écrit tout de suite une lettre aux journaux pour dire que son éducation n'avait nullement été dirigée par moi. »

(1) Herbert Spencer écrivit cette lettre lors de la mort de George Eliot, pour rectifier une erreur commise par la presse.

*
* *

Pour moi l'éducation telle qu'on la comprend maintenant, non seulement n'augmente pas la faculté de penser librement chez ceux qui la possèdent en quelque mesure, mais tend à diminuer ce qu'ils en peuvent posséder naturellement. De plusieurs exemples par moi observés, je ne mentionnerai que le plus frappant, celui d'un gradué de l'Université qui venait de prendre honorablement ses premiers grades. A côté des connaissances qu'impliquaient ces grades il était d'une ignorance incroyable. Il me demanda un jour si le fait qu'un vaisseau disparaît à l'horizon tient à ce que notre vue ne porte pas au-delà, ou bien à la courbure de la terre, comme le disent quelques-uns. Comme on faisait allusion à l'accroissement de la population de l'Angleterre, il montra qu'il ignorait que cette population fût en train de s'accroître. Il parlait du gésier d'un chien, très surpris de s'entendre dire que les mammifères n'ont pas de gésier. Mais c'est en commençant d'écrire sous ma dictée qu'il fit preuve de la plus étonnante ignorance. Il ne savait pas qu'un paragraphe se commence toujours par un mot placé en retrait sur la ligne. Il mettait la première ligne d'un paragraphe au même niveau que les autres; et j'eus besoin de lui expliquer que, lorsque la dernière ligne d'un paragraphe est complète, placer en retrait le premier mot du suivant est la seule manière de montrer qu'un nouveau paragraphe commence. Voilà un garçon qui pendant ses années d'école et de collège s'était occupé de livres chaque jour pendant des heures, et qui poussait le manque d'esprit d'observation au point de n'avoir jamais remarqué ce trait commun à tous les livres; bien moins encore s'était-il rendu compte de la raison de la chose ! '

De nos jours tout le monde entend parler des inconvénients résultant de la surcharge des programmes scolaires, mais si l'on en parle beaucoup, on ne les allège pas! Quoiqu'il soit prouvé que l'accumulation des connaissances, quand elle dépasse la faculté qu'on a de les employer, n'ajoute pas à la valeur d'un homme, mais la diminue au contraire, on n'en continue pas moins à prendre comme mesure de la valeur de celui-ci la quantité de ses connaissances. Par suite des idées qui ont cours en matière d'éducation, il est devenu pratiquement impossible de changer ce système; et l'esprit de la jeunesse, surchargé de connaissances inutiles, nous montrera bientôt l'effet de mesures que l'on peut qualifier de mesures prises en vue de l'augmentation de la stupidité.

*
* *

La conception même de l'instruction telle qu'elle a été comprise jadis, et telle qu'elle l'est aujourd'hui, implique une contrainte de l'esprit forcé à prendre des formes qu'il n'eût pas autrement choisies. Elle implique la flexion des rameaux hors de la ligne de croissance spontanée, conformément à un modèle artificiel. Évidemment, un esprit ainsi cultivé, dans le sens ordinaire du mot, perd quelques-uns de ses pouvoirs latents naturels. Sans doute dans la plupart des cas les pouvoirs comptent pour peu de chose, et l'augmentation de capacités que produit la discipline académique fait plus que compenser une certaine perte d'originalité. Mais dans quelques cas, les connaissances acquises ont moins de valeur que l'originalité perdue. L'essence du mal existant dans les choses bonnes est partout manifestée par les défauts qui accompagnent les supériorités. D'un côté, quoique la discipline scolaire donne une certaine somme d'informations, et d'aptitude à s'en servir couramment, elle diminue l'aptitude à se servir de l'information acquise lorsqu'il s'agit de le faire de manière non habituelle. D'autre part, tandis que l'absence de discipline académique laisse une plus grande liberté d'esprit, elle produit aussi une trop grande facilité à laisser l'esprit aller sans être guidé suffisamment par les faits. A la nature intellectuelle, comme à la nature morale, la contrainte confère des avantages avec des inconvénients, tandis que la liberté confère aussi des avantages avec des inconvénients. Dans mon propre cas, les avantages que confère la liberté intellectuelle semblent l'avoir emporté sur les désavantages.

Un système d'éducation qui impose des idées du dehors, au lieu de les faire naître du dedans, exerce une influence répressive... Les systèmes établis d'éducation, quoi qu'ils enseignent, sont fondamentalement vicieux... Ils encouragent la *réceptivité passive* au lieu de l'*activité indépendante*.

*
* *

La plupart des gens se forgent une idée très inexacte et souvent absurde des écrivains. Ils pensent les trouver différents des personnes ordinaires, et de façon très marquée. On peut dire, d'une manière générale qu'aucun écrivain n'est égal à son livre, quoi qu'il y ait, je crois, des exceptions. Il met dans son livre le meilleur de son activité mentale, la sépare de la masse des produits inférieurs qui apparaissent dans sa conversation quotidienne. [illegible] pourtant on imagine généralement que sa pensée « toute venante » doit avoir autant de valeur que sa pensée sélectionnée. Il serait à peu près aussi raisonnable de s'attendre à ce que le moût fermenté du distillateur fût de même qualité que l'alcool qu'on en tire par l'alambic.

Ce n'est pas seulement au point de vue intellec-

tuel que l'on attend trop des écrivains. On attend d'eux, et surtout des auteurs de livres philosophiques, des traits de caractère sortant de beaucoup de l'ordinaire. La commune idée est qu'ils doivent considérer avec dédain ce qui plaît à la majorité des gens. Cette remarque m'est suggérée par des incidents qui se passèrent quelque trente ans plus tard que l'époque où j'en suis et qui me sont remis en mémoire par le fait précédemment raconté. Ils ne sont sans doute pas à leur place quant à la date, mais c'est le moment de les rappeler. L'un d'eux concerne un Français qui, désireux de me voir, vint à l'Athénaeum Club, et fut amené par un membre jusqu'au billard où dans l'après-midi on était le plus sûr de me trouver. Il me vit jouant et, ainsi que je l'ai su après, il poussa une exclamation en levant ses bras.

Il n'aurait pas cru que je pusse jouer au billard, s'il ne l'avait vu, de ses yeux vu. L'autre concerne M. Andrew Carnegie, le milliardaire américain, qui, en août 1882, retournant en Amérique sur la *Servia*, sur laquelle j'étais, m'apporta une lettre d'introduction. Il me dit, après, combien il avait été étonné, pendant notre premier repas à bord, de m'entendre dire « Garçon, je ne veux pas de Cheshire; c'est du Cheddar que j'ai demandé. »

Penser qu'un philosophe pût s'occuper d'un détail aussi insignifiant que l'espèce d'un fromage... L'on identifie volontiers la philosophie et le stoïcisme, et cette erreur se montre continuellement de manières diverses et dans des circonstances tout à fait inattendues.

HERBERT SPENCER.

Extrait de l'anglais par H. DE VARIGNY.



PIE X

Au moment de l'exaltation du cardinal Sarto au trône pontifical et durant les mois qui suivirent, il se trouva çà et là quelques personnes qui voulurent esquisser sa physionomie, et dire ce qu'on pouvait, à vues humaines, attendre de lui. Ces tentatives n'eurent aucun succès. Je veux dire qu'on n'y prêta aucune attention. Un célèbre prélat romain, parfaitement au courant de la vie et des idées du patriarche de Venise, stupéfait de la caractéristique qu'en donnaient les plus grands journaux de l'Europe, écrivit à l'un d'eux. La lettre ne fut pas insérée; on lui répondit simplement : « L'opinion publique ne serait pas satisfaite. »

Au premier abord ces paroles sont absurdes, puisqu'elles nous montrent la presse marchant à la remorque de l'opinion, au lieu de la diriger. Mais à la réflexion, il n'est pas impossible d'arriver à un jugement moins sévère.

L'opinion publique avait-elle vraiment tort d'ouvrir un crédit presqu'illimité en faveur de Giuseppe Sarto? Etait-ce uniquement la paresse qui lui rendait antipathique une étude objective et précise des antécédents du nouveau pape? Beaucoup moins qu'il ne le semble. La droite acclamait Pie X parce qu'il était le pontife, le canal du Saint-Esprit, et surtout, peut-être, parce qu'il l'avait débarrassée de Léon XIII; la gauche, jusqu'à ses extrémités, l'acclamait aussi, en songeant à ses origines plebéiennes, à sa simplicité, dont les échos, plus ou moins authentiques, remplissaient les colonnes des journaux. Puis, lorsqu'il commença à prêcher au Vatican, sans faste, presque sans entourage, on put voir la cour du Belvédère envahie, non seulement, par les *popolani* de Rome, mais aussi par des membres des « partis subversifs ». D'abord un peu embarrassés, ils se montrèrent bientôt heureux et reconnaissants des allures modestes du *santo padre*. Beaucoup, qu'une curiosité un peu sceptique avait amenés, s'en retournaient préoccupés, vaguement émus.

Pie X a-t-il senti tout cela? A-t-il compris cette faveur, avec laquelle le contemplait l'opinion publique du monde entier? A-t-il compris qu'en refusant de scruter la mentalité du cardinal Sarto, elle proclamait sa foi et son espoir qu'au changement de nom correspondrait une transformation complète? Elle voulait croire que cet enfant du peuple, devenu le pontife infaillible, allait profiter de son infaillibilité pour dire au monde entier des paroles d'inénarrable amour, de vérité, de vie, des paroles de réconciliation nationale à l'Italie, de paix internationale à l'Europe et au monde entier. Il y eut une grande attente : les hérétiques et les schismatiques eux-mêmes se taisaient, arrachés aux préoccupations confessionnelles, et obligés de regarder, eux aussi, avec sympathie, celui qui parlait de « restaurer toutes choses en Christ ».

Trois années se sont écoulées et le beau rêve est dissipé; il n'en subsiste plus rien! A Rome, et hors de Rome, on s'en veut même de s'y être complu. L'herbe a de nouveau envahi la cour où le Saint-Père faisait ses prêches. De temps en temps, un peloton de la garde suisse y fait l'exercice. Le dimanche, les portes du palais apostolique ne s'ouvrent plus devant la foule des Romains joyeux; et durant la semaine, il arrive souvent que les érudits se rendant à la bibliothèque soient arrêtés derrière une porte, fermée par un immense verrou. Le Saint-Père va traverser les Loges. Nul ne peut s'y trouver en même temps que lui. C'est la consigne, et les gendarmes pontificaux l'exécutent ponctuellement. J'y étais un jour et, au milieu du groupe international impatient,

j'entendis un jardinier pontifical raconter combien les temps sont changés, depuis les jours où Pie X se promenait seul partout, abordant et questionnant les employés et les serviteurs.

De qui Pie X est-il donc prisonnier?

De lui-même; ou plutôt, oubliant toutes les initiatives du début de son pontificat, il est redevenu lui-même.

Sans doute ce sont des Espagnols (1) qui règnent au Vatican, mais il faut reconnaître qu'ils n'ont pas forcé les portes et envahi la place par la violence ou la ruse. Appelés, choisis, ils sont venus; et, s'ils aident Pie X, on ne peut pas songer à dire qu'ils le dirigent.

C'est bien Pie X, et Pie X seul, qui est au gouvernail de la barque mystique; et, sauf en ce qui concerne la durée, on est assuré que son pontificat ne réserve aucune surprise.

Il se déroulera logique, implacable, presque fatal. Les congrégations romaines essaieront peut-être d'élever un peu la voix, elles signaleront des périls, conseilleront toutes les compromissions des gouvernements qui veulent avant tout vivre et durer. Pie X n'écoutera rien; soit parce qu'il est croyant et prend au sérieux son ministère d'oracle de la puissance divine; soit parce que, invraisemblablement borné en ce qui concerne les choses de la terre, il ne comprend rien des préoccupations actuelles de l'humanité.

On a dit et répété que Pie X est un « bon curé de campagne », et c'est bien la première impression qu'il fait à ceux qui le voient en passant. Rien d'original dans ce visage à l'expression douce, quelconque, fatiguée, totalement dépourvue de cette distinction naturelle et de cette vivacité qu'on trouve si fréquemment en Italie.

Mais si on le voit longuement, si une conversation importante s'engage et permet d'aller jusqu'au centre même de l'individualité, on s'aperçoit bientôt que sa qualité maîtresse est l'humilité; une humilité presque invraisemblable, à force d'être sincère. Quand, au commencement de son pontificat, se mettant la main sur la poitrine et regardant son crucifix, il disait : « Le bon Dieu a choisi les choses basses et viles, les balayures de ce monde pour confondre la science; mais ce que je ne peux pas faire, le fera Celui qui peut tout, car sa force se montrera triomphante dans notre faiblesse », l'idée de se récrier poliment et de lui dire : « Non, Très Saint Père, vous n'êtes pas les balayures du monde » ne venait même pas, tant on sentait que ces paroles étaient, sur ses lèvres, le contraire d'une formule banale.

Mais si elles n'étaient pas une formule, elles n'étaient pas non plus l'expression d'un sentiment vécu, le résultat d'une expérience personnelle : Pie X est humble, tout comme il est chaste, parce que les saints canons lui en font un devoir, et que l'idée de discuter la consigne n'a jamais effleuré son esprit. C'est un sergent-major devenu tout à coup généralissime, et qui dirige l'état-major de toute une armée, comme il dirigeait, la veille, les soldats de sa compagnie. Ici, nous arrivons à ce qui constitue le fond même de sa personnalité. Il est le contraire d'une individualité originale et fortement trempée.

Courbé dès l'enfance sous la férule, il s'ingénia, au séminaire de Castelfranco Veneto, à obéir aux règles du thème latin et aux préceptes de saint Alphonse de Liguori, à la fois avec entêtement et passivité. La vie intellectuelle, religieuse, morale, lui apparut dès lors comme une succession ininterrompue d'actes d'obéissance; la foi, c'est la prédisposition du cœur à obéir; le mal absolu, c'est la révolte contre Dieu ou contre ses représentants. La voie du mal, c'est l'esprit de recherche et d'examen.

C'est de ce point de vue, et de ce point de vue seulement que ses actes prennent leur véritable signification.

Faute de s'y être placé, on a commis de grosses erreurs. Je n'en citerai qu'un exemple : au début du pontificat, on parla beaucoup de l'attitude libérale du nouveau pape à l'égard de l'Italie, et de la réconciliation possible ou probable du Vatican et du Quirinal. Mais autant étaient vrais les faits sur lesquels on se basait, aussi erronée était l'interprétation qu'on en donnait.

Ce n'est pas par libéralisme que Pie X regardait avec complaisance du côté de « celui qui détient Rome ». C'était par un sentiment exactement contraire. Pour les Italiens, la maison de Savoie, c'est la Révolution, c'est l'irrédentisme, c'est l'occupation de Rome; mais c'est aussi autre chose; et c'est uniquement cette autre chose que Pie X y voyait, je veux dire, le gouvernement de fait, la force, l'autorité.

L'Autorité!

Après avoir passé une partie de sa vie à la servir, Pie X passera le reste à l'exercer. Il l'exercera avec ténacité; avec brutalité, s'il le faut.

L'Autorité!

Ce mot revient comme un refrain dans ses conversations et il ne fait aucune difficulté pour proclamer que la restauration de l'autorité [illegible] même de sa politique. C'est cette [illegible] qui tend en Italie à créer une coalition des éléments

(1) Les cardinaux Merry del Val et [illegible]

cléricaux et du parti conservateur (1), c'est elle qui, mieux que tous les traités et tous les concordats, a cimenté les bizarres amours de Pie X pour Guillaume II : c'est elle qui lui fait apparaître la France comme une sorte de monstre. « La France, le pays des Droits de l'homme ! » disait-il au début de son pontificat, et on sentait que ce mot résumait pour lui toutes les abominations dont est capable l'esprit humain révolté contre Dieu.

On a beaucoup discuté ces derniers temps sur les sentiments de Pie X à notre égard. Des pèlerins, des prêtres, des évêques, proclament avec émotion l'affection spéciale qu'il a pour nous, et rappellent le sanglot qui lui coupa naguère la voix en parlant de la France. Ces faits sont exacts, mais ils ne sont à aucun degré en contradiction avec d'autres, où nous voyons le pape plein de colère contre notre patrie, et s'apprêtant à proclamer contre elle les vengeances de l'Éternel.

Je ne doute pas que chaque matin, au saint sacrifice, il ne prie pour elle avec ardeur ; mais il l'aime et il intercède pour elle, à peu près comme Abraham intercédait pour Sodome et Gomorrhe.

S'il pleure sur les catholiques fidèles au Saint-Siège, il sait combien est restreinte cette minorité, et quand il regarde la majorité du pays, sa colère s'enflamme et son indignation gronde, car le crime de la France est pire que les crimes de Sodome et de Gomorrhe, puisque c'est le crime par excellence, celui qui est le résumé et le point de départ de tous les autres : la révolte, le refus d'obéissance, le satanique « *Non serviam* » poussé par toute une nation.

Rien ne délogera Pie X de ce point de vue d'où il juge les hommes et les évènements.

Il est littéralement sourd et aveugle pour tout ce qui risquerait de faire fléchir sa théorie de l'autorité ; il y a deux ans, un grand seigneur de l'Italie du Nord, qui avait jadis fréquenté chez le patriarche de Venise, essaya de le documenter sur la crise provoquée par la question biblique. Il parla surtout de Loisy qu'il connaissait fort bien, dont il pouvait garantir l'humilité et le sincère amour pour l'Église.

Quand il eut fini, le pape, qui avait écouté patiemment, dit : « On m'avait déjà raconté tout cela : Loisy est un orgueilleux, nous le briserons. »

Avec Pie X, la vieille civilisation, au lieu de temporiser, de chercher des moyens termes ou des victoires de détail, s'avance pour livrer bataille à la civilisation nouvelle.

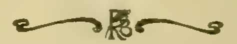
Il ne s'agit pas d'une question religieuse ou de victoire d'une église, mais de quelque chose de plus profond, et ce n'est pas un hasard si Guillaume II, le potentat luthérien, se trouve du même côté que le pontife romain. Nous assistons à un combat décisif entre deux conceptions antithétiques de l'autorité ; l'une qui la fait tomber du ciel par voie de révélation infaillible et définitive, l'autre qui la voit provisoire et toujours perfectible s'établir par un acte de consentement mutuel comme une institution faite pour l'homme.

Aussi faudrait-il être un observateur bien superficiel pour s'étonner de voir les prétentions de l'Église romaine appuyées par des gens qui, naguère, faisaient profession d'antipapisme.

L'*Osservatore Romano* aime à citer certains organes de l'opinion anglaise, qui ont pris parti pour le Saint-Siège contre la France (1). Pour nous ces adhésions n'ont rien d'étrange ni d'inattendu. Voulant arrêter l'évolution qui entraîne les peuples vers une conception nouvelle de la propriété, Pie X a sonné le ralliement de tous les conservatismes.

C'est une nouvelle Sainte-Alliance où les ennemis de la veille se réconcilient contre l'adversaire commun.

PAUL SABATIER.



REICHSTAG, EMPEREUR ET PEUPLE

Le Reichstag est dissous. Que l'Empereur ait ou non envoyé à son chancelier la fameuse dépêche : « Mettez-moi toute cette bande à la porte », il n'a pas hésité à briser une assemblée qui se permettait de lui résister. Dans quelques semaines, le peuple allemand aura à nommer de nouveaux députés. Ce brusque dénouement a surpris. On savait que depuis quelque temps des « frictions » se produisaient entre le gouvernement et certains groupes parlementaires ; mais jusqu'au dernier instant tous croyaient à une entente, grâce à une de ces compromissions dont l'histoire du Reichstag nous offre plus d'un exemple. Il n'en a rien été. Le Centre a persisté dans son intransigeance ; le chancelier, de son côté, n'a engagé sous le manteau aucune de ces négociations d'où le parti catholique sortait régulièrement apaisé par de larges concessions ; il a même refusé de recevoir le député Spahn. Cette fois le Centre, au lieu de barrer la route aux socialistes,

(1) Sans vouloir jouer au prophète, on peut dire que cette coalition très forte matériellement, serait pourtant emportée comme un fétu de paille, le jour où la Maison de Savoie accepterait nettement le concours du Vatican.

(1) Voir, par exemple, dans l'*Osservatore* du 29 août 1906, la reproduction de tout un article de la *Birmingham Daily Post* et dans celui du 22 août l'article intitulé : *L'Enciclica Pontificia commentata da un giornale protestante*. — Voir aussi dans l'*Univers* semi-quotidien du 5 septembre la fin de l'article de M. de Mun.

a voté avec eux. Il semble donc qu'entre les catholiques et le gouvernement la rupture soit complète et l'entente impossible. Il vaut la peine d'examiner pour quels motifs, et de voir si cet « incident parlementaire » n'est pas le symptôme d'une situation économique, sociale et politique, plus troublée que ne le laisserait croire la prospérité apparente de l'Empire allemand.

C'est la politique coloniale qui a été le prétexte du conflit et l'occasion de la rupture, cette politique coloniale poursuivie par l'Allemagne avec plus de persévérance que de succès. Depuis vingt ans, l'Empire a pris pied en Afrique, en Asie, en Océanie ; il s'est taillé un domaine moins étendu sans doute que ceux de l'Angleterre et de la France, mais néanmoins respectable. Il y a englouti des sommes considérables, sans obtenir de bien brillants résultats. Aucun de ces « pays de protectorat » ne semble appelé à un grand avenir, ni comme colonie de peuplement, ni comme comptoir commercial : le nombre des sujets allemands y atteint à peine quelques milliers, le chiffre des transactions avec la métropole n'y dépasse guère une vingtaine de millions par an. En revanche ces colonies coûtent au budget environ 40 millions de dépenses ordinaires, employés pour une bonne part à la solde des troupes qu'il y faut maintenir en permanence. Car un vent de révolte souffla sur tous ces territoires : l'Uganda, le Cameroun frémissent ; l'Afrique du Sud Ouest est terrorisée par les Herreros. Après trois ans de campagne, 250 millions dépensés, 14.000 hommes de troupes réunis, les Allemands n'ont pu venir à bout d'une poignée de sauvages, malgré une répression d'une effrayante brutalité. 3.000 soldats ou fermiers allemands ont succombé, et les troupes coloniales, excédées par les difficultés et les périls de cette guerre, ont donné à plusieurs reprises le spectacle de l'insubordination, tout nouveau dans l'armée impériale. En présence de si piètres résultats, l'opinion publique commence à se lasser. D'autant plus que chaque jour, malgré toutes les précautions prises, de nouveaux scandales éclatent. Les socialistes, par l'organe de Bebel, le centre, par la voix du député Erzberger, ont formulé de graves accusations qui ont pour la plupart été reconnues exactes. Il est établi que non seulement de hauts fonctionnaires se sont conduits avec une cruauté inouïe, à l'égard des indigènes ; mais aussi que les colonies sont administrées de façon déplorable. L'affaire Puttkammer, dans laquelle un ministre, M. de Podbielski, fut compromis et perdit son portefeuille, est venue mettre le comble à l'indignation du public, moins prompt que le gouvernement à excuser de pareils actes au nom de « la fièvre des tropiques et des affaires ».

Aussi, le 11 décembre, la commission du budget refusait-elle les 29 millions de crédits demandés pour le Sud-Ouest-Africain. Le gouvernement prétendait y laisser à demeure 6.000 hommes ; le Reichstag, avant de voter tout crédit, exigeait la réduction de l'effectif à 2.500 hommes à partir du 1er avril 1907. Le chancelier protesta avec énergie à la tribune :

« Il s'agit, dit-il, de savoir si nous voulons compromettre notre prestige dans le monde, notre honneur militaire, notre situation nationale, pour épargner une somme peu importante à la fin d'une guerre qui a coûté des centaines de millions. Le gouvernement, en tout cas, ne saurait se laisser dicter par le Parlement le chiffre d'hommes qui doit être employé. »

Paroles imprudentes, sans lesquelles le Reichstag eût peut-être voté les crédits ; mais il crut devoir répondre à cette provocation en repoussant successivement la motion de conciliation Ablass et le projet même du gouvernement. Le Centre, les socialistes, les Polonais et les Alsaciens réunis l'emportaient sur les conservateurs et les nationaux libéraux. Aussitôt après le vote, M. de Bülow se levait, et donnait lecture du décret impérial prononçant la dissolution du Reichstag.

Que les socialistes, ennemis jurés du militarisme et de l'expansion coloniale, aient refusé de voter les crédits, rien de surprenant : ils sont en cela fidèles aux principes du parti. Il en va autrement pour le Centre, pour ce groupe qui, sous la conduite des Windthorst, des Lieber et des Spahn, fut longtemps le pivot de la politique impériale, qui se proclamait le fervent apôtre du développement matériel et de l'expansion de l'Allemagne, et faisait sien le programme grandiose de l'impérialisme.

C'est que ce programme, tel du moins que le conçoivent son souverain et son entourage, suscite aujourd'hui moins d'enthousiasme qu'autrefois. En se jetant éperdûment dans l'industrialisme à outrance et dans l'expansion mondiale, la nation allemande s'imaginait, avec quelque naïveté, acquérir rapidement ce bien-être matériel et cette richesse vers lesquels elle aspire, pour en avoir été si longtemps sevrée. Les industriels allemands escomptaient la conquête de marchés illimités et l'écrasement de leurs rivaux économiques ; mais ni l'Angleterre, ni même la France ne perdaient autant de terrain qu'ils l'avaient espéré ; les États-Unis, la Russie, le Japon entraient en lice, et une recrudescence de protectionnisme fermait aux produits allemands de multiples frontières. De là, la crise de surproduction des années [illegible], qui a [illegible] tant d'[illegible] semé tant de mécontentements. Pour comble de malheur, l'agriculture allemande, sacrifiée aux intérêts de l'exportation industrielle, ne donnait plus

même à l'Empire son pain quotidien. Les paysans émigraient vers les villes, venaient partager et accroître la misère des ouvriers chômeurs. Afin de remédier à cette situation, le gouvernement a fait voter des tarifs douaniers, de tendances plutôt protectionnistes, et dont le premier résultat a été de relever sensiblement le coût de la vie : c'est ainsi que l'Allemagne subit, depuis quelques mois, cette « crise de la viande », dont les conséquences pourraient être graves. Les tarifs n'ont pas été votés, d'ailleurs, sans beaucoup de perplexités et d'hésitations. Le Centre, en particulier, est demeuré longtemps indécis, flottant entre les théoriciens du « blé cher » et ceux du « pain à bon marché » ; une scission a même failli se produire entre les députés rhénans, représentants de régions industrielles, et les députés bavarois, élus par des circonscriptions agricoles. Finalement le centre a voté les tarifs, sans aucun enthousiasme. Mais voici qu'aujourd'hui un fort courant populaire se dessine contre ces taxes, uniquement destinées, dit le peuple, à sauver de la ruine les grands propriétaires de la Vieille-Prusse, et dont la population laborieuse porte tout le fardeau. De leur côté, les chefs d'industrie se plaignent de l'augmentation des salaires entraînée par la cherté de la viande et du pain. Et le Centre est perplexe. Il craint d'avoir fait une faute qui le desserve auprès de ses électeurs ; il en veut au gouvernement de l'avoir attiré dans cette impasse, d'avoir obtenu de lui le vote des droits de douane dans des conditions de légalité douteuse, et qui portaient atteinte aux droits constitutionnels du Reichstag.

A cette première cause de défiance s'en joint une autre plus grave. Autrefois le Centre se posait en adversaire irréductible du socialisme et menait une lutte énergique contre les idées subversives de l'ordre établi. C'est cette attitude qui lui valut la faveur impériale. Aujourd'hui, les catholiques allemands ne sont certes pas devenus collectivistes. Ils maintiennent fermement le principe de la propriété individuelle. Mais il serait puéril de nier que dans beaucoup de questions ils approuvent sans réserve les revendications des « travailleurs ». Ne faut-il pas, en effet, conserver les voix de ces prolétaires, déjà trop portés à se tourner vers ceux qui leur promettent la prospérité sur cette terre? En vain un certain nombre de catholiques, pour la plupart d'âge respectable, trouvent dangereux le système des concessions perpétuelles aux idées « avancées » : le jeune clergé, les étudiants, élevés dans les idées du Volksverein, n'hésitent pas à critiquer amèrement l'organisation sociale actuelle. Ils s'efforcent de montrer l harmonie entre les réclamations ouvrières et la conception chrétienne de la société. Ils trouvent timides et parfois maladroites les réformes tentées jusqu'ici, insuffisantes les assurances et la législation du travail dont l'Allemagne est si fière; ils jugent sévèrement les tendances réactionnaires qui, depuis quelques années, se manifestent dans l'entourage du souverain; et ils déplorent les paroles d'un Bülow conseillant à Bebel de « ne pas s'aventurer sur un terrain où il ne serait plus protégé par l'immunité parlementaire », comme le déploiement de forces militaires dans les rues de la capitale à l'anniversaire du 22 janvier. Déjà à plusieurs reprises, le Centre avait fait sentir au gouvernement qu'il ne le suivrait pas aveuglément; le gouvernement, de son côté, avait manifesté une humeur mal déguisée, comme en ce jour où le ministre de la Guerre déclarait ironiquement aux catholiques qui protestaient contre le duel imposé aux officiers : « La violation de la loi divine est une affaire individuelle ; à chacun de s'arranger comme il le veut avec Dieu. » L'entente cordiale, qui faisait du Centre l'une des colonnes de la politique impériale, est allée depuis lors se refroidissant, comme si le monarque supportait avec impatience le contrôle exercé par les catholiques sur les affaires d'un État protestant, et comme si le Centre, de son côté, redoutait une nouvelle explosion du fanatisme luthérien, longtemps refoulé par ordre supérieur...

Il est un point, déjà, où ce fanatisme se donne libre carrière. En Posnanie, en Silésie, dans la Vieille-Prusse, où la race polonaise s'entête à ne passe laisser assimiler par les Germains, règne la terreur « hakatiste » qui poursuit et opprime les Polonais dans leur nationalité, mais aussi dans leur religion. Ces Slaves, de race inférieure, n'ont ils pas le front de vouloir conserver et leur langue et leur foi ? Cela constitue un crime aux yeux des pangermanistes. Ce crime méritait il les moyens barbares que les autorités prussiennes ont mis en œuvre, les châtiments corporels distribués à des centaines d'écoliers, les années de prison décernées à des parents coupables d'avoir protesté contre les brutalités dont leurs enfants étaient victimes? Autorisait-il l'envoi dans des maisons de correction de petits malheureux qui refusaient de chanter à l'anniversaire de Sedan « *Ich bin ein Preusse* », et de réciter leur catéchisme en allemand ? Les députés du Centre ne l'ont pas pensé. Ils n'ont pas oublié que le Kulturkampf a sévi aussi dans les provinces orientales du royaume de Prusse, que l'archevêque de Posen en fut une des premières victimes; et les journaux du parti, la *Germania*, la *Koelnische Volkszeitung*, n'ont pas hésité à soutenir les revendications des Polonais en ce qui concerne l'enseignement religieux. Depuis longtemps les 15 ou 18 députés polonais votaient assez fidèlement avec le Centre : celui-ci s'est fait un point d'honneur de ne pas abandonner ses alliés, en même temps que ses

convictions religieuses lui faisaient un devoir de défendre le catholicisme menacé. L'Empereur crut un instant avoir trouvé une solution : il envoya à Rome son ami, le cardinal Kopp, pour obtenir de Pie X qu'il désarmât les catholiques polonais et allemands, ou tout au moins les rappelât au calme. Le prisonnier du Vatican, moins malléable que Léon XIII, a refusé de prononcer un mot de blâme à l'égard de catholiques qui défendent leur foi. De là, dans les cercles protestants, la colère qui faisait écrire il y a quelques jours au *Berliner Tageblatt* :

« Le Centre a longtemps pesé comme une montagne sur la vie économique, politique et sur toute la culture de l'Allemagne. La dissolution du Reischstag est la réponse à cette pression, et les électeurs vraiment libéraux doivent réunir tous leurs efforts contre le Centre. »

Les mêmes tendances se font jour dans l'entourage immédiat du souverain. Il ne manque pas de gens, parmi ses plus fidèles serviteurs, pour trouver qu'il est temps de réduire à de justes limites l'influence des « ultramontains ».

« Il s'agit aujourd'hui, dit l'organe des hobereaux protestants, la *Kreuzzeitung*, il s'agit de défendre l'Empereur et l'Empire contre ce gouvernement occulte et irresponsable, qui s'appuie sur un prétendu droit parlementaire pour préparer un Canossa du pouvoir militaire suprême, avec l'aide de ce socialisme révolutionnaire qui a salué d'applaudissements frénétiques le retour du Centre à l'opposition. »

« Le Canossa du pouvoir militaire suprême... » Qui donc, il y a peu d'années, aurait pu écrire de tels mots sans se faire traiter de visionnaire ? Qui aurait pensé que la nation allemande, lancée dans la politique mondiale, en viendrait assez vite à trouver que cette politique ne vaut pas les sacrifices d'hommes et d'argent qu'elle exige ? Certes, le peuple allemand ne renonce pas à jouer un grand rôle dans le monde. Il demeure convaincu de sa haute mission, très persuadé de sa force, et disposé, à l'occasion, à la montrer — l'Affaire du Maroc en est une preuve. Mais il commence à se lasser de payer des impôts chaque jour plus onéreux, de fournir des recrues de plus en plus nombreuses — non pour la défense nationale à laquelle il ne les marchandera jamais — mais pour des colonies qui ne servent qu'à faire l'avancement ou la fortune des fonctionnaires ou des officiers. Les meilleures colonies, pense-t-il, ce sont les innombrables pays où la race germanique s'est infiltrée à petit bruit, et sans déployer son drapeau. Aussi s'inquiète-t-il de cette politique déconcertante, qui consiste un jour à tendre la main aux voisins, et le lendemain, à faire briller sur leur tête le « poing cuirassé » ; il estime peu raisonnable une conduite qui, selon le mot de Bebel, « prépare des complications guerrières en faisant à tout propos résonner les sabres dans les fourreaux. » Voici que ressuscite le problème marocain ; il semble qu'il ne soulève déjà plus le même enthousiasme que l'an passé, ou tout au moins, que la masse de la nation trouve maladroit le système des menaces perpétuelles et de la diplomatie à grand orchestre...

On ne saurait reprocher au chancelier de n'avoir pas posé nettement la question :

« Il ne s'agit pas seulement du Sud-Ouest Africain, a-t-il fait dire par la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung*. Il s'agit de savoir si nous irons de l'avant, résolus à tous les sacrifices nécessaires. Sous nos yeux s'accomplit de tous côtés la prise de possession des territoires encore inoccupés. Nous avons vu l'essor des impérialismes anglais, américain et japonais, la France fonder en Afrique un gigantesque empire colonial. A l'heure actuelle, il s'agit de savoir si l'Allemagne est capable de devenir, de la grande puissance européenne qu'elle était, une puissance mondiale. »

Le Reichstag a refusé de suivre le chancelier. Mais ce Parlement, rouage fragile de la Constitution, est brisé, comme chaque fois qu'il s'est avisé de résister aux volontés du Maître. La parole est au peuple allemand : que répondra-t-il à son tour ? Déjà les partis prennent leurs dispositions de combat pour une lutte électorale où la pression officielle se fera lourdement sentir. M. de Bismarck, après le rejet du septennat militaire, avait réussi à ramener au Reichstag une majorité favorable à ses desseins. M. de Bülow — s'il demeure chancelier de l'Empire — aura-t-il le même bonheur ? Nombreux sont autour de Guillaume II ceux que préoccupent l'entente anglo française, le refroidissement de l'Italie et l'indifférence de l'Autriche. Ceux-là ne cessent de répéter le fameux axiome de Bismarck :

« La force des armes demeure la base de toute politique. Un grand peuple, en plein essor, ne peut toujours compter sur la bienveillance de ses voisins. Mais s'il est fort et bien armé, il ne se laisse pas arrêter dans l'accomplissement de sa tâche. »

A cette opinion, d'autres Allemands, moins influents mais plus nombreux peut-être, opposent une conception toute différente. Ils tiennent la politique d'outre-mer pour la conséquence logique du développement de la nation. Mais cet essor économique, beaucoup d'industriels et de commerçants, surtout à Brême et à Hambourg, et une notable fraction de la classe ouvrière demandent qu'il ne soit pas accompagné, à tout instant, par des actions politiques ou diplomatiques qui l'entravent au lieu de l'accélérer...

C'est entre ces deux conceptions que l'Allemagne va être appelée à se prononcer. Du choix qu'elle va faire peut dépendre la tranquillité du monde.

Maurice Lair.

LA CLASSE MOYENNE ET LES LOIS OUVRIÈRES

C'est exprimer un lieu commun, depuis Marx et l'école socialiste française de la monarchie de juillet, que de signaler l'émiettement progressif, l'effacement, la disparition de la classe moyenne. En somme, dans nos sociétés modernes, — si l'on met à part l'aristocratie foncière, qui ne joue plus qu'un rôle restreint, — l'on distingue trois catégories sociales: en haut, la grande bourgeoisie, enrichie par l'industrie, le commerce, les transports et la banque, et dont l'effectif tend plutôt à se réduire; en bas, le prolétariat, qui se grossit sans relâche de parcelles arrachées de tous côtés; entre eux, les petits industriels, les petits commerçants, les petits agriculteurs, qui ne sont plus guère bourgeoisie, qui ne sont pas encore prolétariat, qui s'accrochent avec désespoir à la couche supérieure pour ne pas choir dans l'autre, où ils tomberont pourtant, — masse hybride, complexe, de jour en jour amincie, dont les tendances ne sont point nettes, dont les mouvements apparaissent contradictoires; chacun sent que cet agrégat d'intérêts n'a qu'une valeur transitoire, et qu'une vigueur éphémère. Il est menacé par d'innombrables dangers, si bien qu'on a une propension naturelle à n'en point tenir compte, et que les socialistes, parlant de la lutte des classes, oublient volontairement cette armée confuse.

La petite bourgeoisie est condamnée à mort par l'évolution économique elle-même. Elle ne subsiste plus que par une façon de prodige, ou mieux elle se survit comme ces moribonds, dont on ignore les sources d'énergie, et qui s'affaissent à l'instant où ils semblaient reprendre des forces. La loi de la concentration capitaliste à beau être niée par les économistes orthodoxes : elle est vérifiée par toutes nos statistiques, et la grande industrie, — comme le grand commerce, — s'épand sans trêve au détriment des exploitations de mince envergure, qui assurent, à une partie de la population française, belge, allemande ou suisse, une liberté apparente. Il est tel domaine d'activité ou de production, chemins de fer, mines, métallurgie, où l'on ne conçoit même plus l'intervention des capitaux moyens. Ici, la prédominance de la puissante usine, du vaste chantier, du gigantesque outillage est incontestée. Ce n'est point avec un fonds de 25.000 ou de 50.000 francs qu'on édifiera des forges, des gares, ou qu'on perforera des galeries souterraines. Ailleurs la moyenne, ou la médiocre entreprise, a pu résister plus longtemps à la pression des faits. Mais combien d'années durera-t-elle ? La concurrence nationale et internationale ne l'écrase-t-elle point? La faillite n'est-elle point suspendue en permanence sur ceux qui la mènent? A la vérité, elle n'a plus à compter seulement aujourd'hui avec la suprématie fatale des manufactures et des magasins aux proportions énormes —, mais aussi avec la législation ouvrière qui lui ravit ses dernières chances. On s'explique ainsi qu'elle lutte beaucoup plus que la grande entreprise même, contre l'application de certains textes récents. En France, comme en Belgique, c'est de la classe moyenne qu'est venue l'opposition violente, frénétique, aux lois sur le repos hebdomadaire.

Cette classe moyenne a pourtant contribué, dans la plupart des États de l'Europe Occidentale et Centrale, à l'élaboration des lois ouvrières, parce qu'elle avait pensé, par elles, réfréner l'élan de la grande industrie. Lorsque la lutte sociale s'exaspéra entre les usiniers, les sociétés anonymes aux capitaux développés,— et le prolétariat, elle accueillit bénévolement toutes les réglementations, en se souciant uniquement d'échapper à leur empire. La petite bourgeoisie, dans la première phase de l'interventionnisme, prend le parti de la classe ouvrière. Radicale en France ou en Suisse, chrétienne-sociale en Autriche ou en Allemagne, elle espère arrêter l'évolution économique, en opposant l'État à l'arbitraire patronal. Le programme qu'elle soutient est fort simple : il s'agit de restreindre l'effet des textes sur les heures du travail, sur l'hygiène des ateliers, sur les assurances sociales, en leur dérobant les exploitations de faible effectif. De la sorte, on affranchit à la fois la petite industrie et le petit commerce, qui va devenir de plus en plus le dernier refuge de la classe moyenne. Les travailleurs seront donc traités diversement, selon l'étendue des locaux où ils seront employés. La conception était illusoire, et devait tomber en ruines, du jour où l'organisation prolétarienne atteindrait à un certain degré de puissance.

Il faut remarquer pourtant que bon nombre de lois ouvrières, jusqu'en ces dernières années, avaient exclu formellemeut le domaine confus, où la classe moyenne exerçait son activité. C'est en 1905, en France, que, pour la première fois, le législateur, sous la pression grandissante des groupements syndicaux, se décida à prescrire, au commerce et aux petites industries de l'alimentation, le respect des préceptes de l'hygiène. En Belgique, la loi du 13 décembre 1889 sur le travail des femmes, des adolescents et des enfants ne s'appliquait qu'aux mines, usines, fabriques où fonctionnaient des moteurs mécaniques. En Suisse, la loi du 23 mars 1877 interprétée par l'arrêt fédéral du 5 juin 1891, ne touche que les établissements de 11 ouvriers, — ou les établissements de 6 ouvriers, s'il y est fait usage de moteurs mécaniques. En Autriche, le grand règle-

ment organique de 1885, œuvre du parti chrétien social, dont nous avons déjà dénoncé les tendances, limite son action aux entreprises qui occupent vingt personnes.

Si, des lois qui précisent les conditions mêmes du labeur, nous passons à celles qui prévoient la réparation des accidents professionnels, la conclusion apparait identique. La classe moyenne a, dans l'origine, réussi à s'y soustraire, en rejetant tout le poids des stipulations nouvelles, sur la grande industrie.

Le texte allemand de 1884 ne joue que dans les fabriques, qui réunissent plus de 10 ouvriers; le texte français de 1898 laisse, en dehors de son domaine, le commerce et la plus grande partie de l'agriculture; le texte belge de 1903 affranchit, en termes explicites, les exploitations industrielles de moins de 6 salariés et les exploitations commerciales de moins de 4. La petite bourgeoisie avait donc espéré, d'une part, restreindre l'expansion normale de la grande entreprise capitaliste, et de l'autre, se doter à perpétuité d'une indépendance totale. Elle s'est doublement trompée.

Les lois ouvrières, au lieu de paralyser la concentration capitaliste, l'ont au contraire accentuée; et l'explication du phénomène est si simple qu'il y aurait à peine lieu de s'y arrêter. Ces lois que d'aucuns proclamaient oppressives et ruineuses, elles ont abouti peut-être à atténuer, sur quelques points, la servitude des prolétaires, mais elles ont abouti sûrement à stimuler la production, à susciter de nouveaux progrès d'outillage et de fabrication. Pour ne pas réduire leur profit, alors que se limitait la durée de la journée de labeur, les entrepreneurs, — individus ou sociétés, perfectionnaient leur appareil mécanique, poussaient le rendement, — introduisaient à chaque instant des innovations pratiques. John Raé, a montré, dans son livre sur la journée de huit heures, que partout où celle-ci a été appliquée, elle a déterminé une évolution industrielle des plus caractérisées. L'effet de toutes les lois dites sociales a été identique. Elles ont donné, à la grande industrie, une vigueur, une élasticité accrues, en l'arrachant à la routine, en servant d'aiguillon; et la thèse est si exacte que le maximum de réglementation manufacturière et le maximum d'activité vont partout de pair.

On conçoit dès lors que la classe moyenne ait éprouvé de singulières déceptions, et que ses prétentions réformistes, si empreintes d'ailleurs d'égoïsme étroit, se soient retournées contre elle-même. Au lieu de garrotter la grande exploitation capitaliste, elle l'a contrainte indirectement à se pourvoir de moyens toujours plus amples. Elle a rendu la concurrence de cette grande exploitation écrasante et triomphante.

Comme elle favorisait, par suite, la concentration des capitaux, la monopolisation des diverses branches d'industrie, elle a préparé sa propre dépossession. Pour vivre, elle ne pouvait compter que sur la stagnation, sur l'immobilité des puissants usiniers livrés à la quiétude. Or, elle troublait cette quiétude, en les forçant à une perpétuelle invention. C'est ainsi que, par sa faute, elle a servi la catégorie sociale même qu'elle combattait; mais il y a plus, elle appelait sur elle, à la fois, le choc de ces lois ouvrières qu'elle avait voulu imposer à autrui.

La concentration des capitaux détermine infailliblement la concentration des prolétaires, et le groupement des travailleurs, dans un même lieu, engendre leur organisation corporative. Mais les syndicats qui se sont multipliés dans le monde, avec une vertigineuse célérité, depuis vingt ans, et qui, dans tous les pays d'évolution avancée, rassemblent des centaines de milliers, et, parfois des millions d'hommes ne se recrutent pas exclusivement dans les exploitations maîtresses. Ils trouvent bien leurs premiers adhérents — encore qu'il y ait des exceptions — dans la grande industrie, mais de la grande, ils passent à la petite, attirant à eux les personnels des ateliers minuscules. Et si les effectifs du commerce sont plus lents à se mouvoir, parce que le magasin a, beaucoup moins que l'usine, subi la révolution économique du XIX[e] siècle, ils ne restent pas à l'écart du mouvement professionnel. Du jour où ils y participent, le sort de la classe moyenne est définitivement réglé. Il lui faut accepter la répercussion de cette législation sociale, dont elle croyait à tout jamais restreindre le domaine; et comme elle n'a point la même élasticité, ni les mêmes ressources que la haute bourgeoisie, cette menace, s'ajoutant à tant d'autres menaces, précipite sa dispersion.

Pour bien caractériser la courbe suivie, dans la dernière phase historique, par les lois ouvrières envisagées d'ensemble, nous dirons qu'elles ont marqué une tendance très nette à englober, dans leur champ d'exercice, les petites industries de l'alimentation d'abord, puis le commerce. C'est à dessein que nous laisserons de côté l'agriculture, car elle offre des aspects beaucoup plus variés, de pays à pays, que les autres catégories de la production humaine.

L'Angleterre ne s'était primitivement préoccupée que de la réglementation du labeur dans les filatures, les tissages et fabriques de toutes sortes. A dater de 1886, les Communes ont légiféré pour limiter le surmenage des enfants et des jeunes gens dans les boutiques de vente. C'est un peu plus tard, à partir de 1896, que les cantons suisses, Zurich, Neufchâtel, Bâle-Ville, s'attaquent à l'arbitraire des petits patrons, en statuant sur le travail dans les

magasins. L'Allemagne, en 1900, établit le repos quotidien de dix heures pour les employés des deux sexes. En 1895, l'Autriche leur avait conféré le congé dominical, donnant un exemple qui fut suivi un peu partout, à très brève échéance. La France, qui avait laissé, trop longtemps, des effectifs considérables, en dehors des prescriptions d'hygiène, édicte brusquement, en 1905, des préceptes de cette nature pour des milliers de déshérités. C'est la petite industrie, c'est le petit commerce qu'on veut ainsi atteindre, et la classe moyenne multiplie des efforts ingénieux et obliques, pour se soustraire aux injonctions légales.

Mais ce n'est point tout. Les syndicats manifestent tant de vigueur et proclament si haut leurs revendications, que l'État se résout à étendre aussi l'application des textes d'assurance sociale. Cette année même en France, les prolétaires du bureau et de la boutique obtenaient le droit de recourir à la loi de 1898, sur la réparation des accidents du travail.

Bien entendu, cette énumération devait être limitée, et nous n'avons pas voulu pousser cette nomenclature, car il est inutile de trop prouver. Ce que nous nous proposions de montrer, c'est que la classe moyenne, reléguée de par la nature même des choses, dans certaines fonctions, dans certains domaines de la production et de l'échange, n'a pas réussi à écarter ces lois ouvrières, qu'elle avait contribué à forger, et dont elle avait pensé se libérer pour une durée indéfinie. Le mouvement syndical, auquel elle avait parfois souri, escomptant des concours bénévoles, est descendu de proche en proche jusqu'aux officines sombres où elle se cantonnait. Or, la réglementation du travail, ou mieux la législation sociale, apparaît dans un milieu déterminé, à l'heure même, ou peu s'en faut, où l'organisation corporative y affirme sa vitalité. L'État intervient lorsque l'attaque prolétarienne s'intensifie ; il fixe les heures de labeur, ou introduit l'assurance pour atténuer l'assuet; il impose une limitation à l'autorité patronale, pour sauver tout ce qui peut être préservé de cette autorité. Au fond, la loi ouvrière est doublement menaçante pour la classe moyenne, qu'elle atteint maintenant en face : elle mesure toute l'énergie offensive des salariés du petit commerce et de la petite industrie ; elle assigne, aux entreprises médiocres ou minuscules, des charges, des obligations, des restrictions qu'elles ne peuvent supporter, sans hâter leur propre effondrement.

D'ailleurs comment la classe moyenne se défendrait-elle? Elle n'a ni cet instrument de lutte de la grande bourgeoisie : l'argent accumulé, ni cet élément de vigueur du prolétariat : la cohésion. Quelque pressantes que soient les tentatives dirigées contre elle, la grande bourgeoisie, qui s'étaye sur une réserve de capitaux, peut résister ; à tout le moins, elle peut envisager, sans trop d'appréhensions immédiates, certaines formes du combat social. Qu'une grève éclate, même étendue, elle n'est pas démunie de moyens de sauvegarde. Le chômage est sans doute onéreux pour les exploitations où il sévit : des marchés de longtemps préparés sont soudain rompus, et les profits escomptés pour l'année subissent de lourdes réductions. Mais les opulents usiniers, ou les sociétés anonymes peuvent attendre. Ce n'est point parce que leurs métiers, ou leurs hauts fourneaux s'arrêteront quelques jours, ou quelques semaines, qu'ils connaîtront la faillite. La petite industrie, à l'inverse, ne saurait accepter sans frémir la bataille économique. Comme les fonds lui manquent, comme elle périclite dès qu'elle est paralysée, toute suspension de labeur équivaut pour elle à une catastrophe irréparable. Quand les prolétaires, qu'elle emploie, revendiquent une loi nouvelle, elle est tenue de capituler, car elle ne saurait jamais pousser le conflit à l'extrême tension. Elle préfère la ruine partielle à la ruine totale. Pour se mesurer avec les syndicats et écarter la réglementation menaçante, il faudrait qu'elle opposât l'organisation à l'organisation, l'accord à l'accord. Mais elle n'a ni l'homogénéité, ni l'esprit de discipline, ni l'initiative ; les petits entrepreneurs divisés entre eux, surexcités les uns contre les autres, par la concurrence quotidienne, ne réussissent plus, à l'heure des décisions graves, à effacer la trace des rivalités, à unifier leur action. Et ainsi bien que la législation sociale soit devenue la plus redoutable des épreuves pour la classe moyenne, elle trouve toujours les petits bourgeois impuissants et désarmés. Quelle propagande ont-ils menée en France pour écarter le vote de la loi sur le repos hebdomadaire?

Les petits bourgeois ont essayé, à coup sûr, dans les contrées où leur décadence s'opérait avec quelque lenteur, de retarder la chûte finale. La Belgique les a vus se grouper en congrès, et l'Autriche a restauré pour eux, les antiques corporations, où ils visaient à imposer aux ouvriers le respect d'une autorité tutélaire. Mais ce qui prouve bien que ces efforts étaient dérisoires, qu'ils allaient contre l'évolution historique, c'est que les congrès se sont tenus en vain, et que les corporations renouvelées craquent de toutes parts, dans le monde germanique. Bien mieux, ces tentatives désespérées n'ont pas empêché la législation sociale de pénétrer dans le domaine, qu'on avait voulu lui fermer

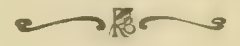
La classe moyenne est enfin de plus en plus mal défendue dans les Parlements, qui se soucient assez peu de préserver ses intérêts. La grande bourgeoisie soutient, avec une autre vigueur, ses monopoles, ses appétits, ses positions conquises. Les petits in-

dustriels et les petits commerçants ont le tort de ne point constituer une catégorie sociale définie, en sorte que les députés élus par eux peuvent tout aussi bien faire appel au suffrage des prolétaires ; — qu'un conflit éclate — (et c'est maintenant le fait journalier de l'histoire, chez les peuples de production capitaliste) — entre ces prolétaires et ces petits industriels ou ces petits commerçants, les députés hésiteront peut-être un instant, mais ils finiront toujours par incliner du côté des salariés, qui sont le nombre ; et pour prendre des exemples en France même, la Chambre ne s'est guère préoccupée de léser les intérêts de la classe moyenne ou de froisser ses sentiments, lorsqu'a été adopté le projet de l'extension des prudhommes, ou promulguée la loi sur les accidents du travail dans les exploitations commerciales.

En résistant mal à cette législation sociale, qui l'opprime, la désagrège, et l'abolit, la classe moyenne fait l'aveu de sa faiblesse. Elle semble marcher au devant de la mort. De fait, elle réduit sans relâche ses effectifs, en même temps qu'elle abdique son rôle politique. De jour en jour, la division de la société en deux classes, cette scission brutale et mathématique qu'annonçait, il y a cinquante huit ans, le manifeste des communistes, s'impose davantage comme le phénomène dominant. La petite bourgeoisie qui fut la maîtresse de la France, de la Belgique, de la Suisse, durant tant d'années, qui exprima sa conception sèche et courte dans le pur anticléricalisme et dans l'étatisme renforcé, décline et disparaît, laissant aux prises la classe qui vit de son travail et celle qui vit du travail d'autrui. La couche intermédiaire, celle des entrepreneurs sans avenir, qui associaient leur labeur à la gestion de capitaux étriqués, n'a pas subi seulement l'assaut des énergies productives accumulées dans l'usine, et des exploitations gigantesques qui accaparent la fabrication et l'échange. Mais l'étatisme même, qu'elle avait favorisé pour refouler le grand capitalisme, s'est retourné contre elle. Ces lois ouvrières, qui devaient la sauvegarder, ont surexcité ce grand capitalisme, et, par contrecoup, forgé un prolétariat militant qui a confondu, dans son attaque, les entreprises énormes et les entreprises minuscules. Du moment qu'ils voulaient se soustraire au salariat, les travailleurs n'avaient pas à distinguer entre leurs maîtres — ni à peser les fortunes des individus. C'est contre tout un régime qu'ils s'étaient levés. Il était naturel qu'ils portassent d'abord leur action, là où la défensive marquait le plus d'hésitation.

Mais, comme il était logique aussi, la classe moyenne, menacée dans sa subsistance, dans sa vie, par les employés de la petite boutique, et par les ouvriers des petits ateliers, s'est soudain révoltée contre la réglementation sociale. Après avoir jadis lutté sur les barricades pour la conquête de l'égalité politique, ou manifesté violemment dans la rue pour écarter la dictature, elle s'est réveillée rétrograde. Lésée dans ses intérêts, elle a banni la sentimentalité démocratique où elle s'était complue, et s'est rejetée vers la grande bourgeoisie, son ennemie séculaire. Le radicalisme, son expression dernière dans le monde des partis, est appelé un peu partout à faire cause commune avec les groupements déchus, qui ont perdu jusqu'à leur nom. Pour vaincre les insurgés des Ateliers Nationaux en 1848, les petits bourgeois avaient exceptionnellement pactisé avec les Doctrinaires de Juillet. Pour refréner le socialisme montant, dans des circonstances peut-être moins tragiques, aujourd'hui, ils tendent la main à leurs adversaires de la veille, et le cas n'est pas spécial à la France. Cette classe moyenne, si passionnée d'étatisme, se rebelle contre l'État, depuis qu'elle le sent partiellement maîtrisé par le prolétariat; et c'est l'expansion même de la législation sociale qui lui a dicté cette volte-face, ce bouleversement de tous ses concepts traditionnels.

Paul Louis.



LA PISTE

CONTE DE NOËL

Mon ami Francis Ducat se conduisait selon les principes de la raison. Autant dire qu'il était insupportable.

Toutefois je l'aimais bien, parce que c'était mon ami intime. Vous savez ce que l'on nomme un ami intime ?... C'est un fâcheux, qui a le droit d'entrer chez vous à toute heure, qui tutoie votre valet de chambre, ou peu s'en faut, qui boit sans se gêner votre meilleur porto, fume vos cigares, critique la distribution de votre appartement, votre manière de vous habiller, vos plus chères habitudes, et jusqu'à votre conduite quotidienne, vous dit mille choses désagréables enfin et survient toujours quand vous souhaiteriez d'être seul ; d'autre part, on l'aime tendrement. Pourquoi ? On ne sait pas. Parce qu'il est l'ami intime, personnage incommode, mais cher ! On se mettrait au feu pour lui.

Mon ami intime Francis Ducat se conduisait donc suivant les principes de la raison. Il disait aux pauvres : « Voici mon obole, chers frères. Je vous la donne, moi aussi, pour l'amour de l'humanité. Mais j'ai tort, car en encourageant votre [illegible], j'offre une prime à la fainéantise. » Il répondait aux riches : « J'accepte vos invitations, et vous rendrai

toutes vos politesses ; mais à regret, car en me montrant chez vous avec assiduité, je vous autorise à croire que votre luxe me charme, et je n'ignore pas les ruines et les misères qui forment la rançon de ce luxe cruel. » Deux femmes, l'une laide et l'autre jolie, venaient-elles à lui sourire, qu'il saluait cérémonieusement la première et lui parlait aussitôt de féminisme, puis ne manquait point à baiser la main de la seconde en murmurant : « Quelle injustice ! » Quand je lui parlais avec feu d'une belle statue, d'un beau livre, il partageait mon enthousiasme, pour ajouter ensuite : « N'oublie pas, mon cher, que la beauté peut revêtir toutes les formes, et qu'une œuvre entièrement différente de celle-ci ne méritera pas moins d'éloges... » Je ne pouvais souffrir mon ami François Ducat, que j'aimais tant.

Un jour, le 24 décembre, il vint me trouver après le déjeuner, et à brûle-pourpoint : « Ouste ! me fit-il, prends ta plume et envoie des petits bleus à tous les Parisiens ou Parisiennes qui t'attendent demain. Je t'emmène à Saint-Prix.

— Mais...

— Allons, allons, quel projet avais-tu ?... Quelqu'un de ces absurdes réveillons, sans doute, où l'on essaie d'avoir l'air de s'amuser jusqu'à trois heures du matin en buvant l'éternel champagne. Tu n'iras pas. Le grand malheur ! Au lieu de cette fête morne et prévue, je t'enlève en auto demain matin. La neige a beaucoup fondu, les routes sont praticables. Nous arrivons à Saint-Prix pour déjeuner... »

Francis Ducat possédait à 35 kilomètres de Paris, près d'un village nommé Saint-Prix, une vieille maison ornée d'un jardin français et commandant un petit parc et une ferme. Le décor y serait charmant, sans aucun doute, et pour peu que la neige le couvrît, parfait en un jour de Noël.

« — Tu es fort aimable, Francis. Antoinette, toutefois, qu'en feras-tu ?.., »

Car mon ami était marié. Et la personne blonde et fine qui portait son nom me semblait si délicieuse que je me reprochais chaque jour de ne le lui point dire. Mais que voulez-vous ! un ami intime... on ne peut le trahir sans remords : et c'est si bête, un remords, si ennuyeux !

« — Antoinette est partie depuis ce matin, me répondit Francis. Elle est étonnante, cette petite : elle devient tout à fait campagnarde. Pour un oui, pour un non, elle se sauve là-bas...

— Comment, cette fleur de serre, cette fanatique du théâtre, et des bridges et des thés ?...

— On ne peut plus la tenir ici, mon cher... Donc, c'est convenu, à demain ? »

Je levai les yeux vers la fenêtre : Paris était ignoble et, à cause du dégel qui commençait, larmoyant et dégoûtant. Les champs et les bois de Saint-Prix devaient encore étinceler, au contraire, sous leur voile blanc. J'acceptai.

Le lendemain, à l'heure dite, nous traversions Paris dans la bonne limousine de Francis, et bientôt volions hors la ville, à travers le faubourg. Mon vieil ami était terrible, ce matin-là. Que ce fût l'équipée qui l'eût mis en verve, ou qu'il trouvât une occasion exceptionnelle de s'écouter discourir dans le demi-silence de cette voiture bien suspendue, il parla vraiment d'abondance, et ne demeura sans avis sur aucun sujet. Politique intérieure, diplomatie, réformes militaires, avenir de l'Église, morale publique et privée, littérature, beaux-arts, voyages, sports, hygiène, et même gastronomie, il m'étonna plus que jamais par ses clartés de tout. Je l'envoyais secrètement à tous les diables.

Aucune difficulté ne l'arrêtait, pour délicate qu'elle fût. « Les maris trompés sont des sots, affirmait-il. Ils ont mal choisi leurs amis, voilà tout, sinon leur femme. Dame ! soyons logiques : un homme de goût et d'esprit doit pouvoir placer son entière confiance en ceux dont il s'entoure.... »

A ce moment, j'effaçai avec mon gant la buée qui couvrait la vitre : nous courions en pleine campagne, et tout était blanc, comme je l'avais prévu, sauf la route. Francis dissertait toujours :

« — Les logiciens, vois tu, les logiciens seuls nous sauveront. Nous avons assez de poètes et de dilettantes. Il est temps que nous devenions pratiques, enfin, et logiques, surtout ! Raisonnons, déduisons à propos du moindre incident, de l'oiseau qui passe, de l'insecte qui bruit, d'un bout de papier trouvé à terre par hasard. C'est une bonne hygiène spirituelle, et Sherlok Holmes, ma foi, est un excellent maître. Nous nous sommes trop longtemps soumis à une politique d'inspiration ou de sentiment, à une religion dégradante et à des superstitions ridicules. Cette fable inepte du petit Noël, tiens, puisqu'à propos c'est aujourd'hui le 25 décembre, eh bien ! je la condamne de toutes mes forces. Oui, oui, je t'entends, tu m'objecteras la fête traditionnelle des petits et l'innocuité de cette amusette.... Erreur ! Elle accoutume tous ces enfants, dont il faudra plus tard faire des hommes, à croire au merveilleux, presque aux fées. On prépare ainsi pour l'avenir des rêveurs et des écoute-s'il-pleut. C'est détestable. Je voudrais que le fait de donner ou de recevoir des « cadeaux du petit Noël » devînt un délit.... »

Sur ces derniers mots, grâce au ciel, la voiture s'arrêta. Le mécanicien ouvrit la portière, et montrant un chemin qui s'allongeait, tout couvert de neige, au pied d'un grand mur : « Voyez, Monsieur, dit-il à Francis, nous sommes arrivés. Voici le raccourci qui longe le parc de M. Letaillis. Seulement, je n'ose pas m'y engager : c'est plein de

neige, on ne voit ni les ornières, ni les trous. Je ferai le tour par la grand'route, qui est bonne et en plein dégel...

— Si nous allions à pied! s'écria Francis en se tournant vers moi. Tu as des caoutchoucs, moi aussi, nous ne mouillerons pas. C'est quinze cents mètres à faire sur ce beau tapis immaculé, regarde... Ça nous dégourdira. Puis, à pied, nous pourrons couper par le potager.

— Monsieur a-t-il la clef? demanda le mécanicien.

— Oui, oui... »

Nous voici donc, tous deux, suivant le chemin creux et contournant le parc si jalousement clos de M. Roger Letaillis, lieutenant de chasseurs — un joli cavalier, certes! — à la ville prochaine, et voisin familier de mes amis Ducat. Il était presque midi, et rien, depuis le matin, n'avait blessé la belle neige éclatante. Ah! si, pourtant, et comme nous parvenions devant une porte dérobée qui s'ouvrait dans le mur de M. Letaillis, une trace de pas se montra tout à coup. Francis s'arrêta, toujours en verve et gai comme un pinson.

« — Halte-là! commanda-t-il. Je souhaitais tout à l'heure que l'on devînt pratique, et que l'on apprît enfin à raisonner. Plus de poésie, ni de songeries, mais des connaissances utiles, de la science, et de la logique! A nous Sherlok Holmes, notre maître! Appliquons nos théories, et tâchons de définir avec intelligence ce que c'est que cette trace mystérieuse... »

Puis, se penchant vers le sol, il poursuivit : « Nous avons là, mon cher, un pied de femme ou de jeune garçon... De femme plutôt, car le talon est très petit, très étroit, et très haut : vois en effet combien il a enfoncé dans la neige... Maintenant, depuis combien de temps cette dame, puisque c'en est une, a-t-elle passé par ici? Depuis cinq ou dix minutes à peine, car le dégel a commencé, et la neige par conséquent conserve peu les empreintes : or celle-ci est extraordinairement nette... Par conséquent, la belle fugitive est devant nous, à peu de distance, et nous devons en nous hâtant, l'apercevoir au moins, sinon la rejoindre... Courons!... »

Nous courûmes, mais pas longtemps, vu que, le parc de M. Letaillis enfin dépassé, nous nous trouvâmes bientôt devant le potager des Ducat. O surprise! la trace s'arrêtait là, contre la porte même. Francis, assez étonné, prit sa clef, ouvrit. Nouveau miracle! La piste s'étendait de l'autre côté, traversant en droite ligne les carrés de choux poudrés à frimas et les pieds de salade qui semblaient préparés par le confiseur et tout couverts de sucre blanc. Au-delà du potager, la trace était plus visible encore et presque charmante, filant sous les grands arbres nus, coupant sans respect cette belle galette de farine que figurait une pelouse ronde, s'imprimant en noir au milieu d'une allée, puis d'une sente, puis d'une cour... et aboutissant enfin à Mme Antoinette Ducat elle-même qui, trottinant devant nous, rentrait ainsi chez elle par la porte des cuisines et s'apprêtait à en gravir le perron.

« — Antoinette! » cria Francis.

Elle se retourna, stupéfaite : « Bah! fit-elle. Mais d'où diable venez-vous, tous les deux?

— Et toi? demanda son mari.

— Moi?.... Je viens de faire un tour de parc.

— Ah?.... De quel côté, donc?

— Mais..... du côté du jardin français. »

Bon! le jardin français se trouvait au Nord, alors que l'allée, la sente que nous avions suivies, la pelouse que nous avions traversée, le potager..... et la demeure de M. Roger Letaillis s'étendaient précisément à l'opposé, c'est-à-dire au Sud.

J'aime tendrement, je vous le répète, Francis Ducat, puisqu'il est mon ami intime. D'où vint donc que je fus si joyeusement satisfait, en mon for intérieur, de constater qu'il venait là de recevoir, lui aussi, un plaisant cadeau de ce petit Noël dont il avait médit, et qui, j'imagine, se vengeait?

Marcel Boulenger



Souffrants et Lutteurs

—

LES MAUDITS

Dans le fleuve houleux des foules bigarrées
Que charrient, dans leurs flancs, les modernes Babels,
Je vis passer un groupe aux faces égarées,
Aux yeux surnaturels.

Ils portaient des haillons étranges, dalmatiques
Poudreuses, manteaux noirs, étoles en morceaux
Et scapulaires blancs, vénérables reliques,
Vieilles clefs en trousseaux.

Ils marchaient, fiers, heureux de leurs armes usées,
Et brandissaient au ciel, avec des yeux ardents,
Des sceptres en tronçons et des lyres brisées
Aux longs frissons stridents.

« Nous n'avons, disaient-ils, ni temple, ni patrie;
Nos frères de combat sont morts aux champs [illegible]
Pourtant nous marchons, l'âme embrasée et fleurie
Des paradis futurs.

« Le temps [illegible]
Car parmi vous jamais nous n'avons habité;

Errants, nous dédaignons vos bazars, vos tribunes
Et vos troubles cités.

« Fous annonciateurs d'invisibles pylones,
Précurseurs ténébreux des radieux midis,
Nous sommes les fléaux des vieilles Babylones,
Nous sommes les maudits.

« Nous connaissons vos jeux, vos ruses, vos malices ;
Vos gambades nous font rire, quand nous souffrons,
Et nous avons un fouet poùr cingler tous vos vices,
Pour démasquer vos fronts.

« Nous ne saluons pas vos bruyants coryphées,
Vos maquignons d'esprit, vos vendeurs de plaisir ;
Nous ne savons cueillir ni roses, ni trophées
Aux festins du désir.

« Mais nous suivons de loin, là-bas, notre Chimère,
Qui plane à l'horizon, dans un nimbe doré,
Et nous préférons tous à la gloire éphémère
Son beau torse essoré.

« Elle immerge à l'azur ses ailes éployées
Et sa gorge de femme et ses sabots de feu ;
Les astres font vibrer ses prunelles noyées,
Elle est ivre d'un dieu.

« Que notre pied trébuche un jour dans la tourmente,
Qu'importe ? Nous aurons pour elle su mourir,
Et nous savons qu'au vol de cette fière amante
Un monde va s'ouvrir ! »

Et la foule, à ce cri pour un instant charmée,
S'arrêta, regardant le couchant triomphal,
Et déjà tous voyaient, dans la nue enflammée
Bondir le beau cheval.

Mais au coin de la place, une troupe railleuse
De bateleurs savants et de bouffons sournois
Se concerta, puis vint dans la foule orageuse
Se perdre en tapinois.

Et le plus malin dit : « Offrez-leur donc à boire !
Ces fous sont amusants. J'aime leurs beaux haillons.
Qui veut, en les montrant sur des tréteaux de foire,
Gagner un million ? »

Des rires étouffés jaillirent des alcôves ;
La huée éclata comme un fleuve écumant,
Et ce fut, dans le camp des singes et des fauves
Un long glapissement,

Alors un bon passant : « Assez ! race inféconde,
O malheureux rêveurs, lâchez ces vains travaux,
Faites comme eux !... A vous les trésors de Golconde,
Des palais, des chevaux.

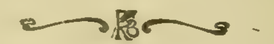
« L'or et la volupté, l'encens, la joie, un trône,
Tout ce qui rend enfin l'homme fier et vainqueur...
Or, tuez la démonne, étranglez la Gorgone
Qui vous ronge le cœur ! »

Mais, sans se détourner, l'inoffensif cortège
Salua la clameur d'un sourire ingénu,
Cheminant sous l'attrait d'un divin sortilège
Vers le but inconnu.

« Laisse-nous, dirent-ils, nos affres, nos détresses,
Fers et fardeaux. Pour nous sauver il est trop tard.
Les maudits ont aussi leur gloire et leurs ivresses
Qui valent ton nectar.

« Que nous font, tentateur, les trésors de la terre ?
Plutôt livrer nos corps aux fureurs du scalpel
Que l'âme à tes bourreaux... Nous prendre la Chimère ?.
C'est nous prendre le ciel ! »

EDOUARD SCHURÉ.



LES RESSUSCITÉES [1]

A l'heure dite, escorté d'une escouade de déménageurs, il franchissait le seuil de la maison du supplice.

Les vieux concierges se lamentaient en le regardant passer :

— Monsieur n'avait pas mérité cela !... Non !... Non !... Monsieur ne l'avait pas mérité !... C'est à en pleurer !...

D'un pas qu'il s'efforçait d'affermir, il monta, une main empaumant la rampe ; puis il posa le doigt sur un bouton de sonnerie.

Josette attendait dans le salon, en compagnie de Mme Dhürmer-Mathan. Il lui retrouva ces yeux d'airain, ces yeux d'aversion qu'elle avait, la semaine précédente, devant le juge. Quand même, il eut la lâcheté d'implorer :

— Me voici chez toi, Josette, sanglotait-il, pour l'acte le plus douloureux de mon existence. Josette ! ma Josette ! Réfléchis encore. Ce sont nos deux vies brisées. Jamais je ne me consolerai de toi.

Elle haussa les épaules avec un ricanement d'inhumaine :

— Vous vous en consolâtes bien des fois sans doute !

Mme Dhürmer intervint :

— Monsieur, dit-elle de sa voix traînante et hypocrite, faisons trêve à ces comédies inutiles. Que sert d'appeler et de gémir, quand la cage est ouverte et l'oiseau envolé ?...

Maurice tourna la tête vers la divorcée avec une physionomie subitement changée. Il ne sanglotait plus. L'accent se faisait âpre, guttural, sarcastique.

(1) Voir la *Revue Bleue* des 8 et 15 décembre 1906.

— Je ne doute pas, Madame, riposta-t-il, que vous n'ayez été la grande ouvrière de ce malheur. Puisse Josette ne jamais se repentir d'avoir, dans la crise qu'elle subit, écouté vos détestables exhortations !

— Josette n'a pas besoin d'être exhortée, monsieur Clerval. Elle ne prend conseil que de son sentiment et de la logique.

— Lesquels, hélas ! depuis quelque temps, se façonnent étrangement sur vos sentiments et votre logique à vous, madame Dhürmer !

Les déménageurs, d'après les indications de Julie, commençaient à entasser dans leurs paniers les livres de la bibliothèque. Josette eut un accès de brusquerie.

— Nous ne sommes pas ici pour écouter vos déblatérations, Monsieur. Faites seulement ce pour quoi vous venez. J'ai hâte d'être débarrassée de votre présence.

Et elle commença de désigner les meubles.

— Ceci vous appartient... cela est à moi !... A vous, le piano.

— Je te l'abandonne volontiers, ma petite Josette.

Elle eut un geste de dégoût.

— Je n'ai pas une générosité à accepter de votre part.

Sur le bureau de travail se dressait, dans un cadre de cuir repoussé, une photographie de Josette en décolleté, faite peu de jours après le mariage. Comme un des emballeurs s'apprêtait à loger le cadre dans son panier, Josette le lui arracha des mains.

— Eh quoi, Josette ! suppliait Maurice, tu ne me laisseras pas emporter ton portrait ?...

— Pourquoi vouloir l'image, puisque vous ne sûtes pas garder l'original ?...

Et elle courut cacher la photographie dans sa chambre. Par ruse, Maurice, quelques instants après, découvrait la cachette, dérobait le portrait et l'insérait furtivement dans une pile de linge à emballer...

A midi moins le quart la dernière pendule descendait dans la civière du fourgon. Josette s'embastilla cruellement dans sa chambre avec Mme Dhürmer-Mathan pour ne pas avoir à dire un mot d'adieu à l'évacuant. Il promena un regard de désolation sur cet intérieur, à demi dénudé maintenant, et auquel il avait connu tel aspect de confort et d'intimité.

— Au revoir, Josette ! Sois heureuse ! cria-t-il sans qu'une réponse lui vint de la chambre close.

Dès qu'il fut sur le palier, ayant ramené derrière [illegible]

[illegible] station chez le gargotier, arrivèrent rue de Mari- [illegible] au hasard des pièces, inapte à désigner lui-même un emplacement pour chacun. Les émotions de cette exécrable matinée avaient rompu ses membres, aboli ses nerfs et comme mis en léthargie sa pensée.

Les hommes payés et congédiés, il regagna sa chambre de garni, souleva un coin du rideau pour pénétrer encore par le regard chez Josette. Toutes les croisées sur la cour étaient ouvertes, à cause de la chaleur sans doute. Mais l'habituel fauteuil de la brodeuse restait sans occupante, et le couvercle de la table à ouvrage était abaissé. Josette, toutefois, ne tarda pas à se montrer dans une embrasure de fenêtre, puis dans une autre, guidant deux tapissiers qui remuaient des meubles pour combler un peu partout les vides laissés par les départs. Un troisième corrigeait l'ordonnance des tentures, restituait une symétrie à l'ornementation des cloisons dégarnies. Josette présidait à leur tâche en une étonnante sérénité, donnant des ordres par gestes sobres, comme si la névrosée, à laquelle il se heurtait le matin même, eût ressaisi l'entière possession de soi. Ce que Maurice, tout à l'heure, chez lui, était dans l'incapacité de combiner et de commander, elle l'exécutait avec le calme et la décision d'une femme, qui a tout prévu, calculé, délibéré, et la physionomie dont il pouvait à distance suivre les expressions mobiles redevenait celle de la première Josette. Après qu'elle eut disparu en compagnie des ouvriers pour procéder à des besognes analogues dans l'autre moitié de l'appartement, il se jeta sur son lit, avec un soupir d'accablé, et s'assoupit jusqu'au soir, en maudissant ce dualisme imposteur qui régit l'âme et le tempérament des femmes,

Quand il sortit enfin de sa torpeur, l'heure était déjà tardive. Josette achevait de dîner, la fenêtre toujours grande ouverte.

Sur la nappe blanche, s'étalait le chemin de table qu'on n'exhibait qu'aux jours d'invités, et que Mme Tilloire avait brodé elle-même pour le jeune couple, au lendemain du mariage. Avec quel invisible convive Josette conversait-elle, riait-elle, car la conversation semblait être sur le mode plaisant ?... Dans les couloirs de l'hôtel, sur les paliers, Maurice haletant chercha vainement un observatoire d'où découvrir le mystérieux interlocuteur. Mme Dhürmer-Mathan peut-être ? Pour elle, Josette eût-elle fait poser le chemin de table ? Pourquoi ces coupes de champagne, ce service de demi cérémonie ?

Soudain, — quelque jeu d'ombre l'avait-il trahi ? — il vit Julie s'approcher de sa maîtresse, indiquer d'un geste dénonciateur la croisée trop éclairée derrière laquelle il s'embusquait. Josette, le cou tendu, [illegible] le gaz du vestibule s'éteignait.

Oh !. Savoir !... Savoir !...

Il courut dehors, y chercha un nouveau poste d'affût. Aux fenêtres extérieures, à celles des chambres à coucher, du salon, de son ancien cabinet, nulle lumière. Il demeura en faction ainsi longtemps, longtemps... De la maison ne sortaient que des domestiques ou des voisins qu'il identifiait aussitôt. Vers dix heures, dans l'encadrement du portail, Julie avança son masque camus, observa la rue, fit un signe d'appel derrière elle. Presque aussitôt une jeune femme, très jolie, très élégante, inconnue de Maurice, franchissait le trottoir au pas de course pour sauter dans un fiacre de maraude. Il remarqua qu'elle tenait à la main un petit papier bleuté, du format des enveloppes pneumatiques. Julie demeura en sentinelle sous le portail jusqu'à ce que le fiacre eut pris le tournant du boulevard Haussmann. L'orage en suspens dans l'atmosphère ouvrait ses cataractes...

Le lendemain matin, à la première heure, Max Haubert reçut un petit-bleu ainsi rédigé.

Lundi, 9 heures 1/2 du soir.

Cher Monsieur,

Puisque vous avez bien voulu déjà, à plusieurs reprises, servir d'ambassadeur entre M. Clerval et moi, je vous serais reconnaissante d'inviter votre ami à cesser au plus tôt ses « jeux de fantoche ». M. Clerval s'est installé dans un hôtel contigu à ma maison, pour pouvoir, de ses fenêtres, surveiller ce qui se passe chez moi. Tout à l'heure, je l'ai pris en flagrant délit d'espionnage, pendant mon dîner. Je lui savais déjà une âme de mouchard; du moins, jusqu'ici, ne nous donnait-il pas en risée à tout le voisinage. Il a un appartement; qu'il l'habite. D'ailleurs, vous pouvez le prévenir que, dorénavant, je prendrai telles précautions qu'il y aura toujours un rideau impénétrable entre ma vie intime et ses maladives curiosités.

Veuillez agréer, cher Monsieur, avec toutes mes excuses pour une mission si peu plaisante, l'assurance de ma persistante sympathie.

JOSEPHE LERICHE.

* * *

— Ce fut un tort, un tort grave, insistait Max Haubert, accouru près de son ami à réception du petit-bleu. Pourquoi ne m'avoir pas, dès le premier jour, confié ton intention de choisir ici le gîte provisoire?... Comme je t'en aurais dissuadé! Tu fournis à Josette un grief de plus, voilà tout; et de cette ulcération nouvelle s'envenimèrent, dès hier soir, toutes les autres plaies de rancunes. Du silence!... De la paix!... C'est le seul moyen de faire revenir les femmes telles que la tienne, quand l'évolution psycho-nerveuse, cause du mal, sera accomplie. Tu te conduis comme un gosse. Elles n'estiment et ne respectent que le mâle.

— L'excès de souffrance, en certaines convulsions du cœur, ferait un enfant du plus viril.

— A ton âge, non... Lève-toi... Boucle ta valise, et suis-moi.

Clerval obéit avec la résignation muette de ceux qui ne peuvent plus vouloir. Max continua :

— Qu'as-tu appris, qu'as-tu gagné à ce qu'elle dénomme — un peu hyperboliquement, je l'avoue, — tes « jeux de fantoche »?

— J'ai pu voir Josette, à distance, du matin au soir, cela me suffit.

— Et que faisait Josette du matin au soir, dans l'appartement?...

— Assise devant sa table à ouvrage, elle s'appliquait sans relâche à des travaux de broderie; sa vaillance, son opiniâtreté m'émeuvent.

— C'est tout?...

— Hier, après l'enlèvement de mes meubles, elle fit évoluer sous ses ordres une brigade de tapissiers.

— C'est encore tout?... Qu'avais-tu besoin d'épier cela, qu'il te suffisait d'évoquer, de te représenter, sans la vision directe? Tu connais assez Josette, son état pathologique et moral, pour n'avoir point à douter d'elle...

— Je ne doute pas de Josette. J'ai besoin de voir, de savoir... Voilà tout... Voir, savoir, ce sont les plus impérieux besoins de l'amour.

— S'il s'empoisonne de jalousie, peut-être... Je te permets de souffrir pour l'absence, pour l'ingratitude, pour l'inconsciente barbarie même... Je te dénie le droit d'être jaloux... M'entends-tu bien?...

Il ajouta d'une voix martelée, comme celle d'un aîné sermonnant le frère plus jeune.

— Et, dans la soirée d'hier?... Pendant son dîner?... L'incident qui motiva le petit-bleu?... Explique-moi...

Maurice prit haleine, puis conta d'un trait, sans réticences ni commentaires, ce qui s'était passé.

— Alors, répliqua Max, le récit achevé, quand tu seras installé rue de Marivaux, s'il lui prenait même obsession qu'à toi, qu'elle s'apostât en guetteuse dans un immeuble voisin, et ne réussit qu'à te surprendre traitant à ta table un convive, un inconnu d'elle, comment qualifierais-tu, toi, sa mentalité, ses défiances? Tu constatas que le convive était une femme — jolie ou élégante ou non, peu importe. — Josette n'a-t-elle pas le droit de connaître ou de retrouver des personnes de son sexe dont tu ignores le visage. Songe que, elle veut se refaire une vie de laborieuse, qu'il lui faut pour cela, sans doute, s'agripper à la vie d'autres femmes. D'ailleurs, je

connaîtrai quelque jour, avant longtemps, le nom de celle qui tortura si vainement ta curiosité, et, ce jour-là, nous recauserons de tes enfantillages. Marceline revient de la campagne lundi, avec les enfants. Elle ira voir Josette. Ne cherche plus à rien savoir par ailleurs. Les valises sont bouclées ?... Règle ta note... Et en route !...

Maurice, une dernière fois, regarda les fenêtres de Josette. C'était l'heure de la toilette matinale. Un grand drap blanc, appendu aux tringles des stores sur toute la largeur de la fenêtre sans persiennes, laissait seulement deviner qu'il y avait à l'intérieur des bougies allumées. Ailleurs, toutes les persiennes restaient closes.

Un taximètre les conduisit avec les bagages rue de Marivaux.

— Non, encore une fois, tu n'as pas le droit de tracasser cette femme par de vaines jalousies, insistait Max Haubert. Mais je te concède le droit à la haine. On s'éloigne de ceux qu'on hait. On ne s'en occupe plus. Si tu parvenais à te persuader que tu hais Josette comme elle croit te haïr elle-même, vous seriez tout proches du double retour. La haine, a-t-on dit, c'est le second visage de l'amour, qui en prend parfois un troisième, chez certains, plus tard...

— Lequel ?....

— L'amitié !.... Si Josette t'a aujourd'hui en telle aversion, crois-le, c'est qu'elle t'aima fortement naguère.

— Je doute de tout, à présent, de tout.....

— Ou qu'elle s'imagina fortement t'aimer. Il est impossible de mesurer la dose de sincérité vraie qu'apporte une femme dans le sentiment qu'elle s'affirme le plus sincère.

Quand, en sa garçonnière de la rue de Marivaux, Maurice revit ses meubles jetés pêle-mêle en un désordre chaotique, — un bonheur-du-jour voisinant avec la table de toilette, un chiffonnier Louis XVI — deux pieds cassés dans le transport — couché sur des matelas comme un amputé, ses piles de livres escaladant les cloisons jusqu'aux corniches, — il eut encore une sensation d'effarement et d'impuissance, tant les affres de ces derniers jours, — de ces derniers mois — avaient brisé tous ressorts en lui.

— Comment débrouillerai-je cela ?...

— Prends une journalière, un ouvrier. Ce sera vite fait. Un gamin de quinze ans s'en tirerait..... Ah ! si tu avais quelque ancienne amie, bien sûre et bien dévouée, ayant connu tes affaires !.... Il n'est telles que les femmes en ces circonstances-là !.... Mais si tu veux, je te seconderai. A défaut du sens pratique, nous possédons, nous autres artistes, celui de la disposition et de l'harmonie. Aujourd'hui, le ciel est maussade, l'atmosphère s'embrume, s'endeuille..

— Lendemain d'orage.

— Demain, veux-tu ?....

— Non, Max, après-demain, ou mieux : plus tard ! Laisse-moi le temps de me ressaisir. Tu me juges enfant, pusillanime. Sais-tu à quel point je chérissais maintenant Josette et que, depuis un an, j'ai presque cessé de vivre, depuis le jour où me fut révélée par le chirurgien la nécessité de cette atroce opération qui, tout en lui restituant des apparences de santé physique, la métamorphosa, dans l'ordre psychique, en ma pire ennemie..... Ce sont des souffrances que nul verbe humain n'exprimerait et qu'elle est, elle, dans son aveuglement d'exaltée, incapable de concevoir, comme je demeure, moi, incapable de la haïr..... Ces souffrances-là firent de moi l'être inconsistant, aveuli, que tu as devant toi. Mais toute défaillance appelle un ressaut. J'ai envie de voyager un peu, quelques jours.

— Cherche des sites, des scènes à dépeindre dans tes romans. L'idée est salutaire. Tu seras sage au moins ? Tu n'écriras pas à Josette, tu ne.... ?

— C'est promis.

* * *

Maurice n'avait point menti à son ami.

Le soir même, il prenait l'express pour le Havre, sans prévenir personne, et allait coucher à Sainte-Adresse !

Sainte-Adresse ! C'était l'ultime et poétique souvenir qui lui restait de la vie conjugale ! Quelques semaines avant le verdict chirurgical et l'opération, ils y avaient passé trois jours chez les Haubert qui faisaient là leur villégiature annuelle.

A présent, Maurice revenait seul, en égaré, précédant de peu, d'ailleurs, le couple Haubert qu'on attendait la semaine suivante.

— Ah ! Je vous reconnais, mon bon monsieur ! exclama Mme Mathorel, la logeuse, le lendemain matin, comme il s'apprêtait à quelque secret pèlerinage. C'est vous qu'on vit, ces derniers étés, chez M. Haubert, avec votre dame ?

— Oui, c'est moi.

— Comment se fait-il, monsieur, que vous voilà si tôt, avant les Haubert Je vous trouve tout changé depuis l'autre été.

— On vieillit, madame Mathorel...

— Et votre petite Josette que vous aimiez tant, elle ne vous accompagne pas ?... Elle se plaignait du rein, alors. Elle n'est pas malade ?...

— Elle le fut !... elle ne l'est plus !!!

— Comme vous dites ça sur un ton ! fit la bonne femme compatissante... Vous pleurez, vrai Dieu !!!

Oh ! je devine ! Je vous demande pardon, Monsieur !.. Est-ce possible ? Je vous voyais vêtu de clair, et, vous comprenez...

— Non, non, madame Mathorel, elle n'est pas morte !...

Et il courut vers les falaises, vers les sentiers suivis à deux, comme pour ressaisir l'image enfuie de la Josette d'antan. Ici, elle renouait un matin le lacet de son escarpin ; sur cette pierre, elle s'était, le soir, assise avec lui et blottie dans son épaule... Il prit l'automobile qui fait le service du Havre à Étretat, y choisit la place qu'un jour d'excursion occupait Josette. Il descendit sous la Manneporte par les mêmes valleuses, le même escalier de falaise, s'arrêtant où elle s'était arrêtée.

Parmi l'uniformité des galets immuables, lavés depuis des mois sous tant de marées, il eut reconstitué caillou, par caillou, la trace de Josette ! Sous l'immense arcade calcaire que ferme ce cirque pétré, il eut l'illusion de voir se profiler encore l'image de Josette, posant pour lui devant l'objectif, tandis qu'une barque de pêche — la même peut-être qui passait en ce moment là-bas — glissait à l'horizon, toutes voiles larguées, vers le cap d'Antifer.

Au retour, il s'arrêta dans la valleuse, devant des fleurs qu'aimait Josette... Il en fit le même bouquet qu'ils avaient fait naguère ensemble, et confia à un commerçant d'Étretat le soin de le lui adresser, avec, pour toute indication, au fond du carton d'envoi, une photographie de Manneporte.

Dans l'automobile publique qui le ramenait à Sainte-Adresse, il regretta cette puérilité nouvelle...

— Puérilité ou vésanie ? songeait-il... Parfois, il me semble que mon cerveau s'obnubile. J'avais promis à Haubert... Je suis inexcusable. Et, au fait, pourquoi être venu ici ?... Qu'y cherché-je ?... Les toiles, qui se superposent au long des murs, dans l'atelier de Max, ne suffisaient elles donc pas à l'évocation ? Non, j'ai voulu respirer l'air que nous respirâmes ensemble ; j'ai voulu, dans le contact retrouvé avec le sol, les objets et les êtres, me saturer de souvenirs, me rassasier de souffrances... C'est bien proche de la vésanie, cela. Comment réagir ?

La logeuse de Sainte-Adresse le trouva plus pâle que dans la matinée.

— Mon bon monsieur, dit-elle, ça se voit que vous vous tournez les sangs... Je n'ose pas être indiscrète... Puisqu'elle n'est ni malade, ni morte ?...

— Elle a cessé de m'aimer, voilà tout...

— Ah ! Vous pleurez encore !... La vilaine créature !... la forcenée !... Vous, si bon, si attentionné pour elle !... Ma nièce, Brigitte Tabouret, m'avait bien prévenue que ça finirait ainsi...

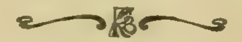
— Ainsi ?... Comment ?... Votre nièce Brigitte, que sait-elle donc ?...

La vieille cauchoise baissa le ton :

— Monsieur, puisque le malheur est arrivé, je peux tout vous dire... Chaque fois que vous séjourniez à Sainte-Adresse avec elle, Mme Clerval allait chercher des lettres poste restante. Brigitte le sait, l'a vu...

— Merci du renseignement, merci, madame Mathorel ! balbutiait il... C'était mon courrier que Mme Clerval prenait à la poste...

(*A suivre*) RÉMY SAINT-MAURICE.



LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

FRÉDERIC MISTRAL : *Mes origines*, Mémoires et récits, Traduction du provençal.

Des mémoires ? Un recueil d'anecdotes, un florilège, la quintessence de l'*Almanach provençal*, les souvenirs d'un ancêtre fidèle à son peuple et à sa propre gloire, à sa gloire dont il semble ne réclamer que l'usufruit, à sa gloire dont il lui est donné de parler avec un franc orgueil et un enthousiasme en quelque sorte objectif. — Des mémoires ? Ah ! qui contiennent bien peu de révélations : les biographes n'y trouveront pas toutes les précisions qu'ils seront tentés d'y chercher ; les historiens du Félibrige y recueilleront peu de faits qui ne leur fussent connus par ailleurs. — Des mémoires ? Mistral nous donne bien moins et beaucoup mieux... une évocation de son enfance et de sa jeunesse, non point sans doute telles qu'elles se déroulèrent dans la lente succession et l'alternance des travaux et des peines et des premiers succès, mais telles que les reconstitue son imagination toujours violente de vieillard comblé par la fortune et reconnaissant à la vie... et l'on n'ira point prétendre qu'il nous fut inutile de savoir quelles images d'un passé déjà lointain survécurent dans la mémoire du poète ; on aimera tenir de Mistral lui-même le récit de son initiation poétique ; l'idée qu'il s'en est faite nous importe au moins autant que la représentation soi-disant exacte de la réalité dont nous gratifiera quelque jour l'érudition critique d'un biographe ; et nul érudit, jamais, ne parera d'une grâce aussi souverainement séduisante le « milieu » où naquit, grandit, et s'épanouit l'auteur de *Mireille*, de *Calendal*, *des Iles d'Or*, et du *Trésor du Félibrige :* et nul érudit jamais ne peindra avec une précision plus heureuse ou plus abondante la vie provençale, la vie humble et laborieuse et pra-

tiquement simple et saine et féconde du peuple qui s'agite dans les « mas », et besogne autour des magnaneries, et fait retentir sur les rives ensoleillées du Rhône les syllabes sonores de sa langue provignée du latin. Mistral serait fort incapable d'écrire un livre qui ne glorifiât point ce peuple, les mœurs, les traditions, les croyances, et jusqu'aux superstitions, les vertus plaisantes et même les travers et peut-être les défauts par où s'affirment le caractère et la physionomie de ces Provençaux bruyants, éloquents, bavards, hâbleurs, fins, violents, légers, spirituels, vaniteux... Mistral qui fit un livre, et incessamment le refit, avec moins de lyrisme, ou plus de familier abandon, ou plus de science, mais toujours avec la même foi, en détailla les fragments, en amplifia les données jusqu'à embrasser les essentielles manifestations de l'activité provençale ; Mistral a refait son livre unique et plein de charme ; et il se pourrait que cette dernière édition devint la plus populaire, étant la plus accessible, sinon la plus parfaite, la plus variée, sinon la plus harmonieuse : oui, il se pourrait que ce fût en ces *Mémoires et Récits* que le grand nombre des lecteurs vint de préférence chercher le poème de la Provence ; et les lettrés n'auront point là une raison valable de mépriser un ouvrage inégal, souvent délicieux, où se rencontrent des pages d'une poésie primitive, gracieuse et robuste.

*
* *

Le charme de cette poésie, voici tout près d'un bon demi siècle que Lamartine s'en éprit, et le révéla à la France et au monde avec l'autorité qu'il conservait jusque dans son isolement :

« J'ai lu *Miréio*... Rien n'avait encore paru de cette sève nationale, féconde, inimitable du Midi. Il y a une vertu dans le soleil.. Oui, depuis les Homérides de l'Archipel, un tel jet de poésie primitive n'avait pas coulé. J'ai crié comme vous : c'est Homère ! »

Ces lignes étaient adressées à Reboul ; sans retard Lamartine analysa son enthousiasme, et ce fut ce quarantième *Entretien* du *Cours familier de littérature* qui parut être comme le manifeste des jeunes lettres provençales. Les Félibres d'aujourd'hui citent encore volontiers ces pages enflammées où ils trouvent de flatteuses lettres de noblesse :

« Je vais vous annoncer une bonne nouvelle. Un grand poète épique est né... Un vrai poète homérique en ce temps-ci... un poète grec à Avignon. O poète de Maillane ! Tu es l'aloès de la Provence !,.. Le parfum de ton livre ne s'évaporera pas en mille ans... »

Mille ans ! Un demi-siècle s'est écoulé ; le parfum demeure, et, s'il ne nous enivre plus, nous en respirons encore sans déplaisir la fraiche haleine. Merveilleuse destinée d'un poète qui s'oublia soi même et ne crut mieux assurer sa renommée qu'en subordonnant ses propres rêves aux suggestions de l'âme collective de sa petite patrie ! Une perpétuelle abdication, une acceptation délibérée de l'atavisme familial et social magnifié, bientôt renforcé par le concours d'une puissante énergie, lui ont valu cette gloire que d'autres attendent de l'exaltation indiciplinée du moi. Admirons sa docilité méthodique, ce renoncement dont seul un grand artiste était capable... Nous nous lassons vite des hommes ; nous nous serions lassés de Mistral ; mais Mistral ne se révéla point à nous ; ce n'est point lui que j'aperçois en son œuvre ; avec quel soin il se dissimule, et ne trahit de soi-même que les traits de race, toujours prompt à invoquer un indiscutable exemple, un nom, un souvenir, une tradition familière à ses compatriotes, et où ils se reconnaissent eux-mêmes, et où nous sommes bien obligés de les reconnaître à notre tour ! Impersonnalité puissante de cet « écho sonore » qui n'altère point les sons, mais les recueille et les prolonge ! Nous nous serions lassés de Mistral ; nous ne sommes point las de goûter une œuvre où il n'apparaît point, et qui nous retiendra aussi longtemps qu'il y aura une Provence dont nous aimerons la lumière et l'atmosphère aromatique et les fins paysages, des Provençaux dont il nous plaira de n'ignorer point l'esprit et les tumultueuses passions.

*
* *

Le bénéfice de cet impersonnalité est si grand que jusqu'en ces *Mémoires et Récits*, Mistral prétendit en conserver l'avantage ; nulle figure de moindre relief que celle de l'auteur en ce livre qu'animent tant de personnages vivement dessinés et en vérité doués de vie ; ce n'est point sur les particularités de son caractère ou de son existence d'enfant et d'adolescent que Mistral nous fait des confidences ; il nous conte de menues aventures, des escapades, de timides amours et ce sont les amours, les escapades, les aventures dont tout Provençal garde au fond de sa mémoire l'indulgent souvenir. Mistral, dont le réalisme est si minutieux dès qu'il s'agit des choses, la mémoire si étonnamment sûre lorsqu'il parle d'autrui, ne saurait préciser s'il doit se raconter lui-même ; du moins ne précise-t-il que pour mieux mettre en lumière le caractère provençal, les mœurs provençales, les traditions, l'histoire de la Provence. Ils seront déçus ceux qui chercheront en ce livre une individualité : l'homme que fut Mistral n'y apparait guère plus que dans le reste de son œuvre ; nous ne l'imaginons qu avec incertitude ; et cette incertitude est favorable au poète dont nous sommes invités à ne considérer que le génie, le génie determiné avec

une si impérieuse violence par les circonstances, l'entourage, l'hérédité provençale ; elle ne nuit point au poème (car c'est bien d'un poème en prose qu'il s'agit) dont le sujet demeure la Provence, la Provence inspiratrice et dont Mistral ne voulut jamais être que le porte-parole.

Et certes Mistral était prédestiné à sa tâche de poète populaire et d'interprète de sa race : oyez l'histoire de son seigneur père, type du « ménager » provençal, c'est-à-dire du paysan propriétaire, héritier d'une lignée d'« amasseurs de bien », et qui dirige avec l'autorité majestueuse de l'antique pater familias, sa famille et la troupe disciplinée de ses valets ; oyez le récit du mariage de ce François Mistral, cette rencontre du maître moissonneur et de la glaneuse, qui rappelle l'antique scène de Ruth et de Booz, et le récit des joies et des soucis maternels de cette Délaïde Mistral, qui transmit au poète le sens et le goût du « gai-savoir ». Que si ces origines ne semblent point relier assez fortement Mistral au passé provençal, il pourrait bien se réclamer d'un noble et très ancien parentage ; s'il voulait bien aussi « hausser ses fenêtres », il prouverait qu'il descend de ces Mistral dauphinois devenus par alliance seigneurs de Montdragon et puis de Romanin et dont le blason porte trois feuilles de trèfle avec cette présomptueuse devise : « Tout en eux ». Et ces trois feuilles de trèfle ont une signification qui ne laisse point indifférent le poète :

« Le trèfle, nous déclara un jour le Sâr Péladan, qui, lorsqu'il a quatre feuilles, devient talismanique, exprime symboliquement l'idée de Verbe autochtone, de développement sur place, de lente croissance en un lieu toujours le même. Le nombre trois signifie la maison (père, mère, fils), au sens divinatoire. Trois trèfles signifient donc trois harmonies familiales succédentes, ou neuf, qui est le nombre du sage à l'écart. La devise tout ou rien rimerait aisément à ces fleurs sédentaires et qui ne se transplantent pas : devise, comme emblème, de terrain endurci. »

Admettons ! Mais il n'est point interdit de penser que Mistral hérita quelques traits de ce grand-père Étienne, d'édifiante mémoire, qui tant s'égaya à écouter Polichinelle avec Rosette à la foire de Beaucaire, et peut-être de cet oncle Bénoni, joueur de galoubet impénitent, qui tant aima la saltarelle et mourut son fluteau aux lèvres. — Et ce n'est point seulement aux appels du sang que Mistral ne saurait se soustraire ; comment n'entendrait-il pas le langage que lui tiennent choses et gens en ce « mas du Juge » où il naquit, et qui est le merveilleux modèle de tous les « mas » ? O noblesse de ces humbles, les labours, les semailles, le dépiquage, la fauche, les vendanges, la moisson, la cueillette des olives.. ; la déplaisante machine n'a point encore paru aux champs : le labeur agricole a toujours son antique « allure d'art sacré » et la simplicité est, en quelque sorte, héroïque de ces valets de charrue, de ces pâtres, de ces laboureurs, et de ce premier charretier qui est un personnage ! Ils ont leur place à la table, au foyer ; ils sont de toutes les fêtes et reçoivent à Noël une serviette, une galette à l'huile, une rouelle de nougat, une jointée de figues sèches.

... « Voilà, lecteur, au naturel, la portraiture de famille d'intérieur patriarcal et de noblesse et de simplesse, que je tenais à te montrer. »

Une atmosphère de paix sereine baigne ce « mas du juge », où de vieilles gens content encore les faits et gestes d'être fantastiques, la Garamande, le Folleton, le Loup-Garou, tandis que Delaïde Mistral évoque de plus gracieuses figures :

« Qui me rendra le délice, le bonheur idéal de mon âme ignorante, quand, telle qu'une fleur, elle s'ouvrait toute neuve, aux chansons, aux sornettes, au complaintes, aux fabliaux, que ma mère en filant, cependant que j'étais blotti sur ses genoux, me disait, me chantait en douce langue de Provence : *le Pater des Calendes*, *Marie-Madeleine la Pauvre Pécheresse*, *le Mousse de Marseille*, le *Porcheronne*, le *Mauvais Riche*, et tant d'autres récits, légendes et croyances de notre race provençale, qui bercèrent mon jeune âge d'un balancement de rêves et de poésie ! »

Les complaintes, les légendes, les fabliaux : l'école moderne les proscrit ; Mistral s'en indigne ; ah ! combien il se félicite d'avoir su débiter la sornette de *Jean du Porc* à l'âge où les jeunes « messieurs », de Maillane annonaient le récit de Théramène !

Au mas du Juge, Mistral connut ses héros, qui furent aussi ses « collaborateurs », entendez les auxiliaires de ses travaux poétiques ; avec une charmante bonhomie, il rend à César ce qui appartient à César, et au cousin Tourrette ce qui appartient au cousin Tourrette ; et il n'a garde d'oublier le bucheron Siboul abondant en récits, ni le cousin Xavier à qui il est redevable de son bagage de botanique littéraire, ni Jean Roussière, le bon laboureur, aux lèvres de qui il surprit un jour l'air de Magali, ni ces moissonneurs dont il épia au grand soleil les gestes et les paroles :

« Lecteur, voilà les gens, les braves enfants de la nature, qui, je puis te le dire, ont été mes modèles et mes maîtres en poésie... »

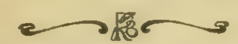
Mistral lui-même ne se met point en scène ; à peine l'entrevoyons-nous à cette école de Saint-Michel du Frigolet où il apprit à aimer les ruines, — « en Avignon » à l'institution Millet, à l'institution Dupuy où il a pour maître Roumanille et traduit en provençal les psaumes de la pénitence — à Nismes où « il passe bachelier » et célèbre son succès

à l'auberge du Petit Saint-Jean en compagnie des maraîchers de Saint-Rémy, de Château-Renard et de Barbentane, — à Aix enfin qui le connut étudiant et licencié en droit... C'est à peine si nous entrevoyons Mistral, mais de nouveaux aspects de la Provence et de ses villes nous sont révélés, et de nouveaux visages, et des coutumes, et des mœurs aujourd'hui oubliées... Et le poète résume brièvement son programme littéraire, rappelle les réunions de Fontségugne où fut fondé le Félibrige, ses entrevues avec Lamartine, l'essor soudain de la langue provençale :

Nous trouvâmes dans les berges
Revêtue d'un méchant haillon
La langue provençale...

Programme littéraire, réunion de Fontségugne, fondation du Félibrige, rien que nous ne connaissions déjà jusque dans le plus infime détail! Mistral n'y insiste point : là n'est point l'intérêt de son livre; en ces mémoires et récits qui ne sont ni une autobiographie, ni l'histoire d'un mouvement littéraire, ne cherchez que la Provence.

JEAN NOINTEL.



THÉATRES

Renaissance : Le *Voleur*, pièce en 3 actes
de M. HENRY BERNSTEIN.

Si le président Roosevelt est l'homme de la *vie intense*, M. Bernstein est l'homme du *théâtre intense*, et ce trait caractéristique semblait bien prendre dans son œuvre dramatique une importance de plus en plus grande. Il y a beaucoup d'habileté sans doute dans son cas, une dextérité saisissante, en même temps qu'un fond de vérité qui repose sur la connaissance du public. Il sait, il sent que, pour tenir une salle de théâtre dans sa main, pour avoir sur elle une prise directe et immédiate, il faut lui proposer une manière de progression ascendante dans les émotions dont on la secoue. Je n'irai pas jusqu'à dire que M. Bernstein ait créé la formule du Théâtre intense ; il eut d'illustres précurseurs, et jusque dans le théâtre immédiatement contemporain, il a des modèles, sinon des rivaux. Indiquerai-je des noms, quand chacun les prononce ?

Nul pourtant n'est allé plus loin que M. Bernstein dans le sens de l'intensité. Tel autre la pratique avec quelque réserve, en ne lui accordant qu'une valeur relative, en la subordonnant à la psychologie des personnages, à la vraisemblance des situations, en tenant compte de l'importance de la forme. Jusqu'alors, il faut bien le reconnaître, c'est à elle que M. Bernstein avait tout sacrifié. Il s'était incliné devant elle comme devant l'inspiratrice, comme devant la maîtresse suprême de l'art dramatique. Dans cette période de la conception par où passe inéluctablement tout écrivain avant de prendre la plume pour donner forme à sa pensée, il n'avait vu qu'une chose : le spectateur inquiet, haletant, en face de la *situation*, qu'il s'agissait d'imaginer la plus violente, la plus poignante possible. Et il en avait oublié parfois la vraisemblance des personnages, comme aussi trop souvent ces qualités de *forme* par où les œuvres de l'esprit ont quelque chance de durer.

Pour la première fois dans cette pièce nouvelle, M. Bernstein a su se modérer, se tenir en main, corriger ce qui était un défaut, et un défaut grave chez lui. Je ne fais aucune difficulté pour le reconnaître, et cela d'autant plus volontiers que je m'y attendais moins. Avec une souplesse qui m'a surpris, et qui m'apparaît comme un renouvellement de sa manière, l'auteur du *Voleur* a tempéré cette manière. Il paraît bien avoir senti ce qu'il y avait en elle de trop *sec* et de trop cassant, et comme il est rare qu'une qualité d'exécution n'ait pas son retentissement direct sur l'esprit même de l'œuvre par laquelle elle se manifeste, plus exactement comme c'est d'habitude la vertu intérieure de l'œuvre, son esprit, qui commande la forme dans laquelle elle se présente à nous, il en est résulté une pièce où sans doute nous retrouvons son tempérament originel, avec je ne sais quoi pourtant de moins heurté, de plus fondu, de plus *intérieur* surtout, avec une humanité plus prenante, et je ne crains pas de le dire, si bizarre que cela paraisse venant de lui, avec une note de tendresse et de pitié à laquelle sa production antérieure ne nous avait pas habitués. — Eh quoi! allez vous dire... l'auteur de la *Rafale*, du *Détour*, capable de pitié, d'humanité! Il faudrait voir! — Eh bien, oui ; comme vous, j'aurais manifesté quelque incrédulité avant d'avoir vu. — Allez-y... et vous direz s'il ne sied pas de constater en lui une évolution notable!

Dans le *Voleur* de M. Bernstein, il y a beaucoup de l'*Enigme* de M. Paul Hervieu, comme facture et genre de pièce. C'est une *Enigme* en trois actes, où toute l'attention est ramassée, concentrée sur un seul point, sans accessoires ni hors d'œuvre. Nous sommes chez les Lagardes, dans un château des environs de Paris, où tout marque la richesse et le grand luxe, une vie large et somptueuse. Les Lagardes ont invité, pour y passer plusieurs semaines avec eux, le ménage Voysin, Richard Voysin, ami de Lagardes, et sa femme Marie-Louise. Il y a encore un jeune garçon de dix-neuf ans, Fernand Lagardes, fils du châtelain, né d'un premier mariage, et ce

serait tout, s'il ne fallait citer encore un certain Zambault, personnage mystérieux d'apparence, qui fut présenté par Lagardes aux Voysin comme une connaissance récemment faite. Le ménage Voysin s'oppose aux Lagardes, en un saisissant contraste par la modicité de sa situation. Marie-Louise est une petite femme qui aime, qui adore son mari, qui fait toutes les gentillesses, toutes les agaceries possibles pour le tenir, pour le retenir... et je le répète, elle l'aime si sincèrement, si complètement, que lorsque le fils de la maison, le jeune Fernand, vient lui déclarer sa passion, elle l'écarte et l'évince, ce Chérubin aux modernes allures, avec une entière liberté d'esprit. Lui pourtant n'a pas perdu tout espoir, et il n'attend qu'une circonstance pour le lui prouver : c'est peu de dire qu'il l'attend, il l'appelle, il la désire.

Tels sont les personnages, brièvement et vigoureusement posés par M. Bernstein. Quant à l'énigme de sa pièce, nous allons la connaître. Depuis quelque temps Lagardes s'est aperçu que des vols importants étaient commis chez lui. Ces vols s'élèvent au chiffre de vingt mille francs, qui ont été pris peu à peu sur la somme qu'il remettait à sa femme pour l'entretien de sa maison : telle est la raison de la présence au château du nommé Zambault, qui n'est nullement un homme du monde, mais un policier, chargé de faire une enquête en vue de découvrir le coupable. Il est sur le point de la terminer..., et tout à l'heure il en donnera les résultats. Bien entendu on soupçonne les domestiques. Lagardes fait part de son secret à ses hôtes, et leur annonce que dans quelques instants il sera fixé. Zambault se présente en effet. Il demande à rester seul avec Lagardes : mais celui-ci insiste pour qu'il parle devant tout le monde : résistance du policier .. puis il se résout à parler. Une seule personne, d'après lui, a pu dérober ces sommes : — il en a la conviction et la preuve : — c'est Fernand Lagardes. Indignation du père comme bien on pense; puis devant l'accumulation des probabilités signalées par Zambault, le malheureux s'affaisse Quelle conduite tenir? Faire venir le fils et de lui obtenir l'aveu. Marie-Louise sait qu'il est dans le parc. Elle se propose pour aller le chercher. Le voici qui arrive, et qui avoue... sous la pression du policier. C'est bien lui qui a dérobé l'argent. Le père tombe écrasé sur un fauteuil, écrasé de douleur et de honte.

Second acte : nous sommes dans la chambre du ménage Voysin, aussitôt après la découverte du vol. Voysin est presque aussi douloureusement impressionné que Lagardes lui-même, car il aime son ami et il compatit à sa douleur. Il ne peut songer qu'à cela, et c'est à peine s'il écoute, d'une oreille distraite, les reproches que lui adresse Marie-Louise de ne pas s'occuper d'elle. M. Bernstein a bien noté, dans une scène finement observée et qui crie la vérité, cette légèreté d'un petit cerveau, cet égoïsme féminin qui se concentre tout sur lui-même et n'admet pas qu'une autre préoccupation que lui-même puisse hanter l'esprit d'un mari ou d'un amant.

Le ménage Voysin va se mettre au lit et Marie-Louise voudrait que Richard, doué d'une faculté d'oubli identique à la sienne, oubliât pour elle la douleur de son ami Lagardes. La notation est fine parce qu'elle nous prépare d'autant mieux au coup de théâtre qui va venir. En rangeant des affaires dans le tiroir d'une commode, Richard tombe sur une enveloppe qui contient six mille francs... C'est pour lui une surprise affolante. — Comment se peut-il dit-il à Marie-Louise, que tu aies six mille francs à toi? - - Cet argent représente les économies que j'ai faites sur ma toilette... — Mais cela est impossible, objecte Robert, étant donnée la modicité de nos ressources. Et Marie-Louise se défend : elle présente des arguments, tous plus mauvais les uns que les autres, et quand elle sent que les arguments logiques sont épuisés, elle emploie ceux de la sensibilité : elle tente d'affoler Richard de ses caresses. Mais il est inflexible : un soudain rapprochement s'impose à son esprit entre la présence de cet argent et le vol constaté hier. Il veut que sa femme se justifie; il exige : il est brutal — et alors sa femme avoue : Oui c'est elle qui a dérobé la somme, et petit à petit pour solder des notes de fournisseurs. Alors le premier mouvement de Richard est de se précipiter à la chambre de son ami pour lui dire tout, pour qu'il ne soit pas plus longtemps hanté par cette idée que son fils est un voleur. Il va y courir. Mais Marie-Louise le retient, le supplie de rester encore, de l'écouter cinq minutes. Si elle a pris, si elle a volé, c'est par amour pour lui, c'est pour lui apparaître sous ces dehors brillants qu'il aime tant... et elle se traîne à ses genoux. Mais soudain une nouvelle image plus brutale encore et plus affolante se présente à l'esprit de Richard. Pour qu'une telle complicité fût possible, pour que le jeune Fernand, ce Chérubin moderne, s'accusât à la place de la vraie coupable, quelle intimité fallait-il donc qu'il existât entre les deux complices. Plus de doute : Marie-Louise est la maîtresse du jeune homme, et non seulement c'est une voleuse, mais encore c'est une impudique. Non seulement elle volait son amie, mais elle trompait son mari.

On imagine ce que M. Bernstein a pu faire de cet acte, qui n'est au fait qu'une seule et immense scène ! on imagine aisément les effets de progression continue que son talent a obtenus d'une situation dont on ne peut contester la force dramatique, et qui tient le public en haleine durant quarante minutes. Mais cela, ce n'est pas le Bernstein nouveau dont je vous parlais au début. Je l'ai trouvé au troisième acte, et c'est pourquoi je préfère ce

troisième acte au second, dont il n'est pourtant que la conséquence rigoureuse et logique. Il est bien certain qu'après la tension de la grande scène du second acte, il fallait, de toute rigueur, une détente. Les nerfs des spectateurs n'auraient pu se maintenir longtemps au point où l'auteur les avait montés, et cette détente, il nous l'a donnée pour finir. Nous sommes au lendemain du vol, et dans le cabinet de travail de Lagardes. Celui-ci a pris une grande décision : il veut que son fils, ce fils qu'il adorait, qu'il estimait comme un honnête homme, répare, rachète sa faute : il a décidé qu'il l'enverrait deux années dans les plantations qu'il possède aux colonies : ses amis Voysin et sa femme sont auprès de lui et il leur fait part de sa décision inexorable. Le jeune homme entre dans la pièce et apprend son exil... « Dis-leur adieu à tous, s'écrie le père ». Fernand serre en silence la main de chacun et quitte la pièce. Alors Marie-Louise crie sa faute et son remords. La scène qui suit, où Richard tente de montrer aux Lagardes, je ne dirai pas de justifier, mais d'expliquer cette faute, m'est apparue d'une émotion très réelle, vraiment intérieure, et, répétons-le, *nouvelle*, vraiment nouvelle dans la manière de M. Bernstein. Il y a là une émotion sincère, profonde, vraiment attendrissante, parce qu'elle est humaine, et obtenue par les moyens les plus simples. Richard a pardonné lui aussi. parce qu'il a senti que Marie-Louise n'avait péché que par excès d'amour pour lui. Il a vu ce qui s'était passé dans cette petite âme, capable évidemment d'une faute et d'une faute grave, mais qui ne demande aussi qu'à racheter sa faute et qui s'exilera avec lui pour aller prendre, dans les plantations de Lagardes aux colonies, la place de Fernand.

J'ai dit les mérites de cette pièce, et avant tout ce qu'il y avait de nouveau, à mon sens, dans cet effort de M. Bernstein. Elle se fût imposée par sa seule force. Mais quels atouts dans un jeu que des interprètes comme M. Guitry et Mme Le Bargy! M. Guitry a été extraordinaire de vérité, d'intensité, dans le rendu du personnage : avec un tact infini, il a évité les effets faciles, les trop grands éclats que ce rôle eût aisément comportés, erreur où serait tombé un comédien moins subtil, moins expérimenté que lui. Il a donné la sensation de la perfection par le nuancement du personnage Que j'aimerais à le voir dans un rôle plus grave encore, tout de vie intérieure, exigeant une composition plus serrée, et où la situation n'exigerait de lui que la mise en valeur d'une émotion psychologique! Au point où il est arrivé, il peut maintenant faire tout ce qu'il voudra, car il a, du comédien, le premier de tous les dons : celui de la transformation.

PAUL FLAT.

Chronique

—.

M. ALBERT BESNARD

M. Albert Besnard vient d'ouvrir la nouvelle série de conférences organisées, cet hiver, par la *Revue politique et littéraire Revue Bleue* et la *Revue Scientifique*. Il a obtenu un succès des plus flatteurs. Des auditeurs accourus en grand nombre, beaucoup, gens de lettres ou gens du monde, ne savaient point le grand artiste si enclin à spéculer sur les mystérieux principes de l'Esthétique, ni si habile à revêtir sa pensée des élégances les plus subtiles de la forme. Ils ont donc donné à sa conférence, très savante et littéraire, leurs suffrages étonnés et ravis.

Si l'aspect sympathique d'un conférencier prédispose en sa faveur, M. Albert Besnard, d'ailleurs, pouvait être très confiant. Car, avec sa haute et forte stature, sa large figure aux traits réguliers, aux yeux bleus, tout de pénétration et de douceur, il possède vraiment une majesté souriante et avenante. Il excelle, d'ailleurs, à unir au sentiment de sa dignité une parfaite bonne grâce. Et, devant le traditionnel verre d'eau, son aisance gracieuse est la même que dans le vaste atelier, sans affèterie, encombré de volières, d'oripeaux, de toiles éclatantes, où il se promène familier et magnifique sous sa blanche dalmatique.

M. Besnard est l'un des plus agréables causeurs qui soient. D'une voix mélodieuse, avec une diction très pure, il parle art ou littérature — car il aime peu se conter lui-même. Il prend un plaisir extrême à évoquer les idées avec de souples partenaires, tel qu'était Rodenbach, comme le sont encore quelques Parisiens.

M. Besnard est, en effet, de ceux qui savent apprécier les fines jouissances de l'esprit. Il connaît ses auteurs. Et il est de pensée originale et exercée. Jamais il ne se laissa accaparer par une besogne trop technique; il ne s'enferme point dans son atelier. Il aime au contraire parcourir le monde, le regarder, s'y émouvoir et s'en divertir. C'est un grand peintre, mais c'est aussi un galant homme, et un homme.

Son éducation, d'ailleurs, n'eut rien de trop exclusif. Longtemps, il vécut auprès d'une mère, miniaturiste distinguée, qui étendait sur lui une affection extrêmement vigilante. Ainsi, il développa librement une sensibilité presque féminine, qui s'exprimait en des manières d'une délicate courtoisie. Nul, moins que lui, ne fut le classique rapin de la *Vie de Bohème*. Nul mieux que lui, même dans les hiérarchies officielles, n'eut une carrière égale — et, aussi, infiniment estimable.

Sa vocation picturale était héréditaire, puisque son père, qu'il perdit tôt, peignait en amateur expert. Les premières leçons qu'il reçut furent celles d'un vieil artiste, fort lié avec sa famille, Jean Brémont, dévot élève de « Monsieur Ingres ».

A dix-sept ans il entra à l'École des Beaux-Arts et fréquenta l'atelier de Cabanel (1866). Ce maître possédait la qualité essentielle — fort rare — de l'éducateur,

qui est de ne point imposer sa maîtrise, mais de laisser aux facultés de chacun le loisir de croître. Par sa libre formation, Albert Besnard était d'ailleurs des moins disposés à subir les assujetissements d'école.

Sur le désir de sa mère, il concourut pour le prix de Rome. Ce fut un peu un étonnement pour tous, qu'il l'obtint (1874). Sans enthousiasme, il se rendit à la villa Médicis : il n'apprécia que médiocrement le ton régnant dans la célèbre école, et la direction un peu étroite de Lenepveu.

Rendu à lui-même, il épousa M[lle] C.-G. Dubray, fille du sculpteur naguère adulé aux Tuileries, et elle-même sculpteur du talent, qui devait être et demeure pour lui la compagne idéale : attentive à atténuer les déceptions, et instigatrice des nobles efforts. Les jeunes époux allèrent résider à Londres. Ils y vécurent trois ans (1880-1882), trois années laborieuses et heureuses, consacrées à la culture fervente de l'art, sans toutefois que fussent sacrifiées les relations mondaines. Albert Besnard portraictura quelques personnages notoires : Lord Wolseley, sir Bartle Frère, etc. Et il se lia avec le peintre français, Alphonse Legros, et avec le célèbre artiste Sargent, qui, le premier, le vint voir.

Par son haut style, la vie anglaise intéressa le jeune peintre. Il fut frappé du faste des fêtes aristocratiques, qui se déroulent dans un décor d'une admirable couleur. Et des visions se fixèrent dans son souvenir, de jeunes femmes parées, conviées à dîner avant la fin du jour, errant à travers un parc et alliant à l'éternelle splendeur de ces ombrages séculaires leur grâce précieuse et frêle.

C'était l'époque où, en France, l'impressionnisme faisait, au grand jour, une apparition bruyante et troublante. Albert Besnard fut étonné par cette peinture d'une outrance souvent si téméraire. Mais il admira bien vite la féconde audace d'un Dugas, d'un Raffaëlli ; et ce lui fut un encouragement à persévérer dans sa propre voie.

Car — et c'est l'une des caractéristiques de la carrière de cet artiste — s'il se défendit, dans la vie quotidienne, des extravagances extérieures d'un romantisme suranné, il aima la véritable indépendance. Il estime les grandes traditions, mais sans fétichisme, et il n'appartient à aucune école. S'il rend hommage aux belles inspirations des maîtres contemporains, il n'en reste pas moins le travailleur patient et sincère, attaché à la réalisation de son rêve distinct.

A son retour en France, il fut chargé par l'État de la décoration de l'École de pharmacie. C'est alors qu'il composa ces deux panneaux, *La Maladie* et *la Convalescence*, qui, exposés au Salon de 1884, déconcertèrent par leur claire lumière et leur haute poésie et rendirent leur auteur discuté, recherché, presque célèbre. Il travaillait peu après à ce fameux *Portrait de M[me] Roger Jourdain*, où — réminiscences anglaises — des lueurs crépusculaires, s'opposant aux feux des flambeaux, formaient une symphonie de couleurs d'une étrange magnificence. Cette œuvre fit définitive la réputation du maître coloriste, initié aux secrets de la féerie des reflets (1886).

Sa personnalité victorieusement affirmée, indifférent au fracas persistant des querelles, Albert Besnard poursuivit ses travaux. Insoucieux d'exploiter une formule, il s'appliqua à l'exaltation géniale de la vie, étudiée sous tous ses aspects, et, pourrait-on dire, sous toutes les latitudes. — Trois ans, il séjourna à Berck, s'échappant de là vers les vieilles villes des Flandres et les riches musées de Hollande. Il peignit, avec une intense mélancolie, le poème de la douleur et de l'espérance, sur les murs de la chapelle de l'hôpital de Berck. Il se rendit en Algérie, d'où il rapporta une série d'éblouissantes notations — et en Espagne. L'an dernier, il passa l'hiver à Rome, charmé d'y ressentir des impressions plus profondes, plus sereines aussi qu'aux années de jeunesse. Cet été, il visitait les musées de Trèves, Francfort, de Berlin, et, observateur infatigable, remarquait, par les campagnes germaniques, des nuées d'enfants, aux petites têtes blondes, comme des « traînées de lumière ».

Il est naturel que l'œuvre d'une personnalité si ouverte, si vibrante, soit remarquablement neuve et diverse. Cette œuvre, qui ne la connaît, au moins en partie ? Qui ne s'est émerveillé, aux salons annuels, devant les portraits prestigieux du maître, d'un extraordinaire chatoiement de fulgurations, comme le *Portrait de Théâtre* qui fit sensation en 1898, ou de non moins haute mais plus discrète allure, comme celui de *M[me] Albert Besnard* ?

Et qui ne fut saisi d'une intense émotion, devant les pompeuses compositions décoratives, pleines de clarté et pleines d'âme, de l'amphithéâtre de chimie à la Sorbonne, ou du salon des sciences à l'Hôtel de Ville !

De cette œuvre, un critique qui l'a étudiée de fort près, M. Gabriel Mourey, a pu dire avec justesse : « La dominante du talent de Besnard, c'est le lyrisme : lyrisme des idées ; lyrisme des couleurs ; lyrisme des formes. Au plus haut degré, il possède le don d'enthousiasme, de fantaisie, la faculté d'exalter, de transposer, de magnifier, selon un rythme personnel, la réalité ; il voit intense et vibrant, il ressent avec une prodigieuse acuité, et sur tout ce qu'il voit, sur tout ce qu'il ressent, il projette l'ardeur d'une imagination en perpétuel frémissement, en incessante ivresse et toujours harmonieuse, même dans ses excès. Ne lui demandez pas de vous transcrire les rapports ordinaires des choses : il est un créateur d'apparences exaspérées, il tisse avec des éléments de vérité une trame de fiction magnifique, de brûlante féerie, de magie voluptueuse, où tous les sens trouvent pâture et satisfaction. Son œuvre est une fête de lumière, un hymne de joie à la clarté. Il peint comme dans un délire conscient ; c'est, à proprement parler, un inspiré... »

Mais ce n'est point ici le lieu de céder à la critique d'art. Il convenait simplement de rappeler la carrière, régulière, méritoire et glorieuse d'Albert Besnard ; la droiture loyale et courtoise de son caractère ; les dons magnifiques de cet esprit si compréhensif et, en même temps, puissamment créateur.

De tels hommes sont bien faits pour réhabiliter, s'il est nécessaire, le temps présent.

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. DAVY (Imp. de la *R. B.* et de la R. S., 52, rue Madame — *Le Propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 26 — 5e SÉRIE — TOME VI — 29 DÉCEMBRE 1906

LE PORTRAIT

Une des erreurs les plus cultivées par le public est de croire qu'une œuvre d'art, quelle qu'elle soit, est une œuvre d'invention pure. qui ne doit procéder que de l'amas des conventions du passé. Il en existe une autre qui consiste pour le même public à imposer au portraitiste le devoir d'embellir son modèle. Que deviendra l'artiste pris entre son désir de vérité et cette fantaisie qu'on réclame de lui.

Le portrait n'est pas ce que l'on pense généralement : un modèle qui pose de son mieux, un artiste qui copie un être bien défini qu'il a devant les yeux, comme il copierait un paysage. Et la comparaison n'a rien de trop hardi, car la figure de l'homme est, en réalité, un paysage dont les yeux sont le ciel, et dont l'expression peut être comparée au soleil qui éclaire ou à l'orage qui assombrit. Non, en réalité, le portrait est un drame qui se joue entre deux êtres, dont l'un semble passif, le modèle, tandis que l'autre est possédé d'une activité faite d'instinct, de divination et de souvenir, c'est l'artiste.

L'être passif se dérobe et ment à sa propre nature, qu'il déforme au profit d'un idéal qui n'est même pas toujours le sien, mais celui de la foule ou d'une caste; décélant en cela le goût invétéré, et secrètement cultivé des signes extérieurs, auquel la mode accorde de si amples, mais aussi de bien éphémères satisfactions.

Mais ce modèle. qui observe vis-à-vis de lui-même une si sévère discipline, a cependant des distractions, et soudain par un geste, par un regard, dévoile et révèle les particularités de son individu. Rapidement, il est vrai, une suprême pudeur le ramène à la fiction, mais avec la même rapidité son antagoniste a enregistré le passage du vrai. C'est de cette minute électrique que nait la rancune du modèle envers son peintre.

Le romantisme a donné en plein dans cette erreur de l'annoblissement du personnage, non par l'exaltation de son type, mais par obéissance à on ne sait quelle esthétique, s'attribuant le mérite trompeur de découvrir l'individu en dehors de lui-même, au mépris de l'observation si précieuse de ses traits.

Heureusement que, devant cette théorie, un Ingres montait une garde sévère. Mais encore, malgré lui, que de désespérés à froid, que de penseurs à vide nous devons à cette époque où les artistes ne travaillaient que les yeux fixés sur le passé ; où il fallait qu'un portrait, pour être un beau portrait, comme on disait pompeusement, rappela l'Homme au gant, la Joconde ou quelque Tintoret. Que d'anges en taille courte, que d'Ossians en collet monté, dus aux pinceaux des portraitistes de ce temps, où les femmes pouvaient impunément s'appeler Malvina!

Étrange époque où, pour être beau, il fallait être pâle, et où le génie se mesurait surtout à la longueur des cheveux.

C'est que les portraits de ces temps reculés sont les frères jumeaux de ces grandes toiles, où les peintres d'une certaine école s'excitaient à retracer des événements qui ne sont que les oui-dire de l'histoire.

Au jeu de ces fantaisies dissolvantes, ces romantiques avaient égaré, pour un moment, ce sentiment

1 Voir la *Revue Bleue* du 22 décembre 190.

précieux du dessin, apparent dans la moindre des productions de leurs devanciers, les artistes si méprisés par eux du riant XVIIIe siècle.

L'exposition toute récente des miniatures de ce temps, si passionnément visitée à la Bibliothèque nationale, nous a montré, cependant, à quel degré de science étaient arrivés ces peintres d'un art réputé inférieur. Nous avons pu y constater le travail persistant d'une tradition admirable, venue en droite ligne et sans interruption de nos primitifs du moyen-âge. Tradition toute française, que les nations étrangères ont bien raison de nous envier. Tradition faite d'une sincérité raisonnée, d'une observation déliée de la nature, d'un bon sens enfin, dont l'équilibre, loin d'amener la froideur, ajoute au mouvement de la vie. Tradition qui, toujours égale à elle-même, commence, je le répète, aux sculpteurs du moyen-âge pour aboutir à Ingres. Tradition assez forte pour se retrouver en un tel artiste, intacte au travers des fluctuations du goût et de la mode, au moment même où elle semblait devoir être absorbée par le souvenir du passé et l'entraînement immodéré pour les écoles étrangères. Car M. Ingres, soit dit en passant, fut bien plus un Français qu'un Grec ou un Italien, par sa recherche du mouvement précis et familier, sa préférence pour certaines beautés. Le souvenir des maîtres, sorte de religion acquise, n'intervient chez lui que pour cacher une faiblesse.

*
* *

Comme l'on comprend, après cette époque, la brutalité intransigeante du réalisme intervenant après le romantisme, qui cependant nous a donné Delacroix; esprit délié, enthousiaste et avisé, mais au fond, plus abstrait que fougueux, qui par cela même personnifie le romantisme, comme Michel-Ange incarne la Renaissance.

Fort peu dégagé lui-même de l'influence des maîtres, ce réalisme! Quelle bouffée d'air pur il lança de par la franchise de ses aspirations à la face d'une génération de théâtre! Avec quelle âpreté il nous réenseigna la vie, et quelle admirable école il fonda malgré ses erreurs et le terre à terre de ses conceptions.

*
* *

Le portrait, point de repère de l'histoire, à laquelle il est aussi nécessaire que le flambeau dans les ténèbres, explique, renseigne, marque les étapes du temps, par les physionomies, par le costume, par l'attitude. Il représente les préférences de la race, et sa déformation ou son exaltation, causées par l'activité du corps ou l'exercice de la pensée.

Il est quelquefois nul, ce qui est encore une manière de s'exprimer. Certains racontent, d'autres se taisent, ce sont les plus beaux, enfin d'autres encore ne sont que des apparences, et c'est ceux-là que préfère la foule.

Au début l'artiste se contentait de mettre toute sa passion à reproduire un homme. Plus tard son modèle exigea de lui la représentation de l'invisible et imposa la nécessité de l'expression qui avertit. Plus tard encore il réclama la révélation de l'individu par toutes les ressources du geste et de l'attitude, au mépris de l'exactitude des traits. C'est alors que le portrait se fit moins ressemblant pour obéir à la mode; et c'est à ce moment précis que naquit le portrait flatteur, supplice du peintre, éternel tourment du modèle. Œuvre qui, née d'une illusion, meurt dans une antichambre.

Ah! qu'il devait être simple autrefois de peindre un portrait. Il ne s'agissait que d'y mettre du talent. Autrefois!!! Un prince, un ministre, un homme de cour se reconnaissaient au premier coup d'œil. L'attitude qui s'enseignait exprimait la situation sociale de l'individu. Voyez-les à Versailles, ils sont tous souriants, la main étendue dans un geste propre à la faire valoir, ils désignent l'objet de leur préoccupation. C'était fort simple; le doute n'était pas permis. L'artiste n'a eu qu'à copier pour faire vrai et, si son œuvre est empreinte de factice, c'est que le factice était la vérité de ce temps-là. Mais il n'y a pas eu à cette époque seulement des portraits d'hommes de cour, mais aussi ceux de savants, d'artistes, d'artisans célèbres, de gens plus vrais, et c'est avec ceux-là qu'on a fait les chefs-d'œuvre que sont : la leçon d'anatomie, les syndics des drapiers, la ronde de nuit, les banquets de corporations de Frantz Halz, les tableaux de Chardin et ses portraits et tant d'autres.

*
* *

Il est incontestable que ce que l'homme aime le mieux dans la nature, c'est encore lui-même. Voilà pourquoi le portrait est l'œuvre dont l'intérêt résiste le plus au temps et aux esthétiques dévastatrices. Ajoutez à cela qu'il est presque toujours le plus intéressant morceau de peinture d'un musée. C'est que, le tableau, même génial, n'est qu'une suggestion de faits distribués et interprétés suivant une formule, tandis que le portrait est l'individu représenté pour lui-même avec la plus grande somme de réalité possible, de telle sorte que nous nous y reconnaissons toujours, et sans nous lasser jamais d'y constater la prolongation de la vie au delà de la mort.

*
* *

J'ai dit tout à l'heure que le portrait est le point

de repère de l'Histoire, qu'il renseigne, par la physionomie, le costume et l'attitude. J'ajouterai qu'avec ces éléments il caractérise souvent toute une époque.

Par exemple, le visage mince de Bonaparte n'est-il pas tout le Consulat, et la virgule légendaire qui barre le front chauve de Napoléon et son gros ventre, n'est-ce pas tout le premier Empire. Le geste d'un César Borgia évoque à l'instant, et plus promptement que la parole, tels événements, telle action du personnage. Les exemples seraient nombreux à rappeler. Ce qui prouve la nécessité d'un commentaire, fait d'ombre et de lumière, qui ajoutera à la poésie des âges futurs l'appui de la logique bâtie sur la raison immuable de l'architecture humaine.

Les héros disparus sans laisser d'effigies ne nous intéressent que comme des abstractions. Nous admirons leurs actions comme les beaux nuages dans le ciel, sans savoir d'où ils viennent.

De quels frissons, au contraire, ne sommes-nous pas saisis devant les faces pâles aux petits yeux bridés d'un Charles IX ou d'un Henri III.

Leur costume, que nulle description ne rétablirait, symbolise l'époque et aide puissamment à la classer dans le recul des temps.

Le chapeau au panache blanc de Henri IV, c'est la victoire; de Louis XIII, les cheveux plats et les culottes bouffantes racontent toute une époque de luttes philosophiques, mystiques et littéraires, que vient dramatiser la cape rouge de Richelieu.

La perruque de Louis XIV nous a valu Saint-Simon et Versailles et les cheveux poudrés de Louis XV ont présidé à l'éclosion de notre société moderne. Enfin, l'habit gorge de pigeon c'est Louis XVI, et la haute coiffure empanachée, bientôt suivie du bonnet à grandes ailes, c'est la fin d'un règne, c'est Marie-Antoinette, c'est la Révolution. La mode pour un moment nous apparaît tragique.

Le costume est, comme on le voit, tellement indicateur du caractère de l'homme et de son temps, que le peintre ne saurait y apporter trop de soin.

Il est bien évident, n'est-ce pas? que ces seigneurs qui portaient habituellement un poignard à la ceinture, qui, par conséquent, avaient sous la main le moyen immédiat de satisfaire une fantaisie sanglante, ou simplement de supprimer un rival, devaient en avoir la tentation plusieurs fois par jour. Cela se lit clairement sur les faces de leurs portraits.

Quelle différence avec les nôtres! Ce désir de se débarrasser d'un rival, nous le gardons tous en nous-mêmes, sans doute, mais comme il nous est infiniment plus difficile de le satisfaire, de cette façon du moins, il en résulte une sécurité qui se traduit sur nos visages par un repos des traits, où s'épanouit le sourire de la paix. Ce sourire et ce repos des yeux nous situent à 100.000 lieues de ces hommes bardés de fer, que leurs effigies nous montrent crispés dans la surveillance d'eux-mêmes et dont les yeux sont les sentinelles de leurs corps.

Quelle différence enfin, entre les portraits de leurs femmes altières ou humbles et ceux de nos mères apaisées. Entre ces corps dressés comme des bastions de velours et d'or, et les corsages fanfreluchés de nos aïeules dont les manches nuagées de gaze laissent couler les bras si délicieusement nus. Quelle différence même entre les portraits passionnés italiens et ceux des Hollandais ou des Allemands. Comparez l'homme aux yeux verts (1) du Titien, son visage crispé, avec celui du jeune marchand à l'œillet d'Holbein, au Musée de Berlin, délicieuse effigie de la jeunesse alliée à la richesse, c'est-à-dire à la puissance, à tout ce qu'il y a d'enviable ici-bas, symbolisée par le jet d'une fleur hors d'un délicat vase de cristal. Toute l'œuvre d'Holbein, sans avoir toujours cette éloquence, indique d'une façon tranchée la différence, qui s'accentuera plus tard en se fortifiant de tout le génie d'un Rubens, de l'éloquence d'un Van Dyck, de tout le réalisme d'un Jordaëns. Nul secret terrible n'assombrit plus les faces, aucune vision ne les contracte. Assis au milieu de leurs femmes et de leurs enfants, ses personnages racontent leur vie. Le pourpoint entr'ouvert n'appelle plus la cuirasse, et les guimpes brodées des femmes s'ouvrent pour permettre au sein de jaillir vers les lèvres de quelque gros enfant. La robe elle-même, exagérant les hanches, dira éloquemment les nombreuses et glorieuses maternités.

Quelle leçon d'histoire, quelle leçon d'humanité présentent à nos yeux et simultanément les portraits du XVIe siècle, âpres, presque farouches, à l'œil souvent rusé comme celui des bêtes, passionnés, prêts à bondir, et ceux de ces Hollandais du XVIIe où l'on voit s'étaler l'homme moderne, dans la quiétude de sa vie, tout préoccupé de se chercher et de se comprendre. Ce n'est plus seulement, comme son devancier, une énergie en quête d'action, c'est l'instrument intelligent des sociétés futures. L'autre était un germe, celui-ci est un fruit.

*
* *

Il semble pourtant que la sincérité de l'artiste, sous l'influence de la mode, se soit voilée pendant toute une période : celle où les hommes se revêtaient, au moral comme au physique, d'une sorte de déguisement : Je veux parler des époques à perruques.

(1) Palais Pitti

En effet, les somptueux individus que nous montrent Rigaud, Largillière, et plus tard Van Loo et sa suite, nous paraissent tous à peu près façonnés sur un même modèle. Mais pour être déguisés, ils n'en étaient pas moins des hommes, et c'est ce que les peintres que je viens de citer ont admirablement compris. Tout en donnant au personnage une expression d'époque, ils ont apporté une fidélité merveilleuse à reproduire les traits; une fidélité, une subtilité qui atteint quelquefois jusqu'à une cruauté que notre époque ne supporterait plus. On sent très bien qu'une fois le tribut payé à la mode, le peintre reprenait tous ses droits à la sincérité.

Des hommes qui marchaient à dix centimètres de terre perchés sur de hauts talons et qui n'avaient de cheveux que pour les raser au profit d'une perruque enfarinée, pouvaient-ils être autrement que guindés dans une représentation permanente, ou gênés par leur enveloppe trop brillante dans leur attitude morale.

Car l'attitude aide à l'éclosion de la pensée, et, si celle-ci se trouve gênée par un désaccord avec l'autre, elle s'arrête en chemin. Aussi, peut-on dire, Messieurs, que chez les êtres harmonieux, l'attitude est aussi utile à la pensée que celle-ci à l'attitude. Parlerai-je en portraitiste, je dirai que les gens qui ne savent pas penser sont de pitoyables modèles. Donc ces vêtements craquants de soie ou de velours, ajustés ou baillants, devaient distraire la pensée de son travail secret.

Pour méditer, l'homme se replie sur lui-même, et il ne faut pas que son vêtement le gêne dans ce geste sublime qui est un de ses plus beaux; qu'il contracte aux premières peines et qu'il garde jusqu'à la mort, laquelle le couche pour le consommer mieux. Attitude finale où s'abîment hommes et choses : car de l'homme à la plante le geste est le même et il est inéluctable.

Il apparaît donc certain que, même les artistes du XVIII[e] siècle réputés si fantaisistes, ont fait vrai, tout en paraissant mentir dans leur copie d'un faux qui était encore la vérité, alors qu'il ne nous semble plus vraisemblable.

Tout ceci ne signifie pas que l'homme ait tort de se rêver beau; car ce rêve (chez ceux-là même qui le cachent avec le plus de soin) est le lien mystérieux qui le rattache à l'Idéal. C'est un hommage secret, et d'autant plus touchant, à la race, aux ancêtres, à sa postérité.

L'Art répond à cette aspiration de l'homme vers la Beauté, car il permet à celui-ci de la réaliser par l'affirmation de l'harmonie dans son type. Ce que doivent noter, avant tout, ceux qui désirent comprendre la signification d'un portrait, c'est qu'il y a de multiples beautés dans tous les êtres... Dans tous sans exception, indépendamment de la Beauté souveraine qui est comme le sceau de l'humanité.

L'individualité, faite des atavismes de l'esprit, des habitudes du corps, du passage de générations successives ou alternées, a une valeur d'expression, une signification qui se résument en beauté... pour qui sait voir ou comprendre.

On pourra donc dire qu'il y a plusieurs beautés dont la première sera d'être un homme. Triomphe de l'humanité sur l'animalité.

La seconde Beauté, due à l'individualité acquise, (au prix de quelles luttes pour la vie engagées par les ancêtres!) déterminera la race et les particularités d'un type.

La troisième Beauté enfin, plus ténue, proviendra de l'apport personnel et fortuit du modèle.

Elle nous montrera, comme en une sorte de mirage, les modifications que son type aura subies sous l'influence du milieu, et par la direction que les circonstances lui auront donnée.

Cette troisième Beauté est celle dont, très à tort, on se contente le plus généralement.

Un portrait mal dessiné, dont les masses n'ont pas les volumes de la Vie, peut réaliser cette Beauté, pour l'observateur superficiel qui n'aperçoit en nous qu'une apparence, mais, en réalité, il ne représentera pas un être humain. Il y a plus : les traits même exactement copiés ne suppléeront pas à l'infidélité des attitudes, ou à la négligence des saillies qui déterminent le volume et ce que j'appellerai les accidents de la construction : l'héritage le plus certain de l'individu. Alors il n'y aura pas de sourire figé, de regard en coulisse, d'attitude noble ou penchée qui supplée à ce fond du fond de la vie vraie. Celle du moins que nous incarnons pour un temps.

Pour bien comprendre, il faut se pénétrer de ceci : Que nous sommes toujours rigoureusement semblables à nous-mêmes, depuis l'âge le plus tendre, jusqu'aux dernières années de notre vie, et que jamais aucun de nous n'a agi d'une façon contraire à sa constitution, dans aucun domaine que ce soit.

L'architecture de l'homme est comme son caractère. Elle peut s'ébrècher, le Temps peut en confondre les arêtes, les chapiteaux, l'incliner dans le vide; mais, même à terre, elle sera fidèle à la logique qui l'aura conçue, logique inflexible de l'hérédité.

Ce qui précède établirait d'une façon suffisante les éléments qui entrent dans l'exécution d'un portrait, s'il n'était donné à l'homme de connaître son semblable par un autre procédé que celui qui consiste à se connaître d'abord soi-même.

Ne m'en veuillez pas d'entrer dans une psychologie trop subtile, si j'ajoute que cette connaissance

n'ira pas pour le peintre sans une certaine indulgence pour lui-même, et une tendance très marquée à rapprocher son modèle d'un idéal qui lui est imposé par son propre type à lui.

Vous sentez, n'est-ce pas, qu'il y aura lutte. Cédant et résistant tour à tour à cette tendance, à cette faiblesse, si vous voulez, l'artiste développera ses qualités de pénétration. Il démêlera les caractères de dissemblance et de ressemblance qui relient ou éloignent son modèle du type qui le sollicite.

A l'aide des ressemblances, il exprimera dans son œuvre les caractères d'humanité qui leur sont communs, et par les dissemblances, il en comprendra les particularités qui les différencient.

Vous entrevoyez la variété d'expression qui résulte de ces états psychologiques de l'artiste, variété dans laquelle entrera pour une part considérable la diversité des tempéraments, et la qualité de la vision. Chez quelques artistes, le contraste sera ce qui les frappera le plus. Pour le faire saillir, ils iront jusqu'à l'outrance du caractère individuel.

C'est dans cette catégorie d'artistes que rentre le caricaturiste; mais, des maîtres de presque tous les temps ont réalisé des œuvres, et souvent des chefs-d'œuvre, à l'aide de ce moyen de sentir.

Voyez Cranach, Holbein.

De nos jours Degas et encore Toulouse, — Lautrec et Forain.

Les différences de technique n'importent pas pour cette constatation.

La vision de l'époque, la puissance interviennent dans les réalisations.

Les sens, étant selon moi les moteurs de l'intelligence, sont aussi les pourvoyeurs de nos aptitudes.

De leurs excitations naîtra l'expression picturale qui nous traduira le mieux.

Dans le cas que je viens d'analyser, c'est-à-dire celui de l'artiste qui sera particulièrement frappé par le contraste, le moyen d'expression sera généralement le dessin. Faite d'ombre et de lumière, la peinture des sentiments intérieurs se réalisera de préférence par le modelé. Elle généralisera le mieux ce qui est l'humanité profonde dans l'individu. Le moi dans les autres. Elle traduira la vivante abstraction de nos préférences. (La seule abstraction que l'on puisse peindre). A l'appui de ceci, je vous citerai Rembrandt, dont les lumières semblent n'être présentes que pour faire valoir les ombres et le mystère de cette seconde lumière qui est le clair obscur, traduisant par la richesse de ses fonds le faste qui lui était cher.

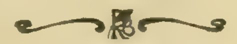
Tout près de nous, notre cher et grand Eugène Carrière qui, lui aussi, se servait de l'ombre, la simplifiait à dessein en l'opposant à la lumière, afin de faire saillir la forme qui avait pour lui la valeur d'un symbole.

Arrivé au terme de cette conférence, j'espère que mes paroles ont eu pour tous la signification que je leur attribue.

A ceux que tente la propagation de leur individu par le portrait, je voudrais pouvoir affirmer qu'il est des ressemblances absolues. Mais les résultats de mon expérience m'ont appris qu'il n'existe qu'une vérité relative, dont j'ai signalé les fluctuations. Et pour conclure, je livre à votre méditation ce passage de la Bible :

Dieu voulant créer l'homme parfait le fit à son image.

ALBERT BESNARD.



LE ROI HENRI VIII ET SES FEMMES

CATHERINE HOWARD (1).

Henri VIII, encore tout penaud du pas de clerc qu'il avait fait en prenant, sur la foi de son seul portrait, une cinquième femme qu'il n'avait jamais vue, furieux contre le ministre Cromwell qui l'y avait poussé, avait donc réussi à faire dissoudre un mariage qu'il ne se sentait pas le courage de supporter tout le reste de ses jours. Heureusement Anne de Clèves, la fiancée rebutée, était de bonne composition, ne l'aimait pas plus qu'il ne l'aimait lui-même, et accepta avec plus de plaisir que de peine les conditions, d'ailleurs dorées, et, pour ses goûts positifs, très alléchantes, qu'on lui offrait en récompense de son acquiescement. Sa famille elle-même se rallia, les complications politiques, dont une répudiation aussi blessante pouvait être l'occasion, furent écartées, et, puisque le roi s'était décidé à répondre encore une fois au vœu de son peuple, de sa noblesse, de son conseil, à ses inclinations personnelles à lui-même, il se vit libre de donner suite à son projet de proposer la couronne d'Angleterre à la belle et froide brune, Catherine Howard, petite-fille du duc de Norfolk, que son air réservé au milieu des grandes dames de la cour recommandait à ses préférences. Elle avait vingt-sept ans, lui quarante-neuf, et il faisait bien, à son point de vue, de ne pas trop attendre. L'âge des infirmités commençait déjà pour lui. On remarquait qu'il devenait obèse. Mais enfin, il n'était pas encore un

(1) Voir la *Revue Bleue* des 21 juillet, 4 août, 1er septembre, 6 octobre, 3 et 17 novembre 1906.

vieillard, et malgré la hautaine froideur avec laquelle Catherine Howard considérait tout ce qui lui arrivait, il est évident que, comme toutes celles à qui advint la même proposition, elle ne résista pas à la perspective de devenir la reine d'Angleterre. La rupture du mariage avec Anne de Clèves fut approuvée par le Parlement, et le 28 juillet 1540, Henri VIII épousa Catherine Howard.

Nous avons dit que ce choix avait inquiété les protestants à cause des tendances réactionnaires des Norfolks, qu'il avait rendu quelques espérances aux catholiques romains pour la même raison et qu'il avait laissé la majorité purement anglicane assez indifférente, non toutefois sans sourire à la fraction influente, aristocratique et cléricale de cette majorité, qui redoutait toujours les entraînements et les innovations que la compétition du roi et du pape en matière d'Église rendait à chaque instant indispensables. Du reste, ceux qui comptaient sur la nouvelle reine pour agir sur le roi dans un sens déterminé en fait de religion se trompaient. Elle n'était ni de goût ni d'humeur à se préoccuper beaucoup de ces choses-là.

Bientôt après ce cinquième mariage, des événements graves surgirent, entre autres et surtout la rupture avec l'Écosse, qui détournèrent quelque temps l'attention de la question matrimoniale. Le mariage d'Henri et de Catherine Howard ne donnait lieu à aucune remarque malicieuse ou hostile. La reine continuait à se montrer comme auparavant hautaine et silencieuse. Elle ne fatiguait pas son mari avec ses exigences de fêtes et de divertissements lassants. On observait seulement qu'elle aimait à faire montre de toilettes somptueuses. Mais cela n'avait rien qui contrariât Henri, et probablement même il se flattait de l'idée qu'elle cherchait ainsi à lui plaire. Les nécessités de la politique l'avaient contraint à faire de fréquentes absences pendant les treize mois qui s'étaient écoulés. Chaque fois il revenait, heureux de se reposer auprès d'une compagne aussi tranquille, aussi conforme à ses goûts, désormais arrêtés.

C'est à la fin d'une de ces absences qu'il revenait à Hampton Court, résidence royale du moment. C'est alors qu'il reçut de l'archevêque Cranmer une lettre très confidentielle qui lui fit l'effet d'une grosse pierre tombant dans une eau stagnante. Cranmer lui communiquait, sans rien garantir, mais poussé par son devoir envers son souverain, qu'il avait reçu la visite d'un gentleman du nom de Lascelles, dont la sœur avait fait partie de la maison de la duchesse de Norfolk, la grande dame auprès de laquelle la reine Catherine avait été élevée. Lascelles avait conseillé à sa sœur de profiter de cette circonstance pour tâcher d'entrer au service de la nouvelle reine. Mais sa sœur lui avait répondu qu'elle ne voulait pas entrer au service d'une reine qui, avant d'épouser le roi, s'était déshonorée. Elle désignait entres autre deux amants, Francis Derham et un nommé Mannot, comme ayant été avec la future reine dans les relations de la plus étroite intimité. Cela s'était passé quand la jeune fille était encore chez les Norfolk ; on n'en avait rien su, mais ces rapports illicites n'avaient pu échapper à l'œil curieux de la domesticité. Cranmer, tout abasourdi de la révélation, très perplexe, alla consulter le chancelier et lord Hertford sur ce qui était à faire. Tous deux furent d'avis que le roi devait être instruit, et Cranmer, dont il faut dire que le courage n'était pas la qualité maîtresse, surtout en matière aussi délicate, préféra écrire avec les circonlocutions précautionneuses que la plume rend plus aisées à trouver que la parole improvisée, quand il s'agit de dorer une pilule très amère.

Le premier mouvement d'Henri VIII fut d'opposer la plus complète incrédulité à la dénonciation. Il en parla à ses ministres comme d'une chose impossible. Toutefois, comme le secret pouvait être éventé d'un jour à l'autre, il était d'avis qu'une information menée dans les conditions du plus grand mystère était indispensable, afin que si l'accusation, comme il n'en doutait pas, était une infâme calomnie, on pût l'écraser d'un coup et punir sévèrement les calomniateurs. Lord Southampton fut chargé de mener l'enquête avec la plus grande discrétion. Il n'est pas besoin de connaître de près Henri VIII pour penser qu'en dépit de son calme apparent il était déjà mordu au cœur.

D'abord on prétexta certains actes de piraterie qu'on accusait les deux amants désignés d'avoir commis sur la mer d'Irlande pour les jeter en prison et les faire examiner de très près par un sir Thomas Wriothesley qui jouissait de toute la confiance d'Henri VIII. Ce sir Thomas appartenait au parti réactionnaire, il avait été de ceux qui avaient le plus chaudement appuyé le projet de divorce avec Anne de Clèves, et je relève ce détail parce que je dois me demander si, comme Anne Bolen, Catherine Howard ne va pas être la victime d'une conspiration analogue à celle qui perdit la pauvre protégée de Marguerite de Navarre. La seule différence, c'est que la trame aurait été ourdie dans le parti opposé, parmi ceux et celles que froissait la hauteur dédaigneuse d'une reine, leur égale encore hier, et, de même, parmi celles et ceux que la passion religieuse animait contre cette alliée apparente de la tendance réactionnaire dans l'Église et dans l'État. Malheureusement pour elle, les deux enquêteurs revinrent

auprès du roi pour lui confirmer et même aggraver les accusations dont la lettre de Cranmer n'avait été qu'un écho laissant encore prise au doute.

Henri en pleura d'affliction et de dépit, mais il voulut tirer la chose tout à fait au clair. Une nouvelle commission secrète, comprenant le duc de Norfolk lui-même, lord Sussex, le chancelier et Cranmer, par conséquent offrant toutes les garanties d'impartialité, fut députée vers la reine pour lui soumettre les imputations dont elle était l'objet et lui demander ce qu'elle avait à dire pour sa défense.

Catherine commença par nier tout, mais on lui fit part des faits certains dont on avait recueilli les preuves. Elle eut une attaque de nerfs. Cranmer lui fit entendre que sa seule ressource était de confesser ses fautes, et elle fit des aveux, mais précisément limités à ce qu'elle ne pouvait nier. Le roi espérait pourtant encore que, depuis qu'elle était devenue reine en l'épousant, sa conduite avait été tout à fait correcte. En ce cas il lui laissait espérer que son seul châtiment serait la publicité donnée à son inconduite et son éloignement forcé de la cour. Mais, comme il arrive si souvent en telles circonstances, un anneau de la chaîne permit d'atteindre les autres. On s'enquit auprès de sept dames de son entourage, et on découvrit qu'elle avait pris à son service ce Francis Derham, l'un des deux amants précités, pour le charger d'un office confidentiel qui autorisait des tête à tête prolongés et qu'un troisième galant du nom de Culpaper, avec la connivence complaisante de lady Rockford (la belle-sœur et l'ennemie d'Anne Bolen), avait été admis, dans le palais même du roi, à des entrevues nocturnes qui s'étaient prolongées jusqu'aux premières heures du matin!

Vaniteux, d'un personnalisme aigu, tel que nous connaissons Henri VIII, une pareille blessure était cuisante et ses premières intentions de clémence relative se dissipèrent comme une vapeur dans l'air chauffé. Le délit dont la reine s'était rendu coupable était classé parmi les crimes de haute trahison. Les lois existantes sur ce chapitre étaient extrêmement rigoureuses et, dans l'espèce, quand on se rappelle qu'Henri s'était couvert du vœu pressant de sa noblesse et de son peuple pour contracter un cinquième mariage afin d'assurer un ordre incontesté et incontestable de succession, il faut avouer qu'il lui était bien difficile d'épargner à la reine adultère la conséquence extrême de son infidélité. Cependant nous dirons malgré tout qu'il y a chez lui cette fois encore un manque d'esthétique, pour ne pas dire plus, qui touche de fort près à l'inhumanité. Un homme qui a pressé une femme contre son cœur peut la punir de son mépris, quand il découvre que ses serments de fidélité étaient autant de mensonges, il n'en aura pas moins toujours mauvaise grâce à déployer contre elle les ultimes rigueurs de la loi, quand il lui est loisible de les limiter. Le fameux *tue-la* n'est qu'une maxime de brutale sauvagerie. Il est vrai que cette délicatesse de sentiment était encore très rare dans le siècle violent où Henri VIII vécut. N'importe. Il reste toujours de la justice dans le jugement de la postérité devant laquelle, sur ce chapitre spécial de ses mariages, il arrive en mauvaise posture.

Il fut encore plus courroucé quand il apprit que la duchesse de Norfolk, lord William Howard, la comtesse de Bridgewater et plusieurs autres membres de cette très noble famille étaient parfaitement au courant des faiblesses de Catherine antérieurement à son mariage et que cela ne les avait pas empêchés de compter parmi ceux qui l'avaient le plus encouragée à le conclure. Il sentait bien un peu lui-même ce qu'il y avait de fâcheux dans l'effet que produit un roi, qui, pour la seconde fois, confie au bourreau le soin de venger son honneur marital outragé. Il fit écrire aux ambassadeurs étrangers et aux ministres anglais près des cours étrangères pour leur expliquer ce qui s'était passé. Mais, dira-t-on, comment donc avait-il pu ne rien savoir, ne rien même soupçonner avant et depuis son mariage? Peut-être regretta-t-il la police si bien organisée de Cromwell. Elle avait disparu avec son organisateur. Après s'être laissé décevoir par un portrait, il s'était laissé duper par le masque indifférent et froid d'une jeune femme, qui paraissait absolument à l'abri de toute passion désordonnée. Fiez-vous donc maintenant à ces physionomies placides, derrière lesquelles le caractère vrai semble retranché comme dans une tour d'ivoire, à ces figures sculpturales auxquelles le vulgaire reproche précisément de planer trop haut au-dessus des infirmités morales! Serait-il donc vrai que rien n'est trompeur comme l'eau qui dort?

Voilà ce que dut se dire le roi blessé dans son amour-propre plus encore peut-être que dans son affection. On peut donc avoir épousé successivement cinq femmes, et être encore novice dans l'art de pénétrer les mystères de l'âme féminine! Du reste, tout nous porte à penser que, sous ce rapport lui-même, Catherine Howard était exceptionnelle. Elle avait trouvé moyen de concilier des penchants d'une nature assez basse avec une apparence de dignité intangible qui la mettait à l'abri des soupçons de tous ceux que leur position auprès d'elle n'avait pas initiés aux secrets de son existence réelle.

La reine coupable fut internée à Sion-House avec lady Rockford accusée de complicité directe. Un extrait de la correspondance de l'envoyé flamand-

espagnol à Charles-Quint, lequel aurait dû être plutôt favorable, jette un jour étrange sur l'état d'esprit de la prisonnière.

« La reine », écrivait-il le 20 janvier 1541, « reste toujours à Sion-House, mieux portante et plus belle que jamais. Elle est toujours aussi soigneuse de sa toilette, aussi impérieuse et volontaire que lorsqu'elle était encore auprès du roi. Elle s'attend à être mise à mort, et elle confesse qu'elle le mérite. Elle demande seulement que l'exécution soit secrète et non publique. »

Il est à remarquer qu'on ne découvre pas dans l'attitude ni dans les paroles de Catherine Howard ces protestations d'ordre mystique, ces appels soit à la justice, soit à la miséricorde de Dieu, qui tiennent une grande place dans l'histoire des derniers jours d'autres illustres condamnées du même temps. D'autre part, il faut reconnaître qu'elle déploya une force d'âme extraordinaire contre les affres d'une exécution capitale à bref délai qu'elle avouait elle-même avoir méritée. A plus d'un indice et pour ce qui concerne les croyances religieuses, on est tenté de la considérer comme une de ces personnes chez qui la violence et les rivalités des partis ecclésiastiques au XVIe siècle avaient, faute de convictions auxquelles elles pussent s'arrêter, engendré un scepticisme intégral qui les rapprochait de ce qui s'appela plus tard la « libre pensée », et moins tard, mais assez longtemps « l'esprit fort ». Les catholiques romains et les anglicans timorés, qui escomptaient son influence sur Henri VIII pour le ramener en arrière sur le terrain religieux, eussent été probablement déçus dans leurs espérances, lors même qu'elle aurait vécu plus longtemps. Ces affaires-là ne l'intéressaient pas. Elle ressemble beaucoup à ces pessimistes de nos jours qui trouvent que la vie est mauvaise, qu'il faut pourtant la subir telle qu'elle est et que, si de temps à autre elle offre pourtant quelques joies, quelques satisfactions, il est bon d'en profiter sans se faire illusion sur leur brièveté, leurs imperfections et les déceptions qui, si souvent, les suivent. Il faut aussi avoir égard aux institutions, aux lois, aux mœurs, puissances qui s'imposent à l'individu, qu'on ne peut braver sans qu'il en cuise. Si donc on est né avec des inclinations qui poussent à la révolte contre elles, la seule chose à faire est de pécher en secret, et avec de l'habileté on y parvient. Échoue-t-on? Le mystère de votre vie est-il trahi? C'est également possible, et alors il faut en accepter la conséquence inéluctable et ne pas s'abaisser à des supplications humiliantes, qui, d'ailleurs, ont toutes les chances du monde d'être inutiles. Catherine Howard, à part un instant ou deux de défaillance quand elle découvrit le gouffre ouvert sous ses pas, maintint jusqu'à la fin son orgueil de femme tenant à laisser l'impression qu'elle est supérieure aux faiblesses de son sexe, excepté une qu'elle tenait à cacher à cause des conséquences. Elle avait perdu la partie, sa tête était l'enjeu, elle n'avait plus qu'à se montrer « belle joueuse ».

*
* *

Deux de ses amants connus, sur lesquels on avait pu mettre la main (d'autres avaient pu s'enfuir à temps), furent jugés selon la loi commune, condamnés sur leurs propres aveux, et pendus à Tyburn. Ce fut au Parlement de se prononcer sur le sort réservé à la reine. Tel était le courant de l'opinion qu'on plaignait le roi de ne voir jamais la fin de ses tribulations conjugales. En aucune circonstance plus que dans cette occasion, on ne prononça d'éloges aussi dithyrambiques de sa sagesse et de ses vertus. Les poursuites contre la reine et lady Rockford furent votées sans opposition. Une commission parlementaire vint rapporter que Catherine avait avoué tout ce qu'on lui reprochait. Le verdict n'était pas douteux. Lady Rockford et sa compagne royale de captivité furent condamnées à mort et exécutées le 13 février 1542. Lady Rockford fut, dit-on, portée sur l'echafaud plus morte que vive. Catherine Howard demeura stoïquement indifférente, si ce n'est qu'elle avait obtenu qu'on apportât dans sa chambre le billot sur lequel elle devait être décapitée pour s'exercer à la bonne manière dont il convenait d'y poser sa tête pour faciliter la tâche de l'exécuteur. D'après un témoin oculaire dont le récit est d'ailleurs confirmé par l'ambassadeur d'Espagne, elle aurait renouvelé ses aveux sur la lugubre plate-forme, se recommandant sans phrases à la miséricorde divine, reconnaissant la justice de sa condamnation et exhortant le peuple à toujours obéir au roi.

Je n'ai pas la prétention d'avoir déchiffré à mon entière satisfaction l'énigme impliquée dans cet étrange caractère. Je n'ai pu qu'en dégager à distance quelques lignes très générales. Peut-être que, si l'on avait des documents permettant de suivre Catherine Howard, de son enfance à sa mort, on trouverait des éléments de précision plus nombreux et plus clairs. Mais ces documents, nous ne les avons pas, et force nous est de nous borner à ceux que nous possédons.

ALBERT RÉVILLE.



LE CLERGÉ IRLANDAIS

La loi de Séparation a tourné tous les regards vers le clergé de France, éveillé la curiosité sur les métamorphoses qui peuvent transformer la condition matérielle, la situation morale et le rôle social du prêtre. On a cherché ailleurs des analogies ou des prévisions, interrogé la vie ecclésiastique des autres pays. Après les articles que nous avons consacrés ici à l'Irlande, il nous a paru que ce pouvait être le moment de recueillir nos impressions sur le clergé de l' « Ile des Saints et des Docteurs », comme l'appelait le moyen âge. Ces impressions, qui ne sauraient prétendre en rien — est-il besoin de le dire ? — à la valeur documentaire d'une enquête, ni à la portée objective d'une étude, les voici telles quelles, raisonnées seulement et disposées selon la concordance des événements révolus et des mœurs encore vivantes.

*
* *

On ne comprend rien au caractère du clergé d'Irlande, au rôle qu'il a joué et qu'il exerce encore, à l'influence dont il dispose et au prestige dont il est entouré, aux sentiments qu'il éprouve et à ceux qu'il inspire, si on ne garde toujours sous les yeux les circonstances toutes particulières qui ont déterminé la distribution des forces et des partis dans ce pays. Il s'y est produit ce fait, extraordinaire et peut-être unique, d'un conflit permanent entre l'État et la Nation, durant lequel les divers éléments de la vie irlandaise se sont partagés entre les deux puissances antagonistes et ordonnés autour de l'un ou de l'autre de ces deux centres d'attraction. C'est pour être plus national, et en le devenant sans cesse davantage, que le clergé catholique d'Irlande s'est violemment écarté de l'État ; ou, si l'on veut, l'État anglais, au cours de la lutte contre l'Irlande et sa foi religieuse, a rejeté chaque jour plus loin de lui le clergé qui, à mesure, resserrait plus étroitement ses liens avec la nation. L'Église nationale et l'État oppresseur se rangèrent dans les deux camps ennemis. L'incompatibilité initiale, fondamentale, posée et maintenue par l'histoire, eut pour effet, non de préparer un divorce, mais de prévenir toute union. L'indépendance, au lieu d'être le résultat d'une rupture, sortit d'un accommodement. Longtemps, trop longtemps sans doute, les deux puissances s'étaient combattues et haïes ; les trêves aboutirent enfin à une paix honorable, loyalement gardée.

Mais ce qu'on ne saurait trop redire, et ce qu'il ne faut jamais oublier, c'est que, durant ce conflit, l'attitude de l'État n'a jamais cessé de rester, par suite de conditions tout à fait spéciales et exceptionnelles, entièrement distincte du sentiment de la nation : bien loin de l'exprimer ou d'y répondre, elle se trouvait, par la force même des choses, le contredire et le renforcer. Phénomène étrange, en vérité, qui domine toute l'histoire d'Irlande et en éclaire chaque détail, — celui-ci comme tous les autres.

*
* *

Ce clergé national ne pouvait manquer d'être, du même coup, un clergé démocratique, car la nation, en Irlande, c'est, à peu près exclusivement, le peuple. Sauf de très rares exceptions, une aristocratie implantée prit la place de la noblesse autochtone ; les hautes classes se composèrent des officiers de la Couronne, militaires ou civils, et des landlords écossais ou anglais, — la « garnison » et la « colonie ». Seuls les seigneurs irlandais qui renoncèrent à leur foi et à leur loi conservèrent leurs châteaux et leurs richesses. Les autres furent décimés, à tout le moins ruinés. De plus, dans ce pays sans industrie, où la terre n'est pas rémunératrice pour ceux qui la cultivent, il ne s'est pas formé de classe moyenne. La bourgeoisie, comme classe, n'existe pas. Le clergé, sorti du peuple, resta donc avec le peuple, loin de la féodalité dirigeante, des propriétaires et des riches. Les évêques eux-mêmes, élus par les prêtres, formèrent, à la tête du corps sacerdotal, une élite plutôt qu'une aristocratie. Tandis que partout ailleurs, dans le monde catholique, les dignitaires de l'Église marchaient de concert avec les hautes classes, soit pour leur imposer leur action, soit en subissant la leur, le clergé d'Irlande, à tous les degrés de sa hiérarchie, vivait en communion avec le peuple, dont il ne cessait pas un instant de partager les peines et de diriger les efforts.

Comment ses mœurs ne s'en seraient-elles pas ressenties ? A la différence des autres clergés catholiques d'Europe, qui tous prenaient plus ou moins un caractère aristocratique, le clergé d'Irlande resta démocratique et populaire. De telles conditions lui rendaient impossible de servir de lien entre les classes et l'entraînaient au contraire dans leurs luttes. Si son allure hardie et résolue fut quelquefois bien propre à nous surprendre, par le contraste avec les façons adoucies et mondaines de nos prêtres, si son ardeur, où perce souvent une pointe de violence, peut déconcerter nos habitudes et même choquer nos mœurs, il n'en faut pas perdre de vue l'explication, ni méconnaître non plus ce qu'il y a d'inévitable et de naturel dans cette attitude, plus militante sans doute que ne l'admettent nos pays, habitués à considérer seulement la mission spirituelle de leurs pasteurs. Non seulement elle ne

scandalise là-bas personne, mais elle est profondément chère à un peuple que les circonstances amenèrent, et peut-être contraignirent, à faire de sa foi une question nationale et à voir, dans ses prêtres, des soldats.

*
* *

Il serait plus juste de dire : des chefs. Depuis la Réforme, la cause de l'indépendance politique et celle de la liberté religieuse se confondaient en Irlande : le prêtre se trouva au premier rang de la mêlée, ou même organisa la résistance, dès que celle-ci devint légale et se manifesta autrement que par des insurrections.

Cette nouvelle phase s'ouvrit au début du XIXe siècle par les fameuses campagnes pour l'émancipation des catholiques. De 1810 à 1829, ce fut, on peut le dire, la grande pensée nationale. La place du clergé était à la tête du mouvement. Il prêta son appui à O'Connell. La Ligue catholique irlandaise fonctionna sous la direction des prêtres, qui se trouvèrent ainsi les plus actifs auxiliaires du « Libérateur ». Plus tard, la question agraire passa au premier plan. On n'ignore pas que c'est la question vitale pour l'Irlande. Le clergé, qui sort du peuple et vit avec lui, ne pouvait manquer de s'y intéresser ; et si le protestantisme des landlords n'est pas pour les lui rendre sympathiques, on ne saurait attribuer à une animosité religieuse le mouvement dont le chef ardent et l'âme vivante fut le protestant Parnell. Il suffit enfin de considérer que le clergé forme, à peu près exclusivement, la partie instruite du peuple, pour comprendre comment il se trouve, par la force même des choses, placé à sa tête, dans ce pays où l'aristocratie est étrangère et où la bourgeoisie n'existe pas.

Ce rôle a été jugé diversement. D'une manière générale, il paraît s'être exercé dans le sens de la modération. Le clergé s'est ouvertement déclaré contre les *Fenians*. Il a désapprouvé certains procédés trop révolutionnaires de la *Land League* et refusé d'y donner son adhésion. Elle ne les abandonna, selon toute vraisemblance, que pour ne pas perdre un appui si précieux. Cette influence commence à être contrebalancée par une nouvelle classe de politiciens, composée d'Irlandais américains et de journalistes. Mais l'autorité du clergé reste prédominante. S'il faut en croire de récentes rumeurs de presse, le gouvernement anglais serait en conversation avec Rome pour obtenir du Pape qu'il désapprouvât la Ligue gaélique et en détournât le clergé. A ce jeu — qu'on ne leur demandera pas de jouer — les prêtres risqueraient de perdre leur influence. Les Irlandais ont la tête chaude, « Red Hot Irish ». Ils ne tolèrent pas volontiers d'ascendant qu'ils n'aient librement accepté, et celui de leur foi semble, avec celui du sentiment national, le seul capable de leur imposer une contrainte. Encore ne faudrait-il pas que le premier se mît en opposition avec le second.

On l'a bien vu, lors de la lutte anti-alcoolique. La Société de tempérance fondée en 1829, dans le comté de Wexford, par le Révérend George Carr, pasteur protestant, n'avait pas eu de succès. Les distributions gratuites de thé et de café, sur les champs de foire, ne trouvaient pas d'amateurs et plusieurs fois on jeta bas les baraques de la Ligue. Les Quakers ne réussirent pas mieux. D'un commun accord, tous les cultes confièrent la mission au Père Mathew, capucin de Cork, qui imposa l'idée. Son association, fondée en 1839, comptait, après deux années, deux millions et demi d'adhérents. En 1841, un voyageur en Irlande écrit « que les tavernes se ferment, que les distillateurs brisent leurs alambics, que les brasseries marchent à la ruine (1) ». Qu'avait-il fallu pour accomplir ce miracle? Une cérémonie très simple. Le nouvel adhérent s'agenouillait au pied de l'autel et jurait de s'abstenir de toute boisson fermentée ; le prêtre lui imposait les mains en disant : « Que Dieu vous donne la force de persister dans votre résolution. » Et il lui remettait une médaille de cuivre et une image allégorique. Cela s'appelait prendre le *pledge*, c'est-à-dire l'engagement. La figure de ce capucin est une des plus populaires de l'Irlande, et son image se dresse près de la statue d'O'Connell sur la principale place de Dublin.

*
* *

Sorti du peuple, mêlé au peuple, le clergé irlandais est cher au peuple : il est populaire dans tous les sens du mot. Aussi mène-t-il, au milieu de son troupeau, une existence honorée et heureuse. Le presbytère est toujours une des plus belles maisons de la ville, la meilleure du village. Je n'en vois guère d'autre, en Irlande, qui soit, toujours et partout, aussi régulièrement, « confortable ». Elle a un air d'aisance dont nous sommes vite, en ce malheureux pays, deshabitués. Est-ce par contraste qu'elle m'a paru plus d'une fois presque luxueuse? Dans les gares et les hôtels, j'ai toujours rencontré des prêtres. Ils se déplacent beaucoup, échangent des visites entre confrères, vont assister aux fêtes populaires, aux *Feis* (concours de musique et de poésie), se reposer sur les plages. A la façon dont ils voyagent, simplement, certes, mais largement, confortablement — le mot revient toujours à l'esprit parce qu'il traduit une impression tout à fait exceptionnelle là-

(1) Cité par M. M.-A. de Bovet, *Trois mois en Irlande*, ch. IV.

bas, — on ne peut douter que leur situation ne soit prospère.

Et l'on voit aussi combien elle est libre, solide, à l'abri même du soupçon et de la médisance. Partout on les entoure, on les fête. Hommes et femmes y mettent le même empressement, naturel, unanime, et joyeux. C'est le contraire qui étonnerait. Je ne voudrais pas généraliser des impressions de voyageur ; mais il m'a semblé que l'usage irlandais était de ne pas laisser, à table, un prêtre seul. Un voyageur l'aborde, s'installe près de lui. Une dame en use de même et lui sert son thé. Dans les rues, personne né passe sans le saluer, depuis les bambins jusqu'aux vieillards.

La place enfin qu'il tient dans la vie et dans l'opinion, l'intérêt qui s'attache à sa vie, la communion qui existe entre l'esprit public et sa propre pensée, ne nous sont-ils pas attestés par ce fait qu'un des premiers romanciers de l'Irlande est un prêtre, le Rév. P.-A. Sheehan, curé de Doneraile, et que le roman le plus populaire sur l'Irlande, *Father Anthony*, œuvre d'un protestant écossais, a un prêtre pour héros ?

On peut mesurer aussi la sympathie et le dévouement populaires aux libéralités envers l'Église, d'autant plus remarquables dans un pays où l'argent est si rare. Non seulement on reconstruit les temples — et quels temples ! — mais encore l'existence la plus large est assurée à tous les pasteurs. Les revenus d'un évêque varient aujourd'hui, selon la richesse de son diocèse, entre 15.000 et 25.000 fr. ; ceux d'un curé, *parish priest*, entre 5.000 et 8.000 ; un vicaire, *curate*, reçoit de 2.000 à 5.000 francs.

*
* *

Ainsi établi au cœur même de la nation, écouté, aimé, honoré, le clergé catholique d'Irlande n'a aucun désir de voir changer un peuple avec lequel il est en communion si intime et en sympathie si profonde. Les défauts irlandais sont de ceux qui ne le choquent point, puisqu'ils proviennent tous d'un détachement singulier des biens terrestres; les vertus l'enchantent, car elles sont essentiellement chrétiennes : pureté des mœurs, résignation, foi ardente et intangible. L'appréhension d'amoindrir celles-ci en combattant ceux-là suffirait à paralyser tous les efforts des prêtres. Volontiers, ils se résignent, acceptent des faiblesses qu'ils trembleraient de combattre, consolent des misères qui ne les effraient pas.

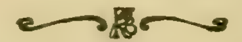
Nous avons sur cet état d'esprit, assez manifeste dans leurs sentiments et leur conduite, un témoignage de premier ordre, ample, sûr et précis, tel que n'en peuvent fournir les observations les plus attentives. C'est celui de l'un d'eux, le plus distingué peut-être, curé de paroisse quand j'eus l'honneur de le voir, évêque aujourd'hui, je crois, car il était déjà désigné alors, le Rev. Sheehan, auquel j'ai fait allusion plus haut. Dans *Luke Delmege*, roman copieux et riche, qui porte ce sous-titre significatif : « Ames celtiques et âmes saxonnes », nous voyons aux prises « le matérialisme d'Angleterre avec ses splendeurs » et « le spiritualisme de l'Irlande ». Un jeune prêtre irlandais, mis en contact avec cette civilisation puissante et prospère, en subit le prestige. Insensiblement, dans son propre cœur, « l'esprit surnaturel » s'affaiblit, et « de nouvelles idées, l'esprit du siècle » prennent sa place. A travers des résistances de sentiment, des mélancolies, des nostalgies et de beaux espoirs, des séductions et des répugnances alternées, il s'exalte aux idées anglaises de progrès, de civilisation, de bonheur individuel dans la perfection de la race. « C'est l'esprit de l'Église en notre siècle que nous entrions dans le progrès moderne... L'humanité a des droits à faire valoir devant l'Église. L'Église le reconnaît et, par conséquent, elle voit, avec complaisance, tout ce qui tend à l'amélioration du peuple. » Et il ajoute, en s'adressant à son adversaire, un pur représentant du clergé irlandais : « Tandis que vos théories dépeuplent les villages et les villes du sud, Belfast marche à pas de géant vers la prospérité et le progrès. » Devenu prêtre en Irlande, il vient prêcher les vertus de l'Anglo-Saxon, et, par contraste, faire ressortir les défauts de ses compatriotes. Mais il finit par comprendre [illegible] de vrai dans « les formules mensongères de ce nouvel évangile de l'humanité, c'est l'expression des aspirations profondes — et réalisées par ailleurs — de la race irlandaise. Abnégation : telle est, en effet, la glorieuse devise de cette race d'apôtres. » Et il trouve son modèle, en même temps que le dernier mot de la sagesse, dans l'exemple d'un humble prêtre qui s'est dépouillé de tout pour l'amour du Christ, dans le sacrifice d'une jeune fille qui a embrassé volontairement l'humiliation et la souffrance : « Tout perdre pour tout avoir. »

*
* *

Qu'adviendra-t-il, dans notre vie moderne, de pareilles dispositions et du peuple qui semble impropre à les modifier ou encouragé à les maintenir? Si l'action du clergé se borne à les favoriser, ne sera-t-elle pas funeste à l'Irlande? Il faut s'adapter pour vivre. L'Irlande a montré sa capacité d'adaptation hors de [illegible] prêtres irlandais diront que c'est dans l'île, dans la chère vieille Erin, glorieuse et douloureuse, qu'il faut chercher l'Irlande, non dans les colossales cités

du Nouveau-Monde, où elle est un des éléments, — le levain, dit-on, — de cette masse un peu lourde, hétéroclite et puissante, de ce peuple aux destinées inconnues, mystérieuses. Que fera l'Irlande chez elle? Les plus réfléchis des prêtres, les plus clairvoyants, perçoivent peut être l'étrange solitude de l'âme irlandaise au milieu de notre temps. Mais ils pensent que les idées auxquelles elle s'attache et les vertus qu'elle maintient ne sauraient être surannées, étant éternelles. Ils rêvent un progrès qui ne les ruinerait point et s'orienterait dans leur sens. Est-ce une chimère? « Il nous faut créer notre civilisation. Nous ne pouvons pas emprunter celle des autres. » En attendant l'avenir incertain, le prêtre irlandais s'attache éperdument à un présent où il trouve des charmes, et glorifie volontiers, comme l'a fait le Rev. P.A. Sheehan dans *Mon nouveau Vicaire* et *Luke Delmege*, cette terre si clémente à leur vie et si douce à leur cœur.

FIRMIN ROZ



LES CONSÉQUENCES MORALES DE L'ENTRECROISEMENT DES GROUPES

Il y a au moins une civilisation — la nôtre — qui offre ce spectacle paradoxal : la société finissant par s'incliner devant l'individu. Les sociétés occidentales n'avoueront bientôt d'autre but que l'émancipation de la personne humaine : ses droits supérieurs sont définitivement reconnus; sa valeur infinie est solennellement proclamée.

Nous disons que, dans le succès de cette religion individualiste, l'entrecroisement des cercles sociaux entre sans doute pour quelque chose (1). La seule multiplication des groupements auxquels un même homme peut appartenir rend ces groupements à la fois moins exclusifs et moins oppressifs : c'est la réalité sociale elle-même qui ouvre spontanément les esprits aux idées libérales.

Par quelles voies diverses chemine cette influence?

*
* *

Si divers qu'ils soient, les groupes pèsent toujours, à des degrés inégaux, sur les éléments qu'ils rassemblent. Ils tendent toujours à leur imposer certaines manières d'agir, de sentir, de penser; n'est-ce pas à un sentiment de contrainte, disait M. Durkheim, que l'individu reconnaît le fait social?

Mais lorsque croît le nombre de ces autorités, n'y a-t-il pas des chances pour qu'elles se limitent en se rencontrant? Quoi qu'en dise le proverbe, il fait meilleur servir plusieurs maîtres. On n'est plus, désormais, l'homme-lige d'aucun. On peut opposer leurs exigences et, dans l'entre-deux, glisser chaque jour un peu plus de liberté. Du choc des dépendances multipliées il jaillit de l'indépendance.

C'est ainsi que lorsque se constitue, par dessus les sociétés domestiques, la société proprement politique, son établissement, bien plutôt qu'un asservissement nouveau, est pour beaucoup un commencement de libération, On a sans doute exagéré à ce propos — depuis le mémoire fameux où Benjamin Constant distinguait la liberté à l'antique de la liberté à la moderne — la mainmise de la cité sur le citoyen. Il faut du moins se souvenir, remarque M. Glotz, que l'antithèse entre l'État et l'individu, à laquelle nous sommes habitués, ne saurait se transposer telle quelle à l'antiquité grecque : on oublie le troisième terme, qui modifie complètement les rapports des deux autres, la famille. « En Grèce, c'est sur la famille, ce n'est pas sur l'individu que l'État a conquis sa puissance. » L'agora, le tribunal, l'armée, autant de milieux nouveaux où l'homme peut dépenser ses activités, se tailler une place, gagner des rangs en dehors de la hiérarchie gentilice. Du même coup le prestige de celle-ci est entamé, et son autorité rognée. Par sa participation à des cercles plus larges, la personnalité commence à s'affranchir du cercle où elle était enfermée.

De nos jours encore, d'ailleurs, à y bien regarder, n'est-ce pas la même nécessité de lutter contre tels groupements élémentaires qui explique l'extension des attributions de l'État? « Tous les individus contre tous les groupes », on a proposé de définir par cette formule paradoxale l'essence de l'État moderne. La formule a du moins l'avantage de rappeler qu'il y a des dépendances qui ne sont que des contrepoids. La nécessité de contrebalancer, au profit des droits de l'individu, la pression des organisations domestiques, régionales, professionnelles, est peut-être la meilleure justification de l'organisation politique.

Et il est clair que si celle-ci progresse au point de tout tirer à elle, l'individu se trouve à nouveau menacé : le sauveur risque de devenir ravisseur à son tour. Et c'est pourquoi on a vu tous les philosophes libéraux — de B. Constant à Taine — prendre contre le pouvoir central la défense des organismes « intermédiaires » : une surface toute unie, une poussière d'individus n'a plus rien qui arrête le rouleau du despotisme.

Mais à vrai dire, plus la civilisation se complique, et plus les groupements se multiplient où le citoyen peut vivre librement. Si les vieilles forteresses où l'on demeurait de la naissance à la mort sont pour la plu-

(1) V. la *Revue Bleue* du 10 novembre 1906.

par démantelées, des refuges nouveaux se construisent chaque jour, où l'on peut entrer, comme on peut en sortir, avec la plus grande facilité. Le grand nombre des édifices capables de servir ainsi de « centres de résistance » constituerait, selon M. Ostrogorski, un des avantages de la société contemporaine sur la société antique : la différenciation croissante de la pensée et de la vie, par les associations qu'elle met au service des intérêts nouveaux et des idées diverses, offrirait comme autant d'échappatoires à la liberté individuelle. Quel oiseleur serait capable de mettre la main sur tant de nids à la fois ?

*
* *

De ce point de vue rien n'importe plus, naturellement, que la structure des formes sociales suscitées par la foi religieuse, et la place qu'elles conservent ou gagnent dans l'ensemble. Les cadres de la religion tendent-ils à recouvrir ou au contraire à croiser les cadres de la politique ? Dans le premier cas, la liberté risque plus que jamais d'être emprisonnée ; dans le second, une large porte lui est ouverte On rend ce qui appartient à César, mais on réserve ce qui revient à Dieu. Maniée habilement, la distinction se laissera transposer à toutes sortes de fins, contre toutes les espèces de despotisme. Il est heureux qu'elle ait été posée à l'origine de la civilisation moderne, et que le christianisme ait dû chercher d'abord ses voies en dehors de l'État. L'organisme politique de la cité antique restait imprégné de religion. Et c'est sans doute pourquoi la notion des droits sacrés du for intérieur ne le pénètre pas en son fond. Mais c'est surtout dans les grands empires qui sont en même temps des églises, et où la religion mène décidément la politique, que l'on voit combien la liberté souffre de cette confusion.

« C'est dans l'unité du pouvoir temporel et spirituel, écrit Guizot, c'est dans la confusion de l'autorité morale et de la force matérielle que la tyrannie, qui parait inhérente à la civilisation mahométane, à pris naissance. »

En empêchant cette confusion dès le principe, l'idée chrétienne frayait la route, chez nous, et fournissait elle-même des armes à l'idée libérale.

Et sans doute la société qui s'organise autour de l'idée chrétienne, l'Église catholique, sera pour la pensée une prison en même temps qu'un refuge. Elle ne se contente pas d'imposer un *Credo* à ceux qui viennent librement frapper à sa porte. Pour les besoins de sa propagande, elle invoque bientôt le concours actif de cette force politique dont elle ne demandait d'abord que la neutralité. Elle déclare une guerre ouverte à toutes les formes de « latitudinarisme ». — Mais il est trop tard. Au fur et à mesure que croissent ces exigences, des centres de résistance se sont multipliés, par le seul jeu de la civilisation. Le fidèle lui-même n'est plus l'homme d'une société. Trop de courants divers passent sur son âme pour qu'elle puisse garder la seule empreinte du dogmatisme.

Au surplus, la tendance dogmatique n'est pas le privilège des groupements religieux. Tous les groupements, à des degrés divers, s'efforcent d'imposer à leurs éléments constituants certaines manières de voir en même temps que certaines manières d'agir : un minimum de « préjugés » communs, c'est le premier aliment de toutes les sociétés quelles qu'elles soient. Dans une thèse récente sur l'*Évolution psychologique du Jugement*, M. Ruyssen montrait avec finesse comment une instinctive adaptation au milieu social détermine le plus souvent les jugements de l'individu. Mais il ne négligeait pas d'indiquer en même temps comment la multiplicité des milieux auxquels il lui faut s'adapter devient pour le jugement individuel une cause de libération.

On ne devrait pas dire « je pense », mais il pense en moi, *es denkt*, comme on dit « il pleut », déclarait naguère M. Gumplowicz : tant il est vrai que nous ne sommes que traversés de courants d'idées que nous ne créons pas. Le tout est comme le magnétiseur de l'unité. — Admettons ces formules outrancières. Il n'en reste pas moins qu'en matière de suggestion comme en matière d'autorité proprement dite, il arrive que les forces s'annulent par leur concours même. La conscience d'un homme engagé dans plusieurs groupes est un carrefour, ou mieux, un champ clos d'opinions. Elles s'offrent toutes à lui comme autant de vérités. Mais leur variété est pour lui une invitation à douter, à réfléchir, à penser par lui-même. A force de se sentir tant tiraillé, n'est-il pas naturel qu'on éprouve le besoin de se ressaisir ? C'est en ce sens que l'entrecroisement des groupes, par les rencontres de suggestions qu'il multiplie, semble lui-même appeler à la vie la pensée libre.

*
* *

Le même phénomène n'est-il pas propre à éveiller naturellement la tolérance ? Lorsque le nombre s'accroît des associations auxquelles je participe, il m'est loisible de compter un peu partout des collaborateurs, des amis, des frères. Il me devient moins pénible de me trouver en désaccord, sur tel ou tel point, avec mes voisins. Leurs opinions me heurtent moins vivement par cela même que je connais, pour les miennes, d'autres milieux spécialement sympathiques. Je laisse plus aisément parler même mes adversaires, par cela seul que je trouve à qui parler ailleurs.

« Recevant de plus loin et plus facilement l'air et la lumière, nous trouvons moins irrespirable et en quelque sorte moins réelle l'atmosphère de contradictions qui nous entoure. »

Ainsi s'expliquerait, selon M. Ruyssen, le fait que de moins en moins on soit tenté de se battre pour des idées.

Mais si l'entrecroisement social nous dispose en effet à la tolérance, ce n'est pas seulement parce qu'il donne en quelque sorte la clef des champs à notre pensée : les contacts quotidiens qu'il nous impose, les coudoiements auxquels il nous soumet ne peuvent manquer d'élargir notre sociabilité. Nous sommes de plus en plus exposés à rencontrer les mêmes hommes dans des milieux divers et des hommes divers dans les mêmes milieux. Nous sommes par là même de plus en plus habitués à distinguer plusieurs aspects de l'homme, et à faire abstraction de tels de ses attributs pour n'en retenir que tels autres. C'est précisément la racine de la tolérance, entendue au sens large. Être libéral, c'est être apte à dissocier, par exemple, la personne et les idées. Celles-ci me déplaisent ou même me paraissent détestables. Celle-là ne m'en reste pas moins respectable. Séparés sur certaines questions, nous pourrons fort bien, lorsque d'autres idées, d'autres intérêts, d'autres sentiments seront en jeu, nous aboucher, nous entendre, collaborer.

« Dans les sociétés de civilisation avancée, dit M. Ostrogorski, où l'on s'est émancipé des mœurs de clan et de la notion ecclésiastique d'un credo universel, les hommes se conçoivent aisément les uns les autres sous des aspects divers et dans des combinaisons changeantes, sans trouble pour leurs relations personnelles. On voit constamment aujourd'hui des personnes qui appartiennent à des sectes religieuses rivales faire cause commune en dehors des Églises ; on est d'accord en politique et on diffère dans les controverses scientifiques, littéraires ou autres; on se combat dans une profession, au barreau, à la bourse ou ailleurs, et on reprend ses relations d'amitié dès qu'on a quitté ce terrain litigieux. Ces allées et venues dans des sociétés différentes dénotent un ordre d'autant plus parfait qu'elles affirment la liberté morale de la personnalité humaine. »

Comment ce va-et-vient, ces chassés-croisés et ces changements de point de vue peuvent en effet élargir notre imagination sociale jusqu'à nous faire concevoir plus aisément l'idée des droits de l'homme, il est aisé de s'en rendre compte. Là où les groupes s'entrecroisent, nous sommes de moins en moins portés à juger l'homme sur l'étiquette : les étiquettes s'oblitèrent en quelque sorte les unes les autres. Moins tentés de parquer les individus dans des catégories toutes faites, notre attention se reporte plus aisément sur les valeurs personnelles.

D'autre part, notre pensée prolonge spontanément la courbe des faits donnés : le nombre et la variété des cercles où s'engage l'individu, nous nous les représentons volontiers comme susceptibles de s'accroître indéfiniment. Au-dessus des groupements réels nous faisons planer les groupements possibles; nous sommes ainsi amenés à concevoir sans répugnance une sorte de vaste société idéale dont tous les hommes, à quelque société partielle qu'ils pussent appartenir par ailleurs, seraient également les membres. Et ainsi, pour que la doctrine individualiste se constitue, tous les éléments essentiels ne se trouvent-ils pas rassemblés, dans les consciences, par une sorte de mouvement spontané de la réalité sociale ?

*
* *

Mais ce mouvement n'est-il pas contrarié par des mouvements en sens inverse? N'y a-t-il pas des forces qui s'opposent à l'entrecroisement et parquent les hommes en catégories incommunicables? Comment notre « complication sociale » s'accorde-t-elle, entre autres, avec le fait de la lutte des classes?

Dans un livre où il démontre précisément comment la différenciation dans nos sociétés produit des effets tout autres que ceux qu'elle produit dans l'organisme, M. Lalande, opposant à la condition du membre d'une caste celle d'un artisan de nos jours, se plaisait à dénombrer les cercles divers où celui-ci peut entrer. « Soldat lors de la conscription, magistrat dans le jury, gouvernant même puisqu'il vote », commerçant s'il devient membre d'une société coopérative, « il communique plus ou moins clairement, plus ou moins largement, avec toutes les pensées et tous les actes du pays ».

Optimisme simpliste, diraient les socialistes. Votre artisan est prolétaire, et cette définition efface toutes les autres. Sa condition économique détermine plus ou moins directement sa place dans la vie politique, militaire, intellectuelle. S'il change de cercle il ne change pas de niveau. Et c'est le niveau qui importe. Au vrai, le salarié ne peut plus former d'association vivante qu'avec ses frères de misère. L'entrecroisement cesse de fonctionner normalement : l'élan de la tendance se brise aux pieds du mur des oppositions de classe.

Il faudrait un livre — ou plusieurs — pour décider si les distinctions de classes possèdent dès à présent, en fait, la netteté tranchante que leur prêtait Marx. Les revisionnistes, à l'intérieur même du socialisme, ont rappelé qu'il subsistait entre les termes de l'antithèse classique — capitalistes et prolétaires — une longue échelle d'intermédiaires, et par-dessus l'antagonisme des intérêts, entre employeurs et employés,

bon nombre de solidarités indéniables. Ce qui reste vrai, c'est que pour qu'un parti purement socialiste fasse comprendre à la masse son originalité, et « se pose en s'opposant », il lui est bon de surexciter, fût-ce au prix de simplifications plus ou moins violentes, la « conscience de classe ». D'où cet effort, sensible chez un certain nombre d'apôtres de la doctrine, pour rompre toutes les attaches, couper tous les ponts, empêcher tous les rapports, sur quelque terrain que ce soit, entre les ouvriers et le reste du monde.

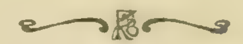
Des différences de sympathie à l'égard de cette tactique extrême, c'est là ce qu'on retrouverait au fond de la plupart des polémiques qui divisent encore les partisans du socialisme. A la question de savoir si des socialistes doivent se permettre de collaborer avec des bourgeois, Sydney Web répondait naguère en invoquant précisément les habitudes d'esprit créées par l'entrecroisement social.

« Je suis d'avis de travailler en coopération avec des personnes de toute opinion pour les réformes sur lesquelles il nous arrive d'être d'accord. En Angleterre, les personnes qui ont les opinions les plus variées sur les questions religieuses, politiques ou économiques, s'unissent en vue d'atteindre un but commun qu'elles trouvent bon pour des motifs divers, ce qui ne les empêche pas d'entrer en même temps dans des combinaisons tout autres en vue d'atteindre quelque autre objet. Ainsi nous sommes tous à la fois collaborateurs dans un champ d'action et adversaires les uns des autres en d'autres domaines. »

Mais l'intransigeance de beaucoup de socialistes ne veut plus de cette tolérance. Elle nous incline forcément, pensent-ils, aux compromissions de toutes sortes. Il est beaucoup plus sûr, pour rester purs, de rompre tout contact, d'éviter tout commerce avec quiconque représente, de près ou de loin, les intérêts de la « classe ennemie ». Le parti socialiste, écrivait récemment M. Bracke, doit rappeler à ses militants qu'il n'a pas trop de leur activité tout entière. C'est au nom de ce principe que quelques-uns ont proposé d'interdire aux socialistes, par exemple, de faire partie de la franc-maçonnerie. En même temps, et pour parfaire l'unité de la classe ouvrière, on entreprenait d'ébranler la distinction fermement maintenue par les syndicalistes, entre les associations professionnelles, « groupements d'intérêts » et les comités politiques, « groupements d'opinions ». En un mot, de différents côtés, un effort est fait d'une part pour unifier parfaitement le groupement des forces ouvrières, d'autre part, pour le détacher absolument de tous les autres groupements quels qu'ils soient. Ainsi espère-t-on dresser audessus de la civilisation contemporaine, dans une espèce d'isolement superbe, le bloc prolétarien.

Cette ambition est-elle près d'atteindre son but? Il est permis d'en douter, tant la pente est raide qu'il lui faudrait remonter, tant restent nombreux et variés les faits de complication sociale qui contrarient son effort. Ce qu'on peut du moins affirmer, c'est que l'heure où cet effort réussirait serait aussi l'heure de changements difficiles à imaginer, non seulement dans les habitudes économiques, mais dans les idées morales dominantes de notre civilisation — s'il est vrai, comme nous avons essayé de le montrer, que le libre entrecroisement des groupes multiformes, en brassant de toutes façons les individualités, a puissamment aidé ces idées à passer aux premiers plans de la conscience collective.

C. Bouglé.



STANCES

L'ardeur d'aimer qui me pénètre
D'une amère et douce rancœur,
Et cet émoi de tout mon être,
Et cette angoisse de mon cœur :

Qu'est-ce autre chose que la Vie
Avec son multiple univers
D'angoisse et de mélancolie,
Ou son âpreté de fruits verts ?

Et pourtant je désire et j'aime,
Autant que les plages d'odeurs
Que Printemps sur les côteaux sème,
Ces chers soucis et leur douleurs !

Car malgré mes larmes, mes plaintes,
(Témoignage d'un cœur brisé),
Les arômes des térébinthes
Me grisent ainsi qu'un baiser;

Et quand par l'ombreuse venelle
L'Amour en gémissant a fui,
Les zig-zag d'une coccinelle
Me font oublier mon ennui.

— Comment dire l'état de l'âme
Dans la torpeur du lourd Été
Noyant à son grand lac de flamme
Le désir et la volupté ?

Cette émotion grave et forte
Éprouvée à l'ombre tombant,
Comme l'onde qu'un vent apporte,
Sur le store en coutil du banc ?

Ce plaisir de chasser mainte heure
D'abandon, de dur souvenir,
En ouvrant toute la demeure
Au soleil pour mieux l'assainir ?

Cette joie obscure et si tendre
D'écouter vivre le sentier
Vêtu de mousse, et de s'étendre
Dans l'herbe, sous le tulipier ?

Cette douceur, près d'une rose,
Au cœur par le matin mouillé,
De voir que le chagrin morose
S'est, comme un pétale, effeuillé ?

Ce bonheur d'entrouvrir sa lèvre
A tous les autans pour calmer
A leur violence et la fièvre
Et l'inquiétude d'aimer?

Ces sucs parfumés qu'on savoure
Avec les effluves de miel
Dont l'agreste ruche s'entoure ?
Ces rameaux tendus vers le ciel ?

Ce frisson, ce soupir du monde
Au fond de soi répercuté ?
Ces vibrations et ces ondes
Dont on a le cœur dévasté ?

Et ce charme, enfin, de répandre
Sur sa fatigue et son tourment
La senteur d'eau de l'herbe tendre,
Par les nuits de clair firmament?

— O Vie, ô Vie, à nos alarmes
Qu'opposer sinon vos beautés?
Comment résister à vos armes
Mieux que par vos félicités ?

Ah ! faut-il craindre les tourmentes,
Le faut-il, quand vous êtes là,
Avec vos bras chargés de menthes,
Avec vos prés, et vos lilas;

Avec vos étés d'or splendides,
Vos taillis percés de chaleur,
Vos troubles, vos grâces d'Armides
Et tout votre océan de fleurs ;

Vos vallons, vos bois, vos murmures
De seigle, d'avoine et de blé
Et vos mouvantes chevelures
De lierre à vos branches roulé ;

Avec vos fontaines si douces
Et si moelleuses de parfums
Et vos fruits tombés dans les mousses
Et vos coteaux roses ou bruns ?

— Chère Vie ! Ah! que ma tendresse
Est forte et durable pour vous.
Et pourtant votre joug m'oppresse,
Mais j'adore un fardeau si doux ;

Puisqu'en le portant je respire,
Comme un baume pour mes douleurs,
L'enthousiasme et le délire
De vos divins jeux de couleurs;

Que vous soufflez à mon visage,
Par la bouche de vos zéphyrs,
Une fraîcheur chassant l'orage,
L'étreinte et l'éclair des désirs;

Et qu'après moi, dans un mystère
D'éternelles fécondités,
Vous ornerez encor la terre
Des délices de vos clartés...

Ah! c'est pourquoi je me console,
Quand votre flux coule toujours,
D'être la feuille qui s'envole
Et s'émiette après quelques jours.

Pierre de Bouchaud.



AUTOUR DE SAINT-SULPICE

Il faut bien le dire ; cette vieille place Saint-Sulpice, toute plantée de platanes, est d'un charme extrême. Sillonnée, la semaine, des pas de quelques dévotes et de quelques prêtres pressés, elle prend, le dimanche matin — et surtout depuis un an — une animation inaccoutumée. C'est que le « beau monde», comme dit le populaire, fréquente à Saint-Sulpice et vient, en nombre, assister aux offices pieux. La foule qui se presse sur les marches est élégante, parfumée, recueillie, un peu hautaine; elle convient au ton provincial de l'endroit. Mais là n'est pas le spectacle le plus curieux; il est sur la rue Palatine, à l'heure où, par la porte latérale, les clercs et les sous-diacres sortent, et, par groupes ou seuls, regagnent en hâte le séminaire. Jeunes, rougeauds, timides, ils se pressent, le bréviaire sous le bras, les yeux baissés, l'allure un peu gauche; beaucoup viennent de la campagne et ne savent pas encore marcher en soutane; le pas hésite, trébuche parfois, puis s'assure, se décide et devient ferme. J'ai pris plaisir à me trouver là, souvent, vers les onze heures, pour assister au court trajet que font, de l'église à la maison de M. Olier, les jeunes séminaristes. Certains, petits, poupins, avec des figures d'anges, n'ont pas dix-huit ans. D'autres sont râblés, gaillards; ce sont des ruraux; mais, d'autres, malingres, petits, tassés, abritent sous des lunettes une myopie gagnée dans les studieuses veilles. Figures étranges de lévites, énigmatiques visages! Il en est qui sont beaux comme l'était Lacordaire à vingt ans et d'autres dont les traits vulgaires, déjà lourds, ne s'animent que de l'éclat de deux yeux admirables; ceux-là vont, len-

tement, à pas menus, un peu voûtés, à la façon de M. Renan. Voyez-les se hâter; avec quelle joie ils montent les marches du séminaire ; le cœur léger la conscience pure, ils vont se remettre au travail ; après le passage au réfectoire, ils se retrouveront dans les préaux, et, sous le couvert des arbres où vinrent méditer, depuis M. Olier, M. Hémery et M. Carbon, tant de générations de prêtres, ils vont reprendre, en commun, la promenade interrompue ou l'édifiante lecture.

Encore un peu et tous ont franchi le seuil de la maison de M. Olier ; le grand silence claustral a reconquis tous les ordinands. Déjà la porte du séminaire s'est refermée. Je fais maintenant le tour de « la grande construction à l'aspect de caserne » (1) qui sert à ces jeunes hommes de maison d'éducation. J'aime ces rues douces, provinciales, paisibles : la rue Garancière, la rue Servandoni, la rue Férou ; la rue Garancière, surtout, toute tiède au soleil, avec des pavés disjoints, de grandes cours intérieures plantées d'arbres, le « cul-de-sac Férou, lieu discret, aimé des prêtres » (2), bordé de vieux hôtels aux portes amples et sculptées. La rue Servandoni va de la rue Palatine aux grilles du Luxembourg ; elle est calme, endormie, visitée des oiseaux. Une vieille construction existe toujours, au n° 16. C'est là, dans cette demeure ancienne, que M. de Chateaubriand venait voir l'abbé Séguin, son directeur ; c'est là que l'auteur de *René* reçut d'un prêtre le conseil, bientôt suivi, d'écrire cette *Vie d'Armand de Rancé* qui est peut-être bien l'œuvre la plus réellement pieuse de toutes celles — qui le sont si peu — de M. de Chateaubriand. Quartier tranquille, petites rues anciennes tapies autour du séminaire avec vos boutiques de chasubliers, vos murs sans fenêtres extérieures et vos jardins cachés, que de prêtres vous avez vu passer, que de soutanes, ô rues onctueuses, rues d'encens, rues calmes comme des confessionnaux, se coulèrent au long de vos murailles, au cours des ans, depuis celles des clercs de M. Olier jusqu'à celles, si vénérables de M. Le Hir et de M. Garnier, depuis la svelte, élégante et lointaine soutane du sublime Fénelon adolescent jusqu'à celles plus récentes et moins usées du jeune Lacordaire, du jeune Ernest Renan ! Quartier de paix, de recueillement, comme de béguinages un peu flamands, quel silence est le vôtre ! Vieille maison vénérable ! Dortoirs, préaux, études mêmes d'un autre âge, pourquoi l'orage du siècle vous vient-il troubler? Pourquoi un oblat, ignorant de votre beauté austère, s'est-il écrié :

« L'éducation des séminaires est à jeter à bas ; on étouffe dans ces classes où l'on n'a jamais ouvert une fenêtre depuis la mort de M. Olier. L'instruction y est surannée et les études nulles. Mais qui aura le courage de casser les vitres, de chasser, avec un peu d'air frais, l'humide touffeur de ces pièces (1) ? »

Hélas ! ce qu'a demandé l'oblat, le siècle l'a entendu, les hommes l'ont écouté. C'est un catholique qui a prédit les temps où Messieurs de Saint-Sulpice, atteints dans leur union, se disperseraient, ainsi que jadis, au grand siècle, se dispersèrent de même ces autres grands religieux que le malheur du talent devait anéantir : Messieurs de Port-Royal !

*
* *

Contrairement à ce qu'a cru M. J.-K. Huysmans, c'est de la fidélité à l'ancienne exégèse, de l'obédience aux règles surannées des âges, de la méfiance voulue des travaux modernes de critique scripturale, que Messieurs de Saint-Sulpice ont tiré, depuis M. Olier, leur puissance enseignante. La fixité dans la doctrine a été leur pouvoir ; bien plus que les Lazaristes, les Jésuites, les Nicolaïtes, ils ont permis, depuis Louis XIV, à l'Église française, de vieillir dans ses traditions, de se conserver par elles ; insoucieux du monde et des révolutions ils n'ont cessé de modeler les âmes et le cœur des néophytes sur les austères principes de leur fondateur. Jamais l'idée de continuité n'a été observée au monde plus fidèlement que par ces pieux maîtres ; leur obstination — malgré les connaissances des plus savants d'entre eux — à se murer dans la foi ancienne les a portés à se défier des innovations et des innovateurs : Lamennais les a effrayés, Montalembert déçus et, de leur fils Lacordaire, ils ont peu goûté le mysticisme oratoire.

« Les anciens, dit Ernest Renan de ceux qu'il a connus, les anciens qui avaient fait leurs études à la Sorbonne avant la Révolution, tenaient hautement pour les quatre propositions de 1682. Bossuet était en tout leur oracle. »

Au temps de Grégoire XVI, en plein XIXe siècle, au moment même où se manifestait partout le magnifique renouveau d'un réveil scientifique et littéraire, l'un des directeurs du Séminaire, M. Boyer, lors d'un voyage à Rome, en était encore à discuter, devant le Souverain-Pontife, des propositions gallicanes ; le Vatican, paraît-il, se gaussa beaucoup de l'*uomo antediluviano* que Messieurs de Saint-Sulpice lui avaient délégué. Au reste tous n'avaient point cette candeur ; l'auteur de la *Vie de Jésus* a proclamé

(1) Ernest Renan : *Souvenirs*.
(2) Anatole France : *Lucile de Chateaubriand*.

(1) M. J.-K. Huysmans.

très haut le mérite de ses maîtres : M. Carrière était un théologien d'élite, MM. Gosselin et Faillon de grands érudits, quant à M. Garnier et à M. Le Hir, ils étaient, « comme philologues, les seuls maîtres éminents que l'école catholique en France ait produits dans le champ de la critique sacrée. » Cette critique pourtant n'entamait en rien la foi religieuse ; elle était indépendante d'elle ; il y avait une cloison qui empêchait l'une de se confondre à l'autre ; c'est ce qui fait que, comme croyance et comme humanité, les maîtres sulpiciens, malgré l'érudition, ne cessèrent de demeurer fermement attachés au grand passé de l'ordre. De là cette morale stricte et haute, cette dignité fière, et dans toute leur conduite cette vertu correcte.

« C'est principalement par la vertu, a dit leur respectueux et infidèle élève, que Saint-Sulpice est une chose archaïque, une chose de deux cents ans... »

L'initiation à l'ordre, ainsi que cela existe dans les séminaires, se faisait par degrés. Les élèves allaient d'abord à Issy, dans la maison de campagne où de dévoués religieux les préparaient à suivre de plus fortes études. C'était dans un site agreste, agréablement planté d'arbres et que le souvenir aimable d'une reine de France — Marguerite de Valois qui y avait vécu — habitait encore ; Michel Bouteroue, poète, avait chanté ces sites :

Petit Olympe d'Issy...

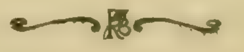
et plus tard, Sainte-Beuve, dans son nostalgique roman de *Volupté*, avait vanté les bois et la pieuse demeure dont M. Olier fit une succursale à sa Compagnie.

Mais, à Saint-Sulpice, un enseignement plus haut attendait les élèves ; une exégèse plus forte leur nourrissait l'âme ; les mathématiques, l'allemand et l'hébreu étaient du programme ; le soin littéraire, seul y était moins vif. C'était la dernière des faiblesses jansénistes de ces Messieurs, de considérer le style comme une vanité. Quant à la scolastique, elle reposait toute sur la tradition. La préparation des jeunes clercs aux ordres et fonctions ecclésiastiques, à Saint-Sulpice de Paris aussi bien que dans les succursales de la province, se développa toute suivant ce programme invariable d'étude et d'éducation. Les jeunes séminaristes à la façon de Fénelon, rêveurs et très doux, s'y soumirent toujours passivement ; d'autres voulaient plus de soins ; Lacordaire, qui se souvenait du monde où il avait vécu, ne se résigna pas avec facilité ; d'autres enfin partirent, qu'une théologie respectable mais lointaine n'avait point satisfaits : ainsi Ernest Renan. Mais tous, redevenus laïques ou demeurés religieux, conservaient le « pli », comme une habitude de cléricature. L'autorité religieuse de MM. de Saint-Sulpice n'abandonnait pas ceux qui s'y étaient soumis.

*
* *

Immuable dans ses souvenirs et sa continuité, le vieux Séminaire, tout livré aux soins de sa mission enseignante, semblait ne plus rien redouter, pour sa sécurité, des tempêtes humaines. Le bon M. Hémery, en réédifiant la maison dès le Consulat, sur les ruines qu'avait laissées la Révolution, n'avait rien négligé pour la résurrection du vieux Saint-Sulpice ; le monument seul était neuf que construit l'architecte Godde vers 1820 ; mais les choses et les êtres y revêtirent bientôt, de par les habitudes, l'aspect du passé ; « à part les murs et les meubles, tout est ancien à Saint-Sulpice, disait l'élève Renan ; on s'y croit complètement au XVIIe siècle ». De M. Hémery à M. Garnier, de l'abbé Icard au vénéré M. Lebas, en passant par M. Captier, cette croyance s'accrédita ; ces Messieurs ne pensèrent jamais un jour à regarder par dessus les hauts murs de la rue Bonaparte et de la rue Férou. Par delà les rumeurs que la ville apporte, ils ne voulurent jamais entendre vibrer la vie moderne ; même les plus puissantes des voix catholiques — celles d'un Mgr d'Hulst ou d'un abbé de Broglie — ne leur semblaient pas assez lointaines dans le passé de l'Église. Pourtant le siècle allait, les idées montaient, s'éveillant à mesure que de jeunes intelligences, conquises par la critique et la science de l'histoire, osaient s'affirmer. Bientôt M. l'abbé Loisy fit briller son nom sur de minuscules et retentissants petits livres ; or, M. Loisy tenait de M. Vigouroux, qui tenait de M. Le Hir, l'enseignement premier ; la fissure ouverte par M. Renan, un autre allait encore l'élargissant au jour... Enfin la vieille maison elle-même allait céder aux coups fatals du destin ; sous les arbres discrets, qui couvrirent de leur ombre les maîtres et les élèves, l'indiscrétion des hommes allait se glisser et voir. Les mots de M. Huysmans : « Il faut casser les vitres... » allaient recevoir enfin leur réalisation. Dans ce clair Luxembourg, tout pépiant d'oiseaux et bruissant d'enfants — où lui-même vint un jour promener Julie, abbesse de Jouarre, l'auteur des *Lettres du Séminaire*, s'il ressuscitait sous un ciel de Pâques, n'entendrait plus avec l'ancienne allégresse, venir jusqu'à lui le chant de bronze des cloches, des cloches de Saint-Sulpice dont le beau son, souvent, lui fit palpiter le cœur.

EDMOND PILON.



LES RESSUSCITÉES [1]

Il regagna sa chambre. A l'endroit du cœur, il ne sentait plus dans sa poitrine que le rythme d'un marteau-pilon, en action, qui lui broyait tout l'être.

Non! non! dans leurs séjours à Sainte-Adresse, il n'envoyait personne chercher son courrier à la poste!... On le lui adressait directement chez les Haubert. Mais alors, Josette?... Que cachaient ces manœuvres de fourberie, de félonie? Quels secrets insoupçonnés s'encavaient dans le passé de cette femme, dans son présent peut-être...? Et n'expliquaient-ils pas tout déjà par avance, ces secrets, sans qu'on eût à les décéler?

Maurice, la bougie éteinte, fut assailli par les visions terrifiantes de la jalousie... Josette dans les bras d'un autre!... Josette, de tout temps peut-être, le trompant avec un autre!... avec d'autres! Que savait-il du passé?... D'obscurs atavismes — (les connaissait-il lui-même, les atavismes anonymes?...) — pouvaient avoir laissé au fond de cette âme insondable quelque bourbier de stupre ignoré?... « Tu n'a pas le droit d'être jaloux! » avait affirmé Max Haubert. Et Maurice s'efforçait de se le réaffirmer à soi-même, pour dissiper le cauchemar. Non, le passé de Josette était tout de vaillance et d'honnêteté. Nulle liaison préexistance au mariage n'avait pu se renouer... L'obsession, un instant écartée, revenait vite plus irritante, plus précise. A l'image de Josette l'image de l'homme s'associait toujours, mais avec un visage déjà vu ailleurs, dont l'identité échappait à la mémoire du tourmenté, et qu'il reconnaissait pourtant, qu'il était certain d'avoir connu. Puis, par d'insensibles transformations, ce visage se muait en un autre, tout différent, dont les traits se dessinaient avec égale netteté, et, aux lèvres du Protée, l'épouse rebelle, impudiquement pâmée, livrait des lèvres d'amoureuse.

Dans la poitrine de Maurice, ce n'était plus maintenant le marteau-pilon, mais un étau si comprimant, si étreignant, qu'il semblait que le cœur trituré cessât de battre.

Une sueur épaisse ruisselait de son front, elle se propagea sur tout le corps, tellement abondante que les matelas mêmes en étaient inondés.

— « Josette!... Je n'avais plus que toi au monde! et me voilà crucifié en toi!... »

Et aux sueurs succédaient d'autres sueurs qu'il sentait s'égoutter de partout!... Et l'étau serrait, serrait toujours au cœur!...,. Il lui semblait que toute sa chair se fondait en eaux lourdes.....

— « Oh! mourir! mourir!... »

Il s'assoupit.

Au réveil, il se sentit comme soulagé d'une fièvre intense. Mais, sur l'oreiller, sur le traversin, partout où avait pu se poser sa tête, c'était une nappe de coloration séreuse, gluante au toucher. Il porta la main à ses cheveux... Les cheveux étaient gluants aussi, et comme enduits d'empois.

Il se regarda dans une glace... La glace lui renvoya une image hideuse, méconnaissable...

Il prit horreur et peur, fit appeler aussitôt le médecin de Sainte-Adresse qui habitait la maison d'en face.

— C'est simple phénomène nerveux, conclut celui-ci, après examen et interrogatoire. L'excès de souffrance morale peut provoquer ces exsudations anormales.

— La sueur de sang, alors?... Comme Jésus à Gethsemani?...

— Peut-être, mais l'Évangile de Luc n'est confirmé ni par Jean, ni par les deux synoptiques, Marc et Mathieu, ajouta, en demi-ironie, le docteur, qui avait une érudition de sceptique. Persuadez-vous que vous fûtes une nuit, en effet, au Jardin des Oliviers et que votre sueur, comme dit Luc, coulait en caillots de sang. Mais surtout, n'allez pas jusqu'au Golgotha, mon ami. A quarante ans, c'est trop vieux ou trop jeune... Je vais vous donner une ordonnance pour la forme : des tonifiants, des reconstituants...! La meilleure médication doit être en votre volonté. Chassez le souvenir!.., Chassez-le!...

— Comment le chasser?...

*
* *

Baronne d'Ancinet,
Chalet des Cytises, à Brolles,
par Bois-le-Roi (Seine-et-Marne).
9 Juillet 190...

Chère Madame,

Que penserez-vous en reconnaissant cette écriture, celle d'un ami qui, par sa faute, démérita de votre affection?... Je suis en instance de divorce... Je crois que vous possédez le double d'un inventaire mobilier de ce qui m'appartient. Si vous pouviez me le faire parvenir, cela m'aiderait à me reconnaitre un peu dans la confusion qui suit un déménagement précipité. Je rentre à Paris demain matin.

Veuillez agréer, chère Madame, l'hommage de mes sentiments les plus respectueux,

Maurice Clerval,
5, rue de Marivaux.

Cette lettre écrite et jetée à la poste, il éprouva comme une vague sensation d'allègrement... Il ne doutait pas de la réponse. Marthe n'avait pu lui retirer son cœur.

---

1. Voir la *Revue Bleue* des 8, 15 et 22 décembre 1906.

Il erra toute l'après-midi autour des bassins et des docks, prenant des notes pour une nouvelle en gestation, et qui s'encadrerait dans la vie des ports. Il parvint ainsi, quelques heures, à engourdir sa détresse. Mais, sitôt éloigné du bruit et du mouvement des quais, revenu au silence de Sainte-Adresse, l'obsession le reprit encore, plus déprimante. L'image de Josette hypnotisait à nouveau sa mémoire. Elle le fixait dans les yeux, de ses yeux durs, encolérés, auxquels il découvrait tout à coup comme une expression de perversité barbare. Elle lui criait à la face : « Oui, je te hais !.... Oui, je veux te chasser de ma vie parce que j'ai disposé de mon cœur ailleurs! Le nom de celui que j'aime, tu ne le connaîtras qu'après divorce, quand j'aurai reconquis mon indépendance, quand je pourrai m'afficher impunément avec lui. D'ici là, va, souffre et cherche. Tu ne sauras rien .» Puis, par un retour sur soi-même, il n'entendait plus que la voix de Max Haubert, lui commandant encore de se défendre contre l'absurde. Et cette jalousie indémontrée n'allait-elle pas en effet contre le plus élémentaire bon sens? Cette correspondance qu'on accusait Josette d'aller chercher poste restante, ce pouvait, ce ne devait être qu'une correspondance féminine : sans doute des lettres de Mme Dhürmer-Mathan que la destinataire se faisait adresser là pour ménager les susceptibilités maritales. Dans certaines crises aiguës et en apparence inexpliquées, la femme s'éloigne et se désaffectionne, non par l'attrait, même platonique, d'un autre homme, mais sous le travail des mauvaises conseillères, qui prennent une sorte de jouissance satanique à tisonner les petites colères. Et, peut-être, en dehors de la lithuanienne divorcée, existait-il d'autres excitatrices dont il ignorait le visage ou l'influence, qui s'étaient masquées à sa clairvoyance pendant le mariage, — hypothèse qui tendait à expliquer la présence d'une inconnue, élégante et jolie, à la table de Josette, le soir même du jour où il avait évacué son mobilier de l'ancien appartement commun.

Cette dialectique intérieure rendit un peu de paix à ses nerfs.

— « Oh! Josette! Josette! soupirait-il, pauvre abusée, écouteuse de folies, si tu pouvais comprendre l'inten ité de mon amour et de ma souffrance, comme l'être humain que ces inhumaines réussirent à emm. rer au fond de toi se révolterait contre ses geolières! .... »

Il prit au Havre le premier express matinal. Un gai soleil de juillet montait dans le ciel sans nuages... A travers les vitres, Maurice s'imprégnait de ses ardentes irradiations. Après tant de nuits d'insomnie, tant de larmes versées, il semblait qu'une part du calorique vital se fut éteint en lui, et qu'il eût besoin, pour le ranimer, de se pénétrer de soleil par tous les pores. Dans ce bain de lumière régénératrice, il ressentait comme le bienfait intime lénitif, qui avait suivi la rédaction et l'envoi de sa lettre à Marthe.

L'idée que peut-être il verrait Marthe tout à l'heure ou demain, faisait, sans chasser d'autres pensées, celles-ci moins envahissantes, les reléguait en un demi-jour, d'où ne reviendrait point momentanément l'offensive.

La retrouverait-il?... Et comment?... Quelle serait Marthe après ces sept années de scission dans leur double vie sentimentale?...

Miséricordieuse et amie?... Assurément. C'était de son âge et de son caractère. Avec de l'amour encore?... Peut-être.

Et un scrupule l'étreignait de ramener cette femme dans sa vie, s'il ne devait lui rendre du passé qu'un fantôme sans âme et sans voix. N'allait-il point encore tourmenter un être, non plus inconsciemment, comme, naguère, il put advenir pour Josette, mais par une sorte d'obscur consentement intime?

En somme, dans cette lettre où, sous des artifices de mots, vibrait un appel direct, tout son égoïsme de mâle se révélait en ses instincts complexes. Il comptait sur le dévouement et l'abnégation de Marthe pour la reconstitution de ce home désorganisé, où la présence intermittente de la première amie apporterait l'illusion d'une compagne retrouvée. L'évocation nécessaire, fatale, continue de leur existence ancienne, aiderait à l'éviction progressive des lancinantes hantises du présent. Pur calcul d'égoïsme encore!... Enfin, s'il souffrait tant par Josette, — certaine exaspération de souffrance suscite chez le plus tolérant comme un besoin de représailles — répondre à l'acte déconcertant de la déserteuse par un acte plus déconcertant encore; aux doutes qui l'avaient poigné, lui, opposer d'autres doutes plus poignants pour elle peut-être, laisser simplement soupçonner à Josette que, de cette ombre qu'elle avait vu planer sans cesse, effarante, au-dessus de la vie du ménage, un peu repénétrait celle du solitaire, n'était-ce pas vengeance humaine, cela?...

— Humaine, mais barbare!... se répliquait à soi-même Maurice. Quels aïeux païens s'éveillent encore en nous, qui nous font si souvent mauvais contre notre volonté?...

A Paris, rue de Marivaux, dans le courrier qui l'attendait, il trouva un télégramme, qu'on y venait de recevoir.

« Serai chez vous à une heure et demie. — Marthe. »

Il ne s'était point trompé. A réception de sa lettre,

le matin même, Marthe, sans perdre une minute, avait dû courir au télégraphe, et, par le prochain train, elle arrivait.

Il n'eut que le temps d'aller déjeuner précipitamment, puis, parmi l'amas des caisses, le désordre des meubles, il attendit.

L'attente fut courte. Une sonnerie électrique vibra dans le vestibule.

— C'est vous ?...

— C'est moi, mon petit, oui, c'est moi !

Elle ramena vivement derrière elle le battant de la porte. Dans le demi-mystère de cette entrée exiguë et sans vitrage, avant qu'ils eussent le temps de se reconnaître, elle l'étreignit à deux reprises, maternellement.

Il la guida par la main vers la pièce principale, dont il ferait son cabinet de travail. Alors, ils se regardèrent en pleine clarté.

Mme d'Ancinet arrivait au déclin de la maturité ; certes, elle avait vieilli, sans toutefois que l'ensemble de la physionomie se fût sensiblement altéré.

Les paupières et leur entour se fripaient par stries menues ; mais dans la prunelle lumineuse persistait une telle flamme de vie qu'il s'en projetait sur ce visage déjà défloré comme une suprême illusion de jeunesse. Les cheveux, si noirs et si lustrés jadis, s'argentaient par places vers les tempes, mais la taille ne s'était point déformée. Le buste conservait son galbe sculptural.

— Vous êtes restée la même, ne put-il s'empêcher de murmurer.

— Avec sept ans de plus sur la tête et tant d'illusions de moins dans le cœur !...

Et elle le dévisageait à son tour, d'un air de compassion attendrie :

— Comme on voit qu'il a souffert, ce petit ! Car tu es toujours « mon petit » malgré tes cheveux gris... Tu as grisonné davantage que moi, — sais-tu ? — quoi que de tant d'années le plus jeune. Que se passa-t-il donc, mon Dieu, pour que je te retrouve si accablé, si défait ?... La catastrophe était inévitable... Comment elle tarda tant, voilà seulement ce qui m'a stupéfiée. Conte-moi tes chagrins, comme autrefois, quand j'étais la grande, l'unique confidente.

Elle poussa à l'écart, dans un coin de pièce laissé libre et protégé des regards du dehors, une bergère Louis XVI, drapée d'une housse aux tons verdâtres :

— Mon siège de prédilection !.. Ta bergère !.. Tu te souviens ?... Quand j'allais chez toi, rue Bonaparte ?... On y est toujours aussi confortablement assis... Approche une chaise, mon mi... Pose ta tête sur mon épaule, là, dans le cou, ainsi qu'autrefois...

Il se pelotonna en elle comme un enfant.

— Marthe !.

— Chut !... Chut !... il n'y a plus de Marthe !... Marthe est morte... Il n'y a plus qu'une seconde maman qui te dira « tu » comme la première, et à laquelle tu répondras « vous » et obéiras comme à elle.

Un flux de larmes montait aux yeux de Maurice.

— Pleure, mon chéri !.. Pleure !.. Cela te soulagera... Et puis, fais-moi ta confession toute pleine. Tu sais que je suis la plus indulgente des mères.

Alors, par phrases hachées de sanglots, il narra le drame de son cœur. Marthe l'interrompait parfois d'exclamations indignées :

— Cette femme, qu'a-t-elle dans l'âme ?... Je voudrais la voir en face pour lui crier sa turpitude... Elle ignore donc les notions les plus élémentaires du devoir ?... C'est abominable, ce que tu racontes là, mon petit... Tu lui donnas un nom, tu étais donc pour elle au-dessus de ce père inconnu, qui omit de lui en laisser un... Tu lui donnas une famille, la considération, tout... Et elle agit de la sorte ?... Ah !... la scélérate !...

— Vous ne la connaissez pas, mon amie... Vous ne pouvez la condamner sans appel sur des apparences... C'est une neurasthénique, mal entourée, mal conseillée...

— On s'entoure et on prend conseil de qui vous ressemble.

— D'accord !... Mais Josette eut un passé de mérite et de vaillance... La maladie fut la vraie scélérate...

— Et tu cherches encore des excuses à cette créature !... Pauvre petit !... Comme je te retrouve là avec toutes tes générosités, toutes tes illusions !... Elle était indigne de toi par la naissance comme par l'éducation... Elle démontre aujourd'hui qu'elle l'était par l'intelligence et le caractère... Ne cherche pas sous mes paroles un ressentiment du passé. Je méprise cette femme, je la hais, non pour t'avoir pris à moi, non pour ce que j'ai subi par elle jadis, mais pour le mal qu'elle t'inflige à toi aujourd'hui, en échange du bien fait. Je ne peux pas te voir souffrir... A sentir tes larmes sur ma joue, tout s'exaspère en moi contre elle... Sois fort... Sois viril...

— Vous savez bien que j'ai une âme d'enfant...

— Hélas ! Tu n'as pas changé... Elle n'en est que plus criminelle en sa cruauté... Et tu souffres pour elle ?... Tu ne peux pas souffrir d'amour ! Le dépit, l'orgueil blessé, la révolution dans les habitudes... Mais l'amour... ! l'amour... ! Après tout cela... ? Tu serais inexcusable !...

Il ne répondit point, souleva sa tête de l'épaule où elle s'appuyait.

— Voyons cet appartement, fit Marthe, debout à son tour. C'est spacieux, c'est clair, c'est aéré. Tu oublieras ici la vie mauvaise...

Il se taisait toujours...

Ils parcoururent ensemble les pièces poussiéreuses où les meubles s'amoncelaient en un effarant pêle-mêle.

— La concierge mettra pour ce soir des matelas sur le parquet. Demain matin, j'arriverai de bonne heure. Avec deux ou trois ouvriers consciencieux, nous aurons fait le plus urgent dans la journée.

— Votre mari sait-il que vous êtes ici?

— Non, il est, heureusement, absent depuis hier et ne rentrera que dans la soirée... Sans quoi, s'il avait reconnu ton écriture, quelle scène! Mais j'aurais trouvé n'importe quel stratagème pour m'évader quand même aujourd'hui jusqu'à toi.

— Ton mari a donc appris quelque chose... depuis sept ans? interrogea Maurice, anxieux.

— A-t-il appris?... Se doute-t-il seulement?... Il ne me laissa rien paraître que par vagues sous-entendus... Le chagrin que j'eus au moment de ton mariage, et dont j'étais incapable de contenir les éclats, l'état de dépérissement où je demeurai pendant de longs mois, devaient me trahir aux yeux des moins clairvoyants. J'ignore ce que mon mari put penser; mais il y eut de sa part interdiction formelle aux enfants et à moi-même de prononcer ton nom devant lui. Pourtant, ne crains pas, mon petit. Je viendrai sans qu'il soupçonne rien; il ne saura pas que je te revois. Je viendrai tant et aussi souvent qu'il faudra pour te consoler. Les prétextes me sont faciles cette année. Je marie Germaine dans trois mois, et Roger dans six.

— Déjà?...

— Roger a vingt-quatre ans, Germaine en a vingt-deux.

— C'est vrai.

— Ça ne nous rajeunit pas! Germaine épouse M. de Quintestang, un cousin des Maraval. Tu l'as rencontré chez eux, dans le temps. Un garçon délicieux. Capitaine de dragons... Sorti de l'école de guerre... Un rêve...

— Et Roger?...

— Je lui ai découvert la perle rare... Rien ne manque: naissance, fortune, agréments physiques! Ils s'adorent déjà. Roger peut se mettre en ménage avec la certitude du parfait bonheur. Il entre dans une famille où, de génération en génération, il n'y eut que des âmes d'élite... Quand on veut se renseigner sur la qualité d'une bête de sang, on cherche sa généalogie au Stud-Book... Comment présager les qualités conjugales d'une femme dont les ascendances, d'un côté tout au moins, sont anonymes?

Maurice tressauta sous l'allusion.

— La mère de Josette, répliqua-t-il avec feu, appartenait à la plus honnête bourgeoisie vannetaise. Elle était sans fortune. Un oncle indigne abusa de sa simplicité d'esprit et Josette naquit d'eux... La mère mourut peu après... Quant à Josette, reniée, mise au rebut par les siens, elle dut, pour se faire celle que je connus et aimai, déployer des énergies qui étaient presque des héroïsmes.

Mme d'Ancinet eut un petit rire nerveux où se trahissait contre sa rivale la persistance de ces ressentiments dont, si hautement, elle s'affirmait libérée tout à l'heure.

— Mère déséquilibrée!... père criminel!... Et c'est sur cela, mon petit, que tu avais cru édifier ton bonheur?...

Elle surprit un nouveau geste de protestation qui s'amortit et s'affaissa.

— Maurice!... Voyons?... Tu l'aimes donc toujours?...

Il baissa la tête, sans répondre. Une flamme passa dans les yeux de Mme d'Ancinet. Elle le prit au poignet, l'entraîna.

— Viens!... Sortons!... Il y a trop de poussière ici... Ça vous irrite la gorge... Accompagne-moi dehors... Nous chercherons des tapissiers et le reste pour demain... Comment t'arrangeras-tu pour ton service?... Valet de chambre, bonne, ou simplement femme de ménage?...

Avant qu'il eût répondu, elle jetait une exclamation.

— C'est elle, ça?...

Dans la pièce qui devait servir de chambre à coucher, sur le marbre nu de la cheminée, se dressait, en son cadre de cuir gaufré, la photographie de Josette. Maurice l'avait placée là, avant le départ pour Sainte-Adresse, afin que l'absente continuât, au moins par l'image, de régner sur tous les objets dont il venait de la déposséder.

Mme d'Ancinet examina attentivement le portrait.

— Comme les sourcils sont durs, impérieux!... Et maussade, la lèvre!... Infortuné petit!... Sortons, viens!...

* * *

Le soir même, il se rendit chez Max Haubert. Sans doute, par lui, il aurait des nouvelles de Josette.

— Oui, répondit Max, à la première question, j'en ai, en effet, des nouvelles. Marceline est allée rue du Helder, le jour même de son retour. Mais toi, garnement, qu'as-tu fait?... Un voyage au Havre, puis à Étretat, d'où tu envoyas à Josette des fleurs de la falaise?.. Je t'avais tant recommandé de te tenir tranquille... Tes fleurs, elle les a, dit-elle, jetées à la boîte aux ordures, comme elle y aurait jeté toute lettre de toi, sans la décacheter... Tu ne sais donc pas ce que c'est qu'une femme vindicative, une femme butée?... Il est aussi impossible, par la logique et le sentiment d'agir sur elle, que

Le silence et le temps!... D'ailleurs, Marceline va pouvoir t'en dire plus long.

Mme Haubert parut au même moment.

— Mon pauvre Clerval! fit-elle. Qu'ai-je appris!... et dans quel état vous voilà!...

Il ne lui laissa pas le temps de s'attarder en phrases oiseuses.

— Vous avez vu Josette?

— Oui, avant-hier.

— Sa santé?...

— La meilleure mine d'autrefois! Rose, les yeux brillants...

— Et puis?...

— Elle travaillait à des broderies d'art dans la salle à manger. Elle ne sort plus, sinon pour conférer avec son avocat et son avoué... Elle est résolue au divorce, coûte que coûte : « Et, dit-elle, si je ne l'obtiens pas, je m'évaderai de Paris, je disparaîtrai sans qu'il puisse jamais retrouver ma trace, et alors il faudra que ce soit lui qui demande à rompre le lien conjugal!... »

— Pauvre insensée!... Et puis?...

— Et puis, fit Mme Haubert, qu'ajouterai-je de plus, mon bon Clerval!... C'est une femme avec laquelle on perd son temps à discuter. Elle vous a pris en haine... On l'a montée à cran. Cette affreuse Dhurmer, sans doute!... Son imagination s'est peuplée de fantômes... Les fantômes, le temps les chasse...

— Le temps!... Toujours ce même mot : le temps!... La vie est courte...

— La vie est longue, interrompit le peintre sans se détourner de la toile où il plaquait des touches ensoleillées.

— Et puis encore?... interrogeait toujours Clerval, avec fièvre.

— Elle vous accuse, poursuivit Mme Haubert, de la surveiller, de l'espionner. Vous avez loué, dans un hôtel de la rue du Helder, une chambre d'où vous pouviez observer tout ce qui se passait chez elle...

— C'est vrai... Et puis?...

— Un soir, par les fenêtres, vous la surprîtes à table avec une amie...

— Quelle était l'amie?

— Une dame qu'elle connut jadis et qui fut, avec Mme Tilloires, aux temps difficiles, sa plus active protectrice. Elles n'avaient jamais cessé, depuis votre mariage, de correspondre ensemble, à votre insu, par poste restante. Mais Josette vous cacha toujours et cette connaissance, et la persistance de ces relations clandestines, parce que...

— Parce que?...

— Parce que cette femme, aujourd'hui divorcée...

— Rien que des divorcées autour d'elle, alors?...

— Parce que cette femme eut pour mari un homme qui vous fit du mal, beaucoup de mal, à votre aurore littéraire...

— C'était Mme Bufaral?...

— Redevenue par divorce Mme Edmée Fouque, oui. Elle s'occupe de trouver à Josette de nouveaux débouchés pour ses travaux d'art manuel...

L'auparavant, aussitôt, s'éclaira dans la mémoire de Maurice. Josette, à Morgat, lors de leur première rencontre, ne lui laissait-elle pas entendre qu'elle le connaissait déjà autrement que par ses œuvres, qu'une arche mystérieuse reliait les deux rives de leur passé?... Bufaral, critique en renom, homme influent et dangereux, avait mené contre les premiers romans et la personnalité même de Clerval une campagne de presse si insidieuse, que la fortune du débutant s'en trouva compromise ou retardée.

Quel instinct de délicatesse, quel scrupule conjugal poussa Josette à faire mystère pour son mari d'une amitié que sa gratitude lui défendait d'oublier? Tout s'expliquait, à présent, même les commérages recueillis à Sainte-Adresse!...

— Tu vois bien?.... clamait victorieusement Max Haubert..... Que te disais-je?.... C'est assez de souffrir par l'isolement et l'abandon, n'y ajoute pas l'intoxication de la jalousie. Attends..... Savoir attendre, c'est le plus grand art d'ici-bas.

— Le plus difficile aussi.

— Surtout lorsqu'il faut attendre en silence..... Où dînes-tu ce soir?.... Reste avec nous. Magnal doit venir..... Sa conversation te fera du bien.

(*A suivre.*) REMY SAINT-MAURICE.



LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

ANDRÉ CHEVRILLON : *Un Crépuscule d'Islam. Maroc.*

« A toutes les heures de cette journée-là, ces lointaines montagnes gardèrent des couleurs de matin et de soir. Le soleil les teignait de mauve subtil et de rose ; les ombres y coulaient molles comme de l'eau bleue. Tout était là tendresse et vivacité, nuance changeante, pâle, et qui pourtant s'éternisait, comme les nacres immatérielles du crépuscule en N[illegible]raient ces longues vagues sans hauteur, qu'elles semblaient traversées par de la lumière — lumière bleue, violette ou [illegible] de l'améthyste et du rubis. On savait bien que [illegible] végétation [illegible] cela. [illegible] intérieur et fixe de la planète faisait saillie par là comme

du diamant hors d'une gangue, et devenant aérien, se transmuait en esprit, en pure volonté...
Autour de nous la plaine... »

Description, description classique... M. André Chevrillon a fait une excursion à Fez : il en rapporte un volume qu'il composa presque uniquement de descriptions, descriptions habilement enchaînées, ou négligemment mises bout à bout, description quasi ininterrompue; descriptions précises, et qui ne sont guère que de très littéraires énumérations, descriptions « objectives » et qui ne tendent qu'à dénombrer les aspects tangibles des choses — descriptions vagues, d'une impression favorable à l'évocation des complexes harmonies naturelles, descriptions « subjectives » où s'avouent des émotions et s'affirme le désir de suggérer une rêverie toute emplie de somptueuses visions; descriptions ressemblant à de minutieux procès-verbaux qu'un artiste aurait dressés, descriptions poétiques, d'un rythme savant, et que termine une envolée lyrique...

D'autres, ambitionnant de nous peindre un pays et un peuple, s'ingénient, multiplient les enquêtes, recherchent les points de vue les plus divers. M. André Chevrillon passe et décrit. Certes, il ne renonce point à pénétrer les rêves des hommes; il consent même à nous donner quelques éclaircissements sur leurs conceptions de la vie et de la société ; il excelle à classer ses descriptions suivant un ordre didactique, et à en faire sortir le plus naturellement du monde une explication des formes de la vie et de la pensée; ainsi satisfait-il notre besoin de logique, et nous leurre-t-il d'un semblant de profondeur ; une expérience plus directe et une plus patiente étude de la réalité excluraient une si forte unité. A peine y songeons-nous ; à peine songeons-nous à nous rebeller contre l'illusion qui naît d'un habile artifice et de l'heureuse ordonnance des déductions.....

André Chevrillon décrit ; notre temps, assurez-vous, ne se plaît point aux lentes littératures. Le genre descriptif est le plus lent des genres, d'une lenteur parfois encombrante... André Chevrillon ne l'ignore point, qui décrit imperturbablement, sans hâte, avec une gravité quelque peu solennelle, et une assurance qui ne laisse point d'impressionner. André Chevrillon, qui décrivit l'Inde et la Thébaïde, et la Judée et les Sanctuaires et paysages d'Asie, introduisit la description jusque dans ses études critiques ; il décrit le Maroc... Magie des mots, magie toute-puissante de l'art littéraire ! magie d'une virtuosité qui nous séduit et nous enchante, et ne nous inquiète que tardivement, après réflexion ! Nous lisons les descriptions d'André Chevrillon ; nous les lisons ; nous nous abandonnons au charme de cette langue invertébrée, plus riche que vigoureuse, insinuante, colorée jusque dans l'expression des idées les plus abstraites ; c'est seulement après que s'est apaisée en nous la résonnance des beaux vocables et des harmonieuses périodes que nous découvrons les faiblesses de la méthode, les étroites limites de l'observation... et une secrète défiance nous incite à protester contre l'abus du procédé descriptif qui pourrait bien n'être (et n'est) parfois qu'un procédé de développement.

*
* *

« Lentes journées de voyage d'une plaine à l'autre, par-dessus les grands plis ondulants qui les séparent. Sauf çà et là un cercle de cactus épineux, où s'abritent de pauvres logis humains, des nids importants de cigogne, le pays est moins méridional que notre Midi de France. Nulle saillie de roc perçant l'épiderme végétal, modelant le paysage en traits de finesse et d'énergie. C'est une Normandie, mais bien plus ample, aux mouvements largement rythmés, et rasée de tous ses arbres. Il reste une molle et grasse terre où le souffle humide de l'Atlantique entretient non les essences aromatiques, les thyms et genévriers de France et d'Algérie, mais une herbe copieuse et toujours verte !... des liserons partout, des soucis par nappes, et les peuples de grandes marguerites, les touffes bleues ou or des lupins qui s'exhalent en tiédeurs parfumées — et plus humbles et merveilleuses, les anémones dont brûle en secret, mi-close en sa verdure dentelée, la corolle de feu rouge. La flambée des iris est finie. Ils ont dû couvrir la terre, il y a quelques semaines, d'une frissonnante robe mauve. Au bord des ondes, au penchant des collines, frisonnent encore leurs tiges raides, leurs gaines où finit de se flétrir un chiffon de soie violette. »

Monotonie de cette lente chevauchée de l'Atlantique à Fez ! d'événements, point, si ce n'est la rencontre de marchands maures — de quel rapide et sûr regard André Chevrillon nota les allures et le costume de ces honnêtes et tranquilles cavaliers, qui « semblent des évêques missionnaires en tournée pastorale » ! — ou de courriers, ou du « convoi de l'argent », porteur de la caisse des douanes de Tanger ; le soir, campement près des villages, tentes qu'on dresse sous les yeux d'indigènes indifférents et curieux, parmi les cris et les disputes des chameliers, scènes bibliques ; à mesure que l'on approche de Fez, il faut se garder mieux dans le voisinage des douars de plus en plus hostiles... Monotonie de ce journal de route, monotonie étincelante, et qui éblouit un peu ; le zèle descriptif de André Chevrillon ne faillit jamais. « Nos principaux événements sont ceux du ciel, de l'air et de la terre. » Ah ! c'est ici que André Chevrillon exulte, et donne

libre cours à son talent, à sa passion descriptive ; oncques ne vit-on peintre plus attentif aux caprices de l'atmosphère, poète plus préoccupé de la rapide et décevante succession des météores ; il s'attarde aux nuances, demeure en contemplation devant une ombre violette ou bleue, diaphane, inattendue, jouit d'un nuage, s'émeut aux éclatants triomphes de la lumière... Et ne protestez pas que de pareilles notations conviennent mieux à la peinture. Admirez plutôt que André Chevrillon s'y plaise si longuement, et vous retienne émerveillé. Constatez que ses tableaux, vastes et bien ordonnés, sont remarquables par plus d'éclat que de chaleur, plus de couleur que de relief ; constatez, en somme, qu'il sait être en littérature un peintre opulent des plus splendides aspects du monde.

*
* *

Nous voyons très bien, nous voyons trop que ce voyage à Fez ne fut pas un voyage ordinaire, mais une sorte de reconnaissance littéraire..... Certes l'attrait est grand de ce Maroc si proche et si distant, voisin de l'Europe, et longtemps moins accessible que les plus lointaines régions du globe, Chine plus fermée que la Chine, à nos portes, royaume de l'anarchie, empire du fanatisme défenseur d'une civilisation à demi mystérieuse. André Chevrillon y cherche un coin de planète inexploré des écrivains, presque vierge — il a le goût de la nature sauvage, la passion des sensations primitives par où le civilisé de vieille race se donne l'illusion d'un extraordinaire rajeunissement ; il se hâte (remercions-le de son empressement) de fixer des aspects que la civilisation européenne envahissante aura tôt modifiés, il se hâte de fixer l'image d'un monde en décomposition, et qui, bientôt, ne sera plus libre de prolonger dans l'isolement son agonie. Instant admirable, et propre à susciter l'exaltation en une âme d'artiste ! André Chevrillon ne se refuse point à cette exaltation : le déclin du Maroc musulman lui semble plus émouvant au moment d'être précipité par des mains étrangères ; cette mort même, dont il nous montre partout les conquêtes, dégage un pathétique plus intense, de nous apparaître en quelque sorte condamnée, menacée jusque dans ses majestueux vestiges.

Vous m'en croirez si je vous affirme que André Chevrillon a su faire de la ville de Fez une description éblouissante ; et sans doute inoubliable pour d'autres raisons que celles qui viennent d'être alléguées. Etrange cité, monstrueux dédale, où le Fahsi lui-même est fort embarrassé de s'orienter, enclose d'enceintes compliquées, de terrains de campement, et de charniers ; le lacis des ruelles se ramifie entre les façades aveugles des palais mauresques et les sordides échoppes : un clair-obscur y règne dans lequel se meuvent de blanches apparitions : impression religieuse de l'Européen, qui retrouve l'atmosphère et la lumière de ses églises, impression que tout confirme en cette cité sainte, rivale inviolée des métropoles les plus célèbres de l'Islam :

« Et ce décor d'église aussi : ces portes énormes et d'un autre âge, où du fer forgé s'applique et se recourbe en puissantes arabesques, ces pesants vantaux qui bâillent sur les premières marches d'un escalier nocturne et vague comme celui qui monte dans les ténèbres d'un clocher ! Quelquefois pour parfaire l'illusion, de mystérieuses musiques d'église. Y a-t-il derrière ces portes et ces murs des lieux saints, des *zaouïas*, des tombeaux sacrés ? Est-ce tout simplement l'heure de la prière dans quelque pieux logis ? On entend au passage un bourdonnement dévot, de rituelles mélopées de plain-chant.

Et ces figures d'église enfin, ces femmes pâles qui s'ébauchent à l'entrée des voûtes, plus chargées de voiles que des religieuses !... »

Cité-cloître, qu'habitent des spectres nonchalants, ville de silence et de paix, paix précaire, troublée de soudains tumultes ; l'Européen qui s'y aventure risque de déchaîner la violence ; les visages y sont défiants, indéchiffrables ; des armes toujours prêtes menacent l'infidèle. Pourtant, quelles attitudes lasses, quelle apathie, quel dégoût de l'action ! Quel peuple, enlisé dans le fanatisme et le plaisir sensuel, réalisa jamais un tel idéal de fainéantise, d'immobilité, de néant ! Seul le quartier juif est agité d'une vie débordante. Le peuple musulman croupit, inerte. L'ancienne culture s'est réfugiée, allégée de toute préoccupation scientifique, en ces somptueuses demeures de l'aristocratie maure que André Chevrillon saura vous entr'ouvrir ; ces demeures, André Chevrillon vous y introduira ; vous découvrirez avec lui ces salles que décora la fantaisie du luxe arabe ; il vous peindra ces péristyles, ces perspectives de hautes chambres aux plafonds scintillants, ces arcades, ces jardins parfumés où passent des ombres voluptueuses. André Chevrillon peindra ces splendeurs, et de même, il peindra les différents quartiers de Fez, le ghetto, les cimetières, il peindra les cavalcades, romantiques à souhait, qui font retentir les voûtes du palais du sultan, les foules des marchés et des temples, il peindra les ruines, « les grandes et calmes ruines de Fez », les mosquées bleues aux toits de turquoise morte, les minarets ces « tendres et religieuses tours de faïence »...

* *

Peintures prestigieuses ! qui seraient d'un moindre prix, si une vague inquiétude et comme un douloureux enchantement ne s'y révélaient. Non que

André Chevrillon éprouve devant l'anéantissement de la vie et de la beauté cette angoisse métaphysique, dont un Loti ne saurait se défendre; ou s'il l'éprouve, il ne nous l'impose point. Il n'est pas si puissant sur nous. Ce sont des émotions purement esthétiques dont nous lui sommes redevables; et nous goûtons souvent en sa compagnie une mélancolie très noble...

Me trompé-je? je ne sens point non plus dans son œuvre ce poignant accent d'humanité par où Loti nous touche si profondément : rappelez-vous avec quelle ferveur de sympathie Loti explora le rêve de l'Islam : acquiescement aux vertus et aux sentiments, fraternelle indulgence aux hommes, don de soi-même! Ainsi Loti nous entraîne et nous contraint à ressentir quelque amitié pour nos frères musulmans. — La sympathie de André Chevrillon est moins spontanée; du moins, cette sympathie ne va-t-elle d'abord qu'aux êtres inanimés : André Chevrillon est très attentif et très docile au muet langage des êtres inanimés, il l'est beaucoup moins aux paroles des hommes dont une éducation critique lui apprit — et trop — à se défier. En pays d'Islam, il se prend aux charmes dont la mort se pare grâce à la complicité de la nature; cette nature dominatrice, il l'oppose à l'homme. « Belle opposition, plus touchante parce que le rapport habituel y est renversé. C'est l'œuvre humaine qui parle ici des durées anciennes, du permanent : c'est la nature qui nous présente l'éphémère », l'éphémère, c'est-à-dire la vie! Et André Chevrillon demeure reconnaissant à l'homme et à la nature d'avoir su combiner une si fréquente opposition : « A cause des torrents, des fleurs et des fraîches feuillées, les ruines me semblent plus augustes; à cause des ruines, les eaux courantes et les tendres verdures me disent mieux le miracle et le fugitif mouvement de la vie. » Cependant, il oublie que ces ruines, la nature se les est annexées, qu'elles n'ont presque plus rien d'humain, qu'elles ne peuvent témoigner seules pour l'humanité contemporaine; il les interroge donc, il est enclin à n'interroger qu'elles, et se laisse ainsi détourner davantage de l'homme actuel vers qui ne l'entraine jamais une instinctive sympathie...

On voit le péril, et que la psychologie de André Chevrillon, pour poétique qu'elle soit, et peut-être exacte, pourrait fort bien aboutir à des conclusions aventureuses, et ne saurait d'ailleurs mener loin... Aimons cependant ce « Crépuscule d'Islam », où se manifeste un peintre puissant et inspiré de la nature et des œuvres des hommes.

JEAN NOINTEL.

THÉATRES

Le déclin d'une formule.

L'administration de la Comédie-Française devra, cela est clair, — car des signes certains ne nous permettent plus d'en douter — se préoccuper avant peu de renouveler, de rajeunir la formule des pièces modernes, qu'elle propose aux applaudissements de son public. Le soir de certaines représentations, en effet, on perçoit dans l'air de la salle je ne sais quelle indifférence, précisons mieux : quelle froideur, qui marque une désaffection où ne saurait s'illusionner le véritable observateur. Je ne parle bien entendu que du public ordinaire, le public payant, celui que tant de fois à cette place, j'ai appelé le *vrai public*, pour le distinguer de l'*autre*, le public des répétitions et des premières, composé d'éléments artificiels, insincères par définition, qui par avance lui dictent une attitude et lui commandent une opinion.

Pour qui professionnellement fait partie de ce dernier, pour celui que les exigences de l'actualité contraignent aux solennités, renouvelées en apparence, mais toujours identiques dans le fond, des répétitions et des premières, nul enseignement plus précieux, plus édifiant parfois, que d'assister à une troisième, à une quatrième représentation, voire même à une dixième. Là plus de coteries d'auteurs ou d'interprètes, plus de potins de couloirs et de loges, plus de questions de boutique, plus de rosseries organisées avec art... mais tout uniment le spectateur face à face avec l'œuvre, ignorant tout de la petite cuisine intérieure qui précède le plat qu'on lui sert, et ne demandant qu'une chose: qu'on satisfasse sa curiosité et son goût du théâtre.

Et je ne prétends pas, vous pensez bien, que ce goût soit toujours sûr, que ces impressions collectives qui constituent l'atmosphère d'une salle et créent les réussites où les insuccès au théâtre, non certes, je ne prétends pas que ces impressions soient toujours commandées par la sagesse indiscutable d'un juge infaillible. C'est en tout cas la décision d'une magistrature qui rend des arrêts sans appel, du moins pour le temps présent, car le *délai d'appel*, en matière esthétique, n'est pas limité, la *prescription* n'existe pas, et l'on cite des exemples fameux, où ce fut la postérité qui, souverainement cette fois, cassa la décision des premiers juges.

En attendant cette redresseuse de torts, qui ne vient qu'à son heure, parfois fort tard, il faut bien tenir compte de l'opinion de ceux qui vous font vivre,... et cette opinion s'est manifestée en de récentes circonstances, elle se manifeste aujourd'hui encore, par des indices non équivoques, que chacun

peut observer, thermomètre infiniment sensible où s'enregistre la température de la salle. Il paraît bien, en effet, que le public commence à en avoir assez d'une certaine formule de drame moderne qu'on lui sert comme un cliché, de qui l'on diversifie seulement les épreuves successives. Thème toujours identique dont les variations seules se transforment, et encore si peu!... Femme inlassablement adultère, et qui trompe, en des circonstances presque toujours pareilles, son mari ou son amant, ou les deux à la fois, dont on ne nous dit rien d'ailleurs pour justifier, pour expliquer tout au moins sa psychologie et ses défaillances, de qui l'on nous fait seulement pressentir une chose : c'est que, disciple inconsciente de Nietzsche et livrée tout uniment à ses réactions instinctives, elle est douée de sens exigeants, et de caprices plus impérieux encore. Quand Flaubert nous peignait Mme Bovary, il prenait soin d'étoffer sa peinture à l'aide de *dessous* puissants et vigoureux, qui faisaient d'autant mieux saillir les traits expressifs, et partant, l'individualité morale de son personnage. Tellement énergiques ces traits tellement expressifs en effet, qu'ils ne se confondent avec nuls autres, et qu'ils ont pris place pour jamais dans le répertoire de notre souvenir. Rappelez-vous Baudelaire, dans son original commentaire de la patronne de toutes les adultères, de toutes les hystériques, de toutes les détraquées modernes, nous montrant la petite épouse normande qui va demander secours à l'Église « à la divine mère, à celle qui n'a pas d'excuses pour n'être pas toujours prête, et le bon curé Bournisien, uniquement préoccupé des polissons du catéchisme qui font de la gymnastique à travers les stalles et les chaises de l'église, lui répondant avec candeur : « Puisque vous êtes malade, Madame, et puisque M. Bovary est médecin, *pourquoi n'allez-vous pas trouver* votre mari? » — Et l'auteur de l'*Art romantique* ajoute : « Quelle est la femme qui, devant cette insuffisance du curé, n'irait pas, folle amnistiée, plonger sa tête dans les eaux tourbillonnantes de l'adultère — et quel est celui de nous qui, dans un âge plus naïf et dans des circonstances troublées, n'a pas fait forcément connaissance avec le prêtre incompétent? »

Voilà une raison, en effet, et une bonne... j'entends une *cause* psychologique, un mobile déterminant, sinon une justification, quelque chose que nous touchons du doigt, dont nous percevons la justesse intime et l'action décisive sur une âme en mal d'amour. Lorsque nous voyons une femme, épouse ou amante, succomber aux sollicitations de l'homme qui la « requiert d'amour », suivant la belle formule de nos conteurs du moyen-âge, notre esprit, curieux des causes, pour le moins autant que du *fait* en lui-même, — pour ce que la curiosité, comme le rire, est le « propre de l'homme » — voudrait qu'on lui précisât ces causes, pour le moins qu'on les lui suggérât. Ne sent-il pas que c'est la seule façon pour lui d'*individualiser* une figure, par conséquent de pouvoir la classer, la fixer dans ce répertoire du souvenir dont nous parlions plus haut. Je sais bien que la forme analytique du Roman se prête davantage à ces sortes d'éclaircissements... oui, elle s'y prête plus facilement que la forme ramassée et toute synthétique du Drame. Mais encore y a-t-il moyen de s'y prendre, et c'est en tout cas à l'artiste qu'il appartient de créer, d'augmenter les ressources dont son art dispose.

Et maintenant, je vous le demande, si vous rapprochez vos souvenirs, quelle justification nous apportent-elles, sauf de bien rares exceptions, ces héroïnes du théâtre moderne, qui depuis tant d'années s'abandonnèrent aux caprices de l'adultère et aux étreintes de l'amant? Le geste fut presque toujours identique, parce que la cause déterminante nous demeura inconnue, si nous la quêtons autre part que dans la brusque et soudaine détente de l'instinct. Baisers prolongés à pleines lèvres, défaillances et pâmoisons sur les canapés qui avoisinent la chambre conjugale, ce sont là réalisations voluptueuses assurées d'obtenir, comme *tableaux vivants*, une prise directe sur les parties basses de notre animalité, mais n'exerçant aucune action ou seulement une action déformante sur les régions supérieures de notre sensibilité, qui, elle, veut autre chose pour être satisfaite! Défions-nous de ces *réalisations*, quand elles atteignent à ce degré qui nous trouble et nous déconcerte... oui, défions-nous d'elles. Car, à vrai dire, en leur présence, nous n'avons plus le libre emploi de nos facultés critiques, et l'apport de sensualité triomphante qui les soutient, déplace les points de vue, risque de fausser les impressions.

J'ai dit que le geste était le même, et que seul le décor se modifiait : ici, garçonnière élégante, là chambre d'hôtel ; autre part, chambre conjugale elle-même, ou boudoir proche de celle-ci... Et ces diverses figures qui sont en réalité *la même*, que nous n'atteignons pas à diversifier, parce que les éléments nous font défaut, que nous confondons avec les traits et l'allure de l'actrice la plus illustre qui les incarna, au point qu'elles n'ont plus même de noms pour affirmer leur personnalité, mais seulement dans notre pensée le *nom* de cette artiste, ces figures se confondent et se superposent, à la façon des lignes essentielles de ces paysages que l'on fait successivement passer dans le champ du kaléidoscope. Grand avantage à coup sûr, quand on est auteur dramatique, d'avoir, comme principale mise de jeu, l'intuitive collaboration d'une actrice qui a l'oreille du public, mais [illegible] d'autre

part, sans qu'elle tire le moins du monde à elle, et par la seule force des choses, sa personnalité absorbe celle de l'héroïne que l'auteur imagina. Je vous disais tout à l'heure qu'en ces sortes d'aventures le décor seul était changé. Encore entendais-je l'autre jour deux de mes aimables voisines — car les femmes en matière d'art dramatique ne dépassent guère les idées générales concernant la toilette des actrices — oui, je les entendais regretter que les robes de Mlle Berthe Cerny et de Mlle Cécile Sorel, fussent en vérité trop semblables, à deux pièces d'intervalle. Délicieuse inconscience de la beauté, qui peut ainsi proclamer tout haut, sans rougir, sa futilité, et qui trouve grâce à nos yeux si aisément, pour le joli plissement des lèvres qui l'accompagne et qui l'excuse !

Soyons sérieux pour conclure, car le sérieux s'impose à MM. les sociétaires de la Comédie-Française, à l'heure précisément où le comité d'administration se réunit pour examiner par le détail les comptes de l'année ; à l'heure aussi où l'on décide, en famille, mais avec des sentiments qui ne sont pas toujours ceux d'une famille unie, des engagements nouveaux, des augmentations de parts et même des radiations. Il est bien évident que là, entre les quatre murs de cette salle secrète du comité, sorte de conseil des dix où ce n'est pas la bienveillance qui règne, des observations doivent s'échanger entre les deux partis qui se disputent la prééminence. J'entends d'ici, ou plutôt j'imagine, les récriminations et les répliques qui toutes sont commandées par les exigences de la situation, et par cette obligation, inhérente aux comédiens plus qu'à toute autre catégorie sociale, de tenir les yeux constamment braqués sur le public dont ils relèvent. Ce public, collectivité qui se sent les coudes plus qu'on ne pense, reconnaît parfaitement, bien qu'inconsciemment, l'identité foncière d'une formule pour laquelle il est en train de marquer sa lassitude. Il a je ne sais quelle obscure intuition du *cliché*, et il faudra qu'on le lui change, sinon il précisera sa désaffection par le plus positif, le plus direct, le plus immédiat des rappels à l'ordre, par le plus invincible des arguments, celui que Balzac appelle si drôlement dans la *Cousine Bette* « la sainte, la vénérée, la solide, l'aimable, la gracieuse, la belle, la noble, la jeune, la toute-puissante pièce de cent sous »... celle dont il disait en outre « qu'elle régnait en vérité, elle, et non pas le roi Louis-Philippe ». Et je ne sache pas que les choses aient beaucoup changé depuis la Charte, ni que MM. les sociétaires de la Comédie-française y soient moins insensibles au début de ce vingtième siècle qu'au milieu du dernier !

PAUL FLAT.

Chronique

—

SUR L'ANNÉE ÉCOULÉE

L'année 1905 avait été marquée par l'un des dangers les plus graves que nous ayons encourus depuis 1871 : le danger d'une agression allemande, d'une terrible guerre continentale, dont notre politique au Maroc suggérait à nos adversaires le prétexte. Soudain autant qu'angoissant, ce péril avait montré l'insécurité foncière où se trouve toujours la France, menacée par l'impérialisme militariste du gouvernement de Berlin. — Mais il ne semble point que de tels avertissements aient d'effet sur l'insouciance française.

L'habile diplomatie du Cabinet Rouvier, guidée par notre ambassadeur à Londres, M. Cambon, et servie par la subtilité de notre négociateur, M. Révoil, ayant abouti à la signature de la convention d'Algésiras (mars 1906), l'alerte fut vite oubliée.

Nos plus notoires Parlementaires reprirent le thème, un instant délaissé, de la fraternité universelle et du désarmement international. La nation retourna bien vite à ses querelles intestines — querelles qui absorbent beaucoup trop de ses forces vives, mais qui par les idées engagées ne sont point sans quelque grandeur.

L'année 1906 a donc vu l'apogée de nos agitations civiles. Presque simultanément se sont soulevées les forces du passé, représentées par le clergé et les partis de droite, ameutés contre la séparation des Églises et de l'État, et la première mesure d'exécution : les inventaires (début 1906) ; et les forces de l'avenir, que forment les masses ouvrières syndicalisées, impatientes d'obtenir par l'*action directe*, c'est-à-dire par la violence, la journée de huit heures (mai 1906.)

Le gouvernement, dirigé par le cabinet Sarrien (mars 1906), puis par le ministère Clémenceau (oct. 1906), a eu quelque peine et quelque mérite à maintenir l'ordre ; et il n'est point sans intérêt de considérer sa conduite en ces conjonctures.

Depuis bien des années, tout l'art de nos politiciens se réduit à amplifier les promesses, pour capter les suffrages populaires. Aux ouvriers, ils annoncent « la reprise » imminente de l'usine, aux paysans l'inévitable partage des terres. Cette propagande insensée engendre naturellement la haine et la colère. Aussi parut très normale, au printemps de 1906, l'apparition de grèves furieuses dans le bassin de Lens, ou dans le bourg industriel de Fressenville.

M. Clémenceau, ministre de l'Intérieur, tenta, avec un indéniable courage, de porter des paroles de conciliation et de paix aux mineurs affolés. Il ne fut point entendu. Il dut noyer, en quelque sorte, la grève, qui dégénérait en rebellion, sous un flot de régiments ; ce qui, malgré la méritoire réserve des officiers et des soldats, n'alla point sans provoquer de mortelles collisions.

Il jugea prudent d'employer le même procédé au 1er mai. La Confédération générale du travail avait, de longue date, fomenté des troubles pour cette date. Et

une incroyable terreur s'était répandue par toute la France. Le jour venu, Paris semblait une ville conquise : maisons, boutiques étaient fermées ; les banques, les grands magasins avaient leurs issues blindées ; dans les rues, ni équipages, ni voitures de commerce, pas même de fiacres, quelques passants inquiets : en revanche, sur les places, dans les squares, aux boulevards, partout des troupes, détachant d'incessantes patrouilles de dragons et de cuirassiers, carabine chargée. Moyennant ce déploiement de forces — et aussi l'arrestation préventive des meneurs, et la répression brutale de quelques manifestations place de la République, — l'ordre fut maintenu.

Si le gouvernement est tenu, sous peine d'abdication, de résister aux sommations du parti du travail, de défendre la légalité, il se sent contraint de donner aux salariés toutes les satisfactions réalisables. De nombreuses lois ouvrières ont été promulguées en 1906, dont la plus importante prescrit le repos hebdomadaire. Forts de leur nombre et de leur union, les employés organisèrent, cet automne, maintes manifestations, pour étendre l'application de cette mesure, que cherche à maintenir dans les limites strictement juridiques un petit patronat peu fortuné, et encore moins influent.

Le gouvernement est, vis-à-vis des salariés, dans une situation difficile. Son intérêt — intérêt électoral — commande de satisfaire à leurs exigences ; son devoir, de sauvegarder les droits des autres citoyens. Perpétuellement il compose, cherche à concilier, avec plus de diplomatie que de fermeté.

A l'égard de l'Église, au contraire, il s'estime très libre et très puissant. Le clergé catholique, en effet, par suite de fautes séculaires, est peu populaire en France. Un instant, dans quelques paroisses, il réussit à rallier des paysans fanatisés et quelques réactionnaires impénitents pour s'opposer par la force aux inventaires (avril 1906). Mais, soumise à l'approbation de la nation lors des élections législatives générales, la séparation fut ratifiée par elle, et la campagne acharnée des défenseurs de l'Église n'aboutit qu'à une cruelle défaite (6 et 13 mai).

Le Gouvernement eut donc toute l'autorité requise pour ramener un clergé avide de privilèges à un régime de liberté. A l'encontre de toutes les prévisions, dédaignant les riches dépouilles qui lui étaient laissées, Rome refusa en effet de reconnaître le statut nouveau. Malgré les sollicitations des catholiques libéraux les plus éminents, partisans de l'essai loyal du régime légal, d'un compromis avec l'État, le Pape défendit au clergé et aux fidèles d'obéir aux prescriptions même les plus bénignes de la loi nouvelle.

C'était le conflit. Qu'allaient devenir tant de biens, restant sans détenteur, par suite de la suppression des Fabriques et du refus des catholiques d'organiser des associations cultuelles? La reprise par l'État, les départements et les communes était inévitable. Les princes de la hiérarchie ecclésiastique furent donc expulsés de leurs palais épiscopaux, les églises seules conservant leur séculaire affectation. Et cette vaste opération de police s'effectua sans troubles graves (déc. 1906). Il y a lieu d'espérer qu'un régime de droit commun s'instaurera peu à peu.

Ainsi le Gouvernement a paré victorieusement aux agitations civiles. Et cette constatation est bien faite pour calmer les appréhensions des timorés. Il a pour lui la supériorité du fait, que donne une administration docile, une armée disciplinée. Et il ne peut guère être vaincu que par ses propres défaillances.

Il est juste de reconnaître d'ailleurs qu'il ne se plaît pas à recourir à la rigueur. Il préfère les procédés de persuasion, propres à une démocratie. Peut-être néanmoins peut-on lui reprocher de recourir de loin en loin à des moyens d'un jacobinisme assez arbitraire et désuet : histoire de complots, perquisitions, etc.

Il est plus regrettable qu'absorbé par ces luttes, le pouvoir ne songe point à réformer sa constitution. Le gouvernement dispose encore, sur les autorités électives locales, d'une tutelle parfaitement oppressive. Toujours promise, la décentralisation n'est jamais réalisée. De même, le pouvoir législatif est issu d'élections dont la sincérité n'est point suffisamment garantie. Il serait urgent d'assurer le secret du vote, l'exacte représentation des opinions, et enfin de diminuer le nombre des députés et sénateurs — pour restreindre l'intrusion parmi eux des non-valeurs.

Un Parlementarisme capable de se régénérer ainsi acquerrait un prestige dont sont de plus en plus dépourvus les pouvoirs actuels. Par là, il serait en mesure de vaquer à la bienveillante liquidation des situations léguées par le passé, et de frayer leur voie aux institutions que requiert l'avenir... tout en veillant à la sécurité extérieure, trop négligée.

Jacques Lux.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

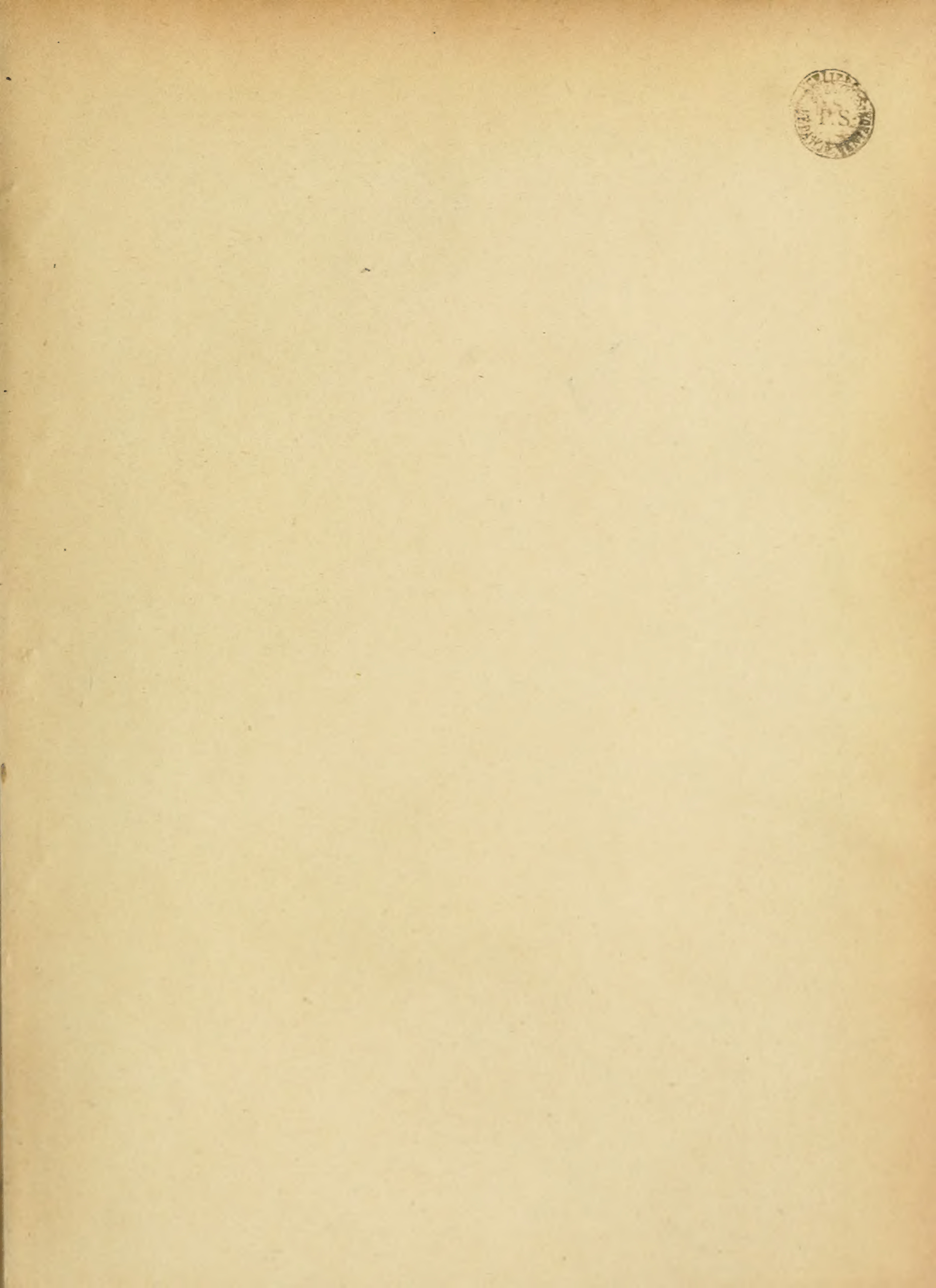
Du 1er Juillet au 31 Décembre 1906

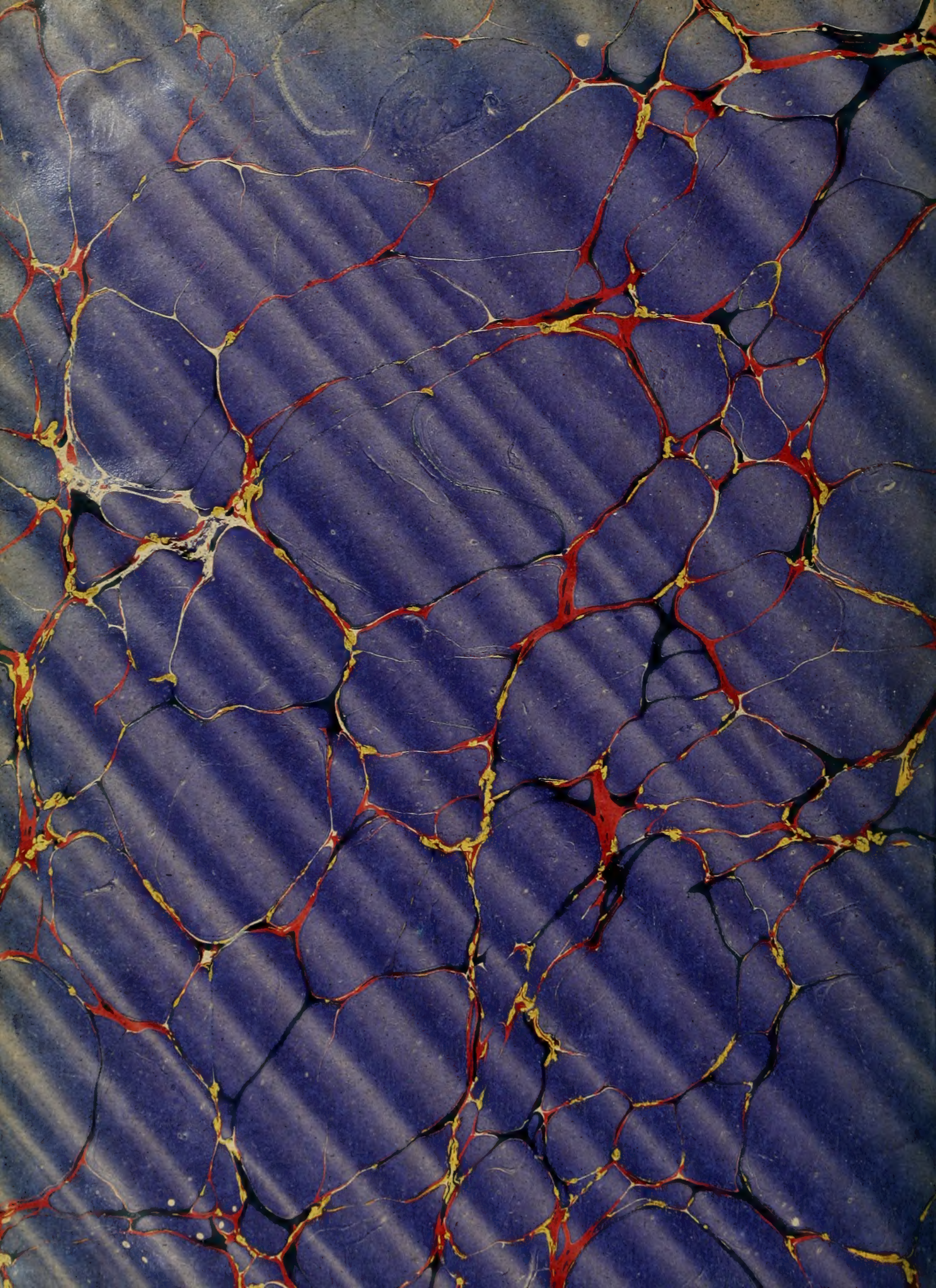
TABLE DES AUTEURS

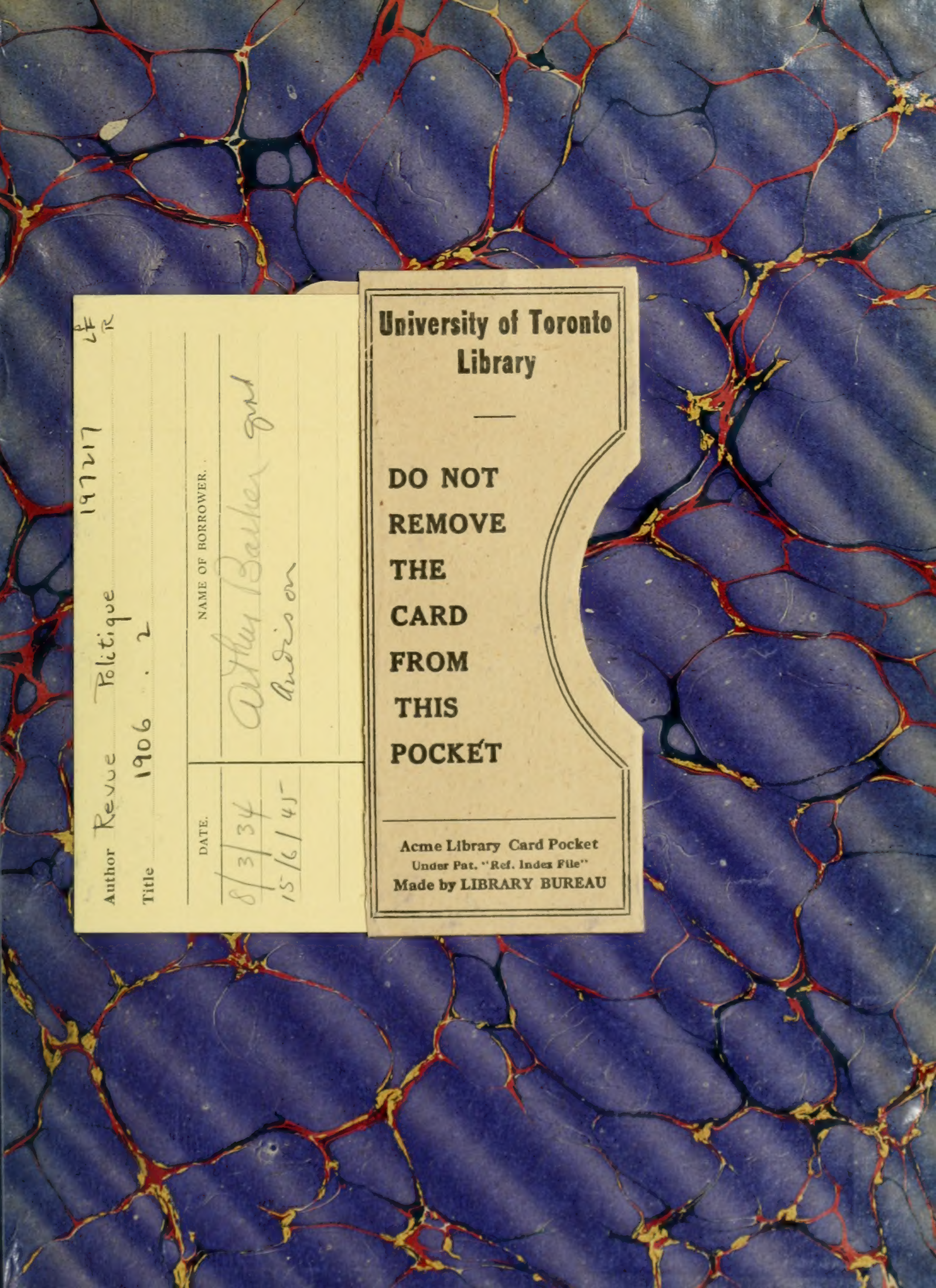
Du 1er Juillet au 31 Décembre

TABLE DE LA VIE LITTÉRAIRE

Paris — Typ. A. DAVY (Imp. de la R. B. et de la R. S.) 52 rue Madame — *Le Propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN.


P.S.




Author Revue Politique 197217
Title 1906 . 2
DATE.
NAME OF BORROWER.
University of Toronto Library
DO NOT REMOVE THE CARD FROM THIS POCKET
Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU

